

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

LE MAGASIN PITTORESQUE

RÉDIGÉ SOUS LA DIRECTION DE

MM. EURYALE CAZEAUX ET ÉDOUARD CHARTON.

PREMIÈRE ANNÉE.

1855.

Prix du volume broché . . . 6 fr. »
relié 7 50

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

PARIS.

PRIX :

Pour un an, 6 francs. — Pour six mois, 3 francs.

DÉPARTEMENTS.

Franco PAR LA POSTE.

Pour un an, 7 fr. 50. — Pour six mois, 3 fr. 80.

PARIS,
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
RUE JACOB, N° 30,

PRÈS DE LA RUE DES PETITS-AUGUSTINS.

M DCCC XXXIII.

Nous espérons que ces cinquante-deux livraisons de notre recueil, réunies sous un même titre et dans un seul volume, loin de rien perdre de la faveur qu'elles ont obtenue isolément, seront au contraire généralement mieux appréciées. La variété de tant de sujets frappera plus vivement le regard, et les intentions qui président à notre rédaction, indiquées avec franchise en divers endroits, seront plus aisément comprises par tous les lecteurs.

Un rapide examen des articles suffira pour faire reconnaître que nous avons peu d'ambition littéraire, et que nous avons moins voulu faire preuve d'un talent ou d'une érudition qui cherchent l'éclat, que de variété de connaissances, de goût et de moralité. Ce sont véritablement nos seules prétentions, et bien que d'abord la dernière puisse paraître la moins fondée aux yeux des souscripteurs qu'un simple attrait de curiosité nous a conquis, nous croyons cependant l'avoir entièrement justifiée, et, de plus, nous la regardons comme la principale source de nos succès passés et futurs.

Dans notre conviction, en effet, la nouveauté de la forme du *Magasin pittoresque*, après avoir attiré l'attention publique, n'a réussi à la fixer que parce qu'elle est au service d'un sentiment moral.

Il n'est personne aujourd'hui qui ne remarque avec surprise ou avec intérêt l'activité extraordinaire de la presse : jamais plus de livres et de recueils n'ont été répandus et offerts au public ; mais, en étudiant les résultats de cette singulière fécondité de travail, on retrouve le phénomène, qui se manifeste à l'occasion de toute espèce de productions mal réparties. Par exemple, les écrivains ne manquent pas à l'imagination, aux passions, aux débats politiques ou religieux, et peut-être même, dans ces directions, quelques impatiences publiques accusent parfois une sorte de surabondance ; mais si, détournant les regards, on prête l'attention à des besoins plus simples et aussi impérieux, si l'on oublie un instant les agitations extérieures de la société, et si l'on cherche ce que la presse produit d'utile et de bienfaisant *pour la vie intérieure, pour le foyer domestique, riche ou pauvre*, on reste étonné de voir que là où tant de connaissances sont à répandre, où tant de goût naïf, tant de dispositions, de sentimens heureux sont à entretenir et à développer, il n'y a encore, sous le rapport de la qualité surtout, que rareté et disette. Cette vérité importante est déjà vulgaire pour quiconque, observant la puissante impulsion imprimée à l'instruction depuis quelques années, et comprenant que le moment approche où la moindre ville ouvrira sa bibliothèque publique et où chaque village aura son maître de lecture, s'est demandé une seule fois sérieusement quels sont les livres de notre temps qu'on pourrait faire écouler sans danger et avec utilité par cette pente rapide.

C'est à cet ordre de réflexions, nées des tendances actuelles de notre pays, qu'appartient la conception générale du *Magasin pittoresque* ; mais en insistant sur cette pensée intime de notre œuvre, nous devons reconnaître que nous n'avons aucun droit à nous attribuer l'invention de ce qu'il y a d'originalité dans la forme qu'elle a revêtue ; nous croyons même convenable de déclarer, en tête de ce premier volume, que si nous nous sommes hasardés les premiers, sans patronage, sans prospectus, à importer en France l'idée de livrer au plus humble prix un texte varié, entremêlé de gravures et divisé par livraisons, c'est seulement après avoir connu le succès des *Magazines* en Angleterre, et surtout celui du recueil publié à Londres, sous une haute et digne influence, par M. Charles Knight, écrivain économiste distingué, qui, par ses relations bienveillantes avec nous, a contribué à rendre moins décourageantes les premières difficultés de notre entreprise.

Une année d'expérience semble déjà laisser pressentir ce que pourra recevoir de dé-

veloppemens féconds, dans diverses séries, cette importation, qui donne un degré d'utilité encore inconnu jusqu'ici à l'alliance du dessinateur et de l'écrivain. Pour nous, résolus à n'être universels que dans un cadre de notre choix, nous avons voulu particulièrement nous rapprocher de cette sphère d'éducation qu'on pourrait presque appeler éducation de luxe, et qui, s'adressant au cœur, à l'imagination et au goût, a pour but principal d'enrichir de distractions pures et instructives les loisirs de *la vie intérieure, et du foyer domestique, riche ou pauvre*. Le nombre de nos lecteurs, la popularité de notre titre, que d'autres entreprises se partagent aujourd'hui comme une recommandation auprès du public; les encouragemens et les conseils affectueux de nos correspondans; enfin, notre conscience elle-même, nous autorisent à croire que nous avons réussi.

La timidité de notre début a fait place à une confiance active. L'émulation heureuse qu'a provoquée notre succès a réagi sur nous-mêmes; et c'est avec plus d'assurance dans notre marche, avec des désirs plus ambitieux d'approbation, que nous nous préparons à commencer une nouvelle année.

Il est trop rarement donné à un homme, quelle que soit la carrière qu'il poursuit, de réunir, une seule fois dans sa vie, des témoignages aussi positifs de la valeur réelle de l'une de ses actions, pour que nous ne regardions pas désormais ces humbles travaux, consacrés par tant de suffrages, comme un titre précieux à la considération de nos concitoyens et à notre propre estime.

MAGASIN PITTORESQUE,

A DEUX SOUS PAR LIVRAISON.

PREMIÈRE LIVRAISON. — 1833.

A TOUT LE MONDE.

C'est un vrai Magasin que nous nous sommes proposé d'ouvrir à toutes les curiosités, à toutes les bourses. Nous voulons qu'on y trouve des objets de toute valeur, de tout choix : choses anciennes, choses modernes, animées, inanimées, monumentales, naturelles, civilisées, sauvages, appartenant à la terre, à la mer, au ciel. à tous les temps, venant de tous les pays, de l'Indostan et de la Chine, aussi bien que de l'Islande, de la Laponie, de Tombouctou, de Rome ou de Paris; nous voulons, en un mot, imiter dans nos gravures, décrire dans nos articles tout ce qui mérite de fixer l'attention et les regards, tout ce qui offre un sujet intéressant de rêverie, de conversation, ou d'étude.

Lorsqu'on vit apparaître, il y a quelques années, dans Paris, ces longues voitures à huit et dix fenêtres, diligences des rues, s'arrêtant patiemment de minute en minute, pour laisser monter et descendre à loisir hommes et femmes, ouvriers et bourgeois, grands et petits, moyennant quelques gros sous, on se récria, et l'on trouva d'abord l'invention bizarre, d'un usage trop commun, et presque ridicule pour cette raison même que l'accès était à vil prix. D'ailleurs, disait-on, il n'y avait déjà que trop de moyens de transport sur la place. Mais, malgré ces critiques, tous ceux dont le pavé fatiguait depuis long-temps les pieds, et qui avaient trouvé jusque là fort coûteux de se faire rouler en carrosse, se sont montrés moins scrupuleux. Le vil prix ne les a pas effrayés; les moyens de transport ne leur ont point paru trop nombreux. Ils ont estimé que l'invention était agréable et utile, et l'invention a réussi. De plus riches qu'eux ont à la fin partagé leur opinion. Maintenant on ne s'étonne plus de voir toutes ces machines à trois et quatre roues traverser la ville en tous sens, et s'avancer de loin, de conserve et en bonne intelligence, au milieu des tilburys, des landaux, des fiacres, et des cabriolets.

De même, notre *Magasin à deux sous*, dans un ordre d'entreprise bien différent, se recommande à tout le monde; mais il est plus particulièrement destiné à tous ceux qui ne peuvent consacrer qu'une humble somme à leurs menus plaisirs.

Notre grande ambition sera d'intéresser, de distraire: nous laisserons l'instruction venir à la suite sans la violenter, et nous ne craignons pas que jamais elle reste bien loin en arrière; elle évitera seulement de revêtir les formes arrêtées, sévères, de l'enseignement spécial et méthodique, et son influence s'exercera à la manière de cette éducation générale que les classes de la société riches en loisirs doivent à des relations habituelles avec les hommes distingués, à des lectures variées, choisies, et aux souvenirs des voyages.

Ces relations, ces lectures, ces voyages, interdits au grand nombre, notre recueil aura pour but constant de chercher à en tenir lieu. Nous aurons bien du malheur si, devant ce tableau toujours changeant du monde entier, que nous déroulerons continuellement sous les yeux de nos lecteurs, ils ont des pensées, des desirs que nous ne puissions satisfaire. A toute question nous espérons avoir une réponse prête, en nous tenant attentivement à la hauteur des connaissances, des découvertes, des productions des beaux-arts, en appelant tour à tour nos artistes, nos écrivains, à représenter, à dire ce qui est vrai, ce qui est beau, ce qui est utile, sans mélange d'exagération ou d'imaginaires mensongères. Ces promesses faites, résolus à les tenir avec con-

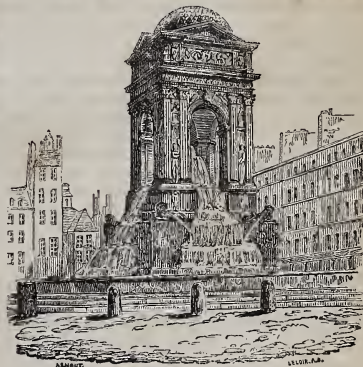
science, nous n'aurons garde de faire subir de longs programmes et de dévoiler ce qui doit rester notre secret, c'est-à-dire les difficultés que nous avons à vaincre, nos labeurs, nos veilles; à nous seuls la peine que nous tâcherons de rendre fructueuse, au public tout ce que l'œuvre pourra donner de plaisir utile à l'esprit et au regard.

MONUMENS.

On rencontrera, épars dans la suite de nos livraisons, les plus remarquables des *monumens anciens*, des *monumens du moyen âge*, des *monumens modernes*. Les gravures en reproduiront fidèlement le caractère, l'effet d'ensemble, et très souvent les détails; les articles exposeront leur origine, leur usage, leurs diverses transformations, les évènements historiques dont ils auront été le théâtre ou les muets spectateurs, et tout ce que leur aspect pourra évoquer de souvenirs.

FONTAINE DES INNOCENS.

RECONSTRUCTION DE LA FONTAINE DES INNOCENS. — LE CIMETIÈRE. — LE PASSAGE DES CHARNIERS. — L'ÉGLISE ET LES RECLUSES. — TRANSLATION D'OSSEMENTS AUX CATACOMBES.



(Fontaine des Innocens.)

Cette fontaine n'avait autrefois que trois côtés, et était adossée à l'angle de la rue Saint-Denis et de la rue aux Fers. Sa première construction datait du XIII^e siècle; en 1550 elle fut réparée: les travaux d'architecture en furent alors confiés à Pierre Lescot, abbé de Clagny, et les sculptures à notre célèbre Jean Goujon, tué le jour de la Saint-Barthélemy.

Dans le mois de mars 1788, sur la proposition d'un ingénieur nommé Six, toutes les parties de ce monument dignes d'être conservées furent transportées au milieu du marché des Innocens, qu'on commençait à établir, et la fontaine fut réédifiée d'après un plan nouveau. Comme il fallait l'agrandir et lui donner quatre faces pour pouvoir l'isoler au centre d'une place carrée, on fut obligé de compléter l'architecture. Jean Goujon avait sculpté cinq naïades, on eut soin de les laisser entre les pilastres des arcades, où les artis-

tes admirent encore ces figures d'un caractère si naïf et si gracieux; mais cinq naïades ne suffisaient plus : la régularité en exigeait huit. Pajou fut chargé d'en sculpter trois nouvelles : l'une d'elles est placée sur la face occidentale, et les deux autres sur la face méridionale.

L'effet de cette fontaine, avec ses cascades scintillantes au soleil d'été, ou glacées et immobiles comme un marbre blanc en hiver, est très remarquable : les bruits de voix et l'activité du marché sont d'un singulier contraste, qui n'a cependant rien de désagréable, l'emplacement étant assez vaste pour que l'industrie puisse bourdonner à l'aise et travailler à sa ruche sans nuire à la contemplation de l'art. Pendant toute la nuit, des voitures chargées de légumes, d'œufs, de beurre, sortent à la file de la rue Saint-Honoré, viennent emplir les galeries de bois; et dès le lever du jour accourent en foule, pour faire leurs provisions, des revendeuses, des fruitières, des femmes de ménage, et des domestiques de tous les quartiers de la capitale.

C'était un tout autre spectacle au moyen âge; ces lieux où règne aujourd'hui tant d'activité, où la consommation de Paris paie un si riche tribut au commerce, offraient un aspect étrange.

Ce marché était un hideux cimetière; au milieu s'élevait, en forme d'obélisque, une lanterne de pierre qui, toute la nuit, éclairait les fosses.

On y voyait errer à leur gré les hommes, les animaux.

Depuis le règne de Philippe-Auguste, on avait construit à de longs intervalles une enceinte de pierre qui ne fut achevée que très tard. Une partie en avait été bâtie aux frais du maréchal Boucicaut, une autre partie aux frais de ce fameux physicien, Nicolas Flamel, qui de son vivant était réputé sorcier.

Cette enceinte formait une galerie voûtée qu'on appela les *Charniers*, et où étaient enterrés les morts privilégiés.

Les Parisiens s'en pressaient alors sous ces voûtes tristes et humides comme aujourd'hui dans les plus brillans passages. Ils marchaient sur des tombes. Des deux côtés, ils étaient harcelés par les offres de service des modistes, des lingères, des mercières, des écrivains, qui avaient des frais de loyer très élevés pour le temps à faire supporter aux pratiques. On avait dressé en un certain endroit un échafaudage où montaient des prédicateurs pour haranguer les passans. Dans la partie de la galerie située du côté de la rue de la Ferronnerie, il y avait une peinture de la *dance macabre* ou *dance des morts*, dont un roman du bibliophile Jacob (M. Paul Lacroix) a fait dernièrement connaître les détails les plus intéressans.

Après du cimetière était l'église des Innocens : l'histoire rapporte qu'elle avait été fondée à l'occasion d'un assassinat, et que plusieurs fois elle fut interdite pour cause de crime.

Un grand tableau de Michel Corneille élevé sur l'autel représentait le *massacre des Innocens*.

Sur le bas-côté qui régnait le long du cimetière, dans l'intérieur de la nef, une petite lucarne obscure à grillages de fer laissait entrevoir la figure pâle, maigre et égarée de la *recluse*. C'était une femme qui s'était condamnée par fanatisme, ou qui avait été condamnée par jugement à finir ses jours dans une loge de quelques pieds, murée de toutes parts, et qui ne recevait que par cette fenêtre l'air et la lumière obscure de l'église.

On compte deux recluses volontaires du xv^e siècle enfermées en cet endroit : Jeanne la Vodrière, et Alix la Burgoite; et une recluse condamnée par le parlement, Reine de Vendomois, femme libertine et voleuse qui avait fait assassiner son mari, seigneur de Souldai.

L'église, le cimetière, les charniers, tout fut détruit à la fin du dernier siècle.

Un arrêté du conseil d'Etat rendu le 9 novembre 1783 ordonna que le cimetière serait converti en marché.

On a calculé qu'en sept siècles seulement il a du être enfoui dans cet étroit espace un million deux cent mille cadavres. Depuis long-temps les habitans des rues voisines se plaignaient de l'odeur pestilentielle qui s'exhalait de ces amas de squelettes et de chairs putréfiées; plusieurs marchands, en ouvrant leurs caves, avaient vu des cadavres éboulés sur leurs tonneaux.

Depuis 1783 jusqu'en 1809, des fouilles successives firent découvrir un grand nombre de couches de cerueils à demi pourris, de crânes et d'ossemens. La plupart de ces dépouilles funèbres ont été déposées aux catacombes.

S'il reste encore quelques débris de ces sépultures sous le marché, ce ne peut être qu'à de grandes profondeurs.

Il semble toutefois que ce lieu doive toujours conserver quelques signes de sa première destination.

A pen de distance de la fontaine, à l'ouest, du côté de la Halle aux Draps, dans l'intérieur du marché, sont aujourd'hui les tombes récentes de quelques uns des citoyens tués en combattant pendant la révolution de juillet 1830.

DE L'INFLUENCE DE LA CONVERSATION.

La France est le pays où l'on cause le mieux; à cet égard toutes les nations lui rendent hommage, se réservant seulement le droit de considérer notre besoin de conversation comme une frivolité. Frivolité soit; mais ce besoin est impérieux. « La parole, dit M^{me} de Staël, est chez les Français un instrument dont on aime à jouer, et qui ranime les esprits, comme la musique chez certains peuples, et les liqueurs fortes chez quelques autres. »

Nous aussi nous attachons à la conversation une grande importance; nous oserions croire que si, en France, les rangs sont moins qu'ailleurs tranchés, si les prétentions sont moins exclusives, cela vient de ce que le besoin de causer a sans cesse agi pour rapprocher les distances; nous croyons en outre que si ces distances demeurent encore très grandes, cela tient à ce que certaines classes de la société ne possèdent point tous les élémens nécessaires de la conversation. Quelques exemples éclairciront notre pensée.

Qu'un riche banquier et un sous-lieutenant à douze cents francs se trouvent dans un lieu public à côté l'un de l'autre, ils causeront fort bien ensemble sans se connaître, parce qu'une éducation générale fournit à leur conversation une multitude d'élémens communs qui leur servent de lien. Qu'un général en diligence s'accoste au plus humble commis d'administration : ils rouleront de pair, dîneront sans embarras à la même table, et pourront passer la nuit dans une même chambre, sans éprouver ce malaise bien connu qui attaque le monsieur le moins fier, au voisinage prolongé d'un riche maçon, par exemple, ou d'un roulier. Pourquoi en est-il ainsi? c'est que le général et le commis ont un fonds commun de connaissances variées qui fournit aux frais de la conversation. Au contraire, qu'un avocat sans fortune tombe amoureux de la riche héritière d'une marchande de poisons : « Prenez garde, lui diront ses amis les plus dégagés de préjugés : ne vous mariez pas, car vous épouseriez toute la famille, et ces gens-là (fierté à part) ne possèdent pas au plus petit degré les élémens du commerce habituel de la vie. »

Enfin, prenez le *philantrope* le plus ardent, le *radical* le plus consciencieux; chacun d'eux, après avoir distribué sa soupe économique ou payé le tribut populaire de son cours gratuit, reprendra son chapeau avec vitesse, déposera en se retirant le visage de circonstance qu'il avait revêtu, et saisira avec un empressement marqué le bras d'une simple connaissance qu'il rencontrera sur son chemin, pour causer avec elle sur mille choses usuelles de la vie, dont ses clients ignorent le premier mot.

La difficulté de causer partage donc en quelque sorte la société en deux classes. Ce n'est pas que l'esprit de charité n'ait toujours cherché à combler cette lacune dans les relations du riche au pauvre. Il y a un formulaire courant de *paroles d'intérêt* : « Hé bien, mon ami, comment vous va aujourd'hui?... l'ouvrage vient-il bien? — C'est un bon métier que vous avez là. Et votre femme, gagne-t-elle quelque chose aussi? — Ah! tant mieux. — Le petit bonhomme fait son apprentissage? Allons, c'est bien, mon garçon! du courage! il faut devenir chef d'atelier. » Il existe même une ingénieuse pudeur qui, rougissant de toujours s'ériger en pédagogue, veut fournir à l'ouvrier l'occasion d'être professeur à son tour, et s'enquiert de lui, avec une charmante ignorance, de mille détails particuliers, paraissant apprécier fort délicatement une foule de choses dont, au fond du cœur, on ne se soucie nullement.

Mais toutes ces pratiques ne sont que des efforts de délicatesse, des tours de force passagers qui ne peuvent longtemps résister devant l'ennui et la contrainte. Ou a beau dire et beau faire, il n'en existe pas moins une ligne de séparation réelle, indépendante des préjugés politiques, et qu'on ne peut pas espérer d'effacer entièrement, même par l'enseignement élémentaire des écoles. On ne la fera disparaître qu'à l'aide d'une certaine diffusion de connaissances variées et d'un intérêt habituel et général, qui rendra insensiblement les communications plus agréables, plus faciles, plus intimes entre toutes les classes de la société.

Or, cette voie nouvelle d'influence utile n'avait pas encore été franchement ouverte en France, et nous avons cédé à la conviction que le temps était venu.

CUVIER

SA VIE. — SES TRAVAUX. — HISTOIRE DE L'HOMME FOSSILE.

Cuvier naquit le 25 août 1769, la même année que Napoléon, Canning et Chateaubriand. De ces quatre hommes, le poète seul a survécu.

Cuvier n'est point né Français; Montbelliard, sa patrie, appartenait au Wurtemberg; mais sa famille est originaire d'un village du Jura qui porte encore son nom; du reste, s'il est vrai que les génies le et cet ordre ont le monde pour patrie, jamais cette vérité ne fut plus éclatante que pour Cuvier : à sa mort, le monde savant a déclaré qu'il se sentait blessé au cœur.

Le caractère essentiel qui distingue Cuvier de la plupart des hommes célèbres, c'est son égale aptitude pour deux ordres de travaux qui semblent d'ordinaire s'exclure, et qui chez lui se prêtent un mutuel appui. Ainsi, peu d'hommes firent accomplir à la science d'aussi importants progrès, et peu d'hommes contribuèrent autant à sa propagation; ainsi il put devenir secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, et président du comité de l'intérieur dans le conseil d'Etat.

Dès son enfance, il manifesta les qualités qui brillèrent dans l'homme fait. On le voit, à l'âge de quatorze ans, créer et présider dans le gymnase de Montbelliard une académie d'écoliers; on le voit à Stuttgart, dans l'académie Caroline, s'attacher particulièrement à l'étude de l'administration; on le voit, à l'âge de douze ans, se prendre d'enthousiasme pour l'histoire naturelle de Buffon, dont il fait ses lectures, et dont il copie les dessins.

Son défaut de fortune l'empêcha de porter ses vues vers les fonctions administratives du Wurtemberg, où il pouvait espérer une haute protection; il fut forcé de quitter Stuttgart avant d'avoir terminé ses études, et d'accepter les fonc-

tions d'instituteur dans une famille de Normandie; c'est dans cette province qu'il séjourna depuis 1788 jusqu'à 1794, profitant de sa position pour étudier les animaux marins, et dans ces essais inscrivant déjà à son insu la gloire future de son nom.

Pour donner un aperçu des travaux énormes qu'il a accomplis, il suffira d'énumérer les fonctions auxquelles il a été successivement appelé.

En 1802, nommé un des six inspecteurs-généraux de l'instruction publique, il va surveiller l'établissement des lycées de Marseille et de Bordeaux. Pendant son absence, ses collègues à l'Institut lui donnent la place de secrétaire perpétuel pour les sciences naturelles. En 1808, il fait à Napoléon le mémorable rapport sur les progrès de l'histoire naturelle depuis 89; il est nommé conseiller à vie de l'Université. En 1809 et 1814, il est chargé d'organiser des académies en Italie et en Hollande; et ses dispositions réglementaires ont survécu dans quelques villes à la domination française. En 1815, envoyé à Rome, quoique protestant, pour y établir l'université, il y reçoit la nouvelle de sa nomination comme maître des requêtes. En 1819, il reçoit la présidence de la section de l'intérieur au conseil d'Etat. En 1824, il est grand-maître de l'université à l'égard des facultés de théologie protestante. En 1827, il est chargé de la direction des affaires des cultes non catholiques; enfin, en 1831, il est pair de France.

Le fait le plus intéressant de la vie d'un homme n'est généralement pas celui de son élévation au plus éminent des postes qu'il a occupés; mais c'est celui qui d'un état inconnu le lance sur la scène où il n'y a plus qu'à marcher. En 1794, âgé de vingt-cinq ans, Cuvier était encore en Normandie simple instituteur; un hasard lui fait faire la connaissance d'un agronome déjà fort connu, l'abbé Teissier; celui-ci le met en correspondance avec plusieurs savans de Paris; et deux ans après Cuvier était à l'Institut collègue des plus hautes célébrités de l'époque. M. Geoffroy-Saint-Hilaire, dont les conceptions systématiques, différentes de celles de Cuvier, devaient, trente ans après, donner lieu à de mémorables débats, contribua beaucoup alors à ouvrir la carrière devant son futur antagoniste. « C'est moi, dit ce savant dans une occasion solennelle, c'est moi qui eus le bonheur d'avoir le premier senti et révélu au monde savant la portée d'un génie qui s'ignorait lui-même. Venez, lui écrivais-je, venez jouer parmi nous le rôle d'un autre Linnée, d'un autre législateur de l'histoire naturelle. »

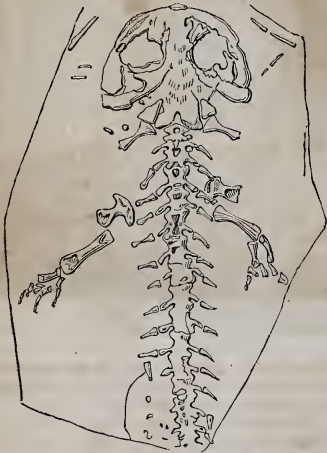
Cuvier a réalisé cette prédiction; il a reconstruit le monument d'histoire naturelle que Linnée, le premier parmi les hommes, avait osé élever. La classe des vers étant un véritable chaos, c'est par elle qu'il commença la réforme, et c'est dans ces premiers travaux qu'il jeta les fondemens d'une classification toute nouvelle.

Les leçons de Cuvier sur l'anatomie comparée ont produit dans les sciences naturelles une complète révolution. L'anatomie comparée peut être considérée comme un des faits les plus saillans de l'époque moderne; elle pénètre le mystère de la création en assignant aux différentes parties qui composent les êtres leurs rapports et leurs attributions, en expliquant leur position et leur forme, en fournissant les moyens de décider, d'après l'inspection d'un os quelconque, d'un os de pied, par exemple, si l'animal dont provient ce débris se nourrissait de végétaux ou de chair. Par cette science, l'homme est armé d'une double vue; il peut déterminer, sur les plus petits fragmens, l'ordre, le genre, l'espèce et la taille des individus. Cuvier a pressenti tout ce qu'il y avait de vérités cachées, de faits historiques dans les restes des animaux fossiles dont les débris se trouvaient disséminés dans les entrailles de la terre; il a pu exhumer des générations entières, rapprocher des ossemens sans nom, et créer avec ces élémens réunis des quadrupèdes, des reptiles, dont

les dimensions colossales ou les formes bizarres rappellent les créations fabuleuses de l'antiquité.

Le fait suivant donne une idée du jour nouveau que Cuvier a pu jeter sur l'histoire des fossiles.

Les partisans du système qui attribue toutes les pétrifications au déluge ont toujours cherché avec empressement quelques ossements humains parmi les débris d'animaux de toute classe que nous offre le globe. Ils étaient contrariés de n'en jamais rencontrer, car cela les conduisait à douter de la vérité de leur système, ou bien à admettre que le déluge avait pu arriver dans un autre but que dans celui de faire disparaître une race d'hommes coupables. Aussi éprouvèrent-ils une grande joie au commencement du siècle dernier lorsqu'on découvrit, à quelques lieues du lac de Constance, un schiste contenant l'empreinte dont nous donnons ici la gravure à un sixième de sa grandeur naturelle.



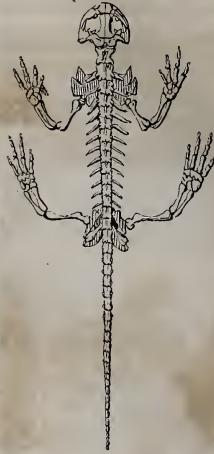
(Schiste découvert aux environs du lac de Constance.)

Cette empreinte d'abord était loin d'être aussi complète que le dessin la représente; on n'y distinguait ni les petits os qui sont détachés à droite et à gauche de la colonne vertébrale, ni les pattes.

En 1726, un savant médecin en fit l'objet d'une dissertation particulière, sous le titre de *l'homme témoin du déluge*. « C'est irrécusable, disait-il; voici une moitié, ou peu s'en faut, du squelette d'un homme; la substance même des os, et, qui plus est, des chairs et des parties encore plus molles que les chairs, sont incorporées dans la pierre; en un mot, c'est une des reliques les plus rares que nous ayons de cette race maudite qui fut ensevelie sous les eaux. »

Cette opinion hypothétique devait s'évanouir devant l'esprit observateur de Cuvier. Ce savant jugea, d'après les grandeurs relatives des os, que le prétendu homme fossile n'était autre chose qu'une salamandre aquatique de taille gigantesque et d'espèce inconnue.

Pour confirmer cette opinion, il fit graver le squelette de la salamandre. Le résultat justifia ses prévisions de la manière la plus éclatante. En 1814, il eut la faculté de creuser dans la pierre qui contenait ce vieux témoin du déluge. L'opération se fit en présence de plusieurs savans distingués. On avait sous les yeux le dessin du squelette de la salamandre terrestre, que nous donnons ici à moitié de sa grandeur



(Squelette de la Salamandre.)

naturelle, et, à mesure que le ciseau enlevait un éclat de pierre, on voyait paraître au jour quelques uns des os que ce dessin avait annoncés d'avance.

Cuvier était doué d'une si prodigieuse mémoire, que les nomenclatures les plus sèches, que les listes des souverains et des hommes qui, à un titre ou un autre, ont gouverné les différentes parties du monde, une fois rangées dans sa tête, ne s'en sont jamais effacées. Il travaillait constamment; il lisait et écrivait même dans sa voiture; on ne s'en étonne pas quand on songe que, dans le conseil d'Etat seulement, le nombre des affaires qui lui passaient sous les

yeux s'élevait quelquefois à dix mille par année.

Dans les réunions officielles il paraissait préoccupé, toujours un peu distrait. Quelquefois, pendant qu'il présidait, il lisait quelque ouvrage tout-à-fait étranger aux affaires qui se traitaient; il ne parlait jamais que le dernier; mais souvent il avait écrit dans la séance le règlement qui devait ressortir de la discussion. Dans les réunions intimes, il avait une naïveté de manières qui répandait un nouveau charme sur sa conversation variée et attachante, dans laquelle il déployait un esprit vraiment universel.



(Cuvier.)

Lorsqu'il fut frappé, le 10 mai au soir, du premier symptôme de la maladie qui devait l'emporter, il eut rapidement jugé que tout était fini pour lui. Il exprima quelques regrets de ne pouvoir terminer les travaux qu'il avait commencés; mais, bientôt résigné, il prit quelques dispositions pour la publication de ses œuvres, et mourut le 15 mai 1832.

GALERIE D'ORLÉANS AU PALAIS-ROYAL.



(Vue de la galerie d'Orléans, au Palais-Royal.)

FONDATION DU PALAIS-ROYAL. — DONATION DU CARDINAL RICHELIEU A LOUIS XIII. — HISTOIRE DE LA GALERIE. — SA DESCRIPTION.

Le Palais-Royal est tout moderne; en 1624, lorsque le cardinal duc de Richelieu acheta le terrain qu'il occupe, on n'y voyait que les deux vieux hôtels de Mercœur et de Rambouillet; alors, les rues Richelieu, Montpensier, Beaujolais, n'étaient pas ouvertes, et les jardins étaient encore traversés diagonalement par les murs de l'ancien Paris. On éprouve quelque regret en songeant qu'il ne reste aucune trace des transformations qu'a subies cette localité; peut-être les habitudes qui dans la belle saison savourent leurs glaces sous la fraîcheur parfumée du jet d'eau, aimeraient à reporter leur imagination au temps où les fossés de Paris traversaient la place sur laquelle leur table est dressée.

A la voix du cardinal, toute cette partie de la capitale prit un nouvel aspect : les hôtels furent jetés bas, les vieux murs démolis, les fossés comblés, le sol nivelé, la rue Richelieu percée. En 1629, l'architecte Lemercier fut chargé des constructions.

A cette époque, sur le terrain où est bâtie aujourd'hui la Galerie d'Orléans, s'étendait une terrasse, soutenue par sept arcades à jour, qui s'élevait au niveau du premier étage, et produisait à peu près l'effet que l'on remarque aujourd'hui. Les insignes de la charge de surintendant de la marine, dont le cardinal était revêtu, se répétaient entre chaque arcade, sculptés en relief : c'était une proue de vaisseau et deux ancres en dessous. Cette décoration ne se retrouve maintenant que sur l'aile droite de la cour d'honneur, en face du magasin de Chevet.

Ceux qui dépensent chaque soir leur temps dans la Galerie d'Orléans ont à peine quelques pas à faire pour aller

jeter un coup d'œil sur ces ornemens, qui seuls rappellent au public le souvenir du cardinal de Richelieu dans ce monument qu'il a fondé. C'est un petit pèlerinage à accomplir.

La magnificence que le cardinal déploya dans ses fêtes, la richesse voluptueuse et galante de ses appartemens, lui eussent bientôt aliéné le cœur du roi, s'il n'eût fait disparaître cette cause de disgrâce, en cédant à son maître, par donation entre vifs, son hôtel avec plusieurs meubles et bijoux. Le roi expédia aussitôt au surintendant des finances un pouvoir, portant que : « Sa Majesté ayant très agréable la » très humble supplication qui lui a été faite par le cardinal » de Richelieu, d'accepter la donation de l'hôtel Richelieu, » sa chapelle de diamant, le grand buffet d'argent ciselé et » le grand diamant, Sa Majesté accorde à Claude Bouthillier » la faculté d'accepter. »

Par cette adroite manœuvre, le courtisan sut faire excuser toutes les dépenses qu'il avait faites, et justifier par avance toutes celles qu'il voulait faire encore pendant l'usufruit qu'il s'était réservé.

En 1692, cette demeure fut définitivement concédée au duc d'Orléans, frère de Louis XIV, à titre d'apanage, et l'édifice ne subit aucune rénovation importante jusqu'en 1765, où le signal d'une restauration complète fut donné par un incendie qui dévora la façade du corps de logis principal.

En 1781, le Palais-Royal commence une ère nouvelle; il va devenir le centre le plus actif de Paris pour l'industrie. L'architecte Louis, renommé pour la construction de la belle salle de spectacle de Bordeaux, est mandé par le duc de Chartres; d'après ses plans, on décide qu'une large bande de terrain sera prélevée sur le pourtour du jardin pour recevoir les trois grands corps de logis que nous voyons aujourd'hui. A cette nouvelle, la colère des Parisiens fut extrême. Chacun de crier : d'abord, les propriétaires qui avaient des ter-

rasses et des portes sur le jardin ; puis les promeneurs et les novellistes, qui pleuraient l'allée de marronniers plantée par le cardinal. Pour consoler tout ce monde, le prince fit distribuer une gravure représentant les façades projetées, avec un texte qui rassurait les habitants sur l'avenir de leur promenade. Il semblait que ceux-ci fussent de moitié dans la propriété du Palais.

Malgré ces prévenances, les Parisiens crièrent ; malgré les cris des Parisiens, les maçons et la coignée allèrent leur train ; et en 1787, trois façades furent achevées ; mais les troubles survinrent lorsqu'on jetait les fondations de la quatrième, qui ne devait différer des trois autres que par un petit dôme, semblable au pavillon de l'Horloge des Tuileries, et par une colonnade inférieure, à jour. La révolution arrêtant les travaux, on construisit des hangars en planches, dans lesquels on disposa deux promenoirs et deux rangées de barraques. Elles portèrent d'abord le nom de *Camps de Tartares*, qui fut bientôt remplacé par celui de *Galerie de Bois*, dont la renommée s'est étendue dans les trois mondes.

Ceux qui peuvent comparer ces Galeries de Bois avec la belle promenade achevée en 1820, s'accorderont à remercier la puissance industrielle qui transforme un cloaque en une magnifique habitation, mais ils seront unanimes à regretter que cette puissance n'ait pu donner au nouvel édifice la couleur pittoresque de l'ancien.

Un pavé de marbre, toujours brillant de propreté, remplace la terre battue et fangeuse sur laquelle on piétinait ; un dôme de cristal multiplie les rayons du soleil, là où de petites fenêtres les tamaisaient au travers de leur crasse ; des vestibules spacieux et de larges ouvertures appellent les ondulations de l'air qui croupissait autrefois dans les recoins ; des magasins transparents, éclatant de métal poli, éclairés par un large vitrage, étalant des marchandises variées, ont été substitués aux vilaines barraques tout ouvertes que la poussière envahissait. Des glaces sont plaquées de haut en bas sur chaque pilastre ; les ornemens, les moulures, sont prodigués ; une balustrade à jour règne sur le pourtour au-dessous du toit de verre ; à l'extérieur une colonnade tourne autour de la galerie ; elle est couronnée par une terrasse, sur laquelle s'élève symétriquement une enfilade de cylindres surmontés de boules dorées. Une double rangée de vases remplis de fleurs achève la décoration de la promenade supérieure, tandis qu'à l'intérieur une longue suite de globes de cristal se remplit chaque soir de lumière.

Eh bien ! malgré toutes ces belles choses, malgré l'éclatance du lieu, le Palais-Royal a perdu une partie de son prestige, de son caractère original. Il n'a plus de couleur locale ; c'est un magnifique et riche bazar, mais ce n'est qu'une reproduction en grand des bazars, des passages, des galeries, dont Paris, chaque jour, se décore. Doit-on s'en plaindre ou s'en réjouir ? ce que la moralité publique a gagné compense-t-elle le froid qui règne dans ces lieux autrefois si animés ? — Nous laissons au lecteur le soin de répondre à cette question.

M. de Chateaubriand dit, en parlant des O-Taïtiennes si voluptueuses autrefois et puritaines aujourd'hui, qu'elles expient dans un grand ennui la trop grande gaieté de leurs mères. Si ce principe d'expiation était une loi générale, le Palais-Royal aurait pour long-temps à porter le deuil. Mais nous, qui ne pleurons point le vieux temps, nous ne voyons dans tout ceci qu'une époque de repos. L'ancien peuple que les *Galeries de Bois* avaient enfanté, et qui vivait dans leur obscurité, a dû disparaître et périr sous la lumière d'un ciel pur. Laissons couler quelque peu d'années, et la génération actuelle fera les frais d'un peuple nouveau, qui, sans avoir la licence de l'ancien, en reproduira la verve et l'originalité.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Événemens. — Fondations. — Nécrologies.

9 Février 1596. — On pend sur la place de Grève un jeune homme nommé La Ramée, qui se disait fils de Charles IX, et qui s'était rendu à Reims pour se faire sacrer roi. Il prétendait que la reine-mère, Catherine de Médicis, l'avait enlevé après sa naissance, et qu'ayant été exposé comme un enfant dont on voulait se défaire, il avait été recueilli et élevé par un gentilhomme du Poitou, nommé Gilles La Ramée. De notre temps, les prétentions de Mathurin Bruneau et du duc de Normandie ne pouvaient pas avoir une si fatale issue.

9 Février 1640. — Charles I^{er}, roi d'Angleterre, condamné à mort, est exécuté par un bourreau masqué, devant le palais de Whitehall. Il était âgé de quarante-neuf ans. Après lui, Cromwell se plaça à la tête du gouvernement, sous le titre de Protecteur.

9 Février 1751. — Mort de Henri-François d'Aguesseau, chancelier de France, savant et éloquent magistrat. Il était né à Limoges, le 27 novembre 1668.

40 Février 1753. — Mort de Montesquieu, président du parlement de Bordeaux, auteur de *l'Esprit des Loix*, œuvre de génie qui a puissamment influé sur la marche des idées dans toute l'Europe. Montesquieu a encore composé le *Traité sur la grandeur et la décadence des Romains*, les *Lettres persanes*, et le *Temple de Guide*.

40 Février 1806. — Mort de Tronchet, célèbre juriconsulte, l'un des rédacteurs du Code civil. Il était déjà presque septuagénaire lorsque, le 42 décembre 1792, il accepta la défense de Louis XVI.

44 Février 1650. — Mort de René Descartes, l'un des plus célèbres auteurs philosophiques des temps modernes. Son ouvrage sur la *Méthode* est le plus répandu. Il était né dans la Touraine en 1596, et est mort en Suède, où il avait été appelé par la reine Christine. La Fontaine lui a consacré ces vers :

Descartes, ce mortel dont on eût fait un dieu
Dans les siècles passés, et qui tient le milieu
Entre l'homme et l'esprit.

44 Février 1753. — Mort de Maffei, poète tragique italien. Mérope est le sujet de sa plus célèbre tragédie. Pendant sa dernière maladie, on fit à Vérone des prières publiques. Après sa mort, le Conseil lui déclara des obsèques solennelles, et son oraison funèbre fut prononcée publiquement dans la cathédrale.

44 Février 1800. — La Banque de France se constitue et entre en exercice. Nous donnerons un article sur cette institution.

42 Février 1632. — Arrêt du Parlement de Paris, portant que le livre de *l'Imitation de Jésus-Christ* ne serait plus imprimé sous le nom de *Jean Gersen*, mais sous celui de *Thomas-à-Kempis*. On continue à débattre de nos jours la question de savoir quel en est le véritable auteur

42 Février 1765. — Mort de Marivaux, né à Paris en 1688. On joue encore souvent au Théâtre Français plusieurs de ses pièces. Mademoiselle Mars est très admirée dans les *Fausse confidences* et dans le *Jeu de l'Amour et du Hasard*. La *Vie de Marianne*, roman du même auteur, renferme des observations de mœurs assez remarquables. C'est aux ouvrages ou aux conversations qui rappellent le genre presque

constamment maniéré et prétentieux de Marivaux, qu'on applique le mot de *marivaudage*.

15 Février 1789. — La *Société de la Charité Maternelle* commence ses travaux. Cette société, qui a son siège principal à Paris, a des sociétés auxiliaires dans les villes d'Angoulême, Auxerre, Avignon, Bordeaux, Bourg, Bourges, Carcassonne, Dijon, Draguignan, La Rochelle, Le Mans, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montauban, Moulins, Nantes, Niort, Orléans, Poitiers, Reims, Reunes, Rouen, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Troyes.

Elle a pour but de secourir les pauvres femmes en couches, de les encourager et de les aider à nourrir elles-mêmes leurs enfans, en leur donnant 5 francs par mois pendant quinze mois, et en leur fournissant des layettes et du linge.

À Paris, les mères qui veulent être admises aux secours de la Société, doivent se présenter dans le dernier mois de leur grossesse, rue Coq-Héron, n° 5, et présenter; outre les certificats d'indigence et de bonnes mœurs, un extrait de leur acte de mariage.

14 Février 1760. — Mort de Guymond de La Touche, auteur d'une tragédie sans intrigue d'amour qui est restée au théâtre : *Iphigénie en Tauride*.

15 Février 658. — Le roi Dagobert I^{er} meurt d'une dysenterie. C'est lui qui fit bâtir l'abbaye de Saint-Denis; le chœur de l'église fut couvert par ses ordres de lames d'argent.

15 Février 1585. — Henri III fait publier à son de trompe le calendrier réformé par le pape Grégoire XIII, avec ordre de s'en servir désormais.

15 Février 1794. — La Convention décide que le drapeau national sera formé de trois bandes verticales et égales : rouge, blanche, bleue.

MŒURS DES ANIMAUX.

Nous parlerons souvent des animaux dans cet ouvrage, parce qu'un intérêt vivant s'attache à ces êtres que nous avons dû repousser dans les déserts, que nous sommes obligés de courber sous notre fouet, ou de tuer pour en faire nos repas, et qui vivent pourtant d'une manière analogue à la nôtre. La terre leur fournit, comme à nous, la nourriture; leur instinct correspond à notre raison, et quelques philosophes ont pu croire que si l'homme disparaissait de la face du globe, les espèces les plus élevées dans l'échelle animale prendraient un développement supérieur à celui que nous leur connaissons. Cette idée est très difficile à vérifier, car nous n'avons point envie de céder notre place aux animaux; partant, elle est sans issue; et sans doute on serait plus sage de penser que si l'homme voulait faire l'éducation de quelques espèces, il les ferait arriver encore plus vite à la limite de leur perfectionnement et de l'utilité qui leur est dévolue. Quoi qu'il en soit, il faut toujours commencer par connaître les habitudes et le caractère des animaux; c'est à quoi nous nous attachons particulièrement, parce que c'est le point de vue le plus piquant de l'histoire naturelle, et que l'intérêt qu'il provoque conduit plus tard à ouvrir la porte de l'amphithéâtre des sciences.

L'OURS.

DIVERSES ESPÈCES. — SON UTILITÉ. — SA NOURRITURE.
— SA FORCE PRODIGIEUSE.

Nous dirons aujourd'hui d'abord quelque chose de l'ours : parmi tous les animaux sauvages, certainement c'est le plus connu, et par cela même il semblerait devoir être écarté de ce Magasin, comme peu propre à arrêter les regards des curieux; aussi ne reçoit-il les honneurs de l'admission qu'en récompense de sa popularité.

Il y a plusieurs espèces d'ours : l'ours brun d'Europe et l'ours noir d'Amérique, qui ont à peu près les mêmes mœurs et la même taille, et qui sont les plus communs et les mieux connus; l'ours blanc de mer, qui est généralement plus gros que les précédens, qui est assez craintif lorsqu'il n'est pas affamé; qui nage, plonge et pêche fort adroitement les poissons de toute taille, vient à bout des phoques, happe les oiseaux pêcheurs quand il peut, et s'embarque sans difficultés sur une glace flottante, insouciant comme un artiste, pour voyager sur la haute mer. Il est pen de gens qui n'en aient vu dans les ménageries portatives, enfermés dans une cage; ce pauvre animal, qui aime tant le grand air, l'air piquant des plaines de glaces! On le reconnaît, dans sa prison, au mouvement continu de sa tête et de son cou, qu'il secoue d'une façon toute mélancolique, comme s'il voulait dire : « Il n'y a plus de bonheur pour moi sur la terre. »

On distingue aussi un ours gris, qui paraît jouer dans la famille onrsine le rôle de nos géans. Sa longueur est d'au moins huit pieds; il est féroce, et se défait facilement d'un bison. C'est un des animaux les plus redoutés du nord de l'Amérique; il inspire la plus grande terreur aux sauvages. On a consigné l'histoire d'un ours de cette espèce, qui, blessé à la fois par les coups de fusil de six chasseurs, les poursuivit néanmoins vers une rivière; qui, après avoir essayé de nouveau le feu de quatre d'entre eux, ne cessa de leur donner la chasse, et les forçant de se précipiter dans l'eau du sommet d'un escarpement de vingt pieds de hauteur, s'élança après eux, et s'appretait à faire un mauvais parti au plus trainard des quatre nageurs, si un de ceux qui étaient restés sur la rive ne lui eût traversé la tête d'un dernier coup de feu.

Mais, comme il a été dit plus haut, les ours les plus répandus, sont notre ours brun d'Europe et son compagnon l'ours noir d'Amérique. Celui qu'on chasse dans le Canada jouit d'une réputation assez avantageuse auprès des perruquiers, qui composent avec sa graisse une pommade estimée pour faire croître les cheveux : leur fourrure tient un rang distingué parmi les fourrures grossières. Les pieds d'ours constituent une friandise qui figure avec honneur sur les tables dans les pays septentrionaux. Les Tartares se régalaient en mêlant du miel avec la graisse crue qu'il retirent de cet animal; et dans le nord de l'Amérique, les habitans emploient à des usages domestiques l'huile et le saindoux qu'ils obtiennent dans leurs échanges avec les naturels.

La nourriture de l'ours est très variée, ce qui peut faire supposer chez lui une prédisposition naturelle à la civilisation; ainsi, il mange des racines, des fruits, des framboises, des châtaignes, et surtout le miel, qui l'affranchit si terriblement qu'il croque même les abeilles; il mange aussi des fourmis.

L'ours habite les hautes montagnes, mais c'est dans le nord surtout qu'on le rencontre à l'état le plus sauvage; là, il s'attaque volontiers à l'homme, et dévore un Islandais très promptement. Dans ces pays sa force est prodigieuse, bien qu'inférieure à celle de l'ours gris. Il peut marcher à l'aise sur ses pieds de derrière en portant de pesans fardeaux dans ses pattes de devant. On en a vu un qui traversait ainsi

un arbre formant un pont sur un torrent, et qui tenait un jeune cheval mort entre ses bras.



(Ours traversant un torrent.)

L'ours dans sa manière de combattre a quelque rapport avec la nôtre. Il se dresse sur ses pieds de derrière et assène des coups de poing, des gourmades d'importance, ne se servant presque jamais de ses dents; il paraît même certain que lorsqu'il est poussé à bout, il s'accule contre un rocher, et tient le chasseur en respect à l'aide de pierres qu'il lui lance avec raiden.

L'ours, quand il est pris jeune, est susceptible de recevoir une éducation assez brillante. Qui n'a pas vu la danse de l'ours? En Lithuanie, à Smorgonij, il y a même une sorte d'académie où ce docile quadrupède, enlevé tout mal léché à ses montagnes, reçoit les leçons des meilleurs instituteurs. On doit lui savoir d'autant meilleur gré de cette complaisance, qu'il se plait dans la solitude, et apprécie les lieux farouches. Le spleen paraît être son état habituel; car, pendant une partie de l'hiver, il se blottit sans provisions dans une caverne, où il partage son temps entre le plaisir de dormir et celui de lécher ses pieds, surtout la plante de ceux de devant, ce qui est assez original. On voit qu'il fait carême; mais il ne résisterait pas à un jeûne rigoureux, s'il n'avait pris la précaution de s'engraisser solidement dans l'arrière-saison; cette graisse lui suffit dans les temps de froidure et de repos. Après le carnaval vient la pénitence, voilà qui est fort juste.

L'homme qui est tout entier à son métier, s'il a du génie, devient un prodige; s'il n'en a point, une application opiniâtre l'élève au-dessus de la médiocrité.

DIDEROT, *Mélanges*.

Savoir et sentir, voilà toute l'éducation.

Corinne. MADAME DE STAEL.

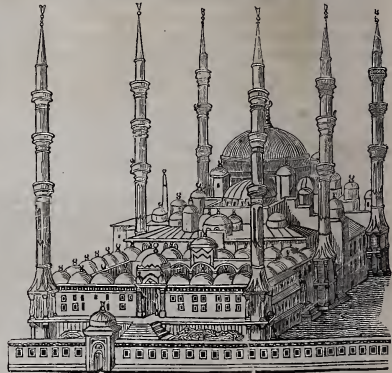
Que ta vie soit douce, simple, et que ton esprit soit dans les cieux! Imité l'alouette, qui pose humblement son nid près de la terre, sur quelques tiges de froment, et de cette modeste demeure s'élève en chantant vers le séjour de la lumière.

AUGUSTE LAFONTAINE.

MOSQUÉE D'ACHMET A CONSTANTINOPE.

Les Mosquées sont les temples des musulmans; les tourelles élancées qui s'élèvent à côté des dômes de ces édifices religieux se nomment *minarets* (en arabe *signal* ou *fanal*), et c'est du haut des galeries qui forment comme les anneaux de ces doigts qui montrent le ciel, suivant une expression de Wordsworth, que cinq fois par jour, la voix grave et mélancolique du *muezzin* fait entendre au loin *l'esann*, chant solennel qui appelle à prier Dieu, non seulement les fidèles croyans, mais toutes les nations de la terre.

Sainte-Sophie, à Constantinople, est la mosquée la plus célèbre, parce qu'elle a servi de type à toutes les autres: c'était dans l'origine une église chrétienne. Mais la mosquée du sultan Achmet I^{er} dont nous donnons le plan, pris à vue d'oiseau, est beaucoup plus remarquable. Ce monument, d'une magnificence merveilleuse, a été construit en 1610. Achmet était si impatient de le voir terminer, que, tous les vendredis, il travaillait lui-même avec les ouvriers. La mosquée est accompagnée de six minarets d'une extrême hauteur et d'une grande beauté; ils sont entourés de trois galeries dans le style maure, et terminés par des aiguilles. La grande cour d'entrée est environnée d'une colonnade en marbre et en porphyre. Au milieu de la cour est une fontaine de marbre; les portes en sont de cuivre travaillé. Intérieurement les murs sont peints à fresque; on y voit suspendues des tables dorées où sont des inscriptions arabes. Le dôme est supporté par quatre grands pilastres cannelés et partagés dans leur milieu par une astragale; quatre grands



(Mosquée d'Achmet.)

demi-dômes sont liés avec le dôme central, et dans les quatre coins de l'édifice il y a autant de petites coupoles; enfin les fenêtres sont faites de verres colorés en petit compartimens très riches, qui ne laissent pénétrer dans le temple qu'une transparence mystérieuse.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.
Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

LE BOA CONSTRICTOR.



(Le Boa constrictor.)

LE LAPIN ET LE BOA. — FESTIN DU BOA. — SA BEAUTÉ. —
ADORATION DU BOA EN DIVERS PAYS

Dans le dessin qui précède, la nature a été prise sur le fait, et reproduite par un artiste qui a vu le boa dans cette attitude pittoresque. Le serpent était sous un grillage; on lui avait jeté un lapin vers l'époque de son repas mensuel, et plusieurs jours s'étaient passés sans accident, de façon que le pauvre petit animal s'était familiarisé avec son ennemi. Tout-à-coup le monstre se dresse, ouvre sa gueule effroyable, et, prompt comme la foudre, se lance vers le lapin!... Puis... était-ce compassion, ou nonchalance d'un appétit mal éveillé? il recule, achève son bâillement énorme, et se rendort. Pauvre lapin! la mort vient de t'effleurer, et dans ton innocence tu recommences à jouer dans les replis écailleux de ton dangereux camarade; mais sa miséricorde ne durera qu'un jour, demain tu seras englouti sans remords.

Le singe, dans un coin du tableau, considère ce spectacle avec une face diabolique, comme s'il était le mauvais génie du lapin; il ricane à son aise parce qu'il est à l'abri; mais dans les forêts quelqu'un de sa famille fournit souvent aux frais du festin. Le boa atteint les branches les plus élevées, en roulant son corps autour de l'arbre avec autant de rapidité qu'une lianière se roule autour des cornes d'un taureau lorsqu'elle est armée de deux balles de plomb, et lancée avec

raideur. Les fleuves ne sont qu'un faible refuge contre le monstre, qui poursuit sa victime au milieu des ondes agitées.

Quand il lutte contre un ennemi digne de lui, il l'enveloppe dans mille nœuds, lui fait craquer les os avec un fracas retentissant, et l'étouffe. Il se roule ensuite avec sa proie contre un tronc d'arbre dont il se sert comme d'un levier pour triturer tout ensemble les os concassés et les chairs meurtries; il pétrit, il allonge cette masse informe, l'inonde de son infecte hève, et l'engloutit dans son gosier dilaté. Quelquefois le festin, trop considérable, ne peut être terminé en une séance; le boa n'avale alors, et ne digère que par parties, la gueule horriblement ouverte, et remplie d'une proie à demi dévorée, il demeure dans la torpeur pendant le pénible travail de sa digestion.

On peut suivre au travers de la peau du boa les cornes d'un animal englouti, qui parcourt toute la longueur du serpent, en marquant successivement sur son passage une hideuse tuméfaction.

Mais si le boa se présente ainsi sous une apparence horrible, il est superbe lorsque, plein d'une vie active, il parcourt la campagne. On le voit, en Afrique, s'avancer au milieu des herbes hautes et des broussailles, semblable à une gigantesque poutre qu'on remuerait avec vitesse; les plantes s'inclinent sur son passage, et laissent voir le sillon que traquent les ondulations de son corps; devant lui fuient des trou-

peaux de gazelles; et le seul moyen de se garantir de sa voracité est de mettre le feu aux herbes desséchées, pour se retrancher derrière le rempart d'un vaste incendie.

Le dessous de son ventre et de sa queue est protégé par une série de plaques transversales bordées des deux côtés par de grandes écailles hexagones; le dessus de son dos est parsemé de belles taches ovales, symétriquement rangées, tantôt d'un fauve doré, et quelquefois noires et rouges, bordées de blanc. D'espace en espace, resplendissent ces marques brillantes qui décoraient la queue du paon ou les ailes des beaux papillons, et qu'on a nommées des *yeux* parce qu'elles sont formées d'un point noir entouré d'un cercle plus ou moins foncé. Par-dessous sa couleur est cendrée ou jaunâtre, mouchetée de noir.

Sa tête est remarquable par sa forme, et ressemble à celle de chiens couchans : sa mâchoire, bien garnie de dents cruelles, est privée cependant des crochets à venin; ses vertèbres étant plus nombreuses que celles des autres reptiles; sa force de pression est comparativement plus grande.

C'est un consommateur vorace, qui dépeuple d'animaux le pays où il a fixé son séjour.

Les naturalistes l'ont appelé le Roi des serpens; les anciens Mexicains, saisis à sa vue d'une crainte religieuse, l'ont surnommé *Empereur*, et l'ont adoré comme ministre de la divinité; autour des temples; les monceaux de têtes et les ossements attestent le grand nombre de victimes humaines qu'on lui a offertes. En Afrique, on en a fait le Dieu lui-même; les Japonais, en Asie; se sont prosternés autrefois devant lui.

PROGRÈS DE LA MUSIQUE EN FRANCE.

HARMONIE. — LE PREMIER ORGUE.

LE DÉCHANT.

INVENTION DES SIGNES. — PREMIER DRAME MUSICAL.

FAITS GÉNÉRAUX.

REVUE DES PLUS CÉLÈBRES COMPOSITEURS DE FRANCE.

La musique, à proprement parler, n'existe que depuis la découverte de l'harmonie, que l'on peut définir : accord agréable de différens sons entendus en même temps. C'est à l'orgue que nous le devons. Le premier instrument de cette nature fut envoyé à Pépin, père de Charlemagne, en 757, par Constantin VI, empereur d'Orient. On s'en servit d'abord pour accompagner le chant à l'unisson; mais la possibilité de faire entendre plusieurs sons à la fois fit inventer une sorte d'harmonie pour accompagner le chant, que l'on appela *diaphonie*, *triphonie* et *tétrophonie* en Italie et en Allemagne, suivant qu'elle était à deux, trois ou quatre parties. Cet accompagnement grossier, et qui serait insupportable aujourd'hui, reçut en France le nom de *déchant*, et jouit long-temps d'une grande faveur. Ce n'est qu'au XVI^e siècle que de notables améliorations furent introduites dans l'harmonie. A cette époque, Francon, musicien flamand, conçut la division des temps musicaux, et inventa des signes pour la désigner. Ce perfectionnement immense fut adopté par les musiciens de tous les pays. Les instrumens anciens acquirent plus d'étendue et de perfection, de nouveaux instrumens furent inventés, des écoles de chant furent établies, et nos rois introduisirent d'heureuses réformes dans la musique de leurs chapelles.

Jusqu'à la fin du XVII^e siècle, on ne conçut guère en France d'autres musique de chant, outre celle d'église, que des *lays*, romances et chansons, d'abord à une, plus tard à deux, trois et quatre voix. Les plus fameux musiciens de France furent, au XIII^e siècle, Adam de la Halle, qui se distingua comme auteur de chansons et de motets à trois parties; au XV^e siècle,

Josquin Desprez, maître de chapelle de Louis XIII; au XVI^e siècle, Jean Mouton, maître de chapelle de François I^{er}; Albert, fameux joueur de luth; Clément Jannequin; Claude Goullin; Ducaurroy, maître de chapelle de Henri IV, et présumé l'auteur des airs de *Charmante Gabrielle*, *Vive Henri IV*, et de la plupart de nos Noëls; les frères Couperin, fameux organistes. Les instrumens le plus en usage au commencement du XVII^e siècle furent le luth, la viole, le violon et le clavecin.

On avait fait, en 1581, l'essai d'une espèce de drame musical pour les noces du duc de Joyeuse avec mademoiselle de Vaudemont. Cette pièce, composée par deux musiciens de la chambre de Henri III, nommés Baulieu et Salmon, reçut le nom de *Ballet comique de la Roynie*. On en a entendu plusieurs fragmens au concert historique donné à Paris l'année dernière par M. Félics. Cette pièce, exécutée par les plus grands seigneurs de la cour du roi, produisit une vive impression; cependant, pendant un siècle, personne n'imagina de tenter un second essai du même genre.

En 1671 un nouvel opéra intitulé *Pomone*, fait à l'instar des opéras italiens qui existaient déjà depuis un siècle, fut joué à Paris. Le public prit goût à ces sortes d'ouvrages; et Lulli, l'année suivante, commença à écrire pour l'opéra, où ses compositions occupèrent long-temps le premier rang. Lalande, à la même époque, fut un compositeur de musique d'église d'un rare mérite. La musique, alors protégée par la faveur royale, fit de très grands progrès sous le règne de Louis XIV; mais ces progrès étaient loin de ceux qu'elle faisait en Italie entre les mains de Carissimi, de Stradella, de Scarlatti, de Corelli, et d'une foule d'autres savans maîtres.

Après la mort de Lulli, la musique décurt sensiblement en France; l'art du chant devint faux, et la mélodie disparut sous les ornemens de mauvais goût dont les exécutans la surchargèrent. La musique était, en un mot, détestable, lorsque Rameau fit représenter à l'Opéra, en 1733, *Hippolyte et Aricie*; on y remarque une puissance d'harmonie supérieure à ce qu'avaient produit ses prédécesseurs. Il composa et fit exécuter, en dix-sept ans, vingt-deux ouvrages, parmi lesquels on distingue *Dardanus*, *Zoroastre*, et surtout *Castor et Pollux*; où l'on trouve des chœurs qui produiraient encore un grand effet. Mais si Rameau fut grand harmoniste, il faut avouer qu'il perfectionna peu les formes mélodiques : ce ne fut qu'en 1752, c'est-à-dire lorsque la première troupe de chanteurs italiens vint à Paris, que l'on commença à comprendre ce qu'elles pouvaient être. Il résulta de la comparaison du chant français avec le chant italien une guerre d'opinion qui fit éclore un nombre immense de brochures, parmi lesquelles on distingue celles de Rousseau, de Voisenon, de Grimm, de Cazotte. Le public se partagea; les Italiens furent renvoyés dans leur pays, puis rappelés. Enfin, après une longue guerre durant laquelle le goût et les progrès de la musique s'accrurent, le mérite des compositions de Pergolèse fut généralement reconnu; l'Opéra-Comique fut fondé, et joua d'abord des ouvrages traduits de l'italien, parmi lesquels la *Servante maîtresse* obtint un succès qui ne fut démenti à aucune de ses reprises. Duni, Philidor et Monsigny s'essayèrent dans ce genre, jouirent d'une grande vogue, et furent suivis de Grétry dont les succès prodigieux sont connus de tout le monde.

Tandis que la musique faisait ainsi des progrès à l'Opéra-Comique, le grand Opéra conservait fidèlement les antiques allures. Grétry enfin fut appelé de Vienne par Marie-Antoinette, donna en 1774 son *Iphigénie en Aulide*, et dès lors son empire fut établi. Il fit représenter successivement *Orphée*, *Alceste*, *Armide*, *Iphigénie en Tauride*, où l'on trouve un grand nombre de beautés du premier ordre, et qui eurent un immense succès. Les symphonistes et chanteurs, obligés

de travailler, firent de grands progrès. Piccini survint et établit avec Gluck une rivalité favorable à l'art. L'arrivée de Viotti en France, à cette époque, contribua beaucoup au progrès du violon; la musique instrumentale prit un immense développement. De nouveaux Bouffons vinrent en France en 1779, et firent entendre les meilleurs ouvrages de Cimarosa, Guglielmi, Sarti, Paësiello.

Cherubini, Méhul, Berton, Lesueur, introduisirent à l'Opéra-Comique une manière plus large et plus énergique dans leurs opéras des *Deux Journées*, *Joseph*, *Montano*, *la Caverne*, tandis que, dans des ouvrages à un ordre moins élevé, ils marchaient sur les traces de Grétry qu'ils parvenaient à surpasser. Dalayrac produisit un nombre infini de ces petits ouvrages, et Della Maria, dans le *Prisonnier*, laissa en mourant si jeune encore, un chef-d'œuvre de chant gracieux. Nicolo se distingua parmi tous ces maîtres par la suavité de ses mélodies tout italiennes, et Boieldieu, son égal, obtint plus qu'eux tous encore la faveur populaire. A l'Opéra, les auteurs qui suivirent Gluck obtinrent de grands succès sans le faire oublier; Sacchini, entre autres, donna des ouvrages où l'on trouva d'admirables chants, pleins d'une expression noble et touchante; son opéra d'*Oedipe* ne vieillira jamais. Spontini a donné au commencement de ce siècle deux chefs-d'œuvre: *La Vestale* et *Fernand-Cortez*.

Maintenant on distingue parmi les compositeurs qui travaillent pour l'Opéra-Comique, Auber, Halevi, Adam, Fétilis, et Hérold dont la perte récente afflige tous les amis de l'art. Rossini, Meyer-Beer et Auber occupent exclusivement la scène du grand Opéra; le premier a donné trois ouvrages qui seront en tous temps un objet d'admiration: *Le siège de Corinthe*, *Moïse* et *Guillaume Tell*. Parmi les opéras d'Auber, il faut distinguer la *Muette de Portici*, qui a joui d'un succès mérité. Meyer-Beer n'a encore composé pour l'Académie Royale de Musique qu'un ouvrage, *Robert-le-Diable*; cette composition, d'un ordre supérieur, ne sera sans doute pas la seule de cet auteur que nous applaudirons sur la première scène lyrique de France. Nous ajouterons en terminant que ces diverses compositions, d'une exécution fort difficile, ont étendu le domaine de l'art en forçant de nouveau les symphonistes et les chanteurs à travailler. Car c'est ainsi que le progrès des exécutants et le progrès de la musique se sont toujours aidés l'un l'autre, au moyen de cette heureuse et continuelle réaction qu'exercent tour à tour la pratique et la théorie dans les développemens successifs de tous les arts et de toutes les sciences.

HAUTEUR

DE QUELQUES MONUMENS REMARQUABLES.

	Mètres.	Pieds.
La plus haute des pyramides d'Égypte.	446	449
Le clocher de Strasbourg (<i>le Munster</i>), au-dessus du pavé.	442	437
La tour de Saint-Etienne de Vienne, en Autriche.	438	424
Notre-Dame d'Anvers.	456	420
La coupole de Saint-Pierre de Rome (au-dessus de la place).	452	406
La tour de Saint-Michel à Hambourg.	450	400
Clocher neuf de la cathédrale de Chartres.	425	378
La tour de Saint-Pierre, à Hambourg.	419	566
Tour de la cathédrale de Maïnes.	415	548
Clocher vieux de la cathédrale de Chartres.	414	542
Saint-Paul de Londres.	410	558
Le dôme de Milan (au-dessus de la place).	409	553
La tour des Asinelli, à Bologne.	407	529
La flèche des Invalides, à Paris (au-dessus du pavé).	405	525
la balustrade des tours de la cathédrale de Reims.	82	285

Le sommet du Panthéon (au-dessus du pavé).	79	243
La tour de Saint-Ouen de Rouen.	78	250
La mâture d'un vaisseau français de 120 canons, au-dessus de la quille.	73	222
La balustrade des tours de Notre-Dame de Paris.	66	203
Tour de la cathédrale de Troyes.	56	172
Colonne de la place Vendôme.	43	152

Du crédit particulier. — Les Égyptiens pouvaient emprunter de fortes sommes en déposant le cadavre de leur père entre les mains de leur créancier; et ils se couvraient d'infamie s'ils ne retiraient pas au bout d'un certain temps ce gage vénéré. — Dans le moyen âge on a mis sa monnaie en dépôt, et l'on a obtenu de l'or sur cette simple garantie. Monte jusqu'à la mort pour celui qui n'en a pas racheté sa monnaie. — Aujourd'hui il suffit de donner sa signature, c'est-à-dire de tracer quelques signes bizarres, et l'on est tout aussi engagé que l'était autrefois l'Égyptien, l'homme du moyen âge. On peut mesurer par ces faits le pas immense qu'a accompli la confiance parmi les hommes. Combien les sentimens d'honneur n'ont-ils pas fait de progrès, puisqu'une simple signature, si chétive en comparaison d'un gage religieux tel que le cadavre d'un père, lie invinciblement d'un bout du monde à l'autre un homme à un autre homme!!

MARINE.

CE QUE NOUS VOULONS FAIRE.

Dans le désir d'initier le public à une connaissance de la marine plus profonde que celle qui lui a été donnée par les romans, un ancien marin vient de publier trois volumes descriptifs, qu'il a eu l'art de faire lire aux gens du monde en mélangeant le langage du métier d'anecdotes intéressantes, et en produisant à l'appui d'une définition technique une scène maritime qui met en relief l'objet à faire connaître; mais cet ouvrage, qui remplit une partie du but que nous nous proposons, n'est point à la portée des bourses maigres, et n'a point de gravures: or, c'est par ce dernier point surtout que nous comptons nous rendre utiles; nos définitions seront en grande partie dans le dessin; c'est lui qui répondra des lacunes du texte, et qui remplacera la lecture chez ceux que la lecture fatigue; c'est lui qui mettra à la portée des petites bourses les choses que les descriptions ne sauraient rendre, ou dont l'explication demanderait trop de science.

DÉTAILS DU NAVIRE.

La gravure qui se trouve dans la page suivante représente une *corvette*, navire qui prend rang après la *frégate*, et n'en diffère guère que par les dimensions, qui a, comme elle, trois mâts et une *batterie* intérieure couverte.

Sur les bâtimens de guerre, on peint en blanc le pourtour extérieur de la *batterie*, tandis qu'on noircit les *mantellets*, espèce de volets qui ferment les embrasures des canons (ou *sabords*). Le long cordon blanc et noir qui en résulte forme la principale décoration de la *coque* du bâtiment; c'est une ceinture mouchetée qui le serre à la taille, et lui donne une physionomie plus dégagée. Les corsaires changent souvent leurs bariolages pour n'être pas reconnus; quelquefois ils peignent différemment leurs deux côtés, afin de mieux donner le change aux croiseurs.

Le mât presque horizontal qui s'élance en avant est le *beaupré*; dans les mauvais temps, lorsqu'on monte et qu'on descend de vague en vague, il plonge à chaque instant dans

la mer, et se relève aussitôt en secouant à droite et à gauche des nappes d'eau écumeuses.

Le *beaupré* joue un rôle capital dans les abordages ; on devine au premier coup d'œil qu'il va servir de pont-volant. En effet, celui qui veut tenter la fortune d'une lutte corps à corps essaie généralement d'engager dans ses propres *haubans* le *beaupré* de l'ennemi. Les *haubans* sont les gros cordages qui, partant de divers points du mât, vont se fixer aux deux bords extérieurs du navire ; ils servent d'échelles pour arriver en haut, mais leur fonction essentielle est d'appuyer le mât latéralement.

Lorsque le bâtiment abordé a son *beaupré* ainsi engagé, il se trouve dans une fâcheuse position, car ses canons sont gênés pour la direction du tir, tandis qu'il est traversé de tête en queue, dans toute la longueur de ses batteries, par les boulets de son ennemi qui lui enlèvent des files d'hommes ; il est canonné en *enfilade*.

L'imagination ferme les yeux devant les horribles scènes qui se passent alors sur le *beaupré*, pont étroit jeté au milieu de l'abîme ; des hommes s'y élancent et s'y choquent armés de haches, de sabres, de piques et de pistolets. Les haches surtout sont féroces à voir : tranchantes d'un côté, elles entaillent un homme et en détachent des tranches, comme elles feraient sauter des éclats d'une poutre ; terminées de l'autre en pic crochu et long, elles trouent les chairs et entrent dans les os, dans le crâne.

Le mât vertical que l'on voit à la suite du *beaupré* est le mât de *misaine*. La violence du vent a cassé celui-ci à sa partie supérieure. Vient ensuite le *grand mât* qui élève au-dessus de ses voisins sa tête pleine d'orgueil. Enfin le dernier s'appelle le mât d'*artimon* ; c'est celui qui se trouve dans le logement des officiers ; c'est le mât aristocrate.

Lorsqu'après un travail forcé on accorde à l'équipage une ration d'eau-de-vie : « *Passé derrière border l'artimon*, » commande le *maître*. Et la face du matelot devient jubilante, son cœur s'imbibe de joie ; il est ému, content de lui-même et de son commandant ; il plonge ses doigts dans sa bouche pour en retirer une chique précieuse, dont le parfum ternit celui de l'eau-de-vie ; il se mouche, il crache, il devient silencieux, et se prépare ainsi dévotement à vider le *boujaron*, mesure sobre et suffisante pour les liqueurs spiritueuses.

Il fait mauvais temps pour la corvette que représente la gravure ; elle est presque à *sec de voiles*, car si elle eût déployé sa *toile* devant la brise qui souffle, elle aurait cassé ses mâts sous la charge, ou bien elle aurait *chaviré*. Elle navigue à *la cape* sous le *petit foc* (voile triangulaire dont on voit la base s'élonger vers le milieu du *beaupré*, et dont le sommet se fixe sur un cordage amarré au mât de *misaine*).

La *cape* est une allure qu'on prend dans les mauvais temps ; elle a lieu sous des voilures diverses, mais on ne pourra expliquer nettement le principe sur lequel elle est fondée,



(Corvette à la cape sous le petit foc.)

qu'après avoir ajouté quelques notions élémentaires à celles que contient cet article : ce qui se fera dans les livraisons suivantes.

CATHÉDRALE DE ROUEN.

DIMENSIONS DE LA CATHÉDRALE. — LA TOUR DE BEURRE — LA CLOCHE GEORGES-D'AMBOISE. — INCENDIE DU 15 SEPTEMBRE 1822.

L'église cathédrale de Rouen, dont la fondation est très ancienne, n'a été entièrement achevée qu'au commencement



(Frontail de la cathédrale de Rouen.)

du XIII^e siècle, sous la direction de l'architecte Enguerrand. Depuis cette époque, des restaurations et des changements opérés au-dedans et au-dehors de cette basilique ont

singulièrement influé sur sa structure, qui est mixte, et participe des différens styles gothiques affectés aux momens des XIII^e, XIV^e, XV^e et XVI^e siècles.

La tour de Saint-Romain dont la base paraît remonter à des temps fort reculés, a deux cent trente pieds de hauteur. A l'opposite est une autre tour également haute, nommée Tour de Beurre, parce que, dit-on, elle fut bâtie des deniers payés par les habitans pour obtenir une dispense qui leur permit de faire usage de beurre pendant le carême. Dans cette tour était la fameuse cloche nommée *Georges-d'Amboise*, pesant trente-cinq mille livres, selon l'astronome Lalande. Le diamètre de cette cloche était de huit pieds trois pouces, selon le P. Mersenne, et la poire de son battant, qui pesait mille huit cent trente-huit livres, se voit encore à la porte d'un serrurier de Déville, près Rouen; elle a dix-sept pouces d'épaisseur. Elle fut fondue en 1501, et sonnée en volée, par seize hommes, le 16 février 1562. On prétend que cette cloche était la seconde de l'Europe : la plus grande, qui était à Moscon, ne fut jamais élevée de terre. La cloche *Georges-d'Amboise*, fêlée en 1786, lors de l'entrée de Louis XVI à Rouen, a été brisée pendant la révolution et convertie en monnaie.

Intérieurement, la longueur de l'église, depuis le grand portail jusqu'au fond de la chapelle de la Vierge, est de quatre cent huit pieds; cette chapelle en a quatre-vingt-huit, le chœur cent dix, et la nef deux cent dix. La largeur de la nef, sans y comprendre les sous-voûtes ou collatéraux, est de vingt-sept pieds, et la hauteur de quatre-vingt-quatre. Les collatéraux, y compris les chapelles, ont chacun vingt-huit pieds de large et quarante-deux pieds de haut. La croisée, depuis le portail des Libraires jusqu'à celui de la Calande, est longue de cent soixante-quatre pieds. A son centre se trouve la lanterne élevée de cent soixante pieds sous clef de voûte, et soutenue par quatre grands piliers, portant chacun trente-huit pieds de tour, et composés de trente colonnes, groupées en faisceaux. Il y en a encore trente-quatre autres principaux, savoir : dix de chaque côté de la nef, à neuf pieds six pouces de distance l'un de l'autre, et quatorze pour le chœur. Ceux-ci sont de figure ronde, et ont un peu moins de diamètre que les autres; en sorte que le chœur est d'environ quatre pieds plus large que la nef. Le vaisseau entier est éclairé par cent trente fenêtres.

En 1822, la foudre est tombée sur ce monument et en a incendié la flèche et les combles. Une notice fort remarquable a été publiée sur cet évènement par M. E.-H. Langlois.

Dans la soirée du samedi 44 septembre, dit cet écrivain, de fréquens éclairs sillonnaient l'horizon dans un ciel fort nébuleux, qui, malgré la fraîcheur de l'air, menaçait d'un prochain orage; pendant la nuit le tonnerre se fit même entendre dans l'éloignement; mais le matin suivant, à cinq

heures, au milieu d'une détonation épouvantable et d'une leur extraordinaire, la foudre vint frapper la pointe de la pyramide de Robert Bequet, et, la circonscrivant en spi-



(Vue de la cathédrale de Rouen.)

rale avec son impétuosité ordinaire, parut s'abimer dans la partie inférieure des colonnades.

L'incendie se manifesta d'abord vers la base de l'aiguille, et son foyer apparent produisait alors à peine à l'extérieur l'effet d'une petite lanterne.

Peu de momens après le coup de foudre, une foule innombrable d'oiseaux de nuit et de choucas ou corneilles de clocher s'échappèrent en grandes colonnes et en poussant de grands cris, par toutes les ouvertures des plombages et celles de la tour de pierre même.

La multitude des oiseaux qui avaient leur repaire dans ce clocher était si prodigieuse, que l'escalier de pierre qui conduisait à la flèche était dans sa partie la plus obscure encombré de leurs ossemens et de ceux dont les buses, les émouchets, etc., avaient fait leur proie. La charpente était en plusieurs endroits tapissée d'aïres et de nids, et les planchers et les enrayures regorgeaient de brindilles, de paille, de foin, de coton, de laine, et d'autres matières combustibles qui dûrent être allumées presque simultanément par la foudre.

Un vent frais soufflait du nord-est, et paraissait acquiescer à une certaine élévation un cours plus rapide.

Cependant le tocsin avertissait de toutes parts les habitans de Rouen du danger de leur métropole. Mais les progrès de l'embrasement, la hauteur immense du foyer, l'impossibilité

d'y faire promptement et sûrement arriver des secours, la pyramide vomissant déjà de toutes parts de longs jets de flammes parmi des tourbillons de fumée que l'oxide des plombs en fusion colorait d'un vert livide; tout forçait les assistans à rester, malgré leur vive impatience, spectateurs oisifs de ce déplorable évènement.

A sept heures, la flèche entière, longue de cent huit pieds, se renversa vers le sud-ouest, point de son inclinaison naturelle, et, s'arrachant de sa base, tomba sur l'angle de la tour de la Calende, y resta suspendue deux ou trois secondes, puis écrasa une maison de fond en comble avec un fracas épouvantable.

L'incendie présentait alors le plus formidable spectacle, car, à peine cette partie culminante de la pyramide était-elle tombée, que, dégagées d'un obstacle qui réprimait aussi l'action de l'air, les flammes se déployèrent avec la plus grande fureur; les galeries se déchirèrent, les colonnes armées de fer, les arcades tout entières se détachèrent de toutes parts, l'œil s'égarait dans leurs traces enflammées; les voûtes du temple, accablées sous cette grêle horrible, simulaient par leurs mugissemens redoublés le bruit d'une violente canonnade. Entre huit et neuf heures enfin, il ne restait plus rien au-dessus de la tour de pierre qu'un immense bûcher, au milieu duquel bouillonnaient des torrens de métal que les gargouilles vomissaient en ardentes cascades.

Les débris enflammés de la pyramide, qui s'étaient dans leur chute arrêtés sur les galeries et sur les combles de la croisée, avaient propagé l'incendie vers les autres points de ce grand monument, et les flammes dévorait avec une telle activité les charpentes des combles, que, vers neuf heures, le toit tout entier du chœur et ceux de la croisée s'éroulèrent avec le tiers de celui de la nef.

Le pinceau le plus exercé ne rendrait que faiblement les effets terribles dont la principale crise de ce nouvel embrasement fut accompagnée. Dès que le toit du rond-point se fut éroulé sur son centre, une gerbe de flammes dont la base occupait tout le diamètre des voûtes, jaillit dans les airs à une hauteur prodigieuse, à travers une immense colonne de fumée qui s'élevait vers le zénith en roulant des milliers de spirales des couleurs les plus variées. On y voyait tantôt confondus, tantôt successivement dominans, le vert, l'amarante, le jaune le plus brillant et le noir le plus sombre. Cet affreux et magnifique spectacle se détachait, ainsi que le foyer supérieur de la pyramide, sur un ciel d'un ton d'ardoise dont l'obscurité ajoutait à l'éclat pétillant des feux de l'incendie.

On ne parvint qu'après plusieurs jours à réprimer entièrement l'incendie et à assurer la conservation du corps mutilé d'un des plus beaux édifices gothiques de l'Europe.

Depuis cette catastrophe, la ville était en quelque sorte défigurée; elle avait perdu un de ses traits les plus caractéristiques. La proposition de rétablir l'aiguille détruite a été adoptée par le conseil municipal, et M. Alavoine, architecte d'un talent très remarquable, a soumis un plan de reconstruction dont l'exécution est déjà très avancée. L'aiguille sera composée de pièces de fonte sorties des fourneaux de MM. Roi et Duval, à Conches (Eure), entre Breteuil et Evreux.

TEMPS EMPLOYÉ POUR PAYER LES IMPOTS

EN ANGLETERRE ET EN FRANCE.

Le revenu total des Iles Britanniques, sans leurs colonies, est estimé à 8 milliards de francs par leurs économistes. Les impôts levés pour les besoins de l'Etat sont de 4 milliard 600 millions; les taxes locales, en y comprenant celles des pauvres, se montent à 400 millions, ce qui fait 2 milliards que les contribuables anglais doivent fournir. Si un homme, terme moyen, ne peut travailler que huit heures par jour

en raison des maladies ou autres motifs, il en résulte que sur ces huit heures, deux lui sont nécessaires pour payer les contributions, puisqu'il donne le quart de son revenu au collecteur.

La France, qui produit annuellement 9 milliards, paye un budget de 4 milliard 200 millions, qui forme, avec 500 millions de taxes locales, un total de 4,500 millions. En supposant qu'un Français travaille autant qu'un Anglais, c'est-à-dire huit heures par jour, il n'a qu'un sixième de son temps, ou une heure et vingt minutes, journellement employé pour satisfaire le fisc.

Ainsi, pour acquitter les taxes, l'Anglais travaille deux heures, et le Français seulement un peu plus de moitié, ou une heure et vingt minutes.

Il est vrai que l'Angleterre a, pour payer des sommes si énormes, des facilités que nous n'avons pas. Elle fait un commerce considérable avec le monde entier, elle possède des colonies qui lui donnent de grands bénéfices; elle connaît mieux que nous le système des banques et l'emploi des machines si favorables à la production; mais il faut ajouter qu'elle entretient largement un clergé très dispendieux, et qu'elle est obligée de soutenir l'opulence de sa fastueuse aristocratie, qui, en se chargeant de la gouverner, ne lui rapporte probablement pas tout ce qu'elle lui coûte.

CRIME

INSPIRÉ PAR UN SENTIMENT DE CHARITÉ AU XIV^e SIÈCLE.

On attribue le trait suivant à une princesse de Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne, qui mourut vers 1350, et qui s'occupait constamment des pauvres et des mendians avec une active sollicitude. Douée d'une sensibilité profonde, elle ne pouvait voir souffrir un malheureux sans chercher à le secourir. Plus d'une fois elle compromit sa fortune, et s'endetta pour distribuer des aumônes aux pauvres qui, de tous les points de la France, arrivaient pour prendre part à ses libéralités; et à l'exemple du bon roi Robert, elle était toujours suivie par six ou sept cents mendians qu'elle nourrissait, qu'elle habillait, et qui l'accompagnaient dans tous ses voyages. Or, suivant l'historien Gellut, qui nous a conservé ces détails, « il plut à Dieu envoyer une très âpre famine en Bourgogne, de sorte que l'on entendait par les rues pitieux plaintes, piteuses lamentations, et petits enfans crier : *Je me meurs de faim.* » L'hiver était d'ailleurs des plus rigoureux, et le froid faisait périr presque autant de pauvres que le défaut de nourriture. On conçoit sans peine combien le cortège ordinaire de la princesse de Mahaut avait dû augmenter. Plus d'un millier de mendians l'avaient accompagnée, cette année, au village de la Châtellenat, sur Artois, où elle faisait volontiers sa demeure; et là, elle fournissait généralement à tous leurs besoins. Mais quand toutes ses ressources furent épuisées; quand elle se vit elle-même sur le point de manquer de pain; quand il ne restait plus ni une pièce d'or dans ses coffres, ni un joyau dans son écrin; après avoir versé d'abondantes larmes, voici le moyen dont elle s'avisait pour ne pas abandonner tant de malheureux au triste sort qui les attendait *en temps de si grande et si étrange famine.*

Un soir, elle les fit tous enserrer dans une de ses granges; elle fit fermer les portes avec soin; et quand elle jugea que tout le monde était bien endormi, elle ordonna que le fen fit mis en la grange, ce qui fut fait ainsi; et pas un ne put échapper. L'historien, après avoir raconté ce fait, qui du reste ne paraît pas étonner, se borne à dire : « O cruelle pitié et douceur amère, qui porte avec soi la cruauté des » plus barbares que l'on puisse trouver! O miséricorde immense! » Seulement, il ne dit pas si la princesse de Mahaut avait à sa suite, l'année suivante, une aussi nombreuse clientèle.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Morts célèbres. — Combat. — Supplice.

16 Février 1740. — Mort de Fléchier, historien et auteur de plusieurs oraisons funèbres remarquables, entre autres celle de Turenne. Il était fils d'un marchand de chandelle. Un gentilhomme lui ayant fait sentir un jour qu'il était parvenu de bien loin au siège épiscopal : — « Avec cette manière » de penser, lui répondit Fléchier, je crains que si vous étiez » né ce que je fus, vous n'eussiez toujours fait que des chaudières. »

16 Février 1722. — Elargissement des grands chemins de France, et plantation d'arbres des deux côtés.

17 Février 1524. — Le comte de Saint-Vallier, père de Diane de Poitiers, condamné à perdre la tête, reçoit sa grâce sur l'échafaud. La frayeur l'avait déjà frappé de mort. Il est pris d'une violente fièvre, et cesse de vivre en quelques instans. Cet événement a donné lieu à un proverbe : *la peur de Saint-Vallier*. Un des premiers poètes de notre temps, M. Victor Hugo, a mis en scène le comte de Saint-Vallier, qu'il suppose avoir survécu à sa grâce, et être venu reprocher en pleine cour à François I^{er} de ne l'avoir sauvé de la mort que pour déshonorer sa fille. Il a placé dans la bouche du vieillard ces vers :

Oh! mon seigneur le roi, puisqu'ainsi l'on vous nomme,
Croyez-vous qu'un chrétien, un comte, un gentilhomme,
Soit moins décapité, répondez, mon seigneur,
Quand, au lieu de la tête, il lui manque l'honneur?...
... Vous êtes roi, moi père, et l'âge vaut le trône.
Nous avons tous les deux au front une couronne
Où nul ne doit lever des regards insolens,
Vous de fleurs-de-lis d'or, et moi de cheveux blancs.
Roi, quand un sacrilège ose insulter la vôtre,
C'est vous qui la vengez; — c'est Dieu qui venge l'autre!

17 Février 1694. — Mort de madame Deshoulières, auteur de poésies d'une douce naïveté qu'on lit toujours avec plaisir.

18 Février 1429. — Journée des harengs. C'est le nom que l'histoire a conservé à un combat livré près d'Orléans par les Anglais, qui assiégeaient cette ville, contre les Français, qui voulaient y faire entrer un convoi de harengs et d'autres provisions de carême. Le comte Dunois fut blessé, et les Anglais, ce jour-là, eurent l'avantage; mais ils furent forcés de lever le siège le 8 mai suivant.

18 Février 1546. — Mort de Martin Luther, moine augustin, né dans le comté de Mansfeld, le 10 novembre 1483, d'un père forgeron. Luther a donné le signal de cette grande réforme religieuse du xvi^e siècle qui a séparé de l'Eglise romaine une partie de l'Europe, et a préparé les esprits à la philosophie du xviii^e siècle. Ses écrits avaient été anathématisés par le pape Léon X dans une bulle du 20 juin 1520. Luther fit brûler la bulle du papé sur la place publique de Wittemberg. On appela d'abord ses partisans *luthériens*; devenus plus nombreux, ils reçurent le nom général de *protestans*, pour avoir protesté contre le décret de la diète de Spire, qui ordonnait de rester dans la foi catholique.

Charles-Quint voulut s'opposer par la force aux progrès du protestantisme; cependant il y eut une époque où il accorda la liberté de religion aux protestans. Ce fut dans la diète de Nuremberg, en 1552.

19 Février 1800. — Bonaparte établit sa résidence au Château des Tuileries.

20 Février 1655. — La première pierre de l'église Saint-Sulpice à Paris est posée par la reine Anne d'Autriche.

20 Février 1684. — Le *Pont Royal*, nommé alors le *Pont Rouge*, et pendant la révolution et l'empire le *Pont des Tuileries*, est emporté par les grands eaux. L'année suivante on le rebâtit en pierre d'après les dessins d'un frère dominicain. Sa longueur est de 72 toises et sa largeur de 8.

21 Février 1677. — Mort de Spinoza, l'un des plus grands génies des temps modernes, né à Amsterdam d'un marchand juif portugais. Il vécut long-temps à La Haye, chez des pauvres gens. Il avait appris, pour gagner sa nourriture, à polir des verres de lunette, et il était devenu dans cette partie un ouvrier très habile et très renommé. Il faisait aussi à la plume des portraits, des figures de fantaisie, et se présentait quelquefois lui-même sous le costume de Masaniello. Sa dépense pour chaque jour ne s'élevait presque jamais à plus de cinq à six sous, tant il vivait sobrement. Il était en correspondance avec un grand nombre d'hommes célèbres. Un de ses amis, étant mort sans enfans, lui légua toute sa fortune, qui était immense; mais Spinoza refusa d'accepter ce legs, et restitua la succession à des parens éloignés de son ami.

La plus grande partie des œuvres de Spinoza, écrites en latin, n'est pas encore traduite en français. L'accusation d'athéisme portée contre lui est fautive : Spinoza croyait en Dieu.

22 Février 1680. — La Voisin et ses complices sont brûlés en place de Grève. Cette malheureuse s'était associée à une autre femme, la Vigoureux, et à un ecclésiastique nommé Lesage, pour vendre des poisons composés par l'Italien Exili. Ces poisons sont devenus célèbres sous le nom de *Poudre de succession*. Un nombre extraordinaire de morts subites dans Paris jetait depuis long-temps l'épouvante dans les esprits : on établit, à l'Arsenal, en 1680, pour rechercher les auteurs de ces crimes, la Chambre des poisons. Après de longues instructions, la Voisin et ses complices furent convaincus d'avoir vendu ces poisons. Leur procès, qui dura quatorze mois, fit sur le public une impression bien plus horrible que de notre temps le procès de Fualdès; des personnages distingués de la cour y furent gravement compromis, entre autres deux nièces du cardinal Mazarin, la duchesse de Bouillon, la comtesse de Soissons, mère du prince Eugène, et même l'illustre maréchal de Luxembourg, qui demeura quelques mois en prison. Toute la faute de ces personnes parait n'avoir été toutefois qu'une curiosité fâcheuse qui les avait conduites à consulter la Voisin comme devineresse.

22 Février 1751. — Mort de Ruysch, célèbre anatomiste, né à La Haye en 1658; il avait trouvé le moyen de conserver les corps morts avec toute l'apparence de la vie, sans dessèchement apparent, sans ride, avec un teint fleuri et des membres souples, en sorte qu'ils ne paraissent qu'endormis. Le czar Pierre lui acheta son cabinet en 1717.

AGRICULTURE.

CHARRUES PRIMITIVES. — CHARRUE PERFECTIONNÉE.

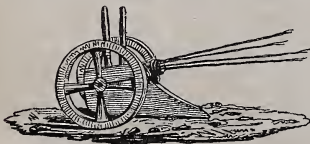
Les modifications qu'a subies la charrue en divers temps et en divers lieux sont intimement liées aux progrès qu'a faits l'agriculture elle-même. Il y a, en effet, entre le rameau d'arbre ou le crochet de bois grossièrement façonné avec lequel les indigènes de l'Amérique rement à peine la terre (fig. 4), et les machines compliquées auxquelles les cultiva-

teurs de l'Europe actuelle ajoutent sans cesse de nouvelles pièces, la même différence qu'entre les produits que les uns et les autres savent obtenir de la terre. Aussi, de même que l'art agricole avance lentement vers la perfection, de même les outils qui servent aux travaux des champs ne modifient leur structure qu'à de longs intervalles : il s'est écoulé bien des siècles avant qu'on adaptât à l'informe crochet de bois une pointe ou une armure en fer qui s'usait moins rapidement, et qui lui donnât plus de solidité sous un moindre volume. Il fallait qu'on eût, auparavant, découvert les précieuses propriétés des métaux, et appris à distinguer ces métaux eux-mêmes au milieu des substances qui en masquent ou en changent l'aspect, à les fondre et à les travailler. Il est donc certain que les hommes, avant d'appliquer le fer à la culture, avaient déjà poussé un peu loin certaines professions industrielles ; et quand on songe aux ressources qu'ils trouvaient pour leur subsistance dans les fruits spontanés d'un sol vierge encore, dans le soin des troupeaux, la pêche et la chasse, on admettra sans peine qu'ils n'ont délaissé que tard les mœurs patriarcales et nomades, pour les habitudes sédentaires que suppose la vie industrielle et agricole.



(Charrue des Sauvages.)

Tout nous porte à croire que long-temps on se contenta du soc en fer adapté à une espèce de crochet, et que là seulement où la population prit beaucoup d'accroissement, on songea à rendre cet informe instrument plus commode, et aussi plus susceptible d'exécuter un travail régulier. Ce fut cette dernière considération qui y fit ajouter des roues dont un ancien monument grec nous représente la première application à la charrue (fig. 2). Mais comme, avec un peu d'adresse, le laboureur peut tracer un sillon uniforme sans appuyer son instrument sur des roues, on ne sentit pas partout le besoin de cette complication, et l'airain chez les Romains, ainsi que chez bien d'autres peuples tant anciens que modernes, y resta étranger. Auparavant, et plus généralement, on avait trouvé l'usage d'un *manche*, soit simple, soit bifurqué, au moyen duquel le conducteur pût diriger la charrue, et la faire pénétrer à différentes profondeurs. Quant à la *haie*,



(Charrue grecque.)

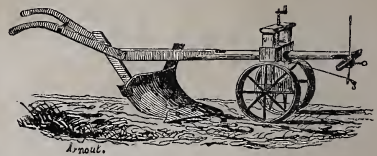
qu'on appelle aussi *âge*, *flèche*, *perche*, etc., et à l'extrémité antérieure de laquelle on attelle les animaux, elle n'est que le côté supérieur du crochet prolongé pour leur donner plus de liberté dans leurs mouvemens, et affaiblir l'effet de leurs saccades. Une fois la perche prolongée, et elle le fut vraisemblablement de bonne heure, il fut facile de la faire traverser par un *couteau* ou *coutre* qui précéderait le soc, et fendit la terre que celui-ci devait soulever. On dut aussi être conduit assez tôt à la forme triangulaire qu'ont généralement les socs ; le fer dont les guerriers munissaient le bout de leur

lance en donne l'idée (fig. 3). Mais on n'a imaginé que fort tard cette pièce latérale qui renverse sur le côté la terre soulevée par le soc, et qu'on nomme *oreille*, *versoir*, *épaulard* ;



(Charrue romaine.)

c'est même de nos jours seulement qu'on s'est avisé de lui donner une courbure particulière, au lieu de lui laisser la forme d'un plan qui se dirige tout droit en arrière en s'écartant du corps de la charrue. Enfin, à plus forte raison, n'a-t-on pu inventer que récemment, soit le *régulateur* ou *crémaillère* en fer, qui, suivant qu'on fait passer la corde d'attelage par telle ou telle de ses entailles, change la direction du soc, soit la réunion de plusieurs socs placés sur la même ligne ou sur des plans différens, soit le double versoir ou le versoir mobile, c'est-à-dire susceptible d'être adapté alternativement aux deux côtés de la charrue, etc. A chaque instant, et dans tous les pays, on fait subir des modifications à la machine agricole par excellence ; on cherche surtout à remplacer, dans sa construction, le bois par le fer, qui, en Angleterre, commence à y être exclusivement employé. On s'occupe aussi des moyens d'y appliquer un moteur qui a opéré des prodiges dans l'industrie manufacturière, je veux parler de la puissance mécanique de la vapeur d'eau : si l'on y parvient, et ce sujet de recherches a été mis au concours chez nos voisins, il en résultera pour l'agriculture une révolution comparable à celle qui s'y accomplit depuis l'introduction des assolemens.



(Charrue perfectionnée.)

Terminons par quelques mots sur la charrue perfectionnée par M. Rosé, et représentée par la fig. 4. Ce qui la caractérise, c'est un corps en fonte formé de trois pièces seulement : le soc, le versoir et le sep, combinés suivant certains principes de mécanique. Elle peut fonctionner avec ou sans avant-train. Lorsqu'elle est montée sur des roues, on règle le degré de profondeur où l'on veut faire entrer le soc dans la terre, au moyen d'une sellette sur laquelle repose la haie, et qui se lève ou se baisse par l'effet d'une vis verticale ; si au contraire on l'emploie sans avant-train, on donne le degré d'entrée convenable en faisant tourner une autre vis placée à l'extrémité antérieure de l'*âge*, et qui fait monter ou descendre une tringle en fer terminée en bas par un crochet auquel s'attache la corde d'attelage. Cette charrue a déjà été éprouvée dans différens concours où elle a remporté onze fois le prix ; aussi plusieurs cultivateurs l'ont-ils déjà adoptée.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombar, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombar, n° 30

LE BOUCLIER D'ACHILLE.



(Le Bouclier d'Achille, d'après le texte grec.)

La description du bouclier d'Achille, qui facilite beaucoup l'étude des mœurs primitives de l'antiquité grecque, se trouve dans le poème le plus célèbre d'Homère, l'*Illiade*. — Les savans doutent si jamais ce bouclier a été réellement exécuté par quelque artiste, ou s'il n'a existé que dans l'imagination du poète; aussi c'est seulement d'après le texte grec que M. Quatremère de Quincy a inventé le dessin que nous avons reproduit. Boivin, membre de l'Académie des belles-lettres, mort à Paris en 1726, avait déjà conçu et proposé un dessin de ce genre, mais il n'était pas parvenu à rendre si complètement les détails du passage d'Homère.

DESCRIPTION. — CHANT XVIII^e DE L'*ILIADÉ*.

(Traduction de M. Dugas-Montbel.)

Vulcain jette dans un brasier l'impenétrable airain, l'étain, l'argent, et l'or précieux; il place ensuite sur un tronc l'énorme enclume; d'une main il saisit un lourd marteau, et de l'autre ses fortes tenailles.

Il fait d'abord un bouclier large et solide, où il déploie toute son adresse, l'environne de trois cercles radieux, auxquels est suspendu le baudrier d'argent; cinq lames épaisses forment ce bouclier; sur la surface, Vulcain, avec une divine intelligence, trace mille tableaux variés.

Dans le milieu, il représente la terre, les cieux, la mer, le soleil infatigable, la lune dans son plus bel éclat, et tous les astres dont se couronne le ciel; les Pléiades, les Ilyades, le brillant Orion, l'Ourse, qu'on appelle aussi le Chariot, qui tourne toujours aux mêmes lieux en regardant l'Orion, et qui, seule de toutes les constellations, ne se plonge point dans les flots de l'Océan.

Sur les bords, il représente deux villes remplies de citoyens : dans l'une on célèbre des fêtes nuptiales et des festins splendides; on conduit, de leurs demeures, les épouses par la ville, à la clarté des flambeaux. Tout retentit des chants d'hyménée; les jeunes gens forment en rond les chœurs des danses; parmi eux les flûtes et les lyres unissent leurs sons mélodieux, et les femmes, debout devant leurs portiques, admirent ces fêtes. Près de là, le peuple est assemblé dans une place publique où s'élèvent de vifs débats : deux hommes plaident avec chaleur pour la rançon d'un meurtre; l'un affirme qu'il a payé toute la somme, l'autre nie l'avoir reçue; tous les deux produisent des témoins pour obtenir le succès. Les citoyens applaudissent, chacun à ses partisans; les hérauts apaisent le peuple, et les vieillards, dans une enceinte sacrée, sont assis sur des pierres que le temps a polies. Les hérauts à la voix retentissante tiennent

un sceptre dans leurs mains, et le remettent aux plaideurs quand ils se lèvent pour défendre leur cause tour à tour. Au milieu de l'assemblée sont deux talens d'or, réservés à celui qui aura prononcé un jugement équitable.

Sous les remparts de l'autre ville paraissent deux armées resplendissantes d'airain. Réunies dans le conseil, elles agitent deux avis différens; les uns veulent détruire cette cité charmante, et les autres diviser également les trésors qu'elle renferme. Les assiégés, loin de réaliser cet espoir, dressent de secrètes embûches; ils confient la garde des murs à leurs épouses chéries, à leurs jeunes enfans, aux hommes que recient la vieillesse, et sortent de la ville. A leurs têtes on voit Mars et la fière Pallas, d'or tous les deux, et revêtus de tuniques d'or; grands, superbes, et armés comme il convient à des divinités; tous deux répandent une vive lumière; les autres guerriers sont d'une taille bien moins élevée. Ils arrivent enfin dans un lieu propre à l'embuscade, sur les bords d'un fleuve où les troupeaux ont coutume de se désaltérer; c'est là qu'ils se cachent, couverts de l'airain étincelant; loin d'eux ils placent deux sentinelles pour épier l'instinct où paraîtront les brebis et les bœufs aux cornes recourbées. Bientôt les troupeaux arrivent conduits par deux bergers, qui, charmés au son de leur flûte champêtre, ne soupçonnaient aucune embûche. A cette vue, les guerriers se précipitent, enlèvent les bœufs, les riches troupeaux de blanches brebis, et immolent les pasteurs. Cependant les ennemis assis dans l'assemblée entendent le tumulte qui s'élève autour de leurs troupeaux; ils montent sur leurs chars, s'élancent, et arrivent en un instant. On combat avec fureur sur les rives du fleuve, et les guerriers se déchirent de leurs lances aiguës. Parmi eux éclate la discorde et le carnage; l'impitoyable destinée, tantôt saisit un héros blessé qui respire encore, ou celui que le fer n'a pas atteint; tantôt tire un cadavre à travers les batailles; la robe qui couvre ses épaules est souillée du sang des mortels. Ils se pressent, ils combattent comme des hommes vivans, et tous à l'envi entraînent les corps des soldats immolés.

Ici, Vulcain trace une vaste plaine, terrain gras et fertile que le soc a retourné trois fois; de nombreux laboureurs hâtent les couples dociles; vont et reviennent sans cesse. Lorsqu'ils touchent à l'extrémité du champ, un serviteur met entre leurs mains une coupe pleine d'un vin délectable; ils reprennent ensuite la charrue, impatient d'arriver au terme du fertile sillon. Quoiqu'elle soit d'or, la terre se noircit derrière eux, comme en un champ nouvellement labouré; un dieu exécute ce prodige.

Là, il grave aussi une terre couverte de riches épis, que moissonnent des ouvriers armés de faucilles tranchantes. Le long des sillons les javelles nombreuses tombent sur la terre; on resserre les gerbes dans des liens, et trois hommes les réunissent en monceaux. Derrière eux, les enfans sans cesse leur présentent ces gerbes qu'ils apportent dans leurs bras. Le roi de ces champs, au milieu des moissonneurs, tient son sceptre en silence; et, debout, à la vue de ses génèrets, goûte une douce joie dans son cœur. Les hérauts, à l'écart, dressent le festin à l'ombre d'un chêne; ils accourent après avoir immolé un grand taureau, et les femmes préparent avec abondance la blanche farine pour le repas des moissonneurs.

Il représente ensuite une vigne magnifique, dont les rameaux d'or sont chargés de raisins; les grappes pourprées brillent à travers le feuillage; elle est soutenue par des pieux d'argent. Il trace à l'entour un fossé d'un métal bleuté et une baie d'étain; il ne laisse au milieu de la vigne qu'un seul sentier où passent les ouvriers qui travaillent aux vendanges. Les jeunes gens et les vierges, animés d'une joie vive, portent dans des corbeilles de jonc ce fruit délectable. Parmi eux est un enfant, qui, avec douceur, fait retentir

une lyre mélodieuse, et le son des cordes s'unit à sa voix encore tendre; les travailleurs répondent par des chants à ses divins accords, le suivent, et de leurs pieds frappent la terre en cadence.

Près de là est un troupeau de bœufs au front superbe, et formés d'or et d'étain; ils sortent en mugissant de l'étable, et se rendent aux pâturages, près d'un fleuve retentissant, dont le rapide cours est bordé de roseaux; quatre bergers d'or les conduisent, et sont suivis par neuf chiens aux pieds agiles. Tout-à-coup, deux lions furieux fondent sur les premiers rangs des génisses, et saisissent un taureau, qui pousse d'affreux beuglemens. Les chiens et les pasteurs volent à son secours; mais les lions déchirent leur proie, se repaissent de son sang et de ses entrailles; les bergers les poursuivent en vain, et en vain excitent leurs chiens vigoureux: ceux-ci n'osent attaquer les lions; ils aboient auprès d'eux, mais évitent leur courroux.

Dans un vallon délicieux, l'illustre Vulcain représente un immense pâturage de blanches brebis. Là sont aussi des étables, des parcs, et des cabanes couvertes de leur toit.

Le dieu grave encore sur ce bouclier une danse semblable à celle que, dans la fertile Gnosse, inventa Dédale pour Ariane à la blonde chevelure. Là, de jeunes hommes et des vierges charmantes forment des danses en se tenant par la main; celles-ci sont couvertes de voiles légers; ceux-là de tuniques élégantes qui brillent d'un doux éclat. Les jeunes filles sont couronnées de fraîches guirlandes; les hommes portent des glaives suspendus à un baudrier d'argent. Tantôt, d'un pied docile, ils tournent en rond aussi vite que la roue lorsque le potier essaie si elle volc aisément pour seconder l'adresse de ses mains; tantôt ils rompent le cercle, et dansent par groupes qui se succèdent tour à tour. La foule enchantée admire ces œuvres pleines de charmes; parmi eux un homme, en s'accompagnant de la lyre, chante les hymnes des Dieux; là, paraissent aussi deux sauteurs habiles; ils conduisent les danses, et font mille tours variés au sein de l'assemblée.

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT DES PETITS MÉTIERS DANS PARIS.

*Le cordonnier en vieux. — Le chiffonnier.
— La marchande de friture.*

Lorsqu'un paysan breton a prélevé, sur le prix de son travail de 565 jours, ce qu'il doit aux impôts, il ne lui reste que 20 francs au plus à dépenser pendant toute l'année pour se nourrir et se vêtir.

« Vingt francs ! s'écriait l'écrivain qui établissait dernièrement ce fait sur des calculs rigoureux; vingt francs ! c'est ce que coûte un diner d'une heure chez les Frères Provençaux ! »

« Vingt francs ! peuvent dire de leur côté ceux que les circonstances ont amenés à connaître dans les détails intimes de leurs mœurs les plus pauvres habitans de la capitale; vingt francs ! c'est juste la somme nécessaire aux frais d'établissement les plus considérables de chacun des petits commerces, des petites professions qui font vivre presque un huitième de la population de Paris. »

A Paris, en effet, il est une classe laborieuse d'hommes et de femmes, vieillards, jeunes filles, enfans, dont toute l'existence repose uniquement sur un gain quotidien qui ne s'élève pas toujours à dix sous, et qui atteint rarement trente sous.

Encore leur faut-il, au commencement, des instrumens de travail, un capital, un fonds, qu'ils perdent parfois en

quelques journées; car ils sont exposés, aussi bien que les grands commerçans, aux faillites. Il suffit, pour consommer leur ruine, d'une maladie qui a duré plus d'une semaine; d'une amende que par imprudence ils ont encourue; d'une partie de plaisir qui a commencé trop tôt le dimanche et a fini trop tard le lundi; ou même d'un prêt généreux à quelque malheureux plus malheureux qu'eux-mêmes, et qu'ils n'ont pu secourir qu'en engageant au Mont-de-Piété tout ce qu'ils possédaient.

A défaut d'outils, de marchandises ou de provisions, ils seraient réduits à la mendicité; mais, habitués au travail et à une sorte d'indépendance au milieu de cette grande ville, dont ils sont les habitans nomades, ils ne se résigneraient qu'à la dernière extrémité à vivre d'aumônes; ils préfèrent emprunter à de pauvres gens qu'ils ont peut-être aidés autrefois, ou, s'ils demandent à des personnes riches de leur connaissance, c'est à titre d'avance seulement; ils exigent même souvent alors qu'on aille acheter avec eux les objets qui leur sont nécessaires pour travailler, soit qu'ils ne veuillent pas être soupçonnés d'un mauvais emploi de l'argent, soit qu'ils redoutent eux-mêmes la tentation, toujours prête à les saisir au milieu de leurs privations continuelles.

Il y a une variété infinie de ces petits métiers, et ils nécessitent en général plus d'aptitude et d'expérience qu'on ne saurait l'imaginer.

Les uns peuvent être considérés comme fixes et durables, par exemple ceux des écrivains publics, barbiers sans boutique, petits couturiers à la journée, etc., marchands des quatre saisons, marchandes de friture, de gaufres, de petits gâteaux, de jouteurs, commissionnaires, porteurs d'eau, marchands d'habits, joueurs d'orgue, marchands de ferraille, de bric-à-brac, de verres cassés, chiffonniers, décroteurs, etc., etc.; d'autres, au contraire, sont passagers, changeans, et souvent sont sujets au cumul, par exemple ceux des marchands de tisane, scieurs de bois, ébarbeurs de socques, colporteurs d'almanachs, crieurs d'événemens remarquables et de jugemens célèbres, marchands de marrons, pêcheurs à la ligne, etc., etc.; mais tous, sans exception, peuvent être entrepris au moyen d'une première mise de fonds, qui n'est, suivant leur importance, que de 20 fr., de 40 fr., et pour quelques uns même de 5 fr.

Des renseignemens minutieux, en grande partie extraits des procès-verbaux et des pièces de comptabilité d'un comité de secours institué vers 1820 par quelques jeunes gens dans la rue Taranne, nous permettront de donner successivement les notes statistiques des frais indispensables d'établissement de ces différentes professions; avant tout, nous croyons nécessaire de faire précéder cette sorte d'inventaire d'une seule remarque générale. La plupart des états dont il sera question s'exercent en plein air, ou à peu près; il est donc une dépense qui doit prudemment précéder toutes les autres, c'est le paiement du loyer d'un réduit pendant la durée du premier mois de travail. Le prix le plus élevé, chez les principaux logeurs, est fixé à 4 francs, du moins aux environs du Panthéon, de Notre-Dame et de l'Hôtel-de-Ville.

Cordonnier en vieux. — Il n'est personne qui n'ait souri devant une caricature qui représente un savetier fort en colère contre sa femme, et s'écriant, je crois, dans son indignation: « Malheureuse! tu oses insulter un homme établi! »

Cette exclamation est très naturelle et très juste. Celui qui a le bonheur de posséder quelques outils, des formes qu'il a façonnées lui-même, un mauvais siège et un toit de bois large d'un pied et demi, à une place fixe, est à l'un des premiers rangs des petits métiers. S'il est économe, assidu, range, s'il tient parole à ses pratiques, qui sont en général les servantes de la rue, il parviendra, à force d'économies,

à se faire pour la mauvaise saison un enclos de planches peintes avec des croisées vitrées, ou bien à sous-louer un intérieur de porte bâtarde, qui, avec le temps, pourra s'agrandir en boutique; et même, qui sait s'il n'obtiendra pas un jour une place de portier!

Voici la liste et le prix des outils qui lui sont le plus nécessaires :

Une paire de pinces.	5 f. » c.
Un marteau.	2 25
Deux tranchets à 1 fr. 50 c.	5 »
Une demi-douzaine de manches d'alènes à 15 c.	» 90
Une paire de tenailles.	4 50
Un astic en buis.	» 75
<i>Idem</i> en os.	» 50
Un plastron.	» 50
Deux biseigles à 75 c.	4 50
Un fusil.	» 75
Une mailloche.	4 25
Un fer à jointures.	4 40
<i>Idem</i> à piqûre.	4 »
Une roulette.	» 75
Un fer à coulisse.	4 50
<i>Idem</i> à passe-poil.	4 20
Planches, bois pour les formes, et un siège.	5 »

TOTAL. 24 f. 45 c.

Chiffonnier. — Le chiffonnage est un métier difficile. L'apprentissage est long et pénible pour s'ouvrir un chemin paisible à travers la concurrence, pour arriver à diviser habilement le travail de chaque semaine, de chaque jour, de chaque nuit; pour connaître les heures favorables, les bons endroits, les débris les plus précieux à eulver, os, verres cassés, chiffons, papier, carton, bourres de crim, produits chimiques, etc.; pour se faire bien venir des portières; enfin pour avoir, dans différens quartiers, des maisons, comme on dit, *attitrées*. L'état est assuré quand on n'a plus à craindre de s'attirer par inexpérience les querelles et les coups des confrères, quand on est suffisamment connu des agens de police, quand on a une casquette chaude, des guêtres de cuir, un dos de cuir, une lanterne garnie de son verre, et qu'on a pu se laisser pousser la barbe, de manière à poser au besoin dans les ateliers. Les chiffonniers habiles savent améliorer sensiblement leur métier: ils parviennent à s'associer, à louer un coin de grenier, et à emmagasiner les matières de choix, de manière à être en état d'attendre des offres de plus en plus avantageuses des marchands et des fabricans.

Une médaille de chiffonnier.	2 f. » c.
Un mannequin.	5 »
Un crochet.	» 50
Une lanterne.	» 75

TOTAL. 6 f. 25 c.

Marchande de friture. — Les premiers frais de ce métier, lorsqu'il ne s'exerce que dans les rues et sur les ponts, ne s'élevaient pas au-delà de 40 à 42 francs. Il suffit alors d'un éventaire qui s'attache à la ceinture, d'une hotte, d'un panier, d'une poêle à main, d'un petit réchaud, et de quelques provisions en charcuterie et en pommes de terre. Dès qu'il cesse d'être ambulans, la dépense est plus considérable, les provisions sont plus variées; il est besoin d'un assortiment de poissons: soles, linandes, carlets, fretin, etc. Enfin lorsque l'on commence à avoir besoin de plusieurs fourneaux à la fois, de s'approvisionner à la Halle à la volaille, la profession est de premier ordre, et son nom se transforme en celui de *rôtisseur*.

Un fourneau.	4 f. » c.
Un baquet.	2 50
Un seau.	1 »
Deux tréteaux et une planche.	5 »
Un chevalet.	1 »
Deux paniers.	1 50
Plat et assiettes.	1 50
Une poêle à frire.	1 50
Une hotte.	5 »
Une pelle et une pincette.	1 »
Un soufflet.	1 »
Deux pots de grès.	1 »
Premières provisions.	5 »

TOTAL. 27 f. »

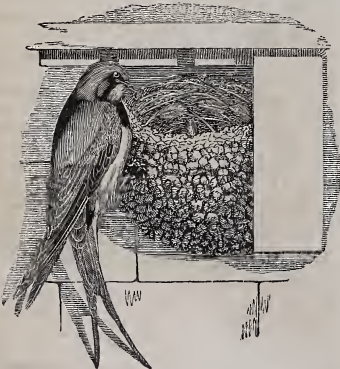
(La suite à une prochaine livraison.)

L'HIRONDELLE.

DE DEUX ESPÈCES D'HIRONDELLES. — LE MERLE ROSE.
L'HIRONDELLE RÉPUBLICAINE.

Parmi les oiseaux que les naturalistes nomment *hirondelles*, nous choisirons les espèces les plus intéressantes pour nous, l'hirondelle des cheminées et celle des fenêtres.

Ces deux espèces qui fréquentent nos cités durant la belle saison sont très souvent confondues, quoiqu'elles diffèrent l'une de l'autre, tant à l'extérieur que par les habitudes. L'hirondelle des cheminées est un peu plus grande que l'autre; son plumage a moins de blanc, surtout sur le croupion, en sorte qu'on ne lui a point appliqué, comme à l'hirondelle des fenêtres, le sobriquet de *cul blanc*. La première choisit nos habitations pour y placer son nid, et les préfère à tout autre lieu; pour la seconde, nos fenêtres ne sont qu'un pisaller, lorsque des rochers à pic ne lui offrent pas un emplacement plus de son goût. Elle vient plus tard au printemps, et nous quitte plus tôt; l'hirondelle de cheminée est le premier messager qui nous annonce la fin de l'hiver, et le réveil de la nature. C'est elle qui paraît avoir le plus de droits à notre affection; ces oiseaux nous délivrent des nuées d'insectes dont nos demeures, nos champs, l'air que nous respirons, seraient remplis, sans la guerre d'extermination qu'ils



(L'Hirondelle.)

leur font durant tout le jour. Malheureusement, la prudence et la justice ne règlent pas toujours nos procédés à leur égard. Les chasseurs les abattent à coups de fusil, les enfants négligent pas leur nid; tandis que des peuples moins policés que nous se montrent beaucoup plus raisonnables dans des

circonstances analogues. Ainsi, par exemple, la vie et le repos du merle rose, grand exterminateur des sauterelles, sont sous la protection spéciale des lois, dans les contrées de l'Asie infestées par ces insectes. Des peines sévères y atteindraient les malavisés qui auraient tué le plus chétif individu de cette précieuse espèce. Le merle rose y arrive au printemps, comme l'hirondelle dans nos climats. Si quelques causes accidentelles ont retardé sa venue, on lui expédie des ambassadeurs chargés de lui exprimer le vœu du pays, de lui prodiguer les témoignages d'affection, les promesses de bon accueil, etc.

L'hirondelle construit son nid avec une habileté très remarquable. Cette construction est à peu près la même dans les deux espèces : au dehors, une maçonnerie solide; au dedans, une enveloppe molle, douce, chaude, telle qu'il la faut pour le jeune oiseau sorti de l'œuf. Ces nids, d'un volume considérable, imposent un travail bien pénible à des oiseaux qui n'ont pas un moment à perdre, et qui, dans l'intervalle de six mois, doivent élever jusqu'à trois couvées. Les secours mutuels et les avantages de l'association ne sont pas inconnus parmi les hirondelles. Un nid est-il endommagé ou détruit par quelque accident; aux cris douloureux du couple désolé, on accourt de toutes parts; une multitude de bees apporte les matériaux, et les met en œuvre au milieu d'un gazoillement confus qui retentit au loin; c'est un mouvement comparable à celui d'une fourmière ou d'une ruche. La foule, non moins laborieuse que loquace, a promptement achevé son travail; elle refait quelquefois en moins d'une heure un édifice que les deux propriétaires n'auraient pu terminer en moins de quinze jours.

Les espèces d'hirondelle que nous avons sous les yeux ne sont pas celles où l'instinct social se manifeste au plus haut degré. Que penserons-nous de l'hirondelle républicaine de la Louisiane? Des nids toujours réunis en très grand nombre, et distribués avec ordre sur la surface d'une haute et large muraille, ou sur une roche unie et d'aplomb, forment, en effet, une sorte de ville aérienne; des gardes y veillent à la sûreté commune; dans le tumulte apparent d'une circulation extrêmement active, on croit reconnaître des actes d'une autorité publique, des jugemens, des condamnations.

Dans les contrées où l'homme fait ses premiers établissements, ces oiseaux paraissent doués de facultés qu'ils ne manifestent plus dans les pays couverts de villes, de villages, et de culture. Ainsi, par exemple, l'hirondelle de fenêtres semble sans défiance pour la sûreté de ses petits quand elle place son nid dans nos cités; mais en Sibérie, on a remarqué que la mère attache ses petits par une patte, au moyen d'un erin assez lâche pour ne pas gêner leurs mouvements, en sorte que si quelque effort les jetait par-dessus le bord, ils resteraient suspendus jusqu'à ce que le père ou la mère vint à leur secours.

On a dit que les hirondelles reviennent tous les ans aux mêmes demeures, et reprennent possession de leurs anciens nids, si elles les trouvent en bon état. Des observations plus attentives ont dissipé l'illusion. Il est très rare que les hirondelles adoptent la même maison dans tout le cours de leurs visites annuelles, et parmi celles qui ne choisissent point de nouveaux hôtes, il en est peu qui se dispensent de reconstruire un nid.

GROTTE DU PAUSILIPPE.

SON ANTIQUITÉ. — SES DIMENSIONS. — ASPECT QU'ELLE PRÉSENTE LE JOUR ET LA NUIT. — TOMBE DE VIRGILE.

Le Pausilippe est un promontoire qui s'élève auprès de Naples. Il sépare cette ville de la campagne fabuleuse

où l'imagination des anciens plaçait l'enfer mythologique.

La grotte est une grande route taillée de temps immémorial dans le tuf volcanique. Le célèbre géographe et historien grec, Strabon, mort sous Tibère, vers l'an 25 de l'ère chrétienne, et Sénèque le philosophe, mort vers l'an 65 sous Néron, en parlent dans leurs écrits. Elle a environ un mille

Beaucoup de faits historiques qui sont regardés comme certains, sont loin d'être entourés d'autant de preuves.

Autrefois, un laurier fleurissait sur cette tombe. Il n'existe plus : mais le peuple, en passant, se signe et s'agenouille, comme devant les restes de quelquesaint inconnu ; les étrangers s'arrêtent devant la pierre pour y graver leurs noms ou pour rêver au génie dont elle consacre la mémoire.



(Grotte du Paulilippe.)

de longueur, 28 pieds de large, et, suivant les endroits que l'on mesure, de 50 à 80 pieds de hauteur. Trois voitures peuvent y passer de front. Des dalles de lave en forment le pavé. Elle conduit de Naples aux villes de Pozzuoli, Baïa, Cumès et autres.

Pendant la nuit, des lampes suspendues de distance en distance à son plafond grossièrement taillé, répandent une assez grande clarté. Mais dans le jour la lumière y pénètre à peine. Deux fois l'an seulement, aux mois de février et d'octobre, les derniers rayons du soleil la traversent tout entière. Le reste de l'année, c'est un spectacle étrange de voir au milieu d'une obscurité faiblement transparente, l'agitation qui règne sans cesse dans cette longue galerie ; on ne saurait, sans éprouver d'abord quelque effroi, entendre ensemble les roulements des voitures de toute sorte, venant de côtés opposés, le trot et le hennissement des chevaux, les troupeaux bêlans ou mugissants, les voix, les cris des passans et des voyageurs, tous ces cris confondus, rebondissant sur la voûte, et se multipliant en échos dans les enfoncemens qui s'ouvrent de distance en distance des deux côtés et fuient sous le promontoire.

À l'entrée de la grotte, en venant de la ville, se trouve une tombe romaine creusée dans le roc : c'est celle de Virgile. On a voulu contester l'authenticité de ce monument, mais les indications précises données par les anciens auteurs, des témoignages qui forment une chaîne presque non interrompue depuis la mort de l'illustre poète jusqu'à nos jours, ne permettent guère de conserver de doute à cet égard.

ÉVALUATIONS DES VOLS

COMMIS A LONDRES EN 1851.

1° Par les domestiques	47,750,000 fr.
2° Sur la Tamise et sur les quais	42,500,000
3° Dans les docks et sur la voie publique	45,000,000
4° Par la fausse monnaie	5,000,000
5° Par les faux billets de banque	4,250,000

TOTAL 52,000,000

Londres étant habitée par 4,200,000 personnes, sans compter celles dont nous allons parler, c'est un impôt de 45 f. 75 c. par tête que prélève chaque année la misère ou le crime sur l'opulence ou sur le commerce.

Ce tableau, emprunté à la *Revue britannique*, qui le donne comme dressé d'après les ordres du lord-maire, paraît exagéré au premier abord ; mais, quand on apprend qu'à la même époque il se trouvait dans cette ville 20,000 personnes sans moyens d'existence, 20,000 voleurs, escrocs, filous ou *résurrecteurs*, 46,600 mendiants, et 8,000 individus reçus dans les salles de la Société d'asile ; quand on se rappelle que Londres est la capitale d'un royaume dévoré par le paupérisme, où les propriétés territoriales sont accumulées dans un petit nombre de familles par les substitutions et par les majorats, où les douanes maintiennent les grains à un taux élevé, où l'opposition continuelle du luxe et de la misère fait naître des tentations sans cesse renaissantes, on ne sait ce qui doit le plus étonner, la grandeur du mal ou la difficulté que le gouvernement semble trouver pour y porter remède.

SAINTE MADELEINE.

Cette figure, qu'on trouve reproduite avec de légers changements dans plusieurs cathédrales de l'Europe, et notamment dans celle de Rouen, a été le sujet de beaucoup de commentaires. Plusieurs auteurs de légendes, chroniqueurs ou artistes, ont agité entre eux la question de savoir si les sculpteurs du moyen âge avaient voulu représenter, soit la Vierge Marie, soit telle ou telle sainte.

Il nous paraît démontré que la retraite de la Madeleine dans le rocher de la Sainte-Beaume, en Provence, a fourni le sujet de cette œuvre, dont le caractère est empreint d'une délicatesse si mystérieuse.

Nous pouvons en donner pour preuves, entre autres citations, les deux extraits suivans :

Pétrarque a dit en vers latins :

« Volontairement renfermée dans une grotte, elle y passa trois fois dix hivers, n'ayant d'autres vêtements que sa longue chevelure. Là, loin de la vue des hommes, entourée d'une troupe



« d'anges, elle était enlevée en extase pendant sept heures du jour, etc. »

On lit dans un poème composé au *xvii^e* siècle par Balthazar de la Burle, poète provençal, valet de chambre du cardinal de Bourbon :

« *Revengea tou jour lous angis la portava
 « Ben plus hault que lou roc.
 «
 « Jamay, per mauvais temps que fessa, ni fredura,
 « Aultre abit non avia que la sion cabellura,
 « Que como un mantel d'or, tant eram bels et blonds,
 « La coubria de la testa fui al bas des talons, etc. »*

« Au retour du jour, les anges l'enlevaient bien au-dessus du roc.

« Dans les plus mauvais temps et le froid le plus rigoureux, jamais elle ne portait d'autre vêtement que sa belle et blonde chevelure, qui la couvrait de la tête au bas des talons ainsi qu'un manteau d'or. »

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Biographies. — Armées. — Faits remarquables.

25 Février 1700. — Leczinski Stanislas I^{er}, roi de Pologne, né à Léopold, meurt à l'âge de quatre-vingt-neuf ans des suites d'une chute dans un feu de cheminée. Il avait été couronné roi en 1705 à Varsovie ; mais plus tard il fut obligé de fuir. Sa tête fut mise à prix par le général des Moscovites. Le traité de Paris de 1756 le mit en possession du duché de Lorraine et de Bar. Son règne en Lorraine a laissé de beaux souvenirs sur son caractère.

Par ses soins, un grand nombre d'établissements de bienfaisance, d'arts, d'éducation, d'industrie, furent fondés. C'est à lui que les villes de Nancy et de Lunéville doivent une partie de leurs édifices. Plusieurs ouvrages de Stanislas sur des sujets de politique et de morale ont été imprimés sous ce titre : *Œuvres du philosophe bienfaisant.*

24 Février 1495. — Pic de la Mirandole meurt à l'âge de trente-deux ans. Il savait à dix-huit ans vingt-deux langues, et à vingt-quatre ans il fit afficher à Rome et soutint publiquement une thèse qui comprenait quatorze cents propositions sur tous les objets des sciences.

Il était prince souverain de la Mirandole, en Italie, et il renonça à sa souveraineté en faveur de son neveu.

25 Février 1799. — L'armée d'Orient, commandée par les généraux Kléber et Lannes, après avoir parcouru soixante lieues d'un désert aride et brûlant, arrive aux terres fertiles qui précèdent la Palestine, s'empare en peu d'instants de Gaza, ancienne capitale des Philistins, et jette l'épouvante dans des troupes innombrables d'ennemis, qui prennent aussitôt la fuite.

26 Février 1764. — Mort d'Edouard de Corsembleu Desmalis, poète français, auteur de la comédie intitulée *l'Impertinent*. Ses vers sont assez harmonieux et faciles, et ses pensées prouvent un cœur honnête. Il a dit : « Lorsque mon ami rit, c'est à lui à m'apprendre le sujet de sa joie. Pleure-t-il, c'est à moi de découvrir les causes de son chagrin. »

27 Février 1594. — Henri IV est sacré roi de France, non pas à Reims, qui tenait encore pour la ligue, mais à Chartres ; non pas avec la sainte ampoule de saint Remi, mais avec celle de saint Martin, qu'on fit venir de Noirmoutiers.

On sait que Henri IV dit à l'occasion de sa conversion au catholicisme : « La France vaut bien une messe. »

28 Février 645. — Supplice de la reine Brunehaut ou Brunichilde, épouse de Sigebert I^{er}, roi d'Austrasie, et mère de Childébert II. Clotaire l'accusa, dans une assemblée de Français, de crimes infâmes, et d'avoir fait mourir dix rois. Plusieurs histoires présentent ces accusations comme entièrement fausses, et proclament la vertu et l'innocence de Brunehaut. Sa mort fut terrible : après l'avoir torturée pendant trois jours et l'avoir promenée au milieu des soldats sur un chameau, on l'attacha aux crins d'un cheval sauvage qui l'entraîna à travers les cailloux et les ronces. Les lambeaux de son corps furent ensuite rassemblés et réduits en cendres.

4^{er} Mars 1795. — Situation militaire de la France. huit armées sont sur le pied de guerre : armée du Nord, général Moreau ; de Sambre-et-Meuse, Jourdan ; de Rhin-et-Moselle, Pichegru ; des Alpes et d'Italie, Kellermann ; des Pyrénées Orientales, Schérer ; des Pyrénées Occidentales, Moncey ; des Côtes de l'Ouest, Canclaux ; des Côtes de Brest et de Cherbourg, Hoche.

4^{er} Mars 1796. — Bourse de Paris. Le louis d'or coûte sept mille deux cents francs en assignats.

4^{er} Mars 1815. — Napoléon sort de l'île d'Elbe, et, suivi de neufs cents hommes, ses anciens soldats, débarque au golfe de Jouan près Cannes (Var).

UN AMATEUR DE POINTS DE VUE.

Pendant mon séjour à Bevergen, un soir, me promenant dans un bois voisin de la ville, j'aperçus un groupe de paysans occupés à abattre un taillis et à scier des troncs d'arbres. Je ne sais pourquoi je m'avais de leur demander si c'était qu'on voulait percer une nouvelle route en cet endroit. Après s'être regardés les uns les autres en riant, ils m'engagèrent à continuer mon chemin et à répéter ma question à un monsieur que je verrais debout sur une petite élévation en face de la forêt. En effet, je rencontrai quelques instans après un petit vieillard, d'une figure pâle, en redingote boutonnée, ayant sur la tête un bonnet de voyage, et une sorte de carnaissière sur le dos. Il était armé d'une longue vue qu'il dirigeait fixement vers le lieu où j'avais laissé les paysans. En m'entendant approcher, il repoussa les tuyaux de sa lunette et me dit vivement : « Vous venez de la forêt, monsieur : où en est le travail ? » Je racontai ce que j'avais vu. « C'est bien, dit-il, c'est bien. Depuis trois heures du matin (il pouvait être alors environ six heures du soir), je suis ici de faction, et je commençais à craindre que la lenteur de ces imbéciles, quoique je les paye assez cher, ne fit tout manquer. Mais j'espère maintenant que, grâce à Dieu, la perspective s'ouvrira à l'instant favorable. »

Alors, il alongea de nouveau sa longue vue, et la tourna vers la forêt avec une attention extrême.

Quelques minutes après, une étendue considérable du bois tomba tout-à-coup, et une perspective s'étant ouverte comme par enchantement, je découvris au loin un admirable amphithéâtre de montagnes, et au milieu les ruines d'un vieux château, vivement éclairées par les dernières lueurs du soleil couchant. C'était vraiment un magnifique spectacle.

Le petit vieillard demeura environ un quart d'heure en contemplation à la même place, exprimant son ravissement par quelques cris bizarres et par des trépignemens. Quand le soleil eut tout-à-fait disparu, il replia de nouveau sa lunette, l'enfonça dans sa carnaissière, et, sans me saluer, sans m'adresser une seule parole, sans paraître songer le moins du monde à moi, il s'enfuit à toutes jambes.

J'ai su depuis que cet original de premier ordre était le baron de Reinsberg. Comme le fameux baron Grodins, il voyageait continuellement à pied et passait sa vie à faire la chasse aux belles perspectives avec une sorte de fureur. Arrivait-il dans une campagne où, pour se procurer un point de vue pittoresque, il fallait abaisser une colline, abattre une forêt, démolir des maisons, il ne s'effrayait d'aucune dépense, d'aucun obstacle, et employait aussitôt son or et son éloquence à faire servir à ses projets les propriétaires et les ouvriers maçons, hûcherons, mineurs ou autres. On raconte qu'une fois il s'était mis en tête d'incendier une grande métairie du Tyrol, entièrement neuve; on avait eu beaucoup de peine à l'en dissuader.

Jamais on ne l'avait vu traverser deux fois le même pays.

HOFFMANN.

— Vous autres hommes, vous ne pouvez parler de rien sans décider aussitôt : *Cela est fou, cela est censé, cela est bon, cela est mauvais*. Et pourquoi? Avez-vous cherché dans tous ses détails le vrai motif d'une action? Savez-vous démêler avec précision les causes qui l'ont produite et qui la rendaient inévitable? Si vous le saviez, vous ne seriez pas si prompts à juger.

GOETHE, *Werther*.

SOUVERAINETÉS PRINCIPALES

DE L'ASIE ET DE L'AFRIQUE.

L'Orient et l'Europe ne pouvant plus être indifférens l'un à l'autre, nous pensons qu'on lira avec intérêt la liste suivante des principaux souverains actuels de ces deux grandes parties du monde; elle est extraite de la notice publiée en 1855 par la Société asiatique de Paris.

EMPIRE OTTOMAN. — SULTAN MAHMOUD II (surnommé *Adli*, le Juste), fils du sultan Abd'ulhamid, né le 20 juillet 1765, et proclamé à la place de son frère Moustafa IV, qui fut détrôné le 28 juillet 1808. — *Egypte*: MOHAMMED-ALY, né à Cavala en Romélie, en 1769 (1482 de l'hégire), fils d'Ibrahim-Agha; proclamé pacha le 14 mai 1803, à la place de Khorschid-pacha; confirmé par le sultan Sélim III, le 1^{er} avril 1806.

VASSAUX DE L'EMPIRE OTTOMAN. — *Tripoli*: Sidi Yousof *Karamanli*, pacha. — *Tunis*: Sidi HASAN, bey. — Le schérif de la *Mekke*: YAHYA, fils de Sourour. — L'imam de l'*Yemen* qui réside à Sanna. — Roi de *Sennaar*: BADY VII, fils de Tabl, vingt-neuvième roi de la race des Foundjis, tribu partie de l'intérieur de l'Afrique, et qui vint s'établir à Sennaar vers la fin du x^v siècle. En juin 1821, Ismaïl, fils du pacha d'Egypte, le contraint de reconnaître la suprématie du sultan Mahmoud.

EMPIRE DE MAROC. — MOULEY-ABD-ERRAHMAN, sultan, fils aîné de Mouley-Hescham, succède à son oncle Mouley-Souléiman, le 28 novembre 1822.

ROYAUME D'ABYSSINIE. — ITS'A TAKLEY GORGES succède avant 1847 à Its'a Guarion, de la race de Salomon, fils de David, dynastie qui règne sans interruption depuis l'an 4268 de notre ère, et qui réside à Gondar: il jouit de beaucoup de considération, mais n'a aucun pouvoir, et ne possède en revenus que ce que les gouverneurs indépendans des provinces veulent bien lui accorder.

PERSE. — FETH-ALI-CHAH, né en 1768; succède à son oncle Agha Mohammed Khan, fondateur de la dynastie; Abbas-Mirza, héritier présomptif de la couronne, est né en 1785. Ce prince, qui règne depuis trente-six ans, a beaucoup emprunté à la civilisation européenne pour l'administration de ses états.

ASSAM. — Ce pays contient le bassin du Brahma-poutra. Le titre royal est *svarga-radja* (monarque céleste), parce

que la dynastie prétend descendre de deux frères, Khunlai et Khunlai, qui, avec le dieu Chang, vinrent des contrées du nord s'établir dans ce pays. Les Anglais s'en sont emparés en 1825.

ETATS AU-DELA DU GANGE. — *Empire Birman*: population 3,500,000 âmes. Depuis la paix de Yandabou (le 23 février 1826), ce royaume ne se compose plus que d'Ava et de Pégou. Cent vingt-huit monarques ont régné depuis le commencement de la monarchie. On ignore le nom du roi actuel. — *Siam*: Ce pays comprend le bassin du fleuve Ménam. Kroma-Mon-Tchéit, âgé de quarante-neuf ans, est maintenant sur le trône; il a fait prisonnier et fait exécuter le roi de Laos et sa famille en 1829. — *Cochinchine*: Etat tributaire de l'empire chinois. *Ming-ming* (destin illustre) est le titre des années du monarque. — *Java*: 4,660,000 habitans. Le sultan réside à Yugra-Karta. Mangko-Bouvana-Sepou, couronné par les Hollandais en 1826, est mort le 2 janvier 1828; le jeune sultan est sous la tutelle de Pandjé-rang-Mangko-Kotoumo.

CHINE. — Le nom de la dynastie régnante, d'origine mandchoue, est *Tai-tsing* (la très pure). En Chine, on ne connaît pas le nom de l'empereur régnant; celui qui occupe actuellement le trône est le fils aîné de son prédécesseur, mort le 2 septembre 1820, et il portait auparavant le nom de Mian-Ming. Il donna à son père le titre posthume de *Jin-tsoung-joui-hoang-ti*, c'est-à-dire, l'auguste et sage empereur, le compatriote prédécesseur. Il est âgé maintenant de quarante-huit ans.

JAPON. — Le *Daïri* (empereur) actuel est le 421^e successeur de Zinnou; il règne depuis 1817; le public ignore son nom durant sa vie. Sa résidence est *Miyako* ou *Kio* (ces deux noms signifient résidence). Le *Kou bo* ou *Seogoun* est le chef militaire généralissime de l'empire: il réside à Yédo; c'est, par le fait, lui qui règne; cependant il affecte toujours une espèce de dépendance du *Daïri*, descendant de l'antique dynastie japonaise qui a commencé par Zinnou, 660 ans avant notre ère. Le mot *Daïri* (en chinois *Nai ti*) signifie proprement l'intérieur (du palais impérial). On s'en sert pour désigner l'empereur, puisqu'il n'est pas permis de proférer son nom pendant qu'il est en vie. La même chose a lieu à l'égard du *Seogoun* et du prince son successeur.

MOLIÈRE.

SON PORTRAIT. — SOUVENIRS DE SA VIE ET DE SES ŒUVRES.
— MAISONS QU'IL A HABITÉES. — SON TOMBEAU.

Le portrait de Molière que nous donnons est une esquisse fidèle du tableau original peint par Mignard, et possédé aujourd'hui par M. Alexandre Lenoir, ancien conservateur du Musée des Petits-Augustins.

La ressemblance de notre premier poète comique paraîtra parfaite, si l'on croit le témoignage des contemporains. « Molière, a dit un rédacteur du *Mercure de France* , n'était ni trop gras ni trop maigre; il avait l'air très sérieux, le nez » gros, la bouche grande, les lèvres épaisses, le teint brun, » les sourcils noirs et forts, et les divers mouvemens qu'il » leur donnait lui rendaient la physionomie extrêmement » comique. »

L'attitude de sa tête et l'expression générale de sa figure sont d'ailleurs entièrement d'accord avec ce que l'on rapporte de son caractère et avec l'histoire des événemens de sa vie.

On ne s'étonne point de la préoccupation triste et rêveuse répandue sur ses traits, lorsqu'on se rappelle qu'il lui fallut, comme Shakspeare, affronter l'opposition de sa famille, et changer son véritable nom de *Poquelin* pour suivre sa vocation; lorsqu'on songe que ni l'admiration ni la protection de Louis XIV, ni l'amitié des deux Corneille, de La Fontaine, de Boileau, de Racine et de La Chapelle, n'ont pu le soustraire aux jalouses persécutions des Boursault, des Colin,

des Ménage, des Montfleury, aux dédains ignorans des marquis, et aux calomnies infâmes des faux dévots; lorsqu'on réfléchit surtout qu'il eut le malheur d'épouser une femme coquette, légère, incapable de comprendre ce qu'il y avait de sensibilité et de délicatesse sous ce regard fort et pénétrant, et ce qu'elle devait de respect à son génie.



(Molière.)

Mais on est satisfait de retrouver sous ce voile de mélancolie le sentiment de bienveillance et de bonté qui était empreint dans toute sa conduite, soit quand il encourageait de son argent et de ses conseils Racine jeune et inconnu, quand il obligeait si ingénieusement ses camarades malheureux à recevoir ses secours, soit quand il refusait une place à l'Académie, parce que son talent d'acteur et sa direction importaient à l'existence de sa troupe, soit aussi lorsqu'à force de bienfaits il faisait oublier les anathèmes religieux prodigués contre sa profession à ces pauvres sœurs de la charité, qui ne lui manquèrent pas à sa dernière heure, et, penchées vers lui, encore à moitié déguisées sous son costume d'Argan, reçurent avec douleur son dernier soupir.

Volontiers, à le voir ainsi distrait, on serait tenté de lui demander ce qu'il pensait tandis qu'il abandonnait complaisamment ses traits au pinceau de son ami, et quels secrets mystères du cœur sa puissante rêverie poursuivait en silence. Étaient-ce, par hasard, les malencontreuses vanités de ces bourgeois honteux de leur franchise et honnête roture, ignorant la pente où se précipitait la noblesse, et descendant en croyant monter? M. Jourdain, l'infortuné Georges Dandin, mesdemoiselles Gorgibus? Étaient-ce les conseils intéressés de l'orfèvre Josse, les angoisses et les ruses maladroites de l'Avare, l'honnête indignation d'Alceste, les prétentions de Trissotin, ou la singulière contrainte de cet imprudent créancier de don Juan, M. Dimanche? ou plutôt, méditait-il d'exposer sur la scène, pour lui imprimer au front son éternelle sentence de réprobation, le plus détestable et le plus dangereux des vices, l'hypocrisie religieuse?

C'est un événement rare que l'apparition de ces génies dont on ne peut prononcer le nom sans qu'aussitôt l'imagination se peuple de mille personnages vivans, animés, jouant avec une admirable précision toutes les aventures du grand drame de la vie.

Chaque siècle a des généraux habiles à battre en ruine des forteresses ou à vaincre des armées, des savans d'une vaste et silencieuse patience, des philosophes d'une étrange vigueur d'abstraction; mais il semble que ce serait trop pour

un siècle d'un de ces talens privilégiés qui savent enseigner la vérité, la vertu, en faisant épanouir les visages et battre les cœurs de joie, de même que ce serait trop sans doute pour chaque jour d'avoir une seule heure de plaisir sans mélange et de bonne et digne gaieté.

A la vérité, les génies du genre comique, Cervantes, l'Arioste, Shakspeare, Molière, Le Sage, Fielding, exercent une influence qui s'altère difficilement, et qui semble plus durable, plus étendue, parce qu'elle se mêle plus intimement à toutes les circonstances de la vie ordinaire, et qu'elle est aisément sentie par le grand nombre des hommes.

Ainsi plus de deux cents ans se sont écoulés depuis la naissance de Molière (15 janvier 1622); et malgré la différence du langage et du style qu'il a contribué à former, malgré la différence des vices et des mœurs qu'il a contribué à réformer, ses comédies sont toujours le plus riche attrait de notre théâtre.

Les moins lettrés d'entre les classes laborieuses savent sa réputation, et se servent énergiquement de ceux d'entre les noms de ses personnages qui sont devenus des types de caractères. Les passans s'arrêtent et montrent dans la rue des Piliers-des-Halles la maison où l'on a cru long-temps qu'il était né. Malheureusement cette maison a été rebâtie plusieurs fois depuis cent ans, et dernièrement encore une nouvelle reconstruction en a été faite sous la direction de l'architecte Périoux, qui, respectant la tradition populaire, a décoré la façade d'un buste et d'une inscription.

Les autres maisons que Molière a habitées, celles de la rue Saint-Honoré, vis-à-vis le Palais-Royal, de la rue Saint-Thomas du Louvre, et celle de la rue Richelieu, n° 58, où il mourut, ne conservent pas davantage de traces de leur ancienne apparence. La pierre tumulaire que sa veuve avait fait placer sur la fosse du cimetière Saint-Joseph, où il fut enterré aux flambeaux le soir du 21 février 1675, n'existe plus. Il est même incertain si ce sont réellement ses dépouilles funèbres qui, transportées, le 7 mai 1799, par les soins de



(Tombeau de Molière.)

M. Alexandre Lenoir, au Musée des Petits-Augustins, ont été depuis déposés au cimetière du Père-Lachaise, près de la tombe de La Fontaine, sous le petit monument dont nous donnons le dessin.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 50.

LE CHIEN DE TERRE-NEUVE.



(Tête du chien de Terre-Neuve.)

ANECDOTES.

Cette race de chiens est une des plus intéressantes par les bonnes qualités dont elle est éminemment pourvue, et qui semblent lui être tellement particulières, que l'on trouve rarement des individus qui ne les manifestent point d'une manière assez remarquable. Il y a peut-être encore, au nord de l'ancien continent, des chiens de plus grande taille; on pourrait aussi essayer de régénérer la race gigantesque des chiens d'Epire, dont Pline a fait une description si poétique; mais ce qui est véritablement précieux pour l'homme, c'est un compagnon qui lui soit entièrement dévoué, qui le défende contre les brigands, le retire du fond des eaux lorsqu'il y est tombé, partage ses fatigues et ses périls, et parvienne souvent à lui sauver la vie. Le chien de Terre-Neuve est peut-être plus qu'aucun autre de son espèce, ce compagnon, cet ami dans les circonstances les plus difficiles; on peut compter sur son courage et sur son intelligence, dont il donne quelquefois des preuves auxquelles on était loin de s'attendre. Citons quelques faits où ces belles qualités ont excité à la fois l'intérêt et la curiosité.

Le *Durham*, paquebot de Sunderland, avait fait naufrage sur les côtes de la province de Norfolk, près de Clay. L'équipage et les passagers ne pouvaient être sauvés qu'en établissant une amarre entre le bâtiment et la terre; mais la côte était beaucoup trop éloignée pour qu'on pût y lancer un cordage, et la tempête trop violente pour qu'aucun matelot osât rendre à ses compagnons d'infortune le périlleux service de porter ce cordage à terre. Heureusement pour ces naufragés, il y avait à bord un chien de Terre-Neuve; ce fut à cet animal que l'on confia l'audacieuse commission. On lui mit dans la gueule le bout de la corde de sauvetage, et il s'élança au milieu de l'épouvantable fracas des lames qui se brisaient l'une contre l'autre. Il avait déjà fait une grande partie du trajet, lorsque ses forces commencèrent à l'abandonner, sans que pourtant il lâchât le bout du cordage. Deux marins intrépides, qui se trouvaient alors sur la côte, avaient admiré les persévérants efforts de ce chien; ils virent sa détresse, et ne balancèrent point à s'exposer eux-mêmes pour le secourir. Ils l'atteignirent en effet au moment où il allait succomber, prirent la corde qui était entre ses dents, l'aiderent à gagner le rivage, et alors on put sauver les neuf

personnes, qui, durant toute cette manœuvre, avaient désespéré de leur vie. Si le chien n'eût pas épargné aux deux braves marins la plus grande partie du trajet, il leur eût été impossible de le faire deux fois, en allant et revenant, et l'équipage eût péri.

Lorsqu'un jeune chien de Terre-Neuve appartient à un jeune maître, il s'établit quelquefois entre les deux une familiarité qui fait disparaître les distances; l'animal n'est plus le serviteur, mais le camarade de l'homme. Cette intimité expose à quelques inconvéniens, comme on le verra par le fait suivant.

Un jeune marin anglais, très habile nageur, était embarqué sur un vaisseau de guerre; il avait un très beau chien de Terre-Neuve, qui s'était concilié les bonnes grâces de tout l'équipage. Durant une station que le vaisseau fut chargé d'occuper dans une colonie lointaine, le maître et le chien se livraient très fréquemment à leur exercice de prédilection, nageant côte à côte, attirant par leurs jeux de nombreux spectateurs. Un jour, le maître s'avisait de poser ses deux mains sur la tête de son chien, et lui donnant une forte impulsion, il le fit plonger à une assez grande profondeur, d'où il le vit revenir quelques momens après. Ce passe-temps ne déplut nullement au chien, qui bientôt, changeant de rôle, mit à son tour ses deux pattes sur la tête du jeune homme. Celui-ci disparaît sous l'eau, y séjourne un peu plus long-temps que le chien n'avait fait; dès qu'il reparait, nouvelle imposition de pattes, nouvelle immersion. Le jeu fut répété si souvent, qu'à la fin l'homme ne reparut plus. L'animal désespéré fait entendre les gémissemens les plus lamentables, plonge, vient à la surface de l'eau pour renouveler ses plaintes, et disparaît encore pour continuer sa recherche. Enfin, on vient au secours de tous les deux, et une chaloupe reçoit les aventureux plongeurs. Le chien avait enfin trouvé son maître, et le saisissant avec sa gueule, il l'avait ramené à la surface de l'eau. Le jeune homme avoua depuis qu'il s'attendait à la mort, et se disait en lui-même : *Je ne reverrai donc plus la vieille Angleterre!*

Pressentiment des Turcs. — Le plus grand cimetière des Turcs de Constantinople est situé sur le rivage de l'Asie; les habitans de cette capitale étant persuadés qu'ils seront forcés de se retirer en Asie, d'où ils sont venus, veulent que leurs corps reposent dans un lieu où les infidèles chrétiens ne viennent point les troubler.

Cette impression dans leur esprit est confirmée par d'anciennes prophéties, et par des coïncidences de noms qui se trouvent dans l'histoire de Constantinople, et qui sont assez curieuses.

Cette ville fut agrandie et choisie pour être le siège de l'empire grec par un Constantin, fils d'Hélène, sous le patriarcat d'un Grégoire, en 528; elle fut prise, et l'empire des Grecs détruit, sous un Constantin, fils d'Hélène, sous le patriarcat d'un Grégoire. Les Latins s'en emparèrent sous un Beaudouin, en 1204, et ils en furent chassés sous un autre Beaudouin, en 1261. Les Turcs s'en emparèrent sous un Mahomet, en 1453, et sont persuadés qu'ils la perdront sous un Mahomet, qui est le nom du sultan actuel; enfin, à l'époque où l'insurrection des Grecs éclata, un Constantin était l'héritier apparent du trône de Russie, et le patriarche de Constantinople se nommait Grégoire; ce dernier fut pendu, et Constantin est mort depuis; mais les Turcs sont persuadés que la fatale combinaison des noms de Mahomet, Grégoire et Constantin, présidera à la destruction de leur puissance en Europe.

R WALSH, *Voyage en Turquie.*

Une mère. — Un navire qui luttait contre la tempête, en vue de la côte septentrionale de l'Ecosse, finit par s'échouer

entre deux rochers, et fut entièrement submergé, sauf la partie la plus élevée de l'arrière. On vit l'équipage se jeter dans la chaloupe et s'efforcer de gagner la côte; mais une vague fit tout disparaître. Huit jours se passèrent avant que le temps permit aux pêcheurs de mettre une embarcation à la mer; et à la visite du navire, ils trouvèrent une femme toute jeune étendue morte, et tenant encore une petite fille sur sa poitrine. Elle avait au-dessous du sein une blessure qui paraissait avoir été faite avec une grosse épingle; il en sortait encore quelque peu de sang que l'enfant suçait avec avidité. Le lait de la mère ayant tari, elle avait usé de la dernière ressource que lui laissait sa situation déplorable. Un portrafit fit connaître la famille à qui l'on devait rendre l'enfant; les pêcheurs auraient bien voulu l'adopter. Ces bonnes gens avaient vu beaucoup de scènes de désolation, mais jamais encore ils n'avaient pleuré. Lorsqu'on vint leur reprendre cette pauvre petite créature qu'ils avaient recueillie, ils la portèrent sur le lieu où sa mère était enterrée, et ôtèrent leur chapeau, ils promirent naïvement de recevoir comme leur fille toute orpheline qui viendrait s'agenouiller sur cette tombe.

Le courage a sa contagion; un dévouement en enfante d'autres.

Rien ne me met hors des gonds, comme de me voir opposer une maxime insignifiante et triviale, lorsque mes raisons sortent du fond de mon cœur.

GÆTHE.

DES MAUVAIS PAUVRES.

En publiant le morceau suivant, dont l'intérêt est surtout historique, nous sommes loin de vouloir ajouter une nouvelle force au sentiment de réprobation générale qu'excitent aujourd'hui les *mendians oisifs*, les *mauvais pauvres*. Ce sentiment est juste, et il est bon qu'il soit enté profondément dans l'opinion publique; mais on s'exposerait, en l'exagérant, à devenir pitoyable envers la véritable pauvreté, et à autoriser trop facilement l'oubli de la charité chez beaucoup de personnes.

UNE COUR DES MIRACLES.

DESCRIPTION DES COURS DES MIRACLES. — LEUR POPULATION. — ÉTYMOLOGIE DE LEUR NOM. — DÉFINITION DES DIVERSES CLASSES DE MENDIANS.

« Cette Cour est située en une place d'une grandeur très considérable et en un très grand cul-de-sac puant, beaucoup irrégulier, et qui n'est pas pavé. Pour y venir, il se faut souvent égarer dans de petites rues vilaines et détournées; pour y entrer, il faut descendre une assez longue pente tortue, raboteuse et inégale. J'y ai vu une maison de boue à demi enterrée, toute chancelante de vieillesse et de pourriture, qui n'a pas quatre toises en carré, et où logent néanmoins plus de cinquante ménages, chargés d'une infinité de petits enfans légitimes, naturels, ou dérobés. On m'a assuré qu'en cette cour habitaient plus de cinq cents familles entassées les unes sur les autres. Elle était autrefois encore plus grande; et là, on se nourrissait de brigandage, on s'engraissait dans l'oisiveté, dans la gourmandise, et dans toutes sortes de vices et de crimes. Là, sans aucun soin de l'avenir, chacun jouissait à son aise du présent, et mangeait le soir avec plaisir ce qu'avec bien de la peine et souvent avec bien des coups il avait gagné pendant le jour; car on y appelait gagner ce qu'ailleurs on appelle *dérober*; et c'était une des lois fondamentales de la Cour des Miracles, de ne rien garder pour le lendemain. Chacun y vivait dans une grande licence; personne n'y avait ni foi ni loi. On n'y connaissait ni baptême, ni mariage, ni sacremens. »

Il n'y a rien d'exagéré dans cette description de Sauval (vers 1660) ; c'est la vérité tout entière et toute nue : on comptait douze Cours de Miracles dans Paris au commencement du dernier siècle, et on en trouvait une au moins dans chacune des grandes villes de France. Jusque là aussi nul œil profane n'avait pénétré dans ces retraites relictées ; le mendiant était certain d'y éclipser à toute surveillance ; là il était avec les siens, seulement avec les siens, et il s'y dépouillait sans crainte du masque imposteur qu'il avait porté toute la journée pour tromper les passans. Là, une fois entré, le boiteux marchait droit, le paralytique dansait, l'aveugle voyait, le sourd entendait, les vieillards même étaient rajeunis. C'est à ces subites et nombreuses métamorphoses de chaque jour que ces cours devaient leur nom. Qui n'eût, en effet, cru aux miracles, à la vue de tant de merveilleux changemens ? Ces mêmes hommes, si accablés de souffrances et de maux, qu'on voit le soir regagner leur gîte à grand' peine ; ces misérables, à qui les plaies, les fractures, les ulcères, les fièvres, les paralysies laissent à peine la force de se traîner le long des murailles en s'accrochant les uns aux autres, comme s'ils allaient succomber ; toutes ces ombres humaines qui se glissent au dehors silencieuses et tristes comme la mort, tous ces êtres qui semblent accablés par l'âge, par les maladies et par la faim, à peine ont touché le seuil de ce monde si nouveau, que, frappés soudain par la baguette d'un enchanteur, ils en reçoivent une vie nouvelle. La porte franchie, et tous les maux ont disparu avec leur appareil désolant ; la porte franchie, et les années même ne se font plus sentir : femmes, enfans, vieillards, jeunes hommes, semblent s'être rencontrés soudain dans un âge de force, de mouvement, de santé. Cette cohue qui se précipite à remplacé le silence par les cris, les larmes par les rires, la tristesse par la joie, le désespoir par l'espérance ; impatientée de jouir, elle craint de perdre un instant, et court avec une effroyable vitesse s'engloutir dans les nombreux détours de son repaire, et s'y livrer avec impunité à toutes les turpitudes du vice, à tous les excès de la débauche.

Eh ! qui formait ce peuple à la fois si misérable et si favorisé, si pauvre et si riche, si puissant et si faible, si craintif et si redouté ; ce peuple qui se comptait par milliers, qui obéissait à un roi, qui avait ses lois, sa justice, sa moralité, et même ses exécutions sanglantes ? Ce peuple était si nombreux, qu'on avait été aussi forcé de le diviser en classes, qui toutes n'étaient pas également privilégiées. Ces classes, auxquelles nous laisserons les noms qu'elles portent dans la langue d'argot, étaient :

Les *Courtauds de Boutange*, semi-mendiants qui n'avaient le droit de mendier et de flouter que pendant l'hiver.

Les *Capous*, chargés de mendier dans les cabarets et dans les lieux publics et de rassemblement ; d'engager les passans au jeu en feignant de perdre leur argent contre quelques camarades à qui ils servaient de compères.

Les *Francs-mitoux*, qui contrefaisaient les malades, et portaient l'art de se trouver mal dans les rues à un tel degré de perfection, qu'ils trompaient même les médecins qui se présentaient pour les secourir.

Les *Hubains*. Ils étaient tous porteurs d'un certificat constatant qu'ils avaient été guéris de la rage par l'intercession de saint Hubert, dont la puissance à cet égard était si grande, que, du temps de Henri Etienne, un moine ne craignait pas d'affirmer que si le Saint-Esprit était mordu par un chien enragé, il serait forcé de faire le pèlerinage de Saint-Hubert-des-Ardennes pour être guéri de la rage.

Les *Mercandiers*. C'étaient ces grands pendants qui allaient d'ordinaire par les rues deux à deux, vêtus d'un bon pourpoint et de mauvaises chausses, criant qu'ils étaient de bons marchands ruinés par les guerres, par le feu, ou par d'autres accidens.

Les *Malingreux*. C'étaient encore des malades simulés ; ils se disaient hydroptiques, ou se couvraient les bras, les jambes et le corps d'ulcères factices. Ils demandaient l'aumône dans les églises, afin, disaient-ils, de réunir la petite somme nécessaire pour entreprendre le pèlerinage qui devait les guérir.

Les *Millards*. Ils étaient munis d'un grand bissac dans lequel ils mettaient les provisions qu'arrachaient leurs importunités. C'étaient les pourvoyeurs de la société.

Les *Marjands*. C'étaient d'autres gueux dont les femmes se décoraient du titre de *marquises*.

Les *Narquois* ou *Drilles*. Ils se recrutèrent parmi les soldats, et demandaient, l'épée au côté, une aumône, qu'il pouvait être dangereux de leur refuser.

Les *Orphelins*. C'étaient de jeunes garçons presque nus, chargés de paraître gelés et de trembler de froid, même en été.

Les *Piêtres*. Ils contrefaisaient les estropiés, et marchaient toujours avec des béquilles.

Les *Polissons*. Ils marchaient quatre à quatre, vêtus d'un pourpoint, mais sans chemise, avec un chapeau sans fond et une bouteille sur le côté.

Les *Rifodés*. Ceux-là étaient toujours accompagnés de femmes et d'enfans. Ils portaient un certificat qui attestait que le feu du ciel avait détruit leur maison, leur mobilier, qui, bien entendu, n'avaient jamais existé.

Les *Coquillards*. C'étaient des pèlerins couverts de coquilles, qui demandaient l'aumône, afin, disaient-ils, de pouvoir continuer leur voyage.

Les *Callots* étaient des espèces de pèlerins sédentaires, choisis parmi ceux qui avaient de belles chevelures, et qui passaient pour avoir été guéris de la teigne en se rendant à Fleigny, en Bourgogne, où sainte Reine opérait des prodiges.

Les *Cagous* ou *Archi-Suppôts*. On donnait ce nom aux professeurs chargés d'enseigner l'argot, et d'instruire les novices dans l'art de couper les bourses, de faire le mouchoir, de créer des plaies factices, etc.

Enfin les *Sabouleurs*. Ces mendiants se roulaient à terre comme s'ils étaient épileptiques, et jetaient de l'écume au moyen d'un morceau de savon qu'ils gardaient dans la bouche.

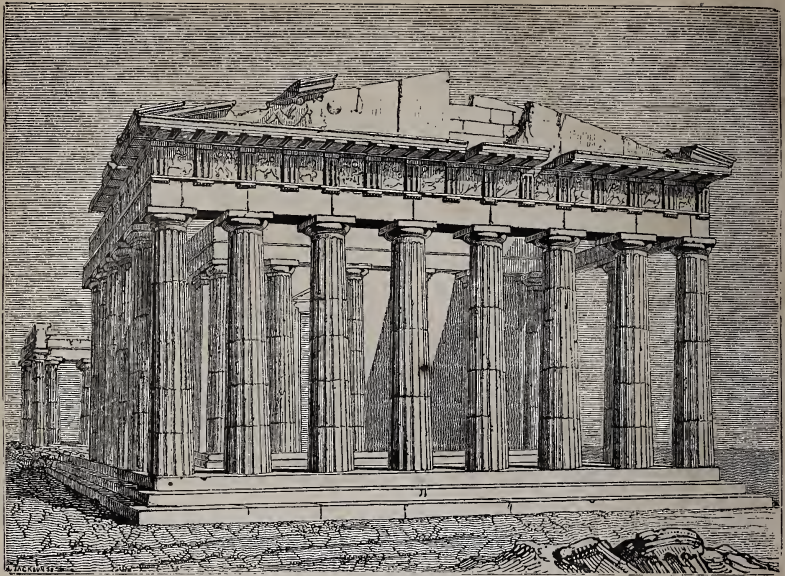
LE PARTHÉNON OU TEMPLE DE MINERVE.

Les ruines de la Grèce nous donnent une haute idée de ce peuple qui a subi tant de vicissitudes, et dont les descendans, bien qu'abrutis par le despotisme des Turcs, viennent de reconquérir leur liberté. Les anciens Grecs, qui avaient reçu des Egyptiens les premières notions des sciences et des arts, ne tardèrent pas à surpasser leurs maîtres, et quelques uns de leurs monumens, échappés à la barbarie et aux ravages des siècles, servent encore de modèles aux peuples civilisés.

Leur architecture, à la fois noble et élégante, présente les proportions les plus heureuses, et atteste le génie de leurs artistes. Au milieu d'une nature riche, et sous un ciel toujours pur, la beauté des sites et surtout celle des formes humaines, dut épurer leur goût, et nourrir et féconder leur inspiration.

Entre tous les Grecs, les Athéniens se distinguèrent par la grandeur et la magnificence de leurs monumens.

Le Parthénon, dont nous représentons ici les restes, fut



(Le Parthénon.)

construit du temps de Périclès, il y a environ vingt siècles. Phidias, sculpteur célèbre, était alors chargé de la direction des embellissemens d'Athènes. Ce temple, dédié à Minerve, dominait la ville et la citadelle. L'exécution en fut confiée à Ictinus et à Callicrate. Il appartient à l'ordre dorique, et le beau marbre blanc qu'on tirait du Pentélique, montagne voisine, servit à sa construction. Sa hauteur était de soixante-neuf pieds, sa longueur d'environ deux cent vingt-sept, et sa largeur de cent. Le portique était double aux deux façades, et simple latéralement.

C'est dans ce temple que les étrangers venaient admirer la statue de Minerve, chef-d'œuvre de Phidias, et qu'il avait construite en or et en ivoire.

Soit indifférence, soit oubli, le Parthénon avait été respecté par les Turcs; seulement de temps à autre, les habitans broyaient quelques fragmens de marbre pour en faire du ciment. En 1683, l'artillerie des Vénitiens, alors en guerre avec la Turquie, dégrada ce précieux reste de la grandeur d'Athènes.

Dans les contrées septentrionales, l'action de l'air et l'intempérie des saisons dégradent en peu d'années les monumens publics; mais le climat de la Grèce a respecté plusieurs de ses ruines jusqu'à nos jours; et ces mutilations déplorables sont bien plus l'ouvrage de l'homme ou des convulsions politiques que le résultat d'une longue succession de siècles.

De tous les musées d'Europe, celui de Londres s'est le plus enrichi des débris du Parthénon. Lord Elgin, qui était ambassadeur à Constantinople vers 1799, obtint en 1801 du gouvernement turc un firman qui l'autorisa à « élever un » échafaudage autour de l'ancien temple des Idoles pour » mouler en plâtre et en gypse les ornemens et les figures, » et de plus, « à enlever les pierres où se trouvaient des inscriptions, ainsi que les statues conservées. » On assure qu'il en coûta 74,000 livres sterling (1,850,000 fr.), intérêts compris, à lord Elgin, pour s'approprier les belles parties

du monument qu'il fut possible de transporter à Londres.

En 1816, la collection entière fut achetée à lord Elgin, par acte du parlement, au prix de 33,000 livres sterling (875,000 fr.).

Serpent apprivoisé. — Un laboureur habitant près de White-Cross, à environ un mille de Hereford, et occupant une chaumière de M. Thomas Weed, observa plusieurs fois, dans le mois de mai dernier, un de ses enfans, petite fille de moins de deux ans, qui, à chaque repas, réservait une partie de sa nourriture, et la portait dans un coin de la chambre. La curiosité porta le père à épier son enfant, et l'on peut juger de sa surprise quand il vit, à un certain bruit fait par la petite fille, un serpent sortir d'un trou du mur, et prendre sans crainte le repas qui lui était offert.

MUSÉE DU LOUVRE.

SALON DE 1855.

Aujourd'hui nous avons voulu seulement annoncer l'ouverture du Salon, et nous avons choisi à la hâte pour cette annonce une des plus jolies statues de la galerie des sculptures, comme on place une vignette sous le titre d'un nouveau livre. Nous donnerons successivement quelques esquisses des œuvres du Musée de 1855 les plus remarquables dans divers genres; ce sera une introduction naturelle à la suite de gravures et d'articles que nos lecteurs trouveront çà et là dans nos livraisons, et qui feront connaître les musées antiques et modernes, soit de Paris, soit des principales villes de France et d'Europe, et l'histoire des beaux-arts, ainsi que leur influence sur l'éducation publique. Nous ne pouvons représenter et décrire que peu de choses à la fois; mais qu'on prenne patience, et nous espérons qu'il viendra un moment où l'on s'apercevra peut-être que nous avons su

assez profiter de ce que nous avons d'espace et de temps pour montrer et dire beaucoup de choses.

EXPOSITION DE SCULPTURES.

PÊCHEUR NAPOLITAIN DANSANT LA TARENTELE,
PAR M. DURET.



Giraud

(Pêcheur napolitain dansant.)

M. Duret était déjà connu par sa statue de l'*Invention de la lyre*, exposée en 1850 au Musée des Petits-Augustins, et ensuite au Louvre.

Le *pêcheur napolitain* séduit le regard par une légèreté et une vivacité d'expression qui invitent à la musique et à la danse. La statue ne perd rien à être étudiée de près; les détails sont gracieux sans aucune mollesse. L'artiste n'a pas ennoblé et idéalisé la figure plus qu'il n'était convenable. Outre la composition et l'exécution, on doit louer l'excellent goût dont M. Duret a fait preuve dans le choix du sujet, qui lui a permis de conserver le nu, et de se réserver ainsi les privilèges de l'art antique sans être obligé de se réfugier dans des mœurs éloignées pour produire une statue de genre.

La *tarentelle* est une danse napolitaine qui, suivant toute apparence, doit son nom à cette tradition de la piqûre de la *tarentule* (sorte d'araignée), dont on ne pouvait guérir qu'en dansant au son de la musique avec une rapidité extrême jusqu'à ce qu'on tombât à terre baigné de sueur et épuisé de fatigue. Il est une autre danse, moins vive que la *tarentelle*, également en faveur chez les Napolitains, c'est la *saltarelle*. On a figuré cette danse au grand Opéra, au troisième acte de la *Muette de Portici*, dans la scène du marché qui précède la révolte du peuple conduit par Masaniello. On la voit de même exécutée habilement dans plusieurs mélodrames de l'*Ambigu* et de la *Gaieté*.

MAHOGONI. — BOIS D'ACAJOU.

Le bois auquel on donne en France le nom d'*acajou*, est celui de l'arbre que les Américains et les Anglais nomment *mahogoni*. C'est une espèce du genre *suietia* des botanistes qui lui ont aussi conservé le nom spécifique de *mahogoni*. Il serait convenable de se conformer à cette nomenclature, d'autant plus que le mot d'*acajou* désigne, en Amérique, un arbre tout-à-fait différent de celui-ci, tant par la fructification que par l'usage que l'on fait de son bois.

Le *mahogoni* est un très grand arbre de l'Amérique; il paraît confiné entre les tropiques, sans affecter cependant aucune prédilection pour les contrées les plus voisines de l'équateur. On en trouve plusieurs dont le tronc n'a pas moins de dix-huit pieds de tour, parfaitement sains dans l'intérieur, et de la plus belle végétation; on admire d'autant plus les dimensions de ce géant des forêts, qu'il semble affecter de croître dans des terrains d'une apparente stérilité. C'est dans les montagnes de roches feuilletées, fendues, en décomposition, que le *mahogoni* abonde: ses longues racines se plongent dans les crevasses, où elles s'étendent et grossissent au point qu'elle écartent les pierres qui les emprisonnent, et causent des éboulements; la roche même est forcée de céder à l'action continue et prolongée du végétal, exemple remarquable du pouvoir que les corps vivans exercent sur ceux qui sont privés du principe de la vie.

Heureusement pour nos arts, le *mahogoni* croît très rapidement. Si dans les exploitations de cet arbre on avait soin de réserver assez de sujets propres à la reproduction, et placés de manière à la répandre uniformément, on ne serait



(Le Mahogoni ou l'arbre acajou.)

jamais exposé à la rareté et au renchérissement de ce bois si précieux pour nos arts. Mais la prévoyance ne dirige pas ces exploitations. Même avant 1789, les forêts de Saint-Domingue et de la Jamaïque ne fournissaient plus de bois d'*acajou*, et toute l'Europe allait se pourvoir dans l'Amérique espagnole. Les bûcherons ne sont pas plus économes que prévoyans; ils ne déracinent point les arbres, et abandonnent tout ce qui est

caché dans la terre. Ainsi le tronc noueux et les volumineuses racines du mahogoni sont perdus pour l'ébénisterie, qui en tirerait un si bon parti. On doit donc s'attendre à un renchérissement inévitable, si la mode des meubles en acajou continue, ce qui est au moins très probable. Pour faire juger de l'énorme importation que l'on fait de ce bois en Europe, il suffira de dire qu'en 1829, l'Angleterre en reçut près de vingt-quatre mille mètres cubes, l'énorme chargement de 49,535 tonneaux (le tonneau pèse 4,000 kil.).

L'exploitation du mahogoni, dans les forêts de l'Amérique, est conduite avec une assez grande habileté. Un explorateur est envoyé à la découverte; il doit avoir fait une étude spéciale du terrain propre à cet arbre, et, dans les forêts vierges où il pénètre, l'inspection des roches le conduit plus sûrement que la boussole. Quand il a fait une découverte conforme aux vues de ceux qui l'ont envoyé, il redouble de précautions pour la tenir secrète, dérobe jusqu'aux traces de ses pas aux concurrents qui pourraient l'épier, et revient par une autre route que celle qu'il avait suivie en partant pour sa mission. Lorsque la saison convenable est arrivée, les travailleurs se mettent en marche, au nombre de vingt au moins, et quelquefois de cinquante ou soixante. A leur arrivée sur le terrain, ils commencent par se loger, placent leurs huttes au bord d'un ruisseau, et les munissent de tout ce qu'exige un séjour de plusieurs mois. Ils préparent ensuite, par des abatis, le chemin par lequel on transportera les arbres abattus, et partagés en blocs à peu près égaux en poids. Le feu les débarrasse de tout ce que ce travail préparatoire fait tomber sous la hache; à moins que la proximité d'une rivière navigable ne les détermine à réserver quelques pièces de bois propres à la teinture et aux constructions. On met aussi à part les matériaux qui pourront servir à confectionner le chemin, les ponts à jeter sur les ruisseaux, des échafaudages qui serviront à franchir des escarpemens, etc. Les arbres abattus sont divisés en blocs par les scieurs, et livrés ensuite aux charpentiers qui les équarissent. Après que cette opération est terminée, les grandes difficultés commencent, car il s'agit d'effectuer le transport de ces masses, dont le poids excède le plus souvent cinq mille kilogrammes; on a même tiré de la province des Honduras, dans la république de Guatemala, un bloc pesant 45,000 kilogrammes. Pour transporter d'aussi lourdes charges, il faut des chariots solides, un sol bien ferme et bien uni, de bons attelages et des conducteurs habiles. C'est de bréufs que l'on fait usage pour ce travail pénible, et on a soin de ne les faire marcher que la nuit, afin d'épargner à ces pâleux animaux l'ardeur excessive du soleil de la zone torride.

Ces détails suffisent certainement pour justifier le prix élevé du bois d'acajou en Europe. Chaque exploitation exige que l'on ouvre une nouvelle route; et quelquefois un arbre dont on ne tire pas plus d'un bloc a coûté plus de travail qu'il n'en faudrait, en Europe, pour quelques centaines d'arbres de même grosseur. On ne peut donc espérer que ce bois américain soit quelque jour beaucoup moins cher qu'il ne l'est aujourd'hui, et qu'on ne soit plus réduit à l'employer en mince plaçage. Nous sommes donc intéressés à lui chercher un remplaçant, et à le choisir parmi les arbres dont notre sol peut se couvrir. Cette voie est déjà ouverte: des meubles faits en bois indigènes ont paru aux dernières expositions des produits de l'industrie, et peuvent rivaliser d'éclat avec ceux qu'on fabrique en bois étrangers. C'est au temps qu'il appartient d'en confirmer la durée et la solidité, c'est de l'émulation des fabricans et de la prévoyance des agriculteurs qu'on peut attendre la diminution de leur prix. Nous consacrerons quelque article au sujet important de nos bois indigènes.

... Je lisais de préférence dans les poètes ce qui rappelait la brièveté de la vie humaine. Je trouvais qu'aucun but ne

valait la peine d'aucun effort. Il est assez singulier que cette impression se soit affaiblie précisément à mesure que les années se sont accumulées sur moi. Serait-ce parce qu'il y a dans l'espérance quelque chose de douteux, et que, lorsqu'elle se retire de la carrière de l'homme, cette carrière prend un caractère plus sévère, mais plus positif?

BENJAMIN CONSTANT, *Adolphe*.

La plupart des hommes médiocres sont au service de l'évènement; ils n'ont pas la force de penser plus haut qu'un fait; et quand un oppresseur a triomphé ou qu'une victoire est perdue, ils se hâtent de justifier, non pas précisément le tyran, mais la destinée dont il est l'instrument. Il y a dans l'homme un certain besoin de donner raison au sort quel qu'il soit, comme si c'était une manière de vivre en paix avec lui.

MADAME DE STAEL, *Dix années d'exil*.

PUITS DE FEU.

SOUVENIRS DE CHINE.

Il est bien peu de gens maintenant qui n'aient entendu parler des puits artésiens. Chacun sait qu'en creusant un trou profond dans certains lieux où l'homme n'eût jamais reconnu aucun indice de source, on peut parvenir à une couche de terrain qui recèle de l'eau en abondance. Quelquefois même cette eau s'échappe de sa prison avec une telle force qu'elle s'élève en fontaine jaillissante à plusieurs pieds au-dessus du sol: la nature fournissant ainsi à ses frais une scène du brillant spectacle qui coûta tant de millions à la prodigalité de Louis XIV. Les puits artésiens se multiplient depuis quelques années; il suffit à un Parisien qui veut en voir d'aller à Saint-Denis ou à Saint-Ouen.

Ce phénomène, déjà passablement curieux par lui-même, le deviendrait bien davantage, si, au lieu du jet d'eau qu'attendent les ingénieurs, c'était un jet de feu qui s'élevât en gerbe comme un artifice. On irait au puits faire sa provision de lumière pour la soirée; le gaz inflammable circulerait dans les fanaux qui éclairaient nos rues comme l'eau des réservoirs se rend dans nos fontaines; de grandes salles bâties pour les pauvres gens, pendant l'hiver, seraient chauffées aux frais du volcan en miniature. Qui pourrait compter les changemens qu'une si heureuse aubaine introduirait dans notre économie domestique: éclairage, chauffage, feu des cuisines, feu des forges, feu d'artifice, le tout *gratis*!!!

Eh bien! il est un coin de notre globe où se réalise toute cette féerie: c'est en Chine. Il est bon de faire connaissance avec les Chinois, car ils sont assez mal dans notre esprit, et gagneront sans doute à être mieux connus. Il semblait autrefois que l'on voulait ouvrir une fenêtre du palais des magiciens et des fées quand on racontait quelques unes des merveilles chinoises. *A beau mentir qui vient de loin*, criaient-on au conteur. Aujourd'hui on a pu reconnaître la vérité d'une foule d'anciens récits qui passaient pour mensongers. Les détails suivans sur les puits de feu sont extraits d'une lettre écrite par un missionnaire français résidant encore en Chine, et cités par M. Klaproth à la suite d'une description de plusieurs phénomènes du même genre reconnus par M. Humboldt. (*Fragmens de Géologie*.)

« Dans le département de Kia ting-Tau (à 250 lieues dans le N.-E. de Canton), plusieurs milliers de puits salans se trouvent dans un espace d'environ dix lieues de long sur quatre ou cinq lieues de large. Chaque particulier un peu riche se cherche quelque associé, et creuse un ou plusieurs puits: c'est une dépense de 7 à 8,000 fr. Leur manière de

creuser ces puits n'est pas la nôtre. Ce peuple vient à bout de ses desseins avec le temps et la patience, et avec bien moins de dépense que nous; il n'a pas l'art d'ouvrir les rochers par la mine, et tous les puits sont dans le rocher. Ces puits ont ordinairement 1,500 à 1,800 pieds français de profondeur, et n'ont que 5 ou 6 pouces de largeur. »

(Ici le missionnaire décrit la manière de percer les puits, qui est analogue à celle qu'emploient les ingénieurs européens pour creuser les puits artésiens; ceux-ci ont donc été pratiqués par les Chinois bien des siècles avant nos essais; la consolation de notre amour-propre est d'avoir en quelques années porté à un haut degré de perfection ce que les Chinois exécutent encore aussi naïvement que leurs aïeux.)

« On reste au moins trois ans pour faire un puits. Pour tirer l'eau, on descend dans le puits un tube de bambou long de vingt-quatre pieds, à l'extrémité duquel il y a une soupape; lorsqu'il est arrivé au fond, un homme fort s'assied sur la corde et donne des secousses; chaque secousse fait ouvrir la soupape et monter l'eau; l'eau donne à l'évaporation un cinquième et plus, quelquefois un quart de sel. Ce sel est très âcre; il contient beaucoup de nitre. L'air qui sort de ces puits est très inflammable. Si l'on présentait une torche à l'ouverture du puits, quand le tube plein d'eau est près d'y arriver, il s'enflammerait en une grande gerbe de feu de vingt à trente pieds de haut. Cela arrive quelquefois par l'imprudence ou par la malice d'un ouvrier.

» Il est de ces puits dont on ne retire point de sel, mais seulement du feu; on les appelle *puits de feu*. En voici la description: un petit tube en bambou ferme l'embouchure du puits, et conduit l'air inflammable où l'on veut; on l'allume avec une bougie, et il brûle continuellement. La flamme est bleuâtre, ayant trois à quatre pouces de haut et un pouce de diamètre. Le gaz est imprégné de bitume, fort puant, et donne une fumée noire et épaisse; son feu est plus violent que le feu ordinaire.

» Les grands puits de feu sont à Tsee-lleou-tsing, bourgade située dans les montagnes, au bord d'une petite rivière. Dans une vallée voisine il s'en trouve quatre qui donnent du feu en une quantité vraiment effroyable, et point d'eau. Ces puits, dans le principe, ont donné de l'eau salée; l'eau ayant tari, on creusa, et il y a environ quatorze ans, jusqu'à trois mille pieds et plus de profondeur, pour trouver de l'eau en abondance: ce fut en vain; mais il sortit soudainement une énorme colonne d'air qui s'exhalait en grosses particules noires. Cela ne ressemble pas à la fumée, mais bien à la vapeur d'une fournaise ardente: cet air s'échappe avec un bruitement et un roulement affreux qu'on entend fort loin. L'orifice du puits est surmonté d'une caisse de pierre de taille qui a six ou sept pieds de hauteur, de crainte que, par inadvertance ou par malice, quelqu'un ne mette le feu à l'embouchure du puits: ce malheur est arrivé il y a quelques années. Dès que le feu fut à la surface, il se fit une explosion affreuse et un assez fort tremblement de terre. La flamme, qui avait environ deux pieds de hauteur, voltigeait sans rien brûler. Quatre hommes se dévouèrent et portèrent une énorme pierre sur l'orifice du puits; aussitôt elle vola en l'air; trois hommes furent brûlés, le quatrième échappa au danger; ni l'eau ni la boue ne purent éteindre le feu. Enfin, après quinze jours de travaux opiniâtres, on porta de l'eau en quantité sur une hauteur voisine, on y forma un petit lac, et on le laissa s'écouler tout-à-coup; il éteignit le feu. Ce fut une dépense d'environ 50,000 francs, somme considérable en Chine.

» A un pied sous terre, sur les quatre faces du puits, sont entés quatre énormes tubes de bambou qui conduisent le gaz sous les chaudières. Chaque chaudière a un tube de bambou ou conducteur du feu, à la tête duquel est un tube de

terre glaise, haut de six pouces, ayant au centre un trou d'un pouce de diamètre. Cette terre empêche le feu de brûler le bambou. D'autres bambous mis en dehors éclairaient les cours et les grandes halles ou usines. On ne peut employer tout le feu, l'excédant est conduit hors de l'enceinte de la saïne, et y forme trois cheminées ou énormes gerbes de feu, flottant et voltigeant à deux pieds de hauteur au-dessus de la cheminée. La surface du terrain de la cour est extrêmement chaude; et brûle sous les pieds; en janvier même, tous les ouvriers sont à demi nus, n'ayant qu'un petit caleçon pour se couvrir.

» Le feu de ce gaz ne produit presque pas de fumée, mais une vapeur très forte de bitume qu'on sent à deux lieues à la ronde. La flamme est rougeâtre comme celle du charbon; elle n'est pas attachée et enracinée à l'orifice du tube, comme le serait celle d'une lampe; mais elle voltige à deux pouces au-dessus de cet orifice, et elle s'élève à peu près de deux pieds. Dans l'hiver, les pauvres, pour se chauffer, creusent en rond le sable à un pied de profondeur, une dizaine de malheureux s'assoient autour; avec une poignée de paille, ils enflamment ce creux, et ils se chauffent de cette manière aussi long-temps que bon leur semble, ensuite ils comblent le trou avec du sable, et le feu s'éteint.»

Voilà ce qui se passe en Chine, dans ce pays mystérieux. Mais des phénomènes analogues se retrouvent en plusieurs autres contrées; ils méritent d'être connus. Nous aurons occasion d'y revenir.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Supplices et morts illustres. — Décrets de l'Assemblée Nationale. — Sièges et ruses de guerre.

2 Mars 415. — Hypatie, jeune païenne d'une rare beauté et d'une grande science, est assassinée à Alexandrie, où elle professait publiquement la philosophie. Une troupe de chrétiens, furieuse contre son idolâtrie, et excitée par un lecteur nommé Pierre, se précipite dans la salle de son cours, l'arrache de sa chaire, et la traîne à l'église Césarée. Elle est dépouillée de tous ses vêtements, tuée à coups de pots cassés, mise en pièces, et brûlée au Cinarion.

2 Mars 1791. — L'Assemblée nationale décrète l'abolition de tous les droits d'aides, des corporations de métiers, des maîtrises, des jurandes, et de tous les privilèges des professions mécaniques ou industrielles. La contribution des patentes est établie.

2 Mars 1798. — Invasion de la Suisse; combat et prise de Fribourg; occupation de Soleure et de Morat. Deux bataillons de la Côte-d'Or et de l'Yonne détruisent le monument construit par les Suisses à Morat, avec les ossements des Bourguignons vaincus en 1476.

5 Mars 1590. — La ville de Bréda (Hollande) était au pouvoir des Espagnols; de Haranguières, natif de Cambrai, capitaine de gendarmes au service du prince Maurice de Nassau, fit cacher un certain nombre de soldats dans un bateau de tourbes, qui jeta l'ancre, le 5 mars, dans le fossé du château de Bréda. Un caporal descendit dans un esquif pour visiter le bateau; il entra dans la chambre de la poupe, où il ouvrit une fenêtre, et regarda en dedans. Les soldats cachés, qui étaient la plupart atteints de rhumes violents, se mordaient les bras et les mains pour se fermer la bouche. Le caporal ayant enfoncé sa pique à travers les tourbes, un soldat en eut le bras percé, mais ne poussa aucun cri. Bientôt, à la faveur de la nuit, la petite troupe pénétra dans le château, et força la garnison à se rendre au prince de Nassau, qui était dans les environs avec un corps d'armée.

4 Mars 1495. — Mort de Saladin, souverain d'Égypte, de Syrie, d'Arabie et de Mésopotamie. On sait quelle longue surprise la sagesse et la valeur de ce prince excitèrent parmi les Croisés, alors conduits par Richard Cœur-de-Lion et Philippe-Auguste. L'Europe n'avait à cette époque que du mépris pour l'Orient, qu'on supposait uniquement peuplé de barbares. Un des plus grands bienfaits des Croisades a été de briser la barrière qui séparait ainsi ces deux mondes, d'enlever à la chrétienté sa prétention exclusive à la civilisation, et d'ouvrir devant elle un champ immense de poésie, de science et de richesses.

5 Mars 1687. — Un échafaud est dressé par l'ordre de l'empereur Léopold I^{er}, sur la place d'Épéries, ville de Hongrie; et, jusqu'à la fin de l'année, pendant neuf mois, sans interruption, les nobles Hongrois qui avaient pris part à la révolution y sont décapités. Les bourreaux, accablés de fatigue et découragés, refusèrent plusieurs fois de continuer les exécutions.

6 Mars 1618. — Incendie du Palais de Justice de Paris.

6 Mars 1678. — Mort de Jean de Launois, célèbre docteur de Sorbonne, surnommé le *dénicheur de saints*, parce qu'il s'attachait à prouver la fausseté d'un grand nombre de traditions et de légendes. Le curé de S-Eustache lui faisait, dit-on, de grandes politesses quand il le rencontrait, de peur qu'il ne lui ôtât le patron de son église.

7 Mars 1799. — Siège de Jaffa, en Syrie, par l'armée d'Orient, sous la conduite du général en chef Bonaparte. Cette ville est emportée d'assaut. Le pillage dure deux jours. La peste se déclare dans l'armée française.

8 Mars 1790. — L'Assemblée Nationale, sur le rapport de Barnave, rend un décret qui autorise chaque colonie à faire connaître son vœu sur la constitution, la législation et l'administration qui conviennent à sa prospérité et au bonheur de ses habitants. Il est décidé que les assemblées coloniales seront maintenues d'après de nouvelles instructions, et qu'elles énonceront leur vœu sur les modifications au régime prohibitif entre les colonies et la métropole.

LUTTE DE L'AIGLE A TÊTE BLANCHE ET DU FAUCON PÊCHEUR.

Au bord de la cataracte du Niagara, sur le sable et dans les creux des rochers, de nombreux oiseaux de proie épient au courant de l'eau les poissons qui jouent à la surface, ou les corps des écureuils, des daims et des ours, qui, ayant voulu traverser le fleuve au-dessus de sa chute, ont été entraînés par la rapidité du torrent, et précipités dans le gouffre.

Là, tous les oiseaux trouvent sans peine une riche pâture; mais les plus habiles et les plus forts d'entre eux ont souvent un ennemi plus habile et plus fort dont le regard veille sur leurs mouvements et les tient dans une continuelle terreur; cet ennemi, c'est l'aigle à tête blanche.

L'aigle à tête blanche vit indifféremment à toutes les latitudes. Il rapine en tous lieux, quoiqu'il soit plus souvent attiré par son goût pour les poissons aux rivages de la mer.

Il supporte également les froids les plus rigoureux et les plus grandes ardeurs du soleil. On l'a vu planer au milieu de nuages d'où jaillissaient des éclairs. Des hautes régions de l'atmosphère éternellement glacées, il embrasse d'un regard les immenses étendues de nos forêts, de nos campagnes, de nos lacs, de notre océan; il choisit un but à sa course, et, en un instant, il descend à son gré à l'une des extrémités du globe, au milieu d'un été ou d'un hiver.

S'il s'est arrêté sur le sommet de quelque arbre gigantesque qui domine au loin la terre et l'eau, fier et calme, il observe en bas les divers mouvements des oiseaux de proie de second ordre : les mouettes, les tringa, les grues, les corbeaux; mais, s'il a découvert le faucon pêcheur, son œil s'anime, son cou s'allonge et se hérissé, ses ailes se déploient à demi, et frémissent d'attente.

Le bruissement du vol du faucon pêcheur, qui descend avec la rapidité de la flèche, frappe son oreille. Il le voit faire jaillir l'écume de la mer, et bientôt s'élever en portant, avec un cri de joie et de triomphe, un poisson, qui se débat en vain entre ses ongles.

Ce cri de joie, c'est le signal qu'attendait l'aigle à tête blanche : il s'élance, il poursuit, il touche le faucon, qui, plein d'effroi, redouble de vitesse. L'un et l'autre montent dans l'air, brisent leur course par mille détours subits, traquent des cercles, des nœuds, des spirales infinis entre le ciel et la terre, jusqu'au moment où le faucon, fatigué de sa proie, la laisse échapper avec un cri de désespoir.

Mais l'aigle demeure un instant immobile; il recueille ses forces; il se précipite en ligne droite, et ressaisit le poisson ensanglanté avant qu'il ait encore effleuré l'eau.

Cette lutte de l'aigle et du faucon est un spectacle très ordinaire, non seulement au bord du Niagara, mais sur toutes les côtes escarpées ou désertes. La rapidité, la force et l'adresse des deux ennemis excitent toujours un intérêt puis-



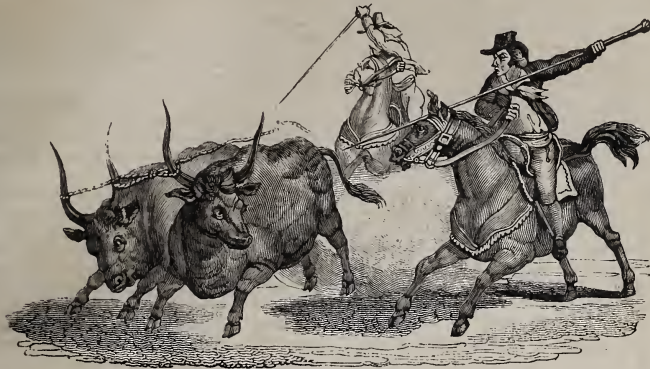
(L'Aigle à tête blanche et le Faucon pêcheur.)

sant : on ressent à la fin une sorte de regret et d'indignation à voir triompher l'aigle; on réproche cette injuste oppression de l'industrie du faucon; mais il est remarquable que presque jamais on ne songe au rôle que le malheureux poisson a joué dans le combat.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 50.

BOEUFs SAUVAGES DANS LA MAREMME.



(Bœufs sauvages dans la Maremmie.)

Dans les ouvrages de géographie, on désigne sous le nom de *Maremmie* cette contrée du grand-duché de Toscane qui borde la mer Méditerranée; mais, en réalité, on doit aussi comprendre sous ce nom la campagne de Rome, car c'est partout la même nature.

Pendant la moitié de l'année, cette vaste étendue de côtes, qui se développe sur une longueur de cent lieues, est déserte, frappée de ce cruel fléau qu'on appelle *mal aria*. Les voyageurs qui l'ont traversée à cette époque n'y ont vu qu'une plaine abandonnée; ils ont pris pour des friches les grandes terres qu'on laisse reposer pendant plusieurs années; et si parfois, de loin en loin, quelques pâtres leur ont apparu, c'était pour leur offrir les profondes empreintes de l'influence funeste du climat.

Cependant la *Maremmie* nourrit la moitié de l'Italie; le sol est riche et productif. Pendant que les fièvres sont endormies, on se hâte de dérober au sol les richesses qu'il recèle. « On y voit alors, dit M. Didier, voyageur qui vient de décrire cette contrée pittoresque, cent charrues attelées à la fois de deux, trois, jusqu'à quatre paires de bœufs sauvages, labourant de front un champ de deux à trois lieues. Telles semailles, telles moissons : déchirées par de si puissans moyens, les terres saturniennes ne sont ni rebelles ni ingrates, et leur sein fécond ne s'ouvre pas en vain. Quand vient l'heure de la récolte, le fleuve des moissonneurs descendus des montagnes les inonde, et la solitude est tout-à-coup peuplée comme par enchantement. C'est là une des singularités de ces champs illustres, que tout y est brusque, subit, et que l'art des transitions y est pour ainsi dire inconnu : le matin une jaehère immense, le soir un champ cultivé; aujourd'hui un champ blond d'épis, demain encore une jaehère aride. »

En été, tandis que les propriétaires des fermes se sauvent après la moisson faite dans l'intérieur des montagnes, les pasteurs, pour résister aux maladies qui règnent dans les plaines ouvertes, se réfugient dans les forêts, où il est plus facile d'échapper à la mort. Là se rencontrent aussi des criminels, qui, pour soustraire leur tête à la poursuite des lois, la livrent à une atmosphère meurtrière, et acceptent des fermiers du voisinage quelque emploi.

La *Maremmie* de Toscane et la Campagne de Rome sont les endroits de l'Italie les plus favorables pour élever les bœufs, qui, tout en conservant leur férocité naturelle, y vivent néanmoins en troupeaux. La physionomie de ces animaux, la longueur formidable de leurs cornes, leurs formes

massives et la rapidité de leur course, tout cet aspect sauvage contraste singulièrement avec l'ordre et la régularité qui règnent au milieu des troupeaux; là se manifeste à un haut degré l'empire de l'intelligence sur la force brutale. Ecoutez encore M. Didier : « Ce qu'il y a de plus grandiose avec la moisson dans l'agriculture des *Maremmes*, c'est le gouvernement des troupeaux. Pas plus que le moissonneur, le pâtre n'est indigène; descendu comme lui des montagnes dans la saison des neiges, il y remonte au printemps, et ses troupeaux avec lui. Roi du désert, le pâtre se promène en roi dans son empire. A cheval et la lance au poing, il mesure d'un œil ardent l'horizon sans bornes, et rien n'échappe à sa vigilance. Malheur au taureau rebelle, à l'étalon révolté qui jettent le désordre au sein du troupeau ! le fer aigu se teint de leur sang enflammé; ils rentrent confus dans le rang, et la brute indocile et vaincue reconnaît dans l'homme son maître : elle subit son joug en silence.

La gravure qui est en tête de cet article représente deux bœufs qui couraient à la maraude, et que les pasteurs ramènent; celle qui suit montre quatre de ces animaux attelés



(Bœufs sous le joug.)

chés sous un même joug, et conduits à la ville. Peut-être devrait-on en France adopter une méthode analogue.

pour mener les troupeaux de bœufs qui circulent sur nos grandes routes, et qui traversent quelquefois nos villes en toute liberté. Bien que notre bœuf soit d'un caractère assez doux, il occasionne parfois des accidents et des dégâts. On se rappelle en avoir vu un, à Paris, entrer dans la boutique d'un miroitier, et là, se croyant au milieu de son troupeau, vouloir passer au travers de chaque glace. Les glaces où se mirait l'animal furent mises en pièces, et ses cornes, mille fois répétées, firent croire, à quelque distance, que trente bœufs s'étaient logés chez le miroitier.

Quoique les buffles d'Italie présentent un aspect formidable, ils sont loin de donner une idée de ceux qui habitent les Indes Orientales, dans les forêts et les marais du Bengale.

Ceux-ci sont surtout à craindre lorsqu'ils deviennent vieux, parce qu'alors ils recherchent la solitude, et ne redoutent aucun danger pour punir l'imprudent qui les trouble dans leur retraite. A pied, la fuite est impossible; elle est même difficile à cheval, si l'on n'est bien monté, et si le terrain est marécageux.

Il y a de vieux mâles de cette espèce qui ont jusqu'à six pieds de haut, et que les chasseurs redoutent autant que le tigre. On ne peut les abattre qu'avec une carabine semblable à celle dont on se sert contre ce dernier animal; encore faut-il, pour les arrêter, les frapper dans le poitrail ou près de l'épaule.

On voit souvent un vieux buffle, rendu furieux par une blessure, s'élançant vers l'éléphant qui porte le chasseur; mais cette témérité lui devient toujours fatale, dit le voyageur qui raconte ce fait: clouer le buffle à terre en poussant un rugissement épouvantable, est l'affaire d'un instant pour un éléphant aguerri.

VOYAGES.

L'Etat de la Virginie, le plus étendu de l'Union américaine, et qui pendant long-temps a joué le premier rôle par sa politique et ses grands hommes, présente les beautés sublimes d'une nature à la fois fertile et sauvage. On aimera à lire le morceau suivant, dans lequel mistress Trollope décrit un des spectacles les plus magnifiques de cette contrée pittoresque.

CATARACTE DU POTOWMAK.

Nous fîmes la partie d'aller voir la grande cataracte du Potowmak. Le chemin qui y conduit de Tonington traverse des paysages auxquels on peut à peine donner le nom de forêt, de parc ou de jardin, mais qui réunissent ces trois caractères. Des cèdres, des tulipiers, des platanes, des sumacs, des genévriers, et des clènes de diverses espèces ombrageaient le chemin; des vignes sauvages avec leurs belles et grandes feuilles, et leurs fleurs dont le parfum égale celui du réséda, s'entrelaçaient aux branches de ces arbres. Des fraisiers, des violettes, des anémones, des pensées, des œillets sauvages, et une foule d'autres fleurs encore plus jolies, couvraient, littéralement, la terre. L'arbre de Judée, le coroniller dans toute sa gloire de fleurs en étoile, l'azalca et le rosier sauvage éblouissaient nos yeux, de quelque côté que nous pussions les tourner.

L'accroissement graduel du bruit de cette cataracte est un des traits les plus agréables de cette promenade délicieuse. Je ne sais pourquoi le bruit d'une chute d'eau plaît tellement à l'oreille! Tous les autres sons monotones ont quelque chose qui fatigue l'esprit, mais je n'ai jamais rencontré personne qui n'aimât à écouter le bruit d'une cascade. Après avoir traversé une rivière rapide nommée *Branch-creek*, nous continuâmes à marcher pendant quelques minutes à l'ombre d'arbres verts, et tout-à-coup nous vîmes un spectacle qui nous arracha à tous un cri de surprise et de plaisir.

Les profondes rocailleries d'une rivière immense s'ouvrirent à nos yeux.

Le lit de la rivière est en cet endroit d'une grande largeur. D'énormes masses de rochers noirs, de toutes les formes imaginables, l'encaissent de toutes parts. L'eau qui tombe parmi eux avec un bruit de tonnerre ne se montre que par intervalles. Ici c'est une grande nappe d'eau, verte et limpide, tombant en ligne droite et sans interruption; là elle se précipite dans un canal étroit, avec une violence qui fait qu'on ne peut ni voir, ni écouter, sans éprouver des vertiges: dans un endroit, c'est un étang sans fond dont la surface est un miroir noir comme de l'encre; dans un autre, l'eau, tourmentée et divisée, forme en se précipitant une douzaine de torrens à demi cachés par le brouillard de rosée qui en rejailit, et qui s'élève à une grande hauteur. En dépit de tout ce fracas, les arbres les plus délicats et les plus charmans se montrent au milieu de ces rochers hideux, comme des enfans souriant au sein même du danger. Tandis que nous regardions cette scène imposante, un de nos amis nous fit remarquer que la vigne vénéneuse étendait avec grâce ses branches perfides sur tous les rochers, et nous assura qu'une foule nombreuse de serpens y trouvaient leur sombre demeure.

Donner à cette scène l'épithète de belle serait un étrange abus de termes, car tout ce qu'elle offre à l'œil et à l'oreille inspire la terreur. La cataracte de Potowmak a quelque chose d'horrible et d'imposant. Le gouffre sombre et profond qui est ouvert devant vous, les mugissemens de la cascade écumante, le tourbillon rapide des eaux, la hauteur effrayante des rochers, tout semble menacer la vie et épouvanter les sens. C'était pourtant un grand plaisir que d'être assis sur une pointe de rocher en saillie, de voir et d'écouter.

On s'éloigne de ce spectacle plus calme, plus silencieux qu'on n'y est arrivé; mais la fraîcheur de l'air, le doux coloris de quelques fleurs épanouies, les pétales des autres qui se ferment, le bourdonnement sourd des insectes, la douce rosée qui empêche le pied de se fatiguer au retour, tout cela semble en harmonie avec cet état mixte d'exaltation et de fatigue qu'une semblable excursion ne manque jamais de procurer.

LA MONNAIE DE DEUX SOUS.

Les écoliers renouvellent souvent un de leurs tours, qui est pour eux plein de charmes. S'ils rencontrent sur leur passage une échoppe avec des vitres en papier, un des malins se dévoue, et, passant à la fois la tête et les deux bras par trois des vitres économiques, il demande au savetier la monnaie de deux sous en pièces de six francs.

L'effroi du savetier au tonnerre du papier qui crève, à la menace de ces deux poings armés de deux gros sous, à la soudaine apparition de cette tête illuminée de malice et encadrée dans les lambeaux de sa vitre, forme un spectacle délicieux pour le gamin. Mais ce qu'il faut surtout admirer, c'est la proposition sensée qui constitue la légende et l'assaisonnement de cette méchanceté d'écolier:

« Donnez-moi, s'il vous plaît, la monnaie de deux sous en pièces de six francs. »

C'est en effet la proposition abrégée que, dans la vie humaine, chacun adresse à ses voisins.

Lorsque, sorti d'un coin de la Grèce, Alexandre-le-Grand ravageait la Perse et tuait ses habitans, que demandait-il à l'Asie, si ce n'est la monnaie de sa province en royaumes? Avec un capital de trente mille hommes, il en voulait bénéficier plusieurs millions. — « Donnez-moi, s'il vous plaît, la monnaie de mes deux sous en pièces de six francs. »

Le banquier qui joue à la Bourse, le haut savant qui parle

à l'Institut, dispersent journellement leur argent et leur menue science pour en avoir la monnaie en or ou en théories générales, et ainsi des autres.

La demande de l'écolier est donc dans la bouche de tout le monde; mais tout le monde n'a pas un royaume en capital, un coffre-fort, ni un arsenal scientifique; nombre de gens n'ont que deux sous, comme l'écolier, et, comme l'écolier, seraient repoussés par tous ceux auxquels ils adresseraient leur naïve question : c'est pour ceux-là qu'est ouvert notre *Magasin*. Avec deux sous (pourquoi le timbre nous force-t-il à dire aussi avec trois sous?) ils y trouveront à choisir beaucoup de choses qui sont dans de gros livres, et qui leur coûteraient six francs.

Tel qui bâtirait un Panthéon n'a jamais vu que l'église de son village; tel qui deviendrait amiral ne connaît pas même un étang; tel qui ferait des fermes-modèles n'est jamais sorti des murs de Paris. Dans notre *Magasin à deux sous*, nous enfermerons tout ce qui est capable de piquer la curiosité, et nous ferons ainsi promener parmi les faits les plus pittoresques ceux qui savent peu de choses et n'ont que les menus plaisirs à deux et trois sous. S'ils y font la conquête d'une idée qui développe leur imagination; s'ils découvrent dans les tableaux variés qui leur sont mis sous les yeux quelque fait original et saillant, quelque sentiment capable de réveiller chez eux un goût naturel, et de les arracher à l'ornière habituelle de leur vie monotone, c'est une carrière nouvelle qu'ils se seront ouverte; et, sans faire tort à personne, ils auront changé leurs deux sous en monnaie de six francs.

PROCÈS, CONDAMNATIONS,

EXCOMMUNICATIONS CONTRE DES ANIMAUX.

Il fut un temps en France où des tribunaux prononçaient des condamnations contre des animaux prévenus de certains délits, et où l'autorité ecclésiastique lançait les foudres de l'excommunication contre des insectes nuisibles. Cet usage de la justice divine et humaine a paru si monstrueux aux générations nouvelles, qu'elles n'ont point voulu d'abord y ajouter foi; mais des documens authentiques ne permettent plus de conserver aucun doute. Ainsi, plusieurs manuscrits conservés à la Bibliothèque royale ou possédés par des savans, contiennent les dispositifs de ces jugemens, et jusqu'aux mémoires de frais et dépenses faits pour l'exécution des sentences prononcées. Pendant une assez longue période du moyen âge, la pensée de soumettre à l'action de la justice tous les faits condamnables, de quelque être qu'ils proviennent, loin d'être ridicule, a été généralement répandue.

Chassanée, célèbre juriconsulte du *xvii^e* siècle, a composé plusieurs conseils; et dans le premier, après avoir examiné les moyens de citer en justice certains animaux, il recherche qui peut légalement les défendre, et devant quel juge ils doivent être amenés.

L'extrait suivant donne, avec l'indication des écrivains qui sont nos autorités, l'époque des procès et jugemens prononcés dans les affaires les plus singulières, le nom des animaux, le motif qui les a fait traduire en justice, ainsi que la date de plusieurs anathèmes ecclésiastiques.

1120. — Mulots et chenilles excommuniés par l'évêque de Laon. (*Sainte-Foiz.*)

1386. — Truie mutilée à la jambe, à la tête, et pendue, pour avoir déchiré et tué un enfant, suivant sentence du juge de Falaise. (*Statistique de Falaise.*)

1394. — Porc pendu pour avoir meurtri et tué un enfant, en la paroisse de Roumagne, vicomté de Mortaing. (*Sentence manuscrite.*)

1474. — Coq condamné à être brûlé, par sentence du magistrat de Bale, pour avoir fait un œuf. (*Promenade à Bale.*)

1488. — Becmares (sorte de charançons) : les grands-vicaires d'Autun mandent aux curés des paroisses environnantes de leur enjoindre, pendant les offices et les processions, de cesser leurs ravages et de les excommunier. (*Chassanée.*)

1499. — Taureau condamné à la potence, par jugement du bailliage de l'abbaye de Beaupré (Beauvais), pour avoir, en fureur, occis un jeune garçon. (*DD. Durand et Martenne.*)

Commencement du *xvi^e* siècle. — Sentence de l'Official contre les becmares et les sauterelles qui désolaient le territoire de Millière (Cotentin). (*Théoph. Ruinaud.*)

1534. — Sangsues excommuniées par l'évêque de Lauzanne, parce qu'elles détruisaient les poissons. (*Aldrovande.*)

1585. — Le grand-vicaire de Valence fait citer les chenilles devant lui, leur donne un procureur pour se défendre, et finalement les coïdamne à quitter le diocèse. (*Chorier.*)

1690. — En Auvergne, le juge d'un canton nommé aux chenilles un curateur; la cause est contradictoirement plaidée. Il leur est enjoint de se retirer dans un-petit terrain (indiqué par l'arrêt) pour y finir leur misérable vie. (*Description de la France.*)

Un relevé de ces jugemens, présenté à la Société royale des Antiquaires par M. Berriat Saint-Prix, en élève le nombre à près de quatre-vingt-dix, dont trente-sept appartiennent au *xvii^e* siècle; et un seul a été rendu dans le siècle suivant, en 1741, contre une vache.

NICOLAS POUSSIN.

SA VIE. — MAISON QU'IL HABITAIT AU MILIEU DU JARDIN DES TUILERIES. — SES TABLEAUX AU MUSÉE DU LOUVRE. — EXTRAIT DE SES LETTRES. — SES RÉFLEXIONS SUR LA PEINTURE.

Nicolas Poussin est né aux Andelys, en Normandie. Il fut dirigé dans ses premières études de peinture par Varin, peintre assez habile. A dix-huit ans il sortit de la maison paternelle, et vint à Paris pour mieux étudier un art dont il reconnaissait déjà les difficultés, mais qu'il aimait avec passion.

Un jeune seigneur du Poitou l'accueillit chez lui. Après avoir changé de maître deux fois, il fit connaissance avec quelques personnes qui lui prêtèrent plusieurs estampes de Raphaël et de Jules Romain. Il prit la résolution de partir pour Rome; mais son voyage fut interrompu à Florence par quelque accident. Un second projet de voyage ayant encore échoué, il se remit à l'œuvre : et déjà, en 1625, lorsque les jésuites de Paris célébrèrent la canonisation de saint Ignace et de saint François Xavier, et que les écoliers de leur collège, pour rendre cette cérémonie plus solennelle, voulurent faire peindre les miracles de ces deux saints, le Poussin fut choisi pour faire six tableaux en détrempe. Il avait une si grande pratique dans ce genre de travail, qu'il ne fut guère plus de six jours à les faire. Ses tableaux furent plus estimés que ceux de tous les autres peintres qui avaient aussi travaillé pour l'ornement de cette fête.

Une troisième fois il partit pour Rome, et y arriva enfin au printemps de l'année 1624. Il y fit en peu de temps de rapides progrès, et son nom devint bientôt célèbre en Europe. M. Desnoyers, secrétaire d'Etat et surintendant des bâtimens de Louis XIII, résolut de le faire revenir à Paris.

Après plusieurs hésitations, Poussin fut obligé de céder aux ordres du roi et aux invitations pressantes du surintendant.

A son arrivée, il fut présenté au cardinal de Richelieu, qui le reçut avec un air fort engageant. On le conduisit ensuite dans un logis qu'on lui avait destiné dans le jardin des Tuileries.

Voici ce que Nicolas Poussin écrivit à cette époque à Carlo



(Nicolas Poussin.)

Antonio del Pozzo, archevêque de Pise, et frère du chevalier Cassiano del Pozzo, son protecteur et son ami :

« Je fus conduit le soir dans l'appartement que M. Desnoyers m'avait destiné. C'est un petit palais, car il faut l'appeler ainsi. Il est situé au milieu du jardin des Tuileries. Il est composé de neuf pièces à trois étages, sans les appartemens d'en bas, qui sont séparés : ils consistent en une cuisine, la loge du portier, une écurie, une serre pour l'hiver, et plusieurs autres petits endroits où l'on peut placer mille choses nécessaires. Il y a, en outre, un beau et grand jardin, rempli d'arbres à fruits, avec une grande quantité de fleurs, d'herbes et de légumes; trois petites fontaines, un puits, une belle cour, dans laquelle il y a quelques arbres fruitiers. J'ai des points de vue de tous côtés, et je crois que c'est un paradis pendant l'été. En entrant dans ce lieu, je trouvai le premier étage rangé et meublé noblement, avec toutes les provisions dont on a besoin, même jusqu'au bois et un tonneau de bon vin vieux de deux ans. J'ai été fort bien traité pendant trois jours, avec mes amis, aux dépens du roi. Le jour suivant je fus conduit par M. Desnoyers chez le cardinal de Richelieu, lequel, avec une bonté extraordinaire, m'embrassa, et, me prenant par la main, me témoigna d'avoir un grand plaisir de me voir. »

Bientôt après, Louis XIII lui accorda le brevet de son premier peintre ordinaire, avec 5,000 livres de gages, dit le brevet, et l'usage de cette même maison du milieu du jardin des Tuileries, où Menou avait demeuré auparavant.

Mais Poussin languissait loin de Rome; il voyait d'ailleurs partout des envieux. Une circonstance vint mettre le comble à ses chagrins. Lemercier, architecte du roi, avait commencé à faire travailler à la belle galerie du Louvre; Poussin fit changer dans la voûte les compartimens, comme trop massifs et trop pesans pour ses dessins; Lemercier s'en offensa, et les peintres mécontents se joignirent à lui contre Poussin, qui demanda à retourner à Rome pour chercher sa femme et mettre ordre à ses affaires. Il obtint un congé. Peu après le cardinal de Richelieu mourut, le roi suivit de près son premier ministre; M. Desnoyers se retira de la cour, et Poussin resta en Italie, suivant son désir.

Le travail, la maladie avaient épuisé ses forces; il expira le 19 novembre 1665, âgé de soixante-onze ans.

Cette année-là même, il écrivit encore des lettres où il

jeta, avec une grande simplicité, çà et là, les réflexions les plus justes et les plus élevées sur l'art.

La France possède, dans son musée du Louvre, trente-neuf tableaux de Poussin, qui sont numérotés, depuis 196 jusqu'au n° 254, dans le catalogue de 1852. Les dessins que l'on a conservés sont au nombre de vingt-deux. Entre les plus remarquables de ses tableaux sont *les bergers d'Arcadie*, et *le déluge*.

Nous avons de Poussin un recueil de lettres qui a paru en 1824.

On y trouve le passage suivant qu'il écrivait dans l'année de sa mort à M. de Chambrai : « Définition : la peinture est une imitation faite avec lignes et couleurs, en quelque superficie, de tout ce qui se voit sous le soleil. Sa fin est la délectation. Il ne se donne point de visible sans lumière, sans forme, sans couleur, sans distance, sans instrument. Pour ce qui est de la matière (ou sujet), elle doit être noble; et pour donner lieu au peintre de montrer son esprit, il faut la prendre capable de recevoir la plus excellente forme. Il faut commencer par la disposition, puis par l'ornement, le décor, la beauté, la grâce, la vivacité, le costume, la vraisemblance et le jugement partout; ces dernières parties sont du peintre, et ne peuvent s'enseigner. C'est le rameau d'or de Virgile, que nul ne peut cueillir s'il n'est conduit par le destin. »

On prétendait qu'il avait aussi composé un *Traité des lumières et des ombres*; mais Du Ghet, son beau-frère, dans une lettre à M. de Chanteloup, prouve que ce n'est qu'un extrait de Matteo, auteur italien, que lui-même avait fait pour l'usage de Poussin.

GROTTE BASALTIQUE DE L'ILE DE STAFFA, EN ÉCOSSE.



(Vue de l'île de Staffa.)

Staffa est l'une des îles Hébrides; elle est située par le 57° degré de latitude nord, à quinze milles de l'île de Mull.

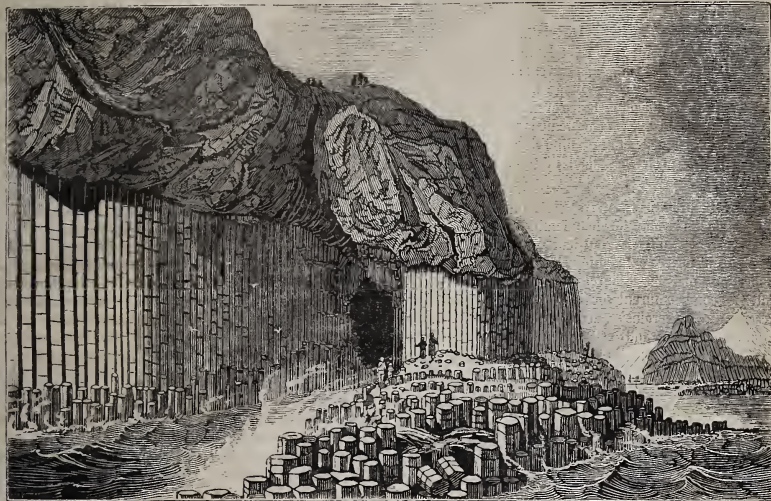
On assure que Joseph Banks, célèbre compagnon de Cook, est le premier naturaliste qui ait abordé cette île (août 1772), et en ait donné la description. M. Panckoucke l'a visitée il y a peu d'années, et a publié, en 1851, une relation de son voyage, où nous trouvons les détails les plus curieux et les plus intéressans que nous puissions offrir à nos lecteurs.

Le nom celtique de la grotte de l'île de Staffa est *An-Ua-Vine* ou *Fine*. *Staffa* est un terme norse, qui veut dire *batons* ou *colonnes*; *an-ua-vine* ou *fine* signifie la *grotte*

harmonieuse, ou, suivant une autre traduction, la grotte de Fingal; ces deux noms conviennent également à l'île. Souvent l'agitation de la mer et les tourbillons de vent, en se perdant au fond de la grotte, à travers les colonnes de basalte disposées en buffets d'orgues, produisent des sons

d'une merveilleuse harmonie. « Ce sont les harpes éoliennes des ombres Fingaliennes, » disent les Gaëls, qui attachent l'idée de Fingal, le père d'Ossian, à tout ce qui paraît sur-naturel.

L'île de Staffa n'est qu'une masse de lave et de basalte.



(Grotte de Fingal.)

Les bords sont escarpés et inaccessibles dans toute sa circonférence, à l'exception d'un petit espace, au-dessus de la presque île de Boo-Sha-La.

D'immenses colonnades basaltiques règnent tout autour, et au premier aspect on a la conviction qu'elles ont surgi tout-à-coup du sein de la mer.

La régularité de tout ce que l'on voit est telle, qu'il est difficile de ne pas croire d'abord que l'on entre dans un édifice taillé par la main de l'homme. Une longue voûte qui s'élève dans une proportion élégante, des colonnes droites, des angles rentrants et saillants dont les arêtes sont d'une extrême pureté, tout persuade que le ciseau d'artistes habiles s'y est exercé; car cette grotte n'est point basse comme les cavernes ordinaires, et on n'y distingue aucune pierre, aucun fragment qui ne soit prismatique, symétriquement, parfaitement et régulièrement taillé.

Cette caverne profonde semble une grande église gothique, dont la nef présenterait deux rangées de colonnes qui auraient été brisées et transportées tout debout, mais ayant des hauteurs inégales, à la droite et à la gauche de l'édifice noirci par les flammes. Le fond de la grotte est ténébreux, et fermé comme le chœur d'une chapelle.

La grève est triste et sombre, et a la forme d'un vaste escalier de marbre noir mis en désordre par quelque bouleversement souterrain. Les grands piliers s'étendent comme une longue muraille, et d'un côté, au milieu, on remarque un réduit pareil à un confessionnal obscur. Cet enfoncement bizarre se rétrécit tellement, qu'il n'a, dans la partie la plus reculée, que la largeur d'un fauteuil; aussi l'a-t-on nommé le *fauteuil de Fingal*. Le dais de cette cavité est formé de colonnes brisées qui représentent assez exactement une ogive gothique.

La voûte est composée, comme les parois, de colonnades qui se sont séparées à distance à peu près égales, et dont

l'une des parties est restée suspendue, tandis que l'autre partie, en tombant, a laissé libre ce long espace qui forme la caverne; les prismes du bas et du haut se correspondent avec beaucoup d'exactitude. Les basaltes sont étroitement unis, et comme cimentés dans leurs joints par une matière calcaire d'un jaune citron, qui se détache sur la nuance de fer qui est dominante. En plusieurs endroits des galeries, la pierre reflète des teintes vertes et orange-clair. La belle transparence des eaux, lorsque la mer est calme, double l'effet imposant de la variété de ces riches couleurs.

L'île est une propriété; elle appartient aujourd'hui à la famille des Macdonald, qui l'affirme douze livres sterling par an (502 francs), plutôt pour la pêche, sans doute, que pour tout autre produit de son territoire. La partie extérieure de la voûte est un plateau couvert d'une couche très mince de terre végétale. On a défriché un coin de cette plaine aride, et quelques épis d'avoine y sont venus à grand'peine. Vers le milieu de l'île, on voit encore les débris d'une chaumière. Des vaches et des chevaux, tous de très petite espèce et de couleur noire, paissent à l'entour; les pâtres ont une physionomie triste. Comme des tempêtes d'une violence effroyable se déchangent sur Staffa les trois quarts de l'année, ils ne peuvent y habiter: c'est de l'île d'Iona qu'ils viennent avec leurs troupeaux pendant les jours de l'été. Ils n'ont pour distraire leur vue, au milieu de brumes continuelles, que les cormorans qui chassent aux insectes et aux poissons, et les pingouins, les mouettes, les guillemots, s'abandonnant aux vents ou jouant à la surface de la mer.

USAGES POPULAIRES.

Combat des échasses, à Namur. — A des époques solennelles, la jeunesse de Namur, divisée en deux corps, sous les noms de *Mélans* et d'*Avresses*, se livre, élevée sur les longs bâtons appelés échasses, un combat qui offre un étrange spectacle.

Chaque parti, au nombre de sept à huit cents, commandé par un capitaine et plusieurs officiers, se distingue par sa cocarde, et par ses drapeaux, qui, durant l'action, flottent aux fenêtres de l'hôtel-de-ville. A l'heure convenue, les deux armées, musique en tête, arrivent par les deux extrémités de la Grande-Place, champ de bataille ordinaire, paraded un moment, puis, après avoir été harangués par leurs capitaines, s'élancent gaiement dans la lice au son des instrumens guerriers. Leurs condes et leurs jambes artificielles sont les seules armes dont ils se servent; au milieu des combattans on voit se glisser les jeunes filles, qui les encouragent lorsqu'ils faiblissent et les relèvent quand ils sont abattus. Rien ne peut égaler l'acharnement des deux partis; ils déploient une vigueur et une agilité singulières en présence de la foule des spectateurs, dont l'intérêt est puissamment excité.

Suivant la tradition du pays, cette lutte curieuse aurait pour origine la rivalité de deux familles, celles des Mélaus et des Avresses, qui viderent leurs différens de cette manière. Les historiens et les antiquaires n'adoptent point cette explication, mais ils ne la remplacent par rien de satisfaisant. Ces combats furent souvent livrés en l'honneur et en présence de souverains, parmi lesquels on cite Charles-Quint, Pierre-le-Grand, et Bonaparte. Les magistrats de la ville, ayant considéré, dès la fin du XVIII^e siècle, les dangers que ces jeux présentaient, les ont défendus. Depuis lors ils sont devenus plus rares; et le dernier a été livré en 1814 devant le prince d'Orange.

Danse des sept Machabées. — Cet exercice était encore particulier à la jeunesse de Namur, et suivait ordinairement le combat des échasses.

Sept jeunes et vigoureux garçons représentaient les Machabées. Tous leurs vêtemens, veste, pantalon, bas, souliers et bonnet, étaient blancs et fixés avec des rubans rouges. Leur main droite était armée d'une épée émoussée; et de la gauche ils saisissaient le fer de leur compagnon, et, entrelaçant leurs mains de cent manières différentes, ils exécutaient les mouvemens les plus variés.

L'origine de cet exercice est aussi incertaine que celle du combat des échasses. Le dernier eut lieu en 1774, en présence de l'archiduc Maximilien.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Condammations-célèbres. — Guerre d'Espagne, — Papauté. — Le premier lieutenant de police.

9 Mars 1762. — Exécution de Jean Calas. La condamnation et le supplice injuste de ce vertueux protestant, faussement accusé d'avoir assassiné son fils qu'on supposait s'être converti au catholicisme, ont plus fait pour la propagation de l'esprit de tolérance, que n'avaient fait jusque là un grand nombre des écrits des philosophes qui réclamaient la liberté religieuse depuis plusieurs siècles. Trois ans après l'exécution, le 9 mars 1765, un jugement solennel à réhabilité la mémoire de cette célèbre victime du fanatisme.

40 Mars 1811. — Prise de Badajoz, capitale de l'Estramadure espagnole. Le général Mortier s'en empara après un siège de cinquante-quatre jours. Wellington communiquant cet événement à la régence du Portugal, écrit: « La nation espagnole a perdu, en deux mois, les forteresses de Tortose, d'Olivenza, et de Badajoz. Pendant ce temps, le maréchal Soult, avec un corps de troupes au-dessous de vingt mille hommes, outre la prise de ces deux dernières

places, a pris ou tué plus de vingt-deux mille hommes de troupes espagnoles. »

11 Mars 1514. — Sous le règne de Philippe-le-Bel, Jacques de Molay, grand-maître des Templiers, et Guy, frère du dauphin d'Auvergne, sont brûlés sur la place Dauphine. Tous les ans les successeurs des Templiers, qui viennent de rendre public leur culte à Paris, vont un à un, le 11 mars, sur le lieu du supplice.

Bossuet a dit au sujet de cet événement historique: « On ne sait s'il n'y eut pas plus d'avarice et de vengeance, dans cette exécution, que de justice. »

11 Mars 1808. — Sénatus-consulte qui porte institution de titres héréditaires honorifiques, sous la dénomination de prince, duc, comte, baron et chevalier. Il est statué que les titulaires pourront former des majorats ou substitutions en faveur de leurs descendans directs.

12 Mars. — Ce jour est le premier du mois pour les Grecs modernes. En plusieurs endroits, ils ont conservé l'usage de célébrer à cette époque le retour du printemps, par de vieux chants consacrés, et en cassant dans les rues toute leur vaisselle de terre. Ce dernier usage existe aussi dans un grand nombre d'autres pays; à Lorient, par exemple, en Bretagne, le dimanche de la Quasimodo, il y a une guerre générale contre toutes les marmites, cruches et pois-au-lait.

12 Mars 1699. — Le pape Innocent XII condamne, après neuf mois d'examen, le livre de Fénelon, intitulé *Explication des maximes des Saints*. Ce livre avait été véhémentement critiqué par Bossuet.

15 Mars 1809. — Révolution en Suède. Gustave-Adolphe II est désarmé par un Suédois, qui lui adresse ces paroles: « Sire, votre épée vous a été donnée pour la tirer contre les ennemis de la patrie, et non contre les vrais patriotes, qui ne veulent que votre bonheur et celui de la Suède. » Le 29 mars suivant, Gustave-Adolphe abdique la couronne en ces termes: « Persuadé que nous ne pouvons plus continuer nos fonctions royales, ni maintenir l'ordre et la tranquillité dans ce royaume, d'une manière digne de nous et de nos sujets, nous nous faisons un devoir sacré de renoncer, par le présent acte, volontairement et par notre propre motif, à nos fonctions royales, afin de consacrer le reste de nos jours à la gloire de Dieu. »

15 Mars 1815. — Les huit puissances signataires du traité de paix de Paris, du 30 mai 1814, réunies au congrès de Vienne, déclarent que Bonaparte, en rompant la convention qui l'avait établi à l'île d'Elbe, s'est placé hors des relations civiles et sociales, et le livrent à la vindicte publique comme ennemi et perturbateur du repos du monde.

14 Mars 1800. — Le cardinal Gregorio-Barnaba Chiaramonte est élu pape par trente-deux voix sur trente-cinq, dans le conclave tenu à Venise. Lorsqu'il n'était encore qu'évêque d'Imola, dans la Romagne, il avait prononcé à l'occasion de l'entrée des Français dans la Romagne un discours où l'on remarque ces phrases: « Les premiers chrétiens étaient animés de l'esprit de démocratie. Les vertus morales rendent bons démocrates. » Elevé à la papauté, il prit le nom de Pie VII. Ce fut lui qui sacra Napoléon empereur, à Paris, en 1804.

15 Mars de l'an 44 avant J.-C. — Jules César est assassiné dans le sénat.

15 Mars 1665. — Création de la charge de lieutenant de

police de Paris. M. de La Reynie, qui occupe le premier cette fonction, ordonne que des lanternes soient suspendues dans toutes les rues. Cette innovation produisit une grande impression sur l'esprit des bourgeois. Ce n'est que cent ans après, sous la lieutenance de M. de Sartine, que les lanternes à réverbère sont établies

A la réception de M. de La Reynie, le premier président du parlement de Paris lui recommanda trois choses, *netteté, clarté, sûreté.*

PROGRESSION

DES PRODUITS, DES REVENUS, ET DE LA POPULATION DE LA GRANDE-BRETAGNE.

La Grande-Bretagne (l'Angleterre proprement dite, l'Ecosse et le pays de Galles) avait produit par l'agriculture et par ses mines seulement 2,490,000,000 francs, en 1815. Ayant alors 42,500,000 habitants, c'était une production agricole de 199 fr. 68 c. par tête.

En 1851, elle a donné 5,550,000,000 fr., ou 225 fr. 53 c. par individu, sa population étant à cette époque de 15,000,000 d'habitants. L'augmentation moyenne annuelle pendant les dix-huit ans écoulés entre 1815 et 1851 a donc été, pour les produits de l'agriculture et des mines, de 47,444,000 fr.; pour la population, de 158,800 habitants, et pour la répartition des produits par tête, de 1 fr. 51 c. Si la même progression continuait pendant cent ans, la Grande-Bretagne, en 1951, aurait 8,094,400,000 fr. de revenu agricole, et 28,880,000 habitants, qui auraient chacun, terme moyen, un revenu annuel en produits de l'agriculture de 554 fr. 53 c. Or, comme cet art ne fait que le tiers environ des richesses de la Grande-Bretagne, il en résulterait que chaque Anglais posséderait près de 1,400 fr. de revenu moyen. Assurément, jamais le partage ne sera aussi égal; mais il est probable que le nombre des malheureux sera moins fort qu'actuellement, et que la répartition des produits sera mieux faite, car le grand avantage de la civilisation est d'augmenter et d'honorer de plus en plus l'influence du travail.

Publicité des dépenses de l'État. — Autrefois en France les comptes de la guerre et de la marine se rendaient tous les six mois; mais comme la publicité des dépenses effrayait l'absolutisme du souverain, on n'avait garde d'en rien laisser à la disposition des curieux. On rapporte que Louis XV s'enfermait dans l'Oeil-de-Bœuf, et que là, avec deux valets, il brûlait soigneusement les papiers qu'on lui rendait, ne se retirant qu'après avoir bien remué dans les cendres pour effacer jusqu'au moindre vestige d'écriture. Aujourd'hui le plus mince étudiant peut connaître les dépenses de l'État avec plus d'exactitude qu'il ne sait, au bout de l'année, par où a passé la pension que lui fait son père.

STATISTIQUE.

ANNÉES DE GUERRE EN FRANCE PENDANT LES CINQ DERNIERS SIÈCLES.

Dans le XIV^e siècle, il y eut 45 années de guerre :

- 5 de guerre civile;
- 15 de guerre portée à l'extérieur;
- 25 de guerre sur le sol de la France.

Il y eut 44 grandes batailles, entre autres celle de Courtray, où les Flamands firent trophée de quatre mille paires d'éperons de chevaliers français; celle de Poitiers, qui coûta la liberté au roi de France.

On peut juger de tous les maux que devaient entraîner

de semblables guerres, dans lesquelles, pour une bataille rangée, se livraient cinquante ou soixante combats d'autant plus sanglants, que l'usage des armes à feu était presque inconnu; que l'on combattait corps à corps, et que tout guerrier blessé un peu grièvement mourait ordinairement faute de secours, à moins qu'il ne fût d'un rang très élevé.

Dans le XV^e siècle on trouve 71 années de guerre :

- 15 de guerre civile;
- 45 de guerre sur le sol de la France;
- 15 seulement où la guerre fut portée sur le sol étranger;
- Et 14 grandes batailles, parmi lesquelles on remarque celles d'Azincourt, de Castillon et de Montherly.

Dans le XVI^e siècle on compte 85 années de guerre :

- 44 de guerre extérieure;
- 8 de guerre sur le territoire français;
- 53 de guerre civile et religieuse.

Il y eut 27 batailles rangées, parmi lesquelles on en compte 14 où les Français, animés et par l'esprit de parti, et surtout par le fanatisme religieux, se battirent et se déchirèrent entre eux.

Dans le XVII^e siècle il y eut 69 années de guerre :

- 6 de guerre religieuse;
- 44 de guerre civile;
- 52 de guerre portée à l'extérieur.

On compte dans ce siècle 59 batailles rangées.

Dans le XVIII^e siècle :

- 51 années de guerre extérieure;
- 4 — de guerre religieuse;
- 6 — de guerre civile.

En tout, 58 années de guerre, et 95 batailles.

Ainsi, dans l'espace de cinq siècles, on trouve :

- 53 années de guerre civile;
- 40 — de guerre religieuse;
- 76 — de guerre sur le sol de la France;
- 175 — de guerre à l'extérieur.

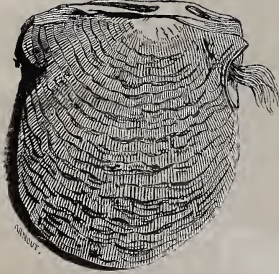
En tout, 526 années, pendant lesquelles se livrèrent 484 batailles rangées.

LA PÊCHE DES PERLES A CEYLAN.

Dans le mois d'octobre qui précède la pêche, on se livre, si le temps le permet, à l'examen des bancs d'huîtres à perles. On s'assure de la position de chacun de ces bancs au moyen de plongeurs qui y descendent à plusieurs reprises, et en rapportent un ou deux milliers d'huîtres comme échantillon. On ouvre les coquilles, et si le produit des perles recueillies dans un millier d'huîtres s'élève à la somme de 75 francs environ, on peut s'attendre à une bonne pêche. Les bancs d'huîtres occupent, dans le golfe de Manaar, une étendue de dix lieues du nord au sud, et de huit lieues de l'est à l'ouest. Il y en a quatorze (tous cependant ne produisent pas); le plus grand est long de trois lieues, et large de deux tiers de lieue. La profondeur de l'eau est de trois à quinze brasses (quinze à soixante-quinze pieds). Les huîtres à perles qui se trouvent sur ces bancs sont toutes d'une même espèce et d'une même forme. Elles ressemblent un peu à l'huître ordinaire, mais elles sont plus grandes, ayant de huit à dix pouces de circonférence. Le corps de l'animal est blanc et glutineux; l'intérieur de la coquille, la véritable nacre est plus brillante et plus belle que la perle elle-même; l'extérieur est uni et d'une couleur sombre. Les perles sont ordinairement renfermées dans la partie la plus épaisse et la plus charnue de l'huître. Une seule huître contient quelquefois plusieurs perles; et on en cite une qui en a produit cent cinquante. La perle n'est sans doute que le résultat de quelque dépôt accidentel pendant l'agrandissement graduel de la coquille : petite au commen-

ement, elle s'accroît par des couches successives de matière à perle.

Le gouvernement anglais de Ceylan fait quelquefois la pêche à ses propres frais; quelquefois il loue ses bateaux à plusieurs entrepreneurs; le plus souvent il vend le droit de la pêche à un particulier, qui, à son tour, le sous-loue à d'autres. La saison de pêche de l'année 1804 fut cédée par le gouvernement à un capitaliste, pour une somme qui s'éleva au moins à 120,000 liv. st. (plus de 5 millions). C'est au commencement du mois de mars que commença la pêche, et elle occupa plus de deux cent cinquante bateaux qui arrivent de différentes parties de la côte de Coromandel. Après plusieurs ablutions, sortilèges, et autres cérémonies superstitieuses, l'équipage de tous les bateaux s'embarqua à minuit, sous la conduite des pilotes. Arrivés aux banes, on jette l'ancre, et on y attend la pointe du jour.



(Coquille de l'huître à perles.)

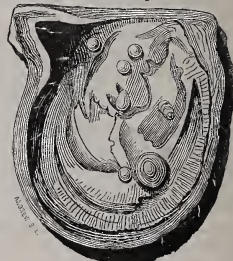
À sept heures du matin, aussitôt que la chaleur solaire a acquis quelque force, les plongeurs commencent leurs opérations. On fait, avec les avirons et d'autres pièces de bois, une espèce d'échafaudage à jour qui dépasse les deux côtés du bateau, et auquel on suspend la pierre à plonger qui descend de cinq pieds dans l'eau; elle pèse cinquante-six livres, et a la forme d'un pain de sucre; la corde qui la soutient porte à sa partie inférieure un étrier pour recevoir le pied du plongeur. Celui-ci n'a pour tout vêtement qu'un morceau de calicot qui lui enveloppe les reins. Il met un pied dans l'étrier, y demeure debout pendant quelques instans, s'y soutenant par le mouvement d'un de ses bras; alors on lui jette un filet, en forme de panier, entouré d'un cerceau de bois, dans lequel il place l'autre pied. Il tient à la main deux cordes, celle du panier et celle de la pierre. Dès qu'il se sent en état de couler, il bouche ses narines d'une main pour empêcher l'eau d'y entrer, et donne une forte secousse au nœud auquel est suspendue la pierre, il la détache et plonge immédiatement. Aussitôt arrivé au fond, il retire son pied de l'étrier; on remonte sur-le-champ la pierre, qu'on accroche de nouveau à l'aviron; alors le plongeur se jette la face contre terre, et ramasse tout ce qu'il peut atteindre pour le mettre dans son panier. Quand il est prêt à remonter, il secoue fortement la corde, dont l'extrémité est entre les mains de l'équipage, qui la retire avec le plus de vitesse possible. Le plongeur, en même temps, débarrassé de toute entrave, grimpe lui-même le long de la corde, et parvient toujours, par les efforts qu'il fait, à réparer assez long-temps avant le panier. Il s'amuse à nager à quelque distance du bateau, dans lequel il est rare qu'il rentre avant la fin de sa journée; il saisit soit un aviron, soit une manœuvre, eu attendant que vienne son tour de redescendre. Un plongeur reste à peine sous l'eau une minute et demie; cependant, dans ce court espace de temps, et sur une couche richement fournie d'huîtres, il peut, s'il est habile, en ramasser jusqu'à cent cinquante. Il y a toujours, pour une pierre à plonger, deux pêcheurs qui descen-

dent alternativement: l'un se repose et se rafraîchit pendant que l'autre travaille. Après cet exercice, ces hommes éprouvent des saignemens de nez et d'oreilles qui les soulagent beaucoup. Ils traitent leur travail de passe-temps agréable; et, quoiqu'ils soient occupés six heures de suite, ils ne font entendre ni plainte ni murmure, à moins qu'il n'y ait disette d'huîtres.

Quand la journée est avancée, le pilote, qui commande, fait un signal; la flotte se rallie, et cingle vers le rivage, où elle est attendue par une foule immense. Chaque bateau rentre dans sa station, et les huîtres sont transportées dans de grands enclos, où elles restent entassées et bien gardées pendant dix jours, temps nécessaire pour qu'elles se corrompent. Quand elles sont arrivées à un état convenable, on les jette dans un grand réservoir rempli d'eau de mer, et on les y laisse douze heures; puis on les ouvre, on les lave, et on livre les coquilles aux rogneurs, qui en détachent les perles avec des tenailles.

Lorsque toutes les coquilles sont enlevées, la substance même des huîtres reste au fond du réservoir avec le sable et les fragmens brisés des coquilles. Pour en extraire les perles qui s'y trouvent mêlées, on lave à diverses reprises, en ayant soin de passer les eaux de lavage au travers d'un sac. Une fois le sable ainsi lavé et séché, il est passé au crible. Les grosses perles en sont facilement retirées; mais la séparation des petites, qu'on appelle *semence de perles*, est un travail de quelque difficulté. On les assortit ensuite par classes, selon leur grosseur; enfin, elles sont percées et enfilées, et alors elles sont envoyées au marché.

Dans tous les temps les perles ont été des ornemens précieux. Plusieurs tentatives d'imitations ont été faites et avec succès. La plus singulière, pratiquée sur les bords de la mer Rouge dès les commencemens même de l'ère chrétienne, se continue encore dans la Chine. On perce la coquille de l'huître à perles pour y introduire un morceau de fil de fer, et on remet l'huître en place; l'animal, blessé par la pointe du fil, dépose autour de lui une couche de matière à perle qui s'endurcit peu à peu, et se fortifie par d'autres dépôts; alors l'huître est de nouveau repêchée.



(Intérieur de l'huître à perles.)

On fabrique les fausses perles au moyen de petits globules de verre creux, dont l'intérieur, enduit d'un liquide appelé essence de perles, est rempli de cire blanche. Cette essence est composée de petites particules couleur d'argent qui adhèrent aux écailles de l'ablette, et a été mise en usage pour la première fois au commencement du dernier siècle par un Français nommé Jacquin.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30

PROCESSION A JAGGATNATHA



(Procession à Jaggatnatha.)

Jaggatnatha, qui est aussi connu sous les noms de Jagrenat, Juggernauti, est situé dans le gouvernement du Bengale, district d'Orissa. C'est le temple le plus célèbre de l'Hindoustan. Suivant la tradition, l'idole a été façonnée par le dieu Vishnou lui-même, déguisé sous l'apparence d'un charpentier. On rapporte que le céleste artisan avait demandé à être seul et à n'être point interrompu pendant la durée de son travail ; or, le roi qui faisait bâtir le temple en expiation de ses péchés, saisi d'un vif mouvement de curiosité, et craignant d'ailleurs que son charpentier ne fût qu'un ouvrier paresseux, avait appliqué son œil contre une des fentes de la porte ; mais à peine avait-il eu le temps de reconnaître la fausseté de ses soupçons, que Vishnou, disparaissant, abandonna sa statue à peine ébauchée. Cette légende a au moins le mérite de justifier la laideur et les formes grossières du dieu que représente l'idole.

La masse des bâtimens qui composent le temple offre un aspect assez imposant ; ils sont aperçus d'assez loin en mer pour faire reconnaître au navigateur l'approche de la côte, qui, dans cette partie du golfe de Bengale, est assez basse. La ville, habitée par des prêtres et des mendiants, est journellement visitée par les dévots, qui viennent y prendre leur part des privilèges dont le dieu a doté ce séjour sacré. On porte à 42,000,000 par année le nombre de ces pèlerins.

La vue seule du temple suffit pour attirer sur le fidèle les bénédictions célestes ; tous les péchés sont pardonnés à celui qui est assez heureux pour pouvoir porter à sa bouche quelques uns des débris du repas offert à Vishnou, ces débris eussent-ils été arrachés à la gueule d'un chien. (On comprend d'après cela que Vishnou doit avoir une table bien servie, pour que sa desserte soit abondante.) Recevoir des coups de bâton de la part des brahmines chargés de distribuer le riz, est une œuvre tout-à-fait méritoire. Enfin, le moyen le plus assuré de gagner le paradis, est de mourir dans cette terre

sainte, sur le sable qui avoisine la mer ; aussi la plage est-elle, en quelques endroits, toute blanche d'ossemens humains.

Les Hindous dévots qui sentent leur fin approcher se font apporter à Jaggatnatha pour y attendre la mort ; mais plusieurs la trouvent en chemin, car les souffrances, la misère, les fatigues du voyage, les tortures auxquelles la plupart d'entre eux se soumettent, engendrent des maladies épidémiques.

Les corps des pèlerins sont généralement privés de sépulture, et forment la nourriture habituelle des chiens, des chacals et des vautours ; on rencontre leurs ossemens épars sur les routes jusqu'à quinze lieues à la ronde.

L'idole de *Jaggatnatha*, celle de *Balaram*, son frère, et celle de *Chouboudra*, sa sœur, sont toutes les trois en bois, et assises sur des trônes de hauteur à peu près égale. La première est magnifiquement vêtue ; elle a les bras dorés, le visage peint en noir, avec la bouche ouverte et couleur de sang ; les deux autres sont peintes en blanc et en jaune.

La gravure représente la procession qui a lieu dans les grandes fêtes de juin.

L'idole est placée sur un immense char surmonté d'une tour qui a soixante pieds de haut ; dès qu'elle est aperçue par la multitude, elle est saluée par un cri épouvantable, mêlé de sifflemens qui durent plusieurs minutes. On attache au char d'énormes cordages sur lesquels se jette tout le peuple, hommes, femmes et enfans, car c'est une œuvre sainte que de mettre le dieu en mouvement. La tour s'avance péniblement avec un grand bruit ; les roues, gémissant sous le poids de la lourde machine, tracent de profonds sillons sur la terre. Les prêtres récitent des hymnes ; des groupes de pèlerins agitent des branches.

Mais bientôt la scène devient hideuse, car la religion enseigne que le dieu sourit à une libation de sang ; et de pa-

vres fanatiques, se dévouant pour obtenir ce sourire de leur horrible dieu, se précipitent sous les roues : quelques uns se bornent à faire fracasser leurs bras et leurs jambes ; mais les plus saints se sacrifient.

Un Anglais, Buchanan, qui fit en 1806 le pèlerinage de Jagatnatha, y fut témoin de ces sacrifices ; il vit un Hindou s'étendre le visage contre terre, les mains allongées en avant, sur le passage de la tour ; son corps écrasé demeura long-temps dans l'ornière exposé aux regards des spectateurs. Quelques pas plus loin une femme se sacrifia aussi ; mais, par un raffinement d'expiation, voulant savourer la mort, elle se plaça dans une situation oblique, de manière à n'être qu'à demi écrasée, et à survivre de quelques heures dans les plus cruelles souffrances.

Une foule d'autres dévots, moins zélés, se contentent d'expiation leurs péchés par des tortures qui n'entraînent généralement pas la mort du patient. Les uns se précipitent sur des matelas de paille garnis de lances, de sabres et de couteaux ; d'autres se font attacher à l'extrémité d'un balancier, au moyen de deux crochets de fer qu'on leur enfonce dans l'omoplate, et, bientôt enlevés à trente pieds de hauteur, reçoivent un mouvement de rotation d'une rapidité excessive, pendant lequel il jettent des fleurs sur les assistans. Ceux-ci ne restent pas oisifs, et se livrent à mille petites expiations, qui sont considérées comme de simples gentilleses : tantôt ils se passent des tuyaux de pipe dans les bras et dans les épaules ; tantôt ils se font sur la poitrine, sur le dos et sur le front, cent vingt blessures (nombre consacré) ; l'un se perce la langue avec une pointe de fer, cet autre la fend avec un sabre.

Au milieu de ces scènes d'horreur, il est un fait cependant sur lequel on aime à se reposer : on voit les membres de la caste orgueilleuse des brahmes se prosterner devant l'idole, la tête découverte, en se mêlant sans scrupule avec les artisans, les ouvriers, les serviteurs, qui forment une caste impure. « Le dieu de Jagatnatha est si grand, disent-ils, que tous sont égaux devant lui : distinction de rang, dignité, talent, naissance, tout disparaît, tout s'efface dans son immensité. »

Ainsi, dans le chaos de ces superstitions orientales, on voit poindre quelques lueurs des principes dont l'évangile de Jésus-Christ a éclairé l'Occident.

PROGRÈS DES MESSAGERIES EN FRANCE.

Il paraît que ce fut sous le règne de Charles IX que l'usage des coches ou voitures publiques s'établit à Paris. Les loueurs de coches prenaient des permissions du roi, afin de n'être point inquiétés par les *messagers* de l'Université ou par les *maîtres de poste*.

En 1575, Henri III révoqua toutes les commissions octroyées pour mener coches, et permit à Philibert de Cardailiac, sieur de Capelle, sénéchal de Quercy, de nommer telles personnes qu'il jugerait à propos pour la conduite des voitures de Paris, Orléans, Troyes, Rouen et Beauvais.

En 1594, les besoins du commerce ayant donné plus de développement à ces entreprises, Henri IV créa l'office de *commissaire-général et surintendant des coches publics* du royaume, dont Pierre Thireul fut le premier titulaire.

En 1676, Louis XIV ordonna le remboursement de leurs finances aux propriétaires des différentes messageries, et subrogea aux baux de celles qui appartenaient à l'Université le fermier-général des postes de France. Depuis ce temps, les voitures publiques furent décorées du titre de *messageries royales*.

En 1678, une ordonnance déterminait les fonctions des *agers, maîtres de cochès et carrosses voituriers, rou-*

leurs et autres ; elle exempta les fermiers et commis des messageries du logement des gens de guerre, de la collecte des deniers royaux, du guet et de la garde des portes, de tutelle, de curatelle, etc., etc.

En 1681, nouvelle ordonnance, qui leur permet de porter *épée et autres armes*, les dispense des corvées et de la milice, défend aux officiers des élections et greniers à sel, habitans des villes et paroisses, assesseurs et collecteurs, de les comprendre dans leurs rôles de taxes.

En 1775, Louis XVI, sur le rapport de Turgot, sépara les messageries et diligences de la ferme générale des postes. « Sa Majesté ayant reconnu, dit le préambule de l'arrêt du conseil-d'état, que le mode de régie adopté soumet ses peuples à un privilège exclusif, a résolu de faire rentrer dans sa main tant lesdits droits de carrosses, que les messageries qui font partie du bail général des postes, pour former une seule administration royale. » Turgot ayant réuni à cette administration les privilèges des diligences et coches d'eau sur les rivières et sur les canaux du royaume, organisa une vaste exploitation, qui devait par la suite desservir toutes les provinces. Le prix des places dans les anciens carrosses était, depuis plus de cent ans, de dix sous par lieue ; il fut porté à treize. On estime que le gouvernement retirait alors annuellement 900,000 livres de ce service public.

En 1789, les messageries rapportaient à l'Etat 4,400,000 livres ; elles faisaient quinze lieues en vingt-quatre heures ; le prix des places était d'un franc par lieue, et les voyageurs au nombre de huit dans les voitures de la plus grande dimension.

Par suite de la révolution et des victoires de l'empire, cette industrie reçut une telle impulsion, qu'en moins de quarante ans, et affranchi du monopole, elle a fait plus de progrès que dans les trois siècles précédens. On peut s'en convaincre par le tableau suivant, où l'on remarque avec satisfaction que, malgré les nombreuses améliorations apportées dans le transport des voyageurs et des effets, malgré l'accroissement du prix des fourrages, des chevaux et de la journée, les messageries ont réalisé une baisse considérable dans le prix des voyages.

ANNÉES.	Nombre de voyageurs par voiture de la plus grande dimension		Prix des places par lieue.		Durée, en minutes, du voyage par lieue.		Prix du transport des marchandises pour 100 kil. et pour 100 lieues.		Quantité de lieues parcourues en vingt-quatre heures.		Nombre de voitures partant de Paris à heures fixes par jour.		Nombre de voyageurs qu'elles reçoivent par jour.		Quantité de marchandises qu'elles charient par jour sur la totalité de leurs voitures.	
	1810	1815	1820	1825	1827	1832	50	40	40	60	65	70	280	400	50,000	42,250
1810	44	75	c.	45 m.	80 fr.	50	40	40	60	65	70	280	400	50,000	42,250	45,500
1815	45	70	40	70	40	40	40	40	60	720	59,000					
1820	48	65	50	60	48	60	48	65	800	42,250						
1825	48	60	50	40	48	57	70	908	45,500							
1827	48	28	50	40	57	57	70	908	45,500							
1832	48	45	26	40	57	57	70	900	45,500							

Cette industrie, qui en 1775 produisait à peine pour l'Etat 900,000 livres, paie aujourd'hui 42,000,000 d'impôts, dont les établissemens de Paris fournissent le tiers. Recevant des voyageurs, chaque année, une somme de 45 à 50,000,000 de francs, elle entretient sur tous les points de la France un mouvement de fonds de plus de 400,000,000 f., et les entrepreneurs de messageries, dans un mémoire qui vient de paraître, calculent que les diligences ne doivent être comptées que pour un quarantième dans la détérioration de nos chaussées. Repoussant le reproche qu'on leur adresse de verser souvent en route, ils affirment que ces

sortes d'accidens n'arrivent qu'une fois sur une distance de 150,000 lieues. Ainsi, ils font un trajet équivalent à quarante fois le tour de la terre avant de verser, et une personne qui part pour Bayonne peut parier 650 francs contre 1 franc qu'elle n'éprouvera pas cet accident. En 1775, il fallait vingt jours ou 480 heures pour aller de Paris à Bayonne; actuellement on franchit ce trajet en moins de 87 heures. La nourriture et le coucher revenaient à 80 francs; aujourd'hui on ne couche plus, et le prix de la nourriture est au-dessous de vingt francs.

Ainsi les progrès de l'industrie, offrant à l'homme plus de jouissances, plus de facilité pour satisfaire ses desirs ou ses intérêts, lui permettent néanmoins d'économiser son argent, et surtout son temps, le plus précieux de nos capitaux, puisque c'est celui dont notre vie est faite, et le seul qu'il ne nous soit pas permis d'augmenter.

DÉPOPULATION DES BÊTES FÉROCES.

COMBATS D'ANIMAUX À ROME.

Les animaux les plus terribles, comme les lions, les ours, les hyènes, les tigres, les panthères, les éléphants, les rhinocéros, etc., peuplaient en foule les continents, à une époque qui ne remonte pas au-delà de trois mille ans; l'homme, par son adresse, a su les rendre de plus en plus rares, et les reléguer dans les lieux déserts. Quant aux habitants des mers dangereuses pour l'homme, il les a forcés aussi, mais dans les temps modernes seulement, de se réfugier dans des parages qu'il ne visite que rarement. C'est ainsi que les baleines ont quitté le golfe de Gascogne, où les anciens pêcheurs basques les trouvaient en si grande quantité que les clôtures de leurs champs étaient faites avec les débris de ces animaux.

La fureur de la chasse, commune à tous les peuples, n'a pas été la seule cause de la destruction des races nuisibles; le goût passionné des anciens Romains pour les combats d'animaux féroces contribua aussi énergiquement à dépeupler les forêts et les déserts. Le nombre des animaux tués à Rome, soit dans les fêtes publiques, soit dans le Cirque, est prodigieux.

C'est ainsi qu'après la conquête de la Macédoine, Métellus amena à Rome environ cent cinquante éléphants, qui furent tués à coups de flèches dans le Cirque, où on les avait fait combattre.

Ptolémée, dans la fête qu'il donna en l'honneur de son père Ptolémée-Soter, et dans laquelle il simula le triomphe de Bœlus, fit voir des éléphants, des cerfs, des bueales, des autruches, des orix, des chameaux, des brebis d'Éthiopie, des cerfs blancs de l'Inde, des léopards, des panthères, des onces, des ours blancs, et enfin un nombre considérable de lions de la plus grande taille.

Ce genre de spectacle qui, primitivement, avait un but politique, devint plus tard l'objet d'un luxe incroyable de la part des grands.

Pompée, lors de l'inauguration de son théâtre, après avoir montré au peuple un grand nombre d'animaux divers, lui présenta, en outre, quatre cent dix panthères, et six cents lions, parmi lesquels il s'en trouvait trois cent quinze à cri-nière. Les Romains parvinrent même à captiver ces animaux, et Antoine parcourut les rues de la capitale du monde avec des lions attachés à son char. César, non moins magnifique, montra au peuple jusqu'à quatre cents lions à cri-nière; ayant réuni plus de quarante éléphants, il les fit combattre contre cinq cents fantassins, ensuite contre cinq cents cavaliers (ceci s'appelait à Rome la chasse amphithéâtre); en sortant de cette fête, d'autres éléphants le ramènèrent chez lui, à la clarté des torches et des flambeaux disposés sur leurs larges flancs.

Les animaux aquatiques ne furent pas plus que les espèces terrestres à l'abri de la fureur que les Romains avaient pour les spectacles. Trente-six crocodiles étalés aux regards d'un peuple curieux, dans le Cirque de Flaminius, furent déchirés et mis en pièces, après avoir combattu les uns contre les autres.

Au rapport des historiens, Titus fit périr aux yeux des Romains neuf mille animaux différens; Trajan onze mille dans les jeux qu'il donna après la victoire remportée sur les Parthes. Probus fut celui des empereurs romains qui parvint à rassembler aux yeux du peuple le plus grand nombre d'animaux divers. Ainsi on le vit planter une forêt dans le Cirque pour la fête qu'il y donna, et il fit courir, le jour de cette fête, jusqu'à mille autruches, et une quantité innombrable d'animaux de tous les pays.

Ces spectacles continuèrent sans interruption jusqu'à la destruction de l'empire d'Occident : les défenses de l'empereur Constantin ne purent y mettre un terme.

Il est facile de comprendre que tout ce carnage du singulièrement diminuer le nombre des animaux féroces et leur faire rechercher les retraites éloignées des habitations.

Lorsque les peuplades du nord eurent envahi toute l'Europe, et que le christianisme les eut civilisées, les villes se multiplièrent, un grand nombre de forêts furent abattues, et les continents se trouvèrent ainsi à peu près débarrassés de ces hôtes dangereux.

Aujourd'hui, les pays civilisés recèlent bien quelques bêtes sauvages, comme des ours, des loups, des hyènes; mais ces animaux redoutent la présence de l'homme; ils se cachent dans les cavernes des montagnes, ou dans la partie la plus épaisse des forêts. Ce qui ne les empêche pas d'être souvent les victimes du pieu, du poignard, ou de l'arme à feu.

USAGES POPULAIRES EN FRANCE.

FÊTES ET CÉRÉMONIES.

Processions de la ville de Douai (Nord). — Le géant Gayant et sa famille.

En 1479, la guerre se poursuivait entre le roi de France et l'archiduc Maximilien, époux de Marie de Bourgogne, comtesse de Flandre. Les Français voulaient surprendre la ville de Douai; ils se cachèrent dans les Avéties, près la porte d'Arras; et le matin du seizième jour de juin étant venu, ils firent conduire près de cette porte un cheval et une jument, espérant s'introduire dans la place au moment où la garde sans défiance ouvrirait le passage.

Ce projet fut déconcerté, et les Français se retirèrent. Afin de consacrer la mémoire de cet événement, le conseil de la ville, le clergé et les notables résolurent, en 1480, qu'il serait fait chaque année, le 6 juin, une procession générale en l'honneur de Dieu, de toute la cour céleste, et de M. saint Mairand.

Peu à peu on vit s'introduire dans ces processions des figures grotesques ou ridicules, entre autres le célèbre géant Gayant, Cagenon, saint Michel et son diable, etc. À ce sujet, l'évêque d'Arras adressa, en 1699, des représentations aux échevins de la ville. Ceux-ci consentirent à la suppression de la figure du diable de saint Michel; mais les abus auxquels donnait lieu la procession ne cessant point encore, cette cérémonie fut abolie par mandement de 1771, après des contestations infinies entre l'autorité civile et religieuse.

Vers le même temps, et afin de célébrer le retour de la ville à l'obéissance de Louis XIV, on institua une autre procession générale; par lettres closes de juin 1771, le roi enjoignit aux autorités d'y assister; depuis cette époque, elle

ent lieu sans interruption, le 6 juillet de chaque année, jusqu'à la révolution.

Aujourd'hui, la procession de Gayant, rétablie en 1804, n'est plus une procession religieuse.

Pendant la durée de la fête communale, on promène seulement la rone de fortune, le sot ou fou des Canonniers, et Gayant, ainsi que sa famille, composée de sa femme, et de Jaco, Fillion et Tiot-Tourni, ses enfants. La grande popularité dont jouissent ces célèbres mannequins dans le Nord ne contribue pas peu à attirer dans la ville une grande partie des habitans des communes environnantes.

Il n'existe rien de bien certain sur l'origine de cette illustre famille; ce qui paraît le plus probable à cet égard, c'est que ce fut Charles-Quint, qui, dans le but d'amener les habitans des diverses provinces des Pays-Bas à se réunir et à fraterniser, établit des fêtes dans lesquelles on vit paraître des figures gigantesques, telles que Gayant, dont la tête atteint la hauteur du premier étage des maisons. De même qu'à Douai, des géans ont joué des rôles importants dans les divertissemens populaires, à Dunkerque, Bruges, Bruxelles, etc.

Gayant et sa famille ont contribué à l'amusement de la femme de Louis XIV lorsque cette princesse fit son entrée à Douai en 1667.

COTON. — COTONNIER (*GOSSYPIUM*).

Le coton est le duvet dont les fruits du cotonnier sont remplis à l'époque de la maturité. Les diverses espèces de cette plante constituent un des genres de la famille des *malvacées*, parce que leur fructification est analogue à celle des mauves. Les caractères généraux déduits de la fructification sont les suivans : fruits en capsules arrondies ou ovales, pointues au sommet, divisées intérieurement en trois ou quatre loges où le duvet est renfermé, et qui s'ouvrent, lorsqu'elles sont mûres, par la seule force élastique du coton. Chaque loge contient de trois à sept graines enveloppées par le duvet. Les espèces dont on va parler sont les plus intéressantes, à cause de l'emploi qu'on fait de leur produit.

Quoiqu'il soit classé parmi les herbes, sa tige est dure et ligneuse. On la cultive comme une plante annuelle, mais elle subsisterait quelques années si on l'abandonnait à la nature. La tige est cylindrique, rougeâtre ou

tement dentées. La fleur est grande et jaune; les graines sont blanches.

Il n'est pas certain que cette espèce soit unique, et que quelques unes des variétés qu'on y rapporte ne doivent pas être érigées en espèces distinctes. Tel est, par exemple, un cotonnier cultivé aux Indes orientales, qui produit dès la première année du semis, mais qui dure plusieurs années, sous la forme d'un arbrisseau. Ses feuilles sont plus petites que celles de l'espèce précédente, et sont partagées en trois lobes allongés, sans pointe terminale; les graines sont noires : on voit que ces différences sont assez nombreuses et assez importantes pour que l'une des deux plantes ne soit pas considérée simplement comme une variété de l'autre.

L'espèce annuelle est la plus répandue; c'est celle qui fournit le plus d'alimens aux fabriques. On la croit originaire de la Perse d'où elle aurait passé en Syrie, dans l'Asie Mineure, et dans plusieurs contrées de l'Europe méridionale. Le Nouveau Monde en a fait aussi l'acquisition, quoiqu'il ne manquât point d'espèces indigènes : parmi celles-ci, on en cite une dont le fruit est beaucoup plus gros que celui



(Cotonnier en arbre, *gossypium arboreum*.)

du cotonnier asiatique, en sorte que la culture en serait plus productive. Mais le cotonnier à grosses capsules est originaire des contrées les plus chaudes de l'Amérique méridionale, tandis que l'asiatique s'accommode assez bien de la température de Malte, de la Sicile et de l'Andalousie. C'est par ce motif que les habitans des États-Unis lui ont donné la préférence, et le succès de leurs cultures justifie pleinement leur choix.

A la rigueur, la dénomination de cette espèce est un peu fastueuse, car on pourrait se contenter du nom d'arbruste pour un végétal qui s'élève rarement à la hauteur de quelques uns de nos lilas. Cependant, on le soumet à la taille, afin d'augmenter la production et de donner aux plants une forme et des dimensions qui rendent la récolte plus facile. Dans ces cotonniers, les feuilles sont palmées, divisées en cinq lobes allongés. Les fleurs sont d'un rouge brun, assez grandes. On trouve cette espèce dans l'ancien et le nouveau continent, sans que l'on puisse savoir si elle a passé de l'un dans l'autre. Ce qui est certain, c'est que la plus haute espèce de cotonnier existait en Amérique, avant l'arrivée des Européens dans ce continent, et qu'on est



(Cotonnier herbacé, *gossypium herbaceum*.)

brune dans le bas, velue, et semée de petits points noirs dans la partie supérieure, comme les pétioles qui supportent des feuilles à cinq lobes arrondis et terminés par une petite pointe. Les folioles du calice sont larges, raccourcies, et for-

fondé à la regarder comme indigène du Nouveau Monde. Mais ses caractères spécifiques diffèrent si peu de ceux du cotonnier arborescent des Indes orientales, que les botanistes ne pouvaient se dispenser de les rapporter à une même espèce



(Cotonnier arbrisseau, *Gossypium religiosum*.)

Cette espèce est originaire des Indes ou de la Chine. On ignore si elle a quelques rapports avec la religion de son pays natal, ce qui expliquerait et justifierait le nom que Linnée lui a donné. Quoi qu'il en soit, elle est un peu moins haute que l'espèce précédente, et porte un autre nom dans la langue de tous les pays où ces deux plantes se trouvent simultanément. On y distingue deux variétés, l'une dont le coton est blanc, et l'autre qui fournit le duvet jaune brun qui sert à la fabrication du *nankin*. Cette variété précieuse abonde surtout dans la Chine, d'où elle a passé aux Iles de France et de Bourbon. On a trouvé aussi en Amérique une très petite espèce de cotonnier qui produit un duvet coloré en jaune brun, d'une extrême finesse, et d'un éclat remarquable; on en fait des bas que l'on préférerait à ceux de soie, si le prix en était moins élevé.

Jusqu'à présent, c'est le cotonnier semé tous les ans qui a répandu dans le commerce la plus grande quantité de coton. Celui que les Anglais estiment le plus vient de la Géorgie, l'un des états de l'Union américaine; les fabricans n'hésitent pas de l'acheter à un prix double de celui de tout autre coton. Mais il faut remarquer que les espèces arborescentes ont besoin d'une plus forte chaleur, et ne seraient pas cultivées avec succès dans les régions tempérées, telles que le territoire des Etats-Unis; cependant, suivant M. de Humboldt, la température moyenne des lieux qui conviennent aux grands cotonniers, est un peu au-dessous de 44° de Réaumur, et celle qu'exige l'espèce commune est au-dessus de 41°, en sorte que la différence entre les deux températures moyennes n'excéderait pas 2 degrés et demi. On regrette que cet habile observateur, auquel nous sommes redevables de si précieux documens sur les pays qu'il a parcourus en naturaliste, en physicien et surtout en philosophe, n'ait pas joint l'indication des températures extrêmes à celles des moyennes. Lorsqu'il s'agit de la culture de plantes vivaces, on ne peut se dispenser de connaître toutes les conditions de leur existence et de leur conservation; il faut donc savoir quelle serait l'intensité du froid qui les ferait périr. Lorsqu'on trace sur la surface du globe terrestre des lignes *isothermes* (d'égalé chaleur moyenne), on les conduit quelquefois à travers des lieux où les gelées sont inconnues, et quelquefois aussi dans d'autres où des étés très chauds compensent, par leur haute température, des hivers

assez rigoureux. Il n'est donc pas certain que le cotonnier en arbre puisse résister dans tous les lieux qui jouissent de la température moyenne des contrées de l'Amérique où le savant voyageur a observé ce végétal. On tiendra, sans doute, compte de toutes ces considérations, lorsqu'il s'agira d'établir le cotonnier dans la colonie d'Alger, et de l'y cultiver en grand.

Toutes les espèces de cette plante, annuelles ou vivaces, sont propagées par des semis. Pour les espèces annuelles, lorsque la saison est favorable, sept à huit mois s'écoulent entre les semailles et la récolte. Dès que les capsules commencent à s'ouvrir, on se hâte de moissonner. Les champs de cotonniers se présentent alors sous un aspect très agréable; l'œil se plaît à parcourir ce feuillage d'un vert foncé et brillant, et la profusion de fruits blancs et globuleux dont il est parsemé. On estime que, si l'année est bonne, un arpent peut fournir jusqu'à deux cents livres de coton épluché. Quelques cultivateurs enlèvent sur place le duvet avec les graines qu'il contient, et laissent sur les tiges l'enveloppe des capsules; d'autres coupent tous les fruits pour les emporter tous à la fois, et attendent qu'ils s'ouvrent spontanément pour commencer à les éplucher; cette opération devient alors plus difficile, parce que l'enveloppe desséchée se brise en très petits fragmens qui se mêlent avec le duvet. De quelque manière que l'on procède, il faut que la cueillette ne dure pas plus long-temps que le crépuscule du matin, et avoir soin d'enlever, avant le lever du soleil, toutes les capsules qui se sont ouvertes, parce que l'action d'une forte lumière altère promptement la couleur du coton.

Les cotonniers arbustes ne sont en plein rapport que pendant cinq à six ans. Lorsque le produit commence à diminuer, on fait un nouveau semis, afin de renouveler la plantation.



(Feuilles, fleurs et fruits du cotonnier.)

Après la récolte, il s'agit d'éplucher les cotons pour en séparer la graine. Ce travail est long et minutieux lorsqu'on le fait à la main, parce que le duvet adhère fortement aux semences qu'il renferme. C'est ici que l'art des machines vient très à propos au secours de l'industrie. L'Indien, réduit encore à ses deux bras, emploie toute une journée pour éplucher une livre de coton. L'instrument dont on fait usage pour éviter cette consommation de temps est un

moulinet composé de deux ou trois cylindres cannelés mis en mouvement par un mécanisme semblable à celui du rouet de la fileuse. Au moyen de ce petit appareil, une seule personne épluche facilement et très bien jusqu'à soixante-cinq livres de coton. Mais ce résultat ne suffisait pas encore pour les immenses exploitations des États-Unis; on y a construit de grandes machines à éplucher, substituant ainsi à la force de l'homme celle de plusieurs chevaux, de la vapeur, d'un courant d'eau. Une de ces machines, mise en mouvement par un seul cheval, dirigée par trois ouvriers, fournit chaque jour jusqu'à neuf quintaux de coton épluché.

Mais ce premier nettoyage ne suffit point : quelques semences et quelques parcelles des enveloppes du duvet ont échappé à l'épluchage. Une autre opération débarrasse le coton de toutes ces impuretés; elle consiste à le vaner dans des tambours légers et qui tournent rapidement. Pendant qu'il est ballotté dans cette machine et bien éparpillé, un courant d'air le traverse, et se charge de toutes les matières pulvérolentes qu'il s'agit d'enlever au duvet. Après le vanage, le coton est envoyé au magasin pour être mis en balles, en le soumettant à l'action de fortes presses. Chaque balle pèse environ trois quintaux; mais lorsque ces masses volumineuses sont à bord du navire qui doit les transporter, on leur fait éprouver une nouvelle compression bien plus énergique, et qui réduit leur volume de moitié.

L'invention des filatures mécaniques a prodigieusement étendu l'emploi du coton. Quoique l'Angleterre en employât plus que les autres nations européennes, elle n'en importait pas plus de 4,000,000 de livres, ou 40,000 quintaux, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle : en 1828, son importation fut de 2,266,260 quintaux, dont 4,517,520 provenaient des États-Unis, 294,450 du Brésil, 521,870 des Indes Orientales, 64,540 de l'Égypte, 58,950 des îles anglaises dans le golfe du Mexique, 7,260 de la Colombie, et 4,740 de la Turquie et de la Grèce continentale. A cette même époque, la France importait à peu près 450,000 quintaux de coton.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Décrets. — Morts illustres. — Guerres et révolutions.

16 Mars 1790. — Décret de l'Assemblée nationale qui abolit les lettres de cachet et toutes les mesures arbitraires de l'autorité.

17 Mars 1665. — La république de Hollande fait publier une ordonnance qui règle les récompenses de ceux qui seraient blessés au service de la patrie.

Pour la perte des deux yeux.	4500 livres.
Pour celle d'un œil.	350
Pour celle des deux bras.	4500
Pour celle du bras droit.	450
Pour celle du bras gauche.	550
Pour celle des deux mains.	4200
Pour la main droite.	550
Pour la main gauche.	500
Pour les deux jambes.	700
Pour une senle.	550
Pour la perte des deux pieds.	450
Pour un pied.	200

17 Mars 1741. — Mort du poète Jean-Baptiste Rousseau.

17 Mars 1815. — Proclamation du prince d'Orange, qui se constitue roi des Pays-Bas, en conformité d'une résolution du congrès de Vienne.

18 mars 1784. — Mort de Turgot, un des administrateurs les plus éclairés et les mieux intentionnés qu'ait jamais

eus la France. Pendant la courte durée de temps où il exerça les fonctions de contrôleur-général, il parvint à réformer quelques uns des abus de l'ancien régime; il entreprit d'abolir les jurandes et les corporations, de commuer les droits seigneuriaux, de modérer les impôts indirects, et d'établir une égale répartition des corvées entre toutes les classes de citoyens. Ses idées en économie politique et en philosophie de l'histoire étaient très avancées. Dupont de Nemours et Condorcet ont écrit sa vie.

19 Mars 1626. — Louis XIII tenait un lit de justice pour faire enregistrer des édits bursaux dont son ministre et ses courtisans prétendaient avoir besoin. Louis Servin, avocat-général au parlement de Paris, représenta fortement l'injustice de ces nouveaux impôts. Le roi interrompit Servin, qui persista dans son énergique protestation contre la dissipation de la cour. Alors Louis XIII entra dans une violente colère; Servin, après avoir lutté encore quelques instans, tomba mort aux pieds du roi.

19 Mars 1808. — Charles IV, roi d'Espagne, abdiqua en faveur de son fils, proclamé sous le nom de Ferdinand VII.

20 Mars 1492. — Découverte de l'Amérique. Les trois vaisseaux de Christophe Colomb touchent la terre de l'île de Guanahani, l'une des Lucayes.

20 Mars 1800. — Victoire d'Héliopolis. Lord Keith, commandant en chef de la flotte anglaise, somme l'armée française d'Orient de mettre bas les armes et de se rendre à discrétion. Kléber, général de l'armée française, indigné, distribue cette lettre dans les rangs, et dit pour toute harangue : « Soldats, on ne répond à de telles insolences que par la victoire. Marchons ! » On rencontre les troupes ottomanes, composées de plus de soixante mille Turcs, Arabes et Mamelouks, à une lieue nord-est du Caire, sur les ruines d'Héliopolis. Les Français, à peine au nombre de dix mille, mettent ces troupes en fuite sans avoir perdu plus de deux cents hommes. Les riches dépouilles du camp, les nombreux chameaux, presque toute l'artillerie, restent au pouvoir des vainqueurs.

20 Mars 1815. — À minuit un quart Louis XVIII sort du palais des Tuileries. A neuf heures du soir Napoléon entre dans Paris. Il nomme Carnot ministre de l'intérieur, et Cambacérès ministre de la justice.

21 Mars 1795. — Fondation et mise en activité de l'École Polytechnique, sous le nom d'école centrale des travaux publics, en conformité d'un décret de la Convention.

21 Mars 1804. — Loi sur la réunion des lois civiles en un seul corps de lois, sous le titre de Code civil des Français.

22 Mars 1687. — Mort de Jean-Baptiste Lulli, célèbre compositeur; auteur des opéras d'*Athlis*, d'*Armide* et de *Roland*. Il était né à Florence en 1655. Il fut le premier en France qui fit des basses, des milieux et des figures. Il mourut, à cinquante-quatre ans, des suites d'un coup de canne qu'il se donna sur le pied en voulant battre la mesure.

MOIS DE MARS

ORIGINE DE CE MOIS. — FÊTES RELIGIEUSES. — CÉRÉMONIES ET COUTUMES AUXQUELLES ELLES ONT DONNÉ LIEU.

Romulus divisa l'année en dix mois, et donna le premier rang au mois de mars, qu'il appela du nom de son père. Numa Pompilius changea cet ordre de choses; il ajouta au calendrier les mois de janvier et février, et fixa le commencement de l'année au 1^{er} janvier.

En France, jusqu'à l'année 1564, on commençait l'an-

née à Pâques, ou plutôt au samedi saint, après la bénédiction du cierge pascal. Le commencement de l'année a eu aussi lieu le 25 mars, jour de l'Annonciation.

Quoique le mois de mars ait pris son nom du dieu de la guerre, il était chez les Romains sous la protection de Minerve. Les calendes de ce mois étaient remarquables; c'était le jour où la première fois de l'année on pratiquait plusieurs cérémonies; on allumait un feu nouveau sur l'autel de Vesta, etc.

Ce mois était personnifié sous la figure d'un homme vêtu d'une peau de louve, parce que la louve était consacrée à Mars. Le bouc pétulant, l'hirondelle qui gazouille, le vaisseau plein de lait, symboles qui accompagnaient la figure de ce mois, signifiaient la renaissance de la nature, et le commencement du printemps.

Ce mois renferme cette année deux fêtes religieuses. La première, l'Annonciation, est communément célébrée le 25 de mars, dans l'église romaine; néanmoins il n'en est point de même dans tous les pays chrétiens. Plusieurs églises d'Orient l'ont placée au mois de décembre.

Elle fut instituée en mémoire de la nouvelle que l'ange Gabriel vint donner à Marie, qu'elle concevrait le fils de Dieu. Le peuple l'appelle Notre-Dame de mars, à cause de l'époque où elle est solennisée. Son institution, sans être précisément connue, est fort ancienne; il existe sur cette fête deux sermons de saint Augustin, qui mourut en 430.

La seconde, le dimanche des Rameaux, qui tombe cette année le 31 mars, commence la semaine sainte. Elle reçut son nom de l'usage établi dans les premiers siècles, de porter ce jour-là en procession, et pendant l'office, des palmes ou des rameaux d'arbres en mémoire de l'entrée triomphante du Christ à Jérusalem, huit jours avant la Pâques. Les peuples, disent les évangélistes, avertis de l'arrivée de Jésus, allèrent au-devant de lui, étendant leurs vêtements sous ses pas, et couvrirent le chemin de branches de palmier. Ils l'accompagnèrent jusqu'au temple en poussant des cris de joie.

Par suite de cette cérémonie, le dimanche des Rameaux est appelé dans plusieurs provinces *Pâques fleuries*.

La bénédiction des rameaux, en usage aujourd'hui, était déjà dans les Gaules au *vii^e* siècle.

On appelle encore ce dimanche *Capitilavium*, parce que c'était le jour où on lavait la tête des catéchumènes qui venaient tous ensemble demander à l'évêque la grâce du baptême, qu'on leur administrait le dimanche suivant.

MUSÉE DE 1833.

EXPOSITION DE SCULPTURES.

CHARLES VI DANS LA FORÊT DU MANS, PAR M. BARYE.

M. Barye excelle dans la représentation des animaux. Aucun sculpteur moderne n'avait jusqu'ici fait preuve d'un talent aussi remarquable dans ce genre d'imitation. On se rappelle combien firent d'impression, au salon de 1830, les différents groupes qu'il y avait exposés, notamment le combat du tigre et du crocodile; cette année nous avons admiré un lion qui roule sous sa patte un serpent; des mêlées de bêtes sauvages; un jeune éléphant; un cerf mort; et de petits ours; celui-ci marchant gravement debout, avec un ventre de père noble, celui-là couché dans son auge, comme un enfant dans son berceau, d'autres jouant et luttant ensemble. Si nous avions voulu donner surtout une idée des qualités les plus appréciées de M. Barye, nous aurions dû choisir une de ces sculptures dont nous venons de parler; mais nous avons cru au contraire plus intéressant de publier le groupe historique de Charles VI, qui annonce son intention d'entrer aussi à son gré, et suivant ses inspirations, dans une voie nouvelle, où, d'après cet essai, on peut affirmer qu'il ne sera pas inférieur à lui-même.

Voici les détails de l'anecdote historique qui a fourni le sujet de la sculpture.

LE FANTÔME DE LA FORÊT DU MANS. — FUREUR ET DÉMENCE DU ROI. — RÉCENCE. — ASSASSINATS. — JEANNE D'ARC.

Pendant un de ces jours de chaleur étouffante qu'on éprouve quelquefois au commencement de l'automne, Charles traversait la forêt du Mans, peu accompagné, parce qu'on s'était écarté pour qu'il ne fût pas incommodé de la poussière. Tout-à-coup un homme en chemise, la tête et les pieds nus, s'élançant d'entre deux arbres, saisit la bride du cheval, et cria d'une voix rauque: *Roi, ne chevauche pas plus avant! retourne, tu es trahi!* Il retenait les rênes si fortement, qu'on fut obligé de le frapper pour le faire lâcher; mais on ne songea ni à l'arrêter ni à le poursuivre, et il disparut. Après le premier moment d'effroi, le roi ne dit mot; on remarqua seulement de l'altération sur son visage, et dans son corps une espèce de frémissement.

En sortant de la forêt, on entra dans une plaine de sable échauffée par un soleil ardent. Le roi n'était accompagné que de deux pages. L'un, presque endormi sur son cheval, laisse tomber négligemment sa lance sur le casque de l'autre. Le roi, au bruit aigu qui frappe son oreille, sort comme en sursaut de la rêverie où il était plongé, et croit que c'est l'accomplissement de l'avis qu'on vient de lui donner. Il tire son épée, pousse son cheval, frappe tous ceux qu'il trouve à sa rencontre, criant: *Avant, avant sur le traître!* Le duc d'Orléans, son frère, veut le retenir. *Fuyez, beau neveu d'Orléans!* lui crie le duc de Bourgogne, *monseigneur vous veut occire. Haro, le grand méchef! monseigneur est tout dévoyé! Dieu! qu'on le prenne!* mais personne n'osait approcher le roi. Il s'était formé autour de lui un grand cercle qu'il parcourait en furieux, et chacun fuyait quand il tournait de son côté. On dit qu'il tua quatre hommes dans cet accès de frénésie. A la fin son épée se cassa, ses forces s'épuisèrent. Un de ses chambellans, nommé Guillaume Martel, prend son temps, saute sur la croupe de son cheval, le saisit; et on le désarme, on le couche sans connaissance dans un chariot, et on le ramène au Mans.

Le fantôme de la forêt est toujours resté un mystère. Les médecins, nommés physiciens alors, firent beaucoup de dissertations et de longs écrits sur les causes de la maladie du roi; tous leurs raisonnemens aboutissaient au poison et au sortilège. Un médecin de Laon, nommé Guillaume de Harcelay, tenta la guérison, mais elle ne fut jamais parfaite.

Lorsque cet événement arriva, le roi était en marche avec la cour pour rejoindre ses troupes et forcer le duc de Bretagne à livrer le baron Pierre de Craon, qui avait assassiné le connétable Clisson, dans la rue Culture-Sainte-Catherine, à Paris.

La folie du roi détourna ces préparatifs d'hostilités, mais eut des conséquences funestes sur la situation de la France. Le duc d'Orléans, frère du roi, et le duc de Bourgogne, son oncle, se disputèrent la régence, et tous deux, par suite de ce débat, furent assassinés, le premier dans la Vieille rue du Temple, à Paris, le second sur le pont de Montereau. Henri V, roi d'Angleterre, profitant de ces désordres, débarqua en Normandie. La France perdit la bataille d'Azincourt, vers Calais, et après diverses vicissitudes, en 1420, un traité donna la fille de Charles VI au roi d'Angleterre, qui gouverna jusqu'à sa mort en qualité de régent. Ce fut en grande partie Jeanne d'Arc qui délivra, sous Charles VII, la France de la domination étrangère.

LUTIN TOURMENTANT UN DRAGON, PAR M. ANTONIN MOINE.

Le sujet de cette sculpture est un lutin à cheval sur un dragon, et lui serrant les ailes pour l'empêcher de s'envoler. Cette idée sera venue à l'artiste à la suite d'une lecture de

lecture de quelque scène de la mythologie du moyen âge. | tard la révélation de son talent de sculpteur On estime
M. Antonin Moine a d'abord été peintre et n'a eu que | beaucoup ses bas-reliefs. où il a traité des sujets analogues



(Salon de 1833. — Charles VI dans la forêt du Mans, par M. Barye.)

à celui-ci, et une suite de médaillons qui reproduisent avec fidélité les costumes et les caractères de tête des temps féodaux. Parmi les œuvres qu'il a exposées cette année, on remarque une épreuve en plâtre des bas-reliefs qui décorent un grand vase de porcelaine de Sèvres, et représentant d'un

côté Léonard de Vinci faisant le portrait de la belle Joconde en présence de François I^{er}, et de l'autre Jean Goujon, montrant à Diane de Poitiers la statue qu'on voit au Musée des sculptures modernes, et où elle est figurée en déesse de la chasse appuyée sur une biche.



(Salon de 1833. — Lutin tourmentant un dragon, par M. Antonin Moine.)



(La Lune.)

NOMS DONNÉS PAR LES ASTRONOMES AUX TACHES DE LA LUNE.

- | | | | |
|----------------|-----------------------|-------------------------|-------------------------|
| 1 Grimaldus. | 13 Capuanus. | 25 Menelaus. | 37 Snellius, Turnerius. |
| 2 Galileus. | 14 Bulialdus. | 26 Hermes. | 38 Petavius. |
| 3 Aristarchus. | 15 Erastosthenes. | 27 Possidonius. | 39 Langrenus. |
| 4 Keplerus. | 16 Timocharis. | 28 Dionysius. | 40 Taruntius. |
| 5 Gassendus. | 17 Plato. | 29 Plinius. | A Mare Humorum. |
| 6 Shikardus. | 18 Archimedes. | 30 Theophilus. | B Mare Nubium. |
| 7 Harpalus. | 19 Insulasinus medii. | 31 Frascatorius. | C Mare Imbrium. |
| 8 Heraclides. | 20 Pylatus. | 32 Censorinus. | D Mare Nectaris. |
| 9 Lausbergius. | 21 Tycho. | 33 Messala. | E Mare Tranquillitatis. |
| 10 Rinoldus. | 22 Eudoxus. | 34 Promontorium somnii. | F Mare Serenitatis. |
| 11 Copernicus. | 23 Aristoteles. | 35 Proclus. | G Mare Fœcunditatis. |
| 12 Helicon. | 24 Manilius. | 36 Cleomedes. | H Mare Crisium. |

DE LA LUNE.

SA FIGURE. — SA ROTATION SUR ELLE-MÊME. —
EXPÉRIENCE. — HABITANS DE LA LUNE — GALILÉE. — LIBRATION.

La lune étant l'astre le plus voisin de notre globe, dont elle se trouve, en quelque sorte, la vassale, puisqu'elle tourne autour de lui et lui sert de lampe pendant l'obscurité des nuits, c'est par elle que nous commencerons à donner des détails sur l'histoire du ciel.

Aujourd'hui nous offrons sa figure, telle qu'elle se présente dans une lunette astronomique qui renverse les objets. C'est le bord supérieur de la gravure qui, dans le ciel, est tourné vers le midi, le bord inférieur vers le nord, celui de droite vers l'orient, celui de gauche vers l'occident.

On croit souvent apercevoir dans la lune une espèce de figure humaine; mais en l'examinant avec attention, on n'y voit aucune forme décidée; aussi, anciennement, a-t-on beaucoup varié dans les opinions à ce sujet, et plusieurs anciens ont-ils pensé que l'aspect de la terre se produisait dans cet astre comme dans un miroir.

La figure de la lune demeurant toujours la même à nos yeux, comme chacun peut s'en convaincre, il en résulte que cet astre nous montre toujours la même face; ainsi, s'il pouvait y exister des habitans, la moitié n'aurait jamais vu la terre. A moins d'avoir fait son tour de lune, comme on fait chez nous le tour du monde, le Lunarien de l'hémisphère opposé serait, pour toute sa vie, privé du spectacle de notre globe, dont le diamètre devrait lui apparaître quatre fois plus grand que celui du soleil.

En ce que la lune, en décrivant un cercle entier autour de la terre, lui montre toujours la même face, ou tire cette conclusion remarquable, que la lune tourne autour d'elle-même, dans un temps précisément égal à celui qu'elle met à tourner autour de notre globe. On ne se rend pas compte de cela, au premier abord; mais pour bien s'en assurer, il suffit de placer un chapeau par terre, au milieu d'une chambre, et d'en faire le tour en ayant toujours les yeux fixés sur lui; les personnes qui seront assises dans l'appartement vous verront tourner sur vous-mêmes, car vous leur montrerez tantôt le nez et tantôt les talons, et vous-même vous aurez vu successivement toutes les parties de l'appartement.

On comprend, d'après ce qui précède, que la lune n'a guère, dans l'espace d'un mois, qu'un jour et une nuit, qui valent chacun environ quinze de nos jours longs de vingt-quatre heures. Les *lunariens* ne sont pas très favorisés, car leurs longues nuits doivent être très froides, et leurs longs jours très chauds.

C'est le célèbre Cassini qui a fait graver en 1692, d'après ses propres observations, la carte dont nous reproduisons la réduction; cependant, il y en avait déjà un avant lui. Quelques astronomes ont donné aux taches de la lune les noms tirés de l'ancienne géographie, mais Riccioli les a désignées sous les noms que nous conservons, et cette nomenclature est adoptée maintenant comme un hommage rendu à la mémoire des hommes illustres.

Galilée, le premier, après la découverte des lunettes, observa les taches de la lune, et remarqua le phénomène suivant, que l'on appelle *libration*. En regardant attentivement la face de la lune, il reconnut que les taches des bords se rapprochaient et s'éloignaient alternativement de la circonférence; que quelques unes même disparaissaient entièrement; que pour certaines d'entre elles, la différence de position allait jusqu'à un huitième de la largeur du disque lunaire.

Il semble, d'après cela, que cet astre aurait autour de son centre un mouvement de *va-et-vient*; c'est pourquoi on a donné à ce phénomène le nom de *libration* (*balance-ment*).

La *libration* n'est cependant due qu'à une illusion de nos sens, et tient à plusieurs causes du mouvement de l'astre. En voici une, facile à comprendre, qui peut laisser pressentir ce que sont les autres: la lune présente toujours sa face au centre de la terre, mais les hommes étant au-dessus de ce centre, à une hauteur de 4,500 lieues, découvrent, suivant la position de l'astre, certaines parties supérieures qu'ils ne verraient pas du centre de la terre.

Dans un prochain article, nous détaillerons quelques particularités de la lune; sa constitution physique, ses volcans, ses aérolithes, la hauteur de ses montagnes, l'intensité de sa lumière, son poids, etc.

TABLEAU DE LA HIÉRARCHIE ADMINISTRATIVE DANS LA RÉGENCE DE TUNIS (Afrique).

La conquête et la possession d'Alger ont attiré l'attention sur les pays barbaresques; peut-être ne trouvera-t-on pas sans intérêt cette notice sur les principaux fonctionnaires de la haute administration de Tunis, régence voisine dont les formes gouvernementales s'éloignent peu sensiblement de celles de l'état d'Alger avant la conquête.

Le bey (à Alger le *dey*). — Ce titre appartient au souverain, qui ne tient guère son pouvoir que de lui-même, quoiqu'il reçoive par forme d'investiture du grand-seigneur. Il habite le *Barde*, palais fortifié et situé dans la plaine, à un mille de Tunis. C'est là que chaque matin se rendent

seigneurs et raïs, les uns pour saluer *la source de tout bonheur*, les autres pour lui exposer leurs griefs, et lui demander justice; car le bey est le seul grand-justicier de son empire. Il n'est vraiment toi que sur son tribunal. C'est à lui que des tribus entières viennent demander satisfaction d'un cheikh prévaricateur. Dès cinq heures du matin, en été, le bey est accessible pour tous ses sujets, sa justice leur est ouverte. Il monte sur son tribunal; les ulémas, interprètes du Coran, l'entourent, et donnent leur avis lorsque les parties se sont retirées. Le jugement est prononcé à huis-clos: il est sans appel, et exécuté sur-le-champ, quel qu'il soit.

Le bachy-mamelouk, ou chef des Mamelouks. — L'administration tout entière de la régence repose sur les délégués du pouvoir du bey. Au premier rang, il faut placer le bachy-mamelouk. Il perçoit les contributions ou justes ou vexatoires qui fournissent aux dépenses de son maître; il donne audience aux agens diplomatiques européens; et, de cette manière, lorsque ces derniers sont dans le cas d'adresser des représentations énergiques, la fierté du bey n'a point lieu d'en être blessée. Au surplus, l'or ou les présens des chrétiens finissent toujours par aplanir les difficultés les plus graves.

Le kasnadî, ou le trésorier de l'empire. — C'est à lui qu'est confiée la garde des trésors du bey.

Le sahestabb, par corruption appelé *sopatop* ou *satrape* par les chrétiens. — C'est le chancelier, le garde des sceaux musulmans. Les fonctions de ce personnage font toute son importance. Dépositaire du cachet du prince, il l'appose au bas des dépêches et des billets que celui-ci délivre pour faciliter le service des affaires courantes.

Le ministre de la marine. — Son commandement ne se borne point à celui que semblerait lui réserver son titre; sa valeur s'exerce également au milieu des troupes de terre.

Tous ces fonctionnaires résident au Barde avec le bey. Si l'on veut ensuite étudier la hiérarchie de l'ordre administratif dans la ville, on rencontre d'abord:

Le dewlette, ou grand préfet de police. — C'est à lui que sont portées les causes au premier degré de juridiction; s'il se déclare incompetent, elles sont portées au Barde. Le dewlette a la haute main sur toutes les affaires de police de la ville; il commande les rondes de nuit, il fait observer les réglemens en matière de religion, punit les contrevenans, et condamne à la bastonnade. Quelquefois il lui prend fantaisie de faire en ville ses fonctions par lui-même. Il sort accompagné de plusieurs hommes d'armes, s'assied sous l'auvent d'une boutique, écoute les plaideurs, et prononce la sentence.

Les cadis. — Leur tribunal est plutôt un lieu de conciliation, comme chez nous la justice de paix, qu'un tribunal chargé de rendre des arrêts définitifs. On y distribue toutefois un assez grand nombre de coups de bâton.

Le grand-fermier de la douane. — C'est le dignitaire le plus indépendant de la Régence, le seul qui, avec le bachy-mamelouk, fournisse de l'argent au bey. Sur un terrain compris entre la ville et le port, et qu'on nomme la *Marina*, les négocinans francs ont obtenu la permission de faire construire des magasins où sont déchargées et entreposées les marchandises qui restent confiées à la garde et sous l'inspection des douaniers turcs, jusqu'à ce que le grand-fermier donne l'ordre de les faire apporter en ville au magasin public. Là elles sont étalées, reconnues, pesées, et les droits sont tarifés et perçus selon le pied sur lequel la nation du négociant se trouve traitée. On comprendra néanmoins que la lettre des conventions n'est pas toujours exactement suivie; car le grand-douanier prenant l'engagement de fournir annuellement au bey une somme fixe (cette somme s'élevait à 500,000 piastres en 1826), s'arrange de manière à

se la procurer aux dépens des négocians dont les produits sont soumis à son contrôle.

On vient de voir quels sont les principaux fonctionnaires de l'ordre civil (si tant est que ces derniers mots puissent recevoir application en Barbarie) ; quant aux membres de l'ordre religieux, tels que les ulémas, imans, marabouts, etc., etc., les nombreux voyageurs en Turquie les ont tellement fait connaître, qu'il deviendrait inutile d'en retracer ici les fonctions. On se bornera à rappeler que les imans ont, en général, le soin et l'intendance des mosquées. Ils s'y trouvent toujours les premiers, font la prière au peuple, qui la répète après eux. Les prêtres marabouts jouissent des plus grands privilèges parmi les Arabes, qui leur portent un respect profond. Leur habillement diffère peu de celui des autres musulmans, dont il ne se distingue que par un air de gravité et de réserve affectée. Lorsqu'un marabout passe, le peuple se met à genoux pour recevoir sa bénédiction.

Les rivières sont des chemins qui marchent, et qui portent où l'on veut aller.

PASCAL, *Pensées*

Supplée de Torrigiano, sculpteur. — Pierre Torregiano, célèbre sculpteur florentin, auteur du beau monument de Henri VII à l'abbaye de Westminster, travaillait pour un grand d'Espagne à une statue de l'enfant Jésus. Le prix n'en était point fixé, mais l'acheteur, fort riche, avait promis de payer l'ouvrage suivant son mérite. Torregiano fit un chef-d'œuvre; le seigneur lui-même l'admira avec enthousiasme; il ne pouvait trouver d'expression pour le louer, et envoya le lendemain ses domestiques avec d'énormes sacs d'argent.

A cette vue l'artiste se crut dignement récompensé; mais en ouvrant les sacs, il trouva... 50 ducats en monnaie de cuivre.

Torigiano, justement indigné, saisit son marteau, brisa la statue, et chassa les domestiques avec leurs sacs, en leur ordonnant de raconter à leur maître ce qu'ils venaient de voir.

Le grand seigneur eut honte de son procédé; mais faire rougir les grands, c'est animer contre soi leur vengeance. Il se rendit aussitôt chez l'inquisiteur, accusa l'artiste d'avoir porté la main sur l'Enfant Jésus, et feignit de frémir d'un attentat aussi affreux.

En vain Torrigiano soutint qu'un créateur a droit de détruire son ouvrage; la justice parlait en vain pour lui, le fanatisme était son juge. L'infortuné, mis à la torture, expira dans les plus horribles supplices.

On a calculé, qu'à lire quatorze heures par jour, il faudrait huit cents ans pour épuiser ce que la bibliothèque royale contient, sur l'histoire seulement, cette disproportion désespérante de la durée de la vie avec la quantité de livres dont chacun peut avoir quelque chose d'intéressant, prouve la nécessité des extraits. Ce travail, bien dirigé, serait un moyen d'occuper utilement une multitude de plumes que l'oisiveté rend nuisibles; et bien des gens, qui n'ont pas le talent de produire avec l'intelligence que la nature donne et le goût qui peut s'acquérir, réussiraient à faire des extraits précieux.

MARONTEL.

LE ROSSIGNOL.

Il serait superflu de décrire cet illustre petit habitant des bosquets, qu'il anime par ses chants, le jour et la nuit, quand

le printemps nous a rendu les fleurs et la verdure. Qui pourrait se contenter de l'écouter, et ne pas chercher à le voir, même en interrompant pour quelque momens ses roulades si brillantes? Le rossignol est connu même du Parisien dont les excursions hors de la capitale se sont bornées à des promenades au bois de Boulogne, à Vincennes, à Romainville. Le peu d'espace du plumage du musicien, et, en quelque sorte, la simplicité de sa parure, font admettre de plus en plus la force, l'étendue et la flexibilité de sa voix, dont les accents, tantôt plaintifs, et tantôt d'une bizarrerie gaie, se succèdent d'une manière toujours imprévue.

Qu'expriment ces discours prolongés, ces causeries que la nuit ne fait pas cesser? Le rossignol chante même en cage, où d'impitoyables amateurs l'enferment quelquefois, et poussent la cruauté jusqu'à priver le petit chanteur de la vue, afin qu'aucun objet n'interrompe ses chants en lui causant quelques distractions. Dans l'état naturel, on ne peut douter que les discours continuels du mâle ne soient adressés à sa compagne blottie dans le buisson touffu qui recèle le nid caché sous des herbes sèches, sous de la mousse, ou même sous une motte de terre.

Quelques interprètes du langage des animaux ont appliqué leurs recherches à celui du rossignol; mais jusqu'à présent leurs efforts n'ont rien obtenu dont ils puissent être satisfaisants. Ils auraient probablement mieux réussi en exerçant leur sagacité sur les phrases courtes débitées par la favelette avec une déclamation si expressive.

On a dit que le rossignol cherche la solitude, et cette opinion a même en sa faveur quelques beaux vers de La Fontaine (*Fable de Philomèle et Pragné*). Cependant on ne trouve point cet oiseau dans l'intérieur des grandes forêts, ni surtout dans les montagnes couvertes de sapins; il se tient dans les bosquets, sur les lisières des bois, et ne s'en éloigne point. C'est un oiseau sédentaire, et qui n'imité point d'autres espèces analogues, de même taille, et qui se nourrissent des mêmes alimens, telles que les rouges-gorges dont les migrations sont quelquefois très lointaines. En France, il y a des cantons d'une assez grande étendue où les rossignols ne sont connus que par leur renommée.

* Un observateur s'est assuré que la sphère remplie par la voix du rossignol n'avait pas moins d'un tiers de lieue de diamètre, lorsque l'air était calme; on s'est amusé à compter les reprises de son ramage, et l'Allemand Bechstein est parvenu à rendre assez exactement par les combinaisons de nos lettres l'effet produit par la voix de l'oiseau. Nous les donnons ici : il faut les siffler et essayer de prononcer dans le sifflet les sons indiqués par les lettres.

Tiouou, tionou, tiouou, tiouou,

Sipe tiou tokoua,

Tio, tio, tio, tio,

Kouontio, kouontiou, kouontiou, kouontiou,

Tskouo, tskouo, tskouo, tskouo,

Tsli, tsli, tsli, tsli, tsli, tsli, tsli, tsli, tsli, tsli,

Kouoror tiou. Tskoua pipitskonisi

Tso, tso, tso, tso, tso, tso, tso, tso, tso, tso, tso, tso, tso, tso, tso, tso, tsrrrhading.

Tsisi si tosi si si si si si si

Tsorre tsorre tsorre tsorreh;

Tsatn, tsatn, tsatn, tsatn, tsatn, tsatn, tsatn, tsatn, ts

Dlo dlo dlo dlo dlo dlo dlo dlo

Kouioo trrrrrrrrtz

Lu lu lu ly ly li li li

Kouion didl li loully

Ha gouor gouor, koui koui!

Kouio, kouioi kououi kououi koui koui koui koui

Ghi, ghi, ghi,

Gholl gholl gholl goll ghia budndoi.

Koui koui hoer ha dia dia dillili!

Hets, hets, hets, hest, hets, hets, hets, hets, hets,

Hets, hets, hets, hets, hets,

Touarrio hosthoi

Kouia koua koua koua kouia kouia kouia kouiat.



(Le Rossignol.)

Koui koui koui io io io io io io io
Lu lyle lolo didi io kouia.

Higui guai guay guai guai guai guai kouior tsiop tsiopi.

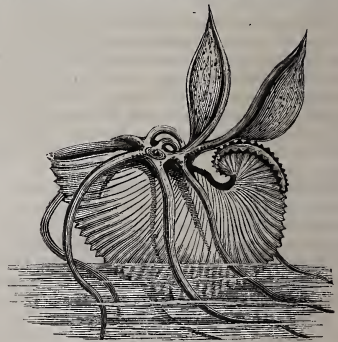
NAUTILE POPYRACÉ.

Les marchands d'objets d'histoire naturelle préfèrent quelquefois les dénominations anciennes ou vulgaires, à celles que les classifications systématiques ont introduites dans la science; ils ont conservé le nom de *nautille* à la coquille de l'argonaute (*argonauta argo*), mollusque marin du genre des sèches (*sepia*). L'adjectif *popyracé* caractérise assez exactement la coquille dont il s'agit, car elle est presque aussi mince qu'une feuille de papier demi-transparente, extrêmement légère. Mais ce qui excita dans tous les temps, et au plus haut point, l'attention des observateurs, c'est l'usage que l'habitant de ce singulier manoir sait en faire pour s'établir sur les eaux, diriger sa course, naviguer. Les naturalistes lui ont assigné sa véritable place, en le classant parmi les argonautes, puisqu'il est à la fois le constructeur et le pilote de sa petite barque. Pour la construire, le mollusque ingénieur devait satisfaire à des conditions qui semblaient s'exclure l'une de l'autre: n'employer que très peu de matière, et obtenir cependant assez de solidité pour que l'embarcation ne fût pas brisée par les mouvemens tumultueux d'une mer soulevée par la tempête; pourvoir à la facilité du mouvement, même en renonçant aux formes qui eussent été plus solides. Sans autre guide que la nature et son instinct, l'argonaute a fait un chef-d'œuvre, un petit esquif d'une élégance admirable, et les manœuvres qu'il exécute en le faisant voguer augmentent encore l'étonnement. Voici la description que Plîne en a donnée.

« Le *nautilus* ou *pompilus* est une des merveilles de la nature. On le voit s'élever du fond de la mer, en maintenant sa coquille dans une situation telle, que la carène soit toujours en dessous, et l'ouverture au-dessus. Dès qu'il atteint la surface de l'eau, sa barque est bientôt mise à flot, parce qu'il est pourvu d'organes au moyen desquels il fait sortir l'eau dont elle était remplie, ce qui la rend assez légère pour que les bords s'élèvent au-dessus de l'eau; alors le mollusque fait sortir de sa coquille deux bras nerveux, qu'il élève comme des mâts; chacun de ses bras est muni d'une membrane très fine, et d'un appareil pour la tendre; ce sont les voiles. Mais si le vent n'est pas favorable, il faut des rames; l'argonaute en dispose sur les deux côtés de sa barque: ce sont d'autres membres plus souples, allongés, capables de se plier et de se mouvoir dans tous les sens, et

dont l'extrémité est constamment plongée dans l'eau. Ainsi, la navigation peut commencer, et le conducteur de l'esquif va déployer son habileté. Si quelque péril le menace, il replie sur-le-champ tous ses agrès, et disparaît sous les flots. »

Un naturaliste français, embarqué sur un vaisseau qui traversait la Méditerranée, eut l'occasion d'observer plusieurs centaines d'argonautes, manœuvrant autour du bâtiment; mais il ne put en prendre un seul, tant ces animaux sont attentifs à observer ce qui se passe, et prompts à éviter la main qui veut les saisir. On lui a contesté la faculté de construire lui-même sa curieuse coquille, parce qu'on ne l'y a jamais trouvé adhérent, comme les autres mollusques revêtus d'une enveloppe solide; on lui a même attribué les habitudes du *pagure* nommé *Bernard l'ermite*, qui se loge dans les coquilles vides, lorsque la grandeur et la distribution intérieure lui conviennent. *Bernard l'ermite*, à qui le logement ne coûte rien à bâtir, déménage souvent, et lorsqu'il se met en quête d'une nouvelle demeure, il visite lestement toutes celles qu'il trouve vacantes, et s'empare sans remords de celle où il trouve ses aises, ne balançant même pas, dit-on, pour mettre le propriétaire à la porte. Il n'en est pas ainsi de l'argonaute; on ne l'a jamais trouvé que dans le *nautille popyracé*, et l'origine de cette coquille serait inconnue, si on ne l'attribuait pas à l'animal qui l'habite. L'histoire naturelle de ce mollusque est encore peu avancée; on ne l'a observé que lorsqu'il est complètement développé, exerçant toutes ses facultés; les individus que l'on a décrits étaient tous à peu près de la même grandeur.



(Nautille popyracé.)

Il reste donc encore à pénétrer les mystères de la naissance et des accroissemens successifs de ces animaux.

FULGORE PORTE-LANTERNE.

Les *fulgures* forment un genre d'insectes où l'on compte une cinquantaine d'espèces, et dont le caractère générique le plus saillant est la longueur excessive de la tête. La forme de cette partie du corps varie dans chaque espèce, en sorte qu'elle a pu fournir des caractères spécifiques. Quelques unes de ces espèces étalent en volant la magnificence de leurs couleurs; cependant la plus remarquable de toutes est vêtue très modestement. Un peu de vert, un peu de rouge pâle sur un fond grisâtre, deux grandes taches d'un jaune fauve, voilà tout ce que ses ailes déployées peuvent montrer au jour; mais pendant la nuit l'insecte obtient une incontestable supériorité. Il porte en lui-même la source d'une lumière qu'il répand au dehors avec plus de profusion qu'aucun autre corps phosphorescent de même grandeur. On n'est pourtant pas d'accord sur l'intensité de cette lumière. Les uns disent qu'un seul insecte éclaire suffisam-



(Fulgore porte-lanterne.)

ment pour que l'on puisse lire les caractères les plus fins ; un témoin oculaire qui a donné une description du *porte-lanterne* de Surinam, au commencement du XVIII^e siècle, dit seulement qu'il ne croit pas impossible de déchiffrer avec ce flambeau une gazette hollandaise de cette époque ; enfin, des hommes instruits, qui ont fait un assez long séjour dans la Guiane, n'ajoutent point foi à ce que l'on a écrit sur les facultés lumineuses des fulgores de ce pays, parce qu'ils n'en ont jamais aperçu

Ce témoignage négatif n'infirme point les assertions de personnes instruites, et qui racontent ce qu'elles ont vu. Telles furent, à la fin du XVIII^e siècle, et dans le suivant, Marie Sibylle Mérian, et sa fille aînée, vouées l'une et l'autre à l'étude des insectes, venues à Surinam pour y observer les espèces extraordinaires dont on n'avait pas encore alors de bonnes descriptions. On sait que ces deux naturalistes joignaient le talent de peindre à celui de décrire suivant les méthodes de la science, que plusieurs langues anciennes et modernes leur étaient familières, et que leurs connaissances littéraires étaient plus étendues qu'on ne l'aurait pensé d'après leurs études de prédilection. Des écrivains qui se présentent avec tous ces titres à la confiance, obtiennent facilement celle des lecteurs ; on ne sera donc pas disposé à révoquer en doute ce qu'on lit dans la *Description des insectes de Surinam*, concernant le *fulgore porte-lanterne*

Des Indiens avaient apporté aux deux naturalistes un bon nombre de ces insectes. C'était une provision pour plusieurs jours d'étude ; on la mit dans une grande boîte déposée dans la chambre à coucher. Au milieu de la nuit, un son extraordinaire se fait entendre ; les savantes, éveillées en sursaut, se lèvent précipitamment, et non sans effroi ; elles demandent de la lumière ; dès qu'elles peuvent discerner les objets, elles reconnaissent que l'origine du son est dans la boîte aux insectes. Elles se hâtent de l'ouvrir.... L'intérieur paraît embrasé ; la terreur est à son comble ; la boîte fatale échappe des mains ; les prisonniers s'envolent, et répandent dans toute la chambre une vive clarté. Enfin, l'étonnement et la peur se calmant, on fait la chasse aux lanternes volantes, et on les remet dans la boîte.

Ainsi, la fulgore de Surinam est une émule de notre cigale, et elle l'emporte beaucoup sur nos vers luisans. Cet insecte américain vit principalement aux dépens du grenadier, arbre dont l'Europe a fait présent au Nouveau Monde. Par réciprocity, l'Amérique pourrait donner son *porte-lanterne* aux contrées européennes qui possèdent le grenadier.

DES INSTRUMENS DE MUSIQUE A CLAVIER DU PIANO.

L'usage des instrumens à clavier existait au commencement du XVI^e siècle. Il y en avait de plusieurs sortes :

- 1^o Le *claviciterium*, monté en cordes à boyaux.
- 2^o La *virginale*, montée en cordes d'acier. (C'est de cet instrument que jouait la reine d'Angleterre Elisabeth.)
- 3^o Le *clavicorde*, en cordes de laiton.
- 4^o Le *clavecin*, dont on fit usage jusqu'à la fin du dernier siècle. On en trouve encore quelques uns chez les luthiers, et chez de vieux amateurs. Voici quelle était sa forme.

Un morceau de bois garni de buffle ou de plume, et poussé par la touche sans aucun agent intermédiaire, faisait résonner les cordes de ces instrumens. Leur étendue, dans les premiers temps où nous commençons à en avoir connaissance, était de trois octaves et demie. L'Allemagne avait adopté particulièrement le clavicorde. On se servit de la virginale, du clavecin et de l'*épinette*, sorte de virginale, en France, en Italie et en Angleterre, où, pendant longtemps, ils ne reçurent que peu d'améliorations.

En 1748, Cristofori, Florentin, inventa le clavecin à marteau, qui prit le nom de *piano forte*, et dont les Anglais et les Allemands revendiquent également, mais sans aucun titre, l'invention. Cette découverte eut le sort de tant d'autres, et les premiers essais du Florentin furent faiblement appréciés. On ne comprit que bien des années après tous les avantages qui pourraient en résulter. En 1760 seulement des fabriques régulières de pianos s'établirent en Allemagne et en Angleterre. Vers 1776, les frères

Érard firent, les premiers à Paris, de petits pianos à cinq octaves, avec deux pédales, et d'une qualité de son fort agréable. Jusqu'à cette époque, tous les instrumens de cette espèce avaient été importés d'Allemagne ou d'Angleterre.

Pendant long-temps, la fabrication de ces instrumens à Paris fut peu considérable. Dans le cours de l'année 1790, il ne sortit des ateliers du très petit nombre de facteurs établis à Paris, que cent trente pianos. Ce genre d'industrie ne prit quelque développement que depuis 1795. On appliqua les procédés des frères Érard à des pianos faits dans la forme des clavecins, et on leur donna le nom de pianos à queue. Ceux de Freundenthal jouèrent long-temps d'une faveur méritée. La production s'éleva bientôt à mille par an.

Plus tard, les facteurs de pianos firent venir d'Angleterre quelques grands pianos de Broodwood et Tomkinson, qui leur servirent de modèles. Ils tentèrent beaucoup d'essais de toutes sortes pour augmenter la force et améliorer la qualité du son. Une corde fut ajoutée aux deux dont se composait chaque note; quelques autres essais furent également heureux. MM. Petzold et Pape se distinguèrent parmi les nombreux facteurs établis à Paris. La caisse du piano fut élargie, agrandie; la table, allongée jusqu'à son extrémité, donna plus de vibration; les leviers des marteaux acquirent plus de force, et les cordes devenant plus grosses, on augmenta la résistance de la caisse, qui fut proportionnée à leur tension. On obtint enfin des pianos excellens. M. Pleyel fait en ce moment des pianos à une, à deux et à trois cordes qui réunissent tous les suffrages.

Dans la *Revue musicale*, M. Fétis évalue à 520 le nombre des facteurs de pianos établis aujourd'hui à Paris, et à 150 celui des facteurs établis dans les départemens; quelques uns ont ici près de 80 ouvriers. Les produits de cette fabrication se sont élevés, depuis 1790, de 1 à 60, et tout porte à croire qu'avant peu d'années ils seront encore doublés, peut-être même triplés. Un jour arrivera sans doute, où, dans l'intérieur de chaque famille un peu aisée, on possèdera un piano, comme en certains pays du midi le plus pauvre a sa guitare suspendue à un clou. Puisse ce temps ne pas être éloigné de nous, car la musique est une distraction pure et bienfaisante aux heures du repos! elle fait aimer le foyer où le soir se réunit la famille, et elle en chasse les mauvaises pensées et l'ennui.

Chacun se doit de vivre sérieusement, attentivement et joyeusement.

CHARRON, *De la Sagesse.*

VOYAGES.

Les détails que l'on va lire sont extraits d'un *Voyage autour du Monde* exécuté par la corvette *la Favorite*, sous le commandement de M. Laplace, pendant les années 1850, 1851, et 1852. Ce sont des nouvelles d'un grand prix, car l'expédition de *la Favorite* est la dernière de toutes celles du même genre. Les contrées du fond de l'Asie et de l'Océanie, grâce aux excitations qu'elles reçoivent de l'Europe, secouent rapidement leur immobilité ou leur sauvagerie, et bientôt, sans doute, les relations des voyageurs sur l'état moral et politique de ces pays éloignés, seront d'autant plus vraies qu'elles seront plus récentes et seront aussi d'autant plus dignes d'intérêt qu'elles signaleront dans les civilisations inconnues des progrès que, d'après nos jugés, nous avions crus jusqu'ici impossibles.

SINGAPOUR, DANS LE DÉTROIT DE MALACCA.

ORIGINE RÉCENTE DE SINGAPOUR. — SA PROSPÉRITÉ. — DESCRIPTION PITTORESQUE DE LA VILLE. — NATURE CIVILISÉE ET NATURE SAUVAGE.

Cette ville est un des exemples modernes les plus extraordinaires de ce que peut le commerce maritime d'une grande nation, quand il est encouragé et conduit par de sages et convenables institutions. Quelques années encore après la paix de 1814, les navigateurs qui passaient les détroits ne voyaient sur Singapour que des bois épais, et sur le bord de la mer que de misérables cabanes de pêcheurs. Mais cette île sauvage dominaît le détroit qui lie l'Inde avec la Chine; peu de jours d'une navigation facile pouvaient amener sur ses bords les *pros* (sorte de navire) marchands des îles de la Sonde, du golfe de Siam, et des nombreux archipels qui convrent les mers voisines. Les Hollandais s'enrichissaient dans Batavia par le monopole qu'ils exerçaient sur ces contrées; deux siècles semblaient avoir consacré à leurs yeux les vexations qu'ils faisaient éprouver aux Malais. L'Angleterre entendit les cris de cette population, forcée de se soumettre à des droits aussi injustes qu'exorbitans, et comprit aussitôt l'avantage qu'elle pouvait en tirer. Singapour devint une cité florissante, un port franc où tous les navires du monde, hors les américains, purent aborder sans payer aucun droit, et Batavia se vit abandonnée.

Chaque année a vu la prospérité du nouvel établissement augmenter d'une manière vraiment fabuleuse. Il est devenu l'entrepôt du commerce immense de l'Europe avec cette partie de l'Asie et les grands archipels voisins; sa rade, si belle, si sûre, est constamment couverte des pavillons de toutes les puissances commerçantes; son port peut à peine contenir la multitude des caboteurs malais qui, abandonnant la route de Java, viennent échanger le sucre, le café, les beaux bois de Siam, l'étain renommé des îles Battam et Bentang, et mille autres produits plus précieux, contre les marchandises d'Europe, qui, livrées sans droits et à des prix que la concurrence tient à un taux modéré, ont trouvé une consommation que les calculs les plus vrais feraient trouver incroyable.

Un autre but semble avoir guidé la compagnie anglaise dans la fondation de Singapour; elle a espéré trouver un débouché avantageux à l'énorme quantité de marchandises manufacturées que, par sa charte, elle est obligée d'exporter d'Angleterre, et dont ses magasins dans l'Inde étaient encombrés.

L'île de Singapour, sur laquelle quinze années ont produit de si grands changemens, peut avoir dix lieues de l'est à l'ouest, et cinq dans la plus grande largeur du nord au sud. Elle est entourée de plusieurs autres îles plus petites, inhabitées et couvertes de bois; son sol est formé de collines peu élevées, offrant une multitude de positions pittoresques que les Européens ont couvertes d'habitations.

La ville est située au fond d'une belle baie, et sur les bords d'une petite rivière qui la partage en deux parties. Le mouvement des canots, celui d'une multitude de bateaux apportant à bord les cargaisons attendues, ou transportant au rivage les marchandises venues de l'Inde ou de l'Europe; enfin des flottes entières de caboteurs et de *pros* malais, entrant dans le port avec leurs nombreuses et longues rames ou leurs trois voiles carrées, offraient aux yeux l'image de la plus grande activité. La longue ligne de belles maisons blanches qui bordent la mer; les charmantes habitations qui, sur un plan plus éloigné, semblaient autant de taches au milieu des bois, contrastaient d'une manière attrayante avec le rivage désert, d'un vert sombre, de la côte malaise voisine, et avec les hautes montagnes de Battam, couvertes d'épaisses forêts, parcourues par des tigres

énormes, seuls ennemis des pirates qui viennent y cacher le fruit de leurs dépredations.

Dans la ville, une foule agissante d'hommes, de couleurs, d'habillemens, de langages differens, encombre les passages : parmi eux se font distinguer, par leur figure blanche, la forme de leurs yeux, l'extrême propreté de leur habillement, les Chinois, qui composent exclusivement les classes agricoles et ouvrières de la colonie. Ils ne peuvent être confondus avec les marins malais, au teint cuivré et basané, au regard farouche, à la taille courte et ramassée. Chez ceux-ci, des cheveux noirs, sales et crépus, un front sur lequel sont empreintes la méchanceté et la perfidie, sont cachés sous un chapeau de paille de forme conique; un simple caleçon en toile bleue pour tout vêtement, laisse apercevoir des membres gros et musculeux.

Le grand nombre de travaux achevés en peu de temps donne déjà à Suïcapour une apparence d'ancienneté aux yeux d'un nouveau débarqué; mais s'il s'éloigne des dernières maisons, en dirigeant ses pas vers l'intérieur de l'île, le spectacle change peu à peu, et il retrouve les vestiges de la nature sauvage expirant sous les efforts de la civilisation. Une route bien entretenue circule au milieu de terrains inondés, que couvre une multitude de cases malaises élevées sur des pieux; plus loin, des cannes à sucre d'une grande beauté couvrent un sol moins marécageux; sur les revers des collines, de jeunes plantations de canneliers et de géroliers semblent disputer la terre aux arbres de la forêt, dont les énormes squelettes, à moitié consumés par le feu, témoignent des travaux que leur destruction a coûtés à l'homme; mais à quelques pas ce contraste cesse, et la nature sauvage, abandonnée à elle-même, reparait dans toute sa splendeur et sa sombre majesté. Vous entrez dans des bois épais, dont la silencieuse solitude jette l'âme dans une tristesse respectueuse; ils semblent ne donner passage qu'à regret à l'homme, dont la hache doit les renverser un jour.

LA SEMAINE. CALENDRIER HISTORIQUE.

Edits, lois, décrets. — Nécrologie. — Découvertes. — Guerres. — Traités.

25 Mars 1682. — Louis XIV confirme par édit la déclaration du clergé de France, contenant ces quatre propositions :

- 1° Le pape n'a aucune autorité sur le temporel des rois.
- 2° Le concile est au-dessus du pape.
- 3° L'usage de la puissance apostolique doit être réglé par les canons.
- 4° Les décisions du pape ne sont irrévocables qu'autant qu'elles sont acceptées par l'Eglise.

Cette opinion gallicane était une sorte de protestantisme contre la théorie de la papauté, qui avait été pratiquée avec tant de hardiesse par Hildebrand (Grégoire VII).

25 Mars 1801. — Mort subite de Paul 1^{er}, empereur de Russie. Une proclamation publiée le lendemain par Alexandre son fils, annonce qu'il a été frappé dans la nuit d'un coup d'apoplexie; mais en même temps le bruit court qu'il a été étranglé dans son palais avec sa propre écharpe. Le lendemain soir la ville entière est illuminée.

Paul avait embrassé au commencement de son règne la cause des Bourbons. Plus tard, après les défaites de Suwarow, il s'était allié sincèrement à Napoléon, dont il admirait le génie.

24 Mars 800. — Mort d'Aaron Raschid, le plus célèbre des successeurs de Mahomet. Il avait étendu ses conquêtes dans les trois parties du monde, depuis l'Espagne et l'Afri-

que, jusqu'aux Indes. De tous les souverains, Aaron ne voulut pour allié que Charlemaigne, auquel il envoya, entre autres présens, un éléphant et une horloge d'un travail singulier.

23 Mars 1802. — Traité de paix d'Amiens, entre les républiques française, batave, et l'Espagne, d'une part, l'Angleterre de l'autre. « Les îles de la Trinité et de Ceylan restent aux Anglais; l'île de Malte doit être remise à l'ordre reconstitué, et rester indépendante. »

25 Mars 1813. — Traité de Vienne entre l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie, qui s'engagent à réunir tous leurs efforts contre Napoléon; chacune des puissances contractantes devra mettre sur pied 450 mille hommes, dont un dixième au moins de cavalerie (non compris les garnisons des places fortes). Le roi de France sera invité spécialement à donner son adhésion au présent traité. Cette adhésion a lieu. La Suède et le Portugal refusent seuls de fournir leur contingent.

26 Mars 1791. — Décret de l'assemblée nationale sur les moyens d'établir l'uniformité des poids et mesures. La grandeur du quart du méridien terrestre est adoptée pour base du nouveau système de mesures, et l'on décide que les opérations pour déterminer cette base, telle que les indique l'Académie des sciences, et notamment la mesure d'un arc du méridien, depuis Dunkerque jusqu'à Barcelone, seront incessamment exécutées.

27 Mars 1492. — Christophe Colomb découvre l'île de Saint-Domingue. Il la nomme Hispaniola; les naturels du pays l'appellent Haïti. La ville de Saint-Domingue qui y fut bâtie quelque temps après, lui donna le nom qu'elle porte aujourd'hui.

28 Mars 1580. — On date de ce jour-là le premier usage de la poudre à canon par les Vénitiens, contre les Génois.

28 Mars 1792. — Loi de l'assemblée nationale, qui reconnaît et détermine que les hommes de couleur, et les nègres libres des colonies, jouiront immédiatement de l'entier usage des droits politiques.

28 Mars 1802. — Découverte d'une dixième planète par Olbers, à Brémes (Saxe). Cette planète tourné en quatre ans et demi entre Mars et Jupiter. Olbers l'appela Pallas; Delalande l'appela Olbers.

28 Mars 1809. — Bataille de Médélin (six lieues est de Mérida, Estramadure). Le maréchal Victor defeat complètement les Espagnols. Les généraux de cavalerie Lasalle, Latour-Maubourg, Bordesoulx, se distinguent. Le lendemain les avant-postes français arrivent sur Badajoz.

29 Mars 1792. — Gustave III, roi de Suède, meurt des blessures qu'il avait reçues, le 16 mars précédent, dans un bal, à Stockholm. Ses assassins étaient des conjurés de la faction des nobles qu'il avait renversé en 1772.

29 Mars 1795. — Loi de la convention qui ordonne dans les villes au-dessus de trois mille âmes, d'afficher à l'extérieur des maisons, les noms, âge et professions de ceux qui les habitent.

29 Mars 1796. — Guerre de la Vendée. Charette, l'un des chefs royalistes, pris avec trente-deux des siens, à Saint-Sulpice, près de Montaigu, est fusillé à Nantes.

MARINE. — N° 2.

DÉTAILS DU NAVIRE. — LE LOCH.

Le *brig* ou *brick* est le plus grand des bâtimens à deux mâts. Il n'a jamais de batterie intérieure couverte comme la frégate et la corvette. Son artillerie est sur son pont supérieur: elle ne se compose généralement que de *caronades*, auxquelles on joint deux ou quatre canons. Il y a des bricks de guerre qui portent jusqu'à 20 caronades de 24; le commerce en construit qui peuvent recevoir jusqu'à 500 tonneaux de marchandises. Le brick qui est ici représenté, aavigue *grand large*, c'est-à-dire que le vent lui vient presque de l'arrière, par la *hanche* de droite.

La *hanche* est la partie de la coque du vaisseau qui se trouve comprise entre l'arrière et les haubans du dernier mât.

On peut reconnaître facilement les trois focs qui partent du beaupré: celui du milieu est le *grand foc*, l'intérieur est

le *petit foc*, et le troisième est le *clin-foc*. Derrière le grand mât on remarque aussi une voile qu'on appelle la *brigantine*; c'est elle qui a primitivement donné au brick le nom qu'il porte.

En examinant avec attention la gravure, et se rendant bien compte du côté d'où souffle le vent, on reconnaîtra que l'effort du vent sur la brigantine tend à faire tourner l'arrière du bâtiment vers la gauche du lecteur, et le beaupré vers la droite; ce même effort sur les trois focs, au contraire, aurait pour résultat de rapprocher l'avant vers la gauche du lecteur, et d'éloigner l'arrière vers la droite: ces deux efforts se balancent et se détruisent; le navire suit une ligne droite. Des effets analogues, quoique moins prononcés, se produiraient relativement aux voiles du mât de misaine et du grand mât. Un des mérites du constructeur de vaisseaux consiste à bien disposer la position de sa mâture et la grandeur des voiles, pour que l'équilibre puisse



(Brick naviguant grand large et jetant le loch.)

facilement s'obtenir entre les forces qui tendraient à faire tourner le bâtiment dans des sens différens.

Le *loch*. — Supposons qu'un voyageur établi dans la ronde d'une diligence voulût connaître le nombre de lieues qu'il fait par heure, il lui suffirait d'avoir une ficelle divisée en mètres, de la fixer à un morceau de bois, et de laisser tomber celui-ci sur la route. Comptant alors avec sa montre le nombre de mètres qui passent par la portière dans l'espace d'une minute, il n'aurait qu'à faire le calcul suivant: Puisqu'en une minute la diligence avance de 400 mètres (je suppose), dans une heure elle avancera de soixante fois davantage, c'est-à-dire de 6,000 mètres, ou une lieue et demie.

C'est par un procédé tout-à-fait semblable qu'on mesure à la mer la vitesse du navire: on appelle cela *jetter le loch*; seulement, au lieu d'une montre, on se sert d'un sablier (ou *ampoulette*) d'une demi-minute, et la ligne de loch est divisée par des nœuds qui comprennent 47 pieds et demi. S'il passe un nœud dans la main du matelot pendant la demi-minute, il passera par heure 420 nœuds, ou 950 toises, ce qui est précisément la longueur du *mille marin*, tiers de la lieue marine de 2,850 toises.

Ainsi, autant le navire file de nœuds pendant que le sable tombe, autant il parcourt de milles marins; de là vient cette expression abrégée, connue de tout le monde: *Nous filions six nœuds*, pour dire, nous parcourions par heure six milles, ou deux lieues.

Un navire qui file 6 nœuds, temps ordinaire, marche bien. Le vaisseau anglais le *Talavera*, qui aborda la frégate

française la *Calypso* dans la dernière campagne, filait en ce moment 7 nœuds, suivant les journaux anglais; aussi fit-il une brèche énorme dans les flancs de la frégate. Dans les temps forcés, il y a des bâtimens qui filent 42 et 44 nœuds, plus de 4 lieues marines à l'heure.

Pour que la mesure du loch soit exacte, il faut que la pièce de bois à laquelle est attachée l'extrémité de la ligne soit fixe sur la mer. Afin d'obtenir cet effet, on attache la ligne à un petit triangle appelé *bateau de loch*, fait en bois, de 7 à 8 pouces de base; cette base est garnie d'une bande de plomb, calculée pour tenir le triangle noyé dans la mer, de manière à ce que le vent n'ait pas prise sur lui, et qu'il ne coule pas entre deux eaux.

On ne commence à compter les nœuds qu'à partir d'un petit morceau d'étoffe passé dans les torons de la ligne, et qui est à une distance du *bateau de loch* égale à la longueur du navire. On suppose que lorsque le bateau de loch est éloigné de cette longueur, il est hors de l'influence du petit tourbillon ou *remous* produit à la suite du bâtiment.

L'expérience a montré que le bateau de loch ne reste pas stationnaire, et que le frottement de la ligne, en se déroulant, suffit pour le rapprocher un peu du bâtiment, on corrige l'erreur qui en résulterait en mettant seulement 46 pieds et demi de distance entre les nœuds, au lieu de 47 pieds et demi, qui est le nombre rigoureux.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

LE PONT DES SOUPIRS A VENISE.



(Le Pont des Soupirs.)

Si l'on veut se former une idée exacte du palais ducal à Venise, sous le rapport de la vérité des détails, et de l'empreinte même que le temps a laissée sur les pierres de cette admirable construction, nous donnerons le conseil d'aller à l'exposition du Musée de cette année, et, dans le grand salon, en face de la porte d'entrée; le tableau de M. Hesse, représentant le convoi du Titien pendant la peste de Venise, satisfiera tous les désirs et toute la curiosité de celui qui n'a pas vu le palais ducal.

La partie de ce palais reproduite par le dessin de M. Hesse est celle qui regarde la place Saint-Marc. Elle est située au commencement, à gauche, de la petite place, autrement nommée *Piazzetta*; et cette petite place conduit directement au grand canal.

C'est à la partie du palais ducal opposée à celle dont nous venons de parler, que se trouve précisément le Pont des Soupirs, *il ponte dei Sospirj*, dont nous donnons ici la description.

Comme description architecturale, le Pont des Soupirs ne peut nous occuper long-temps.

Le palais ducal est séparé des prisons d'Etat par une voie ouverte sur le grand canal. Dans les cachots de cet édifice étaient enfermés les accusés qui attendaient leur jugement, c'est-à-dire leur supplice. Au moment où ils allaient paraître devant le conseil des Dix, le procureur criminel traversait le Pont des Soupirs, allait chercher le patient, le ramenait

par le même chemin, et bien souvent, pour ne pas dire toujours, l'accusé ne repassait plus ce pont. Aussi, à Venise, ce terrible passage était-il célèbre par les larmes, les sanglots, *les soupirs*, des nombreuses familles décimées par les inquisiteurs du conseil.

Ce pont, d'environ 48 pieds de haut sur 2 mètres de largeur, est jeté entre le palais ducal et les prisons d'Etat, au second étage du Palais. Il est totalement couvert, sans aucune fenêtre, sans-aucun soupirail: on pourrait comparer sa forme, mais dans des proportions plus grandes, à nos fourgons de l'armée.

Sous le rapport de la construction, voilà à peu près tout ce qu'on peut en dire; mais en parlant du Pont des Soupirs, il est impossible de ne pas dire quelques mots du palais de Saint-Marc; ce que nous allons faire.

On ne sait pas à quelle époque le palais ducal fut bâti. En 809, sous le pape Ange Participatio, un palais fut élevé; et les traditions portent à croire que ses bases furent posées sur l'emplacement même du palais actuel. Toujours est-il que sa construction bizarre, capricieuse, pleine de contrastes, ne peut laisser de doutes sur la lenteur avec laquelle il fut bâti, et sur le nombre des mains qui l'ont élevé. A le considérer en détail, le palais ducal est l'histoire écrite des révolutions de Venise. Depuis son toit jusqu'à sa base, tout rappelle les crimes dont Venise fut le théâtre, et tout en même temps atteste la richesse, la grandeur et la gloire de cette république.

A 20 pieds au-dessous du sol sont des cachots, un labyrinthe de prisons se composant d'un lit de pierre, et ne recevant d'air que par une ouverture haute d'un pied et large de quatre pouces; encore cette ouverture est-elle gênée par des barreaux de fer. On montre au voyageur une voie qui conduit à une porte donnant sur la place Saint-Marc, et le *cicerone* raconte que lorsque le doge voulait la mort de quelque noble vénitien, il attendait un jour de fête; et au milieu des joies de la place Saint-Marc, des bourreaux apostés entraînaient le noble désigné, le poussaient vers cette porte mystérieuse, la refermaient, et le conduisaient vers une prison que j'ai vue, où le sang est encore empreint sur les barreaux de fer de la lucarne à laquelle on garrotait la tête des malheureux, en attendant le coup de hache du bourreau; puis, la tête et le tronc étaient placés dans une gondole noire amarrée au-dessous du Pont des Soupirs: le gondolier gagnait le Lido, et le paquet disparaissait sous les eaux de la pleine mer. On ne savait ainsi ce qu'était devenue la victime.

En quittant les cachots, vous montez au palais par un escalier où fut décapité Marino Faliero.

Vous arrivez au premier étage; et là se trouve la boîte aux dénonciations.

Au second, vous rencontrez la bibliothèque du palais, ornée des portraits de tous les doges de Venise; et vous pouvez remarquer que celui du doge Marino Faliero est remplacé par un rideau noir, peint sur la toile, avec une inscription qui rappelle son crime et son supplice.

Les plafonds de toutes les chambres du palais sont ornés de ciselures dorées de la plus grande richesse; on ne peut évaluer le nombre de millions qui furent consacrés à cette dépense. On voit sur les murs tous les chefs-d'œuvre de Tintoretto, de Paul Véronèse et du Titien. Mais toujours les idées de grandeur et de puissance que peut réveiller la vue de tant de richesses et de tant de chefs-d'œuvre, vous ramèneront brutalement aux pensées de despotisme du gouvernement des doges et de l'Inquisition: car ces chambres ne sont autre chose que la salle du conseil des Dix, auprès de la salle du *secret*, derrière le Pont des Soupirs, au-dessous des prisons de plomb, *i piombi*, où l'on renfermait les accusés dans les plus grandes chaleurs de l'été, et où le beau soleil d'Italie, frappant sur ces toits de plomb, et échangeant sa chaleur vivifiante en un horrible supplice, devenait le bourreau des victimes de la tyrannie.

On le voit donc, tout le palais ducal est à lui seul l'histoire construite de la république de Venise, et le Pont des Soupirs n'est qu'une partie bien minime de tout cet édifice de puissance et de cruauté.

POISSON D'AVRIL.

On rapporte plusieurs origines de cet usage populaire. Quelques uns prétendent qu'il renferme une mauvaise allusion à la passion du Christ, arrivée le 5 avril; ils pensent que *poisson* serait le mot *passion* corrompu. On sait que les Juifs renvoyèrent Jésus d'un tribunal à l'autre, et lui firent faire plusieurs démarches inutiles afin de l'insulter; ils supposent que l'on a pris de là la coutume de faire courir et de renvoyer d'un endroit à l'autre ceux dont on veut se moquer.

Un autre auteur donne à cet usage bizarre une origine beaucoup plus récente: suivant lui, un prince de Lorraine, que Louis XIII faisait garder à vue dans le château de Nancy, trouva le moyen de tromper ses surveillants, et se sauva, le premier jour d'avril, en traversant la rivière à la nage. Les Lorrains dirent à cette occasion que c'était un poisson qu'on avait donné à garder aux Français.

L'usage du poisson d'avril pourrait aussi être considéré comme une sorte de leçon que l'on donne une fois l'an.

Chacun a son genre de crédulité, chacun a son côté faible. Tel qui semble esprit-fort, tressaille au cri funèbre d'une chouette, au long hurlement d'un chien pendant la nuit, et coupe les cartes de la main gauche. Tel qui semble esprit sage et tête prudente, ira se morfondre en temps de pluie sous les croisées d'une dame, d'après un simple mot qu'on aura, pour l'attraper, laissé tomber tout exprès devant lui; fera belle toilette pour dîner chez un riche gourmand, qui, ce jour-là, prendra médecine; risquera de se rompre le cou sur un rocher pour cueillir une plante à lui inconnue; se lèvera avec le soleil pour déterrer dans de vieux auteurs une citation fautive avec laquelle on lui aura fermé la bouche dans une discussion.

Ceux qui savent reconnaître les nuances de caractère, les côtés faibles de leurs amis, leurs tendances défectueuses, ceux-là pourraient, au 4^e avril, profiter de la liberté du jour pour donner, avec *mesure* et *convenance*, une leçon délicate et indirecte. Serait-ce là la moralité de cet usage populaire?

PROGRÈS DE LA POPULATION.

DU REVENU ET DES IMPÔTS DE LA FRANCE.

Réflexions sur une opinion de Malthus.

En 150 ans la population de la France a doublé, son revenu total est devenu six fois plus fort, l'impôt total a quintuplé, le revenu et l'impôt moyens par habitant ont triplé, ainsi qu'on peut le voir par ce tableau:

ANNÉES.	Population totale.	REVENU total.	REVENU MOYEN par habitant.	IMPOT total.	IMPOT MOYEN par habitant.
1700	16,000,000	1,500,000,000 f.	93 f. 75 c.	200,000,000 f.	12 f. 50 c.
1750	18,000,000	3,500,000,000	194 44	250,000,000	13 88
1800	26,000,000	5,400,000,000	207 69	650,000,000	25 00
1810	28,000,000	6,300,000,000	225 00	870,000,000	31 07
1820	30,000,000	7,400,000,000	246 66	950,000,000	31 66
1830	32,000,000	8,800,000,000	275 00	1,100,000,000	34 37

Ces chiffres, empruntés à nos publications officielles ou à nos meilleurs statisticiens, combattent positivement, pour la France du moins, le principe établi par Malthus, savoir: que la population suit une progression par quotient, 4 : 2 : 4 : 8 : etc., tandis que les moyens d'existence suivent une progression par différence, 1 . 2 . 3 . 4 . etc.; principe d'après lequel le genre humain serait menacé avant peu d'une famine générale.

Lorsque Malthus publia son *Traité* sur la population, il n'avait pas observé que depuis un siècle la durée de la vie moyenne s'est accrue, et que, par suite, les richesses des peuples ou leurs moyens d'existence ont fait de grands progrès. C'est par l'augmentation de cette durée, plutôt que par les naissances, que s'accroît actuellement la population des nations les plus civilisées.

Tous les enfants qui meurent en bas âge diminuent la somme des forces humaines, au lieu de l'accroître. Ce sont des capitaux, accumulés pendant plus ou moins longtemps, qui se perdent sans se reproduire. Les enfants devenus hommes, au contraire, remboursent à la société les avances qu'elle a faites pour les nourrir; avec l'instruction, l'aisance, la propreté et les nombreux avantages que procure une civilisation perfectionnée, la vie moyenne s'accroît: moins d'enfants, peut-être, viennent au monde, mais, étant mieux soignés, ils vivent plus longtemps, et concourent aux travaux sociaux; les économistes ne doivent plus être inquiets de leur sort. Ce ne sont point les hommes valides, laborieux et robustes, qui arrêtent les progrès d'une nation; ce sont les malades, les mendians, et ceux qui ne travaillent pas. Ainsi a-t-on dit avec raison que les moines nuisent à la population, et par suite à la richesse d'un Etat, bien

moins parce qu'ils sont célibataires que parce qu'ils ne produisent rien. Le législateur qui, par des mesures habilement combinées, augmentent le revenu social, favorise plus l'accroissement de la population que ne pouvait le faire les honneurs rendus par les Romains aux chefs des nombreuses familles, ou les pensions de 1,000 et 2,000 francs accordées par Colbert, dans l'édit de 1666, à ceux qui avaient dix et douze enfants.

La science ne dément pas le proverbe vulgaire : *À côté d'un pain il naît un homme*. L'accroissement de population ne peut être quelquefois nuisible qu'autant qu'il résulte de l'augmentation des naissances seulement, sans que la vie moyenne devienne plus longue, par conséquent sans qu'une plus grande somme de travail s'ensuive; si Malthus avait remarqué cela, il n'aurait pas fait un *cercle vicieux* en avançant que la population, qui est la cause évidente de tout travail, de toute richesse et de tous moyens d'existence, doit être arrêtée dans sa marche croissante.

Lorsque les maladies seront mieux soignées, que la mendicité sous toutes les formes disparaîtra, que l'oisiveté sera diminuée, que l'instruction sera généralement répandue, la population pourra s'accroître sans danger pour son existence. La terre n'est point ingrate, elle rend avec usure ce qu'on lui a confié; elle prodigue ses bienfaits à ceux qui lui donnent leurs soins. Les plaines fertiles ne se changent en marais mortels que lorsqu'après avoir été dépeuplées, elles ne sont plus cultivées. Rome fit venir les blés de l'Afrique, et de la Sicile quand ses citoyens, renonçant au travail et à ses produits, ornèrent les champs labourés par Cincinnatus de palais somptueux et d'élegans ombrages. L'Espagne, si florissante sous les Maures, devint pauvre lorsque ses moines et ses gâions d'Amérique lui firent négliger ses fabriques et son agriculture.

Moyen de guérir les antipathies. — Il arrive souvent qu'une personne vous inspire une *antipathie*, c'est-à-dire un sentiment de répugnance ou même une sourde inimitié qui vous rend sa présence pénible. Il faut se guérir d'une semblable disposition, car, dans l'intérêt de son propre bonheur, chacun doit chercher à aimer tout le monde, ou du moins à ne voir personne avec déplaisir, sans de justes motifs. Un savant très distingué de notre temps indiquait dernièrement un moyen de cure complète dont il avait fait l'épreuve sur lui-même : « Je rencontrais souvent à l'Académie, disait-il, un petit homme d'un visage ingrat, que je ne pouvais regarder sans qu'aussitôt tout mon corps ne fût agité d'une inquiétude douloureuse : j'étais obligé de lui tourner le dos ou de baisser les yeux pour qu'il ne s'aperçût point de la mauvaise impression qu'il faisait sur moi. La situation devenait chaque jour de plus en plus insupportable, car il venait assidûment à la Bibliothèque, et semblait me chercher avec l'empressement que j'aurais voulu mettre moi-même à le fuir. A la fin, songeant un matin dans mon lit, je jetai un cri de joie : j'avais trouvé un expédient qui devait chasser mon antipathie, et, dans le cours de la semaine, je l'exécutai avec succès. Je parvins à rendre un service à cet homme, peu de chose à la vérité, mais il fut obligé de m'exprimer sa reconnaissance. Son visage alors me parut beau et aimable : depuis ce temps, je ne le vois jamais venir à moi sans un sentiment de plaisir. »

Cosmopolitisme de la langue française. — La langue française était européenne bien avant Louis XIV. Le frère Martin de Canal, moine italien du XIII^e siècle, écrivait en français l'histoire de son pays, « parce que, disait-il, la langue française croit parmi le monde, et étoit plus di-

» lectable à lire et à oïr que nulle autre. » (Voir Giraboschi, *Storia della letterat. ital.*, tome IV, liv. III, chap. 1^{er}.)

Il arrive souvent qu'on prend, pour prouver certaines choses, des exemples qui sont tels, qu'on pourrait prendre ces choses pour prouver ces exemples : ce qui ne laisse pas de faire son effet ; car, comme on croit toujours que la difficulté est à ce qu'on veut prouver, on trouve les exemples plus clairs. Ainsi quand on veut montrer une chose générale, on donne la règle particulière d'un cas ; mais si l'on veut montrer un cas particulier, on commence par la règle générale.

PASCAL, *Pensées*.

L'histoire est le trésor de la vie humaine. Imaginez en quelle horreur de ténèbres et quelle fondrière d'ignorance bestiale et pestilente nous serions abîmés, si la souveraineté de tout ce qui s'est fait ou est advenu avant que nous fusions nez, estoit entièrement abolie et esteincte !

AMYOT.

L'égoïsme est une sorte de vampire qui veut nourrir son existence de l'existence des autres.

BALLANCIÉ

LE ZÈBRE.

Cet animal de l'Afrique méridionale tient, en quelque sorte, le milieu entre le cheval et l'âne, si l'on ne fait attention qu'à la taille et à la beauté des formes ; mais il a reçu de la nature des ornemens encore plus remarquables. « Le zèbre, dit Buffon, est peut-être de tous les animaux quadrupèdes le mieux fait et le plus élégamment vêtu. Il a la figure et les grâces du cheval, la légèreté du cerf, et la robe rayée de rubans noirs et blancs, disposés alternativement avec tant de régularité et de symétrie, qu'il semble que la nature ait employé la règle et le compas pour la peindre. » Si cette magnifique espèce pouvait renoncer à son indépendance, et se soumettre au joug de la domesticité, elle serait pour l'homme une des plus précieuses acquisitions qu'il pût faire. Le zèbre est, dit-on, aussi sobre que l'âne, vit d'herbes sèches et dures que les chevaux refusent de manger. Il est plus robuste que le cheval, dont il égale et surpasse même la vitesse. Mais pourra-t-on vaincre ses inclinations sauvages et vagabondes, son caractère irritable, opiniâtre, impatient de toute contrainte? c'est ce que l'on saura lorsque la *Société zoologique* de l'Angleterre aura terminé les expériences qu'elle fait en ce moment dans son établissement rural de Kingston. Parmi les zèbres actuellement soumis à ses épreuves, quelques uns sont nés en Angleterre, et seront peut-être moins indociles que les individus pris dans les déserts de l'Afrique. Mais il paraît que la contrainte est extrêmement nuisible à ces animaux, et sera peut-être un obstacle au développement de leurs facultés, car elle agit très sensiblement sur leur croissance. Un jeune zèbre mâle, né dans la Ménagerie, séparé de sa mère dès sa naissance, nourri avec du lait de vache, retenu dans un espace étroit, et privé de l'exercice qui est sans doute pour son espèce un besoin impérieux, est resté d'une petitesse étrange, et, selon toute apparence, sa stature est actuellement fixée à cette limite.

Il semble que les essais pour amener cette espèce à l'état de domesticité devraient être faits en Afrique ; mais surtout il faut qu'une grande prudence les dirige, que l'on sache attendre et faire un bon emploi du temps. Au cap de Bonne-Espérance, quelques colons hollandais avaient voulu jouir trop tôt d'un attelage de zèbres ; ils eurent à s'en re-

pentir. D'autres épreuves mal conduites, tant en France qu'en Angleterre, ont peut-être fait exagérer ce que l'on a



(Le Zèbre.)

écrit sur l'indocilité du zèbre. Les conquêtes que l'homme a déjà accomplies sur les animaux sont un encouragement pour ambitionner de nouveaux triomphes.

SUCET REMORE (*ECHENEIS REMORA*).

Les *echeneis*, que les pêcheurs et les marins français nomment *sucets*, forment un genre de poissons dont la tête comprimée porte une grande plaque ovale composée de paires de lames, armées de crochets nombreux et très courts, au moyen desquels ces poissons peuvent s'accrocher aux rochers, à la carène des vaisseaux, aux très grands poissons, tels que les requins et les cétacés. La plaque et les moyens d'adhérence qu'elle procure à l'animal qui la porte constituent les caractères génériques; le nombre des paires de lames a fourni le caractère distinctif de chaque espèce. La plaque du *sucet remore* est de plus de seize paires, et n'en a jamais vingt, en sorte qu'elle ne varie qu'entre dix-sept et dix-neuf. Ce poisson atteint rarement la longueur de trois décimètres (onze pouces), et cependant on lui attribue de merveilleux effets.

On pensait qu'il pouvait arrêter dans sa course le plus grand vaisseau, malgré toutes les causes qui contribuaient à le mettre en mouvement : les voiles, les rames, le choc

des flots soulevés par la tempête, rien de tout cela n'arrachera le vaisseau de la place où un petit poisson l'a fixé. A la bataille d'Actium, le navire de Marc-Antoine fut fixé par cet invisible obstacle, et ce fut ainsi qu'Auguste obtint la victoire et l'empire. Mais cet immense pouvoir du remore n'était pas la plus étonnante de ses facultés; que penser de son action sur les tribunaux, dont il retardait, suspendait, arrêtait la marche; de la faculté de retirer du fond d'un puits l'or qu'on y aurait laissé tomber, etc.? Dès qu'une absurdité a pu forcer les barrières que le bon sens lui opposait, elle ne manque point d'auxiliaires qui viennent l'aider à prendre possession de l'intelligence humaine, et à s'y maintenir. Les croyances populaires au sujet du *remora* séduisaient l'imagination; la poésie s'est empressée de leur prêter de nouveaux charmes, en les ornant de ses couleurs brillantes. L'éloquence même n'a pas dédaigné d'y chercher des allusions, de les appeler à l'appui de ses raisonnemens. Pline lui-même, qui voyait quelquefois la nature en poète plutôt qu'en naturaliste, crut à ces fables aussi fermement que le vulgaire de son temps; il a fallu plus de vingt siècles pour dissiper le prestige. Enfin, les observations ont fait voir les choses telles qu'elles sont, et il est bien reconnu que les *echeneis* n'arrêtent rien, qu'ils ne méritent pas même le nom de *sucet*; que la plaque au moyen de laquelle ils se cramponnent aux corps animés ou inanimés, lorsqu'ils veulent s'y fixer, est dépourvu d'organes de succion.

Tandis qu'on débitait en Europe, relativement à l'*echeneis remora*, toutes les extravagances dont on vient de parler, des pêcheurs africains savaient tirer parti d'une autre espèce qui fréquentait les côtes de Mozambique. Celui-ci est beaucoup plus grand que le remore; sa nageoire caudale est forte, cartilagineuse. Lorsque l'un de ces *echeneis* est pris par les pêcheurs, ils l'emploient à la capture des tortues de mer; profitant du moment où elles sommeillent à la surface des eaux, le poisson capteur est attaché à une corde que le pêcheur allonge ou raccourcit, pour guider ses mouvemens, et pour le guider sous l'imprévoyante tortue, à laquelle il s'attache; celle-ci se trouve si fortement saisie, qu'on l'amène en toute sûreté, comme avec un harpon. Pour attacher le poisson à la corde sans gêner ses mouvemens, on fait passer un anneau dans la nageoire caudale.

L'espèce d'*echeneis* que les pêcheurs emploient ainsi sur



(*Echeneis remora*.)

les côtes de Mozambique, est celle que les naturalistes ont nommée *naucrate*; elle est représentée dans la figure ci-jointe.

CLOCHE A PLONGEUR.

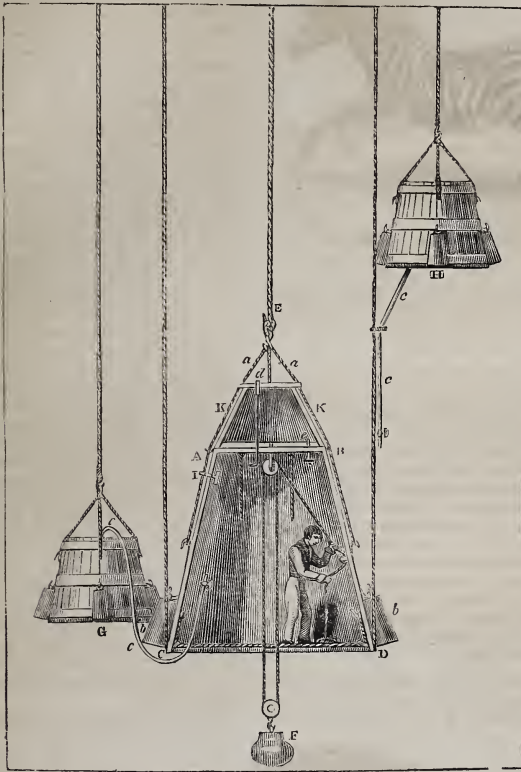
La cloche à plongeur, dont l'usage, déjà assez étendu, ne tardera certainement pas à s'accroître, est une des nouvelles conquêtes de l'industrie. Ce n'est pas que de nombreuses tentatives n'eussent été faites, assez anciennement, pour séjourner au fond des eaux : la curiosité de l'homme a toujours été éveillée à ce sujet, mais c'est seulement dans ces derniers temps que la pratique a pu tirer parti de toutes

les recherches théoriques qui avaient été produites, et de tous les essais qui avaient été faits.

Cette cloche a été employée avec succès dans la construction du pont de Bordeaux, et maintenant nos grands ponts en sont munis. A Cherbourg, elle sert à visiter et à terminer les parois inférieures des bassins creusés dans le roc pour recevoir les vaisseaux de ligne. Avec son secours on peut travailler au fond des eaux presque aussi facilement qu'en plein champ : on creuse des rochers, on fait jouer la mine, on enlève des blocs de pierre les plus lourds, on les équilibre et on les maçonne.

Dernièrement, une frégate anglaise, la *Thétis*, qui portait plusieurs millions de piastres, fut jetée par la tempête

sur les côtes du Brésil et mise en pièces. Ses débris, hachés et dispersés, roulés pendant la tourmente avec les quartiers des rochers et le sable, furent ensevelis à plus de trente pieds de profondeur. Une compagnie se forma, et, par le moyen de la cloche à plongeur, parvint à retirer de cet amas confus une grande partie de la somme perdue.



(La Cloche à Plongeur.)

En donnant un peu l'essor à ses pensées, et en essayant de pressentir tout le parti que l'homme pourra tirer de cette ingénieuse machine, on bâtitrait facilement un conte de fées qui ne sortirait pas des domaines de la réalité. Nous nous en reposons sur l'imagination de nos lecteurs et de nos lectrices, et nous nous bornerons à donner une description succincte de la cloche à plongeur perfectionnée par l'Anglais Spalding.

Une expérience bien simple, et que chacun peut répéter, fera de suite comprendre le principe d'après lequel la cloche à plonger est organisée. Prenez un verre dont l'intérieur soit sec, plongez le dans l'eau bien perpendiculairement, et retirez-le de même, sans l'incliner le moins du monde : vous pourrez vous assurer que les parois intérieures n'ont été mouillées qu'à une certaine distance des bords du verre, l'eau n'a point pénétré dans toute la cavité ; une mouche qui aurait été fixée dans le fond aurait pu demeurer impunément submergée. Maintenant, agrandissez le verre, escamotez la mouche, et mettez des hommes en place : vous avez la cloche à plongeur. L'air, qui occupe un espace plus petit à mesure que la cloche s'enfonce, finit par acquérir une élasticité assez forte pour empêcher l'eau de pénétrer davantage. Il est vrai de dire que cet air condensé cause une

sensation assez désagréable aux personnes qui ne sont pas encore habituées à ces promenades sous-marines, et leur fait éprouver des tintemens dans les oreilles ; mais au bout d'un peu de temps on s'y habitue ; il y a des ouvriers qui peuvent y rester plusieurs heures à une assez grande profondeur. Quant aux accidens, ils sont si rares, que leur nombre ne s'écarte pas des limites ordinaires entre lesquelles tout fait humain se trouve compris. La crainte ne doit arrêter aucun curieux.

Notre gravure représente la cloche à plongeur employée en Angleterre. ABCD indiquent le corps de la cloche suspendue par quatre cordages aa, qui viennent se réunir dans le crochet de câble principal E ; bb sont deux poids destinés à maintenir l'embouchure CD de la cloche parallèle à la surface de l'eau. Pour déterminer l'enfoncement de la machine, il y a un autre poids F, que l'on peut, à l'aide d'une poulie, faire monter ou descendre à volonté, et qui a plusieurs usages. Si un des côtés de la cloche se trouvait, en descendant, retenu par quelque obstacle, de façon à faire renverser tout l'appareil, le poids F serait immédiatement descendu au-fond de l'eau, et reposerait sur le sol ; l'appareil, redevenant plus léger que le volume de l'eau déplacée, s'élèverait et reprendrait sa stabilité. On comprend facile-

ment aussi que ce poids est comme une sorte d'ancre qui maintient la cloche à une hauteur désirée. Deux fenêtres sont pratiquées au sommet de la cloche, et fermées par des verres bombés très épais, appelés encre *lenticulaires*. G et H sont deux réservoirs d'air qui en contiennent chacun environ un hectolitre et demi. Au moyen du robinet I, et des tuyaux de communication cc, on peut à volonté laisser dégager l'air chaud et vicié, pour le remplacer par de l'air pur et frais. Quand un des réservoirs est vide, on avertit le bateau qui supporte tout le système, au moyen d'un nombre déterminé de coups de marteau frappés sur les parois.

Un perfectionnement très ingénieux, dû à M. Spalding, permet aux plongeurs d'élever eux-mêmes à leur guise la cloche jusqu'à la surface de l'eau, ou de la fixer à une profondeur quelconque.

Une seconde cloche KK, plus petite que la première, est fixée au-dessus de celle-ci. Au moyen des deux robinets d et e, les ouvriers peuvent à volonté laisser échapper l'air de la cloche supérieure, ou y faire entrer celui de la cloche inférieure. Quand on est au fond de l'eau, le robinet d est ouvert, la partie supérieure est pleine d'eau, et dans cet état tout l'appareil, sans le poids F, est plus léger qu'un égal volume d'eau, et devient plus lourd par l'addition de ce poids. Veut-on s'élever, on tourne le robinet e : l'air de la grande cloche, immédiatement remplacé par celui du réservoir, entre dans la petite, en chasse l'eau, et tout l'appareil, y compris le poids F, devenant plus léger qu'un égal volume d'eau, commence à s'élever.

On voit que ce système aquatique correspond tout-à-fait à celui des parachutes dans les ballons. Il faut avoir soin de ne faire rentrer l'air que lentement dans la cloche supérieure, car sans cela on s'élèverait avec tant de rapidité, que les ouvriers pourraient être renversés de leurs sièges.

LE FER A CHEVAL, LÉGENDE, PAR GOETHE.

Un jour Jésus se dirigeait avec sa suite vers une petite ville; il vit sur la route quelque chose de brillant : c'était un fer à cheval cassé. Il dit à saint Pierre de le ramasser; mais saint Pierre n'y était pas disposé; tout en marchant, il venait de rêver à l'empire du monde, car ses rêveries n'avaient point de bornes, et c'était là sa pensée favorite. La trouvaille était trop au-dessous de lui : il lui aurait fallu des sceptres et des couronnes; mais devait-il courber son dos pour une moitié de fer à cheval? Il se détourna, et fit semblant de n'avoir pas entendu.

Jésus, toujours bon et patient, ramassa lui-même le fer à cheval. A l'entrée de la ville, il s'arrêta devant la porte d'un forgeron, et le lui vendit trois deniers. Comme ils passèrent ensuite sur le marché, il vit de belles cerises, et en acheta autant que l'on peut en avoir pour trois deniers; puis, selon sa coutume, il les mit tranquillement dans sa manche.

On sortit de la ville. Le chemin traversait des prairies et des champs sans maisons, il était entièrement privé d'ombrage; le soleil brillait, la chaleur était grande, de sorte qu'on aurait volontiers donné beaucoup d'argent pour un peu d'eau. Le Seigneur, qui marchait toujours en avant, laissa tomber, comme par mégarde, une cerise, et saint Pierre, qui le suivait, se baissa pour la ramasser avec autant d'empressement que si c'eût été une pomme d'or. La cerise humecta fort agréablement son palais. Jésus, un instant après, laissa tomber une seconde cerise, et Pierre de s'en emparer aussitôt. Le Seigneur continue pendant quelques temps à lui faire courber son dos pour ramasser des cerises; puis il lui dit en plaisantant : « Pierre, si tu t'étais baissé

quand il le fallait, tu aurais mangé les cerises plus commodément; celui qui néglige les petites choses, risque de se donner beaucoup de peine pour des choses encre moins importantes. »

FLOTTAGE DES BOIS.

DISETTE DE BOIS A PARIS. — INVENTION ET PERFECTIONNEMENT DES TRAINS PAR JEAN ROUVET ET RENÉ ARNOUL.

Le train est une sorte de radeau fait de bois à brûler. Les bûches sont fortement liées ensemble, de manière à pouvoir flotter d'une distance assez éloignée jusqu'à Paris sans se séparer. Les trains ont ordinairement environ 56 toises ou 216 pieds de long sur une largeur de 14 ou 15 pieds. La première construction des trains était loin d'avoir le degré de perfection connu aujourd'hui. A l'origine, c'étaient des hommes armés de plastrons de peau renbourrés, qui guidaient les trains par la seule force de leurs bras; maintenant on les gouverne plus facilement au moyen de l'aviron et du pieu qui s'y trouvent fixés.

Avant l'invention des trains, on charroyait aux ports de Paris les bois des environs, qui fournirent ainsi longtemps aux besoins de la capitale; mais, vers le milieu du XVI^e siècle, les forêts voisines commencèrent à s'épuiser, et il devint à craindre que Paris ne manquât un jour de bois de chauffage. Les moins prévoyants ne doutaient pas qu'il ne fallût prochainement y faire arriver les bois des provinces éloignées; et cette perspective était effrayante, car un long transport devait, selon toute apparence, élever le prix du chauffage à des sommes exorbitantes. Si l'on eût demandé alors à la plupart de ceux qui ne sentent pas aujourd'hui tout ce qu'il y a d'heureux dans l'invention du flottage des bois, comment il a été possible de remédier au terrible inconvénient dont était menacée la capitale, ils eussent été bien embarrassés, et il est probable qu'ils eussent donné, comme unique ressource, l'accroissement et l'entretien des forêts voisines; c'est en effet à ces moyens, longs, coûteux et pénibles, que se réduisit alors toute la prudence du gouvernement.

Paris était sur le point de devenir beaucoup moins habitée, à cause de la cherté du bois, lorsqu'un bourgeois parisien, Jean Rouvet, imagina, en 1549, de rassembler les eaux de plusieurs ruisseaux et rivières non navigables, d'y jeter les bois coupés dans les forêts les plus éloignées, de les faire descendre ainsi jusqu'aux grandes rivières; là, d'en former des trains, et de les amener à flot, et sans bateau, jusqu'à Paris.

C'est dans le Morvant que Jean Rouvet fit ses premiers essais, et qu'il abandonna avec confiance au courant des ruisseaux réunis de cette contrée une grande quantité de bois. Son projet, traité de folie avant l'exécution, et entravé, comme c'est la coutume, ne fut porté à la perfection, et ne reçut toute l'étendue dont il était susceptible, qu'en 1556, par René Arnoul.

Le bois flotté abandonne, par son long séjour dans l'eau, la sève et les sels qui le rendaient plus lourd. Après avoir subi une dessiccation plus ou moins longue dans le chantier, il donne beaucoup de flamme, et se débite principalement aux boulangers, aux rôtisseurs, aux pâtisseries, qui ont des fours à chauffer; les bourgeois préfèrent le bois vert.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Faits historiques et politiques. — Morts illustres.

— Vaccine.

50 Mars 1282. — *Vêpres siciliennes*, ou massacre fait en Sicile, au son de la cloche des vêpres, de tous les Français

qui étaient restés dans l'île après la conquête que Charles d'Anjou (frère de saint Louis, roi de France) avait faite du royaume de Naples et de Sicile, sur la maison impériale de Souabe. Le nombre des Français morts est supposé avoir été de huit mille. Un seul, nommé Desporcelets, fut sauvé, dit l'histoire, à cause de sa grande prudhomie et vertu.

50 Mars 1537. — Les magistrats de l'Hôtel-de-Ville de Paris font construire l'hôpital des Petites-Maisons.

50 Mars 1806. — Joseph Bonaparte est déclaré roi des Deux-Siciles.

51 Mars 1814. — Capitulation de Paris signée à deux heures du matin, par les colonels Denis et Fabvier, au nom des maréchaux Mortier et Marmont. A midi, l'empereur de Russie, le roi de Prusse, et le généralissime, font leur entrée à Paris, à la tête d'une grande partie de leurs troupes. *Il y a hausse à la Bourse.*

51 Mars 1816. — Mort de Ducis, poète tragique, qui, le premier, a essayé de transporter sur la scène française les drames de Shakspeare. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans.

4^{er} Avril 1790. — Pblncité du *livre rouge*, où étaient inscrites, vers la fin de l'ancien régime, les sommes délivrées sur des ordres ou *bons* donnés du propre mouvement du roi. En faisant remettre ce livre à l'Assemblée nationale, le 5 mars précédent, Louis XVI avait scellé de bandes de papier ses feuilles qui portaient les détails des sommes accordées par Louis XV. Ce scellé fut respecté. Le premier article du livre était en date du 19 mai 1774; le dernier, en date du 16 août 1789. Le dépeillement total des dépenses donna un total de 228 millions; mais le comité des pensions déclara à l'Assemblée que le *livre rouge* n'était pas le seul registre qui contenait des preuves des dissipations de la cour, et qu'il était certain que les *ordonnances du comptant*, imaginées pour voiler une infinité de dépenses qu'on aurait eu honte d'avouer, s'élevait à de très fortes sommes. Les ordonnances avaient été, en 1787, dans l'année la moins chargée, de 82 millions; et en 1785, l'année la plus chargée, de 145 millions.

4^{er} Avril 1818. — Proclamation de Jean-Pierre Boyer, président de Haïti, au peuple et à l'armée de la république, à l'occasion de son avènement. Dans cette proclamation, datée du Port-au-Prince, chef-lien de son gouvernement, il promet de soutenir les droits du peuple et l'indépendance de l'Etat.

2 Avril 991. — Hugues Capet fait prisonnier son compétiteur à la couronne, Charles, oncle de Louis V, dernier des rois de la seconde race, et mort sans enfants. Toute la nation se réunit en faveur de Hugues Capet, comte de Paris, descendant de Robert et d'Eudes.

2 Avril 1791. — Mort de Mirabeau (Honoré-Riquetti), âgé de quarante-deux ans. Nous consacrerons un article spécial à la biographie de cet homme célèbre.

2 Avril 1814. — Décret du Sénat dit Conservateur, qui déclare Napoléon déchu du trône; le droit d'hérédité aboli dans sa famille; le peuple français et l'armée déliés envers lui du serment de fidélité.

5 Avril 1205. — Jean-sans-Terre, roi d'Angleterre, poignarde dans un bateau, au pied de la tour de Rouen, le jeune Artus, son neveu, et le jette dans la Seine, où le corps fut pêché le lendemain. On l'inhuma dans l'église de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. Jean, chassé de ses terres de France, par suite de ce crime, perdit plus tard la couronne d'Angleterre par la haine de ses sujets.

5 Avril 1799. — Prise de Sour (ancienne Tyr) par le général Vial.

4 Avril 1284. — Mort d'Alphonse X, roi de Léon et de Castille, surnommé le Sage et l'Astronome.

4 Avril 1804. — Formation à Paris d'une société pour propager la vaccine. Plusieurs essais de l'inoculation de la vaccine avaient été faits, le 11 mai 1800, sur trente enfants, avec un fluide envoyé de Londres. C'est à Larocheffoucauld-Liancourt que l'on doit l'introduction de ce préservatif contre la petite-vérole. Avant cette innovation, sur treize personnes atteintes par le virus variolique, il en mourait une.

4 Avril 1817. — Mort de Masséna (maréchal duc de Rivoli, prince d'Essling).

5 Avril 1250. — Saint Louis est fait prisonnier en Egypte avec ses deux frères et ses principaux seigneurs. Il est mis en liberté moyennant 400 mille livres pour la rançon de ses compagnons, la reddition de Damiette pour sa propre rançon, et la promesse d'une trêve de dix ans.

5 Avril 1795. — Traité de paix entre la république française et le roi de Prusse, conclu à Bâle, par François Barthélemy, neveu de l'auteur d'*Anacharsis*, et le baron de Hardenberg.

COOK

SON ORIGINE OBSCURE. — SA PREMIÈRE EXPÉDITION. — SES TROIS VOYAGES AUTOUR DU MONDE. — SIR JOSEPH BANKS ET SOLANDER. — DÉCOUVERTES.

James Cook jouit sans contestation, et, on peut le dire avec vérité, dans toutes les contrées du monde, d'une haute célébrité. Il demeure comme un modèle offert à l'émulation des navigateurs, qui, marchant sur ses traces, n'ont guère eu qu'à compléter le cadre de ses travaux géographiques.

Aujourd'hui un voyage autour du monde n'offre guère plus de dangers qu'une croisière d'hiver dans la Manche ou sur le banc de Terre-Neuve; il suffit néanmoins à la réputation d'un homme d'en avoir accompli un seul; Cook en a fait trois, coup sur coup, dans l'espace de onze ans, et a pu résoudre, lui tout seul, les trois plus grandes questions qui occupaient les géographes de cette époque.

Le premier fut entrepris en 1768, pour aller observer dans une des îles du grand Océan le passage de Vénus sur le disque du soleil.

Nous expliquerons plus tard dans ce *Magasin* l'importance de cette mission scientifique, à laquelle le monde savant attachait le plus grand prix. Dalrymple, géographe habile, déjà connu par ses travaux dans l'Inde, avait composé le plan de cette campagne, la Société royale de Londres en avait rédigé les instructions; la curiosité était partout excitée, les têtes couronnées portaient l'empressement général; mais dans la marine royale anglaise on ne connaissait, dans les grades convenables, aucun homme à qui l'on voulait confier cette mission.

Or, il y avait alors dans une position subalterne, James Cook, âgé d'environ quarante ans, fils d'un domestique de ferme. Ce marin, né le 27 octobre 1728, à Marton, dans le comté d'York, avait été mis en apprentissage chez un mercier de Newcastle, à l'âge de treize ans; le voisinage de la mer ayant développé chez lui une passion prononcée pour la navigation, il s'était fait *matelot* sur un bâtiment à charbon; à vingt-sept ans, il était passé, au même titre, sur un bâtiment de l'Etat; et traversant successivement tous les emplois les plus obscurs et les plus pénibles de la marine, il put acquérir de lui-même, pendant cette humble période de sa vie, les connaissances astronomiques les plus élevées, et exécuter des travaux hydrographiques importants. Ces considérations le firent choisir, à l'honneur du gouvernement anglais, pour commander l'expédition scientifique la plus intéressante de l'époque.

Deux hommes célèbres voulurent partager sa gloire et ses dangers, sir Joseph Banks et sir Solander.

Sir Joseph Banks a été en Angleterre, pendant un demi-siècle, l'un des hommes les plus actifs parmi ceux qui ont poussé à l'avancement des sciences. C'est lui qui a, en quelque sorte, fondé l'Association africaine; qui, pendant quarante ans, a fourni les instructions à la plupart des voyageurs anglais; qui a le premier fait connaître par une description la grotte de Staffa (v. 5^e liv., p. 56 et 57). La prospérité de la Nouvelle-Galles, le transport de l'arbre à pain en Amérique, la restitution aux Français des papiers de La Pérouse, sont en grande partie le résultat de son influence. Chevalier de l'ordre du Bain, et tenant à la Société royale de Londres la présidence qu'il occupait depuis 1777, sir Joseph Banks est mort en 1820, à l'âge de quatre-vingts ans. Ce savant, qui avait déjà fait, au sortir de l'université, un voyage sur les côtes du Labrador et de Terre-Neuve, se prit d'enthousiasme pour le voyage que Cook allait entreprendre, et voulut l'accompagner. Possesseur d'une grande fortune, il emmena un secrétaire, deux dessinateurs, quatre aides subalternes; il emporta les instrumens les plus parfaits, et se munit d'un grand nombre d'objets dorés pour faire des échanges avec les sauvages; mais il fit plus encore, il détermina le célèbre naturaliste Solander à faire partie de l'expédition.

Solander était un Suédois, disciple de Linnée; il avait déjà fait, par hasard, un voyage sur mer. Se trouvant en Angleterre, il était allé en rade rendre visite à un de ses amis; le navire sur lequel il se trouvait reçut l'ordre de se couvrir immédiatement de voiles, et de faire route pour les Canaries, à la rencontre de bâtimens richement chargés qu'il fallait capturer. L'ordre était précis, impératif; le capitaine n'eut pas le loisir de faire reconduire Solander dans le port, et l'emmena. Notre naturaliste se résigna, fit tourner sa captivité au profit de la science, et forma des collections d'histoire naturelle. A son retour, il se fixa en Angleterre, où il eut une place dans le Musée; ce fut alors que sir Joseph Banks lui proposa le voyage autour du monde, lui garantit la conservation de l'emploi au Musée, et lui assura sur sa propre fortune une rente viagère de 10,000 francs.

Avec d'aussi habiles collaborateurs, les puissans moyens qu'il avait à sa disposition, ses talens et son activité, Cook ne pouvait manquer de justifier les espérances du monde savant. Le passage de Vénus fut heureusement observé dans l'île d'Otaïti; on reconnut aussi dans cette campagne que la Nouvelle-Zélande était partagée en deux par un canal qui porte depuis lors le nom de *détroit de Cook*.

Au retour de cette première expédition commencée le 17 mai 1768 et terminée le 21 juin 1771, il reçut le grade de commandant dans la marine anglaise, et fut bientôt désigné pour remplir une nouvelle mission. Il s'agissait de faire de nouveau le tour du globe en passant dans les plus hautes latitudes sud, et de visiter spécialement chacun des coins de l'Océan Pacifique qui n'avait pas été examiné, afin de résoudre la question tant de fois agitée sur le continent austral. Beaucoup de savans soutenaient depuis près de deux siècles l'existence de terres australes inconnues, plutôt par des argumens philosophiques que par des faits positifs, et déployaient les immenses conséquences que leur découverte devait produire. Cook remplit sa périlleuse mission avec audace et prudence; il s'avança au-delà du 74^e degré de latitude, et ne rencontra sur aucun des points qu'il visita le continent désiré. Son opinion constante a été cependant qu'il existait une terre près du pôle. Pendant cette campagne il reconnut, entre autres points, la côte orientale de la Nouvelle-Calédonie, entre la Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Zélande, et le groupe d'îles auxquelles il a donné le nom de terres de Sandwiel. Cook, à son retour, fut reçu

avec enthousiasme; il fut élevé au rang de *capitaine*; il reçut une place dans l'administration de l'hôpital de Greenwich, et fut élu membre de la Société royale de Londres; enfin il fut décoré de la médaille d'or consacrée par sir Godfrey Copley à l'écrivain le plus utile sur les expériences nouvelles; on jugea que son mémoire sur l'emploi de méthodes à l'aide desquelles il était parvenu pendant son voyage à conserver la santé de son équipage, était digne d'être ainsi couronné.



(Cook.)

Cook jouissait de son repos et de sa renommée, lorsque l'esprit public, déçu dans l'espérance de trouver la terre australe, se tourna vers le nord, et désira ardemment savoir s'il existait réellement un passage vers le pôle qui pût éviter aux navigateurs européens le circuit du cap de Bonne-Espérance; mais comment oser proposer le commandement d'une nouvelle expédition au capitaine Cook, après toutes les fatigues et les périls qu'il avait essayés? Cependant on lui demanda ses conseils pour le succès de cette entreprise; et dans un dîner chez lord Sandwiel, chef de l'Amirauté, qui avait déjà provoqué le voyage aux terres australes, on s'étendit longuement sur l'utilité dont une telle découverte serait pour la navigation. Le capitaine se sentit si animé par toutes les considérations qui furent présentées, qu'il s'élança de son siège avec enthousiasme, en s'écriant, à la satisfaction des vœux secrets de tous ses amis, qu'il se chargeait lui-même d'exécuter le projet. C'était la mort qu'il allait chercher!

Il fut décidé qu'au lieu d'essayer de passer de l'Océan Atlantique dans l'Océan Pacifique, on ferait tout le contraire. En conséquence, Cook, quittant Plymouth le 12 juillet 1776, se rendit dans le grand Océan septentrional, en passant par les îles qu'il avait déjà visitées, et commença ses travaux sur les côtes orientales du nord de l'Amérique. Après avoir visité cette partie du globe, il revint prendre des rafraichissemens dans les îles Sandwiel. Ce fut alors qu'il découvrit l'île *Owhiwhée*, où il fut tué de la manière la plus malheureuse dans une querelle qui s'éleva entre les Indiens et les gens de son équipage, le 14 février 1779.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE

Sont rue du Colomlier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colomlier, n° 50

ANVERS.



(Cathédrale d'Anvers.)

La cathédrale d'Anvers a été construite vers le milieu du XIII^e siècle. En 1359, le pape Paul IV, à la sollicitation de Philippe II, l'a érigée en cathédrale. Cet édifice, l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture gothique, a 500 pieds de longueur, 250 de largeur, et 560 de hauteur; 250 arcades voûtées y sont soutenues par 125 colonnes; de chaque côté il existe une double nef.

La tour de Notre-Dame, en pierres de taille, a 466 pieds de hauteur; il faut monter 622 marches pour arriver à la dernière galerie. Cette tour est percée à jour en découpure, et va en diminuant d'étage en étage, avec des galeries disposées les unes au-dessus des autres; elle a été commencée en 1422, d'après le plan et les dessins de l'architecte Amelius, et totalement achevée en 1518. La seconde tour n'a

été terminée que jusqu'à la première galerie. En 1540 on y plaça un carillon composé de 60 cloches.

On admire dans l'intérieur de l'église de magnifiques tableaux de Rubens, dont une partie avait été transportée à Paris, sous l'empire. Au dernier siège de la citadelle, en 1832, on les a garantis contre les boulets et les obus, au moyen d'échafaudages et de remparts de charpente.

Au bas de la tour est gravée une épitaphe en l'honneur du peintre Quintinus Metzys, qui fut d'abord maréchal ferrant et forgeron. La ferrure de ce petit puits que l'on voit au bas de l'église à gauche, a été façonnée par lui, au marteau et sans limes. On raconte qu'il aimait la fille d'un peintre qui ne voulait pour gendre qu'un artiste; encouragé par sa passion, il devint peintre habile, et obtint le consentement

du père. Cette histoire est aussi celle du peintre italien Antonio Solario.

La ville d'Anvers a la forme d'un arc tendu, dont l'Escal fait la corde. Elle a des rues et des places publiques fort belles.

Anvers a donné le jour à un grand nombre d'hommes célèbres; c'est la patrie des peintres Denis Calvaert (maître du Guide), l'Albane, le Dominiquin, Gaspard Crayer, Rubens, Van Dyck, Jordaens, les deux Téniers, Omme-gank, et du graveur Edelinck, à qui Louis XIV accorda des appartemens dans la fabrique des Gobelins. C'est encore la patrie du géographe Ortelius, des historiens Gram-maye, Butkers, Sanderus, Van Meteren; des imprimeurs Moretus, et du jurisconsulte Stockmans.

Cette ville, où l'art et le commerce ont autrefois jeté tant d'éclat et amassé tant de richesses, surtout au XVII^e siècle, a souffert dans tous les temps, plus qu'aucune autre, des vicissitudes de la politique européenne. Il semble que nul débat ne puisse s'élever ou s'apaiser entre les gouvernemens des grandes nations, sans qu'aussitôt elle ne soit frappée, en signal de guerre ou de paix.

Anvers avait déjà fait partie plusieurs fois de la France, lorsqu'elle se soumit à la république, le 29 novembre 1792. Les Autrichiens la reprirent le 28 mars 1792, et les Français y entrèrent de nouveau, le 24 juillet 1794. Par suite, à ville fut comprise dans le département des Deux-Nèthes. Enfin, elle fut évacuée par les Français le 5 mai 1814, en vertu d'une convention conclue à Paris. A cette époque Carnot avait le commandement de la place.

En 1828, l'auteur du *Voyage dans le royaume des Pays-Bas* donnait les détails suivans sur la citadelle d'Anvers :

Les six bastions de la citadelle, bien terrassés, minés et contremurés, sont environnés de fossés larges et profonds. Elle a servi de modèle à beaucoup de citadelles qui ont été construites depuis. Le duc d'Albe la fit bâtir, en 1568, pour tenir les habitans dans une obéissance forcée; la direction des travaux fut confiée à Pacciotti, ingénieur d'Urbino, et à Cerbelloni. On trouve, ajoutait l'écrivain, dans la citadelle d'Anvers, où l'on n'entre que par une seule porte et une de secours, quinze puits, une place d'armes, une église et des collines d'où l'on découvre la campagne. C'est dans la citadelle que, sous le gouvernement français, se trouvait le bagne.

FIXATION DES DATES DE PAQUES

ET DES FÊTES MOBILES.

Selon les décisions de l'Église catholique, *la fête de Pâques doit être célébrée le 1^{er} dimanche après la pleine lune qui suit le 20 mars.*

Il résulte de cette règle que Pâques ne peut pas arriver plus tôt que le 22 mars; ce qui n'a lieu qu'autant que la pleine lune tombe le 21 mars, et que le lendemain se trouve être un dimanche.

1761 et 1818 sont les seules années où cela se sera vu pour le XVIII^e et le XIX^e siècle. Alors le carnaval se trouve réduit à fort peu de jours.

En 1818, Béranger exprima les regrets des amis du carnaval dans une chanson fort connue.

Pâques ne peut pas arriver plus tard que le 25 avril, ce qui a lieu seulement lorsque la pleine lune tombe le 20 mars. En effet, il faut alors, pour suivre la décision de l'Église, descendre jusqu'à la pleine lune suivante, le 18 avril; si ce jour est un dimanche, il faut encore continuer sept jours plus loin, et l'on arrive au 25 avril. 1754 et 1786 présentent cette particularité.

Quand on connaît le jour de Pâques pour une année, on connaît toutes les fêtes qu'on appelle mobiles, parcequ'elles sont réglées suivant, le jour de Pâques, et changent avec lui.

En voici la distribution :

Le Septuagésime, 9^e dimanche, est le 65^e jour avant Pâques.

Sexagésime, le 56^e jour.

Quinquagésime, *dimanche gras*, le 49^e.

Dimanche de la Passion, le 44^e.

Celui des Rameaux, le 7^e.

La Quasimodo est le premier dimanche après Pâques.

L'Ascension est le jeudi, quarante jours après Pâques.

Et la Pentecôte est le 40^e jour après l'Ascension.

La Trinité est le dimanche après la Pentecôte.

La Fête-Dieu est le jeudi qui suit la Trinité; elle tombe deux mois plus tard que le Samedi-Saint, et exactement à la même date.

MOEURS ET USAGES POPULAIRES EN FRANCE.

UN MARIAGE DANS LE JURA. — NÉGOCIATIONS PRÉLIMINAIRES. — LE TROUILLE-BONDON. — CÉRÉMONIE QUI SUIT LES FIANÇAILLES. — VEILLE DU MARIAGE — CÉLÉBRATION. — LE GARÇON FRANC ET LA FILLE FRANÇHE. — RETOUR CHEZ LE MARI. — ÉPREUVE DU BALAI.

Lorsqu'un garçon a formé le dessein de se marier, un de ses amis se charge des négociations préliminaires. Sous le nom burlesque de Trouille-Bondon, il se rend chez les parens de la fille, où, après avoir fait un éloge pompeux des qualités et de la fortune de son ami, il entend à son tour l'éloge des vertus et des agrémens de la jeune personne. Si la démarche a paru présenter quelques chances de succès, les parens se parlent, se visitent, afin de vérifier la vérité des rapports qui ont eu lieu de part et d'autre, et la demande se fait alors solennellement.

Vers la fin du repas du soir, le jeune homme, placé à côté de la jeune fille, lui présente sur une assiette ou dans son verre, un rouleau de pièces d'or ou d'argent, suivant ses ressources pécuniaires. Si elle accepte, elle met les *ar-rhes* dans sa poche, telle est sa réponse; dès cet instant elle est fiancée, ou du moins elle ne peut plus rompre l'engagement qu'elle a contracté sans rendre le double de la somme reçue.

A la veille de la publication des bans, les futurs distribuent à leurs parens et à leurs amis des dragées ou des beignets. Cette coutume s'appelle *donner les fiançailles*. Le jour où le contrat est passé, ordinairement la veille de la célébration du mariage, la fiancée réunit chez elle plusieurs amies; toutes se déguisent et se retirent dans une pièce écartée. Le futur, ses frères, ses camarades, arrivent, et frappent à la porte de la maison en réclamant une brebis qui leur appartient. On refuse de leur ouvrir, ils insistent, se font introduire, cherchent partout, et renouvellent leur demande à la porte de la chambre où sont retirées les jeunes filles. Un homme enfin se présente aux jeunes gens, et leur affirme qu'aucune brebis étrangère ne s'est introduite dans son troupeau. Afin de prouver ce qu'il avance, il fait défilé, une à une, les jeunes filles devant le prétendu; celui-ci les fait danser successivement, et s'il ne reconnaît point sa fiancée, il est l'objet des railleries de chacun.

On apporte la robe de noces; un membre de l'assemblée adresse aux futurs époux une harangue où l'hymen n'est pas ménagé; on offre à la prétendue un mauvais morceau de pain noir, et ensuite un gâteau et du vin, afin de lui faire comprendre que son nouvel état amène avec lui peines et plaisirs. Enfin l'heure du souper arrive, on se met à table; les femmes n'y font qu'une courte apparition, mais les hommes y restent bravement la nuit entière à boire et à chanter.

Le lendemain le mariage se célèbre dans la paroisse de la fiancée, qui, la tête ornée d'une couronne de myrte fleuri,

se laisse conduire, après quelque résistance, à l'église, au bruit des armes à feu et des instrumens de musique.

Le père, ou, à son défaut, le plus proche parent de la future, lui donne le bras, et ouvre le cortège; le prétendu reste en arrière avec les vieillards. Les amis intimes des deux jeunes gens, sous le nom de *garçon franc* et de *fille franche*, s'avangent au premier rang, et sont chargés de faire les honneurs de la noce.

Avant d'étendre la chappe sur les futurs, le prêtre bénit leur pièce d'or ou d'argent, et leur anneau. Au moment où le marié met le sien au doigt de sa femme, il s'établit une altercation plaisante. Si la jeune fille prétend à la domination dans le ménage, elle s'efforce de repousser au-delà de la seconde phalange la bague que le marié, préoccupé du soin de s'assurer l'empire, cherche à faire glisser le plus loin possible.

La cérémonie terminée, le père de l'époux ramène l'épouse au logis pendant que des eris, des coups de feu, et les sons de la musette, expriment de nouveau la joie du jour.

Lorsque les deux familles ne sont pas du même village, on charge sur des voitures attelées de bœufs couverts de rubans, le mobilier et le *troussel* de la mariée. Les femmes s'y placent pêle-mêle avec les meubles, et filent au fuseau pendant la route. Le cortège s'ébranle; mais si la nouvelle épouse excite des regrets, la jeunesse du pays retarde son départ en embarrassant le chemin qu'elle doit parcourir, et à la sortie du village lui offre un bouquet.

La maison du jeune homme est fermée; le couple s'y présente, la mère du marié lui jette par les croisées plusieurs poignées de blé, fèves, pois, etc., symbole de la prospérité qu'on lui souhaite. Bientôt la porte s'ouvre, la mère s'avance sur le seuil, et présente à sa brue un verre de vin et un morceau de pain. La jeune femme partage ce présent avec son époux, car tout entre eux va devenir commun; puis elle est introduite dans la maison. On lui fait subir quelques épreuves; par exemple, on pose un balai par terre en travers de la porte; si elle est soigneuse, propre, laborieuse, elle le ramasse, le range, ou, mieux encore, balaie la chambre en présence des spectateurs. On parcourt ensuite toute la maison, on se remet à table; le marié n'y prend point place, mais sert tout le monde; les honneurs sont réservés pour sa femme.

À la fin du souper, les amis communs se masquent, viennent divertir l'assemblée, et faire leurs compliments au jeune couple. C'est ce qu'on appelle *aller à la poule*.

Il est inutile d'ajouter que la danse est toujours un des divertissemens dont on se lasse le moins à pareille fête.

LE VAISSEAU CHINOIS.

TRADITION POPULAIRE DES MALAIS.

(*La ruse peut lutter contre la force.*)

Parmi les premiers souverains d'Hinde et de Sinde, aucun n'était plus puissant que le raja Suran. Tous les rajahs d'Orient et d'Occident lui rendaient hommage, excepté celui des Chinois. Cette exception, qui déplaisait beaucoup au monarque, l'engagea à lever des armées innombrables pour aller conquérir ce pays: il entra partout en vainqueur, tua plusieurs sultans de sa propre main, et épousa leurs filles, approchant ainsi à grands pas du but de son ambition.

Lorsqu'on apprit en Chine que le raja Suran était en marche avec ses soldats, et qu'il avait déjà atteint le pays de Tamsack, le raja de la Chine fut saisi d'une grande consternation, et dit à ses mandarins et capitaines rassemblés: «Le raja Suran menace de ravager mon empire; quel con-

seil me donnez-vous pour m'opposer à ses progrès?» Alors son sage mandarin s'avança. «Maître du monde, dit-il, ton esclave en connaît le moyen. — Mets-le donc en usage, répondit le raja de la Chine.» Et le mandarin ordonna d'équiper un navire, d'y charger une quantité d'aiguilles fines, mais très rouillées, et d'y planter des arbres de Calamach et de Birada. Il ne prit à bord que des vieillards sans dents, et engla vers Tamsack, où il aborda après peu de temps. Lorsque le raja Suran apprit qu'un vaisseau venait d'arriver de la Chine, il envoya des messagers pour savoir de l'équipage à quelle distance était situé leur pays. Les messagers vinrent questionner les Chinois, qui répondirent: «Lorsque nous nîmes à la voile, nous étions tous encore des jeunes gens, et, ennuyés d'être privés de la verdure de nos forêts au milieu de la mer, nous avons planté la semence de ces arbres. Aujourd'hui nous sommes vieux et cassés, nous avons perdu nos dents, et ces semences sont devenues des arbres qui ont porté des fruits long-temps avant notre arrivée en ces lieux.» Puis ils montrèrent quelques unes de leurs aiguilles rouillées: «Voyez, poursuivirent-ils, ces barres de fer étaient, lorsque nous quittâmes la Chine, de la grosseur du bras; à présent la rouille les a rongées presque entièrement. Nous ne savons pas le nombre d'années qui se sont écoulées durant notre voyage, mais vous pouvez le calculer d'après les circonstances que nous venons de vous présenter.»

Les messagers rapportèrent au raja Suran ce qu'il avait entendu. «Si le récit de ces Chinois est véritable, dit le conquérant, il faut que leur pays soit à une distance immense. Quand pourrions-nous l'atteindre? Le plus sage est de renoncer à notre expédition.» Et à la tête de son armée, il se mit en marche pour retourner dans ses états.

Coucher du soleil sous les régions équinoxiales. — A mesure que le soleil descendait vers la mer, quelques nuages appurent brillamment colorés des plus riches reflets d'or, de pourpre et de feu, qu'il soit possible à l'imagination de concevoir, et dont l'effet était rendu plus merveilleux par le singulier contraste de l'azur foncé de la mer et du ciel; mais ce n'était cependant encore que la première partie, et, pour ainsi dire, l'avant-scène d'un plus sublime tableau. À peine le disque solaire eut-il disparu, qu'un jet immense d'un vert pâle et transparent, qu'on eût dit lancé dans l'espace par un prisme visible, vint le remplacer, et comme marquer sa route à travers les magiques ondulations de sa lumière défaillante; ni la plume ni le pinceau ne sauraient rendre la variété de tons, d'accidens et de mouvemens que cette apparition inattendue vint répandre au milieu d'une scène déjà si magnifique. Un réseau de pierres précieuses les plus éblouissantes n'eût même rien produit qui pût s'y comparer. La nuit avait déjà succédé à ce brillant phénomène, mais l'équipage et les passagers étaient encore immobiles, les yeux tournés vers l'horizon, dans un religieux silence.

Lorsque les personnes d'un vrai mérite, lorsque les bonnes âmes se rencontrent pour la première fois, elles ne font point connaissance: on peut dire qu'elles se reconnaissent comme de vieux amis qui n'étaient séparés que par l'éloignement ou par l'inégalité des conditions.

XAVIER DE MAISTRE.

LE THÉ.

Que de livres n'a-t-on pas fait contre le thé!

Cependant le thé a forcé ses détracteurs au silence, tandis que ses enthousiastes apôtres lui ont préparé lentement

un glorieux triomphe, ont déroulé dans de beaux salons le tableau de ses précieuses qualités, et sont enfin parvenus à en faire le complément obligé de toute réunion de jeu, de musique, ou de simple causerie. Le thé, plante merveilleuse, a commencé la conquête du monde, et il l'achèvera; long-temps retenu dans les salons bourgeois, il en sort maintenant et se popularise.



(Feuilles et fleurs du Thé.)

Faire ici le décompte de ses nombreuses propriétés, de ses vertus souveraines, ce serait s'engager dans une trop longue nomenclature. Il suffira de savoir qu'en 1666, 50 juillet, la compagnie des Indes en Angleterre mentionne dans ses voyages l'achat de 22 livres et demie de thé, au prix de 56 livres sterling (environ 900 fr.), pour en composer un présent agréable au roi; qu'en 1674, elle en achète encore 55 livres pour cadeaux, et qu'aujourd'hui, en Angleterre seulement, il s'en consomme plus de 50 millions de livres.

D'après le baron de Zach, Adam Smith, célèbre économiste anglais, a calculé, à une époque où il ne s'en consommait guère que 25 millions, la quantité de vaches qu'il faudrait pour remplacer le thé par du lait, et il a trouvé un total de 500,000, qui exigeraient pour leur entretien environ un million d'hectares de terrain.

En France, le goût du thé s'est surtout répandu dans la bourgeoisie depuis 1814; jusqu'alors il n'était guère sorti de quelques salons un peu élevés, sauf dans certaines villes telles que Bordeaux, par exemple, où les mœurs françaises sont profondément empreintes des habitudes étrangères, anglaises et hollandaises.

En Hollande, il se boit des quantités prodigieuses de thé; c'est même dans cette contrée qu'on a commencé à en introduire la consommation. Quelques écrivains de mœurs ont prétendu, dit encore le baron de Zach, que l'usage du thé, en ce pays, était la cause indirecte des visages larges et joflifs qu'on appelle des *patapoufs*. Les dames qui préparent cette boisson se trouvent devant des bouilloires toujours fort propres, et luisantes comme des miroirs; leurs visages sont ainsi constamment défigurés par la forme arrondie des vases, et ce serait de l'impression continue produite par ces images grotesques que résultent les faces bouffies de leurs enfans.

Sans admettre précisément cette explication des *patapoufs*, on pourrait, en quittant le ton de plaisanterie, se demander sérieusement quelle influence réciproque a pu exercer sur la constitution physique des hommes, l'échange des produits étrangers.

A qui sera-t-il donné de pénétrer le mystère de ces relations, et de montrer la communauté lente et secrète qui s'établit au moyen des alimens et des boissons transportés à plusieurs milliers de lieues du sol qui les fournit?

Tandis que nos vins, nos étoffes, nos livres vont atteindre le sauvage jusqu'aux confins de la civilisation, nous nous

environs du tabac de Virginie, nous adoucissons nos mets avec le sucre des Antilles, et nous les relevons avec les épices des Moluques; nous savourons lentement le parfum excitant du café d'Arabie, ou bien nous aspirons à diverses reprises des grandes lampées d'eau imprégnées de quelques particules de thé. Ne serait-il pas possible, au milieu de ces jouissances, de ramener parfois le souvenir sur les contrées qui nous les fournissent, sur les hommes éloignés qui les ont préparées, sur les moyens de transport qui les ont déposées sur notre table? Sans doute en trouverait là, de temps à autre, le sujet de quelques bonnes paroles, et peut-être d'un joli chant.

La fleur du thé est blanchie, et offre quelque ressemblance avec la rose sauvage de nos haies. On fait pendant l'année plusieurs récoltes des feuilles, communément trois; les premières cueillettes jouissent du parfum le plus délicat et le plus aromatique. Il en est des thés en Chine, comme des vins en France: leur qualité est classée par cantons.

Le fait le plus essentiel de la préparation des feuilles consiste à les rouler en les desséchant sur des plaques de fer chauffées; on leur fait perdre ainsi un suc nuisible. Cette opération est extrêmement douloureuse pour les mains des pauvres préparateurs qui sont brûlées par la chaleur des feuilles. Toujours il faut qu'il y ait travail et souffrance pour préparer même les moindres plaisirs.

Le thé nouveau est considéré par les Chinois comme un puissant narcotique, aussi ne le font-ils entrer dans la circulation qu'un an après la récolte. Le thé venu par terre, appelé *thé de caravane*, passe pour être meilleur que celui qui a traversé les mers.

Il n'y a réellement que deux espèces de thé, le *thé vert* et le *thé noir*, ou *thé bou*, qui se subdivisent chacune en plusieurs variétés. Nous n'entrerons pas dans le détail de leur nomenclature, nous nous contenterons de dire que le thé vert agit plus activement que le thé noir sur les personnes nerveuses. Le thé le plus convenable à la santé et au goût général, doit être mélangé des deux espèces, suivant une proportion qui varie en raison des individus. Quelques personnes ont cru que le vert acquérait sa couleur parce qu'il était desséché et roulé sur des plaques de cuivre; mais cette opération, qui tendrait à jeter de la défaveur sur le thé vert, est entièrement fautive; les analyses les plus exactes n'y ont jamais fait découvrir la moindre particule de cuivre.



(Récolte du Thé.)

Les Européens qui font le commerce du thé ont recours, pour leurs transactions avec les Chinois, à des *experts* de cette nation, qui ont la faculté de distinguer les diverses qualités des feuilles par la teinte de l'infusion. Voici une anecdote curieuse que raconte à ce sujet le capitaine Blanchard, dans son *Manuel du commerce de la Chine* (1806).

« Je voulais m'assurer du savoir de mon *connaisseur*. Nous avions mis ensemble de l'eau bouillante sur quatre différentes montres de thé qui ne paraissaient également

bonnes, et dont chacune portait un numéro correspondant à ceux des tasses où étaient les infusions. Je changeai un de ces numéros, et je lui en substituai un autre. Mon expert vint le jour suivant pour faire sa visite. Je lui fis observer qu'il se trompait dans son jugement sur une des tasses qu'il attribuait à la montre à laquelle elle appartenait en effet, tandis que le numéro, que je lui montrai, en désignant une autre. Cette remarque parut l'affecter; mais, après un nouvel examen, auquel il apporta une grande attention, il me dit que je m'étais trompé en plaçant les numéros, et il ajouta avec assurance : *Cette eau appartient à cette montre* (en désignant la véritable) *et non à celle-ci.* Je lui avouai ma supercherie, et il fut satisfait.

On voit que les Chinois sont arrivés à une délicatesse de goût désespérante pour les gourmets, qui chez nous se piquent d'être de fins connaisseurs. Ils portent l'attention la plus minutieuse dans les apprêts de leur boisson favorite; ils ont même des professeurs qui enseignent l'art de faire les honneurs d'une table à thé. Chez les Européens, aujourd'hui, la manière de servir le thé est devenue aussi un art, et fait partie de l'éducation d'une demoiselle de maison. Sur ce point, comme sur plusieurs autres, l'Europe se trouve encore à la suite de la Chine.

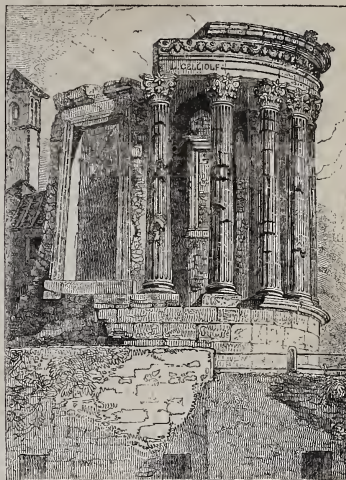
TEMPLE DE LA SIBYLLE A TIVOLI.

Lorsque la chaleur de l'été et les exhalaisons insalubres règnent à Rome, les étrangers et les Romains vont chercher un air plus pur sur les hauteurs voisines. A cette époque, Tivoli offre un refuge délicieux. Cette ville est située à environ six lieues de la capitale, sur le penchant d'une montagne pittoresque, dont les flancs sont couverts de bosquets d'oliviers, et çà et là de couvens, de villa, et de ruines antiques. Elle est abritée d'un côté par le sommet du mont Catili qui la domine, et par les montagnes Sabines, tandis que de l'autre côté la vue plonge sur la campagne, vaste plaine où s'élève Rome, et au-delà sur les vagues bleuâtres de la Méditerranée. La population de Tivoli peut-être évaluée à dix mille âmes. On y remarque quelques belles habitations, quoique les maisons en général soient malpropres et de peu d'apparence. Cependant, lorsqu'on y arrive, le contraste qu'offre Tivoli avec la magnificence de Rome produit une impression ravissante, qui naît autant de l'aspect que de la fraîcheur de l'air. Le regard du voyageur se repose avec joie sur une population brillante de santé en dépit de la misère, et oubliée les habitants de Rome et de la campagne, qui ne lui offraient que des figures pâles, sous l'influence pestilentielle du pays plat.

La route que l'on suit de Rome à Tivoli est une ancienne chaussée dont plusieurs parties sont parfaitement conservées, et se trouvent dans le même état où elles étaient lorsque le poète Horace les parcourait, il y a deux mille ans, en se rendant à sa petite maison de Sabine. Des ruines d'un intérêt historique sont éparses sur cette route. Arrivé à Tivoli, où l'emplacement des villa appartenant jadis aux Pison, aux Varus, aux Lépide, aux Catulle, s'associe à mille souvenirs, le voyageur est conduit à l'auberge de la Sibylle. Là il découvre une magnifique cascade, et les temples élégans de la Sibylle ou de Vesta. La cascade est formée par l'Anio, dont le nom moderne est le Tévéron; cette rivière, après avoir serpenté dans les vallées de la Sabine, roule, tranquille et silencieuse, à travers Tivoli, jusqu'à l'escarpement d'un précipice, où elle tombe en volume considérable sur des rocs profonds; elle mugit et écume dans un canal étroit, et enfin s'élance dans des abîmes sans fond.

La vue de cette double chute, dont on jouit en descendant dans la vallée où les eaux se réunissent après avoir

formé la première cascade, est une des plus belles qu'on puisse voir. La hauteur de la cataracte est d'environ deux cents pieds. Les rochers qui résistent à cette percussion puissante et continuelle, présentent une position demi-circulaire, d'un développement médiocre. Quelques uns sont revêtus d'arbrissaux et de verdure, et dentelés par des cavernes. Les eaux ont percé une de ces roches, qui forme un pont naturel.



(Temple de la Sibylle.)

Au sommet du roc massif et escarpé qui s'élève sur la droite du gouffre, est construit le temple de la Sibylle, que quelques antiquaires supposent être celui de Vesta. Ce monument est de forme circulaire; il était soutenu par dix-huit colonnes corinthiennes, mais dix seulement ont conservé leur entablement. Quelle que soit la perfection du style architectural, on peut dire que l'effet remarquable produit par la vue du temple est dû surtout à sa situation.

Le contraste de ce monument, qui respire la grâce et la paix, avec le désordre et la turbulence des eaux qui mugissent au-dessous, ajoute à la beauté de l'aspect. L'autre temple de Tivoli est situé à peu de distance de celui de la Sibylle, et souvent il en usurpe le nom; mais le temps et les hommes l'ont moins épargné. Il n'en reste plus que quatre colonnes qui figurent dans une église qu'on a abandonnée, et qui elle-même n'est plus qu'une ruine.

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT DES PETITS MÉTIERS DANS PARIS.

Second article. — Voyez page 18.

*Marchande des quatre saisons. — Porteur d'eau.
— Decrotteur.*

A un ouvrier sans travail, à une pauvre femme veuve, ou à de malheureux enfans qui s'approchent à la dérobée et supplient à voix basse, il est cruel de dire : « Laissez-moi, je n'ai pas de monnaie; je ne puis rien faire pour vous. »

En s'éloignant, on a beau se répéter chaque fois, en forme de justification, que la plupart de ces gens-là trompent la bienfaisance publique; que ce sont des fainéans ou des ivrognes; que d'ailleurs quelques sous ne les tireraient pas de

la misère, et que le lendemain il faudrait recommencer; ces excuses, qui, malheureusement, sont très souvent justes et vraies, ne peuvent jamais satisfaire pleinement le cœur. On se sent poursuivi par une sorte de regret; on eût mieux aimé que la raison eût conduit à une conviction opposée; puis un doute s'insinue et trouble l'esprit: après tout, cette main qu'on a vue s'allonger en passant, ouverte et tremblante, était peut-être réellement honnête et affaiblie par la faim. Mais encore, que faire?

Ecoutez. Dès que ce combat s'élève en vous, n'ayez pas de fausse honte, et abandonnez-vous entièrement au désir de votre conscience; revenez sur vos pas; interrogez ce mendiant, sans dureté, sans familiarité choquante, et aussi sans aucune sensiblerie; parlez-lui comme à tout homme, votre semblable, votre concitoyen; apprenez de lui s'il a l'habitude de demander l'aumône, s'il sait quelque profession, s'il a cherché du travail, s'il serait heureux d'avoir des outils, des instruments, ou quelques approvisionnement pour entreprendre un métier. S'il sourit de dédain ou murmure, s'il refuse et continue à demander de l'argent, honte à lui et pitié! c'est une dégradation morale que vous n'avez pas mission ou puissance de réformer. Vous avez fait votre devoir; passez. S'il répond au contraire avec empressement à vos questions, s'il accepte avec un tremblement d'émotion vos offres, qu'il vous conduise vers sa famille, qu'il vous enseigne le lieu où est son grabat, entendez ce que disent de lui, non pas son logeur ou son marchand de vin, qui espèrent de votre compassion le paiement de ce qui leur est dû, mais ceux qui n'ont d'autre intérêt pour vous apitoyer sur son sort que celui de la vérité; et alors, si vous avez trouvé une pauvreté, même à demi vertueuse, soyez-lui secourable; suivant vos ressources, suivant l'habileté de votre protégé et le métier qu'il préférera embrasser, faites-lui l'avance de quelques outils ou de quelques provisions, que vous achèterez vous-même en le consultant. Cherchez dans le tarif des diverses dépenses nécessaires pour la plupart des petits états, et calculez bien; vous pourriez établir ainsi presque toute une famille, père, mère, enfants, avec moins de frais qu'il ne vous en coûte pour conduire votre épouse et vos filles à un bal d'indigens par souscription. Vous aurez vraiment fait le bien avec connaissance de cause, vous aurez pratiqué la charité utile, et vous en serez récompensé; car le soin de continuer votre œuvre par vos encouragements, votre surveillance, vos conseils, écartera de vous cette laide maladie contagieuse de l'égoïsme, qui refroidit et aigrît en nous les meilleurs penchans, et qui n'est jamais si repoussante que lorsqu'elle rit sur le visage d'un homme insolemment indifférent à la misère, parce qu'il n'en souffre point.

Nous avons dit qu'il y a une variété infinie de petits métiers qui peuvent se former en un jour, et nous avons déjà consacré quelques lignes à ceux du *cordonnier en vieux*, du *chiffonnier*, et de la *marchande de friture*; voici quelques uns des autres documens que nous avons promis de donner successivement.

Marchande des quatre saisons. — Cet état est l'un des plus faciles et des moins dispendieux, qu'une pauvre fille réduite à la dernière détresse puisse embrasser. En un quart d'heure, le métier est appris et fondé. Le comité de jeunes gens de la rue Taranne alloait ordinairement pour un établissement de ce genre une pièce de cinq francs ainsi employée:

Éventaire d'osier qui s'attache à la ceinture. 4 fr. 50 c.
Provisions suivant la saison. 5 50

TOTAL. 5 fr. » c.

Au *printemps*, l'éventaire se charge de bouquets, d'herbes nouvelles, de légumes, d'œufs frais; en *été*, les premiers

fruits, les groseilles vertes, les cerises, remplacent les fleurs; en *automne*, les provisions consistent surtout en raisins, noix, poires, pommes et poissons; en *hiver*, ce sont des citronnettes et des oranges.

Les marchandes qui arrivent à cesser d'être ambulantes, se fixent à la Halle, dans un marché, sur un pont, ou devant une salle de spectacle. Voici le matériel de ces établissemens à demeure :

Une table composée de deux tréteaux et d'une planche 2 fr. » c.
Une chaise 1 »
Un baquet 1 »
Deux paniers 4 50
Carafes, bocaux, verres. 5 »
Fournitures en orgeat, limonade, tisane, fruits ou fleurs, etc. 5 »

TOTAL. 45 fr. 50 c.

Porteur d'eau. — Le porteur d'eau à la *sangle* n'a besoin d'aucune autorisation pour débiter. Il puise gratis aux fontaines publiques. Une clientèle de porteur d'eau se vend quelquefois jusqu'à cinquante francs. Le démissionnaire, avant de se retirer, se fait accompagner chez les habitués plusieurs jours de suite par son remplaçant, et le présente avec recommandation aux divers étages qu'il était en possession de fournir. Un porteur d'eau qui n'est pas aimé de ses confrères, qui fraude et passe avant son tour lorsqu'il veut emplir ses seaux aux fontaines, est infailliblement obligé d'abandonner le métier. L'invention d'un cri particulier, qui monte et se fasse reconnaître aux fenêtres les plus élevées, malgré le bruit des rues, est l'une des premières difficultés qu'ait à vaincre un apprenti. Un fonds solide et complet coûte dix francs.

Deux seaux 6 fr. » c.
Une bricole 2 50
Un cerceau 4 50

TOTAL. 40 fr. » c.

Le porteur d'eau au *tonneau* est assujéti à plusieurs formalités. Il doit obtenir une permission du commissaire de son quartier, qui ne l'accorde que sur le témoignage de deux citoyens patentés. Muni du certificat du commissaire, il va chercher à la Préfecture de Police une petite carte ou permis, qui coûte 25 centimes. Il est ensuite obligé de se rendre à un bureau spécial, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, pour y faire mesurer son tonneau, sur lequel on marque le numéro de la quantité d'eau qui peut y être contenue. Cette formalité coûte 2 francs. Il va de nouveau à la Préfecture de Police pour faire inscrire le numéro du tonneau; nouvelle formalité qui coûte 1 franc. Enfin il ne lui reste plus qu'à obtenir aux Pompes de son quartier l'autorisation d'y puiser, moyennant un droit de 4 et de 5 sous, suivant que son tonneau contient 40 ou 14 voies. Le terme moyen du gain de la journée d'un porteur d'eau (au tonneau à bras), paraît être de 4 à 5 francs; quelques uns de ces établissemens rapportent aux entrepreneurs jusqu'à 6,000 fr. par an.

Une mesure de police oblige les porteurs à conserver leurs tonneaux pleins pendant la nuit, et à déclarer l'endroit où ils sont déposés. C'est une précaution contre les incendies. L'amende, en cas de contravention, est, pour la première fois, de 15 francs.

Un tonneau coûte environ 40 francs; les autres frais sont les mêmes que ceux du porteur à sangle, sauf le couvercle, qui coûte 75 centimes, et les frais d'autorisation, qui montent à 5 francs 50 centimes.

Décrotteur. — La concurrence et les établissemens fixes ont paru menacer quelque temps le métier d'une ruine

complète. Depuis quatre ou cinq années, le prix d'un décrochage de souliers ou de bottes est tombé de deux sous à un sou.

Ce métier est pour les hommes une ressource aussi prompte et aussi facile, que le métier de marchande des quatre saisons pour les femmes. Souvent c'est par un mouvement de désespoir, qu'un enfant, abandonné par ses parents, ou un ouvrier sans travail, dit, les larmes aux yeux : *Je vais me faire décrocheur!* Toutefois, l'état de décrocheur est réputé supérieur à celui de chiffonnier, quoiqu'il soit moins indépendant, et qu'il exige moins d'habileté.

Il est besoin, pour l'exercer, d'une autorisation du commissaire.

Avec six sous de planches et quelques clous, on confectionne aisément la boîte; les menuisiers la vendent deux francs.

Une boîte.	2 fr	» c.
Deux broses à cirer.	2	40
Une brosse à habit.	1	»
Un vieux couteau et un pot de cirage.	»	60

TOTAL. 6 fr. » c.

LA SEMAINE. CALENDRIER HISTORIQUE.

Hommes célèbres. — Législation. — Découvertes.

6 Avril 1520. — Mort de Raphaël, le plus grand peintre des écoles modernes. Le Musée du Louvre possède quatorze de ses tableaux, désignés sur le catalogue de 1852, du numéro 1184 au numéro 1197.

6 Avril 1792. — Décret de l'Assemblée nationale, qui supprime toutes les congrégations d'hommes et de femmes, ecclésiastiques ou laïques, et qui prohibe les costumes ecclésiastiques.

6 Avril 1804. — Le général Pichegru est trouvé étranglé dans la tour du Temple, où il était enfermé depuis le 28 février, comme prévenu de conspiration.

7 Avril 1492. — Mort de Laurent de Médicis, surnommé le Grand et le Père des lettres, chef de la république de Florence.

7 Avril 1795. — Décret de la Convention, qui établit l'uniformité des poids, mesures et monnaies, suivant le système décimal.

8 Avril 1541. — Le poète italien Pétrarque reçoit la couronne poétique à Rome, au Capitole. Le sénat était assemblé. Douze jeunes gens âgés de quinze ans, fils des premières familles de Rome, entrèrent en récitant des vers du poète. Ils étaient habillés d'écarlate. Pétrarque les snivait, revêtu d'une robe que le roi de Naples lui avait donnée, et entouré de citoyens habillés de vert. La foule du peuple, pendant la cérémonie, s'écriait : « Vive le Capitole! vive le poète! »

8 Avril 1799. — Combat de Nazareth, dans l'ancienne Palestine, livré par trois mille Turcs et Arabes à cinq cents Français, qui, commandés par le général Junot, remportent la victoire.

9 Avril 401. — Zénon, souverain de l'empire grec de Constantinople, dans l'intervalle d'un des accès d'épilepsie auxquels il était sujet, est transporté, par ordre de sa femme Ariadne, au tombeau des empereurs. Des gardes dévoués à l'impératrice sont apostés aux entrées du tombeau. Plusieurs jours après on reconnaît que Zénon a été enseveli vivant. De faim et de désespoir, il avait rongé une partie de ses deux bras.

9 Avril 1721. — Sous le règne de Hussein, roi de Perse, une grande partie de la ville de Tauris est engloutie par un tremblement de terre, avec 250 mille habitants.

10 Avril 757. — L'usage des orgues dans les églises commence à Compiègne. (Voyez, sur l'introduction des orgues en France, page 40, 2^e livraison.)

10 Avril 1815. — Mort du célèbre mathématicien Lagrange.

11 Avril 1512. — La Floride est découverte par Ponce de Léon, Espagnol qui cherchait une île merveilleuse où la crédulité du temps avait placé une fontaine de Jouvence.

L'histoire abonde en faits curieux qui montrent que le travail conduit les hommes à découvrir la vérité, par tous les chemins où ils s'engagent, même lorsqu'ils n'ont que des erreurs et des préjugés pour guides. Une grande partie de la science moderne a été créée par ces savans du moyen âge, réputés sorciers, imposteurs ou fous, qui cherchaient la pierre philosophale ou l'art de la transmutation des métaux, l'élixir de longue vie, le mouvement perpétuel, ou la quadrature du cercle. Nous ressemblons tous aux enfans de ce laboureur dont parle La Fontaine : ils remuaient et retournaient le champ de leur père chaque année avec ardeur pour déterrer de l'or, et ils trouvèrent de riches moissons.

12 Avril 69. — Sénèque et Lucain, poètes et philosophes, prévenus de conspiration contre Néron, sont condamnés à mort. Tous deux se font ouvrir les veines : Lucain meurt en récitant des vers où il avait célébré autrefois un soldat mourant comme lui; Sénèque, s'apercevant que son sang, glacé par la vieillesse, s'écoule trop lentement, se fait plonger dans un bain chaud dont la chaleur l'étouffe. Plus de trois cents personnes des maisons les plus illustres de Rome étaient entrées dans cette conspiration. Une femme, Epicharis, après avoir souffert les plus horribles tortures sans révéler le nom de ses complices, craignant que, trop faible pour supporter de nouveaux supplices, elle ne devint parjure malgré elle, s'étrangla la nuit dans son cachot.

12 Avril 1704. — Mort de Bossuet.

12 Avril 1754. — Mort de Thomas de Lagny, algébriste et géomètre, né à Lyon en 1660. Il n'avait vécu que pour la géométrie et le calcul. Au dernier terme de l'agonie, lorsque depuis long-temps il avait entièrement perdu l'usage de toutes ses facultés, et ne répondait plus à aucune question, quelqu'un s'avisait de lui demander à l'oreille quel était le carré de douze; un son de voix revint à ses lèvres, il murmura ces mots : « Cent quarante-quatre, » et mourut.

12 Avril 1782. — Mort de Métastase, poète tragique italien. « Il y a dans Métastase, dit Voltaire, des scènes dignes de Corneille, quand il n'est pas déclamateur, et de Racine, quand il n'est pas faible. »

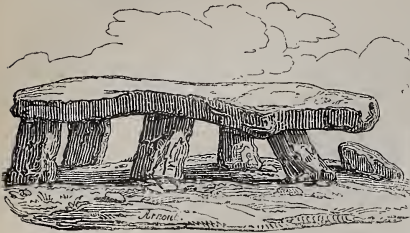
PIERRES CELTIQUES. DOL-MEN ET MEN-HIR.

Les men-hirs sont les rudimens de l'obélisque. Leur nom décomposé indique clairement leur forme : car, en langue bretonne, *men* veut dire *Pierre*, et *hir*, *long* ou *longue*.

C'est surtout en Bretagne que l'on trouve fréquemment ces grossiers monumens, dont l'origine se perd dans la nuit des âges. Il est rare de parcourir un canton sans en rencontrer quelques uns, qui s'élèvent comme des géans au milieu des bruyères arides et désertes.

Beaucoup de conjectures ont été faites sur ces monumens, sur le motif de leur érection, et sur les hommes qui les ont

élevés. L'opinion la plus probable, c'est qu'ils ont été érigés par les Druides, à l'époque où leur religion régnait en souveraine dans les Gaëles.



(Dol-Men.)

C'était dans les profondeurs des forêts sacrées que s'accomplissaient les sanglans mystères du druidisme. Là, le sang humain coulait sur les autels de Theut ou Theutates, et ces autels n'étaient autre chose que ce que l'on nomme encore aujourd'hui *dol-men* (en breton, table de pierre). Tous consistent en plusieurs pierres verticales, surmontées d'une ou deux pierres plates posées horizontalement. On remarque sur quelques uns un déversoir pratiqué pour l'écoulement du sang des victimes. En faisant des fouilles près de ces autels, on trouve souvent des fragmens d'os calcinés, des cendres, et des espèces de coins creux d'airain, dont, jusqu'à ce jour, on n'a pu expliquer l'usage d'une manière satisfaisante.

La forme de l'autel, les cendres, les haches d'airain, des traces de feu encore empreintes sur la pierre, disent hautement que là eurent lieu de sanglans sacrifices.

Les men-hirs (pierres longues) étaient probablement élevés par les Druides, soit en l'honneur de leur divinité, soit pour désigner les tombes de personnalités importants. On sait jusqu'à quel point les anciens portaient la piété envers les morts, et le soin qu'ils prenaient de leur élever des monumens. Dans toutes les parties du monde, les regards du voyageur sont frappés de ces collines factices, de ces pierres tumulaires, que le temps et les hommes ont respectées pendant plus de quarante siècles.

On a lieu de penser que les endroits qui renferment une grande quantité de men-hirs ne sont autre chose que des cimetières privilégiés. Nulle part on n'en voit une plus grande quantité que sur le rivage de *Carnac* (Morbihan); là, ces pierres brutes, rangées sur plusieurs lignes, se comptent par centaines, présentant l'aspect d'une armée en bataille. Cet arrangement symétrique, ces nombreux obélisques sur les bords d'une mer orageuse, ont fait croire que ce pouvait être un lieu de réunion des collèges druidiques; car, de même que ces prêtres se rassemblaient quelquefois dans les sombres et mystérieuses forêts des environs de Dreux, ils aimaient aussi le rivage de Carnac, où leurs regards étaient souvent frappés par les grandes scènes d'une nature sauvage, parfaitement en harmonie avec leur culte.

Le *men-hir* dont nous donnons le dessin s'élève dans une lande, près de Plouarzel (Finistère), sur le point le plus élevé du Bas-Léon. Comme tous les men-hirs de la Bretagne, ce grossier *monolithe* (on désigne sous ce nom tout monument formé d'une seule pierre) est de granit brut; sa hauteur est de près de quarante pieds, ce qui suppose environ cinquante pieds de hauteur totale, car une pareille masse ne peut avoir moins de dix pieds en terre.

Quoique brut comme tous les monumens du même genre, ce men-hir est de forme presque quadrangulaire, et présente une particularité qui pourra fournir un sujet de

recherches aux antiquaires celtiques. Sur deux de ses faces opposées, on voit, à la hauteur de trois pieds environ, une bossé ronde taillée de main d'homme, et ayant au moins un pied de diamètre. Ces bossés sont encore pour les paysans des environs les objets de ridicules superstitions.

Dans plusieurs contrées de la Bretagne, les crédules habitans des campagnes croient qu'à certaines époques de l'année, et par un beau clair de lune, des nains hideux, qu'ils nomment *Cornaudon*, sortent de leurs souterrains, et forment une ronde infernale autour des dol-mens et des men-hirs. Leurs petites voix criardes se font entendre pendant le silence des nuits, et font fuir le voyageur qu'ils cherchent à attirer en faisant sonner de l'or sur la pierre sacrée.



(Men-Hir.)

Quoique les men-hirs soient encore nombreux en Bretagne, il y en a beaucoup moins qu'à l'époque où le christianisme y pénétra. Ne pouvant déraciner du cœur des Armoricains le culte qu'il tenait de leurs ancêtres, les missionnaires ne trouvèrent rien de plus simple que de surmonter certains men-hirs d'une petite croix, et d'en faire tailler quelques uns de manière à représenter, tant bien que mal, l'emblème de la religion nouvelle. C'est ainsi qu'ils s'emparèrent aussi des fontaines sacrées, qui sont encore aujourd'hui consultées par les mères et les amans.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

LE GROUPE DU LAOCOON, A ROME.



(Groupe du Laocöon.)

Le sujet de ce groupe célèbre est décrit par Virgile dans le second livre de l'*Enéide*. Le poète raconte comment le grand-prêtre Laocöon, qui avait offensé Minerve, fut immolé avec ses enfans à la vengeance de la déesse :

Prêtre du dieu des mers, pour le rendre propice
Laocöon offrait un pompeux sacrifice,
Quand deux affreux serpens, sortis de Ténéidos,
(J'en tremble encor d'horreur) s'allongent sur les flots;

.....
Tout fuit épouventé. Le couple monstrueux
Marche droit au grand-prêtre, et leur corps tortueux
D'abord vers ses deux fils en orbe se déploie,
Dans un cercle écaillé saisit sa faible proie,
La ronge de ses dents, l'étouffe de ses plis
Les armes à la main, au secours de ses fils
Le père accourt : tous deux à son tour le saisissent,

TOME I.

D'épouvantables nœuds tout entier l'investissent.
Deux fois par le milieu leurs plis l'ont embrassé,
Par deux fois sur son cou leur corps s'est enlacé ;
Ils redoublent leurs nœuds, et leur superbe crête
Dépasse encor son front et domine sa tête.
Lui, dégouttant de sang, souillé de noirs poisons,
Qui du bandeau sacré profanant les festons,
Raidissant ses deux bras contre ces nœuds terribles,
Exhale sa douleur en hurlemens horribles.

Traduction de DELILLE.

La France a possédé pendant quelques années le Laocöon ; mais, à la chute de l'empire, il a été rendu à l'Italie. Le sculpteur italien Canova fut chargé de diriger le transport. On en voit au jardin des Tuileries, dans le parterre, sous le pavillon Marsan, une copie en bronze, où l'expression du marbre est moins habilement rendue qu'elle ne l'a été par le burin de notre célèbre graveur Bervic, mort il y a quelques

années à Paris. Pour nous, sans doute, nous ne pouvions pas avoir la prétention de donner une idée complète des beautés de ce chef-d'œuvre de l'art antique; nous croyons toutefois que, même en restant de très loin au-dessous d'une perfection qu'il n'était pas même permis d'oser chercher à atteindre, l'artiste a su conserver assez fidèlement, dans l'ensemble de son travail, la pose, le mouvement, et le caractère général de la composition.

Il existe un nombre infini de commentaires sur le Laocoon. Quel en est l'auteur? à quelle époque a-t-il été exécuté? Virgile s'est-il inspiré de la contemplation de la sculpture, ou le sculpteur a-t-il puisé son inspiration dans la poésie de Virgile? ces questions, et une foule d'autres, ont été débattues savamment dans une longue suite d'ouvrages d'esthétique.

L'avis de l'illustre critique allemand Winkelmann est que le Laocoon a été exécuté du temps d'Alexandre-le-Grand, par le sculpteur Lysippus.

De son côté Lessing, poète et philosophe allemand, qui a écrit sur le Laocoon un volume entier, traduit en français par Vanderbourg, attribue l'œuvre à trois sculpteurs grecs, Agésandre, Polydore et Athénodore, tous les trois nés à Rhodes, et contemporains de l'empereur Titus.

Cette dernière opinion est fondée sur un passage du livre XXVI de l'Histoire naturelle de Pline, où il est fait mention d'un groupe de Laocoon, composé d'un seul bloc de marbre, et qui était un grand objet d'admiration pour les Romains.

En fait, le Laocoon, que les siècles ont respecté, a été trouvé derrière les Bains de Titus : il est vrai qu'il n'est pas d'une seule pièce; mais il s'en faut de beaucoup qu'on doive toujours croire à la lettre les assertions de Pline.

Voici, sur le caractère de ce groupe, quelques réflexions de Winkelmann, qui nous ont paru mériter d'être transcrites.

« De même que la mer, dit cet écrivain, demeure calme dans ses profondeurs, quelque agitée que prise soit sa surface, ainsi, dans les figures grecques, au milieu même des passions, l'expression annonce encore une âme grande et rassise.

« Une telle âme est peinte sur le visage du Laocoon, au milieu des souffrances les plus cruelles; la douleur qui se découvre dans tous les tendons et les muscles, et que la contraction pénible d'une partie de son corps nous fait presque partager, n'est mêlée d'aucune expression de rage sur les traits ou dans l'attitude entière. On n'entend point ici cet effroyable cri du Laocoon de Virgile; l'ouverture de la bouche ne permet pas de le supposer, elle indique plutôt un soupir d'angoisse étouffée. La douleur du corps et la grandeur de l'âme sont réparties en forces égales dans toute la construction de la figure, et sont pour ainsi dire balancées.

» Exprimer une si grande âme, c'est faire bien plus que de peindre seulement la belle nature. L'artiste a dû sentir en lui-même cette force d'esprit dont son marbre porte l'empreinte; la Grèce vit plus d'une fois le philosophe et l'artiste réunis dans la même personne; elle eut plus d'un Métrodore. La philosophie, chez elle, tendait la main à l'art, et donnait aux corps de sa création des âmes supérieures. »

— Le nom de *Marie* était autrefois en si grande vénération, qu'en certains pays il était défendu aux femmes de le porter. Alphonse IV, roi de Castille sur le point d'épouser une jeune Maure, déclara qu'il ne la prendrait qu'à condition qu'on ne lui donnerait point au baptême le nom de *Marie*. Parmi les articles de mariage stipulés entre *Marie* de Nevers et Vladislav, roi de Pologne, il y en avait un qui portait que la princesse changerait son nom en celui d'A-

loise. On lit encore que Casimir I^{er}, roi de Pologne, qui épousa *Marie*, fille du duc de Russie, exigea la même chose de celle qu'il prenait pour femme.

AGRANDISSEMENS SUCCESSIFS DE LA FRANCE, DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DE LA TROISIÈME RACE.

PROVINCES ET DÉPARTEMENTS.	ORIGINES des agrandissemens.
La PICARDIE (Somme).	Seul domaine de la couronne.
L'ILE-DE-FRANCE (Aisne, Oise, Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne).	
L'ORLÉANAIS (Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret).	
Le BERRY (Indre, Cher).	Par achat, sous Philippe I.
La TOURAINE (Indre-et-Loire).	Par confiscation, sous Philippe-Auguste.
La NORMANDIE (Eure, Orne, Calvados, Manche, Seine-Inférieure).	Par confiscation et conquête, sous Philippe-Auguste.
Le LANGUEDOC (Tarn, Haute-Garonne, Hérault, Aude, Gard, Ardèche, Haute-Loire, Lozère).	Par héritage, sous Philippe-le-Hardi.
Le LYONNAIS (Rhône, Loire).	Par acquisition, sous Philippe-le-Bel.
La CHAMPAGNE (Ardennes, Marne, Haute-Marne, Aube, partie de l'Yonne).	Par mariage, sous le même.
Le DAUPHINÉ (Isère, Drôme, Hautes-Alpes).	Par donation, sous Philippe-de-Valois.
Le POITOU (Vienne, Deux-Sèvres, Vendée).	Par conquête, sous Charles V.
L'AUNIS (Charente-Inférieure, et une partie de la Charente).	Id. Id.
La SAINTONGE (Charente).	Id. Id.
Le LIMOUSIN (Corrèze, une partie de la Haute-Vienne).	Id. Id.
La GUIENNE et le Nord de la GASCOGNE (Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Aveyron, Landes, partie sud-ouest des Basses-Pyrénées, partie nord des Hautes-Pyrénées).	Par conquête, sous Charles VII.
La PROVENCE (Basses-Alpes, Var, Bouches-du-Rhône).	Par héritage, sous Louis XI.
La BOURGOGNE (Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Ain, partie de l'Yonne).	Par réversion, sous le même.
Le MAINE (Mayenne, Sarthe).	Par héritage, sous le même.
L'ANJOU (Maine-et-Loire).	Id. Id.
La BRETAGNE (Ile-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan, Côtes-du-Nord, Finistère).	Par mariage et traité, sous François I.
La MARCHÉ (Creuse, partie nord-est de la Haute-Vienne).	Par confiscat., sous le même.
L'AUVERGNE (Puy-de-Dôme, Cantal).	Id. Id.
Le BOURBONNAIS (Allier).	Id. Id.
Le BÉARN (partie des Basses-Pyrénées, le comté de Foix et la partie sud de la GASCOGNE (l'Arriège et la partie sud des Hautes-Pyrénées).	Patrimoine de Henri IV.
Le ROUSSILLON (Pyrénées-Orientales).	Par conquête, sous Louis XIII.
L'ARTOIS (Pas-de-Calais).	Par conquête, sous Louis XIV.
L'ALSACE (Bas-Rhin, Haut-Rhin).	
La Flandre (Nord).	
La FRANCE-COMTÉ (Haute-Saône, Doubs, Jura).	Par cession et traité, sous Louis XV.
Le NIVERNAIS (Nièvre).	
La LORRAINE (Moselle, Meurthe, Meuse, Vosges).	Cédée par le pape à la république.
COMTAT D'AVIGNON (Vaucluse).	
La CORSE	Par cession, sous Louis XV.
ALGER	Par conquête, sous Charles X.

Remarques sur le tableau précédent. — Lorsque l'Assemblée constituante a changé la division politique de la France, en transformant les provinces en départemens, elle voulait détruire les nationalités diverses qui s'opposaient à une fusion intime entre tous les habitans de la France, et entra-

vaient la marche de l'administration générale. Cherchant à diviser le territoire en parties à peu près équivalentes, elle n'a pu ni voulu faire correspondre à chacune des divisions anciennes un nombre exact de divisions nouvelles; aussi n'a-t-on pu indiquer comme appartenant à chaque province que les départemens dont la plus grande partie s'y trouvait enclavée.

On a aussi négligé les subdivisions des grandes provinces, comme surchargeant trop le tableau; ainsi, le département de l'Aveyron, qui est entièrement formé du Rouergue, a néanmoins été compris dans la Gascogne, parce que le Rouergue faisait partie de cette ancienne province.

Il n'y a que trois classes d'hommes : les *rétrogrades* les *stationnaires* et les *progressifs*.

LAVATER

AVRIL

ORIGINE DE CE MOIS. — PAQUES. — ŒUFS DE PAQUES.

D'après les étymologistes, le nom de ce mois vient du mot latin *aperire*, ouvrir, parce qu'alors, disent-ils, la terre ouvre son sein et se pare de fleurs. Ce mois se trouve toujours au commencement du printemps; les Romains l'avaient consacré à Vénus; il était figuré par un homme qui semblait danser au son d'un instrument. Avril était le deuxième mois de l'année de Romulus, qui commençait par mars, et il avait 30 jours; Numa le réduisit à 29, et César lui en rendit 30; suivant Suidas, les Grecs l'avaient mis sous la protection d'Apollon.

On trouve souvent dans nos anciens poètes l'expression d'avril pour signifier le printemps même.

PAQUES signifie passage. Moïse institua cette fête en mémoire du passage de l'ange qui extermina les premiers nés des Egyptiens.

Voici la manière dont les juifs célèbrèrent la Pâque en Egypte pour la première fois. Le dixième jour du premier mois du printemps, nommé *Nisan* chez les Hébreux, chaque famille ayant choisi un agneau mâle sans défaut, le garda jusqu'au quatorzième du même mois. L'agneau fut égorgé le soir de ce jour, et après le coucher du soleil, on le fit rôtir pour le manger la nuit suivante avec des pains sans levain et des laitues amères.

La Pâque chrétienne est célébrée en mémoire de la résurrection de Jésus. Les plus anciens monumens attestent que cette solennité est aussi ancienne que le christianisme même, et qu'elle fut établie aux temps des Apôtres. Dès les premiers siècles elle a été considérée comme la plus importante et la plus auguste fête de cette religion. On y administrait solennellement le baptême aux cathédrales; les fidèles y participaient aux mystères avec plus d'assiduité que dans les autres temps de l'année, on y faisait d'abondantes aumônes. Plusieurs empereurs ordonnèrent, à cette occasion, de rendre la liberté aux prisonniers dont les crimes n'intéressaient point l'ordre public.

Au second siècle, il y eut de la variété entre les différentes églises quant à l'époque de la célébration de cette solennité. Celles de l'Asie mineure la faisaient comme les juifs, le quatorzième jour de la lune de mars. L'église romaine, celles d'Occident et des autres parties du monde la remettaient au dimanche suivant. Après de nombreuses contestations entre les divers membres de la puissance ecclésiastique dans la chrétienté, le conseil de Nicée porta enfin, en 325, des décisions positives.

Dans quelques provinces, à l'issue de l'office des Ténébrés, les enfans sortent de l'église, et parcourent les rues

en agitant fortement des crécelles, et frappant avec des mailloches contre les portes. Quelques personnes croient voir dans ce bruit une imitation du déchirement du voile du temple de Jerusalem, ou l'expression du désordre de la nature dans ces momens de deuil.

C'est peut-être aux Phéniciens, qui adoraient le Créateur sous la forme d'un œuf, que nous devons les œufs de Pâques. Suivant leur croyance, la nuit, principe de toutes choses, avait engendré un œuf, d'où étaient sortis l'amour et le genre humain. Vers Pâques, le soleil arrive sur l'équateur, et nous quittons les longues nuits : l'œuf primitif se brise, et le genre humain renaît.

Une bonne œuvre. — L'année approchait de son terme. Assis à l'ombre d'un palmier, le riche Hassan énumérait avec une satisfaction extrême ses bonnes actions.

« Quatre bourses à la mosquée d'Isphahan, et trois à la grande caravane de la Mecque, plus six tomans à un saint derviche, afin qu'il fasse pour moi trois prières par jour, et cinq tomans pour des amulettes distribuées au peuple. — Plus un pain par semaine à ma voisine, qui, bien que pauvre elle-même, élève un orphelin. »

Tandis que dans la joie de son cœur il met ces sommes diverses sous les yeux de l'Eternel, il voit des doigts de rose effacer ce qu'il vient d'écrire, hors le dernier article.

Le Persan se retourne enflammé de colère pour punir l'insolent qui trouble ses calculs. Un génie aux ailes d'or, revêtu d'une robe éthérée, s'appuyait sur son siège.

« Je suis, dit-il, envoyé de Dieu pour porter aux pieds de son trône toute bonne œuvre qui, telle que le parfum d'un sacrifice, faite avec un cœur désintéressé, double le mérite de son auteur. J'ai, suivant mes instructions, rectifié tes calculs. »

Ainsi parla Azariel au prince orgueilleux, et il s'évanouit à ses regards.

TURENNE.

Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de TURENNE, est né à Sedan, le 16 septembre 1611. Il était protestant-calviniste. Son enfance fut peu remarquable par le développement extraordinaire des facultés; cependant il montrait un goût décidé pour l'art de la guerre, et reclinait avec ardeur les récits de bataille. Il était d'une si faible constitution, que son père hésitait à le mettre dans la carrière militaire. On raconte que Turenne, enfant, voulut prouver qu'il était de force à supporter les fatigues de la guerre, et qu'il passa une nuit d'hiver sur les remparts de Sedan; le lendemain matin, son gouverneur le trouva endormi sur l'affût d'un canon.

Il fit ses premières armes en 1625, dans la Hollande, sous le commandement de son oncle, Maurice de Nassau. Il vint ensuite à Paris, où il fut nommé colonel d'un régiment d'infanterie, puis maréchal-de-camp, après une action d'éclat en Lorraine.

Il passa en Alsace, où il combattit avec le célèbre duc d'Enghien, dont il eut plusieurs fois à réparer les fautes. Après de brillans exploits contre les impériaux et les Bava-rois, il eut la gloire de faire signer le fameux traité de paix de 1648, dit de Westphalie.

Mais les talens militaires et le courage de Turenne avaient à peine mis fin à la guerre extérieure, que les troubles civils de la minorité de Louis XIV commencèrent. D'un côté, étaient des princes turbulens, comme le duc de Bouillon, les princes de Condé et de Conti, le duc de Longueville, qui voulaient soutenir leur indépendance contre la royauté; et de l'autre côté, se trouvait la royauté elle-même qui cher-

chait à se constituer sur les débris de la féodalité. Après quelques incertitudes déterminées par ses liens de famille dans le parti de la Fronde, et par son amour pour la duchesse de Longueville, Turenne se déclara pour la cour, et prit le commandement des armées contre les princes et contre Condé.

Turenne, dans cette campagne de 1652, déploya toutes les ressources de son génie militaire, vainquit ses ennemis, obligea Condé à sortir de France, consolida la monarchie qui se substituait de plus en plus à la noblesse, et assura enfin la couronne sur la tête de Louis XIV.

Cette victoire donna un immense crédit à Turenne, et lui valut sans partage le commandement des armées.

En 1654, il recommença la guerre contre les Espagnols, qui ne fut terminée qu'en 1659, par le traité de paix des Pyrénées, qui valut à la France de grandes conquêtes.

Alors Turenne prit un repos qu'il ne connaissait pas depuis trente ans. C'est vers cette époque qu'il étudia le catholicisme. Bossuet, pour le convertir, composa son *Exposition de la foi*, et il abjura entre les mains de l'archevêque de Paris, le 25 octobre 1668. En 1672, il fit la campagne de Hollande, célèbre par les ravages et l'incendie du Palatinat; en 1674, avec des forces très inégales, il battit les troupes de la Hollande, de l'Empire et de l'électeur de Brandebourg. Après tant de victoires, Turenne voulait aller passer le reste de ses jours chez les Pères de l'Oratoire, lorsque, sur les instances de Louis XIV, il reprit, en 1675, le commandement des armées. Il se trouvait en présence de l'illustre tacticien, comte de Montecuculli; il avait réussi à l'amener sur un terrain favorable; déjà il s'écriait: « *Je le tiens*; il ne pourra plus m'échapper, » lorsqu'un boulet, tiré au hasard, vint le frapper au milieu de l'estomac, le 27 juillet 1675.



(Turenne.)

Le même coup emporta le bras du général Saint-Hilaire, et son fils fondait en larmes. « Ce n'est pas moi qu'il faut pleurer, dit celui-ci en montrant le corps de Turenne; c'est ce grand homme. »

Madame de Sévigné, dans une éloquente lettre, a raconté l'effet douloureux que cette mort produisit en France.

On ne doit voir toutefois dans Turenne qu'un des grands capitaines des temps modernes, distingué par sa prudence, ses calculs savans, son sang-froid et sa bravoure. Il a eu la gloire de donner à Louis XIV son trône, et de garantir la France de plusieurs invasions étrangères.



(Équipement d'un cavalier français dans le xvii^e siècle.)

DES CHEVAUX ARABES.

Le mot collectif par lequel les Arabes désignent les chevaux en général est *khayl*. Ils les divisent en cinq grandes races originaires du *Nejed*, et, de temps immémorial, ils ont mis un soin religieux à conserver la pureté de ces races. Quelques auteurs font remonter leur origine à la période la plus éloignée du paganisme, assignant, comme le père commun, un coursier fameux, nommé Mashoor, appartenant à un ancien chef d'une de leurs tribus; d'autres assurent qu'elles sont issues des cinq jumens favorites du Prophète. Quoi qu'il en soit, elles n'ont pas de marques caractéristiques qui puissent les distinguer les unes des autres. On ne les reconnaît qu'au moyen des certificats de leur généalogie, tirés et attestés par les propriétaires, et dans lesquels l'origine masculine et féminine est spécifiée avec une grande exactitude. Tout cheval arabe mis en vente est habituellement pourvu de ses titres de noblesse.

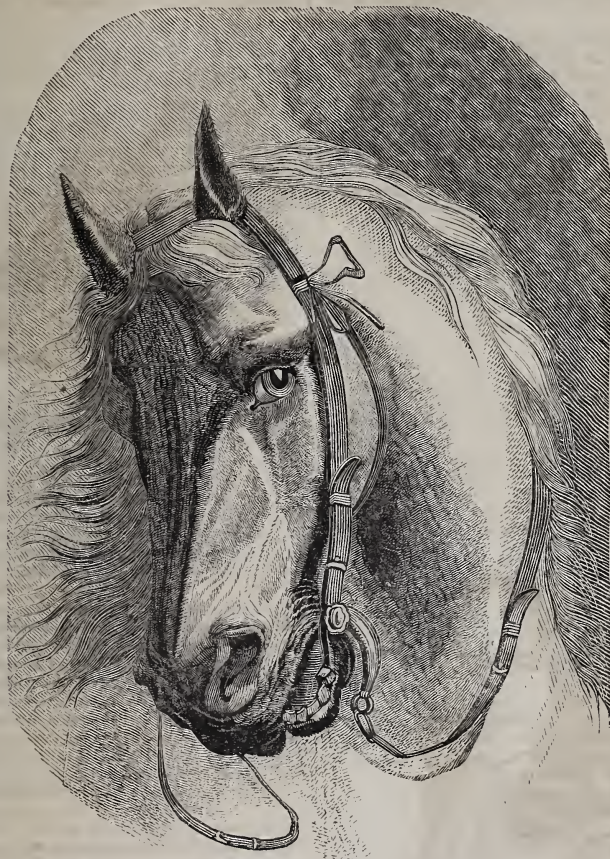
L'affection fraternelle, la prédilection décidée que les Arabes portent à leurs montures, sont fondées non seulement sur l'utilité qu'ils en retirent dans leur vie active et vagabonde, mais encore sur une ancienne croyance qui donne les chevaux de sentimens nobles et généreux, d'une intelligence supérieure à celle des autres animaux. Ils disent ordinairement: « Le cheval est la plus belle créature après l'homme; la plus noble occupation est de l'élever, le plus délicieux amusement de le monter, et la meilleure action domestique de le soigner. » Ils ajoutent, d'après leur prophète: « Autant de grains d'orge donnés au cheval, autant d'indulgences gagnées. »

Mahomet décrivit ainsi la création du cheval: « Dieu appela le vent du sud, et dit: — Je veux tirer de toi un nouvel être; condense-toi, dépose ta fluidité, et revêts une forme visible. Ayant été obéi, il prit quelque peu de cet élément devenu palpable, souffla dessus, et le cheval fut produit. — Va, cours dans la plaine, dit alors le Créateur à l'animal; tu deviendras pour l'homme une source de bonheur et de richesse; la gloire de te dompter ajoutera à l'éclat des travaux qui lui sont réservés. »

Les chevaux arabes sont, en général, d'une constitution délicate, mais accoutumés aux fatigues des longues mar-

ches, prompts, actifs, et d'une vitesse surprenante. Le ventre mince, les oreilles petites et la queue peu fournie, telles sont les marques distinctives par lesquelles on peut les reconnaître à la première vue. Presque toujours exempts

de difformités apparentes, ils sont si doux et si dociles, qu'ils peuvent être soignés par les femmes ou par les enfans, avec lesquels souvent ils dorment sous la même tente. Jusqu'à l'âge de quatre ans, on ne leur met ni selle, ni fers ;



(Une tête de cheval.)

ils sont communément nourris avec du lait de chameau, et peuvent supporter la soif plusieurs jours de suite. Les qualités physiques que les Arabes estiment le plus dans un cheval sont : le cou long et courbé, les oreilles délicatement formées et se touchant presque à leurs extrémités, la tête petite, les yeux grands et pleins de feu, la mâchoire inférieure étroite, la bouche découverte, les narines larges, le ventre peu développé, la jambe nerveuse, le paturon court et flexible, le sabot dur et ample, la poitrine large, la croupe haute et arrondie. Quand l'animal réunit les trois beautés de la tête, du cou et de la croupe, ils le regardent comme parfait. Parmi les différens signes particuliers à chaque cheval, les uns sont regardés comme sinistres, les autres comme favorables.

Les diverses couleurs des chevaux arabes sont le bai-clair, le bai-brun, l'alezan, le blanc, le gris clair, le gris mêlé,

le gris bleuâtre. Le noir et le bai-clair éclatant sont inconnus en Arabie ; on ne les trouve qu'en Perse, en Tartarie et en Turquie. Les races de *Nejed* sont communément regardées comme les plus nobles ; celles du *Hejaz*, comme les plus belles ; celles d'*Yemen*, comme les plus robustes ; celles de Mésopotamie, comme les plus douces ; celles d'Égypte, comme les plus vives ; celles de Barbarie, comme les plus fécondes ; celles de Perse et du Kurdistan, comme les plus propres à la guerre ; celles de Syrie, comme ayant les plus belles couleurs.

Les chevaux de race furent toujours très en vogue chez les anciens Arabes, comme ils le sont encore chez leurs descendants. Les courses solennelles et nationales ont de tout temps occasionné des querelles sanglantes entre les tribus, dont les chefs, dans ces fêtes, se disputent la prééminence. Le shah de Perse actuel vient habituellement aux courses

où ses chevaux favoris paraissent les premiers dans la lice, montés par de jeunes et élégans jockeys. Il proclame lui-même les vainqueurs, et distribue de sa propre main les prix accoutumés.

Les *eneaux* persans et turkomans, dont l'apparence est la même, diffèrent cependant des chevaux arabes en ce qu'ils sont plus corpulens, et leur poil plus rude au toucher. C'est aussi une opinion assez généralement répandue en Orient, que les derniers se distinguent des autres par la répugnance qu'ils montrent pour l'eau transparente, tandis que celle qui est trouble leur plaît à un tel point qu'ils ne manquent jamais d'y caracoler lorsqu'ils sont obligés d'y passer.

COMBATS DE COQS

A LUÇON, ÎLE PRINCIPALE DES PHILIPPINES

Les combats de coqs sont pour les habitans de Manille (capitale de Luçon), ce que les courses de taureaux sont pour les Espagnols. Il y a dans la ville, les faubourgs, et même les provinces, des endroits désignés par l'autorité pour les combats de coqs; c'est là que ces intrépides animaux viennent défendre, au prix de leur sang et souvent de leur vie, les intérêts de leurs maîtres. Avant le combat, les arbitres, tirés de la foule des spectateurs qui entourent une petite arène couverte de sable fin, décident, après bien des discussions, si les combattans sont égaux en force, et surtout en *pesanteur*. La question résolue, de petites lames d'acier, longues, étroites, et d'une excellente trempe, arment la patte gauche de chacun des gladiateurs, que les caresses et les exhortations intéressées de leurs propriétaires excitent au combat. Pendant ce temps les paris ont lieu; l'argent est prudemment opposé à l'argent; enfin le signal est donné, les deux coqs se précipitent à la rencontre l'un de l'autre; leurs yeux brillent, les plumes de la tête sont hérissées, et éprouvent un frémissement que partage une belle crête écarlate. C'est alors que l'animal le mieux dressé oppose l'adresse à la force et au courage aveugle de son ennemi. Ils dédaignent les coups de bec, ils savent combien est dangereux l'acier dont leurs pattes sont armées; aussi les portent-ils toujours en avant, en s'élançant au-dessus du sol. Il est rare que le combat dure long-temps; un des champions tombe, le corps ouvert ordinairement par une large blessure; il expire sur le sable, et devient la proie du maître de son vainqueur; celui-ci, le plus souvent blessé lui-même, ne chante pas sa victoire; emporté loin de l'arène, il est comblé de soins, et repart au combat quelques jours après, plus fier encore qu'auparavant, jusqu'à ce que le fatal coup d'épéon d'un rival heureux vienne terminer sa vie glorieuse. Si parfois les combattans tiennent la victoire en suspens, et s'arrêtent pour reprendre haleine, le vin chaud aromatisé leur est prodigué. Alors avec quelle avide et inquiète curiosité chaque parti compte leurs blessures! Après quelques courts instans de repos, le combat recommence avec une nouvelle fureur, et ne finit que par la mort d'un des champions. Il arrive quelquefois qu'un coq, craignant la mort ou reconnaissant la supériorité de son adversaire, abandonne le champ de bataille après quelques efforts. Si, ramené deux fois au combat, les cris, les encouragemens de son maître ne peuvent ranimer son courage, les paris sont perdus, et le coq déshonoré va le plus souvent expier sa lâcheté sous l'ignominieux couteau de cuisine d'une maîtresse doublement irritée.

(*Voyage de la Favorite autour du monde.*)

Ce n'est pas seulement aux Philippines que le peuple se plaît aux combats de coqs. On sait combien ces sortes de spectacles ont encore d'attrait pour nos voisins d'Angleterre. En France on a tenté plusieurs fois d'introduire ce triste

divertissement, notamment il y a quelques années à Paris, mais la spéculation était mauvaise, et n'a pas enrichi ses auteurs; les affiches n'ont attiré le public qu'une seule fois.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Protestantisme. — Événemens contemporains. — Nécrologie.

15 avril 1598. — Édît de Nantes. Par cet édît, Henri IV autorise le libre exercice de la religion réformée dans tous les lieux du royaume qui sont dans le ressort immédiat d'un parlement. Les protestans peuvent faire imprimer leurs livres sans aucune censure, dans les villes où leur religion est permise. Ils sont déclarés aptes à remplir toutes les charges de l'État.

15 Avril 1798. — Le général Bernadotte, ambassadeur de la république, à Vienne, arbore à la porte de son hôtel le drapeau tricolore, surmonté du bonnet rouge, et portant ces mots: *Liberté, Égalité*. Le peuple assiège l'hôtel.

14 Avril 1696. — Mort de madame de Sévigné. Nous donnerons le portrait de cet écrivain.

14 Avril 1701. — Philippe V, petit-fils de Louis XIV, appelé en 1700 au trône d'Espagne, par le testament de Charles II, fait son entrée à Madrid. On avait préparé, pour célébrer sa venue, un petit *auto-da-fe* où l'on devait brûler quelques Juifs; mais il défendit la cérémonie, à la grande surprise du peuple.

14 Avril 1814. — Décret du sénat qui confère le gouvernement provisoire de la France au comte d'Artois, sous le titre de lieutenant-général du royaume, « en attendant que Louis-Stanislas-Xavier de France, appelé au trône des Français, ait accepté la charte constitutionnelle. »

15 Avril 69. — Othon, empereur romain, ayant été vaincu à la bataille de Bedriac, par les généraux de Vitellius, conjure ses soldats de se joindre au parti victorieux. Il se retire dans sa chambre, où il se fait apporter un verre d'eau fraîche, et deux poignards qu'il met sous son chevet, après les avoir essayés. Le lendemain matin ses domestiques le trouvent mort d'un coup de poignard. Il avait trente et un ans.

15 Avril 1595. — Mort du Tasse, la veille du jour où il devait recevoir au Capitole la couronne poétique que lui avait décernée le pape Clément VIII.

16 Avril 1788. — Mort de Buffon.

16 Avril 1799. — Combat du Mont-Thabor près du Jourdain. Le général Kléber avec le général Junot, et deux mille Français, soutiennent un long combat contre d'innombrables troupes de Turcs et d'Arabes. Le général Bonaparte, se détachant du siège d'Acce, disperse cette foule d'ennemis, où l'on comptait, en cavaliers seulement, plus de 25 mille hommes.

16 Avril 1815. — Le duc d'Angoulême a vainement essayé sur les bords du Rhône de soulever le peuple contre le retour de Napoléon. Il se rend prisonnier. Conduit à Cette, il reconvoit la liberté en s'embarquant.

17 Avril 1535. — Marino Faliero, doge de Venise, accusé de conspiration contre la république, est jugé par le conseil des Dix, et a la tête tranchée sur le grand escalier du Palais Ducal.

17 avril 1446. — La mer ayant rompu ses digues à Dor-

drecht (Hollande), engloutit plus de cent mille personnes.

17 Avril 1790. — Mort de Benjamin Franklin. L'Assemblée nationale prend le deuil.

18 Avril 1506. — Le pape Jules II pose la première pierre de l'église de Saint-Pierre de Rome. Cette église a d'abord été commencée sur les dessins de Bramante, qui furent modifiés par plusieurs architectes. Michel-Ange a donné le plan qui a été définitivement suivi. Le Bernin a ajouté le péristyle, et Vignole les petits dômes d'accompagnement.

19 Avril 1560. — Mort de Mélancton, disciple de Luther. Sa grande douceur et son onction rendent son nom sacré pour tous ceux qui songent combien il est rare et difficile qu'au milieu des grandes révolutions religieuses ou politiques les hommes les plus vertueux conservent leur caractère pur de l'influence passionnée des évènements.

19 Avril 1810. — Les provinces de Caracas, Cumana, Barinas, Margarita, Barcelonne, Merida et Truxillo, dans l'Amérique espagnole du Sud, forment un gouvernement fédératif, désigné sous le nom de Confédération américaine de Venezuela.

Singulières antipathies. — Henri III ne pouvait demeurer seul dans une chambre où il y avait un chat. Le duc d'Eproun s'évanouissait à la vue d'un levraut. Le maréchal d'Albret se trouvait mal dans un repas où l'on servait un marcassin ou un cochon de lait. Vladislas, roi de Pologne, se troublait et prenait la fuite quand il voyait des pommes. Erasme ne pouvait sentir le poisson sans en avoir la fièvre. Scaliger frémissait de tout son corps en voyant du cresson. Ticho-Brahé sentait ses jambes défaillir à la rencontre d'un lièvre ou d'un renard. Le chancelier Bacon tombait en défaillance lorsqu'il y avait éclipse de lune. Bayle avait des convulsions lorsqu'il entendait le bruit que fait l'eau en sortant d'un robinet. Lamoignon le Vayer ne pouvait souffrir le son d'aucun instrument, etc., etc.

Tous ces exemples semblent prouver que, de même qu'il est des entraînements involontaires vers certaines choses, il est aussi des répugnances qui paraissent le résultat de l'organisation, et peuvent passer pour invincibles. Rien n'est plus commun que de voir des personnes d'un caractère assez ferme d'ailleurs, s'effrayer ou souffrir en voyant certains insectes, ou en entendant certains sons, tels que le gémissement du liège que l'on coupe, du verre sur lequel on fait glisser le doigt. Il faut toutefois distinguer parmi ces impressions celles qu'on peut vaincre avec une forte volonté, et en les bravant à dessein pendant quelque temps.

DE LA CONSOMMATION DU SUCRE EN FRANCE.

Le sucre, que les peuples de l'antiquité employaient comme médicament, selon Dioscoride et Plin l'Ancien, s'appelait chez les Grecs *sel indien* ou *saccaron*, d'où les Latins firent *saccarum*. Ces nations le tiraient de l'Orient.

La plante qui le produit, et que nous nommons aujourd'hui *canne à sucre*, est originaire de l'Inde au-delà du Gange, d'où elle passa en Arabie, puis en Afrique, où sa culture ne prit jamais un grand développement. Vers le milieu du XI^e siècle, ayant été introduite en Sicile et en Provence, dont le climat ne lui convenait pas, elle fut bientôt après transportée dans les provinces méridionales de l'Espagne, et chez les Portugais, qui l'introduisirent à Madère et aux Canaries. Ce fut dans ces dernières îles que Pierre

d'Espença prit les plants qu'il porta, en 1506, à Hispaniola, actuellement Haïti ou Saint-Domingue. Michel Ballestro tira du suc de cette plante, et Gonzalès de Velosa ayant fait venir des ouvriers de l'une des îles Canaries, eut le premier la gloire de produire du sucre dans le Nouveau-Monde. La *canne à sucre* étant inconnue en Amérique avant cette époque, c'est à ces trois hommes que ce continent doit l'une de ses plus précieuses industries, et une richesse de plusieurs milliards, qui vaut mieux que celle de ses mines d'or et d'argent.

Sous le règne de Henri IV, il y a deux cent trente ans, le sucre était si rare en France, qu'il se vendait à l'once chez les apothicaires, à peu près comme aujourd'hui nous achetons le quinquina. En 1700 la consommation totale de la France ne dépassait pas un million de kilogrammes, ce qui donnait $\frac{1}{3}$ de kilogramme par tête.

La population était alors de 16,000,000 d'âmes. Le goût de cette denrée s'accrut tellement pendant le XVIII^e siècle, qu'en 1789 on en consuma 25 millions de kilogrammes. Les guerres de la révolution, le système continental, et les droits exorbitants dont Napoléon frappa les sucres exotiques, réduisirent la consommation, en 1812, pour tout l'empire français, qui comptait 44 millions d'habitants, à 7 millions de kilogrammes. C'était moins de $\frac{1}{5}$ de kilogramme (ou trois onces) par individu. Lorsque la paix eut rendu une grande activité au commerce des colonies, il y eut, par suite de la réduction des droits et de l'aisance devenue un peu plus générale, un grand accroissement dans la demande du sucre; en voici la progression :

Années.	Consommation.	Prix du kilogramme.
1815.	16,000,000 kil.	. . . 5 fr. 60 cent.
1816.	24,000,000 5 » 60 »
1818.	56,000,000 5 » 20 »
1820.	48,000,000 2 » 80 »
1822.	55,000,000 2 » 80 »

En 1825, la guerre d'Espagne ayant fait augmenter les prix, la consommation ne fut que de 40 millions de kilog.; mais les craintes du commerce ayant promptement cessé, la progression continua :

1826.	61,000,000 kil.	. . . 2 fr. 40 cent.
1827.	62,000,000 2 » 40 »
1829.	62,000,000 2 » 40 »
1831.	80,000,000 2 » 40 »

La France ayant alors 52,500,000 habitants, c'était deux kilog. et demi ou 5 livres par personne. Il est inutile de faire remarquer combien la diminution du prix a influé sur la consommation qu'elle a puissamment contribué à augmenter. Malgré cette progression rapide, nous sommes loin encore des Etats-Unis qui consomment cinq kilog. de sucre par tête, de l'Angleterre à qui il en faut sept, et surtout de l'île de Cuba où la moyenne s'élève à quinze ou trente livres. « Ceux qui n'ont pas vu de leurs yeux, dit M. de Humboldt, quelle énorme quantité de sucre on consume dans l'Amérique espagnole, même dans les familles les moins aisées, doivent être étonnés que la France entière n'exige, pour ses propres besoins, que trois ou quatre fois autant de sucre que l'île de Cuba, dont la population libre n'excède pas 540,000 habitants. » Qu'on juge par ce qui se passe dans ce pays, où la civilisation est loin d'être avancée, de ce que pourrait devenir la consommation de la France si le monopole exercé au profit de nos colonies ne mettait pas le prix de ce produit au-dessus des moyens de plusieurs millions de Français.

Il serait à souhaiter que chez nous, comme à Cuba, le sucre entrât au nombre des denrées d'un usage général, car il diminuerait de beaucoup la consommation du pain

Les disettes et les famines sont moins à craindre, quand un peuple possède des substances alimentaires très variées.



(Cannes à sucre.)

Ainsi les habitans de l'ancienne France, qui n'avaient pour nourriture que le pain, le laitage, très peu de viande, quelques mauvais légumes, et les châtaignes dans certaines localités, étaient bien plus souvent que nous affligés de la cherté des grains.

TRAITE DES NOIRS

Un grand nombre de voix se sont élevées en Europe contre l'esclavage des noirs dans les colonies. Cela est juste et humain; mais il y a une difficulté qui n'est peut-être pas résolue.

Comment remplacer les noirs?

La France et l'Angleterre, rivales depuis bien des siècles, ont uni leur puissance pour empêcher cette vente de chair humaine; leurs navires parcourent les mers pour capturer les bâtimens négriers, dont le capitaine et l'équipage sont punis avec rigueur. Cela est encore bien; cependant si l'on veut cultiver les colonies, comment conserver les colonies sans acheter des nègres?

Or, si les planteurs peuvent acheter des nègres, ne faut-il pas que des particuliers en aillent chercher à la côte d'Afrique?

Il y a une contradiction manifeste de la part des généreux antagonistes de la traite.

Aussi, qu'en résulte-t-il? C'est que des êtres à face humaine, qui dans les flancs de leur navire recelaient cette marchandise prohibée, des êtres blancs comme nous, se trouvant chassés, poussés à bout, traqués par quelque navire croiseur, se débarrassent de leur cargaison en la jetant par-dessus bord.

Malheureusement, en un jour on ne change pas ce que les siècles ont fait. Aussi doit-on s'attendre à voir renouveler des horreurs pareilles à celles qu'exprime la gravure.

Peut-être pourrait-on concilier les intérêts des planteurs, et les devoirs que nous impose l'humanité, par quelque mesure analogue à celle-ci :

Une grande compagnie, anglaise ou française, libre, ou

mieux encore, déléguée par les deux gouvernemens réunis, et fondée comme se sont autrefois fondées les compagnies commerciales des Indes, après avoir effectué les calculs convenables, se chargerait elle-même, *légalement et avec privilège*, de pourvoir les colonies d'une quantité suffisante de nègres pour équilibrer les besoins annuels.

Dans ce but, elle nouerait avec les populations de la côte, qui vendent leurs prisonniers ou leurs condamnés, des relations *légalés*, à l'aide desquelles elle pourrait plus tard leur inculquer la civilisation européenne.

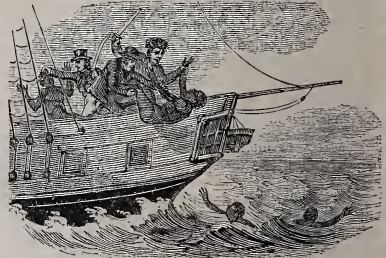
Les nègres achetés seraient considérés comme des *soldats enrégimentés*, appartenant à la compagnie, qui les louerait aux colons selon certaines règles.

Nos soldats qui tombent au sort ne sont-ils pas, sous un certain point de vue, tellement esclaves, qu'on les fusille s'ils désertent, ou s'ils rendent à leur lieutenant la *poussée* qu'ils en ont reçue?

Les nègres pourraient suivre diverses voies dans la vie. Les uns demeurant toujours enrôlés, comme les vieux soldats, auraient l'avantage d'être sous une dépendance gouvernementale, et non sous le caprice des particuliers. D'autres suivraient les routes qui leur seraient ouvertes pour conquérir la liberté. D'autres pourraient faire retour dans leur patrie, et deviendraient des centres de civilisation chacun dans leur tribu.

Ceux qui travailleraient sur les habitations subiraient une surveillance protectrice; et comme il serait défendu d'acheter des nègres, la *traite* cesserait.

Les colonies deviendraient ainsi des ateliers universels, des écoles d'enseignement général, où les noires populations africaines, qui se traitent entre elles avec plus de barbarie que les colons ne traitent leurs esclaves (car on peut-être exagéré ou du moins trop généralisé la cruauté des maîtres),



(Négriers jetant leur cargaison à la mer.)

passeraient toutes alors, et successivement, pour apprendre à conquérir leur place, et à mériter un grade dans l'échelle civilisée de la grande famille humaine.

La cupidité vit au milieu de la société comme un ver destructeur au sein de la fleur qu'il habite, qu'il ronge, et qu'il fait périr.

L'ABBÉ BÉRAUD.

La loi n'est pas faite pour l'homme de conscience et d'honneur.

RICHARDSON

Les maux du monde dureront jusqu'à ce que les philosophes deviennent rois, ou jusqu'à ce que les rois deviennent philosophes.

PLATON.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

CONSTANTINOPLE.



(Vue de Constantinople.)

Cette ville magnifique est située sous le 41° degré de latitude septentrionale, et vers le 26° degré de longitude orientale.

Elle fut fondée environ 660 ans avant l'ère chrétienne par Pausanias, roi de Lacédémone, qui lui donna le nom de *Byzance*. Constantin, sous le règne duquel cessèrent les persécutions contre les chrétiens, lui donna son nom, et y établit le siège de l'empire d'Orient au commencement du 17^e siècle. Les Français s'en emparèrent en 1204, et les Grecs la reprirent en 1261. Mahomet II en chassa les Grecs l'an 1453, et en fit le siège de son empire. Les Turcs lui donnent le nom de *Stamboul*.

L'emplacement qu'occupe Constantinople semble avoir été marqué par la nature pour l'établissement d'une ville du premier ordre; elle s'élève en triple amphithéâtre sur un promontoire triangulaire, défendu par un bras de mer étroit, et qui s'élargit insensiblement dans la direction de l'Asie, dont il n'est séparé, à son point le plus rapproché, que par un canal étroit. Un bateau peut faire ce trajet en moins d'un quart d'heure, et communiquer ainsi d'Europe en Asie. Ce détroit, que les anciens appelaient le Bosphore, parce qu'un bœuf pouvait le traverser à la nage, coule, dans un espace d'environ six lieues, entre la mer Noire et celle de Marmara. Ses bords offrent le spectacle le plus varié et le plus pittoresque; il fait un coude en entrant dans la mer de Marmara, enveloppe Constantinople, et forme, par une de ses branches qui plonge dans les terres, le port appelé la *Corne d'or*, qui sépare la ville proprement dite des faubourgs de Galata et de Pera.

Ce port, où, dans la gravure, on voit entrer différens bâtimens, est par sa situation et son développement un des plus beaux du monde, et convient à la capitale de l'Europe et de l'Asie centrales. La ville forme un triangle, dont deux côtés sont baignés par la mer de Marmara et les eaux de la *Corne d'or*, tandis que la base qui tient au continent européen présente un plateau élevé, dont quelques inégalités rompent seules la surface.

Le terrain de Constantinople consiste en collines à pente

insensible, qui s'élèvent graduellement du côté du continent, tandis qu'elles déclinent dans la direction du sérail placé à la pointe du triangle entre la rade et la mer. Les Romains, en souvenir des sept collines sur lesquelles Rome était bâtie, appelèrent aussi Constantinople la ville aux sept collines, comme pour l'associer à la puissance de la capitale de l'empire d'Occident; cependant cette dénomination manque de justesse, car si l'on ne considère que les collines sensiblement prononcées, il y en a moins de sept, et si on les compte toutes, le nombre en est plus considérable. Le point culminant de la première colline, à partir du sommet du triangle, est occupé par le sérail ou palais du sultan. Derrière ce palais, et sur le revers de la pente, s'élève le dôme de Sainte-Sophie. La seconde colline est couronnée par la mosquée d'Osman, dont le dôme frappe par sa hardiesse et sa hauteur. La mosquée de Soliman, plus grande encore, domine la troisième; un ancien aqueduc, dont les arches hardies produisent un effet magnifique, réunit la troisième à la quatrième. Sur le point le plus élevé de la chaîne des collines, le sultan actuel, Mahmoud, a fait construire une tour élevée où une garde veille sans cesse, pour signaler les incendies qui se manifestent fréquemment dans cette cité dont toutes les maisons sont en bois.

Quoique la principale rue de Constantinople, qui part du sérail et traverse la ville, ne soit interrompue que de loin en loin, les maisons sont en général séparées les unes des autres par des espaces nus ou par des jardins, des arbres, d'anciennes ruines, et par des mosquées isolées dont les minarets, élancés comme des flèches et d'une blancheur éclatante, contribuent puissamment à la beauté de l'aspect.

La situation de Constantinople sur des hauteurs contribue à sa salubrité. Ouverte aux brises qui soufflent du Bosphore, de la mer de Marmara et des plaines de la Thrace, elle est nettoyée par les eaux de pluie qui descendent des collines et qui balaient les immondices; cependant elle est souvent exposée à la peste.

Constantinople est entourée de murailles flanquées de tours; ces murailles et ces tours, du côté de la mer de Mar-

mara et du port, où jadis leur utilité, comme défense, était peu sensible, sont dans un état de dégradation complète. Dans plusieurs endroits, elles ont même entièrement disparu ; mais du côté du continent, où elles étaient essentielles, Constantinople présente une triple ligne de murailles anciennes, extrêmement fortes, et qu'il serait facile de réparer. Sur quelques points, ces constructions en partie dégradées offrent des ruines pittoresques d'un effet unique. La longueur de cette ligne, depuis le fond du port jusqu'aux sept tours, est d'environ une lieue et demie.

Suivant les calculs les plus exacts, la population de Constantinople, c'est à-dire de la ville proprement dite, peut être évaluée à environ cinq cent mille âmes. Si l'on ajoute à ce nombre, comme on le fait ordinairement, la population des faubourgs de *Péra* et *Galata*, et celle de *Scutari*, qui, bien qu'en Asie, est assez voisin pour être considérée comme une dépendance de la ville, on arrivera à un total de sept à huit cent mille âmes, en y comprenant les Turcs, les Grecs, les Arméniens, les Juifs et les Francs. Quelle que soit la direction que l'on ait suivie pour se rendre à Constantinople, soit que l'on arrive par les Dardanelles et la mer de Marmara, soit qu'on descende le Bosphore en sortant de la mer Noire, ou qu'on ait traversé les plaines de la Thrace; soit enfin qu'on vienne de descendre les rivages montagneux de l'Asie, et que l'on s'y rende par Galata, cette ville se présente aux regards comme la reine des cités; mais rien n'égale la beauté du point de vue dont on jouit lorsqu'on arrive en descendant le Bosphore.

Quand on examine sa situation, on comprend aisément combien il serait avantageux pour les Russes d'en faire l'entrepôt de leur commerce méridional, dont tous les produits pourraient facilement se transporter de l'intérieur de leur empire dans la Méditerranée. Aussi, depuis Pierre-le-Grand, les czars visent-ils constamment à ce but; mais l'intérêt des autres nations de l'Europe s'y oppose, et l'Angleterre et la France ne sauraient y consentir sans abdiquer leur prépondérance dans cette mer.

Comme on se gâte l'esprit, on se gâte aussi le sentiment. On se forme l'esprit et le sentiment par les conversations. Ainsi les bonnes ou les mauvaises forment ou le gâtent. Il importe donc de tout bien savoir choisir pour se le former et ne point le gâter; et on ne saurait faire ce choix, si on ne l'a déjà formé et point gâté. Ainsi cela fait un cercle d'ou bien heureux sont ceux qui sortent.

PASCAL, *Pensées*

CORPORATIONS.

ORIGINE DES COMMUNAUTÉS COMMERCIALES. — JURANDE, MAÎTRISE. — LE CHEF-D'ŒUVRE. — PRIVILÈGES DES CORPORATIONS AU MOYEN ÂGE. — LEUR ABOLITION.

Plusieurs anciens auteurs font mention de *collèges* de négociants, de serruriers et de quelques autres professions, qui, chez les Romains, ont dû avoir beaucoup de rapports avec nos communautés, corps de marchands, corporations, etc. L'institution des *collèges*, dont le seul peuple romain nous fournit l'exemple, disparut à l'époque de l'invasion des Barbares; mais il est vraisemblable que la tradition conserva le souvenir de cet usage, et, par différents motifs, les seigneurs le firent revivre dans les pays de leur dépendance; peut-être même eurent-ils l'intention d'encourager les arts par des privilèges et des distinctions.

Il n'existe rien de positif sur l'époque de l'institution des communautés de marchands; on sait plus précisément qu'elles étaient en plein exercice à la fin du règne de saint Louis; mais l'association des ouvriers entre eux remonte beaucoup plus haut. Dès la seconde race des rois de France,

il est question d'un *roi des merciers*, dont les fonctions consistaient à veiller sur tout ce qui concernait le commerce; il était alors, pour les marchands de tout le royaume, ce que furent plus tard les jurés pour chaque corporation; seulement, ses pouvoirs étaient infiniment plus étendus; il jouissait de grands privilèges. Henri IV supprima cette charge en 1581.

Depuis leur origine jusqu'à la révolution qui rendit le commerce libre, les corporations se composaient de personnes d'une profession bien distincte; ainsi, pour être membre d'un corps de marchands, il fallait être de la profession exercée par les membres de ce corps; dans presque toutes, on exigeait, en outre, qu'aucun de ceux qui composaient la société ne fit partie d'une communauté qui pût avoir des droits et des intérêts opposés; par conséquent, celui qui aurait exercé deux métiers, n'aurait pu appartenir à deux corps différents.

Une corporation pouvait être établie de trois manières, savoir: par prescription, par lettres patentes, par acte du Parlement.

A moins de dissolution, aucun membre n'avait droit et ne pouvait disposer en rien des biens de la communauté, qui étaient inaliénables; le soin des affaires communes était confié à un fonctionnaire revêtu du titre de directeur, syndic, juré ou garde, etc. Ces charges se transmettaient par élection; le juré présidait les assemblées de la communauté, faisait recevoir les apprentis et les maîtres, et observer les statuts et règlements.

La maîtrise était le droit qu'acquerrait un ouvrier de travailler, non pour son propre compte, mais uniquement pour celui des marchands. Ce n'était qu'après avoir fait cinq années d'apprentissage, autant de compagnonage, et avoir passé par l'épreuve du *chef-d'œuvre*, qu'il pouvait prétendre, en payant une somme assez forte, à se faire enregistrer au bureau de la communauté dans laquelle il avait dessein de se faire admettre.

Le *chef-d'œuvre* était l'ouvrage reconnu le plus difficile de la profession du postulant; c'était, par exemple, la courbe rampante d'un escalier, pour les charpentiers; pour les ouvriers en soie, c'était de remettre dans un état propre au travail le métier où les maîtres et syndics avaient porté le désordre, etc.

Les fils de maîtres n'étaient point tenus à l'apprentissage ni au compagnonage. À l'âge de vingt-un ans ils étaient enregistrés sur le livre de la communauté. Toutefois, préliminairement, ils étaient en général soumis à l'épreuve du *chef-d'œuvre*, quoiqu'ils en fussent quelquefois dispensés.

Après être parvenu au grade de maître, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, l'ouvrier prenait une *lettre* de marchand, et acquerrait alors le droit de faire travailler pour son compte un nombre indéterminé d'ouvriers, et de vendre au public le produit de leurs travaux. Vers le milieu du XVIII^e siècle, les frais de toute espèce qu'entraînait la réception d'un marchand s'élevait environ jusqu'à deux mille livres.

On peut reconnaître que, dans l'origine, les corporations rendirent des services au commerce; elles contenaient les premiers germes de l'esprit d'association qui, mieux dirigé, eût pu amener de puissants résultats; comme institution de police, elles ne furent pas non plus sans utilité; elles maintinrent l'ordre et l'harmonie parmi les ouvriers et les marchands. On sait combien, sous le rapport politique, ces corps se rendirent souvent redoutables au pouvoir dans le moyen âge; on se rappelle avec quelle énergie, en 1356, les corporations de Gand, le brasseur Jacques d'Arteveld à leur tête, se défendirent contre les armées du comte de Flandre; d'autres exemples, également remarquables, démontrèrent l'influence qu'exerçaient sur le reste de la population, et la place importante qu'occupaient dans l'Etat les com-

munantés, confréries ou corporations de maîtres et marchands.

On a publié depuis quelques années beaucoup de détails sur les usages et sur les privilèges des corporations : on rapporte que chaque confrérie avait le droit de s'assembler dans une église désignée, où étaient renfermés sa chaise, ses hauts bounlous fleuris, ses livres, ses cierges dorés, et la bannière sous laquelle les confrères s'assemblaient pour délibérer sur les affaires de la communauté, pour régler la marche aux processions, aux entées, et à toutes les cérémonies auxquelles ils avaient droit de présence.

La confrérie avait une caisse de réserve, dont le montant était destiné à exercer des œuvres de charité, et à secourir ceux des membres qui se trouvaient ruinés par un accident malheureux et imprévu. Si l'un de ces derniers trépassait, la confrérie assistait en corps à ses funérailles. Les sociétés de *secours mutuels* qui existent aujourd'hui à Paris ont conservé ces usages.

La corporation des chaussetiers de Rouen avait le privilège de faire l'aumône avec le couvent des Jacobins, et de recevoir, pour ses bonnes œuvres, vingt sous par réception de chaque mesilteur de sel. Celui-ci devait, en effet, se présenter chez le théâtre des chaussetiers pour qu'il mit sur ses lettres de réception les seaux de saint Jacques et de saint Louis.

Le maître des chaussetiers portait, deux fois par an, le pain et le vin aux pauvres de l'Hôtel-Dieu. Si l'un de ses confrères était reçu malade dans cet hospice, il avait droit à une double pitance. Tels étaient les privilèges de la corporation, contenus dans les ordonnances et lettres patentes de saint Louis, conservées dans un étui d'or.

Il paraît que, dans les premiers temps, plusieurs de ces établissements furent religieux en même temps que commerciaux. La corporation des *pontifes* ou faiseurs de ponts, et dont le fondateur est saint Benezet, fut de ce nombre. Sur les plans qu'exécutaient les chefs de ces corps, ou quelquefois les moines, presque uniques dépositaires des sciences à ces époques reculées, les entreprises se commençaient, se poursuivaient durant plusieurs générations, et s'achevaient enfin, mais toujours d'après les plans primitifs. Ce fut la confrérie des pontifes qui construisit les premiers ponts de pierre, et notamment celui de Saint-Esprit, dans le Dauphiné, l'un des plus hardis qui existent.

Mais les corporations, qui, dans l'origine, produisirent des résultats avantageux, dégénérent peu à peu de leur institution première, et finirent par laisser dans les mains du petit nombre le monopole du commerce; plusieurs hommes célèbres plaidèrent long-temps contre leur existence avant qu'elles ne fussent abolies. Jean de Vitt tenait notamment que le gain assuré des corps de métiers et de marchands rendait ceux qui en faisaient partie indolents et paresseux, parce qu'ils avaient la certitude que l'entrée du commerce était défendue à une foule de gens fort habiles, qui ne pouvaient surmonter les difficultés et les obstacles qu'on leur opposait, à cause de leur peu de fortune.

Un édit de 1776 déclara le commerce libre; mais bientôt les corps de marchands furent rétablis avec quelques modifications; enfin, le 15 février 1791, la loi abolit définitivement les maîtrises, jurandes, et tout ce qui constituait les corporations.

Herdér et Schiller voulurent se faire chirurgiens dans leur jeunesse, mais le destin le leur défendit. « Il existe, leur dit-il, des blessures plus profondes que celles du corps; guerissez-les! » Et tous les deux écrivirent.

JEAN-PAUL.

Le plus bel objet de l'univers, dit un certain philosophe, est un honnête homme aux prises avec l'adversité : il y en a cependant un plus bel encore, c'est l'honnête homme qui vient le soulager.

GOLDSMITH, le Vicaire de Wakefield.

NOTRE-DAME DE PARIS.

L'obscurité qui enveloppe les commencements de notre histoire s'étend également sur l'origine de Notre-Dame. Il est difficile de découvrir, au milieu des recits contradictoires que l'on trouve dans nos anciens historiens, quel fut le saint ou le roi qui jeta les fondations de cette église. On rencontre beaucoup de fictions; on se perd dans une foule de conjectures.

Ainsi, les uns prétendent que saint Denis posa la première pierre de l'église Notre-Dame. Est-ce dans la cité, est-ce dans les faubourgs? c'est ce qu'ils ne décident pas. Lui donna-t-on d'abord le nom de *Notre-Dame* ou celui de *Saint-Denis du Pas*? c'est ce qu'ils ignorent. Or, tout porte à croire que l'intervention de saint Denis dans la construction de cette église doit être complètement écartée.

En effet, Grégoire de Tours nous apprend que saint Denis est venu à Paris lorsque cette ville n'était encore que « Lutèce, entourée de la Seine, située dans une île peu étendue, où l'on aborde des deux côtés par des ponts en bois, » comme dit Julien, dans le III^e siècle, sous l'Impérial de Déce. Dans ce temps, Paris avait pour pontifes les Druides; pour cérémonies religieuses, des sacrifices humains; pour foi, l'idolâtrie et la haine du christianisme. Saint Denis et ses néophytes ne pouvaient célébrer les saints mystères que dans des souterrains, dans des endroits écartés de la ville, appelés *cryptes*, que l'on suppose avoir été dans l'emplacement où se trouve le quartier Saint-Germain-des-Prés: il est donc très peu probable que les Gaulois, qui auraient sacrifié les chrétiens sur l'autel des Druides, eussent toléré la construction d'une église catholique dans l'enceinte même de la ville naissante.

Il est certain que les persécutions cessèrent au IV^e siècle, que plusieurs églises chrétiennes avaient été agglomérées dans l'île de Paris, et il est probable qu'une d'entre elles prit le vocable de *Sainte-Marie*. Cette probabilité prend tous les caractères d'une certitude, par l'existence de plusieurs titres authentiques.

Ainsi, vers la fin du IV^e siècle, Childebert fait donation, dans une charte, de la terre de Celle, près Montereau-Faut-Yonne, à l'église-mère de Paris dédiée en l'honneur de *Sainte-Marie*; ce qui prouve que cette église fut bâtie sous la première race de nos rois.

Dans la vie de saint Cloud, VI^e siècle, ce saint fait donation de son monastère à l'église-mère, c'est-à-dire de *Sainte-Marie*; enfin, Frédégonde se retira dans l'intérieur de la basilique dédiée en l'honneur de *Sainte-Marie*.

Sous Philippe-Auguste, Maurice de Sully fit construire, sur les fondations existantes, le chœur de l'église élevé en face de la rue nouvelle qui reçut et a gardé le nom de rue Notre-Dame. Cette rue fut célébrée par le poète Guillot, du XIII^e siècle, dans son *Dictionnaire des rues de Paris* :

Puis en la cité promptement
M'en vins après, privément
La rue du Sablon par m'ame,
Puis rue Neuve de Notre-Dame.

En 1182, le grand-autel fut consacré quatre jours après la Pentecôte; une inscription, trouvée sur les pierres du portail des croisées, prouve qu'en 1257 on y travaillait encore, et ce ne fut qu'au XIV^e siècle qu'elle fut terminée. Donc on mit plus de trois siècles à élever ce monument :

la religion du Christ était établie en France depuis dix siècles.

La forme de cette église est, dans l'intérieur, une croix latine. C'est un monument gothique, et qui présente à l'extérieur le caractère distinctif de l'architecture des Goths, par les arcs-boutants disposés à partir de la tour des cloches, contre-boutés au dehors sur les voûtes, et qui opposent leur résistance aux efforts de la poussée. Sa longueur, dans l'œuvre, est de 65 toises; sa largeur de 24; sa hauteur, au-dessous de la clef de voûte, de 17 toises 2 pieds.

La façade a été élevée sous Philippe-Auguste; elle est terminée par deux tours carrées, et sa largeur est de 46 toises 4 pieds.

Nous donnerons dans la suite une vue de l'ensemble du monument, qui est un des chefs-d'œuvre de l'art gothique; aujourd'hui nous représentons seulement les détails principaux du portail du milieu, qui offrent un caractère d'originalité très remarquable.

Au-dessus des trois portes, avant la révolution de 93, vingt-sept statues des rois de France figuraient sur une seule ligne; le premier était Childébert; le dernier, Philippe-Auguste; on y voyait Pepin-le-Bref assis sur un lion. Enfin, sous les deux niches qui séparent le portail-milieu des deux portails étaient deux statues: la Foi et la Religion.

Un gentilhomme de Chartres avait adopté tout un système sur l'ensemble de cette façade. Ce gentilhomme, nommé Gobineau de Montluisant, y trouvait l'histoire complète de la science hermétique.

Ainsi, le Père éternel, étendant ses mains sur deux anges, c'était le créateur tirant du néant le souffle incombustible et le mercure de vie. Au portail à droite, le triomphe de saint Marcel ayant sous les pieds le dragon, c'était la découverte de la pierre philosophale; car les deux éléments, le fixe et le volatil, étaient représentés par la gueule et la queue du dragon.

Il nous est impossible d'admettre ces explications, et malheureusement il n'existe aucune description raisonnable des dessins bizarres du portail-milieu, que, fidèles à notre promesse de montrer la vieille France, nous avons dû reproduire.

La forme de ce portail est une voûte sans péristyle et sans

escalier. Les assises contenaient les deux statues dont nous avons parlé, et maintenant sont vides.



(Portail-milieu de Notre-Dame.)

Le sol, tout porte à le croire, a été exhausé, car les traditions nous apprennent qu'il y avait un certain nombre de marches dans toute la largeur de l'église.

Au-dessus de la porte se trouvent trois subdivisions en bas-reliefs.

Le Père éternel est au sommet; deux anges sont à ses côtés. Cette composition est gracieuse.

La seconde subdivision représente un diable traînant, par une chaîne dont les anneaux sont d'une forme oblongue, une foule d'hommes et de femmes, qui, probablement, sont la personnification des crimes et des vices. La figure de ce diable est vraiment satanique; il a un corps et des jambes de lion. Au-dessous, se trouvent des figures sans expression de saints et de saintes, qu'il eût été inutile de représenter ici.

Six bas-reliefs sont à droite, dans la voûture, et semblent consacrés au triomphe de l'Enfer. Notre seconde gravure



(Bas-reliefs dans la voûture du Portail.)

en est une représentation aussi fidèle qu'il était possible de l'entreprendre.

Nous avons exagéré le fruste ; il le fallait, car on ne saurait vraiment imiter le dérèglement incroyable d'imagination de l'artiste qui a sculpté les scènes de ces bas-reliefs.

Des diables hideux, des reptiles, des flammes, des chevaux, des corps mêlés, des prêtres, des rois et des reines, des enfans égorgés, d'atroces expressions de douleurs, des rires infernaux, quelques figures calmes, des tortures ridicules ou obscènes : voilà les souvenirs dont on est suivi, après avoir long-temps considéré, au parvis Notre-Dame, ce mélange bizarre d'instrumens de supplice, de fourches et de corps enlacés.

Siècles étranges que ceux où la poésie religieuse, descendant de la chaire sacrée, entraînait à la piété par des prédictions en partie sublimes ou grotesques, par des apostrophes du plus terrible tragique ou du comique le plus trivial ; et, à la porte même du temple, préparait le peuple des fidèles à ces drames inouïs, en suspendant sur sa tête, à côté des images pures et naïves de la cour céleste, les contes infâmes du sabbat !

LE TABAC (*NICOTIANA TABACUM*).

Cette plante est originaire de l'Amérique, et c'est des habitans du Nouveau-Monde que nous avons reçu les premières leçons sur la manière de l'employer ; mais les disciples ont bientôt surpassé leurs maîtres : les arts de l'Antiquité, appliqués à cette production nouvelle, ont varié ses formes, perfectionné ses propriétés, modifié les usages qu'on en fait. Sans examiner si ces usages sont justifiés par la raison, il faut bien leur reconnaître de puissans attraits, puisqu'ils ont surmonté les obstacles que leur opposaient les distances, les préjugés, la diversité des mœurs, la religion même. L'histoire de l'introduction du tabac en Europe est instructive sous plus d'un rapport : en voici une courte notice :

Vers le milieu du *xvi^e* siècle, l'Espagne et le Portugal reçurent le premier envoi de *tabac* : on donna ce nom aux feuilles desséchées de la plante (que les indigènes américains nommaient *petun*), parce qu'elles furent tirées de l'île de *Tabago*, l'une des Antilles, près de la côte de la province de Caracas. M. de Nicot, alors ambassadeur de France en Portugal, en envoya une petite provision à Catherine de Médicis, qui y prit goût et l'accrédita, en sorte que le tabac porta quelque temps en France le nom de *poudre de la reine*. A la même époque, le cardinal Santa-Croce l'introduisit en Italie, en revenant d'Espagne, où il avait rempli pendant plusieurs années les fonctions de nonce apostolique. Il paraît que l'acquisition du nouveau sternutatoire fut un immense bienfait pour les nez italiens, car la reconnaissance fut bruyante, et les louanges du cardinal furent jointes à celles de son importation.

En Europe, le règne du tabac en poudre précéda celui de la pipe ; mais bientôt, l'un et l'autre usage de cette plante furent également en vogue ; toutefois, la tabatière se conserva dans les rangs élevés par lesquels elle avait débuté. Cependant l'Angleterre ne fut pas toujours soumise à ces règles d'étiquette ; le tabac y fut apporté par des marins, et l'on sait que le passe-temps de fumer est d'un grand secours contre les ennuis d'une longue navigation. Les uns attribuent cette importation à Walter Raleigh, et les autres, à François Drake, navigateur célèbre, auquel les indigènes américains avaient fait connaître l'efficacité de la fumée de tabac contre les indigestions. De quelque part que vint ce remède, il fut très goûté par la haute noblesse, et passa bientôt dans toutes les classes. Ce fut en Angleterre que l'on

établit les premières *tabagies*. Dans les procédures criminelles, les jurés délibéraient en fumant.



(*Nicotiana glauca*.)

Peu à peu, l'engouement s'affaiblit, et la réflexion lui succéda. Ce changement ne fut pas favorable au tabac ; il eut des ennemis dès qu'il eut à supporter la sévérité d'un examen. En France des médecins s'élevèrent avec force contre l'abus de ce plaisir ou de ce médicament ; le célèbre Fagon fut de ce nombre ; afin de s'opposer plus efficacement aux progrès de la contagion, il fit soutenir une thèse publique, où les pernicieux effets du tabac étaient exposés et prouvés par de nombreux exemples. Trop occupé à la cour pour présider lui-même à la discussion de cette thèse, il se fit remplacer par un médecin, qui fut pour le tabac un juge très sévère, mais qui durant toute la séance tenait à la main une tabatière où il puisait incessamment ; l'auditoire ne put s'empêcher de sourire, et l'autorité des raisonnemens s'évanouit.

En Italie, le pape Urbain VIII lança les foudres de l'Eglise contre ceux qui auraient osé prendre du tabac dans le temple du Seigneur. Cette bulle d'excommunication fut renouvelée par le successeur d'Urbain. Au commencement du *xviii^e* siècle les curés de France tonnaient fréquemment, dans leurs prêches, contre ceux de leurs paroissiens qui troublaient l'office divin par le bruit qu'ils faisaient en pulvérisant leur tabac ; car, à cette époque, les campagnards, et beaucoup de citadins, portaient dans leur poche, au lieu de tabatière, un bout de tabac et un instrument pour le broyer à mesure qu'ils en avaient besoin. Les mahométans furent plus rigoureux que les chrétiens contre le crime de fumer ; le sultan Amurat IV condamna les fumeurs à la mort. Les Tures de Russie ne poussèrent pas le zèle aussi loin, les fumeurs n'y eurent à redouter que l'amputation de leur nez, considéré apparemment comme la partie la plus coupable. En Suisse même, sur cette terre classique de la liberté, il ne fut pas toujours possible d'user impunément, soit de la poudre, soit de la fumée de tabac ; à défaut de lois prohibitives, l'indignation publique eût poursuivi les délinquans ; mais enfin les magistrats s'apprêtèrent à repousser la contagion : le sénat de Berne donna l'exemple aux autres cantons, et publia, en 1661, un décalogue, où le crime de fumer était défendu par Dieu même, comme le

vol et le meurtre. En Angleterre, le roi Jacques I^{er}, surnommé le *Salomon de la Grande Bretagne*, avait publié, en 1603, un édit où il ne dédaignait pas d'entrer en lice contre les partisans du tabac, et traitait avec une extrême sévérité « cette habitude dégoûtante à la vue, repoussante pour l'odorat, dangereuse pour le cerveau, malfaisante pour la poitrine; qui répand autour du fumeur des exhalaisons aussi infectes que si elles sortaient des autres infernaux. »

Malgré les efforts de cette ligue de la politique, de la religion et de la médecine, le tabac domine paisiblement aux lieux mêmes où il fut pros crit avec le plus de rigueur. Cependant, les débats ne sont pas terminés au sujet de ses propriétés médicinales, et de l'influence qu'il exerce sur les organes soumis habituellement à son action; mais les passions n'ont plus aucune part aux diverses opinions des médecins sur ces questions très difficiles à résoudre; on observe; on recueille des faits, on a soin de les analyser lorsqu'ils se présentent à cette opération de l'intelligence; et cette manière de procéder conduit tôt ou tard à la vérité.

Le tabac est une belle plante, qui ne serait pas déplacée dans les plates-bandes des grands jardins. Elle s'élève à plus d'un mètre et demi, lorsqu'on lui permet de croître et de fleurir; mais ceux qui la cultivent ne s'occupent que de la feuille, et lui sacrifient tout ce qui pourrait nuire à l'abondance de la récolte; ils suppriment le haut de la tige, et tous les organes de la floraison, ne réservant que le nombre de pieds nécessaires pour fournir la quantité de semence dont ils ont besoin.

Les botanistes ont substitué au nom américain du tabac (*petun*), celui de *nicotiana*, en mémoire de M. de Nicot, quoiqu'on ignore si cet ambassadeur fit connaître la plante, et envoya des graines en même temps que les feuilles préparées. Puisqu'on persiste dans l'usage d'attacher un nom d'homme à chaque plante nouvelle, et de le transmettre ainsi à la posterité, ne serait-il pas équitable de décerner cette sorte d'immortalité à celui qui la découvrit ou importa cette production d'une flore étrangère? On savait que le *petun* avait été transplanté en Espagne, par les soins de Hernandez de Tolède; c'est au nom de cet Espagnol que l'hommage était dû, et le mot *hemandesia* n'eût été ni plus long, ni plus mal sonnant que celui de *nicotiana*.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Guerres. — Législation. — Littérature. — Meurtres.

20 Avril 1756. — Mort du prince Eugène, né à Paris en 1665. Il était fils d'Olympe Mancini, nièce du cardinal Mazarin, et d'Étienne-Marie de Savoie. Il s'était destiné d'abord à l'état ecclésiastique, et s'appelait l'abbé de Carignan. On lui refusa un abbaye on un emploi militaire qu'il demandait, et, mécontent, il s'attacha au service de l'empereur, qui lui donna un régiment de dragons. Ses batailles contre les Turcs firent l'origine de sa grande réputation. Lors de la guerre de la Succession d'Espagne, il combattit contre Catnat et Venlome, et remporta plusieurs avantages sur le maréchal de Villeroy. Ses victoires dans la Flandre furent ensuite plus fatales encore à la France; mais vaincu à Denain par le maréchal de Villars, et repoussé dans l'Allemagne, il conclut la paix de Rastadt en 1714, et retourna combattre contre les Turcs, sur lesquels il remporta de grandes victoires. La paix de Passarowitz en fut le prix.

20 Avril 1797. — Passage du Rhin par l'armée de Rhin-et-Moselle, aux ordres de Moreau. Ce passage est fait de jour, en présence des ennemis. Les Autrichiens perdent dans cette journée et dans la suivante 4,000 hommes et 20 pièces de canon. Desaix, Gouvion Saint-Cyr, Dessoles, commandent en qualité de chefs de division.

21 Avril 1699. — Mort de Jean Racine. Racine a développé les passions du cœur humain avec une délicatesse infinie et une science profonde; mais il n'a pas su se servir de toute la puissance de la représentation théâtrale. Ses tragédies, délicieuses à méditer dans le silence du cabinet ou au coin du feu, manquent en général d'effet sur la scène.

22 Avril 1482. — Par toute la terre la race juive a été un objet de mépris et de persécution: quoique la France soit l'un des pays où on l'a le moins maltraitée, cependant notre histoire a consigné le détail d'un assez grand nombre de confiscations et d'expulsions du royaume. Ainsi, le 22 avril 1482, Philippe-Auguste chassa de ses États tous les juifs régnicoles sans exception. Il avait d'abord fait cerner les synagogues en un jour de sabbat, et n'avait donné la liberté aux juifs qu'après leur avoir fait payer une lourde rançon; en les expulsant, il anéantit toutes leurs créances et confisqua tous leurs biens.

Une association vient de se former en France et en Angleterre pour l'émancipation des juifs dans toutes les contrées de la terre. On compte à la tête de ses fondateurs les principaux banquiers de l'Europe.

22 Avril 1676. — Ruyter, un des marins les plus remarquables du XVII^e siècle, commandant les flottes combinées d'Espagne et de Hollande, fut attaqué par Duquesne devant les côtes de Sicile, vaincu et blessé mortellement d'un coup de canon parti du vaisseau de l'amiral français.

Cette victoire est l'une des plus importantes dont la marine française ait à se glorifier.

22 avril 1809. — Bataille d'Eckmühl (6 lieues sud de Ratisbonne). Napoléon commande l'armée. Les maréchaux Davoust, Lannes, Masséna et Lefebvre se distinguent. *La maison de Lorraine a cessé de régner*, dit l'empereur aux soldats. Le lendemain, Ratisbonne est enlevée d'assaut.

22 Avril 1815. — Acte additionnel aux constitutions de l'empire, présenté par Napoléon à l'acceptation des citoyens, qui sont invités à exprimer leurs votes dans toute la France. Cet acte, où se trouvent reproduits plusieurs principes de la Charte, parut au-dessous des desirs de liberté que l'empereur semblait vouloir satisfaire.

23 Avril 1625. — Lettres-patentes de Louis XIII, par lesquelles il est enjoint à tous les juifs établis en France d'en sortir dans l'espace d'un mois. (Voir 22 avril 1482.)

23 avril 1616. — Mort de Michel Cervantes, auteur de *Don Quichotte*. Ce roman est un des plus spirituels et des plus philosophiques qui soient jamais sortis de la plume d'un homme. Toute une civilisation éteinte y reparaît dans une admirable caricature. De nos jours où, revenant sur la pensée fondamentale du moyen âge, on venge cette époque des attaques qu'a dû lui prodigier la philosophie du XVIII^e siècle, peut-être serait-on disposé à accuser Cervantes d'avoir déversé le mépris sur une belle institution; mais en se reportant au temps où s'exerça la verve satirique de l'auteur espagnol, on reconnaît qu'elle ne porta que sur le ridicule dont s'affablaient les prétendants à l'ancienne chevalerie dégénérée.

24 Avril 1617. — Assassinat de Concini, connu sous le nom de maréchal d'Ancre. Premier ministre pendant la minorité de Louis XIII, la puissance que lui avait acquise son épouse Gauguier, femme remarquable, avait mécontenté les seigneurs et le peuple. Sur l'ordre du roi, Vitri, capitaine des gardes, arrête Concini. Celui-ci résiste, et Vitri lui tire dans la tête un coup de pistolet, au milieu de la cour du

Louvre. La marechale d'Ancre eut plus tard la tête tranchée, par arrêt du parlement.

25 Avril. — Fête de *saint Marc*; c'est le second des évangélistes. On montre à Venise quelques cahiers d'un manuscrit qu'on dit être de sa main. On croit aussi, dans cette ville, que les reliques du saint sont placées sous la chapelle ducale, dans un endroit mystérieux dont les doges seuls ont eu le secret. La république est placée sous la protection de l'évangéliste.

25 Avril 1770. — Mort de l'abbé Nollet, savant physicien, qui s'est beaucoup occupé d'électricité. Ses principaux ouvrages sont les *Phénomènes électriques*, les *Leçons de Physique expérimentale*, un *Traité de l'art des expériences*, et divers mémoires à l'Académie, entre autres un *Sur l'ouïe des poissons*.

26 Avril 1478. — Les Pazzi, famille puissante à Florence, s'unissent à l'archevêque de Pise pour renverser Laurent et Julien de Medici, princes de la république de Florence. Au moment de l'élevation de l'hostie dans la cathédrale, Julien est assassiné; Laurent, légèrement blessé, se sauve dans la sacristie et échappe aux assassins, qui bientôt sont mis à mort; l'archevêque est peudu.

26 Avril 1672. — Arrêt du Conseil, qui donne la liberté à toutes les personnes détenues dans les prisons de Normandie pour cause de magie et de sortilège.

ASHAVERUS, OU LE JUIF ERRANT.

Lorsque Jésus-Christ, courbé sous la croix, voulut goûter quelques instans de repos devant la porte d'Ashaverus, il fut repoussé durement par ce barbare; il chancela et tomba sous son fardeau... mais il se tut.

L'ange de la colère se présenta devant Ashaverus, et lui dit : « Tu as refusé le repos au Fils de l'Homme, cruel ! le repos aussi te sera refusé jusqu'à son retour ! Un noir démon échappe des enfers, te chassera à coups de fouet de contrées en contrées, Ashaverus; tu n'auras pas la douce consolation de la mort ni la paix du tombeau. »

Voici bientôt deux mille ans qu'Ashaverus est entraîné par le monde. Voyez-le; il se traîne hors d'une caverne ténébreuse du mont Carmel, il secoue la poussière de sa barbe, saisit un des crânes humains entassés à ses pieds, et le lance du haut de la montagne; le crâne bondit, retentit et se brise en éclats.

« C'était mon père ! mugit Ashaverus. »

Un nouveau crâne, sept crânes nouveaux roulent avec fracas de rochers en rochers.

« Et ceux-ci ! et ceux-ci !... hurle le Juif avec des yeux hagards; et ceux-ci... et ceux-ci... c'étaient mes épouses ! »

D'autres crânes roulent encore.

« Et ceux-ci... et ceux-ci... murmure Ashaverus, c'étaient mes enfans. Ah ! ils ont pu mourir... mais moi, réprouvé, je ne puis pas mourir... un jugement terrible plane en grondant sur ma tête coupable. »

« Jérusalem tomba. J'écrasai l'enfant au berceau, je m'élançai dans les flammes, j'insultai le Romain; mais hélas ! une malédiction infatigable me tenait par les cheveux... et je ne mourus pas. »

« Rome allait tomber; je courus pour m'enterrer sous ses débris. Le colosse s'écroula, et ne m'écrasa point dans sa chute. »

« Des nations s'élevèrent et s'anéantirent devant moi; moi seul je ne mourus pas. »

« De la cime d'un rocher qui fendait les nues je me précipitai dans la mer; mais le tourbillon des vagues me rejeta sur le rivage, et la flèche empoisonnée de l'existence me perça de nouveau. »

« Au bord du gouffre ardent de l'Étna, j'unis mes mugissemens pendant dix lunes aux mugissemens du géant, et sa bouche de soufre fut remplie de mes cris... hélas ! pendant dix lunes ! mais l'Étna vomit les flammes et me rejeta avec un torrent de laves. Je m'agitais dans les cendres... et je vivais encore. »

« Une forêt brûlait; poussé par mon délire, je courus à la forêt embrasée. La résine bouillante décollait goutte à goutte sur mes membres; mais la flamme consuma mes chairs et desecha mes os, et ne me devora point. »

« Je me joignais aux bourreaux de l'humanité, je me précipitai dans la purmente des batailles; je bravai le Gaulois, je bravai le Germain; mais les dards et les lances se brisaient sur mon corps, le glaive du Sarrasin se rompit sur mon crâne, une grêle de balles pleuvaient sur moi, semblable à des poids lancés contre une cuirasse de fer; la poudre des combats s'épaissait sur mes reins, comme sur la croûte d'un roc dont le sommet se perd dans les nues. »

« En vain l'éléphant m'a foulé aux pieds; en vain la mine de poudre a éclaté sous moi et m'a lancée dans les airs; je suis retombé étourdi contre terre, j'étais... brûlé, consumé; mon sang, mon cerveau, et jusqu'à la moelle de mes os, desséchés, au milieu des cadavres défigurés de mes compagnons... mais je vivais encore ! »

« La massue d'acier du géant s'est fracassée sur ma tête, le bras du bourreau s'est demis, la dent du tigre s'est émoussée sur moi; aucun lion affamé n'a pu me déchirer dans le cirque. »

« Je me suis couché au milieu des serpens venimeux, j'ai provoqué le dragon en portant la main sur sa crête sanglante; mais le serpent a mordu... il n'a pas tué. »

« J'ai bravé la rage des tyrans; j'ai dit à Néron : Tu es un bourreau ! J'ai dit à Christiern : Tu es un bourreau ! J'ai dit à Moleï Ism-ël : Tu es un bourreau !... Mais les tyrans ont inventé des tortures inouïes, et ne m'ont point égorgé. »

« Ah ! ne pouvoir mourir ! ne pouvoir mourir ! ne pouvoir reposer après tant de fatigues ! traîner sans cesse cet amas de poussière, avec sa pâleur de mort, ses infirmités, son odeur de tombeau ! n'avoir sous les yeux, durant des milliers d'années, que le monstre monotone de l'uniformité, et voir le temps avide, affamé, sans cesse mettre des enfans au monde, sans cesse dévorer des enfans ! Ah ! ne pouvoir mourir ! ne pouvoir mourir ! »

« Toi dont le courroux me persécute, as-tu des sentences plus cruelles ? fais-les tomber sur moi comme un tonnerre. Qu'un orage ne précipite de la cime du mont Carmel, qu'à ses pieds je roule fracassé, que je verse tout mon sang... et qu'enfin je meure ! »

Et Ashaverus tomba. Un bruit affreux retentit à ses oreilles, des ténèbres couvrirent ses paupières; un ange le porta de nouveau dans la caverne.

« Dors à présent, dit l'ange, dors d'un sommeil paisible, Ashaverus; la colère de Dieu n'est point éternelle. Quand tu t'éveilleras, il sera là, celui dont tu as vu couler le sang au Golgotha... et qui t'a pardonné. »

SCHUBART, poète allemand.

CAPTURE DE L'ÉLÉPHANT.

Les éléphants vont ordinairement en société, et ainsi réunis ne sont pas dangereux; on peut les rencontrer sans crainte. Mais à une certaine époque de l'année, il se déta-

che toujours de la troupe quelques individus, qui paraissent attaqués d'une sorte de rage. Malheur aux habitants qui se trouvent sur le passage d'un de ces animaux ! Il y a peu d'années, un riche voyageur, traversant en palanquin,

avec sa femme et ses deux filles, une plaine de l'île de Ceylan, fut aperçu par un éléphant isolé. Les porteurs effrayés se sauvent; l'éléphant court sur les palanquins, les écrase sous ses pieds, et saisissant avec sa trompe les corps mu-



(Éléphant capturé.)

tilés de ses victimes, achève de les mettre en pièces, en les lançant à diverses reprises contre les arbres.

Pour se délivrer de ces cruelles rencontres, les habitants recourent avec du feuillage de grandes fosses où l'éléphant tombe, et meurt de faim; d'autres fois ils parviennent à s'emparer du monstrueux quadrupède par le secours de quelques uns de sa race, et voici comment.

Les cornacs s'avancent avec précaution vers le fourré d'où partent les rugissements, conduisant deux éléphants apprivoisés qu'ils abandonnent à peu de distance. Ceux-ci continuent tranquillement leur route au devant de l'animal sauvage, comme s'ils étaient, ainsi que lui, des habitants de la forêt. Après quelques façons ils finissent par se placer à ses deux côtés, en jouant avec lui et détournant son attention. Les cornacs alors se glissent doucement à ses pieds et l'amarront solidement, comme on le voit dans la gravure; puis ils donnent un signal, et les deux traitres se retirent, laissant le pauvre éléphant bien attaché et aux prises avec la faim, qui le rend bientôt traître.

Quand il est complètement épuisé, les cornacs viennent le chercher avec leurs deux complices, qui le ramènent à la ville, et sauraient très bien le contenir à grands coups de trompe, s'il s'avisait de faire le mutin; mais ordinairement il est fort radouci, et s'habitue promptement à sa nouvelle situation.

LAMPE DE SURETÉ POUR LES MINEURS.

On entend beaucoup de gens se plaindre de ce que les investigations de la science demeurent sans résultat utile. Il arrive, en effet, que l'industrie ne tire profit d'une propriété physique ou chimique des corps, que de longues années après la découverte faite; on doit donc admirer d'autant plus les travaux théoriques qui trouvent immédiatement leur application dans la pratique. Parmi les plus importants, nous compterons la lampe de Davy, qui, depuis son emploi, a dû préserver de la mort plusieurs milliers d'hommes.

On sait qu'il se dégage souvent des galeries des mines, un gaz, qui, mêlé avec l'air ordinaire, prend feu aux lampes des mineurs, détonne, et fait périr dans sa combustion les malheureux qu'il atteint. En 1815, il s'était formé, en Angleterre, une société qui cherchait les moyens de prévenir ces accidents. Sir Humphry Davy ayant visité les mi-

nes, reconnut que l'hydrogène carboné dont se composait le gaz inflammable ne détonnait point quand il était mêlé avec moins de six, et plus de quatorze fois son volume d'air; il reconnut en outre que les toiles métalliques dont le diamètre des mailles était assez petit avaient la propriété de ne point se laisser traverser par la flamme, et qu'enfin un mélange d'air d'hydrogène carboné, fait dans des proportions convenables pour opérer la détonation, n'éclaterait cependant point s'il était renfermé dans un tube d'un petit diamètre et d'une longueur proportionnée.



(Lampe de Davy.)

D'après ces remarques, il imagina de renfermer la lampe des mineurs sous une cage cylindrique, faite en fil de fer. Le gaz qui se dégage des mines pénètre dans les lampes, s'y brûle lentement sans faire explosion; et comme la toile intercepte la flamme, celle-ci ne se communique pas au reste de l'atmosphère.

Sir Davy pouvait tirer un parti très lucratif de sa belle découverte; mais il y a renoncé complètement, ayant assez de fortune, dit-il, pour son plaisir et son ambition, et craignant que plus de richesses ne détournassent son attention de ses études favorites.

LE BANANIER.



(Le Bananier.)

Le bananier est l'une des plantes les plus utiles et les plus répandues sur la surface du globe. Il nourrit une grande partie des hommes qui habitent les régions tropicales, et offre son fruit aux populations de l'Amérique, de l'Afrique, de l'Inde, aussi bien qu'à celles des îles de l'océan Pacifique. C'est un végétal herbacé, dont la tige, simple, ronde, droite, du diamètre de six à huit pouces, d'une couleur vert-jaunâtre, s'élève souvent à plus de quinze pieds, et se termine par un faisceau de grandes feuilles ovales, longues de six pieds sur dix-huit à vingt pouces de large. Cette feuille est si tendre, qu'elle est fréquemment déchirée par le vent; traversée dans sa longueur par une grande et forte fibre, elle est rayée de nervures transversales, qui lui donnent l'apparence d'une banderolle de rubans balancée par la brise.

Plusieurs écrivains ont cherché à prouver que le bananier était l'arbre du fruit défendu dont il est fait mention dans la Genèse, et que ce furent ses feuilles qui servirent à Adam et Eve pour se vêtir, lorsqu'ils furent chassés du paradis terrestre après leur faute.

Huit à neuf mois environ après la naissance du végétal, il s'élève du centre des feuilles un épi de fleurs de la hauteur d'environ quatre pieds, auxquelles succèdent des fruits délicieux, qui se remplissent d'une chair sucrée à mesure qu'ils avancent vers leur maturité, et qui parviennent à la longueur d'environ huit pouces sur un pouce de diamè-

tre. L'épi ainsi chargé s'appelle régime, et présente l'aspect d'une énorme grappe qui peut renfermer jusqu'à cent soixante fruits, et dont le poids s'élève quelquefois à soixante-dix livres. A l'époque de la maturité on coupe la tige, qui, d'ailleurs, une fois dépouillée de son produit, languirait et se dessècherait; mais les rejetons qui poussent au pied s'élèvent rapidement, et offrent au bout de six mois une nouvelle récolte. Il suffit de retourner de temps en temps la terre autour des racines du bananier pour entretenir la végétation. On voit que rien n'est plus simple que la culture d'une plantation de cet utile végétal. Les bananeries sont communément établies le long de petites rivières et des ruisseaux.

La banane se mange ordinairement cuite sous la cendre, ou au four, ou bien bouillie; plusieurs variétés peuvent aussi être mangées toutes crues. Les tiges servent à la nourriture des gros bestiaux, et fournissent une sorte de filasse dont on fait des chemises dans certaines parties de l'Inde. Les feuilles sont employées en guise de nappes par les habitants des Moluques; on les rend lisses et polies, et dans cet état elles servent à une foule d'usages, limités cependant par la fragilité du tissu.

On a calculé qu'un terrain de cent mètres carrés était capable de fournir plus de quatre mille livres de substances nutritives. Il en résulte, d'après les calculs de M. de Humboldt, que le produit de ce végétal est à celui du froment semé sur une égale surface de terrain comme 455 est à 4,

et à celui des pommes de terre, comme 44 est à 1. Il ne faudrait cependant pas en conclure que ces rapports expriment la puissance nutritive du bananier comparée à celle du froment par exemple, car a poids égal le froment nourrit mieux que le bananier; mais, en tenant compte de cette considération. M. de Humboldt a trouvé qu'un demi-hectare de terrain, qui en Europe ne suffirait pas à la subsistance de deux individus, en entretiendrait cinquante dans les régions tropicales, s'il était planté de bananiers.

On peut attribuer une grande partie de l'insouciance qui règne parmi les populations peu civilisées répandues en re les tropiques, aux facilités qui leur sont offertes par le bananier pour leur nourriture habituelle et les besoins ordinaires de leur vie. L'homme ne fait guère de grands progrès à la condition d'une excitation vive ou continue; le vieux proverbe l'a bien dit : *Nécessité est mère de l'industrie*.

Sur le second plan de la gravure, on voit des cocotiers dont l'un porte des fruits.

LÉGISLATION.

DU DROIT D'AUBAINE.

HISTOIRE DE CE DROIT DANS L'ANTIQUITÉ ET AU MOYEN ÂGE. — SON ABOLITION PAR L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE.

De tous les temps et dans tous les pays, les législateurs ont été portés à mettre une grande différence entre les étrangers et les citoyens.

Pour remonter, selon l'usage, aux Grecs et aux Romains, on sait que dans la Grèce le nom de citoyen était le titre le plus honorable. Il fallait qu'un étranger eût rendu de grands services, ou qu'on voulût lui faire un grand honneur, pour qu'on l'en décorât. Au moyen âge, le titre de citoyen des républiques de Venise et de Suisse n'était pas moins ambitionné : le roi de France Louis XI accepta le titre de citoyen suisse.

Les Grecs appelaient les étrangers des barbares; Lycurgue défendait de les admettre à Lacédémone; il prohibait sévèrement tout mariage avec eux. A Athènes, ils étaient assujettis à payer un tribut annuel; ils ne pouvaient habiter qu'un quartier particulier, séparé de tous les autres; leurs enfans ne pouvaient point se confondre avec les jeunes Athéniens; ils ne devaient jouer et prendre leurs exercices que dans un lieu spécial, situé hors des murs de la ville, et appelé le *Cynosarges*.

Chez les Romains, le même mot (*hostis*) servait à désigner les ennemis et les étrangers, et deux fois ceux-ci furent chassés de Rome. Les mêmes sentimens de haine et d'exclusion se transmirent de siècle en siècle. Le Florentin Machiavel écrivait au XVI^e siècle, que toutes monarchies et républiques devaient éviter la réception et le mélange des étrangers, comme suspects; et un jour qu'on parlait à Louis XII de marier sa fille, madame Claude, à un prince étranger: « Je ne ferai, répondit-il, jamais d'autre alliance que des souris et rats de mon royaume; » indiquant par là, ajoute son historien, qu'on doit toujours soupçonner au cœur d'un étranger *quelque poison et trahison*.

Ces préjugés, ces préventions, qui maintenant ont heureusement disparu à la suite des causes qui leur avaient donné naissance, avaient amené pour les étrangers une législation particulière et rigoureuse, dont le *droit d'aubaine* faisait partie, et qu'on désignait quelquefois tout entière sous ce nom.

On appelait *aubains* les individus qui, nés en pays étrangers, venaient s'établir dans le royaume. Les seigneurs sur les terres desquels ils se fixaient les traitaient fort durement, et, dans plusieurs provinces, les réduisaient même à l'état de serfs.

Quand la politique des rois de la troisième race eut af-

franchi de la servitude corporelle, non seulement les habitants de leur domaine, mais encore ceux des grandes villes, elle fit cesser, par rapport aux étrangers, cet usage, aussi contraire à l'humanité qu'aux intérêts du royaume. Les rois prirent les aubains sous leur *avouerie*, ou protection royale. Dès qu'un aubain avait reconnu le roi, ou lui avait *fait aveu*, il conservait sa franchise, et il était à l'abri des entreprises et des violences des seigneurs particuliers.

Au commencement du XIV^e siècle, plusieurs seigneurs en France étaient encore en possession de recueillir la succession des non-régnicoles décedés sur leurs terres; mais l'autorité royale les dépouilla bientôt de ce privilège, et concentra en ses seules mains l'exercice de tous les droits sur les aubains. Dès lors, le droit d'aubaine fut regardé comme appartenant uniquement au roi et même comme essentiellement inhérent à la couronne.

A ce titre, les aubains payaient annuellement une redevance, dite *chevage*, de 42 deniers, somme alors assez considérable. S'ils se mariaient sans autorisation royale, ils devaient une amende de 60 sous. Enfin, s'ils voulaient se marier avec des régnicoles, ils étaient sujets à un droit de *fort-mariage*, droit exorbitant, pour lequel ils étaient obligés d'abandonner, dans certains lieux, le tiers, et dans d'autres, la moitié de tous leurs biens meubles ou immeubles.

Ces droits s'évanouirent avec les vestiges des anciennes servitudes; mais les aubains furent souvent frappés en cette qualité de différentes taxes, notamment sous Henri III, Louis XIII et Louis XIV.

Dans le dernier état de législation, qui a continué à peu près jusqu'à la révolution, les étrangers pouvaient vendre; échanger, faire le commerce, etc.; mais ils ne pouvaient ni transmettre leur succession à leurs parens, ni en recueillir aucune; ils ne pouvaient ni disposer, ni recevoir par testament. A leur mort, leurs biens passaient donc au roi.

Tel était le droit commun; quelques exceptions y avaient cependant été faites.

Ainsi, les marchands étrangers qui venaient en France à quelques foires, étaient exempts du droit d'aubaine pendant leur voyage, leur séjour et leur retour dans leur pays. Les foires de Champagne, si célèbres dans notre histoire, avaient toujours joui de ce privilège; la ville de Lyon l'obtint plus tard, en faveur de ses foires franches, de Charles VII et de Louis XI.

Lorsque, en 1607, Henri IV établit à Paris et dans quelques autres villes des manufactures de tapisserie de Flandres, il abolit les sieurs Commans et de La Planche, tous deux étrangers, chargés de la direction de ces manufactures; il les exempta des droits d'aubaine, eux et tous les ouvriers qui viendraient travailler sous leurs ordres.

En 1664, ces manufactures étant presque tombées, Louis XIV en établit une nouvelle à Beauvais; il déclara régnicoles et naturels français les ouvriers étrangers qui y auraient travaillé huit ans. Le même privilège fut accordé, après huit et dix années de travail, aux ouvriers étrangers de la manufacture des glaces et cristaux, et de la manufacture royale des Gobelins. Cinq années de service sur mer faisaient également acquérir à l'étranger la qualité de Français; mais la même faveur ne fut jamais étendue aux troupe du service de terre.

Dans les villes de Marseille et de Dunkerque, tous les étrangers étaient exempts du droit d'aubaine; cette exemption avait pour but de les attirer dans ces villes, et d'y fixer leur commerce.

D'autres exceptions au droit commun étaient fondées sur des traités passés avec des puissances étrangères; les termes de ces conventions en réglaient alors les effets.

L'abolition du droit d'aubaine en France, décrétée en 1790 et 1791 par l'Assemblée constituante, tandis que

ce droit était maintenu par les autres nations, tourna d'abord au détriment des Français; mais après quelques essais, une loi de 1819 est parvenue, par une heureuse combinaison, en supprimant les derniers vestiges de ce droit barbare, à prévenir tous les inconvénients et à concilier tous les intérêts.

Dans Paris, ville si riche et si indigente, les plus misérables rebuts ont une valeur; on y ramasse, au coin des rues, des os, des bouteilles cassées, des cendres, des loques; un vieux chat y a son prix, ne fut-ce que pour sa peau; mais personne n'y veut d'un homme misérable. Cet habitant du fortuné royaume de France, cet enfant de Dieu et de l'église, ce roi de la nature, va sollicitant à chaque porte l'indulgence du chien de la maison, pour y demander d'une voix lamentable, à un être de son espèce, de sa nation, de sa religion, un morceau de pain, qui souvent lui est refusé.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Vœux d'un Solitaire*.

SUICIDES PAR IMITATION.

On attribue, en général, à la *volonté* une puissance presqu'indéfinie sur les actions; on admet que l'homme peut toujours, par la seule force de sa conscience, maîtriser les penchans qui le portent à commettre tel ou tel acte, quelles que soient les causes extérieures qui agissent sur lui. Cette croyance, cependant, est souvent contrariée par une foule de faits. Ainsi, dans les exemples qui suivent, on voit l'imitation, que l'on peut mettre au nombre des causes du crime, donner lieu à de fréquens suicides. On pourra en tirer cette conséquence, que les législateurs-moralistes ne doivent pas seulement s'appliquer à trouver des raisons solides et à donner de bons conseils, mais encore à écarter les causes matérielles dont l'influence pourrait empêcher les effets de ces raisons et de ces conseils.

La volonté de l'homme à de la force, sans doute, mais à condition qu'on ne la place pas dans des circonstances assez puissantes pour dominer cette force. L'expérience enseigne, souvent aux dépens de quelques uns, à mesurer la valeur de ces circonstances; la raison peut les prévoir, c'est alors à elle de les éviter.

Un soldat de l'Hôtel des Invalides se pendit à un poteau, et fut, peu de temps après, *imité* par douze de ses camarades. La contagion ne cessa que quand on eut arraché le fatal poteau.

Napoléon fit brûler une guérite dans laquelle plusieurs soldats s'étaient donné la mort.

Dans un régiment en garnison à Malte, les suicides se succédaient d'une manière effrayante; le commandant, après avoir vainement essayé plusieurs moyens, résolut de refuser désormais aux suicides la sépulture selon les rites chrétiens. L'esprit d'imitation cessa tout-à-coup.

A une certaine époque, les femmes de Lyon furent possédées de l'envie de se détruire en se jetant dans les puits de cette ville.

En 1815, dans le petit village de Saint-Pierre-Monzau, dans le Valais, une femme se pendit; un grand nombre d'autres suivirent son exemple, et si les autorités civiles n'étaient intervenues, la contagion aurait pu se répandre indéfiniment.

A une séance de l'Académie de médecine, M. Esquirol cita six exemples d'individus tourmentés du désir de tuer leurs enfans, et cela depuis le crime de la fille Cornier.

On croira difficilement qu'il ait existé à Berlin un *club du suicide* destiné à propager cette funeste manie; le fait est pourtant positif. Cette société était composée de six personnes, qui avoient hautement l'intention de se détruire, et cherchaient, par tous les moyens, à faire des prosélytes.

On se moqua de leur folie; mais trois suicides eurent lieu, conformément aux principes de la société, et à la fin tous les six prouvèrent leur bonne foi; le dernier se tua en 1817.

Un *club du suicide* à également existé à Paris. On y comptait douze personnes; le règlement portait qu'on éliminait tous les ans celui des membres qui se donnerait la mort.

Clavecin oculaire, et orgue des saveurs. — Nous avons dernièrement donné une notice sur les instrumens de musique à clavier, et en particulier sur le piano. Voici quelques détails en forme de complément à cet article, sur deux inventions curieuses de la fin du dernier siècle: le clavecin oculaire, et l'orgue des saveurs.

Le père Castel, auteur du premier de ces instrumens, avait supposé que les sept couleurs, produites par l'effet du prisme sur les rayons de la lumière, se rapportaient exactement aux sept tons de la musique, et il avait ainsi composé sa gamme:

L'ut	répondait au bleu.
L'ut dièse,	au céladon.
Le ré,	au vert gai.
Le ré dièse,	au vert olive.
Le mi,	au jaune.
Le fa,	à l'aurore.
Le fa dièse,	à l'orange.
Le sol,	au rouge.
Le sol dièse,	au cramoisi.
Le la,	au violet.
Le la dièse,	au violet bleu.
Le si,	au bleu d'Iris.

Et l'octave recommençait ensuite de même, seulement les teintes des couleurs devenaient de plus en plus légères. Le père Castel prétendait par ce moyen, en faisant paraître successivement toutes ces couleurs, dédommager ceux à qui la nature a refusé le sens de l'ouïe, et procurer à l'œil la sensation agréable que font sur l'oreille la mélodie des sons de la musique et l'harmonie des accords.

De son côté, l'abbé Poncelet, auteur de l'*orgue des saveurs*, voulut appliquer une saveur particulière à chacun des sept tons de la musique.

Voici quelle était sa gamme:

L'acide	répondait à l'ut.
Le fade,	au ré.
Le doux,	au mi.
L'amer,	au fa.
L'algré-doux,	au sol.
L'austère,	au la.
Le piquant,	au si.

L'instrument était semblable à un buffet d'orgue portatif. Le clavier était disposé à l'ordinaire sur le devant. L'action de deux soufflets formait un courant d'air continu; cet air était porté, par un conducteur, dans une rangée de tuyaux acoustiques. Vis-à-vis ces tuyaux, était disposé un pareil nombre de fioles, remplies de liqueurs qui représentaient les saveurs primitives, ou les tons savoureux. Au reste, l'instrument était disposé de telle sorte, qu'en pressant fortement avec le doigt sur une des touches du clavier, on faisait entrer l'air dans les tuyaux acoustiques, et on faisait sortir la liqueur des fioles. Cette liqueur allait se verser, au moyen d'un conducteur, dans un réservoir placé au bas des fioles. Le réservoir commun ou tout aboutissant, était un grand globelet de cristal. Si l'organiste touchait faux, la liqueur qu'il avait attirée à lui était détestable; s'il touchait savamment, de manière à former des combinaisons de tons harmonieux, la liqueur qui se trouvait dans le réservoir était délicieuse.

Je trouve que nos plus grands vices prennent leur pli dès notre plus tendre enfance, et que notre principal gouvernement est entre les mains des nourrices. C'est passe-temps aux mères de voir un enfant tordre le cou à un poulet, et s'ébattre à blesser un chien et un chat. Et tel père est si sot de prendre à bon augure d'une âme martiale, quand il le voit son fils gourmer impérieusement un paysan ou un laquais, qui ne se défend pas; et à gentillesse, quand il le voit affiner son compagnon par quelque malicieuse déloyauté ou tromperie. Ce sont pourtant les vraies semences et racines de la cruauté, de la tyrannie et de la trahison.

MONTAIGNE.

CALLOT.

« A l'œuvre on connaît l'artisan, » dit un vieux proverbe.

Si, d'après cet adage, on invitait un physionomiste, qui n'aurait jamais vu le portrait de Jacques ou Jacob Callot, à donner une idée de ce que devait être la figure de cet étrange artiste, dont le crayon fantastique a bien créé les diables les plus laids, les plus poétiques, les plus divertissans de l'enfer, les masques les plus fous, les plus grotesques, les plus ridicules du carnaval de Rome, les mendians les plus déguenillés, les plus piteux, les plus fainéans et les plus rusés d'Espagne, de Navarre et de France; sans aucun doute le disciple d'Adamantius et de Lavater imaginerait aussitôt un de ces visages caractéristiques, singulièrement grimés, au regard plein de feu, au front et aux joues fortement ridés par les veilles et la misère, peut-être même à la trogne bourgeonnée, comme l'était vraisemblablement celle de Lantara; en un mot, un de ces visages bizarres d'hommes qui ont sué sang et eau à chevaucher toute leur pauvre vie sur cette pauvre monture Pégase, qui sont nés dans un grenier, se sont inspirés au cabaret, et sont morts à l'hôpital, laissant pour tout héritage un nom que les habiles révèrent, et qui réjouit tout le monde.



(Callot.)

Mais le physionomiste serait en défaut. Callot n'avait, dans sa tournure, rien de commun avec

cette race souffreteuse, insouciant, mal logée, mal vêtue, mal venue, de poètes, de musiciens et de peintres, à laquelle nous avons fait allusion. C'était un gentilhomme de bon ton, de bonne mine, portant avec grâce une fine moustache, d'amples et de fraîches dentelles au col et au poignet, un brave pourpoint bien taillé, et aussi prompt et habile à se servir de la pointe de son épée que de la pointe de son burin



(La Paresse.)

Il est né à Nancy, en 1594, et aucun de ses biographes n'oublie de dire qu'il était de *condition noble*.

Une grande partie de sa vie s'est passée dans les palais des princes. Il fut tour à tour en faveur près du grand-duc de Florence, de l'Infante des Pays-Bas, de Louis XIII, et de son souverain légitime le duc de Lorraine.

Il parvint à perfectionner, à un très haut degré, la gravure à l'eau forte; et quand il se fut rendu parfaitement maître de ce mode d'expression, il donna à sa verve un libre cours, et déversa à flots tout ce qu'il y avait en lui de richesse, de goût et d'imagination, de vives saillies et d'observations comiques. Il a composé et gravé plus de six cents pièces.

On pourrait diviser ses compositions en trois classes :

1° Les sujets historiques, remarquables par la sagesse du dessin et la pureté de l'exécution : tels sont les portraits de Gaston de France et de Louis XIII, plusieurs batailles, les sièges de Breda, de La Rochelle et de l'île de Ré.

2° Les sujets religieux, qui sont en général traités avec une délicatesse admirable dans toutes leurs parties. Nous ne connaissons point de gravures à l'eau forte qui nous paraissent préférables aux douze petites pièces de la *Passion*; on doit citer encore, comme œuvres principales dans cette catégorie, l'*Histoire de l'enfant prodige* en dix pièces, des saints et des saintes, les plans des édifices de la Palestine, la *Genèse* en vingt-trois pièces, les *sept péchés capitaux*, etc. Nous avons cherché à reproduire l'allégorie de la *paresse*, qui nous a semblé propre à donner une idée de la finesse et de la flexibilité du burin de Callot.

3° Les fantaisies, caprices, diableries, mascarades, danses, gueuseries, etc.

C'est surtout dans cet ordre de travaux que Callot a déployé une incroyable originalité : il a prodigué sous mille formes variées cette vive et subtile gaieté satirique de l'esprit national, qui a inspiré la longue suite de nos chansonniers, conteurs, rimeurs, romanciers, auteurs comiques, tous enfans de la même famille, que l'Europe nous envie.

Il faut reconnaître toutefois que les œuvres de Callot, quelque empreintes qu'elles soient dans leur conception intime du caractère français, n'ont point échappé à l'influence des mouvements de l'art en Italie et en Espagne. Il est aisé d'y découvrir les traces de cette action si puissante qu'ont

exercée pendant plusieurs siècles, non seulement sur nos arts, mais encore sur notre civilisation et sur nos mœurs, ces deux grandes nations aujourd'hui éteintes : l'Italie, foyer des croyances de nos pères ; l'Espagne, phare des mondes inconnus, qui nous a conduits vers les merveilles de l'Asie et des Amériques.

Les amateurs de gravures entreprennent presque tous des collections de Callot ; ou les voit sur les quais, dans les magasins d'estampes, dans les ventes, cherchant à les compléter, sans y parvenir jamais entièrement, bien qu'il y ait un nombre infini d'épreuves originales en circulation, et un plus grand nombre de copies.

Tout le monde connaît la belle planche de la *Tentation de saint Antoine*, et c'est sans contredit l'œuvre de Callot qu'on admire le plus, toute défectueuse qu'elle est par suite du manque d'unité.

Il est, à notre avis, une composition supérieure, la *place publique*, ou la *foire de Florence* : une bonne épreuve se vend un louis.

Au même degré de mérite, on doit placer les charmans tableaux des *misères et des malheurs de la guerre*, en dix-huit pièces ; les *pauvres*, en vingt-six pièces, les *bohémien*s



(Un Gueux.)

en voyage, et les fantaisies ou nains grotesques, qui peuvent rappeler les songes drôlatiques. Ensuite viennent *i balli di Sfassania*, en vingt-trois pièces ; la *bataglia del rè Tessi e del rè Tinta*, la *fête d'esprits*, dédiée à Ferdinand II, duc d'Eturie ; les *exercices militaires*, les *cavaliers et dames*, les *allégories*, les *supplices*, etc.

Parmi les œuvres qui sortent tout-à-fait des trois classes que nous avons indiquées, il en est une que nous recom-

mandons à la curiosité de nos lecteurs : c'est un *livre de fleurs et de feuilles pour l'orfèvrerie*. La date de l'exemplaire que nous avons sous les yeux est 1633, l'année même où mourut Callot, à l'âge de quarante-deux ans.



(Franca-Trippa e Fretellino.)

Il est difficile d'imaginer de combien de délicieuses gravures cette mort prématurée a arrêté l'exécution, si toutefois elle n'a pas été l'indice que l'inspiration même de l'artiste était épuisée. Car c'est un fait beaucoup plus commun qu'on ne serait porté à le croire, que l'extinction du talent précède de peu la cessation de la vie.

Un homme ne devrait jamais avoir honte d'avouer ses torts ; car faire de pareils aveux, c'est dire seulement qu'on est plus sage aujourd'hui qu'on ne l'était hier. POPE.

LES ALCHEMISTES.

NOMS DIVERS DES ALCHEMISTES ET DE L'ALCHIMIE. — LA PIERRE PHILOSOPHALE. — RECETTE POUR LA TROUVER. — CÉLÈBRES ALCHEMISTES. — UTILITÉ DE LEURS TRAVAUX. — CHARLATANS.

Les savans qui se sont adonnés à l'alchimie dans le moyen âge avaient d'autres noms que celui d'*alchimistes* ; ils s'appelaient, par exemple, les *enfants de l'art*, les *initiés*, les *cosmopolites*, les *adeptes*, les *rose-croix*, les *souffleurs*, ou les *philosophes hermétiques* ; ce dernier mot (*hermétique*) faisait allusion à Hermès, ou Mercure trismégiste (c'est-à-dire trois fois grand), fameux philosophe égyptien, qu'on suppose avoir été conseiller d'Isis, femme d'Osiris, et avoir vécu environ 1900 ans avant Jésus-Christ.

La philosophie hermétique, suivant les écrivains qui ont eu foi dans cette étude, était aussi ancienne que le monde ; elle avait pour objet la recherche de la *Pierre philosophale*, de la *panacée universelle*, et du *grand œuvre* ; c'était encore l'art de trouver l'eau merveilleuse qui donne une santé et une jeunesse éternelle, et de changer les métaux en or.

Les alchimistes imaginaient qu'il existait des *métaux parfaits*, comme l'or et l'argent, et des *métaux imparfaits*, comme le mercure, le plomb, etc., et qu'il était possible de transformer.

« L'or, disaient-ils, est de tous les corps de la nature le plus compact, le plus pesant, le plus inaltérable au feu, à l'eau et à l'air, c'est le *roi des métaux*. » Ils le désignaient aussi sous le nom de *sol ou soleil*, et le représentaient sous la figure d'un cercle ; ce n'était là qu'une conséquence de leur doctrine, dont la propagation se faisait entre les *sages*, seulement par images et comparaisons mystérieuses.

Les Arabes se sont beaucoup occupés d'alchimie; ils sont les premiers qui aient attribué à l'or les plus grandes vertus médicinales, ils le mêlaient dans leurs compositions chimiques réduit en feuilles; ils pensaient que l'or fortifie le cœur, ranime les esprits, et réjouit l'âme; d'après eux l'or serait utile pour la mélancolie, les tremblements et les palpitations du cœur. Les alchimistes qui s'emparèrent de ces idées amplifièrent encore, retournèrent les éloges de mille façons; ils attribuaient toutes les vertus possibles à cet or mystérieux, qu'ils prétendaient extraire eux-mêmes des métaux imparfaits. L'or philosophique, la quintessence, l'âme de l'or, la teinture solaire radicale, l'eau du soleil, la poudre de projection, le magistère, l'essence des cœurs du Liban, le restaurant des pierres précieuses, l'elixir universel, toutes ces dénominations étaient également appliquées à la pierre philosophale. Ces noms merveilleux d'un secret imaginaire donnaient aux *enfans de l'art* un grand crédit, bien que les plus fameux d'entre eux soient morts, comme le célèbre Paracelse, dans les souffrances et la misère.

Il fallait que la croyance en la pierre philosophale fût bien vive et bien enracinée parmi les alchimistes, pour leur donner la persévérance inconcevable qu'ils mettaient dans leurs recherches; ils entretenaient pendant des années entières des fourneaux allumés, où s'opérait la fusion des métaux et des compositions dont ils faisaient usage. Plusieurs ont eu la renommée d'avoir trouvé la pierre philosophale; par exemple, on a prétendu long-temps que Nicolas Flamel l'avait découverte le 17 janvier 1552; il passait pour immensément riche, et, après sa mort, à diverses reprises, des gens avides firent des fouilles dans une maison qu'il avait possédée, à Paris, rue de Marivaux; mais ces fouilles furent toujours infructueuses, comme devaient s'y attendre les esprits sensés. Avant Flamel, Raimond Lulle, fameux écrivain du XIII^e siècle, transforma, suivant la rumeur populaire, pendant son séjour à Londres, cinquante mille livres de vif-argent en or, pour le roi Edouard I^{er}.

Vers le même temps, Alphonse X, roi de Castille, avait écrit dans un de ses ouvrages: « La pierre qu'ils appellent philosophale, je savais la faire. N... me l'avait enseigné; nous la fîmes ensemble, ensuite je la fis seul, et ce fut ainsi que souvent j'augmentai mes finances. »

Enfin, au XVII^e siècle, Van Helmont fils, le dernier homme remarquable qui se soit occupé de la recherche du grand œuvre, affirme avoir vu et touché plusieurs fois la pierre philosophale. Elle avait, selon lui, la couleur du safran en poudre, et elle était brillante comme du verre pulvérisé. On lui en donna le quart d'un grain, et ce quart d'un grain, jeté dans huit onces de mercure, les changea en argent très pur.

On compte un nombre infini de traités d'alchimie, presque tous écrits en langage mystique, qui donnent des formules ou recettes pour opérer le grand œuvre. En voici une des plus courtes et des plus claires: « Mettez dans une fiole de verre fort au feu de sable, de l'elixir d'Aristée avec du baume de Mercure, et une pareille pesanteur du plus pur or de vie ou précipité d'or, et la calcination qui restera au fond de la fiole se multipliera cent mille fois. » En voulant opérer d'après de semblables recettes, les *souffleurs* se sont toujours ruinés.

La pureté de l'ame était vivement recommandée par les alchimistes, comme une condition essentielle pour le succès de leurs travaux; quelques uns d'entre eux, cependant, ne la possédaient nullement. Flamel exerçait l'usure à Paris, et parvint à s'enrichir par ce moyen, beaucoup plus que par la *divine pierre*. Paracelse, au XVI^e siècle, passa presque toute sa vie dans l'ivresse et la débauche. C'est lui qui, dans les cours qu'il faisait en Allemagne, s'écriait avec une orgueilleuse ironie: « Avicenne, Galien, et vous tous, philosophes et médecins vulgaires, les cordons de nos souliers

en savent plus que vous; toutes les universités et tous les écrivains réunis sont moins instruits que les poils de ma barbe et de mon chignon; moi, moi seul, je suis le vrai monarque de la médecine! »

L'extravagance de ces paroles étonne peu lorsque l'on songe que presque tous les hommes de mérite, à cette époque, croyaient fermement aux sciences occultes; que les moines les plus instruits, dans leurs retraites, en faisaient l'objet des études de leurs veilles, et qu'à la naissance du protestantisme, des thèses sur l'astrologie judiciaire, la cabale et la magie, étaient publiquement soutenues par des philosophes dont le nom est encore, de nos jours, honoré à plusieurs titres.

On peut dire qu'alors les sciences exactes n'existaient pas; elles sortaient péniblement du chaos de la fable; les observations ne se ralliaient que lentement pour former les bases de travaux sérieux et incontestablement utiles.

Il est fort heureux, assurément, que, de nos jours, personne ne puisse s'aviser de chercher la pierre philosophale, sans être certainement exposé à passer pour fou. Toutefois, il faut être sobre de dédain pour ceux des alchimistes du moyen âge qui étaient de bonne foi; ils ont ouvert avec beaucoup de peine dans l'obscurité, à leurs propres risques et périls, les premières portes de la science. D'importantes découvertes sont dues aux manipulations laborieuses et patientes par lesquelles ils faisaient passer une foule de matières avec l'espoir de parvenir à un but fantastique. C'est ainsi, pour citer un seul exemple, qu'on ne peut nier le mérite des efforts de Paracelse pour introduire en médecine l'usage des préparations antimoniales, mercurielles, salines, ferrugineuses, qui ont sur nos organes une action si efficace.

Quant aux alchimistes de mauvaise foi, charlatans avides, qu'on a vus partout se multiplier au XVI^e siècle, nous abandonnons volontiers leur malin moine au mépris. C'est tout ce qu'on doit à ces vils escamoteurs, qui s'en allaient par le monde, vendant fort cher aux crédules le secret de faire de l'or, comme si, ayant un secret semblable, ils eussent eu besoin de le vendre pour s'enrichir.

On connaît quelques unes des ruses de ces fripons.

Les uns savaient habilement glisser dans du plomb ou du cuivre en état de fusion, des parcelles d'or contenues dans un bâton creux dont ils se servaient pour mêler leur préparation. D'autres se servaient de creusets dont ils garnissaient le fond d'or ou d'argent amassé en pâte légère; ils couvraient ce fond d'une autre pâte, faite de la poudre même du creuset et d'eau gommée, qui cachait l'or et l'argent; ensuite, ils jetaient le mercure ou le plomb, et l'agitait sur un feu ardent, faisaient apparaître à la fin l'or ou l'argent calciné.

Langlet Dufresnoy a écrit un *Catalogue raisonné des écrivains qui ont traité de la philosophie hermétique*. Cet ouvrage, en trois volumes, est fait avec conscience.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Hommes célèbres. — Faits politiques.

27 Avril 1702. — Mort de Jean Bart. Il était né à Dunkerque; son père était un pauvre pêcheur. Pen d'hommes sont plus connus et plus aimés du peuple que lui. Son nom sert à désigner la franchise rude et brusque unie au courage. On cite à plaisir toutes les anecdotes de son voyage à cour. Il parvint au grade de chef d'escadre, et en 1694 une victoire qu'il remporta sur l'amiral Hiddle lui fit donner des lettres de noblesse. Il mourut dans sa ville natale, d'une pleurésie, à l'âge de cinquante-cinq ans.

27 Avril 1784. — Première représentation du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais. Trois cents personnes dirigèrent à la comédie dans les loges des acteurs; trois malheureux furent étouffés dans la foule à l'ouverture des bureaux: on ne sortit du spectacle qu'à dix heures du soir; c'était alors une heure indue. A la soixante-quatrième représentation, Beaumarchais, âgé de cinquante-cinq ans, fut envoyé à Saint-Lazare.

27 Avril 1805. — Mort de Toussaint-Louverture. Né à Saint-Domingue, d'un père et d'une mère esclaves, il fut d'abord pâtre, ensuite cocher, et plus tard surveillant des nègres ses compagnons. La révolution de Saint-Domingue le porta successivement aux grades de général de brigade, de général de division, et enfin de général en chef des armées de Saint-Domingue. Dans ses lettres à Bonaparte il écrivait: *Le premier des noirs au premier des blancs*. Ce fut une trahison qui le rendit prisonnier de la France. Il est mort enfermé au château de Joux, près de Besançon.

28 Avril 1772. — Exécution de Struensee, ministre danois, et de Brandt. Ils sont décapités, leurs corps sont écartelés, et placés sur la route; leurs têtes sont exposées sur des pieux. Struensee, de médecin devenu ministre, avait voulu appliquer avec trop de précipitation les principes de la philosophie du XVIII^e siècle: il avait affranchi la presse, diminué le nombre des corvées, modéré les impôts, favorisé l'industrie, modifié la rigueur des lois pénales, et la longueur des formalités judiciaires; mais il blessa les opinions religieuses du peuple, qui unit contre lui sa voix à celle de la noblesse,

29 Avril 1785. — Mort de l'abbé Mably, frère de Condillac. Ses ouvrages les plus remarquables sont les *Observations sur l'Histoire de France*, et les *Entretiens de Phocion*. Les Polonais avaient demandé à Mably et à Rousseau une constitution nouvelle: contre l'avis de Rousseau, Mably proposa une royauté héréditaire; il admettait du reste que le roi ne devait avoir aucune autorité réelle.

29 Avril 1826. — Constitution donnée au Portugal par don Pedro, avant son abdication, qui eut lieu le 2 mai suivant. Cette constitution consacrait l'établissement des deux chambres représentatives.

50 Avril 1655. — Mort de Lesueur, peintre français, à l'âge de trente-huit ans. Le Musée du Louvre possède quarante-six de ses tableaux, désignés dans le catalogue de 1852 depuis le n^o 115 jusqu'au n^o 160.

50 Avril 1805. — La Louisiane est vendue par la France aux Etats-Unis, au prix de 45 millions de dollars (plus de 75 millions de francs.).

50 Avril 1804. — Un membre du Tribunal, nommé Curée, dépose sur le bureau une proposition tendant à ce que Bonaparte soit nommé empereur.

1^{er} Mai 1755. — Mort de Coustou (Nicolas), sculpteur français, auteur du groupe représentant la jonction de la Seine et de la Marne, qui, des jardins de Marly, a passé dans celui des Tuileries.

2 Mai 1668. — Traité d'Aix-la-Chapelle entre la France et l'Espagne. Louis XIV avait soumis la Flandre en trois mois, et la Franche-Comté en trois semaines. Les puissances européennes en furent effrayées; l'Angleterre, la Suède et la Hollande firent alliance contre le vainqueur.

Louis XIV fut obligé à un traité avec l'Espagne; il rendit à ce royaume la Franche-Comté et garda la Flandre.

2 Mai 1814. — Louis XVIII, dans une déclaration datée de Saint-Ouen, annonce que le plan de constitution proposé par le Sénat dans la séance du 6 Avril précédent, quoiqu'elle renferme des principes qui devront être conservés, ne peut devenir loi fondamentale de l'Etat.

5 Mai 1524. — Origine de l'institution des Jeux floraux. Une *riolette d'or fin* est décernée en prix à Arnaud Vidal, par les sept poètes composant la société littéraire nommée *Collège du gai savoir* ou de la *gale science*. En 1536, on ajouta à la violette une *églantine* et un *souci d'argent*.

LA SÈCHE.

Cet habitant des mers est répandu jusque vers les régions des glaces polaires, quoiqu'il préfère les parages plus échauffés, où il trouve une nourriture plus abondante. Il forme, dans la grande division des mollusques, un genre dont les caractères sont très saillants, et qui semblent lui assigner une place intermédiaire entre les mollusques et les poissons. Comme ces derniers, les sèches ont deux yeux toujours ouverts, sans membrane clignotante; les deux sexes y sont séparés; enfin leurs muscles ont, dans l'intérieur du corps, un point d'appui, qui n'est pas articulé comme le squelette des animaux vertébrés, mais qui est solide: c'est une pièce unique, non flexible, d'une matière analogue à celle des coquilles, connue sous la dénomination d'*os de sèche*. On met cet os dans la cage des serins, qui y aiguissent leur bec.

La chair de ces mollusques est un aliment dont on fait une assez grande consommation sur les côtes et dans les îles de la Méditerranée; elle est, pour les Grecs, une des provisions de carême. La médecine fit autrefois usage des os de sèche, auxquels on attribuait des propriétés absorbantes. Aujourd'hui, dans le cas où ils seraient utiles, on les remplace par de la craie ou par toute autre pierre calcaire. On sait que la vésicule pleine de matière noire que contiennent quelques espèces de sèches, est la substance qui fournit l'*encre de la Chine*, produit des arts chinois que l'on n'a pas encore assez bien imité en Europe. Une autre espèce, assez commune en France, fournit aux peintres la liqueur brune nommée *sepia*. Voilà des titres qui recommandent ce mollusque à la curiosité et à l'attention de tous les amis des arts. On lui attribue un autre produit qui n'appartient ni à l'art ni à la nature, mais en quelque sorte au hasard: c'est l'*ambre gris*. Les baleines avalent, dit-on, beaucoup de sèches, mais elles ne digèrent pas tout: les vésicules de matière colorée en brun ou en noir sont rejetées; mais, altérées par le séjour qu'elles ont fait dans le corps du cétacé, elles éprouvent encore de nouvelles altérations par l'action prolongée des eaux de la mer, et le résultat de ces transformations est l'*ambre gris*. Nos lecteurs seront sans doute peu disposés à se contenter de cette explication; mais leur incrédulité va être mise à une autre épreuve: l'histoire des sèches abonde en prodiges, comme on va le voir.

Une des espèces de ce genre, les *poules*, parviennent à des dimensions plus que colossales, suivant les traditions populaires des marins, qui prétendent que le fameux *kraken* des mers du Nord peut alonger ses bras au-dessus des flots, saisir le mât d'un navire par son extrémité supérieure, et le plonger dans la mer. Sur les côtes de France beaucoup de pêcheurs croient fermement qu'il y a des poules assez forts pour saisir un homme dans une chaloupe, et triompher de tous les efforts que l'on pourrait faire pour leur arracher cette proie. Les contes de cette sorte déguisent ordinaire-

ment un fait réel sous l'enveloppe dont l'imagination l'a revêtu. On a vu avec surprise des exemples de la force musculaire dont les bras des poulpes sont doués : l'amour du merveilleux a subjugué le jugement, et la fiction a pris la place de la vérité. Voyons donc quelle est la structure de cet animal si bien organisé pour la force, et qui se rendrait en effet très redoutable s'il parvenait à la grandeur qu'on lui attribue.



(Sèche officielle.)

La sèche représentée ici est la plus commune sur les côtes de France. On voit ses deux grands yeux et ses huit bras munis sur toute leur longueur de suçoirs énergiques, au moyen desquels l'animal s'attache à ce qu'il veut saisir. On voit aussi que ces bras sont mobiles dans tous les sens; très flexibles et très déliés à leur extrémité, ce qui les rend propres à enlacer les plus petits animaux marins, à les étreindre avec force pour les porter à la bouche, qu'on ne voit point dans cette figure, mais qui ressemble assez au bec d'un perroquet, la mâchoire supérieure étant recourbée et prolongée au-delà de l'autre, et toutes les deux ayant la consistance d'un bec d'oiseau.

Aux moyens d'attaques dont cet animal est très bien pourvu, comme on le voit, il faut ajouter ses moyens de défense. On ne peut le toucher impunément : une commotion galvanique réprime sur-le-champ cette témérité, et une douleur qui dure plusieurs heures, des démangeaisons comme celles qui suivent les piqures d'orties, ôtent l'envie de recommencer. Un système de défense plus extraordinaire, et dont la sèche ne doit pas user fréquemment, est la faculté qu'elle possède de s'environner subitement d'un nuage noir, en répandant autour d'elle sa vésicule d'encre. Cet artifice lui suffit, dit-on, pour échapper à des ennemis que ses armes ordinaires n'auraient pu repousser. Avec autant de moyens de conservation, il n'est pas étonnant que ces mollusques abondent dans toutes les mers. Mais malgré le nombre et la souplesse de leurs bras, leurs facultés locomoti-

ves sont très limitées; ils se blottissent dans des trous de roches sous-marines, étendant au dehors leurs bras pour chercher et saisir leurs aliments. Leur histoire naturelle est encore assez incomplète : il reste à apprendre beaucoup de choses importantes, et à rectifier ce que l'on croit savoir, en le dégageant des erreurs qui y sont mêlées.

PONTS SUSPENDUS EN CORDE.

Dans les pays où les rivières sont larges, peu profondes, et coulent lentement, l'idée des ponts suspendus a dû être d'autant plus tardive à se développer, que leur utilité était moins immédiate; mais dans des contrées montagneuses, abruptes, où les crevasses sont fréquentes et les eaux torrentueuses, la nécessité a dû produire de bonne heure ces constructions originales : en effet, les habitants de l'Amérique du Sud faisaient usage des ponts suspendus avant l'arrivée des Européens.

La gravure et les détails qui suivent sont tirés du magnifique ouvrage publié par M. de Humboldt sur les Cordillères; le pont est jeté sur la rivière de Chambo, près de Pénipé, dans le Pérou.

Les Espagnols l'appellent *pont de hamac*. Les cordes, de 5 à 4 pouces de diamètre, sont faites avec la partie fibreuse des racines de l'*agave americana*. Des deux côtés du rivage, elles sont attachées à une charpente grossière. Comme leur poids les fait courber vers le milieu de la rivière, et comme il serait imprudent de les tendre avec trop de force, on est obligé, lorsque le rivage n'est pas très élevé, de construire des gradins ou des échelles aux deux extrémités du pont de hamac. Celui de Pénipé a 420 pieds de long sur 7 ou 8 de large; mais il y a des ponts dont les dimensions sont plus considérables.

Tous les voyageurs ont parlé du danger que présente le passage de ces ponts de corde, qui ressemblent à des rubans suspendus au-dessus d'une crevasse ou d'un torrent. Ce danger n'est pas bien grand lorsqu'une seule personne passe le pont aussi vite que possible, et en jetant le corps en avant; mais les oscillations des cordes deviennent très fortes lorsque le voyageur se fait conduire par un indien qui marche avec beaucoup plus de vitesse que lui, ou lorsque, effrayé par l'aspect de l'eau qu'il découvre à travers les interstices des bambous, il a l'imprudence de s'arrêter au milieu du pont, et de se tenir aux cordes qui servent de balustrade.



(Pont de hamac.)

Un pont de hamac ne se conserve en bon état que pendant vingt à vingt-cinq ans; encore est-il nécessaire de renouveler quelques cordes tous les huit ou dix ans.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombar, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARNIERE, rue du Colombar, n° 39.

ANCIENNE RELIGION DES GAULOIS.



(Sacrifices humains chez les Gaulois.)

SACRIFICES HUMAINS.

La religion que Jules-César trouva si fortement établie dans la croyance des Gaulois n'était pas nationale : ils l'avaient reçue des Bretons à une époque dont l'histoire ne fait pas mention ; et, plus tard, sous la domination des Romains, ils abandonnèrent le culte du dieu Teutatès pour celui de Jupiter et des autres divinités de l'Olympe. L'Evangile fut ensuite prêché par des ministres sans armes ni soldats, et les conquêtes de la religion chrétienne amenèrent encore de nouveaux changemens.

Mais comme il n'est pas au pouvoir de l'homme de transformer entièrement ses idées et ses croyances, le Gaulois mêla quelques restes de la religion des druides à celle des Romains, ses vainqueurs et ses maîtres ; et lorsqu'il devint chrétien, les deux cultes anciens ne furent pas complètement oubliés. Quelques pratiques religieuses du moyen âge ont beaucoup d'analogie avec celles que César a décrites ; il n'est donc pas sans intérêt de se reporter à cette époque éloignée de près de vingt siècles.

Teutatès fut le Jupiter des Bretons et des Gaulois ; les druides étaient ses ministres, distribuaient ses faveurs, lançaient ses foudres contre les impies, interprétaient les réponses que le dieu daignait leur faire lorsqu'ils l'interro-

geaient suivant les rites de son culte, etc.; ils s'étaient même emparés de l'administration de la justice, et si quelqu'un osait décliner leur juridiction, ils le privaient de toute participation aux sacrifices : le recours à la divinité était alors interdit, à moins qu'on ne commençât par apaiser le courroux des ministres. Ainsi l'excommunication fut une arme redoutable entre les mains des prêtres de Teutatès, comme elle le fut par la suite lorsqu'elle fut lancée par des prêtres chrétiens.

Les druides offrirent leurs secours aux malades, mais sans exercer la médecine : c'était par leur intercession auprès de Dieu qu'ils promettaient de rendre la santé ; mais Teutatès était quelquefois très exigeant, et si la maladie était mortelle, il ne fallait rien moins qu'une victime humaine pour racheter la vie que l'on voulait conserver. Dans les cas ordinaires, le dieu voulait bien se contenter de l'offrande de quelques bestiaux.

La cueillette du gui de chêne fut la cérémonie la plus imposante de la religion des druides, et celle dont la tradition a conservé le plus de vestiges. Nous sommes encore assez près du temps où le gui était un sujet de chants populaires, au lieu d'être traité comme un ennemi dont une bonne culture délivre les arbres. Chez les Gaulois, lorsque l'on avait

découvert un gui de chêne, on s'apprêtait à le cueillir, en observant scrupuleusement les rites prescrits en cette occasion. Deux taureaux blancs étaient attachés par les cornes au tronc du chêne chargé de la précieuse excroissance; le don qu'on allait recevoir valait au moins cette offrande. Un druide montait sur l'arbre armé d'une serpe d'or, et détachait le gui; d'autres le recevaient sur un tissu de laine blanche destiné à cet usage. C'était une panacée universelle, dont une parcelle infusée dans l'eau préservait des atteintes du poison, procurait aux bestiaux un accroissement de force et de fécondité, etc. Pour célébrer dignement cette heureuse trouvaille, les dévots présentaient leurs offrandes, et c'était l'épée de leurs troupes. Les victimes étaient partagées en trois parts : l'une pour le dieu (elle était livrée aux flammes), l'autre pour les druides, et la troisième restait aux donateurs.

Dans les grandes calamités publiques, ou avant d'entrer en campagne contre un ennemi formidable, les druides avaient introduit l'exécrable usage des holocaustes humains. On construisait un énorme mannequin représentant un homme, on le remplissait de malheureux condamnés dans les assemblées, et si leur nombre était insuffisant, on choisissait des victimes parmi les hommes hors d'état de se défendre; on entassait des combustibles autour de cette horrible figure, et l'on y mettait le feu.

Quand on lit le détail de ces scènes d'horreur, on est tenté d'en révoquer l'authenticité; mais malheureusement le souvenir encore tout récent des cruautés de l'inquisition est trop positif pour nous permettre de rejeter sur l'homme poétique des historiens, et sur les infidélités des traditions, les crimes dont l'espèce humaine fut coupable.

Bizarres somptuosités et allégories du moyen âge. — Autrement, aux fêtes de la cour, on appelait *entremets* des décorations qu'on faisait rouler dans la salle du festin, et qui représentaient des villes, des châteaux et des jardins, avec des fontaines d'où coulaient toutes sortes de liqueurs. Au dîner donné par Charles V, roi de France, à l'empereur Charles IV, en 1378, on s'achemina, après la messe, par la galerie des Merciers, dans la grande salle du palais, où les tables étaient dressées. Le roi se plaça entre l'empereur et le roi des Romains. Il y avait trois grands buffets : le premier de vaisselle d'or, le second de vaisselle de vermeil, et le troisième de vaisselle d'argent. Sur la fin du dîner commença le spectacle ou *entremets*. On vit paraître un vaisseau avec ses mâts, voiles et cordages : ses pavillons étaient aux armes de Jérusalem; sur le tillac, on distinguait Godofroy de Bouillon, accompagné de plusieurs chevaliers armés de toutes pièces. Le vaisseau s'avança au milieu de la salle sans qu'on vit la machine qui le faisait mouvoir. Un moment après, parut la ville de Jérusalem avec ses tours couvertes de Sarrasins. Le vaisseau s'en approcha; les chrétiens mirent pied à terre, et montèrent à l'assaut : les assiégés firent une belle défense; plusieurs échelles furent renversées; mais enfin la ville fut prise.

Charles IX étant allé dîner chez un gentilhomme, auprès de Carcassonne, le plafond s'ouvrit à la fin du repas : on vit descendre une grosse nue, qui creva avec un bruit pareil à celui du tonnerre, laissant tomber une grêle de dragées, suivie d'une petite rosée de senteur.

Les habitants des villes où le roi passait tâchaient de faire briller leur esprit par des devises, des emblèmes et des figures allégoriques. A l'entrée de Louis XI dans Tournay, en 1463, « De dessus la porte, dit Monstrelet, descendit par machine, une fille, la plus belle de la ville, laquelle, en saluant le roi, ouvrit sa robe devant sa poitrine, où il

y avait un cœur bien fait, lequel cœur se fendit, et en sortit une grande fleur-de-lys d'or qu'elle présenta au roi de la part de la ville. »
SAINT-FOIX.

DES MOYENS D'INSTRUCTION.

LES LIVRES ET LES IMAGES.

Parmi le petit nombre des axiomes politiques admis généralement, il en est un qui fait reposer la probité des hommes et l'amélioration de leur sort sur la somme d'instruction qu'ils possèdent.

Instruisez les hommes, dit-on souvent, et vous les rendrez vertueux. Ce précepte est mis en pratique; car en portant son attention sur les méthodes d'enseignement expéditives qui ont été créées et adoptées; sur les écoles qui sont fondées par des gens opposés d'opinion; sur les cours publics de haute science, et sur ceux des connaissances pratiques et usuelles créés pour les classes les moins favorisées de la fortune; sur les bibliothèques qui s'établissent incessamment; sur la masse énorme de livres, et surtout de livres à bon marché, que l'imprimerie répand à profusion dans le commerce; sur les journaux enfin, qui se multiplient avec une rapidité prodigieuse dans les provinces, et dont Paris perd le monopole, tout en voyant s'accroître le nombre de ceux qui naissent dans son sein; en portant son attention, disons-nous, sur tout ce mouvement intellectuel, qui ose-t-il craindre maintenant de voir la société reculer en arrière vers des siècles d'ignorance?

Le char de la civilisation est lancé, il fournira sa carrière; applaudissons!

Mais il n'est pas dans les destinées de l'homme de se reposer long-temps : à peine a-t-il fait l'expérience d'une voie de progrès, qu'il en essaie déjà une autre. Ainsi, pour le sujet qui nous occupe, nous signalerons comme un moyen complémentaire d'instruction, presque inusité encore, les *dessins* ou les *images*.

Les procédés qui permettent de reproduire avec du métal d'imprimerie plusieurs empreintes du bois sur lequel sont gravés les dessins, et d'obtenir ainsi des exemplaires par centaines de mille, sont encore fort nouveaux, et n'ont peut-être pas acquis toute leur perfection.

Cette invention, se faisant jour au moment où tous les esprits sont tournés vers la recherche des expédients propres à répandre rapidement l'instruction, est susceptible d'acquiescer une puissance incalculable dans l'enseignement. Notre conviction est telle à cet égard, que nous dirions volontiers : *Sans les dessins, il est impossible d'arriver à l'éducation complète des hommes, grands et petits.*

Nous attachons en effet une grande importance morale aux *images*, et nous croyons qu'elles comblent une lacune des *livres*.

Un livre sans images pourra être enrichi de graves leçons de morale, et même de connaissances pratiques, mais il n'aura qu'une valeur imparfaite et une influence douteuse, parce que, malgré la propagation des écoles primaires, une bonne partie du genre humain ne saura jamais lire qu'à moitié dans un livre sans *images*.

De même que les sons d'une musique suave traversent les airs sans y laisser la trace du chemin qu'ils ont suivi, de même la lecture passe souvent dans l'esprit de certains individus sans descendre au cœur pour y déposer un souvenir. Cela ne tient pas à une faiblesse d'esprit, mais à une nature particulière, qui a surtout besoin d'être frappée par les *yeux*. Ceux qui en sont dotés sont comme ces gens de courte haleine, qui s'épuisent après quelques minutes de marche, mais qui franchiraient d'un bond un énorme fossé : ils sont insensibles pour une pensée qui vient tomber sur eux goutte à goutte, tandis qu'ils absorbent tout entière celle qui vient les frapper *d'un seul trait*.

C'est pourquoi les images sont pour eux une grande faveur ; au premier coup-d'œil, ils en saisissent l'ensemble et les détails. Ils conservent long-temps le souvenir des contours fugitifs qu'ils auroient à peine aperçus ; ils les recomposent dans leur mémoire, et se délecteront à les méditer. Une *image* est pour eux de la parole condensée ; ils ont un instinct merveilleux pour découvrir dans le détail le plus indifférent en apparence, dans le trait de dessin le plus incertain, une pensée bien nette, un sentiment bien prononcé ; ils dissèquent, en un mot, toutes les formes qui ont frappé leurs regards, et en retirent, pour leur éducation intellectuelle et morale, le même profit que d'autres pourraient obtenir en distillant les sucs nourriciers d'une lecture instructive.

Non seulement cette nature particulière qui a besoin d'être surtout frappée par les yeux, se manifeste chez différents individus ; mais elle peut même se remarquer sur le même individu dans les diverses époques de sa vie. Ainsi, les enfans, en général, se rapprochent de la classe des gens qui s'instruisent par les *images*. Offrons-leur donc l'éducation sous la forme qui convient à leur intelligence : au lieu de les laisser dormir ou bâiller sur un livre, emmenons-les souvent aux musées, ou même sur les boulevards, dans les géoramas et les panoramas.

— Les aperçus qui précèdent suffiront, sans doute, pour faire comprendre la nature de la valeur morale que nous attribuons aux *images*. Le *Magasin Pittoresque* n'a pas seulement été conçu dans un but de spéculation ou simple récréation historique, industrielle, artistique, savante ou littéraire ; un sentiment d'utilité morale y a aussi concouru, et la bienveillance avec laquelle on a accueilli cette publication prouvant que notre pensée a été comprise, nous avons dû la préciser, nous réservant de lui donner par la suite de nouveaux développemens.

La grâce est la beauté en mouvement.

LESSING.

HYGIÈNE.

DU DANGER DES CORSETS TROP SERRÉS.

Quoique les gravures que nous insérons ici présentent quelques détails anatomiques dont la vue pourra paraître à quelques personnes peu attrayante, nous n'avons pas voulu cependant les rejeter en considération de leur but d'utilité, et même de moralité.

Les figures 1 et 2 représentent une esquisse de la Vénus de Médicis, considérée à juste titre comme une des plus parfaites expressions de la beauté d'une femme ; le squelette laisse voir les os dans leur position naturelle.

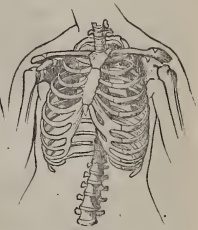
Les traits de la figure 3 représentent une demoiselle qui a voulu être mince au-delà du vœu de la nature, et a moulé sa taille dans un corset ; la figure 4 montre la triste disposition de sa charpente osseuse.

En vérité, le dernier de ces dessins ne laisse dans l'âme que de mélancoliques pensées. Respiration embarrassée et fréquente, palpitations de cœur ; sang mal aéré, et par suite débilité des organes ; inflexion de l'épine dorsale et dérangement de la taille ; digestion pénible ; finalement, maladies pulmonaires ; voilà quelques uns des inconvéniens des corsets trop serrés. Nous ferons grâce à nos lectrices de plus de détails ; les gravures leur parleront assez clairement ; au besoin, leurs docteurs en diront davantage. Nous nous hâtons d'ajouter cependant que nous ne plaidons que contre les corsets trop serrés, et nous reconnaissons les avantages de cette partie de la toilette pour donner au corps un maintien convenable, l'empêcher de contracter des habitudes de positions défectueuses, et suppléer en quelque façon chez

les jeunes personnes aux exercices gymnastiques qui leur demeurent trop étrangers.



(Fig. 1.)

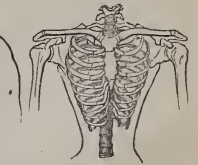


(Fig. 2.)

Mais il nous sera permis de déclarer ici avec les formes les plus polies et les plus respectueuses que nous puissions employer, que les femmes sont dans une parfaite erreur lorsqu'elles s'imaginent ajouter à leurs grâces naturelles en donnant à leur taille une raideur et en même temps une frêle apparence pénible à voir. *Beauté et santé*, sont deux qualités intimement unies. Une taille trop menue fait disparaître avec le reste du corps ; elle perd d'ailleurs, sous la compression barbare de la balaine ou de l'acier, la mobilité et le laisser-aller qui lui donnent de l'expression ; car la vie et le sentiment sont pressés sous ces armures inanimées et mécaniques, et ne se manifestent que par un mouvement machinal et saccadé, semblable à celui d'un automate mis en jeu par la vapeur. Et enfin, les mères ne sont-elles pas responsables envers leurs enfans de la vie qu'elles leur donnent ; ne craignent-elles pas de ne leur transmettre qu'une faible santé ? Elles emploient leurs plus belles années à les soigner dans leurs berceaux, nous le savons ; mais si par ces sacrifices auxquelles elles se condamnent, elles remplissent leur devoir de mère, pourront-elles racheter le vice de constitution dont elles laissent le triste et douloureux héritage ?



(Fig. 3.)



(Fig. 4.)

LES CARTONS DE RAPHAEL.

N° 4. — MORT D'ANANIE.

Les artistes, en général, appellent *cartons* les dessins destinés à servir de modèles et de patrons aux tableaux qui doivent être exécutés à fresque, en mosaïque, ou en tapisserie.



(Mort d'Ananie.)

Les cartons les plus renommés sont naturellement ceux de Raphaël, qui est lui-même le plus célèbre des peintres modernes.

Il ne nous est pas possible d'entrer ici dans de longs détails sur ce grand artiste, qu'on a surnommé *divin*. En donnant plus tard son portrait, nous raconterons sa vie et sa mort prématurée; nous essaierons aussi de caractériser son génie, dont il serait difficile, en France, de se former une juste idée, si l'on ne voulait l'apprécier que d'après celles de ses peintures que le Musée du Louvre possède au nombre de quatorze. Aujourd'hui, il nous suffira de faire observer que, dans notre temps, où toutes les réputations qui avaient été consacrées par les siècles, semblent avoir été violemment renversées de leurs bases pour être soumises à de nouveaux jugemens, la réputation de Raphaël, presque seule, n'a été atteinte par aucune réaction : elle est demeurée de bien haut élevée au-dessus de l'arène où les partis ont livré aux débats de la critique les principes de l'art aussi bien que ceux de la politique et de la religion; tous l'ont respectée, comme si, de quelque côté qu'on eût tenté de l'atteindre, on eût aussitôt reconnu qu'elle était inexpugnable.

L'Italie possède encore presque toutes les peintures les plus précieuses de Raphaël; mais l'Angleterre, jalouse sans doute de montrer que ses préoccupations industrielles et commerciales ne proviennent rien contre son amour pour l'art, s'est peu à peu enrichie d'un nombre considérable d'œuvres des grands maîtres, et, parmi ces œuvres, on remarque au premier rang sept d'entre les célèbres cartons, dont l'un a fourni le sujet de la belle gravure de Jackson, que nous donnons dans notre livraison de ce jour.

L'histoire de ces cartons nous paraît digne d'être racontée.

Ce fut d'après les ordres, on, si l'on veut, d'après les conseils du pape Léon X, que Raphaël, au milieu de sa gloire et peu d'années avant sa mort, composa ces dessins. Quand ils furent achevés, on les envoya à Bruxelles pour y être exécutés en tapisserie, sous la direction de Bernard Van Orly, et moyennant un prix convenu de 70,000 couronnes (plus de 400,000 fr.). Il semblera étrange que, lorsqu'on eut terminé les tapisseries, les cartons n'aient pas été rendus à Rome; mais déjà, à cette époque, Raphaël et Léon X n'existaient plus, et le nouveau pape, Adrien VI, n'avait pas hérité du génie et de l'amour de gloire qui ont immortalisé le pontificat de son prédécesseur. Les cartons restèrent donc à Bruxelles. Par une indifférence inexplicable, les hommes de goût qui avaient présidé et pris part à l'exécution des tapisseries, tels que Van Orly et Michel Coxis, tous deux élèves de Raphaël, ne songèrent à la conservation de ces originaux, dont la mort de Raphaël rendait la valeur encore plus inestimable; long-temps ils furent confondus dans le mobilier de la manufacture; on assure même que quelques uns furent exposés aux injures de l'air, au-dessus de la porte d'entrée, comme pour indiquer la destination de l'édifice.

Dans la suite, Rubens cut honte de l'abandon où il les trouva; Charles I^{er}, à sa recommandation, en sauva plusieurs de la destruction qui les menaçait, et les fit transporter à Londres. Bientôt la révolution d'Angleterre éclata; le musée royal fut vendu et dispersé; les cartons, qui n'étaient alors que très peu appréciés par les amateurs anglais, allaient être mis à l'encan pêle-mêle à vil prix; on les estimait 500 livres sterling (7,650 fr.), mais Cromwell montra plus de goût que ses contemporains, et les fit acheter pour les conserver à la nation.

Le Protecteur mort, Charles II les envoya à Mortlake, pour qu'ils y fussent copiés en tapisserie; par un artiste nommé Clcen, directeur de la manufacture que Jacques I^{er}

avait établie dans cette ville. Là, comme à Bruxelles, ils demeurèrent enfouis pendant de longues années; on les y avait complètement oubliés. Ils étaient entassés, sans la moindre précaution, dans une salle obscure, et fort endommagés, lorsque, d'après les ordres du roi Guillaume, on alla les chercher pour les transporter de nouveau à Londres, où ils furent restaurés par le peintre William Cooke, et inaugurés dans la galerie de *Hampton-Court*, construite exprès pour les recevoir. Les Anglais espèrent aujourd'hui les voir exposer bientôt au public, dans la *Galerie nationale*.

Dans l'origine, les cartons étaient au nombre de vingt-cinq; en voici la liste :

- 1° Prédication de saint Paul aux Athéniens;
- 2° Mort d'Ananie;
- 3° Elymas, le Magicien, frappé d'aveuglement;
- 4° Le Christ donnant les clefs à saint Pierre;
- 5° Le Sacrifice de Lystra;
- 6° Les Apôtres guérissant dans le Temple;
- 7° La Pêche miraculeuse;
- 8° La Conversion de saint Paul;
- 9° La Nativité;
- 10° L'Adoration des Mages;
- 11° Le Christ soupant chez Emmaüs;
- 12°, 13°, 14° Le Massacre des Innocens;
- 15° La Présentation dans le Temple;
- 16° Descente de Jésus-Christ dans les Limbes;
- 17° La Résurrection;
- 18° L'Ascension;
- 19° *Noli me tangere*;
- 20° Descente du Saint-Esprit;
- 21° Lapidation de saint Etienne;
- 22° Le Tremblement de terre;
- 23°, 24° Groupes d'enfans;
- 25° La Justice.

Ce sont les sept premiers sujets que représentent les cartons de la galerie de *Hampton-Court*. Deux autres sont, dit-on, en la possession du roi de Sardaigne; et un dixième, faisant partie de l'œuvre du massacre des Innocens, appartient à un Anglais, sir P. Hoare, écuier. Tous les autres dessins originaux, sauf quelques rares fragmens, sont perdus; on les trouve seulement reproduits en entier dans les tapisseries de Rome.

Il est bien peu de personnes, en France, qui aient vu ou qui puissent espérer de voir jamais les cartons que Londres possède : il aura été réservé au *Magasin Pittoresque*, malgré la difficulté de l'entreprise, d'en répandre dans notre pays des milliers d'exemplaires, et de faciliter ainsi l'étude de la pureté et de la simplicité admirables du génie qui a inspiré toutes les grandes compositions de Raphaël.

Une analyse des beautés de la *Mort d'Ananie* ne nous est pas permise dans cet article, qui dépasse déjà les limites ordinaires : nous sommes obligés de nous borner à transcrire le texte des Ecritures qui explique le dessin.

RÉCIT DE LA MORT D'ANANIE ET DE SAPHIRE,

EXTRAIT DES ACTES DES APÔTRES.

« Toute la multitude de ceux qui croyaient n'avait qu'un cœur et qu'une âme; et nul ne considérait ce qu'il possédait comme étant à lui en particulier, mais toutes choses étaient communes entre eux.

» Les apôtres rendaient témoignage avec une grande force à la résurrection de notre seigneur Jésus-Christ; et la grâce était grande dans tous les fidèles; car il n'y avait aucun pauvre parmi eux, parce que tous ceux qui possédaient des fonds de terre ou de maisons, les vendaient, et en apportaient le prix, qu'ils mettaient aux pieds des apôtres; et on les distribuait ensuite à chacun suivant ses besoins.

» Joseph, surnommé par les apôtres Barnabé, c'est-à-dire enfant de consolation, qui était Lévite, et originaire de l'île de Chypre, vendit aussi un fonds de terre qu'il avait, et en apporta le prix, qu'il mit aux pieds des apôtres.

» Alors un homme nommé Ananie, et Saphire, sa femme, vendirent ensemble un fonds de terre; et cet homme ayant retenu, de concert avec sa femme, une partie de prix qu'il en avait reçu, apporta le reste, et le mit aux pieds des apôtres.

» Mais Pierre lui dit : Ananie, comment Satan a-t-il tenté votre cœur, jusqu'à vous faire mentir au Saint-Esprit, et détourner une partie du prix de ce fonds de terre? Ne demeurait-il pas toujours à vous, si vous aviez voulu le garder; et après même l'avoir vendu, le prix n'en était-il pas encore à vous? Comment donc avez-vous conçu ce dessein dans votre cœur? Ce n'est pas aux hommes que vous avez menti, mais à Dieu.

» Ananie, ayant entendu ces paroles, tomba, et rendit l'esprit; et tous ceux qui en entendirent parler, furent saisis d'une grande crainte.

» Aussitôt quelques jeunes gens vinrent prendre son corps, et l'ayant emporté, ils l'enterrèrent.

» Environ trois heures après, sa femme, qui ne savait point ce qui était arrivé, entra, et Pierre lui dit : Femme, dites-moi; n'avez-vous vendu votre fonds de terre que cela? Elle lui répondit : Non, nous ne l'avons vendu que cela.

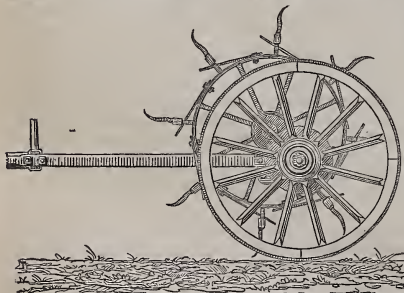
» Alors, Pierre lui dit : Comment vous êtes-vous ainsi accordés ensemble pour tenter l'esprit du Seigneur? Voilà ceux qui viennent d'enterrer votre mari, qui sont à cette porte, et ils vont aussi vous porter en terre.

» Au même moment, elle tomba à ses pieds, et rendit l'esprit. Les jeunes hommes étant entrés la trouvèrent morte, et l'emportant ils l'enterrèrent auprès de son mari.

» Cet événement répandit une grande frayeur dans toute l'église. »

MACHINE A FANER.

Le but qu'on s'est proposé dans la construction de cette machine est de remplacer les bras et la fourche du faneur pour éparpiller, retourner, jeter en l'air, exposer au vent et au soleil le foin récemment coupé. Les dents de fourche y



(Fanoir.)

sont au nombre de neuf sur une même circonférence, et huit circonférences pareilles, placées sur le même axe, sont mises en mouvement par un engrenage qui accélère la vitesse des fourches, et leur fait parcourir dix-huit pieds par seconde, tandis que le cheval avance de trois pieds. Ainsi, soixante-douze dents agissant avec cette vitesse font plus

d'ouvrage que trente-six hommes armés d'une fourche à deux dents, qui n'agissent que par intervalles, et avec une vitesse beaucoup moindre. Deux passages de la machine sur un pré, c'est-à-dire l'allée et la venue, suffisent pour opérer la dessiccation du foin, et laissent le temps de le ser-
rer le jour même dans le grenier.

Cette machine est mue très facilement par un seul cheval. Quoiqu'elle ne soit pas très compliquée, on pense bien que le dessin ne peut représenter toutes les parties essentielles de sa construction, et que, pour l'exécuter, il faut que l'ouvrier soit guidé par des dessins où toutes les formes et toutes les dimensions soient tracées avec exactitude. On les trouvera dans le bel ouvrage publié par M. Leblanc sous le titre de *Recueil des machines, instrumens et appareils qui servent à l'économie rurale*, etc. C'est un des plus utiles monuments que les arts du dessin aient consacré à l'agriculture.

MAI.

ARBRES DE MAI. — MARIAGES EN MAI. — FÊTES, CÉRÉMONIES, USAGES.

Mai était le troisième mois du calendrier de Romulus. Suivant plusieurs étymologistes, on le nomma *maius*, en l'honneur des sénateurs qu'on appelait *majores*. D'autres, au contraire, prétendent que mai vient du nom de la déesse Maïa, fille d'Atlas, et mère de Mercure. Ce mois était placé sous la protection d'Apollon, et personnifié sous la figure d'un homme entre deux âges, vêtu d'une robe ample à grandes manches, et qui portait une corbeille de fleurs sur la tête; un paon à ses pieds était sa queue parée de belles et brillantes couleurs.

Arbres de mai. — C'est une ancienne coutume encore observée dans une grande partie de la France à l'égard des maires, que celle de planter devant la maison des personnes d'une fonction ou d'un rang élevé, un arbre ou un gros rameau de verdure, appelé l'arbre de mai. Les clercs de la Basoche avaient le privilège de couper dans le bois de Vincennes un arbre qu'ils plantaient ensuite avec solennité dans la cour du Palais.

Mariages en mai. — Une superstition qui se perpétue dans quelques provinces, fait considérer comme funestes les mariages contractés en mai. On dit *noces de mai*, *noces mortelles*. C'était dans ce mois que les Romains étaient les Lémuriennes, que Romulus avait instituées pour se délivrer de l'ombre plaintive de son frère assassiné. Ovide, dans ses *Fastes*, dit : « Que les vierges ou les veuves se gardent bien d'allumer dans le mois de mai les flambeaux de l'Hyménée, ils se changeraient bientôt en torches funèbres. »

Rogations. — Prières publiques qui se font trois jours avant l'Ascension, pour demander à Dieu de conserver les biens de la terre, et d'éloigner les fléaux et les malheurs.

On en attribue l'institution à saint Mamert, évêque de Yienne, en Dauphiné. Dans le cours de la dernière moitié du v^e siècle, ce prélat exhorta les fidèles de son diocèse à faire des prières, des processions, des œuvres de pénitence, pendant trois jours, afin d'obtenir la cessation des tremblements de terre, des incendies et du ravage des bêtes féroces, dont le peuple était affligé. Dans la suite, on continua ces prières pour se préserver de pareilles calamités, et l'usage s'en introduisit successivement dans les églises des Gaules, de l'Espagne, de l'Italie, etc.

Ascension. — Au temps du roi Dagobert, les environs de Rouen furent délivrés d'un dragon qui les désolait par saint Romain, évêque de la ville. Il s'était fait accompagner dans son expédition par un condamné à mort, qu'en considération de ce fait on rendit à la liberté. Dagobert décida que pareille grâce serait annuellement accordée au prison-

nier que les autorités ecclésiastiques et séculières en jugeraient digne. Le jour de l'Ascension, l'orgue retentissait dans l'église resplendissante de la clarté de tous ses flambeaux. Le clergé se rendait processionnellement sur la place de la Vieille-Tour, au son des clairons et des hautbois. Là, était élevé un théâtre de pierre qui portait la chasse de saint Romain. Le prisonnier s'y confessait, recevait l'absolution, et soulevait trois fois la chasse, pendant que le peuple criait Noël chaque fois. La procession reprenait sa marche vers l'église, en chantant le cantique de Lectance; et le prisonnier, la tête couverte de fleurs, suivait la chasse à laquelle ses fers étaient attachés; pendant l'office il demandait pardon à genoux à tous les membres du chapitre; il se présentait ensuite à la maison du prince de la confrérie de saint Romain; là, il était magnifiquement traité; le lendemain il était conduit au chapitre, on lui faisait de graves remontrances sur sa vie passée (d'où pourrait être venu le mot *chapitrer*), et on le déclarait libre. Cette cérémonie remarquable n'a cessé que dans le dernier siècle.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Fastes religieux, politiques et littéraires. — Mort de Napoléon. — Exécutions.

4 Mai 1795. — Le *maximum* est établi en France. Cette mesure, qui fixe le taux le plus élevé, d'abord du prix du grain, et ensuite de celui des denrées et des marchandises de toute espèce, a pour objet d'empêcher les marchands d'élever les prix au point de rendre illusoire la création des assignats.

4 Mai 1814. — Ferdinand VII renverse le gouvernement constitutionnel en Espagne.

5 Mai 1789. — Ouverture des États-Généraux. Les trois ordres s'assemblent dans la salle des *Menus*, à Versailles.

5 Mai 1808. — Traité de Bayonne, par lequel Charles IV et Ferdinand son fils renoncent à leurs droits à la couronne d'Espagne, et les transfèrent à Napoléon.

5 Mai 1821. — Mort de Napoléon.

6 Mai 1777. — Exécution de Desrues, assassin de madame Saint-Faust de Lamotte et de son fils. Les circonstances odieuses des crimes de Desrues ont jeté une singulière épouvante parmi nos pères. La vie entière de ce misérable avait été une suite d'actions infâmes. Il semble, d'après ce que l'on rapporte de sa constitution physique, que sa scélératesse a été plus encore le résultat d'une organisation monstrueuse, que d'une mauvaise éducation. Ce fait ne prouverait rien contre l'abolition de la peine de mort : le système de détention appliqué aux fous dangereux serait également applicable à des monomanes de cet ordre.

7 Mai 1274. — Le quatorzième concile général s'ouvre à Lyon. Il s'y trouva 500 évêques, 70 abbés, 4,000 autres prélats, sous la présidence de Grégoire X. On ajouta le mot *filioque* dans le *Credo*, symbole de la foi catholique qui avait été dressé à Constantinople, le 50 juillet 381.

8 Mai 1816. — Abolition en France du divorce, qui était consacré par le titre VI du livre 4^{or} du Code civil.

8 Mai 1794. — Exécution de Lavoisier, l'un des créateurs de la science chimique moderne. Ce fut son titre de premier-général qui attira sur lui les rigueurs du tribunal révolutionnaire.

9 Mai 1204. — Baudouin, comte de Flandres, est proclamé empereur dans l'église de Sainte-Sophie, à Constan-

tinople. Ses compétiteurs à la couronne, parmi les chefs des croisés, étaient le doge Henri Dandolo, et Boniface, marquis de Monterrat. Moins de deux ans après son couronnement, son trône, entouré de cercles d'or, servait de coupe à Joannice, roi des Bulgares, qui l'avait vaincu sous les murs d'Andrinople, le 14 avril 1205.

9 Mai 1805. — Mort de Schiller, l'un des premiers poètes allemands. Il avait composé, à dix-huit ans, les *Brigands*, drame qui produisit une vive impression sur la jeunesse allemande, et que le baron Dalberg fit représenter en 1782 sur le théâtre de Manheim. Schiller s'était échappé de son école pour assister à la première représentation; à son retour il fut mis aux arrêts pour quinze jours. Le duc de Wurtemberg lui fit intimer, à cause d'un passage défavorable aux Grisons, la défense de rien publier qui fût étranger à ses études de médecine.

Parmi les drames les plus célèbres de Schiller, on doit compter *Fiesque*, *Don Carlos*, *Wallenstein*, *Marie Stuart* et *Guillaume Tell*.

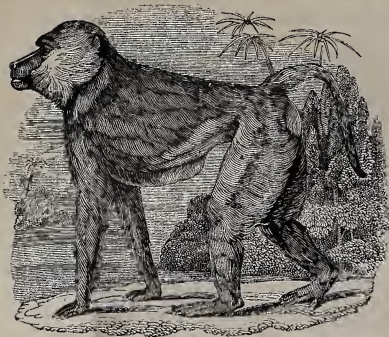
40 Mai 1822. — Mort de l'abbé Sicard, successeur de l'abbé de l'Épée dans la direction de l'instruction des Sourds-Muets. Le nom de cet homme vertueux est seul un éloge tout entier. La France ne peut encore compter, malheureusement, qu'un faible nombre de talens supérieurs qui se soient voués avec le même zèle et le même amour aux perfectionnements pratiques de l'éducation.

LE BABOUIN.

Cette espèce de singe est nommée *simia cynocephalus*, c'est-à-dire *singe à tête de chien*; en effet, le babouin serait pris pour un chien, si l'on ne voyait que sa tête. Tout son corps est couvert d'une fourrure brune, à l'exception de la face et des pattes où le poil est ras et noir. En plaine, il marche à quatre pattes, mais au milieu des rochers, il se dresse sur celles de derrière, et celles de devant deviennent des mains très fortes et très adroites.

Cette espèce est regardée comme uniquement frugivore. Le travail de fouiller la terre, pour en tirer des racines, raccourcit ses ongles, et rend ses pattes de devant d'autant plus semblables à des mains d'homme. Ses dents canines sont une arme quelquefois très redoutable aux chiens de chasse, aux hyènes, et même aux léopards. Le singe saisit avec ses *mains* l'animal qui l'attaque, et le mordant à la gorge avec acharnement, il l'a bientôt mis hors de combat. On a vu un singe très vigoureux égorgé ainsi plusieurs chiens, avant que la meute pût en venir à bout. Les Cafres assurent que lorsqu'un léopard est assailli par une bande de singes, il ne parvient que très rarement à leur échapper. Cependant, c'est aux dépens des singes que les léopards peuvent subsister, car ils trouvent rarement d'autre gibier.

Le singe est un animal très paisible, et tout-à-fait inoffensif, lorsqu'on ne le force pas à se défendre; mais c'est un voisin très incommode pour les cultivateurs. On est continuellement exposé à ses déprédations, quoiqu'il ne les commette pas à force ouverte, et que l'apparition d'un homme suffise pour le mettre en fuite. Quand une troupe de babouins est en maraude, elle place des sentinelles sur une hauteur qui domine tous les environs; en cas d'alarme, la retraite se fait avec célérité, et en bon ordre; les femelles vont en avant, chargées de leurs petits, et les mâles les plus vigoureux forment l'arrière-garde. Malheur aux chiens qui oseraient les attaquer! En parcourant à cheval les étroites vallées de cette région montagneuse, il arrive souvent au colon d'être signalé par les sentinelles, et de s'amuser de la terreur que sa présence répand; tout fuit à son appro-



(Le Babouin.)

che, et il voit escalader des rochers à pic, franchir des précipices, passer par-dessus des obstacles que l'on aurait jugés infranchissables par tout autre que par les oiseaux. Lorsque la bande fugitive se croit en sûreté, quelques individus, qui paraissent être ses guides, ne manquent point d'injurier le perturbateur, et d'exprimer leur colère par des cris menaçans.

AVIS A NOS SOUSCRIPTEURS.

Aucune des livraisons du *Magasin pittoresque*, considérée isolément, n'a la valeur d'un prospectus : quelques gravures, quelques articles ne suffisent pas pour faire sentir le degré d'intérêt et d'influence utile que notre recueil peut atteindre. Jusqu'à ce jour même, c'est à peine si nous avons eu assez de temps et d'espace pour indiquer seulement quelques unes des principales séries à suivre, soit dans l'ordre des phénomènes naturels, soit dans l'ordre des travaux scientifiques, des productions des arts ou des perfectionnemens industriels.

Cependant, en comparant entre elles les dernières livraisons et la première, on reconnaît des améliorations successives, et l'on pourra pressentir celles qu'il nous est permis d'espérer.

Nous nous croyons donc autorisés, par les sacrifices que nous nous sommes imposés, par les efforts que nous avons faits pour perfectionner nos travaux, et par ceux que nous nous proposons de faire encore, à prier nos souscripteurs de concourir à la propagation de notre recueil. C'est à eux maintenant que nous confions notre succès; car dans notre conviction, *l'ensemble des numéros parus* est certainement un témoignage beaucoup plus complet et plus fidèle en notre faveur, que ne peuvent l'être les annonces des affiches et des journaux, moyens de publicité qui ne sont, après tout, que de simples promesses.

Nous leur demandons, en même temps, de s'associer de plus en plus directement avec nous par leurs conseils, aussi bien que par leurs critiques. Dans cette longue route que nous avons à parcourir, nous ne connaissons pas de meilleurs guides que ceux qui les premiers nous ont aidés, alors que nous avions moins de droits qu'aujourd'hui à leur confiance et à leurs encouragemens.

Sans augmenter les prix de souscriptions, nous avons pu commencer aussi quelques améliorations dans la partie matérielle; ainsi

1° Le papier d'impression continuera à être d'une même force et d'une même blancheur. Nous avertissons nos souscripteurs que, dès la 10^e livraison, nous avons fait coller le papier en fabrique, afin qu'on puisse, si l'on veut, colorier les gravures;

2° Chaque livraison est adressée à nos souscripteurs recouverte d'une enveloppe, pour éviter qu'elle s'endommage;

3° Nos prospectus promettaient quatre ou cinq gravures par livraison : nous en avons donné plus de six.

Pour qu'ils n'éprouvent pas de retard dans l'envoi des livraisons, nous invitons nos souscripteurs dont l'abonnement expire à la 13^e à vouloir bien le renouveler.

Il serait difficile d'éviter, au milieu de la variété d'articles que nous publions, quelques omissions et quelquefois même des erreurs, reproduites d'après les écrivains, historiens ou voyageurs, qui semblaient mériter toute confiance : nous dénoncerons nous-mêmes, à la fin de chaque trimestre, ces omissions et ces erreurs que nous aurons découvertes, et que nos abonnés auront bien voulu nous signaler.

1^{re} Livraison, page 6, colonne 2. — L'exécution de Charles I^{er}, suivant ses contemporains, a eu lieu le 30 janvier 1648; mais cette date correspond pour nous au 9 février 1649. Le calendrier grégorien n'a commencé à être adopté par les Anglais qu'en 1752; avant cette dernière époque, le 24 mars était le premier jour de l'année anglaise.

3^e Livraison, page 17. — (Bouclier d'Achille.) Pour obéir rigoureusement au texte de l'*Illiade*, l'artiste aurait dû représenter un cercle de flots comme encadrement du bouclier; mais il a pensé que la gravure en eût été alourdie, et qu'il eût fallu réduire, au point de les rendre indistinctes, les scènes intérieures.

3^e Livraison, page 21, colonne 1. — « A l'entrée de la grotte, en avant de la ville, se trouve une tombe romaine creusée dans le roc; c'est celle de Virgile. » L'auteur de l'article a été induit en erreur. La tombe de Virgile est située au-dessus même de la grotte de Pausilippe. Nous donnons ici le dessin complet de ce tombeau, ou plutôt du *columbarium* où l'on suppose qu'ont été déposées les cendres du grand poète.



(Tombe de Virgile.)

3^e Livraison, page 23, colonne 1, ligne 4 de l'article 3. — Au lieu de ces deux grandes parties du monde, lisez l'*Asie* et l'*Afrique*.

4^e Livraison, page 28, colonne 1, ligne 1. — Au lieu de *vingt-deux siècles*, lisez *vingt-deux siècles*.

5^e Livraison, page 33, colonne 2, ligne 19. — Au lieu de *buffles*, lisez *baufs sauvages*.

8^e Livraison, page 58, colonne 1. — L'inscription du tableau sans portrait, consacrée à la mémoire du doge Marino Faliero, est celle-ci :

*Hic est locus Marini Falethro,
Decapitati pro eriminibus.*

« C'est ici la place de Marino Faliero, décapité pour ses crimes. »

9^e Livraison, page 65, colonne 1. — Divers ouvrages donnent à la tour de Notre-Dame d'Amvers une hauteur de 446 pieds. Dans la 2^e livraison, page 11, colonne 2, on a fixé cette hauteur à 420 pieds. L'Annuaire du Bureau des longitudes a donné pendant plusieurs années 443 pieds, et maintenant n'en marque plus que 369.

LA PANTHÈRE, LE LÉOPARD, L'ONCE ET LE JAGUAR.



(Léopard guettant sa proie.)

Ces quatre espèces d'animaux carnassiers ont tant de rapports entre elles, qu'on serait tenté de les confondre sous une dénomination commune, et que l'on est embarrassé pour assigner à chacune quelques caractères distinctifs. Ces animaux habitent les pays chauds; tous sont revêtus d'une robe brillante et mouchetée. Les ongles tranchans et rétractiles, comme ceux des chats; l'iris fendu et susceptible d'une grande dilatation; les oreilles courtes; des taches noires, arrondies, parsemées sur pelage fauve pour trois espèces, grisâtre pour la quatrième; le poil court, brillant, blanc sous le ventre; le corps allongé, la tête ronde; l'habitude de grimper sur les arbres, de guetter leur proie, de l'atteindre d'un seul bond en s'élançant de leur cachette: tous ces caractères, communs aux quatre espèces, les rapprochent tellement, que les naturalistes ont commencé par les réunir sous le nom de *panthère*, ne les distinguant que par la grandeur ou le lieu d'habitation. Ainsi le léopard serait la panthère du Sénégal, l'once la petite panthère, et le jaguar la panthère d'Amérique. Buffon a jugé plus conforme aux habitudes de l'intelligence et de la mémoire de conserver à chaque espèce son nom vulgaire, toutefois en indiquant les nombreuses analogies qu'elles ont entre elles, comme nous venons de le faire. La figure de ces animaux étant précisément ce qui diffère le moins dans les quatre espèces, il suffira, pour en donner une idée à nos lecteurs, de mettre sous leurs yeux la tête du léopard guettant sa proie.

TOME I.

La panthère, le léopard et le jaguar sont également intraitables; ce n'est jamais sans péril que l'on essaie de les soumettre au joug de la domesticité. Quant à l'once, on doute encore de ce que Tavernier raconte. Suivant lui, la docilité de cet animal est telle, qu'un cavalier le porte en croupe, et qu'à la rencontre d'une gazelle, il le lance sur cette proie facile; l'once atteint la fugitive en deux ou trois bonds, et l'apporte comme ferait le chien le mieux dressé. Si l'animal chasseur a manqué son coup, ce qui arrive rarement, dit le voyageur, il revient tout confus, dans l'attitude du plus humble suppliant. Mais on sait que le témoignage de Tavernier a besoin d'être confirmé par des observateurs plus judicieux. Quelques naturalistes pensent que ce voyageur a confondu l'once avec le guépard, quoique l'once soit plus grande et plus redoutable. En effet, le guépard est bien plus disposé à se soumettre à l'homme, et surtout il doit être moins incommode au cavalier qui le porterait en croupe.

La panthère atteint six pieds de long, en mesurant, suivant l'usage, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dont la longueur est de la moitié de celle du corps. Le léopard n'a guère plus de quatre pieds, et sa queue est proportionnellement plus longue que celle de la panthère, car elle a presque les deux tiers de la longueur du corps. Enfin l'once, encore plus petite que le léopard, porte une queue aussi longue que son corps. Il en est de même du ja-

guar; celui-ci est de même grandeur que le léopard, on ne l'en distingue réellement que par quelques nuances de couleur et la distribution des taches sur le corps.

On dit que le jaguar livre quelquefois à l'alligator un combat qui finit par la mort des deux combattants. Si ces deux ennemis se rencontrent au bord de l'eau, le jaguar s'élance sur la tête de l'alligator et lui enfonce ses griffes dans les yeux, sachant bien qu'il l'attaquerait vainement sur le reste du corps, où il est couvert d'une cuirasse d'écaillés; l'alligator aveuglé plonge incontinent, tous deux disparaissent sous l'eau et sont noyés. Si ce fait est vrai, l'Amérique ne doit pas être le seul théâtre de ces sortes de combats: la panthère, le léopard et l'once devraient être exposés, en Asie et en Afrique, aux attaques du crocodile, et se défendre de la même manière; cependant les voyageurs n'en font aucune mention.

Le léopard a eu le privilège d'être placé dans les armoiries, d'occuper les auteurs qui ont écrit sur l'art héraldique, de fournir aux poètes des images et des comparaisons. La grande panthère a réellement plus de droits à cette sorte de célébrité que l'animal auquel on donne aujourd'hui spécialement le nom de léopard, et qui ne fut connu ni des anciens Grecs ni des chevaliers croisés; tandis que la grande panthère et l'once, ou petite panthère, furent observées de tout temps par les Européens que le commerce, la guerre ou la simple curiosité amenaient en Asie.

BANQUE DE FRANCE.

CAPITAL. — ATTRIBUTIONS. — ORGANISATION. —
DÉTAIL DE SES ATTRIBUTIONS.

La Banque de France a été fondée en 1800. Une loi, rendue le 24 germinal an XI (14 avril 1805), lui accorda pour quinze ans le privilège d'émettre des billets payables au porteur et à vue; le 22 avril 1806, la durée de ce privilège fut prorogée, par une nouvelle loi, jusqu'au 22 septembre 1845.

Le capital de la Banque était primitivement de 45,000,000, divisés en 45,000 parts ou actions de 1,000 francs. En 1808, le gouvernement autorisa l'émission de 45,000 actions nouvelles de 1,200 francs. Pour élever à la même somme le capital des 45,000 premières actions, il fut prélevé, sur les réserves que possédait l'établissement, 200 francs en faveur de chacune de ces actions, et le capital social se trouva ainsi porté à 408,000,000, répartis en 90,000 actions de 4,200 francs.

La Banque, ayant, depuis cette époque, racheté 22,400 de ses actions, il n'y en a plus aujourd'hui en circulation que 67,900, possédées, au 31 décembre dernier, par 3,827 actionnaires.

La principale opération de la Banque consiste à escompter des effets de commerce. *Escompter* un effet, c'est en payer le montant par anticipation, en retenant un *escompte* ou intérêt proportionné à l'éloignement de l'échéance de cet effet. C'est surtout sous cette forme qu'elle fait des avances de fonds aux commerçans et au trésor public; les intérêts qu'elle en retire forment son revenu le plus important.

Elle fait aussi des avances sur dépôt de lingots, ou de monnaies étrangères d'or ou d'argent.

Elle tient une caisse de dépôt volontaire pour tous titres, contrats, métaux précieux, diamans, etc., etc.; moyennant un faible droit de garde, elle répond des valeurs déposées.

Enfin elle sert de caissier aux personnes qui la chargent de faire leurs recettes et leurs paiemens. Elle ne perçoit **ne retribution** pour ce service, parce que les frais qu'il

occasionent sont largement compensés par la jouissance, sans intérêts, des fonds que ce mouvement de caisse laisse à sa disposition.

La Banque est régie par un gouverneur et deux sous-gouverneurs nommés par le roi. L'administration se compose d'un conseil-général, formé par quinze régens et trois censeurs, et d'un conseil d'escompte de douze membres. Les régens, les censeurs et le conseil d'escompte sont élus par l'assemblée générale des actionnaires.

Le nombre des employés était, en 1852, de quatre-vingt-dix; celui des garçons de recette et de bureau, de cent. Les frais d'administration s'élèvent annuellement à près d'un million.

Le siège de la Banque est rue de La Vrillière, dans le quartier le plus central de la capitale. L'hôtel qu'elle occupe, et qui lui appartient, élevé par Mansard en 1620 pour le duc de La Vrillière, et possédé depuis par le comte de Toulouse et le duc de Penthièvre, a été restauré en 1811 par M. de Lannoy, et approprié avec art à sa destination présente. Ce local est complètement isolé des habitations voisines par les rues de La Vrillière, Croix-des-Petits-Champs, Baillif et Neuve-des-Bons-Enfans, qui en forment un grand trapèze.

Chaque action de la Banque de France donne droit à un dividende fixe de 50 francs, payable tous les six mois. La somme nécessaire pour le former est prélevée sur les bénéfices et revenus de la société; l'excédant, s'il y en a, est divisé en trois parties égales, dont deux sont réparties aux actionnaires en sus du dividende obligé, et la troisième mise en réserve pour faire face aux pertes possibles.

Tous les ans les actionnaires sont réunis en assemblée générale. Le gouverneur, au nom du conseil-général, leur présente le compte rendu des opérations de l'année et de la situation de l'établissement. Cette communication est suivie par le rapport des censeurs. Le degré de prospérité qu'a atteint cette belle institution, et l'immense crédit dont elle jouit, prouvent la haute capacité et la sévère prudence des administrateurs qui ont concouru jusqu'à ce jour à sa direction. L'ordre, l'activité et la régularité parfaite qui règnent dans tous les détails d'une administration aussi compliquée, la rendent digne de servir de modèle.

L'utilité des banques fondées par l'association de nombreux capitalistes, est trop généralement reconnue pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point; mais il est bon d'expliquer comment ces entreprises peuvent réaliser de beaux bénéfices, en ne percevant sur leurs avances que des intérêts très modérés, et presque toujours inférieurs au taux admis dans le commerce; comment, par exemple, la Banque de France, prêtant à 4 p. 100, peut chaque année distribuer à ses actionnaires des dividendes de plus de 5 p. 100 sur le capital nominal de leurs actions, couvrir des frais d'administration qui atteignent presque un million, et mettre en réserve une somme importante? C'est là le fait saillant dans les spéculations de ce genre, et il vaut la peine d'être étudié.

Les banques de circulation (celles qui émettent des billets) ne se bornent pas à faire des avances au moyen seulement du capital fourni par leurs actionnaires; elles appellent à leur aide le *crédit*, et pour elles le crédit a cela d'avantageux, que l'usage ne leur en coûte rien. Par l'émission de leurs billets au porteur et à vue, elles empruntent au public *sans intérêt* de l'argent qu'elles prêtent à *intérêt*. En cela le public n'est pas lésé, puisqu'il ne prête que cette portion de son argent qui demeurerait improductive entre ses mains; d'ailleurs, les billets contre lesquels il échange cet argent n'ont-ils pas pour lui la même valeur et ne peuvent-ils pas lui rendre les mêmes services? Tout le monde les reçoit comme argent comptant, et il est toujours possible

de les convertir en numéraire en les présentant à la Banque, qui doit tenir constamment en réserve une somme destinée aux remboursements éventuels.

L'expérience a prouvé que lorsqu'une banque n'émettait des billets que pour les avances qu'elle est appelée à faire sur des valeurs solides et d'une réalisation facile, une réserve de tiers des billets émis était tout-à-fait suffisante. Ainsi elle peut employer à des opérations productives, outre le capital fourni par ses actionnaires, une somme égale aux deux tiers de celle de ses billets en circulation; et l'on conçoit que les intérêts qu'elle perçoit sur cette somme sont tout profit pour elle, qui en a la jouissance gratuite.

De là résultent d'immenses avantages, et pour les travailleurs et pour les capitalistes. Les premiers trouvent les capitaux qui leur sont nécessaires, avec plus de facilité et à un prix plus bas, dans une institution qui offre aux autres un placement plus sûr et plus profitable pour leurs fonds.

Bordeaux, Nantes et Rouen possèdent depuis quelques années des banques de circulation qui ont déjà rendu de grands services au commerce. Nous devons souhaiter qu'il s'en établisse bientôt dans d'autres villes de nos départemens, où le mouvement commercial est assez important pour qu'une entreprise de ce genre puisse y réussir.

La balance des sorcières à Oudewater. — Au milieu du XVII^e siècle, on suivait encore officiellement à Oudewater, en Hollande, une coutume qui rappelait les épreuves des temps de barbarie, et que Charles-Quint avait introduite, dit-on, afin de dérober à la mort une multitude de victimes du fanatisme populaire. Elle consistait à peser dans la grande balance de la ville les gens accusés de sorcellerie, pour vérifier s'ils avaient le poids requis d'un bon et honnête chrétien. La plupart y venaient d'eux-mêmes. On les faisait déshabiller, une sage-femme patentée servait de témoin avec deux hommes chargés du pèglement. Les échevins et le greffier partageaient avec ces trois singuliers fonctionnaires les six florins dix sous payés par les individus qui réclamaient l'épreuve, et auxquels, en retour, on délivrait un certificat, attestant que leur pesanteur était proportionnée à leur taille, et qu'ils ne portaient rien de diabolique sur le corps. Ce certificat n'était pas trop cher, puisqu'il les préservait du supplice du feu. On a fait l'observation que la plupart de ces prétendus sorciers et sorcières venaient de la Westphalie, et l'on assure que la superstition que nous venons de rappeler n'est point encore entièrement extirpée. Elle fait l'objet d'un fabliau intéressant, dans un recueil de poésies nationales belges, qui a paru récemment sous le titre de *Ruines et Souvenirs*.

MARINE FRANÇAISE. — STATISTIQUE.

La marine militaire a dans sa dépendance cinq grands ports, qui sont : Brest, Toulon, Rochefort, Cherbourg, Lorient. Elle fait aussi des constructions à Saint-Servan, Dunkerque et Bayonne.

Les forges de la Chaussade (dans le département de la Nièvre) pour la confection des ancrs, câbles-chalnes, et autres grosses pièces en fer, lui appartient, ainsi que l'établissement d'Indret, auprès de Nantes, entièrement consacré aujourd'hui à la fabrication des machines à vapeur.

Le matériel de la marine était au 1^{er} janvier 1853 de : 53 vaisseaux; 57 frégates; 17 corvettes; 9 corvettes-avisos; 51 bricks, 20 bricks-avisos; 5 bricks-goëlettes; 8 bombardes; 6 canonnières-bricks; 48 goëlettes, cutters, lougres; 56 bâ-

timens de flottille; 47 bâtimens à vapeur; 20 corvettes de charge; 28 gabarres; 4 transports; — en tout 287 navires.

Conformément à l'ordonnance du 4^{er} mars 1851, le corps d'officiers de la marine doit être composé comme suit :

5 amiraux, 40 vice-amiraux, 20 contre-amiraux, 28 capitaines de vaisseau de 1^{re} classe, 42 capitaines de vaisseau de 2^e classe, 70 capitaines de frégate, 90 capitaines de corvette, 450 lieutenans de vaisseau, 550 lieutenans de frégate, 200 élèves de 1^{re} classe, 400 élèves de 2^e classe; — en cas d'insuffisance, des capitaines au long cours sont appelés à prendre rang sous le titre d'officiers auxiliaires.

Sous les ordres de ces officiers, sont placés les officiers-mariniers et les matelots, soit des classes, soit des compagnies permanentes.

Les chiourmes, composées de plus de 7000 condamnés, font partie du service de la marine, et servent à exécuter les travaux de force si nombreux dans les ports.

Les stations ordinaires sont, celles du Levant; des Antilles; de Cuba et du Mexique; du Brésil; de la mer du Sud; d'Afrique, pour la répression de la traite; de Terre-Neuve, Cayenne et Bourbon. Que l'on y joigne les missions extraordinaires, et l'on ne sera pas surpris si les armemens prévus pour 1853 (y compris l'*Orion*, vaisseau école), s'élèvent à 120 bâtimens actifs, montés par 1,527 officiers, 45,427 officiers-mariniers et marins, 550 artilleurs de la marine.

Outre ces forces, dont on peut disposer sur-le-champ, la marine a des constructions et des approvisionnemens de prévoyance, qui permettraient de les augmenter considérablement en peu de mois. Il y aura en chantier au 31 décembre 1853 : — 24 vaisseaux, 26 frégates, 5 corvettes, 8 gabarres, en partie fort avancés.

Depuis quelques années, de grands perfectionnemens ont été apportés dans la marine en faveur de la sécurité de la navigation et de la santé des hommes. L'ordre et la propreté sont admirables à bord des bâtimens de l'État. Les caisses en tôle, d'un arrimage facile, conservent dans toute sa pureté l'eau nécessaire aux équipages, bien mieux que les anciens tonneaux; les crémaillères, nouveau système de ridage de M. Painchaud, sont du meilleur effet pour consolider la mâture; les chaînes en fer permettent de mouiller dans des lieux où les câbles seraient coupés par les rochers; le percuteur de M. Jure, et l'adoption d'un calibre unique, sont d'heureuses innovations en artillerie; enfin, l'expérience vient de prouver que la substitution proposée par M. de Marqué, des câbles en fil de fer aux câbles de chanvre pour les manœuvres dormantes, ne peut être que très avantageuse. Ainsi, grâce aux nombreux perfectionnemens qui se font chaque jour dans la marine, on peut espérer que les dangers de la navigation diminueront de plus en plus sensiblement.

Il y a des vices qui ne tiennent à nous que par d'autres, et qui, en ôtant le tronc, s'emportent comme des branches.
PASCAL, *Pensées*.

JACQUES COEUR.

HISTOIRE DE SA VIE. — MONUMENS DE LA VILLE DE BOURGES.

Jacques Cœur est l'un des fondateurs du commerce en France; à ce titre il devait occuper l'une des premières places dans notre galerie de portraits.

Jacques Cœur, fils d'un orfèvre de Bourges, Pierre Cœur, fut dans sa jeunesse employé à la fabrication des monnaies. La bonne éducation qu'il avait reçue, la grande aptitude qu'il développa dans les affaires commerciales, le firent



(Jacques Cœur.)

avantageusement connaître de Charles VII, qui le nomma

d'abord maître de la Monnaie de Bourges, puis le chargea de l'administration des finances de la France, sous le modeste titre d'*argentier*. Il faisait sur terre et sur mer, avec les chrétiens et les musulmans, un commerce considérable de drap d'or et de soie, de fourrures, d'armes, d'épiceries, de lingots d'or et d'argent; il occupait trois cents facteurs, et il dirigeait plus d'affaires que tous les négocians réunis de la France et de l'Italie. Les mers étaient couvertes de ses vaisseaux; seul, il lutta contre le génie industriel des républiques de Gènes et de Venise, auxquelles il enleva les bénéfices énormes qu'elles faisaient avec le Levant. Malgré toutes les difficultés qu'il dut éprouver dans un siècle de barbarie et de destruction, malgré le temps qu'il employa à mettre de l'ordre dans les finances de l'État, sa fortune devint si colossale, qu'il passa en proverbe de dire : *riche comme Jacques Cœur*, et qu'on crut qu'il avait trouvé la pierre philosophale, cette merveille que tant d'autres ont cherchée depuis.

En 1443, il fit construire une maison qui passait alors pour la plus belle du royaume. Achetée, en 1682, par le maire et les échevins de Bourges, elle sert aujourd'hui d'Hôtel-de-Ville et de Palais de Justice.

Au-dessus de toutes les portes se voient des bas-reliefs analogues à la destination des appartemens. Partout se trouvent des armoiries composées de coquilles de *saint Jacques* et de *cœurs*. Sur une balustrade en pierres découpées



ANDREW, BEST & LÉLOIR

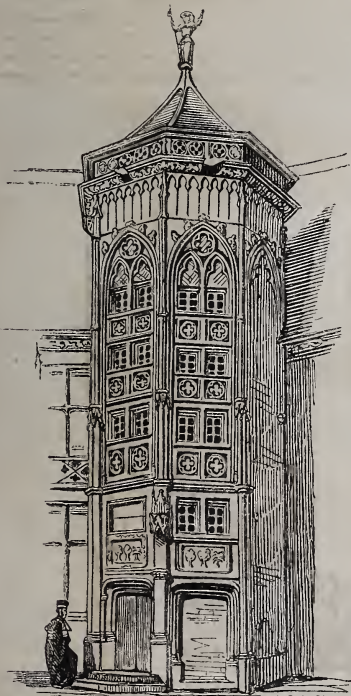
(Hôtel-de-Ville de Bourges.)

à jour, et qui communique à la campanille de l'horloge, se lit cette belle et noble devise, en lettres gothiques, précédée de cœurs et de coquilles;

A cœur vaillant rien d'impossible.

La chapelle au-dessus du portail principal offrait de chaque côté de l'autel deux cabinets ayant chacun une cheminée et une petite fenêtre : là, se plaçaient Jacques Cœur et sa femme pour entendre la messe. Les deux fenêtres représentent à l'extérieur deux portes entr'ouvertes et une personne à chacune regardant d'un côté opposé. La voûte de cette chapelle est peinte, entre les arceaux, de figures coloriées, et on y voit des sculptures gothiques du fini le plus précieux. Cette pièce est devenue le cabinet du procureur du roi, mais on a su lier à sa décoration intérieure les belles sculptures dont elle est ornée.

Une tour assez élevée, construite dans le goût de la renaissance, contient à son sommet des ouvertures qui permettent d'observer à une grande distance sur toutes les directions; c'est actuellement l'escalier des tribunaux.



(Tour de l'Hôtel-de-Ville.)

Jacques Cœur, que sa longue habitude du haut commerce avait familiarisé avec les grandes idées, sentant de quelle importance serait pour sa patrie l'acquisition de la Normandie, prêta 200,000 écus d'or à Charles VII, en 1448, pour effectuer cette conquête, et entretenit quatre armées à ses frais pendant la durée de la guerre. Ayant été anobli, après tant de services rendus, il acheta les terres de Tonnei, de Péreuse et de Saint-Fargeau; cette dernière ne

contenait pas moins de vingt-deux paroisses, ce qui supposait une étendue de plus de trente lieues carrées de superficie. A l'entrée du roi à Rouen, il marcha à côté du beau Dunois, portant une tunique et des armes semblables à celles de ce brave chevalier. Envoyé comme ambassadeur à Lausanne, ses ennemis profitèrent de son absence pour l'accuser d'avoir empoisonné Agnès Sorel, dont il avait été l'exécuteur testamentaire. Jacques Cœur, lors de son retour, eut peu de peine à se justifier d'un pareil crime; mais l'envie qu'avaient fait naître ses immenses richesses, le désir de les partager, et peut-être aussi le besoin de se débarrasser de dettes qui les gênaient d'autant plus qu'il leur avait prêté plus noblement, excitèrent les courtisans à tenter un nouvel effort pour le perdre. On l'accusa d'avoir fait sortir de l'argent du royaume, vendu des armes aux musulmans, renvoyé à son maître un esclave chrétien qui s'était réfugié sur un de ses vaisseaux, contrefait le sceau du roi, et altéré les monnaies. Une commission, dont Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, son ennemi mortel, était le président, le condamna à mort, le 19 mai 1455. Le roi, en considération de certains services, et à la recommandation du pape, commua sa peine en une somme de 400,000 écus, la confiscation de ses biens, le bannissement perpétuel hors du royaume, et l'amende honorable devant une église. L'académicien Bonamy, qui a fait une étude particulière du procès de Jacques Cœur, le représente non seulement comme innocent, mais encore comme une des plus illustres et des plus respectables victimes que la faiblesse ait sacrifiées à la haine. Ainsi, Charles VII, que l'histoire a surnommé le Victorieux, parce que Jeanne d'Arc lui prêta son épée, et Jacques Cœur son argent, a laissé brûler la première sur la place de Rouen, et a sacrifié le second aux seigneurs de sa cour.

Réduit à la misère, on lui permit, quoique banni, de se retirer dans le couvent des cordeliers de Beaucaire, d'où il s'échappa, par le secours de Jean Duville, un de ses facteurs, à qui il avait fait épouser sa nièce. Ses commis, dont il avait plutôt été le père que le maître, lui donnèrent une somme de 60,000 écus, avec laquelle il se réfugia auprès du pape Caliste III, qui lui confia le commandement d'une flotte armée contre les Turcs. Etant tombé malade en traversant l'Archipel, il mourut dans l'île de Chio, en 1455. Jean d'Autun, historien de Louis XII, qui vécut avec les enfans de Jacques Cœur, dit qu'il y est enterré dans l'église des Cordeliers.

L'obituaire de la cathédrale de Bourges, écrit Butet dans la statistique du Cher, lui donne le titre de capitaine général des troupes de l'Église contre les Infidèles; et Charles VII, à qui il recommanda ses enfans en mourant, déclare, dans des lettres patentes, que Jacques Cœur était mort en exposant sa personne à l'encontre des ennemis de la foi catholique. Cet homme, célèbre par sa grande fortune et par son patriotisme, ne se distingua pas moins par son savoir : le plus riche négociant de son temps, il en était aussi le plus éclairé. On lui doit des *Mémoires et Instructions pour policer la maison du roi et tout le royaume* : ainsi qu'un *Dénombrement ou Calcul des revenus de la France*, que l'on trouve dans le *Chevalier sans reproche*, par Jean Bouchet de Poitiers, et dans la *Division du monde*, par Jacques Signet.

Louis XI ayant réhabilité la mémoire de Jacques Cœur, ses enfans, après un procès terminé sous Charles VIII, entrèrent dans les seigneuries usurpées par Chabannes de Dammartin.

GROTTE DU CHIEN, EN ITALIE.

A quelques pas des étuves de Saint-Germain, sur la route de Naples à Pouzzoles, est une excavation dans le rocher,

appelée la *Grotte du Chien*. Elle ne peut contenir que trois personnes.

C'est à la présence du gaz acide carbonique (union du carbone avec l'oxygène) que cette grotte doit toute sa célébrité. Ce gaz éteint les corps en combustion, et asphixie les animaux. Tire-t-on un pistolet à deux pouces de terre, il ne part pas; fait-on entrer un chien, l'animal cherche à fuir, mais la vapeur qu'il respire le fait enfler, entrer en convulsion, et lui donne la mort. Le traîne-t-on dehors avant qu'il ne soit expiré, il reprend son existence première, gambade, et semble jouir vivement de l'air délicieux et frais du lac d'Agnano.

Dans cette grotte, un homme debout n'éprouve aucun malaise, parce que le gaz acide carbonique, étant plus lourd que l'air atmosphérique, ne s'élève pas beaucoup au-dessus du sol.

Il y a certaines caves de notre vieux Paris qui recèlent ce gaz en grande quantité; aussi faut-il se garder d'y descendre sans certaines précautions, par exemple sans porter d'abord devant soi une lumière, qui s'affaiblit et s'éteint s'il y a danger.

Entrée du Portugal, près d'Abrantès. — De tristes monticules de grès succèdent à des landes de rochers schisteuses et tranchantes, et sont remplacés par d'énormes montagnes de granit. Là où la pierre ne se montre pas à découvert, l'œil se perd dans des landes uniformément parsemées de bruyères et de cistes. Des chèvres maigres et promptes à fuir dans la montagne composent les seuls troupeaux des habitans. Il faut, pour trouver des traces humaines, les chercher au fond de quelques ravins qui conservent l'eau pendant l'été. Là, près du hameau qui, par la couleur et la forme de ses maisons, ressemble à une continuation de l'éternel rocher, on a planté d'oliviers quelques terrains enclos, et l'on a semé un peu de seigle et de maïs. Rien n'interrompt la monotonie du paysage, que des châtaigniers isolés, alors dépouillés de leurs feuilles, les pâles arbres à liège et les chênes verts rabougris, dont la vue attriste dans toutes les saisons.

LE GÉNÉRAL FOY.

Les inventions utiles, ainsi que les semences des végétaux, croissent et mûrissent sans bruit : les fruits en sont cueillis sans peine, et le vulgaire en jouit sans s'informer comment ni d'où elles viennent, et sans imaginer ce qu'elles ont coûté.

BAILLY, *Astronomie*.

VOYAGES.

ÉTABLISSEMENS FRANÇAIS DANS L'INDE.

Déchue de son ancienne splendeur dans l'Inde, la France n'a conservé que des établissemens d'une médiocre importance relativement aux magnifiques possessions de nos émules de gloire et de puissance; mais peut-être de grands changemens se préparent-ils. La compagnie des Indes en Angleterre va voir expirer cette année-ci son privilège; sera-t-il renouvelé, et à quelles conditions?

Dans cet état de choses, on lira avec plaisir quelques renseignemens sur un de nos comptoirs dans cette contrée. Ils sont extraits et abrégés de la relation intéressante du voyage de *la Favorite*, commandée par M. Laplace.

COMPTOIR D'YANAOÏN

SUR LA CÔTE ORIENTALE DE LA PRESQU'ÎLE DU BENGALÉ.

Productions. — Commerce. — Émigration à Bourbon. — 20,000 habitans submergés par la mer.

..... A Madras, j'avais vu les maîtres de l'Hindoustan malades et ennuyés au milieu du luxe et des richesses; ici,

je trouvai une population pauvre, courbée sous le joug, et qui ne connaissait même pas les noms célèbres de Golconde, de Delhi, et de tant d'autres riches cités qui composent toute l'Inde pour la plupart des habitans de l'Europe. Ces magnifiques palais, cette splendeur de l'Orient, rêves qui ont exalté tant d'imaginans, ne se sont montrés nulle part à mes yeux; j'ai joui d'un spectacle moins brillant, mais plus agréable pour moi, celui de quelques milliers d'Indiens, bénissant le nom de la France, qui les protège et les rend heureux.

Le territoire appartenant à notre établissement est extrêmement borné, mais très peuplé et bien cultivé. Au riz et à l'indigo, se joint la culture des cannes à sucre, dont le produit est entièrement consommé dans le pays. Les fruits et les légumes sont ceux des contrées tropicales, mais ils sont très peu variés, et en petite quantité. Outre les buffles, qui sont employés exclusivement aux travaux pénibles, les campagnes de Yanaoï nourissent encore des bœufs de petite taille, dont la chair est très bonne à manger, et de forts moutons couverts de longs poils au lieu de laine.

Une sévère surveillance empêche les exactions des agens inférieurs indiens, chargés de percevoir les droits sur le produit des terres. Celles-ci appartiennent presque en totalité à la France, qui s'est mise au lieu et place des anciens souverains du pays, et reçoit, à ce titre, 60 pour 100 de revenu. Cette charge semblera bien pesante pour les pauvres cultivateurs; cependant elle est levée facilement dans nos établissemens, et leurs habitans sont tranquilles et heureux sous le joug de notre patrie, tandis que dans les provinces intérieures soumises aux Anglais, les Indiens sont en proie aux exactions et aux vexations les plus criantes de la part des collecteurs d'impôts.

Le voisinage d'une rivière navigable, traversant tout l'Hindoustan, avait fait de Yanaoï le centre d'un grand commerce; on blanchissait et préparait dans les belles plaines qui entourent l'établissement, les toiles en coton étau, fabriquées dans les provinces intérieures. Ces toiles étaient conservées dans d'immenses magasins (maintenant vides et abandonnés), jusqu'à l'époque où, chaque année, les vaisseaux des différentes compagnies venaient les enlever pour l'Europe. Cette exportation, encore considérable en 1814, commença dès lors à diminuer; et enfin, elle cessa entièrement quand une espèce particulière de métiers, pour fabriquer les toiles de coton communes, fut établie en Angleterre, et permit aux marchands de cette nation d'entrer en concurrence avec ceux de Yanaoï.

Alors, la multitude des bras qu'employait cette branche d'industrie restèrent oisifs. Dans notre comptoir, et les pays environnans, la détresse du peuple fut portée à un point dont on se ferait difficilement une idée en Europe. La faim et la misère détruisirent un nombre considérable de malheureux Indiens. Ce fut dans ces circonstances que la colonie de Bourbon vint demander des bras libres pour cultiver ses plantations dépourvues d'esclaves. Le besoin et les promesses décidèrent quelques Indiens.

Quatre piâtres (un peu plus de 20 francs) étaient le prix de leurs travaux par mois; une partie était donnée avant le départ; c'était un trésor pour des Parias, seule caste pouvant offrir des émigrans. Une des grandes causes de cette émigration fut la faculté laissée à chaque Indien de faire passer à sa famille, et à des époques rapprochées, une piastre sur le nombre de celles qu'il gagnait par mois. Cette concession, toute faible qu'elle paraîtra, faisait cependant exister dans une sorte d'aisance une foule de malheureux; mais le grand-conseil de Bourbon, sous prétexte que le secours envoyé par les Indiens à leur famille faisait sortir le numéraire de la colonie, s'est opposé à ce que cette première condition de l'engagement fût remplie.

Le commerce des toiles n'a pas été la seule cause de l'ancienne prospérité de notre petit établissement. Le Godavery (rivière de Yanaon) a de tout temps apporté les nombreux radeaux de différens bois, et surtout de bois de Tek, que les habitans des provinces de l'intérieur font transporter dans toutes les parties de l'Inde, sur une multitude de navires caboteurs sortis eux-mêmes des chantiers de Yanaon. Ces navires caboteurs, propriété des marchands indigènes, sont confiés à des marins anglais ou français, et transportent dans les établissemens sur la côte Est de la presqu'île, le riz fourni par les rives basses et inondées du Godavery, et l'indigo de belle qualité que produisent quelques usines dirigées par les blancs.

Mais le mouvement et les travaux qui donnent un aspect si pittoresque au rivage de Yanaon n'y ont pas toujours existé, et faisaient autrefois partie de la prospérité de Coringui, placée à l'embouchure du *Godavery*. Coringui, maintenant misérable, dépeuplée, devant laquelle les bâtimens de moyenne grandeur peuvent à peine arriver par des passes sinueuses et échangeantes, fut une cité riche et commerçante; sa rade et son port étaient couverts de nombreux bâtimens sortant de chantiers entourés de magasins magnifiques et richement approvisionnés. Toutes les nations commerçantes de l'Europe avaient leurs factoreries dans cette ville; la compagnie espagnole des Philippines elle-même y faisait réparer ses vaisseaux, qui repartaient chaque année chargés de ballots de toile de coton. Tant d'élémens de prospérité firent monter sa population jusqu'à 50,000 habitans. Une seule journée vit anéantir Coringui.

Dans le mois de décembre 1789, au moment où une grande marée atteignait sa plus forte hauteur, et où le vent de nord-est soufflait avec fureur, amoncelait les eaux dans le fond de la baie, les malheureux habitans de Coringui aperçurent avec effroi trois lames monstrueuses venant du large et se succédant à peu de distance. La première, renversant tout sur son passage, se précipita dans la ville et y jeta plusieurs pieds d'eau; la seconde, augmentant les ravages, annonça aux Indiens le sort affreux dont ils étaient menacés. La fuite était impossible: dans un instant ce pays bas et uni fut entièrement inondé; enfin la dernière lame submergea, anéantit tout. La ville disparut, et avec elle 20,000 de ses habitans.

Il ne reste plus que quelques constructions entourées de vase et de marais fangeux.

LA SEMAINE.
CALENDRIER HISTORIQUE.
Beaux arts et Politique

44 Mai 1708. — Mort de Mansart, premier architecte de Louis XIV. C'est lui qui a donné les plans, et surveillé l'exécution du dôme des Invalides, du château de Versailles, de ceux de Marly, du grand Trianon et de Clagny; de la maison de Saint-Cyr, de la place Vendôme, de la place des Victoires, etc. Le mérite de cet artiste a été surtout de comprendre admirablement le caractère du règne de Louis XIV, et de déployer le plus de faste possible, ne pouvant atteindre à la véritable grandeur.

44 Mai 1792. — Un vicaire de Sainte-Marguerite se présente à la barre de l'Assemblée législative; il déclare qu'il est marié, et montre en témoignage sa femme et son beau-père. A la suite de ce premier exemple, un grand nombre de prêtres quittent le célibat.

42 Mai 1588. — Journée des barricades. Henri III avait fait entrer, dès la pointe du jour, dans Paris quatre mille Suisses, qu'il avait fait venir de Lagny, pour les loger au faubourg Saint-Denis. Ils avaient été distribués, avec les gardes françaises et les gardes de la ville, dans divers quartiers. Le parti de la Ligue, voyant ces dispositions, se rassemble, tend les chaînes de chaque rue, les fortifie avec des tonneaux pleins de terre, et forme ainsi des barricades, dont la première est établie sur la place Maubert. Les gardes de la ville se joignent aux ligueurs. Un Suisse tire un coup de mousquet; le combat s'engage. Henri III, effrayé, envoie auprès du duc de Guise, pour le prier d'arrêter le mouvement populaire, et de calmer le *conseil des Seize*, qui dirigeait la Ligue; mais il n'était plus temps. Le lendemain, 45 mai, après avoir tenu conseil, le roi se sauva des Tuileries, où il ne rentra plus.

43 Mai 1649. — Exécution de Barneweldt (Jean Olden), grand pensionnaire de Hollande, qui était parvenu à faire reconnaître l'indépendance des Provinces-Unies. Il mourut victime de l'ambition et de la jalousie de Maurice de Nassau, prince d'Orange. Le célèbre publiciste Grotius, et Hoogerbeer, pensionnaire de Leyde, qui avaient été arrêtés en même temps que lui, comme fauteurs de la doctrine religieuse du professeur Harminius, furent condamnés à une prison perpétuelle.

44 Mai 1640. — Assassinat de Henri IV dans la rue de la Féronnerie.

44 Mai 1669. — Mort de Sallo, inventeur des journaux littéraires. Ce fut lui qui publia, le 5 janvier 1665, le premier numéro du premier journal littéraire, qui était intitulé *Journal des Savans*, et qui se continue encore aujourd'hui.

45 Mai. — A Rome, le quinzième jour de mai, qui était celui des Ides, les vestales jetaient dans le Tibre, par-dessus le pont Sublicien, trente effigies ou mannequins en osier, représentant des vieillards. Il n'existe point d'explications satisfaisantes de cet usage.

46 Mai 1585. — Jean Népomucène, aumônier, est précipité, pieds et mains liés, dans la Moldau, par les gardes de l'empereur Wenceslas, pour n'avoir pas voulu révéler les confessions de l'impératrice. Le corps de Jean Népomucène, retiré du fleuve, fut adoré dans l'église métropolitaine, du vivant même de l'empereur.

46 Mai 1705. — Mort de Charles Perrault, auteur du *Parallèle des anciens et des modernes*, ouvrage remarquable, dont tout le mérite philosophique ne paraît pas être encore assez généralement compris. C'est aussi l'auteur des *Contes de Fées*.

46 Mai 1800. — Passage du mont Saint-Bernard par l'armée française.

47 Mai 1809. — Réunion des États romains à l'empire français, décrétée par Napoléon, à Vienne. Ce décret, qui fut suivi d'un bref d'excommunication lancé par Pie VII contre l'empereur, commençait ainsi: « Considérant que, lorsque Charlemagne, empereur des Français, et notre auguste prédécesseur, fit don aux évêques de Rome de diverses contrées, il les leur céda à titre de fiefs, etc. »

MUSÉE DE 1833.

TABLEAU DE M. A. HESSE. — HONNEURS FUNEBRES RENDUS AU TITIEN.

PESTE DE VENISE. — VIE DU TITIEN.

Le tableau dont nous donnons la gravure est un des plus remarquables de l'exposition : il se distingue par une belle

étude de coloris, par un dessin correct, par l'art avec lequel les personnages sont groupés; on souhaiterait seulement plus d'inspiration et de chaleur dans la composition; et peut-être le personnage principal, le Titien, ne se détache pas d'une manière assez saillante de l'ensemble du tableau. Le sujet représente les honneurs funèbres rendus au Titien, mort à Venise pendant la peste de 1576. Le convoi est



(Musée de 1833. — Convoi du Titien, par M. Hesse.)

arrêté sur la place Saint-Marc, en face du palais ducal, qui est à gauche du tableau. On peut lire les détails sur ce monument et sur la place Saint-Marc dans notre 8^e livraison.

La peste de 1576 exerça les plus grands ravages à Venise, en partie à cause de l'ignorance de deux médecins, professeurs à Padoue, qui furent appelés pour en étudier les symptômes. S'étant trompés sur les apparences de la maladie, ils entraînaient tout le monde dans l'erreur, et empêchèrent de prendre des mesures pour arrêter le fléau; en fort peu de temps Venise fut dévastée par la peste. Le Titien s'était réfugié à Cadore afin d'échapper à la contagion; mais il fut atteint, et périt à l'âge de cent ans. Le sénat de Venise dérogea pour lui à un règlement très sévère qui commandait la destruction des cadavres pestiférés : il permit que le corps du Titien fût déposé, avec tous les honneurs religieux, dans l'église des Frazzi.

Le Titien est le plus grand peintre de l'école vénitienne; il est né à *Pieve di Cadore*, en 1477. Il étudia sous plusieurs maîtres, et s'en dégoûta promptement pour s'abandonner à son génie. Le Titien a peint une immense quantité de tableaux, dont plusieurs ont été perdus. Son talent embarrassait les genres les plus variés, le sacré, le profane, les sujets mythologiques. Il se distingue par la science et l'harmonie de ses compositions; chez lui tout se tient; le plus petit détail a autant de valeur que l'ensemble. Ses figures sont animées et expressives, et il savait rendre le sentiment dans les situations les plus différentes et dans les sujets les plus opposés. Le Titien est le premier coloriste des peintres italiens. Il a vécu dans le XVII^e siècle, si agité et si rempli d'hommes originaux; il a fait les portraits d'un grand nombre d'illustrations de l'époque, de Charles-Quint, de François I^{er}, de Philippe II, de l'Arioste, de l'Arétin, de Bembo, de Lucrèce Borgia. Les empereurs, les rois, les princes réclamaient tous l'honneur de voir leurs traits reproduits par ce magique pinceau. Charles-Quint posa jus-

qu'à trois fois devant lui. En public, à la promenade, il lui céda toujours la droite; ses courtisans le lui reprochaient : « Je puis bien créer un duc, disait-il, mais où trouverais-je un autre Titien? » Le peintre laissa un jour tomber son pinceau devant Charles-Quint, qui le ramassa en lui disant : « Vous méritez d'être servi par un empereur. »

Les plus beaux tableaux du Titien sont en Espagne, presque ensevelis dans le palais de l'Escorial. Il a composé un grand nombre de sujets religieux et mythologiques; le tableau de *Saint Pierre martyr* passe généralement pour être son chef-d'œuvre : ce tableau, enlevé par nos armées à l'Italie, est resté au Louvre jusqu'en 1845. Le Titien était doué d'une âme élevée; il avait des mœurs simples, et vivait beaucoup en famille. Il a travaillé jusqu'à ses derniers moments.

Le Louvre possède, tant en tableaux qu'en portraits, vingt-deux ouvrages du Titien. On peut voir, au cabinet des estampes, plus de huit cents gravures d'après ses œuvres.

Les opinions les plus absurdes doivent leur origine à l'abus de quelques observations incontestables, et les erreurs les plus grossières sont le résultat de certaines vérités reconnues, auxquelles on donne une extension forcée, ou dont on fait une mauvaise application.

CABANIS.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n^o 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n^o 50.

AIX-LA-CHAPELLE.



(Cathédrale d'Aix-la-Chapelle.)

Aix-la-Chapelle doit à Charlemagne tout l'éclat dont elle a brillé. Aujourd'hui encore, le souvenir du grand empereur et les traces presque effacées de son séjour impriment au nom de cette ville un caractère de vénération et de grandeur. Réunie à la France par Napoléon, elle était le chef-lieu du département de la Roër; mais, à la rentrée des Bourbons, elle fut rendue à la Prusse.

Sa population, qui, dans les temps de sa prospérité, paraît s'être élevée jusqu'à 100,000 âmes, est réduite à environ 50,000 : on ne s'en étonnera pas, quand on mesurera la distance qui sépare Aix-la-Chapelle, chef-lieu d'un district d'une province prussienne, d'Aix-la-Chapelle résidence de Charlemagne.

Charlemagne n'avait rien négligé pour célébrer avec pompe la consécration de la cathédrale dont il était le fondateur; il avait rassemblé une foule considérable de personnages éminents. On en peut juger par les détails suivans, extraits de la Pragmatique qu'il donna à cette occasion :

« Vous, nos pères, frères et amis, qui vous intéressez à la gloire de notre règne, vous savez ce qui arriva lorsque, étant allé un jour chasser à notre ordinaire, et nous étant égaré dans les bois et séparé de notre suite, nous nous trouvâmes dans ce lieu, qui a été appelé *Aix* à cause de ses eaux chaudes; nous y découvrîmes des bains chauds et un palais bâti il y a long-temps; que voyant ces lieux ruinés et remplis de broussailles, je les ai rétablis, et qu'ayant découvert

dans la forêt, sous les pieds du cheval sur lequel j'étais monté, des sources d'eau chaude, j'ai fait bâtir en ce lieu un monastère de marbre précieux en l'honneur de sainte Marie, avec tout le soin et la magnificence dont j'ai été capable; en sorte que, par l'assistance divine, cet ouvrage est parvenu à un point de perfection que rien ne peut égaler. Après avoir donc fini cette magnifique basilique, qui, par la grâce de Dieu, a surpassé mes desirs, j'ai rassemblé de divers pays et états, et notamment de la Grèce, les reliques des apôtres, martyrs, confesseurs et vierges, afin que, par leurs suffrages, cet empire soit de plus en plus affermi et que nous obtenions le pardon de nos péchés.

De plus, dans la dévotion que j'ai toujours eue pour ce lieu et pour les saintes reliques qui y ont été rassemblées par mes soins, j'ai obtenu que le seigneur Léon, pape, consacra et dédia cette église. J'ai aussi fait venir avec le pape les cardinaux de Rome, grand nombre d'évêques d'Italie et de Gaule, des abbés de tous les ordres, et une multitude d'autres ecclésiastiques. Y sont aussi venus les principaux de Rome, les préfets et plusieurs autres seigneurs, ducs, marquis, comtes et grands de nos états, tant d'Italie que de Saxe, Bavière, Allemagne et France. J'ai mérité d'obtenir d'eux que l'on dresserait un siège royal dans cette basilique; que cette ville serait tenue pour capitale de la Gaule Trans-Alpine; que les rois héritiers de notre empire, y ayant été dûment initiés et sacrés, exerceraient ensuite les fonctions royales et impériales dans la ville de Rome, pleinement et sans empêchement.

L'empereur demande ensuite que l'assemblée approuve les privilèges et immunités qu'il désire accorder à ce séjour; et, comme on le pense bien, tout fut accordé avec acclamation.

Ceux qui visitent aujourd'hui Aix-la-Chapelle ne partagent pas l'admiration exclusive de Charlemagne pour cette basilique, qu'il regardait comme surpassant par son architecture tous les édifices religieux. Ce qui la rend vraiment curieuse et intéressante, ce sont les souvenirs historiques qu'elle conserve.

Laissons parler, sur ce sujet, un voyageur qui nous a laissés, sur Aix-la-Chapelle et le pays situé entre Meuse et Rhin, des détails pleins d'intérêt.

Je me rendis à la cathédrale. Voilà bien les portes d'airain que fit poser Charlemagne. Cette nef est la chapelle octogone qu'il bâtit dans le style du Bas-Empire, et que le pape Léon III consacra; je vois la place où l'empereur courbait son front devant le maître des cieux, au milieu des chanoines parmi lesquels il voulait être compté, exemple suivi par ses successeurs. Ces croisées, ouvertes par ses ordres, sont encore ornées de verres polis et taillés, dans lesquels l'art a inépuisé l'or. Ses preux et tous les grands de son royaume, ou tous les pères des conciles, pouvaient se placer au-dessus des voûtes, sur les bas-côtés de la rotonde. Là est le fauteuil de marbre blanc, autrefois couvert de lames d'or, où il reposa dans un caveau pendant trois cent cinquante-deux ans, d'abord revêtu des symboles et habits impériaux, qu'Othlon fit ôter en l'année 1000.

Le trésor de la cathédrale possède le crâne du héros, un os de son bras droit qui annonce une stature colossale, une chaise contenant plusieurs autres de ses ossements, sa croix pectorale, son cornet de chasse fait avec une dent de l'éléphant que lui avait envoyé Haroun-al-Raschid, et attaché à un ceinturon de velours cramois, sur lequel on lit ces mots : *Dein ein*, l'unique à toi. On m'y montra aussi la chape que portait Léon III.

Lorsqu'on couronnait les empereurs à Aix-la-Chapelle, on leur ceignait le glaive de Charlemagne et on leur présentait le livre des Évangiles, sur lequel ils juraient de main-

tenir la religion catholique. Louis-le-Débonnaire, Othon-le-Grand, et trente-six de leurs successeurs, furent couronnés dans cette ville; depuis, les empereurs reçurent cette consécration à Francfort; mais le magistrat et le chapitre d'Aix-la-Chapelle étaient toujours convoqués.

Les eaux minérales qui ont valu à cette ville sa réputation continuent à attirer les étrangers. On les distingue en supérieures et inférieures : les premières vont à 46° de Réaumur, les secondes à 57°. Sur la place du marché il y a une belle source, et une fontaine dont le bassin a 25 pieds de circonférence. C'est là que l'on voit la statue en bronze de Charlemagne.

QUADRATURE DU CERCLE.

Construire un carré dont la surface soit égale à celle d'un cercle donné; tel est le problème que cherchent à résoudre ceux qui s'occupent de la quadrature du cercle. Malheureusement ce problème est insoluble; on ne peut en avoir qu'une solution *approximative*, et aujourd'hui un homme qui connaît ses élémens de géométrie ne perd plus son temps à cette recherche.

Jamais les vrais géomètres n'en ont ignoré la difficulté ou l'impossibilité; dans leurs spéculations, ils n'avaient en vue que des moyens d'approximation de plus en plus exacts, et souvent ils aboutissaient, pour ainsi dire à leur insu, à des découvertes dans les diverses branches de la science mathématique. Mais il y a eu constamment une classe de gens peu éclairés, qui, sachant à peine ce qu'ils voulaient et ce qu'ils faisaient, prétendaient néanmoins, bon gré mal gré, trouver la quadrature du cercle, le mouvement perpétuel, etc.

Le problème est aussi ancien que la géométrie elle-même. Déjà on le voit exercer les esprits en Grèce, berceau de la science mathématique. Anaxagore s'en occupa dans la prison où on l'avait séquestré pour avoir proclamé le Dieu un et unique. Le Molière des Athéniens, Aristophane, introduit sur la scène le célèbre Méton, sur qui il ne croit pouvoir mieux déverser le ridicule qu'en lui faisant promettre de *carier le cercle*.

Ce fut Archimède qui trouva le premier le rapport approché entre la longueur de la circonférence d'un cercle et celle de son diamètre et de son rayon. Apollonius ou Philon de Gadare trouvèrent des rapports encore plus exacts, qui n'eurent point parvenus. On connaît aussi les travaux d'Adrien, de Metius, de Viète et de Zudolph, de Van Keulen, de Maichin et de Lagny.

Le cardinal de Cusa est le premier des *alchimistes-géomètres* modernes. Il s'imaginait avoir trouvé la quadrature du cercle, en faisant rouler un cercle ou un cylindre sur un plan, jusqu'à ce qu'il y eût décrit toute sa circonférence; mais il fut convaincu d'erreur par Régiomontanus. Après lui, vers le milieu du XVI^e siècle, un professeur royal de mathématiques, Oronce Finé, s'illustra encore par ses singuliers paralogismes. Le fameux Joseph Scaliger donna aussi dans ces travers; estimant peu les géomètres, il voulait leur montrer toute la supériorité d'un docte comme lui. Viète, Clavius, etc., ayant osé réfuter sa logique mathématique, il se courrouça, les accabla d'injures, et se persuada de plus en plus que les géomètres n'avaient point le sens commun.

Il y a environ cinquante ans, M. Liger crut avoir trouvé la fameuse solution, en démontrant que la racine carrée de 24 égale celle de 25, et que celle de 50 égale celle de 49. Sa démonstration ne reposait pas, disait-il, sur des raisonnemens géométriques qu'il abhorrait, mais sur le *mécanisme en plein des figures*.

Il s'est établi sur ce problème des espèces de paris et de défis. Entre autres exemples assez nombreux, nous citerons

un fabricant de Lyon, nommé Mathulon, qui, après avoir annoncé aux géomètres et aux mécaniciens la découverte de la *quadrature* et du *mouvement perpétuel*, les défia de prouver qu'il s'était trompé, et déposa à Lyon une somme de 5,000 francs qui devait être remise à son réfutateur. M. Nicole, de l'Académie des sciences, lui démontra, sans réplique possible, qu'il déraisonnait, et demanda que les 5,000 francs lui fussent adjugés. Le fier fabricant incidenta, et prétendit qu'il fallait aussi prouver la fausseté de son mouvement perpétuel : mais la sénéchaussée de Lyon ne vit pas en quoi une vérité prouvée dépendait d'une erreur à démontrer. Il perdit son procès devant elle, et Nicole céda les 5,000 francs à l'hôpital de cette ville.

Le Châtelet de Paris eut à décider sur le même point, il y a environ cinquante ans. Un *homme de condition*, après avoir provoqué triomphalement tout l'univers à déposer les plus fortes sommes contre la vérité de sa *quadrature*, con-signa, par forme de défi, 10,000 francs. Il déduisait de sa solution, l'explication palpable de la *trinité*, et il donnait, comme évident, que le carré était le *Père*, le cercle, le *Fils*, et une troisième figure, le *Saint-Esprit*. De là aussi, avec une rigueur invincible, l'explication du *péché original*, de la *figure de la terre*, de la *déclinaison de l'aiguille aimantée*, des *longitudes*, etc.

Comme on le pense bien, il y eut concurrence pour les 10,000 francs consignés ; une femme se mit sur les rangs ; elle crut qu'il ne fallait que le sens commun pour le réfuter. L'affaire fut plaidée au Châtelet, qui, cette fois, jugea que la fortune d'un homme ne devait pas souffrir des erreurs de son esprit, lorsqu'elles ne sont pas nuisibles à la société ; et le roi ordonna que les paris fussent considérés comme non avenus. Mais le tenace inventeur n'en resta pas moins persuadé que dans les siècles à venir on rougirait de l'injustice qui lui avait été faite.

L'Institut étant accablé chaque année par des paquets volumineux concernant la *quadrature du cercle* et le *mouvement perpétuel*, décida qu'à l'avenir il ne serait plus reçu aucun mémoire sur ce sujet. Cependant, il n'y a pas un an qu'il a procédé solennellement à l'ouverture d'un papier que, d'après le désir d'un auteur, on avait tenu sous le scellé pendant un grand nombre d'années, comme contenant une découverte précieuse. Cette découverte, c'était encore la *quadrature*.

LA TOUR-D'Auvergne.

Théophile-Malo Corret de La Tour-d'Auvergne, premier grenadier des armées françaises, naquit à Carhaix (Finistère), le 25 octobre 1745.

En 1767 il entra en qualité de sous-lieutenant dans la deuxième compagnie des mousquetaires ; il passa ensuite au service de l'Espagne, où il donna des preuves de la plus brillante valeur, particulièrement au siège de Mahon. Pendant une action meurtrière, il sauva la vie à un officier espagnol blessé, en le rapportant au camp sur ses épaules ; puis il revint au combat. Le roi d'Espagne lui accorda une décoration qu'il accepta, mais en refusant la pension qui y était attachée.

En 1795, âgé de cinquante ans, il comptait trente-trois années de services effectifs, et il embrassa avec ardeur le parti de la révolution. D'abord, il servit à l'armée des Pyrénées-Orientales, où il commandait toutes les compagnies de grenadiers formant l'avant-garde, et appelées *colonne infernale* ; presque toujours cette phalange avait décidé la victoire lorsque le corps d'armée arrivait sur le champ de bataille.

Ses loisirs étaient toujours consacrés à des méditations ou à des travaux littéraires. Appelé à tous les conseils de guerre,

il fit constamment le service de général sans vouloir jamais le devenir. S'étant embarqué après la paix avec l'Espagne pour se rendre dans sa province, il fut pris par les Anglais. On voulut le forcer à quitter sa cocarde ; mais la passant à son épée jusqu'à la garde, il déclara qu'il périrait plutôt en la défendant.

Étant à Paris, à son retour en France, il apprit qu'un de ses amis, vieillard octogénaire, venait d'être séparé de son fils par la réquisition ; il se présenta aussitôt au Directoire, obtint de remplacer le jeune conscrit qu'il rendit à sa famille, et partit pour l'armée du Rhin comme simple volontaire. Il fit la campagne de 1799 en Suisse, fut élu membre du Corps-Législatif après le 18 brumaire, mais refusa de siéger, en disant : « Je ne sais pas faire des lois ; je sais seulement les défendre, envoyez-moi aux armées. » En 1800, il passa à l'armée du Rhin, et y reçut l'arrêté qui le nommait premier grenadier de l'armée française. Dans le combat de Neufbourg, il tomba percé au cœur d'un coup de lance le 28 juin 1800. Toute l'armée regretta ce vieux brave qu'elle aimait à nommer son modèle. Son corps, enveloppé de feuilles de chêne et de laurier, fut déposé au lieu même où il fut tué. On lui éleva un monument sur lequel on grava cette épitaphe : LA TOUR-D'Auvergne. On sait que son cœur embaumé était précieusement conservé par sa compagnie, et qu'à l'appel, le plus ancien sergent répondait au nom de La Tour-d'Auvergne : *Mort au champ d'honneur* !

La bravoure de La Tour-d'Auvergne était devenue proverbiale ; mais cette précieuse qualité est tellement française, qu'elle ne suffit pas aujourd'hui pour tirer un homme de la foule. Si La Tour-d'Auvergne n'avait été qu'un courageux soldat, il n'eût pas brillé de tout l'éclat qui l'environne. Une qualité plus rare le fit surtout remarquer, c'est son inaltérable amour de la patrie, la sensibilité de son âme, l'indépendance de son caractère et son désintéressement.

« J'ai près de 800 livres de rente, quelques livres, mes manuscrits, de bonnes armes, disait-il ; c'est beaucoup pour un grenadier en campagne ; c'est assez pour un homme qui ne s'est pas fait de besoins dans sa retraite. »

Le prince de Bouillon, qui avait obtenu par le crédit de La Tour-d'Auvergne la restitution de ses biens, lui offrit une terre à Beaumont-sur-Eure, rapportant 40,000 livres de rente ; mais le modeste guerrier refusa, ne voulant point mettre de prix à ses services. La famille de La Tour-d'Auvergne était une branche bâtarde de celle de Bouillon.

Un député lui vantait son crédit, et lui offrait sa protection : « Vous êtes donc bien puissant ? lui dit La Tour-d'Auvergne, qui se trouvait alors dans le plus grand dénuement. — Sans doute. — Eh bien ! demandez pour moi... — Un régiment ? — Non ; une paire de souliers. »

La Tour d'Auvergne a publié les *Origines gauloises*, ouvrage plein d'érudition et d'originalité. La mort l'a empêché de publier un Dictionnaire polyglotte, où il compterait quarante-cinq langues avec le bas-breton ; il l'avait mis au net avant son dernier départ pour l'armée du Rhin.

L'IGUANE.

Les naturalistes ont réuni, sous la dénomination d'*iguane*, une portion de la nombreuse tribu des lézards, et ils en ont formé un genre subdivisé en espèces presque toutes confinées entre les tropiques. Quelques uns des caractères de ce genre établissent des analogies entre les iguanes et les caméléons : changement de couleur dans certaines circonstances, corps aplati, gorge renflée. Mais les iguanes sont très lestes, et vivent presque toujours sur les arbres ; ils ont une queue très longue, très déliée, et leurs pattes sont armées de griffes pour grimper : les caméléons ne quit-

tent point la terre, ils se meuvent difficilement, et leur aspect n'a rien qui plaise, au lieu que les mouvemens de l'iguane excitent la curiosité, et captivent le spectateur.

Il y a des iguanes dans les deux continens; mais les es-

pèces d'Amérique n'existent pas ailleurs, et ce continent est leur terre de prédilection; il nourrit les plus grandes et les plus remarquables. Celui qu'on voit représenté ici, est l'iguane vulgaire (*lacerta iguana* de Linné). Sa crête,



(Iguancs.)

sous la gorge, et l'autre crête plus longue qui s'étend jusqu'au bout de la queue, le goitre disgracieux qui pend sous la gorge, les petites écailles dont tout le corps est revêtu, tous ces caractères génériques et spécifiques sont tracés fidèlement par le dessin, et peuvent se passer de description plus détaillée. Ce lézard atteint quelquefois la longueur de deux mètres, dont la queue forme plus de la moitié; quoique d'un poids assez considérable, comme on peut en juger par ses dimensions, il grimpe avec une prodigieuse célérité, fait la chasse aux insectes, se nourrit de feuilles et de fruits, et descend de temps en temps pour chercher dans les terres humides des vers, des limaces, etc. Quoique ses mâchoires soient armées de dents aiguës, il avale toutes ses proies sans les déchirer ni les mâcher.

Malgré sa grandeur, qui ne permet pas de l'assimiler aux lézards de l'Europe, dont il a d'ailleurs les mœurs, l'agilité, et, en quelque sorte, les grâces, l'iguane doit être mis au nombre des animaux inoffensifs qui mériteraient d'être épargnés. Malheureusement, sa chair est un des alimens les plus recherchés par les gourmets; dès qu'ils en ont goûté, ils ne peuvent plus faire de bons repas si un plat d'iguane n'est servi sur leur table. Il a donc fallu mettre à contribution toutes les ressources de l'art du chasseur, dresser des chiens pour cette sorte de gibier, étudier plus atten-

tivement ses habitudes, afin d'en profiter pour le surprendre, etc. En Amérique, l'art du chasseur d'iguanes a reçu autant de perfectionnemens que celui du fauconnier en Europe, et cette chasse est une profession lucrative pour ceux qui savent la faire avec habileté. Il s'agit de prendre l'animal en vie, afin de pouvoir le transporter aux lieux où il sera de meilleur débit: si on peut s'en emparer sans le tuer avec le fusil, une épine introduite dans les narines, et enfoncée jusqu'au cerveau, le fait expirer aussi promptement que s'il était frappé de la foudre. La guerre que la gourmandise lui a déclarée est réellement une guerre d'extermination; l'espèce a presque totalement disparu dans les îles où elle abondait autrefois, et ne se maintient que dans les vastes forêts du continent. L'innocent et confiant iguane se livre lui-même à ses ennemis; il se laisse approcher, enlacer, et ne songe à se défendre que lorsqu'il est trop tard. Il s'apprivoise sans peine; même à un âge où l'instinct et les habitudes ont le plus de force.

Dans cette espèce, la femelle est plus grosse que le mâle. Elle dépose ses œufs dans le sable, au nombre de quinze à trente, et la chaleur du soleil suffit pour les faire éclore. Ces œufs sont à peu près de la grosseur de ceux du pigeon.

MUSÉE DE 1835.

CAÏN ET SA FAMILLE APRÈS LA MALÉDICTION DE DIEU.

MODÈLE EN PLÂTRE, PAR M. ETEX.

Ce groupe est l'une des œuvres qui semblent devoir survivre avec le plus d'éclat à l'exposition du salon de 1835. Il porte le caractère de toutes les créations originales, l'unité, la simplicité, un ensemble imposant; la pensée en est grande et dramatique, et il était difficile de reproduire avec plus de vérité et de poésie biblique cette sombre et accablante légende qui nous raconte la première malédiction de Dieu sur la race humaine. Pour saisir toute la beauté de l'œuvre du sculpteur, il faut se rappeler le récit de Moïse dans la Genèse; Caïn vient de tuer Abel...

« Le Seigneur dit à Caïn : Où est votre frère Abel? il lui répondit : Je ne sais; suis-je le gardien de mon frère?

» Le Seigneur lui repartit : Qu'avez-vous fait! la voix du sang de votre frère crie de la terre jusqu'à moi; vous serez donc maintenant maudit sur la terre qui a ouvert sa bouche, et qui a reçu le sang de votre frère, lorsque votre main l'a répandu.

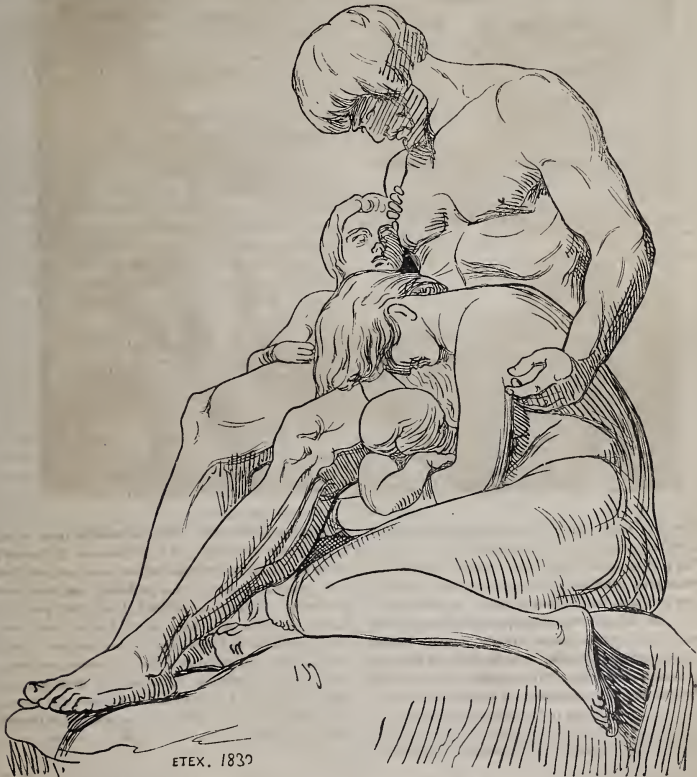
» Quand vous l'aurez cultivée, elle ne vous rendra point son fruit. Vous serez fugitif et vagabond sur la terre.

» Caïn répondit au Seigneur : Mon iniquité est trop grande pour pouvoir en obtenir le pardon.

» Vous ne chassez aujourd'hui de dessus la terre, et j'irai me cacher de devant votre face. Je serai fugitif et vagabond sur la terre. Quiconque donc me trouvera, me tuera. »

Tel est le tragique récit de la Genèse; voyons maintenant le drame représenté par M. Etex.

Caïn est assis sur un rocher, les jambes allongées, le



(Fac-simile d'un croquis donné par M. Etex.)

corps plié, la tête courbée, le bras gauche abandonné sur les épaules de sa femme, mais sans la toucher; la main droite est repoussée derrière lui : c'est la main qui a commis le meurtre; il la cache par un involontaire mouvement, et semble craindre de l'approcher de son jeune fils appuyé contre sa poitrine. Toute cette pose de Caïn n'est pas cherchée; il vient de recevoir la malédiction de Dieu, il est resté là, immobile, accablé. Regardez cette tête baissée, ces regards fixes, ces lèvres un peu serrées, voilà bien

l'homme qui a douté de la clémence divine, et qui a crié au Seigneur : *Mon iniquité est trop grande pour pouvoir en obtenir le pardon!* Aussi porte-t-il dans ses gestes et dans ses traits le sentiment d'une fatalité invincible; ne lui demandez ni remords, ni repentir.

Moïse ne nous a parlé que de Caïn seul, M. Etex nous montre le meurtrier accompagné de sa femme et de ses deux enfants. Cette femme qui n'a pas craint de suivre les pas de Caïn, malgré la malédiction dont il est frappé, vous la

voyez agenouillée auprès de lui, la tête appuyée sur sa cuisse gauche, tenant son plus jeune enfant à son sein. Toute la pose de cette femme est navrante de douleur; elle aussi, elle est accablée, mais ce n'est pas l'accablement d'un être puissant et énergique, courbé et brisé par une main de fer, c'est l'abandon d'un être plus tendre et plus faible qui se laisse aller à tout son désespoir. Le fils aîné de Caïn est debout à sa droite, soutenu contre sa poitrine; le pauvre enfant lève la tête, et semble interroger les regards de son père et lui demander du courage.

On est pris d'un saisissement irrésistible de douleur à la vue de ces quatre premiers êtres de la race humaine si sévèrement punis, frappés de tant de maux, destinés encore à tant de misères.

Les formes de Caïn sont larges et saillantes, ses membres robustes, ses traits fortement prononcés. M. Etex n'a pas adopté la tradition juive et chrétienne qui représente les premiers hommes comme les plus parfaits de formes; il les a supposés puissans et énergiques, mais non pas doués de ce fini et de cette délicatesse des races développées par les civilisations plus avancées. L'expression de la tête est rendue avec force et profondeur. La pose de la femme est du naturel le plus parfait; tout son corps est modelé avec vérité et sentiment, ses proportions sont hautes et fortes, mais cependant douces et arrondies.

M. Etex a composé ce morceau à Rome, en 1832; il a été admiré de tous les artistes distingués qui l'ont vu. Il a été envoyé de Rome à Paris par parties détachées. Ce groupe n'est encore, pour ainsi dire, qu'une ébauche. L'artiste n'attend plus que les moyens de le tailler en marbre pour l'achever et le perfectionner.

DE LA DURÉE DE LA VIE MOYENNE.

On entend par *vie moyenne* le nombre d'années que les hommes auraient à vivre *l'un portant l'autre*, c'est-à-dire les vies plus longues se compensant avec les plus courtes. On en obtiendrait la véritable valeur pour un temps et un pays donnés si, additionnant l'âge de tous ceux qui seraient morts dans cet espace de temps et dans ce pays, ou divisait le total par le nombre des individus. En raison de la grande difficulté que ce moyen présente et du temps qu'il demande, on peut, dit Laplace (*Essai philosophique sur les probabilités*), dans une population stationnaire, où le nombre des naissances égale celui des morts, obtenir approximativement la durée moyenne de la vie, en divisant le total de cette population par le chiffre des naissances annuelles. C'est d'après ce dernier principe que l'Annuaire du bureau des longitudes a calculé que la durée de la vie moyenne en France était de 52 ans $\frac{2}{3}$, tandis que Duvillard ne la portait, avant la révolution, qu'à 28 ans $\frac{1}{2}$. C'est donc une augmentation de plus de trois ans, due sans doute à l'introduction de la vaccine et à l'aisance qui s'est répandue plus généralement dans les différentes classes de la nation.

Les époques, les villes, les professions même, fournissent, quant à la question qui nous occupe, des résultats fort différens.

D'après Ulpian, au Digeste, livre xxxv, titre 2, la vie moyenne chez les Romains, non compris les esclaves, était de 50 ans; mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit ici des personnes qui prenaient une large part aux bienfaits de la civilisation d'alors. Il est certain que ce nombre ne saurait représenter la vie moyenne générale, qui devait être de beaucoup inférieure. C'est ainsi que, de nos jours, les fondateurs de tontines se sont grandement trompés pour avoir établi leurs calculs sur des documens fournis par les masses de la population, tandis que les actionnaires et les

rentiers qui prenaient part à leurs entreprises étaient des personnes de choix, et dont la vie moyenne était plus longue que celle de la nation prise en général.

S'il faut en croire les statisticiens anglais, la vie moyenne serait chez eux de 45 ans, tandis qu'en France elle n'est que de 36 ans d'après M. Charles Dupin, et de 52 ans $\frac{2}{3}$ seulement selon l'Annuaire. L'auteur de cet article doit ajouter qu'en s'en rapportant aux recherches qu'il a faites sur les onze départemens dont le nom commence par un A, le dernier nombre lui paraît beaucoup plus près de la vérité que celui de M. Dupin.

La différence n'est pas moins sensible dans les villes. Ainsi à Genève la vie moyenne, qui était au xvii^e siècle de 48 ans $\frac{1}{2}$, fut dans le xvii^e de 25 $\frac{1}{2}$, et dans le xviii^e de 52 $\frac{1}{2}$. A Lyon elle est de 52 ans, à Bruxelles de 26, et à Nice de 51. Si les classes aisées de Paris vivent 42 ans, les classes pauvres ne trainent leur malheureuse existence que pendant 24 ans; argument irrésistible contre ceux qui pensaient ou qui pensent (s'il peut s'en trouver encore) que la pauvreté est favorable à la durée de l'existence, parce qu'elle exempte d'un grand nombre de maladies causées par le luxe et les richesses. L'homme opulent devrait, d'après ce système, pour arriver à une longue vie, imiter les habitudes et le régime du paysan.

Des faits positifs manquent pour comparer avec un peu d'exactitude la salubrité des différentes professions; mais nous pouvons dire que, malgré l'assertion contraire tant de fois répétée, la culture des sciences n'est pas nuisible à la santé. Franchini, qui a écrit une Histoire des mathématiciens, s'est assuré que sur 70 mathématiciens italiens de différentes époques, et pris au hasard, 48 étaient arrivés à l'âge de 80 ans, 2 à 90 ans, et cela dans un climat méridional, généralement moins favorable à une longue existence. En France, sur 452 savans, on a trouvé que la vie moyenne était de 69 ans pour chacun d'eux. Il est utile cependant que des recherches profondes soient faites sur la durée moyenne de la vie dans les différentes professions; car c'est là une de ces grandes questions que l'économie sociale adressera toujours à la statistique, pour connaître, du moins approximativement, les élémens qui doivent servir à la rétribution des travaux. L'homme qui exerce un métier malsain ou périlleux doit être, en effet, plus rétribué que celui qui, loin d'exposer ses jours, ne fait que s'entretenir dans un exercice salutaire.

Partout et en tout temps, la durée de la vie moyenne est en raison directe de la propreté, de l'aisance, de l'instruction et des soins médicaux. Si une population qui réunit tous ces avantages vit moins long-temps qu'une autre qui les possède au même degré, c'est qu'il existe dans la première un vice caché qu'il importe à son gouvernement de chercher et de faire disparaître. Le nombre des vieillards dans un pays n'est pas la meilleure preuve de la vitalité des masses ou de la durée de la vie moyenne. Ainsi la vie moyenne, calculée sur 8 années, est plus longue, dans le département de l'Aube, qui en sept ans en a deux décedés centenaires, que dans l'Aveyron, qui pour le même temps en a fourni 52.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE

Histoire. — Nécrologie.

48 Mai 1408. — Triomphe de l'université de Paris sur l'autorité civile. Deux écoliers, Léger Dumoussel et Olivier Bourgeois, ayant volé et assassiné des marchands sur un grand chemin, furent pendus par ordre du prévôt de Paris. Mais l'université, alléguant ses droits et ses privilèges, et menaçant de fermer les écoles de Paris, parvint à faire con-

damner le prévôt « à détacher lui-même du gibet les deux écumeurs pendus, à leur donner à chacun un baiser sur la bouche, à les faire conduire sur un char, au parvis Notre-Dame, pour les présenter à l'évêque, et de là dans l'église des Mathurins, pour remettre les corps au recteur de l'université. » Cet arrêt fut exécuté, et les corps furent inhumés honorablement.

48 Mai 1804. — Le sénat défère à Napoléon Bonaparte le titre d'empereur.

19 Mai 1455. — Arrêt rendu contre Jacques Cœur, argentier de France (v. 44^e livraison, p. 409).

19 Mai 1536. — Exécution d'Anne Boleyn, épouse de Henri VIII, roi d'Angleterre, qui, pour s'unir à elle, avait divorcé avec Catherine d'Aragon. Le lendemain du supplice de sa seconde femme, Henri VIII épousa Jeanne Seymour.

19 Mai 1684. — Ouverture du canal du Languedoc.

19 Mai 1802. — Institution de la Légion-d'Honneur. La proposition de la création de cet ordre ne fut admise par le tribunal et par le corps législatif qu'à une faible majorité.

19 Mai 1821. — Mort de Camille Jordan, député de l'opposition.

20 Mai 1506. — Mort de Christophe Colomb. Nous donnerons le portrait de cet homme célèbre.

20 Mai 1795. — Mort de Charles Bonnet, naturaliste. Son ouvrage le plus célèbre est sa *Contemplation de la nature*. Parmi les principes qu'il a soutenus à la fois comme savant et comme philosophe disciple de Leibnitz, nous croyons devoir signaler ceux-ci : « Les corps forment une échelle non interrompue, depuis les plus simples jusqu'aux plus composés. — L'irrégularité de la distribution des maux dans le monde, rend nécessaire un complément qu'on ne peut espérer que dans une autre vie. — Dans sa nouvelle vie, chaque être reparaitra plus parfait et plus élevé dans l'échelle qu'il ne l'était auparavant. »

20 Mai 1820. — Exécution de Charles-Louis Sand, étudiant allemand, qui poignarda Kotzebue, écrivain politique, accusé par les patriotes d'être l'espion de l'empereur Alexandre. La foule des spectateurs, en partie composée d'étudiants d'Heidelberg, se précipitèrent sur l'échafaud, après le supplice, pour teindre leurs mouchoirs dans le sang du jeune martyr.

24 Mai 1795. — Incendie du Cap, et massacre des blancs à Saint-Domingue.

24 Mai 1810. — Mort du chevalier d'Eon de Beaumont. L'histoire de ce singulier personnage a long-temps occupé l'attention publique : il était né à Tonnerre, le 5 octobre 1728 ; il s'était distingué par sa valeur guerrière et par ses talens comme diplomate et comme écrivain. Exilé à Londres, il reçut tout-à-coup de M. de Vergennes l'ordre de reprendre les habits de son sexe s'il voulait rentrer en France. On ignore les motifs secrets de cette mascarade politique, à laquelle Eon de Beaumont consentit. Sous son nouveau costume, réduit à la misère par suite des événements de la révolution française, il donna à Londres un assaut d'armes avec le célèbre Saint-Georges. On rencontre souvent une vieille gravure qui représente cette séance d'escrime qui fit beaucoup de bruit. Le chevalier d'Eon a vécu jusqu'à l'âge de 82 ans. Dans ses dernières années sa misère fut soulagée par plusieurs amis, au nombre desquels fut le P. Élysée, alors premier chirurgien de Louis XVIII.

22 Mai 1815. — Mort du maréchal Duroc. Le lendemain de la bataille de Bautzen, les Français poursuivaient les ennemis qui se dirigeaient sur la Silesie. Pendant cette poursuite, le général Bruyères fut tué. Duroc, dit Napoléon, en voyant tomber à ses pieds un cavalier de sa garde, Duroc, la fortune nous en veut bien aujourd'hui. Quelques instans après, un boulet renversa le général Kirgenzer et le maréchal Duroc.

25 Mai 1498. — Jérôme Savonarola, prieur de Saint-Marc, homme austère, et d'une prodigieuse éloquence, qui avait prêché à Florence une régénération sociale, une ère nouvelle, ayant encouru la haine du clergé catholique et de la populace, fut brûlé sur la grande place de Florence.

25 Mai 1776. — Mort de mademoiselle de Lespinasse, écrivain français du siècle dernier.

24 Mai 1543. — Mort de Copernic, ou plutôt Koppernick, né dans la Prusse polonaise, le 9 février 1475. Ce grand astronome expira le jour même où le premier exemplaire de son ouvrage venait d'être mis entre ses mains. Une sentence de condamnation avait été prononcée à Rome contre sa mémoire ; elle a été levée en 1824.

24 Mai 1794. — A Cracovie, les Polonais chassent les Russes de leurs murs, dressent l'acte de l'indépendance, répandent des proclamations, et déclarent Kosciuszko chef suprême de la force nationale.

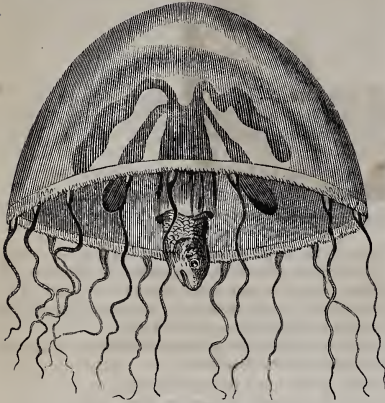
LES MÉDUSES.

Des masses gélatineuses, presque transparentes, en forme de calotte sphérique et quelquefois de demi-globe, s'élevant un peu au-dessus des eaux, dans lesquelles on remarque un mouvement de contraction et de dilatation successives, qui changent de place dans une eau parfaitement immobile : voilà ce que les naturalistes désignent par le nom de *méduses*. Les organes du mouvement et de la nutrition sont assez visibles dans ces animaux, et des injections faites avec adresse y font découvrir les vaisseaux nécessaires à la circulation.

Les méduses sont répandues avec profusion sur toutes les mers, principalement dans les zones les plus chaudes. Il faut que leur accroissement soit très prompt, car il n'est pas vraisemblable que des corps aussi peu consistans puissent résister pendant une longue suite d'années au choc des vagues et à la voracité des poissons qui vivent à leurs dépens ; on dit que les cétacés en font une prodigieuse consommation. Elles sont livrées sans défense à tous leurs ennemis ; car on ne peut regarder comme une arme défensive la propriété dont quelques espèces sont pourvues : la main qui les a touchées est punie par des douleurs analogues à celles qui suivent la piqûre des orties, ce qui a valu à ces espèces le dénomination vulgaire d'*orties de mer*. On soupçonne que ces petites lésions causées par l'attachement des tentacules des méduses, suffisent pour mettre hors de combat les petites proies vivantes dont l'animal veut s'emparer pour les porter à sa bouche. Malheur au poisson sortant de l'œuf qui se trouve à portée de ces filets toujours en mouvement ! Dans les guerres d'extermination dont les mers sont l'immense théâtre, on ne peut citer aucune classe d'animaux qui soient absolument inoffensifs, et la série des destructions continue à être observée même parmi les êtres microscopiques.

La figure ci-jointe est celle de la *méduse clochette* (*medusa campanuleta*), dévorant un petit poisson. On y voit la bouche, le canal alimentaire, les bras souples et nerveux

qui sont les pourvoyeurs de cette bouche affamée. Afin de rendre plus visibles les parties qu'il s'agissait de montrer, on a considérablement agrandi l'objet représenté; cette méduse n'a guère que dix lignes de diamètre; on la trouve près des côtes du Groënland.



(Méduse elochette.)

La plupart des espèces de méduses n'ont qu'une seule bouche, et cette ouverture unique sert à l'introduction des alimens et à la sortie des digestions. Quelques espèces sont pourvues de plusieurs bouches. On ne sait encore si tous les animaux de cette classe peuvent être phosphorescens dans quelques cas particuliers, ou si cette propriété n'appartient qu'à un certain nombre d'espèces. Les grands bancs de méduses que l'on rencontre entre les tropiques offrent quelquefois, pendant les nuits sombres, le magnifique spectacle d'une mer en feu. Pendant le jour, on se plaît à voir les belles couleurs et les formes élégantes de ces masses flottantes, leurs ceintures dorées, leurs bras d'un beau rouge. Toutes ces choses occupent le navigateur, et lui rendent plus supportables les fatigues et l'ennui d'une longue traversée.

FEMMES DANS L'HINDOUSTAN.

Les femmes de l'Hindoustan sont maintenues dans un état d'infériorité et d'esclavage qui peut servir à mesurer la hauteur de civilisation à laquelle l'Europe est arrivée.

Une femme, dans l'opinion des Hindous, ne vaut pas la peine qu'on s'en occupe; pour elle sont les paroles les plus dures, les vêtements les plus mauvais, les plus chétives aumônes, les travaux pénibles et les coups. Le même soldat qui, pour ouvrir la foule au palanquin d'un grand devant lequel il marche, s'adresse poliment aux hommes qu'il veut faire ranger, distribue aux femmes qui se trouvent sur son passage des coups de pied et des coups de poing, sans même daigner les avertir ou attendre qu'elles aient pu s'écartier.

Le fait suivant, raconté par M. Héber (*Voyage à Calcutta*), montre à la fois et le peu de cas qu'un Hindou fait de la vie d'une femme, et l'état de superstition dans lequel sont encore plongées les provinces supérieures de l'Inde britannique.

« Dans un village à quelques milles de Ghazipur, une vive contestation s'était élevée entre deux petits propriétaires, à l'occasion de la jouissance de quelques pièces de ter-

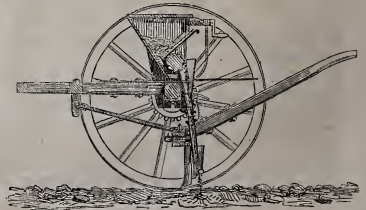
rain. L'une des parties contendantes était un vieillard de soixante-dix ans au moins, marié à une femme du même âge environ. Cet homme ayant le dessous dans la discussion, se saisit de sa femme, avec l'aide de ses enfans et de quelques parens, l'entraîne dans le champ pour lequel il plaide, l'enferme dans une hutte en paille, et y met le feu aussitôt. Suivant les principes religieux de la population, cette mort devait répandre sur le sol une malédiction ineffaçable, et l'esprit de la femme, errant au-dessus du champ, devait empêcher à jamais la partie adverse de profiter du gain du procès. « C'est une affaire de famille, dit l'officier de justice hindou qui vint rapporter le fait au magistrat anglais, et en définitive il ne s'agit que d'une vieille femme; que voulez-vous qu'on en fit de mieux? »

Comment peut-on considérer les animaux sans se plonger dans l'étonnement que fait naître leur mystérieuse existence? Un poète les a nommés *les rêves de la nature dont l'homme est le réveil*. Dans quel but ont-ils été créés? Que signifient ces regards qui semblent couverts d'un nuage obscur, derrière lequel une idée voudrait se faire jour?

MADAME DE STAEL, *De l'Allemagne*

SEMOIR A CHEVAL, DE M. HILLE.

Cette machine semble assez compliquée, car on y voit une trémie, des engrenages, une vis, des tuyaux de fonctions diverses, etc.; mais aucune de ces parties n'est inutile, aucune ne peut être supprimée. Pour qu'un semoir satisfasse à toutes les conditions imposées à ce genre d'instrumens, il faut que la semence soit répandue uniformément sur le sol, à une distance déterminée par l'espace que les plantes doivent occuper lorsqu'elles sont complètement développées. Il faut donc un moyen de mesurer les distances et de compter les graines, ou de n'en laisser passer à la fois qu'un volume déterminé. Cette machine fait plus que répartir d'une manière avantageuse la semence sur le champ; elle la recouvre en même temps, en sorte que les oiseaux pillards ne peuvent en dévorer une partie, ce qui a lieu avant que la herse n'ait terminé le travail du semeur, dans les procédés ordinaires de l'agriculture. La grande supériorité des cultivateurs anglais tient en partie à l'usage du semoir, tant parce qu'il prépare mieux la récolte future, que parce qu'il use avec plus d'économie le produit de la récolte précédente: il donne le moyen d'obtenir plus en dépensant moins.



(Semoir à cheval.)

Pour les détails de construction, on peut consulter le recueil publié par M. Leblanc.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 50.

RUINES DE POESTUM.

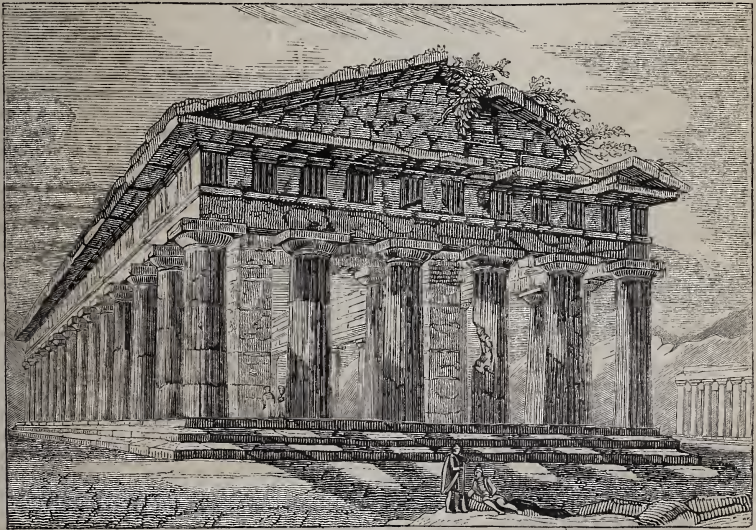


(Intérieur de Paestum.)

Ces ruines célèbres sont situées à 22 lieues de Naples. On y arrive d'Evoli par un chemin assez beau, après avoir traversé le fleuve Sélé, l'ancien Silanus. L'auteur de cet article, qui eut occasion de visiter Paestum il y a peu d'années, ne trouva point les environs aussi horribles qu'on nous les a plusieurs fois représentés; il y a sans doute des terres incultes autour des murs, mais la ville est dans une situation magnifique, au milieu d'une plaine fertile, entourée de montagnes cultivées en vignes et en blé, et bordée à l'ouest par le beau golfe de Salerne. On rencontre à chaque pas des cabanes dont les habitans, sans démentir le chef d'une origine italienne, ne présentent pas non plus le hideux tableau d'une misère affreuse ou plus profonde qu'ailleurs. Il serait cependant à désirer qu'on s'occupât de

l'amélioration et de l'assainissement du pays, en faisant disparaître les joncs et les broussailles qui couvrent une partie du sol, et en desséchant quelques marais qui, au renouvellement des saisons surtout, répandent dans l'air des miasmes fiévreux et quelquefois mortels.

Ce qui reste des murs de l'ancienne Possidonie laisse voir très distinctement la forme de la ville, qui était un carré irrégulier d'à peu près une lieue et demie de tour, sur un terrain parfaitement uni. Les murailles, presque entièrement conservées dans certains endroits, avaient une hauteur de 20 pieds environ sur six d'épaisseur; d'espace en espace, elles étaient flanquées de tours, et, comme plusieurs constructions romaines, elles étaient bâties avec de grosses masses de pierres bien jointes, posées sans ciment. La ville



(Temple de Neptune.)

était percée de quatre portes, placées à l'opposite l'une de l'autre. La principale, qui était à l'est, et qu'on nomme aujourd'hui *Porte de la Syrène*, à cause d'une petite figure grossièrement sculptée qui la surmonte, regarde Capaccio et les montagnes; elle est conservée dans son entier, cintrée, mais sans aucun ornement. Au près se trouvait l'aqueduc

dont on découvre encore les traces, et qui portait l'eau des montagnes dans la ville.

En arrivant de Naples, on entre par la porte du Nord, et les premiers objets qui frappent la vue sont les trois temples qui partagent un peu obliquement toute la largeur de la ville. On n'a pu supposer que sur des motifs bien légers,

puisque'ils sont inconnus, que deux de ces temples avaient été consacrés à Cérès et à Neptune; le troisième édifice se nomme la *Basilicate*. Quoi qu'il en soit, le temple de Neptune, placé entre ce dernier et les décombres informes d'un ancien théâtre, est le plus remarquable; c'est un des plus beaux, des mieux conservés, et certainement l'un des plus magnifiques temples de l'antiquité. Les trois gradins qui lui servent de socle sont bien élevés et d'une belle proportion; son péristyle extérieur présente six colonnes de face, et quatorze dans sa longueur. Les colonnes, comme celles des autres temples, sont fort basses, puisqu'elles n'ont pas en hauteur plus de cinq fois leur diamètre; mais leur espacement, qui n'est guère plus grand que leur épaisseur, produit à l'œil l'effet le plus heureux.

Ce temple *hexastyle*, ou à six colonnes de face, est aussi *amphiprostyle*, c'est-à-dire à deux portiques, un à chaque front. Du reste, il est, quant à sa construction et à sa forme, parfaitement semblable à tous les temples grecs.

Le péristyle extérieur renferme une seconde enceinte qui formait la *cella*, ou nef. Cette nef offre une singularité particulière, car elle est composée de deux pilastres et de deux rangées de sept colonnes, et elle supporte un architrave surmonté d'un second ordre de petites colonnes du même genre; on peut les apercevoir dans la vignette que nous donnons plus haut. On pense que ces petites colonnes ont pu être destinées à recevoir la charpente du toit de l'édifice.

Les colonnes, toutes cannelées, ne portent sur aucune base, et l'ordre auquel elles appartiennent est l'ancien ordre dorique grec. Ainsi on eroit avec raison que la construction des temples de *Pæstum* date de l'époque où les Grecs commencèrent à perfectionner l'architecture, et se préparaient à lui donner cette légèreté et cette finesse de proportion que n'eurent point leurs lourds modèles égyptiens.

La foudre a frappé le temple de Neptune, brisé en partie une des colonnes du portique, et tellement ébranlé le reste, qu'on a été obligé de le raffermir au moyen de larges crampons de fer.

Au-delà du troisième édifice, la *Basilicate*, on voit la porte du Sud, qui était décorée de pilastres. C'est à cette porte que coule le petit fleuve *Salso*, dont le nom seul est caractéristique: en effet, ses eaux, quoique claires et rapides, ont un goût saumâtre qui tient sans doute à la nature du terrain; car les fruits, dans ce canton, et le vin même qu'on y recueille, n'en sont pas exempts. Le *Salso*, qui possède une vertu pétrifiante dont il a beaucoup été question dans les ouvrages des voyageurs, a son embouchure à un tiers de lieue de la ville; et l'on rapporte que lorsque la mer est calme, on peut apercevoir des restes de construction d'un ancien port.

Nous ne dirons que peu de mots sur l'histoire de *Pæstum*, parce qu'elle est remplie d'incertitudes, d'obscurités et de conjectures. Fondée par une colonie de Grecs, elle était voisine des fameux *Sybarites*, avec lesquels elle noua des relations nombreuses, et dont elle partagea les habitudes de mollesse et de luxe. Les Romains s'en emparèrent en l'année de Rome 480, changèrent alors son nom de *Posidonia* en celui de *Pæstum*, et lui donnèrent le titre de ville municipale. Depuis lors, cette ville est à peine citée dans les auteurs jusqu'au règne d'Auguste, où les poètes célèbrèrent la beauté des roses qui y fleurissaient deux fois l'an avec une merveilleuse abondance; elle reparait dans l'histoire huit siècles après, lorsque les Sarasins, maîtres de la Sicile, cherchèrent à s'établir dans l'Italie méridionale; mais les enfans de Mahomet, ayant reconnu, au commencement du x^e siècle, l'impossibilité d'entamer le corps de la chrétienté, se décidèrent à abandonner l'Italie, et marquèrent leur départ en pillant, saccageant et détruisant la ville de *Pæstum*. Robert Guiscard, en 1080, acheva cette œu-

vre de destruction en transportant à Salerne une grande quantité de colonnes et d'ornemens, pour bâtir une église sur le lieu où l'on prétendait que les ossemens de saint Matthieu avaient été retrouvés. Du milieu de ces débris, une nouvelle ville, *Pæsti*, essaya de s'élever; mais, en 1580, elle fut abandonnée par les habitans, qui se retirèrent à *Capaccio*, et depuis lors ces ruines paraissent avoir été complètement oubliées jusqu'au milieu du xviii^e siècle, où elles furent en quelque sorte retrouvées et signalées à l'admiration des voyageurs et des savans.

Henri IV écrivait à Sully: « Je ne pourrai vous aller voir aujourd'hui, ma femme m'ayant pris mon coche (voiture). » Aujourd'hui, les cuisinières montent en omnibus, et vont à la halle pour six sous.

Il n'y a personne qui n'ait en soi quelque chose de bon, qui peut devenir excellent, s'il est cultivé.

SAINT-ÉVREMOND.

MOEURS DES PÉONS

DANS L'INTÉRIEUR DU BRÉSIL.

Dans le canton de *Barriga-Negra*, à environ cinquante lieues de Monte-Video, au nord-est, il y a de vastes pâturages, dont quelques uns contiennent de soixante à deux cent mille têtes de gros bétail. Les gardiens à qui le soin est confié sont des hommes venus du Paraguay; ces serviteurs reçoivent le nom de *Péons*; quatre ou cinq d'entre eux ont sous leur responsabilité dix mille bœufs qu'ils rassemblent matin et soir, et qu'ils conduisent une fois par mois dans des parcs où ils les gardent pendant une nuit. Ils parviennent ainsi à adoucir l'humeur sauvage de ces animaux.

Les habitations des Péons sont formées de pieux verticaux, entrelacés de branches flexibles et recouverts de boue, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; de longues herbes et des roseaux en forment la toiture; la porte consiste en une claie ou en un simple morceau de cuir. Pour tout siège ils ont des arènes de chevaux, pour tout lit une peau de bœuf, pour tout ustensile de cuisine une lance de fer: celle-ci est piquée obliquement dans le sol, de manière à tenir la viande qu'on y embroche inclinée au-dessus du feu. Par suite de cette disposition, les Péons arrosent le feu avec le jus qui découle de leur rôt, et qui ne leur semble bon qu'à produire une flamme plus vive. Ils parviennent de la sorte à rendre sèches et dures les tranches de bœuf qui composent leur unique nourriture, et ils pourraient défier le plus habile cuisinier d'Europe de reconnaître dans cette galette racornie le beefsteak savoureux dont la vue remplit de joie le cœur d'un véritable Anglais.

Pour suppléer au défaut de combustible, qui est très rare en certains cantons, ils ont l'habitude de tuer de temps à autre un troupeau tout entier de jumeaux, qui, n'étant destinés qu'à la reproduction des poulains, ne sont jamais dressés au travail; ils brûlent alors la chair et la carcasse, ne se réservant que la queue et la peau. Que de richesses ont été perdues ainsi par la difficulté des communications! Un canal, une route, un chemin de fer, permettraient d'apporter dans ces cantons l'excès de combustible qui pourrit dans les forêts, et d'en tirer des animaux excellens pour la chasse, le trait ou le labour.

Les Péons amenés du Paraguay encore enfans, atteignent l'âge de virilité dans un état de servitude qui ne leur permet pas de goûter les bienfaits de la vie de famille. Naturellement honnêtes et sans malice, ils finissent par acquérir les habitudes de l'ivrognerie et du jeu. Cette dernière pas-

sion est si forte chez eux, qu'ils ont toujours des cartes dans leurs poches, et qu'on les voit souvent étendre à terre leur manteau, pour jouer jusqu'à leurs habits sur ce tapis vert improvisé. Le perdant, aussitôt dépouillé, se retire sans honte, nu comme Adam.

Un Péon qui a été favorisé par le jeu court à Monte-Video pour s'habiller à neuf dans la boutique d'un fripier; dans ce voyage, il est toujours suivi d'un canarade moins heureux que lui qui revêt sa vieille défroque. Après avoir passé quelques jours dans l'oisiveté, il retourne en son canton pour montrer son nouvel habit, avec lequel il peut faire parade, car tous ceux qui l'entourent sont très mal costumés. Les Péons, en effet, n'ont ni bas ni souliers; une jaquette, une chemise et un caleçon composent toute leur toilette.

Ils se fabriquent des espèces de bottes avec la peau crue des jeunes chevaux, qu'ils tuent uniquement dans cette intention. Ils leur coupent la peau de la cuisse à environ quinze ponces au-dessus de la jambe; ils lui font ensuite subir un apprêt qui enlève tous les poils; la partie qui couvrirait la jointure de la jambe du cheval forme le talon de la botte, et l'extrémité est liée en sac de façon à recevoir le pied. Quand ces bottes sont nouvellement faites, elles ont une couleur délicate qui les fait généralement admirer.

Il se trouve peu de femmes parmi la population des Péons établie à Barriga-Negra; on peut voyager plusieurs jours au milieu d'eux sans en voir une seule. C'est à cette circonstance qu'il faut attribuer l'absence de contentement que l'on remarque sur le visage de ces malheureux, ainsi que leur apathie et leur caractère sombre.

Aucune description ne saurait rendre leur adresse et leur agilité dans la chasse qu'ils font aux bestiaux par le moyen du nœud coulant (*lazzo* ou *lacet*). A pied ou à cheval, immobiles ou courant au galop, ils lancent leur lacet sur la tête de l'animal qu'ils veulent saisir, et atteignent leur but avec une égale précision.

Leurs chevaux sont d'ailleurs parfaitement dressés à cet exercice. Ne travaillant guère plus d'une semaine de suite, après laquelle ils vont pendant plusieurs mois se rétablir dans les pâturages, ces animaux exécutent pendant leur temps de corvée des travaux excessifs, et accomplissent au galop des courses d'une prodigieuse durée. Lorsque les Péons ont lancé leur *lazzo* sur un bœuf, et qu'ils en ont fixé l'extrémité à leur selle, ils peuvent mettre pied à terre, le cheval saura de lui-même maintenir le *lazzo* dans un état de tension convenable, et retenir l'animal garrotté.

Le trait suivant achèvera de faire connaître le courage et l'adresse des Péons, ainsi que la vigueur de leurs montures.

Une mulâtresse de cette classe, qui était, il est vrai, d'une force tout-à-fait masculine, et qui était renommée à Barriga-Negra pour son habileté à dompter les chevaux les plus vifs, revenait un soir du labour, lorsqu'elle aperçut un énorme tigre. Elle s'en approcha lentement, menant son cheval à reculons, jusqu'à ce qu'elle n'en fût plus séparée que par une distance de cinquante pas; alors, et du même mouvement, lui lançant son *lazzo* sur la tête et poussant son cheval au galop le plus rapide, elle entraîna à travers champs et ronces le tigre, qui fut bientôt étranglé. Lorsqu'elle le jugea mort, elle mit pied à terre, l'écorcha, et se couvrit de sa peau mouchetée pour faire dans son village une entrée triomphale.

SOCIÉTÉS DE PRÉVOYANCE, ET DE SECOURS MUTUELS, A PARIS.

Ces sociétés se composent d'ouvriers d'une ou de plusieurs professions, qui se rassemblent pour se prêter ap-

pu. Les réunions d'ouvriers du même état jouissent d'avantages qu'on ne rencontre pas dans celles composées d'individus de plusieurs professions: les associés peuvent, par exemple, s'avertir les uns les autres des endroits où il y a de l'ouvrage, etc. Pour faire partie de ces sociétés, on paie une cotisation mensuelle qui varie habituellement de 4 fr. 50 c. à 2 fr., et s'élève rarement jusqu'à 5 fr. C'est sur le produit de ces souscriptions qu'on délivre des secours aux sociétaires malades, et des pensions de retraite aux vieillards et aux infirmes à un certain âge ou après un certain laps de temps convenu.

La quotité de la pension est déterminée par les règlements.

Ces associations, rarement formées de plus de cent membres, sont administrées par un délégué, ou président, un secrétaire et un trésorier, nommés chaque année en assemblée générale.

La plus ancienne de ces associations (dite de Sainte-Anne) fut fondée en 1694. En 1789 il n'en existait encore que quatre: trois composées d'ouvriers de toutes professions, et la quatrième formée parmi les menuisiers. En 1815 ce nombre s'était élevé à cinquante-six, parmi lesquelles on remarque une société établie par les ouvriers de la maison Jacquemart, successeur de Reveillon, fondée le 17 novembre 1789. Sept sociétés d'ouvriers de tous états, dont deux sous le titre de sociétés de secours mutuels, l'une fondée le 11 mars 1804, l'autre le 1^{er} juillet 1808, ont aujourd'hui un avoir en caisse de plus de 55,000 francs. De 1815 à 1820 le nombre s'est élevé à quatre-vingt-dix-neuf. La société de secours mutuels des gagistes du Mont-de-Piété, qui a été fondée le 1^{er} janvier 1818, a une somme en caisse de plus de 40,000 francs; et celle des fabriciens de bronze de Paris, qui date du 1^{er} octobre de la même année, possède près de 45,000 francs.

Depuis 1820, époque à laquelle l'autorité, qui avait craint jusque là les coalitions, a paru cesser de mettre obstacle à la fondation des établissements de ce genre, leur nombre s'est considérablement accru, et aujourd'hui la ville de Paris en possède plus de deux cent: il est peu d'états et de professions qui n'aient une société de prévoyance. Nous remarquerons aussi que quelques-unes d'entre elles, telles que l'association annexée à la société de prévoyance des employés du Mont-de-Piété, fondée le 1^{er} mars 1825, ont étendu le but de leur réunion, et accordent des pensions aux veuves.

Mais le système incomplet d'administration dans ces sociétés paralyse presque tout le bien qu'elles pourraient faire. Ainsi la plupart négligent de fixer la proportion qui doit exister entre les secours à accorder aux malades, et la réserve nécessaire pour assurer les pensions de retraite, en sorte qu'il arrive souvent que, les fonds ayant été absorbés par les seuls cas de maladies, les vieillards et les infirmes ne peuvent obtenir la pension qui, d'après le règlement, leur est acquise. Le montant de la cotisation est insuffisant, et l'on manque encore d'un tarif du quantum que devrait payer chaque récipiendaire, d'après son âge, au moment de l'admission.

La société philanthropique fondée en 1780 sous la protection de Louis XVI, et dont le but est de faire connaître et de mettre en pratique tout ce qui peut concourir à soulager les besoins actuels du pauvre et à lui préparer des ressources pour l'avenir, a pris ces associations sous son patronage. Cette société leur avait, en 1851, adressé une circulaire pour les prier de lui envoyer le relevé des malades que chacune d'elles avait à traiter, avec le genre et la durée des maladies, l'âge et la profession du malade, et avait fondé un prix de 500 francs et des médailles d'encouragement

pour celles qui enverraient les réponses les plus satisfaisantes à ces questions.

Il est à regretter qu'on n'ait obtenu que des renseignements imparfaits; à l'aide de ces données, on aurait pu parvenir à dresser des tableaux de statistique d'une haute utilité et à seconder les efforts de la classe ouvrière pour améliorer son sort.

L'AUTRUCHE.

Quoique cette espèce d'oiseaux se soit répandue sur une grande partie de l'ancien continent, elle n'a presque pas varié: on ne remarque aucune différence caractéristique entre l'autruche de l'Hindoustan et celle de l'Afrique; les seules distinctions que l'on ait pu faire sont celles de la couleur et de la taille. L'autruche grise est la plus petite; elle n'atteint guère que la hauteur de 6 pieds 7 pouces (2 mètres 15 centimètres). La deuxième figure, ci-contre, représente le mâle et la femelle.

L'autruche noire est plus grande que la grise, ce qui l'a fait surnommer la *grande autruche*; on en rencontre qui ont plus de 8 pieds 5 pouces (2 mètres 75 centimètres) de hauteur. Cette espèce, on le voit, est mêlée avec l'autre, en Afrique et en Asie. Si les formes étaient semblables, la masse de l'autruche noire serait plus que double de celle de la grise. Nous donnons la figure du mâle.



(Autruche noire, mâle.)

Il est évident que l'autruche n'est pas organisée pour s'élever dans l'air: cela ne tient pas à ce qu'elle est trop pesante, mais à ce que la force de ses ailes n'est pas proportionnée à son poids.

L'histoire naturelle de cet oiseau fut long-temps mêlée à des erreurs traditionnelles qui sont enfin bannies de la science, mais qu'on retrouve encore dans les croyances populaires. On attribuait à l'estomac de l'autruche l'étrange faculté de digérer le fer; l'espèce entière était dépourvue de l'instinct le plus vulgaire; les femelles, disait-on, ne manifestaient en rien la tendresse maternelle, et l'Écriture-Sainte appuie cette opinion de son imposante autorité; l'au-

truche se croyait en sûreté dès qu'un obstacle quelconque lui ôtait la vue du péril, etc. Cependant sa race a pu se conserver; elle subsiste en des lieux où ses ennemis abondent, où rien ne la protège contre leurs attaques: elle n'est donc pas dépourvue de ressources contre les causes de destruction qui l'environnent et la menacent de toutes parts.

Pour bien connaître cet animal, il faut l'observer dans son pays de prédilection, en Afrique. Depuis que les Anglais sont établis au cap de Bonne-Espérance, ils ont recueilli beaucoup de faits pour compléter l'histoire naturelle de l'autruche. En voici quelques uns qu'on lit dans la narration d'une visite faite, en 1822, au Grand-Karrou, vaste plaine déserte comprise entre deux chaînes de montagnes, les Schwartz-Berghen (Montagnes Noires) et les Sneu-Berghen (Montagnes Neigeuses). Dans cette ancienne colonie hollandaise, on donne le nom de *karrou* aux terrains secs, argileux ou crayeux, dont très peu de plantes peuvent s'accommoder. On n'y trouve de sources qu'au pied des montagnes, et dans quelques oasis fort éloignées les uns des autres. Les autruches parcourent ces déserts en toute liberté: on en voit qui sont solitaires; d'autres forment des couples, et même des troupes de vingt à trente.

« Nous fîmes une halte, disent les narrateurs, au bord d'une source saumâtre, située vers le milieu de ce désert, et qui a reçu le nom de *Fontaine du Rhinocéros*. Nos chariots furent dételés, et nos guides hottentots s'étant mis en quête, ne tardèrent pas à découvrir deux nids d'autruche. L'un de ces nids ne contenait que les débris des œufs, cassés apparemment par les oiseaux mêmes, car c'est ainsi qu'ils détruisent ces objets de leur sollicitude lorsqu'ils n'ont pu les dérober aux recherches d'un ennemi; l'autre nid contenait vingt-quatre beaux œufs qu'il s'agissait de transporter jusqu'aux chariots, et nos Hottentots n'avaient ni panier ni sacs; ils improvisèrent sur-le-champ un moyen de transport, en ôtant leurs chaussettes de cuir, nouant les jambes par le bout, et déposant leur trouvaille dans cette sorte de bisac, qu'ils chargèrent sur leurs épaules. Ce fut dans cet accoutrement qu'ils se présentèrent à nous, ne soupçonnant en aucune manière que leur nudité fût indécente. Ils demandèrent et obtinrent une double ration de tabac; ils l'avaient bien gagnée.

» Plusieurs autres circonstances nous procurèrent des informations relatives à l'autruche, à ses habitudes, aux chasses qu'on lui fait.

» Lorsque la saison des amours est venue, l'autruche mâle prend des compagnes: quelquefois il n'en a que deux, mais il n'est pas rare qu'il en rassemble jusqu'à six. Toutes les femelles d'un même mâle pondent dans le même nid, et partagent les soins de l'incubation. Le nid est creusé dans la terre, et le produit de l'excavation sert à rehausser les bords. Les œufs y sont disposés très habilement pour ménager l'espace et conserver la chaleur; le petit bont est dirigé vers le centre, et l'autre vers le contour. Chaque femelle couve à son tour durant la journée; pendant la nuit c'est le mâle qui prend leur place, lorsqu'il ne s'agit pas seulement d'entretenir la chaleur, mais de défendre les œufs ou les poussins nouvellement éclos contre les chacals, les chats-tigres, et autres maraudeurs.

» Un nid contient quelquefois jusqu'à soixante œufs; mais le plus souvent on n'y trouve que la ponte de deux femelles, c'est-à-dire de vingt-quatre à trente-deux œufs. L'incubation n'interrompt pas toujours la ponte, mais les œufs tardifs ne sont pas déposés dans le nid: les couveuses les mettent à part, et les réservent comme un premier aliment pour les poussins au sortir de la coquille. La durée de l'incubation est de trente-six à quarante jours, suivant la température de la saison.

» On estime qu'un œuf d'autruche équivaut à un quar-

teron d'œufs de poule. Lorsqu'ils sont frais, comme ceux que nos Hottentots nous apportèrent près de la fontaine du Rhinocéros, c'est un aliment que les gourmets ne dédaignent point. Les indigènes du cap ont trouvé, pour cuire

ces œufs, un procédé qui vaut au moins ceux de nos cuisiniers : ils les mettent par le gros bout sur des cendres chaudes, font un petit trou à l'autre bout, pour introduire un petit bâton avec lequel ils agitent la matière de l'intérieur,



(Autruches grises, mâle et femelle.)

afin qu'elle cuise uniformément, cet apprêt est terminé par une pincée de sel, quelques grains de poivre, et le résultat est une très bonne omelette.

» Loin que l'autruche soit un oiseau niais, comme on l'a prétendu, ses ruses mettent souvent le chasseur en défaut ; et, certes, il ne faut pas moins que son adresse, sa vigilance et la célérité de sa course, pour qu'elle résiste à la guerre acharnée que lui font les colons. Comme le commerce des plumes est très lucratif, on n'épargne ni dépenses ni fatigues pour réussir dans les chasses d'autruches. Des cavaliers, montés sur des chevaux très bons coureurs, environnent un grand espace, se renvoient l'un à l'autre les pauvres oiseaux qu'ils mettent en fuite, et lorsqu'ils les ont fait tomber de lassitude, ils s'en approchent et les assomment à coups de bâton ; le fusil est banni de ces expéditions, de peur qu'une balle mal avisée ne brise quelques plumes, ou que du sang répandu ne souille la riche parure de la queue des mâles, objet principal de la convoitise des chasseurs. Quant à la différence du plumage de chaque sexe, les autruches peuvent être comparées à nos oiseaux de basse-cour : c'est le mâle qui fournit les belles plumes blanches, si recherchées pour différentes sortes d'ornemens.

» Cet animal est d'une extrême sobriété, puisqu'il subsiste dans des déserts arides, où il ne trouve que de rares végétaux ligneux, et presque point d'eau. Il est d'un caractère sociable ; car non seulement il recherche la compagnie de ses semblables, mais il se mêle volontiers aux troupes de zèbres, de quaggas, et des autres quadrupèdes herbivores qui fréquentent les mêmes contrées. Jeune ou vieux, il s'approvoise aisément, devient docile à la voix de son maître, et d'une agréable familiarité. »

Ne pourrait-on pas profiter de ces bonnes dispositions de l'autruche, pour accoutumer peu à peu cette espèce à notre fréquentation, à notre pouvoir, et même à notre climat ? Ce serait une acquisition qui contribuerait à l'embellissement des parcs, de même que le cygne est la décoration des pièces d'eau. La raison ne désapprouve nullement cette sorte de luxe, qui peut nous procurer des connaissances auxquelles nous ne serions peut-être jamais arrivés par une autre voie. Les premières expériences pour amener l'autruche à l'état de domesticité devraient être faites en Afrique, sur les côtes de la Méditerranée ; les individus qui proviendraient de ces premiers essais seraient transportés dans l'Europe méridionale, et ainsi de suite. L'autruche ne paraît pas plus délicate que le faisan doré de la Chine (ou plus exactement de la Cochinchine), auquel on a fait franchir impunément l'immense intervalle de son climat natal à celui de Paris.

LES PENMARCH.

Les noirs rochers de Penmarch, situés sur la côte de Bretagne, près de Pont-l'Abbé, ont été rarement visités par le voyageur. Cependant l'aspect de ces rochers sauvages, entourés des bruits de l'Océan, est de nature à produire de profondes impressions. La *Torche*, séparée de terre par un gouffre nommé le Saut du Moine, domine ces écueils, qui se prolongent à plus d'une lieue du rivage.

M. Cambry, dans son voyage du Finistère, décrit ainsi ce qu'il a vu : « Quand je me suis trouvé sur les rochers de la Bretagne, dans un climat toujours battu par la tempête, sous un ciel noir et rigoureux, entouré de déserts de sable

et de goëmons, n'ayant pour compagnon que des oiseaux de mer qui sifflent en pêchant, ou dessinent des cercles dans les airs en tombant du ciel sur leur proie; quand le silence auguste et redoutable qui régnait sur ces vastes plages n'était interrompu que par la vague énorme qui se déployait en tourbillonnant au milieu des rochers dont la chaîne se prolonge dans la mer et se perd à l'horizon; quand je cherchais dans une chaumière enfumée quelques notices sur les mœurs, sur les antiques usages de la Bretagne; que la misère la plus profonde, les instrumens les plus grossiers, les vêtements des premiers âges, des habitations telles qu'on en trouve chez les Lapons, dans la Californie, étaient les seuls objets qui frappassent ma vue.... je ne pouvais m'empêcher d'être surpris de l'incroyable différence que vingt lieues établissent quelquefois entre des hommes qui vivent sous le même ciel, sous les mêmes lois, sous la même religion.....

» J'avais attendu le moment d'une tempête pour me rendre à Penmarc'h, et je fus bien servi par les élémens : la mer était dans un tel état de fureur que les habitans du pays, accoutumés à ce spectacle, quittaient leurs travaux pour la contempler. Tout ce que j'ai vu dans de longs voyages, la mer se brisant sur les côtes de fer à Saint-Domingue, les longues lames du détroit de Gibraltar, une tempête qui combla sous mes yeux le port de Douvres en 1787, la Méditerranée près d'Amalfi; rien ne m'a donné l'idée de l'Océan frappant les rochers de Penmarc'h. Ces rochers noirs et séparés se prolongent jusqu'aux bornes de l'horizon; d'épais nuages de vapeurs roulent en tourbillons; le ciel et la terre se confondent, vous n'apercevez dans un sombre brouillard que d'énormes globes d'écume, qui s'élèvent, se brisent, bondissent dans les airs avec un bruit épouvantable : on croit sentir trembler la terre. Vous fuyez machinalement, un étourdissement mêlé de frayeur s'empare de vos facultés : les flots amoncelés menacent de tout engloutir; vous n'êtes rassurés qu'en les voyant glisser sur le rivage, et mourir à vos pieds. »

Un homme cependant fit son séjour sur ces rochers pendant le siècle dernier : une longue barbe, des cheveux flottans, une face bronzée par l'intempérie des saisons, tel était l'aspect de ce sauvage, connu dans le pays sous le nom de Philopen. Inoffensif, il fuyait les hommes, et passait presque tout son temps à épier les poissons dont il se nourrissait. On a toujours ignoré la patrie de cet infortuné

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Nécrologie. — Faits religieux et politiques.

25 Mai 1791. — Condamnation à mort de Babeuf et de Darthé, derniers chefs du parti démocratique sous le Directoire. En attendant leur condamnation, ils se frappèrent l'un l'autre d'un coup de poignard.

26 Mai 1755. — Exécution de Mandrin. Cet homme n'était pas un chef de brigands ou de voleurs, mais un chef de contrebandiers : c'était contre les employés des fermes qu'il dirigeait ses attaques en campagne; et lorsque, parvenu à réunir des forces considérables, il assiégea en plein jour des villes telles que Beaune et Autun, ce fut pour y enlever les caisses des receveurs de la ferme. Il combattit avec courage à diverses reprises contre des troupes réglées envoyées contre lui. Trahi par une femme qu'il aimait, il fut pris au château de Rochefort, en Savoie. C'est à Valence qu'il fut jugé et condamné au supplice cruel de la roue. Il avait une physionomie intéressante, et s'exprimait avec une grande facilité. Suivant l'usage, on lui a attribué un plus grand nombre de ruses et de ravauts qu'il n'y a lieu réel-

lement de lui en reprocher. Il est certain, du reste, qu'il s'est attaché à son nom, malgré ses crimes, une sorte d'intérêt populaire qui peut-être a sa source dans le sentiment qui a inspiré à notre poète national, Béranger, la chanson des *Contrebandiers*, dont voici un couplet :

Il est minuit. Ça, qu'on me suive !
Hommes, pacotille, mulets.
Marchons, attentifs au qui vive;
Armous fusils et pistolets.
Les douaniers sont en nombre,
Mais le plomb n'est pas cher,
Et l'on sait que dans l'ombre
Nos balles verront clair.

26 Mai 1818. — Constitution donnée aux diverses provinces bavaoises par le roi de Bavière, qui, dès l'année 1808, avait aboli dans ses États la servitude personnelle, et reconnu les principes du gouvernement représentatif.

27 Mai 1564. — Calvin meurt à Genève, à l'âge de cinquante-trois ans, après avoir donné une impulsion extraordinaire à la révolution religieuse qui avait éclaté au commencement du siècle. Il avait acquis, par ses talens, ses travaux et ses vertus, une grande autorité à Genève. Les calomnies qu'on avait accréditées sur ses mœurs ont été repoussées par des auteurs catholiques très zélés, tels que Florimond de Raymond, Varillas, et Maimbourg.

27 Mai 1808. — Signal de l'insurrection générale en Espagne contre l'occupation française. Le même jour se forme la junte provinciale à Séville.

28 Mai 1701. — Mort de Tourville, maréchal de France, illustre marin.

28 Mai 1795. — Mort de Busching, l'un des créateurs de la géographie moderne. Il était né en Westphalie, et il est mort à Berlin. Son ouvrage le plus célèbre est sa *Description de la terre*.

29 Mai 1415. — Déposition du pape Jean XXIII. Il avait été élu pape, le 17 mai 1410, par seize cardinaux qui se trouvaient à Bologne lorsque Alexandre V mourut. Le 23 mars 1415, tandis que le concile de Constance insistait pour l'obliger à donner une bulle de son abdication, il se sauva de la ville déguisé en palefrenier.

28 Mai 1814. — Mort de Joséphine, impératrice.

50 Mai 1451. — Exécution de Jeanne d'Arc à Rouen. Nous donnerons incessamment le monument élevé dans cette ville en mémoire de cet événement.

50 Mai 1640. — Mort de Rubens, célèbre peintre de l'école flamande. Nous donnerons son portrait.

50 Mai 1655. — Bulle d'Innocent X contre les cinq propositions de Jansénius, évêque d'Ypres. Les cinq propositions se trouvaient dans un livre posthume de Jansénius, intitulé *Augustinus*, où il était traité de la grâce, du libre arbitre, du péché originel et de la prédestination, et où la doctrine du jésuite espagnol Molina était combattue. On sait quels longs débats religieux furent la conséquence de ce livre, sans lequel les *Lettres Provinciales* de Pascal n'auraient sans doute pas été écrites.

50 Mai 1778. — Mort de Voltaire.

50 Mai 1814. — Traité signé à Paris entre la France et les puissances alliées. Par les articles 2 et 5, les limites de France étaient rétablies ainsi qu'elles existaient en 1^{er} janvier 1792, avec l'addition de quelques cantons aux départe-

temens des Ardennes, du Bas-Rhin, de l'Ain, et l'annexe d'une partie de la Savoie.

31 Mai 1793. — Chute du parti de la Gironde.

31 Mai 1809. — Mort d'Haydn, célèbre compositeur allemand. Il était fils d'un pauvre charron du petit village de Rohran, situé sur les confins de l'Autriche et de la Hongrie.

WATT.

MACHINES A VAPEUR.

James Watt, célèbre ingénieur, qui a su donner aux machines à vapeur toute leur puissance actuelle, naquit à Greenock en Ecosse, en 1736. Il vint à Londres à l'âge de dix-huit ans, et se mit en apprentissage chez un habile constructeur d'instrumens de mathématiques. Mais après un an, la délicatesse de sa santé l'obligea à retourner auprès de sa famille.

Établi peu de temps après à Glasgow, comme ingénieur, il fut appelé à donner son avis sur d'importans travaux de canalisation : plusieurs de ses projets furent adoptés et exécutés par la suite. Parmi ceux-ci, on remarque le canal *Calédonien*, qui traverse l'Ecosse de l'est à l'ouest, et a produit une diminution considérable dans les frais de transport. C'est aussi Watt qui projeta la jonction du Forth et de la Clyde, jonction entreprise et terminée dans ces derniers tems.

Cependant, une de ces circonstances qui servent si bien le génie (parce que lui seul sait les comprendre et les saisir) vint changer la direction de ses études : chargé de réparer un modèle de machine à vapeur faite par Newcomen, et destinée à l'instruction des étudiants du collège de Glasgow, Watt en vit les défauts, en chercha le remède, et dès lors (1764) commença cette série de perfectionnemens signalés qu'il a introduits dans ce vaste mécanisme.

Dans la machine de *Newcomen*, la vapeur était uniquement employée à produire le vide dans un cylindre ; celui-ci renfermait un piston attaché à un levier dont l'autre extrémité portait un poids. Aussitôt que la vapeur était introduite dans le cylindre, ce poids soulevait le piston, et quand celui-ci était arrivé au terme de sa course ascendante, on introduisait un jet d'eau froide qui condensait la vapeur ; alors le vide étant produit, le piston descendait par la pression de l'atmosphère. Du reste, le moyen de faire manœuvrer par la machine elle-même les robinets qui servaient à introduire alternativement la vapeur et l'eau froide, avait été inventé par Beighton, en 1717, et c'est dans cet état que le modèle de la machine de *Newcomen* fut envoyé à Watt. L'habile ingénieur vit bientôt que ce mécanisme occasionait une grande perte de chaleur, et par conséquent une grande perte de combustible, puisqu'à chaque condensation le cylindre était refroidi, et que la première portion de la nouvelle vapeur servait seulement à rendre aux parois le degré de température que leur avait fait perdre l'injection d'eau froide. Watt eut alors l'heureuse idée d'ajouter au corps de pompe un tuyau où la vapeur se rendait après avoir produit son effet, et recevait le jet d'eau froide qui la condensait. Le corps de pompe conservait ainsi sa chaleur. C'est cet ingénieux procédé, dit M. Arago, qui forme le principal titre de Watt à la reconnaissance de la postérité.

Dans ce qui précède on voit que la force atmosphérique n'agit utilement que pendant le mouvement descendant du piston ; ainsi l'effet produit demeure intermittent ; or, dans la plupart des usages auxquels on applique la machine à vapeur, il est nécessaire que la puissance du piston soit continue, et s'exerce aussi bien pendant qu'il monte que pendant qu'il descend. Watt a obtenu ce résultat en supprimant

l'action de l'atmosphère, et en faisant passer la vapeur alternativement des deux côtés du piston ; la condensation s'opère au-dessus du piston quand la vapeur doit le soulever, et au-dessous quand elle doit le faire descendre. C'est ce qu'on appelle machine à *double effet*.

Enfin, on doit encore à Watt l'application du principe de la *détente* : lorsque le piston est arrivé aux deux tiers de sa course, on peut fermer la communication du corps de pompe avec la chaudière où se produit la vapeur, et par l'élasticité de celle-ci, le piston achève son excursion ; autant d'économisé, comme on voit. Il y a plus : c'est que si on laissait la vapeur entrer jusqu'au dernier moment, le piston acquerrait à la fin de sa course une vitesse qui, arrêtée brusquement, ébranlerait tout l'appareil.

Si l'on ajoute aux détails que nous venons de donner l'application du *régulateur à force centrifuge* et l'emploi du *parallogramme* pour diriger verticalement la tige du piston, on aura l'indication des principaux perfectionnemens que Watt a apportés à la machine à vapeur ; ils sont tellement importants, et ont produit une telle extension dans l'usage de cet appareil, que Watt peut à juste titre réclamer une part de gloire aussi grande que celle des inventeurs.

Cet habile ingénieur eut beaucoup de peine à propager ses découvertes ; il était non seulement modeste, mais timide, peu communicatif, peu répandu dans le monde. Cependant, il rencontra le docteur Roebuck, homme instruit, et jouissant de quelque fortune : ils s'associèrent pour l'exécution de son appareil ; mais la machine n'était point encore achevée, et déjà les fonds manquaient.

L'un des premiers manufacturiers de Birmingham, Mathieu Boulton, imita et surpassa même la générosité de Roebuck ; il l'indemnisait de ses avances, attira Watt auprès de lui, et organisa une compagnie de concert avec l'inventeur. La machine fut achevée, les hommes compétens furent appelés à examiner, à juger, et leur approbation fut sans réserve. Watt et son associé s'engagèrent à remplacer les machines alors existantes, à condition de recevoir un tiers de l'économie obtenue sur le combustible. Cette condition leur suffit pour faire bientôt de grands bénéfices. Dans les mines de Chacewater, en Cornouailles, ce tiers s'éleva à 600,000 francs par an.

Les bornes de cet article ne nous permettent pas d'entrer dans de plus longs développemens sur tous les travaux de Watt ; il suffira d'ajouter qu'en 1779 il inventa encore la *machine à copier les lettres*, qui consiste en deux cylindres, entre lesquels on fait passer du papier mouillé, appliqué sur une feuille écrite ; elle eut un prompt succès. C'est lui, enfin, qui le premier en Angleterre appliqua le procédé de Berthollet pour le blanchiment par l'acide muriatique.

La carrière active de Watt s'arrêta à l'année 1800 ; en 1808, il fut nommé par l'Institut de France un des huit associés étrangers. L'âge du repos était venu. Sa vieillesse fut celle d'un homme qui sent sa valeur, qui recueille les fruits de ses œuvres.

Il mourut le 25 août 1819, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, dans sa terre d'Heathfield, près de Birmingham. C'était, à tous égards, un homme étonnant ; sa mémoire était prodigieuse, son esprit d'ordre inconcevable. Il savait beaucoup, et son érudition était aussi précise et aussi claire dans ses paroles que dans son intelligence. La chimie, la physique, l'architecture, la médecine, et même la jurisprudence, les antiquités et la musique, les langues modernes et leur littérature ; tout lui était presque familier. Pendant des heures entières on l'a entendu exposer les systèmes de métaphysique de l'Allemagne, et digresser sur la poésie de cette nation.



(James Watt.)

Maintenant, si l'on jette un coup d'œil sur les prodiges opérés dans ces derniers trente ans par l'application des machines à vapeur, sur les richesses créées, sur les cités fondées ou agrandies, etc., on sentira autant de respect que d'admiration pour le génie de Watt, et pour la générosité de son ami Boulton. Le gouvernement anglais n'a conféré de lui-même aucun honneur à ces bienfaiteurs de l'humanité; mais la reconnaissance nationale, quoiqu'un peu tardive, n'a point manqué à Watt; une statue lui a été élevée par souscription, à Birmingham, et les plus hauts seigneurs de l'Angleterre y ont concouru avec enthousiasme.

BRAHMINES SE SOUTENANT EN L'AIR

SANS AUCUN SUPPORT APPARENT.

L'art des *prestidigitateurs* a fait plus de progrès dans l'Indoustan que dans aucune autre contrée; les Européens qui se sont fait admirer par leur habileté dans cet art ne paraîtraient que des novices, comparés aux artistes indiens, ou seulement à ceux qui exercent leur profession avec moins d'éclat dans les petites villes et dans les maisons des particuliers qui les font venir pour l'amusement d'une société réunie chez eux. Quelques uns de leurs tours d'adresse ou de force semblent inexplicables; en effet, est-ce à la force ou à l'adresse qu'il faut attribuer la faculté que semble posséder le brahmine *Scheschal* de se détacher de la terre, et de se tenir à la hauteur de quelques pieds, sans que l'on puisse soupçonner comment il est suspendu? Cet homme est d'une taille moyenne, grêle, déjà vieux; il porte une longue robe de toile peinte, un turban jaune, une large ceinture, un collier dont les bouts se prolongent sur sa poitrine. Sa figure et son maintien ont quelque chose d'extraordinaire. On le voit souvent à Madras, où ses exercices lui ont déjà procuré plus de bénéfice qu'il n'en eût obtenu par aucun travail utile. Voici comment un témoin oculaire rend compte d'une de ces représentations :

« *Scheschal* me montra d'abord un banc d'environ 18 pouces de haut, sur lequel deux étoiles de cuivre, de la largeur d'un écu, étaient incrustées. Lorsque j'eus examiné cette première pièce de son appareil, il tira un bambou de 2 pieds de long, et dont le creux était d'environ 2 pouces et demi. Vint ensuite une peau de gazelle, d'environ 2 pieds de long

sur 4 pouces de tour. Alors l'opérateur, muni de ces objets et d'un grand sac, se cacha sous un sciall d'une ampleur suffisante, sous lequel il manœuvrait avec beaucoup d'activité. Au bout de cinq minutes, il donna l'ordre de le découvrir, et on le vit assis en l'air, dans l'attitude où il est représenté. Son bras droit était appuyé sur le bout de la peau de gazelle, qui se prolongeait horizontalement jusqu'à la tige du bambou fixée verticalement sur le banc, et la place marquée par l'une des étoiles de cuivre. L'homme se tint plus d'une demi-heure dans cette posture, faisant passer entre ses doigts les grains d'un chapelet, sans donner aucun signe de gêne ni de fatigue; on eût pu croire que cette attitude lui était habituelle.

» J'ai vu quatre fois ce personnage singulier et son exercice; chaque fois je l'ai pressé de me révéler son secret mais les sollicitations et les offres ont également échoué. A défaut de la véritable explication de ce prodige, voici celle que l'on a hasardé : les étoiles de cuivre cachent une barre d'acier qui traverse le bambou, et la peau de gazelle déguise une autre verge du même métal. Les manches de l'opérateur servent à loger un autre appareil qui passe sous le corps, et le fait reposer sans trop de fatigue sur un anneau de métal.»



(Le brahmine Scheschal.)

Il faut avouer qu'on n'est guère mieux instruit après une pareille explication, et que la suspension du brahmine en l'air n'en est pas moins incompréhensible.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHÉVARDIÈRE, rue du Colombier, n° 30.

STATUE ÉQUESTRE DE PIERRE I^{er}, A SAINT-PÉTERSBOURG.(Statue en bronze représentant Pierre I^{er}.)

En face de l'église d'Isaac, et à l'extrémité occidentale de l'Amirauté, s'élève la statue colossale de Pierre I^{er}, fondateur de Saint-Petersbourg. Le bloc énorme de granit qui forme le piédestal, et dont on évalue le poids à 5 millions de livres, a été transporté d'un marais éloigné d'une lieue et demie de la ville. On l'a fait glisser à force de bras, et au moyen de machines, sur des boulets de canon à 5 millions de livres, et on les replaçait en avant dans la direction qui devait être parcourue. Un tambour debout sur le roc donnait le signal aux travailleurs.

La longueur primitive du bloc de granit était d'environ quarante-cinq pieds; sa largeur et sa hauteur pouvaient en avoir vingt; mais l'artiste, craignant que la statue, à cette élévation, ne perdît de son effet, réduisit les proportions du

piédestal. En approchant du monument, on lit ces mots latins : *Petro Primo Catharina Secunda* (à Pierre I^{er} Catherine II). Cette inscription est répétée en langue russe au côté opposé. Une balustrade élégante environne toute l'enceinte. Falconnet, sculpteur français, chargé par Catherine d'exécuter la statue équestre de l'homme extraordinaire dont la volonté avait changé quelques cabanes de pêcheurs en palais magnifiques, avait à représenter le czar triomphant de tous les obstacles par son génie et son courage. L'artiste imagina de le placer sur un cheval fougueux qui se cabre sur le bord d'une roche escarpée. L'attitude de l'empereur respire un calme majestueux; le coursier se dresse sur ses deux pieds de derrière, impatient du frein, tandis que Pierre jette un regard créateur sur la ville qui s'élève florissante du sein des marais. Il étend sa main protectrice,

comme pour conjurer les obstacles naturels. Cette piéce est exactement taillée; la queue du cheval est massive, et sert de contre-poids; elle porte sur un serpent qui s'enroule, et ce qui complète l'allégorie.

On dit que cette statue équestre a été coulée d'un seul jet; cependant plusieurs Russes prétendent qu'une partie du métal s'échappa du moule, et le fut moulée en plusieurs endroits; il ajouta qu'un fondeur suédois répara le dommage. La tête a été moulée par mademoiselle Galot, artiste d'un grand mérite, qui a saisi parfaitement le caractère et la ressemblance de l'empereur.

La figure a onze piéds de haut, et le cheval dix-sept. L'épaisseur du métal, dans les parties les plus légères, est d'environ trois lignes, et d'un ponce dans les plus massives. On évalue à environ 56,000 livres le poids total du groupe.

On prétend que, lorsque l'artiste eut arrêté son idée, il la communiqua à l'impératrice, en lui exposant la difficulté qu'il y aurait à représenter un homme et un cheval dans une position si hardie, sans avoir un modèle sous les yeux. Le général Melisino, qui pasait pour un excellent écuyer, s'offrit de monter chaque jour un des meilleurs chevaux arabes du comte Alexis Orloff, sur un terrain artificiel pressenti à la forme du roc. Il dressa le cheval à galoper dans cet espace, et à s'arrêter court sur le bord en se cabrant sur ses piéds de derrière. Cette expérience eut un plein succès, et permit à Falconieri de saisir le mouvement et l'attitude convenable. C'est ainsi qu'il acheva cette statue équestre, la plus correcte, et peut-être la plus belle qu'on puisse voir.

Quelques enthousiastes de l'art regrettent seulement que de grands artistes de son caractère primitif, par les réductions qu'on lui fit subir; ils auraient désiré y retrouver ces asperités naturelles, et ces formes brutes, qui passent rendu le contraste plus frappant, en exprimant d'une manière plus naïve, suivant eux, le genre d'obstacles dont le fondateur avait à triompher. Nous avons exposé plus haut les raisons qui ont déterminé l'artiste à cette mutilation.

La statue de Louis XIV, sur la place des Victoires, à Paris, est une copie de celle de Pierre-le-Grand.

I. ÉGISATION.

DROIT FÉODAL. — DU VASSELAGE.

Cet acte, lorsqu'il était régulièrement fait, était un des titres les plus utiles de tous ceux qu'un seigneur pût avoir dans ses archives, autant pour lui que pour son vassal. Il s'appelait *aveu*, parce que le vassal *avouait* avec serment qu'il reconnaissait un tel pour son seigneur, qu'il *tenait et portait de lui noblement le fief* etc... à cause de son château etc..., duquel il lui avait fait *foi et hommage*. Il s'appelait *dénombrement*, parce qu'il contenait l'énumération du fief et de ses parties, comme château, manoirs, terres, vignes, etc. Le vassal devait à son suzerain son *aveu et dénombrement* dans les quarante jours, après celui où il avait fait *sa foi et hommage*; mais il n'était tenu de le donner qu'une fois en sa vie, à la différence de l'acte de *foi et hommage* qui se renouvelait à toutes les mutations par décès ou autrement du seigneur dominant. L'*aveu* et le *dénombrement* en bonne forme, sur parchemin, signé du vassal, du notaire et des témoins, dûment contrôlé, pouvait être porté au seigneur dominant et son château, ou par le notaire qui l'avait passé, ou par le vassal lui-même, qui, cependant, n'y était pas tenu, parce que ce n'était qu'une conséquence du vasselage, et non l'acte même de vasselage.

Le vassal qui donnait son *aveu et dénombrement* faisait

toujours des protestations, afin de n'éprouver aucun préjudice pour les choses qu'il aurait omis d'y insérer. Si les omissions étaient considérables, et qu'il fut prouvé qu'elles étaient connues du dénombrant, les droits ou objets qu'il avait voulu cacher appartenait au seigneur dominant, malgré les protestations; tandis que les sujets et justiciables d'un vassal qui avait omis de rapporter les droits à percevoir sur eux, pouvaient refuser de les payer, la présomption étant que nous ne saurions oublier ni droit justement acquis, ni nombre de tout ce qui peut nous appartenir.

Voici un *aveu et dénombrement* extrait des titres d'une propriété située dans le département de l'Allier; il fut fait l'année où le roi Jean II, dit le Bon, convoqua à Paris les États-Généraux, pour essayer de remédier aux malheurs qui accablaient alors la France. La féodalité était bien près de sa ruine, mais elle se maintenait encore dans toute sa puissance.

« *Aveu et dénombrement de la terre et seigneurie de la Crette, rendu au roy, par Guiot de Culan, en l'année 1550.*

« A tous ceux qui ces présentes lettres verront, je, Guiot de Culan, sire de la Cresse, salut en Notre Seigneur, sachent tuist que je cognois tenir en fyé ligenent de très excellent, noble, puissant et doublé prince Monsieur, monsieur le duc de Bourbon et d'au chastelleni de Herison, les choses qui s'en suivent :

« Premièrement, le chasteau et la chastellenie de la Crette, avec toutes les appartenances du dit chasteau, et la justice haute, moyenne et basse, de la dite chastellenie.

« Item, tous les hommes et fames serfs, aveques leurs héritages que je hay ou puis haver en la dite chastellenie.

« Item tous les hommes et fames francs que je hay ou puis haver, tant en la dite chastellenie que pour cause de la dite chastellenie.

« Item tous les boez, garennes, estangs, pescheries, molins, foars, prez, pasturaux, vignes, que je hay ou puis haver en la dite chastellenie.

« Item toutes les tailles, rentes, cens, redevances, harbages et forestages, coutumes, terres, dismes, terrages, charnages, tant en bled, deniers, vins, que en autres choses que je puisse haver en la dite chastellenie, lesquelles choses pelient valloir par estimation sexante et dix livres tournois de rente par chacun an, pois plus ou pois moins, et si plus valent, je advoüe tout ateur en fyé ligenent de mon dit seigneur, et promes en bonne foy que, en cette reconnaissance, ne viendray ne venir, ne feray dire encontre aingo's les dessus dites choses advee et advoary atcur en fyé ligenent de mon dit seigneur et des siens, et des choses dessus dites, feray obéissance et service à mon dit seigneur, et à ses ancesseurs perdurablement si comme le fief le requiert, et jésure; et quant aux choses dessus dites, faire, tenir et garder léaument, je oblige moy et mes heritiers, et tous mes biens nobles et non nobles, présents et advenus, en extant en la jurisdiction et cohertion de mon dit seigneur et de ses ancesseurs, témoing de la quelle chose je hay scellé ces présentes lettres de mon grand scel.

« Donné le mardy empres la feste de Toussaints, l'an de grâce mil trois cent et cinquante. »

DE QUELQUES EFFETS DE LA MUSIQUE.

La musique est une source d'impressions irrésistibles, dont les hommes habiles ont su de tout temps tirer parti. Pour le prouver, il n'est pas nécessaire de remonter aux

temps fabuleux d'Amphion et d'Orphée; il suffira de citer quelques faits historiques où l'on voit la mélodie exercer une puissance énergique sur le moral comme sur le physique. Tout le monde ne jouit pas, sans doute, du privilège de céder aux émotions qu'elle inspire : on connaît même quelques personnes, d'ailleurs heureusement dotées du côté de l'esprit et du cœur, qui avouent n'être pas plus sensibles aux charmes de la musique qu'au résonnement bryant d'une charrette qui roule sur le pavé. En revanche, il en existe d'autres dont on peut tout obtenir à l'aide de cet art vraiment divin : Timothée inspirait à son gré, par les émotions de la mélodie, toutes sortes de passions à Alexandre; Saül, en proie à une sombre mélancolie, en fut délivré par les accords de la harpe de David; Homère raconte que les médecins endormirent par la musique la douleur cruelle qu'éprouvait Ulysse de la morsure d'un sanglier. Enfin, on sait que c'était elle qui élevait l'âme des poètes ou des prophètes des temps antiques.

La musique n'a rien perdu de son prestige en traversant la société chrétienne. Dans le cours des *xv^e* et *xvii^e* siècles, il régnait un si cruel vertige parmi la population de l'Italie, que les personnes affectées tombaient bientôt dans un abattement extrême, accompagné de délire et d'un penchant insurmontable à se détruire. Cette épidémie se répandit sur le peuple en masse, sans distinction de personnes. Une fin tragique était ordinairement le terme de ce désordre moral. C'est cette maladie qu'on attribua, à tort, à la morsure de la tarantule, espèce d'araignée fort commune dans le midi de l'Italie (nous en avons déjà parlé dans la *iv^e* livraison). Quoi qu'il en soit, l'unique remède consistait dans le jeu des instrumens, suivant les goûts particuliers; c'était tantôt la guitare, tantôt la flûte, d'autres fois n'ême les sons relatifs de la trompette; mais toujours est-il que la musique seule opérât la guérison de cet état. Aux premiers accords, les malades se réveillaient de leur anéantissement, prêtaient une oreille attentive; bientôt leur membres se délaient, ils marquaient la mesure, et suivaient toutes les modulations de l'instrument; leurs mouvemens devenaient de plus en plus décidés, et les malades finissaient par se livrer à la danse la plus passionnée. Suspendait-on les accords de l'instrument, toute cette agitation cessait, mais alors aussi l'affaiblissement et ses conséquences funestes ne manquaient pas de renaître. Il était indispensable de continuer la musique, jusqu'à ce que les malades, excédés, tombassent de lassitude. Dans cet instant, un sommeil délicieux les saisissait, et ils en revenaient parfaitement dispos.

Albert, duc de Bavière, fils de Frédéric, calmait ses accès de goutte par une musique douce et soutenue. Gessner cite un Italien qui se trouvait dans le même cas.

Dodard, de l'Académie des sciences, rapporte l'histoire d'un musicien atteint de délire, et dont la musique fut le seul remède; on vit, dès les premiers accords des cantates de Bernier, son visage prendre un air calme et serein, ses convulsions cesser, et bientôt il se mit à verser des larmes de larmes délicieuses. On connaît aussi l'histoire d'un célèbre improvisateur de Florence, qui se trouvait quelquefois dans l'impuissance absolue de produire une seule strophe sur un sujet demandé; soit caprice, soit mauvaise volonté, il y avait des jours où on n'en pouvait rien obtenir; mais si l'on avait le soin de mettre dans les intérêts des amateurs le musicien Nardini, celui-ci avait si bien l'art de monter, en jouant certains airs de violon, l'imagination de l'improvisateur, qu'il lui rendait et lui ôtait, en quelque sorte à volonté, sa puissance d'improvisation.

Rousseau parle d'une grande dame chez laquelle toute musique excitait un rire involontaire.

Les hommes ne sont pas seuls à éprouver les effets de la musique. On a remarqué depuis long-temps l'excitation

part culière des chevaux aux sons de la trompette. Bernardin de Saint-Pierre rapporte que des araignées lozées dans l'enceinte d'une chambre où l'on faisait quelquefois de la musique, ne manquaient pas de s'approcher de la place qu'occupait le musicien dès les premiers accords de son instrument, et qu'elles ne revenaient à leurs toiles qu'après que tous les sons avaient cessé. Sir Home a étudié les effets du piano sur le lion et l'éléphant; il a reconnu que l'attention de ces animaux était toute enclinée pour les notes élevées de cet instrument, et que leur fureur éclatait dès l'instant où l'on faisait résonner ses touches les plus graves. Une épreuve du même genre fut faite à Paris, en l'an VI, sur deux jeunes éléphants mâle et femelle; un orchestre composé de musiciens habiles exécuta différents morceaux; le premier effet de l'impression de la musique fut l'étonnement; bientôt ces animaux témoignèrent, par les démonstrations les plus passionnées, le plaisir qu'ils en ressentirent. M. Fétis, aujourd'hui maître de chapelle en Belgique, a fait des expériences remarquables sur d'autres espèces d'animaux.

ÉGLISE DE SAINT-SULPICE.

Dès le commencement du *xiii^e* siècle, cette église existait sous le patronage de Saint-Germain-des-Prés. Son curé était tenu de desservir la chapelle de Saint-Pierre, près de laquelle fut établi par la suite l'hôpital de la Charité.

L'accroissement de la population du faubourg Saint-Germain rendit nécessaire l'extension de cette paroisse; après plusieurs additions insuffisantes, il fut décidé, en 1615, qu'un nouvel édifice serait construit, et plusieurs notables du quartier prièrent de venir au secours des marguilliers. Un architecte e nommé Gamart fournit les dessins, et en commença l'exécution en 1646. Le duc Gaston d'Orléans posa la première pierre; mais au bout de quelques années on s'aperçut que le plan de ce bâtiment, déjà avancé, n'était pas encore d'une étendue suffisante.

Louis Leveau donna les dessins d'une église plus vaste, et l'on recommença presque entièrement l'édifice. En 1653, Anne d'Autriche posa solennellement la première pierre. L'architecte Leveau étant mort peu de temps après, la continuation des travaux fut confiée à Daniel Guittard.

La chapelle de la Vierge, qui était presque achevée, fut conservée, et les travaux furent poussés avec activité jusqu'en 1678, où le défaut d'argent obligea de les suspendre. Les marguilliers s'adressèrent au roi; après six années de délais, une commission fut nommée pour arrêter un état des biens de cette église dont les dettes s'élevaient, suivant la déclaration des marguilliers, à 672,924 livres. Comme l'actif qu'ils avouaient ne montait qu'à 145,015 livres, il restait dû 529,911 livres. On découvrit bientôt que ces déclarations étaient fausses, et qu'une partie des deniers destinés à la paroisse avait été divertie à d'autres usages, comme pour faire les nivelages et jonction des deux mers. Cette affaire fut assoupie; les travaux furent suspendus, et on ne les reprit que quarante-trois ans plus tard. Un cure de Saint-Sulpice, le sieur Languet de Gergy, exploitait la vanité des plus riches bienfaiteurs, en leur accordant l'honneur de poser la première pierre de chaque porte, de chaque chapelle, de chaque pilié.

En 1718, l'architecte Oppenord fut chargé de la continuation de cette église. Pour fournir aux dépenses, le curé Languet obtint une Interie, dont les profits contribuèrent passamment à l'achèvement de Saint-Sulpice, et la nef fut entièrement construite en 1736.

Le portail, fondé en 1755, fut élevé sur les dessins de



(Église Saint-Sulpice.)

Servandoni, et presque achevé en 1745. Le 50 juin de cette année, l'église fut consacrée et dédiée sous l'invocation de la Sainte Vierge, et de saint Pierre et de saint Sulpice.

La beauté de ce portail, son caractère noble et imposant qui résulte de l'harmonie qui règne dans toutes ses parties, attestent le goût et le génie de l'architecte. Sa longueur est de 554 pieds. Il se compose de deux ordres, le dorique et l'ionique. Aux deux extrémités et sur la même ligne, sont deux corps de bâtiments carrés, qui servent de base à deux tours, ou campanilles, qui ont 210 pieds d'élevation, c'est-à-dire 6 pieds de plus que les tours de Notre-Dame.

Il paraît que Servandoni échoua dans la composition des tours; elles étaient moins élevées qu'elles ne le sont aujourd'hui, et elles n'avaient qu'une ordonnance; le curé et le marguillier jugèrent qu'il fallait les reconstruire. L'exécution en fut confiée à un architecte médiocre. Il les éleva sur une double ordonnance; la première était octogone, et reposait sur un plan quadrangulaire, la seconde était circulaire. Celle qui existe à l'angle méridional de la façade est de cet architecte.

En 1777, M. Chalgrin fut chargé de la reconstruction de ces deux tours, mais celle du nord a seule été rebâtie. Il la composa de deux ordonnances, l'une sur un plan quadrangulaire, et l'autre, plus élevée, sur un plan circulaire quoiqu'elle repose sur un soc carré, de sorte qu'elle est plus en harmonie avec le plan général de la façade.

Entre ces deux tours, Servandoni avait placé un fronton; mais la foudre l'ayant dégradé en 1770, on le remplaça par une balustrade. Suivant l'opinion de plusieurs critiques, les deux tours nuisent, par leur aspect et leur isolement aux deux extrémités de la façade, à l'effet général de l'édifice, et ressemblent assez aux jambages d'un meuble renversé.

A l'aplomb des tours sont deux chapelles; l'une est un

baptistaire, et l'autre, le sanctuaire du viatique. Elles sont ornées de statues allégoriques sculptées par Boisset et Mouchi.

La longueur de l'édifice, depuis la première marche de la façade principale jusqu'à l'extrémité de la chapelle de la Vierge, est de 423 pieds; sa hauteur, depuis le pavé jusqu'à la voûte a 99 pieds. Les portes latérales offrent des niches extérieures où sont placées des statues de saints qui ont 9 pieds et demi de proportion; elles sont dues au ciseau de François Dumont. Le chœur, entièrement construit sur les dessins de Guittard, a 89 pieds de longueur; il est entouré de sept arcades dont les pieds droits sont ornés de pilastres corinthiens; cette ordonnance est aussi celle de la nef. En 1752, on posa solennellement la première pierre de l'autel principal. La chapelle de la Vierge, située au rond-point de l'église, est d'une exécution remarquable. La coupole, peinte à fresque par Lemoine, représente l'Assomption de la Vierge. Cette peinture, endommagée par l'incendie qui, en 1763, consuma la foire Saint-Germain, fut réparée par Callet. Dans une niche qui fait saillie du côté de la rue Garencière, est un groupe dont la figure principale représente la Vierge tenant l'Enfant Jésus. Ce groupe est éclairé d'en haut par un jour dont on voit l'effet sans qu'on puisse reconnaître l'ouverture par laquelle il pénètre. Cette chapelle, achevée en 1777, a été richement décorée par Servandoni. A droite, dans la chapelle de saint Maurice, sont des peintures à fresque exécutées, d'après un procédé nouveau, par MM. Vinchon et de George. Des tableaux de l'école moderne décorent deux chapelles situées à gauche en entrant. Les bénitiers de cette église sont formés de deux coquilles appartenant à un poisson appelé *tuilée*, et dont la république de Venise fit présent à François I^{er}. La chaire, placée en 1789, est plutôt hardie que belle. La tribune du buffet d'orgues est soutenue par des colonnes d'ordre composite. Ces orgues ont été fabriquées par Cliquot, célèbre facteur.

La ligne méridienne, établie au milieu de la croisée, est tracée sur le pavé avec les signes du zodiaque, au vrai nord et sud, dans une longueur de 176 pieds. A son extrémité septentrionale cette ligne se prolonge et s'élève verticalement sur un obélisque de 25 pieds de hauteur. La fenêtre méridionale de la croisée est entièrement close, à l'exception d'une ouverture d'un pouce de diamètre, pratiquée sur une plaque de laiton. Par cette ouverture, placée à 75 pieds au-dessus du niveau du pavé, passe un rayon de soleil, qui vient frapper la ligne tracée, en y dessinant un ovale d'environ 10 pouces et demi de long. Au solstice d'hiver, cette image se porte sur la ligne verticale de l'obélisque, et se meut avec rapidité, parcourant deux lignes par seconde. Cette ligne méridienne fut établie, en 1745, par Henri de Sully, pour fixer d'une manière certaine l'équinoxe du printemps et le dimanche de Pâques.

Cette église renfermait plusieurs tableaux dignes d'attention, et entre autres monuments sépulcraux, le mausolée du curé Languet, mort, en 1750. Ce mausolée, exécuté par Michel-Ange Slodtz, a été transféré au Musée des Petits-Augustins. Ce curé, dans les quêtes qu'il faisait chez ses plus riches paroissiens, s'emparait souvent de vaisselle, de plats, de cafetières d'argent, qu'il fallait bien lui laisser emporter, et de ces offrandes il fit fondre une vierge en argent massif, haute de six pieds. On la renferma dans la sacristie, dans la crainte qu'elle ne tentât la cupidité. Pendant la révolution elle fut convertie en monnaie.

En 1802, l'église de Saint-Sulpice fut érigée en paroisse du 1^{er} arrondissement. Elle a pour succursales les églises de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Séverin. En 1824 elle a reçu divers embellissemens, et des cloches ont été placées dans la grande tour.

L'AGAMI.



(L'Agami.)

Cet oiseau, du genre des gallinacés, est originaire de l'Amérique méridionale, et il abonde principalement dans la Guiane. Un peu plus gros que la poule, très lesté à la course, volant rarement, et ne pouvant, avec ses ailes courtes, se soutenir long-temps en l'air, il semble destiné à être quelque jour un des habitans des basses-cours, même en Europe, quoique son pays natal soit entre les tropiques. Il est d'un aspect assez agréable : un plumage d'un beau noir ; une plaque d'un éclat métallique sur la poitrine, avec des

reflets de vert, de bleu et de violet ; une grande vivacité de mouvement, un regard expressif ; voilà certainement des titres qui le feraient admettre, quand même il n'en aurait point d'autres plus importans.

Rien n'est plus aisé que d'apprivoiser cet oiseau : il fait, pour ainsi dire, la première démarche, et s'offre volontiers à l'homme. Dans les forêts, son extrême confiance lui est souvent funeste : le chasseur imite son cri, l'attire à sa portée, l'ajuste à loisir, et ne manque jamais son coup. L'agami apprivoisé s'attache à son maître, le suit avec joie lorsqu'il en obtient la permission, le quitte avec des expressions de regret, accourt joyeux au-devant de lui ; il est avide de caresses, et les sollicite avec une persévérance qui devient quelquefois importune. Dans l'état de domesticité, il contracte quelques uns des vices que la dépendance engendre, mais il manifeste toutes les bonnes qualités d'un serviteur fidèle. Intelligent et docile, il sait interpréter le regard et les gestes de son maître, et il obéit sur-le-champ. Les personnes qu'il aime peuvent compter sur son courage : il les défend à ses risques et périls ; ceux qui lui déplaisent ont à garantir leurs jambes contre ses vigoureux coups de bec. Si tout ce que l'on raconte de l'instinct de cet oiseau n'est pas une exagération de voyageur, l'acquisition d'un tel serviteur ne serait pas moins utile qu'agréable : il s'acquiesce très bien, dit-on, de l'emploi de chien de berger, et peut surveiller même un troupeau de moutons, quoiqu'on ne lui confie ordinairement que des espèces emplumées. On s'étonne que l'on ait tardé si long-temps à transporter en Europe une espèce intéressante à tant d'égards. Si les sociétés d'agriculture l'avaient sous les yeux, elles parviendraient enfin à lui assigner la destination la plus profitable pour nous ; nous saurions définitivement ce qu'on peut en attendre, et si elle mérite effectivement d'être associée à la race du chien dans nos soins et notre affection.

L'agami fait entendre assez fréquemment un son singulier, qui parait venir de l'intérieur de son corps et percer au travers de sa peau. Quelques personnes ont été conduites à lui accorder le don de ventriloquie, en attribuant à ce mot le sens que présente son étymologie ; cela lui a fait aussi donner plusieurs surnoms, tels que celui d'*oiseau-trompette*, etc. ; mais ces explications ne sont pas encore bien positives, et l'examen doit continuer.

Paris avait subsisté jusqu'à Louis XIII sans le Pont-Neuf ; Melon demande si c'était une raison pour ne pas le bâtir. Que d'améliorations opérées depuis un siècle ! Bien d'autres encore s'opéreront jusqu'à ce qu'un nouveau siècle soit écoulé ; et il se trouvera alors, comme aujourd'hui, des partisans des anciens errements, qui répéteront de nouveau que c'est folie que de vouloir être mieux.

J.-B. SAY.

DÉTAILS SUR LES VINS FINS DE BORDEAUX.

Les vins que l'on récolte dans le département de la Gironde, connus sous le nom général de *vins de Bordeaux*, se divisent en plusieurs classes : les vins de *Médoc*, de *Graves*, de *Palus*, ou de *Côtes*, et les vins blancs.

Le Médoc, subdivision provinciale de l'ancien Bordelais, a une étendue de vingt lieues de long sur la rive gauche du bas fleuve, et n'a guère que deux lieues de large ; il commence à Blanquefort, trois lieues au-dessous de Bordeaux, et finit à Saint-Seurin de Cadourne, dans le bas Médoc. Ce pays présente à sa surface de légères sinuosités.

Les vins rouges de Médoc se divisent en premier, se-

zond, troisième, quatrième, et même cinquième cru, et se récolte dans les communes suivantes : Margaux, Pauillac, Saint-Julien, Saint-Estèphe, Cantenac, Beychevelle, Soupau, Lustrac, etc. Dans les premiers crus on distingue, le *Château-Margaux*, le *Château-Lafite* et le *Château-Latour*; dans les seconds, le *Larose*, le *Mouton*, le *Léoville*, le *Rausan*, le *Kirwan*, le *Destoumel*, etc.; dans le troisième, le *Pichon*, le *Pontet-Canet*, le *Château-Beychevelle*, etc.; dans les quatrième et cinquième crus se classent les *bourgeois supérieurs*, le *commun* des grands propriétaires, dits les *bourgeois fins* et les *bourgeois ordinaires*. On distingue encore ceux qu'on appelle *vins de paysan*.

Les mêmes communes produisent depuis les premiers crus jusqu'au vin de paysan; si la qualité et le prix en diffèrent, cela tient à plusieurs causes; d'abord au terroir et à la position des vignobles plus ou moins exposés au soleil, ensuite au choix du cep ou plant de vigne. Le paysan en achète ordinairement qui sont d'une qualité supérieure, mais qui fournissent une plus grande quantité de liquide. On conçoit encore que le manque de capitaux empêche les paysans de donner à leur vin des soins toujours très coûteux. Il arrive souvent qu'un paysan possédant une partie de vigne enclavée dans celle d'un haut propriétaire, ne peut se défaire de sa récolte qu'à 60 pour 100 au-dessous de son voisin.

L'époque des vendanges varie selon la température de l'année; il y a quelquefois un mois de différence d'une année à l'autre, mais ce cas est rare; en général, c'est toujours vers la fin de septembre ou au commencement d'octobre que les vendanges ont lieu dans le Médoc.

On peut déjà apprécier la qualité et l'abondance du vin à l'époque de la floraison de la vigne. Si cette floraison s'exécute en beau temps (chaleur tempérée), les apparences sont pour une bonne récolte; dans le cas contraire (pluie et vent), la récolte est mauvaise. La pluie occasionne le *coilage*, qui diminue souvent des trois quarts le produit qu'on pouvait espérer. C'est ordinairement vers le mois de mai que la floraison a lieu.

Depuis quelques années les propriétaires des grands crus emploient pour faire leur vin des procédés qui ne sont pas usités dans les autres vignobles du département. Après que le raisin a été cueilli, ils le font égrapper pour se débarrasser du goût âpre provenant de la tige. Les grâmes se mettent dans de grandes cuves, et ferment ainsi ce qu'on appelle une *cuvee*. Le plus ordinairement il faut plus d'un jour pour recueillir tout le raisin, alors chaque récolte se met dans des cuves séparées. On concevra facilement la nécessité d'un pareil soin, quand on saura que souvent une partie de vigne a besoin d'être récoltée aujourd'hui, tandis qu'une autre exigera deux ou trois jours de plus pour acquérir le degré de maturité convenable.

Le raisin une fois mis dans les cuves, on le laisse fermenter jusqu'au moment où on reconnaît que le vin est bon à être *écoulé*; cette appréciation se fait en général au moyen d'un thermomètre disposé par M. Casaffi, opticien à Bordeaux. La liqueur est reçue alors dans des barriques neuves; les vieilles donneraient au vin un goût étranger; chaque année a son *bouquet* propre, et quoique des barriques qui auraient contenu des vins de 1827 ne nuiraient pas précisément à celui de 1828, elles lui feraient perdre cependant le parfum qui lui est particulier, et à des vins d'une si haute naissance, on ne doit pas regarder à une dépense semblable.

Le procédé qu'on vient de décrire, et qui consiste à obtenir le vin par la fermentation du raisin, produit beaucoup moins que celui du foulage; mais aussi la qualité en est supérieure; la partie sucrée et alcoolique du raisin y domine.

Aux environs de Bordeaux se récoltent les vins appelés de

Graves; les communes qui les produisent sont Talence, Pessac, Mérignac, Gradignan, etc. Parmi eux se distingue le *Haut-Brion*, qui jouissait autrefois, auprès des négocians bordelais, d'une grande faveur, mais auquel on préfère maintenant les vins de Médoc. Les crus de la Mission, Cheneuf, sont très estimés parmi les vins de Graves.

Sur la rive droite du fleuve, depuis la Bastide (pont de Bordeaux) jusqu'à Blaye (4 à 15 lieues en descendant vers la mer), se récoltent les vins dits de *Palus* et de *Côtes*. Les communes de Queyries et de Montferand produisent les premiers et seconds crus de Palus; celles de Bourg, Bassens et Blaye produisent les premiers et seconds de Côtes. Les premiers vins sont plus riches en couleur que les vins de Médoc; cela tient à la nature des terres qui les produisent, et qui sont des terres d'alluvion que le fleuve dépose sur la rive. Ces vins de Palus servent beaucoup dans le *coupage* avec les Médocs. Cette opération ne nuit point à la qualité de ces derniers, et leur donne la couleur qui leur manque. Ce qui nuit aux vins de Bordeaux, c'est de les couper avec des vins récoltés ailleurs que dans le département, tels que les *Roussillons* et les *Cahors*; cependant les Anglais aiment nos vins travaillés avec de l'*Ermitage*, qui se récolte dans la Drôme et l'Ardèche.

Outre les vins rouges que nous venons de citer, le département en produit d'autres qu'on ne classe pas, et qui forment la consommation de l'habitant, ou sont expédiés vers Paris et la Bretagne. Ce sont des vins fort inférieurs aux précédents; néanmoins, parmi ces vignobles disséminés dans le département, se distingue le *Saint-Émilion*, petite commune des environs de Libourne, où le vin qui se récolte est très estimé.

Le département de la Gironde produit encore des vins blancs dont la réputation et la bonté égalent les Médocs des premiers crus; ils se récoltent dans la partie au sud de Bordeaux, en remontant le fleuve; les communes de Sauterne, Barsac, Podensac, Preignac, produisent les plus estimés. Les terres de Graves fournissent aussi des vins blancs excellents; on les retire des communes de Gradignan et Léognan. Le raisin qui les produit se foule, mais on attend pour le cueillir qu'il soit arrivé à un point de maturité approchant de la décomposition; on ne le laisse point fermenter dans les cuves, mais à mesure qu'il s'écoule du pressoir, on le met dans des barriques où la fermentation s'effectue, ou mieux dans des *foudres*, énormes tonnes contenant un grand nombre de barriques.

Le commerce des vins de Bordeaux est immense. Les premiers crus s'envoient pour la plupart en Angleterre, où les droits d'entrée sont si élevés, qu'ils équivalent à une véritable prohibition pour les vins inférieurs. Aussi les Anglais, qui sont de grands appréciateurs, boivent de meilleurs vins que les Français; en voici d'ailleurs une autre cause: il n'y a guère que six ou sept maisons de Bordeaux, la plupart anglaises, et qui jouissent de la plus haute réputation en Angleterre, qui puissent garantir la qualité supérieure des vins. Elles n'achètent pour envoyer outre-mer que les bonnes années; et il y a autant de différence pour un même cru entre les bonnes et les mauvaises années, qu'il y en a, dans les bonnes années, entre un premier cru et un troisième.

Dès qu'une année se présente sous de favorables auspices, les courtiers de ces maisons vont goûter les vins sur les lieux immédiatement après leur récolte. S'ils en préjugent la qualité supérieure, ils achètent à peu près la totalité de la récolte, ce qui exige une mise de fonds de plusieurs millions. Ces vins ne peuvent guère être livrés au commerce d'Angleterre, qui en prend les trois quarts, qu'après avoir été soignés pendant trois ans. C'est un vrai monopole; mais ce monopole de la richesse tourne à l'avantage du riche consommateur, certain, en s'adressant à ces maisons, d'a-

voir réellement les meilleurs crus. Les propriétaires mêmes des crus de Médoc ne sont pas à même de donner des vins aussi délicats que le négociant qui les a achetés; cela tient à ce qu'ils gardent leurs mauvaises années, dont ils se défout tant bien que mal; et il y aurait folie de leur part, quand une année est bonne, à refuser de vendre aux négocians qui leur achètent leur récolte comptant.

Il se fait aussi beaucoup d'expéditions de vins de Bordeaux en Hollande; mais les Hollandais les achètent avec toute leur lie, c'est-à-dire immédiatement après la vendange; ils les travaillent chez eux, n'aimant pas la manière française. Les vins qu'ils prennent de préférence sont les vins de Graves rouges et les petits Médoc.

La conscience ne doit ses comptes qu'à Dieu. On y pénètre par la persuasion, et non par la force. C'est une fleur qui s'ouvre aux rayons du soleil, et qui se ferme aux vents orageux

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Vœux d'un solitaire.*

L'amour de la patrie, la générosité, ont été des vertus communes chez les anciens; mais la véritable philanthropie, l'amour du bien et de l'ordre général, est un sentiment tout-à fait étranger aux siècles passés.

CHATELLEUX, *De la félicité publique.*

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS. — Le *Magasin pittoresque* n'ayant commencé à paraître que le 9 février 1833, nous sommes obligés, afin que les 52 livraisons promises soient complétées au 31 décembre 1833, de faire paraître, à cinq intervalles successifs, deux livraisons à la fois. Ces cinq livraisons complémentaires différeront des autres seulement en ce qu'on n'y trouvera pas l'article ordinaire intitulé *la Semaine, calendrier historique.*

JOHN FLAXMAN.

John Flaxman, célèbre sculpteur et dessinateur anglais, est né le 6 juillet 1755 dans la province d'York. Il était encore enfant lorsque son père, qui était mouleur, vint habiter Londres, et y ouvrit une boutique de figures en plâtre. Il est probable que la vue continuelle des copies des statues

antiques contribua à révéler de bonne heure à Flaxman sa vocation. On rapporte qu'il était d'une santé délicate, et qu'il ne se mêlait presque jamais aux jeux et aux exercices de ses camarades: tout son temps était consacré au dessin; il fut obligé d'aviser aux moyens de s'instruire lui-même, sans aide, car sa famille était trop pauvre pour lui donner une éducation régulière.

A quinze ans il fut admis comme élève à l'académie royale. Au concours secondaire, dont le prix est une médaille d'argent, il l'emporta sur ses rivaux; mais au concours supérieur, la médaille d'or fut décernée par le président, Josué Reynolds, à un autre élève qui depuis n'a jamais rien composé de remarquable. Flaxman fut profondément affecté de cette défaite; cependant, loin d'en perdre courage, il se livra avec une ardeur extraordinaire à l'étude de l'art. Les premiers travaux qui le firent connaître furent les dessins dont il orna les vases de porcelaine de la manufacture de MM. Wedgwood. Il se maria en 1782, et, cinq ans après entreprit un voyage en Italie, où il resta jusqu'en 1794. Dans cet intervalle de temps, il composa un grand nombre de dessins qui se répandirent dans toute l'Europe. Après son retour en Angleterre, en 1797, il fut élu membre associé, et en 1800, membre de l'académie royale; il exécuta depuis beaucoup de travaux en marbre. Déjà, de son vivant, l'opinion publique l'avait placé au premier rang des artistes modernes. Il est mort âgé de 72 ans, le 7 octobre 1826, dans sa maison de la rue de Buckingham, à Londres.

Les principales œuvres de Flaxman sont ses dessins sur *l'Oeuvre des Jours*, et la *Théogonie* d'Hésiode; *l'Iliade* et *l'Odyssee*; les *Tragédies* d'Eschyle; *l'Enfer*, le *Purgatoire* et le *Paradis* de Dante; et ses sculptures les plus célèbres sont les statues et les bas-reliefs du théâtre de Covent-Garden, les monumens de Chichester et de Westminster, parmi lesquels on remarque les monumens élevés au poète Collins, au comte de Mansfield; les mausolées de lord Howe, Abercrombie, etc.; et les statues de Washington, Josué Reynolds, Pitt, etc.

M. Réveil, connu par ses dessins et ses gravures à l'eau-forte sur acier du *Musée de peinture et de sculpture*, a commencé à publier à Paris le recueil complet de l'œuvre de Flaxman; mais il n'a pas encore fait paraître les deux sujets que nous avons gravés, et que nous avons eu soin de choisir dans deux ordres de conception différens.

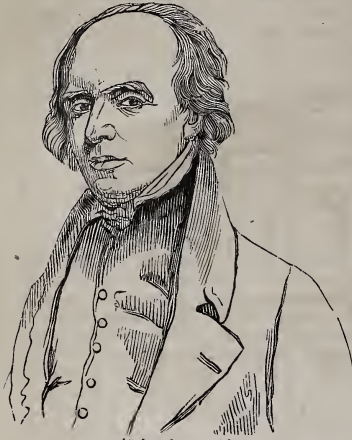
L'enlèvement de Pandore par Mercure; qu'on voit au



(Enlèvement de Pandore par Mercure.)

bas de la page précédente, n'a pas besoin d'explication. Il existe au Musée du Luxembourg un tableau représentant le même groupe, et qui paraît en être une imitation.

La mort d'Ugolin et de ses enfans est un sujet emprunté



(John Flaxman.)

au Dante. Voici le récit que le poète met dans la bouche d'Ugolin, qui, dans l'enfer, dévore le crâne de Ruggieri.

« Je suis le comte Ugolin; celui-ci est l'archevêque Ruggieri. Il est inutile de répéter que, malgré ma confiance en lui, victime de ses affreux soupçons, je fus saisi et dévoué à la

mort. Hélas! combien cette mort fut atroce!... A travers les soupiraux de la tour, que, depuis mon supplice, on surnomma *Tour de la faim*, une légère ouverture m'avait déjà plusieurs fois fait apercevoir la clarté du jour, lorsqu'un songe funeste déchira pour moi le voile de l'avenir.

» Ruggieri me semblait être mon seigneur et mon maître; il poursuivait un loup et ses louveteaux vers la montagne qui sépare Pise de Lucques. Il chassait devant lui les Gualandi, les Sismondi et les Lafranchi. En peu de temps le loup et ses petits me parurent fatigués; une troupe de chiens affamés leur déchiraient le flanc.

» Quand je fus éveillé, avant l'aurore, j'entendis mes fils qu'on avait emprisonnés avec moi, pleurer en dormant encore, et demander du pain.

» Mes fils étaient debout: déjà approchait l'heure où l'on avait coutume d'apporter notre nourriture; chacun de nous était tourmenté de noirs pressentimens. J'entendis fermer à clef les portes de l'horrible tour; je regardai mes enfans sans parler: je ne pleurai pas, tant mes facultés devenaient insensibles. Mes fils pleuraient; mon jeune Anselme me dit: « Pourquoi nous regardes-tu ainsi, mon père? Qu'as-tu donc? » Je ne pleurai pas encore; immobile, je gardai le silence tout ce jour et la nuit suivante, jusqu'au lendemain qu'un nouveau soleil vint éclairer ce monde. A peine un faible rayon eut-il pénétré dans cette affreuse prison, que je vis mes propres traits sur la figure de mes quatre malheureux fils. De rage, je me mordis les mains. Mes fils, pensant que la faim me tourmentait, se levèrent et me dirent: « O mon père! notre douleur sera moins affreuse si tu nous fais servir à ta nourriture; tu nous as donné ces chairs périssables, ne peux-tu pas les reprendre?... »

» Je me fis alors violence pour ne pas redoubler leur désespoir. Ce jour et le suivant, nous demeurâmes tous dans

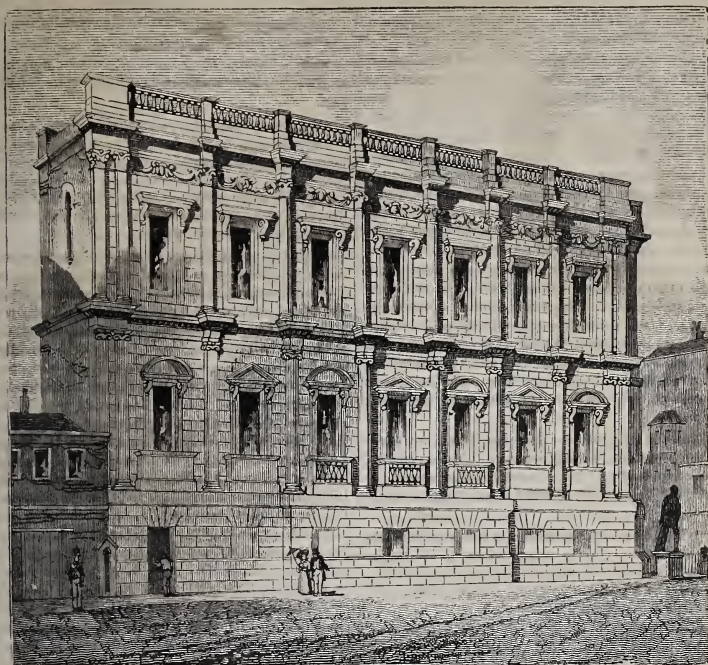


(Ugolin et ses enfans.)

un morne silence. Terre maudite, tu ne t'es pas abîmée sur nos souffrances! Nous avons atteint le quatrième jour, Gaddo vint tomber à mes pieds; il expira en me disant: « Mon père, est-ce que tu ne viens pas à mon secours? » Je vis les trois autres s'éteindre un à un entre le cinquième et le sixième jour. La vue troublée par l'épuisement complet de mes forces, je tombai sans connaissance sur leurs

cadavres, et les appelai encore pendant deux jours... La faim eut ensuite plus de pouvoir que la douleur. »

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
Sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins
Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 50.



(Palais de White-Hall.)

Au commencement du *xvi^e* siècle, un vaste palais s'élevait sur la rive gauche de la Tamise, occupant tout l'espace compris entre cette rivière et la rue White-Hall d'un côté, et de l'autre, celui qui s'étend depuis le palais Northumberland jusqu'au pont de Westminster. Ainsi situé, le vieux White-Hall s'appuyait, à l'ouest, au parc Saint-James, et vers le sud au palais de Westminster, qui est aujourd'hui le siège du parlement.

On dit que le terrain sur lequel il est bâti appartenait primitivement à l'abbaye de Westminster, qui, dans les commencemens du *xiii^e* siècle, le vendit à Hubert de Burgh, seigneur de Kent, et chef de la justice d'Angleterre. De Burgh y fit construire un beau palais, et à sa mort, arrivée en 1242, il légua sa propriété aux moines noirs d'Holborn. Treize ans plus tard, ces religieux le cédèrent à Walter Grey, archevêque d'York, qui lui donna son nom, et le laissa à ses héritiers.

Ce nom de palais d'York, il le portait encore lorsque le célèbre cardinal Wolsey en fit une habitation capable d'éclipser par son luxe et sa magnificence non seulement les demeures royales d'Angleterre, mais celles de tous les souverains de l'Europe. Ce prélat ambitieux, qui prétendait à la tiare, et qui disait *moi et le roi*, donna aux ambassadeurs de François I^{er} une fête qui surpassait tout ce qu'on avait vu jusque là.

« On ne voyait, dit un historien presque contemporain, dans les plafonds et dans les lambris que peintures et sculptures faites par les meilleurs ouvriers de l'Europe. L'or et l'azur brillaient de tous côtés. Les ameublemens et les tapisseries d'or et de soie éblouissaient la vue : les buffets étaient

chargés de vaisselle d'or et d'argent, et de quelque côté qu'on jetât les yeux on ne rencontrait que des richesses inappréciables. Trois cents lits magnifiquement drapés avaient été préparés pour les conviés. Les chambres étaient éclairées par des lustres en vermeil. Une musique charmante dura pendant tout le repas, qui avait été annoncé par des fanfares de trompette et qu'avaient préparé une multitude de cuisiniers et de pourvoyeurs choisis. On ne servait point de plat qui ne fût accompagné d'une devise ingénieuse, et plus de cent parurent au second service, dont on ne pouvait assez admirer l'invention. Après le repas, on conduisit les ambassadeurs dans leurs chambres, où ils trouvèrent sur les tables des vases précieux pleins des plus excellentes liqueurs. L'ameublement de chaque pièce était différent des autres, mais tous étaient également beaux et merveilleusement riches. »

Le favori de Henri VIII ne jouit pas long-temps de ses immenses richesses ; disgracié en 1529, il reçut l'ordre de sortir de son palais, et l'inventaire qui fut fait de cette superbe habitation donne une idée du luxe du dernier possesseur. On n'y voyait que tentures de drap d'or, de moire d'argent, de haute-lice ou d'un point à l'aiguille d'un travail exquis. Les sièges et les tables répondaient à la beauté des tapisseries, et les principales chambres étaient garnies de meubles d'or chargés de vaisselle d'or, d'argent ou de vermeil. Plus de mille pièces de riches étoffes étaient rangées sur des tables pour la tenture des appartemens qu'on changeait à chaque saison de l'année. Le cardinal, en partant, confia la garde de toutes ces richesses à son trésorier, avec ordre de les remettre entre les mains du roi aussitôt

qu'il les demanderait. Cette demande, comme on peut bien le penser, ne se fit pas long-temps attendre, et tandis que Wolsey s'acheminait vers l'exil, tous ses biens devenaient propriété de la couronne.

C'est dans ce même palais que fut célébré le mariage de Henri VIII avec Anne de Boleyn. Lorsque ce prince en prit possession, il y ajouta quelques constructions qui avaient pour objet de le réunir entièrement au palais de Saint-James. Il y résida pendant toute la durée de son règne, et y mourut le 28 janvier 1548.

On ne peut fixer avec certitude l'époque où cette demeure royale reçut le nom de White-Hall. Il est probable, toutefois, qu'une partie des bâtimens était ainsi appelée du temps du cardinal de Wolsey, et que c'est sous le règne d'Elisabeth que cette désignation fut définitivement adoptée.

Le roi Jacques I^{er}, qui y tint sa cour après cette reine, se proposait de reconstruire White-Hall d'après les dessins d'Inigo Jones; mais le *Banqueting-House* (maison des banquets) est la seule partie de ce vaste plan qui fut mise à exécution. Ce palais, dont la façade a été récemment restaurée, peut être considéré, non seulement comme un des meilleurs ouvrages du grand architecte dont nous avons parlé, mais encore comme un des plus beaux monumens de Londres.

Le dôme de la chapelle est peint par Rubens, et représente, dans une suite de neuf tableaux, l'histoire et l'apothéose de Jacques I^{er}; ce beau travail, restauré depuis par Cipriani, valut à son auteur 5,000 livres sterling et le titre de chevalier.

White-Hall a été la résidence des rois d'Angleterre, jusqu'à la reine Anne, en 1697, époque à laquelle il fut consumé par un incendie, à l'exception du *Banqueting-House*, ainsi nommé parce que du temps de la reine Elisabeth il servait aux repas publics.

L'évènement le plus mémorable dont ce palais a été le théâtre, est, sans contredit, le supplice de Charles I^{er}. On sait que ce prince, marchant sur les traces de son père, conçut le projet de réédifier le pouvoir absolu. Il ne s'aperçut point que les communes anglaises avaient acquis une importance inconciliable avec le genre de gouvernement qu'il voulait rétablir. Cédant à des influences de cour, il rejeta la fameuse *pétition des droits*, et essaya de gouverner sans parlement. Dès lors le peuple le considéra comme un ennemi avec qui il n'y avait pas de traité possible. Charles fut forcé de sortir de Londres, et, après plusieurs affaires malheureuses, où la victoire resta aux troupes parlementaires, il fut mis en jugement, condamné à mort, et exécuté le 30 janvier 1648 (vieux style), 9 février 1649 (nouveau style).

L'échafaud avait été dressé contre le palais de White-Hall; Charles y arriva en passant par une fenêtre, aujourd'hui murée.

Non loin de là s'élevait maintenant une statue en bronze de Jacques II, par Grinling Gibbons. Le monarque, vêtu à la romaine, tient d'une main le bâton de commandement, et semble indiquer, dit-on, la place où périt l'infortuné Charles I^{er}.

LA BULLE D'OR.

On désigne sous le nom de Bulle d'or une loi fameuse que Charles IV, empereur d'Allemagne, publia solennellement dans les états de Nuremberg, en 1356, et qui depuis, confirmée par une foule d'autres lois, fut la base de l'édifice politique de l'empire germanique.

Le nom de cet acte vient d'un scel d'or, appelé par d'anciens auteurs *Bulla*, qui y fut apposé. On a beaucoup écrit pour savoir si l'original avait été rédigé dans la langue ro-

maine ou dans l'idiome allemand. Cette question, restée douteuse, est une de celles produites par ce sentiment national dont le motif est toujours pur, mais dont l'objet devrait souvent être un peu mieux choisi.

Voici le préambule de cette Bulle d'or, emprunté à une ancienne traduction répétée dans plusieurs ouvrages français.

« Au nom de la sainte et indivisible Trinité. Ainsi soit-il.
 » Charles, par la grâce de Dieu, empereur des Romains, toujours auguste, et roi de Bohême, à la mémoire perpétuelle de la chose. Tout royaume divisé en soi-même sera désolé, et parce que les princes se sont faits compagnons de voleurs, Dieu a répandu sur eux un esprit d'étourdissement et de vertige, afin qu'ils marchent en plein midi de même que s'ils étaient dans les ténèbres; il a ôté leurs chandeliers du lieu où ils étaient, afin qu'ils soient aveugles et conducteurs d'aveugles. Et en effet, ceux qui marchent dans l'obscurité se heurtent, et c'est dans la division que les aveugles d'entendement commettent des méchancetés. Dis, Orgueil, comment aurais-tu régné en Lucifer, si tu n'avais appelé la dissension à ton secours? Dis, Satan envieux, comment aurais-tu chassé Adam du paradis, si tu ne l'avais détourné de l'obéissance qu'il devait à ton créateur? Dis, Colère, comment aurais-tu détruit la république romaine, si tu ne l'étais pas servie de la division pour animer Pompée et Jules à une guerre intestine, l'un contre l'autre? Dis, Luxure, comment aurais-tu ruiné les Troyens, si tu n'avais séparé Hélène d'avec son mari? Mais toi, Envie, combien de fois l'est-tu efforcée de ruiner par la division l'empire chrétien que Dieu a formé sur les trois vertus théologiques, la Foi, l'Espérance et la Charité, comme sur une sainte et indivisible Trinité, vomissant le vieux venin de la dissension parmi les *Sept Electeurs*, qui sont les colonnes et les principaux membres du saint-empire, et par l'éclat desquels il doit être éclairé comme par sept flambeaux dont la lumière est fortifiée par les sept dons du Saint-Esprit; c'est pourquoi, étant chargé, tant à cause des devoirs que nous impose notre dignité impériale, etc., etc. »

L'empereur se sert plusieurs fois, dans la Bulle d'or, de cette expression : *De notre certaine science, autorité et pleine puissance impériale*. Maximilien I^{er} inséra le premier dans ses actes publics : *Du consentement des électeurs*. Plus tard, les constitutions furent promulguées avec ces paroles : *Nous sommes demeuré d'accord avec les états, et les états avec nous, de ce qui suit*. En 1654, l'empereur Ferdinand III ayant voulu renouveler l'ancienne formule, cette tentative excita une réclamation générale, et le prince fut obligé d'alléguer une prétendue faute d'un secrétaire.

Les dispositions de la Bulle d'or sont de deux espèces : les unes traitent particulièrement de l'élection et des électeurs; les autres concernent l'empire en général, et en démontrent la déplorable situation à cette époque. On voit que le législateur, ne pouvant détruire le mal, s'occupait du moins à le régulariser, en quelque sorte, afin d'en diminuer les effets désastreux. Le chapitre 17, *des Défés*, en offre un exemple frappant : il porte qu'on ne devra ravager ni incendier les propriétés de son ennemi qu'après l'avoir averti pendant trois jours consentifs.

Quelques uns des articles de la Bulle d'or ont eu force de lois jusqu'à nos jours; d'autres ont été modifiés par des actes subséquents; plusieurs étaient restés sans exécution.

Une chose remarquable, c'est qu'il est difficile de savoir précisément si c'est à l'empereur Charles IV, au corps entier des électeurs, ou à l'un d'eux, ou au génie de quel personnage obscur de l'Etat, qu'on doit la Bulle; l'histoire n'en fait pas mention. Ainsi cet acte, l'un des plus remarquables sans doute, dans sa bizarre contexture, des dix premiers siècles de l'histoire moderne, nous est arrivé sans que

nous sachions proprement quel est celui dont il doit consacrer le nom. Beaucoup d'autres choses semblables ont été omises par les historiens de ces temps; mais nous avons, par compensation, des in-folio dans lesquels on peut voir exactement les descendants en ligne directe et collatérale de tous les burgraves, landgraves, margraves, que le sol germanique a portés.

Il est plus difficile de faire six francs avec cinq sous, que de gagner un million avec dix mille livres.

MERCIER.

PEUPLADES QUI SE NOURRISSENT DE TERRES. — PEUPLADES QUI HABITENT LES ARBRES.

On a observé que dans toutes les régions de la Zone torride il existait, chez certaines peuplades, un désir étonnant et presque irrésistible de manger de la terre; celle qui est préférée est une glaise très grasse, dont l'odeur est très forte. Cet appétit singulier se manifeste dans la Nouvelle-Calédonie, dans l'île de Java, en Guinée, au Pérou, etc. C'est en Amérique surtout que ce goût a été le plus étudié. M. de Humboldt rapporte à ce sujet des faits circonstanciés et précis, après lesquels il n'est plus possible de douter de la réalité des rapports des autres voyageurs.

La peuplade qui paraît être plus que toute autre portée à manger de la terre, est celle des *Ottomaques*; elle habite les bords de l'Orénoque. Tant que les eaux des rivières sont basses, ces sauvages se nourrissent de poissons et de tortues; mais dès qu'arrivent les débordements périodiques, cet approvisionnement leur manque absolument, et pendant l'inondation ils se nourrissent d'une terre glaise, grasse et onctueuse, véritable argile de potier, colorée par un peu d'oxyde de fer. Ils la pétrissent en boulettes, la font cuire à petit feu, et la conservent dans leurs huttes entassées en pyramides. Lorsqu'ils veulent manger leurs boulettes, ils les humectent. Chaque individu, dit M. Humboldt, consomme journellement les trois quarts ou les quatre cinquièmes d'une livre de terre.

Les *Ottomaques* portent un grand soin dans le choix de la terre qui leur sert de nourriture, car ils ont acquis pour ce mets une délicatesse de goût qui les transforme en véritables gourmets de terre glaise; aussi dans la saison même de la sécheresse, et lorsqu'ils ont du poisson en abondance, ils en mangent tous les jours, pour se régaler, quelques boulettes après leur repas. C'est pour eux une sorte de dessert.

Est-ce un goût factice, provoqué d'abord dans cette peuplade par le besoin réel de nourriture, et continué par anomalie? Les terres ont-elles réellement une puissance alimentaire, ou ne servent-elles qu'à leurrer, en quelque sorte, la faim, pendant que le corps se soutient en vivant lentement de sa propre substance (comme cela arrive pour les animaux dormeurs)? On n'est pas encore fort éclairé sur ces diverses questions; de nouvelles observations, longues et suivies, pourraient seules y répondre; mais ce qui est bien constaté, c'est que les *Ottomaques* peuvent prendre leur place parmi les plus sages et les plus laids des hommes, ce qui ne dépose pas en faveur de leur genre de nourriture.

Il existe encore à l'embouchure de l'Orénoque une nation indomptée, dont les mœurs sont assez singulières; c'est celle des *Guaranis*, qui, dans la saison des pluies, lorsque le Delta est inondé, semblables à des singes, vivent au sommet des arbres. Le palmier à évantail (*mauritia*), leur fournit la nourriture et le logement. Avec la nervure de ses

feuilles ils tissent des nattes qu'ils tendent avec art d'un tronç à l'autre.

Ces habitations suspendues sont en partie couvertes avec de la glaise, les femmes allument sur cette couche humide le feu nécessaire aux besoins du ménage, et le voyageur qui, pendant la nuit, navigue sur le fleuve, aperçoit de longues files de flammes à une grande hauteur en l'air, et absolument séparées de la terre. A une certaine période de la végétation, la moelle du tronç du *mauritia* recèle une farine analogue au sagou, qui forme, en séchant, des disques minces de la nature du pain; avec la sève fermentée on fait un vin doux et enivrant; les fruits, comme la plupart de ceux de la Zone torride, donnent une nourriture qui varie de goût et de qualité selon l'époque de maturité à laquelle on les cueille.

Ainsi, dit M. de Humboldt, nous trouvons au degré le plus bas de la civilisation humaine, l'existence d'une peuplade enchaînée à une seule espèce d'arbre, semblable à celle de ces insectes qui ne subsistent que par certaines parties d'une fleur.

STATUE DE NAPOLÉON.

CONCOURS POUR LA STATUE DE NAPOLÉON.—DESCRIPTION DE LA COLONNE ET DE L'ANCIENNE STATUE. — DESCRIPTION DE LA NOUVELLE. — EXPLICATIONS SUR LA MANIÈRE DONT ELLE A ÉTÉ EXÉCUTÉE, ET SUR LE BRONZE QUI SERT A LA FONDRE.

Un concours fut ouvert, aux mois de mai et juin 1834, pour une statue de Napoléon destinée à figurer au sommet de la colonne de la place Vendôme.

Le modèle choisi par la commission appelée à décerner le prix fut celui représenté par notre gravure. L'auteur, M. Seurre, s'était attaché à reproduire textuellement le Napoléon populaire, tel qu'il est universellement connu, avec son allure toute particulière, avec la forme et la pose de son chapeau et de tout son costume, avec ses gestes familiers; de manière que le peuple, contemplant la statue au sommet de la colonne, pût dire : Oh ! c'est bien lui.

La colonne Vendôme a été fondue avec les douze cents pièces de canon prises sur les armées russes et autrichiennes pendant la campagne de 1805. Le bronze employé à cette colonne pèse 1,800,000 livres; elle a été faite à l'imitation de la fameuse colonne d'Antonin, à Rome. Érigée à la gloire de la grande armée, elle fut fondée en 1806, et terminée en 1810. Sa hauteur est de 148 pieds, non compris le piédestal; son diamètre est de 12 pieds; sa fondation a 30 pieds de profondeur. Elle a été assise sur le pilotis établi pour la statue équestre de Louis XIV, qu'elle remplace.

Le piédestal de la colonne a 24 pieds et demi d'élévation. Les quatre faces du piédestal présentent en bas-relief des trophées d'armes, composés de canons, mortiers, obusiers, boulets, carabines, timbales, drapeaux, casques et vêtements militaires. Au-dessus du piédestal, et sur une espèce d'attique, se dessinent des festons de chêne, soutenus aux quatre angles par autant d'aigles en bronze, pesant chacun 500 livres. Le fût de la colonne est couvert d'une suite de tableaux en bas-relief et en bronze, disposés en spirale, et qui représentent les plus beaux exploits de la campagne de 1805, depuis le départ des troupes du camp de Boulogne jusqu'à la conclusion de la paix après la bataille d'Austerlitz.

Les bandes de bronze sur lesquelles sont ces tableaux en bas-relief ont 5 pieds 8 pouces de haut, et sont séparées entre elles par un cordon sur lequel est inscrite l'action représentée dans le tableau au-dessus.

On a pratiqué dans l'intérieur de la colonne un escalier

à vis composé de 176 marches, et par lequel on monte à la galerie placée au-dessus du chapiteau de la colonne. Au-dessus de ce chapiteau s'élève une forme circulaire ou espèce de lanterne, terminée en dôme. Sur la partie de cette lanterne qui fait face aux Tuileries, on lit l'inscription suivante :

Monument élevé à la gloire de la grande armée, commencé le 25 août 1806, terminé le 15 août 1810, sous la direction de M. Denon, directeur-général, de M. G.-B. Lepeur et de M. Gondouin, architectes.

C'est sur le sommet de ce dôme qu'était placée l'ancienne statue de Bonaparte. Cette statue était de Chaudet, sculpteur de Napoléon : elle avait dix pieds de hauteur, et pesait 5,412 livres; Bonaparte était représenté en empereur



(Nouvelle statue de Napoléon.)

romain, avec le manteau et la couronne de laurier. Elle resta seulement pendant cinq ans sur la tête de la colonne;

au mois de mai 1814, les alliés et les royalistes l'en firent descendre. Depuis, elle a été fondue.

C'est à la place du drapeau blanc et du drapeau tricolore, qui ont tour à tour remplacé la grande figure de Bonaparte, que doit enfin reparaître une statue en harmonie avec la nature du monument. Comme nous l'avons dit, M. Seurre a reproduit l'extérieur de Bonaparte avec la plus scrupuleuse et la plus minutieuse vérité historique.

Le général Bertrand a bien voulu lui livrer la garde-robe de l'empereur, et l'on peut contempler le chapeau, le frac militaire, les épaulettes, la redingote à revers, les bottes à l'écuillère, les éperons d'or, et même la lorgnette, tels que les portait le grand homme le jour même de la bataille d'Austerlitz. M. Seurre a même pu copier l'épée attachée au flanc de Bonaparte dans cette journée mémorable; si jamais l'épée d'Austerlitz se perd on la retrouvera là en bronze, au sommet de la colonne. Depuis les concours de 1851, M. Seurre a modifié un détail important de son ouvrage : la statue n'aura plus cette espèce de tronc d'arbre, qu'on aperçoit encore dans la gravure, qui cachait la jambe gauche de Bonaparte, et lui donnait, de loin et par derrière, l'apparence d'un invalide; M. Seurre eut l'heureuse idée de remplacer ce tronc par trois boulets et une bombe; de plus, la redingote descend davantage. Voici ce qui nécessite la présence de ces boulets. On avait remarqué que le ciel, qui de très loin apparaissait entre les jambes de l'ancienne statue, les rendait presque imperceptibles, et donnait à la statue l'apparence d'un cerf-volant suspendu par deux ficelles; c'est pour neutraliser cet effet désagréable que M. Seurre a été obligé de cacher, le plus naturellement possible, l'espace vide entre les jambes.

Cette statue aura 12 pieds de hauteur; l'ancienne, qui n'en avait que 10, paraissait petite et grêle. M. Seurre a obtenu du ministre de la guerre seize pièces de canon, qui se trouvaient dans l'arsenal de Metz, et provenaient, comme le bronze de la colonne, des conquêtes faites sur les Russes et les Autrichiens dans la campagne de 1805. Ces seize pièces de canon servent à fondre la statue; elle sera coulée d'un seul jet, à la fonderie du Roule, par M. Crozatier.

La gravure est tirée du tableau chronologique intitulé *Napoléon et son époque*, rédigé suivant la méthode de Lesage, et qui a obtenu un grand succès populaire dans les départemens.

JEANNE D'ARC.

SA NAISSANCE. — SES PREMIÈRES ANNÉES. — SES EXPLOITS. — SON PROCÈS. — SA MORT.

L'existence de cette jeune fille est une des plus merveilleuses, des plus intéressantes et des plus poétiques. Depuis quatre siècles, les commentateurs, les historiens et les poètes s'inspirent de son nom, de ses exploits, de sa mort; les récits de sa vie remplissent encore l'imagination du peuple; elle est un des exemples les plus extraordinaires de l'incroyable puissance que donnent à l'être humain le sentiment énergique des souffrances d'une nation, et la foi en Dieu.

Jeanne d'Arc est née en 1410, à Domremy, petit village situé entre Neufchâteau et Vaucouleurs. Son père se nommait Jacques d'Arc, et sa mère Isabelle Romée. Ils étaient cultivateurs, pauvres, mais hospitaliers et probes. Jeanne ne sut jamais ni lire ni écrire; elle n'était occupée qu'à fileter, à soigner les bestiaux, à aider aux travaux des champs. Tout le monde, dans le village, la remarquait par sa douceur, sa simplicité, sa vie laborieuse, et surtout pour sa piété. Jeanne fuyait les jeux et les danses pour aller prier à l'église; elle parlait toujours de Dieu et de la Sainte Vierge.

Ce fut à l'âge de treize ans que son exaltation religieuse se manifesta par des effets extraordinaires.

Un jour, à l'heure de midi, dans le jardin de son père, elle crut entendre une voix inconnue qui l'appelait par son nom; elle vit apparaître l'archange Michel, accompagné d'un grand nombre d'anges; elle vit aussi sainte Catherine et sainte Marguerite. Ces apparitions se renouvelèrent fréquemment, et développèrent l'exaltation de Jeanne. Les voix qu'elle entendait lui commandaient d'aller en France, de faire lever le siège d'Orléans, et de conduire le roi Charles VII à Reims pour le faire sacrer. Jeanne crut de toutes les forces de son âme à cette mission divine, et se dévoua à l'accomplir.

Ces extases, ces voix du ciel, s'expliquent facilement par l'influence que devait exercer sur l'imagination tendre et rêveuse d'une jeune fille l'état de la France au commencement du xv^e siècle.

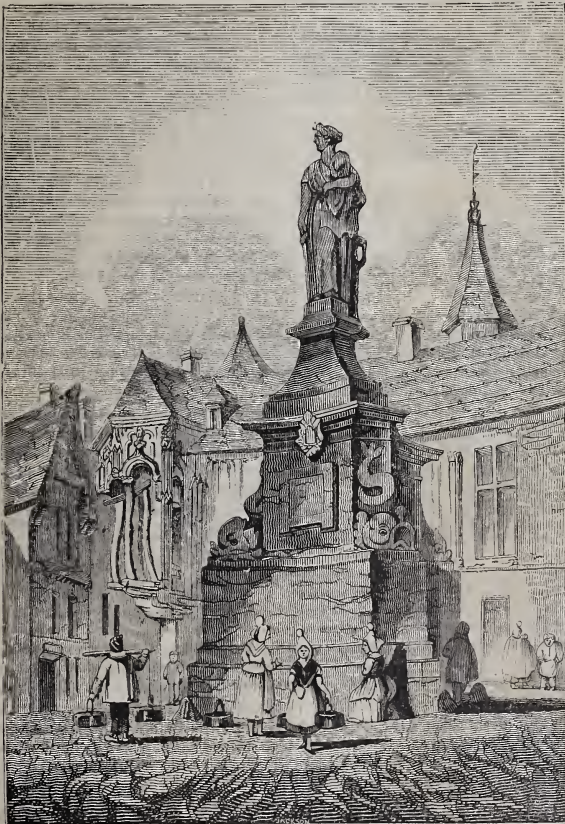
Cette époque a été une de celles où notre patrie a éprouvé les plus horribles souffrances, nées de l'invasion étrangère, des Anglais, des luttes acharnées des princes et des nobles, de la faiblesse de la royauté, de la peste et de la famine. La

nationalité perdue, c'était là surtout ce qui froissait l'âme du peuple, et l'exaltait dans des sentimens de liberté et de vengeance; tout cela vint retentir, se résumer et se personifier dans cette jeune fille, qui entendit la voix de Dieu l'appeler à la délivrance de la patrie. Nul obstacle, nulle difficulté n'arrêta Jeanne; elle veut aller trouver Charles VII à Chinon, elle brave toutes les railleries, tous les mépris; elle parvint à convaincre deux ou trois gentilshommes, qui, éblouis par son assurance et sa foi, consentirent à la présenter au roi.

Le 24 février 1429, elle entra dans Chinon; elle fut deux jours avant de pouvoir être introduite à la cour; enfin elle parut devant le roi, qui, voulant l'éprouver, lui dit :

« Je ne suis pas le roi; le voici, ajouta-t-il en lui montrant un des seigneurs de sa suite. — Mon Dieu! gentil prince, dit la jeune vierge, c'est vous, et non autre; je suis envoyée de la part de Dieu, pour prêter secours à vous et à votre royaume; et vous mande le roi des cieux par moi, que vous serez sacré et couronné en la ville de Reims, et serez lieutenant du roi des cieux, qui est roi de France. »

Après plusieurs nouvelles épreuves, après avoir été sou-



(Monument élevé à Rouen à la mémoire de Jeanne d'Arc.)

elle obtint enfin de marcher au secours d'Orléans avec une suite militaire. Elle revêtit une armure complète; elle com-

manda elle-même son étendard, dont elle a donné la description dans son interrogatoire. Cet étendard était d'une toile blanche, appelée alors *rouassin*, et frangée en soie; sur un champ blanc semé de fleurs-de-lis, était figuré Jésus-Christ, assis sur son tribunal dans les nuées du ciel, et tenant un globe dans ses mains; à droite et à gauche étaient représentés deux anges en adoration; l'un d'eux tenait une fleur-de-lis sur laquelle Dieu semblait répandre ses bénédictions; les mots *Jhesus, Maria*, étaient écrits à côté.

L'armée fut électrisée par la présence de Jeanne d'Arc; tous la croyaient bien inspirée de Dieu. Le 29 avril 1429, après avoir traversé les lignes des ennemis, à la vue de leurs forts, Jeanne d'Arc entra dans Orléans, armée de toutes pièces, montée sur un cheval blanc, précédée de son étendard, ayant à ses côtés le brave Dunois, et escortée des principaux seigneurs de la cour. Elle releva le courage abattu des habitants d'Orléans, elle les conduisit sur les remparts, et contre les forts des Anglais; en trois jours de combat elle les chassa, et leur fit lever le siège.

Ce qu'il faut admirer, c'est le sang-froid de l'héroïne, sa bravoure et son horreur du sang; elle ne se servait de son épée qu'à la dernière extrémité.

C'est le 8 mai 1429 que les Anglais furent forcés de lever le siège d'Orléans; en mémoire de ce grand événement il fut institué une cérémonie religieuse, une procession dans la ville, qui est encore célébrée tous les ans à la même époque.

Mais cette cérémonie n'est plus qu'une vaine parodie, puisqu'il n'y a plus la croyance et l'exaltation qui autrefois la rendaient sainte et solennelle.

Jeanne d'Arc voulut de suite conduire Charles VII à Reims; malgré les avis du roi et des principaux seigneurs, qui redoutaient de traverser quatre-vingts lieues de pays occupé par l'ennemi, elle les entraîna, reprit sur les Anglais toutes les principales villes, et le 17 juillet 1429 vit sacrer Charles dans la cathédrale de Reims.

Jeanne d'Arc avait répandu la terreur chez les Anglais; ils la croyaient magicienne et sorcière; ceux qui étaient en Angleterre n'osaient traverser la mer et aborder sur le sol fatal protégé par la puissance surnaturelle de la magicienne d'Orléans; aussi l'on comprend quelle devait être contre elle la haine des chefs, et surtout du duc de Bedford.

Après le sacre de Reims, Jeanne d'Arc crut sa mission terminée, et demanda à retourner à Domremy: « Plût à Dieu, mon créateur, disait-elle à l'archevêque de Reims, je pusse maintenant partir, abandonnant les armes, et aller servir mon père et ma mère, en gardant leurs brebis, avec ma sœur et mes frères, qui moult se réjouiraient de me voir. »

Mais le roi, craignant de décourager l'armée, ne voulut jamais la laisser partir. Alors elle se remit à la tête des troupes, et enleva aux Anglais toutes les places de la Brie et de la Champagne. Elle vint assiéger Paris, et fut gravement blessée d'un trait d'arbalète. Voyant un avertissement du ciel dans ce malheur, elle demanda encore à se retirer; mais ce fut en vain: la pauvre fille devait accomplir toute sa destinée.

Ce fut le 24 mai 1450, devant Compiègne, que Jeanne d'Arc fut prise par les Anglais, dans une sortie contre eux. Le duc Bedford résolut aussitôt de la sacrifier à sa vengeance, et fit commencer une procédure solennelle contre elle: c'est à Rouen, où elle fut conduite, qu'eut lieu cet affreux procès, dont l'original existe encore aujourd'hui à la Bibliothèque royale.

Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, et un inquisiteur nommé Lemaire, assistés de soixante assesseurs, qui n'a-

vaient que voix consultative, furent les juges de Jeanne d'Arc.

On ne sait de quoi il faut le plus s'étonner, ou de la résignation, du courage religieux, de la présence d'esprit de cette sublime jeune fille, ou de l'atrocité et de la perfidie de ses juges.

Le 31 mai 1431, elle fut condamnée à être brûlée « comme relapse, excommuniée, rejetée du sein de l'Eglise, et jugée digne, par ses forfaits, d'être livrée au bras séculier. »

« J'en appelle, s'écria-t-elle, à Dieu, le grant juge des grans torts et ingravances qu'on me fait. »

Jeanne d'Arc fut exécutée sans que ni le roi ni la France aient fait un effort pour la sauver.

Il existe un grand nombre de chroniques, de dissertations, d'histoires sur la vie de Jeanne d'Arc. Le poète anglais Robert Southey a composé un poème remarquable sur l'héroïne d'Orléans; on connaît la belle tragédie de Schiller sur le même sujet. Outre les deux Messéniennes de M. Casimir Delavigne, nous avons aussi une tragédie de M. Soumet.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Religion. — Politique. — Sciences et arts.

1^{er} Juin 1416. — Exécution de Jérôme de Prague, condamné au supplice du feu, comme hérétique, par le concile de Constance. Il était disciple de Jean Hus, exécuté le 6 juillet 1415, et avait étudié la théologie à Paris, à Heidelberg, à Cologne et à Oxford.

1^{er} Juin 1815. — Champ de Mai. L'empereur prête serment de fidélité aux constitutions de l'empire modifiées par l'acte additionnel. Quatre mille deux cents votans s'étaient inscrits contre cet acte, publié le 22 avril précédent: cinq millions cinq cent trente-deux mille quatre cent cinquante-sept signataires l'avaient accepté.

1^{er} Juin 1822. — Mort de l'abbé Haüy, minéralogiste. Il était né à Saint-Just, département de l'Oise, d'un pauvre fabricant de toile. George Cuvier l'a appelé « le législateur de la minéralogie. » Incarcéré en 1792, comme prêtre non assermenté, il fut sauvé par M. Geoffroy de Saint-Hilaire.

2^e Juin 1701. — Mort de Madeleine de Scudéry, née au Havre en 1607, et sœur de Georges de Scudéry. Ses romans de *Clélie* et de *Cyrus* sont les plus célèbres. Mascarion, au moment de composer l'*Oraison funèbre de Turenne*, pria mademoiselle de Scudéry de l'aider de son talent. La reine Christine de Suède, le cardinal Mazarin, le chancelier Boucherat, et Louis XIV, lui firent des pensions.

2^e Juin 1795. — Proscription des Girondins. La Convention rend un décret d'arrestation contre trente-deux de ses membres. La liste, dressée par Couthon, fut révisée en séance par Marat.

3^e Juin 1658. — Mort de Harvey, né le 1^{er} avril 1578, à Folkstone, dans le comté de Kant. C'est lui qui a découvert la circulation du sang, ou du moins qui en a perfectionné et publié la découverte.

5^e Juin 1785. — Mort de Cochin, fondateur de l'hospice qui porte son nom, et qui est situé faubourg Saint-Jacques, n° 45. Il était curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas.

4^e Juin 1059. — Mort de Conrad II, dit le Salique, empereur de Germanie. Il avait été proclamé *roi des Romains* après la mort de Henri-le-Boiteux. Dès qu'il fut couronné, il rendit contre les chefs de plusieurs séditions intestines la loi du *ban*, dont la formule était conçue en ces termes:

« Nous déclarons la femme veuve, tes enfans orphelins, et nous t'envoyons, au nom du diable, aux quatre coins du monde. »

4 Juin 1666. — Première représentation du *Misanthrope*, comédie de Molière.

4 Juin 1801. — Clouet, chimiste, meurt à Cayenne. Ses travaux ont été surtout dirigés sur les émaux, le diamant, le fer, le salpêtre, l'acide prussique et les carbonés. Au siège de la Bastille, il faillit être tué par le peuple, qui le prenait pour Delaunay, gouverneur.

4 Juin 1814. — Publication de la Charte constitutionnelle en France.

5 Juin 1510. — Philippe-le-bel, roi de France, rend une loi somptuaire qui défend à tous les comtes, barons, ainsi qu'à leurs femmes, de porter des robes d'étoffe dont l'aune coutait plus de 25 sols.

5 Juin 1785. — Première expérience des globes acrostatiques, faite à Annonay. Nous donnerons dans un de nos plus prochains numéros plusieurs gravures et un article sur les acrostats.

5 Juin 1791. — Un décret de l'Assemblée constituante retire au roi de France le droit de faire grâce. Ce droit qui avait été rendu à la royauté par l'art. 67 de la charte de 1814, lui est conservé par l'art. 58 de la charte du 9 août 1830.

5 Juin 1816. — Mort de Paësiello, compositeur italien, auteur de nombreuses partitions d'opéras, entre autres de celles intitulées : *il Marchese Tulipano*, *la Serva padrone*, *il Barbieri di Siviglia*, *il Rè Teodoro*, *Proserpine*, *la Nina*, etc. Ses messes, son *Te Deum* ont une grande célébrité.

6 Juin 1553. — Mort de l'Arioste, poète italien, auteur de l'*Orlando furioso*.

6 Juin 1820. — Condamnation de Louvel, meurtrier du duc de Berri.

7 Juin 1520. — Entrevue de François I^{er} et de Henri VIII au *Camp du Drap d'Or*, près d'Ardres. Ce nom du « Camp du Drap d'Or », donné à l'entrevue, vient de la magnificence que déploierent les deux monarques, et surtout d'un pavillon construit par ordre de François I^{er}, et qui était couvert de drap d'or frisé, tapissé en dedans de velours bleu, et semé de fleurs-de-lis en broderies d'or. Après les jeux publics et les cérémonies, les deux rois s'attachèrent sous une tente, et Henri VIII, saisissant François I^{er} au collet : *Mon frère, lui dit-il, il faut que je lutte avec vous, et il s'efforça une ou deux fois de lui donner un « croc-en-jambe »* mais François I^{er}, qui était un adroit lutteur, le saisit par le milieu du corps, et le renversa.

ONOMATOPEE.

Lorsqu'un mot imite le son de l'animal ou la chose qu'il exprime, on dit qu'il y a *onomatopée*; c'est un moyen de faire passer dans l'esprit la sensation produite par un objet. En étudiant avec soin les racines des langues, et la valeur des différentes lettres de l'alphabet, on pourrait peut-être généraliser l'onomatopée, et montrer que l'imitation du son, produit par un objet, a été primitivement la base de la langue parlée; comme l'imitation de forme a dû être la base de la langue écrite. Aujourd'hui, bien que par la grande diffusion des langues, et les modifications que le commerce des hommes y a apportées, il soit difficile de reconnaître et de fixer la naissance ou la date de telle et telle expression, il reste cependant encore plusieurs mots où l'onomatopée se manifeste clairement. Nous en citons quelques uns, extraits du dictionnaire de M. Nodier.

Bâillement, *bâiller*. Autrefois on disait *bailler*; en latin *hiare*, *hiatus*.

Bégayer, de *bè*, cri de la chèvre.

Canard, du son *can can*, d'où vient aussi *caucan*, qui a d'abord été appliqué aux bruits tumultueux qui s'élevaient dans une assemblée nombreuse, et, depuis, à tous les discours médisans qui se répandent rapidement.

Gargarisme. Ce mot est commun à plusieurs langues, et indique très bien le bruit d'un remède liquide dont on se lave la bouche et l'entrée du gosier.

Gazouillement, *glossissement*, *coassement*; tirés du cri ordinaire des oiseaux, de la poule, de la grenouille.

Glisser, du bruit d'un corps qui parcourt rapidement une surface.

Glouglou. Madame Deshoulières, en parlant des tourmens, dit.

qu'Il n'en est point qui ne cède aisément
Au doux *glouglou* que fait une bouteille.

Jacasser, onomatopée du cri de la pie.

Siffler, qui derive du bruit de l'air comprimé et chassé par une ouverture étroite.

Tonnerre, en latin *tonitruum*, en celté *tonitru*, en espagnol *tronido*, en anglais et en allemand *thunder* et *donner*, dont la prononciation est forte et énergique. On y voit généralement des syllabes sonores et rouliantes

Zeste, roue très mince qu'on enlève de la peau d'une orange, en glissant vivement contre la superficie le tranchant d'un couteau.

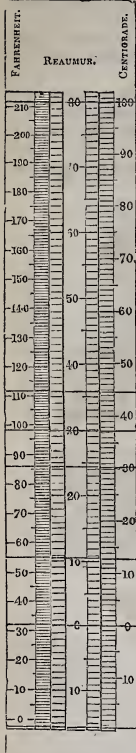
AVIS AUX SOUSCRIPTEURS. — Le *Magasin pittoresque* n'ayant commencé à paraître que le 6 février 1833, nous sommes obligés, afin que les 52 livraisons promises soient complètes au 31 décembre 1833, de faire paraître, à cinq intervalles successifs, deux livraisons à la fois. Ces cinq livraisons complémentaires différeront des autres seulement en ce qu'on n'y trouvera pas l'article ordinaire intitulé *la Semaine, calendrier historique*.

THERMOMÈTRE.

Nous n'entrerons pas, relativement au thermomètre, dans des détails qui appartiennent à un traité élémentaire de physique; nous nous bornerons à dire que cet instrument, qui date de la fin du xvi^e siècle et dont on ne connaît pas avec certitude l'auteur, n'est pas divisé en un même nombre de degrés dans les différens pays. On distingue les thermomètres *centigrade*, *Réaumur*, *Fahrenheit*. Dans les deux premiers, l'unité de mesure est l'intervalle compris entre la température de la glace fondante, et celle de l'eau bouillante, sous 0^m,76 de pression atmosphérique; cet intervalle est divisé en 100 parties dans le thermomètre *centigrade*, et en 80 dans celui de Réaumur. D'où l'on voit que pour transformer 20 degrés de Réaumur, par exemple, dans le nombre des degrés centigrades qui leur correspondent, il suffit de multiplier 20 par 5, et l'on aura 25. Si le nombre 20 représentait des degrés centigrades qu'on voulait transformer en degrés Réaumur, il faudrait le multiplier par $\frac{4}{5}$, et l'on aurait 16. On peut vérifier cela sur la figure que nous donnons ici.

Le thermomètre Fahrenheit, qui est particulièrement employé dans les pays où prévaut la langue anglaise, n'a point pour unité de mesure le même intervalle que les deux premiers; ses deux points fixes extrêmes sont, la température de l'eau bouillante, et celle que l'on obtient par le mélange de parties égales de sel marin et de neige, mélange qui produit un froid plus grand que celui de la neige. Cet intervalle est divisé en 212 parties; la glace fondante correspond au 32^e degré; il s'ensuit que l'intervalle entre la glace fondante et l'eau bouillante est divisée en 180 parties. D'après cela si l'on veut transformer un nombre de degrés Fahrenheit, 92,

par exemple, en degrés centigrades, il faut commencer par en retrancher 52° pour le ramener au même point de départ que le centigrade, et ensuite prendre les $\frac{1}{2}$ du résultat, on aura 55°,5; pour le thermomètre Réaumur il aurait fallu prendre les $\frac{1}{4}$, et l'on aurait eu 26°,7. On peut encore vérifier cela sur la figure.



Température de l'eau bouillante le baromètre étant à 0,76

Vaporisation de l'alcool.

36,4 8 Juillet 1793.

37 Chaleur du sang chez l'homme.

11,2 Moyenne de Paris.

Glace fondante.

— 23,5 Paris, 25 janvier 1795.

On voit combien il est important, quand on cite une température, de ne point omettre la désignation du thermomètre dont on s'est servi.

CHASSE DE L'HIPPOTAME.

L'hippopotame (cheval de rivière) occupe le troisième rang parmi les quadrupèdes, quant au volume du corps. Son espèce est confinée dans les régions les plus chaudes de l'ancien continent; et comme on ne le trouve que dans les rivières et les lacs d'une assez grande profondeur pour qu'il puisse y plonger et s'ébattre suivant ses habitudes, il est rare partout. Il est maintenant presque inconnu en Égypte où il fut autrefois multiplié: ce n'est plus que dans la Nubie, et vers le Darfour, dans la partie supérieure du cours du Nil, que ces animaux se sont maintenus en assez grand nombre pour exercer leurs ravages dans les cultures riveraines, et imposer aux cultivateurs l'obligation d'écartier de leurs champs ces incommodes voisins. Toutefois, on n'en prend guère plus de deux par an dans le Dongola, contrée de la Nubie qui s'étend à plus de soixante lieues le long du Nil. La chasse fut plus heureuse de 1821 à 1825, car elle procura neuf hippopotames; et pendant le séjour du voyageur Rüppell en Nubie, en 1824 et 1825, l'expédition dont

il faisait partie en tua quatre, dont l'un était d'une grandeur peu commune. Sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, était de 15 pieds 6 pouces (mesure de France), et ses défenses n'avaient pas moins de 26 pouces de long. M. Rüppell décrit cette chasse à laquelle il assista plusieurs fois; les chasseurs sont exposés à des périls aussi grands que s'ils avaient à faire à un tigre ou à un lion; pour ne pas s'exposer à perdre l'animal, qui se jette dans la rivière dès qu'il se sent blessé, il est indispensable de suivre ses mouvements dans l'eau; mais les chasseurs nubiens sont venus à bout de cette difficulté. L'arme avec laquelle ils commencent l'attaque est une lame de fer, bien aiguisée sur les trois quarts de sa longueur, terminée en pointe aiguë, et qui, lancée par un bras vigoureux, entre dans les chairs, après avoir traversé la peau très dure et très épaisse de l'hippopotame. A l'autre extrémité de cette lame on harpon, on attache une longue corde, que l'on termine par un flotteur en bois léger. Le chasseur tient le harpon dans sa main droite, avec une partie de la corde déployée, et dans sa main gauche le reste du cordage et le flotteur.

Pendant le jour, l'hippopotame dort volontiers au soleil, s'il trouve une petite île où il se croie en sûreté. Quand ses retraites sont connues, on peut le surprendre à l'entrée de la nuit, lorsqu'il se dispose à chercher sa nourriture dans les champs cultivés. Les chasseurs préfèrent les attaquer de jour, et ils ont de bonnes raisons pour ne tenter celles de nuit qu'avec les plus grandes précautions. Dès que l'animal est découvert, le harponneur s'approche jusqu'à la distance de six ou sept pas au plus, et lance le trait fatal; le blessé plonge aussitôt, entraînant avec lui le fer, la corde et le flotteur. Si le chasseur n'a pas su déguiser son approche, ou s'il n'a pas frappé assez juste ou assez fort, sa vie est en danger.

Quoique la première attaque soit ordinairement décisive, il est rare qu'il ne faille pas porter de nouveaux coups à un adversaire aussi robuste, et qui se défend en désespéré. Comme il faut qu'il revienne de temps en temps à la surface pour respirer, on saisit ce moment pour lancer de nouveaux harpons, multiplier ses blessures, et l'affaiblir par la perte de son sang. Il succombe à la fin, et les chasseurs n'ont plus qu'à faire la curée. Quelquefois l'animal est d'un poids si considérable, qu'ils sont dans la nécessité de le dépecer dans l'eau même, pour réunir ensuite dans leur ba-



(L'Hippopotame.)

teau ces masses de chair qu'ils n'auraient pu soulever sans les diviser. Un hippopotame est ordinairement du poids de quatre ou cinq bœufs.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 50.

DES ANIMALCULES MICROSCOPIQUES.



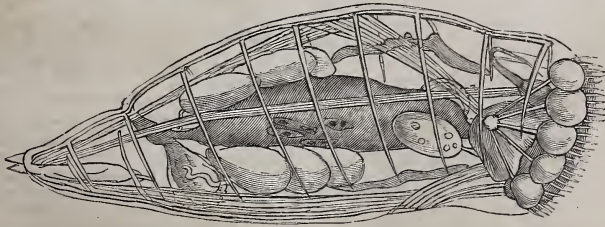
(Goutte d'eau vue au microscope.)

On désigne sous le nom d'animalcules microscopiques des animaux d'une petitesse extrême, pour la plupart entièrement invisibles à l'œil nu, et dont l'existence ne nous est révélée qu'au moyen du microscope, qui, en augmentant, pour notre vue, les dimensions de ces animaux, nous en fait nettement distinguer toutes les parties.

Armé de cet instrument, nous marchons à la conquête d'un monde entièrement nouveau, et bien autrement peu-

plé que celui dont nous-mêmes faisons partie. Une goutte d'eau croupie, ou dans laquelle on a mis infuser quelques végétaux, avec la condition de la présence de l'air et de la lumière, nous offrira des milliards de petits êtres vivans, ayant chacun des organes plus ou moins compliqués, et jouissant d'une activité de mouvemens vraiment remarquable.

La figure que nous donnons ici représente une de ces



(Figure de la vorticella senta, grossie cent quarante-quatre mille quatre cents fois)

gouttes d'eau, dans laquelle, pour éviter la confusion, on n'a laissé qu'une très petite quantité des habitans qui s'y trouvent.

Le plus petit de ces animalcules qu'on ait encore découvert est la *monade*, du mot grec *monos*, unité, comme étant, pour nous du moins, le terme extrême, le point de départ de la vie animale. Le groupe de petites figures semblables à des grains de sable, placé en haut et à droite de la figure, représente plusieurs espèces de ce genre; leur forme commune est celle de globules demi-transparens. Pendant long-temps on les a crues privées de toute espèce d'organisation; on supposait qu'elles ne se nourrissaient que par absorption; mais les perfectionnemens récents du microscope, et les moyens ingénieux employés par le professeur Ehrenbergh, de Berlin, ont prouvé que ces petits animaux, dont plusieurs millions n'occuperaient pas un millimètre carré de surface, n'ont pas moins de quatre estomacs bien distincts. Ces moyens consistent tout simplement à colorer avec du carmin, ou de l'indigo, le liquide dans lequel ils vivent; puis, plaçant une goutte de cette liqueur colorée auprès d'une goutte d'eau claire sur un morceau de verre, on fait communiquer avec une aiguille les deux gouttes par un point, et les animalcules qui partent de la goutte colorée dans la goutte limpide, viennent s'offrir à l'observateur, ayant les estomacs et le canal alimentaire remplis du liquide coloré.

Le *volvox*, placé du même côté du cercle, mais plus bas, est plus grand que la monade. Quelques uns même peuvent être aperçus à la vue simple. Une particularité remarquable de ces animaux, c'est qu'ils roulent constamment sur eux-mêmes avec une grande vitesse, comme le feraient de petites boules jetées en grand nombre sur un plan incliné.

Le *vibrion*, ainsi nommé des mouvemens vibratoires ou ondulés qu'il exécute sans cesse, est représenté en haut du cercle. L'une de ces espèces vit réunie en groupes presque réguliers comme on le voit dans la figure.

Le *protée*, ou l'animalcule changeant, modifie sans cesse ses formes de la manière la plus curieuse; les figures placées en haut à gauche expliqueront mieux que toutes les descriptions, les divers changemens qu'il peut subir. On en voit d'oblongs, de circulaires, d'échanerés, d'étoilés, etc.

Les *polypes*, de deux mots grecs qui signifient *plusieurs pieds*, bien que ces pieds soient plutôt des bras : les uns sont fixés à un corps solide, et se servent de leurs longs bras pour aller saisir au loin leur nourriture; d'autres sont tout-à-fait libres dans leurs mouvemens. On en voit du premier genre, en bas du cercle, à gauche : c'est la *vorticella senta*, dont la figure, grossie cent quarante-quatre mille quatre cents fois, est représentée au bas de la page, avec tous ses organes intérieurs, d'après le dessin du professeur Ehrenbergh.

Le *rotifère*, de deux mots latins qui signifient *porte-roues*, est représenté vers le milieu du cercle. Il offre réellement un phénomène curieux, en ce que ses mouvemens de translation semblent déterminés par deux roues semblables à celles d'un bateau à vapeur. Ce mouvement, qui a long-temps exercé la sagacité des microscopistes, paraît n'être toutefois qu'une illusion d'optique, due à la rapidité avec laquelle cet animalcule fait mouvoir les antennes dont sa tête est armée.

Enfin, parmi les diverses espèces de vers qu'on remarque du côté gauche du cercle, les plus déliés sont produits dans le vinaigre éventé; les plus gros, désignent sous le nom d'*anguilles de la pâte*, naissent dans la colle de pâte fermentée. C'est à leur occasion que Voltaire, qui probablement n'avait pas de bons microscopes à sa disposition, s'est tant moqué du jésuite Needham, qui paraît les avoir remarqués le

premier, mais qui, à la vérité, en concluait un système ridicule.

Une particularité remarquable de ces anguilles, c'est que, presque toujours, on aperçoit dans leur corps une espèce de tire-bouchon qui en occupe presque toute la longueur. Si, plaçant une ou plusieurs de ces anguilles entre deux verres sous le microscope, on presse un peu les deux verres l'un contre l'autre, l'anguille crève, et le tire-bouchon se déroulant, présente immédiatement plusieurs petites anguilles tout aussi frétilantes que la mère.

On supposerait à tort que tous les animalcules représentés dans le cercle se trouveront dans une même goutte d'eau croupie. Les uns ne vivent qu'à une certaine époque de l'année, d'autres ne se trouvent que dans certains pays, et ce n'est qu'avec beaucoup de soins et de patience que l'observateur peut espérer en rencontrer quelques uns, tandis que d'autres fourmillent sous un microscope. Le rotifère, par exemple, ne se rencontre guère que dans l'eau qui croupit dans les gouttières.

Nous terminerons ici par quelques mots sur ce qu'on doit entendre par grossissement microscopique.

Le grossissement comprend à la fois la longueur et la largeur de l'objet, quelques uns même y ajoutent son épaisseur.

Ainsi, lorsqu'on dit qu'un objet est grossi neuf fois, on ne veut pas dire que cet objet soit neuf fois aussi long; car, comme sa largeur serait aussi augmentée dans le même rapport, le grossissement serait alors de quatre-vingt-neuf fois.

Supposons par exemple que le carré A offre les dimensions réelles d'un objet augmenté de trois fois en longueur, et de trois fois en largeur, l'inspection de la figure démontrera évidemment que l'objet a neuf fois ses dimensions primitives. Si l'on voulait tenir compte de l'épaisseur de l'objet, il faudrait multiplier ces neuf fois par trois, ce qui donnerait vingt-sept pour le grossissement réel.



On voit donc par là que pour donner le grossissement d'un objet, il faut multiplier par lui-même le nombre qui indique l'augmentation de dimensions dans un sens, et si l'on veut tenir compte de l'épaisseur, multiplier encore le produit par ce même nombre.

Ainsi, en ne tenant compte que de deux dimensions, le grossissement de 444,400 fois, indiqué pour la *vorticella senta*, serait produit par un grossissement linéaire de 580 fois.

Si l'on y fait entrer les trois dimensions, le grossissement linéaire serait alors entre 53 et 54 fois. Mais il est probable que dans cet exemple le professeur Ehrenbergh n'a envisagé que les dimensions en longueur et largeur.

DES MARBRES.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DES MARBRES. — DIVERSES MÉTHODES DE CLASSIFICATION. — MARBRES GRECS. — MARBRES D'ITALIE. — MARBRES DE FRANCE.

Les marbres sont des carbonates calcaires dont le tissu serré est susceptible de recevoir un poli brillant. Leurs principaux caractères distinctifs consistent à se laisser rayer par le fer, à faire effervescence avec les acides, et à ne produire aucune étincelle sous le choc du briquet; ils peuvent être plus ou moins purs, plus ou moins mélangés de matières hétérogènes. On les rencontre dans tous les lieux où le sol contient une grande quantité de pierres calcaires stratifiées en couches pressées les unes sur les autres. D'après la nature de ces couches, on les distingue en marbres primitifs et en marbres secondaires.

Les marbres primitifs ne contiennent jamais ni coquilles ni autres productions maritimes, leur formation ayant dû précéder de beaucoup l'existence des êtres organisés; ils sont ordinairement d'une seule couleur, blancs, gris, rouges ou noirs, et toutes leurs parties sont manifestement grenues et cristallisées.

Les marbres secondaires appartiennent aux terrains de transition. Leurs couleurs sont extrêmement variées; elles proviennent des oxydes métalliques, et principalement des oxydes de fer diversement modifiés; l'absence de ces oxydes rangerait ces marbres au nombre des pierres calcaires ordinaires.

Les marbres présentent un grand nombre de variétés, plusieurs méthodes ont été essayées pour les classer. Les principales sont au nombre de quatre, savoir :

1^o La *méthode historique et géographique*; c'est elle qui divise les marbres en marbres antiques, ou ceux employés par les anciens et dont les carrières sont épuisées ou inconnues, et en marbres modernes, dont on se sert aujourd'hui.

2^o La *méthode établie d'après la structure et la composition des marbres*.

3^o La *méthode fondée sur la variété et la disposition plus ou moins symétrique de leurs couleurs*; celle-ci, la plus inconnue de toutes, puisqu'elle repose sur des caractères extrêmement variables, fut long-temps adoptée par les naturalistes. Linnée, et Daubenton la prirent comme point de départ; mais, malgré l'influence de ces deux noms, elle ne tarda pas à tomber dans l'oubli.

4^o Enfin, la *méthode géologique*, généralement admise de nos jours et la seule dont les résultats soient vraiment rationnels.

Sans chercher ici à approfondir le mérite de ces différentes méthodes, nous nous bornerons à donner quelques détails sur les marbres les plus célèbres.

Tous les auteurs parlent du marbre de Paros. C'est un marbre blanc-grisâtre, à gros grains confusément disposés. Les sculpteurs grecs en faisaient un grand usage, aussi possède-t-on encore plusieurs statues en marbre de Paros; telles sont la Vénus de Médicis, que l'Italie nous reprit en 1815, Diane chasseresse, Vénus au bain, Ariane, Junon, etc., etc.

Après le marbre de Paros viennent le marbre grec, celui de Luné, d'un blanc pur, à grains très serrés: l'Apollon du Belvédère est fait avec ce marbre; le pentélique blanc, à zones verdâtres: le torse du Belvédère, Bacchus au repos, le trépid d'Apollon et le trône de Saturne sont en marbre pentélique; le marbre rouge antique, le numidique, le cipolin, l'un des plus beaux marbres et des plus recherchés par les anciens; le marbre blanc du mont Hymette; le semesanto, le plus rare de tous ceux que l'on connaît aujourd'hui; enfin le vert antique, d'un fond vert tacheté de blanc: le Louvre en possède quatre colonnes.

Les marbres modernes sont très nombreux; l'Italie en compte une grande quantité; les plus renommés sont: le Sicile, d'une couleur blanche, ou verte, ou grise: on l'emploie à faire des tables, des socles et des placages; le jaune de Sienne, en Toscane, serpenté de veines gris-ougeâtre ou noirâtre.

Le marbre rouge de Vérone, d'un rouge éclatant: le socle de la statue du Nil, au Muséum, est en marbre rouge de Vérone; le marbre de Carrare et le marbre vert de mer, qui n'en est qu'une variété, distincte par ses veines blanches flaquées de rouge sombre sur un fond vert. La plupart de ces marbres sont employés dans les arts.

La France, quoique moins riche que l'Italie, possède ce-

pendant plusieurs carrières de marbres recherchés des artistes.

Les principaux marbres français sont :

1^o Le marbre des Pyrénées, qui comprend sous cette domination générale: le marbre blanc de Bayonne, dont les anciens ont fait usage; le Campan, l'un des plus répandus dans le commerce: son fond est blanc et rouge foncé, coupé par des filets verts très ramifiés (on ne l'emploie que dans l'intérieur des édifices, parce que l'air le détériore); le marbre de Veyrette, blanc et rouge de feu; et le marbre gris, que l'on rencontre fréquemment près de Barèges, mais parsemé de numismales;

2^o Le marbre de Château-Landon, d'un gris jaunâtre; on s'en sert pour faire les dalles des églises. Les piédestaux placés aux extrémités du pont d'Iéna sont en marbre de Château-Landon;

3^o Le Portor, dont Versailles possède plusieurs colonnes;

4^o Le Languedoc, d'un rouge zoné de blanc et de gris; les colonnes de l'arc-de-triomphe, au Carrousel, sont en marbre du Languedoc;

5^o La Griotte, d'un rouge foncé, parsemé de spirales noires, dont le centre est souvent très blanc;

6^o Les marbres de la Sainte-Baume, dans le département du Var, célèbres par la diversité de leurs couleurs;

7^o Enfin, la brocette de Moulins, ou marbre coquillier, gris-bleuté, veiné de brun et de jaune; le pavé de Notre-Dame est un mélange de brocette et des marbres blancs tirés du Bourbonnais.

Les marbres d'Angleterre, d'Allemagne, de Belgique et d'Ecosse, seront l'objet d'un second article.

Du travail. — La première condition imposée à l'homme est le travail. L'homme a tracé des sillons sur un sol aride; il est descendu à des profondeurs étourdissantes pour en ramener des blocs informes qu'il a changés en métaux brillants, et qu'il a soumis à des formes innombrables; il a marqué dans le ciel des signes certains pour le retour périodique des saisons, des climats, des semailles et des récoltes; il a surpris les lois mystérieuses qui président à la reproduction des plantes; il a su habiter à son joug les animaux qui le nourrissent, l'habillent et l'aident dans sa tâche laborieuse; il a pu, à sa volonté, traverser les montagnes par ses routes, les surmonter d'une chevelure de forêts et disposer sur leurs flancs des champs dorés d'épis, des prairies verdissantes; il a créé et semé par les plaines des hameaux, des villages, de riches cités. Hé! qui pourrait dire tout ce que l'homme a accompli, qui pourrait lui présager des obstacles invincibles, lorsqu'on le voit diriger le feu du ciel, calculer l'âge des montagnes, et, asservissant à sa loi les élans capricieux de l'eau vaporisée, la transformer en coursiers dociles et infatigables?

Eût-il réalisé tant de merveilles sans le travail, cette loi en apparence si dure de son existence? Il est permis d'en douter quand on examine l'état d'ignorance et d'infériorité relatives où sont encore plongés, pour la plupart, les peuplades qui habitent encore les Tropiques, où les premiers besoins de la vie sont aussitôt satisfaits que conçus.

Les fruits venant d'eux-mêmes s'offrir à la faim, le soleil entretenant un printemps perpétuel, la terre produisant sans culture, les arbres fournissant leur ombre parfumée, les animaux leur lait, les ruisseaux leur onde fraîche; voilà l'âge d'or des poètes, et l'âge d'or nous eût laissés nus, simples et ignorants, mais à jamais privés des richesses de la terre et des trésors de notre intelligence: impuissans à sentir cet univers magnifique, dont les limites se reculent à mesure que nos connaissances s'agrandissent.

MOIS DE JUIN.

ÉTYMOLOGIE. — ALLÉGORIE. — FÊTES.

Juin, en latin *junius*, était le quatrième mois de l'année instituée par Romulus. Pour expliquer l'étymologie du nom, on suppose que ce mois a été consacré soit à *Junon*, soit à *Hébé*, déesse de la jeunesse, soit à *Junius Brutus*, fondateur de la liberté romaine.

Ausone, poète latin, personnifié de cette manière le mois de Juin :

« Juin s'avance dépouillé de tout vêtement; du doigt il montre une horloge solaire, pour indiquer que le soleil commence à descendre. Il porte une torche ardente et flamboyante, pour marquer la chaleur de la saison qui donne la maturité aux fruits de la terre. Derrière lui est une faucille, ce qui rappelle qu'on commence dans ce mois à se préparer à la moisson. Enfin, on voit à ses pieds une corbeille remplie des plus beaux fruits qui viennent au printemps dans les pays chauds. »

Les deux fêtes principales que célèbre la religion catholique en ce mois, sont la *Trinité* et la *Fête-Dieu*.

La fête de la *Trinité* ne paraît avoir été reçue par toute la France que depuis le commencement du xv^e siècle. L'office qu'on récite en ce jour fut dressé en 920, par Etienne, évêque de Liège; mais plusieurs papes refusèrent de reconnaître cette cérémonie; au xiii^e siècle on la combattit encore dans un grand nombre de localités, et elle ne fut introduite que successivement. On croit que ce fut le pape Jean XXII qui la fit adopter dans l'Église de Rome, au xiv^e siècle. Suivant les auteurs ecclésiastiques, les obstacles qui s'opposèrent à l'établissement de la fête de la Trinité tenaient à ce que plusieurs évêques et moines craignaient qu'on ne se méprit sur le sens de cette cérémonie, et qu'on n'oublât que tout le culte chrétien était fondé sur l'adoration d'un seul Dieu en trois personnes.

Fête-Dieu ou fête du Saint-Sacrement. Baillet, l'auteur du *Livre des Saints, de l'Histoire des fêtes mobiles de l'Église, de la Topographie des fêtes*, etc., raconte qu'en 1208, une fille de seize ans, nommée Julienne, religieuse hospitalière aux portes de la ville de Liège, vit en songe la lune en son plein, qui avait une brèche; elle fut deux ans sans pouvoir expliquer cette vision; enfin, elle crut comprendre que la lune était l'Église, et que la brèche pouvait marquer le défaut de la fête du Saint-Sacrement, qui, en effet, jusqu'à cette époque, n'avait point la manifestation extérieure qu'elle a eue depuis. Julienne devenue prieure de la maison du Mont-Cornillon, communiqua à des théologiens et à des pasteurs sa pensée, qui fut peu à peu élaborée. En 1246, l'évêque de Liège, Robert, établit la fête dans son diocèse, et le pape Urbain IV, dans la suite, l'institua dans toute l'Église.

La procession où le Saint-Sacrement était porté dans les rues avec une pompe magnifique, et d'intervalle à intervalle adoré sur les autels des reposoirs ornés de fleurs et de feuillages, fut instituée, suivant l'opinion la plus probable, au xiv^e siècle.

LE VAUTOUR-GRIFFON.

Les vautours sont des oiseaux de proie de mauvaise réputation. Leur voracité, leur lâcheté, qui leur fait fuir le combat même contre un ennemi beaucoup plus faible; leur goût décidé pour les chairs corrompues, inspirent le dégoût. S'ils se traînent à terre, c'est dans une posture qui annonce l'abjection de leur caractère : les ailes traînantes, le cou projeté en avant, le bec incliné, un regard éteint. Ces oiseaux sont de la grandeur de l'aigle, quelques espèces sont même d'une taille beaucoup supérieure; les serres des vautours pourraient être aussi redoutables que celles de l'aigle, et

leur bec a plus de force qu'il n'en faut pour déchirer une proie vivante. S'agit-il cependant d'attaquer un animal capable de la plus faible résistance, les vautours s'assemblent et fondent tous à la fois sur leur victime.

L'odorat des vautours est extrêmement subtil : ils éventaillent les charognes à une distance où il semble que les émanations des matières animales en putréfaction devraient être absolument insensibles. Dès qu'ils ont découvert un corps mort, ils ne le quittent que lorsque les os sont dépouillés de chair, comme si on les avait préparés pour une collection de squelettes.

..... Le grand vautour fauve,
Qui fouille au flanc des morts, où son col rouge et chauve
Plonge comme un bras nu.

VICTOR HUGO.

Il y a des vautours dans les deux continents; mais les espèces du Nouveau-Monde diffèrent essentiellement de celles de l'ancien; on prétend même qu'il faudra les séparer de ce genre, et quelques naturalistes ont fait d'avance cette séparation. Cependant on ne peut disconvenir que l'oiseau d'Amérique connu sous la dénomination fastueuse de *roi des vautours*, à cause de la beauté de son plumage, est bien réellement de ce genre stérile. Il n'est ni propre ni noble, dit Buffon, qui l'observait à la ménagerie du Jardin des Plantes.

Si le condor n'est pas un vautour, comme on le prétend aujourd'hui; si le gypaète, ou *grand vautour des Alpes*, doit être placé aussi dans un autre genre, ainsi que le très grand oiseau tué en Égypte lors de l'expédition française, et que les naturalistes nomment *vautour barbu*, il ne restera plus dans ce genre que les espèces les plus vulgaires et les plus rebutantes, auxquelles préside le *vautour griffon*.

Cet oiseau paraît inconnu dans le nord de l'Europe, quoiqu'il ne redoute pas le froid; car il s'établit sur les Alpes et sur les Pyrénées, dans le voisinage des glaces éternelles. Sa race s'est répandue dans toute l'Afrique; on le voit en Égypte et au cap de Bonne-Espérance; en Asie, il est établi dans le Caucase, mais il n'a point franchi le sommet de l'Altaï. En hiver, il abandonne non seulement les montagnes, mais le midi de l'Europe, et va chercher en Afrique et en Asie la pâture qui lui convient. Ses petits ne sont nourris que de lambeaux de charognes, et le père et la



(Le Vautour-griffon.)

mère transportent cette provision dans leur jabot pour la dégorger à leurs nourrissons. Ce jabot est surmonté par une sorte de collerette de plumes blanches au bas du cou, tout-à-fait nu dans les individus adultes; quelques plumes blanches effilées couvrent le sommet de la tête. Le jeune oiseau est d'abord de couleur fauve; pendant les deux premières

années, des plumes grises se mêlent aux premières, et à mesure que l'individu avance en âge, le gris s'étend de plus en plus aux dépens du fauve, en sorte que l'oiseau est, à la fin, d'une belle couleur cendrée, légèrement nuancé de bleu. Sa longueur est de trois pieds et demi, et son envergure de huit pieds. L'oiseau qui fut tué en Egypte, et qui fut décrit comme une espèce de vautour, avait plus de quarante pieds d'envergure. Si ces deux espèces étaient semblables, la grande serait plus que quintuple de la petite.

LA GRANDE MURAILLE DE LA CHINE.

Cet ouvrage de fortification est le plus étendu que l'on ait jamais construit. Son développement est de plus de six cents lieues, et dans plusieurs parties de cette prodigieuse lon-

gueur, l'enceinte a été doublée, et même triplée. La hauteur moyenne de cette muraille est à peu près de vingt pieds, et son épaisseur de quatorze pieds. Vingt-cinq mille tours de quarante-cinq pieds de hauteur flanquent toutes les parties de l'enceinte. La muraille chinoise ne paraît pas tout-à-fait inutile et sans but plausible, cependant elle a mal protégé l'empire contre les invasions qu'elle devait arrêter.

Cette muraille n'a pas été construite tout à la fois, comme on le croit généralement : les dernières parties ne datent que des *xv^e* et *xvi^e* siècles; les premières ont été érigées 400 ans avant notre ère; mais la coordination de cet ouvrage immense eut lieu 214 ans avant Jésus-Christ, sous l'empereur Thsin-Chi-Houang-Ti, qui, ayant réuni en un seul royaume tous ceux qui existaient séparément, fit visiter, réunir en-



(Grande muraille de la Chine)

semble, et continuer sur un plus grand développement toutes les murailles anciennes. L'empereur usant de tout son pouvoir, fit rassembler sur cette longue ligne le tiers de la population laborieuse de tout l'empire; les travaux entrepris à la fois sur tous les points furent terminés dans le courant d'un seul été. Les difficultés étaient immenses, mais on en triompha par une constance inébranlable, et en sacrifiant la génération de cette époque à celles qui lui succéderaient. De hautes montagnes furent franchies ou contournées; des contrées marécageuses furent traversées en consolidant le terrain sous le rempart que l'on élevait; des voûtes hardies furent jetées sur les torrents et les rivières, et assurèrent la communication entre les deux rives; dans les plaines les plus accessibles qui avaient livré le plus souvent un passage aux ennemis, on ne se contenta pas d'une seule enceinte; les ressources de la défense furent multipliées sur ces points d'attaque en raison du danger dont on se crut menacé. Enfin, on put se présumer en sûreté derrière cette fortification continuée depuis la mer, au nord-est de Peking, jusqu'aux frontières du Thibet. Mais le pays était ruiné; des millions d'hommes avaient péri de misère et de fatigue, il fallut que plusieurs générations se succédassent avant que ces maux fussent réparés.

On sait que ce formidable rempart n'arrêta pas l'armée de Gengis-Kan; que l'empire de la Chine fut conquis par les Mongoles, et que la dynastie des Tzin fut remplacée sur

le trône par celle du vainqueur. La grande muraille subsiste toujours; on dit même que des réparations y sont faites, quoique le gouvernement chinois ait pris le parti le plus sage, celui de porter la guerre chez ses turbulents voisins, et de les occuper de telle sorte qu'ils ne puissent tenter aucune expédition au dehors.

DE LA TEMPÉRATURE DE L'EUROPE.

INFLUENCE DES MERS ET CONTINENS. — DES VENTS RÉGNANS. — DE LA SURFACE DU TERRAIN. — DES VÉGÉTAUX. — DE L'ÉLÉVATION DU SOL.

La latitude ou la distance à l'équateur a été pendant longtemps, et est encore, pour un grand nombre de localités, la seule indication qui puisse faire présumer la température qui y règne. Mais il est reconnu maintenant qu'une estimation ainsi basée est fort grossière, parce que la température ne dépend pas seulement de la quantité de rayons solaires qui tombent à la surface du sol, et qu'elle est grandement modifiée par une foule de causes. Ainsi l'on a constaté que l'Europe jouissait d'un climat bien plus tempéré que les contrées de l'Asie et de l'Amérique situées à semblable distance de la zone torride, et soumises à la même influence solaire.

Nous allons indiquer rapidement les causes générales qui produisent ce résultat.

Une des plus importantes est due à la forme découpée de l'Europe, aux mers qui l'entourent. L'inégale distribution des mers et des terres sur la surface du globe contribue beaucoup, en effet, à la diversité des climats; ces deux masses de nature différente s'échauffent inégalement : celle qui est solide et opaque ne forme pas en étendue la quatrième partie de celle qui est liquide et diaphane; la lumière y pénètre moins profondément, et la chaleur s'y accumule à la couche la plus voisine de la surface; il en résulte que la température y est sujette à de plus grandes variations, soit dans les diverses heures du jour, soit d'un jour à l'autre, soit d'une saison à la saison suivante. Les continents absorbent rapidement la chaleur, et la perdent de même; les mers, au contraire, retiennent mieux celle qui les a pénétrées; d'ailleurs elles envoient vers le fond leurs molécules refroidies, et, en-deçà de 70° de latitude, elles ne se couvrent guère de glaces : elles forment donc un vaste réservoir d'une température presque constante en chaque point, et pendant l'hiver elles restituent une partie de la chaleur qu'elles ont absorbée pendant l'été. Elles exercent par là un pouvoir modérateur sur les terres voisines : ainsi, une île située dans l'Océan jouira d'un climat beaucoup plus supportable qu'une même étendue de terrain au milieu d'un continent. La Grèce, présentant une surface coupée et traversée par des mers, a pu être un des premiers et des plus importants centres de civilisation; de même l'Europe, étant baignée par les eaux dans la plus grande partie de son contour, étant découpée en golfes profonds et pénétrée par des masses liquides, doit jouir, en vertu de cette disposition, d'une chaleur plus tempérée que l'Asie compacte, dont elle n'est en quelque sorte que la péninsule.

Les vents régnans ont aussi une grande influence sur la température. Les vents d'ouest, venant de la mer, qui soufflent fréquemment sur les côtes occidentales de l'Europe, contribuent, dans l'hiver, à y adoucir la rigueur du froid, tandis qu'à mesure qu'ils s'avancent vers l'Asie, ils perdent une partie de la chaleur qu'ils ont acquise en passant sur la surface des eaux. Sur les côtes orientales de l'Amérique du Nord, les vents d'ouest, au contraire, y sont *vent de terre*, et conservent toute leur ardeur hivernale. Les vents du nord ont une influence bien moins grande en Europe que dans la partie de l'Asie comprise entre les mêmes latitudes, puisqu'ils n'atteignent la première de ces contrées qu'après avoir traversé une nappe d'eau toujours libre de glace, où ils ont modéré leur froidure, tandis que dans la seconde, où les terres s'avancent bien plus près des pôles et demeurent presque constamment contiguës aux glaces éternelles, ils arrivent immédiatement tout chargés de frimas; ajoutons encore que dans l'Europe ils ont pu être arrêtés et dispersés par les montagnes de Suède et de Norwège, tandis que dans l'Asie ils se promènent librement sur la plaine qui en forme la partie septentrionale. Les vents du sud, enfin, apportent chez nous une partie de la chaleur qu'ils ont acquise en passant sur la terre africaine, compacte et soumise au soleil équatorial dans presque toute son étendue, tandis qu'en Asie ils arrivent de la mer du côté des Indes, puisque la surface comprise entre les tropiques est principalement liquide, et qu'à l'exception de quelques îles, il n'y existe aucune terre placée sous l'équateur; or, d'après ce que nous avons dit en commençant, l'air maritime est infiniment moins ardent que celui qui rase un sol où se concentrent les rayons du soleil. Les vents du sud, fussent-ils même aussi échauffés dans la zone torride asiatique que dans la zone torride africaine, ne pourraient balancer l'effet des vents du nord dans les plaines de l'Asie, parce qu'ils seraient arrêtés par les grands systèmes de hautes montagnes qui s'étendent à peu près parallèlement à l'équateur, depuis l'Asie Mi-

neure jusqu'à la mer de Chine, du 55° au 50° degré de latitude.

L'état de la surface du sol exerce aussi une grande action sur la température. Dans les déserts de sable ou de roche nue, l'air s'échauffe fortement par le contact du sol, s'élève d'abord verticalement (comme celui des cheminées), et se déverse ensuite sur les couches d'air avoisinantes, en se portant vers les parties froides du globe. C'est ainsi qu'en Afrique, le Sahara, dont la surface est à peu près le double de celle de la Méditerranée, et où les sables peuvent monter pendant le jour jusqu'à 50° ou 60° centigrade, est la cause des vents tièdes du sud qui soufflent fréquemment en Europe. Au contraire, les plaines couvertes de végétaux, gazons ou arbres, abaissent considérablement la température: les gazons, dans le jour, s'échauffent moins que les sables sous les rayons solaires, et dans la nuit ils émettent si rapidement la chaleur par leurs tiges et leurs feuilles effilées, que, sous une zone tempérée, le thermomètre peut, pendant dix mois de l'année, s'y abaisser jusqu'au point zéro, congélation de l'eau. Les forêts agissent, comme cause de froid, de trois manières différentes: d'abord par l'abri qu'elles prêtent au sol contre les rayons du soleil, ensuite par l'évaporation des liquides qu'elles contiennent, et enfin par le refroidissement qui résulte du rayonnement nocturne. Les feuilles, en multipliant les surfaces, influent à un haut degré sur l'évaporation et le rayonnement; dans ce dernier cas, on estime que l'arbre peut agir sur l'atmosphère au moyen d'une surface plusieurs milliers de fois plus grande que celle du sol qu'il abrite.

La puissance frigorifique des végétaux est pour le nouveau continent d'une grande importance. Les épaisses forêts qui couvrent la terre d'Amérique dans la zone équatoriale, sont bordées, au nord et au sud, par des graminées répandues sur une surface grande dix fois comme la France; ce dernier phénomène se continue au nord, dans les prairies qui s'étendent autour du Missouri, et se prolongent jusqu'à l'océan Boréal. On peut donc considérer la nature du sol dans le Nouveau-Monde comme y exerçant une action frigorifique très active et très puissante.

Un fait analogue se présente dans les grandes plaines de l'Asie septentrionale, presque entièrement revêtues de végétaux qui, bien que d'une nature différente de ceux de l'Amérique, n'en exercent pas moins des effets semblables.

Enfin, l'élevation du sol produit généralement un abaissement dans la température. Il suffit de se rappeler que dans la zone torride il existe des neiges perpétuelles au sommet des hautes montagnes. Pendant long-temps on a cru pouvoir expliquer par la différence des niveaux la différence de température entre l'Europe et les contrées asiatiques comprises entre les mêmes parallèles; on avait admis l'existence d'un plateau central de la Tartarie, mais cette hypothèse est maintenant détrônée; on sait que les plaines septentrionales de cette partie du monde sont au contraire très basses, et qu'elles sont bordées au sud par les systèmes de montagnes parallèles à l'équateur dont nous avons déjà parlé. Ces montagnes, parmi lesquelles se trouvent les plus hautes du globe, exercent un action frigorifique très notable, en déterminant des courans descendans d'air froid qui roulent de leurs sommets glacés, tout le long de leurs flancs, et descendent dans les plaines voisines.

Les considérations précédentes rendent compte de la température modérée dont jouit l'Europe en général. Il a fallu commencer par étudier les grandes divisions terrestres pour démêler les principales causes réfrigérantes ou calorifiques; sans doute que le temps et des observations soutenues on arrivera pareillement à discuter et à connaître, pour des localités très circonscrites, les causes de la chaleur et du froid : une fois l'homme en possession de cette science,

il pourra, par son action sur la nature extérieure, en modifier quelquefois les effets

LA SEMAINE.
CALENDRIER HISTORIQUE.

Morts et évènements célèbres. — Législation.

8 Juin 632. — Mort de Mahomet. On évalue aujourd'hui le nombre des mahométans à 120 millions.

8 Juin 1768. — Assassinat de Winckelmann, archéologue allemand, fils d'un pauvre cordonnier de Steindall, petite ville de la vieille Marche de Brandebourg. Ce célèbre auteur de l'*Histoire de l'art* fut étranglé et frappé de cinq coups de couteau par un misérable nommé Archangeli, qui voulait lui voler quelques médailles d'or.

8 Juin 1794. — Fête de l'Être-Suprême. Dans cette cérémonie Robespierre et Saint-Just avaient en vue de commencer, sous un de ses aspects, la pratique d'un système social qui n'a jamais été bien connu, et dont on prétend que les formules étaient ainsi indiquées par les adeptes : *Liberté et égalité* pour le gouvernement de la république; *indivisibilité* pour sa forme; *salut public* pour sa défense; *vertu* pour son principe; *Être-Suprême* pour son culte; *fraternité, probité, bon sens, modestie*, pour règle des rapports des citoyens entre eux.

8 Juin 1794. — Mort de Bürger, poète allemand, qui n'est guère connu jusqu'à présent en France que par sa ballade populaire de *Lénore*.

9 Juin 1760. — Mort de Zinzendorf, fondateur de la secte des hermuthers, ou frères moraves. *Hermuthers* signifie gardien du Seigneur. La croyance des Moraves, qui vivent généralement en communauté, diffère peu du luthéranisme.

9 Juin 1760. — Établissement d'une petite poste à Paris.

9 Juin 1828. — Mort de Chaussier, médecin français, né à Dijon, en 1746, fondateur de la doctrine du vitalisme organique.

10 Juin 1795. — Loi de la Convention Nationale, relative à l'organisation du Muséum d'histoire naturelle à Paris. Cette loi consacra l'établissement à l'enseignement des sciences naturelles dans toute leur étendue, et créa douze professeurs, chargés en même temps de l'administration dans la partie confiée à chacun d'eux.

11 Juin 1292. — Mort de Roger Bacon, moine anglais, célèbre par l'étendue et la variété de son savoir. Il s'appliqua principalement à l'astronomie, à la chimie et aux mathématiques. On lui attribue la découverte de la *chambre obscure*, qu'on attribue aussi à Porta; on prétend même qu'il connaissait le télescope et la poudre à canon. Il fut accusé de magie, et condamné à la prison, mais il en sortit après s'être justifié.

11 Juin 1814. — Concile convoqué à Paris, en vertu du concordat de 1801, qui donnait au chef du gouvernement français le droit de nommer des évêques. Plus de cent prélats français, italiens et allemands, décidèrent que le pape serait tenu de donner aux évêques l'institution canonique dans les six mois qui suivront leur nomination.

12 Juin 1418. — Le peuple met à mort le comte d'Armagnac, et massacre ses partisans dans les prisons. Nommé connétable et premier ministre après la journée d'Azincourt, le comte d'Armagnac avait refusé de traiter avec le duc de Bourgogne qui offrait la paix. Plus de mille cinq

cents citoyens furent égorgés avec des circonstances de cruauté inouïes.

12 Juin 1799. — Mort du chevalier Saint-George. Outre son habileté extraordinaire dans tous les exercices du corps, et surtout dans l'escrime, il excellait dans la musique. Il a composé plusieurs partitions et plusieurs concertos. Lorsqu'en 1792 les Prussiens envahirent le sol de la France, Saint-George fit des prodiges de valeur à la tête d'un corps de cavalerie qu'il avait levé et conduit, en qualité de colonel, à l'armée du Nord. Il était mulâtre.

15 Juin 1762. — Mort de madame Erxleben, médecin, née à Guedlinbourg, en 1715. Le grade de docteur lui fut conféré publiquement à Halle, et elle exerça la médecine, sans cesser de remplir ses devoirs d'épouse et de mère. Son mari était ministre de l'évangile, et l'un de ses deux fils devint un naturaliste distingué, l'autre un juriconsulte de grand mérite.

14 Juin 1800. — Victoire de Marengo, remportée sur les Autrichiens. Le général Desaix est tué sur le champ de bataille.

14 Juin 1800. — Le général Kléber est assassiné au Caire, par un jeune Musulman, nommé Soleyman. Il était né à Strasbourg, d'un père terrassier, et avait été élevé pour être architecte. Aujourd'hui ses restes sont déposés sous un monument élevé à sa mémoire dans sa ville natale.

HOFFMANN.

Les trois gravures de cet article sont les *fac-simile* fidèles de trois dessins exécutés par Hoffman lui-même, cet étrange auteur des *Contes fantastiques* qui depuis quelques années ont excité en France la verve heureuse ou malheureuse de tant d'imitateurs.

Le portrait d'Hoffman est, au témoignage de tous les biographes, d'une ressemblance extraordinaire. Rien n'a été exagéré dans ce caractère frappant de physionomie qui s'accorde si bien avec le caractère des œuvres du bon et pauvre Allemand dont toute la vie a été tourmentée par une sorte de poésie malade. Il voyait toutes choses sous un jour mystérieux : les jouissances de l'art le jetaient dans des extases convulsives, et au milieu de ses paroxysmes les plus violents s'il se précipitait à son piano, ou s'il saisissait son crayon ou sa plume, il produisait des effets d'une bizarrerie merveilleuse qui cependant se mêlent toujours intimement à la réalité par quelque côté inaperçu. Souvent, la nuit, Hoffman se réveillait en sursaut : il avait des visions, les unes gracieuses, d'autres effrayantes, et les douces paroles de sa femme avaient peine à le calmer. Il était parvenu à se composer un thermomètre moral à son usage où il marquait l'état de son esprit aux différentes périodes du jour, depuis les degrés de calme et de raison jusqu'aux degrés de fantaisie enthousiaste, d'inspiration, de monomanie, et même de délire.

C'est à Königsberg que s'est passée l'enfance d'Hoffman. Sa vocation était d'être artiste : on lui fit étudier la jurisprudence, il devint conseiller à la régence de Plozk, et plus tard à Varsovie. Mais, à la fin, sa vocation l'emporta, comme il arrive toujours lorsque la vocation est vraie et forte ; il devint directeur de la musique des théâtres de Bamberg et de Dresde. Ses opéras, ses dessins, ses contes, ses romans, ses articles de critique se répandirent en Allemagne, et lui méritèrent une grande renommée. Il avait beaucoup souffert avant d'arriver jusque là, autant par suite de la misère que par la nature même de son génie. Il continua à souffrir, mais du moins ce ne fut plus de faim. Il fut de nouveau conseiller à la régence. Mais à l'empressement de

la haute société, il préféra toujours sa vie passionnée d'artiste. Il passait une partie de son temps dans les caves, qui



(Hoffmann.)

sont les cafés de l'Allemagne : là, il dessinait, il composait ses admirables contes, il trouvait de beaux motifs de cliant ; on l'aimait parce qu'il était bon et naïf, et l'on avait une juste vénération pour son talent, parce que son étrangeté, quelque prodigieuse qu'elle fût, était exempte de toute



(Le roi des puces.)

affectation. C'était la traduction exacte de tout son être. Il ne cherchait pas, il exprimait ce qu'il sentait.

Au nombre de ses romans, il en est un très extraordinaire, intitulé : *Maître Floh* : c'est le roi des puces. Hoffmann l'a représenté errant la nuit, couvert d'un long manteau, et armé d'une torche.

Parmi ses croquis conservés et publiés dans une édition allemande de ses œuvres, on trouve un autre dessin de *Maître Floh*, dépourvu de son manteau et portant des bottes à éperons ; un portrait en pied du *Maître de chapelle Kreisler* ; diverses danses à l'imitation de Callot, une scène très étrange de *L'Homme au Sable*, où Hoffmann lui-même est demi-caché derrière une tapisserie ; et enfin le portrait du prince *Blücher de Wahlstatt*.

C'est dans une salle où l'on fumait et où l'on jouait aux cartes que Hoffmann a crayonné le portrait de ce personnage historique.



(Blücher.)

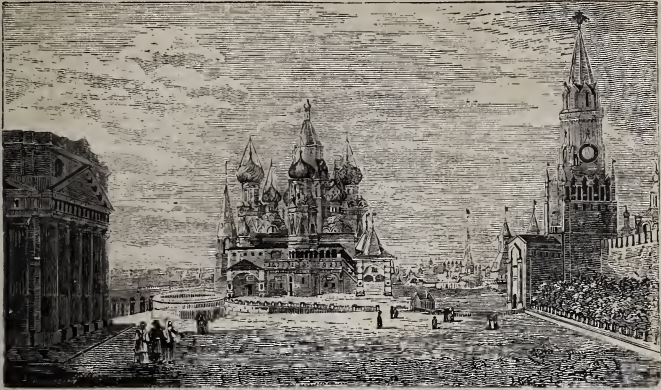
Blücher était né en 1742 à Rostock, dans le duché de Mecklembourg-Schwerin. Il avait servi sous Frédéric-le-Grand. On se rappelle que son arrivée sur le champ de bataille de Waterloo décida la victoire que Wellington s'attribue. Sous les murs de Paris, Blücher se montra difficile sur les conditions de la capitulation ; il voulait faire sauter le pont d'Iéna. Il est mort en 1819 à Berlin.

Tous les lecteurs ne sont pas également disposés à comprendre le genre de poésie d'Hoffmann ; mais ceux qui ont au fond quelque analogie avec son caractère professent une admiration et un respect sincères pour sa mémoire. Du reste, ses contes ne sont pas tous fantastiques : *Mademoiselle de Scudéry*, qui a fourni le sujet du mélodrame de *Cardillac*, *Salvator Rosa*, *Maître Martin*, *le Majorat*, etc., sont des histoires où l'imagination est à peu près pure de tout égarement, et que les gens raisonnables doivent aimer.

L'une de ses œuvres les plus extraordinaires est *l'Elixir du Diable*, roman qui a été traduit en français, et que l'on a attribué à Spindler.

La dernière maladie d'Hoffmann a été un horrible supplice. Les médecins lui passèrent un fer brûlant sur l'épine du dos ; mais Hoffmann, après l'opération, dit en plaisantant à un de ses amis qu'on l'avait plombé pour qu'il n'arrivât pas dans l'autre monde comme un objet de contrebande. Au moment d'expirer, il se pencha vers sa femme, et lui dit : Il faut songer à Dieu. Il avait 48 ans.

LE KREMLIN, A MOSCOU.



(Entrée du Kremlin par la Porte Sainte.)

Le Kremlin, dont le nom signifie *forteresse*, est situé dans la partie centrale de Moscou, sur un mamelon qui s'élève à 60 pieds au-dessus du niveau de la Moskva. Une enceinte garnie de tours angulaires ou rondes, revêtues de briques vertes et rouges, l'environne sur une longueur d'environ 2,000 toises; la rivière serpente à ses pieds.

En Europe, on a toujours attaché un certain caractère mystérieux au Kremlin et à Moscou, et certes la campagne des Français en Russie n'a fait qu'ajouter au prestige répandu sur cette forteresse et cette ville fameuse. C'est là que Napoléon, pour la première fois, s'est trouvé surpassé en détermination et en énergie. Sa vaste ambition se glorifiait d'avoir conquis cette capitale connue à peine depuis deux siècles des nations occidentales, et d'avoir pénétré jusqu'à cette cité sainte et vénérée, *naud brillant de l'Europe et de l'Asie*, suivant l'expression de M. Ségur. « *Je suis donc enfin dans Moscou!* » s'écriait-il en entrant; *dans l'antique palais des césars! dans le Kremlin!* » Hélas! l'homme trouve souvent la fin de son rêve doré au moment même où il saisit le but qu'il s'est épuisé à poursuivre! Napoléon n'avait encore donné à la victoire fatiguée que quelques heures de repos lorsque éclata ce terrible incendie devant lequel s'arrêta sa marche triomphale.

Moscou, rendez-vous merveilleux de deux civilisations, semble avoir élevé silencieusement et à l'insu de la France ses palais asiatiques et ses clochers bizarres, et à peine les a-t-elle abandonnés au premier regard du vainqueur, qu'elle se hâte de les soustraire à son orgueilleuse contemplation en les livrant aux flammes. La dernière halte de la grande armée fut ainsi signalée au monde par l'incendie de Moscou, que l'histoire placera comme un phare entre une ère de succès et une ère de revers.

Le Kremlin fut préservé des flammes par un bataillon de la garde impériale; le feu qui y prit plusieurs fois fut toujours maîtrisé. Aujourd'hui les traces du désastre ont presque entièrement disparu de la ville, et, sur les débris des vieux palais, il s'en est élevé de plus magnifiques.

A mesure qu'on marche, les accidents du terrain présentent Moscou sous un aspect différent; mais c'est partout le Kremlin restauré qui domine les anciens et les nouveaux édifices; c'est lui qui d'abord attire les regards et la curiosité du voyageur. On ne voit rien en Europe de pareil à l'architecture de ses palais, de ses églises, de ses monu-

ments, qui ont été généralement construits par des Italiens, mais sur un style varié, tartare, indien, chinois, ou gothique. « Ici une pagode, là une arcade, dit le docteur Clarke: de la richesse et de l'élégance dans quelques parties; ailleurs, de la barbarie et du mauvais goût. »

Les étrangers entrent ordinairement au Kremlin par la *Porte Sainte*, arcade qui traverse une tour sous laquelle, en passant, les personnes de tout rang sont obligées de marcher tête nue, l'espace de cent pas. Suivant la tradition, ce serait par respect pour un saint qui, jadis, aurait délivré la citadelle, en jetant une terreur panique dans le camp des Polonais, déjà, en possession de la ville et presque maîtres de cette porte.

La gravure représente sur la droite les murs du Kremlin et la tour de la *Porte Sainte*; en face est une église bizarre composée d'un assemblage de clochers, dont l'un est la principale chapelle. Tous ces clochers dit, M. Montulé, qui a visité Moscou il y a peu d'années, sont aussi variés dans leurs couleurs que dans leurs formes, qui se dessinent agréablement sur l'horizon, dont l'étendue est augmentée par la pente subite du terrain.

Au milieu du Kremlin, git, dans un fossé profond, la grosse cloche de Moscou. Le docteur Clarke l'ayant mesurée au commencement de ce siècle, lui trouva, à deux pieds au-dessus du rebord qui était enfoncé d'autant dans la terre, un diamètre de 21 pieds, correspondant à 66 pieds de circonférence. Sa hauteur est de 20 pieds au-dessus du sol. A l'endroit où le battant devrait frapper, l'épaisseur est de 22 pouces. Son poids s'élève environ à 400 milliers. Elle paraît réellement comme une montagne de métal; et l'on assure qu'au moment où la matière était en fusion, les nobles et le peuple y jetèrent leur vaisselle et leur argent. Il est maintenant reconnu qu'elle n'a jamais quitté la place où elle se trouve, et sur laquelle elle a été fondue. Les jours de fête, les paysans visitent pieusement leur grosse cloche; c'est du reste une dévotion générale à Moscou: on y professe une passion extraordinaire pour les cloches, et dès trois heures du matin c'est un bourdonnement et un tintement universels.

Parmi la grande quantité d'édifices que renferme le Kremlin, on distingue le trésor de l'Arsenal. Dans ce trésor on a rassemblé mille curiosités: le trône de Pierre-le-Grand, des vases d'argent, d'or et de vermeil, des objets d'ivoire parfaitement travaillés par les moines, et une infinité d'ou-

vrages bizarres et délicats , provenant des présens offerts par les Orientaux , Turcs et Persans. On y voit aussi les couronnes des royaumes successivement conquis ; le grand peigne d'ivoire dont se servaient les czars pour leur longue barbe , etc.

A la porte de l'Arsenal est un énorme canon en bronze , coulé en 1694 ; il a seize pieds de longueur , et un homme peut se tenir debout dans l'intérieur , vers son ouverture. Son poids est de 79,000 livres.

En face de ce même Arsenal , sur une belle place , où Bonaparte passait ses revues , on voit maintenant une grande quantité de pièces de canon qui , après la fonte des neiges , furent trouvées sur la terre avec les Français qui les conduisaient. C'est un amas de débris conquis sans peine et sans gloire.

ODIN.

HISTOIRE D'ODIN. — SA RELIGION. — L'EDDA.
— LES SCALDES.

Les auteurs qui jusqu'ici ont écrit sur Odin et sur sa religion sont loin d'inspirer une entière confiance : un jeune savant célèbre , versé dans l'étude des langues et des traditions du nord , M. J.-J. Ampère , paraît destiné à répandre une clarté toute nouvelle sur cette partie obscure de l'histoire. Aujourd'hui , nous ne pouvons encore que résumer des versions incomplètes , où , sans doute , à quelques vérités se mêlent des erreurs , mais qui , dussent-elles être entièrement démontrées fausses dans la suite , ne mériteraient pas moins d'être connues , comme ayant été pendant longtemps adoptées.

On suppose que cet être mystérieux , Odin , était originairement roi des Ases , peuples des bords de la mer Caspienne. Contemporain de Mithridate , il fut sur le point de s'allier avec lui contre Rome ; mais la mort du roi de Pont vint déranger ses projets , et dès lors il ne songea plus qu'à occuper l'esprit belliqueux de ses peuples en faisant la conquête de la Germanie. Aidé des conseils du philosophe Mimer et de ceux de Frigga ou Freya , son épouse , ce fut pendant cette migration qu'il donna aux Ases la religion qu'il rêvait depuis si long-temps , et dont il devait être le principal personnage. Pour première base , le suicide y était consacré , et quiconque mourait de sa mort naturelle emportait la réputation d'un lâche , et devait mériter les peines de l'Enfer.

Aussi , regardant la vie comme un fardeau dont il fallait se débarrasser , les croyans affrontèrent les tempêtes et les glaces de l'Océan , abordant aux rivages d'Islande et de Farder , où ils établirent des colonies. Une partie de cette nation , connue sous le nom générique de *Northmanns* (hommes du nord) , vint se fixer , vers les IX^e et X^e siècles , dans la Normandie , à laquelle ils donnèrent leur nom , changeant par cette invasion la face politique de la France.

Mais Odin poursuivit ses conquêtes dans le nord. Dotant

ses fils Bagdel et Segdel d'immenses empires , il soumit , à la tête de ses hordes , la Suède et le Danemark. Après s'être reposé quelque temps dans la ville d'Odinsée , qu'il fonda , il s'empara de la Norvège , la donnant en apanage à son fils Sœmungue ; ce fut sans doute alors que ses sujets prirent le nom de Scandinaves. Ainsi la vie de cet homme se passa en victoires , et l'on peut dire de lui qu'il mourut comme il avait vécu. En effet , voyant sa fin approcher , et ne voulant pas démentir ce qu'il avait avancé , il assembla la nation , et après un discours dans lequel il résuma les principes de sa religion , il se perça de neuf coups de poignard , ainsi que Frigga son épouse ; les vieillards , émus

jusqu'aux larmes , tombèrent tous sur leurs épées , et la jeunesse , enflammée d'ardeur , vola à de nouveaux exploits.

Chez un peuple aussi enthousiaste que les Scandinaves , le souvenir d'Odin dut produire une impression durable. Sa mort ne fit qu'accroître leur vénération ; dès lors ils firent un dieu de celui qui ne s'était annoncé que comme prophète de la divinité. Odin joignait à un courage invincible une éloquence telle , disent les poètes , qu'il improvisait des vers au milieu de ses discours. Voici , en peu de mots , la mythologie des Scandinaves , telle qu'elle est décrite dans l'*Edda*. On prétend que ce poème a été composé dans les XI^e et XII^e siècles par divers auteurs , entre autres par Sœmund Sigfusson et le fameux Islandais Snorron Sturlesson. La première partie de l'*Edda* explique les dogmes du culte , la création , les combats des géans ; la seconde ne parle que des querelles des dieux. — Il y avait douze dieux ; Odin était leur chef ; à lui seul il avait cent vingt-six attributs. Frigga , sa femme , était la déesse des plaisirs ; Thor , son fils , était le dieu de la foudre. Loke est le dieu du mal : c'est le Beelzebuth des Scandinaves ; il ne cesse , dit avec simplicité un auteur , de faire des malices aux dieux. Le Nifflheim est leur enfer (*nif*, brouillard) ; Hela , déesse de la mort et fille de Loke , y préside ; son corps est moitié bleu , moitié chair , pour indiquer le principe de vie et de destruction. Les adultères , les parjures , les lâches , crouissent dans un lac verdâtre , formé du poison des serpens , où ils sont engloutis et rejetés sans cesse par des monstres affreux. Le Walhalla est leur paradis ; un pont formé de l'arc-en-ciel est sa seule entrée ; Heimdall en a la garde. Ce géant a des dents d'or pur ; il voit la nuit comme le jour , et entend croître la laine sur le dos des agneaux. Là , au milieu des nuages , les guerriers assistent à des festins servis par les nymphes Walkiries. Leur passe-temps le plus agréable est de renouveler dans le ciel les combats qu'ils se livraient sur la terre , et d'y défier jusqu'à Odin lui-même. Entourés des scaldes qui chantent leurs exploits , ils ne vieillissent jamais. Les scaldes étaient chez eux ce que furent les bardes chez les Écossais , et plus tard les ménestrels , les troubadours et les trouvères ; leur personne était sacrée. Starkotter , chez les Scandinaves , s'est immortalisé par ses chants. Pour donner une idée de l'esprit de ces peuples , nous rapportons ici quelques extraits du chant de mort de Regner Lodbrog.

CHANT DE MORT DE REGNER LODBROG , ROI DE DANEMARCK.

« Nous nous sommes battus à coups d'épée , dans le temps où , jeune encore , j'allai vers l'Orient préparer une proie sanglante aux loups dévorans ; toute la mer ne semblait qu'une plaie , et les corbeaux nageaient dans le sang des blessés.

» Nous nous sommes battus à coups d'épée le jour de ce grand combat où j'envoyai le peuple de Helsingie dans le palais d'Odin : de là , nos vaisseaux nous portèrent à Ha , où les fers de nos lances , fumans de sang , entamaient à grand bruit les cuirasses , et où les épées mettaient les boucliers en pièces.

» Nous nous sommes battus à coups d'épée le jour où j'ai vu dix mille de mes ennemis couchés sur la poussière , près d'un cap d'Angleterre ; une rosée de sang découlaient de nos glaives , les flèches mugissaient dans les airs en allant heurter les casques.

» Nous nous sommes battus à coups d'épée... Quelle est la destinée d'un homme vaillant , si ce n'est de tomber des premiers au milieu d'une grêle de traits ? Celui qui n'est jamais blessé passe une vie ennuyeuse , et le lâche ne fait jamais usage de son cœur.

» Nous nous sommes battus à coups d'épée... Mais j'éprouve

aujourd'hui que les hommes sont entraînés par le destin. Il en est peu qui puissent résister aux décrets des fées. Eussé-je cru que la fin de ma vie serait réservée à Ella, lorsqu'à demi mort je répandais encore des torrents de sang, lorsque je précipitais les vaisseaux dans les golfes de l'Écosse, et que je fournissais une proie si abondante aux bêtes sauvages !

» Nous nous sommes battus à coups d'épée... Mais je suis plein de joie en pensant qu'un festin se prépare pour moi dans le palais des dieux. Bientôt assis dans la brillante demeure d'Odin, nous boirons dans les crânes de nos ennemis. Un homme brave ne redoute point la mort, je ne prononcerai point de paroles d'effroi en entrant dans la salle d'Odin.

» Nous nous sommes battus à coups d'épée... Ah ! si mes fils savaient les tourmens que j'endure, s'ils avaient que des vipères empoisonnées me rongent le sein, qu'ils souhaiteraient avec ardeur de livrer de cruels combats, car la mère que je leur ai donnée leur a laissé un cœur vaillant.

» Nous nous sommes battus à coups d'épée... Mais il est temps de finir. Odin m'envoie les déesses pour me conduire dans son palais. Je vais aux premières places boire la bière avec les dieux. Ma vie s'est écoulée ; je mourrai en riant. »

MOEURS POPULAIRES.

LE CURÉ D'ENSIVAL.

De notre temps, où il est sans cesse question de l'opinion publique et des moyens de la constater, il peut être curieux de rappeler avec quelle simplicité on parvenait jadis à en obtenir l'exact résultat, dans un petit canton du pays de Liège.

En descendant la Wèze, on trouve, à une demi-lieue de Verviers, un vallon assez étroit, qu'occupe le bourg ou village d'Ensival. En 1657, Ferdinand de Bavière, prince évêque de Liège, y établit une cure à laquelle la commune eut le droit de nomination.

Cette élection se faisait, dans l'origine, par le corps des habitans. Les notables du bourg, après avoir assemblé le peuple sur une place que partageait un petit ruisseau, lui présentaient successivement les candidats. A chaque présentation, ceux à qui l'aspirant était agréable, sautaient de l'autre côté du ruisseau, de façon que le prétendant en faveur duquel le plus grand nombre avait sauté, était proclamé curé d'Ensival. Cette cérémonie, conforme à l'usage où les fidèles étaient, dans les premiers siècles du christianisme, de nommer dans les divers degrés de la hiérarchie à la pluralité des suffrages, n'eut plus lieu dans la suite ; et l'élection se fit par les tuteurs et administrateurs de l'Eglise.

NIDS DES OISEAUX.

Quelques espèces d'oiseaux construisent leurs nids avec une industrie qui semble dirigée par l'expérience et le raisonnement. La nature ne fournit que les matériaux ; l'oiseau fait choix de l'emplacement, et suivant le plan général approprié à son espèce, il élève le petit édifice où reposera sa jeune famille dont il s'occupe même avant qu'elle ne soit créée. C'est un couple bien uni qui se donne ce soin ; l'oiseau solitaire ne construit rien, parce qu'aucun besoin ne l'y sollicite, et que tous les jours et dans toutes les circonstances il trouve aisément un asile dont il peut s'accommoder. Parmi les quadrupèdes, on ne peut citer qu'un très petit nombre d'exemples de cette union conjugale dont les oiseaux offrent le plus parfait modèle. Le renard, le blaireau, le lapin, creusent leur terrier pour eux seuls ; les

nouveau-nés ne sont confiés qu'à la tendresse maternelle, et leur père est quelquefois pour eux un redoutable ennemi : chez les oiseaux, les soins de la famille sont partagés équitablement entre le père et la mère, en commençant par la construction du nid et finissant par une éducation plus ou moins prolongée, suivant les besoins de la nouvelle génération.

Les oiseaux les plus petits sont ceux qui savent le mieux préparer l'habitation de leur progéniture. Les conditions nombreuses et embarrassantes étaient imposées à ces chétifs architectes ; ils avaient à se prémunir contre tant d'ennemis et de périls, et ils les ont évités avec tant de succès, qu'on se demande s'ils auraient pu mieux faire avec le secours et les inspirations de l'intelligence humaine. Sans chercher hors de notre pays des exemples de cette habileté instinctive, suivons le travail de la mésange à longue queue construisant son nid.

Cette mésange n'est guère plus grosse qu'un roitelet ; son nid est fermé par le haut, bien serré partout, n'ayant qu'une ouverture circulaire tressée solidement ; c'est la porte et la fenêtre du petit manoir. Mais comme le froid et quelques gouttes de pluie pourraient pénétrer par cette entrée, on y met des rideaux assez serrés pour garantir de l'air et de la pluie, et assez transparents pour que la lumière ne soit pas interceptée ; ce sont de petites plumes disposées tout autour de la porte, dirigées vers le centre, que l'oiseau force aisément, soit pour entrer, soit pour sortir, et que leur élasticité remet sur-le-champ en place. L'extérieur de l'édifice a exigé l'emploi de deux sortes de matériaux, des herbes pour le tissu, et des mousses et des lichens pour le crépissage. Les oiseaux se sont établis contre la tige d'un arbre ; appuyés sur une branche, ils trouvent le moyen d'attacher leur construction à l'écorce de l'arbre, de la revêtir des mêmes plantes parasites dont cette écorce est couverte, d'en continuer ainsi l'apparence, en sorte qu'un spectateur inattentif ne puisse rien soupçonner, et ne remarque point cette protubérance qui sera l'asile d'une vingtaine de jeunes mésanges.

Une autre espèce de ce genre pousse encore plus loin les précautions de sûreté ; comme elle fréquente les lieux aquatiques, elle suspend son nid à une branche flexible, pendante au-dessus des eaux ; l'ouverture du nid est prolongée par un appendice ou tuyau, à travers lequel la couleuvre la plus leste ne pourrait essayer de s'introduire. Cette espèce de mésange, que les Polonais nomment *Remiz*, est extrêmement rare en France, quoique notre climat ne la repousse pas, car on la trouve en Italie, en Allemagne, dans le nord de l'Europe, et même en Sibérie. Mais revenons à la mésange à longue queue. L'intérieur du nid est garni d'une profusion de plumes propres à conserver la chaleur des œufs et des petits, durant les absences forcées du père et de la mère. L'édifice terminé est ordinairement de huit pouces de hauteur sur plus de quatre pouces de diamètre ; c'est une œuvre immense pour deux oiseaux d'aussi petite taille. Ils l'ont commencée au milieu des rigueurs et des privations de l'hiver, et, en travaillant avec opiniâtreté, ils n'ont fini que vers le milieu du printemps. La femelle y dépose quelquefois jusqu'à vingt-deux œufs, produit d'une ponte long-temps continuée, en sorte que l'incubation commence pour quelques œufs beaucoup plus tôt que pour ceux qui sont venus les derniers. Les naissances suivent l'ordre de l'incubation ; quelques petits sont en état de prendre l'essor, tandis que d'autres ne sont pas encore couverts de plumes. Il y a donc alors une surveillance à exercer, des soins à prodiguer au dehors et au dedans ; le père et la mère partagent entre eux ces pénibles fonctions. Enfin, toute la nombreuse famille quitte le manoir natal ; le besoin l'attache encore à ses parens, et lorsque ce besoin aura cessé, l'affection mutuelle étendra de ses doux liens cette troupe ailée ; la fa-

mille ne se dispersera que pour former de nouvelles unions, et construire de nouveaux nids. C'est ainsi que le couple fondateur de cette petite colonie passe l'année entière au milieu de travaux assidus. On conviendra, sans doute, qu'il fait un bon usage de son temps et de ses facultés; cependant on a reproché à cette espèce de mésange, ainsi qu'à tout ce genre d'oiseaux, une sorte de *férocité*, parce qu'elle ne dédaigne pas la chair quand elle trouve l'occasion d'en manger, qu'elle attaque ou se défend avec l'expression d'une violente colère, etc.; mais ces accusateurs auraient dû ne pas confondre l'impétuosité avec la colère, le courage avec l'acharnement; notre petit oiseau n'a pas un moment à perdre; tant de bouches lui demandent leur nourriture! Il ne peut se montrer difficile sur le choix des alimens; et d'ailleurs, la colombe même, cet emblème de la douceur, peut se nourrir de substances animales, devenir carnivore, quoiqu'elle n'ait pas à fournir des alimens à une famille aussi nombreuse que celle de notre mésange: louons sans réserve ces petits industriels, leurs travaux, leurs mœurs. Si l'homme était juste, il les épargnerait, car ils ont droit à quelque part dans les libéralités de la nature. Si vers la fin de l'automne ils font quelques incursions dans les vergers, et commettent de légers dégâts, n'en dédommagent-ils pas par la guerre qu'ils font aux insectes et autres rongeurs des arbres, par le spectacle de leurs mouvemens gracieux, de leurs aimables habitudes? Un peu d'indulgence pour les petits voleurs; il y en a tant d'autres plus dangereux et plus coupables, et que pourtant on laisse vivre!

Voici un exemple de prévision dont l'homme serait tenté de croire qu'il est seul capable; c'est la *fauvette des roseaux* qui nous le fournit. Cet oiseau justifie le nom qu'il porte, car il naît au milieu des roseaux, et ne s'en éloigne que lorsque des circonstances impérieuses l'y contraignent. Pour établir son nid, il choisit un espace entre des tiges qui croissent dans l'eau; il attache à ces supports des liens qui lui serviront à suspendre l'habitation qu'il destine à sa progéniture. Ce nid, d'un tissu très serré, surtout vers le fond, prolongé dans le sens de sa hauteur, est à peu près à



(Mésange à longue queue et son nid.)

un pied au-dessus des eaux; mais si quelque débordement venait l'atteindre et le submerger! Les constructeurs ont prévu cet accident; le nid deviendrait une petite barque solidement amarrée, et que le courant ne pourrait entraîner. La *fauvette des roseaux* est une digne émule de la *mésange reniz*.

Le talent de bien construire un nid n'est pas réservé exclusivement aux oiseaux de la plus petite taille; nous pourrions appeler l'attention de nos lecteurs sur la rondeur, le poli et la solidité du nid de la grive, l'adroite suspension de



(Fauvette des roseaux et son nid.)

celui du loriot, etc.; mais cette matière est trop abondante pour être épuisée en un seul article; l'occasion se présentera pour y revenir

MARINE, N° 5.

COUPE D'UN VAISSEAU DE SOIXANTE-QUATORZE.

Il est à peu près impossible de se faire une idée exacte de la grandeur d'un vaisseau, et de l'énorme quantité de choses qu'il renferme, si l'on n'en a jamais vu; cependant le Panorama de Navarin a permis de deviner jusqu'où il serait possible de pousser l'imitation dans ce genre, et laisse espérer qu'en réunissant la peinture et les illusions d'optique à quelques détails réels, comme cela a été si heureusement tenté par M. Langlois, on pourrait faire promener un Parisien dans toutes les parties d'un vaisseau. Quant à nous, poursuivant la route où nous sommes entrés, nous aiderons de notre mieux ceux qui sont complètement étrangers à la marine, à se familiariser avec les détails de ces grandes forteresses flottantes, où plusieurs centaines d'hommes vivent comme dans un monde nouveau. Séparés de nos habitudes, ils trouvent néanmoins autour d'eux toutes les ressources de la vie, et quelques uns peuvent même jouir d'un luxe et mener un train dont à terre ils seraient certainement privés.

La coupe que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs représente un vaisseau de soixante-quatorze. On y distingue d'abord les commencemens des mâts de *beaupré*, *misaine*, *grand mât*, et *artimon* (voir les livraisons 2 et 7). Sur l'arrière, à droite, est le gouvernail dont un jour nous expliquerons le jeu; il a deux barres; la supérieure en fer sert de rechange pour le cas grave où l'inférieure en bois casserait; cette dernière est saisie à son extrémité par un système de cordages qui viennent s'enrouler sur un treuil représenté par la figure à l'étage supérieur, un peu en avant du mât d'artimon. C'est ce treuil qui prend le nom de *roue* du gouvernail; là, les *timoniers* se succèdent, attentifs au commandement de l'officier, à la route qu'il faut suivre, aux variations du vent, au jeu des voiles. C'est là qu'est la force directrice du vaisseau; et pendant que la brise mugit, et que la mer se déchaine, lorsque cette grande masse flottante s'incline sur la lame, et que les voiles sont chargées par les colonnes d'air, un homme seul, en donnant quelques tours à sa roue, fait tourner à sa volonté le vaisseau, et le lance contre le vent, contre la mer, défiant ces forces réu-

nies, ou plutôt s'en servant et les tournant contre elles-mêmes.

Le n° 4 est la *soute* au biscuit; le n° 2 une *soute* qui a généralement moins de hauteur que ne lui en donne le dessin, et qui renferme souvent une partie des légumes; au-dessous est la première *soute à poudre*, où sont rassemblés les gargousiers; celle-ci, en haut, en bas, et sur les côtés, est séparée du reste du bâtiment par une cloison en brique; elle est éclairée par une lampe placée dans un petit réduit, à l'entree, on voit une seconde *soute à poudre*, à côté du n° 7.

En avant du n° 2, se trouve la *cale au vin*, dont on distingue les barriques rangées en ordre, et où l'on met aussi des sacs de farine. Autour du pied du grand mât est l'*archi-pompe*, espèce de retranchement construit autour des pompes pour les garantir de tout choc, et pour permettre au maître *calfat* de descendre et de les visiter. Les tuyaux des pompes plongent jusqu'au fond de la *cale* pour en retirer l'eau qui s'y rend de toutes les parties du navire.

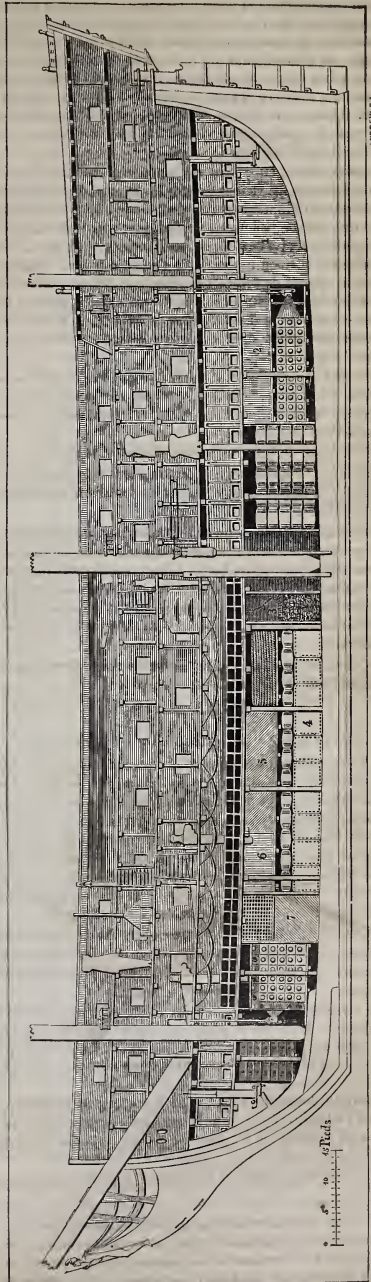
Au n° 5 est le puits où se renferme le *câble-chaine*; à côté on voit la *soute* au câbles ordinaires; le dessin n'en a représenté qu'un pour plus de clarté. L'introduction des câbles-chaines dans la marine est une grande source de sécurité, et plusieurs équipages leur doivent la vie. Lorsqu'on est jeté par les vents sur une côte où l'on va se briser, la dernière ressource est de mouiller ses ancres, et d'attendre le beau temps. Si l'on peut résister aux coups de mer, et si les câbles tiennent bon, on a chance de salut; mais souvent le fond de la mer est hérissé de roches aiguës et tranchantes, sur lesquelles les câbles de chanvre s'usent et se coupent en peu d'instans. M. d'Urville, dans son voyage autour du monde, a passé quarante-huit heures, mouillé à quelques toises d'un rocher sur lequel le poussait une mer houleuse; et sans la bonté de sa chaîne, il n'eût pas tenu au-delà de quelques heures.

Le n° 5, où sont enfermés divers objets de rechange, sert d'hôpital au moment du combat. Au n° 6 est la *soute à voiles*; au-dessous, n° 4, on voit les caisses à eau, en fer. Ces caisses forment un des perfectionnemens principaux apportés dans la marine depuis peu d'années. Elles conservent claire, fraîche et pure, l'eau qui devient infecte dans les barriques de bois. Avant cette heureuse innovation, c'était un vrai supplice que de la boire; les pauvres diables qui avaient le mal de mer, et qui, dégoûtés de tout, étaient forcés de se boucher le nez pour avaler un peu d'eau, se souvenaient encore de leurs angoisses.

En avant du grand mât on aperçoit les tiroirs du *magasin général*. Si les bornes de cet article le permettaient, nous décririons le *magasin général*, et l'on s'étonnerait de tous les objets qui y sont renfermés; nous y reviendrons quelque jour ainsi que sur la *cabuse*, placée au-dessus du n° 7, qui est le puits à charbon. La *cabuse* est le lieu où se distribuent les rations trois fois par jour. Là, est le *commis aux vivres*, et sous sa main se trouvent les légumes, les salaisons, les biscuits, etc.

Nous venons de visiter ce qu'on appelle, en général, la *cale* du vaisseau; l'étage immédiatement supérieur est le *faux pont*, qui contient sur l'avant les chambres des maîtres, sur l'arrière celles des officiers, des aspirans et des chirurgiens; et entre le mât de misaine et le grand mât, les *hamacs* des matelots qui sont représentés sur le dessin; les sacs et les caisses sont au-dessous. On met aussi des hamacs dans les batteries.

Sur l'avant et l'arrière du bâtiment, aux deux extrémités, on aperçoit deux petits systèmes de tubes avec un flotteur, qui traversent verticalement la *cale* et le *faux pont*. Ce sont les différenciomètres. Ces tubes communiquent avec la mer; et le flotteur indique le niveau de la surface de



l'eau à l'extérieur. On voit ainsi de combien de pieds plonge le navire sur l'avant, et de combien il plonge sur l'arrière; cela est indispensable pour établir ce qu'on appelle la différence, ou tirant d'eau. On a dit assez généralement que pour qu'un navire marche bien, il faut que l'avant plonge moins que l'arrière; la théorie et l'expérience ayant déterminé quelle doit être la différence, les différenciètres servent d'indication pour changer le lest de place, et établir le tirant d'eau désiré.

Au-dessus du faux pont est la première batterie basse : on y distingue, en venant de droite à gauche, ou de l'arrière à l'avant, la grande barre du gouvernail, la première cloche du cabestan, les manivelles des pompes, le four, et diverses échelles; deux objets non ombrés, qui sont, l'un derrière le mât de misaine, et l'autre derrière l'escalier, portent le nom de *bittes*. Les bittes sont de gros billots de bois liés solidement à la charpente du navire, disposés de manière à résister dans le sens de l'arrière à l'avant, et autour desquels on amarre les câbles lorsqu'on est au mouillage.

La deuxième batterie présente sur l'arrière la *salle commune*, où se tiennent et dînent les officiers; on y trouve la seconde cloche du grand cabestan, et, sur l'avant, la cuisine avec le petit cabestan.

Enfin, sur le pont se trouve d'abord, derrière le mât d'artimon, l'appartement du commandant et la chambre du conseil, au-dessus desquels est la dunette, où se tiennent les timoniers.

Depuis la dunette jusqu'à l'avant, le pont est découvert; on y remarque, contre le grand mât et le mât de misaine, deux petits systèmes de barres de fer qu'on appelle *râteliers de manœuvre*, et autour desquels on amarre les cordages qui tombent à l'aplomb des mâts. Un peu en arrière de la cheminée du four est la cloche où les timoniers vont piquer l'heure.

Quand on est à la mer, les embarcations se placent entre le grand mât et la cloche.

HISTOIRE DE LA BARBE EN FRANCE.

Au commencement du *v^e* siècle le menton rasé et de faibles moustaches distinguaient les Français de toutes les nations voisines, dont le visage était orné d'une barbe plus ou moins épaisse. Au commencement du *vi^e* siècle, et à l'exemple de leur roi Clovis, les Français cessèrent de se raser complètement; ils conservèrent un petit bouquet de barbe à l'extrémité du menton, et ce bouquet s'étendant successivement le long des joues, devint, vers le *vii^e* siècle, une barbe formidable dont le clergé seul s'abstenuit.

La mode des barbes très courtes s'introduisit sous les rois fainéants, c'est-à-dire pendant la durée du *viii^e* siècle, et le bouquet de barbe reparut de nouveau à l'extrémité du menton.

Le règne de Charlemagne fut le signal d'une nouvelle révolution. Le visage se débarrassa entièrement de la barbe, la lèvre supérieure se couvrit d'une épaisse moustache qui se prolongea de chaque côté du menton, et sous Charles-le-Chauve descendit jusque sur la poitrine.

Mais la gêne causée par ces moustaches se fit bientôt sentir; peu à peu elles perdirent de leur ampleur, et la première moitié du *ix^e* siècle n'était pas écoulée, qu'elles étaient entièrement supprimées.

Ce fut au moment où les laïques renouaient à cette mode que le clergé l'adopta. Dans les disputes qui s'élevèrent entre les Grecs et les Latins, cette innovation fut considérée comme assez importante pour devenir un prétexte d'anathème. Les prêtres rasés de l'Eglise grecque furent scandalisés des barbes de leurs frères d'occident, qu'ils trouvaient

contraires à la sainteté du sacerdoce, et l'excommunication lancée en 838 contre le pape Nicolas, par le patriarche de Constantinople, Photius, est en partie fondée sur ce que les prêtres latins omettaient de se raser.

Nonobstant les foudres de Photius, la barbe reprit faveur en France et devint encore d'un usage général au commencement du *x^e* siècle. On lui donna alors diverses figures qui se modifiaient chaque année. Sous Henri I^{er}, les cheveux ronds et plats ne passaient point les oreilles, les moustaches étaient tombantes, dégagées et sans pointe, et une barbe longue et pointue était placée à l'extrémité du menton. Plus on moins varié, cet usage dura jusqu'à la fin du *xii^e* siècle, où les mentons des religieux et des laïques furent de nouveau entièrement rasés.

Après un siècle et demi d'absence, la barbe ne fit qu'une légère apparition sous Philippe de Valois, pour disparaître presque aussitôt après lui. Les moustaches même furent abattues ou très réduites; Charles VII, Louis XI, Charles VIII, Louis XII, se faisaient raser. Jusqu'à la fin du *xv^e* siècle, l'on ne vit plus de visages barbus; seulement dans les cérémonies qui exigeaient qu'on parût avec une barbe, on s'en procuraient une artificielle; telle fut celle dont le duc de Lorraine s'orna le visage pour rendre les derniers honneurs au duc de Bourgogne tué en 1476; elle était dorée, suivant la coutume des anciens chevaliers.

François I^{er}, le jour de la fête des Rois, en 1521, ayant été blessé à la tête par un tison qu'on avait jeté d'une fenêtre par mégarde, fut obligé de se faire couper les cheveux. Craignant d'avoir l'air d'un moine avec le chaperon de ce temps-là, la tête rase et sans barbe, il imagina de porter un chapeau, et de laisser croître sa barbe. La longue barbe redevint donc à la mode; toutefois les magistrats et le clergé lui furent contraires, plusieurs chapitres refusèrent leur évêque par la raison que le prélat possédait un menton barbu; un décret de la Sorbonne, de 1561, décida que la barbe était contraire à la modestie, qui doit être la principale vertu d'un docteur. Néanmoins, estimée de tous les laïques, elle finit par faire des conquêtes parmi ceux-là mêmes qui l'avaient repoussée, et, teinte, cirée, parfumée, quelquefois saupoudrée de paillettes d'or et d'argent, enfermée soigneusement chaque soir dans un sac, qu'on appelait *bigotelle*, elle devint une partie importante de la toilette des petits-maitres français.

Le commencement de la décadence des barbes en France date du règne de Louis XIII; le bouquet au menton, la royale, chassèrent les barbes épaisses; réduites à la simple moustache sous Louis XIV, ce dernier ornement même devint incommode par l'usage de plus en plus répandu du tabac, et fut supprimé; et les seuls mentons barbus qui parurent dans le *xviii^e* siècle appartenaient à quelques ordres religieux jusqu'à 1789, et à la secte peu nombreuse des peussens, dix ans plus tard.

Il est sans doute peu de lecteurs qui ne se rappellent encore les moustaches qui apparurent tout-à-coup vers l'année 1817 sur la lèvre supérieure d'une classe de jeunes Parisiens dont les habitudes toutes pacifiques rendaient cet ornement singulier. On se souvient également du tumulte qui éclata dans un petit théâtre à l'occasion des représentations d'un vaudeville où l'on tournait en ridicule cette mode. A la suite de cet événement, la moustache tomba en discrédit; mais, bientôt après, l'enthousiasme qu'inspira pour le nom et le costume grecs la guerre des Hellènes contre les Turcs, la remit en honneur; enfin les études sur le moyen âge s'étant de plus en plus répandues, les modes en reçurent un reflet gothique, et l'on vit quelques jeunes gens porter de nouveau la royale, puis la barbe épaisse du *xvi^e* siècle.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Époques remarquables de la révolution et de l'empire.

— Faits divers.

13 Juin 1785. — Pilate des Rosiers et Romain, savans partis de Boulogne en aérostat, sont précipités à terre et meurent. Ils espéraient arriver en Angleterre en traversant les airs; mais l'aérostat, composé de deux ballons, l'un enflé par le feu, l'autre par le gaz hydrogène, s'enflamma, et les cordes de la nacelle furent rompues en un instant, à la hauteur de plus de trois cents toises

16 Juin 1599. — Arrêt du parlement, qui défend le duel sous peine de crime de lèse-majesté et confiscation de corps et de biens, tant contre les vivans que contre les morts.

16 Juin 1815. — Bataille de Ligny ou de Fleurus.

17 Juin 1719. — Mort d'Addison, littérateur anglais, l'un des directeurs du *Spectateur*, et auteur de la tragédie de *Caton*. Cet écrivain, l'un des plus corrects qu'ait possédés l'Angleterre, a été, par ces motifs, l'un de ceux dont la renommée s'est le plus rapidement répandue en France.

17 Juin 1789. — Les députés du tiers-état se constituent en *Assemblée nationale*. Cette dénomination, proposée par le député Legrand, fut accueillie, après les développemens que donna Sieyès, par une majorité de 491 voix sur 581.

18 Juin 1815. — Bataille de Waterloo, du mont Saint-Jean, ou de la Belle-Alliance. Le premier de ces noms est le plus en usage en Angleterre, le deuxième en France, le troisième en Prusse.

19 Juin 325. — Premier concile général de Nicée, convoqué par Constantin. Arius, le plus fameux des hérésiarques qui aient paru dans les premiers siècles de l'Eglise, y fut condamné, anathématisé, et exilé en Illyrie.

19 Juin 1215. — Jean-sans-Terre est forcé par les barons anglais de concéder la *grande charte*. M. Guizot a dit, au sujet de cet événement: « C'est un grand honneur aux barons anglais d'avoir ainsi fondé, au début de leur lutte pour la liberté et dans sa forme la plus simple comme la plus rude, le droit de résistance, droit primitif et définitif, dont toutes les institutions libres, les plus hautes comme les moindres, les plus savantes comme les plus grossières, ne sont, au fait, que des conséquences et des métamorphoses. »

19 Juin 1790. — L'Assemblée nationale décrète que la noblesse héréditaire est pour toujours abolie en France; qu'en conséquence les titres de marquis, chevalier, écuyer, comte, etc., ne seront pris par qui que ce soit, ni donnés à personne; qu'aucun citoyen français ne pourra prendre que le vrai nom de sa famille; qu'il ne pourra non plus porter ni faire porter de livrée, ni avoir d'armoiries, etc., etc.

20 Juin 1789. — Serment du jeu de paume.

20 Juin 1792. — Première invasion du château des Tuileries, à l'occasion de la célébration de l'anniversaire du serment du jeu de paume. C'est dans cette journée que Louis XVI consentit à se couvrir la tête d'un bonnet rouge.

20 Juin 1794. — Mort de Vicoq d'Azyr, naturaliste, aussi célèbre comme savant que comme écrivain.

21 Juin 1791. — Arrestation de Louis XVI à Varennes.

21 Juin 1828. — Mort de Moratin, auteur comique es-

pagnol. Parmi ses pièces les plus connues sont, le *Vieillard et la jeune fille*, la *Comédie nouvelle ou le Café*, le *Baron*, la *Bégueule dévote*, et le *Oui des jeunes filles*. C'est à Paris qu'il est mort.

MÉCANIQUE.

AUTOMATES DE VAUCANSON.

LE JOUEUR DE FLÛTE ET LE JOUEUR DE TAMBOURIN. — DESCRIPTION DU MÉCANISME DE CES STATUES. — LE CANARD MERVEILLEUX. — TRAITS DE LA VIE DE VAUCANSON.

L'une des deux statues qu'on voit à la page suivante, celle qui joue de la flûte, est de Coyssevox, et existe sur la rampe de la terrasse auprès du château de Versailles. Nous connaissons des gens qui lui donnent encore l'épithète de *belle*, et en 1758, époque à laquelle nous priions de se reporter, personne n'aurait osé la lui contester. Quel que soit le jugement qu'on porte sur la forme *extérieure* de ces statues, on est obligé de les qualifier d'*admirables* quant à leur exécution intérieure; car sous ce costume hétéroclite se trouve une organisation presque vitale, puisque l'une des deux statues joue réellement de la flûte traversière, et l'autre de la flûte à trois trous, qu'elle accompagne des roulemens rythmiques de son tambourin.

Vaucanson en est l'inventeur, et, par un effort de génie qu'à lui seul il était peut-être donné de produire, il est parvenu à faire exécuter dix airs différens à son flûteur, et vingt contredanses à son joueur de tambourin.

Le flûteur fut d'abord accueilli avec froideur: on ne pouvait croire que la statue exécutât elle-même les airs, et l'on pensait généralement qu'un orgue de barbarie, caché dans le pédestal, rendait les sons que la statue semblait produire; mais un mémoire descriptif publié par Vaucanson, et l'examen que l'Académie des sciences fit des procédés employés, changèrent les dispositions du public, qui admira alors avec enthousiasme ce qu'il avait d'abord dédaigné, et put constater des effets qu'on aurait regardés comme impossibles si l'exécution n'avait précédé le manuscrit.

Comme principe, le mécanisme de l'automate est d'une extrême simplicité. Un fort ressort, renfermé dans un barillet, est le moteur de tout l'appareil. Ce ressort met en mouvement neuf soufflets, partagés en trois séries de trois soufflets chacune: l'une donne un vent doux, la seconde un vent plus fort, et dans la troisième le vent s'échappe encore avec plus d'énergie que dans la seconde. Trois réservoirs séparés reçoivent le vent de chaque série de soufflets; ces trois réservoirs communiquent, chacun par une soupape, à un même tuyau, qui se termine dans la bouche de l'automate.

Le même ressort met en mouvement un cylindre, noté comme ceux des serinettes ou des orgues de Barbarie. Les lames saillantes placées sur ce cylindre viennent successivement au contact avec trois leviers, auxquels sont adaptés de petites chaînes, dont l'extrémité opposée fait jouer la soupape de l'un des trois réservoirs d'air, selon que la note a besoin d'un vent faible ou fort; un autre levier, également attaqué par le cylindre, fait jouer, toujours au moyen d'une chaînette, une petite languette qui ferme ou laisse ouvert le trou de la bouche, ce qui produit les sons détachés ou coulés.

Quatre autres leviers servent, l'un à ouvrir les lèvres pour donner une plus grande issue au vent, l'autre à diminuer cette issue en rapprochant les lèvres; le troisième les fait retirer en arrière, et le quatrième les fait avancer sur le bord du trou. Enfin sept leviers, communiquant avec les sept doigts qui agissent sur la flûte, complètent tout le système du mécanisme du flûteur.

Comme les chaînes adaptées à chacun de ces leviers ne peuvent pas communiquer en ligne droite avec toutes les parties qu'elles doivent faire fonctionner, Vaucanson y a pourvu en disposant dans chaque courbure un levier de renvoi, dont on se rendra facilement compte en examinant les

renvois ou, comme les appellent les serruriers, les *mouvements* des sonnettes d'appartemens.

D'après ces explications, supposons que l'automate doive produire le *mi* d'en bas de la flûte, et détacher en même temps cette note : une lame du cylindre attaquera le levier



(L'Automate joueur de flûte et l'Automate tambourin.)

qui soulève le troisième doigt de la main droite et débouche le premier trou de la flûte; une autre lame attaquera le levier qui fait mouvoir la languette, une troisième le levier qui donne issue au vent le plus faible, une quatrième à celui qui fait ouvrir les lèvres, et enfin une cinquième à celui qui les fait s'éloigner de l'embouchure de la flûte. Ces cinq opérations, s'exécutant en même temps, donnent le *mi* d'en bas détaché.

S'il s'agissait du *mi* de l'octave au-dessus, les mêmes lames attaqueraient les mêmes leviers, à l'exception de celui qui donne le vent faible, et qui serait remplacé par celui qui donne le vent moyen. On conçoit que pour d'autres notes d'autres leviers seraient mis en jeu, et les produiraient avec la même facilité.

On raconte que Vaucanson, ayant communiqué à son oncle le projet de cet automate, fut menacé d'être renfermé s'il y persistait. A la suite d'une grave maladie, il en fit exécuter toutes les pièces pendant sa convalescence; et telle était la précision de ses calculs, que toutes les pièces exécutées sur ses dessins s'adaptèrent parfaitement, sans qu'il fût besoin d'en recommander une seule. Craignant de n'avoir pas réussi, il voulut faire sans témoins l'essai de sa machine, et renvoya jusqu'à son domestique. Celui-ci, qui avait vu faire les préparatifs, se cacha dans un coin pour être témoin des effets de ce mystérieux assemblage; mais, à peine la statue eut-elle commencé à faire entendre les sons de la flûte, que, transporté d'admiration, il vint tomber aux genoux du créateur de cette merveille.

La construction du joueur de tambourin repose sur des principes analogues à ceux que nous avons exposés pour le flûteur automate.

On doit encore à Vaucanson un autre automate, plus ingénieux que les deux précédents : c'est un canard qui imite non seulement les mouvements extérieurs de cet animal,

mais encore ses facultés digestives; ainsi ce canard boit, barbotte dans l'eau, meut ses ailes, les épiluche avec son bec, avale du grain, le digère complètement, et le rejette par les voies ordinaires. Toute la charpente osseuse du canard y est parfaitement imitée, et l'anatomiste le plus scrupuleux n'y trouverait pas de différence.

Vaucanson n'a laissé aucun document sur les moyens qu'il employait pour produire ces divers effets.

Son flûteur automate est maintenant à Vienne en Autriche; nous ignorons ce que sont devenus les deux autres.

Vaucanson n'a pas borné ses travaux à l'exécution des automates que nous venons de décrire : on lui doit une foule de machines et d'appareils ingénieux qui trouvent encore aujourd'hui d'utiles et de nombreuses applications dans l'industrie; nous citerons entre autres la machine à fabriquer la chaîne qui porte son nom. Plusieurs de ces machines sont déposées au Conservatoire des arts et métiers.

Plusieurs fois Vaucanson se présenta sans succès comme candidat à l'Académie des sciences. On raconte que le cardinal Dubois, qui le protégeait, apprenant le rejet de sa candidature, dit : *Eh bien ! je lui commanderai un académicien.*

Nous donnerons le portrait de Vaucanson.

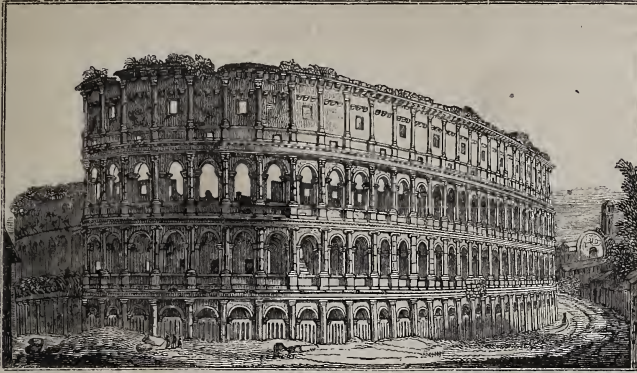
« Ce chien est à moi, disaient ces pauvres enfans; c'est là ma place au soleil. » Voilà le commencement et l'image de l'usurpation de toute la terre.

PASCAL, *Pensées.*

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
Sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEYARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

LE COLYSÉE.



(Le Colysée. — Extérieur.)

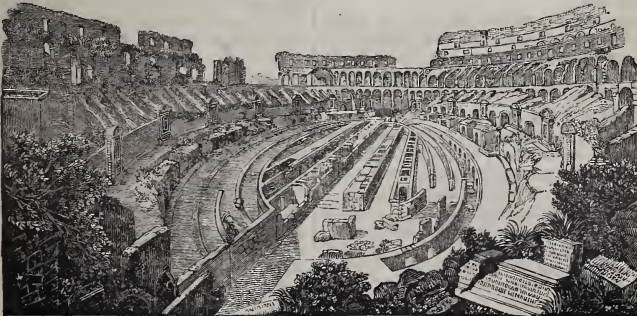
Le Colysée, commencé sous l'empereur Vespasien, a été terminé sous Titus (l'an de l'ère chrétienne 79). Trois années suffirent à l'achèvement de cet immense édifice, auquel travaillèrent sans relâche les juifs faits prisonniers durant les dernières guerres.

Martial nous apprend qu'il fut bâti à l'endroit même où étaient les étangs de Néron. On pense généralement que le nom de colysée, en latin *Colosseum*, lui vient de ce qu'il était construit non loin de la statue colossale de Néron, mais il semble préférable de croire avec Symmachus Mazochius, que cette désignation n'a d'autre origine que les gigantesques proportions du monument.

Le Colysée était en effet l'une des plus imposantes constructions du monde connu. Il occupait environ six acres de terrain, et son enceinte intérieure, de forme ovale, présentait un développement de 620 pieds dans le grand axe, et de 515 dans le petit. Il pouvait contenir quatre-vingt-cinq mille spectateurs : c'était quatre fois plus que l'amphithé-

tre de Vérone. Le mur du pourtour extérieur avait 157 pieds de haut, et était percé de quatre rangées de croisées, ornées, à chaque étage, d'un ordre d'architecture différent.

Autour de l'arène étaient des loges, ou voûtes, dans lesquelles on renfermait les bêtes qui devaient combattre. Immédiatement au-dessus se trouvait le *podium*, espèce de galerie circulaire ornée de colonnes et de balustrades, c'était la place des empereurs, du sénat, des ambassadeurs étrangers et des personnages les plus éminents de l'empire; elle était élevée de 42 à 45 pieds au-dessus du sol. L'espace compris entre le *podium* et la partie supérieure de la seconde galerie était garni de sièges en marbre pour l'ordre des chevaliers; et le reste des spectateurs occupait plusieurs rangées de gradins en bois ou en pierre qui s'élevaient jusqu'à la partie supérieure de l'amphithéâtre. Intérieurement on arrivait à chaque galerie par des escaliers différents, au haut desquels se trouvaient les portes que les historiens latins ont appelées *vomitoria*. Il y avait deux sortes de con-



(Le Colysée. — Intérieur.)

duits, les uns servant à l'écoulement des eaux pluviales, et les autres destinés à recevoir des liqueurs odoriférantes. Enfin, pour que les spectateurs n'eussent à souffrir ni des incommodités de la pluie, ni des atteintes du soleil, on avait pratiqué dans la corniche de la dernière galerie des ouvertures pour laisser passer de longs mâts qui, traversant l'architrave et la frise, descendaient dans une suite de corbeilles placées immédiatement au-dessous de la première rangée

de croisées, où se trouvaient aussi des anneaux en fer pour les recevoir et les fixer. C'est au haut de ces mâts qu'étaient attachées par des cordes des tentures simples d'abord, mais qui, dans la suite, furent remplacées par les plus riches étoffes.

Lorsque Titus fit la dédicace du Colysée, on y sacrifia quatre mille animaux de diverses espèces. Cette inauguration sanglante était comme le prélude des scènes de carnage

qui devaient s'y accomplir plus tard. Car, ainsi que le dit Montaigne, *les naturels sanguinaires à l'endroit des bêtes témoignent une propension à la cruauté, et, après qu'on se fut apprivoisé à Rome aux spectacles des meurtres d'animaux, on vint aux hommes.* Ce furent, en effet, d'abord des bêtes féroces luttant les unes contre les autres, puis vinrent les gladiateurs, puis les criminels, et enfin les esclaves et les martyrs.

Toutes les fois qu'un spectacle de ce genre devait avoir lieu, le peuple s'y portait en foule et long-temps à l'avance; les places réservées aux ordres privilégiés se remplissaient plus tard. Un gladiateur amenait alors dans le cirque l'esclavage qu'il avait reçu des mains des prétoriens, et qui devait combattre les bêtes féroces et être dévoré par elles. Dès son entrée tous les yeux étaient fixés sur lui, et des cris confus s'élevaient de toutes parts. Lui, cependant, restait couché sur l'arène, attendant le signal, et pensant peut-être, avant de mourir, à sa douce patrie, à sa famille absente. Bientôt de bruyantes fanfares annonçaient l'arrivée de l'empereur, et tous les spectateurs se levaient pour le saluer; la victime elle-même était tenue de s'incliner devant celui qui ordonnait son supplice. Dès que l'empereur s'était assis, les trompettes se faisaient entendre de nouveau, et les bêtes qui depuis long-temps ébranlaient les loges de leurs longs mugissements, libres enfin, s'élançaient dans l'arène à travers la porte que le gladiateur rétiaire venait de leur ouvrir; alors c'était moins un combat qu'une scène de carnage, où la victime, après quelques tentatives d'inutiles résistances, tombait au milieu des cris et des applaudissements de l'amphithéâtre. Que si, profitant d'un instant de relâche, elle implorait, sanglante et demi-morte, la pitié des spectateurs, ceux-ci se levaient avec indignation, et tournaient leurs pouces vers elle, jusqu'à ce que ce signal de mort eût reçu son entier effet. Comme il fallait du sang à tout prix, le seul moyen d'échapper à la mort était de la donner à son ennemi, et quelques combattans y parvenaient à force d'intrépidité, de constance ou d'adresse; mais ces cas étaient fort rares, et les grilles du Cirque ne se rouvraient presque jamais devant ceux qui les avaient une fois franchies.

Ainsi périrent un grand nombre de chrétiens sous Domitien et ses successeurs. Le pouvoir était nécessairement intolérant, les assemblées de la religion nouvelle étaient des sujets de soupçon et de haine. Bien plus, la fermeté et la constance des victimes, loin de lasser la rage des persécuteurs, ne faisaient que l'irriter davantage, et l'on peut juger de la disposition générale des esprits à cet égard, en voyant un homme tel que Pline le Jeune ne pas craindre de dire que l'obstination des chrétiens était digne des plus grands châtimens.

Comment s'étonner après cela que le peuple, croyant assister à l'accomplissement d'un acte de solennelle justice, n'éprouvât ni pitié, ni regrets, à la vue de ceux qu'on exposait journellement à la fureur des bêtes féroces?

Le Colysée servait à des spectacles de plusieurs genres; néanmoins Montaigne, dans le récit qu'il en donne, nous semble avoir confondu cet amphithéâtre avec le bassin que Domitien avait fait creuser sur le bord du Tibre, pour les exercices de *naumachie*.

Le centre de l'arène était orné de statues, d'obélisques et d'arbres verts. Ugutius rapporte qu'on y avait placé les statues de toutes les provinces de l'empire, au milieu desquelles était celle de Rome tenant une pomme d'or : et que ces figures étaient disposées de telle sorte, que lorsque quelque province voulait se révolter, l'image de Rome tournait d'elle-même le dos à celle de cette province, et alors on envoyait une armée contre les rebelles. On conçoit tout le parti que la politique des empereurs pouvait tirer d'un semblable moyen.

Les fouilles exécutées en 1815 dans l'intérieur du Cirque ont fait découvrir un assez grand nombre de constructions souterraines, que quelques antiquaires ont cru destinées à recevoir les bêtes féroces, mais que nous ne serions pas éloignés de considérer comme destinées à servir à l'exécution de miracles semblables à celui dont nous venons de parler.

Un oracle, rapporté par Bède, avait dit que *tant que le Colysée existerait, Rome existerait aussi; mais que quand le Colysée tomberait, Rome tomberait avec lui, et qu'avec Rome le monde entier devait périr.*

Le Colysée et Rome existent encore, mais ce ne sont plus que des ruines.

Néanmoins, le Colysée, tel qu'il existe aujourd'hui, mérite l'attention des savans et des artistes; et son gigantesque squelette s'élevé du milieu des débris, comme pour montrer quels immenses travaux peuvent être exécutés par l'intelligence et la persévérance de l'homme.

LONGÉVITÉ DES ARBRES.

L'accroissement dans les végétaux a lieu de l'intérieur vers l'extérieur : ce sont les parties primitivement existantes qui s'allongent, se développent, pour augmenter la masse et le volume du corps : il se fait dans les deux sens, c'est-à-dire qu'à mesure que la hauteur croît, le diamètre devient plus volumineux. Il est certains arbres qui n'acquiescent que par une longue suite d'années une hauteur et un diamètre considérables; tels sont le chêne, l'orme, le cèdre. D'autres, au contraire, prennent un accroissement plus rapide dans un temps beaucoup plus court; ce sont ceux dont le bois est tendre et léger, comme les peupliers, les acacias, etc. En général, la plus grande hauteur que puisse acquérir les arbres de nos forêts, est de 40 à 45 mètres; leur grosseur dépasse rarement 8 à 9 mètres de circonférence. Placés dans des terrains qui lui conviennent, et dans une situation appropriée à leur nature, ils sont susceptibles de vivre fort long-temps, puisque l'olivier peut exister 500 ans, et le chêne 600.

Dans les arbres comme les pins, les sapins, les chênes, etc., il se forme chaque année une nouvelle couche de bois, de sorte qu'un arbre de 400 ans offre, lorsqu'il est coupé horizontalement, 400 zones concentriques. Si l'on divise, dit M. Berthelot (*Mémoire sur la longévité des conifères*), un arbre par tronçons, en faisant des coupes continues le long de la tige, et au-dessus de chaque embranchement régulier, le nombre de couches ligneuses qu'on comptera sur ses diverses coupes s'diminuera successivement d'année en année, depuis la première série de branches jusqu'à la cime. On verra en même temps que le nombre des embranchemens réguliers disposés le long de la tige, coïncide avec le nombre d'années écoulées depuis la naissance de l'arbre jusqu'à l'instant de sa destruction. Mais on peut encore pousser plus loin l'observation. Si on coupe transversalement une des grandes branches latérales de chaque série, on s'apercevra que le nombre de couches ligneuses de chaque coupe coïncide avec celui de la partie correspondante de la tige, car ces branches se sont développées la même année. C'est à l'aide de ces observations, et de calculs fort ingénieux, que les botanistes sont parvenus à trouver l'âge des arbres, du moins approximativement.

Adanson a observé aux îles du Cap Vert plusieurs baobabs qui présentaient 50 mètres de circonférence, et qui, selon ses prévisions, devaient avoir près de 6000 ans; ils seraient donc, suivant la *Genèse* et suivant Cuvier, contemporains du premier homme.

Il existe à labase des pentes méridionales du Mont-Blanc, entre Dolone et Pré Saint-Dizier, sur la montagne du Béqué, un sapin désigné par les habitans du pays sous le nom d'*Écurie des chamois*, parce qu'il sert d'abri à ces animaux pendant l'hiver. Il a 7 mètres 62 centimètres de circonférence au-dessus du collet de la racine, et son énorme tronc conserve encore une grosseur de 4 mètres 80 centimètres au premier embranchement, qui a lui-même 2 mètres 75 centimètres de contour. M. Berthelot croit qu'il a 1200 ans d'existence, malgré sa magnifique végétation et sa verdoyante vieillesse.

A peu de distance de ce sapin, se trouve, dans la forêt du Ferré, près du col de ce nom, au vallon de l'allée blanche, un mélèze qui a 3 mètres 45 centimètres de circonférence au-dessus du collet de la racine, et qui ne doit pas avoir moins de 800 ans.

La forêt de Parey-Saint-Ouen, canton de Bulgnéville, département des Vosges, renferme un arbre nommé *le chêne des partisans*, qui a 15 mètres de circonférence au-dessus du collet, et à la naissance des principales branches 5 mètres 70 centimètres; son élévation est de 55 mètres, et son envvergure de 25. Il a près de 650 ans d'existence, et peut dater du temps où les bandes des *Cothereaux*, *Carriers* ou *Routiers*, dévastaient la France sous le règne de Philippe-Auguste.

Un châtaignier, près du hameau du Yernet, dans la commune de Préveranges, département du Cher, quoique d'une hauteur très ordinaire, présente une circonférence de 4 mètres au-dessus du collet, ce qui fait supposer qu'il a de 260 à 280 ans, et qu'il fut planté lorsque Caivin ou Calvin, prêchait la réforme à Lignières, quelques années avant la Saint-Barthélemy.

Si les monumens élevés par la main des hommes dans un âge reculé nous plaisent par leur antiquité, les vétérans de la végétation ne doivent pas moins nous intéresser; ils parlent à l'imagination comme les temples en ruines, les colonnes renversées, les débris historiques, qui tomberont un jour en poussière après avoir fatigué la terre de leur poids. Des siècles d'existence n'ont pu renverser des arbres dont la tempête a vainement battu la cime orgueilleuse: la vie ne les a pas abandonnés; l'impulsion organique qui les soutient dans leur développement est toujours la même; leurs produits se succèdent sans interruption, et chaque année ils donnent au sol ou à ses habitans beaucoup plus qu'ils n'en reçoivent.

AÉROSTATION.

1^{RE}MIÈRE PARTIE.

Ballons.

De toutes les découvertes modernes de la science, il n'en est aucune qui ait produit plus de sensation que celle des *aérostats*, ou *ballons*, qui date de 1785. Mais, par une espèce de fatalité dont l'histoire des sciences offre de nombreux exemples, tout cet éclat, tout ce retentissement, n'ont, jusqu'à présent, rien produit de réellement utile, et n'ont servi qu'à satisfaire de temps en temps la curiosité dans les fêtes publiques; tandis que d'autres découvertes, restées presque ignorées au-delà de la sphère du monde savant, ont reçu une foule d'applications utiles, soit dans les arts industriels, soit dans l'économie domestique, et ont singulièrement amélioré la condition de l'espèce humaine.

Quoi qu'il en soit, cette invention rentre trop essentiellement dans le domaine du *Magasin Pittoresque* pour que nous négligions de faire connaître à nos lecteurs, et son histoire, et les principes sur lesquels elle est fondée.

C'est une loi bien connue de la physique, que toutes les

fois qu'un corps quelconque est plongé dans un fluide plus pesant que lui, ce corps surnage. C'est ainsi qu'un bouchon de liège nage sur l'eau, et qu'un boulet de canon nage sur le mercure. C'est en vertu de la même loi que les nuages nagent dans l'air: avec cette différence cependant, qu'ils ne se maintiennent pas à la surface supérieure de la couche d'air qui enveloppe la terre, mais à une hauteur où un volume d'air égal à leur propre volume a précisément un poids égal au leur. Car, différentes en cela des liquides qui sont très peu compressibles, les couches inférieures de l'atmosphère, chargées de tout le poids des couches supérieures, ont une bien plus grande densité que les dernières; c'est-à-dire qu'un même poids d'air occupe moins d'espace, ou, ce qui revient au même, qu'un mètre cube d'air, par exemple, pris à la surface de la terre, pèse beaucoup plus qu'un mètre cube d'air pris à une certaine hauteur au-dessus de la terre.

Si donc un corps quelconque est plus léger qu'un même volume d'air à la surface de la terre, il s'élèvera; mais rencontrant successivement des couches d'air de plus en plus légères, il finira par rester suspendu dans la couche dont le poids, à volume égal, sera égal au sien.

Toute la théorie des ballons repose sur ce principe. Les frères Montgolfier, manufacturiers d'Annonay, sont les premiers qui l'aient appliquée. Ils construisirent, à cet effet, une enveloppe ayant la forme d'un globe presque sphérique, de 55 pieds de diamètre, ou 110 pieds de circonférence, et pouvant contenir 22,000 pieds cubes. Elle était de toile, doublée en papier, et pesait 500 livres. A la partie inférieure, on avait ménagé une large ouverture sous laquelle on brûla de la paille, qui produisit un feu très vif, et qui introduisit dans l'enveloppe 22,000 pieds cubes d'air échauffé, et par conséquent beaucoup plus léger que l'air environnant; car c'est l'une des propriétés de la chaleur de dilater les corps qu'elle pénètre et de leur faire occuper un volume plus considérable que lorsqu'ils sont froids. C'est ainsi que le volume de l'air échauffé à la température de l'eau bouillante est de $\frac{11}{10}$ plus considérable qu'à la température de zéro, et qu'il est presque doublé à celle de 250°. Cet air, ainsi dilaté dans l'intérieur du globe, tendait à s'élever, et n'éprouvait d'autre résistance que celle du poids de l'enveloppe. Bientôt il fut assez léger pour que son poids, joint à celui de l'enveloppe, fût moins considérable qu'un pareil volume d'air extérieur, et le ballon s'éleva majestueusement dans les airs.

Cette expérience fut bientôt répétée de toutes parts avec le même succès; et, le 15 octobre 1785, Pilâtre des Rosiers et le marquis d'Arlande montèrent intrépidement dans une nacelle suspendue au-dessus du ballon, et s'élevèrent à plusieurs reprises à 500 pieds de hauteur: l'aérostat se trouvait retenu par des cordes.

La réussite de cette tentative les engagea à essayer une épreuve encore plus périlleuse: le 21 novembre suivant, ils partirent du château de la Muette au bois de Boulogne, s'élevèrent à 500 toises, et descendirent, au bout de dix-sept minutes, à deux lieues du point de départ, après avoir traversé tout Paris.

Malgré ces brillans résultats, les dangers d'une telle entreprise étaient trop évidens pour qu'on ne cherchât pas quelques moyens de supprimer l'emploi du combustible, qui pouvait incendier la machine au haut des airs et en précipiter les voyageurs, comme cela arriva, ainsi que nous l'avons déjà dit en un autre endroit, le 13 juin 1785, à ce même Pilâtre des Rosiers et à Romain, dans une tentative qu'ils firent pour traverser la Manche, et se rendre de Boulogne en Angleterre.

Charles, auquel la physique est redevable de tant de belles expériences, eut l'heureuse idée de renfermer dans

une enveloppe légère un gaz, l'*hydrogène*, qui est environ quinze fois plus léger que l'air. L'expérience réussit complètement le 27 août 1783, et dès ce moment le danger des ascensions aérostiques disparut presque entièrement. Le principe de Charles présentait en outre cet immense avantage, de réduire considérablement les dimensions du ballon, à cause de l'extrême légèreté du gaz qu'il employait, tandis que les *Montgolfières* devaient avoir un volume énorme, puisque l'air échauffé qui leur servait de véhicule avait toujours un poids équivalant au moins aux deux tiers de l'air extérieur.

A la vérité, les frais du remplissage du ballon sont plus coûteux lorsqu'on emploie l'*hydrogène*; mais cette dépense est bien compensée par la sécurité qu'elle donne à l'aéronaute.

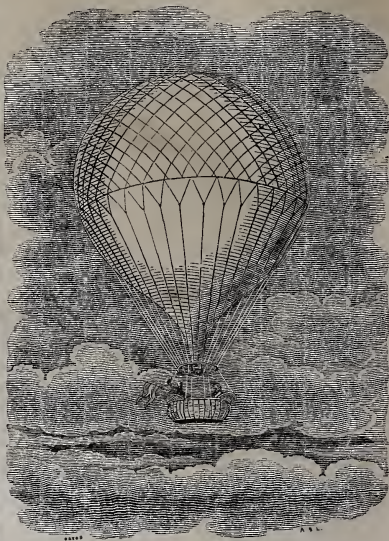
L'opération est des plus simples. Elle consiste à mettre de la *tourneure* de fer (copeaux produits au tour) dans des tonneaux qu'on ferme hermétiquement après y avoir jeté de l'acide sulfurique étendu d'eau. L'eau se décompose alors; son oxygène s'unit au fer, et l'*hydrogène* qui se dégage est conduit dans le ballon par des tuyaux (voyez la gravure).

Parmi les voyages aériens les plus célèbres, nous citerons celui de Guyton-Morveau et Bertrand, à Dijon, le 25 avril 1784;

Le passage de Douvres à Calais, par Blanchard et Jefferies, le 7 janvier 1785;

L'ascension de Testu du 18 juin 1786. Parti de Paris, il alla tomber dans un champ de blé près de Montmorency. Le propriétaire du champ, aidé de quelques paysans, vint s'emparer de l'aéronaute et de son ballon, et entraîna à la remorque au moyen d'une corde, pour le forcer à payer le dégât. Mais Testu, ayant diminué le poids de son appareil en jetant de son lest à terre, coupa la corde que tenaient les paysans, et leur échappa ainsi, à leur grande stupefaction.

L'emploi du ballon, le 26 juin 1794, à la bataille de



(Ascension aérostique.)

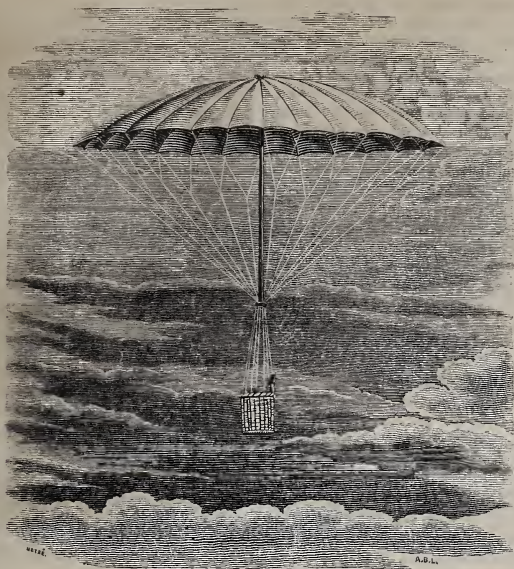
Fleurns, pour reconnaître les mouvemens de l'ennemi, contribua beaucoup au gain de la bataille. On y a renoncé depuis, à cause des accidens qui peuvent survenir à l'appareil et le mettre facilement hors de service.

On connaît enfin le célèbre voyage aérostique de



(Appareil pour remplir le ballon par le gaz hydrogène.)

M. Gay-Lussac, le 15 septembre 1804, entrepris dans le but de faire des observations scientifiques à la plus grande hauteur où l'homme puisse atteindre; il s'éleva jusqu'à 7,000 mètres.



(Parachute déployé pendant la descente de l'aéronaute.)

DEUXIÈME PARTIE.

Parachutes.

On sait que l'air oppose une résistance aux corps qui s'y meuvent avec une certaine vitesse. Cette résistance est d'autant plus considérable, que la vitesse est plus grande. L'expérience a démontré que, pour un même corps, si la vitesse est doublée, la résistance de l'air est quadruplée; si la vitesse est triplée, la résistance est neuf fois plus grande; ou enfin, pour parler le langage de la science, la résistance de l'air augmente comme le carré de la vitesse du corps en mouvement. Il résulte de ce principe que, lorsqu'un corps tombe dans l'air, l'accélération de vitesse qu'il éprouve d'abord va toujours en décroissant, jusqu'à ce que la vitesse devienne uniforme. Cette résistance s'accroît encore en raison de la surface du corps en mouvement, de sorte qu'en augmentant la surface d'un corps tombant, l'uniformité de sa vitesse s'établit plus près de l'origine du mouvement. C'est ainsi qu'on peut ralentir la descente d'un corps en lui donnant un grand développement de surface; un poids de 100 kil., qui aurait la forme d'un parapluie de 5 mètres de diamètre, tomberait avec une très grande lenteur.

C'est d'après ce principe que sont construits les *parachutes*. Dès 1784, M. Lenormand, aujourd'hui professeur de technologie à Paris, avait fait quelques expériences à ce sujet; mais c'est en 1802 que la première tentative sérieuse fut faite par Garnerin, qui conçut l'audacieux dessein de se laisser tomber de plus de 200 toises de hauteur, ce qu'il exécuta aux yeux de tout Paris: arrivé à cette hauteur, l'intrépide aéronaute coupa la corde qui retenait la nacelle au ballon. La chute se fit d'abord avec une rapide accélération; mais bientôt, le parachute se développant, la vitesse fut considérablement diminuée; toutefois, le parachute faisait d'énormes oscillations, résultant de l'accumulation de l'air en dessous. Cet air, en s'échappant, tantôt par un

bord, tantôt par l'autre, produisait sur le parachute cette suite de secousses qui, heureusement, n'amènèrent aucun résultat fâcheux. Depuis, on est parvenu à les éviter en pratiquant au centre du parachute une cheminée d'un mètre de hauteur, par où l'air peut s'échapper sans nuire à la résistance qui domine la vitesse de la chute.



(Parachute fermé.)

La direction des aérostats a été, dès les premiers momens de leur invention, et est encore aujourd'hui l'objet d'une foule de tentatives jusqu'à présent infructueuses. La première difficulté à vaincre est cette même résistance de l'air, si utile pour la descente en parachute. Cette résistance est considérablement augmentée par les courans d'air qui, au temps le plus calme, règnent constamment dans les hautes régions de l'atmosphère, et auxquels la grande surface des ballons offre une prise considérable. La vitesse avec laquelle, pour vaincre cet obstacle, il faudrait agiter les ailes ou les rames dont on a toujours voulu se servir, est hors de toute proposition avec les forces musculaires des hommes employés à les manœuvrer.

Si, au lieu de la force humaine, on recourait à celle des machines, à celle de la vapeur, par exemple, les difficultés seraient encore bien plus grandes; car, pour enlever le poids de la machine, il faudrait augmenter considérablement les

directions du ballon, qui, par conséquent, donnerait encore plus de prise aux courans d'air.

L'objection banale à cette démonstration est que les oiseaux volent, et se dirigent avec la plus grande facilité. Mais un peu de réflexion fera comprendre que la structure des oiseaux est totalement différente de celle qu'on donne généralement aux ballons. D'abord, ils possèdent une grande légèreté spécifique; leurs os sont creux, et présentent une grande solidité, malgré le peu de matière qui les compose; leurs plumes, surtout le tuyau, offrent cette propriété au plus haut degré; enfin, leurs muscles pectoraux, destinés à agiter leurs ailes, ont une force énorme, comparée avec le poids et le volume de leur corps. Ainsi donc, le problème de la direction des aérostats semble devoir rester insoluble tant qu'on n'aura pas trouvé de matière qui, comme les plumes des oiseaux, réunisse une très grande solidité à une extrême légèreté; et encore faudra-t-il que ces matières soient susceptibles de servir sans se détériorer à la construction des appareils moteurs dont on voudrait faire usage.

TROISIÈME PARTIE.

Fabrication des ballons en baudruche.

On appelle *baudruche* la pellicule du boyau *rectum* du bœuf; elle se vend toute apprêtée chez les boyaudiers, qui la fabriquent pour l'usage des batteurs d'or, et la mettent sous forme de petites baguettes. Pour pouvoir l'employer, il faut la faire tremper douze à quinze heures dans l'eau tiède, ce qui permet de la développer facilement. Pendant ce temps on prépare un moule, qui peut être en bois, mais préférablement en plâtre, moins coûteux, et auquel on peut donner des dimensions beaucoup plus considérables. Ce moule doit avoir la forme et les dimensions de la moitié du ballon qu'on veut fabriquer. C'est donc ordinairement une demi-sphère. On le place sur une table autour de laquelle on puisse circuler facilement, et on en graisse bien exactement toute la surface.

Lorsque la baudruche est suffisamment détrempeée, on en développe un morceau, que l'on applique bien exactement sur la surface du moule, en commençant par le sommet; on enlève avec précaution, au moyen d'une petite pince ou d'un grattoir, les rebords ou les inégalités qui pourraient s'y trouver. On applique ensuite une seconde baudruche recouvrant la moitié de la première, et ainsi de suite, en faisant en sorte qu'il n'y ait partout que deux épaisseurs, et que la baudruche précédente ne soit point desséchée lorsqu'on applique la seconde dessus, parce que leur collage résulte de leur humidité. Si l'on est obligé d'interrompre son travail, il faut avoir la précaution de le recouvrir d'un linge mouillé. Lorsque tout l'hémisphère est recouvert, on en lie le bas avec un ruban, et on laisse sécher pendant quelques heures, en ayant la précaution de maintenir humide le bord inférieur de la baudruche au-dessous du ruban. On graisse alors toute la superficie de la baudruche, comme on l'avait fait pour le moule lui-même, et l'on rabat, par-dessus le ruban, le bord que l'on a maintenu humide, et à partir duquel on exécute la seconde moitié du ballon, en remontant alors vers le sommet du moule, où l'on place un petit cylindre; celui-ci sert à former l'embouchure du ballon, qu'on a soin de renforcer en cet endroit de trois ou quatre épaisseurs de baudruche. Après avoir laissé sécher quelques heures, on enlève le ballon du moule, d'où il se détache facilement, la graisse dont on a enduit le moule l'empêchant d'y adhérer. La même cause permet aussi de détacher les deux moitiés du ballon, comme on le ferait d'un bonnet de coton; puis, soufflant dans l'embouchure, on gonfle le tout, et l'on passe, au moyen d'une éponge fine, une couche légère de vernis gras sur la surface extérieure; lorsque ce vernis est sec, on dégonfle le ballon, on le retourne comme un bas, par le

moyen de son embouchure; on le gonfle de nouveau, l'on vernit de même la seconde surface, et le ballon est prêt.

Un ballon de trois pieds de diamètre ne doit peser, tout vernis, que deux onces et demie. Si on le remplit de gaz hydrogène bien pur, il peut enlever un poids de six à sept onces.

Pour obtenir ce gaz, il suffit de mettre dans un flacon de l'acide sulfurique (huile de vitriol) avec deux fois autant d'eau, en ayant soin de ne verser l'acide que peu à peu dans l'eau (car la chaleur qui se développe alors pourrait faire éclater le vase); puis de jeter dans ce mélange du zinc en grains. On bouche le flacon avec un bouchon traversé par un tube de verre dont l'extrémité recourbée plonge dans un vase plein d'eau. L'hydrogène qui se dégage du flacon se lave dans cette eau, et est reçu dans une cloche renversée, plongée elle-même dans le liquide, et au sommet de laquelle est placé un tube qui s'engage dans l'embouchure du ballon, qu'on a eu soin de bien presser pour en faire sortir l'air. C'est par ce tube que le ballon reçoit l'hydrogène dont il doit être gonflé.

Il est, sans contredit, plus pénible à l'honnête homme de résister aux desirs qu'il doit vaincre, que de prévenir, changer ou modifier ces mêmes desirs dans leur source, s'il était en état d'y remonter. Un homme tenté résiste une fois parce qu'il est fort, et succombe une autre fois parce qu'il est faible; s'il eût été le même qu'auparavant, il n'aurait pas succombé.

ROUSSEAU, *Confessions*.

Histoire de la Dent d'or. — Quoique cette histoire paraît connue de beaucoup de personnes, qui parfois y font allusion dans le cours de la conversation, nous croyons utile d'en rappeler les détails, parce que nous avons eu occasion de vérifier qu'un plus grand nombre encore de personnes ne comprennent pas l'allusion, et sourient par complaisance le plus souvent sans savoir ce qu'on a voulu leur dire.

En 1595, le bruit courut que les dents étant tombées à un enfant de Silésie âgé de sept ans, il lui en était revenu une d'or à la place d'une de ses grosses dents. Horstius, professeur en médecine dans l'université de Helmstad, écrivit, en 1595, l'histoire de cette dent, et prétendit qu'elle était en partie naturelle, en partie miraculeuse, et qu'elle avait été envoyée de Dieu à cet enfant pour consoler les Chrétiens affligés par les Turcs.

Dans la même année, Rullandus écrivit une autre histoire sur cette même dent. Deux ans après Sngulterus, autre savant, écrivit contre l'opinion qu'avait émise Rullandus sur cet événement merveilleux; Rullandus publia aussitôt une longue et véhémentement réplique d'une érudition remarquable. Enfin un autre savant, nommé Libarius, résuma tout ce qui avait été écrit sur cet important sujet, et ajouta son avis particulier.

Ces discussions avaient ainsi excité un grand intérêt dans une certaine classe d'érudits, et avaient soulevé de hautes questions de philosophie, lorsqu'un orfèvre s'avisait d'examiner la fameuse dent d'or: il trouva sous une feuille d'or, appliquée avec art, une dent ordinaire.

MOEURS POPULAIRES.

FÊTE DE LA BONNE DÈSSE, A OCHSENBACH. —
TRIBUNAL DE FEMMES. — CARNAVAL.

C'est une coutume antique que les paysans du village d'Ochsenbach, dans le Wurtemberg, se rassemblent tous

les ans au carnaval pour célébrer la fête de la bonne Déesse, et boire ensemble à frais communs.

Deux femmes, députées à la mairie, demandent l'*écot franc*; cette assurance obtenue, l'épouse du sergent de ville en fait part aux autres femmes.

Alors, sous la présidence de l'épouse du pasteur, elles se rassemblent dans la maison commune, où est placé un tonneau : les gens de justice versent le vin, et chacune boit dans sa cruche, qu'elle a eu soin d'apporter. Quelque temps après la femme du pasteur se retire; les autres continuent à choquer les verres, à causer et à chanter. Avant de sortir, chacune reçoit une mesure de vin pour son mari; puis elles traversent le village avec des chants et des cris de joie.

Les jeunes femmes, à leur première admission à la cérémonie, doivent payer la bienvenue, qui consiste en gâteaux, en craquelins, en viande ou en argent; les boulangers établis à la maison commune vendent en outre toutes sortes de pâtisseries aux buveuses.

Autrefois se tenait en même temps un tribunal de femmes. L'épouse du pasteur était aussi présidente : elle était chargée de punir les femmes qui n'avaient point d'ordre dans leur ménage, qui ne tenaient point à la propreté ou soignaient mal l'éducation de leurs enfans; une pénitence publique leur était imposée comme laver du linge, balayer les fontaines, etc.

Depuis l'abolition de ce tribunal, la fête est devenue une fête de discorde et de mystère : quiconque en divulgue quelque chose est condamné à boire son vin derrière le poêle ou à d'autres punitions.

Pendant la fête, des musiciens jouent sous les fenêtres, et sont régalez de vin et de gâteaux.

Il est remarquable que cette cérémonie des femmes en l'honneur d'une divinité de leur sexe s'est évidemment glissée du paganisme dans le christianisme. On la célèbre encore en quelques pays.

— En Bohême, après les danses, les chants, les festins du carnaval, quand vient le mercredi des cendres, on met en pièces une vieille basse, on la couvre de draps blancs, et on la porte au tombeau à travers le village, précédée, quoique en plein jour, d'une lanterne au bout d'une perche; les musiciens entonnent un chant de deuil, ensuite la basse est enterrée en grande solennité.

L'usage d'enterrer le carnaval, qui s'est perpétué dans plusieurs provinces de France, offre avec cette dernière cérémonie beaucoup de ressemblance.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Choix d'événemens remarquables

22 Juin 1653. — Abjuration de Galilée, suivant cette formule, dictée par le Saint-Office : « Moi, Galilée, dans la soixante-dixième année de mon âge, étant constitué prisonnier et à genoux devant Vos Eminences; ayant devant mes yeux les saints Evangiles, que je touche de mes propres mains, j'abjure, je maudis et je déteste l'erreur et l'hérésie du mouvement de la terre, etc. L'abjuration achevée, l'assemblée de théologiens qui formait le tribunal condamna Galilée à la prison pour un temps indéfini, avec ordre de réciter, une fois par semaine et pendant trois ans, les sept psaumes de la pénitence. On donna pour prison au savant le logement d'un des officiers supérieurs du tribunal, avec faculté de se promener dans tout le palais, et d'y recevoir des visites. Les peintres ont usé d'une exagération poétique lorsqu'ils ont représenté Galilée au fond d'un sombre cachot.

25 Juin 1770. — Mort d'Akenside, poète anglais, fils d'un boucher de Newcastle. Son plus célèbre ouvrage a pour titre *les Plaisirs de l'imagination*, et est écrit en vers blancs. La poésie d'Akenside respire l'amour de la liberté civile et religieuse.

25 Juin 1828. — Usurpation et contre-révolution opérée en Portugal par don Miguel, qui avait été nommé, le 5 juillet 1827, régent du royaume de Portugal et des Algarves par un décret de don Pedro, rendu à Rio-Janeiro, et avait été fiancé à dona Maria, fille de don Pedro, le 29 octobre 1826.

24 Juin 1826. — Condamnation d'Henriette Cornier à la peine des travaux forcés à perpétuité et à la létrissure. Les circonstances du crime de cette malheureuse fille ont soulevé des doutes de la plus haute gravité sur la *monomanie* du meurtre. Ces doutes ont été surtout exposés avec talent dans le *Globe littéraire*.

24 Juin 1827. — Ordonnance royale qui rétablit la censure en France, sous le ministère de MM. Villele, Corbière et Peyzonnet.

25 Juin 1657. — Noël Picard, surnommé Dubois, né à Coulommiers, condamné comme magicien, subit la peine capitale. Il avait été présenté par le P. Joseph au cardinal de Richelieu en qualité d'alchimiste. Plusieurs fois il avait opéré et fait de l'or devant Louis XIII et sa cour. Le roi, dans son premier enthousiasme, l'avait nommé chevalier et président des trésoreries de France. La supercherie ne tarda pas à être découverte : Noël était un voleur débauché; Richelieu préféra le faire passer pour sorcier.

25 Juin 1795. — Création du Bureau des longitudes par la loi du 7 messidor an III, votée sur le rapport du représentant Grégoire.

26 Juin 1657. — Cromwell refuse la couronne. Ce refus est considéré généralement comme un acte de haute politique.

26 Juin 1685. — Bombardement d'Alger par les Français sous le commandement de Duquesne. C'est à un jeune homme nommé Reneau, qui avait imaginé la construction des galiotes à bombes, que l'on dut surtout le succès.

26 juin 1788. — Mort de Vogel, compositeur allemand. Il vint à Paris vers 1776, et fut élève de Gluck. Ses titres sont les partitions de *la Toison d'or* et de *Démophon*.

27 Juin 1794. — Exécution de Linguet, avocat et littérateur. Ses principaux ouvrages sont l'*Histoire du siècle d'Alexandre*, l'*Histoire des révolutions de l'empire romain*, et la *Théorie des lois civiles*. Linguet semblait voué au paradoxe : c'est peut-être par suite de cette habitude qu'il fit, en plusieurs occasions, l'éloge du despotisme, ce qui attira sur lui une condamnation à mort pendant la terreur.

28 Juin. — Célébration, dans l'ancienne Grèce, des Panathénées, fêtes qu'on prétend avoir été instituées par Thésée en mémoire de la réunion de tous les peuples de l'Attique.

28 Juin 575. — Alboin, roi des Lombards, est assassiné par ordre de son épouse Rosemonde, qu'il avait voulu forcer à boire dans une coupe faite avec le crâne du père de cette reine. Le soldat assassin, nommé Périnée, eut les yeux crevés, et Rosemonde fut empoisonnée.

28 Juin 1669. — Etablissement de l'Opéra en France. Le poète Perrin obtient des lettres-patentes pour l'institution d'une Académie de musique ou d'un théâtre chantant.

LA FONTAINE.

Jean de La Fontaine est né, le 8 juillet 1621, à Château-Thierry. Ses fables en ont fait un des poètes les plus originaux de notre littérature; sa vie était aussi originale que son génie: c'est un des écrivains qui se font le mieux aimer par leurs livres, et dont l'on désire le plus connaître la personne et la conduite.



de la Fontaine

Son enfance n'offrit rien de remarquable. Il arriva jusqu'à l'âge de vingt-deux ans sans que ni sa famille, ni ses amis, ni lui-même, se doutassent de son génie. Sa vocation poétique lui fut révélée la première fois par la lecture de Malherbe, qu'il entendit lire à un officier en garnison à Château-Thierry: il se passionna pour ce poète, qu'il apprenait par cœur la nuit, qu'il allait déclamer le jour dans les bois; il voulut même l'imiter, mais son bon goût l'arrêta: *Il pensa me gêner*, dit-il. A cette lecture il joignit celle de Rabelais et de Marot; puis un de ses parents lui fit connaître quelques auteurs anciens, Térence, Horace, Quintilien, Plutarque et Platon; ces deux derniers surtout étaient ses auteurs favoris. La littérature italienne était fort en vogue du temps de La Fontaine, il en prit aussi le goût: *Elle le divertissait beaucoup*, disait-il; il avait une prédilection particulière pour les comédies de Machiavel, pour l'Arioste et Boccace. Le temps de La Fontaine se passait à lire tous les auteurs que nous venons de nommer, à faire quelques vers et à rimer, quand son père lui transmit sa charge de maître des eaux et forêts, et le maria. La Fontaine se laissa faire; il s'occupait fort peu de son emploi et de sa femme, Marie Hélicart. La Fontaine *mangeait son fonds et son revenu*, comme il le dit dans son épitaphe; mais fut toujours soutenu par l'amitié. Malgré sa paresse et son insouciance, il savait trouver du courage pour défendre ses amis et ses bienfaiteurs quand ils étaient malheureux. Louis XIV venait de disgracier le surintendant Fouquet, qui protégeait La Fontaine: la foule des courtisans s'éloignait du ministre déchu; La Fontaine, seul, avec l'avocat Pellisson, osa, dans une touchante élogie adressée au roi, plaindre le sort de Fouquet et demander sa grâce.

Malgré toutes les pensions que le poète recevait, il était toujours pauvre et dénué de tout, à force d'insouciance et de dissipation, lorsque madame de La Sablière le prit chez elle, et le garantit de tous les embarras et des soins de sa vie. La Fontaine passa chez cette dame, qu'il a immortalisée

dans ses vers, les vingt années les plus heureuses de son existence, et composa auprès d'elle la plupart de ses chefs-d'œuvre. Il fut reçu à l'Académie le 2 mai 1684: il avait déjà publié les six premiers livres de ses fables en 1668, le poème d'*Adonis* et *Psyché* en 1669, le poème de la *Capacité de saint Malo* en 1673, le poème du *Quinquina* en 1682. La Fontaine remplaçait Colbert à l'Académie, et l'avait emporté sur Boileau, son concurrent. Louis XIV, mécontent de l'élection du fabuliste, refusa long-temps de la ratifier; il se fit présenter au roi, auquel il voulut donner lui-même une pièce de vers, afin d'obtenir son autorisation. Il est introduit devant Louis XIV, mais il cherche vainement sa pièce de vers: il l'avait oubliée. « Monsieur de La Fontaine, ce sera pour une autre fois » lui dit le roi.

On ferait un long recueil de toutes les naïvetés et de toutes les distractions de La Fontaine. Après la mort de madame de La Sablière, il se trouvait sans asile; M. et madame d'Hervart vinrent pour lui offrir un logement chez eux; ils le rencontrèrent dans la rue: « Venez loger chez nous, lui disent-ils. — J'y allais, » répond La Fontaine.

En 1692 il tomba dangereusement malade, et se convertit à la vie chrétienne. Il brûla à cette époque une comédie, et fit publiquement amende honorable de ses écrits licencieux; depuis, il n'a plus composé que des sujets religieux. Il est mort le 43 avril 1695.

Dans le monde, La Fontaine était distrait, rêveur, préoccupé. Il se laissait difficilement aller à la conversation; cependant quelquefois il s'animait, alors sa causerie était charmante de grâce, d'esprit naïf et de bonhomie. Les femmes surtout recherchaient sa société. Il travaillait beaucoup ses fables; les traits en apparence les plus simples, les plus facilement spirituels, lui demandaient force patience. Un des plus grands poètes de notre époque, Béranger, a été souvent cité pour sa ressemblance de génie et de caractère avec le fabuliste.

Outre ses fables, La Fontaine a composé une imitation de Térence; quatre comédies, dont une seule, le *Florentin*, est restée au théâtre, deux opéras; des poèmes, des odes, des élégies, des ballades, des contes, des épîtres, des épigrammes; mais ses fables sont les chefs-d'œuvre qui l'ont immortalisé.

Autrefois on regardait ce qu'avait dit Aristote comme beaucoup plus incontestable que ce qu'on voyait de ses yeux, ce qu'on touchait de ses mains, ce qu'on jugeait être réel en consultant le simple bon sens. Il fallut le génie de Bacon pour avertir les hommes des moyens qu'ils avaient de s'assurer de la vérité: ces moyens sont les *expériences*, lorsqu'on peut répéter à son gré les faits qu'on étudie, et l'*observation*, lorsqu'on ne peut les étudier qu'à mesure qu'ils nous sont présentés par la marche naturelle des événements.

J.-B. SAY.

Le ministre et l'auteur comique. — On voit un ministre bien affairé; on le plaint. Que de choses dans sa tête! les intérêts de tant de provinces, l'équilibre de l'Europe, etc. Eh! qui ne plaint-on un pauvre auteur quand il fait une comédie! Il y a autant de difficulté à arranger Ariste, Valère, Isabelle, que le roi de Prusse, l'Angleterre et la Russie. Qui est-ce qui a plus de mérite, du ministre ou de l'auteur? C'est celui qui réussit le mieux. Le genre n'y fait rien.

LE PRINCE DE LIGNE.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier n° 50.

L'APOLLON DU BELVÈDÈRE.



(L'Apollon du Belvédère.)

De toutes les productions de l'art antique qui ont échappé à la destruction et à la puissance du temps, cette statue d'Apollon est une des plus célèbres et des plus sublimes. Elle a été découverte à Antium, ville nommée aujourd'hui *Porto d'Anzio*; c'était le lieu de naissance de Néron, qui voulut embellir sa ville natale de tous les plus beaux monuments de la Grèce. En conséquence, il fit dépouiller les temples grecs, et surtout celui de Delphes, de leurs plus belles statues; et c'est ainsi, pense-t-on, que la statue d'Apollon se trouva à Antium.

Том I.

On ignore le nom de l'artiste qui l'a créée, et le temple dans lequel elle figurait. Cette statue a été appelée l'Apollon du *Belvédère* parce qu'elle était placée dans la cour du *Belvédère*, au Vatican.

Winckelmann a écrit, dans son *Histoire de l'art*, une description de cette statue, très poétique et pleine d'enthousiasme, qui en fait comprendre les beautés.

« La stature du dieu, dit-il, est au-dessus de celle de l'homme, et son attitude respire la majesté. Un éternel

printemps, tel que celui qui règne dans les champs fortunés de l'Élysée, revêt d'une aimable jeunesse les charmes mâles de son corps, et brille avec douceur sur la fière structure de ses membres... Il a poursuivi Python, contre lequel il a tendu pour la première fois son arc redoutable; dans sa course rapide, il l'a atteint et lui a porté le coup mortel. De la hauteur de sa joie, son anguste regard, pénétrant dans l'infini, s'étend bien au-delà de sa victoire. Le dédain siège sur ses lèvres, l'indignation qu'il respire gonfle ses narines et monte jusqu'à ses sourcils; mais une paix inaltérable est empreinte sur son front, et son œil est plein de douceur, comme s'il était au milieu des Muses empressées à lui prodiguer leurs caresses... »

L'Apollon du Belvédère fut au nombre des trophées de Bonaparte en Italie; il est resté au Musée jusqu'à l'invasion étrangère, qui, en 1815, nous a repris tous ces chefs-d'œuvre conquis. L'Apollon du Belvédère est retourné à Rome.

DÉTAILS HISTORIQUES SUR L'INSTITUT DE FRANCE.

L'Institut de France se compose de cinq académies ou réunions savantes, dont les attributions sont en partie indiquées par les noms qu'elles portent; savoir : 1^o Académie des sciences; 2^o Académie française; 3^o Académie des sciences morales et politiques; 4^o Académie des inscriptions et belles-lettres; 5^o Académie des beaux-arts. L'institution des académies en France remonte jusqu'à Charlemagne. Les leçons de Pierre de Pise et l'influence du célèbre Anglais Alcuin firent de ce grand monarque un ami des lettres; il établit dans son palais une académie dont il fut membre, et qui jeta les premiers fondemens de la langue française. Un siècle après Charlemagne, la France était redevenue presque barbare, et avec elle tout l'Occident, lorsque Alfred, roi d'Angleterre, à la fois poète, musicien, guerrier, savant et législateur, insitua la fameuse Académie d'Oxford. Sans rappeler ici les brillantes académies de Grenade et de Cordoue sous le règne des Maures en Espagne, et celles dont se couvrit l'Italie à la renaissance des lettres, nous arriverons à la création de l'Académie française, qui fut fondée la première parmi celles qui composent aujourd'hui l'Institut. Le cardinal de Richelieu, ayant appris que plusieurs gens de lettres s'assemblaient à jours fixes pour discuter entre eux et se communiquer leurs travaux, forma le projet de les réunir en une société qu'il décora du nom d'Académie française; il en fut le chef et le protecteur, et lui fit octroyer, en 1635, des lettres-patentes par Louis XIII.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, établie par Colbert en 1663, fut connue long-temps sous le nom de petite Académie que lui avait donné Louis XIV, parce qu'elle ne fut composée d'abord que de quatre membres pris dans l'Académie française. A l'origine, les travaux de cette réunion se bornèrent aux dessins des tapisseries du roi, aux devises des jetons du trésor royal, à l'examen des projets d'embellissemens de Versailles, à celui des tragédies lyriques de Quinault, etc. Le nom qu'elle porte aujourd'hui indique assez que ses attributions ont été agrandies.

L'Académie des sciences, fondée par Colbert en 1666, fut une imitation de ce qui s'était fait quelques années auparavant en Angleterre.

Quelques philosophes s'assemblaient déjà sous Cromwell pour s'occuper de la recherche des secrets de la nature. Charles II, rappelé au trône par la nation, donna, en 1660, des lettres-patentes à cette académie naissante, si renommée depuis sous le nom de Société royale de Londres.

Colbert, voulant faire partager à la France la gloire que

la nation anglaise s'était acquise sous ce rapport, fit agréer au roi l'établissement d'une Académie des sciences.

Pendant la tourmente révolutionnaire, les académies avaient comme disparu, les salles de réunion étaient désertes et abandonnées; la tête de Chénier roula sur l'échafaud, et Lavoisier, le célèbre fondateur de la chimie moderne, reçut la mort sans avoir pu confier au papier ses découvertes importantes.

Mais après la terreur, le mouvement scientifique reçut une vive impulsion. La constitution de l'an III porte, au titre X : « Il y aura pour toute la république un Institut national, chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. »

La loi du 5 brumaire suivant sur l'instruction publique offre, dans son titre IV, l'organisation de l'Institut, qui fut alors divisé en trois classes : la première comprenait les sciences physiques et mathématiques; la deuxième, les sciences morales et politiques; la troisième, la littérature et les beaux-arts.

La Convention avait déjà eu des preuves de l'importance des corps savans par les services que la France en avait reçus à l'époque de l'invasion du territoire par la coalition étrangère. Les savans firent des prodiges pour la défense du pays; entre autres travaux importants, on doit citer ceux de Chaptal et de Berthollet sur la fabrication des poudres, le traité de Monge sur les canons, etc., etc.

La création de l'Institut d'Égypte suivit de près celle de l'Institut de France. Bonaparte avait emmené avec lui, dans son expédition, une centaine d'hommes les plus distingués comme savans, artistes, ingénieurs, dessinateurs, géographes; parmi eux se faisaient remarquer surtout Monge, Berthollet, Fournier, Dolomieu, Desgenettes, Larrey, Du Bois, Denon, Girard, Andréossy, Malus, etc. Ces hommes illustres partagèrent toutes les fatigues des soldats, et plus d'une fois excitèrent l'admiration de l'armée par le courage héroïque qu'ils montrèrent, soit contre l'ennemi, soit pour supporter les privations de tout genre qu'imposaient les marches à travers le Désert.

A peine Bonaparte eut-il pris possession du Caire, qu'il s'occupa d'organiser en institut les savans qu'il avait amenés avec lui; et leur adjoignit quelques uns de ses officiers les plus distingués, et se fit un honneur d'être compté lui-même parmi les membres de cette compagnie célèbre; il y consacra des revenus et l'un des plus vastes palais du Caire. Monge fut le premier qui en obtint la présidence, Bonaparte ne fut que le second. Les travaux que le nouvel Institut se proposa étaient du plus haut intérêt : les uns devaient faire une description exacte du pays, et en dresser la carte la plus détaillée; d'autres devaient en étudier les ruines, et enrichir l'histoire de leurs découvertes; ceux-ci avaient à étudier les productions, et faire les observations utiles à la physique, à l'astronomie, à l'histoire naturelle; ceux-là avaient à rechercher les améliorations qu'on pourrait apporter à l'existence des habitans par des machines, des canaux, des travaux sur le Nil, des procédés adaptés au sol de ce pays, si différent de l'Europe. L'abandon forcé de l'Égypte par l'armée française ne laissa pas le temps de donner à ces travaux tous les développemens qu'ils comportaient.

L'Institut de France conserva la nouvelle organisation qu'il avait reçue jusqu'au 5 pluviôse de l'an XI (1803). A cette époque, Bonaparte, qui n'aimait pas les discussions des idéologues, dont se composait en grande partie l'académie des sciences morales et politiques, et qui préparait son avènement au trône absolu, mit fin, d'un trait de plume, à des réunions incompatibles avec sa politique; il supprima l'Académie des sciences morales et politiques, et divisa

l'Institut en quatre classes : 1^o sciences physiques et mathématiques, 2^o langue et littérature françaises, 3^o histoire et littérature anciennes, 4^o beaux-arts.

En 1815, l'Institut conserva son nom, mais les quatre classes reprirent les dénominations qu'elles avaient avant la révolution.

C'est seulement au 27 octobre 1852 que, sur un rapport adressé au roi par M. Guizot, ministre de l'instruction publique, l'Académie des sciences morales et politiques a été rétablie. Elle est aujourd'hui entièrement constituée.

L'Académie des sciences est celle des cinq classes de l'Institut qui a élevé le plus haut sa renommée par la célébrité de ses membres. Bonaparte s'honorait du titre de membre de l'Académie des sciences; et plus d'une fois, lorsqu'il était déjà couvert de gloire par ses brillantes campagnes d'Italie, il parut dans les solennités publiques en habit de membre de l'Institut. Lagrange, Fourcroy, sont morts sous l'empire, après avoir illustré l'Académie par leurs découvertes; Monge succomba, en 1818, au chagrin que lui causa son exclusion de l'Institut; Berthollet est mort en 1822. Laplace, l'auteur de la *Mécanique céleste*, en 1826; Fourier, en 1829. Cuvier, en succombant l'année dernière, après d'innombrables travaux, a consterné tout le monde savant. Depuis quelques mois seulement, M. Legendre, si connu parmi la jeunesse par ses *Éléments de géométrie*, et qui a enrichi la science de nouvelles branches de haute analyse, a été conduit à la tombe par son âge avancé. Enfin, M. Andrieux vient de laisser la place de secrétaire perpétuel de la classe des belles-lettres à M. Arnaut. Les honoraires qui sont attachés au titre de membre de l'Institut s'élèvent à peu près à 4,500 fr. par année.

DE LA VÉNERIE.

La chasse était autrefois une des principales études des gentilshommes. Elle entraînait dans leur éducation; on se glorifiait presque de ne savoir ni lire, ni écrire: on eût rougi de ne pas être un chasseur renommé. Légendes et chroniques s'accordent toutes sur ce point, et ne cessent de dire qu'un chevalier n'est parfait que lorsqu'il sait lancer le cerf, donner du cor et entendre le langage des chiens. Gaston, comte de Foix, qui lui-même avait dans sa meute 4,400 ou 4,600 chiens, a composé un ouvrage sur la vénerie, dans lequel il émet avec assurance que cet art mène tout droit aux premières places du paradis.

Ce n'est que sous saint Louis qu'on voit des concessions de vénerie faites aux bourgeois, à charge de donner au seigneur sur les terres duquel on chassait, le cuisot de la bête prise (*Ord. des rois de France*).

Cette passion était portée jusqu'à la frénésie chez quelques uns de nos rois. Louis XI est un de ceux qui a le plus sacrifié à ses équipages de fauconnerie et de chiens; des impôts énormes pesaient sur le peuple pour leur entretien. C'était le seul plaisir qu'il voulût se procurer; mais il le poussait jusqu'à l'excès. En 1485, étant au Plessis-les-Tours, lors de sa dernière maladie, on réunit les plus gros rats qu'on put trouver, et on les fit chasser dans ses appartements par des chats pour l'amuser. Catherine de Médicis monta à cheval et chassa jusqu'à l'âge de soixante ans, et Henri III aimait tellement une race de petits chiens de Lyon, qu'il avait mis en faveur, qu'il en portait toujours deux ou trois suspendus à une écharpe, et, selon de Thou, on dépensait par an cent mille écus d'or pour les nourrir.

Lorsqu'un prince faisait une partie de chasse, elle avait le même éclat qu'un tournoi; publiée quelque temps d'avance, les seigneurs vassaux s'y rendaient avec tous leurs gens. Les dames elles-mêmes prenaient grand plaisir à voir ancer le cerf; la chasse au faucon était, pour ainsi dire,

leur apanage; et il n'y avait point de suzerain qui n'eût son étournel ou son émerillon sur le poing. Mais tout le luxe des chasses françaises n'était rien auprès de celui des Turcs. Bajazet avait sept mille fauconniers, et sept mille veneurs, le reste à l'avenant. Parmi les principaux ouvrages écrits sur cet art, sur l'entretien, le choix, le langage des chiens, sont :

Le Mirouer de Phœbus des déduits de la chace des bêtes et des oyseaux de proie, par Gaston, comte de Foix;

Le Trézor de la vénerie, par Hardouin, seigneur de Fontaine-Guérin;

Discours du roy Charles IX sur la chace;

Le Traité de Robert de Salnone;

Le Parfait chasseur, de Sélincourt.

L'amitié des femmes a un charme plus doux que celle des hommes; elle est active, vigilante; elle est tendre, elle est vertueuse, et surtout elle est durable.

Une femme à trente ans devient une excellente amie, s'attache à tel homme qu'elle estime, lui rend mille services, lui donne et en obtient toute sa confiance; elle hérite la gloire de son ami, la défend, ménage ses faiblesses, remarque tout et lui fait part de ce qu'elle apprend; il sert efficacement dans les grandes occasions, n'épargne ni ses soins ni ses pas; et le malheureux disgracié de la fortune et des grands, retrouve tout ce qu'il a perdu dans l'amitié d'une femme.

MERCIER.

Le passé et l'avenir se voilent à nos regards; mais l'un porte le voile des veuves, l'autre celui des vierges.

JEAN-PAUL (RICHTER.)

La liberté est pour le corps social ce que la santé est pour chaque individu. Si l'homme perd la santé, il ne jouit plus d'aucun plaisir au monde; si la société perd la liberté, elle languit et ne connaît plus de bonheur.

BOLINGBROKE.

CATHÉDRALE DE BOURGES.

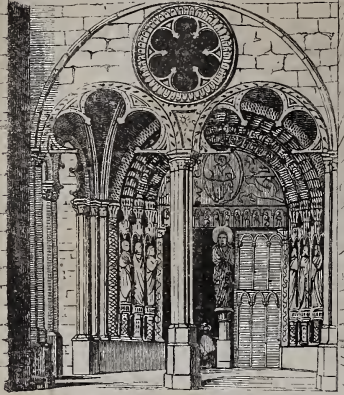
Dans notre 14^e livraison nous avons représenté et décrit la façade de la Mairie et du Palais de Justice de Bourges; l'article et les gravures que nous donnons aujourd'hui sont une sorte de complément qu'il nous a paru nécessaire de publier avant de poursuivre notre voyage vers les autres villes de France.

La cathédrale de Bourges est située sur la partie la plus élevée de la ville, et domine les vastes plaines qu'elle environne. Commencée vers le milieu du IX^e siècle, sous Raoul ou Rodolphe de Turenne, quarante-sixième archevêque de Bourges, mort en 866, elle fut terminée, d'après le Rituel du diocèse, sous l'archevêque Guillaume de Brosse, qui en fit la dédicace le 5 mai 1524.

Elle est considérée comme l'un des plus beaux édifices gothiques de la France. A l'occident, elle est ornée d'un immense frontispice couronné par deux tours, dont la plus belle, du côté du nord, s'appelle la tour neuve, ou la *Tour de beurre* (v. p. 13, l'article sur la cathédrale de Rouen). L'ancienne tour qu'elle remplace, dit Romelot, chanoine, était semblable à celle qui s'élève au midi de la façade. Elle s'écula en 1506, comme l'atteste l'inscription suivante, qu'on lit sur une benderole portée par un mascarón, au haut de l'escalier, près l'entrée du beffroi :

Ce fut l'an mil cinq cent et six,
De décembre le dernier jour,
Que par des fondemens mal pris,
De Saint-Etienne chut la tour.

La Tour de beurre a 64 mètres 70 centimètres de hauteur, depuis le plateau du perron jusqu'à la plate-forme, et 72 mètres depuis la tête du pélican jusqu'au pavé de la rue; sa largeur est de 45 mètres, et ses murs, au premier étage, ont 5 mètres d'épaisseur. Elle fut achevée, en 1538, par



(Entrée latérale de la cathédrale de Bourges.)

Guillaume de Pellevoisin, le plus fameux architecte de son temps. Un escalier intérieur de 396 marches, pratiqué dans une petite tourelle hexagone, sert à monter jusqu'au haut, où l'on arrive sur une plate-forme, renflée dans son milieu, et couverte de dalles de pierres posées en recouvrement. Tout son pourtour est terminé par une galerie ornée de balustrades en pierres découpées à jour dans le genre gothique.

La façade de l'édifice occupe une largeur de 53 mètres, non compris l'arc-boutant de la vieille tour, et forme extérieurement un avant-corps qui consiste dans cinq voussures cintrées en ogive, dont les renforcements contiennent cinq portes d'une très grande dimension. Les nombreuses niches que l'on remarque dans le frontispice renfermaient anciennement des statues de saints en pied, et d'une forte proportion; mais elles ont été brisées et entièrement détruites, en 1562, par les protestans iconoclastes, qui prirent alors la ville de Bourges, et en restèrent maîtres pendant trois mois. Cette destruction est une perte pour l'histoire des arts, pour celle des costumes du temps, et pour la décoration des portiques. L'absence de ces statues a laissé dans les entrecolonnemens un vide déplaisant au regard.

Un pilastre gothique, orné d'un rinceau de feuillages de vigne d'un côté, et de l'autre de feuilles de lierre à fruit, fort bien exécuté, est adossé au trumeau de la porte principale; son chapiteau porte une niche dans laquelle était autrefois une statue de Jésus-Christ en pied, qui, par son attitude, semblait donner la bénédiction à ceux qui entraient dans le temple. Le cintre de la baie est richement décoré d'arabesques, de festons et de découpures gothiques, terminées par de petites têtes humaines. Le tympan du fronton ogive, qui est dans le renforcement au-dessus de cette porte, est divisé en trois tableaux de plein relief, qui représentent l'histoire du Jugement dernier. C'était l'usage au moyen âge, écrit Romelet, de mettre la représentation de ce grand événement sur la façade de toutes les églises qu'on bâtit. Les contours de la voussure ogive de ce portique sont ornés de six rangées de statues représentant la cour céleste et les esprits bienheureux dans l'attitude de personnes qui chantent les louanges de l'Éternel. Ces ran-

gées de statues sont séparées par des rinceaux de feuillages très variés, et d'un fort beau travail. Les voussures ogives des quatre autres portiques font suite à celui-ci, et présentent à peu près les mêmes dispositions et les mêmes sujets, mais elles n'ont que quatre rangées de niches; les statues des dernières rangées des deux portiques de gauche représentent les évêques de Bourges, ainsi que les saints et saintes spécialement honorés dans le diocèse, qui déroulent devant eux des phylactères ou sont écrits leurs noms.

Les niches de toutes ces statues sont d'une forme très élégante: elles ont pour couronnement de petits dais travaillés à jour, bien dignes de fixer l'attention par la finesse, la légèreté de leurs broderies, et par la délicatesse de leur travail. La sculpture du beau gothique des derniers temps s'y déploie dans toute sa richesse.

D'après les Capitulaires de Charlemagne, les archevêques de Bourges avaient le droit de sacrer et de couronner dans leur cathédrale les rois d'Aquitaine. Une particularité remarquable du cérémonial qui avait lieu à ce couronnement, c'est qu'on n'y encensait point le nouveau roi, parce que, où il était, il ne devait point y avoir d'encens, même à l'autel.

C'est aussi dans cette cathédrale que Louis XI, fils de Charles VII, roi de France, né à Bourges le 3 juillet 1425, fut baptisé par Henri d'Avançon, 85^e archevêque, assisté de Guillaume de Champeau, évêque de Laon; il fut tenu sur les fonts de baptême, le 6 juillet, par le duc Jean d'Alençon.



(Ce bas-relief est tiré d'un des tympans des petites arcades en ogives qui décorent le soubassement du grand portail de la cathédrale de Bourges.)

LE GRAND CHATAIGNIER DE L'ETNA.

Le dessin de cet arbre gigantesque fut inséré, en 1784, dans le *Voyage pittoresque des îles de Sicile*, par Houel; nous en donnons ici une copie. Un demi-siècle s'étant écoulé depuis le temps où le dessinateur avait l'objet sous les yeux, la vieillesse et les dévasations continuelles ont sans doute altéré la forme et quelques dimensions de cet immense végétal. Aujourd'hui une ouverture assez large pour que deux voitures y passent de front, le traverse de part en part, ce qui n'empêche pas qu'il se couvre annuellement de feuilles et de fruits. On croit généralement que son énorme tronc, de 452 pieds de tour, est un assemblage de cinq arbres qui, pressés l'un contre l'autre à mesure qu'ils ont grossi, ont fini par se souder et se trouver réunis sous une même écorce; on prétend distinguer assez sûrement l'un de ces arbres, dont la tige mesurée séparément, n'a pas



(Le grand Châtaignier de l'Etna.)

moins de 53 pieds de tour. Cependant Brydone, qui vit cet arbre en 1770, rapporte que ses guides, interprètes des traditions du pays, assuraient qu'à une époque très ancienne une écorce continue et très saine couvrait encore ce tronc, dont on ne voit plus aujourd'hui que les vénérables ruines. Le chanoine Recupero, naturaliste sicilien, attesta sur son honneur, en présence du voyageur anglais et de plusieurs autres témoins, que la racine de cet arbre colossal était unique, et que, par conséquent, la tige devait l'être aussi. Houel est aussi du même avis, et il ajoute que les dégradations causées par le temps sont moins à redouter pour cet arbre que la serpe des paysans, qui viennent y faire leur provision de bois de chauffage.

Dans l'ouverture dont nous avons parlé on a construit une cabane à l'usage de ceux qui viennent faire la cueillette des châtaignes au grand *châtaignier des cent chevaux* (*castagno de cento cavalli*, comme dit le peuple). Une tradition du pays rapporte l'origine de cette dénomination à une aventure de Jeanne, reine d'Aragon, qui, en se rendant à Naples, eut la curiosité de visiter l'Etna, et gravit la montagne avec une suite de cent cavaliers; un orage survint, et toute la troupe se réfugia sous l'arbre colossal, où elle fut parfaitement abritée.

L'Amérique vante son énorme cyprès distique, l'Afrique peut citer le baobab, l'Australasie produira son *eucalyptus*; aussi long-temps que le châtaignier de l'Etna sera debout, l'Europe pourra se vanter de posséder le plus gros arbre de l'univers. Adanson a calculé qu'un baobab du Sénégal, qu'il avait mesuré et dont il avait étudié l'organisation, devait être âgé de 5,150 ans. Suivant Decandolle, le fameux cyprès distique de Chapultepec doit être encore plus vieux. Combien de siècles de durée faudra-t-il donc attribuer au doyen des arbres de l'Europe? Mais cet arbre est sur l'Etna,

près du sommet de ce volcan, montagne élevée graduellement par les feux souterrains; une longue suite de siècles dut s'écouler pendant cette formation, et avant que cette masse volcanisée pût nourrir des végétaux, il fallut encore beaucoup de temps pour le refroidissement et la décomposition des laves. Il y a là quelques pages des annales du monde.

DIOGÈNE ET L'ESCLAVE,

FABLE DE PFEFFEL.

Diogène, comme on sait, parcourait la ville d'Athènes en plein midi, une lanterne à la main, pour découvrir un homme

Passant un jour devant le temple de la Charité, il vit aux portes un pontife, et lui cria : « Seigneur, par pitié, accordez-moi quelque aumône, ne fut-ce qu'une obole, pour soulager ma vieillesse défaillante.

» — Que ma bénédiction te suffise, ô mon fils ! » dit le pontife, et il entra dans le temple de la Charité.

Le philosophe arriva devant une boutique ornée de guirlandes, d'éventails et de vases de pommade. Une jolie femme y faisait des emplettes.

« Vous dépensez pour vos plaisirs, madame, n'aurez-vous pas compassion d'un misérable tourmenté par la faim ?

» — En vérité, dit notre élégante, ta misère me fait pitié; tiens, mon ami, achète un pain d'orge... » Elle lui jeta un denier, puis elle donna gaiement à la marchande douze piécettes d'argent, prix d'un collier pour son chien.

Le cynique s'éloigne en se grattant l'oreille.

Le prince de Salamine passait dans un char magnifique. Diogène court et s'accroche à la portière dorée : « Arrête, fils des dieux, écoute-moi... »

« — Va-t'en, rustre, s'écrie le prince, ou je te fais assommer. »

Un esclave qui le voit arrache le vieillard de la portière, et en même temps jette deux deniers dans son bonnet.

« O dieux ! s'écrie le sage, j'ai donc enfin trouvé un homme, et cet homme est un esclave. »

Il dit, et éteint sa lanterne.

L'auteur que je préfère est celui qui me fait retrouver le monde où je vis, et qui peint ce qui m'entoure; celui dont les récits intéressent mon cœur et me charment autant que ma vie domestique, qui, sans être un paradis, est cependant pour moi la source d'un bonheur inexplicable.

GOETHE.

L'homme le plus parfait est celui qui est le plus utile à ses frères

Verset du CORAN.

DES MARBRES.

(Second article. Voyez page 146.)

MARBRES DE BELGIQUE, D'ALLEMAGNE, DE SUISSE, DE SIBÉRIE, D'ANGLETERRE, D'ÉCOSSE, D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL. — MARBRES D'AFRIQUE, D'ASIE ET D'AMÉRIQUE.

Dans un précédent article sur les marbres, nous avons indiqué sommairement ceux qui sont particuliers à la France et à l'Italie, nous compléterons cette esquisse en disant quelques mots des marbres que l'on rencontre dans le reste de l'Europe, en Afrique, en Asie et en Amérique.

Le marbre de Sainte-Anne est le marbre le plus commun de la Belgique. Il est madréporique, et d'une couleur grise tempérée de blanc. On l'emploie fréquemment à Paris pour couvrir les tables dans les cafés, ainsi que les commodes et les chambranles de cheminées. Les raies et les taches s'y découvrent difficilement.

Les marbres noirs de Namur sont également en usage chez nous; on s'en sert pour les monuments funèbres; l'air leur enlève leur poli, et ils exhalent une odeur nauséabonde lorsqu'on les frotte. La brèche de Doullais se fait remarquer par ses teintes noires, grises et blanches, sur un fond rouge; on en peut voir de beaux échantillons sur les piliers de l'église Saint-Roeh à Paris. Les marbres de Flandres sont aussi très répandus dans le commerce; leurs veines blanches, bordées de gris, se détachent agréablement sur un fond rougeâtre.

L'Allemagne compte plusieurs carrières de marbre. Les plus belles se trouvent en Saxe, dans le Tyrol et la Bohême. Le marbre de Ratisbonne est d'un blanc presque pur, les habitants du pays en décorent leurs tables. La plupart des marbres du Tyrol sont verts et serpenteux; on en voit cependant de talqueux et veinés de jaune. Ceux de la Bohême sont généralement rouges. Le marbre de Hesse offre une teinte toute particulière; sa couleur jaune-paille est relevée d'arborisations plus ou moins bizarres.

Les marbres suisses ne présentent rien de remarquable: ils sont gris, bruns ou violets, nuancés de quelques veines blanches.

Les monts Ourals, en Sibérie, fournissent des marbres d'une couleur très diversifiée; ils y sont si abondants, que les naturels en font de la chaux. Les plus beaux sont travaillés sur place pour être transportés ensuite à Saint-Petersbourg. Plusieurs palais de cette ville en sont revêtus; les

colonnes de l'église d'Isaac sont en marbre blanc d'Ekathérinbourg, veiné de gris-bleuâtre.

Les principaux marbres d'Angleterre et d'Écosse sont: le marbre de Mona, d'un vert foncé parsemé de rouge et de blanc; le marbre primitif de Tirée, d'une couleur rose très tendre: on en voit plusieurs échantillons au Muséum d'histoire naturelle à Paris; et les marbres de Jona et de Sky, tous deux d'un blanc éclatant, le dernier, seul, panaché de gris, de vert et de jaunâtre.

L'Espagne est peut-être le pays le plus riche en marbres de toutes couleurs. Dans le royaume de Grenade, il est une montagne tout entière qui ne forme qu'un bloc de marbre d'une lieue de circuit, et de 2,000 pieds de hauteur; à Naguera, près Valence, on trouve à fleur de terre un marbre rouge orné de capillaires noires, dont le jeu produit les plus beaux effets. Les marbres d'Espagne les plus célèbres sont ceux de Cordoue, Badajoz, Séville, Tolède, Moron, Elvire, Tortose, Murviedro, Antequerra et Santiago. Les marbres de Molina ne le cèdent en rien par leur couleur de chair, variée de blanc, au fameux marbre de Carrare; ceux du Guipuscoa peuvent rivaliser d'éclat avec notre sérancolin des Pyrénées. Les principales églises de Madrid sont ornées de ces différents marbres: la voûte du théâtre Romain à Tolède est supportée par 550 colonnes construites avec les marbres de l'ancienne Ibérie.

Les marbres du Portugal sont peu nombreux. Les plus usités sont ceux de Cintra, de Villa-Viciosa et de Tronco; leurs couleurs sont assez uniformes.

L'Afrique possède plusieurs marbres; ceux de l'Atlas se rapprochent par leur grain des marbres espagnols; mais les carrières les plus nombreuses appartiennent à l'Égypte; malheureusement, elles ne sont plus exploitées.

Les marbres d'Asie sont probablement aussi nombreux que ceux d'Europe, mais le peu de ressources que cette partie du monde offre aux voyageurs scientifiques, a laissé jusqu'ici cette question incisée; peut-être les travaux de Piliastre et malheureux Jacquemont dissiperont une partie de l'obscurité de ce problème.

L'Amérique abonde en marbres de toutes sortes, c'est par elle que nous terminons cette énumération; Stockbridge dans le Massachusetts, Vermont en Pensylvanie, et les carrières de la Virginie, offrent des marbres de couleurs plus ou moins mélangées; mais, toutes choses égales, aucun d'eux ne peut supporter la comparaison avec nos marbres d'Europe; il faut toutefois en excepter le marbre blanc statuaire que M. de Humboldt a trouvé au Chili, lors de son excursion dans ces contrées.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Faits divers.

29 Juin 1779. — Mort de Raphaël Mengs, peintre allemand, né à Aüssig, en Bohême. Ses peintures les plus célèbres sont: une *Ascension*, un plafond de la villa Albani, représentant *Apollon au milieu des Muses*; des scènes de la *Passion* pour la chambre à coucher de Charles III, roi d'Espagne; des peintures à fresque pour Madrid figurant la *cour de l'Olympe*, les *saisons*, la *naissance de l'Aurore*, l'*Apothéose de Trajan*, le *Temps*, qui enlève le *Plaisir*; les peintures du cabinet des *papyrus* au Vatican; le *Christ allant au Calvaire*, etc. Raphaël Mengs n'est pas seulement illustre comme peintre, il a composé sur l'art des écrits remarquables, traduits en français, en 1787, et formant 2 vol. in-4°.

50 Juin 1278. — Exécution de Pierre de Labrosse, barbier-chirurgien de saint Louis, qui était devenu chambel-

lan sous Philippe-le-Hardi. On l'accusa d'avoir voulu empoisonner l'héritier de la couronne. La justice de cette accusation, intentée par tous les barons, est douteuse. Voici ce que porte à ce sujet la chronique de Saint-Maloire :

L'an mil deux cent septante et huit,
S'accordèrent li barons tuit
A Pierre de Labrosse pendre;
Pendre fut sans raençon preadre;
Contre la volenté le roy
Fu il pendu, si, com je croy
Mien encient, qu'il fut deslet
Plus par envie que par fet.

1^{er} Juillet 1288. — Le comte Ugolin Gherardesca est fait prisonnier par l'archevêque de Pise, Roger de Ubaldini, et enfermé avec deux de ses fils et deux de ses petits-fils, dans le cachot appelé depuis la *Tour-de-la-faim*. Nous avons donné dans la 17^e livraison le récit terrible où le Dante peint la mort d'Ugolin et de ses enfants, sans dire les crimes de cet homme ambitieux, et ses tentatives contre la liberté du peuple.

1^{er} Juillet 1589. — Mort de Christophe Plantin, né en France, et célèbre par ses trois imprimeries, dont l'une était à Anvers, une autre à Leyde, et une autre à Paris. L'ouvrage le plus remarquable sorti de ses presses, fut une bible polyglotte, en huit volumes in-folio. A l'exemple de Robert Etienne, il exposait devant sa porte ses épreuves, en promettant une récompense à ceux qui y découvriraient quelques fautes.

2 Juillet 1566. — Mort de Michel de Nostredame, connu sous le nom de Nostradamus. Ce personnage célèbre était un médecin distingué, ami de Scaliger. Il est le premier qui ait publié les almanachs connus sous le nom de Liégeois. C'est en 1555 qu'il fit paraître à Lyon ses prédictions en vers, divisées en quatrains et en sept centuries; il augmenta ce recueil de trois centuries, en 1558, et le dédia à Henri II. Charles IX lui donna le brevet de son premier médecin et des sommes considérables.

2 Juillet 1798. — Débarquement de l'armée française en Égypte, et prise d'Alexandrie.

5 Juillet 1515. — Louis X, roi de France, surnommé le *Hutin*, affranchit les serfs de ses domaines, au prix de leurs effets mobiliers, dont les lois leur avaient laissé la jouissance.

5 Juillet 1778. — Jean-Jacques Rousseau meurt à Ermenonville, trente-quatre jours après Voltaire (30 mai 1778).

4 Juillet 1669. — Mort d'Escobar y Mendoza, né à Valladolid, en 1589, membre de la compagnie de Jésus, et auteur d'un grand nombre d'écrits à l'appui de la doctrine jésuitique.

4 Juillet 1776. — Sur le rapport de Thomas Jefferson, John Adams, Benjamin Franklin, Roger Sherman et Philippe Livingston, les treize colonies, ou provinces anglaises en Amérique, rompent tous leurs liens avec la couronne britannique, et se déclarent indépendantes et libres, sous le nom des *treize États-Unis d'Amérique*.

4 Juillet 1828. — Election en Irlande de M. O'Connell, chef de l'association catholique.

5 Juillet 1814. — Le congrès général de Caracac, sous les auspices de Miranda, se sépare de la cour d'Espagne, et forme la république fédérative de Vénézuëla.

PETRELS, OISEAUX DE TEMPÊTE.

Parmi les oiseaux qui vivent des produits de la mer, les uns se tiennent constamment près des rivages, et ne font guère que marcher ou nager; tandis que d'autres, se tenant de préférence à de grandes distances de toutes terres, volent pour ainsi dire continuellement, et s'arrêtent à peine le temps nécessaire pour dormir. Les ailes chez les premiers sont en général très courtes; chez les pingouins, elles ne suffisent déjà plus pour soutenir l'oiseau dans l'air; et chez les manchots, enfin, elles se trouvent réduites à un simple moignon recouvert de plumes qu'on prendrait pour des écailles. Les oiseaux de haute mer, au contraire, sont pourvus d'ailes puissantes, beaucoup plus grandes, proportionnellement au volume de leurs corps, que celles de tout oiseau terrestre; aussi les a-t-on désignées par le nom de *longipennes* ou *grands voliers*.

Les marins ont fort remarqué tous ces oiseaux, dont l'apparition vient rompre de temps en temps la monotonie d'une longue traversée, et ils leur ont donné des noms qui rappellent, soit les parages où on les trouve, comme pour les *oiseaux des tropiques*; soit leur ressemblance avec quelque oiseau terrestre, comme pour les *hirondelles de mer*; soit enfin quelques unes de leurs habitudes, comme pour les *petrels*.

Le nom de *petrel*, qui signifie petit Pierre, fait allusion au miracle de saint Pierre marchant sur les eaux; il a été donné à ces oiseaux, en raison de la faculté qu'ils ont de courir à la surface de l'eau, sur laquelle leurs pieds palmés trouvent pour un moment un point d'appui suffisant. Rien ne semble plus étrange d'abord que de voir ces oiseaux fuir dans le sillon qui sépare deux vagues, comme une perdrix court dans un vallon.

Les petrels n'habitent la terre que le temps nécessaire pour nichier. Ils pondent dans des trous de rochers, et nourrissent leur petits en leur dégorgeant dans le bec la substance, à demi digérée et déjà réduite en huile, des poissons qui forment dans cette saison leur principale et peut-être leur unique aliment. Lorsqu'on les attaque, ils lancent cette même huile au visage et aux yeux du chasseur; et comme leurs nids sont souvent sur des rochers escarpés, et à une assez grande hauteur, il est arrivé plus d'une fois que des gens qui ne s'attendaient nullement à cette dégoûtante aspersions, ont perdu prise, et fait une chute fatale.

Les petrels sont, de tous les palmipèdes, ceux qui se tiennent le plus constamment éloignés des terres: aussi quand une tempête approche, sont-ils souvent obligés de chercher un refuge sur les écueils ou à bord des vaisseaux; cette habitude; qui se rencontre surtout chez les petites espèces, a valu à plusieurs d'entre elles le nom d'oiseau de tempête, et elle est rappelée dans le nom latin, du genre tout entier (*procellaria*).

Les diverses espèces des oiseaux de tempête se distinguent des autres petrels, non seulement par la taille, mais encore par la couleur, qui est habituellement noirâtre; leurs jambes sont aussi proportionnellement plus longues, et leur bec un peu plus court. L'espèce la plus commune (*procellaria pelagica*) n'est guère plus grande qu'une alouette. Elle est haute sur jambes, toute brune, hors le croupion, qui est blanc, et un trait blanc sur le bout des grandes ouvertures de l'aile.

Dans les temps calmes, ce petrel se tient toujours près de la surface de la mer, soit qu'il marche à la surface des flots, soit qu'il vole en les rasant de son aile. Il va et revient dans un espace assez limité. Mais lorsqu'une tempête approche, et assez long-temps avant qu'elle se soit déclarée, on le voit s'élever à perte de vue, et parcourir en un clin d'œil tout l'horizon visuel, en cherche d'un abri. Aussi, quand le marin voit ces oiseaux se réunir en troupes sur les mâts du vaisseau, quoique la mer soit calme, et qu'il ne règne point de vent, il s'apprête à serrer les voiles.

Une autre espèce de petrels, fort connue des navigateurs, et qui vient quelquefois jusque sur nos côtes, est le *damier*, ainsi nommé à cause de la manière dont son dos est bigarré de blanc et de noir. Les matelots, pour lesquels il n'est pas d'un fâcheux présage, comme l'oiseau de tempête, se sont plu à lui attribuer toutes sortes de bonnes qualités, des mœurs sociales et un attachement très vif et très constant pour sa femelle.



(Le Petrel, oiseau de tempête.)

On a distingué des petrels proprement dits, à cause de quelques différences dans la forme du bec, les puffins, dont la plupart des espèces appartiennent à nos mers. L'une d'elles vient au printemps, en troupes innombrables, nicher sur les côtes du nord de l'Écosse et des îles voisines. Les habitants font un grand massacre de ces oiseaux, qu'ils salent et conservent comme provision d'hiver. Aux îles Sorlingues, les puffins font, dit-on, la guerre aux lapins, et les chassent des terriers, où ils s'établissent eux-mêmes pour pondre.

TOUGRA, OU CHIFFRE DU GRAND-SEIGNEUR.

Le mot *firman*, ou mieux *ferman*, est un mot que nous avons fait passer dans notre langue, et dont le sens est indiqué dans nos Dictionnaires; il répond assez bien au mot *ordonnance*. C'est à tort que le dictionnaire de Boiste le fait dériver du mot latin *firmare*, tandis que c'est un mot persan de l'usage le plus commun.

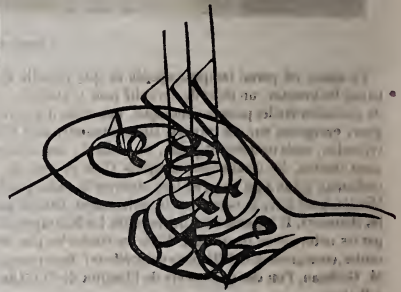
C'est en tête de ces ordonnances que se placent toujours les lignes entrelacées que l'on voit à la fin de cet article, et que l'on appelle *tougra* ou *nichan*. De nos jours, ce chiffre (car il se compose du nom du sultan régnant) est formé de manière à contenir ces mots : *L'empereur sultan Mahmoud, fils de sultan Abdul-Amid-Khan, toujours victorieux*. Il est ordinairement tracé en creux d'or et de diverses couleurs. Un officier nommé *nichandji* (faiseur de *nichan*) est attaché à la chancellerie turque, et c'est à sa plume que les heureux musulmans et rayas doivent de contempler ce signe de gloire et de félicité. Quoiqu'il ne soit pas aisé de retrouver, dans ce labyrinthe de lettres, les noms augustes de Sa Hauteesse, sa forme le fait aisément reconnaître, et grands et petits, s'inclinant avec respect devant lui, ne manquaient jamais autrefois d'exécuter scrupuleusement ce qu'il commandait. Ce signe est, pour ainsi dire, toute l'ordonnance; il représente le souverain lui-même, et le voir c'est obéir. Aussi les premiers mots qui viennent ensuite sont ceux-ci :

« Voici ce qu'ordonne ce signe glorieux et impérial, conquérant du monde; cette marque noble et sublime, que l'assistance de Dieu la rende efficace ! »

Vient ensuite l'énumération des titres et possessions du sultan; les voici, tels qu'ils se trouvent en tête des capitulations de la France avec la Porte ottomane: s'il y a été changé quelque chose, ce ne serait que depuis peu de temps. On verra que, de même que les rois d'Europe, les empereurs sultans ne tiennent pas toujours compte des conquêtes de leurs ennemis.

« Moi qui, par l'assistance et l'excellence des faveurs infinies du Dieu très haut et très glorieux, et par l'éminence

des miracles remplis de bénédictions du coryphée des prophètes (à qui soient les saluts les plus parfaits, ainsi que sur sa famille et ses compagnons!), suis le sultan des sultans glorieux, l'empereur des puissans empereurs, le distributeur des couronnes aux Cosroës assis sur leurs trônes, l'ombre de Dieu sur les deux terres, le serviteur des deux villes de la Mecque et de Médine, illuminées de rayons célestes, les plus nobles et les plus illustres de toutes les villes et de tous les lieux; *kibla* de tous les Musulmans, et *mihrab* vers lequel portent leurs vœux toutes les nations de l'univers; le protecteur et le maître de la ville sainte de Jérusalem; le souverain des trois métropoles, Constantinople, Brousse et Andrinople, ainsi que de Damas, qui répand une odeur de paradis; de Tripoli, de Syrie, de l'Égypte, la merveille du siècle, vantée pour ses délices; de tout l'Arabistan, de l'Afrique, de Barca, de Cairovan, d'Alep la blanchâtre, de l'Irak-Arab et de l'Irak-Adjem; de Lahsa, de Basra, du Deïlem, et en particulier de Bagdad, siège de la puissance; de Rakka, de Mosoul, de Chehrezeour, de Diarbekir, de Zoulquadrié, d'Erzeroum, citée pour sa beauté; de Sebaste, d'Adana, de la Caramanie, de Kars, de Tchildir, de Wan, de la presqu'île de Morée, de la Crète, de Chypre, de Rhodes; du Magreb (l'Afrique occidentale), de l'Abysinie; des places de guerre d'Alger, Tripoli et Tunis; des rivages et îles de la mer Blanche (la Méditerranée) et de la mer Noire; des pays de l'Anatolie, de la Roumilie; de tout le Kurdistan, de la Grèce, de la Tartarie, de la Circassie, du Kabartian et de la Géorgie; du Descht-Kiptchak, et de toutes les hordes et tribus tartares qui l'habitent; de Caffa et de tous les districts situés dans les environs; de toute la Bosnie et dépendances; de la forteresse de Belgrade, place de guerre; de la Servie, de même que des forteresses et châteaux qui s'y trouvent; de l'Albanie, de la Valachie, de la Moldavie, et des différens forts



(*Tougra*, ou chiffre du Grand-Seigneur.)

qui se trouvent dans ces cantons; possesseur, enfin, de nombre de villes et de forteresses qu'il est superflu de mentionner et de qualifier. Moi, qui suis l'empereur, l'asile de la justice et le roi des rois, le centre de la victoire, le sultan fils de sultan, l'empereur N. fils de sultan N.; moi qui, par ma puissance, origine de la félicité, suis orné du titre d'empereur des deux terres, et, pour comble de la grandeur de mon khalifat, suis illustré du titre d'empereur des deux mers, etc., etc.»

* Le *mihrab* est une espèce de niche pratiquée dans les mosquées du côté où est située la Mecque; dans cette niche se trouve le *kibla*, qui indique plus précisément le point vers lequel on doit se tourner pour faire sa prière.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
Sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Peits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 50.

LE CASTOR.



(Travaux des Castors.)

Le castor est parmi les quadrupèdes ce que l'abeille est parmi les insectes, un objet de curiosité pour le vulgaire, et de profondes études pour le philosophe. Les récits des voyageurs européens sur ses travaux, sur ses mœurs, sont très répandus, mais ne donnent point, en général, des notions assez exactes, des détails assez complets. C'est en Amérique seulement qu'on a pu jusqu'ici bien observer le castor; mais bientôt, peut-être, sa race aura été entièrement détruite par les chasseurs. Il importe donc de recueillir les faits rapportés par les naturalistes américains. Voici les études les plus récentes, consignées dans l'*Histoire naturelle de l'Amérique* par M. Godman, l'un des professeurs de l'Institut de Franklin, à Boston.

On sait que les castors construisent des digues et forment des étangs assez profonds pour qu'ils puissent toujours y plonger sous la glace, au milieu des plus rudes hivers. Ce travail, trop au-dessus des forces d'un seul individu, est exécuté par une association de plusieurs familles; mais les cabanes sont l'ouvrage de ceux qui doivent les habiter. Lorsque la digue est finie, les constructeurs se divisent en petites troupes, dont chacune pourvoit à son logement et le dispose suivant sa convenance: les cabanes destinées à ne recevoir qu'un petit nombre d'habitans sont mesurées pour que l'espace y soit aussi exactement rempli que dans celles d'une plus grande capacité et qui seront plus peuplées. Les murs de ces habitations sont capables d'une grande résistance, bien crépis; des branches d'arbre en forment le tissu, et les intervalles sont remplis par des herbes et des mousses, gâchées avec de la terre humectée prise au fond de l'étang ou sur les bords; des pierrailles entrent aussi dans cette maçonnerie, qui prend avec le temps une grande dureté, surtout en hiver. A l'en-

trée de cette saison, les propriétaires d'une cabane ont soin de la visiter à l'extérieur, de boucher toutes les fentes qui la rendraient moins solide et moins close, de l'enduire d'une couche de terre détrempee que la gelée durcit bientôt: les dents des animaux carnassiers se briseraient contre cette pierre artificielle. Ordinairement deux familles sont logées sous le même toit, et forment une réunion d'une douzaine d'individus. Dans son habitation, qui lui sert de forteresse, au milieu des provisions qu'il a faites pendant la belle saison, le castor se livre pendant l'hiver aux douceurs du repos et de la société; il a bien mérité ces paisibles jouissances.

Ces animaux sont d'une extrême timidité; ils ne travaillent que la nuit, et avec une grande célérité. La porte de leur cabane est toujours opposée à la rive la plus rapprochée; cette ouverture unique est prolongée jusqu'au sol qui supporte la maçonnerie, en sorte qu'une partie de sa hauteur est constamment dans l'eau. Les magasins sont vis-à-vis: ce sont des troncs de saules, de peupliers et d'autres bois tendres, que le bûcheron puisse abattre sans trop de fatigue avec les instrumens qu'il a reçus de la nature, ses dents incisives, qui succombent quelquefois à ce pénible travail, mais dont la perte est promptement réparée. Comme l'écorce de ces arbres mis en magasin est la seule partie qui serve d'aliment, il faut des abattis considérables pour alimenter la population d'un étang; mais d'autres substances alimentaires viennent augmenter les provisions de vivres: ce sont principalement les grosses et longues racines du nénuphar jaune. Il faut que le castor soit affamé pour qu'il se décide à manger l'écorce des arbres résineux, tels que les pins, quoique ces écorces plaisent beaucoup aux herbivores, depuis les lièvres jusqu'aux chevaux, et que le liber des pins soit même une res-

source pour les hommes du nord, dans les temps de disette.

Voilà certainement des preuves d'habileté, de prévoyance, et un remarquable exemple de l'esprit d'association; mais qui révèle aux castors quelques uns des procédés que les sciences seules ont enseignés aux ingénieurs? En habiles hydrauliciens, les constructeurs de digues tracent une ligne droite, si le courant est faible et si l'ouvrage est d'une médiocre longueur; mais lorsque les eaux sont plus abondantes, le courant plus rapide, ou la digue très longue, on la courbe en arc dont la convexité est opposée à l'effort des eaux.

Pour que cette admirable industrie produise tout ce qu'elle est capable d'entreprendre et d'exécuter, il faut une entière sécurité. Dès que les castors sont inquiétés, ils abandonnent leurs étangs et leurs cabanes, et n'en construisent plus. Dans cette pénible situation, l'animal est peut-être encore plus digne des regards de l'observateur que lorsqu'il est au milieu de ses travaux de charpentier et de maçon: il se résout à creuser des terriers au bord d'une rivière; il les multiplie assez pour que ces asiles ne puissent être découverts tous à la fois, et qu'il puisse aller de l'un à l'autre sans être aperçu, en plongeant sous l'eau. Ses excursions nocturnes sont commencées plus tard, et il pousse les précautions au point qu'on ne trouve nulle part l'empreinte de ses pas; on ne reconnaît les lieux qu'il habite que par les souches des arbres qu'il a coupés. Quelquefois, avant de renoncer aux avantages que procurent les étangs et les cabanes, toute la population de la bourgade se met à creuser des terriers autour de l'étang; ce sont des lieux de refuge, dans le cas où les cabanes auraient été forcées. Les chasseurs américains nomment *washes* ces retranchemens où le castor arrive en plongeant, et qu'il rend assez spacieux pour qu'il y puisse respirer à l'aise sans se monter à découvert.

Les instrumens de travail sont, pour le castor, ses dents, ses pieds de devant et sa queue. Ses dents lui tiennent lieu de hache et de scie; ses pieds de devant font l'office de mains, et sa queue sert de masse pour battre le mortier, l'appliquer contre le tissu de branches entrelacées, et le faire pénétrer dans les interstices. On dit que le quadrupède truon se sert aussi de cette partie de son corps comme d'une truelle, pour donner à l'extérieur de ses ouvrages un poli qui ne peut résulter ni de la percussion ni des *manipulations*, qui retiennent toujours l'empreinte des griffes: mais dans la réalité, ces ouvrages n'ont pas le poli qu'on leur attribue, et l'animal ne sait que frapper avec sa queue, au lieu de la faire glisser avec une légère pression sur les surfaces pour en faire disparaître les inégalités. Il ne se sert point de truelle, ni d'aucun équivalent de cet outil du maçon.

La chasse des castors est une occupation d'hiver. On les prend soit à force ouverte en les attaquant dans toutes leurs retraites, soit dans des pièges. De quelque manière que le chasseur s'y prenne, il a besoin de connaître parfaitement les habitudes de ces animaux, de discerner au moyen des plus faibles indices l'emplacement de leurs *washes*, etc. Il faut aussi beaucoup de précautions et d'adresse pour que le castor ne se méfie pas des pièges qu'on lui tend; son odorat n'est pas moins subtil que celui du meilleur chien de chasse; il reconnaît, même après quelques mois, ce que l'homme a touché, et il l'évite. On ne parvient à faire disparaître cette odeur dénonciatrice qu'en frottant les pièges avec de l'onguent *castoreum*, tiré des mâles de cette espèce. La chasse aux pièges est pratiquée principalement dans le bassin du Missouri; autour de la baie d'Hudson, on continue encore l'ancien usage de la chasse à force ouverte, à laquelle toute la population indigène de cette contrée se livre pendant l'hiver. Ce sont les femmes qui vont attaquer les cabanes, afin de faire fuir les castors vers les lieux où les hommes les attendent. Cette chasse fut autrefois très fructueuse: en 1820,

la seule compagnie de commerce de la baie d'Hudson vendit soixante mille peaux de castor. Il n'est pas étonnant que ces animaux deviennent plus rares; l'imprévoyance des chasseurs et des marchands qui les emploient, tend à faire tarir assez promptement cette source de bénéfices. Il n'y a déjà presque plus de castors dans les contrées adjacentes à l'Océan Atlantique; leur nombre diminue sensiblement autour de la baie d'Hudson, dans le bassin du Mississipi; on n'en trouve plus que dans la partie supérieure du cours des rivières. Serait-il possible d'arrêter cette guerre d'extermination, ou de diminuer, au moins, ses effets destructeurs? Le pouvoir de l'homme ne pourrait-il pas être appliqué d'une autre manière à cette race intéressante? On a vu des castors apprivoisés, et on a même observé que dans cet état, aussi bien que dans leurs forêts et leurs étangs, leur queue est pour eux un instrument de percussion, une rame pour la natation, un moteur pour se précipiter rapidement au fond de l'eau, et revenir à la surface avec la même célérité. Il est à désirer que ces essais soient étendus, continués avec persévérance: ils seraient pour nous une source d'instructions très importantes et très diverses, s'ils étaient dirigés vers un but philosophique, sans perdre de vue les intérêts industriels et commerciaux. On ne pourrait les tenter en France que dans le cas où il s'y établirait, comme en Angleterre, une société zoologique pour faire sur l'éducation des animaux toutes les recherches qui exigent beaucoup de temps et le concours de nombreux coopérateurs.

Tout fait présumer que les castors s'accoutumeraient à vivre près de l'homme, et sous sa tutelle, qu'ils consentiraient à résider, comme le cygne domestique, sur une pièce d'eau qu'on lui aurait préparée, dans une cabane qui ne serait pas son propre ouvrage. Les mœurs de cette espèce offensive offriraient un spectacle attrayant: rien de plus gracieux, dit-on, que les jeux des petits castors. Dans la narration du voyage du capitaine Franklin dans les mers polaires, on a recueilli le fait suivant, que nous nous plaisons à transcrire: « Un négociant qui avait fait un long séjour dans le » pays contigu à la baie d'Hudson, vit un jour cinq jeunes » castors qui s'amusaient dans l'eau, sautant sur un tronc » d'arbre, se poussant l'un l'autre, et faisant à qui mieux » mieux mille espiègleries enfantines. A la faveur de quel- » ques broussailles, il s'avança très près de ce groupe, arma » son fusil, et s'appretait à faire feu: mais il était père; le » tableau qu'il avait sous les yeux était une image si naïve, » si vraie de sa propre famille! il fut désarmé, et ne tira point. »

La vie de chaque individu est un poème dans lequel un certain nombre de personnages ont leur place marquée dès l'origine; leur sort à tous ne peut être connu que lorsqu'on suit l'histoire de celui qui joue le principal rôle.

MADAME ROLAND, *Lettres*.

VENTRILOQUIE.

TÉMOIGNAGES HISTORIQUES. — COMMENT SE FORME LA VOIX DU VENTRILOQUE.

On donne le nom de *ventriloques*, *gastriloques*, *gastri mythes*, *engastrimythes*, aux personnes qui ont ou paraissent avoir la faculté de parler de l'estomac ou du ventre.

Il y a lieu de croire que les Pythies ou Sibylles antiques étaient *gastri mythes*. Le fidèle qui venait les consulter entendait des paroles sortir du fond de leur poitrine, et ne les voyait ni ouvrir la bouche ni remuer les lèvres. Le même

phénomène s'offrait chez quelques possédés au commencement du christianisme.

La traduction des Septante d'hébreu en grec (voyez page 485) rend le mot *eb* par celui d'engastrimythie. On suppose que la pythonisse de Gelboé, en évoquant Samuel devant Saül, se servit de sa puissance gastronomiancienne pour faire parler l'ombre. Platon, Hippocrate (livre V, sur les *Epidémies*), Plutarque, font mention des ventriloques. Eurycylès est souvent cité comme le premier gastrimythie connu.

Saint Chrysostome regarde les ventriloques comme des hommes divins; il les croit doués de l'art de prédire. La même opinion est soutenue par Eucumenius.

Léry, voyageur français du XVI^e siècle, décrit une scène de ventriloquie religieuse qui se passa durant son séjour parmi les Tupinambas.

Antoine van Dale, médecin hollandais, raconte l'anecdote suivante : « Des milliers d'hommes ont vu comme moi à Amsterdam, en 1683, dans l'hôpital des Vieillards, une femme âgée de soixante-treize ans, nommée *Barbara Jacobi*; elle se tenait à côté d'un petit lit, dont elle écartait les rideaux. Le visage à découvert, et tourné du côté vers lequel elle adressait la parole, elle feignait de parler à un homme qu'elle appelait Joachim. Selon ce qu'elle disait, on entendait le prétendu Joachim tantôt pleurer et tantôt rire, quelquefois il poussait des gémissements, faisait des exclamations et des éclats de rire, quelquefois il se mettait à chanter; et tout cela avec tant d'art et de grâce, qu'il n'y avait jamais ni la moindre hésitation, ni la plus légère interruption. »

Celius Rhodiginus, qui professait les belles-lettres à Milan et à Padoue au commencement du XVI^e siècle, parle aussi d'une femme « du ventre de laquelle on entendait la voix de l'esprit immonde. Cette voix, ajoute-t-il, était fort grêle; cependant, quand il le voulait, elle était très distincte et intelligible. Ce démon, gité dans le corps de la femme, s'appelait *Cincinnatiulus*. Il faisait des réponses merveilleuses sur les choses du passé; mais quand on le questionnait sur l'avenir, c'était le plus grand menteur du monde, et il manifestait quelquefois son ignorance en affectant une espèce de bourdonnement, un murmure incertain, un bruit sourd, où l'on ne pouvait rien comprendre. »

Jérôme Oléaster, grand inquisiteur en Portugal, savant distingué, dans un ouvrage imprimé en 1656, cite le fait suivant : « Lorsque je faisais mes études au collège royal de Lisbonne, je me rappelle avoir vu une certaine *Cécile* que l'on amena au palais, où elle comparut devant le sénat. On entendait partir de ses coudes, et quelquefois d'autres parties de son corps, une voix grêle, qu'elle attribuait à un nommé *Pierre-Jean*, mort depuis quelque temps. Cette voix répondait sur-le-champ et très vite aux questions qu'on lui faisait; elle ne cessait de recommander à tout le monde l'indigence de la pauvre *Cécile*. Par jugement du sénat, cette jeune fille fut exilée à l'île de Saint-Thomas (île des Antilles), où elle mourut. »

Augustinus Steuchus, dit Eugubinus, évêque de Ghisaffino, en Candie, affirme qu'il a vu des ventriloques; mais il n'y croit point, et il met tout sur le compte des démons.

Etienne Pasquier, dans ses *Recherches sur la France*, livre VI du tome I^{er}, dit : « Il n'y a pas douze à treize ans, il est mort un bouffon nommé Constantin, qui représentait presque toutes sortes de voix : tantôt le chant des rossignols, qui n'eussent pas mieux su dégoiser leurs rançages que lui; tantôt la musique d'un âne, tantôt les voix de trois ou quatre chiens qui se battent, et enfin le cri de celui qui, pour

être mordu par les autres, se va plaignant. Avec un peigne mis dans sa bouche, il représentait le son d'un cornet à bouquin. Mais surtout étoit admirable qu'il parloit quelquefois d'une voix qu'il tenoit tellement enclose dedans son estomac, à manière qu'étant près de vous, s'il vous appeloit, vous eussiez cru que c'eût été une voix qui venoit de bien loin, etc. »

« En 1645, dit l'écrivain anglais Dickinson, on voyait à Oxford, en Angleterre, un homme que l'on appelloit le *chuchoteur* ou le *marmotteur du roi*; son vrai nom étoit *Fanning*. La bouche fermée, les lèvres closes et immobiles, il savoit tirer du fond de sa poitrine des paroles très distinctes, si merveilleusement, qu'on les croyoit venir d'un endroit fort éloigné. »

Jean Brodeau, savant critique du XVI^e siècle, donne dans ses *Miscellanées* l'histoire des friponneries de Louis Brabant, valet de chambre de François I^{er}, qui, au moyen de son talent de ventriloque, persuada à une dame de Paris de lui donner sa fille, bien faite, belle et riche, en mariage, et obligea un banquier de Lyon, nommé Cornu, à le doter.

Parmi les plus célèbres ventriloques modernes, on compte le baron de Menges, Saint-Gille, Tiemet, Fitz-James et Comte.

Où a cru long-temps que les ventriloques faussent leur voix intérieure en *aspirant*. L'abbé de La Chapelle, qui a écrit un livre entier fort curieux sur l'engastrimythie, a jeté quelques lumières sur cette question; les travaux du docteur Fournier ont détruit tous les doutes. Le mécanisme des opérations de la ventriloquie ne paraît consister réellement qu'à savoir étouffer sa voix lors de la sortie du larynx, et pendant une opération longue et soutenue. La glotte, presque entièrement fermée en cet instant, refoule l'air vers les poumons, et n'en laisse sortir ensuite qu'une petite quantité, celle qui est précisément nécessaire à la formation de la voix articulée. Le ventriloque parle, pendant l'acte d'*expiration*, comme parlent naturellement tous les hommes.

Il n'est presque personne qui ne puisse devenir ventriloque : les seules conditions nécessaires sont le travail, la patience, une certaine flexibilité des organes de la parole, et surtout une forte poitrine.

SHAKSPEARE.

SON PORTRAIT. — LA MAISON OU IL EST NÉ. — SON TOMBEAU. — L'ÉGLISE DE STRATFORD.

William Shakspeare (prononcez Chekspir), le plus grand génie du théâtre anglais, est né à Stratford, sur Avon, dans le comté de Warwick, le 25 avril 1564. L'histoire de ses premières années est fort obscure, et a exercé l'érudition d'un grand nombre de commentateurs; mais tout ce qui est resté connu de la jeunesse du poète, c'est qu'il étoit le fils aîné d'une nombreuse famille; son père, commerçant de laine, avait été bailli et alderman de Stratford. A dix-huit ans, Shakspeare épousa une femme plus âgée que lui de huit ans, nommée Anna Hathway, fille d'un cultivateur; il en eut trois enfans; mais cette union n'exerça aucune influence sur sa vie. D'après quelques auteurs, le grand poète étoit ce qui s'appelle un *bon enfant* et *joyeux compagnon*, plein de saillies et d'audace; obligé de fuir la vengeance d'un baronnet sur les terres duquel il avait chassé la nuit, et dont il avait ridiculisé la personne dans une ballade, Shakspeare se sauva à Londres. Suivant d'autres écrivains, au contraire, le caractère mélancolique du jeune homme, l'ennui qu'il éprouvait dans la maison de son père, qui lui déchirait ses essais poétiques, son mariage mal assorti, des



(Shakspeare.)

caractères et mettre en scène un grand nombre de personnages, et les faire arriver, agir et tonber, comme dans la réalité même. Si Shakspeare est le poète de tous les peuples, par la peinture énergique et vraie des passions, par cette haute et vaste philosophie, qui, dans Hamlet, par exemple, sonde les abîmes de l'existence, il est aussi le poète national de l'Angleterre, par la vérité, par la sombre et sauvage puissance avec laquelle il ressuscite les souvenirs, les vieilles coutumes, les vieilles haïnes, comme dans Richard III, Henri VI, Henri VII, Henri VIII, etc. Non seulement tous les caractères de ses drames tragiques sont admirablement variés; mais ce génie si fort, si rude, et souvent si terrible, est d'une délicatesse ravissante dans les caractères de femmes, d'une originalité piquante dans ses comédies, dans *Timon d'Athènes* et les *Comédiens de Windsor*, plein d'une gracieuse imagination dans *Cymbeline*, le *Songé d'une nuit d'été*, le *Tempête*. Il est également supérieur dans le tragique, le comique et le fantastique. Ses défauts tiennent à son époque. Il est souvent grossier dans son langage, rempli de subtilités dans la pensée et l'expression.

travaux opposés à sa vocation, avaient décidé son départ. A Londres, il fut réduit, dit-on, à la condition de garder à la porte des théâtres les chevaux des seigneurs; il devint, quelques années après, acteur, puis auteur. On raconte qu'il représentait dans Hamlet le spectre avec un jeu effrayant; mais il préférait en général les rôles de comédie. Fixé à Londres, d'où il ne s'éloignait que pour quelques rares et courts voyages à Stratford, il donnait chaque année deux ou trois pièces de théâtre. Avant de composer des tragédies ou des comédies, Shakspeare avait écrit un grand nombre de sonnets, et quelques poèmes, comme *Vénus et Adonis*, *Lucrèce*, ouvrages empreints du goût italien, répandu en Europe au xvi^e siècle, et qui se distinguaient par une grande profusion d'images, la subtilité d'esprit et l'affectation du style. Ses sonnets cependant sont souvent remplis de grâce, et d'une exaltation amoureuse pleine de charme. A l'époque où notre poète écrivit pour le théâtre, les représentations dramatiques étaient en vogue. L'Angleterre se reposait, sous le règne d'Elisabeth, de ses longues et sanglantes guerres civiles; la reine avait répandu le goût des fêtes et des spectacles. Shakspeare arriva pour répondre au besoin de son époque, et vint exposer sur le théâtre, avec la plus sublime énergie, toute l'histoire de sa patrie. Malgré le despotisme absolu d'Elisabeth, le poète n'était nullement gêné dans ses créations; il mettait librement et naïvement en scène tous les personnages de la royauté et de la noblesse; il peignait avec les plus sombres couleurs la tyrannie et les débauches de Henri VIII, père de la reine. Shakspeare obtint la plus grande popularité, même de son temps. Ses pièces non contestées sont au nombre de trente-six, et ont été composées dans l'espace de vingt-cinq ans, depuis 1588 jusqu'en 1614, époque à laquelle il a cessé d'écrire. Le génie de Shakspeare porte la même profondeur dans la passion la plus pathétique, comme dans la gaieté et le ridicule les plus fous ou les plus bizarres. Cette puissance avait sa source dans une intelligence élevée et une sensibilité exquise, qui lui faisaient comprendre toute la portée d'une situation. Nul ne sait mieux développer les

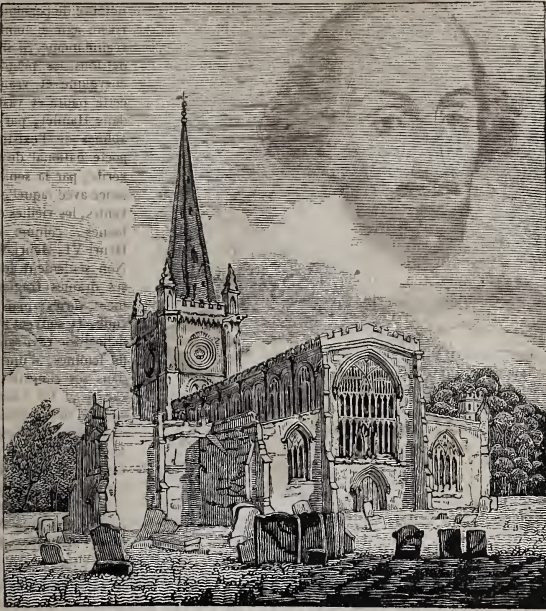
La France a été long-temps sans connaître Shakspeare; c'est Voltaire le premier qui a attiré l'attention sur lui; mais Voltaire ne sentait pas tout le génie du poète anglais. La première traduction complète a été faite par Letourneur à la fin du xviii^e siècle; une nouvelle édition de cette traduction a paru en 1821, revue par M. F. Guizot: c'est la moins mauvaise: L'Angleterre compte un très grand nombre d'éditions de Shakspeare, et de commentaires sur sa vie et ses pièces. En Allemagne et en France, il a été le sujet de longues et vives querelles littéraires, qui paraissent aujourd'hui terminées.



(Maison où est né Shakspeare.)

Vers 1614, Shakspeare, à peine âgé de cinquante ans, abandonna Londres; et se retira dans sa ville natale; il y jouissait depuis deux ans d'une petite fortune amassée par son travail, lorsqu'il mourut, le 25 avril 1616. On ignore le genre de maladie auquel il succomba. Son testament, daté du 25 mars 1616, n'offre rien de remarquable, si ce n'est l'oubli singulier de sa femme, doit-il ne fait mention que pour lui léguer le *second de ses lits après le meilleur*.

Le jour de la mort de Shakspeare fut aussi celui de la mort de Cervantes. Shakspeare a été enterré dans l'église de Stratford où subsiste encore son tombeau.



(Eglise de Stratford.)

Il y est représenté de grandeur naturelle, assis dans une niche, un coussin devant lui et une plume à la main. Selon l'usage des temps, sa figure avait été peinte, les yeux d'un brun clair, les cheveux et la barbe foncés, le pourpoint était écarlate et la robe noire. En 1793, l'un des principaux commentateurs du poète, Mulone, eut la malheureuse idée de faire enduire la statue d'une épaisse couche de blanc, afin de lui donner la couleur des statues antiques. Sur la pierre sépulcrale, placée au-dessous de la niche, on a gravé l'inscription suivante, composée, à ce que l'on croit, par Shakspeare lui-même :

« Ami, pour l'amour de Jésus, abstiens-toi de fouiller la noussière ici enclose. Beni soit celui qui épargnera ces pierres, et maudit soit celui qui déplacera mes os ! »

Le tombeau de Shakspeare est encore aujourd'hui en Angleterre l'objet d'un pèlerinage de curieux ; pendant longtemps, l'arbre appelé le *mûrier de Shakspeare*, celui sous lequel il reposait, a partagé la même vénération. Au milieu du XVIII^e siècle, un nommé Castrell, ministre protestant, acheta *Newplace* : c'était le nom de la maison du poète ; elle passa depuis dans plusieurs mains et fut rebâtie ; le mûrier seul fut respecté. Ce M. Castrell, gêné par la foule qui venait visiter l'arbre vénéré, eut la brutalité de le faire couper, ce qui causa une émeute parmi les habitants indignés de Stratford ; mais le mûrier fut sauvé par un horloger de Stratford, qui gagna beaucoup d'argent à en faire des tabatières, des boîtes à cure-dents, etc. Ce même M. Castrell, pour éviter de payer la taxe que l'on voulait imposer à la maison de Shakspeare, commit encore le vandalisme de la faire démolir et d'en vendre les matériaux. La maison où est né le poète existe toujours à Stratford ; on la montre aux voya-

geurs, dont on exploite la curiosité en leur vendant les prétendus meubles qui ont servi à son usage.



(Tombeau de Shakspeare.)

FRANCE.

BOURBON-L'ARCHAMBAULT. — SES EAUX MINÉRALES. — SA
SAINTÉ CHAPELLE. — LA QUIQUENGROGNE.

Bourbon-l'Archambault (*Aquæ Borbonæ Borbonitum Arcimbaldi*) était, selon les tables romaines, située dans l'Aquitaine première- (*Aquitania prima*), au pays des *Bituriges Cubi* ou Berryers. Jacques Fodéré, dans ses *Narrations historiques*, rapporte que Bourbon fut érigée en seigneurie en 509, deux ans après la fameuse bataille de Vouillé, près Poitiers, dans laquelle Clovis battit les Visigoths. Assiégée et prise, en 739, par Pépin, qui la donna, ainsi que son territoire, à Nibelunge, son parent, cette forteresse devint une baronnie sous Charlemagne. Vers le commencement du x^e siècle, Aymar, ou Adémar, sire de Bourbon, possédait déjà tous les environs, ainsi que Chantelle, Hérisson et Murat, quand Charles-le-Simple lui fit don, en 915, du pays où se trouvent actuellement Moulins et Souvigny. Cette augmentation de territoire et la position avantageuse du château, situé sur des rochers entourés par des précipices et par la petite rivière de Burge, qui forme au pied un vaste étang, permit bientôt aux successeurs d'Aymar de posséder une seigneurie considérable qui devint par la suite un duché-pairie, dont le siège était à Bourbon. En 1272, Béatrix de Bourgogne, petite-fille d'Archambault IX, mort à l'île de Chypre, épousa Robert de France, comte de Clermont, un des fils de saint Louis, et lui apporta en dot les seigneuries de Bourbon, de Charolais, et de Saint-Just en Champagne. Leur postérité, qui prit, suivant l'usage du temps, le surnom de Bourbon, règne encore aujourd'hui en France, en Espagne, à Naples et à Lucques.

Bourbon-l'Archambault, dont la population s'élève à 5,000 habitants, est située au fond d'une vallée environnée d'un pays riche et fertile. Cette petite ville, autrefois chef-lieu d'une châtellenie qui s'étendait sur quelques parties du Nivernais, dans les paroisses de Langeron et de Livry, est devenu le chef-lieu d'un canton de l'arrondissement de Moulins, département de l'Allier. Elle est surtout connue par ses eaux minérales, dont la température, prise au *grand puits*, est de 51°.50 du thermomètre centigrade. Leur composition est formée d'acide carbonique libre, de sel marin, de sulfate de soude, d'un peu de carbonate et de silice. Une autre source, dite de *Jonas*, contient un peu de chaux et d'oxide de fer; sa température, qui est froide, est variable comme celle de l'atmosphère. Ces eaux sont particulièrement employées pour le traitement des paralysies et des rhumatismes; on les prend en bains, en douches ou en boissons, et la saison, qui commence le 15 mai, finit le 1^{er} octobre. La source produisant 2,400 mètres cubes d'eau en vingt-quatre heures, ou 5 à 6,000 bains par jour, une si grande abondance fera sans doute établir par la suite des étuves et des bains de vapeur, qui feront de Bourbon-l'Archambault l'un des plus beaux établissements en ce genre, et lui attireront facilement la vogue, sa distance de Paris étant tout au plus de 80 lieues. Le bâtiment thermal renferme seize cabinets de bain avec douches; la ville peut recevoir trois cents étrangers à la fois, et le mouvement en 1820 a été de cinq cents baigneurs pour toute la saison.

La Sainte-Chapelle, commencée par Jean II, de Bourbon, continuée par Pierre II, achevée, en 1508, par Anne de France, et détruite en 1795, pouvait passer pour la rivale de celle de Paris. On y remarquait les statues de Jésus-Christ, de ses douze apôtres, d'Adam et d'Eve, ainsi que des bas-reliefs sur lesquels se trouvaient le blason et la généalogie de la maison de Bourbon et de ses alliances. Le portail était orné des statues de saint Louis, de Pierre de Bourbon et d'Anne de France, sa femme. Les vitraux peints à l'antique étaient des plus anciens, des plus beaux et des

mieux conservés qu'il y eût en France. Ils représentaient huit sujets tirés de l'Histoire ecclésiastique : 1^o le sacrifice d'Abraham ; 2^o Jésus-Christ guérissant le paralytique ; 3^o un crucifix ; 4^o l'Empereur Constantin qui délibère s'il donnera bataille ; et un ange qui lui promet la victoire en lui montrant la croix avec ces paroles : *In hoc signo vinces* (sous ce signe tu vaincras) ; 5^o sainte Hélène qui demande à un juif où est la croix sur laquelle Jésus-Christ est mort ; 6^o sainte Hélène qui découvre par miracle la vraie croix ; 7^o Héraclius qui, après avoir vaincu Cosroès, recouvre la sainte Croix ; 8^o enfin, Héraclius en chemise et nu-pieds, qui porte en triomphe la sainte Croix.

Dans la chapelle souterraine, appelée le Trésor, où l'on descendait par un escalier de vingt marches, se voyait une très belle croix d'or, du poids de quatorze marcs, dont le montant était d'un pied et demi, le travers d'un pied, et la largeur de l'un et de l'autre de trois pouces. Au haut de cette croix était une couronne d'or qui portait sur une de ses bandes l'inscription suivante : *Louis de Bourbon, second duc de ce nom, fit garnir de pierreries et dorures cette croix l'an 1595*. Elle était enrichie de trente grosses perles et de cinq pierres précieuses. Elle renfermait une épine de la couronne de Jésus-Christ, ainsi qu'une petite croix faite du vrai bois de la croix. On prétend que cette dernière relique est encore dans l'église de Bourbon.

Une montagne ou calvaire de vermeil servait de piédestal à cette croix, au bas de laquelle on voyait à genoux le duc Jean de Bourbon et la duchesse Jeanne de France, sa femme, avec leurs couronnes et leurs habits d'apparat. Au pied de la croix était une tête de mort et quatre ou cinq ossements en argent. Saint Louis ayant donné à son fils Robert le morceau de la vraie croix dont nous venons de parler, Louis I^{er}, duc de Bourbonnais et fils de ce dernier, fit prendre à son église le titre de Sainte-Chapelle. Il fonda sept vicairies avec chacune 62 livres tournois de rente par an, à condition que, le jour des morts, les titulaires réuniraient cinq cents personnes les plus pauvres de ses châtellenies du Bourbonnais, et donneraient à chacune deux denrées (environ deux livres) de pain, une pinte de vin, mesure de Paris, une cote de drap de la valeur de 5 sous, une paire de souliers de 49 deniers en argent, et pour 5 deniers de viande. La tradition rapporte que, le jour de l'assassinat par Jacques Clément de Henri III, qui avait été d'Anjou et de Bourbonnais, le tonnerre tomba sur la Sainte-Chapelle, et fracassa la barre placée dans les armes des Bourbonnais, qui cessaient dès ce moment, par l'extinction des Valois, d'être branche cadette, dont cette barre était le signe.

Le château de Bourbon, rebâti au xiii^e siècle, et dont les constructions qui existaient encore au xvi^e, étaient dues à Archambault IX, Louis I^{er}, Louis II, Pierre II, avait, dit-on, vingt-quatre tours, dont deux, remarquables par leur grosseur, se nommaient *l'Admirale* et la *Quiquengrogne* ou *Quiquengrogne*. Lorsque Louis I^{er} voulut faire construire la Quiquengrogne, les bourgeois de Bourbon se plaignirent de ce qu'elle dominerait et battrait la ville ; ils voulurent se révolter et chasser les ouvriers qui y travaillaient. Mais le duc Louis, nullement disposé à céder, posta ses hommes d'armes, la lance au poing, le casque en tête, autour des fondations, et répondit aux clameurs de ses vassaux : *On la bâtit, qui qu'en grogne !* Lorsque la tour fut bâtie, le nom lui resta, et aujourd'hui elle sert d'horloge à la ville. « C'est plaisir, dit M. Achille Allier dans ses *Esquisses bourbonnaises*, de la voir noire et sombre, coiffée le plus drôlement du monde d'une poivrière peinte en rose, en blanc au toit bleu plombé, s'élevant coquettement comme le plumet d'un garde national le long de son corsion de parade. » La Quiquengrogne est le sujet d'un nouveau roman de M. Victor Hugo, dans lequel il développe

ses idées sur la féodalité militaire et civile, comme *Notre-Dame de Paris* lui a servi pour exposer ses idées sur la féodalité religieuse et ecclésiastique.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Événements remarquables ou curieux.

6 Juillet 1792. — Mort de Paul Jones, célèbre marin, né en Écosse vers 1756. C'est lui qui joue le principal personnage dans le *Pilote*, roman de Cooper. Paul Jones s'est surtout distingué au service des États-Unis. Louis XVI lui fit présent d'une épée d'or, dont la lame portait une inscription en son honneur. Après avoir passé au service de Russie avec le grade de contre-amiral, et avoir offert ses services à la cour de Vienne, et ensuite à la France, il mourut à Paris : l'assemblée législative décida que, pour consacrer la liberté des cultes, elle assisterait à ses funérailles.

6 Juillet 1809. — Bataille de Wagram, remportée sur les Autrichiens. Napoléon embrasse Macdonald devant l'armée, et le nomme maréchal de l'empire.

6 Juillet 1820 — Proclamation de la constitution à Naples, par Ferdinand I^{er}.

7 Juillet 1115. — Mort de Pierre l'Érmitte. Ce moine cloquent, qui le premier, tête et pieds nus, la croix à la main, ceint d'une corde, affublé d'un froc grossier, parcourut l'Europe en prêchant la délivrance du Saint-Sépulcre et des chrétiens, était né dans le diocèse d'Amiens. Il avait guerroyé en Flandres, sous un comte de Boulogne, s'était ensuite marié, et après la mort de sa femme était entré dans les ordres.

7 Juillet 1807. — Traité de Tilsit entre Alexandre et Napoléon, qui rétablit l'union entre la Russie et la France.

7 Juillet 1815. — Entrée des armées étrangères à Paris.

8 Juillet 1790. — Mort de Adam Smith, économiste écossais. Son ouvrage intitulé : *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, publié en 1776, peut être considéré comme l'introduction à la science moderne de l'économie politique.

8 Juillet 1821. — Mort de Hubert Goffin, dont le courage sauva, en 1812, soixante-dix ouvriers mineurs enfouis à 170 mètres de profondeur dans la houillère Beaumont.

9 Juillet 1587. — Les moines appelés *feuillans* entrent à Paris au nombre de soixante-deux, en chantant l'office : Jean de la Barrière, leur abbé, marche en tête.

9 Juillet 1757. — Mort de Jean-Gaston Médicis, septième et dernier grand-duc de Toscane.

9 Juillet 1716. — Mort de Joseph Sauveur, mathématicien, qui s'est surtout occupé de recherches sur la *théorie du son*. Né à la Flèche, le 24 mars 1655, il avait été muet jusqu'à l'âge de sept ans. « Cette impossibilité de parler, dit Fontenelle, lui épargna tous les petits discours inutiles de l'enfance ; mais peut-être l'obligea-t-elle à penser davantage. Il était déjà machiniste ; il construisait de petits moulins ; il faisait des siphons avec des chalumeaux de paille, des jets d'eau, et il était l'ingénieur des autres enfants. »

10 Juillet 1472. — Jeanne Hachette fait lever, à Charles-le-Téméraire, le siège de Beauvais. Le vrai nom de cette fille courageuse, suivant quelques auteurs, est Jeanne Lainé. En mémoire de son héroïsme, Louis XI ordonna qu'on ferait le 10 juillet de chaque année une procession

dans laquelle les femmes auraient le pas sur les hommes. Il maria Jeanne à Colin Pilon, et exempta ses descendants de la taille.

10 Juillet 1657. — Enregistrement des lettres patentes portant création de l'Académie française.

10 Juillet 1685. — Mort de Mézerai, historien français ; ses deux principaux ouvrages sont : une *Histoire de France* en trois volumes in-folio, et un *Abrégé chronologique*. On rapporte qu'il avait l'habitude de travailler à la lumière, en plein jour, ses volets soigneusement fermés.

11 Juillet 1820. — Le gouvernement bavarois défend au prince de Hohenlohe-Waldenbourg-Schillingsfurts, de faire des miracles sur les places publiques, et lui ordonne de les faire en présence d'une commission nommée d'office. Le prince refuse.

12 Juillet 1549. — Ordonnance de Henri II, qui défend à tous artisans-mécaniciens, paysans, gens de labeur, de porter pourpoints et bouffantes de soie ; « et parce qu'un grand nombre de bourgeois se font d'un jour à l'autre damoiselles, il leur est défendu de changer leur état, à moins que leur mari ne soit gentilhomme. »

12 Juillet 1755. — Mort de la marquise de Lambert, belle-fille de Bachaumont. Ses ouvrages sont : les *Avis d'une mère à son fils* ; les *Avis d'une mère à sa fille* ; un *Traité de l'amitié* ; des *Réflexions sur les richesses* ; un *Dialogue entre Alexandre et Diogène* ; un *Discours sur la réputation et la considération*.

La traduction des Septante et la Vulgate. — Il y a deux principales traductions de la Bible : l'une d'hébreu en grec, appelée la traduction des *Septante*, parce que l'on prétend qu'elle a pour auteurs soixante-dix ou soixante-douze interprètes, envoyés par Éléazar, grand-prêtre des Juifs, à Ptolémée-Philadelphe, roi d'Égypte, qui les avait demandés en grande solennité, et en lui offrant de magnifiques présents.

L'autre traduction s'appelle la *Vulgate*, c'est-à-dire la plus communément reçue et regardée comme fidèle. Elle a été faite d'hébreu en latin, et déclarée authentique par le concile de Trente.

Au riche contre l'ennui. — Prends donc un rabot, te dirait Muhammed ; c'est une arme qui te fera combattre avec succès cette maladie de l'âme, cet affreux poison de la vie que l'on nomme *ennui*, dont la sécheresse te flétrit en pleine santé, et te rend misérable au sein de l'opulence. Plie ton corps, contourne-le en tous sens ! fais couler ces liqueurs stagnantes dont la corruption infesterait bientôt tes organes et ta volonté. Prends un rabot ! s'il ne te donne pas la subsistance du corps, dont tu n'abondes que trop, tu en recevras une bien plus précieuse : celle de ton âme qui languit et te désespère.

LE CORAN.

A G A V E D'AMÉRIQUE (AGAVE AMERICANA).

Cette belle plante est un des échanges que le Nouveau-Monde a faits avec l'ancien, au grand avantage de l'un et de l'autre. Elle est cultivée dans quelques départemens méridionaux de la France, et réussira sans doute dans tous les lieux où l'olivier peut réussir. On l'a confondue mal à propos avec les aloès, plantes de la famille des *asphodèles*, tandis que les agaves appartiennent à celle des *broméliacées*. Quelques ressemblances de forme ont causé et maintenu cette erreur qu'il est temps de faire cesser. Les aloès fournissent des drogues médicinales, et l'art de guérir n'a fait jusqu'à présent aucun emploi des agaves. Quelques espèces du premier genre s'élevaient à la hauteur de grands

arbres; ou en eite un aux îles Canaries qui n'a pas moins de treize pieds de diamètre, et près de soixante-dix pieds de hauteur; les agaves n'ont point ces grandes dimensions, et n'existaient qu'en Amérique avant qu'on les eût introduits dans l'ancien continent.

Comme l'agave dont il s'agit est de la même famille que l'ananas, il n'est pas étonnant que ces deux plantes aient des feuilles assez semblables : mais celles de l'agave sont plus fortes, plus raides, et armées de pointes qui blesseraient cruellement, si l'on s'exposait à leurs piqûres. Cette plante est donc très propre à faire des haies et des clôtures défensives, pourvu qu'on puisse lui laisser assez d'espace, car elle occupe une largeur que le eiseau du jardinier ne peut diminuer. Comme cette plante défensive est maintenant acclimatée au pied de l'Atlas, elle peut rendre plus d'une sorte de services aux colons européens qui iront s'établir dans cette partie de l'Afrique.

Outre cette utilité, qui suffirait déjà pour recommander la culture de l'agave d'Amérique, ses feuilles pilées sont un très bon aliment pour les bestiaux, lorsque les fourrages viennent à manquer, ou que les pâturages sont desséchés. On tire de ces mêmes feuilles une matière textile dont on fait des toiles et des cordages, qui peuvent remplacer le chanvre. Une variété de cette plante est surtout propre à



(L'Agave d'Amérique.)

produire cette matière textile en grande quantité, plus fine et plus souple sans être moins forte : c'est l'agave pitte. Enfin, une seconde variété cultivée au Mexique pourvoit à d'autres besoins de l'homme; on en tire une liqueur spiritueuse, le *pulqué* des Mexicains. Cette sorte de vin a le défaut de passer assez promptement à l'aigre ou à une sorte de rancidité causée par l'huile contenue dans toutes les parties de la plante, et que la fermentation n'a pas décomposée. Cette huile, combinée avec la potasse que l'agave

fournit aussi assez abondamment, forme un savon très soluble dans l'eau, et propre aux usages domestiques; il est probable que l'on pourrait aussi extraire du nitrate de potasse (salpêtre) de ces mêmes feuilles, comme des tiges de la pomme de terre et des racines de la betterave.

Le *pulqué* distillé donne une eau-de-vie ou rum très fort; c'est le *vino mecal* des Mexicains. C'est ainsi que les Indiens tirent du chanvre le *bang*, liqueur des plus enivrantes, et des palmiers un autre alcool plus traitable, et qui ne déplaît pas aux Européens accoutumés aux liqueurs moins violentes préparées en Europe. Ainsi, l'agave d'Amérique peut suppléer à la vigne dans quelques contrées, et cette utilité n'est pas à dédaigner, car il n'y a peut-être aucun sol où cette plante ne puisse réussir, pourvu qu'elle trouve une température suffisante. Elle supporte les plus longues sécheresses, résiste aux ouragans, ne redoute pas les ennemis qui attaquent presque tous les végétaux. Elle jouit au plus haut degré des avantages attachés à la robuste constitution des plantes grasses, et ne demande à la terre qu'un point d'appui pour les racines; l'atmosphère lui apportera tout ce qu'il lui faut pour se développer, fleurir, prospérer.

Nous n'avons considéré jusqu'à présent cet agave que par rapport à son utilité : parlons maintenant de sa beauté, de sa haute tige en forme d'élegant candelabre, des milliers de fleurs dont elle se pare. Dans le nord de l'Europe, où elle ne peut fleurir que dans les serres, elle s'élève quelquefois à plus de sept mètres, et les fleurs qui s'épanouissent successivement, garnissent sa haute tige depuis le milieu jusqu'au sommet. On a débité une fable étrange au sujet de la floraison de cette plante : on a prétendu qu'elle n'avait lieu qu'une fois dans l'espace d'un siècle, et que l'épanouissement des fleurs était accompagné d'une explosion aussi bruyante qu'un coup de canon. Ces merveilles furent aussi attribuées au grand caetus, nommé eierge du Pérou, avec un peu moins d'in vraisemblance, mais aussi peu de vérité. Les opinions populaires reposent ordinairement sur quelque fait mal observé; il est rare qu'on ne puisse remonter jusqu'à leur origine, et assigner les causes de l'erreur; mais, dans ce cas, toute recherche a été inutile; on ne découvre pas comment on a pu se tromper à ce point au sujet d'une plante cultivée en France, et qui y fleurit depuis long-temps.

La culture a procuré une variété d'agave à feuilles panachées. Les curieux la préfèrent comme plante d'ornement, quoiqu'elle ait le désavantage de fleurir plus tard que la plante commune.

Ne demeurez pas trop tard à la fête, et ramenez vos enfans chez vous de bonne heure.

SERMON D'UN CURÉ.

Il y a des jours où la vertu exerce sur nous plus d'influence; des jours où l'on pardonne tout, où l'on peut tout sur soi-même; où la joie, cette fille du ciel, semble s'agenouiller dans notre cœur, et demander à son père d'y rester plus long-temps; où tout brille à nos yeux d'une nouvelle sérénité. Si dans ce moment on répand des larmes de plaisir, celui qu'on éprouve est si grand, que tout disparaît autour de nous.

JEAN-PAUL (RICHTER).

Il vaut mieux, pour l'imagination, placer le bonheur en avant, et nous donner des espérances qui nous animent que des regrets qui nous découragent. BENTHAM.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 50.

TREMBLEMENT DE TERRE DE LISBONNE.



(Ruines de Saint-Paul, à Lisbonne, gravées d'après une peinture achevée par Le Bas en 1757.)

Il existe encore quelques témoins du tremblement de terre qui détruisit presque entièrement Lisbonne le 1^{er} novembre 1755, et leurs récits confirment les détails des mémoires répandus dans l'Europe après ce grand désastre. C'est surtout dans les *Transactions philosophiques* publiées à Londres que l'on trouve les documents les plus circonstanciés et les plus dramatiques. Nous y remarquons, entre autres pièces importantes, l'extrait suivant d'une lettre qui fut écrite de Lisbonne, en date du 18 novembre 1755, par M. Wolfall, chirurgien. Le calme et le sang-froid de l'écrivain anglais contrastent d'une manière étrange avec l'horreur des faits qu'il raconte.

« L'été avait été plus frais que de coutume, et pendant les derniers quarante jours, le temps avait été très clair et très beau. Le 4^{er} de ce mois, vers les neuf heures 40 minutes du matin, une très violente secousse de tremblement de terre se fit sentir; elle parut durer environ un dixième de minute, et en ce moment toutes les églises et les couvens de la ville, avec le palais du roi et la magnifique salle d'Opéra s'écroulèrent. Il n'y eut pas un seul édifice considérable qui resta debout; environ un quart des maisons particulières eurent le même sort; et, suivant un calcul très modéré, il périt plus de 50,000 personnes. Le spectacle des corps morts, les cris des mourans à demi ensevelis dans les ruines, sont au-delà de toute description; la crainte et la consternation étaient si grandes, que les personnes les plus courageuses n'osèrent pas rester un seul instant pour arracher à la mort les victimes arrêtées sous les débris: chacun ne songeait plus qu'à se réfugier sur les places découvertes et vers le milieu des rues. Ceux qui étaient dans les étages supérieurs ont été en général plus heureux que ceux qui ont tenté de fuir par les portes; car ceux-ci furent ensevelis sous les ruines, avec la plus grande partie des gens qui passaient à pied. Les équipages avaient plus de chance de salut, quoique les cochers et les laquais fussent fort maltraités. Mais le nombre des personnes écrasées dans les maisons et dans les rues ne fut pas compa-

nable à celui des gens ensevelis sous les ruines des églises: comme c'était un jour de grande fête, et à l'heure de la messe, tous les édifices religieux, qui sont très considérables à Lisbonne, étaient remplis de fidèles: les clochers tombèrent presque tous avec les voûtes des églises, en sorte qu'il ne s'échappa que peu de monde.

» Environ deux heures après le choc, le feu se déclara en trois différens endroits de la ville; il était occasioné par le feu des cuisines, que le bouleversement avait rapproché des matières combustibles de toute espèce. Vers ce temps aussi, un vent très fort succéda au calme, et anima tellement la violence du feu, qu'en trois jours la ville fut réduite en cendres. Tous les élémens semblaient conjurés pour nous détruire: aussitôt après le tremblement, qui eut lieu à peu près au moment de la plus grande élévation des eaux, le flot monta tout-à-coup quarante pieds plus haut qu'on ne l'avait jamais observé, et se retira aussi subitement. S'il n'eût pas ainsi rétrogradé, la ville entière serait restée sous l'eau.

» Aussitôt qu'il nous fut permis de réfléchir, la mort seule se présente à notre imagination.

» En premier lieu, la crainte que le nombre des corps morts, la confusion générale, et le manque de bras pour les enterrer, ne donnassent naissance à une maladie contagieuse, était très alarmante; mais le feu, qui semblait notre plus dangereux ennemi, les consuma, et prévint ce mauvais effet.

» Ensuite la famine était imminente: car Lisbonne est le magasin à blé de tout le pays à cinquante milles à la ronde. Cependant quelques uns des greniers furent heureusement sauvés; et quoique dans les trois jours qui suivirent le tremblement de terre, une once de pain valût une livre d'or, il devint ensuite assez abondant, et nous fîmes délivrés de la disette.

» Enfin, il y avait à redouter la cupidité de la classe vile de la population, qui pouvait profiter de la confusion pour

voler et assassiner. En effet, au commencement, un assez grand nombre de crimes furent commis; mais, par ordre du roi, on dressa des gibets tout autour de la ville, et, après environ une centaine d'exécutions, le pillage fut arrêté.

» Nous sommes encore dans un état de perplexité difficile à décrire: nous avons souffert jusqu'à vingt-deux secousses différentes depuis la première. Personne n'ose coucher dans les maisons conservées. On dort au grand air, faute de matériaux pour faire des tentes: nous n'avons ni vêtements, ni meubles, ni argent.

» Deux jours après le premier choc, on a creusé pour chercher les corps, et on en a retiré un grand nombre qui sont revenus à la vie. C'est une chose merveilleuse que nous ne soyons pas tous tués. J'ai logé dans une maison où habitaient trente-huit personnes, il ne s'en est sauvé que quatre.

» Le roi et sa famille étaient à Belme, maison royale à une lieue de la ville. Le palais du roi, dans la ville, s'écroula à la première secousse, mais les habitans assurent que le bâtiment de l'inquisition a été renversé le premier.

» La secousse s'est fait sentir dans toute l'étendue du royaume, mais plus particulièrement le long des côtes. Faro, Saint-Ubalds, et quelques unes des grandes villes commerçantes sont dans une situation encore pire, s'il est possible, que Lisbonne, quoique la ville de Porto ait entièrement échappé.

» Il est possible que la cause de tous ces désastres soit venue du fond de l'Océan occidental, car je viens de converser avec un capitaine de vaisseau, qui paraît un homme de grand sens, et qui m'a dit qu'étant à cinquante lieues au large, il éprouva une secousse si violente, que le pont de son vaisseau en fut très endommagé. Il crut avoir touché sur un rocher: il fit mettre aussitôt la chaloupe à l'eau pour sauver son équipage; mais il parvint heureusement à amener son vaisseau, bien qu'en mauvais état, dans le port. »

DES MACHINES, ET DE LEURS AVANTAGES. — PROCÉDÉS INGÉNIEUX.

La question des machines, encore si controversée chez nous, n'occupe pas moins nos voisins les Anglais; mais, plus avancés en cela que nous ne le sommes, c'est par des faits moins que par des argumens presque toujours susceptibles d'une réplique spécieuse, que leurs économistes démontrent aujourd'hui les avantages incontestables qu'offrent les machines à ceux-là mêmes qu'elles paraissent vouer à la misère.

Nous avons sous les yeux un ouvrage remarquable en ce genre, qui, publié à la fin de 1832, est déjà à sa troisième édition. Il est de M. Charles Babbage, célèbre ingénieur, dont la réputation d'habileté et de savoir est européenne. C'est un *Traité sur l'économie des machines et des manufactures*; il renferme, sous un petit volume, un nombre immense de faits aussi curieux que concluans. Nous nous proposons, non d'en offrir une traduction à nos lecteurs, mais d'y puiser la forme ou le fond de quelques articles d'une application générale.

Le plus fort argument qu'on puisse offrir en faveur des machines est l'accroissement de population dans les localités où elles s'introduisent.

De 1801 à 1834, la population des quatre grandes villes manufacturières de la Grande-Bretagne a augmenté ainsi qu'il suit, d'après les rapports officiels:

Manchester.	151	pour 100.
Glasgow.	161	idem.
Nottingham.	75	idem
Birmingham.	90	idem

L'auteur de cet article est né dans une petite ville du département des Ardennes, dont la population, ainsi que celle des villages environnans, s'occupe presque exclusivement de filature ou de tissage d'étoffes de laine. Son grand-père lui a plusieurs fois raconté que, il y a quelque soixante ans, une sédition faillit éclater, lors de l'introduction dans le pays des rouets allemands pour filer la laine; car jusqu'alors hommes et femmes filaient au fuseau, et n'obtenaient qu'un fil grossier, mais solide, qui donnait tant de durée aux tissus de cette époque, que l'habit de noces du père servait invariablement à la première communion du fils. En 1814 la ville de Rhétel n'atteignait pas 5,000 âmes de population, et l'on n'y comptait pas une seule filature à la mécanique; aujourd'hui que les machines se sont répandues, non seulement dans cette ville, mais dans les environs, la population s'est élevée, d'après le recensement officiel de 1834, à 6,585 habitans.

Les avantages que présentent les machines et les opérations manufacturières résultent principalement de trois sources:

1° Elles ajoutent à la force de l'homme;

2° Elles économisent son temps;

3° Elles convertissent des substances en apparence sans valeur, ou du moins sans utilité immédiate, en produits utiles à la société.

Nous allons faire quelques applications de ces trois don-
nées.

ADDITION A LA FORCE DE L'HOMME. — TRANSPORT DES FARDEAUX.

Nous nous bornerons, sur ce sujet, à l'expérience suivante, empruntée au *Traité sur l'art de bâtir*, par M. Rondelet.

1° On avait à transporter hors de la carrière un bloc de pierre carré, du poids de. 4,080 liv.

2° Pour traîner cette pierre sur le sol mal nivelé de la carrière, il fallut une force de. 738

3° Pour la faire glisser sur un plancher en bois, il ne fallait plus qu'une force de. 652

4° La même pierre, placée sur une plate-forme en bois glissant sur le plancher, était entraînée par une force de. 606

5° Les deux surfaces en contact du plancher et de la plate-forme étant savonnées, il ne fallut plus que. 482

6° La même pierre, placée sur des rouleaux de trois pouces de diamètre, roulant sur le sol de la carrière, était entraînée par une traction de. 34

7° Les mêmes rouleaux reposant sur le plancher de bois, la force nécessaire était réduite à. 28

8° Enfin, les rouleaux étant placés entre le plancher et la plate-forme qui portait la pierre, la force nécessaire de traction était réduite à. 22

Il résulte de cette expérience que la force nécessaire pour faire marcher la pierre sur le sol inégal de la carrière était presque les deux tiers de son poids; qu'elle était réduite aux trois cinquièmes de ce poids par le frottement sur un plancher, aux cinq neuvièmes par le frottement de bois sur bois, à un sixième lorsque les surfaces étaient savonnées, à un trente-deuxième lorsqu'on faisait usage des rouleaux seuls, à un quarantième lorsqu'ils roulaient sur un plancher, et enfin à un cinquantième lorsqu'ils roulaient entre deux surfaces de bois.

Chaque nouvelle connaissance acquise, chaque outil nouveau inventé, diminue la fatigue du travail de l'homme. Celui qui imagina l'emploi des rouleaux quintupla les forces

humaines; celui qui le premier fit usage du savon ou de la graisse, put immédiatement, et sans exercer un plus grand effort, faire mouvoir un poids trois fois plus considérable qu'auparavant.

Les effets que produisent les corps gras en diminuant le frottement ont reçu une application remarquable à Amsterdam, où les conducteurs de trains chargés de poids considérables portent à la main une corde enduite de suif, qu'ils jettent de temps en temps devant le traineau, dont les bœufs se graissent en passant sur cette corde.

ÉCONOMIE DE TEMPS.

L'importance de cette économie n'a pas besoin de démonstration, et quelques exemples suffiront pour faire voir jusqu'à quel point il est possible de la pousser.

L'emploi de la poudre à canon dans les travaux des mines est le premier que nous offrirons. Quelques jours de travail peuvent fournir le gain nécessaire pour en acquérir plusieurs livres, et leur emploi peut, en quelques heures, produire des résultats qu'on n'obtiendrait pas, avec les meilleurs outils, d'un travail de plusieurs mois.

Fabrication des aiguilles. — L'arrangement de vingt mille aiguilles jetées pêle-mêle dans une boîte, enchevêtrées les unes dans les autres suivant toutes les directions, paraît, au premier abord, une occupation aussi difficile qu'ennuyeuse, car il faudrait plusieurs heures pour les disposer parallèlement les unes aux autres, si l'on était obligé de les placer une à une; et cependant quelques minutes suffisent pour obtenir ce résultat.

Les aiguilles sont jetées dans une auge plate en tôle, légèrement concave au fond. On frappe les bords de l'auge d'une manière particulière, en lui donnant en même temps un petit mouvement longitudinal, et les aiguilles s'arrangent d'elles-mêmes dans des directions parallèles, ce qui est dû à la forme même des aiguilles. Cela fait, on frappe l'auge dans une direction perpendiculaire à la première, et bientôt toutes les aiguilles se rassemblent les unes sur les autres sur l'un des bords de l'auge, en conservant toujours leur parallélisme.

Mais, dans cette position, les aiguilles sont, pour nous servir de l'expression technique, *tête-bêche*, c'est-à-dire que la pointe des unes est du même côté que la tête des autres; et pour les rendre *marchandes*, il faut les disposer la tête ou la pointe du même côté. Pour y parvenir, on emploie la méthode suivante: une femme ou un enfant place quelques aiguilles sur une table, et, les pressant avec le doigt indicateur de la main gauche, les écarte un peu les unes des autres, et avec la main droite pousse successivement en avant ou en arrière chaque aiguille à mesure qu'elle se présente, selon que la tête est dirigée dans un sens ou dans l'autre. Cette opération, encore pratiquée dans beaucoup d'ateliers, est assez longue, puisqu'on n'agit que sur une aiguille à la fois. Voici le procédé, beaucoup plus rapide, qu'on y a substitué: l'enfant porte au doigt indicateur de la main droite un doigtier en drap; avec le même doigt de la main gauche, il fait glisser en avant du tas, où les aiguilles sont rangées parallèlement, quelques unes d'entre elles, ce qui leur fait quitter la position horizontale pour une position plus ou moins oblique; il appuie alors doucement son doigtier sur l'extrémité la plus élevée, et les aiguilles dont la pointe est en haut y pénètrent de manière à pouvoir être soulevées, et par conséquent séparées des autres avec une très grande rapidité.

Fabrication des clous. — Dans plusieurs opérations des arts, l'usage d'une troisième main serait d'un grand secours à l'ouvrier. Cette troisième main, il la trouve dans plusieurs espèces d'outils qui la remplacent souvent avec avantage.

Tels sont les étaux, les valets, les presses de différents genres, qui retiennent avec force les matières sur lesquelles l'ouvrier peut alors exercer ses deux mains. Nous en trouverons un exemple moins connu dans la fabrication des clous.

Quelques espèces de clous doivent avoir la tête d'une forme particulière. L'ouvrier retire du feu le barreau de fer rougi, et forge d'abord la pointe à la manière ordinaire; puis, la coupant à la longueur voulue, sans cependant la détacher du barreau, il la courbe à angle droit, et l'introduit dans un tron de forme convenable pratiqué dans l'enclume, ou dessous d'un lourd marteau adapté à une pédale et portant en creux la forme que la tête du clou doit avoir en relief. Après avoir préparé grossièrement la tête du clou avec son marteau à main, l'ouvrier presse la pédale, le gros marteau est délogé de l'arrêt qui le retenait, et termine d'un seul coup la tête du clou. La combinaison de cet appareil est telle, que le ressort que fait le marteau de son côté, en même temps que la réaction de la pédale, le replace tous deux dans leur première position, et que le marteau reste suspendu; cette même réaction de la pédale détermine en même temps l'expulsion du clou du trou de l'enclume.

Sans l'emploi de cet appareil, qui lui permet de faire faire à son pied les fonctions d'une troisième main, l'ouvrier serait probablement obligé de faire chauffer deux fois son fer.

EMPLOI UTILE DE MATÉRIAUX DE PEU DE VALEUR.

Les débris les plus rebutants des animaux trouvent presque tous, dans les arts, d'utiles applications. Les sabots des chevaux, des bœufs, et d'autres rebuts cornés, servent à la confection du bleu de Prusse ou du prussiate de potasse. Les vases de fer blanc ou de tôle de nos cuisines, lorsqu'ils ont mis en défaut l'art de l'étameur, peuvent encore trouver un utile emploi: les parties les moins corrodées sont coupées par bandes, percées de trous, et recouvertes d'un vernis noir par les layetiers, qui en protègent les bords et les angles de leurs caisses; le reste peut, traité par l'acide pyroigneux, fournir une belle couleur noire pour les impressions sur tissus.

MARINE. — N° 4.

LA PANNE. — L'HOMME A LA MER.

Un homme à la mer! un homme à la mer! ce cri funeste part de l'avant, vole à l'autre bout du navire, descend dans l'entrepont; et partout le travail s'arrête, la voix expire au gosier, les poitrines se crispent.

Puis tout s'anime et s'active; les ordres sont brefs et secs, l'exécution rapide; chacun bondit et se dépeuple: le navire est en panne, le canot est parti. On a déjà laissé tomber les *bouées de sauvetage*; planches et cages à poules, tonneaux vides, tout ce qui peut soutenir un homme à la surface des eaux, tout a déjà passé par-dessus bord.

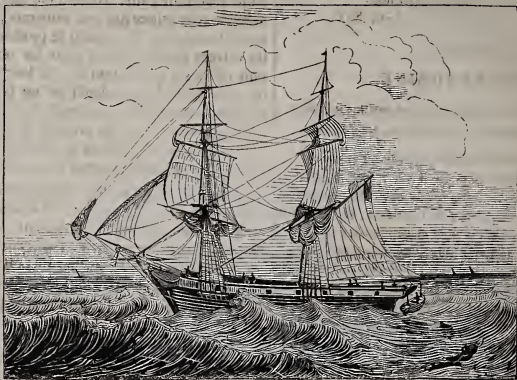
Deux minutes longues comme dix heures de torture ont tombé dans le sablier, et cependant l'homme est séparé du navire par de nombreuses vagues; sa tête noire sur l'eau bleue ne se distingue plus qu'avec peine: s'il n'est point vigoureux nageur, ou s'il n'a rien accroché, il coulera avant que le canot n'arrive.

Du navire on relève avec une boussole le point où le malheureux est tombé; des matelots du haut des mâts fixent sans cesse leurs yeux sur lui, et indiquent au canot par leurs gestes de quel côté il faut chercher.

L'inspection de la gravure explique à l'œil le principe de la panne. Le vent arrive perpendiculairement aux flancs du

navire; il rencontre des voiles disposées en sens contraire les unes des autres : par sa pression sur celles de gauche, il ferait marcher le navire en avant dans le sens de sa longueur; par sa pression sur celles de droite, il ferait culer en arrière toujours dans le sens de la longueur; ces deux forces se font équilibre. Le seul effet produit par le vent, qui a prise sur toutes les parties hors de l'eau, est de pousser le

navire parallèlement à lui-même, ce qui s'appelle le faire *dériver*; mais ce déplacement, perpendiculaire à la longueur de la quille, s'exécute lentement, parce que la résistance de l'eau s'exerce sur une surface très grande; il est d'ailleurs d'autant plus faible, que le navire est plongé plus profondément dans la mer, et qu'on aura diminué d'avantage la voilure.



(Brick en panne.)

Lorsqu'un homme tombe à la mer et que le temps est calme, le navire immobile, la mer plane et sans rides, on jette un bout de corde au maladroît; il s'y accroche, et on le hisse à bord tout trempé, tout confus, sans chapeau, les cheveux plats, aux grands éclats de rire de l'équipage : ce n'est qu'un bain forcé; tant mieux! depuis long-temps peut-être il en avait besoin. Mais si le requin nageait dans les eaux du navire, malheur! Sous le ciel pur, pendant que la nature est si douce et que la mer est endormie, le monstre défigure horriblement la scène; l'homme disparaît au milieu d'un large tourbillon, et le calme renaît; seulement le sang, pour quelque temps, roule et s'attache autour du navire.

Lorsque la brise est fraîche, et qu'avant d'avoir arrêté la vitesse du bâtiment on est déjà si loin que l'homme n'est plus aperçu, le canot se dirige vers la bouée de sauvetage, qui est toujours préparée, et qu'au moment de la chute, on a de suite laissée tomber; car c'est vers ce même objet sans doute que le matelot nagera. Souvent cette bouée porte un petit pavillon qui s'élève hors de l'eau.

Mais si la nuit et la brume s'ajoutent à l'agitation des vagues, c'est un désespoir. Alors le canot lui-même court risque d'être englouti par les vagues ou d'être perdu dans la brume. On lui donne un fanal, qui doit toujours être d'avance disposé; on tire de temps à autre quelques coups de fusil ou de canon, ou bien on fait pousser des cris à l'équipage. Souvent le temps est si mauvais qu'on ne peut mettre aucune embarcation à la mer; alors on jette par-dessus bord tous les objets disponibles; on *croise* pendant quelque temps, si l'on peut, autour du point où l'homme est tombé. Mais on est sitôt entraîné par le vent et la mer à quelques centaines de toises de sa route, que tout espoir est interdit; il faut s'en remettre à la Providence, et espérer que le malheureux, ayant saisi quelq'un des objets qu'on lui a jetés, se soutiendra assez long-temps pour être recueilli par quelque autre navire. Cela s'est vu plusieurs fois; mais la chance est si faible!

On a imaginé, il y a quelques années, une bouée de sauvetage qui peut rendre les plus grands services, surtout pour les accidens arrivés de nuit. Elle consiste en deux bou-

ées creuses de cuivre, flottables, et capables de soutenir un assez grand poids; elles sont placées à l'extrémité d'une barre de fer horizontale au milieu de laquelle est fixée perpendiculairement une autre grande tige, qui se maintient verticale dans l'eau par le moyen d'un lest de plomb placé à son extrémité. La partie de cette tige qui est élevée hors de l'eau est muée d'un appareil à l'aide duquel on y fait jaillir une lumière par le même mouvement qui fait tomber la bouée. Cette lumière est pendant la nuit l'étoile de salut vers laquelle se dirigent, et le canot, et l'homme tombé à la mer.

Une frégate française qui était favorisée d'une bouée semblable parvint à sauver, après deux heures de peines inouïes, dans une nuit obscure, un de ses matelots qui s'était mis à cheval sur la traverse, et avait embrassé convulsivement la tige verticale. Ce pauvre diable avait perdu connaissance quand on le repêcha, et il tenait la tige avec tant de raideur, qu'on ne put l'en arracher que deux heures après.

JUILLET.

Ce mois était le cinquième de l'année instituée par Romulus, et s'appelait *quirinalis*. Marc-Antoine rendit une ordonnance qui substitua à ce nom celui de *Julius*, en l'honneur de Jules-César, réformateur du calendrier romain, et né le 42^e jour de ce mois.

Ausone représente Juillet sous l'emblème d'un homme nu dont le soleil a hâlé les membres, et dont les cheveux roux sont entrelacés de tiges et d'épis; à son bras est un panier rempli de mûres.

On rapporte qu'à Rome, le jour des calendes de juillet, e'est-à-dire le premier jour, était celui auquel finissaient et commençaient tous les baux des maisons.

Parmi les fêtes anciennes qui avaient lieu dans le cours de ce mois, on distingue les jeux de Neptunc, les jeux Apollinaires, ceux du Cirque, et les Minervales. Le 28^e jour, on offrait à Cérés un sacrifice de vin et de miel, et le reste du jour on égorgait quelques chiens roux à la canicule, dans l'espoir de détourner les trop grandes chaleurs.

Chez les grecs, les jeux Olympiques commencés en juin se continuaient dans les belles journées de juillet.

A l'égard des évènements les plus remarquables qui se sont passés dans ce mois, on peut consulter le *Calendrier historique* que nous donnons dans chaque livraison.

Plus on étudie, plus on demeure convaincu que toutes nos connaissances ne datent que d'hier, et qu'il en est peut-être davantage qui ne dateront que de demain.

J.-B. SAY.

LE BOEUF BRAHMINES.

VÉNÉRATION DES ANCIENS ET DES INDIENS POUR LE BOEUF.
—BOEUF DE CABRIOLET. — LE BISON, LE ZÉBU.

Dans toutes les parties de l'ancien monde où le climat et la nature du sol ont permis qu'on se livrât avec succès aux travaux de l'agriculture, le bœuf a toujours été considéré comme le plus utile des serviteurs de l'homme, et, afin de mieux assurer sa vie, les lois civiles et religieuses, à l'enfance des sociétés, l'ont souvent pris sous leur sauvegarde. Jusque dans les temps modernes, les Grecs de l'île de Chypre et de quelques autres contrées refusaient de se nourrir de sa chair, et voyaient presque du même œil le labourer qui tue pour le manger le compagnon de son travail, et l'homme qui mange l'ennemi qu'il a tué à la guerre. Le bœuf, dit Pline, était si précieux chez nos ancêtres, qu'on cite l'exemple d'un citoyen accusé devant le peuple et condamné parce qu'il avait tué un de ses bœufs pour satisfaire la fantaisie d'un jeune débauché qui lui disait n'avoir jamais mangé de tripe; il fut banni comme s'il eût tué son métrayer. Valère Maxime rapporte le même fait, et Columelle dit que de tuer un bœuf était un crime capital.

On sait combien cet animal était honoré dans l'ancienne

Egypte. L'on n'en tuait guère que pour les sacrifices, et même il était défendu de mettre à mort ceux qui avaient travaillé. Lorsqu'ils mouraient on leur faisait des funérailles; enfin, pour attirer sur l'espèce entière plus de ménagement et de respect, on avait mis un bœuf au rang des divinités.

Dans la presque totalité de l'Inde, le bœuf a aussi été l'objet d'une espèce de culte. Aujourd'hui encore il y a des individus de cette espèce qui sont consacrés, et que l'on nomme bœufs brahmines. On les voit se promener librement dans les villages indoux, entrer dans les marchés, et prendre sans qu'on s'y oppose tout ce qui leur convient en herbes ou en légumes. Le marchand qui est favorisé de cette préférence la tient à grand honneur, et s'en réjouit avec sa famille: souvent même on prévient le désir de l'animal, et on lui présente les alimens qu'on croit devoir être de son goût. C'est ce que représente la gravure de cet article.

Je ne sais, dit Grandpré (*Voyage dans l'Inde et au Bengale, tome II*), je ne sais si c'est le soin particulier qu'on en prend, la nourriture plus délicate, ou le genre de vie plus aisé qui leur donnent les formes qu'ils ont; mais ce qui est certain, c'est qu'ils sont bien loin d'avoir l'air pesant et tardif des autres animaux de leur espèce; ils sont légers, sveltes, alertes, et ne manquent pas de grâce dans leur taille et leurs mouvemens.

Depuis que les musulmans, et après eux les Européens, se sont établis dans l'Inde, le bœuf ne jouit plus généralement d'un sort aussi heureux. Cette taille dégagée, que le repos, les bons traitemens et la nourriture choisie, lui avaient fait prendre, a été mise à profit pour le travail. Le bœuf a donc été employé, non seulement comme il l'est chez nous, à traîner de pesans chariots, mais on l'a aussi attelé à des voitures légères, et même à des cabriolets. Ses jambes, plus longues, lui permettent de prendre une allure qu'on ne voit



(Bœuf brahmine.)

guère au nôtre, le trot; et quand il a été élevé jeune à ce métier, il peut faire ainsi jusqu'à quinze et vingt lieues dans un seul jour.

La longueur des jambes se remarque surtout chez certaines races qu'on destine plus particulièrement à la voiture; mais un trait qui est commun à toutes celles de la péninsule, c'est une bosse placée sur les épaules.

Les naturalistes désignent généralement par le nom de zébu le bœuf bossu des régions tropicales, et ne le considèrent que comme une variété de notre bœuf d'Europe; ils distinguent au contraire comme espèce particulière un autre bœuf à bosse appartenant aux parties froides de l'hémi-

sphère du nord, le bison, animal autrefois si commun dans les parties septentrionales de l'Amérique, et qu'on dit exister aussi dans les parties les plus froides de l'ancien continent.

La bosse du zébu diffère beaucoup par sa forme de celle du bison. Toutes deux au reste sont formées également d'une substance grasseuse, et qui offre un mets très savoureux. Bien des gens se rappellent sans doute l'éloge que fait Cooper, dans son roman de la *Prairie*, d'une étuvée de bosse de bison; certain voyageur ne parle pas avec moins d'estime de la *loupe* des bœufs de Madagascar.

Chez nous la taille du bœuf varie beaucoup suivant le

soin qu'on en prend et la nature du pâturage. En prenant même des provinces limitrophes, on trouvera dans les riches prairies du Bocage tel bœuf qui aura quatre fois le volume du petit bœuf de certaines landes de la Bretagne. Dans l'Inde les différences sont encore plus grandes; et tandis que certaines races se font remarquer par une stature presque colossale, on en a d'autres qui ne sont guère destinées qu'à faire l'ornement des parcs, et dont la taille excède à peine celle du mouton. Nous avons aujourd'hui à la Ménagerie plusieurs zébus assez petits, mais on y a conservé précédemment une femelle bien plus petite encore qui avait été amenée en France par les ambassadeurs de Tipou-Saïb. Sa grosseur et sa hauteur ne surpassaient guère celle d'un dogue de forte race; sa tête n'était armée que de rudiments de cornes; son poil était couleur d'ardoise, à l'exception du dessous du corps, qui était d'un blanc sale.

Le zébu paraît avoir suivi les Indiens dans plusieurs de leurs migrations : on le voit représenté avec une très grande vérité sur le grand escalier de Persépolis, dans les bas-reliefs latéraux qui représentent les différentes provinces apportant leurs tributs. On en a trouvé aussi à Babylone plusieurs figures en bronze.

Il paraît que les Persans, à leur tour, l'ont introduit dans la Sogdiane quand ils y portèrent la religion de Zoroastre. Il s'y trouvait encore vers le x^e siècle, car on le voit représenté sur des monnaies mongoles du prince *sedjoukide Togrul-Beg*.

Il était de même parvenu en Égypte dans les temps anciens, et on en a eu récemment la preuve dans l'examen qu'on a fait à Londres, en 1850, d'une momie qui fut reconnue pour être celle d'un prêtre; aux pieds du mort était une image peinte du bœuf Apis, et ce bœuf était un zébu.

Il ne paraît pas cependant que cette race y ait été jamais commune; du moins à l'époque où les Grecs eurent communication avec ce pays, nous ne voyons pas qu'aucun de leurs écrivains ait noté cette particularité. D'ailleurs on en a amené jusque dans les temps modernes, et pendant l'expédition d'Égypte, il y en avait un à la Ménagerie que nos savans avaient formée en réunissant les animaux qui se trouvaient comme objets de curiosité chez différens beys.

Aujourd'hui le bœuf a été en grande partie remplacé en Égypte par le buffle. Cependant, comme ce dernier animal est d'un naturel peu docile, on emploie encore le bœuf comme animal de trait, surtout pour l'arrosage. Nous avons pu juger récemment par les deux vaches qui ont accompagné la girafe, que la race égyptienne ne diffère pas sensiblement de la nôtre; une de ces vaches, à la vérité, était sans cornes, mais l'autre ressemblait de tout point aux vaches de certaines parties de la Provence.

Le bœuf bossu se trouve en plusieurs parties de l'Arménie; toutefois Arteni de Wagarschapat remarque que la race ne réussit que dans certains districts, et que dans d'autres elle dégénère rapidement. Burckhardt nous apprend qu'elle existe sur toute la côte de l'Yémen. Les Arabes l'ont introduite également en différens points du continent et des îles de l'Afrique. C'était probablement par eux qu'elle avait été amenée au cap de Bonne-Espérance. Elle n'y existait d'ailleurs déjà plus au temps de Kolbe, et cet écrivain trace vertement et traite de menteurs ses prédécesseurs, qui, cependant, n'avaient pas probablement inventé le fait.

C'est par les Arabes que le zébu a été introduit à l'île de Madagascar, et sans doute aussi à Madagascar. Je ne connais pas, à la vérité, d'écrivain qui dise positivement que le bœuf de Madagascar est bossu, mais Dumaine, dans la relation de son voyage, fait vers la fin du xviii^e siècle, dit que de toutes les parties de l'animal celle que l'on considère comme la partie la plus délicate est la loupe; or cela ne peut guère s'appliquer qu'au zébu.

Quelquefois on reconnaît que la personne dont on médit le plus dans un cercle est celle qui a le meilleur caractère, de même que souvent le fruit le plus exquis d'un arbre est celui que le bec des oiseaux a le plus inopinément déchiré.

SWIFT.

HUBERT ROBERT.

Hubert Robert, né en 1755, nommé membre de l'ancienne Académie de peinture en 1767, est un artiste dont on parle peu aujourd'hui.

On cite parmi ses tableaux les plus remarquables, César embrassant les restes de Pompée; Ovide; Arria et Pætus; Cicéron, etc. Robert s'était particulièrement attaché à peindre des ruines et des lieux solitaires; il savait que ces aspects remplissent l'âme d'une douce mélancolie et d'émotions profondes. Sa galerie particulière, qui se trouvait à Auteuil, dans la maison que Boileau habita, renfermait un grand nombre de tableaux marquans dans ce genre, qui sont aujourd'hui dispersés dans plusieurs cabinets.

Robert, remarquable comme peintre, le fut encore davantage par la singularité de son existence, et la bizarrerie des aventures qui lui arrivèrent.

L'Italie était depuis long-temps son idée fixe. Son imagination ardente se dirigeait sans cesse vers cette terre célèbre par ses ruines et ses souvenirs. Visiter Rome, Naples, Sorrente, Caprée, le Vésuve; voir les contrées illustrées par le Dante, Michel-Ange, le Tasse, et tant d'autres hommes illustres; c'était le seul désir qui enflamrait sa tête d'artiste. Robert partit; surpris par un orage non loin de la grande Chartreuse, il fut renversé par son cheval que les éclairs de la foudre effrayèrent; tombé sans connaissance dans le désert, des moines que le hasard conduisit dans l'endroit où il gisait, le transportèrent dans leur couvent, où des secours le rappelèrent à la vie. Quelque temps après, se promenant dans une sombre forêt, où la beauté de quelques aspects le retint, il s'égarait à la nuit surint sans qu'il pût se retrouver; et il passa trois-jours presque sans subsistance et exposé à devenir la proie des bêtes féroces.

Enfin il arriva à Rome; là, il se livra de nouveau avec ardeur à l'étude de son art. C'est dans cette ville que lui arriva l'aventure célébrée par Delille dans son poème de l'Imagination. Etant allé seul visiter les catacombes de Rome, n'ayant pour guide que le fil qu'il tenait, il le perdit et s'égarait. Bientôt la torche qui éclairait sa marche s'éteignait, lui ôta tout espoir de retrouver le fil qui seul pouvait le sauver. Errant dans l'obscurité, ses pieds rencontrèrent quelque chose qui manqua le faire trébucher; c'était le bienheureux fil. Il s'en saisit, et revit le jour qu'il croyait avoir perdu pour jamais.

Une nuit, Robert, qui aimait tout ce qui est extraordinaire, planta sur le sommet du Colysée, une croix, qui fut depuis nommée la Croix-Robert. Seul, pendant de profondes ténèbres, il exécuta cette audacieuse entreprise, qui, en plein jour, eût déconcerté les plus intrépides. Le matin, grand fut l'étonnement du peuple, en apercevant, à une hauteur immense, cette croix qui n'existait pas la veille. La foule s'assembla; quelques personnes même crièrent : Miracle! Robert se glissait au milieu des groupes en riant de la crédulité du peuple. Ayant osé dire que ce n'était pas une action difficile, et qu'il en ferait bien autant, la populace indignée se rua sur lui, et il s'échappa à grand-peine à sa fureur. Le pape ayant eu connaissance du fait, le fit venir près de lui, et lui fit des présens. Depuis ce moment il ne fut plus connu en Italie que sous le nom de Robert-le-Diable.

A l'époque de la terreur il fut arrêté et conduit à Saint-Lazare, où il devint le compagnon d'infortune des Roucher, Lavoisier, André Chénier. Dans cette position, sa gaieté et son sang-froid ne l'abandonnèrent jamais. Il charmait ses loisirs en peignant des paysages sur des assiettes et en faisant les portraits de ses amis. Un jour, comme il jouait au ballon dans la grande cour de Saint-Lazare, il entend la voix qui appelait les soixante victimes du jour. Le nom de Robert frappe ses oreilles : à l'instant il s'esquive dans les grands corridors des salles ; mais un malheureux qui portait le même nom, monté en tremblant dans la fatale charrette ; on ne sait encore lequel des deux fut appelé.

Si l'on doit juger les hommes par leurs amis, le jugement que la postérité portera de Robert ne peut que lui être très favorable. Au nombre de ses amis étaient Buffon, Quirinus Visconti, Vernet, Greuze, Grétry, Dehelle, Lekain, Voltaire, etc. Ce fut Robert qui dirigea les décorations d'*Irène* dans la soirée mémorable où le patriarche de la philosophie vit couronner son buste de lauriers. Robert recueillit les dernières paroles de Voltaire. « Mon ami, lui dit le mourant, à quel âge le Titien est-il mort? — Monsieur, répondit Robert, les uns disent à cent, les autres à cent dix ans. — Ah! il était bien heureux, reprit le philosophe, triste d'échapper à l'admiration qui l'entourait; il avait reçu dès son vivant un à-compte sur son immortalité. »

Robert est mort subitement dans son atelier, en 1808.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Morts. — Poésie.

15 Juillet 1580. — Mort de Duguesclin, né, vers 1514, au château de la Motte-Broon, en Bretagne. Il guerroya d'abord à ses frais, à la tête de quelques partisans, contre les Anglais, et pour le comte de Blois. Après le traité de Bretagne, il s'attacha à la France, se distingua en Normandie, remporta la victoire de Cocherel en 1564, et fut fait prisonnier à la bataille d'Auray. De retour de sa captivité, il dirigea sur l'Espagne, pour en délivrer la France, les *grandes compagnies*, ou *Malandrins*, soldats demi brigands qui, en temps de paix, au nombre de plus de trente mille, pillaient et cherchaient des aventures. Plus tard, à Navarette, il tomba prisonnier du prince Noir, qui défendait Pierre-le-Cruel contre son frère, Henri de Transtamare, allié de Charles V. Délivré de nouveau, il contribua à détrôner Pierre-le-Cruel. Devenu connétable de France, il se signala encore contre les Anglais, qu'il chassait insensiblement du continent. Il mourut disgracié, au siège de Château-Randon.

44 Juillet 1789. — Mort du prévôt des marchands de Flesselles, et du gouverneur Delaunay, après la prise de la Bastille.

44 Juillet 1817. — Mort de mad. de Staël.

45 Juillet 1765. — Mort de Carle Vanloo, peintre français, auteur de *saint Charles Borromée communiant les pestiférés*, et de la *Prédication de saint Augustin*.

45 Juillet 1796. — Mort de Robert Burns, poète écossais. Pendant une grande partie de sa vie, il travailla aux champs ; par désespoir d'amour, il s'engagea sur un vaisseau faisant voile pour la Jamaïque. Dans la suite, il accepta une place de collecteur d'assises. Il n'avait que trente-huit ans, lorsqu'il mourut à Dumfries. Voici la traduction d'un fragment de ses poésies :

A UNE FAQUERETTE DES MONTAGNES, DÉRACINÉE ET RENVERSÉE
PAR SA CHARRUE (en avril 1767).

Petite et modeste fleur, marquée de pourpre, tu m'as rencontré dans une heure fatale ; car il faut que j'écrase dans la terre

mouvante ta tige légère : l'épargner n'est plus en mon pouvoir, joli diamant de nos gûcrets.

Hélas ! ce n'est pas ta douce voisine, la joyeuse alouette, compagnie aimable, qui te courbe dans la rosée lorsqu'elle t'effleure de son sein tacheté, en s'élançant vers les cieux, charmée de saluer l'orient qui se colore.

Le nord accueilli par son haleine glacée et mordante ta naissance humble et bâtive ; cependant tu te montres gaïement au milieu de l'orage, élevant à peine au-dessus de la terre ta tige délicate.

Les fleurs du luxe trouvent dans nos jardins la protection des charmes ou des murailles ; mais toi, le hasard te donne l'abri d'une motte de terre ou d'une pierre ; et tu ornas le chaume aride, inaperçue et seule.

Là, revêtu de ton pauvre manteau, découvrant au soleil ton sein de neige, tu lèves timidement la tête dans son humble parure ; mais maintenant le soc bouleverse ta couche, et te voilà renversée.

Tel est le sort réservé à la vertu qui a long-temps luté contre l'indigence et le malheur, etc.

16 Juillet 1647. — Mort de Thomas Aniello, dit Masaniello. Il n'avait que vingt-quatre ans lorsque, le 7 juillet 1647, soulevant le peuple de Naples, il enleva l'autorité au vice-roi espagnol qui opprimait la ville. Il gouverna pendant neuf jours. Le délire le saisit, et son orgueil lui aliéna les cœurs des insurgés. Des assassins, à la solde du vice-roi, le tuèrent, et jetèrent son corps dans les fossés de Naples. Le peuple vit d'abord sans émotion traîner dans les rues son cadavre, mais le lendemain ses membres épars furent recueillis, et promenés en triomphe, couverts d'un manteau royal.

16 Juillet 1828. — Mort de Houdon, sculpteur français. Ses statues et ses bustes les plus célèbres sont une *Diane nue*, la *Frileuse*, la *Pudeur*, la *Chercheuse d'esprit*, *Molière*, *Tourville*, *Voltaire*, *Washington*.

17 Juillet 1793 — Mort de Charlotte Corday.

18 Juillet 1574. — Mort de Pétrarque, né à Arezzo, le 20 juillet 1304, et aussi connu par ses belles poésies que par son amour constant pour Laure de Noves.

19 Juillet 1811. — Mort de Raphaël-Bienvenu Sabatier, chirurgien, né à Paris en 1752. A vingt-quatre ans, il obtint la chaire d'anatomie du collège royal de chirurgie, et bientôt après la survivance de chirurgien en chef de l'Hôtel-des-Invalides, place qu'il conserva jusqu'à sa mort. Napoléon le choisit pour un de ses chirurgiens consultants. Son *Traité de chirurgie* est son plus célèbre ouvrage.

VOYAGES.

NOUVELLE-ZELANDE.

Il est arrivé à tout le monde de porter un instant sa pensée sur cette partie de la terre qui nous est diamétralement opposée, et de songer aux hommes qui, tantôt au-dessus, tantôt au-dessous, emportés comme nous par la rapide rotation du globe, reçoivent, contrairement à nous, les impressions de la lumière du soleil et sa bienfaisante chaleur. Il n'est personne qui ne jette un regard d'intérêt sur l'histoire de ces peuples qui jouissent de l'été quand nous sommes glacés par l'hiver, qui saluent le soleil levant quand nous le voyons disparaître pour faire place à la nuit. Grâce aux relations consciencieuses des plus récents voyageurs, et surtout du capitaine Dumont d'Urville, nous sommes en mesure de donner à nos lecteurs une série d'articles qui les familiariseront avec l'histoire de notre antipode la *Nouvelle-Zélande*. La vaste contrée qu'on désigne sous ce nom n'est pas, il est vrai, rigoureusement placée à l'antipode de Paris, qui est un point dans la mer, mais elle s'étend, dans l'autre hémisphère, sur un autre espace qui correspond à quelques parties de notre France.

La Nouvelle-Zélande offre sur les cartes la figure d'une longue bande de terre de 400 lieues de longueur sur une largeur moyenne de 25 à 50 lieues; elle s'étend dans la direction du nord-est au sud-ouest. Cette bande est interrompue vers son milieu par un canal dont la largeur varie de 4 à 25 lieues, et se trouve ainsi divisée en deux îles que les habitans nomment *Ika-na-maoui* et *Tawai-Pounamou*; le premier de ces noms s'applique à l'île du nord, le second désigne celle qui est située au sud



(Pirogue de guerre de la Nouvelle-Zélande)

Cette île du sud, par sa conformation montueuse et le peu de sûreté qu'elle offre aux navigateurs, qui n'y rencontrent qu'un petit nombre de ports, n'a jamais été explorée avec autant de soin que l'île septentrionale. Celle-ci, au contraire, pourvue par la nature des plus beaux ports du monde, a de tout temps obtenu la préférence des vaisseaux de toutes les nations, depuis l'époque de la découverte, jusqu'au moment présent, où la civilisation prend de si vives racines parmi les Zélandais, que, dans quelques années, ils n'auront peut-être plus à offrir à l'observateur aucun vestige de leur type primitif.

C'est donc véritablement le moment de tracer une histoire rapide de ces contrées.

Les générations qui ont occupé le sol de la Nouvelle-Zélande se sont écoulées pendant une longue suite de siècles sans laisser aucune trace de leur passage : aucun monument, aucune tradition, ne peut parler de l'histoire de ces peuples, antérieurement à leur découverte. Le 15 décembre 1642, Tasman, navigateur hollandais, aperçoit pour la première fois la côte occidentale de la Nouvelle-Zélande; il conduit son navire dans le détroit du milieu, qu'il prenait pour un vaste enfoncement, et paie sa découverte par la mort de trois matelots, massacrés impitoyablement par les naturels.

Près de cent trente années s'écoulaient après la découverte de Tasman, sans que la Nouvelle-Zélande soit de nouveau visitée. Mais, en 1769, l'immortel Cook, par une intrépide exploration, trace une carte complète de la configuration de ses côtes, et découvre le canal qui sépare les deux îles. Il rapporte en Europe d'utiles renseignemens sur les mœurs et les coutumes des habitans, comme aussi sur les productions du pays.

Deux ans plus tard, Marion périsait assassiné avec vingt-sept hommes de ses équipages par les féroces habitans de cette terre inhospitalière.

Cook visita une seconde fois la Nouvelle-Zélande en 1775, puis une troisième fois en 1777. Enfin, depuis le commencement de ce siècle, des relations plus fréquentes et plus intimes se sont établies entre les Européens et les Nouveaux-Zélandais. On a reconnu que si ces derniers étaient des hommes fiers, irascibles et implacables dans leurs vengeances, ils pourraient, traités avec douceur, devenir des amis sûrs et dévoués. Malheureusement, et cela n'était que trop fréquent, leurs hôtes manquaient de procédés, et les traitaient plutôt en esclaves qu'en alliés. Ordinairement, la terreur des armes à feu comprimait l'indignation des naturels, mais, dès qu'ils en trouvaient l'occasion, ils se

hâtaient de venger leurs injures d'après leurs idées d'honneur, en massacrant leurs ennemis, et en dévorant leurs corps.

Le sol de la Nouvelle-Zélande est excellent, et peut supporter toute espèce de culture. Il est couvert d'arbres d'une beauté remarquable, surtout dans l'intérieur des terres. On a vu souvent les insulaires creuser dans un seul tronc une pirogue de guerre qui doit contenir cinquante à soixante guerriers.

Le plus beau lin du monde, le *phormium tenax*, naît spontanément à la Nouvelle-Zélande; on le récolte surtout au bord de la mer dans les crevasses de rocher. Les femmes le peignent, le nettoient avec soin, et en fabriquent des étoffes soyeuses d'un tissu très remarquable.

Cet admirable lin deviendra un grand objet d'exploitation commerciale, lorsque la Nouvelle-Zélande aura établi avec les Européens ces relations d'intérêt mutuel et de bonne intelligence, auxquelles tendent tous les efforts des missions anglaises établies depuis long-temps dans le pays. Les bois renferment aussi différentes espèces d'arbres qu'on retrouve dans les climats plus chauds des tropiques, entre autres une jolie espèce de *dracena*, et quelquefois de petits palmiers; mais la nature ne favorise pas leur développement. La Nouvelle-Zélande, quoique située à peu près comme nous, relativement à l'équateur, jouit d'une tem-



(Phormium tenax.)

perature moyenne plus froide que celle de la France, mais aussi plus égale et plus constante. Cette contrée ne connaît pas les froids vifs et intenses qu'on ressent dans quelques parties de la France, non plus que les grandes chaleurs que nous éprouvons en été

Nulla part dans le monde les vents ne règnent avec plus de fureur que sur les côtes de ces îles; aussi la conformation de leurs rivages porte-t-elle l'empreinte de l'inclémence des élémens. Les rochers s'y montrent fréquemment nus et



(Rochers remarquables de la Nouvelle-Zélande.)

décliquetés, et souvent ceux qui sont exposés isolément à la fureur des vagues, sont percés d'ouïre en ouïre, et forment des arcades de différentes grandeurs.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERRE, rue du Colombier, n° 30.

LA PÊCHE DES TORTUES.



(Pêche des Tortues.)

TORTUES MARINES. — DIFFÉRENTES MANIÈRES DE LES PÊCHER.

Les tortues forment dans la classe des reptiles un ordre bien tranché, et qui ne compte pas moins de soixante espèces différentes. Ces animaux se distinguent au premier coup d'œil par le double bouclier dans lequel le corps est enfermé, et qui ne laisse passer au-dehors que leur tête, leur cou, leur queue et leurs quatre pieds. Le bouclier supérieur, qui est plus ou moins bombé, porte le nom de *carapace*; l'inférieur, qui est aplati, s'appelle *plastron*. Ces deux pièces sont unies ensemble de manière à ne permettre, en général, aucun mouvement; cependant, chez quelques espèces, le plastron est divisé en deux battans, ce qui permet à l'animal de fermer entièrement la carapace quand sa tête et ses membres y sont retirés. Quand un seul des battans est mobile, c'est toujours celui du devant.

Les tortues n'ont point de dents; leurs mâchoires sont revêtues de corne, comme celles des oiseaux, excepté dans les *tortues à gueule*, dont la bouche a une disposition comparable à celle des batraciens, notamment du crapaud *pipa*. Leur enveloppe osseuse est, dans le plus grand nombre, revêtue d'une écaille plus ou moins transparente. Cependant, certaines espèces l'ont couverte d'une peau molle. Il est à remarquer que ces espèces, qui sont moins capables d'une résistance passive, sont plus courageuses et plus actives que les autres.

On partage communément toutes les tortues en cinq groupes: tortues de terre, tortues d'eau douce à test écailleux, tortues molles, tortues à gueule ou chérides, et enfin tortues de mer. Nous ne parlerons aujourd'hui que de ces dernières.

Chez toutes les tortues de mer, sans exception, le test n'est

pas assez grand pour recevoir la tête, ni surtout les pieds, qui sont très allongés (principalement ceux de devant), et aplatis en nageoires.

La Méditerranée nourrit une grande tortue à peau, que sa forme allongée a fait désigner sous le nom de luth; sa carapace présente trois arêtes saillantes dirigées longitudinalement.

Les tortues marines les plus connues sont celles des mers tropicales; surtout la tortue franche et le caret, estimés, l'une pour sa chair, l'autre pour son écaille.

La tortue franche, nommée aussi tortue verte, peut-être à cause de la teinte verdâtre de son écaille, a le dos recouvert de treize larges écailles, non compris celles du pourtour. Ces écailles sont disposées sur trois rangs; celles du milieu forment des hexagones à très peu près réguliers. Elle a quelquefois jusqu'à six ou sept pieds de long, et jusqu'à sept et huit cents livr. de poids. Dampierre en cite une beaucoup plus grande encore, puisqu'elle avait quatre pieds d'épaisseur du dos au ventre, et six pieds de largeur. Sa carapace formait un bateau dans lequel un enfant de neuf à dix ans, le fils du capitaine Rocky, s'embarqua pour aller, à un quart de mille de distance, gagner le navire que son père commandait. Il paraîtrait, d'après cela, que Pline n'a pas trop exagéré ce qu'il a dit des tortues de la mer des Indes. Ces tortues, dit-il, sont si grandes, que leurs écailles servent de nacelle aux habitants des îles de la mer Rouge, et qu'une seule suffit pour couvrir une maison habitable (*Hist. nat.*, liv. IX, chap. XII).

Nous ne voyons guère sur nos côtes de tortues dont les dimensions approchent de celles-là. Cependant on en prend quelquefois par hasard. Ainsi, en 1752, la mer jeta dans le

port de Dieppe une tortue qui avait six pieds de long sur quatre de large, et qui pesait près de neuf quintaux.

Une autre tortue de mer, prise en 1737 dans le pertuis d'Antioche, à la hauteur de l'île de Ré, avait à peu près le même poids. Son foie, dit-on, se trouva assez abondant pour donner à dîner à plus de cent personnes. On en tira plus de cent livres de graisse; enfin le sang qu'elle répandit lorsqu'on lui coupa la tête, fut estimé à huit ou neuf pintes. Sa chair était comparable à la chair de génisse, mais elle avait une odeur de musc assez prononcée. Comme on a fait la même remarque pour la tortue franche d'Amérique, il est permis de croire que l'individu pris au pertuis d'Antioche appartenait à cette espèce, et avait été emporté par ce grand courant, qui, sortant du golfe du Mexique, passe le long des États-Unis, et vient se faire sentir jusque sur les côtes de la Grande-Bretagne. Cette tortue, qui fut portée vivante à l'abbaye de Louvau, près de Vannes, avait huit pieds quatre pouces depuis le museau jusqu'à la pointe de la queue. La carapace seule avait cinq pieds de longueur.

Le caret est moins grand que la tortue franche; il a le museau plus allongé, et les mâchoires dentelées. Sa chair, sans être désagréable au goût, est difficile de digestion, et produit, à ce qu'on assure aux Antilles, des éruptions de clous, ou furoncles, fort douloureux. Ses œufs au contraire sont très délicats; mais ce qui la fait rechercher surtout, c'est son écaille, qui est en plaques épaisses, d'un beau tissu et d'une couleur agréable.

La tortue franche et deux espèces qui en diffèrent très peu fournissent aussi une écaille qui peut être employée dans les arts, mais seulement dans les arts, à cause de son peu d'épaisseur. On peut, en ces sortes d'ouvrages, changer à volonté l'aspect de l'écaille, et lui donner un ton roux vif, ou doré et brillant, suivant qu'on l'applique sur un fond rouge, comme celui de la cire à cacheter, ou sur une lame de cuivre jaune.

Les écailles de la carapace du caret sont comme celles de la tortue franche, au nombre de treize. On compte quinze plaques, au contraire, sur une autre tortue marine qui se trouve dans les mêmes mers, mais qui s'avance aussi dans les régions tempérées de l'Océan, et même de la Méditerranée. Cette tortue, que l'on nomme caouane aux Antilles, a la chair mauvaise, et l'écaille peu estimée; mais elle fournit une huile bonne à brûler.

Les tortues dont nous venons de parler paissent au fond de la mer les algues et les herbes marines; il paraît qu'au besoin elles s'accommodent aussi de proies vivantes; la force de leurs mâchoires, et la dureté de la corne qui en revêt les bords, leur permet de rompre les écailles de certains mollusques et le test des crustacés. Elles se tiennent d'ordinaire à une assez grande distance des rivages, mais elles s'en rapprochent à une certaine époque de l'année, pour venir déposer leurs œufs dans le sable, et elles se portent de préférence vers l'embouchure des grands fleuves. C'est à ce moment surtout qu'on en prend de grandes quantités.

Il y a plusieurs manières de prendre les tortues: voici les trois les plus en usage:

La première consiste à les guetter quand elles sortent de l'eau pour venir pondre leurs œufs. Quoiqu'elles fassent cette opération de nuit, on peut être averti du lieu où on les trouvera, car elles ont coutume de venir un certain nombre de jours d'avance reconnaître le terrain où elles veulent enfouir leurs œufs, et les traces qu'elles laissent sur le sable les décèlent.

Quand on a découvert le lieu que ces animaux affectionnent, on peut en prendre dans le même jour plusieurs, et afin de profiter du temps où elles sont hors de l'eau, on se contente, à mesure qu'on en rencontre une, de la tourner sur le dos.

Si c'est une tortue franche, on peut la laisser ainsi, bien sûr qu'elle ne se remettra pas sur jambe: mais pour le caret, qui a le dos plus rond et les mouvements plus vifs, il faut le charger d'une pierre, ou le tuer sur place.

Il y a plusieurs îles désertes où les tortues se rendent de préférence, et où on est sûr, dans la saison, d'en trouver un très grand nombre. Telle est l'île de l'Ascension, située à une distance à peu près égale des côtes de la Guinée et du Brésil. Comme elle se trouve sur la route de l'Inde, elle offre aux équipages des bâtimens qui font ce long voyage un ravitaillement précieux. On cite encore l'île de Saint-Vincent, une des îles du Cap-Vert et plusieurs îlots des Antilles, entre autres les deux îles du Caïman, qui fournissent presque toutes celles qu'on apporte à la Jamaïque, où on les conserve dans des parcs, jusqu'à ce qu'on les expédie pour l'Angleterre. Du reste, il y a dans les Antilles très peu de côtes sablonneuses où l'on ne trouve des tortues à l'époque de la ponte.

La seconde manière de prendre les tortues avec la folle, grand filet de cordes à mailles lâches, que l'on tend le soir, de manière à barrer le chemin aux tortues qui viennent pondre la nuit. Elles y engagent la tête ou les pattes, et s'entortillent de telle sorte, que, faute de pouvoir venir respirer à la surface, elles se noient. On a coutume de teindre le filet; quand il est blanc, les tortues s'en défient et débrouillent chemin.

Une troisième manière, plus amusante, mais moins productive, consiste à harponner, ou, comme on dit aux Antilles, à *varrer* la tortue quand elle vient à la surface de l'eau pour respirer ou qu'elle y flotte endormie.

La *varre* ou harpon dont on se sert dans cette opération, ne diffère des harpons ordinaires qu'en ce que sa pointe est dépourvue de crochet. Quand en effet cette pointe est entrée dans l'écaille de la tortue, c'est comme un clou enfoncé dans une planche, et qui n'en peut être arraché sans de très grands efforts. Au reste, comme dans le harpon commun, ce fer qui se détache aisément de la hampe, porte une cordelette solide, dont l'autre extrémité est fixée à l'avant du canot.

C'est la nuit que l'on procède à cette pêche; mais on a eu soin pendant le jour de s'assurer du lieu où l'on trouvera les tortues. On le reconnaît à la quantité d'herbes coupées qui flottent sur l'eau, et qui sont celles que ces animaux ont laissés échapper en paissant au fond. Le bateau doit se mouvoir avec aussi peu de bruit que possible et le varreur qui est debout sur l'avant indique par gestes le point vers lequel on doit se diriger. Le bouillonnement de l'eau lui indique quelques momens d'avance le point où une tortue va venir lever la tête pour respirer.

Lorsqu'il se voit à portée de l'animal, il le frappe avec force et le perce de son harpon. Aussitôt la tortue fuit de toutes ses forces, et tirant la cordelette à laquelle le fer est attaché, elle entraîne après elle le canot avec une très grande violence. Si le coup a été bien porté, le fer ne s'arrache pas; cependant le varreur, qui a retiré sa hampe, s'en sert pour indiquer à celui qui est à l'arrière de quel côté il doit gouverner. Sans cette précaution il pourrait arriver que la tortue prenant la barque en travers la fit ébavir.

Après que l'animal frappé a bien couru, les forces lui manquent; souvent même il étouffe faute de venir sur l'eau pour respirer. Quand le varreur sent que la corde mollit, il la retire peu à peu dans le canot; et, s'approchant ainsi de la tortue morte ou extrêmement affaiblie, qu'il a fait revenir sur l'eau, il la prend par une patte et son compagnon par l'autre, et de la sorte on la fait entrer dans le bateau.

Nous avons dit que la tortue entraîne après elle le canot; ces tortues sont en effet souvent d'une très grande taille,

elles ont dans leurs pieds de devant des rames disposées très avantageusement, et leur puissance musculaire est des plus énergiques. Nous rapporterons à cette occasion un fait qui se passa à la Martinique en 1696.

Un Indien, esclave d'un des habitans de l'île, étant seul à pêcher dans un petit canot, aperçut une tortue qui dormait sur l'eau. Il s'en approcha doucement et lui passa dans une patte un nœud coulant, ayant d'avance fixé l'autre bout de la corde à l'avant du canot. La tortue s'éveilla, et se mit à fuir comme si elle n'eût rien traîné après elle. L'Indien ne s'épouvantait pas de se voir emporté avec tant de vitesse; il se tenait à l'arrière, et gouvernait avec sa pagaie pour parer les lames, espérant que la tortue se laisserait enfin ou qu'elle étoufferait. Mais il eut le malheur de tourner et de perdre dans cet accident sa pagaie, son couteau, ses lignes et les autres instrumens de pêche. Quoiqu'il fût habile nageur et pêcheur expérimenté, il ne parvint qu'avec beaucoup de peine à retourner son canot. Comme il ne pouvait plus gouverner, le même accident lui arriva neuf ou dix fois, et à chacune, pendant qu'il travaillait, la tortue se reposait, reprenait ses forces et recommençait une nouvelle course aussi rapide qu'un commencement. Elle le traîna ainsi un jour et deux nuits sans qu'il lui fût possible de détacher ou de couper la corde. Elle se lassa pourtant enfin, et le bonheur voulut qu'elle échouât sur un haut-fond, où l'Indien acheva de la tuer, étant lui-même demimort de faim, de soif et de fatigue.

LE CAROCCIO.

Le Caroccio était le palladium, l'arche sainte des villes républicaines de l'Italie, au moyen âge; il fut inventé, au douzième siècle, par Eribert, archevêque de Milan, à l'occasion d'une guerre de cette ville contre l'empereur.

Le Caroccio était un char porté sur quatre roues, et traîné par quatre paires de bœufs. Il était peint en rouge; les bœufs qui le traînaient étaient couverts jusqu'aux pieds de tapis rouges; une antenne, également peinte en rouge, s'élevait du milieu du char à une très grande hauteur; elle était terminée par un globe doré. Au-dessous, entre deux voiles blancs, flottait l'étendard de la commune; plus bas encore, et vers le milieu de l'antenne, un Christ, placé sur la croix, les bras étendus, semblait bénir l'armée. Une espèce de plate-forme était réservée, sur le devant du char, à quelques uns des plus vaillans soldats, destinés à le défendre; derrière, une autre plate-forme était occupée par les musiciens avec leurs trompettes. Les saints offices étaient célébrés sur le Caroccio, avant qu'il sortît de la ville, et souvent un chapelain lui était attaché, et l'accompagnait sur le champ de bataille. La perte du Caroccio était considérée comme la plus grande ignominie à laquelle une cité pût être exposée; aussi, tout ce que chaque ville avait de valeureux soldats, tout le nerf de l'armée, était-il choisi pour former la garde du char sacré, et tous les coups décisifs se portaient autour de lui.

DES CAPITULAIRES.

ÉTYMOLOGIE. — CHAMPS DE MAL. — AUTORITÉ DES CAPITULAIRES. — DÉSUËTUDE. — BIBLIOGRAPHIE.

On désigne sous le nom de *Capitulaires* les lois faites dans nos anciennes assemblées nationales, sous Charlemagne et ses successeurs. Ce nom leur vient, dit-on, de ce qu'elles étaient rédigées par articles nommés *chapitres* ou *capitules*.

C'était un principe généralement admis chez les barbares de laisser aux nations vaincues leurs règles de justice et leurs lois. Fidèles à cet usage, les Francs, après la conquête des Gaules, permirent aux divers peuples qui les habitaient de conserver leur législation. Tandis que les Francs suivaient la loi salique, les Gaulois, devenus Romains, continuèrent à observer la loi romaine, les Bourguignons la loi gombette.

Mais bientôt, entre ces diverses législations également maintenues, il s'établit une sorte de confusion, comme entre les différentes races qui peuplaient le sol.

Les Capitulaires eurent alors pour but de remplacer les dispositions surannées ou tombées en désuétude de l'ancien droit, d'en compléter l'ensemble; enfin de réprimer les abus qui s'étaient introduits sous la première race.

On sait que, chaque année, il se tenait, en pleine campagne, au commencement du printemps, une grande assemblée de toute la nation, où se traitaient les affaires publiques, et où le prince et ses sujets s'offraient réciproquement des présens. C'était dans ces assemblées que se faisaient les Capitulaires. Ils étaient portés au nom de l'empereur, mais l'assentiment national était indispensable pour leur donner force de loi. Ce principe y est formellement exprimé, que *la loi résulte du consentement du peuple et de la volonté du roi*. Charlemagne s'était réservé le droit de porter des capitulaires exécutés provisoirement, mais qui ne devenaient définitifs que lorsqu'ils avaient été consentis par le Champ-de-Mai.

Les Capitulaires traitaient de matières politiques, administratives, ecclésiastiques ou civiles. La plus grande partie ne regarde que la discipline ecclésiastique, et l'on y a transcrit beaucoup de canons des anciens conciles. Ceux qui sont relatifs aux choses temporelles ne contiennent souvent que des décisions dans des affaires particulières, d'autres ne sont visiblement que des instructions pour les commissaires envoyés dans les provinces. Il n'y a donc que bien peu d'articles généraux qui puissent fournir des principes de jurisprudence; encore ces articles sont-ils plutôt des exhortations à la vertu que des lois. Pour la plupart des questions de droit, notamment dans la matière des contrats et de l'état des personnes (les serfs étaient un des plus fréquens sujets de procès), c'était toujours aux lois romaines qu'il fallait avoir recours.

Sanctionnés par la volonté de l'empereur et le consentement de tous, les Capitulaires ne pouvaient manquer d'obtenir une grande autorité. Sous le règne de Charlemagne, de Louis-le-Débonnaire et de ses enfans, ils étaient observés dans tout l'empire français, et cet empire renfermait alors l'Europe presque toute entière. Une des principales charges des intendans ou envoyés du prince était de les faire connaître aux peuples et d'en maintenir l'exécution dans les provinces. Long-temps après, les Capitulaires étaient même encore considérés comme des lois, ainsi qu'on le voit d'après les Épitres d'Ives de Chartres, les Décrétales d'Innocent III et le Décret de Gratien, où l'on en trouve un grand nombre d'insérés.

Mais quant à leur observation rigoureuse et positive, l'établissement et l'extension continuelle des fiefs et de leurs usages, les désordres et l'anarchie qu'introduisirent sous la deuxième race la faiblesse des monarques et l'audace des grands, la rendirent de plus en plus rare et impossible. Sous la troisième race il n'en fut plus question: il n'y eut plus d'autre droit que le caprice du plus puissant, d'autre loi que celle du plus fort.

Les Capitulaires ont été réunis en corps, d'abord par un abbé Angaise ou Anseigne, dont on ne connaît guère avec certitude que le nom, puis par un diacre de Mayence, nommé Benoît. Plus tard, du Tillet, Pierre Pailou, Fran-

çois Pithou son frère, en publièrent de nouveaux recueils; mais la collection la meilleure et la plus complète est celle d'Etienne Baluze, imprimée en 1677, et dont Pierre de Chéniaac a donné une nouvelle édition à Paris, en 1680, en deux gros volumes in-folio.

HOLY-ROOD.

A l'extrémité de la ville d'Edimbourg, capitale du royaume d'Ecosse, et après le quartier de la Canongate, si célèbre depuis Walter-Scott, s'élève le palais d'Holy-Rood, que les habitans appellent simplement *l'abbaye*.

Un jour David I^{er}, roi d'Ecosse, chassait dans la forêt de Drumsheuch, non loin d'Edimbourg, et poursuivait un cerf. Il l'atteint; mais au lieu de trouver un animal timide qui tombe sous ses coups, il rencontre, dans ce cerf, un ennemi qui lui résiste, et va le blesser. Heureusement, disent les chroniqueurs écossais, il lui apparut aussitôt une croix d'argent portée par un ange, qui fit enfuir le cerf et qui sauva le roi David. En mémoire de cet événement, le roi fit aussitôt élever une abbaye à cette même place, y établit une confrérie de chanoines réguliers, et lui donna le nom d'*Holy-Rood*, c'est-à-dire *Sainte-Croix*.

Edouard III, en 1352, pilla l'abbaye d'Holy-Rood, qui enfouissait de grandes richesses. En 1385, Richard II la fit incendier. Rebâtie peu de temps après, elle fut brûlée de nouveau en 1544; et lors de la réformation, le peuple la pilla encore, et ne laissa que ses murailles. Enfin, sous le

règne de Jacques V, l'abbaye d'Holy-Rood fut érigée en palais.

L'aspect qui l'entoure maintenant ne donne pas à ce palais l'air de magnificence qui semblait devoir l'animer. Bien qu'il se trouve entre deux belles montagnes, *Arthur's Seat* et *Salisbury Craggs*; Paridité de la végétation rempli de tristesse les abords d'Holy-Rood, qui est entouré d'une prairie sèche et nue, semée de pierres, où les femmes les plus pauvres de la Canongate viennent faire sécher leur linge.

Voici la description du château :

Quatre tours crénelées s'élèvent à l'entrée et la défendent. Une cour pavée, mais toute verte des herbes qu'on y laisse croître et environnée de grands bâtimens grisâtres où sont percées un petit nombre de fenêtres étroites, fait suite à la porte d'entrée. On prendrait alors le palais d'Holy-Rood pour le cloître de chartreux le plus triste.

Au bout de cette cour est une porte massive, qui forme l'entrée de la grande chapelle. C'est une ruine remarquable encore par son aspect. D'abord, en ouvrant cette porte massive, il semble que l'on va pénétrer dans quelque galeric, et l'on ne peut se défendre d'une impression soudaine d'étonnement, lorsque, par cette porte, on découvre un monde de ruines, des tiges de colonnes, des arcs brisés, des murs épais sur lesquels on découvre encore quelques bas-reliefs, et quelques fenêtres qui donnent une idée assez complète de l'architecture gothique; sur le sol, des inscriptions qui pouvaient être lisibles encore il y a un siècle, mais qui, main-



(Palais d'Holy-Rood.)

tenant, ne peuvent que faire reconnaître qu'elles sont tumulaires. Dans un coin le tombeau de Jacques V, père de Marie Stuart, et celui de Darnley son cousin et son époux.

En rentrant dans la cour, on se trouve entre l'aile des appartemens de Marie Stuart et celle des appartemens occupés en 1850 par Charles X et sa famille.

C'est l'aile droite qui était occupée par Marie Stuart.

Une longue galerie en forme d'entrée. Dans cette galerie sont les portraits des rois d'Ecosse, depuis Fergus jusqu'à Marie. De cette galerie, on arrive à la chambre à coucher. C'est celle qui reçut l'infortunée reine d'Ecosse, après son départ de la France. Tout le monde connaît la chanson de



(Chapelle d'Holy-Rood.)

Béranger ; il ne sera peut-être pas hors de propos de citer ici la chanson composée, dit-on, par Marie Stuart :

Adieu, plaisant pays de France.

O ma patrie,

La plus chérie,

Qui a nourri ma jeune enfance.

Adieu France ! Adieu mes beaux jours.

La nef qui disjoint nos amours

N'a eu de moi que la moitié.

Une part te reste ; elle est tienne ;

Je la fie à ton amitié,

Pour que de l'autre il te souviene.

Quelques meubles sont épars dans cette chambre ; de petites verroteries sur une table ; quelques broderies que le *cicerone*, en pleurant, vous dit être de la main de Marie. On y remarque, en outre, le double fauteuil de son mariage avec James Stuart Darnley, son cousin, et le lit de damas cramoisi, orné de franges vertes, où la malheureuse reine reposa. Derrière la tapisserie, on montre encore l'escalier dérobé par lequel s'introduisirent Darnley et lord Ruthwen pour tuer le musicien Rizzio pendant qu'il était auprès de Marie Stuart. On dit encore au voyageur que les traces de sang des cinquante-six coups de poignard qu'il reçut sont visibles sur le carreau de la chambre, et le *cicerone* a soin de vous apprendre naïvement, que pour empêcher ce sang de s'effacer, on en lave les traces toutes les semaines.

L'aile gauche était occupée par la famille déchue des Bourbons. On y entre par un vestibule qui se trouve dans la cour intérieure, sous une galerie d'arcades qui règnent à l'entour. On y monte par un grand escalier : l'appartement est au premier.

Là se présentent deux portes ; l'une est celle d'une salle arrangée en chapelle, et où Charles X et sa famille venaient entendre la messe. L'autre est celle d'une grande salle rouge, au milieu de laquelle se trouve pour tout ameublement une petite table. A la suite est une salle qui servit de salle de bal sous Charles-Edouard. Plus loin une salle de passage qui fut celle du trône, depuis Jacques V, un salon de quarante pieds carrés, et enfin une autre grande pièce qui servait de cabinet à Charles X.

Une bataille du temps de la république. — On entamait l'action avec des nuées de tirailleurs à pied et à cheval ; lancés suivant une idée générale plutôt que dirigés dans les détails du mouvement, ils harcelaient l'ennemi, échappaient à ses masses par leur vélocité, et à l'effet de son canon par leur éparpillement. On les relevait afin que le feu ne languit pas, on les renforçait pour les rendre plus efficaces.

Il est rare qu'une armée ait ses flancs appuyés d'une manière inexpugnable ; d'ailleurs toutes les positions renfer-

ment en elles-mêmes, ou dans l'arrangement des troupes qui les défendent, quelques lacunes qui favorisent l'assailant. Les tirailleurs s'y précipitaient par inspiration, et l'inspiration ne manquait point dans un pareil temps et avec de pareils soldats. Le défaut de la cuirasse une fois saisi, c'était à qui porterait son effort. L'artillerie volante (on appelait ainsi les pièces servies par des canonniers à cheval) accourait au galop et mitraillait à brûle-pourpoint. Le corps de bataille s'ébranlait dans le sens de l'impulsion indiquée; l'infanterie en colonnes, car elle n'avait pas de feu à faire; la cavalerie intercalée par régiments ou en escadrons, afin d'être disponible partout et pour tout. Quand la pluie des balles et des boulets de l'ennemi commençait à s'épaissir, un officier, un soldat, quelquefois un représentant du peuple, entonnait l'hymne de la victoire. Le général mêlait sur la pointe de son épée son chapeau surmonté du panache tricolore, pour être vu de loin et pour servir de ralliement aux braves. Les soldats prenaient le pas de course; ceux des premiers rangs croisaient la baïonnette; les tambours battaient la charge; l'air retentissait des cris mille et mille fois répétés: « En avant! en avant!... Vive la république! »

Pour résister aux enfans de la patrie, il eût fallu être aussi passionné qu'eux-mêmes. Nos fustassins, hauts de cinq picds, ramenaient par centaines les colosses d'Allemagne et de Croatie.

LE GÉNÉRAL FOY.

Tel serait devenu un grand homme s'il avait connu son fort, et perfectionné le principal de ses talens.

SAINT-EVREMOND.

LE FORMICALEO (MYRMELEON FORMICARIUM).

L'ENTONNOIR. — SA CONSTRUCTION. — MŒURS ET
MÉTAMORPHOSE DU FORMICALEO.

Le formicaleo, pendant son état de larve, est un ver hexapode, gros comme un cloporte ordinaire, d'un gris sale, moucheté de points noirs. Sa tête, fortement déprimée, n'a point de bouche proprement dite, mais les organes de la manducation sont remplacés chez lui par deux petites cornes, hérissées de crochets vers leur extrémité supérieure. Cette arme lui est indispensable pour saisir sa proie qu'il ne peut joindre à la course, la courbure de son corps le forçant de marcher à reculons. Cette conformation, toute exceptionnelle, et qui semblerait vicieuse au premier coup d'œil, est une des propriétés les plus remarquables du formicaleo. S'il n'a point l'agilité des animaux de sa classe, son but n'en est pas moins atteint; l'adresse et la ruse viennent à son secours: sa table est toujours bien servie.

Le formicaleo n'est point indifférent sur le choix de son domicile. Condamné à une vie souterraine dans la première période de son existence, tous les terrains ne peuvent lui convenir; aussi n'est-ce que dans les endroits très secs et très sablonneux qu'il s'établit de préférence. Ordinairement c'est au pied d'un arbre dont le tronc est noueux, surplombé en voûte, ou de quelque mur dégradé exposé au soleil, qu'il plante sa tente. L'emplacement arrêté, notre insecte se met à l'ouvrage. Sa retraite se présente sous la forme d'un entonnoir, d'autant plus profond que le mineur est plus âgé ou plus robuste; le travail qu'elle exige est assez considérable. Il commence par en tracer l'enceinte. Son corps, caché entièrement sous le sable, fait alors l'office d'un soc de charrue, déchire la terre circulairement; puis, allant

toujours à reculons, décrit une spirale dont le diamètre diminue progressivement. L'enceinte achevée, l'ouvrage n'est encore qu'ébauché: une opération capitale réclame de nouveau sa patience et ses forces; il lui faut chasser hors de l'entonnoir un cône de sable renversé, dont la base a un diamètre égal à celui de l'ouverture, et dont la hauteur répond aux trois quarts de ce diamètre. En conséquence, le formicaleo s'arrête à chaque pas pour charger sa tête de sable, ce qu'il exécute avec une de ses pattes antérieures. Les mouvements de cette patte se succèdent sans interruption, la tête a bientôt son fardeau; l'animal s'en débarrasse en le jetant d'un seul bond hors du cercle. Cette manœuvre exige une grande habileté. Comme elle se répète à chaque tour de spire, on eongoit que la jambe qui tient lieu de main, finit à la longue par se fatiguer: la Providence a tout prévu; le formicaleo la laisse reposer, et se sert de celle qui lui correspond. Ici, une difficulté se présente: le membre auxiliaire, pour être de quelque utilité, doit se trouver placé, comme la première main, vers l'intérieur du trou, ce qui nécessite un changement de position dans l'ouvrier. Cet obstacle ne le détourne point de son but; il traverse la distance qui le sépare du point diamétralement opposé, et reprend ses évolutions dans un sens inverse; la jambe, qui, auparavant, se trouvait immédiate à la ligne extérieure, est alors contiguë à l'axe de l'entonnoir: l'excavation se poursuit, la nouvelle pelle fait son devoir.

Jusqu'ici, l'adresse du formicaleo n'offre aucune particularité dont certains insectes ne présentent l'équivalent; mais il est une circonstance qui, par les difficultés qu'elle entraîne, développe toute sa science, et l'élève au rang des animaux les plus intelligens. Cette circonstance est celle-ci. Quelquefois il arrive qu'au milieu de son labeur, le formicaleo rencontre un gravier d'un tel volume, qu'il ne peut espérer le lancer en l'air avec sa tête; toutefois, loin de se désespérer, il s'arme d'audace et de courage, et, la tête hors du sable, il se décide à charger le fardeau sur ses épaules. L'extrémité de son corps s'allonge sous la pierre, et tous ses mouvements sont calculés de telle sorte qu'il la glisse vers le milieu de son dos, et l'y met en équilibre. L'équilibre obtenu, il le faut garder, et gravir ainsi une côte taillée presque à pic. Grand est son embarras; tantôt la charge périclite à droite, tantôt à gauche, mille et mille oscillations peuvent à peine la retenir. Pauvre formicaleo! malgré ses efforts, parfois la pierre lui échappe, sa constance ne se rebute pas; il recommence son manège aussi souvent que la fortune l'éprouve, et ne s'arrête que lorsqu'il l'a déposée à quelque distance de son gîte.

Le travail et la persévérance ont triomphé; l'entonnoir est entièrement débarrassé, le formicaleo n'a plus qu'à se munir d'espérance; immobile, il guette sa proie au fond de son trou. Celle-ci, quelquefois, se laisse attendre; notre chasseur fait alors de nécessité vertu; il jéune jusqu'à ce qu'une fourmie butineuse, ou quelque cloporte égaré vienne rôder autour du précipice. A peine l'insecte y met-il le pied, les parois s'ébranlent, l'infortuné voyageur s'efforce de regagner la terre ferme. Peine inutile! Le formicaleo fait plouvoir sur lui une grêle de sable, s'en rend bientôt maître, et en fait sa proie. Quand il en a extrait toute sa nourriture, il le place en travers sur ses épaules, et rejette au loin son cadavre desséché.

Ainsi se passe la jeunesse du formicaleo. Lorsque vient l'époque de sa dernière métamorphose, il n'a plus à s'inquiéter de sa nourriture. Ce n'est plus cet insecte si lourd, dont l'existence se traînait péniblement à terre: le formicaleo a quitté sa dépouille grossière; libre et svelte demoiselle, il chasse le long des caux à la manière des hirondelles, et ne tarde pas à déposer ses œufs dans le sable; sa destinée est accomplie.

LA SEMAINE

CALENDRIER HISTORIQUE.

Souvenirs divers.

20 Juillet 1799. — A l'âge de trente-deux ans, la marquise Eléonore de Fonseca, arrêtée par l'ordre du cardinal Ruffo, et condamnée pour crime politique à être pendue, subit son supplice. Pendant l'occupation française, elle avait rédigé le *Moniteur napolitain*, où elle attaquait violemment le roi et la reine de Naples. Elle était belle et spirituelle : ses connaissances variées dans l'histoire naturelle furent utiles au savant Spallanzani.

20 Juillet 1817. — Mort de Suard, littérateur français, traducteur des voyages de Cook, de ceux du commodore Byron, des histoires d'Ecosse, d'Amérique, et de Charles-Quint par Robertson. En 1772, il fut appelé à l'Académie; Louis XV refusa d'approuver sa nomination, parce qu'il était *encyclopédiste*. Il ne fut admis qu'après une seconde élection approuvée de Louis XVI. Suard a dirigé la rédaction d'un journal anglais, de la *Gazette littéraire*, du *Journal étranger* et du *Publiciste*.

21 Juillet 1798. — Marche des Français au Caire, et victoire des Pyramides, remportée sur Mourad-bey, qui partageait avec Ibrahim-bey l'autorité suprême en Égypte.

22 Juillet 1705. — La réunion de l'Angleterre et de l'Écosse, vainement tentée sous Jacques I^{er}, Charles II et Guillaume III, momentanément réalisée par la toute-puissance de Cromwell, s'accomplit sous la reine Anne. C'est à compter de cette époque que les royaumes unis ont pris le nom de Grande-Bretagne.

22 Juillet 1802. — Mort de Bichat, physiologiste français, né à Thourrette en 1771. Après la mort de Desault, son maître, il fit des cours sur l'anatomie, la physiologie, les maladies des os, et les opérations chirurgicales; bientôt il publia un *Traité des membranes*, des *Recherches sur la vie et la mort*, et une *Anatomie générale*. Il fut nommé médecin de l'Hôtel-Dieu en 1800, et deux années après il succomba à une violente maladie. « Bichat, écrivit Corvisart au premier consul, vient de mourir sur un champ de bataille qui compte aussi plus d'une victime : personne, en si peu de temps, n'a fait tant de choses et aussi bien. »

23 Juillet 1451. — Ouverture du concile général de Bâle, sous le pape Eugène IV. On y confirme le décret rendu à Constance sur l'autorité des conciles; il y fut aussi question de la réformation générale de l'Église.

24 Juillet 1125. — Mort de la comtesse Mathilde, célèbre surtout par la donation qu'elle fit de tous ses biens à l'Église romaine, le 47 novembre 1102. Elle était fille de Boniface III, duc de Toscane; Lucques, Modène, Reggio, Mantoue, Ferrare, et vraisemblablement Parme et Plaisance, lui étaient soumis.

25 Juillet 1595. — Henri IV, roi de France et de Navarre, abjura le protestantisme dans la cathédrale de Saint-Denis, en présence du cardinal de Bourbon et de l'évêque de Bourges.

26 Juillet 1795. — Etablissement des lignes télégraphiques. Le 22 mars 1792, Chappe, l'inventeur du télégraphe, avait été présenté à la barre de la Convention nationale, et avait fait hommage de sa découverte, qui fut reçue avec enthousiasme. Le 4^{er} avril 1795, la Convention rendit un décret qui accorda une somme de six mille francs pour en

faire la première épreuve. Le 17 juillet 1795, la même assemblée, en attribuant une partie des victoires de la république aux heureux résultats obtenus par les télégraphes, décréta qu'il en serait établi un dans l'enceinte même du Palais National. Chappe est mort le 26 janvier 1806.

FÊTES ET CÉRÉMONIES DES INDOUS

(EXTRAIT DES FRAGMENTS DU CAPITAINE BASIL HALL.)

« Au centre d'une petite plaine, où s'étaient réunis mille à douze cents Indous, s'élevait un mât qui soutenait à son sommet une longue perche transversale fixée par le milieu. Quelques hommes, pesant sur l'un des bouts de la perche, la tenaient aussi près que possible du sol, tandis que l'autre extrémité s'élevait en proportion. Je remarquai avec surprise qu'un corps humain y était suspendu. Il ne tombait point perpendiculairement, comme un criminel attaché à une potence, mais il paraissait nager dans l'air, où il agitait librement et ses mains et ses jambes.

» En approchant du cercle formé par les spectateurs, je découvris avec horreur que ce misérable n'était retenu dans sa position que par deux crocs en fer qui traversaient ses chairs. Toutefois, rien dans sa physionomie ni dans ses manières n'indiquait sa souffrance.

Cet homme ayant été descendu et décroché, il fut remplacé par un autre *sunnayss*; c'est sous ce nom qu'on désigne cette sorte de fanatiques. On n'employa pas la force pour le conduire au lieu du supplice; et loin de donner des signes de terreur, il s'avança gaiement du seuil de la pagode, où il s'était prosterné en adoration, la face contre terre. Pendant sa prière, un prêtre s'était approché de lui et avait marqué la place où il fallait enfoncer les crocs; un autre prêtre officiant, après avoir frappé le dos de sa victime, l'avait pincé ensuite fortement, tandis qu'un troisième introduisait les crocs avec adresse sous la peau et le tissu cellulaire, juste au-dessous de l'omoplate. Cela fait, le *sunnayss* se releva gaiement, et dès qu'il fut debout, on lui jeta au visage de l'eau préalablement dédiée à Shiva. On le conduisit alors en cérémonie vers une petite plate-forme où l'on venait de transporter la perche et le mât; à son approche il fut salué par de vives acclamations, et le son des tamtams et des trompettes se mêla aux cris de la foule. Le *sunnayss*, en montant sur la plate-forme, déchira les guirlandes et les couronnes de fleurs dont on l'avait orné, et les assistants s'en disputèrent les débris.

» Son vêtement, si c'en était un, se bornait à un caleçon et à une veste en filet, dont les mailles pouvaient avoir un pouce de large. Il portait en outre une bande d'étoffe rayée qui entourait le corps de tous les Indous.

« Comme les spectateurs, au lieu de paraître choqués de ma présence, m'encourageaient à avancer, je montai sur l'échafaud, en me plaçant de manière à voir si l'on avait recouru à quelque supercherie. Les crocs, qui étaient d'un acier bien poli, étaient forts comme un argeon à requins, mais sans barbes, et gros comme le petit doigt d'un homme. Les pointes étant très aiguës, l'introduction eut lieu sans déchirures, et si adroitement, que le sang ne coula pas; le *sunnayss* ne parut point en ressentir de douleur, et continua de causer avec ceux qui l'entouraient. Aux crocs tenaient de forts fils de coton qui servaient à les attacher à l'une des extrémités de la perche, que l'on abaissa au moyen de cordes disposées à cet effet; et les hommes placés à l'autre extrémité l'attirant à eux, le fanatique plana aussitôt au-dessus de nos têtes.

» Pour montrer qu'il était parfaitement maître de lui, il prit dans une gibecière, attachée autour de son corps, des poignées de fleurs qu'il jeta à la foule en la saluant de ges-

tes animés et de cris joyeux. Les assistans se jetèrent avec ardeur sur ces saintes reliques; et pour ne pas faire de jaloux, les hommes placés à la partie inférieure de la perche tournèrent lentement, faisant ainsi planer le sunnyas sur tous les points de la circonférence. Le centre de la perche



(Cérémonie du Sunnyas.)

était fixé dans un double pivot qui permettait de lui imprimer à volonté un mouvement de bascule ou de rotation. Le fanatique, qui paraissait enchanté de sa position, fit trois tours dans l'espace de cinq minutes. Après quoi on le descendit, et les cordes ayant été déliées, il fut ramené à la pagode par les prêtres, au bruit des tantams. Là, on le décrocha, et d'acteur devenant aussitôt spectateur, il se mêla à la procession qui escorta le nouveau patient. »

INSTRUCTION PRIMAIRE.

L'ABBÉ GAULTIER.

Aloniusus - Edouard - Camille Gaultier est né en Italie vers 1755. Il reçut les ordres sacrés à Rome, et, à trente-cinq ans, vint se fixer en France, la patrie de son père et de sa mère.

Frappé des difficultés que les enfans éprouvaient à s'initier aux premiers élémens de l'instruction, touché des larmes qu'il leur voyait répandre, il s'occupa avec ardeur des moyens de perfectionner les méthodes d'enseignement primaire, et de dégager les études de tout ce qu'elles ont d'aride et de décourageant pour l'enfance. Il apprit à se mettre à la portée des petits écoliers, à attirer leur confiance; il essaya de rendre leurs jeux utiles, en y mêlant avec précaution des notions de grammaire, d'histoire, de géographie. C'est en causant avec eux qu'il comprit jusqu'où pouvait atteindre leur intelligence : « Il y a plus à apprendre qu'on ne pense, disait-il, dans le commerce et la conversation des enfans. » Et, en effet, c'est pour ainsi dire en écrivant sous leur dictée qu'il composa ses ouvrages.

Pendant le cours de la révolution française, il vécut quelque temps en Hollande, et passa plusieurs années en Angleterre. A Londres, il institua un lycée pour les enfans de pauvres familles émigrées, auxquels il donna une instruction gratuite.

Après la révolution, l'abbé Gaultier, de retour en France, ouvrit des cours et instruisit à professer d'après sa méthode de jeunes maîtres, qui l'ont vénéré comme un père et un ami. Long-temps avant qu'il fût question d'enseignement mutuel, l'abbé Gaultier avait conçu l'heureuse idée de faire instruire les enfans les uns par les autres, et voici à quelle occasion il en fit la première application. On rapporte qu'un jour des professeurs français qu'il avait initiés à sa méthode, mécontents de ne retirer aucune rétribution de leurs travaux, l'abandonnèrent tous au milieu d'une séance, pendant le cours des exercices de la classe. L'abbé Gaultier, après leur départ, choisit pour les remplacer quelques uns des élèves les plus avancés, et continua la leçon sans trouble, sans désordre : les exercices s'achevèrent,

et depuis ce moment le maître ne voulut plus d'autres aides que les enfans eux-mêmes. On reconnoît dans cette inspiration provoquée par la nécessité la création des *moniteurs*, qui sont à la tête des diverses classes dans les écoles mutuelles.

Dans un voyage qu'il fit à Londres en 1814, il étudia l'application qu'on y avait faite du principe de l'enseignement mutuel à l'instruction primaire. Il en revint avec de précieux documens, qu'il communiqua, en 1815, au ministre Carnot; et il commença dès cette époque à être l'un des plus zélés fondateurs et propagateurs de cette méthode, si favorable aux progrès de l'instruction.

Son zèle ardent pour la jeunesse, que l'âge ne refroidissait point, l'engagea à réunir chez lui, tous les jeudis, les moniteurs des écoles d'enseignement mutuel qui annonçaient d'heureuses dispositions : il leur faisait donner sous ses yeux une instruction plus élevée, et les encourageait dans la pratique de leurs devoirs.

L'abbé Gaultier joignait aux dons les plus aimables de l'esprit les qualités du cœur les plus attachantes; sa conversation était gaie, animée et instructive. L'illustre historien de Bossuet et de Fénelon, le cardinal de Bausset disait en parlant de l'abbé Gaultier : *C'est la vie la plus respectable que je connaisse.*



L. Gaultier

(L'abbé Gaultier.)

Les divers ouvrages qu'il a composés sont au nombre de quinze, et plusieurs ont eu jusqu'à vingt éditions. Ce fut le 19 septembre 1818 que cet homme éclairé et bienfaisant expira, âgé de soixante-trois ans. Quelques mois auparavant, il avait été élu vice-président du conseil d'administration de la Société pour l'instruction élémentaire à laquelle est due en grande partie l'impulsion remarquable qu'a reçue depuis quinze ans l'éducation populaire en France.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombar, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombar, n° 50.

SERPENS ENCHANTÉS.



(Jongleurs indiens montrant des serpens apprivoisés.)

C'est une croyance très ancienne parmi les peuples de l'Asie, que certains enchanteurs ont le pouvoir de rendre les serpens inoffensifs, et même dociles au commandement de l'enchanteur. Quelques passages de la Bible en font mention : dans le psaume 57, les pêcheurs sont comparés à « des serpens furieux, à des aspics, qui se bouchent les oreilles pour ne rien entendre, et que l'enchanteur le plus habile ne forcera point à l'écouter. » Dans le VIII^e chapitre de Jérémie, Dieu menace les Israélites infidèles d'envoyer contre eux « des serpens et des basilics contre lesquels les enchanteurs seront sans pouvoir, et qui les déchireront de leurs morsures. » Il est évident que ce langage, qui fait allusion aux préjugés populaires, n'est pas un témoignage que l'on puisse invoquer à leur appui : il prouve seulement que ces préjugés étaient répandus partout, et même parmi les Juifs. Comme tout changement, tout progrès, est extrêmement lent en Asie, il n'est pas surprenant que les voyageurs modernes y aient retrouvé les superstitions dont il est parlé dans la Bible. Suivant le docteur Shaw, les croyances relatives au pouvoir des magiciens sur les serpens s'étendent même hors du continent asiatique. Des chants, de simples paroles, des sentences écrites sur des bandes de papier, l'assemblage et les combinaisons de certains nombres, ôtent à ces reptiles leur venin, leurs dents, tous leurs moyens d'attaque et de défense. Dans l'Hindoustan une classe de jongleurs exploitait à leur profit la crédulité du peuple, et donnent le spectacle de serpens très venimeux qu'ils manient à leur gré : les serpens exécutent même une sorte de danse au son d'un instrument. Sans reconnaître que ces prestigitateurs possèdent en effet tous les secrets dont ils se vantent, quelques Européens leur ont accordé le talent d'attirer par l'attrait de leur musique, et de faire sortir de sa cachette le serpent nommé *cobra di capello*,

l'un des plus redoutables de tous ceux que l'on trouve dans ces contrées. Il faut bien, en effet, que ces hommes sachent se procurer le grand nombre de reptiles dont ils ont besoin pour leurs représentations publiques, et les saisir sans être mordus ; mais pour ces sortes de captures l'adresse du chasseur suffit, sans qu'il soit nécessaire de recourir aux artifices du sorcier. Dès qu'un serpent est pris, l'opérateur lui arrache les deux crochets à venin, et le met ainsi dans l'impuissance de faire des morsures dangereuses ; c'est alors que l'animal, devenu prisonnier et désarmé, reçoit l'éducation qu'il plaît à son maître de lui donner. Il paraît que les Hindous ont porté très loin l'art de se faire comprendre par ces esclaves, et de les rendre attentifs et dociles : ils leur apprennent à se blottir dans un trou, une fente, derrière un meuble, sans que les spectateurs s'en aperçoivent ; car au talent de se faire obéir par leurs serpens ils joignent l'adresse et la subtilité des plus habiles escamoteurs. Au son d'un instrument assez semblable à une cornemuse irlandaise, le reptile sort de sa retraite et commence ses exercices. Le jongleur ne manque pas d'affirmer qu'il a délivré l'habitation d'un hôte redoutable, et les crédules assistants le croient sur sa parole. Des Européens moins confians en lui l'ont aussi soigneusement examinés : les crochets à venin manquaient à tous, et par conséquent ce n'étaient que des serpens privés.

Quoiqu'il n'ait plus rien de surnaturel dans le spectacle de ces serpens attirés et dansant au son d'une musique triste et plaintive plutôt que gaie, on est encore surpris de l'habileté des instituteurs qui ont pu leur apprendre à exécuter avec assez de régularité des mouvements cadencés, des ondulations symétriques. Ces jongleurs sont de la plus

basse caste de l'Inde, en sorte que le pouvoir doit ils se vantent ne leur attire pas plus de respect. Leur art n'est pas toujours sans péril, non pour eux-mêmes, mais pour leurs assistans. M. Johnson, auquel on doit une description des amusemens des Indiens, raconte qu'à l'un de ces spectacles, qui avait attiré une grande affluence de curieux, un jeune garçon eut l'imprudence de provoquer un des serpens du jongleur pour voir s'il en serait mordu : le reptile lui donna cette triste satisfaction : c'était un *cobra di capello* ; une heure après, le jeune garçon était mort. Le serpent coupable de cet homicide fut examiné : on reconnut que ses crochets à venin avaient repoussé, et quoiqu'ils ne débordassent pas encore la mâchoire, ils avaient pu atteindre la main qui s'était exposée à leur dangereuse atteinte. Le père de la victime assura que cet événement était le premier dont il eût été témoin, et que jamais il n'avait entendu parler de pareils accidens. On ne peut cependant pas ignorer dans les Indes que les crochets des serpens venimeux repoussent lorsqu'ils ont été enlevés ; que même ce remplacement est accompli au bout de quelques mois, et qu'il peut se renouveler indéfiniment.

— Un gentilhomme de l'armée de Henri III ayant rencontré Marolles, qui servait dans celle de la ligue, lui demanda s'il y avait quelqu'un de son parti qui voulait rompre une lance pour l'amour des dames. « Il y en a mille, répondit Marolles, mais il n'en faut point d'autre que moi seul. — Vous êtes donc vaillant et amoureux? lui dit Marivaux; je vous en estime davantage, et cela suffit. » Les deux armées et une foule de dames assistèrent au duel : Marolles enfonça sa lance dans l'œil de Marivaux, qui en mourut.

LES GUÉLFES ET LES GIBELINS.

Les Guelfes et les Gibelins sont deux partis célèbres par leurs luttes sanglantes en Italie. Leur origine remonte jusqu'au commencement du XIII^e siècle. C'est en Allemagne d'abord que s'élevèrent avec leur nom de guerre ces deux partis acharnés l'un contre l'autre : les Guelfes et les Gibelins étaient deux illustres maisons qui se disputaient la couronne impériale; le chef de l'une de ces maisons était désigné par le nom de *Gueibelinga* ou *Waiblinga*, château du diocèse d'Augsbourg, dans les montagnes de Hertfeld, d'où cette famille était-put-être sortie; ses partisans furent, plus tard, appelés Gibelins. L'autre était originaire d'Altford; comme elle eut à sa tête successivement plusieurs princes qui portaient le nom de *Guelfo* ou *Welf*, elle fut, ainsi que ses partisans, désignée par celui de Guelfes.

Vers 1100, les empereurs de la maison des Gibelins ayant eu à soutenir de longues guerres contre l'Église, les Guelfes se déclarèrent ses protecteurs. Depuis, le nom de Guelfe a toujours servi à désigner les partisans de l'Église, et celui de Gibelins les partisans de l'empereur. Comme c'est en Italie que les papes et les empereurs s'attaquèrent, ce fut là aussi le théâtre des luttes violentes des Guelfes et des Gibelins. Toute l'Italie, pendant cinq siècles, fut divisée entre ces deux partis. En général, les nobles étaient du côté de l'empereur, les villes et les républiques du côté du pape. Le parti guelfe était le parti de la liberté et de l'unité italienne. M. Sismondi a écrit une volumineuse histoire des républiques italiennes, dans laquelle sont racontées les sanglantes querelles des Guelfes et des Gibelins; mais il y a lieu de se défier des jugemens de M. Sismondi, qui, issu d'une famille gibeline, est peu impartial envers les Guelfes et l'Église, et ne comprend pas toujours la politique des papes. Les noms de Guelfes et de Gibelins finirent par tomber en désuétude, vers le XV^e siècle, à l'époque de la chute définitive des républiques ita-

liennes, quand une multitude de petites royautés se furent élevées sur les débris des communes, et quand les étrangers, les Espagnols et les Français, vinrent prendre l'Italie pour théâtre de leurs guerres, et substituer la lutte de leurs passions et de leurs intérêts à celle de passions et d'intérêts nationaux.

CHASSE DU CERF.

NOMS DU CERF A SES DIFFÉRENS AGES. — ÉQUIPAGE DE CHASSE. — TEMPS DE LA CHASSE. — DISPOSITIONS. — POURSUITES. — MORT DU CERF.

De toutes les chasses, la plus remarquable est encore aujourd'hui celle du cerf. La pompe qu'on y déploie, le luxe d'équipages, le nombreux concours d'hommes et de chevaux, en font un plaisir dispendieux qui n'est plus permis qu'à peu de personnes. Aussi, l'art de cette chasse semble-t-il destiné à devenir presque aussi rare que la science du blason. C'est une grande désolation pour les vieux chasseurs de penser que bientôt on abattra les cerfs dans les bois, sans cérémonie, comme de simples lapins.

La tête du cerf est armée de bois qui tombent vers la fin de février ou au commencement de mars : c'est à la longueur et à la forme de ces bois que l'on reconnaît son âge, et à chaque transformation qu'il subit dans cet ornement, il reçoit des chasseurs un nom différent. Pendant la première année, on n'aperçoit sur la tête des jeunes cerfs qu'une petite protubérance recouverte d'une peau mince et velue; on lui donne alors le nom de *faon*. La seconde année, ses cornes sont droites et isolées; il prend alors le nom de *daguet*, qu'il quitte six mois après, pour prendre celui de *hère*. L'année suivante ses bois produisent deux branches ou *andouillers*, qui le font appeler *deuxième tête*. Il lui vient ensuite chaque année un nouvel andouiller qui lui fait successivement donner le nom de *troisième* et *quatrième tête*. Enfin, après cinq années révolues, sa ramure se trouvant chargée de cinq andouillers de chaque côté, on l'appelle



(Cerf dix cors.)

cerf de *dix cors jeune* : à cinq ans et demi, cerf *dix cors*; puis jusqu'à l'âge de vingt à trente ans, qui est la durée ordinaire de la vie de ces animaux, il porte le nom de vieux cerf. Les chasseurs préfèrent les cerfs de *quatrième tête* et de *dix cors jeune* à tous autres, parce qu'ils courent mieux et plus longtemps; que leurs em-

preintes sont mieux formées et donnent lieu à moins d'erreurs.

L'équipage dont on se sert pour cette classe se compose le plus ordinairement de douze ou quatorze veneurs, nommés, les uns *piqueurs piquans*, les autres *valets de limiers*, à pied et à cheval; de quatre-vingt-dix à cent chevaux (les chevaux limousins et anglais sont ceux dont on se sert préférablement); de quatre-vingts chiens, quarante limiers et quarante chiens courans.

Il faut ordinairement trois ou quatre relais pour une chasse: un relais se compose de vingt chevaux et de seize chiens; deux hommes sont chargés de les surveiller; on dispose ces relais de distance en distance sur la route que doit tenir la chasse: eu y arrivant, on change de chevaux, on découple les chiens, sans pour cela arrêter ceux qui courent déjà, de sorte qu'un cerf, s'il court long-temps, a toute la meute à sa poursuite.

C'est ordinairement vers la mi-octobre que commencent les grandes chasses à courre. Les cerfs cherchent alors à se réunir dans les endroits les plus propres à *viander* (pâturer). Cettesaison convient mieux d'ailleurs aux chasseurs, qui n'ont plus à redouter dans ce temps la fatigue des chaleurs de l'été.

Lorsqu'une chasse doit avoir lieu, deux veneurs vont dès la veille parcourir les cantons où ils présumant devoir rencontrer des cerfs; c'est aux *empreintes* (traces que le pied du cerf laisse sur le terrain), et aux *fumées*, qu'ils reconnaissent l'âge de ces animaux. Ces données sont si certaines, qu'il est bien rare qu'ils s'y trompent, pour peu qu'ils aient d'expérience.

Le jour de la chasse, les veneurs partent de grand matin, pour arriver à leur *quête* (canton de forêt assigné à un piqueur), et *mettre devant*, ou appelle *mettre devant*, se faire précéder par un limier, pour découvrir d'une manière certaine la retraite ou *reposée* du cerf. Lorsqu'ils ont dépisté un cerf, ils le détournent, l'isolent, autant que possible, l'observent, et ne le quittent pas jusqu'à l'heure du rendez-vous, où ils viennent faire leur rapport. S'il arrive qu'ils aient observé plusieurs cerfs, l'usage veut qu'on aille au plus gros et au plus beau parti (le lieu le plus commode pour courre le cerf).

On se dispose alors à *aller attaquer*; les chiens sont placés à l'endroit indiqué; les piqueurs se rangent autour de l'enceinte pour observer la bête au moment où elle en sort; d'autres partent pour aller *frapper aux brisées* (petites branches cassées autour de l'endroit où se trouve le cerf, pour le reconnaître). On découple dix chiens, avec lesquels on foule l'enceinte jusqu'à ce que l'on arrive près du cerf. Cet instant est l'un des plus curieux de la chasse; à la vue des chiens et des veneurs, le cerf dresse fièrement la tête, hésite un moment s'il leur résistera ou s'il prendra la fuite; mais bientôt sa timidité naturelle l'emporte sur cette velléité de courage. Épouvanté par les cris des hommes et les aboiemens des chiens, il recule quelques pas, puis s'élançait; à l'instant, les trompes font retentir la forêt de la fanfare propre au cerf qu'on a lancé. Les chasseurs animent leurs chiens de la voix et de la trompe, et suivent avec ardeur l'animal qui fuit devant eux.

La chasse est commencée. Elle continue à travers les bois et les buissons. Les chiens seuls y suivent le cerf; les hommes et les chevaux prennent les routes pratiquées à cet effet dans les bois; ils se guident dans leur course sur les aboiemens continuels des chiens. On cherche autant que possible à forcer le cerf à faire un *débouché*, c'est-à-dire à quitter le bois pour prendre la plaine. La chasse alors est plus belle; le cerf se montre à découvert; hommes, chevaux et chiens s'élançant à la fois après lui, et rivalisent d'ardeur et de rapidité.

Quelquefois le cerf se réfugie dans un canton où il espère

en trouver d'autres. Il les fait partir à sa place, et donne ainsi le change aux chiens; dès que les piqueurs s'en aperçoivent, ils font tous leurs efforts pour les rallier et les ramener sur les voies de leur cerf. S'ils ne peuvent y parvenir et qu'ils tombent en défaut, au lieu de se lancer à la poursuite des bêtes de l'accompagnement, ils arrêtent leurs chiens, et les ramènent à l'endroit où ils ont pris le change; ils sont alors sûrs d'y retrouver le *cerf de meute*. Cet accident, au reste, ne peut arriver qu'au commencement de la chasse; car si les chiens poursuivent le cerf depuis long-temps, leur odorat est tellement frappé de son odeur, que, quoi qu'il fasse, ils ne le quittent plus pour en courre d'autres.

Enfin, après une longue fuite, si le cerf trouve un étang, il s'y jette. Les veneurs y arrivent, et sonnent la *fanfare de l'eau*. Lorsque l'animal ne paraît pas disposé à en sortir, un des chasseurs le tue d'un coup de carabine et fait sonner l'*alhali par terre*. Souvent le cerf ne fait que traverser l'étang et se fait chasser de nouveau. On sonne à l'instant la *sortie de l'eau* et le *débouché*. S'il se lance dans la plaine, les piqueurs se hâtent alors de rallier leurs chiens et de poursuivre de nouveau; mais, dans ce cas, la chasse ne peut être longue, car le cerf n'a plus l'énergie nécessaire pour fatiguer ceux qui le poursuivent.

Quelquefois le cerf refuse d'aller à l'eau; sentant ses forces épuisées, n'espérant plus sauver sa vie par la fuite, il s'arrête, se retourne vers les chiens pour leur faire payer leur victoire et ne pas mourir sans vengeance. Acculé à un arbre, il baisse la tête et en éventre deux ou trois, si les chasseurs lui en laissent le temps et ne le font pas tomber d'un coup de carabine aussitôt qu'ils le voient s'arrêter. Cette fin de chasse est plus rare que la précédente, et sur dix cerfs chassés, huit, sans aucun doute, iront à l'eau, espérant, en prenant ce parti, n'être pas suivis par les chiens.

Lorsque le cerf est abattu, les piqueurs s'en emparent, l'éventrent, le dépouillent, en réservent le corps et les membranes pour eux, et abandonnent aux chiens le *dedans*, c'est-à-dire les poumons, les foies et la panse, pour en faire *curée*. Pendant qu'on leur prépare ce repas, on les rallie le mieux qu'on peut. On les tient en respect quelques instans à l'aide du fouet, car la parole serait insuffisante pour modérer leur ardeur et leur voracité. Enfin, on leur livre leur proie, et pendant qu'ils la dévorent, les chasseurs sonnent les fanfares les plus gaies pour célébrer leur triomphe. Il serait difficile de rendre l'effet de cette harmonie répétée par tous les échos de la forêt. La trompe perd dans les bois ces sons rudes et sauvages qui terrifient une oreille délicate, et semble dans ce moment emprunter la douceur du cor d'harmonie.

Quand cette chasse a été courte et que le cerf a peu couru, on va en attaquer un autre; sinon on sonne la *retraite prise*, qui est la fin de la chasse.

Mais tout n'est pas terminé pour les piqueurs; il leur reste à chercher les chiens, qui, excédés de fatigue, sont restés couchés dans les taillis. Ils partent donc pour faire le *contre-pied*, c'est-à-dire pour suivre toutes les allées et routes qu'a parcourues la chasse. Ce dernier devoir rempli, tous les chiens et chevaux rassemblés, ils rentrent à la vènerie.

LES CARTONS DE RAPHAËL.

N° 2. — LE SACRIFICE DE LYSTRE.

EXTRAIT DES ACTES DES APÔTRES.

« Il y avait à Lystré (ville de Lycaonie) un homme percus de ses jambes, qui, dès le ventre de sa mère, était boiteux, et qui n'avait jamais marché.

» Cet homme entendit la prédication de Paul; et Paul ar-



(Le Sacrifice de Lystra.)

étant les yeux sur lui, et voyant qu'il avait la foi qu'il serait guéri, il lui dit à haute voix : « Levez-vous, et tenez-vous droit sur vos pieds. » Aussitôt il se leva en sautant, et commença à marcher.

» Le peuple ayant vu ce que Paul avait fait, ils élevèrent leur voix, et dirent en langue lyconienne : « Ce sont des dieux qui sont descendus vers nous, sous la forme d'hommes. »

» Et ils appelaient Barnabé Jupiter, et Paul Mercure, parce que c'était lui qui portait la parole.

» Et même le sacrificateur du temple de Jupiter, qui était près de la ville, amena des taureaux, et apporta des couronnes devant la porte, voulant, aussi bien que le peuple, leur sacrifier.

» Mais les apôtres Barnabé et Paul ayant entendu ceci, déchirèrent leurs vêtements; et, s'avançant au milieu de la multitude, ils crièrent :

» Mes amis, que voulez-vous faire? Nous ne sommes que des hommes, non plus que vous, et sujets aux mêmes infirmités; et nous vous annonçons que vous quittez ces vaines superstitions, et que vous vous convertissez au Dieu vivant, qui a fait le ciel et la terre, la mer, et tout ce qu'ils contiennent; qui, dans les siècles passés, a laissé marcher toutes les nations dans leurs voies. Et néanmoins, il n'a point cessé de rendre toujours témoignage de ce qu'il est, en faisant du bien aux hommes, en dispensant les pluies du ciel, et les temps favorables pour les fruits; en nous donnant la nourriture avec abondance, et remplissant nos cœurs de joie. »

» Mais, quoi qu'ils pussent dire, ils eurent bien de la peine à empêcher que le peuple ne leur sacrifât. »

Tel est le sujet que Raphaël a représenté dans le carton dont nous donnons la gravure, et où le génie du grand peintre se montre aussi puissant que dans les plus célèbres de ses compositions.

Tout ce que le récit des Actes des Apôtres indique de poésie est exprimé. Dans l'effet général comme dans les détails, la simplicité du christianisme naissant contraste avec la splendeur du paganisme mourant; le calme s'unit au mouvement, le repos à l'action, la dignité et la confiance religieuses à l'agitation et à l'étonnement populaires.

Paul et Barnabé se distinguent tout d'abord par la place qu'ils occupent dans la scène, par leur ferveur et la dignité de leur maintien, par l'attention de la foule qui se porte vers eux; Paul, suivant le texte, s'avance vers la multitude en protestant contre les honneurs aveugles qu'on veut lui rendre.

Les prêtres païens couronnés s'humilient, le sacrificateur est prêt à frapper un taureau devant l'autel; un disciple chrétien s'est élancé du sein de la foule pour l'arrêter.

Immédiatement derrière ce disciple, le boiteux que Paul a guéri miraculeusement est debout; entraîné par son émotion, il presse et joint ses mains; les traits de son visage, qui exprime au plus haut degré l'admiration et la reconnaissance, conservent ce caractère particulier aux personnes difformes de naissance. Ses jambes nues et nerveuses le soutiennent maintenant sans peine; ses liens et ses béquilles, désormais inutiles, sont tombés à terre; un vieillard qu'à la noblesse de sa physionomie et à la richesse de ses sandales on reconnaît pour un des principaux habitants de Lystré, se baisse et vérifie le miracle en soulevant un pan du vêtement qui couvrait la jambe naguère estropiée; plus loin, des hommes du peuple regardent aussi avec des expressions variées d'étonnement.

Il est impossible de ne pas remarquer au milieu de toutes ces figures agitées de sentimens si divers, deux enfans

placés derrière l'autel; l'un joue des deux flûtes, l'autre porte une boîte d'encens: leur calme innocent et distraint saisit l'attention et produit une impression pleine de charmes.

Toute la partie de la composition relative au sacrifice a été empruntée par Raphaël à un bas-relief antique.

Pour se rendre bien compte du mérite d'une œuvre d'art, il est une méthode que l'on a quelquefois recommandée et qui nous paraît en effet propre à exercer le jugement et l'imagination, et en même temps à habituer à une saine critique. Cette méthode consiste, lorsqu'on est en présence d'un tableau, et au moment où le regard a compris le sujet avant d'avoir encore saisi les détails, à se recueillir quelques instans et à rechercher comment on aurait conçu et développé le même sujet, si l'on avait été appelé à le traiter. Les résultats auxquels conduit ce travail intérieur servent ensuite de terme de comparaison pour apprécier les beautés de l'œuvre que l'on a devant les yeux, et chaque découverte d'une expression ou d'un développement qu'on n'avait point su imaginer, est une occasion de vive jouissance et d'étude profitable; on arrive de plus, par cette voie, à être toujours modeste et naïf, soit que l'on blâme, soit que l'on admire.

LA CHUTE D'ALPNACH.

Parmi les forêts qui recouvrent les hautes montagnes de la Suisse, de magnifiques bois de charpente se trouvent dans des positions presque inaccessibles. La dépense des routes, si toutefois il était possible d'en construire dans de pareilles localités, empêcherait les habitans de retirer aucun avantage de ces ressources presque inépuisables. Placés par la nature à une élévation considérable, ces bois sont précisément dans les circonstances les plus propres à l'application des moyens mécaniques, et les habitans y ont recours pour faire servir la force de la pesanteur à les débarrasser d'une partie de leurs travaux. Les plans inclinés qu'ils ont établis dans diverses forêts, et au moyen desquels les bois sont amenés jusque dans les cours d'eau, ont excité l'admiration des voyageurs; car ces plans inclinés, outre le mérite de la simplicité, ont encore celui de l'économie, leur construction n'exigeant guère d'autres matériaux que ceux qui se trouvent sur les lieux mêmes. De tous ces chefs-d'œuvre de charpente, la chute d'Alpnach est le plus gigantesque, tant à cause de sa grande longueur, que de son point de départ, placé dans une position presque inaccessible. Nous en empruntons la description aux Annales de Gilbert, publiées en allemand, en 1819.

Depuis plusieurs siècles, les flancs escarpés et les gorges profondes du mont Pilate étaient couverts de forêts impénétrables. D'immenses précipices les entouraient de toutes parts; on citait les chasseurs assez hardis pour avoir affronté les dangers d'y pénétrer, et jamais les habitans de la vallée n'avaient conçu l'idée d'y porter la hache. Des arbres immenses croissaient et périssaient sans être de la moindre utilité aux hommes, lorsqu'un étranger, conduit dans ces lieux par la chasse des chamois, fut frappé de la beauté des bois de construction qu'il y remarqua, et appela sur eux l'attention de quelques uns des principaux habitans. Les ingénieurs les plus habiles furent consultés, et tous déclarèrent l'impossibilité de tirer parti de ces richesses. Cependant, en novembre 1816, M. Rupp et trois Suisses, ayant bien reconnu le terrain par des mesures trigonométriques, constatèrent la possibilité d'y établir avec succès un plan incliné. Ils achetèrent alors une certaine étendue de forêts dans le territoire de la commune d'Alpnach, et commencèrent leur construction, qui fut terminée au printemps

de 1818. Le plan incliné d'Alpnach est formé d'environ 25,000 gros sapins, dépouillés de leur écorce, et fixés les uns après les autres de la manière la plus ingénieuse, sans attaches métalliques. Il occupa environ 160 ouvriers pendant 18 mois, et a coûté près de 400,000 francs. Il avait à peu près près trois lieues de longueur, et se terminait au lac de Lucerne. Sa forme était celle d'une auge d'environ six pieds de large, et de trois à six pieds de profondeur; le fond était formé de trois arbres: sur celui du milieu était pratiquée une rigole pour recevoir de petits filets d'eau qui y étaient conduits de divers points, dans le but de diminuer le frottement. Le plan incliné était tout entier soutenu par 2,000 supports; et dans plusieurs points, il était fixé par des moyens très ingénieux aux flancs des précipices de granit.

La direction du plan incliné était quelquefois en ligne droite, quelquefois en zigzag, et son inclinaison variait entre 10 et 18 degrés. Il régnait tantôt sur les côtés des montagnes ou les flancs des précipices, tantôt il passait sur leur sommet; quelquefois il passait sous terre; ailleurs il traversait des gorges profondes sur des échafaudages de 120 pieds de hauteur.

La hardiesse qui caractérisait cet ouvrage, la sagacité déployée dans toutes ses dispositions, et l'habileté de l'ingénieur, ont excité l'étonnement de toutes les personnes qui l'ont visité. Avant de faire la moindre construction, il fallut abattre plusieurs milliers d'arbres pour se frayer un passage dans cet impénétrable taillis. A mesure que les bûcherons avançaient, des hommes étaient placés de distance en distance, pour leur faire reconnaître le chemin à leur retour, et pour découvrir dans les gorges les places où les piles de bois avaient été placées. M. Rupp fut obligé plusieurs fois de se faire suspendre à des cordes pour descendre dans des précipices de plusieurs centaines de pieds. Dans les premiers mois de son entreprise, il fut attaqué d'une fièvre violente, qui ne l'empêcha pas de continuer à surveiller par lui-même les travailleurs. Rien ne put lasser sa persévérance. Tous les jours il se faisait conduire sur la montagne pour diriger ses ouvriers, au nombre desquels il se trouvait à peine deux bons charpentiers, tous les autres ayant été rassemblés au hasard, et n'ayant aucune des connaissances qu'exigeait une pareille entreprise. M. Rupp eut aussi à lutter contre les préjugés des paysans; on le supposait en relation avec le diable; on l'accusa d'hérésie, et l'on suscita tous les obstacles possibles à une entreprise considérée comme absurde et impraticable. Toutes ces difficultés furent surmontées, et il eut enfin la satisfaction de voir les arbres descendre le long du plan incliné avec la rapidité de la foudre. Des sapins de cent pieds de long, et de dix pouces de diamètre à leur petit bout, parvenaient cet espace de trois lieues en deux minutes et demie, et, pendant leur descente, ils paraissaient avoir à peine quelques pieds de longueur.

Les dispositions observées pour cette partie de l'opération étaient extrêmement simples. Des hommes étaient placés à des distances régulières, le long du plan incliné depuis le haut jusqu'en bas; et lorsque tout était prêt, l'homme placé au point le plus bas criait à celui qui était placé au-dessus de lui: *Lâchez!* Ce cri était répété de proche en proche, et parvenait, en trois minutes, au haut de la montagne. Les hommes qui s'y trouvaient criaient à leur tour à celui qui était au-dessous d'eux: *Il vient!* Et l'arbre était à l'instant même lancé sur le plan incliné, précédé par le cri: *Il vient!* répété de proche en proche. Aussitôt que l'arbre avait atteint le bas du plan incliné, et s'était plongé dans le lac, le cri: *Lâchez!* était répété comme auparavant, et un nouvel arbre était lancé de la même manière. Par ce moyen un arbre descendait toutes les cinq à six minutes, à moins qu'il n'arrivât un accident, qui était à l'instant même réparé.

Pour avoir une idée de la force énorme qu'acquerraient les

arbres dans une descente aussi rapide, M. Rupp fit les dispositions nécessaires pour que quelques arbres sautassent hors du plan incliné. Ceux-là pénétrèrent, par le gros bout, de dix-huit à vingt-quatre pieds dans la terre; et l'un de ces arbres, ayant par accident heurté contre un autre, fut fendu en plusieurs morceaux, dans le sens de la longueur, comme s'il eût été frappé de la foudre.

Après leur descente, ces arbres étaient réunis en radeaux sur le lac, et conduits à Lucerne; de là ils descendaient la Reuss, puis l'Aar jusqu'aux près de Brugg; ensuite le Rhin, jusqu'à Waldshut; de là à Bâle, et enfin jusqu'à la mer si cela était nécessaire.

Afin de ne rien perdre du bois abattu, M. Rupp établit dans ces forêts de grandes manufactures de charbon, et fit construire des magasins pour le conserver dans l'état jusqu'à l'hiver. On le mettait alors dans des barils qu'on plaçait sur des traîneaux qui n'étaient lancés que lorsque le plan incliné était recouvert de neige. Le bois qui n'était pas propre à la carbonisation, était converti en cendres, qui, descendues de la même manière, trouvaient encore une vente assurée.

Quelques jours avant que l'auteur auquel nous empruntons cette description visitât Alpnach, un inspecteur de la marine était venu examiner la qualité des bois qu'on y exploitait; il déclara n'avoir jamais vu de bois aussi beau, aussi fort, et aussi gros; et fit immédiatement un marché avantageux pour 1,000 pieds d'arbres.

Telle est la description succincte d'un ouvrage entrepris et exécuté par une seule personne, et qui a excité un haut degré d'intérêt dans toutes les parties de l'Europe. Nous regrettons d'avoir à ajouter que cette magnifique construction, insensiblement détériorée par défaut de travail, n'existe plus, et qu'on peut à peine en découvrir les traces sur les flancs du Mont-Pilate. Les circonstances politiques ayant détruit la source des principales demandes de bois de charpente, et d'autres marchés n'ayant pu être trouvés, la coupe et le transport des arbres nécessairement dû cesser.

Le professeur Playfair, qui a eu occasion de visiter ce plan incliné, rapporte que, lors de sa visite, un arbre mettait six minutes à descendre par un temps sec, et seulement trois minutes dans les temps humides.

« Vous avez mauvaise grâce; excusez-moi, s'il vous plaît. »
— Sans cette excuse, je n'eusse pas aperçu qu'il y eût d'injure. Révérence parler, il n'y a eu de mauvais que l'excuse.

PASCAL, *Pensées.*

Eussiez-vous l'âme aussi ardente que le foyer de l'Etna, si vous avez un père, une mère, une femme, des enfants; vous ne pouvez redouter les anxiétés de l'ennui. Par le sentiment, nous jouissons de la nature, de la patrie, des hommes qui nous environnent... Voilà les seuls, les vrais plaisirs de la vie, et dont rien ne peut ni nous distraire ni nous indemniser.

NAPOLÉON.

DE LA CLASSIFICATION DES PLANTES.

Il serait impossible de se reconnaître dans le nombre de 60,000 plantes que l'observation a fait découvrir, si nous n'avions une méthode pour nous diriger parmi une quantité si considérable d'espèces. L'artifice de cette méthode consiste à les distribuer sous quelques chefs principaux qui rappellent leurs caractères essentiels. Suivant le choix des parties des plantes qui ont servi de base à cette distinction, on peut réduire à trois toutes les classifications botaniques: celle de Tournefort, celle de Linné, celle de Jussieu.

Voici les fondemens de chacune de ces distributions. Il y a dans une plante une foule de parties différentes : ce sont des fleurs, des racines, des tiges, des feuilles, etc. Tournefort a fondé toutes les divisions de son système sur la forme de la corolle, ou de cette partie de la fleur peinte des plus riches couleurs, siège principal de toutes les sensations agréables que procurent les plantes. D'après ces principes, les 60,000 plantes connues sont comprises dans vingt-deux classes faciles à reconnaître. Il les a désignées par des noms qui rappellent avec précision le trait saillant de leurs différences. La première classe est celle des fleurs *campaniformes*, ou en forme de cloches; la seconde, celle des *infundibuliformes*, ou en entonnoir, comme les fleurs d'Étubac; la troisième, celle des *personnées*, qui imitent la figure d'un casque antique; la quatrième, celles des *labiées*, ainsi appelées parce que la disposition de leur corolle les fait ressembler à deux lèvres; les *cruciformes*, dont la corolle se compose de quatre parties rangées en croix de Saint-André; les *rosacées*, ou fleurs disposées comme une rose; les *ombellifères*, dont la totalité de la fleur est disposée en forme de parasol; les *caryophyllées*, ou fleurs semblables aux oeillets; les *liliacées*, semblables aux lis; les *papilionacées*, qui ont la fleur en forme de papillon, comme les pois, les haricots, etc., la dernière classe comprend les fleurs qui n'ont aucune forme arrêtée; pour cette raison, il les appelle des fleurs anormales.

La classification de Linné ne s'est pas arrêtée à la corolle, elle pénètre dans le cœur même de la fleur, et fait reposer ses distinctions sur les organes qui servent à reproduire les espèces. Ce sont les parties de la fleur qui en occupent ordinairement le centre; on les connaît en botanique sous les noms d'étamines et de pistil. Le nombre de ces étamines, leur position, leur proportion, leur absence, etc., sont les caractères d'après lesquels il distingue les diverses classes. Il a compris ainsi toutes les espèces de plantes sous vingt-quatre classes qu'il a désignées par des noms grecs, exprimant parfaitement leurs traits distinctifs. Première classe, les *monandries*, qui n'ont qu'une seule étamine; les *dianandries*, qui en présentent deux; les *triandries*, trois; les *tétrandries*, quatre, et jusqu'à la classe des *dodécandries*, à douze étamines. Les deux classes suivantes sont celles dont l'une renferme environ vingt étamines; Linné l'appelle pour cela *icosandrie*, et l'autre, qui en contient un nombre indéterminé, est appelée *polyandrie*. Les onze dernières classes sont distinguées par le genre de rapports que les étamines ont entre elles ou avec les pistils. Ainsi celles dont toutes les étamines sont réunies en un seul faisceau, forment la classe des *monadelphes*; celles dont les étamines s'insèrent sur le pistil sont réunies sous le nom de *gynandrie*; enfin, les fleurs qui n'ont, du moins en apparence, ni pistil ni étamines, forment une dernière classe sous le nom de *cryptogames*.

Tournefort avait bâti son système sur la forme de la corolle, Linné sur le nombre et la disposition des étamines et du pistil, lorsque Antoine de Jussieu publia une méthode de classification bien supérieure. Celle-ci ne se fonde pas seulement sur des différences partielles entre les plantes, mais sur les différences de toutes leurs parties principales. Cette circonstance fait estimer davantage la classification de Jussieu, parce qu'elle conduit à la connaissance de la nature de la plante, tandis que les deux autres systèmes ne font arriver qu'à la connaissance de quelques unes de leurs différences. Jussieu a établi quinze classes de plantes. Chacune de ces classes se divise en un plus ou moins grand nombre d'ordres, qui constituent ce qu'on appelle, d'après lui, des *familles de plantes*. Du reste, ces familles représentent les ordres de plantes dans lesquelles Tournefort et Linné ont partagé leurs classes; et ces ordres, dans les trois classifications que nous venons d'examiner, conduisent à d'autres subdivi-

sions, aux genres et aux espèces, jusqu'à la connaissance de chaque individu.

Pour qu'ils n'éprouvent pas de retard dans l'envoi des livraisons, nous invitons nos souscripteurs dont l'abonnement expire à la 26^e à vouloir bien le renouveler.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

27 Juillet 1214. — Bataille de Bouvines. Jean Sans-Terre et le comte de Flandres avaient armé contre Philippe-Auguste, l'empereur d'Allemagne, Othon IV, le duc de Brabant, les comtes de Bar, de Boulogne, de Namur, et autres seigneurs dépendans de la couronne de France. Leurs forces réunies s'élevaient à 150,000 hommes. Philippe-Auguste se mit en campagne à la tête de 50,000 hommes seulement, et il rencontra les ennemis à Bouvines, entre Lille et Tournay. Au moment d'engager le combat, il déposa son diadème, et ne le reprit qu'après s'être assuré du suffrage de l'armée: il fit chanter le psaume *Exurgat Deus*, et *dissipentur inimici ejus*. De leur côté les Allemands chargèrent aux cris de *Kirie eleison*. Puissamment secondé par la valeur guerrière de Guérin, évêque de Geflis, et de l'évêque de Beauvais, Philippe-Auguste remporta une victoire complète, qui affaiblit beaucoup le système féodal.

27 Juillet 1557. — Henri II, sur la proposition du cardinal de Lorraine, autorise par un édit l'établissement de l'inquisition en France: le parlement refuse de vérifier l'édit.

28 Juillet 1815. — Junot, duc d'Abrantès, chargé en 1815 du gouvernement des provinces illyriennes, meurt des suites de blessures qu'il s'était faites lui-même dans un accès de délire. Il s'était distingué dans la première campagne d'Italie, en Egypte, à Austerlitz, en Portugal. Il avait été gouverneur de Paris en 1804. Après la capitulation du Portugal, il était tombé en disgrâce, et Napoléon l'avait laissé sans emploi jusqu'à la campagne de Russie.

29 Juillet 1818. — Mort de Gaspard Monge, né à Deanne en 1747, l'un des fondateurs de l'École polytechnique, ministre de la marine sous le gouvernement républicain, et sénateur sous le régime impérial. En 1816, sous la restauration, il fut rayé du nombre des membres de l'Institut, où l'avaient élevé ses travaux remarquables dans les mathématiques.

50 Juillet 1718. — Mort de Guillaume Penn, né en 1644 à Londres. Fils d'un amiral, Penn commença, dès l'âge de quinze ans, à se montrer, malgré son père, l'un des apôtres les plus fervens du *quakerisme*, ou religion des amis. Il en prêcha les principes avec un grand succès dans les trois royaumes, en Hollande et en Allemagne. A la mort de son père, il hérita de quelques créances sur le gouvernement, qui, pour les acquitter, lui abandonna en propriété et en souveraineté le territoire contigu au New-Jersey et situé à l'ouest de la Delaware. Ce petit état prit le nom de *Pensylvanie*. Penn en fut le législateur: il rassembla sous un vieux orme les chefs des peuplades sauvages voisines, et leur lut un traité; il paya ensuite le prix d'achat de terres cédées par les sauvages. Le 25 avril 1682, il donna aux colons une constitution en vingt-quatre articles, qui reçut les éloges des philosophes du temps: Voltaire en fit le panegyrique, et Montesquieu appela Penn le Lycurgue moderne. George Fox est le fondateur de la secte des *Quakers* (mot anglais qui signifie *trembleurs*). Cette secte du protestantisme, qui a

quelque affinité avec les Frères moraves et les Anabaptistes, paraît avoir adopté pour principes fondamentaux : 1° l'indépendance de la conscience, dont ils ne croient devoir rendre compte qu'à Dieu ; 2° refus de tout serment ; 3° horreur de la guerre ; 4° refus de payer la dime ou de salarier les ministres d'un culte quelconque. C'est la seule société chrétienne qui n'admette aucun sacrement.



(Guillaume Penn.)

51 Juillet 1784. — Mort de Denis Diderot, un des rédacteurs de l'Encyclopédie.

4^{er} Août 1589. — Assassinat de Henri III, roi de France, par Jacques Clément.

2 Août 1802. — Le Sénat, sur la décision du Tribunat et du Corps législatif, décrète :

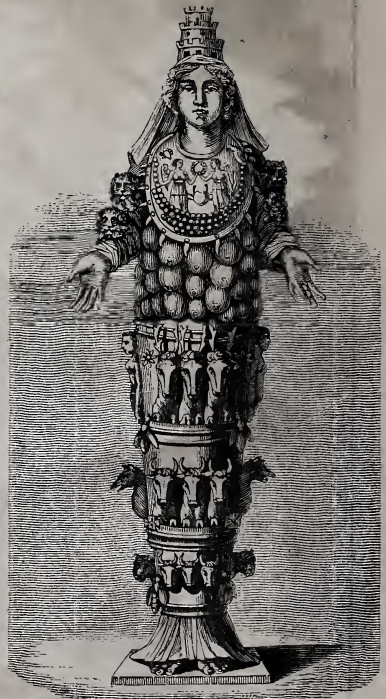
« 1° Le peuple français nomme et le Sénat proclame Napoléon Bonaparte premier consul à vie ; 2° une statue de la Paix, tenant d'une main le laurier de la victoire, et de l'autre le décret du Sénat, attestera à la postérité la reconnaissance de la nation ; 3° le Sénat portera au premier consul l'expression de la confiance, de l'amour et de l'admiration du peuple français. »

LA DIANE D'ÉPHÈSE.

Le temple d'Éphèse était, dans l'antiquité, un des plus célèbres par son ancienneté et sa grandeur. Suivant Pline, sa longueur était de 404 pieds 5 pouces 8 lignes ; sa largeur de 207 pieds 9 pouces 4 lignes ; sa hauteur de 56 pieds 8 pouces. Ce fut l'an 536 av. J.-C. qu'il fut brûlé par Erostrate, ce fou qui, suivant la tradition antique, voulut s'immortaliser par cet acte d'impiété. Il fut reconstruit, quelques années après, par les Ephésiens. C'est dans ce temple que les anciens venaient adorer la divinité dont notre gravure représente la statue. Nous ne connaissons cette statue que par la description qui en est faite par les historiens de l'antiquité, et par différentes copies et images qui ont été retrouvées. La forme appartient aux premiers temps de l'art grec, à cette époque où, n'ayant pas commencé son développement original, il imitait encore les statues

égyptiennes. Les auteurs varient sur la matière dont elle était composée, et sur les ornemens dont elle était chargée : suivant les uns, elle était en or ; suivant les autres, en bois. Il est probable que les premières statues de la déesse furent sculptées en bois, matière dont les artistes se servaient dans les premiers âges, et que plus tard la piété des peuples la fit exécuter en or. Elle ne présenta d'abord qu'une tête, des bras, des pieds, et un corps en forme de gaine, comme presque toutes les statues des premiers temps de la civilisation grecque ; puis la dévotion des peuples la couvrit d'ornemens qui étaient le symbole d'autres divinités, surtout d'Isis, Cybèle, Cérès, etc.

Le pouvoir de la déesse, dans l'opinion des peuples, augmentait avec la multiplicité de ses attributs ; elle était regardée comme une des plus grandes divinités de l'Olympe. Son culte s'étendit dans l'Asie Mineure, dans la Syrie, dans la Grèce proprement dite ; il était dans son plus grand éclat sous les empereurs romains. C'est à cette époque que, le nombre des divinités se multipliant, le sacerdoce pensa concevoir l'idée de ces figures panthées, qui réunirent les attributs de



(Statue de Diane à Éphèse.)

tous les dieux ; la statue de la Diane d'Éphèse servit de modèle. Cette création de figures panthées était alors une grossière modification du polythéisme, obéissant au besoin d'unité qui tourmentait l'humanité et annonçait le christianisme.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 50.

HAUTEUR DES PRINCIPALES MONTAGNES.



La gravure présente un tableau comparatif des principales montagnes de la terre, dont l'élévation au-dessus du niveau de la mer a été mesurée. Les numeros et les lettres se rapportent aux listes des pages 210 et 214, qui offrent par divisions les noms des montagnes et de différens lieux remarquables dans les quatre parties du monde.

Les montagnes, suivant leur position, leur forme ou leur

TOME I.

étendue, prennent le nom de *groupes*, de *plateaux* ou de *chaînes*. Les deux grandes faces d'une chaîne se nomment *versans*; et la partie supérieure, le *faîte*, la *crête* ou l'*arête*. Les endroits où cette arête s'abaisse et présente un passage sont appelés *cols*, *défilés*, *gorges* ou *pas*.

Les montagnes sont généralement de forme conique, c'est-à-dire qu'elles diminuent graduellement depuis leur base jusqu'à leur sommet, et se terminent par une cime

plus ou moins pointue. De là les noms de *pic* ou d'*aiguille* donnés à la partie la plus élevée des grandes montagnes.

Les sommets de ces montagnes sont constamment couverts d'une neige glacée, même dans les climats les plus chauds, à cause de la grande raréfaction de l'air; tandis qu'au-dessous règnent le printemps, l'été, l'automne, avec leurs paysages variés et leurs riches produits.

Les limites inférieures des neiges perpétuelles sont en général indiquées ainsi qu'il suit :

A 0 de degré sous l'équateur.	44770 pieds.
A 20°.	44160
A 45°.	7848
A 65°.	4548

Il y a cependant des exceptions assez nombreuses.

A la vue d'éminences aussi prodigieuses, on pourrait être porté à croire que les montagnes font perdre à la forme sphérique de la terre beaucoup de sa régularité; mais elles ne sont réellement, en égard à la grosseur du globe, que ce que sont les légères inégalités qu'on remarque sur la peau d'une orange.

Les montagnes forment en quelque sorte la charpente du globe. Les continents s'appuient sur celles dont les racines profondes les rendent capables de résister au temps, aux efforts de l'eau et du feu.

Les naturalistes divisent les montagnes en trois classes :

- 1° Primitives, antédiluviennes ou granitiques;
- 2° Secondaires ou calcaires;
- 3° Volcaniques ou de troisième formation.

1^{re} CLASSE. — Les montagnes primitives sont de roche vive. Cette matière, modifiée par les élémens, est devenue porphyre et granit.

Le porphyre est une pierre dure, verte, et regardée comme indestructible.

Le granit est une matière massive, qui semble un mélange fondu, sans filamens, sans direction de parties, sans débris des règnes animal et végétal.

Les montagnes primitives surpassent en hauteur toutes les autres. Des pics isolés, des flancs déchâtrés, des précipices affreux, des torrens qui tombent en cascades assourdissantes dans des vallées profondes, et qui donnent naissance à d'immenses glaciers ou lacs de glace, les débris qui se trouvent à leurs pieds, l'inclinaison de quelques sommets, l'affaissement que la masse entière a éprouvé, prouvent l'action des siècles sur elles et les révolutions que le globe a subies.

Dans cette classe nous rangerons :

En Europe, les Alpes Scandinaves, les monts Oural ou Poyas, les monts Carpathiens ou Krapacks, les Alpes, les Pyrénées, les Apennins, les Cévennes.

En Asie, le grand et le petit Altai, le Caucase, le Taurus, le Liban, les Gates, les Stavanof, et la chaîne des monts Himalaya.

En Afrique, l'Atlas, les monts Lupata ou Epine du monde, Nieuweld, el Kanar ou de la Lune, la chaîne du Cap, etc.

En Amérique, les Andes, les Cordillères, les Apalanches, les monts Littoralisens.

On suppose que toutes ces montagnes ne forment qu'une seule chaîne.

2^e CLASSE. — Les montagnes secondaires sont celles que les eaux ont organisées. Elles se composent de couches souvent horizontales, quelquefois faiblement inclinées à l'horizon, et souvent placées dans un ordre contraire au poids de leurs substances. On trouve dans leur intérieur des débris de coquilles, d'animaux, des pétrifications de toute espèce et des particules d'autres substances liées entre elles sous diverses formes.

En général les montagnes secondaires sont adossées à des montagnes primitives; mais elles paraissent s'en isoler et se projeter en longues chaînes, dans lesquelles on ne trouve pas de granit. Elles sont toujours peu élevées en comparaison des montagnes primitives, rondes à leur sommet, ou couvertes de terre, et formant souvent des plateaux sur lesquels on trouve du sable et des monceaux de cailloux semblables à ceux qui ont été roulés par les vagues sur les rivages de la mer.

5^e CLASSE. — Les montagnes volcaniques doivent leur origine aux efforts d'un feu intérieur qui cherche à se frayer un passage à la surface de la terre. Si le feu trouve une résistance invincible, la montagne se forme, mais sans volcan. C'est ainsi qu'au milieu de la mer se sont élevés tout-à-coup des rochers, dont les uns ont disparu après quelques jours ou quelques années d'existence, et les autres ont subsisté par des causes qui nous sont inconnues. Si l'incendie intérieur est assez fort pour enlever le cône de la montagne qu'il a formée, après avoir fait explosion au dehors, il vomit par une bouche appelée cratère des matières de toute espèce, des laves, des scories, du charbon, du soufre, de l'eau même dans laquelle on voit une quantité de poissons cuits.

Ces montagnes sont très élevées et convertes aussi d'une neige perpétuelle, malgré le feu qui les mine au dedans.

Le nombre des volcans aujourd'hui connus se monte à 495.

Continent d'Europe.	4
Iles d'Europe.	12
Continent d'Amérique.	97
Iles d'Amérique.	49
Continent d'Asie.	8
Iles d'Asie.	58

Aucun volcan n'a encore été découvert en Afrique.

Le nombre des volcans éteints est très considérable. On ne peut reconnaître souvent qu'ils ont existé qu'aux laves, pierres ponce, basaltes et scories, restes visibles de l'action du feu, dont la croûte de ces montagnes est composée.

Dans les montagnes volcaniques, rien n'annonce un noyau primitif. Point de granit à la base; partout une composition secondaire, du spath calcaire et autres substances qui font effervescence avec les acides.

PRINCIPALES MONTAGNES D'ASIE.

Chiffres de renvoi.	Situation, pays.	Haut. Pieds.
1	Dhwala-Giri (Thibet).	26-27,000
2	Jewahir ou pic d'Himalay (Jewahir, au nord de Delhi).	25,260
3	Janatura ou Jumoutry	25,929
4	Pic Noir	19,852
5	Plusieurs pics de 23,000 à 24,700 pieds, et un pas dans les montagnes du Thibet (Gorval, Badunath, Thibet).	47,454
6	Monts Budjrai.	7,040
7	Petela ou Hamar (Houan, Chine).	49,704
8	Monts Sochoudas id. id.	41,824
9	Monts Mélin id. id.	7,695
10	Montagnes de Corée (Corée, Chine).	4,410
11	Parméan (île de Banca, mer de Chine).	9,451
12	Moonakoah (Hawaï, îles Sandwich).	46,890
13	Mont Liban, célèbre par ses forêts de cèdres (Syrie, Turquie d'Asie).	7,966
14	Mont Ararat, sur lequel s'arrêta l'arche de Noé (Arménie, Turquie d'Asie).	40,660
15	Mont Olympe ou Keshish-Daghl (Anatolie, Turq. d'As.).	41,400
16	Mont Ida, célèbre par le jugement de Paris (Anatolie).	5,445
17	Mont Carmel, d'où Élysée s'élança vers le ciel (Palestine, Turquie d'Asie).	2,044
18	Tabor, montagne de la Transfiguration (Palestine).	1,849
19	Mont Ophir (île de Sumatra, océan Indien).	42,791
20	Volcan au Sud du mont Ophir id.	44,452

21 Stalitzkoi (chaîne des mouts Altéens, Tartarie) . . . 40,618
 22 Sea-View-Hill (Nouvelle-Galles du Sud) 6,002
 23 Mont Bathurst (Roxburg, Nouvelle-Galles du Sud) . . . 8,477
 24 Monts Cunningham idem. 462
 25 Awatscha, volcan (Kamschatka, Russie d'Asie) . . . 9,006

MONTAGNES D'AMÉRIQUE.

26 Chimborazo, le point le plus élevé des Andes (Quito) . . . 20,156
 27 Antisana, volcan (Andes, Quito) 47,552
 28 Cotopaxi, volcan id. id. 17,742
 29 Pas dans les montagnes id. id. 16,420
 30 Saugai ou Mccas, volcan, id. id. 46,060
 31 Sinclulahuá id. id. 15,420
 32 Tunguragua, volcan id. id. 15,222
 33 Imbabura, volcan qui vomit souvent dans ses éruptions du poisson (Andes, Quito) 8,312
 34 Sierra Nevada de Sainte-Marthe (Andes, Colombie) . . . 14,755
 35 Duida, volcan id. id. 7,952
 36 Monts Bergantins id. id. 4,146
 37 Montagnes Bleues (Jamaïque) 7,644
 38 Soufrière, volcan (île de Saint-Vincent) 4,701
 39 Mont Misère (Saint-Christophe) 5,474
 40 Pies de la chaîne Topienne (Etats-Unis) 15,296
 41 Monts Rocailleux idem. 41,262
 42 Agiechochook ou montagnes Blanches (New-Hampshire, Etats-Unis) 7,510
 43 Monts Alleghani (Etats-Unis) 2,800
 44 Katskill (N.-W.-York, Etats-Unis) 2,815
 45 Pain de Sucre (Arkansas, Etats-Unis) 4,122
 46 Potatoes-Hill, mont Patates. id. id. 651
 47 Mont Saint-Elie (Andes, Mexico) 46,968
 48 Popocatepetl, volcan id. id. 46,626
 49 Jorullo, volcan id. id. 5,996

MONTAGNES D'AFRIQUE.

50 Sommets les plus élevés des montagnes de l'Abyssinie. 44,124
 51 Tareta (Abyssinie) 7,519
 52 Pic de Ténériffe (Ténériffe, îles Canaries) 41,592
 53 Pic de Ruivo (île de Madère) 5,790
 54 Pic de Diane (île de Sainte-Hélène, océan Atlantique) . . . 2,692
 55 Nieuweld (baie de Nieuweld, Afrique méridionale) . . . 9,600
 56 Montagne de la Table, près le Cap, idem. 5,500
 57 Un volcan (île Bourbon) 7,565

MONTAGNES D'EUROPE.

58 Mont-Blanc (Alpes) 44,806
 59 Mont-Rose, idem. 14,579
 60 Mont-Cenis, idem. 40,752
 61 Le Grand Saint-Bernard, idem. 10,580
 62 Simplan, idem. 9,572
 63 Saint-Gothard, idem. 8,519
 64 Mont Brenner (Alpes, Italie) 6,065
 65 Mont Chasseral (Jura, idem) 4,750
 66 Mont Viso (Alpes, idem) 11,625
 67 Le Cimon (Apennins, idem) 6,547
 68 Mont Perdu (Pyrénées, Espagne) 10,518
 69 Pic d'Arbizon, idem, idem 8,890
 70 Pic de Montagne, idem, idem 7,590
 71 Oerltes Spitze (Tyrol) 44,289
 72 Mulacén (Espagne) 11,081
 73 Etna, volcan (Sicile) 10,281
 74 Terglou (Carinole, Autriche) 9,988
 75 Panda (chaîne des monts Onral, Russie) 6,422
 76 Mont Olympe, séjour de Jupiter (Grèce) 6,120
 77 Vésuve, volcan (près Naples, Italie) 5,252
 78 Hécla, volcan (Islande) 5,120
 79 Stromboli (îles de Lipari) 2,855
 80 Vaneluse, célèbre par le séjour de Pétrarque (France) . . . 1,900
 81 Gibraltar (Andalousie, Espagne) 4,400
 82 Montmartre (près Paris, France) 551
 83 Ben-Nevir (Invernesshire, Ecosse) 4,164
 84 Cairn-Gorm (Bauffshire, idem) 4,000

Nous ajoutons à ce tableau l'indication de plusieurs lieux remarquables par leurs élévations, ou célèbres par les souvenirs qui s'y rattachent.

a Couvent de Saint-Bernard, au-dessus de la ligne de neige. 8,519
 b Couvent de Saint-Gothard, 6,051
 c Lac Lucan 5,784
 d Lac de Lucerne. 1,286
 e Lac de Genève 1,195
 f Limbourg 209

f Cathédrale de Saint-Paul, à Londres 558
 g Daba, près de la source du Sultedj, dans le Thibet . . . 14,924
 h Le lac de Manasaroa, dans le Thibet 15,595
 i Le temple de Milna, près de la source du Gange. 41,004
 k Point où le condor s'élève dans les Andes. 49,605
 l Le plus haut point qu'aît atteint un ballon (ascension de Gay-Lussac) 21,160
 m Longwood, maison de Napoléon à Sainte-Hélène. 4,849
 n Pyramides d'Égypte. 416
 o Élévation où sont parvenus MM. de Humboldt et Bonpland sur le Chimborazo, en 1802. 47,919
 p Ferme d'Antisana (le plus haut point habité des Andes) . . 15,455
 q Elévat. à laquelle végètent les pins dans la zone Torride. 44,794
 r — — — — les autres arbres 40,215
 s Quito, ville de l'Amérique du Sud. 8,929
 t Mines de Real del Monte, au Mexique. 8,550
 v Chute du Niagara (Amérique du Nord) 648
 x Mexico. 7,050

Ces chiffres sont empruntés en partie à M. de Humboldt et aux voyageurs anglais, et en partie au *Tableau* publié, en 1852, par M. Desjardins, de Munich.

LA GUERRE DE TRENTE ANS.

La guerre de trente ans est une des plus grandes époques de l'histoire moderne; elle sépare les sociétés européennes de la féodalité, et commence une ère nouvelle. Elle fut la dernière lutte soutenue par la réforme contre les puissances catholiques, et surtout contre l'Autriche. Commencée en 1618, elle ne se termina qu'en 1648, par le célèbre traité de Westphalie.

Les protestans de l'Allemagne, de la Hongrie et de la Bohême, se battaient pour leur indépendance religieuse, pour leur égalité politique et civile avec les catholiques. Cette guerre produisit un grand nombre d'hommes illustres par leur génie militaire: du côté des réformés et de leurs alliés, étaient Mansfeld, général des armées de Frédéric, l'électeur palatin, Gustave-Adolphe, roi de Suède, Christian IV, roi de Danemarck, Oxenstierna, chancelier du roi de Suède; du côté des catholiques, on voyait le fameux Waldstein, général des armées de l'empereur, Tilly, renommé par sa cruauté et son fanatisme. Vers l'année 1653, la France intervint par Richelieu, dans cette sanglante querelle; Condé et Turenne commandaient les armées françaises. C'est la France qui eut la gloire de mettre fin à cette guerre par le traité de Westphalie, que ses victoires forcèrent l'empereur à signer. Ce traité changea les circonscriptions territoriales des nations européennes, et les reconstruisit sur de nouvelles bases; il donna à la France la suprématie politique, et de plus, l'Alsace et quelques villes des bords du Rhin; il maintint la conservation des principales protestantes de l'Allemagne, et en créa de nouvelles; il garantit aux réformés la liberté religieuse et l'égalité civile et politique avec les catholiques; il déclara les Provinces-Unies indépendantes de l'Espagne et de l'empire germanique, et les cantons suisses également indépendans de l'empire. Par ce traité, résultat de la guerre de trente ans, une nouvelle société européenne fut donc établie; de ce traité, date le système de l'équilibre européen qui dure encore.

Schiller a écrit l'histoire de la guerre de trente ans, il a composé de plus un drame en trois parties, dont le sujet est Waldstein, l'un des principaux héros de cette guerre.

Un monton, meurtri de coups, succombait au milieu de la rue Dauphine à la fatigue; le sang lui ruisselait par les yeux. Tout à-coup une jeune fille en pleurs se précipita sur lui, soutient sa tête, qu'elle essuie d'une main avec son tablier, et de l'autre, un genou en terre, supplie le boucher, dont le bras était déjà levé pour le frapper encore. Cela

n'est-il pas à peindre? Quand verrai-je ce petit tableau au salon du Louvre?
MERCIER.

«Ceux qui sont cruels envers les animaux, et qui, oubliant que ces êtres sentent et souffrent comme nous, les maltraitent sans utilité, devraient penser, au moins, qu'il faut ménager le serviteur dont on a besoin.

SIMON DE NANTUA.

L'ÂNE.

Il faut l'avouer à la honte de notre nation, les animaux domestiques ont plus à souffrir sous le pouvoir d'un Français que sous des maîtres de toute autre contrée du globe. Les étrangers qui voyagent en France expriment hautement leur surprise et leur indignation, lorsqu'ils sont témoins de la barbarie de quelques uns de nos charretiers envers leurs chevaux, de nos villageois frappant à coups redoublés leur âne lorsqu'il succombe sous le fardeau dont ils l'ont accablé. Ces cruautés flétrissent le caractère national, et nous attirent une réprobation méritée si les mœurs populaires n'étaient pas réformées à cet égard. C'est un bienfait qu'il

faut attendre de l'instruction plus généralement répandue et mieux dirigée.

N'oublions pas que les nations civilisées s'observent les unes les autres avec plus d'attention qu'autrefois; des relations plus fréquentes et plus intimes les mettent, pour ainsi dire, en présence; les vieilles renommées n'en imposent plus, on commence à se juger mutuellement avec connaissance de cause, d'après des faits récents et bien constatés. Tâchons donc de faire effacer de la peinture de nos mœurs populaires l'ignoble trait de cette barbarie stupide, exercée sur les animaux domestiques, et principalement sur le plus patient de tous : notre intérêt nous le conseillerait, quand même le soin de notre honneur et de notre renommée ne nous en imposerait pas l'obligation; il est bien reconnu qu'en traitant bien ces animaux, compagnons et instruments de nos travaux, nous en tirerons plus de services, et plus long-temps.

L'âne est certainement originaire des climats chauds, et ne possède pas, au même degré que le cheval, la faculté de s'acclimater vers les hautes latitudes. Il paraît constant que l'Arabie est la contrée où cette espèce réunit toutes les qualités qui la rendent précieuse. « Les ânes d'Arabie, dit Charlin, sont de fort jolies bêtes, et les premiers



(Tête d'Âne.)

ânes du monde; ils ont le poil poli, la tête haute, les pieds légers; ils les lèvent avec action, marchent bien, et l'on ne s'en sert que pour montures. Si l'on s'occupe un jour du perfectionnement des ânes de luxe, on fera bien de recourir à l'Arabie, comme on l'a fait pour l'amélioration des races de chevaux.

Les ânes sauvages que l'on trouve dans les régions en-

tre les Tropiques, sont probablement la souche de toutes les races soumises à la domesticité. Quant à ceux de ces animaux qui jouissent aussi de l'indépendance dans la zone tempérée, on peut assurer qu'ils proviennent de races domestiques. On en rencontre encore, dit-on, dans l'île de Cerigo, et il y en eut autrefois en Sardaigne. Les Espagnols ont transporté dans le Nouveau-Monde le cheval et

Pâne: la vue de ces animaux répandit d'abord la terreur parmi les indigènes, mais peu à peu le prestige fut dissipé, et l'Américain devint bon cavalier. Les deux espèces ont prodigieusement multiplié dans les contrées presque inhabitées de l'Amérique méridionale, où elles vivent dans l'état d'indépendance que nous nommons *sauvage*: elles ne se mêlent point, et si un cheval malavisé vient au milieu d'un

troupeau d'ânes, il est rare que l'imprudent ne succombe pas aux morsures et aux ruades dont il est assailli de toutes parts. Ce fait suffirait seul pour prouver que l'espèce du cheval et celle de l'âne sont bien distinctes, puisqu'il existe entre elles une antipathie qui ne peut être surmontée que lorsque ces animaux sont soumis au joug de la domesticité.

LE VASE DE WARWICK



(Vase trouvé dans les ruines de Tivoli.)

Au nombre des chefs-d'œuvre des arts que les riches voyageurs anglais ont achetés au continent, on distingue le célèbre vase antique que sir William Hamilton fit transporter, en 1774, d'Italie en Angleterre, et qui orne aujourd'hui le château de Warwick, situé sur l'Avon, et l'un des restes les plus remarquables de la grandeur féodale.

Ce vase est de marbre blanc: on croit que Lysippe, statuaire du temps d'Alexandre-le-Grand, en est l'auteur. Il est resté enfoui pendant une longue suite de siècles dans les ruines de la villa de l'empereur Adrien à Tivoli. Bien peu de morceaux de sculpture grecque sont parvenus jusqu'à nous aussi parfaitement conservés. La coupe est presque entièrement sphérique. Deux ceps de vigne entrelacés se détachent du marbre, se courbent pour former les anses, et, serpentant gracieusement autour du bord élégamment renversé, l'ornent de leurs grappes et de leur feuillage. Au milieu sont des têtes de satyres en grand-relief, au-dessous une peau de panthère avec le thyrsus de Bacchus, et d'autres embellissements.

Ce vase pourrait contenir environ la valeur de 652 pintes de Paris.

DE L'IMITATION INDUSTRIELLE.

(Premier article.)

L'excellence et le bon marché des produits manufactu-

rés dépendent en grande partie de l'application du principe de l'imitation, ou, si l'on veut, de celui de la copie pris dans son sens le plus étendu. Dans beaucoup de circonstances, on se donne des peines infinies pour produire un premier original, sur lequel doivent être calquées toutes les copies; et plus le nombre de ces copies doit être considérable, plus le manufacturier doit soigner le modèle. Aussi arrive-t-il souvent qu'une machine coûte jusqu'à dix mille fois le prix de chacun des articles qu'elle doit fabriquer.

La nomenclature des arts dont la copie est la base est tellement nombreuse, que nous n'essaierons pas de la donner à nos lecteurs. Nous nous bornerons à en présenter une classification générale et à en indiquer quelques applications.

On copie :

- Par impression en creux ;
- Par impression en relief ;
- Par le moulage et la fonte ;
- Par le moulage et le plâtre ;
- Par l'étamage ;
- Par l'emboutissage ;
- Et enfin en altérant les dimensions de l'original.

IMPRESSION.

La typographie, ou l'art d'imprimer, est essentiellement, dans toutes ses branches, un art d'imitation, une véritable

copie. Dans ses deux grandes divisions, impression en creux et impression en relief, sont compris un grand nombre d'arts.

Impression en creux en taille-douce.

Dans cet art on obtient des copies en transportant sur le papier, au moyen de la pression, une encre épaisse retenue dans des creux gravés sur une planche de cuivre. Un artiste passe quelquefois un an ou deux à graver une planche, qui, dans beaucoup de cas, ne fournit pas plus de cinq cents bonnes épreuves ou copies.

Gravure sur acier. — Cet art ne diffère de la gravure sur cuivre que par la nature du métal, et par le nombre bien moins limité des épreuves que peut fournir une planche d'acier. Il est souvent difficile de distinguer la cent-millième épreuve de la première. Depuis long-temps les Anglais s'y sont adonnés avec un grand succès. Ce n'est que depuis quelques années qu'on s'en occupe en France, et avant peu nos artistes auront probablement dépassé leurs modèles.

Impression de la musique. — On imprime ordinairement la musique avec des planches d'étain, gravées au moyen de poinçons. Ce métal étant plus tendre que le cuivre, est sujet à se gercer; l'encre qui reste dans les gerçures se dépose sur le papier, d'où résulte cette apparence de saleté qu'on remarque généralement sur la musique imprimée. Dans beaucoup de cas, on y substitue aujourd'hui l'impression lithographique, et quelquefois l'impression en relief et en caractères mobiles; mais ce dernier procédé présente le grave inconvénient d'offrir des solutions de continuité désagréables dans les lignes, à moins qu'on ne prenne la précaution d'imprimer séparément les lignes et les notes, ce qui augmente beaucoup le prix de l'impression.

Impression des tissus au moyen de cylindres. — Les dessins de la plupart des tissus, et surtout des calicos imprimés, ne sont autre chose que des copies obtenues au moyen de cylindres de cuivre de quatre à cinq pouces de diamètre, sur lesquels les dessins sont gravés en creux. Une portion du cylindre plonge dans la couleur, tandis qu'une espèce de racleiro élastique, en cuir, enlève la couleur superflue dans une autre partie, avant que celle-ci porte sur le tissu. Une pièce de calicot de trente aunes de long est imprimée, par ce moyen, en quatre ou cinq minutes.

Copie au moyen de planches à jour. — Tous nos lecteurs connaissent ces lames de cuivre mince, ou de fer blanc, dans lesquelles sont découpés à jour des caractères ou des dessins qu'on reproduit sur le papier en barbouillant d'encre, avec une petite brosse, la surface du métal qui protège les parties réservées, et ne laisse l'encre se déposer sur le papier qu'aux endroits qui doivent en être recouverts.

Quelques impressions de tissus se font par un procédé analogue, mais beaucoup plus ingénieux. Le tissu est teint en pièce, et d'une seule couleur. Nous supposons qu'il s'agit d mouchoirs ou de cravates. La pièce est repliée sur elle-même autant de fois qu'elle contient de mouchoirs, et placée entre deux plaques de métal épais, percées toutes deux à jour des mêmes dessins, et chaque ouverture dans une plaque correspondant bien exactement avec l'ouverture semblable de l'autre plaque. On place le tout dans une presse sous laquelle on peut faire le vide, c'est-à-dire retirer l'air. Un réservoir de chloro liquide est mis en communication avec les ouvertures de la plaque supérieure, et la pression atmosphérique agissant alors par-dessus, force le liquide à traverser les mouchoirs qu'il décolore en passant, mais seulement dans les endroits correspondant aux ouvertures des deux plaques, qui, pressant fortement les autres portions du tissu, empêchent le liquide de s'étendre horizontalement.

Impression en relief.

Cette branche de la typographie est d'une application beaucoup plus fréquente dans les arts que celle que nous venons d'examiner.

Impression et gravure sur bois. — Cette gravure s'exécute par un procédé absolument inverse de celui de la gravure en taille-douce. Dans la première, les creux fournissent l'encre au papier ou au tissu; dans celle-ci, ce sont les reliefs sur lesquels l'encre est préalablement appliquée pour être transportée sur le papier, au moyen de la pression. Cette gravure est plus difficile et plus coûteuse que la première; mais aussi elle présente sur elle un grand avantage, résultant de la possibilité de l'imprimer d'un même coup avec le texte qui peut l'accompagner. Les gravures du *Magasin Pittoresque* sont de ce genre.

Impression en caractères mobiles. — De tous les arts d'imitation, celui-ci est le plus important par son influence. Une particularité qui le distingue surtout des autres, c'est l'immense subdivision des parties qui peuvent former l'original de copies sans nombre. Lorsqu'un original a fourni des milliers de copies, les mêmes éléments individuels peuvent subir de nouvelles combinaisons, et fournir de nombreux originaux de chacun desquels on peut tirer encore des milliers de copies.

Impression stéréotype. — Ce mode d'impression ne diffère du précédent qu'en ce que les caractères sont rendus fixes, soit en soudant ensemble les caractères mobiles, soit en les *clichant*, c'est-à-dire en obtenant par l'un des procédés dont nous parlerons plus loin, une planche solide, d'une matrice moulée sur la planche mobile. Ce mode d'impression ne s'emploie que lorsqu'on a un grand nombre de copies à faire, ou pour les ouvrages qui ont besoin d'une grande correction. C'est ainsi qu'on imprime des tables à l'usage des mathématiciens, et dans lesquelles les erreurs, une fois corrigées, ne peuvent plus se reproduire.

Impression des papiers peints. — Cette impression s'opère au moyen de planches de bois gravées en relief. On emploie autant de planches qu'il y a de couleurs dans le dessin; et l'application successive de ces diverses planches sur le même fond reproduit l'original. Cette impression se fait à la main, c'est-à-dire que chaque planche, après avoir reçu la couleur convenable, s'applique à la main sur le papier, en ayant soin de poser bien exactement les *repères* qu'on y a ménagés, les uns sur les autres. On emploie aussi quelquefois le même procédé pour les impressions sur tissus.

Impression lithographique. — Voilà un autre mode d'obtenir des copies en nombre presque illimité. L'original qui fournit ces copies est un dessin fait sur une pierre légèrement porceuse avec une encre grasse. Lorsqu'on verse de l'eau sur cette pierre, elle ne se mouille que dans les parties qui ne sont pas couvertes d'encre. Si l'on passe alors dessus un rouleau élastique, chargé aussi d'encre grasse, l'eau empêche cette encre d'adhérer aux parties mouillées de la pierre; il n'y a donc d'encre que les caractères ou les dessins préalablement tracés. Dans cet état, on pose une feuille de papier sur la pierre, et l'encre qui se trouve déposée sur celle-ci se transmet au papier au moyen de la pression.

Un procédé qui n'a été qu'imparfaitement essayé, nous paraît susceptible d'applications avantageuses. Il consiste à reproduire, au moyen de l'impression lithographique, les ouvrages récemment imprimés dans d'autres contrées. L'encre d'impression qui n'est pas encore complètement sèche peut se décharger sur une pierre lithographique, dont on peut alors tirer un grand nombre de nouvelles copies. Ce procédé a été employé, il y a quelques années, en Belgique, pour y réimprimer les journaux français; mais l'entreprise n'a pas fourni des bénéfices suffisants. Les ouvrages

anciennement imprimés ne peuvent pas se reproduire par ce procédé, parce que l'encre a perdu, par le temps, la graisse qui lui permet d'être transmise à la pierre. Mais il est probable que la chimie fournirait facilement les moyens de la rétablir dans son état primitif.

POÉSIE PERSANE.

En publiant la fable suivante qui n'a pas encore été traduite, nous avons en surtout en vue de donner une copie fidèle du style poétique oriental, que trop souvent les traducteurs altèrent dans la crainte de déplaire aux préjugés européens. Nos lecteurs sont donc invités à prêter moins d'attention à la moralité ou à l'action, qu'à l'expression même de cet apologue.

LA SOURIS ET LE PAYSAN.

(Traduction inédite d'Hogain Vaez, poète persan.)

« Quand les richesses viennent à l'homme, il faut d'abord qu'il les mette à l'abri du pillage, et qu'il rende toujours la main du voleur et du coupeur de bourse trop courte pour les atteindre. « L'or a beaucoup d'amis; celui qui a de l'or a beaucoup d'ennemis. On ne tire pas l'arc contre ceux qui n'ont rien, mais contre la caravane des gens riches. » Secondement, il faut se servir des bénéfices que procure cet argent, et ne pas dissiper le capital; si l'on ne se contente pas des bénéfices, en peu de temps on verra la poussière de la destruction s'élever des débris de cette richesse. « Toute mer où il ne vient pas d'eau finit bientôt par être à sec. Si tu prends sans cesse de la masse d'une montagne, sans rien remettre à la place, la montagne finira par monter son pied. »

« Tout homme qui dépense toujours sans s'être fait un revenu tombera enfin dans le précipice de la détresse, comme cette souris malheureuse qui se donna la mort elle-même par l'effet du chagrin.

« Le fils demanda comment cela était arrivé; le père lui dit :

« On raconte qu'un laboureur avait déposé dans un grenier une certaine quantité de grain; et afin qu'il pût en retirer davantage dans une nécessité extrême, il s'en était interdit l'usage (il avait fermé dessus la porte de l'usage).

« Une souris s'était établie dans le voisinage de ce grenier. C'était une souris tellement avide et vorace, qu'elle aurait voulu dérober jusqu'au grain du monceau que l'on voit dans la lune, et enlever avec l'ongle de la cupidité l'épi formé par les pléiades dans les champs ensemencés des cieux. Incessamment elle creusait la terre, et dans tous les sens, taillant et perçant avec une dent qui eût brisé le granit le plus dur. Tout-à-coup la tête de son ouvrage déboucha au milieu du tas de blé, et les grains de froment, comme les rayons d'une étoile brillante, jaillirent du toit de sa demeure. Elle vit bien que cette promesse, *Votre nourriture est dans le ciel* (Coran), avait fini par se réaliser, et que cette maxime, *Cherchez votre nourriture dans les profondeurs de la terre*, se trouvait vraie à son égard.

« D'abord elle rendit grâce, à cause de ce bienfait, comme il convient à la reconnaissance. Mais ces pierreries sans prix lui formant une richesse à laquelle il ne manquait rien, elle montra bientôt l'orgueil de Karoun et les prétentions de Pharaon. (Karoun est le Coré de l'Ancien-Testament; son histoire défigurée dans le Coran, le représente comme ayant des trésors immenses : c'est le Crésus des Orientaux.)

« Bientôt les souris du canton, instruites de l'événement

ceignirent à son égard la ceinture du service et de la dépendance. « Ces faux amis que tu vois, sont des mouches autour d'un mets sucré. » Ces amis de ses dons, ces camarades de bouteille, se rassemblèrent près d'elle. Comme c'est leur usage, ils jetèrent le fondement de l'édifice de la flatterie, et n'ouvrirent la bouche que pour des louanges, des remerciemens, des éloges et des vœux. Notre souris, de son côté, comme une folle qu'elle était, donnait carrière à la langue de l'orgueil et de la vanterie; s'imaginant que ce grain durerait toujours, elle étendait en faveur de ses amis les doigts de la prodigalité, sans que la pensée du lendemain vint la distraire des illusions du jour. « Jeune élan-son, buvons aujourd'hui, quel homme est sûr du lendemain? » (Hafiz.)

« Tandis que dans cette riche solitude les souris se livraient au plaisir, la violence de la famine et de la détresse, saisissant les hommes par le pied, les avait jetés à terre. « Les hommes, qui n'avaient pas de plus vif désir que celui de voir un pain, n'en voyaient pas d'autre que le disque du soleil dans les cieux. » L'orgueilleuse souris avait étendu le tapis des délices et de l'opulence, et ne savait rien de cette famine désolante. Le mal, cependant, était devenu extrême, et le laboureur sentit que le couteau était arrivé jusqu'à l'os. Il ouvrit son grenier, et en voyant qu'il y avait dans son grain un déficit considérable, il tira de son cœur brûlant un soupir glacé. Il se dit en lui-même : Il n'est pas d'un homme intelligent de s'affliger d'un mal irréparable, et il songea à déménager ce qui restait. Comme cela se passait, la souris, habituée à se regarder comme la maîtresse du logis, dormait tranquillement, et les autres, dans leur voracité, n'entendirent pas le bruit du pied du paysan, et de toutes les allées et venues. Cependant, dans le nombre, il y en avait une à l'intelligence plus fine, qui comprit ce qui se passait, et qui, montant à leur toit, vit par une fente ce que l'on faisait. Elle descend, avertit ses camarades, et se jette hors de la maison. Les autres de l'imiter, et chacune se fourrant dans quelque coin, elles laissèrent seule leur pauvre bienfaitrice. « Tous tes amis ne t'étaient qu'à cause de tes mets délicats; c'est pour une bouchée qu'ils te montraient de l'affection. Tes richesses diminuant, leur amitié diminue; ils désireraient ton mal ! » heur, s'ils y trouvaient leur profit : rompre avec cette poignée d'amis hypocrites vaut mieux que leur amitié. »

« Le lendemain, quand la souris leva sa tête de dessus les coussins du repos, elle chercha à droite et à gauche, en avant et en arrière, et ne trouva point ses camarades. Elle se lamenta, et dit : « Ces amis que j'avais, je ne sais où ils sont allés. Quel événement est-il donc arrivé qui les a séparés de moi? » Alors, après tant de temps qu'elle vivait dans la solitude, elle sortit de sa demeure pour savoir ce qu'ils étaient devenus.

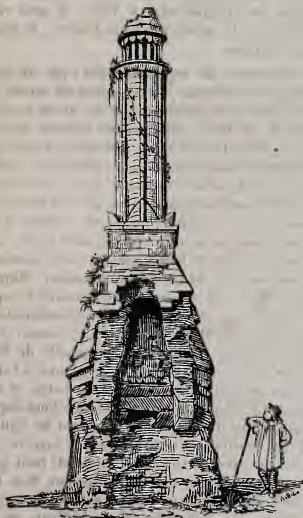
« Elle fut témoin de l'excès de la misère et de la détresse des hommes, et revint chez elle dans une agitation extrême, résolue d'apporter le plus grand soin à la conservation de ses provisions. Arrivée à sa demeure, elle n'y trouva pas vestige de grain. Elle entra dans le grenier, et n'y trouva pas de quoi faire la nourriture d'une seule nuit. Toute sa force s'évanouit, elle déclina le vêtement de sa vie avec la main de l'agitation, et elle frappa tellement contre terre la tête de la douleur, que sa cervelle en sauta. C'est ainsi qu'elle tomba, par la funeste influence de sa prodigalité, dans le précipice de la misère et de la mort.

« La leçon qu'on doit retirer de cette fable, c'est qu'il faut mettre en rapport sa dépense et son revenu; qu'il faut tirer profit du capital que l'on a, et veiller à sa conservation, de manière que la source de la richesse n'éprouve aucune altération. »

CHEMINÉE DE QUINEVILLE,

PRÈS DE VALOGNES (MANCHE).

Ce monument est situé à deux lieues de Valognes, dans le département de la Manche. Les habitans lui ont donné le nom de *Cheminée de Quineville* ou de *Normandie*, parce qu'il est creux à l'intérieur, sans aucune trace de plancher ni de séparation. Son ouverture, placée au nord-est, a eu beaucoup à souffrir, et des dégradations nombreuses l'ont considérablement agrandie. On remarque à l'extérieur des restes de moulures qui sembleraient indiquer qu'il y avait autrefois un escalier conduisant à la tour. Sa base a 17 pieds de hauteur jusqu'au soubassement de la colonne, et est construite en pierres calcaires et en grès du pays, dans le genre que les Romains appelaient *opus reticulatum*. L'intérieur, circulaire, s'arrondit en voûte ouverte dans son milieu. Sa circonférence est de 51 pieds près du sol; mais elle va en diminuant par degrés, et finit par n'en avoir plus que 25 au soubassement, qui supporte encore une colonne bien conservée. Elle est ornée de sept pilastres d'ordre corinthien et toscan, avec un entablement de ce dernier ordre; il est surmonté d'un dôme orné de dix-huit colonnettes, et couvert par un toit en forme de cône tronqué; le tout ayant 57 à 58 pieds de hauteur.



(Tour de Quineville.)

Ce monument est entièrement de construction romaine, et la manière légère et élégante dont il se termine en rend l'aspect agréable. On a d'abord pensé que c'était un plaire; mais la mer était autrefois fort éloignée de ces parages, et ce n'est que récemment qu'elle a empiété sur le terrain; d'ailleurs il ne se voit nullement en pleine mer. Quelques antiquaires ont prétendu que c'était un de ces momumens nommés *recluseries*, comme on en voit beaucoup en Italie, et telle qu'était avant la révolution la tour de Notre-Dame-du-Bois, et celle de l'abbaye des dames de Fontevault; des individus s'y renfermaient pour expier leurs péchés, et n'en sortaient quelquefois jamais. Mais

l'opinion la plus probable est qu'il a été construit par les Romains lors de l'expédition de Q. Titurius Sabinus, un des lieutenans de Jules-César, et qu'après leurs victoires contre les peuples ligués de l'Armorique, ils l'élevèrent comme monument funéraire et comme trophée de leur victoire.

A NOS ABONNÉS

Les avis que nous avons réclamés dans notre 43^e livraison ne nous ont pas manqué; presque tous étaient de nature à nous faciliter les moyens d'améliorer notre recueil: aussi nous les avons suivis avec autant d'empressement que peut le permettre la lenteur d'une publication dont la périodicité est hebdomadaire.

Une critique éclairée nous a avertis que divers passages du répertoire chronologique de chaque livraison intitulée la *Semaine*, et de quelques autres articles, pouvaient donner lieu à des interprétations douteuses sur des matières d'une haute gravité. Nous accueillons cette remarque, et nous exercerons à l'avenir, dans la direction indiquée, une censure scrupuleuse. Notre ferme intention est de faire dominer exclusivement un esprit rigoureux d'impartialité et de modération; c'est ce que nous conseillent à la fois notre conscience et notre intérêt. Nous demandons seulement qu'on tienne compte des difficultés que nous avons à vaincre.

Dans le cours du dernier trimestre, nous avons continué à développer les principales séries de nos gravures et de nos articles; en même temps nous avons introduit quelques sujets nouveaux, qui vont prendre à leur tour une extension progressive. Par exemple, les momumens, les musées de la France, ses richesses naturelles, industrielles et scientifiques, occuperont désormais plus de place. Attentifs à ce travail continu d'amélioration, attachés de plus en plus à notre plan, qui s'agrandit toujours devant nos regards, nous avons la conviction de remplir insensiblement la tâche que nous nous sommes imposée, en réveillant chez les uns les souvenirs des choses qu'ils ont déjà connues, en apprenant à quelques autres des choses qu'ils ignorent.

9^e Livraison, page 66, colonne 2, ligne 11. — La Trinité est le dimanche après l'Ascension, lisez Pentecôte. — Ligne 12. — La Fête-Dieu est le jeudi qui suit l'Ascension, lisez la Trinité.

14^e Livraison, page 111, colonne 2, ligne 49. — Le corps de Jean Népomucène fut adoré; au lieu d'adoré, terme impropre, lisez honoré. — Page 112, colonne 2. — Au lieu de Rembo, lisez Bembo.

17^e Livraison, page 130, colonne 1. — Ajoutez au titre droit FÉODAL. — DU VASSELAGE, les mots Aveu et Dénombrement. — Page 130, colonne 2, lignes 19 et 22. — Au lieu de Cresce, lisez Crette. Au lieu de Cullant, lisez Culan.

19^e Livraison, page 151, colonne 2, ligne 25. — Hasbourg, lisez Strasbourg.

21^e Livraison, page 161, colonne 2. — Au lieu de prodium, lisez podium. — Page 163, colonne 1, ligne 18. — Au lieu de Brugnèville, lisez Bugnèville.

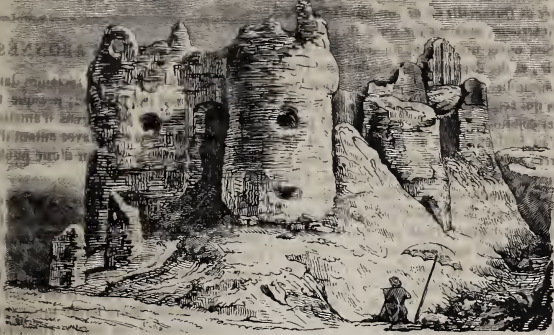
23^e Livraison, page 182, colonne 1, ligne 16. — Au lieu de Hésisson (près Bourbon, lisez Hérisson. — Colonne 2, ligne 20. — Au lieu de *fi*, lisez *feit* (ancien français).

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE

Sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30

LE BOURG ET LE CHATEAU D'ARQUES.



(Ruines du château d'Arques.)

SOUVENIRS DE LA BATAILLE D'ARQUES.

Le château d'Arques, situé à une lieue et demie sud-est de Dieppe, s'élève sur une colline aride et rocailleuse. Du haut de ses tourelles en ruines le regard plonge dans une vallée qu'arrosent les ruisseaux de l'Helna, de la Béthune et de la Varenne. Le bourg d'Arques, déchu de son ancienne importance, apparaît dans la situation la plus pittoresque : les irrégularités du terrain, les touffes d'arbres, la verdure et les rochers, lui donnent un aspect tout-à-fait original. Beaucoup d'habitations sont empreintes du caractère hollandais, et sembleraient attester une colonisation des bourgeois de Breda ou d'Anvers dans la Normandie. Plusieurs conservent des traces d'architecture gothique et du temps de la renaissance ; des tourelles, des ogives ornées de rosaces, des colonnes cannelées, augmentent encore le contraste de ce bourg avec les fermes normandes et leurs ombrages de pins, de tilleuls et de pommiers. Les fluctuations du sol entrecoupé de monticules et de haies vives animent agréablement le paysage. On aperçoit Dieppe au fond, et l'Océan termine l'horizon au nord-ouest. — Dès 943, Flooard fait mention du château d'Arques comme d'un poste militaire ; mais sa célébrité ne date que du temps où Guillaume, fils de Richard II, le reçut en apanage de son oncle Guillaume-le-Conquérant (1060-65). Le fils de Richard, fier de sa naissance, crut pouvoir se révolter ; mais son ingratitude fut punie d'un exil qu'il passa dans la mendicité. Depuis, le château, après être passé tour à tour entre les mains des Anglais et des Français, auxquels il revint, en 1449, par le traité de Rouen, subit un grand nombre de changements et d'altérations, et perdit tout-à-fait son premier caractère. Il est à croire qu'il serait tombé dans l'oubli, si la bataille d'Arques ne lui eût rendu quelque illustration. En visitant ces lieux encore remplis de souvenirs de cette journée, l'on aime à y songer à l'esprit chevaleresque et aventureux de Henri IV, qui, avec une poignée d'hommes, risqua dans ces lieux toutes ses espérances et tout son avenir.

Henri, à l'approche des ligueurs que commandait Mayenne, crut prudent de quitter Rouen, dont il faisait le siège, pour se rejeter sur Dieppe. Son armée, en tout composée de 1,200 fantassins et de 2,000 cavaliers, se mit à l'abri derrière une tranchée qu'il fit faire à la hâte, enveloppant dans

une ligne de circonvallation le Pollet, le petit village de Martin-Eglise, la maladrerie Saint-Etienne, le bourg et le château d'Arques.

Le lendemain, 25 septembre 1589, par un brouillard d'automne des plus épais, à cinq heures du matin, Henri et tous ses officiers déjeûnaient dans un grand fossé ; Porson annonça M. de Belin, gentilhomme ligueur, qui avait été pris en voulant trop s'avancer. « Bonjour, Belin, lui dit le roi ; embrassez-moi pour votre bien-venue. » Belin l'embrassa en riant, puis lui annonça qu'il allait avoir trente mille hommes sur les bras. « Et où sont vos forces ? » lui demanda-t-il en ne voyant que quelques hommes d'armes et quelques lansquenets. « Eh ! lui répondit le roi, comptez-vous pour rien Dieu et le bon droit qui nous assistent ? » En effet, comme lui avait prêté son prisonnier, Mayenne s'avancait à la faveur du brouillard, pensant s'emparer de Martin-Eglise, et ôter par là toute communication entre Dieppe et Arques. Mais son projet était connu : le plan de l'ennemi avait été trouvé dans la poche de M. Belin. Henri sut alors ce qu'on voulait, et échelonna si habilement ses braves compagnies de Rambure, de Lorges et de Montgomery, qu'il vainquit le nombre par ses habiles dispositions. Le jeune comte d'Angoulême, chargeant les ligueurs à la tête de son escadron, se trouva en face de Sagoune, et cherchait à l'approcher. « Du foin ! du foin ! petit garçon, » lui cria celui-ci du plus loin qu'il l'aperçut. Mais bien mal lui en prit, car le comte lui perça la cuisse d'un coup de pistolet. Néanmoins, malgré les efforts de Henri, de Biron et de Châtillon, la bataille était encore indécise, « lorsque le brouillard, dit Sully, qui avait été fort grand tout le matin, s'abaisa tout-à-coup, et le canon du château d'Arques découvrant l'armée des ennemis, il en fut tiré une volée de quatre pièces, qui fit quatre belles rues dans leurs escadrons et bataillons. Cela les arrêta tout court. Et enfin, trois ou quatre volées suivantes, qui faisaient merveilleux effet, les firent désordonner, et peu après se retirer du tout derrière le tournant du vallon... et finalement dans leurs quartiers. »

Ce fut sur le champ de bataille d'Arques que Henri écrivit ces mots fameux : « Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu, et tu n'y étais pas. »

Une ordonnance royale de 1753 accorda aux habitants le droit de faire une carrière du château. Cette destruction dura

pendant trente ans, et a fini par faire de ce vieux manoir un tronçon informe, où, au milieu des pans de murs croulans, des parapets dépourvus de leurs revêtemens, on a beaucoup de peine à déceuvrir les traces d'une architecture pleine de grâce, de finesse et de légèreté.

Je ne connais personne qui n'ait toute la vertu nécessaire pour supporter le malheur d'autrui en parfait chrétien.

SWIFT.

APPARENCES CURIEUSES.

PRODUITES PAR LE PHÉNOMÈNE DU MIRAGE.

Lorsque Bonaparte, après la prise d'Alexandrie, dirigea ses forces sur le Caire pour s'en rendre maître, les soldats eurent à supporter les douleurs d'une soif ardente, au milieu de plaines brûlées par le soleil, sous une atmosphère chargée de sable. Toutes les ambitions, dans ces momens pénibles, n'aspiraient qu'à obtenir quelques gouttes d'eau pour calmer des souffrances inouïes. De l'eau! de l'eau! tel était le cri des soldats pendant ces premières marches à travers le désert. Souvent, tout-à-coup, comme si une divinité eût exaucé leurs prières, ils voyaient devant eux, à la distance d'une lieue environ, un lac immense; et, redoublant d'efforts, tous auraient voulu y voler pour s'y précipiter. Mais à mesure qu'il avançaient le lac s'éloignait, et en arrivant sur ce terrain qui leur avait apparu inondé, ils ne trouvaient qu'un sable aride. Une aussi cruelle illusion se répétait sans cesse lorsque le soleil était élevé au-dessus de l'horizon. L'illustre Monge, attaché à l'expédition d'Égypte pour enrichir les sciences de ses observations dans un pays si remarquable, expliqua ces apparences trompeuses, qu'il désigna par le nom générique de *mirage*.

Les lacs que l'on apercevait n'étaient autre chose que des images du ciel renvoyées aux yeux par certaines couches d'air horizontales, plus échauffées que celles situées au-dessus, et qui faisaient voir le bleu azuré du ciel, à peu près comme une glace fait voir les objets placés devant elle. Ce qui complétait l'illusion, et donnait à l'image réfléchie du ciel l'apparence d'un lac, était un tremblement qu'on y apercevait, et qui lui donnait un aspect ridé comme celui que produit le vent sur la surface de l'eau. Nous observons tous les jours dans nos climats un tremblement semblable, causé dans l'air par la chaleur; les lieux où l'on peut surtout le remarquer sont les plaines des campagnes et les places publiques, lorsque le soleil en échauffe la surface.

Le baron Larrey, qui était chirurgien en chef de l'armée d'Orient, raconte ainsi l'effet produit par le *mirage* sur les soldats :

« Des plaines aqueuses semblaient nous offrir le terme de nos maux, mais ce n'était que pour nous replonger dans une plus grande tristesse, d'où résultaient l'abattement et la prostration de nos forces, qui s'est portée chez plusieurs de nos braves, au dernier degré. Appelé trop tard pour quelques uns d'entre eux; mes secours devenaient inutiles, et ils périsaient comme par extinction : cette mort me parut du choc et eclairé, car l'un d'eux me disait, au dernier instant de sa vie, se trouver dans un bien-être inexplicable; cependant j'en ai ramifié un assez grand nombre avec un peu d'eau douce aiguisée de quelques gouttes d'esprit-de-vin que je portais constamment avec moi dans une petite outre en cuir. »

Depuis que l'attention a été appelée sur le phénomène du mirage, on en a trouvé des exemples assez fréquens dans la plupart des pays. Ainsi, lorsqu'un vaisseau est en mer, il arrive souvent que des observateurs placés à une certaine distance le voient en double : tantôt l'image produite par le

mirage est située au-dessus du vaisseau et paraît renversée; tantôt on voit cette image représentée sur la mer, comme si le vaisseau était suivi d'un autre vaisseau semblable marchant contre lui, etc.

Il y a encore une foule d'autres apparences causées par le mirage, c'est-à-dire par cette sorte de réflexion d'un objet produite sur une couche d'air plus échauffée que les autres, et placée tantôt horizontalement, tantôt latéralement. Cette couche d'air agit sur les rayons lumineux qui lui sont envoyés par un navire, un arbre, un village, la voûte du ciel, etc., tout-à-fait comme une grande glace qui en donnerait une image renversée.

Lorsqu'il y a plusieurs couches courbes et irrégulières produisant le mirage, les images qu'elles donnent sont déformées dans tous les sens, tantôt élargies, tantôt alongées outre mesure, et quelquefois dispersées, comme si l'objet lui-même était brisé en mille pièces. Le phénomène connu sous le nom de *fata Morgana* est sans aucun doute un effet du mirage : on l'observe à Naples, à Reggio, et sur les côtes de la Sicile. A certains momens, le peuple se porte en foule sur le rivage de la mer pour jouir de ce singulier spectacle : on voit dans les airs, à de grandes distances, des ruines, des colonnes, des châteaux, des palais, et une foule d'objets qui semblent se déplacer et changer d'aspect à chaque instant. Toute cette féerie n'est qu'une représentation de quelques objets terrestres qui sont invisibles dans l'état ordinaire de l'air, et qui deviennent apparens et mobiles quand les rayons de lumière qu'ils envoient vont, en se courbant et se brisant, dans des couches d'air inégalement échauffées.

Quelque élevés que soient les grands hommes, ils sont unis au reste des hommes par quelque endroit. Ils ne sont pas suspendus en l'air et séparés de notre société. S'ils sont plus grands que nous, c'est qu'ils ont la tête plus élevée; mais ils ont les pieds aussi bas que les nôtres. Ils sont tous au même niveau et s'appuient sur la même terre; et par cette extrémité ils sont aussi abaissés que nous, que les enfans, que les bêtes.

PASCAL, *Pensées*.

LÉGISLATION.

LOIS DES FRANCS. — LOI SALIQUE. — ORIGINE DU PRINCIPE QU'EN FRANCE LES FEMMES NE SUCCÈDENT PAS A LA COURONNE.

La loi salique était la loi des Franes à l'époque où ils firent la conquête des Gaules. Souvent on enfonde avec elle plusieurs autres lois destinées à d'autres peuples barbares à peu près du même pays et du même temps, et qui paraissent avoir été presque entièrement calquées sur la loi salique : telles sont la loi des Ripuaires, la loi des Allemands, la loi des Bavares, la loi des Thuringiens, la loi des Frisons, la loi des Saxons, etc.

Suivant quelques autres, la loi salique était celle des Franes qui habitaient entre la Loire et la Meuse; et la loi des Ripuaires, celle des Franes qui habitaient entre la Meuse et le Rhin. Au reste, comme tous ces peuples avaient la même origine et les mêmes mœurs, on donne à la collection de leurs lois le titre de *Code fran*.

C'est une opinion assez généralement admise que les lois des Franes furent écrites peu de temps après leur établissement dans les Gaules; mais il est probable que leur confection complète ne date pas de la même époque, et qu'elle fut amenée par les accroissemens successifs et les besoins du nouvel État.

La loi salique ne traite que très succinctement des matières civiles, des contrats et des successions. Presque toutes

les dispositions en sont destinées à la répression des crimes les plus fréquens chez les peuples encore barbares, comme les vols, les meurtres, les injures, les violences.

Les mêmes actions n'étaient point punies toujours de la même manière : la gravité de la peine variait selon la qualité du coupable. Si la loi politique des Francs avait laissé une sorte d'égalité entre les vainqueurs et les vaincus, il n'en était pas de même de la loi criminelle; elle consacrait au contraire entre eux des différences humiliantes et injustes. Comme chacun pouvait faire, et était même tenu de faire choix de la loi sous laquelle il prétendait vivre, ces différences dans l'application des peines, ces avantages attachés à être tenu par un Franc et à se soumettre à la loi des Francs, dûrent contribuer à faire rapidement disparaître le nom gaulois et le nom romain. Sous ce rapport, il y avait quelque profondeur à amener ainsi la fusion des deux peuples.

La peine de mort n'était que très rarement prononcée; la plupart des crimes ne donnaient lieu qu'à des amendes pécuniaires, ou à des coups de fouet pour ceux qui n'avaient pas les moyens de payer. Ces peines, nommées *compositions*, n'étaient, en quelque sorte, que des dommages-intérêts alloués avec une grande exactitude. Ainsi la loi des Frisons, qui est une des plus courtes, n'y emploie pas moins de 164 articles; c'est un vrai tarif de blessures, avec l'énumération de toutes les parties du corps humain. Les injures par paroles sont évaluées avec la même exactitude, et l'on peut y voir les expressions qui passaient alors pour offensantes. Des titres particuliers sont affectés aux vols de toutes sortes d'animaux, jusqu'aux chiens, dont on spécifie les différentes espèces; enfin on parle de celui qui empêche un autre de passer dans un chemin, de celui qui écorche un cheval, etc.

Nous avons dit que les peines variaient selon la qualité des coupables; en voici quelques exemples : celui qui tuait un Franc devait payer 200 sous à ses parens; celui qui tuait un Romain n'était tenu de payer que 100 sous, et même 45, si ce Romain était tributaire; si un Romain enchaînait un Franc, il devait trente sous de composition; si un Franc enchaînait un Romain, il n'en devait que 15; un Franc dépouillé par un Romain avait 62 sous et demi de composition; un Romain dépouillé par un Franc ne recevait qu'une composition de 50 sous.

Quant aux preuves, il paraît que d'abord on ne faisait aucun usage de l'écriture; mais toujours on se servit beaucoup plus de témoins que de titres. A défaut de preuves d'aucune espèce, on avait recours au jugement de Dieu, aux épreuves par le combat singulier, par le fer chaud, par l'eau froide, par l'eau bouillante, etc. Seule la loi salique proprement dite n'admettait pas le combat singulier.

Quoique la loi salique ne contienne que peu de dispositions sur les successions, on sait qu'on y a puisé ce principe fameux, qu'en France les femmes ne peuvent succéder à la couronne, principe devenu une des règles fondamentales de notre monarchie, et qui plus d'une fois l'a empêchée de passer sous le sceptre d'un étranger. Le texte sur lequel on s'est fondé, texte dont tant de gens ont parlé, et que si peu de gens ont lu, est l'article 6 du titre des *Alleux*; il est ainsi conçu : « Aucune portion de la terre salique ne passera aux femmes; mais elle appartiendra aux mâles, c'est-à-dire que les enfans mâles succéderont à leur père. » C'est Montesquieu qui traduit.

Le mot *salica* signifiait chez les Francs *maison*; la terre salique, c'était la terre qui environnait la maison. « Les Germains, nous dit Tacite, n'habitent point de villes; ils ne peuvent souffrir que leurs maisons se touchent les unes les autres. Chacun laisse autour de sa maison un petit es-

pace ou terrain qui est clos et fermé. » Tacite et César nous apprennent encore que les terres que les Germains cultivaient ne leur étaient données qu'à titre de location, et que, ce temps expiré, elles redevaient publiques. Ils n'avaient donc de patrimoine que la maison et l'enceinte qui l'entourait. C'est ce patrimoine particulier qui appartenait aux mâles; et en effet, pourquoi aurait-il appartenu aux filles, qui passaient dans une autre maison?

Comme cette enceinte, la terre salique dépendante de la maison, avait d'abord été la seule propriété du Germain; plus tard, quand les Francs acquirent des propriétés nouvelles, on continua à les nommer terres saliques.

La loi qui appelait les mâles seuls à recueillir la propriété de la maison paternelle était donc uniquement une loi civile; mais tard et ce ne fut qu'par extension et par analogie qu'on l'appliqua à la succession au trône, et qu'elle devint une loi politique.

Aussi, à la suite de quelques développemens sur les applications de cet article, Montesquieu ajoute : « Après ce que nous venons de dire, on ne croirait pas que la succession personnelle des mâles à la couronne de France fut venir de la loi salique; il est pourtant indubitable qu'elle en vient; je le prouve par les divers codes des peuples barbares. La loi salique et la loi des Bourguignons ne donnent point aux filles le droit de succéder à la terre avec leurs frères; elles ne succèdent pas non plus à la couronne. La loi des Visigoths, au contraire, admit les filles à succéder aux terres avec leurs frères; les femmes furent capables de succéder à la couronne. Chez ces peuples, la disposition de la loi civile força la loi politique. »

La loi salique et les autres lois des Francs sont écrites d'un style si simple, qu'il serait fort clair si tous les termes en étaient latins; mais elles sont hérissées de mots barbares, soit faute de la part du latin d'y fournir les mots propres, soit pour servir d'explication. De ce mélange on tire cette conséquence, que ces peuples n'écrivaient point en leur langue; car il eût été bien plus commode d'écrire ces lois dans leur idiome, que de les écrire en un latin rempli de mots francs ou allemands.

L'on s'est imaginé beaucoup trop long-temps que l'ordre social est tout entier l'effet de l'art, et que partout où cet ordre laisse apercevoir des imperfections, c'est par l'imprévoyance du législateur, ou par la négligence du magistrat. De là sont nés ces plans de sociétés imaginaires, comme la république de Platon. Chacun a cru pouvoir remplacer une organisation défectueuse par une meilleure, sans faire attention qu'il y a dans les sociétés une nature des choses qui ne dépend en rien de la volonté de l'homme, et que nous ne saurions régler arbitrairement.

J.-B. SAY.

VOYAGES.

NOUVELLE ZÉLANDE.

(Second article. — Voyez page 191.)

Les Zélandais sont en général grands et bien faits; sans être pourvus d'embonpoint, leurs muscles fermes et arrondis indiquent qu'ils joignent la vigueur à la souplesse. Ils portent la tête haute, les épaules effacées, et leur port ne manquera pas d'une certaine fierté, sans l'habitude de vivre accroupis dans leurs cabanes; cette posture accoutume leurs jarrets à une flexion qui détruit la grâce de la démarche.

Les traits de ces hommes sont fortement prononcés, et,

chez plusieurs individus, offrent quelque analogie avec ce type indélébile, qui, dans nos climats, distingue la race



(Zelandais en costume européen.)

juive. La plupart ont la face presque entièrement couverte d'un tatouage symétrique, gravé avec un goût et une finesse admirables. Ces stigmates dont ils sont glorieux sont un brevet de valeur guerrière; aussi remarque-t-on que les



(Chongui, chef zelandais.)

hommes d'un âge mûr sont seuls décorés du tatouage complet, tandis que les jeunes gens n'ont encore que quelques dessins légers sur les ailes du nez ou vers le menton. Les guerriers portent la chevelure relevée et nouée sur le som-

met de la tête. Cette coiffure, d'un beau caractère, est souvent ornée de quelques plumes d'oiseaux marins. Ils aiment à se parer de pendans d'oreilles, et de colliers, composés communément de petits os humains, ou de quelques dents, trophées d'une sanglante victoire.



(Pomarés.)

La peau de ces insulaires est brune, et l'ocre dont ils se frottent souvent leur imprime une teinte rougeâtre qui n'est point désagréable; les nattes dont ils sont revêtus contractent, par le frottement, une couleur semblable. Ces vêtements, tissés du lin soyeux que le sol produit en abondance, sont de véritables chefs-d'œuvre d'art et de patience, si l'on songe à la simplicité des moyens que les naturels emploient pour leur fabrication. Les femmes, comparativement aux hommes, sont d'une petite taille, généralement fort bien prise; des yeux noirs et brillants, des cheveux fins et naturellement bouclés, leur donnent une physionomie qui n'est pas sans attrait.

La nourriture des Zelandais consiste en poissons et en racines; nous ne considérons pas comme un aliment habituel la chair de leurs ennemis tués à la guerre. Ces horribles repas, malheureusement trop fréquents, n'ont lieu cependant qu'après une bataille, ou dans les circonstances où une cruelle superstition leur commande d'immoler des victimes humaines.

Ces insulaires sont essentiellement belliqueux; tout, dans leurs habitudes, décèle l'amour immodéré des combats et du pillage: leurs chants, leurs danses, leurs jeux ne respirent que la guerre. Avant que le commerce des bâtiments baleiniers ne leur eût fait le présent des armes à feu, les Zé-

landais combattaient avec la lance et un casse-tête de pierre qu'ils nomment *patou-patou*; aujourd'hui les fusils sont nombreux dans leurs armées, et cette meurtrière importation a changé le sort des combats, où naguère encore la force corporelle décidait de la victoire.

Dans ces contrées toutes guerrières, deux vaillans adversaires se sont long-temps disputé le pouvoir. *Chongui*, ce chef que nous représentons en costume de guerre avec son grand sceptre d'os de baleine, et *Pomaré*, qui affectionnait les habits et les coutumes des Européens, ont souvent mesuré leurs forces, et entraîné dans leurs querelles les populations du nord et du sud de *Tavai-Pounamou*.

Pomaré, frappé d'une balle en 1826, fut dévoré par son féroce vainqueur. *Chongui*, à la même époque, fut frappé d'un coup de feu qui lui traversa la poitrine; après de longues souffrances, il termina sa vie en 1828, et la Nouvelle-Zélande perdit un chef dont la remarquable intelligence pouvait haïer l'époque de sa civilisation.

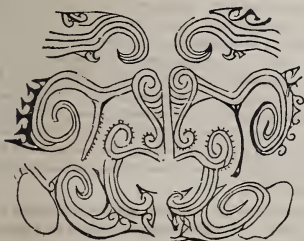
Chongui, après la guerre, sa passion dominante, n'avait rien tant à cœur que d'améliorer la condition de son peuple par l'agriculture et les arts mécaniques. C'est dans ce but si noble qu'il se rendit en Angleterre, et qu'il visita *Sydney*, chef-lieu de la Nouvelle-Galles du Sud, connue en France sous la dénomination inexacte de *Botany-Bay*. Dans cette colonie, sous le patronage du révérend *Marsden*, missionnaire anglican aussi ardent qu'éclairé, *Chongui* s'instruisait et travaillait parfois avec une adresse remarquable.

Un jour qu'il avait vu un buste, il s'imagina de retracer sa propre ressemblance, et dans un bloc de bois grossier il sculpta la figure dont voici la copie.

Une société de missionnaires s'étant établie à la Nouvelle-Zélande, dans les Etats de *Chongui*, on traita avec ce chef de l'achat d'un terrain destiné aux travaux agricoles de la mission. L'espace fut acheté et payé en laches et en bêches; on dressa un contrat du marché, *Chongui* voulut y apposer sa signature, et en un instant il traça sur le papier le tatouage qui ornait sa face. Nous donnons le fac-similé de cette signature caractéristique.



(Buste de Chongui.)



(Signature de Chongui.)

Si les missions ont réussi à améliorer le sort des Zélandais par l'importation de quelques produits utiles, elles n'ont pas obtenu le même succès dans leurs travaux apostoliques. La religion des indigènes n'est qu'un tissu compliqué de superstitions absurdes et souvent cruelles; mais bien des années doivent encore s'écouler avant que la raison vienne modifier dans ce pays les idées religieuses. Parmi leurs dogmes, nous citerons comme se rapprochant

des nôtres l'immortalité des âmes et le respect des sépultures; pour tout le reste, ces malheureux sauvages vivent dans les chaînes d'une foule de superstitions dont l'infraction entraîne souvent la perte de la vie.



(Rutherford, matelot anglais.)

Les Zélandais, ennemis implacables, épargnent rarement le vaincu; plus d'un équipage européen en a fait la triste expérience. On a pourtant vu chez ces barbares quelques exemples de sensibilité. Vers 1816, un navire fut envahi et livré aux flammes par les sauvages: tous les matelots furent massacrés; un seul d'entre eux, *John Rutherford*, dut la vie à la pitié d'un chef. Sa jeunesse et ses larmes émurent le guerrier zélandais, qui le protégea constamment, le fit tatouer, et lui donna ses deux filles en mariage. L'Anglais vit s'écouler dix ans sans pouvoir échapper à cette vie sauvage. Enfin, en 1826, un navire américain faisant voile près de la côte, il fut envoyé à bord par ses féroces compagnons, qu'il devait, disait-il, rendre maîtres de cette belle prise. *Rutherford* se hâta de faire prendre le large au vaisseau menacé d'un sort aussi affreux, et bientôt il revit sa patrie, où il a long-temps occupé la curiosité publique.

DES PARATONNERRES.

La foudre, ou le tonnerre, est l'écoulement subit, à travers l'air, sous la forme d'un grand trait lumineux, de la matière électrique dont était chargé un nuage orageux.

La vitesse avec laquelle se meut cette matière est immense; elle est beaucoup plus grande que celle d'un boulet de canon, qui est d'environ 600 mètres (1800 pieds) par seconde.

La matière électrique pénètre les corps, et se meut à travers leur substance avec des vitesses très inégales.

On appelle bons conducteurs, ou simplement conducteurs, les corps qui conduisent ou laissent passer rapidement la matière électrique. Tels sont, le charbon calciné, l'eau, les végétaux, les animaux, la terre, en raison de l'humidité qu'elle contient, les dissolutions salines, et surtout les métaux, qui sont les meilleurs conducteurs connus. Ainsi, par exemple, un cylindre de fer conduit, dans le même temps, au moins cent millions de fois plus de matière électrique qu'un égal cylindre d'eau pure, et celle-ci envi-

ron mille fois moins que l'eau saturée de sel de cuisine.

Les corps qui ne se laissent pénétrer que difficilement par la matière électrique, et dans lesquelles elle ne peut se mouvoir librement, prennent les noms de *mauvais conducteurs*, de *corps non conducteurs*, ou de *corps isolans*. Tels sont le verre, le soufre, les résines, les huiles, la terre, la pierre et la brique sèches, l'air et les gaz.

Parmi les corps conducteurs, il n'en est cependant aucun qui n'oppose quelque résistance au mouvement de la matière électrique. Cette résistance se répétant à chaque portion du conducteur, augmente donc avec sa longueur, et peut devenir plus grande que celle qu'opposerait un conducteur plus mauvais, mais moins long.

La matière électrique éprouve aussi plus de résistance dans un conducteur d'un petit diamètre, que s'il avait un diamètre plus considérable. On peut, par conséquent, augmenter la conductibilité d'un conducteur en augmentant convenablement son diamètre, et en diminuant sa longueur.

Les molécules de la matière électrique ont la propriété de se repousser les unes les autres, et de tendre à se disséminer dans l'espace. A l'état de repos, elles n'ont aucune affinité pour les corps, et restent en totalité à leur surface, où elles forment une enveloppe mince, qui n'y est retenue que par la pression de l'air, contre laquelle elles exercent à leur tour une pression qui, devenant dans certaines circonstances supérieure à la première, permet à la matière électrique de s'échapper dans l'air, d'une manière invisible, ou sous la forme d'un trait lumineux, qu'on appelle l'*étincelle électrique*.

La couche de matière électrique, ainsi répandue à la surface des corps, n'a pas partout la même épaisseur, à moins que le corps ne soit une sphère. Elle est toujours plus considérable sur les parties aiguës ou très courbes, que sur les parties plates et peu arrondies.

La matière électrique tend toujours à se mettre en équilibre dans les conducteurs, et se partage entre eux en raison de leurs formes, et surtout de l'étendue de leur surface. Par conséquent, si l'on fait communiquer un conducteur avec la terre, dont la surface est immense par rapport à la sienne, il ne conservera pas sensiblement de matière électrique. Il suffit donc pour dépouiller un conducteur de sa matière électrique, de le mettre en communication avec un sol humide. Si pour conduire la matière électrique d'un corps dans la terre on lui présente divers conducteurs, dont l'un soit meilleur que les autres, elle le préférera constamment. Mais si leur conductibilité est peu différente, la matière électrique se partagera entre tous, en raison de leur capacité pour la recevoir.

Un paratonnerre est un conducteur que la matière électrique de la foudre choisit de préférence aux autres corps environnans, pour se rendre dans le sol et s'y répandre. C'est ordinairement une barre de fer élevée sur les édifices qu'elle doit protéger, et s'enfonçant sans aucune interruption jusque dans l'eau ou dans la terre humide. Cette communication intime du paratonnerre avec le sol est nécessaire pour qu'il puisse y verser instantanément la matière électrique de la foudre à mesure qu'il la reçoit, et garantir de ses atteintes les corps environnans.

De nombreux exemples ont prouvé le danger que présentent les paratonnerres qui ne sont pas parfaitement en communication continue avec le sol humide. Une interruption d'environ 20 pouces dans le conducteur, occasionnée probablement par des réparations faites à un bâtiment, a déterminé la foudre à percer le toit pour se porter sur une gouttière en fer-blanc.

Dans d'autres circonstances, la propriété d'empêcher le

été fondue, et la foudre a produit de grands dégâts sur les bâtimens.

Pour s'expliquer l'action d'un paratonnerre sur un nuage orageux, il faut savoir que l'on distingue, en physique, deux espèces d'électricité : l'une désignée sous le nom d'*électricité positive* ou *vitrée*, parce que le verre la développe le plus ordinairement; l'autre sous le nom d'*électricité négative* ou *résineuse*, parce qu'on la produit par le frottement de la résine. Les molécules de l'électricité positive se repoussent entre-elles; le même phénomène a lieu pour les molécules de l'électricité négative; mais quand les deux espèces d'électricité sont en présence, elles s'attirent réciproquement, pour se combiner ensemble, et former ce qu'on est convenu d'appeler une *électricité neutre*, c'est-à-dire sans action. D'où il résulte que toute action électrique est produite par la séparation des deux espèces d'électricité qui composent l'électricité neutre.

Avant que la foudre éclate, le nuage orageux, chargé d'une seule espèce d'électricité, exerce son influence sur tous les corps placés au-dessous de lui; il décompose leur électricité neutre, attire vers leur extrémité supérieure l'espèce d'électricité qui lui manque, et repousse dans le sol celle qui est de même nature que la sienne. Cette attraction est d'autant plus énergique, que les corps sont plus voisins du nuage. La matière électrique, de nature contraire à celle du nuage, s'accumulera donc dans les parties les plus élevées de ces corps, et si ces parties sont surmontées par des points métalliques très aiguës, et en parfaite communication avec le sol, la matière électrique s'accumulera tellement sur ces pointes, que la pression de l'air ne pourra plus l'y retenir, et qu'elle s'en élèvera par un torrent continu, quelquefois visible dans l'obscurité, sous forme d'aigrette lumineuse. Ce courant, en traversant l'air, ira se combiner avec l'électricité du nuage, pour y reformer l'électricité neutre. Si l'extrémité du paratonnerre n'était pas suffisamment aiguë, il pourrait en résulter que l'écoulement de l'électricité ne se fit pas d'une manière continue, et que celle du nuage venant alors chercher à travers l'air, et avec une énorme violence, celle du paratonnerre, foudroyât celui-ci avec les bâtimens sur lesquels il serait placé. Les ravages de la foudre n'ont donc d'autre cause que la réunion violente et instantanée de l'électricité d'un nuage orageux avec l'électricité de nature différente, qu'il a accumulée dans les corps placés au-dessous de lui. Cette séparation des deux espèces d'électricité, par l'influence d'un nuage orageux ou de tout autre agent, s'opère également dans tous les corps, animés ou non, mais presque toujours sans que les premiers en aient la conscience; c'est ainsi qu'un homme soumis à cette influence n'éprouve aucune sensation particulière. Toutefois, quelques personnes d'un tempérament nerveux éprouvent, pendant les orages, un malaise qui ne peut être que le résultat de cette disposition électrique.

La distance à laquelle un paratonnerre étend efficacement sa sphère d'action, n'est pas exactement connue, et dépend de beaucoup de circonstances difficiles à apprécier. Mais, depuis que les édifices en ont été armés, plusieurs observations ont appris que des parties de ces édifices, distantes du paratonnerre de plus de trois à quatre fois la longueur de sa tige, ont été foudroyées. Le physicien Charles, qui s'est beaucoup occupé de cette matière, pensait qu'un paratonnerre défend autour de lui des atteintes de la foudre un rayon circulaire de deux fois sa longueur. C'est d'après cette règle qu'on dispose aujourd'hui les paratonnerres.

Lorsque la matière électrique se porte d'un corps sur un autre en passant par un conducteur suffisant, son passage ne se manifeste par aucun signe apparent; mais lorsqu'elle traverse l'air ou tout autre corps non conducteur, elle en

sépare les parties, et les déchire avec violence; elle apparaît alors comme un trait lumineux, et fait entendre un bruit plus ou moins considérable; ce bruit est produit par le rapprochement violent des molécules de l'air dans le vide que la matière électrique a produit par son passage. Le bruit que fait entendre la foudre cause ordinairement beaucoup d'effroi; et cependant tout danger est déjà passé. Il n'en existe même plus pour une personne qui a vu l'éclair; car, si elle devait être foudroyée, elle ne verrait ni n'entendrait le coup prêt à frapper. Le bruit ne vient jamais qu'après l'éclair, et il s'écoule autant de secondes entre l'éclair et le bruit qui le suit, qu'il y a de fois 340 mètres (1045 pieds environ) entre le lieu où l'on est et celui où la foudre a éclaté.

La foudre tombe souvent sur des arbres isolés, parce que, s'élevant à de grandes hauteurs, et pénétrant profondément dans le sol, ils seraient de véritables paratonnerres s'ils étaient meilleurs conducteurs. Ils n'offrent pas à la matière électrique un écoulement assez rapide. Les hommes et les animaux étant meilleurs conducteurs que les arbres, sont exposés, en se réfugiant sous ceux-ci, à être frappés de la foudre; le fluide électrique, après avoir été attiré par le sommet de l'arbre, devait se reporter sur eux de préférence.

Dans les campagnes, et quelquefois même dans les villes, un préjugé, qui a souvent les suites les plus funestes, engage à sonner les cloches des églises pour écarter, dit-on, l'orage ou fendre la nue orageuse. De trop fatales expériences ont démontré que les églises où l'on sonne les cloches sont plus souvent frappées que les autres.

C'est à la chaleur qui est propre à la foudre, et à celle qu'elle dégage de l'air et des corps non conducteurs qu'elle traverse en les refusant, qu'est due la vive lumière qui l'accompagne; c'est cette même cause qui lui fait mettre le feu aux corps légers et inflammables qu'elle rencontre dans son trajet; car il est rare qu'elle enflamme le bois, à moins qu'il ne soit vernoulu et très sec.

Les détails qui précèdent sont, en partie, empruntés à l'Instruction sur les paratonnerres, rédigée par une commission choisie dans le sein de l'Académie des sciences. Cette instruction indique tous les procédés pratiques nécessaires pour construire parfaitement un paratonnerre.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

5 Août 1547. — Prise de Calais par Édouard III, roi d'Angleterre. Après avoir voulu faire passer tous les habitants au fil de l'épée, Édouard se restreignit à demander qu'on lui livrât six des principaux bourgeois, tête nue et la corde au cou. Eustache de Saint-Pierre, Jean d'Aire, les deux frères Wissant, e. deux autres bourgeois dont on ignore les noms, se présentèrent. L'épouse d'Édouard III obtint leur grâce.

Acût 1591. — Mort de François de La Noue, surnommé *Brus-de-Fer*. Au siège de Lamballe, il était monté sur une échelle pour voir ce qui se passait : une balle le frappa au front et le fit chanceler; comme il ne s'était accroché que par son bras de fer, il se fracassa en tombant. Il était devenu, après la mort de Coligny, le mentor du jeune roi de Navarre.

5 Août 1697. — Mort de Santeul, auteur de poésies latines. Tous les vers inscrits au-dessus des fontaines de la capitale ont été composés par lui. « J'irais tout à l'heure me pendre à la Grève, disait Santeul, si je savais avoir fait un seul mauvais vers. » Dans un dîner de grands seigneurs, quelqu'un mêla du tabac aux verres de champagne de Santeul :

il en mourut. On fit circuler dans le public l'épithaphe suivante :

Ci-gît le célèbre Santeul.
Muses et fous, prenez le deuil.

5 Août 1796. — Bataille de Castiglione, gagnée par Bonaparte. L'armée autrichienne, sous la conduite du feld-maréchal Wurmsér, est défaite et rejetée dans le pays de Trente. Wurmsér avait succédé dans le commandement de l'armée, au vieux général Beaulieu, qui, constamment battu, avait écrit à son gouvernement : « Je fuirai encore demain, après-demain, tous les jours, jusqu'en Sibérie, s'il prend envie à ces diables (les Français) de m'y poursuivre. »

6 Août 1552. — Arrêt du parlement de Paris contre les écoles buissonnières, cours d'enseignement que les luthériens allaient suivre dans la campagne, pour échapper à la poursuite du chantre de Paris, qui avait la présidence des écoles.

6 Août 1747. — Mort de Vauvargues, auteur de pensées remarquables. Un critique a dit : « La Roche-foucauld illumine l'homme par une fausse théorie; Pascal l'afflige et l'effraie du tableau de ses misères; La Bruyère l'amuse de ses propres travers; Vauvargues le console et lui apprend à s'estimer. »

7 Août 1850. — Nouvelle chartre constitutionnelle en France.

8 Août 1548. — Édît du roi de France Henri II, qui ordonne qu'à Payenir l'effigie du monarque régnant sera empreinte sur la monnaie, au lieu de la croix, trop facile à contrefaire par les faux monnayeurs.

8 Août 1817. — Dupont de Nemours, homme politique et écrivain, meurt en Amérique. Voici quelques pensées extraites de ses écrits :

« — La paresse n'est pas un vice; c'est une rouille qui détruit toutes les vertus.

» — Contre la justice et la raison, l'esprit n'a que des armes de verre.

» — Une loi universelle de la nature veut que tout attachement durable perfectionne le cœur qui l'éprouve. »

8 Août 1827. — Mort de George Canning, ministre anglais. Il avait pris pour devise : *Liberté civile et religieuse pour tous les peuples*. Dès le commencement de sa vie politique, il s'était déclaré partisan de l'abolition de la traite des noirs, et de l'émancipation de l'Irlande.

9 Août 1527. — Jacques de Beaune, baron de Semblançay, surintendant des finances sous Charles VIII, Louis XII et François I^{er}, s'étant attiré l'inimitié de la duchesse d'Angoulême et du cardinal Duprat, fut arrêté pendant la captivité de François I^{er}, jugé et condamné à mort. Deux ans après, sa mémoire fut réhabilitée. Marot a composé les vers suivants sur son exécution :

Lorsque Maillard, juge d'acier, menait
A Montfaucon Semblançay l'âme tendre,
Lequel des deux, à votre sens, tenait
Meilleur maintien? Pour vous le faire entendre,
Maillard semblait homme que mort va prendre,
Et Semblançay fut si ferme vieillard,
Que l'on eût dit, au vrai, qu'il menait pendre,
A Montfaucon, le lieutenant Maillard.

9 Août 1827. — Mort de Désaugiers, poète français. Né à Fréjus, en 1772, il fit ses études à Paris. En 1792 il accompagna une de ses sœurs à Saint-Domingue, où il faillit être mis à mort par les noirs insurgés. De retour en France, en 1797, il se livra à sa vocation de chansonnier et de vaude-

villiste. La verve de sa gaieté et de son esprit est bien enpreinte du caractère national, et sera difficilement surpassée.

LES GEYSERS, SOURCES D'EAU BOUILLANTE, EN ISLANDE.

L'Islande, reléguée vers les limites de la partie habitable du globe, dans le voisinage des glaces polaires, offre aux naturalistes des faits d'autant plus intéressans qu'ils contrastent fortement avec l'aspect général et la température du pays : c'est un volcan plus haut que le Vésuve, et dont les flammes éclairent au loin les neiges ; ce sont des jets d'eau bouillante s'élançant jusqu'à la hauteur de 50 mètres, et couvrant les environs d'un nuage de vapeur qui retombe en pluie chaude. Près de ces eaux, ou les insulaires du voisinage font cuire leurs alimens, on voit de petits lacs qui ne participent point à la haute température des eaux intérieures, et l'on voit des cygnes se jouer sur leur surface limpide.

Dans l'idiome islandais, les grands jets d'eau bouillante sont nommés *Geysers*, et le plus remarquable de tous a le surnom de *grand Geysir* : il saisit tellement la curiosité des voyageurs, que les autres sont laissés dans l'oubli ; nous nous bornerons donc à décrire cette merveille islandaise, d'après les relations les plus récentes et les plus dignes de foi.

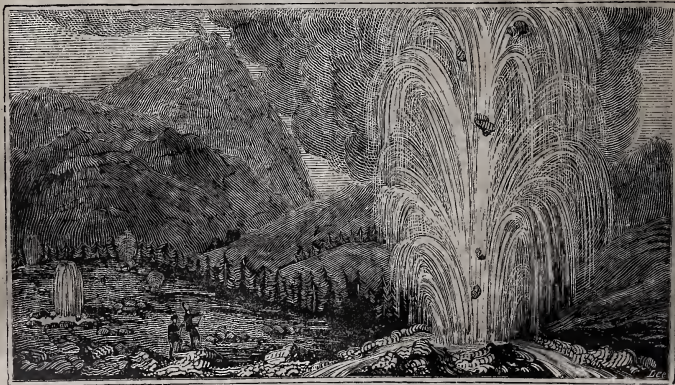
Les geysers sont à une quinzaine de lieues du célèbre volcan d'Islande (le mont Hécla), et à cinq lieues de Schallholt, village considéré comme la capitale de l'île parce que l'évêque y réside. Lorsque les eaux chaudes sortent avec la plus grande abondance, les vapeurs sont visibles à la distance de plus de six lieues. Les sources occupent un espace d'environ trois quarts de lieue, en partie au pied d'une petite chaîne de montagnes peu élevées, et le reste sur les flancs, et jusque près du sommet de ces montagnes. On en compte plus de cent, quoique le nom de *geyser* ne soit donné qu'à trois ou quatre. Leurs éruptions sont fréquentes, mais elles durent peu ; les intervalles de repos sont beaucoup plus longs, en sorte que les spectateurs peuvent approcher en toute sécurité, examiner à loisir les canaux qui amènent aux dehors les eaux souterraines ; et lorsque le moment d'une explosion

approche, on en est averti par un bruit qui précède de quelques minutes la sortie des eaux ; à ce signal, les curieux ont soin de se retirer.

Le bruit précurseur d'une éruption du grand Geysir peut être comparé à celui d'un coup de canon ; la terre en est ébranlée. Dans les temps de repos, et vu de quelque distance, on ne le reconnaît que par les vapeurs qui s'en exhalent continuellement. En approchant, on découvre une digue circulaire qui déroberait encore la vue des eaux ; on s'élève sur le talus de cette digue, et l'on aperçoit enfin ce vaste bassin, dont les eaux limpides sont perpétuellement en ébullition. Ce réservoir n'est pas toujours plein ; les eaux y sont quelquefois assez basses pour laisser à découvert l'extrémité du conduit qui les amène. En comparant cet ouvrage de la nature aux œuvres analogues où l'ingénieur déploie tous ses talens, il faut avouer que les productions de nos arts ne donnent qu'une faible idée des grands objets que nous avons sous les yeux. Un conduit de 8 à 9 pieds de diamètre, et que l'on peut sonder jusqu'à la profondeur de 80 pieds, où de l'eau bouillante se meut avec une vitesse de 75 pieds par seconde (24 lieues par heure), est encore au-dessus de toute imitation.

Les eaux du grand Geysir sont chargées d'une matière pierreuse qu'elles déposent sur les objets, ce qui forme de très belles incrustations de mousses et d'autres plantes qui peuvent croître dans ce lieu. La chaussée circulaire autour du bassin provient de ces dépôts successifs, qui continueront à s'étendre et à s'élever. La matière abandonnée par les eaux est siliceuse, opaque et blanche ; aux lieux où elle est fréquemment en contact avec le liquide en mouvement, elle prend un beau poli.

Un observateur qui se tiendrait assez près de la digue pour observer les diverses circonstances du phénomène, depuis la sortie des eaux jusqu'à ce que le jet fût arrivé à sa plus grande hauteur, verrait quelquefois toute la surface liquide teinte en bleu, et d'autres fois en vert de mer ; mais dès que la colonne ascendante commence à se diviser, les apparences colorées disparaissent, et le nuage de vapeur est partout d'un blanc de neige. Cette colonne ainsi divisée en milliers de jets, qui se courbent d'autant plus qu'ils sont



(Le grand Geysir.)

plus éloignés de l'axe, est convertie en girandole dont l'élegance n'est pas moins admirable que la grandeur.

A quelque distance de cette énorme masse d'eau jaillissante, on voit le nouveau *Geysir*, auquel les voyageurs ont donné le surnom de *rugissant*, et que les Islandais nomment *Stroekn*, mot qui, dans leur idiome, signifie *ballotte*. Le conduit qui l'alimente est moins grand, moins

profond que celui du grand Geysir, et tout y est diminué proportionnellement au volume des eaux affluentes.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHÉVARDIÈRE, rue du Colombier, n° 50.

OISEAUX DE PARADIS.



(Les oiseaux de paradis.)

Le nom que portent les oiseaux de ce genre leur a été donné par l'erreur. On a imaginé que, sortis du Paradis terrestre, aucun autre lieu n'était digne de les arrêter un moment, et qu'ils ne se reposaient que sous les ombrages de l'Eden; on a même dit qu'ils n'avaient point de pieds, néprise que l'on avait déjà commise au sujet de quelques espèces du genre *hirondelle*. Un oiseau sans pieds ne devait

exister que pour un vol perpétuel, aussi l'oiseau de paradis volait même en dormant, et, ce qui est encore plus admirable, la femelle pondait ses œufs en l'air, les couvait en volant, si ce n'est pendant quelques moments, où elle se tenait suspendue à une branche d'arbre au moyen des longs filets qui sont un des ornemens de son plumage. Quant aux alimens propres à des oiseaux ainsi constitués, ils étaient

aériens, et devaient l'être : c'étaient des vapeurs, et tout au plus des rosées. Des êtres aussi mystérieux ne pouvaient manquer de propriétés merveilleuses : l'homme assez heureux pour posséder un seul individu de ce genre, et le conserver avec la vénération que méritent les objets sacrés, devait obtenir les faveurs célestes, éloigner ou guérir les maladies. On en fit des fétiches, des amulettes, et dès lors les chasseurs se mirent à la recherche des lieux où ces oiseaux abondent le plus, et des moyens de les prendre ; les oiseaux de paradis furent un objet de spéculations assez lucratives. Mais l'histoire naturelle a approfondi le mystère, et en les fantaisies poétiques : on a vu que les oiseaux de paradis ont des pieds, qu'ils se nourrissent d'aliments solides ; et en contemplant leur beau plumage, on n'y a rien aperçu qu'on ne trouve aussi dans quelques autres espèces volatiles, mais avec moins de luxe. Il paraît constant que les oiseaux de ce genre étaient plus de magnificence dans leur parure qu'aucun des plus beaux oiseaux de l'un et de l'autre continent. Ajoutons qu'ils paraissent ne se plaire que dans les pays où les épiceriers abondent, et que par conséquent les fruits du muscadier, du giroflier, etc., sont probablement leur nourriture habituelle ou de prédilection. C'est dans la Nouvelle-Guinée et dans les îles voisines que toutes les espèces de ce genre sont réunies et font l'ornement des forêts où il faut les chercher.

Le vol de l'oiseau de paradis est très léger et comparable à celui de l'hirondelle, quoiqu'il s'élève beaucoup plus haut dans les airs, et qu'il ait l'habitude de se percher sur la cime des plus grands arbres. Voici ses caractères génériques : quatre doigts, trois devant et un derrière, tous séparés jusqu'à l'origine ; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon ; le bec allongé, conique, droit, très pointu, un peu comprimé par les côtés. La grosseur réelle de ces oiseaux est à peu près celle du geai ; mais leurs plumes décomposées et prolongées, leurs filets et les diverses parties de leur parure, augmentent beaucoup leur volume apparent.

Dans l'espèce qui sert de type au genre, les plumes qui entourent la base du bec sont d'un beau noir de velours changeant en vert foncé ; cette couleur s'étend sur les joues et la gorge, à travers le jeune qui couvre la tête et le derrière du cou, et le vert à reflets métalliques qui couvre le devant de cette même partie ; le reste du plumage est d'un marron foncé sur le ventre, clair sur le dos. Les plumes, décomposées, sont étagées, et les plus longues n'ont pas moins de dix-huit pouces. Les filets ont deux pieds neuf pouces de longueur ; on croit que ceux de la femelle sont plus courts, et que, dans ce genre d'oiseaux comme dans tous les autres, la parure du mâle est plus éclatante et plus somptueuse, tandis que sa compagne se contente d'un vêtement plus modeste.

C'est à des naturalistes français que l'on doit le plus de documents sur les oiseaux de paradis. Sonnerat a constaté l'existence de quatre espèces qu'il a fait connaître, et prouvé que la Nouvelle-Guinée et les îles voisines sont la seule contrée où tout le genre est confiné. Plus récemment, M. Gaymard a vu ces mêmes oiseaux dans leur pays natal, et fait sur eux toutes les observations que lui permettait le peu de durée de son séjour dans les parages de la Nouvelle-Guinée, pendant le voyage du capitaine Freycinet, en 1817. Outre l'espèce dont on vient de parler, à laquelle les naturalistes conservent très mal à propos le nom de *paradisea apoda* (n° 1), voici des détails sur quelques autres espèces des plus remarquables de ce genre.

Le six-filets. — Le caractère de cette espèce est de porter sur la tête six plumes organisées comme les filets de la queue, mais beaucoup plus courtes, et terminées par des barbes élargies de chaque côté. Ces plumes sont disposées, comme on le voit dans la figure (n° 2), de chaque côté

d'une huppe qui s'élève sur la base du bec. Ses couleurs sont magnifiques : derrière le cou un violet bronzé s'allie au vert doré ; en avant, la topase et ses brillans reflets ; le noir velouté de la tête se change peu à peu en violet foncé, en s'étendant sur le cou.

L'incomparable (dénomination imposée par Levaillant). On ne voit dans la figure (n° 3) que le bec et la tête, dont la grosseur apparente est plus que doublée par les plumes redressées dont elle est couverte. Ces plumes sont plus longues que dans les autres espèces, et ce luxe de chevelure s'étend jusque sous le bec, où il forme une sorte de barbe qui rend encore plus singulière la figure de l'oiseau. Cette partie du plumage est remarquable non seulement par l'éclat des couleurs, mais aussi par la délicatesse des nuances, la netteté des traits des bordures, des moindres linéaments.

Le sombre (n° 4). — Cet oiseau a la faculté d'étaler sa belle queue comme un paon qui fait la roue ; sa forme est élégante, ainsi que ses diverses attitudes ; son plumage est un des plus beaux de tout le genre. Malgré ces avantages, il semble triste, se tient presque toujours seul, tandis que les autres espèces se réunissent en troupes nombreuses, comme les étourneaux. Au lieu de se percher sur les grands arbres, comme la plupart de ses congénères, il se tient dans les buissons et les sous-bois. Il se rapproche cependant des bandes formées par les autres espèces lorsqu'elles se posent à terre ; et comme on l'y distingue facilement au premier coup d'œil, les insulaires de la Nouvelle-Guinée ont imaginé qu'il exerçait un pouvoir, une sorte de rayauté, sur ces bandes, qui venaient exprès pour lui rendre hommage. On croira facilement que cette espèce royale est la plus estimée de toutes, et que les fétiches qu'elle fournit sont achetés à bien plus haut prix.

Le superbe (n° 5). — Cet oiseau n'a point de filets, mais il est pourvu d'une seconde paire d'ailes, ou de plumes qui, partant de la gorge, forment de chaque côté des appendices presque aussi longs que les ailes, et qui s'en rapprochent beaucoup lorsque l'oiseau est en repos. Cet appareil est fort inutile pour le vol, car aucun muscle ne peut le mettre en mouvement ; mais il n'empêche pas que cette espèce soit une des plus vives, des plus mobiles, et des plus alertes pour se soustraire à la moindre apparence de danger.

Comme aucun naturaliste n'a pu faire, jusqu'à présent, un long séjour dans le pays natal des oiseaux de paradis, les mœurs et les habitudes de ces espèces intéressantes ne sont connues que très imparfaitement. On n'a pas étudié les causes qui les ont empêchées de s'étendre dans les Moluques et dans les autres îles de l'Asie et de l'Océanie ; on n'a point essayé de transporter en Europe quelques individus vivans, ce qui ne semble pourtant pas impraticable. Il reste donc encore, relativement à ces oiseaux, beaucoup d'essais à faire, et de lacunes à remplir dans leur histoire naturelle. Espérons qu'on trouvera le moyen de les rapprocher de nous, et qu'après les avoir établis en Afrique, à Madère, aux Açores, peut-être même dans les Baléares, plusieurs individus de ces magnifiques espèces viendront tenir compagnie aux autres oiseaux des régions équatoriales que nous avons accoutumés à vivre parmi nous, malgré les rigueurs et l'enfermi de la captivité.

GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE, DITE GUERRE DE LA SUCCESSION.

Cette guerre dura de 1741 à 1748, et éclata à l'occasion de la mort de Charles VI, seizième et dernier empereur de la maison d'Autriche. La Pragmatique-Sanction du défunt assurait sa succession à sa fille aînée, Marie-Thérèse, épouse de François de Lorraine, duc de Toscane, au préjudice des

filles de Joseph I^{er}. Les époux de ces princesses, Charles-Albert, électeur de Bavière, et Auguste II, électeur de Saxe, roi de Pologne, firent valoir leurs droits à la succession d'Autriche. Profitant de l'affaiblissement de cette puissance, Philippe V, roi d'Espagne, réclama la Bohême et la Hongrie; Frédéric II, roi de Prusse, la Silésie; Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne, le Milanais. La France, animée par sa vieille rivalité contre l'Autriche, vint donner son appui à toutes ces prétentions; le cardinal Fleury était alors ministre.

Dans cette guerre, la France et la Prusse combattaient unies contre l'Autriche; cette dernière était soutenue par l'Angleterre. C'est à cette époque, et au milieu de cette lutte, que se déploya le grand caractère et l'énergie de Marie-Thérèse; elle parvint enfin à rester maîtresse du trône impérial par l'élection de son époux, François I^{er}. La France, durant cette guerre, porta surtout ses armes dans l'Italie et les Pays-Bas; c'est dans ce dernier pays qu'elle gagna, sous le maréchal de Saxe, les batailles de Fontenoi (1745) et de Ranoux (1746).

Après sept années de guerre, les puissances belligérantes signèrent le traité de paix d'Aix-la-Chapelle. Celui qui y gagna le plus fut Frédéric II, qui s'était élevé rapidement au premier rang des puissances européennes, et qui obtint la confirmation de sa conquête de la Silésie; la Pragmatique de Charles VI, la succession de la maison de Hanovre en Angleterre et en Allemagne furent également garanties. La France, l'Angleterre et la Hollande se rendirent les conquêtes qu'elles avaient faites dans l'Europe et les deux Indes.

CÉRÉMONIE DES MITOURIES DE LA MI-AOÛT, A DIEPPE.

En 1445, les Anglais, sous les ordres du fameux Talbot, assiégeaient la ville de Dieppe. Déjà les habitants, bloqués depuis neuf mois, commençaient à perdre courage, lorsque le dauphin, fils de Charles VII (depuis Louis XI), accourut à leur secours avec trois mille hommes d'armes, et fit tant par son habileté et sa fougueuse vaillance, qu'il finit par emporter les positions de l'ennemi, et le força, après une vive résistance, à abandonner le siège de la place.

Louis, pour rendre grâce de son premier fait d'armes à la Sainte-Vierge, lui éleva une statue d'argent pur de grandeur naturelle; les Dieppois, de leur côté, voulant éterniser cette mémorable victoire, inscrivirent une cérémonie qu'on célébrait encore deux cents ans plus tard.

Cette fête fut appelée *Mitouries de la mi-août*, du nom d'une confrérie fondée à cette intention. Chaque année, à cette époque, on venait de dix lieues à la ronde pour assister à une procession du clergé et des magistrats, où figurait un prêtre habillé en saint Pierre, et portant dans un berceau de feuillage un jeune enfant représentant la Sainte-Vierge; puis dans l'église, sur un théâtre élevé au fond du chœur, siégeait le Père éternel entouré de anges, d'un soleil tout reluisant d'or, et d'un essaim de belles étoiles. Des légions de petits anges magnifiquement parés et atourrés voltigeaient tout autour de lui, et les ressorts qui les faisaient mouvoir étaient si bien cachés et ménagés, qu'on eût dit des êtres vivans. Alors arrivait la Vierge avec son cortège sacerdotal, suivi d'une foule de peuple. Le prêtre s'avancant, présentait la Vierge au Père éternel, qui la recevait des mains de deux anges. D'un côté de l'autel était un jardin composé de fleurs et de fruits en érine peinte; de l'autre, un bouffon nommé *Grimpsudais* ou *Gringalet* débordait avec des manières plaisantes, aux grands éclats de rire du peuple. Des repas, des assauts de poésie connus sous le nom de

Puy de Dieppe, des mascarades, des feux de joie, terminaient cette fête.

Louis XIV, passant en 1647 à Dieppe, à l'époque des mitouries de la mi-août, vit représenter les pasquinades de Gringalet, et les défendit comme peu religieuses. Dès lors cette cérémonie tomba en désuétude, et c'est à peine si maintenant on en retrouve le souvenir dans une foire qui a lieu tous les ans au 15 août.

LA GRANDE-CHARTREUSE.

En 1084, saint Bruno, enseignant la théologie à Reims, eut une vision de Dieu qui lui commandait de se retirer au désert avec ses disciples. Saint Bruno et ses compagnons vinrent trouver saint Hugues, évêque de Grenoble, qui les conduisit, à travers les montagnes, dans une vallée que l'évêque leur céda, près d'un village appelé Chartreuse. C'est ce village qui a donné son nom à l'ordre célèbre fondé par saint Bruno au milieu de cette nature sombre et sauvage. La Grande-Chartreuse s'appelle aussi le *Désert de Saint-Bruno*.

Elle est située à six lieues de Grenoble. En sortant de la ville, on tourne le mont *Saint-Énard*, puis l'on gravit le *Sapé*, gigantesque montagne toute couverte de sapins, du haut de laquelle on embrasse une immense étendue de pays, avec toutes ses variétés et ses merveilles, dont Grenoble et ses environs forment le fond pittoresque. Arrivé au sommet du *Sapé*, vous êtes saisi par la différence de l'air, qui est froid et piquant. Du *Sapé* au village de Chartreuse, vous traversez des forêts de sapins, d'ifs et de pins d'Écosse, qui vous couvrent de leur sombre branchage.

Le village de Chartreuse occupe une vallée assez étendue; les maisons sont séparées les unes des autres; l'église s'élève au-dessus de toutes ces cabanes, et domine tout le reste de la vallée. Vous prenez, à un pied des coteaux, un chemin qui conduit à la Chartreuse: vous ne savez d'abord où vous allez, nulle direction à suivre ne se présente à vous, lorsque, à un moment inattendu, s'ouvre une gorge serrée par des montagnes coupées presque à pic. En descendant un sentier étroit et rempli de cailloux, vous vous trouvez en face de deux rochers d'une élévation prodigieuse, couverts de pins, et très rapprochés l'un de l'autre. On a jeté dans le petit espace qui les sépare un pont, sous lequel coule un torrent qui traverse avec fracas la vallée dans toute son étendue. C'est à une demi-lieue de cette entrée que vous voyez les bâtimens des religieux qui autrefois habitaient ce désert. Le monastère est situé au milieu de montagnes dont les pointes se perdent souvent dans les nuages; on ne l'aperçoit qu'un moment d'arriver. On monte à l'édifice par un chemin qui côtoie toujours des précipices ou des montagnes dont les rochers sont souvent suspendus au-dessus de votre tête, et semblent prêts à s'érouler; un torrent se précipite à travers les quartiers de rochers tombés des montagnes qui bordent la vallée où il coule. Le cloître, avec les cellules, s'étend dans un espace de 600 pieds de long; il y existe au moins cent cellules, près desquelles coule une eau limpide et glacée. C'est à un quart de lieue de cet endroit que l'on voit la cellule de saint Bruno: du fond d'une grotte sort une fontaine, auprès de laquelle saint Bruno s'établit avec ses premiers disciples; mais comme ils étaient trop près du pied des montagnes, et souvent menacés de la fonte des neiges et de l'éboulement des rochers, leurs successeurs se sont fixés au milieu du désert.

La sortie de cette sombre solitude est, comme l'entrée, formée par deux immenses rochers. Un peu plus bas, entre les deux, réunies dans un même lit, se précipitent en bouillonnant, et forment une magnifique cascade.

L'aspect général de la Grande-Chartreuse est sombre et sévère. Avant l'établissement des religieux, ce désert était stérile et inhabitable : le dévouement et le travail de ces hommes sont parvenus à le féconder, à rendre les terres propres à ensemencer les grains, à entretenir les prairies, à nourrir de nombreux troupeaux. Les efforts nécessaires

pour atteindre ce but sont incalculables : faire saute des rochers, soutenir les terres, changer le cours des torrents ; partout il a fallu lutter contre une nature ingrate. De plus, huit fois la Grande-Chartreuse a été consumée par le feu, huit fois elle a été rebâtie par les religieux.

Depuis que ce désert n'est plus habité que par un très



(La Grande-Chartreuse.)

petit nombre de moines (autrefois ils étaient 400, aujourd'hui ils ne sont plus que 27), il est redevenu plus sauvage et plus effrayant ; cependant il perd un peu de cet aspect de désolation, lorsqu'à la belle saison les montagnes sont délivrées des neiges qui, durant l'hiver, les couvrent de plusieurs pieds d'épaisseur ; lorsque les prairies sont émaillées de fleurs, et que les arbres qui couronnent les montagnes reverdisent et voilent l'aridité des rochers.

ARBRE A PAIN.

DIVERSES ESPÈCES — DIMENSIONS, FEUILLES ET FRUITS.
— HISTOIRE DU LIEUTENANT BIGH.

Les botanistes français placent cet arbre précieux dans le genre des *jaquiers* (*artocarpus*), arbres de la famille des figuiers, dont les feuilles sont simples, entières ou découpées, et les fleurs très petites, incomplètes, car les fleurs mâles n'ont point de corolles, et les autres manquent de calice. Toutes se développent sur le même arbre, vers l'extrémité des rameaux. Les espèces de ce genre, peu nombreuses, sont remarquables soit par leur organisation, soit par leurs propriétés. Voici les principales :

Jaquier hétérophille. — Les feuilles et les fleurs de cet arbre sont plus petites que dans les autres espèces, mais les fruits sont peut-être les plus gros qui soient suspendus aux branches d'un arbre. Rumphé assure que ce fruit est quelquefois si pesant, qu'un homme peut à peine le soulever. Cet énorme fruit est tout couvert de tubercules courts, taillés en pointe de diamant ; il est mangeable, ainsi que ses noyaux, que l'on fait griller comme des châtaignes ; mais c'est un aliment dont la digestion est difficile.

Jaquier des Indes. — C'est un assez grand arbre, dont le tronc devient très gros, et dont la cime rameuse se couvre d'un feuillage fort épais. Les fruits ont quelquefois plus

de dix-huit pouces de longueur sur quinze pouces de diamètre. Les voyageurs ne sont pas d'accord sur la qualité de ces fruits ; Rheedé leur attribue une bonne odeur et une saveur agréable, tandis que Commerson fut repoussé par leur odeur, et ne put se résoudre à en mettre un seul morceau dans sa bouche. On le cultive aux îles Maurice et de Bourbon.

Jaquier velu. — Cet arbre est le plus grand de ceux de son genre. Son bois sert à la menuiserie et aux constructions navales. Le tronc creusé par les Indiens est converti en pirogue : quelques unes de ces embarcations ont jusqu'à 80 pieds de longueur sur 9 de largeur : elles durent plus long-temps dans les eaux de la mer que sur les rivières, où les vers les attaquent, et les font pourrir.

Jaquier à feuilles découpées. — Voici le véritable *arbre à pain*, végétal que les voyages dans l'Océanie ont rendu si célèbre, et qui a été l'objet d'expéditions destinées uniquement à faire l'acquisition de quelques pieds de cet arbre précieux pour en doter les colonies anglaises de l'ancien et du Nouveau-Monde. Si les premiers explorateurs avaient eu le soin de mettre quelques boutures dans des pots, de les transporter à bord de leurs vaisseaux, et de ne pas leur épargner les arrosements, ils auraient hâté de plusieurs années des jouissances que l'on n'a pu se procurer que beaucoup plus tard, et à grands frais. Bougainville eût pu le porter aux colonies françaises, et plus tard Cook aurait épargné à l'Angleterre l'expédition malheureuse du capitaine Bigh.

Cet arbre s'élève à une quarantaine de pieds, sur un tronc droit, de la grosseur du corps d'un homme ; la cime est ample, arrondie, couvrant de son ombre un espace d'environ trente pieds de diamètre. Le bois est jaunâtre, mou et léger. Les feuilles sont grandes, profondément incisées de chaque côté en sept ou neuf lobes. Les fleurs mâles et fe-

melles viennent sur le même rameau. Les fruits sont globuleux, plus gros que les deux poings, raboteux à l'extérieur; les rugosités présentent une disposition assez régulière en hexagones ou en pentagones mêlés de triangles; sous la peau, qui est épaisse, on trouve une pulpe qui, à une certaine époque avant la maturité, est blanche, farineuse, et un peu fibreuse; la maturité change sa couleur et sa consistance; elle devient jaunâtre, succulente, ou gélatineuse. Quelques uns de ces fruits sont sans noyaux; les arbres de l'île d'Otahiti n'en portent point d'autres; mais dans les autres îles de l'Océanie, on trouve des variétés plus agrestes qui contiennent encore des noyaux anguleux, presque aussi gros que des châtaignes.

L'arbre à pain donne ses fruits pendant huit mois consécutifs. Pour les manger frais, on choisit le degré de maturité où la pulpe est farineuse, état que l'on reconnaît par la couleur de l'écorce. La préparation qu'on leur donne consiste à les couper en tranches épaisses que l'on fait cuire sur un feu de charbons. On peut aussi les mettre dans un four bien chaud, et les y laisser jusqu'à ce que l'écorce commence à noircir. De quelque manière qu'on les ait fait cuire, on ratisse la partie charbonnée, et le dedans est blanc, tendre comme de la mie de pain frais, d'une saveur peu différente de celle du pain de froment, avec un léger mélange de celle de l'artichaut. Pour faire usage de cet aliment pendant toute l'année, les insulaires de l'Océanie profitent du temps où les fruits sont plus abondants qu'il ne faut pour la consommation journalière, et ils préparent avec l'excédant une pâte qui fermente, et qui peut être conservée long-temps sans qu'elle se corrompe. Lorsque les arbres cessent de produire du fruit, on se contente de cette pâte que l'on fait cuire au four, et qui donne une sorte de pain dont la saveur acide n'est pas désagréable.



(L'arbre à pain.)

L'histoire de l'expédition anglaise pour aller chercher l'arbre à pain à Otahiti, et le distribuer dans les colonies de la Grande-Bretagne entre les Tropiques, mérite une mention particulière. Les relations de tous les voyageurs, surtout celle du capitaine Cook, avaient donné la plus haute opinion des

avantages que procurait la culture de l'arbre à pain; les colons anglais supplièrent le gouvernement de leur procurer cet arbre merveilleux, et leur demande fut accueillie. Un excellent vaisseau de 250 tonneaux fut destiné pour Otahiti, sous le commandement de M. Bligh, alors simple lieutenant, et qui parvint ensuite jusqu'au grade d'amiral. Il avait accompagné Cook dans ses voyages, et donné en plusieurs occasions des preuves de grands talents et d'une bravoure à



(Feuilles et fruits de l'arbre à pain.)

toute épreuve. L'expédition partit en 1787, et après dix mois de navigation elle était à Otahiti. Les insulaires l'accueillirent avec empressement; plus de mille pieds d'arbres à pain firent mis dans des pots et des caisses, et embarqués avec une provision d'eau suffisante pour les arroser. Les travaux que ces approvisionnements exigeaient durèrent cinq mois, en sorte que l'expédition ne fut prête pour le retour qu'au commencement de 1789. Jusque là, tout l'avait favorisé; mais après le départ d'Otahiti, la trahison en fit perdre tout le fruit. Un complot formé par la majeure partie de l'équipage, et enseveli jusqu'alors dans le plus profond secret, éclata après vingt-deux jours de navigation: le commandant, dont les révoltés connaissaient la bravoure, fut saisi pendant qu'il dormait, et mis dans une chaloupe avec dix-huit compagnons d'infortune qui lui restèrent fidèles; les révoltés leur laissèrent quelques instruments pour guider leur navigation, des vivres et de l'eau pour quelques jours, un peu de vin et de rhum, et les abandonnèrent à leur destinée, emmenant le vaisseau, qui fut bientôt hors de vue. Voilà donc dix-neuf délaissés dans une embarcation non pontée, au milieu de l'Océan, à une distance prodigieuse de toute terre connue! Ils ne perdirent pas courage, et Bligh leur donnait l'exemple d'une inébranlable fermeté, dirigeant la chaloupe, continuant ses observations, écrivait des notes. Après des fatigues et des souffrances extrêmes auxquelles un seul de ces infortunés succomba, ils arrivèrent à Ceupang, dans l'île de Timor: ils avaient fait dans leur chaloupe une navigation de plus de 1,200 lieues. Le gouverneur hollandais les reçut avec l'intérêt que leurs aventures et leur situation excitaient à tant de titres, et bientôt douze d'entre eux furent en état de se rendre en Europe. Le commandant Bligh obtint en Angleterre la justice qu'il méritait; loin qu'on lui imputât le mauvais succès

de l'expédition, il fut promu au grade de capitaine de vaisseau, et chargé du commandement d'une seconde expédition plus considérable que la première, pour le même objet. Celle-ci ne fut troublée par aucun événement fâcheux : la traversée jusqu'à Otaïti ne fut que de huit mois ; au bout de trois mois, plus de 1,200 pieds d'arbres à pain étaient à bord, et après deux ans d'absence les deux vaisseaux de l'expédition arrivèrent en Angleterre sans avoir perdu un seul homme de leurs équipages.

Ainsi les colons anglais sont en possession de l'arbre à pain depuis près de quarante ans. Les espérances que cette acquisition avait fait concevoir n'ont pas été tout-à-fait réalisées ; ils comptaient sur les produits de l'arbre nouveau pour la nourriture de leurs esclaves, mais ceux-ci préférèrent les bananes, et le bananier peut être cultivé aussi facilement, rapporte plus tôt, et produit davantage. Le goût des Européens est différent de celui des nègres, les fruits à pain leur plaisent beaucoup, et ils le préparent de diverses manières, suivant les préceptes de la cuisine anglaise. Ainsi, les deux cultures se maintiendront, et contribueront l'une et l'autre à l'embellissement des pays où elles prospèrent ; car une plantation de bananiers est très agréable à voir, et l'arbre à pain obtiendrait, à juste titre, une place dans les jardins d'agrément, quand même il n'aurait aucune autre utilité.

DE L'IMITATION INDUSTRIELLE.

(Second article. — Voyez page 213.)

MOULAGE ET FONTE.

L'art de copier en remplissant un moule d'une substance à l'état liquide, et qui se solidifie ensuite, appartient essentiellement à notre sujet, les produits obtenus ressemblant entièrement par la forme à leur modèle.

Fonte du fer et d'autres métaux. — Des modèles en bois ou en métal sont les originaux qui servent à confectionner les moules, ordinairement faits en sable fortement tassé dans des châssis autour du modèle ; de sorte que la fonte est la copie du moule, qui, lui-même, est la copie du modèle.

Un procédé très ingénieux pour obtenir en métal une représentation exacte des végétaux les plus délicats, a été imaginé par M. Chantrey. La fleur ou la branche à copier est suspendue dans un cylindre de papier, placé lui-même dans un autre cylindre, ou de verre ou de métal. De la boue de rivière soigneusement séparée de ses parties les plus grossières, et mêlée à une quantité d'eau qui lui donne la consistance de la crème, est versée de temps en temps, en petites portions, dans le cylindre de papier ; on a la précaution de secouer légèrement la plante dans le cylindre, après chaque addition, pour que les feuilles soient exactement recouvertes par la boue dans tous les sens, et qu'il ne reste aucune bulle d'air dans la masse. On laisse alors sécher la plante et son moule. Le papier cède à la contraction que la boue éprouve en se desséchant, de sorte qu'il n'en résulte aucune cavité intérieure. Lorsque le moule est sec, on l'environne d'une matière plus résistante, telle que de l'argile de potier, qu'on laisse également sécher. On fait ensuite chauffer graduellement le tout jusqu'à ce qu'il atteigne la chaleur rouge. On a eu soin d'adapter préalablement à l'extrémité de quelques unes des feuilles ou des racines, de petits fils d'archal, qui, retirés alors de la masse, y forment autant d'événements. C'est alors, qu'en état d'incandescence, on dirige un courant d'air dans le trou formé par la plus grosse extrémité de la branche ; il en résulte que le bois et les feuilles qui sont alors à l'état de charbon, se convertissent en acide carbonique qui s'échappe avec le courant d'air, et qu'en peu de temps, la matière solide de la plante a complètement disparu, laissant un moule creux, portant dans son intérieur les traces les plus délicates de la

plante. Cette opération terminée, le moule, toujours tenu à une chaleur presque rouge, reçoit le métal liquide, qui, par son poids, entraîne la petite quantité d'air qui peut être restée dans le moule à cette haute température, la chasse par les événements, ou la comprime dans la substance très poreuse dont le moule est formé.

Lorsque les diverses opérations que nous venons de décrire sont faites avec tout le soin et les précautions convenables, on obtient du moule, qu'on brise alors, une copie exacte en métal de la plante qu'on a voulu copier. Le métal sur lequel M. Chantrey opérait ordinairement était de bronze. On peut employer l'étain avec plus de facilité.

Moulage en plâtre. — Ce procédé de copie a cela de précieux, que lorsqu'il a seulement pour but une représentation exacte des objets, on peut l'appliquer d'une manière pour ainsi dire indéfinie, et prendre l'empreinte fidèle des formes humaines, des statues antiques, des productions rares et difficiles à transporter des pays lointains, etc.

Dans tous les arts où l'on emploie le moulage, la première chose à faire est la construction du moule. C'est presque toujours en plâtre qu'on l'exécute. La propriété que possède le plâtre de rester quelque temps liquide, lorsqu'on l'a convenablement gâché dans l'eau, le rend très propre à cet objet, et l'on empêche facilement son adhérence, même sur un original en plâtre, en imbibant d'huile la surface de celui-ci. Le moule formé autour de l'objet à copier, élevé en parties séparées, puis réunies, reçoit à son tour, après avoir été huilé, la quantité convenable de plâtre délayé, et peut fournir ensuite de nombreuses copies.

La cire peut, dans beaucoup de cas, remplacer le plâtre, et la facilité avec laquelle cette substance se colore a permis de la faire servir à l'imitation la plus exacte des productions de la nature.

L'utilité du moulage ne se borne pas aux résultats que nous venons d'énoncer. On l'emploie avec le plus grand avantage à la fabrication des poteries, des porcelaines, des tuiles, des briques, des tuyaux de conduite, etc. Mais alors la matière employée n'est plus, comme le plâtre ou la cire, à l'état liquide ; on lui donne une consistance pâteuse, et ce n'est que par la compression qu'on la fait pénétrer dans toutes les parties du moule.

Le verre amené par la chaleur à la consistance pâteuse se façonne également aujourd'hui dans des moules de métal, où la compression qu'on produit sur lui en soufflant dans l'intérieur du vase qu'on exécute le force à pénétrer dans les plus petites cavités du moule. Cet art est porté aujourd'hui à un tel point de perfection, qu'on peut à peine distinguer, à la vivacité des arêtes, les cristaux taillés à grands frais ; de ceux qui n'ont été que moulés.

L'écaïlle, la corne, et même le bois, ramollis par l'ébullition, prennent, par leur compression dans des moules métalliques, une foule de formes qui permettent de fabriquer très économiquement une infinité d'objets d'une utilité générale, dont le prix serait très élevé si les sculptures dont ces objets sont ornés étaient travaillées à la main.

Un nouvel art, fondé sur un principe analogue, a été inventé, il y a quelques années, par le mécanicien anglais Perkins : c'est la gravure en taille-douce par pression. Il grave d'abord une planche d'acier doux, qu'il durcit par un procédé particulier. Il passe ensuite sur cette planche un cylindre d'acier doux, qui, pressé par une force considérable, prend en relief l'empreinte creuse de la planche durcie. Ce cylindre est durci à son tour, et, au moyen de la même pression, reproduit les creux primitifs sur d'autres planches d'acier ou de cuivre, qui fournissent des quantités innombrables d'épreuves.

ETAMPAGE.

L'étampage consiste à enfoncer, par la pression ou par le choc, dans un moule de métal, des feuilles d'un autre métal, qui prennent ainsi l'empreinte du moule. C'est par ce procédé que sont fabriqués la plupart des boutons métalliques, les ornemens et plaques militaires, etc. La frappe des monnaies est due au même procédé.

EMBOUITISSAGE.

L'emboûtissage est un art presque moderne, du moins quant à l'extension qu'il a donnée de nos jours à ses produits. Il consiste à disposer sur le tour un modèle en bois de la pièce à copier. On applique sur ce modèle une feuille de métal, bien recuite; et au moyen de poinçons, pressés fortement contre elle pendant qu'elle tourne, on lui fait prendre graduellement la forme du modèle. C'est par ce moyen qu'on exécute en plaqué d'or les petits cadres ronds ou ovales pour recevoir des miniatures; en cuivre, les formes et les moulures si variées de nos lampes à pied. Mais c'est surtout la chaudronnerie qui en a su tirer un grand parti: presque toutes les casseroles, les bouilloires, enfin la plupart des vases culinaires, sont aujourd'hui produits par l'emboûtissage.

COPIE AVEC ALTÉRATION DES DIMENSIONS DE L'ORIGINAL.

Le *pantographe* est un instrument formé de quatre règles parallèles deux à deux, et dont la disposition est telle, que lorsqu'avec une pointe adaptée à l'une des règles on suit les contours d'un dessin, un crayon adapté à une autre règle reproduit le même dessin, soit plus grand, soit plus petit, selon la position où l'on a placé le crayon.

D'autres instrumens fondés sur le même principe servent à copier la nature même; mais au lieu d'une pointe qui suivrait les contours de l'original, c'est un point de mire que la main, guidée par l'œil, fait mouvoir dans la direction de ses contours. Le *diagraphie* de M. Gavard, et un instrument inventé par M. Simian, ont le même but.

Le *tour* , dont nous croyons inutile de donner la description, peut être classé parmi les appareils propres à copier certaines formes. L'auteur de cet article possède un *support à chariot* , qui, disposé convenablement sur un tour ordinaire, reproduit, presque sans attention, toutes les formes circulaires d'un patron donné.

Le *tour à portrait* est une machine au moyen de laquelle on reproduit avec la plus grande facilité un bas-relief, une médaille, par exemple, soit sur métal, soit sur ivoire, ou toute autre substance convenable. Une pointe émoussée est entraînée successivement par un mouvement très lent, et en spirale, sur tous les points du bas-relief à copier; un ressort ou un poids la force à pénétrer successivement dans toutes les cavités qu'elle rencontre. Une pointe coupante, adaptée à la même pièce de la machine, est obligée de suivre tous les mouvemens de la première; mais elle peut aussi, à volonté, reproduire ces mouvemens sur une échelle ou plus grande, ou plus petite. Devant cette pointe coupante, est placée la substance à travailler, de sorte que lorsque la pointe émoussée s'enfonçait dans une cavité de l'original, la pointe coupante creuse la copie de la même manière, et que quand la pointe émoussée est sur une saillie, la pointe coupante creuse la matière moins profondément.

Cette machine est, comme on le voit, de la plus grande utilité pour les graveurs en médailles, qui, pouvant donner à leurs originaux de grandes dimensions, sont à même par là de les exécuter avec plus de soin, et de les réduire ensuite, presque sans peine, aux dimensions voulues. Un autre avantage de ce procédé, c'est qu'en réduisant ainsi les dimensions de la copie, on réduit d'autant les défauts de l'original, et que la copie d'un original à peine ébauché, a toutes les apparences d'une pièce presque entièrement terminée. Quel-

ques tours à portraits sont disposés de manière à donner bosse pour creux, et creux pour bosse, de sorte que, par leur moyen, une médaille peut produire un cachet.

Le célèbre Watt, qu'on peut considérer comme le véritable inventeur de la machine à vapeur, s'est long-temps occupé d'une machine propre à copier les bustes; mais il est mort sans l'avoir terminée, ou du moins il n'a rien laissé qui ait mis sur la voie de ses procédés. Un mécanicien français, M. Collas, a complètement résolu ce problème.

Un art plus récent, et dont les produits n'ont encore paru devant le public qu'à la dernière exposition, consiste à reproduire sur une planche en taille-douce, et au moyen d'une machine, l'effet d'un bas-relief sur lequel la machine agit directement. L'exactitude de la reproduction apparente du bas-relief ne laisse rien à désirer, et nous faisons des vœux pour que M. Collas, inventeur de cette machine, mette bientôt dans le commerce des produits qui permettront de former économiquement des collections de médaillons et de bas-reliefs, toujours fragiles et coûteuses lorsqu'on se les procure en plâtre ou en soufre.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

10 Août 1655. — Tromp, amiral hollandais, dans un combat contre les Anglais, meurt, frappé au cœur d'une balle sur son banc de quart. Ce célèbre marin n'avait que huit ans lorsque son père, intrépide navigateur, le lança sur l'Océan en qualité de mousse, et le livra aux aventures. La guerre entre la Hollande et l'Angleterre, sous Cromwell, fit sa réputation, ainsi que celle de Ruyter, de Witt et Van-Galen, Blake, Monk et Dean. Tromp suspendait un balai à son grand mât, pour annoncer « qu'il était résolu de nettoyer l'Océan des vaisseaux anglais. »

11 Août 1806. — François II prend le nom et le titre de François I^{er}, empereur d'Autriche héréditaire, et réunit en une masse plus compacte la totalité de ses états, sous la dénomination d'empire d'Autriche.

12 Août 1816. — Mort de Millevoye, poète français. Il était né à Abbeville, le 24 décembre 1782. Son père était négociant. Il étudia le droit, entra ensuite dans le commerce de la librairie, et enfin, se livrant à son penchant pour la poésie, obtint des prix nombreux dans les concours académiques. C'était un talent élégiaque; une douce mélancolie et une harmonie facile caractérisent ses vers.

12 Août 1822. — Lord Castlereagh, ministre anglais, disciple de Pitt, se suicide.

15 Août 1752. — Première représentation de Zaïre, tragédie de Voltaire. Cette pièce fut conçue et écrite en dix-huit jours.

15 Août 1740. — Mort de Jean-Élie Schlegel, l'un des fondateurs du théâtre allemand. On ne doit pas le confondre avec les deux frères Schlegel, que leurs travaux critiques et poétiques ont rendus célèbres dans notre siècle.

15 Août 1806. — Mort de Desforges, auteur et comédien français. Il étudia la médecine et la peinture, et fut commis surnuméraire dans un bureau avant de se livrer au théâtre.

Les pièces conservées au répertoire sont : *Tom Jones à Londres*, *la Femme jalouse*, *l'Épreuve villageoise*, et *le Sourd*, ou *l'Auberge pleine*.

14 Août 1775. — Destruction des cosaques Zaporogues par les troupes de l'impératrice Catherine II. Cette association de cosaques s'était formée vers les cataractes du Borysthène. Leur siège principal s'appelait Betscha (retranchement), et se divisait en trente-huit Kurènes (quartiers).

14 Août 1818. — Mort de Millin, archéologue français, qui avait succédé à l'abbé Barthélemy dans la place de conservateur des médailles. Il fut l'un des fondateurs du *Magasin Encyclopédique*.

15 Août 1769. — Naissance de Napoléon Bonaparte à Ajaccio.

16 Août 1444. — Marguerite, fille de Jacques I^{er}, roi d'Écosse, mariée à onze ans à Louis XI, alors dauphin, meurt à vingt ans en s'écriant : *Fi de la vie ! qu'on ne m'en parle plus !*

16 Août 1509. — Mort de Philippe de Comines, seigneur d'Argentan, auteur de Mémoires historiques qui renferment les éléments les plus sûrs pour juger le règne de Louis XI.

16 Août 1790. — Institution des justices de paix en France par l'assemblée constituante.

VUES DE CORSE. LE LION DE BASTIA.

A l'entrée du port de Bastia, et sous la citadelle, se trouve un rocher d'une figure remarquable; les marins lui ont donné le nom de *il leone*, le lion, et il justifie pleinement son nom par son apparence. Il est d'une grande taille, et entièrement isolé dans la mer; les traits principaux de son relief, comme on en peut aisément juger par le dessin joint à cet article, représentent avec assez de précision les formes principales de ces lions couchés que l'on rencontre quelquefois sculptés sur les monuments antiques. Lorsque la mer est calme, il semble reposer sur l'eau comme sur une table de marbre; ses jambes portent hardiment en avant, son cou est dressé et sa tête se tient avec fierté. Quoique entièrement étendu, son corps semble cependant se soutenir encore sur l'appui des quatre membres, et ne peser qu'à demi sur le ventre; le train de derrière fait une vigoureuse saillie de chaque côté; la queue, dont on ne voit que la naissance, est solidement attachée à l'échine, et il semble la voir se continuer dans la profondeur de la mer. Ses épaules et son cou sont garnis de broussailles et de grandes herbes, qui simulent une épaisse et onduyante crinière; et lorsque l'on se place à quelque distance, et que l'imagination veut bien prêter un peu son aide, l'illusion est aussi complète que possible. Par les temps calmes, au milieu de ces belles eaux bleues de la Méditerranée qui l'entourent de toutes parts, on dirait un de ces lions fantastiques des contes orientaux, qui, descendu des montagnes escarpées et sauvages qui dominent le rivage, est venu prendre son bain et se délasser sur un sable peu profond, qui ne mouille que le poil des jambes et du ventre. Les mistiks d'Italie, avec leurs voiles triangulaires, et les bateaux de la côte, chargés de femmes venant au marché de la ville, circulent tranquillement autour de lui; quelques navires au mouillage se confient à lui, et fixent leurs amarres à ses solides attaches, tandis que les pauvres mousses, dont c'est le jeu, gravissant à l'envi sur ses flancs par les aspérités qui les garnissent, prennent leurs chabats entre les oreilles

et le museau de l'énorme animal, et se précipitent à qui mieux mieux du haut de ce sommet dans la mer, comme des troupes d'insectes aquatiques. Mais, de tous les temps, l'instant où le lion est le plus beau est celui où la mer, soulevée par les vents du sud, vient frapper avec violence contre les côtes de l'île; ce n'est plus le bain dans les flots bleues, c'est le bain dans la tempête. Par moments la vague en s'éloignant, laisse à découvert la base, toute noircie par les plantes marines; l'eau ruisselle de toutes parts sur le



(Roehér offrant la figure d'un lion.)

corps, et il semble que, comme un arbre dont on a mis la racine à nu, il va chanceler et s'alimer sous le choc qu'il a reçu; mais déjà la vague qui succède s'approche en roulant son écume blanche: elle monte hardiment sur la croupe, et fait rejaillir ses dernières élaboussures jusque sur la crinière. On dirait que la lame va tout recouvrir; mais la tête, trop haut placée, demeure toujours au-dessus de ses atteintes, et défie l'impuissante fureur de l'orage. Quelquefois la mer jette de l'eau jusque dans les bastions de la citadelle: les navires, mal abrités dans le port, entrecroisent leurs mâts comme les branches d'une forêt agitée, et roulent sur leurs bords comme si les amarres allaient se rompre: le môle lui-même tremble sous les secousses qu'il reçoit: le lion seul est impassible, et étonne par la fœsination de son attitude.

La figure de ce rocher paraît être tout-à-fait naturelle; la tradition ne conserve aucun témoignage qu'il ait jamais été taillé, et sur sa surface rien n'accuse la trace des instrumens de l'homme. Si on avait voulu le façonner mieux qu'il ne l'a été par le hasard de la nature et des coups de mer qu'il a supportés depuis tant de siècles, on aurait probablement échoué dans l'entreprise: on lui aurait donné des muscles plus exactement dessinés, des contours plus adoucis; mais en cela on lui aurait ôté sa principale beauté, qui est sa rudesse, et son principal mérite, qui est d'être naturel. D'ailleurs à aucune époque les Corses n'ont été un peuple assez riche ou assez ami des arts pour consentir à une pareille dépense en faveur de ce qu'ils auraient regardé comme une futilité.

La substance du rocher consiste en une pierre calcaire très dure, dont les couches sont inclinées dans le sens du mouvement général des reins de l'animal; cette pierre calcaire et cette inclinaison sont les mêmes que celles qui se retrouvent au rocher sur lequel est bâtie la citadelle: cela prouve que ces deux masses doivent être unies par le fond que la mer recouvre, et que le lion tient solidement à sa base et n'est pas seulement le produit d'un éboulement ou d'une pointe détachée. Il gêne un peu l'abord du port, mais par compensation il le protège contre les dangers des vents du sud, en brisant la force des vagues qui se précipitent du large pour l'envahir. Pour un pays pauvre et plein d'énergie, c'est là un fier et hardi monument; c'est l'histoire de la Corse symboliquement tracée sur sa porte d'entrée.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHÉVARDIÈRE, rue du Colombier, n° 30.

LA VIE DE TAMERLAN.

صورت تیمور

(Portrait de *Timour-Lank* (Tamerlan) d'après un dessin original.)

Tamerlan descendait de Gengiskan* par les femmes. Les auteurs orientaux qui ont écrit sa vie ne sont pas d'accord sur le jour de sa naissance; les uns donnent la date du 20 mars, d'autres celle du 9 avril 1356; c'est à Sebz, faubourg de Kech, ou dans le village de Couadjch-Ilgar, peu distant de cette ville, qu'il vit le jour. Son père, nommé Targai, était chef de la tribu de Berlas, et possédait, à titre de fief, la province de Kech. Le jeune Tamerlan, parvenu à l'âge de douze ans, avait déjà embrassé la carrière militaire, et à vingt-cinq il était connu par sa bravoure. Nous ne parlerons pas de ses premiers combats; ils sont fort peu intéressans pour les Européens; contentons-nous de dire que dans une invasion du Seistan avec son beau-frère Hocefn, il fut atteint de deux blessures assez graves dont l'une le rendit manchot, et l'autre, en estropiant un de ses pieds, lui fit donner le surnom de Boiteux. Après plusieurs querelles et raccommodemens avec son beau-frère, la mort de celui-ci le laissa maître de l'empire du Djagataï*, qui avait été l'héritage du quatrième fils de Gengiskan. Monté sur le trône, il alla habiter Samarkande.

En 1374, ses conquêtes commencent par la soumission du Kachgar et du Kharisin, et, en dix ans, le Djagataï recouvra ses anciennes limites. En 1380, il envahit le Kho-

rassan; les habitans d'Esferain sont passés au fil de l'épée, et Herat s'étant révoltée, son fils Miranchah la soumet de nouveau, et les têtes des vaincus sont empilées en forme de tour. A la prise de Sebswar, tous les habitans périssent par le glaive, à l'exception de deux mille, qui, entassés vivans avec de la brique et du mortier, servent de matériaux à la construction de plusieurs tours.

En 1384, il dévaste le Seistan, le Mekran, l'Afghanistan, le pays de Khotan, ainsi que le Mazanderan. Les habitans d'Asterabad sont passés au fil de l'épée; ceci se passe en 1384. Ensuite il retourne à Samarkande.

En 1386, il déclare la guerre à l'empire du Kiptchak*, prend l'Aderbaïdjan, passe l'Araxe, ravage la Géorgie, le pays des Lesghis, s'empare du Chirvan, du Ghilan, du Caucase, attaque l'Arménie et l'occupe.

En 1387, Tamerlan marche contre la Perse, s'empare d'Ispahan, et en égorge tous les habitans. Le massacre eut lieu le 18 novembre, et soixante-dix mille servirent à construire des tours.

En 1388, il marche de nouveau contre le Kharism; prend la capitale de Kiptchak, la fait raser, et en transporte tous les habitans à Samarkande, ravage le pays des Djettes, le Mongolistan, dont il poursuit les princes jusqu'au-delà de l'Irtish. Cette campagne l'occupe deux ans.

Pendant l'automne de 1390, il envahit le Kiptchak, bat le souverain entre l'Iaik et le Volga, et retourne à Samarkande avec une foule de captifs.

En juin 1392, il part pour la conquête du reste de la Perse, se rend dans le Mazanderan, met à feu et à sang la ville d'Amoul.

Le 9 janvier 1395, il ravage le Kourdistan, le Souristan, le Khousistan, porte l'épouvante jusqu'à Kasbin et Baghdâd, bat le roi de Chiraz, qui périt dans le combat. Il marche contre Baghdâd, s'en empare, ainsi que de Basorah, Mossoul et Tekrit, et construit des pyramides de têtes. Il reçoit les hommages des petits princes de la Mésopotamie et de la basse Arménie, et s'empare de Merdin.

Le 28 février 1395, il marche de nouveau contre le Kiptchak. C'est dans cette expédition qu'il s'empare de Moscou, au dire des Orientaux, ce que nient les Russes, qui prétendent qu'il ne dépassa pas Rezan; il ravage la Russie et la Pologne. Il tombe ensuite sur la Géorgie, et sur sa route, détruit Astrakhan, et Séraf, capitale du Kiptchak. Pendant ce temps, son fils, sultan Mollammed, força le roi d'Ormuz, dans le golfe Persique, à se reconnaître tributaire.

En septembre 1396, Tamerlan rentre à Samarkande, après cinq ans de travaux. A la fin de mars 1398, il quitte sa capitale pour aller à la conquête de l'Indoustan. Sur sa route, il battit les Afghans, les Siapouch, mais éprouva de très grandes pertes, et il lui fallut six mois pour arriver jusqu'à l'Indus.

Après avoir tout ravagé sur son passage, il se trouve enfin en présence de l'armée indoue; il livre bataille à sultan Mahmoud III; avant la bataille il fait égorger cent mille prisonniers qui l'embarrassaient, remporte une victoire complète, le 15 janvier 1399, s'empare de Delhi, la saccage,

fait un butin immense, fait un prodigieux nombre de captifs, traverse le Gange, massacre beaucoup d'Indous et de Guebres (adorateurs du feu), bat le prince de Thoglouk-Pour, plusieurs autres chefs du pays, reçoit la soumission du roi de Kachemyr, et revient à Samarkande, où il rentre le 28 août 1599.

Le 10 septembre de la même année, il court réprimer une révolte en Géorgie, qu'il inonde de sang.

Sur ces entrefaites, l'empereur grec l'appelle à son secours contre Bajazet. Déjà mécontent de ce sultan des Turcs, qui voulait rendre ses tributaires plusieurs petits princes vassaux de l'empire mongol, Tamerlan commence les hostilités contre lui; une armée turque est taillée en pièces près de Césarée, le 22 août 1400; Sivas se rend; mille enfans envoyés de cette ville pour obtenir par leurs prières une capitulation, périsent sous les pieds de la cavalerie mongole, et la garnison, composée de 4000 hommes, est enterrée vivante.

Le sultan d'Égypte ayant refusé de se reconnaître comme feudataire de l'empire mongol, Tamerlan se dirige sur la Syrie, et y défait l'armée égyptienne; puis il prend Alep le 1^{er} novembre 1400, et des têtes de ses victimes, il fait élever plusieurs tours de dix coudées de haut sur vingt de circuit. Le 17 février 1401, il brûle Damas, fond sur Bagdad, et y entre le 9 juillet; le carnage des habitans dura huit jours, et 90,000 têtes furent employées à élever cent vingt tours.

Le 16 février 1402, il marche sur la Natolie, et à la tête de 800,000 combattans, il livre à Bajazet, dans le voisinage d'Ancyre, cette fameuse bataille, si connue, où l'armée turque de 400,000 hommes fut battue, et Bajazet fait prisonnier. A la fin de décembre, Smyrne se rendit à l'armée mongole. Cette ville fut saccagée, ses maisons détruites, et ses habitans exterminés; puis il se rendit en Géorgie: des flots de sang coulèrent, les églises disparurent, et sept cents villages furent détruits.

Au mois de juillet 1704, Tamerlan était de retour à Samarkande, qu'il n'avait pas vue depuis sept années. Il y reçoit une ambassade du roi de Castille, et songe à s'emparer de la Chine.

Après un séjour de sept mois dans sa capitale, le prince mongol la quitte, le 27 novembre 1404, pour commencer cette nouvelle campagne. Sa cavalerie seule montait à 200,000 hommes. Les intempéries de la saison firent éprouver à ses troupes de grandes pertes, dès le début de sa marche; enfin, le 18 février 1405, atteint de la fièvre, il meurt à Otrar, à l'âge de 71 ans: il avait régné 56 ans. De ses quatre fils, deux moururent avant lui, et il laissa trente-six fils, petits-fils et arrière-petits-fils vivans.

¹ Tamerlan est la corruption de *Timour-Lenk*. En langue mongole, *timour*, *demour* ou *demir* (le même mot prononcé différemment) veut dire fer, et *lank* ou *lang*, en persan, signifie boîteux.

² *Tchaghis-Khan* en langue mongole.

³ Le Djagataï, qui avait pris le nom de son premier prince, se composait du *Ma-Yera-n-nahar* (Transoxane) et du Kharisan, du Mongolistan, et de plusieurs pays à l'est du Djihoun et du Sihoun (Oxus et Jaxartes).

⁴ Le Kiptchâk, l'un des quatre empires légués à ses fils par Gengiskan, se composait de tous les pays situés au nord de la mer Noire et de la mer Caspienne, de la Russie presque entière, et d'une partie de la Pologne.

Certaines personnes n'apprennent jamais rien parce qu'elles comprennent tout vite. SWIFT.

Importation du blé. — La plupart des espèces de blé d'Europe sont originaires du nord de la Perse et de l'Inde, où elles croissent spontanément.

Un esclave nègre de Fernand Cortez fut le premier qui cultiva le froment dans la Nouvelle-Espagne (Mexique). Il en trouva trois grains parmi du riz qu'on avait apporté d'Espagne pour l'approvisionnement de l'armée.

ASTRONOMIE.

COUP D'OEIL SUR LE CIEL,

PLANÈTES, COMÈTES, ARÉOLITHES, ÉTOILES FILANTES, ÉTOILES FIXES.

L'étude des astres a occupé les hommes dès la plus haute antiquité; tant que les moyens d'observation furent bornés à la vue simple, ses progrès furent lents et peu étendus; elle resta très imparfaite jusqu'à l'invention des instrumens d'optique, tels que lunettes, télescopes, etc.; mais depuis que la physique lui a prêté ses ressources, et que les génies de Kepler et de Newton l'ont fécondée de leurs belles découvertes, l'astronomie s'est élevée au rang des sciences les plus exactes et les plus complètes. Il suffit de quelques détails pour montrer tout ce qu'elle renferme de grand et de sublime.

Lorsque, par de belles nuits, on observe cette multitude de points brillans qui scintillent au-dessus de nos têtes, on peut distinguer, à l'aide de télescopes, les planètes des autres astres. On sait qu'elles sont au nombre de onze, y compris notre terre. On les nomme Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Junon, Cérés, Vesta, Pallas, Jupiter, Saturne, Uranus; elles sont indiquées ici par ordre de leurs distances au soleil. Mercure est le plus rapproché de cet astre, il n'en est éloigné que de 45 millions de lieues environ; Uranus, qui est de toutes les planètes la plus éloignée du soleil, en est située à plus de 660 millions de lieues.

Saturne est un des astres les plus remarquables parmi les onze que nous avons indiqués. Il est environné d'un anneau que l'on aperçoit facilement à l'aide d'une lunette un peu forte, lorsqu'il nous présente sa face éclairée par le soleil; cet anneau est un corps opaque, circulaire, mince, large de 1500 lieues environ, c'est-à-dire aussi large que le rayon de la terre. Il ne touche pas le corps de Saturne. Le globe de ce dernier est 984 fois plus gros que celui de la terre; sa distance du soleil est de 528 millions de lieues, ou 9 fois $\frac{1}{2}$ plus grande que celle de la terre au même astre. Saturne emploie trente années à faire sa révolution autour du soleil; ce qui revient à dire que son année est trente fois plus longue que celle de la terre; le soleil vu de Saturne doit offrir un disque 81 fois et $\frac{1}{2}$ moindre qu'à nous, la chaleur et la lumière y sont donc aussi 81 fois et $\frac{1}{2}$ plus petites.

Parmi les planètes, plusieurs ont des satellites ou des lunes qui tournent autour d'elles; la terre n'a qu'un seul satellite, Saturne en a sept, Jupiter en a quatre, et Uranus six.

A des intervalles plus ou moins rapprochés, le ciel offre à nos regards le spectacle magnifique des comètes.

Les comètes se meuvent autour du soleil dans une orbite qui passe très près de cet astre, et qui est ensuite très éloignée. Une comète n'a jamais de queue lorsqu'elle est loin du soleil; mais aussitôt qu'elle en est à 50 millions de lieues, la chaleur qui s'y développe commence à réduire en vapeurs la matière dont elle est composée; dès lors la queue paraît, et augmente à mesure que la comète se rapproche de l'inépuisable foyer. L'étendue de la queue est le plus considérable peu après le *périhélie*, ou point de sa course le plus voisin du soleil. Quelque temps après, la comète s'éloigne toujours, la queue commence à diminuer; elle n'est bientôt plus qu'un nuage, et enfin la comète cesse d'être perceptible, après être restée visible durant six mois environ.

On peut se faire une idée de la chaleur énorme à laquelle

les comètes sont exposées, par l'exemple suivant : celle que l'on observa en 1680 se rapprocha du soleil à 240 mille lieues. La chaleur qu'elle en reçut fut 28 mille fois plus considérable que celle que cet astre communique à la terre, c'est-à-dire qu'elle fut échauffée 2 mille fois plus fort que ne l'est le fer fondu.

Les comètes ont fort peu de masse ; au télescope, leur queue est peu visible, la vapeur qui la forme est d'une ténuité extrême, elle n'est perceptible qu'en raison de son énorme épaisseur : le noyau même est une substance si rare, que lorsque la comète de 1811 a passé devant des étoiles, ou les a aperçues à travers la substance du noyau.

De toutes les comètes connues, celle de 1472 s'est le plus rapprochée de la terre ; elle en a été à 600 mille lieues sans y produire aucun dérangement. La comète de 1770, qui a été pendant quelque temps très voisine de la terre, n'a de même apporté aucun trouble dans notre mouvement.

Il y a des millions de probabilités contre le choc de la terre par une comète ; cependant le temps, qui n'a pas de limites, permet de concevoir toutes les choses possibles réalisées.

Parmi les comètes que l'on a observées, plusieurs ont été remarquables par un éclat éblouissant. Une des plus curieuses est celle de 1744. Elle avait six queues disposées en éventail.

Les aéroolithes, les étoiles filantes, dont l'origine est encore incertaine, pourraient bien être, suivant l'opinion des savans distingués, des débris de planètes choquées par des comètes ; il n'est pas impossible non plus qu'elles résultent du choc d'autres astres entre eux. Voici dès lors comment on explique la chute de ces pierres : elles tournent autour de la terre, pendant un temps plus ou moins long, après avoir été séparées par le choc du globe dont elles faisaient partie ; elles finissent par s'engager dans notre atmosphère, s'y enflamment par le frottement qu'elles éprouvent, y perdent peu à peu leur vitesse, et tombent enfin vers la terre par l'effet de leur pesanteur.

D'après la même supposition, les météores que l'on nomme *étoiles filantes* ou *tombantes* ne seraient que des corps semblables aux aéroolithes, qui entreraient dans notre atmosphère à de grandes hauteurs, mais avec une vitesse suffisante pour la traverser, en sorte qu'ils ne feraient que s'enflammer et passer comme un trait de feu.

M. de Laplace regarde les aéroolithes et les étoiles filantes comme des masses lancées dans l'espace par des volcans de la lune. Il a trouvé qu'il suffisait pour cela d'une force de projection quadruple de celle d'un boulet de calibre lancé avec douze livres de poudre. Cette force serait capable de détacher un corps de la lune, et la pesanteur ou attraction terrestre l'amènerait ensuite vers notre globe.

Bien au-delà de l'espace qui renferme notre système planétaire, à une distance tellement grande que l'homme n'a pu encore la mesurer, se trouvent les étoiles. Tout ce que nous pouvons savoir à leur sujet, c'est que les plus rapprochées de nous mettent au moins trois ans à nous envoyer leur lumière. On aura une idée de cet éloignement, si l'on réfléchit que la lumière parcourt 70,000 lieues dans une seconde. A une telle distance, le soleil, qui est 4,500,000 fois plus gros que la terre, serait caché, aussi bien que l'ensemble de toutes les planètes dans leurs diverses positions, par l'épaisseur d'un fil d'araignée.

Il y a certainement des étoiles qui sont quelques centaines de millions de fois plus éloignées de nous que celles dont il vient d'être parlé, et dont la lumière met, par conséquent, quelques millions de siècles à venir jusqu'à la terre. Il n'y a donc pas de doute que nous ne voyons pas beaucoup d'étoiles qui cependant existent, par la raison toute simple que leur lumière n'a pas en le temps de parvenir jusqu'à nous ;

peut-être aussi continuons-nous de voir des étoiles qui ont cessé d'être lumineuses depuis long-temps. Ainsi tout ce qui existe dans le ciel au-delà de notre système pourrait être brisé, confondu, anéanti, et nous, habitans paisibles de la terre, nous passerions encore de nombreuses années à contempler comme aujourd'hui ce grand spectacle d'ordre et de magnificence, qui ne serait plus alors qu'une illusion trompeuse qu'une image sans réalité.

Les étoiles sont lumineuses par elles-mêmes ; on doit les regarder comme autant de soleils éclairant et vivifiant des systèmes planétaires imperceptibles pour nous. Le soleil n'est lui-même qu'une simple étoile, dont l'étendue, l'éclat, la chaleur, dépendent des distances d'où il est vu.

On est très peu instruit encore sur la grandeur réelle des étoiles et sur leurs distances respectives ; cependant des astronomes modernes, et entre autres le célèbre Herschell, ont fait sur ce sujet des observations du plus haut intérêt. Il paraîtrait que ces astres ne sont pas disséminés dans le ciel d'une manière égale ; ils sont réunis en groupes composés chacun de plusieurs milliards d'étoiles ; on en peut juger par ces petites taches blanchâtres que l'on aperçoit dans le ciel, et que l'on nomme des *nébuleuses* : cette grande tache blanchâtre et lumineuse qui traverse le ciel d'un pôle à l'autre, et que l'on nomme la *voie lactée*, est probablement une nébuleuse, mais qui paraît plus grande parce qu'elle est plus rapprochée de nous : on y découvre une quantité si prodigieuse d'étoiles, que l'imagination ne peut suffire à les concevoir ; et cependant l'espace qui les sépare est au moins cent mille fois plus grand que le rayon de l'orbite terrestre, qui est d'environ 54 millions de lieues.

DIJON.

MUSEE.—LES TOMBEAUX DES DUCS DE BOURGOGNE.

Ces tombeaux se voient dans une des salles du Musée de la ville de Dijon, celle qui faisait partie de l'ancien palais des ducs de Bourgogne, sous le nom de *salle des gardes* ; ces tombeaux sont ceux des ducs de Bourgogne, Philippe-le-Hardi, et Jean-sans-Peur ; ils datent du *xv^e* siècle. Ils avaient été érigés dans le chœur de l'église de la Chartreuse, à Dijon, monastère fondé par le duc Philippe-le-Hardi, qui, par l'affection particulière qu'il portait à cet établissement, voulut y établir sa sépulture et celle de ses successeurs. Là, pendant près de quatre siècles, ces mausolées vénéralés à cause des cendres illustres qu'ils renfermaient, admirés par la beauté de leur structure, furent constamment visités par les plus célèbres personnages, et tous les curieux du pays. En 1521, François 1^{er} ; en 1630, Anne d'Autriche ; en 1766, le prince de Condé, visitèrent ces tombeaux, et les firent ouvrir. On les voyait encore dans l'église de la Chartreuse, avant la révolution. Mais, en 1795, ils furent brisés dans l'église de Sainte-Bénigne, où ils avaient été transportés et cachés, les débris en furent dispersés. Un architecte de la ville de Dijon, M. Saint-Père, se consacra pendant vingt-sept années à en réunir les fragmens. Enfin, des fonds ayant été votés par le conseil-général du département, les tombeaux des ducs de Bourgogne furent restaurés.

Ces deux monumens sont une des plus rares productions du moyen âge. L'élégance de leur composition, le caractère et la pose des figures, le bon goût des draperies, la finesse et la pureté du ciseau, prouvent avec quelle perfection les arts étaient pratiqués dans cette époque, si long-temps dédaignée.

Ces deux tombeaux sont de forme et de style presque semblables ; ils n'offrent que de légères différences de détail ; celui dont nous donnons la gravure représente le duc Philippe-le-Hardi, mort en 1404 ; ce monument, quoique de

dimensions plus petites, et d'un goût moins riche que l'autre, est d'un style plus sévère, et préféré par les artistes. Celui du duc Jean-sans-Peur, mort en 1419, se fait remarquer par un travail plus riche et plus étudié, mais moins pur, et par des détails plus multipliés. Le dé du cénotaphe, ou la partie principale de ces tombeaux, élevé sur un vaste socle de marbre noir, richement profilé, est environné d'une galerie de style gothique, d'un dessin élégant, et d'un travail plein de délicatesse; elle est composée d'une suite de ce qu'on appelait, à cette époque, tabernacles, sous lesquels ont été placées des figures de Chartreux, en pied, avec le costume de leur ordre, et les distinctions de rang que chacun d'eux occupait dans le monastère. Ces figures sont au nombre de quarante pour chaque tombeau, d'environ quinze pouces de hauteur, dans des attitudes très variées, exprimant toutes la douleur; elles se détachent en blanc, ainsi que la galerie, sur un fond obscur. Sur une grande table de marbre noir, dont les profils et la saillie répondent au socle, est placée la figure du duc, revêtu d'une tunique et d'un manteau, couché, la tête ceinte du bandeau royal, et appuyée sur un coussin; le duc a les mains jointes et les pieds posés sur le dos d'un lion, symbole de la puissance. Le chevet du monument est décoré de deux anges à genoux, aux ailes d'or déployées, et portant le heaume du duc. Suivant l'usage du temps, les grandes figures et celles des anges du chevet sont peintes en couleurs naturelles, le visage et les mains en couleur de chair, les tuniques en blanc, les manteaux et les coussins en bleu, et les ornemens en or, ainsi que quelques fleurons de la galerie, et quelques petites parties du costume des Chartreux.

Parmi les ornemens du tombeau du duc Jean-sans-Peur, on remarque le *rabot* que ce prince avait mis dans ses armes, depuis que le duc d'Orléans, son ennemi, avait fait



(Jean-sans-Peur.)

figurer dans ses enseignes un *bâton noueux*. A côté du duc Jean, revêtu de son armure sous sa tunique, est couchée son épouse, Marguerite de Bavière, qui lui survécut fort peu de temps, et fut renfermée dans le même tombeau: chacune de ces figures a aussi les pieds appuyés sur un lion, et au chevet, deux anges qui portent le heaume du duc et un écusson blasonné.



(Tombeau de Philippe-le-Hardi.)

Le tombeau de Philippe-le-Hardi a été exécuté, en 1404, par Claux Sluter, Claux de Vouzonne, son neveu, valet de chambre du duc et son *tailleur d'images*, et par Jacques de la Barse; celui du duc Jean-sans-Peur, terminé vers l'année 1475, fut exécuté par Jean de la Versa, dit d'Arcoa, habile sculpteur aragonais, par Jean de Droguès,

et Antoine le Mouturier, qualifié dans les anciens actes, le meilleur ouvrier d'imaigeries de France.

PALAIS DE JUSTICE.

Ce monument, composé aujourd'hui de plusieurs bâtimens anciens et modernes qui successivement ont reçu différentes destinations et ont souvent changé de forme, a été bâti sous le règne de Louis XII et par son ordre, en 1510, pour la tenue des séances du parlement de Bourgogne.

L'extérieur n'a maintenant de remarquable que quelques fragmens de vieux murs et le principal portique, en pignon triangulaire, avec un porche en saillie, de forme carrée, couvert en dôme, soutenu par des pilastres et des colonnes d'ordre corinthien, et élevé sur plusieurs rangs de degrés. Ce portique a été commencé sous Henri II; sa statue était placée autrefois au-dessus du porche; il a été achevé sous le règne de Charles IX. Il est décoré d'arabesques, de fenêtrages et de niches historiées, suivant le goût de l'époque; mais la plupart de ces ornemens sont mal conservés: les



(Palais de Justice de Dijon.)

statues qui remplissaient les niches, celles qui surmontaient le porche, les pyramides des angles du pignon, les deux lions en marbre placés en avant des degrés, tout cela a disparu. Aux côtés de ce portique on voit deux corps de bâtimens de construction moderne, dont le style commun contraste étrangement avec ce qui reste du vieux monument. C'est en 1821 que l'un de ces bâtimens a été élevé à la place de celui qui avait été construit en 1645, et dont la porte et

le plafond de l'une des salles étaient regardés comme les meilleurs ouvrages du célèbre artiste Dubois.

Dans l'intérieur du Palais de Justice l'on ne voit plus qu'une grande salle qui aient conservé leur aspect primitif. La première, dite la Salle des procureurs, a été, ainsi que le portail qui lui sert d'entrée, bâtie sous le règne de Henri II; elle est remarquable par son étendue, par l'élévation et la hardiesse de sa voûte ogive en menuiserie, et par la cha-

pelle construite dans le mur du fond, où l'on célébrait la messe du Saint-Esprit pour la rentrée des chambres du parlement. La seconde salle a été bâtie en 1510, par les ordres de Louis XII, pour les séances solennelles du parlement; elle sert aujourd'hui de salle d'audience à la cour d'assises. On aperçoit encore des restes de la magnificence avec laquelle elle avait été ornée; on remarque surtout le plafond divisé en caissons, enrichi de dorures et d'ornemens pleins de délicatesse, ainsi que des lambris dont les panneaux sont couverts de peintures aux sujets allégoriques; on remarque encore les armes de Louis XII et celles d'Anne de Bretagne, des vitraux peints, donnés par François I^{er} en 1521, pendant son séjour à Dijon; sur l'un de ces vitraux on peut reconnaître le portrait de ce prince, avec la salamandre qui lui servait de devise. Ces vitraux sont fort endommagés et presque tous remplacés par des verres blancs.

Ces débris de la vieille architecture du Palais de Justice de Dijon sont des modèles précieux du caractère de transition du style gothique à celui de la renaissance. Les décorations de la grande salle dont nous venons de parler méritent aussi d'être conservées et étudiées avec soin dans l'intérêt de l'art.

Charles-Quint dans sa retraite. — Fatigué de guerroyer tantôt avec l'épée, tantôt avec les mots, Charles-Quint s'enfuit du trône et se réfugia dans une cellule; il y cherchait la paix, et l'y trouva: son jardin lui donnait plus de jouissance qu'autrefois les champs de Pavie. Il passait son temps à faire des essais mécaniques. Secondé par le génie de Turiano, il composa d'abord des figures de bois mouvantes; son amusement favori fut ensuite l'horlogerie: il maniait ses horloges comme autrefois l'Etat et ses sujets; il les démontait, éprouvait les rouages, et cherchait à les faire jouer avec harmonie.

Il réfléchit plusieurs semaines s'il ne lui serait pas possible de donner à deux horloges un mouvement égal; mais ses efforts furent vains, comme ceux de son ami. « Hé! s'écria-t-il enfin en riant, vois donc, nous ne pouvons réussir à régler deux pendules! comment donc a-t-il pu me venir en tête, à moi, de jeter dans un même moule la raison et la conscience de tant de milliers d'hommes? »

Des différentes espèces de bœufs (voyez page 489). — Nous avons parlé du zébu, qui n'est qu'une variété du bœuf ordinaire, et du bison, qui constitue une espèce distincte. Le genre comprend en tout huit espèces. Ce sont, outre les deux dont il a déjà été question au sujet du bœuf brahmine:

4^o L'aurochs, le plus grand des quadrupèdes propres à l'Europe. Il se distingue de notre bœuf domestique par son front bombé, plus large que haut, par l'attache de ses cornes au-dessous de la crête occipitale, par une sorte de laine crépue qui couvre la tête et le cou du mâle, et lui forme une barbe courte sous la gorge; enfin par une paire de côtes de plus. On voit donc que c'est à tort qu'on a représenté l'aurochs comme étant la souche de nos bêtes à cornes.

L'aurochs habitait autrefois toute l'Europe tempérée; aujourd'hui il est réfugié dans les grandes forêts marécageuses de la Lithuanie, des Krapacs et du Caucase. On faisait voir, il y a quelques années, à Londres un animal qui, d'après les descriptions, d'ailleurs assez inexactes, qu'on en a données, paraît être l'aurochs. La crière de son cou avait, à certaines saisons de l'année, jusqu'à un pied de longueur.

2^o Le yack, aussi nommé buffle à queue de cheval et

vache grognante de la Tartarie, est une espèce originaire du Thibet et de petite taille. Le yack porte sur le dos une longue crière, et sa queue est garnie de poils longs comme ceux du cheval. C'est avec cette queue qu'on fait les étendards qui servent parmi les Turcs à distinguer les officiers supérieurs. On en peut voir plusieurs dans les galeries du Musée d'histoire naturelle.

5^o Le bœuf des Jongles, espèce domestique dans les contrées montagneuses du nord-est de l'Inde; il n'est pas bien prouvé qu'il ne provienne du croisement du buffle avec le bœuf domestique, dont il a presque tous les caractères, sauf les cornes, qui rappellent celles du buffle.

Le bœuf des Jongles a le poil ras et noir sur presque tout le corps; ses jambes sont blanches. La couleur du front et une ligne qui s'étend sur le dos varient du gris au fauve.

4^o Le buffle de l'Inde, amené au moyen âge en Egypte, en Grèce et en Italie.

5^o Le buffle du Cap, grand animal très féroce, et qui n'a pu encore être réduit en domesticité. Ses cornes, très grandes, sont tellement larges à leur base, qu'elles couvrent presque tout le front, et ne laissent entre elles qu'un espace triangulaire dont la pointe est en haut.

6^o Le bœuf musqué d'Amérique, dont les cornes couvrent complètement le front, ne laissant entre elles à leur base qu'une simple ligne très étroite. Il habite les parties les plus froides du continent de l'Amérique septentrionale, et passe sur la glace dans les îles voisines. Le capitaine Parry l'a trouvé à l'île Melville, et l'a vu dans l'été se diriger encore plus au nord. Il est couvert d'un poil très épais et très long qui lui permet de supporter le froid de ces régions; l'épaisseur de sa toison et la disposition de ses cornes lui avaient fait donner par les Espagnols, qui les premiers le remarquèrent, le nom de bœuf-mouton. M. de Blainville le désigne par un nom semblable, *ovi-bos*, et le place dans un genre à part

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

17 Août 1720. — Mort de madame Dacier, savante helléniste. On lui doit plusieurs traductions, entre autres celles de Térence et d'Homère.

17 Août 1786. — Mort de Frédéric-le-Grand, roi de Prusse.

48 Août 1757. — Ouverture de la troisième exposition publique des ouvrages de peinture et de sculpture au Louvre. Cette exposition dura jusqu'au 4^{er} septembre suivant; on n'y compta que 227 tableaux. Les membres de l'Académie avaient seuls droit d'y exposer. La pauvreté des premiers salons fit qu'en 1748 on décida que l'exposition n'aurait lieu que tous les deux ans.

49 Août 520 ou 524 av. J.-C. — Mort de Diogène le Cynique.

49 Août 524 av. J.-C. — Alexandre meurt à Babylone, à l'âge de trente-deux ans.

49 Août 44. — L'empereur Auguste meurt à Nôle, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

49 Août 1580. — Mort d'André Palladio, à l'âge de soixante-douze ans. Cet illustre architecte a été surnommé par Boschini le *Ticien*, et par Algarotti le *Raphaël de l'architecture*. Parmi ses ouvrages sont la décoration de la façade de la Villa-Cricoli, le monastère des chanoines de Saint-Jean-de-Latran à Venise, le réfectoire et l'église des moines

de Saint-Georges-Majeur, et des édifices d'un goût exquis dans le Vicentin.

19 Août 1662. — Mort de Blaise Pascal, à l'âge de trente-neuf ans.

20 Août 1785. — Mort de Pigalle, sculpteur, fils d'un menuisier. Ses statues et ses monuments les plus célèbres sont : une statue de *Mercure*; une *Vierge* pour les Invalides; *le Silence*; le groupe de *l'Amour et l'Amitié*; le tombeau du maréchal de Saxe; *Louis XV*; le tombeau du duc d'Harcourt; les bustes de Diderot, de Raynal, etc. Il refusa la décoration de l'ordre de Saint-Michel, parce que Lemoine et Bouchardon ne l'avaient pas encore.

21 Août 1810. — Election de Bernadotte au trône de Suède.

22 Août 1664. — Mort de Marie Cunitz, auteur de tables astronomiques estimées, sous le titre d'*Urania Silesia*.

22 Août 1672. — Jean de Witt, grand pensionnaire de Hollande, est assassiné avec son frère, Corneille de Witt, par le peuple. Ennemi du stathouderat et de la maison d'Orange, il eut à lutter, pour défendre la liberté de son pays, contre Cromwell, Charles II, Louis XIV et Guillaume III. Les victoires de Louis XIV irritèrent le peuple contre Jean de Witt; et à cette occasion Guillaume III, depuis roi d'Angleterre, fut élevé au stathouderat. Corneille de Witt, accusé d'un complot contre Guillaume, fut condamné au bannissement. C'est au moment où son frère Jean alla le chercher dans sa prison pour le conduire à l'exil que tous deux furent massacrés par le peuple.

23 Août 1782. — Mort de Henri-Louis Duhamel du Monceau, l'un des physiciens du dernier siècle qui ont rendu les plus éminents services à la science.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

Charlemagne fut le premier de nos rois qui essaya de rassembler quelques manuscrits échappés à la destruction des Barbares. Aidé des conseils d'Aleuin et d'Eginhard, il voulut faire revivre le siècle d'Auguste au milieu des descendants des Goths et des Huns. Ce fut en vain qu'il, pour compléter l'illusion, lui et ses académiciens prenaient les titres pompeux des David et des Virgile; après sa mort les guerres civiles et extérieures, et à leur suite la féodalité, chassèrent dans les couvens la science des Cicéron et des Démosthène. Saint Louis parut vouloir établir un dépôt public de livres; mais il n'y donna pas de suite, et légua ceux qu'il avait réunis aux Jacobins, aux Cordeliers de Paris, à l'abbaye de Royaumont, et aux Jacobins de Compiègne.

Le Mémoire historique qui précède le catalogue de la Bibliothèque royale, nous apprend que le roi Jean avait six volumes de sciences et d'histoire, et quatre de religion. Charles V augmenta beaucoup cette première collection, et la porta à 940 volumes; elle occupait les trois étages d'une tour du Louvre, appelée *Tour de la librairie*.

Entièrement dispersée sous le règne désastreux de Charles VI, la Bibliothèque ne se recruta que très difficilement sous son successeur. Le duc de Bedford, pendant son séjour à Paris, en avait acheté la plus grande partie pour une somme de 1,200 livres, et l'avait envoyée à Londres, ainsi que toutes les chartes du royaume. La découverte de l'imprimerie donna les moyens de l'augmenter sensiblement. Néanmoins les manuscrits avaient toujours une très grande

valeur, et l'on sait que Louis XI, voulant emprunter les œuvres d'un docteur arabe à la faculté de médecine, fut obligé de donner une somme considérable d'argent, et de plus un seigneur dut s'engager par acte authentique à remettre le livre à la faculté.

Charles VIII rapporta quelques livres d'Italie; Louis XII y ajouta la bibliothèque de Blois, où se trouvaient beaucoup de livres de la tour du Louvre; celles des ducs de Milan à Pavie et de Pétrarque. François I^{er} réunit ces livres à ceux de Fontainebleau. Mais, malgré ces accroissemens, on ne comptait que 200 imprimés lorsque Henri II, par les conseils de l'avocat Raoul Spifame, ordonna, en 1556, que tous les libraires de Paris pussent son ouvrage seraient tenus à en déposer un exemplaire sur papier vélin à la Bibliothèque du roi. On remarque, parmi ceux qui furent chargés de sa conservation, Jacques Amyot, Auguste de Thou, son fils le président, et Casaubon. En 1595, Henri IV réunit la bibliothèque de Fontainebleau et celle de Catherine de Médicis à Paris. On en transporta alors le local dans le collège de Clermont, et en 1604 dans une grande salle du cloître des Cordeliers.

Louis XIII l'enrichit surtout de livres persans, hébreux, turcs et arabes; elle fut transférée dans une maison de la rue de la Harpe, et s'élevait à 7,000 vol. Louis XIV est celui qui a fait le plus pour son agrandissement : en 1674 elle s'élevait à 50,000 volumes, et à l'époque de sa mort (1715) à 70,000. Alors elle fut transportée de la rue de la Harpe dans le local que Colbert lui avait préparé dans la rue Vivienne; et en 1721 le duc d'Orléans, régent, sur l'avis de l'abbé Bignon, la fit plaier où elle est aujourd'hui, entre les rues Vivienne et Richelieu d'un côté, Colbert et des Petits-Champs de l'autre. Pendant la révolution et l'empire, elle s'accrut de 200,000 volumes, et on y compte maintenant près de 800,000; les manuscrits en comprennent 70,000. Les donateurs et les établissemens qui ont le plus contribué à son agrandissement sont : Dupuy, de Béthune, de Brienne, de Gaignières, de Doat, Dufourny, Louvois, La Mare, Baluze, Mesmes, Colbert, Cange, Lancelot, du Cange, Serilly, Huet, Fontanet, etc.; la Sorbonne, les abbayes Saint-Victor, Saint-Germain-des-Prés; les bibliothèques de Munich, Vienne, Saint-Mare, etc.

Louis XIV fut le premier qui s'occupa du dépôt des gravures, estampes, cartes et plans; ce dépôt possède plus de 8,000 vol., renfermant environ 900,000 estampes.

La civilisation multiplie nos besoins, mais en même temps elle nous fournit les moyens de les satisfaire; et une preuve que les biens qu'elle nous offre sont proportionnellement supérieurs à ceux qui naissent de tout autre mode d'existence, c'est que chez les peuples civilisés, éclairés et industriels, non seulement un bien plus grand nombre de personnes sont entretenues, mais chacune d'elles est entretenue avec plus d'abondance que dans toute autre situation. Quelle nation civilisée voit, dans des momens de disette, périr de faim et de misère la moitié de sa population, comme il y en a eu des exemples chez les peuples barbares? Il faut donc, généralement parlant, qu'il s'y trouve plus de ressources.

J.-B. SAY.

Factions des Blancs et des Noirs (i Neri ed i Bianchi), douzième siècle. — Une querelle qui eut lieu, dans la ville de Pistoie, entre deux jeunes gens de la famille Cancellieri, donna naissance à ces factions. L'un de ces jeunes gens se nommait Geri, au rapport de Machiavel, et l'autre Loré. Dans cette querelle, Geri reçut un léger coup de son parent, qui, aussitôt après, alla, par l'ordre de Guglielmo,

son père, à la maison de Bertuccio, père de Geri, pour lui faire réparation de son offense. Bertuccio, irrité de l'insulte, saisit le jeune homme à l'aide de ses domestiques, et eut la barbarie de lui couper la main sur une auge. Cette action atroce excita la fureur de Guglielmo, qui prit les armes pour venger son injure. Cancellieri, de qui descendait cette famille, avait en deux femmes ; de l'une descendait la branche de Guglielmo, et de l'autre celle de Bertuccio. L'une de ces femmes se nommait *Bianca* (Blanche), d'où cette branche et ses adhérens prirent le nom de *Bianchi* ou Blancs ; et l'autre, par opposition, eut le nom de *Neri* ou Noirs. Toute la ville prit parti pour l'une et l'autre des deux maisons, et la contagion ne tarda pas à se répandre dans Florence, où elle reçut une nouvelle activité des anciennes dissensions, entre les *Cerchi* et les *Donati*. Les inimitiés politiques se mêlèrent bientôt aux querelles particulières, et les Blancs furent considérés comme Gibelins, et les Noirs comme Guelfes.

AMMIRATO, *Istoria fiorentina*, p. 204, vol. I.

CARDÈRE OU CHARDON A FOULON (*DIPSACUS*)

Les botanistes ont substitué le nom de *cardère* à celui de *chardon à foulon* que cette plante avait reçu dans les ateliers, parce que, suivant leurs méthodes de classification, elle se rapproche beaucoup plus des *scabièuses* que des *chardons*, dont elle est séparée par des caractères essentiels.

Les cardères constituent un genre où l'on ne compte que trois espèces, dont les caractères spécifiques sont peu saillans. Ces plantes croissent spontanément dans les terrains incultes, dans toutes les régions tempérées de l'ancien continent ; on croit cependant qu'elle n'est pas indigène en Angleterre, et qu'elle ne s'y est répandue dans les terrains analogues à ceux où on la trouve sur le continent européen, qu'à l'époque où elle fut importée et cultivée pour l'usage des fabriques de lainage. La culture de cette plante réussit mieux dans les terres argileuses et fortes que dans celles qui sont plus légères et plus meubles ; cependant elle est établie en France, et avec succès, sur des sols d'une autre nature. On a remarqué qu'elle est sujette, en Angleterre, à une multitude d'accidens dont la cause n'est pas connue, en sorte que les récoltes manquent de temps en temps, et que les fabricans anglais sont dans la nécessité de tirer de la France et de la Belgique cet instrument dont ils ne peuvent se passer. On a vainement essayé de composer des cardères artificielles : les mécaniciens anglais ont échoué dans cette entreprise.

Les fabriques de draps consomment une très grande quantité de cardères : une seule pièce de cette étoffe met hors de service 4,500 à 2,000 têtes, et une seule plante n'en produit pas plus de sept ou huit ; ainsi les besoins des diverses fabriques de lainage exigent qu'on leur consacre une assez vaste étendue de terres fertiles et cultivées avec soin. Comme les plantes de cardères sont volumineuses et branchues, il faut les tenir assez loin les unes des autres pour qu'elles croissent en liberté, se fortifient et produisent de grosses têtes. Cette partie de la plante vient à l'extrémité de la tige et des branches ; c'est le réceptacle des fleurs et des graines ; sa figure est arrondie et terminée par une demi-sphère ; elle est hérissée de paillettes longues, raides, pointues et recourbées à l'extrémité : ce sont les crochets de ces *cardes* naturelles, plus fines, plus élastiques et plus délicates que celles que nos arts ont su créer jusqu'à présent.

La cardère cultivée n'est que la plante sauvage perfectionnée par la culture. Outre l'usage qu'on en fait dans les fabriques, la médecine lui attribue quelques propriétés : les têtes et les racines sont réputées diurétiques, et l'eau qui s'amasse dans les sortes de godets formés par les feuilles

autour des tiges, passe pour être assez efficace contre les maux d'yeux.



(Chardon à foulon.)

Les deux autres espèces de cardères ne sont pas cultivées : l'une a ses feuilles lanциnées, et par conséquent elles ne forment pas de godets autour des tiges ; dans l'autre les têtes sont fort petites et les feuilles velues.

ADMINISTRATION DU MAGASIN PITTORESQUE.

Plusieurs réclamations ont été adressées à l'administration du *Magasin pittoresque* par des personnes qui déclarent avoir compté le prix de leur souscription aux nommés ROYER et FAIDEAU (sans indication de domicile), et CASIMIR, demeurant rue Vivienne, n° 42, et se plaignent de ne pas recevoir les numéros auxquels elles croient avoir droit.

Le Gérant du *Magasin pittoresque*, pour répondre à ces réclamations, a l'honneur de prévenir le public qu'il ne peut être responsable que des abonnemens faits au bureau central, rue du Colombar, n° 50. Il rappelle en même temps qu'il a déjà fait insérer depuis long-temps dans tous les journaux de la capitale l'avis suivant, qu'il s'empresse de reproduire :

AVIS TRÈS IMPORTANT. — Le Gérant du *Magasin pittoresque* a l'honneur de prévenir le public qu'il ne doit avoir aucune confiance dans les personnes qui se présentent pour recueillir des abonnemens, soit à Paris, soit dans les départemens. Les abonnemens peuvent toujours se faire au bureau central, rue du Colombar, n° 30 ; chez tous les libraires de Paris ; et dans les départemens, chez les principaux libraires et les directeurs de postes ; dans les cabinets de lecture, dans tous les bureaux de Messageries générales de France Lafitte et Caillard, et ceux des bureaux correspondans.

Les nommés ROYER, FAIDEAU et CASIMIR, n'ont jamais été intéressés dans l'opération du *Magasin pittoresque*, et n'ont reçu de l'administration aucune mission de recueillir des abonnemens.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombar, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.
Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombar, n° 50.

LA FÊTE DE BALTHASAR.



(Daniel expliquant l'inscription lumineuse.)

Dans cette gravure on a cherché à reproduire une des plus belles peintures de M. Martin, artiste anglais contemporain, dont la réputation commence depuis quelques années à se répandre en France. Le caractère admirable des compositions de ce maître est la prodigieuse hardiesse de ses effets de perspective et de lumière. Il paraît s'inspirer surtout dans les livres saints et dans Milton, et les sujets qui prêtent à des contrastes extrêmes, aux développemens les plus étendus de la décoration, sont toujours ceux qu'il choisit de préférence : il néglige l'expression des passions individuelles; ses figures principales sont même peu étudiées; il jette et disperse ses figures, ordinairement en grand nombre, sur les plans infinis de sa toile, de manière à faire ressortir, au moyen des mouvemens de leurs masses obscures ou éclairées, la magnificence du spectacle, soit d'une nature en désordre, soit de constructions humaines gigantesques. Parmi ses tableaux celui du déluge peut servir à établir clairement ce qui le distingue des autres peintres. Pour représenter cette sublime catastrophe, de grands artistes, tels qu'Antoine Carrache, le Poussin, Girodet, n'ont pas cru qu'il fût besoin de plus d'une étroite étendue de ciel et d'eau, et ils ont seulement attiré l'attention sur les douleurs et les dangers de quelques groupes isolés; en réunissant tous les signes du désespoir sur les traits d'une famille qui s'efforce en vain d'échapper à la colère de Dieu, ils ont laissé l'imagination reporter la même pitié sur toutes les autres familles. M. Martin, au contraire, a tenté de peindre, non pas un épisode du déluge, mais le déluge même : il trouble, il bouleverse les eaux dans toutes leurs profondeurs; il les amoncelé jusqu'au ciel en horribles montagnes, il montre leurs cimes sombres, traversées par les pâles éclairs, violens et rapides comme les laves, ici montant, roulant toujours, là se pliant en arches immenses, retombant en épouvantables masses, ensevelissant dans leurs gouffres des populations entières qui se précipitent au loin, armées confuses d'hommes et de femmes se tordant éperdus, et que l'œil se perdrait à suivre.

Dans la fête de Balthasar on reconnaît le même système de composition. Ce n'est point l'inspiration de Daniel et la consternation du roi que l'artiste a voulu peindre, mais toute la magnificence orgueilleuse de l'architecture babylonienne que semble ébranler une lueur mystérieuse, mais toute l'épouvante d'une multitude impie, surprise au milieu de la débauche des festins par un avis de la colère céleste, et se ruant dans son aveugle frayeur pour fuir la voix du prophète et les grondemens de la foudre.

Les planches gravées en taille-douce à la manière noire ont pu rendre avec bonheur les effets de cette grande scène, et ménager la dégradation insensible des teintes, depuis la plus vive lumière jusqu'aux riches reflets des galeries, et enfin jusqu'aux obscurités les plus profondes; mais il était téméraire au graveur sur bois d'aborder un travail d'une si haute difficulté : car son art, qui a été long-temps négligé, ne lui offre encore que peu de ressources, et il est obligé le plus souvent d'éviter les demi-teintes et le clair-obscur. Nous croyons toutefois que l'on appréciera l'habileté du burin auquel nous devons cette gravure, et nous appelons particulièrement les regards sur le travail des figures des sages au premier plan, et, au dernier plan, sur les tours colossales du temple du dieu Bel, s'élevant au milieu d'un ciel sombre, et à peine éclairées par les rayons lointains de la lune et par l'orage.

Le sujet, qui vient d'être porté avec succès à Paris sur le théâtre de l'Ambigu, est emprunté au chap. v du livre de Daniel : nous nous bornerons à transcrire la traduction du texte, par le Maître de Sacy, comme nous avons fait pour les cartons de Raphaël : seulement nous signalerons auparavant les résultats des commentaires de quelques érudits sur l'événement consacré par les Ecritures.

La date précise de la prise de Babylone par Cyrus paraît être l'an 538 avant Jésus-Christ. Baltassar ou Beshazzar est vraisemblablement le roi désigné sous le nom de Labynetnes, par l'historien grec Hérodote, qui écrivait 70 ou 80 ans

après la victoire de Cyrus. Cet auteur rapporte que les vainqueurs entrèrent dans la ville par le lit de l'Euphrate, dont ils avaient détourné le cours, et qu'ils surprirent ainsi les habitans au milieu d'une fête. On suppose que Darius le Mède, dont il est question dans le dernier verset, est Cyaxares, fils d'Astygès le Mède, et oncle de Cyrus : le gouvernement de Babylone lui aurait été confié après la ruine de la monarchie chaldéenne. Cette hypothèse semble confirmée par l'indication de l'âge de 62 ans, qui s'accorde avec le rapport de parenté qu'on veut établir.

Les trois mots écrits sur la muraille sont chaldéens : ainsi le roi et les spectateurs lettrés pouvaient les lire, mais ils n'en comprenaient pas le sens.

En langue chaldéenne, *Méné* signifie compter, supputer; *Tékel* signifie peser; *Upharsin* signifie ils le divisent. Peut-être aussi le mot *Pharès* vient-il de *pérés*, qui est de même chaldéen, et signifie les Perses.

EXTRAIT DU LIVRE DE DANIEL, CH. V.

« Le roi Baltassar fit un grand festin à mille des plus grands de la cour, et chacun buvait selon son âge. — Le roi étant donc déjà plein de vin, commanda qu'on apportât les vases d'or et d'argent que son père, Nabuchodonosor, avait emportés du temple de Jérusalem, afin que le roi bût dedans avec ses femmes, ses concubines, et les grands de sa cour. — On apporta donc aussitôt les vases d'or et d'argent qui avaient été transportés du temple de Jérusalem, et le roi but dedans avec ses femmes, ses concubines, et les grands de sa cour. — Ils buvaient du vin, et ils louaient leurs dieux d'or et d'argent, d'airain et de fer, de bois et de pierre. — Au même moment on vit paraître des doigts, et comme la main d'un homme qui écrivait vis-à-vis du chandelier sur la muraille de la salle du roi, et le roi voyait le mouvement des doigts de la main qui écrivait. — Alors le visage du roi se changea, son esprit fut saisi d'un grand trouble, et, dans son tremblement, ses genoux se choquaient l'un l'autre. — Le roi fit donc un grand cri, et ordonna qu'on fit venir les mages, les Chaldéens et les augures; et le roi dit aux sages de Babylone : « Quiconque lira cette écriture, et me l'interprétera, sera revêtu de pourpre, aura un collier d'or au cou, et sera la troisième personne de mon royaume. — Mais tous les sages du roi étant venus devant lui, ne purent ni lire cette écriture, ni lui en dire l'interprétation. — Ce qui redoubla encore le trouble du roi Baltassar. Son visage en fut tout changé, et les grands de sa cour en furent épouvantés comme lui. Mais la reine, touchée de ce qui était arrivé au roi et aux grands qui étaient près de lui, entra dans la salle du festin, et lui dit : « O roi vivez à jamais : que vos pensées ne vous troublent point, et que votre visage ne se change point. — Il y a dans votre royaume un homme qui a dans lui-même l'esprit des dieux saints, en qui on a trouvé plus de science et de sagesse qu'en aucun autre sous le règne de votre père. C'est pourquoi le roi Nabuchodonosor, votre père, l'établit chef des mages, des enchanteurs, des Chaldéens et des augures : votre père, dis-je, ô roi ! l'établit au-dessus d'eux tous. — Parce qu'on reconnut que cet homme appelé Daniel, à qui le roi donna le nom de Baltassar, avait reçu une plus grande étendue d'esprit qu'aucun autre, plus de prudence et d'intelligence pour interpréter les songes, pour découvrir les secrets, et pour dévoiler les choses les plus obscures et les plus embarrassées. Qu'on fasse donc maintenant venir Daniel, et il l'interprétera cette écriture. » Aussitôt on fit venir Daniel devant le roi, et le roi lui dit : « Êtes-vous Daniel, l'un des captifs des enfans de Juda, que le roi mon père avait emmenés de Judée? — On m'a dit de vous que vous avez l'esprit des dieux, et qu'il s'est trouvé en vous plus de

science, d'intelligence et de sagesse, qu'en aucun autre. — Je viens de faire venir devant moi les sages et les magiciens pour lire et pour interpréter cette écriture, et ils n'ont pu me dire ce que ces lettres signifient. — Mais pour vous, on m'a rapporté que vous pouvez expliquer les choses les plus obscures, et développer les plus embarrassées. — Si vous pouvez donc lire cette écriture, et m'en dire l'interprétation, vous serez revêtu de pourpre, vous porterez au cou un collier d'or, et vous serez le troisième d'entre les princes de mon royaume. » — Daniel répondit à ces paroles du roi, et lui dit : « Que vos présens, ô roi ! soient pour vous; et faites part à un autre des honneurs de votre maison : je ne laisserai pas de vous lire cette écriture, et de vous dire ce qu'elle signifie. — Le Dieu Très-Haut, ô roi ! donna à Nabuchodonosor, votre père, le royaume, la grandeur, la gloire et l'honneur; — Et à cause de cette grande puissance que Dieu lui avait donnée, tous les peuples et toutes les nations, de quelque langue qu'elles fussent, le respectaient et tremblaient devant lui. Il faisait mourir ceux qu'il voulait; il détruisait ceux qu'il lui plaisait; il élevait ou il abaissait les uns ou les autres selon sa volonté. — Mais après que son cœur se fut élevé, et que son esprit se fut affermi dans son orgueil, il fut classé du trône, il perdit son royaume, et sa gloire lui fut ôtée. — Il fut retranché de la société des enfans des hommes; son cœur devint semblable à celui des bêtes; il demeura avec les ânes sauvages, et il mangea l'herbe des champs, comme un bœuf, et son cœur fut trempé de la rosée du ciel, jusqu'à ce qu'il reconnut que le Très-Haut a un souverain pouvoir sur les royaumes des hommes, et qu'il établit sur le trône qui lui plaît. — Et vous Baltassar, qui êtes son fils, vous-même n'avez point humilié votre cœur, quoique vous sussiez toutes ces choses; — Mais vous vous êtes élevé contre le dominateur du ciel, vous avez fait apporter devant vous les vases de la maison sainte, et vous avez bu dedans, vous, vos femmes et vos concubines, avec les grands de votre cour. Vous avez loué en même temps vos dieux d'argent et d'or, d'airain et de fer, de bois et de pierre, qui ne voient point, qui n'entendent point, et qui ne sentent point; et vous n'avez point rendu gloire à Dieu, qui tient dans sa main votre âme et tous les momens de votre vie. — C'est pourquoi Dieu a envoyé les doigts de cette main, qui a écrit ce qui est marqué sur la muraille. — Or, voici ce qui est écrit :

» MANÉ, THECEL, PHARÈS : — et en voici l'interprétation :

» MANÉ, Dieu a compté les jours de votre règne, et il en a marqué l'accomplissement; — THECEL, vous avez été pesé dans la balance, et on vous a trouvé trop léger; —

» — PHARÈS, votre royaume a été divisé, et il a été donné aux Mèdes et aux Perses. — Alors Daniel fut revêtu de pourpre par l'ordre du roi : on lui mit au cou un collier d'or, et on fit publier qu'il avait la puissance dans le royaume comme en étant la troisième personne. — Cette même nuit, Baltassar, roi des Chaldéens, fut tué; — et Darius, qui était Mède, lui succéda au royaume, étant âgé de soixante-deux ans.

COMBAT DES TRENTE.

Dans la vaste laide d'Ielléan, entre Ploërmet et Josselin, si renommé par son vieux château, le voyageur voit non loin de la grande route qui joint ces deux villes, un long obélisque de granit, qui s'élève comme un géant au milieu de cette plaine aride. Cet obélisque, dont l'érection est récente, puisqu'elle eut lieu sous le règne de Louis XVIII, rappelle un des beaux faits d'armes de l'histoire du moyen âge : le combat des Trente.

Aux lieux où il s'élève, une croix de pierre dont les débris existent encore, remplaça le vieux chêne de Mivoie.

On lit qu'elle fut érigée pour perpétuer le souvenir du combat des Trente gagné en ces lieux mêmes par le maréchal de Beaumanoir en 1351, le 27 mars.

Charles de Blois et le comte de Montfort se disputaient avec acharnement le duché de Bretagne. Les deux compétiteurs avaient appelé à leur secours de puissants auxiliaires. Les Français appuyaient Charles de Blois, qui comptait dans son parti Bertrand Duguesclin et Olivier de Clisson. Les Anglais, de leur côté, déployaient une activité extraordinaire pour seconder le comte de Montfort. Le duché était couvert de troupes nombreuses qui le ravageaient; les nobles et les paysans formaient de leur côté de nombreuses bandes de routiers et cottaieux vivant de brigandage; aussi les moindres bicoques étaient-elles fortifiées. Ce triste état de choses, qui se prolongea pendant plus de vingt ans, et n'eut de terme qu'en 1365, lorsque Montfort gagna la bataille d'Aray, eut cependant quelques interruptions on trêves fort courtes.

Ce fut pendant une de ces trêves que le combat des Trente eut lieu. Josselin était un pouvoir des Bretons du parti de Charles, commandés par le maréchal de Beaumanoir; les Anglais, sous les ordres de Bembro, occupaient Ploërmel. Ces derniers ayant fait des courses dans la campagne et commis des excès, les paysans vinrent se plaindre à Beaumanoir, qui en fit des reproches à Bembro. L'Anglais lui répondit avec insolence, un défi s'ensuivit, et il fut résolu que trente Bretons et trente Anglais se rencontreraient au chêne de la Miroie, dans la lande d'Hellicau.

Du côté des Bretons, Beaumanoir s'adjoignit trente chevaliers et écuyers dont l'histoire a conservé les noms. Bembro s'avança avec un même nombre d'hommes. La foule des spectateurs, attirés par cette lutte, était immense. Avant de commencer le combat, Bembro fit observer à Beaumanoir qu'il serait peut-être sage d'avoir l'autorisation de leurs souverains; mais les Bretons s'écrièrent ensemble qu'ils n'étaient pas venus là pour parlementer, et qu'ils ne s'en retourneraient pas sans savoir qui d'eux ou des Anglais avait plus belle amie. « Allons, dit alors Bembro, votre obstination vous sera fatale, car la Bretagne va perdre ses hommes les plus vaillans.—Non certes, reprit Beaumanoir, le courage qui éclate dans leurs yeux est un gage de succès. D'ailleurs nous ne sommes que les moindres chevaliers bretons; les sires de Laval, Rochefort et Lohéac, sont absens, mais tels que nous sommes, nous suffirons pour vous vaincre. »

Alors le signal fut donné et les combattans s'élançèrent avec furie les uns sur les autres. D'abord les Anglais eurent un avantage marqué, car les Bretons perdirent Geoffroi de Mellon et Geoffroi Poulard, écuyers, tués à coups de lance. Les chevaliers Jean Charnuel, Caro de Bodegat, et l'écuyer Tristan de Pistivien, renversés à coups de massue, furent faits prisonniers.

Bientôt, accablés de fatigue et de chaînes, les deux partis se séparèrent volontairement pour réparer leurs forces. Beaumanoir voyant ses guerriers diminués, les exhorta à redoubler d'efforts; et sur la demande de l'écuyer Geoffroi de La Roche, il l'arma chevalier, l'invitant à suivre l'exemple de son aïeul, Budes de La Roche, qui s'était distingué dans la Terre-Sainte.

Le combat recommença avec acharnement. Beaumanoir fit des prodiges, mais il était blessé; tourner à par la soif, il le dit au chevalier Geoffroi Du Bois, qui s'écria: *Beaumanoir, bois ton sang, et ta soif passera.* Alors il continua à combattre avec courage; mais, accablé par le nombre, il allait être fait prisonnier, et déjà Bembro lui criait de se rendre, lorsque le chef anglais fut tué d'un coup de lance par Alain de Keranrais. Cette mort porta le trouble parmi les Anglais; aussitôt les trois prisonniers bretons en profi-

tèrent pour s'échapper et s'élançer de nouveau dans la mêlée.

Enfin, une ruse de guerre qui pouvait être admise à cette époque, mais qui aujourd'hui ne serait pas réputée loyale (car il paraît que le combat eut lieu à pied), acheva la défaite des Anglais qui commençaient à plier. L'écuyer de Montauban s'écarta de la mêlée, et montant sur un cheval, vint au galop se précipiter sur les Anglais, les assommant à coups de masse d'arme. Alors ceux-ci perdirent tout-à-fait courage, et ceux qui combattaient encore, déposant les armes, furent conduits prisonniers à Josselin.

Les descendants de plusieurs des chevaliers et écuyers qui prirent part à cette sanglante joute existaient encore en Bretagne avant la révolution.

NOMS DES COMBATTANS.

Chevaliers bretons.

Robert de Beaumanoir.	Iluro de Saint-Yves.
Le sir de Tinténac.	Caro de Bodegat.
Guy de Rochefort.	Olivier Arrel.
Jean Charnuel.	Geoffroi Du Bois.
Robin Ragueneil.	Jean Rousselet.

Écuyers.

Gilles de Montauban.	Fontenay.
Allain de Tinténac.	Hugues Trapus.
Tristan de Pistivien.	Geoffroi Poulard.
Allain de Keranrais.	Maurice de Tronguidy.
Olivier de Keranrais.	Gestin de Tronguidy.
Louis Goyon.	Gilles de La Lande.
Geoffroi de La Roche.	Olivier de Montville.
Guyon de Pontblanc.	Simon Richard.
Geoffroi de Beaucorps.	Gilles de La Marche.
Maurice Duparc.	Geoffroi Mellon.
Jean de Serent.	

AOUT.

Avant Auguste, empereur romain, ce mois était nommé *Sertilis*, parce qu'il avait été autrefois le sixième mois de l'année; il fut désigné depuis sous le nom d'*Augustus* par les Romains, et ce mot, dénaturé, est arrivé jusqu'à nous, réduit successivement, par les contractions, à cette seule syllabe, *oût*. Le plébiscite et le sénatus-consulte qui autorisèrent à Rome le changement de nom, ont été conservés par Macrobe et Dion; les motifs allégués par ces auteurs se rattachent aux principaux événements de la vie d'Auguste, tels que son premier consulat, ses trois triomphes, la conquête d'Égypte, la fin des guerres civiles, accomplis dans le cours du huitième mois de l'année. Plus tard Néron, par imitation, voulait faire appeler le mois d'avril *Neroneus*, mais cette tentative n'a pas été sanctionnée par la postérité.

Les Grecs célébraient pendant ce mois, dans la forêt de Némée, les jeux néméens, institués par Hercule.

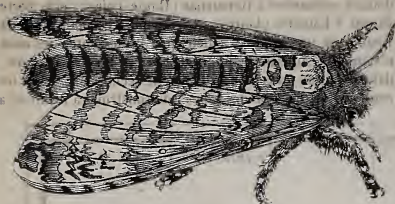
A Rome, on célébrait, au jour des Ides, la fête des esclaves et des servantes, en mémoire de la naissance de Servius Tullius, fils d'un esclave. Dans le même mois on crucifiait un chien; il paraît que cet usage se rapportait à la prise du Capitole: c'était un avertissement contre le silence des chiens, dont la vigilance fut en défaut ce jour-là.

SPHYNX A TÊTE DE MORT.

(SPHYNX ATROPOS.)

Dans quelques cantons de la Bretagne, à une époque où régnaient des maladies épidémiques, on vit se répandre une grande quantité de papillons aux couleurs sombres, portant

sur le dos, entre les ailes, des têtes de mort très distinctes, et rampant ou volant lourdement en poussant des cris sinistres. Les paysans consternés regardent ces apparitions comme des présages funèbres, et le découragement s'étant emparé d'eux, les maladies étendirent plus rapidement leurs ravages.



(Sphinx Atropos.)

L'insecte, cause de tant d'effroi, était le *sphinx atropos*. Avant ses transformations, c'est une chenille d'un jaune foncé, avec des taches vertes, qui se nourrit de feuilles de pommes de terre et de jasmin : vers le milieu de l'été elle se change en nymphe, et elle devient insecte parfait en automne. Alors se développent ses ailes brunes et jaunes, et sur son corselet noir se peint en jaune une tête de mort aux yeux vides et au crâne crevasé. S'il arrive qu'on porte la main sur ce papillon, ou si, par mégarde, on l'a enfermé, il fait entendre une stridulation qu'on a comparée au bruit de l'ongle glissant sur l'extrémité d'un peigne fin d'écaïlle. On a supposé que ce son était produit par le frottement des palpes contre la trompe, mais, d'après de nouvelles observations, il paraîtrait qu'il s'échappe par une trachée qui existe aux deux côtés de la base de l'abdomen, et qui, dans l'état de repos, se trouve fermée par un faisceau de poils très fins, formant, lorsqu'ils se dilatent, un petit soleil ou astérisque fort joli.

Le sphinx atropos, dont la grandeur varie suivant les climats, habite une partie de l'Europe, et se trouve jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

LE RENNE OU RHENNE.

(CERVUS TARANDUS.)



(Le Renne.)

Le renne, l'une des espèces de cerf qui se distingue par le peu d'élevation des jambes, la longueur des oreilles, la longueur du poil et l'épaisseur des sabots, n'existe que dans les contrées où le froid est excessif. On le trouve réduit à l'état de domesticité chez les Koriaques ou Korekis, nation du Kamtschatka, chez les Samoïèdes et chez les Lapons. Ces derniers seuls paraissent avoir tiré tout le profit possible des

rennes, qui leur tiennent lieu à la fois de vaches, de brebis, de chèvres et de chevaux.

Le lait de renne, suivant la préparation qu'on lui donne, fournit du fromage, du beurre ou du suif; la chair est succulente; la peau se taille en vêtements; les tendons servent de fils, et de cordes lorsqu'ils sont réunis; les os sont travaillés en cuillères, en marteaux, etc.; les cornes se présentent en offrande aux idoles.

Une famille de la classe moyenne possède ordinairement de 400 à 500 rennes, et les riches propriétaires en possèdent 4,000 et plus. C'est assez d'une servante aidée d'un chien pour traire un petit troupeau : le chien contient les rennes impatientes, et le sifflet de la servante fait promptement rentrer les plus turbulents dans l'obéissance. Ces pauvres animaux, sobres et laborieux, se nourrissent d'une sorte de lichen que la neige défend contre la gelée; ils dévorent aussi des bourgeons d'arbre, des grenouilles, de petites couleuvres et des rats de montagnes.



(Lapon en voyage.)

Les traîneaux dont se servent les Lapons dans leurs voyages d'hiver sont ordinairement construits en bois de bouleau, et ressemblent parfaitement à la moitié d'un petit bateau. La planche sur laquelle le voyageur appuie ses épaules s'élève presque en droite ligne, comme le dossier de nos chaises de jardin ou d'un cabriolet sans pavillon. La longueur de l'équipage est de cinq pieds, et la largeur est rarement de plus de deux à trois pieds. On y attelle les rennes en attachant les guides aux tiges des larges bois qui ornent leurs fronts. Le Lapon, chaudement vêtu, armé d'une baguette affilée, et embarqué dans sa voiture, peut parcourir jusqu'à 159 werstes en un jour, c'est-à-dire 57 lieues de France.

On voit sur les routes des caravanes formées de longues suites de traîneaux tirés chacun par un renne, et attachés les uns aux autres jusqu'au nombre de quarante. Parfois le renne est indocile, se retourne et frappe du pied son conducteur, qui n'a d'autre ressource que de fuir ou de renverser son traîneau pour s'en couvrir.

Le voyageur Lesséps a donné la description de traîneaux koriaques, construits avec beaucoup d'art que l'on des pauvres voyageurs lapons: ce sont des châssis en treillages, élevés de terre à la hauteur de deux pieds et quelques pouces, et fixés sur deux patins de bois parallèles, de 6 pieds et demi de long sur 5 pouces de large, et dont les bouts en avant s'élèvent en manière de croissant. Les rennes portent pour harnais un collier de cuir qui passe en partie sur le poitrail, et est arrêté sur le flanc par une courroie en guise de trait.

GÉOGRAPHIE.

BASSINS DE LA FRANCE.

La France se divise en quatre grands bassins, qui sont ceux de la Loire, de la Garonne, du Rhône, de la Seine, aux quels on peut joindre, comme secondaires, ceux du Rhin,

de la Charente, de l'Adour, de l'Aude, etc. Nous nous proposons de donner une description topographique, historique et statistique de celui de la Loire, le plus étendu comme le plus central de tous.

BASSIN DE LA LOIRE.

(Premier article.)

TOPOGRAPHIE. — VILLES, VILLAGES, CHATEAUX, RIVIÈRES.

La Loire, qui partage la France en deux parties à peu près égales connues autrefois sous les noms de langue d'oïl au nord, et de langue d'oc au midi, contient dans son

bassin dix-neuf départemens sur quatre-vingt-six, ou près du quart de la superficie du royaume; on appelle ordinairement l'espace compris dans ce bassin la France centrale.

La source de la Loire (*Liger*) est au mont Gerbier de Joux, près de Sainte-Eulalie, département de l'Ardeche, à deux mille mètres au-dessus du niveau de l'Océan. Le flottage commence à Retournac (Haute-Loire); elle porte bateau à Lanoirie (Loire), mais depuis ce point jusqu'à Roanne la navigation n'a lieu qu'à la descente. Ses eaux n'étant pas suffisamment encaissées, il a été nécessaire, dans le but de les réunir en temps de sécheresse, et de les contenir lors des grandes crues, de construire à droite et à



(Carte du bassin de la Loire.)

gauche du lit, des digues, levées ou turcies, qui en dirigent le cours. En descendant des montagnes de l'Ardeche, elle va d'abord du nord au sud; puis faisant un coude à Usclades, elle passe de l'est à l'ouest jusqu'à Artempde, où elle prend la direction du sud au nord, qu'elle ne quitte plus qu'à Orléans, pour couler de l'est à l'ouest jusqu'à la mer. La première ville un peu considérable qu'elle rencontre est Roanne, l'ancienne *Rodunna* de Ptolémée, devenue dans le xv^e siècle le chef-lieu d'une terre du célèbre Jacques Cœur, argentier de Charles VII. C'est aujourd'hui l'entrepôt des marchandises du midi qui vont à Paris par le canal de Briare. La Loire passe ensuite à Nevers, où l'on voit le château des anciens ducs, et sa place remarquable par la singularité de ses façades à pignons; à la Charité, petite ville dans une belle position, au pied d'un coteau couvert de vignes; à Cosne, qui fait un grand commerce de coutellerie, et d'où l'on découvre les riches collines du Santterrois qui bornent l'horizon au couchant. A la sortie du dé-

partement de la Nièvre, on arrive à Orléans, *Genabum*, puis *Aurelianum*, assiégé par Attila en 450, sauvé par l'héroïque Jeanne d'Arc en 1428, et où l'on remarque la belle cathédrale de Sainte-Croix. Bientôt se présente l'antique abbaye de Notre-Dame de Cléry, où fut enterré Louis XI. Plus loin le château de Ménars rappelle la marquise de Pompadour, qui avait organisé des relais entre Versailles et Blois, afin de manger plus fraîche la délicate crème de Saint-Gervais. Presque vis-à-vis Ménars, mais au milieu d'immenses forêts, on distingue les tourelles de Chambord, bâti par François I^{er}, habité par l'illustre maréchal de Saxe, donné par Napoléon au major-général de la grande armée, Berthier, prince de Neuchâtel et de Wagram, offert par les royalistes au duc de Bordeaux, et séquestré depuis la révolution de juillet. Arrivé devant Blois, on voit le vieux château où naquit Louis XII le 27 juin 1462, et où se tinrent les états-généraux sous Henri III, qui y fit assassiner le duc de Guise.

C'est à Blois que Marie-Louise se retira en 1814 lors du siège de Paris. Outre Chambord et Ménars, on peut citer dans ces environs de nombreux châteaux devenus célèbres : Chaumont, qu'habita madame de Staël ; Chiverny, qui rappelle la naissance et la mort du chancelier de ce nom ; Chenonceaux avec son allée de Sylvie, chantée par J.-J. Rousseau, sa galerie jetée en forme de pont sur le Cher, et le séjour de la belle Diane de Poitiers ; Amboise, où Charles VIII vint au monde le 50 juin 1470, pour y mourir le 7 avril 1498 ; la grosse tour où l'on montait en voiture y existe encore ; Chanteloup, bâti pour la princesse des Ursins, et possédé par le chimiste Chaptal, qui y reçut Napoléon. Ce superbe château ayant été vendu en détail il y a quelques années, un capitaine de dragons de la vieille garde impériale a acheté une partie des jardins, et plus de trente vigneronns se sont construits des caves ou des maisons sur l'emplacement de l'avenue. De tant de magnificence, il ne reste plus que la pagode élevée comme témoignage de reconnaissance à ses amis, par le duc de Choiseul, ministre de Louis XV, et achetée par le roi actuel. En quittant Amboise, on aperçoit les clochers de la cathédrale de Tours, superbe édifice gothique orné de vitraux artistement coloriés. Quand on arrive par la route d'Espagne, cette ville, percée dans toute sa largeur par la rue Royale, au bout de laquelle se trouve un superbe pont de quinze arches, présente un des plus beaux points de vue qu'il y ait en France. La levée sur la droite de la Loire nous conduit à Saumur, connue par son école de cavalerie pour les officiers, sous-officiers, maréchaux-ferrans et trompettes. Le château qui domine la ville est important par sa forte position, et fut confié par Henri IV, pendant la Ligue, à son ami Duplessis-Mornay. Cette levée, dont on fait remonter la construction à Louis-le-Débonnaire, présente l'aspect d'une rue bordée de maisons de campagne : de distance en distance s'élèvent des collines de craie tuffu, creusées pour servir d'habitations à douze ou quinze mille familles de laborieux vigneronns des départemens de Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire. Des barques avec leurs grandes voiles blanches remontent et descendent le fleuve, qui, encaissé au-delà de Savenières, offre un aspect de plus en plus majestueux. De Saumur à la mer, sur une longueur de quarante ou cinquante lieues, la Loire n'offre plus que deux ponts, ceux de Cé et de Nantes. Depuis Saint-Florent-le-Vieil, où repose le Vendéen Bonchamp, qui mourut en demandant la grâce de 5000 prisonniers, le voyageur peut recueillir partout les tristes souvenirs de nos dernières guerres civiles : à Varades, à Ancenis, qui fut pris et repris six fois, à Nantes, à Savenay, dans tous ces lieux le sang français a coulé. Nantes est connue dans l'histoire par le fameux édit de Henri IV, donné en 1598, en faveur des réformés, et dont la révocation par Louis XIV fut si funeste à la France. C'est dans cette ville renommée par son immense commerce avec toutes les parties du monde, qu'on a arrêté il y a quelques mois la duchesse de Berry. De Nantes, la Loire passe à Paimbœuf pour se jeter dans l'Océan, entre Saint-Nazaire, Saint-Brevin et le fort Minden, où son embouchure a près de deux lieues de large.

Le fameux Gilles de Rétz, nommé maréchal de France par Charles VII, qu'il avait puissamment aidé à reconquérir son royaume, était seigneur de Machecoul, de Bourgneuf et de Pornic, sur la rive gauche de l'embouchure de la Loire. Ce redoutable personnage, qui passait pour être la barbe bleue du comte de Perrault, fut mis en jugement à Nantes, parce qu'on s'aperçut que des enfans entrés chez lui en avaient disparu subitement. Ayant avoué des crimes affreux, il fut condamné à être brûlé vif, mais on lui fit la grâce de l'étrangler avant de mettre le feu au bûcher. Cette exécution eut lieu sur la prairie de la Magdeleine, le 25 décembre 1440, et les détails du jugement sont consignés dans un manuscrit déposé aux archives de la préfecture de Nantes.

La rive droite de la Loire ne reçoit pas d'affluens considérables ; nous nous contenterons de citer l'Arroux, la Nièvre et la Mayenne, grossie de la Sarthe et du Loir. Il n'en est pas de même de la rive gauche, qui s'étend jusqu'aux pieds des montagnes d'Auvergne, et qui reçoit plusieurs rivières importantes, non seulement par la longueur de leur cours, mais encore par leur navigation et par les usines qu'elles alimentent. Nous parlerons de l'Allier, du Cher, de l'Indre et de la Vienne.

Allier (Alaver). — Cette rivière qui prend sa source dans la forêt de Mercoire, sur la montagne de la Lozère, coule dans des gorges étroites, traverse le vallon de Prades, s'échappe à Langeac pour fertiliser la Limagne, passe à Moulins, sous un très beau pont construit par Derégemortie en 1760, et va se jeter dans la Loire, à 6000 mètres au-dessous de Nevers. Elle est flottable à Saint-Arcons, et navigable à Fontanes, près Brioude, sur une longueur de 240,000 mètres. Elle traverse les départemens de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de l'Allier, dont elle transporte les denrées, consistant principalement en houille, bois, charbon, vin, pierres et chanvre.

Cher (Carus). — Il prend sa source aux hameaux du Cher et de Laroche, près de Mérimchal, département de la Creuse ; il est flottable à Chambouchar, navigable à Vierzon, et se jette dans la Loire vis-à-vis Saint-Mars, au lieu dit Bec du Cher. Après avoir arrosé l'ancien pays de Combrailles, où se trouve le vieux château de la Roche-Aymon, si célèbre dans les romans de chevalerie, il passe à Montluçon, et ses bords, à quatre lieues de cette ville, présentent, du haut de la côte de Montchevrier, un des plus beaux points de vue que l'on puisse admirer dans le bassin de la Loire. Vis-à-vis se trouvent les coteaux de Givarais, de Reugny et de Maillet, les vieux châteaux de forges et de la Guerche, près desquels se dessinent la route de Paris aux eaux de Nérès, et le cours sinueux du Cher avec le long rideau de peupliers de son canal que l'on distingue pendant plus de trois lieues, depuis Peulhion jusqu'à Estivareilles, renommé pour ses excellentes pêches. A droite, la vue est bornée par la forêt du Delat avec ses grandes allées régulières et sombres ; à gauche, on voit à ses pieds le vieux château et le bourg de Nassigny, les hameaux d'Epallais, des Joblins, de Bel-Air ; dans le lointain, Vallon en Sully avec son clocher en forme d'obélisque, et les bois du Creux liés à l'immense forêt de Tronçais où M. Rambourg construisit au commencement de la révolution l'un des plus beaux établissemens de forges qui existent en France. Derrière la côte, se présente Palisse, dans la vallée et sur les collines voisines, les villages de Champvallier, des Gardets, de Villewandré, et les bois de Lépôt comme couronnement à l'horizon. Les nombreuses haies ornées de peupliers, de élènes, de noyers, les chemins tortueux et étroits, annoncent un pays de petite culture, tout en contribuant à la variété et à la beauté de ce charmant paysage. Après avoir reçu à Meaulne l'Aumance qui vient d'Herisson, le Cher passe à Saint-Amand-Montrond, ville bâtie près des ruines d'Orval, brûlée par les Anglais. Elle doit son surnom à l'ancien château de Montrond, mouvant autrefois de la baronnie de Saint-Désiré près Culan. En quittant Saint-Amand, cette rivière arrose Châteauneuf et Vierzon, *Brivodurum*, où elle reçoit l'Arnon à Saint-Hilaire.

L'Arnon prend sa source à Jurigny dans la commune de Saint-Marien, département de la Creuse ; il baigne le pied du château de Culan, berceau de l'ancienne famille de ce nom, qui a fourni plusieurs grands-officiers de la couronne ; puis il se rend à Lignières, où Calvin, alors étudiant en droit à Bourges, venait s'exercer à prêcher, et dont le château servit plusieurs fois de refuge à Charles VII, lorsque tout son royaume était au pouvoir des Anglais, et qu'il ne lui restait que le Berry.

Indre (Inger). — L'Indre prend sa source à la fontaine d'Indec, entre Lavillaudière et les bois de Chaumont, sur la rive droite du département de la Creuse; et du Cher. Elle passe par Sainte-Sevère, par Lachâtre, *Castra*, donné en appanage à Ebbes, qui fut la tige de la maison de Lachâtre qui existe encore, et dont le cri de guerre était : *A l'attrait des bons chevaliers*; par Châteauroux, dont Louis XV donna le duché à madame de La Tourneille, connue sous le nom de duchesse de Châteauroux; par Loches, où l'on montre la chambre et le tombeau de la belle Agnès Sorel, et va se jeter dans la Loire au-dessous de Rigny, vis-à-vis la Chapelle-Blanche.

Vienne (Vigenna). — Cette rivière a ses sources dans les communes de Millevaches, département de la Corrèze, et de Gentoux, département de la Creuse. Elle baigne Limoges, la ville de France qui, avant la révolution, contenait le plus de pénitens : tous les sept ans on exposait les corps saints à la vénération des fideles. Cette fête, qu'on appelait *l'ostension*, se célébrait avec une pompe extraordinaire; elle attirait de tous côtés la population, et durait soixante jours. La Vienne commence à être navigable à Chitré, au-dessus de Châtelleraut, *Castrum Heraldii*, connue par sa coutellerie et sa manufacture d'armes blanches; on y admire la tour gothique de l'ancienne église Notre-Dame. Six lieues au-dessous de cette ville, à Port-de-Piles, la Vienne reçoit la Creuse, formée de la petite Creuse, qui prend sa source à Saint-Sauveur (Allier), et de la grande Creuse, qui vient du Mas d'Artiges près de Lacourteine (Creuse).

La petite Creuse passe à Boussac, dont l'ancien château fut bâti dans le xv^e siècle, par Jean de Brosse, maréchal de France. Elle est flottable à bûches perdues, depuis Bâtisse jusqu'à son embouchure dans la grande Creuse au-dessous de Freschelles, sur une longueur de 44,000 mètres.

La grande Creuse passe à Aubusson, environnée de montagnes escarpées qui laissent à peine la place d'une rue. On y voit les belles ruines du château de l'illustre famille du vicomte Pierre d'Aubusson, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Cette ville est renommée pour ses importantes manufactures de tapisseries. D'Aubusson, la Creuse arrive au Blanc, *Oblivium*, passage des légions romaines, défendu dans le moyen âge par trois châteaux qui relevaient de Châteauroux à foi et hommage, et qui étaient jurables et rendables au seigneur dominant, à grande et petite force en temps de paix et de guerre. Avant de quitter son nom, cette rivière passe encore à Lahay-Descartes, ainsi surnommé pour avoir donné naissance, en 1596, à René Descartes, l'un des philosophes les plus influents des temps modernes.

Grossie de la Creuse, la Vienne passe à l'Île-Bouchard, qui fut un commerce considérable de vins et de fruits; à Chinon, où naquit le panagréen François Rabelais, et se jette dans la Loire à Montsoreau, non loin de la fameuse abbaye de Fontevault, aujourd'hui maison centrale de détention, autrefois appelée le cimetière des rois, à cause du grand nombre de rois qui s'y firent enterrer.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Nécrologie.

24 Août 79. — Mort de Pline l'Ancien, l'un des écrivains les plus féconds et les plus laborieux de l'antiquité. Des nombreux ouvrages qu'il a composés il ne reste que son *Histoire naturelle*, vaste compilation qui renferme des extraits de plus de 2,000 volumes dus à des auteurs de

tout genre, dont nous ne possédons plus qu'environ 40. Pline l'Ancien était né, l'an 25 de l'ère chrétienne, à Comogon à Véronne.

24 Août 1572. — A la faveur du massacre de la Saint-Barthélemy, tandis qu'on assassinait de tous côtés les huguenots, une troupe de professeurs et d'écoliers de l'Université égorga le vieux Pierre de la Ramée (Ramus), qui de berger était devenu philosophe, et avait attaqué l'autorité toute-puissante d'Aristote; son corps fut traîné devant les portes de tous les collèges. Vers le même instant, une main inconnue tua Jean Goujon, sculpteur, sur un échafaud du vieux Louvre, où ce célèbre artiste sculptait une décoration.

25 Avril 1770. — Chatterton, jeune poète anglais, déjà célèbre à Londres comme poète, comme antiquaire et comme écrivain politique, après avoir luté long-temps contre la misère, s'empoisonna à l'âge de dix-huit ans.

25 Août 1822. — Mort d'Hersehell, astronome, né, le 15 novembre 1758, à Hanovre. Ce savant illustre fut puissamment aidé dans ses travaux par une sœur plus jeune que lui de douze années. Il a découvert la planète qu'on nomme *Uranus*.

26 Août 1655. — Mort de Félix-Lope de Vega Carpio, auteur dramatique espagnol. Usategui, son gendre, porte le nombre des pièces composées par Lope à 1,700, et Montalvan à 1,800. Sur cette énorme quantité de pièces il reste au moins 480 comédies, qui sont toutes en trois actes, et d'environ 5,000 vers chacune. Lope disait de lui-même qu'il avait écrit tant de vers, que le compte montait à cinq feuilles par jour, c'est-à-dire à environ 1,200 vers. Cette fécondité n'est admirable que parce que Lope de Vega est l'un des plus grands poètes dont l'Espagne ait droit de s'enorgueillir.

26 Août 1776. — Mort de David Hume, auteur d'une *Histoire d'Angleterre*.

27 Août 1590. — Mort du pape Sixte-Quint.

27 Août 1825. — Mort de Lucrece Davidson. Cette jeune fille, née de parents pauvres aux Etats-Unis, à Plattsbourg, sur les bords du lac Champlain, et dont les premiers essais semblaient promettre un grand poète, mourut à dix-sept ans. On suppose que sa fin fut surtout avancée par la joie violente qui lui fit éprouver l'espérance d'être placée dans un des meilleurs pensionnats du pays. Le recueil de celles de ses poésies qu'on a pu conserver est intitulé : *les Restes de Lucrece Davidson*.

28 Août 1645. — Mort de Grotius, publiciste hollandais. Le plus célèbre de ses ouvrages, son *Traité du droit de la paix et de la guerre*, fut publié à Paris.

28 Août 1774. — Mort d'Imelli (Nicolo), compositeur italien. Son opéra d'*Iphigénie* et son *Miserere* sont surtout restés renommés.

29 Août 1781. — Mort de Soufflot, architecte, auteur des plans du Panthéon (Sainte-Geneviève) à Paris, de l'église des Chartreux, de l'hôtel du Change, de l'hôtel-Dieu et de la salle de la comédie à Lyon.

30 Août 1485. — Mort de Louis XI.

30 Août 1793. — Mort de Philidor, célèbre comme compositeur et comme joueur d'échecs.

Spectacle extraordinaire en Italie. — Dans l'année 1504, les habitants du district de San-Borgo firent publier qu'ils donneraient une représentation de ce qui se passe dans l'autre monde aux spectateurs qui voudraient se trouver sur le pont de Carrara. En conséquence, une foule inouïable se rendit au lieu indiqué, où, déployant à leurs yeux les régions infernales dans des bateaux ou radeaux préparés sur la rivière, on leur fit voir des damnés tourmentés par les démons sous mille formes hideuses et épouvantables, et poussant des cris affreux qui frappaient de terreur tous les spectateurs. Mais, au milieu de ces bizarres exécutions, le pont, qui était de bois, se rompit, et les malheureux spectateurs devinrent les principaux acteurs du drame.

AMIRATO, *Istoria fiorentina.*

Qui donc nous amène tous ces mendians ? — C'est une vieille femme laide et noire. Sa robe est de moitié trop courte, et elle n'a pas de bâton, quoiqu'elle trébuche à chaque pas, parce qu'elle ne regarde jamais devant elle. On la nomme dame Imprévoyance.

FABLIANUS DES GUEUX.

AMYOT.

Jacques Amyot, célèbre par sa traduction des *Vies des hommes illustres* de Plutarque, naquit à Melun, le 30 octobre 1513, d'une famille de pauvres artisans. Il commença ses études à Melun ; puis, sentant le besoin d'une instruction plus étendue, Amyot vint à Paris, sans autre secours de ses parents qu'un petit pain que sa mère lui envoyait toutes les semaines. Afin d'obtenir les moyens de suivre les cours de l'Université, il se fit tour à tour commissionnaire et domestique dans un collège ; on raconte que la nuit, à défaut d'huile on de chandelle, il étudiait à la lueur de quelques charbons embrasés. Quand il eut achevé, à force de privations et de travail, ses cours de poésie, de philosophie, d'éloquence latine et de mathématiques, il se rendit à Bourges pour y étudier le droit. C'est dans cette ville qu'il obtint, par le crédit de Marguerite, sœur du roi, une chaire de grec et de latin qu'il occupa pendant douze ans. A cette époque, il fit la traduction du roman grec de *Théagènes et Chariclée*, et de quelques *Vies des hommes illustres* de Plutarque. Ce premier ouvrage lui valut de François I^{er} l'abbaye de Bellôzane. Tout occupé d'achever sa traduction de Plutarque, Amyot se rendit en Italie afin d'y étudier les manuscrits de l'auteur grec.

A son retour, il fut nommé précepteur des deux fils du roi Henri II ; les deux élèves d'Amyot furent Charles IX et Henri III. Le lendemain même de son avènement, Charles IX le fit son grand-aumônier ; mais ce ne fut pas sans peine qu'Amyot obtint cette place importante. Catherine de Médicis voulait faire obtenir cette charge à un de ses favoris ; elle entra en fureur contre Amyot, le fit appeler devant elle, et lui dit : « J'ai fait bouquer les Guises et les Châtillons, les connétables et les chanceliers, les rois de Navarre et les princes de Condé, et je vous ai en tête, petit prestolet ! » Et Catherine le menaça de le faire mourir s'il acceptait cette charge de grand-aumônier. Mais Charles IX, qui aimait beaucoup son maître, comme il l'appelait Amyot, parvint à le protéger contre sa mère et à le maintenir dans sa place. Peu de temps après, Amyot fut appelé à l'évêché d'Auxerre ; là il se livra à l'étude de la théologie, des livres saints et des pères de l'Eglise, dont il avait été détourné jusqu'à ce jour par sa prédilection pour les auteurs profanes. Amyot eut le bonheur de toujours conserver les bonnes grâces de ses deux élèves royaux ; car Henri III, étant monté sur le trône, lui conserva le titre de grand-aumônier, et le décora de l'ordre du Saint-Esprit, dont il fut com-

mandeur. Par son attachement à la royauté, Amyot s'attira toute la haine du parti de la ligue, qui l'accusa d'avoir conseillé l'assassinat du duc de Guise à Blois. Plusieurs fois ils l'attaquèrent et lui firent courir de grands dangers. Après la mort de Henri III, Amyot se fixa dans son diocèse d'Auxerre, dans lequel il passa ses dernières années ; il y est mort le 6 février 1593, âgé de près de quatre-vingts ans. Amyot avait une réputation d'avidité et d'avarice : il laissa en mourant plus de 200,000 écus. On raconte que, demandant un jour une nouvelle abbaye à Charles IX, le roi lui dit : « Ne n'avez-vous pas assuré autrefois que vous borneriez votre ambition à mille écus de rente ? — Oui, sire, répondit-il, mais l'appétit vient en mangeant. »



Ja. Amyot

(Amyot.)

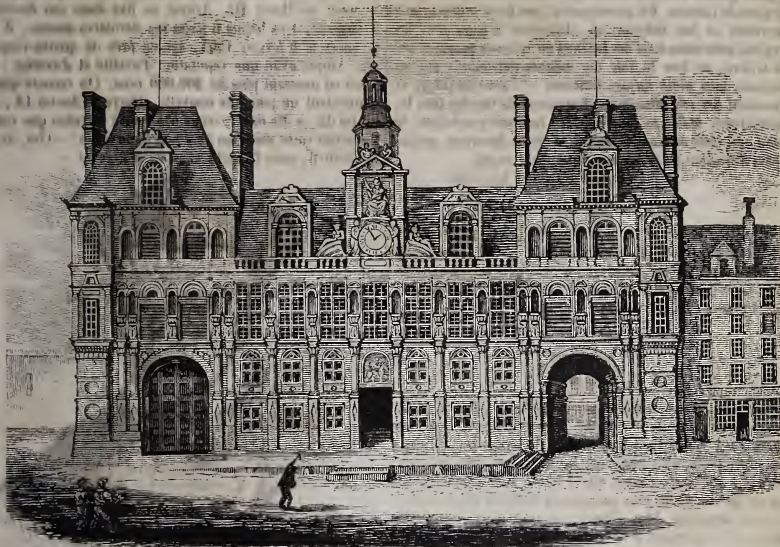
Le principal titre de gloire d'Amyot est sa traduction de Plutarque, dont il a popularisé en France les *Vies des hommes illustres*. Cette traduction, malgré quelques infidélités contre le texte, est encore la meilleure ; la grâce et la naïveté du vieux style du traducteur en font une lecture pleine de charmes.

Voici la liste des principaux ouvrages d'Amyot, outre sa traduction des *Vies des hommes illustres* : *l'Histoire éthiopique d'Héliodore, traitant des loyaux et pudiques amours de Théagènes, et Thossalien, de Chariclée, Ethiopienne*, traduite du grec en français ; sept livres des *Histoires de Diodore, Sicilien*, traduits du grec ; *Amours pastorales de Daphnis et Chloé*, traduits du grec, de Longus ; *Œuvres morales de Plutarque*, traduits en français ; *Projet de l'éloquence royale*, composé pour Henri III, roi de France.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEYARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

HOTEL-DE-VILLE DE PARIS



(Façade de l'Hôtel-de-Ville.)

Ce monument est un de ceux qui rappellent le plus de souvenirs; son histoire résume, en quelque sorte, celle du pouvoir civil de la cité parisienne. La municipalité de Paris, devenue si illustre et si puissante, commença par n'être qu'une petite association de marchands qui conduisaient par eau du vin à Paris; cette corporation s'appelait la *confrérie de la marchandise*, des *marchands par eau*, ou la *hanse de Paris*; successivement ses privilèges s'accrurent: ses membres reçurent le vieux titre d'*échevins*, et leur chef celui de *prevôt des marchands*.

La première maison où se tenaient les séances de la *hanse de Paris* était située à la Vallée de la Misère, près la place du Grand Châtelet. Elle fut nommée la *Maison de la marchandise*. Plus tard, le lieu des séances fut transféré dans une autre maison très proche de la première, et qui fut nommée le *Parloir aux bourgeois*. Une nouvelle translation eut encore lieu près de l'enclos des Jacobins, entre la place Saint-Michel et la rue Saint-Jacques.

Ce fut seulement en 1557 que les bourgeois de Paris achetèrent une maison située sur la place de la Grève, qui avait été acquise par Philippe-Auguste, et que l'on appelait la *Maison aux piliers*, parce qu'elle était soutenue par de gros piliers. Cette maison, fort simple, ne différait des maisons bourgeoises que par deux tourelles. Jusqu'en 1552, ce fut là que les échevins tinrent leurs assemblées; le prevôt des marchands y habitait. Aussitôt que la corporation fut devenue propriétaire de cette maison, elle y fit exécuter des réparations et de nombreux ornemens. Mais au commencement du xv^e siècle, cet édifice lui parut trop mesquin et trop étroit; elle décida la construction nouvelle d'un bâtiment plus vaste. Le 15 juillet 1553, Pierre de Viole, prevôt des marchands, en posa la première pierre: l'élevation de ce monument éprouva des retards et des variations dans son architecture. Il avait été commencé d'après les dessins d'une

architecture gothique, qui, à cette époque de la renaissance, n'était plus en usage; aussi fut-il suspendu. En 1549, un architecte italien, Dominique Boccardo, dit Cortone, présenta à Henri II un nouveau plan qui fut adopté, mais dont l'exécution ne put être terminée qu'en 1605, sous Henri IV. C'est cet édifice qui devint enfin l'*Hôtel-de-Ville*, tel que nous le voyons à la place de Grève.

La façade présente, au centre, un corps de bâtiment flanqué de deux pavillons plus élevés, et dont les combles, suivant l'usage du temps, sont d'une très grande hauteur. Cette façade est percée de treize fenêtres et ornée de plusieurs niches; elle est surmontée par une campanille où l'on plaça, en 1781, l'horloge de la ville, ouvrage très estimé du célèbre horloger Jean-André Lepaute. On sait que le cadran de cette horloge est éclairé la nuit. Au-dessus de la porte d'entrée, on voit, dans un vaste tympan cintré, sur un fond de marbre noir, un grand bas-relief en bronze qui représente Henri IV à cheval. Cet ouvrage est du sculpteur Biard. Pendant la guerre de la Fronde il fut dégradé, puis détruit pendant la révolution de 89, enfin il a été rétabli en 1815. Cette façade de l'Hôtel-de-Ville est un modèle du passage de l'architecture sarrazine à l'architecture grecque. L'ordre corinthien a été employé dans l'étage inférieur; l'ensemble a le défaut d'être trop surchargé de petits détails et d'ornemens inutiles.

On entre dans l'Hôtel-de-Ville par un perron extérieur composé de plusieurs marches; lorsqu'on est arrivé sous le bâtiment, on en monte encore un plus grand nombre; par cette entrée on parvient jusqu'à une cour décorée d'arcades, au-dessus desquelles on lisait autrefois des inscriptions relatives à l'histoire de Louis XIV. La statue pedestre et en bronze de ce roi a été placée sous une de ces arcades, ornée de colonnes ioniques en marbre, avec chapiteaux et bases de bronze doré; cette statue est portée sur un piédestal

chargé de bas-reliefs et d'inscriptions; elle est de Coizevox, et représente Louis XIV, vêtu et cuirassé à la grecque, et, par un étrange et ridicule anachronisme, coiffé à la française avec une énorme perruque, comme on le portait sous son règne. Pendant la révolution on enleva cette statue pour la déposer dans les magasins du Roule, où elle fut mutilée; elle a été restaurée en 1814, et rétablie à son ancienne place. Dans cette même cour, on voyait encore en 1817 quelques uns des portraits en médaillon de plusieurs prévôts des marchands; on a eu depuis la maladresse de les faire disparaître à force de vouloir reblanchir et gratter. L'intérieur de l'Hôtel-de-Ville contient de grandes salles, dont la plus belle et la plus célèbre est la salle du Trône; à ses extrémités sont deux vastes cheminées ornées de persiques, cariatides bronziées, et de figures allégoriques couchées sur des plans inclinés; elles furent construites sous Henri IV. C'est dans cette salle que l'on voyait tous les tableaux qui avaient rapport à l'histoire de la municipalité. Elle a cinquante pas de longueur. Pendant la révolution, on construisit dans cette enceinte un amphithéâtre demi-circulaire, où siégeaient les représentants de la commune de Paris, qui, vers la fin de l'Assemblée législative, et durant toute l'existence de la Convention nationale, furent maîtres de Paris, et organisèrent tous les mouvements qui agitèrent la grande cité et la France pendant cette terrible époque.

En 1819, on a posé au centre de la salle du trône une statue équestre de Henri IV, de petite proportion, et semblable à celle qui figure sur le Pont-Neuf. C'est dans cette salle que se célèbrent les cérémonies publiques, fêtes, bals et banquets que donne la ville.

A côté de la salle du Trône est la salle du *Zodiaque*, ornée de bas-reliefs et de tableaux qui se rapportent à son nom. C'est dans la vaste pièce pratiquée dans les galeries Saint-Jean que l'on a transféré, en 1817, la bibliothèque de la Ville. Aujourd'hui elle est divisée en quatre parties.

En 1801, on établit dans l'Hôtel-de-Ville les bureaux de la préfecture du département de la Seine; à cette époque, il reçut des accroissemens considérables par suite de la démolition des bâtimens de l'église et de l'hôpital du Saint-Esprit, situés au nord, et d'une partie de l'église de Saint-Jean-en-Grève, située à l'est de l'Hôtel. C'est sur l'emplacement de l'hôpital du Saint-Esprit qu'a été construit l'hôtel particulier du préfet de la Seine, dans lequel se trouvent trois pièces, l'antichambre, la salle de billard et le salon de réception, qui sont décorées de la même manière, et séparées seulement par des cloisons mobiles, en sorte qu'elles peuvent se former à volonté qu'une seule pièce, appelée la *salle des Fêtes*.

Les salles de l'Hôtel-de-Ville servent de réunion à plusieurs sociétés de sciences et de beaux-arts.

Les principaux souvenirs historiques qui se rattachent à ce grand monument embrassent la formation et le développement du pouvoir de la municipalité parisienne, la lutte énergique soutenue par les prévôts en faveur des privilèges et de l'autorité de la Ville contre la noblesse et la royauté. Le pouvoir municipal, comme tous les autres pouvoirs, fut affaibli et abaissé sous Louis XIV, mais il se releva plus puissant et plus indépendant à l'époque de la révolution de 89. Napoléon réduisit la municipalité de Paris à une simple machine administrative. A l'époque de la révolution de juillet, nous avons vu, durant quelques jours, cette municipalité reprendre son autorité populaire, choisir un roi, le recevoir dans son palais et le présenter au peuple.

COLONIES FRANÇAISES.

MŒURS DES INDIENS DE LA GUYANE FRANÇAISE.

Les Indiens sont paresseux avec délices. Ceux qui demeurent à peu de distance de Cayenne, y viennent souvent pour

se distraire de leurs ennuis. Ils y voient les fruits de l'industrie sans en être touchés. De tout ce que procure la civilisation ils n'envient qu'une hache, un couteau, une pipe, des verroteries pour leurs femmes, et par-dessus tout du tafia. Un carbet (cabane) formé de quelques piquets plantés en terre et d'un toit de feuillage, un hamac qu'ils tissent avec le coton de la savane voisine, quelques vases de terre qu'ils façonnent à la main et qu'ils font cuire au soleil, enfin un arc et des flèches, tels sont les objets qui combtent leurs désirs. Entre l'Indien de 1495 et celui de 1852, il n'y a pas beaucoup de différence. C'est en vain qu'on a voulu lui persuader de prendre part à notre vie sociale, jamais il n'a consenti à répudier celle que son instinct capricieux lui indique. L'Arabe nomade transporte sa tente dans d'autres sables, l'Indien abandonne son carbet et va au loin en construire un nouveau, qu'il délaissera pour le moindre intérêt ou par simple fantaisie. Cependant, il pourrait être utile comme ouvrier, il a de l'adresse et de l'intelligence; la confection de ses armes est parfaite; celle de son hamac, d'un tissu léger et bariolé, indique de la patience et du goût. Il en est de même de la poterie et des paniers qu'il vient quelquefois vendre à la ville. La sagacité et l'adresse de l'Indien, vantée par Cowper, sont connues dans la Guyane. La sûreté de son coup d'œil est telle, que c'est avec des flèches et non avec des filets qu'il se procure le poisson dont il se nourrit. Est-il lancé dans sa pirogue, il se jone des caractères et des torrens dont le seul aspect nous effraie.

A certaines époques de l'année, des familles d'Indiens viennent aborder à Cayenne. Leur canot est fait d'une seule pièce de bois, et surmonté d'un tendelet en feuillage. A six objets de leur fabrication, ils joignent ordinairement quelques oiseaux, des singes ou autres animaux curieux dont la Guyane abonde. Ils tendent leur hamac sous un langar voisin du marché, dressent leur marmite, et attendent mélancoliquement, ainsi campés, les acheteurs. Ils sont en général de taille moyenne, mais fortement constitués. Leur poitrine évasée a une capacité rare chez les Européens. Ils marchent nus à un petit tablier près. Leurs cheveux noirs, longs et flottans, sont coupés droit, sur leur front cuiré. Les hommes cherchent à se rendre formidables par un tatouage, imitation grossière de la robe du tigre, du léopard ou du serpent. Les femmes, peu jolies, ont la jambe excessivement serrée au-dessus et au-dessous du mollet par une lanière de trois ou quatre pouces de largeur, qui fait boursoufler les chairs d'une manière désagréable à l'œil. S'ils ont capturé quelque coupable réfugié dans les bois, on tué quelque bête féroce, ils viennent, sous la conduite de leur chef, recevoir du gouverneur la récompense promise par les ordonnances. Dans ces occasions leur allure est martiale et fière; ils ont le soin, non seulement de se tatouer fraîchement, mais aussi d'orner leur cou de chapelets formés avec les dents de tous les tigres qu'ils ont terrassés dans le cours de leurs exploits.

Les Indiens, considérés comme peuple, offrent peu de chances pour être civilisés. Tous les efforts tentés depuis plus de trois siècles ont été constamment infructueux. A mesure que nos plantations se sont étendues, ils se sont cloignés plus avant dans les forêts ou dans des savanes impénétrables. En comptant toutes les familles qui vivent dispersées sur les différens points fréquentés de la Guyane, plus ou moins rapprochés des habitations, le nombre des individus qui les compose ne dépasse guère un millier. Le surplus, s'il en existe, comme il est probable, est tout-à-fait ignoré. Quelques Indiens de ces familles, qui se trouvent en contact avec les Européens, consentent à s'employer comme chasseurs ou pêcheurs, mais il ne faut pas compter sur leurs services, car ils quittent ceux qui les engagent, sans motifs apparens, et reviennent de même, pour repartir encore au premier caprice.

VUES DE CORSE.

(Voyez page 232.)

BONIFACIO. — SES CAVERNES.

La ville de Bonifacio occupe le point du sol français le plus avancé vers le midi; sa latitude est plus méridionale que celle de Rome. Malgré cet avantage, il s'en faut de beaucoup que ce soit le lieu de notre pays dont le climat soit le plus agréable. La violence des vents de mer qui rasent la végétation partout où ils soufflent en liberté, et l'aridité naturelle du terrain, font de ses environs une campagne assez peu pittoresque. Dans les ravins qui sont abrités par leur position, et arrosés par quelques filets d'eau, on trouve de la verdure et de l'ombre; des vignes, des oliviers, quelques palmiers; mais sur le haut du plateau, sauf quelques arbrisseaux habitués à croître en rampant contre la terre, dans le sens où ils incline le vent du *Lebecchio*, et quelques maigres sillons, on ne rencontre guère que des broussailles et une multitude incroyable de petites pierres plates, accumulées par monceaux au milieu des champs que l'on a défrichés, tantôt comme des pyramides, tantôt comme de vastes et nombreuses murailles de clôture. A part un petit nombre d'enfoncemens par lesquels on peut aisément descendre jusqu'à la mer, la côte est partout formée par une falaise abrupte de deux à trois cents pieds d'élévation, du sommet de laquelle la vue domine d'aplomb les eaux profondes du rivage; elle se porte en avant sur l'île de Sardaigne et l'archipel qui l'entoure, et s'étend de chaque côté jusqu'aux bornes lointaines de l'horizon azuré de la mer. La Sardaigne est à quelques lieues de distance, et, par un temps clair, on en distingue aisément les maisons. Les monts Lymbarra avec leurs cimes aiguës et dentelées, qui guident de loin la route des vaisseaux qui vont dans le Levant, donnent aux habitans de cette pointe de la Corse une perspective montagnaise qui se nuance à chaque heure, suivant les teintes du ciel. Le détroit est parsemé d'îles nombreuses formées de rochers arrondis sur lesquels la mer se brise comme sur tous les écueils avec une ligne constante de blanches écumes; ces îles sont tellement rapprochées l'une de l'autre, que l'on dit que les bandits réduits à toute extrémité par les poursuites, se sont quelquefois rendus en Sardaigne à la nage, en prenant leur repos de distance en distance sur les rochers qui se rencontrent.

Bonifacio est bâti au sommet de la falaise, sur un rocher long et étroit, qui s'avance comme une haute muraille, plongeant à pic de toutes parts sur la mer: d'un côté sur le détroit, de l'autre sur le port. La position de cette espèce de jetée naturelle est inaccessible, excepté par le point où elle tient au reste de l'île. La ville est petite, mal bâtie, et n'a rien dans son intérieur qui mérite d'être remarqué; une muraille élevée, construite anciennement par les Génois, lorsqu'ils étaient maîtres du pays, la ferme du côté de la terre, et lui donne l'aspect d'une forte citadelle. Mais ce qui caractérise Bonifacio, c'est sa situation, situation qui est assurément la plus aventureuse qu'on puisse voir. La mer, en frappant incessamment la partie inférieure de la falaise, qui n'est composée que d'un calcaire blanchâtre et facilement désagrégable, a miné peu à peu sous la ville, jusqu'à une assez grande distance; les rochers supérieurs n'étant pas non plus très solides, se sont également éboulés, à mesure de leur niveau, de sorte que l'excavation s'élève progressivement jusqu'au plateau, en s'arrondissant comme ferait un demi-cintre. Au sommet de cette voûte immense, semblable à quelque arche gigantesque qu'on aurait rompue par le milieu, la ville avec ses tours, ses bastions, ses reimparts, semble quelque cassure dentelée, à demi détachée du rocher, et déjà prête pour l'abîme: son

élévation moyenne est de deux cent cinquante pieds. Un navire pourrait se promener sous les ruines, et en perçant au puits dans une cour on pourrait se donner le plaisir de pêcher dans la mer. Il y a des endroits où l'isthme, en avant de la citadelle, est si étroit, qu'en se plaçant au milieu, on jetterait presque une pierre de l'un ou de l'autre côté. Il faut dire que les maisons les plus avancées sont déjà abandonnées; les Corses ne font pas comme les vigneronns du Vésuve; ils n'y ont d'ailleurs aucun intérêt; et personne ne se soucie de prendre son logis sur le bord d'un abîme aussi menaçant qu'un cratère.

La grande friabilité des falaises, et sans doute aussi les longues attaques de la mer, qui les sape continuellement par le pied, ont occasionné d'autres accidens non moins remarquables qu'eux talus renversés. Ce sont des grottes et des cavernes de dimensions souvent énormes, dont l'entrée s'ouvre directement sur la mer, et dont le fond est entièrement recouvert par ses eaux fraîches et limpides.

Il y en a une qui traverse de part en part le mont *Pertuisato*, comme ferait une galerie droite et régulière, taillée à main d'homme; les deux ouvertures sont fort larges, et donnent un libre accès à la lumière, qui parcourt toute l'étendue de la voûte; la montagne est presque entièrement séparée du rivage, et s'élève en forme de pyramide, avec deux portes à la base.

Sous la citadelle, il y a une autre grotte, à l'entrée de laquelle la mer a accumulé tant de galets, qu'elle l'a presque entièrement bouchée, et qu'on n'y peut guère pénétrer qu'en se résignant à ramper sur le ventre. Celle-ci est plus longue que les précédentes, mais en général moins élevée, et, comme on le pense bien, on y est dans une obscurité complète. Elle se compose d'une série de grandes salles couvertes d'incrustations et de stalactites, et liées les unes aux autres par de petits corridors bas et étroits. Dès que l'on a passé l'amas de cailloux qui forme une digue à l'entrée, on se trouve de nouveau sur le bord de l'eau; mais ce qu'il y a de fort singulier, c'est que, bien que le niveau de cette eau soit au-dessous du niveau de la mer, sa saueur est cependant douce, ou, pour mieux dire, n'est que fort légèrement saumâtre. Elle provient sans doute des infiltrations pluviales qui descendent de la voûte et de la citadelle, et elles forment une citerne naturelle, où Bonifacio trouverait peut-être avantage à puiser à l'aide d'un trou de sonde, car l'eau est fort rare dans la ville. Nous pénétrâmes dans l'intérieur de cette grotte à l'aide d'un petit canot qui y parvint, non sans peine, après que l'on eut débarrassé l'ouverture. La voûte était habitée par quelques chauves-souris, fort effarées de se voir ainsi troublées par la lumière dans leur ténébreuse demeure; l'eau était limpide comme celle d'une fontaine, et bien qu'en plusieurs points elle descendit jusqu'à huit et dix pieds de profondeur, on distinguait sur le fond les moindres accidens de la pierre éclairée par nos lumières. Cette galerie souterraine s'étend en diagonale sous la citadelle, sur une grande profondeur. Nous la suivîmes jusqu'à un endroit où nous avions à peu près le milieu des casernes sur nos têtes; à cet endroit la voûte s'abaissait jusqu'au niveau de l'eau, et il n'était plus possible d'avancer davantage: cependant la galerie ne s'arrêtait pas à ce point, car le plafond ne s'abaissait que graduellement, et non pas brusquement, comme pour une clôture, et l'eau, c'est-à-dire la galerie elle-même, conservait encore sept à huit pieds de profondeur. Il se peut qu'au-delà de ce barrage le plafond se relève de nouveau, mais il est bien certain que la grotte, à son autre extrémité, n'aboutit pas jusque dans la mer; car elle déboucherait nécessairement sous l'eau, et par conséquent l'eau qu'elle renferme serait de même niveau et de même saure que celle de la Méditerranée.

Il y a encore une autre grotte à l'entrée du port, peu profonde, mais étonnante par l'énormité de son ouverture, qui a plus de cent pieds de hauteur : elle est surmontée par les ruines d'un vieux couvent, et par les murs et les batteries de la citadelle.



(Vue de Bonifacio.)

La grotte la plus remarquable s'ouvre sur la mer, à l'entrée du détroit, par une grande arcade, percée dans une falaise blanche et unie comme un mur. L'eau y est profonde, et les vagues s'y promènent librement. On rencontre d'abord un grand corridor, qui, peu à peu, s'enfonce dans les ténèbres, et qui enfin se termine brusquement contre la paroi du rocher. Mais, à la gauche, il reste un embranchement à la porte duquel on prend d'abord peu d'attention, à cause de la nuit qu'il fait, et du mouvement des eaux. C'est par cet embranchement qu'il faut se diriger, car c'est là le chemin qui mène à la grande salle. Ce passage est le plus difficile dans les instans où la mer n'est pas très calme. Lorsque nous y pénétrâmes, il y avait un peu de houle en mer, et son influence se faisait très bien sentir jusque dans le sous-terrain ; l'eau, avec sa périodicité tranquille, frappait de chaque côté la muraille du corridor, et retombait ensuite du haut de la voûte, avec un fracas d'échos retentissans et confus. C'était un curieux spectacle que de voir et de sentir notre balancelle qui bondissait légèrement sous un couvert semblable à celui de ces grands cloîtres des couvens de l'Italie. Le patron n'avait pas voulu abattre le mât, et la banderole frisait la voûte ; enfin, vers le milieu, soit que le plafond fût plus bas, ou la vague qui nous portait plus haute, nous heurtâmes subitement : le mât touchait ; et comme nous ne pouvions plus continuer à monter sur l'eau, ce fut l'eau qui continua à monter sur nous, et elle commença à nous rendre dans notre bateau une fort incommode visite, quand, à notre grande satisfaction, la malencontreuse mâturation, qui jusque là tenait ferme, se rompit enfin ; c'était heureux, car la barque aurait sombré là en un fort mauvais lieu pour se faire repêcher ; et quant à nos propres personnes, elles auraient eu assurément quelque peine à sortir de ce trou, et surtout, une fois en mer, à faire venir à elles quelque bateau pour les ramener en ville ; quelques coups d'aviron

vigoureusement appliqués nous mirent hors d'affaire, et nous entrâmes avec un tranquille et léger sillage dans la plus belle salle, je crois, que la nature ait jamais faite : une étendue comme celle d'un étang, occupée par une eau bleue comme le ciel, et transparente comme l'air, jetant de bas en haut, et de tous côtés, ses reflets azurés contre chaque saillie d'une voûte immense, toute hérissée de pointes et de dentelures, et prenant le soleil à plus de cent pieds de haut dans la campagne au milieu des myrtes et des lauriers en fleurs. Les Grecs auraient fait de cette retraite mystérieuse et profonde le palais d'Amphitrite ou de Neptune, et auraient placé au péristyle et sous les corridors le cortège sacré des tritons et des nymphes. Nos pêcheurs ne se font pas des imaginations si éloignées de la réalité des choses. Il faut dire cependant qu'ils sont tous frappés d'un respect involontaire en présence de cette splendeur et de cette magnificence ; cette architecture est celle d'un temple, et un temple parle toujours, lors même qu'il est privé de ses divinités. Quelques phoques ; que les navigateurs antiques n'auraient point manqué de nommer hardiment des syrènes, ont choisi cet asile peu visité pour leur demeure ; ils se promènent souvent devant l'entrée, comme des vigies à leur poste, et se couchent dans l'intérieur, sur quelques pierres éboulées, qui forment çà et là des tables au-dessus de l'eau ; l'influence de la maison qu'ils ont choisie les protège ; quoique rivaux en matière de pêche, les marins les voient avec plaisir, admirent leurs jeux, et ne cherchent jamais à leur faire aucun mal.

Je termine ici cet article, un peu long peut-être pour le lecteur, comme tous les récits de voyageurs, mais trop court, cependant, pour donner une idée complète du pittoresque et de la variété de ces lieux, peu connus des habitans du continent, et des Corses eux-mêmes, qui visitent bien rarement cette pointe méridionale de leur pays, et qui ont coutume de dire que si la mer venait à couper le passage entre Bonifacio et le reste de l'île, il faudrait bien longtemps pour qu'on s'aperçût de ce changement à Bonifacio et dans l'île. Les environs de Bonifacio sont aussi très particulièrement intéressans sous le rapport de la géologie et de l'histoire naturelle ; mais ces choses ne sauraient trouver place dans cette notice, uniquement consacrée à la description du paysage.

LE JUPITER OLYMPIEN.

Le Jupiter d'Olympie fut non seulement le chef-d'œuvre de Phidias, mais encore celui de la sculpture antique. Phidias était très âgé quand il exécuta cette statue : vers la 85^e Olympiade, obligé de s'enfuir d'Athènes, par suite de l'accusation de sacrilège et de vol intentée contre lui, il se réfugia en Elide, à l'époque où les travaux du temple d'Olympie étaient en très grande activité ; et les Eléens s'empressèrent de confier à l'illustre sculpteur l'exécution de la statue du dieu qui devait être adoré dans leur temple.

L'ordonnance du temple d'Olympie était dorique, l'intérieur environné de colonnes : sa hauteur, jusqu'au sommet du fronton, était de 68 pieds, sa largeur de 93, sa longueur de 250. L'édifice, construit en pierres du pays, était couvert de dalles de marbre taillées en forme de tuiles. C'était dans le fond du temple que se trouvaient placés le trône et la statue de Jupiter. Phidias conçut l'un et l'autre dans les proportions les plus colossales, et il eut à sa disposition les plus riches matériaux.

Le dieu, fait d'or et d'ivoire, se voyait assis sur son trône ; sa tête portait une couronne imitant la branche d'olivier. Dans sa main droite il avait une victoire faite aussi d'or et



(Jupiter Olympien.)

d'ivoire, tenant une bandelette, ayant sur sa tête une couronne. Dans la main gauche de Jupiter était un sceptre brillant de toutes sortes de métaux ; au sommet du sceptre était

posé un aigle ; le dieu avait une chaussure d'or ; son manteau était également d'or ; on y avait peint des figures et des fleurs.

La structure élémentaire du trône consistait en un bâti de charpentes, et était de forme carrée; trois sortes de figures entraient dans les décorations : des bas-reliefs, des rondes-bosses, puis des ornemens peints; ces figures avaient été travaillées séparément, placées, rapportées et incrustées sur le bois. Ce trône était un assemblage diversifié d'or, de pierres précieuses, d'ivoire et d'ébène. A chacun des quatre pieds, on voyait quatre victoires, et encore deux autres en avant de la partie inférieure de chaque pied. Sur chacun des quatre pieds étaient représentés de jeunes Thébains enlevés par des sphynx. Au-dessous des sphynx, Apollon et Diane perçaient de leurs flèches les enfans de Niobé. Dans le milieu des pieds du trône, s'étendaient quatre traverses carrées, qui allaient d'un pied à l'autre. Sur la traverse qui s'apercevait du côté de l'entrée du temple, il y avait huit figures qui représentaient des combats athlétiques. On voyait un jeune homme se ceignant la tête d'une bandelette, qui passait pour avoir été fait d'après Pantarcès, jeune Eléen, favori de Phidias. Sur les autres traverses, était représentée la troupe des compagnons d'Hercule, prête à combattre contre celle des Amazones. Le nombre des personnages des deux troupes était de vingt-neuf. Le trône ne portait pas uniquement sur quatre pieds; il s'élevait encore dans le milieu de leur intervalle deux colonnes égales aux pieds. Sur les sommets du trône et au-dessus de la tête de la statue du dieu, Phidias avait sculpté d'un côté, les Grâces, de l'autre, les Heures, les unes et les autres au nombre de trois. Le marche-pied de Jupiter avait des lions d'or, et sur ses faces on voyait le combat de Thésée contre les Amazones. Sur le soubassement qui portait le trône étaient placés beaucoup d'autres objets d'ornement. Les sujets représentés en or étaient : le soleil montant dans son char; ensuite Jupiter et Junon; tout auprès une Grâce; celle-ci donnait la main à Mercure, qui la donnait à Vesta. Après Vesta, c'était l'Amour recevant Vénus qui sort de la mer, et que Pitho couronne; suivaient Apollon et Diane, Mercure et Hercule. A l'extrémité du soubassement étaient Neptune et Amphitrite, et la Lune montée sur un cheval.

La tradition grecque racontait que l'habileté de Phidias avait reçu un témoignage éclatant de la satisfaction de Jupiter lui-même. L'ouvrage terminé, le grand artiste pria le dieu de lui faire connaître s'il en était content; aussitôt le pavé du temple fut frappé de la foudre.

Le pavé en face de la statue était fait en marbre noir, entouré circulairement de marbre de Paros, destiné à arrêter l'huile qu'on versait sur le pavé. Cette huile servait à préserver l'ivoire de l'humidité de l'Altis, sur le terrain duquel avait été construit le temple d'Olympie.

Une inscription placée sous les pieds de Jupiter portait : *Phidias, fils de Charmides, Athénien, m'a fait.*

Les Eléens élevèrent le temple et la statue avec les dépouilles remportées sur les Pisans et leurs alliés après la destruction de Pise.

La statue et le trône de Jupiter étaient éclairés par une ouverture pratiquée dans la toiture du temple; un voile de poutre tombant en avant pouvait garantir la statue de l'influence de l'air extérieur.

Le Jupiter assis avait, sans le marche-pied, jusqu'au sommet de la tête, 50 pieds. Le marche-pied avait 5 pieds; le trône, sans le soubassement, avait 40 pieds de hauteur et 24 de largeur; le soubassement 12 pieds de hauteur.

C'est avec les bas-reliefs et médailles de l'antiquité qui ont conservé un grand nombre des figures du Jupiter de Phidias, et avec les récits des anciens écrivains, et surtout de Pausanias, qu'il a été possible de se représenter cette merveille de la sculpture antique.

Nous devons à M. Quatremère de Quincy un magnifique

ouvrage sur le Jupiter Olympien, dans lequel il est parvenu à recomposer la statue, le trône et les ornemens; c'est dans ce beau travail que nous avons puisé les détails de cet article.

L'esprit de la conversation consiste bien moins à en montrer beaucoup, qu'à en faire trouver aux autres.

LA BRUYÈRE.

BASSIN DE LA LOIRE.

(Second article. — Voyez page 245.)

CANAUX DU BASSIN DE LA LOIRE.

Le bassin de la Loire communique avec celui de la Seine par le canal de Briare, le plus ancien canal à point de partage, selon M. de Humboldt. Commencé en 1605 par Sully, qui y fit travailler l'armée, il fut livré à la navigation en 1642. S'ouvrant d'un côté dans la Loire à Briare, de l'autre à Montargis dans le canal de Loing, qui reçoit aussi le canal d'Orléans, et qui débouche dans la Seine à Saint-Mamert près de Moret, il sert à conduire à Paris les denrées du Berry et de tous les pays que fertilise la Loire.

Le canal du Nivernais, commencé en 1784, prend son origine à Decize sur la Loire, et aboutira, quand il sera terminé, à Auxerre, dans l'Yonne. Il est destiné à conduire les fers, les bois et les autres marchandises de la Nievre dans le bassin de la Seine et dans celui de la Loire.

Le canal du centre ou du Charolais, commençant à Digoïn sur la Loire, se termine à Châlons sur la Saône; il sert de communication entre les bassins des deux rivières qu'il joint, et par suite avec le Rhône, auquel il porte les denrées de la France centrale, pour en recevoir celles de la France méridionale, et même des pays du Levant, par Marseille, Arles et Tarascon. Ce même canal, par le moyen de celui du Rhône au Rhin ou du Doubs, qui se jette dans la Saône à Saint-Jean de Losne, joint le bassin de la Loire avec celui du Rhin.

Le canal latéral à la Loire se divise en deux parties : la première, qui comprend la distance de Digoïn à la rivière d'Allier, sera à point de partage, et alimentée par les affluents de gauche de la Loire. Elle entrera dans ce fleuve vis-à-vis Gimouille au-dessus de l'embouchure de l'Allier, et la navigation aura lieu dans la Loire, sur une longueur de 2055 mètres jusqu'à l'origine de la deuxième partie, qui commencera vis-à-vis Cuffi, et qui continuera jusqu'à Briare.

Cette deuxième partie recevra près de Saint-Germain (Cher) une branche du canal du Berry, partant du Rihéré, près de Saint-Amand Montrond, où elle se joint à celle qui vient de Montluçon en remontant le Cher. Ce dernier canal, qui aboutira jusqu'à Tours, aura quatre-vingts lieues de longueur, sur une pente totale de 246 mètres avec 110 écluses. Les dépenses faites depuis 1810, à l'ouverture des travaux, jusqu'à la fin de 1852, s'élevaient à 12 millions, et les dépenses à faire se monteront encore à 5,611,649 francs. Outre les avantages que ce canal procurera au Berry en transportant ses produits et ceux d'une partie du Bourbonnais, il pourrait prendre une immense importance s'il était prolongé jusqu'aux sources du Cher. Là, avec les eaux du Chavanoux, qui se jette dans la Dordogne au-dessous de Bort, on continuerait un canal qui, par le moyen de cette dernière rivière, mettrait le bassin de la Garonne en communication directe avec celui de la Loire, et par conséquent avec celui de la Seine. Ce canal serait d'autant plus utile, qu'il fournirait à bon marché à la France centrale les denrées du Languedoc et de la Guyenne; qu'il

vivifierait une contrée peu peuplée en y répandant l'abondance, et qu'il compléterait le système de communication du bassin de la Loire avec tous les autres bassins de notre belle France.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

51 Août 1218. — Mort de Melik-el-Adhel, sultan d'Égypte et de Damas, et frère de Saladin. Madame Cottin a faussé le caractère de ce guerrier des croisades, qui se distingua d'ailleurs par son courage et son habileté politique.

51 Août 1615. — Mort d'Étienne Pasquier, jurisconsulte et antiquaire, auteur des *Recherches sur l'histoire de France*.

51 Août 1814. — Mort de Bougainville, navigateur. Son voyage autour du monde a popularisé son nom. Il avait été comte de l'empire et sénateur

4^{er} Septembre 1575. — Mort de Cardan, médecin, magicien, astrologue, physicien, métaphysicien. Ce savant, dont la crédulité et le cynisme sont déplorables, avait annoncé le jour précis de sa mort, et l'on prétend que, ce jour étant arrivé, il se tua lui-même pour ne pas être convaincu d'erreur.

4^{er} Septembre 1715. — Mort de Louis XIV.

4^{er} Septembre 1745. — Mort de François Girardon, sculpteur français, rival de Puget. Parmi ses plus célèbres ouvrages sont, le mausolée du cardinal Richelieu placé dans la Sorbonne, et les *Bains d'Apollon* à Versailles.

4^{er} Septembre 1850. — Commencement de la révolution belge. Entrée du prince d'Orange à Bruxelles.

2 Septembre 1715. — Le parlement casse le testament de Louis XIV, qui, en nommant le duc d'Orléans chef d'un conseil de régence, donnait cependant la plus grande part de l'autorité au duc du Maine. Sur les conclusions de Joly de Fleury, avocat-général, le duc d'Orléans fut déclaré régent de France.

2 Septembre 1815. — Mort du général Moreau, blessé par les Français, le 28 août précédent, près de Dresde. Il était né en 1765, à Morlaix; il avait été reçu avocat à Rennes.

5 septembre 1409. — Massacre des Français et fin de la domination étrangère à Gènes. Depuis le 25 octobre 1506 des gouverneurs français étaient imposés aux États de Gènes; le maréchal de Bouciacut, le dernier d'entre eux, avait irrité tous les esprits par sa politique oppressive et cruelle.

5 Septembre 1711. — Mort d'Elisabeth-Sophie Chéron, peintre et poète. Ses portraits, la *Descente de croix*, le livre des *Principes à dessiner*, les *Pierres gravées*, étaient estimés sous Louis XIV

4 Septembre 476. — Abdication de Romulus Augustule, fils d'Oreste, patrice de Rome, et fin de l'empire romain.

4 Septembre 1784. — Mort de Cassini de Thury, géographe, qui leva le plan topographique de la France entière, et détermina par ce moyen la distance de tous les lieux à la méridienne de Paris et à la perpendiculaire de cette méridienne.

5 Septembre 1709. — Mort de Regnard, poète comique, auteur du *Joueur*, du *Distrait*, du *Légataire universel*, des *Folies amoureuses*, etc.

5 Septembre 1797. — Mort de Riche, voyageur naturaliste, né le 20 août 1762, à Chamelet en Beaujolais. Ce jeune savant, ami de Fabricius, de Vicq-d'Azyr et de Cuvier, fit partie de l'expédition qui partit à la recherche de La Pérouse, le 28 septembre 1791. Au retour de l'expédition, où Riche avait beaucoup souffert, les Hollandais s'emparèrent, le 18 octobre 1795, de ses papiers et de ses collections scientifiques: il en mourut, dit-on, de douleur, à l'âge de trente-cinq ans.

5 Septembre 1798. — Loi qui établit une conscription militaire en France.

6 Septembre 1658. — Mort de Claude de Saumaise, connu par ses *Commentaires critiques et littéraires*, et par une *Apologie de Charles I^{er}, roi d'Angleterre*, qui fut réfutée par Milton.

6 Septembre 1808. — Mort d'Anquetil, auteur d'une *Histoire de France*, d'un *Précis de l'histoire universelle*, et d'autres ouvrages: *l'Esprit de la Ligue*; *Louis XIV, la Cour et le Règent*; etc.

CHASSE AUX BÊTES SAUVAGES DANS L'ORIENT.

CHASSE AU TIGRE. — CHASSE AU LION. — AVENTURE, D'UN CHASSEUR.

Au penchant d'un petit coteau, à travers les sentiers de quelques arpens de bois, des hommes à cheval poursuivant tout un jour, un cerf, un sanglier, un renard ou un loup, avec des fanfares, des cris de piqueurs et des jappemens de chiens, voilà ce que la chasse offre de plus solennel et de plus tragique dans notre Europe civilisée. En vérité, de pareilles scènes ne paraissent que de jolies miniatures en comparaison de ces grandes chasses de l'Inde, combats souvent formidables, où le chasseur a pour coursier l'éléphant, et pour proie le tigre ou le lion.

Le capitaine Mundy, auteur d'un ouvrage intitulé *Esquisses de l'Inde à la plume et au pinceau*, raconte des chasses au tigre et au lion.

« Un jour, dit-il, à quatre heures après midi, nous partîmes au nombre de dix, emmenant avec nous, outre nos montures, une vingtaine d'éléphants pour la battue. Arrivés vers un marais qu'on nous avait indiqué, nous étendîmes notre ligne et nous avançâmes avec précaution: il y avait en cet endroit peu d'arbres, mais un taillis épais et beaucoup de joncs. Je descendis un instant pour tirer un florican, espèce d'outarde: je tuai Poiseau, et je remontaï. Presque aussitôt, mon éléphant dressa sa trompe, et en souffla bruyamment à plusieurs reprises. « Bien, dit mon mahout (conducteur d'éléphant), il y a un tigre entre le vent et Votre Seigneurie. » Notre zèle se ranima; notre ligne se tourna vers le nord, et nos trente éléphants avancèrent plus rapides, en continuant toujours à battre à pieds lourds le terrain.

« Nous avions fait quatre cents pas environ, et nous étions engagés dans le marécage, lorsque enfin nos oreilles furent réjonnées du *tallyho* tant désiré. Un coup de feu du colonel R.... fut suivi d'un effroyable rugissement, et un tigre s'élança contre nous. Alors survint la scène la plus ridicule et la plus massade du monde. Vingt-neuf éléphants prirent la fuite en désordre: celui de lord Comberne resta seul immobile comme un roc: le tigre, après avoir déchiré un pied

de derrière à l'un des fuyards, se retourna furieux vers lord Comberne. Dans cet instant une balle lui traversa les reins, il perdit courage, et recula dans les joncs. Mon éléphant fut l'un des premiers à revenir au champ de bataille : je me plaçai près du brave animal que montait lord Comberne : nous tirâmes ensemble plusieurs volées sur le tigre, qui recommença l'attaque, et nous fit face valeureusement, jusqu'à

ce que, tout son sang coulant par ses blessures, il tomba mort. On le hissa sur un dos d'éléphant, et l'on reforma la ligne.

» Après une nouvelle battue d'une demi-heure, j'entrevis l'herbe se mouvoir légèrement à deux cents pas devant moi, et je criai le tallyho. Cette fois, deux tigres levèrent la tête,



(Chasse au Lion.)

et, sans montrer ni colère ni frayeur, prirent tranquillement leur course du côté opposé au nôtre. On tira quelques coups ; le plus fort des deux tigres fut probablement atteint, car il se retourna en rugissant, agita sa queue, et se jeta au-devant de nous en bondissant d'une manière terrible : mais tout-à-coup il s'arrêta, comme effrayé du nombre, et s'enfuit : nous le poursuivîmes de toute notre vitesse. Heureux alors ceux dont les éléphants étaient les plus agiles ! C'était réellement une magnifique course. Le tigre attaquait et fuyait tour à tour : au moment où il menaçait en désespéré l'éléphant du capitaine Z..., il eut la mâchoire fracassée ; il se recula pour s'élançer de nouveau, fit quelques efforts, mais ses genoux fléchirent, et on descendit l'achever. C'était un tigre parvenu à toute sa croissance, et vigoureusement taillé ; près de la place d'où nous l'avions chassé, nous trouvâmes les restes d'un buffle à demi dévoré.

» Un des chasseurs n'avait point perdu de vue l'autre tigre, et il nous dirigea vers l'endroit où il s'était réfugié. D'abord la recherche fut vaine ; on enfonçait dans la vase, et comme le jour baissait, quelques uns d'entre nous ouvraient l'avis de clore la chasse, quand nous vîmes l'éléphant de lord D... se rejeter en arrière avec un cri plaintif. Le tigre était suspendu à sa queue, près de l'échine, et le déchirait cruellement. Lord D... était dans une position difficile, car le mahout, effrayé, s'était couvert du howdah, et laissait pendre ses pieds à un pouce ou deux du tigre : en faisant feu on risquait de le tuer. Toutefois il fallut prendre un parti, car l'éléphant tournait et se balançait avec des cris affreux ; nous vîmes à l'aide de lord D... plus de huit balles entrèrent dans le corps du tigre avant qu'il se décidât à lâcher prise. Sa mort suivit de près sa chute ; l'éléphant, soit par suite des morsures de la bête, soit aussi par suite des

blessures que nous-mêmes lui fîmes sans le vouloir, mourut quelques jours après.

» La chasse avait été heureuse : trois tigres tués en moins de trois heures ! De semblables bonnes fortunes deviennent de plus en plus rares, depuis que tout le monde se mêle de la chasse, et que la culture envahit le terrain. »

Les chasses au lion offrent encore plus d'intérêt ; l'attaque est plus prompte, plus certaine. Le lion ne refuse presque jamais le combat, peut-être parce qu'aux endroits où il se tient ordinairement il n'a pas, comme le tigre, des marais et des broussailles pour favoriser sa retraite.

Un jeune chasseur avait blessé un lion, et s'appretait à tirer un second coup pour l'achever, lorsqu'un mouvement de son éléphant le précipita par terre. Le lion, quoiqu'il fût déjà affaibli, saisit entre ses griffes le malheureux chasseur, qui semblait n'avoir plus aucune chance de salut ; mais l'éléphant, d'abord effrayé, excité par ses conducteurs, roula sa trompe autour d'un jeune arbre, et ayant étreint le lion entre le tronc et la terre, il lui rompit les reins. On retira le chasseur à demi mort ; son bras gauche était fracturé en deux endroits ; sa poitrine et ses reins étaient horriblement meurtris ; il fut sauvé pourtant, et son salut est depuis raconté à tous les chasseurs comme un évènement miraculeux.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 50.



PARIS sous les Romains
en 400

PLAN DE PARIS

SOUS LA DOMINATION ROMAINE.

Si l'on consulte les anciens écrivains des XII^e, XIII^e et même XIV^e siècles, sur l'origine de la nation parisienne, on rencontre les fables les plus extraordinaires, qui ont été naïvement adoptées presque jusqu'à nos jours. On disait que la ville de Paris avait été fondée par un prince échappé au sac de Troie, l'éternel point de départ de tous les fondateurs d'antiquités cités. Ce prince se nommait *Francus*, et était fils d'Hector; étant devenu roi des Gaules, après avoir bâti la ville de Troyes, en Champagne, il vint fonder celle des Parisiens, à laquelle il donna le nom de son oncle, Paris. D'autres chroniqueurs, non contents de cette antique origine, l'ont fait remonter jusqu'à Samothès, fils de Japhet et petit-fils de Noé.

M. Dulaure, dans son *Histoire de Paris*, a hasardé une opinion plus simple et plus probable sur cette mystérieuse origine. Il paraîtrait que la nation des *Parisii* se serait formée d'étrangers venus de la Belgique, abondante en petits peuples; cette nation, pour échapper à ses ennemis, vint occuper le territoire situé sur les bords de la Seine et sur les frontières des *Sennones*.

En Gaule, *Parisii* signifiait habitans des frontières; la peuplade admise chez les *Sennones* ne dut donc ce nom qu'à son établissement sur la frontière de cette nation.

C'est dans les *Commentaires de César*, c'est-à-dire en l'année 700 de la fondation de Rome, cinquante-quatre ans avant l'ère chrétienne, que nous voyons apparaître pour la première fois dans l'histoire les *Parisii*. Associés aux populations gauloises révoltées contre César, ils défendirent, suivant leur force, leur indépendance; mais ils furent vaincus dans une sanglante bataille, livrée par Labiénus, lieutenant de César, et ils passèrent sous la domination romaine. Les *Parisii* avaient choisi pour forteresse, place de guerre ou chef-lieu, la plus étendue des cinq îles que formait la Seine en traversant leur territoire; ils lui avaient donné le nom de *Lutèce* ou *Leucotèce*: c'est aujourd'hui la *Cité*.

Pour la description de Paris sous la domination romaine, nous commencerons par la *Cité*, puis nous passerons dans les deux parties septentrionale et méridionale.

L'île de la *Cité*, même du temps de Julien, n'était protégée par aucun mur d'enceinte; les eaux de la Seine, qui l'entouraient, servaient seules à sa défense; ce ne fut qu'à la fin de la domination romaine, dans le V^e siècle, que des murailles furent élevées. Vers le IV^e siècle, l'île de la *Cité* contenait, sur l'emplacement actuel du Palais de Justice, un édifice destiné à l'ordre municipal. A l'autre extrémité de l'île se trouvait un autel dédié à Jupiter, dont les ruines ont été découvertes le 16 mars 1741, en creusant sous le cheur de Notre-Dame de Paris afin d'y construire un caveau destiné à l'inhumation des archevêques de cette ville. Il résulte de ces fragmens, de leurs formes, de leurs inscriptions, et de la place qu'ils occupaient, que ce fut entre les années 14 et 57 de notre ère, sous le règne de Tibère, qu'une corporation de bateliers parisiens éleva à Jupiter ce monument religieux; il était situé à l'extrémité orientale de l'île, au confluent des deux bras de la Seine. Composé de pierres cubiques, il formait un piédestal de six pieds de hauteur. On remarquait dans ce monument la réunion des dieux gaulois et romains, de Castor, Pollux, Jupiter, Mars, etc., et des dieux barbares *Isus* et *Cernunnos*. Lorsque le christianisme se fut introduit chez la nation des Parisiens, on établit à la place de cet autel, un temple chrétien dédié à saint Etienne.

Les antiquaires pensent qu'il existait, sous les Romains, près du Pont-au-Change, et sur l'emplacement du quai aux

Fleurs, une prison nommée la *Prison de Glaucin*. A côté, se trouvait une tour appelée d'abord *Tour de Marquesus*, puis *Tour Roland*.

Des autres parties de la ville, on communiquait à l'île de la *Cité* par deux ponts de bois, jetés sur les deux bras de la Seine. Le *Petit-Pont*, auquel aboutissait une voie romaine, était placé à l'endroit où se trouve aujourd'hui celui du même nom; le *Grand-Pont* occupait à peu près l'emplacement du Pont-au-Change.

PARTIE SEPTENTRIONALE.

Cette partie, aujourd'hui plus étendue et plus peuplée que la partie méridionale, était, durant la domination romaine, la moins riche en monumens et institutions religieuses, civiles et militaires. Tout l'espace encadré par le cours de la Seine et les hauteurs de Chaillot, de Clichy, de Montmartre, de Ménilmontant et de Charonne, était, dans les premiers temps de la conquête romaine, une vaste solitude composée de forêts et de marécages. C'est vers le IV^e siècle que l'on y construisit des édifices, et que ce terrain se couvrit de monumens des arts et de l'opulence.

Une voie romaine traversait cette partie de Paris; elle partait de la *Cité* et du *Grand-Pont* (Pont-au-Change), et se dirigeait au nord jusqu'à l'emplacement du marché des Innocens. On arrivait à une bifurcation dont une branche suivait la direction de la rue Montmartre, passait à Clichy, et de là au bourg de l'Estrée, près Saint-Denis, puis à Pierre-Laie et à Pontoise. Des parties de cette voie romaine subsistent encore entre ces deux dernières villes. L'autre branche se dirigeait vers Saint-Denis, Pierrefitte, etc. Une autre route suivait la direction de la rue Saint-Antoine. Au XII^e siècle, ce chemin qui existait encore, était désigné sous le nom de *Voie Royale*. Les principaux établissemens romains situés dans cette partie septentrionale, étaient un aqueduc de Chaillot, des bassins du Palais-Royal, deux cimetières, et quelques maisons de campagne bâties et habitées par des Romains, placées sur le revers et au bas de Montmartre.

L'aqueduc commençait sur les hauteurs de Chaillot, à la source des eaux minérales de ce lieu, traversait l'emplacement des Champs-Élysées, d'une partie des Tuileries, et aboutissait, suivant les probabilités, vers le milieu du terrain occupé par le jardin du Palais-Royal. C'est en 1765, lorsqu'on travaillait à la formation de la place Louis XV, que les tuyaux de conduite de cet aqueduc furent découverts. Des fouilles faites en 1781 dans le jardin du Palais-Royal firent découvrir vers l'extrémité méridionale, à trois pieds au-dessous du sol, un bassin ou réservoir de construction romaine, dont la forme était un carré de 20 pieds de côté. D'autres fouilles ont fait découvrir un second bassin beaucoup plus vaste que le premier, situé au nord du jardin. Des médailles trouvées dans ces différentes fouilles font remonter à la fin du I^{er} siècle l'époque de la construction de l'aqueduc et des bassins.

Un cimetière destiné aux personnages opulens existait à l'emplacement de la rue Vivienne; non loin de ce lieu étaient quelques riches habitations. Ce terrain était traversé par une voie romaine, qui, partant de Pontoise, passait près de Saint-Denis, à Clichy, et de là à Paris. On sait que les Romains plaçaient leurs demeures et leurs tombeaux sur le bord des grandes routes. Un second cimetière occupait l'espace compris entre la rue de la Tixeranderie et l'emplacement de l'église Saint-Gervais.

Les établissemens de Montmartre étaient, ou des maisons particulières, ou des fonderies et des poteries.

PARTIE MÉRIDIONALE.

Cette partie était appelée le faubourg *Lucotitius* ou *Loco-*

titie, ce qui est le même nom que celui de *Luletia* ou *Luroletia*. Plusieurs voies romaines traversaient ce quartier. Deux seulement ont été reconnues. La principale partait du Petit-Pont, suivait la direction de la rue Saint-Jacques, ayant à sa droite l'enceinte du palais des Thermes; puis elle s'élevait comme le coteau, dont la pente était alors plus rapide; elle laissait à gauche des vignobles, et à droite un lieu qui est supposé avoir été consacré à Bacchus. Arrivée à l'extrémité du plateau, cette voie traversant les emplacements de la Sorbonne et des Jacobins, se prolongeait entre un camp romain et un vaste champ de sépulture, à travers l'ancien terrain des Chartreux, et allait aboutir à Issy et à Orléans.

La seconde voie partait de la précédente, à l'endroit où la rue Galande débouche dans celle de Saint-Jacques, et, suivant la direction des rues Galande, Montagne-Sainte-Genève, s'élevait au milieu de vignobles jusqu'au plateau. Arrivée à ce point, elle avait à sa gauche un lieu appelé les *Arènes*, destiné aux spectacles publics. A droite et sur le terrain même occupé par le Panthéon, se trouvaient des exploitations de terres pour la poterie, et une fabrique de vases romains. Puis, cette route suivait la direction de la rue Mouffetard pour aboutir à un lieu nommé *Mons Cétardus*. Dans la suite, cet endroit reçut le nom de Saint-Marcel; de la rue appelée *Mons Cétardus*, on a fait Mont Cétard, puis Mouffetard.

Le palais des Thermes, ses vastes jardins, un vignoble, un camp romain, un champ de sépultures occupaient presque la totalité de cette partie de Paris.

Le palais des Thermes est le principal et le plus célèbre édifice qui subsiste de la domination romaine. Les restes de cet antique monument sont situés dans le quartier compris entre les rues de la Harpe, du Foin, de Saint-Jacques et des Mathurins; ils ont appartenu tour à tour depuis 4819 à la ville de Paris et à la maison royale de Charenton. A Rome, on donnait le nom de *thermes* à de vastes édifices destinés à des bains chauds; mais, par la suite, ces édifices devinrent des palais où séjournaient les empereurs. Le palais des Thermes dont les débris sont à Paris était un monument du même genre. Dans les III^e et IV^e siècles, plusieurs Césars et Augustes passerent là leurs quartiers d'hiver. Il était d'une très grande étendue. Les bâtimens et les cours qui en dépendaient se prolongeaient du côté du sud, jusqu'à la Sorbonne. Au-delà, et du même côté, se trouvait la place d'Armes ou *Campus*, où Julien fut proclamé empereur. Là aboutissait la voie romaine qui venait d'Orléans. Cette voie conduisait à deux points différens: au palais, par les Arènes et les cours; à l'île de la Cité, en se dirigeant par une route qui à anciennement existé entre les églises de la Sorbonne et de Saint-Benoît, et aboutissait au Petit-Pont. Au nord, les bâtimens de ce palais se prolongeaient jusqu'à la rive gauche du petit bras de la Seine.

De tout ce vaste édifice, il n'existe plus qu'une salle qui offre dans son plan deux parallélogrammes contigus, formant une seule pièce. Le plus grand a 62 pieds de longueur sur 42 de largeur; le plus petit a 30 pieds sur 18. Les voûtes sont à arêtes et à plein-cintre; elles s'élèvent à 42 pieds au-dessus du sol. Ces voûtes sont si solidement construites, qu'elles ont résisté à l'action de quinze siècles. L'architecture de cette salle est simple et majestueuse. Les faces des murs sont décorées de trois grandes arcades, dont celle du milieu est la plus élevée; ce genre de décoration était très commun au IV^e siècle. Les arêtes des voûtes, en descendant sur les faces des murs, se rapprochent et s'appuient sur une console qui représente la poupe d'un vaisseau. Ces poutes, symboles des eaux, servaient à caractériser un lieu destiné aux bains.

Différentes fouilles ont fait découvrir un escalier pour

descendre dans des souterrains à deux étages, qui s'étendaient jusqu'au bord de la Seine. Les amas des décombres empêchent que l'on pénètre dans ces souterrains au-delà de 90 pieds. L'époque de la fondation de ce palais date de la fin du III^e siècle. On le désigne communément sous le nom de Thermes de Julien. M. Dulaure, dans son *Histoire de Paris*, en attribue la fondation au grand-père de Julien, Constance Chlore, qui, durant quatorze années de règne paisible, de 292 à 306, gouverna les Gaules. Le palais des Thermes était accompagné de vastes jardins, qui, au midi, s'étendaient jusqu'après de l'église Saint-Germain-des-Prés, et au nord jusqu'au bord de la Seine.

Après de ces Thermes se trouvait le camp romain, situé sur l'emplacement occupé aujourd'hui par des maisons de la rue d'Enfer, par la partie orientale et le parterre du Luxembourg.

Ainsi que la partie septentrionale, la partie méridionale avait son cimetière, occupant l'immense emplacement contenu dans l'espace situé entre la place Saint-Michel, la rue d'Enfer, les extrémités des faubourgs Saint-Victor, Saint-Marcel et Saint-Jacques.

Tel était, au I^{er} siècle, le plan général de Paris sous les Romains, décrit aussi bien que peuvent nous le faire reconnaître le très petit nombre de monumens qui ont survécu à cette époque. Nous terminerons ce tableau par quelques mots sur l'état civil de Paris sous la domination romaine.

À cause de leur faiblesse et de leur petit nombre, les Parisiens ne furent pas compris dans le rang des nations libres, indépendantes, alliées des Romains. Leur chef-lieu, Lutèce, n'était pas métropole; ils dépendaient de la province lyonnaise. Ils ne devinrent nation privilégiée et soumise à un pouvoir municipal que dans le IV^e siècle, sous Julien. C'était l'époque où les invasions de barbares devenaient de plus en plus menaçantes: Julien sentit le besoin de donner une nouvelle organisation aux provinces gauloises. Les Parisiens furent constitués en nation privilégiée et indépendante; leur chef-lieu, Lutèce, devint cité, et elle prit le nom de la nation, Parisii. Vers la fin du IV^e siècle, deux préfets résidaient à Paris; un corps de juges et d'administrateurs municipaux y était établi. C'est vers la même époque que commence à apparaître d'une manière certaine un évêque de Paris.

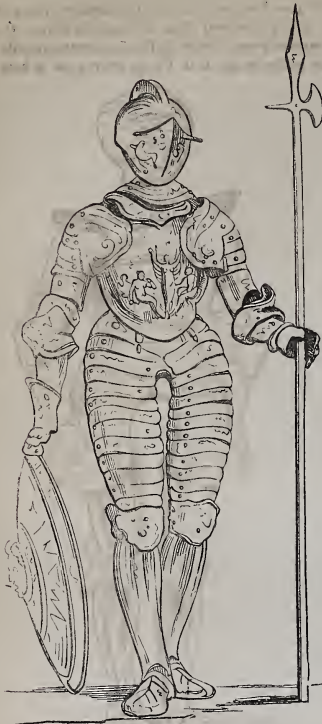
En 406, nous voyons les barbares envahir la Gaule avec furie, et la ravager. En 583, la ville de Paris était au pouvoir des Francs. Une nouvelle ère s'ouvrait pour elle, une nouvelle civilisation devait lui donner une nouvelle physiologie.

Nul de nous n'a vu le bonheur, si ce n'est à travers des espérances; nul de nous n'a joui des trésors que son imagination lui a dépeints, et cependant nous les cherchons avec tant de persévérance que, ne les trouvant pas dans ce monde, nous espérons les trouver un jour dans l'autre. Il serait difficile de penser que nous imaginons ce qui n'existe pas et n'existera pas.

MADemoiselle DE SENANCOUR.

MUSÉE DE L'ARTILLERIE A PARIS.

Des cinq galeries qui composent le Musée de l'artillerie, celle que l'on peut considérer comme la plus riche en souvenirs historiques est désignée sous le nom de *Galerie des Armures*. Nous nous proposons d'en représenter une vue générale, et nous donnerons à cette occasion une notice sur l'établissement entier, ainsi que sur les principales armes défensives et offensives qu'on y a réunies; d'autres articles



(Armure attribuée à Godefroi de Bouillon.)

sur les costumes guerriers du moyen âge compléteront successivement cette série nouvelle, qui elle-même se lie à l'histoire des armes dans tous les siècles et chez toutes les nations. Dès aujourd'hui nous offrons le dessin de quelques uns des objets qui, aux premières visites, attirèrent plus particulièrement l'attention.

Sous le n° 6 du catalogue de 1851, on lit que l'armure de pied en cap attribuée à Godefroi de Bouillon vient de l'ancienne galerie de Sedan, où elle aurait été apportée en 1440 par Evrard de la Mark; mais on fait remarquer avec raison que la perfection du travail, la beauté du style et la pureté du dessin, ne permettent pas de croire que ce harnais appartienne au XI^e siècle : tout semble déceler, au contraire, les grands artistes du XVI^e, et l'on serait même fondé à admettre que c'est une œuvre de l'admirable talent de composition de Jules Romain. A l'appui de ces conjectures vient la forme de la cuirasse, descendant en pointe à la partie inférieure, et serrée sur la taille au-

dessus des hanches, forme que le costume militaire du XVI^e siècle avait empruntée au costume civil de l'époque. Jules Romain est mort en 1546.

Cette armure a été entièrement dorée; le fond est piqué ou sablé, pour faire ressortir les figures, qui sont lisses et de relief, ainsi que tous les ornemens. Sur le plastron ou devant de la cuirasse s'élève une Gloire aux ailes déployées, tenant en main deux couronnes; deux jeunes femmes sont assises à ses côtés : on suppose que la première de ces deux femmes est la Victoire, l'autre la Religion. Sur le dos de la cuirasse et sur les cubitières, on voit un homme aux proportions herculéennes, en proie aux terribles étreintes d'une multitude de serpens.

Il est probable que cette armure, ciselée avec tant d'art, ne servait pas dans les combats; nous avons ajouté et rétabli, pour terminer la figure, l'armure des jambes, qu'on ne voit pas au Musée.

Godefroi de Bouillon, duc de Lorraine, et premier roi de Jérusalem, naquit au village de Bezy, près Nivelles, de Eustache II, comte de Boulogne, et de Ide, fille de Godefroi le Barbu, duc de Lorraine, qui comptait Charlemagne parmi ses ancêtres. Emu par les prédications de Pierre l'Ermitte, enchaîné par un vœu qu'il avait formé à la suite de quelques démêlés avec le Saint-Siège, Godefroi fut, de tous les seigneurs français, le plus ardent à marcher à la délivrance du tombeau de Jésus-Christ, et il partit pour la première croisade le 13 août 1096. L'histoire et la poésie ont raconté et chanté sa bravoure chevaleresque et son zèle pieux. Après avoir contribué fortement à la prise de Nicée, à celle d'Antioche, ce fut lui qui monta le premier à l'assaut de Jérusalem : le premier il entra dans la ville sainte, et il en ouvrit les portes aux chrétiens. Au lieu de s'abandonner, comme tous les autres chefs de l'armée, aux excès de la victoire, son premier soin fut d'aller sans armes, et nu-pieds, adorer le Saint-Sépulchre. Cet exemple fit taire toutes les fureurs, calma tous les envivemens; à cette vue, les croisés se dépouillèrent de leurs habits sanglans, firent retentir Jérusalem de leurs lamentations : et, conduits par le clergé, marchèrent ensemble, les pieds nus, la tête dé-



(Rondache, bouclier de tournoi.)

couverte, vers l'église de la Résurrection. Dix jours après la prise de Jérusalem, on s'occupait d'en rétablir le royaume, et Godefroi fut choisi pour défendre et conserver une aussi précieuse conquête. On le conduisit en triomphe à l'église du Saint-Sépulcre, et là il fit serment de respecter les lois de l'honneur et de la bonne foi; son inauguration se borna à cette formalité, car il refusa le diadème.

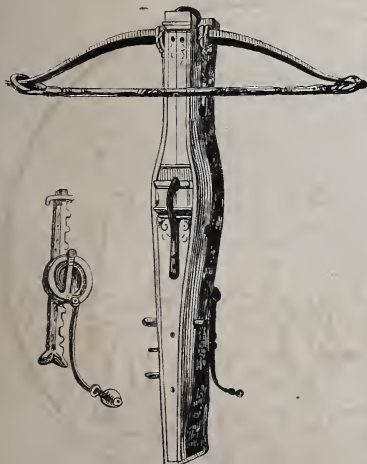
Après avoir codifié, sous le titre d'*Assises de Jérusalem* ou *Lettres du Saint-Sépulcre*, un certain nombre de lois qui réglaient les droits des seigneurs envers leurs vassaux, et les devoirs des vassaux envers leurs suzerains, etc., il vainquit encore une fois les Sarrasins, qui avaient envahi la principauté de Tancrède, puis il mourut empoisonné, dit-on, par une pomme de cèdre que l'émir de Césarée lui avait offerte.

La rondache, ou bouclier de tournoi des chevaliers, était ordinairement en fer battu, damasquiné d'or et d'argent; on y gravait de pieuses allégories, quelquefois des sujets d'histoire, le plus souvent des emblèmes mystiques. Sur la rondache que nous avons représentée, un guerrier, les mains jointes, un genou en terre, est aux pieds d'une princesse, qui d'une main semble l'engager à se relever, tandis que de l'autre elle lui montre le ciel, où apparaît dans un nuage la Sainte-Vierge portant l'enfant Jésus dans ses bras. La Vierge semble couvrir de sa protection le guerrier. On voit derrière la princesse un cœur de jeunes filles vêtues à la romaine, qui semblent admirer cette cérémonie, et se communiquer les impressions qu'elles en reçoivent. Derrière le chevalier, au contraire, et auprès de son cheval qu'un guerrier peut à peine contenir, vient un escadron de soldats ombragés de deux étendards, celui de la république aux initiales

S. P. Q. R. (*Senatus populusque romanus*), et le drapeau des croisades : au-dessus, et en regard avec la Vierge, se lève le soleil couronné de tous ses rayons.



(Masse d'armes ou Massue.)



(Arbalète à cric.)

L'ensemble de cette scène semble personnifier l'union du génie religieux et du génie militaire.

Le Musée d'artillerie possède deux armures complètes de Louis XI, qui portent l'une et l'autre la devise: *O mater Dei, memento mei* (Ô mère de Dieu, souvenez-vous de moi), et une petite image de la Vierge gravée sur le haut de la



in Corpore

(Armure complète de Louis XI.)

cuirasse. L'histoire de ce roi a été explorée sous tous ses aspects, dans les derniers temps, par les poètes dramatiques et par les romanciers. Cependant on l'a plus fréquemment montré avec son bonnet orné de médailles et de figurines de plomb, que sous le casque et sous l'armure qu'il avait portées en combattant avec un courage remarquable contre les Anglais avant de monter sur le trône.

PRÉPARATION DU GAZ POUR L'ÉCLAIRAGE.

Le mode d'éclairage au gaz hydrogène commence à être une chose vulgaire, mais les détails spécialement relatifs à la préparation du gaz sont moins généralement connus. L'appareil dont on se sert consiste en une *retorte* en fer, ayant l'apparence d'une caisse carrée, plus longue que large, ouverte à l'une de ses extrémités, que l'on ferme avec une plaque de fer retenue par des vis, et dont on lute tous les joints avec de la terre à poêle. Le charbon de terre destiné à pro-

duire le gaz est placé dans la retorte, que l'on ferme bien hermétiquement. Cette retorte est elle-même placée dans une espèce de four, ou de fourneau, qui l'enveloppe de toutes parts, excepté la porte par laquelle on introduit le charbon. On fait dans ce fourneau un feu réglé de manière à échauffer uniformément la retorte, jusqu'au rouge. Il en résulte une véritable distillation du charbon, dont les produits volatils sont conduits par un tuyau de fer dans un réfrigérant également en fer, où se condensent le goudron, l'huile, etc., extraits du charbon, et d'où ils sortent, à l'état liquide, par un tuyau particulier. Le gaz, en vertu de sa légèreté, sort par un tuyau supérieur, et entre dans un récipient hermétiquement fermé, et rempli d'eau. Il s'accumule au sommet de ce récipient, et y fait baisser l'eau, jusqu'à ce qu'elle descende au-dessous d'une rangée de petits trous pratiqués au bas du récipient, et par lesquels il s'échappe en bulles, à travers l'eau qui remplit le puits où plonge le gazomètre, dans lequel il s'accumule définitivement.

Le gazomètre est une énorme caisse, ordinairement cylindrique, en tôle ou en zinc, dont les parties sont parfaitement jointes ensemble, pour empêcher la fuite du gaz. Il est entièrement ouvert par sa partie inférieure, qui plonge dans l'eau, et est disposé de manière à pouvoir s'élever, et s'enfoncer au point d'être presque entièrement caché sous l'eau. Dans cette dernière position, il est complètement rempli de ce liquide; mais à mesure que le gaz y pénètre, il déplace l'eau, et élève graduellement le gazomètre, qui est suspendu à des cordes passant sur des poulies, et tendues par des contre-poids.

L'emploi du gazomètre a pour but de régler l'émission du gaz dans les becs d'éclairage; car la retorte ne le fournit pas en quantités égales pendant tout le temps de la distillation du charbon. Lorsque le gaz sort de la retorte en abondance, le gazomètre s'élève pour lui fournir de la place, la pression qu'il exerce sur le gaz pour le chasser dans les tuyaux de conduite qui communiquent aux becs étant constamment la même, c'est-à-dire résultant de l'excès du poids du gazomètre sur celui des contre-poids.

Avant d'arriver au gazomètre, le gaz doit traverser une masse considérable d'eau de chaux, qui le dépouille de toute odeur bitumineuse ou sulfureuse. Mais, on cette précaution n'est pas prise partout, ou bien elle n'est pas poussée assez loin, car lorsqu'il s'échappe du bec sans brûler, ou qu'il se fait jour à travers les fissures des tuyaux de conduite, il répand presque toujours à Paris une odeur infecte.

Les becs destinés à brûler le gaz ont des formes différentes: tantôt c'est un tuyau terminé par un ou plusieurs orifices; tantôt c'est un anneau creux, qui reçoit le gaz du tuyau de conduite, et dont le contour est percé d'un grand nombre de petits trous par où le gaz s'échappe en forme de couronne. Cette disposition est la plus ordinaire, et aussi la plus avantageuse, parce que l'air pouvant s'introduire au centre de la flamme, en même temps qu'il l'enveloppe, il fournit plus d'oxygène à la combustion du gaz, qui est alors beaucoup plus complète, et donne, par conséquent, une flamme plus brillante. Il suffit pour allumer ce gaz d'en approcher un corps enflammé, et la combustion continue tant que le gaz est fourni au bec par les tuyaux de conduite.

Un gazomètre qui aurait un mètre et demi de diamètre, sur environ deux mètres de haut, contiendrait à peu près trois mètres et demi cubes de gaz, quantité suffisante pour donner, pendant quarante heures, une lumière égale à celle d'un bon quinquet, ou d'entretenir, pendant cinq heures, huit becs, dont la lumière égalerait en intensité celle de cent soixante becs de nos réverbères. Environ dix-huit litres de bon charbon de terre fourniraient cette quantité de gaz. Ce qui reste dans la retorte, après la distillation, est un excel-

lent coke, dont la valeur compense une grande partie des frais.

La distillation de l'huile, effectuée de la même manière, produit un gaz dont la flamme est beaucoup plus brillante que celle du gaz extrait de la houille; et bien que cette dernière substance soit plus abondante, et par conséquent à meilleur marché, en Angleterre qu'en France, l'usage du gaz à l'huile ne s'est propagé encore que chez nos voisins, qui y trouvent une économie réelle, puisque pour obtenir la même intensité de lumière, il ne faut brûler que beaucoup moins de gaz.

En 1452, l'empereur Frédéric III, allant à Rome se faire couronner par le pape, traversa Venise. Les Vénitiens lui présentèrent un buffet de cristal d'un travail précieux; l'empereur, incapable de l'apprécier, fit signe à son fou de renverser la table. Les cristaux furent mis en pièces, et le prince, se tournant vers l'assemblée interdite, fit remarquer en riant que si le buffet avait été d'or ou d'argent, les morceaux en eussent été encore bons à emporter.

Origine du Colin-Maillard. — Jean Colin-Maillard était un guerrier fameux du pays de Liège; il avait pris le nom de Maillard parce que, dans les combats, il s'armait de préférence d'un maillet, dont il se servait en fort et vigoureux champion. Ses exploits lui méritèrent l'honneur d'être fait chevalier, en 999, par Robert, roi de France. Dans la dernière bataille qu'il livra à un certain comte de Louvain, il eut les deux yeux crevés, mais, guidé par ses écuyers, il ne cessa de se battre tant que dura l'affaire qui s'était engagée. On assure que c'est à la suite de cet événement que nos aïeux, il y a environ huit siècles, inventèrent le jeu du Colin-Maillard.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

7 Septembre 1359. — Mort d'Estienne (Robert), imprimeur, fils d'Estienne (Henri I^{er}), célèbre imprimeur, qui a beaucoup contribué, avec sa famille, à perfectionner l'invention de Guttemberg. Ses presses étaient établies au faubourg Saint-Jacques; les ouvriers, les domestiques employés dans sa maison, parlaient la langue latine, qui était de même le seul moyen de communication entre douze savans que Robert Estienne avait appelés chez lui de diverses parties du monde pour l'aider de leurs lumières. François I^{er} le protégea, et lui donna la direction de l'imprimerie royale. Après la mort du roi, il fut persécuté, et mourut à Genève (Voyez 15 septembre).

7 Septembre 1785. — Mort de Léonard Euler, géomètre, né à Bâle. Il dirigea en Russie l'Académie fondée par Pierre-le-Grand. Une partie de sa vie se passa à Berlin.

8 Septembre 70. — Prise de Jérusalem par Titus.

8 Septembre 1851. — Prise de Varsovie.

9 Septembre 1087. — Mort de Guillaume-le-Conquérant, roi d'Angleterre. Il était fils du duc Robert-le-Diable et de la fille d'un tanneur de Falaise. Il eut d'abord à combattre les collatéraux légitimes de son père, pour assurer son héritage de la Normandie; son activité guerrière et son ambition se dirigèrent ensuite vers l'Angleterre, et, du 14 octobre 1066, date de la bataille d'Hastings, à l'année 1070, il fit la conquête de ce pays. Après avoir soumis la population saxonne

par la force des armes, sa politique parvint à détruire en elle toute force et tout esprit de nationalité. Son fils Robert-Courte-Boite tenta vainement de soustraire le duché de Normandie à son autorité. Une querelle étant survenue entre Guillaume et Philippe I^{er}, roi de France, le *Conquérant* s'avança avec ses troupes vers Paris, ravageant tout sur sa route; mais il fut renversé de son cheval en franchissant les décombres de la ville de Mantes, livrée aux flammes, et il mourut abandonné de ses fils et de ses seigneurs. Quelques moines lui achetèrent et lui creusèrent une fosse.

40 Septembre 1625. — Mustapha I^{er}, empereur ottoman, frère d'Ahmet I^{er}, est déposé après quatre mois de règne, pour cause d'imbécillité. Les Janissaires, ayant assassiné Othman, son successeur et son neveu, voulurent le replacer sur le trône, mais il était devenu fou furieux. Il fallut le renfermer de nouveau dans le sérail, où Amurat IV le fit étrangler.

40 Septembre 1649. — Mort de Goudelin ou Goudouli, poète languedocien. Il composa plusieurs morceaux en vers français : de ce nombre est le *Chant royal*, qui obtint la fleur du souci aux Jeux floraux. Un poème sur la mort de Henri IV fut traduit en vers latins, et presque toutes ses œuvres furent reproduites dans les langues étrangères. Il était né à Toulouse.

41 Septembre 1808. — Mort de Mutis, naturaliste et astronome espagnol. Il fut directeur de l'expédition botanique du royaume de la Nouvelle-Grenade, et astronome royal à Santa-Fé de Bogota. Ses vastes connaissances en botanique ont surtout répandu son nom en Europe.

42 Septembre 1764. — Mort de Rameau, compositeur français, né à Dijon. Ce n'est qu'après avoir atteint sa cinquante-deuxième année qu'il composa les *Indes galantes*, *Castor et Pollux*, *Dardanus*, la *Princesse de Navarre*, *Pygmalion*, *Anacréon*, et un grand nombre d'autres partitions. Il avait fait antérieurement la musique de *Samson*, tragédie de Voltaire, et d'*Hippolyte et Aricie*, tragédie de Pellegriin.

45 Septembre 1592. — Mort de Michel Montaigne.

45 Septembre 1638. — Mort d'Olivier Cromwell.

45 Septembre 1680. — Mort du dernier Elzevir ou Elzevier. La famille des Elzevier, qui s'illustra dans l'art de la typographie pendant le XVII^e siècle, compte douze imprimeurs célèbres; mais on accorde une préférence marquée à six d'entre eux : Isaac, Bonaventure, Abraham, Jean, Louis et Daniel. C'est avec Daniel, fils de Bonaventure, que s'éteignit leur race; il avait pour parrain Daniel Hensius, et pour marraine la femme de Meursius. Il fut associé successivement avec son cousin Jean, à Leyde, et avec Louis II, à Amsterdam.

LE DIAMANT.

SES QUALITÉS. — SES DÉFAUTS. — DIAMANT DU RAJA DE MATAN. — DE L'EMPEREUR DE RUSSIE. — DE L'EMPEREUR D'AUTRICHE. — LE RÉGENT. — LE DIAMANT DU ROI DE PORTUGAL. — ART DE TAILLER LE DIAMANT. — MINES. — RECHERCHES DES DIAMANTS AU BRÉSIL.

Le diamant, considéré par la science, n'est autre chose que du charbon pur; mais sa dureté, son éclat, la propriété qu'il a de briser la lumière et de la faire jaillir souvent en faisceaux de mille couleurs, l'ont dans tous les temps rendu

précieux : le plus estimé est celui qui est d'une entière limpidité. La perfection du diamant consiste dans son eau, dans son lustre et dans son poids; ses défauts sont, la teinte jaunâtre, les glaces, les pointes de sable rouges ou noires.

Aux Indes, pendant la nuit, les diamantaires pratiquent dans un mur un trou d'un pied carré, et y mettent une lanterne : à sa clarté ils examinent l'eau des pierres brutes, les pointes qui peuvent s'y trouver, ou leur nettoient.

Les anciens pensaient que le diamant s'amollissait avec le sang de bouc chaud, et qu'il pouvait résister au marteau; la fausseté de cette croyance est démontrée : rien ne peut amollir cette pierre précieuse, mais sa dureté n'est pas telle qu'elle puisse résister à un choc violent; on la brise sur l'enclume et sous le marteau.

Les diamans, en Europe, se pèsent au *carat*, petit poids composé de quatre grains.

Le diamant brut, reconnu pour ne pouvoir pas être taillé, à cause de sa couleur ou de ses taches, se vend à raison de 50 à 56 francs le carat. On le broie pour former la poudre de diamant qu'on nomme *égrissée*, et qui sert à tailler, polir, graver les différentes pierres.

Lorsque le diamant peut être taillé, sa valeur augmente, et souvent hors de proportion, à mesure que la grosseur de la pierre est plus considérable.

Les diamans de 5 ou 6 carats sont déjà de fort belles pierres; ceux de 12 à 20 sont rares; on n'en connaît que quelques uns qui dépassent 100 carats.

Le plus gros diamant connu est celui du raja de Matan à Bornéo : il est évalué à plus de 500 carats (plus de deux onces). Celui de l'empereur du Mogol était de 279 carats, et avait été estimé par Tavernier à près de 12 millions de francs; il le compare à un œuf coupé par le milieu. Celui de l'empereur de Russie pèse 195 carats; il est de la grosseur d'un œuf de pigeon, et de mauvaise forme; il a été acheté 2,160,000 francs et 90,000 francs de pension viagère. Le diamant de l'empereur d'Autriche pèse 159 carats; il a une teinte jaunâtre, est taillé en rose, et de mauvaise forme; il est estimé 2,600,000 francs. Le diamant de la couronne de France, qu'on nomme le *Régent*, pèse 136 carats; il pesait 410 carats avant d'être taillé; on assure qu'il a coûté deux années de travail. Il est remarquable par sa belle forme, ses belles proportions et sa parfaite limpidité; il est regardé comme le plus beau diamant de l'Europe. Il fut acheté par le duc d'Orléans, alors régent, 2,250,000 francs, et il est estimé plus du double. Tous ces beaux diamans viennent de l'Inde. Le plus gros qu'on ait trouvé au Brésil, et que possède le roi de Portugal, est, suivant les plus fortes estimations, de 120 carats.

Jusqu'à la fin du XV^e siècle, on n'a employé que des diamans bruts; les plus recherchés étaient alors ceux qui présentaient une figure pyramidale, que l'on nommait *pointes naïves*, et que l'on montait de manière qu'ils présentassent cette pointe en avant. Ce ne fut qu'en 1576 que Louis de Berguém découvrit l'art de tailler le diamant et de le polir au moyen de sa propre poussière, et ce fut alors seulement qu'on connut toute la beauté de cette substance. Les deux espèces de taille usitées aujourd'hui sont la *taille en rose* pour les pierres de peu d'épaisseur, et la *taille en brillant* pour les pierres d'une épaisseur suffisante, et par conséquent d'un plus haut prix.

Les principales mines de diamant se trouvent au Brésil, aux Indes Orientales dans les royaumes de Golconde, de Visapour et de Bengale, et dans l'île de Bornéo.

La recherche du diamant est à peu près libre aux Indes; seulement il existe un droit payable aux chefs des contrées où elle a lieu. Au Brésil, le gouvernement se l'est réservée; mais il emploie à ce travail des nègres que lui louent des

particuliers qui en obtiennent le privilège. Ce mode de location est, à ce qu'on assure, la principale source de la contrebande, qui est très-considérable et fait entrer dans le commerce les diamans les plus gros et les plus beaux. Ces nègres sont cependant surveillés très rigoureusement par des inspecteurs qui ne les perdent pas de vue dans aucun de leurs mouvemens; ils sont aussi encouragés par des primes, suivant la grosseur du diamant qu'ils trouvent : celui même qui a trouvé un diamant de 17 carats et demi est mis solennellement en liberté, et son maître est indemnisé.

Le lavage des parties terreuses où l'on cherche le diamant se fait sous un hangar, sur une espèce de plancher incliné, partagé dans sa longueur en différens compartimens ou caisses, dans chacune desquelles est un nègre. Un courant d'eau est amené vers la partie supérieure, où se trouve un tas de cascalho, dont chaque laveur fait successivement tomber quelque partie pour la bien laver, et chercher ensuite dans le gravier qui reste les diamans qui peuvent s'y trouver. Il y a ordinairement vingt nègres dans chaque atelier; plusieurs inspecteurs assis sur des banquettes élevées, placées vers la partie supérieure des caisses, sont armés de fouets.

Aussitôt qu'un nègre a trouvé un diamant, il doit en avertir en frappant des mains, et le remettre à un inspecteur, qui le dépose dans une gamelle suspendue au milieu de l'atelier. Chaque soir cette gamelle est portée à l'officier principal, qui compte et pèse les diamans, et les enregistre.

C'est le Brésil qui fournit aujourd'hui tout le commerce des diamans. Il en parvient en Europe de 25 à 50,000 carats bruts par an, c'est-à-dire de 40 à 15 livres, qui sont réduits par la taille à 8 ou 900 carats.

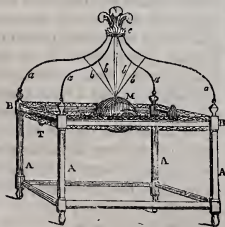
MAGIE NATURELLE.

LA FILLE INVISIBLE.

Ici l'on voit la fille invisible : c'est souvent en ces termes que des escamoteurs, qui prennent le titre de *physiciens*, annoncent au public l'illusion d'acoustique dont nous allons entretenir nos lecteurs.

L'appareil qui sert à cette expérience de magie naturelle, et dont la construction est due au physicien Charles, est représenté en perspective dans la figure 1, en plan dans la figure 2, et en coupe dans la figure 3.

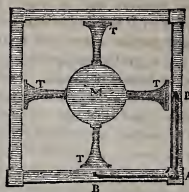
Quatre montans AAAA sont unis à leur extrémité supérieure par quatre barres BBBB, et par quatre barres semblables à leur extrémité inférieure. Quatre forts fils de fer courbés aaaa partent de ces montans, et se réunissent en c. Une boule creuse en cuivre jaune M, d'environ un pied de diamètre, est suspendue aux fils de fer par quatre rubans bbbb. Enfin, à la boule de cuivre sont fixées les extrémités de quatre trompettes TTTT, dont le pavillon est tourné en dehors.



C'est là tout ce qu'on voit de l'appareil, qui, bien que fixé sur le plancher, a toutes les apparences d'un meuble qu'on pourrait placer dans tout autre coin de la pièce, dont il occupe ordinairement le milieu. Le spectateur invité à faire une question approche sa bouche du pavillon de l'une des trompettes, et parle; aussitôt toutes les trompettes lui

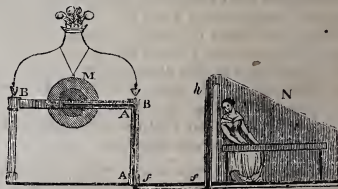
répondent assez haut pour que la réponse soit entendue des personnes qui auraient l'oreille près des pavillons; mais en même temps, le son de voix paraît être celui d'un enfant, bien que, comme nos lecteurs l'ont déjà soupçonné, la réponse sorte de la bouche d'une femme d'un esprit assez cultivé pour répondre avec justesse aux questions, souvent subtiles, que lui font les spectateurs.

La boule M et ses trompettes sont parfaitement isolées, et ne communiquent avec aucun corps capable de conduire



le son. C'est ce dont on peut se convaincre en faisant osciller la boule, et en touchant les rubans, qui, comme tous les tissus flexibles, sont plus propres à amortir les sons qu'à les propager. Quant à l'encadrement AB, on n'y voit qu'un support pour la boule M, et une protection contre les chocs qu'elle

pourrait recevoir; enfin, l'étrangeté de la voix qui répond achève de mettre l'intelligence en défaut. Le procédé au moyen duquel on parvient ainsi à tromper les spectateurs par leur propre raisonnement est pourtant des plus simples. Dans deux des barres horizontales BB, fig. 2, est un petit tube, s'ouvrant en face de deux des trompettes, et communiquant à un troisième tube qui descend dans le corps de l'un des montans B, comme on le voit figure 3, et de là sous le plancher ff, pour pénétrer ensuite, dans la direction fh, dans la pièce N où se tient la femme invisible. Dans la cloison qui sépare cette pièce N de celle où est l'appareil, est un petit trou, qui permet à la femme invisible de voir ce qui se passe dans l'assemblée, et par où elle peut



recevoir des signaux convenus de la part des personnes qui sont dans le secret. Lorsque l'on fait une question dans l'une des trompettes, les sons se transmettent à la femme invisible par les tubes cachés dans l'encadrement et qui servent également à transmettre la réponse, en donnant aux sons cette étrangeté qui résulte de leur passage dans les tubes.

Ce qui augmente encore la surprise, c'est que, presque toujours, les questions sont faites à voix basse, au milieu du bruit, de manière à n'être pas entendues des personnes le plus rapprochées de celui qui les fait et que la réponse arrive toujours précise et souvent rendue piquante par quelque allusion à des circonstances qui paraîtraient ne pouvoir être connues que des personnes présentes dans la pièce même.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE

Sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 50.

SUR LA DESCENTE DANS LES MINES.

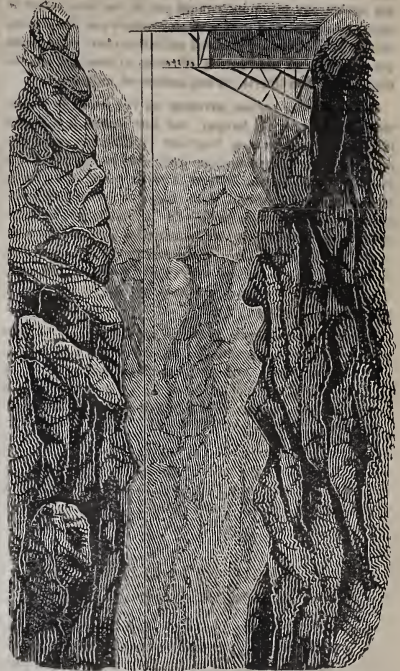
Les matières minérales que l'on exploite par les travaux souterrains étant distribuées suivant diverses formes dans le sein de la terre, il en résulte que les mines, qui ne sont que les cavités produites par l'enlèvement de ces matières, présentent elles-mêmes des aspects fort différents. Tantôt la matière minérale est disposée horizontalement, par couches plus ou moins épaisses et à des profondeurs plus ou moins grandes; c'est de cette manière que se trouve la houille dans la plupart des pays. Tantôt la matière minérale est disposée comme de grandes plaques à peu près verticales ou fortement inclinées, qui se prolongent quelquefois sur d'énormes distances; elle se trouve là comme si elle remplissait de grandes fissures qui se seraient produites dans l'épaisseur de la croûte terrestre: c'est ainsi que l'on rencontre le plomb, l'argent et la plupart des métaux. Dans quelques cas enfin, mais plus rarement, le minerai est aggloméré en amas, de configurations et d'étendues très variées: les uns se perdent à leur extrémité dans la terre qui les entoure par une foule de ramifications; les autres, au contraire, sont tranchés sur les bords, comme des culots de matière que l'on aurait fondue dans des creux préparés à l'avance; on en connaît dont les dimensions en tout sens dépassent plusieurs milliers de pieds. Ce sont ces amas qui donnent lieu en général aux mines les plus surprenantes et les plus gigantesques: les unes sont remplies de minerai de fer, les autres de minerai de soufre et de cuivre, d'anthracite, de sel gemme, etc.

Lorsque le minerai que l'on veut exploiter est disposé par couches, on ouvre à la surface du sol un puits que l'on approfondit, tout en ayant soin de bien consolider ses parois, jusqu'à ce que l'on parvienne sur le gîte. Quelquefois ces puits ont besoin d'être percés jusqu'à 1500 et 1800 pieds de profondeur avant d'arriver à leur but; c'est ce qui a lieu notamment aux mines de houille d'Anzin, de Rive de Gier, de Belgique, etc. D'autres fois, au contraire, et cela se voit surtout dans les pays de montagnes, la couche minérale vient affleurer elle-même à la surface du terrain, sur la pente de la vallée: alors il n'est pas nécessaire de creuser un puits, et l'on s'enfonce directement dans la mine en ouvrant une galerie devant soi.

Quand le minerai est disposé dans des filons verticaux, on fait un puits qui descend directement dans le filon, et dans ce cas les déblais que l'on retire du puits forment eux-mêmes profit; mais comme les filons sont la plupart du temps légèrement inclinés par le flanc, et qu'on aurait des puits obliques ou tortueux si on les approfondissait dans le filon lui-même, on aime mieux les percer à quelque distance au-dessus du filon, de manière à le reconquer directement à la profondeur que l'on désire. Il y a cependant dans beaucoup d'endroits des puits tortueux creusés suivant toutes les inflexions du filon: tel est le fameux puits de la mine d'argent d'Andreasberg dans le Harz, qui descend à 2,400 pieds de profondeur sans quitter le précieux filon; mais cette espèce de puits n'est pas commode et n'est pas d'un fréquent usage. Dans quelques localités, lorsque l'on a affaire à un filon très épais et enfermé entre des rochers assez solides, on se dispense même de faire un puits: on enlève la matière minérale au fur et à mesure sur toute son étendue, et l'on descend dans les entrailles de la terre en donnant naissance à une cavité qui ressemble à une vallée étroite et escarpée. C'est ainsi qu'exploitaient en général les anciens; mais il arrive, avec ce procédé, que les mines, n'étant point abritées, se remplissent d'une quantité d'eau considérable qu'il faut épuiser avec de grandes dépenses quand elle ne trouve pas d'elle-même un écoulement naturel.

Dans ces différents cas, la manière de descendre dans les

mines, et d'en faire sortir les déblais et les matériaux, présente des diversités qui sont imposées par la diversité des circonstances. Lorsque les puits sont verticaux, on y place



(Entrée d'une des mines de fer de Presberg, en Suède.)

des échelles verticales appliquées contre la muraille sur toute la hauteur; c'est par là que montent et descendent les ouvriers. Pour éviter les accidents, on donne à ces puits très peu de largeur, de sorte que lorsqu'on est fatigué, on peut lâcher les mains et s'appuyer le dos contre la paroi opposée, en gardant seulement les pieds posés sur l'échelon. On a soin de séparer par une cloison ces conduits de la partie dans laquelle se meuvent les tonnes chargées de minerai: la chute d'une seule pierre tombant de ces immenses hauteurs pourrait causer beaucoup de désastres, lorsque tout un poste, souvent d'une centaine de mineurs, se trouve suspendu dans l'abîme à cette longue et droite échelle. On a soin également d'établir des petits planchers, distans de 50 ou 40 pieds les uns des autres, qui ne laissent que l'ouverture strictement nécessaire pour le passage du corps, de sorte que si l'on venait à tomber, on se trouverait forcément retenu après une chute comparativement peu considérable; cela arrête aussi les pierres et les pièces de charpente qui pourraient se détacher. C'est cette méthode des échelles verticales, quelque singulier que cela puisse paraître, qui présente le moins de danger aux gens habitués à la pratique des mines. Dans beaucoup d'endroits, cependant, on aime mieux faire descendre et monter les mineurs par les tonnes qui portent ordinairement le minerai: cela est plus économique, car la fatigue des échelles, qui est souvent très grande, doit naturellement être comptée à l'ouvrier, et l'on sait qu'il est moins dispendieux de faire travailler des ma-

chines que des bras. An reste, ce moyen si peu rassurant et si capable de causer une impression involontaire à ceux qui, pour la première fois, se voient ainsi suspendus au-dessus d'un gouffre où l'œil se perd, isolés dans une effrayante obscurité à peine troublée par une lampe enfumée, avec une vitesse douce et tranquille comme celle d'une chute, et au milieu du vacarme effroyable que font les machines, la chute des eaux et les pistons des pompes; ce genre de voyage, toujours décrit par les voyageurs comme une descente aux enfers, est le seul que les curieux puissent sagement tenter, et même le seul qu'on leur permette quand la descente est profonde. Il est aisé de se figurer la contenance et le désespoir d'un amateur arrivé au bas du puits pour s'en retourner, et apprenant qu'il lui reste à monter pendant deux heures ou deux heures et demie après la terrible échelle qui se perd au-dessus de sa tête, dans la sombre perspective du grand puits. Bien des courages et bien des vigueurs lâcheraient les mains avant d'avoir surmonté tous les obstacles et gagné le sommet. Dans quelques mines peu visitées, et dans des puits de quelques centaines de pieds seulement, il n'y a pas même d'échelles, et l'on descend en s'appuyant des pieds et des mains contre des entailles faites dans le rocher, ou contre de grands troncs de sapins garnis de crans et de dentelures.

Lorsque les mines sont établies dans des amas considérables, on y descend parfois très commodément, par de grandes rampes inclinées en pente douce, ou même par des escaliers. Souvent aussi, dans les montagnes, on entre par une galerie toute droite comme dans une allée ordinaire; ces galeries horizontales servent en général à l'écoulement des eaux; dans quelques endroits ces rivières souterraines servent de canaux de navigation, et portent des bateaux; dans plusieurs autres, au-dessus du courant se trouve un plancher solide, et un chemin de fer servant à conduire les chariots.

Lorsque les mines sont exploitées à ciel ouvert, on descend ordinairement de gradin en gradin par des marches taillées dans le roc, ou par des échelles. Telle est la belle mine de zinc exploitée à quelques lieues d'Aix-la-Chapelle, et qui alimente les usines de la Belgique. Son ouverture supérieure, qui a près d'un quart de lieue de diamètre, a la forme d'un ovale allongé; et, semblable à un cirque immense, la mine descend d'étage en étage jusqu'à une arène profonde, et qui chaque jour s'approfondit davantage.

Mais bien souvent les mines, quoique exploitées à ciel ouvert, ne sont point d'un accès aussi facile; cela arrive lorsqu'elles sont trop étroites pour qu'on puisse leur donner ainsi un pourtour échelonné. Au lieu de ressembler à un amphithéâtre, elles ressemblent alors à un gouffre effroyable, et leurs abîmes, où l'œil plonge avec terreur du haut de la terre, sont ceux qui produisent sur l'imagination le plus d'effet. Nous donnons une vue des célèbres mines de fer de Presberg, en Suède, qui sont placées dans les circonstances dont nous parlons en ce moment. Il en existe quelques unes dans le Harz qui présentent un effet tout semblable, mais sur une profondeur moins grande. Dans le Harz, le filon est librement ouvert au jour jusque dans le fond, de sorte que l'on peut y travailler sans le secours des lampes, bien que dans les parties inférieures la lumière ne puisse parvenir que considérablement affaiblie. Les inégalités du rocher sont cause que, pour extraire le minerai, on s'est vu contraint de placer la charpente des machines fort avant au-dessus du précipice, afin que les câbles puissent se mouvoir sans obstacle. La même chose a lieu à Presberg; mais le spectacle que l'on a sous les yeux lorsque l'on s'avance sur le bord de cette légère et fragile plateforme, intimide l'esprit par bien plus de grandiose et de majesté; la vue, après avoir suivi long-temps les saillies et les anfractuosités du rocher, finit par se perdre dans une nuit immense, d'où sort, comme un murmure confus, le

bruit des chars et des marteaux, et par instans le bruit retentissant des explosions, semblables à un tonnerre infernal.

Le dessin que nous avons joint à cet article ne peut évidemment en donner qu'une faible idée: la perspective la plus frappante, et qu'aucun art ne saurait imiter, est celle qui se présente lorsqu'on s'avance dans le milieu du gouffre, et que l'on regarde sous ses pieds. A Presberg le fond de la cavité supérieure présente de nouveaux puits et de nouvelles galeries, qui forment comme une nouvelle mine qui prend son origine là où finit la première.

HISTOIRE DES VARIATIONS DU COSTUME DES AVOCATS EN FRANCE.

Au XIII^e siècle, le costume des avocats n'offrait encore aucun caractère particulier. Leur habillement était le même que celui de la ville, et se composait d'une soutane ou longue tunique, que recouvrait un manteau ou une robe. Les robes étaient sans manches. Le manteau était agrafé sur l'épaule droite, et était toujours ouvert de ce côté, en sorte que le bras droit était libre dans tous ses mouvements. La coiffure était le bonnet d'étoffe que tout le monde portait; le chaperon à queue ne fut adopté que vers la moitié du siècle suivant. Les avocats plaidaient la tête couverte, mais ils avaient soin de la découvrir toutes les fois qu'ils avaient des pièces à lire ou des conclusions à prendre. Ils avaient la barbe rase, et une chevelure longue étalée sur les épaules; au lieu d'être relevée sur le front, elle descendait presque sur les yeux.

XIV^e siècle. — Le mantelet des avocats, plus allongé que celui des magistrats, descendait jusqu'aux talons, et était ouvert des deux côtés. Les procureurs n'avaient aucun autre costume qu'une soutane noire.

On distinguait les avocats *consultans*, les avocats *plaidans*, et les avocats *écoutans*. Le costume des *consultans* dans la grand'chambre ou chambre dorée du parlement de Paris, consistait en une longue soutane ou sinare de soie noire, recouverte d'un mantelet d'écarlate rouge, doublé d'hermine, relevé par les côtés, et attaché sur la poitrine par une agrafe ou fermoir plus ou moins riche. — Le mantelet des *plaidans* était d'écarlate violette. — Les *écoutans* portaient la soutane noire, avec un mantelet d'écarlate blanche (couleur du novice).

XV^e siècle. — 1400 à 1450. — La soutane était recouverte d'un manteau fourré avec un retroussis sur le coude. Ce manteau était de costume obligé dans les cérémonies. La coiffure des avocats continuait d'être le chaperon fourré qui avait un appendice; on se servait d'un côté de cet appendice pour entourer son cou; on laissait pendre l'autre. Il y avait de petits marmozets sculptés avec chaperons au commencement des barreaux de la chambre dorée.

1450 à 1500. — Le rapprochement des Bourguignons et des d'Armagnacs, la fusion du Poitiers et Poitiers et du parlement de Paris, qui fut transféré à Poitiers, amenèrent des changemens. Il était d'usage au barreau de Paris que la lecture des conclusions et pièces fût faite par les procureurs, la tête découverte, ce qui épargnait à l'avocat plaident la peine d'ôter son chaperon à chaque instant; mais à Poitiers, les avocats lisant eux-mêmes les conclusions et les pièces, ils détachaient l'appendice du chaperon, et le déposaient sur l'épaule, d'où ils le reprenaient au besoin; cet appendice fut dès lors garni de fourrures à ses deux extrémités. Il ne restait plus du chaperon que le bourrelet ou bonnet rond, qui fut fermé à l'extrémité supérieure, et orné d'un gros bouton ou petite houpe.

Le manteau subit aussi un échange considérable; le retroussis sur le bras disparut, il fut ouvert des deux côtés,

et se trouva ainsi transformé en une sorte de robe sans manches, ouverte sur la poitrine de manière à laisser voir la soutanelle noire.

Sous Louis XI, à l'imitation du roi, on ajouta une calotte noire sous le bonnet rond.

L'usage des robes écarlates s'abolit graduellement, et ne fut conservé que pour les audiences solennelles et les cérémonies; elle fut remplacée par une robe noire ou violette, à laquelle on attacha de larges manches. Le haut de cette robe fut recouvert par le collet de la chemise rabattu, ce qui, par suite, fit donner le nom de rabat à cette espèce d'ornement. Les avocats, suivant l'usage général, avaient aux pieds des patins.

Sous Charles VIII et les deux premières années du siècle de Louis XII, le bonnet rond fut accompagné de quatre cornes, distribuées à distance égale, et qui permettaient à la main de saisir plus facilement le bonnet.

Les avocats plaidaient la tête couverte après ces mots du président : *Couvrez-vous*, TEL. Ils ne se découvraient qu'en lisant les pièces et non la loi : La Roche-Flavin, président au parlement de Toulouse, prétend que les procureurs restaient à genoux dans le parquet pendant les plaidoiries (*Des Parlements*, t. 4, p. 503).

Les avocats portaient, au lieu d'un portefeuille, un sac dans lequel étaient empaquetées les pièces; ils y fouillaient à l'audience. Cet usage dura long-temps, comme on le voit par la comédie des *Plaideurs*.

XVI^e siècle. — Sous François I^{er}, les robes eurent une forme large et ample. De jeunes avocats tentèrent d'entrer avec des robes de soie taillées d'une façon élégante, avec des pourpoints et chausse de couleur; mais une ordonnance royale de 1540 défendit « à tous juges, avocats et autres gens de pratique, de patroner, et d'entrer aux prétoires et juridictions, sinon en habit décent, robe longue et bonnet rond. » Plus tard, François I^{er}, blessé à la tête par un tison, étant devenu chauve, porta la barbe, et la cour imita son exemple; mais dès le commencement, les gens de robe trouvèrent la mise trop mondaine, et gardèrent le menton ras.

XVII^e siècle. — Les avocats gardaient dans l'intérieur du cabinet, pour recevoir des clients, la soutane ou simarre en soie, sous la robe à larges et longues manches. La barbe, malgré les premières résistances contre la mode, était devenue une partie obligée du costume. Lorsque Louis XIV, encore adolescent, suppléa à l'absence de sa barbe, par deux moustaches et une en pal au menton, la cour et le barreau l'imitèrent. Parvenu à l'âge viril, le roi remplaça la moustache en pal par un petit bouquet sous la lèvre inférieure, on fit de même au Palais. Enfin, dans sa vieillesse, Louis XIV se rasa complètement, et tous les mentons des avocats redevinrent ras comme avant François I^{er}.

XVIII^e siècle. — 1700 à 1750. — Au lieu de légères perruques, formées de trois parties et d'une calotte, ainsi qu'il était d'usage sous Louis XIII, les avocats portaient, à la suite du règne de Louis XIV d'immenses perruques; au lieu du large collet de chemise orné de glands, ils portaient une longue cravate brodée et accompagnée de dentelles.

Sous Louis XV, la grande perruque fut remplacée par une perruque plus légère, ou par une longue chevelure.

Les avocats abandonnèrent la simarre pour la robe; mais les magistrats la conservèrent. Le rabat prit la place de la cravate; on le divisa en deux parties de couleur bleue, et encadrées de bordures blanches, qui étaient dans le commencement d'une largeur prodigieuse.

De 1750 à 1775, les robes moins amples drapaient avec plus de grâce; les bordures des rabats devinrent plus étroi-

tes. Les bonnets carrés ou taillés en cône furent surmontés d'une houpe de soie flottante. La chevelure naturelle ou artificielle fut bouclée, poudrée, et terminée par un appendice de longs cheveux, qui descendaient sur les épaules, et se roulaient à leur extrémité, en une seule boucle ou en plusieurs.

Le costume de ville obligé était l'habillement noir de drap, étamine, soie ou velours, suivant la saison. Un jeune avocat n'eût pas osé se montrer en habit de couleur, hors le temps des vacances.

2 septembre 1790. — Article 10 d'un décret de l'Assemblée constituante:

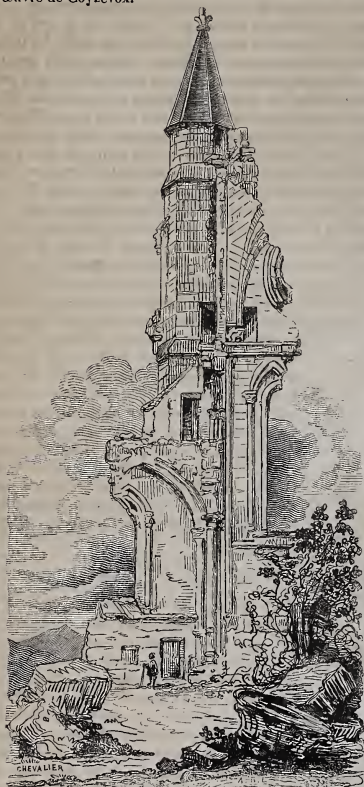
« Les juges étant en fonctions porteront l'habit noir, et auront la tête couverte d'un chapeau rond, relevé par le devant, et surmonté d'un panache de plumes noires. — Les commissaires du roi étant en fonctions auront le même habit et le même chapeau, à la différence qu'il sera relevé en avant par un bouton et une gançe d'or. — Le greffier étant en fonctions sera vêtu de noir; et portera le même chapeau que le juge, et sans panache. — Les huissiers faisant le service de l'audience seront vêtus de noir, porteront au cou une chaîne dorée descendant sur la poitrine, et auront à la main une canne noire à pomme d'ivoire. — Les hommes de loi ci-devant appelés avocats, ne devant former ni ordre ni corporation, n'auront aucun costume particulier dans leurs fonctions. »

XIX^e siècle. — Un décret du 14 décembre 1810 a réintégré l'ordre des avocats dans son nom, son costume, ses fonctions et ses principes. Le costume se compose de l'ancien bonnet rond ou carré, garni d'une bordure de velours à l'extrémité inférieure, et surmonté d'un bouton noir; l'appendice du chaperon reste fixé sur l'épaule gauche, et la robe noire à larges manches est retournée derrière; le rabat, ordinairement en une seule pièce, est blanc. Un costume neuf semble prouver peu d'ancienneté au palais, et par conséquent peu d'habitude des affaires; aussi, la plupart même des jeunes avocats portent des robes et des bonnets à demi usés. L'habillement sous la robe doit être noir. Un avocat qui a une cravate noire, et qui laisse apercevoir un habit ou un pantalon de couleur, s'expose à recevoir les remontrances des présidens. Celui qui écrit cet article a été censuré en cour royale, parce qu'en plaçant, un de ses gestes avait trahi son habit bleu. A la fin de l'année de 1850, et pendant une partie de l'année 1851, on a vu quelques avocats plaider avec des moustaches; quelques uns portent encore aujourd'hui d'épais favoris qui se joignent sous le menton.

ABBAYE DE ROYAUMONT, DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

Nous donnons la gravure des débris de l'abbaye de Royaumont, autrefois célèbre par ses richesses et la beauté de son architecture. Elle est située à deux lieues de Chantilly. Le cloître fut fondé par saint Louis, en l'année 1250. Les chroniques racontent que dans cette année 1250, quatrième du règne du saint roi, Louis fit le vœu de construire une abbaye remarquable par le luxe de son architecture et de ses ornemens. Elle fut élevée dans un lieu qu'on appelait *Cuimont*, et du nom du roi, elle se nomma *Mous regalis*, *Mont royal*; il y institua un abbé avec vingt moines de l'ordre de Cîteaux; des biens très considérables lui furent consacrés, et son intérieur fut orné avec la plus grande somptuosité. Saint Louis se retirait souvent dans cette abbaye pour prier; il y servait les malades, mangeait au réfectoire avec les moines, et couchait avec eux dans le dortoir. Cinq de ses enfans ont été enterrés dans l'église de cette abbaye. Avant

sa destruction, on y voyait plusieurs tombeaux de grands seigneurs, entre autres celui de Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, mort en 1666; ce tombeau était l'un des chefs-d'œuvre de Coyzevox.



(Restes de l'Abbaye de Royaumont.)

Après la révolution, l'abbaye de Royaumont a été vendue, ses vastes bâtiments ont été consacrés à une filature de coton, fabrique de tissu, et une blanchisserie. L'église de saint Louis a été démolie, et ses matériaux ont servi à bâtir un petit village, dont toutes les maisons sont renfermées dans l'ancien enclos des moines. Il y a peu d'années on a découvert le cœur de l'un des ducs de Lorraine, dans une chapelle qui lui avait été dédiée. On a aussi trouvé dernièrement le corps d'un moine parfaitement conservé. Ce qui reste de cette antique abbaye, et le fragment reproduit par notre gravure, font vivement regretter la destruction de ce monument de l'art gothique.

L'usage du lait d'anesse, si général maintenant en Europe, et que recommandent tous les médecins aux personnes épuisées ou aux poitrines délicates, fut introduit en France par un juif. Voici comment : François I^{er} se trouvait très faible et très incommode; ses fatigues guerrières et ses excès l'avaient réduit à un état de langueur qui s'aggravait tous les jours : les remèdes n'y changeaient rien. On parla

alors au roi d'un juif de Constantinople qui avait la réputation de guérir ces sortes de maladies. François I^{er} ordonna à son ambassadeur en Turquie de faire venir à Paris ce docteur israélite, quoi qu'il en dût coûter. Le médecin juif arriva, et n'ordonna que du lait d'anesse; ce remède doux réussit très bien au monarque, et tous les courtisans des deux sexes s'empressèrent de suivre le même régime.

LA GUÊPE ICHNEUMON ET LA SAUTERELLE

Dans le récit de ses voyages en Crimée et en Turquie, Webster rapporte qu'aux environs d'Odessa on trouve des myriades d'insectes ailés appartenant à la famille des guêpes *ichneumon*, occupés à tuer et à enterrer des criquets voyageurs, espèces de sauterelles. Ces guêpes volent à l'improviste sur les sauterelles, se fixent sur leur dos, serrent leur corps fortement au moyen de leurs longues pattes, de manière à les empêcher de déployer leurs ailes et de s'élancer dans l'air. La victime s'est bientôt épuisée en vains efforts pour s'arracher à la violente étreinte de son ennemi; alors la guêpe *ichneumon* applique les pinces vigoureuses dont sa bouche est armée au cou de la sauterelle, et lui enfonce son dard aigu entre la tête et le corps; en peu d'instans la sauterelle meurt. Le dard de la guêpe est formé de deux petits aiguillons affilés, qui renferment un petit tube creux. Pendant quelque temps la guêpe *ichneumon* reste attachée au corps inanimé, soit pour en sucer le sang, soit pour y déposer ses œufs : sur ce point les observations sont encore imparfaites.



(Sphex ou Guêpe *ichneumon*.)

Mais ce qui est le plus remarquable, c'est qu'elle a préparé d'avance une petite fosse qu'elle a creusée rapidement, en se servant de ses pattes et de ses pinces : elle y traîne le cadavre qui doit servir de proie à ses larves, le recouvre de la terre fraîchement remuée, et a grand soin d'aplanir cette tombe, qu'elle bat et foule long-temps de ses pattes avec patience.

Le docteur Lee a observé ces faits curieux près d'Odessa dans l'automne de l'année 1825. La guêpe *ichneumon* repart ainsi, dans ces contrées infestées de sauterelles, les mêmes services que, dans nos campagnes, les petits oiseaux qui devorent les hannetons.



(La Sauterelle.)

DES AQUEDUCS ROMAINS.

AQUEDUC DE COUTANCES, DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

Il est peu de monumens qui puissent mieux que les aqueducs donner une idée des constructions nobles et grandioses des Romains; les sommes immenses qu'ils ont dû coûter, les obstacles qu'il a fallu vaincre, l'aspect imposant qu'ils présentent, attestent à quel degré de luxe et de grandeur ce peuple était parvenu. L'Italie était couverte d'aqueducs, et Rome à elle seule, suivant Procope, en possédait quatorze, qui servaient à remplir 156 bains publics ou par-

ticuliers, 4,552 lacs ou grands bassins et réservoirs, 46 thermes, 6 naumachies (spectacles où l'on représentait des batailles navales), sans compter les nombreux canaux souterrains consacrés à la propreté de cette ville. On admire encore en Espagne celui de Ségovie, aussi bien conservé que si l'on venait de l'achever. La Gaule était celle de toutes les provinces romaines qui en possédait le plus, et l'on voit encore les ruines de ceux de Lyon, Metz, Orange, Fréjus, Nîmes, Toulon, Arcueil, etc.

Celui de Coutances, auprès de la ville du même nom, dans le département de la Manche, a conservé sa construction originiaire, à l'exception des cintres de onze arches, qui ont été réparés dans des temps postérieurs.

Les eaux qu'il portait venaient de la fontaine de l'Écoulanderie, ainsi appelée du nom de l'endroit où elle se trouve. Des canaux de terre les conduisaient de là dans un réservoir éloigné de soixante pas; ce bâtiment, recouvert en ardoise, cachait un autre bassin de 4 pieds de large, 6 de long et 2 de profondeur. De là, l'eau, traversant une grande pièce de terre plantée en pommiers, dite la *Croute aux Moines*, venait aboutir sur la grande place, en face la cathédrale. Il



(Aqueduc de Coutances.)

avait 4,864 pieds de longueur, et était situé dans une vallée, entre deux coteaux auxquels il tenait.

Ce monument a 58 pieds d'élevation sous voûte, depuis le bas de la prairie. La voûte a 40 pouces d'épaisseur, et les canaux, avec les travaux en terre qui les recouvrent, 4 pied. De seize arcades qui soutenaient les canaux, il y en a treize du côté de la ville qui ont 22 pieds d'ouverture; la quatorzième n'a que 15 pieds, la quinzième 16 pieds, la seizième 11 pieds, et est à 76 pieds d'éloignement des autres, ce qui paraît n'avoir été fait que pour faciliter le passage de la route qui la traverse. Les piliers sur lesquels reposent les arcades ont 10 pieds de large sur 47 de long. Cet aqueduc, que l'on croit du III^e siècle, a reçu des réparations qui ont fini par en altérer le caractère; cependant on distingue encore que la partie romaine a été construite en pierres brutes, plus larges que hautes, et posées pour ainsi dire à l'aventure, sans dispositions d'assises ou de lits. Le mortier dont on s'est servi, s'étant empâté dans les pores de la pierre, a donné une grande solidité à la construction. La réparation la plus importante a été faite en 1459, et on voit encore le nom d'un seigneur qui y a contribué par ses largesses; mais, depuis, les habitants se sont lassés de dépenser de l'argent pour cet entretien, en sorte que les canaux se sont détériorés, l'eau n'y est plus venue, et l'aqueduc de Coutances n'est plus maintenant qu'une belle ruine.

Invention des cartes. — *Leur signification.* — On sait que ce fut en 1562, pour amuser Charles VI pendant sa démenche, que les cartes furent inventées. *As* vient d'un mot latin, qui servait à désigner une pièce de monnaie. Au piquet, dit un chroniqueur, les *as* l'emportent même sur les rois, parce que, selon le vieil adage, *l'argent est le nerf de la guerre*; et qu'un roi sans argent serait bien faible. Le *trèfle*, herbe abondante dans nos prairies, indique qu'un général ne doit jamais établir son camp que dans des lieux où il peut faire subsister son armée. Les *piques* et les *carreaux* désignent les magasins d'armes. On voit encore aujourd'hui des piques dans nos arsenaux; les carreaux étaient une espèce de flèches, fortes et pesantes, qu'on nommait ainsi parce que le fer en était carré. Les *cœurs* sont évidemment l'emblème de la valeur des chefs et des soldats; David, Alexandre, César, Charlemagne, sont à la tête de chaque quadrille; c'est que les meilleures troupes ne peuvent rien sans l'expérience et le courage de leurs généraux. Le titre de *valet* était fort honorable, et les seigneurs le prenaient jusqu'à ce qu'ils fussent arnés chevaliers; aussi a-t-on nommé les quatre *valets*, Ogier, Lancelot, Lahire et Hector, qui étaient des capitaines distingués. *Dames.* L'anagramme de *Regina* est *Argine*; c'est Marie d'Anjou, femme de Charles VII; *Rachel* représente Agnès Sorel; *Pallas*, la valeureuse Jeanne d'Arc, et *Judith*, Isabeau de Bavière, femme de Charles VI. Il est facile de reconnaître Charles VII dans le *roi de pique*. *David* persécuté par son père Saül, attaqué par son fils Absalon, représente Charles VII déshérité et proscrit par Charles VI, reprenant ses États à main armée, et tourmenté depuis par son fils, qui troubla par ses complots les dernières années de son règne, et même causa sa mort.

Pandectes. — Le manuscrit des *Pandectes* ou du *Code*, cette vaste compilation de lois romaines, qui a inspiré la plus grande partie de la législation moderne, fut appelé long-temps *Pandectes florentines*. Le manuscrit original avait été trouvé, vers 1150, dans le pillage d'Amalfi, et l'empereur Clotaire en avait fait présent à la ville de Pise. Les Florentins s'emparèrent de Pise, et le manuscrit transporté à Florence, au palais de la république, dans un cabinet magnifiquement décoré, où le manuscrit fut déposé, revêtu d'une couverture de couleur de pourpre, garnie de têtes de clous, de brochettes et d'agrafes d'argent, avec plaque de même métal à tous les angles, et ornemens suivant le goût du temps. Il fut confié aux religieux bernardins, qui ne le laissaient voir qu'à certains jours de l'année, comme de saintes reliques; le premier magistrat assistait à cette cérémonie, tête découverte, ainsi que les religieux, qui tenaient respectueusement des flambeaux allumés.

BASSIN DE LA LOIRE.

(Troisième article. — Voyez page 254.)

HISTOIRE

Ce superbe bassin que nous voyons aujourd'hui sillonné de nombreuses routes et de plusieurs canaux, n'offrit pas toujours un spectacle aussi agréable à l'œil du voyageur. 615 ans avant Jésus-Christ, Bourges, *Avaricum*, était la capitale de la Gaule, et Ambigat, son roi, envoyait ses deux neveux Bellovèse et Ségovèse pour fonder des colonies en Italie et en Allemagne. Les forêts et les marais dont ce pays était couvert ne lui permettaient pas de nourrir une nombreuse population, qui ignorait la puissance de l'industrie.

Lors de l'entrée de César dans les Gaules, le bassin de la Loire était habité par les *Arverni* ou Auvergnats, *Bituriges Cabri* ou Berryers, *Boii* ou Boïens entre la Loire et l'Allier, *Carutes* ou Chartrains, *Cenomani* ou Manceaux, *Elvii* ou Vivariens, *Lemovices* ou Limousins, *Mannetes* ou Nantais, *Ædui* ou Eduens entre la Loire et la Saône, *Pictoues* ou Poitevins, *Segusiani* ou Séguisens des environs de Saint-Etienne, *Turonnes* ou Tourangeaux, *Vellaii* ou habitants du Velay, et Bourges en était alors la ville la plus importante. Assiégée par César, secourue, mais en vain, par l'illustre Vercingétorix, elle tomba au pouvoir des Romains, et 40,000 Gaulois y furent passés au fil de l'épée. Sous Auguste, le bassin de la Loire forma la partie septentrionale de l'Aquitaine, dont le nom vient d'*aqua*, eau, parce que ce pays était borné par l'Océan et qu'il abondait en sources, ruisseaux, rivières ou marais. Quand l'empire romain s'éroulait devant les flots des barbares qui se partageaient ses dépouilles, l'Aquitaine fut un moment occupée par les Vandales, puis livrée par Honorius aux Goths, qui la gardèrent jusqu'à la bataille de Vouillé près Poitiers, qu'ils perdirent en 507 contre Clovis. Incorporée dans la monarchie française, combien de fois les rives de la Loire virent, depuis Vouillé, les destins de notre patrie se décider dans leurs plaines !

Après l'expulsion des Goths par Clovis, ce prince et ses successeurs conservèrent dans l'Aquitaine le même système de gouvernement qu'ils y avaient trouvé. On y établit un duc et des comtes pour administrer le pays d'après ses propres lois, au nom et sous l'autorité des rois de France. Les comtes rendaient la justice et commandaient les armées : ils avaient sous leurs ordres des vicomtes ou lieutenants. Ces officiers qui furent d'abord amovibles, puisque Humbert, comte de Bourges, fut destitué par Charlemagne et remplacé par Saturnin pour avoir pris le parti du duc de Vainfre, se rendirent, sur la fin de la deuxième race, perpétuels et héréditaires, sauf l'hommage à la couronne. Qu'on se figure le bassin de la Loire tel qu'il était alors ! une vaste forêt entrecoupée de quelques clairières sans communication, sans culture, sans commerce, montrant les nombreux débris de ces superbes voies romaines, dont nous admirons encore quelques restes; des troupeaux cherchant péniblement une chétive nourriture au milieu des marais et des bruyères, de loin en loin, aux lieux où nous voyons ces charmans villages ornés de jolies maisons blanches couvertes de rouge ou de bleu, sur les hauteurs où nous cherchons les vieilles ruines d'un château féodal, se bâtaient de pauvres moitiers (monastères), ou bien dominaient les forteresses des nobles maîtres de ces contrées. La terre mal cultivée, même autour du logis seigneurial, suffisait à peine à la nourriture des habitans. Lorsqu'un disette arrivait, les maladies* et les privations moissonnaient ces malheureuses peuplades, déjà affaiblies par les guerres continuelles.

En 755, les Sarrasins, après avoir pris et pillé Bordeaux, ravagé le Berry et le Bourbonnais, s'avancèrent sur la Loire, ayant à leur tête Abdérème, auquel la victoire avait toujours été fidèle. Charles Martel, qui gouvernait alors la France, marcha contre eux, et les ayant rencontrés près de Châtelleraut, au confluent du Clain et de la Vienne, sur le territoire des communes de Cenon et de Moussay-la-Bataille, en fit un tel carnage, que les chroniqueurs du temps portent le nombre de leurs morts à 375,000. Après les Sarrasins parurent les Normands, qui ravagèrent le Poitou et la Touraine. Ces plaies étaient à peine cicatrisées, que le bassin de la Loire, déjà en proie à toutes les horreurs des escarmouches féodales, fut ravagé par l'invasion étrangère. Les Anglais parurent dans ses plaines, pour n'en sortir qu'après une guerre acharnée de plusieurs siècles. C'est encore près de Poitiers, dans les champs de Maupeirtuis, que le roi Jean II, dit le Bon, après avoir rassemblé ses troupes à Chartres, fut battu et fait prisonnier, le 9 septembre 1356, par le prince de Galles, sur-

nommé le Prince Noir, à cause de la couleur de ses armes. Journée à jamais fatale, où périt la fleur de la noblesse française, et qui ouvrit aux Anglais le cœur du royaume ! Il fallut l'enthousiasme inspiré par Jeanne d'Arc, les exploits de Dunois, Xaintrailles et Lahire, l'ascendant d'Agnès Sorel sur Charles VII, et le patriotisme des Français, de l'Auvergne, du Berry et du Bourbonnais, pour rendre au roi de France, que les Anglais appelaient par dérision le roi de Bourges, les nombreuses provinces qu'avaient perdues ses prédécesseurs.

A peine les Anglais étaient-ils chassés, que de nouveaux malheurs vinrent fondre sur le bassin de la Loire : les guerres de religion commencèrent. En 1562, Bourges fut pris par les calvinistes; en 1569, l'amiral de Coligny était battu par le duc d'Anjou, depuis Henri III, dans les plaines de Moncontour; Sancerre se rendait en 1575, après un siège mémorable de sept mois, pendant lequel le vigneron Jean Potard et sa femme mangèrent leur enfant, qui venait de mourir de faim. Sanzay et Goas furent envoyés en Berry pour arrêter les courses des protestans qui tenaient La Charité. Montaré, gouverneur du Bourbonnais, avait investi Benegon, château habité par Marie de Brabançon, veuve de Jean Desbarres-Neuvy, sur le motif que cette dame protégeait les réformés. On attaqua (dit de Verneilh-Puiraseau dans son *Histoire d'Aquitaine*) avec environ 2,000 hommes ramassés çà et là dans les campagnes, ce château qui n'était défendu que par une femme et cinquante hommes, et on le battit pendant quinze jours. La veuve Desbarres-Neuvy montait sur les brèches, armée d'une demi-lance, animant ses soldats par son exemple. Elle ne capitula qu'après avoir épuisé tous les moyens de défense, et le roi, touché de sa valeur, la fit mettre en liberté. Le château de Benegon, d'abord abandonné comme inutile, fut réparé par les protestans, auxquels il servit encore d'asile ou de retraite dans leurs courses. Ils s'étaient aussi rendus maîtres de plusieurs autres places dans le Berry, telles que Lignières, Baugy, Lachapelle d'Angillon, Montfaucou et Châteauneuf. La Châtre, gouverneur de la province, entreprit de les réduire en se mettant à la tête de 700 mousquetaires, de plusieurs escadrons de cavalerie, et de quelques corps allemands. Après avoir surpris Menetou-sur-Cher, il attaqua Châteauneuf, défendu par Baudry. La place fut prise d'emblée, mais le château ayant résisté, fut forcé de capituler, et la plupart des soldats furent précipités dans le Cher. La Châtre fut moins heureux devant Lignières, qui soutint plusieurs assauts, quoique sa garnison fût réduite à manger de la chair de cheval. Lachapelle d'Angillon, poste avantageux sur le chemin d'Orléans, fut aussi assiégé, mais Briquemaut en fit lever le siège. Peu de jours après, Sanzay et Goas forcèrent cette ville de se rendre à composition. Baugy, qu'on attaqua ensuite, s'étant défendu vigoureusement, fut pris d'assaut, et sa garnison fut passée au fil de l'épée, à l'exception de sept hommes.

Dans les guerres de la Ligue, dit Butet, Bourges prit parti pour les Guises, et un joueur de luth nommé Jean La Fontaine, ainsi que plusieurs habitans, ayant formé, en 1586, le projet de livrer la ville et la grosse tour au roi de Navarre, furent découverts, pendus, et leurs têtes exposées devant cette tour. En 1589, Jacques Clément ayant assassiné Henri III, cette mort alluma avec une nouvelle force l'incendie de la guerre civile. Bourges, qui s'était déjà prononcé pour la Ligue, se déclara de nouveau pour elle : quelques villes suivirent son exemple, mais le reste de la province embrassa le parti de Henri IV. Ce même La Châtre dont nous avons parlé, gouverneur du Berry, et ligueur forcené, se retira dans Bourges, y assembla des troupes, et de là porta le ravage sur tous les points; de leur côté, les seigneurs royalistes qui avaient réuni leurs principales forces dans les villes de Sancerre et d'Issoudun, exerçaient de

ruelles représsailles. On n'entendait parler que de combats, de villes prises et reprises, de pillages, d'incendies, de tous les excès, tristes et inévitables résultats des guerres civiles ! Un état de choses aussi désastreux dura jusqu'en 1594, que La Châtre reconnut l'autorité du roi, et lui remit la ville et la grosse tour de Bourges.

Lorsqu'en 1651 le grand Condé, gouverneur du Berry, excité par sa sœur, la duchesse de Longueville aux beaux yeux, aveuglé par la haine qu'il portait au cardinal Mazarin, voulut commencer une nouvelle guerre civile, dite de la Fronde, c'est encore sur les bords de la Loire que se décidèrent les destins de Louis XIV. Turenne obtint à Jargeau, près d'Orléans, un succès tellement décisif, que la reine le remercia d'avoir sauvé l'Etat (*Biographie Universelle*, art. *Turenne*). Ce succès, qui venait d'arrêter les troupes du prince de Condé, prêtés à enlever la cour à Gien, n'avait pas mis le roi hors de tout danger, et le lendemain on voulut le faire partir pour Bourges; mais Turenne s'y opposa avec force. Condé, marchant avec 14,000 hommes contre ce dernier, qui n'en avait que 4,000, celui-ci dit froidement à son capitaine des gardes : « C'est ici qu'il faut périr. » L'ennemi se trouvant engagé dans un défilé, il fait volte-face, foudroie avec son artillerie une colonne qui ne peut se déployer, lui fait opérer sa retraite, et reprend paisiblement la route de Gien, où il va rassurer la cour. C'est à cette époque que la forteresse de Montrond, près Saint-Amand, occupée par les partisans du prince de Condé, qui, de là, faisaient des excursions à plus de dix lieues, fut démolie, après s'être rendue au comte de Pallau, le 1^{er} septembre 1652.

Depuis ce moment, le bassin de la Loire n'eut plus à souffrir des calamités de la guerre, qu'en 1795, où éclata la révolte de la Vendée, qui désola pendant tant d'années les départemens de l'Ouest. L'insurrection, commencée par Cathelineau le marchand de laine, surnommé le *saint d'Anjou*, fut guidée par Charette, par Nicolas Stofflet, ancien caporal de grenadiers au régiment de Lyonnais, et garde-chasse de la terre de Maulevrier; par Gigot d'Elbée, dit le *général la Providence*; par le marquis de Lescaur, blessé à mort au combat de Latremblaye; par Henri de La Rochejaquelein, vainqueur aux Aubiers, à Beaupréau, à Thouars, tué, le 4 mars 1794, à Nouaillé près Chollet; et par plusieurs autres chefs sortis du peuple ou de la noblesse. Ces guerriers improvisés, attaqués vivement au nom de la république par Kléber, par la fameuse colonne infernale de Mayence, par le jeune Marceau, par Hoche, furent forcés de céder.

Enfin, lorsque le soleil de l'empire eut pâli sous les frimas de la Russie, jeté ses dernières lueurs dans les champs de la Saxe et de la Champagne, disparu pour toujours dans les plaines de Waterloo, ce fut encore sur les rives de la Loire que se termina le grand naufrage, comme l'a dit Béranger. Cent mille soldats, débris de tant de guerres, se retirèrent sur la rive gauche, sous le commandement du maréchal Davoust, prince d'Eckmühl; et bientôt, licenciés par le maréchal Macdonald, duc de Tarente, ils se dispersèrent et rentrèrent paisiblement dans leurs foyers.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

14 Septembre 1321. — Mort de Dante Allighieri, né à Florence en 1265. Il reçut en naissant le nom de *Durante*, mais dans son enfance, on lui donna, par abréviation, le nom de Dante, que le temps a consacré. Il avait intitulé *Comédie*, sa trilogie de *l'Enfer*, *le Purgatoire* et *le Ciel*; la renommée ajouta depuis l'épithète de *Divine*. Il faut se

rappeler dans quelle obscurité les lettres et les sciences étaient plongées au XIV^e siècle pour comprendre et admirer toute la puissance du génie de ce poète, qui n'est assurément inférieur à aucun génie de l'antiquité. La ville de Florence était divisée en diverses catégories d'arts : Dante s'inscrivit sur le registre des médecins et des apothicaires. Dans une expédition des Guelles contre les Gibelins d'Arezzo, il servit avec distinction dans la cavalerie des Guelles florentins. Il fut chargé de quatorze ambassades. Après la mort de la belle Béatrix, qui inspira ses poésies, il se maria; mais il se sépara ensuite de sa femme. Dans la querelle des Blancs et des Noirs, il s'enrôla parmi les Blancs, et ce parti étant vaincu, une première sentence le condamna à l'exil et à la confiscation de ses biens; une seconde à être brûlé vif, lui et ses adhérens. Dante, proscrit, vint en France, où il fréquenta l'Université et les écoles de théologie. De retour en Italie, il mourut à Ravenne.

14 Septembre 1812. — Entrée de l'armée française à Moscou, et incendie de cette ville.

15 Septembre 1701. — Mort de Bonnault, poète comique, auteur du *Mercure galant* et d'*Esopé à la ville*.

15 Septembre 1750. — Mort de l'abbé Terrasson, auteur de *Séthos*, roman politique sur l'Égypte.

16 Septembre 1780. — Mort de Jacob Rodrigue Pereire, instituteur des sourds-muets, prédécesseur de l'abbé de l'Épée et de l'abbé Sicard. Avant de s'établir en France il avait ouvert une école de sourds-muets à Cadix.

16 Septembre 1824. — Mort de Louis XVIII.

17 Septembre 1594. — Un édit de Charles VI bannit de France les Juifs, qui avaient déjà été proscrits plusieurs fois. Sous Philippe le Hardi, ils avaient été obligés de porter une corne sur la tête : leur édit défendit de se baigner dans la Seine.

17 Septembre 1774. — Déclaration des droits dans le congrès général des Etats-Unis. Le congrès s'était réuni pour la première fois, le 4 septembre 1774, à Philadelphie. Le préambule de la déclaration contenait un résumé des injustices que les colons américains avaient subies, et des griefs dont ils demandaient le redressement; ensuite étaient énoncés les droits de l'homme.

17 Septembre 1825. — Mort de Bréguet, célèbre horloger-mécanicien. On lui doit un nombre extraordinaire de perfectionnemens et d'inventions.

18 Septembre 1796. — Dans la forêt d'Hochsteinball, le général Marceau atteint d'une balle au cœur. Un magistrat de Coblenz prononçant l'oraison funèbre du général ennemi dit ces paroles : « Au sein de la guerre, il soulagea les peuples, préserva les propriétés, et protégea le commerce et l'industrie des provinces conquises. »

Lord Byron écrivit des vers sur son tombeau.

19 Septembre 1743. — Mort de Jean-Baptiste Vanloo, peintre français.

19 Septembre 1821. — Mort de Corvisart, médecin. Fils d'un avocat au parlement de Paris, il s'était d'abord livré à la science du droit, mais bientôt il s'adonna à sa vocation.

20 Septembre 1792. — Bataille de Valmy.

20 Septembre 1814. — Mort d'Iffland, auteur et acteur allemand. Les pièces qu'il a composées sont au nombre de plus de soixante; mais c'est surtout à son talent extraordinaire d'ac-

teur comique et tragique qu'il doit sa grande célébrité. Il jouait d'une manière admirable, suivant madame de Staël, le rôle de *Walstein* dans la tragédie de Schiller.

LE VIEUX CHÊNE D'ALLOUVILLE.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.



(Le vieux chêne d'Allouville.)

C'est dans le cimetière d'Allouville, à une lieue d'Yvetot, que l'on voit cet arbre, l'une des merveilles de notre France. Il a 50 pieds de circonférence auprès de terre, et 24 à hauteur d'homme; ses branches énormes s'étendent au loin et fournissent un vaste ombrage.

D'après les recherches des antiquaires de la Normandie, d'après les observations des naturalistes, ce chêne n'a pas moins de 900 ans d'existence.

A son sommet un petit clocher, que surmonte une croix en fer, couvre une petite chambre d'anachorète, garnie d'une couche taillée dans le bois. Le bas du tronc a été orné intérieurement en chapelle, et a été consacré à la Vierge, vers l'an 1696, par l'abbé du Détroit, curé d'Allouville.

Pendant la révolution française, on tenta d'incendier ce vénérable monument historique, mais les habitants s'y opposèrent avec force et parvinrent à le sauver; il mourra naturellement quand l'heure sera venue, et peut-être un grand nombre de générations viendront-elles encore tour à tour prier et se souvenir sous son feuillage.

L'aspect de cet arbre excite un intérêt encore plus grand peut-être que celui des édifices que nous ont légués les peuples éteints. Il nous semble qu'il y a réellement quelque chose de plus éloquent dans cette végétation sans cesse renaissante qui a vu tant de fosses se fermer et s'ouvrir, dans cette écorce vive qui palpète sous le doigt, que dans les pierres muettes et froides des vieux temples; et nous ne connaissons pas d'historien qui nous ait plus touché que la tradition humble et pieuse qui raconte aux voyageurs les rois, les guerriers, qui se sont reposés contre ce tronc antique, les

troubadours qui l'ont chanté, ou les orages qui l'ont frappé sans le consumer jamais. On a déjà écrit des notions savantes, des mémoires curieux sur le chêne d'Allouville; mais rien ne peut tenir lieu des récits naïfs des villageois et de quelques minutes de méditation au seuil de la chapelle.

Dans *Clarisse Harlowe*, chef-d'œuvre de Richardson, romancier anglais, Lovelace explique à un de ses amis par quelles ruses il était parvenu à se faire considérer comme très instruit dans le monde : « Je m'étais fait, dit-il, deux règles de conduite : la première était, toutes les fois que je me trouvais dans une société où il y avait des étrangers, de les écouter tous parler avant de me donner la liberté de jaser moi-même; la seconde, si je trouvais quelqu'un d'eux au-dessus de ma portée, d'abandonner toute prétention aux nouvelles découvertes, me contentant de louer ce qu'ils louaient, comme des beautés qui m'étaient familières, quoique j'en entendisse parler pour la première fois; et c'est ainsi que je me suis acquis par degrés la réputation d'homme d'esprit. »

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE

sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIÈRE, rue du Colombier, n° 50.

CHIENS DES ESQUIMAUX.



(Chiens des Esquimaux.)

Dans les pays voisins du cercle polaire, la rigueur et la prolongation du froid opposent aux progrès de la végétation un obstacle tel, que l'habitant de ces climats, non seulement ne trouve point dans les produits de l'agriculture la base de sa subsistance, mais même est réduit à se nourrir uniquement d'animaux. Les mêmes circonstances, les mêmes besoins, font naître des habitudes semblables aux deux extrémités du monde, et établissent des analogies frappantes entre certaines peuplades établies près du détroit de Magellan, et celles qui errent près du détroit de Behring ou du détroit de Davis. C'est dans l'hémisphère nord que ces effets du climat ont été le plus souvent observés et décrits, et cela devait être, puisque de ce côté les terres s'avancent beaucoup plus près du pôle, et sur une bien plus grande étendue.

Dans les parties où la nature du sol et la moindre rigueur des hivers permettent à certains herbivores de trouver dans toutes les saisons une nourriture qui n'est jamais bien abondante, quelques peuples sont pasteurs, et ont des troupeaux de rennes plus ou moins nombreux; ainsi, pour ne parler que de l'Asie, un Samoïède passe pour riche lorsqu'il a cent rennes, un Tungouse en a quelquefois jusqu'à mille, un Koriak plusieurs milliers, et l'on assure même que parmi les Tchouktchis, il y a tel homme qui en possède jusqu'à cinquante mille. Le renne supplée à la fois, à la brebis par sa toison et sa chair, à la vache par son lait, au cheval par la vitesse de sa course et son aptitude à trainer des fardeaux (voyez page 244). Le chien, qui sert aussi de bête de trait, mais dont la fourrure a peu de valeur, et dont la chair est rarement employée comme aliment, a d'autres qualités qui le rendent également précieuse aux habitans de ces tristes climats. Il est pour l'homme, dans ces lieux comme partout,

un compagnon fidèle et courageux, qui le seconde efficacement dans ses chasses, et même, si on ne veut le considérer que comme propre à tirer des traîneaux, il a encore sur le renne le grand avantage de pouvoir s'avancer plus loin vers le pôle, ce qui vient à ce qu'il peut se passer entièrement de nourriture végétale.

Le chien est employé comme bête de trait par des peuples d'origines très différentes : dans l'ancien monde, par les Kaouthadales, les Tungouses, les Samoïèdes, les Koriaks, et même quelquefois par des Russes; dans le nouveau, par les indigènes de l'Amérique; et enfin, dans les parties où les deux continents s'avancent l'un vers l'autre, par les Esquimaux, nation qui habite également l'un et l'autre littoral.

Les chiens des Esquimaux sont peut-être les animaux les plus malheureux de leur espèce : toujours soumis à de rudes travaux, ils ne reçoivent, pendant la plus grande partie de l'année, que la plus maigre pitance, et ils sont traités avec fort peu de douceur par leurs maîtres, auxquels leurs services sont cependant de la plus grande importance. Leur caractère se ressent de ces mauvais traitemens : ils sont grands voleurs, et on ne parvient jamais, à quelque correction qu'on les soumette, à leur faire perdre l'habitude de s'emparer de tous les alimens qui seraient à leur portée. Ils sont querelleurs entre eux, grondeurs envers les hommes, et toujours prêts à montrer les dents. Cependant les femmes qui les traitent toujours avec plus de douceur, qui prennent soin d'eux pendant qu'ils sont petits ou lorsqu'ils sont malades, s'en font mieux obéir, et réussissent toujours à les faire venir pour être attelés aux traîneaux, même aux époques où ces pauvres animaux souffrent le plus cruellement de la faim.

C'est seulement à l'aide de leurs chiens que les Esquimaux peuvent tirer parti, pour leur subsistance, des faibles ressources que présente le triste pays qu'ils habitent. Pendant la courte durée de l'été, ils chassent le renne sauvage, dont la chair leur sert de nourriture, et dont la peau fournit la meilleure partie de leur habillement. Dans l'hiver, lorsque la faim les tirant de leurs misérables huttes, les oblige à aller en quête de nouvelles provisions, ils poursuivent le veau marin dans les retraites que cet animal se ménage sous la glace, ou attaquent l'ours qui rôde le long des côtes; or, toutes ces ressources leur seraient interdites, sans le courage et la sagacité de leurs chiens. Ces animaux aperçoivent à un demi-quart de lieue le trou d'un veau marin, et sentent un renne ou un ours à une distance presque aussi grande. L'ardeur qu'ils ont pour attaquer ce dernier animal est telle, que lorsqu'ils sont attelés à un traîneau, il suffit de prononcer le mot de *Neuvrouk*, qui est le nom de l'ours dans la langue des Esquimaux, pour que tout l'attelage parte au grand galop. D'ailleurs, cette ardeur jointe à la faim qui les presse constamment en hiver les rend difficiles à gouverner, de sorte que, si dans le cours de leur route ils viennent à sentir un renne, un ours ou un veau marin, il est presque impossible de les empêcher de courir de ce côté.

Les chiens sont attelés au traîneau au moyen d'un harnais assez semblable aux bretelles dont les porteurs d'eau et les commissionnaires à Paris font usage pour traîner leurs petites voitures. C'est un collier formé de deux bandes de cuir de renne ou de veau marin, qui passent autour du cou, sur la poitrine et entre les jambes de devant, puis viennent se réunir sur les épaules, où elles s'attachent à une forte courroie dont l'autre extrémité est fixée au traîneau.

Le point le plus important, quand on forme un attelage, est de choisir un bon *chef de file*: pour cela, on n'a égard ni à la taille, ni à l'âge, ni au sexe; ce que l'on cherche, c'est que le chien soit intelligent et qu'il ait un bon nez. Quand, à ces deux qualités, qui sont les principales, se trouve encore jointe une grande force, l'animal est sans prix.

Les autres chiens sont disposés d'après le même principe, c'est-à-dire qu'ils se trouvent d'autant plus en avant qu'ils ont plus d'intelligence et meilleur odorat. Le plus inhabile se trouve à dix pieds seulement de l'extrémité antérieure du traîneau, le chef de file en est à vingt pieds. Il est de deux pieds environ en avant de tout l'attelage. Quant aux autres, ils ne sont pas rangés exactement en ligne, et il y en a toujours plusieurs qui tirent de front.

Le conducteur du traîneau est assis à l'avant, jambe de çà, jambe de là, ses pieds touchant presque à la neige. Il porte à la main un fouet long de 20 pieds, y compris le manche, qui a environ 18 pouces, et qui est fait de bois, d'os ou de baleine. Ce n'est que par un long exercice qu'on peut apprendre à se servir d'un pareil fouet; mais les Esquimaux sont accoutumés à la manier dès l'enfance, et cela fait chez eux une partie essentielle de l'éducation. Du reste, en conduisant leurs traîneaux, ils évitent autant que possible de faire usage du fouet, dont l'effet immédiat est toujours défavorable, et, loin d'accélérer la marche, ne fait d'abord que la retarder. Le chien qui a reçu un coup de fouet se jette sur celui qui est le plus près de lui, et le mord; celui-ci en fait autant à un troisième, et dans un moment le désordre est dans tout l'attelage; souvent même après que le calme est rétabli, il se trouve que les traits des harnais sont mêlés, et on perd beaucoup de temps à les débrouiller. On ne se sert donc guère du fouet que pour infliger un châtiement à quelque chien. Pour leur faire hâter le pas, ou les faire tourner à droite ou à gauche, il suffit ordinairement de la voix. Les Esquimaux ont pour cela, comme nos char-

retiers, certains mots que les chiens entendent fort bien. Le chef de file en particulier y est fort attentif, et ne manque guère d'obéir, surtout si avant de lui donner l'ordre on a eu soin de l'appeler par son nom. Dans ce cas on le voit tourner la tête par-dessus l'épaule sans d'ailleurs ralentir son pas, comme pour indiquer qu'il a compris. Quand le traîneau suit une route fréquentée, le conducteur n'a aucune peine à prendre, et le chef de file suit les traces, lors même qu'elles sont à peine visibles pour l'œil de l'homme. Dans la nuit la plus noire, il sait également se conduire, et, conservant le nez sur la piste, il dirige le reste de l'attelage avec la plus étonnante sagacité; même dans les tempêtes les plus violentes, et lorsque la neige a recouvert le chemin, il est très rare qu'il s'égaré.

Comme la pesanteur des traîneaux varie, le nombre des chiens qu'on y attelle varie également. On compte ordinairement qu'il faut trois chiens pour chaque quintal, et, à ce taux, on peut faire mille toises environ en 8 minutes. On a vu un bon chef de file, attelé seul à un traîneau pesant 496 livres, parcourir, dans le même temps, un espace de 825 toises.

Dans l'été, les chiens ne sont pas attelés aux traîneaux, mais alors ils servent de bêtes de somme, et tous, en suivant leurs maîtres à la chasse, ils portent un fardeau de vingt à trente livres. Du reste, si dans cette saison ils ont encore beaucoup de fatigue, du moins ils sont assez bien nourris, et peuvent se gorger des débris de baleine, de morse et de veau marin, dont les hommes ne font pas usage. En hiver, au contraire, où toutes les animaux ressentent une faim plus vive, ils n'ont presque rien à manger, et sont réduits à se remplir l'estomac des choses les plus sales et les moins propres à servir d'alimens.

Les chiens des Esquimaux sont à peu près de la taille de nos chiens de bergers, mais plus fortement charpentés, et couverts d'un poil plus épais.

Le Thalmod. — Le Thalmod, collection en 42 volumes in-folio d'entretiens, de controverses, de traditions et d'argumentations sur la religion et la morale judaïques, a été composé dans l'intervalle du II^e au VI^e siècle de l'ère chrétienne, dans le but de défendre et de soutenir les institutions de Moïse. Aucun écrivain israélite ne l'a encore traduit dans une langue européenne; M. J. Cohen en a publié récemment quelques extraits curieux en français dans une revue.

Il y a deux Thalmod, celui de Jérusalem et celui de Babylone; le dernier est le plus volumineux et le plus répandu. L'ouvrage renferme deux parties distinctes : *halacha* (préceptes, enseignement), et *agada* (narrations, récits). La première partie traite de questions de droit, de police, de lois cérémonielles et rituelles; la seconde est une compilation de maximes, les unes bonnes, les autres mauvaises. Le Thalmod, comme code, n'exerce plus quelque empire que parmi les juifs de Pologne et de Russie.

SIR WALTER SCOTT.

Une année s'est écoulée depuis la mort de Walter Scott; c'est le premier anniversaire de cette glorieuse disparition; ne laissons pas passer ce jour néfaste, sans reporter nos souvenirs sur l'illustre contour.

Walter Scott est né à Edimbourg, le 15 août 1774; sa

naissance, sans être d'un ordre élevé, était celle d'un gentleman; son père était homme de loi, et le destinait à la même carrière. Mais le jeune Scott interrompait souvent ses études de droit pour explorer la pittoresque nature qui l'entourait, pour recueillir dans des courses aventureuses les récits et les chants populaires. La vive impression que firent sur le jeune homme les sites d'Ecosse et la poésie de son histoire, donnèrent de bonne heure l'éveil à son imagination. Mais il reçut aussi une autre influence, celle de la littérature allemande. Walter Scott s'associa avec cinq ou six jeunes gens pour apprendre la langue de Goëthe et de Schiller; le premier résultat de ces travaux fut, pour Walter Scott, une imitation de quelques ballades allemandes, et une traduction de Goëtz de Berlichingen. Il dut encore l'inspiration d'un de ses premiers essais poétiques au grand succès du *Moine de Lewis*. Il composa à cette époque deux petits poèmes : *Gleuflas* et *la Veille de la Saint-Jean*. Mais, comme le raconte Walter Scott lui-même, ces premiers succès littéraires n'étaient pas favorables à ses succès au barreau, et les plaidiers, dit-il, s'éloignaient naturellement d'un jeune homme signalé comme un quêteur de ballades nationales ou germaniques. Outre son goût décidé pour la littérature, une autre cause contribuait à le détourner de la carrière pour laquelle il avait été élevé, nous voulons parler de sa passion pour les courses dans le pays. Walter Scott nous raconte que sa santé, qui, jusqu'à sa quinzième année, avait été délicate et chancelante, s'était raffermie, et était devenue très robuste. Quoique né boiteux, il était bon marcheur et excellent cavalier; plus d'une fois, il lui arrivait de faire, sans s'arrêter, dix lieues à pied, et trente-trois à cheval; ses courses s'étendaient le plus souvent dans les parties de l'Ecosse les moins connues et les moins accessibles. C'est dans ces voyages que se formait la source féconde d'inspirations qui produisirent, de 1802 à 1814, cette délicieuse série de poèmes : *Sir Tristram*, *Marmion*, *la Dame du Lac*, *le Lord des îles*, *Rokeby*; ces poèmes obtinrent le plus éclatant succès, et furent largement payés à l'auteur par les libraires anglais. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque, Walter Scott était schérif du comté de Selkirk, et, de plus, marié et père de famille. En 1798, il avait épousé miss Carpenter, femme d'un esprit distingué, qui avait été élevée en France, et se montra toujours digne du titre d'épouse de l'illustre romancier.

En 1814, Walter Scott renouça aux compositions en vers pour écrire ses romans. Il explique lui-même les motifs de ce changement. Son dernier poème, *Rokeby*, n'avait pas obtenu le même succès que les précédens. Il se sentit découragé. Mais ce qui le décida surtout, fut l'éclatante apparition de Byron sur la scène littéraire. Il ne voulut pas lutter contre un si rude joueur, et s'exposer, dit-il, à jouer le second dessus dans un concert où il avait joué le premier. Walter Scott trouva dans ses souvenirs, dans ses travaux historiques, une mine littéraire toute neuve, qu'il entreprit d'exploiter. Il commença cette carrière nouvelle par la publication de *Waverley*. Ce roman parut sans nom d'auteur, ainsi que tous ceux qui le suivirent; on sait leurs prodigieux succès.

En général, ces délicieuses productions se succédaient de six mois en six mois, ce qui ne l'empêchait pas de s'occuper avec assiduité des nouvelles fonctions dont il avait été chargé : celle de clerc du greffier de la cour des sessions. Les romans de Walter Scott lui rapportaient des sommes énormes; il jouissait avec bonheur de cette opulence, fruit de son génie et d'un travail opiniâtre, lorsqu'il se trouva compromis dans une faillite considérable de son éditeur Constable. Walter Scott montra dans cette circonstance la plus admirable grandeur d'âme. Il demanda dix ans pour payer ses créanciers, et se livra de nouveau à un travail de nuit et de jour pour acquitter ses engagements, et refaire

sa fortune. Grâce à son génie, il réussit. On évalue à six millions les sommes que la plume seule de Walter Scott lui a fait gagner.

Le temps qu'il n'était pas obligé de passer à la session des tribunaux, il l'employait à embellir son château d'Abbotsford, à cultiver et à fertiliser ses propriétés. Il était fort habile agriculteur. La *Revue d'Edimbourg* nous a donné un article de Walter Scott sur l'art de cultiver les jardins, qui atteste les connaissances d'un amateur très éclairé, et d'un praticien consommé. Notre romancier consacrait aussi sa plume à de nombreux articles de critique littéraire et d'antiquités, le plus souvent insérés dans la *Revue d'Edimbourg*. Quelques voyages à l'étranger occupèrent les momens de loisir de Walter Scott; il est venu deux fois en France; la première a produit ses *Lettres de Paul à sa famille*, et la seconde sa *Vie de Napoléon*. Outre ses romans et ses poèmes, il a composé un Essai sur le merveilleux, et une biographie des romanciers les plus célèbres. Walter Scott peut être cité un nombre des écrivains les plus féconds et les plus variés. La dernière de ses productions, qui porte encore le cachet de son admirable talent, est la *Jolie fille de Perth*; celle qui a fermé sa carrière littéraire, et qui a été le dernier effort de sa merveilleuse imagination, est *Robert de Paris*. Ici, on voit le poète s'affaïssir, on sent que la mort vient refroidir la verve. En effet, quand Walter Scott composa *Robert de Paris*, il était déjà atteint de la maladie qui l'emleva. Mais il se forçait au travail, entraîné par le désir de réparer ses pertes d'argent et de mettre fin aux embarras dans lesquels l'avaient jeté les faillites de ses libraires. Les médecins effrayés des progrès de la maladie, le décidèrent à suspendre ses travaux, et à entreprendre un voyage à Naples, dans l'espoir que le soleil d'Italie rendrait quelque chaleur et quelque sève à son tempérament épuisé par ses longues veilles; mais le soleil d'Italie fut impuissant à prolonger cette existence si pleine, si merveilleusement remplie.

Walter Scott se fit reconduire de Naples à son château d'Abbotsford; il voulait mourir dans ce séjour de prédilection. Après une longue et douloureuse agonie, où il se montra toujours calme, toujours confiant en la Providence, il expira, à l'âge de soixante-deux ans, le 21 septembre 1832.

La fortune de Walter Scott ne se trouvait pas assez forte pour payer ses créanciers, et ceux-ci se préparaient à faire vendre Abbotsford, lorsque la reconnaissance européenne envers ce grand génie est venue conserver cette demeure, devenu un des plus poétiques momens de l'Ecosse. Nous pensons que les souscriptions ouvertes à ce sujet ont suffi pour satisfaire les créanciers.

Walter Scott était veuf depuis plusieurs années; il a laissé quatre enfans. L'aîné de ses fils est major dans un régiment de hussards, et a fait un riche mariage; sa fille aînée est la femme de M. Lokhart, directeur du *Quarterly Review*, auteur d'écrits et de romans remarquables.

Malgré sa faiblesse et sa langueur, Walter Scott avait commencé, dans son voyage en Italie, deux ouvrages, dont l'un devait s'intituler *Pizarro*, et l'autre *le Siège de Malte*. Ils sont inachevés et ne paraîtront pas. On annonce la publication de ses Mémoires et de sa Correspondance, qui devront être du plus vif intérêt, comme une révélation complète de cette existence remplie de tant de souvenirs, de si ravissantes rêveries, de si douces et nobles émotions; cette existence source de toutes les admirables créations qui, durant quinze années, ont enchanté le monde civilisé tout entier.

Il existe un grand nombre de portraits de Walter Scott; mais le plus ressemblant, celui qui reproduit le mieux le



(Sir Walter Scott.)

caractère de tête du poète, est le beau buste de Chantrey, d'après lequel a été faite notre gravure.

Poissons électriques. — On trouve dans l'Amérique méridionale des poissons électriques appelés gymnotes. Les caux marécageuses de Béra et de Rastro en sont remplis. Leur corps gluant, parsemé de taches jaunâtres, envoie de toutes parts et spontanément une commotion violente. Ces gymnotes ont cinq à six pieds de long, et sont effilées comme des anguilles; elles sont assez fortes pour tuer les animaux les plus robustes lorsqu'elles font agir à la fois et dans une direction convenable leurs organes, armés d'un appareil de nerfs multipliés. A Trituen on fut obligé de changer le chemin de la *steppe*, parce que le nombre de ces anguilles s'était tellement accru dans une petite rivière, que, tous les ans, beaucoup de chevaux, frappés d'engourdissement, se noyaient en la passant à gué. Tous les poissons fuient l'approche de cette redoutable anguille; elle surprend même l'homme qui, placé sur le haut du rivage, pêche à l'hameçon : la ligne mouillée lui communique souvent la commotion fatale. Ici le feu électrique se dégage même du fond des eaux.

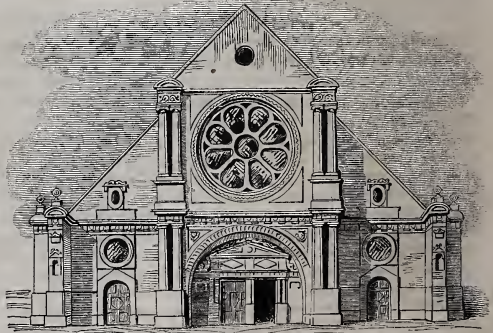
La pêche des gymnotes procure un spectacle pittoresque. Dans un marais que les naturels ençoignent étroitement, on fait courir des mulets et des chevaux jusqu'à ce que le bruit extraordinaire excite ces poissons à l'attaque : on les voit nager comme des serpens sur la superficie des eaux, et se presser adroitement sous le ventre des chevaux; plusieurs de ceux-ci succombent à la violence des coups invisibles; d'autres, haletans, la crinière hérissée, les yeux hagards, étincelans et exprimant l'angoisse, cherchent à éviter l'orage qui les menace; mais les naturels, armés de longs bambous, les repoussent au milieu de l'eau.

Peu à peu l'impétuosité de ce combat inégal diminue : les gymnotes fatiguées se dispersent comme des nuées déchargées d'électricité; elles ont besoin d'un long repos et d'une nourriture abondante pour réparer ce qu'elles ont dissipé de forces galvaniques. Leurs corps, de plus en plus faibles, donnent des commotions moins sensibles. Effrayées par le bruit du piétinement des chevaux, elles s'approchent craintives au bord du marais; là on les frappe avec des harpons, puis on les entraîne dans la steppe au moyen de bâtons secs et non conducteurs du fluide électrique, qui empêchent de ressentir toute commotion.

ÉGLISE DE LUZARCHES, DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

Dès le commencement du VIII^e siècle, il existait à Luzarches un château appelé *Luzareca*, nom qui lui vient probablement du petit ruisseau de Luze, qui coule auprès. Mais l'origine de l'église ne date que de la fin du XII^e et du commencement du XIII^e. Lorsque l'on bâtit la nef qui finit en pignon, on l'orna de galeries sans appui, ce qui était alors une nouveauté; on la voit encore, quoique la partie méridionale ait beaucoup souffert; il y avait, de même, une tribune ou continuation de galerie du côté opposé à l'orgue, et qui servait à placer les musiciens dans les jours de fête. Les deux ailes de ce bâtiment finissent avec la nef, sans qu'on puisse tourner derrière le sanctuaire. Ce qu'il y a de plus intéressant, sont les sculptures qu'on voit sur le portail. L'on croit traditionnellement que celle qui est entre les deux battans, représente saint Etern, évêque d'Evreux, et les deux autres saint Côme et saint Damien, dont la paroisse possède les reliques. Au-dessus de chaque personnage est un bonreau prêt à leur donner la mort.

Jeanne de Bourgogne, épouse de Philippe-le-Long, étant venue en pèlerinage à Luzarches, fit cadeau de chasses d'argent pour renfermer ces reliques. Le seul monument sur l'origine de cette église est une inscription fruste en partie, où l'on lit : *Monsieur Jehan de..... Ault et sa femme, fon-*



(Eglise de Luzarches.)

dateurs de cette église. Sur les parties latérales, on aperçoit encore des sculptures représentant, l'une un chevalier fruste et sa femme en entier, et l'autre un chevalier ayant un lion à ses pieds. L'église et le château sont situés sur la partie la plus élevée de la montagne; le village est au bas dans un vallon, à six lieues nord de Paris.

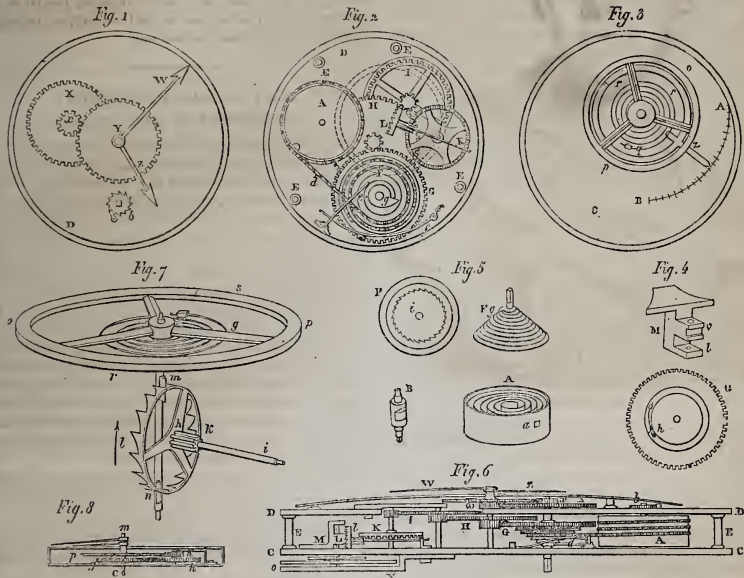
Robert, architecte célèbre du commencement du XIII^e siècle et auteur des plans de la cathédrale d'Amiens, est né à Luzarches.

DESCRIPTION D'UNE MONTRE ORDINAIRE.

(Nous avons disposé, dans la planche de la page 277, une série de dessins représentant, soit l'ensemble d'une montre en coupe et en élévation, soit quelques parties détachées, sur l'action desquelles nous aurons le plus besoin d'insister. Nous ferons toutefois remarquer que, pour éviter de donner plusieurs coupes, qui auraient pu jeter de la confusion dans l'esprit de nos lecteurs, la figure 6 représente tous les rou-

ges d'une montre disposés sur une même ligne droite, quoique cette disposition ne soit pas en usage, parce qu'on ne pourrait alors donner aux montres la forme circulaire qu'on a adoptée pour les rendre plus portatives.)

La cage d'une montre se compose de deux platines circulaires C (fig. 5) et D (fig. 4 et 2), puis de quatre piliers EEEE qui les réunissent; ils font corps avec la platine D, et passent dans les trous pratiqués dans la platine C, où ils



(Dessin d'une Montre en coupe et en élévation; parties détachées.)

soient tenus par des goupilles. Les pivots des diverses roues sont reçus dans de petits trous pratiqués dans les deux platines.

La force motrice de la montre réside dans un ressort en spirale A (fig. 5), appelé *grand ressort*, placé dans une boîte cylindrique de cuivre, nommée *barillet*. Ce ressort, à ses deux extrémités, a deux ouvertures dont on voit l'une en a; celle-ci sert à fixer le bout du ressort après le barillet, soit par un rivet, soit par un crochet qui entre dans l'ouverture a. L'ouverture de l'extrémité intérieure est également accrochée par une saillie disposée sur le corps de l'axe B, qui traverse le barillet sans faire corps avec lui. L'une des extrémités de cet axe est limée carré, pour recevoir une *roue à rochet* b (fig. 4 et 6), dans laquelle engrène un cliquet qui ne permet à l'axe de tourner que dans une direction. Cette extrémité de l'axe B traverse la platine D; et, comme l'indiquent les fig. 4 et 6, c'est de l'autre côté de la platine D que la roue b est fixée à l'axe B. Une petite chaîne d'acier d (fig. 2 et 6) est fixée par une de ses extrémités à la circonférence du barillet, et par son autre extrémité à la partie inférieure de la fusée F (fig. 2, 5 et 6). Cette chaîne est disposée de manière à pouvoir s'enrouler, soit sur la circonférence du barillet, soit sur une gouttière en spirale taillée sur la circonférence de la fusée. L'une des extrémités de l'axe ou du pivot de cette fusée est limée carré, et traverse l'une des deux platines; c'est sur ce carré qu'on place la clef qui sert à remonter la montre. Quand le carré traverse la platine D, il traverse aussi le cadran, et c'est le cas le plus

ordinaire; dans nos figures il traverse la platine C, et l'on dit alors vulgairement que la montre se remonte à rebours, parce qu'en effet, dans ce cas, il faut faire tourner la clef dans une direction contraire.

Il est évident que lorsque la clef fait tourner la fusée, la chaîne quitte la circonférence du barillet pour s'enrouler sur la fusée; mais comme les deux extrémités du ressort A sont fixées après le barillet et son axe B, qui ne peut tourner que dans une direction, le ressort A s'enroule autour de cet axe, et tendra, en vertu de son élasticité, à faire tourner le barillet autour de son axe B. Mais comme la chaîne d est tendue du barillet à la fusée, le barillet ne peut tourner sans enrouler cette chaîne sur sa circonférence, sans la dérouler d'autour de la fusée, et par conséquent sans faire tourner la fusée elle-même.

La forme conique donnée à la fusée a pour but de mettre constamment en équilibre la force motrice du grand ressort et la résistance qu'il éprouve. Il est certain, en effet, que lorsque le ressort est tout-à-fait tendu, sa force est beaucoup plus grande que lorsqu'il est presque entièrement détendu; la vitesse qu'il imprimerait aux rouages serait donc beaucoup plus grande au moment où la montre viendrait d'être remontée que quelques heures après, de sorte que, dans les vingt-quatre heures, la montre avancerait d'abord pour retarder ensuite. C'est pour obvier à ce grave inconvénient qu'on a donné une forme conique à la fusée. Lorsque le ressort a toute son énergie, la traction de la chaîne s'opère sur le plus petit diamètre de la fusée, et agit successivement sur un

diamètre de plus en plus grand, à mesure que l'énergie du ressort décroît. Les personnes un peu familiarisées avec la théorie du levier comprendront facilement que chaque diamètre successif de la fusée sur lequel agit la chaîne est un bras de levier qui, devenant de plus en plus grand, offre une moins grande résistance à l'action décroissante du ressort, ce qui, avec les précautions convenables, produit, entre la force motrice et la résistance, cet équilibre dont nous avons démontré la nécessité.

Pour empêcher qu'une trop grande longueur de chaîne ne s'enroule sur la fusée, ce qui pourrait amener la rupture de la chaîne ou celle du ressort, on emploie un petit levier *e* (fig. 2 et 6), disposé de manière à pouvoir être soulevé à l'extrémité opposée à son point d'appui, fixé à la platine *D*, par la gouttière en spirale de la fusée; il est pressé en outre contre cette gouttière par le petit ressort *f*. A mesure que la chaîne s'enroule sur la fusée, le levier *e* est soulevé par elle jusqu'à ce qu'il touche la plaque supérieure de la fusée, où il se trouve arrêté par une projection *g* qui empêche la fusée de tourner davantage.

Le mouvement du ressort ou du batiliet est transmis au balancier par l'intermédiaire d'une série de roues dentées. La première de ces roues *G* (fig. 2 et 6) est adaptée à la fusée, et s'appelle la grande roue ou la roue de fusée; on la voit séparée de la fusée dans la fig. 4; elle est percée d'un trou au centre pour recevoir l'axe de la fusée, et sur sa surface règne un anneau en relief *h*. On voit dans la fig. 5 la surface inférieure de la base de la fusée, dans laquelle est pratiquée une cavité circulaire pour recevoir l'anneau *h* de la grande roue *G*. Une roue à rochet *i* est fixée après l'axe de la fusée, et se trouve cachée dans la cavité circulaire dont nous venons de parler. Lorsque la grande roue *G* et la fusée *F* sont réunies, un petit cliquet, qu'on voit avec son ressort sur l'anneau de la grande roue *G*, engrène avec la roue à rochet *i*. Lorsqu'on remonte la montre, ce cliquet glisse sur la partie inclinée des dents de la roue *i*, et par conséquent la grande roue *G* n'est point entraînée par le mouvement de la fusée; mais lorsque la clef n'agit plus sur la fusée, celle-ci est entraînée dans une autre direction par la traction de la chaîne, le cliquet est retenu par les dents de la roue *i*, et la grande roue *G* est entraînée par le mouvement de la fusée.

La grande roue *G* a 48 dents sur sa circonférence; elle engrène avec un pignon de 8 ailes (dents) fixé sur l'axe de

La roue de centre ou grande roue moyenne *H*, qui a 54 dents, et engrène avec un pignon de 6 ailes fixé sur l'axe de

La petite roue moyenne *I*, qui a 48 dents. Elle est placée dans une cavité circulaire creusée dans la platine *D*, et engrène avec un pignon de 6 ailes fixé sur l'axe de

La roue de champ *K*, qui a 48 dents parallèles à son axe, ce qui lui donne la forme d'une couronne; elle engrène avec un pignon de 6 ailes fixé sur l'axe de

La roue de rencontre *L*, dont l'axe est parallèle aux platines, et dont les dents sont également disposées en couronne. Cette roue est portée par une pièce *M*, à laquelle on donne le nom de *potence*, que l'on voit séparément dans la fig. 4, et par une autre pièce appelée *contre-potence*, qui est fixée en dessous de la platine *C*. La roue de rencontre a 15 dents de forme inclinée qui déterminent le mouvement de *va et vient* du balancier *op* (fig. 5, 6 et 7), en agissant sur deux petites palettes *m* et *n* (fig. 7) qui sont saillies sur l'axe du balancier, auquel on donne le nom de *verge*. Ces deux palettes font presque un angle droit l'une avec l'autre.

Cette action des dents de la roue de rencontre sur les palettes du balancier a lieu de manière qu'à chaque oscillation

le balancier reçoit une légère impulsion pour continuer son mouvement, et qu'après chacune de ces vibrations une dent de la roue de rencontre *échappe* ou passe outre; de là vient le nom d'*échappement* donné à cette partie importante de la montre.

Cette action est expliquée par la figure 7, qui offre la roue de rencontre et le balancier détachés.

Supposons que le pignon *h* de l'axe de la roue de rencontre *i* *k*, reçoive, par l'intermédiaire des roues que nous avons décrites, l'action du grand ressort *A*, dans la direction indiquée par la flèche, et que les palettes *m* et *n*, fixées presque à angle droit sur la verge du balancier, sont assez longues pour rencontrer l'extrémité des dents inclinées de la roue de rencontre, lorsqu'elles font avec elles un angle de 45 degrés. Une des dents d'en bas de la roue de rencontre atteint, par exemple, la palette *n* supposée en repos, et l'entraîne avec elle un certain espace, jusqu'à ce que l'extrémité de la dent échappe la palette. Mais le balancier a acquis par là une certaine vitesse qu'il ne peut perdre instantanément, et il continue donc de se mouvoir dans la direction *r o s p*; dans ce mouvement, il tend le petit ressort spiral *q*, dont une extrémité est fixée à la verge du balancier, et l'autre à la platine *C*; ce ressort s'oppose donc à ce que le balancier continue à se mouvoir trop long-temps dans la même direction. D'un autre côté, lorsque la palette *n* a échappé, la palette *m* rencontre une autre dent, à l'extrémité opposée du diamètre de la roue, et se mouvant dans une direction contraire à celle qui avait entraîné la palette *n*, cette palette *m* reçoit de la dent qui l'accroche une impulsion qui entraîne le balancier en arrière. Cette impulsion s'ajoute à l'effort du ressort qui se débaude. Le mouvement du balancier ne s'arrête pas toutefois dans cette direction; au moment où le ressort cesse d'agir, il a acquis, tant de l'impulsion reçue par la roue que de l'action du ressort, une vitesse qui ne peut pas être détruite instantanément, et qui lui fait continuer son mouvement. Enfin la palette *n* rencontre une nouvelle dent de la roue, et cette dent est entraînée pendant quelque temps par la palette dans la direction où se meut alors le balancier, jusqu'à ce que la force dont est animée la roue de rencontre, et celle du petit ressort, qui se trouve alors bandé dans une autre sens, l'emporte sur celle du balancier. Dans ce moment le recul de la roue de rencontre est très apparent, ainsi que celui de l'aiguille des secondes, si la montre en a une, cette aiguille étant souvent placée sur l'arbre de la roue de champ. Lorsque le mouvement du balancier a cessé dans cette direction, la palette *n* est entraînée par la roue de rencontre, jusqu'à ce que la dent avec laquelle elle engrène échappe; et ce que nous venons de décrire pour la palette *n* se reproduit pour la palette *m*. Ainsi deux excursions en sens contraire, ou deux oscillations du balancier ont lieu avant qu'une dent ait complètement échappé. C'est pour cette raison que les dents de la roue de rencontre doivent toujours être en nombre impair, pour qu'aux deux extrémités du même diamètre une dent se trouve toujours opposée à un intervalle entre deux dents, et réciproquement.

L'extrémité supérieure de la verge du balancier est supportée par une espèce de couvercle à joar, appelée le *coq*, dont on voit la coupe en *N* (fig. 6), et qui s'étend au-dessus du balancier pour le préserver de tout choc. L'extrémité inférieure repose dans un trou *l* pratiqué au bas de la potence *M* (fig. 4). La pièce *v* de cette même potence est destinée à recevoir l'une des extrémités de l'arbre de la roue de rencontre. C'est un petit morceau de cuivre travaillé de manière à pouvoir glisser horizontalement dans une rainure pratiquée sur une projection de la potence; c'est en faisant glisser, à droite ou à gauche, cette pièce *v*, appelée *lardon*, qu'on ajuste l'échappement, c'est-à-dire qu'on parvient à faire qu'une palette échappe avant que l'autre soit saisie

C'est de la perfection de cet ajustement que dépend en grande partie celle de la montre.

Il nous reste maintenant à faire connaître par quel moyen le mouvement est communiqué aux aiguilles qui indiquent l'heure sur le cadran.

Elles sont toutes deux fixées sur l'axe de la grande roue moyenne H, qui traverse la platine D et le cadran lui-même; cet axe porte, au-dessus de cette platine, un pignon *w* de 42 aîles (figure 6), appelé le pignon commun, dont l'axe est un tube nommé canon, qui a son extrémité supérieure limée carré pour recevoir l'aiguille des minutes W (figures 4 et 6). Ce canon est à frottement sur l'axe de la grande roue moyenne H, et est entraîné par lui; mais il gîsse sur lui lorsqu'on fait marcher l'aiguille W pour remettre la montre à l'heure, sans entraîner la grande roue moyenne, et par conséquent toutes les autres. Ce pignon engrène avec

La roue de minuterie X (figure 4 et 6), de 48 dents, dont l'axe est fixé sur la platine D, et dont le pignon *x* engrène avec

La roue des heures Y (figure 4 et 6), de 48 dents, dont l'axe est aussi un canon qui enveloppe celui du pignon commun, et qui tourne indépendamment de lui; c'est sur ce canon limé carré à son extrémité moins élevée que celle du canon du pignon commun, qu'est fixée l'aiguille des heures Z.

Ainsi, au moyen du pignon commun W, qui est à la roue de minuterie X comme 4 est à 4, et du pignon *x* de cette roue, qui est à la roue des heures Y, comme 4 et 5, cette dernière et son aiguille Z, bien que concentriques au pignon commun et à l'aiguille des minutes, ne fait qu'une révolution pendant douze révolutions de ceux-ci. Par conséquent l'une des aiguilles fait un tour en une heure, et l'autre en douze heures, lorsque la montre est réglée convenablement, comme nous le verrons plus loin.

Cette disposition au moyen de laquelle les deux aiguilles accomplissent leurs révolutions s'appelle cadrature, parce qu'elle est placée sous le cadran.

On emploie souvent une autre cadrature, dont nous devons donner aussi la description; elle est représentée figure 8.

La roue de chaussée *g*, adaptée au moyen d'un canon appelé chaussée qui porte l'aiguille des minutes sur l'arbre C de la grande roue moyenne, engrène avec

La roue de minuterie *h*, qui a le même nombre de dents qu'elle et tourne par conséquent aussi vite, mais en sens contraire; son pignon *k* engrène avec

La roue de canon *p*, ainsi nommée parce que son axe est un canon traversé par la chaussée. La roue de canon *p* a douze fois plus de dents que le pignon *k*, d'où il résulte qu'elle tourne douze fois moins vite dans le même sens que la roue *g*, et que l'axe de la grande roue moyenne; c'est sur le canon de cette roue qu'est placée l'aiguille des heures.

Il est nécessaire qu'un mécanisme particulier serve à régler la vitesse du mouvement de la montre: car jusqu'ici nous n'avons indiqué que les moyens de faire marcher la montre uniformément, mais avec une vitesse quelconque, et il faut que cette vitesse elle-même soit déterminée pour servir à marquer les divisions généralement adoptées du temps.

On peut parvenir à ce résultat par deux moyens: soit en augmentant ou en diminuant la force du grand ressort, ce qui augmenterait ou diminuerait l'amplitude des arcs décrits par le mouvement alternatif du balancier; soit en augmentant ou en diminuant celle de la spirale du balancier, ce

qui produirait le même résultat; c'est aussi le moyen qu'on emploie généralement.

La spirale *g* (figure 5 et 7) est fixée sur la platine C par une des extrémités, et par l'autre à la verge du balancier. Si on la raccourcit, elle acquiert plus de force, et résiste plus énergiquement au mouvement du balancier, dont les oscillations sont moins grandes, par conséquent, plus nombreuses dans un temps donné, et la montre va plus vite; si on l'allonge, elle résiste moins, les oscillations du balancier ont plus d'amplitude, mais il en fait moins dans le même temps, et la montre va moins vite. Voici l'un des moyens qu'on emploie pour allonger ou raccourcir la spirale.

Un petit levier *z* (figure 5), faisant saillie sur les circonférences intérieure et extérieure d'un anneau circulaire *r r*, qu'on peut considérer comme le centre de son mouvement, est percé d'un petit trou dans lequel passe le contour extérieur de la spirale. Une rainure circulaire est pratiquée dans la platine C, pour recevoir l'anneau *r r*, qui se trouve presque concentrique avec la verge du balancier. Un arc de cercle gradué, gravé sur la platine, sert à indiquer de combien on a fait marcher le levier *z*.

Supposons maintenant que la montre retarde: si l'on fait marcher le levier vers l'extrémité de l'arc de cercle marqué A (avance), une plus grande portion de la spirale sera interceptée par le petit trou du levier; elle se trouvera réellement raccourcie, car on ne peut mesurer sa longueur qu'à partir du levier qui empêche toute action de la part de la spirale, entre lui et le point où elle se trouve fixée à la platine C; la montre marchera donc plus vite qu'auparavant.

Si au contraire, la montre avance, en faisant marcher le levier vers l'extrémité marquée R (retard), de l'arc de cercle, il laissera libre une plus grande portion de la spirale, le balancier fera de plus grandes oscillations, qui seront par conséquent moins nombreuses, et la montre marchera moins vite. Ainsi donc, en tâtonnant pendant quelque temps, on pourra parvenir à faire marquer l'heure juste à la montre.

Dans quelques montres, au lieu d'un trou pratiqué dans le levier pour recevoir la spirale, ce sont deux petites goupilles qui y sont plantées, et entre lesquelles la spirale est légèrement pincée, et au lieu de l'anneau *r r* on emploie une portion de roue, appelée rateau, montée sur un axe sur lequel peut s'adapter la clef de la montre.

Dans les montres soignées, les deux extrémités de la verge du balancier sont reçues dans des trous percés dans des pierres précieuses, dont la dureté est très grande. Chaque trou est formé de deux pièces; dans l'une est un trou cylindrique qui reçoit le pivot; l'autre une pièce plate qui recouvre ce trou, et contre laquelle s'appuie l'extrémité du pivot.

L'emploi de ces pierres présente cet avantage, qu'elles ne facilitent pas, comme le cuivre, l'épaississement des huiles, et que, par conséquent, la montre a moins besoin d'être nettoyée. Dans les montres encore plus soignées, les roues dont le mouvement est le plus rapide, sont également montées sur pierres. Il en résulte un autre avantage; c'est que ces trous ne s'agrandissent pas comme dans les montres communes, où l'on est obligé de les reboucher tous les quatre ou cinq ans, pour en percer à leur place de plus petits.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

21 Septembre. — Fêtes des trompettes ou du premier jour de l'an chez les Juifs. On annonçait, au bruit des fan-

fares, le premier jour de l'année civile ou du mois appelé *tizri*. Toute œuvre servile était défendue. On offrait, au nom de la nation, un holocauste composé d'un veau, de deux béliers et de sept agneaux; on joignait à ces offrandes de la farine et du vin.

21 Septembre 1558. — Charles-Quint, empereur et roi d'Espagne, meurt dans un monastère, où il s'était retiré après avoir déposé ses couronnes.

21 Septembre 1589. — Combat d'Arques (voy. p. 217).

21 Septembre 1659. — Mort de Meursius (Jean 1^{er}), antiquaire hollandais. Son nom de famille était *de Meurs*. Il fut historiographe des états-généraux de Hollande, et plus tard professeur d'histoire à l'Académie de Sora. Il est auteur d'une *Histoire de Belgique* estimée.

22 Septembre 49 avant J.-C. — Le poète Virgile meurt à son retour d'Athènes; il est inhumé au-dessus de la grotte du Pausilippe (voyez page 104).

22 Septembre 1688. — Mort de Bernier, médecin et voyageur français. Il était fort recherché dans le siècle de Louis XIV; on l'appelait le *joli philosophe*.

25 Septembre 768. — Mort de Pepin-le-Bref, roi de France, fils de Charles Martel et père de Charlemagne.

25 Septembre 1559. — Gênes se soumet à l'autorité d'un doge; Bocca-Negra est élu.

25 Septembre 1822. — Mort de Michallon, peintre français. Parmi ses tableaux les plus estimés sont : la *Vue du lac de Nemi*, la *Mort de Roland*, la *Vue du Wetterhorn*, le *Passage de la Scheidegg*, et la *Vue de Frascati*.

25 Septembre 1825. — Mort de Steibelt, pianiste et compositeur. Il est l'auteur de la partition d'un opéra de *Roméo et Juliette*, donné à Paris au théâtre Feydeau.

24 Septembre 1544. — Mort de Paracelse, médecin, alchimiste et astrologue, né en 1493 près de Zurich (voyez page 94).

24 Septembre 1815. — Mort de Grétry, compositeur français, né à Liège le 41 février 1741.

25 Septembre 1650. — Mort d'Ambroise Spinola, fameux capitaine, issu d'une des plus anciennes familles de Gênes. Il se mit au service du roi d'Espagne Philippe III avec son frère; il fut investi du commandement général des troupes espagnoles dans les Pays-Bas, et lutta avec succès contre Maurice de Nassau. Il fut ensuite envoyé dans le Montserrat pour combattre contre la France, et y mourut.

25 Septembre 1769. — Mort de Genovesi, métaphysicien et économiste italien, sous le pape Benoît XIV. Il professa à l'université de Naples.

26 Septembre 1494. — Mort d'Ange Politien, l'un des poètes qui ont fleuri au temps des Médicis. Ses ouvrages sont écrits en grec, en latin et en italien.

26 Septembre 1829. — Mort de Pelletan, chirurgien français, auteur d'un ouvrage en trois volumes, sous le titre de *Clinique chirurgicale*.

27 Septembre 1756. — Mort de Duguay-Trouin, chef d'escadre et lieutenant-général sous Louis XIV.

27 Septembre 1808. — Mort de Vestris, danseur célèbre. Il était né à Florence, et s'appelait lui-même le *Dieu de la danse*. Il disait aussi : « Il n'y a que trois grands hommes dans le siècle : moi, Voltaire et Frédéric. »

CATANÈ, EN SICILE.



(Vue de la ville de Catane.)

La ville de Catania, que nous appelons Catane, est située sur la côte orientale de la Sicile, au pied du mont Etna, à 20 lieues de Messine, à 42 ou 45 lieues de Syracuse. Elle a été fondée, suivant quelques auteurs, l'an 726 avant Jésus-Christ, par une colonie de Naxos; suivant quelques autres, l'an 704, par une colonie de Chalcédiens. Les Romains l'appelaient Catana et Catina. Charondas, célèbre législateur, y vivait vers 650 ans avant Jésus-Christ.

Trois fois le volcan l'a détruite, et trois fois elle a été reconstruite.

Au nombre des ruines de l'ancienne cité, on remarque l'amphithéâtre, les naumachies, le cirque, l'odéon, les tombeaux et les bains.

La Sicile a peu de villes qui soient comparables à Catane

dans son état actuel. Ses places et ses rues, vastes et régulières, sont pavées en lave; ses monuments sont en général d'une architecture imposante. La cathédrale, fondée en 1094 par le comte Roger, est remarquable, quoique endommagée par les tremblemens de terre de 1605, de 1785 et de 1818. Le palais du sénat est également admiré. On compte 500 étudiants dans l'université fondée par Alphonse d'Aragon. Les principales richesses de la ville consistent dans la fabrication des soieries, et dans le travail du succin ou ambre jaune, qu'on trouve sur la côte méridionale de l'île.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE

Sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 50

COLOGNE.



(Eglise de Saint-Martin, à Cologne.)

Cologne, ville des Etats prussiens, et chef-lieu de la province de Clèves-Berg, est bâtie en forme de croissant, sur la rive gauche du Rhin. Elle est située à 47 lieues et demie nord-ouest de Coblenz, et à 407 lieues onest-sud-ouest de Berlin. C'est un ville fortifiée et flanquée d'un bon nombre de tours : son nom, qui est en allemand *Köln*, paraît venir du mot latin *colonia*. Tacite parle souvent de la colonie romaine qui y avait été établie sous la protection d'Agrippa, gendre de l'empereur Auguste, et qui fut appelée *Colonia Claudia Agrippina*, en mémoire de l'empereur Claude et d'Agrippine, femme et nièce de Claude, et fille de Germanicus. En 957, Othon-le-Grand déclara Cologne ville impériale, et depuis lors elle était au premier rang à la diète de l'empire. Dans le XIII^e siècle, elle tint un rang considé-

rable dans la ligue anséatique par ses richesses et par son commerce. En 1795, elle fut conquise par les Français, et elle devint en 1801 chef-lieu d'un arrondissement du département de la Roër; en 1814, elle passa sous la domination prussienne.

La population de Cologne, en 1850, était de 65,145 habitants.

On ne peut point dire que la ville soit belle, car les rues sont étroites, irrégulières et boueuses; mais les édifices sont en grand nombre : on ne compte pas moins de trente-trois églises ou chapelles.

La cathédrale est remarquable, et domine les autres monuments, quoique ses deux tours soient inachevées, et que

la plus élevée des deux n'ait été construite que jusqu'à la moitié de la hauteur qu'on lui destinait : elle est soutenue par cent piliers. Derrière le maître-autel, on voit la chapelle des trois Mages. La chasse qui renferme leurs corps est d'un travail curieux. Les noms des trois mages, suivant la tradition, sont : Gaspard, Melchior et Balthazar : leurs ossements, portés par la mère de l'empereur Constantin à Constantinople, auraient été ensuite transportés à Milan, et enfin à Cologne.

Dans l'église de Saint-Pierre est exposé le martyr de cet apôtre, par Rubens : c'est un présent de ce célèbre peintre, qui était né à Cologne et avait été baptisé dans cette église. Ce tableau avait été transporté en France sous l'empire, et il fut renvoyé à Cologne à l'époque de la restauration.

L'église de Sainte-Ursule renferme, dit-on, les os des onze mille vierges, martyres et compagnes de Marie : ces os sont réunis dans une seule chambre, disposés avec ordre, et ornés de guirlandes et de couronnes.

Au nombre des autres églises, on remarque celle de Saint-Martin, qu'on a représentée de préférence dans la gravure, moins à cause de sa beauté, que parce que sa position est pittoresque, et qu'elle donne une idée assez juste du style général de l'architecture de la ville.

Le portail de l'Hôtel-de-Ville est formé par un double rang de piliers de marbre.

On trouve dans le collège des jésuites une collection curieuse de vieilles peintures allemandes.

Cologne doit à sa situation d'entretenir des relations commerciales très productives avec Francfort-sur-le-Mein et avec la Hollande. En 1822, 4415 navires sont entrés dans la ville, et 2852 en sont sortis. Les manufactures principales sont celles de tabac, de cochenille, de soie, de chandelles, d'eau-de-vie, etc.

L'eau de Cologne, que l'on compose maintenant partout en Europe, est fabriquée dans trente-quatre établissements différens de la ville.

La bibliothèque publique renferme 60,000 volumes.

MARINE. — N° 5.

DES DÉVIATIONS. — MONTRES MARINES.

Le caractère de notre recueil indique assez que nous ne prétendons pas décrire les drames de la vie de mer ; aussi, dans les articles qui précèdent, a-t-on pu voir que notre but principal était de familiariser peu à peu nos lecteurs avec les détails techniques de la navigation. Nous continuerons dans cette voie, qui nous semble la plus propre à faire connaître la marine en réalité.

Nous avons déjà dit comment, avec le loeh, on mesurait la vitesse du navire sur la surface des eaux ; en y joignant la boussole, qui donne la direction dans laquelle on marche, on aurait tous les élémens nécessaires pour tracer chaque jour la position du navire sur une carte, si ces moyens n'étaient sujets à erreur.

Les erreurs proviennent de plusieurs sources : d'abord le *timonier*, qui est à la barre du gouvernail, ne peut éviter, soit à cause du mouvement de la lame, soit à cause des oscillations continuelles dans la direction du vent, de laisser prendre au navire quelques *élan*s à droite ou à gauche ; en outre, l'aiguille de la boussole est souvent déviée de sa position régulière par les masses de fer logées dans le bâtiment. Par ces causes principales, la direction de la route se trouve altérée, et lorsque le marin croit avoir fait, en 24 heures, 48 lieues vers le nord, il n'a réellement couru qu'au

nord 5° dans l'est, ce qui, à la fin de la journée, l'a jeté à 5 lieues plus à l'est qu'il ne l'estime sur sa carte. Les erreurs du loeh sont plus considérables, d'abord à cause des variations de la brise, qui, dans l'intervalle des moments où on mesure la vitesse, peut *franchir* ou *mollir*, et ensuite à cause de l'imperfection même du procédé.

Mais une cause d'erreur qui peut avoir une influence plus grande que les précédentes est celle des courans : le loeh est muet pour les indiquer ; car le triangle de bois qui, sur la surface de la mer, demeure immobile relativement au navire, est lui-même aussi entraîné par le courant. Quand on est sur une rivière, l'inspection des rives suffit pour faire apprécier le mouvement des eaux qui nous emportent ; mais à la mer tous les points se ressemblent : il n'est pas rare de rencontrer des courans qui filent 6 nœuds ou 2 lieues à l'heure. Supposons le navire soumis seulement pendant 6 heures à une pareille impulsion qui le dévie dans l'est, et à la fin de la journée, il sera encore jeté de 12 lieues à l'est de la route qu'il eût suivie.

Que la navigation dure quelques semaines, et que des erreurs semblables aient lieu de temps à autre, et voilà un pauvre navire ! Voyez-le : il vogue avec assurance, pendant la nuit, sur une belle mer ; dans trois jours il compte entrer au port ; le capitaine fait un songe doré ; il calcule le produit d'un voyage où il s'est donné tant de fatigues, et se repose en contemplant ses joies futures... Hélas ! réveillé brusquement par une secousse épouvantable et un long éraquement, il n'a que le temps de sauter à bas de son hamac pour être noyé dans sa chambre par l'eau qui s'engouffre de toutes parts. Le navire a touché, et s'est crevé sur la pointe avancée d'une île qu'on croyait à 100 lieues dans l'est ; il a coulé au pied des roches, et le matin, au premier jour, ses mâts, s'élevant de quelques pieds hors de l'eau, appelleront les bateaux des pêcheurs. On s'empressera autour, on cherchera à découvrir le nom, on préparera des moyens de sauvetage ; mais les morts restent au fond, la mer garde ses proies ; et au coup de vent de la nuit prochaine, ces *espars* élançés avec ces vergues noires, qui s'élevaient comme des croix sur une tombe, auront disparu et ne pourront plus dire : *C'est là qu'ils dorment, ceux que vous pleurez.*

La première ressource que le navigateur ait à sa disposition pour rectifier tant d'erreurs, est de prendre à midi la *hauteur* du soleil au-dessus de l'horizon ; par un calcul très simple il en conclut sa *latitude* ; ainsi chaque jour il sait sur quel parallèle il se trouve, et corrige l'erreur de la route dans la direction nord ou sud. Mais l'erreur dans la direction est et ouest, quoiqu'un peu diminuée, n'en demeure pas moins incertaine ; il faudrait connaître sa longitude, ce qui est beaucoup moins aisé. Nous allons voir comment cela peut s'obtenir.

Chacun a appris, dans ses élémens de géographie, qu'une ville située à 45°, par exemple, de longitude ouest de Paris, ne compte que 14 heures du matin quand il est midi à Paris ; que le contraire a lieu pour les points situés dans l'est, et qu'ainsi Arehangel, situé par 58° 25' 43" de longitude est, compte 2 h. 55 m. 55 s. quand on somme midi à Paris. Ainsi, pour connaître sa longitude, il suffirait au navigateur de savoir au juste l'heure qu'il est à bord à un instant précis, et l'heure qu'il est en ce même instant à Paris. Or, l'heure du bord est facile à obtenir, en mesurant, à un instant convenable de la journée, la hauteur du soleil au-dessus de l'horizon ; et quant à l'heure que Paris compte à l'instant de cette mesure, on l'obtient au moyen d'une montre qu'avant le départ de France on a exactement réglée sur l'heure de Paris.

On voit que tout repose sur la bonté de la montre ; ainsi les marins ne peuvent-ils connaître leur longitude que depuis le grand perfectionnement apporté aux chronomètres.

A dater de cette époque les naufrages ont beaucoup diminué ; mais il faut de bonnes montres. En effet, 4 minutes d'erreur dans l'heure de Paris donnent en longitude une erreur de 1°, qui vaut 20 lieues marines sur l'équateur. Or, si tous ceux qui vont à midi régler leurs montres sur le canon du Palais-Royal ou à l'horloge des Tuileries les laissaient librement marcher pendant trois ou quatre mois sans toucher aux aiguilles, ils pourraient voir de combien de vingtaines de lieues ils courraient risque de s'égarer avec leurs chronomètres de poche. Aussi les bonnes montres marines se vendent 2,000, 2,400, et jusqu'à 5,000 francs; en Angleterre, l'Amirauté a donné des prix de 50,000 francs aux meilleures. Quand on songe que sur la foi d'un tel instrument peut reposer le salut de 1,200 hommes et d'un vaisseau qui a coûté 5 millions, on reconnaît que la dépense nécessaire pour en fournir tous les navires serait une grande économie.

Il ne faudrait pas, cependant, se fier exclusivement à des machines aussi délicates, sujettes à de nombreux accidens; mais heureusement qu'il y a des astres au ciel. L'astronomie a fait de tels progrès de précision depuis la fin du siècle dernier, qu'elle peut donner aux marins des tables où sont calculées, pour chaque jour, et pour les diverses heures du jour, comptées à Paris, les distances du centre de la lune au soleil et à quelques étoiles remarquables; si donc le navigateur peut obtenir, à un instant précis de la journée, la distance de la lune au soleil, par exemple, il cherchera dans les tables l'heure de Paris qui correspond à cette distance, et se trouvera dans le même cas que si une montre la lui avait donnée; en comparant cette heure à celle du bord il aura sa longitude.

On voit qu'à la rigueur on peut se passer de montre, puisqu'on en a une perpétuelle au ciel; mais les observations de distances sont délicates, demandent des instrumens très précis, des calculs longs et compliqués, et requièrent d'ailleurs des circonstances favorables, soit dans l'atmosphère, soit dans les positions respectives des astres; aussi sont-elles surtout employées dans les voyages ordinaires pour justifier ou vérifier les montres, et celles-ci, pouvant donner deux fois par jour la longitude, sont seules d'un usage pratique.

Les détails qui précèdent sont un peu arides; mais en arrêtant sa pensée sur leur conclusion, on admire les pas immenses qu'a accomplis la science depuis l'époque où le marin n'osait naviguer qu'à la vue des terres, côtoyant les rivages, glissant de cap en cap, mouillant de baie en baie, et ne jetant qu'un timide coup d'œil vers ce séjour mystérieux de l'ouest, retraite sacrée où chaque soir le soleil allait prendre son repos. Aujourd'hui, lancé sur la surface unie des eaux, où sa trace s'efface comme disparaît celle de l'aigle dans l'air, il met fièrement le cap vers une île située à 4,500 lieues de distance, et malgré les vents, les calmes, les courans, il arrive en vue du port avec une pleine assurance. Le soleil, les étoiles, la lune, voilà ses guides fidèles; chaque jour il les interroge, et dans leur course mettre il sait lire chaque jour au ciel la réponse favorable.

SEPTEMBRE.

Ce mois conserva toujours, chez les Romains, le nom de *September*, qui désignait la septième place qu'il occupait d'abord dans le calendrier de Romulus, quoiqu'il devint dans la suite le huitième et le neuvième, et qu'on eût tenu de l'appeler *Tiberius* en l'honneur de Tibère, *Germanicus* en l'honneur de Domitien, *Antoninus* en l'honneur d'Antonin-le-Pieux, *Herculeus* en l'honneur de Commode, et *Tacitus* en l'honneur de l'empereur Tacite. Les Egyptiens appelaient ce même mois *Paophi*, et les Grecs *Boedromion*. C'est à l'équinoxe d'automne que la Grèce célébrait tous les ans les petits mystères, et tous les cinq ans les grands mystères

d'Eleusis. A Rome, le mois de septembre était sous la protection de Vulcain; le jour des idées, le diététien ou le premier magistrat attaché au capitolé le *clou sacré*.

Ausone dit : « Septembre cueille les grappes; c'est en ce mois que les fruits tombent. Il se plaît à tenir en l'air un lézard attaché par la patte, et qui s'agit avec grâce. »

LA GUERRE DE SEPT ANS.

Ce fut dans cette guerre, de 1756 à 1765, que Frédéric II, roi de Prusse, déploya avec éclat tout son génie militaire. Allié avec l'Angleterre, il combattit contre la France, l'Autriche, la Russie et la Suède. L'Autriche, jalouse de l'élevation de la monarchie prussienne, voulait la détruire, et parvint à entraîner dans son alliance la France son ennemie, par l'espoir d'un partage des états du roi de Prusse. La guerre fut signalée par des alternatives de succès et de défaites de part et d'autre. Malgré sa faiblesse numérique, Frédéric se défendait avec énergie contre ses ennemis, et parvint à les vaincre, à force d'audace et de rapidité dans l'exécution; à Prague, à Rosback, à Lissa, à Zorndorf. Frédéric perdit en 1758 sa conquête de la Silésie, mais il la reprit en 1760 par les batailles de Torgau et de Liegnitz. Les Français, malgré quelques succès remportés, furent généralement malheureux dans cette campagne; ils n'y gagnèrent aucun avantage. Un des traits de bravoure célèbres de cette guerre fut, en 1760, le dévouement du chevalier d'Assas. Rencontré dans un avant-poste par l'ennemi, au milieu des brouillards qui en cachaient l'approche aux Français, d'Assas, placé sous les baïonnettes prussiennes, cria le signal à ses compatriotes, et tomba percé de coups.

Les victoires de Frédéric, la mort de George II, roi d'Angleterre, et la démission de William Pitt; la mort d'Elisabeth, impératrice de Russie, et l'élevation de Catherine II, qui se déclara neutre, mirent fin à cette guerre. Par les traités de paix de Hambourg et de Hubertsbourg, Frédéric resta maître de ses conquêtes, et garantit la grandeur de la nouvelle monarchie en partie créée par son génie.

LE LAC PAVIN,

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME.

Les travaux des naturalistes français ont démontré qu'une partie des montagnes de la France ont brûlé, dans une époque fort reculée, comme on voit brûler aujourd'hui l'Etna et le Vésuve, et ont couvert des régions entières de laves et d'autres matières volcaniques. C'est particulièrement dans le midi de la France, en Auvergne, dans le Vivarais, le Velay et le Languedoc, que les traces de feux volcaniques se manifestent. Mais les feux souterrains se sont éteints; les siècles ont fermé les cratères, et vous voyez maintenant de riches moissons, des cités florissantes sur ces couches de laves; vous voyez des laes frais et rians au fond de ces cratères qui vomissaient la destruction et la mort.

Les trois chaînes de montagnes qui traversent l'Auvergne, celle du Dôme, du Cantal et de Dor, n'ont été presque formées que de volcans. C'est sur la cime du Mont-Dor que se trouve placé le lac Pavin; il est, par sa forme et par sa position, une des plus belles et des plus singulières curiosités de la France. Ce lac occupe le cratère d'un ancien volcan; sur ses bords s'élève un magnifique rideau de verdure, haut d'environ 125 pieds, qui le suit dans tous ses contours. Quoique cette ceinture ait un talus si escarpé qu'on ne peut y marcher sans risquer de tomber dans le lac, elle est cependant couverte de pelouse. A l'époque où le volcan était en action, il existait dans sa couronne une échancrure par laquelle s'échappaient les substances liquides et fluides qu'il vomissait.

C'est par cette échancrure que le lac déborde; l'eau y coule sur un lit de laves qui forme une sorte de déversoir. Du banc de laves, elle tombe en cascade dans un canal qu'elle s'est creusé sur le penchant de la montagne, et, gagnant un

vallon que traverse le ruisseau de la Couse, elle va se jeter avec lui dans l'Allier, près d'Issoire.

A mesure que le rideau de verdure approche de la digue de laves, il diminue insensiblement de hauteur et vient se



(Le lac Pavin.)

confondre avec elle; de cette sorte, l'ouverture, qui n'eût été qu'un objet extraordinaire si elle avait été taillée verticalement dans ce mur de 120 pieds, devient, par cette pente douce, d'autant plus agréable, que c'est par là que l'on monte au lac.

Le bord inférieur du bassin forme une espèce de banquette horizontale, qui, d'un côté, tient au rivage, et de l'autre s'avance à 42 ou 15 pieds sous l'eau. Cet espace est couvert de fragmens de laves, posés les uns auprès des autres comme un pavé naturel. Le cratère n'a point de talus, comme le ferait supposer sa forme d'entonnoir: il s'enfoncé tout-à-coup perpendiculairement, on ne voit plus que de l'eau, et le lac est un abîme. Sur ses bords il n'existe ni joncs, ni plantes aquatiques, ni boubrier, ni limon, rien qui annonce le maréage. La limpidité des eaux est admirable: elles conservent toute leur beauté dans leur chute, tant qu'elles coulent sur le penchant de la montagne; mais elles paraissent troubles dans leur jonction avec la Consé. En hiver, cette eau gèle à une grande épaisseur: on peut alors se promener sur l'abîme, et profiter de cette circonstance pour exploiter les bois.

La détonation d'un coup de fusil dans la circonférence du lac produit un bruit qui dure plusieurs secondes, parce qu'il circule autour du bassin, et revient à l'endroit d'où il est parti.

Après de grandes difficultés, on est parvenu à sonder le fond de ce lac, et l'on a trouvé 288 pieds de profondeur.

A 186 pieds au-dessus du lac Pavin et à 700 toises de distance, on voit une autre curiosité du pays, nommée *le Creux de Sancy*: c'est une espèce de puits naturel, ou plutôt une ancienne cheminée volcanique, dont le fond se trouve maintenant rempli d'eau, ainsi que le Pavin.

LE MICROSCOPE.

(Deuxième article. — Voyez page 145.)

POLYPES VUS AU MICROSCOPE.

Les polypes sont de ces animaux que l'on peut multiplier par section, et en quelque sorte de bouture. Cette singulière faculté suppose que le corps de ces animaux est de même texture dans toute son étendue, que toutes ses parties sont susceptibles des mêmes transformations. On ne peut y trouver rien qui ressemble à des os, ni à l'enveloppe solide des insectes et des crustacés: tout y doit être membraneux, et

d'une structure aussi simple que le permettent les fonctions du mouvement, de la nourriture et de la génération.

Les polypes connus sont habitans des eaux. Dans la mer quelques espèces atteignent une longueur de plusieurs pieds, tandis que d'autres sont à peine visibles, et ne peuvent être bien observés qu'à l'aide d'une forte loupe ou d'un microscope. Ces petits animaux ne vivent pas isolés dans les eaux; leur frêle structure ne résisterait pas aux chocs des vagues, aux frottemens contre les sables, et aux autres causes de destruction qu'ils ne pourraient éviter. Il leur faut un lieu de retraite, une demeure où ils soient en sûreté, et d'où ils fassent sortir les bras ou tentacules destinés à rechercher, saisir les alimens, et les porter à la bouche. Mais ces demeures individuelles seraient elles-mêmes trop destructibles, si elles n'étaient réunies, mises en contact pour se soutenir mutuellement, et en assez grand nombre pour former un corps capable de résistance. Les petites espèces de polypes marins sont donc essentiellement des troupes de constructeurs, et les édifices qu'elles élè-

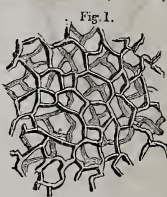


Fig. 1.

vent sont quelquefois immenses; dans la mer du Sud, elles ont formé ces îles de coraux autour desquelles la sonde ne peut atteindre le fond, et qui ne sont autre chose que le sommet d'une colonne qui s'élève de quelques pieds au-dessus des flots. D'autres espèces se bornent à des ouvrages de moindres dimensions, et ne font que des *corallines*, des éponges, des concrétions que l'on a prises d'abord pour des plantes, et que l'on nomme lithophytes, etc. Nous passerons en revue quelques unes de ces intéressantes constructions.

Fig. 2. A



B

La fig. 4 représente le tissu d'une éponge vu au microscope. Pour ces observations, il faut que l'instrument ne grossisse pas trop les objets. Les espaces vides entre les mailles de ce réseau sont des loges des habitans qui ont péri, tandis que leurs habitations, de nature calcaire ou cornée, étaient susceptibles d'une très longue durée.

On rencontre souvent, parmi des plantes marines, une sorte d'éponge très fine, dont la partie représentée en A (fig. 2), paraît, au microscope, telle qu'on la voit en B.

Ce sont des aiguilles d'une finesse extrême, mais très roides, qui se croisent dans toutes les directions, et blessent les doigts du curieux qui les manie imprudemment. Quoique les piqures soient peu profondes, leur multitude cause une irritation assez douloureuse.

Les corallines sont des lithophytes que l'on trouve abondamment dans toutes les mers, et dont toutes les espèces ne sont pas encore connues. Voici quelques-unes de celles qu'on peut recueillir sur nos côtes, et à côté de chacune on a figuré les animaux qui les construisent.



Fig. 3.



Fig. 4.



Fig. 5.



Fig. 6.



Fig. 7.

Fig. 3. — Sertulaire de Linnée (*Sertularia Panila*).

Fig. 4. — Tamaris de mer (*Polysonius*).

Fig. 5. — Arête de hareng (*Halecyra*).

Fig. 6. — Antenne d'écrevisse, barbe de mer (*Antennina*).

Fig. 7. — Coralline à lendes (*Lendigera*).

On voit dans la fig. 8 la célèbre *hydre brune*, grossie par le microscope. Ce polype d'eau douce a été le sujet de nombreuses expériences, que les naturalistes ont faites sur sa reproduction au moyen des parties qu'ils en détachaient. De quelque manière qu'on l'ait découpée, chaque fragment conservait la vie, et devenait bientôt un animal complet. On a même essayé de mettre en dedans les parties extérieures, en retournant l'animal

comme un sac; il a vécu dans cet état, et les parties qui étaient en dehors sont devenues un nouveau canal alimentaire. On l'a représenté chargé de sa progéniture, afin de donner une idée du mode naturel de sa propagation; dans son ensemble, il ressemble assez bien à un arbrisseau dont la tige couronnée par des filets est l'animal complet, producteur des rameaux qui sont sa postérité.

Les plantes marines qui ont végété quelque temps dans une eau tranquille se couvrent souvent d'une incrustation calcaire qui, vue avec une forte loupe, paraît criblée de petits trous: ce sont les loges de polypes nommés *escares* (*Fustra* de Linnée); ils constituent un genre subdivisé en

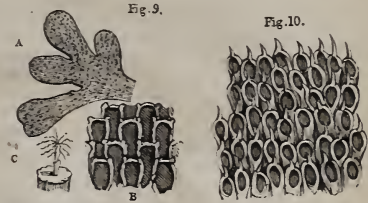


Fig. 9.

Fig. 10.

plusieurs espèces, dont deux sont représentées par les figures 9 et 10. La première est l'escare folié (*Fustra foliacea*): on en voit un fragment de grandeur naturelle en A; les trous, grossis par le microscope, sont dessinés en B, et l'animal en C. La fig. 10 est l'image agrandie des pores de l'escare chevelu.

Fig. 11. — Axe calcaire d'une coralline très commune sur les côtes de la Manche.

Fig. 12. — Coralline couverte de petits coquillages.

Fig. 13. — Coralline ou escare *eruche* de la mer Rouge.

Fig. 14. — Animal de cette coralline, vu au microscope. Le corail rouge du commerce, que la bijouterie met en œuvre sous tant de formes, est aussi l'ouvrage d'une espèce de polype; mais celle-ci est bien peu répandue, en comparaison de celles qui élèvent des îles dans des mers d'une immense profondeur, et font sortir du sein des eaux ces terres



Fig. 11.



Fig. 12.



Fig. 13.



Fig. 14.

nouvelles dont les végétaux s'emparent, qui offrent d'abord aux phoques, aux tortues et aux oiseaux de mer un asile où ils vivent en paix, jusqu'à ce que l'homme vienne les troubler et s'emparer de leur habitation. Le long des côtes, des récifs quelquefois très dangereux sont encore une œuvre de ces légions de polypes, qui, de concert avec les testacées, semblent menacer de combler le bassin actuel des mers, et de forcer l'Océan à envahir des terres qu'il couvrit autrefois, mais qu'il laissait à découvert depuis long-temps. C'est ainsi que certains changements se préparent lentement et sans bruit, par des causes presque invisibles. Les animaux marins ont peut-être autant de part que les volcans aux différentes transformations des couches superficielles de la terre.

STATISTIQUE.

BASSIN DE LA LOIRE.

(Dernier article. — Voyez page 269.)

Sous ce titre, nous ne prétendons pas exposer la statistique, ou même un résumé de la statistique des dix-neuf départements que nous avons compris dans le bassin de la Loire. Notre intention est seulement de donner sur la vie

moyenne et la richesse de ces départements quelques aperçus appuyés par des chiffres. Nous avons calculé approximativement la vie moyenne, d'après le procédé indiqué par Laplace, qui consiste à diviser la population totale par le nombre des naissances annuelles. Quant aux autres chiffres du tableau que nous offrons, ayant été (à l'exception des moyennes que nous avons déduites) tirés du budget ou de l'Almanach royal, ils sont officiels, et comme tels, méritent la confiance qu'on attache à ces publications.

NOMS des DÉPARTEMENTS.	VIE MOYENNE, calculée sur les 8 ans compris entre 1822 et 1829 inclusivem ^t .		CENTENAIRES morts dans les 7 ans compris entre 1824 et 1830 inclusivem ^t .	SUPERFICIE en hectares.	REVENU TERRITORIAL en francs.	PRODUIT MOYEN de l'hectare.	POPULATION au 1 ^{er} janvier 1832.	TOTAL GÉNÉRAL des recettes du trésor en 1832.	RECETTE MOYENNE par habitant.	NOMBRE DES ÉLECTEURS en 1832.	NOMBRE D'HABITANS représentés par un électeur.
	A. M. J.										
MAINE-ET-LOIRE	58	02 14	2	718,807	25,979,000	F. C. 55 56	467,871	11,404,026	F. C. 25 70	2,270	206
DEUX-SÈVRES	57	10 20	4	585,275	15,849,000	25 66	294,850	5,747,475	19 50	1,412	208
INDRE-ET-LOIRE	56	10 19	0	612,679	14,978,000	24 44	297,016	7,765,125	26 10	2,249	254
VIENNE	35	00 28	5	689,085	12,082,000	17 55	282,751	6,012,261	21 50	1,672	167
LOIRE-INFÉRIEURE	54	10 07	20	706,285	18,904,000	26 90	470,095	27,040,954	37 50	2,029	231
VENDÉE	54	09 27	17	675,458	15,607,000	25 10	550,550	6,671,505	20 10	1,574	240
MAYENNE	54	07 25	5	518,865	15,995,000	26 77	552,586	6,686,211	18 90	1,445	244
SARTHE	55	10 05	5	659,276	19,596,000	50 63	457,572	10,558,207	25 00	2,262	202
CREUSE	55	08 27	7	579,453	6,812,000	41 73	265,584	5,755,688	14 20	785	559
HAUTE-LOIRE	55	00 15	4	495,784	10,409,000	20 99	292,078	4,519,751	14 80	992	294
LOIR-ET-CHER	50	04 14	0	605,116	11,721,000	19 45	255,750	5,968,150	25 50	1,449	162
SAONE-ET-LOIRE	50	01 05	10	857,678	25,145,000	29 51	525,970	11,486,055	21 90	2,894	181
INDRE	50	00 20	2	701,661	9,944,000	14 47	245,289	5,518,998	21 70	1,085	227
ALLIER	50	00 19	15	742,272	15,159,000	17 70	298,257	6,444,045	21 60	1,464	205
LOIRET	29	10 21	1	675,191	17,516,000	25 20	505,276	14,001,284	45 80	2,559	150
HAUTE-VIENNE	28	14 25	18	558,078	8,189,000	14 67	285,150	5,105,607	17 90	1,499	125
NIÈVRE	28	09 15	25	686,619	12,500,000	18 20	282,521	6,256,756	22 10	1,057	272
CHER	27	06 14	0	740,125	9,985,000	15 49	256,059	5,509,015	21 10	1,088	255
LOIRE	26	02 09	11	496,000	14,568,000	28 97	591,216	7,919,658	20 20	1,464	255
			155	12,281,605	272,716,000		6,555,799	137,426,525		51,002	

Ainsi le bassin de la Loire, dont la superficie est de 12,281,605 hectares, le revenu territorial de 272,716,000 fr., les recettes du trésor de 137,426,525 fr., le nombre des électeurs de 51,002, a vu mourir en sept années 155 centenaires, ou plus de 21 par an. La vie moyenne y est de 52 ans 4 mois 12 jours; le produit moyen de l'hectare de 22 fr. 12 cent.; la recette moyenne du trésor, par individu, de 24 fr. 05 cent., et le nombre moyen d'habitans représentés par un électeur de 217. En examinant notre tableau, on voit de suite que la vie moyenne n'est pas en rapport avec le nombre des centenaires ou la longévité; car cette dernière n'est qu'un heureux accident pour quelques personnes, accident qui dépend de leur bonne constitution, tandis que la vie moyenne, au contraire, est en rapport direct avec la fertilité et la salubrité du pays, la propreté, la richesse, et l'instruction du peuple en masse. Cela est si vrai, que les cinq départements où la vie moyenne est la plus longue, n'ont fourni que 59 centenaires, tandis que ceux où elle est la plus courte en ont eu 55. Les cinq premiers départements sont : Maine-et-Loire, Deux-Sèvres, Indre-et-Loire, Vienne, et Loire-Inférieure, qui, heureusement placés à l'embouchure de ce fleuve, font un grand commerce, jouissent d'un territoire fertile, offrent à leur population une nourriture abondante, et présentent au voyageur tout ce qui constitue l'aisance d'un peuple; aussi leur vie moyenne dé-

passé-elle de beaucoup celle que les statisticiens assignent à la France entière. Les cinq derniers départements sont : 1^o le Loiret, dont la partie méridionale se compose de la malheureuse Sologne, tandis que la partie orientale est convertie d'étangs, et sillonnée par les canaux de Loing, d'Orléans et de Briare, dont les eaux, presque toujours stagnantes, sont souvent contraires à la salubrité des environs. Quelques personnes donnent aussi pour raison du peu de durée de la vie dans ce département, l'usage où sont les habitans d'Orléans de ne se marier qu'entre parens; 2^o la Haute-Vienne, dont la population, occupant un sol ingrat ou mal cultivé, sous une température humide, froide et inégale, ne se nourrit que de châtaignes, de sarrasin ou de pommes de terre; 3^o la Nièvre, qui, renfermant un grand nombre d'étangs répandus sur tout son territoire, joint à cette cause d'insalubrité une autre qui n'est pas moins meurtrière, nous voulons parler des floteurs de l'arrondissement de Clamecy, qui ont constamment les pieds dans l'eau; 4^o le Cher, dont la partie septentrionale est habitée par la population chétive de la Sologne, tandis que les environs de Bourges renferment plusieurs marais, et que l'arrondissement de Saint-Amand-Montrond contient de nombreux et d'immenses étangs, surtout dans les cantons de Lignéres et de Nérondes; 5^o enfin, la Loire, habitée par des mineurs, dont le travail est loin d'être favorable à la santé, et dont l'arron-

dissement de Montbrison compte des étangs, de peu d'étendue, il est vrai, mais en très grand nombre. Les cinq premiers départemens ont donné, en vie moyenne, 56 ans 6 mois 29 jours; en revenu territorial, 85,792,000 fr.; en recette du trésor, 57,669,844 fr.; et en électeurs, 9,694. Les cinq derniers n'ont donné que 28 ans 0 mois 1 jour, en vie moyenne; en revenu territorial, 62,558,000 fr.; en recette du trésor, 58,590,298 fr.; en électeurs, 7,627; quoique la population ne soit inférieure dans ces derniers que de moins d'un cinquième, et la superficie de moins d'un vingtième seulement. D'où nous pouvons conclure que, dans le bassin de la Loire, la vie moyenne comparée est en raison directe de la richesse.

LA SEMAINE

CALENDRIER HISTORIQUE.

28 Septembre 1582. — Mort de George Buchanan, né en Ecosse, l'an 6 du XVI^e siècle. Elevé à Paris, il fut successivement soldat, professeur, gouverneur du jeune comte de Cassils, et précepteur du comte de Murray, fils de Jacques V. On croit qu'il fut aussi le précepteur de Montaigne. Il demeura long-temps près de Marie Stuart. Les États le nommèrent précepteur de Jacques VI d'Ecosse. Pendant les dernières années de sa vie, il composa une Histoire d'Ecosse : il mourut pauvre.

28 Septembre 1742. — Mort de Massillon, prédicateur français. Le Carême qu'il prêcha devant Louis XV, et qui est resté sous le nom de *Petit Carême*, l'a surtout rendu célèbre.

29 Septembre 490 avant Jésus-Christ. — Bataille de Marathon. Dix mille Athéniens conduits par Miltiade, et mille Platéens, délivrent la Grèce des Perses, au nombre de cent dix mille hommes.

29 Septembre 1809. — Mort de Dupuis, auteur de *Mémoires sur l'Origine du zodiaque et des constellations*, sur *les Douze travaux d'Hercule*, et de *l'Origine de tous les cultes*.

29 Septembre 1820. — Naissance du duc de Bordeaux.

30 Septembre 420. — Mort de saint Jérôme. Né de parents riches et chrétiens, c'est à Rome qu'il étudia les belles-lettres et qu'il reçut le baptême. Il voyagea en Italie, en Grèce, à Constantinople, en Palestine, en Egypte, et vécut long-temps dans les déserts de Syrie. Ses lettres, qui sont conservées, révèlent une science et une éloquence remarquables.

30 Septembre 1791. — Acceptation de la constitution de 1791, et clôture de l'Assemblée constituante en France.

1^{er} Octobre 535. — Mort de Teia, dernier roi des Ostrogoths. La domination des Ostrogoths en Italie dura depuis 60 ans. Dans cette courte période, sept souverains se succédèrent : Théodoric fut le premier, Teia fut le huitième et dernier. En 534, les Ostrogoths, affaiblis, se soumirent au joug de l'empire romain ou évacuèrent l'Italie.

1^{er} Octobre 1684. — Mort de Pierre Corneille, le plus grand auteur dramatique français.

1^{er} Octobre 1791. — Ouverture de l'Assemblée législative.

2 Octobre 1629. — Mort du cardinal de Bérulle, fondateur de la congrégation de l'Oratoire, institution dont le but était de réformer l'esprit et la discipline du clergé.

5 Octobre 1569. — Bataille de Moncontour en Poitou. L'amiral Coligny est vaincu par le duc d'Anjou. Le jeune Henri, prince de Navarre, alors âgé de seize ans, commandait 4,000 chevaux. Ses conseils auraient pu donner la victoire à l'armée des huguenots, mais on ne les suivit pas.

4 Octobre 1660. — Mort de l'Albane, peintre italien. Condisciple du Dominiquin et du Guide, il étudia avec eux dans les ateliers de Calvar et des Carraches. Le Musée de Paris possède quelques unes de ses compositions les plus remarquables. Son genre est suave et pur.

4 Octobre 1815. — Mort d'Oberkampf, manufacturier français, fondateur de la manufacture de toiles peintes de Jouy, et de la manufacture de coton d'Essone. Il était né dans le marquisat d'Anspach, le 11 juin 1758. Louis XVI lui conféra les lettres de noblesse : en 1790, le conseil-général du département de Seine-et-Oise lui décerna une statue; Napoléon lui offrit une place au sénat; il refusa; mais il accepta la croix d'honneur que l'empereur détacha de sa boutonnière. Un jour Napoléon lui dit : « Vous et moi nous faisons une bonne guerre aux Anglais, vous par votre industrie, et moi par mes armes. » Il ajouta : « C'est encore vous qui faites la meilleure. »

LE PAPYRUS.

Les Grecs donnaient le nom de *papyrus* à une plante qui fut très long-temps en possession de recevoir les caractères de l'écriture, avant l'invention du papier de chiffon tel qu'on le fabrique aujourd'hui. C'est une plante aquatique classée parmi les *cypracées*, et qui paraît confinée dans le bassin du Nil, quoique les anciens naturalistes assurent qu'elle est aussi dans l'Inde, et qu'on ait trouvé dans l'île de Madagascar une espèce analogue, et propre aussi à la préparation d'une sorte de papier. Le *papero* de Sicile a été confondu long-temps avec le papyrus égyptien, quoiqu'il en diffère surtout par sa petitesse, car il n'atteint guère que 7 pieds de hauteur, tandis que celui d'Egypte s'élève jusqu'à 15 p. La tige de celui-ci est triangulaire, de la grosseur du poignet vers le bas, et se termine en pointe au sommet, où elle se charge d'un panache ou chevelure en parasol, et d'un épi en forme de thyse; les feuilles sont radicales, et ressemblent à celles du ruban d'eau (*sparganium*).

Les anciens Egyptiens employaient le papyrus à plusieurs usages, dont le principal était la préparation du papier avec la tige et les feuilles. Les racines étaient un combustible très utile dans ce pays surchargé de population, où le bois était rare; la même matière fournissait aussi des vases et quelques ustensiles de ménage. Les parties de la tige et des feuilles que la fabrication du papier n'avait pas employées étaient tissées et façonnées de diverses manières, dont une des plus remarquables était la construction de barques très légères, très solides, et qui mettaient, disait-on, les navigateurs en

sûreté contre les attaques des crocodiles. La partie inférieure de la plante contenait une substance succulente que l'on mangeait. Enfin le liber était une matière textile dont on faisait des toiles plus ou moins fines, des voiles, des couvertures de lits, des cordages.

Ce fut, dit-on, à Memphis que l'on fit pour la première fois avec le papyrus des feuillets souples, unis, propres à recevoir l'écriture et à former des livres. Mais il est difficile d'assigner l'époque précise de cette invention. Quoique les procédés de cet art fussent très simples, il devait exiger un assez long apprentissage, car le succès de l'opération dépendait de l'adresse de l'ouvrier et de son esprit d'observation. Les tiges de papyrus étaient coupées de la longueur que l'on voulait donner aux feuillets; on séparait avec une aiguille les pellicules dont ces tiges sont formées, on les étendait sur une table où elles étaient lavées, polies, ajustées les unes contre les autres pour qu'elles se touchassent exactement et prissent une forme rectangulaire, dont les dimensions étaient fixées selon l'espèce de papier que l'on voulait faire. D'autres pellicules étaient ajustées de la même manière sur celles-ci, et collées s'il était nécessaire; le plus souvent elles retenaient assez de parties mucilagineuses pour adhérer les unes aux autres sans addition de colle. Lorsque les feuillets avaient pris ainsi l'épaisseur et la solidité convenables, on achevait de les polir; on obtenait ainsi un papier très durable, et d'une grande blancheur. Les plus beaux feuillets étaient fabriqués avec les couches du milieu des tiges de papyrus; à mesure qu'on s'éloignait de ces couches moyennes, soit au dehors, soit vers l'axe de la tige, la qualité du papier diminuait, ainsi que sa beauté et son prix. La première qualité fut d'abord réservée pour les ministres des autels, et fut nommée d'après cette destination; lorsque l'Egypte subit le joug des Romains, les dominateurs obtinrent bientôt la prééance sur les dieux du pays, et le papier *hiératique* fut dédié aux maîtres de l'empire, et réservé pour eux et leurs agens. Les feuilles de papyrus ne donnaient qu'un papier moins uni, moins solide, et plus grossier que celui dont les tiges avaient fourni la matière; c'était la dernière qualité.

Les anciens ne nous ont rien transmis sur la culture du papyrus en Egypte. Cette plante était sans doute cultivée très en grand, puisque le papier qui en provenait était répandu dans tout l'Empire romain, et plus employé pour l'écriture qu'aucune autre matière, telles que le parchemin, les tablettes de cire, etc.

Peu de temps après la conquête de l'Egypte par les Romains, le papier égyptien fut presque exclusivement en usage à Rome, et devint bientôt un objet de première nécessité. Sous le règne de Tibère, la rareté de ce papier, que le commerce ne pouvait fournir en quantité suffisante, faillit exciter un soulèvement. Cette marchandise se répandit ensuite de plus en plus, au point qu'au III^e siècle, un riche marchand, nommé Firmus, ayant conçu l'ambitieux projet de s'emparer de l'empire, et rassemblé quelques troupes avec lesquelles il se rendit maître d'Alexandrie et la garda quelque temps, se vantait d'avoir saisi dans cette ville assez de papier pour solder son armée, et pourvoir à toutes les dépenses de son expédition.

Une matière d'un usage universel ne pouvait échapper à l'impôt; il était d'autant plus facile et plus sûr de l'y soumettre, qu'on était maître des lieux de fabrication et de l'entrepôt général. Le papier égyptien fut donc soumis à un droit qui s'éleva successivement, à chaque nouveau règne, jusqu'à ce qu'il devint excessif. Ce ne fut qu'au commencement du VI^e siècle que l'Italie fut déchargée de ce fardeau par Théodoric, roi des Goths. Cet acte de munificence fut reçu avec la plus vive gratitude; Cassiodore en parle comme d'un service rendu à tout l'univers, qui verrait désormais circuler en toute

liberté une matière qui, selon Pline, améliore l'homme, et qui le fait vivre dans tous les siècles. Mais, à cette époque, l'état politique de l'Europe n'était pas fixé, et de grands événements se préparaient en Asie et en Afrique; le temps de la décadence du commerce et des arts approchait; l'Egypte cessa de fournir du papier à l'Europe, et il fallut écrire sur du parchemin. Vers le X^e siècle, l'industrie vint enfin au secours de tous ceux qui éprouvaient le besoin d'écrire; on inventa le papier de coton, disent les érudits, y compris le comte de Caylus, quoique les mots *charta bombycina* semblent désigner un papier de soie. Tout porte effectivement à penser que la



(Papyrus d'Egypte.)

bourre de soie fut d'abord employée pour cette fabrication, à laquelle elle se prête beaucoup mieux que le coton, et qui donne un produit plus solide. Le nom latin du coton, *gossypium*, n'était certainement pas ignoré de ceux qui nous ont transmis la dénomination de *charta bombycina*, et ce n'est pas faute de savoir qu'ils ont employé le nom du ver à soie, au lieu de celui de la plante. Aujourd'hui, c'est effectivement avec le coton que l'on fait du papier dans les contrées que nous appelons *le Levant*; l'art de le fabriquer y a fait d'assez grands progrès, et pourra se mettre facilement au niveau des papeteries européennes. Sans avoir besoin d'étudier cet art en Asie, les Etats-Unis de l'Amérique du Nord se mettront peut-être un jour à faire aussi du papier de coton, au lieu de venir chercher en Europe un supplément de chiffons pour alimenter leurs papeteries. Les chiffons de chanvre et de lin sont réputés la meilleure matière que l'art du papetier puisse employer, parce qu'il a déjà subi, sous la forme de linges, une trituration que le travail des papeteries achèvera: si le lin de la Nouvelle-Zélande (*phormium tenax*) peut être acclimaté et cultivé en grand dans nos contrées, plus froides que sa terre natale, on possèdera tout ce qu'il faut pour faire du papier qui réunisse la finesse à la solidité, et qu'on saura rendre aussi blanc qu'aucun de ceux que l'on fabrique aujourd'hui. On n'aura donc jamais besoin de revenir au papyrus; cette plante, si célèbre autrefois, ne peut plus nous rendre que des services très vulgaires, et d'autres végétaux plus utiles, le riz, par exemple, peuvent la remplacer dans quelques uns des lieux où elle fut cultivée.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE

sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30

MARIE DE MÉDICIS,

STATUE EN BRONZE



(Statue de Marie de Médicis.)

Cette statue est en bronze, et a de hauteur 16 pouces 9 lignes. On l'attribue à un artiste florentin ; elle est depuis long-temps en possession du gouvernement, et est destinée à faire partie d'une de nos collections publiques. Nous avons dû saisir avec empressement l'occasion qui nous a été offerte de prendre un trait de cette œuvre remarquable, sous le double rapport de l'art et des souvenirs biographiques qu'elle fait naître.

Il est peu de personnages de notre histoire qui aient occupé plus long-temps la scène politique que Marie de Médicis, ou dont la vie ait été plus agitée.

Fille du grand-duc de Toscane François II, et de Jeanne, archiduchesse d'Autriche, elle est née à Florence, le 26 avril 1575. Sa beauté était célèbre. Henri IV l'épousa au mois de décembre 1600, après la dissolution de son mariage avec Marguerite de Valois. Cette union ne fut pas long-temps heureuse. Les mœurs de Henri n'étaient point de nature à lui conserver l'affection de Marie, et Marie était d'un caractère jaloux et violent. Bientôt elle se lia d'une amitié de plus en plus intime avec Léonore Galigai, et avec son mari, ses compatriotes. Le duc d'Épernon, ennemi secret de Henri IV, chercha à entrer en faveur auprès d'elle.

TOME I.

Le 15 mai 1610, Marie de Médicis, en partie contre le gré du roi, fut sacrée et couronnée à Saint-Denis. Le lendemain Henri IV fut assassiné. Un bruit public accusa le duc d'Épernon de complicité avec l'assassin ; la reine même n'échappa point aux soupçons. Ce doute historique, auquel les insinuations de Mézeray et des Mémoires de Sully ont donné quelque autorité, n'a jamais été éclairci.

Dans l'*Histoire de la mère et du fils* (ouvrage sur Marie et sur Louis XIII, qu'on croit écrit par le cardinal de Richelieu), on lit que Henri IV disait un jour à son épouse : « Vous avez raison de désirer que nos ans soient égaux ; car la fin de ma vie sera le commencement de vos peines. D'une chose vous puis-je assurer : c'est qu'étant de l'humeur dont je vous connais, en prévoyant celle dont votre fils sera ; vous entière, pour ne pas dire têtue, et lui opiniâtre, vous aurez sûrement maille à partir ensemble. »

Ces paroles étaient prophétiques. Le parlement fut contraint par les violences du duc d'Épernon de donner la régence à la mère de Louis XIII. Bientôt Sully, Villeroi et Jeannin furent écartés de la cour, et remplacés par le nonce du pape, l'ambassadeur d'Espagne et le père Cotton. Concini, devenu maréchal d'Ancre et premier ministre, et sa femme, eurent toute la confiance de la régente. Les vieilles troupes de Henri furent licenciées ; les impôts furent augmentés ; à la suite de cette fausse direction, la France fut en proie à de terribles factions, qui ne cessèrent qu'à l'époque du traité de Sainte-Menehould, le 15 mai 1614. Le 20 octobre suivant, Marie fit reconnaître au parlement la majorité de Louis XIII.

Dès que le nouveau roi, ayant épousé Anne d'Autriche, se laissa diriger par Luynes, Concini et sa femme périrent, et la reine, disgraciée, fut enfermée dans sa chambre au Louvre. Le 5 mai 1617, elle se retira à Blois, à la grande joie du peuple. Pendant la nuit du 21 au 22 février 1619, d'Épernon la fit descendre du château par la fenêtre, à l'aide d'une échelle, et la conduisit à Angoulême. Le peuple applaudit à cette fuite. Le 2 mai de la même année, le roi se réconcilia avec sa mère ; presque aussitôt elle se mit à la tête des mécontents ; on se battit au pont de Cé. Richelieu parut alors en scène, sous la protection de Marie, et ménagea un accommodement aux deux partis, à Brissac, le 16 août 1620. Bientôt il fut admis au conseil, et ne tarda pas à s'emparer de toute l'autorité : après maint débat, Marie de Médicis fut une des premières victimes de la journée des *dupes* (novembre 1650). Arrêtée par ordre du roi, au mois de février, elle fut détenue dans le château de Compiègne, d'où elle s'échappa pour se réfugier à Bruxelles (1651). En vain elle tenta de rentrer en France, et de reconquérir une partie de son influence : Richelieu ne le voulait pas. Errante en Europe, elle se réfugia près du roi d'Angleterre, son gendre, et ensuite à Cologne. Réduite à la plus grande misère, elle mourut dans cette ville, le 5 juillet 1642, à l'âge de soixante-neuf ans. On montre encore le grabat où elle termina ses jours. Le cardinal Richelieu fit faire en son honneur un service magnifique.

Marie partageait l'amour des arts qui a illustré la famille des Médicis. Elle-même a gravé sur bois son portrait. Philippe de Champaigne était son premier peintre. C'est elle qui approuva les dessins du palais du Luxembourg, conçus par de Brosse, sur le modèle du palais Pitti de Florence : on lui doit encore le Cours de la Reine et l'aqueduc d'Arcueil.

Le Musée du Louvre possède la collection des tableaux allégoriques peints par Rubens, et où Marie et Henri IV jouent les premiers rôles.

ASTRONOMIE.

(Voyez page 234.)

NÉBULEUSES.

Lorsque, par une nuit bien obscure, on examine le ciel avec une bonne lunette, on rencontre çà et là entre les étoiles des taches de diverses formes, qui répandent une lueur diffuse, souvent très sensible, et d'autres fois si faible, qu'on a plutôt un soupçon qu'une assurance complète de leur présence. Elles sont fixes, c'est-à-dire qu'en les examinant à plusieurs années de distance, on les trouve toujours dans le voisinage des mêmes étoiles, ce qui les distingue complètement des comètes, qui sont soumises à un déplacement continu. Ces astres diffus, qui sont situés dans un éloignement pareil à celui des étoiles, et qui nous paraissent immobiles comme elles, sont ce que l'on a nommé les *nébuleuses*. Bien que l'existence des nébuleuses fût connue depuis longtemps, aucun astronome, avant l'illustre Herschell, n'avait porté sur elles une attention digne de leur importance; ce fut lui qui commença le premier à les classer, à étudier leurs formes et leurs lueurs, et à leur assigner des lois et des principes.

Lorsque le télescope ou la lunette qu'on emploie pour examiner le ciel sont doués d'un pouvoir amplifiant un peu considérable, on reconnaît de suite deux classes bien tranchées parmi ces lueurs vagues, qui, d'abord, semblaient frapper la vue de la même manière. Les unes se résolvent immédiatement en une multitude d'étoiles, comme un tourbillon de poussière se résout au microscope en une multitude de grains; les autres persistent à demeurer comme une blancheur indécomposable et continue.

Les premières étant composées d'étoiles irrégulièrement agglomérées les unes contre les autres, présentent naturellement dans leur ensemble des renflements de lumière, là où les étoiles sont le plus serrées, et une espèce de diffusion, là où elles sont au contraire le plus écartées. Il y a de ces amas d'étoiles de toutes sortes de formes et de dimensions; et il y en a qui finissent par envoyer à l'observateur placé sur la terre une lumière si incertaine et si faible, qu'il est probable qu'elles se trouvent placées sur les limites de ces espaces si reculés, que nous ne saurions distinguer dans leur éloignement les étoiles qui y demeurent. La voie lactée que tout le monde a vue durant les nuits sereines, formant une blanche ceinture au milieu du sombre azur du ciel, donne très bien, par sa lueur, une idée des nébuleuses, mais elle est incomparablement plus grande et plus facilement décomposable qu'aucune autre. Les astronomes pensent néanmoins, et avec raison, que la voie lactée est une nébuleuse tout-à-fait semblable à celles dont nous venons de parler; elle n'en diffère à nos yeux par sa grande étendue, que parce que nous en faisons partie, ainsi que la plupart des étoiles fixes, et parce que nous sommes placés à peu près dans le centre du groupe total de tous ces astres. Le groupe ayant la forme générale d'un disque ou d'une roue de voiture, il est évident, même en y supposant les étoiles uniformément réparties, que lorsque nous dirigeons notre vue vers la circonférence, il nous doit sembler apercevoir en cet endroit une plus grande quantité d'étoiles qu'en tout autre, non parce qu'elles y sont réellement plus entassées, mais uniquement parce que l'épaisseur du système y est plus considérable, et que, par conséquent, le nombre des astres situés sur le trajet de notre rayon visuel doit être bien plus grand dans ce sens que dans tout autre. Les autres nébuleuses que nous apercevons à travers les ouvertures qui se trouvent en notre monde sidéral, sont des amas d'étoiles de la même nature que celle dont nous sommes; isolés les uns des autres dans les champs de l'espace, leurs masses se gravitent mutuellement, comme le font celles des étoiles. Peut-être y a-t-il dans les profondeurs du ciel des distances

d'où l'on voit toutes ces nébuleuses qui nous paraissent si prodigieusement éloignées l'une de l'autre, contondues et rapprochées en une seule lueur pâle, comme nous voyons nous-mêmes d'ici-bas l'ensemble des étoiles qui les composent. Une pareille progression devant la grandeur de laquelle l'esprit s'étonne, se suit infiniment à mesure que l'on avance vers l'infini : un système de mondes planétaires devient une étoile, un système d'étoiles une nébuleuse, et enfin notre ciel tout entier, vu d'assez loin, n'enverrait également qu'une blancheur pâle et unique vers l'œil assez délicat pour la sentir.

La seconde classe de nébuleuses dont nous avons parlé, et qui ne sont point susceptibles de se résoudre en étoiles distinctes, constitue des systèmes de matière sidérale tout différents. Chacune de ces nébuleuses forme probablement un seul astre, qui, au lieu d'être composé, comme la plupart des autres, d'une matière solide, est uniquement composé d'une matière gazeuse, ou plutôt peu siéreuse, extrêmement rare et ténue sur les bords, et se fondant insensiblement dans l'espace qui l'entoure. Si cette poussière, comme toutes les poussières matérielles, est soumise à la loi universelle de la gravité, il faudra qu'avec la suite des siècles elle finisse par se rapprocher de son centre de gravité, par s'y condenser de plus en plus, et y déterminer un noyau, qui, continuant à se solidifier, deviendra une étoile véritable, semblable à toutes celles qui sont dans le ciel. Mais quelle immense durée ne faudra-t-il pas pour qu'un pareil changement se produise? Le ciel des étoiles est dans un éternel mouvement, et cependant il nous paraît fixe, parce que nous ne le voyons que d'hier, et que des souvenirs de deux ou trois mille ans, comme ceux que nous avons, ne sont en présence de l'éternité que des souvenirs d'un instant. Nos neveux pourront-ils constater un jour, au moyen des observations que nous leur aurons laissées, que les étoiles s'engendrent en effet de cette manière, sous nos yeux, dans notre temps, dans tous les temps? Que ce qui était pour nous une nébuleuse diffuse est devenu peu à peu un noyau scintillant, puis une étoile? Que là où il n'y avait pour nous que l'obscurité commune de la voûte céleste, une nébuleuse nouvelle s'est montrée, et continue, comme les autres, sa route et son progrès? Nous pouvons le penser, toutefois nous ne devons pas devancer l'expérience sans avoir quelque appui pour nous soutenir. Mais cet appui, nous le trouvons précisément dans les études sur l'état actuel des nébuleuses, que l'illustre Herschell a laissées aux astronomes futurs comme un legs immortel, fruit de ses quarante années de méditations et de travaux nocturnes. Ne pouvant devancer le temps, et percer les mystères de l'avenir, il a sondé dans l'étendue, et dévoilé ses secrets; ne pouvant suivre la nature dans les diverses périodes d'un même enfantement, il l'a interrogé à la fois dans toutes les périodes des enfantements divers qu'elle achève.

De même qu'un voyageur en jetant un coup d'œil sur un peuple y détermine aisément la condition ordinaire de la vie entière d'un homme en considérant la condition des enfants, celle de la jeunesse, celle des hommes et des vieillards; de même Herschell, en promenant ses regards sur le ciel, et en observant les apparences des divers astres qu'il y a rencontrés, a cherché à déterminer les conditions ordinaires du développement entier d'une étoile.

Parmi les nébuleuses on en voit d'abord qui, avec un contour indéterminé, présentent seulement une lueur blanche, informe dans toute son étendue; dans d'autres, la matière lumineuse commence déjà à se grouper en une seule masse grossièrement arrondie; il en est enfin où le centre paraît plus éclatant, et la circonférence plus diaphane, puis enfin le centre devient un noyau de plus en plus ressermé et brillant; il commence à ressembler à une étoile, et la nébu-

leuse à l'entour n'est plus qu'une sorte d'atmosphère lumineuse qui s'amointrit et se réduit de manière à ne plus être, dans quelques uns de ces astres, qu'une faible auréole. Les renflements de lumière ne se présentent pas, à la vérité, toujours dans le centre, et souvent ils forment dans l'intérieur des nébuleuses plusieurs systèmes de points brillants; mais on conçoit que, suivant la forme et l'étendue du nuage primitif de matière lumineuse, il peut s'y produire plusieurs centres de condensation liés entre eux par certaines lois, et déterminés par la disposition première de la masse génératrice. Ainsi quelquefois la nébuleuse ayant l'apparence générale d'une ellipse, on trouve deux centres lumineux, occupant chacun un des foyers de l'ellipse; d'autres fois il y a trois ou même quatre centres lumineux, mais alors leurs rapports deviennent plus compliqués, et sont bien moins faciles à saisir. En somme, on doit voir que les nébuleuses offrent de grands rapports, à la première vue, avec les comètes; seulement, étant beaucoup plus éloignées, elles paraissent dans une immobilité complète; il y a même des nébuleuses qui offrent l'apparence la plus habituelle des comètes: un cône peu à peu s'effaçant dans le ciel avec un noyau brillant au sommet.

Si la terre, au lieu de se refroidir, comme elle paraît le faire, venait au contraire à s'embraser, la partie solide commencerait à jeter pour les autres planètes un éclat extrêmement vif. tandis que l'Océan, réduit tout entier en vapeurs, formerait une immense atmosphère, qui entourerait le noyau d'une nébulosité concentrique. En supposant la chaleur encore plus grande, le noyau central se réduirait peut-être lui-même en vapeur, et se fondrait dans la masse de l'atmosphère. La terre ne serait donc plus qu'une nébuleuse. Ce que nous mettons ici comme une supposition en l'imaginant en avant, est peut-être une vérité en l'imaginant en arrière. Le grand astronome et géomètre Laplace, dans son système du monde, est parvenu à expliquer les phénomènes que nous présentent le soleil, les planètes et leurs satellites, en admettant que primitivement tous ces astres ne formaient qu'un grand tourbillon de matière, tournant d'occident en orient autour du point où est aujourd'hui le soleil: peu à peu, comme nous l'avons déjà vu pour les nébuleuses, cette matière se serait retirée vers divers noyaux, le principal au centre, et les autres dans des points déterminés de l'ensemble; et de la nébuleuse condensée seraient nés, par les lois naturelles de la mécanique céleste, d'abord un soleil central, puis toutes les planètes continuant à tourner autour de lui dans les orbites respectifs où la matière a commencé de se ramasser dans le commencement de notre monde.

Voilà les plus hautes et les plus simples hypothèses auxquelles on puisse s'élever sur l'origine matérielle des choses, mais malheureusement leur grandeur même est cause qu'on ne saurait les vérifier complètement qu'avec l'expérience d'un grand nombre de siècles; mais la durée de l'homme, la durée de l'histoire, et celle de nos prévisions sur l'humanité future, ne sont guère que des instans qui disparaissent dans leur petitesse devant les immenses durées dont la contemplation de l'univers soulève l'idée dans notre esprit. Nous pouvons connaître les objets qui sont voisins de nous dans l'espace, mais à mesure qu'ils s'éloignent, ils deviennent incertains pour nos yeux, et arrivés à quelque distance, ils s'effacent entièrement; il en est du temps comme de l'espace; nous connaissons assez bien les choses contemporaines; mais en arrière tout comme en avant, il y a un brouillard qui nous cache bien tôt ce que notre ambition voudrait connaître, et nous sommes forcés de savoir nous contenter avec sagesse de l'étroit horizon que Dieu nous a donné.

EXTRAIT D'UN RAPPORT DE BONAPARTE

SUR LA BATAILLE DES PYRAMIDES.

«... La cavalerie des Mamelouks a montré une grande bravoure. Ils défendaient leur fortune, et il n'y a pas un d'eux sur lequel nos soldats n'aient trouvé trois, quatre et cinq cents louis d'or.

» Tout le luxe de ces gens-ci était dans leurs chevaux et leur armement. Leurs maisons sont pitoyables. Il est difficile de voir une terre plus fertile, et un peuple plus misérable, plus ignorant et plus abruti. Ils préfèrent un bouton de nos soldats à un écu de six francs; dans les villages, ils ne connaissent pas même une paire de ciseaux. Leurs maisons sont d'un peu de boue. Ils n'ont pour tout meuble qu'une natte de paille et deux ou trois pots de terre. Ils mangent et consomment en général fort peu de choses. Ils ne connaissent point l'usage des moulins; de sorte que nous avons bivouaqué sur des tas immenses de blé, sans pouvoir avoir de farine. Nous ne nous nourrissons que de légumes et de bestiaux. Le peu de grains qu'ils convertissent en farine, ils le font avec des pierres; et dans quelques gros villages, il y a des moulins que font tourner des bœufs.

» Nous avons été continuellement harcelés par des nuées d'Arabes, qui sont les plus grands voleurs et les plus grands scélérats de la terre, assassinant les Turcs comme les Français, tout ce qui leur tombe dans les mains. Le général de brigade, Muireur, et plusieurs autres aides-de-camp et officiers de l'état-major, ont été assassinés par ces misérables. Embusqués derrière des digues et dans des fossés, sur leurs excellents petits chevaux, malheur à celui qui s'éloigne à cent pas des colonnes. Le général Muireur, malgré les représentations de la grand'garde, seul, par une fatalité que j'ai souvent remarqué accompagner ceux qui sont arrivés à leur dernière heure, a voulu se porter sur un monticule, à deux cents pas du camp; derrière étaient trois Bédouins qui l'ont assassiné. La république fait une perte réelle: c'était un des généraux les plus braves que je connusse.

» La république ne peut avoir une colonie plus à sa portée, et un sol plus riche que l'Égypte. Le climat est très sain, parce que les nuits sont fraîches. Malgré quinze jours de marche, de fatigues de toute espèce, la privation du vin, même de tout ce qui peut alléger la fatigue, nous n'avons point de malades. Le soldat a trouvé une grande ressource dans les pastèques, espèce de melon d'eau, qui sont en très grande quantité.

» L'artillerie s'est spécialement distinguée, etc.»

Les habitans d'Ephrata furent tués au passage du Jourdain, par les Galladites, parce qu'ils ne savaient pas prononcer le mot *shibolec*.

En 1581, les Vénitiens étant en guerre avec les Génois, forcèrent Chioggia à se rendre. Ils y firent quatre mille prisonniers de différentes nations. Pour distinguer ceux qui étaient Génois d'avec les autres, on les assembla tous, et on leur fit prononcer le mot *cavra* (chèvre), que les Génois prononçaient *cava*.

Pendant le massacre des Vêpres siciliennes, on faisait prononcer le mot *ciriegie* ou *cerase* (cerises), à ceux qu'on soupçonnait être Français, avant de les tuer.

Le commerce des sangsues s'élève annuellement en France à plusieurs millions de francs. Il y a dix ans que le commerce étranger nous en fournissait seulement 5,400; en 1850 il en a fourni plus de 55 millions; à ce nombre il faut ajouter 20

autres millions de sangsues indigènes, ce qui forme un total de plus de 55 millions de ces animaux pour la consommation annuelle de la France; et comme chaque sangsue revient à 10 cent. au consommateur, il s'ensuit que chaque année on en dépense pour plus de 5,500,000 francs.

CHINCHILLAS VIVANS

AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS.

La ménagerie du Muséum d'histoire naturelle vient de s'enrichir, par les soins de M. le capitaine de vaisseau Durand, de deux hôtes fort recommandables par la beauté de leur fourrure, qui, comme on le sait, est une des plus agréables et des plus recherchées pour les parures d'hiver : deux chinchillas vivans ont été apportés à Paris; ils survivent seuls à quatre individus de la même espèce qui avaient été embarqués. Deux sont morts en route; on espère que les deux qui restent sont mâle et femelle, et pourront se multiplier.



(Le Chinchilla.)

Le chinchilla, originaire du Pérou et du Chili, y était appelé, par les Espagnols, *zincilla*. Son poil était filé, dit-on, par les Péruviens. Depuis long-temps les peaux de cet animal étaient reçues dans le commerce de la pelletterie, mais on ne connaissait pas ses caractères zoologiques, les naturalistes d'Europe n'ayant eu, jusqu'en ces derniers temps, que des dépouilles mutilées soumises à leur examen. Cependant, en 1825, en Angleterre, on posséda vivans deux de ces animaux intéressans; mais en France, jusqu'en 1850, on n'avait point encore de renseignemens assez complets sur leur compte, pour pouvoir les classer autrement que par des inductions, qui, depuis, viennent de se trouver entièrement confirmées. Ainsi, M. J. Geoffroy avait dès lors pensé à les réunir dans un nouveau genre de Rongeurs, auquel il donna le nom significatif de *Callomys* ou *Rat élégant*, d'une part avec la viscacha, animal un peu inconnu des plaines qui avoisinent la rivière de la Plata et de l'Uruguay, et d'autre part avec le chinchilla doré, autre espèce à robe moins précieuse, dont la patrie, indiquée comme étant le Pérou, paraît être réellement le Brésil. Ce dernier a été reconnu comme espèce nouvelle, parmi des peaux de chinchillas ordinaires, dans les magasins d'un de nos principaux négocians en fourrure, M. Guyot de Villeneuve. Ce genre lui-même appartient à une famille des rongeurs subulculés, dont le type est celui de l'ancien genre *cavia* de Linnée; par là, il se rapprocherait du genre lièvre, auquel il se trouve lié par plus d'un rapport.

Le chinchilla du Chili, celui que nous possédons, et dont la fourrure est plus estimée que celle du chinchilla péruvien, est un joli petit animal de neuf à dix pouces de long; sa queue est longue comme les deux tiers du corps,

non redressée ni étalée en panache, comme celle de l'écureuil, ni raide et écourtée comme celle de notre lapin; elle est en balai, et composée de poils longs et comprimés sur la tige caudale.

La tête du chinchilla se rapproche beaucoup de celle du lièvre, pour la forme, quoique un peu plus conique. Les oreilles sont grandes, mais écartées; leur conque n'est pas en eornet aussi allongé que dans le genre lièvre, mais elle est plus évasée, plus élégante, membraneuse, à peu près nue, transparente; l'animal ne paraît pas pouvoir les coucher sur la nuque lorsqu'il est au repos ou dans les instans d'effroi.

Les yeux sont grands et saillans; la choroïde chargée de pigment noir, très dense, et la cornée très convexe, sont bien appropriées à la vie demi-nocturne de ces animaux, qui doivent être myopes : une lumière vive les offense, ils recherchent la partie la plus obscure de leur logement; pendant la nuit, ils se livrent à leurs ébats. Le chinchilla porte de longues et raides moustaches, noires et blanches; ses lèvres sont fendues comme celles du lapin, et agitées, comme celles du rongeur européen, d'un mouvement continu, mais moins sensible.

La taille du chinchilla est ramassée; il se pelotonne comme le lapin, en voûtant son dos; il s'appuie sur ses tarses pour se dresser et s'asseoir. Lorsqu'il est mû par la frayeur, il saute avec une extrême agilité, en faisant entendre un cri aigu et plaintif; c'est un animal inquiet et défiant. Il porte quatre doigts inégaux aux pieds de devant, avec la trace d'un cinquième, en arrière, le même nombre, mais le doigt médian est encore plus avancé. Les semelles des mamelons qui terminent les phalanges, sont noires et nues; les ongles sont falciformes, comprimés, délicats, moins acérés que dans l'écureuil, et moins robustes que dans notre lapin, fousseur très actif; aussi, quoique le chinchilla vive en troupes dans des terriers, il est probable qu'il profite des excavations toutes faites, ou du moins des avantages d'un terrain meuble et sablonneux. Chargé d'une si douce et si chaude toison, le chinchilla n'habite pas les plaines brûlantes du bas Chili, mais la région tempérée de la Cordillère. On pourrait peut-être naturaliser ce rongeur sur les collines élevées de nos provinces méridionales, en Corse principalement, d'autant plus aisément que son régime est facile et varié; il mange indifféremment de toutes les graines dures, blé, maïs, etc., et des racines succulentes. Pour les broyer plus aisément avec ses molaires carrées et à deux festons, au nombre de quatre à chaque mâchoire, il les attaque à l'aide de ses incisives peu saillantes et peu vigoureuses, en les maintenant ferme à l'aide de ses pattes de devant. Ces animaux se distinguent par une excessive propreté.

Il nous resterait à parler de la beauté de leur fourrure, mais c'est un point dont chacun a pu se convaincre par ses propres yeux; leur robe est formée d'un poil plus fin que la plus douce soie, très serré, et pourtant si léger, qu'il s'écarte facilement, et suit toutes les directions d'un faible souffle. La racine en est noire, la pointe blanche, et l'extrémité noire ou blanche, le tout par plaques, de sorte que l'ensemble de cette fourrure est d'un gris pommelé le plus agréable que l'on puisse voir : pour être estimé, le chinchilla doit être le plus foncé possible; les teintes pâles sont moins recherchées et passent trop facilement au roux. La valeur de cette pelletterie n'est pas très élevée dans ce moment, dans le com merce; chaque peau peut valoir de quatre à cinq francs, et il en faut de cinquante à soixante pour une parure complète.

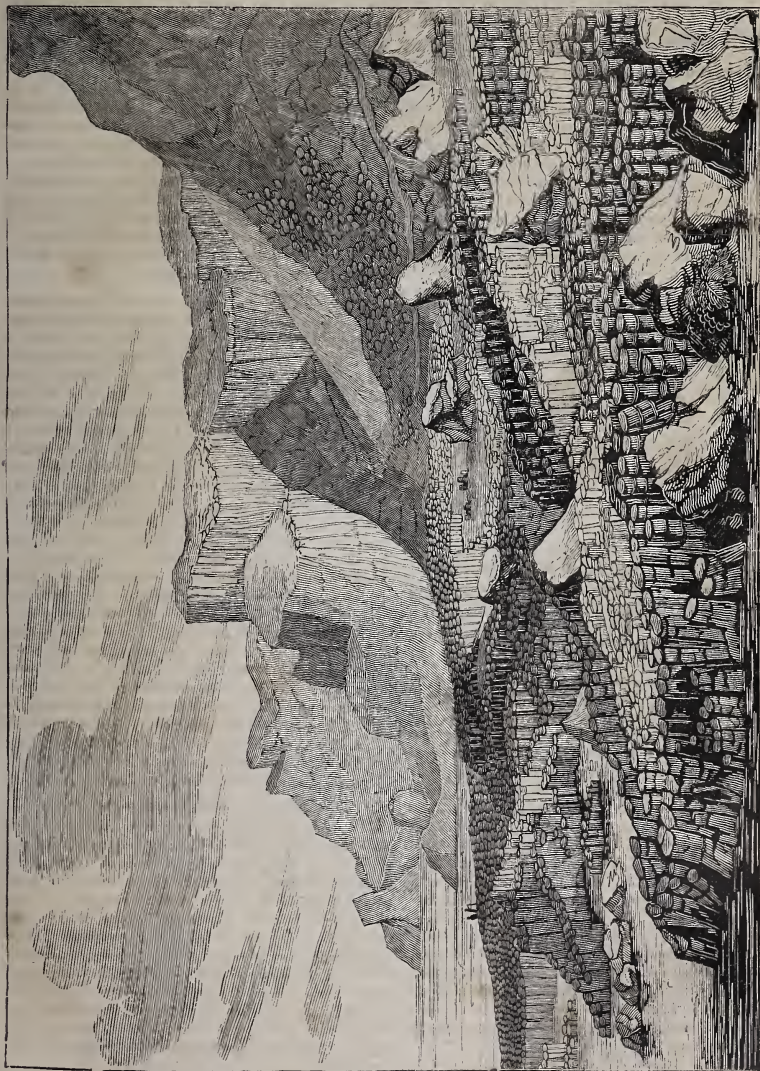
Ces nouveaux arrivés sont actuellement logés dans des cellules de la grande volière, au Muséum.

CHAUSSEE DES GÉANS,
DANS LE COMTÉ D'ANTRIM, EN IRLANDE.

(Voyez la grotte de Fingal. — Page 36)

Le prodigieux entassement de colonnes basaltiques, auquel on a donné le nom bizarre de *Chaussée des Géans*, est au bord de la mer, à une demi-lieue au nord de Bush-

mills. Si cette masse d'une structure singulière et dans laquelle la nature semble avoir suivi les procédés de nos constructeurs ; si ces colonnes formées de pierres superposées, appuyées les unes contre les autres et formant des rochers d'une grande étendue ; si ces apparences de constructions dont le but serait incompréhensible pouvaient être attribuées aux travaux de l'homme, on serait fondé à croire que



(La Chaussée des Géans.)

la race capable d'exécuter de telles entreprises fut supérieure à celle des hommes d'aujourd'hui ; l'existence de ces anciens peuples de géans ne serait plus douteuse ; il faudrait convenir aussi que ces hommes d'autrefois ne furent pas

aussi habiles qu'ils étaient forts, et que les constructions dites *cyclopéennes* indiquent à peine l'enfance des arts : on ne peut même les comparer aux pyramides de l'Égypte, monuments gigantesques élevés par des hommes de stature très

ordinaire. En général on attribue volontiers aux géans l'emploi de la force sans intelligence, et aux fées ou aux démons les difficultés vaincues par des moyens inconnus.

Le terrain basaltique se prolonge fort loin sous les eaux de la mer. Cette roche se montre aussi en plusieurs lieux aux environs de la *grande Chaussée*, et forme ce que les habitants nomment de *petites Chaussées*. Quelquefois aussi le basalte a pénétré dans l'intérieur des roches calcaires qui constituent les falaises de cette côte; ou bien la pierre calcaire s'est formée autour du basalte préexistant. Presque partout les colonnes ou prismes sont en contact par leurs faces latérales, en sorte que leur assemblage ne laisse aucun vide : on voit pourtant quelques colonnes isolées, mais très rapprochées, et composées, comme les autres, de pierres superposées. On remarque surtout un groupe de cette espèce sur l'une des faces de la montagne dont la chaussée des Géans est un contrefort : les colonnes y décroissent avec une régularité qui a fait donner à leur assemblage le nom d'*orgues*.

Les sections des prismes basaltiques ne sont ni égales, ni irrégulières; on en voit à quatre, cinq, six côtes ou un plus grand nombre, sans que ces figures paraissent soumises à une loi déterminable; il ne faut donc pas chercher dans cette chaussée la régularité que l'on observe dans le carrelage des appartemens, ni la belle distribution des alvéoles dans une ruche : tout l'espace a été mis à profit, mais après y avoir tracé des contours de polygones qui couvrent toute une section horizontale, l'agent organisateur de cette masse a fait passer des plans verticaux par chacun des côtés de ces polygones, et il en est résulté ces prismes juxtaposés comme on les voit aujourd'hui.

Les falaises adjacentes à la chaussée méritent aussi l'attention des observateurs. Vues à la distance d'un quart de lieue, de l'autre côté d'une petite baie, à l'est, elles montrent vers leur base une bande noire d'une soixantaine de pieds de hauteur, divisée verticalement par des raies rouges, et surmontée d'un cordon de pierre rouge; une seconde bande noire de dix pieds de hauteur, traversée par des raies rouges, comme du bas, s'élève sur ce cordon, et supporte elle-même une autre bande de pierre rouge de vingt pieds de haut. Au-dessus de ces assises horizontales, des prismes de basalte s'élèvent jusqu'au haut de Pescarpenne : c'est ce qu'on nomme les *cheminées*. Cette falaise remarquable se prolonge à plus d'une lieue au-delà de la *Chaussée*, et les *cheminées* diminuent de hauteur à mesure qu'elles s'éloignent de ce centre de la formation basaltique.

Les volcans éteints de la France, de l'Italie et de l'Allemagne, présentent dans leurs environs des objets analogues à ceux qu'on observe sur cette côte de l'Irlande : on n'a pas hésité à regarder la *Chaussée des Géans* comme une production des feux souterrains. Cependant, comme l'origine des basaltes n'est pas encore suffisamment connue, il est probable que les *vulcanistes* et les *neptunistes* se livreront encore plus d'un combat sur le champ de bataille du comté d'Antrim. Les premiers rapportent aux feux des volcans les principales modifications éprouvées par la couche superficielle de la terre; les seconds veulent tout expliquer par le mouvement des eaux : la vérité fait sans doute quelques visites à l'un et à l'autre camp, mais elle ne se fixe ni dans l'un ni dans l'autre. Quant aux faits généraux observés à la chaussée des Géans, ils paraissent plus favorables à l'opinion des vulcanistes qu'à celle de leurs adversaires.

INDUSTRIE.

METIER A LA JACQUART.

L'histoire des manufactures offre peu d'exemples de perfectionnemens aussi rapides et aussi marqués que ceux de

l'art de tisser les étoffes de soie en Angleterre depuis six ans.

L'invention à laquelle ces perfectionnemens doivent leurs progrès, est un métier imaginé par M. Jacquart, fabricant de chapeaux de paille à Lyon.

Il y a à peine dix ans que cette machine est introduite en Angleterre, et sa supériorité sur les anciens métiers est tellement constatée, que partout elle les a remplacés, et a donné lieu à une foule de perfectionnemens nouveaux. Par son secours, on économise un temps considérable dans la préparation du travail, dont la partie la plus difficile est tellement simplifiée, que le tissage des étoffes brochées n'est plus, comme autrefois, l'apanage exclusif des plus habiles ouvriers.

Les Anglais, en s'emparant de ce principe découvert chez nous, l'ont beaucoup simplifié, et en ont fait des applications aussi utiles qu'ingéniennes, tandis qu'à Lyon, où cette invention a pris naissance, elle paraît être encore dans l'état primitif où l'a laissée son ingénieux auteur.

Nous empruntons les détails qui suivent sur cette curieuse invention, au rapport fait par le docteur Bowring, devant le comité d'enquête de la chambre des communes, sur l'état actuel des manufactures de soie en Angleterre :

M. Jacquart était originairement fabricant de chapeaux de paille, et ce ne fut qu'à l'époque de la paix d'Amiens qu'il commença à s'occuper de mécanique. Les communications entre la France et l'Angleterre étant alors ouvertes, un journal anglais lui tomba dans les mains. Il y lut l'annonce d'un prix proposé pour la construction d'une machine à fabriquer la dentelle. Cette lecture éveilla en lui le goût de la mécanique, et l'engagea à rechercher les moyens de remplir les conditions proposées. Il y réussit parfaitement; mais la satisfaction qu'il éprouva de son succès fut la seule récompense qu'il voulut en retirer; car aussitôt le résultat obtenu, il n'y songea plus, et se borna à donner à un ami une pièce de la dentelle qu'il avait fabriquée. Cet ami la montra à plusieurs personnes, comme objet de curiosité; elle passa successivement de mains en mains, et fut enfin envoyée à Paris par les soins des autorités lyonnaises.

Il s'écoula alors quelque temps, pendant lequel M. Jacquart a déclaré avoir entièrement oublié son invention, lorsqu'il fut appelé devant le préfet de Lyon, qui lui demanda s'il n'avait pas dirigé son attention sur les moyens de fabriquer la dentelle à la mécanique. M. Jacquart ne se rappela pas immédiatement les circonstances auxquelles le préfet faisait allusion, et ce ne fut qu'en lui montrant la pièce de dentelle que le souvenir lui en revint. Le préfet lui demanda alors à voir la machine qui avait fait cet ouvrage; et M. Jacquart obtint trois semaines pour la remettre en état, et y ajouter les perfectionnemens convenables. Au bout de ce temps, il transporta son appareil chez le préfet; et, le priant de poser le pied sur une pièce qu'il lui indiqua, un nouveau nœud fut ajouté à la pièce de dentelle montée sur le métier. La machine fut envoyée à Paris, et peu après l'ordre arriva d'y envoyer M. Jacquart. Suivant M. Bowring, ce fut un ordre d'arrestation, et de transfert par la gendarmerie. Nous avons lieu de croire que ce ne fut que le résultat d'un malentendu, et que les autorités lyonnaises, en recevant l'ordre d'envoyer M. Jacquart à Paris, le prirent pour un conspirateur, et le traitèrent en conséquence. Quoi qu'il en soit, on ne lui donna pas le temps d'aller faire chez lui les préparatifs de ce voyage subit, et il fut conduit à Paris en toute hâte. A son arrivée, sa machine fut examinée au Conservatoire des arts et métiers, par une commission nommée *ad hoc*. Après cette épreuve, il fut présenté à Napoléon et à Carnot, qui lui demanda s'il n'a-

vait pas prétendu faire l'impossible : « Un nœud avec un fil tendu. » Pour toute réponse, la machine fut mise en jeu, et l'impossibilité démontrée possible. C'est de cette étrange manière que les premiers essais de M. Jacquart furent connus, et commencèrent sa réputation. Plus tard, vers 1800, sur la demande du gouvernement français, il s'occupa du perfectionnement du métier qui porte son nom, et il y parvint, en combinant deux principes dus, l'un à Vaucanson, l'autre à Falcon. Employés séparément, ces deux moyens concouraient au même but, mais ne l'atteignaient pas. Avant lui, tous les fils qui doivent se lever ensemble pour former les dessins des étoffes brochées, étaient levés par des cordes que tirait un enfant auquel le tisseur était obligé de les indiquer. On sent quelle complication cette disposition amenait dans le métier, pour peu que le dessin fût varié. L'appareil Jacquart soumet cette manœuvre à un procédé mécanique régulier, qui tire son mouvement d'une simple pédale, que l'ouvrier fait jouer lui-même.

Une pension fut alors accordée, par le gouvernement, à l'homme ingénieux qui avait fait une découverte aussi utile ; mais à Lyon, où il retourna quelque temps après, son invention fut loin d'être accueillie avec la même faveur. L'opposition qu'y éprouva l'introduction de ses métiers, la haine que souleva contre lui sa découverte, fut si violente, que trois fois sa vie fut en danger. Le conseil des prud'hommes, chargé des intérêts du commerce lyonnais, fit briser le métier sur la place publique. Le fer, pour nous servir de ses propres expressions, fut vendu comme vieux fer, et le bois, comme bois à brûler.

Les préjugés qui engagèrent les tisseurs de Lyon à détruire une machine qui, en diminuant les fatigues de leurs travaux, pouvait être pour eux la source de grands bénéfices, ne furent enfin dissipés que lorsque la France commença à éprouver les effets de la concurrence étrangère. Ils adoptèrent alors le métier à la Jacquart, et c'est encore le seul dont les ouvriers lyonnais fassent usage aujourd'hui, malgré les perfectionnements importants que les Anglais y ont apportés.

LÉGISLATION.

TURQUIE.

GOVERNEMENT.—ADMINISTRATION.—DIVAN-ULÉMA, ETC.

Quoique l'attention publique ait été fixée depuis un assez grand nombre d'années d'une manière particulière sur la Turquie, en général l'histoire de ce peuple est peu connue, son état de civilisation est mal apprécié, et l'on se fait les idées les plus fausses sur la forme de son gouvernement. C'est une erreur fort répandue, de croire qu'en Turquie il n'existe d'autres lois que l'arbitraire et les volontés du sultan ; cependant il y a dans ce pays, comme dans presque tous les autres, des principes fondamentaux consacrés au moins par les usages et le temps.

Voici, d'après les témoignages les plus sûrs, les principales de ces règles qu'on pourrait appeler constitutionnelles, et quelques notions sur l'organisation du gouvernement.

Le Coran est la base de toutes les lois politiques et civiles.

Les prescriptions diverses de ce code religieux sont obligatoires pour tous les Musulmans. Le sultan lui-même doit s'y soumettre. Il encourt la peine de mort ou la déchéance quand il les viole.

Le gouvernement, comme émanant du Coran est sacré ;

la personne du sultan inviolable ; il est regardé comme le vicaire du Prophète et le représentant de la Divinité.

La succession au trône est invariablement fixée dans la famille impériale d'Othman, mais sans observation de la loi de primogéniture.

Tout sujet musulman doit sa vie et sa fortune à la défense de la foi.

Les lois de l'empire ne reconnaissent pas de noblesse ni de personnes privilégiées. Tous les sujets sont égaux devant la loi. Nul ne peut être condamné, ni dépossédé de ses biens que par un jugement. Tous les sujets sont astreints à payer les impôts, notamment la taxe des terres ; ils peuvent arriver à tous les emplois civils ou militaires.

Le pouvoir exécutif est exercé d'une manière absolue par le sultan ; mais il doit se conformer aux délibérations du divan.

Le divan, ou conseil d'Etat, se compose : du grand-visir, premier ministre, lieutenant du grand-seigneur ; du mufti, pontife, du caïmacan, gouverneur de Constantinople ; du reis-effendi, ministre des affaires étrangères ; du teftardar-effendi, ministre des finances ; du keagar-bey, ministre de l'intérieur ; des deux cadilkers, ministres de la justice, l'un pour l'Europe, l'autre pour l'Asie ; du thersana-émini, ministre de la marine ; des trois généraux en chef, de l'infanterie, de la cavalerie, et de l'artillerie ; du capitán pacha, grand-amiral ; des six visirs du banc, pachas à deux queues ; enfin, de tous les pachas à deux ou trois queues qui se trouvent à Constantinople.

Le divan, comme conseil d'Etat, prononce sur tous les hauts intérêts de l'empire, la guerre, la paix, les affaires de haute administration, etc. Il remplit encore les fonctions de cour suprême, et prononce en dernier ressort sur les appels civils et criminels portés devant le trône. Il juge les accusations portées contre les fonctionnaires de tout ordre. Les décisions se prennent à la majorité des suffrages.

Le grand-visir préside le divan ; en son absence, c'est le mufti qui le remplace. Dans le cas où l'on y délibère sur une accusation portée contre l'un d'eux, c'est l'autre qui préside, ou, en son absence, le caïmacan. Dans les procédures dirigées contre un grand fonctionnaire, le jugement rendu doit être tout entier écrit de la main du mufti.

Le grand-seigneur ne peut pas présider le divan ; il n'y a même pas de voix, mais il assiste aux délibérations derrière un rideau.

Les pachas qui siègent au divan ainsi que les six visirs du banc, sont inamovibles. Ces derniers doivent être choisis parmi des hommes d'une prudence et d'une intégrité reconnues ; ils sont consultés les premiers dans les délibérations ; ils exercent les fonctions de censeurs relativement aux grands dignitaires, et doivent veiller au maintien de la constitution de l'empire.

Les jugemens prononcés par le divan doivent être signés du sultan quand ils emportent la peine capitale. Le seing du mufti et de quelques conseillers suffit dans les autres cas.

L'interprétation des articles du Coran, applicables à la punition des délits, appartient, quand il y a doute, au mufti.

Chaque pacha nommé par le sultan au gouvernement d'une province reçoit pareillement un conseil ou tribunal, nommé aussi divan, et composé d'effendis ou hommes de loi. Les appels des décisions de ces divans sont portés devant le divan supérieur de Constantinople.

En certains cas graves, la décision du divan est considérée

comme l'expression même de la volonté divine; alors cette décision est souveraine: ordinairement le sultan a le droit de faire grâce ou de commuer les peines.

Les membres du divan sont nommés par l'empereur.

Le grand-visir est le premier dignitaire de l'empire; l'exercice de l'autorité souveraine lui est presque entièrement conféré; l'insigne de sa dignité est le grand sceau de l'Etat que le sultan lui attache au cou en le créant visir. Le muphti, ou chef de religion, est nommé par le grand-seigneur.

L'uléma est le corps des ministres chargés à la fois de tout ce qui concerne la religion et la justice. Ils sont ou effendis (hommes de loi), ou imans (prêtres). Le muphti est le chef suprême. Tous les membres de ce corps sont sacrés et ne peuvent être mis à mort dans aucun cas, à moins d'avoir été préalablement jugés, destitués et rayés de leur corporation par décision du divan. C'est parmi ceux qui sont docteurs de la loi que doivent être choisis les juges des villes.

La règle de l'appel des juridictions inférieures aux juges supérieurs, jusqu'au grand divan, est consacré par la loi.

PONT DE SAINT-CHAMAS,

(DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE)

Ce pont antique, construit par les Romains, est situé sur la petite rivière de Touloubre, à quelque distance de Saint-Chamas, village de Provence. Les habitans l'appellent le *pont Surian*. Il est construit en gros quartiers de pierre de trois pieds, et consiste en une seule arche de plein cintre, appuyée contre deux rochers, et dont le diamètre est de six toises. La longueur totale du pont est de onze toises. Un arc s'élève à chacune de ses extrémités. Celui qui se présente du côté d'Aix a une frise dont les deux tiers sont occupés par des ornemens. Le reste de l'espace contient une inscription portant les noms de ceux qui firent les frais du monument. L'autre face ne porte dans sa frise que des ornemens sans inscriptions.



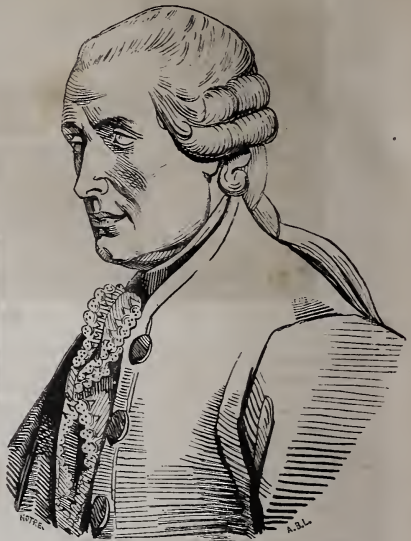
(Pont de Saint-Chamas.)

Quelques antiquaires ont pensé que ces monumens étaient un arc de triomphe. M. Quatremère de Quincy repousse cette opinion, et préfère supposer que ces arcs ont dû leur naissance aux portes que, dans les temps antérieurs, on

avait établies à l'entrée des ponts, pour en défendre l'accès en temps de guerre. Il ajoute que là, comme ailleurs, des ouvrages d'architecture auront succédé aux portes.

VAUCAISON.

(Voyez page 159.)



(Vaucanson.)

Dans un article sur deux automates de Vaucanson, nous avons eu l'occasion de présenter quelques détails biographiques sur cet habile mécanicien. Aujourd'hui nous donnons son portrait, qui semble répondre parfaitement à l'idée que l'on a généralement de l'alliance de son extrême simplicité et de son génie.

On cite de Vaucanson le trait suivant. Il s'était rendu à Lyon, sur l'invitation du gouvernement, pour prendre part aux délibérations relatives aux discussions qui s'étaient élevées entre les fabricans et les ouvriers tisseurs en soie. Quelques personnes manifaient des prétentions tellement exorbitantes, en faisant valoir l'intelligence peu commune qu'exigeait la fabrication des tissus de soie ouvrés, que le haut prix auquel il eût fallu porter ces tissus eût infailliblement porté un coup mortel à la fabrique de Lyon. Vaucanson demanda un échantillon du tissu qui était, disait-on, le plus difficile à fabriquer, et, quelque temps après fit voir un échantillon avec toute la perfection désirable le tissu désigné.

Vaucanson est né à Grenoble, le 24 février 1709; il est mort à Paris, le 21 novembre 1785, dans l'hôtel qui porte son nom, rue de Charonne. C'est dans cet hôtel qu'ont été rassemblées les premières collections de modèles qui font aujourd'hui partie du Conservatoire des arts et métiers.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE

Sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEYERDIERE, rue du Colombier, n° 50.

LE CROCODILE.



(Le Crocodile.)

Dans la nombreuse famille des lézards, les crocodiles tiennent aujourd'hui le premier rang. A une époque très reculée, mais dont la connaissance nous a été transmise par d'incontestables témoignages, il y eut en Amérique une espèce de cette famille dont la grandeur étonne l'imagination. Quelques parties du squelette d'un de ces colosses, découvertes dans une roche calcaire, ont donné le moyen de juger assez sûrement de la structure de l'animal vivant et de ses prodigieuses dimensions; un bœuf n'eût été qu'une petite proie dans la gueule de ce monstre. On ne craint pas d'exagérer en affirmant que ce lézard, dont la tête, bien conservée, a été retrouvée tout entière, n'avait pas moins de 50 mètres de longueur.

Il y a des crocodiles dans les deux continents; ceux de l'Amérique sont les plus grands, et peut-être aussi les plus nombreux. Commencés cependant par l'espèce africaine, plus anciennement connue que celle d'Asie, et à laquelle l'histoire d'Égypte a donné une célébrité que les autres n'atteindront peut-être jamais; mais nous sommes loin du temps où les prêtres de Memphis nourrissaient des crocodiles apprivoisés, les paraient de divers ornemens, leur assignaient une place et un emploi dans les cérémonies religieuses - au lieu d'être encore un objet de vénération, ceux de ces animaux qui subsistent dans le Nil sont poursuivis par les habitans riverains, tués sans pitié comme les autres ennemis des troupeaux et de l'homme, mangés comme un gibier, dont les gourmets du pays font très grand cas. Dans la Nubie, la chasse aux crocodiles est une occupation assez profitable pendant l'hiver, où il est facile de les surprendre endormis sur le sable, ou au printemps, lorsque les femelles viennent y déposer et enfouir leurs œufs. Dès que le chasseur a reconnu le lieu fréquenté par ces animaux, il se creuse, à proximité et sous le vent, une cachette où il puisse guetter sa proie sans en être remarqué. Il est armé d'un harpon très aigu et très solide; car cette arme doit pénétrer la cuirasse dont le crocodile est revêtu sur toutes les parties que la pointe meurtrière peut atteindre. Si l'animal est endormi, le chasseur approche autant qu'il le peut, afin de lancer le harpon avec plus d'assurance et de succès. Il faut que la pointe barbelée pénètre dans les chairs jusqu'à la profondeur de sept à huit pouces, afin qu'elle y tienne bien et ne puisse être arrachée pendant les mouvemens impétueux du blessé, qui se débat avec violence et se jette dans le fleuve; une corde attachée à l'arme meurtrière donne au chasseur

le moyen de suivre sa proie dans l'eau, et de la retirer lorsque ses forces sont épuisées. Cette corde est un assemblage de trente ficelles serrées de distance en distance pour les retenir l'une contre l'autre; les dents de l'animal furieux, qui déchireraient une corde équivalente à ces trente menus cordons, ne peuvent rien contre ce tissu, qu'elles pénètrent sans froisser un seul des brins qui le composent. On dit que deux hommes retirent assez facilement de l'eau un crocodile de 15 pieds de longueur, et parviennent à le museler, à le renverser sur le dos pour lui attacher les pieds, et à le tuer.

Comme les Africains aiment assez généralement l'odeur du musc, il n'est pas étonnant que la chair du crocodile soit de leur goût. La matière qui répand cette odeur dans tout le corps de l'animal est contenue dans quatre vésicules que les amateurs achètent pour parfumer leur chevelure; c'est un bénéfice sur lequel les chasseurs peuvent compter, et que l'on évalue à une dizaine de francs.

Hérodote, qui visita l'Égypte 450 ans avant notre ère, fut témoin d'une espèce de chasse ou de pêche du crocodile que l'on ne pratique plus aujourd'hui: ce tyran du Nil se laissait prendre à l'hameçon, auquel on attachait pour amorcer un morceau de chair de porc, et surtout l'épée du dos de cet animal. Après avoir disposé sa ligne, le chasseur, muni d'un petit cochon qu'il faisait crier, se tenait prêt à tirer la corde attachée à l'hameçon dès que le crocodile y aurait mordu. Les cris du petit cochon attiraient cet animal vorace; il accourait pour saisir cette proie, mais il rencontrait dans sa course une autre pâture qu'il se hâta d'avaler: c'était la perdue amorcée. Il se laissait tirer et amener à terre sans beaucoup de résistance; mais lorsqu'il était hors de l'eau et en présence du chasseur, un combat très inégal pouvait s'engager: l'homme était moins bien armé que son adversaire; celui-ci pouvait attaquer avec ses terribles mâchoires, sa queue encore plus redoutable, et pour sa défense il était couvert d'une bonne cuirasse. Il fallait donc que l'adresse vint au secours du faible. L'homme prenait des poignées de boue, et les jetait dans les yeux de l'animal: s'il parvenait à l'aveugler, il s'en rendait maître assez facilement; mais lorsque cette ressource lui manquait, il était exposé à de grands dangers, auxquels il succombait quelquefois. Hérodote raconte tout cela comme voyageur, et non comme historien; ce ne sont pas des faits qu'il rapporte d'après des traditions auxquelles il accordait peut-être trop de confiance.

On lui a reproché une excessive crédulité, et des critiques ont traité de fable tout ce qu'il dit des ornemens dont les prêtres de Memphis chargeaient leurs crocodiles sacrés; mais on a trouvé, suivant le rapport de M. de Geoffroy de Saint-Hilaire, une momie de crocodile qui avait des pendans d'oreille, et l'exactitude du récit d'Hérodote à ce sujet est maintenant hors de doute.

Le crocodile n'est vorace que par besoin; lorsqu'il est rassasié, c'est un animal très inoffensif et qui ne fait pas l'homme. Suivant le témoignage de Bruce, on voit souvent en Abyssinie des enfans à cheval sur cette étrange monture, et cette témérité n'est jamais punie par l'animal, qui semble se prêter volontiers à cet acte d'audace enfantine. Puisque le crocodile n'est pas insouciant, il doit être susceptible d'une certaine instruction, et les prêtres d'Egypte pouvaient en effet le dresser pour le rôle qu'ils lui faisaient jouer dans leurs grandes solennités religieuses.

Le crocodile d'Asie, que l'on nomme *gavial*, est plus petit, plus lesté et moins traitable que celui d'Afrique; et cependant quelques individus de cette espèce peuvent fixer leur habitation au milieu des hommes, venir à un signal qu'ils comprennent, recevoir les alimens qu'on leur présente sans jamais blesser la main nourricière. Si leur éducation eût été poussée plus loin, il est probable qu'ils en auraient profité aussi bien que leurs congénères d'Afrique.

Venons maintenant au crocodile américain que l'on nomme *alligator*. Grâce à M. Audubon, naturaliste des Etats-Unis, on a sur cet animal plus de notions d'histoire naturelle que sur les deux espèces de l'ancien continent, et une grande partie des faits relatifs à l'alligator seront probablement observés en Afrique et en Asie, lorsque des naturalistes assidus en feront le sujet de leurs investigations. Comme tous les autres crocodiles, l'alligator nage beaucoup mieux qu'il ne marche, et on ne le rencontre que rarement dans l'intérieur des terres, occupé à la recherche de quelques animaux dont il puisse faire sa proie; mais il y en a très peu qui ne puissent échapper à un ennemi aussi lent, car sa vitesse habituelle n'est tout au plus que d'un demi-quart de lieue par heure. On peut donc l'approcher impunément, pourvu qu'on ne soit pas à portée d'être atteint par sa queue, dont les mouvemens rapides contrastent avec l'engourdissement apparent de tout le reste du corps, y compris les mâchoires. Cette lenteur, cette sorte de gravité, est, dans cette espèce de crocodiles, un caractère de l'âge mûr: dans son enfance, l'alligator est aussi alerte que ces lézards d'Europe, qu'on se plaît à voir faire la chasse aux mouches sur les murailles des jardins. Un ami de M. Audubon, habitant de la Louisiane, ayant fait une ample collection d'alligators, sortis depuis peu de l'œuf, et se disposant à l'expédier à New-York, voulut auparavant faire voir aux dames, que, même dans cette hideuse espèce, l'enfance n'est pas dépourvue de grâces. La caisse où les jeunes captifs étaient renfermés fut ouverte dans une chambre où ces petits animaux s'éparpillèrent, et firent preuve d'une agilité qui exerça la patience de ceux qui furent chargés de les remettre dans la caisse, lorsque la curiosité des dames fut satisfaite. L'un des petits coureurs ne put être retrouvé, sans que l'on devinât comment il s'était évadé: on l'avait oublié, lorsqu'il reparut au bout d'un an, et devint le sujet de nouvelles observations plus importantes que les premières. Un vieux soulier dans lequel il s'était blotti l'avait soustrait à toutes les perquisitions; mais quelle avait été sa nourriture durant une aussi longue réclusion? Il n'avait pas grandi sensiblement, tandis qu'un de ses compagnons, conservé dans un baquet, et bien nourri, s'était allongé de plusieurs pouces, en grossissant à proportion. Il paraît que l'habitant du vieux soulier avait supporté un jeûne bien rigoureux; et il y avait résisté, ce qui est très remarquable.

M. Audubon estime qu'un alligator de dix à onze pieds de long, est âgé de cinquante ans au moins, et que ceux de seize pieds (il y en a plusieurs), sont au moins centenaires. Le naturaliste qui nous sert de guide, assisté d'un ami très habile chasseur, tua l'un de ces colosses, près de la rivière Rouge, affluent du Mississipi. Comme l'animal résistait à d'immenses blessures dont il était couvert et à la perte des flots de sang qui couvraient la terre autour de lui, le chasseur lui ajusta une balle dans l'œil, et sur-le-champ le monstre tomba sans vie. Ajusté partout ailleurs, une poignée de balles n'aurait pas suffi pour mettre à mort un animal aussi vuainéux et aussi vivace.

Ainsi, la rencontre d'un alligator n'est pas dangereuse pour l'homme. Cet animal ne peut trouver une subsistance suffisante que dans les lieux où le poisson abonde, et les lagunes peu profondes lui conviennent encore mieux que les fleuves. Les circonstances les plus favorables à la multiplication de son espèce sont réunies vers l'embouchure du Mississipi; cependant, on dit que les alligators n'y sont plus aussi nombreux qu'autrefois. Les bords de la rivière Rouge étaient leur station favorite, et le rendez-vous des chasseurs qui tuaient ces animaux pour les dépouiller de leur peau, qu'ils vendaient aux faiseurs de pantoufles. Ces chaussures furent long-temps en usage dans la Louisiane; on commence à les abandonner, parce qu'elles sont trop perméables à l'eau.

Les alligators sont répandus dans toute l'Amérique, aux lieux où la température leur convient, et qui peuvent leur fournir assez de nourriture. Ils abondent surtout vers l'embouchure des grands fleuves. Lorsque des Européens arrivent pour la première fois dans ce continent, et remontent les fleuves, la vue des bandes de crocodiles, flottant comme des troncs d'arbres, est un des objets qui leur annoncent le Nouveau-Monde. La présence des navires ordinaires n'intimide point ces animaux; mais il n'en est pas ainsi des bateaux à vapeur; on ne voit presque plus d'alligators sur les rivières où ce nouveau mode de navigation est établi depuis une vingtaine d'années.

La femelle de l'alligator dépose ses œufs dans cinq ou six cachettes, où elle les arrange soigneusement sur un lit de feuilles sèches, les couvre de la même matière, et applique sur le tout plusieurs couches de vase que le soleil durcit, et rend capable d'une assez grande résistance. Chaque de ces cachettes contient dix à douze œufs, en sorte que chaque femelle peut procréer annuellement une soixantaine de petits. Tous les œufs d'une même cachette éclosent en même temps, et la mère qui guettait le moment où cette partie de sa progéniture sortirait de dessous les couches de vase durcie, mène ses nouveau-nés à la mare la plus à portée. C'est alors seulement que les jeunes crocodiles sont exposés à de grands périls, surtout de la part des mâles, qui ne les épargnent pas, soit par jalousie, comme on le dit, soit seulement par voracité. Les grands oiseaux aquatiques sont aussi des ennemis très redoutables pour les petits alligators; les gros poissons en font aussi leur proie. Sans toutes ces causes de destruction, les fleuves de l'Amérique seraient bientôt encombrés de crocodiles, qui seraient réduits à s'entre-dévoorer, faute de trouver assez d'alimens, ni sur la terre, ni dans les eaux.

Le crocodile du Nil cache ses œufs sous terre, comme celui d'Amérique. Il est vraisemblable que le gavial a recours aux mêmes précautions pour la sûreté de sa progéniture; jusqu'à présent, cette espèce a été moins observée, quoiqu'elle ne mérite pas moins que les deux autres l'attention des naturalistes.

Traditions sur les Fées.—La croyance dans la réalité et l'existence des fées ne s'est perdue que lentement en France.

Sous le règne de Charles VII, elle était encore presque universelle. Dans le procès manuscrit de Jeanne d'Arc, qui était, au dernier siècle, dans la bibliothèque de Saint-Victor de Paris, on lit que plusieurs fois on demanda à la jeune héroïne si elle n'avait pas vu les fées, si elle ne leur avait pas parlé, si elle n'avait pas été à leur arbre et à leur fontaine, près de son village de Domreny, en Lorraine. Les fées étaient ordinairement imaginées, ou sous la figure de petites vieilles difformes et hideuses, ou sous celle de belles femmes, savantes dans l'art de charmer et dans la divination. Les Limousins les ont appelées *fadus*, et les peuples de la Marche *feas*. On donnait pour habitation à ces fées des grottes et des rochers. A la proximité du Dorat, dans la Basse-Marche, se trouve un grand nombre de rochers blancs, appelés dans le pays pierres blanches, et que l'on croyait avoir été l'asile des fées. Au-dessus du Blanc, en Berry, à quelque distance de Luray et du château d'Issoudun sur la Creuse, est une grotte qui passait aussi pour leur avoir servi de retraite. Près de celui de Sarbois, dans la même province, on voit une caverne qu'on appelait autrefois *la Cave des Fées*. En Périgord, aux environs de Miramont, est une caverne nommée du Cluzeau, à laquelle on supposait la même destination. On croyait que cette caverne s'étendait sous terre jusqu'à cinq ou six lieues; on assurait même qu'il y coulait des ruisseaux au milieu de belles salles et de chambrées pavées à la mosaïque, avec des autels et des peintures en plusieurs endroits. La même foi régnait dans le Limousin, l'Angoumois, la Saintonge, le Poitou, et presque toute la Bretagne.

VOYAGES.

JEAN ET SÉBASTIEN CABOT.

PREMIÈRE DÉCOUVERTE DU CONTINENT AMÉRICAIN.

Jean Cabot était de Venise; mais les relations commerciales l'ayant fixé, avec sa famille, à Bristol, il adopta l'Angleterre pour patrie. L'immense mouvement imprimé d'Occident en Orient à l'humanité par les croisades, avait tourné tout au profit des Vénitiens, devenus les facteurs du monde, et dès le XIII^e siècle leur commerce s'étendait du nord de l'Europe aux mers de la Chine. Plus tard, dominant la politique des soudans, Venise était parvenue à exclure Gènes, sa rivale, des marchés de l'Égypte, et à soumettre l'Europe, déclarée par les guerres civiles, à son puissant monopole. Mais, comme il arrive souvent, ce principe de la prospérité de Venise devint la cause de sa décadence: les États de l'Europe se fatiguèrent enfin d'être tributaires de Venise, et l'idée de découvrir un nouveau passage aux Indes, comme toutes celles qui naissent d'un besoin généralement senti, préoccupa d'abord les plus grands esprits du temps, puis les peuples eux-mêmes. Il est remarquable que ce soit précisément un de ces navigateurs génois, auxquels la politique vénitienne avait interdit le commerce de l'Inde par Suez, qui, en cherchant ce passage, découvrit le Nouveau-Monde; ce Génois, c'était Colomb.

Colomb, après avoir découvert, non pas encore le continent américain, mais une partie de l'archipel des Antilles, était rentré à Palos depuis le 15 mars 1494, et l'or qu'il avait eu l'habile prévoyance de rapporter de ce premier voyage avait considérablement stimulé le zèle des monarques pour les expéditions lointaines.

Cabot, grand cosmographe et navigateur expérimenté, profita du succès de Colomb pour proposer à Henri VII de tenter un passage par le nord-ouest pour aller au Cathai. Ce

prince, d'ailleurs éclairé, avait à se repentir d'avoir accepté trop tard les offres que Colomb avait chargé son frère Barthélemy de lui faire dès 1488. Il ne voulut point commettre la même faute à l'égard de Cabot, et approuva aussitôt son projet. Il lui remit une commission par laquelle il l'autorisait, lui et ses fils Sébastien et Santius, à prendre cinq vaisseaux, à naviguer sur toutes les mers, à soumettre à son pavillon toutes les contrées qu'ils découvraient, ne se réservant que le cinquième des profits de l'expédition, et ne leur imposant d'autre obligation que d'effectuer le retour au port de Bristol.

Cette commission est datée de mars 1496; mais ce n'est qu'au printemps de l'année suivante que Cabot mit à la voile avec son fils Sébastien, auquel était réservée la gloire de continuer ses découvertes sur le continent américain.

Il est impossible de croire qu'un navigateur aussi instruit que Cabot n'ait pas tenu un journal de son voyage, et l'on ne sait s'il faut accuser la négligence ou la politique britannique de ne l'avoir pas conservé. Le seul récit authentique de son premier voyage se trouvait sur une carte dressée par son fils Sébastien, et que les historiens du temps d'Élisabeth assurèrent avoir vue dans la galerie royale de White-hall. Nous reproduisons ce récit d'après Lediard, qui lui-même semble l'avoir emprunté à Purchas.

« L'an de grâce 1497, Jean Cabot, Vénitien, et son fils Sébastien, partirent de Bristol avec une flotte anglaise, et découvrirent cette terre, que personne n'avait encore trouvée; ce fut le 24 juin, sur les 5 heures du matin. Ils l'appellèrent *Prima-Vista* (ou Première-Vue), parce que ce fut la première qu'ils aperçurent de dessus mer. Ils donnèrent à l'île située devant le continent le nom d'île Saint-Jean, parce qu'ils y arrivèrent, selon toute apparence, le jour de saint Jean-Baptiste. Les habitants de cette île étaient couverts de peaux de bêtes, dont ils se croyaient fort parés. Purchas ajoute qu'ils se servaient dans leurs guerres d'arcs, d'arbaleètes, de piques, de dards, de masses de bois et de fondes. Ils trouvèrent que ce terrain était stérile en plusieurs endroits et portait peu de fruits; qu'il était rempli d'ours blancs et de cerfs beaucoup plus grands que ceux d'Europe, et qu'il produisait quantité de poissons, et de ceux de la plus grande espèce, comme des veaux marins et des saumons. Ils y trouvèrent des soles de 5 pieds de long, et beaucoup de ce poisson que les sauvages appellent *baccalaos*. Ils y remarquèrent aussi des perdrix, des faucons et des aigles; mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils étaient tous aussi noirs que des corbeaux. »

Cette première terre que découvrit Cabot en 1497 était le Labrador; il la longea jusqu'au cap Floride, et revint à Bristol avec une riche cargaison et trois sauvages, vivans témoins de sa découverte du continent américain, que n'aborda Colomb qu'un an après, c'est-à-dire en 1498.

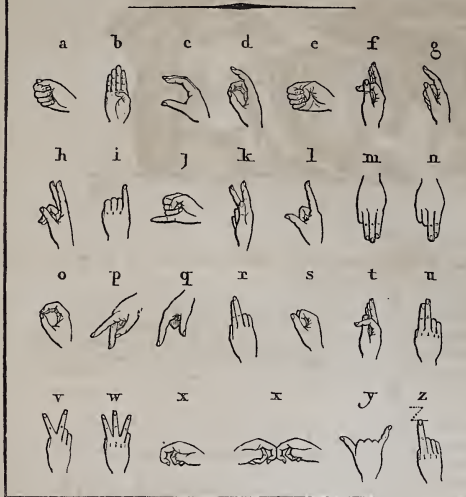
Sous le même règne de Henri VII, qui prépara l'immense développement que n'a cessé de prendre depuis la puissance navale de l'Angleterre, Sébastien Cabot fit plusieurs autres voyages pour trouver ce passage au Cathai par le nord-ouest, qui l'avait conduit lui on son père (l'histoire n'est pas fixée à cet égard) à la découverte du continent américain, que Purchas proposa de nommer *Cabotiana*.

ALPHABET MANUEL DES SOURDS-MUETS

On appelle *alphabet manuel* une suite de positions ou de formes diverses qu'on donne à la main pour représenter une à une les lettres de l'alphabet.

L'*alphabet manuel des sourds-muets* ne diffère de celui

Alphabet manuel des Sourds-Muets.



des écoliers, qu'en ce qu'il est plus simple et plus expéditif, et en ce qu'il n'exige l'emploi que d'une main.

Celui que nous donnons ici est originaire d'Espagne, de même que l'art d'instruire les sourds-muets. Les aveugles le vendent encore dans les rues de Madrid aux écoliers. Apporté en France par Pereira, et décoré du nom grec de *dactylogie* (langage des doigts), il fut adopté par l'abbé de l'Épée, qui auparavant faisait usage de l'alphabet à deux mains. De l'école de l'abbé de l'Épée, il a passé dans toutes les écoles de sourds-muets de France, d'Italie, d'Allemagne, de Russie, de Suède, d'Amérique, et même dans la plupart des écoles d'Angleterre.

Au moyen de cet alphabet, on peut écrire des mots, des phrases, tout un discours. Il faut moins d'une demi-heure pour l'apprendre; et quelques jours d'exercice en rendent l'usage aussi prompt que facile. Il n'est pas toujours nécessaire, surtout avec les sourds-muets, de former des phrases entières; le mot principal suffit pour fixer l'attention, et un geste naturel complète la pensée.

Il ne faut pas confondre, comme il arrive trop souvent, la dactylogie avec le langage des gestes, le langage mimique, véritable langage des sourds-muets. La dactylogie n'est, comme on vient de le voir, qu'une sorte d'écriture en l'air, qui dispense d'avoir recours à la plume ou au crayon; elle ne figure que des lettres; le langage mimique représente des pensées. Avec le geste nous imitons la forme des corps, leurs mouvemens, toutes les actions physiques et, par métonymie, les actes intellectuels et moraux. Notre physionomie réfléchit aux yeux tout ce qui se passe au-dedans de nous; le geste animé du jen de la physionomie, constitue un langage naturel, riche, souple, énérgique, qui se prête à toutes les nuances de la pensée. Dans l'expression des passions, aucune langue ne peut en égaler la force et la chaleur.

Les sourds-muets entre eux font presque exclusivement usage du langage mimique; ils n'ont recours à l'alphabet

manuel que pour les noms propres et pour quelques mots techniques qu'il serait trop long de caractériser par un signe spécifique. Mais ils se servent habituellement de la dactylogie avec les personnes qui n'ont pas l'habitude du langage mimique. Par ce moyen on peut s'entretenir avec tout sourd-muet qui aura reçu de l'éducation, pourvu qu'on lui parle la langue dans laquelle il aura été instruit. Car la dactylogie ne représentant que des mots, et non directement des idées, avec l'alphabet manuel le sourd-muet français parle français, l'Allemand parle allemand, l'Anglais parle anglais. Dans la ville d'Hartford, la première des Etats-Unis qui ait eu une institution de sourds-muets, en quelque lieu que se présente un sourd-muet, dans une boutique ou dans un salon, il trouve toujours quelqu'un qui connaît l'alphabet manuel, qui le comprend, qui l'écoute avec intérêt, qui sait lui répondre; et il oublie presque son malheur.

Nous avons pensé que répandre l'usage de l'alphabet manuel, ce serait rendre service aux sourds-muets et à tous ceux qui ont des rapports avec eux.

N. B. Les lettres J et Z se figurent en l'air, J avec le petit doigt, Z avec l'index.

On marque de même avec l'index les accens et la ponctuation; on indique la fin de chaque mot par une petite pause ou par un mouvement horizontal de la main de gauche à droite.

HOTEL-DE-VILLE DE SAINT-QUENTIN.

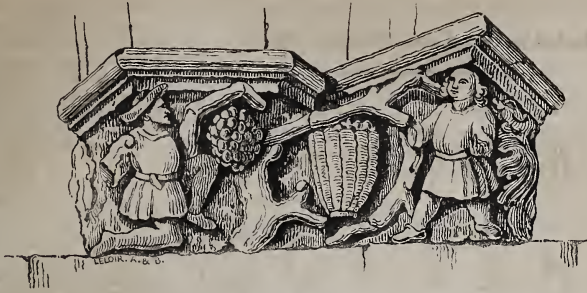
BAS-RELIEFS.



(Bas-relief de l'Hôtel-de-Ville de Saint-Quentin. — N° 1.)

Cet édifice est bâti sur l'un des côtés de la place principale de la ville. Le rez-de-chaussée, occupé par un corps-de-garde et des bureaux, n'offre presque plus rien de sa construction primitive; mais le premier étage, auquel on parvient par un escalier de grès, a été respecté, au moins dans quelques unes de ses parties principales.

On y voit encore une grande salle, dite la *salle des Conseils*, entièrement décorée dans le goût du moyen âge. C'est



(N° 2.)

dans cette salle que, en 1589, Henri IV accepta un dîner qui lui fut offert par la ville.

L'Hôtel-de-Ville n'a peut-être pas toute la légèreté qu'on remarque dans quelques constructions gothiques; mais la régularité de sa masse, et ses proportions heureuses, quoique lourdes, en font certainement un monument digne de fixer l'attention, surtout si l'on considère l'originalité des ornemens qui en décorent la façade. Chaque moulure, chaque chapiteau, les corniches, les ogives, sont chargés d'une quantité prodigieuse de groupes des plus bizarres : ici est une scène de vendanges, là est une diablerie; des moines, des soldats, des femmes, des anges, des prédicateurs à tête d'animaux, des monstres de mille formes, se découvrent au milieu des feuillages et des rinceaux. Tout rappelle la naïve et franche gaieté de nos aïeux; on la retrouve partout, jusque dans l'énigme suivante,

tion traduite vraisemblablement par un habitant de Saint-Quentin :

Cesse de nous vanter tes murs et tes batailles,
Rome : viens admirer ces vivantes murailles,
Ces hardis citoyens, qui, dans les champs de Mars,
Servent à leur cité d'invincibles remparts;
Où la seule valeur, sans murs pour se défendre,
Sait braver mille morts avant que de se rendre.
Leur ville, pour montrer qu'on doit vivre toujours
Lorsque pour sa patrie on immole ses jours,
Consacre au souvenir d'une action si belle,
Dans ce marbre parlant, une gloire immortelle.



(N° 4.)

facétieux chanoine d'alors, composa sur la date de sa construction.

D'un mouton et de cinq chevaux	
Toutes les lettres prendrez,	M CCCC
Et à icelles, sans nuls travaux,	
La queue d'un veau joindrez;	V
Et au bout ajouterez	
Tous les quatre pieds d'une chatte.	IIII
Rassemblez, et vous apprendrez	
L'an de ma façon et ma date	M CCCC VIII (1509)

C'est effectivement en 1509 que l'Hôtel-de-Ville fut bâti. Cette énigme, gravée sur une plaque de cuivre, était incrustée dans un des piliers de grès qui soutiennent la façade; elle en fut arrachée en 1537, lors de la prise de Saint-Quentin par les Espagnols. Une autre inscription, plus intéressante pour les Saint-Quentinois, fut placée depuis au-dessus de l'arcade du milieu : ce sont des vers faits par Santeul à l'occasion de la vigoureuse résistance des habitans qui se sacrifièrent pour sauver la France. Voici cette inscrip-

Ouvrages en cire chez les anciens.—Les anciens avaient un grand nombre de petits ouvrages en cire, tels que les empreintes des sceaux ou des cachets, la cire collée pour la peinture encaustique, et le vernis de cire pour les statues et les murs de marbre. Il existait, chez les Grecs, une classe d'artistes qui rivalisaient avec les statuaires et les fondeurs en bronze, en modelant en cire les plus belles figures. Anacréon a chanté l'amour en cire.

« Mon père, dit Lucien (tome I, page 5), jugeait de mes dispositions pour la sculpture, par les petits ouvrages que je m'amusais à faire en cire. Lorsque je sortais de l'école, je grattais la cire, et j'en formais des bœufs, des chevaux ou des hommes. — Par Jupiter! ils sont très ressemblans, assurait mon père; mais les maîtres me battaient. »

Dans les *Nuées*, Aristophane fait parler d'un jeune Phidippe qui s'amusait à faire de petites maisons.

Sphærus, du Bosphore, philosophe stoïcien et disciple de Cleanthe, avait été appelé, par Ptolémée Philopator, à Alexandrie. Un jour, Sphærus soutenait la vérité des images reçues par les impressions des sens : le roi, pour le réfuter, fit servir un plat de grenades en cire : le philosophe étendit la main pour en manger; sur quoi Philopator s'écria que, trompé par ses sens, il avait fait un faux jugement. Sphærus répondit sur-le-champ : « Je n'ai pas jugé que ce fussent des grenades, mais j'ai jugé qu'il était probable que ce fussent des grenades; et il y a de la différence entre une idée positive et une probabilité. »

Lampridius raconte que l'empereur Héliogabale se plaisait à donner des repas où il faisait servir, imités en cire, tous les mets qu'il mangeait lui-même. Après chaque service, les convives étaient obligés, selon l'usage, de se laver les mains comme s'ils les eussent salées; on leur présentait ensuite un verre d'eau pour aider la digestion.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

5 Octobre. — Fête de Cérès d'Eleusis à Athènes. Ces fêtes, qui duraient neuf jours, étaient très célèbres dans l'antiquité païenne : l'origine des cérémonies était attribuée à Cérès, qui, étant venue à Eleusis, petite ville de l'Attique, chercher sa fille Proserpine enlevée par Pluton, avait enseigné aux habitans l'art de l'agriculture. Sur un char que des bœufs traînaient lentement, était placée une corbeille ornée; une foule de jeunes Athéniens venaient à la suite, et portaient aussi des corbeilles couvertes d'un voile de pourpre. Il y avait un jour appelé *le jour des flambeaux*, parce que, pendant la nuit qui le précédait, hommes et femmes erraient çà et là avec des torches. La récompense des vainqueurs aux jeux et aux combats gymniques était une mesure d'orge. Les fêtes de Cérès ne furent supprimées que sous Théodose.

5 Octobre 1817. — Mort de Kosciwsko. Il avait fait ses premières études à Varsovie, à l'école des Cadets. Ayant mérité une place parmi les quatre meilleurs élèves, on l'envoya achever son éducation dans les pays étrangers. Il habita la France pendant quelques années. De retour en Pologne, il entra dans le service. Bientôt il s'embarqua pour le Nouveau-Monde, prit part à la guerre d'Amérique, et devint l'adjutant de Washington. Cette guerre achevée, il revint dans sa patrie, et lorsqu'elle voulut rétablir sa nationalité, après la promulgation de la constitution du 3 mai 1791, il reprit du service avec le grade de major-général de l'armée que commandait Joseph Poniatowski. Ses prodiges de valeur et d'habileté, à Dubienka, rendirent dès ce jour son nom sacré à ses compatriotes. La soumission de Stanislas ayant fait manquer l'entreprise d'affranchissement, Kosciwsko donna sa démission, et partit pour la France, où la Convention lui accorda le titre de citoyen français. La nouvelle insurrection de la Pologne le rappela aux combats. Il fut investi, par l'acclamation générale, d'une autorité absolue dont il n'abusa point : il déploya un courage admirable à Wraclawice, à Szcekokiny et sous les murs de Varsovie. Blessé à Macyowice, le 4 octobre 1794, il fut jeté, par ordre de Catherine, dans un cachot. Quand il eut recouvré sa liberté, la Pologne était captive : il vint demeurer auprès de Fontainebleau, et se livra à l'agriculture. Napoléon voulut en vain s'en servir comme instrument politique dans la campagne de Russie. Après l'occupation de la France par les armées étrangères, Kosciwsko erra en Europe, et la mort le surprit dans la Prusse, sur les frontières de France. Ses cendres reposent à Varsovie sous un mausolée.

6 Octobre 1825. — Mort de Lacépède, naturaliste. Il était né à Agen. Il fut membre de l'Assemblée législative; en 1801 il présida le sénat, et en 1803, il fut nommé grand-chambellan de la Légion-d'Honneur. Il fut pair, en 1814, pendant les cent-jours, et il le redevint en 1819. Malgré ses emplois politiques, il était entièrement livré à la science et à la musique : il a recomposé la partition de l'*Armide* de Quinault. On assure qu'il pouvait travailler habituellement vingt heures par jour.

7 Octobre 1755. — Mort de Young-Tching, second empereur de la dynastie des Mandchou. La protection active qu'il accorda à l'agriculture est son plus beau titre.

7 Octobre 1786. — Mort de Sacchini, compositeur italien, auteur des partitions de *Montezuma*, *Persée*, *le Cid*, *Isola d'Amor* ou *la Colonie*, *Renaud*, *Chimène*, *Dardanus*, *OEdipe à Colone*. Son œuvre la plus célèbre est *Aricie*.

8 Octobre 1561. — Combat entre Maccaire et le chien d'Aubry de Montdidier, ordonné par le roi Jean. Cette histoire, devenue populaire en France, était peinte sur une des cheminées de la grande salle du château de Montargis.

8 Octobre 1754. — Mort de Fielding, écrivain anglais, auteur des romans de *Tom Jones*, de *Joseph Andrews*, de la *Vie de Jonathan Wild*, et de diverses comédies estimées.

9 Octobre 1688. — Mort de Claude Perrault, auteur des dessins de la colonnade du Louvre, commencée en 1666, et terminée en 1670. Le ministre Colbert avait tant à cœur de voir cette œuvre achevée, qu'il fit défendre « à tous ouvriers de s'employer à autres travaux d'architecture, sous peine de prison pour la première infraction, et de galère pour la seconde. »

9 Octobre 1818. — Congrès d'Aix-la-Chapelle, et convention pour l'évacuation du territoire français.

9 Octobre 1851. — Assassinat de Capo-d'Istria, président du gouvernement de la Grèce.

10 Octobre 1720. — Mort de Coysevox, sculpteur français. Les deux chevaux ailés des Tuileries, dont l'un porte Mercure, et l'autre la renommée, sont dus à son ciseau, ainsi qu'un grand nombre d'autres morceaux divisés entre les Tuileries, Versailles, et plusieurs autres châteaux royaux.

10 octobre 1818. — Le vice-roi du Mexique détruit le *Champ d'astle*, territoire de la province du Texas, en Amérique, où s'étaient réfugiés quelques soldats français après la chute de Napoléon.

11 Octobre 1685. — Mort de Montfleury, auteur de la comédie intitulée : *La Femme juge et partie*

GÉOLOGIE.

DES PUITTS FORÉS.

DES FONTAINES JAILLISSANTES OU PUITTS ARTÉSIENS.

L'enveloppe terrestre se compose, comme on sait, de couches minérales assises, étagées les unes au-dessus des autres, et différenciant beaucoup par les matières qui les composent. Il est clairement établi que ces diverses couches minérales n'ont pas été formées à la même époque. Bien au contraire, les intervalles de leurs formations ont été de longue durée. On les a distinguées en les groupant entre elles,

et en donnant aux groupes les noms de *terrains*. Il y a ainsi quatre terrains principaux. En commençant par les plus anciens, ce sont : 1° les terrains *primitifs*, que l'on trouve dans les plus grandes profondeurs souterraines où l'homme ait pénétré, et qui forment aussi les montagnes les plus hautes; 2° les terrains appelés de *transition*, qui ont été superposés sur les premiers, sans reconvenir leurs cimes les plus élevées; 3° les terrains *secondaires*; 4° les terrains *tertiaires*. Immédiatement au-dessus de ces derniers, se trouvent les alluvions ou dépôts, modernes, et la terre végétale.

L'exploration de ces diverses couches minérales a prouvé que d'effroyables convulsions terrestres sont venues les bouleverser, et détruire leur symétrie, leur parallélisme. On conçoit, par exemple, quel monstrueux dérangement devait produire dans un terrain un soulèvement causé par des forces souterraines, et capables de former, non seulement une montagne élevée, mais encore des chaînes de montagnes immenses, comme la chaîne des Alpes, ou, bien mieux, comme la chaîne des Cordilières, qui parcourt les deux Amériques dans toute leur longueur.

Il résulte de ces catastrophes, que les diverses couches minérales apparaissent à la surface de la terre, à des hauteurs d'autant plus grandes, en général, qu'elles sont plus anciennes. Ces couches diffèrent par leur nature minéralogique; les unes sont d'une texture serrée, compacte, et ne donnent pas de passage à l'eau; les autres sont spongieuses, greutes, fendillées, perméables à l'eau.

C'est sur la superficie de ces couches si variées, que tombent les pluies, et que coulent les fleuves. Les couches perméables doivent donc, par toutes leurs crêtes à découvert, absorber en partie les eaux des pluies ou celles des fleuves. Ces eaux s'écoulent dans le sein de la terre, en suivant toujours la partie perméable, et tendent à gagner les points les plus bas. C'est ainsi qu'il existe des ruisseaux, des lacs, des étangs, des fleuves souterrains, qui n'ont aucune espèce de rapport avec les eaux de la surface.

Ces eaux souterraines sont contenues dans la formation perméable qui les absorbe, entre une couche imperméable supérieure qui les empêche de remonter et une couche imperméable inférieure qui s'oppose à ce qu'elles pénètrent plus bas.

Il existe un grand nombre de ces couches perméables, situées entre des couches imperméables, qui viennent s'épanouir, en quelque sorte, à la surface de la terre; il y a donc aussi plusieurs étages, plusieurs niveaux d'eaux souterraines dont les sources sont d'autant plus élevées qu'elles se trouvent dans des terrains plus anciens, puisque ces terrains sont ceux qui remontent le plus à la surface.

Supposons maintenant que l'on vienne à creuser le sol avec une sonde jusqu'à ce que l'on pénètre dans la couche perméable: l'eau tendra à s'élever à la même hauteur que son niveau le plus élevé, de sorte que si ce niveau se trouve plus haut que l'endroit où le trou a été pratiqué, l'eau jaillira à la surface du sol; sinon, l'on aura un puits auquel on pourra, à piquer une pompe; c'est là ce qu'on entend par *fontaines jaillissantes, puits artésiens, puits forés avec la sonde*. C'est parce que les premiers puits forés ont été construits en Artois qu'on les nomme *puits artésiens*. La figure ci-jointe montre la coupe du terrain situé entre les Vosges à droite et Caen à gauche. Les différents signes placés à la surface indiquent les villes principales que l'on rencontre dans cet espace. On voit la disposition des couches successives. Les mêmes lettres répétées plusieurs fois, en allant de droite à gauche ou de gauche à droite, indiquent la continuation de la même couche. Paris et ses environs se trouvent dans la partie marquée des lettres A, C, B. C'est dans la vallée indiquée près du point C que coule la Seine

Les terrains tertiaires qui constituent Paris et ses environs occupent le milieu d'un bassin, autour duquel la craie se montre à peu près de tous côtés, en telle sorte que la craie forme comme un vaste entonnoir, dans le milieu duquel est venu se déposer le sol parisien.

Au-dessus de la craie, qui est imperméable, se trouve une couche de sables très perméables, surmontés eux-mêmes d'une argile grasse, qu'on nomme *argile plastique*, et qui est imperméable. Les eaux de la Seine, de la Marne, de l'Oise, de la Somme, de l' Eure, qui coulent sur la formation crayeuse, avant d'entrer dans le bassin de Paris, peuvent donc pénétrer entre l'argile plastique et la craie, et former un premier étage d'eaux souterraines. Si, avec la sonde, on pénètre à travers les formations parisiennes jusque dans l'argile plastique, et que l'on perce cette argile, l'obstacle que l'argile opposait est détruit; le courant souterrain obéit à la pression des sources qui le forment, et remonte dans le conduit qui lui est ouvert, jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau de sa source la plus élevée; celle-ci pourra être située à Sens, à Epernay, à Saint-Quentin, à Chartres, etc., suivant la position du trou de sonde fait à Paris.

La craie du bassin de la Seine peut donc soutenir sur sa surface, qui est à peu près imperméable, les eaux qui filtrent entre elles et l'argile plastique. Ces assises supérieures de la craie sont connues sous le nom de craie blanche; mais en même temps les assises inférieures, connues sous le nom de craie *tuffeau*, sont très perméables; ces assises paraissent au jour plus loin et à de plus grandes hauteurs que celles de la craie blanche, et entraînent ainsi sous cette craie imperméable, et sous Paris, des courans susceptibles de fournir une plus grande quantité d'eau que les courans supérieurs situés entre l'argile plastique et la craie.

L'avantage des puits forés, jaillissans ou non, est de donner une eau abondante, intarissable, salubre, propre à la cuisine et au blanchissage. Leur construction est souvent plus économique que celle des puits ordinaires; leurs eaux sont d'une qualité très supérieure et d'un usage plus général; en outre leur niveau ne varie pas.

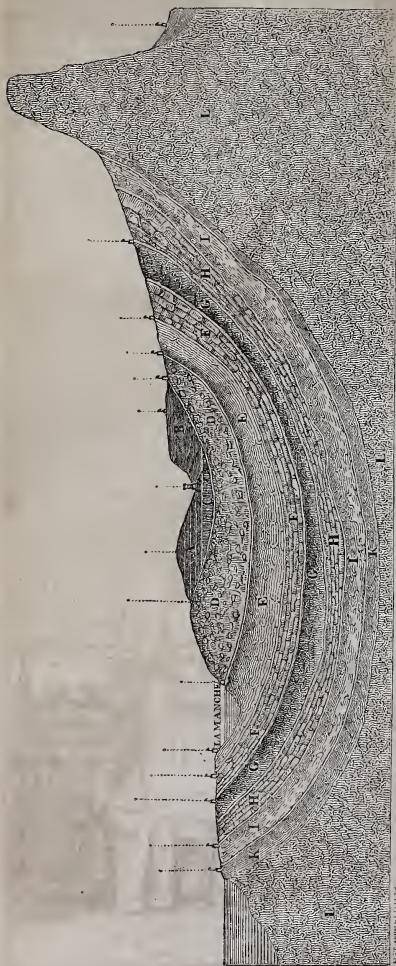
Les courans souterrains viennent, en général, de trop loin, pour que les circonstances particulières d'une localité bornée puissent rien faire présumer sur l'existence de ces courans. C'est pour cette raison que l'on courrait grand risque de se tromper en jugeant propre à la construction d'un puits foré, une vallée entourée de coteaux, et d'où s'échapperaient des sources plus ou moins abondantes. On ne devrait pas non plus regarder comme impropre à donner de l'eau un terrain situé sur des hauteurs arides. Le seul avantage que l'on ait en se plaçant le plus bas possible, c'est qu'il existe plus de chances pour que l'eau jaillisse à la surface, puisqu'elle a moins à monter pour y arriver; mais du reste un puits foré peut aussi bien réussir dans une lande, sur une hauteur, que dans la vallée la mieux arrosée.

Les terrains tertiaires sont les plus propres à l'établissement des puits artésiens, par le grand nombre de couches perméables situées entre des couches imperméables que l'on y rencontre, et par la disposition de ces couches, qui, s'élevant d'un côté pour aller puiser les eaux à la surface de la terre, se courbent ensuite, de manière qu'en perçant le terrain situé au-dessus de la partie plus basse jusqu'à la couche perméable, l'eau s'élève au niveau qui lui convient.

Les terrains secondaires sont moins favorables à la construction des puits; c'est qu'en effet les couches ont, en général, une plus grande épaisseur que dans les terrains tertiaires; les alternances sont moins fréquentes, les points de départ des eaux plus éloignés: il faut presque toujours, dans ces terrains, descendre les sondages à de plus grandes profondeurs, pour obtenir des résultats satisfaisans. Aussi les

sources sont-elles plus rares, mais infiniment plus abondantes dans les terrains secondaires que dans les terrains tertiaires.

La plupart des fontaines jaillissantes de l'Artois sont construites dans les terrains secondaires.



Les terrains primitifs n'offrent point de couches perméables, et n'étant composés que des roches les plus dures, sont tout-à-fait impropres à la construction des puits artésiens.

Depuis quelques années, beaucoup de sondages ont été faits en France pour obtenir des eaux en abondance. Parmi les travaux exécutés dans ce but, on a remarqué ceux de MM. Flachat frères, qui ont perfectionné les équipages de sonde. L'Angleterre, l'Allemagne, les environs de Modène, les Etats-Unis, etc., possèdent des sources abondantes d'eau

limpide, fournies par des puits artésiens. Le traité le plus complet sur l'art du *fontenier sondeur* a été publié par M. Garnier, ingénieur en chef des mines.

On donne encore aujourd'hui le nom de *mail* à quelques promenades dans différentes villes. Un mail était autrefois une allée d'arbres de trois ou quatre cents toises de long sur quatre ou cinq toises de largeur, bordée d'ais attachés contre des pieux à hauteur d'appui, avec une aire de recoupses de pierres couvertes de ciment, où l'on chassait des boules de bois avec un *mail* ou *maillet* ferré et à long manche.

Singulière adresse d'une chèvre. — Sur la route de Jérusalem à Bethléem, dit le docteur Clarke dans ses *Voyages*, nous rencontrâmes un Arabe avec une chèvre dont il montrait les tours d'adresse pour gagner sa vie. Il avait habitude ce pauvre animal à monter, au son de ses chants, sur de petits morceaux de bois cylindriques placés les uns au-dessus des autres, et présentant la forme des cornets d'un jeu de trictrac. La chèvre montait d'abord sur un de ces bâtons, ensuite sur deux, sur trois, sur quatre, cinq, six, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'elle fût élevée presque à la hauteur de l'homme, et alors elle se tenait en équilibre, les quatre pieds serrés ensemble sur le bâton supérieur. Ce tour d'adresse est ancien : il en est fait mention dans Sandys. Rien ne peut démontrer d'une manière plus frappante cette merveilleuse disposition des pieds de la chèvre, qui lui permet de se soutenir sur les anfractuosités du versant des rochers, au-dessus des abîmes. Le diamètre du cylindre supérieur qui servait, de base à cette habile compagne de l'Arabe n'avait pas plus de deux pouces, et la hauteur de chaque cylindre était d'un demi-pied.



(Tour d'adresse d'une chèvre.)

AVIS AUX ABONNÉS. — La publication de la première année du *Magasin pittoresque* sera complètement achevée à la fin du mois de décembre 1833.

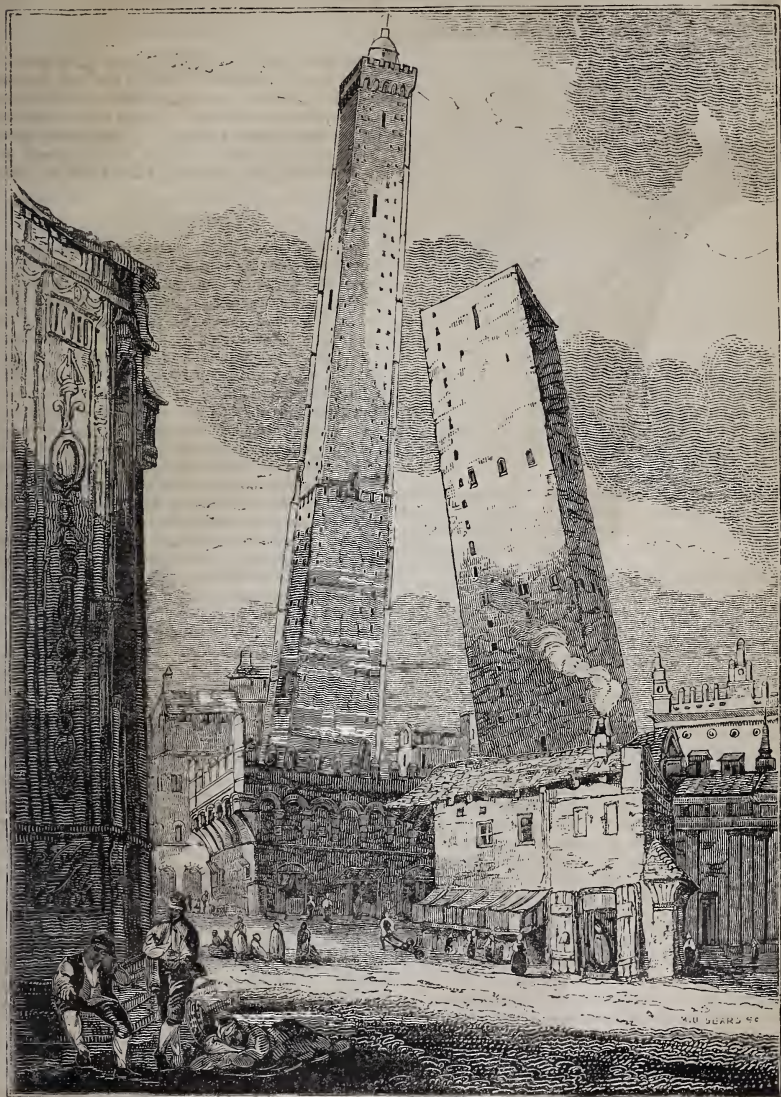
A cette époque il paraîtra :

- 1° Une *Table des gravures* par ordre de pagination ;
- 2° Une *Table alphabétique* des articles ;
- 3° Une *Table méthodique*, où tous les sujets traités dans l'ouvrage seront rangés sous les titres de séries auxquels ils appartiennent.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombar, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombar, n° 50.

TOURS INCLINEES.

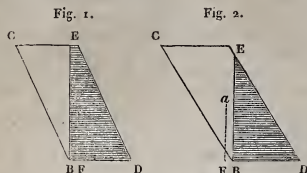


(Tours inclinées de Bologne.)

Habités à voir les maisons, les grands édifices, établis dans une position verticale, nous sommes frappés d'étonnement à l'aspect des curieux modèles d'architecture qui se penchent depuis des siècles sans perdre l'équilibre. Cette stabilité dépend de la position qu'occupe dans chacun d'eux le centre de gravité. La puissance de toutes les forces d'attrac-

tion de la pesanteur agissant sur les divers points d'un corps, quel qu'il soit, est exactement égale à celle d'une seule force agissant sur le centre de gravité. Ce point est ordinairement situé au centre, au milieu du corps; dans l'homme il est placé à peu près au milieu du bassin; dans une tour où les matériaux sont assez uniformément distri-

bués, il est situé au milieu. Dans un navire, le centre de gravité se rapproche beaucoup du fond de cale, parce que c'est là que sont entassées les charges les plus lourdes. Lorsque le centre de gravité est soutenu, ou, en d'autres termes, lorsqu'un fil à plomb fixé à ce point va tomber dans la portion du terrain où les édifices sont appuyés, ils sont en équilibre stable, ils ne peuvent tomber; dans le cas contraire, leur chute est imminente.



Par exemple *a* (fig. 1) représente le centre de gravité. Une ligne *a F* tirée de ce point vers le centre de la terre, est la direction du fil à plomb: si cette ligne tombe dans l'intérieur de la base, le centre de gravité est appuyé sur la base, et le corps se soutient: dans ce cas, BDE est plus massif que BCE. Mais si la ligne *a F* tombe hors de la base, comme dans la fig. 2, où *a* est le centre de gravité, BCE sera plus lourd que BDE, et le corps ne sera pas en équilibre, mais aura plus de tendance à tomber qu'à rester debout.

Beaucoup de monuments élevés depuis des siècles s'éloignent de la direction perpendiculaire ou verticale: les tours de Bologne, de Pise en Italie; de Caerphely, de Bridge-North, et du château de Corfe en Angleterre, sont les plus remarquables. Celles de Bologne furent probablement élevées par de simples familles pour leur défense personnelle au milieu des guerres civiles qui désolèrent pendant si longtemps l'Italie, et qui rendirent ces édifices de la plus haute importance pour leurs possesseurs. La hauteur de la plus grande des deux tours, construite, en 1140, par Gérard Asinelli, a été diversement évaluée à 577,530 et 507 pieds; son inclinaison a plus de 4 pied et demi. Elle n'a aucune beauté extérieure, mais le voyageur est récompensé de l'ennui d'une ascension de 500 marches par une vue étendue qui comprend les villes avoisinantes, Imola, Ferrare et Modène. La seconde tour, qu'on appelle la Gariscanda, construite en 1112, est immortalisée par le Dante, qui la compare au géant Antée se baissant. Sa hauteur est de 140 ou 150 pieds, et elle s'éloigne de 7 ou 8 pieds de la perpendiculaire. La charpente et la maçonnerie s'inclinent sur le plan de l'horizon, ce qui vérifie l'opinion de Montfaucon l'antiquaire, dont on ne peut guère rêvoquer en doute la justesse; il prétend que l'inclinaison de cette tour a été causée par la fuite, l'affaissement de la terre; c'est au reste ce que l'on peut dire de la plupart des tours penchées dont les exemples se retrouvent assez fréquemment, surtout en Italie.

La ville de Bologne, habitée par 65,400 personnes, est située à 68 lieues N. de Rome, à 44 lieues $\frac{1}{2}$ S.-E. de Milan, et à 50 lieues S.-O. de Venise, sur le canal de Bologne, entre le Reno et la Savena. Elle a 4 lieues $\frac{1}{2}$ de circuit. Les rues sont, en général, sombres et irrégulières. Les édifices les plus remarquables, indépendamment des deux tours, sont le palais Caprara, la fontaine de Neptune, par Jean de Bologne, la façade et l'escalier du palais Ranuzzi, la cathédrale d'ordre corinthien; l'église gothique de Saint-Pétrone, qui renferme la méridienne de Cassini; les églises de Saint-Dominique et de Saint-Procure; enfin, un portique de 640 arcades, et d'une lieue de long, situé à l'une des portes de la ville, et conduisant à l'église de Saint-Luc, où

se trouve l'image de la Vierge, qu'on a prétendu avoir été peinte par saint Luc. Ce que la ville a de richesse provient de ses fabriques d'étoffes de soie, de velours, de crêpes, de papiers, de toiles, de fleurs artificielles, d'odeurs, etc. Bologne est la patrie de Benoît XIV, de Manfredi, du Guide, du Dominiquin, de l'Albane, des trois Carraches, et des savans Beccari, Monti, Galvani, Martini, etc.

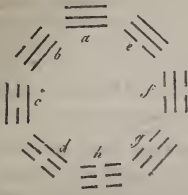
BIBLIOTHÈQUE DU ROI.—MANUSCRITS.

PORTRAITS DE CHINOIS CÉLÈBRES.

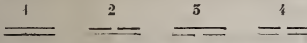
FO-HI, FONDATEUR DE LA MONARCHIE CHINOISE.

La Bibliothèque royale de Paris possède une collection de portraits de Chinois célèbres, copiés en Chine sur des peintures conservées religieusement dans des temples, et envoyés en France, vers le milieu du dernier siècle par le P. Amyot, jésuite fort savant, qui a traduit du chinois en français le poème de l'empereur Kien-long, intitulé *l'Éloge de la ville de Moukden*, et qui est auteur de plusieurs autres ouvrages traduits du chinois et du tartare mandchou. En tête de ces portraits coloriés, on lit ce qui suit: « Au commencement de la 11^e lune de la 24^e année de Kang-hi (sur la fin de 1685), moi, Po-kié, surnommé Tchang-sieou, ayant achevé de copier les portraits de plus de cent personnages célèbres dont on conserve les originaux dans le temple où l'on apprécie sans partialité le mérite de ceux qui ont pratiqué la vertu, j'ai cru devoir dire quelque chose de chacun pour qu'on pût au moins s'en former une légère idée, ou s'en rappeler le souvenir. » En effet, ces portraits sont tous accompagnés d'une notice en chinois sur chaque personnage; notice très courte, mais qui renferme les principaux traits de la vie de chaque personnage représenté. Le premier en tête de cette série de portraits est Fo-hi, le fondateur de l'empire chinois, et le premier qui ait apporté la civilisation dans cette vaste contrée. En contemplant cette étrange mais caractéristique figure, on est frappé d'y retrouver le type primitif que les peuples de l'Orient ont donné aux premiers civilisateurs du genre humain, et que chacun a pu voir dans la figure du premier législateur hébreu. Fo-hi, comme Moïse, a, de chaque côté de la tête, deux bosses très prononcées, qui n'appartiennent point à la race humaine actuelle. Cependant il serait déraisonnable de penser que des peuples si éloignés l'un de l'autre, et à des âges différens, se sont rencontrés pour inventer le même type, et enseigner le même symbole, sans une raison quelconque, puisée, soit dans les faits traditionnels, soit dans des croyances parties d'une même source. Si l'on en croit la chronologie chinoise; Fo-hi civilisait la Chine 5254 ans avant notre ère; il régna 115 ans. Les écrivains chinois racontent sur lui mille choses merveilleuses. Il naquit à Kieou-y, disent-ils, et fut élevé à Kitching, pays dont on ignore la position, mais qui sont vraisemblablement des noms indiens défigurés, car tous les écrivains chinois s'accordent à les placer à l'occident de la Chine; et les traditions que l'on raconte sur ce personnage fortifient cette opinion. Il avait le corps du dragon, la tête d'un bœuf, disent les uns; il avait le corps d'un serpent et la tête de Kilin, disent les autres. Il est facile de reconnaître ici un type indien. D'autres disent qu'il avait la tête longue, les yeux beaux, les dents de tortue, les lèvres de dragon, la barbe blanche qui tombait jusqu'à terre; il était haut de 9 pieds 4 pouce; il succéda au Ciel et sortit à l'Orient; il était orné de toutes les vertus, et il réunissait ce qu'il y a de plus haut et de plus bas. On verra laquelle de ces traditions s'accorde le mieux avec le portrait que nous donnons ci-dessous. Un dragon cheval sorti du fleuve devant lui, portant sur son dos une table sur laquelle

étaient représentés les huit trigrammes qui forment la base de l'Y-King, livre symbolique qui a exercé la sagacité des plus habiles Chinois, même de Confucius, sans beaucoup de fruit. Nous représentons ici ces huit Koua ou trigrammes de Fo-li.



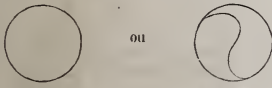
Ces huit Koua de Fo-li représentent, selon les interprètes, a, l'éther; b, l'eau pure; c, le feu pur; d, le tonnerre; e, le vent; f, l'eau; g, les montagnes; h, la terre. Les Chinois font remonter ces huit symboles à quatre images, qui sont :



Celles-ci remontent également à deux autres images plus primitives, nommées *liang-hi*, qui sont :



Ce sont les deux premiers principes de la philosophie chinoise; l'un *passif et ténébreux*, le Yin; l'autre *actif et lumineux*, le Yang; l'un mâle, le Yang; et l'autre femelle, le Yin. Mais ces deux principes qui forment tout et se retrouvent partout chez les Chinois, ont cependant un *principe supérieur*, qui est la figure suivante, nommée :



taï-Ki, le *faîte suprême*, le *grand vide*, au-delà duquel il n'existe rien.

Ainsi, Fo-li est regardé par les Chinois comme leur premier philosophe aussi bien que comme leur premier législateur. Ils lui attribuent, outre l'invention de ces huit Koua, premiers linéaments de l'écriture figurative des Chinois, l'invention de la musique et des deux instruments de musique nommés *kin* et *ché*, instruments à corde dont les Chinois ont conservé la forme, et qu'ils représentent ainsi :



Les Chinois ne sont pas d'accord sur le nombre de cordes données par Fo-li à ces instruments : les uns en donnent 27 au premier, et 30 au second; les autres 25, 20, 40 au kin, et 25 au ché. Le premier avait 7 pieds 2 pouces de long selon les uns, et 5 pieds 6 pouces selon les autres; le second avait 8 pieds 1 pouce de long, et 1 pied 8 pouces de large. Quand Fo-li touchait le premier, cette lyre rendait des sons célestes. Il jouait dessus un air nommé *Kia-pien*, pour reconnaître les bienfaits de l'esprit intelligent, et pour unir le ciel à l'homme. L'autre, qui était plus grave, lui servait à rendre les hommes plus vertueux et plus justes.

Fo-li ne borna pas ses inventions à la musique et aux trigrammes; il inventa encore, disent les Chinois, les filets pour prendre les poissons. Il apprit aux hommes l'art de cuire les viandes, et la manière de les apprêter; quelques nœuds formés sur une corde étaient la seule manière de conserver les souvenirs des événements avant Fo-li. Pendant son règne on commença à inventer des caractères qui représentaient grossièrement les objets, mais qui cependant étaient moins imparfaits que les nœuds de corde, comme on en a trouvé l'usage chez les Mexicains à la découverte du Nouveau-Monde. Fo-li n'oublia rien pour fortifier l'usage de ces caractères figuratifs, et tout l'art d'écrire fut renfermé dans six préceptes, que l'on nomme *lou chou* : les six sortes de caractères, qui sont : 1° *figuratifs*; c'est-à-dire,

représentant grossièrement les objets, comme ☉ soleil, ☾ lune, ⚓ montagne, 🌳 arbre, etc. 2° *Combinés*; c'est la réunion de deux ou plusieurs images simples, qui, par leur rapprochement, indiquaient les notions que l'on voulait rendre. Ainsi, l'image de soleil, jointe à celle de lune, signifie lumière, ☼; l'image d'homme au-dessus

de celle de montagne voulut dire *ermite*, ⚙; *bois* et *oiseau* exprimèrent le *chant*; femme, main et baldi indiquèrent une *femme mariée*; eau et œil, larmes, etc. 3° *Indicatifs*: ces caractères indiquent des rapports de position ou de formes; comme $\underline{\quad}$ ou $\underline{\quad}$ signifie *en haut*; ou $\overline{\quad}$ *en bas*; \oplus *au milieu*; $--$; $==$; $≡$ trois, etc.

4° *Inverses*. Certains caractères écrits à rebours ou renversés, ont une signification inverse, antithétique ou contradictoire à la signification primitive. Le nombre de ces caractères est très peu considérable dans les vocabulaires chinois, ainsi \curvearrowright signifie *gauche*, \curvearrowleft signifie *droite*. 5° *Métaphoriques*. Pour exprimer des idées abstraites ou des actes de l'entendement, on a détourné le sens des caractères simples ou composés, qui désignent des objets matériels, on l'on a fait d'un substantif le signe d'un verbe qui exprime l'action correspondante. Ainsi, le cœur représente l'esprit, l'intelligence; maison se prend pour homme; salle pour femme; main pour artisan; trois images d'hommes placés l'une après l'autre signifient *sûrerie*; trois images de femmes groupées signifient *désir déréglé, tromper*; etc. 6° *Syllabiques*. Comme tout signe simple ou composé est un son correspondant dans la langue parlée, lequel lui tient lieu de prononciation, il en est un certain nombre qui ont été pris comme signes des sons auxquels ils répondaient, abstraction faite de leur signification primitive, et qu'on a joints en cette qualité aux images pour en former des caractères mixtes. L'une de leurs parties, qui est l'image, détermine le sens et fixe le genre; l'autre, qui est un groupe de traits devenus insignifiants, indique le son et caractérise l'espèce. Cette sixième série de caractères est tout-à-fait *linéaire*. Elle compose une grande partie de la langue chinoise. La plupart des noms d'arbres, de plantes, de poissons, d'oiseaux, et d'une foule d'autres objets qu'il eût été trop difficile de représenter autrement, sont désignés par des caractères de cette espèce; ainsi, l'image d'arbre \times se trouve

le type générique de tous les noms d'arbres en s'associant un groupe *phonétique* pour chaque espèce d'arbre, comme avec le groupe \ominus *pé*, il signifie *arbre pé*, *arbre* prononcé *pé*; c'est-à-dire *cyprès*. Le signe qui représente le *chien*, type générique de tous les animaux de cette espèce, s'il est associé au groupe prononcé *miao*, signifie *chien miao*, *chien* prononcé *miao*; c'est-à-dire *chat*, etc.

Fo-hi régularisa le mariage chez les Chinois; il établit les cérémonies que l'on devait observer en le contractant; il assigna à chacun des époux ses devoirs particuliers à remplir.



(Fo-hi, fondateur de la monarchie chinoise.)

Après avoir inventé la musique et les instrumens qu'on lui attribue, le premier usage qu'il en fit fut de chanter le triomphe qu'il avait remporté sur l'ignorance et la barbarie. Il établit des magistrats auxquels il donna le nom de *dragons*. Il mourut après avoir régné 115 ans. Les Chinois montrent encore aujourd'hui un monument très révérent, qu'ils prétendent être son tombeau.

LAO-TSEU, PHILOSOPHE CHINOIS.

(Né 604 ans avant notre ère.)

Quoique l'histoire chinoise donne des dates à peu près certaines sur l'époque où vivait le philosophe Lao-tseu, cependant ses sectateurs, comme tous ceux des fondateurs de sectes ou de religions, ont publié des choses merveilleuses sur la naissance et la vie de ce personnage.

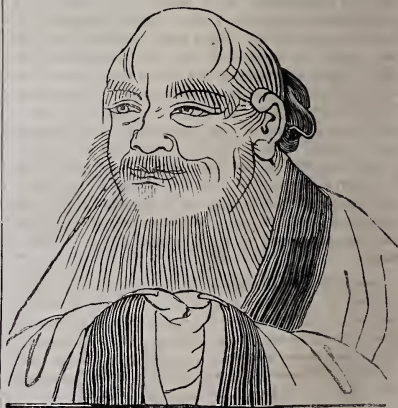
Il naquit l'an 605 ou 604 avant notre ère, et il était déjà âgé lorsque Confucius, attiré par sa grande réputation de sagesse, alla le voir dans sa retraite. Son père n'était qu'un pauvre paysan, et il était parvenu à l'âge de soixante-dix ans sans avoir encore fait choix d'une femme; il se maria enfin à une paysanne âgée de quarante ans. Selon ses nombreux sectateurs, les grandes destinées du philosophe furent présagées par les circonstances merveilleuses qu'accompagnèrent sa naissance. Sa mère le porta quatre-vingt-un ans dans son sein; ce prodige mécontenta le maître qu'elle servait: il la renvoya de sa maison, et la força d'errer long-temps dans la campagne. Enfin, s'étant reposée sous un prunier, elle mit au monde un fils dont les cheveux et les sourcils étaient tout blancs. Elle lui donna d'abord le nom de l'arbre sous lequel il était né. S'étant aperçue ensuite qu'il avait les lobes des oreilles fort allongés, elle l'appela Prunier-l'Oreille, *Li-eulh*. Mais le peuple, frappé des cheveux blancs qu'il avait en naissant, le nomma Vieillard-Enfant, *Lao tseu*.

On ne raconte rien de son enfance; lorsqu'il eut atteint un certain âge, il eut la direction de la bibliothèque d'un empereur des *Tcheou*, qui lui conféra dans la suite un petit mandarinat. Son premier emploi, qui le fixait au milieu des

livres, lui inspira un goût vif pour l'étude: il s'y livra, et acquit une connaissance profonde de l'histoire et des rites anciens. Il mourut à *Ou*, dans un âge très avancé. Le principal ouvrage qu'il a laissé à ses disciples est le livre intitulé *Tao-te-king, Livre de la raison suprême universelle et de la vertu*. Ce livre célèbre, qui renferme cinq mille et quelques caractères ou mots, est extrêmement obscur; les plus grands synologues ont essayé de le comprendre sans pouvoir y parvenir jusqu'ici; il est composé de quatre-vingt-un chapitres, auxquels font peut-être allusion les quatre-vingt-un ans que la tradition fait passer à Lao-tseu dans le sein de sa mère. Tout ce que l'on en connaît jusqu'ici se borne à six chapitres traduits par les missionnaires jésuites, par De-guignes le père, et par Abel Rémusat, mort il y a un an, professeur de chinois au Collège de France. Ces chapitres sont mal interprétés. Le premier connu en Europe est celui dans lequel les missionnaires jésuites ont cru reconnaître la Trinité chrétienne, et M. Abel Rémusat le nom de *Jéhovah*. c'est le 14^e. Un autre (le 42^e), qui commence par ces mots: « Le Tao ou la raison primordiale suprême a produit un, un a produit deux, deux ont produit trois, trois ont produit toutes choses, » a été aussi présenté comme une preuve de la connaissance que Lao-tseu aurait eue de la Trinité hébraïque.

Un jeune orientaliste français, M. G. Pauthier, promet une traduction complète du *Tao-te-king* de Lao-tseu, accompagnée d'une traduction, également complète, d'un grand nombre de commentaires chinois; il en a déjà donné un spécimen dans les *Essais sur la philosophie des Hindous*, qu'il vient de publier. Cette traduction avait été déclarée impossible par beaucoup de savans synologues.

Les protubérances si saillantes de la tête de Lao-tseu, si l'on admet les explications de la crâniologie, sont admirablement en harmonie avec le caractère poétique et théoso-



(Lao-tseu, philosophe chinois.)

phique de son livre. Sa morale est austère et presque sauvage. On a dit qu'elle avait beaucoup de rapports avec celle d'Epicure; rien n'est moins vrai qu'une telle assertion: si on pouvait la comparer à la morale de quelques philosophes, ce serait à celle des stoïciens plutôt qu'à celle de tout autre. En voici un chapitre qui n'a jamais été traduit, et que nous tenons, comme les renseignements qui précèdent, de la bienveillance de M. Pauthier. C'est le 49^e chapitre.

« Le saint homme n'a pas un cœur inexorable; il fait son cœur selon le cœur de tous les hommes.

» L'homme vertueux, nous devons le traiter en homme vertueux.

» L'homme vicieux, nous devons également le traiter comme un homme vertueux.

» Voilà la sagesse et la vertu.

» L'homme sincère et fidèle, nous devons le traiter comme un homme sincère et fidèle.

» L'homme non sincère et infidèle, nous devons également le traiter comme un homme sincère et fidèle.

» Voilà la sagesse et la sincérité.

Le saut homme vit dans le monde tranquille et calme.

» C'est seulement à cause du monde, pour le bonheur des hommes, que son cœur éprouve de l'inquiétude... »

Lao-tseu vivait au temps de la décadence de la dynastie des *Tchéou*, dont la branche orientale cessa de régner environ 600 ans avant notre ère.

L'âme de Lao-tseu fut déçue du spectacle de la perversité de son époque, et il en conçut une telle haine contre la civilisation, que dans son livre il prêche sans cesse le retour à la simplicité des mœurs primitives, au naturel inculte mais vertueux de l'homme, qui est bon par nature, mais que la civilisation, la société corrompent. Ses plaintes à ce sujet sont aussi vives que celles de J.-J. Rousseau, avec lequel il a les plus grands rapports d'âme et de pensée. Il prêche aussi le mépris des honneurs et des richesses, et la retraite au sein des villages. On ne sait pas la date de sa mort. La tradition rapporte qu'il se retira à l'occident de la Chine. Quelques personnes le font voyager jusque dans la Bactriane, où, selon Rémusat, il a pu rencontrer le philosophe Pythagore, qui vivait à la même époque que lui. Il est plus vraisemblable qu'il se retira dans l'Inde, d'où il avait déjà tiré plusieurs de ses doctrines; celles-ci ont eu une influence prodigieuse, puisque plus de la moitié de la population chinoise, qui s'élève à 500 millions d'âmes, les suit, quoique les lettrés de la secte de Confucius aient eu assez d'empire sur les empereurs chinois pour ne laisser admettre dans les emplois aucun sectateur de Lao-tseu ou de Bouddha. Il est vrai que ses doctrines primitives ont été altérées par ses successeurs, qui l'ont élevé au rang d'une divinité, comme on le voit par une notice sur lui, traduite et publiée en 1831 par M. Pauthier. Mais, quoi qu'il en soit de l'extravagance ou de la folie de ses sectateurs, qui cherchent dans l'alchimie le breuvage de l'immortalité, il n'en reste pas moins établi que Lao-tseu est une grande figure qui a dominé les âges, et qui a marqué sa place dans l'humanité.

Contrairement à Confucius et aux écrivains de son école, Lao-tseu ne cite jamais pour modèle de vertu les anciens empereurs chinois, ni aucun personnage de l'histoire. Il puise la raison de ses doctrines dans la nature de l'homme. C'est ce silence sur les anciens qui préserva le livre de Lao-tseu du grand incendie des livres que fit exécuter l'empereur *Chi-hohang-ti*, 215 ans avant notre ère.

(La suite paraîtra dans une prochaine livraison.)

MUSÉES DU LOUVRE.

MUSÉE DE LA SCULPTURE FRANÇAISE DES XVI^e, XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES.

LES GRÂCES,

GROUPE EN MARBRE, PAR GERMAIN PILON.

Le Musée de la sculpture moderne, situé au rez-de-chaussée, dans le Louvre, se compose de cinq salles qui ont

reçu les noms des plus célèbres sculpteurs français : JEAN COUSIN, JEAN GOUDON, FRANCHEVILLE, GERMAIN PILON, LE PUGET. La plupart des sculptures exposées dans ces salles proviennent du Musée des Petits-Augustins. Elles représentent en partie des sujets nationaux et sont d'un intérêt inappréciable, sous le double rapport de l'art et de l'histoire. On y compte plus de 94 morceaux, qui sont tous dus à des sculpteurs français, sauf deux statues de Michel-Ange et plusieurs groupes de Canova.

Nous donnerons successivement les plus remarquables des chefs-d'œuvre du Musée de la sculpture moderne, et nous espérons que notre projet sera d'autant plus facilement apprécié, qu'à l'exception de l'ouvrage remarquable de M. A. Lenoir sur le Musée des Petits-Augustins, il n'existe encore aucun recueil de gravures spécialement consacré à cette riche collection, et que ce Musée, généralement peu connu



(Groupe des Grâces, par Germain Pilon.)

est fermé au public depuis plusieurs années. On comprendra d'ailleurs de combien de recherches curieuses de biographie, de costumes, de mœurs, etc., cette nouvelle série devra être l'occasion.

Le groupe des Grâces, placé dans la salle de Germain Pilon, a de hauteur 4 mètre 455 millimètres, ou 4 pieds 5 pouces 9 lignes. Nous ne croyons pas pouvoir en donner une idée plus complète et plus satisfaisante qu'en reproduisant la notice suivante, publiée par M. le comte de Clarac.

« Cette œuvre, l'une des plus agréables productions de

la sculpture française, faisait partie du monument élevé à la mémoire de Henri II par Catherine de Médicis; par l'allégorie des trois Grâces, on avait voulu représenter l'union qui avait régné entre elle et le roi son époux, dont le cœur, auquel le sien devait un jour être réuni, était renfermé dans un vase de bronze doré que supportait le groupe, et qui a été remplacé par celui que l'on voit. Cette allégorie, tirée de la mythologie, était peu convenable à un mausolée chrétien, destiné à être placé dans une église (celle des Célestins); cependant ces trois Grâces, telles que celles de Socrate, sont vêtues et remplies de décence; sans l'habitude de voir ainsi groupées les trois déesses compagnes de Vénus, on eût pu y voir l'union des trois vertus théologales, la Foi, l'Espérance et la Charité, si l'inscription gravée sur le piédestal ne disait pas positivement que ce sont les trois Grâces. Germain Pilon a tiré avec beaucoup d'habileté ce piédestal d'un seul bloc de marbre, et il a déployé dans la manière dont ces trois jeunes beautés se groupent, et dans leurs poses, toute l'élegance et le charme de son talent; les lignes, bien combinées, sont variées sans nuire à l'unité de l'ensemble, et les formes, fines et sveltes, sont en harmonie avec la grâce du sujet. On peut reprocher aux draperies d'être un peu sèches et cassées; mais c'est un défaut de cette époque, qui tient sans doute beaucoup au costume du temps et au genre d'étoffes qu'avaient sans cesse sous les yeux les sculpteurs, et dont ils se servaient pour draper leurs mannequins. Quelques parties du nu, telles que les mains et les pieds, sont un peu maigres de forme, et accusent des détails d'anatomie que ne présente pas la jeunesse dans toute sa fraîcheur. Ces trois Grâces offrent, dit-on, les portraits de Catherine de Médicis, de la marquise d'Étampes et de madame de Villeroi.

» Les formes contournées et les ornemens du piédestal montrent qu'à cette époque on ne suivait pas dans ces détails les modèles de l'antiquité, et qu'on était loin de sa noble simplicité.

» Germain Pilon, que pendant long-temps on a cru de Paris, parce qu'il y passa la plus grande partie de sa vie, était de Loué sur la Vangre, à six lieues du Mans, ainsi que l'a prouvé M. Renouard dans une lettre à M. Alexandre Lenoir. La ville du Mans avait déjà vu naître plusieurs sculpteurs de talent, entre autres Germain Pilon, père de celui dont nous nous occupons, et dont l'année précise de la naissance est ignorée; mais on sait qu'il mourut en 1590, et qu'il vécut jusqu'à un âge assez avancé; et l'on peut croire qu'il n'était que de quelques années plus jeune que Jean Goujon. Ce fut dans l'atelier de son père que Germain Pilon puisa les premières leçons de son art, et développa les germes du talent que depuis, dans un voyage qu'il fit à Paris, il perfectionna, par les conseils et les exemples de Jean Cousin, du Primatice, de Jean Goujon, dont il devint l'élève et l'ami. Avant de quitter une seconde fois le Maine, vers 1560, il avait exécuté avec succès, en pierre de liais, plusieurs des quarante statues de l'abbaye de Soulesmes, près de Sablé, connues sous le nom des *Saints de Soulesmes*. Une partie de ces statues existaient avant Pilon, et il est probable que quelques unes étaient l'ouvrage de son père. Attiré à Paris par ses liaisons avec d'habiles sculpteurs et par le désir de coopérer à de grands travaux, il y retourna et s'y fixa jusqu'à sa mort. On lui confia des parties importantes du mausolée de François I^{er}, qu'il exécuta avec une habileté qui lui mérita d'être entièrement chargé du tombeau élevé par Catherine de Médicis à Henri II. Il y déploya toute la richesse et la grâce de son talent, soit dans les statues, soit dans de grands bas-reliefs qui représentent les œuvres de charité; les figures de ces belles compositions sont en grande partie nues, ainsi que les statues couchées de Henri II et de Catherine de Médicis, ce qui offre à Pilon les moyens de développer sa science en anatomie. Parmi les

nombreux ouvrages de ce grand sculpteur, l'un de ceux à qui la sculpture française dut ses plus beaux temps, on cite le tombeau du chancelier de Birague et de sa femme, Valentine Balbiani; celui qu'il éleva, en 1557, dans la cathédrale du Mans; à Guillaume Langei du Bellay; et plusieurs autres belles statues et des bas-reliefs de différentes églises de Paris, dont on trouve le détail dans Sauval et dans Pigniol de la Force. Germain Pilon sut allier la force avec l'élegance; mais ses figures n'ont pas autant de grandeur et de caractère que celles de Jean Goujon: on peut aussi quelquefois lui reprocher de la manière, par où pèche Primatice, qui eut une grande influence sur ses ouvrages: souvent aussi ses draperies sont lourdes, et ne sont pas ajustées avec le goût que Jean Goujon savait mettre dans les siennes. »

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

12 Octobre 1601. — Mort de Molina, célèbre jésuite espagnol. Il passa sa vie à professer la théologie à l'université d'Évora; mais ce qui le rendit illustre fut la publication d'un livre intitulé *De la Concorde*, dans lequel Molina cherchait à concilier le *libre-arbitre* et la *prédestination*.

15 Octobre 1715. — Mort de Malebranche (Nicolas); il naquit à Paris, le 6 août 1658. Entré dans la congrégation de l'Oratoire, Malebranche s'occupait d'histoire religieuse et de langues, lorsque le hasard, lui faisant rencontrer le *Traité de l'homme* par Descartes, décida de sa vocation pour les études philosophiques. Après dix années de méditation, il publia (1675) son fameux livre de la *Recherche de la vérité*. Malebranche soutenait que l'homme voyait tout en Dieu; il comparait Dieu à un miroir qui représente tous les objets, et dans lequel nous regardons continuellement.

15 Octobre 1822. — Mort d'Antoine Canova, sculpteur italien. Il naquit à Possagno, dans l'ancien Etat vénitien. Fort jeune encore, il se distingua dans l'art de la statuaire, et devint le plus grand sculpteur du siècle; il a composé un nombre immense d'ouvrages. Ses principales qualités étaient la grâce, le fini de l'exécution, la fécondité l'harmonie des contours.

15 Octobre 1828. — Mort de Vincenzo Monti, poète italien. Il était né en 1755, à Fossignano, dans le Ferrarais. Il composa un grand nombre de poèmes sur des circonstances contemporaines; mais sa muse se pliait facilement à tous les changements, et il chanta tour à tour le pape, Napoléon et la Sainte-Alliance. Sa versification était riche et gracieuse; les Italiens l'avaient surnommé *il Dante engentilito* (le Dante gracieux).

44 Octobre 1066. — Bataille de Hastings. Cette célèbre bataille mit les Normands, sous la conduite de Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie, en possession de l'Angleterre. Le récit de ce combat fameux est d'un haut intérêt dans l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, de M. Thierry.

14 Octobre 1601. — Mort de Tycho-Brahé, astronome danois. Voici le résumé de ses travaux, donné par Laplace: « De nouveaux instrumens inventés, des perfectionnements ajoutés aux anciens; une précision beaucoup plus grande dans les observations; un catalogue d'étoiles fort supérieur à ceux d'Hipparque et d'Ulugh-Beigh; la découverte de l'inégalité de la lune nommée *variation*; des observations très nombreuses des planètes. » La vie de ce célèbre astronome fut très agitée.

14 Octobre 1660. — Mort de Scarron, célèbre par sa femme, madame de Maintenon, par son *Roman comique*, et sa vie douloureuse et bouffonne.

14 Octobre 1721. — Mort de Palaprat, né à Toulouse en 1650, auteur du *Grondeur*, de *l'Avocat patelin* et du *Muet*.

14 Octobre 1809. — Traité de Vienne. Ce traité termina la campagne de 1809, célèbre par le bombardement de Vienne, les batailles d'Essling et de Wagram, où mourut Lannes. Le divorce de Napoléon avec Joséphine, son entrée solennelle dans Vienne, son mariage avec Marie-Louise, furent les conséquences du traité.

14 Octobre 1829. — Mort de Vanquelin. Né le 16 mai 1763, de parents pauvres, il entra à treize ans, comme garçon apothicaire, chez un pharmacien. La patience, le courage et le génie, en ont fait un des premiers chimistes français.

15 Octobre 1791. — Mort de Grégoire Alexandrowitch Potemkin, ministre de la grande Catherine, impératrice de Russie, célèbre par son faste, son despotisme et ses bizarreries.

16 Octobre 1680. — Mort de Raimond Montecuculli, Italien qui s'illustra, comme général, au service de la maison d'Autriche, et fut le rival de Turenne.

16 Octobre 1695. — Mort de Pierre Nicole. Les *Essais de morale et instructions théologiques* sont le titre d'illustration de cet ecclésiastique de l'école de Port-Royal.

17 Octobre 1757. — Mort de Réaumur, naturaliste et physicien français.

17 Octobre 1795. — Mort de Bonchamp, général vendéen.

17 Octobre 1797. — Traité de Campo-Formio. Les vic-

toires de Montenotte, de Lodi, de la Favorite, de Rivoli, d'Arcole, forcèrent l'Autriche à signer ce traité.

18 Octobre 1748. — Traité d'Aix-la-Chapelle, qui mit fin à la guerre de la succession d'Autriche.

18 Octobre 1815. — Napoléon débarque à Sainte-Hélène.

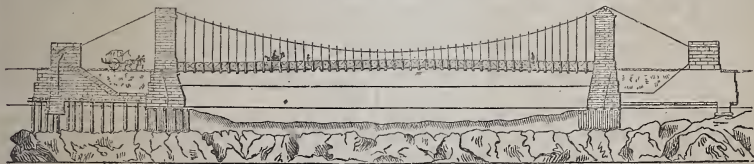
18 Octobre 1817. — Mort de Méhul, compositeur d'opéras comiques qui ont eu de grands succès. On cite *Une folie*, *Stratonice*, *l'Irato*.

PONTS SUSPENDUS.

Nous préparons diverses gravures destinées à accompagner un article étendu sur ce sujet, et les détails qui suivent ne doivent être considérés que comme une sorte d'avant-propos.

C'est depuis huit ans seulement que l'on construit en France des ponts suspendus; le premier a été jeté, en 1825, sur le Rhône, par MM. Seguin, d'Annonay, entre Tain et Tournon. En 1826, M. Quénot construisait celui de Jarnac, sur la Charente. Aujourd'hui l'on en compte déjà en France plus de quatre-vingts. Ces ponts coûtent, en général, trois à quatre cinquièmes de moins que les ponts en pierre; ce qui permet à un grand nombre de communes, dont les revenus sont trop peu considérables pour subvenir aux frais d'une construction dispendieuse, de remplacer les bacs par cette voie plus commode et plus sûre de circulation. On éprouve la solidité des ponts suspendus au moyen d'une surcharge de 200 kil. par mètre carré de superficie, et ce n'est que lorsqu'ils ont résisté pendant trois jours à ce poids considérable, que le gouvernement permet qu'ils soient ouverts au public.

Le système de suspension est naturellement la partie la plus importante de ces constructions; la forme, la dimension, et les points d'attache ou amarrage des grands câbles ou chaînes, doivent être les principaux objets de l'attention des constructeurs. Leur forme est une courbe parabolique.



(Pont suspendu de Jarnac, département de la Charente.)

à laquelle on donne ordinairement pour flèche un dixième de la longueur de la corde. Les dimensions varient suivant le poids à supporter; pour le connaître on calcule le poids des matériaux qui composent la travée, et l'on y joint celui de la surcharge par laquelle le pont doit être éprouvé; mais ce poids total n'est pas encore celui auquel les chaînes doivent résister; il augmente d'un quart, d'un tiers, d'une moitié, suivant le rapport de la flèche à la corde, ou, en d'autres termes, suivant la tension des chaînes. Cette augmentation est d'un tiers environ pour une flèche du dixième de la longueur de la corde. On donne alors aux chaînes une section telle, qu'elles n'aient à supporter que 45 à 20 kil. par millimètre carré, si elles sont en fil de fer, et 10 à 12, si elles sont en fer forgé. Pour plus de sûreté, on partage cette section entre deux, quatre ou six chaînes de chaque côté. On a déjà beaucoup discuté pour savoir s'il convient mieux d'employer du fil de fer ou du fer forgé dans la fabrication de ces chaînes, mais la question est encore indécise. Les points d'attache ou amarrage se placent ordinairement sous des massifs de maçon-

rie que les chaînes traversent, et dont le poids doit faire équilibre, et même surpasser de beaucoup celui que les chaînes ont à supporter.

Le pont de Jarnac, dont nous donnons la coupe, a 70 mètres de longueur entre les culées, et 7 mètres 75 centimètres de largeur entre les garde-corps. La flèche de la courbe a 6 mètres.

Le poids du plancher est de 448,232 kil.
Le poids de la surcharge de 406,768
L'augmentation par la tension des chaînes . 158,425

Poids total. 593,425 kil.

Ce poids est supporté par douze chaînes, six de chaque côté, qui ont ensemble une section de 26,208 millimètres carrés, et sont faites chacune de 500 brins de fil de fer n° 18.

On le sait, un livre n'a de réalité qu'autant qu'il ne fait que dévoiler ce qui existe; il n'a d'influence qu'à propor-

tion qu'il développe dans chaque lecteur ce qui déjà est en lui plus ou moins obscurément : tant il est vrai qu'un homme n'est rien par lui-même, qu'il n'est rien tout seul, qu'il n'est quelque chose que par les sympathies qui sont en lui, et par celles qu'il réveille dans les autres.

BALLANCHE.

LA CIGOGNE.

Parmi les oiseaux de rivage, l'espèce de la cigogne est la plus célèbre, quoique d'autres l'emportent beaucoup sur elle par l'étendue des régions qu'elles occupent, et par le nombre d'individus qui les composent. Le nom de la cigogne est consacré par des proverbes, des expressions populaires, des fables que tout le monde sait, des comparaisons qui se reproduisent fréquemment; quoique cet oiseau devienne rare dans certains pays, il est un de ceux dont on parle le plus souvent, et on en parlera long-temps encore après son entière disparition, s'il doit cesser quelque jour de fréquenter les lieux qu'il fréquente encore aujourd'hui. Comme c'est des eaux qu'il tire une grande partie de sa subsistance, il lui faut des parages maritimes, ou des rivières, des étangs, des marais; une culture bien dirigée lui enlève une partie des ressources dont il ne peut se passer, et la chasse de quelques contrées où l'homme s'est approprié tout le sol. Il n'y a point de cigognes en Angleterre; elles abondent en Hollande, et sont plus rares en France, surtout dans les départemens dont le territoire est presque entièrement desséché: il paraît que le milieu de l'Europe leur convient mieux que la France, car on les y trouve en bien plus grand nombre. Ce sont des oiseaux de passage qui se rapprochent du Nord lorsque la température de l'air y est un peu réchauffée, et qui retournent vers le Midi long temps avant que les froids puissent les atteindre.

Cette espèce est subdivisée en deux, mais l'une n'est peut-être qu'une variété de l'autre. On les maintient distinctes à cause d'une opposition de mœurs aussi remarquable que celles de leurs couleurs; la première est blanche, et la seconde entièrement noire; la blanche est beaucoup plus répandue, ne fuit pas l'homme, s'établit volontiers près des habitations, pose son nid sur les édifices, chasse aux limaces et aux reptiles dans les jardins, prend du poisson dans les rivières sous les yeux des pêcheurs: partout elle est bien reçue et protégée. La cigogne noire est d'une humeur contraire; elle n'approche point de nos demeures, cherche des retraites solitaires, pénètre dans les forêts, se perche sur les arbres, au lieu que l'autre choisit les clochers et les toits pour s'y poser. Quoique dans l'une et l'autre espèce, la forme, la grandeur et la nature des alimens soient absolument les mêmes, la première jouit des avantages de la sociabilité et d'une sorte de civilisation: elle est plus répandue et plus féconde que la cigogne noire, qui ne s'accommode que des lieux isolés, sans habitations. Comme celle-ci ne paraît pas susceptible de changer tout-à-fait ses habitudes d'isolement, elle sera bannie de tous les lieux dont l'homme prendra possession, et un jour peut-être elle ne trouvera plus sur la terre une seule place qui lui convienne.

La cigogne blanche est un peu plus petite que la grue, cependant elle peut voler aussi haut et aussi long-temps à cause de la grandeur de ses ailes; elle a jusqu'à six pieds d'envergure. Lorsqu'elle revient dans nos climats, aux approches du printemps, son premier soin est de visiter son nid, d'y faire les réparations nécessaires, et d'en construire un nouveau si l'ancien a été détruit. La femelle y dépose de deux à quatre œufs. Dès que les petits sont éclos, une nourriture abondante leur est apportée, et le père et la mère veillent tour à tour à leur sûreté jusqu'à ce qu'ils soient en état de faire usage de leurs ailes; dans ces oiseaux, comme dans beaucoup d'autres espèces, on peut reconnaître un mo-

dèle accompli de l'union conjugale et de la tendresse maternelle. Ces mœurs aimables observés par les orientaux, et les services que les cigognes leur rendent en les débarrassant des insectes, et d'autres animaux nuisibles ou dégoûtans qui pullulent dans les pays chauds, ont obtenu un hommage bien mérité: les cigognes y sont encore plus en sûreté que dans aucune partie de l'Europe, et, (s'il faut en croire lady Montaguë) dans Constantinople même, ces oiseaux ne craignent point de poser leurs nids par terre et dans les rues.



(La Cigogne.)

Les petits ne quittent le nid qu'après des essais de vol que la mère leur fait faire avec prudence, en procédant par degrés. Vers le temps du retour dans les pays chauds, les préparatifs de départ sont bruyans, et, en quelque sorte, solennels; les bandes se forment et s'exercent, des évolutions s'exécutent, et enfin les troupes émigrantes s'élèvent si haut dans les airs qu'on les perd de vue. Des claquemens de bec très sonores et continus accompagnent les préparatifs du départ; dès que le signal est donné, un profond silence règne partout. On dit qu'une halte générale précède le passage de la Méditerranée pour regagner l'Afrique, et que les lieux de station sont fixés, depuis plusieurs siècles, dans l'Europe méridionale.

Quoique la cigogne noire soit d'une humeur sauvage, il ne paraît pas impossible de l'appivoiser, et l'on cite quelques individus qui ont vécu plusieurs années dans l'état de domesticité.

Un des chinchillas dont nous avons annoncé l'arrivée au Muséum d'histoire naturelle de Paris, est mort. Au moment où nous écrivions ces lignes l'autre se meurt; ainsi, l'espérance que nous avions donnée de voir se multiplier ces animaux est anéantie; les riches fourrures du chinchilla continueront à être d'un prix élevé, et le débit du poil chaud et utile du lapin ne subira aucune baisse.

— Les lettres de renvoi de la gravure insérée dans la première colonne de la page 304, se rapportent à un article supplémentaire que nous donnerons sur les puits artésiens.

— Un erratum pour toutes les livraisons, à partir de la page 217, sera inséré dans la dernière livraison de l'année.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
Sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 50

ANTIQUITES ÉGYPTIENNES.
ZODIAQUE CIRCULAIRE DE DENDERAH.



(Le Zodiaque de Denderah.)

VOYAGE DE M. LELORRAIN EN ÉGYPTE. — SES TRAVAUX POUR ENLEVER LE ZODIAQUE ET LE TRANSPORTER EN FRANCE. — DESCRIPTION DU ZODIAQUE. — EXPLICATIONS ET OPINIONS DIVERSES.

Voyage. — Ce fut le général Desaix qui, poursuivant à travers les solitudes de la Thébaine les débris du corps de Mourad-Bey, signala le premier à l'attention des savans le planisphère sculpté en relief dans une des salles supérieures du temple de Denderah. M. Denon, qui partageait les périls et les fatigues de la division Desaix, dessina ce monument, et le dessin, parvenu en France, devint l'objet de nombreuses controverses parmi les savans.

Dans le cours de l'année 1820, alors que les archéologues s'occupaient, avec le plus de zèle, de mettre à profit la protection que leur accordait le pacha d'Égypte, Mohamed-Ali, le projet de conquérir pour la France le zodiaque circulaire de Denderah fut conçu par M. Saulhier fils, qui s'associa M. Lelorrain.

Au commencement du mois d'octobre de cette même année, M. Lelorrain s'embarqua pour Alexandrie, avec des instrumens de travail, tels que des scies, des ciseaux, des crics et un traineau de nouvelle invention, qui avaient été

confectionnés en France. Arrivé au Caire, il se présenta au pacha, en annonçant seulement l'intention de faire des recherches d'antiquités dans la Haute-Égypte. Mohamed-Ali lui fit remettre une lettre de recommandation pour Achmet-pacha, gouverneur de la Haute-Égypte, et un firman en langue turque, ainsi conçu :

(En haut est écrit le monogramme qui signifie DIEU; plus bas se trouve le cachet de Mohamed-Ali.)

« ORDRE. — Conformément à l'exposé et à la requête faite par un voyageur navigateur, nommé Lelorrain, qui désire se rendre jusqu'à Wadi-Halsa, pour contenter sa curiosité, et faire des recherches et des fouilles dans certains édifices anciens, notre présent ordre est émané, et lui a été remis afin qu'il puisse voyager sans crainte dans le but ci-dessus mentionné; et que, loin d'opposer aucun obstacle à ses recherches en fait de monumens anciens, les gouverneurs des provinces et les autres officiers préposés à l'administration du pays lui accordent aide et protection.

» S'il plaît à Dieu, l'on agira en conformité de ces dispositions. Donné le 20 du mois de reb'ul-thany 1255 (27 janvier 1821). »

M. Lelorrain, muni de ce passeport, et ayant noté un

bateau, partit du Caire, le 42 février, avec un interprète et un janissaire de la garde du pacha pour veiller à la conservation de ses effets et de ses outils. Après une navigation de près d'un mois, il arriva à Denderah, au milieu de la nuit, et il y reçut du sheick de cette bourgade une hospitalité digne des temps antiques.

Denderah est un bourg arabe, situé sur la rive occidentale du Nil, à 140 lieues du Caire et 20 lieues de Thèbes. Les ruines de l'ancienne Tyntiris, autrefois une des plus grandes villes de l'Égypte, n'en sont éloignées que d'une demi-lieue. C'est dans celui des temples de Tyntiris, désigné aujourd'hui sous le nom de grand temple, et anciennement dédié à Isis, que se trouvait le zodiaque circulaire, objet du voyage de M. Lelorrain.

Enlèvement du zodiaque.—Des voyageurs anglais s'étaient arrêtés depuis quelque temps à Denderah pour dessiner diverses parties du grand temple. M. Lelorrain ne voulut pas commencer son entreprise devant eux, de peur d'éveiller les soupçons de certains amateurs de monuments antiques qui avaient quelque pouvoir et lui auraient vraisemblablement suscité des entraves : il se dirigea vers Thèbes. Le 18 avril, il était de retour à Denderah, d'où les Anglais étaient partis. Il commença à faire scier le planisphère avec le carré dans lequel il était enfoncé. On avait supposé, d'après l'ouvrage de la commission d'Égypte, que la totalité du plafond était établie sur un seul bloc de grès : c'était une erreur. La totalité du plafond était composée de trois pierres : le monument occupait entièrement une de ces pierres et le quart environ de celle du milieu. La pierre était dure, et il fut obligé de se servir de poudre pour faciliter et accélérer le travail. On ne pouvait pas scier plus d'un pied de pierre par jour : les trois côtés à scier avaient ensemble 24 pieds. M. Lelorrain, accablé de fatigue et épuisé par la chaleur, tomba malade : une fièvre violente fit désespérer de ses jours ; mais un Arabe le guérit avec le suc d'une plante.

Dès le premier jour, M. Lelorrain avait fait soutenir le monument par un échafaudage intérieur. Lorsque les quatre côtés furent sciés, il fit réduire avec le ciseau, à un peu moins de la moitié, l'épaisseur des deux pierres sur lesquelles le zodiaque est établi ; puis, au moyen de ses crics et des cordages dont il était pourvu, on les amena successivement sur la terrasse. Tous les travaux au grand-temple furent entièrement exécutés dans vingt-deux jours.

Le transport du zodiaque jusqu'au Nil, éloigné de deux lieues, offrit de grandes difficultés à cause des amas de débris des monuments et des inégalités du terrain : souvent il fallait plus de douze heures pour faire avancer le traineau de cinquante à soixante pas. Ce ne fut qu'après seize journées de pénibles labeurs et avec l'aide de cinquante hommes que l'on atteignit le bord du Nil, avec les deux pierres qui composent le zodiaque. Le rivage était élevé de plus de 42 pieds : on construisit un chemin incliné. On rencontra encore mille obstacles qu'il serait trop long d'énumérer. Par exemple, au moment du départ, le rais ou patron de la barque prétendit que les eaux étaient trop basses : il avait reçu d'un archéologue rival mille piastres turques pour retarder le voyage de M. Lelorrain : celui-ci donna la somme et l'on partit. Au Caire, M. Salt, consul-général d'Angleterre, chercha vainement à obtenir le zodiaque du pacha. Quelques Turcs, attachés à la personne de Mohamed-Ali, ne concevaient point comment deux pierres pouvaient être l'objet de contestations semblables dans un pays où, disaient-ils, il y en avait pour tout le monde.

Le 18 juillet 1821, le zodiaque fut embarqué à Alexandrie ; le 9 septembre suivant, il entra dans la rade de Marseille, et au commencement de janvier 1822, les deux pierres étaient à Paris.

Acheté par le gouvernement, le zodiaque est aujourd'hui placé contre une muraille d'une salle de la Bibliothèque royale, située au rez-de-chaussée.

Description du zodiaque. — L'ensemble du planisphère de Denderah présente l'image d'un grand cercle inscrit dans un carré. Dans tous les sens, il a 7 pieds 9 pouces de développement. Le diamètre du cercle intérieur est de 4 pieds 9 pouces.

Comme nous l'avons dit plus haut, et comme on le voit dans la gravure, le monument est divisé en deux morceaux : l'un contient environ les trois quarts de la largeur totale, et l'autre le quart seulement. Le planisphère est en grès, d'un grain compact, mais cependant assez friable à la surface.

Vers le milieu du cercle intérieur, on voit les douze constellations zodiacales rangées sur une ligne à peu près circulaire, se terminant en forme de spirale. Le lion ouvre la marche ; auprès, mais un peu au-dessous, est l'écrevisse, rentrant dans le cercle des douze signes. Dans l'intérieur, sont les constellations boréales, parmi lesquelles on distingue facilement la grande ourse, placée assez exactement au milieu du planisphère. Cette constellation, selon Plutarque, était appelée l'astre de Typhon ; et on retrouve ici un animal monstrueux, avec une tête et un corps d'hippopotame, animal consacré à Typhon. Pour les autres constellations boréales, qui sont au nombre de dix-neuf, elles n'offrent presque aucun rapport de forme avec celles qui sont représentées par nos sphères. Cinq autres astérismes se trouvent placés au milieu des signes du zodiaque, précisément sur la même ligne. Pour les constellations inférieures, quatorze sont placées dans le champ du planisphère, immédiatement au-dessous des constellations zodiacales. Les autres, au nombre de trente-sept, sont toutes sur le bord extrême du cercle intérieur, la tête tournée vers le centre. Toutes les figures marchent dans le même sens, et elles décrivent des cercles qui s'agrandissent du centre à la circonférence, de sorte que le pôle est facile à reconnaître.

Les trente-sept constellations qui environnent le planisphère sont toutes accompagnées d'un certain nombre de caractères hiéroglyphiques qui contiennent sans doute leurs noms.

Le cercle entier est porté par douze figures, distribuées aux huit principaux points de la circonférence, les bras étendus, comme pour soutenir le planisphère. Aux angles du carré, sont quatre femmes debout, et à chacun des points intermédiaires, on voit un groupe de deux hommes à tête d'épervier et agenouillés. Une grande bande circulaire entièrement remplie de caractères hiéroglyphiques, mais coupée en huit portions par les figures de support, environne toutes les représentations célestes. D'autres bandes d'hiéroglyphes, en nombre irrégulier, sont vers les quatre angles, auprès des figures de femmes. On trouve, dans l'espace qui sépare la bande circulaire du planisphère proprement dit, deux courtes séries d'hiéroglyphes qui s'avancent en saillie. Elles sont situées aux deux angles opposés, mais l'une à droite, et l'autre à gauche de la diagonale. Dans les angles, on voit encore quelques autres signes dont on ne sait point la valeur.

La teinte générale du monument est celle de l'âtre d'un foyer. Les flammes aux des initiés et des voyageurs ont communiqué aux deux pierres des nuances qui ne leur sont pas naturelles.

Opinions sur le zodiaque.—Les discussions élevées dans le monde savant, relativement au degré d'antiquité que l'on doit accorder au zodiaque de Denderah, ont long-temps occupé l'attention publique. Parmi les écrivains les plus célèbres qui aient émis une opinion sur cet important sujet de l'archéologie, on compte Dupuis, Volney, l'abbé

Testa, Visconti, Laplace, Fourier, Saint-Martin, Lalande, Cuvier, Savigny, Francœur, etc. Nous donnons en peu de lignes un résumé des questions traitées par ces divers auteurs.

Les zodiaques sculptés sur les monumens ont été définis « la représentation d'un des grands cercles de la sphère où les planètes se meuvent, et qui est divisée en douze signes que le soleil parcourt tous les ans. »

On a cherché si cette représentation était placée dans les monumens antiques, comme devant indiquer par l'ordre des signes et marquer l'état du ciel à l'époque où le monument a été construit; ou, en d'autres termes, si les zodiaques étaient des descriptions chronologiques qui donneraient la date de la construction des édifices?

Quelques savans ont donné une solution affirmative, et ont supposé que le zodiaque de Denderah avait été construit 2500 ans avant notre ère. D'autres ont, au contraire, conclu de l'ordre des signes et des conjectures sur la date même des monumens, que les zodiaques ont tous été exécutés lors de l'époque romaine. Ainsi le zodiaque rectangulaire de Denderah appartiendrait, d'après l'inscription du pronaos, au temps de Tibère, et le zodiaque circulaire au temps de Néron.

On a encore cherché à expliquer les représentations zodiacales par la signification plus ou moins probable de leurs signes, et par leur rapport avec les travaux d'agriculture, selon chacun des mois de l'année. En effet, les figures données aux constellations ont pu avoir été inventées pour indiquer le retour des travaux agricoles ou des circonstances atmosphériques importantes; alors le zodiaque aurait été une sorte de calendrier.

Le caractère le plus élevé des zodiaques paraît être celui de monumens pieux, consacrés par cette croyance antique, qui s'est reflétée dans l'astrologie judiciaire au moyen âge, que les divinités diverses ou pouvoirs surnaturels présidaient aux constellations, et qu'il existait une influence, non seulement physique, mais morale, des astres sur les hommes. On explique facilement de cette manière la multiplication des représentations zodiacales dans les temples.

Au nombre des zodiaques les plus remarquables outre ceux de Denderah, sont ceux du grand temple d'Esné et de Palmyre.

On retrouve le zodiaque parmi les sculptures des églises gothiques. Dupuis a décrit celui de l'église Notre-Dame de Paris; Lalande a donné les détails du zodiaque de l'église de Strasbourg; il en existe un fort anciennement sculpté à l'une des portes latérales de l'église cathédrale d'Autun.

RECHERCHES SUR UNE SALLE A MANGER

AU MOYEN AGE.

C'était à table que les seigneurs se plaisaient surtout à étaler leur luxe. Ils se livraient souvent entre eux des assauts de folles dépenses, et toute la rigueur des lois somptuaires renouvelées à l'avènement de chaque roi ne put rien contre cette frénésie de prodigalité.

Un seigneur renfermé dans son manoir n'avait guère, en effet, d'autre moyen de montrer ses richesses qu'en exposant aux regards une nombreuse vaisselle d'or et d'argent; c'était ordinairement l'occasion d'un repas que l'on annonçait quelques temps d'avance, et auquel venaient assister les bannets du voisinage.

La salle à manger était presque toujours l'appartement le plus vaste et le plus spacieux du château. Sur les murs, recouverts de longues tapisseries, étaient peintes des scènes

tirées des fabliaux et des romans de chevalerie. Le parquet était jonché de foin, de nattes tressées de paille ou de fleurs, suivant les moyens du propriétaire. La table était au milieu, et à l'autre bout le *dressoir* ou *dressouer*, appelé *buffet* au XV^e siècle, et *évidence* au XVI^e; plusieurs de nos rois en avaient trois: un pour l'argent, l'autre pour l'argent doré, et le dernier pour l'or. Disposé en gradins, on y plaçait dans l'ordre le plus favorable des bassins, des vases enrichis des pierres les plus précieuses. Tous ces objets n'étaient guère que pour la vue; car les sculptures en ronde bosse, les dessins charmans que l'on y traçait, se seraient fort mal associés avec la sauce des mets et le tranchant du couteau et de la cuillère.

On employait à la construction de ces dressouers les bois les plus précieux, taillés, sculptés, travaillés dans la forme et avec l'art que l'on connaît aux ouvriers du moyen âge. On les recouvrait quelquefois de draps d'or; la ville d'Orléans en offrit un en or à l'empereur Charles IV, estimé 8,000 livres tournois. La seule trace conservée de cette antique magnificence se retrouve encore dans nos campagnes, où il est d'habitude d'étaler, devant une vieille armoire gothique, quelques plats de faïence et un bassin de cuivre bien propre et bien brillant.

Mais les choses usuelles se mettaient sur la table même. On y étendait une grande nappe richement ourvée et à dessins à jour; elle se nommait *doublier*, et ce ne fut que sous Henri III que l'on introduisit une seconde petite nappe roulée et relevée en coquille aux extrémités; on s'en servait au dessert. Quant aux serviettes, les assistants s'essuyaient au *doublier*; ce n'était qu'à la fin du repas qu'un page apportait une aiguière et une serviette pour se laver les mains. L'expression *trancher la nappe* est venue de ce que, lorsqu'un seigneur voulait se venger d'un rival, il envoyait un héraut couper en deux la partie de la nappe devant laquelle il était assis, et renverser son pain et son verre; c'était un affront que la mort seule pouvait laver. Chaque convive avait devant lui une assiette tantôt de terre, d'argent ou de faïence (nous ne parlons point des dessins et miniatures, que nos ancêtres reproduisaient jusque dans les choses les plus futiles); à côté était ce qu'on a appelé coupe, hanap, estamore, quart, etc. On en voit qui supportent, outre le verre ordinaire, un autre petit, servant de pied, pour boire les liqueurs, et qui ne ressemble pas mal à une petite clochette. Le couteau fut d'abord le seul instrument connu pour porter les mets à la bouche: on les faisait, pour cela, ronds du bout; on leur donnait toutes les formes; le poète Régnier parle d'un homme de mauvaise humeur,

Dont la maussade mine

Ressemble un de ces dieux des couteaux de la Chine.

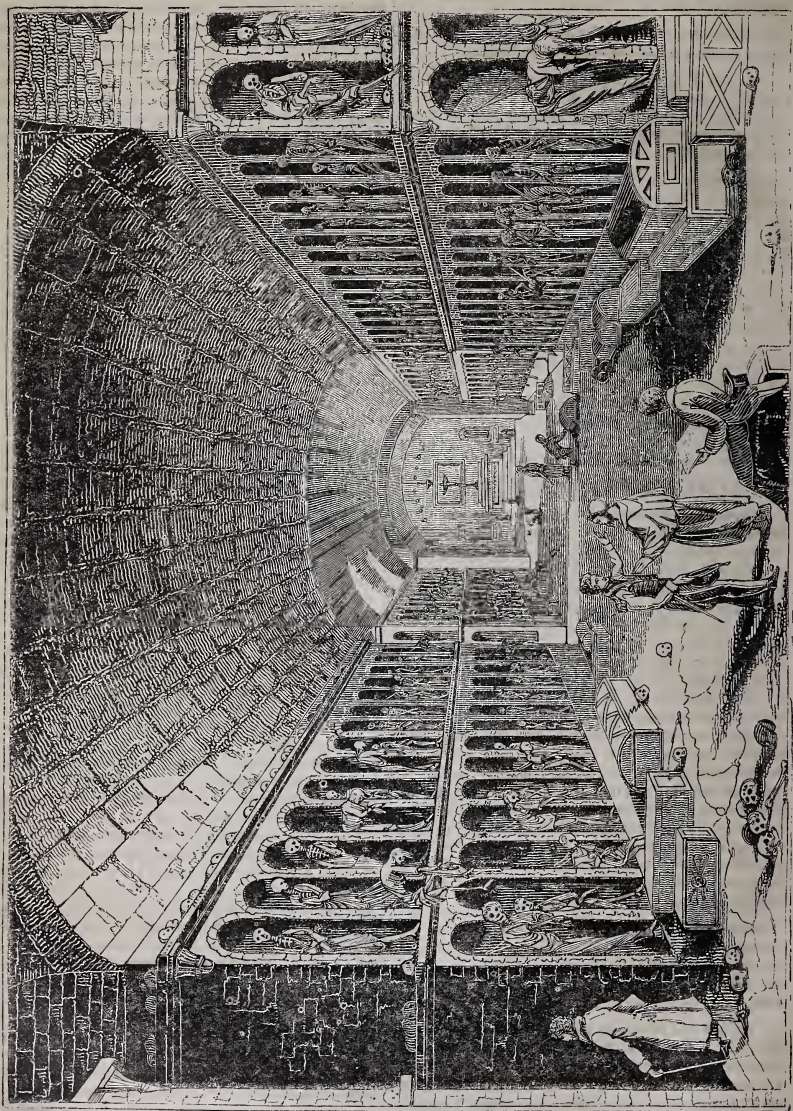
Nos rois avaient, pour renfermer leur couvert, ce qu'on appelait une *nef* ou *cadenas*, à cause de sa forme de vaisseau; on y mettait couteau, cuillère, hanap, serviette, euredent, etc., etc. Aux extrémités de la table étaient ce qu'on appelait les *surtouts*, assiettes creuses où les mets se représentaient en bosse; on les laissait vides, ils faisaient représentation. Des fontaines jaillissantes entouraient les convives, et laissaient couler à longs flots le vin, l'eau rose et l'eau de fleurs d'orange. Puis une nombreuse suite de valets, pages et écuyers formaient le cercle, portant à la main des torches dans de superbes candelabres d'or et d'argent.

UN CIMETIÈRE EN SICILE.

Nous n'avons aucun penchant à admettre dans nos colonies des sujets dont la description et la représentation peuvent être de nature à inspirer des sentimens douloureux ou

désagréables, même lorsqu'ils sembleraient devoir inspirer quelque impression utile ; aussi notre vigilance à cet égard nous a fait hésiter lorsque notre imagination nous a conseillé d'exposer aux regards le tableau étrange qui suit. Cepen-

dant nos scrupules se sont évanouis devant cette pensée, que probablement la plupart de nos lecteurs, s'ils passaient près d'un lieu semblable à celui que notre dessin retrace, se détourneraient de leur route pour y entrer, conduits par



(Cimetière des Capucins, à Palerme.)

et instinct qui donne au voyageur sérieux le courage de braver quelquefois ses répugnances pour découvrir les traits caractéristiques des mœurs du pays qu'il parcourt. Et en réalité la curiosité qui attire aux spectacles cruels est aliène et immorale ; mais le besoin des émotions graves est noble et moral dans de certaines limites . et trop d'empressement

à les fuir prouve souvent plus de faiblesse que de véritable sensibilité

Les cimetières dont les tombes sont entourées de verdure et n'ont aucun abri qui les sépare du ciel, inspirent une tristesse religieuse : les catacombes sont lugubres, et inspirent surtout la terreur : quant aux galeries funéraires,

que l'on rencontre assez communément en Sicile, elles causent à l'esprit un saisissement particulier : on y ressent à la fois la tristesse, la terreur et le dégoût; et si ce dernier sentiment domine, on est surpris de perdre jusqu'au respect que commandent la douleur et la mort.

Le cimetière que nous représentons est situé dans un couvent de capucins de l'un des faubourgs de Palerme.

Aux côtés de la porte d'entrée, on voit deux tableaux : l'un représente la mort calme et douce de l'homme vertueux; l'autre, la mort hideuse et cruelle du pécheur. Entre ces deux peintures, on lit un sonnet sur la fragilité de notre enveloppe mortelle.

Le souterrain, vaste et aéré, est divisé en quatre galeries régulières; le long des murailles sont pratiquées des niches, où l'on place les corps lorsqu'ils ont reçu quelques préparations; ces corps, à demi vêtus et parvenus à des degrés différents de ruine, sont suspendus indifféremment, soit par le cou, soit par les épaules. Quelques cercueils renferment des restes de personnages de haute distinction, richement vêtus; on y remarque un roi de Tunis, mort en 1620. La façade de l'autel, placée à l'extrémité de la grande galerie, est une sorte de mosaïque composée de débris d'ossements. A la fin de l'une des galeries est une petite chambre qu'on appelle *le Four*; si l'on veut y conduire un de nos lecteurs, qu'il se garde d'y entrer : c'est le lieu où l'on fait sécher les cadavres.

LA MAISON DE BEAUMARCHAIS.

En descendant les boulevards, à partir de la place de la Bastille, vous apercevez à droite, après la première maison, un vaste terrain entouré de hautes et larges murailles, et occupé par les greniers à sel; là se trouvaient autrefois la demeure et le jardin de Beaumarchais. Son nom a été donné à cette partie du boulevard qui conduit de la place de la Bastille à la rue des Filles-du-Calvaire. A l'un des angles de cette haute muraille, vous voyez un petit pavillon, de forme arrondie, construit en briques, au sommet duquel on a placé un globe de fer surmonté d'une plume également en fer. Cette plume est là, sans doute, pour rappeler le souvenir de l'écrivain, auteur du *Barbier de Séville*, du *Mariage de Figaro*, des spirituels et mordants Mémoires contre Goëzmann. Ce pavillon est tout ce qui reste de la demeure de Beaumarchais. Il lui servait de cabinet de travail. Le jour venait par des espèces d'œil-de-bœuf, et surtout par une grande porte vitrée; l'escalier qui conduisait à cette porte n'existe plus; de sorte que le pavillon est entièrement isolé, et l'on n'y pénètre jamais. Deux bas-reliefs qui surmontent une porte cintrée, aujourd'hui murée, et qui représentent un fleuve et une naïade, ont été attribués à l'un des plus célèbres sculpteurs du moyen âge.

Beaumarchais a rappelé dans une de ses lettres un événement populaire qui se passa, à l'époque de la révolution, dans sa maison du boulevard. Cette lettre est adressée à sa fille Eugénie, alors au Havre, et datée de Paris, 42 août 1792.

« Puisque j'ai promis de t'écrire, c'est à toi, ma chère fille, que je veux adresser les détails des événements qui m'ont personnellement frappé dans ces trois journées désastreuses; et je le fais pour que tu t'en occupes; car il m'importe également que tout ce qui m'arrive en mal, ainsi qu'en bien, tourne au profit de mon enfant.

» Mercredi matin, 8 août, j'ai reçu une lettre par laquelle un Monsieur, qui se nommait sans nul mystère, me mandait qu'il était passé pour m'avertir d'une chose qui me touchait, aussi importante que pressée : il demandait un

rendez-vous : je l'ai reçu. Là, j'ai appris qu'une bande de trente brigands avait fait le projet de venir piller ma maison la nuit du jeudi au vendredi; que six hommes, en habit de garde national ou de fédéré, je ne sais, devaient venir me demander, au nom de la municipalité, l'ouverture de mes portes, sous prétexte de chercher si je n'avais pas d'armes cachées. La bande devait suivre, armée de piques avec des bonnets rouges, comme des citoyens acolytes, et ils devaient fermer les grilles sur eux, en emportant les cefs pour empêcher, auraient-ils dit, que la foule ne s'introduisît. Ils devaient enfermer mes gens dans une des pièces souterraines, ou la cuisine, ou le commin, en menaçant d'égorger sans pitié quiconque dirait un seul mot. Puis ils devaient me demander, la bonnette aux reins, le poignard à la gorge, où étaient les 800 mille francs qu'ils croient, disait ce Monsieur, que j'ai reçus du Trésor national. Tu juges, mon enfant, ce que je serais devenu dans les mains de pareils brigands, quand je leur aurais dit que je n'avais pas un écu, et n'avais pas reçu un seul assignat du Trésor... Après



(Maison de Beaumarchais, à Paris.)

avoir bien remercié ce Monsieur, j'ai écrit à M. Pétion, comme premier magistrat de la ville, pour lui demander une sauvegarde... Je ne te dirai rien de la terrible journée du vendredi; les nouvelles en parlent assez; mais voyant revenir le soir les soldats et le peuple déchargeant leurs fusils et tirant des pétards, j'ai jugé que tout était calme, et j'ai passé la nuit chez moi. Samedi 41, vers huit heures du matin, un homme est venu m'avertir que les femmes du port Saint-Paul allaient amener tout le peuple, animé par un faux avis qu'il y avait des armes chez moi dans les prétendus souterrains qu'on a supposés tant de fois... Sur cet avis, j'ai tout ouvert chez moi; secrétaires, armoires, chambres et cabinets, enfin tout, résolu de livrer et ma personne et ma maison à l'inquisition sévère de tous les gens qu'on m'annonçait. Mais quand la foule est arrivée, le bruit, les cris étaient si forts, que mes amis, troublés, ne m'ont pas permis de descendre, et m'ont conseillé tous de sauver au moins ma personne... Pendant que j'étais enfermé dans un asile impénétrable, trente mille âmes étaient dans ma maison, où, des greniers aux caves, des serruriers ouvraient toutes les armoires, où des maçons fouillaient les souterrains, sondaient partout, levaient les pierres jusque sur les fosses d'aisances, et faisaient des trous dans les murs, pendant que d'autres piochaient le jardin jusqu'à trouver la terre vierge, repassant tous vingt fois dans les

appartemens, mais quelques uns disant, au très grand regret des brigands qui se trouvaient là par centaines : « Si on ne trouve rien ici qui se rapporte à nos recherches, le premier qui détournera le moindre des meubles, une boucle, sera pendu sans remission, puis haché en morceaux par nous. » Ah ! c'est quand on m'a dit cela que j'ai bien regreté de n'être pas resté, dans le silence, à contempler ce peuple en proie à ses fureurs, à étudier en lui ce mélange d'égarément et de justice naturelle qui perce à travers le désordre !... Enfin, après sept heures de la plus sévère recherche, la foule s'est écoulée aux ordres de je ne sais quel chef : mes gens ont balayé près d'un pouce et demi de poussière ; mais pas un binet de perdu. Les enfans ont pillé les fruits verts ; j'aurais voulu qu'ils eussent été mûrs : leur âge est sans méchanceté. Une femme au jardin a cueilli une groseille ; elle l'a payée de vingt soufflets : on voulait la baigner dans le bassin des peupliers.

Je suis rentré chez moi. Ils avaient porté l'attention jusqu'à dresser un procès-verbal, guirlandé de cent signatures, qui attestait qu'ils n'avaient rien trouvé de suspect dans ma possession. Et moi je l'ai fait imprimer avec tous mes remerciemens de trouver ma maison intacte ; et je le publie, mon enfant, d'abord parce que l'éloge encourage le bien, et parce que c'est une chose digne de l'attention des bons esprits, que ce mélange, dans le peuple, d'aveuglement et de justice, d'oubli total et de fierté ; car il y en a beaucoup en lui pendant qu'il se livre au désordre, d'être humilié s'il croit qu'on pense qu'il est capable de voler. Si je vis encore quelque temps, je veux beaucoup réfléchir là-dessus.

Mon enfant, j'ai diné chez moi comme s'il ne fût rien arrivé. Mes gens, qui se sont tous comportés à merveille, et en serviteurs attachés, me racontaient tous leur détail. L'un : « Monsieur, ils ont été trente fois dans les caves, et pas un verre de vin n'a été sifflé. » Un autre : « Ils ont vidé la fontaine de la cuisine, et je leur ringais des gobelets. » Celle-ci : « Ils ont fouillé toutes les armoires au linge ; il ne manque pas un torchon. » Celui-là : « Un d'eux est venu m'avertir que votre montre était à votre lit. La voilà, monsieur, la voilà ! Vos lunettes, vos crayons étaient sur la table à écrire, et rien n'a été détourné !... »

Nous ne citons de cette lettre que ce qui a rapport à la maison de Beaumarchais, dont notre gravure reproduit le dernier débris.

D'après les détails que l'auteur du *Mariage de Figaro* nous donne sur sa maison et les personnes qui le servaient, on voit qu'il menait une vie très aisée. En effet, il avait acquis, jeune encore, une fortune assez considérable, par suite d'opérations financières et d'entreprises heureuses et pas toujours délicates. Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, né à Paris le 24 janvier 1732, avait été destiné à suivre la carrière de son père, qui était horloger. Mais les arts et l'intrigue lui convenaient mieux. Passionné pour la musique, il sut se faire introduire auprès des princesses filles de Louis XV, pour leur donner des leçons de harpe et de guitare. Beaumarchais tira habilement parti de cette position, et se lia avec les financiers et riches seigneurs de la cour. Il ne se mit à écrire que quand sa fortune fut faite. Son premier drame, *Eugénie*, parut en 1767, les *Deux Anis* en 1770. Après ces deux drames, éclata son procès contre MM. de La Blache, et le conseiller Goëtzmann. Les *Mémoires* qu'il a publiés à cette occasion eurent une vogue immense. Peu de temps après, furent joués le *Barbier de Séville*, puis le *Mariage de Figaro*. En 1787, il donna son opéra de *Tarare* ; en 1792, la *Mère coupable*.

Beaumarchais, généralement peu estimé, usait assez généreusement de sa fortune. A l'époque de la révolution, des spéculations hasardées commencèrent sa ruine. Il eut à sou-

tenir des luttes contre les pouvoirs révolutionnaires ; il fut même jeté en prison, puis relâché. S'étant réfugié à Londres, il y passa quelques années et revint à Paris. Mais alors il était dégoûté du présent, sans espérance pour l'avenir, mais de disputer à la révolution et à ses créanciers les débris de sa fortune. Parvenu à l'âge de soixante-neuf ans et trois mois, il mourut subitement et sans maladie, comme il avait vieilli sans infirmités, le 19 mai 1799.

Les cerises sont originaires du Pont ; les citrons, de Médie ; les châtaignes, de Castanea (Asie mineure) ; les prunes, de Syrie ; les pêches, de Perse ; les oranges, de Tyr ; les olives de Grèce ; les artichauts, de Sicile ; les choufleurs, de Chypre ; les laitues, de Coos (île de la mer Egée) ; les figues, de Mésopotamie ; les abricots, d'Arménie.

La faim regarde à la porte de l'homme laborieux, mais elle n'ose pas y entrer.

FRANKLIN.

DE QUELQUES PRÉTENDUS TOURS DE FORCE.

On voit paraître de temps à autre, sur nos théâtres, sur nos places, des hommes dont les tours de force merveilleux attirent la foule.

Souvent il y a plus d'adresse que de force réelle dans la plupart de ces spectacles ainsi offerts à la curiosité du public.

Sans prétendre vouloir ici les expliquer tous, nous allons en signaler quelques uns que le docteur Desaguliers a exécutés en les expliquant, devant la société royale de Londres, et qui n'étaient que la répétition rigoureusement exacte de ceux que faisait, au commencement du siècle dernier, dans la capitale de l'Angleterre, un Allemand nommé Van Ekeberg.

Dans une de ces expériences, Van Ekeberg s'entourait les reins d'une forte ceinture, sur le devant de laquelle était fixé un anneau de fer, auquel s'adaptait une corde, fixée elle-même après un poteau à une certaine hauteur, et passant, un peu plus bas, dans un anneau également fixé après le poteau. Plaçant ses pieds contre le poteau, il s'élevait presque horizontalement jusqu'à la hauteur de l'anneau ; puis, raidissant subitement ses jambes, il rompait la corde et tombait sur un matelas placé au-dessous.

Dans une autre expérience, il se couchait tout de son long par terre ; on lui plaçait une assez grosse enclume sur le ventre, et un homme forgeait, à grands coups de marteau, un morceau de fer sur cette enclume. Quelquefois deux hommes coupaient à froid, au moyen d'un ciseau, une forte barre de fer placée sur l'enclume. Dans un autre moment c'était une grosse pierre qu'on y brisait à coups de marteau.

Van Ekeberg, les pieds appuyés sur une chaise, et les épaules sur une autre, formait avec son corps une voûte sur laquelle montait un homme, qu'on voyait s'élever ou s'abaisser, suivant les mouvemens de la respiration du patient. Quelquefois trois ou quatre personnes se tenaient sur cette voûte sans qu'il parût en être fatigué ; enfin, dans cette position, il reproduisait toutes les expériences précédentes de l'enclume et du marteau.

Le tour qui paraissait le plus fort consistait à placer une pièce de canon sur un plateau suspendu à quatre cordes terminées par une chaîne ou une corde qui s'adaptait à la ceinture de Van Ekeberg. Deux rouleaux étaient placés sous le

plateau : à un signal donné, on les enlevait, et la pièce de canon restait suspendue aux reins de l'opérateur.

L'explication de la première et de la dernière de ces expériences n'offre aucune difficulté. Elles reposent entièrement sur la force naturelle des os du bassin, qui forment une double voûte, dont la rupture ne pourrait être déterminée que par une force immense dans les conditions où se plaçait Van Ekeberg, c'est-à-dire par une pression extérieure dirigée vers le centre de la double voûte. D'un autre côté, les os des jambes et des cuisses peuvent supporter, dans le sens de leur longueur, une pression de cinq à six mille livres, et par conséquent Van Ekeberg ne devait éprouver aucune difficulté à soulever ainsi le poids de la pièce de canon, à se soutenir dans une position horizontale, contre le plateau, et à casser la corde qui le soutenait.

L'expérience de l'enclume était réellement la plus surprenante; mais toute la difficulté consistait à supporter le poids de cette enclume; car l'effet du marteau était tout-à-fait nul pour Van Ekeberg. Si l'enclume n'eût été qu'une feuille de tôle, on n'eût pesé que deux ou trois fois le poids du marteau, quelques coups auraient suffi pour tuer l'opérateur. Mais l'enclume était très pesante, il ressentait à peine les coups du marteau, car la quantité de mouvement qui animait celui-ci, se répartissait, après le coup, dans une masse de matière peut-être cent fois plus considérable, et ne produisait sur le corps du patient qu'un effet, par conséquent, cent fois moindre. D'un autre côté, la réaction de l'enclume ou de la pierre contre le marteau diminuait encore l'effet de celui-ci.

Enfin, la troisième expérience s'explique très bien par la résistance considérable qu'opposait à la pression la voûte formée par les diverses parties de la charpente osseuse qui s'arçoutaient parfaitement. Nous ferons remarquer, en même temps, que dans ce cas l'expérience de l'enclume était beaucoup moins dangereuse que lorsque le dos de l'opérateur touchait la terre.

À côté de ces expériences qui prouvent plus d'adresse que de force, on cite quelquefois quelques actes qui décèlent une force véritable. En voici plusieurs qu'exécutait un Anglais nommé Topham, âgé de trente-un ans.

Il écrasait entre le pouce et le troisième doigt une pipe de terre.

Il plaçait une pipe de terre sous sa jarretière, et l'écrasait en gonflant seulement ses muscles.

Tenant de la main droite une barre de fer de trois pieds de long et d'un pouce de diamètre, il en frappait un bras gauche nu, entre le coude et le poignet, jusqu'à ce que la barre de fer fût courbée à angle droit.

Prenant une barre de fer semblable par les deux bouts, il en plaçait le milieu sur son cou; puis rapprochant les deux mains, il courbait la barre de manière à faire rencontrer les deux bouts. Enfin, par un effort en sens inverse, il redressait presque complètement la barre. Cette dernière expérience était beaucoup plus difficile que la précédente, parce que les muscles qui déterminent l'écartement horizontal des bras sont beaucoup moins forts que les muscles qui les font se rapprocher.

Une fête du XIII^e siècle en Italie. — En 1217, il y eut entre les Vénitiens et les Padonans une querelle dont vicia l'origine. La ville de Trévise avait fait annoncer un spectacle curieux : c'était le siège du château d'amour. Un palais magnifique, élevé sur la place de Trévise, d'une architecture légère, et couvert des ornemens les plus galans, devait être défendu par les plus belles filles, et toute la jeunesse de la ville était invitée à venir l'attaquer. Il vint de toutes les villes,

et surtout de Padoue et de Venise, un nombre considérable de jeunes gens. On les sépara en différens quadrilles. Les jeunes filles parurent au haut du château, armées de boucliers tissus de fleurs. Leurs armes étaient des oranges et des citrons, des lis et des roses. Les assiégeans devaient se servir des mêmes armes. Une symphonie harmonieuse sonna la charge. L'air fut aussitôt obscurci par les fleurs qui volèrent de toutes parts. Le quadrille vénitien veut forcer les portes du château, le quadrille padouan s'y oppose; la querelle devient très vive. Les Palouans foulent aux pieds l'étendard des Vénitiens, qui mettent l'épée à la main. Les magistrats de Trévise eurent beaucoup de peine à les séparer. La ville de Padoue prit les armes, Trévise se joignit à elle, et les deux troupes s'avancèrent contre Venise. Le doge envoya une armée qui força les Padonans à demander la paix. Vingt-cinq jeunes gens furent livrés; le doge se contenta de les retenir quelques jours en prison.

LA SEMAINE

CALENDRIER HISTORIQUE.

19 Octobre 1815. — Mort du prince Joseph Poniatowski dans la bataille de Leipzig. Pour ne pas se rendre aux Prussiens, il précipita son cheval dans l'Elster et y périt.

19 Octobre 1826. — Mort de Talma. Il naquit à Paris en 1760; il avait vingt-sept ans lorsqu'il débuta au Théâtre-Français, et soixante-six quand il mourut.

20 Octobre 480 avant J.-C. — Bataille de Salamine.

20 Octobre 1827. — Bataille de Navarin. Les flottes combinées de la France, de l'Angleterre et de la Russie anéantissent la flotte turco-égyptienne; l'indépendance de la Grèce est assurée.

21 Octobre 1538. — Mort de Jules-César Scaliger, savant célèbre du XVI^e siècle.

21 Octobre 1771. — Mort de Tobie Smollet, littérateur anglais. Il fut romancier et historien. Son meilleur roman est intitulé : *les Aventures de Roderik Random*. Sa vie fut triste et misérable.

21 Octobre 1796. — Troisième démembrement de la Pologne. La Russie, l'Autriche et la Prusse se partagent les lambeaux de cette nation.

21 Octobre 1798. — Révolte au Caire. Bonaparte accourt pour soumettre les insurgés égyptiens, bombarde la ville, et fait un carnage horrible des révoltés, qui avaient refusé de se rendre à des offres de pardon faites à plusieurs reprises.

21 Octobre 1805. — Bataille navale de Trafalgar. La flotte anglaise, commandée par Nelson, détruit la flotte française, commandée par Villeneuve; cette dernière devait servir au débarquement en Angleterre. Nelson est tué.

22 Octobre 1685. — Révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV. Cette révocation fit sortir de France, en trois années, plus de cinquante mille familles protestantes.

25 Octobre 712 de Rome, 42 av. J.-C. — Bataille de Philippi. Brutus et Cassius sont vaincus par Antoine et Octave; Brutus se tue. C'en est fait de la république romaine.

25 Octobre 1688. — Mort de Ducange, un des plus illustres savans français, né à Amiens en 1610. Il fut historien consommé, géographe exact, jurisconsulte profond, généalogiste éclairé, savant antiquaire.

25 Octobre 1812. — Evacuation de Moscou par l'armée française.

25 Octobre 1812. — Conspiration du général Malet. Il s'échappe, dans la nuit du 22 au 25 octobre, d'une maison de santé où il était détenu, persuadé à plusieurs commandans militaires que l'empereur est mort, fait emprisonner les principales autorités, se prépare à proclamer la république, quand sa ruse est découverte; et trois jours après il est fusillé avec ses deux complices, Guidal et Lahorie.

24 Octobre 1725. — Mort de Scarlatti, célèbre compositeur italien, né à Naples en 1650. Il fit révolution dans l'art musical; la musique de théâtre et celle d'église lui durent de grands progrès. Ses élèves furent Leo, Pergolèze, Hosse, Durante.

25 Octobre 901. — Mort d'Alfred-le-Grand, roi d'Angleterre. Il a été surnommé le *Charlemagne d'Angleterre*; il l'a défendue glorieusement contre les Normands. Ses travaux administratifs, ses établissemens civils, ses institutions judiciaires, ses encouragemens aux sciences, aux arts et aux lettres, en font un des hommes les plus extraordinaires qui aient paru dans l'histoire.

25 Octobre 1647. — Mort de Toricelli. Ce géomètre italien, né à Faenza en 1608, a été immortalisé par l'invention du baromètre. Il succéda à Galilée dans la chaire de mathématiques de l'académie de Florence.

25 Octobre 1826. — Mort de Philippe Pinel, médecin, qui a produit un nouveau mouvement dans la médecine française. Il naquit à Saint-Paul en 1745. Il a fait d'utiles et importans travaux sur l'aliénation mentale; il a surtout contribué à améliorer le traitement des aliénés. Son principal ouvrage est intitulé : *Méthode de l'analyse appliquée à la médecine*.

Canal de jonction du Rhin au Danube projeté par Charlemagne. — Tandis que Charlemagne était occupé à la conquête de la Pannonie, il eut l'idée de joindre le Rhin au Danube par des rivières intermédiaires. Afin de venir plus facilement à bout de son entreprise, il voulait, à l'aide de la ligne fluviale qu'il méditait, pouvoir faire descendre ses troupes des bords de l'Océan Germanique jusqu'aux rives de la Save, de la Drave et du Raab; elles auraient ainsi pu se procurer aisément et à peu de frais toutes les provisions nécessaires, et voyager commodément. Peut-être aussi avait-il entrevu de quelle utilité une telle entreprise eût été pour l'industrie.

Ces rivières, qu'il s'agissait de joindre par un canal, étaient d'un côté le Rednitz, de l'autre l'Atmul. Le Rednitz se jette dans le Mein aux environs de Bamberg, le Mein dans le Rhin près de Mayence, et le Rhin dans l'Océan. De l'autre côté, l'Atmul se jette dans le Danube à Kelheim, et le Danube dans la mer Noire.

Ainsi ce vaste projet mettait en communication l'Océan Germanique et la mer Noire.

Le canal de jonction entre le Rednitz et l'Atmul devait avoir 500 pieds de largeur sur deux lieues de longueur, seule distance qui sépare les deux rivières. Le travail fut poussé jusqu'à 2,000 pas, mais des pluies continuelles le firent abandonner; les terres s'éboulaient, le sol était sans consistance; mille obstacles qui ne seraient rien aujourd'hui paraissent alors invincibles. Le découragement se mit parmi les travailleurs, et un des plus beaux projets que l'esprit humain ait conçus ne put s'exécuter.

Les vestiges du canal subsistent encore près du village de Graben, qui en a tiré son nom, le mot allemand *graben* signifiant un fossé.

LES BOSCHIMANS

On appelle Boschimans, Boschis ou Buschmanns la race des sauvages répandus sur la partie occidentale du midi de l'Afrique, dans les plaines immenses bornées au nord par la colonie du cap de Bonne-Espérance, et se prolongeant dans les terres inconnues de l'intérieur du pays. C'est une variété de la race hottentote.

Les Bochs sont sauvages, cruels et misérables. Loin de former une nation, ils ne sont même pas réunis en sociétés particulières. Ils se groupent seulement en familles, et ne se rassemblent jamais en grand nombre que pour se défendre ou pour piller. Ils ne cultivent point la terre, et n'ont point d'autre animal domestique que le chien. Ils se nourrissent habituellement de racines, de reptiles, de grillons, de larves de fourmis; et quand toute l'herbe des campagnes est dévorée par les sauterelles et que la terre nue n'offre plus aucune pâture, ils dévalent les sauterelles. Ils peuvent supporter la faim long-temps, mais ils se dédommagent avec voracité de leur jeûne, s'ils parviennent à tuer quelque gibier sauvage, ou à voler un bœuf ou un mouton. Ils n'ont aucune sorte d'habitation; ils se couchent sur le sable, exposés à toutes les injures de l'air. Leurs armes sont des javelines, des flèches courbées, qu'ils empoisonnent et qu'ils lancent avec une adresse extraordinaire à de grandes distances. Leur langage est très pauvre; il se compose d'un nombre peu considérable de roulemens, de sons tremblans produits par un tremblement de la langue, et de tons après tirés de la gorge, que nous ne saurions représenter à l'aide d'aucune lettre. En général, ils ne sont pas d'une taille très élevée; la couleur de leur peau est d'un jaune foncé; leur chevelure, qui ressemble à la laine, est tordue en tresses serrées; quelquefois la partie supérieure de leur front est ceinte d'un étroit bandeau de poils bordé de touffes en



(Le Boschiman.)

forme d'ornemens, et ce bandeau sert à retenir quelques unes des plus petites flèches, tandis que les plus longues sont enfermées dans un carquois de bois d'aloès, jeté avec l'arc derrière les épaules.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins

Imprimerie de LACHVARDIERE, rue du Colombier, n° 50.

LE CHATEAU D'EHRENBREITSTEIN.



(Vue d'Ehrenbreitstein prise du Rhin)

Sur la rive droite du Rhin, au sommet d'un rocher, en face de la ville de Coblenz, s'élève le château d'Ehrenbreitstein (ce mot signifie *large pierre d'honneur*). On compte en Europe peu de forteresses aussi importantes par leur position. Pendant leurs guerres en Germanie, les Romains avaient construit un camp sur cette hauteur. On en releva les ruines en 1400, et dans la suite l'électeur Jean, margrave de Bade, y ajouta de nouvelles fortifications; il fit aussi creuser un puits de plus de 280 pieds de profondeur; d'autres excavations ont porté cette profondeur à 500 pieds. Pendant les guerres de la révolution, le château d'Ehrenbreitstein a subi mainte vicissitude. Au premier passage du Rhin, en septembre 1795, le général Marceau en fit le siège pendant un mois; en 1796, on le bloqua pour la seconde fois, et on le canonna des hauteurs de Pfaffendorf et d'Arzheim; nos soldats s'emparèrent de la position de Zellenkopf; la retraite du général Jourdan fit lever le siège. En 1797, le général Hoche l'attaqua encore, s'en rendit maître, mais il fallut le rendre à la paix de Leoben. Pendant le congrès de Rastadt, l'armée française le bloqua de nouveau : les assiégés, réduits à la famine, se nourrissaient de viande de chat et de cheval; un chat se vendait 3 francs, une livre de cheval 4 franc; le colonel Faber, qui commandait la place, fut enfin obligé de la rendre au mois de janvier 1799. En 1815, cette conquête fut enlevée à la France, et la Prusse, en devenant maîtresse du confluent du Rhin et de la Moselle, recouvra avec Ehrenbreitstein, qui commande les approches du Rhin et de la route de Nassau, les fortifications de l'ancien monastère de la Chartreuse, qui défendent les routes de Mayence et du Hundsruck, et celles de Pétersberg, qui défendent les routes de Trèves et de Cologne. Exécutées d'après les plans de Montalembert et de Carnot, les constructions d'Ehrenbreitstein sont admirées par les gens de l'art. Les Prussiens les ont considérablement

augmentées, et ont bâti de nouveaux forts sur les collines environnantes.

Des remparts de la forteresse, la vue embrasse une vaste étendue de pays, et un nombre considérable de petites villes et de villages. A peu de distance est situé Coblenz, avec ses hauts clochers et son nouveau pont de bateaux, qui remplace actuellement le pont volant plus pittoresque que l'on a cru devoir conserver dans la gravure. D'un autre côté on découvre le joli village de la Chartreuse et les belles ruines du monastère, et une colline couverte de vignes et d'arbres à fruits; au bas, deux magnifiques rivières embrassant la ville, le Rhin coulant dans sa plus grande largeur, et la Moselle sortant de son lointain de montagnes et venant se perdre dans le grand fleuve. De Mayence à Cologne on compte environ 40 lieues, et Coblenz est à peu près également éloigné de ces deux villes.

Aux souvenirs d'Ehrenbreitstein se mêle le souvenir d'un fait récent qui mérite d'être cité. Le général Marceau, tué dans les environs, avait été enterré sur une colline de la rive gauche, vis-à-vis Ehrenbreitstein; sur le lieu de sa sépulture on avait élevé une pyramide, et une inscription invitait « les amis et les ennemis du brave » à respecter son tombeau. Quand le gouvernement prussien fit construire les nombreuses forteresses qui défendent aujourd'hui cette position, on voulut élever des batteries à la place même où s'élevait la pyramide; mais on obéit à l'inscription, la pyramide fut respectée, et on descendit le monument dans le milieu de la plaine, au-dessous du nouveau fort.

MONNAIES DE FRANCE.

Les Francs nos ancêtres se servirent, dans l'origine, des sous, demi-sous et tiers de sous d'or, monnaie qu'ils em-

pruntèrent sans doute aux Romains, et qui fut conservée pendant les premiers temps de la monarchie. Ce n'est que sous Charlemagne qu'on voit l'institution de la livre numéraire; elle équivalait à la livre romaine, et pesait 12 onces (environ 508 grammes). Il est ordonné en même temps de tailler dans cette livre vingt pièces que l'on nomme sous, et dans chaque sou douze deniers d'argent fin. En 1105, on y mêla un tiers de cuivre, moitié dix ans après, les deux tiers sous Philippe-le-Bel, et les trois quarts sous Philippe de Valois. Cet affaiblissement s'est continué au point que vingt sous ou la livre, qui sous Philippe I^{er} était entièrement d'argent, en contient à peine un tiers d'once, et notre livre, actuellement, correspond à 5 deniers $\frac{1}{2}$ du temps de Charlemagne.

Tableau des réductions que la livre de Charlemagne a souffertes jusqu'à nos jours.

Charlemagne. — 768-1113.	661.08 s. 00 d
Louis VI et Louis VII. — 1113-1158.	18 13 06
Philippe-Auguste.	19 18 00 $\frac{1}{2}$
Saint Louis et Philippe-le-Hardi.	18 04 11
Philippe-le-Bel. — 1285-1314.	17 19 00
Louis Hutin et Philippe-le-Long. — 1314-1322.	18 08 10
Charles-le-Bel. — 1322-1328.	17 03 07
Philippe de Valois. — 1328-1350.	14 11 10
Le roi Jean. — 1350-1364.	9 19 00 $\frac{1}{2}$
Charles V. — 1364-1380.	9 09 08
Charles VI. — 1380-1422.	7 02 03
Charles VII. — 1422-1461.	5 13 09
Louis XI. — 1461-1483.	4 19 07
Charles VIII. — 1483-1498.	4 10 07
Louis XII. — 1498-1516.	3 19 08
François I ^{er} . — 1516-1547.	3 11 02
François II et Henri II. — 1547-1560.	3 06 04
Charles IX. — 1560-1574.	2 18 07
Henri III. — 1574-1589.	2 12 11
Henri IV. — 1589-1610.	2 08 00
Louis XIII. — 1610-1643.	1 15 03
Louis XIV. — 1643-1715.	1 04 11
Louis XV. — 1715-1774.	0 08 00
Depuis Louis XVI jusqu'à l'établissement des nouvelles mesures.	1 00 00
Depuis, la livre a été remplacée par le franc, et vaut.	1 00 03

Beaucoup de ces anciennes monnaies nous sont entièrement inconnues, et très peu sont parvenues jusqu'à nous. On possède encore quelques sous d'or du temps de Louis-le-Débonnaire, qui le premier rendit des ordonnances contre les faux-monnaieurs. Le parisien et le tournois étaient aussi en circulation, et se fabriquaient à Paris et à Tours. Sous Hugues Capet, on comptait en France plus de 150 espèces de monnaies différentes, ce qui provenait du nombre immense de seigneurs ayant droit de battre monnaie, et que l'on porte sous le règne de saint Louis à 80. La circulation de ces pièces différentes n'avait lieu que dans les provinces où elles étaient fabriquées; la monnaie seule du roi était valable dans toute l'étendue du royaume. L'angelot, frappé vers l'an 1240, eut cours jusqu'à Louis XI. Les agneauux, agnels ou agnels présentaient un agneau avec cette devise : *Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis*; cette monnaie fut encore désignée par l'expression de mouton d'or à la grande ou à la petite laine. Le liard, ancienne monnaie de cuivre, fabriquée en 1450 par Guignes Liard, de Crémieu en Viennois, ne circula d'abord qu'en Dauphiné. Louis XI, à son avènement au trône, en autorisa le cours dans tout le royaume. Le premier hôtel des monnaies fut établi en France par Henri II en 1551; on en compte cinq actuellement : à Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse et Strasbourg. En 1792, Clavière proposa de fabriquer des monnaies avec des métaux purs et dégagés de tout alliage, de leur donner des poids justes, et de les appeler d'après cela, once d'or fin, once d'argent fin. L'Académie des sciences, consultée sur cet objet, après des expériences faites, démon-

tra évidemment que l'or pur monnayé était sujet à être altéré par le frottement, et qu'un alliage, même faible, de $\frac{1}{10}$, par exemple, comme pour les écus, les préservait de la rouille, et les faisait résister plus long-temps; une même éprouve, faite à Londres, prouva l'avantage de l'alliage. Nous terminerons en ajoutant le prix de quelques objets au moyen âge, comparés avec la monnaie actuelle.

Vers le milieu du xv^e siècle, un veau

coûtait.	2 l. 06 s. 08 d. ou 6 f. 66 c.
Soixante œufs.	03 10 1 11
Une livre d'huile.	03 04 " 95
Une aune de papier.	06 08 1 91
Une aune de toile.	03 04 " 95
Une paire de souliers.	17 06 5 03
Les gages d'une servante.	6 13 04 38 37
Un boisseau de sel.	2 13 04 15 35
Une once de sucre.	06 08 1 91

Dentelle fabriquée par les chenilles. — Une manufacture d'une espèce particulière a été fondée récemment par un officier du génie, résidant à Munich. C'est une manufacture de dentelles et de voiles, exécutés entièrement par des chenilles. Voici le procédé employé :

On fait une pâte avec les feuilles dont les chenilles se nourrissent, et l'on étend en couche mince sur une pierre, ou toute autre substance unie, puis avec un pinceau trempé dans de l'huile d'olive, on dessine les parties qui doivent rester à jour. La pierre est alors placée dans une position inclinée, et l'on met au bas un nombre considérable de chenilles. On les choisit d'une espèce particulière, qui fournit un fil très fort. Ces insectes commencent à manger la pâte répandue sur la pierre, et continuent en remontant jusqu'au haut, en évitant soigneusement les endroits huileux. Ils filent en avançant, et leurs fils entrelacés, forment une magnifique dentelle, du plus léger tissu, et d'une force surprenante. Un voile fabriqué par eux, de 26 pouces et demi sur 17, ne pesait qu'un grain et demi. Neuf pièces carrées de ce tissu ne pesaient que quatre grains un tiers. La même surface en gaze de soie pesait 157 grains, et en dentelle ordinaire très fine 262 grains et demi.

HOMÈRE.

L'ODYSSÉE. — ÉPISEME DE POLYPHÈME.

Homère a-t-il existé ou n'est-il que la personification d'une tradition? Dans l'antiquité et le moyen âge, une telle question eût paru un blasphème. On paraissait bien convaincu que l'auteur de l'*Illiade* et de l'*Odyssée* avait vécu, qu'il chantait quatre siècles après la guerre de Troie, qu'il avait été aveugle et mendiant, errant de ville en ville; toutes les principales cités de la Grèce se disputaient l'honneur de l'avoir vu naître, et lui vouaient un culte. Mais le scepticisme et l'érudition du siècle dernier et du nôtre ont jeté des soupçons sur cette existence réelle du poète, et ont relégué au nombre des fables tous les événements précis de sa biographie. Un des premiers qui ait posé et discuté cette question, a été Vico, philosophe napolitain, qui vivait au milieu du xviii^e siècle. Dans son plus important ouvrage, intitulé : *de la Science nouvelle*; il a longuement examiné la vérité de la tradition sur l'existence d'Homère, et il l'a niée. Depuis, de vives discussions se sont engagées, à ce sujet, en Allemagne, puis en France. On peut lire le résumé de tous ces débats dans le livre de Benjamin Constant sur la Religion considérée dans ses formes et ses développements. La principale raison qui ait porté à rejeter l'existence d'Homère a été l'examen approfondi des deux ouvrages qui

lui sont attribués, *l'Illiade* et *l'Odyssée*. La comparaison de ces deux poèmes a montré une telle différence dans les mœurs, le perfectionnement des arts, dans tout l'ensemble de la civilisation, que *l'Odyssée* a paru l'œuvre d'une époque beaucoup plus avancée que *l'Illiade*. On a donc considéré comme impossible que le même homme ait pu se trouver le même auteur de ces deux poèmes. Telle est la conclusion sur laquelle la critique semble aujourd'hui généralement d'accord, malgré les vives réclamations de quelques admirateurs passionnés d'Homère.

L'épisode qui fait le sujet de notre gravure est le plus célèbre de *l'Odyssée*. Ce poème est le récit de dix années d'aventures, d'épreuves et de misères par lesquelles Ulysse a passé, après la chute de Troie, pour rejoindre sa patrie. C'est le courroux de Neptune qui le poursuit et le tient éloigné de sa chère Ithaque, de son fils et de son épouse Pénélope. Ulysse, échappé de l'île de Calypso, est jeté par un naufrage dans le pays des Phéaciens; il y est reçu par Nausicaa, la fille d'Alcinous, roi de la contrée; il reçoit une brillante hospitalité, et figure au milieu des jeux célébrés en son honneur. A l'heure du festin, le chantre de la cour d'Alcinous, Démodoce, chantant sur la lyre les exploits de la guerre de Troie, et ceux d'Ulysse; à ce souvenir, le héros se trouble et fond en larmes. Interrogé sur la cause de sa douleur, il répond qu'il est Ulysse, et raconte ses malheurs. La première partie de ce récit, le chant neuvième, est consacré à ses aventures dans le pays des Cyclopes.

Arrivé dans cette contrée sauvage, Ulysse laisse ses compagnons sur le rivage, et avec quelques uns des plus braves choisis sur le sort, se met à exploiter cette terre.

« Non loin de la mer, raconte le héros, nous voyons, sous des rochers menaçans, une caverne immense que couvre une forêt de lauriers. Une vaste cour est fermée de blocs de pierre, l'un sur l'autre grossièrement entassés. Autour sont des sapins et des chênes, dont les cimes se perdent dans les nues. Ça et là croient des brebis, des moutons et des chèvres.

» Dans cet affreux repaire habitait un énorme géant. Il allait seul errant avec ses troupeaux, toujours dans des lieux écartés, jamais ne conversant avec les autres Cyclopes, jamais ne s'entretenant que de pensées noires et sinistres. Objet d'étonnement et d'horreur, qui n'a rien d'humain, il ressemble à ces pics isolés, qui élèvent au-dessus des autres montagnes leur front chargé de noirs sapins. »

Ulysse laisse ses compagnons à la garde de son vaisseau, en choisit douze des plus déterminés, et part, ayant eu le soin d'emporter une outre pleine d'un vin délicieux.

» Nous courons à l'autre, continue Ulysse, nous n'y trouvons point le cyclope. Il était dans ses pâturages à garder ses troupeaux. Nous entrons, nous visitons tous les recoins. C'étaient ici des clayons chargés de fromages; c'étaient là des tonneaux remplis de petit-lait, et puis des seaux, des pots, et tout l'attirail d'une laiterie; plus loin, dans des parcs séparés, des agneaux, des chevreaux, chaque âge à part, à part chaque espèce... Nous allumons du feu, et, tranquillement assis, nous nous mettons à manger son fromage en attendant qu'il revienne. Il revient enfin, apportant une lourde charge de bois sec pour apprêter son repas. A la porte de son antre, il jette à terre son fardeau avec un fracas horrible. Nous tremblons de peur, nous courons nous tapir dans un coin. Il fait entrer chèvres et brebis, tout ce qui doit lui donner du lait; et laisse hors de sa cour boucs et béliers. Puis, pour fermer la porte de sa caverne, il prend une roche énorme, que vingt-deux chars à quatre roues n'auraient pas ébranlée; lui sent la remue et la place avec autant d'aisance qu'en aurait eue un chasseur à fermer son carquois... Quand il a fini son ouvrage, il allume son feu, et se met à visiter son

antre. Il nous aperçoit, et, d'une voix effroyable: « Qui êtes-vous? D'où venez-vous sur cette plaine humide? Êtes-vous des marchands ou des aventuriers? Des pirates qui courent la mer, exposant leur vie pour faire le malheur des autres? » A l'aspect horrible du Cyclope, au tonnerre de sa voix, Ulysse se jette à genoux en implorant sa pitié, au nom de Jupiter et des dieux.

Lui, d'un ton féroce: « Tu es un imbécile, ou tu viens de bien loin! Tu me dis de craindre Jupiter et de respecter les dieux; les Cyclopes se moquent de Jupiter et de tes dieux faibles. » Le Cyclope demande à Ulysse où il a laissé son vaisseau, mais celui-ci a eu le soin de lui dire qu'une tempête l'avait détruit, et qu'il voyait devant lui les malheureux restes échappés au naufrage et à la mort.

« Le barbare, sans me répondre, se jette sur mes compagnons, en saisit deux, les enfève, les lance contre terre comme de petits chiens. Leurs crânes sont brisés, les cervelles coulent, et le sol en est humecté. Il les coupe en morceaux, et les dévore, connue eût fait un lion des montagnes; il n'en reste ni intestins, ni chair, ni ossements. »

Le monstre, gorgé de cette chair humaine, s'étend et s'endort. Ulysse se prépare à le tuer, mais il est arrêté par la vue de cette roche terrible qui ferme la caverne; il attend l'aurore et le départ du Cyclope. Le monstre s'éveille, saisit encore deux des compagnons d'Ulysse, les dévore, et sort avec ses chèvres et ses brebis, après avoir remis la roche à sa place.

Mais Ulysse ne perd pas de temps; il aperçoit dans un des parcs un tronc d'olivier vert encore, que le Cyclope avait coupé pour s'en faire un bâton quand il s'en irait sec. A sa longueur, à sa grosseur, dit le héros, on l'eût pris pour le mât d'un de ces lourds vaisseaux qui traversent les mers, chargés de marchandises. Ulysse en coupe une brasse, la fait dégrossir par ses compagnons, l'amincit par un bout, qu'il termine en pointe. Après avoir durci ce bois, dans un feu vif et clair, il le cache dans un fumier. Sur le soir, arrive le géant avec ses troupeaux, il fait entrer dans la caverne chèvres et brebis, boucs et béliers, puis saisit encore deux des compagnons d'Ulysse, et en fait un horrible repas. Ulysse s'approche du Cyclope, et lui présente un flacon du vin qu'il avait apporté. Le monstre, ravi de cette liqueur, vide trois fois le coupe.

« Quand les fumées du vin eurent troublé son cerveau, je lui dis d'un ton mielleux: « Cyclope, tu m'as demandé mon nom, je te le dirai: mon nom est Personne; moi père, ma mère, tous ceux qui me connaissent m'appellent Personne. » Le Cyclope répond: Eh bien! je mangerai Personne le dernier; oui, après tous ses compagnons. »

» Il dit, et penché en arrière, il tombe à la renverse; sa tête s'incline sur ses épaules, un lourd sommeil oppresse tous ses sens; il ronle, et de son gosier sortent des flots de vin et des lambeaux de chair encore saignante. »

Ulysse et ses compagnons profitent du sommeil du monstre. Placent leur pieu sous la cendre brûlante, puis, quand le bois est échauffé et tout en feu, ils l'enfoncent dans l'œil du Cyclope. « Le monstre pousse des cris terribles. Toute la caverne, tous les rochers d'autour en retentissent. De ses mains, il arrache le pieu ensanglanté, le jette loin de lui, puis il appelle à grands cris les Cyclopes qui habitent dispersés sur ces hauteurs toujours battues par les vents. Ils accourent à sa voix, et, debout autour de son antre: « Qu'as-tu, Polyphème? Pourquoi, pendant la nuit, ces cris effreux qui troublent notre sommeil? Sont-ce tes troupeaux qu'on t'enlève, ou ta vie qu'on menace? » Lui, du fond de sa caverne: « Ce n'est Personne. — Quoi? Personne? — Oui, Personne, vous dis-je. — Eh! si personne ne l'ai-



(Ulysse et le Cyclope Polyphème, d'après une composition de Flaxman. — Voyez page 136.)

» taque, que faire? Il n'y a pas moyen d'éviter les maux que
» le ciel nous envoie; invoque ton père le dieu des mers.»

Quand les Cyclopes furent partis, Polyphème se lève en gémissant, va en tâtonnant ôter la roche qui ferme sa caverne, s'assied sur le seuil de sa porte, et tient ses bras étendus pour saisir celui qui se hasarderait à sortir. Mais, afin de sauver lui et ses compagnons, Ulysse imagine de prendre des bagnettes d'osier sur lesquelles avait dormi le Cyclope, d'en former des liens, et d'attacher les beliers trois à trois; celui du milieu portait un de ses compagnons, les deux autres marchaient à ses côtés. Restait un belier, le plus vigoureux et le plus beau de tous; Ulysse le prend, s'étend sous son ventre, l'embrasse de ses mains, et s'attache à sa toison. Au lever de l'aurore, le Cyclope appelle ses troupeaux aux pâturages. Leur maître en pleurant les dressait et les tâtaït, sans se douter de la ruse. Le belier d'Ulysse sortit le dernier, ralenti par le fardeau qu'il portait. Le Cyclope le palpe, le caresse : « Eh! belier, mon ami, pourquoi le dernier? ce n'est pas ton usage de rester à la queue du troupeau. La tête haute, tu courais le premier au pâturage, » au fleuve le premier; le soir, tu revenais le premier à la » bergerie; et maintenant te voilà tout le dernier. Ah! sans » doute, tu pleures l'œil de ton pauvre maître, qu'un scélérat a privé de la vue, après avoir dompté ses esprits avec » un vin empoisonné. Ah! si tu pouvais parler, si tu pou- » vais me dire où ce scélérat est caché pour échapper à ma » fureur, bientôt sa cervelle jaillirait dans mon antre, et je » serais vengé des maux que m'a faits ce misérable Per- » sonne. » Il dit, et laisse sortir son belier.

Une fois hors de la caverne, Ulysse se détache le premier, détache ses compagnons après lui; puis, ils chassent devant eux ce qu'il y a de plus beau et de plus gras dans le troupeau du Cyclope, et, par de longs détours, regagnent leur vaisseau. Dans sa fureur, à deux fois, le monstre lance, au hasard, sur le navire, d'immenses quartiers de rochers qui soulèvent l'onde et font bondir les flots. Mais enfin, Ulysse et ses compagnons rejoignent la flotte et leurs amis, inquiets de leur absence.

« Tristement assis sur le rivage, dit Ulysse en achevant son récit, nous mangeons, nous buvons en silence; puis nous déplorons le sort des guerriers que le Cyclope nous a ravis. Enfin, le soleil se plonge dans les eaux, et la nuit nous couvre de ses ombres. Étendus sur la terre, nous oublions dans les bras du sommeil nos fatigues et nos peines. Dès que l'aurore se lève, j'ordonne les apprêts du départ : soudain les voiles se déploient, l'onde écume et mugit sous nos rames, et nous laissons derrière nous cette terre abhorrée, en rendant grâces aux dieux qui nous ont sauvés. »

LE CONDOR.

Depuis que des voyageurs de plus en plus instruits parcourent le globe, beaucoup de merveilles ont disparu; les exagérations sont réduites à leur juste mesure, les objets paraissent enfin tels qu'ils sont, l'histoire naturelle se dégage des fables dont elle était mêlée. Les musées contribuent aussi à ces progrès des connaissances exactes, en mettant sous nos yeux les innombrables races d'animaux qui peuplent la terre, les plantes de tous les climats et de tous les pays. Pour l'étude de la zoologie, on pense que les ménageries sont beaucoup plus utiles que les collections d'animaux empaillés, celle que puisse être l'habileté des préparateurs : cette opinion est fondée à quelques égards, mais elle ne peut l'être quant à la grandeur des espèces transportées des régions équatoriales dans le milieu de l'Europe, enfermées dans des cases étroites, soumises à une captivité qui empêche les développemens et arrête la croissance. On ne doit pas s'attendre à voir, ni à Paris, ni à Londres, des colosses comme l'éléphant de l'Inde : le lion, le tigre, l'ours blanc, etc., n'y arriveront jamais aux dimensions qu'ils atteignent dans leur pays natal, sous le climat qui leur est le plus favorable. Les animaux pris dans ces contrées lointaines pour être transportés en Europe sont toujours très jeunes : s'ils étaient plus vieux et accoutumés à l'indépendance, ils seraient intraitables, ou périeraient dans le transport. On ne peut avoir dans les ménageries que des condors dégénérés, si on les compare

à ceux dont la taille et les facultés se sont développées librement. D'ailleurs, si les individus que l'on possède sont des mâles, on sait que les individus de ce sexe sont d'un tiers plus petits que les femelles. On ne croira pas, sans doute, que le condor a plus de 46 pieds d'envergure, et qu'il peut enlever dans les airs un mouton avec autant de facilité que l'aigle emporte un lièvre : mais on ne révoquera pas en doute le témoignage du père Feuillée, voyageur véricide et judicieux, qui dit avoir tué lui-même un de ces oiseaux dont l'envergure surpassait 44 pieds. M. de Humboldt assure que ceux qu'il a observés à loisir dans les Cordillères n'étaient que de la taille des grandes espèces de vautours de l'Europe, tels que le gypaète ou vautour des Alpes. Il est probable que les condors, comme les aigles, constituent plutôt un genre subdivisé en plusieurs espèces qu'une espèce unique, n'admettant que des variétés, et que ces espèces diffèrent les unes des autres par les dimensions, aussi bien que par quelques nuances de couleur et de légères variations de formes.

Quoi qu'il en soit, les condors ont décidément les caractères et les mœurs de la race ignoble des vautours. Ils dévorent les cadavres les plus fétides, et s'en gorgent au point de ne pouvoir plus voler, et de s'exposer de la sorte à des périls dont ni leur bec ni leurs serres ne peuvent les garan-

tir. Dans les Cordillères, la hauteur de ces montagnes est partagée en deux régions : l'inférieure, qui s'élève jusqu'à 4,500 toises au-dessus du niveau de la mer, est le domaine des aigles ; les condors occupent la région supérieure jusqu'aux neiges éternelles qui couvrent plusieurs de ces montagnes. Là, se balançant mollement dans les couches atmosphériques très raréfiées, ils découvrent, soit par la vue, soit par l'odorat, les cadavres propres à devenir leur pâture, et fondent dessus du haut des airs. Le capitaine Head en vit un jour une troupe de quarante à cinquante qui s'acharnaient sur le cadavre d'un cheval : quelques uns étaient déjà si repus, qu'ils ne purent s'envoler à l'aspect du voyageur, qui approcha d'eux jusqu'à la distance d'une dizaine de toises. Les uns étaient perchés sur le cheval mort ; d'autres l'environnaient, ayant un pied à terre et l'autre sur la proie qu'ils dévoraient. Un homme de la suite de ce voyageur fit un jour une rencontre à peu près semblable : en parcourant à cheval le fond d'une vallée, il y trouva un cheval mort et des condors occupés à le dévorer. Le premier de ces oiseaux qui prit la fuite ne put voler qu'à une vingtaine de toises ; le cavalier se hâta de mettre pied à terre, et courant sur l'oiseau, il le saisit par le cou ; mais ce ne fut pas sans peine qu'il s'en rendit maître, et, en montrant à ses compagnons la conquête qu'il avait faite, il assura qu'elle



(Condors.)

lui avait coûté plus de fatigue, et qu'il s'était peut-être exposé à plus de dangers que dans aucune des luttes qu'il avait soutenues jusqu'alors.

Quoique le condor fonde principalement sa subsistance sur les cadavres, il est quelquefois réduit à chasser pour vivre, et les cerfs, les vigognes, les moutons, etc., ont beaucoup à souffrir de ses attaques. Quoiqu'il ne puisse les emporter, il leur fait souvent des blessures profondes et dangereuses : mais il paraît que son audace ne va pas jusqu'à braver l'homme. Lorsque MM. de Humboldt et Bonpland

poussaient leurs herborisations jusqu'au bord des neiges des plus hautes montagnes, ils rencontraient chaque jour plusieurs de ces oiseaux, qui ne fuyaient point à leur approche, mais qui ne paraissaient nullement disposés à les attaquer. Les indigènes leur assurèrent que ces oiseaux n'avaient jamais fait aucun mal à leurs enfans, quoique l'occasion pût souvent les tenter, et que le poids de cette sorte de proie ne fût pas trop grand pour qu'ils pussent l'emporter dans leurs serres. On a dit que le vautour des Alpes enlève quelquefois des enfans, mais les faits que l'on cite ne sont nullement au-

thentiques; en général, l'histoire naturelle des grandes espèces de vautours est encore incomplète.

PROVERBES ARABES.

- Souvent la langue coupe la tête.
 Si votre ami est de miel, ne le mangez pas tout entier.
 Les provisions souffrent quand le chat et la souris vivent en bonne intelligence.
 Rasez votre menton quand la barbe de votre fils est poussée.
 Si vous passez dans le pays des borgnes, faites-vous borgne.
 Si vous ne pouvez venir à bout de tout, ce n'est pas une raison pour abandonner tout.
 Quand les affaires vous embarrassent par le commencement, prenez-les par la fin.
 Dès que vous avez prononcé un mot, ce mot règne sur vous; mais tant que vous ne l'avez pas prononcé, vous régnerez sur lui.
 Quand vous êtes enclume, prenez patience; quand vous êtes marteau, frappez droit et bien.
 Le temps sera le maître de celui qui n'a pas de maître.
 Celui qui ne comprend pas un regard ne comprendra pas davantage une longue explication.
 Celui qui se fait son sera vaincu par les oiseaux.
 Il construit un minaret et détruit une ville.
 Il a vendu sa vigne et a acheté un pressoir.
 Le figuier qui regardera le figuier deviendra fertile.
 Il y a trois choses qui éprouvent la force de l'esprit : les livres, les présents et les messages.
 Les habits d'emprunt ne tiennent pas chaud.
 Il n'a de chaleur pour ses amis que pour les brûler.
 Tout homme peut sauter un petit fossé.
 La mère d'un homme assassiné dort, mais la mère d'un assassin ne dort pas.
 Le besoin développe l'esprit.
 Les meilleurs amis sont ceux qui s'excitent les uns les autres au bien.
 Les meilleurs compagnons, aux heures de loisir, sont les bons livres.
 Les meilleures visites sont les plus courtes.
 Les charpentiers font le mal, et les maçons sont pendus.
 Ne chevauche pas sur la selle de ton voisin.
 J'aime mieux la tête d'un chien que la queue d'un lion.
 On peut glisser même en juillet.
 Il arrache la dent du chien et aboie lui-même.
 Il a été absent deux ans, et il est revenu avec deux bottes jaunes.
 L'ivresse de la jeunesse est plus forte que l'ivresse du vin.
 Les sciences sont des serrures dont l'étude est la clef.
 Prenez conseil d'un plus grand et d'un plus petit que vous, et formez ensuite votre propre opinion.
 Les hommes de la pire espèce sont ceux qui ne prennent pas garde au mal qu'on leur fait.
 Les mules ont été demander des cornes, et elles sont revenues sans oreilles.

OCTOBRE.

Ce mois est ainsi appelé parce qu'il était le huitième mois de l'année dans le calendrier de Romulus; et quoiqu'il soit devenu le dixième dans celui de Numa, et qu'il le soit encore dans le nôtre, il a conservé ce nom, que les empereurs et le sénat romain ont souvent voulu changer.

Dans les premiers jours de ce mois, les Egyptiens célébraient une fête qu'ils appelaient la *fête du bâton du soleil*, supplant, dit-on, que cet astre avait besoin de soutien après l'équinoxe d'automne.

C'est aussi dans ce mois que se célébraient à Athènes les *Thesmophories*, en l'honneur de Cérés.

Sept batailles mémorables ont eu lieu dans le cours d'octobre. La première est celle de Salamine, qui délivra la Grèce et sauva la civilisation; la deuxième et la troisième sont celles d'Issus et d'Arbelles, qui assurèrent à Alexandre la conquête de l'Asie; la quatrième est celle de Philippe, où périrent en quelque sorte les derniers des Romains, et avec eux la république romaine; la cinquième est celle qui livra Constantin sur les bords du Tibre et presque aux portes de Rome: cette victoire le rendit seul maître de l'empire romain, et l'on sait l'influence qu'elle opéra en faveur de la propagation du christianisme; la sixième est la bataille de Lépante, qui délivra l'Europe des Turcs; enfin la septième est la bataille d'Iéna, gagnée par l'empereur Napoléon sur le roi de Prusse et le duc de Brunswick.

Quand dans un discours on trouve des mots répétés, et qu'essayant de les corriger, on les trouve si propres qu'on gâterait le discours, il faut les laisser, c'en est la marque; et c'est la part de l'envie, qui est aveugle, et qui ne sait pas que cette répétition n'est pas faite en cet endroit, car il n'y a pas de règle générale. PASCAL, *Pensées*.

HUILE DE PÉTROLE ET DE NAPHTÉ, POIX MINÉRALE.

SOURCES. — PHÉNOMÈNES

Le mot *petrole* signifie *huile de pierre*; on a désigné sous ce nom toute substance bitumineuse liquide qui coule entre les pierres, sur les rochers, ou dans différents lieux de la surface de la terre. Il y en a de plusieurs sortes; on les distingue par leur légèreté, leur ardeur, leur consistance et leur inflammabilité. En général, on appelle *naphte*, le pétrole le plus léger, le plus transparent, le plus inflammable; *pétrole*, proprement dit, un bitume liquide d'une couleur brune foncée; *poix minérale*, un bitume noir, épais, peu liquide, tenace, et s'attachant aux doigts. On trouve ces diverses substances en beaucoup de lieux.

L'espèce la plus pure existe en grande quantité en Perse, sur la côte nord-est de la mer Caspienne, non loin de Derbent. La terre consiste, dans ces endroits, en une marne argileuse, imbibée de naphte; on creuse des puits jusqu'à trente pieds de profondeur; l'huile de naphte s'y rassemble peu à peu en quantités assez considérables, en sorte qu'il est facile de la puiser. On s'en sert dans le pays, au lieu d'huile, pour brûler dans les lampes; elle remplace même le bois, qui est très rare, pour se chauffer et cuire les aliments. A cet effet, on jette sur l'âtre des cheminées quelques poignées de terre, on les arrose de naphte, auquel on met le feu: si s'allume sur-le-champ, et avec la précaution de remuer ce mélange, on parvient à cuire les viandes plus promptement qu'on ne le ferait avec du bois. Il est vrai que

cette combustion répand une fumée épaisse, très abondante, et dont l'odeur est très désagréable, mais les Tartares ne semblent pas s'en apercevoir.

Près des sources que nous avons indiquées se trouve un terrain à la surface duquel l'huile de pétrole sort en grande quantité, et brûle constamment dans un espace qui a environ un quart de lieue de tour. C'est là le feu perpétuel de Perse; les habitants, qui adorent le feu et suivent la religion de Zoroastre, viennent en cet endroit se livrer aux exercices de leur dévotion.

On rencontre le pétrole en une foule de localités; il existe en abondance dans l'Inde. Un lieu de ce pays où le terrain est enflammé par cette huile passe pour receler le Diable, que Dieu y tient renfermé. Le pétrole coule en Sicile et dans plusieurs autres lieux de l'Italie; en France, au village de Gahian dans le Languedoc, au Puy-de-Dôme, en Alsace, à Neuchâtel en Suisse, etc. A Coalbrookdale, en Angleterre, il existe une source de pétrole qui prend son origine dans une mine de houille. Ces huiles volatiles, dans les endroits où on les trouve, y arrivent très souvent avec les eaux de sources et de puits, à la surface desquelles elles naissent, en sorte qu'on peut les élever. Près des îles du cap Vert, on a vu de grandes masses de pétrole nager à la surface de la mer. Presque toujours on trouve du pétrole dans les endroits où les volcans en activité sont placés près des couches de houille.

En Europe, on recueille beaucoup de pétrole près d'Amiano, dans le duché de Parme, et aux environs de Modène. Le plus pur vient du Monte-Ciaro, non loin de Plaisance.

La plupart des naturalistes et des chimistes attribuent la formation des pétroles à la décomposition des bitumes solides que recèle la terre, opérée par les feux souterrains. Le naphte paraît être l'huile la plus légère, que le feu dégage la première; celle qui lui succède, acquérant de l'épaisseur, forme les diverses sortes de pétroles. Enfin, ces derniers, unis à quelques substances étrangères, prennent le caractère de la poix minérale, que l'on appelle asphalté, suivant sa consistance plus ou moins forte; ce qui confirme cette opinion, c'est que toutes les espèces de pétroles, depuis le naphte le plus léger jusqu'à la poix minérale, se rencontrent souvent dans le même lieu.

L'asphalté et le pissasphalté se trouvent en abondance dans la mer Morte, appelée aussi *lac Asphaltite*, parce qu'elle recèle d'abondantes sources de bitume. Il vient sur nager à la surface. D'abord il est liquide et visqueux, mais il s'épaissit peu à peu, et devient aussi dur que la poix sèche. L'odeur puante et pénétrante qu'il rend est très nuisible aux habitants du pays; elle abrège leurs jours. Les oiseaux aquatiques ne se montrent jamais sur le lac ni aux environs; les poissons ne peuvent y vivre: ainsi le nom de mer Morte, donné à cette masse d'eau, lui convient parfaitement. Les villes de Sodome et de Gomorrhe étaient situées sur ses bords.

Les bitumes dont il vient d'être question servirent autrefois à la construction des murs de Babylone. Ils entraient aussi dans la composition du célèbre feu grégeois.

Chez les Egyptiens, le peuple en faisait usage pour embaumer les corps morts; on trempait dans l'asphalté fondu les bandes de toile, qui étaient ensuite roulées autour des membres du corps; on mettait ce bitume en poudre avec les plantes aromatiques, également pulvérisées, pour enduire et remplir les cavités du corps. On le retrouve presque sans altération dans les momies.

LA SEMAINE

CALENDRIER HISTORIQUE.

26 Octobre 1551. — Mort d'Aboul-Féda, prince et historien musulman, auteur d'une *Histoire abrégée du Genre humain* et d'une *Géographie*.

26 Octobre 1764. — Mort de William Hogarth, peintre et graveur anglais.

26 Octobre 1795. — Clôture de la Convention.

26 Octobre 1850. — Bombardement d'Anvers par le général Chassé.

27 Octobre 1555. — Exécution de Michel Servet, médecin et théologien espagnol, né en 1509, à Villanova, en Aragon. Il fut brûlé à Genève, condamné par Calvin.

27 Octobre 1824. — Mort d'André Thouin, botaniste français.

28 Octobre 1628. — Prise de La Rochelle par le cardinal de Richelieu contre les protestants.

28 Octobre 1788. — Mort de Muséus, écrivain allemand, auteur de romans et de contes remarquables par la grâce, la gaieté et le naturel.

29 Octobre 1745. — Mort de Jonathan Swift, écrivain anglais. Il naquit en Irlande, le 50 novembre 1667. Ses *Voyages de Gulliver* lui ont fait une célébrité européenne.

29 Octobre 1783. — Mort de Jean le-Rond d'Alembert. Il naquit à Paris, le 16 novembre 1717. Il fut trouvé exposé sur les marches de Saint-Jean-le-Rond, église située près de Notre-Dame. Géomètre et philosophe, il fut une des gloires du XVIII^e siècle.

29 Octobre 1795. — Exécution de Barnave, membre de l'Assemblée constituante, orateur éloquent. Il était né à Grenoble, et n'avait pas trente-deux ans quand il mourut.

30 Octobre 1652. — Exécution du duc de Montmorency, condamné par l'influence de Richelieu. Avec lui finit la première branche ducale des Montmorency.

30 Octobre 1787. — Mort de Galiani, économiste italien, long-temps fixé en France, et lié avec les philosophes du XVIII^e siècle.

30 Octobre 1794. — Création de l'École Normale en France. Les premiers professeurs nommés étaient Lagrange, Charles Bonnet, Garat, Bernardin de Saint-Pierre, Daubenton, Thouin et Belle.

30 Octobre 1828. — Prise du château de Morée par les Français, commandés par le général Maison. Cette prise acheva la libération du sol de la Grèce.

31 Octobre 1785. — Mort du comte de Tressan, littérateur français, né au Mans, le 5 octobre 1705, auteur d'une traduction de *Roland furieux*, de l'Arioste, et de plusieurs romans estimés.

31 Octobre 1795. — Exécution des Girondins; ils étaient au nombre de vingt-un; voici leurs noms: Brissot, Vergniaud, Gensonné, Lauze Duperré, Carra, Gardien, Dufliche-Valazé, Duprat, Brulard-Sillery, Fauchet, Duos, Boyer-Fonfrède, Lasource, l'Estéril-Beauvais, Duclétel, Mainvielle, Lacaze, Lehardy, Boileau, Antiboul et Vigée.

4^{er} Novembre, 1806. — Le maréchal Davoust s'empare de Kustrin, l'une des plus fortes places de la monarchie prussienne.

MOZART.

Wolfgang-Amédée Mozart, l'un des plus célèbres compositeurs modernes, est né à Saltzbourg, le 27 janvier 1756. Il fut l'un des génies les plus précoces qui se soient rencontrés. Dès l'âge le plus tendre, à six ans, initié par son père à l'art musical, il composa plusieurs pièces de clavecin qu'il exécutait lui-même avec beaucoup de facilité. Son père exploitait un peu cette précocité extraordinaire, et conduisit le merveilleux enfant de cour en cour; en 1762, il le présenta, à



(Mozart.)

Vienne, à l'empereur François I^{er}, et en 1765, à la cour de Versailles. A cette époque, à peine âgé de huit ans, il composa deux œuvres de sonates. Puis, il fut conduit en Angleterre, devant George III, de là dans les Pays-Bas et la Hollande; partout le jeune Mozart excitait le plus vif enthousiasme, son portrait circulait dans les mains de tous ses admirateurs.

De retour dans sa ville natale, Mozart se livra avec ardeur à l'étude de la composition. Ses maîtres de prédilection étaient Emmanuel Bach, Hasse et Handel.

En 1768, âgé de douze ans, il fut appelé à Vienne par Joseph II, qui lui commanda un opéra-buffa; cette composition, intitulée *la Finta semplice*, obtint le plus grand succès; en 1770, à peine âgé de quatorze ans, il fit pour le théâtre de Milan un opéra seria, *Mitridate*, qui fut joué vingt fois de suite. Attiré en Italie par l'exécution de ses œuvres, Mozart reçut les plus grands honneurs des académies et des princes. Mais ce qu'il désirait surtout, c'était de voir Rome et d'assister aux grandes cérémonies de la semaine-sainte dans Saint-Pierre. Le vendredi-saint, il entendit dans la chapelle Sixtine le magnifique *Miserere* d'Allegri. Pour conserver à ce morceau toute son originalité locale, les papes ont défendu, sous des peines très sévères, d'en prendre copie. Mozart écoute le sublime chant dans le plus pieux recueillement; rentré chez lui, il le note tout entier de mémoire, et le lendemain, il le chanta dans un concert, en s'accompagnant du clavecin. Ce tour de force augmenta l'enthousiasme pour notre grand artiste, et le pape Clément XIV le combla d'honneurs. Mozart fut lié avec les deux plus célèbres compositeurs de son temps, Haydn et Gluck. En 1776, il se trouva à Paris, à l'époque où Gluck

faisait représenter son *Alceste*; cette belle œuvre ne fut nullement comprise alors du public parisien; Mozart assistait à la première représentation; il vient, tout en pleurs, se jeter dans les bras de Gluck: « Ah! les barbares! s'écriait-il: ah! les cœurs de bronze! que leur fait-il donc pour les émouvoir? — Console-toi, petit, répondit Gluck; dans trente ans, ils me rendront justice. »

A son retour en Allemagne, Mozart s'attacha pour toujours à Joseph II. En 1786, il fit *le Mariage de Figaro*, et en 1787, son divin chef-d'œuvre, *Don Juan*. Cet opéra fut composé pour le théâtre italien de Prague. Sa dernière grande composition fut sa fameuse messe de *Requiem*, sur l'origine de laquelle on raconte une anecdote pleine d'intérêt. Un inconnu se présente un jour chez Mozart, et lui donne une lettre anonyme par laquelle on le prie de se charger de la composition d'une messe de *Requiem*; Mozart accepte. Peu de temps après, il montait en voiture pour se rendre à Prague, où il devait composer un grand opéra, lorsque l'inconnu se présente de nouveau à lui, et lui demande ce que deviendra son *Requiem*. Mozart promet de s'en occuper à son retour; en effet, revenu à Vienne, il se livra avec la plus grande ardeur à cette composition, persuadé, à la fin, qu'il travaillait pour ses propres funérailles. Depuis quelques années, le travail et des excès avaient épuisé la santé de Mozart; sentant ses derniers momens approcher, il s'écria: « Je meurs quand j'allais jouir de mes travaux; il faut que je renonce à mon art, lorsque je pouvais m'y livrer tout entier, lorsque, après avoir triomphé de tous les obstacles, j'allais écrire sous la dictée de mon cœur! » Peu d'heures avant de rendre le dernier soupir, il se fit apporter la partition de son *Requiem*: « Eh bien! n'avais-je pas dit que c'était pour moi-même que je composais ce chant de mort? » Mozart expira le 5 décembre 1791, n'ayant pas encore accompli sa trente-sixième année.

Ce beau génie musical se distingue par une grande variété qui embrasse avec une égale supériorité tous les genres, depuis la romance et le quatuor jusqu'à la symphonie et l'opéra. Il était doué d'une merveilleuse facilité de composition qui n'était rien à la naïveté ni à la profondeur. Jamais il n'approchait du piano dans ses momens d'inspiration; il notait de suite avec sa plume sa création écrite tout entière dans sa tête. Les chants de Mozart sont d'une mélodie ravissante par la pureté et l'originalité, mais il répand aussi dans son orchestre des trésors d'harmonie; nul ne possède mieux la science instrumentale, l'art de faire parler à chaque instrument son langage, et de les unir dans un magique accord.

Voici la liste de ses compositions dramatiques: *La Finta semplice* (1768), *Mitridate* (1770), *Ascanio in Alba* (1771), *Lucio Silla* (1772), *il Sogno di Scipione* (1772), *la Giardiniera* (1774), *Idomeneo* (1780), *le Nozze di Figaro* (1786), *Don Giovanni* (1787), *Così fan tutte* (1790), *la Clemenza di Tito* (1791), *die Enführung aus dem Serail* (1782), *der Schauspieler-director* (1780), *die Zauber flote* (1791).

Les Editeurs du *Magasin pittoresque* regardent comme un devoir d'annoncer que l'accroissement du nombre de leurs Souscripteurs permettra d'introduire, au commencement de l'année 1834, de grandes améliorations dans la qualité du papier.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 50.

ASCENSION DU PETER-BOTTE.



(Le mont Peter-Botte.)

Si le sommet du pignon que représente la gravure précédente n'était surmonté d'un pavillon, et si l'œil ne distinguait au-dessous quelques hommes suspendus de loin en loin sur les escarpemens, on ne croirait pas possible d'y atteindre, à moins d'être singe ou oiseau. Pendant long-temps aussi le mont *Peter-Botte* a défié les enthousiastes, et sa tête ronde et chauve, fréquemment cachée dans les brouillards, est demeurée inaccessible à l'audace des voyageurs. La tradition raconte cependant qu'un homme, celui dont elle porte le

nom, l'avait gravie sans aucun secours. Parvenu, dit-on, à l'étranglement supérieur du pignon, qu'on appelle le *Col*, il avait accroché, au moyen d'une flèche armée d'une longue ficelle, un cordage assez fort pour qu'il pût s'y soutenir; mais ce malheureux, au retour de son expédition, fut précipité dans les ravins qui bordent la montagne, et son cadavre ne put être retrouvé.

Malgré tous les essais qui ont été tentés, il ne paraît point que personne ait jamais exécuté complètement l'ascension

périlleuse de Peter-Botte, jusqu'an mois de septembre 1832.

La montagne de Peter-Botte est située dans l'île de France, maintenant île Maurice, et appartient à la chaîne du *Pouce*, dont elle est le point le plus élevé. Selon l'abbé de La Caillé, e le aurait 424 toises de hauteur au-dessus du niveau de la mer. De son sommet, qui se distingue d'une grande distance, partent différentes arêtes interrompues par des brisures. La gravure présente, dans sa partie éclairée, une de ces arêtes, sur laquelle sont échelonnés quelques hommes; c'est par là que l'ascension a été complètement effectuée.

Déjà, en 1831, l'ingénieur Lloyd était parvenu jusques auprès du col, où il avait dressé, contre la face perpendiculaire du rocher, une échelle que l'on voit dans la gravure à côté d'un nègre debout. Bien que celle-ci ne s'élevât pas à la moitié de la hauteur de l'escarpement, il jugea cependant possible de surmonter ce premier obstacle, et en conséquence l'année suivante il recommença son expédition, accompagné de plusieurs officiers, entre autres le lieutenant Taylor, qui en a inséré un récit dans le Journal de la Société de géographie de Londres.

Les hardis explorateurs se mirent en route le 7 septembre : après avoir traversé un ravin qui se trouve à la partie inférieure du piton, ils ne tardèrent pas à arriver au point où M. Lloyd avait laissé son échelle l'année précédente. Ils se trouvaient alors sur une arête large tout au plus de 6 pieds, qui d'un côté dominait une gorge couverte de bois, et de l'autre se terminait à pic par un escarpement élevé d'environ 1300 pieds au-dessus de la plaine; une des extrémités de cette arête se terminait aussi par un précipice d'une égale profondeur; l'autre s'adossait contre la montagne, et là, se relevait en serpentant jusqu'à une hauteur de trois ou quatre cents toises, semblable à une lame de couteau brisée çà et là par diverses anfractuosités; arrivée à l'étranglement supérieur, elle se raccordait avec un rebord étroit qui ceignait le col de la montagne, et sur lequel paraissait posée, dans tout son orgueil, la tête dédaigneuse de Peter-Botte.

Les voyageurs se mirent bientôt à l'œuvre : ils redressèrent l'échelle de l'année précédente, dont ils piquèrent le pied sur une saillie qui n'a pu être rendue visible dans le dessin; alors un nègre de M. Lloyd monta jusqu'au sommet, et là, se liant avec audace à son adresse et à son sang-froid vraiment effrayants, il grimpa le long du rocher perpendiculaire, s'accrochant à la manière des singes, avec ses mains et ses pieds, à la moindre aspérité qui, si elle eût cédé sous l'effort de son poids, le précipitait dans l'abîme. Bientôt il fut au sommet, et poussant un *hurrah!* s'écria : *Tout va bien!* Il amarra solidement un cordage qu'il avait apporté, et sur lequel se hissèrent les quatre autres personnes; celles-ci gagnèrent ainsi l'étranglement supérieur, tantôt sur leurs genoux et tantôt à cheval sur le sommet de l'arête, pouvant, comme le dit le lieutenant Taylor, précipiter à la fois leur soulier gauche dans le ravin boisé, et leur soulier droit dans la plaine qui baigne l'autre flanc de la montagne.

La tête du piton est, comme nous l'avons dit, et comme on le voit sur le dessin, formée par un énorme rocher d'environ 50 pieds de haut, qui déborde par sa renflure au-dessus de sa base; le rebord qui ceint l'étranglement ou le col est large d'environ 6 pieds, d'une pente assez douce, et est terminé partout par le précipice, excepté à l'endroit par lequel les voyageurs avaient monté.

Comment franchir cette tête et son renflement? — Heureusement une de ses faces, bien que débordant sa base de plusieurs pieds, s'élève perpendiculairement sur le prolongement du précipice inférieur, au lieu de le dépasser comme les autres; et pour comble de bonheur, elle correspond précisément au point par où les voyageurs étaient montés. Cela étant reconnu, ceux-ci établirent avec la partie inférieure de la montagne une communication à l'aide d'un cordage

mis en double, et hissèrent ainsi le matériel de leur expédition : une échelle portable, des cordages supplémentaires, des leviers, etc.

On avait préparé des flèches en fer, attachées à l'extrémité d'une corde; la difficulté consistait à les lancer par-dessus la tête de Peter-Botte, puisque celle-ci débordait la base sur laquelle se trouvaient les voyageurs. M. Lloyd s'étant fait attacher autour du corps une forte corde, dont l'extrémité demeurait entre les mains de ses compagnons, passa de l'autre côté de la montagne; et là, armé du fusil où était la flèche, s'inclinant sur l'abîme, soutenu par la corde qui lui ceignait les reins, ses pieds formant arc-boutant contre le tranchant du précipice, il fit feu. La flèche manqua deux fois; il eut recours alors à une pierre attachée à une corde, et la balançant diagonalement, comme une fronde, il essaya de la faire passer par-dessus le rocher. Vain espoir! Le désappointement s'emparait des voyageurs, quand, à un dernier essai; ô bonheur! une folle brise s'étant levée pendant une minute, une seule minute! repoussa la pierre sur le roc, et la fit retomber à l'autre bord. — *Hurrah! les gens! ferme à l'ouvrage!* Des échelles sont disposées et assujéties, un bon câble sert de rampe, et l'ingénieur Lloyd se hisse le premier au haut du roc, en poussant des poufs et des grognemens de joie, accompagnés d'immenses *hurrah!* tous les autres le suivent, et le yacht anglais, se déployant avec grâce sur la tête redoutée de Peter-Botte vaincu, est aussitôt salué par une frégate mouillée dans la rade, et par le feu de la batterie de terre. « Nous nous saisimes alors d'une bouteille de bon vin, dit le lieutenant Taylor, et, debout sur le haut du rocher, nous baptisâmes le pic du nom du roi *Guillaume*, en buvant galamment à la santé de Sa Majesté, saluant du verre le pavillon, et poussant de grandes acclamations : *hip! hip! hip! hurrah! hurrah!* »

Les nègres échelonnés au bas de la montagne répondirent successivement à ces cris (la relation ne dit pas s'ils avaient des bouteilles de vin), et bientôt les voix affaiblies des habitans de la vallée s'élevèrent jusqu'aux aventuriers nichés au sommet de Peter-Botte, et répondirent à leur élan de joie.

Ceux-ci se déterminèrent à passer la nuit en cet endroit. Ils firent monter des couvertures, des capotes cirées, des cigares et de l'eau-de-vie; et étant redescendus sur le rebord de l'étranglement pour expédier leurs provisions d'endoubage, ils remontèrent ensuite pour se percher sur leur roc, chacun d'eux se munissant au préalable d'un verre d'eau-de-vie pour bien commencer avec la nuit, disaient-ils. Deux paires de pantalons, une veste de classe, une redingote, un large surtout, une épaisse capote de marin, et deux couvertures, telles furent les défenses de chacun d'eux contre le froid; ce qui ne les empêcha pas de geler. Sur le soir ils jouirent, au milieu d'un silence absolu, de la paisible vue de l'île, éclairée par la lune; au canon de retraite, ils tirèrent plusieurs fusées, et allumèrent plusieurs feux de diverses couleurs, au grand dommage des oiseaux qui s'y vinrent brûler les ailes; et enfin, après avoir attaché à leurs jambes un de leurs compagnons, déterminé somnambule, ils se roulerent dans leurs couvertures, et essayèrent de s'endormir. Au matin la brise s'éleva très fraîche, ce qui leur fournit occasion de mettre à sec leur provision d'eau-de-vie, car ils étaient raides, gelés et affamés. Néanmoins ils travaillèrent quatre à cinq heures avec la poudre pour faire un trou dans le roc; ils y plantèrent une borne, et l'ayant surmontée du pavillon anglais, ils saluèrent d'un dernier adieu cette scène de leurs travaux et de leurs triomphes.

Origine du mot *RODOMONT*. — Le comte de Bojardo cherchait, pour un des personnages de son poème de l'*Orlando innamorato*, qui a donné naissance à l'*Orlando furioso*,

un nom conforme au caractère qu'il voulait lui donner. Celui de *Rodoumont* se présenta à lui pendant une chasse, et lui sembla si heureux, qu'il en conçut une joie excessive. De retour chez lui, il fit sonner, en signe de réjouissance, toutes les cloches du village.

La juridiction des juges et consuls, où les marchands sont jugés par les marchands, fut créée, en 1564, par Michel de l'Hospital.

DES ODEURS DES PLANTES.

L'époque de la journée la plus favorable pour apprécier l'infinie variété des odeurs des plantes, est le soir après le coucher du soleil, car alors les particules aromatiques que la chaleur du soleil avait fait élever pendant le jour retombent à la hauteur de notre odorat.

On a essayé vainement de classer méthodiquement les odeurs. Le système adopté aujourd'hui est le suivant, d'après lequel toutes les odeurs sont comprises dans sept classes assez naturelles.

1° L'odeur *aromatique*, qui est celle des lauriers, de l'orange, de toutes les labiées; 2° l'odeur *suave* : c'est une odeur extrêmement douce et gracieuse, telle que celle des fleurs du tilleul, du jasmin, de la belle-de-nuit, de la rose, etc.; 3° l'odeur *ambrée* ou *musquée* : c'est celle de la plupart des *geraniums* exotiques; 4° l'odeur *alliée*, qui caractérise plusieurs genres de liliacées : l'odeur de l'ail, de l'assa-fetida, sont de cette classe; 5° l'odeur de *bouc*, comme celle d'une espèce de millepertuis, du chenopode fétide; 6° l'odeur *stupéfiante* ou *soporeuse* : c'est celle des solanées, en particulier le pavot, l'hyble, l'opium; 7° l'*anaxeuse* ou *nauséabonde*, est en général d'une fétidité révoltante : c'est l'odeur qu'exhalent généralement les plantes les plus vénéneuses. On aura une idée de la force de ces exhalaisons dans certaines plantes, en respirant, par exemple, les fleurs du *dracutium*, qui ont toute l'odeur des cadavres putréfiés, et celle du *stapelia*, qui ont une odeur si fétide de bête morte, que les mouches, trompées par les vapeurs qu'elles répandent, vont déposer leurs œufs sur leurs pétales épanouis.

DÉMÈMBREMENT DE L'EMPIRE

DE CHARLES-QUINT.

Après Charlemagne, Charles-Quint avait réuni le plus vaste empire qui ait dominé en Europe. Fils de Philippe I^{er}, archiduc d'Autriche, et de Jeanne de Castille, reine d'Espagne (fille de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille), il avait hérité dans sa jeunesse des États de ces deux grandes maisons. Par son père, il avait en l'Autriche et une grande partie du duché de Bourgogne, les Pays-Bas et la Franche-Comté, provinces passées dans la maison d'Autriche, par le mariage de Marie de Bourgogne, fille unique et héritière de Charles-le-Téméraire, avec Maximilien I^{er}, archiduc d'Autriche, empereur d'Allemagne. Du côté de sa mère, Jeanne de Castille, il avait hérité du royaume de Naples et de Sicile, et des immenses possessions d'Espagne dans le Nouveau-Monde. A ces nombreuses couronnes il avait ajouté celle de l'empire d'Allemagne. A la mort de son grand-père, Maximilien I^{er}, il avait encore agrandi son vaste empire de conquêtes importantes, en

réunissant les provinces de Frise, d'Utrecht et d'Over-Yssel, et le duché de Gueldres, aux domaines de la maison de Bourgogne, et le duché de Milan au royaume d'Espagne. Il eut ainsi entre les mains les destinées d'une foule de nations étrangères l'une à l'autre, séparées autant par leurs mœurs, leurs usages, leur religion, leur langage, que par leur climat, leur position géographique et topographique, et leurs limites naturelles. Avec tout son génie il ne put qu'avec peine maintenir sous son obéissance toutes les parties de ses vastes États. Ses successeurs auraient-ils autant de bonheur et de talent que lui; seraient-ils favorisés dans l'exercice de cette vaste domination par des circonstances aussi propices? Sans doute ces tristes pensées empoisonnèrent ses dernières années, et le conduisirent en partie à cette abdication, qui fut un si grand sujet d'étonnement pour ses contemporains.

Des intérêts de famille avaient contribué à fonder ce vaste empire, des intérêts de famille devaient également contribuer à le démembrer. Ferdinand, frère de Charles-Quint, hérita de la couronne impériale et de l'archiduché d'Autriche, avec ses dépendances, et forma la branche cadette d'Autriche, dite allemande. Philippe II, fils de Charles-Quint, succéda à son père dans tous ses autres États, et forma la branche aînée d'Autriche, dite espagnole. Ce fut le premier démembrement.

La maison d'Espagne était encore bien puissante, et Philippe II, digne de succéder à Charles-Quint; ce prince sut, en effet, contenir sous sa domination des provinces toujours disposées à s'en affranchir, et, loin de voir démembrer ses États, il eut la gloire, si c'en est une, de conquérir le Portugal. Toutefois, les efforts constants qui lui furent obligés de faire pour maintenir sous son obéissance toutes les parties de son empire, et surtout les Pays-Bas, contribuèrent certainement à affaiblir l'Espagne.

Mais, après lui, la décadence de cette malheureuse nation avança rapidement. Sous Philippe III, Philippe IV et Charles II, les obstacles qu'avait heureusement renversés Philippe II, se présentèrent plus terribles encore, et l'Espagne avait moins que jamais les ressources nécessaires, pour faire face à l'orage.

La lutte religieuse devait, dans un si grand empire, prendre un caractère plus particulièrement politique. Elle rendit les peuples d'Espagne et des Pays-Bas plus irréconciliables que jamais, et affaiblit considérablement l'Espagne par l'émigration d'un grand nombre de familles espagnoles en Amérique et en Europe, et par l'expulsion des familles moresques.

Enfin le grand empire craqua de toutes parts lorsque Charles II mourut sans enfants, laissant à l'Europe le soin de partager ses riches dépouilles.

La guerre de la Succession, qui faillit être si fatale à la France à la fin du règne de Louis XIV, donna le dernier coup à la puissance espagnole. L'empire de Charles-Quint fut entièrement démembré, et avec lui l'Espagne réduite à la plus entière décadence. Par le traité d'Utrecht, conclu en 1715, le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, fut reconnu roi d'Espagne sous le nom de Philippe V, ayant des droits à la succession d'abord par sa mère, sœur de Charles II, et en outre en vertu du testament de ce prince. La maison cadette d'Autriche, dite allemande, eut les Pays-Bas, le Milanais, Naples et la Sardaigne, qu'elle perdit plus tard; et enfin la maison de Savoie eut la Sicile et la possession éventuelle de l'Espagne.

Ainsi fut détruit le grand empire de Charles-Quint.

LE RÊVE DU MOUSSE.

PAROLES DE MADAME DESBORDES-VALMORE. — MUSIQUE DE MADAME PAULINE DUCHAMBE.

Un homme à la mer ! un homme à la mer !

Allegretto.

Piano

ou

Harpe.

L'air était froid ma mère... re oh! comme il l'était froid! ...

la brise était amère... re sur la flotte du roi, mais au fond de mon âme

dans des flots de soleil. Mars se lève aux yeux de flamme... me réchauffait mon sommeil,

lorsqu'une blanche feuille... e de vos voiles les coiffes... e m'appelle au fond de l'eau bon-

jour ma mère... re oh! que mon rêve était beau! bonjour ma mère... re oh!

oh, oh! que mon rêve était beau!...

L'air était froid, ma mère;
 Oh! comme il était froid!
 La brise était amère
 Sur la flotte du roi.
 Mais au fond de mon âme,
 Dans des flots de soleil,
 Marsille aux yeux de flamme
 Réchauffait mon sommeil.
 Lorsqu'une blanche feuille,

De vos voiles coiffées
 M'appelle au fond de l'eau.
 Bonjour, ma mère. Oh!
 Que mon rêve était beau!

« — Viens, disait votre image;
 L'eau seule est entre nous.
 Trop vite ton jeune âge

A quitté mes genoux.
Viens, que je berce encore
Tes rêves de printemps ;
Les flois en font éclore
Qui nous calment long-temps!...
Et mon âme étonnée
Se réveille, entraînée
Par les baisers de l'eau.
Bonjour, ma mère. Oh !
Que mon rêve était beau !

La flotte dans les ombres
En silence glissa ;
Avec ses ailes sombres,
Mon vaisseau s'effaçait.
Sous sa lampe pieuse
Sans cesser de courir,
La Lune curieuse
Me regardait mourir.
Je n'avais plus de plainte.
Trois fois ma voix éteinte
S'évanouit dans l'eau...
Bonjour, ma mère. Oh !
Que mon rêve était beau

C'en était fait du mousse,
Mère, sans voire voix ;
Sa clameur forte et douce
Me réveilla trois fois.
Sous les vagues profondes
Nageait en vain la mort.
Vos deux bras sur les ondes
Me poussaient vers le port,
Et votre âme en prière
Semait une lumière
Entre le ciel et l'eau.
Bonjour, ma mère. Oh !
Que mon réveil est beau !

Ne te vante point du jour de demain, car tu ne sais pas quelle chose le jour enfantera.

Qu'un autre te loue, et non pas ta bouche ; que se soit l'étranger, et non pas tes lèvres.

Extrait du livre des Proverbes.

BIBLIOTHÈQUE DU ROI.— MANUSCRITS.

PORTRAITS DE CHINOIS CÉLÈBRES.

(Second article. — Voyez page 306.)

Les historiens chinois rapportent sur Lao-tseu une anecdote qui montre la renommée que ce philosophe s'était déjà acquise avant Confucius, et l'estime que celui-ci en avait. « Confucius ayant entendu, dans beaucoup d'occasions, faire l'éloge de Lao-tseu, voulut connaître par lui-même quel était cet homme extraordinaire. Il se transporta dans le lieu où il faisait son séjour, et l'interrogea sur le fond de sa doctrine. Au lieu de lui répondre, Lao-tseu fit des reproches à Confucius, en lui disant qu'il était trop répandu au dehors, que la conduite qu'il tenait sentait le faste et dénotait la vanité, et que le grand nombre de ses disciples était plus propre à entretenir l'orgueil dans son cœur, qu'à y faire naître ou à y nourrir l'amour de la sagesse. « Le sage, lui dit-il, aime l'obscurité ; loin d'ambitionner les emplois, il les fuit. Persuadé qu'en terminant sa vie l'homme ne laisse après soi que les bonnes maximes qu'il aura débitées à ceux qui étaient en état de les retenir et de les pratiquer, il ne se livre pas à tout venant ; il étudie les temps et les circonstances. Si les temps sont bons, il parle ; s'ils sont mauvais, il se tait. Celui qui est possesseur d'un trésor le cache avec soin, de peur qu'on ne le

lui enlève ; et se garde bien de publier partout qu'il l'a en sa disposition. Celui qui est véritablement vertueux, ne fait pas parade de sa vertu ; il n'annonce pas à tout le monde qu'il est vertueux. Voilà tout ce que j'ai à vous dire : faites-en votre profit. »

Lao-tseu eut raison de n'en pas dire davantage, car c'est là le fond de sa doctrine. Toute la réponse que fit Confucius à ses disciples, lorsqu'ils lui demandèrent ce qu'il pensait d'un homme qu'il avait été si curieux de voir par lui-même, est celle-ci : « J'ai vu Lao-tseu ; il ressemble au dragon !... » Le *Sse-ki*, ou *Histoire de Sse-ma-thsien*, célèbre historien chinois, ne rapporte pas l'entretien des deux philosophes, mais il a conservé les paroles que Lao-tseu adressa à Confucius partant : « J'ai entendu dire que le riche renvoie ses amis avec des présents considérables, et que le sage renvoie le peuple avec quelques paroles d'avis. Je ne suis pas riche, mais je me crois sage en toute humilité. » La conséquence, pour Confucius, était facile à tirer.

KOUNG TSEU.

(Nommé communément CONFUCIUS, nom latinisé par les missionnaires jésuites, pour *Koung-fou-tseu*.)

Le nom et les écrits de *Koung-tseu* ou *Confucius* sont bien plus connus en Europe que ceux de Lao-tseu ; aussi nous bornerons-nous ici à quelques réflexions sur sa vie et ses ouvrages. On sait que ce philosophe est en si grande vénération en Chine, que certains empereurs l'ont élevé bien long-temps après sa mort au titre de prince, et qu'on lui rend un culte presque comme à une divinité. Ses ancêtres étaient originaires de Sung, mais ils occupaient depuis six générations des emplois dans le royaume de Lou. Lorsque Confucius naquit, il portait un petit trou sur le sommet de la tête ; de là, il fut surnommé *Kicou*, petite colline au-dessus de laquelle est une cavité. Son nom littéraire fut *Tchoung-ni*, et son nom de famille *Koung* ; *tseu* signifie ici philosophe.



(Koung-tseu ou Confucius.)

Dès sa jeunesse le Koung-tseu fut porté à rechercher la nature et la raison des choses ; il avait une connaissance intuitive de toutes choses, disent ses sectateurs. Ses parents étant pauvres, il se trouva obligé d'avoir recours au travail de ses mains pour vivre. On dit même qu'il fut berger, et qu'il menait paître des troupeaux dans le parc du gouver-

nement. Cependant, à cause de sa grande intelligence et de sa vertu éminente, à l'âge d'environ vingt ans, il fut chargé par le gouverneur du petit royaume de Lou, son pays natal, de la surintendance des grains, des bestiaux, etc. Il fit ensuite quelques voyages dans les autres petits États qui composaient l'empire de la Chine à cette époque-là. Il se rendit dans le royaume de Tchou, où nous l'avons vu rendre visite à Lao-tseu. Après avoir visité les cours des petits princes, il se retira quelque temps dans la solitude pour revoir les textes des *Chi-king* (livre des Odes), *Chou-king* (livre historique), et *Li-ki* (livre des rites ou cérémonies). Ensuite, à environ la cinquantième année de son âge, il fut nommé par le prince de Lou gouverneur d'un district, et quelques temps après premier ministre. Pendant qu'il occupait cet emploi, le gouvernement de Tsi, petit royaume voisin, observant l'influence que les excellents principes politiques du sage produisaient sur le peuple de Lou, s' alarma dans la crainte que le bien-être du peuple de Lou ne fit honte au gouvernement de Tsi. En conséquence, il envoya une troupe de musiciens à la cour de Lou, espérant, par là, pouvoir engager le sage à se désister de sa charge. Le plan réussit complètement, car le prince et ses principaux courtisans furent si enchantés des musiciens de Tsi, que, pendant trois ans, ils négligèrent entièrement le peuple; par conséquent, Koung-tseu se démit de sa charge. Après plusieurs vicissitudes, il prit la résolution de cesser tous ses voyages dans les petits États de la Chine, et de retourner dans sa province natale, dans le but d'instruire plus complètement ses disciples afin qu'ils pussent transmettre sa doctrine à la postérité. C'est alors qu'il mit la dernière main à ses ouvrages, et qu'il composa le *Tchou-thseou*, ou le *Printemps et l'Automne*, ouvrage historique, qui n'a encore été publié dans aucune langue européenne. Quelque temps après qu'il eut achevé cet ouvrage, il mourut, laissant à ses nombreux disciples le soin de recueillir ses sages paroles, comme Socrate laissa le même soin à Platon. En effet, les trois livres qui portent son nom : le *Ta-hio*, ou la *Grande Etude*; le *Tchoung-yong*, ou l'*Invariable Milieu*; le *Lun-yu*, ou les *Discours et Sentences*, ne sont que les paroles de Confucius recueillies par ses disciples Tchéng-tseu, Tseu-sse, et autres. Ces trois livres, qui, avec celui de Meng-tseu ou *Mencius*, forment les quatre livres classiques des Chinois que l'on fait apprendre dans toutes les écoles et dans tous les collèges, ont déjà été traduits en différentes langues. Nous ne possédons en français que deux traductions qui sont littérales et fidèles : c'est la traduction de l'*Invariable Milieu*, par M. Rémusat; et celle de la *Grande Etude*, par M. G. Pauthier, accompagnée d'extraits du savant commentateur Tchou-li, insérée dans la *Revue encyclopédique* (année 1852). Les traductions des missionnaires sont plutôt des paraphrases verbeuses que des traductions.

L'esprit des écrits de Koung-tseu diffère beaucoup de celui de Lao-tseu. Comme Socrate, il a détourné la philosophie de la spéculation, qu'il crut oisive et inutile, pour la ramener à la pratique. Son grand but, dans tous ses écrits, était de transmettre à la postérité les grands principes de gouvernement politique pratiqués par les fondateurs renommés des dynasties Hia, Chang et Tchou, croyant que ces principes étaient des inspirations du ciel, et qu'ils étaient admirablement calculés pour faire le bonheur de l'homme.

Il semble, comme Lao-tseu, avoir vécu dans un temps de grande corruption, principalement dans les hauts rangs de la société. Comme Lao-tseu, Koung-tseu se plaint, en différents endroits de ses écrits, que ses doctrines sont peu suivies, et que leur pratique a peu d'influence sur ses concitoyens dépravés. C'est qu'en général il faut que la mort ait mis son sceau sur la tombe d'un grand homme pour qu'il soit grand et que ses paroles soient puissantes. Koung-tseu, avant de mourir, était très inquiet de la propagation

de ses doctrines, et il avait placé son espérance dans son disciple Yen-houï. Aussi, lorsque ce jeune homme mourut quelque temps avant son maître, le philosophe le pleura amèrement. En s'écriant : *Le ciel m'a tué! le ciel m'a tué!*... Et sept jours avant sa mort, la soixante-treizième année de son âge, plein de ce même souvenir, le philosophe, appuyé sur son bâton de bambou, chantait, les larmes aux yeux :

La grande montagne est brisée!...
Les arbres forts sont renversés!...
L'homme sage est une plante desséchée!...

S'adressant ensuite à un de ses disciples, il lui dit : *Le monde a été long-temps sans doctrine et dans l'anarchie*; il rapporta ensuite un songe qu'il avait en la nuit précédente, et qu'il regardait comme un présage de mort.

En considérant la grande vénération qui entoure en Chine le nom et les écrits de Confucius, et l'autorité qu'ils ont encore actuellement dans le gouvernement de l'empire, on se demande quelle est la cause qui a pu rendre ces écrits du sage si influents sur les destinées de sa grande patrie, pour qu'ils aient résisté à toutes les révolutions, à toutes les conquêtes des peuples tartares, et qu'ils soient encore aujourd'hui le code sacré du grand empire chinois? Dans le système de Koung-tseu et dans l'esprit des Chinois, la famille est le *prototype* invariable de la nation. Toute la grande famille de l'empire doit être respectueusement soumise à l'empereur, qui est le représentant du ciel, comme la famille domestique est et doit être respectueusement soumise au chef de famille, en passant par tous les degrés de subordination diaboliques. Cette organisation semblerait très propre à favoriser le despotisme le plus absolu, si le système d'éducation et les maximes d'humanité et de bienveillance des sages, dont il n'est pas plus permis à l'empereur qu'au dernier sujet de s'écarter, ne tempérèrent cette constitution; l'empire de Chine, avec 500,000,000 de sujets, ne dispose pas de tant d'emplois que quelque roi d'Europe que ce soit. Tous les emplois en Chine sont donnés au concours entre les lettrés; et tous les ans, en automne, il se fait à Pékin un grand concours de jeunes lettrés venus de toutes les provinces de l'empire, et dans lequel ceux qui remportent le prix ont un droit incontestable aux premiers emplois de l'empire.

Il faut que les empereurs chinois aient reconnu dans les écrits de Koung-tseu un grand principe d'ordre et de stabilité, puisqu'ils ont eux-mêmes élevé ce philosophe à des honneurs presque divins. Quelque temps après sa mort le prince du petit royaume de Lou, sa patrie, le nomma le *père Ni* (un des pré noms de Koung-tseu). Sous la dynastie des Han on le nomma *duc*; la dynastie des Tang le nomma le *premier saint*; il fut ensuite désigné sous le titre de *prédicateur royal*, et sa statue fut revêtue d'une robe royale, et une couronne fut posée sur sa tête (c'est celle que l'on voit dans le portrait ci-dessus). La dynastie Ming le nomma le *plus saint, le plus sage et le plus vertueux des instituteurs des hommes*, lequel titre lui a été conservé par la dynastie tartare actuellement régnante.

Ses descendants ont joui et jouissent encore, depuis deux mille cinq cents ans, de grands honneurs dans l'empire; ils jouissent seuls du titre de nobles héréditaires. Ils étaient vingt huit ou ducs dans l'empire à la cinquantième génération, et sous le règne de Kang-hi leurs descendants s'élevaient à 44,000 mâles.

Dans chaque district de l'empire, il y a un temple élevé en l'honneur de Koung-tseu. L'empereur, les princes, les nobles et les lettrés du pays, lui rendent les honneurs prescrits.

Voici quelques maximes du philosophe chinois, tirées de ses écrits.

« Ce que nous ne désirons pas que les autres nous fassent, ne désirons pas également le faire aux autres. » (Lun-ju. Voici la prononciation chinoise : *Go 'pou yo' tin tchi kia tchou 'go yai, ou i yo' wou kia tchou jin.*)

« Ce que vous laissez dans vos supérieurs, ne le pratiquez pas envers vos inférieurs; ce que vous laissez dans vos inférieurs, ne le pratiquez pas envers vos supérieurs; ce que vous laissez dans ceux qui sont éloignés de vous, ne le pratiquez pas envers ceux qui sont près de vous; ce que vous laissez dans ceux qui sont à votre droite, ne le pratiquez pas envers ceux qui sont à votre gauche; ce que vous laissez dans ceux qui sont à votre gauche, ne le pratiquez pas envers ceux qui sont à votre droite. Voilà la doctrine par mesurer les autres par nous-mêmes. » (*Ta hio'*, la Grande étude.)

« N'est-ce pas un homme supérieur, celui qui ne s'indigne pas de ce que les hommes ne reconnaissent pas ses mérites? » (Lun-ju, ch. I.)

« L'homme d'un mérite supérieur porte uniquement son attention sur les principes fondamentaux. Une fois bien établis dans ces principes, la pratique de la vertu suit naturellement. » (*Id.*, ch. I.)

« Tsieng-tseu (un disciple de Koung-tseu) disait : Je m'examine journellement sur trois choses; savoir : Si j'ai été infidèle dans mes relations avec les hommes; si j'ai manqué de sincérité dans mes rapports avec mes amis et mes connaissances; et si j'ai négligé de mettre en pratique les instructions de mon instituteur (Confucius). » (*Id.*, ch. I.)

« Ne vous affligez pas d'être inconnu des hommes; mais affligez-vous de ne pas les connaître vous-mêmes. » (*Id.*, ch. I.)

« Confucius a dit : Celui qui gouverne les hommes par la vertu, ressemble à l'étoile du pôle du nord, qui demeure en place, tandis que toutes les autres étoiles tournent autour d'elle, et s'inclinent devant elle avec respect. » (*Id.*, ch. II.)

« Confucius a dit : A l'âge de quinze ans j'étais appliqué à l'étude; — à trente ans j'étais fixé; — à quarante ans je n'avais plus de doutes; — à cinquante ans je connaissais les décrets du ciel, les voies du ciel (Comment.) : — à soixante ans je prétais l'oreille (aux propos des hommes); — à soixante et dix ans les désirs de mon cœur ne dépassaient pas leurs sages limites. » (*Id.*, ch. II.)

Tseu-Koung demanda quel était l'homme supérieur? Koung-tseu (Confucius) répondit : « Celui dont les œuvres répondent aux paroles, et les paroles aux œuvres. » (*Id.*, ch. II.)

« Koung-tseu dit : Yeou, permettez-moi de vous dire ce que c'est que la connaissance : ce que vous comprenez, considérez-le comme le connaissant; ce que vous ne comprenez pas, considérez-le comme ne le connaissant pas. Voilà la vraie connaissance. » (*Id.*, ch. II.)

« Koung-tseu dit : Si le matin vous avez entendu la voix de la divine raison, le soir vous pouvez mourir. » (*Id.*, ch. IV.)

« Koung-tseu dit : Celui qui cherche en toutes choses son propre avantage, sera détesté de tout le monde. » (*Id.*, ch. IV.)

« Koung-tseu dit : L'homme supérieur désire être lent (sombre) dans ses paroles, mais prompt dans l'action. » (*Id.*, ch. IV.)

« Koung-tseu dit : Si nous sommes trois faisant route ensemble, les deux hommes qui m'accompagneront seront mes instituteurs. Je choisirai ce qu'ils auront de bon, et je l'imiterai; je ferai attention à ce qu'ils auront de mauvais, et je l'éviterai. » (*Id.*, ch. VII.)

« Koung-tseu dit : Vous, mes disciples, vous vous imaginez que j'ai quelques secrètes doctrines que je ne vous

enseigne pas! Je n'ai rien de caché pour vous; je ne fais rien que vous ne connaissiez tous. » (*Id.*, ch. VII.)

« Koung-tseu enseignait quatre choses : La littérature (*wei*); la pratique de la vertu (*hing*); la fidélité à ses promesses (*tchoung*), et la sincérité (*sin*). » (*Id.*, ch. VII.)

« Koung-tseu parlait rarement du gain (*li*), du destin (*ming*), et de la vertu universelle (*jin*). » (*Id.*, ch. IX.)

« Koung-tseu dit : Nous sommes presque tous égaux par la nature; mais par les mœurs, par l'éducation, nous sommes bien différens. » (*Id.*, ch. IX.)

« Koung-tseu dit : L'homme dont l'esprit se plaît dans l'oisiveté et la mollesse, n'est pas digne d'être considéré comme un lettré. » (*Id.*, ch. XIV.)

« On demanda à Koung-tseu si l'homme sage hait quelque chose? Le sage répondit : Il y en a; il hait ceux qui divulguent les fautes des autres; — il hait ceux qui médissent de leurs supérieurs; — il hait les hommes qui n'ont que du courage physique et point de mœurs; — il hait ceux qui se vantent de grandes actions qu'ils ne peuvent accomplir. » (*Id.*, ch. XVIII.)

ITALIE.

POZZOL.

Pozzolo, que les Latins appelaient *Puteoli*, est situé dans le golfe de Baïes, en face de Naples. La mer a gagné la plage et submergé quelques terrains de la partie basse; le temps et les tremblemens de terre ont détruit presque entièrement ses monumens les plus remarquables.

Parmi les ruines antiques, on remarque les restes d'un amphithéâtre d'un temple élevé à Auguste, d'un môle qu'on appelle *pont de Caligula*, et d'un labyrinthe ou d'une conserve d'eau; mais le monument le plus intéressant est un temple, que l'on a appelé, sans aucune raison plausible, le temple de *Sérapis*. Ce temple, que les catastrophes volcaniques ont horriblement mutilé, a été découvert au milieu du dernier siècle. Voici la description de cet édifice, tel que l'a donné le savant auteur du *Dictionnaire historique d'Architecture*.

« Au milieu d'une arcade quadrangulaire, entourée de colonnes dont on retrouve encore les bases en place, s'élevait une partie circulaire, formée par seize colonnes de marbre africain; au-devant de chacune d'elles il y avait une statue; les piédestaux de ces statues sont encore à leur place. Au milieu du pavement de cette rotonde on aperçoit un trou, sur lequel il y a une rosette de marbre à jour par où vraisemblablement s'écoulait le sang des victimes. Vis-à-vis l'entrée et la partie postérieure du quadrangle, sur lequel est inscrit le cercle du temple rond, s'élevaient quatre grandes colonnes qui peut-être formèrent un péristyle en avant du sanctuaire; il en reste encore trois sur pied.

« On découvre sur ces trois grandes colonnes, et vers le milieu de leur fût, une particularité qu'on a quelque peine à expliquer. A la distance de 40 pieds au-dessus de leur base, leur fût se trouve rongé, dans une hauteur de quelques pouces, par des *pholades* et des *dactyles*, espèces de coquillages qu'on trouve encore dans les petits trous que l'animal a pratiqués; au-dessus et au-dessous, on n'en trouve pas le moindre vestige dans toute la circonférence des trois colonnes. Comme les pholades se tiennent à la surface de la mer, qu'ils ne demeurent ni dans le fond ni dans les pierres au-dessus du niveau de l'eau, il s'ensuit que les parties corrodées et trouées de ces colonnes ont dû se trouver pendant un temps au niveau de l'eau de la mer, qui, aujourd'hui, est de 40 pieds plus basse que l'endroit endommagé de ces colonnes.

« Autour de la colonnade quadrangulaire, dont on a parlé, on voit encore un fort grand nombre de chambres

carreés qui étaient revêtues de marbre. Des bancs de marbre sont disposés à l'entour de chaque chambre; ils sont percés d'espace en espace, et ont une seconde ouverture dans la partie du levant et sous chacun des sièges. Tout



(Temple prétendu de Sérapis, à Pouzzol, en Italie.)

porte à croire que ce temple (faussement dit de Sérapis) aura été, comme tous les temples d'Esculape, un de ces lieux mis sous la protection du dieu de la médecine, où des bains sulfureux et des eaux purgatives réunissaient un grand nombre de malades. »

LE MORSE.

Cet amphibie des mers du Nord, nommé *walrus* par les Hollandais, reçoit aussi, mais à tort, la dénomination de *vache marine* ou *cheval marin*. Le morse est une des grandes espèces du genre des phoques, et n'a rien qui permette de l'assimiler au cheval ni à la vache. Sa mâchoire supérieure est armée de deux longues dents très dures et très fortes, que l'on a nommées *défenses*, comme celles de l'éléphant : comme elles sont recourbées en dedans, l'animal s'en sert pour s'accrocher, soit aux glaçons, soit à la terre, et suppléer à la mauvaise conformation de ses pieds de derrière, qui lui sont presque inutiles lorsqu'il est hors de l'eau. Ses pieds palmés comme ceux des canards et autres oiseaux nageurs, sont précisément tels qu'il convient pour les évolutions dans l'eau : le morse s'y meut avec rapidité, détache avec ses dents les coquillages des rochers et du fond, ainsi que les plantes marines, qui sont une partie de ses alimens.

Les morses étaient autrefois en bien plus grand nombre qu'on ne les trouve aujourd'hui. Habités à vivre en société, à s'aider mutuellement, à réunir leurs forces contre leurs ennemis communs, ils avaient atteint le degré de population que leur assignaient leurs moyens de subsistance; mais depuis que les mers du nord de l'Asie et de l'Europe

sont fréquentées par les navigateurs, les massacres de ces paisibles troupeaux ont prodigieusement diminué cette malheureuse race. Autrefois on en tuait, dit-on, plusieurs centaines dans une journée; maintenant il est rare qu'on en trouve plus d'une vingtaine dans les troupes les plus nombreuses. Plus méfians qu'autrefois, si on les surprend à terre ou sur les glaces, ils s'empressent de regagner la mer; mais les chasseurs parviennent aisément à leur couper la retraite, choisissent dans la bande les individus dont il leur convient de s'emparer, et les harponnent sans que les autres puissent les défendre, tant les mouvemens de ces animaux sont difficiles et lents. Aucune chasse n'est moins périlleuse que celle-là : le chasseur exécute ses manœuvres, dispose des cordages pour enlever l'animal auquel il les attache; il multiplie les blessures de sa victime, dont les mugissemens douloureux implorant vainement un secours qui ne peut venir à temps. Quelques compagnons de cette victime essaient, il est vrai, d'arrêter et de rompre les cordes; mais leurs efforts sont inutiles, l'industrie de l'homme triomphe de toutes ces résistances. Quelquefois, cependant, il ne faut rien moins que les forces réunies de tout l'équipage d'un navire pour enlever et conduire jusqu'au bâtiment la capture qu'on vient de faire, les cordes étant chargées du poids des morses qui se sont jetés dessus, ou retenues entre les dents de quelques autres qui se cramponnent vigoureusement, soit dans la terre, soit dans les glaçons.

Cette espèce inoffensive diminue rapidement; elle est peut-être du nombre de celles qui disparaîtront tôt ou tard, et dont les annales des sciences conserveront seules le souvenir. Malheureusement pour les morses, ils offrent aux spéculations des navigateurs un double attrait : leur chair fournit de l'huile aussi bonne que celle des baleines, et leurs dents sont préférables à l'ivoire, comme plus dures et moins sujettes à jaunir; elles n'ont, il est vrai, ni la grosseur ni la longueur des défenses de l'éléphant, mais on en trouve qui ont plus de 30 pouces de long et près d'un pied de tour à leur insertion dans l'alvéole. Ces dents de vache marine sont déjà très rares, excepté en Russie, dont les



(Le Morse.)

possessions asiatiques seront peut-être le dernier asile des morses.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, pres de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

L'ORANG-OUTANG.



(L'Orang-Outang.)

Dans la langue malaise, les mots *orang outang* signifient *homme sauvage*. Les Malais et les habitans des îles de la Sonde ont donné ce nom aux grandes espèces de quadrumanes que l'on trouve dans leurs pays, et principalement dans l'île de Bornéo. Ils sont persuadés que ces grands singes sont une race humaine dégénérée; qu'à une époque éloignée de nous de plusieurs milliers d'années, des paresseux se réfugièrent dans les bois pour se soustraire à l'obligation de travailler; que leur postérité s'altéra de plus en plus, et devint enfin telle qu'on la voit aujourd'hui. En effet, l'orang-outang de l'Asie ressemble plus à l'homme qu'aucun autre singe, quoiqu'il ait beaucoup de peine à se tenir droit, que ses bras soient très longs proportionnellement à sa taille, qu'il soit couvert d'un poil de plus de cinq pouces de long sur le dos, et de plus de quatre pouces sur les bras. Quant aux facultés dont il est pourvu, et aux développemens dont il serait susceptible, on ne pourra les connaître que par des observations suivies avec persévérance, et répétées sur un très grand nombre d'individus; mais il faut se tenir en garde contre l'impatience qui veut devancer les observations, prétend deviner le résultat des expériences, et ne sait pas attendre les réponses du temps.

Les naturalistes ont adopté le nom malais d'*orang-outang*, et ils l'ont étendu aux quadrumanes de grande taille, dont la ressemblance avec l'homme est à peu près aussi remarquable que celle des deux espèces asiatiques, nous disons deux espèces, car celle de Sumatra ne peut être confondue avec celle de Bornéo. Commençons par celle de Sumatra,

dont nous n'avons encore que des notions très imparfaites, mais d'un grand intérêt.

Les *Transactions de la société du Bengale*, imprimées à Serampore en 1825, contiennent un mémoire sur un orang-outang remarquable trouvé dans l'île de Sumatra. Cet animal avait plus de deux mètres de hauteur, et sa force musculaire était proportionnée à sa taille gigantesque. Malheureusement il tomba dans des mains que les intérêts de l'histoire naturelle ne dirigeaient point; sa prise fut accompagnée de cruautés; poursuivi d'arbre en arbre, criblé de balles, déformé par d'énormes blessures, on ne put reconnaître ni décrire son extérieur; mais on eut le temps d'observer son agonie, trop semblable à celle de l'homme dans les mêmes circonstances. Cette capture fut un massacre que la morale condamne, et dont la science ne peut tirer aucun profit. Point d'anatomie des parties intérieures, ni de dessin correct des débris mutilés de son corps: tout ce que la science put apprendre par cette capture, c'est qu'il existe dans les vastes forêts de l'île de Sumatra, et sans doute aussi dans celles de Bornéo, une race de singes de 2 mètres 15 centimètres (6 pieds 6 pouces) de hauteur; que cette race est inoffensive pour l'homme; que c'est dans les forêts où elle trouve un asile, la subsistance et la liberté, qu'il faut pénétrer pour étudier ses habitudes et ses mœurs.

Faut-il désespérer que ces grands et vigoureux animaux pourront être amenés à l'état de domesticité, appliqués au travail, mis en état de remplacer l'homme dans le cas où celui-ci n'est à peu près qu'une machine? S'il fallait croire

la tradition malaise, cet espoir serait chimérique; la race de paresseux qu'on aurait tirée des bois pour la renvoyer dans les ateliers, conserverait l'instinct de ses ancêtres; elle ne tarderait pas à désertir pour aller jouir de nouveau des douceurs de la vie errante et de la liberté. Mais nous verrons tout à l'heure que l'orang-outang est plus sociable que les Indiens ne l'imaginent, et qu'il ne fuit que la contrainte, et non pas le travail.

Il paraît certain que l'orang-outang de Bornéo n'est pas, à beaucoup près, aussi grand que celui dont on vient de parler. Le jeune individu qui fut amené en Angleterre, en 1817, n'avait que deux pieds et demi de haut; mais une femelle qui périt malheureusement dans la traversée, était, dit-on, de la taille d'un enfant de sept à huit ans. Son agilité, sa force et son adresse étaient admirées par tout l'équipage; elle savait les manœuvres, et les exécutait aussi bien que les matelots, qui la traitaient comme leur camarade, et partageaient avec elle leur ordinaire. Le capitaine en second, homme violent et brutal, la frappa si rudement dans un accès d'humeur, que le pauvre animal mourut très peu de temps après des suites de cet acte de stupidité féroce. Sa perte fut douloureuse pour tout l'équipage, et les savans l'apprirent avec un vif regret.

L'autre individu de même espèce eut un sort moins funeste. Amené d'abord de l'île de Bornéo dans celle de Java, il y fut mis en liberté, excepté un jour ou deux avant qu'il fût embarqué pour l'Angleterre; il n'abusa point de cette condescendance, et ne fit aucune tentative pour retourner dans les forêts. Lorsqu'il fut question de le transporter à bord du vaisseau, on imagina de l'enfermer dans une grande cage de bambou; il devint furieux, secoua les barreaux de sa prison avec la plus forte expression de colère: il s'y prit d'abord maladroitement, empoignant plusieurs barreaux à la fois; quand il eut reconnu que ses efforts étaient impuissans, il les dirigea contre un barreau unique, et parvint à faire une ouverture. On eut beaucoup de peine à le reprendre, et lorsqu'il fut enfin sur le vaisseau, on essaya de l'enchaîner; sa chaîne fut bientôt détachée; et comme elle l'embarassait dans ses courses, il imagina d'en faire un paquet dont il chargea ses épaules: mais elle ne restait pas à cette place; le petit fugitif prit le parti de la tenir entre ses dents, et put alors vagabonder plus aisément; enfin on le débarrassa de cette contrainte inutile. Durant le séjour dans l'île de Java, il avait établi ses pénates sur un tamarinier, où quelques branches qu'il avait entrelacées et chargées de feuilles lui composaient un lit assez mollet: il ne manquait jamais de gagner ce lieu de repos après le coucher du soleil, et dès le matin il faisait régulièrement une visite aux personnes qui lui donnaient habituellement à manger. Lorsqu'il avait bien diné, il grimpa sur son arbre, et se couchait; il y passait volontiers une partie de la journée, et du haut de cet observatoire, couché sur le ventre, la tête hors de son lit, et regardant en bas, il épiait le passage des porteurs de fruits; dès qu'il en apercevait un, il descendait précipitamment, présentait sa requête, et n'essayait guère de refus. Sur le vaisseau toutes ces recherches de mollesse lui manquèrent; le grand mât ne lui offrit point toutes les commodités qu'il avait trouvées sur son tamarinier, et il eut beaucoup de peine à s'y faire un lit passable; cependant il put s'y couvrir d'une voile, ce qui vint très à propos lorsque les nuits devinrent froides, en approchant des côtes de l'Europe. Quelquefois de mauvais plaisans lui jouaient le tour de se loger dans le lit qu'il avait composé si laborieusement; mais il les y harcelait avec tant de persévérance, qu'ils étaient forcés de déguerpir. Aucun homme de l'équipage ne l'égalait en souplesse et en agilité; s'il était poursuivi par des matelots, il attendait qu'il fût sur le point d'être atteint, faisait une gambade, saisissait un cordage, et en un moment il occupait un poste où il pouvait défier

impunément toutes les poursuites; ou bien il fatiguait ses adversaires en parcourant avec une extrême rapidité les mâts, les vergues, et suivant des routes qui n'étaient accessibles qu'à lui seul.

A Java cet animal était frugivore, et ne buvait que de l'eau; les mangoustans lui plaisaient plus que tous les autres fruits de cette île, et il en faisait une grande consommation. Sur le vaisseau il devint omnivore, préféra bientôt le thé et le café à l'eau pure, et dès qu'il eut goûté le vin, ce fut sa boisson favorite; sa passion pour les liqueurs spiritueuses lui fit commettre plus d'un larcin. A Londres, il prit un goût très décidé pour la bière et le lait, mais sans renoncer au vin ni aux liqueurs. Sa gourmandise en avait fait un quêteur très adroit, mais d'une impatience extrême; s'il était refusé, ou s'il n'obtenait pas assez promptement ce qu'il demandait, il se fâchait, et suivait obstinément les personnes qui avaient résisté à ses instantes sollicitations, jusqu'à ce qu'il eût arraché à force d'importunités ce qu'on n'avait point accordé à une simple demande. Il fouillait dans les poches où il savait qu'il pourrait trouver quelque friandise, et s'il rencontrait dans les haubans une des personnes soumises à ses visites, il l'enlaçait de telle sorte avec ses jambes, qu'elle ne pouvait remuer jusqu'à ce qu'il eût terminé son inspection.

Cet animal n'était pas grimacier, ni enclin au mal, comme les autres espèces de singes. En présence de personnes qui lui étaient inconnues, il restait assis, la main sur la tête, portant autour de lui des regards pensifs, et ne changeait d'attitude qu'au bout de quelques heures. Sa patience n'était pas moins grande que sa douceur, et il fallait que l'offense fût intolérable pour qu'il se décidât à se venger. Fortement attaché à ses bienfaiteurs, il venait s'asseoir tout près d'eux, leur prenait la main et la plaçait sur ses lèvres; si quelque chose l'alarmait, il se hâtait de se mettre sous leur protection. Son ami le plus intime fut le maître d'équipage de l'*Alceste*, qui retournait en Angleterre sur le même navire où le jeune orang-outang était embarqué: cet homme se chargea de donner quelque éducation à son nouvel ami; il lui apprit à se servir d'une cuillère, et l'animal devint tout-à-fait le commensal de l'homme, ce qui lui procura non seulement des repas de son goût, mais encore l'avantage de consommer à la dérobée une partie du biscuit et du grog de son hôte. On vit souvent ce couple bien uni prendre leur café à l'entrée de la cabine du maître d'équipage, et le personnage velu qui figurait dans ce tableau, avec son air sérieux et réfléchi, était une des plus burlesques caricatures de l'espèce humaine.

Après cet ami intime, l'objet des plus tendres affections du jeune orang-outang fut le docteur Abel, qui l'amena en Angleterre, et qui a publié son histoire, depuis son arrivée dans l'île de Java, jusqu'à sa mort après dix-neuf mois de séjour à Londres. C'est de cette *biographie* que nous avons tiré tout ce qui concerne cet animal. Nous y remarquons encore un autre fait qui ferait honneur au caractère de cette grande espèce de singe, si l'on pouvait s'assurer que la plupart des individus qui la composent se comporteraient de la même manière en pareille circonstance. Il y avait sur le vaisseau plusieurs autres singes de petite espèce à longue queue, avec lesquels il ne se familiarisa point, quoiqu'il souffrit qu'ils vinssent gambader sur lui, lorsqu'il était couché. Il se contentait alors de saisir par la queue le pétulant sauteur, et de le placer à côté de lui, sous sa couverture; mais le petit espiègle ne restait pas long-temps dans cette position; il parvenait à s'échapper, recommençait ses bonds, se faisait reprendre et s'échappait encore. Quoique ce manège fût assez désagréable pour l'orang-outang, il n'eut jamais de ses forces pour châtier les faibles perturbateurs de son repos. Il se plaisait à jouer avec les mousses et d'autres jeunes garçons qui étaient à bord, folâtrait, dansait avec eux,

les provoquait à la lutte, etc. Malgré sa douceur habituelle, il était sujet à quelques accès de violence et de désespoir, et on craignait quelquefois qu'il n'y succombât.

Il vécut assez tranquillement à Londres chez un ami des sciences auquel il fut confié; il ne fut pas nécessaire d'user envers lui d'aucun moyen de contrainte. Enfin, l'influence du climat produisit son effet; il tomba malade et mourut. Ses derniers moments excitèrent la compassion et les regrets de tous ceux qui en furent témoins: l'expression de ses gestes était si touchante et affectueuse prière lorsqu'il souffrait; et lorsqu'il fut sur le point d'expirer, ses regards, pleins de reconnaissance, furent attachés sur ses bienfaiteurs jusqu'au moment où ses yeux se fermèrent.

La gravure représente l'attitude dans laquelle l'orang-outang fut aperçu par Trelawney, auteur de l'ouvrage original connu sous le nom de *Mémoires d'un cadet de famille*.

De l'influence des lettres de famille. — J'ai eu, pendant ma résidence dans l'Inde, de fréquentes occasions de comparer la conduite des hommes qui avaient eu le malheur de ne recevoir aucune éducation, avec la conduite de ceux qui, ayant appris à écrire, étaient en état de correspondre avec leurs familles. Cette seule circonstance contribuait efficacement à nourrir dans des simples soldats, dans des matelots grossiers, des sentimens d'honneur et des dispositions vertueuses, tandis que ceux qui étaient dans l'impossibilité de se mettre en communication directe avec leurs amis absens, perdaient l'influence de cette surveillance mutuelle et de cette responsabilité morale opérées par la présence invisible de personnes chéries, qui sont des freins salutaires, des sources d'ordre, d'économie et de pudeur, et s'abandonnaient à une insouciance destructive de toute réserve et de tout respect pour eux-mêmes, méconnaissant tout besoin de se ménager une bonne renommée. MACKINTOSH.

LE TRÉSOR A LA TOUR DE LONDRES.

Les insignes royaux d'Angleterre ont été long-temps renfermés dans les bâtimens que représente la gravure de cet article; c'est là que, sous le règne de Charles II, on tenta de voler la couronne avec une singulière audace. Les circonstances de cette tentative offrent un intérêt assez puissant, et sembleraient de nature à inspirer un auteur de roman ou de drame.

A cette époque, l'homme qui montrait au public les bijoux du trésor, le globe, la couronne et le sceptre, était un vieux serviteur de sir G. Talbot, nommé Edwards; il avait au moins quatre-vingts ans. Un jour, une dame accompagnée d'un ecclésiastique tomba évanouie pendant la courte explication qu'Edwards avait coutume de faire au public: il la fit entrer dans une chambre particulière, et lui donna des secours; quand ce malaise fut passé, la dame le remercia, et sortit avec l'ecclésiastique.

Quelques jours après, l'ecclésiastique revint, et offrit au vieil Edwards quatre paires de gants blancs de la part de la dame, qu'il appelait son épouse. Après plusieurs autres visites, où l'honnête gardien reçut de nouveaux témoignages de reconnaissance pour ses bons soins, l'ecclésiastique lui dit: « Vous avez une fille charmante, monsieur Edwards, et nous avons un neveu qui a deux ou trois cents livres de revenu. Si vous n'avez pas encore disposé de la main de mademoiselle Edwards, permettez-moi de lui présenter le jeune homme. Quand elle le connaîtra, peut-être l'acceptera-t-elle pour époux, et nous serions flattés d'une alliance avec

une famille aussi honnête que la vôtre. » Edwards, attendri de cette proposition, retint à dîner le prétendu ecclésiastique, et celui-ci accepta sans hésiter: il fit honneur à l'invitation, prononça les grâces avec un pieux recueillement, et ajouta une longue prière pour le roi, la reine et la famille royale. Le soir, il visita le logement de son hôte: des pistolets étaient accrochés à une muraille; il en admira le travail, et les acheta pour en faire présent, disait-il, à un jeune lord son voisin. C'était un moyen de désarmer le gardien. En sortant, il convint d'un jour de la semaine pour présenter son neveu à sa fiancée, et il demanda en même temps la permission d'amener deux amis, étrangers à Londres, et qui désiraient voir la couronne.

Au jour fixé, le vieux gardien et sa fille, parés de leurs plus beaux habits, virent arriver Blood (le faux ecclésiastique) avec trois autres personnes, dont l'une s'arrêta au bas de l'escalier. Blood dit au vieillard qui lui ouvrit la porte, que ses amis devaient quitter Londres le matin même, et il le pria de leur montrer sans retard la couronne. Edwards, éloigné de tout soupçon, les conduisit tous trois à la salle des bijoux; mais à peine eut-il fermé la porte derrière lui, selon l'usage, qu'on lui jeta sur la tête un manteau; ou lui passa dans la bouche un bâillon de bois, percé de manière à laisser la respiration libre, et on lui pressa le nez avec une pince en fer, pour qu'il n'en pût sortir aucun son. Alors Blood l'avertit qu'ils voulaient emporter la couronne, et que, s'il ne faisait point de bruit, on lui laisserait la vie. Le gardien ne fut pas intimidé par ces paroles; il s'efforça de crier, d'appeler au secours, mais on le frappa rudement, et il perdit connaissance. Tandis qu'il gisait à terre, Blood cacha la couronne sous son manteau; un autre voleur, nommé Parrot, mit le globe dans ses chausses, et le troisième se disposait à limer le sceptre pour l'emporter plus aisément, lorsque, par un hasard extraordinaire, un des fils du vieil Edwards, revenant de Flandres, frappa à la porte de la maison. Nos voleurs laissèrent le sceptre, et sortirent sans précipitation en salueant le jeune homme. Edwards alors se souleva, se délivra de son bâillon, et cria: « Au meurtre! à la trahison! » Sa fille s'élança dehors en répétant ce cri, et ajoutant d'instinct: « La couronne est volée! » L'alarme se répandit. Le jeune Edwards et son beau-frère, le capitaine Beckman, se mirent à la poursuite des voleurs, qui se dirigeaient vers la porte Sainte-Catherine, où des chevaux étaient préparés pour eux. A l'entrée d'un pont, un garde voulut les arrêter; Blood tira un pistolet, et le garde tomba de frayeur. Plus loin, pour détourner les soupçons de plusieurs sentinelles, il cria lui-même: « Arrêtez! arrêtez les voleurs! » Leur fuite était presque assurée, lorsque le capitaine Beckman les atteignit: il écrivit un coup de pistolet de Blood en se baissant, et, se précipitant sur lui, l'étreignit vigoureusement; la couronne tomba. Blood voyant qu'il n'y avait plus d'espoir d'échapper, dit avec une assurance étrange: « L'entreprise était belle, quoiqu'elle n'ait pas réussi: on peut jouer sa vie pour une couronne. » Pendant la lutte, une belle perle, un beau diamant et quelques petites pierres se détachèrent de la couronne, mais on les retrouva.

Le roi voulut que Blood et Parrot fussent interrogés en sa présence à Whitehall. Blood avec audace avoua plusieurs crimes: il avait tenté de pendre le duc d'Ormond à Tyburn, et il s'était même mis plusieurs fois en embuscade au bord de la Tamise, au-dessus de Battersea, pour tuer le roi. Au reste, il déclarait qu'il avait plusieurs centaines de complices, irrités par les persécutions religieuses, qui vengeraient sa mort, ou, au contraire, sauraient rendre d'éminens services à Sa Majesté si elle se montrait généreuse. Son discours était plein de force et d'adresse.

Après cette interrogation, Blood et ses compagnons furent reconduits à la Tour pour y être détenus rigoureusement;

mais quelque temps après, au grand étonnement du public, ils furent mis en liberté. On apprit même que Blood



(Le Trésor à la Tour de Londres.)

avait affirmé, au prix annuel de 500 livres, une terre qui lui avait été donnée en Irlande, et bientôt il acquit à la cour une influence dont un grand nombre de lords surent tirer profit.

LE MUEZZINN.

(Voyez page 8.)

Outre un grand nombre de prières et d'observances surérogatoires, les Musulmans sont, d'après le texte même du *Coran*, tenus de prier à cinq époques différentes de la journée. Ces prières, obligatoires, comme étant de précepte divin, sont appelées *namaz*; chacun de ces *namaz* doit être précédé de l'annonce (*ezann*), qui consiste en ces paroles :

Dieu est très grand! Dieu est très grand! Dieu est très grand!
 J'atteste qu'il n'y a point d'autre Dieu qu'Allah!
 J'atteste qu'il n'y a point d'autre Dieu qu'Allah!
 J'atteste que Mohammed est le prophète de Dieu!
 J'atteste que Mohammed est le prophète de Dieu!
 Venez à la prière, venez à la prière!
 Venez au temple du salut, venez au temple du salut!
 Dieu est grand! Dieu est grand! Il n'y a point de Dieu si ce n'est Allah!

A la première des cinq heures canoniques, celle du matin, on ajoute après les mots : *Venez au temple du salut!* ceux-ci :

La prière est préférable au sommeil.
 La prière est préférable au sommeil.

Nous avons dit autrefois que cet *ezann* tient lieu de cloches, dont l'usage est inconnu aux Musulmans, et qu'il est proclamé par des hommes préposés à ces annonces, que l'on nomme *muezzins* (hérauts) et qui excellent ordinairement par la mélodie et l'éclat de leur voix. Montés sur le haut des minarets, ils entonnent l'*ezann*, tournés vers la Mecque, les yeux fermés, les deux mains ouvertes et élevées, les pouces dans les oreilles. Dans cette attitude, ils parcourent à pas lents la petite galcrie (*chaurfé*) qui règne autour de chaque minaret. Le calme et le silence des villes

orientales portent au loin la voix de ces *muezzins* à toutes les heures où elle s'élève, mais surtout dans l'*ezann* qui se fait avant l'aurore : elle acquiert alors un degré de solennité dont on peut difficilement se faire une idée; et tous les voyageurs s'accordent unanimement à reconnaître l'impression profonde qu'elle produit sur les esprits les moins religieux. Voici quelle fut l'origine de cette institution :

Comme Mahomet, lors de sa retraite à Médine, ne faisait pas toujours ses cinq prières canoniques à la même heure, ses disciples s'assemblèrent pour délibérer sur les moyens d'annoncer au public les moments du jour et de la nuit où le prophète s'acquittait de ce devoir. Les drapeaux, les cloches, les trompettes, les feux, furent successivement proposés pour signaux, et rejetés : les drapeaux, comme ne convenant pas à la sainteté de l'objet; les cloches, pour ne pas imiter les chrétiens; les trompettes, comme instrumens consacrés au culte des Hébreux; les feux, comme ayant trop d'analogie avec la religion des pyrolâtres. On se sépara sans rien conclure; mais pendant la nuit un d'entre eux, Abd-Allah Ibn-Zeid, voit en songe un être céleste vêtu de vert : il l'interroge sur l'objet qui occupait les disciples du prophète. « Je vais vous montrer, lui dit cet esprit céleste, comment vous devez remplir ce devoir important du culte divin. » Il monte alors sur le toit de la maison, et fait l'*ezann* à haute voix, avec les mêmes paroles dont on s'est servi depuis. A son réveil, Abd-Allah court exposer sa vision au prophète, qui le comble de bénédictions et autorise à l'instant même un autre de ses disciples à s'acquitter, sur le toit de sa maison, de cet office auguste, sous le titre de *muezzinn*.



(Le Muezzinn.)

Ce premier *muezzinn*, nommé *Bilal-Habeçbi*, rempli ses fonctions avec beaucoup de zèle et de piété. Un jour qu'il annonçait l'*ezann* dans l'antichambre même du prophète, Aïché (une des femmes de Mahomet) lui ayant dit tout bas derrière la porte que l'envoyé céleste reposait encore, il ajouta à la première formule ces paroles : *Certes, la prière est préférable au sommeil*. Le prophète, à son réveil, y applaudit, et ordonna qu'elles fussent insérées dans tous les *ezanns* du matin.

Le *muezzinn* doit être en âge de majorité, doué de vertu,

de science et de doctrine, attendu que son office, qui a été exercé plusieurs fois par le prophète lui-même, est des plus nobles et des plus saints. La pureté légale est nécessaire pour qu'il puisse s'en acquitter dignement.

LE SPECTRE DU BROCKEN.

DESCRIPTION DU PHÉNOMÈNE DANS LE HARTZ. — LE MÊME PHÉNOMÈNE VU PAR LES ACADÉMICIENS LA CONDAMINE ET BOUGUER AU PÉROU.

Parmi les phénomènes naturels qui s'offrent à nos regards sans exciter notre surprise ou attirer notre attention, il s'en rencontre quelquefois qui possèdent les caractères d'une intervention surnaturelle. Les noms qu'ils ont reçus témoignent encore de la terreur qu'ils inspiraient; et, même aujourd'hui que la science les a dépouillés de leur origine merveilleuse, et a développé les causes de leur production, ces phénomènes ont conservé une partie de leur importance primitive, et sont accueillis par le savant avec autant d'intérêt que lorsqu'on les considérait comme les effets immédiats de la puissance divine.

Parmi ces phénomènes, nous signalerons aujourd'hui le spectre du Brocken.

Le Brocken est le nom de la montagne la plus élevée de la chaîne pittoresque du Hartz, dans le royaume de Hanovre. Il est élevé d'environ 5,500 pieds au-dessus du niveau de la mer, et, de son sommet, on découvre une plaine de 70 lieues d'étendue, occupant presque la vingtième partie de l'Europe, et dont la population est de plus de 5 millions d'habitans.

Dès les époques historiques les plus reculées, le Brocken a été le théâtre du merveilleux. On voit encore sur son sommet des blocs de granit, désignés sous les noms de *siège* et d'*autel de la sorcière*; une source d'eau limpide s'appelle la *fontaine magique*, et l'anémone du Brocken est pour le peuple la *fleur de la sorcière*. On peut présumer que ces dénominations doivent leur origine aux sites de la grande idole que les Saxons adoraient en secret au sommet du Brocken, lorsque le christianisme était déjà dominant dans la plaine. Comme le lieu où se célébrait ce culte doit avoir été très fréquenté, nous ne doutons pas que le spectre, qui aujourd'hui le hante si fréquemment au lever du soleil, ne se soit montré également à ces époques reculées. Aussi, la



tradition annonce-t-elle que ce spectre avait sa part des tribus d'une idolâtre superstition.

L'une des meilleures descriptions de ce phénomène, est celle qu'en a donnée M. Hane, qui en fut témoin le 25 mai 1797. Après être monté plus de trente fois au sommet de la montagne, il eut le bonheur de contempler l'objet de sa curiosité. Le soleil se levait à environ quatre heures du matin par un temps serein; le vent chassait devant lui, à l'ouest, vers l'Achtermannshöhe, des vapeurs transparentes qui n'avaient pas encore eu le temps de se condenser en nuages. Vers quatre heures un quart, le voyageur aperçut, dans la direction de l'Achtermannshöhe, une figure humaine de dimensions monstrueuses. Un coup de vent ayant failli emporter le chapeau de M. Hane, il y porta la main, et la figure colossale fit le même geste. M. Hane fit immédiatement un autre mouvement, en se baissant, et cette action fut reproduite par le spectre. M. Hane voulait

faire d'autres expériences, mais la figure disparut. Il resta dans la même position espérant qu'elle reparaitrait. Elle se remontra, en effet, dans la même direction, imitant toujours les gestes de M. Hane, qui appela alors une autre personne. Celle-ci vint le rejoindre; et tous deux s'étant placés sur le lieu même d'où M. Hane avait vu l'apparition ils dirigèrent leurs regards vers l'Achtermannshöhe, mais ne virent plus rien. Peu après deux figures colossales parurent dans la même direction, reproduisirent les gestes des deux spectateurs, puis disparurent. Elles se remontrèrent peu de temps après, accompagnées d'une troisième. Tous les mouvemens faits par M. Hane et son compagnon étaient répétés par l'une ou plusieurs de ces trois figures, mais avec des effets variés. Quelquefois les figures étaient faibles et mal déterminées; dans d'autres moments elles offraient une grande intensité et des contours nettement arrêtés. Le lecteur a deviné, sans doute, à l'inspection de la gravure,

que le phénomène est produit par l'ombre des observateurs projetée sur le nuage. La troisième image était sans doute due à une troisième personne placée derrière quelque anfractuosité de rocher.

Des phénomènes tout-à-fait analogues aux précédens se manifestent quelquefois dans des circonstances moins importantes. On voit quelquefois une ombre projetée par le soleil levant ou couchant, sur une masse de vapeurs blanches passant à quelque distance; mais la tête de l'ombre est presque toujours environnée d'un cercle de rayons lumineux. Souvent cette figure aérienne n'est pas plus grande que nature, ses dimensions et sa distance apparentes dépendant de circonstances locales.

Lorsqu'on se baigne par un beau soleil dans une eau limpide, profonde et tranquille, l'ombre du baigneur est projetée au fond, comme elle se voit sur la terre. Mais quand l'agitation produite par le baigneur a soulevé la vase du fond, de manière à la disséminer dans la masse liquide, l'ombre n'est plus seulement une figure plate dessinée sur le fond, mais elle présente les apparences d'un corps plus ou moins solide, formé sur les particules flottantes de la vase. La tête de cette ombre paraît également environnée d'une auréole lumineuse.

Bougier, membre de l'Académie des Sciences de Paris, envoyé à l'équateur avec La Condamine pour mesurer un degré terrestre, fut témoin au Pérou, en novembre 1744, sur le sommet du mont Pambamarca, d'un phénomène tout-à-fait semblable à celui du Brocken.

« Un nuage, dans lequel nous étions plongés, dit-il, nous laissa voir, en se dissipant, le soleil qui s'élevait et qui était très éclatant. Le nuage passa de l'autre côté. Il n'était pas à trente pas, et il était encore à trop peu de distance pour avoir acquis sa teinte blanchâtre, lorsque chacun de nous vit son ombre projetée dessus, et ne voyait que la sienne, parce que le nuage n'offrait pas une surface unie. Le peu de distance permettait de distinguer toutes les parties de l'ombre; on voyait les bras, les jambes, la tête; mais ce qui nous étonna, c'est que cette dernière partie était ornée d'une auréole formée de trois ou quatre petites couronnes concentriques d'une couleur très vive, chacune avec les mêmes variétés que le premier arc-en-ciel, le rouge étant en dehors.

» Les intervalles entre ces cercles étaient égaux, le dernier était plus faible; et enfin, à une grande distance, nous voyions un grand cercle blanc qui environnait le tout. C'était comme une espèce d'apothéose pour chaque spectateur; et je ne dois pas manquer d'avertir que chacun jouit tranquillement du plaisir de se voir orné de toutes ces couronnes, sans rien apercevoir de celles de ses voisins. Je me hâtai de faire, avec les premières règles que je trouvai, un instrument pour mesurer les diamètres. Je craignais que cet admirable spectacle ne s'offrit pas souvent. J'ai eu occasion d'observer depuis que ces diamètres changeaient de grandeur d'un instant à l'autre, mais en conservant toujours entre eux l'égalité des intervalles, quoique devenus plus grands ou plus petits. »

Bougier ajoute qu'on apercevrait probablement quelquefois ce spectacle sur les tours élevées si l'on s'y trouvait dans des circonstances convenables; savoir : un brouillard peu étendu, à quelques pas de distance, et le soleil placé à l'horizon, à l'opposite.

Jeu. — Pour seconder les salutaires intentions de Charles V, le prévôt de Paris, en 1597, rendit une ordonnance dans laquelle il déclarait qu'en interrogeant les criminels, il avait découvert que la plupart des crimes venaient du jeu

(ordonn. du 2 janvier 1597). Les tripots et les loteries n'existaient pas encore.

HISTOIRE DES DEUX BARBEROUSSE.

La puissance d'Alger fut surtout redoutable aux peuples de la chrétienté, depuis l'époque où cette ville avait été gouvernée par les frères *Horouc* et *Scherreddin*, plus connus sous le nom de *Barberousse*, à cause de la couleur de leur barbe.

Leur père était un potier de l'île de Lesbos; Horouc, l'aîné des deux, commença fort jeune le métier de corsaire; il était à peine âgé de treize ans, lorsqu'il prit deux galères du pape. Huit ans après, sa renommée était si grande, qu'il commandait une escadre de quarante galères, montées par des Turcs et des Maures accourus au bruit de ses exploits.

Le roi de Bougie, ville située non loin d'Alger, ayant été chassé de ses États, appela Barberousse à son secours pour chasser ses ennemis et reconquérir son trône. L'audacieux corsaire, malgré de vigoureux efforts, ne put y réussir, et perdit même un bras, qui lui fut enlevé par un boulet de canon. Sa réputation alla néanmoins toujours croissant parmi les Arabes, qui lui donnèrent le titre de sultan.

Bientôt après, en 1516, le souverain d'Alger, Selim-Eutemy, lui demanda son appui pour chasser les Espagnols de la côte d'Afrique. Barberousse y consentit; mais arrivé à Alger, où le peuple le porta en triomphe, il fit mourir le malheureux Selim, et s'établit à sa place. Alors, se regardant comme invincible, il fit peser sur les Arabes et les Algériens la tyrannie la plus odieuse. En vain ses sujets firent plusieurs fois des tentatives de révolte pour briser un joug insupportable; Barberousse vainquit les rebelles, agrandit même ses États, et put redoubler de despotisme en comptant de récompenses une milice composée de Turcs et de Maures.

La puissance toujours croissante de Barberousse ne tarda pas à donner à Charles-Quint des inquiétudes sérieuses sur l'avenir d'Oran, occupée alors par les Espagnols. L'empereur envoya contre Barberousse dix mille Espagnols, commandés par le marquis de Gomarès, gouverneur d'Oran. Ces troupes, soutenues par les Arabes mécontents, battirent le nouveau roi d'Alger, et l'assiégèrent dans le château de Tremecen. Barberousse résista tant qu'il lui resta des munitions; mais lorsqu'elles furent épuisées, il se sauva avec ses Turcs par un souterrain qu'il avait fait creuser, emportant avec lui toutes ses richesses. Ce fut en vain que, pour arrêter les Espagnols dans leur poursuite, il fit semer derrière lui son or, son argent et sa vaisselle; il fut atteint à huit lieues de Tremecen. Sa défense fut opiniâtre; mais bientôt, accablé par le nombre, il fut massacré avec tous ses soldats. Il mourut ainsi, en 1518, à l'âge de quarante-quatre ans.

Cette victoire ne fit pas tomber Alger entre les mains des Espagnols. Scherreddin succéda à Horouc son frère, après avoir été reconnu comme roi et général de la mer par tous les capitaines corsaires. On le connaît dans l'histoire sous le nom de Barberousse II. Après deux ans de règne, il se mit sous la protection de la Porte, pour éviter une révolte générale dont il était menacé dans ses États. Le grand-seigneur Selim I^{er} nomma Barberousse bacha ou vice-roi d'Alger, et lui envoya deux mille janissaires. Avec un tel secours, tout plia devant sa volonté; il fit construire un nouveau môle pour former un nouveau port; trente mille esclaves chrétiens y furent employés, et l'achevèrent en trois ans. Barberousse put alors exercer une redoutable piraterie, et se signaler par un grand nombre d'exploits. Il

ravagea les côtes d'Italie, et s'empara ensuite de Biserte et de Tunis, au nom de Soliman II, empereur des Turcs.

Charles-Quint voulut encore s'opposer aux progrès des Barbares sur la côte d'Afrique; il débarqua près de Tunis, en 1535, avec une armée d'Espagnols grossie par les contingents du pape, de Gènes, du Portugal et des chevaliers de Malte. Barberousse alla au-devant de ses ennemis, et fut complètement battu. S'étant retiré à Tunis avec les débris de son armée, il se vit forcé de l'abandonner à la hâte, pour n'être pas massacré par les esclaves chrétiens qui venaient de briser leurs chaînes. Il se réfugia à Biserte, où il équipa une flotte pour aller ravager de nouveau les côtes d'Italie. Plus tard il vainquit le célèbre Doria, son rival, dans le golfe d'Ambracie, où celui-ci était venu le croquer avec la flotte chrétienne. Plus tard encore, il battit les chrétiens, forts de trois cents voiles, devant l'île de Candie. Enfin Barberousse fit sa dernière campagne; comme auxiliaire de François I^{er}, contre Charles-Quint; il rentra à Constantinople, emmenant avec lui sept mille captifs. Quoique âgé de soixante-dix ans, il se livra à tous les excès du plaisir, et poussa si loin l'incontinence, qu'il en mourut en 1546. Il fut enterré à l'entrée du canal de la mer Noire, dans sa maison de plaisance, à quatre milles environ de Péra. On y voit encore son tombeau.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

2 Novembre 1729. — Mort d'Alexandre Menzikoff, garçon pâtissier à Moscou, puis favori et ambassadeur de Pierre-le-Grand. Il mourut en Sibérie, où il avait été exilé par un autre caprice de la fortune.

5 Novembre 561. — Avènement de Julien à l'empire d'Orient.

4 Novembre 1596. — Assemblée des notables à Rouen, convoquée par Henri IV pour remédier au désordre des finances, et obtenir des subsides.

4 Novembre 1686. — Mort de Lefèvre d'Ormesson, un des plus illustres et plus intègres magistrats du règne de Louis XIV.

5 Novembre 462. — Mort du pape saint Léon-le-Grand. Ce fut lui qui, en l'année 452, se présenta devant Atila, arriva aux portes de Rome, et parvint à l'empêcher d'y entrer.

5 Novembre 1444. — Ouverture du concile de Constance. Ce concile est célèbre, surtout pour avoir mis fin au schisme d'Occident, qui depuis 1359, divisait la chrétienté et la livrait à l'anarchie. Il déposa les trois papes rivaux, et fit nommer Othon Colonne, qui fut reconnu sous le nom de Martin V. Ce concile s'occupa aussi de la réforme de l'Eglise, et condamna Jean Hus, un des précurseurs de Luther.

5 Novembre 1755. — Mort de Peterborough, général et ambassadeur anglais, sous le règne de la reine Anne. Il était célèbre par sa bravoure, ses aventures et ses bizarreries.

5 Novembre 1757. — Bataille de Rosbach. Cette bataille fut un des plus grands exploits de Frédéric II, roi de Prusse, et contribua le plus à le maintenir sur son trône, attaqué par la France, la Russie et l'Autriche.

6 Novembre 1656. — Mort de Jean-Baptiste Morin, né à Vilefranche. C'était un fameux astrologue et tireur d'horoscope du temps de Louis XIII; il fut souvent consulté par Richelieu. Il a laissé un livre intitulé : *Astrologia gallica*.

6 Novembre 1777. — Mort de Bernard Jussieu, né à Lyon en 1699. Médecin et botaniste distingué, il a transmis son nom à des descendants qui l'ont surpassé.

7 Novembre 1704. — Mort de Jean Locke, né à Wrington, en 1652. Ses deux principaux ouvrages sont : le *Traité de l'entendement humain*, et le *Traité de l'éducation des enfants*.

8 Novembre 1508. — Mort de Jean Dans Scot, né à Dunstan, en Ecosse, un des plus célèbres philosophes scolastiques du moyen âge. Il était surnommé le *Docteur subtil*. Il fut le chef de la secte des *scotistes* opposée à celle des *thomistes*, dont saint Thomas d'Aquin était le patron. Les disputes de ces deux sectes jouèrent un grand rôle dans les écoles du moyen âge.

8 Novembre 1517. — Mort du cardinal Ximénès. Il naquit, en 1457, dans la vieille Castille. Prêlat vertueux et ministre habile, il gouverna l'Espagne sous Ferdinand et Isabelle, et pendant les premières années de Charles-Quint. Il fit à ses frais une expédition en Afrique, où il fut vainqueur. Ce grand homme avait quatre-vingt-un ans quand il mourut.

MUSÉES DU LOUVRE.

MUSÉE DE LA SCULPTURE FRANÇAISE DES XVI^e, XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES.PHILIPPE DE CHABOT, AMIRAL DE FRANCE.
STATUE EN ALBÂTRE DE LAGNY, PAR JEAN COUSIN.

Cette statue a de longueur 4 mètres 577 millimètres, — 4 pieds 10 pouces 4 lignes. Vêtu de sa cotte d'armes, qui recouvre son armure et sur laquelle sont brodées ses armoiries, ayant au cou le cordon de Saint-Michel, et tenant à la main son sifflet en signe de commandement, l'amiral est couché, appuyé sur son casque, et semble se reposer des fatigues de sa vie; son casque et ses gantelets qui sont près de lui et n'arment plus ses mains, prouvent qu'il n'est pas mort au milieu des combats; ce que l'on indique, sur les monuments de cette époque, par le casque en tête, les mains couvertes de leurs gantelets et armées de l'épée. Cette statue, suivant Pignaniol de la Force, avait d'abord été attribuée à Paul Ponce. Malgré l'armure, le corps a beaucoup de souplesse; la tête, pleine de force et de caractère, est d'un bon travail; on y retrouve un peu du style des têtes antiques d'Hercule, et la manière simple et large dont cette figure est drapée a beaucoup de rapport avec celle de la belle statue connue sous le nom de Phocion. La cotte d'armes est blasonnée d'armoiries. Le petit poisson à grosse tête plate se nomme *chabot* dans le Poitou. (Millin, *Antiquités nationales*, liv. 1, pag. 55.) Les chevaliers déployaient un tel luxe dans leurs cottes d'armes, qu'on fut obligé de le restreindre; elles étaient souvent de drap d'or ou d'argent, relevées de broderies en bossé et d'armoiries, et ornées de pierres précieuses et de perles; il y en avait aussi faites de petits anneaux ou mailles d'acier, quelquefois entremêlés d'or, et qui étaient plus propres au combat. On reconnaît dans la forme de la cotte d'armes celle du *sagum* des anciens Gaulois, celle de la saie et du *sayon* des anciens chevaliers, dont les blouses peuvent donner une parfaite idée.

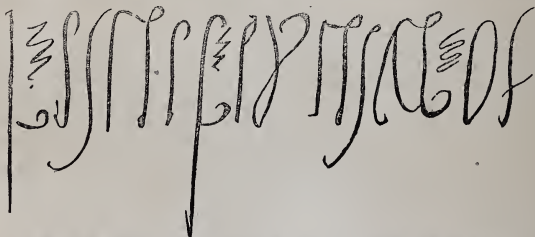
Le monument de Philippe de Chabot lui fut élevé, aux Célestins, par Léonor de Chabot son fils. Philippe, fils de Jacques de Chabot et de Madeleine de Luxembourg, était très aimé de François I^{er}; il lui avait rendu de grands services par ses talens militaires et par sa valeur, et il fut fait prisonnier avec lui à Pavie, en 1525. Il était sur le point de faire la conquête du Piémont, lorsque les intrigues du

cométable Anne de Montmorency et du cardinal de Lorraine l'arrêtrèrent au milieu de ses succès. Ils parvinrent même à le faire condamner, comme concussionnaire, à une forte amende qu'il ne fut pas en état de payer, et pour laquelle on le fit languir deux ans en prison. Cependant

François I^{er} l'en fit sortir et lui rendit ses emplois. Après sa mort, son procès fut revu, l'arrêt qui le condamnait cassé, et son innocence pleinement reconnue. Parmi les belles peintures en émail de Limoges qui ornaient le tombeau de François I^{er}, aux Petits-Augustins, on en voyait



L. Rouy d.



(Statue de Philippe de Chabot, amiral de France, et fac-simile de sa signature.)

une de Léonard de Limoges, d'après les dessins de Janet, peintre célèbre du temps de Henri II, qui représentait Philippe de Chabot en saint Paul.

Jean Cousin est né à Soucy, près Sens; selon quelques auteurs, l'année 1462 est celle de sa naissance, et l'année 1550 ou l'année 1589 celle de sa mort. Cette dernière date paraît plus juste que l'autre; en effet, le monument de Charles-Quint, mort en 1558, le mausolée de Diane de Poitiers, morte en 1567, deux ouvrages exécutés par Jean Cousin, témoignent contre la première hypothèse. Doué d'un vaste génie pour toutes les parties des beaux-arts, ce grand homme fut un des premiers, sous l'influence de François I^{er}, à les relever en France. Dans sa longue carrière, que l'on peut comparer à celle de Michel-Ange, il put, comme lui, diriger long-temps par ses conseils et ses exemples l'école française, dont on doit le regarder comme le fondateur. On sait très peu de choses sur sa vie; mais il est probable qu'il voyagea en Italie, et qu'il y profita des leçons de Michel-Ange. Il se pénétra si bien de son style et de sa manière, qu'au premier coup d'œil ses ouvrages, soit en peinture, soit en sculpture, paraissent être sortis de la main de ce grand maître.

Grand sculpteur, peintre habile, savant anatomiste, Jean Cousin fut encore l'un de nos meilleurs peintres sur verre; il fit aussi de charmantes sculptures en ivoire. Au reste, on sait que les artistes de cette époque féconde en talens ne négligeaient aucune branche des arts: Albert Durer, Michel-Ange, Jean de Bologne, exécutèrent en

bois et en ivoire les ouvrages les plus soignés, les mieux étudiés et les plus délicats. Parmi les plus beaux morceaux qui nous restent de Jean Cousin, on doit citer, en peinture, son Jugement dernier, que l'on voit au Musée royal, composition remarquable par l'énergie et la fierté du dessin. Les peintures sur verre qu'il fit pour Anet, Vincennes, Sens, sont mises au premier rang. Quant à ses travaux en sculpture, outre la statue de Philippe de Chabot, les plus remarquables sont celles qu'il fit pour le tombeau de Diane de Poitiers; le beau monument qu'elle fit élever à son époux, Louis de Brézé, à Rouen, et le monument de Charles-Quint, en bronze. Il fut aussi chargé des arabesques du château d'Anet. Son saint Sébastien en ivoire, de quinze pouces de haut, que l'on voyait aux Petits-Augustins, est d'une grande beauté. Jean Cousin a laissé, sur l'anatomie et sur les proportions du corps humain des ouvrages qui sont encore estimés.

(Extrait des notices de M. le comte de Clarac.)

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE

sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 50.

ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

(Second article. — Voyez page 313.)

LES PYRAMIDES.



(Les Pyramides d'Égypte.)

Les anciens avoient assigné aux pyramides d'Égypte le premier rang parmi les merveilles du monde à cause de l'énormité de leur masse, de la singularité de leur disposition intérieure, et de leur grande antiquité.

On compte environ quarante pyramides de diverses grandeurs sur une étendue de 46 lieues au plus, comprise entre le village de Ghizé, à la hauteur du Caire, et la pyramide de Meydoûn, la plus méridionale de toutes. Cette région,

située à l'occident du Nil et de l'Égypte, comprend une partie de l'ancienne province dite le *Fayoûm*.

Les pyramides les plus remarquables sont situées à 5,000 toises sud-ouest du village nommé Ghizé, et à 3 lieues environ du Nil, sur une colline en pierre calcaire, qui s'élève de 100 pieds au-dessus du niveau du fleuve. Elles sont au nombre de trois, disposées sur une même ligne, et distantes l'une de l'autre de 4 à 500 pas, dans la direction de

l'onest. Les quatre faces de chacune répondent à peu près aux quatre points cardinaux, le nord, le sud, l'est et l'ouest. On les a désignées par les noms de leurs fondateurs; ce sont : Chéops, Cephrennes et Mycerinus.

Les deux pyramides les plus septentrionales sont les plus grandes. Celle de Chéops, mesurée avec une grande exactitude par le général Grobert, porte 728 pieds de longueur à sa base, et 448 pieds de hauteur perpendiculaire; on y compte 208 assises, ayant chacune 20 pouces 6 lignes de hauteur moyenne. Le Cephrennes a 655 pieds de base et 598 de hauteur. Le Mycerinus a 280 pieds de base apparente et 162 d'élevation.

On ignore la date de la construction de ces monumens; mais ce qu'on peut avancer sans aucun scrupule, c'est qu'ils sont de l'antiquité la plus reculée, et qu'à l'époque où les philosophes et les plus anciens historiens de la Grèce voyageaient en Egypte, leur origine, mêlée de traditions fabuleuses, se perdit déjà dans un temps immémorial. Parmi les historiens qui parlent de ces monumens, Hérodote, le plus ancien et qui paraît avoir été le mieux informé, rapporte, entre autres circonstances, qu'on mit d'abord dix ans à construire une chaussée ou digue destinée à charrier les matériaux de ces monumens du point de leur extraction à la colline où ils devaient être élevés. De chaque côté de cette chaussée régnait un mur construit en pierres lisses et ornées d'hieroglyphes ou signes symboliques; sa longueur était de 5 stades sur 40 coudées de largeur (10 orgyes) et 52 d'élevation (8 orgyes). Lorsqu'elle fut achevée, on aplanit au ciseau la colline sur laquelle devait s'élever la pyramide; on creusa les canaux et les souterrains, travail qui dura encore dix années, et ce ne fut qu'ensuite que l'on bâtit la pyramide à laquelle, selon Diodore de Sicile, cent mille hommes furent occupés pendant vingt ans.

Les pierres destinées à ces constructions étaient tirées des carrières de la montagne orientale située sur la rive opposée du fleuve, du côté de l'Arabie. La plupart de ces blocs avaient jusqu'à 50 pieds de longueur.

Après avoir élevé les pyramides par assises de pierres placées les unes au-dessus des autres, et formant jusqu'au sommet autant de degrés successifs, comme les marches d'un escalier, on revêtit, en commençant par le haut, les faces extérieures de ces monumens avec des pierres taillées en forme de prisme triangulaire, et rapprochées de manière à former dans leur ensemble une surface unie. La seconde pyramide dite le Cephrennes, est la seule qui ait conservé vers la pointe une partie de son revêtement.

On s'est livré, à l'occasion de ces édifices, à une foule de conjectures plus ou moins étranges. Les uns en ont fait des observatoires, sans songer que leur revêtement extérieur n'eût pas permis de les graver, et que la réunion de plusieurs édifices semblables sur une espace de peu d'étendue détruisait cette assertion, lorsque d'ailleurs des montagnes plus élevées, situées non loin de là, devaient mieux convenir à cet usage. D'autres en ont fait les greniers d'abondance de Joseph; d'autres enfin, le symbole de certaines croyances mystiques, et le centre des initiations et de diverses cérémonies mystérieuses. L'opinion des savans, d'accord avec le témoignage des historiens et l'examen des monumens, reconnaît aujourd'hui qu'ils étaient destinés à servir de tombeaux; l'idée d'élever des tas de pierres sur la tombe des morts semble en effet naturelle à tous les peuples dans leur état d'enfance; on retrouve des *tumuli* du même genre dans l'Inde, dans la France, en Angleterre et en Irlande; il en est, même dans cette dernière contrée, qui ont jusqu'à 450 pieds de hauteur.

Chez les Egyptiens, le faste des tombeaux était pour ainsi dire consacré par la religion, comme la pratique d'embaumer les morts. Ce qui, du reste, devait lever tous les doutes

à l'égard de la destination des pyramides, c'est l'existence d'un sarcophage ou cuve en granit qui se trouve dans la grande salle du Chéops, et qui avait été destinée à renfermer la momie du roi.

Quelques pyramides sont ouvertes, d'autres sont encore fermées, d'autres tombent en ruines.

L'intérieur de celles qui sont ouvertes renferment différentes chambres et galeries.

La pyramide de Chéops a été, entre toutes, le principal objet des recherches des savans et des voyageurs. On y pénétra par une ouverture étroite, placée à 48 pieds au-dessus du sol, et qui conduisit successivement à cinq canaux différens, ayant tous, à l'exception du quatrième, 5 pieds 4 pouces en carré. Ces couloirs conduisent dans la même direction du nord au sud, et par un double embranchement, à deux chambres, dont la plus grande, dite *chambre du roi*, et qui contient le sarcophage, se trouve à peu près vers le milieu de la pyramide, perpendiculairement à son sommet, au-dessus de la seconde chambre, et à 160 pieds du sol. Plus récemment, une troisième pièce, située au-dessus des deux premières, a été découverte, avec de nouveaux couloirs, par un Italien, nommé Caviglia, et il n'est pas impossible que cette pyramide renferme d'autres chambres et d'autres galeries qu'on n'a pas encore trouvées.

On rencontre dans le couloir horizontal, aboutissant à la chambre de la reine, et au niveau du sol, une excavation en forme de puits ou cheminée, dont la profondeur connue est de 180 pieds environ; il fait quelques sinuosités, et pénètre obliquement dans le rocher qui sert de base au monument; les pierres et les gravas qu'on y a jetés ne permettraient d'aller plus loin qu'au moyen de déblaiemens considérables.

On a lieu de soupçonner, d'après des recherches et des découvertes plus récentes, que ce puits aboutissait par diverses ramifications à d'autres chambres inconnues, et s'étendait même au dehors de l'édifice jusqu'au sphinx, dont nous parlerons plus bas.

On a reconnu également que la plupart des canaux de cette pyramide avaient été bouchés et remplis avec des pierres qu'on y a fait glisser après que tout l'ouvrage eut été achevé, afin de rebuter ceux qui auraient entrepris de les ouvrir.

L'intérieur de ce monument est d'autant plus pénible à visiter, qu'indépendamment de la chaleur étouffante qu'on y éprouve, et de l'odeur infecte causée par les chauves-souris qui y meurent et s'y décomposent depuis tant de siècles, le peu d'élevation donnée aux conduits oblige les curieux, tantôt à se tenir courbés, tantôt à escalader des parois verticales ou de simples cavités taillées au marteau servent d'échelons; tantôt à gravir des pentes rapides sur une pierre dont le poli, malgré les rainures transversales pratiquées de distance en distance, expose à des chutes qui ne sont pas sans danger; on est obligé, en outre, de tenir à la main une bougie, dont chacun doit être muni dans cet obscur dédale.

En suivant l'angle extérieur nord-est, où la dégradation causée par la vétusté et le marteau des explorateurs ont ménagé une montée facile, on parvient au sommet de la pyramide. Aux deux tiers de l'élevation totale du monument se trouve une excavation qui sert de reposoir à ceux qui font cette ascension; on y reconnaît une chambre carrée qui paraît avoir toujours existé, et par laquelle on avait tenté de pénétrer dans l'édifice avant que son ouverture actuelle ne fût connue; les arrachemens et dégradations qu'elle a éprouvés attestent ces pénibles efforts.

Le sommet de la pyramide présente une plate-forme irrégulière de 48 pieds carres, due à la destruction des trois ou quatre assises qui formaient sa pointe, et l'on jouit sur

cette élévation du spectacle le plus imposant et le plus admirable.

À l'Occident, la vue se perd dans l'immensité du désert; tandis que vers l'Orient, la vallée fertile du Nil offre aux regards le contraste d'une riante végétation; les hommes, vus de ce point et comparés à l'énormité de ces constructions, semblent ramper à leurs pieds comme des insectes.

(Cet article sera continué.)

NOVEMBRE.

Ce mois a reçu son nom de la place qu'il occupait dans l'année de Romulus, il était le neuvième; il n'est plus que le onzième, depuis l'époque de la réforme du calendrier romain par Numa. Les Egyptiens, au mois d'Athyr, qui répond au mois de novembre, célébraient pendant quatre jours, après le 17 de ce mois, une fête lugubre en l'honneur du deuil de la déesse Isis, affligée de la perte d'Osiris son frère, que son mari Typhon avait tué. Cette fête s'appelait la *recherche d'Osiris*.

Les Romains célébraient, le 5 du mois, les *Neptunales* en l'honneur de Neptune. En ce jour, on faisait aussi le festin de Jupiter, et on appelait cette fête *Lectisternium*, parce qu'on dressait des lits dans les temples des Dieux pour y faire des festins.

Le 15 novembre, on représentait les *Jeux plébéiens* dans le Cirque, pendant trois jours.

Depuis le 21 jusqu'au 24, on célébrait les *Brumales*, ou les fêtes des jours d'hiver. Le 27 on faisait des sacrifices mortuaires aux mânes des Gaulois et des Grecs que l'on avait enterrés vifs, à Rome, dans le Marché aux Bœufs.

GALILÉE (GALILEO GALILEI.)

L'Italie s'honore d'avoir produit Galilée, et l'Angleterre s'enorgueillit d'avoir donné Newton au monde savant; c'est ainsi que le mérite de deux hommes de génie, dont les travaux appartiennent à tout l'univers, se trouve soumis aux évaluations de l'amour-propre national. Hors de l'Angleterre et de l'Italie on ne comparera Galilée et Newton que pour examiner jusqu'à quel point le premier fut nécessaire au second; comment il prépara la voie, aplanit les obstacles, montra le but et traça la route. On reconnaîtra que l'Italien, livré spécialement aux recherches physiques et aux observations astronomiques, se contenta d'appliquer les mathématiques telles qu'elles étaient de son temps, sans les enrichir de méthodes nouvelles; mais quoiqu'il ait été plus physicien et astronome que géomètre, au lieu que Newton fut l'un et l'autre avec une égale distinction, on reconnaîtra que l'Italien et l'Anglais furent également philosophes. Galilée est incontestablement le créateur de la philosophie expérimentale; et pour l'introduire à l'époque et dans le pays où il vécut, il fallut du courage, de l'habileté, un ensemble de facultés qui ne sont pas toujours associées au génie. Il eut à combattre l'autorité d'Aristote, qui dominait exclusivement dans toutes les écoles; les préjugés se soulevèrent contre lui, et alarmèrent la foi religieuse. Pour qu'un homme seul parvint à faire admettre quelques vérités universellement repoussées, il fallut qu'il eût l'art de trouver des appuis, des protecteurs; qu'il sût les employer à propos, sans compromettre leur crédit; qu'il fût un écrivain séduisant; qu'il joignit aux qualités du savant et de l'homme de lettres toutes celles de l'homme de bonne société. Tel fut en effet Galilée, plus remarquable peut-être sous ce rapport qu'aucun autre promoteur des sciences, soit dans l'antiquité, soit parmi les modernes. Il cultiva la musique, le

dessin, la peinture même, et dans ces deux arts il fut plus qu'un simple amateur. Doué d'une mémoire très étendue, il était parfaitement au courant de la littérature de son temps. Outre la sagacité qui dirigeait ses expériences, il les faisait avec une adresse qui ajoutait encore à la satisfaction des spectateurs. Dans les relations sociales comme dans les affaires sérieuses, il possédait au plus haut degré le sentiment des convenances, le tact de l'à-propos, et tous ces moyens de succès furent constamment employés au profit de la vérité.

Galilée naquit en 1564; son père (Vincent Galilei) était un gentilhomme florentin établi à Pise, savant musicien, assez instruit en mathématiques. Dès l'âge le plus tendre on put augurer que Galilée ne serait pas un homme vulgaire: il réussit dans les études variées qu'il entreprit, ce qui ne l'empêchait point de faire des essais de machines, d'imiter celles qu'il voyait, d'y ajouter des combinaisons nouvelles. Son père voulait en faire un médecin, et redoutait avec raison l'attrait qu'ont les sciences mathématiques pour les esprits tels que celui de son fils; toutefois il ne put empêcher qu'une partie du temps destiné à Galien ne fût détournée au profit d'Euclide. Enfin le jeune homme obtint la permission de se livrer sans réserve à ses études de prédilection, et la médecine fut abandonnée. En 1599, Galilée devint professeur de mathématiques à l'université de Pise; mais il ne jouit ni paisiblement ni long-temps de cette vie de travail utile qu'un tel emploi semblait lui garantir. Il avait déjà fait assez de découvertes pour s'être attiré de nombreux ennemis parmi ceux qui repoussaient toute innovation dans l'enseignement: il avait fait connaître la loi d'accélération du mouvement des corps qui tombent, l'égalité de la vitesse imprimée par la pesanteur à toutes les substances matérielles, et plusieurs autres vérités physiques dont Aristote n'a point parlé. Les attaques contre le professeur devinrent si violentes, qu'il fut forcé de quitter Pise et de se réfugier à Florence, où son père résidait alors. Des protecteurs généreux vinrent à son secours; les travaux scientifiques ne furent point ralentis, et bientôt Galilée occupa une autre chaire de mathématiques à l'université de Padoue. Là, sous la protection des lois de Venise, Galilée put philosopher avec plus de sécurité. Pour acquiescer sa dette envers ses protecteurs et le gouvernement qui l'employait, il inventa et fit construire des machines nouvelles, composa plusieurs traités, imagina le compas de proportion, qu'il nomma *compas militaire* parce qu'il le désignait particulièrement aux ingénieurs, pour lesquels il avait aussi rédigé un *Traité de fortification*.

Sous les gouvernements vénitiens, les commissions de professeur, ainsi que les autres emplois, n'étaient que temporaires; dès que le temps de la commission de Galilée fut expiré, le sénat la renouvela avec une augmentation de traitement. Cette nouvelle marque de confiance fut payée, comme la première, en découvertes d'une haute importance et en productions de génie. Cette époque fut pour le professeur la plus éclatante et la plus heureuse de sa vie: il inventa le télescope et en fit le premier usage; les phénomènes célestes furent révélés, il fallut un ouvrage périodique spécial pour les annoncer; Galilée le publia sous le titre de *Courrier sidéral* (*Nuntius sidereus*). Les satellites de Jupiter, l'anneau de Saturne, la véritable figure des planètes et leur mouvement de rotation autour de leur axe, le mouvement de rotation du soleil, déduit des apparences et du retour périodique de ses taches, etc.; tant de merveilles, annoncées coup sur coup, frappèrent d'étonnement les ennemis du professeur; ils eurent besoin de concentrer leurs forces, et de chercher des moyens d'attaque plus efficaces que ceux qu'ils avaient employés jusqu'alors. Au milieu de ces occupations, qui absorbaient le temps et l'attention de Galilée, le temps de sa commission expira; mais cette fois

le sénat de Venise ne se borna pas à la renouveler : elle fut étendue jusqu'à la fin de la vie de l'homme qui s'en acquittait si dignement, et son traitement fut triplé. Certes, le gouvernement vénitien se montrait digne aussi de présider aux destinées d'un tel homme. Malheureusement pour les sciences, le grand-duc de Toscane l'appela au nom du pays natal; Galilée fut entraîné, et quitta la sécurité de Padoue pour aller s'exposer aux tracasseries d'une cour et aux atteintes du pouvoir ecclésiastique. Il n'avait pas encore atteint l'âge de cinquante ans, sa forte constitution physique lui promettait une longue carrière; mais dès qu'il fut arrivé à Florence, on peut dire que les sciences l'avaient perdu. Tout le reste de sa carrière (vingt-huit ans, et quelles années que celles d'un homme de génie!) tout ce temps d'un prix inestimable fut dévoré par une polémique stérile, par des persécutions que les protecteurs les plus puissans ne purent détourner. Amené à Rome peu de temps après sa sortie de Padoue, il fallut que le philosophe abjurât devant le pape toute croyance aux vérités de l'observation et de l'expérience, et que son désaveu fût inséré dans tous ses écrits; la correspondance avec les savans de l'Allemagne lui fut interdite. Mais la vérité ne perdit rien de son ascendant sur l'âme de Galilée. Observé de trop près pour qu'il pût ajouter de nouvelles découvertes à celles qu'on lui reprochait d'avoir rendues publiques, il se mit à revoir ses ouvrages, à les perfectionner, à étayer de preuves encore plus convaincantes le système astronomique de Copernic, etc. C'était provoquer l'inquisition; elle l'atteignit à la fin. En 1634, Galilée, alors septuagénaire et infirme, fut amené pour la seconde fois à Rome, et condamné définitivement à une détention illimitée; tout ce que ses protecteurs purent obtenir, ce fut d'adoucir sa captivité. Mais sa santé était gravement altérée, et à l'âge de soixante-quatorze ans il perdit la vue. Malgré le dépérissement de ses organes matériels, son esprit ne perdait rien de sa vigueur ni de ses charmes.



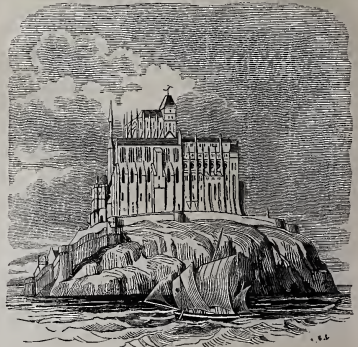
(Galilée.)

Le 9 janvier 1642, une fièvre lente termina sa vie et ses souffrances. Florence lui a décerné un mausolée. Au commencement du XIX^e siècle, les œuvres de Galilée étaient encore à l'index, quoique ses doctrines fussent généralement admises et hautement professées dans des ouvrages que les bibliothécaires du Vatican mettaient sans difficulté entre les mains des lecteurs.

Galilée peut être mis au nombre des hommes que la nature avait ornés de ses dons les plus précieux. La liste de ses ouvrages est moins longue qu'on ne le supposerait d'après tout ce qu'il a fait; aujourd'hui ils ne sont plus consultés que pour l'histoire des sciences; toutes les vérités utiles qu'ils renferment ont passé dans la circulation, et on en profite comme de la lumière du jour, sans s'occuper de la source d'où elle émane.

BAIE DE CANCALE.

MARÉES. — SABLES MOUVANS. — MONT SAINT-MICHEL



(Mont Saint-Michel.)

Un des points les plus intéressans du littoral de la France est la baie de Cancale, située à la limite des départemens de la Manche et d'Ille-et-Vilaine. L'historien, l'antiquaire, le naturaliste, y trouvent le sujet de nombreuses études; le commerçant y recueille de grandes richesses; la mer y présente des phénomènes peut-être plus variés qu'en aucun autre point de notre territoire maritime, et l'amateur des bonnes huîtres n'en prononce le nom qu'avec respect.

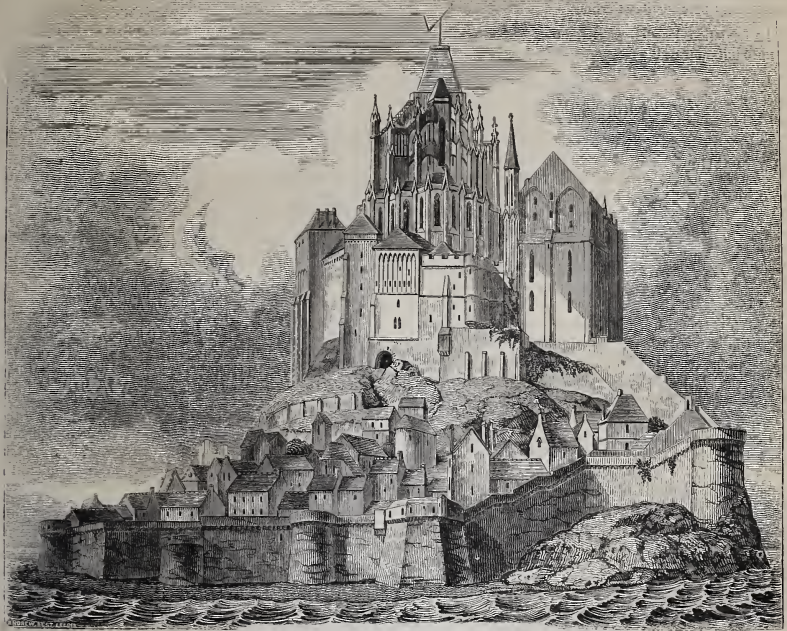
Granville est au nord de la baie, et Saint-Malo à l'ouest; le fond n'est qu'une vaste plaine de sables comprenant environ dix lieues carrées de superficie, qui chaque jour sont deux fois couvertes par la mer, et deux fois par elle abandonnées. C'est dans cette espèce d'entonnoir, que le mont Saint-Michel occupe l'extrémité, que les phénomènes du flux et reflux sont les plus curieux et les plus imposans. La disposition particulière des côtes, celle des bancs, des plateaux de roches et des îles nombreuses qui s'étendent dans le nord jusqu'à la pointe de la Hague, exercent sur la grandeur des marées une telle influence, que les eaux s'y élèvent à une hauteur plus que double de celle des autres points de la France. Tandis que la mer ne monte guère qu'à 24 pieds à Cherbourg et à 24 pieds dans le port de Brest, elle atteint à Granville jusqu'à 45 pieds. Qu'on se figure cette énorme masse d'eau, au moment où le flot arrive, s'élançant dans le fond de la baie, vers le mont Saint-Michel, qui, au moment de la mer basse, en est éloigné de deux lieues, et qui bientôt n'est plus qu'une île entourée de toutes parts de vagues agitées. La rapidité de la mer est telle, dans les grandes marées d'équinoxe, que le cheval le plus agile serait bientôt dépassé sur ce terrain sablonneux et mouvant. Heureusement, les heures exactes de la marée étant bien connues d'avance, on peut, sans craindre d'être envahi, aller explorer les plages qu'elle laisse à découvert. Bon nombre de gens n'y font faute, et on voit les femmes et les enfans cherchant des chevrettes et des coquillages, tan-

dis que les hommes, munis de filets, entrent dans l'eau jusqu'à mi-corps, suivent la mer pendant qu'elle se retire, et capturent des soles et d'autres poissons.

Le retour de la mer n'est pas le seul danger que les im-

prudents aient à redouter : ils en rencontrent un plus imminent dans la mobilité des sables fins et légers qui constituent cette grève.

Tous ceux de nos lecteurs qui ont lu les OEuvres de Walter



(Mont Saint-Michel, vue prise du côté de l'est.)

Scott, et qui connaissent *la Fiancée de Lammermoor*, se rappellent sans doute avec quelle émotion inquiète ils ont suivi le sire de Ravensten dirigeant sa course vers les sables mouvans ; sans doute ils ont aussi partagé la douleur du bon Caleb, lorsque, cheval et cavalier, tout disparut dans le sein de cette plage, trop fluide pour supporter les pas de l'homme. De même, au milieu des grèves qui environnent le mont Saint-Michel, sont disséminées des fondrières dangereuses qui ont reçu dans le pays le nom de *lises* ; le curieux doit se faire accompagner par des guides habiles, car un œil peu exercé ne sait point reconnaître le sol ferme et solide de celui qui engloutit tout ce qui vient à peser sur sa surface.

On assure que, vers la fin du siècle dernier, un bâtiment échoué sur cette grève s'est enfoncé si profondément, que tout a disparu, jusqu'au sommet des mâts, et qu'en 1780, le propriétaire de ce bâtiment ayant fait tailler en cône une pierre du poids de 500 livres, et l'ayant fait poser la pointe en bas sur le sable, elle s'enterra si bien dans l'espace d'une nuit, qu'on ne put même retrouver le bout d'une corde de 40 pieds qu'on y avait attachée.

Ces lises se rencontrent plus particulièrement au voisinage des ruisseaux qui traversent cette vaste grève ; on peut en former artificiellement en piétinant pendant quelque temps sur le sable, qui se transforme alors en une espèce de bouillie gélatineuse : si l'on restait immobile pendant quelques minutes à la même place, on y enfoncerait. Dans le cas où l'on se trouverait engagé sur une de ses lises, il faudrait la traverser avec le plus de rapidité possible, évitant de sui-

vre les pas de ceux qui auraient précédé ; si néanmoins on se sentait engouffré, le meilleur procédé pour se dégager consisterait à s'étendre sur le sol et à se rouler jusqu'à ce qu'on s'en soit éloigné. Lorsque, malgré toutes les précautions, une charrette, un attelage ou des voyageurs se sont enlisés, on étend autour de la lise de la paille, des planches ; l'on piétine dessus avec ardeur, et il arrive quelquefois que l'on parvient à dégager ainsi les corps engloutis.

C'est au fond de ces vastes grèves qu'est situé, comme nous l'avons déjà dit, le mont Saint-Michel, dont tous les journaux quotidiens ont décrit, il y a peu de temps, les détails intérieurs. Une masse granitique s'élève à 480 pieds, et sert de base à un développement prodigieux d'édifices : longues murailles, tours élevées, modestes maisons, château-fort, monastère gothique, clocher, toutes ces constructions, échelonnées, atteignent une telle hauteur, que, du niveau de la plage au sommet du clocher, l'œil étonné mesure 400 pieds.

Sous l'ancienne monarchie, c'était au mont Saint-Michel que l'on renfermait les grands coupables de lèse-majesté ou de sacrilège. Il existait dans l'intérieur une cage de fer qui acquit une triste célébrité, et dans laquelle les prisonniers étaient exposés au plus horrible souffrance ; plus tard cette cage fut remplacée par une cage en bois, formée d'énormes solives placées à trois pouces les unes des autres.

A l'époque de la révolution, sous la terreur, on enferma dans ce cloître trois cents prêtres qui n'avaient pu être déportés à cause de leur vieillesse ou de leurs infirmités. L'ab-

baye, l'église et le château-fort servent encore aujourd'hui de maison centrale de réclusion. Des ateliers ont été établis dans l'intérieur pour les nombreux prisonniers qui y sont envoyés des différentes parties de la France. On y trouve maintenant tout à la fois les prisonniers politiques et les prisonniers pour délits et crimes ordinaires.

La fondation des ateliers remonte à 1802. Les deux tiers du produit du travail appartiennent aux détenus.

Un témoin oculaire a donné la description des édifices situés sur le rocher, tels qu'on les voit aujourd'hui. On arrive sur le plateau du mont Saint-Michel par une première porte d'entrée, où l'on remarque deux vieilles pièces de canon prises sur les Anglais, lors du siège que le Mont soutint en 1425. Cette porte s'ouvre sur une cour où se voit un corps-de-garde. Après avoir franchi encore deux autres portes, on traverse une rue dans laquelle sont établies quelques auberges. Sur les remparts plusieurs escaliers conduisent à la porte du château même, flanqué de deux tourelles construites en pierres de granit. Au milieu du véritable labyrinthe de pierres où l'on pénètre, on remarque les souterrains, les caves, les magasins à poudre et à boulets; l'immense voûte où l'on a placé la machine au moyen de laquelle on hisse les provisions le long d'une muraille de 70 pieds de hauteur; les oubliettes, affreux cachots nommés les *in pace*; la voûte aux trappes sur les oubliettes, et les vastes souterrains de Montgomery et du Réfectoire, qui régnaient dans une longueur de 200 pieds sur 48 d'élévation.

Le monastère, qui couronne le sommet, fut fondé en 708, et reconstruit entièrement en 1022.

On remarque l'église, qui est d'une rare beauté, et les piliers souterrains qui en supportent une partie; la longueur de l'église est de 170 pieds, son élévation sous voûte est de 68, et sa plus grande largeur est de 150. Dans cette église on montre surtout la chapelle Saint-Sauveur, où étaient renfermés les reliques, le trésor, le grand tableau de saint Michel, sa statue couverte de feuilles d'or, et, en face de l'autel, le vaste écusson contenant le nom et les armoiries des braves qui, en 1425, repoussèrent les Anglais.

L'abbaye fut pendant long-temps le rendez-vous religieux d'un pèlerinage très zélé. Louis XI y institua, en 1469, l'*Ordre de Saint-Michel*.

Au commencement du xv^e siècle, les livres d'église manuscrits étaient des choses rares et de grand prix : aussi un historien remarque-t-il qu'en 1406 un prêtre, nommé Henri Beda, ayant fait don à l'église de Saint-Jacques-la-Bouche de son bréviaire manuscrit, laissa en même temps à Guillaume l'Exalté, marguillier de ladite église, quarante sols parisis de rente, à la charge par lui de faire construire une cage pour y placer le bréviaire. Les personnes pieuses et savantes de l'époque venaient y lire leurs prières, mais ne pouvaient l'emporter, parce qu'il était attaché à une chaîne scellée dans le mur.

Les aiguillettes de la cavalerie. — Le duc d'Albe, pour se venger de l'abandon d'un corps considérable de Belges, donna ordre que tout individu de ce corps, de quelque grade qu'il fût, serait pendu. Ces braves, pour toute réponse, firent dire au duc qu'à l'avenir, afin de faciliter l'exécution, qu'ils porteraient au cou une corde et un clou. Ces troupes s'étant distinguées, la corde devint une marque d'honneur, et bientôt fut remplacée par des aiguillettes.

HYMNE DE SAADY,

POÈTE PERSAN.

Qui pourrait compter les perfections de Dieu ? quel est celui qui lui a rendu des actions de grâces suffisantes pour un seul de ses innombrables bienfaits ?

Il a déployé la vaste tenture de l'univers, et il y a semé les couleurs les plus variées et les plus séduisantes.

La terre, la mer et les forêts, le soleil, la lune et les étoiles, sont les œuvres de sa puissance créatrice.

Son infinie bonté embrasse le monde d'une extrémité à l'autre, et la voûte des cieux s'affaisse sous le poids de ses bienfaits.

Sur un bois tendre et fragile il fait naître des fruits savoureux ; il remplit de sucre l'intérieur d'un roseau, et d'une goutte d'eau il forme la perle éblouissante.

Il a placé, comme d'énormes clous, les montagnes sur la terre, afin qu'elle demeurât affermie au-dessus de l'Océan.

Par la douce influence des rayons du soleil, il a changé des champs stériles en vergers et en jardins de tulipes et de roses.

Du sein des nuages il fait descendre des pluies abondantes qui rafraichissent les plantes altérées, et au printemps il revêt les branches qui étaient nues d'une robe éclatante de verdure et de fleurs.

Quel est le bienfait dont l'homme ait jamais dignement témoigné sa reconnaissance ? Celui qui réfléchit aux actions de grâces qu'il doit rendre au Très-Haut reste interdit et confondu.

Il est prodigue de ses dons ; mais le plus grand, le plus ineffable est d'avoir gravé dans notre cœur l'espérance d'une vie future et bienheureuse.

O faible mortel, incline la tête de l'humilité sur le seuil de l'adoration ! Souviens-toi que l'orgueil a précipité Eblis dans le séjour de la honte et du désespoir.

Évite le mal, car le maître des cieux n'admet dans les demeures bienheureuses que l'homme qui fait l'iniquité.

Celui qui n'a point supporté de fatigue ne trouvera point de trésor ; celui-là seul recevra une récompense, qui aura travaillé avec courage.

Insensé ! tu n'as point fait de bonnes œuvres, et tu espères avoir part aux faveurs du Dieu très haut ; tu n'as point semé, et tu prétends recueillir une moisson abondante !

Le monde, que le grand prophète nomme le pont qui mène à l'autre vie, n'est point le lieu où nous devons fixer notre demeure : passons donc rapidement.

Le jardin des suprêmes délices est le séjour éternel de l'homme ; cette terre n'est qu'une route : marchons donc sans nous arrêter.

Que reste-t-il de tous ces ossements entassés par les mains de la mort ? Ils ont été tellement broyés dans le mortier des siècles, qu'ils ne sont plus qu'une vaine poussière.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

9 Novembre 1682. — Assemblée du clergé de France, qui décréta les quatre propositions qui constituent l'Eglise gallicane. Voici la substance de ces quatre propositions : 1^o Dieu n'a donné à Pierre et à ses successeurs aucune puissance directe ni indirecte sur les choses temporelles ;

2^e l'Eglise gallicane approuve le concile de Constance, qui déclare les conciles généraux supérieurs au pape dans le spirituel; 3^e les règles, les usages, les pratiques reçues dans le royaume et dans l'Eglise gallicane, doivent demeurer inébranlables; 4^e les décisions du pape en matière de foi ne sont sûres qu'après que l'Eglise les a acceptées.

9 Novembre 1799. — Journée du 18 brumaire. Le conseil des cinq-cents est dissous par la force armée du général Bonaparte. La constitution de l'an III est détruite. Le Directoire est renversé; le Consulat lui succède. C'est l'arrivée de Bonaparte au pouvoir.

40 Novembre 570. — Naissance de Mahomet.

40 Novembre 1485. — Naissance de Luther.

40 Novembre 1657. — Christine, reine de Suède, fait assassiner, à Fontainebleau, son grand-écuyer Monaldeschi.

40 Novembre 1667. — Première représentation d'*Andromaque*, tragédie de Racine.

41 Novembre 742. — Bataille de Xérès. C'est un des plus célèbres événements de l'histoire du moyen âge. Cette bataille fit cesser la domination des Visigoths et du catholicisme dans l'Espagne, qui devint la conquête des Maures. La bataille fut gagnée par *Tarif*, lieutenant de Muzza, gouverneur d'Afrique, au nom du calife Almanzor. Le roi Rodrigue fut tué. Cette bataille fait le fond de beaucoup de légendes espagnoles.

42 Novembre 1457. — Entrée de Charles VII à Paris, après avoir classé les Anglais du sol de France.

45 Novembre 867. — Mort de Nicolas I^{er}, dit le Grand. Ce pape, célèbre par son zèle et sa charité, l'est surtout par l'excommunication qu'il lança contre Photius, patriarche de Constantinople, et qui fut l'origine du schisme qui subsiste encore entre l'Eglise grecque et l'Eglise latine.

45 Novembre 1743. — Entrée de Louis XV dans Paris, après la bataille de Fontenoy.

44 Novembre 565. — Mort de l'empereur Justinien I^{er}. C'est lui qui réunit en corps toutes les lois romaines, qui fit composer le *Digeste* et les *Institutes*. Sous son règne, Bélisaire remporta de grandes victoires contre les Perses et les Vandales en Afrique, et mourut dans l'exil. Justinien a fait bâtir à Constantinople Sainte-Sophie, convertie en mosquée par les mahométans.

44 Novembre 1716. — Mort de Leibnitz. Il était né à Leipsick en 1646. Il cultiva la poésie, l'éloquence, l'histoire, la jurisprudence, le droit public, la théologie, la philosophie, les mathématiques : ce vaste génie fut le savant le plus universel de l'Europe.

45 Novembre 1513. — Combat de Morgarten, célèbre par la victoire des Suisses sur les Autrichiens, dont ils avaient secouru le joug.

45 Novembre 1787. — Mort de Christophe Gluck, un des plus célèbres compositeurs allemands, auteur des opéras d'*Orphée*, d'*Iphigénie en Aulide*, d'*Iphigénie en Tauride*, d'*Alceste*, d'*Armide*. La représentation de ses opéras en France fit naître la fausse querelle des gluckistes et des piccinistes.

Quiconque sait lire, sait le plus difficile de tous les arts.

DUCLOS.

Moyens de tracer un angle droit et de faire une équerre sans instrumens. — Si on prend dans la série des carrés des nombres, les carrés impairs, et si on les partage en deux parties qui ne diffèrent que d'une unité, ces deux parties et la racine du carré seront les trois côtés d'un triangle rectangle. Ainsi, par exemple, 9 (carré de 3) étant partagé en 4 et 5, les nombres 3, 4 et 5, donnent les longueurs des trois côtés d'un triangle qui forme une équerre. Le nombre 49 (carré de 7) partagé de même en 24 et 25, donne, avec la racine 7, les trois côtés d'une autre équerre. On parvient, par une analyse assez compliquée, à beaucoup d'autres systèmes de nombre, qui sont les trois côtés d'une équerre; tels sont les trois nombres 8, 15, 17; ou ceux-ci : 42, 53, 57. Si on veut une équerre dont les deux côtés de l'angle droit soient à peu près égaux, qu'on prenne les nombres 20, 21, 29, ou mieux encore, ceux-ci : 449, 420, 469.

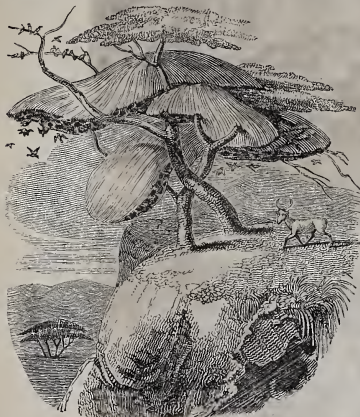
NIDS DES GROS-BECS

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Les gros-becs du sud de l'Afrique sont un peu plus petits que ceux de l'Europe, et leur plumage est sans éclat; mais leurs habitudes sociales, la prévoyance qu'ils manifestent dans la construction de leurs nids, la singulière disposition de ces demeures, le mélange de travaux exécutés en commun, et d'entreprises particulières à chaque membre de l'association, ces faits extraordinaires intéressent encore plus que la beauté de la forme et les couleurs brillantes de quelques autres oiseaux de la même contrée. Ce que nous allons dire est extrait des voyages de Vaillant en Afrique; nous voudrions pouvoir appuyer son récit de témoignages plus dignes de foi : malheureusement, depuis que ce voyageur a publié ses narrations, aucun autre témoin oculaire ne l'a ni contredit ni appuyé. Les Anglais, maîtres actuels de la vaste colonie du cap de Bonne-Espérance, devraient exploiter toutes les richesses qu'elle renferme pour l'histoire naturelle; mais l'entreprise est immense, et ne peut être terminée avec succès qu'à l'aide des établissemens de culture qui fixeront partout des observateurs. Le voyageur qui ne voit qu'une seule fois peut se tromper, omettre des circonstances essentielles, ne donner que des descriptions imparfaites : le colon a le temps de bien observer ce qui se passe autour de sa demeure; il sait mieux voir que le naturaliste même ce qu'il lui importe de bien connaître; c'est de lui qu'on peut attendre les notions les plus exactes sur les mœurs des animaux. Ce que Vaillant raconte des gros-becs du cap est si extraordinaire, qu'on sent le besoin de le vérifier, d'examiner scrupuleusement toutes ces merveilles : les voici telles qu'il nous les a décrites.

Plusieurs centaines de ces oiseaux se réunissent pour construire en commun, sur un arbre, une sorte de toiture tissée avec de grandes herbes, et tellement serrée, qu'elle est impénétrable à la pluie. Il paraît que la forme de cet abri dépend de la situation des branches qui le supportent. Lorsque ce travail est terminé, l'espace est distribué pour y placer des nids attachés à la surface inférieure du toit; et il faut qu'un instinct particulier dirige les constructeurs de ces nids, car ils sont tous de même grandeur, tous contigus l'un à l'autre. Ces habitations privées sont à une certaine distance du bord du toit, et chacune a son ouverture; cependant il arrive assez souvent qu'une même porte donne entrée dans trois nids, l'un au fond et les autres de chaque côté; quelquefois aussi deux voisins seulement ont établi entre eux cette sorte d'intimité. Ainsi, après avoir laissé entre le bord du toit et les nids assez d'intervalle pour que la plume ne puisse atteindre les minces parois des habitations privées, chaque oiseau se loge avec très peu de travail, car il profite

des constructions mitoyennes. Les nids, d'environ trois pouces de diamètre, sont faits avec des herbes plus fines que celles de la toiture, également bien serrées et garnies intérieurement de duvet. Lorsque la population augmente, les nouvelles habitations ne peuvent être placées que sur les anciennes, et dans ce cas quelques unes de ces cases particulières, délaissées par leurs propriétaires, sont converties en voie publique pour arriver aux nouvelles constructions.



(Association de Gros-Becs.)

Notre voyageur se fit apporter un de ces édifices tout entier, toit et chambres; il y compta 520 nids. Si un couple d'oiseaux occupait chacune de ces petites demeures, l'édifice entier aurait contenu 640 habitants; mais Vaillant soupçonne que, dans cette espèce, le nombre des mâles est beaucoup plus petit que celui des femelles, ce qu'il a remar-

qué, dit-il, dans d'autres espèces de la même contrée, et surtout parmi les oiseaux, qu'en raison de leur manière de vivre en sociétés nombreuses et permanentes, il a nommés *républicains*; les gros-becs dont il s'agit sont de ce nombre. Il serait intéressant de suivre, pendant tout le cours d'une année au moins, une population aussi nombreuse et aussi bien unie durant tout le temps consacré aux soins de la génération naissante! Il est probable que l'hôtel ou la caserne demeure déserte lorsque les petits prennent leur volée, jusqu'à ce que les femelles viennent y faire une nouvelle ponte. On ignore comment l'association s'est formée, comment elle se reforme après avoir été dissoute ou suspendue: on n'a pas vu les ouvriers à l'œuvre; ce qu'il y a de plus curieux et de plus digne d'être observé est précisément ce que nous ignorons.

AQUEDUC DE NIMES

(DÉPARTEMENT DU GARD.)

L'aqueduc de Nîmes, qu'on nomme vulgairement *le pont du Gard*, s'élève entre deux montagnes, sur la rivière du Gardon, à 5 lieues au nord-est de Nîmes. Il est construit en pierres de taille posées à sec, sans mortier ni ciment.

Trois rangs d'arcades en plein cintre sont superposés les uns aux autres. Le premier rang a 40 toises 2 pieds de hauteur et 85 toises de longueur; le second rang a 40 toises de hauteur et 155 toises 2 pieds de longueur; le troisième rang a 4 toises de hauteur et 156 toises 2 pieds de longueur. L'élevation entière de l'édifice, depuis l'eau jusqu'à la cime du troisième rang d'arcades, est de 24 toises 5 pieds. Sur ce troisième rang est construit le canal de l'aqueduc, au niveau du sommet de la montagne: il a 4 pieds de largeur et 5 de hauteur dans œuvre; des dalles de 4 pied d'épaisseur, de 5 de largeur et de 4 pied de saillie le couvrent entièrement. Le dedans est enduit d'un ciment épais de 3 pouces, recouvert par une peinture de bol rouge pour empê-



(Le Pont du Gard.)

cher la transpiration des eaux, et le fond est un blocage de menues pierres mêlées avec du gravier et de la chaux, ce qui forme un massif solide de 8 pouces d'épaisseur. Une longue suite de conduits qui aboutissaient à l'aqueduc portaient à Nîmes les eaux des fontaines d'Eure et d'Airain. Ces fontaines prennent leur source près d'Uzès, et quoi qu'elles ne soient qu'à environ 5 lieues et demie de Nîmes, les aqueducs parcouraient un espace de près de 7 lieues, à cause des détours qu'on avait été obligé de suivre pour conserver la pente et le niveau nécessaires.

Cet aqueduc portait les eaux dans divers réservoirs qui,

au moyen de petits aqueducs, de rameaux et de tuyaux souterrains, les distribuait dans les quartiers de la ville qui régnaient le long des côtes, et où il était impossible de faire parvenir les eaux des fontaines.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE

Sont rue du Colombier, n° 30, pres de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 50

VUES DE GRÈCE.



(La fontaine Castalie et le mont Parnasse.)

La chaîne de montagnes du Parnasse s'élève dans la Phocide, s'étend au loin vers le nord, et se termine tout-à-coup, du côté du midi, par deux masses imposantes de rochers. De l'ouverture que ces rochers laissent entre eux, on voit s'échapper et descendre dans la plaine la source célèbre que l'antiquité a nommée Castalie.

Suivant la riche et mystérieuse mythologie de la Grèce, ce double faite du Parnasse que nous avons représenté, était le séjour d'Apollon, des Muses et des Grâces; le dieu avait donné aux eaux de Castalie la secrète vertu d'inspirer les poètes; et cette solitude, remplie de sa présence, était sacrée. En traversant les siècles, cette croyance n'a point perdu tout ce qu'elle avait de charmes pour l'imagination. Aujourd'hui encore, sous ces roches majestueuses, près du frais bassin de cette fontaine, le voyageur sent les émotions les plus pures et les plus élevées de la poésie se presser dans son cœur aussi sincèrement que, devant les Thermopyles, s'élevaient en lui les émotions ardentes de l'amour de l'indépendance et de la patrie.

Il est vrai que, dans les temps modernes surtout, les invocations emphatiques de versificateurs qui se sont crus poètes, ont fatigué ces noms consacrés du Parnasse et de Castalie. Mais quelle influence peut avoir ce ridicule contre la sainteté des souvenirs? Souvent aussi l'éloge de la vertu et de la justice a importuné, comme un lieu commun, dans des bouches suspectes, sans que jamais, heureusement,

l'humanité ait cessé d'aimer et d'honorer ce qui est vertueux et juste. Se détourner de tout ce que les sots ou les méchans ont une fois touché, ce serait réellement donner aux sots et aux méchans trop de puissance.

Nous remarquons, à l'appui de ces observations, que ces mêmes noms, qu'on souffre d'entendre invoquer par des voix vulgaires, restent toujours imposans quand ils sont prononcés par des hommes d'une élévation d'âme éprouvée. Nous en trouvons un exemple dans les vers suivans, inspirés à lord Byron, lorsque, parcourant la Grèce, il s'arrêta au pied du Parnasse, et approcha ses lèvres de la source de Castalie.

Et toi, Parnasse, que j'aperçois dans ce moment, non dans les délices d'un songe, non dans l'horizon d'un poème, mais dans toute la pompe de ta masse sauvage et majestueuse, élevait jusqu'aux nues ton front couronné de neige!

Combien de fois j'ai rêvé de ton mont sacré! Celui qui ne connaît pas ton nom glorieux ignore les plus divines inspirations de l'homme! Aujourd'hui que je t'aperçois, je rougis de te célébrer avec de si faibles accents; lorsque je pense à ceux qui t'ont invoqué jadis, je tremble et ne puis que fléchir le genou. Je n'ose élever la voix, ni prendre un vain essor; mais je contemple en silence tous dais de nuages, content du moins de penser que je te vois.

Plus heureux en ce moment que tant de poètes illustres que le destin enchaîna sur des rivages lointains, verrai-je sans émotion ces lieux sacrés que d'autres crurent voir, dans leurs folles extases,

dans les avoir jamais visités? Quoique Apollon n'habite plus sa grotte, et que toi, jadis le séjour des Muses, tu ne sois plus que leur tombeau, un doux génie règne encore dans ces lieux, soupire avec le zéphyr, se tait dans les cavernes, et glisse d'un pied léger sur cette onde mélodieuse.

Childe Harold, chant I, strophes LX, LXX, LXXI.

Les ruines de Delphes sont à peu de distance de Castalie. En continuant à monter vers les sommets du Parnasse, on découvre, à l'ouest, un petit village bâti sur l'emplacement de cette illustre cité, et qu'on appelle Castri. Ce village se compose de quatre-vingt-dix cabanes : une église, dédiée à la Vierge, a remplacé le temple d'Apollon, dont les oracles, jadis consultés par toute la Grèce, terminaient les débats les plus graves, décidaient les plus grandes entreprises.

M. Pouqueville rappelle que, d'après Pausanias, la terre reudait primitivement des oracles à Delphes par la voix de Daphné, l'une des nymphes du Parnasse. Ce souvenir était conservé dans des poésies adressées à Eumalpe; Neptune y prophétisa ensuite par l'organe de Pyron. Thémis, qui avait précédé l'arrivée de Jupiter à Dodone dans la Aellopie, lui ayant succédé, céda ses droits à Apollon, qui donna à Neptune l'île de Calaurée, voisine de Trézène. Apollon ne fut donc, suivant cette tradition, que la troisième divinité qui régna à Delphes et sur le Parnasse, vers l'ère à laquelle on assignait l'arrivée des Dieux dans la Grèce. Le premier temple consacré à Apollon fut un téménos, ou enceinte construite en branchages du laurier du Tempé, qui entourait un hiéron, ou autel à ciel ouvert, composé de gazon. Dans la suite des temps, on lui éleva un temple en bronze, qui fut rebâti en pierres par Agramède et Trophonius, Béotiens. Ce nouvel édifice fut brûlé la première année de la 58^e olympiade, et c'était un édifice élevé par les Amphictyons, dont Spiatharos de Corinthe avait été l'architecte, qui existait lors que Pausanias visita Delphes.

A cette époque, continue M. Pouqueville, des poètes et des prophètes, voués au culte d'Apollon, racontaient les histoires du temps où la montagne sacrée avait pris son nom de Parnassus, fils de Cléopompe et de la nymphe Cléodore, et comment Parnassus fonda une ville qui fut submergée dans le déluge de Deucalion; ils traôtraient l'endroit où l'arcie qui renfermait Deucalion s'arrêta, lorsque les eaux rentrèrent au sein des mers. Ils parlaient du temps où Amphictyon fixa à Delphes l'Assemblée des Etats, composée de l'élite des nations voisines; mais déjà la splendeur de la ville était déchuë; on n'y trouvait plus les chars d'or et les triépiëds élevés sur des colonnes, que Brennus traôtraient de loin à ses soldats, pour les engager à gravir les escarpemens du Parnasse.

L'empereur Julien essaya de réhabiliter l'oracle qu'on avait cessé de consulter; ce fut en vain, et Delphes est complètement oubliée au temps du Bas-Empire. On sait seulement qu'une princesse catalane en fut dépouillée par Mahomet II, et réduite en esclavage avec sa fille.

Il y avait à Delphes, outre le temple d'Apollon, des édifices consacrés à Minerve Pronœa, et à Phytacus, « dont le spectre gigantesque, revêtu d'une armure, apparut pour épouvanter les barbares. » A trois stadès de ces deux temples, on arrivait au bord du Pleistus, maintenant appelé Sizaliska, qui baigne un sol fertile, couvert d'oliviers. Le ruisseau de la fontaine Castalie se perd dans le Pleistus; quelques auteurs croient même qu'il en est l'origine.

publia à ce sujet est très sévère: il enjoit « aux maîtres de courriers de ne bailler aucuns chevaux à qui que ce soit sans le mandement du roi, à peine de la vie. »

Le service fut définitivement constitué en 1691. Sans doute si était loin encore d'avoir atteint le degré de perfectionnement auquel il est parvenu de nos jours; cependant il offrait dès lors tous les élémens d'un système régulier de communication et de transport. En 1749, le revenu des postes et messageries s'élevait à 5,472,000 francs; M. Necker l'évalue, en 1784, à 40,500,000 francs; trois ans plus tard, il était affermé annuellement pour la somme de 42 millions.

Les documens officiels publiés par l'administration; et dont nous allons extraire quelques chiffres, témoignent de l'accroissement progressif des recettes depuis 1815, accroissement dû à la multiplicité des relations commerciales, au goût des voyages qui se répand de jour en jour, au grand nombre d'habitans de la province et d'étrangers que la célébrité de notre capitale attire dans son sein, aux améliorations enfin qui ont été successivement introduites dans la marche du service. On peut en juger par le tableau suivant :

En 1815, les recettes des postes se sont élevées à	49,564,724 fr.
En 1820	25,156,760
En 1825	27,272,247
En 1829	51,000,000
Et en 1855 (premier semestre)	47,428,000

On a remarqué qu'à l'époque du choléra le nombre de lettres arrivant journellement des départemens à Paris, ou partant de Paris pour les départemens, s'était prodigieusement accru.

Malle-postes. — Avant 1819, le transport s'opérait par des malle-postes à brancard attelées de trois chevaux, genre d'attelage incommode, et qui nuisait à la célérité du voyage. Depuis on a reconnu la nécessité de leur substituer des voitures plus légères, traînées par quatre chevaux, et dans lesquelles sont ménagés trois places pour des voyageurs; elles sont divisées en plusieurs compartimens : l'un destiné aux voyageurs, le second au courrier, et le troisième pour contenir les paquets de lettres, journaux et dépêches.

Depuis le 4^{er} janvier 1828, la correspondance, qui languissait auparavant sur beaucoup de points du royaume, en les lettres ne parvenaient quelquefois que de huit jours en huit jours, par suite de la lenteur des communications établies entre les divers bureaux de poste de chaque contrée, a été rendue journalière pour tous. Un service spécial a été créé dans les campagnes : cinq mille facteurs ruraux (piétons) parcourent de deux jours l'un au moins les trente-cinq mille communes qui ne possèdent pas d'établissement de poste; le parcours journalier de ces facteurs est de 23,000 lieues environ, ou de 9,123,000 par an.

Paris est le centre du mouvement des postes. Les treize grandes routes de Besançon, Bordeaux, Brest, Caen, Calais, Clermont, Lille, Lyon, Mézières, Nantes, Rouen, Strasbourg et Toulouse, sont appelées routes de première section.

Celles de la deuxième section, au nombre de neuf, sont comme autant d'affluens des treize grandes routes dont nous venons de parler, et dans lesquelles elles se jettent par deux embouchures dans les villes de Bordeaux, de Lyon et de Toulouse, et par une seule dans celles de Châlons-sur-Marne, de Moulins et de Troyes. Ces neuf routes communiquent de Bordeaux à Bayonne et à Toulouse, de Lyon à Marseille et à Strasbourg, de Toulouse à Avignon et à Bayonne, de Châlons à Nancy, de Moulins à Lyon, et de Troyes à Mulhausen.

Le temps moyen que les malle-postes emploient à parcourir la distance d'une poste, ou 2 lieues, est de 46 minutes.

STATISTIQUE.

POSTES.

L'établissement des postes, ou estafettes, en France est dû à Louis XI, qui le fonda au mois de juin 1464. L'édit qu'il

La route sur laquelle le service des relais se fait avec la plus grande activité est celle de Bordeaux. Le courrier ne met que 48 heures à la parcourir dans toute son étendue, qui est de 77 postes ou 454 lieues ;

Ce qui donne un temps moyen de 57 min. par poste.
celui de Lille fournit sa course (50 postes)
en 24 heures; temps moyen. 42

Ceux de Rouen et de Caen rivalisent de vitesse : le premier franchit une distance de 45 postes (50 lieues) en 44 heures; le second une distance de 27 postes (54 lieues) en 20 heures.

Temps moyen pour l'un et l'autre. 44 min. par poste.
De Paris à Clermont et à Mézières, t. moy. . . 45
— Nantes et Strasbourg, — . . . 46
— Lyon et Calais, — . . . 47
— Toulouse, — . . . 48
— Besaçon, — . . . 50

Routes de deuxième section.

La maille-poste de Bordeaux à Bayonne parcourt
53 postes (66 lieues) en 20 heures, t. moy. 56 min. p. post.
De Châlons à Nancy, 21 post. en 44 h., t. m. 40
De Bordeaux à Toulouse, 54 — — 25 — — 44
De Toulouse à Avignon, 46 — — 54 — — 44
De Troyes à Mulhausen, 53 — — 29 — — 46
De Moulins à Lyon, 25 — — 18 — — 47
De Lyon à Strasbourg, 58 — — 47 — — 48
De Lyon à Marseille, 58 — — 52 — — 50
De Toulouse à Bayonne, 54 — — 51 — — 54

Le nombre total des postes parcourues pendant le cours de l'année est de 714,532, ou de 4,429,404 lieues.

Petite poste. — On entend par petite poste le service des lettres qui se fait dans l'intérieur de la ville d'un quartier à l'autre. La petite poste pour Paris a été établie en 1760, d'après un plan proposé par le conseiller au parlement Chamousset. Quelques heures suffisent pour communiquer d'un bout de la ville à l'autre. A peine fait-il jour, on reçoit au réveil un billet écrit la veille avant huit heures du soir. Les commandes, les prospectus, les pétitions, les articles de journaux, les invitations, tout cela confondu dans la boîte du facteur, se mêle, se croise, franchit les ponts et les quartiers, saute les ruisseaux et les arrondissemens, bondit d'un bureau à l'autre, et arrive à son adresse avec une prestesse et une exactitude admirables. Le service se fait par des facteurs à pied et à cheval.

On peut juger de l'activité de la petite poste par les chiffres suivans : il se distribue chaque jour dans la capitale 43,000 lettres venant de Paris, et 28,000 de la province; il faut ajouter à ce nombre 13,000 dépêches des départemens; total : 58,000, lettres distribuées chaque jour, ou plus de 24 millions par an!

60,000 lettres, 58,000 journaux (ce chiffre s'accroît sans cesse), et 2,000 dépêches, partent chaque jour de Paris pour les départemens.

Banlieue. — Vingt bureaux autour de Paris, et les deux villes de Versailles et de Saint Germain, correspondent trois fois par jour avec la capitale. Un double service journalier est en outre établi entre Paris et toutes les villes situées dans un rayon de douze lieues.

Bureau des rebuts. — Il existe à l'administration centrale des postes un bureau dit : *des rebuts*, parce qu'on y renvoie toutes les lettres qui n'ont pu arriver à leur destination, soit à cause du défaut d'indication suffisante, soit pour d'autres causes auxquelles les employés ne sauraient remédier.

En 1829, 4,106,000 lettres sont tombées au rebut. Parmi celles-ci, 503,000 ont été refusées par les destinataires eux-mêmes; 260,000 n'ont pas été réclamées; 182,000 étaient adressées à des destinataires inconnus; 62,000 à des desti-

nataires partis sans laisser d'adresse; 2,000 à des destinataires décédés sans laisser d'héritiers; 3,600 portaient des noms supposés. Il y a eu, en outre, 400 lettres chargées qui n'ont pas été réclamées. Parmi celles dont l'expédition a été empêchée, 6,000, adressées à des fonctionnaires, n'avaient pas été affranchies; 6,000 manquaient d'adresse; l'adresse de 6,000 autres était illisible ou incomplète. On ne parle pas des lettres renvoyées à leur source, après avoir été ouvertes.

Service de la Corse. — Deux bateaux à vapeur partant toutes les semaines de Toulon, l'un pour Bastia, l'autre pour Ajaccio, et dont le trajet n'exède pas ordinairement 24 heures, sont chargés du service de communication avec la Corse.

Service de l'Angleterre. — Au mois de juillet dernier, il a été arrêté entre l'administration des postes françaises et celle de la Grande-Bretagne, que les lettres de France, à destination de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande, seraient transportées tous les jours par un service spécial en estafettes, de Paris à Calais, pour arriver à Londres en 56 heures, et que les lettres d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, pour la France, seront expédiées de Londres pour Paris, où elles arriveront de même en 56 heures, tous les jours, excepté le mardi.

Service de l'étranger. — Il existe des conventions de poste entre la France et plusieurs puissances de l'Europe. Celle qui a été faite avec l'Autriche date de 1826. Des traités du même genre ont été conclus avec tous les Etats limitrophes, excepté avec l'Espagne, qui s'est constamment refusée à y accéder.

En outre, deux paquebots partant régulièrement de Bordeaux sont affectés au service de la correspondance entre la France, le Mexique (la Vera-Cruz), Rio-Janeiro et Buenos-Ayres; les lettres traversent l'Atlantique, moyennant 1 fr. 50 c.; un journal paie 20 centimes.

Toutes les fois que je trouve un pauvre homme reconnaissant, je songe que certainement il serait généreux s'il était riche.
SWIFT.

NOTRE-DAME DE PARIS.

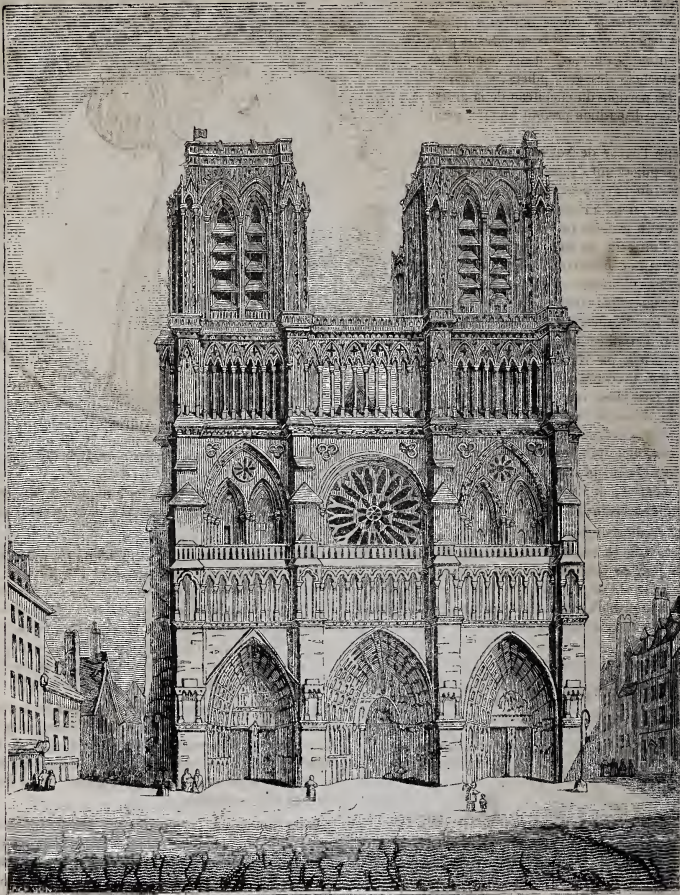
(Voyez page 84.)

Nous avons raconté, dans notre 41^e livraison, l'histoire de la fondation de Notre-Dame de Paris. On a vu que l'on mit plus de trois siècles à élever ce monument, qui ne fut terminé que dans le XIV^e siècle. Cependant, malgré cette longueur de temps et les différens artistes qui durent présider aux travaux, il règne dans toute cette vaste construction un grand ensemble. Le style de la nef, moins pur que celui du reste, atteste que c'est par cette partie de l'édifice que l'on aura commencé; il y a surtout, à l'entrée, près des deux piliers de l'orgue, quatre colonnes qui ne se reproduisent plus, et qui sont évidemment un témoignage malheureux. La cathédrale, une fois achevée, parut si belle à nos pères, et produisit sur eux un effet si imposant, qu'ils la regardaient comme le temple le plus grand et le plus majestueux de la chrétienté.

Autrefois, l'on montait à Notre-Dame par treize marches; depuis, le sol s'est élevé au niveau du monument. La façade présente trois portiques chargés de sculptures et d'ornemens. Ce sont, pour la plupart, des scènes empruntées à l'Ancien-Testament, et représentées avec l'imagination exagérée et burlesque des sculpteurs du temps. Nous avons reproduit dans la 41^e livraison les principaux détails du portique du milieu. Dans celui du midi se trouvent quelques traits relatifs au martyr de saint Denis. Dans le portique du

nord, il y a un zodiaque dont les signes sont empruntés au zodiaque grec : des images, prises des travaux champêtres, accompagnent ces signes; mais le douzième, qui représente la Vierge, est placé hors ligne, sur une colonne qui s'élève

entre les deux vantaux de la porte; la seule originalité de cette sculpture, c'est que Cérès avec son enfant, qui forme le douzième signe du zodiaque grec, est remplacé par la Vierge Marie tenant dans ses bras l'enfant Jésus.



(Notre-Dame de Paris.)

Les portes des deux portiques de côté sont couvertes d'ornemens en fer, en forme d'enroulemens entortillés, multipliés et travaillés avec assez de délicatesse. Au-dessus de l'ordonnance inférieure s'élève, tout le long de la façade, une galerie formée par vingt-sept niches. Les niches renfermaient jadis vingt-sept rois de France, depuis Childébert jusqu'à Philippe-Auguste, tous bienfaiteurs de Notre-Dame. Au-dessus de ce rang de niches, se trouve la grande rose de la nef. Les deux tours sont percées de deux croisées à doubles vantaux. La grande rose et les deux fenêtres des deux tours sont surmontées par un péristyle soutenu par trente-quatre colonnes très minces, composées d'une seule pièce; elles supportent une galerie à balustrade. Les deux tours, de hauteur égale, ont 204 pieds.

L'église est partagée en cinq nefs, une grande et quatre

petites, le chœur et le rond-point. Tout autour se voyaient quarante-cinq chapelles, qui ont été successivement réduites à trente-deux. Ces grandes divisions sont marquées par cent vingt gros piliers supportant les voûtes en ogives. Autour de la nef et du chœur règnent des galeries soutenues par cent huit petites colonnes d'une seule pièce.

Le chœur, qui a 115 pieds de long sur 55 de large, est orné de stalles en bois de chêne sculptées avec un talent remarquable : ce sont des bas-reliefs représentant des sujets empruntés à l'Écriture. Elles sont surmontées de huit grands tableaux dont aucun n'appartient à un grand maître; par cet arrangement le chœur se trouve presque entièrement muré. La plupart des piliers sont ronds, terminés par un chapiteau d'où s'élancent dans la nef et dans le chœur trois légères colonnes, terminées elles-mêmes par trois chapi-

teaux, d'où partent les nervures de la voûte. Dans les bas-côtés, les nervures des voûtes, peu élevées pour cette partie, partent des chapiteaux des grosses colonnes; ces chapiteaux sont tous ornés de feuilles d'acanthé, imitation des chapiteaux corinthiens. Dans les bas-côtés, se trouvent encore huit gros piliers ronds avec leurs bases et leurs chapiteaux particuliers, entourés de cinq ou six colonnettes légères, détachées des gros piliers, et laissant entrevoir des portions du chapiteau de la grosse colonne. Cette disposition produit un effet plein de grâce.

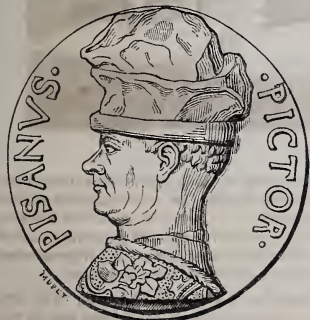
Dans toute l'église de Notre-Dame, il n'y a que six gros piliers qui s'élèvent, en gerbes de colonnettes, du pavé à la voûte; deux à l'entrée du chœur, deux à l'entrée et à la sortie de la nef. C'est, en grande partie, à l'absence de ces piliers d'un seul jet qu'il faut attribuer le défaut d'élevation apparente des voûtes. L'on rencontre dans l'intérieur fort peu de ces figures grotesques qui décorent les voûtes et remplacent les chapiteaux à feuilles d'acanthé des temples d'architecture lombarde. Autour du mur extérieur du chœur, donnant sur les deux ailes qui tournent autour de lui, on remarque des bas-reliefs représentant divers sujets tirés du *Nouveau-Testament*, et sculptés avec toute l'ignorance dans le faire, le bizarre dans les poses, et le pêle-mêle de ces temps de tâtonnement. Ces sculptures sont de Jean Ravy, maçon de l'église, et de son neveu, Jean Bou-teiller; celui-ci les termina en 1531.

Avant la révolution, les tours étaient garnies d'un carillon complet : dans le clocher qui dominait la croisée, il y avait aussi huit petites cloches. Depuis la révolution, le nombre en a été réduit. Le gros bourdon, fondu en 1683, pèse quatre-vingt-deux milliers : le battant pèse, à lui seul, neuf cent soixante-seize livres.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

CABINET DE MÉDAILLES.

RECHERCHES SUR LA GRAVURE EN MÉDAILLES.



(Pisano, graveur en médailles.)

Les peuples de l'antiquité ne frappaient point de médailles; les pièces que l'on appelle ordinairement médailles antiques, sont les véritables monnaies des différents peuples de la Grèce, de l'Italie, de la Sicile, en un mot du monde ancien. Il est impossible de déterminer d'une manière pré-

cise l'époque à laquelle le monnayage a été inventé; cependant, guidés par les diverses indications éparées dans les ouvrages des écrivains grecs et romains, et par les monumeus



(Cécile, fille de Jean-François, premier marquis de Mantoue.)

mêmes de ces âges reculés, les antiquaires ont cru pouvoir placer l'origine de l'art monétaire dans le VII^e siècle avant l'ère chrétienne.

D'après les marbres, ce fut Phidon, roi d'Argos, qui fit frapper les premières monnaies dans l'île d'Égine, l'an 894 avant notre ère. Les pièces que l'on peut attribuer à cette époque reculée sont naturellement très rares. Leur travail, encore grossier, annonce l'enfance de l'art; cependant on y remarque cette facilité et cette vérité d'exécution qui, animées plus tard par un sentiment raisonné du beau, prépareraient déjà les chefs-d'œuvre du siècle de Périclès.

Les procédés mécaniques employés par les anciens pour le monnayage étaient très imparfaits : ils frappaient la monnaie à coups de marteau, au moyen de coins en fer ou en bronze; et comme pendant l'opération les pièces étaient mal assujéties, elles glissaient fréquemment : aussi leur forme est-elle très irrégulière.

Dans l'antiquité, on ne mettait jamais sur la monnaie que le nom du peuple chez lequel elle était frappée, et ceux des magistrats chargés de présider à sa fabrication. Jamais on n'y trouve la signature de l'artiste; aussi nous ne connaissons pas les noms des habiles graveurs dont les ouvrages ont illustré l'art antique.

Jusqu'ici l'on n'avait encore trouvé qu'un seul exemple d'un nom de graveur sur la monnaie : c'est celui de *Nevantos*, inscrit sur une pièce d'argent de Cydonia, ville de Crète, avec le mot ΕΠΟΙΕΙ (pour ΕΠΟΙΕΙ), a fait. On a quelquefois supposé que les monogrammes placés sur la monnaie indiquaient le nom des graveurs.

Dans un mémoire publié récemment, M. Raoul Rochette développe la conjecture de M. le duc de Luynes, que les noms placés dans certains endroits des médailles de Syracuse sont ceux des graveurs; il a lu, entre autres, ceux d'*Euclides*, *Pasion*, etc. Peut-être n'a-t-on pas recherché si les médailles n'étaient pas gravées par les esclaves, qui n'avaient point de noms.

On regrettera toujours que Plinie, qui, dans un de ses ouvrages, donne une liste des graveurs en pierres fines,

n'ait pas dit un seul mot des artistes qui gravaient les coins des monnaies. Cette singularité a fait présumer à plusieurs antiquaires que ces deux talens étaient presque toujours réunis chez le même individu.

Chez les Romains, l'art de la gravure des coins, après avoir brillé pendant les derniers temps de la république, et surtout sous les Antonins, commença à décliner sous Hadrien. Cependant les médailles de ce prince sont encore d'un beau style; mais depuis Gallien leur travail devint tout-à-fait barbare.

Les principales causes que l'on peut assigner à cette décadence sont les invasions continuelles des Barbares et les progrès du christianisme; les premiers chrétiens détruisaient, partout où ils pouvaient les atteindre, les statues, les bas-reliefs, les vases sculptés, et en un mot, tous les chefs-d'œuvre de l'Italie et de la Grèce, parce qu'ils représentaient des idoles.

Mais si le christianisme naissant a accéléré la ruine de l'art antique, on doit reconnaître que pendant sa splendeur c'est lui qui a créé l'art des temps modernes. C'est dans Rome pontificale, c'est en Italie qu'à la fin du xv^e siècle les arts commencèrent à renaitre, après avoir été oubliés et abandonnés pendant plus de huit siècles.

A cette époque, le goût pour les antiquités se répandit universellement en Italie: il n'était pas de petit seigneur qui ne voulût posséder une collection de médailles antiques. Le génie de la spéculation profita de cette manie: d'habiles artistes consacèrent leurs talens à les contrefaire; et ils parvinrent à les imiter avec tant de succès, que même aujourd'hui leurs ouvrages sont quelquefois confondus avec les modèles antiques. Vittore Camelo, ou Camelio, est un des premiers artistes qui se soient livrés à ce genre de travail: il y réussit parfaitement; on prétend même qu'il est le premier qui employa les coins en fer pour mieux imiter le travail des anciens (toutes les médailles de cette époque étaient fondues). Mais celui qui y excella au point de désespérer quelquefois les plus habiles antiquaires, c'est Giovanni Cavino, plus connu sous le nom de *il Padovano* (le Padouan), nom qu'on lui donna, selon un usage assez répandu dans le siècle où il vivait, parce qu'il était né à Padoue.

Admirateurs enthousiastes de ces chefs-d'œuvre qu'ils copiaient avec tant de bonheur, ces hommes de génie devaient ramener dans cette belle Italie, où tous les arts commençaient déjà à déployer leurs merveilles, la première splendeur de la gravure en médailles. Ce qui donna surtout aux ouvrages de ces grands maîtres cette large et facile exécution, cette vérité et ce naturel que l'on y remarque, c'est peut-être le mode de fabrication en usage, et aussi la pratique alors suivie par presque tous les grands hommes de l'Italie, de cultiver à la fois les diverses branches de l'art.

Michel-Ange était, comme chacun le sait, peintre, poète, sculpteur et architecte; Raphaël, le peintre des Madones, fut, ainsi que Michel-Ange, chargé par Léon X de la reconstruction de la basilique de Saint-Pierre, commencée sur les dessins de son oncle, le célèbre Bramante d'Urbino. On pourrait en nommer bien d'autres.

On doit placer en première ligne des graveurs les plus distingués de ce temps Vittore Pisano, dit *Pisanello*. Cet artiste, né à Vérone, cumulait aussi deux talens assez différens: il a peint des fresques magnifiques dans l'église de Saint-Jean-de-Latran à Rome, et a fait une grande quantité de médailles très remarquables. On peut citer, au nombre des plus belles, son portrait fait de sa main, et que nous donnons en tête de cet article; elle porte pour légende: *Pisanus, pictor*, Pisano, peintre; au revers, on lit: *Opus Pisani, pictoris*, ouvrage de Pisano, peintre; celui de Cecilia, fille de Jean-François, premier marquis de Mantoue;

la légende porte: *Cicilia, virgo, filia Johannis-Francisci, primi marchionis Mantue*, Cécile, vierge, fille de Jean-François, premier marquis de Mantoue; les portraits qu'il a faits d'Alphonse V, roi d'Aragon et de Naples; de Sigismond Pandolphe, seigneur de Rimini, et d'Isotte sa femme; ceux du pape Martin V, et de don Inigo d'Avalos, parent du marquis de Pescaire; et enfin ceux des principaux personnages qui assistèrent au concile tenu à Florence, sous le pape Eugène IV, en 1439.

Les autres graveurs les plus célèbres en Italie à cette brillante époque sont, Matteo Pasti, de Vérone; Giuio della Torre; Giovanni-Maria Pomedello; Il Caroto; Paolo de Raguse; Sperandio, de Mantoue; Giovanni Boldù, de Venise, qui, comme Pisanello, a fait lui-même son portrait sur une de ses plus belles médailles; Giovanni Zacchi, aussi de Venise; Pietro, de Milan; Guacalotti, auteur d'une médaille du pape Nicolas V; Caradosso Foppa, qui a gravé un portrait de Bramante d'Urbino; enfin Benvenuto Cellini, de Florence, qui a gravé les monnaies des papes Clément VII et Paul III, et celles d'Alexandre de Médicis. Tous ces chefs-d'œuvre existent au cabinet des médailles de la Bibliothèque royale, à Paris.

En France, la gravure en médailles a été cultivée aussi avec succès; mais ce n'est guère que sous Charles VIII qu'il faut placer l'époque où parurent les premières pièces que l'on peut véritablement appeler médailles. Il y en a une frappée à Lyon à l'occasion du passage de ce roi dans cette ville, lorsqu'il se rendit en Italie: il y est représenté d'un côté, tandis que de l'autre on voit le buste de la reine Anne de Bretagne.

Pendant les règnes de Louis XII, de François 1^{er}, de Henri II, et même au milieu des guerres civiles qui désolèrent la France sous ses trois fils, sous celui de Henri IV, la gravure en médailles brilla du plus vif éclat; mais nous ne connaissons pas les artistes qui firent ces beaux ouvrages: ce n'est que depuis Louis XIII que nous pouvons parler des graveurs. Sous ce règne, Jean Warin fit ses plus belles médailles. Cet artiste, né à Liège en 1604, n'a travaillé qu'en France; il a retracé sur ses médailles les principaux événements du règne de Louis XIII, et ceux de la minorité de Louis XIV; en outre, on a de lui les portraits des grands personnages de cette époque, et surtout plusieurs des deux ministres, Richelieu et Mazarin. On conserve encore aujourd'hui, au secrétariat de l'Institut, le premier sceau de l'Académie française, qui a été gravé par cet artiste, et qui est un véritable chef-d'œuvre: il y a représenté le cardinal protecteur et fondateur de l'Académie avec une ressemblance et une finesse remarquables. Comme les grands artistes du xvi^e siècle, Warin ne se contentait pas d'être le premier graveur en médailles de son époque; il sculpta aussi quelques bustes avec beaucoup de succès. Habile mécanicien comme il était grand artiste, il inventa de nouveaux procédés pour la frappe de la monnaie. Louis XIII le récompensa en lui donnant les deux charges de garde des monnaies de France, et de graveur-général des monnaies. Les monnaies de France sous le règne de Louis XIII, et celles de la minorité de Louis XIV, sont de cet artiste; il a aussi gravé celles de l'Angleterre pendant le protectorat de Cromwell. J. Warin mourut à Paris en 1672, empoisonné, à ce que l'on prétendit dans le temps, par des scélérats à qui il avait refusé de livrer les matrices des monnaies. G. Dupré se distingua aussi à la même époque; on a de lui de très beaux portraits des grands hommes qui ont vécu sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII.

Malgré les sommes énormes dépensées par Louis XIV pour encourager les graveurs, malgré l'énorme quantité de médailles qu'il fit frapper pour éterniser le souvenir de victoires remportées par des généraux dont il oublia toujours de faire

citer les monis, on peut dater du milieu de son règne la décadence de la gravure en médailles, qui tomba entièrement sous la régence.

La gravure se releva un peu sous le règne de Louis XVI ; c'est alors que Duviérier fit ses plus beaux ouvrages. La révolution fit éclore une foule de médailles d'un travail grossier, mais très curieuses sous le rapport historique; il y en a même quelques unes dans lesquelles on retrouve avec plaisir les traces des beaux temps de la gravure.

Napoléon tendit une main secourable à cet art ; M. Vivant Denon fut chargé de la direction de la monnaie des médailles. Alors parurent de bons graveurs : les Andrieux, les Droz, Gatteaux, Brenet, Tiolter, pour la monnaie, et d'autres encore qu'il serait trop long de nommer. Sous la restauration, le talent de ceux qui avaient commencé avec succès sous l'empire se développa ; on put compter plusieurs graveurs distingués, tels que MM. Depaulis, Montagny, Domard, Barre, Gayrard, Jeuffroy et quelques autres.

Quelques uns de ces artistes marchent sur les traces des Warin et des Dupré ; mais cependant la plupart sont encore bien loin du travail vrai, large, facile, et pourtant fin et spirituel, de nos artistes français du XVI^e et du commencement du XVII^e siècle.

Dans l'antiquité, la poésie était l'interprète de la science ; ainsi Homère était le plus savant naturaliste de son temps. Toutes les fois qu'il décrit une blessure, il décrit avec la plus grande justesse les parties du corps par où le javelot a passé ; jamais il ne fait périr un guerrier d'une blessure qui ne soit pas mortelle. Quand il parle d'un animal, d'une plante, d'une substance minérale, il les décrit toujours d'une manière vraie et précise.

(Note prise à un tour de Cuvier.)

LA SEMAINE. CALENDRIER HISTORIQUE.

46 Novembre 1605. — Mort de Pierre Charron, né à Paris en 1541, moraliste estimé, connu par son *Traité de la sagesse*.

46 Novembre 1652. — Bataille de Lutzen. Elle fut signalée par la mort de Gustave-Adolphe II, dit le Grand, roi de Suède. Gustave était allié des protestans d'Allemagne contre l'empereur et la ligue catholique.

46 Novembre 1780. — Mort de Gilbert. Il était né, en 1750, à Fontenay-le-Château, près de Nancy. Ce jeune poète mourut, comme on sait, à l'Hôtel-Dieu de Paris, où la misère l'avait conduit. Dans son délire, il avala la clef d'une cassette, qui, s'étant engagée dans l'œsophage, lui fit sa mort.

47 Novembre 1747. — Mort de Lesage, connu par ses romans de *Gilblas*, du *Bachelier de Salamauque*, du *Diable boiteux*, et par les comédies de *Crispin rival de son maître*, et de *Turcaret*.

48 Novembre 1659. — Première représentation de *Précieuses ridicules* de Molière.

48 Novembre 1718. — Première représentation d'*OEdipe*, tragédie de Voltaire; il avait alors vingt-trois ans.

49 Novembre 1665. — Mort de Poussin à Rome.

49 Novembre 1770. — Mort de Moncrif, né à Paris en 1687, ancien membre de l'Académie française, connu par des comédies fines et sentimentales qui obtinrent dans leur temps du succès, et surtout par des romans pleins de naïveté et de goût.

49 Novembre 1796. — Mort de Catherine II, impératrice de Russie.

20 Novembre 1626. — Mort de Mansfeld, un des plus illustres généraux de la guerre de trente ans. Il servit d'abord l'Autriche, puis il passa du côté des protestans. Il fut vaincu par Walstein.

20 Novembre 1741. — Mort du cardinal de Polignac, orateur, poète et physicien, connu par son poème latin de l'*Anti-Lucrèce*. Il remplaça Bossuet à l'Académie française.

24 Novembre 1671. — Première représentation de *Bérénice*, tragédie de Racine.

22 Novembre 1695. — Honneurs royaux rendus au corps de Turenne, inhumé dans l'abbaye de Saint-Denis.

LE MUSÉE D'ARTILLERIE A PARIS.

(Second article. — Voyez page 259.)

Le Musée d'artillerie a été fondé en 1794; le 24 floréal de l'an II de la république (14 mai 1794), un arrêté de l'administration générale chargée de diriger la fabrication extraordinaire des armes portatives, décida la formation d'un dépôt d'armes de tous genres. On commença d'abord par rassembler les armes rares et curieuses qui étaient éparses dans Paris chez différentes personnes émigrées, et dans quelques dépôts établis pendant la révolution. Ces recherches procurèrent, dès le commencement, une collection assez importante; à cette époque, le magasin était aux Feuillans; l'an IV, il passa sous la direction de l'artillerie, et fut fixé dans la maison de la place Saint-Thomas-d'Aquin, où il existe aujourd'hui. Les conquêtes de la France en Italie, en Espagne et en Allemagne, augmentèrent successivement le musée d'armes remarquables ou par la richesse de l'art, ou par l'importance historique.

Il n'y a guère que cinq ou six ans que ce dépôt est devenu un véritable musée par la quantité et la variété des armes offensives et défensives, par les curieuses acquisitions qui ont été faites, par la belle ordonnance qui préside à leur rangement. Depuis 1825, plus de quinze cents objets ont été ajoutés. La grande galerie, connue sous le nom de *salle des Armures*, n'existe que depuis cette époque. Notre gravure en reproduit l'aspect général.

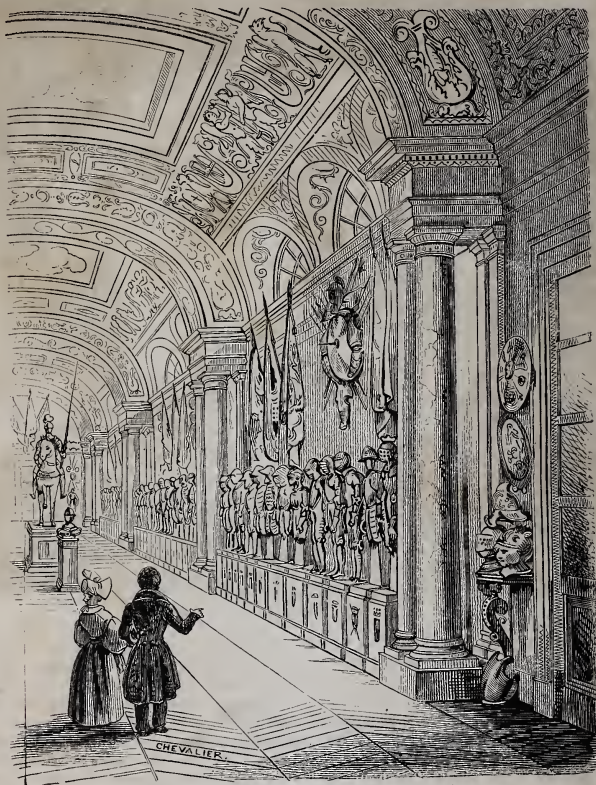
Les diverses collections dont se compose le Musée d'Artillerie sont distribuées dans cinq grandes galeries. Les anciennes armes défensives, telles que cottes de mailles, armures de pied en cap, cuirasses, casques, boucliers, et autres, sont placés dans la plus vaste, la galerie des armures. Les collections d'armes offensives, les modèles de tous les systèmes d'artillerie, une grande quantité d'autres modèles d'armes de toute espèce, de machines et d'instrumens servant à l'artillerie, occupent les quatre autres galeries. Quelques trophées sont composés à la fois d'armes offensives et d'armes défensives.

Dans chacune de ces quatre dernières galeries, on a établi, en face des croisées, un râtelier garni d'armes portatives anciennes et modernes, depuis la plus ancienne des armes portatives à feu, l'arquebuse à mèche, jusqu'au fusil à platine percutante, dont la découverte est récente. Ce qu'il y a de plus précieux en ce genre par la beauté du travail, par la richesse des ornemens, par la singularité des formes ou par l'importance historique, est conservé dans trois armoires vitrées placées dans la première, dans la troisième et dans la quatrième galeries.

Cette curieuse et magnifique collection a éprouvé de nombreuses pertes dans deux grandes circonstances politiques,

à l'époque de l'invasion étrangère en 1814 et 1815, et dans les journées de juillet 1830. Les alliés ont enlevé du musée plusieurs caisses énormes d'armes précieuses qui sont restées la proie du vainqueur. Lors de la révolution de 1830,

le peuple prit pour sa défense la plus grande partie des anciennes armes du musée, mais presque toutes ont été rendues. Quelques unes cependant manquent encore. La collection de fusils à rouet, une des plus rares dont les cabinets



(Musée d'artillerie à Paris. — Salle des Armures.)

de l'Europe soient en possession, collection faite à grands frais et avec beaucoup de peine, est restée incomplète. Plusieurs petits modèles de canons, d'affûts, de voitures d'artillerie et de machines, soigneusement travaillés, sont encore entre les mains de quelques personnes, qui ne se doutent pas du tort qu'elles font aux précieuses collections dont ces modèles font partie.

Nous indiquerons dans un prochain article quelques unes des curiosités les plus remarquables du musée d'artillerie; nous en avons déjà mentionné quelques unes dans notre 53^e livraison, et surtout la magnifique armure de *Godefroy de Bouillon*, dont il n'a pas été possible à la gravure de reproduire toute la merveilleuse beauté de ciselure.

— N. B. Dans notre 53^e livraison, nous avons cité une *arbalète à rouet*, c'est une erreur; il faut lire plutôt: une *arbalète à cric*.

la liste des villes qui possèdent des hôtels de monnaies, avec l'indication des lettres et des signes.

PARIS	A	— Une ancre et un C entrelacé.
ROUEN	B	— Un agneau portant une croix.
LYON	D	— L'arche de Noé.
LA ROCHELLE	H	— Un trident.
LIMOGES	I	— Deux mains entrelacées.
BORDEAUX	K	— Une feuille de vigne.
BAYONNE	L	— Une tulipe.
TOULOUSE	M	— Un T et un C entrelacés.
PERPIGNAN	Q	— Une grappe de raisins.
NANTES	T	— Une branche d'olivier.
STRASBOURG	BB	— Un castor.
MARSEILLE	MA	entrelacés. — Un palmier.
LILLE	W	— Un caducée.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n^o 30, près de la rue des Petits-Augustins

Imprimerie de LACHIEVARDIERE, rue du Colombier, n^o 51.

Hôtels des monnaies en France. — Dans la 41^e livraison page 521, on n'a nommé que cinq hôtels de monnaies; il en existe treize. Chacun d'eux porte sur le revers des pièces qu'il fabrique une lettre et un signe emblématique. Voici

LES PÉLICANS.



(Les Pélicans.)

Les pélicans sont des oiseaux fort remarquables par leur organisation et leurs mœurs, et bien moins connus cependant pour ce qu'ils offrent de réel à notre observation, que pour tout ce que l'imagination leur a prêté. Pour bien des gens, encore aujourd'hui, le nom de *pélican* ne rappelle que l'idée d'un oiseau qui se perce la poitrine pour nourrir ses petits du sang qui coule de la blessure. C'est dans cette attitude que nous le voyons figuré dans les ornemens des édifices religieux, où il entre comme symbole de la charité; et c'est de la même manière qu'on le voit représenté sur les tableaux extérieurs des ménageries ambulantes.

On ne sait pas au juste à quelle époque commença à s'introduire cette opinion singulière. Les anciens, qui désignaient le pélican par le nom d'*onocrotale*, ne rattachaient à son histoire rien de fabuleux. « Les onocrotales, dit Pline, dans le livre X de son Histoire naturelle, ressemblent aux cygnes et n'en distinguent guère que par une seconde poche qu'il ont au gosier. C'est en cette vaste poche que l'oiseau, dont la voracité est prodigieuse, entasse tout d'abord ses provisions. Quand il a fini de butiner, il fait revenir son manger dans sa bouche par une sorte de rumination. La Gaule, voisine de l'Océan septentrional, est le pays d'où nous viennent les onocrotales. »

Le nom d'*onocrotale* a été donné par les Grecs à cet oiseau, parce qu'ils ont prétendu que son cri (*krotos*) ressemblait à celui de l'âne (*onos*). Ils l'ont nommé pélican par allusion à son bec, qui, étant fort long, aplati et large à l'extrémité, rappelle jusqu'à un certain point la forme d'une hache (*pelekus*).

Cet énorme bec, même quand il ne porterait pas la poche sur laquelle Pline attire l'attention, suffirait pour que l'on

ne pût confondre le pélican avec le cygne; du reste les deux oiseaux ont quelque ressemblance de taille et de couleur. Ils fréquentent également les eaux; mais le cygne cherche sa nourriture dans l'eau douce, le pélican dans l'eau salée. Tous les deux appartiennent également à l'ordre des palmipèdes; mais dans le cygne le pouce est libre, dans le pélican il est réuni avec les autres doigts dans une seule membrane. Cette organisation, qui fait du pied du pélican une rame plus parfaite, n'empêche pas qu'il ne se perche sur les arbres, et même il est à remarquer que les oiseaux qui ont les pieds de cette façon, tels que les cormorans, les fous, les frégates, etc., ont tous, et ont seuls entre les palmipèdes, l'habitude de se percher.

Le pélican connu des anciens est grand comme un cygne, ou même un peu davantage; il a tout le corps d'un blanc légèrement teint de couleur de chair. L'extrémité de son bec, qui est recourbée en crochet, est d'un rouge vif. Le pélican des régions tropicales du Nouveau-Monde est plus petit, et sa taille n'excède guère celle d'une oie commune; son plumage est d'un gris brunâtre. Il paraît qu'il en existe une autre espèce aux Philippines, mais elle n'est pas encore suffisamment connue.

Le pélican d'Amérique a reçu des marins le nom de grand-gosier, à cause du sac, qui s'étend presque de la pointe de la mandibule inférieure jusqu'à la partie supérieure du cou, comme on peut le remarquer sur deux des quatre individus figurés dans notre vignette. « Ce sac, dit le père Labat, est composé d'une membrane épaisse, grasse et assez charnue, souple, et qui s'étend comme un cuir. Il n'est point couvert de plumes, mais d'un poil extrêmement court, fin, doux comme du satin, d'un beau gris de perle,

avec des points, des lignes et des ondes de différentes teintes, qui font un très bel effet. Lorsque le sac est vide, il ne paraît pas beaucoup; mais quand l'oiseau trouve une pêche abondante, il est surpris de voir la quantité et la grandeur des poissons qu'il y fait entrer.

« Nos gens, dit-il plus loin, tuèrent beaucoup de ces oiseaux, non pour les manger, car leur chair est dure et sent l'huile et le poisson pourri, mais pour avoir leurs blagues. C'est ainsi qu'on appelle le sac dans lequel ils mettent le poisson qu'ils prennent; tous nos fumeurs s'en servent pour mettre leur tabac haché. Dès qu'on a tiré la blague du cou de l'oiseau, on l'étend, on la saupoudre de sel battu avec de la cendre ou de l'alun, pour consumer la graisse dont la membrane est revêtue, après quoi on la frotte entre les mains avec un peu d'huile pour l'assouplir. Quand on a la commodité, on passe ces blagues comme les peaux d'agneau, et elles sont bien plus belles et plus douces; les dames espagnoles les brodent d'or et de soie d'une manière très fine et très délicate. »

Le mot *blague*, corruption du mot anglais *bag* (poche), paraît avoir été employé d'abord par les flibustiers, sur les navires desquels il y avait d'ordinaire un mélange de matelots anglais et français, d'où naissait une sorte de langage bâtarde, pour lequel les deux langues étaient mises à contribution, et rudement écorchées. Dans leur argot, blague était devenu synonyme de jabot, et, de même que du dernier mot on a fait le verbe *jaboter*, du premier ils avaient fait le verbe *blaguer*, qui signifiait également parler à tort et à travers, et, par extension, conter des faits hasardés ou complètement faux.

La blague, la poche des pélicans de l'Ancien Monde, est plus grande que celle des pélicans américains, comme l'oiseau a lui-même de plus fortes dimensions; cependant il ne s'ensuit pas qu'on doive ajouter foi à ce qui se lit dans plusieurs ouvrages d'histoire naturelle, relativement à un de ces oiseaux que l'on faisait voir à Paris en 1750. Son gosier était, dit-on, si large, que l'homme à qui il appartenait y mettait aisément la tête. On ne conçoit pas que les deux mandibules qui supportent la poche pussent, quoique très flexibles, s'écarter assez pour admettre un corps aussi volumineux. Ce qui a été observé alors à Paris, est probablement ce qu'on peut voir aujourd'hui à Londres, au jardin zoologique, où plusieurs de ces animaux vivent et sont devenus très familiers. Le gardien, pour gagner un bon pourboire de la part des personnes qui visitent l'établissement, se place la tête au-dessous de la gorge d'un de ces oiseaux, et, ramenant avec les mains la poche vers ses tempes, il s'en coiffe comme d'un bonnet. Le pélican qu'on a vu, il y a quelque temps, dans la ménagerie de Martin, ne paraissait pas assez apprivoisé pour qu'on pût se permettre avec lui de semblables libertés.

Le pélican, du reste, peut devenir non seulement familier, mais docile. Le père Raimond rapporte qu'il en a vu un chez les sauvages si bien dressé, que, le matin, après qu'on lui avait fait sa toilette à la carafe, c'est-à-dire qu'on l'avait peint en rouge avec du rocou, il s'en allait à la pêche, et revenait le soir apportant dans son sac une quantité de poisson dont ses maîtres lui faisaient rendre une partie pour leur usage. Les cormorans, qui se rapprochent beaucoup des pélicans, sont de même, en quelques parties de la Chine, instruits à pêcher. Il est vrai que pour les préserver de la tentation d'avalier le poisson qu'ils ont pris, on leur met au bas du cou un anneau assez étroit pour ne laisser passer que le frein.

Les pélicans américains, quoique passant habituellement la nuit sur les arbres, n'y font pas leur nid. La femelle dépose ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, sur la terre, sans aucune préparation. Lorsqu'elle est à couver, elle ne

se dérange pas parce qu'un homme approche, elle cherche seulement à l'éloigner à coups de bec. C'est du moins ce qui se voit dans les lieux peu fréquentés.

La tendresse de ces oiseaux pour leur famille, quoique ne les portant pas à s'ouvrir le flanc, est très réelle. Le père Labat raconte qu'à l'île d'Avés, ayant pris deux petits d'une même couvée, et les ayant attachés par le pied à un piquet, au moyen d'une cordelette, la mère venait les nourrir, restait près d'eux tout le temps qu'elle ne passait pas à pêcher, et passait la nuit sur une branche au-dessus de leur tête. Tous trois devinrent en peu de temps assez familiers pour souffrir qu'on les touchât.

Lorsque les petits sont encore fort jeunes, la mère laisse macérer plus long-temps le poisson dans sa poche avant de le leur présenter, de même que les pigeons ramolissent dans leur jabot le grain dont ils nourrissent leurs pigeonneaux. Dans cette opération, les parents laissent souvent couler sur leur poitrine un peu de cette pulpe, qui est quelquefois sanguinolente, et c'est probablement ce fait, mal interprété, qui a été l'origine de la fable à laquelle les pélicans doivent principalement leur célébrité.

La manière de pêcher du pélican américain a été décrite plus en détail dans le Journal de physiologie publiée par M. Magendie (janvier 1826).

« Les pélicans, dit le D. Roulin abondent tout le long de la côte péloponnèse de la Guayra (Colombie), et j'ai pu les examiner d'autant plus commodément, qu'ils ne s'éloignent guère du rivage; soit, en effet, qu'ils volent au-dessus des eaux, soit qu'ils se reposent à la surface, on les voit se tenir de préférence dans l'espace qui sépare la lame qui se brise de la lame qui s'approche en roulant.

» Ce n'est point en rasant les eaux que le pélican cherche sa proie; dans les grands cercles qu'il décrit en volant, il en est presque toujours éloigné de 15 à 20 pieds. Quand enfin, au moyen de ce genre de quête, il a aperçu un poisson à sa convenance, il se laisse tomber sur lui avec une raideur extrême, et s'enfonce dans l'eau, qu'il fait jaillir très haut. S'il a manqué son coup, on le voit s'élever de nouveau dans l'air, et recommencer ses cercles accoutumés; s'il a fait capture, au contraire, ce qui est le cas le plus fréquent, il prend bien encore son vol au bout de quelques instans, mais pesamment, sans presque s'élever au-dessus de la surface de la mer, et il va s'y poser quelques pas plus loin pour savourer sa proie à loisir.

» La chute du pélican qui tombe sur le poisson qu'il observait n'est pas moins rapide que la descente en foudre des oiseaux rapaces; mais du reste elle en diffère sous tous les autres rapports; ainsi, par exemple, l'épervier qui guette une alouette commence à décrire au-dessus d'elle des cercles qu'il rétrécit sans cesse. Arrivé directement au-dessus de l'oiseau que la peur paralyse, il y reste quelques instans sans changer de place, quoique agitant les ailes; puis, les fermant tout-à-coup, il se laisse tomber les serres étendues. Un pareil genre de chasse ne pouvait convenir au pélican, qui, forcé de saisir sa proie près de la surface de l'eau, ne peut la chercher que dans les endroits peu profonds, sans cesse balayés par la lame, et où rien ne reste en repos; aussi est-ce souvent dans le moment le plus rapide d'un vol en ligne droite qu'on voit la chute s'opérer. Le passage est tellement brusque, qu'il semble voir un oiseau atterrit dans sa fuite par le plomb du chasseur. On s'y méprendrait d'autant plus aisément, que l'oiseau fait à ce moment une sorte de culbute; car, comme il saisit le poisson avec son bec, il faut qu'il tombe la tête la première. Au contraire, l'épervier, qui prend sa proie avec les serres, garde en descendant le corps dans la même position que pendant le vol. »

MUSIQUE.

HABITUDES DE QUELQUES COMPOSITEURS.

La musique étant le plus capricieux des arts, chaque compositeur a, pour ainsi dire, son procédé particulier, son secret, pour se placer sous le charme de l'inspiration. Le résumé suivant retrace à peu près ce que les biographies ont conservé de plus précis sur les habitudes de plusieurs musiciens célèbres.

Gluck faisait transporter son clavecin au milieu d'une prairie; un vaste espace, le ciel découvert, la chaleur du soleil, et quelques bouteilles de champagne, lui faisaient trouver les chants divins des deux *Iphigénies* et d'*Orphée*. Tout au contraire, Sarti ne pouvait travailler que dans une salle immense, voûtée, obscure. Le silence de la nuit, la funèbre lueur d'une lampe acrocelée au plancher, lui étaient indispensables pour qu'il trouvât les pensées solennelles qui forment le caractère de son style. Cimarosa voulait entendre autour de lui le bruissement d'une conversation animée; c'est en riant et causant avec ses amis qu'il composa les *Horaces* et le *Mariage secret*, deux inimitables chefs-d'œuvre, dans deux genres tout opposés; l'air *Principe spunti in ciel l'aurora*, lui vint à l'improviste, au milieu d'une partie de plaisir aux environs de Prague.

Sacchini ne pouvait écrire une note s'il n'avait à ses côtés sa jeune femme, et si une famille de petits chats, qu'il affectionnait particulièrement, ne jouait près de lui. C'était très sérieusement qu'il se disait redevable à leurs mouvements gracieux des chants les plus heureux de son *OEdipe à Colonne*. Traetta se plaisait surtout dans les églises à peine éclairées par un reste de jour; on vante beaucoup le patriotisme déclarant de plusieurs morceaux de sa *Sophonisbe*. Ce fut à propos de cet opéra qu'il jugea d'un seul trait, et avec une justesse assez piquante, la manière des chanteurs français de l'époque : ne sachant comment indiquer le degré de force avec lequel l'exclamation *ah!* devait être prononcée par la prima donna, il avait écrit au-dessus de la note : *Un urlo francese*, un beuglement à la française.

Salieri, pour exciter son imagination, avait besoin de se promener à pas pressés dans les rues les plus encombrées de foule. Une petite boîte de fruits confits, dans laquelle il puisait fréquemment, composait, avec son album et un crayon, tout le bagage dont il se munissait en ces occasions; il courait, la canne à la main, à la classe des élèves musicaux, et dès qu'il en avait fait lever une, il s'arrêtait un moment pour la saisir et la fixer sur le papier.

En rendant hommage, dans ses *Lettre Haydine*, au talent de Ferdinand I^{er}, Carpani dit que ce spirituel compositeur écrivait les partitions de *Camille*, de *Agnese*, de *Sargine*, tout en badinant avec ses amis, et en faisant mille récits joyeux, tandis qu'au même moment il trouvait encore le loisir de gronder ses domestiques, de quereller sa femme et ses enfants, et de faire de tendres caresses à son chien bien-aimé. Paesiello ne pouvait pas trouver une note s'il n'était couché dans son lit, et c'est entre deux draps qu'il inventa les charmants motifs de *Nina*, de *la Molinara* et du *Barbier*. Zingarelli, avant de prendre la plume, se transportait dans une haute région intellectuelle en lisant plusieurs passages, soit des Pères de l'Eglise, soit des classiques latins; ainsi préparé, il mettait moins de quatre heures à improviser un acte de *Pyrrhus* ou de *Roméo et Juliette*.

Carpani parle d'un Marcantonio Anfossi, frère du célèbre Anfossi, et qui probablement eût lui-même atteint une haute renommée musicale s'il ne fût mort très jeune. Ce Marcantonio était moine, et son procédé pour stimuler la

faculté créatrice était assez étrange; ce n'était point devant un clavecin qu'il se plaçait pour composer, mais bien devant une table sur laquelle il faisait apporter sept ou huit plats surchargés de chapons rôtis, de coclons de lait rissolés et de saucisses fumantes. Au milieu de cette bienfaisante vapeur, les inspirations les plus suaves se produisaient sans effort.

Haydn, sobre et régulier comme Newton, silencieusement enfermé dans son cabinet de travail, avait aussi son petit artifice : il se rasait, se poudrait, mettait du linge blanc, s'habillait de la tête aux pieds, comme pour aller présenter ses respectueux hommages au prince Esterhazy, son patron, ou même à l'empereur d'Allemagne; puis, s'asseyant devant un bureau sur lequel il y avait papier soigneusement rayé et plumes bien taillées, il mettait à son doigt la bague dont son révérend souverain lui avait fait présent; après ces préliminaires, il commençait à écrire : cinq ou six heures s'écoulaient sans qu'il ressentit aucune fatigue; pas une ratine ne venait déparier l'extrême propreté de ses notes, d'ailleurs assez peu lisibles, et que lui-même appelait ses pattes de mouche, tant elles étaient grêles et serrées.

« Lorsque je me trouve livré tout-à-fait à moi-même, écrivait Mozart en 1788, lorsque je suis seul, et que j'ai l'âme calme et satisfaite, que, par exemple, je suis en voyage dans une bonne voiture, ou que je promène à pied après un bon repas, ou que la nuit je suis couché sans avoir sommeil, c'est alors que les idées me viennent et qu'elles s'offrent en foule à mon esprit. Dire d'où elles viennent et comment elles arrivent, cela me serait impossible; ce qui est certain, c'est que je ne puis pas les faire venir quand je veux. »

Joachin Rossini, né à Pesaro en février 1792, deux mois et demi après la mort de Mozart, compose n'importe où, et sans être assujéti à telle ou telle condition préparatoire. Le matin ou le soir, seul ou au milieu d'une colonie d'amis, sur le coin d'une table d'auberge ou devant le piano criard d'une troupe de campagne et au sein du vacarme d'une répétition, en se réveillant sur le midi, ou bien avant de se coucher, à deux ou trois heures du matin, après une longue soirée de fatigue ou d'ennui, toujours et à toute heure il est prêt. Pendant une matinée d'hiver, venant d'écrire un duo dans son lit, où il travaillait faute de feu, il laissa sa nuisette tomber au milieu de la chambre, et ne voulant pas se lever de peur de prendre du froid, il se mit à écrire un autre duo qui n'avait pas la moindre ressemblance avec le premier. Un de ses airs les plus populaires a été long-temps désigné, à Venise, sous le nom de l'*Aria dei rizzi*, l'air du riz, en souvenir de l'étonnante promptitude avec laquelle il avait été fait. Le morceau, primitivement écrit pour l'entrée de Tancrède dans l'opéra de ce nom, avait déplu à la capricieuse Malanotti, qui avait attendu la veille de la première représentation pour exiger une autre cavatine. Or, il faut savoir qu'en Lombardie tous les diners commencent invariablement par un plat de riz; c'est un mets qui est prêt en quatre minutes, et le cuisinier, peu d'instans avant qu'on ne se mette à table, a toujours soin de demander s'il est temps de mettre le riz au feu. Rossini rentrait chez lui désespéré, donnant au diable les exigences de Tancrède, lorsque cette question culinaire lui fut faite. On mit le riz au feu, et, avant qu'il fût cuit, l'air *Di tanti palpiti* était créé.

M. le professeur de Lamarck ayant observé que l'intensité de la chaleur et sa durée ont une influence marquée sur l'épanouissement des fleurs aussi bien que sur le développement du bouton, a eu l'idée de s'en servir pour composer un calendrier de Flore pour le climat de Paris.

JANVIER. — L'ellébore noir.

FÉVRIER. — L'aulne, le saule-marsault, le noisetier, le *daphne mezereum*, le *galanthus nivalis*, etc.

MARS. — Le cornouiller mâle, l'anémone hépatique, le buis, le thuya, l'if, l'amandier, le pécher, l'abricotier, le groseillier épineux, la giroflée jaune, la primevère, l'ala-terne, etc.

AVRIL. — Le prunier épineux, la tulipe, la jacinthe, l'orobe printanier, la petite pervenche, le frêne commun, le charme, le bouleau, l'orme, la fritillaire impériale, les érables, les poiriers, etc.

MAI. — Les pommiers, le lilas, le marronnier, le bois de Judée, le merisier à grappes, le cerisier, le frêne à fleur, le faux ébénier, la pivoine, le muguet, la bourrache, le fraisier, le chêne, etc.

JUIN. — Les sauges, le coquelicot, la ciguë, le tilleul, la vigne, les nœuphars, le lin, le seigle, l'avoine, l'orge, le froment, les digitales, les pieds-d'alouette, les *hypericum*, etc.

JUILLET. — L'hysopé, les menthes, l'origan, la carotte, la tanaisie, les œillets, les laitues, le houblon, le chanvre, la salicaire, la chicorée sauvage, le *bigonia catalpa*, etc.

AOUT. — La *scabiosa succisa*, la *parnassia*, la gratioline, le balsamine-des-jardins, l'euphrase jaune, plusieurs ac-

twa, les *rudbeckia*, les *silphium*, les *coreopsis*, les *viburnum tinus*, etc.

SEPTEMBRE. — Le *ruscus racemosus*, l'*aralia spinosa*, le lierre, le cyclamen, l'*amaryllis lutea*, le colchique, le safran.

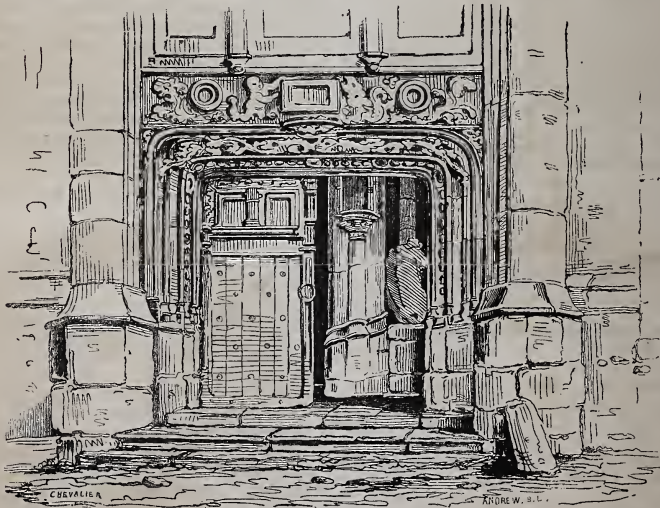
OCTOBRE. — L'*aster grandiflorus*, l'*helianthus tuberosus*, l'*aster miser*, l'*anthesis grandiflora*, etc.

FRANCE.

CHATEAU DE NANTOUILLET

(DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE).

Le monument dont notre gravure représente les parties les plus pittoresques et les plus remarquables, comme art, est situé à Nantouillet, petit village qui se trouve dans l'arrondissement de Meaux, à une demi-lieue de Juilly. C'est dans ce château, l'un des ouvrages les plus curieux de la renaissance, que le chancelier Duprat mourut, le 9 juillet 1555, âgé de soixante-douze ans. Cardinal-légit, chancelier de France et principal ministre de François I^{er}, il était né à Issoire en Auvergne, le 17 janvier 1465. Il suivit d'abord le barreau à Paris, puis fut nommé avocat-général au parlement de Toulouse, maître des requêtes et



(Une porte, dans la cour du château.)

président à mortier au parlement de Paris, et enfin premier président au même parlement en 1507. Dans les dernières années du règne de Louis XII, Duprat s'étant dévoué aux intérêts du futur héritier, François I^{er}, en regut le prix à l'avènement de ce prince, et fut élevé à la dignité de chancelier le 7 janvier 1515. Duprat fut un des ministres les plus impopulaires de France, à cause de sa soumission à toutes les volontés de son maître, de sa vénalité et de son avidité insatiable; il dut surtout son impopularité à l'abolition de la Pragmatique-Sanction, loi d'Etat en vertu de laquelle, depuis Charles VII, le droit d'élire aux évêchés et aux autres grands bénéfices vacans appartenait exclusivement aux Eglises de France. Léon X réclamait avec in-

stance l'abolition de ce droit, qu'il présentait comme contraire à l'autorité du Saint-Siège; François I^{er} chargea Duprat de la négociation à ce sujet, et le pape obtint tout ce qu'il voulut. Ce fut un cri d'anathème contre le chancelier Duprat de la part des Eglises, des universités et du parlement: celui-ci refusa long-temps d'enregistrer le concordat passé entre Léon X et François I^{er}; mais Duprat, à force d'intrigues, parvint à obtenir cet enregistrement. François I^{er} étant continuellement engagé dans la guerre avec Charles-Quint, guerre souvent désastreuse, il fallut multiplier les ressources pour la soutenir: Duprat fournit tout l'argent dont on avait besoin, par des créations et ventes d'offices, par l'établissement des premières rentes sur l'Ho-



(Tour de la chapelle, du côté du jardin.)

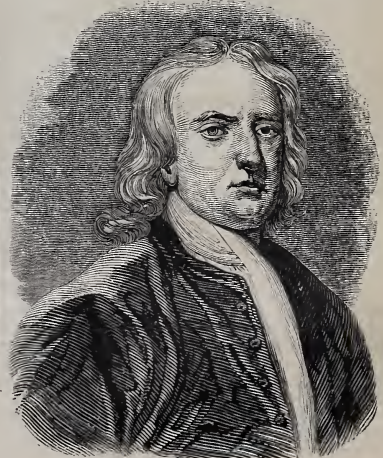
tel-de-Ville, par des contributions exigées du clergé sous forme d'emprunt. Il était associé à toute la politique de Louise de Savoie, mère du roi; aussi fut-il accusé d'avoir servi sa haine contre le connétable de Bourbon, et d'avoir contribué à la persécution qui poussa ce prince à prendre les armes contre sa patrie. En 1527, Duprat fut nommé cardinal, et légat à latere en 1530; c'était la récompense de son dévouement à la papauté. Pendant le temps de la prison de François I^{er} à Madrid, il se fit nommer par la régente archevêque de Sens, et se fit donner plusieurs abbayes. Une fois entré dans l'Eglise, Duprat manifesta son zèle par des persécutions contre toutes les nouvelles opinions religieuses qui s'élevaient en France. Quand il mourut, son corps fut porté dans sa cathédrale de Sens; c'était la première fois qu'il y entra.

NEWTON

Quand on veut donner la mesure de la plus haute portée de l'intelligence humaine, on cite Newton, ses découvertes, ses ouvrages. La nation qui a produit cet homme extraordinaire, l'oppose avec orgueil à tout ce que les autres peuples ont fait pour les sciences, et réclame en son nom la plus forte part dans la reconnaissance du monde savant. Galilée fut persécuté en Italie : Descartes était Français,

mais la France ne sut pas le conserver. L'Angleterre fut plus juste envers l'homme dont le génie contribuait à l'illustration nationale : Newton fut honoré dans sa patrie, et des hommages éclatans furent décernés à sa mémoire.

En 1642, Galilée venait de mourir; Isaac Newton naquit à Woolstrop, dans le comté de Lincoln, pour remplacer le philosophe florentin, continuer ses travaux, étendre et compléter ses découvertes. Mais cet enfant qui devait réaliser de si grandes espérances était né si faible, que l'on doutait qu'il pût vivre. Heureusement, une mère prudente veillait sur lui; il fut conservé. Son enfance fut heureuse et paisible, quoiqu'il fit peu de progrès dans les premières études auxquelles on l'appliqua : sa mère le destinait à un emploi qui ne lui convenait nullement, c'était d'administrer son patrimoine, de surveiller la culture de ses terres et la vente des produits. Le jeune Newton, maîtrisé par les mathématiques, montra si peu d'aptitude pour toute autre chose, qu'il fallut le laisser à ses goûts et à sa vocation. Il fut envoyé à Cambridge, où il fit en peu d'années presque toutes les découvertes qui l'ont immortalisé, c'est-à-dire les lois fondamentales de l'astronomie physique, la décomposition de la lumière, le calcul *des fluxions*. En 1665, il devint professeur à Cambridge; mais, l'année suivante, comme la peste ravageait cette ville, il se retira dans son domaine de Woolstrop, où ses travaux scientifiques furent continués. Enfin, il put revenir à Cambridge, et reprendre l'enseignement. En 1672, la Société royale de Londres se l'associa, et depuis cette époque ses mémoires sur l'optique furent publiés successivement dans les Transactions philosophiques. Comme ses doctrines étaient nouvelles, elles ne furent pas accueillies partout sans une opposition qui s'exprimait parfois avec aigreur : Newton fut sur le point de condamner à l'obscurité toutes ses connaissances, puisqu'elles étaient un sujet de discordes entre les savans; il ne voulait pas, disait-il, *s'exposer à perdre un bien aussi réel que le repos, pour courir après une ombre*. Lorsqu'il publia l'un de ses principaux ouvrages, intitulé : *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, il prévint aussi des con-



(Newton.)

traditions, et il disait à l'astronome Halley : « La philosophie est une dame très querrelleuse; à moins qu'on n'ait jamais rien à démêler avec elle, il est bien difficile d'éviter qu'elle ne vous suscite plus d'un procès. »

Quoique le besoin de vivre loin des passions humaines fût l'un des plus impérieux que Newton pût éprouver, il savait pourtant y résister au besoin, et se charger de fonctions politiques. En 1688, l'Université de Cambridge le chargea de défendre ses droits contre certaines prétentions de Jacques II, et il devint membre du parlement. En 1695, il fut nommé conservateur, et, en 1699, directeur des monnaies de l'Angleterre. Il quitta alors sa chaire de Cambridge, et se livra tout entier à ses nouvelles fonctions. Cependant l'Université, qu'il avait servie avec autant de zèle que de succès, obtint qu'il fût encore son député dans la chambre des communes. Depuis l'année 1703, jusqu'à la fin de sa vie, en 1727, la Société royale de Londres le réélut annuellement pour son président. En 1705, il fut anobli et fait chevalier. Ses dernières années furent encore utiles aux sciences, quoique la direction de la monnaie absorbât un temps que les œuvres du génie réclamaient tout entier. Lorsque cet homme extraordinaire cessa de vivre, toute la nation sentit péniblement la perte qu'elle venait de faire.

Son corps fut exposé sur un lit de parade, dans la chambre de Jérusalem, endroit d'où l'on porte au lieu de leur sépulture les personnes du plus haut rang, et quelquefois les têtes couronnées. On le porta dans l'abbaye de Westminster, le poêle étant soutenu par le lord grand-chancelier, par les ducs de Montrose et de Roxburgh, et par les comtes de Pembroke, de Sussex et de Macesfield.

Il semble que l'âme sublime de Newton ne participa nullement aux faiblesses de l'humanité. Il a consacré par l'autorité de son nom cette pensée que l'on perd trop souvent de vue : *Si nous parvenons à perfectionner les sciences, nous pourrons espérer de perfectionner aussi la morale, sans laquelle le savoir n'est en effet qu'un vain nom.* Il apercevait d'un simple coup d'œil le résultat d'une analyse très compliquée. Lorsque Jean Bernoulli proposa aux géomètres de son temps le fameux problème de la courbe, de la plus vite descente entre deux points, aucun géomètre ne le résolut complètement, excepté Newton, qui se contenta d'écrire, sans se nommer : *La courbe dont il s'agit est une cycloïde qui passe par les deux points donnés.*

Après la mort de Newton, l'Angleterre perdit le sceptre des hautes mathématiques ; la France eut Clairaut et d'Alembert, l'Italie produisit Lagrange, la Suisse avait donné le jour aux Bernoulli, ainsi qu'au laborieux Euler. Mais tous ces illustres géomètres du continent étaient la postérité de l'immortel Anglais, car il fut leur maître et leur guide ; et, comme l'a très bien dit Condorcet, élève de d'Alembert, et par conséquent de Newton : « Les vrais ancêtres d'un homme de génie sont les maîtres qui l'ont précédé dans la carrière, et ses véritables descendants sont les élèves qu'il a formés. »

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

25 Novembre 1670. — Première représentation du *Bourgeois gentilhomme*, de Molière.

23 Novembre 1703. — Mort de l'abbé Prévost, auteur de romans qui obtinrent dans leur temps le plus grand succès, et dont le chef-d'œuvre est *Manon Lescaut*. Il a composé une *Histoire générale des voyages depuis le quinzième siècle*, qui a été retouchée et abrégée par La Harpe.

24 Novembre 1250. — Mort de Matthieu de Montmorency, comte de France. Il fut le plus illustre des Montmorency des XIII^e et XIV^e siècles. Ce fut lui qui éleva la dignité de comte au-dessus de tous les offices militaires, et qui en fit la première dignité de l'État. Son histoire est

liée avec celle de Philippe-Auguste, de Louis VIII, de saint Louis.

25 Novembre 1560. — Mort d'André Doria, noble Génois, le plus grand homme de mer de son siècle.

25 Novembre 1725. — Mort de Bruéis, né à Aix en 1640. Associé avec Palaprat, il a composé de jolies comédies, qui se jouent encore au Théâtre-Français : *le Grandeur*, *le Muet*, *l'Avocat Patelin*.

25 Novembre 1751. — Mort de Bolingbroke. Il fut secrétaire d'Etat sous la reine Anne, et prit une grande part aux affaires et aux révolutions arrivées dans les dernières années du règne de cette princesse. Il fut célèbre à Paris et à Londres par son esprit et ses connaissances. Il a laissé des ouvrages de politique, des Mémoires et des Lettres.

26 Novembre 529. — Fondation de Constantinople par l'empereur Constantin ; cette ville fut élevée sur le terrain occupé par Bizance, cité ruinée de Thrace. Les fondemens furent posés le 26 novembre 529, et la dédicace s'en fit le 11 mai de l'année suivante.

26 Novembre 1688. — Mort de Quinault, né à Paris en 1655. Il composa d'abord des tragédies et des comédies peu estimées, châtées par Boileau. Ses titres de célébrité sont les tragédies lyriques de *Roland*, *d'Armide*, *d'Alceste*, etc.

27 Novembre 507. — Mort de Rufin, ministre de l'empereur Arcadius. Ce fut lui qui, par jalousie contre Stilicon, général de l'empereur, appela les Goths et Alaric à ravager l'empire. Il fut massacré par l'armée.

27 Novembre 514. — Mort de Clovis I^{er}

28 Novembre 1721. — Exécution de Cartouche.

29 Novembre 1314. — Mort de Philippe-le-Bel, roi de France. Ce fut lui qui détruisit l'ordre des Templiers, et qui en fit exécuter un grand nombre.

29 Novembre 1780. — Mort de Marie-Thérèse, impératrice d'Allemagne, reine de Hongrie et de Bohême, célèbre par son caractère énergique et par le courage avec lequel elle parvint à reconquérir un trône que lui disputaient la Bavière et la Prusse.

50 Novembre 1674. — Fondation de l'Hôtel des Invalides, sous le règne de Louis XIV et le ministère de Louvois.

50 Novembre 1750. — Mort du maréchal Maurice de Saxe. Ce guerrier, célèbre par son courage et sa science militaire, a gagné les batailles de Fontenoi et de Rocoux. Il a été enseveli à Strasbourg, où on lui a élevé un magnifique mausolée, ouvrage de Pigalle.

Enseignes du vieux Paris. — Autrefois, à Paris, les marchands des divers métiers avaient la coutume de mettre à leurs fenêtres et sur leurs portes des bannières en forme d'enseignes, où se trouvaient figurés le nom et le portrait du saint ou de la sainte qu'ils avaient choisi pour patron ; cependant on rencontrait aussi parfois, au lieu d'une figure de moine ou de vierge martyre, divers emblèmes ou rébus qui exerçaient l'esprit sagace des curieux, dont le plaisir était grand, sans doute, de chercher le sens cache de l'épigramme. Nous allons citer plusieurs de ces enseignes, dont l'explication nous a été conservée par Henri Sauval, dans ses *Antiquités de Paris*.

Avant de porter le nom de la rue du *Cadran*, cette rue se nommait rue du *Bout-du-Monde*, parce qu'il y avait une enseigne sur laquelle on avait représenté un bouc, un duc (oiseau) du monde.

A l'Assurance. — Un A sur une anse.

Au puissant Vin. — Au puits sans vin.

A la vieille Science. — Une vieille femme qui sciait une anse.

Toutes ces enseignes ont disparu depuis long-temps. On ignore même dans quels quartiers elles se trouvaient placées.

De nos jours encore, cette coutume n'est pas tout-à-fait perdue dans Paris; et tout le monde a pu voir, sur le boulevard du Temple, auprès du Cirque olympique, un limonadier dont l'enseigne représente un paysan qui coupe un épi, avec ces mots écrits au-dessous ou au-dessus : *A l'Épicié*

Origine des épices. — Autrefois l'épicerie était une denrée des plus précieuses. Au nouvel an, aux mariages, on donnait des épices comme aujourd'hui l'on donne des dragées et des confitures sèches. Pour un procès gagné, le plaideur reconnaissant offrait des épices à ses juges; et quoique ceux-ci fussent obligés de rendre la justice gratis, ils ne croyaient pas offenser la loi en acceptant un présent aussi modique. Bientôt l'abus s'en mêla, et saint Louis se crut obligé de fixer à la valeur de 40 sous les épices qu'il permettait aux juges de recevoir. La vénalité des charges fit ensuite convertir en argent ces paquets d'épices; de là cette formule, qu'on trouve en marge des anciens registres du parlement : *Non deliberatur donec solvantur species*. Telle est l'origine du nom d'épices, donné autrefois aux honoraires des juges.

LE HOUX.



(*Ilex aquifolium*.)

Les personnes qui habitent la campagne dans les anciennes provinces de la Bretagne et de la Bourgogne, et qui fré-

quent ces jardins toujours verts que l'art entretient au sein de nos grandes villes, pour y mentir au milieu de l'hiver la parure de la belle saison, reconnaîtront facilement ce rameau de houx.

On a aussi souvent donné, par confusion, à cet arbre le nom de chêne vert, arbre qui en diffère pourtant essentiellement.

Le houx appartient à la tétrandrie tétragynie de Linnée, ayant un fleur à quatre étamines, à quatre pistils, correspondant à quatre noyaux osseux, renfermés dans une baie coriace, d'un rouge éclatant, qui, lors de sa maturité, contraste avec le vert éclatant du feuillage.

Le chêne vert, au contraire, est rangé avec les autres chênes dans la monacée Linnée, dans les amentacées Jus-sien, parmi les arbres qui ont des chatons et des glands. C'était l'yeuse des anciens, arbre consacré à Jupiter, et honoré d'un culte particulier chez eux, lorsque son tronc avait été frappé de la foudre. Une yeuse aux rameaux séculaires avait poussé ses racines dans le tuf où se trouve placé le tombeau de Virgile, à l'entrée de la grotte du Pausilippe, à Naples (voyez pages 21 et 104). La plupart des voyageurs qui allaient rendre des hommages à la mémoire du poète latin, par une erreur de botanique, arrachaient quelques feuilles à cette yeuse, et les répandaient avec leurs lettres dans toute l'Europe, sous le nom de *feuilles de laurier de Virgile*.

Le houx commun est un arbre de 10 à 12 pieds d'élévation au plus; son tronc est droit, et s'élève en formant une belle pyramide, ses ovales coriacés, d'un beau vert satiné, ne tombent pas à l'automne; elles sont quelquefois vergées de jaune. Armées de piquans redoutables, qui terminent les ondulations échanquées, ces feuilles offrent une bonne défense contre l'agression des troupeaux, en en garnissant la tête des fossés qui entourent les héritages; aussi est-ce surtout comme haie vive que l'on cultive le houx. Dans les forêts il recherche les éclaircis, les landes dans des terrains peu fertiles; il se plaît surtout dans les sables granitiques; alors il atteint sa plus grande force, sans cependant jamais fournir du bois de construction. Ses branches les plus droites et les plus effilées fournissent de redoutables cannes, des manches d'instrumens, de foyers très solides, des baguettes de fusil; on peut aussi le tourner comme le buis, dont il a la solidité et le tissu compacte.

L'écorce du houx avait été employée en médecine comme anti-fiévreux; on l'a depuis abandonnée, et la gloire de combattre la fièvre et de remplacer le quinquina est restée au petit houx, arbrisseau de la famille des asparaginées. C'est M. le docteur Rousseau, chef des travaux anatomiques au Muséum d'histoire naturelle, qui a principalement fixé l'attention sur les vertus fébrifuges du petit houx, du fragon. L'Institut a couronné le zèle de ce médecin par une médaille d'or, comme récompense de ce service signalé.

Quant au houx commun (*Ilex aquifolium*), il n'a pour mérite bien constaté que la solidité de son bois, les épines de ses feuilles, qui en font un arbre de défense utile, et un appui solide, comme bâton, au vieux laboureur.

MUSÉES DU LOUVRE.

PEINTURE. — ECOLE FLAMANDE.

PEINTRES DE GENRE CÉLÈBRES. — JOSEPH VAN CRAESBEKE, PEINTRE FLAMAND.

Joseph Van Craesbeke naquit à Bruxelles vers 1608. Tout ce qu'on sait sur les premières années de sa vie,

c'est que, garçon boulanger, il courut le monde quelque temps, vivant de son état, et vint ensuite s'établir à Anvers, où il épousa une femme d'une rare beauté. Mais il

prit bientôt l'habitude de fréquenter les cabarets, de telle sorte qu'une fois la grosse besogne de sa boulangerie terminée, il laissait à sa femme le soin de tout le reste, et



(Musée du Louvre, n° 395. — Craesbeke faisant le portrait d'Adrien Brauer.)

courait à la taverne rejoindre la société de joyeux compagnons qu'il était sûr d'y rencontrer. C'est là qu'il fit la connaissance d'Adrien Brauer; l'un des plus grands peintres de l'école flamande.

Ces deux hommes étaient faits l'un pour l'autre : ils se lièrent d'une amitié tellement intime, que bientôt ils devinrent tout-à-fait inséparables. Brauer quitta la maison de Rubens, et vint demeurer chez le boulanger. Celui-ci, aussitôt les affaires de sa boutique faites, montait dans l'atelier de son ami, et y restait jusqu'à la nuit à le regarder peindre; alors ils sortaient ensemble, passant la soirée à boire et à fumer, et rentraient quand il plaisait à Dieu.

A force de voir faire de la peinture, l'idée vint au boulanger qu'il pourrait bien en faire aussi. Un jour qu'il était derrière la chaise de son ami depuis long-temps, occupé à étudier sa manière de peindre : « Il me semble, dit-il, que s'aurais du goût pour la peinture. — Pourquoi pas? dit Brauer; d'ailleurs il n'en coûte rien d'essayer. » Il essaya, et réussit, parce qu'il avait souvent observé son maître ébaucher et terminer ses tableaux, et qu'il avait fini par comprendre ce qu'il voyait. Craesbeke fut bientôt peintre, et au bout de deux ans il faisait le tableau que représente la gravure qui accompagne cette notice.

Ce tableau est une œuvre de maître; il ne le cède en rien à aucune peinture de la galerie du Louvre pour la force, la finesse, la science de l'effet et de la couleur. Craesbeke s'y est peint lui-même faisant le portrait de son maître. Ces deux hommes se ressemblent dans leurs ouvrages comme dans leur manière de vivre; ils diffèrent dans leur peinture comme dans leurs goûts particuliers, leur physionomie et leur allure.

Ils se convenaient merveilleusement, et vécurent long-temps dans l'intimité la plus parfaite, doublant leurs forces par l'association de leurs études et de leurs observations

individuelles. Mais à la fin un motif de jalousie les sépara; d'ailleurs, Brauer, qui s'était fait de mauvaises affaires avec les gens de la justice d'Anvers, à propos de quelques plaisanteries que ceux-ci trouvaient un peu fortes, avait résolu de quitter le pays.

Peu de temps après, Craesbeke quitta tout-à-fait son état de boulanger, pour se livrer exclusivement à la peinture. Ses tableaux étaient fort recherchés, et il les vendait fort cher. Ils représentent habituellement des tabagies, des corps-de-garde, des querelles de gens ivres, des intérieurs de ménages flamands, etc. Ils sont peints avec une rare finesse, pleins d'action et de mouvement. On cite parmi ses plus beaux ouvrages celui qu'il fit pour la salle de la confrérie des maîtres en fait d'armes de la ville d'Anvers. Ce tableau, peint sur bois, représente les portraits des principaux confrères dans les différents exercices de leur état.

Il a fait aussi quelques portraits d'un grand mérite : souvent il a peint le sien, tantôt avec un emplâtre sur l'œil et ouvrant une bouche effroyable; tantôt étudiant sur sa figure l'effet des grimaces les plus bizarres.

Craesbeke fut toute sa vie ce qu'il avait été d'abord; peu soucieux de l'avenir, ami de la joie et des plaisirs, heureux avec une société de bons vivans, au milieu des pots de bière et de la fumée de tabac, dépensant son argent aussi facilement qu'il le gagnait. En somme, il laissa en mourant sa femme et ses enfans dans une honnête aisance.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

LA CATHÉDRALE D'AMIENS.



(Cathédrale d'Amiens.)

De tous les édifices gothiques qui existent encore en France, la cathédrale d'Amiens est un des plus curieux pour la grandeur, l'élégance et l'unité de style qui règnent dans l'ensemble et les détails; ce monument peut être regardé comme un des chefs-d'œuvre de l'architecture du moyen âge. Ses fondemens furent jetés en l'année 1220, sous le règne de Philippe-Auguste, et cette superbe basilique fut achevée en 1288. Les maîtres auxquels on doit ce chef-d'œuvre d'architecture, furent Robert de Luzarches, Thomas et Renault de Cormont son fils. Tous trois faisaient

sans doute partie de ces corporations d'artistes qui, s'étant voués à la construction des édifices religieux, parcouraient alors le monde chrétien, offrant leurs services dans les diocèses. Le chef de l'entreprise était appelé *maître de l'art*. C'est de semblables associations que faisaient partie les architectes qui bâtirent, dans le XIII^e siècle, les églises cathédrales de Cologne, de Strasbourg, de Fribourg, et autres églises d'Allemagne.

La cathédrale d'Amiens surpasse, par la grandeur de ses proportions et la richesse de ses ornemens, la plupart des

temples construits en Europe dans le moyen âge; on admire surtout la rectitude de son plan, la magnificence de son ensemble, la perspective majestueuse de ses larges percées, et l'heureuse harmonie de ses lignes.

Voici quelles sont ses dimensions : la largeur de la façade principale, dans sa totalité, est de 450 pieds; la longueur dans œuvre est de 415 pieds, et à l'extérieur de 450; les maîtresses voûtes, depuis le percé jusqu'à la clef, sont hautes de 132 pieds 8 pouces; la hauteur de la flèche du clocher doré, depuis le comble, y compris le coq, est de 201 pieds, et depuis le pavé jusqu'à l'extrémité du clocher, de 402; l'élévation de la tour septentrionale est de 210; celle de la tour méridionale, de 190 : le nombre de marches pour parvenir à la tour la plus élevée est de 506.

Notre gravure reproduit la façade principale de la cathédrale. Trois portiques occupent toute l'étendue de la partie inférieure de la façade; ils sont décorés d'un système uniforme d'ornemens, qui consiste en un soulèvement continu, enrichi de caissons en forme de fêles, contenant 418 bas-reliefs, et qui est décoré d'un fond de mosaïque. Sur ce soulèvement s'élève un rang de colonnes légèrement engagées, dont chacune porte en avant une statue de grande proportion, élevée sur une console et surmontée d'un dais, le tout terminé par de profondes voussures ogives, disposées en cul-de-four, dont les arcs multipliés, présentant une diminution progressive, sont remplis d'une grande quantité d'anges, de séraphins, et d'autres personnages en rapport avec le grand tableau en relief, sculpté sur le fond du tympan; enfin, ces trois portiques sont surmontés par des pignons triangulaires, ornés de chardons qui se détachent d'une manière pittoresque sur des renforcements obscurs, et l'arc d'ouverture du chœur est enrichi d'un cordon à fleurs et d'une dentelle en pierre délicatement découpée. Les trois portes de cette façade ont chacune une dénomination particulière : celle du milieu est appelée *la Porte du Sauveur*; celle de droite est dite *de la Mère de Dieu*, et celle à gauche *de saint Firmin le martyr*.

La plupart des ornemens et des figures des portiques, ainsi que ceux des extrémités de la croisée, portent encore l'empreinte des différentes couleurs et de l'or dont ils furent originairement revêtus, suivant le système de décoration tout oriental, importé en Italie par les Grecs, pendant le moyen âge. La partie des trois façades au-dessus des trois portiques se compose d'une galerie à jour en forme de péristyle, qui règne dans toute la largeur, et dont les arcades ogives sont subdivisées par d'autres arcs en forme de treille; cette galerie est soutenue par une autre, également à jour, et dont les entre-colonnemens sont décorés d'une série de vingt-deux statues colossales, que l'on croit représenter les monarques français bienfaiteurs de cette église, qui ont gouverné le royaume depuis Childéric II jusqu'à Philippe-Anguste. Au-dessus se voit une grande rose à compartimens, en pierre, d'un magnifique travail; toute cette partie de la façade est surmontée d'une balustrade à jour, à hauteur d'appui, régnant dans toute la largeur, et formant une riche ceinture horizontale. A cette hauteur se termina pendant long-temps le portail de la cathédrale d'Amiens; les deux tours et la galerie vitrée qui les unit à la base n'ont été élevés que plus d'un siècle après l'achèvement du bâtiment de l'église.

Côté droit extérieur. — En se dirigeant du côté du sud, on découvre totalement la façade latérale de l'église : l'œil embrasse la vaste étendue de cet édifice, ses proportions imposantes, la projection des arcs-boutans, la prodigieuse élévation des combles et de la belle flèche qui les surmonte. Sur l'un des contre-forts de la tour, se voit la statue colossale d'un ange. Cette façade présente trois entrées ou portes latérales. La première est connue sous le nom de *Portail*

de l'Horloge, ou de *saint Christophe*; la seconde, connue sous le nom de *Portail Saint-Honoré*, ou sous celui de la *Vierge dorée*, est assez riche de sculpture. La troisième entrée de l'église de ce côté est appelée la *Porte du Puits de l'œuvre*.

Côté gauche extérieur. — La façade septentrionale, obstructuée en partie par les bâtimens du palais épiscopal, n'offre presque rien de remarquable. La partie supérieure n'a pas été terminée, le pignon reste à faire, ainsi que les deux campanilles pyramidales qui devaient surmonter les piliers angulaires.

— Le premier clocher de la cathédrale, bâti en pierre, avec le corps de l'édifice, vers l'an 1240, fut détruit par la foudre, le 15 juillet 1525. Les travaux du nouveau clocher furent achevés en 1555.

L'intérieur de cette basilique est remarquable par ses dimensions colossales, par l'élévation et le jet hardi de ses voûtes, la délicatesse de ses arcades et de ses fenêtres, la régularité et l'heureux accord de leurs proportions. Le vaisseau, dont le plan est en forme de croix latine, consiste en une nef, un chœur et une croisée ou transept, accompagnés de vastes bas-côtés, disposés sur le même axe et bordés de chapelles, qui règnent autour de la nef et du chœur.

Les voûtes, élevées sur cent vingt-six grosses colonnes, sont généralement à arêtes, et reposent sur quatre nervures croisées diagonalement. Les grandes fenêtres sont au nombre de quarante-une, non comprises celles des chapelles et de la galerie qui entoure le chœur. L'église a beaucoup perdu de son effet par l'absence des verres de couleur qui décoraient ces fenêtres. L'intérieur est encore éclairé par trois grandes roses, remarquables par leur forme circulaire et la délicatesse de leurs compartimens, dont les ramifications, contournées avec toute la souplesse des métaux les plus ductiles, servent d'encadrement à une nombreuse suite de sujets peints sur verre. La chaire de l'église, exécutée en 1775, est un monument de sculpture qui jouit d'une grande réputation.

Les chapelles de la cathédrale, qui sont au nombre de vingt-quatre, n'avaient pas été comprises dans le plan primitif de Robert de Luzarches; elles ont été successivement érigées depuis à diverses époques.

Le travail de la boiserie des stalles du chœur, disposées en deux rangs étagés de chaque côté, est riche et élégant. Le grand autel, disposé à la romaine, est décoré d'un bas-relief doré, représentant Jésus-Christ faisant sa prière au Jardin des Oliviers. Derrière le maître-autel s'élève une grande gloire rayonnante construite en pierre et en bois, et dont l'immense proportion produit un bel effet dans la perspective du temple.

Nous avons voulu nous étendre sur la description de cette cathédrale, qui est regardée comme l'un des prototypes des édifices vulgairement appelés gothiques. Ceux de nos lecteurs qui voudraient entrer dans plus de détails, peuvent lire une histoire de ce monument par M. Gilbert, ouvrage très exact et très complet.

LE MUSÉE D'ARTILLERIE A PARIS.

(Troisième article. — Voyez page 359.)

Au milieu de la *salle des Armures*, on voit François I^{er} à cheval; l'armure est montée sur un cheval bardé, supporté par un piédestal, autour duquel sont des bas-reliefs représentant la bataille de Marignan, moulés en plâtre sur ceux qui sont au tombeau de ce monarque à Saint-Denis. C'est l'armure que portait François I^{er} à la bataille de Pavie.

Elle était conservée à Vienne. Le roi tient à la main une lance de tournoi ou lance gracieuse; les ailes sont travaillées à jour, relevées d'or et de couleurs, ainsi que le pied. Un velours cramoisi et des franges ornaient la poignée. Le Musée montre aussi l'épée que François I^{er} portait à la bataille de Pavie; la poignée est en croix, émaillée, avec des ornemens en or, parmi lesquels on distingue des salamandres; sur la garde on lit, en lettres émaillées et orthographié comme il suit, ce passage de l'Écriture : *Fecit potentiam in brachio suo*. Cette épée était précieusement conservée à Madrid, dans la chambre même où François I^{er} était retenu prisonnier. En 1808, à l'époque de l'entrée de Murat dans la capitale espagnole, ce général fit transporter solennellement cette royale épée au palais occupé par l'état-major français, puis il l'envoya en France.

Dans la grande salle, à droite, on voit l'armure de Louis XIV; elle est très remarquable par la richesse et la beauté du travail. Fabriquée à Brescia, en 1688, par Garbagnani, elle fut donnée par la république de Venise au roi de France. Les ornemens sont gravés au burin. Plusieurs des villes conquises par le roi sont représentées sur les différentes parties de l'armure. Sur le devant du casque se trouve la devise de Louis XIV : un soleil, et les mots *Nec pluribus impar*. Au fond de la salle, existe l'armure attribuée à Jeanne d'Arc; cette armure est faite pour combattre à pied. Elle pèse 61 livres; d'après sa hauteur, la taille de l'héroïne aurait dû être d'environ 5 pieds. Cette armure paraît être celle dont Charles VII fit présent à Jeanne d'Arc, et qu'elle déposa à Saint-Denis, après avoir été blessée sous les murs de Paris; elle fut transportée de Saint-Denis à Paris par les Anglais, qui l'y laissèrent dans leur retraite précipitée. Plus tard, elle fut placée dans le cabinet de Chantilly, d'où elle a passé au Musée d'artillerie. — Un casque de forme mauresque, à timbre arrondi, très orné, est attribué à saint Louis. — Un très ancien casque, en dôme pyramidal, avec des ornemens en argent doré sur fer bruni, sans visière, est supposé avoir servi à Attila. La plaque monumentale qui est au-dessus, et qui a été trouvée avec ce casque, dit qu'il a appartenu à Attila, roi de Huns, mort en 455.

— Une curiosité remarquable, plutôt sous le rapport historique que sous celui de l'art, est un ancien pavois, de la forme de ceux dont se servaient autrefois les Franes, et dont les Bohémiens ont conservé plus tard l'usage; il est en bois, et couvert intérieurement de cuir. On lit, au bas de ce pavois, une inscription allemande, dont voici la traduction : *L'an du Seigneur, 1504, mardi, après le jour de l'élevation de la sainte Croix, lorsque l'empereur Maximilien gagna la bataille devant la ville de Ratisbonne contre les Bohémiens, ce pavois et un drapeau furent pris dans la ville.* — Parmi les épées, il faut regarder encore une belle épée à l'espagnole; poignée richement sculptée, en acier bruni, fonds dorés. Cette arme a été apportée de Naples par le général Eblé; c'est un des beaux ouvrages attribués à Benvenuto Cellini. On croit qu'elle a appartenu à Launoy, vice-roi de Naples du temps de Charles-Quint. Un autre bel ouvrage de Benvenuto Cellini est une carabine à rouet; le fût est plaqué en ivoire, avec ornemens incrustés; le canon est très richement ciselé. Louis-Philippe a envoyé au Musée, il y a quelques mois, l'épée que portait Henri IV le jour de son mariage avec Marie de Médicis. La lame est incrustée de médaillons de nacre, où sont gravés les douze signes du zodiaque; la poignée est richement damasquinée, et chargée d'inscriptions faisant allusion aux victoires de Henri IV sur la ligue. — Le poignard de Ravallae fait partie de la collection du Musée. — L'épée de Louis XI, à lame ondoyante, est remarquable par une singularité qui caractérise ce roi : sur les deux côtés se trouve gravé l'*Ave Maria*.

Nous devons tous les principaux renseignemens et détails de ces articles à la bienveillance du savant chargé de la con-

servation du Musée d'artillerie, qui s'est enrichi par ses soins de presque toutes les plus précieuses curiosités.

NOTICE SUR LE RADJA RAMMOHUN-ROY,

QUI VIENT DE MOURIR EN ANGLETERRE.

Au commencement de l'automne de 1852, les journaux de Paris annoncèrent l'arrivée d'un savant *Brahmane*, qui venait d'Angleterre pour visiter la France; aujourd'hui les journaux anglais annoncent sa mort, en déplorant la fin prématurée de cet homme extraordinaire, qui avait quitté l'Inde, sa patrie, pour venir étudier les mœurs et la civilisation de l'Europe, et pour chercher à démêler la vérité, au milieu des sectes et des opinions qui divisent l'Occident comme l'Orient. Nous croyons ne pas pouvoir mieux faire connaître ce célèbre Brahmane qu'en insérant ici une partie de la notice sur sa personne, qu'il adressa à un de ses amis avant son excursion en France.

« ... Mes ancêtres furent des Brahmanes d'un haut rang, dévoués depuis les temps les plus reculés aux devoirs religieux de leur race, jusqu'à mon cinquième aïeul du côté de mon père, lequel, il y a environ cent quarante ans, abandonna les exercices spirituels pour les affaires et les intérêts du monde. Ses descendans suivirent son exemple, et obtinrent des succès divers, tantôt élevés aux honneurs, tantôt tombés dans la disgrâce; tantôt riches, tantôt pauvres. Mais mes parens maternels, étant de l'ordre sacerdotal, par profession et par naissance, et appartenant à une famille qui n'en connaissait aucune autre au-dessus d'elle, se sont consacrés exclusivement jusqu'à ce jour à la vie des observances religieuses et à la dévotion, préférant la paix et la tranquillité de l'esprit aux rêves agités de l'ambition, et à tous les attrails de la grandeur mondaine.

» Selon les désirs de mon père, je me conformai aux usages de ma race paternelle, et j'étudiai les langues persane et arabe, indispensables toutes deux à ceux qui s'attachent à la cour des princes mohammédans de l'Inde; tandis que, pour me conformer aussi à l'usage de mes parens maternels, je me livrai à l'étude du sanskrit et des ouvrages de théologie écrits dans cette ancienne langue.

» J'avais environ seize ans lorsque je composai un ouvrage qui mettait en question la validité du système idolâtre des Hindous, et qui commença à jeter quelque froideur entre mes proches parens et moi; je ne mis alors à voyager; je traversai, non seulement différens pays, situés la plupart dans les limites de l'Hindoustan, mais encore quelques autres au-delà, car j'étais animé d'un grand sentiment d'aver-sion pour l'établissement de la puissance britannique dans l'Inde. Lorsque j'eus atteint ma vingtième année, mon père me rappela, et me rendit ses bonnes grâces. Ce fut alors que je vis pour la première fois des Européens, et que je commençai à me lier avec eux. Je devins bientôt suffisamment instruit dans leurs lois et dans leurs gouvernemens. Trouvant les Européens généralement plus intelligens, plus réguliers et plus modérés que les nôtres, j'abandonnai les préjugés que j'avais contre eux, et je me trouvai porté en leur faveur, parce que je me persuadais que par leur administration on arriverait plus promptement et plus sûrement à l'amélioration de mes compatriotes; j'obtins la confiance de plusieurs d'entre eux, qui me le manifestèrent dans plusieurs circonstances importantes. Mes discussions multipliées avec les Brahmanes au sujet de leur idolâtrie et de leur superstition, mon opposition contre la coutume de brûler les veuves après la mort de leurs maris, ravivèrent et accrurent leur animosité contre moi; et par leur influence sur ma fa-

mille, mon père fut de nouveau obligé de me retirer ostensiblement sa faveur, quoiqu'il continuât secrètement à me fournir des secours pécuniaires.

» Après la mort de mon père, ma hardiesse s'accrut. Profitant de l'art de l'imprimerie nouvellement établi dans



(Rammohun-Roy, philosophe indien, mort en 1833.)

l'Inde, je publiai différens écrits contre l'idolâtrie, dans ma langue native et dans d'autres langues étrangères. Ces publications soulevèrent un tel ressentiment contre moi, que je fus enfin abandonné par tout le monde, excepté par deux ou trois amis écossais, pour lesquels j'ai toujours conservé une vive reconnaissance.

» Ce qui se manifestait dans toutes mes controverses, n'était pas une opposition au brahmanisme, mais une critique de sa corruption; et je m'efforçais de montrer que l'idolâtrie des Brahmanes était contraire à la pratique de leurs ancêtres, et aux principes des anciens livres et des autorités pour lesquels ils professaient du respect et de l'obéissance. Malgré la violence de l'opposition et de la résistance que rencontrèrent mes opinions, plusieurs personnes très respectables de mes parens et des étrangers, commencèrent à adopter les mêmes sentimens.

» J'éprouvai alors un vif désir de visiter l'Europe, d'obtenir, par une observation personnelle, une connaissance plus approfondie de ses mœurs, de ses coutumes, de sa religion et de ses institutions politiques. Cependant je différai de mettre ce projet à exécution jusqu'à ce que les amis qui partageaient mes sentimens se fussent accrues en nombre et en force. Mes vœux ayant été enfin réalisés, je m'embarquai, en novembre 1830, pour l'Angleterre, où j'arrivai en avril 1831, chargé par l'Empereur de Delhi de porter devant les autorités des plaintes contre les empiétemens sur ses droits commis par la Compagnie des Indes-Orientales.»

Ce fut peu de temps après avoir écrit cette notice que Rammohun-Roy vint à Paris, où il ne passa qu'une quinzaine de jours. Il était venu en France pour compléter ses études sur les mœurs et les institutions politiques de l'Europe. Il y avait été amené aussi, dit-on, par le vif désir de voir un roi dont une partie de la vie s'était passée comme celle du commun des hommes; car ce spectacle n'est pas souvent offert dans l'Orient. Notre Brahmane fut donc re-

commandé à M. le baron Atthalin par un Anglais de distinction. Le roi, prévenu par son aide-de-camp, l'invita aussitôt à un dîner à la cour, où se trouvaient quelques ministres et plusieurs personnes distinguées. Le radja fut très sensible à ces attentions, qui avaient d'autant plus de prix pour lui, qu'elle lui venait d'un gouvernement dont la forme approchait de celle qu'il rêvait depuis long-temps pour l'Inde, sa patrie.

Pendant son séjour en Angleterre, Rammohun-Roy, toujours préoccupé de l'idée religieuse qui, en Orient, domine toutes les autres, a visité et a cherché à connaître les sectes nombreuses qui y existent, pour pouvoir les juger avec connaissance de cause, mais sans se laisser influencer par aucune d'elles. Il n'était ni chrétien, ni unitaire catholique; il était *déiste*, c'est-à-dire qu'il professait l'existence d'un Dieu unique. Le grand but de sa vie était d'établir dans sa patrie la doctrine de l'unité de Dieu.

Cette courte notice ne donnera qu'une faible idée de cette intelligence orientale, qui avait étudié et approfondi l'Occident, et qui, à peine arrivé au milieu de sa noble carrière, est venue s'éteindre dans une île de l'Océan Atlantique. Le portrait que l'on en donne ici a été dessiné à Calcutta (*Kalikatta*), et se trouve dans la collection de l'Inde française de M. Geringer. Ses traits étaient nobles et réguliers, sa stature distinguée, comme celle de la race hindoue en général. Il est mort en regrettant son beau soleil de l'Inde; et un de ses derniers sentimens d'admiration fut pour un coucher de soleil à Richemond, pendant lequel il sentit les premiers symptômes de la maladie qui l'a mené au tombeau.

L'OURS BLANC. — *URSUS MARITIMUS*.

Cet animal habite le plus souvent sur les glaces des mers du pôle arctique, et ne vient que rarement sur les côtes de la Laponie et de la Sibérie, du nord de l'Amérique et de l'Islande. Il fonde principalement sa subsistance sur les phoques de diverses grandeurs qui fréquentent les mêmes parages; mais, comme tous les autres animaux carnassiers, il est exposé à de longs jeûnes. Il grimpe jusqu'au sommet



des montagnes de glace nommées *Hummocks*, et, du haut de ces observatoires, il explore le vaste horizon que son excellente vue peut découvrir. On assure que l'odorat ne le sert pas moins bien que ses yeux; si des pêcheurs européens

ou des Esquimaux ont abandonné quelque part des débris de *walrus* (voyez 42^e livraison), l'ours ne tarde pas à arriver au lieu du festin. Lorsqu'il s'agit d'une proie vivante, elle lui échappe souvent; car les phoques veillent sans cesse

à leur sûreté, et du haut des glaces où ils viennent se reposer et respirer, ils se jettent dans la mer à la moindre apparence de danger. On a trouvé des ours en pleine mer, sur de petites îles de glace, à plus de soixante lieues des



(Les Ours blancs.)

terres les plus voisines. La faim oblige quelquefois ces animaux à faire à la nage d'assez longues traversées. Leur arrivée sur des côtes habitées est toujours désastreuse pour le bétail : à l'apparition d'un ours blanc en Islande, les insulaires alarmés se rassemblent pour aller combattre ce redoutable ennemi, et sauver leurs troupeaux. Ce sont les côtes du Groënland qui sont le plus exposées aux invasions de ces déprédateurs; le capitaine Scoresby en vit dans ces parages un si grand nombre sur les glaces, que, dans ses observations sur les mers polaires, il compare ces réunions d'ours blancs à des troupeaux de moutons.

Cette espèce d'ours est, sans contredit, la plus grande du genre. En 1596, le voyageur Barentz, le premier qui ait fait connaître les régions polaires, tua deux de ces animaux, dont il conserva les peaux; l'une était longue de plus de onze pieds, et l'autre de plus de douze. On assure que ceux de la plus grande taille pèsent quelquefois jusqu'à dix quintaux. Leurs petits sont, proportionnellement, d'une petitesse remarquable.

L'ours polaire évite ordinairement la rencontre de l'homme; mais lorsqu'il est provoqué et mis dans la nécessité de se défendre, le combat n'est pas sans danger pour le provocateur imprudent. On raconte quelques faits qui donnent une juste idée de la force et du courage de cet animal.

L'un des balciniers qui fréquentent le détroit de Davis, se trouvait bloqué par les glaces sur les côtes du Labrador.

Depuis quelques jours, un ours blanc s'approchait du navire, et finit par se montrer à la distance de quelques toises; un matelot étant sorti de table pour quelques momens, vit l'ours tellement à portée, qu'il fut tenté d'en faire la capture sans l'assistance de ses compagnons. Il descendit sur la glace, armé d'une pique, et courut sur l'ennemi. Celui-ci ne recula point, désarma bientôt son faible adversaire, et, le saisissant par le dos avec ses fortes mâchoires, il l'entraîna si rapidement, qu'il fut impossible de le secourir.

Un balcinier, stationné sur les côtes du Groënland, était anarré à une pièce de glace. Pendant cette station, on vit au loin un ours énorme occupé à guetter les phoques. Un matelot, dont le courage était exalté par une forte dose de rhum, forma le projet d'aller attaquer ce redoutable animal, et d'en faire sa conquête. Aucune remontrance ne put arrêter son ardeur belliqueuse; il part, sans autre arme qu'un harpon, traverse les neiges, les *hummocks*, et après une course d'une demi-lieue, harassé, et commençant à recouvrer son sang-froid, il fut enfin devant l'ennemi, qui, à sa grande surprise, ne fut nullement intimidé, et l'attendit de pied ferme. L'effet du rhum s'affaiblissait, et l'ours était si grand! son regard annonçait tant d'assurance! Le matelot fut sur le point de renoncer à l'offensive; il s'arrêta préparant son arme pour les diverses chances du combat. L'ours ne bougeait point, l'homme essaya de ranimer sa valeur, excité surtout par la crainte des railleries dont ses camarades ne manqueraient point de l'accabler. Mais tandis qu'il songeait aux moyens de commencer l'attaque,

voilà que l'ours, moins préoccupé que son adversaire, se met en mouvement, et semble vouloir attaquer le premier. Cette fois, le courage du matelot s'évanouit, et la honte d'une retraite ne put le retenir; il prit la fuite, et l'ours le poursuivait. Accoutumé aux courses sur la neige et la glace, l'animal gagnait continuellement du terrain sur l'homme, et la terreur de celui-ci était à son comble. L'arme qu'il portait encore n'était qu'un poids inutile, un embarras de plus; il la jette, afin de courir plus lestement. L'ours aperçoit cet objet, le flairé, le soumet à l'épreuve de ses pattes et de ses dents, et, en perdant ainsi du temps, il donne au fuyard un répit dont celui-ci profite de son mieux. Enfin l'ours abandonne le harpon et reprend sa course; le matelot se sentant près d'être atteint, cherche quelque autre moyen de distraire et d'arrêter son terrible ennemi; il lui jette une de ses mitaines. Ce fut assez pour occuper pendant quelques minutes le curieux et insouciant animal, et ce retard vint très à propos, car les forces du pauvre matelot étaient presque épuisées. L'ours ayant laissé la mitaine pour continuer à poursuivre son adversaire qu'il ne perdait pas de vue, celui-ci fit le sacrifice de son autre mitaine; il en vint ensuite à son chapeau, que l'ours mit promptement en pièces avec ses ongles et ses dents. L'équipage, qui assistait de loin à cette comédie, vit enfin qu'elle devenait trop sérieuse, que le matelot allait succomber, et que l'irritation de l'animal devenait très menaçante: une troupe vint arrêter l'impétuosité de la poursuite, et protéger le pauvre fuyard, aussi tremblant qu'épuisé par la fatigue. A l'aspect de ses nouveaux et nombreux adversaires, l'ours fit d'abord mine de se battre; mais ayant été blessé, en militaire habile, il jugea qu'une honorable retraite était le seul parti qui convint aux circonstances dans lesquelles il se trouvait. Il mit bientôt entre ses poursuivans et lui un espace de neiges et de glaces raboteuses, que les matelots n'osèrent pas franchir.

Les ours blancs sont patiens, vigoureux et solides, et ne manquent pas de sagacité. Citons encore quelques faits qui en fournissent la preuve.

Un phoque se reposait sur la glace, près d'un trou qui devait assurer sa fuite en cas de péril. Un ours qui l'épiait s'approche en silence et à couvert, aussi près qu'il le peut; il plonge alors dans la mer, gagne sous les flots le trou de retraite, par lequel il s'élance et saisit le malheureux phoque.

Le capitaine d'un vaisseau baleinier voulait avoir une peau d'ours blanc bien entière, et par conséquent l'animal devait être pris sans qu'on fit usage d'armes à feu pour le tuer. Il imagina d'étendre sur la neige une corde avec un nœud coulant dans lequel il fit mettre un appât. Un de ces animaux qui rôdait sur les glaces des environs fut attiré, et saisissant l'insidieuse pâture, il serra la corde, et l'un de ses pieds y fut pris. Il parvint à se dégager du pied qui restait libre, et emporta la provision qu'on lui avait apprêtée, pour la manger en un lieu sûr. On rétablit le piège; l'ours revint, et conservant encore le souvenir de ce qui lui était arrivé, il écarta la corde et saisit sa proie. Dans une troisième épreuve, la corde fut cachée sous la neige; on n'obtint pas plus de succès que lorsque le piège était laissé à découvert. Pour dernière tentative on mit l'appât au fond d'un trou assez profond pour que l'ours ne pût l'y prendre qu'en y plongeant toute sa tête; le nœud coulant fut placé tout autour, et caché soigneusement sous la neige. Le succès semblait assuré: vain espoir! L'animal commença par mettre la corde hors de la neige, et l'ayant écartée avec précaution, il saisit les provisions, et disparut.

Dans cette espèce dont la vie est si laborieuse, et la subsistance si précieuse, l'attachement des femelles pour leurs petits leur inspire quelquefois un courage bien digne d'admiration. En voici un exemple touchant:

A l'aube du jour, on signala, du haut des lunes, trois

ours qui s'acheminaient vers le bâtiment; on reconnut que c'était une femelle conduisant deux oursons déjà presque aussi forts que leur mère. Tous les trois coururent vers un foyer où l'on avait jeté les restes d'un walrus; ils en tirent les chairs que le feu n'avait pas encore consumées; la mère fit la distribution, donnant à ses petits la plus grosse part. Les chasseurs embusqués saisirent ce moment pour faire feu sur les deux oursons, qui restèrent sur la place; ils tirèrent ensuite sur la mère, qu'ils atteignirent aussi, mais qui ne fut point abattue. Son désespoir eût ému les cœurs les moins accessibles à la compassion; sans faire attention aux blessures dont elle était couverte, au sang qu'elle répandait, elle ne s'occupait que des deux oursons, les appelait par des cris lamentables, plaçait devant eux la part de nourriture qu'elle s'était réservée, et la leur dépeçait: comme ils restaient immobiles, ses gémissements devinrent encore plus touchans; elle essaya de relever les pauvres créatures, et reconnaissant l'impuissance de ses efforts, elle s'écarta quelques pas, renouvela ses appels, retournant auprès des deux morts, elle lécha leurs blessures, et ne les quitta que lorsqu'elle fut bien convaincue qu'ils avaient perdu la vie. Alors des hurlemens épouvantables, dirigés vers le vaisseau, accusèrent les meurtriers, qui lui répondirent par une nouvelle décharge; le malheureux animal vint expirer auprès de ses deux petits.

ITALIE.

VISITE AU COLYSÉE.

Nous avons donné (21^e livraison) deux vues du Colysée (ou plutôt du Colossée), et nous l'avons décrit tel qu'il était au temps des Romains; pour compléter ce tableau, nous devons le montrer tel qu'il est, avec les scènes qui s'y passent. La peinture suivante, faite d'après nature, est empruntée à M. Charles Didier, que nous avons déjà consulté (5^e livraison); elle est extraite d'un ouvrage intitulé: *Rome souterraine*, qui vient de paraître, et qui, sous une forme dramatique, offre le tableau réel et complet de Rome et de sa solitaire campagne.

«... Anselme était caché dans les ruines du Cirque où tant de Nazaréens persécutés furent livrés aux bêtes. Ce Colossée, vrai colosse, est en vénération parmi le peuple. A un centes s'élève une croix que tout passant baise pour gagner deux cents jours d'indulgence, et l'on a érigé autour de l'Arène quatorze oratoires destinés à représenter les stations du Calvaire, et où se pratique en grande pompe la cérémonie de la *via crucis*. A côté de la porte orientale est une chapelle où l'on dit la messe. Un capucin est le gardien de l' Amphithéâtre.

» Le Colossée était désert comme le Forum. Arrachés du travail par l'émeute ou la sieste, les maçons et les galériens chargés de l'entretien du monument étaient eux-mêmes absents, et la solitude était complète.

» Le temps était splendide, et les ruines toutes parfumées de fleurs sauvages. Voltigeant en liberté parmi les broussailles, des oiseaux de mille couleurs scintillaient au soleil, et le chant gai du chardonneret se mariait aux roucoulemens plaintifs des tourterelles nichées sous les portiques abandonnés et écroulés. Ces bruits doux et gracieux comme le gazouillement tranquille des fontaines, contrastaient avec les orages de cette journée de deuil, et le contraste même apaisait Anselme. Son âme passait par degrés du désespoir à une mélancolie moins âpre.

» Et puis l'immensité du lieu a quelque chose en soi qui élève et qui pacifie. Le Colossée est la plus imposante, la plus vaste ruine, non seulement de Rome, mais du monde

occidental tout entier. Il est à l'Europe ce que les Pyramides sont à l'Égypte, et les Israélites captifs travaillèrent au théâtre de Vespasien comme leurs ancêtres aux mausolées des Pharaons. Tant de solitude où il y eut tant d'hommes, tant de silence où il y eut tant de bruit, ce sont là de ces péripiètes dont l'effet est puissant toujours sur les âmes intelligentes et méditatives; associée à de telles vicissitudes, la douleur humaine se recueille, et atteint par elle au calme stoïque.

« Seul dans l'immense arène, Anselme promenait ses yeux autour de lui, et ne voyait partout que décombres et destruction : d'un côté le palais des Césars, de l'autre ce temple de Vénus qui touchait presque à l'amphithéâtre, et à la vue duquel les Vestales venaient respirer la vapeur sanglante du carnage. Les cyprès du mont Célien noirissaient sur le ciel bleu comme les ifs d'un cimetière, et, guidé par la pyramide de Cestius, qui est le seuil du désert, par Saint-Paul, qui en est le temple, l'œil se perdait au loin dans les larges ondulations de la campagne aride et désolée.

« Un bruit de chaînes et de voix rauques se fit bientôt entendre; c'étaient les galériens qui revenaient à l'ouvrage. Ils inondèrent l'arène en sifflant; et le cliquetis des chaînes alla se mêler au chant des oiseaux.

« Puis une procession entra dans le Colossée, conduite par un religieux. Hommes et femmes, et les galériens eux-mêmes, s'agenouillèrent en chantant des litanies au pied de la croix, que venait de quitter la mère de Napoléon. La cérémonie des stations commença; vint ensuite la *predica*. Le moine monta sur un fût de colonne antique, et, le crucifix à la main, il fit l'apothéose des martyrs.

« — « Hélas! disait-il, combien ont rougi de leur sang précieux cette poussière où nous venons prier et pleurer! C'est ici même, dans cette arène impie, qu'ils étaient déchirés par les chiens et les bêtes féroces; c'est ici qu'on les mettait en croix comme le maître, et qu'on les allumait la nuit en guise de flambeaux. Et comme ils étaient tous des saints, et qu'on ne pouvait trouver en eux aucun péché, savez-vous ce que fit pour les perdre l'empereur des Gentils? Il mit le feu à Rome de sa propre main, puis accusa les chrétiens de cet abominable forfait; vêtus comme cochers, il présida en personne à leur supplice, comme il avait assisté du haut de son palais, en jouant de la lyre, à l'incendie de la ville éternelle. Mais les décrets de Dieu étaient écrits, mes frères, et les supplices n'ont pas empêché la chute des idoles et le triomphe du vrai Dieu; et la croix règne sur le monde du haut du Vatican, et l'Église est inébranlable, elle est fondée éternellement sur le rocher des siècles, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Gloire aux martyrs! Couronnés des célestes palmes, ils siègent maintenant à la droite de Dieu, face à face avec ses anges. Gloire à eux! Puisse leur sang racheter nos péchés, et nous ouvrir les voies du ciel! O saints martyrs, priez pour nous! »

« Et la foule agenouillée répétait d'une voix pénétrée : O saints martyrs, priez pour nous! » —

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

30 Novembre 1807. — L'armée française commandée par Junot s'empare de Lisbonne.

4^{er} Décembre 1521. — Mort du pape Léon X, un des plus illustres souverains du XVI^e siècle.

1^{er} Décembre 1640. — Le Portugal secoue le joug de l'Espagne; la maison de Bragance monte sur le trône.

2 Décembre 1406. — Les femmes sont appelées à succéder à la couronne d'Angleterre, par un acte signé du roi Henri IV, des seigneurs et du parlement.

2 Décembre 1804. — Couronnement et sacre de Napoléon, empereur des Français et roi d'Italie, dans l'église métropolitaine de Paris.

2 Décembre 1805. — Bataille d'Austerlitz.

3 Décembre 1502. — Mort d'Alexandre Farnèse, petit-fils du pape Paul III, duc de Parme, un des plus grands capitaines de son siècle. Il servait à la bataille navale de Lépante, gagnée en 1571 par don Juan d'Autriche. Il fut l'allié des Ligueurs de France contre Henri IV; celui-ci le vainquit en plusieurs rencontres.

4 Décembre 1563. — Clôture du concile de Trente. C'est le dernier concile général qui ait été tenu dans l'Église. Il avait pour objet la condamnation des erreurs de Luther, de Zuingle, de Calvin, et la réformation de la discipline et des mœurs. Il s'ouvrit dans la ville de Trente, le 15 décembre 1543.

5 Décembre 1456. — Terrible tremblement de terre à Naples : plus de vingt mille personnes en sont victimes.

6 Décembre 1532. — Mort du pape Clément VI. Ce fut lui qui acheta de Jeanne I^{re}, reine de Naples, la ville d'Avignon avec ses dépendances, moyennant 80,000 florins.

RAFFLESIA ARNOLDI,

LA PLUS GRANDE DES FLEURS CONNUES.

Dans les régions équatoriales, le sol manifeste une puissance de végétation que nos climats tempérés ne peuvent nous faire connaître. Nous n'avons pas, parmi les arbres de l'Europe, l'équivalent du baobab africain; aucun de nos roseaux n'est comparable aux bambous; mais que dirions-nous d'une fleur de plus de huit pieds de tour, et qui ne pèse pas moins de quinze livres? Ajoutons, pour que rien ne manque à un tel prodige, que cette fleur gigantesque croît et s'épanouit sans tige ni feuilles, qu'elle constitue presque toute la plante, car la menue racine qui l'attache à la terre n'a pas six pouces de longueur.

Nous emprunterons à l'auteur de cette découverte, le docteur Arnold, le récit qu'il en adresse à un ami, en Europe. Sir Raffles Stamford était gouverneur des établissements anglais dans l'île de Sumatra, et, dans la première tournée qu'il fit pour reconnaître l'intérieur du pays, le docteur Arnold l'accompagnait.

« Je marchais un peu en avant de l'escorte lorsqu'un de nos serviteurs malais accourut et me rappela : son regard exprimait une joyeuse surprise. *Suivez-moi*, me dit-il, *une fleur si grande, si belle, si merveilleuse!* A une centaine de pas, je fus en présence de cette merveille, et mon admiration ne fut pas moindre que celle de mon guide. Je voyais sous des broussailles une fleur immense appliquée contre la terre; je résolus sur-le-champ de m'en emparer et de la transporter dans notre cabane. Armé du *parang* (sorte de serpe) du Malais, je me mis à détacher la plante, et je ne fus pas médiocrement surpris de voir qu'elle ne tenait au sol que par une petite racine traçante, longue tout au plus de deux doigts. J'emportai ce trésor; si je l'avais découvert tout seul et sans témoin, j'oserais à peine décrire une telle plante, personne ne voudrait me croire sur ma parole,

mais je me sens assez fortifié par des témoignages qu'on ne recusera point.

» Notre fleur était fort épaisse dans toutes ses parties; dans quelques endroits elle avait trois lignes, et dans d'au-

tres, le triple. La substance des pétales et du nectaire était succulente. Lorsque je vis la fleur en son lieu natal, le nectaire était plein de mouches, attirées apparemment par l'odeur de viande qu'elle exhale.



(*Rafflesia Arnoldi*.)

» Le diamètre de cette fleur prodigieuse est de plus de deux pieds neuf pouces, et, par conséquent, la circonférence est d'environ huit pieds neuf pouces. Suivant notre estimation, le nectaire pouvait contenir une douzaine de pintes, et le poids de toute la fleur n'était pas au-dessous de quinze livres. »

Les indigènes de l'intérieur de Sumatra nomment cette plante singulière *krubul*, mot qui, dans leur idiome, signifie *grande fleur*. Ils disent que sa végétation dure trois mois, depuis l'apparition du bouton jusqu'à l'épanouissement de la fleur; qu'on ne la voit qu'une seule fois dans le cours de l'année, vers la fin de la saison pluvieuse. C'est une plante parasite qui pousse sur les racines et le tronc du *cissus angustifolia*. Elle se forme et croît sous une enveloppe globuleuse, comme plusieurs plantes de la famille des champignons.

Ce géant n'empêche point que des nains qui lui ressemblent quant à la forme, la texture et le mode de végétation, ne croissent autour de lui. Le docteur Hoesfield a trouvé une *rafflesia*, bien conformée, qui avait à peine trois pouces de diamètre. Quelques espèces établissent une graduation entre ces deux extrêmes; à la suite du *krubul*, ou *rafflesia Arnoldi*, on placera la *rafflesia patma*, trouvée par Blume dans une petite île, près de Java, et que les habitants nomment *patma*. Elle a cinq pétales et un vaste nectaire, comme celle d'Arnold. Son diamètre est à peu près de deux pieds.

Le même botaniste a placé dans sa *Flore de Java* une autre fleur ou plante qui a beaucoup de rapports avec les précédentes: c'est la *brugmansia zippelii*; elle croît sur les collines élevées de deux cents toises au moins au-dessus du niveau de l'Océan. On voit que c'est une plante parasite, comme les *rafflesia*, et son odeur n'est pas moins désagréable.

Réaumur fut autrefois témoin d'une végétation également

extraordinaire, mais ce n'était pas une plante parasite; il la vit sur un mur de son parc de Réaumur, dans le Poitou, et l'a décrite sous le nom de *boletus coralloïdes fetidus*. Son odeur était celle d'une chair en putréfaction. Ce singulier corail n'occupait pas moins de place qu'une *rafflesia Arnoldi*, et celle-ci n'est pas mieux odorante, car la plante observée par Arnold était en pleine végétation, et loin de l'époque où sa décomposition devait exhaler une odeur cadavéreuse, tandis que ce fut dans un état de putridité déjà fort avancée que Réaumur fit dessiner et décrivit le *bolet*



(*Brugmansia zippelii*.)

de son parc. Il s'étonnait que le dessinateur pût rester assez près de ce foyer d'infection pour en apercevoir toutes les parties et achever son ouvrage.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
Sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 50.

RÉGIONS POLAIRES.



(Chute de la rivière Hood, dans le nord de l'Amérique.)

Si les contrées tropicales se déroulent au voyageur avec un luxe inouï de végétation, avec une succession continue de phénomènes éclatants, avec une profusion de scènes magiques, et sur des proportions gigantesques, il faut reconnaître aussi que la nature, variée dans ses effets, n'a point déshérité les régions polaires, et qu'elle s'y manifeste avec un caractère particulier de majesté grave et sérieuse aux yeux des hommes qui en poursuivent avec constance la périlleuse exploration. Ses effets, moins développés, y sont frappés d'un cachet de puissance et de hardiesse; on la dirait façonnée d'une main plus ferme et plus sûre; elle y parle à l'imagination avec une concision sévère et précise, bien éloignée de l'éloquence riche et facile qui charme les habitants des zones tropicales. Peut-être faut-il voir un art de plus dans la prudence avec laquelle la nature y use de ses forces et y ménage les scènes pittoresques; peut-être les énergiques impressions qui saisissent l'âme au milieu de ces pays glacés et de cette apparence de mort, ont-elles pour cause principale le contraste de la puissance et de la vie qui éclatent tout-à-coup, et se révèlent concentrées sur un point.

Parmi les spectacles les plus remarquables des régions polaires, il faut compter la chute d'eau dont notre gravure présente l'aspect général. La rivière Hood, qui la produit, va

se jeter dans la portion de mer où l'on cherche depuis si long-temps un passage, et qui baigne les côtes du nord de l'Amérique. La chute elle-même est située vers le 67° degré de latitude et le 142° degré de longitude à l'ouest de Paris.

Entre une étroite brèche de rochers à pic, dont la hauteur est d'environ 60 pieds, on voit la rivière se précipiter auprès du rocher où les deux voyageurs sont arrêtés. De là, elle retombe encore dans l'abîme qui est au-dessous d'eux, et qui ne pouvait être tracé sur un dessin. La seconde chute est plus considérable que la première; on n'a pu en apprécier toute la profondeur, parce que les parois, trop rapprochées, ne permettent pas à la lumière d'y descendre; mais les voyageurs ont distingué à plus de 100 pieds au-dessous de la saillie qui les porte, l'écume blanchissante des eaux bouleversées.

Un rocher qui s'élève debout, comme une colonne, sur la pente de la deuxième chute, et qui dépasse de 40 pieds le niveau de la rivière, divise celle-ci en deux nappes, et ajoute à la beauté de la scène, autant par l'effet de la double cascade qu'il produit, que par les idées que son aspect réveille. A voir son immobilité sous les efforts du choc qu'il soutient depuis tant de siècles, à voir la furie des eaux qui

s'irritent contre lui et l'abîme sur lequel il est suspendu, il semble qu'une puissance infernale anime le courroux du fleuve, et le sollicite à renverser dans le gouffre cet obstacle impassible.

Traite des nègres. — En Europe, le premier Etat qui l'ait abolie est le Danemark; l'ordonnance d'abolition est du 46 mars 1792.

L'abolition ne date en Angleterre que de 1807.

La traite fut défendue en 1778 par l'Etat de Virginie, et en 1780, 1787 et 1788 par les Etats de Pensylvanie, de Massachusetts et de Connecticut.

SOULEVEMENT DES CONTINENS.

Tout le monde sait qu'il existe dans un grand nombre de pays des couches épaisses de coquillages marins; ces couches indiquent que la mer a dû couvrir ces pays pendant un temps assez long pour que ces coquillages, qui sont souvent entassés sur plusieurs centaines de pieds d'épaisseur, aient eu le temps de vivre ainsi sur cette place, et d'y mourir à la suite les uns des autres. Ces couches de coquillages sont de véritables émetières, contenant les restes d'un grand nombre de générations qui se sont succédé; les nouveau-venus, comme cela se voit encore dans nos mers sur les bancs d'huîtres, habitoient sur la base formée par les débris de leurs ancêtres. Chacun peut voir à Montmartre une couche de petites huîtres, dont les écailles sont parfaitement conservées, et qui se prolonge dans l'intérieur de la montagne, au-dessous des grands amas de sable qui en occupent le sommet.

Il est donc bien constant que la mer a séjourné longtemps sur diverses parties de nos continents; mais comment le niveau des eaux a-t-il pu baisser d'une manière aussi considérable? Doit-on penser que la masse des eaux ait diminué, comme dans un étang qui se sèche, et dont les bords, couverts de vase, deviennent peu à peu un rivage solide? Mais alors on ne peut pas comprendre où serait allée cette prodigieuse quantité d'eau; l'eau qui s'évapore finit toujours par retomber en pluie; ainsi on ne peut guère se débarrasser de cette manière de la difficulté de la question, puisque les plus fortes pluies ne couvrent pas même la terre d'un demi-pied d'eau, et encore sur quelques points seulement, et non sur toute l'étendue d'un pays. Ne peut-on pas penser au contraire que la masse des eaux, sans diminuer en aucune façon, se soit seulement déplacée? La chose se serait faite à peu près comme lorsque l'on a de l'eau dans une assiette: si l'on vient à relever légèrement le fond de l'assiette, l'eau coule tout entière d'un côté, et sa profondeur augmente en cet endroit; mais de l'autre côté le fond s'élève au-dessus du niveau de l'eau, et demeure à sec. C'est, en effet, cette explication qui paraît la plus probable; et lorsque l'on examine attentivement la structure du sol des continents, surtout dans les pays de montagnes, on y trouve une multitude de preuves à l'appui; telles sont les diverses inclinaisons des couches de sable et de vase qui ont certainement été déposées primitivement dans une situation horizontale, comme tous les sédiments que l'eau abandonne, et qui, maintenant, sont fortement relevés dans divers sens; telles sont encore les dislocations et les grandes fissures qui attestent que le sol a été soumis à des mouvemens capables de le rompre. Les continents auraient donc été soulevés en masse, de manière à s'élever peu à peu au-dessus du niveau de la mer; mais cela ne s'est fait qu'à l'aide d'un nombre immense de siècles. On peut suivre le mouvement successif en étudiant attentivement le sol, de-

puis l'intérieur des continents, jusque vers le rivage actuel de la mer; on reconnaît alors, de distance en distance, la trace des anciens rivages où la mer s'est successivement arrêtée, où elle a séjourné quelque temps, et d'où elle a été ensuite forcée de s'écouler pour continuer sa marche vers le bassin qu'elle occupe aujourd'hui.

Un tel phénomène semble bien surprenant, et l'on a, au premier abord, bien de la peine à s'imaginer que les temps anciens aient été tellement différens du nôtre, qu'une telle chose ait pu s'y passer. Habiter sur un sol qui n'est pas fixe, et qui, à chaque instant, pourrait se mettre à monter ou à descendre sous nos pieds, est une idée à laquelle nous aurions de la peine à nous faire. Cependant, le sol où nous sommes est certainement animé d'un mouvement de rotation très rapide autour du centre de la terre, et nous ne nous en apercevons pas; d'un mouvement de rotation encore plus rapide autour du soleil, et nous n'y prenons pas garde davantage. Il y a des monumens qui montrent d'une manière incontestable, qu'autour de Naples le sol en quelques endroits a baissé et remonté alternativement, et les habitans n'en ont seulement pas conservé le souvenir. Nous avons déjà fait remarquer que près de Pouzzoles il existe un temple ancien dont le pavé se trouve maintenant au-dessous du niveau de la mer; lorsque l'on examine les colonnes qui sont encore debout, on s'aperçoit qu'elles sont toutes percées à 8 ou 10 pieds de hauteur, par des coquillages qui vivent ordinairement à fleur d'eau; donc, le pavé du temple s'est trouvé pendant un temps à 8 ou 10 pieds au-dessous du niveau de la Méditerranée; il n'est plus maintenant qu'à un pied; il a donc remonté; et comme on l'avait certainement bâti sur un terrain sec, il a donc aussi descendu depuis sa fondation. On rencontre, à la vérité, bien peu de terrains qui soient placés sur une vraie bascule, comme celui de cette contrée voisine des volcans, et assise au-dessus de leurs cavités souterraines; mais enfin cet exemple remarquable montre bien, et d'une manière authentique, comment le niveau du sol peut se mouvoir sans que celui de la mer se dérange. On ne saurait assurément nier qu'aujourd'hui le sol de la France, sauf quelques secousses passagères de tremblemens de terre, ne soit dans une immobilité parfaite; mais les derniers mouvemens qui ont achevé d'élever ce pays au-dessus de l'Océan, et de lui donner son étendue actuelle, remontent à une époque qui, bien qu'antérieure sans doute aux âges historiques, n'est cependant pas tellement récente, qu'elle aille se perdre dans la nuit des temps. Les campagnes de la Touraine, et d'une partie de nos provinces du midi, sont encore couvertes d'une grève semblable à celle de l'Océan, et montrent à leur surface des coquilles toutes pareilles à celles qui vivent encore sur nos rivages. Dans les vastes plaines de la Picardie, autrefois occupées par de grands lacs et de grands marécages, on retrouve les ossemens des castors qui y construisent alors leurs demeures; et dans le fond des tourbières, on découvre quelquefois des pirogues creusées dans un seul bloc, comme celles des sauvages de l'Amérique, et qui attestent quelle était alors la nature des habitans de ces parages desséchés aujourd'hui et fertilisés par une culture si belle.

Mais si nous sommes immobiles, et si nos frontières ne font plus sur l'empire de la mer de ces conquêtes et de ces invasions pacifiques, nous avons près de nous des pays qui ne nous imitent pas, et qui nous donnent l'exemple de ce qui a dû se faire autrefois chez nous. Le sol de la Suède et de la Norvège s'élève continuellement par un mouvement insensible au-dessus des eaux de la mer Baltique. C'est un fait avéré; et pour s'en faire la meilleure idée, il faut imaginer que l'on prenne le fond de la mer Baltique par sa partie la plus septentrionale, au sommet du golfe de Bothnie, avec un bras assez puissant, et qu'on le relève de manière

à faire couler les eaux dans le bas, vers le Danemarck, d'où elles se verseraient dans la mer du Nord, en passant par les détroits du Sund et des deux Belt. Comme on le pense bien, cette manœuvre naturelle est excessivement lente, et il faudra bien du temps encore avant que la mer Baltique soit entièrement vidée; mais enfin cela se produit à chaque heure, à chaque minute, et dans cent ans la mer Baltique ne sera pas ce qu'elle est aujourd'hui, de même qu'aujourd'hui elle n'est plus ce qu'elle était du temps des Romains, qui en faisaient, avec raison sans doute, une grande mer.

Vuici ce qui établit la vérité de ce phénomène si singulier, qu'on pourrait se refuser à le croire, s'il n'était appuyé sur des preuves que chacun peut toucher et voir. D'abord, à une grande distance des côtes, et à une hauteur déjà considérable, on trouve des coquillages dont le test est encore très frais, et très bien conservé, et qui sont les mêmes que ceux qu'on irait prendre sur le bord du rivage. Ceci est pour l'antiquité la plus haute. Voici maintenant pour les temps historiques. Il existe des chants des anciens bardes, qui célèbrent les exploits des guerriers lorsqu'ils allaient à la pêche, et qui contiennent le nom des rochers sur lesquels ils avaient l'habitude d'aller pêcher les phoques endormis; ces rochers où se tiennent les phoques sont des tables peu élevées au-dessus de l'eau, sur lesquelles ces animaux montent aisément, et s'étendent au soleil; or, ceux dont parlent les bardes, et dont les noms sont encore conservés dans le pays, sont maintenant tellement élevés au-dessus de l'eau, que les escarpemens qui les entourent ôtent complètement à un phoque la possibilité d'y monter; ces rochers se sont donc élevés depuis les temps où les anciens Scandinaves naviguaient autour d'eux pour y lancer leurs flèches sur les animaux marins qui y faisaient leur séjour. Quant à notre temps, la chose est encore plus claire et plus évidente, s'il se peut. On a fait des marques à fleur d'eau, au pied des divers rochers, afin de s'en servir comme de points de repère, et, en visitant ces marques d'année en année, on trouve qu'elles s'élèvent successivement au-dessus du niveau de la mer. Ce n'est pas le niveau de la mer qui s'abaisse, car il s'abaisserait nécessairement partout de la même manière, sur les côtes d'Allemagne et de Danemarck, aussi bien que sur celles de la Suède, ce qui n'a pas lieu; donc c'est bien le fond de la mer qui s'élève lui-même. Dans le fond du golfe de Bothnie, l'exhaussement total du terrain par siècle est d'environ quatre pieds un tiers; dans le bas de la mer Baltique, au-dessous de Stockholm, il n'est plus guère que d'un pied; et enfin, dans les provinces les plus méridionales, vis-à-vis le Danemarck, le mouvement n'est plus appréciable, et n'existe probablement plus. Nous joignons ici un tableau indiquant les endroits principaux du golfe de Bothnie où l'on a gravé des marques, et les résultats principaux que les observateurs en ont déduits. La première colonne du tableau renferme les désignations des lieux; la seconde, la date de la marque primitive, et le nom de celui qui l'a tracée; la troisième, la date des comparaisons que l'on en a faites, et les noms de leurs auteurs; la quatrième enfin, la valeur de l'exhaussement séculaire qu'ils ont conclu du déplacement qu'ils avaient constaté.

On voit qu'il y a quelques légères différences parmi les résultats fournis par les diverses observations, bien qu'elles s'accordent en grande partie; ces petites inégalités tiennent à ce que la surface de la mer n'étant pas toujours constante comme celle d'un étang, il n'est pas aussi facile de fixer d'une manière précise son niveau: ce niveau monte ou s'abaisse en différens points, suivant les vents qui régiment et qui accumulent l'eau des vagues qu'ils font rouler devant eux. Mais il est facile de se débarrasser des causes d'erreur, en prenant une moyenne, et c'est cette moyenne qui donne la hauteur de quatre pieds un tiers, que nous avons déjà citée.

NOMS des ENDROITS.	DATE	DATE	EXHAUSSEMENT par siècle.
	DU PREMIER SIGNE. — NOM DE L'OBSERVATEUR.	DES COMPARAISONS. — NOM DE L'OBSERVATEUR.	
Raholman.	1700. Dawson.	1750. Hellaut.	P. 7.
		1775. Zœlberg.	4 1
Stor-Rebben.	1751. Hellaut.	1785. Schulten.	5
		1796. Hjort.	4 2
Ratan, 64°.	1749. Chydénus.	1785. Schulten.	4 7
		1795. Wallman.	5 4
		1819. Hallstrom.	3 5
	1774. Hellaut.	1785. Schulten.	5
		1795. Wallman.	5 5
		1819. Hallstrom.	3 6
Ronnskar.	1755. Klingius.	1797. Hallstrom. 1821. Brod.	4 4 4
Wargon.	1755. Klingius.	1785. Schulten.	4 8
		1797. Hallstrom.	4
		1821. Brod.	4 3
Losgrandet. 61° 45'.	1731. Rudman.	1785. Schulten.	5 4
		1796. Robson.	3 3

On doit donc voir par cet exemple, que, pour se faire une idée des choses qui se sont passées dans les temps reculés où l'homme n'était point encore sur la terre, il n'est pas nécessaire d'avoir toujours recours à des théories bizarres, et à des hypothèses fantastiques; il suffit souvent de considérer ce que la nature produit encore aujourd'hui, avec des apparences différentes peut-être, mais au fond par des causes semblables. La nature ne change pas ses procédés, elle se contente, pour des œuvres nouvelles, de les modifier. Pour expliquer d'une manière simple et vraie bien des phénomènes, il suffit de comprendre que la forme de la terre, déjà si éloignée d'un sphéroïde parfait, change encore en quelques points, et prend d'autres courbures; de là les volcans peut-être, les chaînes de montagnes, et de là aussi les soulèvements et les agrandissemens anciens et actuels des continents et des îles.

LES CARTONS DE RAPHAEL.

(Voyez pages 99 et 203.)

N° 5. — PÊCHE MIRACULEUSE.

« Un Jour que Jésus était sur le bord du lac de Jénésareth, se trouvant accablé par la foule du peuple qui se pressait pour entendre la parole de Dieu, il vit deux barques arrêtées au bord du lac, dont les pêcheurs étaient descendus et avaient leurs filets. Il entra donc dans l'une de ces barques, qui était à Simon, et le pria de s'éloigner un peu de la terre; et s'étant assis, il enseignait le peuple de dessus la barque.

» Lorsqu'il eut cessé de parler, il dit à Simon : « Avancez » en pleine eau, et jetez vos filets pour pêcher. » Simon lui répondit : « Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre; mais néanmoins, sur votre parole, je jette » rai le filet. » L'ayant donc jeté, ils prirent une si grande quantité de poisson que leur filet se rompa. Et ils firent signe à leurs compagnons qui étaient dans l'autre barque de venir les aider. Ils y vinrent, et ils remplirent tellement les deux barques, qu'il s'en fallait peu qu'elles ne coulassent à fond.

» Ce que Simon Pierre ayant vu, il se jeta aux pieds de Jésus, en disant : « Seigneur, retirez-vous de moi, parce que je suis un pécheur ; » car il était tout épouvanté, aussi bien que ceux qui étaient avec lui, de la pêche des poissons qu'ils avaient faite.

» Jacques et Jean, fils de Zébédée, qui étaient compagnons de Simon, étaient dans le même étonnement. Alors Jésus dit à Simon : « Ne craignez point, votre emploi sera désormais de prendre des hommes. »

(Evangile selon saint Luc, chap. 5.)



(La Pêche miraculeuse, par Raphaël.)

Telle est la scène que Raphaël a retracée ; c'est le moment où commence, en la personne de quelques pêcheurs, cet apostolat qui devait triompher dans la ville des Césars, qui a réglé les destinées de l'empire, envahi l'Amérique, et qui se poursuit avec une activité infatigable, au travers des glaces polaires, et parmi les peuplades les plus sauvages dans les îles du grand Océan.

Raphaël a disposé avec un art infini tous ses personnages ; l'expression des physionomies devient d'autant plus indifférente qu'elles s'éloignent davantage de Jésus. On voit que les derniers pêcheurs ne sont occupés que de leurs filets.

Pour distraire de la trop grande régularité de toutes les figures, disposées sur un même plan, à la file les unes des autres, et pour rompre l'effet monotone que produirait la ligne continue de deux barques, le peintre a créé un vaste lac, bordé d'un joli paysage, avec des groupes de promeneurs, des tours, des temples et des villes, et il a jeté sur le premier plan trois oiseaux, dans les attitudes les plus pittoresques. On a fait, d'après ce carton, un grand nombre de tapisseries et de tableaux, et l'on a toujours obtenu des peintures délicieuses. Comment en serait-il autrement avec la fraîcheur de cette nappe d'eau et ce paysage lointain,

avec ces poissons de toute sorte et ce contraste des oiseaux, avec ces physionomies brûlantes d'expression, et la variété des poses des personnages ! Chaque tableau de Raphaël est une œuvre à part, où son génie se révèle sous un nouvel aspect.

MOULINS.

HENRI DUC DE MONTMORENCY. — SON TOMBEAU
A MOULINS. — SA VEUVE, LA PRINCESSE DES URSINS.

Henri, deuxième du nom, duc de Montmorency, filleul de Henri IV, naquit à Chantilly en 1595. Nommé amiral à l'âge de dix-sept ans, et chevalier du Saint-Esprit à vingt-quatre, il commanda la flotte envoyée par les Hollandais à Louis XIII, lors du siège de La Rochelle. Il fit les campagnes de 1629 et 1650 en Piémont, comme lieutenant-géné-

ral des armées du roi, et gagna le grade de maréchal de France par la victoire qu'il remporta au combat de Veillane. Ayant adopté le parti de Gaston, duc d'Orléans, contre le cardinal de Richelieu, il souleva, en 1652, la province du Languedoc, dont il était gouverneur. Battu à Castelnaudary, malgré ses prodiges de valeur, il tomba, couvert de blessures, au pouvoir des troupes royales, qui le conduisirent à Toulouse, où il fut jugé et décapité, comme criminel de lèse-majesté, le 50 octobre 1652, dans l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville. Avec lui finit la branche cadette de sa maison, et première branche ducal des Montmorency. Sa mort, bien plus que celles de Clalais, de de Thou, de Marillac, de Cinq-Mars et de Bouteville, affermit le pouvoir de Louis XIII, prépara le despotisme de Louis XIV, et apprit à la noblesse que le règne de la féodalité était terminé. Il était digne, en effet, de la famille des premiers barons chrétiens de soutenir, en bataille rangée, la dernière lutte contre le pouvoir



(Tombeau du duc de Montmorency, à Moulins.)

royal, que les efforts successifs de Louis VI, de Louis XI, de Henri IV, mais surtout de Richelieu, avaient rendu si puissant.

Marie Félicie Orsini, princesse des Ursins, duchesse de Montmorency, née à Rome en 1600, soupçonnée d'avoir pris part à la révolte de son mari, fut, huit jours après l'exécution de ce dernier, conduite comme prisonnière d'Etat au château de Moulins. Ayant reçu, au bout de quelques années, la liberté d'en sortir, elle fit choix, près du couvent de la Visitation, d'une maison où elle se tenait continuellement renfermée dans un cabinet tendu de noir, et éclairé seulement par quelques bougies. Louis XIII, passant à Moulins en 1642, envoya un gentilhomme pour la complimenter. « Remerciez le roi, dit-elle, de l'honneur qu'il veut bien faire à une femme malheureuse, mais, de grâce, n'oubliez pas de lui rapporter ce que vous voyez. » Un page de Richelieu étant venu aussi, quelques heures après, au nom de son maître : « Assurez monsieur le cardinal, lui répondit-elle, que depuis dix ans mes larmes n'ont pas cessé de couler. » Tour à tour visitée par Henriette de France, reine

d'Angleterre, par l'héroïne de la Fronde, la duchesse de Longueville aux beaux yeux, par la duchesse de Châtillon, par Louis XIV, par Anne d'Autriche, et par la reine Christine de Suède, elle employait les moments que lui laissaient les prières et les larmes à copier un *Abregé des méditations du révérend père Julien Hayneufve, de la Compagnie de Jésus, pour les quatre saisons de l'année*. Ce manuscrit, conservé à la bibliothèque de Moulins, contient près de 500 pages, et porte sur la première feuille, après le titre, ces mots : *Ecrites de la main de notre mère de Montmorency*. Ayant obtenu, en 1645, la permission de faire conduire le corps de son mari à Moulins, la duchesse de Montmorency lui éleva, en 1652, dans l'église qu'elle avait fait construire pour le couvent de la Visitation, un superbe mausolée qui est encore le plus beau monument de la ville, et l'un des tombeaux les plus remarquables de la France.

Placé à la gauche du grand autel, et vis-à-vis l'ancienne grille du chœur des religieuses, il représente le duc à moitié couché, appuyé sur son coude (notre gravure ne reproduit que le corps du tombeau) ; la duchesse, assise à ses pieds,

est voilée et en mante. Deux statues, représentant la Valeur et la Libéralité, se trouvent auprès du monument orné d'une espèce de portique avec son fronton, soutenu de deux colonnes et de deux pilastres. Entre ces colonnes se voient les statues de la Noblesse et de la Piété. Au milieu du portique est une urne qui renferme les cendres du duc ; le feston qui l'entoure est porté par deux anges, et le haut du fronton est couronné par les armes des Montmorency. Ce mausolée peut avoir 7 à 8 mètres d'élevation sur 4 ou 5 de largeur. Le corps du tombeau est en marbre noir ; les statues, ainsi que les ornemens, sont en marbre blanc, et l'inscription suivante est placée au bas, mais en latin. (C'était alors un usage général de couvrir les monumens français de mots latins, usage qui, malgré sa bizarrerie, se maintient encore.) Voici la traduction de l'épitaque de Montmorency :

« L'an 1462, et le vingtième de son deuil, Marie Félicie des Ursins, princesse romaine, eleva ce mausolée à la mémoire de son digne époux, Henri II de Montmorency, le dernier et le plus illustre des gens de ce nom ; pair, aniral et maréchal de France, la terreur des ennemis, les délices des Français, mari incomparable, dont elle n'eut jamais à déplorer que la mort. Après dix-huit ans du mariage le plus heureux, après avoir joui de richesses immenses, et possédé sans partage le cœur de son époux, il ne lui reste aujourd'hui que sa cendre. »

Ce monument, l'un des plus parfaits qui existent en ce genre, est dû aux sculpteurs François Anguier, né à Eu ; Thomas Regnardin, de Moulins ; Thibaud Poissant, et le célèbre Coustou, l'un et l'autre de Lyon. Selon M. de Salaberry, dans la *Biographie universelle*, il allait être détruit en 1793 par les révolutionnaires, qui étaient déjà dans l'église, quand une voix, sortie de la foule, s'écria : « Quoi ! vous allez renverser le monument d'un bon républicain, puisqu'il est mort victime du despotisme ! » Les marteaux s'arrêtèrent, et les cendres du dernier représentant de la féodalité sur les champs de bataille furent respectées à l'aide de ce certificat de civisme.

Ce témoignage mondain ne suffisant pas à sa douleur, la duchesse de Montmorency en donna un autre plus religieux, et conforme aux idées du temps, en renouant aux grands de la terre. Ayant pris le voile en 1657, dans ce couvent de la Visitation qu'elle avait comblé de bienfaits, et qui n'était fondé par sainte Chantal que depuis 1616, elle y mourut le 5 juin 1666, après en avoir été la supérieure, et fut enterrée auprès de son mari, à qui elle avait donné une preuve si éclatante d'amour conjugal.

ANTIQUITÉS EGYPTIENNES.

LES PYRAMIDES.

(Deuxième article. — Voyez page 345.)

A l'époque de l'expédition d'Égypte, les Français avaient entrepris de détruire, par la mine, l'une des pyramides de moindre grandeur qui se trouvent dans le voisinage des trois premières ; c'est la quatrième à l'ouest, qu'on avait jugée intacte. Le sacrifice d'un de ces monumens, peu regrettable au fond, aurait probablement amené des découvertes propres à nous fixer sur leur disposition intérieure, et sur le système d'inhumation des monies royales ; mais les événemens ne permirent pas d'achever cette entreprise arrêtée dès son principe, et dans laquelle on avait déjà consommé une quantité considérable de poudre.

La seconde pyramide, de Ghizé, a été ouverte en 1818, par l'entrepreneur Belzoni, qui reconnut en même temps par une inscription tracée au mur, qu'elle avait déjà été violée en l'an 782, sous le règne et en présence du kâlife arabe

Aly-Méhemet. Elle renferme un couloir d'une centaine de pieds de longueur, aboutissant à une chambre centrale, longue de 46 pieds, large de 16, et haute de 55 ; elle est taillée dans le roc, et renferme, comme le Chéops, un sarcophage en granit à demi enfoui dans le sol.

La troisième pyramide, de Mycérinus, moins élevée que les deux premières, est fermée et sans revêtement.

Autour du Chéops et du Céphrenes régnait un fossé qui avait primitivement 100 pieds de profondeur, et dans lequel on aurait, selon Hérodote, amené les eaux du Nil.

La première et la troisième pyramides sont environnées de plusieurs autres plus petites, et qui pour la plupart ont été ouvertes ou se trouvent dans un état de dégradation très avancé. Il y en a trois à l'orient de la première, et deux au sud.

On retrouve également, au nord de cette pyramide, les ruines d'un temple remarquable dans son état actuel, par l'énormité des pierres qui ont servi à sa construction. Trois pyramides de moindre grandeur se trouvent aussi au sud du Mycérinus, et sa face orientale est, comme celle de Chéops, précédée de ruines ayant appartenu à un temple.

A trois cents pas environ de la pyramide principale, s'élève le fameux sphinx, statue colossale, taillée dans le rocher, et représentant un corps de lion avec une tête humaine ; la tête seule et une partie du col dépassent le niveau du terrain où tout le reste du corps est enfoui. La longueur totale de cette figure est d'environ 70 pieds.

Belzoni découvrit sous le sphinx, en le déblayant, les vestiges d'un temple et de communications souterraines présumées aboutir à l'intérieur de la grande pyramide.

Il existe aux environs des pyramides, et indépendamment des ouvrages mentionnés ci-dessus, une quantité innombrable de tombeaux formés de grottes et de couloirs taillés dans le rocher, et dont les parois sont en grande partie revêtues de bas-reliefs et de peintures antiques du plus grand intérêt.

Quant aux pyramides de Saccarah, elles sont situées à quatre lieues environ et au sud de celles de Ghizé, et séparées de ces dernières par le Désert, après lequel reprend une suite continue de tombeaux taillés dans le roc ; les uns couvrent l'immense plaine de sable et de débris qui faisaient partie de l'ancienne Memphis, les autres ont été creusés le long du versant oriental de ce plateau.

Parmi les pyramides situées aux environs de Saccarah et de Dachour, il y en a deux dont les proportions ne sont pas moins remarquables que celles de Chéops, mais elles s'en distinguent par la nature des matériaux, n'étant construites qu'en briques cuites au soleil. Le profil de la plus grande, au lieu de former une ligne droite de la base au sommet, présente une console renversée, c'est-à-dire que sa moitié inférieure offre une courbe convexe, et la moitié supérieure une courbe concave.

Celle-ci a été ouverte, mais peu de voyageurs ont la curiosité d'y pénétrer, et les sables en ont presque totalement obstrué les passages.

D'autres pyramides ne sont formées que de deux ou trois degrés ; mais leur ascension est fort difficile, chaque degré ayant de 50 à 40 pieds d'élevation.

Enfin, la pyramide de Meydohn est la dernière que l'on rencontre en remontant vers le sud ; elle n'a que trois degrés fort élevés, et pose sur une colline calcaire, qu'on a également taillée de manière à former avec elle un seul monument ; on la nomme la Fausse Pyramide.

LA SEMAINÈ.

CALENDRIER HISTORIQUE.

7 Décembre 1726. — Mort de Dancourt, acteur renommé et auteur de plusieurs comédies qui obtinrent, dans leur temps, de grands succès; par exemple *le Chevalier à la mode*.

8 Décembre 1691. — Mort de Scaramouche, célèbre acteur de l'ancienne troupe italienne, renommé pour son agilité et son talent de mime.

8 Décembre 1695. — Mort de Barthélemi d'Herbelot, le premier, en France, qui ait bien connu les langues et les histoires orientales. Il est auteur d'une *Bibliothèque orientale* encore fort estimée.

8 Décembre 1709. — Mort de Thomas Corneille

9 Décembre 1642. — Le chancelier Séguier remplace Richelieu dans le protectorat de l'Académie française, qui, à cette époque, se réunissait chez le protecteur. Après la mort de Séguier, cette dignité passa au roi, et l'Académie fut logée au Louvre.

40 Décembre 1508. — Ligue de Cambrai contre les Vénitiens, entre le pape Jules II, l'empereur Maximilien, le roi de France et le roi d'Espagne. Venise fut vaincue, et une partie de ses possessions en Italie partagée entre les puissances liguées.

41 Décembre 1669. — Première représentation de *Brianius*, tragédie de Racine.

41 Décembre 1686. — Mort du Grand-Candé, à Fontainebleau. Son oraison funèbre est le chef-d'œuvre de Bossuet.

41 Décembre 1718. — Mort de Charles XII, roi de Suède: il était né le 27 juin 1682. Toute sa vie ne fut qu'une longue bataille. Prisonnier du Grand-Turc, il s'échappa, et vint mettre le siège devant Frédéricshall, en Norwège. Un soir, s'étant avancé dans la tranchée pour visiter les travaux, il fut atteint à la tête d'un coup de fauconneau; on le trouva mort, appuyé contre un parapet, la main sur la garde de son épée.

41 Décembre 1802. — Mort de Molé, célèbre comédien français, né à Paris le 24 novembre 1754. Il jouait avec le plus grand succès la tragédie, le drame, et l'emploi des petits-maîtres dans la comédie.

42 Décembre 1663. — Première représentation d'*Alexandre*, tragédie de Racine. Cette pièce fut jouée d'abord par la troupe de Molière; mais Racine la retira pour la donner aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne. De là vint la brouille de Molière et de Racine.

45 Décembre 1521. — Mort d'Emmanuel, dit le Grand, roi de Portugal. Vasco de Gama, Améric Vespuce, Alvarès Cabral, découvrirent, sous ses auspices, plusieurs pays inconnus, le Brésil, en 1500.

45 Décembre 1533. — Naissance de Henri IV, à Pau, dans le Béarn.

13 Décembre 1769. — Mort de Gellert, un des meilleurs

poètes allemands, connu surtout par de jolies fables, devenues très populaires en Allemagne.

DÉCEMBRE.

Ce mois est appelé de ce nom, parce qu'il était le dixième après celui de Mars, qui était le premier de l'année de Romulus. Comme on avait donné au mois de juillet, appelé auparavant *Sextilis*, le nom de Jules César, et au mois d'août celui d'Auguste, l'empereur Commode vint donner celui d'*Amazone* au mois de décembre, en l'honneur d'une dame romaine dont il portait dans un anneau le portrait où elle était peinte en amazone. Mais le nom de Décembre fut repris plus tard, et resta, quoiqu'il fût le douzième mois de l'année.

C'est en décembre que les Romains célébraient les fêtes en l'honneur de Saturne, si connues sous le nom de *Saturnales*. Elles furent établies à Rome, l'an 257 de sa fondation. D'abord la fête ne durait qu'un jour; Auguste ordonna qu'elle se célébrerait pendant trois jours, depuis le 17 jusqu'au 19; Caligula ajouta un quatrième jour, qu'il appela *Juvenalis*, ou fête des jeunes gens. Pendant la durée de ces fêtes, les tribunaux étaient fermés, les écoles vaquées, il n'était permis d'entreprendre aucune guerre, ni d'exécuter un criminel, ni d'exercer d'autre art que celui de la cuisine; toute licence était donnée aux esclaves.

Immédiatement après les saturnales, on célébrait la fête des *Sigillaires*, ainsi appelée parce que sa célébration consistait surtout dans l'envoi que se faisaient les Romains de présents, tels que caquets, anneaux, et autres petits objets de sculpture, comme à Noël en Allemagne, et au 4^e janvier en France.

BERNARD PALISSY.

S'il est un exemple remarquable de ce que peut un homme de génie sans culture, mais armé d'une volonté ferme et persévérante, c'est sans contredit celui qui a été donné par Bernard Palissy, peintre, sculpteur, naturaliste, hydraulicien, et l'inventeur ou plutôt introducteur en France de la poterie de terre émaillée, connue depuis sous le nom de faïence.

Bernard Palissy, né à Agen vers l'an 1500, exerçait laborieusement la profession de peintre sur verre, à laquelle il ajoutait la pratique du dessin, de la géométrie et de l'arpentage.

Ces diverses professions, peu lucratives, et dont l'exercice même lui manquait quelquefois, laissaient à l'imagination de Palissy tout le temps de se livrer aux idées spéculatives vers lesquelles il était naturellement porté, lorsqu'un heureux hasard vint lui donner un aliment réel. Une coupe en terre émaillée, qui n'était probablement autre chose qu'une faïence italienne, tomba entre ses mains; dès lors Palissy est emporté par un violent désir d'arriver à l'exécution d'un vase semblable.

Marié, et père de deux enfants, il abandonne l'état qui assurerait son existence et celle de sa famille.

On le voit alors prendre des tessons de terre, les couvrir de compositions qu'il préparait avec soin, et aller tantôt chez les potiers, tantôt chez les verriers, pour essayer ses émaux à leurs fours; puis ensuite seul, sans aide, construire lui-même ses fours. Toutes ses tentatives sont infructueuses, mais le moindre succès ranime ses espérances; de nouvelles déceptions l'accablent; il rencontre des obstacles imprévus; la peine, la dépense, la misère et la maladie semblent le poursuivre à la fois; dans son atelier il est sans succès, dans le monde il est bafoué, dans sa maison il éprouve de nouvelles persécutions; la nature même de ses travaux le fait soupçonner de magie et de fabrication de fausse monnaie.

Cependant, au milieu de toutes ces traverses, son courage se fortifie; pendant vingt années il lutte contre la fortune; il touche enfin au moment de réussir, lorsqu'un potier qu'il

donner à nos lecteurs une idée du goût et du talent de Bernard Palissy, dont les poteries sont en ce moment recherchées, par les amateurs et les artistes, avec un empressement égal à leur rareté. Le château de Madrid que l'on avait construit dans le bois de Boulogne, par ordre de François I^{er}, était orné extérieurement de ses plus belles faïences; la grande cour du château de Saint-Germain-en-Laye renfermait des tableaux de la même nature.

Le génie actif de Palissy ne s'arrêta pas à cette découverte: il embrassa avec succès d'autres branches de connaissances.

Guidé seulement par les diverses observations que ses essais sur les terres et les émaux lui avaient donné occasion de faire, sans aucune notion du grec ni du latin, il parvint à donner dans Paris même, en présence des plus habiles physiciens de son temps, un cours d'histoire naturelle, dans lequel, avec une sagacité d'instinct en partie confirmée depuis par les nouvelles observations de la science, il exposa ses idées sur toutes les espèces de terres et d'eaux, de rivières, fontaines et puits; il y examina les sources d'eaux salées et minérales, les montagnes, les stalactites, les argiles, les marnes, les métaux et les fossiles.

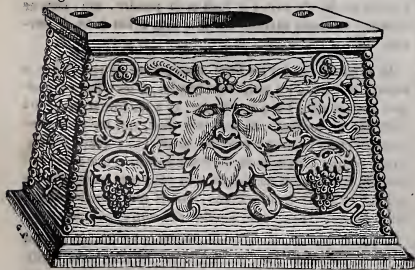
Il ne manquait à toutes les illustrations de Palissy que la persécution: l'édit contre les protestans, rendu en 1559 à Ecouen par Henri II, la lui apporta. Attaché à la religion réformée, Palissy fut traîné en prison, d'où il ne serait sorti que pour marcher au supplice, si le connétable de Montmorency, son protecteur, n'eût promptement présenté un placet à la reine-mère, qui obtint du roi l'ordre de lui rendre la liberté.



Bernard de Palissy.

(Bernard de Palissy, célèbre potier.)

s'était attaché le quitte brusquement en réclamant son salaire. Palissy, sans ressources, sans crédit, lui abandonne en paiement ses propres vêtements. Mais alors c'est le bois qui vient à lui manquer pour la cuisson de l'essai auquel est attachée la dernière de ses espérances. Il emploie d'abord les treillages de son jardin; mais cet aliment ne suffisant pas à l'entretien du feu, Palissy ne balance pas à précipiter dans le foyer, d'abord ses meubles, puis successivement les portes, les fenêtres, et le plancher même de sa maison. Palissy est ruiné, mais le succès a couronné ses efforts, dont le résultat est cette belle poterie aux formes si gracieuses, aux couleurs si brillantes, aux arabesques si délicats et si variés, qui d'abord servit d'ornement au palais des grands, lui obtint leur protection, et lui valut le brevet d'inventeur des rustiques figurines du roi, ainsi que le surnom de Bernard des Tuileries, où le roi Henri II lui avait donné un logement.



Les dessins que nous offrons avec cet article pourrout



G. F.

ARTICLES

Bernard Palissy, après avoir consigné ses observations scientifiques dans divers ouvrages, remarquables par la naïveté et la lucidité de leur rédaction, mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans, honoré et estimé de tous les gens de bien de son époque.

La misère qui avait présidé aux commencemens de sa vie de travail et de recherches, lui avait fait adopter pour devise :

Povreté empêche les bons espritz de parvenir.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
Sont rue du Colomhier, n^o 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LAGREVARDIERE, rue du Colomhier, n^o 50

LE TALIPOT, A CEYLAN.



(Le Palmier talipot.)

La gravure représente le palmier talipot (*coripha umbratifera* de Linnée) à ses différents états de croissance, et reproduit parfaitement sa tige droite et dégarnie de branches, ses grandes feuilles circulaires et son bouquet de fleurs. Cet arbre, l'un des plus beaux et des plus utiles qui aient été donnés à l'homme pour récréer sa vue et fournir à ses besoins, ne se trouve guère que dans l'île de Ceylan et sur la côte de Malabar. A son aspect, on a peine à croire qu'avec sa tête touffue qui se balance à cent pieds de hauteur, il puisse résister aux coups de vent du tropique; et cependant les tempêtes passent et le laissent debout.

Ses fleurs s'élèvent en pyramide au-dessus des feuilles, et accroissent quelquefois la hauteur de l'arbre d'une trentaine de pieds. D'abord renfermées dans une gaine très dure, elles la brisent avec bruit au moment de leur épanouissement; ensuite elles présentent un bouquet jaune dont l'œil admire l'éclat, mais dont on ne peut supporter l'odeur pénétrante. Elles fournissent en abondance nue semence aussi grosse que nos cerises, qui ne peut se manger et ne sert qu'à la reproduction de l'espèce. Chaque palmier ne fleurit qu'une fois, c'est vers l'époque de sa vieillesse, fixée à trente ans par le Portugais Ribeiro, mais qui, suivant les naturels, n'aurait lieu qu'à cent. Dès que les fruits sont mûrs, l'arbre qui les a donnés commence à se dessécher; deux ou trois semaines après on le voit se pencher, tomber et mourir.

C'est en battant les parties tendres et spongieuses qui sont renfermées dans l'intérieur que l'on extrait la féécule et que l'on obtient le sagou; mais la principale utilité du talipot consiste dans ses feuilles gigantesques, dont une seule peut abriter dix ou douze hommes (quelques uns disent même vingt). Lorsqu'on a soin de les couper à une certaine époque de leur développement, elles conservent toujours

une couleur tendre, d'un brun jaunâtre, semblable à celle du vieux parchemin.

Les feuilles du talipot servent à la fois de papier, de tente contre le soleil, et de parapluie contre les ondées d'eau si fréquentes dans cette région; elles remplacent aussi les éventails, auxquels elles ressemblent parfaitement, comme on le voit sur la gravure. On peut les replier sur elles-mêmes sans effort et sans crainte de les briser; une feuille tout entière peut tenir dans une seule main, et l'on en sent à peine le poids.

Quelle que soit la quantité d'eau qui tombe sur ces feuilles merveilleuses, elles n'en retiennent aucune humidité; ce qui n'est pas d'une médiocre importance dans ce climat.

Lorsque les Européens ont eu à soutenir une guerre contre les naturels, ils ont bientôt reconnu l'utilité de munir chaque soldat d'une feuille de talipot, pour conserver dans un état parfait de siccité le fusil et la poudre, qui, sans ce secours, auraient bientôt été mis tout-à-fait hors de service.

La préparation qui les rend susceptibles de remplacer le papier, consiste à les couper en bandes, à les tremper quelques instans dans l'eau bouillante, et à les frotter des deux côtés sur un morceau de bois très lisse, qui les rend plus flexibles et les dessèche complètement. On y grave les lettres avec une pointe, et on les frotte ensuite d'une substance colorée. Les feuilles du talipot sont réservées pour les actes publics et les livres importants, tandis que pour les usages ordinaires on emploie les feuilles des autres palmiers.

Il paraît que plusieurs livres, regardés en Europe comme étant composés de papyrus égyptien, ne sont faits réellement qu'avec les feuilles du talipot, qui d'ailleurs ont par elles-mêmes la propriété d'éloigner les insectes.

Les naturels se servent encore de la feuille du talipot pour couvrir leurs maisons et faire des chapeaux; ces chapeaux sont énormes, et particulièrement à l'usage des nourrices, dont elles abritent la tête en même temps que celles des nourrissons.

Le talipot est devenu maintenant assez rare, et on ne le trouve plus que dans l'intérieur du pays.

LES CRIS DES PETITS MÉTIERS DE PARIS AU XIII^e SIÈCLE.

Il existe une nomenclature fort curieuse, en vers anciens, des cris de Paris au XIII^e siècle; c'est un monument remarquable, qui nous donne d'une manière assez exacte, la mesure du commerce et l'existence des petits métiers les plus communs à cette époque. Paris, alors renfermé dans la clôture de Philippe-Auguste en 1211, occupait en superficie un emplacement de 700 arpens; sous Louis XVI on en comptait 9,000. Les rues étaient étroites et boueuses, pavées encore en peu d'endroits, et obstruées à tous les instans par des porcs et autres animaux que les habitans laissaient errer au hasard pour chercher leur nourriture. A ce premier ennui ajoutez celui d'entendre à toute heure du jour ces clameurs de toutes sortes, les cris des marchands et les bruits de tambour à chaque proclamation ou *cri* solennel des crieurs du roi et de la ville, et vous aurez le tableau animé, remuant et criard de cette ville au XIII^e siècle. Nous donnerons quelques passages du *Dict des cris de Paris* de Guillaume de Villeneuve, avec un aperçu historique des diverses denrées et marchandises les moins connues et les plus curieuses. On verra que, sauf quelques uns d'entre eux qui ont disparu pour faire place à un plus grand nombre d'autres, ces cris sont encore à peu près les mêmes aujourd'hui; seulement, on remarquera que plus d'une espèce de marchandise qui se vendait alors en détail dans les rues par de pauvres gens, se débite en gros aujourd'hui, dans des boutiques et magasins, par de riches négocians.

Un noviau dit ici nous treuve
Guillaume de la Villeneuve,
Puisque povretez le justise.
Or vous dirai en quele guise
Et en quele maniere vont
Cels qui denrées à vendre ont,
Et qui pensent de lor preu fere
Que ja ne finiront de brère
Parmi Paris jusqu'à la nuit.
Ne cuidez vous qu'il lor sauit
Que ja ne seront à sejour.
Oiez qu'on crie au point du jor :
— seigneur, quar vous alez baingnier
Et estuver sans deslaier,
Li baing sont chant, c'est sans mentir.

« Puisque la misère l'y nbigie, Guillaume de la Villeneuve trouve un nouveau *dit* à nous raconter. Je vais vous dire de quelle manière agissent les marchands pour faire leur profit, à tel point qu'ils ne cessent de brailier dans Paris jusqu'au soir; ne croyez pas qu'ils en soient las et qu'ils pensent à cesser. Entendez ces cris des le point du jour : — Seigneur, allez vous baigner sans tarder; les baigns sont chauds, c'est sans mentir.

C'étaient les barbiers qui, à Paris, autrefois, tenaient les *bains* ou *étuves*: ils étaient réunis aux chirurgiens, et ne formaient qu'une confrérie sous la bannière de saint Côme et saint Damien. Les étuves ou baigns étaient fort communs à Paris; c'était un usage que ses habitans tenaient des Romains. Sous le roi Henri I^{er}, au XI^e siècle, il est fait mention d'étuves situées à la pointe de la Cité; en 1583, Charles VI renouvela les statuts des barbiers, et leur défendit de travailler les dimanches et les grandes fêtes de l'année.

On compte jusqu'à six rues, ruelles ou culs-de-sac qui recouvrent le nom d'*estuves* à cause des baigns qui s'y trouvaient placés. Il paraît au reste que, malgré toutes les précautions dont on usait à la réception des maîtres *barbiers-baigneurs-étuvistes* pour ne choisir que des gens de bonnes mœurs, et malgré la défense qui leur était faite d'aller travailler dans les étuves, ces endroits ne jouissaient pas, au moyen âge, d'une excellente réputation. Une ordonnance du mois de novembre 1510 voulut que toutes ces maisons fussent fermées en cas de contagion. Leur nombre s'accrut de telle sorte, qu'au dire de Sauval, on ne pouvait faire un pas dans Paris sans en rencontrer; on cessa d'y aller vers la fin du XVII^e siècle.

Puis après orrez retentir
De cels qui les *fres harens* crient.
Or au *vivet* li autre diunt :
Sor et blanc, harene fres pondré,
Harene nostre vendrè vouldrè.
Mennise vive orrez crier,
Et puis *aletes* de la mer.

« Vous entendrez après les cris de ceux qui crient les harengs frais ou la vive, le hareng seur, le hareng blanc, frais et saupoudré. — Vous vendrai-je de notre hareng? Entendez-vous crier la menue vive et les aletes de la mer? »

Le commerce du poisson salé ne commença à Paris qu'au XII^e siècle, par les soins de la Hanse parisienne, ou corps des marchands; et parmi ces poissons, les *harengs* furent des premiers qu'on vit paraître aux halles : ils venaient de Rouen par la Seine, mais Calais prétend être la première ville qui ait connu et pratiqué la pêche du hareng. C'est Louis IX qui, en 1254, divisa la vente du poisson en *frais*, *salé*, et *saur*; cette distinction subsista jusqu'à Philippe de Valois, en 1545. Alors on ne connaissait pas encore l'art de saler le hareng comme aujourd'hui : celui qui le trouva fut un nommé Buckelz, mort à Biervliet, dans la Flandre hollandaise, en 1547 suivant les uns, et 1447 suivant les autres. A Paris, les femmes qui vendaient cette sorte de poisson avaient le nom de *harengères*, et demeuraient sur le Petit-Pont; le poète Villon, qui écrivait au XV^e siècle, fait une mention particulière de leur talent à dire des injures.

On ne sait trop si l'*alète* était un poisson ou un oiseau

Oisons, pigeons et char salée;
Char fresche moult bien conraée,
Et de l'*aillie* à grant planté.

« Oisons, pigeons et chair salée; chair fraîche et bien parée, et de l'aillée en grande quantité. »

Les Gaulois envoyaient à Rome de nombreux troupeaux d'oies, dont les Romains faisaient grand cas; dans la suite les Francs les gardèrent, et long-temps en France ce fut la volaille la plus estimée, même chez les rois, puisque Charlemagne recommanda, dans ses Capitulaires, d'en tenir ses maisons de campagne abondamment fournies. A Paris, les rôtisseurs n'avaient guère que des oies; de là leur vint le nom d'*oyers*, qu'ils portèrent long-temps dans leurs sta uts. On sait qu'à cette époque les gens de la même profession étaient logés dans le même quartier et occupaient les mêmes rues : les rôtisseurs, ou plutôt les oyers, donnèrent leur nom à la rue qu'ils habitaient, et ce fut la rue aux *Oûs*; mais par la suite on oubliera cette étymologie, et on s'habitua à dire la rue aux *Ours*, nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Une ordonnance du prévôt de Paris, en date du 22 juin 1522, donna la permission aux maîtres poullaiers et rôtisseurs de faire nourrir leurs oisons dans les rues de Verberie, des Fontaines, et autres aux environs, comme étant des lieux *vaines et champêtres*.

L'*aillie* ou l'*aillée* était une sauce que le menu peuple

aimait beaucoup, et dont on faisait un bon débit dans les rues. C'était un mélange d'ail, d'aumodes et de mie de pain pilés ensemble et détremés avec un peu de bouillon. On la conservait comme la moutarde; les habitans des provinces méridionales l'affectionnaient surtout. On en faisait aussi avec du verjus, témoin ce vers de cette même pièce :

Verjus de grain à faire allée.

Or au miel (Dieu vous doinst santé!)
Et puis aprez, pois chaus pilez
Et fèves chaudes par delez.

* — Voici du miel (que Dieu vous tienne en santé)! Puis après :
— Pois chauds pilés, et fèves chaudes tout auprès. »

De tout temps, en France, le miel fut recherché : à certaines époques on en donnaît comme un régal dans les monastères, et Louis-le-Debonnaire et Charles-le-Chauve firent divers présens de cette nature aux religieux de Saint-Germain et de Saint-Denis. Avant que le sucre ne fût devenu aussi commun, le miel en tenait lieu pour confire les fruits; souvent même on le préférait au sucre dans les pâtisseries.

Charlemagne, en ses Capitulaires, rappelle à ses métayers de récolter des pois dans leurs jardins. La manière la plus généralement goûtée de les servir était de les faire cuire avec du cochon. Les moines de Saint-Victor parvinrent à donner à ce plat un degré de bonté remarquable; je ne sais pas même si un amateur ne s'avisait pas de publier un commentaire sur les meilleures manières de les accommoder.

Les fèves se vendaient à l'égal des pois, et l'on peut lire dans les poésies du XVI^e siècle que les élégans de l'époque faisaient usage d'eau de fève pour se blanchir le teint.

LES ARABES ET LES MAURES.

C'est une erreur très commune, adoptée même par un grand nombre d'historiens, que celle qui confond les Arabes et les Maures, et les regarde comme faisant partie du même peuple. Les Arabes sont des Asiatiques : c'est au milieu d'eux qu'est née la religion de Mahomet; ce sont eux qui les premiers l'ont répandue en Asie, en Afrique, en Europe. Les Maures ou Mores sont des peuplades d'Afrique qui furent converties au mahométisme par les musulmans arabes. Les Maures ne sont donc pas plus des Arabes, que les Goths, les Francs, les Bourguignons et les Lombards qui embrassèrent la religion chrétienne des Romains, n'étaient les Romains eux-mêmes. Au contraire, l'empire temporel de Mahomet fut détruit par les Maures et les Turcs devenus musulmans, de même que l'empire de Constantin fut détruit par les Barbares devenus chrétiens.

LE BOEUF MUSQUÉ.

Cet animal n'était connu que très imparfaitement avant les dernières explorations des mers polaires; il fréquente les limites de la terre habitable, au milieu des glaces, où il trouve une sécurité que les déserts peuvent seuls garantir. Son extérieur justifie quelque peu le nom qu'il porte; mais ses habitudes diffèrent beaucoup de celles de toutes les autres espèces de la race bovine. Ses jambes sont très courtes, et couvertes presque jusqu'aux pieds par une longue fourrure qui entoure tout le corps, à l'exception du museau; ses cornes sont aplaties et recourbées; sa queue est aussi courte, à proportion, que ses jambes, et disparaît dans l'épaisseur de la toison. C'est principalement sous la gorge que le poil est épais et long.

Les bœufs musqués passent l'été des régions polaires dans la Géorgie du nord, et dans l'île Melville, vers le 75^e degré de latitude; ils ont l'habitude de se réunir en troupes nombreuses, et paraissent se plaire autant dans leurs affreux déserts que le bétail de nos climats dans les pâturages où il trouve une nourriture abondante et parfumée. Ils arrivent dans l'île Melville vers le milieu du mois de mai, et ils en reviennent en septembre. Leurs migrations s'étendent fort loin, car on présume qu'ils vont hiverner sur le continent américain, en des lieux où les arbres peuvent leur fournir quelques alimens lorsque tout le sol est couvert de neige. Ainsi, les deux points extrêmes de leurs excursions seraient éloignés l'un de l'autre de 45 degrés en latitude. Ce qui rend ces voyages encore plus surprenans, c'est que les animaux voyageurs en font une grande partie sur des glaces raboteuses, hérissées d'obstacles de toutes sortes, et qui ne leur offrent aucun aliment. Ces traversées d'une terre à une autre sont quelquefois d'une cinquantaine de lieues, et rien ne leur indique la route qu'ils doivent suivre; ils arrivent cependant à des époques assez réglées. Ils préfèrent les pâturages voisins des bois, ils choisissent les quartiers montueux, se plaisent à franchir des ravins, à grimper avec la légèreté des chamois sur des roches escarpées : la rapidité, l'élégance de leurs mouvemens, offre un singulier contraste avec la pesanteur apparente de leurs formes.

Cet animal est connu des Esquimaux; on le trouve dans tous les pays où ils ont fixé leur résidence, ou dans ceux qu'ils ont explorés leurs courses les plus lointaines, à l'exception du Sud du Groënland, où on ne l'a jamais vu. Sa chair a une odeur de musc d'autant plus exaltée que l'animal est plus maigre. Les taureaux qui furent tués par les équipages aux ordres du capitaine Parry, pesaient environ 700 livres, et on en tiraît quatre quintaux de viande. Suivant le capitaine Franklin, le plus gros individu tué par son équipage ne pesait pas plus de 500 livres; mais ce navigateur ne dit point s'il est question du poids total, ou de celui de l'animal préparé pour être mangé. Il ajoute que tous les bœufs tués par ses chasseurs étaient d'une maigreur extrême, ce qui explique l'infériorité de ses pesées, en comparaison de celles du capitaine Parry.

Le bœuf musqué vivant dans les mêmes contrées que le renne doit se contenter des mêmes alimens. Suivant le capitaine Franklin, les traces de ces deux espèces d'animaux, imprimées sur la neige, diffèrent si peu l'une de l'autre, qu'il faut une très grande habitude pour parvenir à les distinguer. On approche assez aisément des troupeaux de bœufs musqués, en prenant le dessus du vent; mais le chasseur doit prendre ses mesures pour ne pas manquer son coup, et abattre l'animal sur lequel il a fait feu. S'il ne l'a pas blessé à mort, il courra lui-même de grands dangers; non de la part des compagnons du blessé, car ils ne sont pas encore arrivés à ce degré de perfectionnement social que d'autres espèces ont atteint, et qui fait sentir les avantages d'une protection et d'une défense mutuelles : le combat n'aura lieu qu'entre le meurtrier et sa victime, mais il sera terrible, acharné; si l'homme ne parvient pas à s'y dérober par la fuite, ou s'il manque de secours, il est perdu. Contre les loups et les ours, le bœuf est suffisamment armé; ses redoutables cornes mettent souvent à mort les téméraires animaux carnassiers qui osent l'attaquer.

Si la fourrure du bœuf musqué devenait un objet de luxe, comme celle du castor, du renard noir, de la zibeline, etc., le nombre de ces animaux diminuerait promptement, car il se formerait des entreprises pour les poursuivre dans leurs solitudes, comme pour le commerce des autres pelleteries au nord du nouveau continent. Les castors sont déjà très rares; les loutres de mer, si recherchées à la Chine, n'abondent plus, comme autrefois, dans les îles Kouriles et



(Le Bœuf musqué.)

Aléoutiennes ; en Asie, le renard noir est presque introuvable, et une seule peau de cette précieuse variété de renard suffit pour acquitter les contributions d'un village. Les chasseurs ne songent nullement à se ménager des ressources pour l'avenir, ils feront peut-être disparaître successivement des espèces intéressantes, dont l'histoire naturelle perpétuera seule le souvenir.

La place la plus précieuse dans le monde est la selle d'un coursier rapide ; l'ami le plus précieux est un bon livre.

Traduit de l'arabe d'ABOU'TTHAIB

Le savant vit éternellement après sa mort, tandis que ses membres, cacliés sous la tombe, sont réduits en poudre. L'ignorant est mort, même pendant qu'il marche encore sur la terre ; il est compté au nombre des vivans, et cependant il n'existe pas.

Traduit de l'arabe du MARJ ANNADHIR.

ANTIQUITES NATIONALES.

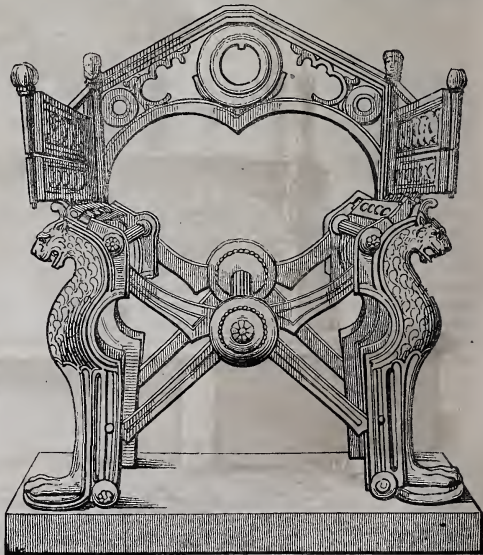
LE FAUTEUIL DE DAGOBERT.

Une circonstance frivole décide bien souvent du plus ou moins de célébrité qui s'attache à un nom ; c'est ainsi que la foule, et elle est nombreuse, de ceux qui n'ont pas étudié l'histoire de leur pays, connaît généralement beaucoup mieux le nom de Dagobert que celui de Clovis. Une chanson, que son extrême naïveté a rendue populaire, a plus fait pour la gloire de Dagobert I^{er} que les victoires qu'il a remportées contre les Slaves, les Saxons, les Bretons et les peuplades turbulentes de la Gascogne ; par la même raison, l'épithète de bon que lui donne saint Eloi restera ; et, en dépit de la vérité historique, malgré l'assassinat de son oncle, malgré le massacre de dix mille familles barbares qu'il fit égorger en une nuit par ses soldats, malgré la fanfaisie cruelle qui lui dicta l'ordre de couper la tête à tous ceux de

ses prisonniers saxons dont la taille dépassait la hauteur de sa longue épée de guerre, ce sera toujours pour la multitude le bon roi Dagobert.

La célébrité que ce roi a acquise d'une manière si bizarre en a rejailli sur un fauteuil, qui, après avoir été conservé pendant plusieurs siècles dans le trésor de l'abbaye de Saint-Denis, passa au Palais-Royal, où il resta quelques temps exposé en vente à l'époque de la suppression et du pillage des monastères, en 1795, et enfin fut déposé au cabinet des médailles.

Ce siège est le produit de deux arts très différens. La forme élégante et le travail de la partie inférieure rappellent les chaises curules romaines, et elle a bien pu servir comme telle sous le Bas-Empire avant sa réunion avec la partie supérieure, dont le style barbare pourrait se rapporter au temps de Dagobert I^{er}, qui mourut l'an 638. Le fait de la possession de ce fauteuil par les religieux de l'abbaye de Saint-Denis, dont ce roi est regardé comme le fondateur, a contribué à acréditer l'opinion qui le lui attribue. Quoi qu'il en soit de la vérité de cette tradition, Napoléon, dont elle flattait le goût pour les rapprochemens bizarres, l'a adopté, et lui a donné par là une sanction éclatante. C'est assis sur ce fauteuil qui, s'il n'appartient pas à Dagobert, a peut-être servi à l'un de nos premiers rois, que Napoléon, leur successeur par le droit de son épée, a voulu distribuer les croix de la légion-d'honneur à ses soldats dans une occasion solennelle ; on se rappelle que, par un ordre exprès de l'empereur, le fauteuil fut transporté en poste à Boulogne-sur-Mer, en août 1804. Depuis il est resté paisiblement à la Bibliothèque royale, et, placé au milieu des chefs-d'œuvre de l'art que possède le cabinet des médailles, il jouit du privilège d'attirer constamment une foule curieuse, qui demeure généralement déçue, parce qu'elle s'attend à trouver un



(Fauteuil du roi Dagobert.)

fauteuil d'or massif fait aussi pour Dagobert par le bon évêque de Noyon, saint Eloi, si l'on en croit une autre tradition.

FRANCE.

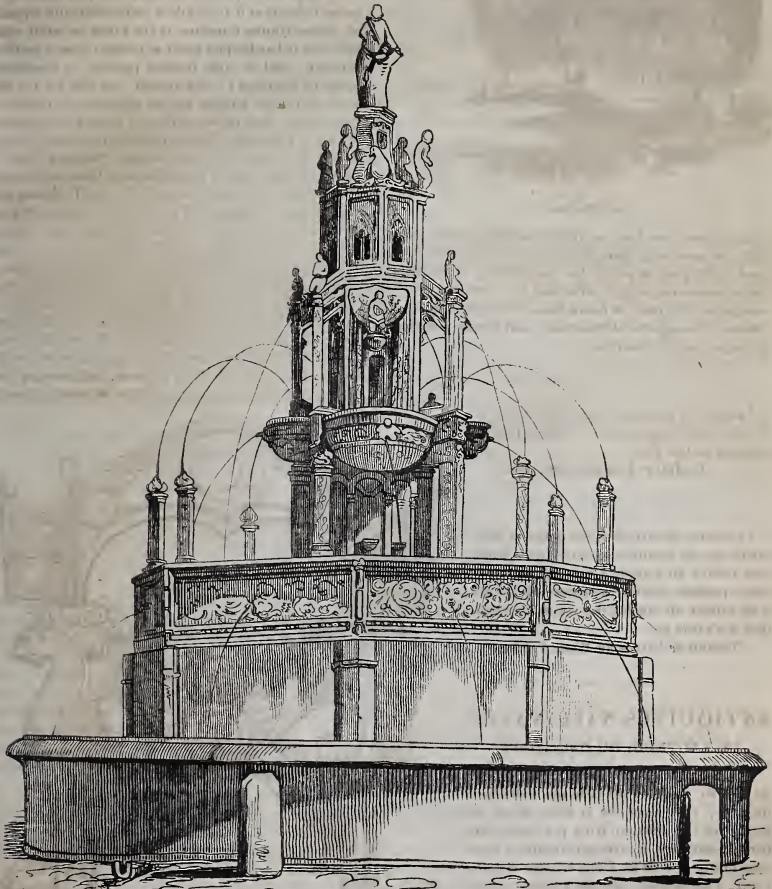
CLERMONT-FERRAND.

FONTAINE DELILLE.

La ville de Clermont-Ferrand, autrefois capitale du comté d'Auvergne, et maintenant chef-lieu du département du Puy-de-Dôme, paraît devoir son origine à Auguste, et être l'ancienne *Augustonemetum*; vers le milieu du 1^{er} siècle, elle changea cette dénomination pour celle de *Ubs-Arverna*,

qu'elle conserva jusqu'au x^e siècle : le nom de Clermont lui vient d'un château-fort bâti sur un monticule qui la dominait, et s'appelait *Clarus-Mons*; enfin, en 1653, par un édit de Louis XIII, la ville de Mont-Ferrand ayant perdu son ancienne importance à la suite de la destruction de son château-fort, fut réunie à la ville de Clermont, et n'en forma qu'une seule avec elle, sous le nom de Clermont-Ferrand.

Cette ville avait jadis une étendue d'environ deux lieues de tour. Sous le règne de Charles VI, on construisit de nou-



(Fontaine Delille, à Clermont, département du Puy-de-Dôme.)

veaux faubourgs, et on la fortifia de murs épais et de fossés. La plupart des édifices ont été construits après les guerres des 1^{er} et x^e siècles; mais il paraît que sous les Romains la ville était déjà assez importante. « On ne saurait, dit Savaron, si pen four dans terre, que l'on ne trouve à Clermont des antiques, médaillons, urnes, arches sépulcrales, inscrip-

tions romaines et chrétiennes, thermes, aqueducs, marbres, poteries d'une merveilleuse rougeur et polissure, et autres monumens d'antiquité. »

Clermont a été visité par cinq papes dans le xi^e et le xii^e siècle. Il s'y est tenu cinq conciles, en 544, 587, 1095, 1150, et 1162. Dans le concile de 1095, tenu par le pape

Urbain II. on comptait treize archevêques et deux cent cinq prélats portant crosse, la plupart français. Parmi les principales dispositions qui y furent prises, on remarque la confirmation de la *trêve de Dieu*, qui fut établie ainsi qu'il suit : Pour tous généralement, depuis le commencement de l'Avent jusqu'à l'octave de l'Épiphanie, depuis la Septuagésime jusqu'à l'octave de la Pentecôte, et pendant les quatre derniers jours de chaque semaine; en tous temps pour les moines et clercs. Philippe, roi de France, y fut excommunié pour son mariage illégitime avec Bertrade, malgré les grands présens que l'on offrait au pape pour l'en détourner.

Mais de tous les actes du concile de Clermont, le plus important fut la publication de la première croisade. Pierre l'Hermite était du diocèse d'Amiens.

Les rues de la ville ont un aspect sombre et triste, principalement dû à la lave dont les édifices sont bâtis; elles sont très rétrocées, et l'on a conservé le souvenir de l'impression désagréable qu'elles firent sur Fléclier : « *La plus grande, disoit-il, est la juste mesure d'un carrosse.* » Malgré cette autorité, malgré la décadence de la ville, qui dans les anciens auteurs était appelée *très noble ville des Gaules*, Clermont est encore, par sa situation, une des cités les plus pittoresques de France. Des fontaines nombreuses, et des eaux d'une admirable limpidité, le Puy de Dôme et le ciel nuageux de ce pays de montagnes, lui donnent un caractère particulier plein de poésie.

Parmi les principaux mommens que les voyageurs s'empresent de visiter, est la fontaine de la place Delille, dont nous offrons un dessin. On ne sait à quel architecte elle est due, et le nom seul de son fondateur est connu; c'est l'évêque de la ville, frère du cardinal George d'Amboise. Vers 1511, ce prélat faisant reconstruire son palais, donna ordre qu'on érigeât cette fontaine sur une place qui se trouvait auprès de la cathédrale; des conduits en briques y amenèrent les eaux des sources de Royat. En 1799, la fontaine fut transportée sur l'emplacement où elle est actuellement.

À cette époque on en modifia la base, en remplaçant celle qui existait sur une forme octogone, et présentait sur ses faces de riches arabesques et autres ornemens, par un nouveau bassin circulaire sans sculpture. Il résulte de cette restauration un défaut d'harmonie dans l'ensemble, la pensée du premier auteur n'étant plus complète, et le siècle qui a vu élever ce monument n'étant plus représenté. La fontaine Delille est décorée d'une foule de petites figures, et porte à son sommet la statue d'un homme sauvage avec l'écusson d'armes de la famille d'Amboise.

RECHERCHES SUR L'ORIGINE DE L'ARMÉE FRANÇAISE.

ADMINISTRATION DES PREMIÈRES TROUPES.

Dans les premiers temps de la monarchie française, et même pendant le moyen âge, la guerre se faisait sans ordre et sans tactique. Lorsqu'un roi de France déclarait la guerre à un prince étranger, chaque seigneur son vassal était obligé de lui fournir un certain nombre d'hommes; chaque ville devait aussi donner son contingent; les seigneurs étaient tenus à un service de soixante jours, et les communes à quarante. Les ecclésiastiques n'étaient point dispensés de ce devoir; ce n'est qu'en 1100 qu'ils purent, moyennant un redevance pécuniaire, éviter d'aller à la guerre, et on voit encore jusque dans le XVI^e siècle des abbés et des prieurs marcher à la tête de leurs troupes. On cite un archevêque de Sens qui portait un casque au lieu de mitre, une cuirasse pour chausse, une hache pour crosse; il périt à Azincourt en 1415.

Ce ne fut qu'après de longues et sanglantes défaites et lorsqu'ils eurent secoué la tutelle féodale, que nos rois sentirent enfin la nécessité d'un corps de troupe organisé et permanent. Le roi Jean, le premier, eut des gardes autour de sa personne, nouveauté qui excita beaucoup de murmures parmi les nobles. Après la suppression des compagnies franches ou grandes compagnies, Charles VII s'attacha des archers écossais que son aïeul avait introduits en France, ainsi que plusieurs autres corps d'infanterie étrangère.

L'établissement de l'unité monarchique et l'usage des armes à feu, obligèrent à établir un recrutement fondé sur des bases réglées. François I^{er}, en 1545, ordonna l'enrôlement des gueux, mendians et gens sans aveu. Une ordonnance de 1656, rendue sous le ministère du cardinal de Richelieu, enjoignit de rechercher dans tous les arts et métiers les hommes les plus propres au service de la guerre; et vers le milieu du règne de Louis XIV, chaque village fut tenu de fournir un ou deux hommes armés et équipés; chaque soldat était enrôlé pour deux ans. Le 16 janvier 1701, il fut réglé que le recrutement aurait lieu par la voie du sort, et que l'on pourrait s'en dispenser moyennant une somme de 75 francs. En 1706, les levées devinrent annuelles, et devaient former un corps de 60,000 hommes, pris sur les sujets non mariés de seize à quarante, et subsidiairement sur ces derniers; le temps du service était de quatre ans, et ceux qui ne se présentaient pas au tirage étaient condamnés à servir toute leur vie; ceux qui ne rejoignaient pas après désignation étaient punis de mort. Tout cela ne concernait que les fantassins, car la cavalerie se composait presque entièrement de jeunes gens tirés des familles nobles. Aussi, dans une ordonnance de Louis XIII, on trouve l'injonction de châtier les fantassins avec le bâton, et les cavaliers avec le sabre, parce qu'ils sont gentilshommes.

En 1600, la paie d'un soldat valait en monnaie d'aujourd'hui 14 sous 40 den.; mais on ne lui fournissait, soit en paix, soit en guerre, ni hôpitaux, ni fourrages, ni viandes; seulement en campagne, on concluait un traité avec des entrepreneurs pour approvisionner les marchés du camp.

Pendant la révolution, on frappait de réquisition les pays conquis, et sous l'empire un gouvernement provisoire fut établi pour pourvoir à la subsistance de l'armée.

Les commissaires des guerres avaient été créés en 1556; ils furent ensuite rémis sous l'autorité des intendants d'armée par Louis XIII, qui confia ces places à des maîtres des requêtes. Chacun allait à la guerre habillé comme bon lui sembla, et à la bataille de Pavie, les Français mirent tous des chemises blanches pour se reconnaître. L'habillement de l'armée était un impôt qu'on levait sur les villes. En 1656, Paris fut obligé de fournir trois mille habits de soldat; l'équipement complet, à l'exception des souliers; ce qui lui revint pour chaque homme à 12 livres 7 sous. L'administration ne prit une certaine consistance que sous le ministère de Sully; auparavant, les régimens institués sous Henri II vivaient aux dépens d'une province, n'avaient guère de relations avec le pouvoir suprême que lorsqu'ils s'agissait de marcher. Quoique Henri IV n'eût que 14,000 hommes de troupes permanentes, il y avait dans son trésor, pour leur entretien, 55 millions, environ 80 d'aujourd'hui; et le matériel de l'artillerie se composait de 400 pièces de canon de quatre calibres différens, 200,000 boulets, 4 millions de livres de poudre, 60,000 armes de toute espèce à l'usage de l'infanterie, et de 16,000 pour la cavalerie.

MARQUES DES ÉDITIONS ELZEVIENNES.

(Voyez une note sur la famille des Elzevirs, page 263.)

La figure qui sert ordinairement d'insigne aux frontispices

des ouvrages de l'imprimerie ou de la librairie de Louis I^{er}, représente un aigle sur un cippe, avec un faisceau de sept fleches, accompagnée de cette devise : *Concordia res parvæ crescit*.

Isaac substitua à cet insigne l'orme embrassé par un cep chargé de raisins, avec le solitaire et la devise : *Non solus*.

Daniel adopta pour marque, Minerve et l'olivier, avec la devise : *Ne extra oleas*.

Les éditions anonymes ou pseudonymes de ce dernier imprimeur sont ordinairement distinguées par une sphère.

On trouve depuis 1629, dans les livres des Elzevirs, en tête des préfaces, des épîtres dédicatoires et du texte, un fleuron ou est liguré un masque de buffle. Ils en adoptèrent également un où l'on remarque la ressemblance d'une sirène; et un autre qui représente la tête de Méduse.

Cependant Daniel ne fut pas toujours fidèle à ces insignes. Il substitua quelquefois à la tête de buffle et à la sirène, une guirlande de roses trémières, qu'on retrouve dans un grand nombre de ses éditions. Dans le *Perse* de Wederburn, il adopta un large fleuron dont le milieu est occupé par deux sceptres croisés sur un écu; la *Sagesse* de 1662 en représente un autre qui porte dans son centre un triangle ou *delta* renversé inscrit sur un X. Certaines de ses éditions anonymes de cette dernière époque portent, à la place de la Minerve ou de la sphère, un bouquet composé de deux grandes palmes croisées sur deux palmes courbées en ovale, avec quatre larges fleurs rosacées en losange, et une cinquième qui fait le milieu de l'ornement. La plupart de ses derniers volumes sont tout-à-fait sans fleurons.

Un assez grand nombre de livres ont été imprimés sous le nom des Elzevirs, mais ne sont pas sortis de leurs presses. La moindre habitude suffit pour reconnaître ces pseudo-Elzevirs à la différence des caractères et des fleurons.

Certaines éditions, conformes aux éditions signées par les fleurons et les caractères, sont l'œuvre d'imprimeurs munis des mêmes caractères et des mêmes fleurons que les Elzevirs. Parmi ces imitateurs, nous citerons François Foppens, de Bruxelles.

Des livres ont été imprimés avec des caractères analogues à ceux des Elzevirs, mais non avec les mêmes fleurons : telles sont les charmantes éditions de Fricx, de Bruxelles, qui n'ont de commun avec les leurs, en fait d'insigne, qu'une large guirlande de roses trémières; telles sont la plupart de celles qui portent les noms de Maire, d'Hegerus, de Leers, de Boom; de Graaf, à la *Tortue*; de Blauw, à la *Sphère*. Telles sont surtout celles d'Abraham Wolfgang, remarquables par l'insigne de cet habile imprimeur, qui représente un loup découvrant une ruche dans un trouc d'arbre creux, avec la devise : *Quærendo*.

Après la mort de Daniel Elzevir, on suppose que son fonds d'imprimerie et de librairie passa entre les mains d'Adrien Moetjens, qui rivalisa tout-à-coup d'élégance avec Wolfgang, jusque vers l'année 1694, où Schelte succéda à ce dernier; avec eux finit la gloire de la typographie elzevirienne. Le nom des Elzevirs se retrouve cependant depuis sur quelques volumes, mais c'est leur nom seulement, et il n'atteste là que l'extension qu'avait prise cette famille industrielle.

Les travaux des Elzevirs embrassent la presque totalité des classiques latins et italiens, beaucoup de bons écrivains français, et une foule de livres piquans sur l'histoire du XVII^e siècle.

(Mélanges tirés d'une petite bibliothèque.)

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

44 Décembre 1515. — François I^{er} et le pape Léon X signent, à Bologne, le fameux concordat, ouvrage du chancelier Duprat, par lequel, après avoir aboli la Pragmatique-Sanction, le monarque accorde au pontife les amates, et obtient de lui, en échange, le droit de nommer aux évêchés et abbayes de son royaume.

45 Décembre 1650. — Turenne voulant délivrer les princes de Condé et de Conti, retenus prisonniers à l'occasion des troubles de la Fronde, est vaincu à la bataille de Rethel.

46 Décembre 1631. — La treizième éruption du Vésuve, une des plus mémorables et des plus terribles.

47 Décembre 1599. — Divorce de Henri IV avec Marguerite de France, fille de Henri II.

48 Décembre 1799. — Mort de Préville, un des plus grands acteurs comiques qui aient paru sur la scène française.

49 Décembre 1562. — Bataille de Dreux, une des premières entre les catholiques et les protestans en France. Ceux-ci étaient commandés par le prince de Condé, les autres par le duc de Guise, qui fit prisonnier le prince de Condé.

49 Décembre 1696. — Première représentation du *Joueur*, comédie de Regnard.

20 Décembre 1192. — Richard Cœur-de-Lion, revenant de la Palestine, fait naufrage sur les côtes de Venise; ensuite il traverse, déguisé, la moitié de l'Allemagne, et est arrêté par Léopold, duc d'Autriche.

20 Décembre 1744. — Mort de Montfaucon, l'un des plus savans antiquaires de France; ses ouvrages les plus connus sont : *l'Antiquité dévoilée* et les *monumens de la monarchie française*.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

CABINET DES ESTAMPES.

CÉLÈBRES PEINTRES DE GENRE. — WILLIAM HOGARTH, PEINTRE ANGLAIS, MORT EN 1764.

Christophe Colomb soupait un jour avec des Espagnols; ceux-ci, qui enviaient la gloire de ce grand homme, voulaient lui prouver que rien n'avait été plus facile que la découverte qu'il venait de faire du Nouveau-Monde. Colomb ne répondit rien; il laissa languir la conversation, et demanda en souriant si quelqu'un savait le moyen de faire tenir un œuf debout sur la table. A ces mots, on jeta de côté les assiettes et la nappe, et deux personnes de la compagnie, ayant placé leurs œufs de la manière indiquée, les retinrent avec leurs doigts; une troisième protesta qu'il n'y avait pas d'autre moyen de le faire tenir droit : « Nous allons voir, » dit le navigateur. Puis, ayant donné un petit coup sur la table avec la pointe de l'œuf qu'il tenait à la main, il le fit rester debout. « Rien n'est plus facile! » s'écria-t-on alors; et Colomb se contenta de faire observer que cette ex-

elamation est toujours celle que l'on entend de même s'élever dans le monde à la suite des grandes découvertes et des entreprises importantes, lorsque toutes les difficultés sont une fois vaincues.

C'est l'historien italien Benzoni qui raconte cette anecdote.

On en conteste l'authenticité parce qu'elle semble triviale; mais elle est populaire chez les Espagnols, et ce qu'elle a de caractéristique mérite qu'elle soit adoptée.

Ce sont les divers sentimens qu'a dû exciter cette scène, qu'Hogarth a voulu rendre ici.



(Christophe Colomb cassant l'œuf, fac-simile d'une gravure de William Hogarth.)

Comme composition et comme étude du jeu des physiognomies, cette gravure peut donner une idée du génie d'Hogarth. Rien ne distrairait du sujet principal; la pose de chacun des personnages, leurs gestes, l'expression de leurs traits, le mouvement de leurs corps, tout se rattache à Christophe Colomb. Il est impossible d'arrêter ses regards sur un seul des convives sans être, en quelque sorte, forcé de les reporter aussitôt vers le centre de l'action; au contraire, la vue se reporte avec intérêt sur la figure de Christophe Colomb; sa physionomie est empreinte d'autant de dignité que le comportait le genre de Hogarth, et on peut entrevoir dans le calme et la douceur de ses traits l'intention de montrer que son esprit ne s'arrête pas à cet épisode d'un instant, mais se repose vers de grandes conceptions ou de profonds souvenirs. Par un contraste heureux, l'intérêt du moment respire chez les assistans, et l'expression de leurs visages, quoique différente chez chacun d'eux, est parfaitement appropriée à la circonstance, et ajoute à la vigueur de la pensée générale.

A gauche, c'est un vieillard chauve au front contracté, aux lèvres serrées de dépit; il a essayé de faire tenir l'œuf sur la table, mais sans y prendre trop de soin, comme on le voit par ses bras croisés; son attention est surtout fixée sur le front de Christophe Colomb, qu'il regarde avec dédain; ce dédain, qui se lit dans son corps penché en arrière et sa tête relevée, cache un sentiment profond d'envie. Aussi Colomb s'adresse de préférence à lui, et se plaît surtout à le réduire au silence. De l'autre côté de la table, un jeune homme semble surtout occupé de son œuf et de la solution mécanique du problème. Tout son corps se baisse et s'élanche vers l'œuf cassé; il est tout entier fixé sur cet œuf, et ne paraît pas comprendre la moralité de l'action; sa bouche

s'ouvre comme pour crier : « Hé donc! cela n'est pas de franc jeu! seigneur. » Des deux hommes entre lesquels est assis Colomb, le premier d'un âge mûr et la tête découverte, rit, d'un gros rire, dans sa fraise plissée, naïvement et sans malice; comme le jeune homme, son voisin, il s'occupe principalement de l'œuf, et de la manière plaisante dont Colomb l'a fait tenir; il n'en est pas ainsi du sourire plein de finesse du vieillard aux lunettes et au bonnet pointu. On voit qu'il est enchanté de l'esprit de Colomb, et qu'il ne partage pas la haine de son voisin. Quant au cinquième personnage, qui se frappe du poing, et s'abandonne à un rire inextinguible, on peut supposer qu'il porte son attention sur la scène muette entre Colomb et le premier vieillard qui tient l'œuf, et qui se dit dans sa barbe : « Il est battu, ma foi, et n'a rien à répondre!... »

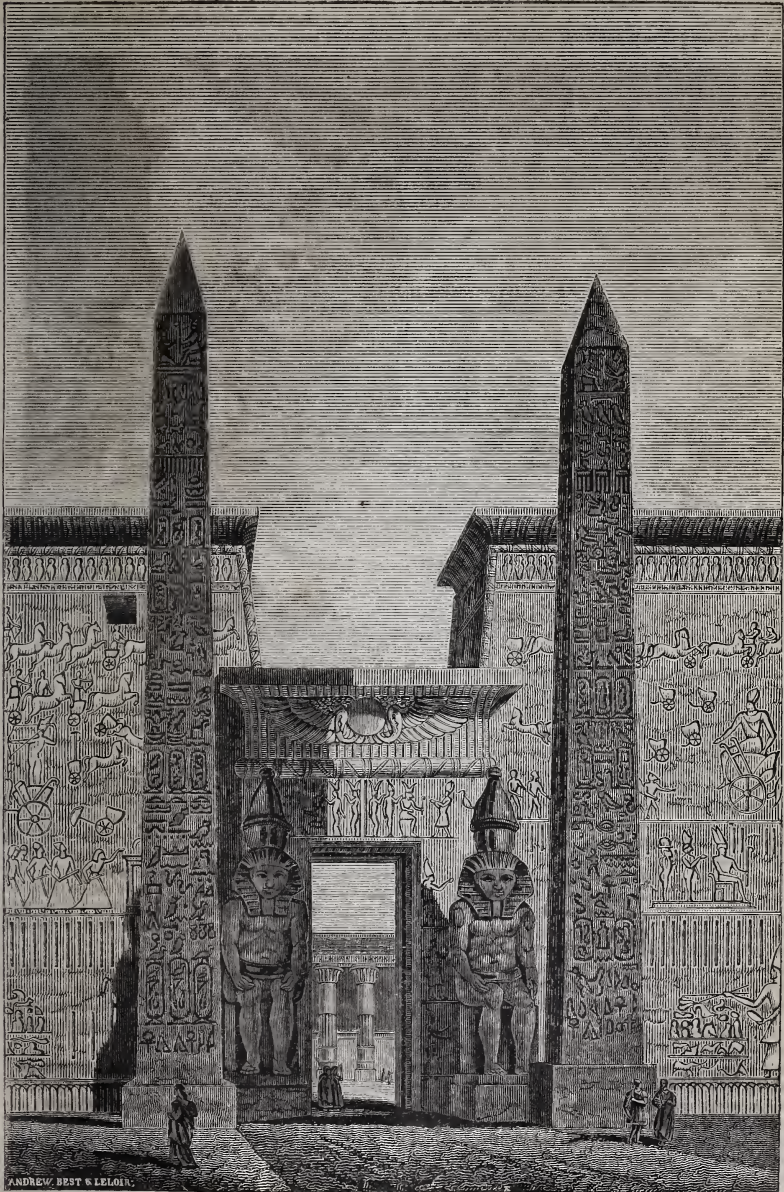
Cette gravure fut donnée par William Hogarth, comme billet de souscription, pour son ouvrage intitulé : *Analyse de la beauté*, dans lequel il établit que la ligne serpentine est la ligne de beauté, et que les formes onduoyantes plaisent le plus à la vue.

Il est vraisemblable que les deux anguilles qui sont dans le plat, y sont placées comme un exemple de la ligne de la beauté. Les courbes ont, suivant le système d'Hogarth, une propriété particulière.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colomhier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colomhier, n° 50.

OBÉLISQUES DE LOUQSOR.



(Vue restaurée des obélisques de Louqsor.)

Les obélisques sont les monumens les plus simples de l'architecture égyptienne, et ils peuvent être mis au nombre des plus intéressans que l'antiquité nous ait transmis, tant par la matière qui leur assurait une longue durée et par la

perfection du travail, que par leur masse prodigieuse et leur haute antiquité. On ne peut encore rien dire de certain sur leur origine, mais les divers recits des anciens, l'emploi de ces monumens dans la décoration des édifices, et la nature des sculptures dont ils sont revêtus, nous apprennent qu'ils étaient spécialement consacrés par les anciens pharaons au dieu Soleil, *Aroueris*, dont l'épervier était le symbole à cause de l'élevation du vol et de la hardiesse des regards de cet oiseau. Le nom même des obélisques signifiait en langue égyptienne un rayon du soleil, et leur forme en avait la ressemblance. Ils sont monolithes, c'est-à-dire d'une seule pierre, taillés à quatre faces, lesquelles s'élèvent en diminuant d'épaisseur jusqu'à une certaine hauteur, où ils se terminent en une pointe pyramidale qu'on nomme *pyramidion*.

Ils étaient placés sur un cube ou de carré, de même matière, dépassant de peu la largeur de leur fût, et posé lui-même sur plusieurs degrés. Chacune de leurs faces est ordinairement décorée de figures et de caractères hiéroglyphiques, sculptés en creux avec le plus grand soin, et l'on est fondé à penser qu'ils étaient peints de diverses couleurs, comme les temples dont ils décoraient l'entrée et les statues faites de la même matière. Quelques obélisques sont restés sans hiéroglyphes; ceux-là n'ont pas été achevés : tels sont entre autres plusieurs obélisques transportés à Rome du temps des Césars, l'obélisque d'Arles et celui qu'on voit encore à Siéne dans la carrière antique où il avait été ébauché. Ce genre de monumens, qui appartient en propre à l'ancienne Égypte, était destiné à décorer les temples et les palais des rois. Ils portaient les noms des princes qui les avaient érigés, et des dieux auxquels ils étaient consacrés. Un grand nombre d'entre eux furent transportés à Rome par les empereurs jaloux d'ornez leur capitale de ces trophées de leurs conquêtes; mais Rome ayant été souvent exposée aux ravages des peuples du Nord, les nombreux obélisques qui l'ornaient furent renversés et ensevelis sous ses ruines, d'où ils furent retirés et relevés sous les papes Sixte V et Pie VI. L'Égypte possède encore plusieurs obélisques : deux à Alexandrie, nommés les *aiguilles de Cléopâtre*, un à Arsinoé, un autre à *Matæara*, l'Héliopolis des anciens; ces derniers sont encore sur la même place qu'ils occupaient primitivement. Enfin l'ancienne Thèbes en renferme un très grand nombre, et aujourd'hui encore plusieurs y sont demeurés en place. Parmi ces derniers, les plus intéressans sont ceux de Louqsor, dont nous allons donner, d'après les travaux de la commission d'Égypte et les recherches les plus récentes, une description aussi abrégée que possible.

Après avoir suivi, en partant du village de Karnac, dans la Haute-Égypte, une avenue de sphinx antiques, dont une grande partie est enfouie sous les décombres et le limon du Nil, on arrive en face du palais de Louqsor. Les monumens de grandeur colossale accumulés sur ce point ont toujours frappé d'étonnement et d'admiration; mais on remarquait avant tout les deux obélisques en granit rouge figurés sur la planche qui accompagne cet article. Ces deux monumens ne sont pas de mêmes dimensions. Le plus élevé, qui est à gauche, a 25 mètres 5 centimètres de hauteur, y compris le pyramidion, et sa base a 2 mètres 51 centimètres de largeur en tous sens. Il doit peser environ 237,169 kilogrammes. L'obélisque de droite a 25 mètres 57 centimètres, ou 72 pieds 5 pouces de hauteur, en supposant restauré le pyramidion, qui est à moitié détruit; il a 2 mètres 59 centimètres de largeur à la base, et doit peser environ 172,682 kilogrammes, ou 532,767 livres. Une de ses arêtes est brisée jusqu'à la hauteur de 5 mètres au-dessus du socle. C'est cet obélisque qui vient d'être transporté en France pour être élevé sur la place de la Concorde.

On explique la différence de hauteur qui existe entre ces

deux monolithes, par la difficulté d'exécuter deux monumens absolument semblables dans cette proportion, et dans une matière aussi difficile à exploier. Afin de remédier à cet inconvénient, l'architecte les avait posés sur des socles inégaux, en sorte que le plus petit était élevé au-dessus du grand de la moitié de la différence de la longueur des obélisques; et on l'avait placé un peu en avant de ce dernier, afin d'augmenter en apparence ses dimensions, en le mettant sur un plan plus rapproché de l'œil du spectateur. Les arêtes des obélisques sont vives et bien dressées, mais leurs faces ne sont pas parfaitement planes; elles ont une convexité de 15 centimètres, exécutée avec tant de soin, qu'il est impossible de douter que les Égyptiens n'aient eu l'intention de co-riger par là l'effet qu'elles auraient produit si elles eussent été parfaitement planes; car elles auraient alors paru concaves; par l'opposition de la lumière et de l'ombre sur les angles.

Les hiéroglyphes et les figures d'animaux qui décorent ces monumens ont été sculptés avec une précision, un fini et une pureté de dessin fort remarquables. Ils sont disposés sur trois lignes ou colonnes verticales; dans celle du milieu ils ont un poli parfait, et sont creusés à la profondeur de 15 centimètres, tandis que dans les colonnes latérales ils ont été seulement piqués à la pointe. Cette différence dans le travail établit des tons variés et des oppositions telles, qu'on en distingue clairement jusqu'aux moindres détails; la profondeur donnée aux hiéroglyphes, et qui est plus grande dans le haut que dans la partie inférieure des signes, a été elle-même calculée pour concourir au même effet. On sait aujourd'hui que ces deux monumens portent inscrits les noms, prénoms et titres honorifiques du roi Sésostris ou Rhamsès qui les a fait ériger, et les formules de leur dédicace à la divinité.

On voit derrière les obélisques, à droite et à gauche, les bustes de deux colosses, dont le reste du corps est enfoui sous les décombres. Leurs visages sont fort mutilés, et leurs formes méconnaissables; les parties enfouies sont dans le même état. Ils ont sur la tête des bonnets très élevés, qu'on désignait dans la langue égyptienne sous le nom de *pschent*; cette coiffure symbolique était composée de deux parties dont les prêtres et les rois se coiffaient, employant tantôt l'une, tantôt l'autre, et souvent les deux superposées, comme on peut le distinguer ici. Au-dessus du bonnet la coiffure paraît recouverte d'une étoffe dont les plis réguliers partent du front, et se réunissent derrière la tête, tandis que deux bandes se déploient sur les épaules et tombent en avant sur la poitrine. Ces statues ont de riches colliers, et sur le haut de leurs bras sont gravées des légendes en caractères hiéroglyphiques exprimant, comme sur les obélisques, les noms et titres de *Amon-Mat-Rhamsès Sésostris*, dont les statues sont l'image. Leur unique vêtement est une espèce de caléçon d'une étoffe rayée et plissée, attachée autour des reins par une ceinture, et serrée au-dessus des genoux. Elles sont chacune d'un seul morceau de granit de Siéne, mélangé de rouge et de noir, comme celui des obélisques, et s'élèvent à 15 mètres de hauteur au-dessus du sol ancien; les fouilles n'ayant été faites jusqu'à moitié de la jambe, leur hauteur et celle des socles a été calculée d'après le sol sur lequel reposent les obélisques. Les statues, assises sur des dés cubiques, mesurent environ 9 mètres du dessus de la tête au dessous des pieds. La tête a 1 mètre 50 centimètres; le tronc 5 mètres 50 centimètres, et la jambe à peu près la même longueur. Les figures debout auraient à peu près 15 mètres ou 40 pieds de hauteur; la distance d'une épaule à l'autre est de 4 mètres; l'index a 54 centimètres.

L'ensemble de ces constructions, qui ne forme qu'une partie assez minime de l'ancienne Thèbes, devait, dans le

temps de la splendeur de cette capitale, produire un effet d'autant plus merveilleux, que tous ces monuments étaient peints, au dehors comme au dedans, des couleurs les plus variées et les plus éclatantes. Telles qu'on les voit aujourd'hui, ces ruines imposantes donnent encore aux modernes la plus haute idée de la magnificence des dynasties qui ont élevé les obélisques, et justifient l'admiration dont Sésostri et Aménophis II ont de tout temps été l'objet. Ces personnages vivaient, l'un au XV^e, et l'autre au XVIII^e siècle avant l'ère chrétienne.

Les deux obélisques avaient été donnés à la France par Mohammed-Ali, pacha d'Égypte. M. le baron Taylor fut chargé de présider au transport, et le zèle louable du consul-général d'Égypte, M. Mimaunt, aida puissamment au succès de ces négociations.

On construisit à Toulon un bâtiment de transport, qui fut appelé le *Louqsor*. M. Vernusac, lieutenant de vaisseau, en eut le commandement, et les opérations d'abatage et de translation du monolithe furent dirigées par M. Lebas, ingénieur de la marine.

Le *Louqsor* partit de Toulon en mars 1834, et arriva à l'embouchure du Nil, où commencèrent les difficultés, d'abord au passage de la Barre ou *Bogghaz*, à l'embarcadere, puis celles de la navigation en remontant le Nil; au dernier coude du fleuve, à cinq lieues de Thèbes, il ne restait plus qu'un seul caud qui tâtait l'eau, et deux courages hors de service.

Enfin, tous les premiers obstacles étant vaincus, le *Louqsor*, chargé de son précieux fardeau, descendit le fleuve, et entreprit la longue et périlleuse traversée de la Méditerranée et de l'Océan qui vient de s'accomplir.

Il n'est pas probable que l'érection du monolithe sur la place de la Concorde ait lieu avant la fin de 1854, à moins que les blocs de granit de Cherbourg qui doivent le supporter ne soient achevés plus rapidement qu'il n'est naturel de le croire.

UTOPIE DE THOMAS MORUS.

L'*Utopie* de Thomas Morus, chancelier du roi d'Angleterre sous Henri VIII, fut composée vers le commencement du XVI^e siècle; ce livre est écrit en latin; c'était alors le seul idiome employé par les savans. Thomas Morus suppose avoir rencontré à Anvers un savant voyageur nommé Raphaël, avec lequel il s'est lié d'amitié. Leurs entretiens roulent d'ordinaire sur la philosophie et le gouvernement. Raphaël attaque avec force les abus des monarchies européennes, s'élève contre leur despotisme et les maux qui en sont la conséquence, contre le servilisme des gens de cour, la vénalité des charges, la manie des conquêtes, etc., etc.; mais son indignation se porte surtout contre les gentilshommes, les courtisans et les moines. Il les accuse de tous les maux publics. Leur luxe envahit et détruit tout. Les richesses, les propriétés concentrées dans leurs mains, sont les causes du monopole qui engendre la cherté des grains, prive le pauvre de la subsistance et le force de recourir au vol; car le grand nombre de vols provient, d'après lui, de la misère des petits et de la cupidité des grands, qui possèdent les terres et en chassent les petits propriétaires à force de vexations. Il déplore les rixes des lois répressives, et prouve que cette rigueur même les rend inefficaces. Une justice extrême, dit-il, est une extrême injustice. Si l'on frappe du même châiment le voleur et l'assassin, il arrive nécessairement qu'il y a plus d'assassins que de voleurs, nul individu persévère dans l'assassinat; et au lieu que la loi punit comme un crime, il déclare contre la peine de mort, en arguant de la

loi de Moïse. Il conclut, en résultat, qu'il n'y a pas de bonheur possible dans les États où existent de pareils abus, surtout le droit de propriété personnelle, qu'il regarde comme la source des maux qui affligent les peuples.

Aux objections de son interlocuteur, Raphaël répond en racontant les merveilles du gouvernement d'Utopie, elle située en Amérique (cette partie du monde venait d'être découverte).

L'île d'Utopie renferme cinquante-quatre grandes villes. La forme du gouvernement est républicaine. Chacune des villes envoie à la capitale, nommée Anaurôte (ce mot en grec signifie *inconnue*) trois représentans, qui, réunis aux autres députés, composent le grand conseil. Le chef du gouvernement est élu par ce sénat pour la vie. L'État distribue à chaque citoyen une portion égale de terrain. Tout y est en commun, la vie, la propriété, la terre. De dix en dix ans, les citoyens quittent la mai-ou qu'ils habitaient pour prendre celle que leur désigne le sort. Nulle distinction extérieure, pas même celle des habits, qui sont de même forme et de même étoffe. L'oisiveté n'y est pas tolérée, tout le monde travaille. La principale profession est l'agriculture; les autres ne s'exercent que pour l'utilité générale, sans rétribution aucune, et jamais dans l'espoir du gain, le commerce y étant inconnu. On cultive cependant les sciences et les arts. Les savans, les artistes, les prêtres forment une classe à part, où l'on n'est admis que sur l'avis des magistrats. Les travaux considérés comme vils sont exécutés par ceux que des infractions aux lois ont privés de leur qualité de citoyens et réduits à la condition d'esclaves. Si le nombre des esclaves ne suffit pas, on en achète dans les autres pays. L'esclavage est à peu près la seule peine infligée aux criminels. Quant aux autres délits, les magistrats saignant les chrétiens, il n'y a pas de loi spéciale pour chacun d'eux. En cas de maladie incurable, le suicide est conseillé, ordonné même; dans toute autre circonstance, celui qui s'est rendu coupable de suicide est privé de sépulture. Toute religion est libre. Cependant la croyance commune est le déisme, l'immortalité de l'âme. Loin de repousser les plaisirs, on s'y livre avec la conviction qu'ils sont fondés sur la nature même de l'homme et la volonté de Dieu. Celui qui trouble la tranquillité publique par une manifestation trop violente de ses principes religieux, est enfermé, qu'il soit catholique, déiste, athée ou païen. Dans un État organisé ainsi, il n'y a jamais de guerre civile, encore moins étrangère. D'ailleurs, l'île est située de telle manière, qu'on n'y saurait aborder sans le secours des naturels; puis les relations, ayant pour base la justice et la bonne foi, éloignent toute difficulté avec les autres peuples. Pour compléter le tableau, Raphaël a soin de dire que chez ces heureux mortels, l'or, tout à fait inutile, n'est considéré que comme une superfluité méprisable, et qu'on l'emploie aux usages les plus vils de la vie domestique.

Thomas Morus ne fut point persécuté pour la publication de cet ouvrage; on sait du reste qu'il demeura fidèle à la foi catholique, et qu'il préféra mourir de la main du bourreau plutôt que de reconnaître la suprématie de Henri VIII sur l'église d'Angleterre au détriment du pape.

TROUPEAUX TRANSHUMANS, BERGERS ESPAGNOLS ET ITALIENS, CHIENS DES ABRUZZES.

On dit qu'un troupeau *transhumant* lorsqu'on le fait voyager pour l'amener dans des pâturages très éloignés les uns des autres; les pâturages d'été sont dans les montagnes, et ceux d'hiver dans les plaines. En Espagne, les mérinos de race *lanaise*, dont la laine est la plus estimée, passent l'hiver dans l'Estremadoure; et au mois de mai, on les conduit aux environs de Ségovie, où ils vont paître. Quelques jours

après, ils se remettent en marche, et vont passer l'été dans les montagnes de la partie septentrionale de la Vieille-Castille et du royaume de Léon. Une autre race dite *soriana* fait annuellement un voyage beaucoup plus long; elle hiverne dans l'Estramadoure comme la première, s'avance aux environs de Soria vers le commencement de juin, et ensuite, déchargée de sa toison, elle va dans les montagnes qui forment la limite occidentale du bassin de l'Èbre. Il y a même une partie des troupeaux de cette race qui traversent l'Èbre, et poursuivent leurs migrations ju-qu'aux Pyrénées. En France, il y a aussi des troupeaux transhumans, dont l'hivernage est dans le département des Bouches-du-Rhône, et le séjour d'été dans les hautes et basses Alpes.

En Italie, il faut suivre la chaîne de l'Apennin jusque dans le royaume de Naples avant d'y trouver des troupeaux voyageurs. Dans les Abruzzes, où les montagnes atteignent leur plus grande élévation, où des neiges qui ne fondent

jamais totalement couvrent le *Gran-Sasso* et le *Monte-Magello*, où des glaciers, des cascades, des précipices, en un mot, toutes les circonstances locales interdisent la culture, la terre ne peut offrir que des pâturages durant quelques mois. Il est donc indispensable pour les bergers de quitter ces hautes et froides régions aux approches des frimas, et de conduire leurs troupeaux en des lieux où ils puissent les faire subsister : c'est dans la Pouille que ceux des Abruzzes vont passer la mauvaise saison.

Les mœurs de ces pâtres se ressentent nécessairement de la vie qu'ils mènent, et des impressions qu'ils reçoivent des objets environnans. En général, les voyageurs parlent avec éloge de leur bienveillante hospitalité au sein de leurs montagnes; ces témoignages sont si nombreux, qu'il est impossible de les rejeter entièrement : et s'il y a quelque exagération, c'est qu'il est bien difficile de se défendre d'un peu d'enthousiasme, lorsqu'on a sous les yeux un spectacle qu'on



(Chiens des Abruzzes.)

ne rencontre d'ordinaire que dans les idylles ou les romans, celui d'une peuplade vraiment heureuse par la simplicité et la pureté de ses mœurs. Tels sont en effet les bergers des grands troupeaux transhumans en Espagne, et ceux des Abruzzes, quoiqu'il n'y ait entre ces hommes de même profession d'autres différences que celles du caractère national. En Espagne, les grands troupeaux de mérinos appartiennent à de grands seigneurs, de riches propriétaires ou des couvens, et leurs gardiens ne sont que des serviteurs à gages. En Italie, au contraire, les troupeaux sont petits, mais le berger en est le propriétaire; l'esprit d'association y manifeste aussi ses avantages; les bergers réunissent leurs troupeaux, voyagent ensemble, construisent des habitations pour loger tous les associés aux lieux de leurs principales stations, se chauffent et appréntent leurs alimens au même foyer. Le plus souvent, ce sont des liens de famille qui forment et entretiennent ces réunions; on retrouve parmi ces pâtres des patriarches environnés de leurs enfans et petits enfans : trois

ou quatre générations goûtent les douceurs du repos sous le toit enfumé d'une demeure héréditaire; leur posterité l'habitera long-temps encore, sans que l'on songe à y rien changer. En Espagne, les bergers obéissent à un mayoral choisi par le propriétaire du troupeau, et ce chef est subordonné lui-même à un gardien général de tous les mérinos du royaume, administrateur nommé par le roi. Ces différences essentielles semblent assurer au berger italien une plus grande somme de bonheur, et par conséquent plus de moyens de se perfectionner. Cependant, l'Espagnol est plus instruit, même en ce qui est étranger à sa profession; il est aussi plus civilisé. Il paraît que l'on n'a jamais trouvé de grands criminels parmi les conducteurs de mérinos, au lieu que le fameux chef de brigands, Marco Sciarra, dont la bande infesta long-temps les frontières des Etats du pape, et plusieurs provinces du royaume de Naples, était un berger des Abruzzes. Quant aux troupeaux ambulans des deux péninsules, on connaît assez le mérite de ceux d'Espagne;

ceux d'Italie n'ont aucune renommée. Leurs gardiens s'affublent de peaux de mouton, et leur lit n'est autre chose qu'une peau étendue sur la terre ou sur un banc; l'usage des étoffes leur est inconnu. Leur air sauvage contraste singulièrement avec leur humeur joyeuse, et la bonne réception qu'ils font aux étrangers qui les visitent.

Comme les loups abondent dans l'Apennin, les bergers entretiennent plusieurs chiens de forte race, et ne cherchent pas d'autres moyens de pourvoir à la sûreté de leurs moutons. Leurs chiens, plus grands que ceux de Terre-Neuve, sont en effet d'une race digne d'être répandue ailleurs que dans les montagnes des Abruzzes. Ils sont toujours en troupe autour des moutons confiés à leur garde ou des habitations; et leur courage redouble surtout lorsque leurs maîtres sont attaqués. La beauté de ces animaux répond à leurs précieuses qualités; ils sont blancs comme la neige de leurs montagnes, leur fourrure est longue et soyeuse, leur regard fixe, leur course aussi rapide que celle des chiens de chasse.

VOYAGES DE DÉCOUVERTES.

(Voyez la notice sur Cook, page 63.)

LA PÉROUSE.

Parmi les navigateurs qui ont exploré le globe, il n'en est point dont le nom soit plus populaire que celui de La Pérouse; peut-être faut-il attribuer une partie de cette célébrité peu commune à la funeste issue de son expédition. De grands accidents relâchent en peu de temps la renommée d'un homme, et lui donnent souvent plus d'éclat qu'une longue série de belles actions toutes couronnées de succès. Il semble que, la lutte et la souffrance étant la condition de nos progrès en ce monde, il s'établisse une sorte d'équilibre entre des malheurs subits dont on éprouve sans répit jusqu'à la dernière lie, et des travaux de longue haleine dont les fatigues se distribuent sur chaque journée par portions égales.

Pendant trente ans le secret de la destinée de La Pérouse nous fut voilé; et si nous connaissons aujourd'hui les peuples témoins de son naufrage, si nous avons sondé les récifs où gisent les derniers débris de ses frégates, nous conservons cependant encore des doutes pénibles sur le sort de ceux qui échappèrent au désastre, sur les détails de leur mort, peut-être même sur l'existence de quelqu'un d'entre eux.

La Pérouse étoit entré très jeune dans la marine royale. Il avait assisté à un grand nombre de combats; il en avait soutenu de glorieux sur les frégates qu'il commandait, et il venait de prendre une place honorable parmi les officiers les plus distingués, en accomplissant avec autant de bonheur que d'humanité une mission cruelle mais importante, celle de détruire les établissements des Anglais dans la baie d'Hudson. La Pérouse joignoit à son courage et à l'habileté dont il avait fait preuve le précieux avantage d'avoir navigué sur toutes les mers du globe, tant pendant les guerres que pendant la paix de 1774 à 1778. Ces qualités le firent choisir par Louis XVI pour le commandement d'une expédition de découvertes.

On sait combien Louis XVI aimait les sciences géographiques. Ce fut lui qui, assisté du savant Fleurieu, dressa les instructions que devait suivre La Pérouse pour compléter et continuer les travaux de Cook. Ces instructions, d'ailleurs si remarquables sous le rapport hydrographique, le sont peut-être davantage encore par les principes d'humanité qui y sont exprimés.

« Le succès de La Pérouse, y est-il dit, s'occupera avec zèle et intérêt de tous les moyens qui peuvent améliorer la condition des peuples qu'il visitera, en procurant à leurs pays les légumes, les fruits et les arbres utiles d'Europe, en leur enseignant la manière de les semer et de les cultiver; en leur faisant connaître l'usage qu'il doit leur faire de ces présens, dont l'objet est de multiplier sur leur sol les productions nécessaires à des peuples qui tirent presque toute leur nourriture de la terre.

» Si des circonstances, qu'il est de la prudence de prévoir dans une longue expédition, obligeaient jamais le sieur de La Pérouse de faire usage de la supériorité de ses armes sur celles des peuples sauvages, pour se procurer, malgré leur opposition, les objets nécessaires à la vie, tels que des subsistances, des bois, de l'eau, il n'usait de la force qu'avec la plus grande modération, et punirait très sévèrement ceux de ses gens qui auraient outrepassé ses ordres.

» Le roi regarderait comme un des succès les plus heureux de l'expédition, qu'elle pût être terminée sans qu'il en eût coûté la vie à un seul homme. »

Ce dernier vœu devait être bien douloureusement trompé.



(La Pérouse.)

Deux frégates, la *Boussole* et l'*Astrolabe*, furent confites à La Pérouse; des officiers choisirent avec soin un nombre de vingt; des savants et des artistes distingués: ingénieurs, astronomes, physiciens, naturalistes, botanistes, médecins, dessinateurs, horlogers, au nombre de dix-sept, un grand nombre d'officiers marins, en tout deux cent trente-deux personnes, furent embarqués.

La Pérouse quitta Brest le 1^{er} août 1785. Après avoir vérifié quelques positions géographiques dans l'Océan Atlantique, et avoir touché à l'île de Pâques et aux îles Sandwich dans la mer du Sud, il se rendit sur la côte nord-ouest de l'Amérique, l'un des points qu'il devait explorer avec le plus de soin, et d'où Cook avait toujours été repoussé par les gros temps et les courants. Ce fut sur cette côte que commença la série des malheurs que devait subir l'expédition. On avait découvert une baie jusque là inconnue (le Port des Français), il ne restait plus que peu de sondes à y faire. Trois embarcations avaient été envoyées pour les terminer; mais s'étant approchées de la passe, au moment où la marée étoit dans toute sa force, elles furent entraînées au milieu des

brisans qui en engloutirent deux. Ainsi périrent vingt-une personnes, parmi lesquelles étaient six officiers. Cette catastrophe fit la plus vive impression sur La Pérouse. « Je ne crains pas, dit-il dans la relation de son voyage, de laisser connaître que mes regrets ont été depuis ce jour accompagnés de mes larmes, et que le temps n'a pu calmer ma douleur. »

Sur cette côte d'Amérique, La Pérouse ne put que fixer la position de quelques points isolés; il éprouva les mêmes difficultés que le capitaine Cook, et d'ailleurs il ne pouvait y passer que six semaines. Cette reconnaissance a été refaite depuis, par le navigateur Vancouver, qui ne l'a terminée qu'après trois ans de travaux assidus.

Les résultats les plus importants que la géographie doit à La Pérouse, et qui font encore autorité, sont ceux qu'il obtint sur les côtes de la Tartarie et des îles adjacentes; c'est là qu'il se rendit en quittant l'Amérique. Sur sa route il découvrit dans le nord des îles Sandwich un rocher isolé, qu'il nomma l'île Necker, et un banc de roches d'une grande étendue. Au milieu de la nuit, il fut sur le point de s'y perdre; mais il échappa habilement à ce danger, et après avoir réparé ses frégates pendant une relâche de quarante jours à Moulle, où les Espagnols mirent tous leurs arsenaux à sa disposition, il commença ses travaux sur la côte orientale de l'Asie, dont la majeure partie était encore tout-à-fait inconnue. Le détroit qui porte son nom et qui rappelle son passage dans ces mers, lui permit de se rendre en cette même année, 1787, au Kamtschatka, dans le havre de Saint-Pierre et Saint-Paul. Ce fut là que les malheureux navigateurs reçurent des nouvelles de France. Parmi les dépêches, il s'en trouvait une qui élevait La Pérouse au grade de chef d'escadre.

M. de Lesseps (consul à Lisbonne en 1851), qui avait jusqu'alors fait partie de l'expédition, fut, en qualité d'interprète russe, chargé d'apporter en France toutes les notes et tous les plans de la campagne. Il accepta, non sans éprouver des regrets, la mission de confiance qui lui était donnée; il traversa par terre le nord de l'Asie et l'Europe, sans rien perdre du dépôt précieux qu'il portait, et arriva à Versailles le 17 octobre 1788, ayant eu beaucoup à souffrir pendant une route aussi longue, à travers les régions arctiques du Nord. Cependant La Pérouse quitta le Kamtschatka le 29 septembre, et fit route vers le sud en passant par les îles des Navigateurs et des Amis.

A l'île Maoua, qui fait partie du premier de ces groupes, il eut à supporter une seconde catastrophe, aussi cruelle que celle de la baie des Français. M. Delangle, son ami particulier, capitaine de vaisseau, commandant l'*Astralabe*, étant entré avec la chaloupe et les canots dans une petite anse entourée de récifs pour faire de l'eau, se trouva à sec à la marée basse; les sauvages, voulant alors le piller, le serrèrent de fort près; mais tandis qu'il se flattait de les contenir sans effusion de sang, il fut renversé par une grêle de pierres; plusieurs centaines d'hommes tombèrent sur lui et sur ses compagnons, à coups de masse; il fut massacré avec onze personnes de sa suite; les autres se sauvèrent à la nage, et arrivèrent à bord des canots qui étaient encore à flot, la plupart blessés grièvement. Le naturaliste Lamanon fut une des victimes.

Après avoir visité quelques autres îles où se passèrent des événements peu importants, les deux frégates arrivèrent à Botany-Bay le 16 janvier 1788. C'est de là qu'est datée la dernière lettre que La Pérouse a écrite au ministre de la marine (le 7 février); depuis cette époque, un voile funèbre fut jeté sur la destinée de tous ceux qui composaient l'expédition. Ils devaient arriver à l'Île-de-France à la fin de 1788; deux ans s'écoulèrent et ils n'y paraissent point encore. Alors

l'intérêt qui s'attachait à La Pérouse se fit jour au milieu des agitations de la révolution française; la société d'histoire naturelle de Paris éleva sa voix devant l'Assemblée nationale, et Louis XVI fut prié d'ordonner l'armement de deux navires pour aller à la recherche des navigateurs. M. Dentrecaesteux, qui fut chargé de cette recherche, reçut en outre des instructions pour compléter les travaux de La Pérouse. La seconde partie de sa mission fut accomplie de la manière la plus heureuse par les ingénieurs et les savans qui furent embarqués à son bord, et dont plusieurs, par la suite, sont devenus membres de l'Institut: tels que M. Beaupré, hydrographe, à qui l'on doit l'Atlas de cette campagne; M. le contre-amiral Rossel, et M. Labillardière, naturaliste; mais le premier but de l'expédition ne fut pas atteint. Aucun indice ne fut découvert sur La Pérouse et ses compagnons; et la femme de La Pérouse, morte seulement en 1809, ainsi que les familles des malheureux navigateurs, demeurèrent dans leur inquiète et douloureuse incertitude, ballottés sans cesse entre des espérances nouvelles et des déceptions d'autant plus cruelles qu'elles n'étaient jamais assez positives pour détruire ces espérances.

En 1827, le lieu du naufrage de La Pérouse fut découvert, par le capitaine anglais Dillon, dans l'une des îles Vanikoro; il fut visité de nouveau en 1828, par M. Dumonrville, qui éleva sur le rivage un monument à la mémoire de ses infortunés compatriotes, et retira du fond de la mer un nombre considérable d'objets, déposés aujourd'hui au Musée de la marine, à Paris.

LES CÉTACÉS.

Le mot *cétacé*, dérivé de *cetus*, nom latin d'une espèce de baleine, a été donné par les naturalistes à un groupe d'animaux confondus long-temps avec les poissons, mais qui appartiennent réellement à la classe des mammifères; c'est-à-dire des êtres qui mettent au jour des petits vivans, et qui les nourrissent du lait de leurs mamelles.

Les cétacés présentent d'ailleurs un aspect tout différent de celui des autres mammifères; ils manquent entièrement de pieds de derrière, leur tronc se continue avec une queue épaisse que termine une nageoire cartilagineuse horizontale, et leur tête se joint au tronc par un cou si court et si gros, qu'on n'aperçoit en ce point aucun rétrécissement; enfin, leurs membres antérieurs, dont les os, raccourcis et aplatis, sont recouverts jusqu'à l'extrémité des doigts d'une enveloppe commune, se trouvent réduits à l'état de véritables nageoires. C'est, comme on le voit, presque en tout la forme extérieure des poissons, excepté que ceux-ci ont la nageoire de la queue verticale; ainsi les cétacés se tiennent-ils constamment dans les eaux; mais comme ils respirent par des pinnous, ils sont obligés de revenir souvent à la surface pour y prendre de l'air.

Les différences de forme ne sont pas aussi tranchées, à beaucoup près, chez les cétacés que chez les mammifères terrestres; mais les différences de taille sont tout aussi grandes, et, pour les uns comme pour les autres, la distance entre les extrêmes est énorme. Ce qu'est l'éléphant pour nos plus petits rongeurs, la baléine fraîche, la jubarte et le cachalot le sont pour le dauphin des îles Salomon.

Quoique tailés tous à peu près sur un même modèle, les cétacés offrent dans leurs mœurs et dans certains points de leur organisation des différences assez sensibles pour qu'on ait pu les repartir en deux familles parfaitement naturelles, l'une composée d'un petit nombre d'espèces qui vivent exclusivement de végétaux, l'autre embrassant toutes celles qui se nourrissent de proie vivante.

Les cétacés herbivores ne pouvant trouver la nourriture qui leur convient que près de la terre, ne s'éloignent point des côtes, bien différens en cela des autres espèces, qui presque toutes hantent de préférence la haute mer. Souvent, pour paître, ils sortent sur le rivage, et y rampent à l'aide de leurs nageoires. Dans les bas-fonds, on les voit quelquefois dresser verticalement hors de l'eau toute la partie supérieure du corps. Comme les femelles ont la poitrine garnie de deux mamelles, et qu'en allaitant leurs petits elles les fument avec leurs nageoires comme une nourrice tient son enfant entre ses bras, il n'est pas très étonnant qu'en les voyant de loin en pareille posture on ait cru leur trouver avec notre espèce une ressemblance beaucoup plus grande que celle qui existe réellement, et qu'on les ait désignées sous le nom de femmes marines, de sirènes, sans d'ailleurs attacher à ce mot l'idée d'un être merveilleux.

L'espèce la plus connue parmi les cétacés herbivores est celle du lamentein d'Amérique, dont le chair fournit un très bon aliment. La peau, qui a de 6 à 8 lignes d'épaisseur, découpée en lanières, forme d'excellens fouets. Lorsque ces fouets ont été polis avec soin, ils offrent l'apparence de la corne, et sont, comme elle, à demi transparents.

Le lamentein d'Amérique atteint jusqu'à 16 pieds de long. Une deuxième espèce, plus petite, se trouve sur les côtes occidentales de l'Afrique, vers l'embouchure des grands fleuves, comme le Sénégal et le Zaïre.

Le second genre des cétacés herbivores est celui des dugongs, long temps confondus avec les lamenteins, et qui cependant en diffèrent, même à l'extérieur, par des caractères très apparens. Ainsi, tandis que la queue, dans le lamentein, est terminée en un disque ovale assez épais, dans le dugong, elle l'est par une nageoire en forme de croissant.

Le chair du dugong fournit un aliment agréable; mais ce qu'on prise surtout dans cet animal, ce sont les défenses dont sa mâchoire supérieure est armée. On en fait le même usage que de l'ivoire, et les Malais l'emploient même de préférence pour les manches de ces poignards à lame ondulée connus sous le nom de criss.

Les dugongs se trouvent dans plusieurs des Archipels de la mer des Indes. On en rencontre aussi dans la mer Rouge; mais il paraît que ceux-ci constituent une espèce distincte. Ruppel pense qu'ils étoient connus des anciens Hébreux, et que c'étoit de leurs os qu'étoit formée la couverture extérieure du tabernacle.

Le troisième et dernier genre des cétacés herbivores ne comprend jusqu'à présent qu'une seule espèce, le stellé boreal, qui se trouve en grande abondance sur toutes les côtes de la presqu'île du Kamtschatka, et fournit à la subsistance de la plus grande partie des misérables populations de ce pays glacé.

Le stellé atteint jusqu'à 25 pieds de longueur, et pèse quelquefois plus de 7,000 livres.

Cet article sera continué.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

21 Décembre 1641. — Mort de Sully, l'ami de Henri IV, le restaurateur des finances sous son règne, né au château de Rosny, en 1560.

22 Décembre 641. — Prise d'Alexandrie, en Egypte, par

les Musulmans. C'est à la prise de cette ville qu'aurait été brûlée, par Omar, la fameuse bibliothèque des Ptolémées. Ce fait est aujourd'hui contesté.

22 Décembre 1522. — Les Turcs, commandés par Soliman II, enlèvent l'île de Rhodes aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, appelés depuis chevaliers de Malte.

25 Décembre 1588. — Henri III fait assassiner le duc de Guise aux états de Blois.

24 Décembre 1525. — Mort de Vasco de Gama, célèbre navigateur portugais, qui s'ouvrit le premier une route aux Indes orientales par l'Océan.

25 Décembre 496. — Baptême de Clovis

25 Décembre 749 de l'année de Rome. — Naissance de Jésus-Christ.

25 Décembre 800. — Rétablissement de l'empire d'Occident dans la personne de Charlemagne, couronné empereur, à Rome, par le pape Léon III.

26 Décembre 1655. — Olivier Cromwell est déclaré protecteur d'Angleterre.

26 Décembre 1751. — Mort de Lamotte-Houdart, né à Paris en 1672, célèbre surtout par son intéressante tragédie d'*Inès de Castro*.

27 Décembre. — Fête de saint Jean l'évangéliste. C'étoit le disciple bien-aimé de Jésus-Christ. Vers l'an 95, il fut mené à Rome et jeté dans de l'eau bouillante; n'ayant pas succombé à ce supplice, il fut relégué dans l'île de Patmos, où il écrivit son *Apocalypse*. Il mourut à Ephèse d'une mort paisible, sous le règne de Trajan, la 100^e année de J.-C., âgé de quatre-vingt-quatorze ans.

27 Décembre 1594. — Attentat de Jean Châtel sur la personne de Henri IV. Le roi ne fut que blessé à la figure.

27 Décembre 1707. — Mort de Jean Mabillon, un des plus savans religieux de la congrégation de Saint-Maur. Son ouvrage le plus estimé est sa *Diplomatique*.

LE LAURIER CAMPHRIER.

Ce grand et bel arbre plaît par son port et son ombrage, par l'odeur qu'il exhale de toutes parts et les bonnes qualités de son bois; il joint à ce mérite celui de fournir au commerce une matière employée dans la pharmacie et dans plusieurs autres arts. Les Européens vont chercher le camphre jusqu'au Japon, tandis que l'arbre dont on le tire pourrait être cultivé au nord de l'Afrique, et même dans quelques parties de l'Europe méridionale. Comme on le trouve au Japon à plus de 40° de latitude, on ne peut douter qu'il ne réussisse très bien dans la colonie d'Alger, entre 54° et 57°.

C'est par sublimation que le camphre est extrait du bois, de l'écorce et des feuilles du camphrier; les racines des vieux arbres sont les parties qui en contiennent le plus. Le travail de cette extraction étant exécuté par des hommes sans industrie et par des procédés très imparfaits, on en perd beaucoup, et ce que l'on recueille n'est pas assez pur; avant de

l'employer, il faut le soumettre au raffinage, en le sublimant une seconde fois avec les précautions et dans des appareils convenables. Les chimistes s'accordent assez généralement à le regarder comme une huile concrète; d'autres le classent parmi les résines.



(Le Laurier-Camphrier.)

Les dissolvans du camphre sont l'alcool, l'éther et les huiles. On a dit que l'acide carbonique peut aussi le dissoudre, et se mêler ensuite à l'eau sans que sa combinaison avec la matière huileuse soit rompue, et ce serait ainsi que l'on obtiendrait de l'eau camphrée. Mais, sans recourir à ce moyen, il est certain que l'eau contracte facilement l'odeur du camphre, ce qui prouve suffisamment que cette matière contient des parties qui se dissolvent dans l'eau, propriété commune à toutes les huiles chargées d'un arôme.

Le camphrier ne commence à fleurir que lorsqu'il est parvenu à une assez grande élévation. Ses fleurs sont blanches, et il leur succède un drupe de la grosseur d'un pois, où l'odeur du camphre est associée à celle du clou de girofle, et plus exalée que dans aucune autre partie de l'arbre. Dans les jeunes arbres, le bois est blanc; et dans ceux qui sont parvenus à une maturité complète, il est agréablement veiné de rouge, et propre à faire des meubles qui ne plaisent pas moins par leurs couleurs et leur poli que par l'odeur qu'ils répandent dans les appartemens. Beaucoup de plantes indigènes contiennent plus ou moins de camphre, et le manifestent par leur odeur. Telles sont, par exemple, la camphrée, dont le nom est assez significatif, la sauge, le thym et la plupart des labiées, etc. Des recherches pour l'extraire par des procédés économiques ne seraient peut-être pas infructueuses, et mériteraient qu'on s'en occupât, si nous devions continuer à nous approvisionner à l'autre extrémité de notre continent par une navigation de plusieurs milliers de lieues.

VUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, A PARIS.

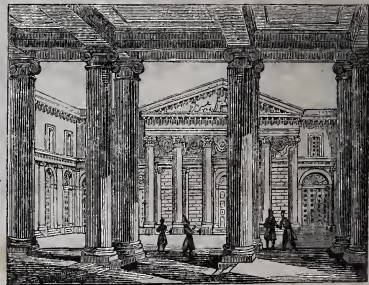
L'édifice occupé par l'école de médecine a été fondé sous le règne de Louis XVI; la première pierre en fut posée le 14 décembre 1774, et il fut élevé d'après les dessins de l'architecte Gondouin, sur l'emplacement de l'ancien collège de Bourgogne. La première thèse fut soutenue le 31 août 1776.

La façade sur la rue a 53 toises de longueur: elle offre une ordonnance d'ordre ionique, composée de seize colonnes, dont quatre d'un côté de la principale entrée, et quatre de l'autre; elles décorent les extrémités de deux ailes de bâtimens qui s'avancent jusque sur la rue. Les autres colonnes ornent la porte d'entrée placée au centre, et forment dans les deux intervalles un péristyle à quatre rangs, supportant un étage supérieur, et laissant apercevoir une cour entourée de beaux bâtimens.

Au-dessus de la porte d'entrée est un grand bas-relief, ouvrage du sieur Berruer, dont le sujet offre, sous des figures allégoriques, le gouvernement accompagné de la Sagesse et de la Bienfaisance, protégeant l'art de la chirurgie, et le Génie des arts déployant le plan de cette école.

La cour, profonde de 41 toises, large de 16, est remarquable par la façade qui se présente en y entrant. Un péristyle de six colonnes d'ordre corinthien, de grande proportion, couronné par un fronton, forme avant-corps, et présente l'entrée de l'amphithéâtre. Sur le mur du fond de ce péristyle, et dans la partie élevée, se voient cinq médaillons entourés de guirlandes de chêne, offrant les portraits de Jean Pitard, Ambroise Paré, de Georges Maréchal, de François de La Peyronie, et de Jean-Louis Petit, célèbres chirurgiens français.

Dans le fronton qui couronne cette ordonnance, est un bas-relief exécuté par Berruer, représentant les figures allégoriques de la Théorie et la Pratique, se donnant la main. L'amphithéâtre peut contenir douze cents élèves. Il est décoré de trois grands morceaux de peinture à fresque, exécutés par le sieur Gibelin. Le premier a pour sujet Esculape enseignant les principes de la médecine et de la chirurgie; au bas est cette inscription: *Ils tiennent des Dieux les principes qu'ils nous ont transmis.* Dans le second tableau, on voit Louis XVI accueillant son premier chirurgien, La Martinière, et plusieurs autres académiciens et élèves; on lit cette inscription: *La munificence du monarque hâte leurs progrès, et récompense leur zèle.* Le troisième tableau présente une scène guerrière, où l'on voit des blessés secourus par des chirurgiens, et cette inscription: *Ils étanchent le sang consacré à la défense de la patrie.*



(Vue de l'École de médecine.)

Les autres corps de bâtiment contiennent des salles de démonstration, d'administration, et une bibliothèque; l'étage situé sur la rue est occupé par un vaste cabinet d'anatomie humaine et d'anatomie comparée.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE

sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, Rue du Colombier, n° 30.

SCÈNES ITALIENNES.
LE MARCHAND DE MACARONI.

(Le Marchand de Macaroni.)

« Cuisine merveilleuse ! Ici l'on mange bien et l'on dépense peu ! »

Telles sont les inscriptions que l'industriel Napolitain a peintes ou crayonnées sur la muraille. Il a exposé au-dessus de la voie publique un drapeau blanc sur lequel est brodé le mot divin : *macaroni* ; et à la flèche du drapeau, il a suspendu une large couronne de laurier. C'est là son enseigne, comme le *bouchon* au cabaret d'une de nos petites villes de France. Il a été impossible à ce pauvre marchand, providence des pauvres gens de Naples, de trouver une affiche moins poétique ; il est confiant d'ailleurs comme un *lazzarone*, car le ciel est pur, le peuple a faim, et son réchaud est sous la protection de la madone, dont l'effigie est à la droite de la gravure.

Il soulève, en épaisses cuillerées, les longs tubes olorans

TOME I.

du macaroni ou macheroni (les philologues sont en querelle sur l'orthographe réelle du mot) ; et il porte le bras bien haut, certain que s'il vient à passer dans la rue, si loin que ce soit, un estomac vide et une bourse qui ne le soit pas entièrement, il n'aura point perdu sa peine. Le macaroni est en effet la nourriture par excellence des Napolitains ; elle leur a mérité pendant plusieurs siècles le sobriquet de « *Mangia-maccaroni*. »

Les fabricans de cette pâte précieuse se servent de la farine du *grano-duro* ou *grano del Mar nero*, qui n'est autre chose que le blé à petits grains serrés, que produit le territoire russe sur les bords de la Mer Noire, et qu'on embarque à Odessa et à Tangarock. Dans l'origine, une partie de la population murmura contre cette importation, qui abaissait le prix du blé des campagnes de Naples ; mais en même temps

la qualité du macaroni s'était élevée, et le goût national l'emporta sur l'intérêt : on n'établit donc aucune prohibition, quoique souvent les agriculteurs du pays ne pussent soutenir la concurrence et trouver assez de consommateurs. Toutefois, la culture des céréales s'étant depuis améliorée dans la Pouille, le blé qu'on y récolte est aujourd'hui embarqué à Manfredonia, Barletta, Bari, et dans d'autres ports de l'Adriatique, et vendu sur les marchés de Naples.

La farine du grano-duro est encore employée pour la fabrication d'une grande variété d'autres pâtes, telles que celles nommées : *fedelini*, *vermicelli*, *lassagna*, *gnocchi*, *strangola-prevete*, e.c. Les Napolitains ne parlent qu'avec grand dédain des produits de même nature que l'on vend dans le reste de l'Italie, et, en vérité, le voyageur le plus indifférent ne saurait s'empêcher de reconnaître que peu de variétés nationales sont fondées sur des titres aussi incontestables.

Dans les familles aisées de Naples, on sert à table le macaroni deux ou trois fois au moins par semaine, et même dans quelques unes, une fois au premier service de chaque diner. On compte une variété infinie de moyens de le préparer.

Quoiqu'il existe plusieurs qualités inférieures qui se vendent à vil prix, le bas peuple ne peut pas toujours en faire son régal. Il faut qu'il se contente le plus ordinairement du pain de sarrasin, d'ognons et d'ail, et de quelque peu de *minestra verde*, sorte de ragoût fait d'herbes et de lard; plusieurs milliers de pauvres gens ne mangent presque jamais de viande; après tout, ce ne serait pas pour eux une grande privation, s'ils pouvaient se rassasier de leur mets favori.

A chaque pas dans la ville on trouve des marchands de macaroni; quelques uns ont des espèces de boutiques ou de cuisines, mais le plus grand nombre d'entre eux ont des fourneaux ambulans, et débitent en plein air. Leurs pratiques affamées ne se servent le plus souvent, ni de cuillères, ni de couteaux, ni de fourchettes, ni même d'assiettes ou d'écuelles; ils ne se soucient point de tant de luxe : ils élèvent le macaroni aussi haut qu'ils peuvent au-dessus de leur tête, et le laissent filer délicieusement avec adresse dans leurs bouches avides, sans en rompre les tubes.

Autrefois, les marchands s'installaient sans façon aux portes des palais, et le long de la *strada Toledo*, ou des autres rues principales de Naples; on est parvenu à les en écarter-peu à peu, mais il leur reste les carrefours, les allées, les avenues extérieures de la ville, et, ce qu'ils estimaient avant tout, la faveur du peuple.

On croit que le mot *Galbe* vient du mot italien *garbo*, qui, dans une de ses acceptions éloignées, veut dire *inflexion*, *courbure*. On s'en sert pour exprimer la grâce du contour d'un feuillage dans l'ornement d'un vase, d'une colonne, et même la courbure extérieure d'une coupole.

DES CÉTACÉS.

(Second article. — Voyez page 398.)

La seconde famille des cétacés, c'est-à-dire de ceux qui se nourrissent de proie vivante, est beaucoup plus nombreuse en genres et en espèces que celles des herbivores, et beaucoup plus importante par les produits divers qu'elle fournit à l'industrie. Ces cétacés se distinguent des précédents par l'appareil singulier qui leur a valu le nom de souffleurs. Engouffrant avec leur proie, dans une gueule largement fendue, de grands volumes d'eau, il leur fallait une voie pour

s'en débarrasser. Cette eau surabondante passe au travers des narines au moyen d'une disposition particulière de l'arrière-bouche, et s'amasse dans un sac placé à l'orifice externe de la cavité du nez; elle en est ensuite chassée vigilement par la compression de muscles très forts, à travers une ouverture étroite percée au-dessus de la tête; c'est ainsi que se produisent ces jets d'eau qui annoncent de loin au navigateur la présence de l'animal.

Les cétacés herbivores conservent encore des poils autour des lèvres; ceux-ci n'en ont pas le moindre vestige; leur peau est parfaitement lisse, mais elle recouvre une couche épaisse de lard, qui protège plus efficacement l'animal contre les variations de température que ne le ferait la toison la mieux fournie, et permet à beaucoup d'espèces d'habiter sans incon vénients les mers polaires, et de s'enfoncer jusque sous les glaces qui leur offrent un abri contre les poursuites de l'homme. Les mamelles chez les cétacés de la seconde famille, au lieu d'être placées à la poitrine, comme chez ceux de la première, sont situées à la terminaison du ventre; et les nageoires étant toujours à la partie antérieure, il en résulte que les mères en allaitant leurs petits ne peuvent plus les tenir serrés contre elles; mais elles témoignent de même, en général, beaucoup d'attachement pour leur progéniture.

Quelques naturalistes distinguent les cétacés de cette seconde famille par l'épithète de *piscevores*, ce qui semblerait indiquer que tous, indistinctement, se nourrissent de poissons; ce n'est pourtant pas le cas. Plusieurs espèces ne vivent guère que de mollusques et de zoopluytes; et ce qui est fort curieux, c'est que les plus grosses espèces sont celles qui chassent la plus petite proie.

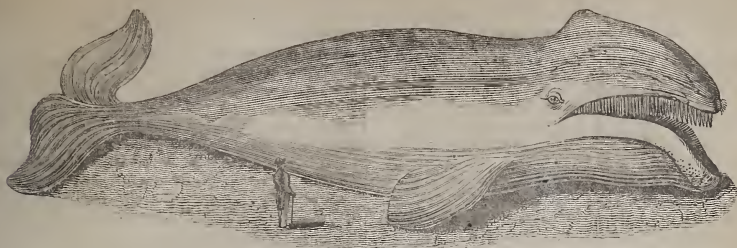
Cuvier partage en deux tribus les cétacés souffleurs, selon qu'ils ont la tête en proportion ordinaire avec le corps, ou qu'ils l'ont démesurément grande. La première se compose des dauphins et des narvals, la seconde des cachalots et des baleines.

Les dauphins sont, parmi les cétacés qui se nourrissent de proie vivante, les seuls qui aient des dents au deux mâchoires; ces dents ne sont point à couronne plate, comme celles des cétacés herbivores, mais coniques, à peu près comme les canines des carnassiers; les mœurs, au reste, sont conformes à cette organisation, et les dauphins sont, proportion gardée à leur taille, les plus cruels de tout l'ordre des cétacés.

Les dauphins proprement dits ont le front bombé et le nez pointu. Cette configuration a valu à l'espèce qui paraît le plus communément sur nos côtes le nom vulgaire de bec-d'oie. C'est un de ces dauphins à museau pointu que les sculpteurs anciens ont placé souvent dans leurs statues près de la figure de Vénus.

Les marsonins se distinguent des dauphins vrais, en ce qu'ils n'ont point de bec, mais le museau court et uniformément bombé. L'espèce commune vit en grandes troupes sur nos côtes, et ne quitte presque point nos rivages. Ces troupes remontent quelquefois les fleuves, et des individus égarés s'avancent même assez loin pour qu'on en ait vu jusqu'à Paris. On en prit un il y a plusieurs années, près du pont d'Austerlitz.

Notre marsouin commun a quatre ou cinq pieds de longueur, c'est le plus petit de tous; le plus grand, qui dépasse vingt-cinq pieds, est l'épaulard, le plus cruel ennemi de la baleine. On dit que pour l'attaquer les épaulards se réunissent par bandes; qu'ils la harcèlent jusqu'à ce qu'elle ouvre la gueule, et qu'alors ils lui doivent la langue; ils doivent aussi avidement la chair restée sur les carcasses abandonnées par les pêcheurs baleiniers. On prétend que ceux-ci l'ont appelé en conséquence *happe-au-lard*, dont le mot épaulard ne serait que la corruption.



(Corps de la Baleine.)

On distingue encore, parmi les dauphins, les delphinaptères, qui ne diffèrent des marsouins que parce qu'ils manquent de la nageoire que ceux-ci ont sur le dos, et les hypérodons chez lesquels les dents de la mâchoire supérieure sont ordinairement réduites à deux.

Les narvals n'ont aucune dent proprement dite, mais seulement une longue défense droite, sillonnée en spirale, et longue quelquefois de dix pieds. C'est à cette défense, dont la consistance est celle de l'ivoire, qu'on a donné autrefois le nom *corne de licorne*. L'animal a bien les germes de deux défenses, mais il est très rare qu'elles croissent toutes les deux également; d'ordinaire il ne se développe que celle du côté gauche.

Les cétacés de la seconde tribu sont distingués, comme nous l'avons dit, par la grosseur de leur tête, qui forme à elle seule le tiers ou la moitié de la longueur totale du corps. Ils se divisent en baleines et en cachalots.

Les cachalots sont des animaux presque aussi voraces que les dauphins, mais moins bien armés, et qui, proportion gardée avec la masse de leur corps, sont moins redoutables. Ils n'ont de dents qu'à la mâchoire inférieure, et ces dents, quand la bouche se ferme, entrent dans des cavités que présente l'autre mâchoire.

La partie supérieure de leur énorme tête consiste presque uniquement en de grandes cavités, recouvertes et séparées par des cartilages. Ces cavités sont remplies d'une sorte d'huile qui se fige en se refroidissant, et que l'on connaît dans le commerce sous le nom de blanc de baleine. C'est pour cette substance, principalement qu'on recherche le cachalot, car son corps n'est pas très garni de lard, et ne donne guère d'huile. Le parfum connu sous le nom d'ambre gris se trouve dans les intestins des cachalots; il est chez eux le résultat d'une maladie, et par conséquent très rare. Les navigateurs Allemands font souvent deux ou trois voyages sans en rencontrer; quelquefois aussi on en trouve des masses considérables. MM. Quoy et Gaimard rapportent que le capitaine du navire *l'Océan* en recueillit sur un seul animal 50 livres, c'est-à-dire pour près de 45 à 46,000 francs.

Les baleines sont, de toutes les espèces cétacées, celle dont la pêche offre les plus grands avantages. Une seule baleine franche, en effet, donne jusqu'à 120 tonneaux d'une huile très recherchée pour certains genres d'industrie.

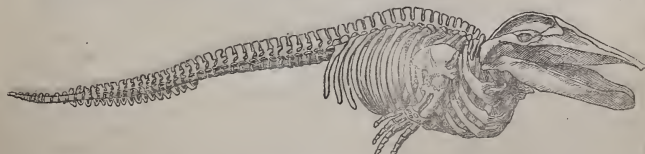
Les baleines ont la tête aussi grande que les cachalots, mais moins renflée en avant. Leurs deux mâchoires sont complètement dépourvues de dents, mais la supérieure, disposée en toit renversé, porte des deux côtés des lames serrées, d'une espèce de corne fibreuse, effilée sur les bords, et qui servent à retenir les petits animaux dont se nourrissent ces énormes cétacés. La mâchoire inférieure est plus large que la supérieure, dont elle recouvre tout le bord. L'évent par lequel l'eau est rejetée occupe le milieu du sommet de la tête, il s'ouvre par deux orifices que sépare une cloison.

Parmi les baleines, les unes ont le dos garni d'un aileron, et ont reçu des naturalistes le nom de baleinoptères qui rappelle cette disposition; les autres ne présentent sur le dos aucune saillie, et sont nommées baleines franches.

La baleine franche a long-temps passé pour le plus grand des animaux, mais on sait aujourd'hui que sa taille ne dépasse guère soixante-dix pieds, tandis qu'on a vu des baleinoptères qui en avaient plus de cent. C'est la baleine franche que son lard, épais souvent de plusieurs pieds, et qui donne une immense quantité d'huile, fait poursuivre chaque année par des flottes entières. Elle venait autrefois se faire prendre jusque dans nos mers; mais, sans cesse poursuivie, elle s'est retirée petit à petit vers les mers polaires, et il paraît même que le nombre en diminue sensiblement chaque année. On sait maintenant que les baleines des mers boréales sont une espèce différente de celles qui fréquentent les régions australes.

La baleine franche, outre son huile, fournit encore, comme il a été dit, ces fanons noirâtres et flexibles, connus sous le nom très impropre de côtes de baleine, ou simplement de baleines. Chaque individu en a huit ou neuf cents de chaque côté du palais.

Les baleinoptères, moins bien connus que les baleines



(Squelette de la Baleine.)

franches, ont des formes moins pesantes, et atteignent une plus grande longueur. Elles donnent peu de lard, et aussi quand les pêcheurs les harponnent, c'est par méprise; l'animal, fort et agile, échappe presque toujours en emportant

le harpon et la cordé; quelquefois même, dans les brusques mouvements qu'il fait étant blessé, il fait chavirer et enfoncer les canots des pêcheurs.

CHATEAU DE TOURNOEL
OU DE LA TOURNOLE

Guy quens d'Auvergne se mesfit ;
Le clergié qui là habitoit
Occioit et deshéritoit.
Li rois sus lui tel geint tramist
Qui tout le pais de là mist
A perte et à destruction.
Clermont acquistrent et Riom,
Brieude, le Puy, la Tournoie ;
En tous lieux qu'Auvergne accole,
Au roi de France tout soumistrent.

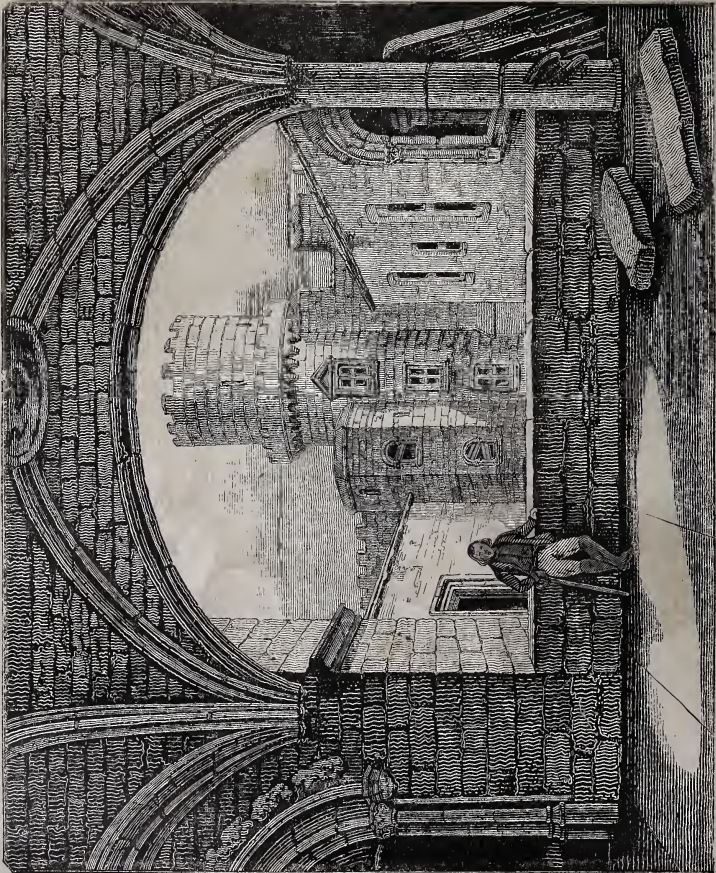
(Extrait du Roman de Guillaume Gayart,
intitulé : LA BRANCHE DES ROYAUX LIGNAGES,
tiré d'un manuscrit de M. Galland par
M. Justel.)

On ne trouve dans aucun ouvrage des détails plus com-
plets sur ce château, que ceux recueillis par les auteurs des

*Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne
France. Voici un extrait de leur description :*

A une lieue de Riom, à peu près, s'élève, à l'entrée des
montagnes qui forment les premiers degrés de ces masses
volcaniques particulières au Puy-de-Dôme et au Mont-d'Or,
un château en partie démantelé, mais dont le donjon et
quelques vieilles tours bien assises sur le rocher bravent et
soutiennent encore les efforts du temps, comme elles ont
bravé dans plus d'un siège les efforts des hommes pour les
détruire. Un sentier sinueux conduit jusqu'à la porte princi-
pale, défendue par des ouvrages plus modernes que l'en-
semble des constructions de ce vieux-montument.

On laisse à droite, en entrant, une tour à bossages, qui a
dû être construite vers le règne de François I^{er} ; puis, après
avoir passé sous la dernière porte, dont la baie est encore
colorée par les terres rougeâtres des rouilles de la herse, on
pénètre dans un vestibule qui donne sur le préau. Un con-



(Vue intérieure du château de Tournoel.)

cierge garde ces vénérables débris, et le possesseur actuel de
ce vieux manoir a porté le soin jusqu'à faire remplacer les
toitures que les ouragans enlèvent quelquefois, et à réparer
les planches vermoulues, seulement au point désirable pour
leur laisser leur aspect de ruines, et permettre cependant

aux voyageurs curieux de parcourir les vastes salles, l'or-
toire silencieux ou le donjon élevé qui domine au loin les
rochers et tous les vieux châteaux de ces montagnes.
C'est de ce donjon que se déploie l'une des plus belles
vues du monde. De là, on aperçoit ce grand lac desséché,

maintenant verdoyant : cette Limagne, magnifique bassin | pais bocages et de brillantes moissons, nourris sans cesse par
de la rivière d'Allier, qui court rapidement au milieu d'é- | le dépôt d'un épais *humus*, richesse du sol, qui, sans s'épu-



(Vue extérieure du château de Tournouël, département du Puy-de-Dôme.)

ser, produit incessamment les plus abondantes récoltes. Là, le contemplateur passionné des beautés de la nature embrasera du regard une plaine qui se développe jusqu'à 48 lieues dans sa plus grande longueur, et jusqu'à 8 dans sa largeur,

bornée de deux chaînes de montagnes qui la dominent, et forment de chaque côté le cadre de ce magnifique tableau ; à l'est, la chaîne des forêts ; à l'ouest, la chaîne volcanique du Puy-de-Dôme, s'éloignant et s'abaissant vers le nord,

bordée de coteaux élevés et couronnés par des plateaux couverts de galets.

Au temps de la splendeur de ce beau manoir, comme maintenant, il fut toujours dans les appartenances de Volvic. Jean, chanoine de Saint-Victor, l'appelle, dans ses Mémoires, *Castrum fortissimum*.

En 1215, l'évêque de Clermont, Robert, et Guy II, comte d'Auvergne, son frère, s'étant fait une guerre longue et acharnée, Philippe-Auguste envoya en Auvergne une forte armée, pour calmer leur dissensions et s'emparer des biens du comte. Ce château fut assiégé, et, quoique réputé imprenable, il fut pris. Il était défendu par Gualerau et Robert, et l'armée royale était commandée par Guy de Dampierre, seigneur de Bourlon, et Renaud de Fery, archevêque de Lyon. Cette armée ravagea tout sur son passage. Ce fut Guy de Dampierre qui prit le château, et fut chargé ensuite par le roi de la garde des terres conquises sur le comte d'Auvergne. Baluze, dans les *Preuves de son Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, parle de ce siège, et donne le détail des munitions qui se trouvaient dans la place. Cet inventaire, fait par Guy de Dampierre, est fort curieux, et prouve que les chevaliers de ce temps n'étaient recherchés ni dans leurs meubles, ni dans leur nourriture; le vainqueur en remporta, entre autres dépouilles, une serpe, un mortier de cuivre, deux cordes, deux écheveaux de fil, six marteaux, et en outre beaucoup de froment, des moulins pour le moudre, des fèves, et une provision de vin.

Pendant les guerres civiles de la Ligue, le château de Tournon fut attaqué plusieurs fois. Charles d'Acquen, qui en était seigneur, y soutint, en 1590, un siège contre les ligueurs. En faisant une sortie, ce seigneur fut tué sur le chemin de Charbonnières-lès-Varemes. Il paraît que la Ligue ne put s'en emparer alors, puisque, dans la nuit de mars 1594, le duc de Nemours envoya des troupes, qui finirent par y pénétrer; et les ennemis du roi, après l'avoir pillé, le livrèrent aux flammes. Quand vint la mort du duc de Nemours et le traité conclu avec le duc de Mayenne, cette place fut rendue au roi.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

28 Décembre 1622. — Mort de saint François de Sales, évêque de Genève, un des saints les plus admirables pour sa piété, son onction, son éloquence persuasive et entraînante.

28 Décembre 1706. — Mort de Bayle, philosophe; ses principes sont exposés dans son *Dictionnaire historique et critique*, en 5 vol. in-folio.

28 Décembre 1708. — Mort de Tournefort, le plus grand botaniste de son temps.

29 Décembre 1470. — Meurtre de saint Thomas de Cantorbéry. Son nom de famille était *Becket*; il fut élevé à la dignité de chancelier sous le roi d'Angleterre, Henri II. Ayant défendu contre ce monarque les immunités ecclésiastiques, il s'attira sa haine, et fut massacré au pied de l'autel par quatre gentilshommes de la cour de ce prince.

29 Décembre 1556. — L'empereur Charles IV, publie la bulle d'Or, qui était la principale base de la constitution germanique. Nous avons déjà eu occasion de dire qu'on l'appela la bulle d'or à cause du sceau d'or, nommé *bulle* dans la basse latinité.

50 Décembre 1679. — Mort de Borelli, savant professeur de philosophie et de mathématiques à Florence et à Pise, connu surtout par la découverte des *Sections coniques d'Apollonius* qu'il trouva dans la Bibliothèque des Médicis.

51 Décembre 1550. — Ligue de Smalécade, ville du pays de Hesse, entre les princes protestants et les députés des villes luthériennes pour leur défense commune.

51 Décembre 1798. — Mort de Marmontel, auteur de tragédies d'opéras, de contes et d'un Cours de littérature.

LES CRIS DES PETITS MÉTIERS DE PARIS.

(Second article. — Voyez page 386.)

..... Aoust de pesches,
Poires de chaillou et noix fresches;
Primes ai pommes de rouvian,
Et d'Auvergne le blanduriau.

« Pêches d'aout, poires de chaillou et noix fraîches. — J'ai les premières pommes de rouvian et du blandureau d'Auvergne. »

Pendant long-temps on ne vendit à Paris que des pêches de vigne; les plus estimées étaient celles de Corbeil; voici ce que Louis XIII en écrivait vers 1615 : « La meilleure pèche est celle de Corbeil, qui a la chair sèche et solide, tenant aucunement au noyau. » Montreuil devint plus tard aussi renommé pour ses pêches.

C'est à la Grèce que nous devons les poires : celles qu'on criait dans les rues au XIII^e siècle, sous le nom de *chaillou*, étaient ainsi appelées parce qu'elles venaient de Caillaux en Bourgogne; et les mangeait cuites ou confites.

Les pommes de *rouvian* (calville rouge) et le blandureau d'Auvergne (calville blanc), telles étaient les pommes qu'on vendait le plus communément au XIII^e siècle; trois siècles plus tard, on était les pommes de *paradis*, et le *capendu* ou *courtpendu*, sorte de pomme que les femmes enfermaient dans leurs armoires pour parfumer leurs robes.

Avec les pommes et les prunelles, les bourgeois et les marchands faisaient une boisson que l'auteur du *Journal de Paris*, sous Charles VI, appelle *prunelle* ou *dépense*. Pour donner une idée de l'horrible disette qui désolait Paris en 1420, il dit que « ceux qui en hiver avoyent faict leurs buvaiges comme dépenses de pommes ou de prunelles, jettent au printemps ces fruits dans la rue pour que les porcs de saint Anthoine s'en nourrissent; mais les pauvres gens, errant en grand nombre par les rues, disputoient ces restes aux cochons, et les mangeoient avidement. »

.....
Huile de noix....

En Provence on assaisonnait les mets avec l'huile; celle qu'on tirait des olives était la plus estimée; mais comme elle ne pouvait suffire à la consommation qui s'en faisait par tout le royaume, les provinces, auxquelles sa cherté l'interdisait, y suppléaient et y suppléent encore par des huiles extraites de certaines graines ou fruits huileux que produisent quelques parties de leur territoire. Legrand d'Aussy remarque que dans le Bourbonnais, dans l'Auvergne, la Saintonge, le Limousin, la Bourgogne, le Lyonnais, et autres, le peuple se sert pour salades et pour fritures d'huile de noix; celle qu'on criait au XIII^e siècle, dans les rues de Paris, servait non seulement pour les alimens, mais encore pour l'éclair-

rage des lampes. Il est curieux d'observer que les lampes dont on se servait à cette époque ressemblent à celles appelées *creziou*, et qu'emploient les habitans des provinces méridionales : au lieu du coton pour la mèche, on y plaçait la moelle d'un certain petit jonc; il y a même un vers de cette pièce où un crieur dit :

J'ai jonc paré pour mettre en lampe.

Vinaigre qui est bons et biaux.
Vinaigre de moutarde i a.
Dieux! a il point de lie la?

* — Vinaigre qui est bel et bon. — Voilà vinaigre de moutarde. — Pour Dieu! n'y a-t-il pas ici de lie (de vin) à vendre?

Le vinaigre, c'est-à-dire le *vin aigri*, était en usage avant le XIII^e siècle : on en connaissait de diverses espèces. Depuis long-temps la moutarde de Dijon est renommée : Champier, qui vivait sous François I^{er}, c'est-à-dire au XVI^e siècle, nous apprend qu'elle s'envoyait sèche et en pastilles : quand on voulait s'en servir, on délayait une de ces pastilles dans du vinaigre : c'était ce vinaigre qu'on appelait vinaigre de moutarde. Les vinaigriers allaient par les rues, demandant s'il y avait de la lie de vin à vendre; car ils s'en servaient pour la composition de leurs vinaigres.

Chaus pastés, i a chaus gastiaus.
Chaudes onblies renforcées.
Galetes chaudes, eschaudez.
Roissolles, ça deures aux dez.
.....
Les flans chaus pas nes oubliés
.....
L'autre crie gastiaus rastis.
Les aporte toz fetis.
Cha des tartes et siminiaux.

* Voilà des pâtés chauds, des gâteaux tout chauds, de chaudes onblies renforcées, gallettes chaudes, échaudés, roissolles, gâteaux à jouer aux dés; — N'oubliez les flans tout chauds. Un autre crie : — Gâteaux rasis; je vous les apporte tout faits, ainsi que des tartes chaudes et des simeniaux.

Les cabaretiers qui donnaient à manger chez eux venaient ordinairement de la pâtisserie; ils envoyaient leurs garçons crier et débiter leurs marchandises dans les rues : il y en avait de chauds et de froids. Dans les pâtés chauds on fermait quelque bonne pièce de viande de boucherie, de gros et menu gibier, de la volaille ou du poisson.

Les *oublies renforcées* étaient ce que nous appelons aujourd'hui des *gauffres*; les gallettes chaudes sont celles que nous connaissons encore. Les *eschaudez* qu'on trouve désignés dans une charte du XIII^e siècle, sous la périphrase de *Panes qui dévintur eschaudati* (painis qu'on appelle *eschaudez*), étaient ainsi nommés parce qu'on les faisait lever en jetant dessus de l'eau chaude : c'était moins une friandise qu'une nourriture économique et commune, puisque saint Louis permit aux boulangers, par grande exception, de cuire les dimanches des échaudés pour les pauvres gens. Les *roissolles*, ou *roissolles*, comme disaient les crieurs du XIII^e siècle, étaient une espèce d'échaudé ou de galette faite avec de la graisse ou du beurre, mais *rissoyée* dans la poêle; plus tard on y joignit de la viande hachée. La duchesse de Montpensier en parle dans ses Mémoires; l'auteur des Cris de Paris dit que ces gâteaux sont des *deures aux dez*, parce qu'après souper, le soir, les artisans, les écoliers et autres personnes soumises à des réglemens, ne pouvaient jouer que ces friandises aux jeux de hasard. Les *flans* ou flans, dont parle le vers suivant, sont très anciens en France : le poète Fortu-

nat en parle; il raconte que sainte Ragonde, pour se mortifier, en faisait faire dont elle ne mangeait que l'enveloppe grossière, faite en pâte de seigle ou d'avoine. Quant aux *simeniaux*, c'était une sorte de pâtisserie connue sous ce nom en Picardie.

FONDATION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

Il est un ensemble de connaissances premières qui doit être commun aux ingénieurs et officiers destinés à diriger les travaux publics. Réunir dans la capitale de la France, au centre des sciences, sous les plus habiles professeurs, l'élite des jeunes gens dont le goût se prononce en faveur des différens corps du génie civil ou militaire, telle fut la pensée qui précéda la fondation de l'école Polytechnique : pensée toute moderne, qui ne pouvait naître qu'à une époque où la France, brisant les barrières provinciales, se courbait sous la loi d'une unité administrative.

Le gouvernement avait pu, dès les temps les plus anciens, établir des écoles où le droit et la médecine fussent enseignés à de grandes masses de jeunes gens; parce que, après leurs études, ceux-ci ne dépendaient plus que d'eux-mêmes et pouvaient pratiquer isolément, sans ensemble et sans règle, les leçons de leur jeunesse; mais tant que la France demeurait morcelée, tant que son administration se ramifiait et se localisant dans les circonscriptions des provinces, était dans l'impuissance d'organiser sur tout le territoire un ensemble de travaux généraux de routes, de canaux, de mines, de ponts, etc., il n'y avait pas lieu à fonder un établissement pour l'instruction primaire des ingénieurs.

Une école pour l'artillerie avait été installée à La Fère en 1756; supprimée plus tard, elle fut rétablie par la Convention dans la ville de Châlons, où elle se trouvait alors (1794) dans le plus grand dénuement. Celle du Génie militaire, fondée à Mézière en 1748, après avoir mérité la plus haute célébrité, avait été transportée à Metz; les besoins pressans de la république en consommèrent si rapidement les élèves avant la fin de leurs études, que les examens demeuraient ouverts sans que les candidats se présentent.

L'école des Ponts-et-Chaussées, fondée en 1747, et due à Perronet, ne recevait d'autres élèves que ceux que la faveur y appelait; et, sauf quelques leçons d'histoire naturelle, de physique et de chimie, elle confiait aux jeunes gens les plus anciens et les plus habiles le soin d'instruire leurs camarades sur les connaissances fondamentales du métier; mais alors (1794) il n'y avait plus d'enseignement, parce que le génie militaire avait enlevé les élèves les plus forts.

L'école des Mines, fondée peu d'années avant la révolution, venait d'être réorganisée (1794) mais on n'exigeait des élèves que des connaissances mathématiques, et quelques notions de chimie, insuffisantes pour former l'éducation primaire d'un ingénieur des mines.

Quant aux élèves pour la construction des vaisseaux, qui s'exerçaient auparavant à leurs travaux dans une salle du Louvre, il n'y avait plus pour eux de leçons (1794), parce que les scellés avaient été mis sur la salle.

Voilà quel était l'état de l'enseignement lorsque l'idée de l'école Polytechnique commença à surgir. Celui qui, le premier, parait l'avoir conçue dans toute sa valeur, est Prieur de la Côte-d'Or, mort l'année dernière. Prieur en fit part sur-le-champ à son ami et ancien camarade, Carnot, officier du génie comme lui, membre comme lui du comité de salut public. Selon M. Fourcy, auteur d'une histoire de l'école Polytechnique, publiée en 1828, l'idée serait d'abord venue à M. Lamblardie, directeur de l'école des Ponts-et-Chaussées; celui-ci l'aurait communiquée à Monge, qui l'aurait donnée à Prieur.

Quoi qu'il en soit, dès que le comité de salut public eut reçu l'idée, Lamblardie et Monge s'effacèrent pour reparaitre plus tard avec honneur dans la mise à exécution, et Prieur avec Carnot apparaissent seuls, méditant, combinant cette belle création, dont ils préparent la coordination et les détails comme savans, et dont ils mettent, comme membres du comité, la pensée fondamentale en harmonie avec celles qui présidaient alors au gouvernement de la France.

Nous arrivons au moment où l'école Polytechnique va s'organiser avec la célérité ordinaire à ce temps : une commission spéciale créée par la Convention pour les travaux publics, affecte au local de l'école quelques dépendances du Palais Bourbon, et charge divers commissaires des collections scientifiques.

Charles avait rassemblé dans l'hôtel d'Aiguillon un grand nombre d'instrumens de physique provenant du Garde-



(Vue de la cour principale de l'École Polytechnique.)

Meuble, de l'académie des sciences et de propriétés particulières : Barruel y fait choix de 260 objets.

Pour le dessin, tous les dépôts sont ouverts à Neveu : épreuves des planches de l'académie de peinture et du cabinet d'estampes, dessins tirés de l'hôtel de Nesle, tableaux copiés d'après les grands maîtres de l'Italie et d'après Rubens, bustes de marbre d'après l'antique, figures moulées en plâtre, exécution de creux d'après les plus belles statues.

Pour l'architecture, on ouvre les portefeuilles de l'académie; on reçoit les projets de concours annuels, ceux des pensionnaires de France à Rome; on achète pour 2,500 fr. de modèles de plâtre.

Pour la géométrie descriptive, 25 dessinateurs sont mis à la disposition des commissaires, afin d'exécuter les épreuves.

Pendant ce temps, les bâtimens s'élevaient et le matériel se disposait; mais comme l'époque de s cours approchait aussi, il fallut encore employer des mesures expéditives; on s'adressa au comité de salut public: l'effet fut prompt, comme on va voir.

Les laboratoires manquaient d'ustensiles: ordre à la commission du commerce de fournir sans délai 6,000 livres de cuivre, 2,000 d'étain. Trois jours après, ordre de livrer 80 voies de bois, 22,000 livres d'huile pour l'éclairage, à prendre dans les magasins nationaux du Havre; ordre à l'agence des poudres et salpêtres de donner deux barils de potasse, 500 livres de salpêtre. Les armées républicaines s'avançaient à l'étranger: ordre de tirer 100 livres d'alun de la Belgique, d'expédier 2,000 livres de mercure du Palatinat du Rhin. Le cuivre, l'acier, le zinc, les limes, les voies de bois par centaines, 48,000 livres de plomb, fer en quantité, tout cela abonde par ordre du comité; les voituriers sont mis en requisition; l'horloge des carmélites du faubourg Saint-Germain est placée à l'école. En quatre ou cinq mois tout est terminé.

On conçoit la célérité dans les travaux matériels. Avec ces mesures accélérées, nommées alors *révolutionnaires* par ceux qui les adoptaient, on peut aller vite; mais cette accélération devait se continuer dans les faits qui ressortent du domaine de l'intelligence. Ainsi on avait établi que les cours de l'école se feraient en trois ans, et que les élèves, après avoir acquis les connaissances de la première division, passeraient au bout d'un an dans la seconde, et ainsi de suite.

D'après cela, il n'aurait dû y avoir qu'une division la première année, deux la seconde, et à la troisième année seulement les cours auraient été complets. « Mais les besoins de la république, dit à la convention Fourcroy, rapporteur, » membre du comité de salut public, ne permettent pas de » suivre une marche aussi lente; il faut fonder à la fois toutes » les parties de l'instruction, à l'aide d'un enseignement *révolutionnaire*. Des cours concentrés, de la durée de trois » mois, formeront une éducation complète, quoique accélérée, » et permettront de partager sur-le-champ les élèves en » trois classes, dont chacune suivra immédiatement l'étude » affectée à chacune des trois années. »

Ainsi en trois mois on dut improviser des élèves de la troisième division, et cela fut fait.

Mais on alla plus loin.

Il avait été décidé dans l'organisation de l'école, que, parmi les élèves qui auraient fini leurs trois années d'étude, on en choisirait un certain nombre pour demeurer encore trois ans dans l'établissement sous le nom de chefs de brigade, et exercer auprès de leurs camarades la fonction de répétiteurs et de surveillans. Or, de même qu'on devait créer *révolutionnairement* en trois mois des élèves de la troisième année, de même il fallut créer dans ces trois mois des chefs de brigade, censés *anciens élèves*; et cela fut encore fait.

Enfin, le 24 mai 1795, l'ouverture des cours ordinaires eut lieu, en présence des trois divisions assemblées, par la première leçon de l'illustre Lagrange.

Notre gravure montre la grande cour des élèves dans le collège de Navarre, où l'école fut transférée en 1805: à gauche on voit le bâtiment où sont l'amphithéâtre de chimie, la bibliothèque, la collection minéralogique; à droite l'ancienne chapelle, où, depuis juillet 1850, on a transporté les salles de récréation, de musique, etc.

Dans le corps de logis de face sont les salles d'études, les casernes, les amphithéâtres des cours de mathématiques: derrière il y a une seconde cour, dite des acacias, où sont bâtis les laboratoires.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
Sont rue du Colombar, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombar, n° 50.

LES TOUCANÉ. — RAMPHASTOS.



(1 Toucan aracari. — 2 Toucan à gorge blanche de Cayenne. — 3 Toucan toco. — 4 Toucan à gorge jaune.)

Les toucans qui vivent dans les parties chaudes de l'Amérique sont aussi remarquables par l'éclat de leur plumage que par la grandeur démesurée de leur bec. Ces deux circonstances leur ont valu le nom qu'ils portent dans le langage vulgaire, et celui qu'ils ont reçu des naturalistes. Le nom de *rampastos*, qui leur a été imposé d'abord par Linnée, vient du mot grec *ramphos*, qui signifie bec; et quant au mot *toucan*, il n'est qu'une abréviation du nom brésilien de l'animal, *toucan-tabouracé* (l'oiseau au beau plumage).

C'est, en effet, cet oiseau qui fournit aux Américains sauvages la partie la plus riche de leurs ornemens. Ses plumes décorent leurs ceintures, leurs diadèmes, leurs armes de parade, leurs hamaes de cérémonie.

Buffon a distribué en deux sections les différentes espèces dont ce genre se compose. La première contient les *toucans* proprement dits, dont le bec est très grand et dont les plumes de la queue sont presque égales entre elles. La deuxième, celle des *aracaris*, renferme des espèces en gé-

néral plus petites, dont la queue est étagée et plus longue, le bec moins gros, moins long, mais plus solide.

Ce qui frappe surtout dans les toucans, c'est la grosseur et la longueur du bec, qui est dans toute son étendue plus large que la tête, et, chez certaines espèces, aussi long que le corps tout entier; son poids, au reste, n'est pas proportionné à son volume, car intérieurement il n'est formé que de cellules vides, séparées par des cloisons aussi minces qu'une feuille de papier, et recouvertes par une expansion coriée si peu résistante, qu'elle cède sous le doigt qui la presse.

Les bords des deux mandibules offrent des dentelures très marquées supérieurement, et peu sensibles inférieurement.

La langue des toucans n'est pas moins extraordinaire que leur bec; c'est moins une languette qu'une plume, dont le milieu ou la tige, qui n'a guère plus de 2 lignes de largeur, porte sur les côtés des barbes cartilagineuses très serrées et dirigées en avant. Ces barbes sont d'autant plus longues qu'elles sont situées plus près de la base.

Les toucans nichent dans des trous d'arbres, et leur ponte n'est que de deux œufs. Pris dans le nid, les jeunes s'élèvent aisément, car ils s'accroissent de presque tout ce qui sert à la nourriture de l'homme : fruits, pain, poisson, chair cuite et crue, tout leur convient. Ils saisissent les morceaux qu'on leur offre, avec la pointe du bec, les lancent en haut et les reçoivent dans leur large gosier. Ils deviennent très familiers, et suivent les personnes qui ont coutume de les nourrir, en sautant d'une manière assez gauche, les deux jambes très écartées, faisant claquer leur bec, et répétant, en signe de satisfaction, un cri qui varie beaucoup suivant les espèces.

J'ai vu, dans la Guyane espagnole, un toucan tellement apprivoisé, qu'il permettait qu'on le maniait, et qu'on lui ouvrait le bec pour voir la conformation de sa langue. Cet oiseau était de l'espèce à gorge blanche et bleue, qu'on nomme dans le pays *yaouca*, à cause de son cri (*yaouca*, *yaouca*).

Il y a, dans la Nouvelle-Grenade, un petit toucan pour lequel les gens du peuple ont un certain respect, parce que cet oiseau, disent-ils, appelle sur eux les bénédictions de Dieu. Son cri, en effet, se rend assez bien par les syllabes suivantes : *Dios te de, te de, te de*, qui, en espagnol, forment un sens, et signifie : Dieu te donne, te donne. Il répète presque continuellement ce cri pendant qu'il reste perché sur la cime des arbres, et à chaque *te de*, il fait une inclination, en tournant la tête tantôt à droite et tantôt à gauche. Cet oiseau, dit-on, change de robe deux fois dans l'année; sa couleur, au reste, n'est jamais bien brillante; ce qu'elle offre de particulier, c'est une rayure régulière sur la poitrine et le bas du cou, formée par plusieurs barres transversales d'une couleur plus claire que le fond. D'autres espèces, au contraire, ont une parure des plus éclatantes, quoique aucune n'offre ces reflets métalliques qui rendent éblouissant le plumage des colibris, des oiseaux de paradis, et de quelques autres familles également propres aux pays tropicaux.

On croyait autrefois que les toucans étaient des oiseaux essentiellement frugivores, mais d'Azzara a fait voir combien cette opinion était erronée. Les toucans, dit-il, détruisent un grand nombre d'oiseaux, parce qu'avec leur gros et grand bec ils se font respecter par toutes les espèces; ils les attaquent, les chassent de leurs nids, et, en leur présence même, mangent leurs œufs et leurs petits. Lorsque les petits sont trop forts et trop durs pour être aisément dépecés, ils les font tomber à terre, comme si leur instinct ne les portait pas seulement à dévorer, mais encore à détruire. Un oiseau du genre des sucriers construit en terre un nid dont la forme

rappelle celle d'un four, ce qui a valu à l'animal son nom de *fournier*. Malgré la solidité de cette demeure, les petits du fournier viennent souvent la proie du toucan, qui attend que la pluie ait détrempe l'argile de la voûte, et alors la démolit à coups de bec.

Quelques toucans ont été amenés vivans en Europe, et ont offert la confirmation de ce qu'avait avancé d'Azzara relativement à leurs habitudes sanguinaires. Un chardonneret, introduit dans la cage où l'on conservait un de ces oiseaux, fut aussitôt tué d'un coup de bec. Le toucan le saisit ensuite, et, le fixant sur sa perche avec un pied, il le divisa en plusieurs morceaux, qu'il avala tous les uns après les autres, sans laisser même le bec et les pattes. Il paraissait savourer ce repas avec délices, et l'observateur fut conduit à juger que l'intérieur de son bec était doué d'une sensibilité que ne présente guère cette partie dans les autres oiseaux. Il y a quelque raison de croire que le toucan soumet à une seconde mastication, à une sorte de rumination, les alimens qu'il a ainsi avalés par gros morceaux.

La planche mise en tête de cet article représente, 1^o la tête et le bec de *Paracari azara* qui se trouve au Brésil; 2^o le *toucan à gorge blanche de Cayenne* (*ramphastos erythrorhynchus*); 3^o le *toucan toco* (*R. toco*), le plus grand des toucans de la *Guyane* française (il a près de 20 pouces de long et le bec seul en a 8); tout le corps est noir, à l'exception de la gorge, qui est d'un blanc mêlé d'un peu de jaune, avec un petit cercle rouge qui sépare cette tache du noir de la poitrine; 4^o le *toucan à gorge jaune* (*R. dicolorus*). Cet oiseau est un des plus beaux du genre. Il a les joues et la gorge d'un jaune desoufre; la poitrine, le haut du ventre, les couvertures du dessous et du dessus de la queue d'un rouge très vif; le reste du plumage d'un noir très foncé sur les parties supérieures et avec quelques reflets verdâtres; le bec est noir à la base, rouge sur les bords, et d'un vert olivâtre dans tout le reste.

Sur les statues antiques. — Plus de soixante mille statues antiques ont été conservées jusqu'à nos jours. Celles dont on connaît les auteurs sont : l'*Hercule Farnèse*, de Glycon; la *Vénus de Medicis*, par Cléomène; le *Torse du Belvédère*, par Apollonius; le *Gladiateur Borghèse*, d'Agasias; les *Centaurons du Capitole*, par Aristéas et Papias d'Aphrodisias. On ignore à quels artistes l'on doit l'*Apollon* et le *Mercur* du Belvédère; la *Vénus de Milo*, l'*Amazone* du Vatican, la *Diane* de Versailles et la *Famille de Niobé*. On ne possède vraisemblablement aucun ouvrage original des grands artistes de l'antiquité, tels que Phidias, Alcamène, Myron, Polyclète, Cysippe, Praxitèle, etc. Ils travaillaient presque exclusivement le bronze, l'or, l'ivoire, le bois même, ou des mélanges de métaux précieux; et presque toutes les statues sauvées et découvertes jusqu'ici sont en marbre et paraissent être des copies : tels sont assurément l'*Apollon Sauroctone*, le *Faune*, le *Cupidon* de Praxitèle, le *Discobole* de Myron, l'*Amazone* de Polyclète; car on sait que les originaux étaient en bronze.

MINIATURE DU XIV^e SIÈCLE.

ENTREVUE DU ROI CHARLES V ET DE CHARLES IV
EMPEREUR. — EXTRAIT DE BERNARD DE MONTFAUCON.

Vers le mois de novembre de l'an 1377, l'empereur Charles IV écrivit au roi Charles qui partait pour la France à dessein de voir le roi, et de faire un certain pèlerinage de dévotion. Ce prince avait été élevé à la cour de France. La nouvelle de sa venue fit grand plaisir au roi. Il envoya d'abord quelques uns des plus grands seigneurs, pour le rece-

voir sur les frontières; mais il défendit qu'on sonnât les cloches à son arrivée, qu'on allât en procession au-devant de lui, et qu'on lui rendit aucun des devoirs qu'on rendait au roi comme souverain; ce n'est pas qu'il se méfiât de lui, mais il craignait que ses successeurs ne voulussent tirer cela à conséquence, et s'en prévaloir dans les occasions. L'empereur fut ainsi reçu à Saint-Quentin, à Ham, à Noyon, à Compiègne, où le vinrent trouver le duc de Bourbon et le

pelle, qu'ils s'entrerencontrèrent luy et l'empereur; et fut grand' pièce avant qu'ils peussent venir l'un à l'autre, pour la presse des gens qui y estoient: en laquelle rencontre l'empereur osta sa barrette et son chaperon, et aussi le roy; et ne se voulut pas le roy trop approcher de l'empereur, afin que son cheval ne frayast à ses jambes où il avoit la goutte, mais preindrent les mains l'un à l'autre, et aussi s'entrésaluèrent en disant le roy à l'empereur que très bien fust-il venu, et qu'il avoit un grand désir de le veoir: et passa outre le roy pour saluer le roy des Romains, et le print par la main, par la manière qu'avoit fait l'empereur. Et puis retourna devers l'empereur, et le fit mettre à dextre de luy, combien que l'empereur s'en excusast très longuement, et ne le vouloit faire, et fei mettre emprès lui, à senestre, le dict roy des Romains. Et ainsi chevaucha le roy, au milieu de l'empereur et de son fils, tout le chemin, et tout au long de la ville de Paris, jusqu'à son palais. »

Le roi se signala par les grands festins qu'il donna à l'empereur. Un spectacle fort singulier qu'il leur donna, attira l'attention de tout Paris: il fit représenter l'expédition de Godefroy de Bouillon dans la Terre-Sainte. Du palais, l'empereur fut amené au Louvre, dans un vaisseau construit et orné comme une maison, où il y avoit une salle, des chambres et deux cheminées.

Parmi les présents qui furent ensuite offerts à l'empereur, à Beauté-sur-Marne, on remarquait: une grande coupe d'or garnie de pierreries, ou étaient marqués la sphère, les douze signes du zodiaque, etc. Deux grands flacons d'or sur lesquels étaient figurés saint Jacques montrant à Charlemagne le chemin de l'Espagne; un bel et grand hanap d'or, sur un trépiéd garni de pierreries; une aiguière d'or, aussi ornée de pierreries; deux pots d'or ouverts à tête de lion. Au roi des Romains, on donna un gobelet et une aiguière d'or, et deux grands pots d'or ornés de saphirs et de perles.

Dans cette entrevue, l'empereur offrit ses secours contre les Anglais avec lesquels le roi était en guerre, par suite de plusieurs violations du traité de Bretagne. Le roi désirait vivement cette offre pour s'assurer au moins la neutralité des princes allemands.

LE HOTTENTOT.

Bien que le cap de Bonne Espérance ait été découvert en 1486 par les Portugais, il ne s'y est formé de colonie européenne qu'au milieu du xvii^e siècle. Les Hollandais, sous la conduite du chirurgien Van Riebeeck, y fondèrent le premier



(La venue de l'empereur Charles en France, et sa reception par le roy Charles-le-Quint.)

comte d'Eu, accompagnés de trois cents chevaux. A Senlis, il trouva le duc de Berry et de Bourgogne; à Louvres, il trouva le duc de Bar. Il se rendit enfin à Saint-Denis, où il trouva un grand nombre de prélats qui l'attendaient. Il alla faire ses dévotions dans l'église, vit les reliques et le trésor, alla prier Dieu sur les tombeaux des rois Charles-le-Bel et Philippe de Valois et des reines leurs épouses, chez lesquels il avait été élevé dans sa jeunesse. Ce jour-là même (c'était le 4 janvier) se devait faire la première entrevue à cheval entre La Chapelle et Paris. Le roi envoya à l'empereur un beau cheval noir, et un autre de même couleur pour son fils Venceslas, roi des Romains, qui l'accompagnait. Cela se faisait à dessein; les chevaux noirs marquaient que l'empereur et son fils n'avaient aucune espèce de domination en France: le roi en devait monter un blanc.

« Ainsi chevaucha le roy, dit un vieil historien, de son palais jusques à my voie du moulin à vent et de La Cha-

établissement; les Portugais en avaient été dégoûtés dès le principe par plusieurs combats qu'ils avaient soutenus avec les naturels.



(Le Hottentot.)

La compagnie hollandaise ne songea pas d'abord au parti qu'on pouvait tirer de la culture du pays; mais à mesure que les avantages devinrent plus évidens, les Européens agrandirent leurs possessions au point de reléguer la population native dans les arides déserts où se réfugient le Namacquois errant et les hordes des Bushmans.

C'est dans ces déserts que les a visités le célèbre voyageur français Levaillant, à qui nous devons la majeure partie des détails qui suivent:

Le Hottentot a les pommettes des joues très proéminentes, et la mâchoire, au contraire, excessivement étroite; aussi sa physionomie va-t-elle toujours en diminuant jusqu'au bout du menton: son nez plat n'a quelquefois que six lignes de longueur; ses narines sont très ouvertes; sa bouche, grande, est meublée de petites dents perlées d'un blancheur éblouissante; ses yeux, très beaux, inclinent un peu du côté du nez comme ceux des Chinois; il est parfaitement proportionné; sa démarche est gracieuse et souple; les femmes sont également très bien faites, ayant les bras, les mains et les pieds modelés avec une délicatesse qu'on ne s'attendrait guère à trouver chez elles.

Le Hottentot montre en général un grand sang-froid, et conserve constamment un maintien réfléchi et réservé, s'occupant avec le plus grand soin de la garde de ses troupeaux, car il est naturellement pasteur, et ne se doute pas des premiers élémens d'agriculture: jamais il ne sème ni ne plante; jamais il ne fait de récolte; il ne compose même pas de beurre, et boit son lait comme la nature le lui donne.

Se vouant ainsi entièrement à la conduite de ses troupeaux, il est nécessairement un adroit et hardi chasseur; il est d'ailleurs secondé dans ses chasses par sa vue subtile et sa perspicacité. Sur un terrain sec où l'éléphant ne laisse aucune trace, au milieu des feuilles mortes et roulées par le vent,

l'animal est reconnu, sa trace est poursuivie à l'aide de mille indices légers; c'est quelquefois une feuille verte retournée ou détachée, quelquefois la forme des éclats d'une branche rompue.

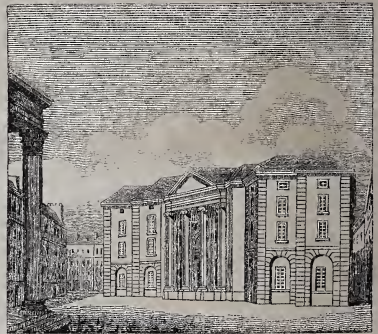
La principale pièce de l'habillement des Hottentots est un manteau de peaux de mouton ou de bêtes sauvages cousues avec des fils de boyau: ce manteau, appelé *kross*, lui sert la nuit de couverture et le jour d'habit: s'il fait chaud, il l'ouvre; fait-il de la pluie, il le ferme. Lorsqu'elles sont vieilles, il en couvre sa hutte; lorsqu'il meurt, on l'enveloppe dedans pour l'enterrer. La seconde pièce principale de son habillement consiste en un petit tablier de peau qu'il attache autour de ses reins.

Le Hottentot dont nous donnons le portrait est, comme on le voit par ses pantalons, sa chaussure et son chapeau, en contact avec les Européens, dont il a adopté quelques vêtements; mais les traits de son visage conservent le caractère de sa race.

En perdant graduellement, par les envahissemens des Européens, le droit de faire paître leurs troupeaux, les peuplades hottentotes avaient été peu à peu réduites à une sorte de servage très peu différent de l'esclavage ordinaire; elles ont été émancipées par le gouvernement anglais, en juin 1828, et les îlots du Cap, au nombre de 50,000, ont été admis à jouir des mêmes droits et privilèges civils ou politiques que la population blanche de la colonie.

VUE DE L'ÉCOLE DE DROIT DE PARIS.

Une des plus anciennes écoles de droit fondée à Paris, était celle qu'y avaient établie, en 1581, Gilbert et Philippe Ponce; elle se trouvait rue Saint-Jean de Beauvais, dans la maison où depuis a logé le célèbre imprimeur Robert Etienne, et elle s'y tenait encore sous Louis XV.



(École de droit de Paris.)

Le bâtiment, quoique successivement agrandi, devint tout-à-fait insuffisant; il était incommode et menaçait ruine. Il fallut chercher un nouveau local: pour contribuer à la décoration de la place projetée devant la nouvelle église de Sainte-Geneviève, aujourd'hui le Panthéon, on choisit alors l'emplacement occupé par l'école actuelle. Le bâtiment, commencé en 1774, sur les dessins de l'architecte Soufflot, fut terminé en 1783. Le 24 novembre 1785, les travaux étant terminés, les professeurs de la faculté de droit vinrent solennellement en prendre possession; le 5 décembre suivant, l'Université en fit l'inauguration. On avait alors le projet d'élever en face de l'école de droit un bâtiment semblable,

qu'on avait destiné à l'école de médecine. Cette opposition eût en partie déguisé ce que le bâtiment que nous représentons a de vicieux et d'incomplet dans son architecture. Il renferme deux vastes amphithéâtres, où peuvent trouver place cinq cents auditeurs; un amphithéâtre moins grand; diverses salles pour les examens, et des logemens pour la plupart des professeurs. L'École de droit fut réorganisée par le décret du 15 mars 1804.

Pendant la révolution, les écoles de droit ayant été suspendues, deux écoles particulières s'établirent, l'une rue de Vendôme, l'autre dans les bâtimens du collège d'Harcourt, rue de la Harpe. La première portait le titre d'*Académie de législation*, la seconde celui d'*Université de législation*.

LA SORTIE D'ÉGYPTE.

Depuis le jour où, chassés du pays de Chanaan par la misère, Jacob et ses enfans étaient venus se fixer en Egypte, il s'était écoulé plus de quatre siècles. Cette famille, qui ne

se composait, lors de son émigration, que de soixante-dix personnes, avait pris un accroissement extraordinaire, et formait au sein des Egyptiens un peuple nombreux, de jour en jour plus redoutable aux Pharaons : aussi l'on s'efforçait, en l'accablant de travaux pénibles, de le tenir dans un état d'avilissement qui lui fit perdre tout souvenir de son origine, tout courage et tout espoir de délivrance. Mais ce peuple, courbé sous une tyrannie étrangère, avait sa religion, ses prophéties, une patrie et une indépendance à conquérir; et quand il eut trouvé un chef courageux dans Moïse, le sentiment qui lui faisait payer si durement au prix de l'esclavage.

C'est dans l'Exode que les événemens qui précédèrent la sortie d'Egypte sont racontés; l'intérêt puissant de cette partie de l'histoire du peuple d'Israël laisse des traces ineffaçables dans la mémoire de tous ceux qui sont nés au milieu du monde chrétien.

Le caractère de Moïse, qui plus tard grandit encore aux



(La Sortie d'Égypte.)

épreuves du désert, est déjà sublime. Il lutte sans cesse contre Pharaon, qui veut garder ses esclaves et croit pouvoir les contenir par la violence; il lutte contre les Hébreux, que de nouvelles vexations et des difficultés de l'entreprise découragent.

Quand il presse Pharaon, Pharaon répond : « Pourquoi détournez-vous le peuple de ses ouvrages? allez à votre travail. Le peuple s'est fort multiplié dans mon royaume : vous voyez que cette populace s'est beaucoup accrue : combien croitrait-elle davantage si on lui relâchait quelque chose de son travail ! »

De leur côté les Israélites attendent Moïse et Aaron sur les marches du palais, et leur disent : « Que le Seigneur voie ceci et en soit le juge : car vous avez exécuté contre nous Pharaon et ses serviteurs, et vous lui avez donné une épée pour nous tuer. »

Mais Moïse, inébranlable, poursuit ses desseins; de grands désastres surviennent en Egypte, et il y fait voir à Pharaon les avertissemens du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Ces plaies terribles jettent l'épouvante dans tout le

royaume : à la dixième, la cause d'Israël est triomphante.

Voici comment l'Exode rapporte la sortie du peuple hébreu :

« Sur le milieu de la nuit, le Seigneur frappa tous les premiers-nés de l'Égypte, depuis le premier-né de Pharaon qui était assis sur son trône, jusqu'au premier-né de la femme esclave qui était en prison, et jusqu'au premier-né de toutes les bêtes. Et Pharaon ayant fait venir cette même nuit Moïse et Aaron, il leur dit : « Retirez-vous promptement d'avec mon peuple, vous et les enfans d'Israël : allez sacrifier au Seigneur, comme vous le dites. — Menez avec vous vos brebis et vos troupeaux, selon que vous l'avez demandé, et en vous en allant priez pour moi. — Et les Egyptiens pressaient aussi le peuple de sortir promptement de leur pays, en disant : Nous mourrons tous. — Le peuple prit donc la farine qu'il avait pétrie, avant qu'elle fût levée, et la liant en des manteaux, la mit sur ses épaules. — Les enfans d'Israël firent aussi ce que Moïse leur avait ordonné, et ils demandèrent aux Egyptiens des vases d'argent et d'or, et beaucoup d'habits. — Le Seigneur rendit favorables à

son peuple les Egyptiens, afin qu'ils leur prêtassent ce qu'ils demandaient : et ainsi ils dépouillèrent les Egyptiens. — Les enfans d'Israël partirent donc de Rhamessès, et vinrent à Sooth, étant près de 600 mille hommes de pied, sans les enfans. — Ils furent suivis d'une multitude innombrable de petit peuple, et ils avaient avec eux une infinité de brebis, de troupeaux et de bêtes de toute sorte.»

Notre gravure, que nous croyons pouvoir faire remarquer comme l'une des œuvres les plus délicates et les plus riches qu'aucun burin ait jamais tirées du bois, représente le moment de la sortie : c'est la reproduction fidèle d'un tableau de M. Robert, conçu dans le genre de ceux de M. Martin, auquel nous avons emprunté le *Festin de Bathazar*. (Voyez page 241.)

Sur le premier plan, à gauche du tableau, la cour de Pharaon assemblée assiste au spectacle du départ des Hébreux. Du côté opposé, et sur un autre plan, les deux guides du peuple fugitif, Moïse et Aaron, sont debout, dans l'ombre, devant une statue; ils semblent compter les masses nombreuses qui sortent de toutes parts avec leurs enseignes et leurs bannières, leurs troupeaux de brebis, leurs chameaux, leurs bagages. Les clairs et les ombres sont distribués avec un talent remarquable, et l'on ne saurait nier que ce rapprochement d'édifices somptueux, de statues, de colonnes, de pyramides, ne produise une impression merveilleuse, quoique, même à défaut d'érudition, la simple raison soit peut-être fondée à adresser quelque critiques à l'artiste.

JANVIER ET FÉVRIER.

(Cet article a pour objet de compléter dans le tome I^{er} la série des notes sur les douze mois, qui n'avait été commencée qu'au mois de mars.)

Romulus conposa l'année de dix mois; Numma Pompilius y ajouta ceux de janvier et février. Les *calendes* de janvier étaient particulièrement consacrées au dieu Janus, dont les deux visages regardaient l'année qui venait de finir et celle où l'on entrait. On offrait à ce dieu, dans le cours de la première journée, le gâteau nommé *janual*, des dattes, des figues et du miel; les artistes et les artisans ébauchaient la matière de leurs ouvrages, persuadés que le travail de ce jour leur assurait une année favorable. On se visitait, on s'adressait des vœux, on se gardait de laisser échapper un propos de mauvais augure, on s'envoyait des présens; le soir on se régalaient en l'honneur de Janus.

Etrennes. — On pense que l'usage des souhaits d'étrennes vient des Romains. Tatius, roi des Sabins, et qui régnait dans Rome conjointement avec Romulus, considéra, dit-on, comme un bon augure le présent qu'on lui fit le premier jour de l'an de quelques branches coupées dans un bois consacré à Strenia; il autorisa la coutume des présens faits à cette époque, et leur donna le nom de *Strenia*.

Avant la révolution de 89, et dans plusieurs provinces de France, les usages suivis le premier jour de l'an conservaient les traces de la fête du *Gui* que célébraient les anciens Druides. Les enfans du Vendomois couraient les rues dans ce jour solennel, et demandaient à ceux qu'ils rencontraient le *Gui-l'an-neu*. Dans la dernière nuit de l'année, le peuple du Maine parcourait également les rues en chantant des chansons dont le refrain était toujours : *Donnez-nous le Gui-l'an-neu*.

Fête des Rois ou Epiphanie. — Ce dernier nom signifie *apparition*. C'est en effet le jour où le Christ commença de se faire connaître aux gentils, et où les quatre rois appelés *Mages* dans l'Écriture vinrent l'adorer.

L'analogie qui existe entre les habitudes de cette fête et celle des Saturnales a fait penser que l'une était la continuation de l'autre. Les Saturnales se célébraient du 15 au 21 décembre.

Dans la Beauce, un souper splendide a lieu la veille des rois; le président du repas est toujours la personne la plus respectée parmi les convives. Avant d'entamer le gâteau, on fait mettre sur la table un enfant; c'est le plus jeune garçon de la famille. Quand la part est coupée, le président dit : *Fèbe* (la fève). L'enfant qui s'est levé répond : *Domine*; le président reprend : *Pour qui?* L'enfant répond : *Pour le bon Dieu*. Cette part est mise en réserve, et on la donne au pauvre qui vient la demander. Voici quelques fragmens des chansons naïves du pauvre qui attend et regarde à travers les fentes de la porte :

Homeur à la compagnie
De cette maison.
A l'entrée de votre table,
Nous vous saluons.
Nous sommes venus d'un pays étrange
Dedans ces lieux ;
C'est pour vous faire la demande
De la part à Dieu.

Il s'interrompt pour crier : *La part à Dieu, s'il vous plaît*; et il termine le premier chant. Nous donnons encore ici le premier couplet du second chant.

Les Rois! les Rois! Dieu vous conserve,
A l'entrée de votre souper.
S'il y a quelque part de galette,
Je vous prie de nous la donner.
Puis nous accorderons nos voix,
Bergers, bergères;
Puis nous accorderons nos voix
Sur nos hautbois.

Février. — Pendant le mois de février, Junon, que les Romains nommaient *februalis*, était honorée d'un culte particulier; telle est, selon Festus, l'étymologie du mot *février*; selon d'autres, ce mot serait tiré des sacrifices; en l'honneur des morts, appelés *februales*, qui se célébraient aussi dans le cours de février. Numma ajouta ce mois, ainsi que celui de janvier, au calendrier de Romulus.

Les anciens représentèrent le mois de février sous la figure d'une femme qui était vêtue d'une seule tunique relevée par une ceinture; afin d'indiquer la nature pluvieuse du mois, on avait placé entre les mains de cette femme une canne, oiseau aquatique, et à côté d'elle une urne d'où l'eau s'échappait avec abondance; à ses pieds, on voyait d'un côté un héron, et de l'autre un poisson. A Rome, surtout, où l'hiver est moins long que dans nos climats, le mois de février est en effet celui des pluies.

MUSÉES DU LOUVRE.

MUSÉE DE LA SCULPTURE FRANÇAISE DES XVI^e,
XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES

(Voyez pag. 309, 344.)

OBÉLISQUE

DU MONUMENT DE HENRI DE LONGUEVILLE.

L'œuvre de François Anguier qu'on estime le plus est le monument qu'il éleva à la mémoire de Henri I^{er} duc de Longueville, descendant du comte de Dunois, fils naturel du duc d'Orléans, assassiné en 1507, à Paris, dans la rue Barbette. Le monument se composait de l'obélisque que nous représentons, et de quatre statues qu'on possède également

au Musée; ce sont la *Tempérance*, la *Force*, la *Justice* et la *Prudence*. Ces statues, d'un style un peu maniéré, mais agréable et gracieux, étaient placées aux coins de la base de l'obélisque, dans laquelle étaient encastés différents petits bas-reliefs, qui, de même que les statues, rappelaient les qualités et les exploits de Henri de Longueville. Il paraît que ce monument fut terminé d'après les ordres de Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville, qui le fit servir de mausolée à son mari, Henri II de Longueville, mort en 1665.

La hauteur de l'obélisque est de 5^m, 342 (15 pieds 5 pouces). Le sculpteur a moins fait preuve de goût dans ce monument que d'habileté à travailler le marbre avec délicatesse. Il y a réuni les emblèmes de tous les arts de la paix et de la guerre, et de toutes les vertus. On remarque sur la face de côté de l'obélisque que nous avons choisie, des génies qui soutiennent une lyre destinée à célébrer les exploits des héros, et surmontée d'un livre où ces exploits doivent être inscrits. Plus haut, un globe céleste, symbole de l'immortalité, est surmonté d'une couronne ducale; et enfin, au-dessus, sont assemblés les trophées des arts. Sur le côté opposé, la Sculpture, foulant aux pieds le serpent de l'Envie, travaille un buste colossal du duc de Longueville.

François Anguier, nommé Anguier par Piganol de La Force, était élève de Guillaum. Il quitta son maître pour voyager en Angleterre et en Italie. A Rome, il se lia d'amitié avec le Poussin et Stella. Parmi les travaux dont il fut chargé à son retour en France, on cite une statue de Henri duc de Rohan-Chabot, qui était aux Célestins, et le mausolée de Henri de Montmorency à Moulins, dont nous avons donné une partie dans notre 48^e livraison.

Michel Anguier, frère de François, est plus célèbre; c'est lui qui, en 1674, aidé de Van Clève, termina, d'après les dessins de Lebrun, les Bas-reliefs de la porte Saint-Denis, commencés par Girardon.

Légende de la coupe géologique insérée dans la 58^e livraison pour l'explication des puits artésiens.

ABC — Terrains tertiaires au milieu desquels est situé Paris, composés d'argiles plastiques et sables verts, de cal-

caire, de plâtres et de marnes, et de meulières et sables. C'est dans ces terrains qu'ont été rencontrées les eaux jaillissantes de Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains, etc.

DD — Craie. On voit que le terrain forme comme un vaste bassin, dans lequel s'est déposé tout le terrain parisien.

Les dispositions géologiques sont telles, que, dans l'intérieur de Paris même, et à la suite d'un grand nombre de trous de sonde qui y ont été exécutés, on a reconnu qu'il n'y aurait espoir de trouver de l'eau jaillissante dans Paris qu'en traversant la craie, qui, sous Paris, peut avoir en profondeur de 900 à 1200 pieds.

EFGHIK — Terrains secondaires et de transition, qui sur la droite viennent s'appuyer contre les Vosges, et sur la gauche reparaissent sur les côtes de Bretagne.

LL — Terrains primitifs. — Nous avons expliqué ce qu'il fallait entendre par ces mots.

Il est extrêmement rare de rencontrer des sources jaillissantes dans les terrains primitifs. Ces terrains n'étant pas disposés par couches, comme la plupart des terrains qui leur sont supérieurs, l'eau n'y peut circuler que très accidentellement.

Les terrains les plus favorables pour les recherches d'eaux souterraines, sont les terrains tertiaires, et les terrains secondaires supérieurs, parce que leur disposition permet à des courans d'eau de s'y établir.

La première chose à faire pour une recherche d'eau souterraine, est donc de vérifier d'abord le terrain sur lequel on est placé. Cette première vérification ne peut donner, au reste, aucune certitude de succès; mais elle permet de reconnaître au moins si l'on a quelques chances d'obtenir de l'eau.

ERRATA.

(Voyez pages 104, 216.)

8^e Livraison, page 63, colonne 2, ligne 3. — 1^{er} juin 1800; lisez : 11 mai 1800.

9^e Livraison, page 63, colonne 1, ligne 70. — Ce n'est pas Alphonse V, mais Alphonse X qui fit publier les tablettes astronomiques.

10^e Livraison, page 78, colonne 2, ligne 57. — Clément VII; lisez : Clément VIII.

20^e Livraison, page 160, colonne 2. — Après vérification, nous nous sommes convaincus que l'anecdote sur le cardinal Dubois et sur Vaucanson est controuvée.

22^e Livraison, page 171, col. 2, ligne 71. — Lisez 64 mètres et non pas 24.

24^e Livraison, page 191, colonne 2, ligne 28. — Le 7 juillet 1747; lisez 1647.

25^e Livraison, page 199, colonne 1, ligne 7. — Au lieu de *Castil-Blaze*, lisez *Basil-Hall*.

28^e Livraison, page 217, colonne 2, ligne 23. — De *Larges*. lisez *Lorges*. — Page 223, colonne 2, ligne 20. — 6 août 1615, mort de Vauvenargues; lisez 1747.

32^e Livraison, page 254, colonne 2, ligne 31. — Commencé en 1503 par Sully; lisez : en 1605.

35^e Livraison, page 276, colonne 2. — Église de Luzarches : au lieu de *plan*, lisez *elevation*.

38^e Livraison, page 300, colonne 1, ligne 11. — *Peseira*, lisez *Péreira*.

44^e Livraison, page 351, colonne 1, ligne 12. — 10 novembre 750, naissance de Mahomet; lisez 570 ou 571.

45^e Livraison, page 359. — On peut ajouter aux noms des graveurs en médailles du commencement du siècle celui de *Romain-Vincent Jeuffroy*, qui réussissait surtout à graver la pierre fine.

46^e Livraison, page 362, colonne 2, ligne 30. — Au lieu de *cet observateur*, lisez *l'observateur, auteur de l'article*. Par ces mots on voulait désigner le docteur Roulin. — Page 365, colonne 1, ligne 10. — Newton fut nommé en 1799; lisez 1699.

Note. — Les gravures ou articles promis dans le cours de l'année ont paru successivement; il en est quatre ou cinq seulement dont l'insertion a dû être ajournée par suite d'empêchemens de diverses natures.



(Obélisque du monument de Henri de Longueville.)

TABLE ALPHABÉRIQUE DES GRAVURES

CONTENUES DANS LE TOME PREMIER

Abbé de Royaumont, 268.
 Aération. — Aération, 164. — Appareil pour rem-
 plir le ballon, 164. — Parasols déployés, 165. —
 Parasole fermé, 165.
 Agamé, 353.
 Agave d'Amérique, 184.
 Agave qu'il s'agit de l'écureuil et le fouson pêcheur, 31.
 Alphabet manuel des Sourds-muets, 306.
 Ane étoilé, 212.
 Apollon du Belvédère, 169.
 Appareil de Coulomb, 169.
 Aqueduc de Nîmes, 352.
 Arbre à pain, 229. — Feuilles et fruits, 229.
 Armures (V. Murée d'artillerie).
 Automate, jeu de suite de Vaucanson, 169. — Auto-
 mate jouant du tambourin, 169.
 Autruche grise, mâle et femelle, 125. — Autruche noire,
 mâle, 124.
 Babouin, 104.
 Baleine, 403. — Son squelette, 404.
 Bananier et cocotier, 89.
 Bassin de Lorient, 214.
 Bernard de Palissy; son portrait, 384. — Un plat, 384.
 — Une cerise, 384.
 Bœuf caennais, 9.
 Bœuf manqué, 388.
 Bœuf brunoise, 189.
 Bœufs sauvages de la Mecque, 55. — Bœuf sous le
 joug, 53.
 Bœufman (le), 320.
 Bouclier d'Achille, 17.
 Bouffon (vue de), 253.
 Bralme se soutenant en l'air, 128.
 Brick en panne, 128.
 Brugmanzia Zippellii, 36.
 Calicot. Portrait, 92. — La Paroisse, 92. — Un gaeux,
 92. — France Trippa et Privilègio, 92.
 Caille à sucre, 80.
 Cambrier (le), 400.
 Cartons de Raphaël. Mort d'Année, 100. — Sacrifice à
 Lystra, 104. — Riche miranteuse, 380.
 Cases travaillant, 277.
 Cassis (vue de), Sicile, 280.
 Cathédrale d'Alcala-Chapelle, 113.
 Cathédrale d'Amiens, 69.
 Cathédrale d'Anvers, 65.
 Cathédrale de Bourges (cathédrale latérale), 172. — Basre-
 lais, 172.
 Cathédrale de Paris (V. Notre-Dame).
 Cathédrale de Rouen (façade), 18. — Portail, 12.
 Cavalier français au dix-septième siècle, 76.
 Cerf dix-cors, 209.
 Chêne à foudre, 210.
 Chèvres des saurages, 16. — Grecque, 16. — Romaine,
 16. — Perfectionnée, 16.
 Chasse au lion, 256.
 Châtaigner (le grand) de l'Étau, 175.
 Château de Nanouillet. — Porte, 364. — Tour de la
 Chapelle, 365.
 Château d'Arques, 217.
 Château d'Étrellet, sur le Rhin, 521.
 Château de Tournon. — Vue intérieure, 404. — Vue
 extérieure, 405.
 Chousses des Géans, en Irlande, 293.
 Chousses de Quince-Ville (Manche), 216.
 Chêne-chapelle d'Allouville (Seine inf.), 273.
 Cheval (Tête de), 77.
 Chiens des Abruzzes, 296.
 Chiens des Espagnols, 273.
 Chiens de Terre-Neuve, 28.
 Chinchilla, 292.
 Christophe Colomb essant l'œuf, par Hogarth, 392.
 Cluse de la rivière Hood (régions polaires), 377.
 Cigogne (la), 512.
 Clémence des Capucins, à Palerme, 316.
 Cloche à plonger, 61.
 Colonne (église Saint-Martin), 581.
 Colosse à Rome ébranlé, 161. — Intérieur, 161.
 Condors, 225.
 Constantinople (vue de), 82.
 Corvée. Boute de la Vierge de Médicis, 99. Son squelette,
 99. — Boute de la Vierge, 99. — Son squelette, 99.
 Corvée à la cape, 12.
 Cotinier herbacé, 44. — En arbre, 44. — Arbrisseau
 45. Feuilles, fleurs, fruits, 45.
 Coupe d'un vaisseau soixante-quatorze, 167.
 Coupe géologique, 304.
 Crascheke faisant le portrait de son maître, 358.
 Crocodile (le), 297.
 Ecole de droit, 422.
 Ecole de médecine à Paris, 400.
 Ecole polytechnique, 408.
 Écriture des Chinois, 307.
 Éléphant capturé, 88.
 Foin, 132.
 Fauteuil de Dagobert, 388.
 Fœtus de Balthazard, par Martin, 241.
 Flaxman. — Entèvement de Pandore, 128. — Son por-
 trait, 126. — Ugoletti et ses enfants, 126. — Ulysse et
 Polyphème, 322.
 Fontaine D'ille à Clermont-Ferrand, 589.

Fontaine des Innocents à Paris, 1.
 Fulgore porte-lanterne, 53.
 Galerie d'Orléans au Palais-Royal, 6.
 Geyser en Islande, 242.
 Goutte d'eau vue au microscope, 145.
 Grâces (groupes des), par Germain Pilon, 309.
 Grande Chartreuse, 228.
 Grande curieuse de la Chine, 149.
 Grotte de Fingal, 257.
 Grotte de Panisippe près de Naples, 21.
 Gros-becs (association de), 325.
 Guêpe ichneumon, 268.
 Hauteurs des montagnes (tableau), 209.
 Hirondelle, 50.
 Hippopotame, 144.
 Hoffmann. — Son portrait, 152. — Roi des puces, 152.
 — Portrait de Blücher, 162.
 Hôpital-Palais, 196. — Chapelle, 197.
 Houasse à la mer, 186.
 Hôtel de Ville de Bourges (V. Jacquesœur).
 Hôtel-de-Ville de Paris, 249.
 Hôtel-de-Ville de Saint-Quentin (bas-reliefs). — Quatre
 gravures, 300 — 301.
 Hottentot, 412.
 Houx, — 367.
 Huître à perles (intérieur), 40. — (extérieur), 40.
 Igname (lézard du Péron), 116.
 Instruments de musique des Chinois, 307.
 Jacquesœur (ses armes), 108. — Son portrait, 108. — Sa
 maison (Hôtel de Ville de Bourges), 108. — Tour
 de l'Hôtel-de-Ville, 109.
 Jaggonas (Procession au Bengale), 41.
 Jongleurs-Indiens et Serpens enchaînés, 101.
 Jupiter olympien de Phidias, 265.
 Kremlin à Moscou, 163.
 Lac Parin, 284.
 Lampe de Bay, 88.
 Laveon à Rouen, 75.
 Lapon en voyage, 244.
 Léopard qu'on saie, 105.
 Le Loch. — Brick navigant grand large, 56.
 Lune (figure de la), 49.
 Luxarches (église de), 276.
 Mahagony ou arbre acajou, 29.
 Machine à vapeur. — Plusieurs figures, 264.
 Maison de Beaucaudais à Paris, 319.
 Marchand de macaroni à Naples, 401.
 Médailles. — Piasno, 357. — Cécile fille du duc de
 Munnion, 357.
 Magneuse électrique, 120.
 Mine (entrée de) à Persberg ou Suède, 265.
 Miniature du quatorzième siècle, 414.
 Mont Parmasse, 355.
 Mont Péterbourg à l'île Maurice, 329.
 Mont Saint-Michel, 348. — Vue prise du côté de
 l'est, 349.
 Montre. — Plusieurs dessins, 277.
 Morse, 356.
 Moïque d'Achmet à Constantinople, 8.
 Murzin, 540.
 Musée d'artillerie. — Armure de God-froy de Bouillon,
 260. — Rondelle, 260. — Alucite à Eric, 261. —
 Armure de Louis XI, 261. — Salle des armures, 360.
 Musique. — Réve du moine (romance), 352.
 Nautilie papyrace, 52.
 Négriers jetant leur cargaison à la mer, 80.
 Nid d'oiseaux. — Mensage à longue queue, 156. — Fau-
 velle des rochers, 156.
 Nour d'au de Paris (portail du milieu), 84. — Bas-reliefs
 dans la voussure du portail, 84. — Façade, 84.
 Obélisque du duc de Longueville par F. Anguier, 416.
 Obélisque de Louvois, 395.
 Oiseaux de paradis, 225.
 Orang outang, 327.
 Ours emportant un cheral, 6.
 Ours combattant avec des matelots, 572.
 Ours blancs, 373.
 Palais de justice à Dijon, 237.
 Papyrus d'Égypte, 288.
 Paris sous les Romains, 257.
 Parténon à Athènes, 28.
 Pêche de la tortue, 195.
 Pelicans, 361.
 Peirel, oiseau de tempête, 176.
 Pierres celtiques (Dolmen), 72. — Menhir, 72.
 Pigeon naturel vu par la Condammée, 341.
 Pestum (vue d'extérieur), 222. — Temple de Nep-
 tune, 221.
 Polypes vus au microscope (plusieurs figures), 184. —
 Pont du Gard, 28.
 Pont de basan, 96.
 Pont de Saint-Clément (Bouches du Rhône), 296.
 Pont suspendu à Venise, 57.
 Portrait de Fabius Cauter, 200.
 — d'Amoy, 248.
 — de Bernard de Palissy, (Voir Bernard de Palissy).
 — de Blücher, par Hoffmann, 152.
 — de Gaillet, 92 (V. Gaillet).
 — de Cécile, fille du duc de Mantoue, 357.
 — de Cook, 46.
 — de Corolius, philosophe chinois, 305.
 — de Cuvier, 4.
 — de Flaxman, 136 (V. Flaxman).
 — de Fo li, fondateur de l'empire chinois, 308.
 — de Gallée, 258.
 — de Guilleme Penn, 208.
 — d'Hoffmann, 152 (V. Hoffmann).
 — de Jacquesœur, 108.
 — de Jean sans Peur, 256.
 — de La Fontaine, 168.
 — de Lactien, philosophe chinois, 308.
 — de La Pérouse, 397.
 — de Molière, 246 (V. Tombeau).
 — de Mozart, 258.
 — de Nicolas Poussin, 36.
 — de Newton, 365.
 — de Piazou, 357.
 — de Ramanou Roy, philosophe indien, 37.
 — de Shakespeare, 150 (V. Shakespeare).
 — de Tauerlan, 253.
 — de Turme, 76.
 — de Vaucanson, 296.
 — de Walter Scott, 276.
 Poule, 68.
 Pyramide d'Égypte, 345.
 Rafleria arnoldi, 276.
 Reine (le), 244.
 Roussignol et son nid, 52.
 Sacrifice humain chez les Gaulois, 97.
 Sainte Madeline, bas-reliefs, à Rouen, 11.
 Saint-Sulpice à Paris, 125.
 Salamandre fossile, 4. — Salamandre terrestre, 4.
 Balun de 1833 (peinture). — Couvoi du Titius par
 M. Hesse, 112.
 Salon de 1833 (sculpture). — Cain par M. Hesse, 117.
 — Charles VI dans la forêt, par M. Bay, 48. — Lutin
 tourmentant un dragon, par M. Moine, 48. — Périéus
 isopolin dansant, par M. Duret, 29.
 Sauterelle, 268.
 Sémour de M. Hille, 120.
 Shakespeare. — Son portrait (80. — Sa maison, 18.
 — figure de Straloud, 181. — Tombeau, 181.
 Sortie d'Égypte, par M. Robert, 113.
 Sphinx à tête de mort, 242.
 Stalles (vue de file de), 56.
 Statue de Diane à Epiphée, 208.
 Statue de Jeanne d'Arc à Rouen, 141.
 — de Marie de Médicis, 289.
 — de Napoléon, 140.
 — de Pierre premier à Saint-Pétersbourg, 129.
 — de Watt, 125.
 Suet Renard, 60.
 Sunnyas chez les Indiens, 200.
 Tabac, fleurs et feuilles, 85.
 Talipot à Ceylan, 385.
 Temple de la Sibylle à Tivoli, 69.
 — de Sérapis à Fouzoul, 356.
 The (feuilles et fleurs), 68. — Récolte, 68.
 Thémoussier de Rénaumur, Farenheit et centigrade, 144.
 Tombeau du duc de Montmorency à Moulins, 581.
 — de Molière, 246.
 — de Philippe de Chabot, 244.
 — de Philippe le-Hardi à Dijon, 256.
 — de Shakespeare, 181.
 — de Virgile, 101.
 Toucan, 409.
 Toung, chiffre du Grand Seigneur, 176.
 Tour d'adresse d'un chère, 304.
 Tours des jokers à Londres, 340.
 Tours inclines de Bologne, 582.
 Tremblement de terre à Lisbonne (ruines de Saint-Paul
 185).
 Trésor à la tour de Londres, 540.
 Troupeaux transhumans, 396.
 Vase de Warwick, 215.
 Vorticella acuta, 145.
 Vautour griffon, 248.
 White-Hall (palais de), 157.
 Zèbre, 60.
 Zélande (Nouvelle). Piroque de guerre, 192. — Phor-
 mium tenax, 192. — Rochers, 192. — Zélandais en
 costume européen, 220. — Chongy, 220. — Pomars,
 221. — Signature de Chongy, 221. — Hôtel-tourne
 221.

(Le nombre total des gravures est de 325.)

TABLE DES ARTICLES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

(Les astérisques indiquent les gravures.)

- Abbaye de Royanmont *, 267.
 Abonnés (aux), 104, 135, 143, 216, 240, 304, 328, 415.
 Administration de Turquie, 205.
 Administration de Tunis, 50.
 Adresse d'une chèvre *, 304.
 Aérostation ****, 163.
 Agami *, 133.
 Agave americana *, 183.
 Agrandissement de la France, 74.
 Aigle à tête blanche *, 32.
 Aiguillettes de la cavalerie, 350.
 Alchimistes, 93.
 Allouvier (chèvre d') *, 272.
 Alphabet mannet des sourds-muets *, 300.
 Antipathies (moyen de guérir les), 59.
 Antipathies singulières, 79.
 Amateur de points de vue, 22.
 Amyot *, 248.
 Ane *, 212.
 Apollon du Belveder *, 169.
 Aqnedne de Coutances *, 269.
 Aqnedne de Nîmes *, 352.
 Arabes et Maures, 387.
 Arbre à pain **, 228.
 Armures (des)****, 259.
 Ashavérus (légende d'), 87.
 Astronomie, 234, 290.
 A tout le monde, 1.
 Antruches **, 124.
 Automates de Vancanson *, 159.
 Aveu et dénombrement, 130.
 Babouin *, 103.
 Balance des sorcières, 107.
 Baleine **, 403.
 Bananier *, 89.
 Banque de France, 106.
 Barbe en France (de la), 158.
 Barberousse (les denx), 342.
 Bassin de la Loire *, 245, 254, 269, 286.
 Bataille des Pyramides, 291.
 Bataille sous la république, 197.
 Beannarchais *, 317.
 Bernard Palissy **, 383.
 Bibliothèque royale, 239, 306 **, 333, 357 **, 391 *.
 Bonne œuvre, légende, 75.
 Blücher *, 152.
 Boa *, 9.
 Boschmans *, 320.
 Bœuf msqné *, 387.
 Bœuf brahmine *, 189.
 Bœufs dans la Maremme **, 33.
 — Différentes espèces de bœufs, 238.
 Bonifacio (caverne de) *, 251.
 Bouclier d'Achille *, 17.
 Bourbon l'Archanhaüt, 182.
 Brahmine en l'air *, 128.
 Brick en panne *, 187.
 Brugmansia Zippellii *, 376.
 Bulle d'or, 138.
 Cabot (Jean et Sébastien), 299.
 Cain et sa famille, par M. Étex *, 117.
 Cabinet des estampes à la Bibliothèque royale *, 391.
 Calendrier historique. — Éphémérides, 6, 15, 22, 31, 38, 46, 55, 62, 71, 78, 86, 95, 103, 111, 119, 126, 142, 151, 159, 167, 174, 183, 191, 199, 207, 222, 231, 238, 247, 255, 262, 271, 279, 287, 302, 310, 319, 327, 343, 350, 359, 366, 375, 383, 393.
 Calendrier de France, 363.
 Callot ****, 92.
 Camplrier *, 399.
 Canal de Charlemagne, 320.
 Cancale (baie de) **, 348.
 Capitulaires, 195.
 Caroccio, 195.
 Caries à jouer, 269.
 Cartons de Raphaël *, 99, 203 *, 379 *.
 Catane *, 280.
 Catacete de Potowmak, 34.
 Cathédrale de Bourges, 171.
 Cathédrale d'Aix-la-Chapelle *, 113.
 Cathédrale d'Amiens *, 369.
 Cathédrale d'Anvers *, 65.
 Cathédrale de Rouen **, 12.
 Castor *, 177.
 Cétacés, 398 et 402 **.
 Chabot (Philippe de) *, 343.
 Chardon à foulon *, 240.
 Charles-Quint dans sa retraite, 238.
 Charles VI dans la forêt du Mans **, 47.
 Charènes **, 15.
 Chartreuse (grande) *, 227.
 Chasse au cerf *, 202.
 Chasses dans l'Orient *, 255.
 Chaussée des Géans *, 293.
 Château d'Arques *, 217.
 — d'Ehrenbreiten *, 321.
 — de Nantouillet **, 364.
 — de Tournoiel **, 404.
 Châtaignier de l'Étna *, 172.
 Cheminée de Quineville *, 216.
 Chêne d'Allouville *, 272.
 Chevaux arabes *, 76.
 Chiens des Abruzzes *, 395.
 Chiens des Esquimaux *, 273.
 Chien de Terre-Neuve *, 25.
 Chiffre du grand seigneur *, 176.
 Chinchilla *, 292, 312.
 Chinois célèbres **, 306, 333 *.
 Chute d'Alpacha, 205.
 Cigogne *, 312.
 Classification des plantes, 206.
 Clavecin oculaire, 91.
 Clermont-Ferrand, 389.
 Cloche à plongeur *, 61.
 Colin-maillard, 262.
 Cologne (église Saint-Martin de) *, 281.
 Colomb cassant l'œuf *, 391 et 392.
 Colysée **, 161, 374.
 Combat de coqs, 78.
 Combat des échasses à Namur, 37.
 Combat des trente, 242.
 Condors *, 325.
 Confucius *, 333.
 Constantinople *, 81.
 Cook *, 63 et 64.
 Condamnations des animaux, 35.
 Convoi du Titien, par M. Hesse *, 112.
 Corporations, 82.
 Corse *, 251.
 Corsets **, 99.
 Corvette à la cape *, 12.
 Cosmopolitisme de la langue française, 59.
 Costume des avocats en France, 266.
 Coton ****, 44.
 Coucher du soleil, 67.
 Coupe d'un vaisseau *, 156.
 Cour des Miracles, 26.
 Cimetière des Capucins *, 315.
 Craesheke *, 365.
 Crédit (du) partienier, 11.
 Crime par charité, 14.
 Cris des petits métiers de Paris, 386, 406.
 Crocodile **, 297.
 Cuvier **, 3.
 Dante allighieri, 271.
 Déconverte de la Floride, 71.
 Démentement de l'empire de Charles-Quint, 331.
 Dent d'or, 166.
 Dentelle de chenilles, 322.
 Dépopulation des bêtes féroces, 43.
 Dijon **, 235.
 Diamant, 263.
 Diane d'Éphèse *, 208.
 Diogène et l'esclave, 173.
 Droit d'anbaïne, 90.
 École Polytechnique *, sa fondation, 407.
 École de Médecine *, 400.
 École de Droit *, 412.
 Écriture des Chinois, 307.
 Éditions élezières, 391.
 Ehrenbreiten **, 321.
 Élection du curé d'Ensival, 155.
 Éléphant *, 87.
 Emboutissage, 231.
 Enseignes du vieux Paris, 366.
 Entrée du Portugal près d'Abrantès, 110.
 Éphémérides, 399, 406.
 Équerre sans instrument, 351.
 Errata, 104, 216, 415.
 Étampage, 231.
 Faction des Guelfes et Gibelins, 202.
 Faction des Blancs et des Noirs, 239.
 Fanoir *, 102.
 Fancoon pécheur *, 32.
 Fauteuil de Dagobert *, 388.
 Fête de Balthazar, 241.
 Femmes dans l'Indonstan, 120.
 Fer à cheval, 62.
 Fées (traditions sur les), 299.
 Fêtes mobiles, 66.
 Fêtes des Indous *, 199.
 Fête du XII^e siècle à Trévise, 319.
 Fille invisible **, 264.
 Flottage des bois, 62.
 Flaxman **, 135.
 Fo-hi *, 306.
 Fontaine des Innocents *, 1.
 Fontaine Delille, à Clermont-Ferrand *, 389.
 — de Castille *, 353.
 Formicaïeol, 198.
 Fossile *, 4.
 Fulgure porte-lanterne *, 52.
 Galbe (étimologie), 402.
 Galerie d'Orléans, 5.
 Galilée *, 347.
 Ganthier (abbé) *, 200.
 Gaz pour l'éclairage (préparation du), 261.
 Géans (chaussée des) *, 293.
 Geysers *, 224.
 Goutte d'eau au microscope ** 145.
 Grâces de Pilon *, 309.
 Grotte du Chien, 110.
 Grotte de Pausilippe *, 21, 104.
 — de Fingal *, 37.
 Guêpe ichneumon *, 268.
 Guerre de sept ans, 283.
 Guerre de la succession, 226.
 Guerre de trente ans, 211.
 Guyane française, 250.
 Gynnotes (poissons électriques), 276.
 Habitats de quelques composés, 363.
 Hauteur de monuments, 11.
 Hauteur des montagnes *, 209.
 Hippopotame *, 144.
 Hirondelle *, 20.
 Hoffman **, 151.
 Hogarth (Williams), 391.
 Holyrood **, 196.
 Homère (épisode de Polyphème), 322.
 Homme à la mer *, 187.
 Hood (rivière d'Amérique) *, 377.
 Hôtels des monnaies, 360.
 Hôtel-de-Ville de Paris *, 249.
 Hôtel-de-Ville de Saint-Quentin **, 300.
 Hottentot *, 412.
 Houx *, 367.
 Hubert (Robert), 190.
 Iguanes *, 115.
 Imitation industrielle (de l'), 213, 230.
 Importation du blé, 234.
 Impression, 213.
 Images (les), 98.
 Influence de la conversation, 27.
 Institut de France, 170.
 Instrumens à clavier, 53.
 Jacques Cœur **, 107.
 Jagatnatha *, 41.
 Jagnar *, 105.
 Jean-sans-Peur *, 236.
 Jeanne-d'Arc à Rouen *, 141.
 Jen, 342.
 Jongleurs indiens *, 201.
 Journée des barricades, 111.
 Juges et consuls, 331.
 Jupiter olympien *, 253.
 Kosciwzko, 302.
 Kremlin *, 153.
 Lac Pavin *, 283.
 Lafontaine *, 168.
 Lait d'ânesse, 268.
 Lanpe de Davy *, 88.
 Laocoon (groupe de) *, 73.
 Lao-tsen *, 308.
 La Perouse *, 397.
 Lapon en voyage *, 244.
 La Tour-d'Auvergne, 115.
 Léopard *, 105.
 Législation en Turquie, 295.
 Lettres de famille (influence des), 339.

- Lion de Bastia *, 232.
Loch (marine) *, 56.
Loire, carte, 246, 254, 269.
Loi salique, 218.
Longévité des arbres, 162.
Lune *, 49.
Latin tourmentant un dragon *, 47.
Lanzarches (église de) *, 276.
- Macaroni *, 401.
Machines (procédés ingénieux), 186.
Madelaine (sainte) *, 21.
Magie naturelle **, 264.
Mahogoni (acajou) *, 29.
Mail, 304.
Maison de Beaumarchais *, 317.
Mangeurs de terre, 139.
Maremme *, 33.
Mariage dans le Jura, 66.
Marie de Médicis (statue de), 289.
Marie *, 11, 56, 156, 187, 282.
Marbres, 146, 174.
Maures et Arabes, 387.
Médailles, 211, 357.
Méduse *, 119.
Messageries en France, 42.
Métier à la Jacquart, 294.
Mines (descente dans les) *, 265.
Mirage, 218.
Microscope, 284.
Miniature du xiv^e siècle *, 410.
Mitouries, 227.
Mœurs des animaux, 7.
Mœurs des Péons, 122.
Mois de l'année, 46, 75, 102, 148, 188, 243, 283, 326, 347, 383, 414.
Molière **, 23.
Monnaies de France, 322, 360.
Monnaie de dents sous, 34.
Montagnes (hauteur des), 209.
Montmorency (Henri de), 381.
Mont-Saint-Michel **, 348.
Montre ordinaire (description d'une) *, 277.
Montres marines, 282.
Morse *, 336.
Moulin, 381.
Mort d'Ananie *, 99.
Mouillage, 230.
Mosquée d'Achmet *, 8.
Mozart *, 328.
Mursaille de la Chine *, 149.
Musée d'artillerie ****, 259, 359 *, 370.
Mnezzin *, 340.
Musées du Louvre *, 28, 47 **, 309 *, 343 *, 367 *.
Musique en France, 10.
— (effets de), 130.
— des Chinois, 307.
- Nantouillet **, 364.
Naphte, 326.
Napoléon (statue de) *, 139.
Nautilie papyracé *, 52.
Nébuleuses, 290.
Newton *, 365.
Nids des oiseaux **, 155.
Nids des gros-becs *, 351.
Nom de Marie, 74.
Notre-Dame de Paris **, 83, 355 *.
- Obélisques de Louqsor *, 393.
Obélisque de Henri de Longueville *, 414.
Odeurs des plantes, 331.
Odin, 154.
Oiseaux de paradis *, 225.
Once *, 103.
Onomatopée, 143.
Orang-outang *, 337.
Orgue des savaens, 91.
Origine des épices, 367.
Origine de l'armée française, 390.
Ours *, 7.
— blancs **, 372.
Ouvrages en cire chez les anciens, 301.
- Palais de Justice de Dijon *, 237.
Pandectes (découvertes des), 269.
Panthère *, 105.
Pantographe, 231.
Papyrus d'Égypte *, 287.
Paratonnerre, 221.
Parasse (mont) *, 353.
Parthénon, 27.
Pêche miraculeuse *, 379.
Pêche des tortues *, 193.
Pêcheur napolitain *, 29.
Penmarc'h (Bretagne), 125.
Pensées extraites de divers auteurs. — Abon'Thaib, 388.
— Amyot, 59. — Bailli, 110. — Ballanche, 59, 311.
— Benjamin-Constant, 30.
— Bentham, 184. — Bernardin de Saint-Pierre, 91, 135.
— Bolingbroke, 171. — Cabanis, 112. — Charron, 54. — Chastellux, 135. — Le Coran, 174, 183. — Diderot, 8. — Duclos, 361. — Fabliaux des gueux, 248. — Franklin, 318. — Goethe, 23, 26, 174. — Goldsmith, 83. — Jean-Paul, 83, 171, 184. — La-bruyère, 254. — Aug. Lafontaine, 8. — Lavater, 75. — Lessing, 99. — Livre des proverbes, 333. — Mardj Annadhir, 388. — Marmontel, 51. — Mercier, 139, 171, 211. — Montaigne, 91. — Napoléon, 206. — Pascal, 51, 59, 82, 107, 206, 218, 326. — Pope, 93. — Roland (madame), 178. — J.-J. Rousseau, 166. — Richardson, 122. — Saint-Evremond, 122, 198. — J.-B. Say, 133, 189, 219. — Senancour (mademoiselle), 259. — Sermon d'un curé, 184. — Stael (madame de), 8, 30, 120. — Swift, 190, 218, 324, 355. — Xavier de Maistre, 67.
- Péons, 122.
Pétrole et naphte, 326.
Pêche des perles **, 39.
— miraculeuse (carton de Raphaël) *, 379.
Pélicans *, 361.
Penn (Guillaume) *, 207.
Peintres de genre, 391.
Peter-Botte (ascension de) *, 329.
Petits métiers, 18, 69.
Phormium tenax *, 192.
- Petrels *, 175.
Pierre I^{er} (statue de) *, 129.
Piano, 53.
Pierres celtiques **, 71.
Pilon, sculpteur *, 309.
Plan de Parissons les Romains *, 257.
Plantes, 206, 331.
Poésie persane, 215, 350.
Pestum (ruines de) **, 121.
Poisson d'avril, 58.
Poissons électriques, 276.
Polypes au microscope *****, 284.
Polyphème *, 322.
Pont de hamac *, 96.
— suspendu de Jarnac *, 311.
— des Soupirs *, 57.
— de Saint-Chamaus *, 296.
Population en France, 58.
Postes en France, 354.
Ponsin (Nicolas) *, 35.
Pouzol *, 335.
Presentiment des Turcs, 26.
Procès et condamnations d'animaux, 35.
Procession à Jaggatnatah *, 41.
Proverbes arabes, 326.
Publiéric des dépenses de l'État, 39.
Puits artésiens *, 302, 312, 415.
— de fen, 30.
Pyramides d'Égypte *, 345, 382.
- Quadrature du cercle, 114.
- Rafflesia Arnoldi *, 375.
Rammohun Roy *, 371.
Régions polaires *, 377.
Renne **, 244.
Revenus de la Grande-Bretagne, 39.
Rêve du monsie, vers, mnsique *, 332.
Rodomont (origine du mot), 331.
Rossignol *, 51.
Royaumont (abbaye de) *, 268.
- Sacrifices humains chez les Gaulois *, 97.
Sacrifice de Lystra *, 203.
Saint-Sulpice *, 131.
Santerelle *, 268.
Salle à manger au moyen-âge, 315.
Salon de 1833 (V. Musée).
Sangues (commerce des), 291.
Souris (la) et le paysan (poésies persanes), 215.
Somptuosités et allégories au moyen-âge, 98.
Sèche *, 95.
Semoir à cheval *, 120.
Semaize (la). (V. Calendrier historique).
Septante (traduction des), 183.
Serpens apprivoisés, 201.
Spectacle extraordinaire en Italie, 247.
Shakspeare ****, 179.
Shiboleth, 291.
Sineapour, 54.
Sociétés de prévoyance, 123.
- Soulèvement des continens - 378.
Souverainetés d'Asie et d'Afrique, 23.
Spectre du Brocken *, 341.
Sphinx à tête de mort, 243.
Staffa **, 36.
Statistique de marine, 107.
— des guerres, 39.
— des postes, 354.
— du bassin de la Loire, 286.
Statues. (V. 128, 129, 139, 140, 208, 289).
Statues antiques, 410.
Sortie d'Égypte *, 413.
Sucret remore *, 60.
Sucre *, 79.
Suicides d'imitation, 91.
Sunnays *, 199.
- Tabac *, 85.
Talipot (palmier) *, 385
Tamerlan *, 233.
Température de l'Europe, 149.
Temple de Tivoli *, 69.
Temple de Neptune *, 121.
Temps employé pour les impôts, 14.
Thalmd, 274.
Thé **, 67.
Thermomètre *, 143.
Tombeau de Henri de Montmorency *, 381.
— de Virgile *, 104.
— de Philippe le Hardi *, 235.
— de Philippe de Chabot *, 343.
Torregiano (suppliee de), 51.
Tortues *, 193.
Toucans *, 409.
Tounga *, 176.
Tournoël (château de) **, 404.
Tours inclinées de Bologne *, 305.
Tons de force, 318.
Toussaint Louverture, 95.
Traite des nègres *, 80, 378.
Travail (du), 147.
Tremblement de terre à Lisbonne *, 85.
Trésor à la Tour de Londres *, 339.
Troupeaux transhumans *, 395.
Turenne **, 75.
- Usages populaires en France, 43, 66, 166.
Utopie de Thomas Morus, 395.
- Vaisseau chinois, tradition, 67.
Vase de Warwick *, 213.
Vaucanson *, 296.
Vautour *, 148.
Vénérie, 171.
Ventriquoque, 178.
Vie moyenne, 118.
Vins fins de Bordeaux, 133
Vols à Londres, 2.
- Yanaon (comptoir d'), 110.
Walter Scott *, 274.
Watt *, 127.
White-Hall *, 137.
- Zèbre *, 59.
Zélande (Nouvelle) **, 191, 219 ****.
Zodiaque de Denderah *, 313.

TABLE DES ARTICLES PAR ORDRE DE MATIÈRES.

NOTA. Les Editeurs du *Magasin pittoresque* croient qu'une partie du succès qu'a obtenu leur ouvrage tient au minutieux avec lequel ils ont éloigné de leur rédaction tout appareil scientifique et toute classification méthodique. La table suivante a seulement pour but d'aider les Souscripteurs à retrouver, sous un autre ordre que celui de la table précédente, les sujets dont ils auraient oublié les titres.

ARGUMENT DE LA TABLE.

<p>MONUMENS DE FRANCE. MONUMENS ÉTRANGERS. SCULPTURES, ARMURES, ETC. DESSINS, TABLEAUX. MUSIQUE. VARIÉTÉS MORALES ET LITTÉRAIRES.</p>	<p>BIOGRAPHIE. HISTOIRE. LÉGISLATION, INSTITUTIONS. COUTUMES, ORIGINES, SUPERSTITIONS. VOYAGES, GÉOGRAPHIE. STATISTIQUE.</p>	<p>HISTOIRE NATURELLE, ANIMAUX — ARBRES, FLEURS, FRUITS. CURIOSITÉS NATURELLES. MARINE ET ASTRONOMIE. INDUSTRIE ET COMMERCE. MÉLANGES. AUX ABONNÉS.</p>
<p>MONUMENS DE FRANCE. Abbaye de Royaumont, 267. Cathédrale d'Amiens, 369. Cathédrale de Rouen, 12. Notre-Dame de Paris, 85, 555. Saint-Sulpice de Paris, 151. Portail et bas-reliefs de la cathédrale de Bourges, 171. Eglise de Luzarches, 276. Grande Chartrreuse, 227. Mont Saint-Michel, 348. Pierres celtiques, 71. Tombeau de Molière, 25. Tombeau de Philippe-le-Hardi, 255. Tombeau de Philippe de Chabot, 345. Tombeau de Henri de Montmorenci, 382. Obélisque de Longueville, 414. Hôtel-de-Ville de Paris, 249. Hôtel-de-Ville de Bourges, 107. Hôtel-de-Ville de Saint-Quentin, 500. Palais-de-Justice à Dijon, 257. École Polytechnique, 407. Ecole de Médecine, 400. Ecole de droit, 412. Aquaduc de Coutances, 269. Aquaduc de Nîmes, 352. Fontaine des Innocens, 1. Fontaine Delille à Clermont, 359. Pont de Saint-Chamas, 296. Pont suspendu de Jarnac, 511. Château d'Arcues, 217. Château de Nantouillet, 364. Château de Tournouël, 404. Galerie d'Orléans, au Palais-Royal, 5. Musée d'artillerie, 259, 559, 570. Maison de Beaumarchais, à Paris, 517. Cheminée de Quineville, 216. Hauteur de quelques monumens, 11. (V. l'Erratum, 104.)</p>	<p>Diane d'Éphèse, 208. Jupiter olympien, 255. Statue de Jeanne d'Arc, 140. Statue de Philippe de Chabot, 345. Statue de Marie de Medicis, 289. Statue de Napoléon (colonne Vendôme), 159. Statue de Pierre I^{er} à Saint-Petersbourg, 129. Statue de Watt, 127. Statue d'un pêcheur napolitain, par M. Duret, 29. Groupe des Grâces, par Pilon, 509. Groupe de Laocoon, 75. Cain, pat M. Etex, 117. Charles VI dans la forêt du Mans, par M. Bary, 47. Lutin tourmentant un dragon, par M. Antonin Moine, 47. Bas-reliefs de la cathédrale de Bourges, 171. Id. de Notre-Dame de Paris, 85. Id. de l'Hôtel-de-Ville de Saint-Quentin, 500. Id. de Ste-Madeleine à Rouen, 21. Métaillies de Pisan, 357. Bouclier d'Achille, 17. Armures, massues, rondaches, arbalètes, etc., 259, 359, 570. Vase de Warwick, 215. Poterie de Palessy, 384. Fauteuil de Dagobert, 338. Zodiaque de Denderah, 315. Obélisque de Henri de Longueville, 414. Tombeaux (V. Monumens de France). Des marbres, 146, 174. Recherches sur les statues antiques, 400. Ouvrages en creux des anciens, 501. DESSINS, GRAVURES, TABLEAUX. Cartons de Raphaël, mort d'Ananie, 99. Id. Sacrifice de Lystra, 205. Id. Pêche miraculeuse, 579. Les Gueux, la paresse, Francetripa et Fritelillon, par Callot, 92, 95. Pandore, Ugolin, Polyphème, par Flaxman, 155, 522. Colomb cassant l'œuf, par Hogarth, 592. Convoi du Titien, par M. Hesse, 112. Craesbeke et Brawman, par Craesbeke, 367. Festin de Balthazar, par M. Martin, 241. La sortie d'Égypte, par M. Robert, 415.</p>	<p>ger des corsets trop serrés, 99. Du crédit particulier, 11. Publicité des dépenses de l'État, 59. Pour juger une œuvre d'art, etc., 205. Peuées extraites de divers auteurs (V. la Table alphabétique). Influence des lettres de famille, 559. Moyen de guérir les antipathies, 59. Traite des nègres, 80, 578. Du travail, 147. Société de prévoyance, 120. Les petits inciens de Paris, 18, 69. Influence de la conversation, 2. Monnaie de deux sous, 54. La lecture et les images, 98. BIOGRAPHIE. ARTISTES, POÈTES, SAVANS, PHILOSOPHES, VOYAGEURS, COMMERÇANS, GUERRIERS. Bernard de Palessy, 585, Callot, 95. François Anquier, 414. Jean Cousin, 545. Tintin, 12. Craesbeke, 567. Brauerer, 567. Torregiano, 51. Pilon, 509. Poussin, 55. Flaxman, 155. Hubert Robert, 130. Hoffmann, 151. Mozart, 528. Molière, 25. Shakespeare, 179. Lafontaine, 168. Elzevir, 265, 591. Walter Scott, 274. Beaumarchais, 377. Amiot, 248. L'abbé Gaultier, 300. Guvier, 5. Philippe de Chabot, 345. Newton, 565. Gallée, 547. Vaucanson, 296. Watt, 127. Thomas Morus, 565. I-o-hi, 506. Lao-iseu, 508. Confucius, 555. Rammohun Roy, 571. Guillaume Penn, 207. Cabot (Jean et Sébastien), 299. Cook, 65. La Pérouse, 597. Jacques Cœur, 107. Tamerlan, 258. Jean-sans-Peur, 256. Jeanne d'Arc, 140. Henri de Montmorency, 581. Turenne, 75. Barberousse (les deux), 542. Chongyu, 220. Pomaré, 220. La Tour d'Auvergne, 115. Toussaint Louverture, 95. Kosciwsko, 502. Blücher, 152. Marie de Medicis, 289.</p>
<p>MONUMENS ÉTRANGERS. Cathédrale d'Aix-la-Chapelle (Prusse), 115. Cathédrale d'Anvers (Belgique), 65. Saint-Martin de Cologne (Prusse), 281. Eglise de Stratford (Angleterre), 181. Chapelle d'Holyrood (Ecosse), 197. Cimetière des Capucins (Sicile), 315. Château d'Ehrenbreitstein (Prusse), 521. Le Colysée (Italie), 161, 574. Le Kremlin, à Moscou, 153. Mosquée d'Achmet (Constantinople), 8. Parthénon, Temple de Minerve à Athènes (Grèce), 27. Ruines de Pestum, 221. Temple de Neptune (Italie), 221. Temple de la Sibylle à Tivoli (Italie), 69. Ruines de Pouzzol (Italie), 555. Fontaine de Castalie (Grèce), 555. Grotte de Pausilippe (Italie), 21. Tombe de Virgile (Italie), 104. Maison et tombe de Shakespeare (Angleterre), 180, 181. Obélisque de Louqsor (Égypte), 593. Pyramides d'Égypte, 545, 582. Muraille de la Chine (Asie), 149. Pont des Soupirs à Venise, 57. Tours incinées à Bologne (Italie), 556. Château d'Holyrood, en Ecosse, 196. Tour des Joyaux à Londres, 359. Palais de Whitehall à Londres, 157. Ruines de Saint-Paul, à Lisbonne (Portugal), 185. SCULPTURES, ARMURES, ETC. Apollon du Belvédère, 169. Statue de</p>	<p>MUSIQUE. Progrès de la musique en France, 10. Effets de la musique, 150. Habitude de quelques compositeurs, 565. Vie de Mozart, 528. Instrumens à clavier, piano, 53. Orgue des sœurs, 91. Clavecin oculaire, 91. Instrumens de musique des Chinois, 507. Rêve du mousse, romance; musique de madame Duchambge, paroles de madame Desbordes Valmore, 552. LÉGENDES, VARIÉTÉS MORALES ET LITTÉRAIRES. Ashaverus, 87. Une bonne œuvre, 75. Le fer à cheval, par Goethe, 64. Vaiseau chinois, 67. Diogène, fables de Pfeffel, 75. Poésies persanes (la Souris et le Paysan), 215. Hymne de Saadi, 558. Proverbes arabes, 526. Ulysse et Polyphème, 322. Un amateur de points de vue, 21. Crime par charité, 14. Du dau-</p>	<p>ger des corsets trop serrés, 99. Du crédit particulier, 11. Publicité des dépenses de l'État, 59. Pour juger une œuvre d'art, etc., 205. Peuées extraites de divers auteurs (V. la Table alphabétique). Influence des lettres de famille, 559. Moyen de guérir les antipathies, 59. Traite des nègres, 80, 578. Du travail, 147. Société de prévoyance, 120. Les petits inciens de Paris, 18, 69. Influence de la conversation, 2. Monnaie de deux sous, 54. La lecture et les images, 98. BIOGRAPHIE. ARTISTES, POÈTES, SAVANS, PHILOSOPHES, VOYAGEURS, COMMERÇANS, GUERRIERS. Bernard de Palessy, 585, Callot, 95. François Anquier, 414. Jean Cousin, 545. Tintin, 12. Craesbeke, 567. Brauerer, 567. Torregiano, 51. Pilon, 509. Poussin, 55. Flaxman, 155. Hubert Robert, 130. Hoffmann, 151. Mozart, 528. Molière, 25. Shakespeare, 179. Lafontaine, 168. Elzevir, 265, 591. Walter Scott, 274. Beaumarchais, 377. Amiot, 248. L'abbé Gaultier, 300. Guvier, 5. Philippe de Chabot, 345. Newton, 565. Gallée, 547. Vaucanson, 296. Watt, 127. Thomas Morus, 565. I-o-hi, 506. Lao-iseu, 508. Confucius, 555. Rammohun Roy, 571. Guillaume Penn, 207. Cabot (Jean et Sébastien), 299. Cook, 65. La Pérouse, 597. Jacques Cœur, 107. Tamerlan, 258. Jean-sans-Peur, 256. Jeanne d'Arc, 140. Henri de Montmorency, 581. Turenne, 75. Barberousse (les deux), 542. Chongyu, 220. Pomaré, 220. La Tour d'Auvergne, 115. Toussaint Louverture, 95. Kosciwsko, 502. Blücher, 152. Marie de Medicis, 289.</p>
		<p>HISTOIRE. Guerre de sept ans, 285. Guerre de la succession, 226. Guerre de 50 ans, 211. Statistique des guerres, 59. Armées françaises, 590. Bataille d'Arcues, 217. Bataille des Pyramides, 291. Bataille sous la république, 127. Journée des barricades, 111. Combat des Trente en Bretagne, 242. Armées françaises, 590. Faction des noirs et des blancs, 259. Faction des Guelles et des Gibelins, 202. Agrandissement de la France, 74. Charles VI dans la forêt du Mans, 47. Bassin de la Loire, 269. Décembre de l'empire de Charles-Quint, 551. Charles-Quint dans sa retraite, 258. Rencontre du roi Charles V et de l'empereur Charles IV, 411. Maures et Arabes, 587. Souverainetés d'Afrique et d'Asie, 23.</p>

Bourbon l'Archambault, 182. Bourges, 171. Clermont-Ferrand, 589. Moulins, 581. Paris sous les Romains, 258. Aix-la-Chapelle, 115. White-Hall, 157.

Cosmopolitisme de la langue française, 59. Nom de Marie, 74. Histoire du costume des avocats, 266. Tremblement de terre à Lisbonne, 185.

Livre des Septante, 185. Thalud, 274. Fêtes mobiles, 6. Mois de l'année (voir Ephémérides). Zodiaque de Denderah, 515. Découverte des Pandectes, 269. Muezzin, 540.

ADMINISTRATION, INSTITUTIONS.

Loi Salique, 218. Capitulaires, 195. Aveu et dénombrement, 150. Droit d'aubaine, 90. Bulle d'or, 158.

Corporations, 82. Condamnation des animaux, 55. Législation en Turquie, 295. Administration de Tunis, 50. Toungou, ou chiffre du Grand-Seigneur, 176.

Institut de France, 179.

École Polytechnique, de 407. École de Médecine, 409. École de Droit, 412. Hôtel des monnaies, 522, 560. Banque de France, 106. Messageries de France, 42. Poste aux lettres, 554. Bibliothèque royale, 259, 555. Musée d'artillerie à Paris, 259, 559, 570.

ORIGINES, COUTUMES, SUPERSTITIONS.

Cris des petits métiers dans Paris, 586, 406. Salle à manger au moyen âge, 515. De la vénérie, 171. Somptuosité du moyen âge, 98. Origine des épices, 567. Cour des miracles à Paris, 26. Enseignes du vieux Paris, 566. Usages populaires en France, 57, 45, 66, 166. Mitoures, 227. Poisson d'avril, 58. Combat des échasses à Namur, 57. Election du curé à Ensville, 155. Carocci, 195.

Fête du XIII^e siècle à Padoue, 519. Spectacle extraordinaire en Italie, 247. Colin-Maillard, 262. Lait d'ânesse, 268. Cartes à jouer, 269. Mail, 304. Aiguillettes de la cavalerie, 550.

Croyance sur les fées, 299. Balance des sorcières, 107.

Odin, 154. Sacrifices humains chez les Druides, 97. Procession de Jagatnathia, 41. Fêtes de Sumiyas, 199. Procès et condamnations des animaux, 55. Jongleurs indiens, 201. Femmes dans l'Hindoustan, 120. Crime par charité, 14. Exemples d'antipathie, 79.

MÉLANGES.

Tours de force, 318. Ventriloquie, 178. Brahmine en l'air, 128. Magie naturelle, fille invisible, 264. Vol au trésor de la Tour de Londres, 539.

Alchimistes, 93. Quadrature du cercle, 114. Utopie de Thomas Morus, 595. La dent d'or, 156. Suicides par imitation, 91. Éditions élucubrées, 591. Onomatopées, 145. Alphabet manuel des sourds-muets, 500. Dentelle fabriquée par des chenilles, 522.

GÉOGRAPHIE, VOYAGES.

(Voyez *Coutumes*, etc.)

Jean et Sébastien Cabot, 299. Découverte de la Floride, 71. Cook, 65. La Pérouse, 597. Nouvelle Zélande, 191, 219. Sincapour, 54. Comptoir d'Yauan, 110. Guiane française, 250. Mœurs des Péons, 122. Boschmans, 520. Hottentots, 412. Ascension du Peter-Bothe, 529. Mangeurs de terre, 159. Combats de coqs, 78. Pêche des perles à Ceylan, 59. Pêche de la tortue, 195.

Catane, 280. Bologne, 505. Constantinople, 81. Ruines de Delphes, 555. Mont-Parnasse, 555. Corse, 252, 251. Bassin de la Loire, 245, 254, 269, 266.

Bourbon l'Archambault, 182, Bourges, 171. Baie de Cancale, 548. Clermont-Ferrand, 589. Moulins, 581. Paris sous les Romains, 258.

STATISTIQUE.

Vie moyenne, 118. Progrès de la population en France, 58. Temps employé pour payer les impôts en France, 14. Bassin de la Loire, 266. Consommation du sucre en France, 79.

Statistique de la marine, 107. Statistique des guerres, 59. Agrandissement de la France, 74.

Hôtel des monnaies, 522, 560. Progrès des messageries en France, 42. Statistique des postes en France, 554. Revenus en Angleterre, 59. Vols à Londres, 21.

HISTOIRE NATURELLE.

OISEAUX, MAMMIFÈRES, REPTILES, POISSONS, ETC., MŒURS DES ANIMAUX.

Agami, 155. Autruches, 124. Cigogne, 512. Aigle blanc, Faucon Pêcheur, 52. Condor, 524. Vautour, 148.

Oiseaux de Paradis, 225. Hirondelle, 20. Rossignols, 51. Nids des gros-becs, 551. Nids de quelques oiseaux, 155.

Pélicans, 361. Pétrels, 175. Toucans, 409. Orang-outang, 557. Babouin, 105.

Éléphant, 87. Hippopotame, 144. Cheval, 77. Ane, 212. Zèbre, 59.

Bœufs de la Mère-mme, 53. Bœufs Brahmine, 189. Classification des bœufs, 258. Bœuf musqué, 387. Rennes, 244.

Jaguar, Léopard, Ounce, Panthère, 105. Ours, 7. Ours blanc, 572. Chien de Terre-Neuve, 25. Chiens des Esquimaux, 275. Chiens des Abruzzes, 595.

Castor, 177. Chinchilla, 292, 512. Morse, 556. Baleine, 405. Des Cétacés, 598, 402.

Tortue, 195. Crocodile, 297. Iguane, 115. Boa, 9. Salamandres, 4.

Gymnotes (poissons électriques), 276. Sucre remora, 60.

Poulpe sèche, 95. Huître à perles, 59. Nautille papyracé, 52. Méduse clochette, 119.

Sauterelle, 266. Guêpe ichneumon, 268. Sphynx à tête de mort, 245. Fulgore porte-lanterne, 55. Formicaleo, 198.

Animaux microscopiques d'une goutte d'eau, 145. Polypes vus au microscope, 284.

Mœurs des animaux, 7. Serpens apprivoisés, 201. Adresse d'une chèvre, 504. Dépopulation des bêtes féroces, 45. Chasse aux cerfs, 202. De la vénérie, 171. Chasses dans l'Orient, 255. Combat de coqs, 78. Condamnation des animaux, 55.

ARBRES, FLEURS ET FRUITS.

Arbre à pain et son fruit, 228. Bananier, 89. Mahogany, 29. Talipot, 585. Camphrier, 599. Châtaignier de l'Étua, 172. Chêne-chapelle d'Alloville, 272. Agave americana, 185. Chardon à foulon, 240. Coton, 44. Houx, 367. Papyrus d'Égypte, 287. Phormium tenax de la Nouvelle-Zélande, 192.

Thé, 67. Tabac, 85. Rafflesia Arnoldi, 575. Brugmanzia Zippellii, 576.

Longévité des arbres, 162. Odeur des plantes, 551. Calendrier de Flore, 565. Classification des plantes, 206. Patrie de divers fruits.

CURIOSITÉS NATURELLES,

GÉOLOGIE.

Cavernes de Bonifacio (Corse), 251. Grotte de Staffa (Hébrides), 57. Grotte du mont Paussilippe (Italie), 21, 104. Grotte du Chien (Italie), 110. Chaussée des Géans (Irlande), 295.

Mont-Peter-Bothe dans l'île Maurice (Ile-de-France), 529. Lion de Bastia (Corse), 252. Rochers de Penmark (France), 125. Cataracte de Polowmak (Etats-Unis d'Amérique), 54. Cataracte de la rivière Hoog (régions polaires), 577.

Lac Pavin (France), 285. Geysers sources d'Islande, 242. Pétrole et naphthé, 526. Puits de feu en Chine, 50. Puits artésiens, 502, 415.

Tremblement de terre à Lisbonne, 185. Température de l'Europe, 149. Hauteur des montagnes, 209. Soulèvement des continents, 578.

Mirage, 218. Spectre du Brocken, 541. Châtaignier de l'Étua, 172.

MARINE ET ASTRONOMIE.

Brick, 56. Corvette, 11. Vaisseau, 156. Batterie, martelets, sabords, 11. Hache d'abordage, 12. Coupe et vue des parties intérieures d'un vaisseau, 157. Soutes aux poudres et au biscuit, cale au vin, archi-pompe, cambuse, magasin général, logemens et hamacs, chaîne, bittes, 157.

Beaupré, mat de misaine, grand mat, mat d'artimon, haubans, 12. Focs et brigantine, 12, 56.

Navigation à la cape, 12. Navigation grand large, 56. Panne, 187. Effets du vent sur les voiles de l'avant et sur celles de l'arrière, 56. Gouvernail, 156. Différenciements, 157.

Détail des expéditions pour sauver un homme à la mer, 187.

Loch pour mesurer sa route, 56. *Nous flitions six nauvés*, 56. Causes d'altération dans l'estime de la route, 282. Latitude, longitude, 282. Montres marines, distances du soleil à la lune, 282.

Statistique de la marine, 107. Cloche à plongeur, 60.

La lune, 49. Planètes, comètes, 254. Aéroliers, étoiles filantes, étoiles fixes, 254. Nébuleuses, 290. Hypothèse de Laplace sur l'origine de notre univers, 291.

INDUSTRIE, COMMERCE, MACHINES, APPAREILS, INSTRUMENTS.

Jacques Cœur, 107. Watt, 127. Banque de France, 106.

De l'imitation industrielle, 215. Impression, 215. Moulage, 250. Etampage, 251. Embouissage, 251. Pantographe, 251.

Procédés ingénieux des machines, 186. Fabrication des aiguilles, fabrication des clous, 187. Métiers à la Jacquart, 294. Cloche à plongeur, 60.

Fanoir, 102. Semoir, 120. Charrues anciennes et modernes, 15. Pont suspendu de Jarnac, 511. Pont de hamac, 96.

Descente dans les mines, 265. Lampe de sûreté de Davy, 88. Gaz pour l'éclairage, 261. Puits artésiens, 502, 415.

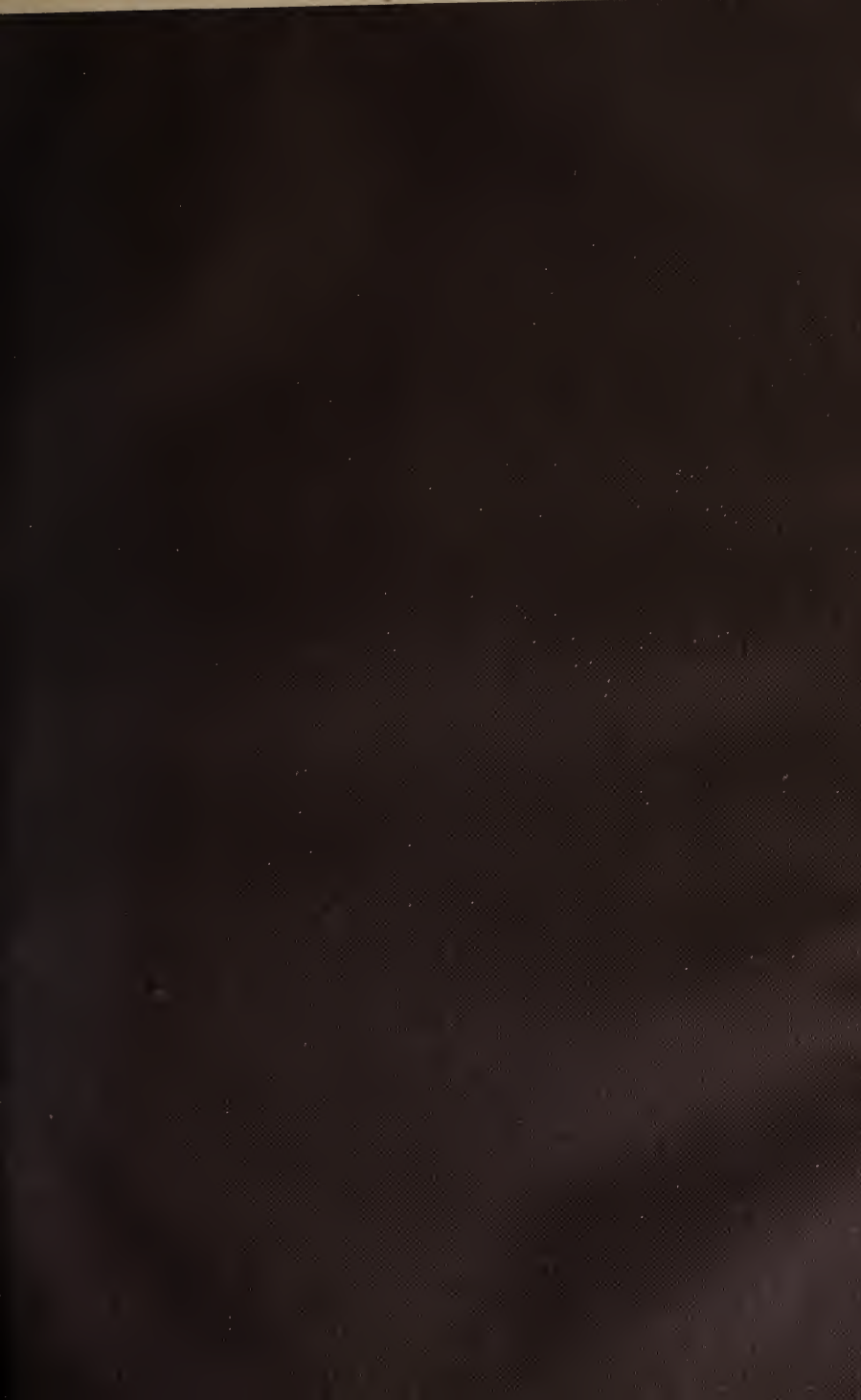
Canaux du bassin de la Loire, 254. Canal du Rhin au Danube, 520. Flottage des bois, 62. Chute d'Alpnach, 205.

Consommation du sucre en France, 79. Vins fins de Bordeaux, 153. Macaroni, 401. Importation du blé, 254. Thé, 67. Tabac, 85. Coton, 44. Arbre à Acajou, 299. Chardon à foulon, 240. Camphrier, 599. Commerce des sangues, 291. Pêche des perles, 59. Pêche des tortues, 195.

Aérostation, 163. Paratonnerre, 221. Automates de Vaucanson, 159. Montre ordinaire, 277. Microscope, 145, 284. Thermomètre, 145.

AUX ABONNÉS.

A tout le monde, 1. Influence de la conversation, 2. La monnaie de deux sous, 54. La lecture et les images, 98. Avis divers, 102, 155, 216, 240, 504, 512, 415. Errata, 104, 216, 415.





LE MAGASIN
PITTORESQUE.

LE BUREAU

BILTORESQUE

ANNUAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE BILTORESQUE

LE BUREAU
107, RUE DE LA HARPE
BILTORESQUE

1888

1888

LE MAGASIN PITTORESQUE

RÉDIGÉ, DEPUIS LA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

MM. EURYALE GAZEÀUX ET ÉDOUARD CHARTON.

DEUXIÈME ANNÉE.

1854.

Prix du volume broché. . . . 6 fr. »
relié. . . . 7 50

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

PARIS.
PRIX :
Pour un an, 6 francs. — Pour six mois, 3 francs.

DÉPARTEMENTS.
Franco PAR LA POSTE.
Pour un an, 7 fr. 50. — Pour six mois, 3 fr. 80.

PARIS,
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
RUE JACOB, N° 30,
PRÈS DE LA RUE DES PETITS-AUGUSTINS.

M DCCC XXXIV.

MAGASIN PITTORESQUE,

A DEUX SOUS PAR LIVRAISON.

PREMIÈRE LIVRAISON. — 1834.

LES COURSES DE CHEVAUX LIBRES, A ROME.



(Course de chevaux libres dans le Corso.)

A Rome, des courses de chevaux libres ont lieu, chaque année, à la fin du carnaval; c'est le spectacle le plus recherché et le plus populaire de ces jours de joie et de folie, dont le retour annuel est si impatientement attendu.

Le carnaval commence le lendemain des Rois, le 7 janvier; à une heure après midi, la cloche du Capitole donne le signal; tout le monde peut alors sortir en masque des maisons pour se rendre dans l'ancienne *Via Flaminia*, qui divise Rome en deux parties égales, et porte à présent le nom de *Corso*; cette rue a près d'une demi-lieue de longueur; elle est la promenade habituelle où les belles dames et leurs cavaliers,

par manière de plaisir et d'exercice salulaire, se font mener en voiture sur les six heures du soir; mais c'est surtout pendant le carnaval que la foule s'y presse; on suspend à toutes les fenêtres des morceaux d'anciennes tapisseries de damas cramoisi, galonnés en or, et le public occupe, en payant, des sièges préparés le long des maisons.

Pendant la semaine qui précède les courses, on promène chaque jour les chevaux (*barberi*) le long du *Corso* pour les accoutumer à ce trajet, et on leur donne l'avoine à l'extrémité où la course doit finir.

Tous les marchands étalent sur des mannequins une

grande quantité de masques et d'habillemens fantastiques; on expose aussi dans de grands paniers des dragées faites de *puzzolana* (terre volcanique), blanchie avec de l'eau de chaux; les masques s'amusent à se les jeter par poignées: les rues en sont toutes blanches; personne n'est épargné, et les voitures en sont accablées. Autrefois le *Corso* devenait pendant le carnaval une sorte d'olympie ambulante, où tous les dieux et toutes les déesses de l'ancienne mythologie étaient reproduits dans leurs costumes; mais la mythologie a passé de mode, on ne voit plus que des mascarades de fantaisie, des polichinelles, des arlequins, des improvisateurs et des faiseurs de sonnets.

Au bruit de deux coups de canon, dont le premier se fait entendre à quatre heures et le second quelques minutes après, les voitures s'éloignent immédiatement. Un détachement de dragons parcourt le *Corso* au galop, tandis qu'une double ligne d'infanterie maintient au milieu le passage libre. Bientôt s'élève une rumeur confuse qui est suivie d'un grand silence.

Les chevaux choisis pour la course sont arrêtés, sur un seul rang, derrière une forte corde tendue au moyen de machines vers l'obélisque de la Porte du Peuple. Leurs fronts sont ornés de grandes plumes de paon et d'autres oiseaux, qui flottent et tourmentent leurs regards: leurs queues et leurs crinières brillent de paillettes d'or; des plaques de cuivre, des balles de plomb garnies de pointes d'acier sont attachées sur leurs flancs, sur leurs croupes, et les aiguillonnent sans cesse: de légères feuilles d'étain brillant ou de papier gommé, fixées sur leur dos, se froissent et bruissent comme les excitations d'un cavalier. Ainsi décorés d'ornemens qui les blessent ou les effraient, on conçoit leur impatience; ils se cabrent, ils piaffent, ils hennissent. Les palefreniers qui cherchent à les retenir luttent contre eux, et l'énergie physique qui se dessine dans les poses de ces hommes du peuple, sur leurs traits, quelquefois sur leur large poitrine et sur leurs bras nus, offre au peintre ou au sculpteur des modèles qui exciteraient leur enthousiasme si trop souvent un cheval, renversant son gardien, ne le foulait aux pieds et ne s'élançait à travers le peuple encore répandu dans le *Corso*.

Mais le sénateur de Rome donne le dernier signal; la trompette sonne, la corde tombe, et (si la comparaison n'est pas trop ambitieuse), comme des flèches s'élançant d'un arc, les chevaux seuls, sans cavalier, volent au but. Les pointes d'acier leur déchirent le flanc, les acclamations du peuple les poursuivent comme des claquemets de fouet. Ordinairement, en deux minutes vingt-sept secondes, ils parcourent 865 toises; c'est 57 pieds par seconde.

Quand un cheval peut atteindre celui qui le devance, souvent il le mord, le frappe, le pousse, et emploie toutes sortes de stratagèmes pour le retarder dans sa course. On est averti de leur arrivée par deux coups de canon; pour les arrêter, il n'y a autre chose qu'une toile tendue au bout de la rue.

Autrefois les premières familles de Rome, les *Borghese*, les *Colonna*, les *Barberini*, les *Saint-Croce*, etc., envoyaient leurs chevaux à ces courses; maintenant ce sont tout simplement les maquignons; qui dépendant ont le soin d'obtenir pour chaque coursier la protection d'une noble famille.

La dernière course de chevaux est le signal de la fin du carnaval; le peuple romain se disperse en criant: *È morto carnovale! è morto carnovale!*

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR L'INFLUENCE DES GRAVURES.

Les amateurs d'estampes conservent précieusement les premiers essais de gravure sur bois du commencement du xv^e siècle; ils montrent aux curieux des sujets de sainteté,

des cartes à jouer, gravées de 1400 à 1450, ou sont représentées des figures pour la plupart informes. Les artistes, en comparant ces ébauches grossières aux belles gravures sur bois des derniers siècles, admirent les progrès de l'art.

Cette admiration est juste, et ces progrès sont incontestables; mais tandis qu'un petit nombre de véritables appréciateurs jouissent des œuvres dues aux lurins modernes, autour de nous la plus grande partie de la population ne connaît pas encore de meilleures gravures que celles du xv^e siècle. Les productions monstrueuses que répandent dans la France, par millions d'exemplaires, les crieurs et les porte-balles, n'ont même aucune trace de cette naïveté de dessin qui donne un prix réel aux premières tentatives de l'art: ce sont des imitations ignorantes d'épreuves anciennes dont les planches ont été usées; ce sont des croquis barbares, sans aucun sentiment de modelé ou de perspective, formés de quelques *tailles* noires, raides, anguleuses, ensanglantées d'ocre rouge, et dont les sujets les plus ordinaires sont: *des miracles; Crédit est mort, les mauvais pajeurs l'ont tué; le Juif errant; les quatre fils Aimon; la bête de Gévaudan; Mandrin; Cartouche; des assassins; de hideux portraits*, etc. Si quelques gravures, ou quelques lithographies prétentieuses, enluminées moins grotesquement, et encadrées, comme sont l'histoire de *Geneviève de Brabant*, de *Mathilde et Maleck-Adel*, des *Scènes de noces*, etc., se mêlent à ces productions, le goût n'en est pas moins offensé, et souvent même la morale en souffre davantage.

Jefferson était bien pénétré de la nécessité de combattre les fâcheuses influences de cette infériorité du goût public, lorsqu'à la fin du dernier siècle, effrayé de la paresse du sentiment des arts dans les États-Unis, il faisait acheter sur nos quais, chez nos marchands de Paris, pour les répandre en Amérique, plusieurs millions de gravures représentant des sculptures d'art, des monuments, des scènes historiques, des découvertes scientifiques ou des machines.

Quelques années après, on témoignait aussi de la même conviction à l'Institut national, lorsqu'à la fin de l'année 1804, l'académie de littérature et des beaux arts décernait un prix de 5 hectogrammes d'or à l'ouvrage de M. Aimaury Duval sur cette question mise au concours: « Quelle est l'influence de la peinture sur les arts d'industrie commerciale? Faire connaître les avantages que l'Etat retire de cette influence, et ceux qu'il peut encore s'en promettre? »

Enfin, de nos jours, l'établissement d'écoles gratuites de dessin dans les grandes villes, et surtout dans les villes manufacturières, l'enseignement du dessin linéaire dans les écoles primaires, sont encore des applications du sentiment de ce même besoin d'améliorer l'éducation artistique dans la classe la plus nombreuse.

Bien des écrivains célèbres ont dit comment plus de pureté dans le goût et dans l'imagination révèle et provoque une perfection rapide dans les habitudes d'urbanité et d'humanité; bien des savans ont décrit avec enthousiasme comment, dans les temps antiques sous Périclès, dans les temps modernes sous Léon X ou les Médicis, on a vu l'art descendre et fleurir jusque dans les ateliers des plus humbles artisans; comment l'amour du beau dirigeait jusqu'à la main du ciseleur et du potier; comment il embellissait jusqu'aux instrumens de l'usage le plus habituel dans la vie. A remonter seulement à plusieurs siècles en arrière, il n'est personne qui ne soit à même de confirmer ces recherches historiques, en considérant l'influence remarquable que le goût de l'art a déjà exercée sur des branches importantes de notre industrie nationale: par exemple, sur les manufactures de toiles peintes ou imprimées; sur celles d'étoffes de soie, d'or ou d'argent; de tapisseries, d'armes, de porcelaines, de vases d'argile, de papiers peints; sur les ouvrages en émail, en mosaïque, en marqueterie; sur l'orfèvrerie, la teinture des bois et des fils de toute espèce; en un mot sur tout ce qui tient au luxe bien dirigé des édifices de leurs décorations extérieures ou inté-

rière, à celui des habits, des meubles, des bijoux de toute espèce, etc.

On se rappelle encore que, dans un rapport fait à une commission spéciale de la chambre des communes, le docteur Bawring a exprimé la surprise qu'il avait éprouvée à Lyon, en voyant la pureté du goût des ouvriers, des femmes, des enfans employés à la fabrication des soieries. Il n'a pas hésité à déclarer que c'était au sentiment du dessin entretenu dans les fabriques que ce genre de produits devait sa supériorité incontestable, sous le rapport de ses modèles ou patrons, au même genre de produits en Angleterre. C'est qu'en effet plus d'esprit, plus de délicatesse dans le regard et dans la main de l'ouvrier, donnent à la matière qu'il modifie et qu'il transforme, plus d'élégance, plus de grâce, plus d'expression. Dans chaque profession, l'artisan doit devenir insensiblement artiste.

C'est peut-être une illusion que fait naître le désir d'être utiles, mais il semble que cette éducation du goût, déjà favorisée par l'enseignement gratuit du dessin, recevra aussi une puissante impulsion de la publicité toute nouvelle de tant de recueils à gravures vendus au même prix que les plus mauvaises estampes, et aujourd'hui répandus chaque semaine à plusieurs centaines de mille d'exemplaires dans toutes les classes.

De l'origine des noms propres en France. — Suivant une hypothèse développée il y a quelque temps dans un recueil littéraire, l'origine de la plupart des noms de famille en France daterait environ du XI^e siècle. Vers cette époque, les serfs s'étant successivement affranchis, chacun d'eux, en conquérant une individualité plus distincte, en s'initiant à la liberté personnel et en détachant sa famille de l'arbre seigneurial, aurait peu à peu cessé d'être désigné uniquement sous un nom de baptême et sous celui de son seigneur.

Les noms nouveaux, choisis ou imposés par ces premières générations de chefs de famille libres, sembleraient pouvoir se diviser en cinq classes distinctes :

La première représenterait la masse des affranchis industriels qui ont gardé le nom de leur métier : les ferriers, les chausseurs, les pelletiers, les serruriers, les fabres (fèvre ou le fèvre), etc. ;

La seconde représenterait les affranchis agricoles : du pré, de la vigne, du val, du chêne, de l'orne, du mas, du puy, de la fontaine, etc. ;

La troisième comprendrait les affranchis nommés à des fonctions bourgeoises, ou même mercenaires ; ainsi : le doyen, le prévôt, le maire, le sénéchal, etc. ;

La quatrième embrasserait la foule de ceux qui, n'ayant ni industrie, ni terres, se sont appelés de leur forme ou de leur caractère ; de là ces noms : le court, le grand, le courbe, le doux, le camus, etc. ;

Enfin, la cinquième classe se composerait de ceux qui ont conservé leur nom chrétien et de baptême, et l'ont transmis à leurs enfans, comme Pierre, Paul, Luc, Antoine, Joseph, etc.

Les sentences sont comme des clous aigus qui enfoncent la vérité dans notre souvenir. DIDEROT.

ALGER.

STATISTIQUE COMMERCIALE.

Une commission, composée de pairs, de députés et de divers fonctionnaires, avait été envoyée dans notre province d'Alger pour y faire un examen sérieux de l'état réel des choses ; elle vient de rentrer à Paris, et il en a été nommé un continant une nouvelle, pour travailler d'après les résultats de la première enquête.

Il est probable que le public ne tardera pas à connaître quelques uns des principaux faits recueillis sur les lieux, ou quelques unes des opinions qu'ont dû se former les membres de ces commissions ; nous croyons donc que nos lecteurs aimeront à trouver, dans le *Magasin pittoresque*, des détails positifs sur l'état d'Alger ; ils seront plus en mesure d'apprécier les documens que le gouvernement se réserve de livrer à la publicité.

Nous puiserons aujourd'hui divers renseignemens dans l'*Annuaire d'Alger* de 1855, ouvrage qu'a publié une société coloniale instituée en cette ville par les principaux négocians dans le but de s'occuper des intérêts du pays. Depuis la conquête l'industrie y a changé de direction ; et, au milieu des méfiances et des craintes de toute sorte qui doivent précéder les colons européens et les indigènes d'Afrique, on ne peut espérer que les affaires soient arrivées à une situation moyenne et régulière : aussi ne doit-on pas tirer de conséquences générales des résultats que présentent les années 1850, 1851 et 1852, et doit-on se borner à considérer les chiffres que fournit l'*Annuaire* pour ces années comme des faits qui réfléchissent en partie l'état matériel des choses.

Le commerce d'Alger avant la conquête était presque entièrement entre les mains des juifs et du dey ; celui-ci s'était réservé le privilège de vendre la cire, la laine et le sel. La majeure partie des affaires se faisait avec l'Italie où Livourne était le principal entrepôt ; on tirait surtout de cette ville des tissus, de la quincaillerie, du sucre, des denrées coloniales, et même du café, quoique, pour cette graine précieuse aux Orientaux, on eût la ressource des caravanes de la Mecque.

Aujourd'hui, comme alors, on importe à Alger beaucoup plus de produits qu'on n'en exporte ; mais le principal commerce se fait avec la France, ainsi qu'on peut le voir dans le tableau des importations et exportations pour 1852, qui montre clairement dans quelles proportions échangent leurs produits les divers pays qui font des affaires avec Alger.

IMPORTATIONS A ALGER.

EXPORTATIONS D'ALGER.

De France	5,891,189	Pour la France	651,746
D'Italie	4,168,458	Pour l'Italie	90,555
Des possessions anglaises dans la Méditerranée	857,142	Pour les possessions anglaises dans la Méditerranée	4,412
De Tunis	412,955	Pour Tunis	48,782
D'Espagne	408,726	Pour l'Espagne	48,404
De Suède	9,700	Pour la Suède	6

Parmi les principales importations de la France, on voit figurer les vins pour 684,000 fr., les farines pour 522,000, le sucre pour 555,000, le café pour 407,000, l'huile comestible pour 80,000, les tissus pour 657,000, la mercerie pour 45,000, les cuirs préparés pour 441,000, la quincaillerie pour 448,000, le fer ouvré pour 440,000, les bois de construction pour 92,000, etc., etc. — Dans les principales exportations d'Alger pour la France, il y a pour 404,000 fr. de cuirs secs et salés, pour 581,000 d'huile, pour 79,000 de cire, pour 8,000 de cuivre, pour 5,000 de plumes d'autruche.

En examinant de même les tableaux des importations et des exportations pour l'Italie, les possessions anglaises, l'Espagne et Tunis, on reconnaît que la plus grande partie des objets apportés dans Alger consiste en substances alimentaires et denrées coloniales, en tissus et quincailleries ; et qu'on en tire principalement des cuirs, de l'huile, du kermès, un peu de cuivre et des plumes d'autruche. Or, à mesure que notre province d'Afrique se pacifiera et que la culture y sera plus facile, elle cessera d'acheter à l'extérieur ses substances alimentaires ; peut-être même pourra-t-elle en fournir à la France, à l'Italie ; il est en outre probable qu'elle réussira à produire quelques denrées de nos colonies américaines. Alors, et ce temps ne doit pas être très éloigné, la nature du commerce d'Alger

sera très modifiée; car le chiffre des importations en cette ville, pour 1852, baisserait d'un million et demi au moins, si l'on en défalquait seulement celui des farines, légumes, fruits, beurre, etc., sans compter les vins ordinaires, dont

la vente s'y élève à environ 800,000 fr. Mais les tissus et les objets confectionnés et manufacturés demeureront toujours un objet important dans les transactions commerciales. On pourra juger par le tableau suivant de la part que prennent



(La ville et la rade d'Alger, prises du côté de l'ouest.)

à ce genre de commerce les différents pays en relation avec Alger.

IMPORTATIONS DE TISSUS A ALGER EN 1852.

	FRANCE.	POSSÉS. ANGL.	ITALIE.	TOTAUX.
Tissus de coton.	184,088	450,742	715,080	1,349,910
— de fil.	68,279	2,700	»	70,979
— de soie et mélangés.	107,572	2,529	70,865	180,766
— de laine.	154,447	565	41,076	196,086
Effets confectionnés. . .	121,041	2,720	2,237	125,990
Soie et bourre de soie.	48,924	1,860	3,984	56,765
TOTAUX.	684,151	461,114	855,259	1,980,504

Tunis envoie aussi pour 54,000 fr. de tissus de laine.

Les recettes de la direction des douanes ont donné 447,506 fr. en 1850; 452,060 en 1851; 656,961 en 1852; la progression est sensible. Le tonnage des navires entrés dans le port d'Alger, dans le courant des trois années, présente un chiffre de 156,000 tonneaux; le nombre des marins qui les montaient a été de 5907 pour les navires français, et de 7595 pour les étrangers. Les droits d'importation sont cependant de 8 pour 100 pour les marchandises apportées sous pavillon étranger, tandis qu'ils ne sont que de 4 pour 100 pour celles qui arrivent sur les navires français.

Nous terminerons cet article en extrayant du tableau n° 16 de l'Annuaire quelques comparaisons entre le prix des denrées à Alger avant la conquête, et ce prix tel qu'il était au moment de la publication de l'ouvrage. Il ne faut pas oublier qu'il y a en Afrique une armée d'occupation dont l'effectif était, au 1^{er} mars 1853, de 24,862 hommes et 2,775 chevaux. — Les prix ont augmenté ainsi qu'il suit : un âne, de 15 à 60 fr.; un cheval, de 50 à 200 fr.; un mulet (l'usage du

cheval était interdit aux Maures), de 150 à 350 fr.; un bœuf, de 18 à 60 fr.; un mouton, de 2 fr. 50 c. à 12 fr.; le chameau, dont les Européens ne se servent pas, a conservé son prix.

Le prix du blé et celui du bois ont doublé; celui des légumes frais a quintuplé. Le quintal de pommes de terre du pays a passé de 2 fr. 50 c. à 10 fr.; le cent d'œufs, de 4 fr. 20 c. à 5 fr.; le sel, de 2 fr. 40 c. à 4 fr. 50 c. les 50 kilogram.; l'huile d'olive (les 16 litres), de 5 à 12 et 18 fr. La cire, qui forme un des principaux objets de commerce, se vend 4 fr. 40 c. la livre de 16 onces comme du temps du dey; cela tient à ce que ce prince s'en était réservé le monopole, et la maintenait à un prix élevé.

LE CHATEAU DE WINDSOR.

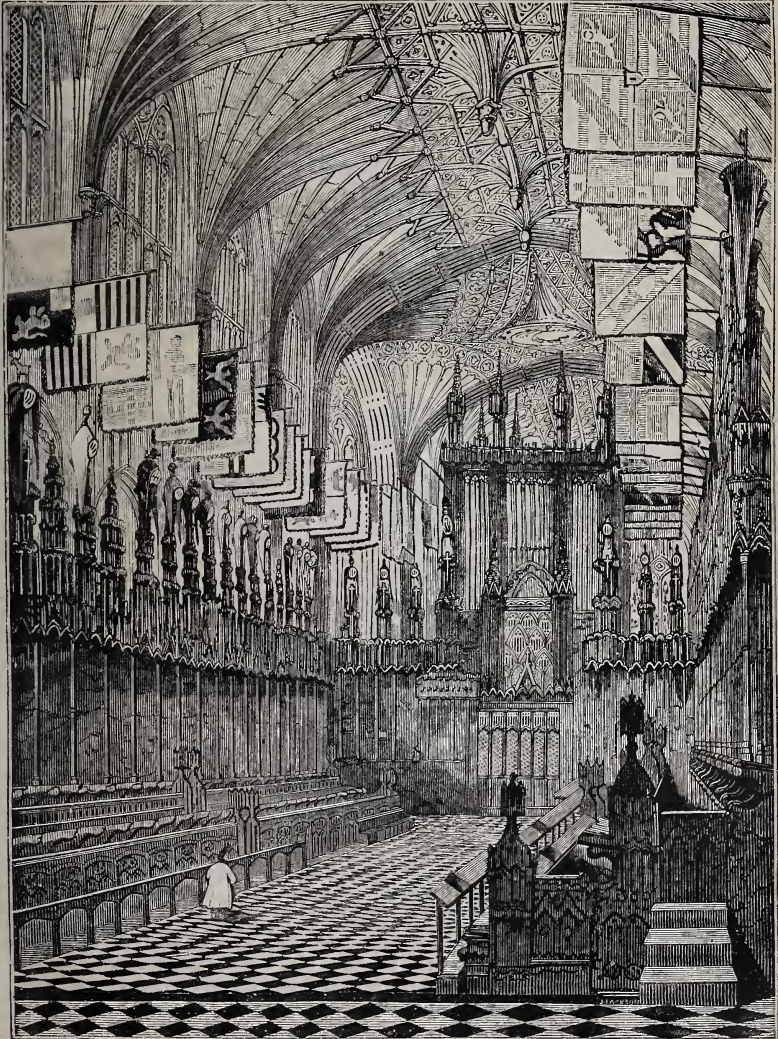
SOUVENIRS HISTORIQUES. — TABLEAUX CÉLÈBRES. — CHAPELLE SAINT-GEORGE.

En 1825, George IV voulut habiter le château de Windsor, situé dans le Berkshire, à 22 milles de Londres; mais la noble antiquité du manoir était beaucoup trop riche en témoignages ennemis du *confortable* perfectionné de notre siècle; aussi le roi, après quelques mois de séjour, fut obligé d'en sortir. Le parlement s'empressa de nommer une commission chargée de présider aux réparations et aux reconstructions nécessaires; en même temps un crédit considérable fut ouvert pour subvenir aux premiers frais. M. Wyattville (aujourd'hui sir Jeffery), commis à titre d'architecte, n'a cessé depuis cette époque de faire poursuivre les travaux avec activité. Toutefois, en 1855, c'était encore au milieu des embarras et de la poussière des constructions que le voyageur pénétrait dans ce lieu, célébré tant de fois par les poètes, les historiens et les romanciers d'Angleterre.

Au temps de Guillaume-le-Conquérant et de son fils Rufus, si le château de Windsor n'était pas une résidence, c'était du moins une place forte. Henri 1^{er} y célébra, en 1110,

la fête de la Pentecôte; Henri II et son fils y tirent deux parlemens. Jean, qui signa la grande charte (*magna charta*), en prit possession lorsqu'il eut appris la captivité de son frère Richard en Terre-Sainte, et il y demeura pendant ses querelles avec les barons. Sous son règne et sous celui de Henri III, par suite de la lutte entre la couronne et la noblesse, Windsor changea plusieurs fois de maître. Edouard I^{er} et Edouard II le choisirent pour leur résidence favorite; et le vainqueur de Crécy, Edouard III, qui y était né, le fit

reconstruire presque entièrement. Notre vieux chroniqueur Froissart raconte que l'institution de la Table-Ronde se forma dans ce château au VI^e siècle, et il ajoute qu'Edouard III ayant conçu le dessein de la remettre en honneur, ordonna la construction d'une chambre ronde de 200 pieds de diamètre. En 1556, William de Wikeham, chapelain et architecte, employa, pour accomplir le vœu du roi, trois cents soixante-dix ouvriers; on sait que quelques uns d'entre eux s'étant échappés, attirés à d'autres travaux par la promesse



(Château de Windsor. — Intérieur de la chapelle.)

d'un salaire plus élevé, il fut rendu un arrêt qui les condamnait à la prison par contumace, et défendait à aucune

personne de les occuper, sous peine d'amende. Il est certain que les premières cérémonies de l'ordre de la Jarre-

tière, fondé par Edouard III, eurent lieu dans le château de Windsor. Jean, roi de France, était, à cette époque, prisonnier dans la tour ronde, ainsi que David Bruce, poète et roi d'Écosse; après avoir recouvré sa liberté, il rappelaient souvent à sa cour la magnificence des fêtes dont il avait été le témoin. Ce ne sont pas là encore les seuls souvenirs historiques de Windsor. Richard II y reçut l'accusation de haute trahison portée par le duc de Lancastre contre le duc de Norfolk. Elisabeth, qui, à l'exemple des rois ses prédécesseurs, aimait à s'y reposer des fatigues du gouvernement, y dictait ses poésies; on montre aux voyageurs, dans la salle des archives, le manuscrit de sa traduction de *l'Art poétique* d'Horace. La dernière prison de Charles I^{er} fut Windsor. À l'époque de la restauration, Charles II chargea les lambris et les plafonds d'embellissemens d'un genre faux et ridicule, et changea diverses parties des bâtimens. La reine Anne résida souvent à Windsor. Enfin, la famille de George III y demeura jusqu'à la mort de ce prince, et nous avons dit comment George IV y voulut séjourner.

Tous ces noms se pressent dans la mémoire tandis que l'on parcourt les appartemens; le guide les rappelle à celui qui les a oubliés, ou les apprend à celui qui les ignore, en indiquant du doigt à chaque pas quelques indices curieux; dans tous ces vieux monumens, il n'est pas un meuble, une porte, une dalle, qui ne soit une page d'histoire plus instructive, pour certains esprits, que de volumineuses compilations.

Voyager, c'est lire : par malheur, les voyages sont des livres trop longs et de trop haut prix pour le plus grand nombre; mais aujourd'hui, dans nos Magasins, le dessinateur transporte les châteaux à peu de frais, et, à peu de frais aussi, l'écrivain sert de guide au lecteur.

En levant les yeux aux plafonds de Windsor, peints par Verrio dans le goût des plafonds de Versailles, on ne peut s'empêcher de sourire en voyant Charles II et son épouse humblement servis par Jupiter et Neptune. Fatigué de ces ridicules compositions, on admire, en compensation, des tableaux d'une valeur inestimable : tels sont *les Acaïes*, de Quentin Matsys, ce singulier forgeron du puits d'Anvers, dont nous avons raconté l'histoire dans notre 9^e livraison; *le Titiën et Arétin*, un des chefs-d'œuvre du maître de l'école vénitienne; *la mort de Cléopâtre*, *Vénus attirée par les Grâces*, du Guide; *Charles I^{er} et le duc d'Hamilton*, *la famille de Charles I^{er}*, par Van-Dyck; *le Silence*, par Annibal Carache; etc.

Car qui distingue avant tout Windsor des autres châteaux, et ce qui lui donne son caractère particulier, c'est la chapelle de Saint-George; cet édifice est sans contredit la plus belle production de l'architecture gothique anglaise de la fin du xvi^e siècle et du commencement du xvii^e.

Si l'on pénètre dans le chœur au milieu du jour, l'éclat de la lumière met en saillie tous les détails des sculptures aussi délicates et aussi finies que celles d'un oratoire ou d'un buffet précieux du moyen-âge. L'harmonie de l'ensemble, la pureté exquise des proportions, la variété et la richesse des ornemens, ravissent l'imagination.

Au déclin du jour, la scène change et fait place à d'autres enchantemens. Les demi-lueurs du soir, calmes et affaiblies, glissent sur les mille facettes brillantes, sur les mille encadremens argentés des vitraux, et animent, dans toute la hauteur de ces fenêtres aux puissantes couleurs, les tableaux saints que la réforme a respectés. Quelques teintes de pourpre s'étendent sur le plafond décoré où viennent aboutir en foule tous les prolongemens des colonnettes, qui, à l'imitation des branches les plus flexibles, suivent la sinuosité de la voûte, et se courbent en berceaux. Les mêmes nuances se réfléchissent sur les bannières déployées des chevaliers de la Jarretière, suspendues au-dessus des stalles, où l'on a sculpté les armoiries de tous ces compagnons d'Edouard III. D'un côté, l'on entrevoit la tombe d'Edouard IV, forgée en

fer, par Quentin Matsys; dans une partie opposée de la chapelle, le malheureux rival d'Edouard, Henri V, repose sous un marbre massif. Henri VIII et Charles I^{er} sont ensevelis, dit-on, sous les dalles du chœur; le regard cherche en vain les deux épitaphes. Au pied de l'autel on a pratiqué un passage souterrain qui conduit aux tombes de la race régnante.

Du mouvement des vagues. — Ceux qui aperçoivent pour la première fois les ondulations d'une mer agitée, sont portés à penser que l'eau s'avance sans cesse et parcourt un chemin considérable; mais c'est une illusion: l'ondulation seule se propage; quant à l'eau, elle ne change pas de place, elle ne fait guère que monter et descendre, et éprouve réellement dans ses diverses parties un mouvement de va et vient semblable à celui du pendule. — Sur nos grands théâtres, lorsqu'on veut représenter la mer, on imprime ordinairement de longues ondulations à des pièces de tapisseries peintes; cela simule assez bien l'effet de vagues qui s'avanceraient vers les coulisses ou vers les spectateurs, et toutefois la pièce de tapisserie ne bouge pas.

Le spectacle d'une forte tempête est si effrayant que ceux qui y assistent jugent l'élevation des lames beaucoup plus considérable qu'elle n'est en effet. Il ne paraît pas que la hauteur de l'eau dépasse de plus de dix pieds le niveau moyen; et si l'on y ajoute les dix pieds du creux correspondant au-dessous de ce même niveau, on a vingt pieds pour la totalité. Il est facile de s'assurer de ce fait en grimant le long des haubans, et en s'arrêtant au point où l'horizon de la mer commence à être caché derrière les flots. Dans le cas où l'on tenterait l'expérience, il faudrait tenir compte de l'inclinaison du navire et de la quantité dont il s'enfoncé lui-même dans l'eau, lorsque descendant entre deux lames, il glisse du haut de ce plan incliné, et acquiert une vitesse considérable qui le fait plonger.

Cependant il y a des lames qu'on appelle *lames de fond*, et qui peuvent s'élever à des hauteurs hors de proportion avec celles des vagues ordinaires; on les regarde comme occasionnées par les obstacles que les relèvemens subits du terrain dans le fond de la mer opposent à la marche continue des ondulations générales, en forçant celles-ci à se soulever. Lorsque les lames de fond ont acquis, par suite d'une tempête, leur entier développement, elles produisent, en frappant contre des côtes escarpées, des phénomènes étonnans. C'est à elles qu'il faut attribuer le jet d'eau écumeant qui enveloppe parfois tout entier le phare d'Eddystone, auprès de Plymouth; ce sont elles qui viennent frapper au front, dans l'archipel des îles Mariannes, le rocher nommé *la Femme de Lot*, qui s'élève perpendiculairement à 530 pieds au-dessus de la mer.

PÊCHE DE LA BALEINE,

DANS L'ANTIQUITÉ ET DANS LES TEMPS MODERNES.

De toutes les pêches qui se font dans les différentes mers, la plus difficile et la plus périlleuse, sans contredit, est la pêche de la baleine. Quoique ce cétacé n'atteigne pas des dimensions aussi colossales, à beaucoup près, que l'ont dit certains auteurs et que le croient encore aujourd'hui beaucoup de personnes; quoique la baleine franche, qui fait l'objet principal de ces expéditions, soit notablement inférieure pour la taille à la baleine jubarte, cependant on conçoit que c'est toujours une entreprise hasardeuse d'aller attaquer dans son élément, et pour ainsi dire corps à corps, un animal dont la longueur moyenne est au moins de 60 pieds. Cette entreprise même, dans les temps anciens, était regardée comme si fort au-dessus des forces de l'homme, que Job se sert de cet exemple pour lui faire sentir sa faiblesse en comparaison de la toute-puissance divine :

« Enlèveras-tu, dit-il, la baleine avec un hameçon, et la tireras-tu par la langue au bout du cordeau que tu auras jeté

dans l'eau? Lui passeras-tu un anneau dans le nez, et lui perceras-tu la mâchoire avec le fer? La réduiras-tu à la supplication et à la prière? Fera-t-elle un pacte avec toi, et deviendra-t-elle ton esclave à jamais? Te joueras-tu d'elle comme de Poiseau, ou l'attacheras-tu pour tes jeunes filles? Tes amis la couperont-ils par pièces, et les négocians s'en partageront-ils les morceaux? Rempliras-tu ton filet de sa peau, et de sa tête ta nasse à poissons? Mets ta main sur elle; songe à ce que sera la lutte, et ne parle plus.»

Du temps de l'empereur Claude, une baleine ayant échoué dans le port d'Ostie, on fit tendre des cordes à l'entrée du port pour l'empêcher d'en sortir, puis l'empereur lui-même vint avec une petite escadre attaquer l'animal, qui périt sous les traits des archers de la garde prétorienne. Ce fut un spectacle extraordinaire, mais seulement un spectacle, car on ne profita pas des dépouilles de l'animal, et il ne parut pas qu'on ait pensé à répéter, dans un but d'utilité, des expéditions semblables.

A la vérité le roi de Mauritanie, Juba, en parlant de certains cétacés qui étaient remontés en troupe dans un fleuve et y avaient péri, dit que les marchands recherchaient l'huile qu'on retirait de ces animaux (probablement celle qui flottait sur l'eau autour de leurs corps à demi décomposés), et qu'ils s'en servaient pour froter leurs chameaux afin de les préserver de la piqure des taons. D'ailleurs cet usage était si limité, que Plîne, qui fait mention de quarante-deux espèces d'huiles, ne parle pas même de l'huile de poisson.

Lorsqu'un grand cétacé venait à mourir sur quelque rivage, cela était considéré par les habitans comme une véritable calamité, à cause de l'odeur qui s'exhalait du cadavre; et les habitans de Bunes, à ce que nous apprend Plutarque, attribuèrent une maladie pestilentielle dont leur ville fut ravagée aux émanations provenant du corps d'une baleine que les flux avaient rejeté sur le rivage voisin.

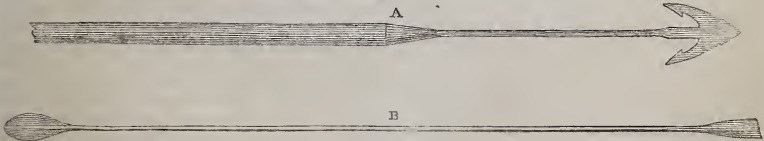
Les petites espèces de cétacés étaient déjà cependant, à ce qu'il paraît, vers cette époque, l'objet d'une pêche assez importante dans les mers de la Grèce. Ce n'était pas pour leur huile qu'on les recherchait, mais pour leur chair. Aujourd'hui, cette chair nous semble rebutante; mais anciennement on était sans doute moins délicat, et nous savons que dans le moyen âge les marchés aux poissons étaient, surtout pendant le carême, amplement fournis de marsouins et de dauphins.

C'est probablement par la pêche des grandes espèces de dauphins que les habitans de tout le littoral de la baie de Biscaye ont prélué à la pêche de la baleine, dont ils ont fait les premiers l'objet d'une industrie régulière. Lorsque les baleines, qui, au commencement de notre ère, étaient encore fréquentes dans ces parages, s'en éloignèrent enfin, les Basques allèrent plus loin pour les chercher; et dès lors,

comme ils ne pouvaient revenir au port après chaque capture, ils furent obligés d'employer des bâtimens assez grands pour contenir le produit de toute une saison de pêche, et construits de manière à ce qu'on pût installer à bord les chaudières destinées à la fonte du lard.

De ce que les Basques ont été les premiers à entreprendre ces expéditions lointaines, il ne s'ensuit pas, comme beaucoup de gens semblent le croire, que les Français puissent se vanter d'avoir devancé en cela toutes les autres nations de l'Europe. Beaucoup de Basques, dont il est ici question, étaient, depuis Henry de Transtamare, sujets du roi de Castille, et il paraît même que les Asturiens, leurs voisins, s'adonnaient presque aussitôt qu'eux à la grande pêche. C'est du moins ce qu'on aurait droit de conclure, en voyant le nombre des mots espagnols qui se trouvaient anciennement dans le langage des baleiniers. Ainsi, dans une liste anglaise des objets nécessaires à la pêche, liste écrite en 1589, et conservée dans la collection d'Hakluit, les manches de harpon sont nommés *estacas*; les couteaux à émincer, *machetes*; les lignes à lance et à harpon, *va-y-venes* et *arpovieras*.

Les premières expéditions des Anglais pour la pêche de la baleine ne sont pas de beaucoup postérieures à celles des Basques, des Asturiens et des Gascons; et il existe des documens relatifs à une tentative de ce genre faite en 1524. Du reste, à cette époque, les navigateurs fournis en Angleterre étaient bien loin d'égaliser ceux qui sortaient des différens ports de la baie de Biscaye, et leurs voyages furent, en général, si peu profitables, que, jusqu'à la fin du XVI^e siècle, cette branche d'industrie resta parmi eux très languissante. Elle se ranima tout-à-coup après les premiers voyages à la baie d'Hudson; mais dès qu'on fut informé en Europe des avantages que semblait promettre la pêche dans les mers Arctiques, les Hollandais, qui venaient de former, depuis peu d'années, leur compagnie des Indes orientales, pensèrent qu'il y avait peut-être autant à gagner près du cercle polaire qu'entre les tropiques; et, sans négliger leur première spéculation, ils en commencèrent une seconde, qu'ils suivirent avec une égale persévérance. Sentant bien qu'ils ne pouvaient devenir en un instant aussi habiles à cette pêche que des hommes qui s'en occupaient depuis des siècles, ils commencèrent par prendre des Basques à leur solde, et, d'abord disciples dociles, ils devinrent maîtres en peu de temps, et purent se passer de tout secours étranger. Cependant les Anglais, qui avaient précédé de quatre ans les Hollandais dans ces mers, voulurent en pleine paix les en chasser, et ce fut l'origine d'hostilités qui éclatèrent en 1617. Plusieurs autres nations de l'Europe refusant, comme la nation hollandaise, de reconnaître les prétentions de l'Angleterre, le débat devint général. Enfin les pêcheurs se virent contraints, par leur intérêt réciproque, de se partager cette mer et de s'imposer des limites. Mais, dans cette transaction, les



(A. Le harpon. — B. La lance.)

Français furent comptés pour peu de chose, et une exclusion complète n'eût pas été plus humiliante que ne le furent les conditions auxquelles ils reçurent une mesquine part.

Les Basques, comme nous l'avons déjà dit, avaient pris l'habitude de faire l'huile au fur et à mesure qu'ils prenaient les baleines. Les Hollandais, dans la crainte du feu, n'osèrent pas fondre le lard à bord, et d'abord ils le conservaient dans des barriques jusqu'au retour. Comme cela rendait leurs produits à la fois plus chers et moins bons, la compagnie

forma, au Spitzberg, une factorerie où tous ceux de leurs bâtimens qui pêchaient à l'est du Groënland apportaient à de courts intervalles leurs produits bruts, qui y étaient convertis en huile. Le village, auquel ils donnèrent le nom de *Smeerenberg* (du verbe *smeeren*, fondre), était, pendant la saison de la pêche, le centre d'une activité prodigieuse. Il y venait des marchands de toutes sortes, et à 41 degrés du pôle on trouvait autant d'objets de luxe et de commodité qu'à Amsterdam.

L'établissement continua à prospérer jusqu'au moment où la baleine s'éloignant de ces parages, les pêcheurs cessèrent également de les fréquenter. Cela eut lieu graduellement dans l'espace d'environ dix années, de 1660 à 1670 ; une guerre qui survint bientôt força d'abandonner tout-à-fait cette

factorerie, et aujourd'hui on ne sait pas même exactement quelle était sa situation.

Le théâtre des pêches a ainsi très souvent changé, et dans des espaces de temps fort courts. La côte orientale du Groënland était, il y a douze ou quinze ans, considérée par les



(Pêcheurs s'apprêtant à harponner.)

baleiniers anglais comme une des meilleures stations pour les pêches ; aujourd'hui, cette partie de la mer est complètement déserte ; les bâtiments traversent, sans s'arrêter, le détroit de Davis pour pénétrer dans la baie de Baffin, sur la côte opposée du Groënland ; la pêche y est maintenant très profitable, mais elle est plus dangereuse qu'en aucun autre lieu, à cause des montagnes flottantes de glace qui y sont très nombreuses, et qui, chaque année, causent la perte de plusieurs navires.

Les vaisseaux employés aujourd'hui à la pêche de la baleine sont en général du port de 550 à 450 tonneaux, et portent de 50 à 45 hommes d'équipage, y compris le capitaine, le chirurgien et les chefs de pirogues, qui sont considérés comme officiers. Chaque pirogue est armée de quatre ou de six rameurs, outre le chef qui est au gouvernail, et le harponneur qui est à l'avant. Les principaux instruments sont deux harpons A, et six ou huit lances B (voyez la figure p. 7). La tige en fer du harpon a trois pieds de longueur environ ; elle est terminée, du côté opposé à la pointe, par une douille en fer, dans laquelle entre le manche qui sert à la lancer. Ce manche est un bâton de 3 pieds de longueur : au-dessus de la douille est fixée une boucle en chanvre natté qui reçoit l'extrémité d'une corde ou ligne, comme disent les marins, dont la grosseur est de 21 lignes, et la longueur de 453 brasses.

La lance ne se darde pas comme le harpon ; elle ne quitte pas la main de celui qui la tient ; sa longueur est de 15 à 14 pieds, y compris la lampe, qui en a huit.

Lorsque le bâtiment est arrivé dans les parages où l'on s'attend à trouver des baleines, un homme est constamment placé en vigie au haut du mât. Dès qu'une baleine est signalée, on s'empresse de mettre les canots à la mer, et on s'at-

range de manière à s'approcher de l'animal sans l'effrayer. Quand on est arrivé à la distance convenable, l'homme placé à l'avant lui lance de toute sa force le harpon qu'il tient à la main. La baleine, en se sentant blessée, donne ordinairement un violent coup de queue qui serait fatal à la pirogue, si on n'avait eu d'avance bien soin de se mettre hors de la direction où le coup doit porter ; elle plonge aussitôt après, et entraîne avec une rapidité extrême la ligne qui est attachée au harpon. Le frottement de cette corde sur le bord de la pirogue serait capable de l'enflammer, si l'on n'y jetait de l'eau.

Au bout d'une demi-heure environ, la baleine reparait à la surface, mais bien loin du lieu où elle avait plongé ; cependant comme on peut, à différents signes, juger de la direction qu'elle prend, on tâche de se trouver près d'elle au moment où elle sort. Pour mieux s'assurer d'elle, on la frappe d'un second et même d'un troisième harpon ; après quoi on l'attaque avec les lances. Dès qu'elle est morte, on la traîne vers le bâtiment, on l'accroche le long du bord pour dépouiller le corps de son lard, les mâchoires de leurs fanons ; puis on abandonne la chair aux oiseaux de mer, aux ours et aux dauphins, qui en font curé.

Le temps employé à la prise d'une baleine est très variable. Il est arrivé quelquefois d'en tuer une en moins d'une demi-heure, tandis que pour d'autres il a fallu deux jours.

(Cet article sera continué.)

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 50.

AUMALE

(Département de la Seine-Inférieure)

PORTE DE L'ABBAYE DE SAINT-MARTIN D'AUCHY.



(Porte de l'abbaye de Saint-Martin-d'Auchy.)

La petite ville d'Aumale, située dans le département de la Seine-Inférieure, est désignée par les anciennes chartes sous les diverses dénominations d'*Alba-Mala*, *Abba-Marla*, *Aubnacum*. On ne connaît pas précisément la date de son origine. Vers l'an 1090, la seigneurie d'Aumale était possédée, avec le titre de comté, par Eude de Champagne, qui en avait reçu, dit-on, l'apanage de Jean, archevêque de Rouen, à la charge de porter sa bannière et de le servir avec dix chevaliers.

En 1695, le comté fut érigé en duché-pairie par Henri II, en faveur de Louis-Auguste de Bourbon, fils de Charles-Emmanuel II, duc de Savoie, et de Jeanne de Nemours. C'est aujourd'hui un chef-lieu de canton.

Comme toutes les anciennes villes des temps féodaux, Aumale fut souvent exposée aux désastres de la guerre. Nous la voyons successivement prise en 1089, à Robert, duc de Normandie, par Guillaume-le-Roux, roi d'Angleterre, et saccagée en 1192 par Philippe, comte de Flandres, qui l'emporta d'assaut, et fit la garnison prisonnière. Après avoir été long-temps disputée par Richard Cœur-de-Lion, et

par Philippe-Auguste, elle tomba définitivement au pouvoir de ce dernier : mais elle n'était plus alors qu'un monceau de ruines. Son enceinte, trop vaste pour une population décimée sans relâche, fut réduite à des proportions conformes à cette malheureuse destinée. Dès ce moment, son importance, comme ville de guerre, commença à décroître, et peut-être ses habitants, plus paisibles par cela même qu'ils devinrent moins puissans, n'eurent-ils pas lieu de s'en repentir.

C'est à Aumale que Henri IV faillit être pris par un détachement de l'armée du duc de Parme. S'étant avancé trop loin dans une reconnaissance, il fut poursuivi, et il eût été inévitablement atteint sans la présence d'esprit d'une femme, nommée Jeanne Leclere, qui baissa fort à propos le pont de la longue rue, et le releva entre le roi et les ennemis.

La ville d'Aumale est devenue industrielle comme notre siècle, de guerrière qu'elle était dans les siècles précédens. Elle a remplacé ses forteresses par la construction pacifique des moulins à foulon et des manufactures de serge. Ses habitants sont fort actifs; elle fait plus de commerce que bien des villes supérieures en étendue et en population. Dans ses en-

virus, on trouve en grande quantité la garance, plante d'un grand usage dans la teinture.

On n'aperçoit presque plus rien dans les anciennes constructions de la ville d'Aumale qui rappelle le souvenir des temps historiques. Il y a quelques années pourtant, les voyageurs se détournèrent encore pour admirer la porte de l'ancienne abbaye de Saint-Martin d'Auchy, dont nous reproduisons le dessin; mais cette porte a été détruite, et le nom de l'auteur d'un travail si remarquable est demeuré inconnu.

Voici ce que nous trouvons dans les Annales des Bénédictins, relativement à la fondation du monastère de Saint-Martin d'Auchy : « Sur les confins de la Normandie et du pays d'Amboise, il existe un ancien lieu fortifié, appelé *Albe-Marle*, auprès duquel se trouve une église consacrée à la sainte Vierge Marie et à saint Martin, le premier des canonisés, devenue plus tard le siège de l'abbaye de saint Lucien, et enfin érigée en abbaye. Cette église fut fondée dans un endroit appelé *Auchy*, au temps de Richard III, prince des Normands, par un noble homme appelé *Gérinfroy*, qui construisit aussi le château d'Albe-Marle, sur la rivière. » Cette belle abbaye de Saint-Martin d'Auchy, si vantée dans toutes les anciennes chroniques, fut détruite dans la guerre du XI^e siècle. On la rebâtit en 1448, à l'époque de la renaissance.

La porte, dont nous regrettons la destruction récente, portait, comme presque tous les édifices de ce temps, le chiffre de François I^{er}, sa salamandre, et sa devise si connue : *Nutrisco et extinguo*. Des portraits, des croix de Lorraine, des initiales élégamment liées par des cordons sculptés avec art, concouraient à l'embellissement de ce charmant morceau d'architecture.

BIOGRAPHIE.

LEGENDRE.

Le 9 janvier est l'anniversaire de la mort de Legendre, un de nos plus grands géomètres, membre de l'Académie des sciences, du Bureau des longitudes, ancien examinateur des élèves de l'École Polytechnique, de l'Artillerie et du génie. Né à Paris le 18 septembre 1752, il est mort l'année dernière, âgé de quatre-vingt-un ans. Sa longue carrière fut consacrée tout entière aux sciences mathématiques et à leurs applications les plus élevées; il les a enrichies de nouvelles méthodes de calculs, de théorèmes féconds en conséquences importantes. C'est un spectacle bien digne d'admiration que ce cours non interrompu de plus de seize lustres de recherches et de découvertes, d'efforts et de succès.

Legendre fut un des disciples de l'abbé Marie, dont la mémoire sera toujours chère aux sciences; il n'avait que dix-sept ans lorsqu'il soutint, en présence de l'Académie des sciences, une thèse sur des questions de hautes mathématiques, et l'éclat de ce début fut comparé à celui des premiers essais de Pascal et de Clairaut. En 1774, l'abbé Marie le fit nommer professeur de mathématiques à l'École militaire, où il trouva encore assez de temps pour suivre ses études savantes: il assembla alors les matériaux des mémoires qu'il publia successivement et qui lui ouvrirent, en 1785, année où la science perdit Euler et d'Alembert, les portes de l'Académie des sciences de Paris. Peu de temps auparavant la balistique avait été le sujet d'un mémoire couronné par l'Académie de Berlin, qui ne tarda pas à mettre l'auteur au nombre de ses membres.

Ce fut à la mécanique céleste qu'il fit les plus heureuses applications de ses méthodes analytiques; il s'agissait alors d'achever le magnifique édifice commencé par Newton, et de placer les lois générales de l'univers, énoncées par ce grand génie, au nombre des vérités les mieux constatées dont se composent les sciences humaines. En France, La-

grange, Laplace et Legendre, et en Italie Plana, ont travaillé sans relâche à recueillir et cultiver l'héritage du géomètre anglais; tandis que dans la Grande-Bretagne, on paraissait y avoir totalement renoncé. Un des mémoires de Legendre eut pour objet le calcul de l'attraction des sphéroïdes, et ses recherches donnèrent naissance à des théorèmes qui servent encore de bases à la théorie actuelle; dans un second mémoire, il s'occupa de la figure que doit prendre, en vertu des lois qui régissent la matière, une planète supposée fluide, dans le cas où cette planète est homogène, et dans celui où elle est composée de couches différentes.

En 1787, il se fit sur la côte d'Angleterre voisin de la France, une opération trigonométrique pour obtenir avec précision la différence de longitude entre l'observatoire de Greenwich et celui de Paris; le gouvernement français ayant jugé convenable d'y envoyer une commission, Legendre en fit partie, et produisit à cette occasion un théorème fort beau et fort utile pour la résolution des triangles sphériques tracés à la surface de la terre et dont les côtés sont très petits. Après la chute de Robespierre, il quitta la campagne où un ami lui avait donné asyle, il fut nommé chef du bureau des poids et mesures; aussitôt que l'Institut national fut formé, il y fut appelé, et prit la plus grande part, comme géomètre, au grand travail du nouveau système métrique. Ce fut lui qui répéta toutes les opérations et vérifia tous les calculs par des méthodes qui lui étaient propres et qu'il avait consignées dans un mémoire particulier.

Cependant, Legendre ne se livra pas exclusivement aux questions d'astronomie physique ou de géodésie: un penchant irrésistible l'entraîna vers les pénibles recherches sur les propriétés des nombres; il se plaisait à lutter contre les difficultés de ces matières. Les fruits de ses longues méditations furent d'abord conservés dans les mémoires de l'Académie des sciences, puis rassemblés dans un ouvrage spécial, sous le titre modeste d'*Essai sur la théorie des nombres*. Parmi les nombreux théorèmes que cet ouvrage renferme, on remarque surtout celui qui a appelé *loi de réciprocité*. Il publia encore une nouvelle méthode pour la détermination des orbites des comètes. En 1805, un autre mémoire exposa la célèbre *Méthode des moindres carrés des erreurs*.

Mais il n'oublia pas la jeunesse studieuse, et il composa pour elle les *Éléments de géométrie*, livre traduit dans toutes les langues de l'Europe et adopté par toutes les universités.

Sincèrement ami des sciences pour elles-mêmes et non pour les avantages qu'elles lui avaient procurés, il apprenait avec une vive satisfaction que de jeunes émules marchaient sur ses traces et parcouraient à grands pas la carrière qu'il leur avait ouverte. Le jour où les mémoires d'Abel et de Jacobi sur la *Théorie des fonctions elliptiques* furent mis sous ses yeux, fut un des plus agréables de sa vie: il vit que ces jeunes géomètres avaient étendu ses vues et leurs applications, il prévint les acquisitions que la science allait faire; ses vœux étaient exaucés.

Le nom de Legendre doit être ajouté à la liste des géomètres dont les travaux se sont prolongés jusqu'à la mort. Au moment où il sentit les atteintes de la maladie qui termina ses jours, il mettait la dernière main à son troisième volume sur les fonctions elliptiques: ainsi Euler mourut en achevant un calcul sur la force ascensionnelle des ballons; Lagrange, en publiant la deuxième édition de la *Mécanique analytique*; Laplace, en achevant le cinquième volume de la *Mécanique céleste*.

La maladie de Legendre fut longue et douloureuse, et il ne s'en dissimulait point le résultat: cette perspective et les souffrances qu'il éprouvait n'affaiblirent en rien son courage, et trouvèrent une âme saine et forte dans un corps menacé d'une dissolution prochaine. Il se félicitait d'avoir employé toute sa vie à des travaux qui, encore après lui, devaient servir à l'instruction de la jeunesse. Dans ses divers ouvrages il ne voyait que quelques progrès de plus pour la science, mais

il n'en tirait aucune vanité, car jamais il ne voulut les faire annoncer. « S'ils sont bons, disait-il, on les connaîtra tôt ou tard, je ne veux pas occuper le public de moi. » Cette même modestie l'engagea à laisser en mourant une lettre adressée au président de l'Institut, dans laquelle il le pria de faire connaître qu'il ne voulait aucun éloge, pensant que ses ouvrages en tiendraient lieu pour ceux qui les trouveraient utiles. D'après cette recommandation expresse, le président de l'Institut ne parla que des travaux du géomètre, et ne fit point l'éloge d'un homme que toute l'Europe environnait de son estime.

Il fut enterré à Auteuil, comme il l'avait demandé.

« A un intervalle de moins d'une année, dit M. Poisson en terminant son discours sur la tombe de son collègue, Cuvier a été enlevé aux sciences naturelles et Legendre aux sciences mathématiques. La mort, dans sa cruelle équité, a frappé au fait les deux divisions de notre académie. »

DE LA PRESCRIPTION.

TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DU CODE CIVIL.

Les législateurs des différents peuples ont toujours admis que lorsqu'un créancier était resté un temps assez long (dont la durée est déterminée selon les divers cas) sans réclamer de paiement et sans exercer aucune poursuite, le débiteur s'est acquitté ou libéré de son obligation. On suppose que le créancier, s'il n'avait été satisfait, n'aurait pas manqué de réclamer et de poursuivre, et que si le débiteur ne peut montrer la preuve de sa libération, c'est parce qu'il n'a pas cru nécessaire de la conserver aussi long-temps : en conséquence, elle interdit au créancier toute action pour contraindre au paiement.

En certains cas, sans doute, la prescription peut être injuste et favoriser la mauvaise foi; mais on sent aussi que, sans son secours, on serait souvent exposé à payer deux ou plusieurs fois. Qu'un ouvrier, qu'un marchand, qu'une personne quelconque vienne, après dix, vingt ou trente ans, vous demander le prix d'un travail que vous lui aurez fait faire, d'un objet que vous lui aurez acheté, ou le remboursement d'une somme que vous lui aurez empruntée, qui pourrait se flatter d'avoir toujours assez d'ordre et de soin pour retrouver la quittance et justifier le paiement?

La prescription est non seulement un moyen de se libérer, mais encore un moyen d'acquiescer (code civil) : ainsi, aujourd'hui je m'empare d'un morceau de votre terrain, vous n'en réclamez de moi ni le prix ni la restitution; vous gardez le même silence pendant trente ans. Ce laps de temps écoulé, vous réclamez en vain; la prescription m'est acquise : la loi suppose que si j'ai pris votre terrain je vous l'ai payé, et elle repoussera votre demande.

Autrefois, les règles et les détails de la prescription variaient, dans nos diverses provinces, d'après les différentes coutumes qu'on y suivait : il y avait des prescriptions de trente ans, de quarante ans, cent ans. Le code civil est venu établir une législation et des principes uniformes pour toute la France.

Relativement à certains objets, les délais de la prescription sont plus ou moins courts; mais, depuis le code civil, le principe général en cette matière, c'est qu'il y a prescription par le délai de *trente ans* écoulés sans poursuites de la part du réclamant. Ainsi, vous prétendez que je vous dois une somme d'argent, que j'ai enlevé un morceau de votre champ, que j'ai pratiqué un conduit pour diriger les eaux de mon terrain sur le vôtre, que j'ai ouvert une fenêtre ou pratiqué une vne sur votre jardin; si le fait remonte à trente ans et que vous n'avez pas réclamé dans l'intervalle, vous ne serez pas reçu à réclamer désormais, et les choses resteront dans l'état où elles sont, sans que vous puissiez obtenir aucun dédommagement. Or, il y aura trente ans en 1854 que le code civil, monument le plus durable et le plus utile du consulat et de

l'empire, aura été donné à la France. Le 25 mars prochain sera le trentième anniversaire de la promulgation par le 1^{er} consul du titre de *la Prescription*, dernier titre du code civil des Français. — A cette époque, toutes les prescriptions commencées avant ce code ou avec lui, et pour lesquelles il n'aura été pris aucune mesure, seront irrévocablement acquises. *Le Magasin pittoresque* profite de sa publicité pour en donner avis à ses lecteurs, notamment aux maires des communes, aux officiers municipaux, etc., afin que chacun d'eux prenne ses précautions.

Nous n'avons pas besoin de dire que, dans cet article, nous n'avons prétendu donner qu'une idée de ce qu'on entend par prescription, sans en faire connaître ni les diverses espèces ni les différentes règles.

Singulières formes de rochers. — Près de l'île de Corfou s'éleva un rocher qui a l'apparence d'un vaisseau à la voile; les anciens s'imaginaient y voir le navire phœnicien qui portait Ulysse dans sa patrie, et que Neptune avait métamorphosé en pierre pour venger son fils Polyphème. Deux autres rochers, l'un près de la côte du pays des Patagons, et l'autre près des côtes de Californie, présentent de loin la même forme, et ont souvent trompé les navigateurs.

SURPRISE DU CHATEAU DE DUNBARTON.

CHRONIQUE ÉCOSSAISE DE BUCHANAN.

Le 4^{er} avril 1571, la trêve conclue entre Marie d'Écosse et les partisans de son fils venait d'expirer. Le vieux comte de Lennox, chef des ennemis de la reine, régent et grand-père du jeune roi, se promenait de long en large sur la terrasse de sa maison de Glasgow, et d'un air soucieux calculait les chances des nouvelles hostilités, lorsqu'un soldat, sortant du brouillard, s'approcha de lui; c'était un petit homme dont le regard brillait singulièrement : il adressa avec volubilité une harangue à Lennox, qui l'écouta sans aucune émotion apparente, et, à la fin, leva les épaules d'un air de doute. Le soldat sourit avec amertume, et s'éloignant de quelques pas, ramena aussitôt avec lui une femme et un enfant en pleurs. Le vieux Lennox parut satisfait : il appela des gardes auxquels il confia la femme et l'enfant; ensuite il fit demander le capitaine Thomas Crawford de Jordan-Hill :

— Capitaine Crawford, lui dit-il, l'ennemi n'a plus qu'un seul château qui est toute sa force : c'est Dunbarton. Voulez-vous donner Dunbarton au roi?

— Dunbarton ! noble comte; ce rocher qui a pour se défendre les mugissements de la Clyde et l'épée de Fleming ! Croyez-vous sérieusement au succès d'une pareille tentative?

— Le roi ne croit aucune action héroïque impossible au brave Crawford, répondit le régent en serrant la main du capitaine. Écoutez seulement ce soldat, échappé de Dunbarton au péril de sa vie et de celle de sa famille qu'il vient de nous livrer comme gage de la vérité de ses paroles.

Crawford interrogea le soldat; après une demi-heure d'un dialogue animé, il le quitta en le regardant de près dans les yeux, et lui dit à demi-voix : — A ce soir. — A ce soir, répéta l'autre.

A la fin du jour, Crawford, accompagné du soldat, sortit de Glasgow, à la tête d'une petite troupe munie d'échelles. Vers minuit, il atteignit le milieu du rocher. La lune était couchée, et le ciel, qui jusque là avait été très clair, se couvrit d'un voile de nuages transparents. C'était à l'endroit le plus escarpé du rocher qu'il fallait tenter l'escalade, parce que là les sentinelles étaient moins nombreuses, et vraisemblablement plus confiantes. La première échelle était à peine fixée que l'empressement et le poids des assaillans la fit tomber; personne cependant ne fut blessé, et l'on n'entendit aucune sentinelle de la garnison prendre l'alarme. Crawford et le soldat gravirent le roc, et attachèrent l'échelle



(Vue du château de Dunbarton, sur la Clyde.)

aux racines d'un vieil arbre suspendu au-dessus d'un ravin. Bientôt toute la troupe parvint près de l'arbre, non sans de grandes difficultés ; mais de cette place au pied des murailles il y avait encore une distance considérable. L'échelle fut une seconde fois levée contre le rocher, et chacun se hâta de monter. Au milieu de ce travail, il survint un évènement qui faillit tout perdre : un soldat fut soudainement saisi d'une attaque nerveuse et se cramponna de toute sa force à l'échelle sans avancer ; il avait perdu connaissance : tous ceux qui le suivaient furent obligés de s'arrêter ; on ne savait quel parti prendre, et l'on se consultait à voix basse. On ne pouvait franchir cet homme ; pour le détacher violemment de l'échelle il eût fallu employer une force qui eût été fatale à tous ; le poignarder et le jeter en bas du rocher était une action cruelle, et la chute du corps eût peut-être été entendue du haut des remparts. La présence d'esprit de Crawford vint au secours de la troupe : il fit lier fortement aux échelons le soldat évanoui ; ensuite il commanda à tous les assaillans de passer de l'autre côté de l'échelle, et l'on parvint ainsi à s'élever au-dessus de ce malheureux, en s'appuyant sur son ventre et sur ses épaules. Le jour commençait à naître ; il restait une haute muraille à escalader : ce fut l'affaire de peu d'instans. Une sentinelle aperçut le premier homme qui s'élança sur le parapet, et cria *Aux armes !* Les officiers, les soldats à demi nus, sans armes, se précipitèrent au dehors plutôt pour sauver leur vie que pour la défendre. Les assaillans firent plusieurs décharges de mousqueterie ; ils s'emparèrent du magasin, et tournèrent les canons contre la garnison. Lord Fleming descendit dans une petite barque, et s'enfuit dans l'Argyleshire ; Crawford, sans avoir perdu un seul homme, resta maître du château.

Le château de Dunbarton a souvent servi, depuis cette époque, de prison d'Etat. Le rocher qui le supporte est formé de basalte, et en plusieurs endroits il a une influence magnétique.

LE SECRÉTAIRE.

Le nom de secrétaire a été donné à cet oiseau, parce que

la longue huppe raide qu'il porte à l'occiput a rappelé aux Hollandais la plume que chez eux les hommes de bureau placent derrière leur oreille lorsqu'ils cessent un moment d'écrire. Le secrétaire a beaucoup embarrassé les naturalistes, qui, même à présent, ne sont pas d'accord sur le rang qu'on doit lui assigner : quelques uns, en effet, ayant égard à la longueur de ses jambes, le placent parmi les échassiers ; d'autres, prenant plus particulièrement en considération son genre de vie, en font un oiseau de proie ; mais Latham veut que ce soit un vautour, et Gmelin un faucon.

Cet oiseau, qu'on ne trouve que dans les environs du cap de Bonne-Espérance, est remarquable par ses longues jambes qui le rapprochent des oiseaux de rivage ; par son bec, robuste comme celui d'un oiseau de proie ; par ses sourcils, formés d'un seul rang de cils noirs longs de plus d'un pouce ; par sa huppe, composée d'un double rang de plumes longues, dures et étroites à leur origine, placées depuis la nuque jusque vers le milieu du cou ; par la grandeur de sa bouche, fendue jusqu'aux yeux ; enfin par ses gros doigts courts, armés d'ongles crochus, et presque émoussés.

Le secrétaire est haut de plus de trois pieds ; son port, lorsque rien ne l'inquiète, a quelque chose de grave, et on dirait presque d'affecté. Il a la tête, le cou, la poitrine et les ailes d'un gris bleuâtre ; le ventre et les jambes d'un assez beau noir, la gorge blanchâtre ; la peau nue qui entoure son bec est d'un jaune orangé brillant.

La queue chez le mâle est très étagée, et les deux plumes du milieu, du double plus longues que les deux suivantes, traînent souvent à terre, de sorte que le bout ordinairement en est usé.

L'espèce de crinière qui garnit le derrière du cou peut être redressée à volonté par l'oiseau ; elle est plus longue chez le mâle que chez la femelle ; celle-ci se distingue encore extérieurement par une moindre inégalité dans les plumes de la queue, et une plus grande proportion de gris dans tout le plumage.

Le secrétaire est grand ennemi des serpens ; lorsqu'il découvre un de ces animaux, il l'attaque d'abord à coups d'ailes pour le fatiguer ; il le saisit ensuite par la queue, l'enlève à une

grande hauteur en l'air, et le laisse retomber, ce qu'il répète jusqu'à ce que le serpent soit mort. On a songé à tirer parti de cette antipathie de l'oiseau pour les reptiles, et on a essayé de le multiplier à la Martinique, où il pourrait rendre de grands services en détruisant les vipères fer-de-lance qui infestent cette île.

Le secrétaire, pris jeune, s'apprivoise aisément, et s'habitue fort bien avec la volaille, si on a soin de ne pas le laisser jeûner; mais s'il souffre de la faim, il fait sa proie des poulets et des jeunes canards. Soit qu'il tue un poulet ou un rat, il

ne le frappe point avec le bec, mais avec le pied, et communément il l'abat du second coup. Il préfère les animaux vivans à ceux qui sont morts, ce qui le distingue des vautours, et il préfère la chair au poisson, ce qui l'éloigne des échassiers.

En captivité on voit cet oiseau marcher à grands pas presque continuellement, et c'est cette habitude qui lui a valu le nom de *messageur*, par lequel on le désigne quelquefois.

Le nid des secrétaires est construit en forme d'aire, et plat comme celui de l'aigle; il est garni en dedans de laine et de plume. Le même nid sert plusieurs années au même couple.



(Les Secrétaires.)

Les petits sont long-temps avant de prendre leur essor; en revanche lorsqu'ils ont pris tout leur accroissement, ils courent d'une vitesse extrême, et même lorsqu'ils sont poursuivis, ils courent plus souvent qu'ils ne s'envolent.

DES IMPOTS EN FRANCE.

(Premier article.)

On a cru long-temps devoir céder à forfait, à des compagnies particulières, la plupart des opérations relatives à l'assiette, à la perception et à l'emploi des revenus publics. Cet ancien système, qui livrait aux spéculations de l'intérêt privé l'exécution des lois de finances, l'application des tarifs et les ressources du crédit, était aussi préjudiciable aux contribuables que ruineux pour le trésor de l'Etat. L'expérience a démontré au gouvernement qu'il devait prendre une part plus directe à l'administration des intérêts généraux qui lui étaient confiés, et il a fait succéder le mode plus régulier des *régies intéressées* à celui des *fermes générales*. L'épreuve de ces deux régimes a conduit plus tard à reconnaître qu'il était indispensable de soustraire aux mains avides des traitans, la gestion des deniers de l'Etat; qu'il fallait confier tout le service des finances à des administrateurs placés sous les ordres immédiats du ministre, et soumis au contrôle d'une comptabilité centrale.

On distingue actuellement en France deux manières générales d'asseoir l'impôt. Ou bien, on demande directement au contribuable, dit J. B. Say, une somme que certaines indications font supposer qu'il est en état de payer (comme dans le cas où il est taxé soit en raison de la propriété foncière dont il possède, soit en raison de la grandeur et de la cherté du logement qu'il occupe, du nombre des fenêtres qui laissent entrer le jour chez lui, etc.), c'est ce qu'on nomme les *contributions directes*. Ou bien on le taxe en raison de la marchandise qui est l'objet de son travail, ou qu'il veut consommer, ou qu'il fait transporter d'un lieu dans un autre, c'est ce qu'on nomme les *contributions indirectes*.

DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Les contributions directes sont ordinairement les premières ressources qui s'offrent au besoin des peuples, parce qu'il est plus facile d'atteindre, par un impôt fixe, les personnes et les propriétés, que de frapper, par des droits variables, les produits industriels livrés à la consommation. Les *tailles*, la *capitation* et les *vingtièmes*, composaient les impositions directes avant 1791. C'est à cette époque que le système fut entièrement renouvelé. Celles qu'on établit sont ou de *répartition*, ou de *quotité*. On appelle impôts de répartition, ceux dont le produit étant fixé d'avance par les chambres,

doit être partagé, *réparti* entre les départemens, les arrondissemens, les communes et les citoyens; telles sont les contributions foncière, personnelle et mobilière, ainsi que celle des portes et fenêtres. Sous le ministère Laffitte, et par la loi du 26 mars 1831, on avait voulu rendre les contributions personnelle et des portes et fenêtres, impôts de quotité; mais par la loi du 21 avril 1832, on est revenu à l'ancien système, et elles sont actuellement, comme nous l'avons dit, impôt de répartition. On nomme impôt de quotité celui dont le produit n'étant pas fixé d'avance par les chambres, répend entièrement de la *quantité* des objets ou des personnes qu'il frappera. Ainsi la contribution des patentes est un impôt de quotité, parce que son produit résulte du nombre d'individus compris chaque année dans les sept classes de patentes.

Les contributions directes ont été constamment augmentées dès leur origine, par des supplémens connus sous le nom de centimes additionnels, et qui peuvent se diviser en trois classes :

1° Les centimes additionnels généraux, destinés à pourvoir aux besoins du gouvernement, comme les trente centimes dont fut frappée la contribution foncière en 1831.

2° Les centimes additionnels spéciaux, destinés aux dépenses des départemens, et qui sont répartis par les conseils généraux.

3° Les centimes additionnels, au nombre de 5, perçus au profit des communes.

4° Les centimes additionnels destinés aux dépenses de l'instruction primaire, et qui peuvent être imposés, savoir : 2 centimes sur les départemens, et 5 centimes sur les communes.

5° Les centimes additionnels *facultatifs*, dont cinq peuvent être votés par les conseils généraux, pour couvrir l'insuffisance des centimes spéciaux. Les conseils municipaux peuvent aussi voter, sauf l'approbation royale, pour assurer le paiement des dépenses de leurs communes, des centimes additionnels facultatifs, dans une limite qui est ordinairement de 20 centimes, mais qui peut cependant être dépassée suivant l'urgence des besoins.

Enfin, le principal des contributions directes est grevé de non-valeurs qui tiennent à la nature même de l'impôt. Deux centimes portent sur la *foncière*, la *personnelle* et la *mobilière*, et sont mis à la disposition des ministres de l'intérieur et des finances, ainsi que des préfets, pour couvrir cette dépense. Le premier emploie un centime en secours effectif pour grêle, incendies et inondations; le second applique deux tiers de centime aux dégrèvemens, remises et modérations réclamés par les besoins des départemens, et les préfets disposent immédiatement du dernier tiers pour la même destination. Les *non-valeurs* des portes et fenêtres absorbent cinq centimes; celles des patentes en exigent encore davantage à cause des changemens qui surviennent dans la matière imposable. Après avoir prélevé 8 pour cent sur le principal, il est encore nécessaire d'y ajouter cinq centimes pour former un fonds de réserve de 15 centimes, dont le produit s'applique aux non-valeurs ordinaires, jusqu'à concurrence des besoins, et présente souvent des excédans qui sont abandonnés aux communes.

Les contributions directes, qui seules donnent le droit de voter dans les assemblées électorales, comprennent en France, quatre classes sur lesquelles nous allons dire quelques mots.

Contribution foncière. La contribution foncière est assise sur le revenu net des propriétés bâties et non bâties. Créée par la loi du 23 novembre 1790, il a été décidé qu'elle serait payable en argent, et qu'elle ne frapperait pas sur le produit brut par des redevances en nature dont la perception est toujours embarrassante, ainsi qu'on put le reconnaître par l'essai fait en l'an III. Les revenus des immeubles de la France furent dès le principe évalués à la

somme de 1200 millions, qui servit de base à la fixation d'un impôt foncier de 240 millions en principal, à répartir entre tous les propriétaires du royaume. La contribution foncière pour 1835 est, en raison des différens dégrèvemens qu'elle a subis depuis 1790, de 154,653,119 francs, pour le principal, qui font un total de 211,847,575 francs, en y comprenant les centimes additionnels et ceux de non-valeurs.

Contribution personnelle et mobilière. — Etablie pour demander aux revenus acquis par le travail et créés par l'économie une part contributive dans les charges publiques, elle fut portée en 1791 à 60 millions, et formée de cinq taxes distinctes calculées, 1° sur trois journées de travail, 2° sur le nombre de domestiques; 3° sur celui des chevaux; 4° sur les loyers d'habitation, et 5° en fin sur le vingtième du revenu présumé. La perception et l'assiette de cet impôt furent très difficiles. Le gouvernement tenta de se soustraire aux plaintes en supprimant, à partir de 1806, les taxes somptuaires, tout en maintenant les taxes mobilière et personnelle, et en permettant à certaines villes de convertir leur contribution mobilière en droits d'octroi. Le conseil général de chaque département, d'après la loi du 21 avril 1832, détermine dans chaque commune le prix de la journée de travail sans pouvoir la fixer au-dessous de 50 centimes, ni au-dessus de 1 fr. 50 c. Cette contribution, portée pour 1835 à 54,000,000 en principal, monte, en raison des centimes additionnels, à 46,580,000 fr.

Contribution des portes et fenêtres. — Etablie par la loi du 24 novembre 1798, elle est assise sur toutes les ouvertures des bâtimens destinés à l'habitation, sauf quelques exceptions relatives aux constructions affectées spécialement à l'agriculture, à un service public ou aux travaux des manufactures; son tarif est gradué d'après la population des communes. L'administration a reconnu, en 1822, que les 6,452,000 maisons de la France contenaient 55,949,468 portes et fenêtres; mais ce nombre est bien supérieur aujourd'hui; car depuis onze ans de nombreuses constructions ont été élevées sur toutes les parties du territoire. La contribution des portes et fenêtres aura rapporté, en 1855 22,000,000 fr. en principal, qui, avec les centimes additionnels, formeront un total de 26,620,000 fr.

Contribution des patentes. Elle a remplacé, en 1791, les droits de maîtrises et de jurandes qui furent abolies; elle a pour but de faire entrer l'Etat en partage des profits obtenus sur les capitaux mobiliers que le commerce a mis en valeur. Son tarif se divise en droit fixe et en droit proportionnel. Le premier frappe sur sept classes distinctes de redevables, dont les rangs sont déterminés par la nature des professions et la population des communes. Le second représente le dixième de la valeur des loyers des bâtimens consacrés à l'habitation et à l'exploitation commerciale pour les cinq premières classes seulement. Dans l'origine, la régie de l'enregistrement avait été chargée de la perception de cet impôt sur des tableaux dressés par l'administration locale; mais, à partir de 1800, les agens des contributions directes en ont formé des rôles réguliers. C'est aussi à partir de cette époque qu'il fut exigible par douzième; car auparavant il se payait dans les trois premiers mois de l'année. Le produit de la contribution des patentes est présumé devoir être, pour 1855, de 24,288,000 fr.

Les quatre contributions directes auront donc produit, pour 1855, y compris les centimes additionnels, le fonds de non-valeur et les frais de premier avertissement, un total général de 552,515,875 fr. ou le tiers environ des charges payées par la France.

(Cet article sera continué.)

RECHERCHES SUR LE JEU D'ÉCHECS.

JEU D'ÉCHECS DIT DE CHARLEMAGNE.

L'invention du jeu d'échecs a été attribuée à plusieurs

peuples et à plusieurs individus. Ceux qui, comme nous, accordent aux Indiens l'honneur de sa découverte, et en fixent l'époque seulement au v^e siècle de notre ère, adoptent aussi le récit suivant de l'auteur arabe, Al-Sephadi :

Shéran, roi d'une partie de l'Inde que l'historien ne désigne pas, gouvernait ses peuples d'une manière si folle, qu'en quelques années il réduisit son royaume à l'état le plus malheureux. Les Brahmines et les Rayas, lui ayant fait d'humbles remontrances, furent disgraciés en masse. Alors Sessa, fils de Daher, de la caste des Brahmines, plus prudent que les autres, chercha un moyen de donner au roi une leçon qui ne pût le fâcher; il fut assez heureux pour imaginer l'ingénieux jeu des échecs, où le roi, quoique la plus importante pièce, ne peut faire un pas sans le secours de ses sujets, les pions.



(Le Roi.)

Dans l'Orient, berceau de l'apologue, un conseil donné de cette manière devait plaire; le nouveau jeu amusa le roi, qui promit à Sessa de réformer sa conduite et de changer son système de gouvernement; bien plus, voulant récompenser dignement l'homme qui avait su lui créer un plaisir de plus, il permit au Brahmine philosophe de désigner la récompense qui lui conviendrait le mieux. Sessa, voulant donner à son souverain une leçon de prudence, demanda un grain de blé par chaque case de l'échiquier, en doublant toujours depuis 4 jusqu'à 64; cette demande, qui parut plus que modeste, fut accordée, et le roi ordonna à ses trésoriers de faire ce calcul; mais on ne fut pas peu étonné lorsque l'on sut que le nombre de grains se montait à 87,076,425,546,692,656, et que pour être en état de donner cette énorme quantité de blé, il aurait fallu que le roi possédât 46,584 villes, ayant chacune 4024 greniers, dans chacun desquels il y aurait 474,762 mesures, et dans chaque mesure 52,768 grains.

Cette anecdote, toute singulière qu'elle puisse paraître, ne dépasse pas les bornes de la vraisemblance; elle a tout-à-fait le cachet oriental, et l'analogie des mots *sacchia* et *échecs*, par lesquels les Italiens et les Français désignent ce jeu, avec les mots *schahtrengi* (*jeu du shah*), et jeu du *shek* (*jeu du roi*), sous lesquels il est connu dans l'Orient et chez les Arabes, peut servir à confirmer l'opinion que nous venons d'exposer sur son origine. Les auteurs persans conviennent qu'ils tiennent ce jeu des Indiens, qui le leur ont transmis vers 575, sous le règne de Noushirvan (Chosroès-le-Grand), contemporain de Bélisaire. Les Chinois eux-mêmes, qui ont inventé tant de choses que nous n'avons connues que bien plus tard, font le même aveu. Ce jeu qu'ils appellent jeu de l'éphant n'est en usage chez eux, selon le *Hai-Pien*, qui est leur grande encyclopédie, que depuis l'empereur Vou-Ty, qui régnait vers l'an 530 de Jésus-Christ. C'est maintenant un de leurs amusemens favoris. A Pékin, on le fait apprendre

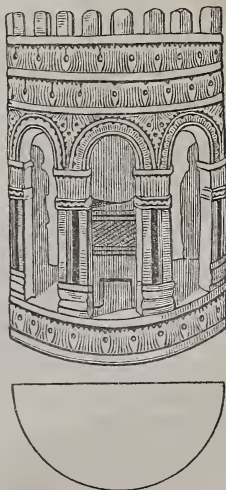
aux demoiselles, comme à Paris on leur fait jouer du piano et chanter des romances.

Dans la vie de l'empereur Alexis Comnène, écrite par sa fille la princesse Anne, il est dit positivement que les Grecs ont appris des Persans ce jeu, que par euphonie ils le nommaient *zatrikion*, mot qui rappelle encore le *schahtrengi* oriental.

Quelques antiquaires ont attribué, mais sans aucun fondement, l'invention de ce jeu à Palamède, celui qui périt lapidé, victime des artifices du *sage* mais vindicatif Ulysse.

Quoi qu'il en soit de l'époque précise de la découverte de ce jeu savant et ingénieux, il est certain qu'il est fort ancien, et que de tous temps, beaucoup d'hommes célèbres à d'autres titres, y ont été très adonnés. Parmi les plus connus, on peut citer Charlemagne, Louis-le-Gros, Tamerlan, François I^{er}, le *joyeux curé de Meudon* Rabelais, Charles XII, Voltaire, Frédéric-le-Grand, Jean-Jacques Rousseau, et enfin le musicien Philidor, qui a acquis une réputation européenne comme joueur d'échecs. C'est au café de la Régence, sur la place du Palais-Royal, que, pendant les loisirs que lui laissait la composition de ses nombreux opéras, il faisait admirer les étonnantes combinaisons par lesquelles il battait toujours ses adversaires. Aujourd'hui les plus habiles joueurs se réunissent encore dans le café de la Régence.

Depuis son invention, le jeu d'échecs a souvent changé de règles, et quelques unes de ses pièces ont porté des noms différents. Mais, dans tous les pays et dans tous les temps, le pion et le cheval ont toujours représenté l'infanterie et la cavalerie. L'origine du fou, suivant les historiens du jeu d'échecs, est assez singulière. Dans l'Inde, la pièce que nous nommons fou est représentée par un éléphant, *fil*, dont nos pères ont fait par corruption fou, que l'on écrivait alors *fol*: à ce compte il n'y aurait qu'une lettre de changée, et cette étymologie en vaut peut-être bien une autre. Il a aussi quelquefois été appelé alphin ou dauphin. Quant à la tour, dans l'Orient elle est figurée par un chameau, que monte un homme armé d'un arc. Elle y porte le nom de *rokh* (chameau), dont nous avons fait le terme technique *roquer*.



(Partie postérieure de la pièce du Roi et de la Dame.)

La pièce que nous nommons dame ou reine, a éprouvé en passant en Europe un changement de sexe. Dans l'Orient

elle porte le nom de *Ferz* (visir), et en effet, on voit dans ces vers du célèbre *Roman de la Rose*, de Jean de Meung, qu'elle portait au moyen-âge un nom qui rappelait le mot primitif :

Car on n'have (n'avertit) pas les garçons (pions),
Fols, chevaliers, *fergez*, ni rois.

De *ferge*, on a probablement fait *vierge*, puis dame ou reine.



(La Dame.)

Les pièces dont nous donnons le dessin avec cet article sont connues depuis fort long-temps sous le nom de *Jeu d'échecs de Charlemagne*; et l'ancienne tradition de l'abbaye de Saint-Denis, où ils ont été conservés pendant des siècles



(Le Cavalier.)

avant de passer dans la collection du cabinet des médailles de Paris, assure qu'ils ont été donnés au fondateur du second empire d'Occident, par le calife Aaroun al Raschid.

Mais cette assertion tombe devant une inspection attentive; les costumes des pions et des cavaliers sont exactement ceux que portaient les Normands lors de la conquête de l'Angleterre au XI^e siècle. L'architecture de l'espèce de portail que l'on voit à la partie postérieure des pièces du roi et de la reine, est, il est vrai, de style byzantin; mais ce genre d'architecture a subsisté fort long-temps, et on trouve fréquemment le plein-cintre dans les églises fondées par Guillaume-le-Conquérant en Angleterre. Ce jeu d'échecs n'a donc pu appartenir à Charlemagne; toutefois il n'en est pas moins d'une haute curiosité, car on connaît très peu de monumens d'ivoire de cette époque; et le travail d'

ceux-ci, quoique grossier, n'est pas dépourvu d'énergie et d'un certain sentiment du vrai.



(Le Fou.)

Notre dessin ne permet pas de juger parfaitement la taille de ces joujoux de nos ancêtres : les pièces y sont représentées au quart de leur grandeur, où elles ont en effet quatre pouces de haut : elles sont toutes faites d'après l'ancienne règle indienne; il n'y en a qu'une qui s'en écarte, c'est celle



(Pièce qui paraît remplacer la Tour.)

qui représente un homme dans l'un de ces chars trainés par quatre chevaux, que les anciens nommaient *quadriges*

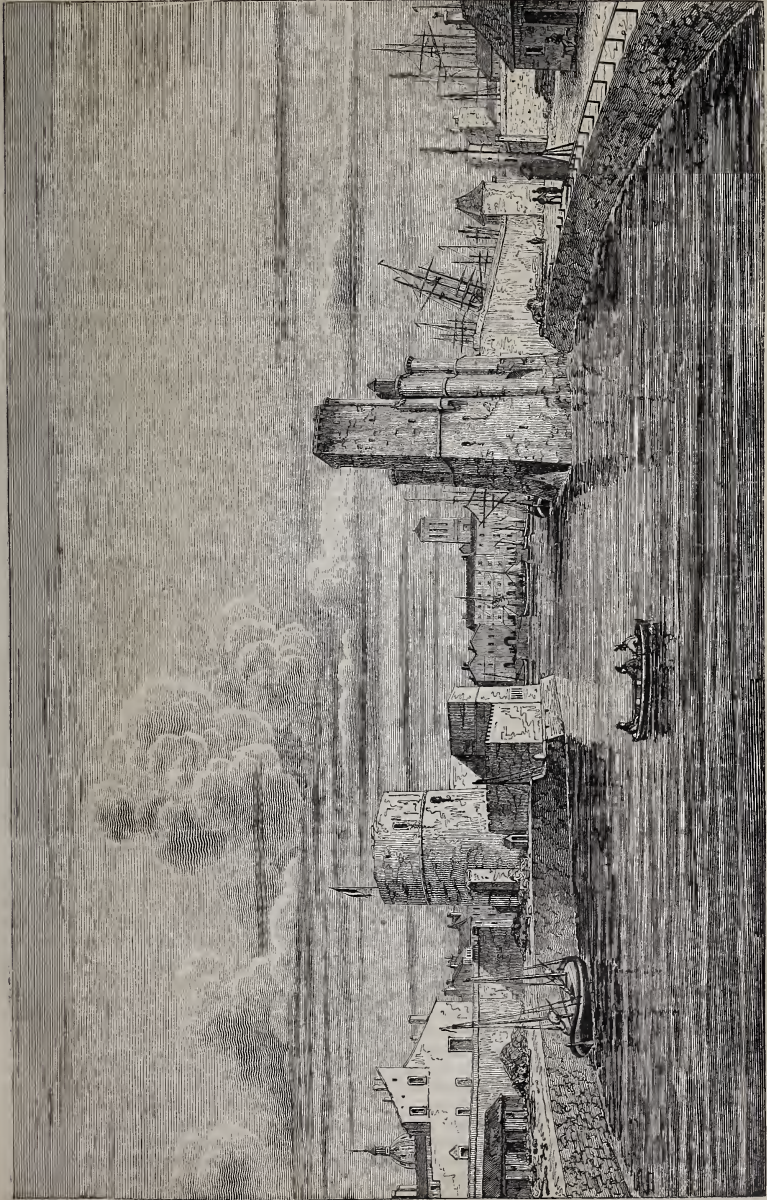


(Un Pion.)

Peut-être remplace-t-elle la tour : du moins on peut le supposer, car c'est la seule pièce principale qui manque dans le jeu que nous publions.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.
Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 50.

LA ROCHELLE
(Département de la Charente-Inférieure).



(Vue du port de la Rochelle.)

VUES DE FRANCE. PORT DE LA ROCHELLE.

COMMENCEMENS DE LA ROCHELLE. — CHATELAILLON. — ÉTABLISSEMENT DE LA COMMUNE. — RÉFORME. — SIÈGE DE RICHELIEU. — DESTRUCTION DES PRIVILÈGES.

La Rochelle (*Rupella*), autrefois capitale du pays d'Aunis et maintenant chef-lieu du département de la Charente-Inférieure, ne date pas d'une époque bien reculée. La première charte où il en soit fait mention, est de Guillaume, duc d'Aquitaine, surnommé *Tête d'étaupe*, en 961. Son nom ne reparait plus qu'en 1159, dans un acte d'Éléonore d'Aquitaine.

Jusqu'à cette dernière époque La Rochelle n'avait été qu'un petit boug maritime, habité par des pêcheurs; la ville la plus importante du pays d'Aunis était Chatellaillon, située à deux lieues environ dans le sud, fortifiée d'abord par Charlemagne contre les Normands, entourée depuis de remparts, de tours, de fossés, et munie d'un havre devant lequel les navigateurs ne pouvaient passer sans amener leur pavillon en signe de respect.

Mais la mer travaillait à changer cet état de choses en minant la côte et détruisant les môles du port de Chatellaillon, les fortifications et la ville; aujourd'hui Chatellaillon n'est plus; ses dernières ruines ont été emportées dans le rude hiver de 1709, et la pointe qui porte encore ce nom est sans cesse battue par les vagues; quelquefois des masses de terre en s'ébouillant mettent à découvert des ossemens et des tombes, que jadis on avait déposés en terre ferme loin du rivage, sans soupçonner qu'ils fussent destinés à trouver au fond des eaux leur dernière demeure.

Or, tandis que la décadence de Chatellaillon s'accélérait, elle tournait à l'avantage de La Rochelle; cette ville se trouvait déjà en possession d'un commerce important, lorsque Henri, roi d'Angleterre, faisant valoir les droits de son épouse Éléonore, força les comtes de Mauléon à lui en céder la suzeraineté; il l'érigea en commune, et lui accorda en outre plusieurs autres privilèges. Il fit aussi élever en face du port un château flanqué de tours, auquel il donna le nom de Vaucleur. Plus tard il récompensa, par de nouvelles concessions, la fidélité que les Rochelois lui avaient gardée pendant la révolte de ses fils : par exemple, il abolit le droit de saisie sur les navires naufragés. La prospérité commerciale de la ville s'accrut encore après la mort de ce prince, par suite de l'asile qu'y trouvèrent les Juifs chassés du royaume de France.

Reconquise par Louis VIII, elle fut comprise dans la rançon du roi Jean et rentra encore sous la domination anglaise, dont elle se débarrassa de nouveau, pour se livrer au connétable Duguesclin. Toutefois, dans cette dernière circonstance, elle ne se remit au pouvoir du roi de France qu'en exigeant de lui la concession de certains privilèges, l'abolition de plusieurs impôts, et la démolition du château de Vaucleur dont les débris furent consacrés à l'achèvement d'un nouveau port, et à la construction des deux tours qui en défendent l'entrée. Ces travaux furent achevés en 1418, et les avantages du nouveau port attirèrent un grand nombre de navires d'un tonnage considérable.

La réforme de Luther devait avoir sur les destinées de La Rochelle une profonde influence. Les prosélytes des nouvelles idées ne tardèrent pas à s'y multiplier; il y eut d'abord des victimes, il fallut se cacher, et les personnes riches firent construire secrètement des chapelles partielles dont on retrouve encore des colonnes sculptées et d'autres débris dans les caves de plusieurs maisons de la ville. Pendant les guerres religieuses de la France, La Rochelle joua un rôle des plus importants : sa position maritime, son état d'indépendance, son commerce, les relations que d'anciens souverains de possession établis entre elle et les Anglais, en firent le boulevard du protestantisme et l'un des centres

d'activité des mécontents. Aussi, ses luttes avec l'autorité royale forment-elles une partie essentielle de l'histoire intérieure de notre pays, et ne furent-elles terminées qu'à l'époque du siège de la ville par le cardinal Richelieu.

Ce siège est l'un des plus brillans de notre histoire, à cause des personnages de haut rang qui y assistaient, des traits de courage et d'habileté qui y furent prodigués, et des épisodes qui s'y rattachent; les financiers se sont emparés des scènes principales, pour en reproduire les effets dramatiques. Cependant, il ne faut pas attribuer sa célébrité seulement aux événemens qui s'y passèrent; il faut se rappeler qu'à cette époque, Richelieu luttait contre les privilèges de toutes sortes qui entravaient l'autorité royale, et que La Rochelle était un des derniers obstacles qui s'opposaient à ses desseins. Le prince religieux, loin d'être le premier mobile de la guerre, était subordonné à l'attachement des habitans pour les privilèges dont la commune jouissait. Cela apparaît bien nettement lorsqu'on suit les détails de ce qui se passa dans la ville, et qu'on lit le texte des négociations qui eurent lieu entre les Rochelois et le roi d'Angleterre. On voit d'ailleurs qu'aussitôt après la reddition de la place, les capitales des provinces et les villes maritimes du royaume furent dépouillées de leurs privilèges principaux.

Quant à La Rochelle, les résultats les plus remarquables de sa défaite furent le rétablissement de la religion catholique et l'abolition de la mairie. Les habitans furent soumis à l'impôt de la taille, les revenus de la commune attribués au domaine de la couronne, et la cloche de l'échevinage fondue. Les fortifications furent aussi détruites; mais en 1689, on en éleva de nouvelles : l'autorité royale (Louis XIV) était alors au-dessus de toute crainte, et La Rochelle, menacée par les Anglais, était un point trop important de notre littoral pour demeurer sans défense.

Dans l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville, on voit la salle où fut nommé Guiton, qui remplit les fonctions de maire pendant la durée du siège. Ce magistrat n'accepta « qu'à la condition de pouvoir poignarder de ses mains le premier qui parlerait de se rendre, consentant à ce qu'on en usât de même envers lui, s'il proposait de capituler. »

Lors de l'élection de Guiton, on avait nommé en même temps deux autres candidats; et, vu la maladie du sénéchal de la ville, on s'adressa à l'assesseur criminel Colin, pour faire le choix parmi les trois. Dans l'histoire de La Rochelle, par M. Dupont (1850), on lit à cette occasion : « Colin désigna Jean Guiton, en rappelant que dans un danger pareil à celui où l'on était, en 1586, un de ses ancêtres, Jacques Guiton, avait fort bien gouverné et défendu la ville. Une autre grande raison aux yeux de Colin, c'était qu'il avait déjà désigné un maire sept années auparavant; que Jean Guiton était élu six fois sept ans après son ancêtre, et que tous deux se trouvaient dans la même année climatérique, qui ne pouvait qu'être heureuse. Cette remarque donna bon espoir. Deux jours après, on eût aussi beaucoup de joie d'un grand cercle blanc qui parut et disparut à côté de la tour, et du passage de cinq cygnes qui côtoyèrent la ville. Plusieurs dirent qu'on avait observé le même cercle auprès de la lune lorsque M. le duc d'Épernon avait levé son camp de devant La Rochelle. Quant aux cygnes, comme il y en a dans la Grande-Bretagne, on voulait que ce fût un avertissement du ciel, que les Anglais ne tarderaient pas à se montrer. »

Les intérêts des habitans de La Rochelle trouvèrent une garantie meilleure que ces présages, dans le courage de Guiton, qui avait déjà fait ses preuves, et qui possédait dans sa maison un trophée de plus de soixante enseignes, qu'il montrait glorieusement en disant les princes sur qui les avait prises et les mers qu'il avait courues.

Le courage et l'admirable constance des habitans n'étaient point au-dessous d'un si digne gouverneur; puisque de 27,000 qu'ils étaient au commencement du siège, ils ne



(Plan du port de La Rochelle.)

restaient plus qu'au nombre de 5 mille lors de la reddition de la place, après l'une des plus cruelles disettes dont l'histoire fasse mention.

On montre encore, à marée basse, les restes de la digue que fit construire le cardinal de Richelieu pour arrêter les flottes anglaises et empêcher les secours de vivres d'entrer dans la ville. Elle consiste en un empierrement qui s'étend entre deux pointes, sur une longueur de plus de 700 toises, interrompu, vers le milieu, par un faible intervalle laissé pour le passage des bâtimens.

— Dans ce qui précède nous avons présenté à nos lecteurs deux époques marquantes de l'histoire de La Rochelle, qui se rattachent au grand fait de la destruction de la féodalité. Nous voyons d'abord l'autorité royale arracher la ville des mains des seigneurs suzerains, comtes de Mauléon, et se la rattacher par l'abolition de certains droits féodaux, par la concession de certains privilèges, et enfin par l'établissement de la commune. Plus tard, nous voyons que l'autorité royale, après s'être ainsi substituée aux seigneurs, et les avoir dominés avec le concours des communes, se tourne au contraire contre les franchises et privilèges des mêmes communes, pour détruire en France cette multitude de petits états indépendans, et les ramener dans une seule et grande unité.

MUSÉES DU LOUVRE.

MUSÉE DE LA SCULPTURE FRANÇAISE DES XVI^e,
XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES.

(V. t. I^{er}, p. 309, 344, 414.)

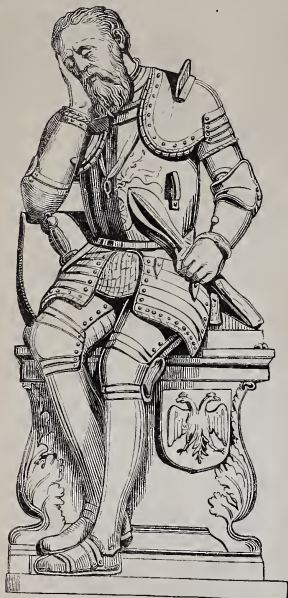
STATUE EN PIERRE DE CHARLES MEIGNÉ,
CAPITAINE DES GARDES DE HENRI II.

Ponce Jaerquo, confondu souvent avec Paul Ponce, est l'auteur de la statue de Charles Meigné, et du tombeau qu'elle surmontait : le mausolée lui fut commandé, en 1556, par Martine Meigné, veuve du capitaine.

On admire la pose naturelle et facile de la figure, la pureté et la netteté scrupuleuses des traits ; vraisemblablement l'aigle double sculptée faisait partie des armes de Charles Meigné, personnage historique de peu d'importance.

L'idée de substituer l'apparence du sommeil à celle de la mort est empruntée aux anciens, ou plutôt l'on peut dire qu'elle a été inspirée à presque tous les sculpteurs habiles. L'art répugne toujours à rendre la raideur ou la dissolution des corps inanimés : la tristesse des vivans s'épure à voir sur la pierre qui couvre les cendres ou les ossemens, l'image du repos éternel, l'espérance de l'immortalité : le respect du tom-

beau est moins anier et plus religieux. C'est surtout aux peintres qu'il appartient de fixer les scènes de la vie présente



(Statue de Charles Meigné.)

avec toute la richesse et toute la vivacité de leurs mouvements, de leurs couleurs: la matière que travaillent les sculpteurs est plus grave; le mouvement et la couleur semblent moins de leur domaine; c'est d'une clarté différente de celle qui se brise en teintes si variées sur la terre, qui flotte au milieu de tant d'agitations, que paraissent venir leurs inspirations les plus sublimes: aussi, la statuaire qui mêlait l'or et les métaux précieux à l'ivoire, bien qu'elle fût aimée des plus célèbres artistes de la Grèce, nous paraît devoir être considérée surtout comme un art intermédiaire.

On croit que Ponce Jacquio est né en 1524, et est mort en 1608. On possède au Musée le bas-relief dont il avait décoré le tombeau d'André Blondel, intendant des finances, favorisé par Diane de Poitiers. La figure de ce bas-relief est encore un vieillard endormi.

La colonne en marbre blanc, ornée de bronze, érigée à la mémoire de François II, et placée autrefois aux Célestins, a été également sculptée par Ponce Jacquio, d'après les dessins du Primatice.

CAPRIFICATION.

Dans ce qui nous reste des écrits des anciens sur l'agriculture, il est souvent question d'un procédé connu sous le nom de *caprification*, dont l'objet était de hâter la maturation des figes et d'en accroître la grosseur. Le moyen a paru aux modernes si bizarre et si peu propre à remplir le but indiqué, qu'ils n'ont pas hésité à traiter le tout de fable ridicule, jusqu'à ce que des voyageurs dignes de foi leur eussent appris que cette opération se pratiquait encore de nos jours, et dans les mêmes lieux où, il y a deux mille ans, elle était déjà en usage. Tournefort est le premier qui nous ait donné des renseignements à ce sujet; mais un comman-

deur de Malte, M. Godheu, est entré encore dans de plus grands détails.

Les habitans des îles de l'Archipel font leur principale nourriture de figes séchées au four, qu'ils mangent avec un peu de pain d'orge; aussi ont-ils grand intérêt à augmenter la fructification des figiers. Ils en cultivent deux espèces: le figier domestique, et le figier sauvage ou caprifigier. Le premier ne porte de fruits qu'une fois l'année; mais ces fruits naissent en si grande abondance, qu'ils se nuiraient les uns aux autres et n'arriveraient pas à maturité si on n'avait recours à l'art.

Le figier sauvage donne pendant l'année trois récoltes de fruits qui ne sont pas bons à manger, mais qui sont nécessaires pour faire mûrir ceux des figiers domestiques par l'opération de la caprification.

La première portée des caprifigiers commence en août. Ces figes d'automne durent jusqu'en novembre sans mûrir. Il s'y engendre de petits vers provenant d'œufs déposés par certains moucheron (espèce de très petits ichneumons d'un noir luisant) qui voltigent long-temps autour du caprifigier. Dans les mois d'octobre et de novembre, ces vers, devenus mouches à leur tour, piquent les seconds fruits, les figes d'hiver qui paraissent en septembre. Les figes d'automne tombent peu après la sortie des moucheron; les figes d'hiver restent sur l'arbre jusqu'au mois de mai, et conservent les œufs déposés par les moucheron sortis des figes d'automne. Dans le mois de mai les figes printanières commencent à paraître. Lorsqu'elles sont parvenues à une certaine grosseur, et que leur œil commence à s'ouvrir, elles sont piquées dans cet endroit par les moucheron qui se sont élevés dans les figes d'hiver.

Dans les mois de juin ou de juillet, quand les vers, qui se sont engendrés dans les figes de cette troisième portée, sont prêts de subir leur métamorphose et de se changer en moucheron, les paysans cueillent ces fruits et les portent enfilés dans des brochettes sur les figiers domestiques qui sont alors en floraison. Les moucheron qui sortent des figes sauvages ainsi transportées entrent dans les figes domestiques, y portent la poussière fécondante dont ils se sont chargés en passant à travers les étamines des caprifigiers, et la font pénétrer jusqu'au centre du fruit où ils vont déposer leurs œufs.

L'entrée des moucheron produit donc un double effet, celui de porter dans la fige domestique le pollen provenant des figes sauvages, et de causer dans le premier fruit, par leur présence et celle des œufs qu'ils déposent, une sorte d'irritation qui y appelle les sucs et occasionne un grossissement en quelque sorte maladif. C'est un effet analogue à celui qu'on peut remarquer dans les poires, qui, lorsqu'elles ont été piquées par des insectes et contiennent des vers dans leur intérieur, grossissent plus promptement que les autres.

On peut s'étonner de voir les Grecs prendre ainsi tant de peine pour ne recueillir que des figes qui, après tout, sont d'une qualité inférieure aux nôtres; mais il faut remarquer que les figes formant une partie principale dans leur nourriture, ils doivent songer à la quantité plus qu'à la qualité. Or, leurs figiers portent jusqu'à 280 livres de figes; au lieu qu'en cultivant nos espèces de France ou d'Italie, ils ne pourraient guère en tirer plus de 25 livres.

Degrés divers de la faiblesse. — La faiblesse a bien des étages. Il y a très loin, chez les gens faibles, de la velléité à la volonté, de la volonté à la résolution, de la résolution au choix des moyens, du choix des moyens à l'application.

LE CARDINAL DE RETZ.

COLONNE TRAJANE.

La Colonne Trajane est une des plus belles choses de

Rome, et a servi de modèle à la colonne Vendôme à Paris. Elle fut érigée en l'honneur de l'empereur Trajan, occupé alors à faire la guerre aux Daces, et qui mourut avant d'avoir vu ce chef-d'œuvre achevé. Destinée à éterniser ses vic-



(La colonne Trajane, à Rome.)

toires, la colonne reçut sa dépouille comme les Pyramides celles des rois d'Égypte; ses cendres y furent enfermées dans une urne d'or, et sa statue, en bronze doré, brillait au faite du mausolée comme celle de Napoléon ombrage aujourd'hui la place Vendôme. Trajan fut le premier Romain qui fut enseveli dans Rome. La statue qui a détrôné la sienne est celle de Saint-Pierre, érigée en 1588 par Sixte-Quint.

Du pavé au sommet de la statue, la colonne a cent trente-deux pieds de hauteur; elle est d'ordre dorique, et composée de trente-quatre blocs de marbre blanc, unis ensemble par des crampons de bronze. Le fût est composé de vingt-trois blocs; son diamètre inférieur est de onze pieds deux pouces, qui, près du chapiteau, se réduisent à dix pieds. Le piédestal a quatorze pieds, le socle trois, la colonne avec sa

base et son chapiteau quatre-vingt-dix, le piédestal de la statue quatorze, et la statue enfin onze : ce qui donne bien exactement le total de cent trente-deux pieds. Au sommet est un balcon d'où l'on jouit d'une des plus belles vues de Rome.

Le haut de la colonne est au niveau du mont Quirinal. Ce n'est point là un simple effet du hasard. Trajan le voulait ainsi, désirant que la postérité, sûte que la place lui avait manqué pour bâtir son forum, il avait fait enlever une partie du Quirinal. Il fallut attaquer le roc pour asseoir la colonne. C'est Dion Cassius qui nous dit tout cela. Les deux dernières lignes de l'inscription antique du piédestal indiquent clairement l'intention vaniteuse de l'empereur.

Mais revenons à sa colonne : on y monte par un escalier tournant taillé dans le marbre, et composé de cent quatre-vingt-deux marches de deux pieds deux pouces de longueur. Cet escalier est éclairé par quarante-trois petites fenêtres.

La colonne est entourée extérieurement d'un bas-relief en spirale qui suit la direction de l'escalier intérieur, et fait vingt-trois fois le tour de la colonne. Il paraît qu'il a été fait sur place. On y a compté jusqu'à deux mille cinq cents figures de deux pieds, en général, de hauteur. Celles qui sont le plus près du chapiteau ont plus de relief et aussi une proportion plus forte.

Les diverses parties de cet immense poème de pierre représentent des sujets tirés des deux expéditions de Trajan contre les Daces. Ce sont des marches d'armées, des campemens, des batailles, des passages de fleuves, en un mot tous les épisodes d'une expédition guerrière. C'est le portrait le plus fidèle que les Romains nous aient laissé d'eux-mêmes, et aussi de leurs ennemis. Les Daces, les Sarmates, les Germains y sont représentés chacun avec son costume propre, et on placera tôt ou tard des gravures de ces actions militaires dans toutes les histoires romaines. Le piédestal est orné de trophées, d'aigles et de guirlandes de chêne d'un travail parfait.

Ces magnifiques bas-reliefs rivalisent avec ceux du Parthénon. Ils offrent le plus parfait modèle du style dit historique. « Rien n'y est recherché, dit un voyageur ; rien n'y est négligé. Les jointures des corps y sont traitées avec un grandiose digne de Phidias, aussi ont-ils servi de modèle à tous les artistes, même aux plus grands ; Polydore de Caravage, Jules Romain et Raphaël lui-même y sont venus chercher plus que des inspirations. »

Le piédestal de la colonne resta enseveli jusqu'à Sixte-Quint, qui le rendit à la lumière en 1590. Mais jusqu'à Napoléon, la vue du monument resta obstruée par des constructions bourgeoises qui en détruisaient tout l'effet. Elles furent démolies, en 1812, par l'administration française, et c'est alors qu'on bâtit tout autour ce mur malencontreux qui ôte au passant la vue de la basilique ulpienne ; auparavant la colonne n'était point isolée ; elle s'élevait, dans un espace fort étroit, au centre de ce forum de Trajan, dont rien n'égalait jamais la magnificence, et dont Cassiodore dit « que c'était un miracle. »

Et pour ne parler que de la basilique rendue à la lumière par le XIX^e siècle, les anciens en parlent comme d'une merveille. Elle servait, comme toutes les autres basiliques, à rendre la justice au peuple ; elle servait aussi de promenade couverte, et les poètes y venaient lire leurs œuvres. Fréquenter les basiliques, c'était lire le journal, aller au café, aller à la bourse, aller dans le monde.

L'usage de ces monuments publics en fait comprendre l'architecture. Quant à la basilique ulpienne, elle était coupée en cinq nefs par quatre rangs de colonnes. On y montait par cinq degrés de jaune antique massif. Le pavé était de marbre jaune et violet, les colonnes de granit, et les murs revêtus de marbre blanc. La soffite était de bronze, et, entre les pilastres adossés aux lambris, s'élevaient les statues des grands hommes. Trois grandes portes, décorées chacune

d'un portique, donnaient entrée à ce magnifique promenoir. Elles regardaient toutes trois le midi ; le nord était fermé par un mur.

On raconte que tant de grandeur, tant de beautés avaient frappé le pape saint Grégoire d'une admiration si passionnée, qu'il fit dire des messes pour arracher l'âme de Trajan aux peines éternelles.

Il eût été plus juste de les faire dire pour Apollodore de Damas, père, et non simple parrain comme Trajan, de toutes ces magnificences. Cet architecte illustre est l'auteur de la colonne et probablement des bas-reliefs qui la décorent. Il est aussi l'auteur de l'arc-de-triomphe d'Ancone, l'un des monuments les plus gracieux et les plus purs de l'Italie. C'est lui encore qui avait jeté sur le Danube ce gigantesque pont dont les ruines se voient encore dans la Basse-Hongrie. On a été jusqu'à prétendre qu'il n'avait pas moins de vingt-cinq arches de 470 pieds de largeur, et que les piles s'élevaient à la hauteur de 150. Ce colossal ouvrage, fait pour braver les siècles, ne dura que quelques années. Adrien le fit détruire. On a attribué ce crime de lèse-art, les uns à la peur des Barbares, les autres à la jalousie de l'empereur qui lui-même était artiste. Quoi qu'il en soit de cette dernière version, il n'en est pas moins vrai qu'après avoir vécu dans la familiarité de Trajan, Apollodore fut disgracié par son successeur : Adrien le fit mourir.

Pour terminer ce qui nous reste à dire du Forum de Trajan, nous ajouterons que ses débris ont exhaussé le sol actuel de dix pieds, et que sur ces ruines on a élevé deux églises ; l'une fut bâtie, en 1685, en mémoire de la délivrance de Vienne : l'autre (celle que représente notre planche), est dédiée à la madone de Lorette. Celle-ci est octogone et recouverte d'une double coupole semblable à celle de Saint-Pierre. C'est un bel ouvrage d'Antoine de Sangallo, et non de Bramante, comme le croient quelques uns. La lanterne de la coupole fut inventée et exécutée par un Sicilien, Jacques del Duca. Cette église, du reste, n'a de remarquable que le beau tableau du grand-autel, l'un des meilleurs du Pérugin, et les mendians qui campent au soleil sur les degrés extérieurs. Drapés à la romaine dans leurs haillons, ces figures insouciantes et poétiques déploient aux yeux du passant leurs formes fières et musculeuses ; ce n'est pas l'un des moindres ornemens de l'ancien Forum impérial, et plus d'un artiste, venu au pied de la colonne pour étudier les bas-reliefs d'Apollodore, a trouvé dans les mendians de sainte Marie de Lorette des modèles plus animés, plus vrais, et de plus vives inspirations.

II. HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT DU DROIT

A PARIS.

L'enseignement du droit à Paris remonte à une époque fort reculée ; selon plusieurs auteurs, il aurait commencé dès le règne de Louis-le-Gros ; il est du moins certain que des leçons publiques de droit canon ou droit ecclésiastique, et de droit civil ou droit romain, étaient professées à Paris du temps de Philippe-Auguste. Au commencement du règne de saint Louis, les docteurs et les écoliers de l'université, à la suite de querelles avec les habitans, avaient quitté la ville et s'étaient dispersés ; en 1251, on voit le pape Grégoire IX ménager avec le roi le retour de la plupart des docteurs, et notamment des professeurs de droit.

Les premiers statuts de la faculté de droit de Paris, rédigés en 1296, nous apprennent qu'il y avait dès lors des bacheliers et des docteurs en droit canon seulement, ou seulement en droit civil, et des bacheliers et docteurs gradués dans l'un et l'autre droit. Il continua toujours à en être de même par la suite.

C'est cependant un préjugé historique fort répandu, et reproduit par une foule de bons ouvrages, que l'enseignement du droit civil était interdit à Paris, et qu'il n'y avait

point lieu. Voici, selon Ferrière, quelle a été l'origine de cette erreur. Il paraît que, dans le XI^e siècle, la plupart des ecclésiastiques et des religieux se portaient en foule à l'étude de la médecine et du droit, soit dans la vue d'assister plus utilement les malades, ou de se rendre plus capables de diriger les affaires de leur communauté, soit pour tout autre motif. On craignit que ce zèle ne les détournât de leurs devoirs spirituels : le concile de Tours de 1163, présidé par le pape Alexandre III, leur défendit l'étude de ces sciences profanes. En 1219, le pape Honorius III crut devoir renouveler cette défense. La décrétale qu'il rendit à cet égard était divisée en trois titres : par le titre I^{er}, l'excommunication était prononcée contre les religieux qui étudieraient les lois ou la médecine dans leur diocèse; par le titre II, il était ordonné d'établir un enseignement de théologie auprès de chaque église métropolitaine; enfin par le titre III, il était défendu d'étudier les lois civiles dans la ville de Paris et autres lieux voisins. On voit que cette décrétale ne s'adressait qu'aux ecclésiastiques; mais plus tard les décrétales ayant été réunies en collection, et rangées par ordre de matières, le titre III fut séparé des deux titres précédens; ainsi isolé, il parut dès lors, par la généralité de ses termes, contenir une défense absolue, adressée aux séculiers comme aux ecclésiastiques. Au reste cette défense, comme on l'a vu, ne fut jamais observée bien rigoureusement.

Cependant, en 1579, Henri III rendit la célèbre ordonnance de Blois, portant, article 69 : « Défendons à ceux de l'université de Paris de lire ou graduer en droit civil. » Selon les uns, cette interdiction fut insérée dans l'ordonnance pour déferer à la défense précédemment portée par la décrétale; selon d'autres, elle y fut glissée par le chancelier de Chiverny, pour favoriser l'école de droit de la ville d'Orléans dont il était gouverneur, et dans le territoire de laquelle il possédait plusieurs domaines considérables. Quoi qu'il en soit, la prohibition n'empêcha pas long-temps l'enseignement d'avoir lieu. Il fut bientôt repris, et continué malgré les intrigues des ennemis de la faculté et les plaintes des facultés rivales. Le 16 août 1679, un édit de Louis XIV fit cesser l'illegalité; cet édit rétablit la chaire et la publicité des leçons de droit civil.

Avant la révolution de 1789, les facultés de droit languissaient dans l'état le plus déplorable : l'enseignement était nul; les examens, les thèses n'offraient qu'une vaine cérémonie : les diplômes se vendaient à prix fixe. Si la faculté de Paris passait pour supérieure à celles de Toulouse, de Bourges, etc., c'était uniquement parce qu'elle vendait sa marchandise un peu plus cher, qu'on y faisait quelques cours, et qu'on mettait un peu plus de régularité dans les formalités des réceptions. Cette faculté était alors composée de six professeurs en droit canon ou ecclésiastique, et en droit civil ou droit romain; d'un professeur en droit français, et de douze agrégés. Indépendamment de l'université de Paris, ce celles d'Avignon et d'Orange, en on comptait à cette époque dix-sept autres en France, savoir : à Orléans, Toulouse, Bordeaux, Bourges, Caen, Angers, Poitiers, Nantes, Reims, Valence, Aix, Montpellier, Besançon, Douai, Strasbourg, Dijon et Nancy.

Les universités furent, comme toutes les corporations de l'ancien régime, entrainées en 1789 par le torrent de la révolution; leur suppression s'opéra en quelque sorte d'elle-même, sans qu'aucune loi l'eût prononcée formellement.

Un décret de 22 ventose an XII (15 mars 1804) réorganisa les écoles de droit, régla les matières qui devaient y être enseignées, les cours d'études, les examens et les degrés, etc. : on exigea des élèves, pour obtenir le brevet de capacité nécessaire à l'exercice des fonctions d'avoué, d'avoir suivi une année de cours, et subi un examen; pour obtenir le diplôme de licencié requis pour l'admission au titre d'avocat, d'avoir suivi trois années de cours, suivi quatre examens et une thèse publique; enfin, pour le grade le plus

élevé, celui de docteur, quatre années de cours, six examens et deux thèses publiques. Plus tard, la loi du 40 mai 1806 convertit les écoles de droit en facultés de droit, et les comprit dans la grande institution de l'université impériale.

Huit cours sont professés aujourd'hui à la faculté de droit de Paris. Ils ont pour objet d'enseignement : 1^o le code civil; 2^o les Institutes de Justinien, ou éléments du droit romain; 3^o la procédure civile et la législation criminelle; 4^o les Pandectes; 5^o le code de commerce; 6^o le droit administratif; 7^o l'histoire du droit; 8^o le droit des gens. Huit professeurs et huit professeurs-suppléans sont attachés à cet établissement; ils sont choisis par la voie des concours; le nombre des élèves varie de 2000 à 2500.

Nous comptons maintenant en France, en y comprenant celle de Paris, neuf écoles de droit : le tableau suivant, dressé sur les enseignemens officiels fournis pour l'année 1852, fera connaître le nom des villes où elles sont établies, le nombre des examens et des thèses qui ont eu lieu dans chacune d'elles, le nombre des diplômes délivrés, et le produit des droits perçus pour les inscriptions, examens, diplômes, etc.

ÉCOLES.	NOMBRE		NOMBRE DE DIPLOMES				PRODUIT TOTAL des inscriptions, examens, thèses, certificats d'aptitude et diplômes.
	d'examens.	de thèses.	de capacité.	de bacheliers.	de licencié.	de docteur.	
Aix	158	28	4	45	29	»	30,497 f.
Caen	152	33	7	31	28	5	31,320
Dijon	127	33	14	43	33	»	35,017
Grenoble	136	24	11	39	22	2	26,683
Paris	2291	328	57	528	313	11	423,200
Poitiers	243	40	7	69	37	2	45,206
Rennes	199	33	12	46	27	5	38,192
Strasbourg	138	25	5	33	24	1	25,523
Toulouse	635	139	18	146	134	»	125,699
TOTAUX		683	135	980	647	26	781,337

Quand tout se remue également, rien ne se remue en apparence, comme en un vaisseau. Quand tous vont vers le dérèglement, nul ne semble y aller. Qui s'arrête fait remarquer l'emportement des autres, comme un point fixe.

PASCAL, *Pensées.*

Proportions des naissances, des mariages et des décès avec la population. — On a calculé qu'en France on comptait, terme moyen, chaque année, une naissance sur 52 habitans, un mariage sur 255, un décès sur 40. Il en résulte que dans un village ou dans une commune composée de 4,000 habitans, il doit y avoir à peu près, année commune, 51 naissances, 7 mariages et 25 décès. Ces calculs sont principalement faits pour les populations rurales. On comprend qu'ils sont sans application pour tous les lieux dans lesquels se trouvent, soit des corps de troupes, soit des prisons, soit des manufactures considérables, soit enfin des réunions spéciales d'individus

EXPÉRIENCES MICROSCOPIQUES.

(Voyez tome premier, pages 145, 284.)

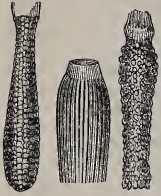
Nous avons déjà décrit des polypes et quelques animalcules dits *infusoires* parce qu'on ne les trouve que dans l'eau ou certaines plantes se sont corrompues. Cet article sera consacré à la description de quelques insectes visibles à l'œil nu,

dont les détails de structure ne peuvent être examinés qu'au moyen d'un bon instrument.

Nous ferons observer que la plupart des insectes, lorsqu'on veut les voir en entier d'une seule fois, ne peuvent être observés qu'avec un faible grossissement; sans cela, l'insecte entier ne tiendrait pas dans le *champ* du microscope, et l'on ne pourrait l'examiner que partiellement.

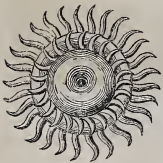
Les animaux *radiés* sont ainsi nommés parce que les parties qui les composent sont placées comme des rayons autour d'un centre commun. On en voit un exemple dans l'étoile de mer, l'un des plus beaux coquillages de nos côtes

L'échinus, ou lérisson de mer, en offre un autre exemple. Sa coquille qui, après la mort de l'animal, ressemble assez à un œuf, est couverte, lorsqu'il est vivant, d'un nombre immense de pointes ou d'épines qui lui servent de jambes pour se mouvoir. Dans les plus petites espèces, ces épines, grossies au microscope, sont magnifiques à voir. La figure ci-contre représente trois espèces. Les

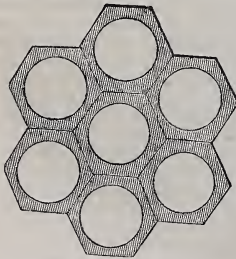


animaux eux-mêmes offrent une organisation curieuse, mais on ne peut bien les examiner que lorsqu'ils sont vivans, et il faut à l'observateur beaucoup d'habileté pour y parvenir, car ils meurent bientôt si l'on n'a le soin de les tenir pendant l'observation dans de l'eau de mer.

Les vers de toute espèce offrent les mêmes difficultés au microscopiste que les animaux radiés. Nous représentons ici la tête grossie de *l'échinorhynchus*, ver qui infeste les intestins des animaux. Il suffit d'y jeter les yeux pour comprendre combien il est difficile de déloger cet hôte incommode, lorsqu'une fois il a fait pénétrer les nombreux crochets qui entourent sa bouche, dans les chairs



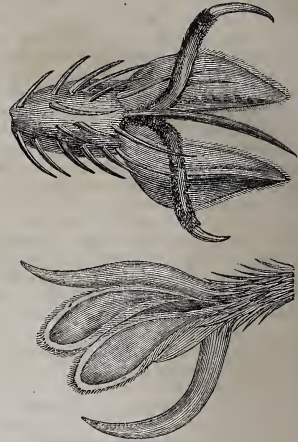
de sa victime. Les insectes proprement dits fournissent au microscopiste d'immenses matériaux pour sa curiosité. L'insecte qui paraîtrait d'abord le plus insignifiant, peut procurer une agréable distraction pendant plusieurs heures. Ses yeux, ses ailes, ses pattes, ses aiguillons, ses antennes, jusqu'à la poussière dont il est recouvert, tout enfin, offre un spectacle aussi intéressant que varié.



L'œil de la mouche commune est composé de nombreuses lentilles semblables à nos verres grossissans, disposés dans l'ordre symétrique indiqué par la figure ci-dessus. Le nombre de ces lentilles, dans un seul œil, s'élève quelquefois à plusieurs milliers.

Les deux figures qui suivent représentent la structure curieuse d'une patte de mouche, vue par-dessus et par-dessous. Elle est, comme on le voit, armée de trois griffes ou

orteils, et doit la faculté de se tenir au plafond de nos appartemens, aux deux organes qui, dans la figure inférieure, ont la forme de deux cuillères. Ce sont des membranes très flexibles, qui s'appliquent exactement au plan que par-



(Patte de mouche vue au microscope.)

court la mouche. En appuyant ses orteils la mouche soulève les membranes seulement par le milieu. Les bords restent adhérens à la surface. Il se forme donc, sous la patte de la mouche, un vide qui détermine alors l'action de la pression atmosphérique sur cette patte; et cette pression est suffisante pour maintenir la mouche suspendue, soit après une muraille, soit après une glace.

Quelques animaux de dimensions considérables, ont des organes analogues, pour marcher dans une position renversée. Le lézard de Batavia et le cheval marin sont de ce nombre.

Le *tire-pavé* des écoliers est fondé sur le même principe. On sait qu'il consiste en une rondelle de cuir mouillé, traversée au milieu par une forte ficelle, et que les écoliers l'appliquent exactement sur une pierre, en ayant soin qu'il ne reste pas d'air entre les deux surfaces. La pression de l'air extérieur qui n'est plus équilibrée, suffit pour faire adhérer le cuir à la pierre, de manière à permettre de soulever celle-ci. Cette pression équivaut à environ 45 livres par pouce carré.

L'aiguillon du cousin, lorsque ses parties sont soigneusement séparées, et fortement grossies, offre le terrible déploiement d'un arsenal de dards barbelés et d'instrumens tranchans. Cette arme est placée sous la gorge de l'insecte, et c'est une chose curieuse que la manière dont il l'emploie. Si le cousin s'en sert pour pénétrer dans la chair, il y enfonce ses dards, ainsi que le reste de l'appareil. Mais s'il ne veut que se nourrir de fruits, il n'y fait pénétrer qu'un petit tube, au moyen duquel il en aspire les sucs. Nous représentons les parties détachées de l'appareil du cousin.



LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 50.

LE DRONTE.



(Le Dronte ou Dodo.)

La terre que nous habitons a été plusieurs fois travaillée d'horribles convulsions, qui en ont chacune modifié plus ou moins la surface, tantôt élevant au-dessus des eaux des espaces jusque là submergés, tantôt submergeant au contraire des parties depuis long-temps découvertes, et déjà peuplées de plantes et d'animaux. Ces diverses catastrophes ont non seulement amené la destruction d'un grand nombre d'individus, mais elles ont fait disparaître des espèces entières, qui n'ont laissé d'autres traces de leur existence que quelques débris enfouis dans les couches dont se compose l'enveloppe extérieure du globe.

Ces débris, en général si incomplets, si insignifiants en apparence, et qui n'avaient été long-temps qu'un objet de stérile curiosité ou de folles conjectures, tombant enfin aux mains d'un homme de génie, ont été pour lui autant de précieuses médailles, à l'aide desquelles il a pu établir sur des bases certaines l'histoire des temps anciens, l'histoire des temps antérieurs à la naissance de l'homme.

L'extinction des espèces animales répandues sur de vastes régions ne pouvait être le résultat que de causes très générales, telles que de grands bouleversemens dans la surface du globe; celle des espèces circonscrites dans un petit espace pouvait être, au contraire, due à des causes toutes locales, à des causes parfaitement indépendantes des révolutions géologiques. Une espèce faible pouvait être détruite par une autre plus forte et mieux armée; c'est ce qui est arrivé à diverses époques, et surtout depuis le commencement de la période actuelle, c'est-à-dire depuis l'apparition de l'homme qui est le destructeur par excellence.

Pour nous faire une idée de cette influence destructrice de l'homme sur les êtres animés, supposons que les loups, les castors, les ours, qui étaient en Angleterre il y a mille ans, eussent été des animaux propres exclusivement

à cette île, comme les kangourous le sont à la Nouvelle-Hollande; aujourd'hui la race des loups, des ours et des castors serait éteinte, comme celle des kangourous le sera vraisemblablement dans quelques siècles.

Que l'usage des armes à feu devienne général en Afrique, et bientôt l'espèce de l'hippopotame aura complètement disparu; il en sera de même plus tard pour le rhinocéros, et peut-être pour l'éléphant, qui se reproduit difficilement à l'état de domesticité. Tout porte à croire que plusieurs espèces ont péri depuis que l'homme est sur la terre, et, pour une au moins, nous en avons la certitude: nous avons sur cet animal, qui existait encore il y a deux siècles, de nombreux renseignemens historiques; mais ces renseignemens ne suffisaient pas pour nous le faire complètement connaître; et il eût été impossible de lui assigner une place dans les cadres zoologiques, si les principes de la science érée par notre illustre Cuvier n'eussent fourni le moyen d'arriver à une détermination plus précise.

Les Hollandais qui abordèrent les premiers à l'Île-de-France, alors déserte, y virent un oiseau d'une très grande taille et d'une figure singulière, auquel ils donnèrent le nom de *dronte* et celui de *dodo*. Plusieurs naturalistes du commencement du XVII^e siècle en parlèrent d'après les descriptions et les dessins des voyageurs, et firent connaître, outre ses formes externes, quelques points de son organisation intérieure.

En 1626, le dronte existait encore à l'Île-de-France, et Herbert assure l'avoir vu à cette époque. « Cette île, dit-il, nourrit un grand nombre d'oiseaux, parmi lesquels il faut compter le dodo, qui se trouve aussi à Diego Roys (île de Rodriguez), mais n'a été vu, que je sache, en aucun autre lieu du monde. On lui a donné ce nom de dodo en raison de sa stupidité, et s'il eût vécu en Arabie, on aurait pu tout aussi

bien lui donner celui de phénix, tant sa figure est rare. Son corps est tout rond, si gras et si gros, que d'ordinaire il ne pèse pas moins de cinquante livres : cette graisse et cette corpulence sont dues à la lenteur de ses mouvements; s'il n'est pas agréable à la vue, il l'est encore moins au goût, et sa chair, quoique ne rebutant pas certains appétits voraces, est un aliment mauvais et répugnant. La physionomie du dodo porte l'empreinte d'une tristesse profonde, comme s'il sentait l'injustice que lui a faite la nature en lui donnant, avec un corps aussi pesant, des ailes tellement petites, qu'elles ne peuvent le soutenir en l'air, et servent seulement à faire voir qu'il est oiseau, ce dont, sans cela, on serait disposé à douter.

» Sa tête est en partie coiffée d'un capuchon de duvet noir, et en partie nue, c'est-à-dire seulement couverte d'une peau blanchâtre presque transparente. Son bec est fortement recourbé et incliné par rapport au front; les narines sont situées à peu près vers le milieu de la longueur du bec, qui, à partir de ce point jusqu'à l'extrémité, est d'un vert clair mêlé de jaune pâle.

» Tout le corps est couvert d'un duvet très fin, semblable à celui qui revêt le corps des oisons. La queue est ébouriffée comme une barbe de Chinois, et formée de trois ou quatre plumes assez courtes. Les jambes sont fortes, épaisses, et de couleur noire; les ongles sont aigus.»

Herbert donne une figure très grossière du dodo; celle qui est placée en tête de notre article a été faite d'après une peinture appartenant originairement au prince Maurice de Nassau, et maintenant au Muséum britannique de Londres.

Peu de temps après le voyage d'Herbert, les îles de France et de Bourbon devinrent le siège d'établissements considérables, formés par des Européens, et l'espèce du dronte en disparut complètement. On conçoit très bien comment cet oiseau peu agile, et trop volumineux pour se cacher aisément, n'a pu échapper aux poursuites de l'homme. Ce qu'il y a de certain, c'est que malgré les recherches très actives faites par les naturalistes, surtout dans le siècle dernier, on n'a pu se procurer aucun renseignement à son égard. Quelques auteurs ont été même jusqu'à prétendre que le dronte n'avait jamais existé, et que les descriptions qui en avaient été données se rapportaient au manchot et au pingouin; mais cette opinion était tout-à-fait insoutenable, car, outre les figures dont nous avons parlé, et le témoignage de naturalistes qui parlaient de l'oiseau comme l'ayant vu, il en existait encore des restes bien reconnaissables, et dont l'origine était connue. Ray, qui fit paraître en 1676 et 1688 deux éditions de l'ouvrage de Willughby, dans lequel se trouve une description et une figure du dodo, prises du livre de Bontius, ajoute en note qu'il a vu cet oiseau empaillé dans le cabinet de Tradesant. De ce cabinet, l'oiseau passa dans le Musée Ashmoléen d'Oxford, et il est porté sur le catalogue comme y existant en 1700. Il y resta jusqu'en 1755, où les inspecteurs le trouvant en trop mauvais état, le firent jeter, et l'on n'en conserva que le bec et une patte. Une autre patte, provenant des collections de la société royale, se trouve aujourd'hui dans le Muséum britannique.

C'était là tout ce qui restait du dronte, lorsqu'en 1850 notre Muséum reçut une collection de débris organiques, trouvés à l'île-de-France sous une couche de laves, et envoyés par M. Desjardins. Dans le nombre, figuraient quelques os d'oiseaux, consistant en un sternum, une tête, un humérus et un cubitus. Toutes ces parties furent reconnues par M. Cuvier, pour appartenir au dronte, et lui prouvèrent que cet oiseau devait être rangé parmi les gallinacées. Un voyage que cet illustre naturaliste fit peu de temps après à Londres, lui permit d'examiner le pied qui existe au Muséum britannique, et même les parties conservées au Musée Ashmoléen, les directeurs de cet établissement ayant bien voulu les lui envoyer d'Oxford. Le résultat de ce nouvel examen confirma la première détermination, mais montra en même

temps qu'il avait dû exister une seconde espèce un peu différente de la première.

COLOMB,

BALLADE DE LOUISE BRACHMANN.

(Cette ballade est très populaire en Allemagne.)

« — Que me veux-tu, Fernand? ta pâleur m'annonce une nouvelle sinistre. — Hélas! tous mes efforts ne peuvent contenir l'équipage révolté! S'il ne découvre bientôt le rivage, vous serez victime de sa fureur : sédu dans ses espérances, il demande à grands cris le sang du chef qu'il accuse de l'avoir trompé. »

A peine il a parlé que la foule irritée s'élançait dans la chambre de l'amiral. La rage et le désespoir se peignent dans leurs yeux caves, sur leurs visages épuisés par la famine : « — Traître! s'écrient-ils, où est la fortune que tu nous as promise? »

« Tu ne nous donnes pas de pain; eh bien, donne-nous du sang! — Du sang! répète la troupe déchainée. » L'amiral, avec calme, oppose son courage à leur fureur. « — S'il vous faut du sang, abreuvez-vous du mien, leur dit-il, et vivez. Cependant je vous demande de me laisser, une fois encore, voir le soleil se lever sur cet horizon. »

« Si demain l'aurore n'éclaire point une plage libératrice, je me dévoue au trépas; poursuivons jusque là notre entreprise, et ayons confiance en Dieu. » La majesté du héros triomphe encore une fois de la révolte. Ils s'éloignent, son sang est épargné.

« — Oui, jusqu'à demain. Mais si les premières clartés ne nous montrent point un rivage, tu auras vu le soleil pour la dernière fois. » Le terrible pacte est signé, et l'aurore prochaine doit décider le sort du grand homme.

Le soleil disparaît, le jour fuit; la proue des navires sillonne la vaste mer avec un bruissement lugubre; les étoiles s'attachent silencieuses au firmament. Mais nulle part un rayon d'espoir; nulle part, sur ce désert humide, un point où l'œil puisse se reposer.

Le sommeil n'a point approché les paupières de Colomb. Sa poitrine est oppressée; son regard, fixé vers l'occident, cherche à percer les ténébreux : « — Ilâte ton vol, ô mon navire! que je ne meure point avant de saluer la terre que Dieu a promise à mes rêves. »

« Et toi, Dieu tout-puissant, jette un regard sur ces matelots qui m'entourent! ne les laisse point tomber sans consolation dans cet immense sépulcre! » Ainsi s'exprimait l'émotion du héros, lorsqu'un pas rapide se fait entendre. « — C'est toi, Fernand! que vient encore m'annoncer ta pâleur? »

« — Ah! Colomb, tout est perdu! le crépuscule enveloppé à l'orient. — Sois tranquille, ami, toute lumière est apparée par Dieu; sa main touche d'un pôle à l'autre : elle m'aplanira, s'il le faut, le chemin de la mort. — Adieu, Colomb, adieu; les voilà, les voilà, ces furieux, qui s'avancent! »

A peine il a parlé que la foule irritée s'élançait dans la chambre de l'amiral. « — Je sais ce que vous demandez, leur dit-il; je suis prêt : la mer aura sa proie. Mais poursuivez mon entreprise, car le but n'est pas loin. Que Dieu pardonne à votre égarement! »

Les épées résonnent menaçantes, un cri sauvage et meurtrier perce les airs; le héros se prépare avec calme au sort qui l'attend. Tous les liens du respect sont brisés : on le saisit, on le traîne au bord de l'abîme... *Terre!... ce mot retentit du haut des vergues : Terre! terre!*

Une bande de pourpre à l'horizon frappe tous les yeux; c'est la plage de saut que dorent les rayons du ciel, cette plage dévinée par le génie... Tous se précipitent interdits aux pieds du grand homme, et adorent Dieu.

DES CHEMINS DE FER.

Tout le monde sait que les roues des voitures ne tardent pas à laisser sur les routes une empreinte profonde et permanente, nommée ornière, qui oppose un très grand obstacle à la rapidité des transports. Pour éviter cet inconvénient les anciens avaient coutume de construire les parties de leurs routes, exposées à être sillonnées par les roues, en blocs de pierres très dures, et cet usage est encore suivi de nos jours dans plusieurs villes d'Italie, parmi lesquelles on peut citer Milan. Au commencement du XVII^e siècle, on eut en Angleterre l'idée de substituer des madriers de bois aux dallages en pierre dont le prix eût été fort élevé; plus tard, pour augmenter la solidité de ces madriers, on les recouvrit de bandes de fer, et enfin, en 1767, le fer fut entièrement substitué au bois. De cette époque datent les premiers chemins de fer proprement dits.

Ces sortes de voies de communication se divisent, eu égard à la matière dont elles sont construites, en deux classes, les chemins en fer fondu et les chemins en fer forgé.

Le bas prix de la fonte et son inflexibilité la firent employer exclusivement jusqu'en 1803; mais, à cette époque, on remarqua que si elle était inflexible, elle se brisait facilement; qu'elle était peu homogène, et que son intérieur était beaucoup moins dur que sa surface; de sorte que celle-ci une fois entamée, la bande de fonte tout entière ne tarderait pas à être hors de service; que sa surface était toujours raboteuse, quelque effort qu'on fit pour la polir; et qu'enfin son emploi n'était pas plus économique, parce que des bandes de fer forgé n'ont pas besoin d'avoir le même poids que des bandes de fonte pour résister également. Toutes ces considérations firent substituer, dès l'année 1805, le fer forgé au fer fondu, et aujourd'hui il est unanimement préféré.

Sous le rapport de la forme, les chemins de fer peuvent se diviser en trois classes.

Les uns sont formés de simples bandes plates posées sur le sol, à l'endroit où se forment ordinairement les ornières. Le voiturier peut à volonté faire passer sa voiture sur la partie de la route qui est ferrée, et sur celle qui ne l'est pas. Ce système est très rarement employé.

Dans la seconde espèce, on emploie, au lieu de bandes plates, des bandes creuses présentant l'aspect d'une ornière ordinaire. Ces chemins ne peuvent être parcourus que par des voitures à voie constante: les roues s'emboîtent dans l'ornière, et n'en sortent jamais. Ce système est employé plus rarement encore que le premier. On conçoit en effet que les ornières doivent être constamment remplies de boue, et qu'ainsi le but principal des chemins de fer, qui est de faire rouler les voitures sur des ornières dures et polies, est complètement manqué.

Dans la troisième espèce, ce sont les ornières qui sont sail-lantes; les contours des roues sont creusés en gorges de poulies; ici, comme dans la seconde espèce, les roues sont toujours emboîtées sur les ornières, et n'en sortent jamais. Les chemins de fer ainsi construits offrent tant d'avantages sur les autres, qu'ils sont presque exclusivement employés; aussi cette notice va-t-elle être entièrement consacrée à leur description.

Dans un pareil chemin, on donne le nom de *rail* aux bandes de fer qui forment les ornières. Ce mot est d'origine anglaise: il est aujourd'hui passé dans notre langue, et est devenu technique. Les rails ne se posent pas directement sur le sol, mais sur des pièces de fonte nommées *coussinets*: les coussinets sont eux-mêmes fixés à l'aide de chevilles sur des dés en pierre ou des madriers de bois.

Pour se faire une idée de ce système, il n'y a qu'à jeter les yeux sur les figures qui suivent.

Les fig. 1 et 2 représentent une coupe du rail dans le sens transversal et une dans le sens de sa longueur.



(Fig. 1 et 2.)

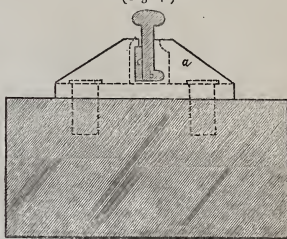
Les fig. 3 et 4 représentent, l'une l'élevation, et l'autre la base du coussinet.



(Fig. 3.)



(Fig. 4.)



(Fig. 5.)

La fig. 5 représente l'ensemble du rail, du coussinet et du dé en pierre posés l'un sur l'autre.

Enfin la fig. 5 bis représente un chemin de fer tout construit.



(Fig. 5 bis.)

On remarquera que le rail est renflé à sa partie supérieure: en vertu de cette disposition, les roues des chars sont en contact avec lui par une surface plus grande, et le frottement détruit cette surface beaucoup plus lentement. Il est aussi renflé à sa partie inférieure, mais c'est pour qu'il puisse mieux s'emboîter dans le coussinet.

Pour se rendre compte des fig. 5, 4, 3, il faut savoir que le rail *b* est serré contre le coussinet *a* par un coin *c*, et que le coussinet est maintenu sur le dé par deux chevilles *d*, *e*, qui entrent à frottement dans les trous *m* et *n* du coussinet, et dans des trous correspondants pratiqués dans le dé.

Les notions préliminaires étant bien comprises, il va être facile de concevoir comment s'effectuent les transports.

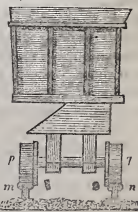
Un chemin de fer est à une voie ou à deux voies.

Une voie se compose de deux rangs de rails, dont la distance est ordinairement d'à peu près 4^m,49.

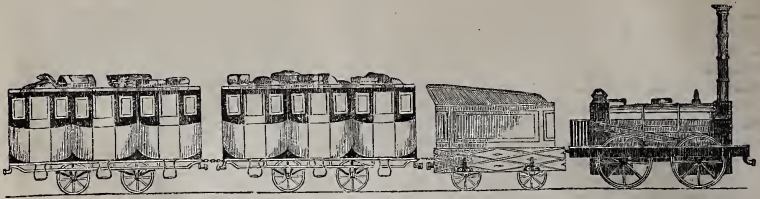
La fig. 6 montre comment les chars s'ajustent sur les rails; *m* et *n* représentent les deux rails qui composent une même voie; *p* et *q* sont les deux roues du char: on voit qu'elles sont retenues sur les rails par des rebords.

Les chars destinés à parcourir les chemins de fer portent le nom spécial de *wagons*, qui est tiré, comme le mot rail, de la langue anglaise.

Les wagons ne doivent, dans aucun cas, sortir des rails, de sorte



(Fig. 6.)



(Fig. 6 bis, représentant de profil un convoi de wagons.)

que si deux wagons marchant en sens contraire viennent se rencontrer en un même point de la voie, l'un d'eux est obligé de rebrousser chemin pour laisser passer l'autre, et la régularité du service est interrompue. Aussi, lorsqu'on veut aller et venir sur un chemin de fer à toutes les heures de la journée, est-il nécessaire de le composer de



(Chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon. — Arceaux du Voiron.)

deux voies, dont l'une est destinée à être exclusivement parcourue par les wagons qui vont dans un sens, et l'autre par les wagons qui vont en sens contraire.

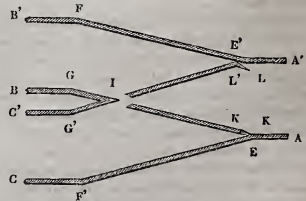
Ce moyen étant fort dispendieux, on a adopté, sur quelques chemins d'importance secondaire, un moyen terme, qui consiste à ne donner qu'une seule voie à la route dans la plus grande partie de sa longueur, et à pratiquer des doubles voies de distance en distance : ces parties à double voie ont reçu le nom de *croisières*, parce qu'elles sont les seules sur lesquelles des wagons qui vont en sens contraire puissent se croiser.

Voici le mécanisme à l'aide duquel les wagons passent d'une partie à simple voie dans une croisière.

Je suppose que AE et A'E' (fig. 7), représentent la fin de la voie unique; le wagon y est parvenu, et je veux le faire passer dans la croisière. Cette croisière se compose de deux voies; l'une d'elles est dirigée suivant les lignes FB' et GB; l'autre suivant les lignes C'G' et CF'. Il s'agit, par exemple, de faire entrer le wagon dans la première.

Aux points E et E' se trouvent deux rails, L'I, K'I, qui vont se croiser au point I; ces rails sont terminés par deux aiguilles LL, K'K, mobiles autour des points L' et K'. Le conducteur ouvre la première et ferme la seconde, et les met dans la position qu'elles ont dans la figure. Les deux

roues du wagon étant munies de rebords intérieurs, l'une d'elles suit naturellement la ligne A'E'F, et l'autre la ligne AK'G, et le wagon passe dans la croisière.



(Fig. 7.)

On a imaginé plusieurs autres mécanismes pour atteindre ce résultat; mais celui que nous venons de décrire est le plus généralement employé.

Pour terminer ces premières notions sur les chemins de fer, nous allons parler des moteurs qui servent à traîner les wagons, des pentes et des sinuosités que peut présenter la route; enfin, nous dirons quelques mots sur le prix de leur construction.

Les moteurs employés sur les chemins de fer sont au nombre de trois : tantôt on se sert de chevaux qu'on attelle aux wagons à la manière ordinaire ; tantôt on emploie des chariots à vapeur, qui se meuvent d'eux-mêmes en traînant les wagons après eux : on leur donne le nom de machines locomotives. Tantôt enfin, on dispose sur le chemin, à des distances variables, des machines à vapeur fixes, qui attirent les chariots à elles à l'aide d'une corde.

La pente qu'on donne aux chemins de fer peut être plus ou moins considérable, suivant la nature du moteur qu'on emploie. Elle peut être très grande si on se sert de machines fixes. On peut même dire qu'en ce cas il n'y a pas de limites à indiquer. Elle doit être au contraire excessivement faible, si l'on se sert de machines locomotives, car elle ne peut guère excéder 5 millimètres par mètre. Enfin, si on se sert de chevaux, elle peut aller sans inconvénient jusqu'à 4 centimètre et demi.

Il est aussi excessivement important qu'un chemin de fer ne fasse pas de trop grands circuits, et lorsqu'on est obligé de le faire tourner il faut que ce soit à l'aide de courbes très douces, de manière que les changements de direction soient le moins brusques qu'il est possible.

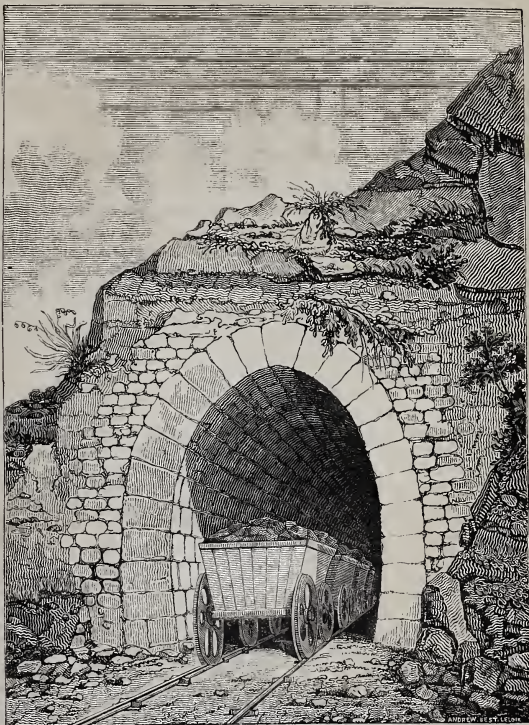
Les frais de construction d'un chemin de fer se divisent en deux parties. L'une, à peu près fixe, se compose du prix du fer, de la fonte, et des employés ; elle peut être évaluée à 70,000 francs par lieue de poste, pour un chemin de fer à simple voie, et à 140,000 fr. pour deux voies. L'autre qui comprend les frais de terrassement, les travaux d'art, les acquisitions de terrain, et les frais de direction, est si variable, qu'elle est très difficile à fixer. On peut cependant, en thèse générale, dire qu'elle varie de 200 à 400,000 francs pour un chemin à double voie ; il faudrait prendre les deux tiers de cette somme dans le cas d'une simple voie.

Les constructeurs se sont souvent demandé si les chemins de fer devaient être préférés aux canaux, ou réciproquement.

Ces deux voies de communication ont chacune leur genre de mérite particulier, et un habile constructeur ne rejettera pas plus l'une que l'autre. Ainsi les chemins de fer peuvent être construits presque en tous lieux. Ils peuvent être parcourus dans toutes les saisons, et avec une grande vitesse. Les canaux, au contraire, doivent être alimentés par des prises d'eau considérables ; les sécheresses et les réparations y occasionnent de fréquents chômages. Les transports s'y effectuent lentement ; mais aussi ils s'y font à un prix bien moins élevé que sur les chemins de fer, ce qui est très avantageux pour les marchandises encombrantes, d'un prix faible, et qui n'ont pas besoin d'être rendues à leur destination à des époques exactement déterminées.

Enfin, le prix de construction des canaux, et celui des chemins de fer, est si variable, selon les cas, qu'il est difficile de dire lequel est le plus élevé.

(Cet article aura une suite.)



(Entrée d'une des galeries du chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon.)

NOTICE HISTORIQUE SUR LE CABINET DES MÉDAILLES.

ET SUR LES VOLS QU'ON Y A COMMIS.

C'est à Henri IV que l'on doit la création du cabinet des médailles ; ainsi, cette collection immense qui renferme aujourd'hui plus de 420,000 pièces d'or, d'argent ou de bronze, et qui est sans contredit la première de l'Europe, ne compte encore qu'un peu plus de deux siècles d'existence.

Cependant, plusieurs des prédécesseurs de Henri IV s'étaient occupés de ces monuments, si curieux, soit comme objets d'art, soit comme pièces à l'appui des ouvrages qui nous restent de l'antiquité ; mais leurs collections, intéressantes par le choix des médailles qu'elles renfermaient, étaient trop peu étendues pour porter le nom de Cabinet des Médailles de France.

François I^{er} paraît être le premier de nos rois qui ait pensé à rassembler des médailles antiques ; les guerres qu'il soutint pour reconquérir le duché de Milan lui donnèrent l'occasion d'admirer les collections des princes italiens ; il voulut en posséder une semblable, et ordonna à ses officiers des recherches dans ce but ; mais comme à cette époque on avait encore fait peu de fouilles, et que, par conséquent, les médailles étaient beaucoup plus rares qu'aujourd'hui, il n'en put rassembler qu'une très petite quantité : par ses ordres, les plus belles furent enchâssées dans des salières, dans des

coupes, dans des plats d'argent ciselés; on en plaça même quelques unes sur le fermoir d'une boîte en vermeil faite en forme de livre. Ces différens objets furent déposés au garde-meuble, et le roi conserva près de sa personne le reste de ses médailles. On voit que ce n'était pas là une collection; il n'y avait guère en tout que cent cinquante pièces.

Le mariage de son fils Henri II avec Catherine de Médicis amena en France une partie des richesses de la bibliothèque des grands-ducs de Toscane. Parmi les trésors littéraires se trouvaient quelques médailles; elles furent réunies à celles amassées par François I^{er}, et placées dans la Bibliothèque Royale, qui alors était dans le château de Fontainebleau. Pendant le règne de François II, la collection resta stationnaire; mais Charles IX, grand amirateur de l'antiquité, voulut former un cabinet digne de la puissance et de la richesse du royaume. Il fit donc disposer au Louvre plusieurs salles pour y placer la collection de ses prédécesseurs, qu'il venait d'augmenter par l'importante acquisition des médailles d'un antiquaire nommé Groslier. Il créa même une charge de garde des médailles. Les guerres civiles qui désolèrent la France pendant ce règne de sinistre mémoire, ne laissèrent pas au roi le loisir d'exécuter ce projet; il eut même le chagrin de voir pillé et disperser sa chère collection par les huguenots que le massacre de la Saint-Barthélémy avait exaspérés. La Ligue, les processions et les bals occupèrent trop son frère Henri III, pour lui laisser le temps de penser à la collection royale; aussi n'en resta-t-il presque plus de traces, lorsqu'à Henri IV, voulant la continuer, appela à sa cour, en 1608, le sire de Bagarris, gentilhomme provençal, qui avait fait une étude approfondie de l'antiquité. La conversation instructive et spirituelle de ce savant séduisit le roi, qui lui acheta une partie de ses médailles, et le nomma sur-le-champ garde de son cabinet.

En 1610, le roi pensait à l'établir magnifiquement au Louvre; le crime de Ravallac arrêta bien d'autres projets. Quelque temps après cet événement, le sire de Bagarris, convaincu des dispositions peu favorables de Louis XIII pour la numismatique, retourna en Provence, emportant avec lui le reste de sa collection que le nouveau roi refusait d'acheter. On créa alors une charge d'intendant du cabinet des médailles et antiques, et on la donna à un conseiller d'Etat, nommé Jean de Chamont; puis l'on ne pensa plus aux médailles. Mais Louis XIV fit transférer le cabinet au Louvre, et envoya en Grèce et en Italie des savans chargés d'acheter tout ce qu'ils rencontreraient de curieux. Le legs que lui fit son oncle Gaston, duc d'Orléans, du riche cabinet qu'il avait formé à Blois, où il mourut en 1657, vint doubler ses richesses numismatiques, et fit de son cabinet le plus complet et le plus précieux de l'Europe.

A la mort de Jean de Chamont, en 1664, Louvois, en sa qualité de surintendant des bâtimens royaux, donna les deux charges d'intendant et de garde, à l'ancien bibliothécaire de Gaston, l'abbé Bruneau, qui remplissait ces honorables fonctions depuis 1660. Cette distinction lui fut fatale, car, deux ans après, en 1666, un voleur qui s'était introduit dans le cabinet, bien qu'il fût situé précisément au-dessus de la salle des gardes, assassina cet antiquaire. Alors, ces deux charges furent réunies à celle de garde de la librairie, en faveur de Nicolas Colbert, évêque d'Auxerre, qui confia les clefs du cabinet à M. de Carcavi, commis à la garde. Le cabinet n'étant pas en sûreté dans le Louvre, M. de Carcavi pensa à l'établir dans la Bibliothèque Royale, qui alors occupait une partie de la rue Vivienne. Louis XIV donna l'autorisation nécessaire à cette translation. Mais il regretta souvent de ne plus avoir les médailles près de lui; aussi, en 1634, il ordonna au marquis de Louvois de les faire transporter à Versailles, sa résidence favorite. Elles furent donc déposées près de la chambre à coucher du roi, dans une salle à laquelle les *ricercati* du palais donnent encore le titre de Cabinet des Médailles. Presque tous les jours, le roi,

après avoir entendu la messe, venait voir ses médailles, classées par le nouveau garde Rainsant.

Louvois acheta la charge d'intendant à Louis Colbert, successeur de Nicolas, et en donna les provisions à l'abbé de Louvois, alors âgé de neuf ans (1684). Les voyages de Vaillant, de Paul Lucas, de M. de Monceaux, les recherches de M. de Nointet, ambassadeur à Constantinople, avaient considérablement augmenté la collection. Des particuliers l'enrichirent encore par des dons très importants; les chanoines de Sainte-Geneviève cédèrent au roi des médailles très précieuses de la suite des empereurs romains; un antiquaire, M. Decamps, abbé de Signy, avait l'habitude d'offrir tous les ans, pour étrennes au roi, plusieurs beaux médaillons. Le 7 juin 1689, M. Rainsant, garde des médailles, se noya dans la pièce d'eau des Suisses; M. Oudinot obtint sa survivance. C'est lui qui, aidé par le père du Molinet, chanoine de Sainte-Geneviève, a dressé les inventaires du cabinet. A sa mort, en 1712, la place fut donnée à un nommé Simon, qui ne la garda que jusqu'en 1719; à cette époque, elle passa à M. de Boze, homme d'un grand mérite, dont Jean-Jacques Rousseau parle avec éloge dans ses *Confessions*.

Il semblerait qu'une bizarre fatalité ne permettait pas au cabinet de rester long-temps dans le même local. Le 27 mars 1720, Louis XV, alors sous la tutelle du duc d'Orléans, signa une ordonnance qui réunissait le Cabinet des médailles à la Bibliothèque; cette ordonnance ne fut exécutée que vingt ans plus tard, car ce ne fut que le 2 septembre 1741 que les médailles furent déposées dans le salon où on les conserve aujourd'hui.

A la mort de M. de Boze, en 1755, l'abbé Barthélemy, auteur du *Voyage d'Anacharsis*, fut nommé garde des médailles; c'est à lui que l'on doit cette magnifique suite de médailles impériales d'or, dont une partie a été volée en 1851. C'est encore lui qui a formé les suites historiques des États modernes de l'Europe. A sa mort, arrivée en 1795, le titre de garde fut supprimé, et on donna celui de conservateur à l'abbé Barthélemy Coureay, neveu de Jean-Jacques, et à M. Millin.

En 1804, pendant l'administration de MM. Millin et Gosselet, savans antiquaires, tous deux membres de l'Institut, plusieurs objets précieux furent enlevés du cabinet par des voleurs qui, pour commettre leur crime avec plus de chances de succès, s'étaient engagés dans la garde munie pale. Le célèbre camée dit de la *Sainte-Chapelle*, parce qu'il y fut long-temps conservé, et qui, selon l'opinion générale, représente l'apothéose d'Auguste, fut saisi en Hollande, entre les mains d'un des voleurs, qui voulait le vendre 500,000 fr.; il est estimé 4,500,000 francs.

En 1851, dans leur audacieuse entreprise, Fossard et ses complices n'ont point, comme les voleurs de 1804, pris des objets d'art célèbres, gravés dans plusieurs ouvrages et connus de toute l'Europe; ils n'ont songé à dérober que les médailles d'or. Ils ont enlevé la collection des médaillons d'or, qui tous étaient uniques; aussi cette perte est-elle irréparable;—la suite des impériales dont nous avons déjà parlé; et des médailles d'or de Louis XIV et de quelques autres rois de l'Europe; heureusement ils n'ont pas eu le temps de fondre la totalité des pièces, et plus d'un tiers des impériales a été retrouvé dans la Seine, avec quelques unes des médailles d'or modernes. Les plongeurs ont aussi retiré de l'eau la patère d'or trouvée à Rennes, la coupe d'or dans laquelle est enlascé le portrait en verre moulé d'un roi sassanide, le sceau d'or de Louis XII, le calice de la cathédrale de Reims, et quelques bijoux provenant du tombeau de Cléopâtre. On regrette peu les épreuves d'or de la suite de Louis XIV, parce que le cabinet possède des semblables en argent et en bronze; aussi les sommes produites par la fonte des lingots seront-elles toutes employées à combler les vides de la suite impériale; déjà plusieurs pièces importantes ont été achetées; on peut

done être certain que, dans peu d'années, on parviendra à réformer cette suite qui excitait l'envie et d'admiration de tous les souverains de l'Europe.

Au XII^e siècle, le nombre des instrumens de musique destinés à accompagner les chants populaires ou d'église était assez étonnant, surtout si on le compare avec la simplicité et la monotonie d. s. accords notés.

Un poète, Guillaume de Machault, a énuméré les divers instrumens de musique de cette époque dans le passage suivant :

Je vis là, tout en une cerne (cercle),
Viole, rubebe, et guiterne (guitare),
L'ennorache, le nicamou,
Cithole et le psaltérion ;
Harpes, tabours, trompes et nacaires (timbales d'Orient) ;
Orgues, cornes, plus de dix paires ;
Cornemuses, flageols et chevrettes ;
Douceines, cimballes et clochettes ;
Tymbres, la flaute brahaingne,
Et le grand cornet d'Allemagne ;
Fiajol de Saus, fistule et pipe ;
Muse d'Aussay, trompe petite,
Buisine et les monœcordes, etc.

MILTON.

L'auteur du *Paradis perdu* est né à Londres, le 9 décembre 1608. Son père était un notaire, un homme très instruit, et qui cultivait les arts avec succès. Milton reçut donc une éducation très distinguée ; il manifesta, jeune encore, une ardeur très vive pour le travail, et, dès l'âge de douze ans, sa vue s'affaiblit à force de veilles prolongées. Envoyé à l'université de Cambridge, il en fut chassé, après cinq années de séjour, pour cause de querelles et d'insubordination excitées par son caractère fier et emporté. Milton s'était voué d'abord à l'état ecclésiastique, mais il y renouça bientôt par besoin d'indépendance. A l'âge de vingt-quatre ans, il se retira auprès de son père, fixé à la campagne. L'étude et la composition de la poésie latine étaient un de ses goûts favoris ; il a laissé un assez grand nombre de vers latins remarquables par la correction, par l'harmonie, par la facilité de style. Ce fut à cette époque qu'il fit une comédie féerique, intitulée *Cornus*, dans le genre italien. Mais le génie de Milton était plutôt dirigé vers les pensées tristes et sévères. Après quelques années passées dans la retraite, il perdit sa m. e. et se décida à partir pour l'Italie ; il parcourut avec enthousiasme cette contrée qui éveilla sa verve poétique, et lui inspira surtout le désir d'exécuter quelque vaste monument égal à celui du Tasse, dont la gloire retentissait alors autour de lui. Milton se mit en rapport avec les personnages les plus distingués de l'Italie, il visita Galilée dans la retraite où l'inquisition le retenait à Florence.

En 1640, Milton fut rappelé en Angleterre, par la nouvelle des premiers troubles révolutionnaires qui commençaient à éclater. Il y prit une part active, et se rangea dans le parti des indépendans, devint le plus exalté des républicains. Milton mêlait aux soins de l'éducation qu'il donnait à quelques jeunes gens le travail suivi d'une polémique politique et religieuse, ardente et opiniâtre. Il publia un grand nombre de brochures contre l'épiscopat, contre la royauté, sur différens sujets théologiques. Ces écrits se distinguent par une verve souvent violente, par une érudition immense, confuse, par un puritanisme exagéré. Ces publications attirèrent l'attention de Cromwell sur Milton. Après l'exécution de Charles I^{er}, à laquelle notre poète ne prit aucune part, Cromwell le fit nommer secrétaire-interprète pour la langue latine près le conseil d'Etat. Milton s'attacha à défendre tous les actes de la révolution. Mais, dans ses passions politiques, il était de la plus grande bonne foi et tout dé-

voué à sa cause. Devenu secrétaire de Cromwell, il fut entièrement dominé par cet homme qu'il croyait sincèrement dévoué au service de la liberté. A cette époque, Milton, étant devenu entièrement aveugle, vivait loin du monde. Aucun de ses contemporains n'avait deviné son génie poétique, Cromwell ne le soupçonnait même pas. Le poète avait épousé une femme qui l'avait abandonné en haine de ses opinions : elle lui avait laissé trois filles ; plus tard, il épousa une jeune et belle personne qui mourut après deux années de mariage ; Milton l'a échantée dans des vers d'une délicieuse mélancolie. Il se maria de nouveau à une femme dont les soins adoucirent sa vieillesse ; c'est seulement vers cette époque qu'il commença à composer son poème du *Paradis perdu*. Il fut interrompu dans son travail par la contre-révolution et le retour de Charles II ; arrêté par ordre de la chambre des communes, il fut relâché deux mois après. On raconte que le poète Davenant, attaché au service de la cause royale, étant tombé, en 1650, au pouvoir des révolutionnaires, fut sauvé par Milton. Davenant, au retour de Charles II, n'oublia pas la générosité de l'auteur du *Paradis perdu*, et obtint sa grâce.

Le poète avait alors cinquante-six ans ; il se livra tout entier à son ouvrage. Aveugle, infirme, pauvre, persécuté par ses ennemis, désenchanté de toutes ses illusions politiques, Milton trouva encore dans son génie la force d'achever la tâche qu'il avait conçue. Il dictait son poème à ses filles, auxquelles il avait appris à lire le grec et l'hébreu ; tous les jours il se faisait lire, le matin, en se levant, des passages de la Bible, d'Homère, de Platon, d'Euripide. La musique servait aussi à distraire le sublime vieillard ; il touchait de l'orgue et chantait. En 1665, Milton envoya une copie de son poème à un jeune Quaker, son ami. Deux ans après, il le vendit à un libraire pour 50 liv. sterl. Le poème n'obtint aucun succès. Sans se décourager, Milton continua ses travaux, publia un *Abregé de l'Histoire d'Angleterre*, puis une tragédie de *Samson*, mêlée de chœurs. Plus tard, parut le *Paradis reconquis*, poème en quatre chants, dans lequel Milton est resté au-dessous de lui-même. Les dernières années du poète furent remplies par quelques écrits de controverse religieuse. Il mourut le 10 novembre 1674, âgé de soixante-cinq ans.



(Retraite de Milton pendant la grande peste de Londres, en 1665.)

C'est Addison qui a le plus contribué en Angleterre, à la fin du XVII^e siècle, à populariser le génie poétique de Milton. Voltaire, le premier, l'a fait connaître en France. Plusieurs traductions du *Paradis perdu* parurent successivement ; la meilleure est la traduction de Delille dont la prolixité cependant défigure souvent les beautés simples et antiques du poème anglais.

Il existe de notre poète trois délicieuses pièces de poésies, ravissantes par la mélodie du langage, par la grâce, la fraîcheur, et la suavité des idées et des sentimens ; l'une est intitulée, *l'Allegro*, dans laquelle il décrit tous les mouvemens d'un cœur content et heureux ; dans l'autre, *il Pensero*, il



(Milton.)

chante les doux entrainemens de la mélancolie. La troisième est un cantique pour le jour de Noël.

L'OLIVIER.

Suivant les récits mythologiques, cet arbre est un présent que nous avons reçu de Minerve, divinité protectrice des arts utiles, des biens de la paix, de tout ce qui constitue la véritable civilisation. Dans une sorte de défi entre cette déesse et Neptune, la palme devait être décernée à la production la plus utile : le dieu des mers fit sortir de terre le cheval ; mais Minerve fit naître l'olivier chargé de fruits, et l'assemblée des dieux proclama son triomphe. La scène se passait à Athènes, qui reçut alors le nom de ville de Minerve, et qui honora cette déesse d'un culte particulier. Entre autres marques de reconnaissance, on allumait, à certaine époque de l'année, une quantité considérable de lampes.

L'usage et la préparation de l'huile remontent réellement à la plus haute antiquité. Ainsi, dans la *Genèse*, chapitre 28, verset 18, on lit que Jacob, après sa vision, « se levant le matin, prit la pierre qu'il avait mise sous sa tête, et l'érigea comme un monument, répandant de l'huile dessus. »

On trouve aussi dans l'*Ezode*, chapitre 27, le verset 20 ainsi conçu : « Ordonnez aux enfans d'Israël d'apporter l'huile la plus pure des olives qui auraient été pilées au mortier. »

Lorsque les Phéniciens étendirent leur commerce jusque dans l'Espagne, ils tirèrent des profits très considérables de l'huile qu'ils y apportèrent. On peut d'ailleurs mesurer la grande importance que les anciens attachaient à cette liqueur, en se rappelant que l'huile était employée dans les libations en l'honneur des dieux, et que les vainqueurs des jeux olympiques ceignaient leur front d'une couronne faite de branches d'olivier.

En comparant, autant qu'il est possible, l'utilité de l'olivier à celle de la vigne, on n'hésitera point à refuser le premier rang à l'arbre de Minerve ; mais malgré cette infériorité réelle, on ne pourra lui contester une renommée que celle d'aucune autre plante n'a surpassée. Existe-t-il un plus grand honneur, en effet, que celui d'être le symbole de la

paix chez tous les peuples qui sont maintenant les plus avancés en civilisation ?

Quand même l'olivier serait dépouillé de tous les titres dont on s'est plu à le décorer, il ne perdrait cependant aucun de ses droits aux soins des cultivateurs. Ses fruits sont, il est vrai, d'une saveur intolérable, et ne peuvent être mangés qu'après avoir subi des lavages réitérés ; mais l'abondance et les précieuses qualités de l'huile qu'on en tire, ont fixé pour toujours l'emploi de cet arbre dans les pays qui ont le bonheur de le posséder. Il redoute plus une chaleur excessive qu'un froid médiocre ; il lui faut un climat tempéré. Il fructifie tout au moins aussi long-temps que l'oranger, et les limites de sa durée ne sont pas connues ; quelques récits un peu suspects le feraient vivre plus de mille ans, toutefois ces merveilles ne sont pas assez constatées pour que l'on s'en occupe sérieusement.

Les fleurs de l'olivier sont petites, réunies en petits bouquets. Avant leur entier épanouissement, elles sont d'un jaune pâle, et lorsque les pétales sont tout-à-fait développés, on ne voit plus de jaune qu'au milieu de la fleur. Les cultivateurs qui s'attachent à l'abondance plutôt qu'à la bonne qualité du produit, laissent mûrir complètement les olives sur les arbres, avant d'en faire la récolte ; mais l'huile destinée aux usages de la table est beaucoup meilleure, si les olives ont été cueillies encore un peu vertes, cérées et mises au pressoir sans délai. Il faut un coup d'œil exercé pour reconnaître et fixer le moment le plus favorable pour la cueillette ; la quantité et la bonté de l'huile dépendent de ce moment précis, et des soins donnés à l'extraction. C'est en France, et surtout dans les départemens des Bouches-du-Rhône et du Var, que cette fabrication est pratiquée avec le plus de succès, et les huiles d'Aix conserveront long-temps leur réputation.



(Oliviers de Grèce.)

L'Asie Mineure, la Syrie, l'Archipel, la Grèce, les îles de la Méditerranée, l'Italie et le Portugal, sont en possession de fournir toutes les huiles d'olives qui sont dans le commerce, mais le temps approche, peut-être, où l'Amérique établira une concurrence dont les consommateurs profiteront.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombar, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombar, n° 30.

SCÈNES DU MOYEN AGE.

DE LA CHEVALERIE. — COMMENT ON ARMAIT UN CHEVALIER.



Vers le milieu du x^e siècle, la chevalerie était encore en France une association libre de nobles pauvres, unis, pour la protection des faibles et leur défense commune, contre les abus qui résultaient de la confusion des pouvoirs féodaux. A la fin du xi^e siècle, cette ligue de guerriers, sanctifiée par l'héroïsme et par le dévouement, prit insensiblement une forme légale, et un rang parmi les institutions. Le titre de chevalier fut dès lors considéré comme une dignité qui donnait le premier rang dans l'ordre militaire, et on ne le conférait que par une espèce d'investiture, accompagnée de

certaines cérémonies, et d'un serment solennel. Cet ordre qui jeta un reflet si brillant sur l'histoire moderne, et porta si haut l'union des sentiments de la charité chrétienne et de la valeur militaire, continua à jouir d'une juste célébrité jusques après l'époque des croisades et l'émancipation des communes; mais l'importance de la chevalerie s'affaiblit insensiblement, comme celle de la féodalité, et il vint un moment où la noblesse n'ambitionna plus pour ses fils que l'entrée à la cour des rois; ce fut la fin du moyen-âge.

L'ouvrage le plus estimé sur l'origine et sur l'histoire de

la chevalerie est celui de La Curne de Sainte-Palaye, qui contient en résumé tous les détails épars dans les fabliaux : les romans en rime, et les éroniques. — Dès l'âge de sept ans, on retirait celui qu'on destinait à devenir chevalier des mains des femmes, pour lui donner une forte éducation religieuse et guerrière; la première place qu'il remplissait était celle de *page, varlet, ou damoiseau*. Les pages rendaient à leurs maîtres, à leurs maîtresses, les services ordinaires des domestiques; ils les accompagnaient à la chasse, dans leurs voyages, et dans les visites ou promenades, faisaient leurs messages, et même les servaient à table et leur versaient à boire. Avant de passer au rang d'écuyer, où l'on parvenait d'ordinaire à l'âge de 14 ans, le jeune gentilhomme *sorti hors de page*, était présenté à l'autel par son père et sa mère, qui chacun un cierge à la main alliait à l'offrande. Le prêtre célébrant prenait de dessus l'autel une épée et une ceinture, sur laquelle il faisait plusieurs bénédictions, et l'attachait au côté du jeune gentilhomme qui alors commençait à la porter. Les écuyers se divisaient en plusieurs classes : on distinguait l'écuyer d'honneur ou écuyer du corps, c'est-à-dire de la personne, soit de la dame, soit du seigneur (le premier de ces services était un degré pour parvenir au second); l'écuyer de la chambre ou de la chambellan, l'écuyer tranchant, l'écuyer d'écurie, d'échansonnerie, de panneterie, etc. Dans les combats, l'écuyer était attentif aux mouvements de son maître, pour lui donner, en cas d'accident, de nouvelles armes, parer les coups qu'on lui portait, le relever, et lui donner un cheval frais, mais il se tenait toujours dans les bornes étroites de la défensive.

L'âge de vingt-un ans était celui auquel les écuyers pouvaient, en général, être admis à la chevalerie. Cette règle n'était pas strictement observée à l'égard des princes et des souverains.

Voici comment La Curne de Sainte-Palaye décrit les cérémonies instituées pour la création d'un chevalier en temps de paix :

Des jeûnes austères, des nuits passées en prières, avec un prêtre et des parrains, dans des églises ou dans des chapelles, les sacremens de la pénitence et de l'Eucharistie reçus avec dévotion, des bains qui figuraient la pureté nécessaire dans l'état de la chevalerie, des habits blancs pris à l'imitation des néophytes, comme le symbole de cette même pureté, un aveu sincère de toutes les fautes de sa vie, une attention sérieuse à des sermons où l'on expliquait les principaux articles de la foi et de la morale chrétienne, étaient les préliminaires de la cérémonie par laquelle le novice allait être ceint de l'épée de chevalier. Après avoir rempli tous ces devoirs, il entrait dans une église, et s'avancait vers l'autel avec cette épée passée en écharpe à son col. Il la présentait au prêtre célébrant, qui la bénissait, comme l'on bénit encore les drapeaux de nos régimens : le prêtre la remettait ensuite au col du novice; celui-ci, dans un habillement très simple, allait, les mains jointes, se mettre à genoux aux pieds de celui ou de celle qui devait l'armer. Le seigneur, à qui le novice présentait l'épée, lui demandait à quel dessein il désirait entrer dans l'ordre, si ses vœux ne tendaient qu'au maintien et à l'honneur de la religion et de la chevalerie; et après les réponses convenables, il recevait son serment. Aussitôt le novice était revêtu par un ou par plusieurs chevaliers, quelquefois par des dames ou des demoiselles, des marques extérieures de la chevalerie. On lui donnait les éperons, en commençant par le gauche, le haubert ou la cotte de maille, les brassards et les gantelets, puis on lui ceignait l'épée. L'accolade ou l'accolée consistait en trois coups de l'épée nue du seigneur sur l'épaule ou sur le col du novice agenouillé, pour l'avertir de toutes les peines auxquelles il devait se préparer. En même temps le seigneur prononçait ces paroles ou d'autres semblables : *Au nom de Dieu, de saint Michel et de saint George, je te fais chevalier* : auxquelles on ajoutait quelquefois ces mots : *Soyez pieux, hardi et loyal*. On présen-

tait ensuite au nouveau chevalier le heaume ou casque, l'écu ou bouclier, et la lance, et on amenait un cheval qu'il montait sur-le-champ. Pour faire parade de sa nouvelle dignité autant que de son adresse, il caracolait en faisant brandir sa lance et flamboyer son épée.

On voit, dans le roman du *Don Florès de Grèce*, un chevalier près d'aller au combat, armé par une jeune demoiselle, « qui, de ses blanches et délicates mains, commença à nouer et lacer esguillettes et cotourveys. »

Les occasions les plus fréquentes où l'on faisait des chevaliers étaient le commencement ou la fin des batailles, les publications de paix ou de trêves, les grandes fêtes de l'église, surtout la Pentecôte, le sacre ou le couronnement des rois, les naissances des princes des maisons souveraines, les jours où ils recevaient l'investiture de quelques grands fiefs ou apanages, leurs mariages, et leurs entrées dans les principales villes de leur domination.

En temps de guerre la chevalerie se conférait d'une manière plus expéditive qu'en temps de paix.

Plusieurs centaines de chevaliers furent créés du temps de Charles VI, au siège d'une seule place. A l'attaque des passades de Paris par le roi d'Angleterre, en 1359, il y eut une promotion. Monstrelet rapporte qu'au siège de Bourges, en 1412, on fit plus de cinq cents chevaliers.

Il y avait des chevaliers de terre et de mer, et, dans les derniers temps, des chevaliers de robe, ainsi que des chevaliers ecclésiastiques. Les grands chevaliers s'appelaient *bannerets*; les petits, *bacheliers*.

Le poète Eustache Deschamps a réuni tous les préceptes de morale de la chevalerie dans une ballade, dont voici le premier couplet :

Vous qui voulez l'ordre de chevalier,
Il vous convient mener nouvelle vie;
Dévotement en oraison veillier,
Péchié fuir, orgueil et villenie :
L'Eglise devez defendre,
La vefve, aussi l'orphelin entreprendre;
Estre hardis et le peuple garder;
Prodons loyaux sanz rien de l'autruy prendre;
Ainsi se doit chevalier gouverner.

Utilité des éclipses pour la chronologie. — Les dates de quelques événemens historiques peuvent être incertaines ou déplacées, soit par la faute des contemporains, soit par les altérations inévitables que subissent les dépôts confiés à la mémoire des hommes ou à la plume des copistes. Si les annales des peuples avaient été constamment associées aux observations astronomiques, et surtout aux observations des phénomènes dont le retour peut être calculé avec précision, on aurait, dans la succession des temps, un certain nombre de points fixes auxquels on rapporterait les principaux faits historiques; et s'il restait encore quelque incertitude sur l'époque de ces faits, elle serait du moins resserrée entre des limites très rapprochées. Tels sont les services que les éclipses de soleil et de lune rendent aujourd'hui à l'art de vérifier les dates.

Vers le milieu du XVIII^e siècle, quelques astronomes calculèrent toutes les éclipses qui ont eu lieu depuis le commencement de l'ère vulgaire; et pour rendre leur travail encore plus utile aux générations futures, ils poussèrent leurs calculs jusqu'à l'an 2000. C'était inviter les annalistes à confirmer l'ordre chronologique de leurs narrations par le témoignage des événemens célestes contemporains. Les Chinois eurent de tout temps cette précaution : aussi nulle chronologie n'est plus authentique que celle de ce peuple.

Il est des faits sur lesquels les éclipses ont exercé plus ou moins d'influence, et qu'on peut vérifier en recherchant la date et les circonstances de ces phénomènes. Ainsi, par exemple, avant d'examiner s'il est vrai que des terreurs inspirées par une éclipse totale du soleil eurent la principale cause de la mort de Louis-le-Débonnaire, il conviendra de

vérifier la date de cette éclipse; on trouvera qu'elle eut effectivement lieu au mois de mai 840, et que les historiens du temps l'ont décrite avec exactitude.

STATUAIRE CHRYSÉLÉPHANTINE.

(Du grec *chrysos*, or, et *elephantos*, ivoire.)

L'usage de l'ivoire dans les arts remonte à une haute antiquité chez les peuples de l'Inde, chez les Hébreux, les Etrusques et les Grecs; ces derniers, qui le connaissaient déjà avant la guerre de Troie, ne l'avaient d'abord employé qu'à des travaux de marqueterie ou de ciselure plus ou moins grossiers; tel était, entre autres, le coffre de Cypselus, le plus ancien monument de ce genre; mais par la suite l'usage de cette matière se répandit peu à peu, et fut appliqué à des ouvrages de sculpture de plus grandes dimensions, et d'une exécution beaucoup plus compliquée.

L'antiquité possédait un grand nombre de statues d'ivoire dont la majeure partie se trouvait à Olympie; on citait également à Sicyone un Bacchus et un Esculape de cette matière, et l'on en voyait d'autres encore à Elis, à Pallène, à Egyne, etc., etc. Les ouvrages de ce genre n'étaient pas formés d'ivoire seulement; souvent l'ivoire ne représentait que les chairs, tandis que les draperies et les accessoires étaient figurés par l'or ou d'autres métaux précieux.

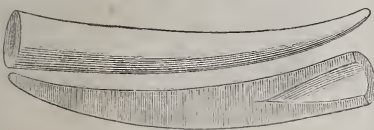
Le Jupiter Olympien et la Minerve du Parthénon, chefs-d'œuvre de Phidias, passent pour avoir été les ouvrages les plus admirables en ce genre. La première de ces statues avait 58 pieds d'élévation; elle était d'ivoire, et couverte d'une draperie d'or. Le dieu était assis sur un trône d'or enrichi de pierres précieuses, d'ivoire et de bois de cèdre; il tenait dans la main une Victoire également d'or et d'ivoire. — La Minerve avait 59 pieds de hauteur; sa tunique était d'or avec la tête de Méduse en ivoire.

On doit penser, d'après le témoignage des anciens, que ces ouvrages devaient produire un effet aussi agréable par la diversité des matières et la distribution harmonieuse des couleurs, qu'imposant par le style et le mérite de leur exécution.

Si le goût des modernes bannit ou néglige cette branche de l'art statuaire, il est au moins curieux d'en connaître les procédés; ne fût-il réservé qu'à nos arrière-neveux de rendre à la sculpture et à l'architecture *polychrome* un éclat que le temps seul a effacé.

C'est à M. Quatremère de Quincy qu'est due la restitution des procédés de la statuaire chryseléphantine.

On sait que la défense de l'éléphant offre deux parties: l'une creuse, et qui s'étend depuis la naissance jusqu'au tiers à peu près de la défense; l'autre massive, et qui forme le reste.



(Défenses de l'éléphant.)

Par sa consistance, l'ivoire tient le milieu entre les bois durs et les pierres; il est susceptible du plus beau poli, et son travail est d'autant plus facile qu'il ne rompt pas comme le marbre, et qu'il est doué d'une certaine flexibilité que l'art est parvenu à étendre par des moyens mécaniques.

La race des éléphants ayant diminué en nombre et en grosseur, on ne trouve plus aujourd'hui de défenses aussi volumineuses que celles qu'exploitait l'antiquité; d'après les observations des naturalistes, la longueur de 6 ou 7 pieds donnée aux défenses d'éléphants pouvait alors s'étendre jusqu'à 9 et même 10 pieds. De nos jours leur mesure, qui, terme moyen,

est de 3 à 4 pieds, ne dépasse guère 6 ou 7 pour les plus grandes. Il paraît que le procédé qu'employaient les anciens pour le débit des grands morceaux d'ivoire consistait à creuser la partie massive, de façon à former des morceaux cylindriques qu'ils parvenaient à étendre en amollissant la matière, d'où il résulte que les matériaux de la statuaire en ivoire durent être étalés dans des dalles, qui pouvaient avoir en tout sens plus de 2 pieds de superficie sur une épaisseur variable de 4 à 5 pouces.

Le dessin peut donner une idée de la marche suivie dans l'opération du débit de l'ivoire; en partant de la forme d'un cylindre creux qu'il suffisait de scier d'un côté, et d'étendre peu à peu jusqu'à obtenir une plaque.



Les anciens citent, parmi les moyens employés pour amollir l'ivoire, la vapeur de l'eau bouillante, et ils ajoutent qu'on pouvait par d'autres moyens le rendre maniable comme la cire; il ne s'agissait, selon Dioscoride, que de faire bouillir pendant six heures l'ivoire avec de la racine de mandragore. Plutarque semble indiquer qu'on se servait d'une espèce de bière pour produire le même effet.

Dans la statuaire, c'est de la réunion des parties travaillées que résulte la masse de la statue; ainsi, l'élément premier de l'opération était un modèle de la dimension précise de l'ouvrage qu'on voulait exécuter.

L'exemple le plus simple que l'on puisse proposer consisterait dans le travail d'une tête en bas-relief, et de grandeur naturelle.

Après avoir exécuté ce modèle en cire, en terre ou en toute autre matière, on en tirait un moule dans lequel on coulait une empreinte que nous supposons être en plâtre, et à laquelle on donnait une épaisseur plus ou moins grande, selon celle des plaques d'ivoire qu'il s'agissait d'employer, ou selon les proportions de l'ouvrage. Après avoir tracé sur la tête creuse en plâtre des lignes indiquant la forme et le nombre des fragments qu'on voulait obtenir, et qui devaient être réglés de manière à placer les joints aux endroits les moins apparens, on découpait les contours de chaque division au moyen d'une scie très mince, de manière à ce que la tête, ainsi décomposée, pût aisément se recomposer en réunissant chacun des morceaux détachés, et en les fixant par une liaison intérieure.

Cette opération terminée, on reproduisait exactement en ivoire chacun de ces morceaux de plâtre, de manière à ce qu'il n'y eût plus qu'à les réunir et à les fixer pour recomposer la tête ou la statue. Ce travail pouvait être confié à un plus ou moins grand nombre d'ouvriers, et être exécuté en fort peu de temps.

Les dalles ou plaques d'ivoire fixées à un étai, ou sur un fond solide, subissaient une première opération, un commencement de travail, qui consistait à les façonner à l'imitation de chacun des fragments du modèle qu'il s'agissait de copier: ce dégrossissage se faisait avec de petites scies et de grosses râpes; puis venait l'action des grattoirs et des outils en forme de burins, tels que ceux dont on se sert aujourd'hui. Ces râpes sont plates ou rondes, taillées par rangées, soit horizontales, soit obliques, de petits tranchans fort aigus faisant en petit l'office d'une succession de lames de rabot. Leurs dimensions et leurs formes sont très variées, plus ou moins rondes ou plates, et ayant plus ou moins de tranchant ou de douceur. On voit, par la conformation de ces râpes, que c'est en grattant qu'on travaille l'ivoire, puisque l'instrument

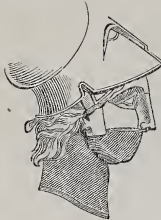
qu'on vient de définir n'est autre chose qu'un assemblage de grattoirs. L'ouvrage étant ébauché, l'artiste arrivait à un travail plus délicat, en employant des outils plus fins, et diverses



(1)



(2)



(3)

(Modèles et copies d'une tête de Minerve.)

sortes de burins avec lesquels il agissait toujours en grattant, une main pesant sur l'outil, l'autre le faisant mouvoir. Il n'y a pas de matière dure dont le travail soit plus expéditif avec moins de risques, et sa ténacité permet d'y exécuter les objets les plus déliés.



(Outils du sculpteur en ivoire.)

Nous avons figuré plus haut le modèle avec l'indication de ses divisions, et la copie commencée. Les morceaux d'ivoire devaient se rapporter sur un noyau ordinairement de bois évidé lui-même, et formé à volonté d'un ou plusieurs morceaux, et sur lequel chaque pièce d'ivoire venait à son tour s'appliquer au moyen d'un corps glutineux, soit résine, soit bitume, ou tout autre mastic, tel que celui des ciseleurs; il pouvait encore se fixer au moyen d'écrous ou par recouvrement.

On conçoit, d'après le principe que nous venons d'exposer, qu'appliqué à l'exécution des statues de plus grandes dimensions, telles que le Jupiter Olympien et la Minerve, ce travail n'effraie que la répétition des mêmes pratiques; il s'agissait seulement de faire en cinq ou six morceaux la même partie qui dans d'autres figures s'exécutait en un seul; mais il importait, pour la solidité du noyau intérieur des colosses, de le soutenir au moyen d'armatures en fer dirigées selon le mouvement de la figure. La construction de la statue pouvait également se faire par pièces de rapport, c'est-à-dire en réunissant au noyau principal chacun des membres exécutés séparément, et formés de morceaux d'ivoire plus ou moins nombreux. Le rapprochement et la soudure de chacun des fragmens d'ivoire pouvait se faire avec une telle précision, qu'il offrait à peine une ligne visible à une distance même rapprochée, et à plus forte raison devait-elle échapper à la distance d'où les statues d'une proportion un peu considérable devaient être vues. Cependant il importait encore de diriger les joints de préférence dans les parties rentrantes, et dans

les cavités recevant une ombre portée par les parties saillantes. Une autre diversion à l'effet des joints était produite par les draperies d'or, et par les accessoires de couleurs variées qu'on introduisait dans les statues chrysoéléphantines, et qui pour l'exécution s'obtenaient aussi par le moulage, et se faisaient par parties détachées.

LE NID DU ROITELET HUPPÉ.

Le roitelet huppé, ou roitelet à crête d'or, est l'un des oiseaux qui peuvent le moins résister aux rigueurs du froid. Aussi quoiqu'il ne couve que dans le mois de juin, au temps des grandes chaleurs, il met le plus grand soin en construisant son nid à défendre sa couvée de la fraîcheur du matin et du soir; c'est surtout aux branches des grands sapins et des cèdres, ou au milieu de genêts, que cette jolie petite créature, si délicate, suspend son habitation.

Pendant tout le jour, le roitelet huppé voltige et s'agite pour conserver sa chaleur; la nuit, il se blottit dans les creux les plus chauds.

Un naturaliste avait pris, à la fin de l'automne, six roitelets à crête d'or: il les nourrissait d'œuf et de pain, et était parvenu à les apprivoiser parfaitement. Lorsqu'ils montaient, le soir, sur la baguette où ils devaient dormir, les places du milieu, qui naturellement étaient les plus chaudes pendant la nuit, étaient toujours long-temps disputées; le débat était curieux à observer: les deux oiseaux placés l'un à l'extrémité droite, l'autre à l'extrémité gauche, faisaient d'abord entendre un léger sifflement; puis montant sur le dos des deux roitelets placés au milieu, ils se glissaient entre eux: ceux que cette manœuvre avait repoussés à l'extrémité imitaient l'attaque, et la lutte durait ainsi jusqu'à ce qu'on retirât la lumière. Les plus faibles étaient en définitif forcés de demeurer contre le lambris. La chambre où on les tenait enfermés était tapissée, et on y entretenait du feu tout le jour; malgré cela, une nuit de février où il avait fortement gelé, en fit mourir cinq. On redoubla d'attention pour celui qui avait survécu, et l'on avait coutume de le cacher la nuit avec sa cage sous le coussin d'une causeuse; mais un jour la femme de chambre l'ayant exposé à l'air avant que l'appartement ne fût assez échauffé, il mourut de froid en moins de dix minutes.



(Nid du Roitelet huppé.)

LA TOUR DE MONTLHÉRY.

(Seine-et-Oise.)

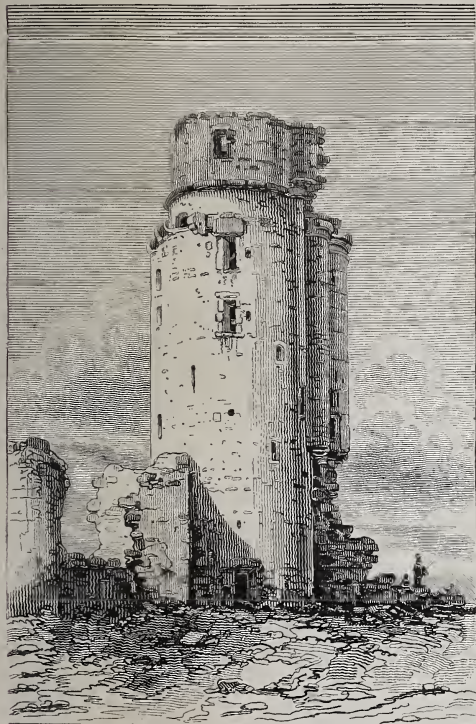
Débris d'une forteresse qui date de Hugues Capet, cette tour a 98 pieds de hauteur.

Un procès-verbal dressé en 1547 en donne la description suivante :

« Au bout de la cour est le donjon dudit château, de pierre de Gressières de seize pieds en carré. Par-dedans œuvre, les murs ont neuf pieds par bas, six, cinq, quatre par haut, d'épaisseur. Le premier et le deuxième étage de ladite tour ou donjon sont voûtés en dedans, et dans le premier étage est un moulin à bras ; trois enrayures de

La position réellement formidable du château inspirant d'assez vives alarmes au roi Philippe I^{er} pour qu'il désirât en assurer la propriété dans sa maison, il négocia l'union de la fille de Guy de Trousselle, seigneur de Montlhéry, dont il redoutait le caractère turbulent, avec son fils naturel Philippe, auquel il donna la ville de Mantes, réservant à son fils Louis la garde du château de Montlhéry, dont les revenus devaient appartenir à Philippe de Mantes et à Élisabeth sa femme ; mais la famille de Trousselle pouvait un jour réclamer Montlhéry, et l'idée qu'il serait peut-être alors forcé de céder à de telles prétentions tourmentait le roi Philippe. Il rechercha donc l'assistance de Guy de Rochefort, croisé célèbre qui jouissait d'un grand crédit parmi les seigneurs, et Louis demanda sa fille en mariage. La paix qu'il obtint à ce prix dura peu cependant, et Guy de Rochefort, à la prière du roi, eut à combattre quelque temps après les seigneurs mécontents, qui tentèrent de s'emparer de Montlhéry. Après la mort de Philippe I^{er}, la comtesse Bertrade contesta la possession de Montlhéry à Louis-le-Gros ; elle en investit Hugues de Crécy, fils de Guy de Rochefort. Le roi se défendit dans le château, qu'assiégeaient des forces considérables. Craignant toutefois d'être vaincu, et pour sauver sans doute sa dignité, il fit reconnaître Milon de Braie, vicomte de Troyes, pour seigneur de Montlhéry. Hugues se retira, forcé d'ajourner la conquête de Montlhéry. Dans la suite, il étrangla lui-même Milon de Braie, qui était tombé en son pouvoir. Condamné à se purger par le duel de l'accusation portée contre lui, Hugues confessa son crime, se retira dans un monastère, et le château de Montlhéry retourna aux domaines du roi.

Les seigneurs, mécontents des dernières volontés de Louis VIII à l'égard de Blanche de Castille, se ligèrent pour renverser la régence. Thibaut, comte de Champagne, abandonna le parti des mécontents, et défendit Blanche. Les seigneurs entrèrent alors en arrangement : c'était en 1227. L'année suivante, la ligue reparut plus menaçante. Le roi d'Angleterre, jaloux de ressaisir la Normandie, devait appuyer la révolte. Louis IX et la régente furent attaqués, à leur retour d'Orléans, par une troupe de confédérés, et se réfugièrent dans la tour de Montlhéry. A la nouvelle de cet événement, les Pa-



(Tour de Montlhéry.)

charpente par le haut ; le comble de charpenterie couvert en ardoises et en plomb, et garni de mardelles et allées au pourtour. »

Boileau montre la Nuit qui

hâtant son retour,
Déjà de Montlhéry voit la fameuse tour.

Et il ajoute, pour décrire l'effet du donjon :

Ses murs, dont le sommet se dérobe à la vue,
Sur la cime d'un roc s'allongent dans la nue,
Et, présentant de loin leur objet ennuyeux,
Du passant qui le fuit semblent suivre les yeux.
Mille oiseaux effrayans, mille corbeaux funèbres,
De ces murs désertés habitent les ténèbres.

A la tour du donjon se trouve accolée une tour d'une dimension moindre, et qui contient l'escalier aujourd'hui inaccessible.

L'histoire du château de Montlhéry se rattache à celle des premiers rois de France. Thibaut File-Etoupe paraît avoir été le premier seigneur de Montlhéry ; il obtint du roi Robert l'autorisation de le fortifier.

riens se répandirent dans la campagne ; le roi et la régente furent délivrés, et la confédération rompue.

Montlhéry fut alternativement occupé par les deux factions qui, sous Charles VI, organisèrent la guerre civile, les Armagnacs et les Bourguignons.

Le duc de Bedford, qui se décorait du titre de régent de France, était maître de Montlhéry en 1425.

Lorsque la politique de Louis XI, qui consistait à humilier les seigneurs et à les dépouiller de leurs privilèges, eut soulevé contre lui les grands vassaux, le duc de Charolais se mit à la tête de la Ligue du bien public, et s'avança jusque sous les murs de la capitale ; son quartier-général était à Montlhéry. Louis XI, à cette nouvelle, quitta Orléans, et attaqua les Bourguignons dans la plaine de Longpont, le 16 juillet 1465 : trois mille cinq cents hommes restèrent sur le champ de bataille. Après le combat, le roi, excédé de fatigue, se reposa dans le château de Montlhéry. Le bruit s'étant répandu dans son camp qu'il était mort, les seigneurs abandonnèrent leur position, qui fut occupée par les Bourguignons. Cependant le roi revint à Paris le 18, et entra en

arrangement avec les mécontents : le traité de Conflans termina la guerre. On voit encore aujourd'hui le lieu où furent enterrés les Bourguignons; il porte le nom de cimetière des Bourguignons.

La mort de Henri III appelait au trône Henri de Navarre. Une partie des seigneurs refusa de le reconnaître, parce qu'il était calviniste; de là les guerres de la Ligue, pendant lesquelles fut détruit, à l'exception du donjon, le château de Monthéry.

Depuis, on pourrait croire qu'il existe une sorte de convention pour respecter ce qui reste encore de ce célèbre château.

En effet, par lettres patentes de 1605, le sieur de Bellejambe obtint l'autorisation de démolir les murs du château de Monthéry pour construire sa maison de Bellejambe, située à une lieue de Monthéry; mais il lui était expressément défendu de toucher à la tour du donjon.

Pendant la terreur, il fut question de démolir ces vieilles ruines entachées de souvenirs féodaux. La famille de Noailles, assurée-t-on dans le pays, se rendit adjudicataire de ce simulacre de château dans un but de conservation.

DES IMPOTS EN FRANCE.

(Deuxième article. — Voyez page 13.)

DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Cette classe devrait comprendre toutes les contributions qui ne sont pas directes, telles que, 1^o l'enregistrement et les domaines, 2^o les forêts nationales, 3^o les douanes, 4^o les postes, 5^o la loterie, 6^o les monnaies, 7^o les salines de l'Est, 8^o les produits divers; mais, dans l'usage, tous ces impôts dont les uns peuvent être considérés comme le prix d'un service rendu, tels que ceux de la poste et des monnaies, les autres, comme les revenus de propriétés, tels que les forêts et les salines, ne reçoivent point le nom de contributions indirectes, qui est réservé aux taxes sur les boissons, les voitures publiques, la navigation, les bacs et passages d'eau, la garantie des matières d'or et d'argent, les cartes, les octrois, les sels, les tabacs et les poudres. Nous allons d'abord parler des premiers de ces impôts, puis nous passerons aux contributions indirectes proprement dites.

4^o *De l'enregistrement et des domaines.* — Cette administration est la plus ancienne des régies financières; elle est importante à la fois par l'abondance de ses produits, et par les nombreux services qu'elle rend à la société. L'enregistrement donne la fixité de date aux actes par lesquels se constatent les transactions sociales, et imprime à la plupart des contrats de la vie civile, un caractère inaltérable de régularité et de stabilité. Cette administration est placée sous les ordres d'un directeur assisté de sous-directeurs entre lesquels se distribuent les diverses branches du travail. La première loi qui a fondé cet impôt est du 19 décembre 1790; il porte sur les échanges, les baux, les partages anticipés des ascendans, les acquisitions ou donations d'immeubles, les successions collatérales et directes, etc. La même administration est aussi chargée de la perception, 1^o de l'impôt du timbre établi par les lois des 11 février 1791, 30 septembre 1797, et 23 avril 1816; 2^o des droits de greffe, qui sont une indemnité des frais que coûte à l'État le maintien d'officiers publics spéciaux auprès des cours de justice et de commerce; 3^o des droits d'hypothèques qui garantissent aux particuliers l'exécution de leurs contrats, et qui éclairent le prêteur sur la situation de son débiteur; 4^o des amendes de contraventions pour la police municipale et rurale, correctionnelle ou criminelle, pour les délits concernant les forêts, la pêche, la voie publique, et les fonctions du notariat; 5^o des frais de justice, pour leur rentrée, en l'absence ou à défaut de partie civile; 6^o des revenus des biens mobiliers et immobiliers appartenant à l'État.

2^o *Des forêts.* — Cette administration a spécialement pour but de protéger les forêts du gouvernement, de veiller à leur amélioration qui a une si grande influence sur la prospérité publique, et d'en tirer les revenus dont elles sont susceptibles. Leur contenance comprenait, en 1850, 3,090,000 hectares, dont une faible partie a été aliénée en vertu d'une loi rendue en 1831; elles avaient produit en 1816, 17,849,956 francs, mais en 1828 on en a tiré un revenu de 29,508,635 francs.

3^o *Des douanes.* — Une loi du 3 novembre 1790, en supprimant tout ce qui tenait aux péages intérieurs, maintint la garde des frontières, et ordonna la révision du tarif de 1664, et du règlement de 1687. Les côtes et les frontières sont partagées en directions, et confiées à des directeurs spéciaux, responsables de toutes les parties du service; des bureaux sont établis à toutes les issues du territoire que le commerce a besoin de trouver ouvertes; des brigades organisées militairement gardent les frontières et les côtes, pour empêcher les produits étrangers de passer sans payer les droits auxquels ils sont assujétis d'après le tarif en vigueur. C'est aussi l'administration des douanes qui est chargée de percevoir l'impôt du sel, dont l'intérêt des classes pauvres réclame, à si juste titre, l'abolition, ou du moins une diminution considérable.

4^o *Des postes.* — Depuis Louis XI, qui passe pour en être le créateur, ce service public a pris une part immense dans les progrès de la civilisation. La société reçoit la vie et le mouvement par le contact perpétuel des idées et des actions de ceux qui la composent; les postes sont donc indispensables pour entretenir et pour aimer notre existence sociale, par l'activité de leur mécanisme, et par le jeu continu de leurs ressorts. Cette administration comprend le service de la *poste aux lettres* et de la *poste aux chevaux*: la première, utile à toutes les classes de la société, surtout depuis que l'on a organisé le service rural, qui permet à toutes les communes de France de recevoir chaque jour leurs lettres et leurs imprimés; la seconde, dont profitent seulement les classes supérieures, mais que quelques améliorations pourraient facilement mettre à la portée des classes moyennes. Le produit de la taxe des lettres a reçu depuis l'empire un accroissement proportionné au développement incessant de notre prospérité publique. Paris seul en offre l'exemple le plus frappant, puisque l'on a distribué en 1829, 43,000 lettres par jour, au lieu de 28,000, comme en 1815, (Voyez tome 1^{er}, page 554.)

5^o *De la loterie.* — Les loteries tirent leur origine de l'Italie, et se sont successivement répandues chez tous les peuples de l'Europe, où elles ont corrompu les classes inférieures en les poussant au jeu, en les détournant du travail, de l'épargne et de l'ordre, qui sont leurs premiers moyens d'amélioration. Nous ne dirons rien aujourd'hui sur cet impôt désastreux. Les attaques dont il a été l'objet ont enfin déterminé le gouvernement à le supprimer, à compter du 1^{er} janvier 1856.

6^o *Des Monnaies.* — Le système monétaire, dont les règles n'étaient pas mieux connues que les procédés de fabrication, a été dirigé long-temps de manière à porter atteinte à tous les droits et à toutes les fortunes. Le privilège de battre monnaie, qui ne doit appartenir qu'au souverain, avait été livré aux combinaisons de la cupidité privée. Au déclin de la féodalité, on créa trente-un hôtels des monnaies soumis à la surveillance royale, et confiés à la direction de trois officiers; un édit de 1772 les réduisit à quinze, et aujourd'hui on en compte treize, qu'il serait désirable pour le bien, l'économie et la régularité du service, de réduire à un seul, celui de Paris. Ce n'est qu'à partir de 1795 qu'on a appliqué au système monétaire le système décimal adopté en 1791, et qui, à l'époque du 1^{er} janvier 1850, avait produit 947,000,000 francs en or, et 2,040,700,000 francs en argent. Il avait été décidé qu'à compter du 1^{er} avril 1854, les au-

ciennes monnaies n'auraient plus cours forcé; mais il a été laissé à l'administration le droit de prolonger ce terme jusqu'au 4^e janvier 1825.

7° *Des salines de l'Est.* — Ces salines sont situées dans les anciennes provinces de Lorraine et de Franche-Comté, sur le territoire des départemens de la Meurthe, du Doubs et du Jura. Leur exploitation et leurs produits étaient compris autrefois dans les baux de la ferme générale. Les sels provenant de ces exploitations ont de tous temps été consommés par les provinces qui les avoisinent, et par les pays étrangers limitrophes de la France. Ces salines, qui avaient rapporté au trésor en 1801, 2,857,902 francs, n'ont produit en 1823 sous la compagnie des salines et mines de sel de l'Est, autorisée par la loi du 6 avril 1823, que 4,597,958 francs.

8° *Des produits divers.* — On range sous cette dénomination les redevances des mines, les rétributions pour la vérification des poids et mesures, les indemnités de remplacements de militaires, les recettes sur débits et créances litigieuses, les produits provenant des ministères, particulièrement par la vente des objets mobiliers hors de service; enfin les recettes accidentelles.

Cet article sera terminé dans une prochaine livraison.

QUELQUES EXEMPLES DE L'ANCIEN LUXE DES ORIENTAUX. UNE FÊTE DE TAMERLAN.

Au mariage du sultan de Selgink Malek avec la fille du calife abasside Mostadi, qui fut célébré à Bagdad en 1087, on consuma au dessert quatre-vingt mille livres de sucre.

Le sultan de Selgink Mohammed fit en 1154 trancher la tête à un de ses ministres dans l'héritage duquel furent trouvées entre autres choses treize mille vestes d'offre rouge.

La superbe mosquée que fit bâtir à Damas en 711 le calife omniade Valid, coûta 40 millions de roubles. Six cents lampes d'or y étaient suspendues à des chaînes massives du même métal. L'un des successeurs de Valid les fit enlever et remplacer par des lampes et chaînes de fer, afin que le grand éclat ne troublât plus le recueillement des fidèles.

Quand l'impératrice Zoé envoya une ambassade au calife abasside Moktadir, en 917, la garde du corps de ce prince consistait en 160,000 hommes: 40,000 eunuques blancs, 50,000 eunuques noirs; 700 huissiers tous vêtus magnifiquement occupèrent l'entrée du palais; le Tigre était couvert de barques superbes; l'intérieur et l'extérieur du palais étaient ornés de 42,500 tapisseries d'un prix inestimable: au milieu de la salle d'audience s'élevait un arbre d'or massif qui étendait dix-huit grosses branches sur lesquelles une foule d'oiseaux mécaniques, artistement travaillés, imitaient le chant des oiseaux véritables.

Après la défaite de Bajazet à Ancyre (1402), Tamerlan, maître de toute l'Asie jusqu'aux frontières de la Chine, revint dans la soixante-dixième année de son âge à sa capitale Samarkande pour se délasser des fatigues de la guerre, et faire des préparatifs pour la conquête de la Chine. Tous les émir et mirzas, parmi lesquels se trouvaient plusieurs descendans de Tchanghis-Khan (Gengiskhan), y furent convoqués pour une diète générale, et les noces du petit-fils de l'empereur y furent célébrées par des fêtes somptueuses.

Pendant deux mois Tamerlan déposa le fardeau de l'étiquette et les soins du gouvernement, afin de jouir, peut-être pour la première et dernière fois, des plaisirs de la vie.

Au milieu d'un jardin, l'empereur fit construire, par un architecte syrien, un palais de marbre dont l'intérieur était orné de mosaïques et l'extérieur de porcelaine, et dont une foule de jets d'eau, dans le plus beau climat du monde, faisait un paradis terrestre. Ici, dit l'historien de Tamerlan, fut donné un repas où rien ne manquait de ce que l'homme peut désirer, et de ce qui peut flatter ses sens. Les princes fils du monarque, les impératrices, les reines vinrent lui

offrir leurs vœux pour son bonheur et le comblèrent de présens.

Les gouverneurs et généraux, tous les grands de l'empire, une affluence prodigieuse de peuple, et les ambassadeurs de la Chine, de la Russie, des Indes, de la Grèce, de l'Egypte et de toute l'Asie, prirent part à la fête, ainsi que les envoyés européens (d'Espagne). Pour cette foule innombrable, on éleva dans les jardins de Kanigul des tentes dont les cordages étaient de soie, les tapisseries d'étoffes d'or, les rideaux de velours, le plancher d'ébène et d'ivoire. La demeure impériale consistait en 200 tentes ornées d'or et de pierrieres, drapées en satin, et dont chacune reposait sur douze colonnes d'argent doré. Tout autour étaient dressées une multitude de boutiques où se vendaient des objets d'art et de parure, métaux, perles, pierres précieuses, ce qui donnait à Kanigul l'aspect des mines du Potose. Cent théâtres décorés de tapisseries persanes amusaient le peuple par des concerts et des représentations dramatiques; dans une mascarade parurent des hommes et des femmes sous les formes d'Hyènes, de lions ou de tigres, d'éléphants, de chèvres, de brelés, ou d'anges et de fées. Artistes et ouvriers exposaient les chefs-d'œuvre de leurs mains, et des baladins indiens dansaient sur des cordes si élevées, qu'elles semblaient attachées aux nues. Au banquet on but dans des vases d'or du kamme (koumis), de l'hydromel, du vin, de l'eau-de-vie, et pour cuire les mets, on abattit plusieurs forêts considérables. La campagne à perte de vue était couverte de tables chargées de boissons et d'alimens, et ouvertes à tout le monde.

L'empereur publia l'édit suivant :

« Toute querelle est interdite durant ce temps de réjouissances; que le riche ne s'arroge aucun droit sur le pauvre, ni le puissant sur le faible, et que personne ne demande à autrui compte de ses actions. »

Après la cérémonie du mariage les jeunes époux furent neuf fois habillés et couverts de diamans, de perles, de rubis, et qui furent ensuite distribués aux serveurs: une infinité de lampes et de flambeaux transformèrent en un jour éclatant les ténèbres de la nuit.

Les fêtes étant terminées, l'empereur déclara que chacun devait retourner à ses occupations, et il se renferma dans son cabinet, où il reprit les soins du gouvernement.

Les contes de Mille et une Nuits doivent-ils donc nous paraître si extraordinaires? Mais aujourd'hui tout est bien changé.

L'EUROTAS.

Edgar Quinet, l'auteur d'*Asarvès*, décrit en ces termes, dans son ouvrage sur *la Grèce moderne*, un site charmant des rives de l'Eurotas :

« Au moment où nous traversons l'Eurotas sur un pont d'une seule arche, les sons criards d'un pipeau retentissent sur l'autre rive. Une troupe d'hommes étendus sur leurs peaux de mouton, les fusils couchés à côté d'eux, les besaces et les outres réunies en monceaux. Vis-à-vis, quelques femmes en turban s'appuyaient sur les rochers. Un groupe des plus jeunes dansait sur une pelouse en se tenant par la main; elles formaient une ronde brisée dont les deux extrémités se poursuivent et se balancent sans jamais se réunir; c'était la danse des femmes de Calavryta, lorsqu'elles se précipitaient une à une des rochers. Ici le lieu retiré, de hauts pitons qui bornent la vue, des chèvres à demi cachées dans les niches de ces pitons, la rivière qui encadrait ce petit tableau dans une bordure de roseaux et d'ombres, lui prêtait une grâce indéfinissable. »

L'Eurotas traversait, dans toute son étendue, cette partie de la Grèce ancienne, appelée la Laconie, et dont Sparte fut la capitale; il recevait les ruisseaux, ou plutôt les torrents qui descendaient des montagnes voisines; pendant une grande partie de l'année on ne pouvait le passer à gué; il coulait toujours dans un lit étroit, et il avait plus de

profondeur que de superficie. A certaines époques, il était couvert de cygnes d'une blancheur éblouissante, et rempli de roseaux très recherchés, parce qu'ils étaient droits, élevés

et variés dans leurs couleurs. Outre les autres usages auxquels les Lacédémoniens appliquaient ces roseaux, ils en faisaient des nattes, et s'en couronnaient dans quelques unes



(Vue du fleuve Eurotas en Laconie.)

de leurs fêtes. Sparte se trouvait située à la droite de l'Eurotas, à une petite distance du rivage. Aujourd'hui ce fleuve a perdu son nom; les Grecs modernes l'appellent l'Iri jusqu'à sa jonction avec une rivière nommée la Tiase; puis il prend alors le nom de Vasilipotamos; devant Sparte, il peut avoir la largeur de la Marne au-dessus de Charenton. Son lit, presque desséché en été, présente une grève semée de petits cailloux; il suit une ligne tortueuse, et se cache parmi des roseaux et des lauriers-rose aussi grands que des arbres; sur la rive gauche, les montagnes, d'un aspect aride et rougeâtre, forment contraste avec la fraîcheur et la verdure du cours de l'Eurotas. Sur la rive droite, le mont Taygète déploie son vaste rideau; tout l'espace compris entre ce rideau et le fleuve est occupé par les collines et les ruines de Sparte; ces collines et ces ruines, dit M. de Chateaubriand, ne paraissent point désolées comme lorsqu'on les voit de près: elles semblent, au contraire, teintes de pourpre, de violet, d'or pâle. On sait que la gloire d'avoir décrit le premier avec le plus d'exactitude l'emplacement de Lacédémone, appartient à l'illustre écrivain. Le lieu qu'occupait cette ville est appelé aujourd'hui Palæochôri, ou la Vieille Ville. Là on voit une hauteur qui était la colline de la citadelle de Sparte, et dont le sommet offre un plateau environné d'épaisses murailles. Des décombres, en partie ensevelis sous terre, en partie élevés au-dessus du sol, annoncent, vers le milieu de ce plateau, les fondemens du temple de Minerve-Chalcæicos (maison d'airain); une espèce de rampe en terrasse, large de 70 pieds, et d'une pente entièrement douce, descend du midi de la colline dans la plaine; on pense

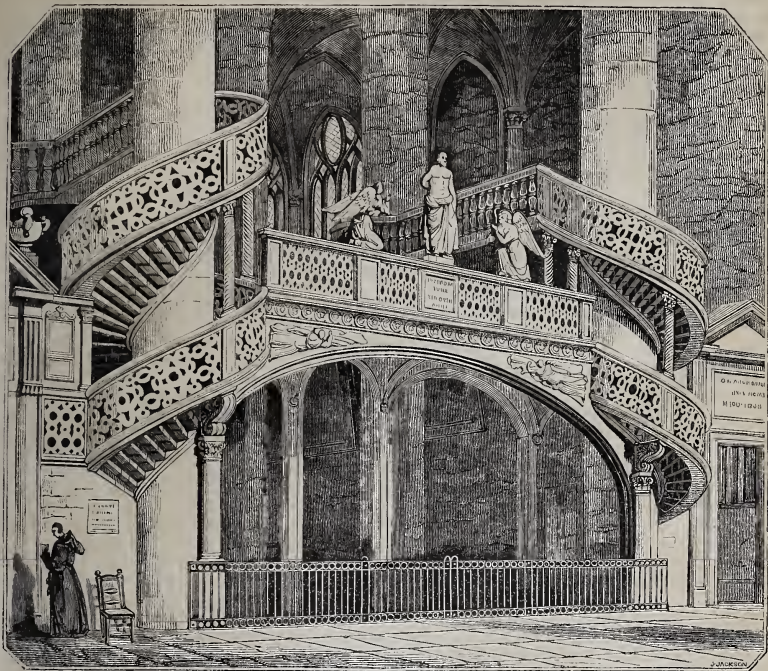
que c'était le chemin par où l'on montait à la citadelle. De cette hauteur, l'on voit, au levant, c'est-à-dire vers l'Eurotas, un monticule de forme allongée, et aplati à sa cime. Des deux côtés de ce monticule, entre deux autres qui font avec le premier deux espèces de vallées, on aperçoit les ruines d'un pont et le cours de l'Eurotas. De l'autre côté du fleuve, la vue est arrêtée par la chaîne des monts Ménélaiens. Au-delà s'élève la barrière des hautes montagnes qui bordent au loin le golfe d'Argos.

« Tout l'emplacement de Lacédémone, dit M. de Chateaubriand, est inculte; le soleil l'embrase en silence, et dévore incessamment le marbre des tombeaux. Quand je vis ce désert, aucune plante n'en décorait les débris, aucun oiseau, aucun insecte ne les animait, hors des millions de lézards qui montaient et descendaient sans bruit le long des murs brûlans. Une douzaine de chevaux à demi sauvages paissaient çà et là une herbe flétrie; un pâtre cultivait dans un coin du théâtre ruiné quelques pastèques; et à Magoula, qui donne son triste nom à Lacédémone, on remarquait un petit bois de cyprès. Mais ce Magoula même, qui fut autrefois un village turc assez considérable, a péri dans ce champ de mort: ses masures sont tombées, et ce n'est qu'une ruine qui annonce des ruines. »

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

JUBÉ ou AMBON.



(Vue du Jubé de Saint Étienne-du-Mont, à Paris.)

Les jubés ont été détruits dans la plupart des églises gothiques, et omis dans les églises modernes. On ne rencontre plus que rarement ces constructions intérieures qui servaient à l'observation de certains rites, et qui suspendues entre le chœur et la nef, isolaient davantage les prêtres des fidèles, prolongeaient la perspective du sanctuaire, et arrêtaient les demi-clartés descendues des vitraux, faisaient ressortir sous leur ombre les feux de l'or du tabernacle et des candelabres rangés sur l'autel.

Ce mot *jubé* paraît avoir été emprunté à la formule latine d'absolution: *Jube, Domine*, etc. Avant que l'usage s'en fût répandu, on se servait pour désigner la même partie de l'édifice du terme *ambon* (en grec *ambainein* ou *anabainein*, monter).

L'ambon était originairement une tribune élevée, bâtie à l'entrée du chœur, où l'on chantait les leçons des Matines aux fêtes solennelles, et où l'on récitait l'épître et l'évangile.

Souvent il y avait deux ambons: l'un destiné à la lecture de l'évangile, l'autre à la lecture de l'épître. Le premier était du côté droit du chœur, et avait deux rampes, une de chaque côté; le second était du côté gauche, et n'avait qu'une seule rampe, qui était placée du côté de l'autel. A la tribune de l'évangile, tandis que le diacre lisait, deux acolytes, tenant des cierges, se plaçaient au degré le plus élevé des deux rampes. Peut-être, dans les premiers temps du christianisme, on prêchait du haut de l'ambon. Quelquefois, au milieu du moyen-âge, on y a réservé des places pour la famille des seigneurs, ou pour les laïques nobles, et insensiblement le jubé devenait ainsi, dans certaines églises, un

chœur ou une nef intermédiaire, une sorte de purgatoire pour les gentilshommes entre les prêtres et les vilains.

L'ambon de Sainte-Sophie était revêtu de matières précieuses, et il a servi de trône à plusieurs empereurs de Constantinople lors de leur couronnement. Paul-le-Silentiaire en a décrit, dans un poème qui n'est encore que manuscrit, la magnificence et les riches couleurs.

L'architecture gothique a réuni les tribunes, et substitué à leurs trois rampes deux escaliers en spirales.

En Italie, les panneaux des ambons, construits généralement sur un plan polygonal, étaient souvent couverts de tables de marbre, de granit ou de porphyre.

Plusieurs villes de France possèdent encore des jubés remarquables; nous représentons l'un des plus curieux, celui de l'église Saint-Étienne-du-Mont, à Paris. On le considère comme un chef-d'œuvre de hardiesse: il est, en effet, difficile de ne pas être frappé de la vue de ces deux escaliers qui, soutenus à peine d'un côté par une frêle colonne d'un demi-pied de diamètre, s'élancent, roulent autour des deux piliers de l'entrée du chœur leurs rampes ouvrées à jour, leurs marches qui semblent gravir les unes sur les autres, et vont se perdre dans l'obscurité du chœur. La délicatesse des sculptures et des détails prodigués sur tous les points, plait au regard. Mais la voûte peut paraître trop surbaissée pour que la ligne en soit belle, ou même gracieuse. C'est en 1600 que ce jubé a été achevé; l'ensemble de l'église a été construit au commencement du XVI^e siècle; la première pierre de la façade a été posée en 1610, par Marguerite de Valois, première épouse de Henri IV. On remarque au milieu de la

voûte de la croisée une clef pendante, formée des nervures de la voûte, et descendant en saillie de deux toises; c'est une preuve d'originalité plutôt que de goût. La chaire à prêcher, sculptée par Claude Lestocard, d'après les dessins de La Hire, mérite de fixer l'attention. Dans la chapelle de la Vierge, située au rond-point de l'église, on voit une pierre où est gravée l'épithaphe latine de Pascal, l'auteur des *Lettres provinciales*, mort en 1662.

Les fleurs de rhétorique et les phrases à effet dans un discours sérieux sont comme les bluets et les coquelicots dans un champ de blé, agréables à ceux qui ne cherchent qu'à s'amuser, mais insupportables à ceux qui cherchent l'utilité et le profit. SWIFT.

VOYAGEURS FRANÇAIS.

RUBRUQUIS EN 1255.

IL EST ENVOYÉ PAR LOUIS IX. — ARRIVÉE EN CRIMÉE. — TARTARES NOMADES. — KOUMIS. — ENTREVUE AVEC SCACATAY, CHEF TARTARE. — SCRUPULE DES CHRÉTIENS DE CE PAYS. — RUSSIE, PRUSSE. — ARRIVÉE À LA COUR DE SARTACH.

Dans le temps que saint Louis guerroyait en Palestine, il reçut divers messages de la part de quelques chrétiens d'Arménie, qui, ayant pénétré dans l'Asie centrale, avaient cru trouver chez le khan des Tartares des dispositions au christianisme.

Frère Guillaume de Rubruquis, cordelier, fut aussitôt expédié (1255) avec des instructions et des lettres du roi; après son retour, il écrivit une grande épître sur le résultat de son message, et sur les mœurs variées qu'il avait eu occasion d'observer en traversant des pays jusqu'alors ignorés de l'Europe. Cette relation a été conservée, et c'est une de celles qui, à cette époque, jeta le plus de jour sur la géographie de l'Asie.

Rubruquis se rendit d'abord à Constantinople, où il reçut le conseil de préparer des présents pour les Tartares, « car ces gens-là, lui disait-on, ne regardant pas de bon œil ceux qui ne leur portent rien. » Rubruquis se conforma aux bons avis des conseillers, mais ne s'embarrassa guère de réunir des objets de prix, et se borna à faire provision « de fruits secs, de vin muscat, et de biscuits fort délicats; » après quoi il se mit en route, lui et ses compagnons, avec autant de confiance que s'il eût eu bonne escorte à ses côtés, et riches présents en ses bagages.

Arrivé à Soldaia, ou Caffa, première ville des Tartares, dans la Crimée, il y prend des chariots, quelques serviteurs, et s'avance au travers du pays afin de joindre Sartach, prince le plus voisin de la mer Noire, pour lequel il avait une lettre de saint Louis. Chemin faisant, il voit de grands lacs, où « siôt que la mer était entrée, elle ne tardait pas à se congeler en un sel dur comme de la glace; » de toutes les frontières de Russie on venait s'y approvisionner, en payant par charretée deux pièces d'étoffe, valant environ cinq sous.

Bientôt Rubruquis rencontra les Tartares nomades, et quand il les eut vus et considérés, « il lui fut avis qu'il en traitait un nouveau monde. » C'est qu'en effet c'étaient pour lui des mœurs étrangement nouvelles, qu'il eut soin de bien examiner, pour les décrire en grand détail dans son épître au roi Louis. Aussitôt qu'il est aperçu, le voila entouré, lui et ses compagnons, et contraint à stationner au soleil pendant que les Tartares se reposaient à l'ombre des chariots. Après quoi ces importuns commencèrent à demander effrontément des vivres, et, ayant vidé une bouteille de vin, en voulaient avoir une seconde, « disant, par ruse, qu'un homme n'entre pas dans une maison avec un pied seul. » Rubruquis, qui était demeuré fort patiemment au soleil, se rebiffa quand il vit à quels consommateurs il allait avoir affaire, et se retira d'entre leurs mains, en déclarant qu'il venait en Tar-

tarie pour voir Sartach, et que c'était à ce chef seulement qu'il avait à répondre.

Telle doit être, en effet, la politique de tous les voyageurs: il faut, dans les circonstances difficiles, s'autoriser du chef, et demander à lui être conduit. En agissant ainsi, il est rare qu'on n'ait pas au moins en sa faveur la crainte où sont les assaillans d'être mutuellement dénoncés les uns par les autres, et d'être punis par le chef pour avoir empiété sur ses droits, et n'avoir point respecté son nom.

Ainsi arriva-t-il pour Rubruquis: les Tartares qu'il avait rencontrés le conduisirent vers leur capitaine *Scacatay*, parent de Sartach. C'est là qu'il but pour la première fois du *cosmos* (koumis), boisson favorite de ces peuples. « En le buvant, dit-il, je tressaillis d'horreur pour la nouveauté de la boisson, d'autant que jamais je n'en avais goûté. Toutefois je le trouvai d'assez bon goût, comme à la vérité il l'est. » Ce *cosmos* (koumis) s'obtient en battant le lait de jument, qui se sépare de son beurre, et fermente. « Il pique la langue, comme fait du vin râpé lorsqu'on le boit, et laisse un goût d'amande qui réjouit beaucoup le cœur. » On fait aussi avec le même lait une autre liqueur du même genre, mais qui est noire, et qui par cette raison est appelée *karakosmos*; on la réserve pour les grands.

Rubruquis était à peine arrivé auprès des chariots de *Scacatay*, que survint un truchement pour s'enquérir des présents qu'on porte à son maître; là-dessus notre ambassadeur tire de son bagage une bouteille de vin, un panier de biscuits, et un petit plat plein de pommes. Grimace du truchement, humilité de Rubruquis, qui conserve néanmoins son aplomb, et se fait présenter à *Scacatay*. La femme de ce prince « étoit si camuse, dit-il, que je pensai d'abord qu'on lui avait coupé le nez, et elle s'étoit frottée par cet endroit-là d'un onguent fort noir, comme aussi les sorciers. »

La première question que *Scacatay* adressa à Rubruquis, fut s'il boirait du *cosmos*; car il faut savoir que les chrétiens grecs, russiens et alains, qui étoient parmi les Tartares, estimaient qu'ils ne seraient plus chrétiens s'ils en avoient seulement goûté. « Nous avons de quoi boire, répliqua l'ambassadeur; mais quand nous n'aurons plus rien, nous boirons tout ce qui nous sera présenté. » *Scacatay* voulut savoir ensuite ce qu'on devait dire à Sartach; et apprenant que c'étaient des choses concernant la foi chrétienne, il fit connaître qu'il serait bien aise de les entendre. Rubruquis lui déclara alors à l'aide de son truchement, qui avait « fort peu d'esprit et d'éloquence, tout ce qui étoit du Symbole des apôtres. *Scacatay* branla la tête, et ne dit rien; » mais il garda les ambassadeurs pendant plusieurs jours, jusqu'à ce qu'on lui eût rapporté de *Soldaia* les lettres de l'empereur de Constantinople, que Rubruquis lui avait remises, et qu'il avait envoyé traduire.

Pendant son séjour avec ce chef tartare, notre envoyé fut consulté, la veille de la Pentecôte, par des Russiens, par des Hongrois, et par certains Alains qui faisaient profession de christianisme, et qui lui demandèrent, en lui offrant des viandes cuites, comment ils pourraient faire leur salut en mangeant de la chair des bêtes tuées par les Infidèles, et en buvant du *cosmos*. Rubruquis les rassura sur leurs scrupules, après s'être excusé lui-même de ne pas toucher à leurs viandes cuites, parce que c'étoit jour de maigre et de jeûne. Cette fantaisie de ne point boire du *cosmos* avait été donnée à ces peuples par les Russiens, et malgré qu'en eût le bon père, il ne put point la détruire, ce qui l'empêcha de baptiser plusieurs Sarrazins très attachés à leur boisson, et qui se seraient crus contraints de s'en priver.

Enfin, *Scacatay* congédia les ambassadeurs, et leur donna des guides pour les mener vers Sartach. Ils éprouvèrent beaucoup de souffrances et d'embarras pendant la route: ce qui n'empêcha pas Rubruquis de prendre beaucoup de renseignements géographiques qu'il consigne dans sa relation. Après avoir quitté la Crimée, les voyageurs cheminaient

toujours vers l'Orient, « ne trouvant que ciel et terre, et quelquefois la mer à main droite. Au nord, dit la relation, ce sont de grands déserts de vingt journées d'étendue, où les Comans font paître leurs troupeaux, et au-delà se trouve la Russie, qui s'étend, depuis la Pologne et la Hongrie jusqu'au Tanais, ruinée et désolée tous les jours par les Tartares qui en enlèvent les habitants; par-delà, la Russie est la Prusse, que, depuis peu, les chevaliers teutons ont subjuguée entièrement. Ces chevaliers, ajoute naïvement Rubruquis, pourroient bien en faire autant de toute la Russie; car si les Tartares savoient que notre grand pontife, le pape, fit croiser contre eux, ils s'enfuiraient tous bien vite, et s'iroient cacher dans leurs déserts. »

Les ambassadeurs traversèrent le Tanais, qui formait la borne orientale de la Russie, en un lieu où ce fleuve était large comme la Seine à Paris. Sartach y avait fait établir un poste de Russiens, avec des barques pour le passage. De là ils se dirigèrent vers le Volga (ou Etilia), et rencontrèrent enfin la cour de Sartach, vers la fin de juillet.

(Cet article sera continué.)

FABRICATION DES ÉTOFFES DE LAINE.

Si l'on réfléchit à l'immense quantité d'ouvriers et d'ouvrières en tous genres dont se compose la population de la France; si l'on se rappelle la puissance de travail d'un grand nombre de machines déjà introduites dans les ateliers; si l'on pense enfin, que bien souvent tous ces efforts ne suffisent pas aux demandes du commerce, on doit se faire une idée de la diversité des manipulations que subissent les produits de l'industrie avant d'être livrés à la consommation.

Que l'on prenne, par exemple, quelques unes des principales divisions de la fabrication des étoffes de laine.

On distingue ces étoffes en étoffes lisses, et en étoffes foulées ou cardées. Les étoffes lisses sont celles dont on aperçoit le tissu; les étoffes foulées sont celles où le tissu n'est pas visible, comme dans les diverses sortes de draps.

De cette division dans les étoffes résultent deux modes de préparation du fil destiné à les former. Nous les indiquerons plus loin.

La laine, telle qu'on l'obtient par la tonte des troupeaux, s'appelle *laine en suint*, parce qu'elle contient les exhalaisons qui émanent par transpiration du corps de l'animal. Les marchands de laine la vendent aux fabriciens après lui avoir fait subir une première opération pour enlever le suint.

Deuxième opération. — Les fabriciens la dégraisent complètement, en la faisant bouillir dans certains mélanges, tels que l'eau et la potasse, etc.

Troisième opération. — Après le dégraisage de la laine, on la purge de tous les corps étrangers qui pourroient être mélangés avec les laines.

Quatrième opération. — Lorsque la laine est destinée à faire des étoffes lisses, on la peigne dans le sens des fils, et en ce cas elle doit être parfaitement dégraisée. Si au contraire, la laine est destinée à faire des draps, ou la cardé, c'est-à-dire qu'on la déchire dans tous les sens, afin de bien mêler les fils, puis on l'huile très légèrement, ce qui permet de la travailler avec plus de facilité.

Cinquième opération. — La laine peignée subit, avant d'être convertie en fils, sept ou huit préparations qui consistent à la convertir en espèces de rubans de moins en moins larges et épais, où les fils soient toujours plus droits et plus nets. Lorsqu'on est arrivé à un ruban large de quelques lignes seulement, et d'une grande ténuité, la machine à filer en forme des fils contenant chacun trois ou quatre des derniers rubans tordus ensemble.

La laine cardée, avant d'être convertie en fils, subit trois ou quatre préparations totalement différentes de celles que l'on fait subir à la laine peignée. Ces préparations consistent à former des matelas cardés, où la laine soit de plus en plus

uniformément mêlée, et de moins en moins épaisse. Après quoi on divise ces matelas en loques, espèce de petites tranches longitudinales, épaisses de cinq ou six lignes, que des enfans des deux sexes disposent les uns à la suite des autres sur la machine à filer. Un ouvrier plus fort et plus habile dirige le mouvement de la machine. C'est un spectacle curieux que celui de cinquante ou soixante bobines tournant en même temps avec une extrême rapidité, et grossissant à vue d'œil, au geste, pour ainsi dire, d'un seul homme.

Les fabriciens font varier la longueur que l'on peut donner en fil à une livre de laine. Sous ce rapport, les fils d'une même espèce de laine, soit peignée, soit cardée, présentent beaucoup de différences. Si un fabricant dit, par exemple, que son fil de laine peignée est au n° 40, cela signifie qu'avec une livre de laine peignée, il a pu obtenir quarante fois 650 aunes de fil. Un fil au n° 36 signifierait qu'avec une livre de laine, on a pu former trente-six fois 650 aunes. Le nombre 650 est un terme fixe qui est toujours sous-entendu. Pour le coton, le terme fixe est 4000 mètres.

Sixième opération. — Avec le fil les tisserands forment les différents genres d'étoffe.

Septième opération. — On teint l'étoffe, si toutefois elle n'a pas été teinte en laine après avoir été débarrassée du suint.

Huitième opération. — L'étoffe est dégraissée, c'est-à-dire qu'on la débarrasse de l'huile dont la laine cardée avait été empreinte, pour pouvoir se prêter facilement aux manipulations qu'elle a subies.

Neuvième opération. — On foule le drap pour qu'il présente les poils ras que nous remarquons sur nos vêtements. Dans ce cas, le drap étant humecté, et de pesantes poutres alternativement soulevées, soit au moyen d'une roue mue par un courant d'eau, soit avec l'aide d'un manège, soit par une machine à vapeur, viennent le pétrir sans relâche pendant des heures entières.

Dixième opération. — Le drap, après avoir été foulé, est étendu sur des cordes pour sécher; après quoi on lui fait subir l'opération de la tonte, ce qui donne à tous les poils que le foulage a formés une égale longueur. Depuis une dizaine d'années, ce travail est fait par des machines à tondre, qui ont amené une grande baisse dans le prix des draps, à cause de la rapidité et de la précision avec laquelle elles exécutent cette manœuvre importante.

Ouzième opération. — Le drap est ensuite brossé de manière à devenir doux à la main, au moyen des charlons ou cardères, *dipsacus*: (voyez tome 1^{er}, page 210.)

Douzième opération. — Enfin le drap est *apprêté*, c'est-à-dire qu'on lui donne ce lustre et cette consistance qui sont propres à le présenter sous l'aspect le plus agréable aux consommateurs. Cet *apprêt* se compose lui-même de plusieurs travaux successifs.

Les douze opérations que nous venons de passer rapidement en revue, représentent en gros les divisions du travail que comporte la fabrication du drap et des étoffes lisses de laine. Mais chacune de ces douze opérations se décompose elle-même en plusieurs autres, et certainement si nous examinons tous les détails de manipulations qu'il faut exécuter, depuis la laine en suint jusqu'au drap plié en pièce, nous en trouverions au moins le triple. Ce sont ces détails qui, perfectionnés sens cesse sous le rapport économique, surtout à l'aide de l'introduction des machines dans les ateliers, diminuent le prix des étoffes, et les mettent à la portée des consommateurs les moins fortunés; ceci explique pourquoi les familles d'une aisance médiocre peuvent aujourd'hui se vêtir, sans augmentation de frais, aussi bien que pouvoit le faire, il y a quarante ans, les personnes les plus riches.

MAISON DE JEANNE D'ARC, A DOMREMY.

Domremy est un petit village du département des Vosges, situé sur les bords de la Meuse, à trois lieues de Neufchâ-

teau, et très près des frontières des départemens de la Meuse, de la Meurthe et de la Haute-Marne. S'il ne possédait pas un intérêt historique puissant, jamais les voyageurs ne se détourneraient de leur route pour le visiter; car, en lui-même, il n'a rien de remarquable; mais c'est là que naquit Jeanne d'Arc en 1410.



(Maison de Jeanne d'Arc, à Domremy.)

La maison de l'héroïne est située fort près de la paroisse du village, qui est placée sous l'invocation de saint Remy. Dans cette église, où Jeanne fut baptisée, on voit de chaque côté du maître-autel, un ange en pierre, supportant un écusson aux armes de la famille du Lys. Ces deux statues, quoiqu'un travail grossier, témoignent du respect que les compatriotes de Jeanne ont conservé pour sa mémoire.

Montaigne, qui passa à Domremy vers 1584, dit dans ses *Voyages*: « Je vis le devant de la maisonnette où Jeanne naquit, toute peinte de ses gestes; mais l'âge en avoit fort corrompu la peinture. » Ce n'était, en effet, qu'une maisonnette; mais ceux qui l'ont possédée depuis la famille d'Arc, l'ont agrandie à diverses époques.

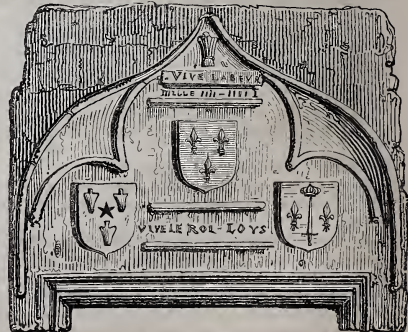
Ce qu'il y a de plus intéressant dans cette maison, est la découverte d'une statue qui était scellée, et presque entièrement cachée dans le mur au-dessus du couronnement de la porte d'entrée.

Cette statue, qui avait déjà été vue en 1756, est sculptée dans une pierre de la même nature que celle qui a servi à construire la maison; elle représente Jeanne d'Arc à genoux, la tête nue, et couverte de son armure. Chose singulière, elle a de longs cheveux, sur lesquels on voit même quelques vestiges de dorure; ce qui pourrait faire supposer qu'elle avait les cheveux longs et blonds, si tous les historiens ne s'accordaient à dire qu'elle avait de beaux cheveux noirs, et qu'elle les portait très courts pour être plus à son aise dans la mêlée. Cette statue, qui est d'un assez bon travail, est peut-être le seul monument authentique sur lequel on puisse retrouver les traits de la Pucelle d'Orléans. Malheureusement elle a éprouvé quelques accidens; l'extrémité du nez est cassée, le coin gauche de la bouche est altéré, et le bras droit est rompu près de l'épaule; c'est ce qui a empêché de la mettre en évidence. Le couronnement de la porte d'entrée est composé de deux pierres ornées de sculptures gothiques, représentant des armoiries, et chargées de deux inscriptions fort courtes; ces sculptures étaient peintes anciennement, comme le dit Montaigne; peut-être même y avait-il d'autres peintures sur les murs, mais maintenant on ne voit plus que les traces des couleurs. La gerbe, les mots *vive labeur*, et l'écusson sur lequel on voit trois soies de charnue, font allusion à la profession des parens de Jeanne d'Arc; l'écusson de France, la date qui paraît être celle de 1484, et les mots

vive le roi Loys, donnent lieu de croire que c'est sous le règne de Louis XI, et peut-être par ses ordres, que ces sculptures ont été faites, tandis que l'écusson à droite est celui qui fut accordé à Jeanne d'Arc et à sa famille, par Charles VII; par modestie, elle refusa toujours de placer sur son écu ces armoiries qui rappelaient les services éclatans qu'elle avait rendus à son roi. Ce fut en décembre 1429 qu'après la levée du siège d'Orléans, le gentil dauphin, comme elle appelait Charles VII dans son naïf langage, donna un édit par lequel elle, sa famille et sa descendance à perpétuité, étaient anoblies et déclarées aptes à posséder et à acquérir tous fiefs nobles. On ne sait pas la date précise de l'ordonnance qui désigna les armes de cette famille, qui prit alors le nom de *du Lys*. Ces armes étaient d'azur, à une épée d'argent en pal, croisée et pommetée d'or, soutenant de la pointe une couronne couverte de France, et cotoyée de deux fleurs de lis d'or. La famille de du Lys s'est éteinte en 1760, dans la personne de messire Henry-François de Coulombe du Lys, chanoine de

Champeaux, et prieur de Coutras. Cependant il y a encore en Lorraine quelques personnes qui se disent issues des frères de la Pucelle.

C'est à l'époque de la seconde invasion, en 1815, que l'on commença à penser à la maison de Jeanne d'Arc. Les officiers des armées coalisées la visitèrent avec le plus vif intérêt; chacun d'eux, avant de quitter le village, emportait, pour les conserver comme de précieuses reliques, quelques éclats de bois qu'ils arrachaient aux poutres du plancher. Les princes de la maison d'Autriche vinrent aussi admirer la simple demeure de cette femme, qui, quatre siècles plus tôt, avait chassé l'ennemi de ce pays de France, que l'Europe entière maintenant venait d'envahir. Un noble Prussien offrit 6,000 francs de cette maison, à son propriétaire M. Gérardin, qui les refusa. L'administration, informée de ce fait, proposa à ce dernier d'en faire l'acquisition; M. Gérardin, ancien militaire retraité, se contenta de 2,500 francs. Louis XVIII, qui apprit cet acte de désintéressement, lui envoya la croix de la Légion d'Honneur, et accorda une somme de 20,000 francs à la préfecture des Vosges pour



(Couronnement de la porte d'entrée de la maison de Jeanne.)

être employée à fonder une école de jeunes filles, et un monument à la mémoire de Jeanne d'Arc.

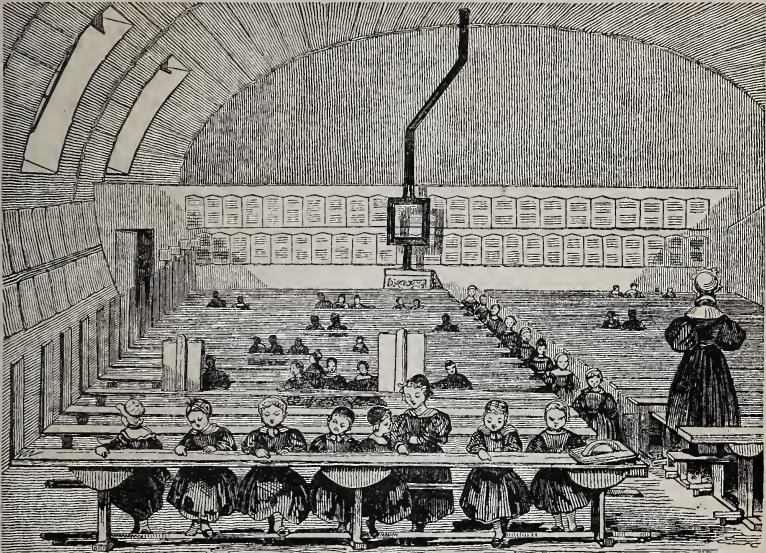
Le conseil général du département décida que l'on élèverait une fontaine, sur laquelle on placerait le buste en marbre de Jeanne d'Arc, dont Louis XVIII avait aussi fait don à la commune de Domremy. La première pierre de cette fontaine fut posée le 23 juillet 1820, et le 10 septembre suivant tout fut prêt pour la cérémonie de l'inauguration. On fit quelques dispositions dans la *maisonnette* de la vierge de Domremy, pour perpétuer son souvenir. On remplaça dans la chambre où la tradition prétend qu'elle est née, une cheminée qu'un des propriétaires avait placée dans la pièce voisine. On remit aux fenêtres des vitraux peints dans le goût du xv^e siècle, et des barreaux en fer, dont la place était indiquée dans le mur par les trous de scellement; on fixa contre le mur une table de marbre portant une inscription rappelant l'époque et le motif de ces travaux faits à la

mémoire de Jeanne d'Arc; enfin on plaça sur la cheminée un buste en marbre de Louis XVIII, et à droite, le drapeau qui servit aux fêtes célébrées à Domremy pour l'inauguration du monument, le 10 septembre 1820, devant un concours de 15,000 personnes, accourues des villes et des villages voisins, au seul nom de cette vierge guerrière, qui fut l'honneur de son pays, qu'elle sauva, et la honte de ceux qui la laissèrent immoler sans faire la moindre démarche pour la secourir.

ÉCOLES PRIMAIRES.

Pour montrer à quel point, depuis environ vingt ans, nos habitudes sociales ont été intimement modifiées, on ne saurait peut-être citer beaucoup de faits aussi

ÉCOLE D'ENSEIGNEMENT MUTUEL.



(Les élèves de la première division de la première classe sont déjà placées et écrivent avec le doigt sur la poussière de grès. — Une jeune monitrice, debout derrière elles, reforme les lettres mal écrites. — Une monitrice plus grande donne un signal. — L'artiste a choisi l'heure où toutes les élèves ne sont pas encore entrées. La salle est vue du haut de l'estrade de la maîtresse.)



(Profil d'une École mutuelle.)

remarquables que la transformation des écoles primaires.

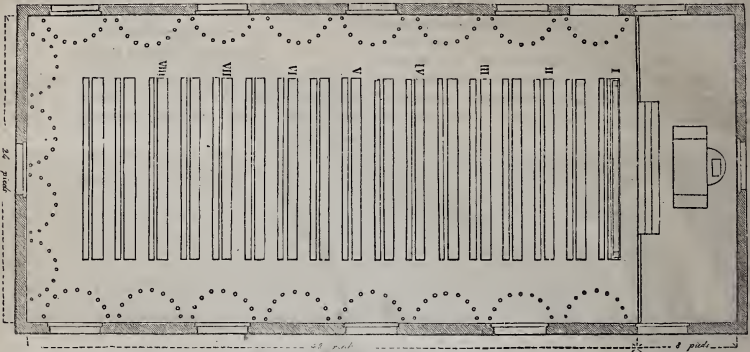
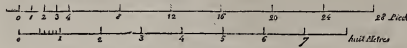
La physionomie du maître et des écoliers, l'aspect de l'école, les ennuis et les plaisirs des premières études, tout est changé.

Les longues douleurs de l'alphabet, de l'épellation, du ruidement, la confusion des cartons, des pupitres, remparts mobiles, si favorables aux ruses de la classe, les coups de pieds sous la table, les combats de grimaces, et les pommes croquées à l'ombre protectrice d'un livre, les bonshommes esquissés à la hâte, tour à tour cachés et découverts, les sursauts, les terreurs paniques à la moindre parole du maître, au moindre mouvement de sa férule, au moindre ébranlement de son fauteuil de cuir taché d'encre et sillonné par le

canif, voilà les souvenirs d'école même des plus jeunes d'entre nous; et ce sont bien là ceux que, pendant une longue suite de siècles, les pères, en souriant à demi, se plaisaient à raconter à leurs fils, étonnés de tant ressembler à leurs pères. Aujourd'hui ces récits du coin du feu ne sont plus compris de nos enfants. Une classe, pour eux, c'est une vaste salle, silencieuse comme la nef d'une église; les bannes, régulièrement rangés, sont scellés dans le sol; tous les visages sont sous l'œil du maître, qui, d'un regard continu, domine au loin, et comprime toute velléité d'espièglerie. Huit ou dix enfants sous ses ordres, lieutenants sans cesse renouvelés, graves et consciencieux, portent dans tous les rangs sa surveillance, et commandent en son nom l'ordre, le

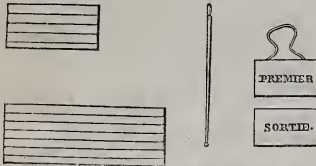
silence, le travail. La vie d'école est devenue sérieuse, attentive, comme l'est devenue à notre époque la vie du monde au dehors; c'est là une préparation qui nous a manqué, et

son absence explique peut-être, en partie, ce qu'il y a eu de tristesse dans la gravité précoce de notre adolescence. Cette révolution, qui a commencé lorsque l'empire et la



(Plan d'une École mutuelle de 200 élèves.)

guerre ont fini, se manifeste surtout dans les écoles d'enseignement mutuel; elle est déjà toute-puissante dans les écoles *simultanées*; et elle agit sourdement les écoles *individuelles*.



(Ardoises, Baguette de moniteur, Écriteaux.)

La première école d'enseignement mutuel ouverte en France, a été dirigée par M. Martin, aujourd'hui pasteur protestant. Les premiers encouragements donnés à ce système, sont sortis du sein de la Société pour l'instruction élémentaire, fondée à Paris au mois de juin 1815, et qui depuis cette époque n'a point cessé de poursuivre son œuvre, et d'étendre son influence, en propageant l'enseignement mutuel, non seulement en France, mais dans plusieurs contrées étrangères; entre autres la Russie, le Danemark, la Suède, la Grèce, l'Amérique du Sud et le Sénégal; en introduisant de nouvelles méthodes de lecture, d'écriture, d'arithmétique, de gravure, de dessin linéaire, et de chant; en créant des écoles régimentaires, des écoles d'adultes, des concours pour la composition de livres populaires, etc.; enfin en établissant au milieu de la capitale, trois écoles modèles, l'une de garçons, une autre de filles, et une autre d'adultes. C'est de l'une des brochures publiées par cette association toujours active que sont extraits les documents suivants.

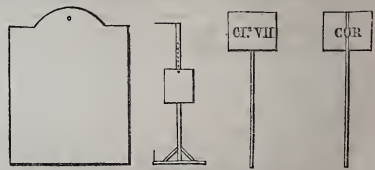
On enseigne par la méthode d'enseignement mutuel, la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire, le dessin linéaire, et la musique ou le chant; on s'occupe actuellement de l'application de cette méthode à l'enseignement de la géographie. Dans les écoles de filles, on remplace le dessin linéaire par la couture.

Un des moyens d'introduire l'enseignement mutuel dans une école consiste à envoyer dans une des écoles normales de département, et notamment dans celle établie à Paris aux

frais de la ville et du département, soit un instituteur, soit un jeune homme déjà suffisamment instruit, et capable de s'y fortifier dans quelques études moins généralement répandues, et pourtant utiles, telles que le dessin linéaire, le toisé et l'arpentage, et de s'y mettre en même temps au courant de la méthode.

Lorsqu'une école d'enseignement mutuel est fondée, il en coûte bien peu pour y ouvrir le soir, après que la classe des enfans est terminée, une classe d'adultes. Il n'en résulte qu'un léger surcroît de dépense pour la fourniture des objets d'enseignement qui se consomment ou se détruisent par l'usage.

Si l'on veut établir une école d'enseignement mutuel de 200 élèves, il faut compter : 1° Pour l'estrade et le bureau du maître; horloge, corps de bibliothèque, bancs et tables, etc., etc., etc., 650 à 700 francs. — 2° Instruments généraux, objets divers, 60 à 70 francs. — Pour les objets



(Tableau, porte-tableau, signaux de classe.)

nécessaires à la lecture, collection de tableaux, planchettes, cadres, livres, cahiers lithographiés, 60 à 120 francs. — 4° Pour l'écriture : Tableaux ou modèles, ardoises, porte-crayons, crayons d'ardoise, papier, plumes, encre, grès ou sable, 160 à 180 francs. — 5° Pour l'arithmétique : Tableaux et manuels, cadres ou planchettes, tableaux noirs, ardoises et crayons d'ardoises, crayons de craie, 140 à 160 francs. — 6° Grammaire : Tableaux, cadres, planchettes ou cartons, 55 à 64 francs. — 8° Dessin linéaire : Tableaux et manuels. Instruments, papier et crayons pour un an, 70 francs. — 8° Musique : Tableaux et guides, instruments (diapason, indicateur et réglettes), boîte, casier, 90 francs.

Ainsi les dépenses de premier établissement, y compris les frais d'entretien de la première année, peuvent être évalués, pour une école de 200 enfans, à part l'enseignement de la musique, de 4,200 francs à 4,400 francs; mais sans compter le loyer, le traitement du maître ou de la maîtresse, et les dépenses de chauffage et d'éclairage.

Suivant un rapport de M. Gillon, en 1851 le nombre total des écoles en France était de 50,796; en 1852 il s'est élevé à 42,092. Sur ce dernier nombre, on comptait 1,205 écoles mutuelles pour les garçons et 429 écoles mutuelles pour les filles.

Cette inégalité dans les deux chiffres s'explique par le préjugé qui a fait regarder long-temps l'instruction des femmes, non seulement comme moins utile que celle des hommes, mais encore comme un bienfait de luxe, sinon comme un danger ou un ridicule. La législation ne pouvant exercer d'action efficace contre les préjugés, que lorsqu'ils sont extrêmement affaiblis, est restée jusqu'ici tout-à-fait muette sur ce sujet, et s'est bornée à favoriser, suivant le désir public le plus manifeste, la propagation des écoles de garçons.

Le projet de loi sur l'instruction primaire présenté dans la séance de la chambre des députés du 2 janvier 1855, portait un titre V composé de ce seul article: « Selon les besoins et les ressources des communes, sur la demande des conseils municipaux, il pourra être établi des écoles spéciales de filles. Les dispositions précédentes de la présente loi sont applicables auxdites écoles. »

Ce titre et cet article disparaissent dans la discussion du projet. La loi, promulguée le 28 juin 1855, ne renferme aucune disposition spéciale sur les écoles de filles; le gouvernement et les chambres se sont accordés à ajourner le moment de s'occuper de cette partie de l'instruction primaire. Jusqu'à ce que cette lacune dans la législation soit comblée, les comités de surveillance institués par le titre IV de la loi n'auront aucune autorité à exercer sur les écoles de filles existantes, et les institutrices ne pourront jouir ni du traitement fixe assigné à l'instituteur primaire, ni des avantages de la caisse d'épargne et de prévoyance

Le spectacle de la mer fait toujours une impression profonde; elle est l'image de cet infini qui attire sans cesse la pensée, et dans lequel sans cesse elle va se perdre.

La terre est travaillée par l'homme, les montagnes sont coupées par ses routes, les rivières se resserrent en canaux pour porter sa marchandise; mais si les vaisseaux sillonnent un moment les ondes, la vague vient effacer aussitôt cette légère marque de servitude, et la mer reparait telle qu'elle fut aux premiers jours de la création.

MADAME DE STAEL.

Des jardins. — Chez les derniers Romains, les jardins étaient peuplés de statues, garnis de vases et d'obélisques, enrichis de colonnades et de terrasses dont l'effet général, malgré les arbres et les fleurs, laissait plutôt l'impression d'un style architectural accessoirement embellé par la nature, que celle d'une riche ou gracieuse végétation. Les œuvres du sculpteur et de l'architecte dominaient dans les jardins, aussi disait-on: *construire des jardins* (hortos edificare); l'Italie moderne, héritière du goût des Romains, continue à subordonner la nature à l'art: on y *construit* encore les jardins. Les arbres sont taillés en murailles; les cours d'eau sont métamorphosés en jets artificiels. En France on *dessinait* les jardins avant de connaître les jardins anglais: des lignes bien droites, des courbes symétriquement opposées, de la géométrie: partout cercles, quarts de cercle, demi-cercles, carrés, losanges, parallélogrammes. Avec la règle, le compas et l'équerre, on *dessinait* dans son cabinet les allées et les massifs, groupant les arbres et les fleurs, sans

beaucoup s'inquiéter de les approprier aux points de vue.

En Angleterre et en Allemagne on *plante* des jardins dont la perfection consiste à s'associer aux localités, à étudier et à embellir le paysage qui est offert au jardinier. La France a commencé à mettre ce principe en pratique depuis le milieu du siècle dernier; et, tout en admirant encore à Versailles la majesté des longues allées, la régularité des charnières, la réunion de toutes les divinités de l'Olympe distribuées dans les bosquets ou les avenues, tout en se complaisant parfois au milieu de ces souvenirs historiques et mythologiques, on préfère encore la variété des jardins anglais, les sinuosités des allées, la rencontre imprévue d'un massif d'arbustes nains, les fréquents changements de paysage. Cependant, on a reconnu que lorsqu'on compose les courbes, en apparence irrégulières, qui entourent les massifs, avec des fragmens de courbes géométriques, comme le cercle, l'ellipse, la cycloïde, etc., l'œil est plus agréablement flatté que lorsqu'on les forme au hasard et au caprice de la main qui les dessine.

GROTTE DE NAPOLÉON PRÈS D'AJACCIO.

Cette grotte tire son mérite principal des souvenirs de l'enfance de Napoléon qui y sont attachés. La tradition de ceux qui ont familièrement vécu avec ce grand homme durant son jeune âge est encore vivante à Ajaccio. Dans presque toutes les classes on trouve encore aujourd'hui des compagnons de ses jeux, et il n'en est aucun qui ne dise, avec une sorte de simplicité mêlée d'orgueil, quand on en parle: *Era uno di noi!* C'était un de nous. La maison de campagne où il fut élevé était un peu au-dessus de la ville, et la grotte est située sur la même colline et à quelque distance; c'est là qu'il aimait souvent à se retirer, loin du bruit et de la distraction de ses compagnons. Il s'y cachait, dit-on, pour apprendre ses leçons avec plus de calme et de tranquillité; cela peut être, mais sans doute aussi que la nature et la position du lieu exerçaient sur son âme, qui ne se connaissait point encore, une attraction involontaire. Pour un esprit commun tous les endroits sont bons; il pense partout de la même façon, et les scènes qui l'environnent exercent sur lui peu d'influence. Les esprits d'un ordre supérieur ne partagent point cette sorte d'indifférence, et ils cherchent d'instinct le paysage dont l'inspiration leur convient, comme la plante cherche la lumière, l'oiseau la verdure. On pourrait dire que l'âme, lorsqu'elle commence à se développer et à grandir, se cherche elle-même un berceau qui aille à sa taille et à son habitude. Quoi qu'il en soit de la vérité de ces réflexions que l'image de cette grotte nous remet en mémoire, jamais cachette d'enfant ne fut mieux à la mesure de celui qui l'avait choisie pour asile. Elle est formée par deux énormes blocs de granit éboulés du sommet de la montagne; en roulant sur la pente ils sont venus choquer l'un contre l'autre en se servant mutuellement d'appui: il en résulte une espèce de voûte naturelle, à la manière d'une voûte cyclopéenne. Une extrémité est ouverte, l'autre bouchée par le talus du terrain, et dans le vide un homme se tient à l'aise. C'est un beau spectacle que de se représenter ces rudes et pesantes masses de pierre se balançant l'une l'autre dans leur merveilleux équilibre, et suspendant leur chute pour abriter du soleil la jeune tête qui venait leur demander asile. Je n'ai jamais vu ces creux de rocher où les aigles se tiennent en attendant que leurs ailes soient assez fortes pour s'ouvrir, mais je doute qu'il s'y trouve un caractère plus grand et plus sauvage que dans ce lieu. La colline où se trouve la grotte est déserte et presque entièrement inculte; elle est pleine d'aspérités et parsemée de blocs éboulés semblables à ceux-ci. Elle est tournée vers le midi, et la végétation en est presque africaine; les plantes les plus abondantes sont des cactus à feuilles grasses et épineuses, s'élevant à huit et dix pieds de hauteur; parmi celles-ci sont mêlés les buissons de

myrtes et d'oliviers, les arbusiers avec leur feuillage de laurier et leurs fruits rouges, et les grandes bruyères. Le silence n'est troublé que par le sifflement des merles voltigeant dans les broussailles, et par le bruit lointain de la mer roulant sur la plage. La vue domine la ville et les vergers, et se repose sur les flots bleus du golfe; la courbe immense de la côte est aride et sans villages, et la solitude, quand on regarde au-dessus de la ville, est aussi grande que celle du désert. En avant la pleine mer, en arrière les hautes cimes de la montagne d' Ajaccio, toute voisine des neiges éternelles du *monte Rotondo*. Voilà quelle est la grotte à laquelle Napoléon enfant a mis son nom, et qui, sans lui, serait encore perdue, peut-être, parmi les accidens ignorés de cette contrée rocailleuse.

RÂPE A TABAC.

Pendant les premiers temps de l'importation du tabac en Europe, chacun faisait sa provision en carottes, et les plus grands seigneurs râpaient eux-mêmes leur tabac. Dans le roman de Gil Blas (peinture fidèle des mœurs du XVII^e siècle), lorsque le héros se présente chez don Mathias de Silva pour le servir comme valet de chambre, il le trouve se balançant paresseusement sur un fauteuil et râpant du tabac. La râpe que nous publions ici a certainement appartenu à un gentilhomme ou à une dame de la cour de Louis XIV; le goût du temps y est parfaitement empreint. Le soin et la délicatesse avec lesquels tous les ornemens de ce petit meuble d'ivoire sont travaillés rendent ce morceau très curieux. Il est possédé depuis deux cents ans par la famille de l'amateur à l'obligeance duquel nous en devons le dessin. Voici l'une des manières de faire usage de ces râpes.

Sous la partie sculptée, dont un côté se lève comme un couvercle, est adaptée une râpe en fer très mince. Lorsque l'on avait râpé une petite provision de tabac, on la plaçait dans une boîte que l'on voit ici, à la partie supérieure, sous forme de coquille, et qui s'ouvre comme une tabatière; mais quand on voulait seulement avoir une prise, on penchait la râpe et on faisait glisser le tabac jusqu'à l'extrémité inférieure, où il était reçu dans une autre petite boîte ouverte (sculptée également ici en coquille) et qui contenait à peu près une prise; on renversait ensuite les grains sur la main, entre le pouce et l'index, et enfin on aspirait cette poudre que Sganarelle savourait avec tant de plaisir « en dépit d'Aristote et sa docte cabale. » Au reste, cette habitude avait cela de bon, que l'on pouvait offrir du tabac au premier venu sans craindre de compromettre la propreté de sa boîte. Dans quelques provinces de France, les paysans prennent encore leur tabac de cette manière.

Toutes les râpes n'avaient point, comme celle-ci, une boîte à provision; chaque prise coûtait alors un travail particulier, qui offrirait aujourd'hui, dans nos cercles, un spectacle bizarre.

M. Sauvageot, dont la collection d'objets du moyen-âge est si précieuse et a été formée avec un goût si exquis, possède plusieurs râpes à manches d'un prix inestimable. Devant ces œuvres que l'on doit peut-être à de célèbres sculpteurs, on ne peut s'empêcher de songer avec étonnement à la variété et à la souplesse prodigieuses du génie de la plupart de ces grands artistes d'autrefois, dont Michel-Ange, Albert Durer, Jean Cousin, sont des types : pour eux tout était du domaine de l'art, et les plus illustres ne dédaignaient pas d'embellir, d'animer, d'enrichir de toute leur poésie jusqu'aux instrumens, jusqu'aux meubles de l'usage le plus vulgaire. Il faut se hâter d'ajouter que ces merveilleuses curiosités, échappées à leurs mains, devenaient la possession exclusive d'un très petit nombre de personnes nobles et riches. C'est aujourd'hui le tour de l'industrie de faire des prodiges; et l'industrie, se perfectionnant dans toutes ses branches, partage entre toutes les classes de citoyens des œuvres beaucoup

moins admirables, il est vrai, mais qui prouvent assurément, si on les compare à ce qui était réservé aux mêmes classes autrefois, une tendance générale d'amélioration dans le goût en même temps que dans le bien-être de la société tout entière.



(Râpe à tabac.)

ERRATUM. — Dans quelques exemplaires de la 4^e livraison, page 23, colonne 4, avant-dernière ligne, au lieu de qui y étaient, lisez qui étaient en Angleterre.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n^o 30, près la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIÈRE, rue du Colombier, n^o 50.

ÉGLISE DE LA MADELEINE.



(Vue de l'église de la Madeleine.)

L'église de la Madeleine, élevée au nord et dans l'axe de la place de la Concorde, a éprouvé bien des vicissitudes avant d'atteindre le terme d'achèvement auquel elle est arrivée aujourd'hui. Ce n'était d'abord qu'une chapelle de confrérie, dont Charles VIII posa la première pierre en 1495.

Cette chapelle, érigée en paroisse en 1659, devint bientôt trop petite pour la population croissante de ce faubourg : de sorte qu'en 1660, Anne-Marie-Louise d'Orléans, princesse souveraine de Dombes, posa la première pierre de l'église plus grande, qui a subsisté au coin des rues de Surène et de la Madeleine, jusqu'en 1795, époque à laquelle cette église a été vendue comme domaine national, démolie et convertie en chantiers.

Long-temps avant cette démolition, le curé de la Madeleine ne cessait de faire observer que son église, trop petite, ne pouvait contenir le quart de ses paroissiens ; en effet, le faubourg Saint-Honoré fut en peu de temps percé de rues nouvelles, et couvert de nombreuses maisons et d'hôtels considérables.

On fut long-temps à répondre aux vœux du curé de la Madeleine ; cependant M. Contant-d'Ivry, architecte du roi, fut chargé de faire des projets : il en présenta plusieurs, et il se plaignit lui-même de ce qu'on avait choisi le plus mauvais. Ses confrères lui firent remarquer à cet égard qu'il n'eût dû en présenter aucun qui fût mauvais. Néanmoins la première pierre en fut posée et bénite le 5 avril 1764 ; et on travailla avec activité à cette église jusqu'à la mort de M. Contant-d'Ivry (4^{or} octobre 1777).

Après M. Contant, M. Couture, aussi architecte du roi, eut ordre de continuer l'édifice ; mais le plan du premier

architecte ne convenait pas à son successeur. M. Couture eut l'ambition de reproduire, à Paris, le Panthéon d'Agrippa, qu'il ne connaissait que par tradition. Pour se pénétrer davantage des belles proportions de cet antique monument et de la richesse de son architecture, il entreprit, en 1780, un voyage à Rome, où il fit dessiner et mouler, sur le Panthéon, tout ce qu'il voulait imiter.

Muni de ces matériaux, et de retour à Paris, cet architecte fit démolir la plus grande partie des constructions élevées par Contant. Le plan qu'il exécuta jusqu'à l'astragale des colonnes extérieures, présentait un portail semblable à celui d'aujourd'hui, composé de huit colonnes de front, et six en retour seulement sur chaque face latérale, s'arrêtant à la croisée du dôme.

Les difficultés qu'éprouva Couture pour élever ce dôme de 60 pieds de diamètre, lui parurent invincibles ; il fit nombre de projets, quantité de modèles en relief, des essais en nature, jusqu'à mettre des massifs de fonte au centre des quatre piliers du dôme construits en pierre ; tous ces essais infructueux furent blâmés ; reconnus impraticables par les commissaires de l'art nommés à cet effet, ils denotaient le peu d'expérience de l'auteur dans l'art de bâtir.

La révolution de 1789 mit un terme à ces irrésolutions en arrêtant tous les travaux.

Ces diverses constructions, abandonnées sans précautions de conservation, devinrent bientôt des ruines couvertes de mousse et de plantes parasites.

Un pré se forma dans l'intérieur, et les chèvres y paissaient : les artistes voyaient avec peine se détruire des constructions qui avaient déjà coûté deux millions. Chacun d'eux

cherchait à les utiliser par nombre de projets, comme une salle du corps-législatif en stade couvert, un théâtre, une bibliothèque, un marché, etc., etc.

Le ministre de l'intérieur, M. de Champagny, pour fixer les idées de ces artistes, leur adressa, en mai 1806, un programme d'un musée à établir sur les constructions de la Madeleine; il reçut beaucoup de projets sur ce programme, mais il n'y donna aucune suite.

Napoléon, qui voulait éterniser ses victoires, ses généraux et sa grande armée, rendit, au camp de Posen, le 2 décembre 1806, un décret impérial pour élever, sur les constructions commencées, et en les conservant le plus possible, un *Temple de la Gloire*. Le temple devait être décoré des statues des maréchaux de France et des plus grands généraux : dans les murailles devaient être incrustées des tables d'or, d'argent, de bronze et de marbre, couvertes d'inscriptions à la mémoire des actions d'éclat.

Le programme fut aussitôt mis en concours. Les artistes de Paris et de toutes les villes de France s'empresèrent d'y prendre part; on ne vit jamais un concours plus riche et plus nombreux; quatre-vingt-douze projets furent exposés publiquement dans la grande galerie du Muséum pendant plusieurs semaines; la section d'architecture, deux peintres, deux sculpteurs, un graveur, et le bureau de la classe des beaux-arts de l'Institut, furent les juges de ce concours.

L'étude, le classement de tant de projets, l'examen des devis demandés qui y étaient joints (chacun était de trois millions), exigèrent de nombreuses séances de ce jury.

Le 28 mars 1807, le jugement fut prononcé; il accordait le prix d'exécution au projet de M. Beaumont, architecte du tribunal; trois accessits à MM. Vignon (Pierre), Gisors et Peyre-Neveu, avec fortes récompenses. Six projets furent récompensés d'indemnités, et onze furent mentionnés honorablement : en tout, vingt-une nominations.

Ce jugement fut adressé à Napoléon; mais avant de le confirmer, l'empereur voulut voir les quatre projets placés en première ligne. Ces dessins, quoique très volumineux, lui furent adressés au camp de Tilsitt; il les examina attentivement; et, sans égard au programme qui avait gêné les architectes par l'obligation de s'assujétir à la conservation des anciennes constructions, l'empereur préféra le projet de M. Vignon, qui ne conservait aucune des constructions, à celui de M. Beaumont, qui avait complètement et heureusement rempli toutes les conditions du programme.

L'empereur trouvait que le plan de M. Vignon, adoptant la forme de temple grec, satisfaisait plus que tous les autres à l'idée de grandeur et de magnificence qu'il s'était formée, et qu'il voulait imprimer à ce monument, en l'élevant à la gloire de ses armées.

On assure qu'une erreur de noms contribua aussi à déterminer ce choix. Un général aurait favorisé de son crédit M. Pierre Vignon, parce qu'il le confondait avec son architecte, nommé Barthélemy Vignon.

M. Beaumont fut très généreusement récompensé; mais cet architecte en profita peu : ce changement de jugement lui causa un chagrin qu'il ne put surmonter, et auquel il ne survécut pas.

M. Vignon était justement persuadé que des constructions neuves de cette importance ne peuvent se lier avec d'anciennes fondations d'un plan différent, sans s'exposer à des tassements inégaux, à des déchirements dans les murs, dans les voûtes, et à mille accidents, dont la réparation, toujours incomplète, coûterait plus que l'établissement de toutes les fondations d'une même époque, et sur un niveau réglé.

Cet architecte fit donc démolir encore tout ce qui avait déjà été fait et défait par ses prédécesseurs, MM. Contant et Couture, et établit tout à neuf le temple de la Gloire, suivant son plan adopté, jusqu'au retour de Louis XVIII, en 1814.

Déjà les murs de la cella et les colonnes du péristyle du

temple de la Gloire étaient élevés; mais, à cette époque, la restauration ne partageait pas les idées de gloire de Napoléon; M. Vignon eut ordre de rendre ce monument au culte, et de convertir son temple en église.

L'extérieur resta le même; l'intérieur subit beaucoup de changements, et à plusieurs reprises, sans qu'on réussit parfaitement à faire de ce vaisseau une église paroissiale, avec nef, chœur, bas-côtés, et avec toutes les convenances nécessaires à l'usage du culte catholique.

L'architecte Pierre Vignon mourut le 21 mai 1828, âgé de soixante-cinq ans, triste de ne pas avoir achevé son monument. Son corps, comme celui de l'architecte Wren à Saint-Paul de Londres, et celui de Soufflot à Sainte-Genève, fut inhumé sous le pronao du temple de la Madeleine.

M. Huvé, architecte, premier inspecteur de la Madeleine, succédant à M. Vignon, fut chargé de continuer ce monument. Ce quatrième architecte ne fit pas comme ses prédécesseurs, il respecta la pensée de M. Vignon, et exécuta religieusement tous ses plans.

La sculpture du fronton, faite par M. Lemaire, vient d'être terminée, et livrée à l'admiration publique; elle représente Jésus-Christ séparant les bons des méchants à l'heure du jugement dernier.

L'architecture et la sculpture de l'intérieur sont aussi achevées : il ne reste plus à placer que les tableaux.

NOTICE SUR HAHNEMANN,

FONDATEUR DE LA MÉDECINE HOMŒOPATHIQUE.

ÉTUDES D'HAHNEMANN. — SIMILIA SIMILIBUS CURANTUR : DOSES INFINITESIMALES. — LA SCARLATINE. — SUBSTANCES MÉDICALES HOMŒOPATHIQUES. — ÉTAT ACTUEL DE LA DOCTRINE.

Hahnemann est né à Meissen, petite ville de la Saxe, en 1775. Il suivit ses premiers cours de médecine à l'université de Leipzig, où il arriva avec vingt ducats pour toute fortune. Ces faibles ressources furent augmentées par des traductions en allemand de plusieurs ouvrages médicaux anglais. Après avoir poursuivi ses études à Vienne et à Hermsstadt, où il commença à s'attirer une certaine considération, il alla prendre le grade de docteur à l'université d'Erlangen, et vint se fixer à Leipzig en 1789.

Découragé bientôt par les imperfections qu'il crut remarquer dans la médecine ordinaire, il renonça à la pratique de son art, se bornant à publier un grand nombre de traductions des auteurs anglais, français et italiens, ainsi que beaucoup d'articles de médecine et de chimie dans les journaux scientifiques de l'Allemagne.

En 1790, Hahnemann traduisait la Matière médicale de Cullen; mécontent de la manière dont on y rendait compte de la puissance fébrifuge du quina, il résolut d'éclaircir la question, en expérimentant sur lui-même. Cet essai fut le premier pas vers la doctrine homœopathique qu'il formula plus tard (homœopathie vient de deux mots grecs, *omoios* et *pathos*, qui signifie *semblable souffrance*) : il observa que le quina produit sur l'*individu sain* une fièvre intermittente, identique à celle que le même quina fait cesser lorsqu'on l'administre à l'individu atteint de cette fièvre : il eut cette idée, que la dose de quina guérit le malade en faisant naître en lui une maladie artificielle plus forte que la maladie naturelle, et par suite anéantissant celle-ci.

Pour être en droit de conclure que l'on peut guérir les maladies en leur opposant des médicaments qui, administrés à l'homme sain, donnent lieu à des maladies semblables; pour pouvoir, en un mot, proclamer le grand principe, *similia similibus curantur*, ou, en français, *les semblables se guérissent par les semblables*, il fallait à Hahnemann un grand nombre d'expériences longues et pénibles; il s'en acquitta avec le zèle qui anime tout homme à la poursuite d'une dé-

couverte importante. Déjà il avait remarqué, dans certaines maladies populaires, des pratiques homœopathiques souvent couronnées de succès : ainsi, il avait vu qu'on rappelait la vie dans des membres gélés, par l'application de la neige; qu'on employait le feu ou les alcooliques contre la brûlure; que l'on combattait la sueur par les sudorifiques, et les spasmes et les convulsions par des narcotiques capables de produire des effets semblables, etc. Ces moyens de curation concordent avec celui du quina, mais ne pouvaient suffire à Hahnemann pour l'amener à une conclusion rationnelle; il résolut d'en observer d'autres, de concert avec quelques amis disposés à coopérer à ses travaux.

« Rien ne lui coûta, disent les médecins homœopathes, pour arriver à ses fins : privations de tout genre, régime sévère pendant les essais, souffrances journalières et souvent très pénibles, causés par l'ingestion répétée de petites doses des poisons les plus actifs; il se soumit à tout pendant des années entières pour arriver à la connaissance de cette loi qu'il cherchait avec tant d'ardeur. »

Il paraît qu'une foule d'expériences confirmèrent Hahnemann dans la loi qu'il avait entrevue, et la lui firent adopter invariablement. Renonçant dès lors à rechercher pour chaque espèce de maladie sa cause essentielle et cachée, il se borna à l'observation des symptômes sensibles, afin de les combattre par l'action de substances offrant des symptômes analogues sur les individus sains.

La pratique médicale à laquelle Hahnemann était revenu depuis la proclamation de son principe *similia similibus curantur*, lui fit apporter de grandes modifications dans l'art de doser les médicaments. Les médecins qui n'ont pas foi dans l'homœopathie, et jusqu'ici ils forment la grande majorité, se sont récriés principalement sur l'exiguïté des remèdes administrés aux malades. « Comment est-il possible, disent-ils, que les agens même les plus énergiques, le mercure, l'arsenic, la morphine, etc., etc., administrés à la dose d'un millionième, d'un décillionième de grain en poids, puissent avoir quelque effet salutaire ou perniciosus sur notre organisation? » A cela, les médecins homœopathes demandent à leur tour quelle est la quantité pondérable de mase qui vient affecter les nerfs d'une personne impressionnable et la mettre en syncope? Quelle est la quantité pondérable du miasme délétère qui frappe de mort un animal soumis à son action?

Au reste, lorsque Hahnemann recommença à exercer la médecine, d'après sa nouvelle théorie, il employa des doses beaucoup plus fortes que des avantonnièmes de grain.

« Mais, disent les homœopathes, il ne tarda pas à faire cette singulière observation : que l'acte de broyer les substances, ou de découper les liquides qu'il mélangeait, développait à un haut degré l'énergie de leurs facultés homœopathiques, etc. »

Ce fut à George:thal, dans un hospice d'aliénés fondé par le duc Ernest de Gotha, que Hahnemann opéra des cures qui commencèrent la réputation dont il jouit en Europe; il guérit un homme de lettres, Klockenburg, auquel une épi-gramme de Kozebue avait fait perdre la raison. Il pratiqua ensuite à Brunswick, en 1794, et à Königsutter. Ce fut dans cette ville que commencèrent contre lui les oppositions qu'il eut à supporter long-temps. Il se retira donc à Hambourg, ensuite à Eilenbourg et à Torgau, où il continua ses recherches.

Cependant une épidémie de scarlatine, qui désola l'Allemagne en 1800, mit Hahnemann à même de faire de son principe, *similia similibus curantur*, une application dont le résultat a été reconnu comme très important par tous les médecins. Il trouva que la *belladone* produit sur l'individu sain les principaux symptômes qui caractérisent la scarlatine. Dès lors, il conçut l'idée de faire servir la *belladone* à préserver les enfans de la contagion, de même que l'on se sert du vaccin pour écarter la petite-vérole. Il administra à un grand nombre d'enfans de très faibles doses de *belladone*

(en décillionième de grain tous les six ou sept jours) pour les garantir de la scarlatine. L'expérience, au rapport de ses partisans, confirma pleinement ses conjectures. Plus tard, en 1831, à l'époque du choléra, il fit prendre des doses semblables de cuivre pour garantir de ce terrible fléau les personnes qui eurent recours à lui.

Hahnemann a publié beaucoup de volumes; ce fut en 1810 que parut son *Organon de l'art de guérir*, où la doctrine homœopathique se trouve exposée avec détail. Depuis 1820, ce médecin célèbre réside à Cœthen, où il fut appelé et accueilli avec distinction par le duc régnant d'Anhalt-Cœthen.

Afin de donner à nos lecteurs une idée des remèdes employés par les homœopathes, nous citerons ceux qu'ils opposent aux souffrances les plus cruelles ou les plus habituelles; il faut toujours entendre qu'on boit des doses infinitésimales, et se rappeler qu'un même médicament donnant lieu à plusieurs symptômes peut être employé contre plusieurs maladies.

« La *belladone* produit sur le corps sain les principaux symptômes de la scarlatine, elle la guérit très bien.

» Le *cuivre*, qui fait éprouver les premières douleurs du choléra, agit, dit-on, contre lui. Il paraît qu'en prenant tous les cinq ou six jours des doses préparées de ce médicament on a obtenu quelques succès.

» Le *soufre*, qui engendre certaines éruptions de la peau, les détruit.

» L'*or*, qui dispose à la mélancolie, rétablit le moral affecté.

» La *pulsatille*, qui donne une espèce de rhume de cerveau, le guérit presque toujours.

» La *camomille* provoque l'irascibilité; par suite, elle guérit les maladies provoquées par la colère.

» Beaucoup d'esquirrancies sont enlevées par la *belladone*; le même médicament peut donner lieu aux symptômes de la rage chez l'homme sain; par cette raison, il lutte victorieusement contre l'hydrophobie.

» L'*Arnica* enlève les douleurs de contusion, et, dit-on, aussi les cors aux pieds.

» Les maux de dents sont guéris par une foule de remèdes : selon les sensations que le malade éprouve, la *bryone*, le *daphné-mézereum*, la *pulsatille*, la *noix vomique*, etc.

» L'*aconit* produit des effets extraordinaires sur la circulation. Cette substance détruit le mode inflammatoire, et remplace presque toujours avec avantage les évacuations sanguines. »

Les discussions entre les partisans d'Hahnemann et ses adversaires, qui depuis long-temps étaient concentrées en Allemagne, ont déjà commencé en France. Les traductions françaises des ouvrages écrits sur l'homœopathie par son fondateur lui ont fait chez nous des disciples zélés. Des médecins de Genève ont consacré à la doctrine nouvelle une publication périodique. A Paris, il vient de s'élever un journal homœopathique. Le nouveau mode de traitement a déjà pénétré dans plusieurs de nos villes de départemens; à Bordeaux, entre autres, il est adopté par un des médecins les plus renommés; il réunit aussi des partisans en Russie, en Autriche, à Naples. Espérons que ces tentatives jetteront au moins quelque jour sur une question des plus intéressantes, puisqu'elle est étroitement liée au bonheur du genre humain.

Pour nous, notre seul but ici est de mettre nos lecteurs à même de suivre, avec connaissance de cause, les débats plus ou moins graves qui pourront avoir lieu à ce sujet.

I. LÉGISLATION.

LA GRANDE CHARTE D'ANGLETERRE.

La Grande Charte, si célèbre dans les fastes de la nation anglaise, et dont le nom a été si souvent invoqué dans son histoire, est un acte par lequel le roi Jean-sans-Terre, en 1215, s'engagea envers ses sujets, en son nom et au nom de

ses successeurs, à leur laisser le libre exercice de certains droits, à ne jamais y porter atteinte, et à restreindre le pouvoir royal dans des limites déterminées.

Quand Guillaume de Normandie, parti de France en 1066, eut achevé la conquête de l'Angleterre, il y introduisit le régime féodal; mais tandis qu'en France le roi n'avait aucune autorité féodale sur ses arrière-vassaux, que sa souveraineté n'était en quelque sorte qu'un vain titre à l'égard des grands vassaux, aussi puissans que lui, il n'en était pas de même au-delà du détroit. En donnant des fiefs à ses généraux, Guillaume, pour condition de ses libéralités, leur imposa des charges, et conserva une autorité réelle sur eux et sur ses arrière-vassaux.

La différence entre ces deux états de choses produisit dans les deux pays des résultats différens. En France, le roi et le peuple se ligèrent contre les seigneurs; le roi pour diminuer leur puissance rivale de la sienne, le peuple pour se soustraire à leur autorité. Par une combinaison tout opposée, les barons anglais, se trouvant placés sous le même joug que le reste de la nation, se réunirent à elle contre le pouvoir royal.

La mort de Guillaume fut suivie de longues guerres civiles; plusieurs prétendans se disputaient le sceptre, et soutenaient leurs droits les armes à la main. Pour se concilier la faveur des barons et du peuple, ils faisaient des concessions, sauf à n'en plus garder le souvenir quand ils étaient affermis sur le trône.

C'est ainsi qu'en 1100, Henri I^{er} accorda une charte des plus étendues. Par cet acte, dont les dispositions peignent les mœurs de ce temps, il promettait qu'à la mort des évêques et des abbés, il ne s'emparerait jamais du revenu des sièges et des abbayes pendant la vacance; qu'à la mort des comtes, barons ou tenanciers militaires, leurs héritiers seraient mis en possession de leurs biens, en payant à la couronne une redevance modérée (il avait soin, toutefois, de n'en pas déterminer la quotité). Il déclarait que si un baron voulait marier sa fille ou sa parente, il suffirait qu'il consultât le roi, dont le consentement ne serait jamais vendu, ni refusé, à moins que l'époux proposé ne fût son ennemi. Il permettait aux barons de disposer de leurs biens meubles et immeubles par testament; enfin, il promettait de confirmer les lois d'Édouard le Confesseur. Ces lois n'étaient pas bien connues;



(Ile de la Grande Charte, près de Runnymead, sur la Tamise.)

mais le peuple, qui savait que sous les rois anglo-saxons, on n'avait à supporter ni les rigueurs de la féodalité, ni le poids des impôts, ni les abus qui s'étaient introduits depuis la conquête, ne cessait, sous les premiers princes de la race normande, de solliciter la remise en vigueur de l'ancienne législation; et la promesse de la conserver ou de la rétablir fut toujours regardée comme l'acte le plus populaire et le plus agréable à la nation.

Quoique Henri I^{er} n'eût pas observé toutes les dispositions de sa charte, Étienne, son successeur, la confirma, et après lui, Henri II (Plantagenet) renouvela les mêmes concessions, et en ajouta même quelques autres.

Enfin arriva le règne du roi Jean, dit Jean-sans-Terre. On sait combien le gouvernement de ce prince fut faible et tyrannique. Les barons, soutenus du peuple, se ligèrent ouvertement contre lui, et réclamèrent hautement la confirmation des chartes de Henri I^{er} et de Henri II. Le monarque après avoir éludé, et résisté ouvertement, fut contraint par la force d'adopter les propositions des barons, et de concéder cette fameuse Grande Charte, le fondement de la constitution anglaise, et des autres constitutions européennes.

Il paraît que les barons en avaient présente le projet au roi, sous la forme d'articles préliminaires de paix, dans une entrevue qui eut lieu entre eux dans la vaste plaine de Runnymead, sur la rive gauche de la Tamise, près de la ville d'Egham, dans le comté de Surrey, et que le roi y apposa son sceau en signe d'agrément. Ce curieux document historique se voit encore aujourd'hui au musée de Londres. Le sceau royal qui y est attaché, et dont nous donnons, page 53, le dessin, est dans un état de conservation presque parfait. La Grande Charte est datée du 15 juin 1215, mais on doit croire, d'après diverses autorités, qu'elle ne fut réellement signée que le 19 juin, près de Runnymead, dans une petite île de la Tamise, qui, depuis cette époque, porte le nom d'île de la Grande Charte, et que représente la première gravure de cet article.

Les dispositions contenues dans la Grande Charte peuvent être rangées en deux classes: les unes favorables à la noblesse, en ce qu'elles diminuaient la puissance féodale du roi; les autres favorables au reste de la nation, en ce que tous les privilèges accordés aux barons contre le roi s'étendaient des barons à leurs vassaux. Les adoucissements apportés au ré-

gime féodal étaient à peu près ceux que nous avons déjà vus dans la Charte de Henri I^{er}. Mais d'autres droits plus précieux furent solennellement reconnus; les anciennes immu-

nités et franchises des villes et des bourgs furent conservées, les commerçans eurent toute liberté de voyager pour leur négoce dans le royaume et dans les pays étrangers; il fut



(Dessin du sceau du roi Jean, apposé par lui aux préliminaires de paix présentés par les barons.)

Exergue. + Johs : dux Normannie : et Aoitannie : cones : Andegavie.
Traduction Jean, duc de Normandie et d'Aquitaine, comte d'Anjou.

Exergue. Johannes : Dei : graciis : rex Inglicie : dominus : Hibernie
Traduction. Jean, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre et seigneur de l'Irlande.

Fac-similé de l'écriture de la Grande Charte.

(Fac-similé de l'écriture de la Grande Charte.)

établi que la cour du roi ne pourrait vendre, refuser ni différer la justice; ce qu'il faut surtout remarquer, la liberté civile et la propriété furent garanties, et le consentement du commun conseil du royaume déclaré nécessaire pour la levée des subsides. Ce commun conseil était une assemblée composée des archevêques, évêques et abbés, des barons, et de quelques autres tenanciers immédiats et militaires de la couronne inférieurs en puissance et en propriété, enfin, de députés envoyés par les villes, bourgs, villages et ports.

Il est facile d'y reconnaître l'origine du parlement, appelé d'abord à ne voter que l'impôt, mais dont les prérogatives devaient nécessairement s'accroître; car le droit de refuser emporte évidemment celui d'accorder sous condition, ou en exigeant des compensations.

Telles sont les principales dispositions qu'une esquisse rapide nous permet de retracer.

La concession de la Grande Charte avait été arrachée au roi Jean par les circonstances; à la première occasion, il s'empessa de la révoquer; mais les barons défendirent leurs droits avec l'ardeur qu'ils avaient mise à les conquérir, et la Grande Charte fut maintenue au milieu des troubles dont l'Angleterre devint le théâtre.

Henri III, qui succéda à Jean son père, la confirma en grande solennité; plus tard, il la viola, mais il eut bientôt à s'en repentir; il fut précipité du trône. Quand il y remonta, quelques années après, il fut plus sage, et en observa strictement toutes les stipulations.

Son successeur, Edouard I^{er}, en ayant méconnu plusieurs, les grandes qualités de ce prince n'empêchèrent point le peuple de témoigner son mécontentement. La nation se plaignit, et le monarque fut obligé de confirmer de nouveau la concession du roi Jean. Par le même statut, Edouard ordonna que la Grande Charte serait envoyée à tous les magistrats du royaume, pour être solennellement publiée; qu'elle serait conservée et lue publiquement deux fois par an dans chaque cathédrale, avec sentence d'excommunication contre qui-

conque la violerait; enfin, que tout jugement qui y serait contraire serait réputé nul, et considéré comme non venu.

Confirmée plusieurs fois encore depuis, la Grande Charte n'a pas cessé d'être en vénération chez les Anglais, et elle est restée jusqu'à nos jours la base de leur droit politique et privé.

CHINOIS CÉLÈBRES.

(Voyez tome I^{er}, pages 306 et 333.)

MENG-TSEU, PHILOSOPHE CHINOIS.



(Meng-tseu, philosophe chinois.)

Meng-tseu (ou Mencius, latinisé) est regardé par les let-

très historiens chinois comme le premier philosophe de leur nation après Koung-tseu. L'ouvrage qu'il a laissé forme le quatrième des livres classiques enseignés dans les écoles et les collèges. Il était contemporain de Xénophon et de Socrate, car il florissait vers l'année 550 avant notre ère. Il naquit dans le petit royaume de Tson, province de Chan-toung. Sa famille descendait de Meng-sun, appartenant à l'une des trois familles dont l'usurpation du pouvoir et l'affaiblissement d'un rang supérieur furent sévèrement blâmées par Koung-tseu. Son père mourut peu de temps après sa naissance; sa mère était une femme éclairée, qui s'efforça de donner à son fils une bonne éducation. C'est une maxime chez les philosophes chinois, qu'un homme sage ne doit pas habiter près d'un lieu mauvais, à moins de se voir bientôt souillé: on raconte de la mère de notre philosophe Meng-tseu qu'elle changea deux fois de résidence pour éviter les mauvais exemples que le voisinage de sa demeure offrait à son fils. La première fois elle se trouvait près de la boutique d'un boucher; mais craignant que l'intérêt visible que son jeune fils prenait aux scènes de sang de la maison du boucher, et son désir de répéter chez sa mère ce qu'il avait vu, ne rendissent ses sentimens cruels et dépravés, elle se détermina à changer de demeure. Le lieu qu'elle habita ensuite était voisin d'un cimetière, et le jeune Meng s'accoutuma bientôt à imiter les pleurs et les gémissemens de ceux qui venaient offrir des sacrifices sur la tombe de leurs parens décédés; cette circonstance fut un nouveau motif d'inquiétude pour la mère du jeune philosophe, qui, craignant que son fils ne prit l'habitude de se moquer des cérémonies religieuses en les singeant, résolut de changer de nouveau sa demeure. Elle fut plus heureuse dans le troisième choix qu'elle fit: son habitation était placée en face d'une école; le jeune Meng, voyant que les élèves qui fréquentaient cette école étaient instruits dans les différentes branches de la littérature, se prit à les imiter dans l'habitation de sa mère, ce qui lui plut considérablement, parce que ses vœux les plus chers, concernant son fils, allaient se réaliser. Il fut ensuite envoyé par elle à l'école, où il fit de grands progrès. Quelque temps après, ayant entendu parler de la renommée de Tseu-sse, digne descendant de Koung-tseu, Meng-tsen devint son disciple, et sous lui il avança rapidement dans la connaissance des doctrines de son maître. A l'exemple de celui-ci il voyagea dans les différens petits Etats de la Chine, se rendant à la cour des princes avec lesquels il philosophait, et leur donnant souvent d'excellentes leçons de politique et de sagesse. Comme Koung-tseu, son but était le bonheur de ses compatriotes. En communiquant la connaissance de ses principes, d'abord aux princes et aux hommes qui occupaient un rang élevé dans la société, et ensuite à un grand nombre de disciples que sa renommée attirait autour de lui, il s'efforçait de propager ses doctrines le plus possible parmi la multitude, et d'inculquer dans l'esprit des grands, des princes, que la stabilité de leur puissance dépendait uniquement de l'amour et de l'affection qu'ils auraient pour leurs peuples. Sa politique paraît avoir été plus décidée et plus hardie que celle de Koung-tseu. En s'efforçant de faire comprendre aux gouvernans et aux gouvernés leurs devoirs réciproques, il tendait à soumettre tout l'empire chinois à la domination de ses principes. D'un côté, il enseignait au peuple le droit divin que les rois avaient à régner; et de l'autre, il enseignait aux rois ce qu'était leur devoir de consulter les desirs du peuple, et de mettre un frein à l'exercice de leur tyrannie, en un mot, de se rendre le père et la mère de leur nation. Meng-tseu était un homme de principes indépendans, et il ne laissait jamais passer un acte d'oppression dans les Etats avec lesquels il avait des relations, sans le blâmer sévèrement.

Meng-tseu possédait une grande connaissance du cœur humain, et il a déployé dans ses écrits une grande souplesse de talent, une grande habileté à découvrir les mesures arbitraires des princes régnans, et les abus des employés secon-

daires. Sa manière de philosopher est celle de Socrate et de Platon, mais avec plus de vigueur et de saillies spirituelles. Il prend son adversaire, quel qu'il soit, prince ou autre, et d'induction en induction, de conséquence en conséquence, il le mène à la sottise ou à l'absurde. Il le serre de si près qu'il ne peut pas lui échapper. Son livre a déjà été traduit plusieurs fois en langues européennes; la meilleure traduction est celle qu'en a donnée en latin M. Stanislas Julien, aujourd'hui professeur de chinois au collège de France. Cette traduction a été publiée, de 1824 à 1829, en un volume in-8°, aux frais de la Société asiatique de Paris. Mais il en manque une bonne traduction française. Ce philosophe mourut dans la 94^e année de son âge, et c'est plus de mille ans après sa mort qu'il commença à recevoir dans sa patrie des honneurs dans le genre de ceux rendus à la mémoire de Koung-tseu. Ce fut environ l'an 4005 de notre ère qu'un empereur de la dynastie des *Soung*, le nomma *Koung*, ou *duc* du royaume de *Tsou*, qui l'avait vu naître; et lui éleva un temple dans la partie orientale de la province de Chang-toung, où reposaient ses cendres. Il fit ensuite placer sa statue dans une niche du temple de Confucius, immédiatement après celle de Yuen-tseu, le disciple favori de cet ancien philosophe.

Un autre empereur institua des sacrifices en son honneur; mais le fondateur de la dynastie des *Ming* les abolit. On raconte ainsi le motif qui y donne lieu. Meng-tseu, qui, comme Koung-tseu, se mêlait beaucoup de morale politique, s'adressant à *Siouen*, roi de *Tsi*, lui avait dit :

« Si le prince regarde son ministre comme sa main et ses pieds, alors le ministre regarde son prince comme son âme et son cœur; si le prince regarde son ministre comme un chien ou un cheval, alors le ministre regarde son prince comme un homme très vulgaire; si le prince regarde son ministre comme le chaume d'un champ moissonné, alors le ministre regarde son prince comme un bandit et un ennemi. »

Le mot de *bandit* avait soulevé la colère de l'empereur, et il ordonna du haut de son trône de dégrader le sage et de discontinuer les sacrifices en son honneur. Mais une année après, ayant reçu une supplique en faveur du philosophe, envoyée par un lettré, qui s'était dévoué à la mort pour la mémoire de Meng-tseu, il fit relever le temple de ce philosophe, et ordonna que l'on continuât les honneurs à sa mémoire.

Nous donnerons quelques pensées extraites des écrits de Meng-tseu, qui feront connaître sa manière d'argumenter et ses principes.

L'honnête enfant fait l'honnête homme. — Les premiers jugemens que nous portons sur une personne, pendant les années de collège, ne s'effacent guère dans notre esprit. Après avoir perdu de vue un ancien camarade d'études, si nous le retrouvons dans la vie, nous le jugeons, sans y songer, d'après l'opinion qu'il nous aura donnée de lui dans son enfance; nous estimons notre mépris, notre admiration ou notre dédain, notre amitié ou notre haine, lui seront acquis d'avance, suivant le souvenir qu'il nous aura laissé. Les circonstances et l'âge auront en vain modifié depuis sa nature, et l'auront rendu différent de ce que nous l'avons connu; l'impression qu'il a faite autrefois sur nous est restée, et ne pourra s'effacer que bien difficilement: c'est chez nous, désormais, un préjugé d'enfance, c'est quelque chose de semblable à ces goûts de nourriture, à ces habitudes de vêtement, à ces formes, à ces idées que l'on prend dans l'âge des premières perceptions, et qui s'incorporent à notre être au point d'en faire partie.

Les parens ne sauraient trop réfléchir à cette vérité; l'enfant devrait l'avoir sans cesse devant les yeux; sa conduite d'écolier a une importance qu'on ne lui suppose pas; c'est un

surnumérariat de la vie; ses condisciples d'aujourd'hui seront ses concitoyens de demain. Ses défauts ou ses vices ne lui sont pas seulement préjudiciables pour le présent, ils lui préparent sa bonne ou mauvaise réputation dans le monde : s'il veut que, plus tard, son existence soit facile et honorée, il faut qu'il se conduise, dès maintenant, de manière à trouver partout, à sa rencontre, des visages joyeux et des mains amicales. Ecolier, il pose les premiers fondemens de sa bonne renommée; car, comme l'a dit quelqu'un avec une originalité piquante : « L'honnête enfant est un honnête homme qui n'a pas fini sa croissance. »

Effets singuliers de l'air corrompu dans les appartemens.

— M. P..., architecte de Vienne, se rendit pour affaires à la campagne du baron de...; l'une des plus belles chambres du château lui fut assignée pour demeure. A peine fut-il couché qu'il crut se sentir enlever de son lit et transporter çà et là dans la chambre; tantôt il se trouvait sur le lit, tantôt dessous, tantôt près de la porte ou des fenêtres, tantôt au milieu d'une énorme cheminée; cependant il ne faisait pas assez clair pour que M. P... distinguât tous les objets. Ce n'était point une illusion, il sentait le mouvement, il reconnaissait chaque lieu de la chambre. Le lendemain matin il parut au déjeuner pâle et défait comme après une nuit sans sommeil; mais par une délicatesse naturelle, il ne donna que des réponses évasives aux questions de ses hôtes.

La seconde nuit amena les mêmes apparitions, et le lendemain il se trouva plus pâle et plus abattu, mais n'en vint à aucune explication.

La troisième nuit fut comme les premières; ses joues décolorées et ses yeux enfoncés excitèrent, le lendemain matin, les inquiétudes de la famille. Le baron prit à part M. P..., et le pressa de lui dire franchement s'il n'avait point éprouvé quelque chose de désagréable dans sa chambre à coucher. Alors celui-ci raconta tout, et le baron lui avoua que depuis long-temps cette chambre était réprochée dans la maison; que personne n'y voulait habiter, et qu'aucun des domestiques n'osait y entrer seul.

Après cette explication, M. P... demanda la permission d'examiner le local : il trouva que la cheminée murée en haut ne laissait point entrer l'air; les fenêtres d'ailleurs demeuraient toujours fermées, et les portes n'étaient presque

jamais ouvertes; il reconnut également que la chambre, située dans une aile du bâtiment, était surmontée d'un toit auquel ne s'apercevait pas la moindre ouverture. Il conclut que le gaz méphytique, renfermé dans le grenier, devait pénétrer en partie dans la salle, au travers de vieilles boiserie; là cet air corrompu, et qui ne pouvait se renouveler, inlluait sur le cerveau de manière à exciter un délire momentané qui présentait à l'imagination ces visions nocturnes.

M. P... fit un rapport de ses observations, et travailla à remédier au mal. Les portes et fenêtres furent ouvertes; un courant d'air fut établi dans la cheminée, et une ouverture pratiquée au toit par deux couvreurs. L'air qui sortit de cette ouverture était d'une qualité tellement méphytique, que l'un des ouvriers se trouva mal, et serait tombé sans le secours de son camarade.

Cette nuit même, M. P... coucha dans la chambre; comme il n'avait pas reposé depuis trois jours, il dormit mieux que jamais, et l'on n'entendit plus parler d'apparitions.

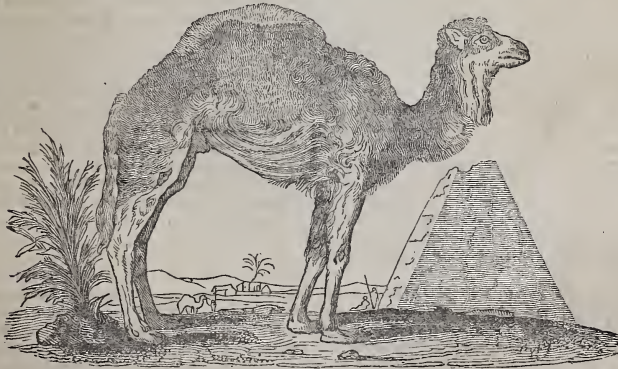
Une scène de ce genre est décrite dans l'Antiquaire de Walter Scott, tom. I, chap. x.

DU CHAMEAU ARABE ou DROMADAIRE.

Si la Providence n'avait fait naître le chameau dans les déserts de l'Asie et de l'Afrique, l'Arabe n'aurait point conservé jusqu'à nos jours l'indépendance dont il est fier, le passage des caravanes n'aurait pu s'établir que sur un petit nombre de routes, et les mers de sable, jetées sur notre terre entre des pays qui trafiquent avec activité, fussent demeurées inaccessibles à l'homme.

La vitesse du chameau arabe, qui n'a qu'une seule bosse et qui est ordinairement nommé *dromadaire*, est prodigieuse. Chargé de cinq ou six quintaux, il a pour allure habituelle un trot allongé dont la vitesse égale celle du cheval au galop; soutenu pendant six ou sept jours cette marche accélérée, il peut se transporter à trois cents lieues.

On rapporte qu'une jeune Arabe, sur le point de se marier, tomba malade subitement, et que dans son délire elle fut saisie d'un désir si violent d'avoir une orange pour rafraîchir sa bouche desséchée, qu'elle serait inévitablement morte si elle n'eût été satisfaite; mais il n'y avait point d'oranges dans la ville, et pour s'en procurer il fallait aller à Maroc, éloigné



(Chameau arabe ou Dromadaire.)

d'environ trente-cinq lieues. Le fiancé, au point du jour, saute sur son chameau de prédilection, et s'é lance vers Maroc; pendant tout la course il ne cesse d'exciter l'ardeur de sa monture par des paroles animées, et ce fidèle animal, un

peu après la nuit tombée, avait ramené son maître aux pieds des remparts de la ville qu'il avait quittée le matin. Les portes étaient fermées, mais une sentinelle reçut les oranges, et la jeune fille qui se mourait fut sauvée.

Il y a environ deux siècles que le chameau arabe fut introduit en Italie, à Pise : il s'y est maintenu, bien qu'il ait éprouvé quelques modifications dans le caractère de sa race, et qu'il puisse même être regardé comme ayant dégénéré de

sa nature primitive. On a remarqué qu'une antipathie très prononcée s'était établie entre ces chameaux italiens et les chevaux du pays ; il faut beaucoup de précautions pour accoutumer ceux-ci au voisinage et à la vue de leurs rivaux



(Chameaux arabes, préparatifs du départ d'une caravane.)

bossus. Dès qu'un cheval étranger se trouve en présence d'un chameau, il hérise sa crinière, dresse les oreilles, tremble, bat la terre du pied, et, prenant le mors aux dents, se précipite à l'aventure à travers champs. Il n'en est pas ainsi dans l'Asie, où ces deux animaux sont associés pour le service de l'homme, et cheminent côte à côte en compagnons. On a attribué leur bonne intelligence dans l'Asie à l'habitude héréditaire d'une vie commune dont l'origine date d'un grand nombre de siècles, et on en a apporté pour preuve un récit d'Hérodote, où cet historien raconte que Cyrus battit complètement, dans une bataille rangée, la redoutable cavalerie de Crésus, en faisant précéder ses soldats par les chameaux destinés ordinairement au transport des bagages. Les chevaux de l'armée de Crésus n'eurent pas plus tôt découvert ces ennemis inconnus qu'ils se débandèrent et prirent la fuite. On a cru pouvoir conclure de ce fait, que, du temps de Cyrus, le chameau et le cheval n'avaient pas encore été associés assez intimement pour être habitués l'un à l'autre.

La première fois qu'un Européen monte sur le dromadaire, qui est accroupi sur ses genoux selon son habitude, il court grand risque d'être précipité à terre, parce que l'animal, voulant se mettre en marche, se lève sur les pieds de derrière dès qu'il sent le voyageur en selle, et ensuite se dresse sur ses jambes de devant ; on est ainsi jeté d'abord en avant, puis en arrière, et il est difficile de se maintenir contre cette double impulsion. M. Mac-Farlane raconte que, s'étant assis sur un chameau, il se tint prêt à se pencher en avant au premier mouvement de l'animal, supposant que sa nouvelle monture allait se dresser, comme le cheval, sur ses

jambes de devant ; mais, le contraire ayant eu lieu, il fut envoyé bien loin, par-dessus les oreilles de la bête, à la grande risée des Turcs qui se trouvaient là.

Un autre Européen, Riley, ayant été fait prisonnier par les Arabes, fut placé sur un énorme chameau, et, avec quelque force qu'il se tint, il ne put résister à la double secousse, et fut renversé en arrière en faisant un tour entier sur lui-même. — Vous êtes-vous blessé ? dit le maître. — Heureusement non. — Le ciel vous protège, reprit l'Arabe ; car, s'il vous fût arrivé de tomber sur la tête en faisant la culbute, votre crâne eût été brisé par ces pierres. Mais le chameau est un animal sacré, et Dieu veille sur ceux qui le montent ; en tombant de dessus un âne, quoique la chute eût été trois fois moins considérable, vous eussiez eu infailliblement la tête cassée ; mais, je vous le dis, le chameau est un animal sacré.

On a calculé que sur cinquante-deux millions d'hectares qui forment la superficie de la France, plus de vingt-trois millions d'hectares sont en terres labourables, cinq millions six cent mille en forêts et bois, et deux millions en vignes ; une assez grande quantité est destinée à la culture des mûriers, des oliviers, et des fruits de toute espèce.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombyer, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombyer, n° 50.

SCÈNES DU MOYEN AGE.
JOUTES ET TOURNOIS.



JACQUIN 25

NETTÉ DE

Combat à la barrière.

SCÈNES DU MOYEN AGE.

JOUTES ET TOURNOIS.

On fixe communément l'origine des tournois au XI^e siècle, et l'on cite quelques gentilshommes qui en auraient été les inventeurs : l'un d'entre eux serait Geoffroi de Preully, mort en 1066. Sans doute les tournois ont dû atteindre, sous l'influence de l'institution de la chevalerie, à un degré de splendeur qui a pu paraître leur donner une origine nouvelle : cependant, il faut reconnaître que, presque de tout temps, chez toutes les nations belliqueuses, l'éclat des guerriers s'est exercée, par des combats simulés, au métier des armes, et en France même on trouve des traces de jeux de ce genre avant les X^e et IX^e siècles.

Aussi long-temps que la chevalerie eut vraiment une mission politique et religieuse à remplir, les tournois furent de sérieuses écoles de prouesse, où les champions cherchaient avant tout à devenir de forts et adroits hommes de guerre, sans beaucoup se soucier de riches armures, de beaux équipemens, ou même d'applaudissemens de dames ; mais plus tard, quand les rudes combats des puissances féodales eurent cessé, lorsque les croisades et les progrès du luxe eurent contribué à adoucir l'âpreté des mœurs de la noblesse d'Europe, les joutes prirent insensiblement un caractère de magnificence et de galanterie, et se transformèrent en fêtes solennelles soumises à des réglemens particuliers, et accompagnées de cérémonies publiques qui ont varié suivant les pays et suivant les époques. Une des plus belles descriptions de tournois est celle du roman d'Ivanhoë, par Walter Scott. D'après des documens authentiques, voici quelles étaient les principales circonstances de ces fêtes en France aux XII^e et XIII^e siècles.

Les tournois solennels étaient souvent annoncés plusieurs mois d'avance ; la veille était de plus annoncée un jour d'avance par les proclamations des officiers d'armes.

« Seigneurs chevaliers, demain auez la veille du tournoy où prouesse sera vendue et achetée au fer et à l'acier. »

Tandis qu'on préparait le lieu destiné au tournoi, on suspendait le long des cloîtres des monastères les écus armoriés de ceux qui prétendaient entrer dans les lices ; on les y laissait plusieurs jours exposés aux regards. Un héraut ou poursuivant d'armes nommait les chevaliers auxquels ils appartenaient. La veille du tournoi était solennisée par des espèces de joutes appelées tantôt essais ou *éproues* (épreuves), tantôt les *vépres* du tournoi, et quelquefois *escremies* ou *escrimes* : les écuyers s'y exerçaient les uns contre les autres avec des armes plus légères et plus faciles à rompre que celles des chevaliers.

C'était le prélude du grand combat, de la *maître éprouve*. Des *hours* ou échafauds partagés en loges et en gradins, décorés de riches tapis, de pavillons, de bannières, de banderoles et d'écussons, étaient dressés autour de la carrière, ainsi que des tentes ou pavillons pour recevoir les rois, les reines, des princes et princesses, les anciens chevaliers, les seigneurs, dames et demoiselles. Sauval décrit, dans son histoire de Paris, les lices plantées pour les tournois au Palais, au Louvre, à l'hôtel Saint-Paul, à celui des Tournelles, et autres lieux dans Paris. Des juges nommés exprès, des marchands du camp, des conseillers ou assistants, avaient en divers lieux des places marquées pour maintenir dans le champ de bataille les lois de la chevalerie et des tournois. Des rois, hérauts et poursuivans d'armes, répandus en divers endroits, avaient les yeux fixés sur les combattans pour faire un rapport fidèle des coups qui seraient portés et reçus. Des ménestriers avec leurs instrumens de musique, des valets ou sergens de service, se tenaient aussi dans le camp.

Les chevaliers, superbement équipés, suivis de leurs écuyers, tous à cheval, entraient avec une contenance grave, au son des fanfares.

Le signal donné, les rideaux des *hours* s'ouvraient devant

les spectateurs. On commençait par la course de la lance, appelée proprement *joute*, et qui se faisait seul à seul. C'était une image du combat individuel sur le champ de bataille.

« Lors s'entreloignent eux deux, et viennent de si grande alleure comme les chevaux peuvent aller, et s'entrelient les plus grands coups qu'ils peuvent, et Persides rompt sa lance et Hector le fier, si qu'il le porte par terre emmy le champ. Sire, diet Hector, je ne sai comment vous le ferez à la *meslée* ; mais en joute, sai-je bien que vous en avez le prix. »

« Pendant que nous sommes à cheval, dit un des hérauts de Flores de Grèce, et que lances ne vous peuvent manquer, espérons-nous encore quelques coups, estant comme il m'est avis le plaisir de la course trop plus beau que le combat à l'épée. »

Les lances étaient ou très petites ou très grandes, suivant les conventions ou les circonstances. Dans les joutes faites aux noees de M. d'Alençon (Lettres de Louis XII), les lances étaient petites, à cause des jeunes princes qui tendent le pas.

Dans les autres combats qui suivaient la joute, les deux lignes opposées des chevaliers se *mêlaient* pour en venir aux mains, comme deux corps d'armée, d'où vint le nom de *mêlées* : on combattait alors avec l'épée, la hache et la dague. Le nom de *tournoi* vient peut-être, dit La Curne de Sainte-Palaye, de ce que les champions se *tournaient* dans tous les sens, tandis que la course des lances se faisait en ligne droite.

Outre ces sortes de combats, il y avait le *pas d'armes*, qui simulait des attaques et des défenses de défilés, de gués ou de ponts ; les *combats à la barrière*, qui apprenaient les difficultés à vaincre aux approches et aux barrières d'une place ; les *castilles* (ce mot, en langage vulgaire, signifie encore aujourd'hui une querelle, un différend), qui étaient des imitations de l'assaut des tours et remparts ; enfin les *joutes dans les mines*, qui représentaient les ruses usitées dans les sièges. Mais ces derniers exercices étaient plus rares, et exigeaient des emplacements et des préparatifs particuliers.

Les principaux réglemens des tournois consistaient à ne porter des coups de lance qu'au visage et entre les quatre membres, c'est-à-dire au plastron ; à ne plus frapper un chevalier dès qu'il avait ôté la visière de son casque, ou qu'il s'était déheumé ; à ne pas se réunir plusieurs contre un seul dans certains combats, tels que celui qui était proprement appelé joute ; à ne point blesser le cheval de son adversaire ; à ne point frapper de la pointe, mais du tranchant de l'épée ; à ne point combattre hors de son rang, etc. Malgré ces prohibitions introduites pour empêcher, autant que possible, l'effusion du sang, l'arène était presque toujours ensanglantée, et ne différait souvent en rien d'un champ de bataille. C'est ainsi qu'à Nuy, près de Cologne, en 1240, un tournoi coûta la vie à soixante chevaliers ou écuyers.

Les instrumens des ménestrels, les cris des hérauts, célébraient chaque brillant coup de lance ou d'épée. Le vainqueur était nommé à plusieurs reprises (l'où l'on prétend, à tort ou à raison, que s'est formé en France le mot *renommée*) ; mais souvent on ne saluait les hauts faits d'armes que par ces mots : « Honneur aux fils des preux. »

Un champion choisi par les dames, et armé d'une longue pique ou d'une lance surmontée d'une coiffe ou d'un volute, abaissait sur les heaumes des chevaliers en danger pour avoir violé par inadvertance les lois du combat, ce signe de clémence et de sauvegarde.

La dernière joute se nommait la lance des dames ; c'était celle où l'on cherchait à faire preuve de plus de valcur et d'adresse.

Le prix du tournoi était décerné d'après le jugement des chevaliers préposés aux joutes, ou à l'unanimité des voix, ou bien encore, mais plus rarement, par un tribunal composé de dames et de demoiselles. Le vainqueur, après avoir

rempoité le prix. était conduit dans le palais, et désarmé par les dames, qui le revêtaient d'habits précieux; il occupait ensuite au festin la place la plus honorable.

La magnificence que l'on déployait quelquefois dans ces fêtes est presque incroyable.

A Beaucuire, en 1474, il y eut un grand tournoi de dix mille chevaliers pour célébrer la réconciliation de Rémond, duc de Narbonne, avec le roi d'Aragon. Bertran Raicmbaux, ou Raibaux, fit labourer avec douze paires de bœufs le champ du tournoi, et derrière ces bœufs se tenaient des hommes qui semèrent, par son ordre, trente mille pièces d'or ou d'argent. Guillaume Gros de Martello, qui était venu jouter avec une suite de quatre cents chevaliers, n'employa d'autre feu pour cuire tous les mets de sa table pendant la durée des fêtes, que le feu des bongies et des torches. Ramons de Venous, ou Raimon le Venoul, avait amené pour son usage trente chevaux de belle race, qu'il fit tous brûler avant son départ, en présence de la foule des assistans; il y eut mille autres prodigalités aussi extravagantes.

Les causes de la décadence des tournois furent à peu près les mêmes que celles de la décadence de la chevalerie. Le changement de système dans la guerre et dans les armes, la valeur personnelle remplacée par la puissance des masses, l'affaiblissement de la féodalité soumise à l'unité impériale ou royale, y contribuèrent certainement plus que les défenses fréquentes des papes, des conciles et des rois.

Sous Charles VII, vers 1445, l'auteur du *Journal de Paris* reproche à la noblesse son oubli des tournois: « Plus ne leur en challoit, dit-il, que de jouer aux dez, ou chasser au bois, ou danser; ne se faisoient mais (plus) comme on souloit faire, ne justes, ne tournois, ne nuls faits d'armes, pour paour des lézions (blessures): bref tous les seigneurs de France estoient tous devenus comme femmes, car ils n'estoient hardis que sur les povres labourours, et sur povres marchands qui estoient sans nulles armes. »

Ce fut surtout après la mort de Henri II, blessé dans un tournoi de la rue Saint-Antoine, par le comte Gabriel de Montgomery, que ces fêtes devinrent plus rares. Cependant on cite encore des combats à la barrière, où Charles IX et son frère firent armes l'un contre l'autre en champ clos, et l'on se rappelle que beaucoup de gentilshommes catholiques, surpris dans leurs préparatifs pour la Saint-Barthélemy par des huguenots alarmés, répondaient qu'ils s'apprétaient à un tournoi que le roi allait proposer. Sous les règnes suivans, il y eut encore, à de rares intervalles, quelques joîtes dont parle Bassompierre; mais bientôt l'ardeur chevaleresque dégénéra en une fureur aveugle pour les duels.

Chronogrammes. — Le chronogramme est une inscription, soit en prose soit en vers, dont les lettres numériques du chiffre rouaia forment la date ou l'année d'un événement. Il fut un temps où les chronogrammes étaient fort en usage en Allemagne et dans les Pays-Bas. Le chronogramme simple ne fournit, dans une seule inscription, que l'idée de l'année. Le chronogramme double présente non seulement l'année, mais le fait ou l'événement. Le naturel dispose les numérales de manière que la lettre de la plus grande valeur soit la première, et ainsi des autres; on connaît par là l'année sans faire l'addition.

Le chronogramme additionné admet l'intervention des lettres numériques, et l'année ne se trouve que par un calcul; l'exact n'a d'autres lettres numériques que les lettres élevées; et enfin le libre tolère d'autres lettres que celles qui sont élevées.

Autrefois les lettres numériques étaient du même volume que celles du reste du chronogramme; mais pour simplifier on a pensé à mettre en majuscules les lettres numériques, et les autres en moins gros caractères.

Exemple d'un chronogramme exact double et addi-

tionné. — Sur le clocher de l'horloge du Palais, fabriquée en 1571, se trouvaient six vers en lettres gothiques. Les trois premiers contiennent le chronogramme, les trois derniers l'expliquent.

CharLes roi VoLt en Ce CLoCher
Cete nobLe CLoChe aCroCher,
Faitte poVr sonner ClaCVne heVr.

La date eslits trois vers d'asseur,
Par Jean Jouvenet fut montée,
Qui de eet art ot renommée.

Calcul du chronogramme.

C.	100
L.	50
V.	5
L.	50
C.	100
C.	100
L.	50
C.	100
C.	100
L.	50
C.	100
L.	50
C.	100
C.	100
I.	1
V.	5
C.	100
C.	100
V.	5
V.	5

1574

PESTALOZZI.

Henri Pestalozzi, fils de Jean-Baptiste Pestalozzi, médecin, est né à Zurich en 1746. Ayant perdu son père à l'âge de quatre à cinq ans, il dut sa première éducation à sa mère, qui fut à peu près son unique société. Plus tard, il fit des progrès rapides sous la direction de quelques savans de Zurich, ce qui toutefois ne combla pas les lacunes de son instruction de famille.

Dans sa dix-septième année, un penchant irrésistible le fit entrer dans le barreau, où il se proposait surtout de venger les droits des habitans de la campagne, si méprisés et si avilis à cette époque; puis, changeant de projet à la mort d'un ami qui devait le guider dans une carrière si difficile, il tourna les yeux vers les sciences rurales, toujours dans l'intérêt de ce même peuple de la campagne dont il voulait dissiper l'ignorance et la misère par la pratique raisonnée de l'agriculture. S'étant associé à cet effet une des premières maisons de Zurich, il s'en vit bientôt abandonné, lorsqu'il avait déjà acheté un grand nombre de terres en friche. Il continua néanmoins son entreprise, et composa même à cette époque un essai pour l'éducation des pauvres. Ruiné par les suites de son acquisition, et par une exploitation à laquelle toutes les ressources manquaient, il eut à supporter l'indifférence et l'abandon total de ses anciennes connaissances: ce revers, tout en l'empêchant de suivre ses plans, ne l'arrêta pas dans son but de détruire la source de la misère du peuple: c'est dans cette vue qu'il publia successivement *Léonard et Gertrude*, *Christine et Else*, un *Traité sur la législation criminelle*, et *Mes Recherches sur la marche de la nature*, premier acheminement à sa méthode.

Forcé de resserrer le cercle de ses efforts, il se décida à devenir simple maître d'école à Stanz, dans le canton d'Argovie, ruiné par la guerre. Le nombre des élèves s'éleva in-

sensiblement jusqu'à quatre-vingts, presque tous d'un âge différent et également ignorans.

Quoique obligé, comme il le dit lui-même, d'être à la fois directeur, caissier, domestique, fille de service, dans une maison qui n'était pas réparée, au milieu de maladies de toute espèce, loin de succomber aux fatigues de soins si divers, il se sentit de forces nouvelles. A l'aide de sa méthode, qui consiste à bien fixer dans l'esprit tous les points élémentaires, fondée comme elle est sur la liaison étroite qui existe dans chaque branche de connaissances entre les points élémentaires et l'ensemble, il voyait se développer rapidement chez ces mêmes enfans un sentiment de force qui jusqu'alors leur avait été inconnu, et qui se joignait au sentiment général du beau, inséparable de celui de l'ordre.

Au milieu d'expériences qui lui profitaient si bien, et qui jetaient un grand jour sur son système, Pestalozzi se vit tout-à-coup arrêté dans ses travaux par l'invasion des Autrichiens dans les petits cantons, ce qui lui fut d'autant plus pénible, que par ses mêmes travaux il voulait ouvrir des ressources nouvelles à quelques uns des cantons de la Suisse, dont l'existence peu assurée était entre les mains de quelques fabricans qui fournissaient les matières premières pour la filature et le tissage.



Pestalozzi

(Pestalozzi.)

Forcé d'abandonner Stanz, il eut, après tant d'efforts et de fatigues, la douleur de voir attribuer son départ à son inconstance, et à l'incapacité absolue de donner aucune suite à des projets fruités d'une imagination exaltée. Cependant quelques amis lui rendirent justice, et cherchèrent à lui être utiles. Le gouvernement helvétique, de son côté, s'intéressa à son sort, lui assigna une pension de quarante louis, et lui accorda un peu plus tard le château de Berthoud, ce qui lui permit de créer un pensionnat, et de faire l'essai d'un séminaire de maîtres d'école. Il eut en outre le bonheur de s'adjoindre trois dignes collaborateurs, et le gouvernement, tout en portant sa pension à cent louis, promit d'envoyer à son séminaire des régens de toutes les parties de la Suisse, en même temps qu'il lui délivra un privilège exclusif pour l'impression de ses livres élémentaires.

Refusant tous les jours de nouveaux élèves, il alla se fixer,

en 1805, au château d'Iverdun, qui lui fut accordé par le grand-conseil du canton de Vaud; et, secondé par d'excellens élèves qu'il avait formés, et des hommes connus par leurs talens et leur philanthropie, il donna à son institut toute l'extension dont il était susceptible. Mais sa méthode, calculée seulement pour les besoins du peuple, n'était pas encore assez mûrie pour l'instruction des enfans riches qui affluèrent dans son institut; l'exigence des parens, la difficulté de trouver des maîtres instruits, bien capables d'appliquer sa méthode dans toute sa pureté, la différence de mœurs et d'habitudes des élèves, et surtout une fatale mésintelligence qui régna trop long-temps entre les principaux collaborateurs du vertueux et vénérable Pestalozzi, hâtèrent la déchéance et la ruine de son institut; et ce vieillard, accablé de douleurs et d'infirmités, se retira à Neuhof dans une petite propriété qu'il avait acquise depuis long-temps, et n'y vécut que quelques années. Le 27 février 1827, il mourut à Brougg, dans ce même canton d'Argovie, laissant un fils qui n'a point suivi la carrière de l'instruction, et de nombreux disciples qui répandent l'excellente méthode de cet illustre instituteur, dans diverses parties de l'Europe, surtout en France, en Suisse et en Angleterre.

INDRA SABAH, A ELLORA.

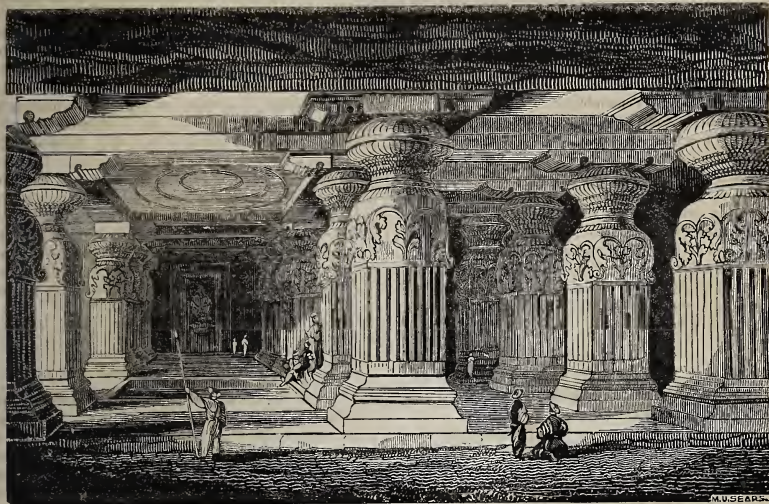
Le village d'Ellora est habité par des brahmes, et considéré dans l'Indoustan comme un lieu saint. Les temples qui le rendent célèbre sont situés à un quart de lieue de là, sur une montagne en forme d'amphithéâtre, dont l'ascension est généralement facile, mais qui offre parfois des escarpemens abrupts de 400 pieds d'élévation. C'est contre ces parties escarpées de la montagne qu'on a creusé des grottes qui s'étendent sur une ligne d'un mille environ. Les noms attachés à ces différens monumens n'ont aucun rapport avec leur destination primitive, et ce n'est que par leur forme, par les sculptures qui distinguent chacun d'eux, et par leur situation, que les Brahmes modernes les ont désignés.

On a sculpté dans la roche dont cette montagne est formée, une figure colossale du dieu Boodh, représentée assise sur un trône supporté par des éléphants et des tigres; d'autres personnages, dans une attitude de prière, accompagnent le dieu; ils sont parés de bracelets, de colliers et de boucles d'oreilles. Cette image, qu'on nomme Parusnath, est l'objet d'un grand pèlerinage.

Les excavations voisines portent le nom de *Indra Sabah*, l'une d'elles consiste en trois salles qui communiquent entre elles. La première pièce a 55 pieds de longueur sur 45 de largeur; son plafond est plat, et soutenu par des colonnes et des pilastres de 14 pieds de hauteur; on trouve dans le fond de cette pièce une figure de Boodh, semblable à celle dont nous avons parlé plus haut, et d'autres figures, représentant le même personnage sculpté, dans les parois. Un couloir étroit conduit de cette pièce dans une seconde sans ornemens, puis dans une troisième, offrant, comme la première, des représentations mystiques de Boodh, disposées par compartimens autour de la salle, et représentées les unes debout, les autres assises, avec un cortège de tigres, de buffles, d'animaux fantastiques et d'esclaves montés sur des éléphants. Une figure de Boodh, placée du côté gauche du sanctuaire, a deux femmes à ses côtés, et à ses pieds un homme dans une attitude de dévotion; ce sujet rappelle les tableaux votifs, qu'on retrouve encore de nos jours dans les anciennes églises d'Europe et d'Italie. D'autres parties de cette grotte sont également décorées de sculptures où sont figurés divers personnages, dont les uns sur des éléphants, les autres sur des tigres. Un espace découvert, attaché à ce monument, offre un petit temple au milieu duquel est un autel supportant diverses figures de Boodh; un cippe de la forme d'un obélisque a été taillé à gauche de

ce temple; les autres ouvrages du même genre sont généralement en fort mauvais état. Mais de toutes les excavations d'Ellora, la plus importante par son étendue et sa conservation, est celle qu'on nomme dans le pays Doomar-Leyna,

c'est-à-dire palais nuptial; ce nom lui vient d'un groupe sculpté représentant le mariage mystique de Shiva et de Parawati. Ce temple a 178 pieds de longueur sur 145 environ de largeur, et 18 de hauteur; on y compte 28 colonnes



(Indra Sabah, excavations à Ellora.)

disposées sur quatre rangs, et 20 pilastres. Au fond du temple, et à gauche de l'entrée, est un groupe représentant Shiva sous la figure de *Ehr-Budr* vengeant un outrage fait à Parawati. Ce bas-relief est appelé *Dus Awtar*. L'une des mains droites d'*Ehr-Budr* tient une coupe où il recueille le sang du méchant génie qu'il a percé de son arme, de peur que de quelques gouttes tombées à terre, il ne

incompréhensible, et pourtant paraissant se réjouir de cette scène de vengeance.

DES CHEMINS DE FER.

(Deuxième article. — V. p. 27.)

Notre premier article contenait des notions générales sur les chemins de fer. Celui-ci est consacré à quelques particularités dont nous n'avons pas parlé. Nous le terminons par une notice sur les principaux chemins de fer construits ou projetés en France.

§ I. — PARTICULARITÉS SUR LES CHEMINS DE FER.

Sur les chemins de fer on évite les pentes et les rampes avec beaucoup plus de soin que sur les routes ordinaires; car les dépenses énormes qu'on fait pour aplanir le terrain sont une des principales causes qui élèvent si haut le prix de ces constructions.

En revanche, il est quelquefois avantageux de donner aux diverses parties d'un même chemin de fer des pentes très inégales, alors même que la disposition du terrain ne s'oppose pas d'une manière absolue à ce qu'on fasse une pente régulière; en voici un exemple :

On veut joindre deux points dont l'un est très élevé au-dessus de l'autre. Si on établissait une pente uniforme, elle serait tellement forte qu'il faudrait renoncer à l'usage des machines locomotives. Pour éviter cet inconvénient, on aime mieux diviser le chemin de fer en deux parties, donner à celle-ci une pente très faible, à celle-là une pente très forte, et mettre des machines locomotives sur la première seulement.

Ces parties de chemin qui ont des pentes très fortes portent le nom spécial de *plans inclinés*. Généralement, les wagons les franchissent par le moyen d'une machine à vapeur fixe et placée au sommet du plan, qui les remorque à l'aide d'une corde enroulée sur un tambour. La machine sert



(Dus Awtar.)

viene à maître d'autres mauvais esprits. A gauche, est le corps de Parawati renversé, mutilé, disloqué, presque

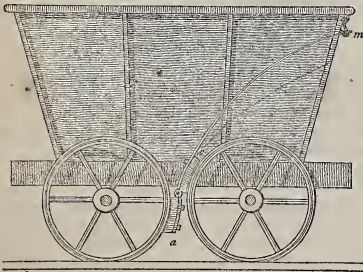
non seulement à traîner les wagons montans, mais encore à retenir les wagons descendans, qui, sans ce secours, arriveraient au pied du plan incliné avec une vitesse telle qu'ils seraient infailliblement brisés.

Ce mécanisme n'a point tardé à être perfectionné : à l'aide d'une poulie et d'une corde, on a fait servir les wagons descendans à remonter les wagons montans, de même que, dans un puits, le seau vide sert à remonter le seau plein; seulement, la corde d'un plan incliné, au lieu d'être verticale comme celle d'un puits, suit la direction du plan incliné lui-même. Mais il est facile de concevoir que la machine à vapeur n'a plus qu'à vaincre la différence entre la force nécessaire pour élever le premier wagon, et la force avec laquelle le second tend à descendre.

Ce système suppose que le plan incliné est à deux voies, dont l'une sert pour les wagons montans et l'autre pour les wagons descendans; cependant on peut, dans des vues d'économie, substituer aux deux voies trois rangs de rails.

Cette espèce de plans inclinés est employée avec le plus grand avantage lorsqu'il y a plus de transports dans le sens de la descente que dans celui de la remonte, parce qu'alors les wagons remontans, le plus souvent vides, sont remorqués sans addition de force par les wagons descendans, qui sont pleins. Dans tous les autres cas, il faut employer une force additionnelle, qui est ordinairement fournie par une machine à vapeur fixe, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

Des souterrains. — Il arrive souvent qu'un chemin de fer doit franchir une éminence trop considérable pour qu'il soit possible de l'abatre. En pareil cas, il y a deux moyens à employer : tantôt on s'élève au sommet de l'éminence par un plan incliné, et on en redescend de la même manière; tantôt on la perce de part en part par une galerie souterraine. Le second moyen est infiniment plus dispendieux que le premier; mais aussi il permet d'effectuer les transports avec une dépense bien moindre : voilà pourquoi il est souvent préféré sur les chemins où il y a un grand mouvement de marchandises.



(Wagon.)

Des wagons. — Les wagons dont on se sert généralement sur les chemins de fer sont en bois : les roues sont en fonte; elles sont fixées sur les essieux, et les essieux tournent dans des collets. Cette disposition, qui est l'inverse de celle usitée pour les voitures ordinaires, a été préférée, parce qu'elle permet de rendre plus facilement la voie des wagons constante. On trempe le contour des roues pour en augmenter la dureté. Le poids d'un wagon est de 1000 kilog.; sa capacité est de trois mètres cubes et demi; sa valeur d'environ 500 francs : on y ajuste une pièce nommée *frein*, qui sert à ralentir sa vitesse, et même à l'arrêter complètement.

Le frein se compose d'une tige de fer *abc*, qui peut tourner autour du point fixe *b*, et à laquelle sont ajustées deux pièces de bois *a* et *c*. Lorsque le conducteur veut arrêter le wagon, il n'a qu'à abaisser le point *m*; aussitôt les deux

pièces de bois frottent contre les roues, et les arrêtent.

Machines locomotives. — Les meilleures machines locomotives connues sont celles qu'on emploie sur le chemin de fer de Liverpool à Manchester. Lorsqu'elles sont vides, elles pèsent à peu près 5000 kilog. : leur force est de dix chevaux; on les fabriquait en Angleterre au prix de 15,500 francs; peut-être aujourd'hui ce prix est-il diminué.

Des frais de transport. — Ces frais varient entre des limites très étendues, suivant la manière dont le chemin de fer est construit. Sur celui de Lyon à Saint-Etienne, le tarif est d'à peu près dix centimes par mille kilogrammes transportés à la distance d'un kilomètre. Cette somme comprend à la fois les frais de halage et le bénéfice de la compagnie.

§ 2. — NOTICE SUR LES CHEMINS DE FER CONSTRUITS OU PROJETÉS EN FRANCE.

Avant 1825, il n'existait point en France de chemin de fer destiné à servir de voie de communication générale. De 1825 à 1828, M. Beaunier, inspecteur divisionnaire des mines, en fit construire un de Saint-Etienne à la Loire. Ce chemin est en fonte et à simple voie : sa longueur est de 24 kilomètres. Il a coûté un million et demi, non compris 250,000 francs qui ont été consacrés à l'acquisition du matériel.

Ensuite vient le chemin de fer de Saint-Etienne à Lyon, construit par MM. Seguin. Il a 56 kilomètres de long; il est en fer forgé et à double voie; il se compose de plusieurs lignes qui ont été successivement ouvertes à la circulation depuis juillet 1850 jusqu'à la fin de 1852. Il a coûté 15 millions, y compris les intérêts payés aux actionnaires pendant le cours de la construction, et diverses dépenses accessoires. A cette somme il faut ajouter un million qui a été employé à l'acquisition de quarante-deux machines locomotives et de mille wagons composant le matériel. Le prix est aussi élevé, d'abord parce que il y a eu 4000 mètres de percemens souterrains, qui, à eux seuls, ont absorbé deux millions, et ensuite parce que les frais d'acquisition des terrains ont dépassé la somme énorme de trois millions.

Un troisième chemin de fer est celui, construit par MM. Mellet et Henri d'Andrieux à Roanne; il forme, avec les deux précédents, une ligne non interrompue de Lyon à Roanne : il n'a coûté que trois millions et demi, quoique sa longueur soit de 67 kilomètres; mais il n'est qu'à simple voie, et il est placé dans des circonstances très favorables. L'acquisition du matériel et ses dépenses accessoires ont été de près d'un million, qu'il faut ajouter à la somme ci-dessus mentionnée.

Ces trois chemins de fer sont les seuls qui servent en France de voies de communications générales; mais on en a construit plusieurs pour le service d'usines particulières. Tel est celui que M. Brard a fait exécuter à Alais de 1850 à 1852. Il y a employé des bandes de fer très minces qui, au lieu de reposer sur des chaises et des des, sont encastrées dans une bande continue de pierre, à l'aide de calles de fer plat. Ce mode de construction est fort économique, au moins lorsqu'on peut avoir la pierre à bas prix, comme à Alais; mais il nous paraît très imparfait.

M. l'ingénieur des mines Coste a fait construire, en 1852, un petit chemin de fer sur le modèle de celui de Saint-Etienne, pour mettre les mines de la Valtzue en communication avec le canal du Centre. Sa longueur est de 5 kilomètres; on y voit un plan incliné. On trouve de semblables chemins de fer d'une petite étendue dans plusieurs grandes usines de France, telles que le Creuzot et autres. Il en est un qui mérite d'être particulièrement cité, à cause de sa grande étendue et de l'importance qu'il peut un jour acquérir : c'est celui qui se construit en ce moment entre les bouillères d'Epinae (Saône-et-Loire), et le canal de Bourgogne : il aura 28 kilomètres de longueur, et coûtera à peu près 4,200,000 fr. L'idée en a été conçue par M. Blum. On n'en entreprit d'abord qu'une longueur de 40 kilomètres : elle fut achevée au commencement de 1852 par les soins de M. Berthot, ingé-

nieur des ponts-et-chaussées. La seconde partie, dont la longueur est de 18 kilomètres, s'exécute en ce moment sous la direction de M. Bonnet.

Aujourd'hui, on projette sur toutes les parties de la France des lignes de chemins de fer aussi remarquables par leur étendue que par leur importance commerciale. Au premier rang, il faut placer celle qui unirait Paris au Havre, à Lyon et à Marseille; le gouvernement la fait aujourd'hui étudier avec le plus grand soin. On estime que les frais d'établissement de cette ligne s'élèveraient à la somme énorme de 150 millions; mais sa construction procurerait à l'industrie des avantages tels, qu'on doit vivement désirer que l'attention publique se fixe de plus en plus sur cette grande question.

Ceux qui désireraient des détails plus étendus et plus complets sur la construction des chemins de fer devront consulter un Mémoire, rédigé par MM. Perdonnet et Coste à la suite d'un voyage en Angleterre, et inscrit, en 1829, dans les *Annales des Mines*. — Nous sommes loin d'avoir nous-mêmes épuisé ce sujet, qui est d'un si haut intérêt.

Particularités sur les couleurs. — Il s'est souvent élevé des contestations assez vives entre des fabricans d'étoffes imprimées et quelques personnes qui leur avaient commandé certains dessins, tels que des dessins noirs, par exemple, sur des fonds rouges et cramoisis; au lieu d'être noirs, les dessins paraissaient verts. D'autres fois on avait commandé pour teinture d'appartement des dessins gris sur un fond vert; et ces dessins, au lieu d'être gris, paraissaient roses. — Grands débats de part et d'autre. — Monsieur, reprenez vos manuels, je veux des dessins noirs; reprenez vos tapisseries, et tâchez de ne point mettre du rose dans votre gris. — Mais, madame, notre teinture en noir est excellente; je défie un fabricant, quel qu'il soit, d'avoir de plus beau noir. Certes, notre maison n'est pas d'hier, et Dieu merci, on est connu pour avoir la meilleure nuance de gris de tous les fabricans de gris du royaume. — Cependant, monsieur, j'y vois clair, ce noir est vert, ce gris est rose; j'en appelle à tout le monde.

Un de nos premiers chimistes, ayant été pris comme arbitre, jeta les deux parties plaignantes dans un grand emballage, en faisant découper des papiers blancs sur le patron exact des dessins noirs ou gris, et les faisant appliquer sur l'étoffe de façon à cacher entièrement les fonds rouges ou verts et à leur substituer un fond blanc. Aussitôt les noirs du manteau parurent magnifiquement noirs, et les gris de la teinture perdirent leur teinte rose.

Ce phénomène se rattache à une théorie générale sur l'influence que deux couleurs exercent l'une sur l'autre lorsqu'elles sont juxtaposées. On s'en était occupé depuis longtemps; mais c'est au savant chimiste dont nous venons de parler qu'on doit un ensemble complet de faits et de principes sur ce sujet intéressant. Nous en donnerons un aperçu dans un prochain numéro.

Les conséquences des principes découverts sont déjà assez étendues, et sont sans doute susceptibles d'un plus grand développement; ainsi, l'art d'imprimer des dessins sur des étoffes colorées, et d'appliquer des encres de couleur sur des papiers colorés; l'art d'enluminer les cartes; l'art du tapisier, qui assortit les étoffes entre elles et celles-ci aux bois des meubles; la peinture des tableaux, des vitraux colorés, et notamment celle des modèles de tapisserie et des tapis; la distribution des carrés de fleurs dans un jardin, selon leurs nuances et l'époque de leurs floraisons; l'assortiment des vêtements, leur influence sur le teint des personnes qui les portent; les décorations des salles de spectacle: tous ces arts peuvent tirer d'utiles indications des faits que l'expérience et la théorie ont découverts.

LE CHANVRE.

On ne connaît en Europe qu'une espèce de ce genre de

plantes, c'est le *chanvre cultivé* (*cannabis sativa*). Dans l'Asie méridionale, outre cette espèce, on en trouve une autre qui vient sans culture, et qui sert à un autre usage: comme elle est assez commune dans l'Inde, les botanistes l'ont nommée *cannabis indica*. Ses propriétés sont analogues à celles de l'opium et du tabac; elle procure, dit-on, une ivresse gaie, un sommeil profond ou des rêves agréables, suivant la dose ou la préparation que les amateurs font varier à leur gré. D'ailleurs sa filasse est dédaignée par les cordiers comme trop grossière et difficile à mettre en œuvre. Il est très probable que l'espèce naturalisée en Europe est originaire de la Chine; cette opinion est généralement admise. Le chanvre se trouve dans la Russie asiatique, jusqu'aux frontières connues des deux empires, dans le gouvernement d'Irkoutsk. La plante n'a pas dégénéré en passant au nord de l'Altaï; les étés de la Sibirie lui conviennent très bien, et suffisent pour amener sa graine à une complète maturité. Comme elle ne diffère point de celle que l'on cultive en Europe, on ne peut méconnaître que l'une et l'autre viennent de la même terre natale, et cette terre ne peut être que la Chine, ou quelque autre contrée de l'Asie méridionale.

On a dit et répété de livre en livre que le chanvre peut être cultivé dans tous les lieux habitables: l'exagération est trop évidente pour qu'on ne la reconnaisse pas au premier coup d'œil, si on regarde comme habitables tous les lieux où l'homme a établi sa demeure. On n'essaiera point de cultiver le chanvre en Laponie, ni vers le sommet des Alpes et des Pyrénées, etc.; il y a donc une durée des froids qui interdirait cette culture. D'autres régions plus vastes, telles que les steppes de l'Asie centrale, le Sahara de l'Afrique, les pampas de l'Amérique méridionale, repoussent toutes les cultures qui exigent une terre bien humectée; et par conséquent le chanvre ne peut y réussir, quoique ces contrées ne soient pas sans habitans. De plus, il faut à cette plante un sol très riche, éminemment végétal, au lieu qu'une multitude de végétaux alimentaires se contentent de terres médiocres et même pauvres.

L'Europe a reçu de la Chine une autre plante annuelle comme le chanvre, et dont les Chinois tirent aussi une filasse qu'ils préfèrent à celle du chanvre pour les cordages; c'est l'*abutilon à feuilles de tilleul* (*sida tiliaefolia*). M. Abel, botaniste anglais, en a vu de grandes cultures dans plusieurs provinces de cet empire, et le chanvre y tenait beaucoup moins de place. Les Chinois nomment la première *xing-ma*, et la seconde *gé-ma*: la première partie de ces noms indique les différences des plantes, et la seconde partie leurs propriétés communes. Des expériences comparatives faites en Europe sur l'une et l'autre, avec la précision que l'on peut y mettre, seraient d'un grand intérêt pour les arts, et peut-être aussi pour l'agriculture, quel que fût le succès; elles apprendraient s'il nous convient d'imiter les Chinois en cultivant à la fois le chanvre et la plante rivale, ou s'il faut nous borner à celle que nous possédons depuis long-temps, et à laquelle nous ne renoncions pas tout-à-fait, puisque les Chinois eux-mêmes la conservent. La plante nouvelle embellirait les campagnes de ses fleurs jaunes, et de ses larges feuilles; comme elle n'est pas dioïque, on n'aurait à faire qu'une seule récolte, au lieu de deux que le chanvre exige: la première pour les tiges à fleurs mâles, et la seconde pour les portegraines. Si on se décidait à tenter ces expériences, on les continuerait assez long-temps pour les rendre décisives, on les varierait, on ne laisserait en arrière aucune des recherches propres à les éclairer et les compléter: leur objet mériterait à tous égards qu'on s'en occupât avec l'attention la plus sérieuse.

On reproche à la culture du chanvre, lorsqu'elle est faite très en grand, l'insalubrité du rouissage, opération nécessaire pour donner à la matière textile une force qu'elle n'aurait pas sans cette préparation, et pour la séparer entièrement de la partie ligneuse, ou *chenevotte*. En effet, cet inconvénient

est grave, mais peut-être est-il inévitable. Les efforts que l'on a faits jusqu'à présent pour y remédier n'ont pas eu de succès; en Italie, les machines et les procédés qu'on a mis à l'essai pour remplacer le rouissage ont été promptement abandonnés; les inventeurs français n'ont pas été plus heureux que les Italiens, et les annonces de *broies mécaniques* pour la préparation du chanvre non roui ont été démenties par des juges compétents. Il n'y a pas encore d'espoir fondé que l'on



(Le Chanvre.)

parvienne bientôt à remplacer, par des procédés plus sains, ceux que l'on a suivis jusqu'à présent dans cette industrie agricole, aux dépens de la santé des cultivateurs, et des habitations voisines des eaux où de grandes quantités de chanvre sont soumises au rouissage. Les Anglais suivent une marche qui les fait échapper à ce danger; ils ne cultivent que peu de chanvre dans les trois royaumes, et se procurent par la voie du commerce celui que leur marine consomme. C'est principalement en Russie qu'ils vont s'approvisionner de cette matière où ils la trouvent en abondance, de bonne qualité et bien préparée. Ils ont essayé de s'affranchir de cette sorte de dépendance qui serait funeste pour leurs forces navales en cas de rupture avec le tsar. Le chanvre du Canada pourrait remplacer celui de l'Europe, si sa culture y était suffisamment encouragée; il s'agissait de savoir s'il serait d'aussi bonne qualité; l'épreuve en fut faite et ne satisfisit point. On reconnut cependant que l'infériorité du chanvre américain ne tenait qu'à une préparation défectueuse. On ne s'arrêtera pas sans doute à ce premier résultat: on ne perdra pas de vue les avantages réciproques de la métropole et de la colonie, et la culture du chanvre s'établira tôt ou tard dans le Canada, non seulement pour la marine anglaise, mais pour d'autres marines de l'Europe. Aucun autre pays ne semble aussi propre à cette exploitation: un sol d'une admirable fertilité, un fleuve immense, des rivières qui reçoivent les eaux de grands lacs; le rouissage n'y exposerait point les cultivateurs aux miasmes des eaux infectées; cette opération serait faite loin de leur demeure, dans des masses d'eau qu'une petite quantité de matière en putréfaction ne pourrait altérer. On a calculé que l'importation du chanvre, de Russie en Angleterre, était à peu près le produit de trente-six lieues carrées, ou de la huitième partie de l'étendue moyenne d'un département français; le Canada peut doubler, tripler ce produit, sans renoncer à aucune des autres cultures propres à son territoire et à son climat.

Le royaume de Naples fournit aussi du chanvre à l'Angle-

terre. Dans la terre de Labour, et aux environs de la capitale, la culture de cette plante étaient d'une telle extension, que les inconvénients du rouissage avaient pris une grande gravité et provoquèrent la sollicitude du gouvernement. Les cultivateurs eurent ordre de porter leurs chanvres dans le lac d'Agnano, pièce d'eau d'une demi-lieue de tour, dont les bords sont réputés malsains, en sorte qu'on s'en éloigne pendant l'été. En consacrant ces eaux à un emploi qui devait les rendre encore plus malfaisantes, on n'ajoutait presque rien à leur mauvaise réputation. En France on n'a pas la ressource de renvoyer à une colonie lointaine des travaux qui nuiraient ou déplairaient à la métropole; et comme on n'y trouve rien qui ressemble au lac d'Agnano, il faut bien se résoudre à continuer la culture du chanvre comme on l'a faite jusqu'à présent, si l'on n'aime mieux demander au commerce extérieur ce qu'il en faut pour notre marine. La consommation diminuera quelque peu par l'emploi des câbles en fer dans notre marine. On ne peut s'abstenir de faire des vœux pour que les clenevières soient plutôt restreintes que multipliées, et que d'autres exploitations agricoles aussi lucratives et moins insalubres s'emparent d'une partie des excellentes terres réservées actuellement pour le chanvre.

Il semble que l'art du cordier est sur le point de faire d'importantes acquisitions. Déjà les mémoires de la Société d'agriculture de Turin nous ont annoncé que M. Gohert est parvenu à faire, avec l'écorce de l'aecacia vulgaire (*robini pseudo-acacia*), des cordes aussi belles et aussi fortes que celles de chanvre. Nous possédons le *phormium tenax*, plante nommée très improprement *lin de la Nouvelle-Zélande*, et dont les fibres surpassent en force toutes celles que nous employons à faire des cordes: et voilà qu'une espèce de *sida* vient encore se mettre sur les rangs pour supplanter le chanvre dans sa principale destination. On dit aussi que des essais de cordages en coton ont été faits aux Etats-Unis. Sur la Méditerranée, on n'a pas tout-à-fait renoncé aux cordages de spart. Nous ignorons encore si la préparation de la nouvelle plante chinoise, pour séparer la filasse, ne mérite pas les justes reproches que l'on a faits à celle du chanvre. Quant au *phormium*, on sait déjà qu'il ne compromet nullement la santé des manipulateurs. De plus, cette plante est vivace, et sa culture paraît très facile; mais en quels climats peut-elle prospérer aussi bien que dans la Nouvelle-Zélande? à quelle latitude faut-il l'arrêter dans notre hémisphère? voilà des recherches qui ouvrent aux agronomes une vaste et honorable carrière, quoiqu'elles soient limitées aux matières textiles propres à la fabrication des cordages.

Rappelons ici d'autres recherches dont le chanvre et le lin furent l'objet. A l'époque de sa toute-puissance, Napoléon offrit une récompense d'un million à l'inventeur d'une machine pour filer ces matières; mais le génie de la mécanique ne répondit pas à l'appel. Plus tard on fit quelques efforts en Italie; deux mécaniciens de ce pays produisirent presque en même temps deux solutions différentes du fameux problème, et les journaux italiens firent l'éloge de l'une et de l'autre; mais ces journaux prodigèrent quelquefois la louange. Depuis ce temps, les deux machines à filer le chanvre et le lin sont aussi complètement oubliées que les broies-mécaniques pour séparer la filasse du chanvre sans rouissage.



(La râpe à tabac sans le couvercle supérieur. —
Voyez page 48.)

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombar, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombar, n° 50.

DANGERS DE LA PÊCHE DE LA BALEINE.

(Deuxième article. — Voyez page 6.)



(Canot lancé en l'air par une baleine.)

Pendant long-temps on a cru qu'il n'existait qu'une seule espèce de baleine franche, et l'on est resté dans cette erreur jusqu'au moment où M. Delalande, apportant au Muséum d'histoire naturelle le squelette complet d'un de ces animaux pris dans les environs du cap de Bonne-Espérance, a fourni à M. Cuvier l'occasion d'apercevoir les différences très notables qui distinguent la baleine du sud de celle du nord.

Les traits de dissemblance consistent principalement, pour ce qui concerne la charpente osseuse, dans la soudure des sept vertèbres cervicales, et dans deux paires de côtes de plus.

La baleine australe, comme le montre le dessin fait d'après nature par M. Delalande, a la tête beaucoup plus déprimée que celle du nord; ses nageoires pectorales sont aussi plus longues et plus pointues; les lobes de sa queue sont moins échançrés; les baleiniers s'accordent aussi à la représenter comme sensiblement plus petite que la baleine arctique, ses dimensions ordinaires étant de quarante à cinquante pieds.

Cette baleine fréquente les diverses baies de la côte occidentale d'Afrique, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'au cap Nègre. Elle y paraît dans le mois de juin, et en part vers la fin d'août ou au milieu de septembre, après avoir donné naissance à un petit baleinon, long de douze à quinze pieds au moment où il vient au monde.

Quand les baleines abandonnent les baies de la côte d'Afrique, où elles paraissent venir seulement pour mettre bas, et où l'on rencontre en effet vingt fois plus de femelles que de mâles, elles se dirigent à l'ouest vers les îles *Tristan d'Acunha*, et c'est dans ces parages que vont les chercher les bâtimens qui n'ont pas complètement leur chargement à la côte. Quelques baleiniers poussent encore plus loin, et arrivent jusques auprès des côtes du Brésil; il en est même qui, se dirigeant au sud-ouest, doublent le cap Horn, et vont pêcher dans la mer du Chili.

Il est vraisemblable que les baleines qui se prennent dans ces diverses stations, comme toutes celles qui se voient dans

l'hémisphère austral, appartiennent à une même espèce, de sorte que l'équateur forme en quelque sorte la ligne de démarcation entre les domaines de la baleine arctique et ceux de la baleine antarctique.

Les baleines qu'on rencontre dans les différentes baies de la côte d'Afrique sont souvent accompagnées de leurs petits: si l'on parvient à s'en approcher, et que le baleinon se présente aux coups du harponneur, on ne doit jamais négliger de lui jeter un harpon, parce qu'alors la mère s'en approche davantage; mais il est fort important de ne pas le tuer, car si, après s'en être approchée, la mère reconnaît qu'il est mort, elle l'abandonne, et s'enfuit avec une rapidité qui ne laisse que peu d'espoir de la rejoindre.

La baleine des mers boréales montre le même attachement pour son petit, et les pêcheurs savent aussi profiter de cette disposition pour s'en rendre maîtres plus aisément. « Quand un baleinon a été harponné, dit le capitaine Scoresby, on peut être certain que la mère ne tardera pas à venir à son secours; elle le joint à la surface de l'eau toutes les fois qu'il y paraît pour respirer; elle semble l'exciter à la fuite, elle y aide souvent en le prenant sous ses nageoires: il est très rare qu'elle l'abandonne tant qu'il est vivant. Dans ces momens, elle est dangereuse à approcher, mais facile à blesser, car elle oublie entièrement le soin de sa propre sûreté pour ne s'occuper que de la conservation de son nourrisson: elle se lance au milieu de ses ennemis, méprise les périls qui la menacent, et même après avoir été frappée plusieurs fois, elle reste près de son petit, si elle ne peut l'entraîner avec elle. Dans son angoisse maternelle elle court çà et là, bat la mer avec violence, et l'irrégularité de ses mouvemens est telle, que les canots sont perpétuellement exposés à recevoir un coup de queue qui les mettrait en pièces. »

Hors le cas où elle a sa progéniture à défendre, la baleine en général se montre fort timide; et quoique douée d'une force prodigieuse, elle cherche dès qu'elle est poursuivie, à fuir, et non

à résister : cependant, on en trouve de plus hardies, qui ripostent à chaque coup de harpon par un coup de queue, et écrasent ainsi quelquefois les canots qui s'en sont trop approchés.

Dans aucun cas il n'est prudent de se placer très près de la queue de la baleine, car cette queue, qui s'élève lorsque l'animal plonge, retombe à plat, après s'être balancée quelque temps en l'air, et, par son poids seul, elle briserait une embarcation beaucoup plus forte que ne sont les canots de pêche : même dans le cas où le canot ne serait pas atteint directement, sa sûreté serait fortement compromise s'il se trouvait dans le tourbillon d'eau qui se forme à la place où l'animal est rentré : plus loin encore on peut être exposé à être submergé par la quantité d'eau que la queue fait jaillir en retombant. Ces divers accidents qui étaient assez fréquents dans les premiers temps des grandes expéditions aux mers polaires, le sont beaucoup moins aujourd'hui ; cependant les pêcheurs même les plus expérimentés en sont encore quelquefois victimes.

Un autre accident bien plus rare, mais aussi plus perfide, parce qu'il est toujours imprévu, est celui où le canot au lieu d'être plongé dans les profondeurs des eaux, est lancé en l'air par l'effet d'un choc de bas en haut : en voici un exemple rapporté par le capitaine Scoresby : « Dans l'année 1802, le capitaine Lyons faisant la pêche sur les côtes du Labrador, aperçut assez près du bâtiment une grande baleine, et envoya aussitôt quatre canots à sa poursuite : deux de ces canots abordèrent l'animal en même temps, et plantèrent leur harpon ; la baleine frappée plongea, mais revint bientôt à la surface, et ressortit dans la direction du troisième canot qui avait cherché à prendre l'avance, elle le lança en l'air comme une bombe ; le canot monta à plus de quinze pieds, et s'étant retourné par l'effet du choc, il retomba la quille en haut : les hommes furent repris par le quatrième canot, qui était à portée ; un seul fut noyé, ayant eu malheureusement les jambes prises sous son banc de manière à ne pouvoir les dégager. » La vignette qui est en tête de notre article représente fidèlement ce cas singulier, le dessin original ayant été fait sur les lieux mêmes par un témoin oculaire.

Lorsque la baleine blessée s'enfuit emportant le fer du harpon et la corde ou ligne qui y est attachée, le frôlement de cette corde sur le bord du canot est tel, que le feu pourrait prendre au bois, si on n'avait soin d'y jeter fréquemment de l'eau.



Afin que la corde, en se déroulant, ne puisse pas frapper à droite et à gauche les rameurs, on la fait passer par un conduit ménagé à l'avant du canot : il résulte de cette disposition que s'il se présente un nœud ou seulement une boucle, la corde est arrêtée tout-à-coup ; il faut alors que ce soit la pirogue entière qui suive le mouvement de la baleine, et elle est infailliblement submergée. Cet accident n'est malheureusement pas très rare, quoiqu'on prenne toutes les précautions imaginables pour le prévenir. Quelquefois les canots voisins de celui qui a été englouti parviennent à sauver quel-

ques hommes ; mais le plus souvent aucun d'eux ne reparait à la surface de l'eau. C'est ce qui arriva en 1829 sur le banc du Brésil à l'embarcation d'un trois-mâts américain ; la baleine venait d'être piquée à un demi-mille du navire, et elle avait plongé immédiatement après avoir reçu le harpon. A peine avait-elle entraîné vingt brasses de corde, que l'on vit tout-à-coup la pirogue s'enfoncer, ne laissant à la surface que le bouillonnement ordinaire après la submersion d'un corps volumineux. Cependant le capitaine du navire ne voulant pas s'éloigner tant qu'il restait le moindre espoir de sauver ses hommes, louvoya le reste de la journée et toute la nuit près du lieu où l'accident était arrivé : le lendemain au jour les vigies aperçurent une embarcation chavirée à peu de distance du navire : on s'en approcha, et l'on reconnut celle qui avait sombré la veille ; mais quant aux six malheureux qui la montaient, ils avaient disparu pour toujours.

Ce fait est rapporté dans un ouvrage publié récemment par M. Jules Lecomte, ouvrage qui contient sur la pêche de la baleine des renseignements très précis ; et dont nous avons fait plus d'une fois usage.

La baleine, dans sa marche, fait bien moins usage de ses nageoires que de sa queue ; aussi est-ce à cette partie qu'on s'attaque lorsqu'on veut diminuer la vitesse d'un animal harponné, afin de l'aborder par le côté pour le frapper à coups de lance.

L'arme dont on se sert dans ce but est une pelle triangulaire dont la lame a cinq pouces de large sur huit de longueur ; elle est tranchante sur les trois côtés ; le fer de cette pelle est ajusté comme celui du harpon à un manche en bois, et se lance de la même manière. Deux ou trois coups de pelle tranchante vigoureusement appliqués à la jonction de la queue avec le corps diminuent de moitié la vitesse de l'animal fuyant. L'opération, au reste, offre beaucoup de dangers, et il faut que les hommes aient alternativement la main sur la corde du harpon pour approcher de la queue, et la main sur le manche de leur aviron pour s'en éloigner en ramant à reculons.

Lorsque d'un coup de pelle tranchante on parvient à couper un des gros vaisseaux sanguins, on voit le sang bouillonner et sortir en jets qui sont quelquefois de la grosseur du bras.

On doit bien se garder de jeter sa pelle sans être bien sûr de l'endroit où on frappera, car on risquerait qu'elle ne fût arrêtée par le mouvement de la nageoire caudale, et renvoyée vers la main qui l'a lancée ; dans ce mouvement rétrograde, la pelle, qui est tranchante sur ses trois bords, pourrait blesser les hommes du canot. M. Lecomte, dans le livre que nous avons déjà cité, en rapporte l'exemple suivant : « M. D***, officier d'un baleinier français, étant par un mauvais temps occupé à travailler la queue d'une baleine, ne parvenait à faire porter ses coups qu'avec la plus grande difficulté ; dans un coup incertain, la pelle arriva au moment où la queue retombait, et fut renvoyée avec force vers le canot : la lame atteignit de côté l'officier, et lui fit au bas-ventre une blessure dangereuse. »

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que des dangers qui menacent l'équipage d'un canot ; il en est d'autres beaucoup plus redoutables, et qui font périr non seulement des vaisseaux, mais des flottes entières.

VOYAGEURS FRANÇAIS.

RUBRUQUIS EN 1233.

(Deuxième article.)

AUDIENCE DE SARTAGH. — RUBRUQUIS RENVOYÉ DEVANT BAATU. — AUDIENCE DE BAATU. — DÉTAILS DE VOYAGES.

Nous avons vu qu'avec son yin mscat, ses pommes et ses biscuits, Rubruquis s'était assez bien tiré des mains des Tartares et de Scacatai ; mais le voici arrivé à la cour du grand

prince Sartach, chez qui l'usage était établi de faire des présents, non seulement au prince, mais à ceux qui en approchaient. Il fallut d'abord aller trouver un certain chrétien nestorien, nommé Coyat, qui était un des principaux seigneurs. Rubruquis vint à lui les mains vides, en s'excusant « de ne lui apporter aucuns présents, ni à son maître, sur ce qu'étant religieux, il ne possédait ni ne recevait rien, et ne touchait même ni or, ni argent, ni aucune chose précieuse, excepté quelques livres, et une chapelle pour le service divin; de sorte qu'ayant quitté le sien propre, il ne pouvait être porteur de celui d'autrui. » Coyat lui répliqua benignement, lui fit boire du lait, et lui demanda une bénédiction, ce dont Rubruquis fut si content, que le lendemain il lit en sa faveur la sacrifice d'un flacon de vin muscat, et d'un panier plein de bise-aitis.

Bientôt Sartach donne son audience solennelle : notre pauvre ambassadeur y vient avec deux charrettes, l'une contenant ses livres et les ornemens de sa chapelle, l'autre du pain, du vin et des fruits. Coyat fait d'abord étaler les livres et ornemens, et demande si tout cela est le présent destiné à Sartach. Qui fut désappointé; ce fit Rubruquis : le pauvre moine, tout étourdi, « et dissimulant son déplaisir, supplie Coyat de faire en sorte que Sartach voulût bien recevoir ce pain, ce vin et ce fruit, non comme un présent, étant si peu de chose, mais par manière de bénédiction; que pour les ornemens de la chapelle, c'était chose sacrée qu'il n'était permis qu'aux prêtres de toucher. »

Après ces paroles, sur l'ordre de Coyat, Rubruquis se revêtit d'ornemens et de chappes précieuses, tenant en main une fort belle Bible, donnée par Louis IX, et un Psautier très riche, qui était un présent de la reine, et où il y avait « de fort belles enluminures. » Son compagnon portait le missel et la croix, et le clerc, vêtu d'un autre parement, prit l'enceuseur; ils entonnèrent un *Salve, regina*, et entrèrent ainsi dans la tente de Sartach, où se trouvait une foule de Tartares et de femmes. Sartach mania fort long-temps l'enceuseur, et regarda avec beaucoup de curiosité les enluminures du Psautier; ensuite il lit retirer tout le monde, afin de considérer les ornemens plus à son aise. Ce fut en ce moment que Rubruquis lui remit ses lettres. Le prince en écouta attentivement la lecture; après quoi il congédia les ambassadeurs, en acceptant le pain et le fruit, et leur faisant rendre les ornemens et les livres.

Rubruquis était fort enchanté de sa réception; mais il avait compté sans Coyat. Le lendemain, celui-ci le fit querir, et lui dit que la lettre du roi de France était fort civile et fort humble; mais qu'elle demandait certaines choses difficiles à faire, à quoi Sartach n'osait toucher sans le conseil de son père Baatu; qu'il fallait donc aller trouver Baatu; mais que cependant il fallait laisser les deux chariots avec les ornemens et les livres, parce que Sartach voulait les examiner plus particulièrement et à loisir.

Rubruquis se débattit tant qu'il put; mais il fallut en passer par là; il n'eut que la secrète consolation de retirer des chariots la Bible et quelques autres livres. Quant au prétendu christianisme dont on avait dit à saint Louis que Sartach faisait profession, Rubruquis reçut de Coyat l'avis de n'en sonner mot, et de ne donner au prince ni le nom de chrétien, ni celui de Tartare, mais bien celui de « Moal, qui est le nom qu'ils veulent exalter par-dessus toute chose. »

Voilà donc notre ambassadeur qui se remet en route vers l'Orient; il traverse le grand fleuve Etilia ou Volga, et arrive enfin à la cour de Baatu, mais non sans de grandes frayeurs, parce que les Russiens, Hongrois et Alains, parcouraient le pays en pillant tous ceux qu'ils rencontraient. Pendant sa route il fait un grand nombre de remarques géographiques, et acquiert entre autres choses la connaissance des limites de la mer Caspienne.

Les détails de sa réception chez Baatu sont pleins de naïveté, et nous regrettons que leur longueur nous empêche

de les transcrire. Rubruquis demeura d'abord, debout, dans un grand silence, pendant la longueur d'un *misereve*. Baatu était assis sur un trône doré, ayant auprès de lui une de ses femmes : « Il me parut de la taille de feu M. Jean de Beaumont (dont l'âme soit en paix), » dit Rubruquis, qui, n'ayant à sa disposition aucun moyen de prendre des mesures, avait recours pour donner une idée des princes qu'il visitait, à leur ressemblance avec des Français connus; de même que pour estimer certains intervalles de temps, il les comparait à la durée d'un psaume, et qu'il se servait de la Seine ou de Saint-Denis pour rendre compte de l'importance d'un fleuve ou de la grandeur d'une ville.

Rubruquis qui, devant Baatu, ne mettait d'abord qu'un genou en terre comme devant un homme, se vit contraint de les mettre tous les deux, comme devant Dieu. Cette position était humiliante pour un envoyé; mais Rubruquis s'en tira de la manière la plus ingénieuse, en faisant, au lieu d'une harangue, une véritable prière à Dieu, où il demandait la conversion de Baatu. Ce prince l'écouta moleusement, puis le fit lever, et après diverses questions sur l'Occident, lui fit donner du lait à boire (grande faveur chez ces peuples), et le congédia.

Dès qu'il fut sorti, le guide vint lui apprendre que le roi Louis demandait que ses envoyés pussent demeurer dans le pays; mais que Baatu ne pouvait l'accorder sans la permission de *Mangu-Chan*, qui habitait alors les frontières de la Chine; de sorte qu'il était nécessaire de l'aller trouver. Avant de partir pour ce pays, Rubruquis suivit Baatu, à pied, çà et là, pendant cinq semaines; il souffrit beaucoup de la faim, et quelquefois son compagnon en était si pressé, qu'il pleurait en pensant que jamais il ne trouverait de quoi manger. Enfin, un jour, un riche Moal vint leur dire qu'il partait pour la cour de Mangu-Chan, et qu'il les emmènerait avec lui; il leur fit délivrer à chacun une grosse casaque fourrée de peau de mouton, et des chausses pareilles, des bottes à la mode du pays, des galoches de feutre, et des manteaux de même fourrure. Ils partirent le 15 septembre.

Le pauvre Rubruquis, qui n'était pas fort cavalier, souffrit beaucoup pendant ce voyage, car les Tartares qui le pourvoyaient d'un cheval ne se mettaient guère en peine qu'il trottât *doux ou rude*, et il fallait que chacun se contentât de ce qui lui échait, bon ou mauvais. La faim et la soif le tourmentèrent encore grandement, lui et ses compagnons; le matin on ne leur donnait qu'à boire, ou un peu de millet à avaler, et le soir quelque épaule de mouton avec les côtes, et du potage par mesure; mais tout cela n'était qu'à demi cuit. Leur conducteur, qui d'abord se flatte d'avoir à conduire de si chétives et misérables personnes, les apprécia beaucoup mieux quand il eut fait leur connaissance, et les mena par les logemens des plus riches Moals, qui les obligèrent à prier Dieu pour eux. Ces seigneurs s'informaient avec beaucoup d'intérêt de ce qui concernait le pape, et, entre autres choses, s'il était âgé de cinq cents ans, comme on le leur avait donné à entendre.

Que signifient les désirs et les espérances de temps plus heureux? Nous rendrons le temps meilleur si nous savons agir; le travail n'a pas besoin de souhaits. Celui qui vit d'espérance court risque de mourir de faim. FRANKLIN.

CATHÉDRALE DE STRASBOURG.

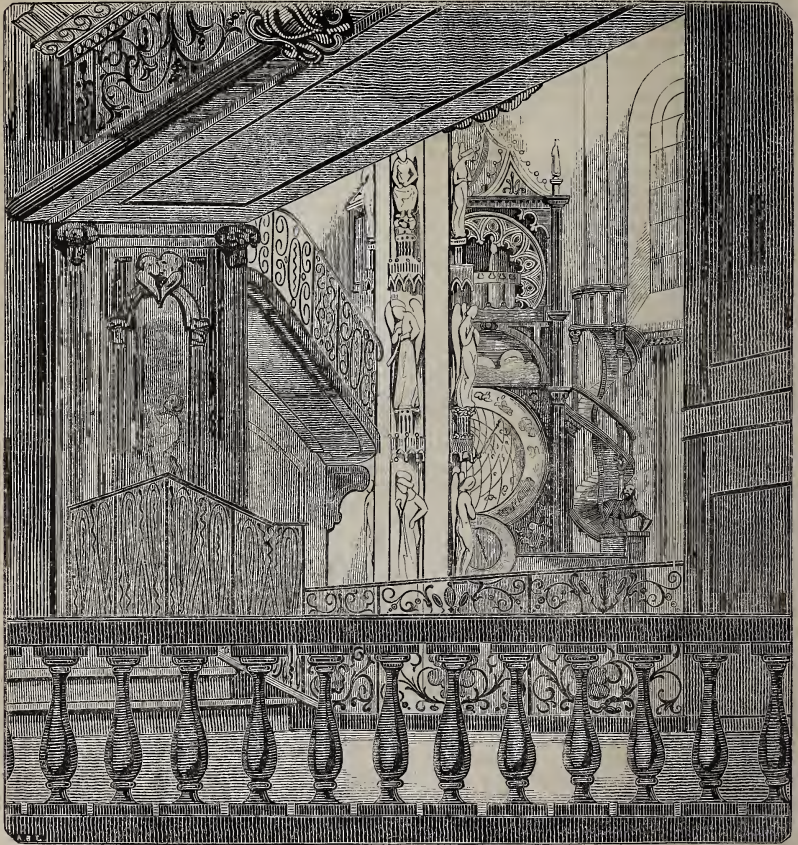
Le clocher de Strasbourg est le plus élevé de tous les édifices connus, à l'exception de la grande pyramide d'Égypte, qui ne le dépasse toutefois que de douze pieds quatre pouces. Il a 442 mètres 11 centimètres, ou 437 pieds et demi. Cette mesure est le résultat de deux opérations trigonométriques exécutées par les ingénieurs géographes, et dont les résultats ne présentent qu'une différence de trois millimètres. Jusqu'à

lors on n'avait trouvé dans les ouvrages consacrés à la description de la cathédrale que des chiffres très différens ; variant de 930 et 634 à 437 qui est le véritable. Les erreurs étaient encore augmentées par la différence entre le pied de Paris et celui du pays ; différence dont les auteurs négligeaient de tenir compte.

De la base au sommet, on compte 635 degrés. Pour se faire une idée de cette prodigieuse élévation, il faudrait avoir des termes de comparaison, qui manquent dans la plupart des villes ; mais à Paris, on peut facilement l'apprécier à l'aide de la cathédrale, qui n'atteindrait pas la moi-

tié de la hauteur du clocher de Strasbourg. Lorsqu'en vous promenant dans Paris vous apercevrez les deux tours de Notre-Dame qui s'élèvent par-dessus les maisons de la Cité (année 1833, p. 336) jusqu'à une hauteur de 202 pieds, songez que, mises à côté de la cathédrale de Strasbourg, elles ne dépasseraient que d'un pied et demi la plate-forme où s'arrête la tour commencée ; supposez alors que sur elles, comme sur un piédestal, vous jetiez un clocher en dentelles dont la fleche ne se termine qu'à 233 pieds plus haut, et vous aurez le clocher de Strasbourg.

La façade de l'église a cinq étages, que l'on peut facile-



(Cathédrale de Strasbourg. — Vue intérieure.)

ment reconnaître dans notre gravure. Le premier se termine au-dessus des portails, qui sont couverts d'une infinité de figures et de scènes religieuses : à la limite de cet étage, on voit quatre statues équestres représentant Clovis, Dagobert, Rodolphe de Hapsbourg et Louis XIV. Les trois premières avaient été élevées en 1291, lorsque l'édifice n'était encore parvenu qu'à la hauteur où on les voit ; la dernière a été érigée nouvellement dans les commencemens de la restauration.

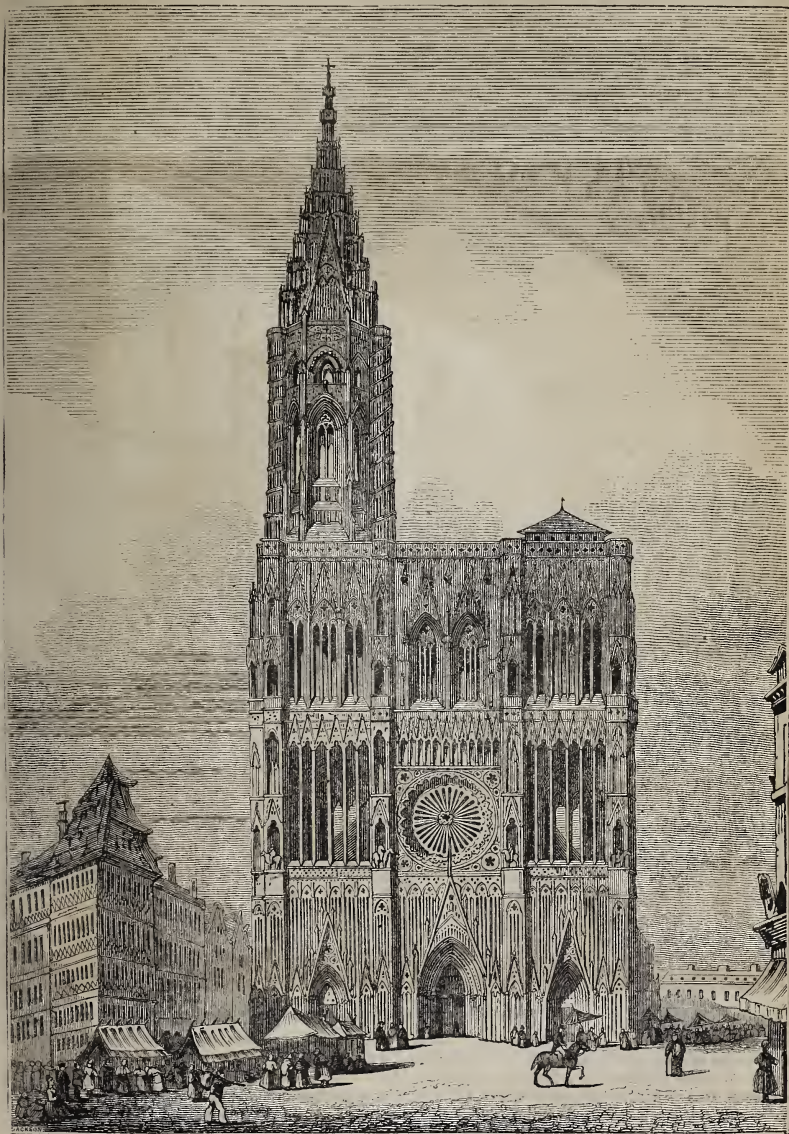
Le second étage se compose de la rose en vitraux peints, dont la circonférence extérieure a 450 pieds de diamètre, et de deux galeries à droite et à gauche. Au-dessus de la rose, on

voit les niches où se trouvaient jadis les statues du Christ, de la vierge Marie, et des douze apôtres. Les corniches de la galerie à droite sont décorées d'une foule de scènes de démons et de sorciers, qu'on désigne vulgairement sous le nom de sabbat. Dans la partie gauche, on a placé une statue d'Hercule à demi nu, ancienne idole trouvée dans les décombres du vieux temple dont la cathédrale occupe l'emplacement.

Le troisième étage de l'édifice est occupé par le clocher, et se termine par la plate-forme, où commence le quatrième étage ; là s'élève la tour, véritable merveille d'architecture, par son audace, sa légèreté et son élégance ; elle est percée à

jour de haut en bas, et soutenue sur la seule maçonnerie de ses angles. Dans toute la hauteur de cet étage, elle est environnée de quatre tourelles hexagones, percées de toutes parts, et

renfermant des escaliers en escargot. Le dessin en représente deux; la communication avec la tour se fait principalement par des ponts en pierre plate. Le cinquième étage est formé par la



(Cathédrale de Strasbourg. — Vue extérieure.)

fleche, pyramide octogone, évidée partout; elle contient encore huit escaliers tournans, qui présentent des rangées de petites tourelles; à la partie supérieure on trouve la lanterne,

la couronne et la rose; et enfin s'élève la croix, terminée par une pierre octogone appelée le bouton.

On est effrayé rien qu'à suivre du regard le curieux qui se

détermine à gravir jusqu'à cette dangereuse élévation.

Pour monter sur ce bouton, qui n'est autre chose qu'une pierre octogone d'un pied de haut sur quinze pouces de diamètre, il faut, après avoir atteint la couronne, se déterminer à grimper en dehors, accroché à des barres de fer. On rapporte que des hommes, remplis de cette témérité aveugle qu'il ne faut point confondre avec le courage raisonné, ont été vus sur ce bouton, debout, vidant un verre de vin à la prospérité de Strasbourg, ou tirant un coup de pistolet, ou même faisant un tour d'équilibre, la tête en bas et les pieds en l'air. Aucun malheur ne leur arriva. Un Anglais qui, vers le commencement du XVIII^e siècle, avait parié de faire trois fois le tour de la plate-forme, monté sur la balustrade qui la borde, ne fut pas aussi heureux. Sur la fin de la troisième course, le pied lui glissa, et il tomba sur le pavé d'une hauteur de plus de 200 pieds. Son chien le voyant balancer et perdre l'équilibre, se précipita après lui pour le retenir, mais inutilement; et après quelques cris douloureux, il s'élança aussi du sommet de la tour, et tomba mort à côté de son maître.

L'horloge de Strasbourg, dont notre premier dessin représente une partie, a été comptée comme la troisième des sept merveilles de l'Allemagne, dont la tour occupait le premier rang. Elle date de 1371 : elle représentait les révolutions du ciel, mais le mécanisme a été dérangé depuis long-temps.

Sur l'emplacement actuel de la cathédrale, il existait, avant l'ère chrétienne, un bois sacré que les Romains couvraient et remplaçaient par un temple à Hercule. Plus tard, Clovis y fit construire une église cathédrale en bois; une chapelle souterraine et un chœur en pierre lui furent postérieurement ajoutés. Mais cet édifice ayant été livré à l'incendie en 1002 par les troupes d'Hermann duc d'Alsace, et entièrement détruit par la foudre en 1007, l'évêque Werner entreprit d'en ériger un nouveau. Les fondations furent jetées en 1015; le monument ne fut achevé qu'en 1275; l'année suivante, l'évêque Conrad de Lichtemberg fit creuser les fondemens de la tour, qui, commencée par l'architecte Erwin de Steinbach et d'après ses plans, fut terminée par Jean Hülz de Cologne en 1459.

IMPOTS EN FRANCE.

(Dernier article - Voyez page 33.)

Des contributions indirectes proprement dites. — La régie des contributions indirectes fut établie, en 1804, sous le titre de *droits réunis*. Deux ans après, ses attributions furent complétées par le développement donné à l'impôt des boissons, c'est-à-dire par l'établissement de droits à la vente en gros et en détail; ensuite par un accroissement de la taxe sur les tabacs. La suppression, en 1808, de l'inventaire des boissons; la création, à la même époque, d'un droit aux entrées des villes; la substitution d'un droit de mouvement au droit de vente en gros, l'élevation successive des tarifs, l'établissement du monopole des tabacs au 1^{er} janvier 1811, sont les changemens les plus notables qui furent apportés à cette régie jusqu'à la restauration. Elle est chargée aujourd'hui de la perception des droits sur les boissons, les voitures publiques, la navigation, les bacs et passages d'eau, la garantie de matières d'or et d'argent, les cartes, les octrois, les sels, les tabacs et les poudres.

La taxe prélevée sur les boissons se compose de droits dits de circulation, d'entrée, de détail et de consommation. Le droit de circulation est payé pour les vins et les cidres que le consommateur achète directement du producteur ou du marchand en gros; il est uniforme pour toute la France. Le droit d'entrée porte exclusivement sur la consommation des villes de quatre mille âmes et au-dessus; il atteint toutes les espèces de boissons : le droit de détail est prélevé sur toutes les boissons que vendent les débitans; le droit général de consommation ne porte que sur l'eau-de-vie et les liqueurs

spiritueuses achetées directement par le consommateur. Paris est soumis à un régime d'exception : les différens droits y sont remplacés par une taxe unique que l'on perçoit aux entrées, et qui pèse sur tous les consommateurs également. Outre ces impôts, les boissons sont encore frappées de droits d'octroi au profit des villes. Ceux-ci ne devraient pas excéder les droits d'entrée; telle est la règle posée par la loi : mais quelques exceptions ont été permises. En somme, les villes perçoivent sur cet objet de consommation un revenu considérable.

Les voitures publiques sont divisées, pour la perception de l'impôt, en deux classes : celles qui font un service régulier en desservant la route d'une ville à une autre, et celles qui marchent d'occasion ou à volonté. Les premières paient le dixième du prix des places sous la déduction du tiers pour places vides; les autres ne supportent qu'un droit fixe gradué suivant leur capacité.

Une taxe de navigation intérieure sur les fleuves, rivières et canaux navigables a été établie par la loi du 50 floréal an X, avec la destination spéciale de pourvoir aux dépenses que l'Etat est obligé de faire pour l'entretien de ces cours d'eau. Les tarifs ont été arrêtés séparément pour chaque bassin par des réglemens d'administration publique, d'après des données puisées sur les lieux.

La loi du 6 frimaire an VI a ordonné la remise à l'Etat des bacs et bateaux qui avaient été établis pour la traversée des fleuves, rivières ou canaux. Elle a autorisé le gouvernement à déterminer le nombre et la situation des bacs qui seraient conservés, et à fixer le tarif de chaque bac par des réglemens. Ce n'est pas à titre d'impôt que le prix de ferme des bacs est recueilli par la régie des contributions indirectes, c'est comme revenu du domaine public. Au surplus, cette branche de produits diminue tous les ans par le grand nombre de ponts qui se construisent moyennant péage, pendant un certain nombre d'années, aux compagnies adjudicataires.

C'est dans l'intérêt public, et afin d'assurer la fidélité du titre des ouvrages d'or et d'argent, bien plus que dans la vue de créer une ressource à l'Etat, qu'a été institué le droit de garantie. C'est dans le même but aussi que des peines sévères sont portées, non seulement contre ceux qui vendent des ouvrages empreints de fausses marques, mais encore contre les fabricans et marchands qui se dispensent de faire marquer.

L'impôt sur les cartes, qui ne produit annuellement que 500,000 fr. environ, est le moins important de tous ceux que perçoit la régie, et celui qui est le plus exposé à la fraude.

Les droits d'octroi sont établis dans 4,508 communes, ayant ensemble une population de plus de 7,000,000 d'âmes. Ils portent en première ligne sur les boissons, puis sur les comestibles, les combustibles, les matériaux, les fourrages, et autres objets divers. Plus de sept cents octrois sont affermés; les autres sont perçus par les soins de l'autorité municipale sous la surveillance de la régie. Le trésor est associé à cette perception par un prélèvement du dixième du produit net, qui doit son origine à l'obligation qui était imposée autrefois aux communes de fournir le pain de soupe aux troupes. Il prélève, en outre, sur le produit des octrois, dans les villes qui ont une garnison, un abonnement de 7 fr. par homme, et 5 fr. par cheval, en remplacement des dépenses du casernement militaire dont les villes étaient autrefois chargées, et qui sont aujourd'hui supportées par l'Etat.

L'administration des contributions indirectes n'est chargée de la perception du droit sur les sels qu'à l'intérieur du royaume. La perception sur les sels étrangers, sur ceux qui sont extraits des marais salans, ou qui sont fabriqués près des frontières, appartient à l'administration des douanes.

La loi du 28 avril 1816 a confié aux autorités locales le soin de faire les réglemens relatifs à la culture du tabac, concentrée dans huit départemens. Les achats de tabacs exotiques sont faits avec publicité et concurrence. Des ex-

pcrts désignés par les chambres de commerce de Paris, de Bordeaux et du Havre, concourent aux opérations de l'expertise et de la réception avec ceux qui sont choisis par l'administration. L'application de la mécanique aux divers procédés de la fabrication du tabac ne laissait pas de présenter des difficultés; elles ont été vaincues, et, dans le cours de 1828, ce changement a été introduit avec succès dans la Manufacture de Paris, la plus considérable de toutes.

La vente des *poudres à feu*, attribuée à la régie par l'ordonnance du 25 mars 1818, entre annuellement dans ses recettes pour une somme de plus de 4,000,000. Elle est faite, comme la vente des tabacs, par les agens des contributions indirectes, et soumise aux mêmes règles et à la même surveillance.

Frais de perception des contributions. — Le taux moyen des frais de régie, d'exploitation et de perception pour toutes les contributions directes ou indirectes que nous venons d'énumérer est de 11 p. %; il était de 14 p. % en 1789, et il est de 6 p. % en Angleterre. On voit combien nous avons encore de progrès à réaliser pour arriver au point où en est cette dernière puissance, puisqu'en quarante-quatre ans nous n'avons pu faire subir qu'une diminution de 5 p. % sur la perception de nos impôts. Mais il faut observer que les revenus de l'Angleterre, étant de 1,500,000,000 fr., dépassent d'un tiers ceux de la France; que cette masse immense de contributions est payée par un très petit nombre de redevables à cause de la grande concentration des fortunes territoriales et industrielles, qui sont chez nous dispersées dans tous les rangs de la population; que les douanes françaises, en raison des lignes de terre qu'elles ont à surveiller, exigent des frais bien plus élevés que ceux des douanes anglaises qui n'ont à garder que des frontières maritimes; enfin, que les frais du service des postes sont bien plus considérables en France, en raison de la plus vaste étendue du territoire à parcourir, et de la plus grande dissémination des habitans.

Une Légende. — Hang, poète allemand, suppose que le roi David, un jour s'adressant au Seigneur, lui demanda pourquoi il avait créé les mouches et les araignées, qui ne sont que nuisibles? — Je te le ferai comprendre, répondit une voix du haut des nues.

David descendit une fois le mont Hachila, et s'aventura dans le camp de Saül pour lui dérober ses armes et sa coupe. Ayant réussi, il voulut se retirer; mais son pied se trouva embarrassé dans ceux d'Abner, qui reposait près de Saül; il demeura long-temps immobile et dans l'angoisse; car le moindre mouvement, en réveillant Abner, l'eût perdu sans ressource.

Mais Dieu permit qu'une mouche vint piquer légèrement Abner, qui dérangea son pied sans cesser de dormir. David sortit du camp en rendant grâce au Seigneur d'avoir créé les mouches.

Cependant Saül poursuivait son ennemi jusque dans le désert: «David, pour lui échapper, se glissa dans une caverne. Dieu envoya aussitôt une araignée qui fila sa toile devant l'étroite ouverture de cet asile.

S'il était entré ici, cette toile serait rompue, dit Saül en riant, et il passa son chemin.

David se prosterna dans la poussière: «Tu m'as promptement éclairé, Seigneur, s'écria-t-il; pardonne-moi, Jehovah, jamais le moindre doute ne s'élèvera dans mon âme: oui, les araignées et les mouches elles-mêmes sont utiles sur la terre: ce que tu dis est bien; ce que tu fais est juste.»

FEUX DE LA SAINT-JEAN, EN BRETAGNE.

Dès la veille de la Saint-Jean, on voit des troupes de pe-

tits garçons et de petites filles en haillons aller de porte en porte. une assiette à la main, quêter une légère aumône: ce sont les pauvres, qui n'ont pu économiser sur l'année entière de quoi acheter une fascine d'ajonc, qui envoient ainsi leurs enfans mendier de quoi allumer un feu «en l'honneur de monsieur saint Jean.» Vers le soir, on aperçoit, sur quelque rocher élevé, au haut de quelque montagne, un feu qui brille tout-à-coup; puis un second, un troisième, puis cent feux, mille feux! Devant, derrière, à l'horizon, partout la terre semble relèter le ciel, et avoir autant d'étoiles; de loin, on entend une rumeur confuse, joyeuse, et je ne sais quelle étrange musique, mêlée de sons métalliques et de vibrations d'harmonica qu'obtiennent des enfans en caressant du doigt un jonc fixé aux deux parois d'une bassine de cuivre pleine d'eau et de morceaux de fer; cependant, les conques des pâtres se répondent de vallée en vallée; les voix des paysans chantant des noëls aux pieds des calvaires, se font entendre; les jeunes filles, parées de leurs habits de fête, accourent pour danser autour des feux de saint Jean; car on leur a dit que, si elles en visitaient neuf, elles se marieraient dans l'année. Les paysans conduisent leurs troupeaux pour les faire sauter par dessus le brasier sacré, sûrs de les préserver ainsi de maladie. C'est alors un spectacle étrange pour le voyageur qui passe, que de voir de longues chaînes d'ombres bondissantes tourner autour de ces mille feux, comme des rondes diaboliques, en jetant des cris farouches et des appels lointains.

Dans beaucoup de paroisses, c'est le curé lui-même qui vient processionnellement, avec la croix, allumer le feu de joie préparé au milieu du bourg; à *Saint-Jean-du-Doigt* (Finistère), le même office est rempli par un ange qui, au moyen d'un mécanisme fort simple, descend, un flambeau à la main, du sommet de la tour élancée, enflamme le bûcher, puis s'envole et disparaît dans les aiguilles taillées du clocher.

Les Bretons conservent avec une grande piété un tison du feu de la Saint-Jean: ce tison, placé près de leur lit, entre un buis béni le dimanche des Rameaux, et un morceau de gâteau des Rois, les preserve, disent-ils, du tonnerre. Ils se disputent en outre, avec beaucoup d'ardeur, la couronne de fleurs qui domine le feu de Saint-Jean: ces fleurs fétides sont des talismans contre les maux du corps et les peines de l'âme; quelques jeunes filles les portent suspendues sur leur poitrine par un fil de laine rouge, tout-puissant, comme on le sait, pour guérir les douleurs nerveuses.

A Brest, la Saint-Jean a une physionomie particulière et plus fantastique encore que dans le reste de la Bretagne. Vers le soir, trois à quatre mille personnes accourent sur les glacis; enfans, ouvriers, matelots, tous portent à la main une torche de goudron enflammée, à laquelle ils impriment un mouvement rapide de rotation. Au milieu des ténèbres de la nuit, on aperçoit des milliers de lumières agitées par des mains invisibles qui courent en sautillant, tournent en cercle, scintillent, et décrivent dans l'air mille capricieuses arabesques de feu: parfois, lancées par des bras vigoureux, cent torches s'élèvent en même temps vers le ciel, et retombent en secouant une grêle de braie enflammée, qui gresille sur les feuilles des arbres; on dirait une pluie d'étoiles. Une foule immense de spectateurs, attirés par l'originalité de ce spectacle, circule sous cette rosée de feu. Cela dure jusqu'à la fermeture des portes. Quand le roulement de rentrée se fait entendre, la foule reprend le chemin de la ville. Alors, le pont-levis remonte, et les sentinelles commencent à se renvoyer le *qui vive* de nuit, tandis que sur les routes de Saint-Marc, de Morlaix et de Kermon, on voit les torches fuir en courant, et s'éteindre successivement, comme les feux follets des montagnes.

En Poitou, pour célébrer la Saint-Jean, on entoure d'un bourrelet de paille une roue de charrette; on allume le bourrelet avec un cierge béni, puis l'on promène la roue enflam-

mée à travers les campagnes, qu'elle fertilise, si l'on en croit les gens du pays.

Ici, les traces du druidisme sont évidentes : cette roue qui brûlé est une image grossière, mais sensible, du disque du soleil, dont le passage féconde les terres. Le long de la Loire, les mariniers qui fêtent la Saint-Jean allument aussi des feux de joie, sur lesquels ils font une matelotte. Cet acte domestique semble rappeler le renouvellement des feux de ménage à l'ancienne fête du solstice.

En Allemagne, des usages du même genre constatent la liaison qui existe entre les feux de la Saint-Jean et l'ancien culte du soleil.

C'est ainsi qu'un regard attentif nous fait trouver partout dans le présent les traces du passé.

L'extrême ductilité de l'or et son extrême malléabilité permettent d'en fabriquer des fils très fins, et des feuilles minces de moins de $\frac{1}{1000}$ de millimètre. C'est ainsi qu'on a calculé qu'un ducat pourrait dorer un cavalier, son cheval, et tout l'équipage qui en dépend. 4,800 feuilles d'or n'auraient pas plus d'épaisseur qu'un feuillet de papier commun; il peut en entrer 560,000 dans l'épaisseur d'un pouce, de sorte qu'un volume de l'épaisseur d'un pouce aurait autant de pages que tous les volumes ensemble d'un cabinet de lecture qui en renfermerait 1800, à 400 pages chacun.

STATUE COLOSSALE DE SAINT CHARLES BORROMÉE.

Une des curiosités qui attirent l'attention des voyageurs arrivant en Italie par la Suisse, c'est le lac Majeur, dans la Lombardie, à quinze lieues de Milan. Ce lac est célèbre par les îles Borromées qui sont au nombre de quatre; d'eux d'entre elles se font particulièrement remarquer par la hardiesse de leur création, par la grandeur et la beauté de leurs ornements : ce sont *l'Isola Madre* et *l'Isola Bella*; elles ont été bâties au milieu du lac, dans le XVII^e siècle, par le comte Vitulian Borromeo. La plus grande, *l'Isola Bella*, est une construction pyramidale et rectangulaire, composée de dix étages de terrasses, et terminée par une plate-forme sur laquelle s'élève la statue équestre du créateur de ces merveilles. Des orangers et des citronniers bordent les différentes terrasses dont les balustrades sont ornées d'une multitude de statues, d'obélisques, de vases et de figures bizarres.

Mais de tous les membres de cette famille des Borromées dont le souvenir plane sur toute cette contrée, le plus illustre est saint Charles Borromée, un des plus grands hommes dont s'honore encore aujourd'hui l'Italie chrétienne. Il naquit le 2 octobre 1558, dans le château d'Arona, petite ville située sur le lac Majeur. Devenu cardinal et archevêque de Milan, à l'âge de vingt-un ans, il renonça, dès ce moment, à tous les plaisirs que son âge, son rang et sa fortune l'invitaient à goûter, pour se livrer à tous ses devoirs. Il s'occupait surtout de restaurer la discipline ecclésiastique, presque anéantie par le désordre des guerres civiles et religieuses du moyen âge. Il eut les plus grands obstacles à vaincre, et déploya dans cette réforme une vertu et une énergie à toute épreuve. Il avait donné lui-même le modèle de la réforme qu'il voulait établir; il pratiquait l'austérité des pères du désert. Lors de la peste qui attaqua Milan, on le vit s'exposer aux plus grands dangers pour secourir les malades; sa mort arrivée en 1584, à l'âge de quarante-six ans, fut hâtée par la sévérité des devoirs qu'il s'imposait.

Cent trente ans après la mort de Charles Borromée, une statue lui fut élevée par Cerani aux frais du peuple de Milan, au lieu même où il était né, près d'Arona. Elle est de bronze, et a 66 pieds de hauteur; son piédestal, de granit, a 46 pieds; l'élevation totale est par conséquent de 112 pieds. La tête, les pieds et les mains sont en fonte, tout le reste est forgé. Saint Charles paraît donner sa bénédiction; l'expression de la

physionomie est douce et mélancolique, l'attitude simple et belle, et les proportions si justes, que l'on ne s'aperçoit des dimensions colossales de cette figure qu'en la comparant à d'autres objets. L'intérieur contient un massif de maçonnerie qui monte jusqu'au cou, et qui soutient l'enveloppe extérieure au moyen de crampons et d'armatures en fer. Pour parvenir jusqu'à l'espèce de plate-forme formée par le sommet du massif de maçonnerie, il faut monter avec une échelle



C. Car. Borromeo

(Statue de saint Charles Borromée.)

jusqu'à l'un des plis de la robe du saint, par lequel on s'introduit dans la statue, et s'aider, pour faire son ascension, des barres de fer qui le soutiennent. On pourrait se croire dans une cheminée. Arrivé au sommet, on est éclairé par une petite fenêtre placée derrière la tête; le nez est assez grand pour qu'on puisse s'y asseoir commodément. Le guide nous raconta qu'une jeune dame noble de Milan, dont je ne me rappelle plus le nom, y monta avec des habillemens d'homme, et y fit un déjeuner avec toutes les personnes qui l'avaient accompagnée.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustus.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 50.

LE FORT DE JOUX.
(Département du Doubs.)



(Vue du fort de Joux, prison de Mirabeau et de Toussaint-Louverture.)

Le rocher sur lequel a été bâti le fort de Joux était trop important, comme position militaire, pour être négligé par des hommes de guerre aussi habiles que les Romains. Cet escarpement, séparé des chaînes de montagnes qu'il domine d'un côté par le Doubs qui coule à ses pieds, de l'autre, par la route qui, venant de Besançon (*Vesuntio*), se partage à

ses pieds pour entrer en Suisse par deux endroits différens, commandait une des communications les plus importantes entre la Gaule et l'Helvétie.

On ne sait rien de bien certain sur les faits d'armes qui ont dû se passer dans ses environs à l'occasion des révoltes fréquentes qui eurent lieu dans cette partie des Gaules pendant toute l'époque du Bas-Empire, non plus que sur la destinée de cette forteresse pendant les premiers siècles de l'ère féodale. Probablement, là comme ailleurs, le chef de quelque horde barbare, trouvant la place fortifiée d'avance, aura ajouté son donjon aux ouvrages des Romains, et le château-fort, pris et repris, aura été l'asile de toutes les races de fourrageurs qui, des forêts de la Germanie, vinrent s'abattre sur les Gaules.

Ce qu'il y a de positif, c'est que, vers 1050, les sires de Joux comptaient parmi les plus puissans seigneurs des montagnes de la comté de Bourgogne: ils y possédaient plusieurs châteaux et de riches villages, pour lesquels ils rendaient hommage aux comtes de Clialons. En 1083, Amaury de Joux, qui avait un fils chanoine à Besançon, fonda l'abbaye du Mont-Benoît, ou, pour mieux dire, il céda de vastes terrains en fîche aux bénédictins de Besançon, qui vinrent s'y établir avec quelques centaines de serfs achetés à différens seigneurs des environs.

L'histoire des sires de Joux est pleine de ces événemens dramatiques qui se répétaient, à quelque différence locale près, dans toutes les familles féodales de l'Europe, et que Walter Scott a si bien mis en œuvre dans ses romans écossais. Ce ne sont que meurtres, trahisons, incendies, événemens de riches héritières, prises de villes et de châteaux, alliances pour terminer de vieilles haines de famille, et cela au milieu de ces petites guerres féodales, accompagnées, comme toujours, d'horreurs monstrueuses, de générosités sans exemples, de brutalités stupides. Puis, quand la vieillesse arrivait, et avec elle le souvenir d'une autre vie, quand le remords serrait le cœur du vieux gentilhomme, c'était par de riches présens à l'abbaye fondée par ses ancêtres, qu'il tâchait d'obtenir miséricorde, et de calmer les inquiétudes de sa conscience. Ajoutez les baptêmes, les mariages, et les fêtes dont ils étaient l'occasion, et vous aurez une idée de ce qui s'est passé dans ce ruanoir, placé, comme l'aire d'un oiseau de proie, sur des pointes de rocher qui dominent au loin le pays.

Nous ne dirons rien des différens des habitans de Pontarlier avec les sires de Joux, qui, sous prétexte qu'une des principales églises leur appartenait, voulaient se fortifier dans la ville, et ne purent jamais obtenir autre chose que la permission d'habiter un hôtel qu'on leur avait laissé bâtir dans les faubourgs.

Enfin Philippe-le-Bon acheta le château de Joux pour mettre ses frontières à couvert de ce côté, et les états de Bourgogne, frappés de l'importance de cette position, votèrent un impôt extraordinaire pour le payer. Charles-le-Téméraire cherchant à s'attacher les habitans, lorsqu'il préparait son expédition contre la Suisse, confirma, le 14 août 1470, par lettres patentes datées de son camp de Larièvre, les franchises que son père avait accordées à la seigneurie. Mais après la défaite des Bourguignons, les Suisses, commandés par Amédée de Diesbach, s'étant emparés de tout le pays, abandonnèrent Joux et ses dépendances à Philippe d'Hocberg, fils de Rodolphe, marquis de Rothelin, comte de Neuchâtel leur allié, qui y avait des droits par sa mère Marguerite de Vienne.

Lors de la dernière invasion du duc de Bourgogne, les Suisses abandonnèrent toutes leurs possessions dans le Jura, brûlèrent Iverdun, et perdirent Grandson. Charles remit la seigneurie de Joux à Nicolas de Joux, seigneur d'Arban, qu'il nomma gouverneur du château. Celui-ci, en 1475, livra la place à Louis XI, qui la paya 44,000 écus. Les Bourguignons qui avaient suivi Marie de Bourgogne, femme de

l'empereur Maximilien, la reprirent en son nom l'an 1480.

Depuis, elle fut prise et reprise, et demeura aux mains des différentes puissances qui occupèrent la province et y mirent des gouverneurs, sans que Louis d'Orléans, duc de Montpensier, comte de Neuchâtel, fit valoir les droits de sa femme, Jeanne de Hocberg, sur cette seigneurie.

Après la conquête de la Franche-Comté par Louis XIV, le fort de Joux devint une prison d'état où furent enfermés plusieurs prisonniers célèbres; mais aucun n'a laissé un souvenir aussi présent dans la forteresse que le malheureux Toussaint-Louverture, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs (tome I^{er}, page 95). Le vieux caporal de vétérans qui se fait le *cicerone* des voyageurs curieux de visiter le château, a soin de leur montrer la chambre qu'occupait le *roi des Maures*, comme il l'appelle. Il leur raconte comment ce damné païen ne voulut jamais aller à la messe, bien que l'aumônier l'eût prié plusieurs fois; comment, pour vivre, cet homme du Tropique était obligé de fermer la moindre issue à l'air du dehors, et d'avoir toujours dans sa chambre, même au mois d'août, un grand feu qui en faisait une espèce de serre chaude. Le vétéran ne manque pas d'ajouter que Toussaint portait un habit de général, qu'il s'emportait et bondissait à la moindre contrariété, et qu'il finit par mourir sans confession. Puis il fait voir la chambre de Mirabeau, et celle de quelques prisonniers moins connus, accompagnant chaque nom qu'il cite de commentaires de sa façon qu'il répète depuis vingt ans à tous les voyageurs qui ont passé par là.

Le fort de Joux ne ressemble guère à ce qu'il est jadis: tout a été réparé pour le service de l'artillerie, suivant le système actuel d'attaque et de défense. On a élevé des bâtimens neufs, et les anciens ont été modifiés pour devenir des magasins, des arsenaux, ou des casernes; cependant on y rencontre encore des traces d'architecture du moyen âge; on trouve même dans quelques endroits l'écusson des sires de Joux: il est d'or frittée sable; le timbre est un bœuf ailé, et leur devise « du bœuf. »

À l'extérieur, le château a moins perdu de son caractère primitif: la porte d'entrée a été défendue par des bastions et des remparts; les autres côtés, complètement inaccessibles, sont assez protégés par de vieux bâtimens auxquels on n'a presque rien changé. La vue que nous en donnons, est prise du bord de la route, près d'une croix plantée là, il y a quelques années, pour indiquer la place d'un meurtre récent.

Il faut tâcher de se surpasser toujours; cette occupation doit durer autant que la vie. LA REINE CHRISTINE.

PÊCHE A LA LIGNE EN MER.

Je n'ai jamais compris pourquoi certaines personnes prennent du poisson tandis que d'autres ne peuvent en venir à bout. Dans la pêche de rivière, un certain degré d'adresse, le choix du lieu, sont des chances de succès, cela se conçoit; mais quand une ligne est plongée à quatre-vingts ou cent brasses au fond de la mer, à quoi peut servir l'adresse? Eh bien! dans un vaisseau, sur le banc de Terre-Neuve, j'ai vu un matelot amener autant de morues qu'il pouvait de fois amorcer son hameçon; d'autres, au contraire, dans des circonstances tout-à-fait semblables en apparence, avaient beau se tourmenter pendant une demi-journée, ils ne prenaient rien du tout.

Sans doute l'intelligence doit agir à une des extrémités de la ligne, autrement le poisson ne mordrait pas à l'autre bout; mais l'embarras est de comprendre par quelle force mystérieuse l'intelligence humaine trouve son chemin, comme l'électricité, le long de la ligne jusqu'au fond de la mer. J'ai souvent demandé à d'honnêtes pêcheurs comment ils faisaient mordre le poisson, mais ils ne me donnaient que des ré-

pons vagues; quelquefois ils prétendaient que cela tenait à l'appât. « Eh bien! disais-je, prenez-moi votre ligne et prenez la mienne »; mais, deux minutes après que nous avions changé de place, mon compagnon prenait autant de poissons qu'autravail, et ma nouvelle ligne n'éprouvait aucune secousse, bien que tout à l'heure les poissons parussent se disputer l'honneur de mordre à l'hameçon de mon voisin.

Il y a, je suppose, un tour de main, un jeu de poignet, qui communique à l'appât un mouvement particulier, et qui le fait ressembler aux vers que les poissons aiment le mieux. Mais cet art ne se démontre pas plus par des paroles que le talent d'un peintre ou les pirouettes d'un danseur. Les pécheurs sans expérience, qui perdent patience, comme moi, parce qu'ils ne prennent pas de poisson au premier coup de ligne, feraient mieux de s'occuper d'autre chose. La seule fois peut-être où je pris du poisson, ce fut dans mon premier voyage, à travers l'Atlantique. Ma ligne était restée dans l'eau une grande heure; je la retirai, tout désespéré. Elle était si légère, que je crus qu'elle s'était brisée; mais quel fut mon étonnement quand je vis flotter au bout une énorme morue, doublée de volume par l'expansion de sa vessie natatoire.

Du reste, il est rare qu'un marin goûte du poisson quand il est à la mer; on croit cependant que c'est pour lui une nourriture commune. Mais, le fait est, que notre meilleur repas au port est un plat de soles fraîches; le poisson le plus commun est pour nous un mets recherché. Ce n'est que dans les mouillages qu'on en trouve; car dans l'Océan, vaste et sans fond, on ne rencontre que des baleines, des marousins, des dauphins, des requins, des poissons volans, etc.

(Extrait des Mémoires du capitaine Basil Hall.)

RENSEIGNEMENTS ETHNOGRAPHIQUES SUR L'ASIE.

Parmi les faits remarquables dont le moyen âge fut témoin, un des plus imposans par sa grandeur et ses conséquences fut la lutte de l'Orient contre l'Occident, la lutte du croissant et de la croix. L'islamisme poussait sans cesse vers l'Europe ses apôtres armés; la foi chrétienne suscita contre lui ses chevaliers, et le sabre fut repoussé par le sabre. Le torrent dévastateur, descendu de l'Asie, s'arrêta devant la digue puissante qui lui fut opposée et il fut obligé de se creuser un lit, où, depuis deux siècles, il semble reposer ses eaux stagnantes. Le musulman paraît pourtant, de nos jours, être fatigué de la posture dans laquelle il reste accroupi depuis si long-temps; il rêve quelque chose de nouveau, il s'en inquiète, et, de temps en temps, il nous envoie quelques uns de ses fils, comme pour savoir ce qu'il doit attendre.

Pour nous, hommes d'Occident, disposés peut-être à entreprendre de nouvelles croisades, mais tout intellectuelles, nous savons encore bien peu ce qui se passe dans ces régions qui vont s'ouvrir à nous. Quelques mots, que l'on répète sans savoir précisément ce qu'ils expriment, *grand-turc*, *harem*, *cacaoue*, *almées*, *minarets*, *opium* et *parfums*, voilà à peu près ce qui constitue, pour la plupart des Européens, la connaissance des mœurs de l'Orient. Les lois, les langues, les costumes, nous sont encore plus inconnus; et pourtant, que de variétés dans ce grand ensemble de peuples! Et même, en ne considérant que ceux qui croient à Mahomet, l'Arabe à moitié nu, toujours à cheval à travers ses déserts brûlans, faisant retentir au loin les sons gutturaux et emphatiques de son antique langage, ressemble-t-il à l'Ottoman, assis immobile sur ses coussins, fumant son narguilé, s'enivrant d'opium, et se complaisant dans l'accentuation harmonieuse de sa langue douce comme l'italien, et néanmoins majestueuse? Le Persan, qu'une nuance religieuse sépare déjà de l'Arabe et du Turc, en est encore bien mieux

distingué par son caractère moins grave, son esprit plus actif, et sa langue plus brillante et plus gracieuse. Faut-il citer encore les chrétiens de diverses communions et de diverses sectes, Arméniens, Géorgiens, Maronites, etc.; le juif priant toujours Jehovali dans la langue de ses pères, les tribus encore idolâtres de la Tartarie, et toutes ces hordes indomptées qui paraissent en tous sens l'Asie, depuis le mont Taurus et l'Euphrate jusqu'aux vastes plaines de l'Asie septentrionale?

Nous allons tâcher d'établir, par le moyen de la distinction des langues, une ligne de démarcation entre les principaux de ces peuples, espérant par cette classification jeter quelque jour sur des points dont la notion est en général confuse. Nous nous attacherons surtout à faire connaître ceux d'entre eux qui sont le plus près de nous, et ceux avec lesquels nos relations ont été ou seront les plus fréquentes. Ainsi, sans négliger tout-à-fait les langues anciennes qui ne sont plus en usage aujourd'hui, et qui sont à l'état de langues savantes et religieuses, nous nous occuperons surtout des langues vivantes de la partie occidentale de l'Asie, de celles, en un mot, qui doivent être plus particulièrement le moyen de communication entre nous et les nations qui les parlent.

DIVISION GÉNÉRALE DES LANGUES DE L'ASIE.

On divise généralement les langues asiatiques en sept familles :

1^o Famille des langues semitiques.

Les principales sont : les langues hébraïque, syriaque, pelevi, arabe, gheez, amharique, etc.;

2^o Famille des langues caucasiennes.

Les principales sont : l'arménien, le géorgien, le circassien, l'abasse, l'aware, etc.;

3^o Famille des langues de la Perse.

Les principales sont : le zend, le persan, le kurde, le poutchou ou afghan, etc.;

4^o Famille des langues indiennes;

Elle comprend le sanscrit et une foule de dialectes, l'indoustani, le bengali, le malais, le singalais, etc.;

5^o Famille des langues de la région transangétique, dont les principales sont : le chinois, le tibétain, le coréen, le japonais, etc.;

6^o Famille des langues tartares.

Les principales sont : le manchou, le mongol, le turk, etc.;

7^o Famille des langues de la région sibérienne;

Elle comprend différentes langues peu connues, parlées dans la partie nord-ouest de l'Asie.

(Cet article sera continué.)

La Bible de Souvigny, département de l'Allier. — Les religieux de Souvigny, avant la révolution de 1789, possédaient une fort belle Bible écrite pendant le XII^e siècle, et que l'on conserve actuellement dans la bibliothèque de Moulins. Le manuscrit, de 392 feuillets de 20 pouces 6 lignes de haut, 44 pouces 6 lignes de large, est plus grand que la Bible d'Aléuin, offerte à Charlemagne le jour de son couronnement, en 861. Il est sur très beau vélin format grand-aigle, à deux colonnes, à larges marges, d'une écriture très lisible et d'une grande netteté. La bibliothèque nationale n'offre pas un manuscrit de la Bible qui puisse lui être comparé. Le texte est entrecoupé de nombreuses miniatures, dont les brillantes couleurs sont enrichies par le contraste de l'or et de l'argent qui les accompagnent. Sa couverture, que le temps a fortement endommagée, orne de bandes de différens métaux et de ces animaux fantastiques qui plaisaient tant au moyen âge, à attirer l'attention de M. Bachelon, mais surtout de M. Viet, qui l'a fait dessiner. Cette Bible, qu'on prétend avoir été consultée, lors du conseil de Bâle, pour l'exactitude de son texte, fut proposée en échange de huit mille volumes à la bibliothèque nationale; mais les habitans

de Moulins ayant réclaté dans les journaux, il fallut renoncer à cet échange. L'Allier conservera donc un monument ancien qui peut-être ne fut pas fait en Bourbonnais, mais il sera privé d'ouvrages modernes qui auraient pu répandre l'instruction parmi ses habitans, et donner plus de variété à sa bibliothèque départementale, composée, pour plus des deux tiers, de livres de théologie.

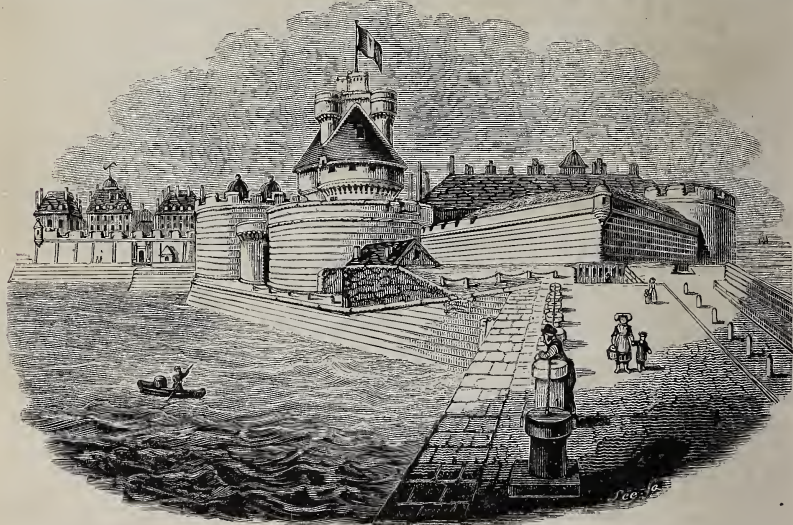
SAINT-MALO.

(Département d'Ille-et-Vilaine.)

Saint-Malo est bâti sur un rocher appelé *rocher d'Aaron*; on n'y arrive que par un *sillon*, langue de terre longue et fort étroite, dont on voit une partie sur le premier plan de notre gravure. La ville, au moment de la marée haute, présente l'aspect d'une île surmontée d'un château fort : de la mer s'élançant de belles et fortes murailles qui enserrant des massifs de maisons presque toutes à quatre étages, régulièrement bâties en larges pierres de granit, et

percées d'une multitude de fenêtres; on voit que l'espace a manqué et qu'il a fallu gagner en hauteur ce que la superficie du terrain refusait. Les habitans n'ont d'autre promenade que les remparts, et il n'y a de traces de végétation, dans cette enceinte de pierre, que sur la place Duguay-Trouin, où l'on a emprisonné quelques petits arbres.

Les Malouins ont en de tout temps une grande réputation maritime, et elle est méritée. Ils firent partie de la ligue an-séatique dans le milieu du XIII^e siècle; dès le commencement du XVI^e ils établirent de grandes relations commerciales avec l'Amérique et les Indes; ils ouvrirent les premiers le commerce de Moka. Mais les intérêts de négoce, loin de contrarier les sentimens guerriers de la population, lui donnèrent souvent, au contraire, de nouveaux alimens. Ainsi, en 1711, une compagnie, formée principalement des négocians de Saint-Malo, excités par Duguay-Trouin, fournit aux frais d'armement d'une flottille avec laquelle ce célèbre marin s'empara de Rio-Janeiro. Les résultats de cette expédition élèverent à 92 pour 100 le bénéfice des intéressés : la ville



(Vue de Saint-Malo, prise du Sillon.)

portugaise ayant été d'abord pillée, puis rachetée moyennant 12 millions, 500 caisses de sucre, et beaucoup d'autres conditions onéreuses. Aujourd'hui, des exploits de ce genre seraient mis au ban des nations civilisées : la moralité humaine a subi à cet égard une modification profonde; d'ailleurs les relations commerciales ont établi une telle solidarité entre les intérêts des divers peuples, que s'il y a anéantissement de richesses en un lieu de la terre, c'est une perte pour tous; on a, de plus, reconnu qu'on obtenait en définitive plus de bénéfice à trafiquer avec une ville dont les besoins et les ressources peuvent s'accroître sans cesse, qu'à lui arracher ses trésors, à la ruiner. Dans le monde commercial les inimitiés nationales s'éteignent, et le sentiment de respect pour les propriétés particulières s'est accru à tel point que si le destin des évènements politiques forçait la France à courir les chances d'une guerre momentanée, il est très probable que l'on ne délivrerait point de lettres de marque aux corsaires du commerce.

Dans ce cas, Saint-Malo serait sans doute l'un des ports qui y perdrait le plus; car c'est celui dont les corsaires ont eu le plus de renommée dans nos guerres avec les nations ma-

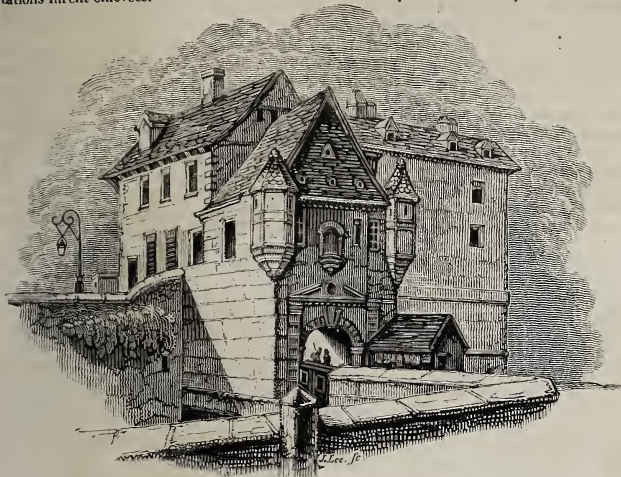
ritimes. Les exploits des Malouins ont fourni plus d'une scène dramatique à nos romanciers; leur audace et leur intrépidité comme guerriers, leur habileté comme marins, les avaient rendus si redoutables, que plusieurs fois les Anglais ont tenté de s'emparer de leur ville. Ils la bombardèrent en 1695; et plusieurs fois essayèrent, mais en vain, de l'enlever. Les registres de l'amirauté constatent que de 1688 à 1697 les corsaires malouins avaient pris aux Anglais et aux Hollandais 162 navires d'escorte et 5584 bâtimens marchands de toutes grandeurs.

En 1695, les Anglais tentèrent d'anéantir la ville de Saint-Malo à l'aide d'une *machine infernale* : c'était un long navire maçonné en dedans, chargé de barils de poudre, de poix, de soufre, et de 550 carcasses contenant des boulets, des chaînes, des grenades, des canons de pistolets chargés, des toiles goudronnées et autres combustibles. Conduit à la faveur de la nuit vers les murs de la ville, le brûlot est par bonheur dérangé de sa route, échoue sur une roche, et s'entr'ouvre. Pressé par la circonstance, l'ingénieur y mit le feu; mais l'effet fut loin d'être complet, parce que les pou-

dres avaient commencé à se mouiller, et que, le brûlot étant incliné vers le large, les carcasses ne tombèrent pas sur la ville. Néanmoins le cabestan, pesant deux milliers, fut lancé dans la place, et écrasa une maison; toutes les vitres de Saint-Malo furent brisées, et les toitures de trois cents habitations furent enlevées.

des tiges qui s'élancent à la hauteur de nos grands arbres? L'œil scrutateur du savant aperçoit des similitudes là où nous ne voyons que des contrastes frappants; mais quelquefois les opinions du vulgaire sont fondées sur la perception de rapports que la science ne doit pas négliger.

Les bambous paraissent confinés entre les tropiques, soit qu'ils exigent la chaleur de la zone torride, soit que leurs semences ne soient pas arrivées jusqu'aux zones tempérées dans des circonstances favorables. On peut cependant présumer qu'elles réussiraient sur les côtes d'Afrique, et en général dans tous les lieux où les gelées ne sont pas à craindre. Les services qu'elles rendraient méritent que l'on fasse avec persévérance quelques essais pour enrichir notre colonie d'Alger de cette précieuse acquisition. En effet, l'Indien en tire une partie de sa nourriture, des ustensiles de ménage, des tiges légères et capables d'une résistance supérieure à celle de bois très pesans et de même volume. Plus d'une fois, dans les voya-



(Porte de Saint-Malo.)

Nous reviendrons sur Saint-Malo dans un prochain article, mais nous ne voudrions pas terminer aujourd'hui sans rassurer ceux de nos lecteurs qui connaissent la réputation des chiens de cette ville. Un proverbe qui a encore cours dans presque toute la France les accuse de s'attaquer aux mollets des voyageurs; de là cette question malicieuse adressée à ceux dont la jambe est en forme de flûte : *Avez-vous été à Saint-Malo?* de là encore la chanson :

Bon voyage, cher du Mollet, etc.

La vérité est qu'en effet, dès l'an 1455, une ou deux douzaines de bouledogues furent dressés à la garde des navires qui, demeurant à sec sur la vase, étaient exposés aux larçons. Renfermés pendant le jour, ces chiens étaient lâchés le soir vers les dix heures, et faisaient une ronde sévère jusqu'au matin, où le son d'une trompette de cuivre les rappelait sous la garde du *chiennetier*. On avait institué pour leur nourriture un *droit de chiennage*. Jusqu'en 1770 la garde fut faite, et souvent cruellement faite, par ces terribles gardiens; mais le 7 mars de cette année, un officier de marine, ayant voulu forcer le passage pour entrer dans la ville, fut attaqué avec fureur par toute la bande. Son épée ne lui fut qu'un inutile secours, et, près de succomber, il se jeta à la mer; mais les chiens l'y suivirent et le mirent en pièces.

Peu de jours après, par ordre de la municipalité, les bouledogues furent empoisonnés

LES BAMBOUS.

Ces plantes sont du nombre assez grand de ces productions naturelles qui mettent en défaut toutes les méthodes de classification. Les botanistes s'accordent pour les comprendre dans la famille des *graminées*; mais comment s'accoutumer à l'idée d'un rapprochement aussi intime entre les herbes qui forment les pelouses que nous foulons aux pieds et

ges de découvertes, des tronçons de gros bambous ont servi de barriques pour fournir aux équipages une eau plus pure que celle qui avait séjourné trop long-temps dans des vases imprégnés de matières putrescibles. Dans les grandes îles de l'Asie, et sur les côtes occidentales de l'Amérique du sud, les bambous fournissent seuls les matériaux pour la construction de maisons d'une belle apparence, d'une assez



(Le Bambou.)

longue durée, susceptibles des embellissemens du luxe, où l'on trouve une entière sécurité lorsque des tremblemens de terre font écrouler les maisons de pierre et en-

sevelissent sous des ruines leurs malheureux habitans. D'autres bambous peuvent former d'excellentes fortifications, en opposant à l'ennemi leurs redoutables épines, et donnent des armes de jet dont la pointe est aussi acérée que si elle était armée de fer. C'est dans ce genre de plante que l'on trouve le véritable *bois de fer*; car on assure que la lache en tire quelquefois des étincelles, et cependant ce bois si dur peut être divisé en filamens assez deliés pour que l'on en fasse des tissus; il remplace l'osier pour des ouvrages de vannerie d'une grande délicatesse, on en fait même du papier, etc. Certes, nous ne possédons point dans nos climats tempérés, un genre de plantes qui soient propres à des usages aussi diversifiés.

Suivant Linné, les bambous sont des *roseaux*. En effet, des analogies assez remarquables semblent rapprocher ces plantes à tiges longues, articulées, à feuilles aiguës, etc.; cependant d'autres différences ont paru trop caractéristiques pour ne point constituer les bambous en genre distinct; mais il s'agissait ensuite de procéder à l'énumération des espèces du genre nouveau. Sur ce point, les botanistes n'ont point été d'accord, faute de descriptions assez complètes, de dessins exacts, et de documens que l'on ne peut trouver dans les herbiers. Nous nous bornerons donc à l'indication des espèces les plus remarquables et les plus usuelles, sur lesquelles il y a moins de divergence entre les opinions des botanistes.

Le bambou *sammat* est le plus grand de tous. Dans les terrains qui lui conviennent, il a quelquefois jusqu'à cent pieds de haut, et dix-huit pouces de diamètre à la base; son bois n'a pas un pouce d'épaisseur, en sorte que la capacité du vide intérieur rend ces longues tiges très propres à faire des seaux et autres vases analogues; des coffrets, des mesures de capacité, etc. On fait même des barques avec les plus grosses tiges, en ajustant aux extrémités des pièces de bois auxquelles on donne une forme propre au mouvement rapide de ces légers esquifs.

Le bambou *itly* est au second rang quant à la grandeur; il s'élève communément à soixante ou soixante-dix pieds. Il sert aux mêmes usages que le *sammat*, mais son bois est plus épais. Ces deux espèces se plaisent dans les terres humides et fertiles.

Le *térin* ou *télin*. Ce bambou est un de ceux qu'on a le mieux observés, à cause des usages multipliés qu'on en fait dans toutes les régions chaudes de l'Asie, sur le continent et dans les îles. Il ne s'élève qu'à cinquante pieds de haut, mais il fournit aussi des vases d'une assez grande capacité, et peut remplacer presque partout les deux grandes espèces. Lorsque ses tiges sont abattues, on les fend dans leur longueur, on les aplatit, on les fait sécher dans cette situation, et ce sont des planches. En les subdivisant on a des lattes; les grosses tiges sont les poutres, et les petites sont des chevrons. Aucune matière propre aux constructions ne réunit au même degré la force et la légèreté; de plus, les jeunes pousses, soit de la tige, soit des racines, sont alimentaires, et du goût, non seulement des nationaux, mais des colons européens. On les mange comme les asperges, on confits dans le vinaigre, ou avec les viandes, etc.

L'*ampel*. Cette espèce, encore plus petite que le télin, est aussi l'une des plus précieuses pour l'économie domestique, l'industrie et l'agriculture de l'Asie méridionale; elle fournit des leviers, des brancards, des échelles. L'Indien qui fait la cueillette du vin de palmier, lorsqu'il a épuisé la tige sur laquelle il est monté à une centaine de pieds de hauteur, se fait un pont d'*ampel* pour passer sur le palmier voisin. Une longue tige de ce bambou suffit pour le porter, et une autre sert de garde-fou. Les jeunes pousses de cette espèce ont une saveur peu différente de celle du télin.

Le *tcho* fournit aux Chinois un papier très solide, dont ils font des parasols, et que leurs peintres choisissent le plus souvent pour y déposer les œuvres de leurs pinceaux. L'épi-

neux *téba* sert à faire des haies défensives, des retranchemens, dont les approches sont hérissées de redoutables pointes du *tallan*, espèce très dure, presque sans vide dans l'intérieur, et dont les fragmens aiguës percent les souliers des fantassins et les pieds des chevaux.

Disons aussi un mot du *beesha*, ressource des *écervains* de l'Inde, qui en tirent leurs plumes. Dans le système de Linné, cette espèce porte à juste titre le nom d'*arundo scriptoria*.

Les espèces de bambou d'une médiocre hauteur s'accroissent très bien des terrains secs et maigres; on peut donc en avoir partout à l'aide d'une chaleur suffisante. Leurs jeunes pousses contiennent une matière sucrée plus ou moins abondante, et dont les herbivores sont extrêmement avides; l'homme lui-même ne dédaigne pas cet aliment. On prétend que ces pousses se renouvellent à chaque lunaison, et qu'en général, la végétation de ces plantes est réglée par le cours de la lune, sans que le soleil y participe autrement que par la chaleur dont il est la source. Toutes les espèces de bambous ont une racine, ou souche traçante sous terre, articulée, dont les nœuds produisent au dehors les touffes de tiges qui se développent avec une prodigieuse rapidité. Il en est qui grandissent réellement à *vue d'œil*, car elles atteignent en un seul jour la hauteur de plusieurs pieds. Ces tiges qui croissent si vite ne fleurissent qu'une seule fois, après que duree de plus d'un demi-siècle; ainsi leur semence est rare, et la propagation par cette voie est difficilement observée. Si l'on parvient à rapprocher de l'Europe ces végétaux non moins curieux qu'intéressans par leur utilité, la science y gagnera, les arts sauront en profiter, et les efforts qu'on aura faits seront amplement récompensés.

Le siècle de la reine Anne. — Anne est le dernier membre de la famille des Stuarts qui ait occupé le trône de la Grande-Bretagne. L'éclat de son règne succéda à celui de Louis XIV : on dit le *siècle de la reine Anne*, comme le *siècle de Léon X et de Louis XIV*. Cependant, il semblerait que cette princesse dut plutôt son illustration aux hasards des événemens auxquels elle se trouva mêlée, et aux hommes de talent qu'elle protégea, qu'à l'élevation de son âme et à l'étendue de son esprit.

Anne naquit le 6 février 1664, à Twickenham, près de Londres; en 1685, elle épousa le prince George, frère du roi de Danemark Christian V. Le 8 mars 1702, elle fut proclamée reine. Un enthousiasme général accueillit la nouvelle souveraine.

Elle entra dans l'alliance européenne formée contre l'ambition de Louis XIV. Le général en chef des armées de la reine d'Angleterre était l'illustre duc de Marlborough, qui, associé avec le prince Eugène, porta de si rudes coups à la puissance de Louis XIV dans les journées de Hochstet, de Ramillies, d'Oudenarde, et surtout de Malplaquet. Mais la France ayant été vengée à Denain, le 24 juillet 1712, par le maréchal de Villars, les ennemis de Louis XIV furent obligés de signer la paix dans le congrès d'Utrecht. C'est peu de temps après ce traité que le grand-duc de Marlborough, qui, jusqu'à ce jour avait exercé, par l'influence de sa femme, un empire absolu sur la reine Anne, fut destitué de tous ses emplois, dénoncé à la chambre des communes pour son ambition et son avarice insatiables, et exilé d'Angleterre.

Le règne de la reine Anne a été signalé par deux événemens de la plus haute importance pour la Grande-Bretagne, par la conquête de Gibraltar, et par l'union de l'Angleterre et de l'Ecosse en un seul royaume, appelé désormais la Grande-Bretagne.

Son gouvernement fut aussi illustre par l'éclat que jeta la littérature que par l'importance des événemens politiques et militaires. Sous sa protection éclairée les lettres se populari-

sèrent, et produisirent un grand nombre d'orateurs et d'écrivains supérieurs. Pour l'éloquence parlementaire, on peut citer les noms du duc d'Hamilton, du marquis de Tweedale, du célèbre lord Bolingbroke; pour la poésie et la littérature, ceux de Pope, auteur d'un grand nombre de poèmes didactiques, dont le chef-d'œuvre est la *Forêt de Windsor*; Swift, l'illustre auteur de *Gulliver*, du *Conte du tonneau*, de l'*Histoire de John Bull*, etc.; Addison, l'auteur de poésies diverses très estimées pour la perfection du style, et connu surtout par la publication du *Spectateur*; Thomson, l'auteur des *Saisons*; Young, l'auteur des *Nuits*; lady Montague, célèbre par ses *Lettres*; Prior, Congrève, Parnell, Gay, Rowe, Steele tous poètes fort estimés en Angleterre.

La reine Anne mourut le 12 août 1714, la même année que Louis XIV.

Statique, dynamique, poids des corps. — D'Archimède à Galilée, la mécanique n'a pas fait de progrès sensibles. La *statique*, qui est la portion de la mécanique où l'on s'occupe de l'*équilibre des corps*, a été faite presque entièrement par Archimède; on cite souvent de lui un mot qui prouve les grands succès qu'il avait obtenus par le moyen des leviers: « Donnez-moi un point d'appui, disait-il, et je soulèverai le monde. »

La *dynamique*, ou cette portion de la mécanique qui traite des *mouvements des corps soumis à l'action des forces*, a été fondée par Galilée vers le milieu du XVII^e siècle. Les sciences doivent à ce grand homme plusieurs découvertes capitales, dont l'une des plus importantes est celle qui est relative à la pesanteur. — En faisant tomber du haut de la coupole de Pise quatre boules de même grosseur, et inégalement lourdes, suivant l'expression vulgaire, savoir, une boule d'ivoire, une de plomb, une d'or, la quatrième de cire, il devina que, sans la résistance de l'air, elles arriveraient à terre en même temps. — Lorsque les procédés d'expériences physiques ont été assez perfectionnés pour permettre d'extraire l'air d'un long tuyau en verre de manière à y faire le *vide*, on a pu se

convaincre, en effet, que la plume la plus légère et le métal le plus lourd, tombant de la même hauteur, arrivent en même temps au terme de leur chute.

CHEVAUX DÉPIQUANT LE BLÉ.

Dans les provinces méridionales de la France, on n'a pas encore adopté partout l'usage de battre le blé dans les granges pendant l'hiver: on y a conservé l'ancienne méthode de dépiquer, c'est-à-dire, de faire sortir les grains des épis en les soumettant au piétinement des chevaux, sur une aire aplaunie et consolidée pour cette opération. En procédant ainsi, le cultivateur est débarrassé du soin de loger la paille de ses récoltes; et si le grain est déposé dans des silos, les fruits de sa terre sont en sûreté contre les plus grands dangers qui pourraient les menacer, l'incendie et la guerre. Mais cet avantage n'est qu'une faible compensation de la perte qu'il fait dans le dépiquage: la paille qu'il rend à peu près inutile, même comme engrais, est, dans le pays du nord, et pourrait être également, dans le midi de l'Europe, une des sources de la prospérité agricole; elle donne le moyen de nourrir plus de bestiaux, ou de fournir une nourriture plus abondante à ceux qu'on a; le fermier peut les dispenser d'aller chercher au loin une chétive subsistance, et leur imposer plus de travail, même en diminuant leurs fatigues: la masse des fumiers s'accroît, la fertilité des champs s'augmente en même temps. On ne met donc pas sous les yeux des lecteurs cette ancienne pratique d'agriculture comme un exemple à suivre, mais comme un spectacle nouveau qui ne manque point de fixer l'attention des habitants du nord de l'Europe, voyageant en Italie, en Grèce, autour de la Méditerranée, à l'époque de la moisson. Dans ces contrées tout se met en mouvement lorsque l'on quitte la faucille; c'est alors que les plus grands travaux commencent, et que les chevaux y prennent part; c'est le moment où l'aspect des champs est le plus pittoresque. Autrefois l'opération du dépiquage était beaucoup plus lente, car on y employait des bœufs au lieu de chevaux. La loi de Moïse défendait aux Israélites de museler



(Chevaux dépiquant le blé.)

le bœuf occupé à piétiner sur un tas de blé. Le législateur avait jugé qu'il serait barbare d'ôter à ce laborieux animal la faculté de prendre une seule bouchée des produits de cette terre qu'il avait fécondée par ses fatigues et ses sueurs. Dans les colonies européennes où la terre était cultivée par des nègres esclaves, le Colon avait autrefois moins de pitié pour cette autre sorte d'animaux domestiques: un nègre des Antilles eût pu envier le sort d'un bœuf dans la Judée lorsque les cultivateurs de ce pays observaient la loi de Moïse.

LES HORLOGES ET LES JACQUEMARTS.

Les horloges commencèrent à paraître dans les X^e et XI^e siècles, et ne reçurent leur entier perfectionnement que dans les siècles suivants. Il en avait été déjà envoyé une à Charlemagne par le khalife Haroun-al-Raschid. Ducange nous apprend que cette horloge était en airain, qu'elle marquait le temps par des cavaliers qui ouvraient et fermaient douze portes, suivant le nombre des heures, et les sonnaient en faisant tomber quelques balles sur un timbre, etc. A Lundon, en Suède, on voyait une horloge si artistement composée (dans

le *xiv^e* siècle), que lorsqu'elle sonnait les heures, deux cavaliers se rencontraient, et se donnaient autant de coups qu'il y avait d'heures à sonner; alors une porte s'ouvrait, et, dans le fond, paraissait un théâtre où la vierge Marie, assise sur un trône, l'enfant Jésus entre ses bras, recevait la visite des rois Mages, suivis de leur cavalcade marchant en ordre; les rois se prosternaient et offraient leurs présents; deux trompettes sonnaient pendant la cérémonie, puis tout disparaissait pour reparaître à l'heure suivante.



(La famille Jacquemart sur la tour de l'église Notre-Dame, à Dijon.)

L'Espagne eut sa première horloge à Séville en 1400, Moscou en 1404, Lubeck en 1405. La première horloge que l'on établit à Paris, fut celle du Palais; son exécution est due à Henri de Vic, que Charles V avait fait venir d'Allemagne. Il assigna à cet artiste six sous parisis par jour, et lui donna son logement dans la tour sur laquelle l'horloge fut placée en 1370.

Sens, Auxerre et Strasbourg, possédèrent aussi des horloges remarquables par leur mécanisme. Quant à l'horloge et au jacquemart de Dijon, il règne beaucoup d'incertitude et d'obscurité sur leur origine. Tout ce que l'on en sait a été transmis par Froissart. Ce fut après la bataille de Rosebecque que Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, l'enleva à la ville de Courtrai (où elle était primitivement), pour punir les habitans d'avoir refusé de rendre à Charles VI les éperons dorés des chevaliers français tués sous ses murs en 1312.

« Le duc de Bourgogne, dit Froissart, fit oster un horloge (qui sonnoit les heures), l'un del plus beaulx qu'on seus trouuer de çà ne delà la mer; et celui horloge fit tout mettre par membres et pièces sur chart, et la cloche aussi. Lequel horloge fut amené et charroyé en la ville de Digeon en Bourgongne, et fut là remis et assis et y sonne les heures, 24 entre jour et nuit.» Du reste aucun autre renseignement sur le jacquemart et sa famille; on est forcé de croire qu'ils existaient déjà au *xiv^e* siècle, opinion qui du reste se trouve fortifiée, en ce que beaucoup d'églises d'Allemagne possédaient déjà des jacquemarts en 1400. Les antiquaires ne s'accordent pas sur la formation et la signification de ce mot : les uns le font venir de l'horloger Jacques Marck, inventeur de ce mécanisme, et dont, par corruption, l'on aura fait Jacquemart; d'autres, et de ce nombre est Ménage, prétendent que Jacquemart vient des mots Jaque et maille, Jaque de maille (habillement de guerre), ce qui, en latin, s'exprime par *jaccomachiardus*. C'était en effet l'habitude, au moyen âge, de mettre sur les tours, au sommet des clochers, et des monumens les plus hauts, des hommes chargés de veiller au repos public, en avertissant de l'approche de l'ennemi, des incendies, des vols, et des meurtres qui se commettaient fort souvent dans l'intérieur des villes. Plus tard, lorsque la police est rendu ces mesures inutiles, on en aura gardé le souvenir en fabriquant des hommes en fer servant à sonner les heures. Mais à diverses époques, et surtout au *xv^e* siècle, le monument de ce genre qui surmonte la cathédrale de Dijon a subi beaucoup d'altérations, et n'offre plus actuellement beaucoup de traces de sa nature primitive. Le petit enfant que l'on voit au milieu est moderne, à en juger par un passage d'un petit poème bourguignon sur les jacquemarts, où le poète cherche à expliquer comment *Jaiquemar et sat bonne faune n'on poin d'hairai (enfant), prò frapiai dessus lò dindelle (petite cloche)*.

Dans un autre poème de la fin du *xvi^e* siècle, intitulé *Mairiage de Jaiquemar*, et attribué à Changenet, fameux vigneron de Dijon, on trouve ces vers :

Jaquemart de rien ne s'étonne;
Le froi de l'ivar, de l'autonne,
Le chau de l'étai, du printam
Ne l'on su randre maucontan.
Qu'at pleuve, qu'ai noge, qu'ai grole,
El é sai tête dans sai caule,
Et le deu pié dans sé soulai;
Ai ne veu pa sôti de lai.

Traduction.

Jaquemart de rien ne s'étonne;
Le froid de l'hiver, de l'automne,
Le chaud de l'été, du printemps,
N'ont pu le rendre mécontent.
Qu'il pleuve, qu'il neige, qu'il grêle,
Il a sa tête dans son bonnet
Et ses deux pieds dans ses souliers;
Il ne veut pas sortir de là.

Ces extraits sont tirés d'une *Histoire de l'illustre Jacquemart de Dijon*, publiée en 1852 par P. Bérigal, et tirée à deux cent cinquante exemplaires.

Les gens irrésolus prennent toujours avec facilité toutes les ouvertures qui les mènent à deux chemins, et qui, par conséquent, ne les pressent pas d'opter.

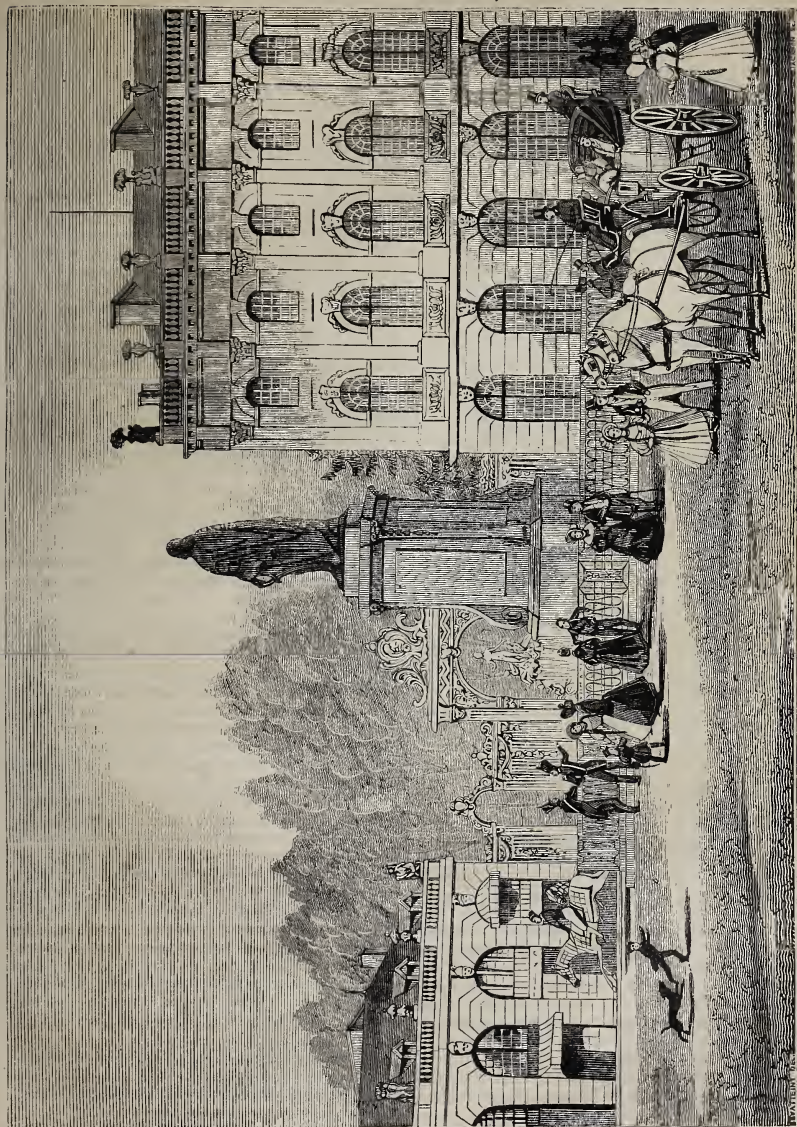
LE CARDINAL DE RETZ.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHIEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

NANCY.

(Département de la Meurthe.)



(Vue de la place Royale, — Statue de Stanislas.)

SIÈGE DE NANCY EN 1477. — CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.
— RENÉ II. — STANISLAS.

Du XII^e au XVI^e siècle, Nancy, autrefois capitale de la province de Lorraine, a été une place forte, tour à tour attaquée et défendue avec courage. Après cette première pé-

riode, elle est devenue une cité artiste et savante : aujourd'hui, elle semble se reposer sur ses souvenirs de hauts faits d'armes et d'œuvres d'arts. Beaucoup d'autres villes de France sont dans ce même état d'existence douteuse, de demi-sommeil, fières de leur passé, incertaines sur

leur avenir; pour la plupart elles paraissent, du moins extérieurement, ennuyées de leur présent; impatientes d'une métamorphose, elles souffrent de leur solitude, de leur silence. Nancy n'est pas tombée à ce degré mélancolique; lorsqu'on parcourt certaines parties de la ville, on croirait volontiers être transporté dans une de ces cités anglaises ou américaines, alignées, décorées avec une netteté si rigoureuse, et qui semblent particulièrement construites pour une noblesse un peu déchuë, ou pour une opulente bourgeoisie. Nous croyons que ce caractère se découvre surtout dans la vue de la place Royale et de la place de la Carrière, que représente notre gravure.

Nancy ne renferme guère d'autres établissemens industriels que des fabriques de drap, d'étoffes, de broderies; on y a établi, il y a environ huit ans, une école forestière, et l'on remarque au environs la ferme-modèle de Roville dirigée par M. Mathieu de Donbasle, et le haras de Rosière.

AU XI^e siècle, sur l'emplacement actuel de Nancy, on ne voyait qu'un château fortifié et un village; les maisons s'ajoutant et croissant en nombre rapidement, on construisit des remparts que Raoul sut rendre redoutables. En 1218, la ville fut brûlée par le comte de Bar et la comtesse de Toulouse. En 1475 et en 1477, Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, assiégea Nancy : au second de ces sièges, la ville, épuisée par la famine, eût été infailliblement prise et ruinée sans le secours de René II, qui avait été reconnu duc de Lorraine en 1475, à la mort de Nicolas d'Anjou, mort sans postérité.

Un auteur raconte en ces termes la délivrance de Nancy :

« Ce fut le 3 janvier 1477 que la bataille se donna; les assiégés avaient été avertis, dès la veille, de l'arrivée de René, par un fanal allumé sur les tours de Saint-Nicolas. Le duc de Bourgogne était placé au centre de son armée, où est aujourd'hui Bon-Secours; sa droite du côté de la Malgrange, et sa gauche appuyée sur la rivière de la Meurthe. L'avant-garde de René, composée de 7,000 hommes d'infanterie et de 2,000 chevaux, s'avança devers le bois de Jarville, et prit les ennemis en flanc, en même temps qu'un second corps de Suisses et d'Allemands, disposé comme le premier, attaquait l'aile gauche. René fut conjuré par ses capitaines de ne point exposer sa vie : « J'étais disposé, dit-il, à suivre vos conseils, mais je n'attendais pas celui-là; » et il commença la marche. L'armée bourguignonne ne put résister au choc impétueux des Lorrains, des Suisses, et de la garnison de Nancy, qui prit part à l'action. Charles-le-Téméraire fonda à plusieurs reprises, et se jeta en désespéré au plus fort de l'action; mais, entraîné par les fuyards, il termina sa carrière dans les marais de l'étang Saint-Jean. Les bourgeois reçurent René avec des transports de joie; ils avaient amoncelé sur son passage les ossemens des animaux qu'ils avaient dévorés pendant le siège. » Un obélisque a été élevé à la place même où fut tué Charles-le-Téméraire.

En 1605, auprès de la vieille ville de Nancy, on traça les plans de la ville neuve, qui fut bâtie par les soins de Charles III.

Pendant la seconde période de l'histoire de Nancy, on remarque parmi les hommes célèbres auxquels elle a donné naissance : les *Adams*, sculpteurs; l'un d'eux, Lambert Sigisbert, mort en 1759, a exécuté le triomphe de Neptune à Versailles; *Bellangé*, peintre, en 1638; *Bernard de Villamin*, historien, mort en 1765; *Bouvier*, dit *Lionnais*, mort

en 1820, auteur d'une histoire de la ville; *Callot*, le célèbre graveur, mort en 1655 (voyez tome I^{er}, page 92); *Dom Augustin Calmet*, historien, mort en 1757; *Charles*, peintre d'histoire, mort en 1747; *Chavane*, légiste, mort en 1774; *Deruet*, peintre, vers 1660; *François*, peintre et graveur, né en 1717; *Françoise Haploncourt de Graffigny*, auteu des lettres *Péruviennes*, et de *Célie* drame, morte en 1758; *Hardy*, graveur, en 1660; *Harmant*, médecin, en 1782; *Herbel*, peintre d'histoire, mort en 1705; *Isabey*, peintre en miniature; *Jacquart*, peintre, mort en 1756; *Lamour*, serurier, à qui l'on doit les grilles qui décorent la place Royale, né en 1695; *Lecreux*, ingénieur, mort en 1812; *Lepois*, médecin savant, mort de la peste en 1565; *Leslie*, auteur d'une histoire de la maison de Lorraine, publiée en 1744, sous le nom de Lignéville; *Mandel*, chimiste, mort en 1820; *Melin*, dit *le Lorrain*, élève de Vouet, né en 1620; *Mory d'Elvange*, antiquaire, mort en 1795; *Orphée de Galeon*, ingénieur, qui donna, en 1605, le plan des fortifications de Nancy, démolies en 1661, après le traité de Vincennes; *Renard*, sculpteur, auteur de plusieurs statues des jardins de Versailles et des Tuileries, mort en 1720; *Saint-Urbain*, né en 1674, graveur de monnaies et de médailles; *Sénemont*, peintre de portraits, mort en 1782; *Silvestre*, graveur, mort en 1694; les frères *Spiere*, l'un peintre, l'autre graveur.

Les embellissemens qui distinguent aujourd'hui Nancy, sont principalement dus à Léopold et à Stanislas Leczinski, qui ont laissé, comme le plus grand nombre des ducs de Lorraine, des souvenirs précieux de justice et de bonté.

Léopold, successeur de Charles V, en 1675, régna trente ans. Il fit élever le palais de Nancy, la Primatiale, Saint-Sébastien, la Malgrange, les châteaux de Lunéville et de Linville, des fontaines, etc. Le 8 février 1702, une académie de peinture et de sculpture fut établie dans la ville.

Sous Stanislas, qui régna depuis 1737 jusqu'en 1766, on fonda la bibliothèque publique et le jardin botanique; on construisit l'Arc de triomphe ou porte Royale, la place Royale, la place d'Alliance, la porte Stanislas, etc.; on éleva à Louis XV une statue, qui a été depuis remplacée par celle de Stanislas. Nous avons raconté en quelques lignes, tome I^{er}, page 22, les principaux évènements de la vie de ce prince, homme pacifique et bienfaisant, élu deux fois roi de Pologne et deux fois détrôné; jeté, malgré lui, à travers les débats politiques de la Russie, de l'Allemagne et de la France; arrivant enfin à une vie tranquille dans ses duchés de Lorraine et de Bar, et y mourant de la manière la plus tragique.

Le 5 février 1766 (et non le 25), comme il s'approchait d'une pendule placée sur une cheminée de son appartement, le bas de sa robe de chambre, faite en fourrure, prit feu, et la fatalité voulut qu'aucun domestique ne fût à son poste; alors il chercha lui-même à éteindre le feu, mais en se baissant il perdit l'équilibre, tomba sur le brasier, et ne pouvant se relever, resta dans cette horrible position.

Le garde-du-corps, placé à la porte de son appartement, fut bientôt frappé d'une odeur extraordinaire; il soupçonna un évènement tragique; mais sa consigne lui défendait d'entrer chez le roi! Il appelle, on ne l'entend point; il redouble ses cris; on vient enfin, on se précipite dans l'appartement, on retire Stanislas. Malheureusement il était trop tard, tout un côté de son corps était brûlé, l'une de ses mains était calcinée; après dix-sept jours de souffrances il expira.

Les cendres de Stanislas reposent dans la chapelle de Bon-Secours, érigée à l'extrémité du faubourg Saint-Pierre; celles de Catherine Opalinska, son épouse, et le cœur de sa fille, reine de France, y sont aussi renfermés.

Après sa mort, la *Lorraine* fut complètement réunie à la France à titre de province. Jusqu'à cette époque, elle avait été duché indépendant, et avait été gouvernée successivement par les princes de la maison de Lorraine, de la maison d'Anjou et de la branche de Lorraine Vaudémont.



(René II, duc de Lorraine.)

COLOSSES DE MEMNON.

DESCRIPTION. — EXPLICATION DES SONS QUE RENDAIT L'UNE DES STATUES AU LEVER DU SOLEIL.

Parmi les immenses travaux élevés à Thèbes par le roi Memnon, les anciens citaient avec une admiration particulière les statues colossales de ce prince, non moins remarquables par l'énormité de leurs proportions que par leur haute antiquité; mais l'une d'elles offrait surtout un phénomène plus merveilleux encore, en produisant, à certaines heures de la matinée, un bruit sonore dont la cause ignorée n'avait pas manqué d'éveiller une curiosité superstitieuse.

Déjà célèbre sous les pharaons, puisque les Perses s'étaient, disait-on, efforcés de la détruire, la statue vocale de Memnon devint, sous la domination des Grecs, l'objet d'une curiosité plus générale, et qui s'accrut encore du temps des Romains. Jusque là, pourtant, cette curiosité paraît s'être attachée plutôt aux proportions gigantesques du monument, à son antiquité et à sa position à l'entrée d'un immense palais, qu'aux sons harmonieux qui l'ont rendue si célèbre. Toutefois, les anciens, divinisant le personnage, en avaient fait le fils de Titon et de l'Aurore, et le modèle d'une piété filiale si profonde, que la statue, encore empreinte de ce sentiment, saluait sa mère, au lever du soleil, par des sons articulés.

Ce monument existe encore.

Environ à une lieue de la rive occidentale du Nil, vis-à-vis de Louqour et à quelques centaines de pas des ruines de Medinet-Abou, s'élèvent, au milieu de la plaine, deux statues colossales, représentées assises, les deux mains sur les genoux, et le visage tourné vers l'Orient.

Ces colosses sont connus dans le pays sous les noms de *Châma* et *Tâma*. *Châma* est le colosse du sud, et *Tâma* celui du nord; c'est à ce dernier que l'on attribuait le don de la voix: il se trouve sur le premier plan de notre dessin. Tous deux se ressemblent à la fois sous le rapport de l'art et par les dimensions, à quelques légères différences près. Ils sont formés d'une espèce de brèche siliceuse, composée d'une masse de cailloux liés entre eux par une pâte de même nature, et d'une telle dureté, que cette pierre dut offrir à la sculpture de plus grandes difficultés que celles que présente le granit.

Ces colosses ont éprouvé, par l'effet du climat et de la vétusté, des dégradations notables: les traits du visage ont disparu, et les autres parties du corps offrent des aspérités et de profondes crevasses, qui paraissent provenir du poids énorme de ces masses, comme aussi de l'action alternative long-temps continuée de l'excessive chaleur du jour et de l'humidité de la nuit; elles semblent avoir été brunes et calcinées par le feu.

Le colosse du nord a été rompu par le milieu, et la portion supérieure, à partir de la jointure des bras, a été rebâtie par assises au nombre de cinq, formées de blocs énormes, que leurs joints ouverts laissent aisément distinguer. La dernière assise comprend la tête et le cou, qui sont d'un seul morceau, ayant 46 pieds de large, 40 de haut et 9 d'épaisseur. On attribue la destruction de ce colosse au tremblement de terre qui eut lieu l'an 27 av. J.-C., et son rétablissement au règne de Septime Sévère.

Les deux côtés des sièges de chaque statue sont décorés de sculptures en bas-relief, représentant deux femmes la tête couronnée de fleurs et de boutons de lotus, et qui paraissent occupées à enrouler des tiges de cette plante autour du faisceau principal.

Les traits du profil de ces personnages offrent exactement le type de la race éthiopienne, et reproduisent la ressemblance de Memnon lui-même, qui était de cette race, et dont on a retrouvé les portraits peints dans son tombeau.

Au-dessus de ces tableaux sont des hiéroglyphes qui en expliquent le sujet, et parmi lesquels on distingue les noms,

prénoms et qualités du *roi du peuple obéissant, fils du Soleil, Aménoph II*, celui que les Grecs ont appelé Memnon.

Par l'effet du tassement du sol, ces deux colosses se sont légèrement inclinés l'un vers l'autre, et les dépôts successifs du limon amené par les débordemens du Nil ont enfoui une partie de leur base. Le piédestal du colosse du sud, y compris la partie enfouie, a 42 pieds de hauteur, 46 de largeur et une longueur double. A l'entour règne une ligne de grands hiéroglyphes, de 4 pied 8 pouces de hauteur et d'une exécution parfaite. Les jambes ont 18 pieds depuis la plante des pieds jusqu'au-dessus du genou; elles sont mutilées, et l'extrémité des pieds est détruite. Sur le devant du trône sont trois statues de haut-relief très mutilées; celles qui occupent chaque côté des jambes ont 45 pieds 4 pouces de hauteur; ce sont deux figures de femme, le corps serré dans une robe qui en dessine les formes et qui tient les jambes rapprochées. Elles ont les bras pendans, et tiennent d'une main la croix Anée, attribut de la divinité. Leur tête est ornée du voutour, coiffure symbolique dont les ailes retombent de chaque côté des oreilles, et surmontée d'un *modius* ou boisseau. Un riche collier de perles et de dentelles en relief complète leur ajustement.

La troisième figure, placée dans l'intervalle qui sépare les deux jambes du colosse, n'est pas plus grande que nature, mais très mutilée.

On distingue encore sur les cuisses de ces statues les traces du caleçon plissé qui les recouvrait.

La hauteur totale du colosse, depuis les pieds jusqu'au sommet de la tête, est de 135^m, 59, ou 48 pieds, non compris le piédestal de 42 pieds, ce qui donne au monument entier 60 pieds d'élévation. La longueur du doigt du milieu de la main est de 4 pieds 5 pouces. Le piédestal et le colosse réunis pèsent 4,505,992 kil. ou 2,611,995 liv. La hauteur totale est celle d'une maison de Paris, à cinq étages.

Le colosse du nord a toutes les dimensions de celui du sud, et est orné de représentations de sculpture semblables; il offre aussi à peu près les mêmes proportions, la statue a 48 pieds de hauteur et le piédestal environ 48, ce qui donnerait au monument une hauteur totale de 66 pieds; mais ce que la statue colossale du nord offre de particulier, c'est le grand nombre d'inscriptions grecques et latines qui couvrent ses deux jambes; on en a compté jusqu'à soixantedouze, et il y en a davantage. La plupart paraissent avoir été gravées par les ordres ou de la main de personnages distingués, tels que préfets de l'Égypte, généraux, chefs de légions. L'empereur Adrien lui-même et l'impératrice Sabine y figurent. Toutes ces inscriptions célèbrent Memnon, et attestent que ceux qui les ont fait graver ont entendu le son de la statue. Elles datent de la conquête des Romains, ce qui eût démontré, à défaut d'autres preuves, qu'avant eux la religion égyptienne était encore en vigueur et les monumens respectés, puisque aucune inscription n'y avait été tracée avant cette époque. Mais il résulte des recherches récentes d'un savant et judicieux critique, que le phénomène vocal de Memnon ne se serait fait entendre qu'à l'époque où sa statue fut brisée, qu'il n'aurait acquis de célébrité que sous le règne de Néron, et aurait cessé au temps où Septime-Sévère le fit rétablir. D'où il faudrait conclure que la partie inférieure seulement du colosse était douée de la propriété de rendre des sons. Du reste, ce qui alors était un mystère n'en est plus un aux yeux des modernes. Les anciens disent que le bruit produit par ce colosse était sensible à celui des cordes d'une lyre qui viendraient à se rompre; des voyageurs, ayant observé en Égypte même et parmi d'autres monumens un bruit tout-à-fait analogue, ont reconnu qu'il était dû à l'humidité dont ce bloc s'était imprégné pendant la nuit, et qui, venant à se dégager aux premières chaleurs du soleil, produisait, en écartant les molécules de la pierre, naturellement sonore, une décrépitation qui se répercutait sur toute sa masse, et excitait en elle une vibration générale,

Le même phénomène a été observé par M. de Humboldt, parmi les roches granitiques de l'Orénoque.

Quant à la durée du phénomène, comprise entre la chute et le rétablissement de la partie supérieure du colosse, elle s'explique également par une solution de continuité ou rupture préexistante au tremblement de terre, et qui divisait la statue en deux blocs. La partie supérieure du monument,

pesant de toute sa masse sur la partie inférieure, devait, d'après les lois de la physique, produire l'effet d'une sourdine, laquelle, étant enlevée, rendait à la partie inférieure la faculté de vibrer sans obstacle. Septime-Sévère, en rétablissant ce colosse, rétablit la sourdine sur l'instrument. C'est ainsi que le son d'un verre ou d'une corde en vibration s'arrête dès qu'on y pose le doigt. C'est encore d'après la même loi,



(Colosses de Memnon.)

qu'une cloche fêlée rend un son mat, et qu'en isolant ses deux parties, chacune d'elles redevient sonore.

Nous terminerons cet article par une observation, qui ne peut que donner une haute idée de la puissance des moyens mécaniques employés par les Egyptiens dans le transport des masses. C'est que ces énormes statues n'ont pas été extraites des roches au lieu même de leur érection, mais amenées d'une distance de trente lieues au moins, c'est-à-dire du voisinage des carrières de Selseh, où se trouvent les pierres de cette nature.

MONNAIES DE FRANCE.

NOMS. — FORME ET MODULE. — POIDS, TITRE ET VALEURS. — EMPREINTES ET LÉGENDES.

(Premier article.)

Nous publierons sur les monnaies françaises des notices historiques succinctes, dégagées de termes purement techniques, et de l'obscurité dont la numismatique et l'art monétaire n'ont été que trop long-temps entourés. Notre intention est d'offrir les empreintes d'un nombre suffisant de monnaies pour donner une idée des variations qu'elles ont éprouvées.

§ 4. — Description des empreintes de monnaies royales mérovingiennes. — (Nous désignerons par (A) le côté principal, et par (R) le revers; par lég. la légende circulaire.)

Fig. n° 4. — Tiers de sol de Clovis 1^{er}.

(A) Buste du roi, habillé de la toge ou manteau, ceint du bandeau ou diadème. (Lég.) CLODOVIVS REX, Clovis roi.

Ce nom, écrit diversement sur les monnaies (*Chlodovius*, ou *veus*, *Clodove*, *vius*, est le même que celui de Louis. Clovis a été nommé par des auteurs contemporains, en latin *Ludovis*, et *Hludovicus*, *Ludovicus* comme l'ont été, par la suite, les rois du nom de Louis.

(R) Croix allongée par le bas (patée) (ce n'est que plus tard qu'on adopta généralement la croix à quatre branches égales) entre un A (*alpha*), et un Ω (*oméga*). Ces deux signes, qui forment la première et la dernière lettre de l'alphabet grec, fort usités dans les premiers siècles du christianisme, se rapportaient à Jésus-Christ, qui a dit dans l'Evangile: « Je suis l'alpha et l'oméga, c'est-à-dire le principe et la fin. »

Fig. n° 2. Tiers de sol de Childbert 1^{er}.

(A) Buste avec collier, bandeau à perles.

(Lég.) CHELDEBERT. (*Childebertus*, *Hildebertus*.)

(R) AR, séparés par une étoile et surmontés d'une petite croix, initiales d'*Arelate* (Arles.) C I, abréviation de *civitas* (ville).

Fig. n° 3. — Sol d'or de Clotaire 1^{er}.

(A) Buste drapé, bandeau. (Lég.) CHLOTARIUS...IA, finales du mot *victoria* (victoire).

(R) Dans un cercle perlé, terminé en haut par un nœud, croix à pied reposant sur une boule, entre un M et un A, initiales de *Massilia* (Marseille). Au-dessous de l'M, cinq points en croix, et un point à gauche; au-dessous de l'A, cinq points en croix. (Lég.) VIC(TORIA) CHLOTARI, victoire de Clotaire.

Fig. n° 4. — Tiers de sol d'or à peu près semblable.

(A) (Lég.) CHLOTARIUS R(EX), Clotaire roi.

(R) VICTORIA CHLOTAR(I). Les dernières lettres des

deux mots, écrits en sens contraires, leur sont communes.

Le nom de Clotaire, écrit diversement sur les monnaies, est le même que celui de Lothaire, *Hlotarius, Lotharius*.

Fig. n° 5. — Tiers de sol de Chérébert ou Caribert.

Dans un cercle, tête ceinte du bandeau. (*Lég.*) *CHARIBERTVS REX*, Caribert roi.

(R) Ciboire, ou calice à deux anses, surmonté d'une petite croix.

Le concile de Tours, convoqué par Chérébert, avait ordonné que l'Eucharistie fût placée dans un vase ou ciboire, sur l'autel, au-dessous de la croix, au lieu d'être enfermée dans une colombe ou Saint-Esprit d'or, et confondue parmi les reliques des saints qui ornaient l'autel.

(*Lég.*) *BANNIACIACO FIIT*, c'est-à-dire, a été fait à Bagneux, nom d'un château ou résidence du roi, près de Paris.

Fig. n° 6. — Tiers de sol d'or attribué à Chérébert.

(A) Buste nu, avec collier, double bandeau de perles, sans légende et sans nom de roi.

Le rameau qui est devant la figure était la marque particulière de la ville de Bagnols.

(n) Calice à deux anses. (*Lég.*) *GAVALETANO FI(IT)*; fut fait en Gévaudan. Le *v* est réuni à l'*A*. Dans l'exergue, ou au bas de la pièce, *BAN(NACIACO)*, Bagnols. Il est plus pro-

bable que cette pièce appartient à Sigebert, roi d'Austrasie frère de Chérébert.

Fig. n° 7. — Tiers de sol d'or de Dagobert I^{er}.

(A) Buste drapé, bandeau à double rang de perles. (*Lég.*) *DAGOBER(T)S*, Dagobert.

(R) Croix à pied, sur une boule, entre un *v* et un *c*. Le *v* est l'initiale du nom de la ville où la monnaie a été frappée, et *c* l'initiale de *civitas*, ville; ou ces deux lettres signifient-elles *V(incit) C(hristus)* ou *C(trux)*, Dieu ou la Croix triomphe! Un grand nombre de monnaies de la troisième race offrent les mots *Christus vincit*.

(*Lég.*) *DEUS REX*, Dieu... Roi. Petite croix entre ces deux mots. Ne serait-ce pas l'origine de la devise *Dieu et le Roi*? Peut-être cette pièce est-elle de Dagobert II, qui, par humilité chrétienne, disait: *Dieu seul est roi*.

Fig. n° 8. — Sol d'or de Dagobert I^{er}.

(A) Tête ceinte du bandeau de perles.

(*Lég.*) . . *GOBERTVS REX*, Dagobert roi

(R) Dans un cercle à perles surmonté d'un nœud, croix à pied sur une boule, entre un *M* et un *A*, Marseille; un point de chaque côté des bras de la croix, terminée elle-même par un anneau; une petite croix de chaque côté du pied de la grande croix.

MONNAIES MÉROVINGIENNES, OU DE LA PREMIÈRE RACE.

(N° 1. — Clovis I^{er}.)



(Or. — Tiers de sol.)

(N° 2. — Childebert I^{er}.)



(Or. — Tiers de sol.)

(N° 3. — Clotaire I^{er}.)



(Or. — Sol.)

(N° 4. — Clotaire I^{er}.)



(Or. — Tiers de sol.)

(N° 5. — Chérébert.)



(Or. — Tiers de sol.)

(N° 6. — Chérébert.)



(Or. — Tiers de sol.)

(N° 7. — Dagobert I^{er}.)



(Or. — Tiers de sol.)

(N° 8. — Dagobert I^{er}.)



(Or. — Sol.)

(N° 9. — Clovis II.)



(Or. — Tiers de sol.)

(N° 10. — Childéric II.)



(Or. — Sol.)

(N° 11. — Childéric II.)



(Or. — Tiers de sol.)

(N° 12. — Childebert II.)



(Or. — Tiers de sol.)

(*Lég.*) *ELEGIVS M(ONETARIUS)*, Eloi monétaire. Saint Eloi fut directeur de Monnaie, puis intendant des monnaies et des finances de Dagobert, sous le nom d'argentier du roi.

Fig. n° 9. — Tiers de sol d'or de Clovis II.

(A) Tête avec collier, bandeau à perles sans nœud, boule au-dessous de la figure. (*Lég.*) *PARISIS CIV(ITAS)*, ville de Paris.

(R) Croix, dont le haut se termine en forme d'ancre ou

de joug, reposant sur un petit triangle, sous les bras de la croix *EL IGI* (vs), Eloi. Saint Eloi continua à être intendant des Monnaies sous Clovis II, et ne fut évêque que la troisième année de son règne.

Fig. n° 10. — Sol d'or de Childéric II.

(A) Buste habillé, tête ceinte du bandeau surmonté d'une croix. La couronne des rois fut, par la suite, habituellement surmontée d'une croix.

(Lég.) CHILDRICUS I, Childéric.

(R) Dans un cercle, croix à branches bifurquées, sur une boule ovale; cinq points à gauche et un à droite du pied de la croix; sous les bras de la croix, M A, initiales de *Masilia*. (Lég.) MASALIE CIVITAS, ville de Marseille.

Fig. n° 41. — Tiers de sol d'or de Childéric II.

(A) Buste avec double collier, bandeau à perles.

(Lég.) CHILDIRICUS, Childéric.

(R) Croix sans pied. METTIS, Metz, précédé d'une petite croix.

Ces deux dernières pièces pourraient bien appartenir à Childéric III, qui posséda en même temps les villes de Marseille et de Metz.

Fig. n° 42. — Tiers de sol de Childébert II.

(A) Buste habillé, double collier, bandeau à perles.

CHILDEBERTVS R(EX), Childébert roi.

(R) Croix au-dessus d'une boule.

(Lég.) BANIS FIT, fait à Bar, suivant Duchesne et Blondel; ou à Bagnieux, ou à Bagnols. Voyez fig. n°s 5 et 6.

§ 2. — Les antiquaires ont appelé médailles ou monnaies *mérovingiennes* celles de la première race, à cause de *Mérovée* qui a donné son nom aux rois de la première race, comme Charles-le-Grand ou Charlemagne a donné le sien aux rois de la seconde, quoique ni l'un ni l'autre ne fût le premier roi de ces deux dynasties. La conformité de noms, de poids, de forme et même d'empreintes ne permet pas de douter que les monnaies des Bourguignons et des Francs, ainsi que celles des Goths en Espagne, et des autres peuples qui élevèrent aux Romains leurs provinces d'Occident, ne fussent d'abord que des imitations des monnaies du Bas-Empire.

Comme l'or est de toutes les monnaies la plus facile à transporter, et la plus recherchée par tous les peuples, celle des Constantin et de leurs successeurs continuèrent longtemps à circuler, surtout dans les contrées qui leur avaient été soumises.

Les espèces d'or furent même désignées jusque sous la troisième race par le nom vulgaire de *Bezants* d'or, ou *Bizantines*, qu'on retrouve, sinon dans nos actes publics, du moins dans nos vieux auteurs, et notamment dans le célèbre *Roman de la Rose*.

Les nouveaux souverains des Gaules, à défaut de mines et de matières d'or, firent refondre les monnaies, considérées désormais comme étrangères, pour en faire frapper à leur coin. Ils durent même employer d'abord à cette fabrication les ouvriers et les ateliers monétaires de leurs prédécesseurs. Nos plus anciennes villes, telles que Lyon, Arles, Marseille, etc., possédaient, dès cette époque, des établissements de ce genre; quelques unes les ont conservés jusque sous nos derniers rois, et d'autres en jouissent encore.

Nos premières monnaies étaient le *sol* d'or, le demi-sol et le tiers de sol (du mot latin *solidus*), par abréviation *sol*, qu'on a continué à écrire suivant l'étymologie, quoiqu'on prononce sou; il en est souvent question dans la loi salique.

Leur forme, selon l'usage presque sans exception de tous les peuples, était ronde, et plane sur les surfaces; mais dans l'origine elles se frappaient, comme autrefois chez les Grecs et les Romains, sur des *lentilles coulées*. Il en résultait que la pièce (dont le métal, cassant faute d'être écroui, était plus comprimé par la percussion au centre qu'à la circonférence, et n'était point maintenu, comme aujourd'hui, dans un cercle d'acier qui en arrondit et polit la tranche) présentait, sur les bords, des fissures plus ou moins profondes, et n'était pas exactement circulaire. On prit ensuite le parti de forger le métal en plaques ou lames pour le rendre plus ductile, et lui donner des surfaces planes; mais comme on ne connaissait pas le coup ou emporte-pièce, on arrondissait les pièces et on les réduisait au même poids, en les taillant sur les bords, au hasard et sans précaution, sauf à les rendre un peu plus rondes au moyen du marteau. Elles offraient donc en

général des inégalités d'épaisseur et des contours assez irréguliers, tels que nous les avons indiqués, d'après les pièces originales, dans la plupart des figures ci-dessus. Presque tous les auteurs qui ont publié des gravures de nos anciennes monnaies, ont trouvé plus simple ou plus satisfaisant à l'œil d'en tracer la circonférence au compas; nous ne l'avons fait que pour les figures n°s 4 et 7, afin de donner un exemple de cette pratique commode, mais peu exacte.

Leur module ou diamètre n'excédait pas, pour le sol d'or, 10 lignes (fig. n°s 5 et 8) (25 millimètres); — pour le tiers de sol, 8 lignes (18 millimètres).

Le poids du sol resta le même que celui des pièces d'or de Constantinople. On continua à en tailler 72 à la livre romaine qui vaut 40 et $\frac{1}{2}$ de nos onces, suivant Le Blanc, et dont on se servit long-temps en France pour l'or et l'argent. Chaque sol pesait donc 85 grains $\frac{1}{2}$, ou 4 gros 13 grains $\frac{1}{2}$, ce qui équivaut à 4 grammes 555 milligrammes.

Le titre était communément de 23 karats $\frac{1}{2}$ (965 millièmes). D'après cela, les sols d'or vaudraient aujourd'hui, au tarif des Monnaies, et sans déduire la tolérance de titre, 13 f. 2 c., et les tiers de sol, 5 f. 90 c.; mais la valeur intrinsèque des monnaies fut altérée à plusieurs époques, soit par la fraude des fabricans, soit par ordre secret du fisc pour augmenter ses bénéfices.

Pour les siècles antérieurs à l'usage, qui ne s'est introduit que fort tard, de consacrer la mémoire des événements par des médailles, nous n'avons de monumens numismatiques que nos monnaies.

Si elles avaient un caractère plus national et plus conforme à leur double destination; si elles présentaient des costumes, des légendes, des dates, des noms de rois et de villes, particuliers aux époques de leur fabrication, elles offriraient les renseignements les plus précieux pour l'histoire et la géographie; mais, d'une part, il ne nous en est parvenu qu'un très petit nombre, et aucun auteur ne s'en est occupé pendant les neuf premiers siècles de notre monarchie; et de l'autre, le peu que nous en possédons laisse souvent à regretter les indications les plus essentielles.

Dans l'état de barbarie où les arts étaient plongés, on imita plus ou moins grossièrement les figures, les costumes et les diadèmes des empereurs; on emprunta même plusieurs de leurs emblèmes et attributs, tels que leurs aigles, enseignes, trophées, palmes, couronnes, figures de victoire; nos rois prirent même une partie de leurs titres, comme ceux d'*Auguste*, de *Vainqueur*, de *Maître* ou seigneur (*dominus*).

L'usage d'écrire les légendes en latin et en majuscules romaines, plutôt qu'en langue et en caractères gothiques ou français, se perpétua, à quelques exceptions près, jusqu'à nos jours.

Ce ne fut que sous François I^{er} qu'on commença à inscrire la date de la fabrication. Avant le règne de Henri II on n'avait pas coutume de distinguer, par un chiffre ou numéro, les différents rois qui portaient le même nom; et l'on ne peut souvent reconnaître avec certitude si telle monnaie appartient à l'un plutôt qu'à l'autre de ces princes homonymes; ainsi celle que l'en a attribuée à Clovis I^{er} (fig. 4) pourrait bien appartenir à Clovis II.

Un grand nombre de nos anciennes monnaies n'offre pas même le nom du roi (fig. n° 6). Souvent on y trouve celui d'un comte ou d'un baron, et plus souvent encore (même autour de l'effigie du souverain qu'on ne peut méconnaître à son bandeau de perles ou à sa couronne) on lit le nom d'un *Monétaire* ou officier de la Monnaie.

Quant aux noms de lieux, parmi ceux qui sont inscrits en toutes lettres, plusieurs se rapportent à des villes, bourgs ou châteaux qui n'existent plus ou sont inconnus; d'autres, empruntés du latin, diffèrent beaucoup ou entièrement des noms vulgaires (fig. n° 6) ou ne sont indiqués que par des initiales qui peuvent se rapporter à différents pays (fig. n°s 2 et 12).

Ces diverses circonstances, et la rareté de nos anciennes

monnaies, en rendent l'étude obscure et difficile; ce qui ne fait au reste qu'y ajouter plus de prix et d'importance, en y attachant tout le mérite de la difficulté vaincue, indépendamment de l'intérêt qu'elles excitent sous le rapport des progrès ou de la décadence de l'art.

On ne peut suppléer au défaut d'indications directes et précises que par des inductions ou des conjectures savantes ou ingénieuses, tirées des circonstances relatives au prince et à l'époque, telles que l'espèce de la monnaie, du type, de la légende, du nom de la ville, du comte, ou du monétaire.

Les monnaies d'or de la première race, qui se trouvent dans les médaillers des antiquaires et des amateurs, sont presque toutes en or, et offrent pour la plupart l'effigie du roi, tandis que celles de la seconde race ne sont qu'en argent et sans effigie.

Il n'en reste point des quatre premiers rois Pharamond, Clovis, Mérovée et Clotaire. On ne peut en général leur attribuer celles qui sont empreintes de signes relatifs à la religion chrétienne, puisque ce fut Clovis qui l'embrassa le premier. Néanmoins, si l'on considère que le christianisme régna dans les Gaules avant leur conquête par ces premiers rois, et que les Monétaires étaient bien peu surveillés ou jouissaient d'une grande latitude dans leur emploi, on peut facilement présumer qu'ils auront continué par habitude, ou hasard par zèle, de figurer, sur leurs pièces de monnaie, quelque signe de leur religion, tel que la petite croix (✕) dont tout chrétien faisait précéder son nom. On peut aussi supposer que les princes l'aient permis quoique païens, soit par tolérance pour les usages et les opinions de leurs sujets, soit par politique, et dans le but de faire accueillir leurs monnaies par des nations jalouses d'un culte qu'eux-mêmes n'avaient pas encore adopté.

La ferveur récente de la conversion de Clovis et l'influence du clergé durent naturellement lui faire adopter, de préférence à tout autre emblème sur ses monnaies, des signes religieux, principalement celui de la croix, sous différentes formes (fig. nos 4, 5, 9, 11).

Sous Chérébert ou Caribert, roi de Paris, on substitua, à la croix, le *ciboire* ou calice à anses (fig. nos 5, 6); mais l'emblème de la croix a toujours prévalu, et a été généralement adopté sur les monnaies dans tous les pays de la chrétienté. C'est de là qu'est venue l'expression proverbiale de *croix ou pile*, pour indiquer le côté principal ou le revers des pièces de monnaie. S.

— Mylord, dit Polonius à Hamlet en parlant des pauvres comédiens, je les traiterai selon leur mérite. — Ah! sur mon âme! faites beaucoup mieux, seigneur, répond le prince... Si l'on traitait chacun selon son mérite, qui pourrait échapper aux écrivains? Traitez-les selon votre politesse et votre dignité; moindre sera leur mérite, plus il y en aura dans votre bonté. SHAKSPEARE.

VUES DE GRÈCE.

(V. tom. I^{er}, page 353, et tom. II, p. 39.)

LE PONT DE L'EURIPUS ET LA VILLE D'EGRIPOS.

La ville d'Egripos, que l'on appelle Chalcis dans l'ancienne Grèce, est située sur la côte occidentale de l'île d'Eubée ou de Nègrepont. L'Euripus, qui sépare l'île de la terre ferme, est en cet endroit plus serré qu'en aucun autre, et n'a guère que cent dix pieds de largeur, et de plus, un rocher le partage en deux parties. « En venant de la Béece pour traverser dans l'île, dit le voyageur Spon (en 1675) on passe, premièrement, sur un pont de pierre, qui n'a guère que trente pas de long, et qui mène sous une tour au milieu du canal; de la tour dans la ville il n'y a qu'un pont-levis, qui

se leve pour donner passage aux galères. » On voit par notre gravure que l'état des lieux n'a point changé depuis cette époque. Dans les temps modernes, Egripos a été long-temps au pouvoir de la république de Venise, ainsi qu'une grande partie de la Grèce; et l'on voit encore sur les remparts en ruine qui défendaient jadis la cité du côté opposé à l'Euripus, de nombreuses sculptures représentant les lions ailés de saint Marc. Avant la dernière révolution hellénique, les Turcs en étaient les seuls habitants : quant aux Grecs, ils étaient relégués avec les Juifs dans une espèce de petit faubourg marchand, au nord de la ville.

Si la Grèce parvient enfin à jouir, comme on doit l'espérer, d'une liberté et d'une paix durables; s'il est permis à ses habitants, plus heureux et plus unis dans l'avenir, de laisser l'épée pour la charrue, et les entreprises guerrières pour celles du commerce et de l'industrie, Egripos deviendra, sans aucun doute, l'une des villes les plus populeuses et les plus florissantes du pays; ce sera le port marchand de toute l'île d'Eubée, qui n'a aucun port du côté de l'orient; et les plaines fécondes de la Béece, qui s'étendent le long de la rive de la Morée, en face de la ville, y trouveront un débouché pour leurs produits. De chaque côté du chenal il y a un port : celui qui est situé au nord, quoique peu étendu, est sûr et profond, bon pour la construction des vaisseaux, et capable de contenir plusieurs navires de commerce; celui qui est situé au midi est partagé en deux autres, et ne pourrait, à cause d'un banc de sable, recevoir que les bâtimens qui tireraient moins de quatorze pieds d'eau; mais en somme, peu de frais et de travaux suffiraient pour permettre à des navires de trois à quatre cents tonneaux de se rendre au lieu du mouillage.

Le détroit offre un phénomène remarquable qui a été l'objet des dissertations de quelques anciens écrivains et de divers voyageurs modernes. On sait que sur la Méditerranée, de même que sur les autres mers dans l'intérieur des terres, on n'est soumis que d'une manière peu sensible au mouvement des marées, qui, toutefois, se font sentir plus ou moins en certains endroits, suivant la configuration des côtes. Contrairement à ce fait général, le détroit de Nègrepont, qui a sept pieds de profondeur entre le rocher et les murs de la ville, et seulement trois pieds entre le rocher et la Béece, est agité de courans et de marées, extraordinaires surtout par leur irrégularité. Parfois l'eau parcourt, dit-on, huit milles à l'heure : rarement elle est calme, et elle change souvent de direction dans l'intervalle de quelques minutes : sa plus grande rapidité est vers le sud.

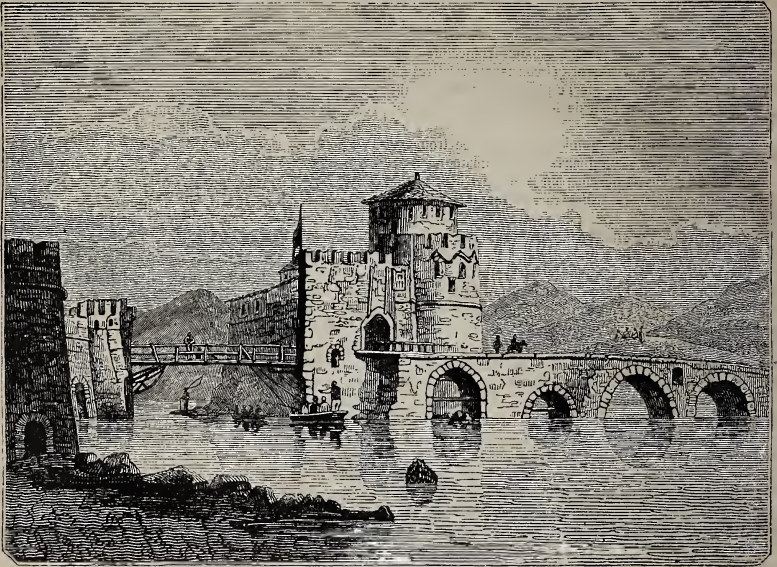
La cause immédiate de ce phénomène doit être la variation continuelle du niveau relatif de l'eau au nord et au midi du détroit, dont l'étendue n'est pas assez considérable pour permettre une libre communication, qui assurerait un niveau constant ou un courant régulier; mais il est difficile de se rendre compte de la combinaison de causes qui expliqueraient dans tous les détails la perpétuelle variation du niveau. Les vents variables, surtout ceux du nord-est, doivent avoir une assez grande influence sur ce phénomène. Le courant qui descend des Dardanelles, et qui baigne la côte orientale de l'île, est régulier, mais il doit néanmoins ne pas demeurer étranger à quelques unes des phases de ces variations. Dans l'intéressante lettre du Père Babin, conservée par Spon, on trouve qu'à l'époque des nouvelles et pleines lunes le cours de l'Euripe suit la même loi de marées que l'Océan; et que, dans les jours de quartier, il est *dérèglé*, et en vingt-quatre heures varie onze, douze, treize et jusqu'à quatorze fois.

On a dit qu'Aristote avait en vain cherché la cause de ce phénomène, et que ne l'ayant pas trouvée, il se noya de désespoir. Cette fable n'a sans doute pour fondement que le fait même de la mort de ce grand philosophe à Chalcis.

Sur la terre ferme, un peu au-dessous d'Egripos, au midi, on trouve quelques restes de constructions cyclopéennes, qui, d'après la tradition, seraient les derniers vestiges d'Aulis où

Agamemnon rassembla la flotte pour l'expédition de Troie. C'était en effet le lieu le plus central que pût choisir le grand roi de Mycènes, et le port y est assez large pour avoir contenu aisément les mille vaisseaux qu'il dirigea contre Priam.

Lorsque, vers l'an 480 avant J.-C., l'armée des Perses commandée par Xercès fit une descente vers la Grèce européenne, elle stationna quelque temps à l'entrée du golfe Volos-vis-à-vis l'extrémité septentrionale de l'Eubée : là, diver-



(Vue du pont de l'Euripus, en Grèce.)

engagemens eurent lieu ; une partie de la flotte persane, chargée de reconnaître l'île, fut submergée par une violente tempête sur la côte orientale, que les marins redoutent encore aujourd'hui à cause de la rapidité du courant des Dardanelles, surtout lorsque ce courant est accru par la violence des vents d'est, contre lesquels il ne se trouve sur l'île aucun de refuge : le reste des vaisseaux de Xercès poursuivit les Grecs en traversant le détroit opposé à Egripus, et cette circonstance permet de se faire une idée de la dimension des vaisseaux les plus considérables de ce temps ; car il est du moins certain qu'aucun d'eux ne pouvait tirer plus de sept pieds d'eau, et que probablement, pour la plupart, ils tiraient beaucoup moins.

Lectures en famille. — On ne songe pas assez à l'influence que peuvent avoir les lectures de famille bien suivies et bien dirigées. Outre qu'elles créent des habitudes d'intérieur, en réunissant à certaines heures fixes ceux qui habitent sous le même toit, elles agissent sur eux tous en même temps, et, en augmentant le nombre de leurs points de contact, resserrent nécessairement les liens de parenté. A la longue, la communauté d'instruction et d'émotions qui résulte de ces lectures appareille les esprits et les cœurs. On vit dans une même atmosphère de pensées et l'on se comprend réciproquement, parce que l'on a puisé aux mêmes sources ses doctrines. De même qu'au physique l'hygiène et les habitudes d'une famille finissent par influencer sur tous ses membres et leur donnent des besoins pareils de nourriture, de vêtements et d'habitation ; de même la communauté d'un régime moral doit leur infiltrer des doctrines et des affections semblables. Faire nos lectures en famille, c'est habituer nos esprits à prendre leurs repas en commun.

De la clepsydre. — La clepsydre est le plus ancien instru-

ment découvert pour mesurer la durée du temps. Les Egyptiens en attribuent l'invention à Mercure : cependant Plin l'ancien en fait honneur à Scipion Nasica, qui la publia l'an de Rome 155-158 avant Jésus-Christ. Vitruve l'attribue à Ctésibius, mathématicien d'Alexandrie, qui vivait peu après Scipion Nasica, et qui sans doute l'aura plutôt perfectionnée qu'inventée. Vitruve fait la description suivante de la clepsydre de Ctésibius :

« Elle marquait, dit-il, les heures par le moyen de l'eau, qui, passant lentement par un petit trou pratiqué au fond d'un vaisseau, et tombant dans un autre, faisait, en s'élevant insensiblement hauser, dans ce dernier vaisseau, un morceau de liège. Ce liège tenait à une chaîne passée autour d'un essieu, et qui avait à son autre extrémité un petit sac rempli de sable un peu moins pesant que le liège. Cette chaîne, en faisant tourner l'essieu qui était très mobile, faisait aussi tourner une aiguille qui y était fixée, et qui marquait telle heure sur un cadran. On sent combien cette horloge devait manquer de précision à raison des variations de la température. »

ERRATA.

Page 25, colonne 2, ligne 27. — En 1826, le dronte existait encore à l'île de France ; lisez : en 1626.

Page 47, colonne 1, ligne 8. — En 1831, le nombre total des écoles en France était de 50,796 ; lisez : de 30,796.

Page 59, colonne 1, ligne 36. — Henri II blessé par le comte Gabriel de Montmorency, lisez de Montgomery.

Page 61, colonne 1, ligne 8. — L'une des mains droites d'Ehr-Budr tient une coupe ; lisez : l'une des mains gauches. — Ligne 12. — A gauche est le corps de Parawati ; lisez : à sa gauche.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.
Imprimerie de LACHEVARDIERE rue du Colombier, n° 50.

SCÈNES DU MOYEN AGE.
LE CHIEN DE MONTARGIS.
JUGEMENT DE DIEU, AU XIV^e SIÈCLE.



(Combat du chevalier Macaire et du Chien de Montargis.)

Il n'est aucune chose au monde dont l'existence n'ait été contestée, au moins une fois, et ne fût-ce que par une seule personne. Certains philosophes nient la matière; d'autres nient l'esprit; d'autres se nient eux-mêmes: il n'est donc pas surprenant que des critiques, d'ailleurs très instruits, aient nié successivement la plupart des grands personnages ou des grands évènements historiques. Résumant tous les doutes émis seulement depuis trois cents ans, on trouve qu'il n'est pas une des traditions historiques un peu anciennes qui puisse être complètement prouvée, et à l'abri de toute contestation. Cependant si douter est souvent une nécessité, dans des limites raisonnables croire est un besoin; le scepticisme absolu mène à l'égoïsme, à la mort intellectuelle, comme une crédulité sans bornes mène à l'esclavage de l'âme et du corps, à l'absurde.

Parmi les faits peu importants de notre histoire, qui ont été hautement relégués au nombre des contes, nous remarquons le combat du chien de Montargis.

A quoi bon mettre en question cette sorte de jugement de Dieu? nous l'ignorons. Il ne nous paraît point nécessaire de nous prononcer pour l'affirmative ou la négative; inventée ou réelle, l'anecdote est curieuse. En l'arrangeant pour les alma-

nachs et les théâtres, on l'a quelque peu altérée; nous la transcrivons telle que le bénédictin Bernard de Montfaucon l'a extraite du *Théâtre d'honneur et de chevalerie*, de La Colombière, tom. II, pag. 500, chap. xxiii.

« Il y avoit un gentilhomme, que quelques uns qualifient avoir été archer des gardes du roi Charles V, et que je crois devoir plutôt qualifier gentilhomme ordinaire, ou courtisan, pour ce que l'histoire latine, dont j'ai tiré ceci, le nomme *Aulicus*; c'étoit, suivant quelques historiens, le chevalier Macaire, lequel étant envieux de la faveur que le roi portoit à un de ses compagnons, nommé Aubry de Montdidier, l'épia si souvent qu'enfin il l'attrapa dans la forêt de Bondy, accompagné seulement de son chien (que quelques historiens, et nommément le sieur d'Audiguier, disent avoir été un lévrier d'attache), et trouvant l'occasion favorable pour contenter sa malheureuse envie, le tua, et puis l'enterra dans la forêt, et se sauva après le coup, et revint à la cour tenir bonne mine. Le chien, de son côté, ne bougea jamais de dessus la fosse où son maître avoit été mis, jusqu'à ce que la rage de la faim le contraignit de venir à Paris où le roi étoit, demander du pain aux amis de son feu maître,

et puis tout incontinent s'en retournoit au lieu où le misérable assassin l'avoit enterré; et continuant assez souvent cette façon de faire, quelques uns de ceux qui le virent aller et venir tout seul, hurlant et plaignant, et semblant, par des abois extraordinaires, vouloir découvrir sa douleur, et déclarer le malheur de son maître, le suivirent dans la forêt, et observant exactement tout ce qu'il faisoit, virent qu'il s'arrêtoit sur un lieu où la terre avoit été fraîchement remuée; ce qui les ayant obligés d'y faire fouiller, ils y trouvèrent le corps mort, lequel ils honorèrent d'une plus digne sépulture, sans pouvoir découvrir l'auteur d'un si exécrable meurtre. Comme donc ce pauvre chien étoit demeuré à quelqu'un des parens du défunt, et qu'il le suivoit, il aperçut fortitement le meurtrier de son premier maître, et l'ayant choisi au milieu de tous les autres gentilshommes ou archers, l'attaqua avec une grande violence, lui sauta au collet, et fit tout ce qu'il put pour le mordre et pour l'étrangler. On le bat, on le chasse; il revient toujours; et comme on l'empêcha d'approcher, il se tourmenta et aboie de loin, adressant les menaces du côté qu'il sent que s'est sauvé l'assassin. Et comme il continuoit ses assauts toutes les fois qu'il rencontroit cet homme, on commença de soupçonner quelque chose du fait, d'autant que ce pauvre chien n'en vouloit qu'un meurtrier, et ne cessait de lui vouloir courir sus pour en tirer vengeance. Le roi étoit averti par quelques uns des siens de l'obstination du chien, qui avoit été reconnu appartenir au gentilhomme qu'on avoit trouvé enterré et meurtri misérablement, voulut voir les mouvemens de cette pauvre bête: l'ayant donc fait venir devant lui, il commanda que le gentilhomme soupçonné se cachât au milieu de tous les assistants qui étoient en grand nombre. Alors le chien, avec sa furie accoutumée, alla choisir son homme entre tous les autres; et comme s'il se fût senti assisté de la présence du roi, il se jeta plus furieusement sur lui, et par un pitoyable aboi, il sembloit crier vengeance, et demander justice à ce sage prince. Il l'obtint aussi; car ce cas ayant paru merveilleux et étrange, joint avec quelques autres indices, le roi fit venir devant soi le gentilhomme, et l'interrogea et pressa assez publiquement pour apprendre la vérité de ce que le bruit commun, et les attaques et aboiemens de ce chien (qui étoient comme autant d'accusations) lui mettoient sus; mais la honte et la crainte de mourir par un supplice honteux, rendirent tellement obstiné et ferme le criminel dans la négative, qu'enfin le roi fut contraint d'ordonner que la plainte du chien et la négative du gentilhomme se termineroient par un combat singulier entre eux deux, par le moyen duquel Dieu permettroit que la vérité fût reconnue. Ensuite de quoi, ils furent tous deux mis dans le camp, comme deux champions, en présence du roi et de toute la cour: le gentilhomme armé d'un gros et pesant bâton, et le chien avec ses armes naturelles, ayant seulement un tonneau percé pour sa retraite, pour faire ses relancemens. Aussitôt que le chien fut lâché, il n'attendit pas que son ennemi vint à lui; il savoit que c'étoit au demandeur d'attaquer; mais le bâton du gentilhomme étoit assez fort pour l'assommer d'un seul coup, ce qui l'obligea à courir çà et là à l'entour de lui, pour en éviter la pesante chute; mais enfin tournant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, il prit si bien son temps, que finalement il se jeta d'un plein saut à la gorge de son ennemi, et s'y attacha si bien qu'il le renversa parmi le camp, et le contraignit à crier miséricorde, et supplier le roi qu'on lui ôtât cette bête, et qu'il droit tout. Sur quoi les escortes du camp retirèrent le chien, et les juges s'étant approchés par le commandement du roi, il confessa devant tous qu'il avoit tué son compagnon, sans qu'il y eût personne qui l'eût pu voir que ce chien, duquel il se confessoit vaincu... L'histoire de ce chien, outre les honorables vestiges peintes de sa victoire qui paroissent encore à Montargis, a été recommandée à la postérité par plusieurs auteurs, et singulièrement par Julius Scaliger, en son livre contre Cardan, exerc. 202. J'oubliois

de dire que le combat fut fait dans l'île Notre-Dame.

« Ce duel, ajoute Montfaucon, se fit l'an 1371. Le meurtrier étoit réellement le chevalier Macaire, et la victime s'appeloit Aubry de Montdidier. Macaire fut envoyé au gibet, suivant des mémoires envoyés de Montargis. »

La gravure que cet auteur donne dans ses *Monumens de la monarchie française*, est empreinte du goût de la renaissance; les costumes sont en partie romains. Nous avons cru devoir être plus fidèles à la vraisemblance, et donner aux personnages les costumes du XIV^e siècle.

DES CONTRASTES DANS LES COULEURS.

Dans la 8^e livraison, nous avons promis de donner quelques détails sur les phénomènes curieux que présentent dans certaines circonstances les objets colorés; nous allons les emprunter aux souvenirs de deux leçons faites dernièrement aux Gobelins par M. Chevreul, professeur dans cet établissement, à qui l'on est redevable de la nouvelle théorie. Nous regretterions de nous borner à ces légers détails sur des découvertes qui peuvent être utiles à tant d'applications dans les arts, si nous ne savions que M. Chevreul est sur le point de publier un ouvrage où sera renfermé l'ensemble de tous les résultats qui sont le fruit de ses études.

Il est une expérience curieuse, que chacun peut essayer, la voici: fixez pendant quelques instans un carré rouge placé sur du papier blanc, vous ne tarderez pas à le voir bordé d'une bande de *vert faible*; et si, après avoir continué longtemps de le fixer, vous portez les yeux sur un nouveau fond blanc placé à quelque distance, vous apercevrez sur celui-ci un carré de même dimension que le rouge, mais d'un *vert faible*.

Ainsi l'œil, qui vient d'éprouver la sensation du rouge, apprécie d'une façon particulière les objets colorés qui lui sont présentés, et leur superpose une teinte verte; réciproquement, s'il a d'abord fixé du vert, il superposera une teinte rouge. Ces deux couleurs sont dites *complémentaires* l'une de l'autre.

Cette propriété n'est pas seulement vraie pour le rouge et le vert; par des expériences très précises on a formé le tableau suivant.

Vert azur. — Complément: —	Rouge.
Violet.	Jaune légèrement verdâtre.
Bleu.	Orangé.
Indigo.	Jaune légèrement orangé.

Deux couleurs complémentaires jouissent aussi de la propriété de reformer le blanc par leur mélange. C'est-à-dire que la lumière blanche étant composée de rayons diversement colorés; lorsqu'elle tombe sur un corps, une certaine partie de ces rayons est absorbée, les autres sont réfléchis, et le corps paraît coloré par les derniers. Or, ces rayons absorbés et ces rayons réfléchis, réunis de nouveau entre eux, reproduiraient la lumière blanche dont ils étaient les élémens. — Leur nom de *complémentaires* leur vient de cette propriété.

Passons maintenant aux phénomènes qui ont reçu de M. Chevreul le nom de *contrastes simultanés*.

Si vous regardez à la fois (*simultanément*) deux bandes d'étoffe ou de papier différemment colorées et placées l'une à côté de l'autre, vous reconnaîtrez, dans les tons et les nuances, des modifications qui seront plus ou moins sensibles suivant la délicatesse de l'œil qui les appréciera, et selon la nature même des couleurs. Toutes les modifications dépendent de cette loi, due à M. Chevreul, que l'œil étant impressionné *simultanément* par deux couleurs qui se touchent, il les voit *le plus dissimilables possible*.

Eclaircissons ceci. Prenez deux gros écheveaux de laine C C teints en cramoisi foncé et tout-à-fait identiques; prenez-en deux autres c c', teints du même cramoisi, mais faible, et aussi tout-à-fait identiques. Placez-les dans l'ordre suivant sur une table: C... C'c'... c, de façon que C'c' se touchent, et vous remarquerez parfaitement que C' est plus foncé que C, et au contraire que c' est plus clair que c.

Ainsi, lorsqu'un ton foncé est placé à côté d'un ton clair, le ton foncé augmente encore et le clair s'affaiblit, c'est-à-dire, selon la loi ci-dessus énoncée, que la *dissemblance entre les tons des couleurs s'accroît par leur juxtaposition*. Cette expérience est très sensible; et si, pendant que l'œil est fixé sur les quatre échelons, le démonstrateur, prenant, par exemple, C et C', les change respectivement de place, on perçoit pendant ce transport la modification des tons qui s'effectue entre les deux cramoisis, C' redevenant identique avec C, et ensuite moins que lui.

Voici une autre expérience, qui est à la portée d'un plus grand nombre de personnes, et qui montre le fait précédent d'une manière encore plus frappante. — Divisez une feuille de papier en bandes égales 1, 2, 3, etc.; mettez sur toute la

a	b	c	d	e	f	g	h	i	j
1	2	3	4	5					
a	b	c	d	e	f	g	h	i	j

feuille une teinte plate d'encre de Chine; quand celle-ci est sèche, mettez-en une seconde en réservant la bande 4, puis une troisième en réservant les bandes 4 et 2, etc., vous aurez une suite de bandes dont la teinte devient de plus en plus foncée en partant de la première. Eh bien, placez-vous à quelque distance, et vous remarquerez que chaque bande, au lieu de présenter une teinte plate, offre deux nuances bien sensibles: la bande 4, par exemple, paraîtra plus foncée le long de la zone *gg*, et plus claire dans la zone *hh*, qu'elle ne l'est réellement. Rappelons-nous, en effet, ce qui a été énoncé: 4 étant plus foncée que 3, la zone *gg* doit hausser de ton à côté de la zone *ff*; et 4 étant plus clair que 5, la zone *hh* doit baisser de ton à côté de la zone *ii*; par cette double raison, la zone *gg* et la zone *hh* doivent paraître de teintes différentes. Voulez-vous retrouver la teinte plate, il suffit de cacher avec des écrans de papier blanc les bandes 3 et 5.

Voyons maintenant ce qui arrivera si nous mettons ensemble de l'orangé et du violet, du vert et du bleu, etc.? Rappelons-nous ici ce principe précédemment énoncé: l'œil étant impressionné simultanément par deux couleurs qui se touchent, il les voit le plus dissemblables possible; et tâchons de prévoir ce qui doit se présenter; mais pour débarrasser les explications de la forme scientifique, empruntons le langage des peintres, qui admettent, dans la pratique, trois couleurs simples, le rouge, le jaune et le bleu, avec lesquelles ils composent les autres; c'est-à-dire qu'ils font l'orangé de rouge et de jaune, le vert de jaune et de bleu, l'indigo et le violet de bleu et de rouge en différentes proportions.

Soient deux bandes juxtaposées, l'une de vert, l'autre de violet. Le vert se compose de bleu et de jaune, le violet de rouge et de bleu. Il y a un élément commun, le bleu; et il est clair que la dissemblance, entre le vert et le violet, s'accroîtra par l'affaiblissement de cet élément: c'est ce qui a lieu en effet: le vert perd de son bleu et paraît plus jaune, le violet perd de son bleu et paraît plus rouge.

On observera des effets semblables dans tous les groupes de deux couleurs composées, qui ont une couleur simple pour élément commun. Ainsi l'orangé et le vert étant juxtaposés, l'orange paraît plus rouge et le vert plus bleu, chacun perd de son jaune.

Soient maintenant du rouge et du violet. Le violet perdra de son rouge; cela se devine facilement d'après ce qui précède; mais le rouge prendra du jaune; et ceci demande une explication. Rappelons-nous que le violet a le jaune pour couleur complémentaire; or, deux couleurs complémentaires n'ont aucun élément commun, et par conséquent sont à l'état le plus dissemblable possible; ainsi, dans le cas qui nous oc-

cupe, le rouge prendra du jaune pour accroître sa dissemblance d'avec le violet.

On observera des effets semblables en juxtaposant une couleur composée et une couleur simple qui se trouve dans cette couleur composée. Ainsi, pour l'orangé et le rouge, l'orangé devient plus jaune, et le rouge prend du bleu complémentaire de l'orangé; de même, pour le violet foncé et le bleu, le violet perd du bleu et paraît plus rouge, le bleu prend du jaune complémentaire du violet. Ce dernier assortiment est désagréable, et les nuances que prennent les deux couleurs par leur juxtaposition, sont celles de couleurs qui auraient été portées au soleil.

Les exemples qui précèdent suffisent pour faire comprendre la loi des *contrastes simultanés*. Dans un dernier article nous parlerons des applications dont ces résultats sont susceptibles dans les arts.

GUY-PATIN.

Guy-Patin était un célèbre médecin du commencement du XVII^e siècle; il fut nommé, en 1634, professeur au Collège de France, et se rendit fameux par l'élégance avec laquelle il parlait et écrivait en latin. Il poussait si loin l'admiration pour les auteurs anciens, qu'il disait souvent que cela lui serait égal de quitter ce monde, s'il pouvait être sûr de rencontrer dans l'autre Aristote, Cicéron, Gallien et Virgile. Ses bons mots ne lui firent pas moins de réputation que son savoir; l'agrément de sa conversation était tel, que les grands se le disputaient; et quelquefois, lorsqu'il allait dîner chez l'un d'eux, un louis d'or placé sous son assiette était un appât dont on se servait pour l'engager à revenir. Vers cette époque commencèrent les querelles des médecins sur les propriétés du kinkina et de l'antimoine, et l'usage qu'il convenait d'en faire. Guy-Patin, sectateur passionné des vieilles doctrines, s'opposa de tout son pouvoir à l'introduction de ces deux remèdes en médecine. Il poursuivit leurs partisans avec un acharnement que la violence de son caractère et le mordant de ses railleries rendaient redoutable. Il avait formé un registre où étaient inscrits les noms de toutes les personnes qu'il prétendait avoir été tuées par l'antimoine et le kinkina. «C'est, disait-il, le martyrologe de l'antimoine,» et il ajoutait: «Asclepiade pensait que le devoir d'un excellent médecin est de guérir les malades sûrement, vivement et agréablement. Nos antimonieus nous envoient dans l'autre monde, sinon agréablement, du moins sûrement et vivement.» La dispute devint si vive entre lui et le médecin Joseph Duchesne, son antagoniste, que le parlement ordonna à la faculté de se réunir pour prononcer sur les vertus de l'antimoine. Le 26 mars 1666, une assemblée de médecins décida, par l'organe de quatre-vingt-douze de ses membres, que l'antimoine serait admis désormais au nombre des purgatifs. A cette contrariété vint se joindre, pour Guy-Patin, un nouveau malheur. Son fils, médecin comme lui, ayant encouru la disgrâce de Louis XIV, fut envoyé en exil. La douleur qu'en éprouva Guy développa les premiers germes de la maladie qui le conduisit au tombeau quelques années après. Il mourut en 1672.

Voici le portrait qu'on a fait de lui:

«Guy-Patin était satirique depuis la tête jusqu'aux pieds. Son chapeau, son collet, son manteau, son pourpoint, ses chaussettes, ses bottines, tout cela faisait nargue à la mode et progrès à la vanité; il avait dans le visage l'air de Cicéron, et dans l'esprit le caractère de Rabelais. Sa grande mémoire lui fournissait de quoi parler, et il parlait toujours. Il était hardi, téméraire, inconsidéré, mais simple et naïf dans ses expressions. Sa bibliothèque était nombreuse. Il avait promis plusieurs ouvrages au public, entre autres une histoire des médecins célèbres; mais il n'a pas tenu sa promesse.»

On trouve dans les lettres qu'il a laissées beaucoup de détails curieux sur l'histoire des savants, sur la fraude, les jésuites et les jansénistes, sur Molière, etc.

LE FRONTON DE LA MADELEINE.

(Voyez le monument, page 49.)

Le programme imposé aux sculpteurs qui ont concouru pour le bas-relief du fronton de la Madeleine était ainsi conçu :

« A l'heure du jugement dernier, le fils de Dieu sépare les bons des méchants ; les vertus sont récompensées, les vices plongés dans la réprobation éternelle. »

Le projet de M. Lemaire a été préféré à ceux de ses concurrents. Nous donnons ici l'esquisse fidèle de son bas-relief que nous avions seulement indiquée à la hâte à l'époque où le fronton a été découvert.

La figure de Jésus-Christ, principal personnage de la scène, est plus âgée qu'on ne la présente ordinairement : le calme divin du juge repose sur ses traits ; ses mains étendues partagent les deux groupes ; à sa droite, un ange tient la trompette qui a appelé les morts au jugement ; près de l'ange sont trois figures de femmes, la Foi qui croise ses bras avec conviction, l'Espérance qui s'appuie sur une ancre, et une jeune vierge qui porte la couronne du martyre ; derrière elles, la Charité et deux enfans ; à l'extrémité, un ange réveille une sainte qui a une croix de bois sur la poitrine ; sous sa tête, une pierre de tombeau renversée sur une urne funéraire porte cette inscription : *Ecce dies salutis, Voici le jour du salut.* A la gauche du Christ, la Madeleine à genoux implore le pardon des damnés ; un ange armé d'une épée de feu chasse les vicieux, représentés sous divers caractères. A l'extrémité de cette partie du fronton, un démon entraîne au supplice une femme que déjà dévorent à demi les flammes. Sur une pierre, on lit cette inscription : *Vae impio ! Malheur à l'impie !*

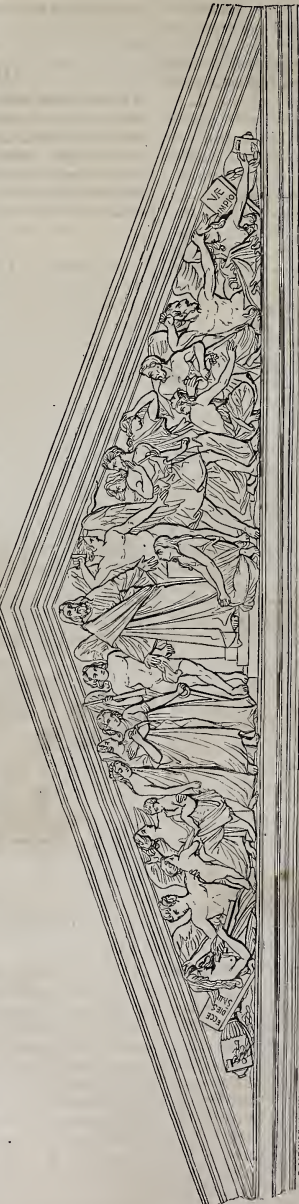
Ce fronton est sans aucun doute l'une des œuvres de sculpture les plus importantes qui aient été faites depuis-long-temps ; son tympan n'a pas moins de 160 pieds à sa base, et de 20 pieds de hauteur.

Les dimensions du fronton du Panthéon de Paris sont à peu près semblables.

Le fronton de la Chambre des députés a 90 pieds sur 46 ; celui du Panthéon d'Agrippa, à Rome, 91 pieds sur 49 ; celui du temple de Minerve, à Athènes, 401 pieds sur 44.

DES FRONTONS EN GÉNÉRAL.

Le fronton est une des formes architecturales dont l'origine se conçoit le plus facilement ; on y retrouve en effet l'indication fidèle des toits en bois ; aussi, dans les pays où le climat et les matériaux ont permis d'adopter un autre système, par exem-



ple, en Egypte, cette forme angulaire de comble ne se retrouve nulle part, et les couvertures des édifices sont généralement de vastes plate-formes horizontales composées de grandes dalles de granit.

La forme du fronton étant assujéti à l'inclinaison du toit, a dû subir diverses modifications, selon les nécessités des pays dans lesquels elle a été successivement adoptée ; c'est ainsi que l'on voit l'angle du fronton, d'abord très obtus dans les monuments de la Grèce, devenir plus aigu dans les monuments romains, puis se soumettre, dans le nord, à l'extrême élévation que le climat exige dans l'édification des couvertures.

En Grèce, le fronton, qui, originairement, n'était autre chose que l'extrémité du comble (ce que nous appelons *le pignon*) ; devint bientôt une des plus belles parties de la décoration des édifices : on lui assigna des proportions ; on s'appliqua à en embellir les contours, qui durent alors servir de cadre à de vastes conceptions sculpturales, dans lesquelles les artistes les plus habiles furent appelés à retracer des sujets analogues à la destination du monument, dont ils devenaient ainsi de magnifiques frontispices.

Les anciens ont, comme dans toutes leurs œuvres, apporté une grande variété dans le genre de décoration qu'ils ont appliqué aux frontons : il est plus que probable que le premier mode qu'ils adoptèrent fut simplement l'emploi de la peinture sur le stuc ; puis ensuite, les arts plastiques s'étant développés, on orna les frontons de figures en terre cuite ; et enfin, à l'époque où les arts eurent atteint au plus haut degré de splendeur, l'emploi des matières les plus riches et les plus belles fut introduit dans la décoration des frontons comme dans les autres parties des édifices ; les bas-reliefs qui les ornaient furent taillés dans le marbre ou fondus en bronze, auquel on ajouta de plus l'éclat de la dorure.

Vitrue, en parlant des temples aræostyles, dit : « qu'on a coutume d'orner leurs frontons de statues en terre cuite ou en bronze doré, comme on le voit aux temples de Cérès et d'Hercule, qui sont près du grand cirque, et au capitol de Pompeia. » Vit., liv. III, ch. 2.

Plinie parle des frontons en terre cuite comme devant durer plus que For. Pl., liv. xxxv, ch. 12.

Ce fut particulièrement à leurs temples que les Grecs et les Romains appliquèrent l'usage du fronton, et cette forme était devenue pour eux un type tellement caractéristique de

ce genre de monumens, que Cicéron disait : « Si on avait eu à bâtir un temple dans l'Olympe où il ne saurait y avoir de pluie, il eût encore fallu lui donner un fronton. » *Cic. , de Orat. , liv. III.*

Ce passage de Cicéron démontre tout à la fois l'idée primitive qu'il attachait au fronton, et le sens significatif que l'art avait su lui imprimer.

Lorsque les modernes décorent le tympan d'un fronton de plusieurs figures, ils ont coutume de les faire adhérentes au fond, et sculptées dans la pierre même qui compose la construction de l'édifice; et l'ensemble de ces figures, quelle que soit d'ailleurs leur plus ou moins de saillie, forme ce qu'on appelle un bas-relief, tandis qu'au contraire les anciens avaient l'usage de rapporter dans le tympan du fronton des figures complètement isolées et sculptées séparément en ronde-bosse. Telles étaient celles qui décoraient le fronton du temple de Minerve (le Parthénon), à Athènes. Une partie de ces figures en marbre se voient au Musée britannique à Londres, où elles ont été apportées par *lord Elgin*. Nous citerons comme autres exemples de cette manière de placer ainsi des figures en ronde-bosse dans les frontons : les statues de Niobé et ses enfans, qui sont à la galerie de Florence, et les onze figures trouvées en 1811 sous les ruines

du péristyle d'un temple à Egine, et qui ornaient bien certainement le tympan de son fronton.

Le fronton du Panthéon d'Agrippa, à Rome, était décoré de figures en-bronze scellées au tympan, comme on peut en juger par les traces qui subsistent encore.

VILLE D'YORK.

La ville d'York, située dans le York-Shire, à environ 55 lieues au nord de Londres, est considérée comme la seconde ville du royaume et la capitale de l'Angleterre septentrionale. Cependant, sous le rapport de la population et sous celui des richesses, du commerce et de l'industrie, elle est fort inférieure à Bristol, Liverpool, Manchester, Hull, etc. C'est sur son antiquité et sur ses souvenirs historiques que repose le respect encore attaché à son nom.

York est l'antique *Eboracum*, ville romaine, que les empereurs préféraient à Londres pour leur résidence habituelle. C'est dans cette ville où il avait établi son quartier-général, que mourut, en l'an 214, l'empereur Sévère, dont trois monticules voisins ont encore conservé le nom. Un siècle plus tard, la mort y frappa Constance Chlore; Constantin, fondateur de



(Vue de la ville d'York.)

l'empire d'Orient, y naquit, selon quelques auteurs, d'une jeune anglaise, et y revêtit la pourpre.

Le maire de la ville d'York est le seul maire du royaume qui jouisse, comme celui de Londres, du titre de *lord*; il porte dans les cérémonies un riche manteau d'écarlate et une chaîne d'or massif.

Le commerce étranger y était autrefois considérable; mais depuis la fondation du port de Hull, à la fin du XIII^e siècle, il est considérablement tombé. Cependant, les navires de 90 tonneaux peuvent remonter la rivière Ouse jusqu'à York. En 1851, la population qui, dix ans auparavant, n'était que de 21,000 habitans, s'est élevée à 26,000 environ. Il s'y tient de grandes foires, des courses de chevaux renommées, et des assises célèbres.

Il y a dans les environs de cette ville un établissement pour les fous, institué par les quakers, et destiné aux individus de leur croyance. « Tout semble gouverné par la raison dans cet asile de la démence, dit le voyageur Simon, qui visita ce pays en 1814; ses habitans, propres et bien tenus, se meuvent en liberté, sans bruit et sans désordre, et, à leur air grave et réservé, on voit qu'ils se souviennent toujours d'avoir été quakers. J'observai pourtant dans le grand jardin quelques hommes en chapeaux rabattus qui se promenaient à grands pas et avec beaucoup d'agitation, mais toujours avec les mains dans les poches, et j'aperçus à la fin que leurs poignets y étaient attachés. On me raconta quelques traits singuliers, entre autres celui-ci : une jeune fille très vigoureuse, mécontente d'un des domestiques, la renverse sur le plan-

cher, et, lui mettant le genou sur la poitrine, en lui serrant le cou : « Je ne sais à quoi tient que je ne l'étrangle ; je suis » folle, et l'on ne pourrait rien me faire pour cela. »

La ville d'York est bâtie dans la plaine la plus étendue de la Grande-Bretagne ; vue à quelque distance, elle se distingue par le grand nombre de pyramides et d'aiguilles qui, s'élevant d'entre les maisons, signalent ses nombreuses églises paroissiales, réduites à vingt-trois, de quarante-quatre qui y étaient autrefois établies. Mais, par-dessus tout, apparaissent l'énorme masse et les tours sourcilieuses de la célèbre cathédrale connue sous le nom de *Minster* (York-Minster). La gravure en reproduit fidèlement l'aspect. C'est un des plus remarquables monuments gothiques de l'Angleterre ; il est plus grand que l'abbaye de Westminster.

On y conserve parmi les reliques une corne d'ivoire dont il est question quelque part dans les productions de Walter-Scott ; c'est celle du roi saxon *Ulphus*, qui, voyant que sa succession serait un sujet de discorde pour ses enfans, résolut de les mettre d'accord, et pour cela se rendit à York avec la corne dans laquelle il buvait, la remplit de vin, et, fléchissant le genou d'avant Fautel, donna à Dieu et à saint Pierre ses domaines et possessions, laissant sa coupe en témoignage de ce don.

Traité d'héroïsme d'un soldat français à Sarrelouis, à la fin du XVII^e siècle. — Dans les premières années de notre vie, pour fermer nos jeunes cœurs à l'égoïsme et à la lâcheté, on nous raconte des traits d'héroïsme empruntés à l'histoire ancienne, par exemple, l'action de Mucius Scaevola, qui se brûla la main droite pour la punir d'avoir manqué Porsenna, l'ennemi de sa patrie. L'éloignement des temps grandit ces actions, et les rend plus solennelles pour l'imagination. Dans l'avenir, après un intervalle que personne ne saurait mesurer aujourd'hui, on donnera sans doute aussi pour modèles d'héroïsme aux enfans d'un autre âge et d'une autre civilisation des faits de l'histoire de notre France, où, à la grandeur d'âme quelquefois un peu barbare et emphatique des Romains, s'est unie la grandeur du sacrifice et de l'abnégation du chrétien. Les pages de nos annales qui seront bien des fois reléguées de nouveau d'ici à ces époques lointaines, abonderont en illustres exemples dont une partie ne nous est peut-être pas encore révélée à nous-mêmes pour notre histoire passée ; car chaque jour nous voyons exhaler des souvenirs et des mémoires dont nous ne soupçonnions pas l'existence. Tel est ce beau traité, chrétien bien plus que païen, français bien plus que romain, publié récemment dans les *Mémoires de Mirabeau* :

« En faisant sa revue, mon grand-père (Jean-Antoine de Riqueti, marquis de Mirabeau) vit un soldat qui tenait mal son fusil sur l'épaule ; quand il voulut en faire la remarque, le major lui dit à demi-voix : « Monsieur, vous savez ce que c'est. » Ils passèrent, et il lui raconta le fait suivant : « Le régiment était à Sarrelouis, et, dans les places, il était, comme il est, défendu aux soldats par un ban général, de mettre l'épée à la main, sous peine d'avoir le poing coupé. Cet homme trouve deux de ses camarades qui se battent, court à eux, et suivant la règle qui dit qu'il ne faut jamais séparer deux épées croisées qu'avec une épée, il tire la sienne, se jette entre eux, et leur dit : « Amis, que faites-vous ? » La garde accourt, les deux coupables fuient, et le caporal (car c'en était un), qui reste parce qu'il n'avait rien à se reprocher, est saisi l'épée à la main et conduit au corps-de-garde. Il raconte la chose telle qu'elle est ; on assemble un conseil de guerre : il y paraît avec fermeté, et répète la vérité. On lui demande le nom des coupables, et sur son refus de les dénoncer, on le menace de lui faire subir la peine qu'il a encourue, quoique avec de bonnes intentions. Il répondit : « Je les connais, messieurs, mais je ne les nommerai pas, et moins encore pour les mettre à ma place ! Qui de vous dénoncerait son camarade ? non, je sauverai deux hom-

mes au roi. *Peu de soldats sont sûrs de rendre un tel service.* J'ai encouru la peine, je la subirai. Je demande seulement une grâce, c'est qu'on veuille bien ne me faire perdre que le poignet gauche, afin que je puisse encore tirer l'épée pour de plus belles occasions. » La lettre de l'ordonnance fut suivie dans toute sa rigueur ; le digne soldat fut condamné, et remercia de l'échange du poignet qui lui fut accordé. Arrivé au billot, il dit au bourreau : « J'ai subi l'humiliation et l'appareil pour l'exemple, c'est là la peine ; le reste est ordre du roi, je l'exécute, il doit l'être de la main d'un soldat ; retire-toi, et me donne le couteau. » Il le prend en effet, et d'un coup fait sauter son poing gauche.

« C'était là, ajoute Mirabeau, le soldat qui soutenait du mognon la crose de son fusil ! »

Singulier temps, que celui où le nom d'un tel homme n'a pas même été conservé !

« — Ce caporal tient mal son fusil. — Vous savez ce que c'est. »

On passe, le major raconte.

« — Le fait est curieux. — Vous me faites honneur, répondit sans doute le major. »

ARCHIVES DU ROYAUME

DECRETS DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE. — CAMUS. — DESCRIPTION DE L'HÔTEL SOUBISE. — DEUX SECTIONS D'ARCHIVES.

Avant la révolution, tout couvrait de chartes, toute grande famille possédait des chartes pour constater les titres et conserver la mémoire des hauts faits de ses ancêtres. Ces chartes, léguées par les générations qui s'éteignaient à des générations naissantes, formaient autant d'histoires qu'il y avait de châteaux, de familles nobles et puissantes, ou de couvens dans le pays ; histoires purement individuelles, particulières, ne se rattachant à celle de la nation que par le récit du rôle qu'avaient joué, dans tel ou tel événement isolé, les individus auxquels chacune d'elles était exclusivement consacrée. La révolution conçut l'idée de rassembler tous ces témoignages du passé religieusement conservés dans les monastères et dans les châteaux, et d'en former un immense faisceau de documens propres à faciliter les recherches des écrivains qui entreprendraient l'histoire de la France.

Cette pensée fut la base des décrets des 4 et 7 septembre 1790, où l'Assemblée constituante ordonna la réunion des chartes, actes, titres, relatifs soit à l'administration du royaume, soit à l'histoire des provinces, des familles, ou des couvens. Le dépôt de toutes ces pièces eut lieu dans l'ancien couvent des Capucins, situé rue Saint-Honoré, et qui prit alors le nom d'hôtel des Archives du royaume. L'Assemblée se sépara avant d'avoir déterminé les formes de la nouvelle institution. La Convention ordonna la translation des archives aux Tuileries, y préposa une administration spéciale, à la tête de laquelle elle plaça un de ses membres, Camus, qui depuis, chargé par elle de se rendre en qualité de commissaire pour examiner la conduite de Dumouriez, fut livré par ce général aux Autrichiens, et retenu captif en Bohême.

Rentré en France après quelques années, Camus fut appelé de nouveau à la direction des archives. Bonaparte, alors premier consul, ordonna leur transport au palais Bourbon. Mais Camus résista, par la raison qu'une loi les ayant placées aux Tuileries, une loi seule pouvait les en retirer. Bonaparte céda, et les archives restèrent aux Tuileries, jusqu'à ce qu'un décret, daté du 10 mars 1810, les eût définitivement transférées à l'hôtel Soubise, où elles sont actuellement.

Cet hôtel, situé rue du Chaume, au Marais, occupe l'espace compris entre les rues de Paradis et du Grand-Chantier. Il est remarquable, à l'extérieur, par une tourelle ronde terminée en pointe, et indiquant que déjà plusieurs siècles se sont écoulés depuis le jour de la fondation. Il fut bâti, en 1556, par le cardinal Charles, et le duc de Guise, sur le terrain des hôtels de

Clisson, de Laval, et de plusieurs autres maisons. Henri I^{er}, duc de Guise, ne négligea rien pour faire de cette résidence une des plus belles de Paris, et appela à son aide, pour la décorer, les artistes les plus célèbres du XVII^e siècle, Nicolo Primaticci, maître Roux. Les peintures de la chapelle étaient de Nicolo. Le prince de Soubise, à qui cet hôtel appartient depuis, et qui lui donna son nom, conserva des sommes immenses à son embellissement. Il fit construire la cour et le grand portique qui subsistent encore. Ce portique, de dessin demi-circulaire, forme l'entrée principale sur la rue de Paradis. Il est orné de colonnes corinthiennes, qui, avec leur corniche surmontée de trophées, forment un ensemble d'un assez bel effet. La cour, entourée à droite et à gauche d'une colonnade d'ordre dorique, qui s'étend sur toute sa largeur, donne une idée de la magnificence des seigneurs propriétaires de l'hôtel. Les appartemens, par leur éclat, répondaient à la beauté du dehors. Mais il ne reste plus de toute cette splendeur que deux ou trois salons décorés dans le goût du siècle de Louis XV, c'est-à-dire surchargés de guirlandes et de festons dorés, ou bien de peintures dans les styles de Watteau et de Boucher. L'état de vétusté de ces ornemens, et surtout leur délabrement, indiquent assez que depuis long-temps elles ont été abandonnées par leurs premiers propriétaires. Quant aux autres salles, sauf une suite de portraits représentant tous les hommes illustres, peintres, poètes, sculpteurs, etc., etc. du XVI^e siècle, elles n'ont rien de curieux. Leur caractère primitif a disparu sous les travées de menuiserie, les cases et les tablettes destinées à recevoir les archives. Là sont rangés, avec ordre, dates par dates, époques par époques, tous les papiers composant la collection.

Les archives se divisent en deux sections : archives du royaume, archives domaniales.

La première section comprend l'*ancien trésor des Chartes* (ce sont vingt volumes in-folio, manuscrits, qui contiennent les actes des différens règnes, depuis et y compris Philippe-Auguste) et tous les actes administratifs qui, n'étant plus d'ancien usage, rentrent dans le domaine de l'histoire, et prennent désormais le nom d'archives.

Plusieurs de ces pièces sont remarquables par leur ancienneté : nous avons vu une charte remontant à l'an 620. C'est une donation faite, par le roi Clotaire, en faveur de l'abbaye de Saint-Denis. Elle est écrite sur papyrus; les caractères en sont fort bien dessinés, mais fort difficiles à reconnaître maintenant. Plusieurs savans attachés à l'administration sont exclusivement chargés de déchiffrer ces sortes d'hieroglyphes.

La seconde division se compose des archives domaniales, ou plans topographiques de toutes les provinces françaises, selon leur circonscription avant 1789. A ces plans sont réunis ceux des domaines particuliers, abbayes, seigneuries, etc., tels qu'ils se trouvaient lorsque la révolution les déclara propriétés nationales.

Lors des conquêtes de l'empire, la collection des archives s'accrut de toutes celles des nations vaincues par nous. Mais au retour des Bourbons, nous fûmes obligés de restituer ce que nous avait donné la victoire.

Cette immense quantité de papiers occupe la totalité de l'hôtel depuis l'escalier jusqu'aux combles. C'est dans ces vastes salles que dort l'histoire de France, en attendant ceux qui, usant la patience au génie, oseront soulever la poussière qui recouvre ces vestiges des siècles passés, les interroger, établir un lien entre les faits, et préparer ainsi tous les élémens d'une histoire nationale complète.

EFFETS DU TREMBLEMENT DE TERRE DE CALABRE, EN 1785.

(Voyez tome I^{er}, page 135.)

La Calabre et les contrées qui l'avoisinent sont exposées à de fréquens tremblemens de terre, à cause de la proximité

de la grande région volcanique méditerranéenne. Les épouvantables commotions de la fin du dernier siècle ont laissé des souvenirs d'un triste intérêt.

Le 5 février 1785, les tremblemens commencèrent à se communiquer au loin avec une violence inégale, et dès lors se succédèrent à divers intervalles pendant quatre mois. La première secousse renversa beaucoup de maisons dans toutes les villes et dans tous les villages de la Calabre-Ultrérieure, et jusque dans Messine. Le mouvement fut senti au nord même par les habitans de Naples, et dans une grande partie de la Sicile; mais la plus grande force du tremblement fut surtout concentrée dans un espace d'environ 45 lieues carrées de terrain. En cet endroit, la surface du pays fut entièrement bouleversée : d'innombrables fosses, des fissures profondes s'ouvrirent de toutes parts; plusieurs collines s'écroulèrent et comblèrent des vallées de leurs ruines; des rivières chassées de leur lit se recontrèrent et se réunirent; des sources jaillirent tout-à-coup sur des chemins, tandis que d'autres disparurent. Près de Laureano, deux champs entiers furent enlevés, avec leurs oliviers, du milieu d'une plaine unie, et transportés à plus d'un quart de lieue; à leur première place on découvrit des courans d'eau chaude et des jets de sable. A Scenàra, un plant d'oliviers fut de même précipité de 200 pieds de haut dans une vallée, ce qui n'empêcha point les propriétaires de recueillir une abondante récolte d'olives quelques mois après. Une partie du sol de la ville de Polistina fut emportée avec les maisons jusqu'au bord d'un ravin peu éloigné; quelques personnes furent arrachées vivantes des débris de leurs habitations.

La plupart des ouvertures qui sont restées béantes après l'événement avaient de 25 à 250 pieds de profondeur; quelques unes, à Plaisano et à Fosolano, avaient plus d'un quart de lieue de longueur.

Aux environs d'Oppido, plusieurs maisons, quatre fermes, des magasins d'huile et des maisons de campagne furent engouffrés avec leurs habitans, les animaux, et une troupe d'hommes qui voyageaient; la terre se referma aussitôt sur le gouffre, et depuis on n'a rien revu. En quelques lieux, où l'on avait fait des fouilles dans l'espoir de rendre quelques victimes à la vie, on ne trouva que des masses confuses et pétrées de pierres, de fer, de bois et de chair.



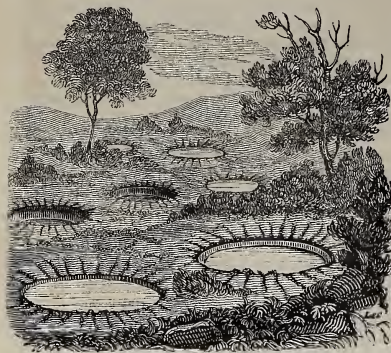
(Fissure près de Polistina, formée par le tremblement de terre de 1783.)

Non loin du rocher de Scylla, au bord de la mer, du côté de Messine, d'énormes masses détachées des roches écrasèrent plusieurs villas. L'eau de la mer était profondément agitée. Le vieux prince de Scylla et une grande partie de ses sujets s'étaient réfugiés dans des barques pour fuir le tremblement de terre; vers minuit, ils abordèrent sur une montagne, qui quelques minutes après s'écroula. Des vagues s'élevèrent autour des bateaux, en broyèrent plusieurs contre les rochers, et à la fin les engloutirent tous. Le vieux prince était accompagné de 1,400 personnes qui périrent avec lui.

Les paysans, témoins plus heureux du désastre, racon-

taient que les arbres se pliaient et battaient la terre de leurs têtes : les animaux se plaignaient d'une manière pitoyable à l'approche de chaque secousse ; les bœufs et les chevaux se couchaient pour éviter d'être renversés.

Dans un couvent de vingt-trois femmes, une seule nonne échappa à la mort ; elle avait quatre-vingts ans. A Terra-Nuova sur 4,600 personnes, il en périt 4,200.



(Cisternes ouvertes dans la plaine du Rosario par le tremblement de terre de 1783.)

En général, lorsqu'on donna la sépulture aux morts, on remarqua que les hommes avaient lutté jusqu'au dernier soupir contre le danger, et que les femmes avaient succombé avec plus de résignation : les mères tenaient leurs enfans violemment pressés contre leur sein. Deux jeunes filles furent retirées vivantes des ruines d'Oppido où elles avaient été ensevelies, l'une pendant onze jours, l'autre pendant six jours. La première, âgée de seize ans, tenait un petit enfant de six mois au moment du tremblement de terre ; cet enfant ne mourut qu'à la fin du quatrième jour : elle n'avait aucune nourriture ; aussi lorsqu'elle fut ramenée à la lumière, elle s'évanouissait à toute minute, et elle fut long-temps sans pouvoir prendre d'alimens. L'autre jeune fille, âgée de onze ans, avait été murée dans une telle position que sa main, pressée contre sa joue, y avait creusé son empreinte. On vit survivre aussi un grand nombre d'animaux, tels que des mules, des chiens, des pourceaux, et des poules qui étaient demeurées sous terre, sans nourriture, plus de trois semaines.

POISSONS VOLANS.

Est-il vrai que certaines espèces de poissons ne sont pas dépourvues de la faculté de s'élaner dans l'air comme les oiseaux ; ou bien, n'aurait-on pas regardé comme des ailes des organes qui, pour ces poissons, ne servent que de parachutes ? On les voit effectivement s'élaner hors de l'eau, parcourir dans l'air un assez grand espace. Ils sont pourvus d'une ou deux paires de larges membranes qu'ils peuvent étendre et replier à volonté ; ces membranes imitent même, dans quelques espèces, la structure des ailes de la chauve-souris. De plus, des marins et des naturalistes affirment que les poissons munis de ces membranes les agitent, les font mouvoir comme de véritables ailes, qu'ils s'en servent pour frapper l'air, s'élever, diriger leur course, agir, en un mot, comme l'oiseau dans l'atmosphère ; mais ils ajoutent en même temps, que ces volatiles sortis des eaux ne peuvent faire usage de leurs ailes qu'autant qu'elles sont humides, et que le contact de l'air et la vitesse de leur vol les ont bientôt séchées. Il arrive fréquemment qu'au lieu de retomber dans la mer, ils trouvent sur le pont d'un vaisseau des ennemis aussi redoutables que ceux auxquels ils cherchaient à se dérober en s'é-

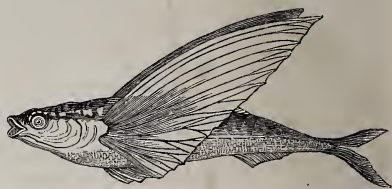
lançant hors de l'eau. Les poissons voraces qui les pourchassaient ne les ont pas perdus de vue. Ainsi les dorades, les bonites, les thons, etc., nagent aussi vite que la proie dont ils suivent le mouvement dans les airs.

On a donné aussi le nom de vol au saut du polatonche (écureuil volant), qui s'élançait d'un arbre à un autre très éloigné, soutenu dans le trajet par des membranes tendues de chaque côté entre ses pattes de devant et de derrière, augmentant ainsi, de plus du double, la surface de son corps dans le sens vertical ; tandis que dans le sens horizontal, elle n'est pas sensiblement accrue, ni par conséquent la résistance de l'air. Dans ce cas il est bien évident que l'animal s'est aidé du parachute qu'il tient de la nature.

Les poissons qui font de temps en temps des excursions aériennes appartiennent à quatre espèces : le muge volant, l'exocet, l'hirondelle de mer, et le milan ou faucon marin. Aucune de ces espèces ne fréquente les eaux douces ; on n'en trouve pas même dans les plus grands fleuves ni dans les lacs, quelle que soit leur étendue. Le muge volant diffère beaucoup de ses congénères que l'on trouve ailleurs que dans les eaux salées ; il est muni de deux nageoires qui vont depuis les ouïes jusqu'à l'extrémité du corps, et qu'il peut étendre lorsqu'il veut sortir de l'eau : sa longueur est d'un peu plus de trois décimètres. Les connaisseurs vantent la bonté de sa chair, et regardent ce poisson comme un mets très délicat. On le trouve dans l'Océan et dans la Méditerranée.

L'exocet volant abonde surtout entre les Tropiques ; les navigateurs en voient quelquefois des bandes nombreuses sortir hors de la mer. Il est un peu plus petit que le muge volant, et non moins estimé des gourmets. Il est pourvu de quatre ailes, au lieu de deux, et cependant il ne vole ni plus loin ni plus long-temps que le muge.

L'hirondelle de mer a quelque ressemblance avec l'oiseau dont elle porte le nom. Elle a deux grandes ailes, qui, lorsqu'elles sont reployées, dépassent un peu la longueur du corps ; sa nageoire est caudale fourchue ; lorsque les ailes sont ouvertes, le spectateur, non prévenu, peut croire effectivement que l'objet qu'il voit est de la race de Progné. L'envergure de cette hirondelle n'est pas moins grande que celle des plus grandes espèces de martinets. Mais le plus grand des poissons volans est le milan ou faucon marin, quoiqu'il n'approche pas de la taille des oiseaux auxquels on le compare ; il n'a rien non plus des mœurs de ces tyrans ailés : ce n'est pas une proie qu'il cherche dans les airs, mais une sûreté momentanée qu'il n'y



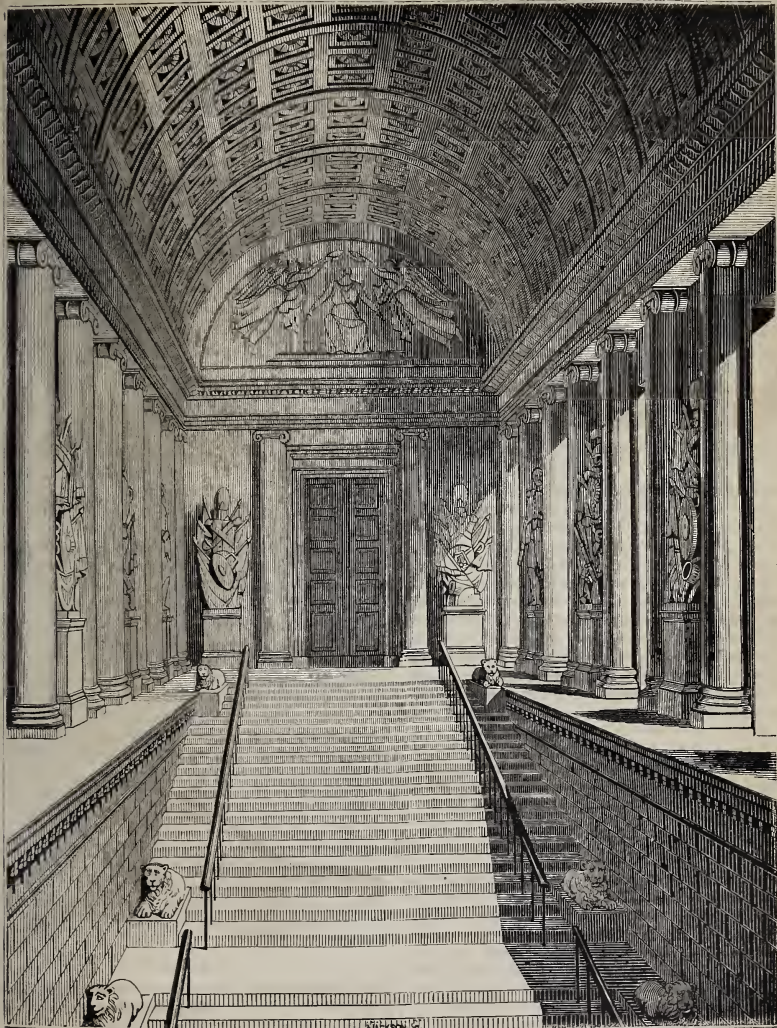
(Le Muge volant.)

trouve pas toujours. Il a quatre ailes, ce qui empêche encore de lui laisser le nom qu'il porte, nom qui ne peut être justifié que par des analogies entre le poisson et l'oiseau. Ce prétendu milan fréquente l'Océan et la Méditerranée. On dit que sa tête est phosphorescente, et qu'elle brille dans les ténèbres comme les vhers luisans. Sa chair est un peu difficile à digérer, quoiqu'elle n'ait rien de désagréable au goût, ni de malfaisant.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 50.

LA CHAMBRE DES PAIRS.



(Escalier de la Chambre des pairs.)

Robert de Harlay de Sancy fit bâtir, vers le milieu du *xvi^e* siècle, une grande maison, qui fut acquise et considérablement agrandie par le duc d'Epinaux-Luxembourg; Marie de Médicis acheta, en 1612, tout l'emplacement de cette maison pour y faire construire un palais qui fut élevé sur le modèle du palais de Pitti à Florence, et sur les dessins de Jacques Desbrosses, architecte. Cet édifice, où se tiennent aujourd'hui les séances de la Chambre des pairs, a pris différents noms, suivant les pouvoirs politiques qui l'ont successivement habité; outre le nom de *Luxembourg*, il reçut

d'abord celui de *Palais d'Orléans*, parce qu'il avait été cédé par Marie de Médicis à son second fils, Gaston de France, duc d'Orléans; puis ceux de *Palais du Directoire*, de *Palais du Consulat*, de *Palais du Sénat conservateur*, et enfin de *Palais de la Chambre des Pairs*; toute l'histoire de la révolution française est dans ces diverses dénominations tour à tour inscrites, suivant les événements, en lettres d'or sur la table de marbre posée au-dessus de la principale entrée.

Le palais se recommande par la beauté des proportions,

par sa parfaite symétrie, et par un caractère de force et de solidité; on peut lui reprocher la bizarrerie de ces refends, de ces bossages qui sillonnent toutes les faces du palais, et qui sont multipliés jusque sur les pilastres et les colonnes.

Le principal corps de bâtiment, ainsi que ses autres parties, présente trois ordonnances: l'une, toscane, est au rez-de-chaussée; l'autre, dorique, est au premier étage; et la troisième, ionique, se voit au second. La façade du côté du jardin a subi quelques changemens depuis sa fondation; le corps avancé était surmonté par un lanternon, trop maigre pour le caractère de l'édifice; on l'a fait disparaître pour laisser la ligne non interrompue qui se voit aujourd'hui. A la place de quelques ornemens peu agréables, on a établi au centre et au second étage de cette façade, un vaste cadran solaire, accompagné de statues colossales; deux de ces statues représentent la *Victoire et la Paix*; elles sont de d'Espereux; deux autres, la *Force et le Secret*, ont été sculptées par Beauvalet; et les deux dernières, *l'Activité et la Guerre*, par Cartelier. Aux deux portes latérales de la façade du côté de la cour, on voit dans les impostes les bustes de Marie de Médicis et de Henri IV. Au-dessus, l'avant-corps est décoré de quatre statues colossales, ouvrages des artistes du temps de Marie de Médicis. Le bas-relief du fronton circulaire, dont le sujet est la Victoire couronnant le buste d'un héros, a été exécuté par Duné.

Dans l'aile qui occupe le côté occidental de la cour, se trouve la seconde partie de la galerie de tableaux, à l'extrémité de laquelle on voit, par une croisée, le magnifique escalier représenté par notre gravure, et par lequel on monte à la salle de la Chambre des pairs; il en remplace un autre situé autrefois sous le vestibule du principal corps de bâtiment, et qui obstruait ce vestibule sans l'embellir. Ce nouvel escalier est éclairé par dix croisées, composé de quarante-huit marches, enrichi d'ornemens recommandables par leur dessin et leur exécution; il est imposant par son étendue et la beauté de la décoration; à droite et à gauche, sont les trophées militaires et les statues des généraux Caffarelli, Dugommier, Desaix et Marceau.

A l'extrémité supérieure de cet escalier, on trouve la *salle des Gardes*, puis celle des *garçons de service*, dans laquelle on remarque une belle figure en marbre, représentant Hercule couché, ouvrage de Puget; une statue d'Epanionondas, par Duret; une autre de Miltiade, par Boisot; et une troisième, de Persée. Dans la *salle des messagers d'Etat*, sont la statue du dieu du Silence et celle de la Prudence; les *salles du conseil* et de la *réunion* sont richement décorées et ornées de peintures historiques et allégoriques. Cette dernière salle mène à celle des *séances*, placée au centre du principal corps de bâtiment, au lieu où étaient la cage de l'ancien escalier et la chapelle: elle fut établie et décorée dans les années 1805, 1804: les statues de Solon, et Décorée, Cincinnatus, Scipion, Caton d'Utique, Lycurgue, Cicéron, Léonidas, Aristide, Phocion, Démosthènes et Camille, occupent les entrecolonnes de vingt-six colonnes d'ordre corinthien.

Parmi toutes les autres salles du palais, la plus curieuse est celle désignée sous le nom de *salle du livre d'or*, ainsi appelée parce qu'elle était destinée à être le dépôt du livre dans lequel devaient être inscrits tous les titres de la pairie: elle est remarquable par les peintures restaurées des boissiers qui ornaient les appartemens de Marie de Médicis. Ces peintures sont des médaillons offrant plusieurs sujets mythologiques.

Dans l'aile du côté oriental de la cour est la grande galerie de tableaux: elle fut d'abord, par les ordres de Marie de Médicis, composée de vingt-quatre grands tableaux représentant l'histoire allégorique de cette reine, peints par Rubens, et placés maintenant au Musée du Louvre. A ces vingt-quatre tableaux furent ajoutés ceux provenant de la reine douairière d'Espagne et du cabinet du roi. En 1815, quand les

puissances étrangères dépouillèrent le Musée du Louvre des chefs-d'œuvre amassés par nos victoires, il y eut un tel vide, que, pour le remplir, on enleva à la galerie du Luxembourg les tableaux de Rubens, ceux de la vie de saint Bruno, par Lesueur, les marines de Vernet, et plusieurs autres ouvrages. Depuis cette époque, la galerie du Luxembourg fut spécialement consacrée aux artistes vivans.

Dans la seconde partie de cet article, nous donnerons le résumé de l'histoire de la pairie en France.

De l'opium et du pavot blanc. — L'opium, suc desséché du pavot blanc d'Orient, a été récolté dans l'Inde, en Egypte, aux environs de Thèbes où se trouvait autrefois le plus estimé, et dans l'Asie mineure. C'est ce dernier pays qui nous en fournit le plus aujourd'hui. On y cultive le pavot, surtout aux environs de Fiom-Kara-Hisser (Château Noir de l'opium). On le sème en automne pour le planter au printemps; et, vers le milieu de l'été, on fait aux capsules qui enveloppent la graine des incisions longitudinales. Le suc laiteux qui en découle est recueilli dans des vases, et desséché au soleil. Il est ainsi très pur et très estimé; mais on y mêle celui que l'on obtient en pilant les capsules pour en exprimer un suc inférieur et beaucoup moins concentré. Ces sucs, après avoir été desséchés, sont livrés au commerce sous forme de petits pains ronds et plats, entourés de feuilles de pavots, et souvent mêlés de semences étrangères et d'impuretés qui en augmentent le poids. Cet opium brut est purifié par les pharmaciens, qui en font les deux *ludanum* connus sous les noms de Sydenham et de Rousseau. Le premier ne contient environ que le tiers des principes actifs du deuxième; l'énergie de ces médicamens est à peu près dans le même rapport.

L'opium est connu par ses propriétés narcotiques, dues à un principe immédiat que les chimistes ont appelé *morphine*. Son action sur le système nerveux est remarquable: quelquefois, à la faible dose d'un demi-grain, il suffit pour calmer des douleurs aiguës et procurer un réveil plein de rêveries. On sait que les Orientaux, dans leur vie voluptueuse et contemplative, aiment à s'enivrer d'opium, et qu'ils arrivent par degrés à en prendre impunément de très fortes doses, tandis que les personnes qui n'y sont pas habituées éprouvent, avec quelques grains, une agitation nerveuse très vive, des soubresauts et des rêves effrayans. C'est alors un véritable empoisonnement qu'il faut combattre par des saignées et par des boissons qui aient, comme l'infusion de galls, la propriété de neutraliser en partie l'opium en le décomposant.

Si l'opium est un de nos médicamens les plus précieux, il est aussi un de ceux qui exigent plus de prudence de la part de ceux qui l'emploient. On a plusieurs fois tenté de l'extraire des pavots blancs de Paris; mais on n'a obtenu que le quart environ du principe actif que contient l'opium oriental. Le pavot blanc peut donc être cité comme un exemple des variations que l'influence des climats fait naître dans les éléments des plantes.

DES CONTRASTES DANS LES COULEURS.

(Dernier article. — Voyez pages 63 et 90.)

PEINTURE. — TAPISSERIE. — AFFICHES. — FLEURS DES PARTERRES. — VÊTEMENTS.

Il nous reste à indiquer quelques applications des principes énoncés dans l'article précédent.

Supposons qu'un peintre veuille placer dans un tableau deux teintes plates qui se touchent, l'une rouge et l'autre bleue; à mesure qu'il peindra, il modifiera naturellement les couleurs de sa palette, parce que le phénomène du contraste se manifestera à la délicatesse de son œil exercé; mais si ensuite un tapissier veut imiter, comme cela se pratique à la Gobelins, le tableau qu'on lui donne en modèle, et qu'il

ignore la loi des contrastes, il prendra seulement deux espèces de laines. L'une bleue et l'autre rouge; et il les assortira, séparément, avec les deux couleurs du tableau; qu'arrivera-t-il? C'est que la laine bleue et la laine rouge, étant juxtaposées, changeront de nuances dans les zones voisines de la ligne de contact, et que le pauvre tapissier aura beau faire et se désoler, il ne produira jamais de teintes plates à moins que le hasard (ce qui est arrivé quelquefois) ou la science ne viennent à son secours.

Si, au contraire, le peintre a juxtaposé deux teintes plates qui alors *contrasteront*, le tapissier se donnera beaucoup de mal pour imiter par une dégradation de laines colorées, ce qu'il obtiendrait sur-le-champ avec deux laines uniformes; et, en résultant, il obtiendra des effets exagérés.

Le tapissier doit encore s'aider de la loi des contrastes lorsqu'il assortit des étoffes aux bois de diverses sortes dont il fabrique ses meubles. Ainsi, il pêchera s'il emploie des étoffes d'un rouge jaune, telles qu'écarlate, couleur de feu, nacarat, avec l'acajou; car alors la couleur rouge et brillante de ce bois est totalement éteinte, et il prend l'aspect du noyer. Cependant, comme beaucoup de personnes préfèrent la couleur cramoisi à toute autre, même sur l'acajou, à cause qu'elle résiste plus long-temps à l'action du soleil, on peut diminuer le mauvais effet de cet assortiment, au moyen d'une large bordure verte ou noire placée dans les parties où le cramoisi et l'acajou sont en contact; ou bien encore avec un galon de soie jaune, ou un galon d'or fixé avec des clous dorés.

Dans le n° 8, nous avons déjà parlé des dessins noirs qui, imprimés sur des fonds rouges, cramoisis ou anaranas, paraissent verts, parce que la couleur verte complémentaire du fond s'ajoute au noir. De même le noir, imprimé sur des étoffes vertes, perd toute sa vigueur. Aujourd'hui, où l'on étale sur les murs des affiches jaunes, roses, verdâtres et orangées, il n'est pas indifférent de savoir que, pour imprimer de manière à rendre le plus visible possible les caractères d'écriture sur du papier de couleur, la règle à suivre, est que la couleur du fond soit complémentaire de celle de l'encre: sur papier jaune, par exemple, il faudrait une encre violette.

La loi des contrastes trouve encore de fréquentes applications dans la disposition des fleurs au milieu d'un parterre. Ainsi l'aspect d'un jardin perd de ses charmes lorsque la vue n'est frappée que par du bleu ou par du blanc, ou qu'elle est éblouie par du jaune répandu avec profusion, ou bien encore lorsqu'une espèce de couleur présente des nuances voisines l'une de l'autre, mais différentes, ainsi que cela a lieu au printemps, en unissant la narcissée d'un jaune pâle à la doronic d'un jaune brillant; en automne, en unissant l'œillet-d'inde à la rose-d'inde et aux soleils.

La règle principale donnée par M. Chevreul, pour l'arrangement des fleurs, est de placer les bleues à côté des oranges, les violettes à côté des jaunes, et d'entourer les rouges et les roses de verdure ou de fleurs blanches. Ce n'est pas tout, on peut calculer les époques de l'année où fleuriront telles et telles espèces de fleurs, et disposer son parterre de manière que, dans la variété des couleurs qui apparaîtront à la floraison successive des arbustes, la loi des contrastes soit observée. En avril, le *jardin* à fleur jaune, au feuillage vert, se trouve très bien à côté du *pêcher nain*, etc.

Il ne faut point dédaigner non plus la loi des contrastes simultanés dans les couleurs des vêtements. Un uniforme de drap de même couleur se porte moins long-temps que lorsque les couleurs sont variées. Par exemple, l'ancien pantalon bleu de l'armée, ne se mettant point l'été, conservait la vivacité de sa nuance plus long-temps que l'habit; lorsqu'on le reprenait dans l'hiver, il devait arriver, comme nous l'avons vu dans le précédent article, que le bleu pâli de l'habit usé pâlisait encore davantage à côté du bleu plus foncé du pantalon presque neuf, qui son tour se fonçait en-

core plus. De même l'uniforme des dragons, vert et rouge, est très avantageux, en ce qu'il est composé de deux couleurs complémentaires et que, lorsque l'habit et le pantalon ont passé un an, par exemple, dans les magasins, ils se ravivent par la juxtaposition, et paraissent avoir la même fraîcheur qu'un habit vert et un pantalon rouge neufs, mais vus séparément.

Les dames savent profiter habilement de l'observation des effets du contraste. Par exemple, les voiles noirs portés sur les chapeaux verts paraissent rougeâtres; de même le rose sur la couleur de chair fait pâlir celle-ci d'une manière fort sensible; aussi sied-il généralement mieux aux brunes qu'aux blondes. Ces remarques sont importantes dans le choix des tapisseries d'un salon, ou dans celui de la couleur qui doit être appliquée au fond d'une loge dans les salles de spectacles. Chez une marchande de modes qui aura tapissé en rouge son magasin, les dames trouveront que leur visage a pâli, tandis que l'éclat de leur teint se rehaussera lorsqu'elles essaieront leurs chapeaux dans un boudoir tendu de vert. Il faut cependant, dans les différents détails de la toilette, faire grande attention aux reflets qui peuvent altérer l'action des contrastes, et produire l'effet tout opposé. Ainsi un rideau vert bien éclairé projette autour de lui sa couleur, qui domine de beaucoup et éteint le rouge de la couleur complémentaire, à tel point que la teinte verte est la seule qui paraisse.

Progrès dans les sciences. — Par une prérogative particulière, non seulement chacun des hommes s'avance de jour en jour dans les sciences; mais tous les hommes ensemble y font un continuel progrès, parce que la même chose arrive dans la succession des hommes, ainsi que dans les âges différents d'un seul individu; de sorte que toute la suite des hommes, pendant le cours de tant de siècles, doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours, et qui apprend continuellement; d'où l'on voit avec combien d'injustice nous respectons les philosophes de l'antiquité *principalement à cause de leur ancienneté*: car, comme la vieillesse est l'âge le plus distant de l'enfance, qui ne voit que la vieillesse de cet homme universel ne doit pas être cherchée dans les temps proches de sa naissance, mais dans ceux qui en sont les plus éloignés. PASCAL, *Pensées*.

JEANNE GREY.

Lady Jeanne Grey a été décapitée le 12 février 1554, à l'âge de dix-sept ans : elle était née en 1537.

Le souvenir du supplice de cette jeune femme est plein d'émotion pour les Anglais; les historiens s'accordent à dire que lady Grey était belle, pure, d'un esprit distingué: toute jeune qu'elle était, ou la citait comme l'une des femmes les plus instruites de son temps. Roger Ascham la vit un jour lire le *Phédon* dans le texte grec, tandis que ses compagnes et ses sœurs jouaient dans le parc du château de son père. Elle lisait aussi facilement les auteurs latins et français.

L'ambition seule de sa famille la conduisit à l'échafaud. Elle était de sang royal, et on voulut lui faire porter la couronne d'Angleterre: elle la porta neuf jours.

Marie, sœur cadette de Henri VIII, troisième femme de Louis XII, roi de France, avait épousé, après la mort de ce prince, Charles Brandon, duc de Suffolk. De cette seconde union, il était né une fille nommée Francis, qui fut mariée à Henri Grey, marquis de Dorset, et qui donna le jour à Jeanne.

Par suite de différentes morts, le duché de Suffolk, créé en faveur de Charles Brandon, s'était éteint: le marquis de Dorset en obtint le titre par le crédit de John Dudley, comte de Warwick, qui était alors en grande faveur à la cour, et s'était fait donner à lui-même le titre de duc de Northum-

berland. John Dudley avait quatre fils : il demanda et obtint pour le plus jeune la main de Jeanne Grey. Le mariage fut célébré au mois de mars 1555, dans l'hôtel de Durham (Durham-House), de Londres. On dit que les jeunes époux s'aimaient passionnément.

Le roi Edouard VI, fils de Henri VIII, était malade : le duc de Northumberland, prévoyant sa fin prochaine, usa de tout son ascendant pour l'engager à appeler lady Jeanne Grey à succéder, après sa mort, à la couronne. Le 21 juin, d'après la volonté du roi, tous les membres du conseil privé signèrent l'acte de transmission du titre royal dicté par le duc. Le 6 juillet, Edouard mourut : le duc était pris à l'improviste; il n'avait pas eu le temps de préparer les esprits à l'avènement



(Jeanne Grey.)

de sa belle-fille : aussi, pendant plusieurs jours, il garda l'acte secret. Enfin, le 9 du même mois, il se rendit, avec le duc de Suffolk, au palais de Durham, et salua lady Jeanne Grey reine d'Angleterre. La jeune femme, étonnée, refusa d'abord d'un ton ferme un titre qui appartenait réellement à Marie, fille de Henri VIII et de Catherine d'Espagne, née le 18 février 1515. Mais vaincue par les instances de son beau-père, de son père et de son époux, elle donna son consentement. Le lendemain on la proclama reine dans Londres. Le duc de Northumberland avait eu soin de la conduire auparavant à la Tour, et de l'y faire accompagner par tout le conseil privé, qu'il voulait retenir sous son influence continuelle et immédiate; mais tous les efforts de cet habile politique furent sans succès. Il était trop évident que les règles ordinaires de succession au trône étaient violées, et que les prétentions de Jeanne Grey étaient insoutenables. Un parti se déclara pour Marie dans le Cambridgeshire. Northumberland fut forcé de quitter Londres pour arrêter l'insurrection : les membres du conseil privé profitèrent de son absence pour quitter la Tour, et, le 19 juillet, s'étant rendus chez le comte de Pembroke, ils firent mander le lord-maire, qui, sur leur réquisition, proclama sur-le-champ Marie reine d'Angleterre. Le 5 août, Marie était à Londres. Le duc de Northumberland, condamné et jugé le 18, fut exécuté le 22. Lady Jeanne Grey, son mari, deux de ses beaux-frères, et l'archevêque Cramer, furent jugés et condamnés à mort le 15 novembre. Mais on les laissa prisonniers dans la Tour, et on parut ajourner indéfiniment leur exécution, qui n'eut lieu qu'à la suite de la tentative de révolte dirigée par sir Thomas Wyatt, au commencement du mois

de février de l'année suivante. La découverte de cette conspiration fut une occasion dont on sut profiter pour faire périr tous les mécontents. On avait déjà exécuté, avec Thomas Wyatt, cinquante gentilshommes, et plus de quatre cents hommes du peuple, lorsque le 12 févr. au matin, le mari de Jeanne Grey fut décapité : Jeanne vit passer son cadavre sous ses fenêtres. Bientôt après, on la conduisit, pour subir le même supplice, sur une place de verdure, devant une chapelle de la tour; quelques auteurs disent dans une salle basse de cette chapelle. Quand elle fut montée sur l'échafaud, elle adressa aux spectateurs quelques paroles; elle reconnut l'illégalité du titre de reine dont on l'avait revêtue; mais elle protesta qu'elle ne l'avait jamais désiré, et qu'elle n'avait rien tenté pour l'obtenir. Elle finit en demandant au peuple de l'assister de ses prières. Ensuite elle récita un psaume. Le bourreau s'approcha d'elle; mais elle lui fit signe de s'éloigner : les femmes qui l'accompagnaient lui ôtèrent sa colletterie et lui bandèrent les yeux. On l'aïda à trouver le billot : « Mon Dieu, dit-elle, je remets mon âme entre vos mains... » Et la hache tomba.

Cette terrible scène a inspiré à l'un de nos premiers peintres, M. Paul Delaroche, l'un des plus beaux tableaux de l'exposition de peinture de cette année.

LE RENNE.

(Voyez tome I^{er}, page 244.)

La plupart des animaux que l'homme a réduits en domesticité, ont éprouvé, par suite de leur changement d'état, des modifications telles, qu'il est aujourd'hui fort difficile de savoir quelles sont les espèces sauvages dont ils proviennent, et par conséquent quelle était leur première patrie. On a cru long-temps, mais à tort, trouver dans l'aurochs la souche des diverses races de nos bœufs; on sait aujourd'hui que ces deux espèces sont distinguées par des caractères de l'ordre de ceux que ne modifient point les circonstances extérieures. La souche primitive du chameau est également perdue, et on en peut dire autant pour l'âne et le cheval; car, bien qu'en quelques parties du nord de l'Europe on trouve des troupeaux de chevaux assez nombreux, tout porte à croire que ces troupeaux proviennent, de même que ceux qui errent dans les plaines de l'Amérique, d'individus autrefois domestiques. Il n'est pas bien prouvé que le cochon soit un sanglier abâtardi par l'esclavage; on ne peut dire si la chèvre tient plutôt de l'ægagre que des bouquetins, et si la brebis descend des argalis ou des mouffons. Pour le chien, enfin, il y a toute raison de croire que les diverses variétés ne proviennent point, comme on l'a cru jusqu'à ces derniers temps, d'une souche unique, mais qu'elles sont le produit de plusieurs espèces sauvages assez distinctes. Le renne est peut-être de tous les animaux domestiques le seul pour lequel il n'existe pas de semblable incertitude. Les régions voisines du cercle polaire arctique nourrissent en même temps et l'espèce sauvage, et l'espèce réduite, qui ne diffère de la première que par un peu moins de force et de fierté, et que toute l'influence de l'homme ne paraît pas devoir rendre capable de s'accommoder à un autre climat.

Le renne sauvage se trouve également dans le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, et il est un objet important de chasse pour diverses tribus de Samoyèdes, de Finlandais, d'Esquimaux et d'Américains. Le renne domestique ne se trouve guère que chez les Lapons, pour lesquels il remplace le bœuf, le cheval et la brebis, et il a sur ces trois espèces le grand avantage de supporter, sans inconvénient, les froids les plus rigoureux, et de s'accommoder de la chétive nourriture que peut offrir un pays aussi pauvre en végétation.

Durant l'hiver, lorsque le sol est couvert d'une couche épaisse de neige, le renne, guidé par l'odorat, reconnaît les lieux où croît le lichen, qui forme sa principale nourriture, et creuse du pied pour le trouver. Il est même remarquable

que c'est dans cette saison qu'il est le plus gras ; car, dans l'été, si sa nourriture est plus abondante, plus aisée à trouver, il ne peut pas la savourer en repos ; les insectes revenus avec la chaleur le tourmentent cruellement ; les moustiques, les taons le piquent pour s'abreuver de son sang ; les oestres pour déposer sous sa peau des œufs qui se changent bientôt en vers gros comme le bout du doigt ; la chaleur elle-même est pour lui une cause de malaise. Ce besoin qu'a le renne d'un froid qui serait insupportable à la plupart de nos espèces domestiques, empêchera probablement qu'on l'établisse jamais hors des pays pour lesquels il semble avoir été créé. Les individus que l'on transporte dans les régions tempérées y vivent, à la

vérité, si on a pour eux les soins convenables ; mais ils ne se propagent point. On avait pensé que le renne pourrait se naturaliser dans les parties élevées des montagnes d'Ecosse et d'Angleterre, et l'on a amené à diverses reprises des troupeaux considérables que l'on a lâchés dans les lieux qui semblaient leur devoir convenir le mieux : tous y sont morts en peu de temps, quoique ces lieux leur offrirent en abondance un lichen semblable à celui dont ils se nourrissent de préférence dans leur pays natal.

Les naturalistes du siècle passé croyaient que le renne avait autrefois habité les Alpes et les Pyrénées : cette opinion, qui était partagée par Buffon lui-même, se fonda sur



(Troupeau de rennes.)

un passage altéré d'un très ancien Traité de la chasse, attribué à un prince de la maison de Foix, Gaston Phébus. On y trouve, en effet, le renne assez bien décrit sous le nom de *rangier*, nom qu'il portait alors dans la langue vulgaire, et qu'il conserve encore dans le langage héraldique, et l'auteur dit qu'il a vu cet animal en Maurienne et en Pucodève ; du moins c'est ainsi qu'on lit ce passage dans les deux éditions imprimées des *Deduits de la chasse*, et personne avant Cuvier n'y avait soupçonné d'incorrection ; mais ce grand naturaliste, dont l'esprit était aussi pénétrant dans les investigations de détail qu'il était large et étendu dans les vues d'ensemble, ne se contenta pas de faire remarquer que le fait adopté jusque là sans examen était incompatible avec les lois de la distribution géographique des animaux ; il entreprit de montrer d'où provenait l'erreur. A cet effet, il eut recours au manuscrit original, et, au lieu de ces deux noms de Pucodève et Maurienne, il lut fort distinctement *Xueden* et *Norveque*, Suède et Norvège. Cette correction éclaircit non seulement un point de l'histoire du renne, mais aussi de celle du prince de Foix, puisqu'elle montre que Gaston, qu'on savait déjà avoir été en Prusse, a poussé encore plus au nord les excursions que lui faisait entreprendre son caractère aventureux.

Le nom de *rangier*, ou plutôt *ranchier*, qu'on donuait dans le XIV^e siècle au renne, est très probablement l'altération du mot *rain-thier* ou *reihen-thier* qu'on avait souvent lu mal à propos *rain-shier*. Ce nom fut traduit dans le latin barbare de ces temps par *rangierus*, *rangerius* ou *rangifer* ; le dernier prévalut, et les autres furent tellement oubliés, que le savant Du Cange ayant trouvé, dans une pièce citée par Muratori, la description d'une agrafe ou boucle qui portait un *rangerium* avec des cornes d'or, crut que ce mot signifiait l'ardillon de la boucle, parce que cette partie a reçu quelquefois le nom de *ranguillon*.

Les naturalistes grecs ne paraissent pas avoir eu connaissance du renne, et, parmi les Romains, Pline est le premier qui en fasse mention sous le nom de *tarandus*, mot qui ressemble tant à celui-ci *theraindeer*, qu'on n'y peut voir que l'altération du nom de l'animal (précédé de l'article) dans une des langues germaniques. Pline prétend que le *tarandus* changeait de couleur à volonté, phénomène qui lui semblait encore plus étrange pour un animal couvert de poils, comme l'est le renne, que pour un reptile à peau mince, tel que le caméléon. Le fait du changement de couleur est vrai jusqu'à un certain point ; seulement il ne s'opère pas suivant

la volonté de l'animal, mais sous l'influence des saisons. Les rennes en effet, comme la plupart des animaux qui habitent les régions polaires, prennent à l'entrée de l'hiver une robe dont la teinte est beaucoup plus claire que celle de l'été, et qui, par cela même, les protège plus efficacement du froid. Du reste, en même temps que leur pelage blanchit, il devient plus claud et devenant plus épais; aussi est-ce à cette époque que l'on tue les rennes dont la peau est destinée à faire ces robes fourrées, connues sous le nom de lappmudes.

Les rennes sauvages, qui, pendant l'hiver, habitent les bois et les marécages, émigrent dans l'été sur les montagnes voisines de la côte, où ils trouvent un air plus frais et une moindre abondance de mouches. Il faut que les rennes domestiques, pour se conserver en bon état, fassent un voyage semblable. Aussi les Lapons, dans l'été, vont-ils avec leurs troupeaux s'établir sur les hauteurs; ils y passent les mois de juin, juillet et août, et ce n'est qu'au mois de septembre qu'ils retournent vers leurs quartiers d'hiver, où ils doivent être rendus avant que les neiges commencent. Dans ces deux voyages les rennes servent comme bêtes de somme; ce n'est que lorsque la terre est couverte de neige qu'on les attèle aux traîneaux; mais c'est réellement alors qu'ils sont le plus utiles, puisque sans leur secours l'habitant de l'intérieur des terres serait confiné pour six mois chaque année dans sa maison.

Le pied du renne est conformé de la manière la plus convenable pour courir sur un sol mobile sans s'y enfoncer; non seulement il est beaucoup plus large que celui d'un cerf de même taille, mais il est fendu plus profondément, et ses deux parties, lorsqu'il presse, s'ouvrent en fourche, de manière à trouver un point d'appui suffisant, même sur la neige récemment tombée. Lorsque le pied se relève, les deux sabots revenant l'un vers l'autre, produisent, en se cloquant, un bruit de castagnette qui s'entend d'assez loin. Attelé à un traîneau dont le poids va souvent jusqu'à 250 livres, un renne de force ordinaire fait 50 lieues d'une seule traite; avec un fardeau moindre, il peut aller plus vite, et résister plus long-temps. On cite en ce genre des faits presque incroyables: ainsi on conte qu'en un cas urgent un officier suédois, chargé de dépêches très pressées, fit en quarante-huit heures, avec le même renne, une route de 266 lieues. L'animal mourut presque en arrivant; son portrait est conservé encore aujourd'hui dans le palais de Drottningholm.

Dans les circonstances ordinaires, le renne, attelé à un traîneau, fait en trottant de trois à quatre lieues à l'heure, et il peut soutenir ce pas tant que dure le jour, ne mangeant rien, et prenant seulement de temps en temps, mais sans s'arrêter, un peu de neige pour se rafraîchir. La nourriture de l'animal pendant l'hiver consiste, comme nous l'avons dit, dans les mousses et les lichens qu'il découvre avec beaucoup d'adresse sous la neige; dans l'été, il pait le gazon des plaines humides, où broute les bourgeons et les feuilles des buissons. Il mange aussi avec beaucoup d'avidité, quand l'occasion s'en présente, certains rongeurs, nommés *lemmings*, qui, à des intervalles de temps irréguliers, arrivent en troupes innombrables. Le renne d'ailleurs n'est pas le seul ruminant qui, dans les pays froids, s'accommode pour nourriture d'animaux vivans: en Islande, dans les îles Shetland, et même vers la pointe nord de l'Ecosse, les chevaux et les vaches mangent volontiers du poisson.

La chair des rennes est excellente à manger fraîche ou sèche; elle est plus succulente et plus grasse en automne; aussi est-ce dans cette saison qu'on en tue le plus grand nombre. Les femelles, qui ne sont pas, comme nos biches, dépourvues de cornes, fournissent du lait dont on convertit la plus grande partie en fromage. On le bat quelquefois pour en faire du beurre; mais la partie grasse qui se sépare a la consistance et le couleur du suif. On ne traite les femelles qu'une fois le jour, vers les deux heures après-midi; le lait qui se reforme jusqu'au lendemain matin est destiné à la

nourriture des jeunes qui têtent encore la mère. Quand un faon de renne vient à mourir, le lait de la mère ne se tarit pas tout-à-fait, mais il diminue notablement en qualité et en quantité.

Pour qu'une famille laponne puisse vivre dans l'aisance et sans inquiétude de l'avenir, il faut qu'elle possède un troupeau de trois à cinq cents têtes; avec ce nombre de rennes, elle peut faire dans l'été tout le fromage dont elle a besoin, et dans l'hiver elle peut tenir de temps en temps une bête pour avoir de la viande fraîche. Une famille qui n'est pas très nombreuse peut se maintenir passablement avec un troupeau de deux cents bêtes; celui qui n'en a que cent est exposé à manquer souvent du nécessaire s'il ne cherche d'autres ressources; enfin l'homme qui en possède seulement cinquante ne peut pas avoir un établissement à lui, il est obligé de s'adjoindre à quelque famille plus aisée, dont il se rend en quelque sorte le serviteur.

Les tableaux sans personnages. — On fit voir un jour à un voyageur qui visitait Constantinople deux tableaux qu'on regardait comme des chefs-d'œuvre de peinture: ils représentaient deux des exploits les plus mémorables d'Iassan-Pacha: la surprise des Russes à Lemnos et le bombardement d'Acro. Tout y était peint avec la plus grande exactitude: les vaisseaux, les batteries, les boulets fendant les airs, les bombes tombant sur les maisons et y apportant la ruine et l'incendie; une seule chose y manquait, une bagatelle, un rien, les combattans. L'artiste les avait omis en considération de la haine des Turcs contre la représentation des figures humaines; les Turcs croient que ces êtres peints sur la toile viendront, après la mort de l'artiste qui les a créés, lui demander une âme. « Mais bien loin que cette circonstance diminue la valeur de ces tableaux, ajouta le voyageur, rem's de son premier étonnement, c'est la chose la plus judicieuse que j'aie jamais vue; le grand point, en effet, dans les œuvres d'art, est de faire ressortir les principaux traits, tout ce qui est essentiel à l'action, et d'écartier les accessoires, auxquels l'imagination supplée aisément. Or, qui a produit les grands effets peints dans ces tableaux? Sont-ce les hommes? Non; ce sont les boulets, les bombes, la mitraille. » L'officier qui servait de *cicerone* au voyageur conçut tant de plaisir de cette remarque, qu'il l'embrassa avec effusion, en lui disant: « Vous êtes le seul chrétien de bon sens que j'aie jamais rencontré. »

FRAGMENT INÉDIT DE CONTROVERSE CHINOISE.

La nature humaine est-elle prédisposée au mal ou au bien?
(Voyez les portraits de Lao-tseu et Meng-tseu, tome I, page 308, et tome II, page 53.)

Lao-tseu dit: « La nature humaine est comme le saule, et la justice est comme un vase. On fait la nature de l'homme selon la justice et l'équité, comme on fait un vase du bois de saule. »

Meng-tseu dit: « Peux-tu, en conservant la nature du saule, en faire un vase? Il est nécessaire que tu altères le saule en le taillant et en le pliant, pour que tu puisses en faire un vase. S'il est nécessaire d'altérer et de briser la nature du saule pour en faire un vase, alors il te sera également nécessaire d'altérer et de briser la nature de l'homme pour la rendre conforme à l'équité et à la justice. Ta doctrine conduirait donc les hommes à renverser l'équité et la justice. »

Lao-tseu ajouta: « La nature humaine est comme une eau courante: si on la dirige vers l'orient, elle coule vers l'orient; si on la dirige vers l'occident, elle coule vers l'occident. La nature de l'homme ne distingue pas entre le bon et le mauvais, comme l'eau ne distingue pas entre l'orient et l'occident. »

Meng-tseu dit: « L'eau assurément ne distingue pas en-

tre l'orient et l'occident; mais ne distingue-t-elle pas entre le *haut* et le *bas*? La nature de l'homme est bonne, comme la nature de l'eau est de couler vers le bas. L'homme n'est pas plus exempt d'une bonté naturelle, que l'eau du penchant de couler vers le bas.

» Maintenant, si, en pressant l'eau, tu la fais jaillir en haut, tu pourras la faire dépasser la tête; en l'arrêtant par des obstacles solides, tu pourras la faire parvenir au haut d'une montagne. Appelles-tu cela la nature de l'eau? C'est par la force qu'elle est déviée ainsi de son cours naturel; c'est de la même manière seulement que la nature humaine peut être forcée ainsi à pratiquer le mal.»

Origine du mot Païen. — Les peuples de la campagne persistèrent long-temps après l'empereur Théodose dans leur ancien culte : c'est ce qui fit donner aux sectateurs de l'ancienne religion le nom de païens, *pagani*, du nom des bourgades appelées *pagi*, dans lesquelles on laissa subsister l'idolâtrie jusqu'au VIII^e siècle, de sorte que le nom de *païen* ne signifie que paysan, villageois.

VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs.*

FABRICATION DU PAPIER.

On a réussi à fabriquer du papier avec une foule de substances diverses. Nous ne parlerons ici que de celui qu'on fait avec les chiffons de vieux linge, en chanvre, en lin ou en coton. Pendant long-temps la matière première n'a pas manqué aux papeteries; mais, aujourd'hui, l'immense consommation de papier qui a lieu dans tout le monde connu, et la contrebande qui exporte une énorme quantité de chiffons à l'étranger, ont rendu cette matière assez rare pour maintenir le papier à un prix beaucoup plus élevé que ne semblerait le comporter l'économie introduite dans les procédés de fabrication.

Lorsque les chiffons sont arrivés à la manufacture de papier, des femmes les trient et les séparent en différens lots,

soit d'après le degré de blancheur ou de finesse de la toile, soit d'après leur usure plus ou moins grande, condition plus essentielle que la première pour avoir des papiers bien homogènes. Placés devant une table recouverte d'une toile métallique, ces femmes y frappent d'abord le chiffon pour en séparer la poussière qui tombe à travers cette toile dans une boîte placée par dessous; puis, au moyen d'une lame tranchante fixée verticalement sur la table, elles découpent le chiffon en petits morceaux de trois à quatre pouces carrés, en ayant soin de n'y laisser ni ourlets ni coutures.

Dans quelques papeteries on fait encore usage des pourrissoires, espèces de cuves humides où l'on porte les chiffons, qu'on arrose de temps en temps pour leur faire subir une fermentation qui est fort nuisible à la santé des ouvriers.

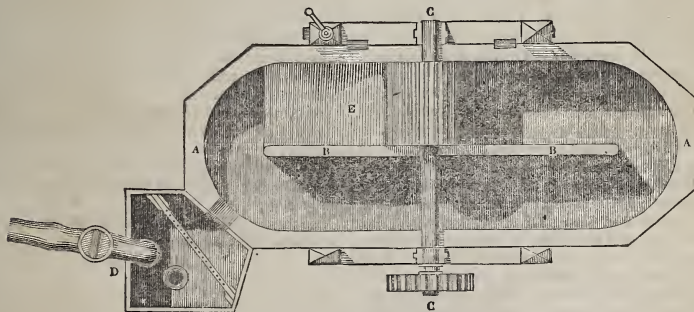
Le procédé qu'on y a substitué consiste à décliner le chiffon par divers moyens mécaniques, dont chaque papeterie conserve encore le secret.

Dans quelques fabriques, anciennement construites, les chiffons sont ensuite portés sous d'énormes maillets qui, mis en mouvement par une roue hydraulique, les réduisent en pâte.

Dans les établissemens plus récents, on emploie le *cylindre* représenté dans la figure ci-dessous.

A est une caisse en bois ou en métal, d'environ 10 pieds de long, 4 pieds et demi de large, et de 2 pieds de profondeur; B est une cloison longitudinale; C un axe en fer, portant à une de ses extrémités un pignon qui engrène avec une plus grande roue qu'on ne voit pas dans la figure, et qui est mise en mouvement par un moteur quelconque. A cet axe C est fixé le cylindre qui occupe l'intervalle entre la cloison B et le bord de la caisse, et qui a environ 20 pouces de diamètre; la circonférence en est garnie de lames métalliques. On peut, au moyen d'un mécanisme particulier, le rapprocher plus ou moins du fond de la caisse, qui, elle-même, porte des lames semblables à celles du cylindre. Enfin D est un appareil destiné à amener de l'eau pure dans la caisse et à en extraire l'eau salie par les chiffons.

Le cylindre étant mis en mouvement avec une vitesse



(Cylindre employé pour réduire le linge en pâte.)

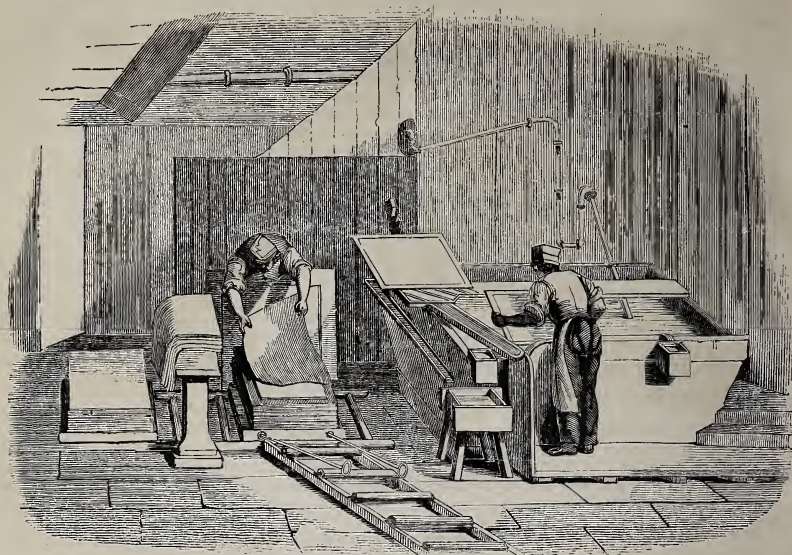
d'environ 120 tours par minute, on jette une certaine quantité de chiffons dans la caisse, où ils sont entraînés avec une grande rapidité par les lames du cylindre, qui les déclinent et les déposent sur le plan incliné E, formé d'une toile métallique, à travers laquelle l'eau salie s'écoule pendant que le tuyau D fournit de nouvelle eau pure à la caisse. La pâte produite par ce premier passage n'est pas encore assez fine pour être employée : on la porte à un autre cylindre plus rapproché du fond de la caisse, ou bien on lui fait subir un nouveau passage en abaissant davantage le premier cylindre. Cette opération se répète jusqu'à trois fois. Dans cet état la pâte est bien lavée, mais elle conserve encore une

couleur qui dépend de celle qu'avaient les chiffons. Il s'agit de la blanchir. Dans ce but, on la met en presse pour lui enlever la plus grande partie possible de l'eau qu'elle contient; on la place ensuite dans un réservoir hermétiquement fermé, où l'on fait affluer, au moyen de tuyaux, du chlore gazeux, qu'on obtient par l'application de la chaleur à un mélange, dans les proportions convenables, de peroxide de manganèse, de sel commun et d'acide sulfurique. Au bout de quelques heures, le chlore a entièrement décoloré la pâte, qu'on fait ensuite repasser une ou plusieurs fois sous les cylindres, tant pour en séparer le chlore que pour la diviser davantage; la pâte est alors prête à être transformée en papier. Deux

procédés sont employés pour y parvenir; l'un à la main, que nous allons décrire; et l'autre à la mécanique, que nous réservons pour une prochaine livraison.

En examinant la gravure ci-dessous, on y voit un homme

qui plonge une espèce de cadre dans une cuve. Cette cuve est remplie de pâte, dont la fluidité plus ou moins grande détermine l'épaisseur de la feuille de papier. Le cadre que tient l'ouvrier se nomme une *forme*; il se compose d'un



(Fabrication à la main des feuilles de papier.)

châssis en bois, recouvert d'une toile métallique, en fils de cuivre qui sont placés en long, et dont les traces, que l'on aperçoit sur la feuille de papier quand on regarde le jour au travers, s'appellent des *vergeures*. Ces fils sont soutenus, de distance en distance, par d'autres fils plus gros, placés en travers, et dont les traces prennent le nom de *pantousseaux*. Enfin la marque du fabricant est figurée sur la forme par d'autres fils de cuivre, auxquels on donne le nom de *filigranes*, et qui laissent aussi leurs traces sur le papier. Sur les bords de la forme s'applique un autre cadre mobile, en tôle, appelé *frisquette*, dont l'épaisseur, conjointement avec le plus ou moins de liquidité de la pâte, détermine l'épaisseur de la feuille de papier, et dont les autres dimensions déterminent la longueur et la largeur de cette même feuille. L'ouvrier, qu'on appelle l'*ouvreur*, ayant posé la frisquette sur la forme, plonge la forme dans la cuve, l'y dispose horizontalement, et la retire dans cette position; alors il la secoue légèrement en la maintenant toujours horizontalement, et la pâte qui s'élève au-dessus des bords de la frisquette retombe dans la cuve, tandis que l'eau qu'elle contient passe à travers les vergeures de la forme. On conçoit qu'il faut à l'ouvreur une grande habitude du maniement de la forme pour étendre ainsi régulièrement la pâte sur toute son étendue, avant qu'elle ait perdu assez d'eau pour pouvoir se répandre uniformément. L'ouvreur pousse ensuite la forme sur un plan incliné, placé au bout de la cuve, et prend une autre forme sur laquelle il pose la même frisquette qu'il a enlevée à la première, et recommence une nouvelle feuille. Pendant ce temps un autre ouvrier, appelé le *coucheur*, prend la forme abandonnée par l'ouvreur, et la renverse sur un morceau de drap appelé *flote* ou *blanchet*; la feuille se détache facilement de la forme, reste sur le morceau de drap, et est recouverte par un autre blanchet prêt à recevoir une autre feuille. Les deux ouvriers procèdent ainsi successivement, se

passant, tour à tour, la forme chargée d'une feuille et la forme vide, jusqu'à ce qu'ayant accumulé ainsi entre les blanchets un certain nombre de feuilles, formant un *porse*, on porte le tout sous une presse pour en faire sortir l'eau le plus possible. Des femmes séparent alors les flotes des feuilles, et placent celles-ci les unes sur les autres. En cet état, on les presse encore fortement, puis on les met sécher par portions sur des cordes ou des triangles de bois. Lorsqu'elles sont sèches, on les colle, si le papier doit servir à l'écriture, en les plongeant, un certain nombre à la fois, dans une colle très claire de peau de gants; on les remet encore en presse pour forcer la colle à pénétrer également partout; on les fait de nouveau sécher, puis on les met en *maîns* de 24 ou 25 feuilles, et enfin en *rames* de 20 maîns.

Dans quelques papeteries on colle la pâte elle-même; mais ce procédé n'est pas encore répandu partout.

SALON DE 1834. — AVIS.

Le Salon de peinture et de sculpture de 1834 est ouvert depuis le 1^{er} mars. Le jugement public, au-dessus des critiques et des enthousiasmes particuliers, se forme chaque jour, et désigne plus clairement les œuvres dont le souvenir sera le plus long-temps conservé : attentifs à la direction qu'il suit, nous nous proposons de reproduire, dans quelques esquisses, les sujets qui conviennent le mieux à la gravure sur bois et au caractère de notre recueil.

Les Souscripteurs dont l'abonnement est expiré à la 1³ livraison sont priés de le renouveler, s'ils ne veulent éprouver de retard dans l'envoi du Magasin pittoresque.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier n° 30

MUSÉES DU LOUVRE.
SALON DE 1834. — EXPOSITION DE PEINTURE.
TABLEAUX DE GENRE.



(Corps-de-garde ture sur la route de Smyrne à Magnésie, par M. Decamps.)

Des lueurs où dominent la blancheur mate et le jaune ardent éclairent l'intérieur du corps-de-garde; les soldats se reposent à l'ombre de leur baraque; au dehors, sous le soleil, on voit cheminer des voyageurs et leurs chameaux à travers la poussière qui tourbillonne.

Les armes, les pipes, la poterie, sont éparses sur le sol; au lieu du poêle de fer ou de l'âtre de nos corps-de-garde, on remarque un grand vase de cuivre où se consomment quelques charbons. La cantinière vend des rafraîchissemens aux Turcs diversement groupés: les uns fument, les autres dorment ou causent; l'un d'entre eux, celui qui est assis à terre, et qui racle si tristement une sorte de longue mandoline, paraît, d'après son costume, avoir fait partie d'un des corps de troupe disciplinés à l'imitation des armées européennes.

C'est dans un voyage en Orient, sur la route même de Smyrne, que M. Decamps a ébauché ce sujet. Une suite de tableaux composés avec tant de conscience et de talent, remplaceraient quelquefois avec avantage les récits des voyageurs, ou du moins les complèteraient d'une manière précieuse. Mais si, d'après cette seule scène de soldats pris au hasard, assemblés et postés en désordre pour protéger les caravanes, ou pour veiller sur les mouvements de l'ennemi, on voulait juger l'état actuel des mœurs militaires turques, on s'exposerait à être injuste envers l'esprit novateur de Mahmoud. La discipline et l'unité de costume sont introduites dans l'armée. Les premiers soldats disciplinés ont pris le nom de *tacticiens*. Leur uniforme est bien. Ils sont vêtus d'espèces de justaucorps à la manière des matelots italiens. Leurs pantalons sont très larges jusqu'au genou, là ils sont liés par une espèce de jarretière, et coltent sur la jambe jusqu'à la cheville; les pieds et le cou sont nus. Au lieu du turban oriental, ils portent un bonnet en étoffe rouge, large, bourré, qui couvre toute la partie postérieure de la tête, et descend sur les oreilles. Un gland bleu en soie ou en laine tombe de la pointe du bonnet.

Les officiers attachent à leur poitrine un croissant en argent, ou en petits brillans, suivant leur grade. Ils ont aux

pieds des bottines en maroquin, ou des souliers avec des bas. Leur manteau rouge, qui est attaché autour du cou, avec une agrafe d'argent, tombe jusqu'au genou.

M. Mac-Farlane, qui a visité la Turquie asiatique en 1828, donne des détails intéressans sur le progrès des innovations militaires. Voici comment il décrit une caserne, et les exercices des *tacticiens* à Smyrne.

« En sortant des bazars, nous traversâmes l'extrémité de la ville basse des Turcs, qui n'est habitée que par des fabricans de caisses à figues, et nous nous trouvâmes dans une petite place, devant un vaste édifice à moitié construit en bois, dont la porte était décorée d'une longue inscription arabe, gravée en lettres dorées, et dont les murailles étaient couvertes de larges placards écrits en langue vulgaire. Dans cette place, trois ou quatre Turcs d'un âge avancé, personnages à barbe grise, instruisaient des soldats novices dans l'art de tenir les pieds en dehors, et la tête droite, de lever ensemble les pieds de terre, mouvement fort difficile à exécuter pour les Mahométans et tous les Asiatiques; en un mot, ils les initiaient dans la science des évolutions.

» Nous nous approchâmes de la porte d'un bâtiment à demi ruiné; deux personnages, dont le grade devait correspondre à celui de sergent et de caporal, nous proposèrent d'entrer, et deux sentinelles nous présentèrent les armes au bas de l'escalier. L'intérieur de l'édifice était encore plus délabré que l'extérieur; les murs étaient crevassés, les solives pourries, et tout tremblait dès qu'on faisait un pas. Dans une vaste salle, au second étage, nous trouvâmes une trentaine de soldats « portant et reposant les armes, » frappant le plancher en bois de la crosse de leur mousquet, avec un si bon courage, que je craignais à chaque instant qu'ils ne descendissent verticalement au premier étage. Tous nous montrèrent beaucoup de bienveillance, et même de politesse. Il n'y avait d'autres lits de camp que le bois dur et raboteux du plancher. Les couvertures consistaient en quelques voiles à demi déchirées; deux ou trois soldats y joignaient un couvre-pied d'un tissu grossier de poil de chèvre ou de laine de chameau. On ne leur avait encore distribué ni manteaux,

ni capotes. Exerçés depuis un an, ils maniaient leurs mousquets avec une grande vivacité, et assez de précision; mais ils ne savaient point encore marcher militairement.

» Le pas militaire est ce que les Turcs apprennent avec le plus de difficulté, et sans doute il faut attribuer leur peu d'aptitude à leur manière singulière de marcher ordinairement, à la fois piaffant, et jetant leurs jambes à droite et à gauche; les babouches lourdes et grossières qu'ils portent gênent le mouvement de leurs pieds.

» Comme les Turcs du Nizan-Djedid, sous le sultan Sélim, avaient eu pour instructeurs des officiers français, et comme les Européens employés plus récemment par le sultan Mahmoud étaient des Français ou des Italiens qui avaient servi dans l'armée de Bonaparte, les nouvelles troupes font naturellement l'exercice à la française.

» Les femmes turques, qui, contrairement à l'opinion répandue sur elles en Europe, sont sans cesse errantes de côté et d'autre, semblent trouver beaucoup de plaisir aux scènes d'exercice du nouveau système militaire, quoiqu'il soit emprunté aux infidèles. Des femmes juives viennent aussi quelquefois assister à ces spectacles, mais elles se tiennent humblement éloignées des grandes dames aux bottines et aux pantouffles jaunes.

» Les jeunes Turcs admirent également la révolution qui s'accomplit dans l'armée. Il n'en est pas de même parmi les gens plus âgés, et surtout parmi les partisans des janissaires; beaucoup d'esprits échagrins, soit à Smyrne, soit même à Constantinople, regrettent les armes et la tactique des anciens Osmanlis. Mais ces regrets sont superflus; le mouvement d'imitation a en sa faveur tout ce qui est jeune; rien ne l'arrêtera.

Cuivre rouge, cuivre jaune ou laiton, chrysoalque. — Ces deux métaux, que l'on confond ordinairement sous le même nom, sont cependant très différents; le cuivre rouge est du cuivre proprement dit, sans mélange, tandis que le cuivre jaune est un alliage de cuivre et de zinc. Le laiton offre l'avantage d'être moins cher que le cuivre, de pouvoir former des ustensiles de toutes sortes, et qui servent à peu près comme s'ils étaient en cuivre pur. Ce qu'on nomme *chrysoalque, similor*, etc., n'est autre chose qu'un alliage de cuivre et de zinc.

RECHERCHES STATISTIQUES SUR LES SOURDS-MUETS.

CAUSES DE LA SURDITÉ. — FAITS SINGULIERS. — POPULATION DES ENFANS TROUVÉS À L'ÉTRANGER ET EN FRANCE.

(Voyez tome I^{er}, page 300.)

L'abbé de l'Épée évaluait le nombre des sourds-muets à 4 sur 6,000 habitans, et encore trouvait-on alors cette évaluation exagérée. Aujourd'hui les recensemens les plus exacts constatent, terme moyen, un sourd-muet sur une population de 4,500 ou 4,600 âmes.

Quelques économistes ont imputé cet accroissement à la croissante dépravation des mœurs, qui ferait porter aux enfans la peine de l'inconduite de leurs parens. Loin d'admettre une cause si déplorable, nous doutons que le nombre des sourds-muets soit en effet beaucoup plus considérable aujourd'hui que dans les temps passés. Autrefois les familles, rougissant d'avoir donné le jour à des êtres dégradés dans l'opinion publique, les cachaient à tous les regards comme un sujet de honte. Au contraire, depuis que l'instruction peut les rendre à la vie sociale, et que plusieurs même se sont montrés avec honneur dans le monde, les parens s'empresent de les présenter aux instituteurs.

On n'est que faiblement donné du grand nombre de sourds-muets, quand on considère la délicatesse et la com-

plication des parties qui constituent l'organe de l'ouïe. Cet organe est composé de petits osselets déliés, délicatement articulés ensemble, que la plus faible vibration sonore met en mouvement, et qui transmettent ainsi au cerveau, par le nerf auditif, l'ébranlement qu'ils ont reçu du tympan. La plus légère altération dans la structure ou dans le jeu de ces parties si fines, si impressionnables, si sensibles, entraîne la perte de l'ouïe, qui peut être encore plus immédiatement déterminée par la paralysie du nerf.

La cause immédiate de la surdité *congénitale* (de naissance) semble devoir rester toujours enveloppée de mystère. La surdité accidentelle, qui est encore plus fréquente, provient de différentes causes fortuites, de maladies cutanées, d'éruptions répétées, d'inflammations, du scrofule, de convulsions, etc. Elle survient plus communément dans les premières années de la vie, parce qu'à cet âge, c'est à la tête que s'opère le principal travail de la nature; la tête est dans l'enfant le siège de fréquentes éruptions; elle est aussi le centre des affections nerveuses.

Mais un milieu de toutes les causes de la surdité, on doit placer en première ligne l'influence des climats et des localités. Parmi les faits détaillés, recueillis par l'institution des sourds-muets de Paris, on cite une famille qui, sur huit enfans, compte cinq sourds-muets, tous les cinq nés dans une maison humide et malsaine. La famille qui l'avait habitée précédemment y avait eu trois enfans, dont deux sourds-muets.

C'est dans les pays montagneux, boisés, abondamment arrosés, que l'on trouve la plus grande agglomération de sourds-muets. La Suisse est à cet égard une des contrées les plus malheureuses. Tandis que communément la proportion des sourds-muets, relativement à la population, est de 4 à 4,600, elle est en Suisse de 4 à 500; et encore observerons-nous une grande inégalité sous ce rapport entre les divers cantons, ainsi qu'on peut le voir dans le tableau suivant donné par M. Bernoulli de Bâle:

CANTONS.	POPULATION.	SOURDS-MUETS.	RAPPORT en nombres ronds.
Zurich	220,000	225	4 : 1000
Vaud	455,000	452	4 : 1000
Bâle	50,000	100	4 : 500
Argovie	420,000	500	4 : 400
Berne	550,000	4000	4 : 550

On remarque, dans ce recensement, que le pays de Berne, tout coupé de hautes montagnes et de vallées profondes, offre le plus grand nombre de sourds-muets. Dans le pays de Vaud et le canton de Zurich, qui n'ont que peu de hautes montagnes, cette infirmité est bien moins commune. La même inégalité qu'on trouve dans la répartition des sourds-muets, entre les différens cantons, se reproduit encore entre les diverses communes d'un même canton. Ainsi, des 422 communes du canton de Vaud, 68 n'ont pas de sourds-muets. Il en est 50 qui n'ont chacune qu'un ou deux sourds-muets, tandis que dans quatre communes on en trouve cent répartis dans les proportions suivantes :

COMMUNES.	POPULATION.	SOURDS-MUETS.	RAPPORT.
Aubonne	6,658	20	4 : 535
Valle	5,958	42	4 : 528
Peterlingen	6,095	25	4 : 244
Moudon	6,602	45	4 : 455

Dans le canton de Zurich, la commune de Weyach, sur 698 habitans, compte 44 sourds-muets; c'est un sourd-muet sur 65 habitans. Il paraît qu'il y a des localités où cette proportion est plus grande encore : la *Gazette de New-York*

assure que dans le New-Hampshire, on trouve un sourd-muet sur 50 habitans dans la population noire.

L'institution des sourds-muets de Hartford, dans le Connecticut, fondée en 1816 par M. Gallaudet, et qui s'est de suite placée au premier rang des institutions de ce genre, a donné, dans ses rapports annuels, le premier exemple de recherches statistiques sur les sourds-muets.

Cet établissement, depuis sa fondation jusqu'en 1820, avait reçu 279 élèves, dont 157 garçons et 122 filles. De ce nombre, 116 sourds-muets de naissance; 153 qui avaient perdu l'ouïe dans leurs premières années; 23 dont l'infirmité n'avait pas une origine connue.

Des 153 élèves atteints d'une surdité accidentelle, 45 avaient perdu l'ouïe peu après leur naissance; 29 dans la première année; 68 entre un et quatre ans; 14 entre quatre et cinq ans; 9 entre cinq et sept ans.

De 44 cas où la cause de la surdité avait été constatée, 22 provenaient de la fièvre scarlatine; 6, de fièvres indéterminées; 7, de la rougeole; 2, d'affections cérébrales; 1, de la petite-vérole; 4, de la coqueluche; 4, d'une détonation de canon; 4, de chutes graves.

De 54 sourds-muets, sur lesquels l'institution de Prague donne des renseignemens, 19 sont sourds de naissance, 55 le sont par suite de maladies ou d'accidens.

De ces 55 élèves devenus sourds après leur naissance; 6 le sont devenus dans la première année; 9, dans la seconde; 9, dans la troisième; 2, dans la quatrième; 2, dans la sixième; 2, dans la septième, etc.

L'institution de Leipzig avait, en 1850, 51 élèves, dont 22 sourds de naissance, 29 devenus sourds dans leurs premières années.

De ces derniers, 44 ont perdu l'ouïe par la fièvre scarlatine; 6, par la petite-vérole ou la rougeole; 2, par la fièvre nerveuse; 4, par un coup à la tête; 4, par un refroidissement; 4, par suite de convulsions; 4, par causes inconnues.

De ces mêmes 29 élèves atteints de surdité accidentelle, 4 ont perdu l'ouïe dans la première année; 10, dans la deuxième; 8, dans la troisième; 5, dans la quatrième; 2, dans la cinquième.

Ces renseignemens démontrent que la surdité accidentelle est encore plus fréquente que la surdité congéniale, et qu'elle survient particulièrement dans les trois ou quatre premières années.

Comme elle provient le plus souvent d'éruptions cutanées répercutées, de maladies inflammatoires, et de l'insalubrité des habitations, on comprend que, proportionnellement, elle doit se montrer plus souvent dans les familles indigentes, où les enfans sont mal logés, mal vêtus, mal nourris, mal soignés.

La surdité de naissance peut être rapportée à deux causes principales : à un vice organique originaire, et à l'insalubrité des lieux.

Dans le cas même où la surdité proviendrait d'un principe originaire, on ne pourrait pas, à proprement parler, dire qu'elle est héréditaire; car il est très rare qu'un sourd-muet transmette son infirmité à ses enfans. Nous connaissons des sourds-muets mariés à des sourdes-muettes, et dont tous les enfans entendent et parlent. Mais il arrive souvent que la même infirmité se manifeste dans les branches collatérales. Un très grand nombre de sourds-muets ont des oncles, des tantes, ou des cousins sourds-muets, et alors la surdité est presque toujours congéniale.

La surdité, et surtout la surdité congéniale, est quelquefois accompagnée de circonstances dignes de remarque. Dans plusieurs familles on voit une succession régulière d'enfans sourds-muets et d'enfans entendant. La même mère, après avoir eu un enfant sourd-muet, donne le jour à un enfant jouissant de tous ses sens; puis vient encore un sourd-muet, et ensuite un entendant, et ainsi de suite. Nous con-

naissions des familles qui ont quatre, six, sept, huit, dix et douze enfans, dont la moitié sourds-muets, et où cette succession alternative n'a pas été une seule fois intervertie.

Le docteur Deleau, un de nos médecins qui s'est occupé avec le plus de succès du traitement des maladies de l'oreille, fait mention d'une femme de La Rochelle qui devient sourde à chaque grossesse; mais la surdité cesse du moment qu'elle est accouchée, et tous ses enfans sont sourds.

Le fait le plus remarquable peut-être que nous offrent les anomalies de la surdité, est consigné dans le rapport annuel (1828) de l'institution d'Hartford (Etats-Unis). Il se trouvait alors dans cette institution deux sœurs sourdes-muettes, qui ont quatorze cousins ou cousines sourds-muets. Tous ces seize cousins descendent de la même bisainée, laquelle jouissait de tous ses sens. Ce qui rend le fait encore plus remarquable, c'est qu'il ne s'est trouvé aucun sourd-muet parmi les enfans ou les petits-enfans de cette bisainée; ainsi, c'est à la troisième génération que toute sa descendance a été frappée de la même infirmité.

Le recensement le plus complet que nous possédions pour les sourds-muets a été fait en Prusse. Le gouvernement l'a fait opérer à trois époques différentes. Celui de 1825 a constaté 6,786 sourds-muets; celui de 1827, 8,764; et celui de 1828, 8,225.

Il est évident que l'excédant du dernier relevé vient en partie de la plus grande exactitude mise dans le recensement.

Dans les districts d'Aix-la-Chapelle et de Dusseldorf, on ne trouve qu'un sourd-muet par 5,000 âmes. La proportion se trouve presque trois fois plus forte dans les districts de Königsberg, de Gumbinnen et d'Erfurt, puisqu'on y compte un sourd-muet sur un peu plus de 1,000 habitans.

On a essayé aussi de déterminer le rapport qui se trouve entre le nombre des sourds-muets et celui des sourdes-muettes : on n'a pu rassembler encore sur cet objet que des documens partiels. Le nombre des garçons se trouve partout supérieur à celui des filles; mais ce rapport varie de $\frac{1}{2}$ jusqu'à $\frac{11}{12}$, et donne pour terme moyen $\frac{1}{2}$, c'est-à-dire que le nombre des sourds-muets surpasse d'un cinquième celui des sourdes-muettes.

Voici le résumé des recensemens opérés dans divers pays jusqu'à ce jour.

PAYS.	POPULATION.	SOURDS-MUETS.	RAPPORT.
SUISSE.			
Canton de Zurich.
— de Vaud.
— de Bâle.	895,000	4,777	1 : 503
— d'Argovie.
— de Berne.
ALLEMAGNE.			
Grand-duché de Bade.	4,108,000	4,985	1 : 539
Wurtemberg.	4,550,215	4,250	1 : 1,240
Bavière.	4,057,000	2,908	1 : 4,588
Prusse.	12,726,825	8,225	1 : 4,548
Hesse électoral.	550,000	400	1 : 4,375
Duché de Nassau.	500,000	210	1 : 4,428
Duché de Brunswick.	206,000	176	1 : 4,170
BELGIQUE.			
HOLLANDE.	6,166,834	2,166	1 : 2,847
DANEMARK.	4,800,000	1,260	1 : 4,714
IRLANDE.	6,000,000	5,500	1 : 4,714
ETATS-UNIS.	12,000,000	6,000	1 : 2,000
TOTAUX.	47,559,952	29,835	1 : 4,585

Ce relevé, opéré, comme on voit, sur plus de quarante-sept millions d'habitans de divers pays, nous offre un sourd-muet sur 4585 habitans. Ce résultat s'éloigne peu de celui que nous donne la statistique de la Prusse.

On serait fondé à regarder cette dernière comme l'expression qui rapproche le plus de la vérité; car les autres recen-

semens n'ont pas été faits avec la même exactitude; et il est difficile qu'un grand nombre de sourds-muets n'échappent pas à de premières investigations. Nous l'avons déjà remarqué entre les deux recensemens opérés en Prusse en 1827 et 1828.

Il est donc probable que si des recherches ultérieures doivent modifier la proportion de $\frac{1}{111}$, ce sera pour nous donner une proportion plus forte encore.

Si nous prenons cette proportion générale pour base des évaluations, nous compterons en France plus de 20,000 sourds-muets, et plus de 140,000 en Europe.

C'est sous le ministère de M. de Montalivet père que fut essayé en France le premier dénombrement des sourds-muets. Les renseignemens qui furent envoyés à cette époque de presque tous les départemens doivent exister encore, soit dans les cartons du ministère, soit aux archives du royaume. Aucun dépouillement ne paraît en avoir été fait.

Un nouveau recensement a été demandé par le ministère, il y a quelques années; mais il n'a encore été opéré que sur cinquante-six départemens, et dans la plupart, d'une manière incomplète. Le total présenterait 7,835 sourds-muets, nombre évidemment trop faible, et qui ne porterait la population des sourds-muets de France qu'à 12,000, tandis que de nombreux renseignemens particuliers, parfaitement d'accord avec les recensemens opérés dans d'autres pays, permettent d'élever cette évaluation à 20 ou 22,000.

Certaines localités du royaume sont, sous ce rapport, presque aussi maltraitées que la Suisse : en Corse, on trouve un sourd-muet sur environ 650 âmes, presque autant dans l'Aveyron, et peut-être plus encore dans quelques parties des Ardennes.

Le relevé général du nombre des sourds-muets, en regard des particularités locales et des causes présumées de la surdité, fourniraient d'utiles observations. Ce relevé serait d'autant plus intéressant en France, qu'aucune contrée ne présente une si grande variété sous le rapport du climat et de la topographie. Nous pensons, mais ce n'est encore qu'une opinion pour ainsi dire hypothétique, qu'on trouverait dans le midi les surdités provenant plus particulièrement d'affections nerveuses, tandis que dans le nord elles seraient plutôt la suite de maladies cutanées ou de congestions inflammatoires.

Sire, quand Votre Majesté crée une charge, la Providence crée tout de suite un sot pour l'acheter.

COLBERT à Louis XIV.

Les paresseux ont toujours envie de faire quelque chose.

VACYENARGUES.

LE CACAOYER.

Le cacao est la semence d'un arbre de l'Amérique méridionale, de la famille botanique des *malvacees*. Linné avait une si haute estime pour cet aliment, qu'il a donné à l'arbre qui le produit le nom magnifique de *theobroma cacao* (le mot *theobroma* signifie *manger des dieux*). On a conservé le nom, par égard pour l'illustre botaniste, quoique l'on n'élève pas le chocolat jusqu'au rang de la fableuse ambrosie. On ne conteste point les éminentes propriétés alimentaires du cacao; on reconnaît volontiers qu'il peut rendre de très-grands services aux voyageurs, surtout aux marins chargés d'expéditions de longue durée, et qu'il varie agréablement nos mets; mais jusqu'à présent, l'Espagne est le seul pays où le chocolat soit une nourriture populaire. Malheureusement, le cacaoyer est confiné dans les pays chauds. Entre les tropiques, l'arbre se charge de fruits deux fois par an; mais dans les pays où la végétation ne peut être aussi continue, il ne produirait plus qu'une seule fois. Cependant,

l'épreuve devrait être tentée dans l'intérêt de la colonie d'Alger; quelques pieds de cacaoyer réussiraient peut-être sur les rivages de l'Afrique, et contribueraient à la prospérité de la France africaine, de même que quelques pieds de cafeyer, transportés du Jardin des Plantes aux Antilles, ont autrefois enrichi nos colonies d'Amérique.



(Feuilles, fleurs et fruit du cacaoyer. — Fruit ouvert.)

Le cacaoyer n'est qu'un arbre de médiocre grandeur; il ne dépasse point la hauteur de sept mètres. Vu de quelque distance, il a l'air et le port d'un cerisier, mais ses feuilles, beaucoup plus grandes, ont sept pouces de long sur deux et demi de large. Les fleurs naissent immédiatement sur les grosses branches, et même sur la tige de l'arbre; le calice est rougeâtre, et les pétales sont jaunes avec quelque mélange de rouge. Comme ces fleurs sont petites et nombreuses et les fruits très volumineux, elles avortent pour la plupart, et l'abondante floraison, qui se reproduit deux fois par an, est un luxe peu profitable; mais il plaît beaucoup aux yeux, et, à ces deux époques, le cacaoyer peut contribuer à la décoration des jardins.

Les fruits sont de la grosseur des concombres de petite espèce, longs de sept à huit pouces; ils ont des côtes. Leur maturité est annoncée par la couleur jaune-foncé qu'ils prennent alors, et qui indique le temps de la récolte. A ce degré de maturité, on trouve sous l'écorce du fruit une pulpe blanche qui enveloppe les semences; sa saveur est douce, aigrelette. Lorsque la récolte est faite, on enlève l'écorce des fruits, on met dans une cuve les semences avec la pulpe qui les enveloppe, et l'on abandonne le tout à la fermentation qui ne tarde pas à s'établir. On retire alors les semences, et on les met sécher; c'est le cacao du commerce. La liqueur vineuse qui est restée dans la cuve est agréable à boire, et l'on peut en tirer du rhum par la distillation.

Le cacao, préparé comme on vient de le dire, a perdu la faculté de développer son germe: pour faire des semis de cacaoyers, les semences doivent être tirées immédiatement du fruit, et plantées sur-le-champ. Il faut pour le cacao beaucoup d'ombages et une terre humide; on a la précaution, dans l'Amérique méridionale, de faire ces plantations dans des terrains où l'arbre du corail abonde; suivant les Espagnols américains, cet arbre est la mère du cacao (madre del cacao) Il est probable qu'une autre ombre protégerait éga-

lement bien l'enfance du cacaoyer, mais on ne peut douter que ces deux arbres ne s'accommodent du même sol, du même degré d'humidité, etc., et que ce qui convient à l'un n'indique ce qui peut assurer la prospérité de l'autre.

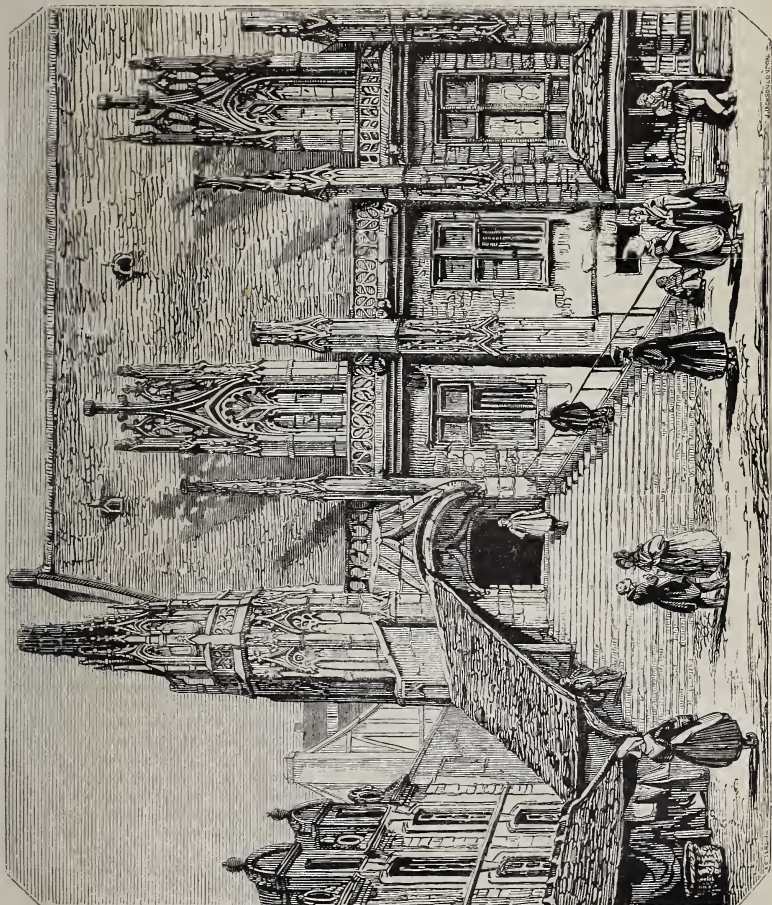
On ne connaît encore que deux variétés de cacao, la *créole* et l'*étranger* (forestero). La première est d'une saveur plus agréable, mais elle produit moins. On n'a pas encore essayé les effets de la greffe sur ce fruit intéressant; si des agronomes instruits voulaient lui consacrer leurs soins, ils ne tarderaient pas à voir les résultats de leurs recherches, car la

végétation du cacaoyer est très prompte. Une semence mise en terre donne un arbre qui commence à fructifier au bout de trois, quatre ou cinq ans.

LE PALAIS-DE-JUSTICE DE ROUEN.

(Seine-Inférieure.)

Le Palais-de-Justice de Rouen n'a point été construit tout d'un jet; l'aile qui se trouve à gauche, en arrivant par la rue Thouret, a été bâtie, dès 1495, pour servir de lieu de



(Palais-de-Justice de Rouen, d'après un dessin de Bonington.)

réunion aux commerçans de Rouen. Elle est entièrement occupée, du sol au faite, par une admirable salle, de style purement gothique, longue de 160 pieds, et large de 50, aujourd'hui connue sous les noms de *salle des Procureurs* ou des *Pas-perdus*. Cette vaste pièce n'a d'autre voûte qu'une charpente d'une étonnante hardiesse, s'arrondissant en ogive, et dont l'aspect offre quelque ressemblance avec la cale renversée d'un vaisseau de premier-rang. La porte par laquelle on arrivait du dehors dans cette partie du Palais, vient

d'être supprimée et remplacé par une nouvelle porte, percée au centre de la salle et décorée dans le style du bâtiment.

Somptueux comme tous les édifices qui surgirent sous l'influence du cardinal Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, ministre et digne ami du roi qu'on a surnommé « Père du peuple, » le corps central du Palais, qui se trouve en retour d'équerre avec celui dont nous venons de parler, ne fut élevé qu'en 1499, sous le règne de Louis XII, et consacré par ce prince à la tenue des séances de l'Echiquier, qui

fut alors déclaré sédentaire et perpétuel, sous le titre de Parlement. C'est là surtout que le goût architectural de cette époque, goût fantasque, indocile, mais si fécond, si varié, s'abandonna sans réserve à ses innombrables caprices; l'œil même le plus classique aime à y suivre, dans leur agréable confusion, les ornemens en plomb des combles, les arcades fleuronées des galeries, les dentelles délicates qui réunissent les pignons aigus des lucarnes aux sveltes clochetons jaillissant des pieds-droits des chambranles, des baies et de leurs piliers-boutans; riches et piquans détails, embellis encore par diverses statues; les unes adossées sur la longue base des pyramides, les autres audacieusement plantées sur la pointe des pinacles. Telle est cette délicieuse façade, qu'on ne peut cependant envisager sans regret, en songeant que la charmante tourelle polygonale, placée au centre, a perdu son caractère primitif, par la suppression des meneaux, et d'une partie du couronnement de ses fenêtres.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans l'intérieur de ce Palais, après la salle des Procureurs, c'est celle où siège aujourd'hui la cour d'assises. Autrefois décorée de son antique cheminée, et d'une boiserie sur laquelle l'imagination des sculpteurs avait déployé tous les trésors du style arabesque, cette pièce ne conserve maintenant de sa première magnificence que son plafond en menuiserie, entièrement brodé de caissons de formes variées, remplis de rosaces et de rinceaux du goût le plus exquis. Plusieurs rangs de clefs-pendantes en bois, merveilleusement découpées, et longues de 7 à 8 pieds, en descendaient autrefois comme autant de stalactites d'or; c'est peut-être pour se procurer quelques onces de cet or si avidement recherché, qu'on les a converties en cendres.

Une des curiosités de cette salle consistait dans un tableau donné par Louis XII. Il représentait un Christ peint, dans le goût du temps, sur un fond d'or. C'est sur cette peinture que les témoins furent, pendant trois siècles, tenus de prêter leur serment; elle est actuellement enlevée de son ancienne place; mais on l'a soigneusement conservée. L'aile qui fait face à la salle des Procureurs, ne fut construite qu'au commencement du siècle dernier, époque dont le style dispense de toute description.

LE MESSIE, OU LA MESSIADE.

POÈME DE KLOPSTOCK.

Parmi les épopées de second ordre qui ont mérité de rester dans la mémoire des hommes, la *Messiede* occupe un rang distingué. Son auteur fut, dans le dernier siècle, un des poètes les plus populaires de l'Allemagne, celui dont le génie et l'enthousiasme patriotique contribuèrent le plus à fonder cette grande ère de la littérature allemande, qui vient d'expirer avec Goëthe. Frédéric-Gottlieb Klopstock naquit à Quédlinbourg, ville de la Haute-Saxe, le 2 juillet 1724. Fort jeune encore, il manifesta un goût presque exclusif pour la poésie et l'étude de la théologie. A quinze ans, il avait lu Milton qui lui avait inspiré une admiration passionnée. Dès l'année 1745, il avait déjà esquissé les trois premiers chants du *Messie*. La publication de cette première partie du poème excita le plus vif enthousiasme en Allemagne, en Suisse, en Danemarck. Ayant été appelé à Copenhague par Frédéric V, il connut, en passant par Hambourg, la spirituelle *Méta* (Marguerite Moller), qu'il épousa en 1754. Klopstock avait conçu une affection très vive pour cette femme digne de lui; mais son bonheur n'eut qu'une courte durée; *Méta* mourut après quelques mois d'union avec le poète. Il ensevelit sa jeune épouse au village d'Ottensen, près d'Hambourg; et d'avance, il désigna sa propre tombe à côté de la femme qu'il avait si tendrement aimée. Klopstock se fixa, depuis cette époque, à Hambourg, et s'y renaria. Il mourut, le 14 mai 1805, âgé de près de soixante-dix-neuf ans. Peu d'instans avant qu'il rendit son dernier soupir, on l'entendit réciter

encore, de mémoire, quoique d'une voix basse et à peine intelligible, l'épisode du chant XII de la *Messiede*, où, traçant le tableau de la mort de Marie, sœur de Lazare, il s'était efforcé de peindre la mort du juste et son triomphe sur les terreurs des derniers momens de la vie. Le corps du poète fut porté à Ottensen, et déposé à côté de celui de sa première femme, dont la mémoire lui avait toujours été chère.

Klopstock a composé un grand nombre d'odes célèbres; celles qui sont consacrées à des sujets religieux ont quelque chose de la hardiesse et de l'élan sublime des prophètes; dans les autres, où il traite des sujets moins sérieux, il a soin de conserver toujours cette chasteté de sentimens et d'expressions qui plaît aux âmes pures. Il en est plusieurs qui, inspirées par les évènements du temps, respirent l'amour le plus ardent de la patrie et de la liberté. Après le *Messie*, l'ouvrage le plus important de Klopstock est celui intitulé *Bardistes*; ce poème est une Trilogie qui comprend toute la carrière héroïque d'Herman ou Arminius; il est remarquable par l'exaltation du patriotisme et par une peinture animée des mœurs et de la sauvagerie intrépidité des Germains. Il a composé encore un œuvre dramatique sur la *mort d'Adam*, dont les chants ont été mis en musique par Gluck.

Mais la création la plus vaste du génie de Klopstock, celle qui l'occupa la plus grande partie de sa vie, est ce poème du *Messie* dont nous allons entretenir nos lecteurs.

C'est le *Paradis perdu* qui a servi d'inspiration première pour la *Messiede*; celle-ci peut être considérée comme la suite et le complément de l'épopée de Milton. Dans le *Paradis perdu*, le poète chante l'homme déchu; dans la *Messiede*, il chante l'homme sauvé et réhabilité. Klopstock a divisé son poème en vingt chants; il se servit de l'hexamètre et rejeta la rime, ce qui était alors une grande innovation. L'action commence, avec la mission du Christ au milieu du peuple de Juda. Dans le chant premier, on le voit, sur le mont des Oliviers, priant son père de l'aider à accomplir le salut des hommes, et jurant de mourir pour eux. L'ange Gabriel est chargé de porter à Jéhova la prière de Jésus: le poète nous conduit avec Gabriel dans le ciel, et en donne la description; Jéhova répond qu'il accepte le sacrifice de son fils; il commande à ses anges de préparer les prodiges qui doivent éblouir à la mort du *Messie*. Gabriel descend du ciel, trouve Jésus endormi sur le mont des Oliviers, et se rend au sanctuaire intérieur des anges de la terre; il assemble les anges et les âmes des enfans, et leur annonce la rédemption qui va se réaliser. Puis il monte au soleil, où il rencontre les ancêtres du *Messie*. Adam s'entretient avec les anges Gabriel et Uriel du salut prochain des hommes. Par cette exposition, la création entière, tous les êtres des cieux et de la terre sont préparés à la rédemption et associés à son bienfait.

Dans le second chant, nous pénétrons au milieu des enfers: Satan, Adramilek, Moloch, Réliépél, Magog, Gog, nous apparaissent; ils s'occupent des moyens de faire périr le *Messie*. C'est ici que nous voyons ce charmant caractère d'Abaddon, un ange déchu et repentant. Ce personnage est l'inspiration la plus neuve et la plus gracieuse du poème de Klopstock; lui seul suffirait à l'immortaliser. Mais un grave reproche a été adressé à cette conception, et elle a fait le sujet de violentes critiques. D'après le dogme catholique, les anges déchus, condamnés à des peines éternelles, ne peuvent jamais se repentir, ni être pardonnés. L'on raconte qu'un pasteur allemand, effrayé du caractère hétérodoxe d'un démon repentant, entreprit, à pied, un assez long voyage pour conjurer Klopstock de supprimer cet épisode, ou du moins de ne point faire accorder le pardon à cet ange déchu.

Le troisième chant est consacré à nous faire connaître les disciples de Jésus. Peut-être pourrait-on reprocher au poète de n'avoir pas assez conservé leur caractère de simplicité.

Au quatrième chant commencent les évènements de la Passion, qui se développent jusqu'au dixième inclusivement. Ici, avec le dernier soupir du Christ, le poème semblait devoir

se terminer ; mais Klopstock suit le Messie jusqu'à son ascension au ciel. Le chant onzième est la résurrection de tous les justes de l'ancienne loi, patriarches, rois, martyrs, prophètes. Dans le chant douzième, Joseph d'Arimathe et Nicodème ensevelissent le Sauveur ; les anges et les prophètes célèbrent sa mort et sa gloire ; Marie, la sœur de Lazare, celle qui aimait tant Jésus, apprenant son supplice, expire de douleur. Le récit de l'agonie de Marie, ses angoisses, ses transports divins sont une des parties les plus inspirées du poème de Klopstock.

Du chant treizième au chant dix-huitième, l'action se passe tour à tour dans le ciel et sur la terre ; le poète fait entendre les cantiques de joie des anges et des saints, puis les cris de fureur de Satan et des démons ; il montre le Christ, dans ses diverses apparitions, aux disciples d'Emmaüs, à sa mère et à ses amis, à Thomas, donnant le pouvoir aux apôtres de remettre les péchés.

Les chants dix-huitième et dix-neuvième contiennent une vision d'Adam, dans laquelle se déroule toute la suite des destinées jusqu'au jugement dernier. Ce dernier chant se termine par l'ascension de Jésus au ciel ; et enfin le vingtième est le cantique d'action de grâces de tous les anges et de tous les ressuscités qui célèbrent le triomphe du Messie.

Après plus de vingt années d'un travail opiniâtre, il fut permis à Klopstock de voir la fin de cette œuvre immense ; aussi ne put-il s'empêcher de laisser échapper un cri de reconnaissance dans un hymne au Christ : *Je l'espère de toi !* admirable d'élan religieux. Le style de la Messiede est classique en Allemagne pour la richesse de l'harmonie et la beauté des images. L'inspiration en est constamment soutenue. Nous avons parlé des reproches qui ont été adressés à Klopstock pour sa création d'Abbadona ; il lui est arrivé d'en recevoir aussi à l'occasion des corps matériels qu'il a donnés aux anges dans le ciel, et à propos d'autres erreurs commises contre les dogmes de la foi catholique. Pour expliquer la liberté des fictions du poète, il faut savoir que Klopstock était protestant. On peut relever dans son poème des longueurs et une monotonie quelquefois fatigante ; mais, à côté de ces imperfections, il faut admirer la beauté de la conception, l'intérêt des épisodes, et la puissance de l'exaltation morale qui anime toutes les parties de la Messiede.

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX DU BLASON.

Les armoiries, attributs distinctifs des familles nobles, étaient composées d'après les règles d'un langage emblématique universel parmi la noblesse européenne, et servaient à exprimer la dignité, le titre, la famille, le nom des personnages qui les portaient. Aujourd'hui l'art héraldique peut servir comme moyen d'étude et de vérification à ceux qui s'appliquent à décrire et à interpréter les vieilles chroniques, ou qui aiment à comprendre les emblèmes gravés ou sculptés sur les manuscrits, sur les tableaux, sur les armes, ou sur les anciens monuments. On trouvera dans cet article les notions les plus indispensables du blason.

— On compte ordinairement neuf sortes d'armoiries : — De *souveraineté* ; ce sont celles qui portent les rois ou empereurs ; elles sont considérées comme annexées au territoire. — De *prétention* ; elles sont la marque des droits qu'un souverain prétend avoir sur certains royaumes ou provinces où son autorité n'est pas reconnue. — De *concession* ; le souverain les accorde en récompense de quelques services. — De *communauté* ; ce sont celles des archevêques, villes, sociétés, corporations, etc. — De *patronage* ; celles que l'on ajoute à celles de la famille, pour prix de la protection qu'on accorde à une province ou une ville. — De *famille* ; celles qui lui sont propres et la distinguent. — D'*alliance*, qui se prennent par suite de mariage. — De *succession*, qui sont échues en héritage. — Et de *choix*, prises par des familles opulentes sans droits légitimes à les porter.

Une *armoire* se compose de quatre parties distinctes : 1^o l'*écusson* ou *écu* ; c'est le champ où figurent les emblèmes ;

2^o les *émaux* ou *couleurs*, dont on revêt les charges et l'écu lui-même ; 3^o les *charges* ou *figures* dont on couvre l'écu ; 4^o les *ornemens*, qui sont les couronnes, manteaux, et dont on surmonte ou entoure les écussons. Voici quelques détails sur chacune de ces parties du blason.

L'écusson et les émaux. — La forme de l'écusson est fort variée. Nous avons représenté quelques unes de ces formes, ainsi que la manière exacte de figurer avec des lignes de convention les divers émaux. La forme de l'écu n^o 4 est celle du champ de France ; l'ovale, n^o 2, est l'écusson dont on se sert généralement en Italie ; 3, celui de la Péninsule ; 4, 5, 8, 9, 11, 12 et 13, sont des écussons antiques que l'on nomme *cartouches*, *célanerès*, etc., etc. Les familles allemandes les portent souvent. Le losange 6 est l'écu que prennent les filles dans leurs armoiries ; les païresses d'Angleterre les portent ainsi ; l'écu royal anglais se trace comme le n^o 10 ; 11 est l'écu ordinaire de la noblesse de la Grande-Bretagne, et 7 celui dont se servent les membres du clergé anglican. Du reste, aujourd'hui toutes ces formes peuvent être employées indifféremment, et ne désignent en aucune façon la nation de celui qui les a adoptées dans ses armoiries.

On compte *cinq émaux* ; les Anglais en ont ajouté deux ; en tout, treize qui se divisent ainsi : deux *métaux*, cinq *couleurs*, quatre *fouurrures*, et les deux *couleurs* anglaises. Ces émaux se dessinent et se peignent comme il suit :

NOMS DES ÉMAUX.	SE DÉSIGNE PAR	SE PEINT EN	N ^o chiffres des figures
MÉTAUX.			
Or.	Des pointillés	Jaune (or)	1
Argent.	Un champ blanc.	Blanc (argent)	2
COULEURS.			
Azur.	Des lignes horizontales.	Bleu.	3
Gueules.	— Perpendiculaires.	Rouge.	4
Sinople.	— Diagonales de droite à gauche.	Vert.	5
Sable.	— Horizontales et perpendiculaires croisées.	Noir.	6
Pourpre.	— Diagonales de gauche à droite.	Violet.	7
FOURRURES.			
Hermine.	Des mouchetures noires sur champ blanc.		8
Vair.	Des cloches bleues et blanches contrariées.		9
Contre-hermine.	Des mouchetures blanches sur champ noir.		10
Coutre-vair.	Des cloches bleues et blanches, métal sur métal.		11
COULEURS ANGLAISES.			
Sanguine.	Des lign. diagon. croisées.	Couleur chair.	12
Orangée.	— Diagon. de gauche à dr. crois. par des perpendic.	Aurore orang.	13

Les charges. — Toutes les charges qui se placent sur le champ de l'écu se divisent seulement en quatre catégories : 1^o les *héraldiques* ; 2^o les *naturelles* ; 3^o les *artificielles* ; 4^o les *chimériques*.

1^o Les *charges héraldiques*, qui sont formées de divers signes de convention tracés sur l'écu, se subdivisent en *pièces honorables* et de *second ordre*. Les pièces honorables dont on se sert ordinairement, sont : le *chef* (voyez fig. 14) ; le *pal*, 15 ; la *fascé*, 16 ; la *bande*, 17 ; la *barre*, ou bande de gauche, 18 ; le *chevron*, 19 ; le *sautoir*, 20 ; et la *croix*, que l'on peut figurer d'un grand nombre de manières, 21. Toutes ces différentes pièces, au lieu d'être terminées par des lignes droites, peuvent l'être par des lignes ondulées, dente-

lées, ondulées, etc. On en voit un exemple au n° 22. Les fig. de *second ordre* ou *sous-honorables*, que l'on emploie le plus souvent, sont : le *giron*, 25; le *franc-quartier*, 24; le *pairle*, 25; le *canton*, 26; la différence de grandeur est

la seule qui existe entre lui et le franc-quartier qui tient le quart de l'écu; le *fret*, 27; la *pile*, 28; elle peut partir indifféremment du chef ou de la base de l'écu. La *bordure*, 29; l'*orle*, moins large que la bordure, ainsi que le *trescheur*,



1 Or. 2 Argent. 3 Azur. 4 Gueules. 5 Sinople. 6 Sable. 7 Pourpre.



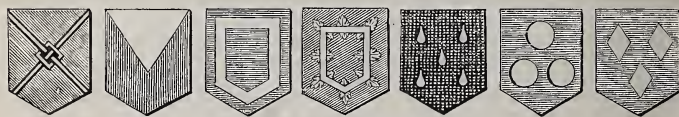
8 Hermine. 9 Vair. 10 C.-Hermine. 11 C.-Vair. 12 Sanguine. 13 Orangée.



14 Chef. 15 Pal. 16 Fusée. 17 Bande. 18 Barre. 19 Chevron. 20 Sautoir.



21 Croix. 22 (voir le texte). 23 Giron. 24 Fr.-quartier. 25 Pajrle. 26 Canton.



27 Fret. 28 Pile. 29 Bordure. 30 Trescheur. 31 Gouttes. 32 Besans. 33 Lozanges.



34 Billettes. 35, 36, 37 Charges artificielles. 38, 39, 40 Charges naturelles.



41, 42, 43 Charges chimériques.

sont formés de même; le dernier est toujours fleuré (voy. 50); les *gouttes*, 31; elles prennent le nom de leur couleur; elles sont en gouttes de sang, d'eau, d'or, etc. Les *besans*, 32; les *lozanges*, 33, et les *billettes*, 34. On conçoit parfaitement qu'il existe encore nombre de pièces ordinaires; mais, comme presque toutes sont des composés de celles qui viennent d'être citées, il est facile de les reconnaître et de les nommer. Les *charges naturelles* sont l'image de tous les corps qui appartiennent à la création, comme les astres, les éléments, les hommes, les plantes et les animaux. Les écus 55,

56 et 57, offrent un exemple de ces charges. Les *artificielles* sont celles qui représentent l'ouvrage des hommes, ainsi que les monuments d'architecture, les armes et les instruments des arts et de l'industrie; les n° 58, 59 et 40 sont chargés de ces emblèmes; sur les champs 41, 42 et 45, sont figurées des *charges chimériques*. (Cet article sera continué.)

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.
Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 50.

BASS-ROCK, EN ÉCOSSE.



(Vue de Bass-Rock.)

Non loin d'Edimbourg, à l'embouchure du *Forth*, s'élève un rocher remarquable, nommé *Bass-Rock*; sa circonférence peut être d'un tiers de lieue et sa hauteur de 570 pieds, tandis qu'à sa base on trouve 150 et 180 pieds d'eau. On ne l'approche sans danger que dans le beau temps, et il n'est accessible que sur un seul point, en face de la côte d'Écosse. Il est percé, de part en part, dans la direction de l'est à l'ouest, par une caverné ténébreuse, que l'on visite aisément, à mer basse, dans un temps calme, et où les vagues, dans les autres momens, s'engouffrent, brisent et mugissent avec un épouvantable fracas; il y a aussi quelques autres petites cavernes, figurant assez bien des fenêtres gothiques que la vétusté ou la violence auraient dérangées de leur aplomb et placées de travers.

Après du point de débarquement, on voit les ruines d'un château, extrêmement fort autrefois, et qui n'est pas sans quelque importance historique; il fut converti en prison d'Etat durant les guerres de religion, entre Charles II et les Covenantaires; lorsque les Stuarts furent renversés du trône, il fut défendu, pendant plusieurs années, par une garnison courageuse, dévouée au funeste destin de cette famille; et il obtint ainsi l'honneur douteux d'être le dernier lieu du royaume britannique soumis au nouveau gouvernement. Au-dessus du château, on aperçoit encore un petit ermitage; mais, depuis long-temps, il n'est plus habité. Le roc est désert; moines, soldats, prisonniers, paysans, tous l'ont abandonné, et ses véritables habitans sont les oies sauvages qui s'y rendent par milliers chaque année, à la fin de février, et le quittent généralement au mois d'octobre, à moins que la mer ne demeure poissonneuse et que l'hiver ne soit très doux.

Ces oies diffèrent des autres espèces sauvages, et paraissent

très difficiles dans le choix de leur séjour, car, de tous les rochers isolés que présentent les rivages de l'Écosse, elle n'en ont trouvé que deux à leur convenance, celui de *Bass* et celui de *Ailsea*, qui lui est tout-à-fait semblable, et qui se trouve dans le détroit de la *Clyde*. Il est curieux de voir arriver ces oiseaux. D'abord on distingue une première bande, peu nombreuse, qui tourne plusieurs fois autour du rocher, et bientôt s'abat sur les escarpemens les plus élevés, en poussant des cris étourdissans; peu de temps après, d'autres bandes se succèdent, et recommencent la même cérémonie avant de choisir le point où elles se poseront: elles deviennent de plus en plus nombreuses, et, peu de jours après l'arrivée de l'avant-garde, la colonie entière est réunie, sans qu'on voie désormais survenir un seul trainard.

Leur chair a un goût de poisson désagréable, néanmoins on en vend beaucoup à Edimbourg et dans les villes environnantes, où un grand nombre de personnes s'en régalaient à déjeuner. Leur plumage est d'une magnifique blancheur et d'une finesse admirable; les tapissiers l'emploient dans la confection des lits de plumes.

Pour les prendre, on a recours à un procédé assez curieux. On place un hareng sur une petite planche de bois, maintenue au-dessous de la surface de l'eau au moyen d'un morceau de plomb; on y attache une longue ligne, et on la laisse ainsi à la traîne assez loin du bateau. L'oiseau, à la vue de son mets favori, se précipite du haut des airs avec tant de violence, que souvent il perce la planche de son bec, et que, dans tous les cas, il demeure étourdi du coup, si même il ne meurt pas sur-le-champ.

Il y a aussi un autre moyen de prendre les jeunes oiseaux: il est fort connu; c'est celui qu'on emploie dans les îles *Féroë* et généralement sur les côtes escarpées. Un pêcheur, ccint

d'une grosse corde autour des reins, est descendu par ses camarades tout le long des flancs perpendiculaires du rocher ; lorsqu'il est arrivé auprès des saillies où les oiseaux ont déposé leur couvée, il commence à frapper, de droite et de gauche, en toute hâte, avec un gros bâton, sur la tête des pauvres petits, qui tombent alors dans la mer, ou un canot est préparé pour les repêcher ; quelquefois le chasseur est obligé de se défendre contre les attaques des vieux, dont la morsure est très vigoureuse et lui laisse long-temps des marques de leur combat

NOTICE HISTORIQUE SUR LES EXPOSITIONS PUBLIQUES DES OUVRAGES D'ART.

L'usage des expositions publiques a eu lieu, sous diverses formes, dans tous les pays et à toutes les époques où les beaux-arts ont fleuri. On sait que les artistes grecs avaient coutume de consulter l'opinion du peuple en exposant leurs ouvrages dans les places publiques et sous les portiques. Phidias lui-même, après avoir modelé son Jupiter Olympien, appela le peuple pour le juger. Les expositions, en Grèce, étaient de deux sortes ; les unes servaient à choisir les ouvrages qui devaient devenir une propriété nationale ; les autres établissaient la supériorité relative des artistes, et avaient pour but l'instruction publique et les progrès des arts. On ne sait qu'imparfaitement quelles étaient la forme et la solennité des jugemens. Quelquefois on prenait l'opinion des artistes eux-mêmes ; dans les premiers temps, c'était la multitude qui prononçait par acclamations. Une autre espèce d'exposition se tenait dans les nombreuses fêtes célébrées chaque année. Alors les artistes concouraient à orner les temples, à embellir les cérémonies en produisant leurs œuvres, peintures, sculptures, autels, trépieds, vases, etc.

Dans les grandes époques de l'art moderne, aux *xv^e*, *xvii^e* et *xviii^e* siècles, les expositions ne furent pas d'abord régulières : on peut considérer les travaux exécutés dans les églises et dans les palais comme ayant été des expositions perpétuelles. Toutes les fois qu'à Rome, à Florence, à Venise, ou à Bologne, la république, les papes ou les princes voulaient faire exécuter une œuvre d'art, ils ouvraient un concours dans lequel les artistes exposaient leurs modèles ; c'est ainsi que Léonard de Vinci et Michel-Ange exposèrent, vers l'année 1502, les *Cartons* célèbres dont les peintures devaient être exécutées dans la grande salle du palais de Florence. En l'an 1401, les magistrats de Florence voulaient faire exécuter deux de ces belles portes de bronze, couvertes de figures en bas-relief, qui enrichissent le Baptistère de saint Jean. André de Pise avait fait une de ces portes quatre-vingts ans auparavant ; il s'agissait de faire les deux autres. Les magistrats appelèrent tous les artistes de l'Italie à présenter leurs modèles ; sept furent choisis pour être exposés au jugement ; c'est de cette exposition que sortirent les portes admirables de Ghiberti, le plus bel ouvrage de la sculpture moderne.

Mais ce fut à Rome, au commencement du *xvii^e* siècle, que furent fondées des expositions publiques à époques périodiques. Une société, ou, suivant la phrase italienne, une *congregazione di virtuosi*, institua deux expositions publiques de tableaux à Rome, pendant les fêtes de saint Joseph et de saint Jean ; elles se tenaient au Panthéon, et attiraient tous les connaisseurs de l'Europe.

A Paris, sous Louis XIV, il y eut deux expositions faites à des époques très éloignées ; l'une, en 1675, dans une des cours du Palais-Royal ; l'autre, en 1704, dans la grande galerie du Louvre.

La première des expositions qui eut lieu dans le grand salon du Louvre, commença le 18 août 1757, et finit le 4^{or} septembre suivant. Les ouvrages furent fort peu nombreux ; on ne compta que deux cent vingt articles ; les seuls membres de l'Académie avaient droit d'y exposer. D'abord l'ex-

position fut annuelle ; mais, en 1745, on arrêta qu'elle n'aurait lieu que tous les deux ans. Cet ordre de choses se maintint jusqu'à la révolution. Diderot nous a laissé dans ses *Salons* le compte-rendu de toutes ces expositions régulières qui se tinrent dans le cours de la dernière moitié du *xviii^e* siècle ; ses articles sont curieux à consulter pour l'histoire de la peinture à cette époque. Le jury d'admission était, comme aujourd'hui, choisi parmi les membres de l'Académie des beaux-arts, et les journaux du temps retentissent de plaintes contre la trop grande facilité des juges.

Le plus grand salon du Louvre était, dans l'origine de l'exposition des tableaux, éclairé par des fenêtres qui occupaient une place considérable, et donnaient aux peintures une lumière fautive, nuisible à leur effet. Depuis, ces fenêtres ont été murées, et l'on a fait descendre le jour dans ce salon par le comble, auquel des vitreaux ont été adaptés.

Jusqu'en 1789, la communauté des peintres, sculpteurs et graveurs de Paris, connue sous le nom d'*Académie de saint Luc*, exposait, au mois de juin de chaque année, dans l'une des salles de l'Arseuil.

La révolution apporta un changement dans les expositions ; un décret du 21 août 1791 autorisa tous les artistes français et étrangers à y participer. L'étendue du salon fut alors insuffisante, et les productions des artistes envahirent toutes les pièces aboutissant à ce salon, les salles qui le précèdent, la galerie d'Apollon tout entière, et une partie de la grande galerie du Louvre. En 1796, l'abondance des objets exposés obligea le gouvernement à rétablir l'exposition annuelle.

Dans les premières années de leur établissement, les expositions ne duraient que douze jours ; ensuite leur durée fut portée à quinze jours, puis à un mois. En 1765, l'exposition dura cinq semaines ; sa durée s'est depuis prolongée jusqu'à deux mois.

Sous la restauration, il n'y eut pas de règlement pour fixer la périodicité des expositions ; elles avaient lieu tous les trois ou quatre ans. Depuis la révolution de 1830, nous avons eu une exposition en 1854, une autre en 1855, et celle de cette année. A la demande générale des artistes, et attendu la grande multiplicité des ouvrages d'art, il a été décidé que les expositions seraient annuelles, et commenceraient le 4^{or} mars pour finir le 4^{or} mai.

Ces trois dernières expositions sont les plus nombreuses qu'on ait vues ; on y a compté jusqu'à trois mille objets, le chiffre du salon de 1854 est de 2514. Ainsi l'on peut juger du vaste développement des beaux-arts en France, en comparant ce chiffre aux 220 articles de la première exposition de 1757.

Des globules du sang. — On dit souvent dans le langage ordinaire : « c'était rouge comme du sang. » Cependant le sang n'est pas rouge chez tous les animaux, il n'a cette couleur que chez ceux qui se rapprochent le plus de l'homme, tels que les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les poissons, et quelques espèces de vers ; mais il est au contraire blanc ou à peine coloré chez tous les insectes, les araignées, les crabes, les limaçons, les huîtres, et en général chez les crustacés, les mollusques et les zoophytes.

Le sang rouge lui-même ne doit sa couleur qu'à de petits globules, solides et régniers, disséminés et nageant dans une liqueur transparente, appelée *serum*, qui forme la partie fluide du sang.

Ces globules sont de petites sphères chez l'homme et les mammifères ; tandis que chez les oiseaux, les reptiles et les poissons, ce sont des ellipsoïdes. La connaissance de cette forme est très importante dans une opération médicale qu'on appelle *transfusion*, qui fut pratiquée vers le milieu du *xvii^e* siècle, et qui réussissait dans certains cas, tandis que d'autres fois elle causait la mort ou de très graves accidens.

Elle consiste à injecter du sang dans les veines du malade.

Or, si l'on introduit du sang à globules circulaires dans un animal dont le sang soit à globules elliptiques, la mort aura lieu presque instantanément avec les symptômes nerveux qui accompagnent les empoisonnements les plus violents. On donnerait lieu aussi à des maladies funestes et souvent mortelles, si les globules du sang injecté étaient fort différens en volume de ceux de l'animal soumis à cette opération.

MUSIQUE.

L'HARMONIE ET LA MÉLODIE.

La musique se compose d'harmonie et de mélodie. On entend par mélodie le thème ou chant principal d'un morceau de musique. L'harmonie est une succession d'accords divers que les voix ou instrumens font entendre pour soutenir et fortifier le chant principal. C'est ordinairement dans les parties élevées, aux violons, aux flûtes, aux premiers-dessus que se trouve la mélodie; et quand l'accompagnement a peu de force, il est très facile de la saisir. Cependant elle peut se trouver aussi dans les parties basses; alors l'attention, distraite par les instrumens à notes aiguës, a besoin de se concentrer davantage pour la suivre dans tous ses détours.

La mélodie, soutenue par une faible harmonie, manque d'effet, à moins qu'elle ne soit très fortement caractérisée. L'harmonie sans mélodie est de la mauvaise musique.

Souvent on peut croire qu'une symphonie ou toute autre composition manque de mélodie, parce qu'on n'a pas su l'y trouver, tandis qu'une oreille exercée la saisit avec plus ou moins de facilité, et sait en apprécier le mérite. Il faut donc avoir entendu plusieurs fois un morceau de musique, et l'avoir écouté avec attention, surtout quand l'éducation musicale est imparfaite, pour prononcer, sans trop de témérité, qu'il manque de chant. Souvent il arrive qu'un public peu accoutumé à ce genre d'impressions ne sait rien distinguer au-dessus des accords bryans d'un orchestre considérable, tandis que les véritables connaisseurs entendent sur cette masse formidable se balancer un chant d'une expression plus ou moins intéressante.

L'harmonie et la mélodie se doivent un mutuel secours; elles ne sauraient se passer l'une de l'autre. On a cependant vu des chants à l'unisson, sans accompagnement, toucher vivement de nombreux auditeurs; mais il faut l'attribuer d'abord à la rare beauté de certaines mélodies disposées pour cette sorte d'effet, ensuite au nombre considérable des voix par lesquelles elles ont été exécutées.

La mélodie appartient tout entière à l'inspiration du compositeur, tandis que l'harmonie est presque uniquement du domaine de l'art. Toutefois, indépendamment de la science, il est une sorte d'instinct qui fait découvrir une harmonie puissante et pleine d'effet, où un compositeur médiocre n'eût trouvé que des combinaisons vulgaires. Quelquefois plusieurs mélodies se font entendre à la fois dans un morceau de musique. C'est une richesse qui peut éblouir et fatiguer une oreille peu exercée, mais qui touchera toujours vivement un public éclairé et digne d'apprécier les hautes conceptions d'un grand artiste.

De l'esprit d'ordre. — C'est un préjugé malheureusement accrédité que l'esprit d'ordre n'appartient qu'aux âmes citées. Aussi s'accuse-t-on, dans le monde, de *manquer d'ordre*, comme on s'accuse d'être trop bon, trop franc, trop sensible, avec cette orgueilleuse humilité qui n'est qu'un appel indirect aux éloges. Il y a dans cette opinion une dangereuse erreur. On n'a pas compris que si, chez les gens médiocres, l'esprit d'ordre dégénérât en ridicules minuties, il fallait en accuser le caractère de ces gens, et non l'habitude de tout mettre à sa place. Ce n'est pas celle-ci qui rétrécit les âmes: ce sont au contraire, les âmes sans éléva-

tion qui la rétrécissent en ne l'appliquant qu'aux petites choses; mais le mauvais emploi que certaines personnes font d'une qualité ne préjuge rien contre la qualité elle-même. Loin d'être incompatible avec le développement de l'intelligence, l'esprit d'ordre le seconde et le facilite: il établit dans notre entendement une sorte de service régulier de toutes nos facultés qui double la puissance de chacune d'elles, en ne les faisant agir qu'à leur tour et en temps convenable. Mais c'est principalement sur le bonheur qu'il a une immense influence. Il range la vie comme une maison bien tenue dans laquelle le propriétaire trouve toutes ses aises; il prévient les regrets et assure l'avenir. Enfin mille exemples que nous avons sous les yeux, dans le monde, nous prouvent que l'esprit d'ordre peut, à la longue, remplacer l'intelligence, la force, l'activité, toutes les qualités qui nous aident à frayer notre chemin dans l'existence, tandis qu'aucune de celles-ci ne peut le remplacer. Les dons naturels ou acquis font arriver au succès; mais l'esprit d'ordre seul rend le succès profitable.

RECHERCHES

SUR L'HISTOIRE DE POLICHINELLE DANS L'ANTIQUITÉ ET DANS LES TEMPS MODERNES.

Depuis plusieurs années on assure qu'un écrivain célèbre rassemble les matériaux d'un ouvrage sur Polichinelle: ce traité formerait quatre volumes in-4°, et serait orné d'illustrations par le caricaturiste anglais M. Cruikshank, qui a déjà fait les dessins d'un livre sur ce sujet, rédigé par un littérateur de Londres, M. Collier. Beaucoup de personnes ne veulent voir, sous cette annonce, qu'une mystification, et appellent en souriant le *Roi de Bohême et ses sept canaux*, ce livre si curieux et si riche en vignettes sur bois: cependant, nous qui savons quelque chose de l'histoire de Polichinelle, sans l'avoir toutefois beaucoup approfondie, nous sommes convaincus que l'esprit et l'érudition du nouvel académicien pourraient très aisément remplir consciencieusement, et sans le secours d'aucune digression, les quatre volumes in-4°.

En effet, on trouve dans l'Histoire assez de témoignages pour démontrer que la création de Polichinelle remonte réellement à la plus haute antiquité, et que ce type ridicule a traversé toutes les phases de la civilisation, s'est naturalisé dans tous les pays, en conservant toujours fidèlement son caractère primitif, et en subissant seulement les transformations et les modifications de mœurs, de costume et de langage nécessaires pour être partout compris et accueilli avec joie par les grands et les petits enfans.

Polichinelle a deux principaux aspects: il apparaît tantôt comme marionnette ou acteur de bois, tantôt comme acteur vivant.

Deux peuples nomades, dont l'origine est aussi mystérieuse que l'origine même de la race humaine, l'ont fait connaître au monde.

Les Bohémiens l'ont porté dans toutes les parties de l'Orient. En Perse, on l'appelait *peufj*, mot qui veut dire *cing*, et d'abord servi à exprimer le nombre même des personnages du drame antique des marionnettes. On croit que *pauch*, nom anglais de polichinelle, a été formé par corruption de *peufj*, et a été introduit dans la Grande-Bretagne par les enfans vauvabonds de Bohême, ou Gypsies.

D'un autre côté, des recherches archéologiques paraissent avoir établi, d'après quelques ronde-bosses et quelques figures de bas-reliefs de l'antique Egypte, que les premières familles venues d'Israël avaient transporté dans cette contrée de petites sculptures de polichinelles qu'on donnait aux enfans de Jacob pour les désennuyer dans leur berceau. On trouve des indications à ce sujet dans le *Magasin encyclopédique* du savant Millin, excellent ouvrage qui mériterait d'être réimprimé en une édition abrégée.

L'historien de Polichinelle ne rencontrerait de difficultés réelles pour construire l'arbre généalogique, et raconter les faits et gestes de son héros, que jusqu'au temps de la civilisation romaine. A compter de cette époque, la tradition devient plus précise et plus continue.



(Statue de Maccus, Polichinelle latin.)

Polichinelle paraît avoir été un personnage en vogue dans les diverses villes de l'Italie latine. Il jouait dans les *atellanes*, comédies du troisième ordre, ainsi nommées d'Atella, ville des Osques, située entre Capoue et Naples, et où elles avaient pris naissance.

Il ne portait pas, à la vérité, le chapeau à trois cornes, inconnu des Romains; au lieu de justaucorps et de haut-de-chausses, il était revêtu de la tunique, et il portait des brodequins au lieu de sabots, ce qui devait lui enlever une partie assez importante de sa puissance comique : en compensation, aux deux coins de sa bouche résondaient de petits globes d'argent. Tels sont les caractères distinctifs sous lesquels il apparaît pendant la longue carrière qu'il fournit dans l'Italie antique. Quant à la double bosse et à l'air de tête qui constituent son individualité, il les avait importées, suivant toute apparence, d'Israël, d'Égypte et de Grèce; mais il serait difficile de déterminer si la longue courbe de son nez est empruntée aux Juifs, ou seulement aux Romains.

La petite statue de bronze que notre première gravure représente a été découverte à l'occasion de fouilles faites en 1727 dans le mont Exquillin, l'une des sept montagnes de Rome; c'est un témoignage irrécusable qui sert à éclaircir et à confirmer les passages de divers auteurs latins : Diomède, liv. 8, de *Oratione*, p. 448, et Apulée dans l'*Apologie*, p. 90, appellent notre personnage *Maccus*, mot de la langue osque qui paraît signifier bouffon, étourdi, stupide, selon l'explication de Juste-Lipse dans ses *Questions épistolaires*, liv. II, question 22. Comment le mot *Polichinelle* a-t-il été substitué au mot *Maccus*? C'est une question encore en litige. Lampridius, dans *Alexandre Sévère*, en tête du chapitre XLII, se sert de l'expression *Pullienus* pour désigner un poulet. Le

nez de Maccus recourbé en forme de bec, et son singulier caquet, assez semblable à celui du coq ou de la poule, seraient ils l'origine de ce sobriquet? C'est une hypothèse admissible.

Lorsque les théâtres païens furent détruits, et avec eux les tragédies et les comédies, on sait que les atellanes continuèrent sur les places publiques; le Polichinelle y figurait, ainsi que l'Arlequin, qui était aussi très aimé des Romains, et était rangé parmi les mimes appelés *Planipedes*.

Les fous de cour sont peut-être une transfiguration de Thersite et de Maccus.

Après les Mystères, à la renaissance du théâtre, Polichinelle se releva en Italie de son incognito. Un comédien, nommé Silvio Fiorillo, passe pour avoir le premier introduit le personnage de *Pulcinella* dans les parades napolitaines, au commencement du XVII^e siècle. Fiorillo était chef d'une troupe et était connu sous le nom de guerre de capitaine Matamore. Il confia le rôle de *Pulcinella* à André Calcese, celui de ses camarades qui imitait, avec le plus de succès, l'accent et la prononciation des paysans des environs d'Acerra, ville voisine de Naples.

Par suite, le théâtre napolitain eut deux polichinelles : l'un fourbe, étourdi; l'autre lourd et stupide. On a prétendu que ces deux caractères donnés à Maccus avaient été tirés de la différence qui existait entre les habitants de Bénévent, ancienne capitale des Samnites : ceux de la haute ville étaient, dit-on, spirituels, riches en images et en saillies; ceux de la basse ville au contraire étaient lents d'esprit et de parole.

Sur le Théâtre Italien de Paris, ces deux personnages furent remplacés par les rôles de Scapin et de l'Arlequin; cependant on y créa un véritable polichinelle, dont le costume était composé d'un vêtement de différentes couleurs, d'une bosse, et d'un masque avec un grand nez. Michel-Ange da Fracassano débuta dans ce rôle en 1685, et continua de le jouer jusqu'à la première suppression du théâtre, avec un médiocre succès.



(Pulcinella, acteur napolitain.)

Parmi les pièces les moins mauvaises dont Polichinelle a été le principal personnage, et qui furent jouées au Jeu de Bienfait et par les marionnettes de Gillot, on compte :

Polichinelle Amadis, *Polichinelle Atys*, *Polichinelle*

Persee, *Polichinelle Gros-Jean*, parodies des quatre opéras de Quinault, intitulés *Amadis*, *Atys*, *Persee*, et *Roland*; *Polichinelle Alcide*, ou *le Héros de la quenouille*, parodie de l'opéra de Lamotte intitulé *Omphale*; *Polichinelle comte de Paufière*, parodie de la comédie du *Glorieux*, par Largillière; *Polichinelle Cupidon*, ou *l'Amour contrefait*; *Polichinelle franc-maçon (1744)*, etc., etc.



(Polichinelle de la Comédie Italienne, à Paris.)

Plusieurs vieilles estampes du commencement du siècle dernier représentent Polichinelle avec l'explication suivante : « Masque burlesque qui parle la langue des paysans napolitains, et qui est vêtu de toile blanche. Il contrefait le beste » et le stupide. »

Une de ces gravures porte ces vers ridicules :

Si Polichinelle a grand'mine,
Armé de pinçette et de gril,
Son cœur sait braver le péril
Que l'on rencontre à la cuisine.

En 1721, la Comédie Française ayant fait fermer le *Théâtre de la Foire*, Lesage, Favart, Fuzelier et Dornéval, auteurs favoris de cette modeste scène, écrivirent des pièces qu'ils firent jouer par Polichinelle et ses autres camarades de bois. Une des gravures que nous donnons est le portrait fidèle du Polichinelle qui joua long-temps ces pièces. Il est encore aujourd'hui en bon état et précieusement conservé dans le cabinet de M. Dumersan, auteur dramatique, qui le tient de M. Favart, fils de l'écrivain que nous avons nommé.

On cite beaucoup d'hommes de génie qui ont eu, pour les jeux de Polichinelle, une affection extraordinaire. Pierre Bayle, philosophe, le suivait dans les rues, et l'écoutait avec un plaisir inexprimable. Un des orateurs les plus célèbres du dernier siècle dut la révélation de son talent à Polichinelle. Un bateleur avait exposé son petit théâtre sur une place publique de Newmarket; Curran, alors enfant, séduisit par l'originalité du spectacle, obtint du bateleur la permission de se cacher avec lui derrière la toile, et de faire parler Polichinelle : la verve qu'il déploya, les saillies, les allusions qu'il fit passer avec le bredouillement de la marionnette, attirèrent tous les habitants pendant plusieurs jours, et firent grand bruit dans la ville. Sorti de son obscurité, et frappé de l'effet qu'il avait produit, Curran se livra courageusement

à des études sérieuses, et devint successivement avocat, membre du parlement irlandais, et enfin greffier de la chancellerie d'Irlande en 1807.

Aujourd'hui Polichinelle a disparu des théâtres de France; et si quelquefois on le rencontre encore dans les bals masqués, il s'y montre indigne de son ancienne réputation : il y est triste et embarrassé de ses bosses, mais il régné toujours aux théâtres de marionnettes fixes et ambulans.

En Allemagne aussi, Polichinelle a perdu presque toute son influence comique; il est entièrement éclipsé par son vieux compagnon de gloire l'Arlequin, qui a reçu le surnom de *der Hanswurst* (Jean Boudin), personnage que l'on retrouve en Angleterre sous le nom de *Jack-pudding*, qui a la même signification.

En Hollande, on lui donne le nom de *Toneelgek* (Bouffon), et il joue un drame animé par les lazzi d'un bourgmestre et d'un lourd paysan de la Frise.

Nous avons dit qu'en Angleterre on l'appelle *Punch*. Le prince Puckler Muskau, dans ses Mémoires, qu'on a publiés l'an dernier à Paris, donne des détails très curieux sur le caractère particulier de cet autre descendant de Maccus, qui diffère autant du Pulcinella d'Acerra, ou du Polichinelle français, qu'un homme du peuple anglais diffère d'un homme du peuple de France ou d'Italie. La pièce jouée par la troupe de Punch à l'ouverture supérieure de la boîte à quatre pieds, que l'on transporte dans les rues et les carrefours de Londres, est aussi sanglante et aussi bouffonne que les drames les plus romantiques de Covent-Garden ou de Drury-Lane. Punch entre en fredonnant l'air français de *Marlborough*; il bat son chien; il tue Scaramouche; il tue son enfant pour l'empêcher de crier; il tue sa femme Judy qui lui demande son enfant; il tue son médecin, le constable, l'exempt, *Jack-Catch* le bourreau; il tue le diable; et il finit en chantant :

Punch n'a plus désormais rien à craindre du sort;
Il peut vivre content, puisque le diable est mort.

Le prince Puckler Muskau trouve en lui un mélange de Richard III et de Falstaff. Il ajoute que c'est un égoïste complet.



(Polichinelle du théâtre de la Foire.)

Son caractère est un mélange de rak, de citron et de sucre; il est à la fois spiritueux, aigre et doux; il n'a pas plus de conscience que le bois dont il est fait.

On voit que, dans l'ensemble de sa vie et de ses mœurs, Punch a beaucoup de ressemblance avec notre Polichinelle : toutefois, sa gaieté est beaucoup plus grossière, et il est d'une telle cruauté dans ses meurtres, qu'il indignerait certainement nos conscripts, et épouvanterait nos enfans sur les bras de leurs *bonnes*.

Au fond, Maccus est partout le même type : on peut croire qu'il n'a jamais été ni juif, ni païen, ni chrétien ; c'est un philosophe matérialiste qui a vu passer successivement devant lui toutes les générations, en répétant à chacune d'elles ses mêmes railleries cyniques, ses impiétés audacieuses : et cependant toutes les générations l'ont cordialement accueilli, parce qu'il sait accommoder sa barbarie suivant les temps, et la tempérer dans une juste mesure, parce qu'il est, en termes vulgaires, un bon vivant, d'une humeur toujours égale, confiant en lui-même, et impitoyable railleur de tout abus.

Si Maccus n'attire plus la foule comme autrefois ; si son originalité paraît avoir vieilli ; si sa verve semble éteinte, il ne faut pas se hâter d'en conclure qu'il n'a plus de rôle à jouer au monde. Combien de fois n'a-t-il point contrefait la mort ? Souvent, au moment même où il disparaît de la scène, (Punch tirant le Diable, d'après un dessin de Cruikshank.) il était de bois, de pierre ou de bronze, demain il sera homme comme l'un de nous. Qui oserait compter les incarnations de cette étrange marionnette ?



(Le punch de Punch, d'après un dessin de Cruikshank.)

Ne pourrait-on pas croire, par exemple, que, continuant la série vivante des thieristes et des fous de cour, c'est encore Maccus qui a pris, dans les lithographies des dernières années, la physionomie de ce monstrueux petit bourgeois parisien, bossu et bavard, dont les saillies triviales ont obtenu une si grande popularité ?

Avant de se jeter dans le péril, il faut le prévoir et le craindre ; mais quand on y est, il ne reste plus qu'à le mépriser.

FÉNELON.

LOTTERIE.

SON ORIGINE. — SON ORGANISATION. — DÉTAILS STATISTIQUES. — CALCUL DES CHANCES CONTRAIRES AUX JOUEURS. — GAINS DE L'ADMINISTRATION.

Lot était un mot gaulois qui signifiait une pièce de monnaie, et quelquefois exprimait une fraction de poids. Dans le XVI^e siècle, on se servait, pour désigner une loterie, du nom de *blaque* (du mot italien *bianca*, blanche), parce que, dans l'origine des loteries, les billets perdans, plus nombreux que les autres, étaient blancs ; les billets gagnans étaient noirs.

Le premier édit qui autorisa la loterie en France est de 1550, sous François I^{er}. Au mois de mai de cette année, le

roi octroya à un sieur Jean Laurent la permission d'établir à Paris autant de loteries qu'il jugerait à propos, à charge de payer la somme de 2.000 livres tournois.

Soixante ans plus tard, la loterie n'était plus simplement un jeu pour les particuliers ; elle était exploitée par les gouvernemens. Devenue la base d'un système de finances en Angleterre et à Venise, elle servait à souder les troupes en temps de guerre ; dans d'autres Etats, elle fournissait les fonds nécessaires aux grandes entreprises publiques.

En France, le Pont-Royal fut bâti, sous Louis XIV, au moyen d'une souscription qu'on peut considérer comme une véritable loterie. Le projet fut présenté par un Italien nommé *Touti*, qui en avait imaginé les combinaisons, lesquelles, ainsi que l'indique le nom de l'inventeur, étaient une tontine alimentée par le produit d'un droit de péage établi sur le nouveau pont, au profit exclusif des actionnaires gagnans, et qui devait continuer d'être perçu jusqu'à la mort du dernier d'entre eux. Cinquante mille billets, au prix de 48 livres tournois chaque, furent distribués. Un grand nombre de personnes de la cour, de la noblesse et de la bourgeoisie y prirent part. Elle fut tirée publiquement, en présence du prévôt des marchands, du lieutenant-civil, et d'un députation des marguilliers de chaque paroisse.

L'argent qui fut dépensé pour bâtir les églises de Saint-Louis, de Saint-Roch et de Saint-Nicolas provenait d'une semblable source. Nous devons encore à des souscriptions de ce genre l'élevation de la coupole du Panthéon, par l'architecte Soufflot, l'Ecole-Militaire, le Champ-de-Mars, et l'achèvement de la belle église de Saint-Sulpice, par Servandoni.

En 1795, Chaumette, procureur-général de la commune de Paris, proposa à la Convention l'abolition de la loterie nationale : cette abolition fut décrétée. La loterie a été rétablie le 30 septembre 1799.

D'abord il n'y eut qu'une seule roue à Paris. Peu de temps après, on en établit quatre autres, à Lyon, Bordeaux, Lille et Strasbourg, où elles existent encore actuellement. Plus tard, Napoléon augmenta le nombre des bureaux dans les départemens, et créa cinq roues nouvelles dans les provinces conquises, à Hambourg, à Amsterdam, à Turin, à Florence et à Rome. Le produit de cette branche de revenus, qui n'était que de sept millions sous le Directoire, s'éleva sous l'empire jusqu'à dix-neuf.

Dans les premières années de la restauration, la France fut inondée par un flot de loteries étrangères, qui débordèrent sur elle de toutes parts, surtout de l'Allemagne : le lot principal de l'une d'elles ne valait pas moins de 200.000 florins ; une autre offrait aux amateurs la propriété du grand théâtre de Vienne, plus une magnifique collection de diamans, et quelques milliers de florins. Il semblait que l'histoire des loteries ne pût aller au-delà ; mais ces fofies devaient être surpassées par une autre plus incroyable encore ; cette fois, les prospectus importés en France par millions, saisis à la douane par quinzants, annonçaient la possession d'une ville tout entière, avec vingt-neuf villages, un palais immense décoré comme pour un roi, trente mille arpens de bois, deux manufactures, et quatre mille arpens de terres labourables ; le tout pour la somme de vingt francs !

Lors de la réorganisation de la loterie en France, on établit à Paris cent cinquante bureaux, qui y existent encore. Dans les départemens, il n'y en eut d'abord que quatre cents ; puis, neuf cents en 1810 ; puis, en 1815, six cents : depuis cette époque, le chiffre en a encore été réduit à cinq cents vingt-huit. Le capital des cautionnemens versés par les différens receveurs dans les caisses du trésor royal s'élève à quatre millions.

Le goût de la loterie est principalement répandu parmi le peuple des grandes villes : quoique le nombre des bureaux de Paris ne s'élève pas même au tiers de ceux de la province, le montant des recettes prélevées sur les joueurs de la capitale surpasse celui des départemens. Il est incontes-

table que la soif des plaisirs, le goût de la dépense et l'ambition de faire fortune, passions plus développées généralement dans le cœur de l'ouvrier parisien que dans celui des ouvriers de la province, sont les causes principales de cette différence. Il faut ajouter la facilité que Paris offre aux joueurs qui craignent d'être connus : on sait qu'il existe dans plusieurs bureaux des entrées secrètes pour les personnes timorées.

Le tirage se fait publiquement, trois fois par mois, à Lille, les 4^{rs}, 11 et 21; à Bordeaux, les 2, 12 et 22; à Strasbourg, les 7, 17, 27, et à Lyon, les 9, 19 et 29. Il a lieu à Paris les 5, 15 et 25, à neuf heures du matin, dans les bureaux de l'administration, au ministère des finances. Ce sont des enfants qui sont chargés d'extraire les billets gagnans.

Les lots qu'on peut gagner à la loterie se combinent par *extraits simples et déterminés, ambes simples et déterminés, ternes et quaternes.*

L'extrait simple rapporte	15 fois la mise.
L'extrait déterminé, c'est-à-dire quand le joueur a indiqué l'ordre de ses numéros.	70 fois la mise.
L'ambe simple.	270 fois la mise.
L'ambe déterminé.	5,100 fois la mise.
Le terne.	5,500 fois la mise.
Le quaterne.	75,000 fois la mise.

Notre intention n'est pas de répéter tous les raisonnemens qui ont été faits pour démontrer aux joueurs obstinés ou ignorans que le jeu de la loterie, quoique plus lent que celui de la roulette à dépouiller ses victimes, ne les ruine pas moins sûrement; il nous suffira de reproduire un passage de l'*Essai philosophique sur les probabilités*, par l'illustre mathématicien Laplace. « La probabilité de la sortie d'un extrait donné est de $\frac{1}{75}$ ou $\frac{1}{15}$: la loterie devrait donc alors, pour l'égalité du jeu, rendre dix-huit fois la mise. La probabilité de la sortie d'un ambe donné est de $\frac{1}{270}$, et la loterie devrait rendre 400 fois et demie la mise : elle devrait rendre 11,748 pour un terne, 511,038 pour un quaterne, etc. »

Le montant des gains laits par les joueurs s'est généralement accru, ou a baissé proportionnellement à celui des mises; en 1813, l'administration a payé 59 millions de lots gagnans, sur une recette de 76 millions; en 1814, le rapport de ces lots aux mises s'est élevé à 90,06 pour 100, c'est-à-dire que la recette n'a dépassé le gain des joueurs que de $\frac{1}{10}$ seulement. Depuis l'an vi, ce rapport des lots aux mises n'est jamais descendu au-dessous de 63,70, qui est le chiffre de 1811.

M. Necker estimait, en 1784, à 12,500,000 francs le produit brut de la *loterie royale et des petites loteries*. Les recettes brutes, sous le Directoire, furent de 30 millions; plus tard, elles s'élevèrent sous l'empire, en 1810, jusqu'à 83 millions. Cet accroissement, qui d'ailleurs ne s'est opéré que graduellement, et dans l'espace de treize années, fut non seulement attribué, dans son origine, à la création de quatre roues nouvelles, et à l'établissement d'un plus grand nombre de bureaux dont nous avons parlé; mais peut-être aussi doit on considérer comme n'y ayant pas été étrangères et l'abondance d'argent que nos armées rapportaient des pays conquis, et la fureur du jeu, qui était à ors générale dans toutes les classes, surtout parmi les militaires, dans les courts intervalles que leur laissait la guerre. En 1814, les loteries de Lyon et de Bordeaux ayant été supprimées, et des bruits s'étaient accrédités sur la prochaine abolition de l'administration entière, les produits baissèrent si subitement, que le trésor, au lieu d'encaisser un bénéfice, se trouva grevé en quelques mois de 376,000 francs : en 1815, les recettes, comme l'année précédente, languirent au taux de 32 à 33 millions; mais les lots gagnans, qui, en 1814, s'étaient élevés à près de 30 millions, ne furent heureusement pour l'administration que de 21. Les deux roues supprimées ayant été rétablies, les mises augmentèrent pendant les deux exercices suivans, mais avec lenteur, peut-être à cause des embarras financiers de l'époque, et de la vogue dont jouissaient alors en France

les loteries autrichiennes. De 1817 à 1818, elles passèrent tout-à-coup de 47 millions à 58, sans qu'on pût assigner à cette différence extraordinaire d'autre cause que le règlement des budgets antérieurs, la liquidation de l'arriéré, et la cessation des bruits qui menaçaient l'existence de l'administration, et contre lesquels le gouvernement jugea à propos de prémunir lui-même officiellement les joueurs. Mais cette hausse exagérée ne fut que passagère, et pendant les années 1821, 1822, 1823 et 1824, les recettes restèrent presque stationnaires au chiffre de 50 millions, sans que le produit qui en résultait pour le trésor fût affecté par d'autres causes que celle provenant de la dépense plus ou moins grande en lots gagnans. Quelques financiers ont expliqué l'accroissement isolé de 7 millions qu'éprouvèrent les mises en 1825 par le mouvement spontané d'ascension qui fut imprimé cette même année aux fonds publics : selon eux, des spéculateurs ayant vendu leurs rentes pour profiter des hauts cours, et ne pouvant plus les replacer sans perte, ou seulement avec l'espoir d'un modique intérêt, auraient reporté une partie de leur jeu sur des opérations de loterie. Quoi qu'il en soit, en 1826, les recettes fléchirent, et retombèrent de nouveau à 50 millions. Depuis cette époque, ce chiffre n'a subi que des variations très légères et tout à-fait sans importance; la révolution de 1830 elle-même n'a pas influé sur les recettes de la loterie d'une manière aussi sensible que sur quelques autres branches du revenu public; son produit net présumé figure au budget du dernier exercice pour la somme de 10 millions, ce qui suppose toujours une recette en mises d'environ 50 millions.

Portrait de Jeanne d'Arc, à Ratisbonne. — Dans notre article sur Jeanne d'Arc, page 44, nous avons dit, au sujet de l'ancienne statue endommagée et cachée aujourd'hui dans la maison où est née l'héroïne, que c'était peut-être le seul monument authentique qui eût transmis jusqu'à nous ses traits : l'anecdote suivante, tirée des chroniques de la ville impériale de Ratisbonne, laisse un faible espoir de découvrir une représentation plus fidèle de la figure de cette femme de génie, dont quelques sceptiques, dans ces derniers temps, ont été jusqu'à révoquer en doute l'existence.

« Le roi Sigismond, pour mettre ordre à un différend survenu entre les nobles et des bourgeois de Ratisbonne, se rendit, en 1429, dans cette ville, où sa réception fut sans doute des plus brillantes, puisqu'il s'y était rassemblée nombre de fibres et de trompettes, entre autres le célèbre *Crozier*, dont l'habileté nous est aujourd'hui totalement inconnue. Mais nous trouvons en outre, dans une histoire de la ville de Ratisbonne, qu'en ce temps, un artiste faisait voir pour de l'argent un portrait de Jeanne d'Arc; ce qui est ainsi noté en vieil allemand dans les comptes de la ville :

« Item mehr haben wir gebe von dem gemael zu schauun wie die Junkchfraw zu Frankreich gefochten hat, 24 pf. nning. »

(*Item, avons payé, pour voir le tableau de la jeune fille qui a combattu en France, 24 deniers.*) »

Jeanne fut brûlée par les Anglais en 1431 : or, si le rapport ci-dessus est exact, de son vivant même, les arts s'occupaient à retracer ses hauts faits. Il serait nécessaire de rechercher ce tableau qui, peut-être, git enseveli dans quelque ancienne ville de l'Allemagne méridionale.

LE GUÉPARD (*Felis jubata*).

Cet animal est répandu dans toutes les contrées chaudes de l'Asie et de l'Afrique. C'est le plus leste et le plus rusé de tous les chasseurs de son genre; quoique la panthère et le léopard le surpassent en grandeur et en force, il est plus redouté des colons, dont il attaque les troupeaux, malgré la vigilance des gardiens. Il franchit aisément des barrières, grimpe sur des arbres, s'élance à une distance prodigieuse,

échappe au cavalier le mieux monté; on ne peut l'atteindre qu'à coups de fusil, ou avec des flèches. Ses qualités physiques, la beauté de sa forme et de sa robe sont encore relevées par une intelligence et une docilité que l'homme sait

mettre à profit; en Asie, on le dresse pour la chasse des gazelles, dont la course légère ne peut éviter les attaques de ce redoutable ennemi. Les Africains n'ont pas encore tiré parti de cet auxiliaire; ils ne le connaissent que par ses dé-



(Le Guépard.)

prédations, et lui font une guerre acharnée. L'animal n'est jamais l'agresseur, excepté dans quelques cas particuliers, lorsqu'il rencontre des individus faibles et isolés, un enfant, quelquefois une femme, jamais un homme. On ne peut cependant lui reprocher de manquer de courage, car il se défend avec opiniâtreté, et se venge quelquefois, comme l'éprouvèrent deux colons du cap de Bonne-Espérance, qui, revenant d'une chasse aux bubales (espèce de gazelles), rencontrèrent un guépard et se mirent à le poursuivre. La difficulté des lieux ralentissait la fuite de l'animal; une balle l'atteignit; il revint aussitôt sur le chasseur qui l'avait blessé, et s'élançant sur cet ennemi, le fit tomber de cheval: alors un combat corps à corps s'engagea entre les deux adversaires. L'autre chasseur se hâta de mettre pied à terre, et de secourir son compagnon, au risque de le blesser en même temps que l'animal dont il voulait le délivrer; son coup fut mal dirigé. Le bruit de la décharge fit changer l'aspect du combat, car le guépard abandonna l'homme qu'il venait de terrasser pour se jeter avec un redoublement de fureur sur le nouvel assaillant qui n'eut pas le temps de tirer son couteau de chasse; l'animal l'avait saisi par la tête, et sans lâcher prise, le fit rouler avec lui jusqu'au fond d'un ravin. Ce fut inutilement que l'homme dégagé, mais horriblement mutilé, se traîna jusqu'au nouveau champ de bataille; les blessures de son compagnon étaient mortelles, et il n'eut que la triste satisfaction d'arracher un reste de vie à l'animal épuisé par la perte de son sang.

On a confondu le guépard avec le léopard proprement dit, et celui-ci avec la panthère: les colons européens, poussant encore plus loin cette confusion, ont nommé *tigres* tous les animaux carnassiers à robe mouchetée.

Le guépard diffère du léopard par une plus petite taille, des taches plus noires, plus nombreuses, et mieux arrondies, des jambes un peu plus hautes à proportion de sa grandeur, une souplesse et une légèreté qui lui donnent la faculté de grimper sur les arbres, ce que ne peut faire le léopard. On voit que le guépard est très bien pourvu de toutes les qualités qui constituent l'habile chasseur: il n'est donc pas étonnant que sa race soit plus répandue que celle du léopard, de la panthère, et même que celles du tigre et du lion; il a plus de ressources pour échapper aux dangers qui le menacent, et pourvoir à sa subsistance aux dépens de proies qui sont dédaignées par les grandes espèces de ce genre.

Il en est de beaucoup d'entreprises comme de battre le briquet; on n'y réussit que par des efforts réitérés, et souvent à l'instant où l'on désespérait du succès.

MADAME DE MAINTENON.

ERRATA.

11^e Livraison, page 87, colonne 1, ligne 12. — Les monnaies d'or; retranchez d'or.

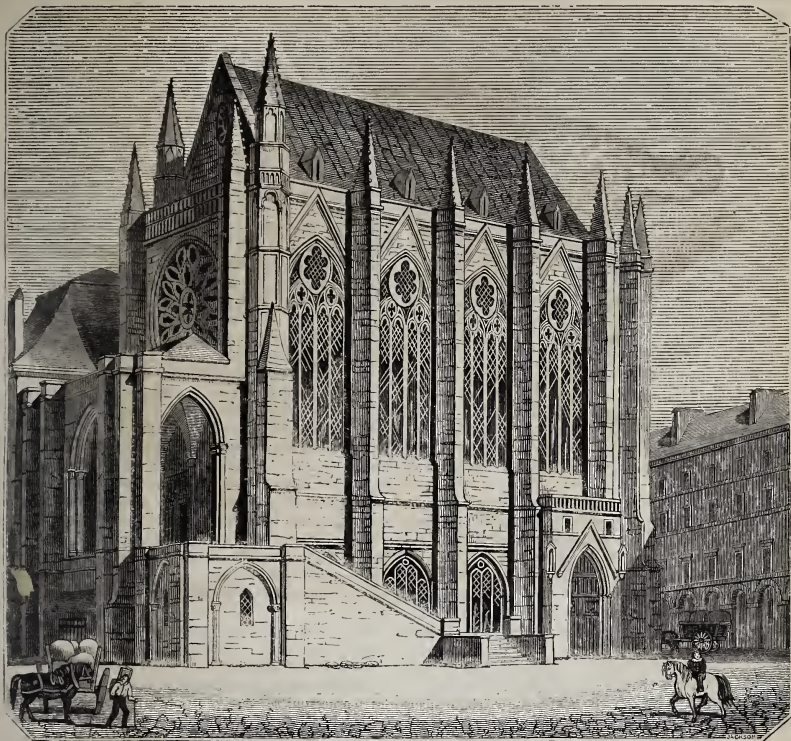
12^e Livraison, page 94, colonne 2, ligne 19 en remontant. — Au lieu de *proposa*, lisez *preposa*.

13^e Livraison, page 100, colonne 2, ligne 5. — Au lieu de 42 mars, lisez 12 février.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n^o 30, près la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIÈRE, rue du Colombier, n^o 50.

LA SAINTE-CHAPELLE.



(La Sainte-Chapelle, à Paris.)

M. Michelet, racontant dans sa nouvelle Histoire de France les élans religieux et la vie de saint Louis, dit : « Ces pieuses larmes, ces mystiques extases, ces mystères de l'amour divin, tout cela est dans la merveilleuse petite église de saint Louis, dans la Sainte-Chapelle : église toute mystique, tout arabe d'architecture, qu'il fit bâtir, au retour de la croisade, par Pierre de Montreuil qu'il y avait mené avec lui. Un monde de religion et de poésie, tout un Orient chrétien est en ces vitraux, fragile et précieuse peinture que l'on néglige trop et que le vent emportera quelque jour. »

Louis IX éleva la Sainte-Chapelle pour recevoir plusieurs reliques précieuses qui lui avaient été envoyées par Baudouin, empereur de Constantinople ; elle fut commencée vers l'année 1242 et achevée en 1248. Comme on l'a vu, elle fut bâtie par Pierre de Montreuil, le plus habile architecte de ce temps, celui qui a fait valoir avec le plus de goût les formes élégantes de l'architecture sarrasine. Cette petite église est double ou à deux étages ; la chapelle inférieure était destinée aux habitants de la cour du Palais, et dédiée à la Vierge. La chapelle supérieure, destinée au roi et à ses officiers, portait le titre de *Sainte-Couronne* et de *Sainte-Croix*. Elle est longue de 410 pieds dans œuvre, et large de 27 pieds. La hauteur des deux étages, depuis le sol inférieur jusqu'au sommet de l'angle du fronton, est de 410 pieds. Ainsi la hauteur totale égale la longueur, ce qui donne

à cet édifice une élévation d'un effet imposant. On évalue à plus de six millions de notre monnaie la somme des dépenses de saint Louis pour cette chapelle et pour les reliques qu'elle renfermait.

Dans l'intérieur on voyait, aux deux côtés de l'entrée du chœur, deux autels décorés de deux tableaux en émail, divisés chacun en plusieurs sujets représentant la Passion de Jésus-Christ. Au bas de l'un de ces tableaux étaient la figure en pied de François I^{er}, et celle de Claude son épouse ; au bas de l'autre, celle de Henri II et de Diane de Poitiers, sa maîtresse. Ces émaux précieux furent exécutés par Léonard de Limoges, d'après les dessins de Primaticci ; ils ont fait partie du musée des Petits-Augustins. Sur le principal autel s'élevait une chaise ayant, en petite proportion, la forme exacte de l'édifice de la Sainte-Chapelle. Elle était de vermeil, enrichie de pierreries, et contenait, à ce qu'il paraît, les ossements de saint Louis. Au-dessus était une autre chaise plus grande, en bronze doré, près de laquelle on arrivait par deux petits escaliers ; elle contenait toutes les reliques que saint Louis acheta de l'empereur Baudouin. On voyait dans cette même chapelle, à gauche en entrant, un bas-relief représentant une Dame de pitié, du célèbre Germain Pilon.

Le trésor de la Sainte-Chapelle renfermait une grande quantité d'objets riches et curieux : une grande croix de

PÊCHE DE LA MORUE.

vermeil que Henri III fit fabriquer, dans laquelle était un morceau de bois de la vraie croix; le buste de saint Louis, couronné, grand comme nature, tout en or, enrichi de pierrieres et soutenu par deux anges de vermeil; le bâton du chantre de cette chapelle, orné d'une agate gravée représentant le buste de l'empereur Titus, auquel on ajouta deux bras en vermeil; dans l'une des deux mains on mit une couronne d'épines, et dans l'autre une croix, et les fidèles contemplerent saint Louis dans ce buste de l'empereur romain. On voyait encore, dans le trésor, des livres d'église dont les couvertures étaient enrichies d'or et de perles, un calice d'or avec sa patène de même métal; deux burettes en cristal de roche; une grande croix tout en or, couverte de filigrane et de pierres précieuses. L'objet le plus curieux pour les amis des arts qu'il contient, est un célebre camee en agate-onyx. On ne connaît pas de camee d'une aussi grande dimension: sa forme ovale a près d'un pied de longueur sur dix pouces de largeur. Il représente l'apothéose de l'empereur Auguste, gravée en relief, et composée d'un grand nombre de figures. Il fut donné à la Sainte-Chapelle par Charles-Quint. Pendant l'incendie qui éclata au Palais, le 7 mars 1618, l'agate fut rompue en deux parties. Elle a été réparée, et on la voit aujourd'hui dans le cabinet des antiquités de la Bibliothèque royale.

Saint Louis fit construire dans ce Trésor de la Sainte-Chapelle, un lieu sûr et commode pour y déposer sa bibliothèque, composée de livres pieux, et notamment des écrits des saints Pères qu'il avait fait copier. On montre encore, au midi de la petite église, une étroite cellule qu'on croit avoir été l'oratoire du roi.

La Sainte-Chapelle était surmontée d'une flèche ou clocher, ouvrage remarquable par sa hardiesse et sa légèreté; peu d'années avant la révolution, on a été obligé de la démolir parce qu'elle menaçait ruine.

Le clergé de l'église était composé de cinq chapelains et de deux marguilliers, diacones ou sous-diacones. Saint Louis leur assigna des revenus considérables, que lui et ses successeurs augmentèrent. Le premier dignitaire fut d'abord appelé *maître chapelain*, puis *maître gouverneur*, puis *trésorier*, ensuite *archichapelain*: sous François I^{er}, il prit le titre prétentieux de *pape de la Sainte-Chapelle*. Pendant la nuit du vendredi au samedi-saint, il se célébrait, dans cette église, une cérémonie où venaient tous les possédés, afin de se faire guérir par la vue du bois de la vraie croix, qui était montré dans cette nuit solennelle.

Depuis près de vingt-cinq ans la Sainte-Chapelle a cessé d'être consacrée au service divin; ce bâtiment a reçu une autre destination; il contient une partie des archives du royaume, et la série des monumens judiciaires de la Collection des registres du parlement; ces pièces sont rangées avec un ordre admirable; les armoires où elles sont déposées occupent une grande partie de la hauteur de l'édifice, ce qui cache toute l'architecture intérieure.

Boileau fut enterré, en 1711, dans l'église basse de la Sainte-Chapelle de Paris, au-dessous de la place même occupée par le *Lutrin* qu'il a rendu si fameux. Ce *Lutrin* était placé dans le chœur de cette église basse. La querelle qui fait le sujet du poème héroï-comique de Boileau n'était pas une fiction; elle eut réellement lieu, en 1667, entre le trésorier de la Sainte-Chapelle, Claude Auvry, ancien évêque de Coutances, et le chantre, nommé Jacques Barrin.

Ah! monsieur Lysidas, vous nous assonmez avec vos grands mots. Ne paraissez point si savant, de grâce! humanisez votre discours, et parlez pour être entendu. Pensez-vous qu'un nom grec donne plus de poids à vos raisons, et ne trouveriez-vous pas qu'il fût aussi beau de dire l'exposition du sujet que la protase, le nœud que l'épîtase, et le dénouement que la péripétie?

MOLIÈRE.

Nos départemens maritimes, plus favorisés que ceux de l'intérieur, peuvent ajouter les produits de la pêche à ceux de l'industrie agricole et manufacturière; quelques uns même ne se bornent pas à la pêche du rivage, ni à celle qui se pratique à peu de distance des côtes, mais ils se livrent aux *grandes pêches* qui se font sur de grands bâtimens et dans des parages lointains. La plus importante de celles-ci est, sans contredit, celle de la morue, qui forme la source principale des richesses de Granville, Saint-Malo, Saint-Brieuc, dans les départemens de la Manche, d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord.

Quoique l'on rencontre et que l'on prenne des morues dans plusieurs parages, vers le Dogger-Bank et sur les côtes de l'Islande, c'est surtout sur les bancs de l'île de Terre-Neuve, près de la côte de l'Amérique septentrionale, que les Français, les Anglais et les Américains vont les chercher dès que la fonte des glaces leur permet d'approcher de la côte. La morue s'y montre dès les printemps; elle y vient pour frayer et pour y chercher des harengs, et d'autres petits poissons qui s'y rassemblent alors par légions innombrables.

Plusieurs procédés sont employés pour la pêche. Lorsqu'on la pratique le long de la côte de Terre-Neuve ou sur les petits bancs qui avoisinent les îles, on se sert de la *ligne* et de la *seine*. La seine est un grand filet rectangulaire, dont la grandeur des mailles et l'étendue est déterminée par un règlement. Le bord supérieur est garni de liège et le bord inférieur de plomb. On en fixe une extrémité près de la côte, et, avec un bateau, on va porter l'autre extrémité à un autre point, en ayant soin de décrire dans la route une courbe, de façon à former une sorte d'enclos circulaire où le poisson se trouve renfermé sans pouvoir s'échapper. Cela fait, des hommes, à terre, ramènent la *seine* à eux, en tirant sur les deux extrémités, et entraînent avec elle tout le poisson. Un seul coup de seine rapporte quelquefois la charge de plusieurs bateaux.

Quant à la pêche à la ligne, tout le monde la connaît. Mais la morue est en si grande abondance, que, dans plusieurs localités, on pêche sans amorce les lignes, en se contentant d'imprimer des secousses brusques, afin d'accrocher les morues qui se réunissent autour de l'hameçon; cette méthode est très fatigante, et on l'abandonne dès l'arrivée des capelans, petits poissons qui servent d'appât. Néanmoins, on effectue souvent ainsi un cinquième du chargement.

Ces capelans arrivent par milliers vers la fin de juin; on les prend à la seine; et, comme ils se gâtent en vingt-quatre heures, il faut renouveler deux fois par jour la provision des bateaux qui pêchent la morue à la ligne; ils ne se montrent que pendant quinze jours ou un mois; après leur départ, on emploie le hareng, le maquereau et l'encornet, espèce de sèche (voyez tome I^{er}, page 95).

Chaque pêcheur est muni de deux lignes, qu'il tient à droite et à gauche du bateau; il arrive souvent que pendant qu'il retire une ligne où un poisson a mordu, un second poisson mord à l'autre, et ainsi de suite. On a vu des pêcheurs habiles prendre chacun jusqu'à quatre cents morues dans un jour.

La pêche ne se pratique pas seulement sur les côtes, mais aussi sur le *grand banc* de Terre-Neuve, qui fut découvert, à ce qu'il paraît, en 1504, par des marins de Saint-Malo, et qui est très poissonneux; il est terminé en pointe aux deux extrémités, sa longueur est d'environ 200 lieues et sa plus grande largeur de 60. Le profondeur de l'eau y varie entre 420 et 500 pieds. On y pêche avec des *lignes de main*, comme celles dont nous avons parlé plus haut, et avec des *lignes de fond*. Ces dernières consistent en cordes très fortes, sur lesquelles on fixe, à la distance de 5 pieds l'une de l'autre, des lignes de pêche de 2 pieds et demi, armées chacune d'un ha-

mécon garni d'un appât. A l'aide de cette disposition, les hameçons ne peuvent s'accrocher les uns aux autres. Les cordes, disposées convenablement dans de grandes mannes, sont distribuées ensuite sur des chaloupes qui quittent le navire, et vont les tendre à quelque distance. On attache à une des extrémités un *grappin* (sorte de petite ancre à plusieurs pâtes), qui l'entraîne au fond de l'eau, puis on s'éloigne, en filant la *ligne de fond* jusqu'à l'autre bout, où l'on fixe un second grappin. Chaque grappin tient à un petit câble (appelé *orin*), qui est *amarré* à une bouée de liège. Cette bouée reste flottante, et elle est surmontée elle-même d'un petit pavillon. Lorsque les cordes, ou lignes de fond, ont passé six ou huit heures au fond de l'eau, les chaloupes reviennent et les retirent.

Dans un temps favorable, on peut disposer, par ce procédé, deux et trois mille hameçons. Mais si la brume arrive trop vite et trop forte, ou que le temps devienne mauvais, quelques bateaux s'égareront ou sont exposés à périr. On prétend aussi que le poisson demeurant quelque temps dans l'eau, après avoir été pris par ce procédé, est de qualité inférieure. Mais, d'un autre côté, les produits de cette pêche sont fort abondants, et s'élèvent quelquefois à soixante-dix mille morues pour un équipage de treize à quinze hommes, ce qui fait environ quatre mille cinq cents morues par homme. En 1768, où l'on pratiquait seulement la pêche à la *ligne de main* pendant que le bâtiment allait en *dérive* (c'est-à-dire au gré de la mer et du vent), le produit de chaque homme n'était évalué qu'à sept cents morues.

Les cordes présentent en outre l'avantage fort grand, que le choix des appâts est, à ce que l'on assure, peu important pour le poisson qui repose sur le fond, tandis qu'il en est tout différemment pour le poisson qui nage à diverses profondeurs et qui se prend à la ligne de main. Ainsi, avec la ligne de fond, on peut employer des poissons salés, des morceaux de clien de mer, ou même les intestins de la morue, pour amorcer les hameçons.

SCIENCES OCCULTES

DIVINATION. — ÉLÉMENTS DE CHIROMANCIE.

Les sciences occultes, enseignées en Europe au moyen âge par les Maures et les Juifs, se résument presque toutes aux yeux du vulgaire en alchimie et en divination.

La crédulité attribuait aux alchimistes des recettes merveilleuses pour tous les maux physiques, le secret de prolonger la vie, de transformer les métaux, de faire de l'or, et même de créer. On supposait aux devins le don de lire les plus secrètes pensées du cœur, de faire naître à leur gré les sympathies et les antipathies, de commander les génies, d'évoquer les absents et les morts, et de connaître l'avenir.

D'après ces dispositions superstitieuses, un homme à la fois alchimiste et devin aurait dû être considéré comme l'égal de Dieu, si l'anathème de l'Eglise n'eût obligé à le considérer seulement comme allié du diable.

En réalité, l'ambition des esprits supérieurs voués aux sciences occultes était la plus exorbitante que l'humanité puisse jamais concevoir : ils se proposaient sérieusement pour but *idéal* de leurs travaux, d'une part la domination du monde matériel, la puissance créatrice ; de l'autre, la domination du monde spirituel, la prescience.

Les travaux de quelques uns de plus habiles alchimistes n'ont pas été inutiles aux progrès des sciences physiques. On sait combien de découvertes précieuses sont nées à l'occasion de toutes ces erreurs hermétiques importées d'orient, et fondées au creuset pendant plusieurs siècles au soufflé d'hommes de génie tels qu'Albert-le-Grand, Raymond Lulle, Roger Bacon, Arnould de Villeneuve, Paracelse, etc. Insensiblement l'alchimie se sépara de la kabbale et de l'astrologie, rejeta la particule arabe, signe de sa mystérieuse origine, et

donna naissance aux théories positives de la chimie, de même que l'astrologie céda la place à l'astronomie.

Divination. — Quant aux travaux des hommes voués à la divination, il est assurément permis de nier qu'ils aient eu aucune utilité : seulement, il faut reconnaître qu'ils étaient au service de l'un des désirs les plus universels, les plus impatients, et en même temps les plus poétiques de l'esprit humain. Ce besoin de lire au-delà du moment présent dans notre destinée paraît même tellement inhérent à notre nature, que l'on serait presque fondé à croire que l'espoir de parvenir à quelque degré de prescience ne doit jamais s'éteindre chez l'homme, et qu'en changeant de nom, en se renfermant dans des limites de plus en plus rationnelles, l'art divinatoire n'en poursuit pas moins ses expériences, qu'il ne cesse d'épier les secrets de l'avenir, et que de nos jours son infatigable persévérance le traîne encore dans les efforts des partisans de la phrénologie et du magnétisme.

On a déjà donné dans ce recueil quelques détails sur l'alchimie (voyez tom. 1^{er}, p. 95) : nous nous sommes proposé d'indiquer ici, non les principes de la science des devins au moyen âge, mais les éléments d'une seule de ses applications dont la diversité était infinie.

— La *chiromancie* était une branche de la *physiognomonie*, et était définie l'art de deviner le tempérament, les inclinations, et la destinée d'une personne par l'inspection des lignes de la main.

Les règles de la chiromancie étaient déduites de la kabbale, de l'astrologie, et de l'observation.

Les adeptes recherchaient avec ardeur les occasions d'étudier les mains de tous les personnages illustres. Par exemple, aux jours d'exécution, ils arrêtaient les grands criminels pour expérimenter sur leurs lignes, et souvent ils entreprenaient de longs voyages pour observer celles des rois, des reines et des guerriers célèbres.

Parmi les savans qui se sont particulièrement adonnés à la chiromancie dans les derniers siècles, on compte Patrice Tricasse, Coelès, Jean Bellot, André Corue, Gaspard Peucer, Cardan, Bodin, Arthaud, de la Chambre, Flud, Rodolphe Goglenius, Gozelin, Jean de Hagen (Joannes de Indagine), Moldenate, Jean T'esnier, Savonavole, etc. Un chiromancien habile du 11^e siècle nommé Moreau, qui, suivant diverses assertions, avait prédit à Napoléon sa défaite de Waterloo et son exil, est mort depuis quelques années.

Voici sur quelles bases kabbalistiques, astrologiques et expérimentales on s'accordait en général à faire reposer la science :

On appelait l'univers *mégacosme*, ou grand monde, et l'homme *microcosme*, ou petit monde.

L'homme était considéré comme une miniature de l'univers. Toutes les parties du *mégacosme* avaient leurs analogues dans le *microcosme*.

D'après les principes de la haute kabbale et de la science des nombres, qui enseignaient une division trinaire de l'univers, les physiognomonistes enseignaient une division trinaire de l'homme.

Le monde *intellectuel* correspondait dans l'univers à Dieu, et dans l'homme au cerveau.

Le monde *céleste* correspondait dans l'univers aux cieux, aux étoiles, aux anges, et dans l'homme au cœur.

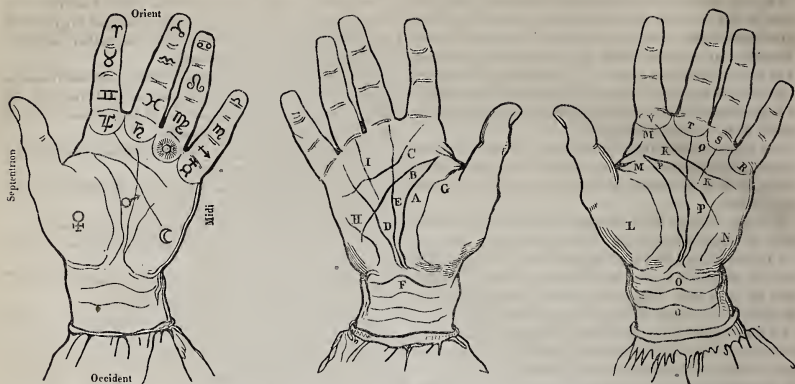
Le monde *élémentaire* correspondait dans l'univers aux éléments, aux animaux, aux plantes, aux métaux, aux pierres précieuses, et dans l'homme aux fluides et aux sens.

D'après les principes d'astrologie reproduits et défendus par le fameux astronome Tycho-Brahé, mort au commencement du 17^e siècle, les sept ressorts principaux de l'univers, qui étaient les sept planètes ou étoiles erratiques, savoir : le Soleil, la Lune, Jupiter, Vénus, Saturne, Mars et Mer-

cure, correspondaient aux sept parties principales du corps humain, savoir : le cœur, le cerveau, le foie, les reins, la rate, le fiel et le potmon. On attribuait à chacune de ces pla-

nètes un caractère particulier, et une grande influence sur chaque partie correspondante du corps humain.

Enfin, il y avait encore une action astrale sur l'homme,



(1. Principes astrologiques, division des influences planétaires et zodiacales. — 2. Lignes principales. — 3. Montagnes et figures.)

résultant des douze signes du zodiaque, en suivant les opérations particulières aux douze maisons du soleil.

Or, les chiromanciens voyaient dans la main considérée isolément un autre *microcosme* ; ils estimaient que ses linéaments convenaient à tout le reste de la structure du corps, qu'ils étaient accommodés aux membres principaux, en un mot, que la nature avait encore répété en petit sur cette étroite surface les grandes opérations qu'elle exécute dans l'espace où elle fait mouvoir les planètes.

La main, disaient-ils, est l'organe des autres organes, elle sert à toutes les autres parties du corps ; les lignes qui la sillonnent ne sauraient être des choses indifférentes ou inutiles, et avoir été faites à l'aventure. A quoi bon leur variété ? pourquoi différent-elles dans chaque homme ? la main n'est-elle pas à l'homme comme la feuille à l'arbre ? etc., etc.

L'heure la plus favorable pour proposer sa main au devin était celle qui suivait le lever ou la sortie du bain, à jeun, et avant toute fatigue.

La main gauche était en général ehoisie de préférence, parce qu'elle était dédiée à Jupiter, qu'elle tendait au cœur, et qu'on la supposait d'ailleurs formée avant la droite. Toutefois, les deux mains étaient utiles à consulter ; lorsque les lignes de l'une et de l'autre étaient très dissemblables (ce qui était un premier signe de mauvais augure), il convenait de s'arrêter à celles qui étaient les plus apparentes et les plus régulières.

L'inspection muette pouvait durer un temps plus ou moins long ; quelquefois elle exigeait plusieurs séances sous différents jours et dans différentes dispositions.

La main a trois parties : le carpe ou la rascette, la vole et les doigts. Le carpe est la partie qui s'étend entre le bras et la paume de la main. La vole est toute la partie entourée par les doigts ; elle prend divers noms : la partie qui s'étend depuis le petit doigt jusqu'au poignet est l'hypothénar ; la partie qui s'étend entre le pouce et l'index est le thénar ; la montagne qui s'élève sous le pouce s'appelle stéthos ; le creux est quelquefois nommé plaine ou planure, etc.

Dès le premier coup d'œil, le devin déterminait en lui-même la complexion et le tempérament de la personne ; il la rangeait parmi les colériques ou les sanguins, les mélancoliques ou les bilieux, les flegmatiques ou les lymphatiques, suivant la couleur générale de la main, suivant sa fermeté, suivant sa proportion avec le reste du corps. Il étudiait ensuite dans leur ensemble la transparence des veines,

le ton du sang, la longueur, la profondeur, la direction, la qualité des lignes, la régularité ou l'irrégularité des figures, des angles et des courbes.

Après ce premier examen, il s'appliquait à l'observation des sept montagnes, des sept lignes principales correspondantes aux sept planètes, et des jointures des doigts correspondantes aux douze signes du zodiaque (le pouce était excepté). Chacune des sept montagnes portait le nom de celle des sept planètes dont elle subissait l'influence favorable ou contraire, suivant sa conformation et ses lignes. Cette influence n'était bonne que si la conformation et les lignes avaient les qualités désirables de netteté, de régularité, de profondeur, de couleur, de relation, etc.

Jupiter (en alchimie cuivre) : honneurs, richesses, caractère agréable, paisible et tempéré.

Saturne (plomb) : sagesse, prudence, ou froideur, morosité, infortunes.

Soleil (or) : gloire, espérance, gain, héritages ; ou honte, misère, etc.

Mercury (vif-argent) : science, industrie, adresse, agilité ; ou mobilité, inconstance, ruse, dettes.

Lune (argent) : esprit, songes heureux, larcins, mélancolie, caprices.

Mars (fer) : courage, dévouement, impétuosité, mariages ou cruauté, violence, etc.

Vénus (étain) : bienveillance, beauté, grâces, amitiés ; ou les contraires.

Les signes du zodiaque confirmaient et détaillaient sur chaque doigt l'action des quatre premières planètes. Le doigt indicateur était dominé par Jupiter, qui présidait au printemps ; l'auriculaire était dominé par Mercure, qui présidait à l'automne. Ces deux saisons étaient alliées, parce qu'elles étaient égales en douceur et en température, comme les deux au-

tres l'étaient par une similitude de rigueur. Le doigt du milieu ou médian était dominé par Saturne, qui présidait à l'hiver, et l'annulaire par le Soleil, qui présidait à l'été.

Les sept lignes principales étaient comprises dans les limites de la voie, et se divisaient de cette manière : les deux lignes céphaliques (B et C), correspondantes au cerveau de l'homme et au monde intellectuel; les deux lignes cardiaques (A et G) et la ligne hépatique (D), correspondantes au cœur et au foie, et au monde céleste; les lignes de la restrainte et de la percussion (F et N), correspondantes aux éléments matériels, et au monde élémentaire.

Ces lignes avaient des significations particulières, qui étaient les conséquences des relations que nous venons d'indiquer, et de la proximité des montagnes ou tubercules des sept planètes.

En outre, chaque ligne secondaire ou chaque intervalle cerné de lignes croisées était le siège d'influences diverses.

A Première ligne de vie ou du cœur, dite *cardiaque* : elle enclot le stéthos et le sépare de la plaine de Mars : c'est la ligne de la fortune. Combinée avec la restrainte (F) et la percussion (N), elle indiquait la durée de l'existence.

B Ligne céphalique ou de la tête, dite *moienne naturelle*, qui commence sous la bossette de l'indicateur, immédiatement au-dessus de la cardiaque (A), et finit à l'hypothénar; elle signifiait bon sens, jugement, éloquence, franchise, libéralité.

C Autre ligne céphalique ou de tête, dite *mensale* : elle signifiait imagination, esprit, mémoire.

Ces trois premières lignes forment ce que l'on appelle, en langage vulgaire, l'M; mais cette dénomination n'était pas consacrée par la chiromancie.

D Ligne du foie ou de l'estomac, dite *hépatique*, qui s'élève de la restrainte (F) et se dirige le long de l'hypothénar vers le mont mercurial; elle signifiait résignation, douceur, mélancolie, maladies chroniques.

E Ligne de la bonne et mauvaise fortune, dite *saturnienne*. F Lignes de la restrainte, du carpe ou de la rascette, qui indiquaient, avec la cardiaque (A) et la percussion (N), la durée de la vie, l'année de la mort.

G Sœur de la ligne de vie, dite *martienne* : courage, persévérance, confiance, droiture.

H Ligne du luxe en bonheur ou en malheur, dite *voie lactée*. Elle serpente sur le mont de la Lune.

I Ligne de la richesse ou de la pauvreté, dite *solaire*.

K La table de la main, entre la mensale et la moyenne naturelle : fantaisies, aventures.

L Stéthos, montagne du pouce : entraînement, plaisirs du bal, délire, enthousiasme, amis fidèles.

M Thénar, espace entre le pouce et l'index : dangers du feu, douleurs et blessures de tête.

N La percussion de la main et l'hypothénar : naufrages, suffocations, bizarreries, contradictions, poésie élégiaque.

O Lignes de trente, de vingt ou de dix années; différence de destinée aux différents âges.

P Le triangle dans la plaine de Mars : régularité ou irrégularité de pensées, exploits, duels, assassinats, vols.



(Salon de 1834. — Scène de chiromancie, par M. Gigoux. — Un jeune baron et sa fiancée chez le devin.)

Q Le quadrangle, entre la saturnienne et la ligne solaire : fermé, magnanimité, mathématiques, égoïsme.

R Montagnette ou tubercule de Mercure : érudition, idées générales, esprit actif, ingénieux, etc.

S Colline du Soleil : gloire, opulence, travaux industriels, gain, héritages.

T Mont de Saturne : liberté ou esclavage, santé forte ou

débile, méditations, deuils, grandes joies, grandes tristesses.

V Mont de Jupiter : bonheur domestique, honneurs, dignités.

La valeur de ces signes élémentaires n'est ici qu'imparfaitement exprimée. Le tempérament spécial était comme une clef qui indiquait la variété particulière des tendances passionnées ou méditatives de la personne, la nature des

obstacles ou des avantages qu'elle devait rencontrer dans le cours de sa vie. La signification des principales lignes était ensuite altérée, et souvent même annulée par des groupes de lineaments imperceptibles, par des taches de sang presque invisibles, par des étoiles, des croix, des chiffres, des orbes, des fourches, des rameaux, des chaînettes, des points, des serpents, des grillages, des nœuds, des excavations, ou des lettres cabalistiques. Nous nous rappelons, par exemple, certaines observations de Coclès ou d'Indagines, qui montrent à quel point les études primitives du devin pouvaient être tout-à-coup modifiées : suivant l'un d'eux, une petite ligne qui environnait le pouce, comme un anneau, près de la première jointure, désignait qu'on serait pendu. Un cercle sur le mont de la lune signifiait qu'on deviendrait borgne. Trois petites lignes tortueuses à la naissance de la cardiaque promettaient une lépre infailible. Deux croix entre la mensale et la moyenne naturelle annonçaient deux héritages. Une double saturnienne prophétisait qu'on serait un jour gueux et vagabond, etc.

Après avoir réuni et attentivement résumé toutes ses observations, après avoir mesuré les degrés des angles formés par les lignes, et avoir construit un carré astrologique, le chiromancien composait sa divination en commençant par la prédiction des faits généraux, les vertus ou les vices, les inclinations, et terminait en spécifiant les évènements accidentels. Quelques chiromanciens ne pouvaient rien prédire ayant d'être arrivés à un état d'exaltation extraordinaire.

Le discrédit de l'astrologie judiciaire, depuis le xvi^e siècle, entraîna nécessairement le discrédit de la *chiromancie astrologique*; bientôt la *chiromancie physique* elle-même qui ne se fondait que sur l'observation, fut abandonnée par les savans. Aujourd'hui les charlatans et les vieilles femmes qui disent la *bonne aventure* ont entièrement perdu la tradition chiromancienne, et ignorent l'ancienne signification des signes; leur imagination est leur seule règle.

Au vieux Musée du Louvre, on voit trois grands tableaux représentant des scènes de chiromancie; ils sont du Caravage, de Manfredi et de Valentin. Le tableau de M. Gigoux, dont nous donnons la gravure, est l'une des œuvres du salon de 1854 qui sont composées avec le plus de simplicité, et qui révèlent le plus d'études sérieuses. Au nombre des tableaux du même artiste, on remarque un portrait de M. Gabriel Laviron, d'un fini extrême, et une scène très intéressante de l'histoire du *comte de Comminges*.

VOYAGEURS FRANÇAIS.

RUBRUQUIS, 1255.

(Troisième et dernier article, voyez pages 42 et 66.)

RÉCITS MERVEILLEUX. — AUDIENCE DE MANGU-CHAM. — DISPOSITIONS RELIGIEUSES DE SA COUR. — CONPÉRÉNÉS. — L'ORFÈVRE PARISIEN ET LA FONTAINE D'ARGENT. — RÉSULTATS DU VOYAGE.

Rubruquis est enfin au terme de son voyage; mais à mesure qu'il s'éloigne de l'Occident, il semble qu'il entre dans un pays de merveilles; il raconte des choses étonnantes: rendons-lui justice tout-fois, il ne rapporte que ce qu'il a ouï dire. « Ce sont les peuples de Tethib dont l'abominable coutume était de manger leur père et leur mère morts, pensant que c'était un acte de piété; — ce sont les peuples de Muc, chez qui les troupeaux vivent en pleine liberté, mais sont si bien civilisés, que lorsqu'on en a besoin il suffit de monter sur une éminence et de crier pour voir tous les animaux arriver à l'envi; — c'est le grand Cathay, ou il y a une ville dont les murailles sont d'argent et les bastions d'or; — ce sont enfin d'effroyables rochers, où les démons sont accoutumés d'emporter les passans, quelquefois laissant l'homme et se

contentant du cheval, et d'autres fois abandonnant les carcasses toutes vides sur le chemin. » En cet endroit mal famé le guide pria Rubruquis de dire quelques prières. « Nous commençâmes donc, dit-il, à chanter le *Credo in Deum*, et, par la grâce de Dieu, nous passâmes tous sans aucun danger ni inconvénient. »

La cour de *Mangu-Cham* était alors auprès de *Caracorum*, ville dont le nom faisait trembler l'Asie.

Le Cham était un homme de quarante-cinq ans, d'un nez plat et rabattu; lorsqu'il reçut Rubruquis, il lui fit d'abord donner à boire d'un liqueur nommée *terrachine*, que l'on tire du riz, et qui était aussi claire et aussi douce que le vin blanc: le moine n'en goûta qu'un peu; mais l'interprète s'étant accosté du sommelier n'avait point été si sobre, et même, dit la relation, le prince lui-même était un peu *chargé*, et se divertissait fort avec des oiseaux de proie qu'il mettait sur son poing, et qu'il considérait fort attentivement. Malgré cela, les choses se passèrent fort bien. Rubruquis fit un sermon auquel Mangu-Cham ne répondit rien, sinon « que de même que le soleil épanche ses rayons de toutes parts, de même sa puissance et celle de Baatu s'étendaient partout. »

On aimait fort les *discussions* religieuses à cette cour, où il se trouvait alors une foule de prêtres, de chrétiens nestoriens, des sarrasins, des tunisiens, des jugures, et autres idolâtres de toutes les sortes. Mangu-Cham se plaisait au milieu de tous ces personnages; le jour de sa fête, il se faisait successivement encenser par eux tous; d'abord par les chrétiens, puis par les sarrasins, et en dernier lieu par les idolâtres. « Mais, dit Rubruquis, le prince ne croit à personne; toutefois les uns et les autres suivent sa cour comme les mouches à miel font des fleurs, car il donne à tous, et chacun lui désire toutes sortes de biens et de prospérités, s'imaginant, au fond du cœur, être de ses plus particuliers amis. »

La veille de la Pentecôte, il y eut une conférence solennelle, où Mangu-Cham envoya trois de ses secrétaires, l'un chrétien, l'autre sarrasin, et le troisième tunisien. L'assemblée était nombreuse, chaque secte ayant rassemblé ses habiles. Avant toutes choses, il y fut proclamé de la part du souverain « qu'aucun des deux partis n'eût à faire injure ou déplaisir à l'autre, ni n'excitât aucune rumeur; et cela sous peine de mort. » Aussi les argumentateurs furent très paisibles. Rubruquis eut les honneurs de cette séance, qui est fort curieuse. Sur la question de l'unité de Dieu, il réduisit au silence les tunisiens, qui reconnaissaient des dieux inférieurs, et il fut fort applaudi par les sarrasins; ceux-ci finirent par chanter à tue-tête avec les nestoriens: « et, après cela, ils burent tous largement. » C'était le complément de toute chose.

Le lendemain ce fut le tour du Cham qui demanda Rubruquis, et lui fit, dans le cours de l'audience, une sorte de profession de foi, disant « qu'il croyait à un seul Dieu, et que comme Dieu avait donné aux mains plusieurs doigts, ainsi il avait ordonné aux hommes plusieurs chemins pour aller en paradis. » Puis, il fit quelques observations très fines sur ce que les chrétiens n'observaient point la loi de l'Évangile; qui commandait de ne point s'en vouloir les uns aux autres; et il conclut en déclarant qu'il voulait que Rubruquis s'en retournât. Malgré cette décision, Mangu fut très gracieux, et fit donner à notre voyageur de l'argent, des habits, des saufs-conduits avec des lettres pour saint Louis; il permit aussi à frère Barthélémy de Crémone, le compagnon de Rubruquis, de séjourner dans le pays pour raison de santé.

Rubruquis rencontra, dans le cours de son voyage, un grand nombre d'Allemands et de Français, employés par les Mogols, et travaillant à répandre les arts de l'Occident au milieu de ces peuples que l'Occident ignorait. Le plus remarquable de tous ces Européens est Guillaume Boucher, orfèvre parisien, dont un frère demeurait alors à Paris sur le Grand-Pont; il était si estimé, que Mangu venait de lui donner cinquante ouvriers et trois mille mares d'argent pour

faire une fontaine mécanique que décrit notre voyageur. « C'était un grand arbre tout en argent, au pied duquel étaient quatre lions aussi d'argent, ayant chacun un canal d'où sortait du lait de jumeau. Quatre pipes étaient cachées dans l'arbre montant jusqu'au sommet; sur chacun de ces canaux il y avait des serpens dorés dont les queues venaient environner les branches: de l'une de ces pipes coulait du vin, de l'autre du caracosmos, de la troisième du *ball* ou boisson faite de miel, et de la dernière de la terracine. Au pied de l'arbre chaque boisson avait son vase d'argent pour la recevoir; entre ces quatre canaux, tout au haut, était un ange d'argent tenant une trompette, que l'on devait faire sonner avec des soufflets lorsque le moment de boire serait arrivé. »

Nous terminerons en cet article le voyage de Rubruquis, qui revint en occident à peu près par les mêmes pays qu'il avait traversés. Les détails de sa relation sont pleins d'intérêt, et mériteraient d'être plus populaires. Il a fait connaître, avant Marc-Paul, le cosinos, l'eau-de-vie de riz, qu'il appelle *terracine*: il a décrié l'erreur accréditée jusqu'alors en Europe sur la mer Caspienne que l'on se figurait unie à l'Océan du Nord; il a décrit les bœufs grognans de Tangut, et les ânes de Caracorum si légers à la course; c'est le premier Européen depuis Ammien-Marellin qui ait parlé de la rhabarbar comme remède; il a semé sa relation d'observations très curieuses sur les mœurs des peuples, sur la géographie physique; et nous a laissé sur les cérémonies et les disputes religieuses des prêtres de la cour de Mangu-Cham des récits fort naïfs, qu'il n'est pas inutile d'étudier et de méditer.

De l'amitié. — Si deux hommes sont unis, les besoins de tous deux ne sont pas plus grands, à quelques égards, que ne le seraient ceux d'un seul, et leurs forces sont supérieures aux forces de deux hommes séparés. L'union fait plus: quand elle est parfaite, elle satisfait les desirs, elle simplifie les besoins, elle prévient les vœux de l'imagination, elle remplace tous les biens; c'est un asile toujours ouvert et une fortune devenue constante.

DE SÉNANCOUR.

Richard Cromwell en témoignage à Westminster-Hall. — Le second protecteur fut appelé comme témoin, dans une affaire civile, à Westminster-Hall, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. On dit que l'avocat de la partie contre laquelle il déposait l'interpella violemment, et reprocha au vieillard les crimes de son père Olivier; mais le juge réprimanda l'avocat, et fit donner un fauteuil au célèbre témoin: la reine Anne approuva la conduite du juge. — En sortant de Westminster-Hall, Richard eut la curiosité de visiter la chambre des lords; un des pairs, lord Bathurst, étonné de sa présence dans ce lieu, s'approcha de lui, et, entre autres choses, demanda combien il y avait de temps que M. Cromwell n'était venu dans cette salle. — « Je n'y suis jamais entré, mylord, répondit Richard, depuis le temps où je m'assiejs dans ce fauteuil; » et du doigt il montrait le trône.

HORACE WALPOLE.

— *Un article du code ecclésiastique d'Islande* donne aux évêques et même aux membres inférieurs du clergé le droit d'empêcher le mariage de toute femme qui ne sait pas lire. Cette prohibition est exorbitante; mais on ne saurait méconnaître qu'elle est éminemment propre à assurer l'instruction des générations naissantes: elle est encore aujourd'hui en vigueur, quoiqu'on ne l'exerce plus peut-être avec la même rigueur qu'autrefois. Dans beaucoup de paroisses, une petite bibliothèque, appartenant à l'église, est mise en circulation parmi les habitans. Le curé lui-même excite le désir de lire et s'efforce à rendre les lectures utiles.

BIOGRAPHIE.

DAUBENTON, NATURALISTE.

Extrait des éloges historiques de Cuvier.

Daubenton, né en 1716, à Montbard, département de la Côte-d'Or, était destiné à l'état ecclésiastique, et fut envoyé à Paris pour étudier la théologie; mais il se livra, en secret, à l'étude de la médecine, et la mort de son père lui ayant bientôt laissé la liberté de suivre ouvertement son penchant, il acheva ses études médicales, et retourna dans sa patrie pour y exercer modestement l'état que son goût lui avait fait embrasser; mais sa destinée le réservait pour un théâtre plus brillant.

La petite ville qui l'avait vu naître avait aussi produit un homme qu'une fortune indépendante, les agrémens du corps et de l'esprit, un goût violent pour les plaisirs, semblaient destiner à tout autre carrière qu'à celle des sciences, et qui s'y trouvait cependant sans cesse ramené par ce penchant irrésistible, indice presque assuré de talens extraordinaires. Cet homme était Buffon, qui, après avoir essayé tout à tour la géométrie, la physique, l'agriculture, s'était enfin fixé sur l'histoire naturelle, et n'y trouvant que des catalogues décharnés, écrits dans une langue barbare, remplis d'erreurs dans les détails, dans les caractères distinctifs et les distributions méthodiques, avait pris pour tâche de peindre la nature telle qu'elle est, et d'esquisser à grands traits les lois qui en tiennent toutes les parties enchaînées en un système unique.

Mais il fallait tout revoir, tout recueillir; il fallait porter le scalpel dans l'intérieur des êtres, et dévoiler leurs parties les plus cachées. Buffon sentit que son esprit impatient ne lui permettrait pas ces travaux, et il chercha un homme qui joignit, à la justesse d'esprit nécessaire pour ce genre de recherches, assez de modestie pour se contenter d'un rôle secondaire en apparence; il le trouva dans le compagnon des jeux de son enfance, dans Daubenton.

Il trouva en lui plus qu'il n'avait cherché.

Il existait au physique et au moral, entre les deux amis, un contraste parfait, et chacun d'eux semblait avoir reçu précisément les qualités propres à tempérer celles de l'autre par leur opposition.

Buffon, d'une taille vigoureuse, d'un aspect imposant, d'un naturel impérieux, avide en tout d'une jouissance prompte, semblait vouloir deviner la vérité, et non l'observer. Daubenton, d'un tempérament faible, d'un regard doux, d'une modération qu'il devait à la nature autant qu'à sa propre sagesse, portait dans toutes ses recherches la circonspection la plus scrupuleuse; il n'affirmait que ce qu'il avait vu et touché; et tandis que Buffon plaçait à chaque instant son imagination entre la nature et lui, chez Daubenton, au contraire, toutes les ressources de l'esprit semblaient s'unir pour imposer silence à l'imagination. Ainsi la sagesse de l'un, s'alliant à la force de l'autre, parvint à rendre l'histoire des quadrupèdes (la seule qui soit commune à ces deux auteurs) celle des parties de l'histoire naturelle qui est la plus exempte d'erreurs.

Ce fut vers l'année 1742 que Daubenton fut attiré à Paris, et fut nommé, par le crédit de son ami, garde et démonstrateur du Cabinet d'histoire naturelle.

Avant lui, ce cabinet n'était qu'un simple droguier où l'on recueillait les produits des cours publics de chimie, pour les distribuer aux pauvres qui pouvaient en avoir besoin, et il ne contenait, en histoire naturelle proprement dite, que des coquilles qui, ayant servi à amuser les premières années de Louis XV, portaient, pour la plupart, l'empreinte des caprices de l'enfant royal. En bien peu d'années il changea totalement de face; les minéraux, les fruits, les bois, les coquillages, furent rassemblés de toutes parts et exposés dans le plus bel ordre. Daubenton s'y enferma pendant des heures entières pour se livrer à l'étude et à la classification de ces trésors, qui étaient devenues une véritable passion.

Ce goût pour l'arrangement d'un cabinet se réveilla avec force, lorsque, à la fin du dernier siècle, les victoires de nos armées apportèrent au Muséum d'histoire naturelle une nouvelle masse de richesses.

On vit alors Daubenton, à quatre-vingts ans, la tête cour-

bée sur sa poitrine, les pieds et les mains déformés par la goutte, ne pouvant marcher que soutenu de deux personnes, se faire conduire, chaque matin, au cabinet pour y présider à la disposition des minéraux.

Daubenton est le premier qui ait appliqué la connaissance



(Colonne élevée à la mémoire de Daubenton, dans le Jardin des Plantes, à Paris.)

de l'anatomie comparée à la détermination des espèces de quadrupèdes dont on trouve les dépouilles fossiles; et il a détruit pour jamais ces idées ridicules de géans qui se renouelaient chaque fois qu'on déterrât les ossements de quelque grand animal.

Son tour de force le plus remarquable en ce genre, fut la détermination d'un os que l'on conservait au Garde-Meuble comme l'os de la jambe d'un géant; il reconnut que ce devait être l'os d'une girafe, quoiqu'il n'eût jamais vu l'animal, et qu'il n'existât point de figure du squelette.

Quelques uns regardaient encore l'orang-outang comme un homme sauvage, comme un homme dégénéré. Daubenton prouva, par une observation ingénieuse et décisive sur l'articulation de la tête, que l'homme ne peut marcher autrement que sur deux pieds, ni l'orang-outang autrement que sur quatre.

Par les grands travaux que Daubenton a faits pour l'amélioration de nos laines, il a ouvert à l'Etat une nouvelle source de prospérité; la réputation populaire qu'ils lui ont acquise,

lui fut d'une grande utilité à l'époque de la révolution française, où il reçut, de la section des Sans-Culottes, un certificat de civisme, sous le titre du *Berger* Daubenton.

Quand on connaît tous les travaux auxquels s'est livré Daubenton, et les fonctions qu'il a remplies, on est étonné d'apprendre qu'une partie de son temps était employée à lire, avec sa femme, des romans, des contes, et d'autres ouvrages légers, les plus frivoles productions de l'époque. Il appelait cela : *mettre son esprit à la diète*.

Ce grand naturaliste est mort le 51 décembre 1799, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Cuvier lui a succédé au Collège de France.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 50.

SCÈNES DU MOYEN AGE.
DÉGRADATION D'UN CHEVALIER.



(Dégradation d'un Chevalier.)

CÉRÉMONIES QUI S'OBSERVAIENT A LA DÉGRADATION
D'UN CHEVALIER OU D'UN GENTILHOMME.

(Fragments extraits du *Fray Théâtre d'honneur*, par Marc de Wilson, sieur de la Colombière, et de divers romans de chevalerie.)

Premièrement, on assemblait vingt ou trente chevaliers, ou écuyers sans reproche, devant lesquels le gentilhomme ou chevalier traître était accusé de trahison, de lâcheté, de foi mentie, ou de quelque autre crime capital et atroce, par un roi ou par un héraut d'armes, qui déclarait le fait tout au long, en disant toutes les particularités, et nommait ses témoins. Sur quoi le gentilhomme ou le chevalier accusé était condamné à la mort par lesdits chevaliers ou anciens nobles; et il était dit que préalablement il serait dégradé de l'honneur de chevalerie et de noblesse, et qu'il rendrait l'ordre s'il en avait reçu quelqu'un.

Pour l'exécution, on faisait monter sur un échafaud le chevalier condamné, armé de toutes pièces comme pour un jour de bataille; son écu blasonné de ses armes était planté sur un pal devant lui, renversé la pointe en haut. A l'entour du chevalier étaient assis douze prêtres revêtus de leurs surplis, qui chantaient à haute voix les vigiles des morts, de-

puis *Dilexi* jusqu'à *Miserere*, après que les hérauts avaient publié la sentence des juges; à la fin de chaque psaume, les prêtres faisaient une pause, durant laquelle on dépouillait le condamné de ses armes, en commençant par le heaume; et les hérauts criaient à haute voix: « Ceci est le bassinet du traître et déloyal chevalier, » et faisaient et disaient tout de même du collier ou chaîne d'or, de la cotte d'armes qu'ils rompaient en plusieurs lambeaux, des gantelets, du baudrier, de la ceinture, de l'épée, de la masse d'armes, des éperons; bref, de toutes les pièces de son harnois, et finalement de l'écu de ses armes, qu'ils brisaient en trois pièces avec un marteau.

Après le dernier psaume, les prêtres se levaient, et chantaient sur la tête du malheureux chevalier le 109^e psaume de David, où sont écrites ces terribles imprécations:

« Que ses enfans deviennent orphelins et que sa femme devienne veuve; que ses enfans deviennent vagabonds et errans, qu'ils soient contraints de mendier, et qu'ils soient chassés de leurs demeures.

» Qu'il ne se trouve personne pour l'assister; et que nul n'ait compassion de ses orphelins; que ses enfans périssent.

et que son nom soit effacé dans le cours d'une seule génération.

» Que l'iniquité de ses pères revive dans le souvenir du Seigneur; et que le péché de sa mère ne soit pas effacé.— Que des étrangers lui ravissent tout le fruit de ses travaux; que sa mémoire soit exterminée de dessus la terre.

» Lorsqu'on le jugera, qu'il soit condamné et que sa prière même lui s'ait imputée à péché; il ne s'est point souvenu de faire miséricorde, mais il a poursuivi l'homme qui était pauvre et dans l'indigence, afin de le faire mourir, etc., etc.»

Et parce que anciennement ceux qui devaient recevoir l'ordre de chevalier, entraient le soir auparavant dans un bain pour se purifier le corps, et passaient la nuit entière dans une église, afin de purger leur âme d'immondicité; en mémoire de cette cérémonie, un poursuivant d'armes tenait un bassin plein d'eau chaude; le roi ou léralant demandait par trois fois le nom du chevalier dépeillé, que le poursuivant nommait par son nom, surnom et seigneurie, auquel le roi ou léralant d'armes répondait qu'il se trompait, et que celui qu'il venait de nommer était un traître déloyal, et foi mentie; et pour montrer au peuple qu'il disait la vérité, il demandait tout haut l'opinion des juges, le plus ancien desquels répondait à haute voix, que par sentence des chevaliers et écuers presens, il était ordonné que ce deloyat était indigne du titre de noble et de chevalier, et que pour ses forfaits il était dégradé de noblesse, et condamné à la mort.

Après ces paroles, le roi d'armes renversait sur la tête du condamné le bassin d'eau chaude; les chevaliers juges descendaient de l'échafaud, se revêtaient de robes et de chaperons de deuil, et s'en allaient à l'église; le dégradé était aussi descendu de son échafaud, au moyen d'une corde qu'on lui attachait sous les aisselles, et puis on le mettait sur une claie ou sur une civière, et on le couvrait d'un drap mortuaire; il était alors porté à l'église, entouré des prêtres, qui chantaient sur lui les vigiles et les orémus pour les trépassés: ce qui étant achevé, le dégradé était livré au juge royal ou au prévôt, et puis au bourreau, qui l'exécutait à mort, suivant ce qui avait été ordonné: que si le roi lui donnait grâce de la vie, on le bannissait à perpétuité, ou pour un certain temps, hors du royaume.

Après cette exécution, les rois et héralts d'armes déclaraient les enfans et descendans du dégradé, ignobles et roturiers, indignes de porter les armes, et de se trouver et paraître en joutes, tournois, armées, cours et assemblées royales, sous peine d'être dépouillés nus et d'être battus de verges, comme vilains et nés d'un père infâme.

Toutes ces cérémonies furent pratiquées à Lyon, au temps du roi François I^{er}, contre le capitaine Franget, vieux gentilhomme, qui, ayant été établi gouverneur de Fontarbie, par le maréchal de Chabanes, et honoré par le roi de la charge de capitaine de 50 hommes d'armes, pour la garde de cette place importante, très bien munie de gens et de vivres, la rendit au connétable de Castille, sans avoir soutenu aucun assaut, ni fait aucun résistance, par une lâche et honteuse capitulation.

Quelquefois, en temps de guerre par exemple, la dégradation se faisait d'une manière plus expéditive. Lorsqu'un chevalier s'était souillé par un crime ou une lâcheté, l'écu de ses armes était publiquement rompu, effacé avec de l'encre ou une autre couleur noire et enfumée, et traîné à la queue d'une éavale, dans la boue. Sa lance était brisée en tronçons, la pointe en bas, quelquefois brûlée; ses éperons lui étaient arrachés avec violence, et mis en pièces; son baudrier et sa ceinture déceints; son épée et sa masse d'arme cassés contre son casque; son cimier, son volet, son bourlet, sa cotte d'armes déchirés, foulés aux pieds et dispersés par le camp, et son cheval avait la queue coupée sur un fumier.

On prend souvent l'indolence pour la patience.

LE CARDINAL DE RETZ.

— En 1788, la France présentait en vignobles une surface de 1,553,475 hectares; elle présente aujourd'hui deux millions d'hectares. Ainsi 444,525 hectares ont été plantés en vignes depuis 1788.

LA COCHENILLE.

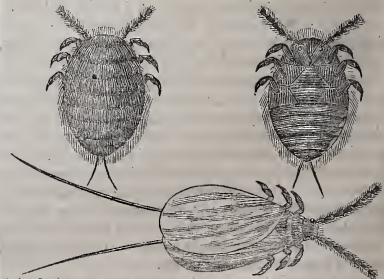
RAQUETTES. — VARIÉTÉS DES COCHENILLES. — GRAINE D'ÉCARLATE. — CULTURE ET RÉCOLTE DE LA COCHENILLE AU MEXIQUE. — INTRODUCTION DE LA COCHENILLE EN EUROPE. — ESSAIS IMPORTANS TENTÉS ACTUELLEMENT A ALGER.

C'est d'un coquillage que les anciens tiraient la pourpre, riche teinture qui, par son éclat et son haut prix, mérita de devenir l'insigne du rang suprême; et c'est un petit insecte qui nous donne l'écarlate, cette brillante couleur qui nous tient lieu de la pourpre antique dont nous avons perdu le secret.

La cochenille (*coccus*), d'où nous tirons l'écarlate, le rouge cramoisi et le carmin, est un gallinsecte, une sorte de puceon qu'on trouve au Mexique, sur le *nopal* (*cactus opuntia*), vulgairement connu en France sous le nom de *raquette*.

On peut voir dans tous les jardins de botanique cette plante singulière, qui s'élève à 4 ou 5 pieds, et qui cependant, à proprement parler, n'a ni tronc, ni branches, ni feuilles. Elle se compose de grosses lames charnues, épaisses, vertes, ovales, longues de 8 à 12 pouces, et de la forme d'une raquette, d'où lui vient son nom. Ces lames ou feuilles, irrégulièrement articulées les unes sur les autres, sont parsemées de petits bouquets d'épines fines et déliées comme des aiguilles. Elles portent sur leurs bords de belles fleurs rouges, auxquelles succèdent des fruits de la figure et de la grosseur de nos figues, et pleines d'une chaire pourpre, à laquelle on a cru que la cochenille devait sa couleur, bien qu'elle se nourrisse du suc même de la plante, et non pas du fruit.

La cochenille ou graine d'écarlate, telle qu'on la trouve dans le commerce, se présente sous la forme de petits grains irréguliers, d'un brun rouge, et plus souvent d'un gris ardoise jaspé de pourpre et piqueté de blanc. On en a fait longtemps usage sans en connaître la nature. On savait que les Mexicains la récoltaient sur des plantes, et dès lors on en avait inféré que c'était un fruit ou du moins une substance végétale. Cependant si l'on plonge ces petits grains dans l'eau ou le vinaigre, en s'imbibant du liquide ils reprennent en partie leur forme primitive, et on y reconnaît sans peine tous les caractères de l'insecte.



(Cochenilles.)

Il y a un grand nombre d'espèces de cochenilles ou gallinsectes en Europe. On en trouve sur le figuier, l'oranger, l'olivier. Elles font souvent le désespoir des jardiniers. La

cochenille de l'orme paraît avoir surtout beaucoup de rapports de forme avec la cochenille du nopal.

Presque toutes ces cochenilles d'Europe peuvent donner une couleur brune, mais terne et de mauvaise qualité. La cochenille du nopal est la seule qui produise l'écarlate. Il y en a deux espèces au Mexique. La *cochenille domestique*, qu'on cultive avec le plus grand soin dans les provinces de Honduras, de Guaxaca et d'Oxaca, fournit l'écarlate de première qualité. La *cochenille sylvestre*, que les Indiens récoltent sur les cactus sauvages, donne une teinture médiocre. Ce ne sont peut-être que deux variétés de la même espèce; et alors la différence de leur produit proviendrait de la différence des plantes dont elles se nourrissent.

Aussitôt que la saison des pluies est passée, les Mexicains sèment en quelque sorte la cochenille dans leurs nopaleries, en attachant à chaque plante un petit paquet de mousse contenant douze ou quinze mères, ou plutôt douze ou quinze nids. Les rayons du soleil font bientôt éclore les petites larves, qui sont d'abord presque imperceptibles, mais d'une surprenante agilité, et qui se répandent sur toute la surface de la plante, se fixant bientôt sur les parties les plus tendres et les plus succulentes. Elles ne rongent pas la plante; elles y enfoncent leur petite trompe pour en pomper le suc. Bientôt on les voit se couvrir d'un duvet soyeux qui paraît transsuder de leur peau, et dont elles s'enveloppent pour subir leur métamorphose et prendre leur dernière forme. On remarque alors une grande différence entre les mâles et les femelles. Les deux sexes ne semblent avoir de commun que leurs antennes déliées comme de petits brins de soie, et leurs pattes extrêmement courtes. Les mâles ont deux petites ailes finement veinées, qui les feraient prendre pour de petits phalènes quand on les voit voltiger autour du nopal. Les femelles, au contraire, sont immobiles; elles sont dépourvues d'ailes: leur bouche s'allonge en forme de petite trompe, et elles s'attachent si intimement à la plante, qu'elles sembleraient en être une excroissance galleuse. Elles atteignent ainsi la grosseur d'une lentille. Les mâles restent beaucoup plus petits, dépourvus de trompe; ils ne prennent point de nourriture, et ne tardent pas à mourir. Les femelles leur survivent quelques jours; mais leurs cadavres restent collés à la plante, et servent de toit et d'abri à leurs œufs. Ceux-ci éclosent bientôt, et produisent des larves, qui, en grossissant, descendent la peau qui les enveloppait, et la déclinent.

On fait ordinairement trois récoltes par an. Pour détacher la cochenille, on se sert d'un couteau à tranchant mousse, dont on fait glisser la lame entre l'insecte et l'épiderme de la plante sans blesser celle-ci.

Il y a différentes manières de faire sécher la cochenille. Les uns l'exposent pendant cinq ou six jours à l'ardeur du soleil, et obtiennent par ce moyen une cochenille d'un brun roux, que les Espagnols désignent sous le nom de *renigrada*, et qui est fort estimée. Le plus ordinairement on la fait sécher au four; elle prend alors une teinte grisâtre veinée de pourpre. Le troisième procédé, le plus défectueux de tous, n'est guère pratiqué que par les Indiens. Ils font sécher leur récolte sur la plaque de fonte dont ils se servent pour faire cuire leur farine de manioc (tapioca) et leurs gâteaux de maïs ou de féculé de manioc. La cochenille s'y trouve soulevée et prend une couleur noire. La cochenille transportée en Andalousie y a parfaitement réussi. Jusque'ici l'Espagne seule a partagé, avec le Mexique, la possession de cette branche de commerce. En 1780, Thierry de Mondeville avait essayé de naturaliser la cochenille à Saint-Domingue. L'insouciance de nos créoles, tout occupés d'ailleurs de leurs grandes et belles exploitations de sucre et de café, ne pouvait guère descendre aux soins minutieux qu'exige cette culture; et cette tentative n'eut aucun résultat.

En France, on a souvent essayé de remplacer cette matière si précieuse pour nos fabriques; mais quelque heureux

qu'aient été les résultats obtenus, notamment ceux du teinturier Gouin, à Lyon, sous l'empire, on n'y est jamais entièrement parvenu.

Depuis la conquête d'Alger, on a importé, avec plus ou moins de succès, dans la Régence, plusieurs cultures des pays chauds. Le nopal-cochenille et l'insecte que cette plante nourrit, s'étant parfaitement naturalisés dans le midi de l'Espagne, la ressemblance du climat d'Alger avec celui d'Andalousie a engagé quelques propriétaires à tenter aussi d'acclimater cette culture en Afrique, où le nopal, de l'espèce qui nourrit la cochenille, vient pêle-mêle avec celui qui porte des épines. Mais, soit qu'on n'eût pas suffisamment étudié le mode d'éducation de la plante et de l'insecte, soit qu'on eût négligé les soins et les précautions que cette culture réclame, ces tentatives étaient restées sans effet, lorsque le gouvernement chargea un chirurgien de la marine, M. Loze, qui, pendant un long séjour en Espagne, avait acquis les connaissances nécessaires à cette mission, de se rendre en Andalousie, et d'en rapporter ce précieux insecte. Son voyage a eu un plein succès. M. Loze est revenu à Alger avec une truitaine de vases garnis de cochenilles-mères, après s'être procuré également des feuilles d'une espèce de nopal (manelas), récemment importé du Mexique, sur lequel la cochenille se plaît davantage. Un vaste local a été mis à sa disposition pour recevoir et abriter contre les longues pluies d'hiver deux cents pieds de cactus d'Afrique, chargés de jeunes cochenilles, produit de la ponte d'ocobre et de novembre derniers. Elles y ont réussi aussi bien que sur les cactus importés d'Espagne. Avant le retour de la belle saison, des plantations ont été faites dans deux terrains du jardin du dey, exposés, l'un au sud, l'autre au nord-est; et les expériences de transplantation et de propagation, ont dû commencer vers la fin de mars. Les nouveaux élèves vont produire, à leur tour, en avril et en mai; et, avec cette ponte, on se propose de tenter un essai en grand, dans ces deux expositions différentes, sur environ deux à trois mille cactus. Les expériences relatives à cet acclimatement ne pourront donc guère obtenir de solution complète avant la fin de cette année. Si elles ont le succès qu'on est en droit d'en espérer, voilà pour la France une nouvelle branche d'industrie très lucrative; et, grâce à notre conquête, Alger, en pen d'années, affranchira la métropole du tribut annuel qu'elle paie à l'Espagne et au Mexique pour cette teinture d'un si grand usage dans nos fabriques, malgré son excessive cherté. La grande culture du gouvernement ne manquera pas de trouver des imitateurs; et, à l'exemple de l'Espagne, qui a accordé aux cultivateurs qui l'ont importée chez elle une exemption d'impôt pendant quinze années, la France ne refusera sans doute pas de semblables encouragements à une culture destinée à exercer une si heureuse influence sur notre prospérité industrielle et commerciale.

L'instruction et l'éducation. — L'éducation se compose de l'ensemble des moyens employés pour former un cœur et un caractère: c'est elle qui fait l'homme moral. L'instruction n'est qu'une de ses parties; elle ne se rapporte qu'à l'esprit, tandis que l'éducation comprend la direction de toutes nos facultés. Avec de l'instruction on sait beaucoup, avec de l'éducation on se conduit bien: c'est là qu'est l'immense différence. Rien n'est plus dangereux qu'un homme instruit, s'il est vicieux; car il met tous ses talents au service de tous ses vices. Exercer par l'instruction l'esprit d'un homme qui peut mal employer ses connaissances, c'est apprendre à un assassin à se servir habilement du poignard: il n'en résultera pour lui qu'une plus grande facilité à faire le mal. Cette pensée devrait préoccuper sans cesse ceux qui se chargent d'élever des enfants; il ne suffit pas de les instruire pour les rendre capables de tenir leur place dans le monde, il faut encore qu'en développant en eux, par une

bonne éducation, les sentimens généreux, on les rende dignes d'occuper cette place. Instruits, ils réussiront; bien élevés, ils seront heureux.

SAINT-MALO.

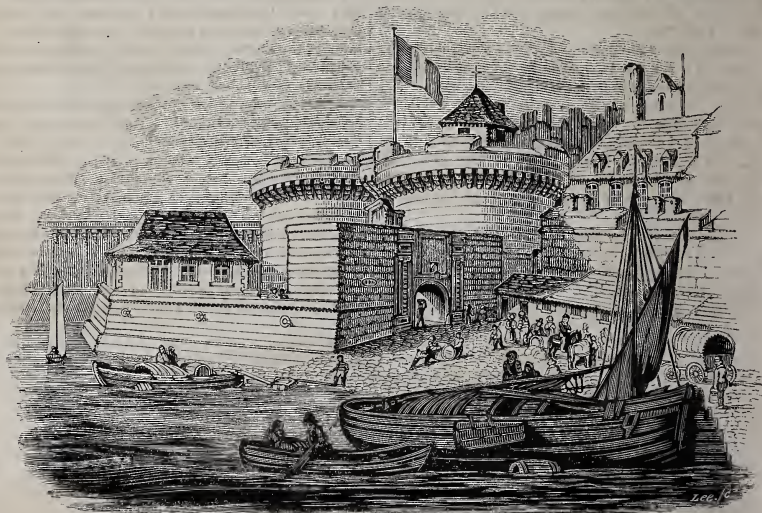
(Deuxième article, voyez page 76.)

ASPECT DU PORT A HAUTE ET BASSE MER. — BATEAUX DE PASSAGE. — SAINT-SERVAN. — PORT MILITAIRE. — PILOTES. — COMMERCE DE SAINT-MALO.

Le port de Saint-Malo est rangé dans la classe de ceux qui, restant complètement à sec à certains intervalles de temps par suite du mouvement périodique de flux et de reflux, ont reçu pour cette raison le nom de *ports de marée*; tantôt il apparaît comme un vaste bassin, sillonné en tous

sens par des pêcheurs, et par les bateaux qui transportent les habitans, entre Saint-Malo et Saint-Servan, tandis que de gros navires entrent et sortent; tantôt c'est une grande plage de sable et de vase, où paraissent à peine quelques flaques et ruisseaux; les navires qui, tout à l'heure, y manœuvraient avec orgueil et coquetterie, y sont couchés sur le flanc, échoués tristement comme s'ils étaient à la côte, et présentant un aspect peu gracieux; des femmes et des enfans, répandus sur la plage, y cherchent des vers pour amorcer les hameçons; des matelots y grattent leurs navires et les goudronnent, tandis que des voitures assez incommodes remplissent les fonctions des alertes bateaux de passage, et continuent les communications entre Saint-Malo et Saint-Servan.

Les relations entre ces deux villes, dont les sentimens de



(Vue de la Grande-Porte.)

jalousie sont prêts sans doute à se changer en sentimens d'émulation, sont tellement multipliés, que l'on estime à trois mille le nombre des personnes qui chaque jour remplissent les bateaux et les voitures. Lorsqu'il fait mauvais temps, le trajet par mer peut devenir dangereux; il faut louvoyer si le vent est contraire, ou bien recourir aux avirons. On paie un sou par personne, et lorsqu'il y a dix personnes, le bateau est obligé de partir; est-on pressé, il suffit de compléter la somme, et l'on part. On ne saurait mieux comparer l'empressement des bateliers, pour faire entrer dans leur barque, qu'à celui des cochers de coucous sur les routes de Versailles et de Saint-Germain, que l'on voit quelquefois s'emparer des voyageurs, les enlever, et les jucher malgré eux dans leur cabriolet si haut monté sur ses roues. Les barques qui à Saint-Malo vont et viennent sans cesse, les échanges de cris, de saluts et de questions entre les voyageurs qui se rencontrent sur la route; le vent qui change, la mer qui grossit, la lutte pour arriver au plus tôt; tout ce mouvement anime le port et contraste avec la sévérité que présentent extérieurement les remparts de la ville.

Le port militaire est établi à Saint-Servan; on y a repris, depuis quelques années, la construction des navires pour le service de l'Etat; les ouvriers en sont renommés; et d'ailleurs leur habileté et leur réputation datent de loin. Plus

d'un corsaire, sorti de leurs chantiers s'est acquis une célébrité funeste aux ennemis de la France; leur activité est telle que, dans les dernières guerres, on les a vus remplacer en quinze jours un brick armé en course, qui s'était venu briser, par un mauvais temps, sur une pointe auprès de Dinard. C'est aussi à Saint-Servan que résident ordinairement les pilotes qui vont chercher les navires au-delà des rochers dont les abords de Saint-Malo sont hérissés. Ce sont de bons et de courageux marins, auxquels il faut autant de hardiesse que de sang-froid dans le caractère et de précision dans le coup d'œil. On ne pourrait les apprécier qu'avec une connaissance exacte des dangers que présentent les passes diverses par où les navires pénétrèrent dans le fond de la baie, et dans le port. Cependant, lorsqu'on apprendra que le commencement de ces passes est à plus d'une lieue de la ville, qu'il faut y naviguer entre des groupes de roches couvertes et découvertes, dont la carte qui accompagne cet article ne donne qu'une idée incomplète; que parfois il faut passer sur des haut-fonds, où la marée amène une quantité d'eau suffisante seulement à certaines heures de la journée; que la mer s'élève, dans les temps de pleine et nouvelle lune, jusqu'à quarante-trois pieds de hauteur, et par conséquent passe au milieu de toutes les roches avec un courant de foudre, et occasionne des remous, ou tourbillons, qui changent de

place, de force et de direction avec l'heure de la marée ; si l'on ajoute à ces dangers ceux du mauvais temps, des vagues qui déferlent, du vent qui devient contraire ou qui empêche de porter assez de voiles pour doubler un courant ou un haut-fond, la pluie ou la brume qui cachent les signaux à terre et les points de marque pour les roches ; si l'on réfléchit enfin à la responsabilité qui, dans ces momens difficiles, pèse sur la tête d'un homme, ou comprendra les qualités que doivent réunir les marins de cette côte, et l'on devinera que la scène du *Pilote* américain, si admirablement décrite par Cooper, a dû plusieurs fois se répéter aux approches difficiles du port de Saint-Malo.

Saint-Malo était autrefois, par les produits de son commerce et de ses corsaires, une des villes les plus importantes de la Bretagne, et l'on peut juger de l'opulence de ses armateurs par le prêt de trente millions que l'un d'eux fit, en 1711, à Louis XIV.

Quoique bien restreintes aujourd'hui par la perte de nos colonies, et la révolution commerciale qui a suivi la révolution politique, les relations de Saint-Malo sont encore assez étendues pour exiger la présence d'une chambre et d'un tribunal de commerce, l'établissement d'une direction des douanes dont le ressort comprend les départemens d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord, et la création de deux entrepôts, l'un, pour les marchandises, institué par la loi du 28 avril 1805 ; l'autre, pour les sels, accordé par le décret du 11 juin 1806.

L'entrepôt des marchandises reçoit chaque année pour une valeur de 4 à 500 mille francs, consistant principalement en denrées coloniales, peaux sèches, fer en barre, ancras de navires, et bois du Nord.

Ces trois derniers articles sont ordinairement employés

sur place aux constructions du port, et à celles de Saint-Servan.

Le sucre et le café sont expédiés dans l'intérieur, principalement à Rennes, par le canal d'Ille et Rance, dont la construction récente ouvre, au travers de la péninsule de la Bretagne, une communication navigable entre la Manche et l'Océan, et réunit les ports de Nantes, Brest, et Saint-Malo.

En échange de produits exotiques, Saint-Malo envoie à l'étranger, surtout en Amérique et en Espagne, des toiles et des fils de chanvre, des grains, des fruits et des poissons.

Cette double navigation occupe annuellement, à l'entrée, 176 navires jaugeant 40,600 tonneaux ; à la sortie, 166 navires jaugeant 8,200 tonneaux. Le commerce des colonies n'emploie que dix à douze bâtimens, qui la plupart effectuent leur retour dans les ports de Nantes ou de Cherbourg.

Le cabotage de Saint-Malo est extrêmement actif ; il s'étend depuis Dunkerque jusqu'à Bordeaux ; et des bricks malouins vont souvent à Marseille charger des huiles et des savons. Les états du commerce, publiés par le gouvernement, portent à 2,958 les bâtimens caboteurs entrés à Saint-Malo et Saint-Servan pendant l'année 1851.

Mais là ne se bornent pas les entreprises des armateurs de la ville ; la pêche de la morue est encore pour eux un moyen plus assuré de fortune. Sur 400 navires que la France expédie chaque année à la pêche de la morue, 420 sortent de son port et de celui de Saint-Servan. La moitié seulement y rentre après la campagne, les autres portent leurs produits au Havre, Marseille, Bordeaux, et La Rochelle. Lorsque l'année est favorable, on peut évaluer les produits de la pêche des Malouins à 5,500,000 kilogrammes de morues vertes, à 4,200,000 de morues sèches, à 400,000 d'huile, et à 80,000 de rogues, draches et issues. Presque tout est consommé en France ; le reste est envoyé aux colonies : il y a bénéficié d'une



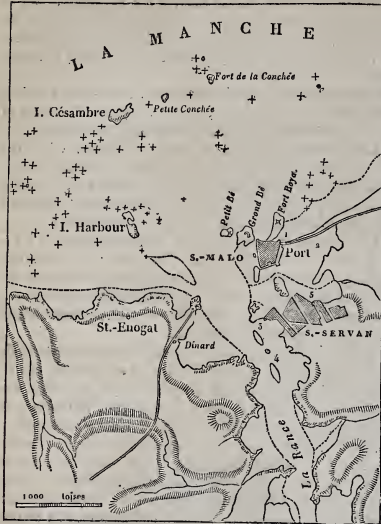
(Vue des îles Harbourg et du Petit-Bey, prise des remparts de Saint-Malo.)

prime de 24 fr. par quintal, établie par la loi du 22 avril 1852.

Cette même loi a confirmé les nombreux encouragemens accordés à la pêche de la morue, pour laquelle les armateurs

reçoivent du gouvernement une prime de 50 fr. par homme d'équipage, lorsque le navire se rend à Terre-Neuve et aux îles de Saint-Pierre et de Miquelon ; de 50 fr. seulement, s'il s'arrête au banc de Terre-Neuve, ou s'il fait la pêche dans

les mers d'Islande; enfin de 15 fr. pour la même navigation au Dogger-Bank.



(Carte de l'embouchure de la Rance, et de la rade de Saint-Malo.)

1 Le château. — 2 Le Sillon. — 3 Tour de Solidor. — 4 Ile du Grand-Biseux. — 5 Port du Trichet.

Le commerce de Saint-Malo, employant chaque année 3,000 matelots à la pêche de la morue, reçoit 150 à 160,000 fr., qui entretiennent dans cette population essentiellement active l'aisance, l'amour du travail, et le désir de parcourir les mers.

Les *fourches Caudines* ont rapport à un épisode des sanglantes guerres entre les Romains et les Samnites. Vers l'année 453 de Rome, et 319 avant Jésus-Christ, les Samnites ayant été vaincus par le dictateur Cornélius Arvina, envoyèrent des députés au sénat romain pour demander la paix; elle fut refusée. Cet outrage releva le courage des Samnites abattus. Un de leurs plus braves guerriers, Pontius, profitant de l'indignation générale, les détermina tous à périr avec honneur, ou à se venger de l'affront reçu. Revêtu du commandement, il rassemble un corps de troupes, faible par le nombre, mais redoutable par la passion qui l'animait. S'avancant ensuite jusqu'à Claudium, nommé aujourd'hui Arpaja, entre Capoue et Bénévent, il fait déguiser dix soldats en bergers, leur ordonne d'aller vers Calacia, où les deux consuls Véturius Calvinus et Posthumius Albinus campaient, de se laisser prendre par les avant-postes romains, et de dire, quand on les interrogerait, que la ville de Lucérie, dans la Pouille, était assiégée par l'armée samnite, et se voyait au moment d'être prise.

Ce stratagème réussit complètement. Les consuls, dupes des faux bergers, prirent la résolution de marcher promptement au secours d'une ville qui n'était point attaquée. Il n'y avait que deux chemins pour aller à Lucérie; l'un n'offrait point d'obstacles et traversait la plaine; l'autre, beaucoup plus court, passait entre des rocs à pic des Apennins, couronnés de forêts sombres; ces rocs formaient deux défilés étroits, séparés par une petite plaine. Ce lieu s'appelle aujourd'hui *Stretta d'Arpaja*. Les consuls romains, ne voulant

pas perdre de temps pour délivrer Lucérie, choisirent cette dernière route. Dès qu'ils furent engagés dans le défilé, les Samnites enfermèrent les deux gorges par des retranchemens. Ils y placèrent leurs meilleures troupes, et occupèrent toutes les hauteurs d'où ils accablaient les Romains de pierres et de traits.

L'armée romaine, surprise et consternée, tenta vainement de forcer les deux issues; du haut des montagnes les Samnites les insultaient, en les raillant sur leurs inutiles efforts. Enfin, les Romains furent obligés de capituler et de se rendre à discrétion; les consuls et les légions, dépouillés de leurs vêtements, défilèrent, les yeux baissés, l'humiliation sur le front et la rage dans le cœur, jetant leurs armes et se courbant sous le joug en présence de leurs imprudens vainqueurs qui, plus tard, payèrent de leur extermination cette facile victoire.

Comme c'était la coutume, dans l'antiquité, de faire passer les vaincus sous le joug fait en forme de gibet, appelé autrement *fourche*, *sub jugum*, *sub furcum mittere*, on dit que les Samnites, dans l'occasion que nous venons de raconter, avaient fait passer les Romains aux *fourches Caudines*. De là encore est venu le dicton, *être traité à la fourche*, c'est-à-dire être méprisé, humilié.

En 1799, lorsque les troupes françaises étaient en Italie, Jean-Baptiste Broussier, devenu plus tard lieutenant-général, et alors officier de l'armée de Naples, fut attaqué par dix mille hommes, n'ayant à sa disposition que la 17^e demi-brigade et trente-six chasseurs à cheval; il sut attirer l'ennemi dans une embuscade et le mettre dans une déroute complète. Cette affaire se passa aux *fourches Caudines*.

ORIGINE ET MODIFICATIONS DE L'ÉCRITURE CHINOISE.

La nation chinoise offre l'exemple unique dans le monde d'un peuple qui, depuis quatre à cinq mille ans, se sert pour moyen de communication d'une écriture figurative. Les anciens Egyptiens avaient aussi une écriture figurative connue sous le nom de *hiéroglyphes*, et qui n'était que monumentale; mais ils avaient en outre des écritures plus faciles à lire, et qui étaient alphabétiques; tandis que les Chinois n'ont qu'une sorte d'écriture qui sert pour tous les actes publics et privés, ainsi que pour l'impression des œuvres littéraires qui sont innombrables, puisqu'il existe des dictionnaires de deux cents volumes, et des collections encyclopédiques de plus de six mille volumes. Cette écriture, dans l'origine, figurait grossièrement les objets que l'on voulait faire comprendre aux intelligences. Ensuite l'usage nécessitant de tracer promptement ces figures, les fit abrégées; et le besoin de représenter des idées en dehors des objets de la nature, ou auxquelles ces mêmes objets donnaient naissance, introduisit dans l'écriture figurative chinoise des figures qui ne représentaient plus des objets naturels. Nous allons faire comprendre cette formation par des exemples:

Dans l'origine la figure suivante représentait une tortue:



kouei; elle était facile à reconnaître; on l'écrivait

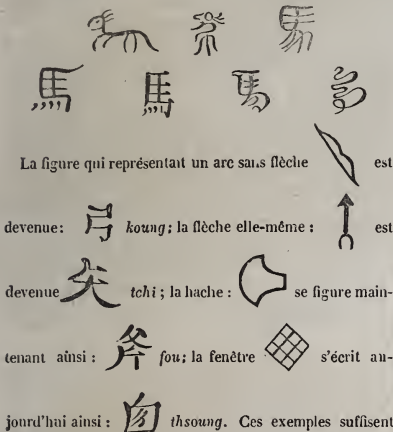
ensuite de cette manière: ; puis de cette autre

manière: ; puis enfin .

, en passant de l'image grossière, représentant l'objet, à une forme expédiée cursive, qui serait totalement

méconnaissable, sans les dégradations intermédiaires que le caractère a subies. Il est vrai que les deux dernières formes ne sont usitées que dans les préfaces des livres ou les auteurs se plaisent à donner des preuves de leur savoir en calligraphie souvent énigmatique; car tous les livres chinois étant imprimés avec des planches gravées en bois, sur des dessins tracés avec le pinceau par l'auteur, on par un habile écrivain qui en fait son métier, la gravure et l'impression représentent souvent, surtout dans les préfaces, l'écriture de l'auteur du livre, dont l'impression est un *fac-simile*. Dans l'impression ordinaire, c'est la cinquième forme qui est usitée. La première ne s'emploie plus que sur des représentations d'objets antiques; la seconde et la troisième sont usitées pour les sceaux et les inscriptions, et la quatrième est celle des bureaux des administrations publiques.

Voici les dégradations successives du caractère qui signifie un cheval, *ma* :



pour donner une idée de l'écriture idéographique et figurative des Chinois.

Agir dans la passion, c'est mettre à la voile pendant l'orage. BEAUCHÈNE.

MARCHÉS DE LOUAGE ET DE FIANÇAILLES DES GARÇONS ET DES JEUNES FILLES DANS LA VENDÉE.

En Vendée, à certaines époques, il se tient des foires pour les personnes des deux sexes qui veulent *entrer en condition*; c'est le terme par lequel on désigne le contrat de domesticité. De plusieurs lieux à la ronde les jeunes filles accourent, portant au côté une quenouille, ornée de rubans, symbole de leur habileté à filer le chanvre; tandis que les garçons portent à leurs chapeaux un pompon de paille ou de foin pour marquer l'habitude qu'ils ont des travaux de la campagne. C'est un spectacle singulièrement bizarre pour l'étranger que celui de cette foire d'esclaves volontaires, qui viennent eux-mêmes chercher un maître: on peut voir là, d'un seul coup d'œil, combien il y a de têtes de troupeau humain à louer dans le canton. Au reste, c'est chose fort plaisante que la cupidité rusée que développent les deux parties contractantes dans ces sortes de marchés; il est curieux d'observer le soin intéressé, mais ingénieux et vraiment campagnard, avec lequel le domestique sans place fait valoir ses avantages, détaille ses qualités, analyse ses talents; puis toutes ces insinuations si nonchalamment et pourtant si finement jetées dans

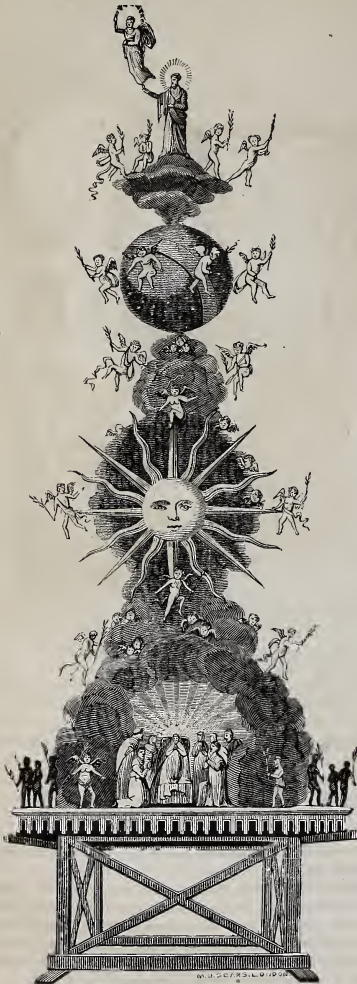
la conversation sur la facilité de son humeur, son goût pour le travail, *l'exiguité de son appétit*! Le paysan écoute avec attention; il examine moralement et physiquement l'homme qu'il a en vue; il le calcule, il le soupèse comme un œu douteux; enfin, lorsque les deux intéressés se sont à peu près entendus, ils se frappent dans la main, et les dernières conditions se règlent au cabaret. Cette dernière circonstance a toujours lieu, même lorsque l'engagement est passé avec des femmes.

Quant aux foires de jeunes filles à marier, il en existe quelques unes en Bretagne, mais spécialement à Penzé dans le Finistère. Au jour fixé les *Penneres*, vêtements de leurs plus beaux habits, se dirigent vers le pont de ce gracieux village, et viennent s'asseoir en rang sur le parapet. Tous les cantons voisins sont représentés dans cette fête. A côté de la fraîche *Saint-Polaise*, dont le visage s'épanouit sous le cadre blanc de son *gigault* de mousseline, on aperçoit la lourde *Taulaisienne* avec sa caline de drap, la paysanne de *Saint-Thégonuec* sous son virginal costume de noime, la *Léonarde* au corset suisse, tout brodé de ganses colorées, et à la jupe d'écarlate. Tous ces groupes animés, riens et parés, présentent, au milieu de la campagne qui les environne, un spectacle charmant: d'un côté la coulée de Penhoat s'étend, toute brodée de saules, de chèvre-feuilles, et de houblons sauvages; de l'autre étincelle la mer resserree comme un lac entre de nombreux contours couverts de bruyères, tandis qu'au-dessous s'élève le bourg couvert de chaume, pauvre et joyeux comme un meudiant de Cornouaille. Les mille costumes des jeunes filles, assises sur le pont, se reflètent dans les cours tranquilles de la baie; et au loin, sur la grève, le son du *biguon* appelle à la danse.

Bientôt les jeunes gens arrivent accompagnés de leurs parents; ils passent gravement au milieu du pont, regardant à droite et à gauche, et cherchant dans cette double haie de visages celui qui leur fera quelque douce promesse et éveillera une sympathie dans leurs cœurs. Lorsqu'une jeune fille a fixé leurs regards, ils s'avancent vers elle, la prennent par la main, et la font descendre de son siège de pierre: quelques saluts et quelques compliments sont échangés; le jeune homme offre des fruits à sa préférée, qui reste immobile devant lui roulant les rubans de son tablier. Pendant ce temps les parents des deux jeunes gens se sont alordés: ils s'interrogent réciproquement, et si l'un d'un de leurs enfans leur sourit, ils se frappent dans la main. Ce signe est une sorte de fiançaille, et est ordinairement suivi peu après par le mariage.

Réunions du matin, en Espagne. — Dans les villes espagnoles, c'est une coutume des hommes de se réunir, entre dix et onze heures du matin, dans quelque place publique ou promenade. A Madrid, le lieu favori de réunion est la *Puerta del Sol*; à Tolède, le *Zocodover*; à Séville, la *Plaza de Santo-Domingo*; et à Grenade, la *Plaza de Vivarraubla* et le *Zacatin*. Ces assemblées ont beaucoup de ressemblance avec celles du Forum et de l'Agora des anciens. Les sujets de conversation et de discussion ne sont pas seulement les affaires privées: dans un grand nombre de groupes, on s'entretient sur la politique du jour avec une chaleur et avec une liberté qu'on se permet très rarement dans les autres pays d'Europe. Lorsqu'on assiste ordinairement à ces réunions du matin, il suffit de quelque sagacité et d'un peu d'habitude pour être au courant de tous les évènements du jour, et pressentir la direction que prendront vraisemblablement les affaires publiques. Les Espagnols trouvent un tel plaisir à ces rassemblemens, que beaucoup d'entre eux les préfèrent à tous les amusemens, à tous les spectacles et à tous les plaisirs que leur ont offerts, dans leurs voyages, Paris, Vienne ou Londres.

FÊTE DE LA VARRA OU DE LA BARA,
A MESSINE, EN SICILE.



(La Bara, char allégorique d'une fête de Messine.)

Cette fête, que l'on célèbre à Messine le jour de l'Assomption, a été décrite dans un grand nombre d'ouvrages, et particulièrement dans les voyages de M. de Sayve, du capitaine Williams-Henry Smith et de M. de Forbin. Nous empruntons notre gravure à l'ouvrage remarquable du capitaine Smith, et les détails de notre description en partie à M. de Sayve, en partie à M. de Forbin.

La fête de la Varrà a une double origine, c'est-à-dire que l'on a réuni deux fêtes à la même époque, et qu'elles se sont confondues ensuite en une seule. On croit qu'elle fut d'abord instituée à l'occasion de la prise de Messine par le comte Roger sur le prince Griffon, qui, suivant la tradition, était monté sur un chameau. Aussi, l'on met à la porte de l'é-

glise deux figures de bois gigantesques, l'une en costume guerrier, l'autre en manteau royal, qui sont censées représenter le prince Griffon et sa femme. On expose ces figures le 13 août, et l'on promène en même temps dans les rues un mannequin ayant la forme d'un chameau. Suivant quelques auteurs, ces deux personnages représentaient Zancle ou Saturne et la déesse Rhéa. Cette fête se nomme la fête de la varra ou de la bara (simulacre), parce que, dans la grande procession, on est censé représenter l'assomption de la Vierge. Autrefois on faisait une statue de la Vierge en carton, que l'on habillait magnifiquement et que l'on mettait sur un cheval, vu que dans les temps reculés c'était la manière de voyager des personnes de distinction. Sous Charles-Quint cet usage changea : on substitua au cheval un char de l'invention d'un architecte nommé Radese ; depuis cette époque, chaque année, le 13 août, on promène ce char de la Vierge, machine colossale, portée sur des traîneaux garnis de bandes de fer. Deux câbles énormes y sont attachés, et c'est le peuple qui traîne cet édifice ambulante.

Ce char, qui a environ soixante pieds de hauteur, est divisé en quatre étages ou plate-formes ; il porte plusieurs sphères et roues rayonnées, qui reçoivent divers mouvements de rotation, ou horizontaux verticaux, et dont plusieurs sont chargées d'enfants vivans qui figurent les vertus théologiques, les anges ou les astres. Le premier étage représente la Vierge sur son lit de mort, entourée des douze apôtres ; sur la seconde et la troisième plate-forme sont les chœurs d'anges suspendus à des roues enfin, à la dernière, se trouve le Père Eternel, ou Jésus-Christ tenant la Vierge ressuscitée.

La plupart des enfans sont habillés en blanc, et portent des ailes dorées. Le Père Eternel est représenté par un jeune homme qui porte une fausse barbe blanche, et la Sainte Vierge par une des jeunes filles de la ville, âgée de treize à quatorze ans, et que l'on a soin de choisir parmi les plus jolies.

Ce groupe est élevé à quatre-vingts pieds de haut, et en dehors de la machine. Le jeune homme est ordinairement l'un des plus vigoureux artisans. Une forte branche de fer l'aide à soutenir la jeune fille.

Des gazes d'argent, du clinquant, des voiles couleur d'azur, des cristaux, des feuillages et des draperies, cachent habilement toute la charpente.

Les petits enfans habillés en chérubins ou en séraphins forment un très curieux spectacle : on dirait qu'ils volent dans l'air. Quand la Varrà marche, tous les chœurs d'anges sont dans un mouvement continu.

Ces enfans sont quelquefois incommodés du tournoiment des roues, bien qu'ils restent toujours droits, parce que les barres de fer qui les soutiennent sont mobiles et tournent sur les axes situés aux côtés des roues ; cependant chaque anniversaire, ils viennent en grand nombre demander à jouer un rôle dans la fête ; ceux qu'on y admet reçoivent des cadeaux ou de l'argent.

Le 13 août, toutes les rues de Messine sont décorées et tapissées. On élève des ifs, des pyramides, des obélisques, des arcs de triomphe, sur le passage de la procession, qui, au reste, n'a lieu que dans la rue du Cours. Le soir, les églises et la ville sont illuminées.

Des courses de chevaux précèdent la fête : pendant plusieurs jours, on tire des feux d'artifice et des salves d'artillerie. Les vaisseaux du port sont pavoisés ; on y décore surtout une galère remplie de musiciens, et couverte de lampions qui jettent au loin sur la mer des lueurs éclatantes.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEYARDIÈRE, rue du Colombier, n° 30.

MUSÉES DU LOUVRE.
SALON DE 1834. — EXPOSITION DE PEINTURE
MORT DU POUSSIN, PAR M. GRANET.



La mort du Poussin, par M. Granet.

Nicolas Poussin, qui a déjà été le sujet d'un article dans l'un des premiers numéros de ce recueil, fut à la fois un si honnête homme et un artiste d'une supériorité si incontestable, que nous croyons pouvoir donner encore quelques détails sur sa vie à l'occasion de ce tableau exposé par M. Granet, l'un des peintres de notre temps qui entendent le mieux les effets de lumière.

Poussin était né, comme nous l'avons dit, aux Andelys, petite ville de Normandie. Après avoir étudié quelque temps à Paris dans la plus grande misère, il tenta le voyage de Rome; mais l'argent lui manqua, et il fut forcé de revenir à son atelier. Il fit alors la connaissance d'un gentilhomme du Poitou, qui l'emmena dans ses terres pour lui faire décorer son château. Après quelques jours, Poussin s'aperçut, au silence de son hôte, qu'on avait changé d'avis. Il comprit qu'il importunait, et prit congé du gentilhomme, qui le laissa partir sans l'indemniser de ses frais de voyage, et sans s'inquiéter seulement s'il avait assez d'argent pour retourner jusqu'à Paris. Ce pauvre jeune homme était dans une telle détresse, qu'ayant rencontré des recruteurs sur la route, il résolut de s'engager afin de se procurer du pain. Mais ceux-ci ne le trouvèrent pas assez robuste pour le service militaire, et repoussèrent sa demande. Ainsi, c'est à cette faiblesse apparente, causée sans doute par le besoin et le découragement, que nous devons le plus grand artiste que la France puisse citer. Qui sait sans cela le sort qui lui aurait été réservé? Poussin était un homme ferme et entreprenant; peut-être serait-il devenu général d'armée; peut-être maréchal de France: ou en a vu dans ce temps qui étaient partis d'aussi bas. Mais il en devait être autrement. Poussin est devenu un grand artiste, un penseur profond, un génie supérieur, dont les œuvres resteront et dont la gloire durera autant que la civilisation.

Les capucins de Blois le recueillirent et lui firent peindre quelques tableaux pour leur église. Il s'acheminait vers Paris avec un peu d'argent, mais il tomba malade et fut obligé de venir chez son père passer le temps d'une longue convalescence.

Il entreprit encore plusieurs fois le voyage de Rome: la misère et une foule d'événemens imprévus l'arrêtaient toujours en route. Cependant il travaillait avec assiduité, et bien qu'il n'eût pour se guider que des estampes de Jules Romain et de Raphaël, il était déjà en état de faire de la peinture d'un grand caractère.

Le fameux cavalier Marini, qui était alors à Paris, ayant eu occasion de voir les six grands tableaux que Poussin avait peints en six jours pour la canonisation de saint Ignace et de saint François-Xavier, fut si frappé de l'énergie et de la puissance de ces ouvrages, qu'il résolut d'emmener le peintre avec lui lorsqu'il retournerait à Rome.

Marini était alors le poète à la mode de l'Italie; son nom était célèbre dans toute l'Europe; il avait toujours eu un penchant décidé pour la peinture, et il avait vécu dans l'intimité des plus grands artistes de son temps. C'était d'ailleurs un homme très obligeant, et qui n'épargnait pas ses peines toutes les fois qu'il s'agissait de rendre service à une personne de quelque mérite. Il donna au Poussin un atelier dans sa maison, et l'aurait emmené à Rome avec lui, si celui-ci n'avait pas commencé quelques tableaux pour l'église Notre-Dame de Paris: l'artiste avait donné sa parole, et ne voulut jamais partir sans les avoir achevés.

Enfin Poussin partit pour Rome avec la ferme résolution d'y arriver, et il y entra au printemps de l'année 1624, à l'âge de trente ans. Le cavalier Marini mourut bientôt, et le cardinal Barberini, neveu du pape, auquel il l'avait pré-

senté, partit pour ses ambassades; en sorte que Poussin se trouva sans argent, sans amis, sans connaissances, dans un pays tout nouveau pour lui.

Cependant il se mit à étudier avec persévérance, faisant pour vivre tout ce qui se présentait en sculpture comme en peinture, et donnant ses ouvrages pour ce qu'on voulait les lui payer. Il fit de grandes batailles pour sept écus; et il raconta dans la suite qu'il ne put jamais avoir plus de huit francs d'une grande figure de propriétaire, tandis qu'un de ses amis en vendit une copie quatre écus. Il étudiait surtout le paysage qu'il trouvait à placer beaucoup plus avantageusement.

Le Poussin avait une manière de lui de conduire ses études; il copiait peu les tableaux des vieux maîtres, prétendant que c'était un temps absolument perdu; il se contentait de les regarder avec attention, ou bien il en modelait en terre les plus belles figures. C'est ainsi qu'il a fait plusieurs bas-reliefs d'après quelques parties des tableaux de Raphaël et du Titien.

Un peintre aussi savant, aussi recherché et aussi judicieux que Léonard de Vinci, ne pouvait manquer de fixer son attention; il étudia les peintures et médita les écrits de ce maître dont il admirait surtout la précision scrupuleuse et l'exactitude sévère; il le suivit dans ses théories et dans ses études de géométrie et de statique. Il étudia en outre les ouvrages du père Matheo Zaecolini, ceux d'Alhazen et de Vitellion. Il faisait aussi le plus grand cas des écrits d'Albert Dürer, et les relisait souvent. Les livres du Vinci lui servaient encore de guide pour les études d'anatomie qu'il faisait avec un éblouissement de ses amis.

Dans la peinture, il étudia d'abord avec le Valentin, qu'il imita quelque temps; mais le peintre qu'il préférait à tous les autres était le Dominiquin; il l'estimait bien supérieur à toute l'école des Carache. Par ses études sérieuses et continuelles, il était parvenu à se faire un grand talent et une certaine réputation, quand le cardinal Barberini revint de ses ambassades.

Le cardinal acheta d'abord son beau tableau de Germanicus, et lui demanda la prise de Jérusalem par l'empereur Titus et plusieurs autres peintures dont il fit présent soit à l'empereur, soit aux divers ambassadeurs près du Saint-Siège. Ainsi la réputation du Poussin se répandit dans tous les pays; on lui commanda des tableaux pour la Flandre, pour l'Espagne, l'Italie et la France; et le cardinal de Richelieu ayant acheté son fameux tableau de la peste, voulut en avoir d'autres, et résolut de le faire venir à Paris pour travailler dans les grands monuments qu'il faisait exécuter.

Le Poussin ne se décida qu'avec peine à ce voyage; il semblait qu'un secret pressentiment l'avertit de ennuis et tracasseries qui l'attendaient à Paris. Il fallut une lettre du roi, et une autre du surintendant des bâtimens qui garantissait sa position en France, avant qu'il prit l'engagement de quitter Rome. M. de Noyers lui disait: « Celle-ci vous servira de première assurance de la promesse que l'on vous fait (jusqu'à ce qu'à votre arrivée je vous mette en main les brevets et les expéditions du roi) que je vous enverrai mille écus pour les frais de votre voyage; que je vous ferai donner mille écus de gages par chacun an; un logement commode dans la maison du roi, soit au Louvre, ou à Fontainebleau, à votre choix; que je vous le ferai meubler honnêtement pour la première fois; que vous y logerez si vous voulez, cela étant à votre choix; que vous ne peindrez point en plafonds ni en voûtes; et que vous ne serez obligé que pour cinq années, ainsi que vous le désirez bien; que j'espère que lorsque vous aurez respiré l'air de Paris, difficilement le quitterez-vous. »

Comme il n'arrivait pas encore, M. de Chanteloup partit pour l'Italie, et le ramena avec lui. Quoique Poussin eût été parfaitement reçu à son arrivée, il ne tarda pas à se repentir de son voyage. On lui commandait des tableaux, mais on ne

lui laissait pas le temps de les faire; on lui demandait des frontispices de livres et des dessins pour les couvertures, des modèles pour des tapisseries et pour les broderies des dames de la cour.

Enfin il lui fut possible de travailler pour la galerie du Louvre. Mais Fouquiers, qui avait été chargé d'en peindre les grands paysages, voulut voir les dessins de Poussin, et prétendit l'astreindre à suivre ses idées. Ensuite il eut des différends avec Lemercier, architecte du roi, qui le forcèrent à tout suspendre. Alors ces rivaux l'attaquèrent tous à la fois dans son talent comme dans sa personne. Il sut bientôt que toutes ces érailleries faisaient quelque impression sur M. de Noyers, et il lui écrivit un long mémoire sur ce qu'il avait fait et prétendait faire. Il finit en lui disant « qu'il peut être persuadé qu'il ne lui manquera jamais d'industrie pour donner à ses figures des expressions conformes à ce qu'elles doivent représenter; mais qu'on ne doit pas s'imaginer qu'il consentira jamais à un portrait de Christ, en quelque action que ce soit, avec un visage de *torticolis* ou d'un *père douillet*, vu qu'étant sur la terre il était difficile seulement de le considérer en face. » Ensuite il s'excusa sur sa manière de s'exprimer, et dit qu'on doit lui pardonner, parce qu'il était accoutumé, en Italie, à vivre avec des personnes qui savaient comprendre ses ouvrages, n'étant pas son métier de savoir bien écrire.

Mais à la fin il fut rebuté d'avoir tous les jours à lutter contre ses ennemis, et il retourna à Rome en 1642, sous prétexte d'y terminer ses affaires, et de ramener sa femme avec lui. La mort du cardinal, qui arriva peu de temps après, et celle du roi, qui ne lui survécut guère, le dégagèrent de sa parole.

Dès lors le Poussin n'a plus quitté Rome, où l'on venait de toute l'Europe lui demander des tableaux. Il ne les a jamais vendus cher, et il refusait l'argent qu'on lui envoyait en sus de la somme qu'il avait écrite derrière son tableau, comme aussi il ne consentait pas à recevoir moins qu'il n'avait demandé.

La paralysie le gagna sur la fin de sa vie, et après plusieurs attaques, il en mourut à l'âge de soixante-onze ans. Son enterrement fut sans faste, comme il l'avait demandé par son testament; tous les peintres de Rome y assistèrent ainsi qu'une grande partie de la population. Il fut enterré dans l'église de Saint-Laurent in Lucina sa paroisse.

Dans tous les genres, la vérité est à la fois ce qu'il y a de plus sublime, de plus simple, de plus difficile, et cependant de plus naturel. MADAME DE SÉVIGNÉ.

DES EXPOSITIONS DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE. DESCRIPTION DES QUATRE BATIMENS DE L'EXPOSITION DE L'INDUSTRIE EN 1834, SUR LA PLACE DE LA CONCORDE.

La première exposition publique des produits de l'industrie en France eut lieu au Champ-de-Mars, au mois de sept. 1798, sous le ministère de François de Neufchâteau, et à la suite des fêtes magnifiques qu'à cette époque donnait le Directoire.

Les gouvernemens suivans adoptèrent cette institution. Sous le consulat il y eut deux expositions, en 1804 et 1806; elles constatèrent surtout les progrès des arts chimiques et mécaniques. L'empire ne fit qu'une exposition (en 1806); mais elle est célèbre par les produits des Ternaux, Conté, Chaptal, Berthollet, Oberkampf. Ces diverses expositions eurent lieu sur l'esplanade des Invalides, dans de longues suites de magasins ornés et construits en bois, dans les bâtimens de l'administration des Ponts-et-Chaussées, au petit hôtel de Bourbon, et dans la cour du Louvre. Sous la restauration, une ordonnance royale du 15 janvier 1819 fixa à quatre ans le retour périodique des expositions d'industrie. La première

fut ouverte au mois d'août 1819, et les suivantes succédèrent, avec cet intervalle de quatre années, en 1825 et en 1827. Elles furent signalées par le perfectionnement des mérinos, soies lisses, laines peignées; par le traitement du fer à la houille; par les tondeuses; par la filature du coton; par les machines à vapeur.

Depuis 1819, les expositions étaient faites dans les salles et galeries du premier étage du Louvre; mais ces salles et galeries ont été envahies par les collections des précieux restes de l'antiquité et des chefs-d'œuvre des beaux-arts. En 1827, l'espace où les produits de l'industrie pouvaient s'étendre s'est trouvé tellement resserré, que l'exposition ne put avoir lieu au Louvre qu'en entassant la plus grande partie des produits dans une galerie étroite et obscure, construite à cet effet dans la cour. Aujourd'hui, aucune salle du palais du Louvre n'étant restée disponible, les galeries qu'on eût pu établir auraient été très insuffisantes.

C'était en 1851 que devait s'ouvrir une nouvelle exposition; mais l'état des affaires politiques ayant obligé le gouvernement à l'ajourner, on décida que les chambres de commerce et les chambres consultatives des manufactures donneraient leur avis sur la durée de cet ajournement, et sur le maintien ou le changement de la période de quatre années pour l'avenir. Le vœu général des manufacturiers a été de solliciter le prompt retour d'une exposition des produits de l'industrie française, et de demander qu'elle eût lieu tous les cinq ans au printemps, à partir du 4^{er} mai 1854. En conséquence, une ordonnance royale du 4 octobre 1853 a été rendue dans ce sens.

La place de la Concorde a paru l'emplacement le plus favorable. Vaste et accessible de toutes parts, elle a permis de donner aux constructions la disposition et l'étendue convenables. Ces constructions se composent de quatre corps de bâtimens, dont chacun forme un parallélogramme de 66 mètres environ de longueur sur 50 de largeur. Construits en charpente, ces corps de bâtimens occupent les quatre terre-pleins de la place compris entre les fossés et les bornes; ils sont élevés d'un mètre au-dessus du sol, et reposent sur des pans de mur en moellons afin que les planchers soient préservés de toute humidité.

L'intérieur de chacun des parallélogrammes offre une longue galerie revenant en retour d'équerre, et divisée de huit mètres en huit mètres par de petites colonnes en avant-corps. L'élevation de chaque galerie, à partir du plancher jusqu'au plafond, est de 10 mètres à peu près. Le jour vient par un angle de 45°, à travers des vitraux ménagés de chaque côté sur toute la longueur, dans une espèce d'attique que présente la décoration extérieure. On arrive dans ces galeries et l'on en sort par une double pente douce pratiquée sur l'axe de la porte des Tuileries et de la naissance de l'avenue de Neuilly, en sorte que la foule entrée par une porte peut sans embarras s'écouler par l'autre.

Dans le centre de chaque parallélogramme est une cour spacieuse pour les besoins du service, et surtout pour les cas d'incendie; on y communique par plusieurs portes, et là sont réunis des pompes et des réservoirs, afin que les secours prompts puissent être portés si quelque accident survenait.

Le premier de ces corps de bâtiment est destiné à recevoir les mécaniques, les instrumens aratoires, et toutes les machines d'un grand volume et d'un grand poids.

Dans les salles du second corps de bâtiment sont placés les produits de l'ébénisterie, de l'imprimerie, etc.

L'embellissement des galeries du troisième parallélogramme résulte naturellement des objets qui y sont appendus. Des tissus et des étoffes de toute espèce, de leur variété, de leur richesse, du goût avec lequel les couleurs sont disposées, dépend tout l'effet que produit l'aspect de ces salles.

Les salles du quatrième parallélogramme sont décorées par des tapis, des papiers peints, au-devant desquels s'élev-

vent des tables en gradin couvertes d'objets d'orfèvrerie, de plaqués.

Les constructions ont été conçues et exécutées par les soins de M. Moreau, architecte; la dépense s'élèvera à près de 500,000 francs.

Aucun produit n'est exposé qu'il n'ait été admis par un jury nommé à cet effet par les préfets dans chaque département. Un jury central est établi à Paris: il juge du mérite des objets exposés; après son rapport, il sera décerné, à titre de récompense, des médailles d'or, d'argent et de bronze. De plus, les préfets, sur l'avis des juges départementaux, feront connaître les artistes qui, par des inventions ou procédés non susceptibles d'être exposés séparément, auraient contribué au progrès des manufactures depuis 1827. Ces artistes pourront avoir part aux récompenses.

S'abandonner à la colère, c'est souvent venger soi sur la faute d'un autre.
SWIFT.

DES BLOUSES SUR LA COTE DES LANDES.

Notre littoral maritime, depuis Saint-Jean-de-Luz jusqu'à l'embouchure de la Gironde, présente sur une lisière d'environ deux lieues de largeur une chaîne continue de *dunes* ou collines de sable mouvant: c'est un désert dont la monotonie est rarement interrompue par quelques barques de pêcheurs établis de loin en loin à l'embouchure d'étangs qui se comblent chaque jour. En partant de la mer, le plan incliné que présentent ces monticules est fort doux; au contraire sur le versant opposé le talus est très rapide, et va quelquefois à 50 et 60 degrés, à tel point que le sommet, au moindre souffle de vent, se brise et s'éboule.

Or, comme le vent d'ouest règne presque constamment, il fait monter sans cesse le sable le long du plan incliné qui est tourné vers le rivage, et le déverse ensuite sur l'autre bord.

Il résulte de là que les dunes voyagent; elles entrentent les champs, les villages, les forêts de pins. On en voit quelquefois d'isolées qui ont pénétré fort avant, et qui sont fixées auprès des habitations comme une perpétuelle menace. Une d'elles est arrivée jusqu'au village de Mimizan, et n'a pu être arrêtée qu'auprès de l'église. Elle a 120 pieds de hauteur, et laisse à peine un passage pour un homme à pied entre elle et le clocher.

Vers le milieu du dernier siècle, les habitans de *Bias*, moins heureux, virent leur église et une partie de leur bourg disparaître sous les sables; les malheureux ne connaissaient pas encore de moyens pour fixer ces dunes voyageuses dont la marche envahissante a été évaluée, pour certaines localités, à dix toises par an.

On ne parcourt pas sans quelque danger les déserts de sables qui bordent la côte; et le voyageur qui s'y engage sans avoir l'œil avisé et le pied prudent, court grand risque de tomber dans les *blouses* de diverses sortes qui se rencontrent dans le pays. Après de fortes ondes il s'amasse au pied des dunes de petits lacs sur lesquels retombent en pluie fine les sables les plus légers emportés par les vents. Le calme dont jouissent ces lacs abrités par la dune permet à ces particules de demeurer en équilibre dans les eaux à différentes profondeurs, et de former ainsi un grand nombre de petites voûtes. Les unes au-dessus des autres. La surface est blanche et sèche. C'est la classe la plus nombreuse de ces pièges qui ont reçu le nom de *blouses*. Lorsqu'on y tombe, il est rare qu'on s'y enfonce de plus de quatre à cinq pieds, et si l'on ne perd la tête, on peut généralement s'en retirer tout seul. Pour cela il faut d'abord demeurer un instant sans bouger, pour donner au sable le temps de se tasser; puis on soulève une jambe, et l'on reste encore un instant en équilibre sur l'autre sans mouvement; il se fait un nouveau tassement

sous le pied levé : s'appuyant alors sur celui-ci, on souleva l'autre, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on se trouve au-dessus. On parvient ainsi à détruire l'édifice des voûtes, et l'eau qui en remplissait tous les vides, remontant à la surface, ne forme plus qu'une mare de quelques pouces de profondeur. Ce procédé, rapporté par l'ingénieur Brémontier, est celui qu'emploient les vaches et les chiens engouffrés qui ne sont pas engagés assez profondément pour perdre la liberté du mouvement des jointures.

On a cependant remarqué que les animaux habitués à vivre dans les dunes savent éviter les blouses; mais lorsque ceux qui ont le malheur d'y tomber, n'ont pu être retrouvés après trois jours, il devient inutile de continuer les recherches, parce que les corbeaux et les vautours les ont fait périr en leur dévorant la tête et les reins.

On évite ces endroits dangereux en marchant à mi-hauteur ou sur les crêtes des dunes.

Il se forme quelquefois d'autres blouses sur la partie même du rivage qui est baignée par les flots dans le moment de la haute mer. En certains endroits la vague a sauté jusque dans des creux formés de loin en loin sur le sable; et ces eaux, en filtrant pour se rendre dans l'Océan, ont produit des excavations où s'engouffre le voyageur; aussi faut-il avoir soin de passer en dehors de la mare du côté des terres, ou de ranger la lisière de la côte à quelques pieds de la mer. Etant à cheval sur ce rivage, il nous est arrivé de nous trouver tout-à-coup debout sur le sol, le cheval ayant disparu d'entre nos jambes; il avait rencontré une de ces excavations où il s'était subitement enfoncé jusqu'aux oreilles; et le terrain, trop faible pour le supporter, était cependant assez solide pour nous permettre d'y marcher en pleine sûreté. Nous étions heureusement bien accompagné, et nous parvîmes à retirer le pauvre cheval qui tremblait de tous ses membres, en le chavirant sur le dos les pieds en l'air, et le tirant à nous à l'aide de cordes; la surface que son corps présentait dans

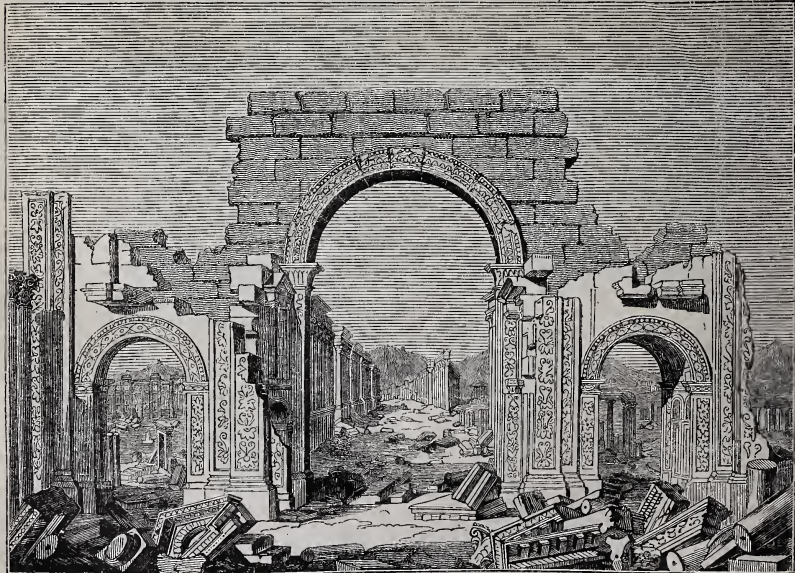
cette position était assez large pour que le sol en soutint la pression sans s'ébouler. Après cet accident il devint si poltron qu'il était impossible de le faire avancer. Au moindre frémissement du terrain, ou lorsque l'humidité semblait annoncer des eaux inférieures, il forçait son cavalier à prendre une autre route.

Des blouses encore plus dangereuses que les précédentes peuvent se former entre les dunes, dans les vallées ou *lètes*. On y rencontre des flaques ou grandes mares d'eau dont la surface, recouverte de nénuphar et d'autres espèces de végétations, forme un lit où le sable vient se déposer. Au bout de peu de temps il en résulte une jolie plaine bien unie où l'on risque de s'enfoncer et de se noyer. Souvent ces planchers sont devenus assez solides pour supporter des voyageurs : on sent alors le sol ondoyer sous les pieds; comme le terrain y est frais, on en trouve quelquefois qui forment des prairies où les habitants du voisinage peuvent faucher; mais il faut se garder des *lètes* qui, bien qu'offrant diverses espèces de plantes et d'arbustes, ne sont pas fréquentées par les troupeaux.

Dans l'intérieur du pays l'eau est en général de mauvaise qualité; mais il est facile de s'en procurer dans les vallées au milieu des dunes les plus sablonneuses; il suffit de creuser dans le sable un trou de trois à quatre pieds de profondeur; au bout d'une demi-heure il est rempli de l'eau limpide et pure qui séjournait dans les parties voisines.

PALMYRE.

Palmyre, ville célèbre de l'ancienne Syrie, était depuis long-temps tombée dans l'oubli, et l'on soupçonnait à peine, en Europe, l'existence de ses vestiges, lorsqu'en 1678, des négocians anglais d'Alep, entendant les Bédouins parler sans cesse des ruines immenses qui se trouvaient dans le désert, résolurent d'éclaircir les récits prodigieux

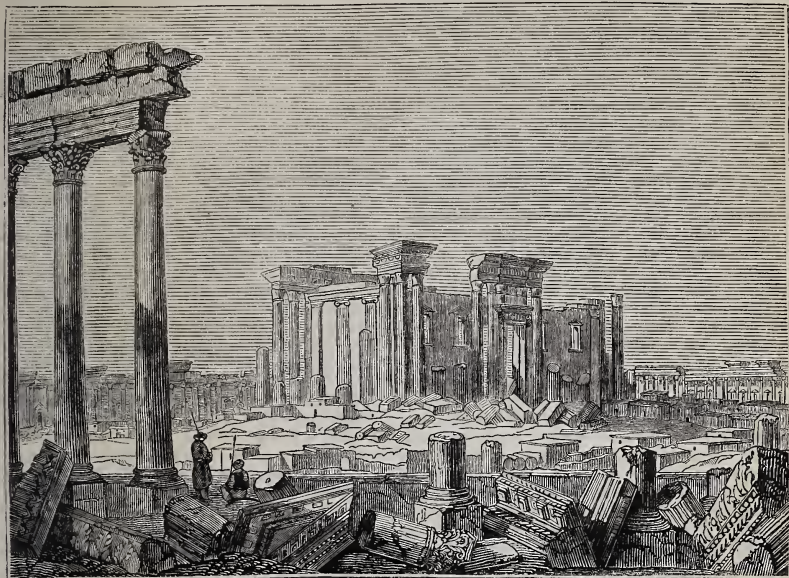


(Arc de triomphe à Palmyre.)

qu'on en faisait. Leur première tentative fut malheureuse; ils furent dépouillés en chemin par les Arabes, et obligés de revenir sans avoir exécuté leur projet. Ils reprirent courage en 1691, et parvinrent enfin au but de leurs

recherches. Leur relation, publiée en Europe, trouva beaucoup d'incrédulés, et excita la curiosité des voyageurs. Deux Anglais, Dawkins et Wood, après avoir visité ces ruines, en publièrent, en 1755, une description accompagnée de dessins exacts, et cet ouvrage, le plus complet qu'il y ait, put donner à l'Europe une véritable idée de la magnificence de l'antique Palmyre.

« Après une marche pénible dans le désert, dit M. Wood, nous arrivâmes à un lieu où les montagnes semblaient se joindre; il y a entre elles une vallée où l'on voit encore les ruines d'un aqueduc qui portait autrefois de l'eau à Palmyre; à droite et à gauche sont des tours carrées; en approchant de plus près, nous trouvâmes que c'étaient les anciens sépulcres des Palmyréniens. A peine eûmes-nous passé ces



(Ruines du temple du Soleil, à Palmyre.)

monuments, que les montagnes se séparant des deux côtés, nous découvrîmes à la fois les ruines les plus nombreuses que nous eussions jamais vues (ces voyageurs avaient visité la Grèce et l'Italie); et derrière les ruines, vers l'Euphrate, une étendue de plat pays à perte de vue sans le moindre objet animé. Il est impossible d'imaginer rien de plus extraordinaire. Tant de piliers corinthiens et si peu de murs, formant le spectacle le plus romanesque que l'on puisse voir.»

La sensation d'une pareille scène ne peut en effet se transmettre, car la description la plus détaillée et les dessins les plus exacts ne sauraient produire les impressions dues aux puissants effets de la couleur, à l'ensemble du tableau, aux souvenirs qui s'y rattachent, et à cette foule d'émotions simultanées dont le voyageur est enivré sous l'influence d'un ciel étincelant, d'une température enflammée.

Strabon ne fait pas mention de cette ville; Pliny la dépeint ainsi : « Palmyre est remarquable à cause de sa situation, de son riche terroir et de ses ruisseaux agréables; elle est environnée de tous côtés d'un vaste désert qui la sépare du reste du monde, et elle a conservé son indépendance entre les deux grands empires de Rome et des Parthes, dont le soin principal, quand ils sont en guerre, est de l'engager dans leur intérêt. » Située à trois journées de l'Euphrate, Palmyre dut sa fortune à l'avantage d'être sur l'une des routes du grand commerce qui a de tout temps existé entre l'Europe et l'Inde. C'était un entrepôt naturel qui dut y appeler, dès les siècles les plus reculés, un centre commercial et un commencement de population, et ce fut ce motif qui fixa les regards de Salomon. La Bible nous apprend que

ce prince bâtit cette ville au désert; du moins, selon Joseph, il y construisit de bonnes murailles pour s'en assurer la possession; car il est probable qu'il ne fit que l'embellir et la fortifier. Elle fut appelée Thadmor, lieu de palmiers; les Arabes l'appellent Tedmor. Du reste, tout ce qui avait pu appartenir à cette ancienne ville avait disparu depuis longtemps; et ce n'est qu'après la mort d'Alexandre que commença la période réelle historique de Palmyre : cette ville reprit alors de l'importance et de l'éclat, sous le règne de Séleucus Nicator et de ses descendants les Séleucides.

Riche par son commerce et embellie pendant plusieurs siècles de paix et de prospérité, cette métropole, jusque là indépendante, éprouva sous les Romains les plus grandes vicissitudes de la fortune. Odéat, le dernier prince puissant de cet état, fut associé à l'empire par Gallien, et fit avec lui des conquêtes sur les Perses. Zénobie, sa veuve, lui succéda. Le philosophe Longin fut le maître et le ministre de cette reine. C'était la femme la plus héroïque et la plus sage princesse de son temps, quoique, dit-on, elle aimât les plaisirs de la table. En l'année 270 de J.-C., elle fut vaincue par Aurélien, dont elle orna le triomphe; Longin fut mis à mort pour avoir dicté la lettre de Zénobie, qui refusait de se soumettre à l'empereur romain. Peu de temps après, les Palmyréniens taillèrent en pièces la garnison qui y avait été laissée. Aurélien revint et détruisit une grande partie des édifices de cette ville; plus tard, il en fit construire d'autres très magnifiques, et réparer le temple du Soleil. Dioclétien, à son tour, y fit faire de nouvelles constructions. Enfin, Justinien la fit réparer et fournir d'eau; mais ces réparations n'avaient

plus alors pour objet que de la fortifier. — Le christianisme ne s'y établit que faiblement, et depuis Mahomet elle servit seulement de place forte. Le temple du Soleil fut crénelé, et des châteaux turcs s'élevèrent parmi ses ruines et sur les montagnes voisines.

L'espace de temps compris entre les dates de la construction du monument le plus ancien, qui est un tombeau de Jamblichus, et du monument le plus récent du temps de Dioclétien, est d'environ 500 ans, à partir de la troisième année de J.-C., et renferme la belle période d'art de Palmyre. Tous ces monuments sont d'ordre corinthien, et offrent des modèles admirables de style et d'exécution, bien qu'ils se ressemblent du maniérisme et de la profusion d'ornemens qui caractérise cette époque de l'art antique.

Les restes de Palmyre couvrent une vaste plaine traversée dans sa longueur par une suite immense de colonnes occupant une étendue de 1,500 toises. « Ici, dit Volney, ces colonnes forment des groupes dont la symétrie est détruite par la chute de plusieurs d'entre elles; là elles sont rangées en files tellement prolongées, que, semblables à des rangs d'arbres, elles fuient dans le lointain et ne paraissent plus que des lignes accolées. » Cette vaste avenue, dont le centre est occupé par de grands piédestaux auxquels d'autres colonnes viennent aboutir, commence au monument de Jamblichus, et finit à un arc de triomphe. Puis on arrive au temple du Soleil, où l'architecture avait surtout prodigué ses richesses et déployé sa magnificence. L'enceinte de la cour qui l'enferme a 679 pieds en carré. Le long de cette enceinte régnait intérieurement un double rang de colonnes; au milieu de l'espace, le temple présente une façade de 47 pieds sur un flanc de 124; autour règne un péristyle de 41 colonnes. Il est assez remarquable que les deux façades ressemblent à la colonnade du Louvre, bâtie par Perrault avant l'existence des dessins qui les ont fait connaître; la seule différence est que les colonnes du Louvre sont accolées, au lieu que celles de Palmyre sont isolées. Une foule innombrable de colonnes de toutes grandeurs, les unes debout, les autres renversées, des temples, des péristyles, des sépulchres mutilés, sont accumulés à droite et à gauche de l'avenue principale, et forment avec les constructions turques, les mosquées et les vestiges du culte chrétien, cet ensemble imposant de ruines dont le spectacle excite l'admiration des voyageurs, et a dicté à Volney ses immortelles inspirations.

La paresse rend tout difficile, le travail rend tout aisé : celui qui se lève tard s'agitte tout le jour, et commence à peine ses affaires quand il est déjà nuit. FRANKLIN.

FABRICATION DU PAPIER.

(Deuxième article. — Voyez page 103.)

Nous compléterons aujourd'hui notre premier article en décrivant la fabrication du papier mécanique. Ce procédé n'a été introduit en France qu'en 1814 et 1815, quoiqu'il y eût été inventé seize ans auparavant; par suite d'entraves et d'embaras de diverses sortes, ce fut d'abord chez nos voisins qu'il fut perfectionné et pratiqué; et encore aujourd'hui toutes ou presque toutes nos machines à fabriquer le papier ont été apportées d'Angleterre. L'une d'elles fonctionne avec le plus grand succès à Saint-Maur, près Paris, dans la belle manufacture de M. Montcoffier aîné.

Nous essayerons de faire connaître au lecteur l'opération rapide, mais compliquée, qui convertit la pâte en un papier continu; mais comme dans ce qui est relatif à la mécanique les descriptions ne suppléent qu'imparfaitement à l'examen des machines, nous réclamerons toute l'attention du lecteur, même avec le secours d'une gravure.

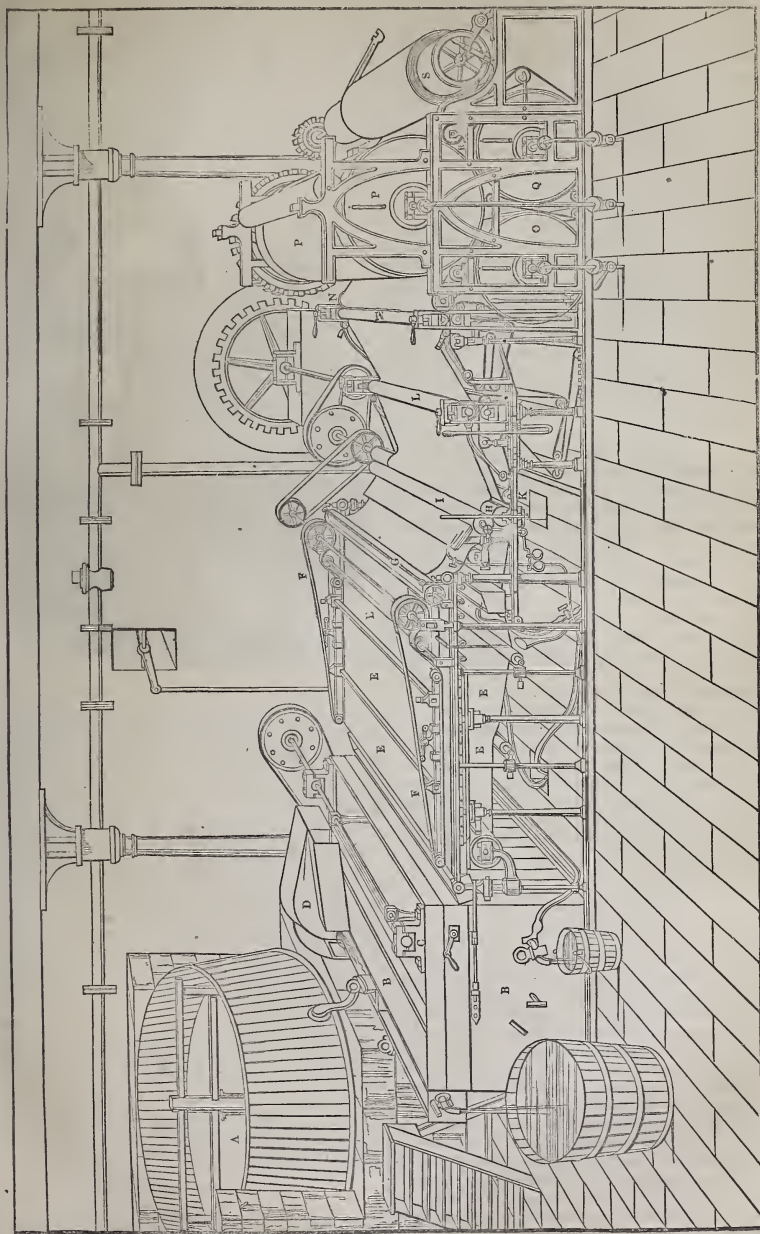
A l'une des extrémités d'une longue série de roues, nous voyons un courant de pâte, ayant à peu près la consistance du lait, tomber sur un plan mobile, et à l'autre extrémité cette pâte, devenue papier parfait, s'enroule autour d'un cylindre. Suivons les diverses périodes de cette opération.

La gravure représente en A un réservoir rempli de pâte, renuée sans cesse par un agitateur, et maintenue constamment à la même hauteur par un autre réservoir que ne représente pas la figure. Au-dessous est la cuve B dans laquelle la pâte s'écoule, et où elle conserve aussi un niveau constant; de là elle tombe en nappe régulière dans un cheneau C qui a un mouvement de *va et vient*, et qui la distribue avec une régularité parfaite sur une toile métallique sans fin, dont la partie supérieure, désignée par les lettres E E E E, présente une surface plane. Cette toile se meut graduellement de gauche à droite, et entraîne successivement dans la même direction la pâte qui y est répandue; elle a, comme le cheneau C, un léger mouvement de *va et vient* horizontal qui facilite l'écoulement de la pâte. Si nous touchons la pâte à l'extrémité du plan où elle est reçue, nous la trouvons fluide; à son autre extrémité elle a déjà la solidité du papier mouillé. La pâte ne peut pas s'écouler par les bords de la toile métallique, parce qu'il y a deux lanières de cuir qui règlent la largeur de la feuille, et font l'office de la *frisquette* dans la fabrication du papier à la main : elles sont indiquées, dans la gravure, par la lettre F. Après avoir dépassé les poulies sur lesquelles s'enroulent ces lanières, le papier est suffisamment formé pour n'avoir plus besoin d'être limité par elles, car la pâte a cessé d'être fluide; mais elle est encore humide et peu consistante, et elle conserve les traces de la pression qu'exerce sur elle le cylindre G. Le papier n'a pas encore quitté la toile métallique sur laquelle il s'est formé; avant de s'en séparer, un cylindre I, garni d'étoffe, et sur lequel coule constamment un filet d'eau froide, lui fait subir une nouvelle pression; là il est reçu sur une pièce d'étoffe qui est destinée à en absorber l'humidité, et qui, comme la toile métallique, s'enroule sur deux cylindres pour former une nouvelle toile sans fin dont la surface supérieure forme un plan incliné. Il est ensuite saisi entre deux rouleaux L, garnis d'étoffe, qui le pressent fortement, et passe sur un nouveau plan, au sortir duquel il est encore comprimé entre deux nouveaux rouleaux M également garnis d'étoffe. C'est alors qu'il entre dans la région de la chaleur. En cet endroit, il est tout-à-fait formé; mais il est fragile et humide. Reçu sur un petit cylindre N, il est dirigé par lui sur la surface polie d'un gros cylindre chauffé O : là, il commence à fumer; mais la chaleur est proportionnée à sa consistance toujours croissante. Du premier cylindre il s'enroule sur un second P, d'un diamètre beaucoup plus grand, et qui est beaucoup plus chaud; à mesure qu'il passe sur cette surface polie, on voit disparaître ses irrégularités. Enfin, après avoir tourné sur un troisième cylindre Q encore plus chaud, et avoir subi la pression d'un rouleau supérieur, un dernier rouleau R le dirige sur le dernier cylindre S, où il se trouve terminé, et enroulé.

Nous avons maintenant un immense rouleau de papier, dont la longueur n'est limitée, pour ainsi dire, que par la volonté du fabricant. Il faut le découper pour avoir des feuilles propres aux divers besoins de la société : on imagine de le trancher sur le rouleau lui-même; mais il en résultait des feuilles de grandeurs très inégales. Aujourd'hui on emploie à cet usage une machine due à un ingénieur de Londres très distingué, M. Edouard Cowper.

Deux minutes suffisent pour rendre le papier parfait, à partir du moment où la pâte s'écoule sur la toile métallique, et celle-ci marche avec une vitesse qui fournit environ vingt-trois pieds carrés de papier par minute.

Si nous nous rappelons la fabrication à la main décrite dans la 15^e livraison, nous verrons que jusqu'à la formation de la pâte le procédé est le même. Dans le papier à la main, l'ou-



(Machine à fabriquer le papier.)

vreur plonge sa forme dans la cuve, et produit une feuille molle, d'une épaisseur uniforme, au moyen de cette délicatesse de tact qui constitue le bon ouvrier; mais comme cette régularité dépend de la dextérité de l'ouvrier, elle doit nécessairement être variable. Quant au papier à la mécanique, son épaisseur est réglée par la quantité de pâte qu'on laisse écouler de la cuve pendant un temps donné, et par la régularité du mouvement de va et vient imprimé au cheneau C et à la toile métallique E. Il suffit, pour rendre cette épaisseur invariable, de donner à tout l'appareil une vitesse constante.

Dans le papier à la main, les deux surfaces de la feuille ne présentent aucune différence sensible. Il n'en est pas ainsi dans le papier à la mécanique, l'un des deux côtés est plus rugueux que l'autre; la plume n'y coule pas avec facilité, elle y produit un grattement qui épargne l'encre, et fait encore donner la préférence, pour l'écriture, au papier à la main. Ce défaut provient de l'emploi du rouleau G, qui, comme nous l'avons vu, presse la pâte contre la toile métallique, et lui fait prendre une empreinte ineffaçable: ce cylindre G est nécessaire, il donne au papier assez de force pour quitter la toile métallique sans se décliner, et l'on a été obligé de le conserver dans toutes les machines qui fonctionnent aujourd'hui.

Dot d'une demoiselle russe au dix-septième siècle. — La veuve d'un nommé Tchirikof, maria, en 1669, sa fille au stolnik Chérémétef. Indépendamment de plusieurs terres, d'une maison à Moscou, de plus de deux cent cinquante maisons de paysans, situées dans plusieurs provinces différentes, elle donna à sa fille huit images de Notre-Seigneur, de la Vierge et de saint Nicolas, enlâchées en argent et en vermeil, et enrichies de diamans et de rubis; des croix également enrichies, des colliers de rubis et de diamans, des émeraudes, des perles, des bonnets garnis de pierres précieuses, des boucles d'oreilles de diamans, de rubis, d'émeraudes, et des chaînes d'or garnies de diamans, avec des croix; des habits de dessus et de dessous de velours, de satin, de taffetas, garnis de martre zibeline, de diamans, de boutons de vermeil, de dentelles; des ustensiles de toilette et des tasses; le tout en vermeil; des souliers et des bottines de satin et de velours, richement travaillés en or; un grand lit de damas rouge à fleurs d'or, une couverture de satin brodée en or, garnie de martre zibeline; un autre lit plus petit de damas jaune, avec la couverture de satin de Perse; dix chemises de mousseline, trente chemises de toile et trente draps. Cette mère opulente ne savait pas écrire. Son frère signa pour elle le contrat.

LE CAOUT-CHOU.

La substance connue d'abord sous la dénomination très impropre de *gomme élastique*, et que l'on nomme aujourd'hui *caout-chouc*, est le suc épais du *hévé*, grand arbre de l'Amérique méridionale, qui abonde surtout dans les forêts de la Guyane. C'est à deux botanistes français, Aublet et Richard, que l'on en doit la description complète; le premier n'avait vu que le tronc et les feuilles, le second a observé les fleurs et les fruits. Un autre Français, le célèbre Lacondamine, l'un des académiciens envoyés au Pérou vers le milieu du XVIII^e siècle pour y mesurer un degré de l'équateur, a fait connaître les procédés employés en Amérique pour extraire le suc du hévé et donner à cette matière les formes diverses sous lesquelles on la met dans le commerce.

C'est par une incision faite dans le tronc de l'arbre que l'on obtient l'écoulement du suc, qui est d'abord limpide et sans couleur. Si l'on veut en faire un vase, une bouteille, par exemple, on commence par fabriquer avec de l'argile un moule aussi mince qu'il est possible; lorsqu'il est bien sec,

on y met avec un pinceau une première couche de caout-chouc, et on la fait sécher au-dessus d'une flamme un peu fuligineuse; on applique ensuite une seconde couche, que l'on fait sécher comme la première, et ainsi de suite jusqu'à ce que le vase fabriqué de cette manière ait pris l'épaisseur qu'on veut lui donner. On casse alors le moule, on fait sortir les fragmens par l'ouverture du vase, et le travail est fini. On parviendra sans doute à faire ces préparations sans enfumer le caout-chouc, et en lui conservant sa limpidité.



(Arbre du caout-chouc, *Hevea Guianensis*.)

Il était réservé à la chimie moderne de rectifier les erreurs que l'on avait sur la nature de cette substance, et de prouver qu'elle reprend ses propriétés caractéristiques après avoir été dissoute, soit dans l'éther, soit dans une huile essentielle, soit même dans une huile sicative. Les recherches dont elle fut l'objet se multiplièrent en faveur des aérostats, pour lesquels il fallait trouver une enveloppe mince, légère, et cependant imperméable à l'hydrogène: le taffetas enduit de caout-chouc satisfaisait assez bien à toutes ces conditions. Depuis que les arts sont en possession de ce produit américain, on en a varié les emplois: c'est ainsi qu'en France, à l'aide de procédés ingénieux, on est parvenu à couper, à filer et à tisser le caout-chouc, de manière à fabriquer des lacets, des bretelles, des jarretières, des chaussures, et d'autres parties du costume dont l'élasticité obéit et cède aux moindres mouvemens du corps. Ces applications sont précieuses sous le rapport hygiénique.

Le hévé est un grand et bel arbre, qui, dans les forêts de la Guyane, s'élève jusqu'à vingt mètres. Sa tige est droite, sans branches jusqu'à une grande hauteur; les feuilles sont à trois lobes, assez grandes, et d'un vert agréable; mais les fleurs sont petites et sans éclat; les fruits sont à trois loges, dont chacune contient une ou deux amandes bonnes à manger, pourvu que l'on ait soin d'en ôter le germe, qui est, dit-on, un purgatif très violent.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIÈRE, rue du Colombier, n° 50.

LES HIBOUS A CLAPIER ET LES CHIENS DE PRAIRIE.



(Hibous à clapier et chiens de prairie.)

C'est au milieu des ruines de vieux édifices isolés, ou dans l'obscurité des forêts les plus sombres, que l'on est habitué à représenter les hibous : dans le style poétique, leur nom est un symbole de terreur ; aucune solitude ne serait assez effrayante, si l'on n'y voyait leurs yeux luire et rouler dans les ténèbres : le silence de la nuit n'inspirerait qu'une médiocre épouvante, s'il n'était interrompu par quelques échos rauques et lugubres de leurs cris. Nous sommes donc exposés à blesser ici des préventions, car nous voulons parler d'un hibou qui ne répond en rien aux idées ordinaires ; d'un hibou qui, au lieu de chercher un refuge au sommet des donjons ou dans le creux des arbres, habite sous terre comme un lapin, aime à vivre dans les plaines découvertes, et recherche la société d'animaux d'un caractère éminemment sociable, et de mœurs douces et régulières ; d'un hibou enfin vif et alerte, qui, au lieu de ne hasarder son vol pesant qu'à la lumière incertaine des crépuscules, et de se cacher pour rêver mélancoliquement pendant toute la durée du jour, se plaît au contraire au milieu des éblouissantes clartés du soleil, et vole en plein midi pour chercher sa nourriture, ou pour se jouer dans les flots dorés de l'air.

Sur le territoire des Etats-Unis qui s'étend au-delà du Mississippi, les hibous à clapier ne se creusent point eux-mêmes leurs habitations souterraines, comme ils y sont contraints dans d'autres parties du globe ; ils se logent dans les trous des marmottes ou chiens des prairies. Ces demeures, commodément construites, sont groupées en villages dont l'étendue varie beaucoup : quelquefois elles occupent une espace de plusieurs milles. A l'extérieur, elles saillent en forme de cônes tronqués dont la base a près de deux pieds de largeur, et dont la hauteur au-dessus du sol ne dépasse guère quinze à dix-huit pouces. L'entrée est

pratiquée, soit au sommet, soit à l'un des côtés : la surface est battue et foulée comme l'est un chemin très fréquenté.

A partir de l'entrée, une galerie intérieure descend verticalement à un pied ou deux de profondeur, et de là elle continue obliquement, jusqu'à ce qu'elle aboutisse à une cellule que l'industrielle marmotte dispose avec art pour protéger son sommeil d'hiver. Cette cellule est arrondie en globe, et est percée en haut d'une petite ouverture de la largeur du doigt ; ses murs sont formés d'une herbe sèche si fortement tressée, que l'on pourrait la détacher du môle et la rouler sur terre sans l'endommager.

C'est un spectacle vraiment curieux, dans la belle saison, que les jeux de ces petits animaux se culbutant à l'ouverture de leurs tannières, qui sont toujours parfaitement propres, et qui servent souvent de logement à plusieurs individus. Si la frayeur les saisit, ils se précipitent sous terre en un instant ; s'ils n'ont à redouter qu'un danger éloigné, ils attendent bravement au dehors en agitant leurs queues, ou montent sur leurs édifices pour reconnaître les mouvements de l'ennemi.

Dans tous les villages des chiens de prairie, on voit les hibous à clapier voler joyeusement par petites bandes autour des huttes de leurs compagnons, ou se tenir comme eux à l'entrée en observateurs. Ils se laissent approcher à la portée du fusil : s'ils n'ont pas le temps de se glisser dans leurs souterrains, ils s'enfuient au loin à force d'ailes, jusqu'à ce qu'ils aient échappé à toute poursuite.

Il est bien certain que les clapiers où l'on a vu descendre ces hibous dans les plaines de la rivière Plate, étaient creusés par les marmottes. Un naturaliste qui a visité cette contrée a émis l'opinion que les oiseaux n'étaient possesseurs des habitations qu'à titre de conquérans : à l'appui de cet avis, on a remarqué en général que les clapiers habités par

les hiboux étaient en mauvais état et ravagés par les pluies, tandis que ceux des marmottes étaient activement entretenus, et défendus contre les injures du temps avec tout l'amour de la propriété. En effet, il n'est pas parfaitement établi que la marmotte et le hibou vivent ordinairement ensemble dans le même logis; mais, d'après diverses observations, on s'accorde au moins à reconnaître que, lors d'un danger commun, les hiboux, les marmottes, et souvent les lézards et les serpens à sonnettes, se réfugient pêle-mêle au fond des mêmes réduits.

Le hibou observé par Vieillot à Saint-Domingue se creuse lui-même un clapier de 2 pieds de profondeur, et y dépose ses œufs sur un lit de mousse, d'herbes et de racines sèches.

Cet oiseau paraît ne se nourrir que d'insectes: on le juge ainsi du moins, d'après les seuls débris trouvés dans son estomac. Son cri est à peu près semblable à celui de la marmotte, et serait assez bien exprimé par les syllabes *cheh, cheh*, prononcés rapidement plusieurs fois de suite; et s'il n'était commun aux hiboux de clapier isolés et à ceux qui vivent avec les marmottes, on pourrait lui attribuer le caractère de langage d'imitation.

Le dessin du hibou de clapier a paru pour la première fois dans l'ouvrage intitulé: *Oiseaux américains*, commencé par Wilson, et continué par Charles-Lucien Bonaparte.

Molina, qui publia en 1787 une Histoire naturelle du Chili, y décrit l'animal sous le nom de *strix cunicularia*, son nom chilien étant *pequén*. Le Père Feuillée, religieux mineur, correspondant de l'Académie des sciences, qui voyagea, de 1707 à 1712, sur les côtes orientales de l'Amérique méridionale, en avait parlé avant Molina.

Le docteur Roulin a trouvé aussi ces oiseaux dans les plaines de l'Orénoque et du Méta, et dans des lieux où ils étaient trop nombreux relativement aux armadilles, pour qu'on pût croire que ces derniers avaient creusé les trous dans lesquels les oiseaux se retiraient. Personne n'avait encore indiqué leur existence dans ces grandes plaines.

HISTOIRE DE LA PAIRIE EN FRANCE.

(Voyez page 97.)

PAIRIE DROIT DE JUSTICE. — LES DOUZE PAIRS DE FRANCE SOUS PHILIPPE-AUGUSTE. — RÉUNION DES PAIRS AU PARLEMENT. — PAIRS ÉTRANGERS A LA FAMILLE ROYALE. — ANNE DE MONTMORENCY. — 1789. — CONSEIL DES ANCIENS. — LE SÉNAT. — CHAMBRE ACTUELLE.

La pairie a été tour à tour: dignité purement nominale, fonction judiciaire, puissance vassale mais modératrice de la royauté, attribution honorifique donnant place au parlement; enfin, chambre législative et partie intégrante du gouvernement; son histoire se lie étroitement à celle de la monarchie française, et rappelle toutes les modifications que l'autorité a subies.

La dénomination de *Pairs de France*, qui remonte aux temps les plus reculés, fut bien loin d'avoir, sous nos rois, et surtout sous ceux des deux premières races, l'acception qui s'attache de nos jours au pouvoir formé par la réunion des pairs actuels.

Le terme de pair, introduit au X^e siècle, s'appliquait aux vassaux du même seigneur, et désignait leur égalité de droits entre eux. D'après un ancien usage des Francs, chaque citoyen libre ne pouvait être jugé que par ses égaux (ses pairs); mais ce droit appartenait plus particulièrement aux chefs militaires.

La pairie n'existait point comme institution sous les Francs, toutefois on en retrouve dès lors les traces; elle suit les progrès de l'établissement de la noblesse, et plus tard ceux de la féodalité.

Dans l'origine de la monarchie, les charges, les emplois,

la noblesse, tout fut personnel; tout devint territorial par la suite. Ainsi, les propriétés furent d'abord un apanage non transmissible; c'est ce qui caractérise l'époque de la première race; bientôt elles donnèrent à leurs possesseurs certains titres, certains droits, et de leur côté, les possesseurs leur attachèrent de nouveaux titres et de nouveaux droits; c'est le propre de l'époque qui finit à Charles-le-Chauve. Depuis ce temps, jusqu'à l'établissement des communes sous Louis VI, c'est la terre qui seule donna la qualité. Pendant la première de ces époques on trouve le droit de justice inhérent à la noblesse; plus tard, lorsque la féodalité fut tout-à-fait établie, les justices devinrent seigneuriales, et la pairie devint une dignité attachée à la possession d'un fief qui donnait droit d'exercer la justice conjointement avec ses pairs, dans les assises du fief dominant.

A mesure que la monarchie grandit et se fortifia, la qualification de pair de France finit par être exclusivement attachée à la prérogative de relever du roi; et vers la fin du X^e siècle, six fiefs seulement avaient ce privilège. Ce fut au sacre de Philippe-Auguste, qu'on vit, pour la première fois, les pairs de France figurer à une cérémonie publique comme grands officiers de la couronne; pour la première fois aussi parurent à côté d'eux des archevêques et évêques revêtus du même titre et de la même prérogative, et, comme les pairs laïques, au nombre de six. Ces douze pairs, vassaux du roi, étaient tenus de servir dans ses armées et dans sa cour féodale. Ils étaient réciproquement leurs propres juges dans les affaires qui les concernaient, et dans celles qui se rapportaient directement au roi leur seigneur. Sous Philippe-Auguste s'accrut le pouvoir de la cour des pairs et le respect accordé à ses décisions. Une circonstance caractéristique de ce premier âge de la pairie, c'est que lorsque, par suite d'hérédité, les femmes étaient titulaires d'une pairie, elles avaient le droit de prendre séance dans la haute cour, et de participer aux jugemens qui y étaient rendus. Cette période en fournit de fréquents exemples. Mais quand la qualité de pair ne fut plus nécessairement attachée à la possession d'un fief, les femmes cessèrent d'exercer ce droit.

Vers 1297, sous Philippe-le-Bel, commence le second âge de la pairie, époque à laquelle eut lieu la réunion de la cour des pairs à la cour du parlement; on vit les pairs figurer parmi les magistrats du parlement comme membres et conseillers de cette cour. Aussi chaque pair était considéré, non seulement comme feudataire des premières seigneuries du royaume, mais encore comme membre du premier corps de magistrature. Cette innovation servit puissamment à agrandir et maintenir les prérogatives de la royauté. Alors la qualité de pair ne fut plus inséparable de la possession d'un fief; on commença à voir en eux des officiers nommés par le roi, et chargés par lui d'administrer la justice en son nom.

Le troisième âge de la pairie remonte à l'année 1505. Pendant la précédente époque, la dignité de pair n'avait été conférée qu'à des princes du sang; dans celle-ci, elle fut donnée à des princes étrangers à la famille royale; enfin, plus tard, vers 1550, elle fut étendue à de simples gentilshommes; Anne de Montmorency, cométable et grand-maître de France, fut le premier en faveur de qui fut faite cette exception. Ici commence le quatrième âge de la pairie jusque'en 1789, époque où cette institution partagea le sort de la royauté. Déjà depuis long-temps la pairie avait fini par n'être, pour ceux qui en étaient revêtus, autre chose qu'un titre. Quoique les arrêts rendus par le parlement portaient toujours en texte la *cour suffisamment garnie de pairs*, les pairs ne prenaient aucune part aux délibérations, et ne partageaient pas la disgrâce encourue plus d'une fois par le parlement pour résistance à la volonté royale.

Lorsque la révolution de 1789 eut accompli son premier travail de destruction, et que des projets de repos et de réorganisation vinrent s'emparer des esprits, les législateurs qui firent succéder le *Directoire* à la *Convention*, pensèrent

devoir établir deux assemblées délibérantes, dont l'une exercerait un pouvoir modérateur; tel fut le conseil des *Anciens* fondé à côté de celui des *Cinq-cents*. Les membres qui composaient cette chambre haute, nés de la révolution, sans clientèle personnelle, et par conséquent sans puissance, furent sans influence, et leur autorité fut renversée, au 18 brumaire, par Bonaparte. Pendant le *Consulat* et l'*Empire*, le sénat fut substitué au conseil des *Anciens*; cette nouvelle assemblée comptait dans son sein tout ce que la France possédait alors d'hommes illustres par de grands services; mais Bonaparte annaïmida chaque jour l'importance du sénat, agent moralement responsable de la plupart de ses actes législatifs.

Abolenti par la révolution de 1814, le sénat fut remplacé par la Chambre actuelle des pairs; on la composa de toutes les sommités de l'ancienne noblesse, de toutes les notabilités du nouveau règne. La pairie ne fut plus une assemblée de vassaux prêtant leur appui au seigneur suzerain; mais son pouvoir fut encore assez grand pour légitimer sa dénomination, puisqu'elle dut concourir avec la puissance royale et l'assemblée démocratique à la formation des lois. Ici, nous n'avons pas à donner le résumé des actes de cette chambre jusqu'à nos jours; cette histoire toute récente appartient à celle de la Restauration. Nous terminerons en mentionnant les deux dernières modifications apportées, depuis 1830, à l'institution de la pairie; l'hérédité a été abolie, les majorats et les substitutions ont été supprimés.

Ainsi, par la marche de la civilisation, cette haute dignité est redevenue ce qu'elle était à son origine, une distinction purement personnelle, avec cette grande différence toutefois qu'au lieu d'être confiée seulement à quelques individus, à quelques chefs militaires, elle est ouverte à tous ceux, sans distinction, qui ont rendu à leur pays de signalés services dans les armes, dans la politique, dans les arts, dans les sciences, dans l'industrie.

MŒURS DES ARABES.

CHANT ÉPIQUE SUR LA MORT D'UN GUERRIER.

(Traduction inédite.)

Rabia fils de Moaddem ayant été tué de la manière que nous raconterons, Haïf, fils d'Alnof, le pleura dans les vers suivants :

« Que n'es-tu toujours parmi nous, ô Rabia fils de Moaddem ?
Puisse les nuages du matin verser sur ta tombe leurs plâtes les plus abondantes !

« Ma jeune chamelle s'est enfiée avec terreur à l'aspect de ce tumulus, élevé au milieu du désert pierreux sur le cadavre d'un guerrier dont les mains généreuses aimaient à répandre les dons.
« Ne le suis pas, ô ma chamelle ! car c'était un intrépide buveur, toujours prêt à allumer les feux de la guerre.

« Sans la longueur de mon voyage, sans cet immense espace de déserts déchirés par les vents, je l'aurais immolé en son honneur, et je l'aurais laissé près de son tombeau, te traînant avec effort sur tes jarrets coupés. »

Ce dernier vers fait allusion à une coutume qui existait parmi les Arabes. Quand ils passaient près du tombeau d'un guerrier qui pensait sa vie s'était distingué par sa générosité et son hospitalité à l'égard de tous, ils immolaient leur monture pour en distribuer la chair, lorsque les vivres étaient rares. Personne ne pouvait s'en dispenser, et il fallait racheter cette omission par quelque autre action, à moins qu'on n'eût pour excuse un long voyage à faire, ou un autre grave empêchement.

Voici comment on raconte la mort du guerrier au sujet duquel furent composés ces vers :

Les Benou-Firas ayant versé du sang dans la tribu des Benou-Solaïm, l'avaient racheté à prix d'argent. Cependant Nobaïcha partit avec une troupe de cavaliers de la tribu de Solaïm : arrivés à Kedid dans la tribu de Kanana, ils rencontrèrent Rabia fils de Moaddem. Quand celui-ci vit de loin s'élever la poussière, il dit aux femmes qui étaient dans ses litières : « Hâtez-vous de fuir, car je ne suis pas certain

que ce ne soient nos ennemis en quête de leur vengeance; continuez votre route; pour moi je reste, afin de connaître ce qui sortira de cette poussière : si je vois qu'il y ait quelque chose à craindre pour vous, je tâcherai de me cacher avec ma troupe, et de prendre une route détournée; je vous donne rendez-vous à Kedid, sur la colline des Gazelles, ou bien à Oufsan; si je ne vous rejoins dans aucun de ces lieux, au moins vous serez au milieu de votre tribu. » Alors il monta à cheval, et se dirigea vers cette poussière. Les femmes se dirent entre elles : « Rabia reste en arrière, il veut prendre la fuite. » Une d'elles lui cria : « Oï sera donc le terme de la fuite de cet homme ? » Sa sœur Ommou-Amr lui cria aussi : « Action déshonorante, infamie d'abandonner ainsi des femmes pour éviter de payer le talion du sang qu'on a versé ! » A ces mots, Rabia revint vers elles, en disant : « O mère de Amr ! tu pourras dire que je suis un peureux, si je ne leur fais pas sentir ma lance, si je ne les prends pas à la gorge, et si je ne retire pas ma lance, le fer mouillé de leur sang. » Il reprit ensuite sa marche vers les Solaïmites, qui ne l'apercevaient pas. L'ayant découvert derrière un arbre, ils s'avancèrent, pensant que les litières des femmes étaient avec lui. Rabia, qui était un excellent archer, se mit à les combattre et à leur tirer des flèches, en sorte qu'il en tua, en blessa plusieurs, et qu'il coupa les jarrets de leurs chevaux. Leur ayant ainsi donné de la besogne, il piqua son cheval pour rejoindre les femmes, qu'il pressa dans leur marche. Ses gens s'étaient rassemblés, il tourna bride de nouveau, et sa mère l'excitait au combat en lui disant : « Serre-les de près, ô mon fils ! un bon défenseur de sa famille prend son ennemi corps à corps; occupe-les bien, porte-leur des coups assurés. » Il continua à combattre; mais les flèches lui manquèrent, et son cheval l'emportant, l'entraîna jusqu'à Kedid. Cela se passait vers le soir. Les ennemis furieux s'acharnèrent à sa poursuite; Rabia les chargeait, tantôt à la lance, tantôt avec l'épée, et leur faisait éprouver des pertes. Une fois Nobaïcha fils de Habib l'attaqua, et lui ayant porté avec sa lance une blessure mortelle, il s'écria : « Je l'ai tué ! — Ta bouche en a menti ! » s'écria Rabia. Nobaïcha flaira alors le fer de sa lance, et dit : « Tu en as menti toi-même, car je sens l'odeur de ton ventre. » Alors Rabia poussa son cheval, et parvint avec mille peines jusqu'aux litières des femmes à la colline des Gazelles. Il dit à sa mère : « Donne-moi à boire. » Elle lui répondit : « O mon fils ! si je te donne à boire, tu meurs sur la place, et ces gens s'empareront de nous; prends donc un peu de patience, afin que nous puissions nous sauver. » D'autres racontent que sa mère lui répondit : « Tu es un homme mort, et l'eau est pour les vivans. » Rabia dit ensuite : « Bande ma blessure. » Elle se mit à la bander avec son voile, pendant que Rabia lui chantait ces vers :

« Serre fortement mon bandage, ô mère de Sayar ! tu vas perdre un cavalier aussi précieux que toi,

« Un épervier qui se précipite comme Migwar dans les rangs les plus épais, un guerrier vaillant, habitué à frapper le dos de ses ennemis. »

Sa blessure bandée, il retourna au combat, et se plaça au sommet de la colline, tandis que les femmes s'éloignaient. Il arrêta son cheval, et lorsqu'il sentit venir la mort, il s'appuya sur sa lance.

Les Solaïmites le voyant sur son cheval, reculèrent, et se tinrent ainsi quelque temps arrêtés : cela se prolongeant, l'un d'eux, Ibn Gladia, lança une flèche au cheval, qui partit, et fit tomber par terre son maître mort. Alors ils s'approchèrent, et se mirent à le dépouiller, craignant déjà d'être poursuivis.

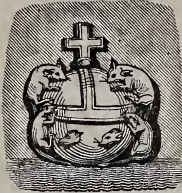
On n'avait point encore vu de guerrier qui eût ainsi défendu ses femmes, avant et après sa mort. Un des Solaïmites lui perça l'œil avec le manche de sa lance, en lui criant : « Que Dieu te confonde pour avoir ainsi, vivant et mort, protégé tes litières ! » En effet, les femmes arrivèrent chez

les Benou-Firas, et leur apprirent cet évènement. Musafi fils de Khalaf, oncle paternel de Rabia, monta à cheval avec d'autres cavaliers : ils trouvèrent sur la colline le cadavre dépouillé de Rabia; mais, sans s'arrêter, ils poursuivirent les Solaïmites jusqu'à ce que les ténèbres de la nuit vinssent les couvrir. Ils vivrent alors près de Rabia, et l'enterrirent sur le sommet de la colline des Gazelles. Ils élevèrent un tumulus de pierres noires, au-dessus desquelles ils placèrent

un caillou blanc, large comme la croupe d'un chameau engraisé : et personne ne passait près de là sans immoler sa monture ou un autre chameau. Le premier qui s'en dispensa fut un vieillard de la tribu de Koraïch, qui, étant très âgé, dit : « Je ferai une élégie au lieu d'immoler ma chame. » Mesafi et beaucoup d'autres ont fait des vers sur Rabia. On les a conservés, les uns dans le livre nommé *Moukatil el Foursan*, les autres dans les glosses d'Abou-Riach.

LES MISÉRICORDES DE SAINT-SPIRE, A CORBEIL.

(Département de Seine-et-Oise.)



Toutes les personnes qui se sont occupées de recherches historiques, savent combien sont rares les documens relatifs aux mœurs et aux costumes du peuple dans le moyen âge. Les chroniqueurs nous ont représenté jusque dans leurs coindres actions et jusque dans les plus minutieux détails de leur vie intérieure les rois, les reines, les princes, les princesses, les barons, les gentilshommes, les chevaliers; mais à peine ont-ils indiqué, en passant, quelques figures de serfs ou de vilains. Ce n'est qu'à compter des affranchissemens des communes, c'est-à-dire à la naissance de la bourgeoisie, de la classe industrielle et commerçante, que l'on commence à distinguer, d'une manière satisfaisante, la physionomie populaire, grâce surtout aux anachronismes de costume

des bibles, aux sculptures des églises, aux fabliaux, aux rimes des trouvères, aux édits des rois.

Pour entreprendre l'histoire familière du peuple affranchi du servage, après celle des nobles et des rois, il n'est donc d'autre moyen que de recourir aux débris des beaux-arts gothiques. Nous offrirons quelques élémens d'études dans cette direction, aussi souvent que nous en trouverons l'occasion.

A la fin du dernier siècle, on voyait encore dans l'église de Saint-Spire, à Corbeil, près Paris, beaucoup d'œuvres en orfèvrerie, en sculpture et en peinture, fort curieuses. Presque toutes ont été détruites au temps de la Convention.

L'église a été plusieurs fois la proie des flammes : sa dernière reconstruction date du règne de Louis VII (de 1157 à

4180). Ainsi, tous les travaux d'ornement de l'intérieur étaient certainement postérieurs au XI^e siècle; mais, en-deçà de ce temps, on ne saurait fixer, sans quelque incertitude, l'époque précise de leur exécution. Toutefois, le grotesque, la naïveté, et le caractère emblématique des sculptures dont les dessins sont conservés, forcent à les attribuer à des artistes sinon de beaucoup antérieurs, du moins étrangers au mouvement de la *renaissance*. Il a paru curieux de recueillir surtout les scènes sculptées sur les *miséricordes*, qui

ont été brûlés avec les stalles du chœur de Saint-Spire. On y voit des détails intéressants, et on y comprend une bonhomie de mœurs mieux exprimée par le ciseau du sculpteur, que, par une foule de nos romans modernes sur le moyen âge.

Le nom de *stalles* donné aux sièges de bois des églises, qui se haussent et se baissent à volonté, vient du mot latin, *stare* (rester en place, se soutenir). Un appui, attaché sous les sièges, en forme de cul-de-lampe, et large environ comme la main, permet encore de s'asseoir à demi lorsque les stalles sont



entièrement relevées. C'est cette étroite surface de bois que l'on appelle *miséricorde* ou *patience*, parce que l'ancien usage était de chanter debout l'office divin, et que c'est seulement par indulgence que l'on a permis au clergé de s'y appuyer.

Le sens de toutes les sculptures des *miséricordes* de Saint-Spire n'est pas facile à déterminer. La ville de Corbeil était commerçante : dans quelques unes de ces représentations a-t-on voulu consacrer la mémoire des corporations qui avaient concouru, par leurs travaux ou par leurs dons, à élever ou enrichir l'église; ou bien chacune de ces sculptures était-elle une sorte de rébus qui servait à exprimer, soit les noms de bourgeois donataires, soit les noms des chanoines et des

prêtres? Était-ce enfin le caprice seul de l'artiste qui, sans aucune intention voilée, avait moulé ces esquisses sur la boiserie? Le champ est ouvert à toutes les hypothèses.

Des sujets à peu près semblables étaient sculptés sur les *miséricordes* de l'abbaye de Cluny, située rue des Grès, à Paris, et aujourd'hui détruite.

Formes diverses des dents. — Parmi les dents, les unes, nommées *incisives*, se terminent par une lame tranchante pour couper les aliments; elles n'ont qu'une racine assez courte, parce que leur mode d'action tend plutôt à les enfoncer dans les mâchoires qu'à les en arracher. Pendant l'é-

poque de la première dentition, qui dure jusque vers l'âge de sept ans, et où l'on compte vingt dents de lait, l'homme a quatre incisives à chaque mâchoire, placées sur le devant de la bouche; il en est de même lors de la seconde dentition, dont l'ensemble se compose de trente-deux dents. D'autres dents, nommées *canines*, sont pointues pour s'implanter dans les substances alimentaires et les déchirer; leur racine est plus profondément enfoncée que celle des incisives. Ce sont elles qui, chez plusieurs animaux, s'avancent au-delà des dents voisines; on en compte deux à chaque mâchoire durant la première et la seconde dentition. Enfin, les dents de la troisième espèce, ou dents *molaires*, se terminent par une surface large et inégale, merveilleusement disposée pour écraser et broyer comme une meule; elles présentent deux ou trois racines divergentes, à l'aide desquelles elles sont solidement établies, et peuvent résister à de violents efforts. On en compte, sur chaque mâchoire, quatre à la première dentition et dix à la seconde.

Il existe des relations très intimes entre les mœurs, la structure générale de la plupart des mammifères, et la disposition des dents; celles-ci varient avec le mode d'alimentation de l'animal, suivant que cet animal se nourrit de chair, d'insectes, d'herbes ou de bois tendres.

LE VILLAGE DE BROEK EN HOLLANDE.

Le village de BROEK (prononcez BROUK) est situé dans le *Waterland* petit canton de la presqu'île qu'on nomme la *Nord-Hollande*, au milieu d'immenses polders ou riches pâturages couverts de nombreux troupeaux, et partagés dans tous les sens par une multitude de digues et de canaux. Pour y aller d'Amsterdam, on s'embarque soit sur l'AY, bras de mer, et l'on prend une voiture à Zaudam, soit dans le port même, et l'on va jusqu'à Beukslo d'où l'on se rend à Brouk par le nouveau canal qui joint le Texel au Zuiderzée.

Il n'y a guère de voyageurs qui, se trouvant à Amsterdam pour son agrément, n'aillent faire une excursion à Brouk. Ce curieux village est bâti sur le bord d'un bassin demi-ovale servant de port, dont l'eau immobile contraste par sa teinte de vert olive avec le vert éclatant des prairies voisines. Les bords de ce bassin garnis d'un gazon épais et soyeux, et de touffes de buis taillées en configurations variées, sont entourés de constructions d'un genre asiatique, parmi lesquels on remarque un pavillon japonais, et des maisonnettes indiennes entremêlées de herceaux couverts de fleurs odoriférantes pendant la belle saison. Une promenade romantique et une église d'un style oriental se dessinent en perspective.

Du côté de la terre l'entrée du village est interdite aux bestiaux, aux chevaux et même aux voitures les plus légères, dans la crainte que les rues n'en soient salées. Il est vrai que celles-ci, au lieu d'être pavées ou macadamisées, sont couvertes de pierres unies et de belles briques jaunes assemblées avec symétrie. Le long des maisons règne un espace séparé de la voie publique par une balustrade en fer battu ornée de pommes de cuivre. Cet espace est dallé en pierres de diverses nuances, disposées en une sorte de mosaïque qui rappelle assez celles des ruines de Pompéï, et qui s'étend au dedans sur toute la largeur des cours. Là sont placés des bancs faits de bois exotiques, qui, ainsi que les boiseries du dehors et les fenêtres, sont façonnés avec autant de soin que les plus beaux meubles de nos salons.

Mais l'aspect extérieur des maisons est au-dessus de toute description. Elles apparaissent comme autant de petits palais créés de dorures et de peintures qui, dit-on, sont renouvelées tous les ans; les toits sont en tuiles vernies aussi brillantes que des miroirs. Chacune de ces habitations est exclusivement occupée par une seule famille ou un seul ménage; on y voit, outre la petite porte à un seul battant, une grande porte d'entrée d'une apparence somptueuse, mais qui ne

s'ouvre que dans trois occasions solennelles, les baptêmes, les mariages ou les enterremens.

Les croisées des rez-de-chaussée, garnies au dedans de magnifiques rideaux de soie et de mousseline, laissent apercevoir le plus souvent à travers leurs vitres transparentes les charmantes figures de dames et de jeunes filles qui travaillent à l'aiguille, brodent, ou prennent le thé en compagnie de superbes chats angoras. Elles sont toutes à la frisonne, le front orné d'une plaque d'or, surmonté d'un petit bonnet à jour cillé délicatement sur les tempes, bordé de liserés d'or, et parsemé de pierreries. Quelquefois l'intérieur des appartemens est caché par un double vitrage dont les carreaux de couleur bleue, jaune ou violette, permettent aux personnes qui sont derrière, de tout voir sans être vues.

La propreté, cette qualité que possède à un si haut point le peuple hollandais, est poussée plus loin à Brouk que partout ailleurs, et semble y recevoir un culte particulier. Tout étranger, avant de franchir le seuil d'une maison de ce village, est obligé de quitter ses bottes ou ses souliers, et de chausser une espèce de babouches qu'on lui présente. Les plus grands princes ne sont point exemptés de cette formalité; Napoléon et Alexandre eux-mêmes y ont été soumis lorsqu'ils ont visité ce singulier petit coin du monde.

L'intérieur de la maison est merveilleusement brillant, mais il n'a rien en cela de supérieur à ce que l'on peut voir dans toutes les maisons riches de la Hollande, qui est le pays de l'Europe où les intérieurs sont les plus remarquables par l'entretien soigné des décors et des ameublemens sans luxe dispendieux. Ici toutefois cet entretien est poussé jusqu'au scrupule le plus étrange; tous les objets que l'œil peut y apercevoir sont excessivement clairs, chatoyans et polis. Ce ne sont partout que marbres, tableaux, vases et curiosités; ce ne sont que bois précieux et luisans, porcelaines d'Asie, cristaux, albâtres, porphyres. Les pieds ne peuvent se poser que sur des tapis d'un tissu soyeux et des nattes élégantes. Le vestibule, la salle à manger sont décorés, ainsi que le salon, de sculptures et de bas-reliefs. Les pièces qui servent aux usages communs, telles que l'antichambre et l'office, sont resplendissantes de netteté. La cuisine même ne le cède à aucune autre pièce sous ce rapport, et les ustensiles qui y sont placés, soit en fer, soit en cuivre, sont ravissans de fourbissure. Quelques uns sont garnis d'étoffes et de laines fines dans les endroits que la main doit saisir.

Mais le plus merveilleux peut-être, c'est la laiterie, c'est l'étable, qui ne sont pas moins éclatans de couleur, de clarté et de propreté que tout le reste. Les vaches sont logées à Brouk peu agréablement que la plupart des bourgeois de nos pays; chacune d'elles a son cabinet séparé bien vernis, bien ciré, elle-même est soigneusement nettoyée et époncée, ses pieds reposent sur un plancher bien lavé, sa tête se penche sur une mangeoire de bois peint, et sa queue relevée artistiquement est attachée au plafond avec un cordon.

Les jardins abondent aussi en fleurs rares, en arbustes exotiques que les propriétaires croient embellir en les entremêlant de petites perches à pointes dorées, comme ils croient avoir embellis leurs arbres par en avoir fait peindre le tronc. On trouve peu d'ombrage dans ces jardins, mais en revanche ils sont remplis d'ouvrages d'art, où il y a plus de bizarreries que de goût: tels que des hommes et des femmes paraissant avoir chair et os, revêtus d'étoffes et de tissus véritables; tels que des animaux de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, lions rouges, tigres bleus, renards verts, ours violets, etc. En outre on voit des automates mouvans, des maudarins remuant la tête, des bergers jouant du flageolet, des bestiaux bêlans, sans compter les moulins de bambou, les grottes en coquillages, et nombre d'autres ornemens fantastiques en bois ou en porcelaine.

Le voyageur qui ne serait pas muni de pressantes recommandations ne pourrait être admis dans ces demeures si

curieuses. Tous les habitants de Brouk, sans une seule exception, sont riches, et beaucoup sont capitalistes millionnaires. Aussi économes qu'opulents, et aussi sédentaires qu'économes, ils vivent renfermés, et se voient rarement entre eux. Quiconque se présenterait dans une maison sans venir de la part d'un ami, s'il n'a quelque bonne affaire à proposer, se verrait impitoyablement fermer la porte, comme il arriva à l'empereur Joseph II.

D'après cela, il ne faut point s'étonner si ce village, tout féerique qu'il paraît d'abord, est taciturne et peu vivant. Jamais on n'y voit de danse et de fête, d'assemblées publiques. On y rencontre si peu de personnes, qu'on serait tenté de le croire désert. Il est vrai qu'il ne renferme que 500 âmes de population, ce qui pourtant est assez considérable en raison de ce qu'il n'est habité que par des Crésus. Un poète hollandais qui a décrit cet endroit unique peut-être dans le monde entier, a dit que quand Plutus, le dieu de notre âge, descend du ciel pour voir ses favoris et leur associer quelque candidat, c'est Brouk qu'il choisit pour pied-à-terre.

Le ton de la bonne conversation est conlant et naturel; il n'est ni pesant ni frivole; il est savant sans pédanterie, gai sans tumulte, poli sans affectation, galant sans fadeur, badin sans équivoque. Ce ne sont ni des dissertations ni des épigrammes; on y raisonne sans argumenter; on y plaisante sans jeux de mots; on y associe avec art l'esprit et la raison, les maximes et les saillies, l'ingénieuse raillerie et la morale austère. On y parle de tout pour que chacun ait quelque chose à dire; on n'approfondit point les questions de peur d'ennuyer: on les propose comme en passant, on les traite avec rapidité: la précision mène à l'élegance; chacun dit son avis et l'appuie en peu de mots; nul n'attaque avec chaleur celui d'autrui; nul ne défend opiniâtement le sien; on discute pour s'éclaircir, on s'arrête avec la dispute; chacun s'instruit, chacun s'amuse, tous s'en vont contents; et le sage même peut rapporter de ces entretiens des sujets dignes d'être médités en silence.

J.-J. ROUSSEAU.

OBSERVATOIRE DE GREENWICH, PRÈS DE LONDRES.

A PARIS, LES QUATRE CASSINI. — A GREENWICH, FLAMSTEED, HALLEY, BRADLEY, BLISS, MASKELYNE, ET POND.

L'Observatoire de Paris fut bâti par ordre de Louis XIV, de 1668 à 1674, sur les plans de Perrault; celui de Greenwich, célèbre par la suite des observations astronomiques qu'on y a faites dès sa création, et qui toutes, *relativement à leur époque*, portent le caractère de la plus grande précision, fut érigé en 1675, sous le règne de Charles II, par l'influence de Jones Moore, anc. en professeur de mathématiques, et alors intendant de l'artillerie.

Le premier qui s'établit à l'Observatoire de Paris, en 1671, fut Dominique Cassini, que Colbert avait fait appeler en France; il eut pour successeurs son fils Jacques Cassini, son petit-fils Cassini de Thury, et son arrière-petit-fils le comte de Cassini, destitué en 1795. C'est un exemple remarquable, et peut-être unique, d'un poste scientifique occupé de père en fils pendant quatre générations, et passant comme un héritage à des hommes tous capables de s'y maintenir avec le plus grand honneur. — Lors de la création du bureau des longitudes, en 1795, l'Observatoire fut placé dans ses attributions.

Les hommes qui ont eu la direction de l'établissement de Greenwich ont été dignes aussi de cette haute position; et dans les fastes de l'astronomie leurs noms sont glorieusement placés. Ce sont Flamsteed, Halley, Bradley, Bliss et Maskelyne, qui, mort vers 1814, fut remplacé par M. Pond.

Flamsteed est le premier qui ait *observé* à Greenwich en 1676. Jones Moore, qui l'avait recommandé à Charles II, avait fait construire, avec le plus grand soin, deux horloges et un sextant de six pieds de rayon, dont il lui fit présent. Il se passa, lors du don de ce dernier instrument, un fait qui mérite d'être profondément médité: Moore, en présence de témoins, le donna à Flamsteed en toute propriété, à condition que celui-ci le léguerait à l'homme qui en saurait le mieux faire usage.

C'est à Flamsteed qu'on doit le fameux catalogue d'étoiles, connu sous le nom de *Catalogue Britannique*; ses observations, qui ont duré plus de quarante ans, ont été publiées, dans son grand ouvrage, en trois volumes in-folio, intitulé *Historia Cælestis*.

Halley, qui lui succéda en 1720, était un homme passionné pour l'astronomie, grand voyageur et navigateur renommé. Il était dans la première jeunesse, lorsqu'il partit pour l'île de Sainte-Hélène, afin d'y compléter le catalogue des étoiles australes; mais il n'y resta pas long-temps, à cause des pluies fréquentes, du ciel nébuleux, et surtout des vexations du gouverneur; — cette île n'est pas heureuse en gouverneurs.

Le but pour lequel Halley avait entrepris son voyage fut accompli par notre compatriote La Caillé, à qui il eut réservé de décrire la partie méridionale du ciel. Mais les travaux les plus brillans de l'astronomie anglaise, sont ceux qu'il fit sur les comètes. C'est lui qui, le premier, s'appuyant sur les découvertes de Kepler et sur les démonstrations de Newton, a osé annoncer le retour d'un de ces astres. En étudiant la marche des comètes de 1531, de 1607, de 1682, il entrevit que c'était la même qui s'était montrée trois fois, à des intervalles de 75 à 76 ans; examinant alors plus attentivement les catalogues anciens, il vit trois autres comètes qui étaient revenues à de pareils intervalles, c'est-à-dire en 1505, 1580 et 1456; après avoir fait les calculs convenables, il ne craignit point d'annoncer que c'était un même astre, et il en annonça le retour pour l'an 1758, priant la postérité « de se souvenir que c'était un Anglais qui avait le premier fait cette remarque. »

Il soupçonna aussi que la belle comète de 1680 pourrait bien être celle de 1106, de 551, et de la mort de Jules César; la période étant de 575 ans.

C'est Halley qui détermina Newton à imprimer le livre immortel des *Principes*, et qui en surveilla l'édition.

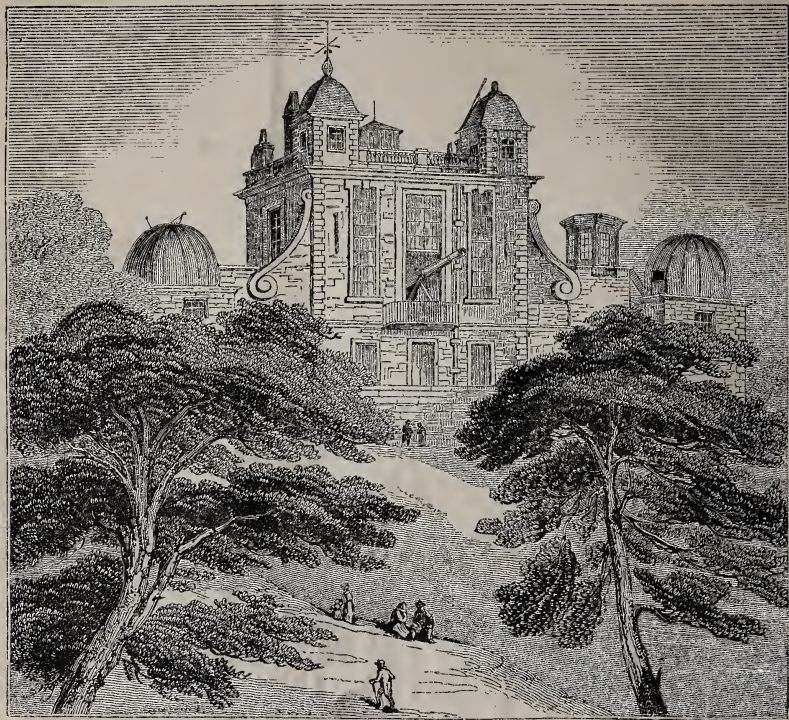
A la mort de cet astronome, survenue en 1742, la direction de l'Observatoire de Greenwich passa dans les mains de Bradley, que Delambre ne craint point de nommer l'astronome le plus célèbre produit par l'Angleterre; il est l'auteur des deux découvertes les plus utiles de son siècle, et sans lesquelles l'astronomie moderne n'eût jamais atteint sa précision. Ce sont *l'aberration de la lumière* et *la nutation de l'axe de la terre*. Par la première on calcule et on explique à l'aide du mouvement de la terre combiné avec celui de la lumière, des variations singulières que l'on avait remarquées dans la position des étoiles, et dont on ne pouvait assigner la loi; par la seconde on calcule aussi un mouvement périodique que présente l'axe de notre globe, et produit par l'action de la lune, selon d'Alembert, qui, le premier, est parvenu à en donner l'explication.

L'importante collection des observations de Bradley a été imprimée après une infinité de chicanes soulevées par ses héritiers, qui ne voulaient s'en dessaisir que sur l'assurance d'une indemnité considérable, comme s'ils eussent en quelque part dans les travaux de ce grand homme; leurs prétentions injustes sont bien éloignées du désintéressement de leur parent, qui refusa l'augmentation que la reine voulait faire à ses modiques appointemens, parce que, dit-il, « Si la place d'astronome royal vaut quelque chose, on ne la donnera plus à un astronome. »

La mort ayant enlevé le nouveau directeur Bliss, deux ans

après son entrée à Greenwich, Maskelyne lui succéda vers 1765. Ce savant infatigable ne cessa, pendant quarante-sept ans, d'observer le ciel avec des soins et une exactitude dont Delambre reconnait qu'il existe peu de modèles. Il avait à sa

disposition des instrumens supérieurs à tous ceux de ses contemporains, et l'usage qu'il en fit montre assez qu'ils étaient tombés entre bonnes mains; mais il a d'autres titres encore à la reconnaissance des astronomes de tous les pays.



(Observatoire de Greenwich.)

Jusqu'à lui les observations restaient enfouies dans les registres, et demeuraient comme non avenues; Maskelyne obtint du conseil de la Société Royale de Londres, que toutes ses observations seraient imprimées par cahiers, et d'année en année. « Réunis aux deux volumes de Bradley, dit Delambre, ces cahiers forment un recueil précieux, qui a servi à perfectionner en France et en Allemagne, les tables du soleil, celles de la lune, et celles de toutes les planètes; on a pu dire avec vérité que si les sciences venaient à se perdre et que ce recueil fût seul conservé, avec quelques méthodes de calcul on y trouverait de quoi reconstruire presque en entier l'édifice de l'astronomie moderne; avantage qui n'appartient qu'à cette collection unique, parce qu'au mérite d'une précision rarement atteinte, et non encore surpassée, elle réunit le mérite d'une série non interrompue depuis l'an 1730, première époque où les observations laissent peu à désirer. »

Maskelyne n'a quitté son observatoire qu'une seule fois; ce fut pour aller en Ecosse mesurer la déviation produite sur le pendule par la montagne Shehallien; le docteur Hutton en conclut plus tard que la densité de la terre est à celle de la montagne, comme 9 est à 5; et enfin Playfair a porté la densité de cette montagne à 2,75. — Il résulte de ces travaux successifs, que la densité moyenne de notre globe doit être à peu près cinq fois celle de l'eau.

L'Observatoire est situé dans la partie la plus élevée du parc de Greenwich, sur l'emplacement d'une vieille tour fortifiée, que l'on dit avoir été érigée, sur la fin du xv^e siècle, par le duc de Gloucester, Humphrey, frère de Henri V. Paul Hentzner, voyageur allemand, nous apprend que du temps d'Elisabeth la tour était connue sous le nom de *Mireseur*, et était regardée comme celle dont il est fait mention dans le roman d'*Amadis de Gaule*.

L'établissement actuel consiste en un premier édifice oblong, qui est l'Observatoire même, et en un second qui sert de logement à l'astronome royal; dans ce dernier on trouve aussi une bibliothèque. Ces bâtimens offrent une grande quantité d'instrumens, productions des célèbres artistes Troughton, Graham, Hardy, Earnshaw, Dollond et Herschell; on y distingue un instrument des passages, de huit pieds de long, qui est renommé pour avoir servi à Halley, Bradley et Maskelyne.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIÈRE, rue du Colombier, n° 50.

SAINT-ÉTIENNE DE VIENNE EN AUTRICHE



(Saint-Étienne, église cathédrale de Vienne.)

SIÈGE DE 1529. — SOLIMAN-LE-GRAND. — SES CONTEMPORAINS. — LEVÉE DU SIÈGE. — SAINT-ÉTIENNE RESPECTÉ. — SIÈGE DE 1685. — CARA-MUSTAPHA. — LA PLACE ÉPUISEE. — SOBIESKI DE POLOGNE LA DÉLIVRE.

Deux fois la capitale des Etats autrichiens fut assiégée par les Turcs, et deux fois les Turcs furent contraints de renon-

cer à cette proie convoitée : à chaque irruption, deux cent mille hommes se répandirent hors de l'empire ottoman, et, inondant les terres de la chrétienté, arrivèrent à l'improviste aux portes de la ville de Vienne. Soliman 1^{er}, en 1529, et Cara-Mustapha, en 1685, commandèrent les deux sièges.

Soliman 1^{er}, surnommé le *Grand*, le *Magnifique*, le *Con-*

quérant, le *Législateur*, avait fait son entrée à Constantinople, comme sultan, l'année même où Charles-Quint fut couronné empereur à Aix-la-Chapelle, — où François I^{er} eut avec Henri VIII d'Angleterre, de célèbre et odieuse mémoire, l'entrevue brillante connue sous le nom de *Camp du drapeau d'or*, — et où le pape Léon X fulmina sa première bulle contre Luther, dont les attaques vigoureuses commençaient à ébranler le trône pontifical.

Dès son avènement à l'Empire, Soliman avait profité de la rivalité de François I^{er} et de Charles-Quint pour tourner ses armes contre l'Europe; ils s'était emparé de Belgrade, le boulevard du royaume de Hongrie; il avait enlevé, après un siège de cinq mois et demi, aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. L'île de Rhodes qui leur appartenait depuis deux cent douze ans; il avait pris et repris plusieurs fois Bude, lorsque, le 15 septembre 1529, il se présenta devant Vienne avec sa formidable armée. — Ferdinand, favorisé par des pluies abondantes, avait eu le temps de jeter vingt mille hommes dans la place, et de l'approvisionner : la défense fut aussi vive que l'attaque; des soldats éprouvés dans les guerres de Charles-Quint, une artillerie bien servie, permirent au gouverneur de la ville d'arrêter pendant plus d'un mois le monarque ottoman, habitué à voir les places fortes succomber sous ses coups. — Cependant la saison devenait chaque jour plus mauvaise, les vivres manquaient aux Turcs, les campagnes ravagées ne leur offraient aucune ressource; les soldats, mourant de faim, expiraient dans les tranchées; quarante mille d'entre eux, et, selon d'autres, quatre-vingt mille avaient déjà péri. Soliman fut donc obligé de lever le siège.

Ce sultan, digne contemporain de Léon X, saisi d'admiration à la vue de l'église de Saint-Etienne, avait donné ordre à ses canoniers d'épargner ce monument, classé parmi les plus beaux de l'architecture gothique. En reconnaissance de sa générosité, un *croissant* et une *étoile* furent gravés sur la dernière assise de la tour, et y demeurèrent un siècle et demi, jusqu'au siège de 1685, où, Cara-Mustapha n'ayant pas eu les mêmes égards, ces armes de l'empire ottoman furent effacées. — Saint-Etienne n'était devenu cathédrale que vers le milieu du xiv^e siècle; c'est à cette même époque que le corps de l'église, bâti en 1144, fut réparé et agrandi; quant à la tour, elle est d'une date plus récente, et la partie haute est postérieure à l'an 1400.

On a célébré long-temps à Saint-Etienne, et peut-être célébré-t-on encore, une cérémonie annuelle en l'honneur de la délivrance de la ville par Sobieski. La famille impériale, accompagnée de la noblesse, se promène en procession solennelle et se réunit dans la cathédrale pour y entendre une messe d'actions de grâces. Ce jour est consacré à la joie, et la parure la plus gaie comme la plus riche est regardée comme le témoignage d'une pieuse gratitude.

Vienne, en effet, comme nous allons le voir, fut sauvée par une sorte de miracle à cette époque mémorable, et c'est à la Pologne qu'elle doit dire merci.

Le 14 juillet 1685, les Turcs, au nombre de plus de deux cent mille, commencèrent à descendre la montagne de Saint-Marc, avec leur cavalerie, leurs chariots et leurs chameaux chargés de bagages, et se postent en forme de croissant autour de la ville. Deux jours après, Cara-Mustapha, grand-visir, ordonne l'ouverture de la tranchée, et fait jeter aux assésés une sommation dont la teneur met en évidence ce grand précepte de la religion mahométane : *Convertir le monde à l'Alcoran par le sabre*. En voici deux paragraphes :

« Et comme c'est un principe de notre véritable religion, de répandre la foi musulmane, nous vous exhortons avec instance, avant de dégainer nos terribles cimettes, d'embrasser la loi de notre saint Prophète, et de permettre qu'on vous instruisse dans ses mystères, qui vous procurent le salut de vos âmes. Et en cas que vous rendiez votre

» ville, soit que vous soyez jeunes ou vieux, riches ou pauvres, nous vous assurons que vous pourrez y demeurer sans aucune crainte, en vivant comme vous le faisiez avant notre arrivée, et que ceux qui souhaiteront d'en sortir pour aller vivre ailleurs en auront la permission, et y seront conduits avec leurs biens, leurs femmes et leurs enfans. »

» Mais au cas que vous soyez obstinés et que vous nous obligiez de prendre votre ville par force, nous n'épargnerons personne. Nous jurons de plus, par le Créateur du ciel et de la terre, qu'en ce cas nous passerons tout au fil de l'épée, comme cela nous est enjoint par notre sainte loi; que nous prendrons tous vos biens, et mènerons en captivité vos femmes et vos enfans. — Le pardon n'est que pour ceux qui se soumettent aux ordonnances divines. »

Les habitants de Vienne répondirent à cette sommation par des coups de canon.

Cependant l'état des affaires était loin d'être rassurant. Cara-Mustapha avait fait une irruption soudaine, et, dès l'entrée en campagne, s'était porté vers le cœur de l'Autriche avec la presque totalité de son armée. Cette tactique, qui se rapproche de celle de nos jours, était fort habile; elle eût sans doute entraîné la prise de Vienne, si le visir eût mis dans la poursuite du siège la vigueur qu'il avait montrée en pénétrant dans le centre de l'Autriche, contre l'avis de tous ses pachas et de Tékéli lui-même.

Cara-Mustapha avait calculé si juste qu'il put arriver devant Vienne sans coup-ferré, et demeurer soixante jours devant cette place sans qu'elle fût secourue.

L'empereur Léopold, emmenant avec lui son impératrice, ses archiduchesses, s'était enfilé au milieu des cris du peuple indigné, dès le premier soupçon des projets des Turcs. Le duc de Lorraine, beau-frère de Léopold et commandant son armée, avait été forcé de se replier précipitamment, et de sa petite armée de trente-sept mille hommes n'avait pu détourner qu'un corps de huit mille fantassins, qui, joints à la bourgeoisie et aux volontaires, formaient en tout treize mille défenseurs.

Quinze jours, un mois, six semaines, huit semaines se passent, et point de secours. La chrétienté en suspens attend les résultats de la lutte; Louis XIV, en guerre avec l'Autriche, lève néanmoins le blocus du Luxembourg, et fait dire aux Espagnols que son intention n'est pas d'attaquer un prince chrétien quand les Turcs sont dans l'Empire, ni d'empêcher l'Espagne de secourir l'empereur. — Mais les Espagnols restent au repos.

La ville, épuisée, est prête à se rendre; le croissant va surmonter les flèches des églises.

Enfin le sixième jour du siège arrive, et voici Jean Sobieski de Pologne, le héros du Nord.

« Ce visir est un ignorant, dit Sobieski en examinant le campement de Mustapha; nous le battons! — Oh! comme nous l'allons battre! » — Du sommet des hauteurs on apercevait çà et là les tentes magnifiques des Turcs, de beaux chevaux sous des housses d'or et de soie, une multitude d'esclaves dont les riches vêtements brillaient au soleil; les soldats polonais étaient presque nus. — « Ces gens-là, » disait Sobieski en montrant ses compagnons d'armes au duc de Lorraine qu'il avait rejoint, ces gens-là ne s'habillent jamais que des dépouilles de l'ennemi. La dernière guerre, ils étaient tous vêtus à la turque. »

Il en fut encore ainsi cette fois; car, le 12 septembre, l'armée combinée, composée de soixante-cinq mille hommes, descendit du haut des montagnes; à sept heures du soir, Sobieski était dans la tente du visir, estimée à un million; et le lendemain le camp était livré au pillage.

Quand on vit habituellement avec les méchants, on devient nécessairement ou leur victime ou leur disciple; lorsqu'on fréquente au contraire les hommes vertueux, on se forme

à l'imitation de leurs vertus, ou du moins on perd tous les jours quelque chose de ses défauts.

AGAPET, diacre de l'église de Constantinople
Conseils à Justinien

AUTOMATE JOUEUR D'ÉCHECS

(Voyez, tome I^{er}, page 160, l'automate tambourin et l'automate joueur de flûte, par Vaucanson.)

Le baron Wolfgang de Kempelen avait montré fort jeune un talent distingué pour la mécanique. Appelé par sa naissance et la supériorité de son esprit à remplir dans l'empire des places assez considérables, puisqu'il fut conseiller des finances de l'empereur, directeur des salines de Hongrie, et référendaire de la chancellerie hongroise à Vienne, il n'en continua pas moins à perfectionner par l'étude une science vers laquelle il se sentait irrésistiblement entraîné. Quand il se crut assez sûr de ses forces, il voulut frapper les esprits par quelque travail vraiment nouveau, et capable de le faire connaître comme un grand mécanicien : il annonça en 1769 qu'il venait de terminer un automate qui exécutait toutes les combinaisons du jeu d'échecs, de manière à gagner constamment un adversaire de force médiocre.

Jamais lui ne fut mieux atteint : lorsqu'il fit paraître pour la première fois, en 1770, cette machine célèbre à Presbourg, lieu de sa naissance, le monde savant fut en émoi, et l'on vit alors se renouveler exactement l'histoire de la dent d'or. Les journaux étrangers se répandirent en éloges emphatiques sur l'inventeur de cette machine.

L'automate, affublé d'un riche costume oriental, était assis devant un bureau porté sur quatre roulettes, et ce bureau renfermait les rouages et le cylindre qu'on disait servir à mouvoir la machine. Le baron de Kempelen commençait par monter avec grand apparat son automate; on entendait les ressorts crier et résonner comme ceux d'une pendule; alors le bras de l'automate se levait lentement, avançait jusque sur la pièce qu'il devait prendre, l'enlevait, et la transportait sur la case où elle devait être placée. Il ne fallait pas tenter de tromper ce joueur par une fausse marche, car il ne manquait pas de prendre la pièce et de la remettre à sa place en branlant la tête. S'agissait-il de dénoncer l'échec, on voyait les lèvres de l'automate s'agiter, et il s'en échappait un souffle, un son faiblement articulé, dans lequel on pouvait presque entendre *sha* ou *shé*, et de la part d'un tel partner, c'était plus qu'il n'en fallait pour que l'adversaire se tût pour averti.

Les observateurs ne tardèrent pas à être convaincus que cette machine merveilleuse n'opérait point par un mouvement intérieur. Comment, par un simple mécanisme, eût-on pu faire jouer un jeu qui est entièrement du ressort de l'intelligence, et dans lequel il n'est pas possible d'exceller sans une étude approfondie, jointe à une longue pratique? Mais ils ne purent deviner les moyens qu'employait le baron de Kempelen. Plusieurs mécaniciens renommés entreprirent pourtant de pénétrer ce mystère : l'un d'eux (Decremps, dans sa *Magie dévoilée*), soupçonna qu'il y avait un nain caché dans le bureau dont nous avons parlé et qui avait environ quatre pieds de longueur sur deux et demi de largeur. Mais voilà qu'un autre homme non moins compétent en pareille matière, L. Dutens, après avoir examiné avec attention toutes les parties de la table et de la figure, atteste que *l'enfant ou le nain le plus petit n'eût pu y trouver place*. Et ce qui achevait de dérouter les observateurs, c'est que le baron de Kempelen convenait qu'il donnait lui-même la direction aux mouvemens de l'automate; mais par quel moyen? Il se tenait souvent éloigné de la table jusqu'à la distance de cinq à six pieds, passait même quelquefois dans une autre chambre, et le laissait jouer jusqu'à quatre coups de suite sans en approcher.

En 1785, l'automate visita les capitales de la France et de l'Angleterre, et partout il fut accueilli avec la même admiration, et surtout la même curiosité. Il fut ramené à Londres en 1819.

Aujourd'hui que ce secret ressemble beaucoup à celui de la comédie, on peut avouer publiquement que la boîte qui formait l'échiquier, recérait en effet dans son sein un homme. On aurait tort cependant de penser qu'une fois ce mot prononcé toute l'énigme soit expliquée. Un homme dans une semblable machine! mais d'abord, comment l'y introduire, comment le cacher aux yeux des spectateurs curieux devant lesquels on exposait si soigneusement l'intérieur de la boîte?

Cette boîte avait deux compartimens; au moment où elle s'ouvrait devant le public, le moteur problématique y était déjà tapi; et comme on n'ouvrait jamais toute la boîte à la fois, que ses deux compartimens n'étaient montrés que successivement, l'agent, assis sur une tablette à roulettes, se blottissait adroitement dans l'un, tandis qu'on exposait l'autre.

Voilà, quant au moteur, le problème résolu.

Maintenant, comme l'exécution ne se borne pas à un fait d'escamotage, à un tour de passe-passe, il faut devenir encore un peu plus ingénieux : il se fait qu'un homme caché dans une boîte qui n'est pas transparente, puisse non seulement voir les coups qu'on joue, mais encore faire mouvoir l'automate avec intelligence et précision.

Le directeur, pourvu de deux choses d'absolue nécessité, d'une bougie pour s'éclairer et d'un échiquier de voyage*, entre dans la boîte fermée presque hermétiquement. Cet échiquier a toutes ses cases numérotées. Un autre échiquier, également numéroté, se dessine en guise de plafond au-dessus de sa tête, et forme le revers de la table sur laquelle joue l'automate. Les pièces, fortement aimantées, vont agiter de petites bascules en fer qui garnissent ce revers de l'échiquier, et qui indiquent ainsi au moteur attentif à leur mouvement le coup joué par son adversaire. Il répète aussitôt ce coup sur l'échiquier placé sous ses yeux; il y joue le sien, et puis, à l'aide d'une manivelle qui fait mouvoir le bras de l'automate, et d'un ressort élastique qui imprime le mouvement à ses doigts, il fait agir la machine avec une promptitude et une précision qui provoquent à juste titre l'étonnement et l'admiration des connaisseurs.

L'automate, après avoir, comme nous l'avons dit, acquis un mécanicien du roi de Bavière, qui en était l'inventeur, une assez grande réputation, resta démonté et comme enfoui dans une chambre du grand Frédéric, très amateur d'échecs, comme on sait, et qui en avait royalement payé l'acquisition. Napoléon, dans un des séjours que la victoire lui fit faire à Berlin, opéra, en quelque sorte, la résurrection de la machine, lutta contre elle, et éprouva même un peu de dépit, dit-on, d'avoir perdu la partie. Depuis cette époque, l'automate reconquit son ancienne vogue, et recommença ses voyages. Il y a quelques années, M. Maelzel, qui possédait aussi le *Panharmonicon* et l'*Automate-Trompette*, et à qui l'on doit, entre autres inventions, celle du *Métronome*, en était devenu acquéreur, et le montra à Paris, où il n'excita pas moins la curiosité publique qu'à Londres.

Du reste, plus d'un amateur du café de la Régence, et surtout du club des Echecs tenu par M. Alexandre, joueur très distingué, a dû être initié à ce secret : l'un d'eux même, si nous sommes bien informés, a dirigé quelque temps l'automate, et c'est à eux de juger de la justesse et de la vérité de notre explication.

* Echiquier dont les pièces sont armées d'une pointe en fer fichée dans un trou pratiqué sur chacune de ses cases, pour qu'elles ne puissent se renverser.

INDUSTRIE DE LYON.

Peu de villes en Europe sont plus heureusement situées que Lyon pour un vaste commerce d'entrepôt. Placée sur deux rivières navigables, et au centre d'un des principaux bassins de la France, elle sert de lien au Nord et au Midi, au Levant et à l'Atlantique; elle est le passage obligé des marchandises qui s'expédient des Alpes aux Pyrénées, de la Méditerranée à l'Océan.

Les Romains, maîtres du monde, avaient établi à Lyon le siège de leur gouvernement dans les Gaules, et le point de départ des quatre grandes voies militaires tracées par Agrippa, dont l'une allait aux Pyrénées par l'Auvergne et l'Aquitaine, l'autre au Rhin, la troisième à l'Océan par la Picardie, et la quatrième à la Méditerranée par la Gaule Narbonnaise.

De nos jours ces vastes lignes de communications sont encore suivies; mais leur destination est changée: aux cohortes

de César ont succédé les pacifiques voyageurs du commerce.

Marseille envoie à Lyon les drogueries du Levant, les cotons d'Alexandrie, les cafés de Bourbon, et les nombreux produits de l'industrie provençale; — Bordeaux, Toulouse, Cette, Aigues-Mortes et Montpellier lui expédient des draps, des blés, des vins, des sels, et des eaux-de-vie.

Le Dauphiné lui fournit des fruits, des chanvres, et des tissus; — l'Auvergne, le Vivarais et le Forez, des fers et des charbons.

Toutes ces marchandises, dont la valeur s'élève à plus de 400 millions, sont entreposées à Lyon, servent aux besoins de ses nombreux habitants, ou sont dirigées sur l'intérieur par les canaux du Rhône au Rhin et celui de Bourgogne.

Le premier de ces canaux aboutit à Strasbourg, après un développement de 87 lieues. Le second unit les bassins de la Seine et du Rhône; son étendue est de 60 lieues depuis Saint-Jean-de-Losne sur la Saône jusqu'à La Roche-sur-Yonne. C'est par cette voie que Lyon est en rapport avec Paris, Rouen,



(Vue de Lyon, prise des hauteurs de la Croix-Rousse.)

le Havre, et les Etats-Unis d'Amérique.

On comprend tous les avantages offerts par une semblable position topographique, et comment Lyon peut s'élever à un haut degré de prospérité commerciale. Mais en France la navigation intérieure est encore si peu développée; elle est entravée de tant d'obstacles, que Lyon n'en obtient que des résultats incomplets, et que jamais elle ne serait devenue la seconde ville du royaume sans l'élément de fortune qu'elle renferme dans son sein: c'est-à-dire sans la fabrication de la soie.

Le comtat Venaissin possédait depuis long-temps l'art de tisser la soie, et Louis XI en avait introduit la culture à Tours, lorsque des ouvriers génois, attirés par François I^{er}, vinrent s'établir à Lyon, en l'année 1525.

Cette ville fut bientôt l'émule et la rivale d'Avignon; et, après un siècle de tentatives et d'efforts, elle parvint à atteindre dans ses produits la perfection des ouvrages de Venise, Florence, Bologne et Gènes, dont autrefois on se servait uniquement en France.

En 1765, il y avait à Lyon 40,000 métiers; vingt-cinq ans

après, on en comptait 14,500, qui produisaient pour une valeur annuelle de 96 millions sur les 125 que créait en France l'industrie entière. Alors éclata la révolution de 1789.

Tout le monde connaît les malheurs qui aceablèrent Lyon à cette époque. Bientôt vinrent s'y joindre des causes directes de ruine pour l'industrie lyonnaise: l'usage des tissus de laine et de coton remplaça la soie dans les vêtements des deux sexes; les corporations étant brisées, les ouvriers désunis se dispersèrent, et portèrent la plupart à l'étranger leur industrielle activité. Enfin la guerre entourait nos frontières, fermait nos ports, et tout avenir commercial semblait détruit pour la malheureuse cité.

Mais Napoléon releva et soutint par les plus généreux encouragemens les fabriques de la soie, dont vingt années de guerre ne purent arrêter les travaux.

Lorsque la paix fut rendue à l'Europe, lorsque de nouveaux rapports de commerce furent créés entre les peuples, l'industrie lyonnaise atteignit rapidement à un degré de prospérité qu'elle n'avait jamais connu avant la révolution.

Le nombre de ses métiers s'éleva de 15 mille à 25 mille,

en 1820 ; à 26 mille, en 1825 ; et les exportations des tissus de soie qui, en 1787, l'année la plus prospère de l'ancien régime, n'avaient été que de 25,370,000 fr., représentèrent, en 1827, une valeur de 125,057,116 fr., dont le tiers payé par les Etats-Unis d'Amérique.

Le reste est exporté en Angleterre et dans l'Amérique du Sud par le Havre ; en Portugal, par Bordeaux ; en Espagne, en Italie, dans le Levant, par la voie de Marseille ; en Suisse, en Allemagne, en Piémont, par Bâle, Strasbourg et Chambéry. Mais la plupart de ces débouchés tendent à se fermer par suite de l'établissement de manufactures rivales en Suisse, en Silésie, en Saxe, et dans les duchés de Clèves et de Berg.

Les gouvernemens étrangers ont puissamment contribué par leurs encouragemens à la création de ces fabriques, qui menacent l'existence de l'industrie lyonnaise ; toutefois une des causes les plus actives de cette prospérité rivale, est dans les facilités offertes aux ouvriers, qui, ayant peu de dépenses à supporter pour leur logement, leur nourriture et leur vêtement, peuvent se contenter d'un salaire minime.

Considérée dans son ensemble, la fabrique des étoffes de

soie se compose d'un grand nombre de professions diverses, depuis le moulinier qui file le cocon jusqu'au commissionnaire qui expédie l'étoffe à ses commettans ; et l'on peut affirmer que sur 150 mille habitans que renferment Lyon et ses faubourgs, 90,000 existent par cette industrie.

Cette immense population se divise en deux classes inégales en nombre et en richesses : les fabricans et les ouvriers. Les premiers achètent la soie dans les campagnes, créent les tissus, fournissent les dessins, en combinent les élémens, en règlent et paient la fabrication.

Les seconds, dont plusieurs milliers habitent les villages environnans, sont eux-mêmes distingués en maîtres et en compagnons. Le maître a son domicile en ville, possède plusieurs métiers, et traite directement avec le fabricant. Le compagnon travaille chez le maître, et ne reçoit ordinairement que la moitié du prix accordé pour le tissage des étoffes.

Des femmes sont également employées à ces genres de fabrication qui n'exigent pas une grande force physique, et cet usage est un principe de conservation pour l'industrie ;



(Vue de Lyon, prise du rocher de Pierre-Scize.)

car si le prix de la main-d'œuvre de certains tissus était plus élevé, Lyon ne pourrait long-temps soutenir la concurrence des fabriques étrangères.

Les économistes ont cependant généralement reconnu que le salaire des ouvriers en soie est insuffisant, à cause de l'extrême cherté de tous les objets nécessaires à l'existence, dans une ville qui, pour payer ses dettes, est forcée de s'imposer un octroi de près de trois millions. Aussi, des logemens la plupart étroits et insalubres, une nourriture insuffisante et malsaine, et le peu de développement des forces du corps, donnent à cette partie de la population un caractère particulier d'exaltation morale et de débilité physique.

A ces causes permanentes de privations et de souffrances, vient se joindre l'imprévoyance aveugle dans laquelle vivent la plupart des ouvriers compagnons : une légère maladie, une courte suspension des travaux, suffisent pour les jeter dans la plus affreuse misère ; et lorsque ces causes accidentelles de souffrances et de privations viennent à se prolonger, nous voyons se reproduire ces désordres sanglans qui depuis plus d'un siècle ont périodiquement troublé la seconde ville du royaume,

Le développement des idées d'ordre, de salubrité et d'économie chez les ouvriers ; l'admission plus libre des soies du Piémont ; l'allégement progressif des impôts qui pèsent sur les classes laborieuses, et surtout, si cela est possible, la modification des énormes droits d'octroi : tels sont les moyens les plus immédiatement efficaces proposés par divers économistes pour prévenir de nouvelles catastrophes, et arrêter les effrayans progrès de décadence d'une industrie qui dote chaque année la France d'un produit de 200 millions, et qui nourrit une population active, nombreuse, et intéressante.

Manière de compter l'heure à Rome. — Les étrangers à Rome, et en général dans toute l'Italie, savent à peine l'heure qu'il est, tant est variable et compliquée la manière de la trouver. La première heure des vingt-quatre commence demi-heure après le coucher du soleil : ainsi, lors de l'équinoxe, on dit à midi qu'il est dix-sept heures et demie, et à sept heures et demie du soir on dit qu'il est une heure. Les horloges des églises sont réglées à midi, et avancées

ou retardées suivant que les jours croissent ou décroissent ; mais c'est la cloche de l'*Ave Maria*, sonnée demi-heure après le coucher du soleil, qui, en général, sert à régler les montres. Au son de cette cloche, tous ceux qui se piquent d'exactitude mettent leur montre à XII ; mais, par nonchalance, le plus grand nombre n'y songe que lorsque la différence est de quinze à vingt minutes. Une autre source de confusion, c'est que le cadran des montres étant fait dans l'étranger, et marqué pour douze et non pour vingt-quatre heures, il faut appeler une heure treize heures. Malgré tout cela, les Italiens sont persuadés que leur manière de compter est la meilleure : « Car, disent-ils, chacun sait, en regardant à sa montre, combien il reste d'heures de jour, ce qui est l'essentiel. »

HISTOIRE DE LA DÉCOUVERTE DU CAFÉ.

SON INFLUENCE. — ANECDOTES SUR SON INTRODUCTION EN EUROPE ET AUX ANTILLES.

Le café, comme chacun sait, est originaire du royaume d'Yémen, dans l'Arabie-Heureuse. Ce pays fortuné qui, en échange de ses précieuses productions, voit affluer dans son sein l'or de toutes les parties du globe, regardé avec raison le café comme une des sources les plus abondantes de sa richesse.

Le premier qui ait fait usage du café est, selon Schehabeddin, auteur arabe du xv^e siècle, un muphti d'Aden, qui vivait au commencement du ix^e siècle de l'hégire. Mais, selon la tradition vulgaire, on serait redevable de cette découverte à un mollach (religieux mahométan) nommé Chadelou ou Scyadly, dont le nom est encore en vénération dans l'Orient. Ce saint personnage se voyait souvent surpris par le sommeil au milieu de ses prières, imputait ses assoupissemens à la ténacité de sa dévotion, et sa conscience timorée était tourmentée de pieux scrupules ; le hasard, ou, selon la légende, le prophète, touché de sa peine, lui fit rencontrer un père qui lui raconta que toutes les fois que ses chèvres avaient brouté des baies d'un certain arbrisseau, elles restaient éveillées, sautant et cabriolant toute la nuit. Le mollach voulut connaître ce singulier végétal : le père lui montra un joli petit arbre à l'écorce grisâtre, au feuillage d'un vert brillant, presque semblable à celui du laurier-amande, et dont les branches déliées portaient, aux aisselles de leurs feuilles opposées, des bouquets de petites fleurs blanches comme le jasmin, entremêlées de petits fruits les uns naissans et verts, les autres plus avancés, et d'un jaune clair ; d'autres, en parfaite maturité, de la grosseur, de la forme et de la couleur de nos cerises anglaises. C'était le cafiou ou cafeyer.

Le mollach voulut éprouver sur lui-même la vertu singulière de ces baies. Il en prit une forte infusion, et il passa toute la nuit dans une sorte d'enivrement délicieux qui n'ôtait rien à la liberté de son esprit. Il fit part de sa découverte à ses derviches, et bientôt le café fut recherché par les dévots musulmans comme un présent divin, apporté du ciel par un ange à un vrai croyant.

L'usage du café passa bientôt d'Eden à Médine, à la Mecque, à Caïre, et dans tout l'Orient. On prenait du café durant les prières, on en prenait dans les mosquées, on en prenait même dans le saint temple de la Mecque et devant la tombe du prophète. Bientôt il s'éleva de nombreuses boutiques où l'on distribuait cette boisson au public : ces lieux d'assemblée furent d'autant plus fréquentés que les mœurs des Musulmans leur laissent peu d'occasions de se réunir ; les rangs s'y mêlaient ; on y causait familièrement ; on y jouait au trictrac, aux échecs et au mancalah, jeu turc presque aussi taciturne que les échecs. Souvent les mosquées se trouvaient vides tant les cafés étaient encombrés, et alors les prêtres d'anathématiser avec fureur cette boisson jadis sainte. On s'avisa aussi d'y parler politique, et plus d'une fois

le despotisme en prit ombrage, fit fermer ces boutiques et défendre l'usage du café sous les peines les plus sévères. Mais anathèmes et persécutions vinrent se briser contre la puissance de cette boisson dont on avait savouré les vertus ; prêtres et gouvernans se soumièrent eux-mêmes à son charme tout-puissant sur des peuples privés de l'usage du vin.

Le café est, dans l'Orient, une des premières nécessités de la vie. Une des obligations que le Turc contracte, dit-on, envers la femme qu'il épouse, c'est de ne la laisser jamais manquer de café.

Avant le xvii^e siècle, on ne connaissait guère en Europe le café que de nom. Quelques voyageurs qui en avaient contracté l'habitude en Orient, en importèrent d'abord pour leur usage personnel : Pietro della Vallie, en Italie, en 1615 ; La Rogue, à Marseille, en 1644 ; Thévenot, à Paris, en 1647. Même avant Thévenot, un Levantin avait établi, sous le Petit-Châtelet, en 1645, une boutique où il vendit quelque temps de la décoction de café sous la dénomination de *cahoué* ou *cahouet*, mais sans grand succès.

Ce fut Soliman Aga, ambassadeur de la Porte près de Louis XIV, en 1669, qui introduisit en France l'usage du café. Selon l'habitude des Turcs, il en offrait à toutes les personnes qui venaient le visiter. De jeunes et beaux esclaves, dans leur magnifique costume oriental, présentaient aux dames de petites serviettes damassées, garnies de franges d'or, et leur servaient le café dans de riches tasses de porcelaine du Japon. L'usage du café se répandit dans toute la haute société ; ce fut une fureur. Le café était aussi rare que recherché, et le prix s'en éleva un moment jusqu'à 80 fr. la livre. Mais de nombreux envois arrivèrent du Levant à Marseille, et le prix du café descendit même au-dessous de ce qu'on le paie aujourd'hui.

Trois ans après le départ de Soliman Aga, l'Arménien Pascal éleva à la foire Saint-Germain une boutique pour vendre de l'infusion de café. La tasse n'était payée que deux sous et demi. Il eut un grand concours de monde, et Pascal fit de brillantes affaires. Après la foire, il alla s'établir quai de l'Ecole ; mais l'affluence étant moins considérable dans sa nouvelle boutique, il passa à Londres, où l'usage du café était déjà connu depuis l'an 1652.

Après Pascal vint Maliban, autre Arménien, qui ouvrit un nouveau café ; mais peu de temps après il quitta Paris pour aller en Hollande, et laissa sa maison à un nommé Grégoire, qui porta son établissement rue Mazarine, afin de s'approcher de la Comédie, située alors dans cette rue, vis-à-vis la rue Guénégaud.

Vers la même époque, un petit boîtier surnommé le *Candiot*, portant un éventaire muni de tous les ustensiles nécessaires, débitait le café à domicile au prix de deux sous la tasse, sucre compris. Son associé Joseph avait ouvert un café au bas du pont Notre-Dame, tandis qu'un autre Levantin d'Alep, Etienne, en établissait un rue Saint-André-des-Arts, en face du pont Saint-Michel.

Mais tous ces cafés n'étaient guère que de sales tabagies, fréquentées seulement par des fumeurs, par quelques voyageurs arrivant du Levant, et par quelques chevaliers de Malte ; le café y était de mauvaise qualité et mal servi. En 1689, le Sicilien Procope vint, à l'exemple de Pascal, ouvrir un café à la foire Saint-Germain. L'élégance de sa boutique, la qualité supérieure du café, la promptitude, la propreté exquise du service y attirèrent une affluence considérable. Le temps de la foire passé, il alla s'établir rue des Fossés-Saint-Germain, en face de la Comédie-Française, où le café subsiste encore.

Le voisinage du théâtre y amena tous les auteurs dramatiques, et avec eux tout ce qui s'occupait de littérature à Paris. On y discutait non seulement le mérite des pièces représentées, mais aussi toutes les questions littéraires, philosophiques ou politiques ; et souvent l'opinion publique n'était que l'écho du café Procope. Alors tombèrent en discrédit les cabarets, où, jusqu'à cette époque, les hommes les plus éminens par leurs

talens et leur position dans le monde ne dédaignaient pas de s'aïer enivrer en société. Au vin, qui, en troublant la raison, allume les passions brutales, succéda cette infusion salutaire qui échauffe le cerveau et stimule toutes les facultés intellectuelles. Cette petite révolution dans nos habitudes eut, on n'en saurait douter, une heureuse influence sur ceux-là même qui faisaient ou dirigeaient l'opinion publique. Vers le milieu du règne de Louis XV on comptait déjà, à Paris, environ six cents cafés. Maintenant le nombre de ces établissemens s'élève à plus de trois mille. Et il n'y a point de petit village qui n'ait au moins un ou deux cafés où les politiques du lieu vont se former une opinion dans les journaux.

Tout le café qui était consommé en Europe avant le XVIII^e siècle venait des Echelles du Levant, mais particulièrement d'Alexandrie et du Caire. Le pacha d'Égypte ayant mis des droits fort élevés sur cette denrée, on songea, en Europe, à faire le commerce directement avec l'Arabie par la mer Rouge. L'active industrie des Hollandais surmonta toutes les difficultés, et leurs vaisseaux purent faire directement des chargemens de cafés à Moka. Les Anglais et les Français ne tardèrent pas à suivre cet exemple : mais ce n'était pas encore assez. On songea à se procurer un arbrisseau si précieux : on avait plusieurs fois essayé de planter des graines, mais toujours sans succès ; car l'embryon ou le germe du café est si délicat, qu'il périt aussitôt qu'il est desséché ; il ne conserve la faculté de germer qu'autant qu'il n'a point perdu sa pulpe et ses pellicules. Comme on ignorait cette particularité, on croyait que les Arabes, pour s'en assurer le monopole, avaient le soin de détruire, par la torréfaction, l'embryon des graines avant de les livrer au commerce. Il est vrai que, sous peine de la vie, il était défendu de porter à l'étranger aucun plant de cet arbrisseau, défense d'autant plus difficile à enfreindre qu'on ne trouve le café qu'à la distance de vingt-cinq lieues de Moka, port où se rendaient les navires européens. Ce fut encore l'industrie hollandaise qui parvint à ravir aux Arabes cette précieuse plante, sur la demande répétée de Nicolas Witsen, bourgmestre d'Amsterdam et gouverneur des Indes Orientales. Vanhorn, premier président des Indes Orientales, résidant à Batavia, parvint à se procurer quelques plants de café, et en envoya un à Amsterdam. Ce café ayant donné des graines l'année suivante, ces graines furent mises en terre et produisirent plusieurs arbrisseaux. Le bourgmestre en envoya un à Paris, à M. Resson, lieutenant-général de l'artillerie, qui en fit cadeau au Jardin des Plantes. Mais cet arbrisseau étant mort avant d'avoir donné des fruits, il en fut envoyé un autre d'Amsterdam à M. Pancras, en 1744. Chose remarquable ! pendant que les Hollandais se montraient si généreux en Europe, ils défendaient, sous peine de mort, d'exporter le café de leurs colonies, où ils le cultivaient depuis quelques années. Le café envoyé à M. Pancras fut mis sous les yeux du roi, puis porté au Jardin des Plantes, et fut l'origine de tous les cafés des colonies françaises. De ses graines, on eut l'année d'après plusieurs plants. On en donna à un M. Isambert, qui partait pour la Martinique ; mais M. Isambert mourut presque en arrivant, et l'arbrisseau fut perdu. En 1746, M. Déclieux, qui s'embarquait de même pour la Martinique, parvint aussi à se procurer un café du Jardin des Plantes. La traversée fut longue ; le capitaine, craignant de manquer d'eau, fixa à chacun sa ration journalière, et M. Déclieux partagea avec sa plante sa portion à peine suffisante. Arrivé à la Martinique, il eut encore à défendre son arbrisseau contre plusieurs tentatives de vol. Mai ; bientôt il eut le plaisir de le voir se charger de fleurs et de fruits ; et en peu d'années de nombreuses et vastes *cafeyères* envrièrent presque toutes les parties montagneuses de nos Antilles. A l'époque de la révolution, la partie française de Saint-Domingue produisait de 45 à 50 millions de livres de café ; la Martinique, près de 10 millions ; la Gadeloupe, de 6 à 7 millions ; le tout d'une valeur d'environ 30 millions de livres

tournois. Le café valait alors dix à douze sous la livre ; mais la perte de nos colonies et le blocus continental en élevèrent le prix à cinq et six francs. A cette époque, le Suisse d'un hôtel du faubourg Saint-Germain imagina de griller et de réduire en poudre des glands qu'il mêlait au café. Comme il vendait son café à un prix très bas, il en eut un débit considérable, et fit fortune. La ruse fut enfin découverte, et chacun s'imagina suppléer au café. Un grand nombre de brevets d'invention furent délivrés pour cet objet. On lit d'abord torrifier de l'orge et du seigle, puis des pois échaillés et une sorte de lupin, dont on a continué de faire usage en Belgique sous le nom de café. On employa aussi la carotte, la betterave, la châtaigne, la racine de chicorée. Cette dernière production eut le plus grand succès, et elle est devenue une nouvelle branche de commerce, particulièrement pour le département du Nord ; et aujourd'hui les débits de poudre de chicorée se multiplient partout sous les noms de *café-chicorée*, et même de *café-moka* et de *moka perfectionné*.

Une ruse des corsaires africains. — La côte de Sicile qui est la plus rapprochée de l'Afrique était encore exposée naguère aux descentes des corsaires tunisiens et algériens. Ces forbans profitaient de l'obscurité de la nuit pour débarquer et s'approcher des habitations isolées. Ils se dispersaient alors, en attachant à leur cou une clochette comme celle que portent les troupeaux. Les paysans, imaginant que leurs mulets s'étaient échappés, ou que les bœufs de leurs voisins ravageaient leurs champs, sortaient sans défiance, et ne faisaient point quatre pas sans être chargés de fers.

DES DIVERS PROJETS DE MONUMENT POUR L'EMPLACEMENT DE LA BASTILLE, DEPUIS 1789.

Lorsque la Bastille fut prise et que sa destruction fut ordonnée, le volontaire Palloy, maître maçon, qui se mit à la tête de cette démolition, choisit dans les ruines les quatre-vingt-trois plus belles assises de pierre, et en fit faire quatre-vingt-trois modèles très exacts du bâtiment entier. Il envoya un de ces modèles dans chacun des quatre-vingt-trois départemens de la France, avec cette inscription : *Modèle de la Bastille prise et démolie le 14 juillet 1789, par les citoyens de Paris, adressé au département de... par le patriote Palloy.* »

Le modèle donné au département de la Seine est encore conservé à l'Hôtel-de-Ville de Paris.

Le terrain étant déblayé et libre, l'assemblée nationale ordonna, par une loi du 27 juin 1792, la formation d'une place sur le terrain de la Bastille.

Le 5 décembre 1803, le premier consul Bonaparte rendit un décret qui ordonna l'exécution du plan proposé par le ministre Chaptal pour la direction à donner au canal de l'Oucre, et pour la formation d'une grande place ornée de fontaines et de plantations, réunissant le boulevard Saint-Antoine au boulevard Bourdon, etc.

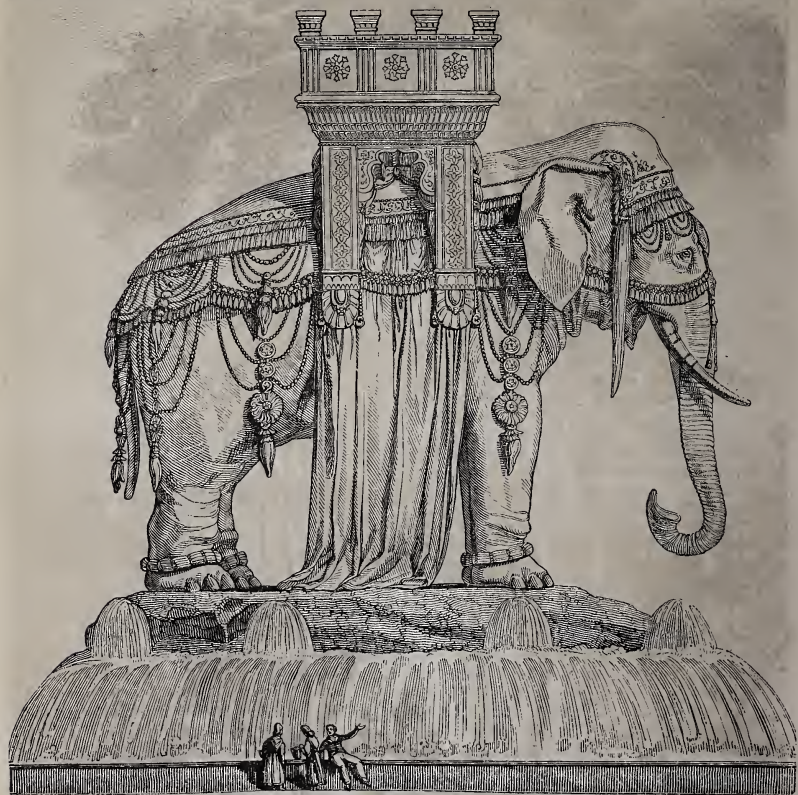
L'Arc de Triomphe qui est aujourd'hui élevé à la barrière de l'Étoile devait primitivement être construit, d'après les ordres de Napoléon, sur la place de la Bastille ; mais, sur les observations de l'Académie des beaux-arts, l'empereur reconnaissant le mauvais choix de l'emplacement, changea d'avis.

Le 2 décembre 1808, quatrième anniversaire du couronnement de l'empereur Napoléon, M. Crétet, ministre de l'intérieur, posa la première pierre d'une fontaine triomphale sur l'emplacement de la Bastille, d'après les plans de M. Cérulier, architecte de la ville.

Un décret impérial du 9 février 1810 décida qu'on emploierait, pour l'exécution de ce monument, le bronze provenant des canons qui seraient pris sur les Espagnols. Une grande partie des ornemens devait être dorée.

A la mort de M. Célerier, M. Alavoine, son inspecteur, lui succéda dans la direction des travaux; et c'est d'après les dessins de ce dernier architecte, que s'exécute le modèle de l'éléphant que représente notre gravure.

Ce modèle en charpente, armé de fer, recouvert en plâtre, a été exécuté, quant à la sculpture, par M. Bridan, statuaire. La machine hydraulique destinée à alimenter la fontaine aurait été établie dans la tour que portait l'ani-



(Modèle de l'éléphant qui devait orner la place de la Bastille.)

mal, et au sommet de laquelle on devait pénétrer au moyen d'un escalier pratiqué dans l'une des jambes.

L'éléphant en plâtre, qu'on voit encore sur le terrain, a 50 pieds de long sur 43 pieds de haut, y compris la tour.

Depuis 1814, l'exécution de ce modèle a été reprise et abandonnée plusieurs fois. M. Alavoine fit successivement quatorze projets de fontaines, dans la décoration desquelles l'éléphant n'entraît plus pour rien. Au mois de juillet 1830, aucune résolution n'était encore prise; mais bientôt il fut arrêté qu'un monument serait élevé en mémoire de la révolution de 1789 et des événements de 1830. Le 27 juillet 1831, le roi posa la première pierre de ce monument, qui, arrêté par le ministre des travaux publics, d'après les plans de M. Alavoine, consiste en une colonne surmontée de la statue allée du génie de la liberté, tenant un flambeau à la main pour éclairer le monde. M. Dumont jeune, statuaire, est chargé du modèle de cette figure.

La colonne projetée aura 42 pieds de diamètre et 140 pieds d'élevation sans la statue, 43 pieds de plus que la colonne d'Austerlitz; elle sera fondue en brouze de mince épaisseur, établie par boisseaux ou tambours creux, avec rebords intérieurs servant à l'assemblage.

Quatre coqs, placés aux quatre angles du piédestal, s'ajusteront avec des guirlandes. Sur le fût de la colonne, du côté du nord, seront disposés en lettres saillantes et dorées les noms des victimes du 14 juillet 1789, et, du côté du midi, ceux des victimes des trois journées de juillet 1830.

Toutes les larges bases en pierre, les bassins et piédestaux en marbre qui doivent recevoir cette colonne, sont en partie achevés; l'échafaud de toute la hauteur est élevé, de sorte qu'on a lieu d'espérer que ce monument sera promptement terminé.

Dans l'intention de compléter cet ensemble, on prend les alignemens pour la prochaine exécution de la grande rue Louis-Philippe, projetée par Napoléon, et devant s'étendre en ligne droite du Louvre à la Bastille, et par continuation de la Bastille à la barrière du Trône.

La colonne nationale se trouvera précisément au centre et dans l'axe de cette vaste percée.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIÈRE, rue du Colombier, n° 50.

L'ARBRE UPAS.



(Arbre upas à l'île de Java.)

POSSESSIONS HOLLANDAISES DANS LES INDES. — ÎLE DE JAVA. — RÉCITS MERVEILLEUX SUR L'UPAS DÉMENTIS PAR LE DOCTEUR HORSFELD.

Le gouvernement de Hollande possède, à l'extrémité australe de l'Asie, un vaste empire où la nature a prodigué toutes ses richesses, et qui s'étend sur les grandes îles de Java, Sumatra, Bornéo, sur leurs dépendances, sur les îles Célèbes et les Moluques. Des princes, des sultans, des rois, et même un empereur, y sont ses tributaires, et obéissent à ses lois.

Ces belles contrées, vulgairement appelées Indes Orientales, furent conquises par les Hollandais sur les Portugais et les monarches indigènes; elles furent soumises, pendant deux siècles, au monopole d'une compagnie. Batavia, capitale de l'île Java, qui reçut le nom de la mère-patrie, peut rivaliser, par ses édifices, sa splendeur et son active population, avec les plus vastes cités du monde: on y voit des hommes de presque toutes les nations; la variété des cos-

tumes, des langues et des usages y est infinie. Les riches scènes qui ont long-temps attiré les étrangers à Venise, pendant le carnaval, resplendent à Batavia et le jour et la nuit; les rues y sont continuellement couvertes d'habitans. Cette grande ville est devenue l'entrepôt d'un commerce qui étend ses ramifications depuis les Etats-Unis d'Amérique jusque dans l'empire du Japon.

Toutes ces possessions éloignées étaient mal connues en Europe, lorsque le cabinet de Saint-James y envoya des troupes qui en firent la conquête pendant l'année 1811. M. Raffles, qui fut alors nommé gouverneur de Java, et qui parcourut souvent l'île dans tous les sens, publia à Londres, en 1817 (trois ans après que les possessions d'outremer des Hollandais eurent été réunies au royaume des Pays-Bas), un ouvrage d'une haute importance sur l'île qu'il avait gouvernée. Peu de temps après parut l'histoire de l'Archipel indien, par M. Crawford, ancien résident anglais dans ces contrées.

On apprit alors quelle est l'importance de Java, dont l'étendue territoriale approche des deux tiers de la Grande-Bretagne, et qui renferme une population d'environ 5 millions d'habitans. Des ruines, aussi magnifiques que celles de Rome et du Latium, y attestent, en plusieurs endroits, une haute et antique civilisation. On sut que l'île de Sumatra, plus étendue que celle de Java, pourrait être encore d'une plus grande importance; que les Célèbes et les Molouques sont des jardins délicieux, situés auprès de plusieurs volcans brûlans, et où tout rappelle le souvenir des rives enlantes des environs de Naples. — Plus au nord, les Philippines, soumises aux Espagnols, présentent au commerce européen des ressources inépuisables.

Les paragraphes précédens, extraits d'une description de l'île de Java, publiée à Bruxelles en 1824, d'après les ouvrages de MM. Raffles et Crawford, montrent assez quelle est l'importance de cet archipel indien, où les Hollandais jouissent d'une influence prépondérante, acquise par une longue possession et par des relations de commerce dont en certaines localités ils ont conservé le monopole.

Parmi les phénomènes particuliers à l'île de Java, l'un de ceux qui ont attiré le plus vivement l'attention, est l'arbre *upas*, représenté par notre gravure. Il est peu de personnes qui ne connaissent tous les récits merveilleux qui ont été accrédités sur sa puissance vénéneuse. C'est *Foersh*, chirurgien dans l'armée hollandaise à Samarang, l'une des villes de l'île de Java, qui, après avoir voyagé dans l'intérieur, publia, en 1783, la relation détaillée d'ouï toutes les histoires fabuleuses sur l'*upas* ont tiré leur origine.

Suivant lui, ce terrible poison croissait à vingt-sept lieues de Batavia et à quatorze lieues de la résidence de l'empereur, dans une vallée profonde, d'où s'exhalait sans cesse de malignes vapeurs qui détruisaient toute la végétation d'alentour : pas un buisson, pas un brin d'herbe, ni dans la vallée, ni sur les montagnes environnantes; pas un oiseau dans l'air, pas le moindre animal sur le sol, pas même un seul de ces reptiles qui rampent dans les lieux immondes. Seulement, dans le voisinage, gisaient épars sur la terre nue les nombreux cadavres des criminels condamnés à la mort, qui avaient obtenu la faveur de chercher leur salut en essayant de recueillir ce dangereux poison pour l'empereur de Java.

Les malheureux qui couraient cette terrible élanee étaient conduits chez un prêtre malais, établi à quelques lieues de l'arbre *upas*. Depuis trente ans qu'il remplissait cette fonction, dit-il à *Foersh*, dont nous suivons toujours les récits, il avait dépêché 700 individus et il n'en avait guère revu que deux sur vingt. Il leur donnait une boîte d'argent ou d'écaillé de tortue, destinée à contenir le poison. Une paire de gants de peau et un capuchon semblable, percé, à la hauteur des yeux, de deux trous armés de verre, complétaient leur équipement. — Puis, les victimes, après avoir pris congé de leurs amis en pleurs, s'avançaient vers une montagne qu'on leur désignait, la gravissaient pour redescendre de l'autre cote, et là, ils trouvaient un ruisseau dont le cours les guidait à la vallée de mort.

Toute cette histoire fut démentie, peu de temps après sa publication, par un naturaliste suédois; mais elle ne fut tout-à-fait reléguée au rang des récits erronés que durant la domination anglaise à Batavia. Le docteur Horsfield a donné alors la description de l'arbre à poison de Java, qui n'est pas seulement particulier à cette île, mais qui se trouve aussi à Macassar et en d'autres localités. Le nom sous lequel les naturels le désignent est *Pantschar*; il croît en grande abondance à l'extrémité orientale de l'île; et, loin de faire périr les végétaux du voisinage, il se plaît au milieu des plus épaisses forêts. Sa tige nue, cylindrique et perpendiculaire, s'éleve à 60 et 70 pieds. Lorsqu'on y fait une incision il en découle

une liqueur jaunâtre dangereuse à toucher; le docteur Horsfield eut quelque peine à se faire aider des cultivateurs du pays dans les expériences nombreuses qu'il fit sur cet arbre; du reste, ces insulaires craignent une éruption étonnante, mais rien de plus.

Le naturaliste Rumphius vit les effets de ce poison en 1650, lorsque les Hollandais furent attaqués à Amboine. « A peine, dit-il, le poison avait-il touché le sang des soldats blessés d'un coup de flèche, qu'il était charrié dans tout le corps, et y causait, dans la tête surtout, une chaleur excessive bientôt suivie de la mort. » Aussi les troupes hollandaises frissonnaient-elles d'horreur au nom seul de ces flèches empoisonnées; et sans doute elles contribuèrent à répandre les bruits singuliers qui ont été si long-temps accrédités sur l'origine de l'arbre funeste où se recueillait un suc si vénéneux.

Pendant deux siècles et plus, les poissons appelés *murènes* étaient, chez les Romains, l'objet d'une prédilection si prodigieuse, que Crassus fut plus affligé de la perte d'un de ces poissons qu'il ne l'avait été de celle de trois de ses enfans. Il les apprivoisait, et leur mettait aux oreilles des anneaux d'or semblables aux pendans d'oreilles que portaient les jeunes filles.

EXPÉRIENCES MICROSCOPIQUES.

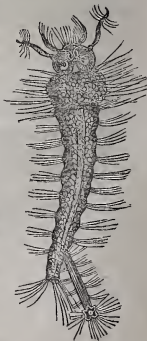
(V. tom. I^{er}, pages 145, 284; et tom. II, p. 23.)

ORGANES DE LA RESPIRATION. — FILS DE L'ARAIGNÉE.
— POUSSIÈRE DE PAPILLON.

La manière de respirer diffère beaucoup chez les diverses espèces d'animaux. Dans les quadrupèdes, les oiseaux et les reptiles, la respiration s'opère par la bouche. Chez les poissons, c'est par les *ouies*. Dans les insectes, un certain nombre d'orifices respiratoires sont placés sur diverses parties du corps. La figure ci-contre représente deux de ces orifices dans la chrysalide du papillon. Celui qui est à gauche est ouvert, et entouré d'une ceinture de poils, au moyen de laquelle il peut se fermer complètement, comme on le voit dans l'autre figure, pour empêcher l'entrée de l'eau ou des autres liquides. Toutefois l'huile peut pénétrer à travers cette barrière de poils, et tuer l'insecte.

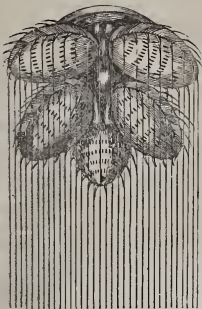
L'orifice respiratoire de la *larve du cousin*, représentée dans cette autre figure, a une apparence très singulière. A l'état de larve, l'insecte habite l'eau, où il trouverait la mort lorsqu'il est entièrement développé, et où il lui faut un moyen de respirer. Dans ce but, un tube très délicé est fixé à l'un des anneaux de son corps, près de la queue. L'extrémité de ce tube est environnée d'une frange de poils qui, développée, donne à l'insecte assez de légèreté pour se maintenir à la surface de l'eau. Lorsqu'il plonge, ses poils sont repliés sur l'ouverture du tube, et retiennent une petite bulle d'air qui permet à l'insecte de respirer jusqu'à ce qu'il remonte et sur-nage.

Les diverses parties de l'araignée sont très curieuses à



examiner ; mais aucune ne l'est plus que l'appareil qui lui sert à filer sa toile, et qui est représenté ici dans une proportion beaucoup plus grande que nature. Le fil de l'araignée, quelque fin qu'il paraisse à l'œil nu, est composé de nombreux filamens, sortant chacun d'autant d'orifices particuliers. Ils se réunissent à une petite distance de ces orifices, pour ne plus former qu'un fil

A l'extrémité de chaque mandibule de l'insecte, est un crochet qui s'ouvre et se ferme comme un couteau de poche, et qui sert à saisir fortement les objets auxquels l'araignée s'attache, ou les autres insectes dont elle fait sa nourriture. On en voit la représentation dans la figure ci-dessous, et à côté la dent d'où découle le poison.



Un objet non moins curieux à examiner au microscope, est la poussière du papillon, dont la dernière figure ne peut donner qu'une idée imparfaite. Cette poussière brillante qui s'attache aux doigts, est formée de petites écailles qui recouvrent les ailes, en s'imbriquant les unes sur les autres, comme les ardoises ou les tuiles de nos toits. La forme de ces écailles est infiniment variée, et servirait peut-être au classement de ces insectes tout aussi bien que leurs formes extérieures. Chaque écaille est divisée dans le sens de sa longueur, par des lignes parallèles, qui, vues avec un fort grossissement, sont elles-mêmes formées de petits points ronds, ou ovales, séparés les uns des autres.



Un service rendu à propos, fût-il même léger, peut faire oublier une grande offense.

THUCYDIDE.

ANCIENS COMIQUES FRANÇAIS

Un commencement du XVII^e siècle, la *Confrérie de la Passion*, dont le théâtre avait été autorisé, dès le 4 décembre 1402, par des lettres de Charles VI, et qui avait donné naissance aux jeux des *cleres de la Baroche* et aux jeux des *enfants sans souci*, était depuis long-temps tombée en déshonneur auprès des Parisiens. Les *mystères*, qu'on avait autrefois écoutés avec un pieux recueillement dans l'hôpital de la Trinité et à l'hôtel de Flandre, avaient été honnis comme des impiétés ennuyieuses et de mauvais goût ; assiégés sur les traites de l'hôtel de Bourgogne, leur dernier refuge, par les censures ecclésiastiques, par les arrêts du parlement, et par les huées des spectateurs, les pauvres *confrères*, pris de désespoir, avaient voulu s'essayer aux pièces profanes :

ils s'étaient drapés de longues robes, ils s'étaient menacés en vers de douze pieds, ils s'étaient frappés de faux poignards, et, au lieu de frémir, le public avait ri ; ils s'étaient écharbonné, enfariné, rougi la figure, ils avaient grimacé, ils s'étaient donné les uns les autres des coups de pied et de poing ; et, au lieu de rire, le public était entré contre eux dans une grande colère : tristes et confus, et, ne comprenant plus rien à l'inconstance du goût des spectateurs, ils s'étaient donc enfin résignés à céder la place à de nouveaux acteurs, toutefois en laissant au-dessus de leur porte d'entrée le bas-relief de la passion qui leur servait d'enseigne, et en revendiquant, avec assez de justice, certains droits honorifiques et pécuniaires, qui, après avoir été contestés à plusieurs reprises, furent anéantis juridiquement vers 1620.

Le théâtre était, à cette époque, en pleine voie de réaction classique, et suivait rapidement le mouvement où l'avait engagé le premier Pillastre Jodelle, architecte, peintre, sculpteur, militaire, et l'un des poètes de la pléiade de Ronsard. Les auteurs dramatiques, de concert avec les artistes de tout genre, imitaient à l'envi les Grecs et les Romains, et s'inspiraient des inspirations d'Eschyle, d'Euripide, de Sophocles, de Sénèque, qui depuis en ont inspiré bien d'autres : Agamemnon, Achille, Enée, Alexandre, César, en masques à barbe et en robe de chambre, émerveillaient singulièrement les bourgeois de Paris, qui alors du moins pouvaient y trouver le mérite de la nouveauté.

Les comédies d'Aristophane, de Plaute et de Térence, également ressuscitées, étaient aussi fort admirées et applaudies.

Mais, de même qu'en architecture, la gravité de l'antique, importée au XVI^e siècle, n'avait pas bauni tout d'abord des nouveaux édifices les traces de la naïveté de l'art gothique ; de même, dans cette renaissance du théâtre, le vieil esprit de nos aïeux, frane, jovial, grotesque, et souvent grossier, ne se laissa pas aussi facilement déconcertier que l'équivoque et lamentable dévotion des *confrères*, et, en dépit de l'enthousiasme grec et latin, il sut maintenir long-temps son droit de possession sur la scène.

C'est ainsi que, même lorsque les *soites* et les *moralités* des *enfants sans souci* furent à jamais tombées avec les *mystères*, on vit encore les petites pièces en prose ou en vers, improvisées ou écrites, connues sous le nom de *farces*, même avant Charlemagne, qui les supprima quelque temps par une ordonnance de 789, rester en faveur auprès du public. Non seulement on les représentait sur les échafauds des bateleurs, dans les équipages des apothicaires et médecins nomades, et sur les théâtres forains, mais encore sur les premiers théâtres de la capitale, et particulièrement sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, où les *comédiens ordinaires du roi* jouaient en plein jour la tragédie, la comédie et la farce.

La plupart des comédiens avaient deux surnoms, l'un élégant et recherché, qui servait à les désigner comme acteurs dans les pièces sérieuses ; l'autre bizarre et populaire, attaché aux personnages qu'ils avaient créés, et qu'ils jouaient invariablement toute leur vie dans la farce.

Quelques *farceurs*, à la fois acteurs et auteurs, s'étaient acquis une popularité extraordinaire ; tels avaient été, vers 1550, le petit bossu Jean, dit du *Pont-Alais*, parce qu'il faisait ses *jeux* près d'un pont pratiqué sur un égout de ce nom, voisin de l'église de Saint-Eustache ; Jean de Serre, qui, du temps de François I^{er}, jouait le rôle de *Badin*, c'est-à-dire de *Gille* ou de *Jean Farine* ; Tabarin, valet du charlatan Mondor, qui aidait son maître à vendre du baume dans la province, et à Paris, sur la place Dauphine ; et plusieurs autres, dont la célébrité, tout aussi grande, attirait la cour et le peuple. Mais ces réputations furent éclipsées, de 1600 à 1650, par celles des comiques du théâtre français, qui semblaient redoubler de veuve grotesque et de puissance satirique, à mesure que l'esprit public se raffina

davantage à l'étude des chefs-d'œuvre d'Athènes et de Rome, et que l'on s'acheminait plus rapidement vers le siècle où Molière devait être réprimandé au nom du goût pour avoir fait jouer Scapin. Acteurs et spectateurs ne se sont jamais depuis livrés à une plus grande intempérance de saillies, d'équivoques, de grosses plaisanteries que dans ce temps. C'était un adieu à la vieille jovialité du moyen âge ; c'était, comme à l'enterrement du carnaval, le fol entrainement de gens qui comprennent qu'il faut se hâter de dépenser la folie, et que le moment arrive d'être économes de plaisirs et de se convertir au sérieux.

Les noms, les portraits et l'histoire des plus célèbres d'entre les derniers comiques de l'hôtel de Bourgogne ont été conservés ; quelques uns de ces personnages sont d'une franche originalité dans leur costume et dans l'esprit de leur rôle ; on reconnaît chez quelques autres une imitation de certains caractères des acteurs italiens, qui avaient été appelés en France en 1577, en 1584, en 1588 et en 1645.

Gros-Guillaume ou *Lafileur*, avant d'être farceur, avait été boulanger. Son véritable nom était Robert Guérin. C'était un franc ivrogne, gros et ventru. Il ne paraissait jamais sur le théâtre sans être garrotté de deux ceintures, l'une sur l'estomac et l'autre sur le ventre, de manière qu'il avait l'air d'un tonneau. Il ne portait point de masque, seulement il se couvrait le visage de farine, et en telle quantité, qu'en remuant un peu les lèvres, il enfarinaient ses interlocuteurs.



(Gros-Guillaume.)

Une maladie aiguë dont il était atteint le venait quelquefois attaquer si cruellement sur le théâtre qu'il en pleurait : mais le plus souvent les spectateurs se méprenaient à ces traits de douleur imprimés sur son visage, et, croyant qu'ils faisaient partie de la farce, redoublaient leurs rires. Malgré ses souffrances, Gros-Guillaume vécut quatre-vingts ans, et fut enterré à Saint-Sauveur, sa paroisse.

Gautier-Garguille ou *Flechettes* se nommait Hugues Guérin ; il était Normand. Dans les pièces sérieuses, il jouait assez bien les rois, à l'aide du masque et de la robe ; dans la farce, il jouait le vieillard.

Il avait le corps maigre, les jambes longues et menues, et un gros visage, qu'il cachait sous un masque de barbon. Il composait quelquefois les prologues des pièces nouvelles. Le costume qu'il porte dans notre gravure est celui sous lequel il est représenté en tête de la troisième édition d'un recueil de ses chansons imprimé en 1651, et approuvé par Turlupin et Gros-Guillaume. Sa manière originale de chanter était ce qui lui attirait le plus de spectateurs ; hors du théâtre, il était estimé, et on le recevait, dit la chronique, « dans

les meilleures sociétés de Paris. » Il mourut âgé de soixante ans ; sa veuve, fille de Tabacin, se remaria à un gentilhomme de Normandie.



(Gautier-Garguille.)

Le personnage de *Turlupin* fut joué pendant un demi-siècle par l'acteur Henri Legrand, dont l'autre nom de théâtre était Belleville.

C'était un rôle de valet fourbe et intrigant, à peu près semblable à celui de Briguela dans la comédie italienne.

Un poète appelle Turlupin :

Grand maître Alliboron, ennemi de tristesse.

« Il était excellent farceur, dit l'auteur Robinet. Ses rencontres étaient pleines d'esprit, de feu et de jugement : en un mot, il ne lui manquait rien qu'un peu de naïveté ; et nonobstant cela, chacun avoue qu'il n'a jamais vu son pareil.

» Quoiqu'il fut roussâtre, il était bel homme, bien fait, et avait bonne mine. Il était adroit, fin, dissimulé, et agréable dans la conversation. »



(Turlupin.)

Les facéties du genre de celles qui le faisaient applaudir

an théâtre de l'hôtel de Bourgogne, ont conservé le nom de *turlupinades*. Il était monté, dès son enfance, sur la scène, et il n'en descendit que pour entrer dans la fosse qui lui fut accordée à l'église de Saint-Sauveur, en 1634. Sa veuve se remarqua à Dorgemont, le meilleur acteur de la troupe du Marais.

On raconte que *Gros-Guillaume*, *Gautier-Garguille* et *Turlupin* avaient d'abord joué des *farces* de leur invention sur un petit théâtre portatif, dans un jeu de Paume, près la porte Saint-Jacques. Ils jouaient depuis une heure jusqu'à deux, surtout pour les écoliers, et le jeu recommençait le soir; le prix du spectacle était de deux sols six deniers par tête. Les comédiens de l'hôtel de Bourgogne s'étant plaints au cardinal Richelieu que trois bateleurs entreprenaient sur leurs droits, Son Excellence voulut juger de ce différend par ses yeux. Les trois *farceurs* furent mandés au Palais-Royal, et ils y jouèrent dans une alcôve. *Gros-Guillaume* déguisé en femme, fondait en larmes pour apaiser son mari, qui, le sabre à la main, menaçait à chaque instant de lui couper la tête sans vouloir l'écouter. Cette scène durait une heure entière; *Gros-Guillaume*, tantôt à genoux, tantôt debout, débitait à *Turlupin* mille choses touchantes, et tentait tous les moyens de l'attendrir; mais celui-ci redoublait ses menaces: « Vous êtes une masque, lui disait-il; je n'ai point de compte à vous rendre, il faut que je vous tue. — Eh! mon cher mari, disait enfin *Gros-Guillaume* aux abois, je vous en conjure par cette soupe aux choux que je vous fis manger hier, et que vous trouviez si bonne. » A ces mots, le mari se rend, et le sabre lui tombe des mains. « Ah! la carogne! s'écrie-t-il, elle m'a pris par mon faible, » etc.

Ce spectacle fit rire aux éclats le cardinal, qui invita les comédiens de l'hôtel de Bourgogne à s'associer les trois bateleurs.

Si l'on en croit une autre anecdote, *Gros-Guillaume* mourut de peur dans une prison, où l'avait fait jeter un magistrat dont il avait contrefait les grimaces sur la scène. On ajoute que *Turlupin* et *Gautier-Garguille*, saisis de douleur en apprenant la mort subite de leur ami, tombèrent malades, et succombèrent quelques jours après.

Le rôle de *Guillot Gorju* était joué par Bertrand Haudouin de Saint-Jacques.

Selon Guy Patin (lettre CCXXII, tome II), ce célèbre farceur avait été doyen de la Faculté de médecine. Il est du moins certain qu'il avait été pendant quelque temps apothicaire à Montpellier. Ensuite il avait voyagé en compagnie d'un charlatan, et était enfin venu débiter, en 1634, à l'hôtel de Bourgogne.

Il contrefaisait les médecins avec une verve extraordinaire. Sa mémoire était prodigieuse; quelquefois il énumérait, avec une incroyable volubilité, tantôt les simples et les drogues des apothicaires, tantôt les instrumens des chirurgiens, ou même les outils des diverses professions d'industrie. Après avoir été applaudi pendant huit ans, il quitta le théâtre, et alla s'établir médecin à Melun; mais la mélancolie le prit, et il tomba dans un état de taciturnité et de langueur qui l'eût infailliblement tué, s'il ne fût revenu à Paris se loger près l'hôtel de Bourgogne. Il mourut en 1645 ou 1648, à l'âge de cinquante ans.

Un contemporain fait ainsi son portrait: « C'était un grand homme noir, fort laid; il avait les yeux enfoués, et un nez de *pompète*; et quoiqu'il ne ressemblât pas mal à un singe, et qu'il n'eût que faire d'avoir un masque sur le théâtre, il ne laissait pas d'en avoir toujours un. »

L'inscription du portrait de *Guillot Gorju*, le plus répandu, témoigne de la haute faveur dont il jouissait auprès du public:

Guillot Gorju, chacun admire
Et le savoir et le bien dire
Que tu débites en te moquant;
Et par ta haute rétorique,

Le plus souvent tu fais la nique
Au plus docte et plus éloquent.



(Guillot-Gorju.)

On lit au bas d'une autre gravure :

Il nous entretient du destin,
Des romans, des métamorphoses;
Et parlant français ou latin,
Il dit toujours de bonnes choses.

Nous avons trouvé à la Bibliothèque royale un petit livre imprimé à Troyes en 1682, et intitulé: « Les débats et fameuses rencontres de Gringalet et de Guillot Gorjeu, son maître. » Cet ouvrage, ennuyeux et grossier, est dédié au père de *Sobriété*, le *crotesque* Jean-Farine, super-intendant de la maison comique, hostel de Bourgogne à Paris, et il est précédé d'une fausse approbation de *Gros-Guillaume* et de *Gautier-Garguille*.



(Jodelet.)

Jodelet était le nom de théâtre de Julien ou Claude Jof-

frin, père de Jérôme Joffrin, feuillant, fameux prédicateur.

Ce personnage était celui d'un valet bouffon, niais et naïf. C'est pour lui que Scarron a composé les deux comédies de *Jodelet duelliste*, et *Jodelet, ou le maître valet*. Joffrin avait une voix nazarde très comique. Il appartenait moins à la farce qu'à la comédie proprement dite, et son caractère le rapprochait encore plus de la comédie italienne que celui de Turlupin.

Les barbiers chinois. — Dans les villes de la Chine, les barbiers parcourent les rues, une sonnette à la main, pour appeler les pratiques. Ils portent avec eux un tabouret, un bassin, une serviette et un réchaud. Dès qu'on les appelle, ils accourent prestement, disposent leur tabouret dans l'endroit de la rue le plus convenable, savonnent la tête, nettoient les oreilles, peignent les sourcils, brosent les épaules... le tout pour la modique somme d'environ cinq liards. Cela fait, ils plient bagage, et continuent leur route en recommençant à secouer leur sonnette.

Le président du conseil de Castille. — Dès que le président du roi n'est plus à Madrid, le président du conseil de Castille y joint de la même autorité, sans exception aucune. Il ne rend jamais de visite à qui que ce soit, et ne donne chez lui la main à personne; les grands d'Espagne, pour sauver la dignité de leur grandesse, entrent et sortent chez lui par un escalier dérobé, tout exprès disposé. Les carlinaux et les ambassadeurs de têtes couronnées n'ont pas plus de privilèges; cependant, il leur faut aussi sauver la dignité de leurs fonctions. Pour cela, il est d'usage qu'ils lui envoient demander audience. Le président répond toujours qu'il est indisposé, mais que cela ne l'empêchera pas de recevoir, tel jour, à telle heure. Ils s'y rendent, sont reçus et conduits par ses domestiques et gentilshommes, et le trouvent au lit, quelque bien qu'il se porte.

Cardinaux, ambassadeurs, grands d'Espagne, tout ce qui le rencontre dans les rues arrête tout court, précisément comme on fait pour le roi. Il ne peut être destitué que pour crime qui emporte la peine de mort; mais on peut escamoter la loi, en exilant ce personnage sans dire pourquoi, et créant à sa place un gouverneur du conseil de Castille, et choisissant qui on veut, pourvu que ce ne soit pas un grand d'Espagne. Quant à celui-là, qui se trouve momentanément en possession d'un crédit et d'une puissance énormes, il peut être destitué à volonté, et perdre tout pouvoir. Toutefois, par une bizarrerie d'étiquette poussée à l'extrême, il conserve son rang en entier pendant sa vie, ce qui n'est bon qu'à l'emprisonner, puisqu'il ne doit plus faire de visite à qui que ce soit. Personne n'a plus affaire à lui, et ne prend la peine de l'aller voir non plus, puisqu'on ne doit en obtenir ni réception, ni la main, ni la conduite; aussi est-il réduit à la solitude: plusieurs en sont morts d'ennui.

Abrégé des Mémoires de SAINT-SIMON, 1701.

MONNAIES DE FRANCE.

(Second article.)

MONNAIES MÉROVINGIENNES. — MONNAIES DES ROIS D'AUSTRASIE.

Nous avons dit, dans notre premier article (11^e livr., p. 87), qu'il ne restait point de monnaies des rois Pharamond, Clodion, Mérovée et Chilpéric I^{er}. Il paraît au moins certain qu'il n'en fut fabriqué qu'un très petit nombre. Le prix extrêmement modique de toutes les denrées, à cette époque, prouve la rareté du numéraire. Il ne servait que pour le commerce courant et étranger, et pour les appoints des fortes sommes qui se comptaient et se payaient en lingots ou en matières

d'or et d'argent. Dans les temps de guerre, d'invasion et de conquête, l'or se cache et s'enfouit. On put enfin, comme nous l'avons observé, faire usage des monnaies d'or de l'empire romain qui existaient dans la circulation et dispensaient des frais de refonte et de fabrication, ou même continuer, pendant long-temps, à en frapper aux anciens coins. Quelle que soit en effet la puissance du vainqueur, et lors même que sa supériorité en lumières et en civilisation lui en donnerait toutes les facilités, il ne dépendrait pas de lui de changer tout-à-coup les habitudes et les usages populaires. Il ne pourrait, par exemple, interdire dès l'abord les monnaies des pays conquis, pour y substituer brusquement les siennes. Aussi la prudence et un intérêt bien entendu ont-ils conduit toujours naturellement le nouveau maître à continuer la fabrication des monnaies telle qu'il la trouvait établie. C'est ainsi que les Français en ont agi en Egypte; c'est ce qu'ils ont dû faire à Alger: à plus forte raison doit-il en être de même lorsque le vainqueur n'a pour lui que la force des armes; il est trop heureux de profiter des arts et de l'industrie des peuples vaincus.

Suivant l'*Art de vérifier les dates*, « Childebert et Clotaire furent les premiers rois de France qui aient fait battre de la monnaie d'or. L'empereur Justinien consentit qu'elle fût reçue dans le commerce comme si elle eût été frappée à son image. »

Cette assertion paraît contredite par quelques monnaies d'or attribuées avec vraisemblance à Théodème, à Mérovée, et surtout à Clovis-le-Grand. Nous citerons, parmi ces dernières, un tiers de sol d'or fort remarquable, publié par Boutroué et par Le Blanc. Du côté principal, autour de l'effigie du roi, est la légende *SOEUVONIST, SOISSONS*, ville où il avait établi le siège de son royaume; au revers, le roi est représenté debout, vêtu de la saie ou blouse gauloise, et levant sa hache redoutable, célèbre sous le nom de *Francisque*, qu'il portait ordinairement pour sceptre. Ce qui rappelle l'action fameuse de Clovis, fendant d'un coup de hache la tête du soldat qui avait eu la témérité de briser un vase d'argent que le roi lui avait demandé pour sa part du butin, afin de le rendre à saint Remi, évêque de Reims, qui le réclamait.

Cette monnaie, au lieu du nom du roi, porte celui de *BETTON*, officier de la monnaie de Soissons. Le même nom se retrouvant sur plusieurs autres pièces d'or, on doit les attribuer aussi à Clovis-le-Grand, et non aux autres Clovis, lors même qu'elles ne porteraient pas de nom de roi. Le tiers de sol d'or, dont nous joignons (N^o 13. — Clovis I^{er}.) ici l'empreinte, en offre un exemple. Autour de l'effigie, on lit également *SVESTIONIS FIT* (fait à Soissons), et au revers, autour de la croix,



BETTO M-(ONETARIUS).

(Or. — Tiers de sol.)

Les empreintes des monnaies de la première race, que nous avons données dans notre précédent article (11 livr., pag. 85), offrent toutes l'effigie, et, à l'exception d'une seule, le nom du roi. Les antiquaires, lorsqu'elles réunissent ces conditions, les appellent *monnaies royales mérovingiennes*, pour les distinguer de celles qui sont sans nom de roi, que l'on classe sous la dénomination de *Monétaires*, et dont il sera question dans un autre article.

MONNAIES DES ROIS D'AUSTRASIE.

La France fut partagée par Clovis entre ses fils, et forma quatre royaumes distincts qu'on désigne par le nom de leur capitale: Paris, Metz, Soissons, Orléans.

Celui de Metz, qui échoit à Théodoric ou Thierry I^{er}, devint bientôt un des plus importants sous le nom de royaume d'Austrasie.

C'est surtout à ces monnaies, principalement à celles de Théodébert, qu'il faut appliquer ce que nous avons dit, dans

le premier article, sur l'imitation des monnaies des empereurs romains.

Voici quelques unes de ces monnaies de l'Austrasie.

Fig. n° 14. — Tiers de sol d'or de Théodebert I^{er}.

(N° 14. — Théodebert I^{er}.)



(Or. — Tiers de sol.)

Le sens de ces quatre dernières lettres n'a pu encore être expliqué d'une manière satisfaisante. VICTORIA AVCCCI, victoire de l'auguste (empereur), est aussi un emprunt fait aux monnaies du Bas-Empire.

Fig. 15. — Sol d'or de Théodebert I^{er}.

(A) Buste du roi, vu de face, cuirassé; la tête couverte d'un casque ou d'une couronne enrichie de perles et de pierres, et surmontée d'une aigrette rayonnante, tenant de la main droite le javelot appuyé sur l'épaule, le bras gauche couvert d'un bouclier orné d'un cavalier. (Lég.) DN THEODERBERTVS VICTOR, « notre maître Théodebert, vainqueur. » Les empereurs d'Orient et d'Occident étaient fort jaloux du titre de D(ominus) N(oster) qu'on remarque sur presque toutes leurs monnaies. Peu de rois de France l'ont adopté; mais il a fini par descendre jusqu'aux simples gentilshommes, et aux moines, qui ont fait précéder leurs noms de l'abréviation Dom. ou Don.

(B) Victoire (ou ange) aux ailes à demi-éployées, vue de face, avec auréole, tenant de la main droite une croix, et de la gauche un globe surmonté d'une croix. Cet emblème, de l'étendue de la domination du prince et de la religion chrétienne, que Théodose, ses successeurs et Justinien avaient ajouté sur leurs monnaies, est devenu, par la suite, très usité. Il a été adopté comme insigne, jusqu'à nos jours, par plusieurs souverains, particulièrement par ceux qui ont pris le titre d'empereurs. (Lég.) VICTOR (B) A AVCCCI (voyez la description de la pièce ci-dessus, n° 14). Les deux lettres RE qu'on lit dans le champ de la pièce, à droite de la figure, sont l'abréviation de REMIS, Reims.

(Exergue) COXOB. Le mot COXOB, dont les o sont ici très petits et semblables à des points, se retrouve sur plus d'une monnaie des rois d'Austrasie.

L'interprétation de ces lettres a beaucoup exercé la sagacité des antiquaires et des historiens. Cedrenus les explique ainsi: C(ivitates) O(mnes) N(ostre) OB(ediant) venerationi: « que toutes les villes nous rendent hommage »; ce qui semble bien conjectural et bien compliqué: N(obis) OB(ediant) serait un peu plus simple.

D'autres auteurs ont prétendu que COXOB signifiait COX(stantinopolis) OB(signata), « frappée à Constantinople. » Cela paraîtrait ne pas souffrir de difficulté si le mot ne se trouvait que sur les monnaies des successeurs de Constantin; mais on le remarque aussi sur celles de plusieurs empereurs d'Occident, à commencer par Honorius, et de plusieurs rois d'Austrasie, tels que Théodebert I^{er}, Childebert II, Childebert II.

On a cherché à lever l'objection en faisant observer que les empereurs d'Occident, et, à leur imitation, les rois de France, successeurs de Clovis I^{er}, à qui, suivant Grégoire de Tours, les empereurs de Constantinople avaient conféré le nom d'Auguste et les insignes relatifs à ce titre, les avaient fait représenter sur leurs monnaies, soit en témoignage de leur affinité ou liaison avec les empereurs d'Orient, soit pour que leur monnaie fût admise plus facilement dans toutes les provinces de l'empire romain.

Mais pourquoi aurait-on voulu assurer cet avantage à quel-

(A) Buste du roi. (Lég.) D(ominus) N(oster). THEODERBERTVS PO « notre maître (ou seigneur) Théodebert. »

(B) Victoire (ou ange) vue de profil, tenant à la main un globe. (Lég.) VICTORIA ACC AN (au-dessous du bras), CH.

(N° 15. — Théodebert I^{er}.)



(Or. — Sol.)

(N° 16. — Sigebert I^{er}.)



(Or. — Tiers de sol.)

ques monnaies seulement, plutôt qu'à toutes les autres qui n'offrent pas les mêmes circonstances?

Enfin, quant à nos rois, on a avancé que c'était un hommage qu'ils avaient voulu rendre aux empereurs pour gagner leur amitié et leur protection; et que les monnaies si remarquables de Théodebert auront dû être frappées après qu'il eut conclu alliance avec Justinien.

Rien ne prouve que nos rois aient eu besoin des empereurs, qui ont souvent, au contraire, recherché et payé à un haut prix l'alliance des Français.

Pour Théodebert surtout, fier et belliqueux comme son aïeul Clovis, qui s'indignait de voir Justinien s'arroger, avec plusieurs autres titres semblables, celui de *Francticus* (vainqueur de la France), qui forma contre lui une ligue formidable, et se proposait d'aller châtier l'orgueil de cet empereur jusque dans Constantinople, il est plus vraisemblable qu'un lieu d'avoir l'intention de flatter Justinien, il aura voulu, en se faisant représenter sur ses monnaies, avec les titres et les ornemens des empereurs d'Orient, donner à entendre qu'il était aussi grand et non moins souverain que lui.

Quoi qu'il en soit, et sans prétendre expliquer le mot *COXOB* que présentent les monnaies d'Orient et d'Occident, nous sommes tentés de croire, pour ce qui concerne celles de France, que les officiers des Monnaies, en copiant plus ou moins exactement les titres, les costumes et les inscriptions des espèces romaines, n'ont eu d'autre but qu'une imitation dont ils avaient conservé la tradition et l'habitude, sans même s'inquiéter du sens que les inscriptions et les emblèmes pouvaient avoir.

Fig. 16. — Tiers de sol d'or de Sigebert I^{er}.

(A) Buste drapé. (Lég.) MAS(S)ILIA, Marseille.

(B) Dans un cercle perlé, croix à pied, entre un M et un A, initiales de *Massilia* (Marseille). (Lég.) SIGIBERTVS RE(X), Sigebert, roi.

Les tiers de sol d'or, sans nom de roi (premier article, p. 85, fig. 6), a été attribué à Clément I^{er}, roi de France, par Boutroué, à cause du calice à deux anses que ce roi fit substituer à la croix sur ses monnaies; mais il paraît certain que le Gévaudan et Bagnols, dont la pièce porte les noms, faisaient partie du royaume de Sigebert son frère; elle appartiendrait donc aussi à Sigebert I^{er}, et pourrait figurer ici parmi celles des rois d'Austrasie. **

VUES DE GRÈCE.

ARCADIE.

RUINES DU TEMPLE D'APOLLON ÉPICURIUS A PHIGALIE.

(Voyez les ruines du Parthénon, tom. I^{er}, p. 27.)

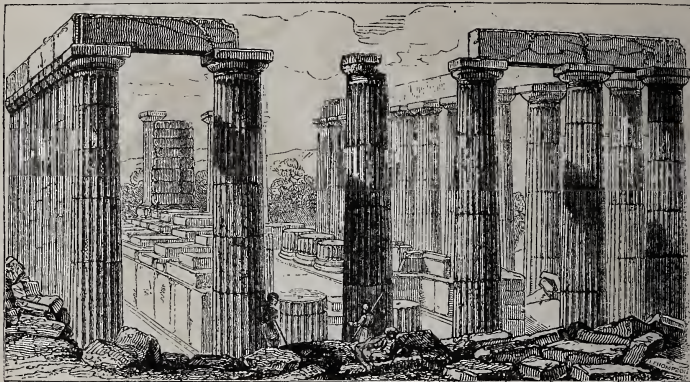
On lit dans Pausanias, livre VIII, chap. XLI: « Phigalie » est environnée de montagnes. — Le mont Cotylus est à 40 » stades de la ville. Il y a un temple d'Apollon Epicurius » (libérateur), bâti en marbre, et dont la route est de la » même matière. Il est, à l'exception de celui de Tégée, le » plus beau du Péloponnèse, et pour la matière et pour l'art.

« — L'architecte de ce temple fut Ictinus, qui vécut au temps de Périclès, et qui avait bâti le Parthénon à Athènes. »

Le mot grec *orophos* dont Pausanias se sert dans ce passage, et qu'on a traduit ici par *voûte*, quoiqu'il puisse signifier seulement dans un sens général le *comble* ou le *faîte*, a été

le sujet d'une controverse parmi les archéologues. Winkelmann a conclu de cette expression du texte que le temple était couvert de tuiles en marbre; mais M. Quatremère de Quincy a émis l'opinion que l'auteur avait voulu désigner une voûte.

Pour apprécier l'intérêt de ce dissentiment, et se former



(Ruines du temple d'Apollon Epicurius, à Phigalie.)

une opinion éclairée sur la possibilité ou l'impossibilité de supposer des voûtes aux temples grecs, il est nécessaire de connaître dans ses détails le système de construction de ces édifices que l'on divise en *monoptères*, c'est-à-dire formés d'un rang circulaire de colonnes sans murs, et en *périptères* (le temple de Phigalie appartient à cette seconde classe), c'est-à-dire formés d'un mur entouré de colonnes qui étaient distantes de ce mur de la largeur d'un entrecolonnement. Nous aurons l'occasion de donner une idée complète de cette partie si importante de l'architecture des anciens, dans un article sur le temple de Jupiter Panhellénus à Egine, dont nous représenterons la vue et le plan.

Ces restes du temple d'Apollon Epicurius, esquissés dans notre gravure, ont été découverts, en 1812, par la compagnie anglaise et allemande qui, à cette époque, parcourait la Grèce pour y faire des recherches d'objets d'art. Une suite d'admirables bas-reliefs qui ornaient encore une frise de l'intérieur et avaient échappé à la destruction, fut enlevée et transportée à Londres, dans le Muséum des antiquités. Les sujets des sculptures sont tirés de la guerre des Centaures et des Amazones : le relief des figures est beaucoup plus saillant que celui de la frise du Parthénon; mais il y règne moins de correction et de pureté.

Le Raphaël des chats. — On donne quelquefois ce surnom à Godefroy Mind, peintre bernois, né en 1708, et mort en 1814. Il était fils d'un menuisier hongrois; il fit ses premières études de dessin dans l'atelier de Freudenberg. Après la mort de ce maître, il continua long-temps à travailler à la journée chez sa veuve. Il excellait à peindre les groupes d'enfants; mais son inclination le portait surtout à peindre les ours et les chats. C'est ainsi que l'un des premiers peintres de genre de notre époque ne se servit long-temps de son pinceau que pour représenter des canards. « Les meilleurs tableaux de Mind, dit M. Depping, étaient en quelque sorte des portraits de chats : il nuancait leur physionomie douce-reuse et rusée; il variait à l'infini les poses gracieuses des petits chats jouant avec leur mère. Plusieurs souverains, en traversant la Suisse, ont voulu avoir des chats de Mind; les amateurs suisses en conservent précieusement dans leurs portefeuilles. Le peintre et ses chats étaient inséparables.

Pendant son travail, sa chatte favorite était presque toujours à côté de lui, et il avait une sorte d'entretien avec elle; quelquefois elle occupait ses genoux, deux ou trois petits chats étaient perchés sur ses épaules, et il restait dans cette attitude des heures entières sans bouger, de peur de déranger les compagnons de sa solitude. Mind n'eut peut-être jamais de chagrin plus profond que lors du massacre général des chats qui fut ordonné en 1809 par la police de Berne, à cause de la rage qui s'était manifestée parmi ces animaux. Il sut y soustraire sa chère Minette en la cachant; mais sa douleur sur la mort de huit cents chats fut inexprimable. Son second attachement était pour les ours : il faisait de fréquentes visites à la fosse où les magistrats de Berne entretenaient constamment quelques uns de ces animaux. Il y était tellement connu, que, dès qu'il arrivait, les ours accouraient pour recevoir du pain ou des fruits de ses mains. Dans les soirées d'hiver, il trouvait encore moyen de s'occuper de ses animaux chéris, en découpant des marrons en forme d'ours ou de chats; ces jolies bagatelles, exécutées avec une adresse étonnante, avaient un très grand débit. Mind, petit de taille, avait une grosse tête, des yeux très enfoncés, un teint rouge-brun, une voix creuse, et une sorte de râlement, ce qui, joint à une physionomie sombre, produisait un effet repoussant sur ceux qui le voyaient pour la première fois. »

Un divertissement de la cour de Russie sous Pierre I^{er}.

— L'un des douze fous de Pierre-le-Grand était appelé le *Pape Zotof*; il était âgé de quatre-vingt-quatre ans lorsque le tzar lui fit épouser une femme du même âge. L'invitation fut faite par quatre bégues; la mariée était conduite par des vieillards décrépits; des hommes d'une grosseur monstrueuse servaient de coureurs; la musique était portée sur un char traîné par des ours; un prêtre sourd et aveugle bénit les deux époux. Le reste de la cérémonie répondit à cet appareil burlesque et d'un goût un peu barbare.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

BOUC ET CHÈVRE A DUVET-CACHEMIRE.



(Bouc cachemire du Jardin des Plantes, à Paris.)

On ne connaît pas au juste l'époque à laquelle les premiers cachemires ont été vus en Europe; mais il paraît qu'il en est venu très anciennement, et que c'est à ces tissus que se rapportent certains passages des auteurs latins, que les commentateurs ont confondus avec les autres passages beaucoup plus nombreux où il est question des étoffes de soie. Cependant, même à l'époque où les progrès du luxe dans l'Occident rendaient le plus actif le commerce avec l'Inde, les cachemires ne pouvaient être du nombre des produits habituellement exportés; leur extrême souplesse, l'avantage qu'ils ont d'être à la fois chauds et légers, en un mot, toutes les qualités qui nous les rendent précieux, ne pouvaient compenser, aux yeux de nos ancêtres, ce qui leur manquait sous le rapport de l'éclat; les étoffes de soie dûrent donc être apportées de préférence par les trafiquans qui les vendaient mieux, en même temps qu'ils les achetaient moins cher.

Lorsque les découvertes des Portugais eurent ouvert au commerce d'Orient une route moins difficile et moins longue, les cachemires devinrent plus connus parmi nous; ils faisaient souvent partie des présens envoyés par les princes indiens; cependant ils ne furent long-temps encore considérés que comme objet de curiosité, et, en France du moins, ils ne commencèrent à être employés à la parure des femmes qu'à dater de l'expédition d'Egypte.

Les cachemires qui nous arrivèrent alors en assez grand nombre, provenaient, en général, du butin fait sur le champ de bataille, et quelques uns venaient encore tachés du sang des Mameloucks auxquels on les avait arrachés. Probablement nos dames ignoraient les moyens par lesquels avaient été acquis ces beaux schalls qu'elles étaient si fières de porter. Du reste, on ne pouvait continuer long-temps à leur en procurer par la même voie, car ces schalls ne se fabri-

quent point en Egypte, et l'on n'en apportait plus dans ce pays depuis que nous y étions venus. Ils commençaient à devenir rares lorsque nos troupes furent contraintes de partir; et comme en France ils étaient chaque jour plus recherchés, on dut songer à en faire venir d'ailleurs. Nous n'étions pas alors en mesure de les aller chercher directement aux Indes, et il fallut que, pour nous, le commerce de l'Orient reprit dans le XIX^e siècle les voies détournées qu'il avait suivies jusqu'au XVII^e.

L'augmentation de frais qu'entraînait ce long circuit, jointe à celle qui résultait des entraves mises par l'Administration des douanes à l'introduction des tissus étrangers, ne tarda pas à faire naître l'idée de fabriquer en France des cachemires.

La réalisation de ce projet présentait bien des difficultés, et on ne savait même pas au juste de quel animal provenait la matière première employée dans la fabrication de ces schalls. Les renseignemens que pouvaient fournir les relations de voyages étaient, en général, très incomplets, et devaient même, quand on les rapprochait les uns des autres, sembler tout-à-fait inconciliables. Ainsi, suivant quelques anciens voyageurs, la matière première de ces tissus n'était autre chose que le poil du jeune chameau pris avant l'époque naturelle de la naissance. Pour se la procurer, disaient-ils, il faut sacrifier non seulement le petit animal, mais encore sa mère, et c'est ce qui explique le haut prix des schalls indiens. Les auteurs mieux informés rejetaient, en général, cette version comme un conte ridicule; mais tandis que les uns ne voulaient voir dans le duvet employé que la partie la plus fine de la toison des moutons-cachemiriens, d'autres soutenaient qu'il était fourni par une chèvre, et quelques uns enfin prétendaient qu'il provenait d'une espèce particulière

de ruminans inconnue à l'Europe, et qui tenait le milieu entre les espèces de la chèvre et de la brebis.

Ces opinions étaient au fond moins contradictoires qu'elles ne le paraissent d'abord, et on avait déjà un moyen de les concilier en supposant qu'elles se rapportaient à différents tissus fabriqués dans l'Inde centrale. Ainsi on savait, par un passage de Bernier, qu'à Cachemire même il se fait deux sortes de schalls, distincts par la matière qu'on y emploie. « Les uns, dit ce voyageur, sont de la laine du pays qui est plus fine et plus délicate que la laine d'Espagne, les autres d'une sorte de poil appelé *touz*, qui se prend sur la poitrine d'une espèce de chèvre sauvage du grand Thibet. »

Forster affirmait également que le duvet employé par les tisserands cachemiriers, dans la fabrication de leurs plus beaux schalls, était apporté du Thibet; mais il semblait croire que ce duvet était fourni par une race des chèvres domestiques. A qui, de lui ou de Bernier, devait-on ajouter foi sur ce point? peut-être ni à l'un ni à l'autre, aucun d'eux n'ayant pénétré jusqu'au Thibet.

Quoi qu'il en soit, il ne s'agissait pas alors d'éclaircir un point d'histoire naturelle, mais de résoudre une question d'industrie manufacturière, et la marche la plus naturelle était de commencer par examiner le parti qu'on pourrait tirer, dans la fabrication projetée, des matières premières que fournit notre pays.

On se rappelle que les premiers essais furent faits dans les ateliers de M. Ternaux. Les résultats n'en furent pas d'abord encourageants. Quoiqu'on eût choisi les plus belles qualités de laine-mérius, et apporté à la fabrication les soins les plus minutieux, les produits obtenus ne pouvaient évidemment soutenir la concurrence, non pas avec les beaux schalls indiens, mais avec les plus communs, avec ceux qui entouraient le turban ou formaient la ceinture des marchands de pipes turques et de pastilles du sérail. Il fut bien reconnu que cette infériorité dépendait surtout de la qualité des matières premières, et dès lors M. Ternaux résolut de se procurer à tout prix celles qu'emploient les tisserands indiens. Il savait qu'une foire, qui est l'entrepôt général de presque tout le commerce de la Russie avec l'Asie, se tient chaque année à Makarieff, ville dépendante du gouvernement de Nischnei-Novogorod, et peu distante de Moscou. Il espéra y obtenir des renseignements. Un de ses employés reçut en conséquence l'ordre de s'y rendre, et vit en effet, entre les mains d'un Arménien, un échantillon du lainage demandé. Cet homme lui promit de lui en fournir une certaine quantité à la foire prochaine; et en effet, l'année suivante, il en apporta soixante livres, qui parvinrent en France, renfermées dans le coussin d'un courrier russe qui apportait des dépêches à Paris. Ce n'était que par fraude qu'on pouvait la faire sortir, car l'exportation en était alors prohibée par la Russie.

Cette petite quantité servit à faire des essais dont les résultats ne furent pas encore satisfaisants, et que la guerre de 1807 força bientôt d'interrompre. Avant même que cette guerre n'éclatât, un second envoi plus considérable que le premier avait été perdu par le naufrage du navire sur lequel il était embarqué. Ne se laissant point décourager par tous ces obstacles, M. Ternaux recommença, à la paix de Tilsitt, de nouvelles tentatives, qui, cette fois, réussirent parfaitement, pour la partie unie des schalls, mais laissent encore beaucoup à désirer pour les broderies qui devaient être exécutées par un procédé plus économique que celui de l'Inde, afin de compenser jusqu'à un certain point le prix beaucoup plus élevé de la main-d'œuvre. Le problème d'ailleurs fut bientôt après résolu d'une manière satisfaisante par d'autres manufacturiers, que l'exemple de M. Ternaux avait piqués d'émulation. Celui-ci, toutefois, pensant que la nouvelle industrie qu'il avait introduite ne serait réellement utile qu'autant que la matière première employée dans la fabrication pourrait être obtenue par des moyens moins incer-

tains et en quantité suffisante pour des besoins qui allaient toujours croissant, conçut l'idée d'en faire un produit indigène.

Il avait remarqué que dans les ventes qui lui étaient faites en Russie, on qualifiait ce duvet de *laine de Perse*. Guidé par ce nom, il interrogea plusieurs voyageurs, et apprit de l'un d'eux que *Thamas-Kouli-Kan*, dans une de ses expéditions en Asie, avait amené du Thibet, en Perse, des chèvres à duvet, qui s'étaient depuis lors multipliées dans le royaume de Caboul, dans le Candahar, et jusque dans la province de Kerman. Si, dans des climats aussi différents de celui du Thibet, les chèvres avaient pu prospérer, on devait croire qu'elles réussiraient également bien en France, et M. Ternaux voulut au moins le tenter. La grande difficulté était de trouver une personne capable de remplir cette mission, et qui voulût bien s'en charger. M. Jaubert, professeur de turc à la Bibliothèque royale, consentit à faire ce voyage; il avait déjà été dans le Levant, et pouvait se faire entendre sur une grande partie de la route qu'il devait parcourir. Le duc de Richelieu, alors ministre des affaires étrangères, s'intéressa à ce projet, et donna à M. Jaubert, près du gouvernement russe, des recommandations qui lui furent d'une grande utilité.

M. Jaubert se rendit, par Odessa et Astracan, au camp du général Fermodoff, sous le Caucase. Là, il apprit qu'il trouverait chez les Kirghis de l'Oural l'espèce de chèvre qu'il cherchait, et qu'il ne croyait pas rencontrer si promptement. S'étant transporté en conséquence dans les Steppes situées entre Orembourg et Astracan, il y acheta, en différents lots, près de treize cents animaux, qu'il conduisit, non sans de grandes peines, jusqu'à Caffa. Arrivé dans ce lieu, le troupeau, que les fatigues du chemin avaient déjà diminué d'environ trois cents têtes, fut réparti sur deux bâtimens, et envoyé en France, où il arriva dans les premiers mois de l'année 1818. Renfermés dans un espace trop étroit et mal aéré, ces animaux furent bientôt assaillis de maladies qui en firent périr beaucoup pendant le temps de la traversée, et quelque temps encore après. Cependant on parvint à en sauver environ quatre cents, nombre, du reste, qui ne tarda pas à s'augmenter par les naissances.

Avant que ces chèvres fussent arrivées, et lorsque l'objet du voyage de M. Jaubert était encore un secret, on apprit par une lettre de M. Huzard fils, qu'il existait dans une partie reculée de l'Ecosse un petit troupeau de chèvres tibétaines, venues par la voie du Bengale, et le gouvernement français en fit acheter quelques individus qui furent placés à l'école vétérinaire d'Alfort.

Enfin, à peu près à la même époque, le Jardin des Plantes reçut de Calcutta un bouc envoyé par MM. Diard et Duvaucel, qui l'avaient obtenu de la Ménagerie du gouverneur de l'Inde, où il était né d'un bouc et d'une chèvre envoyée directement de Cachemire au Bengale. C'est cet animal, vu sous deux aspects différents, qui est représenté dans la vignette mise en tête de notre article.

Le bouc du Jardin des Plantes a les oreilles droites, tandis que la plupart des animaux amenés par M. Jaubert, du moins ceux que l'on considérait comme de race pure, les ont pendantes et larges. Le duvet du premier est aussi bien moins abondant, mais il n'est pas moins beau. Quant aux chèvres amenées d'Ecosse, leur duvet tient le milieu pour la quantité entre celui des deux autres races, mais il est décidément inférieur en qualité; de plus, il a l'inconvénient d'être brunâtre.

Les animaux provenant de ces trois origines ont paru bien réussir en France, et le nombre en serait aujourd'hui considérable, si on avait mis à les propager le même zèle que pendant les premières années. Mais il ne parait pas qu'on ait trouvé un grand avantage à élever ces chèvres, et que le duvet qu'on en obtient coûte moins que celui qui nous vient par le commerce extérieur. Rien ne prouve même que nous

ayons la bonne race des chèvres thibétaines, car nous savons qu'il y en a plusieurs très distinctes dans l'Asie centrale, et que toutes ont, sous leurs longs poils, un duvet soyeux dont nos chèvres de France elles-mêmes ne sont pas entièrement dépourvues.

Une autre race de chèvres très commune dans l'Asie Mineure, où elle est connue sous le nom de *cara-gueschi* (chèvre noire), et qui se trouve même en Egypte, fournit aussi un duvet assez abondant, cotonneux, et d'un gris tirant sur le jaune. On obtient ce duvet en lâtrant d'une eau saturée de chaux la peau de l'animal encore garnie de ses poils. Après quelques instans, le poil et le duvet se détachent du cuir et se séparent aisément l'un de l'autre.

Ce duvet est importé brut en Europe, où, sous le nom de poil de chevron, on l'emploie à différens usages, principalement pour la fabrique des chapeaux. Marseille en tirait et en tire encore une grande quantité; c'est même pour cette ville l'objet d'un commerce assez important, et l'un des principaux objets de retour contre les produits de nos manufactures qui sont importés en Orient.

Ce n'est pas, au reste, seulement chez les nombreuses variétés de l'espèce chèvre que l'on trouve un duvet analogue; il en existe en plus ou moins grande abondance chez la plupart des mammifères, outre les poils droits qui d'ordinaire paraissent seuls à l'extérieur. Ces derniers sont désignés, par les naturalistes, sous le nom de poils soyeux, tandis que, sous le nom de poils laineux, on comprend ce que nous avons appelé duvet chez les chèvres, mais qui, chez d'autres espèces, étant beaucoup moins fin, ne mérite plus un pareil nom.

La proportion des poils laineux et soyeux varie beaucoup d'une espèce à l'autre. Dans les moutons de nos pays tempérés, les premiers l'emportent tellement en nombre, que c'est avec peine qu'on retrouve quelques poils droits; mais chez plusieurs races des pays chauds, dans le mouton du Népal, par exemple, dans celui de la Haute-Egypte, le poil soyeux redevient prédominant, et la laine est presque réduite à rien. Cependant au Sénégal quelques uns de ces moutons à poil dur portent près de la peau une laine comparable, à certains égards, au duvet des chèvres thibétaines, et au moins aussi abondante.

Le chameau lui-même a des poils laineux assez fins, et il paraît que dans quelques parties de l'Asie les femmes prennent la peine de les séparer des poils grossiers pour le filer et en faire des tapis.

DE QUELQUES NAINS.

Parmi les hommes remarquables par leur petitesse, dont les annales de la science ont conservé le souvenir, il en est quelques uns qui ont acquis un certain degré de célébrité. Tels sont Jeffery Indson, né en 1619; Joseph Borwilawski, gentilhomme polonais, et Nicolas Ferry, dit *Bébé*, né en 1741.

Jeffery Hudson fut présenté dans un pâté, à huit ans, par la duchesse de Buckingham, à la reine Henriette-Marie, femme de Charles I^{er} d'Angleterre; à trente ans, il avait de hauteur 18 pouces anglais, qui en valent 47 des nôtres; mais, à cette époque de sa vie, il commença à grandir, et finit par atteindre dans sa vieillesse la taille de 5 pieds 9 pouces anglais (5 pieds 6 pouces). Encore jeune, au milieu d'une fête de la cour, on le vit sortir, à la grande surprise des spectateurs, de la poche d'un employé du palais, dont la taille était, il est vrai, gigantesque.

Le poète Davenant a composé en son honneur un poème intitulé la *Jefféroïde*, où il célèbre, entre autres exploits, une victoire remportée par Jeffery contre un coq-d'inde.

En 1744, Jeffery accompagna en France la reine Henriette; un Allemand, nommé Crofts, s'étant laissé aller, sur son compte, à des plaisanteries que Jeffery ne voulut point supporter, on en vint à un duel; Crofts parut armé d'une se-

ringue. Nouvelle fureur du nain, qui, forçant son adversaire à un combat sérieux, à cheval et au pistolet, le tua du premier coup de feu.

Jeffery mourut en 1682, dans la prison de Westminster, où il était renfermé sous le poids d'une accusation politique.

Le nain Borwilawski, gentilhomme polonais, est célèbre par la variété de ses talens; il écrivit lui-même son histoire, et sa réputation s'étendit dans toute l'Europe; il présenta, comme Jeffery, le phénomène d'accroissement de taille dans sa vieillesse.

Mais un nain qui a été un sujet intéressant d'observation pour les savans contemporains, est Bébé, né dans les Vosges, et dont le squelette est conservé dans les collections anatomiques du *Muséum* d'histoire naturelle. — Il était si petit, qu'on le porta au baptême dans une assiette garnie de filasse, et qu'il eut pour premier berceau un gros sabot rembourré. — Examiné à cinq ans par le médecin de la duchesse de Lorraine, il pesait 9 livres 7 onces, et était formé comme un jeune homme de vingt ans.

Il fut conduit à la cour de Stanislas, pour qui il se prit d'une grande affection, et qui à son tour l'aima singulièrement. Ce prince chercha à lui faire acquérir de l'éducation; mais Bébé, bien différent des deux nains dont nous avons parlé, ne put jamais apprendre à lire; il ne sut jamais que danser et battre la mesure. Cependant il demeura vif et gai jusqu'à l'âge de quinze ans, où sa gentillesse l'abandonna; il subit à cette époque une sorte de vieillesse prématurée, qui se termina à vingt-deux ans par sa mort. Il avait alors 53 pouces, tandis qu'il n'en comptait que 29 à quinze ans. On l'avait fiancé, vers la fin de sa vie, à une naine, nommée Thérèse Souvray, qui existait encore vers 1822, époque où elle vint se montrer à Paris.

MUSÉES DU LOUVRE.

SALON DE 1854. — SCULPTURE.

LA PRISE D'ALEXANDRIE EN ÉGYPTÉ,
BAS-RELIEF, PAR M. CHAPONNIÈRE.

MORT DE KLÉBER, GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE
D'ÉGYPTÉ.

Le bas-relief dont nous reproduisons le dessin est destiné à la décoration de l'Arc-de-triomphe de l'Étoile. Le sujet représente la prise d'Alexandrie, un des premiers et des plus glorieux faits d'armes de la campagne d'Égypte sous Bonaparte. Kléber signala dans cette occasion son audace et son courage; il arriva l'un des premiers sur les remparts; ayant été blessé à la tête, il ne s'arrêta pas, et continua d'entraîner ses soldats. M. Chaponnière a choisi ce moment décisif du combat; on voit Kléber qui porte une main à sa tête frappée d'un coup de cimeterre, et qui, de l'autre, montrant l'ennemi, appelle les Français à le suivre. Un soldat se prépare à enfoncer sa baïonnette dans la poitrine du Turc qui a blessé le général. Un jeune Égyptien nu s'élance sur le grenadier, tandis qu'un Musulman veut retenir le fusil et tombe, percé lui-même d'un autre coup de baïonnette. Derrière Kléber est le porte-drapeau; ensuite on distingue un soldat qui déchire sa cartouche, un autre qui pose le pied sur le rempart, puis un autre qui fait signe à ses camarades d'acourir. Telle est la principale action de ce bas-relief. L'ordonnance en est chaleureuse, les poses sont énergiques et vraies de caractère et de dessin; les têtes sont modelées avec sentiment. La prise d'Alexandrie fut la scène d'ouverture du grand drame de la conquête d'Égypte, dont on peut dire que la mort de Kléber fut le dénouement. Ce dernier épisode étant un des plus intéressans de cette mémorable expédition, nous allons le rappeler à nos lecteurs.

Au mois d'août 1799, Bonaparte laissa le commandement de l'armée d'Égypte à Kléber; le nouveau général en chef se distingua par des prodiges de valeur et par la sagesse de son administration. La victoire d'Héliopolis renouela les mer-

veilles des batailles des Pyramides, du mont Thabor, d'A-boukir. Le grand-visir Ioussouf, vaincu à Héliopolis, à peine échappé des périls du Désert, le cœur gonflé de honte et de rage, revint en Syrie, et se hâta de publier des écrits où Kléber était représenté comme un homme sans foi, un destructeur de religions. Au nom de Mahomet et du Coran, le

ministre invitait tous les bons Musulmans au *combat sacré*, leur rappelant que des récompenses éternelles attendent ceux qui égorgent un infidèle : il promit en outre sa protection, et de grandes récompenses à quiconque frapperait le commandant des chrétiens en Egypte. Cet appel fut entendu.



(Salon de 1834. — Prise d'Alexandrie, bas-relief par M. Chapoünière.)

Soleyman-el-Halebi se faisait remarquer à Jérusalem par son ardente piété. Agé d'environ vingt-quatre ans, il était dévoré d'une profonde mélancolie qu'entretenait dans son âme l'exaltation religieuse. Il n'hésita pas à se dévouer, et reçut un poignard de la main des agents du grand-visir. On lui donna aussi trente pièces d'argent avec un dromadaire pour faire sa route.

Arrivé au Caire, Soleyman se prépara au *combat sacré* par des prières et des jeûnes ; il suivait tous les jours sa victime, il étudiait avec soin ses habitudes, et se familiarisait avec les localités du quartier-général.

Le 14 juin 1800, Kléber, après avoir passé une revue dans l'île de Roudah, entra au Caire, et vint demander à déjeuner au général Damas, son chef d'état-major. Plusieurs officiers supérieurs, des membres de l'Institut, des chefs d'administration assistaient à ce repas. Kléber fut très gai. Lorsqu'on se fut levé de table, il prit à part l'architecte Protain, et lui proposa d'aller au quartier-général pour se concerter avec lui sur les réparations à y faire. La maison de Kléber était attenante à celle de Damas. Comme ils traversaient la galerie qui sépare les deux bâtimens, un homme assez mal vêtu, profitant du moment où l'architecte était à quelque distance, s'approche du général en chef, se prosterne avec humilité, et semble vouloir présenter un placet ; Kléber, de son côté, ému de l'air de misère du suppliant, s'avance et se penche vers lui ; Soleyman se relève alors, tire un poignard, et perce le général au milieu du cœur. Kléber tombe en criant : « Je suis assassiné ! » Protain accourt, saisit le meurtrier ; il veut le retenir jusqu'à ce qu'on soit arrivé ; mais Soleyman le frappe de six coups de poignard. Il retourne vers Kléber, et lui fait trois nouvelles blessures ; quand les convives, réunis chez le général Damas, arrivèrent, Kléber respirait encore ; mais les secours de l'art lui furent vainement prodigués ; il ne proféra plus une seule parole, et l'armée d'Egypte perdit le vainqueur d'Héliopolis. Il était né en 1754, à Strasbourg.

Les soldats, furieux, voulurent saccager le Caire et en massacrer les habitans ; l'autorité des officiers eut très grande peine à les arrêter. L'assassin était caché. L'architecte Protain, après avoir repris ses sens, avait donné le signalement du meurtrier ; on le découvrit dans les jardins du quartier-général, sous le feuillage d'un nopal touffu. Soleyman nia son crime, et il fallut, pour arracher un aveu de sa bouche, lui faire appliquer la bastonnade, suivant l'usage de l'Orient.

Les révélations de l'assassin firent connaître les instigations du grand-visir, et la complicité des ulémas de la mosquée d'El-Hessar. Trois d'entre eux furent condamnés à avoir la tête tranchée ; quant à Soleyman, la commission militaire ordonna qu'il aurait d'abord le poing brûlé, et qu'il serait ensuite empalé : son corps, abandonné sur l'instrument du supplice, devait servir de pâture aux oiseaux de proie. L'exécution de ce jugement fut fixée au jour des obsèques de Kléber.

Depuis le moment où le général en chef avait cessé de vivre, le canon tirait de demi-heure en demi-heure : la solennité des funérailles eut lieu le 17 juin. Le convoi suivit, dans un ordre religieux, les principales rues du Caire, au bruit mesuré du canon et de la mousqueterie ; il s'avança vers le camp retranché, désigné sous le nom d'Ibrahim-Bey ; et là, le secrétaire de l'Institut d'Egypte, l'illustre Fourier, du haut d'un bastion qui dominait les troupes rangées en bataille, prononça l'éloge funèbre de Kléber.

Le cortège se remit en mouvement, et prit le chemin de l'esplanade de l'Institut, où Soleyman et ses complices devaient subir leur peine. Le jeune Syrien marchait d'un pas ferme, avec une contenance assurée, reprochant à ses compagnons la faiblesse qu'ils laissaient voir à des infidèles. Son courage ne se démentit pas un moment ; et s'il répandit quelques pleurs, ce fut lorsque, dans la prison, on lui rappela sa famille.

Les trois ulémas furent d'abord décapités ; puis on commença par appliquer le poignet de Soleyman sur un brasier ardent : le feu dévora ses chairs sans pouvoir lui arracher un cri ; il supporta les intolérables douleurs du second supplice avec la même fermeté ; ses traits se décomposèrent à peine, et lorsque le pal, fixé perpendiculairement, l'eut élevé dans les airs, il promena ses regards sur la multitude, et prononça d'une voix sonore la profession de foi des Musulmans : « Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet » est son Prophète. »

Soleyman resta vivant sur le pal pendant près de quatre heures : plusieurs fois il avait demandé à boire ; les exécuteurs s'étaient opposés à ce qu'on le satisfît, disant que le breuvage arrêterait sur-le-champ les pulsations de son cœur ; mais, lorsqu'ils se furent retirés, un factionnaire français, cédant à la pitié, présenta à ce malheureux de l'eau dans un vase placé au bout de son fusil. A peine Soleyman eut-il bu qu'il expira.

CHOIX DE COQUILLES.

Les coquillages (*testacés*) sont des animaux renfermés dans une enveloppe solide, qui est leur propre ouvrage, à laquelle ils adhèrent et qu'ils transportent avec eux lorsqu'ils ne sont pas privés de la faculté de changer de place. Il y a d'autres animaux qui se logent aussi dans des coquilles, mais qui ne les ont pas faites, qui n'ont aucune adhérence avec leur demeure, qui peuvent la quitter pour en prendre une autre; ceux-là ne sont pas des coquillages. Tel est, par exemple, le pagure, nommé vulgairement *Bernard l'ermite* ou le *soldat*, crustacé qui s'empare d'une coquille vide, y séjourne jusqu'à ce que cette habitation, devenant trop étroite à mesure qu'il grossit, il soit dans la nécessité de se mettre plus au large, et de chercher une autre demeure proportionnée à sa taille.

Les coquilles ne sont pas de même nature que l'enveloppe solide des crustacés ou les os des animaux vertébrés; elles ne contiennent point de phosphore, et la combustion les convertit en chaux vive et non pas en phosphate de chaux. Comme leur forme est extrêmement variée, ainsi que leurs couleurs, il a fallu les classer afin d'en simplifier la description. Le nombre des valves (*valva*, porte) qui les composent offrait une première division naturelle; on y a donc distingué les *univalves*, formées d'une seule pièce; les *bivalves*, formées de deux; les *multivalves*, formées de plusieurs. Ne pouvant nous étendre sur le système de classification, nous nous bornerons à donner quelques détails de mœurs sur les coquilles représentées dans la gravure.

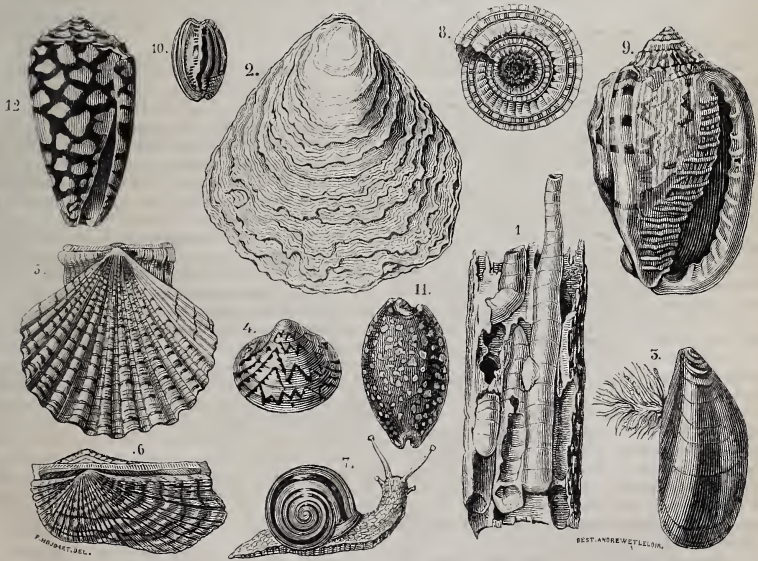
Taret (4), *ver rongeur de digues et de vaisseaux*. — Le taret est multivalve. Il s'est acquis une effrayante renommée par les dégâts que l'une des espèces de ce genre causa,

dans le XVIII^e siècle, en Hollande, dont les digues furent menacées d'une entière destruction. Les pièces de bois qui soutiennent les terres de ces remparts, élevés contre les envahissements de la mer, furent rongées avec une telle rapidité, que la terreur d'une submersion imminente se répandit dans toute la Zélande, province dont le sol est au-dessous du niveau des eaux de la mer. Heureusement le fléau s'arrêta de lui-même sans que l'on sût à quelle cause on était redevable d'un aussi grand service.

Le taret dont il s'agit ronge les bois pour s'y loger et non pour se nourrir. Il les attaque avec deux sortes de râpes, placées à l'une des extrémités de la partie cylindrique de son enveloppe.

Une autre espèce de taret ne s'est montrée redoutable qu'aux vaisseaux, et n'a pas envahi les digues, si ce n'est hors de l'Europe. Dans celle-ci, l'instrument de destruction du bois est placé immédiatement sur la tête de l'animal, ou, plus exactement, il en fait partie. Ce ne sont plus des râpes qui agissent contre la matière végétale, mais des dents qui la rongent et la préparent pour qu'elle puisse entrer dans le canal alimentaire. Ce taret, plus long et plus gros que le précédent, vit aux dépens des bois dans lesquels il s'introduit, et les trous qu'il fait peuvent traverser les bordages les plus épais, ouvrir des voies d'eau, compromettre la sûreté des vaisseaux et la vie des équipages. Pour lui opposer un obstacle, on revêt la carène des navires de feuilles de métal.

Huitre (2). — Les coquilles de ce genre sont confinées dans les eaux de la mer. Presque toutes les espèces sont comestibles; mais leur saveur varie, dans la même espèce, suivant les parages où ils ont vécu, de même que le mérite de la chair des moutons ne dépend pas seulement de la race de ces animaux, mais aussi des pâturages qui les ont nourris



(Exposition de l'industrie nationale de 1834, 2^e pavillon, n^o 739. — Gravures sur cuivre en relief, pouvant remplacer à l'impression les gravures sur bois.)

Ici, l'art vient au secours de la nature pour accroître et diversifier les jouissances des gourmets; des huitres sont enfermées dans des *parcs*, quelquefois assez loin de la plage natale; on leur offre des aliments choisis; elles changent de couleur et deviennent plus succulentes.

Horace nous a transmis les préceptes de l'épicurien Catus, qui recommandait les huitres d'une partie de la côte au nord de l'embouchure du Tibre, dont on n'a pas su conserver la désignation précise.

Moule (5). — Autre coquillage comestible, mais moins

estimé que l'huître; ses nombreuses espèces sont répandues dans toutes les mers et dans les eaux douces dont le courant n'est pas trop rapide. Les moules multiplient autant que les huîtres, et croissent encore plus rapidement; elles ont formé, comme elles, des bancs de roches calcaires; et, sur les côtes, elles obstrueraient promptement des voies navigables d'une largeur et d'une profondeur médiocre si l'on n'avait soin de les enlever.

Les couleurs des coquilles de moules sont peu variées: cependant quelques espèces contribuent à l'ornement des cabinets d'histoire naturelle.

Sur les côtes d'Italie, on attribue aux moules la propriété de faciliter la digestion; sur les côtes de France, elles n'offrent pas la même ressource contre les inconvénients de la gourmandise.

Cythérées (4). — Celle que nous donnons parmi les trente-quatre espèces est appelée la *cythérée des camps*. Sur la surface de cette jolie coquille on a cru reconnaître le tracé d'un camp en lignes brunes sur un fond blanc; les tentes y sont représentées par des triangles de diverses grandeurs.

Le nombre des espèces de cythérées fossiles est assez grand, et on en trouve dans les roches calcaires de quelques parties de la France, quoique les espèces actuellement vivantes semblent confinées dans la mer des Indes.

Peignes (5). — Ce genre de coquilles bivalves régulières comprend plus de cent espèces.

A plusieurs égards, les peignes peuvent être comparés aux huîtres; mais celles-ci sont stationnaires, fixées aux rochers, où elles s'offrent, pour ainsi dire, à ceux qui veulent en faire la récolte; au lieu que les peignes sont mobiles, s'élevaient, et viennent piouetter à la surface des eaux, exécutent diverses évolutions que l'huître ne pourrait imiter quand même elle serait dégagee des liens qui la retiennent.

Autrefois les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle en Galice ne manquaient pas, à leur retour dans leur patrie, de charger leurs épaules de coquilles ramassées sur les bords de la mer, et c'est le *peigne commun* qu'ils choisissaient, ce qui a valu à cette coquille le nom de *peigne de Saint-Jacques*. Quelques espèces sont d'une forme élégante, que l'art se plaît à imiter; c'est un *peigne* que l'on voit entre les mains de la *Venus à la coquille*; les anciens Romains mettaient sur leurs tables des *peignes* garnis d'argent; c'étaient leurs salières.

Arche de Noé (6). — Les *arches* sont des coquilles bivalves dont le genre est ainsi nommé parce que l'une de ses espèces, celle dont nous avons la gravure, présente à peu près la forme d'un vaisseau sans mâts ni agrès; mais un vaisseau qui lui ressemblerait serait bien court pour sa largeur. — L'animal qui l'habite s'attache aux rochers, au moyen de fils tendineux qu'il fait passer par une échancrure ménagée dans les valves: il peut détacher ces amarres lorsqu'il veut se transporter ailleurs. On trouve ce coquillage aux Antilles, dans la Méditerranée, sur les côtes d'Afrique et dans la mer Rouge. Les Arabes le mangent, et ce mets paraît être de leur goût.

Hélices (7). — Les hélices, nommées quelquefois limaçons, sont des animaux terrestres, répandus sur le globe en variétés très nombreuses; nous trouvons dans les écrits de Plin, Aristote et autres, des détails assez circonstanciés sur les caractères et les habitudes de quelques espèces. Les anciens en faisaient usage pour leur nourriture: la Lybie, la Méditerranée, l'Afrique, et la Sicile surtout, leur en fournissaient en abondance. — Chez nous il est encore beaucoup de gens qui se régalaient avec des limaçons. A Bordeaux, le mercredi des cendres, il se fait une promenade dans le genre de celle de Long-Champ à Paris; on se rend à pied et en équipage au petit village de Caudéran, et ceux qui se piquent de fidélité aux vieux usages ne manquent pas d'y faire une partie de limaçons. Ces coquillages se vendent fort cher ce jour-là; on les accommode avec une sauce épicée, bien par-

fumée d'ail écrasé, dont le haut goût et l'odeur appétissante réveilleraient l'appétit d'un mort, disent les gens du pays. Le fait est que pour ceux qui ne reculent pas devant une gousse d'ail, des semelles de bottes bien battues et hachées, seraient avec un tel assaisonnement presque aussi bonnes que les limaçons: c'est le cas de dire qu'on mange le poisson pour sa sauce.

Cadran (8). — Une forme orbiculaire, en cône aplati, et quelques traits, dirigés vers un centre, ont fait donner à ces coquilles le nom qu'elles portent. Il faut que l'imagination prête quelque secours aux yeux et à l'intelligence pour que l'on reconnaisse un cadran solaire, même dans les espèces où les caractères génériques sont le plus saillants. Comme ces coquilles sont formées par une spirale roulée sur elle-même, elles ont au milieu un *ombilic*, dépression qui est quelquefois perforée. Une de ces espèces, le *cadran strié* (celle de notre gravure), est remarquable par la grandeur de cette ouverture. C'est dans la mer des Indes qu'on la trouve.

Les casques (9). — Le nom de ce genre annonce que, dans quelques unes des espèces qu'il renferme, la coquille ressemble à l'armure de tête des guerriers. Vingt-une espèces lui sont attribuées. Parmi les plus remarquables, citons le *casque tricoté*, que les Hollandais ont nommé *tête de bœuf*, expression que les conchyologues allemands et français ont traduite dans leur idiome, ce qui n'a pas empêché de donner à la même espèce le nom vulgaire de *fer à repasser*. Cette bizarrerie apparente est expliquée de cette manière: dans le cours de la longue vie de ce coquillage, la demeure qu'il se construit, et qui s'étend à mesure que son corps devient plus volumineux, parvient à une époque où elle a quelque ressemblance avec une tête de bœuf. Plus tard, il se forme sous cette même coquille une plaque mince qui la déborde tout à l'entour, longue d'un pied, large d'environ six pouces à une extrémité et diminuée vers l'autre; c'est alors le *fer à repasser*.

Porcelaine (10 et 11). — Les nomenclateurs modernes n'ont apparemment trouvé dans ces coquilles rien de plus remarquable que le poli et l'éclat de leur surface, et les ont comparés à la porcelaine. On en trouve dans presque toutes les mers, mais les plus belles vivent entre les tropiques: c'est là qu'elles prennent les couleurs brillantes dont quelques unes sont ornées, au lieu que celles des hautes latitudes sont plus ternes. Une espèce de ce genre avait obtenu en Afrique le privilège de servir de monnaie avant que les relations avec l'Europe n'eussent introduit l'emploi de valeurs plus réelles; c'est la *porcelaine cauris*, blanche ou jaunâtre, de couleur uniforme, et longue de treize à quatorze lignes. Une autre espèce assez remarquable est la porcelaine que nous représentons, dont la surface paraît couverte de flocons de neige sur un fond de couleur fauve. Elle a quelquefois près de trois pouces de longueur; c'est aussi une production des mers équatoriales.

Les cônes ou cornets (12). — Plusieurs espèces sont très belles, également remarquables par leur forme et leurs couleurs, et font l'ornement des cabinets. Cette sorte de mérite leur a fait donner des noms qui affichent les plus hautes prétentions: les titres les plus brillants, les dignités les plus éminentes ont pris place, sur les étiquettes de ces coquilles, dans une collection bien rangée, et ce n'a pas été sans contestation que l'on est parvenu à fixer les rangs entre un aussi grand nombre de compétiteurs. Le présomptueux *cedo nulli* (je ne le cède à aucun) refusait de reconnaître un supérieur: mais l'*imperial* pouvait-il admettre un égal? Le royal eût-il pu consentir à descendre au second rang? Et le cône *gloire de la mer* eût-il laissé ternir son éclat en allant occuper un poste dédaigné même par le vulgaire? Heureusement pour les nomenclateurs, ils ont songé à se servir des titres de la hiérarchie ecclésiastique; en laissant à part le premier, ils ont commencé par nommer un *cardinal*, et ensuite un *archevêque*, un *évêque*, etc., suivant l'ordre des découvertes

d'espèces nouvelles. Quant aux simples variétés, elles n'ont reçu que des titres de *vicaires*. Dans l'ordre civil, tout ne marchait pas avec autant de régularité; on n'a adjugé qu'au hasard les noms de *gouverneur*, de *commandant*, d'*ambassadeur*, etc.; mais, après avoir épuisé la liste des hautes fonctions, il restait encore à faire le partage du tiers-état, et les faiseurs de nomenclatures n'auront certainement pas réussi à contenter tout le monde.

Ce genre de coquilles comprend un très grand nombre d'espèces dont quelques unes admettent beaucoup de variétés. On en reconnaît neuf principales dans le fameux *cedo nulli*; autant dans le cône *amiral*; le cône *drap d'or* en a douze, etc. Les belles couleurs qui décorent les espèces les plus précieuses dépendent de quelques circonstances et de l'adresse du préparateur. Il faut que les coquilles soient dépouillées de leur épiderme peu de temps après la mort des habitans qu'elles renfermaient, et, s'il se peut, immédiatement après que le coquillage a été tiré vivant du fond de la mer; plus cette opération est différée, plus l'éclat des couleurs se ternit. Il n'est donc pas surprenant que les coquilles pourvues de toutes les perfections qu'elles peuvent réunir soient très rares et d'un prix très élevé. On cite un cône *cedo nulli* qui, au commencement du XVIII^e siècle, fut vendu plus de mille francs de notre monnaie; quelques espèces, encore plus rares et non moins belles, coûteraient aujourd'hui plus de trois fois autant.

Les animaux logés dans des cônes sont encore peu connus. Une seule espèce de ces coquilles habite la Méditerranée; toutes les autres paraissent confinées entre les tropiques, ou ne s'étendent que très peu sur les côtes au-delà de la zone torride.

La mémoire, comme les livres qui restent long-temps renfermés dans la poussière, demande à être déroulée de temps en temps; il faut, pour ainsi dire, en secouer les feuillets, afin de la trouver en état au besoin.

SÉNÈQUE.

Altération du verre. — Le verre subit à la longue une altération que l'on peut remarquer sur les vitres des vieilles maisons; c'est surtout dans les lieux humides et habituellement chauds, comme dans les écuries, que l'altération est la plus rapide. Le verre se recouvre d'une foule de petites écailles brillantes, qui finissent par lui enlever toute sa transparence, et lui donnent le même aspect que s'il était enduit par derrière d'un vernis métallique. Cela se remarque surtout dans les vases antiques retirés des fouilles: on dirait, à les voir, qu'ils sont remplis d'argent-vif.

Mais le verre peut être altéré d'une manière beaucoup plus rapide: en le faisant bouillir dans l'eau pendant long-temps, une portion est décomposée, et vers le fond du vase on aperçoit un dépôt très blanc de silice qui occupe un assez grand volume. Ce dépôt peut s'accroître beaucoup en prolongeant l'ébullition de l'eau. — Les alchimistes ont observé ce phénomène, que la chimie actuelle explique très simplement; mais ils croyaient y voir la transformation de l'eau en pierre, et, toujours préoccupés de l'idée de fabriquer l'or, de découvrir la *pierre philosophale*, ils trouvaient dans ce fait un encouragement pour leurs recherches.

De l'exercice du corps. — Le bœuf dit un jour au charmeau, son compagnon de voyage, et qui refusait de le soulager d'une partie de son fardeau: « Eh bien! si me porteras bientôt, moi et toute ma charge. » Il succomba à la fatigue, et sa prédiction s'accomplit. — C'est ce qui arrive à l'âme lorsqu'elle refuse de se prêter aux souffrances et aux besoins du corps; forcée alors d'abandonner les livres, l'étude et ses exercices ordinaires, elle partage nécessairement

les douleurs et les fatigues du corps. C'est donc avec raison que Platon nous conseille de ne point exercer le corps sans l'âme, ni l'âme sans le corps, mais de les faire marcher de concert et du même pas, pour ainsi dire, comme deux coursiers attelés à un même char. PLUTARQUE

Un tableau de Gérard Dow, à Amsterdam. — On remarque dans le Musée royal d'Amsterdam un tableau de Gérard Dow, représentant un intérieur d'école éclairé par cinq lumières différentes. Le maître, assis à son pupitre, réprimande un écolier, tandis qu'une jeune fille récite sa leçon; près d'elle on voit un sablier et une chandelle qui éclaire ce groupe. A droite, une autre jeune fille, debout, tient une lumière et cause avec un jeune garçon qui écrit sur une ardoise. Sur le devant du tableau se trouve une lanterne entrouverte, et qui donne de singuliers effets de lumière; dans le fond du tableau on aperçoit plusieurs écoliers travaillant autour d'une table sur laquelle est une chandelle; enfin un autre écolier descend un escalier, tenant à la main une autre chandelle. Il serait impossible de rendre compte de l'impression que produit cette étrange composition, où l'artiste s'est créé à plaisir des difficultés qu'il a surmontées avec un bonheur et avec une habileté extraordinaires.

POÈTES CONTEMPORAINS.

M. ALPHONSE DE LAMARTINE. — SA VIE. — DESCRIPTION DE SA MAISON DE CAMPAGNE.

De tous les poètes célèbres de notre époque, M. de Lamartine est celui sur lequel il existe le moins de renseignements biographiques; quand nous avons voulu donner à nos lecteurs quelques détails sur sa vie, nous avons dû consulter le beau travail inséré par M. Sainte-Beuve dans la *Revue des deux Mondes* sur l'auteur des *Méditations* et des *Harmonies*.

M. Alphonse de Lamartine est né à Mâcon, tout à la fin de 90 ou au commencement de 91. Son grand-père avait exercé autrefois une charge dans la maison d'Orléans, et s'était ensuite retiré en province. La révolution frappa sa famille comme toutes celles qui tenaient à l'ordre ancien par leur naissance et leurs opinions: les plus recueils souvenirs de M. de Lamartine le reportent à la maison d'arrêt où on le menait visiter son père. Au sortir de la Terreur, et pour traverser les années encore difficiles qui suivirent, ses parents vécurent confinés dans cette terre obscure de Milly que le poète a chantée et décrite dans l'*Harmonie* intitulée: *Milly, ou la terre natale*. Il passa là avec ses sœurs une longue et innocente enfance, libre, rustique, sous les yeux d'une mère aussi distinguée par les qualités du cœur que par l'esprit. Il laissa cette vie domestique pour aller à Belley, au collège des Pères de la Foi; moins heureux qu'à Milly, il y trouva cependant du charme, des amis qu'il garda toujours, des guides indulgens et faciles. Après le collège, vers 1809, il vécut à Lyon, et fit, dès ce temps, un premier et court voyage d'Italie. « Il fut ensuite à Paris, raconte M. Sainte-Beuve, versifiant beaucoup dès lors, jusque dans des lettres familières, songeant à la gloire poétique, à celle du théâtre » en particulier; d'ailleurs assez mécontent du sort, et trouvant mal de quoi satisfaire à ses goûts innés de noble aisance et de grandeur. »

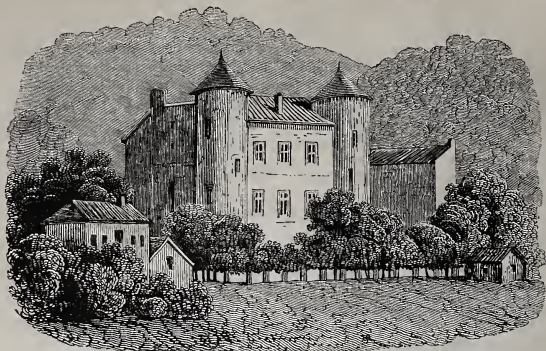
En 1815, la santé de M. de Lamartine s'altéra; il revint l'Italie. Un certain nombre de vers des *Méditations*, et beaucoup de souvenirs dont le poète a fait usage par la suite, datent de ce voyage. La chute de l'empire et la restauration apportèrent de notables changements dans la destinée du poète. Il n'avait jamais servi l'empire. En 1814 il entra dans une compagnie de gardes-du-corps. Mais, après les Cent-Jours, il ne reprit point de service.

Tels sont les principaux évènements qui précédèrent l'ap-

parution des *Méditations poétiques*, dans les premiers mois de 1820.

Le succès soudain qu'elles obtinrent fut l'un des plus éclatants du siècle depuis le *Génie du Christianisme*. Le nom de l'auteur, qui ne se trouvait pas sur la première édition,

devint instantanément glorieux. Docile aux désirs de sa famille, M. de Lamartine profita de sa réussite pour mettre un pied dans la carrière diplomatique, et il fut attaché à la légation de Florence. La renommée, un héritage opulent, un mariage conforme à ses inclinations, tout lui arriva presque



(Saint-Point, près Mâcon, maison de campagne de M. de Lamartine.)

à la fois. Les *secondes Méditations* publiées en 1825 furent suivies de la *Mort de Socrate*, et du *dernier Chant d'Harold*. Dans ce poème sur Byron, M. de Lamartine ayant apostrophé avec énergie l'Italie sur sa décadence et son esclavage, fut provoqué en duel par le colonel Pépé; le poète fut blessé au bras. Il revint à Paris, après sept ans d'absence. En 1830 eut lieu sa réception à l'Académie française; et dans la même année, quelques mois avant la révolution de juillet, on publia ses *Harmonies poétiques et religieuses*.

M. de Lamartine a été envoyé à la chambre des députés par les électeurs de la ville de Dunkerque; son élection a eu lieu l'année dernière, tandis que le poète parcourait l'Orient, où il a perdu sa fille unique.

Notre gravure représente la maison de campagne de M. de Lamartine, *Saint-Point*; il a chanté cette retraite dans ces vers de ses *Harmonies*, adressés à M. Victor Hugo :

Je sais sur la colline
Une blanche maison;
Un rocher la domine,
Un buisson d'aubépine
Est tout son horizon.

Là jamais ne s'élève
Bruit qui fasse penser;
Jusqu'à ce qu'il s'achève
On peut mener son rêve
Et le recommencer.

Le clocher du village
Surmonte ce séjour,
Sa voix, comme un hommage,
Monte au premier nuage
Que colore le jour!

Aux sons que l'écho roule
Le long des églantiers,
Vous voyez l'humble foule
Qui serpente et s'étonne
Dans les pieux sentiers.

La fenêtre est tournée
Vers le champ des tombeaux,
Où l'herbe moutonnée,
Couvre, après la journée,
Le sommeil des hameaux.

Plus d'une fleur nuancée
Ce voile du sommeil;
Là tout fut innocence,
Là tout dit : Espérance!
Tout parle de réveil!

.....

Paix et mélancolie
Veillent là près des morts,
Et l'âme, recueillie,
Des vagues de la vie
Croît y toucher les bords!

ADMINISTRATION DU MAGASIN PITTORESQUE.

AVIS. — Plusieurs réclamations ont été de nouveau adressées à l'administration du *Magasin pittoresque* par des personnes qui déclarent avoir compté le prix de leur souscription aux nommés ROYER, FAIDEAU, PICHARD, LACROIX (sans indication de domicile), CASIMIR, demeurant rue Vivienne, n° 12, et VAILLANT, et se plaignent de ne pas recevoir de livraisons.

Les nommés Royer, Faideau, Pichard, Lacroix, Casimir et Vaillant n'ont jamais été intéressés dans l'opération du *Magasin pittoresque*, et n'ont reçu de l'administration aucune mission de recueillir des abonnemens.

Le Gérant du *Magasin pittoresque* a l'honneur de rappeler au public qu'il ne doit avoir aucune confiance dans les personnes qui se présentent à domicile pour recueillir des abonnemens, soit à Paris, soit dans les départemens. Les abonnemens peuvent toujours se faire, à Paris, au bureau de l'administration, rue du Colombier, n° 30, et chez tous les libraires sous leur propre responsabilité;

Dans les départemens, chez les principaux libraires et dans les cabinets de lecture;
Chez MM. les directeurs des postes,
Les agens des compagnies d'assurances,
Les directeurs des messageries,
Les percepteurs des contributions directes,
Les employés de l'enregistrement et des domaines, des recettes générales et particulières des finances, des préfetures, sous-préfetures et mairies.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près la rue des Petits-Angustins.

Imprimerie de LACHEVARDIÈRE, rue du Colombier, n° 50.

LE PUIITS DE MOÏSE, A DIJON

(Département de la Côte-d'Or).



(Le Puits de Moïse.)

Ce monument curieux de l'architecture et de la sculpture du moyen âge, n'est que le débris d'une construction plus complète; c'était le piédestal d'une croix de pierre richement ornée, qu'on a détruite au temps de la révolution de 89. Il était placé dans le milieu de la cour du cloître de la Chartreuse de Dijon, et élevé sur une pile de pierre, qui formait le centre d'un puits de vingt-deux pieds de diamètre. Ce puits avait d'abord pris le nom de *Puits des Prophètes*, à cause des statues qui en ornaient le centre; plus tard on le nomma seulement *Puits de Moïse*, parce que la figure du législateur des Hébreux était la plus remar-

quable à la fois sous le rapport du style et de la position.

Le piédestal de la croix conserve encore aujourd'hui ce dernier nom, quoique l'excavation qui entourait la pile ait été comblée depuis que le monastère a changé de destination et est devenu une propriété privée.

Le mur circulaire que l'on voit autour du puits était destiné à supporter une toiture qui garantissait le monument des injures de l'air.

Le Hollandais Claux Sluter, célèbre *ymagier*, qui a attaché son nom au magnifique tombeau du duc Philippe, est aussi l'auteur des sculptures qui ornaient le

Puits de Moïse. Les six statues qui subsistent encore donnent une noble idée du talent de cet artiste. Elles portent un caractère de grandeur et de vérité très remarquable, et, dans la facilité des attitudes, dans la force de l'expression, dans le mouvement des personnages, on retrouve cette naïveté précieuse qui distingue l'art de cette époque. Toutes les sculptures, ainsi que la partie architecturale du monument, étaient rehaussées de couleurs et de dorures qui devaient en augmenter singulièrement la magnificence. — Le monument, commencé en 1596, ne fut achevé qu'en 1402.

Pour récompenser le génie de Claux Sluter, dont les œuvres avaient enrichi la Chartreuse de Dijon, l'abbé de ce monastère lui donna, par lettres notariées du 6 avril 1404, « une chambre, près du réfectoire, pour qu'il y eût sa demeure et aisance, pour lui et son varlet, et avec ce, » sa vie durant, vingt-huit michettes chascun dimanche, » et chascun jour de la semaine une pinte et demie du vin » du couvent, mesure de Dijon; et pareillement sa pitance » comme l'un des chanoines. — Heureux artiste!

Les paresseux ne font jamais que des gens médiocres, en quelque genre que ce soit. VOLTAIRE.

PRODUCTION ET CONSOMMATION DES GRAINS EN FRANCE.

C'est un préjugé généralement répandu en France, que notre territoire produit assez de grains en une récolte pour nourrir ses habitants pendant deux ou trois ans. Ce préjugé tomberait de lui-même, si on observait qu'une telle abondance donnerait, au bout de deux ans seulement, un excédant de deux à quatre années sur la consommation, excédant qui augmenterait tellement à la suite de sept ou huit années fertiles, comme cela s'est vu de 1819 à 1826, que le prix des grains serait avili, au point qu'il faudrait renoncer à leur culture. Cette erreur est d'autant plus fâcheuse, que, dans les temps de cherté, le peuple accuse les boulangers, les bouchers et les fermiers de produire, par leurs manœuvres, sur les grains, la hausse qui se manifeste dans les marchés, et qu'il ne croit pas que les mauvaises récoltes sont la seule cause de cette hausse. Alors ont lieu ces scènes de désordre qui forcent le producteur à conserver son blé, qui empêchent le bladier de se livrer à son commerce habituel, et bientôt une simple cherté se change en disette. La crainte a des effets si rapides, que, suivant un économiste, si la récolte manque d'un dixième, le prix des blés augmente de trois dixièmes; pour deux dixièmes, de huit dixièmes; pour trois dixièmes, de seize dixièmes; pour quatre dixièmes, de vingt-huit dixièmes.

La France contient 25,000,000 hectares de terres labourables, sur lesquels 8,600,000 seulement sont ensemencés annuellement en froment, seigle et méteil, pour produire, à raison de 12 hectolitres par hectare, 405,200,000 hectolitres. La consommation annuelle de chaque individu étant de 2 hectolitres et demi, et la population pouvant s'estimer à 53,000,000 habitants, c'est 82,500,000 hectolitres que l'agriculture doit fournir tous les ans; non compris les 15,000,000 hectolitres pour les semences, la portion donnée aux animaux, celle qui peut s'avarier dans les greniers, et celle qui est employée pour différents usages, tels que la colle, l'amidon, etc., etc. Comme on le voit, ce qui reste à la fin de l'année doit être fort minime. Ce résultat n'est qu'une moyenne prise sur un certain nombre d'années; car il faut conclure des calculs de Turgot, de Lavoisier, de Chaptal, et d'un mémoire inséré dans le *Moniteur*, que notre sol ne récolte de blé au-delà de la nourriture de ses habitants que pour quinze jours dans les années ordinaires, pour vingt-sept dans les bonnes, et cinquante-six dans les années très bonnes. La consommation moyenne, que nous avons portée ci-dessus à 2 hectolitres et demi ou 375 livres, n'est pas la même pour

les villes et pour la campagne. A Paris, un habitant consomme une livre de blé seulement par jour, tandis que, dans les campagnes, il faut plus d'une livre et demie par individu. Ce qu'il y a de très remarquable, c'est que dans l'Italie ancienne, d'après les recherches de M. Dureau de la Malle, il y avait à peu près le même rapport entre la consommation des familles urbaines et rurales; seulement, pour les unes comme pour les autres, la moyenne était plus grande qu'aujourd'hui, ce qui tenait à l'imperfection des procédés de mouture et de panification, ainsi qu'à la moins grande variété d'alimens. Pour les villes, la moyenne individuelle était par jour de deux livres de blé, et pour la campagne, elle s'élevait jusqu'à deux livres trois quarts.

Il est rare qu'en France, d'après M. Costaz, dans son Histoire de l'Administration, le prix de l'hectolitre de froment monte à 24 fr., et surtout qu'il s'y maintienne; comme on peut le voir par le tableau suivant :

Le prix moyen de l'hectolitre de froment a été :

En 1800, de	21 f. 50 c.	En 1816, de	28 f. 51 c.
1801.	24 50	1817.	56 16
1802.	24 46	1818.	24 65
1803.	18 81	1819.	18 42
1804.	20 48	1820.	49 15
1805.	20 48	1821.	47 79
1806.	20 48	1822.	45 89
1807.	48 60	1823.	47 52
1808.	46 67	1824.	46 52
1809.	45 47	1825.	45 74
1810.	49 61	1826.	44 81
1811.	26 45	1827.	48 21
1812.	54 54	1828.	22 65
1813.	22 51	1829.	22 50
1814.	47 75	1850.	21 47
1815.	49 55	1851.	22 09

Ce qui donne 20 fr. 95 c. pour la moyenne du prix de ces trente-deux ans. D'où l'on peut conclure qu'aussitôt que le froment a atteint ce taux, les producteurs ont intérêt à vendre, car il y a à parier contre 45, d'après notre tableau, qu'il ne dépassera pas ce prix.

Quand les récoltes sont abondantes, le blé tombe à bas prix; quelques exportations ont lieu; les classes pauvres se nourrissent plus largement; on donne les menus grains aux animaux; on élève plus de bestiaux; on engraisse des volailles; les fermiers riches forment des greniers pour attendre un moment plus favorable à la vente; les villes qui ont des greniers d'abondance ou des réserves les approvisionnent; et de cette manière, le prix des céréales se soutenant un peu, l'agriculteur peut encore retirer ses avances. Si les récoltes sont mauvaises, les classes pauvres, averties par la hausse, ménagent davantage le pain; elles font des mélanges avec les menus grains; elles se reportent sur les pailles de terre, le maïs, les châtaignes, etc., etc.; au lieu d'élever des bestiaux ou des volailles, on les vend; les villes ouvrent leurs réserves; les fermiers s'empressent de vider leurs greniers, pendant que les négocians des ports de mer font venir des chargemens de grains des pays de grande production, comme la Sicile, la Sardaigne, la Barbarie, la Crimée, le nord de l'Europe et l'Amérique septentrionale.

On jugera de l'importance du commerce des céréales en France, quand on saura que la valeur moyenne des ventes annuelles est de 4,600,000,000 fr. La plus grande disette de nos jours, qui est celle de 1817, fut l'année la plus favorable aux producteurs. Ils vendirent pour 4,995,534,000 fr. de grains, le froment ayant atteint le prix moyen annuel de 56 fr. 46 c. l'hectolitre, taux tout-à-fait extraordinaire si l'on examine le tableau que nous avons joint à cet article.

Abandonner. — Le mot *ban* était employé en France pour désigner une proclamation publique. Bannir avait alors le sens d'annoncer, et c'est par extension qu'on a pu appeler *banni*, celui qui était chassé du pays à son de trompe, ou

qui s'exilait lui-même en voyant sa tête mise à prix. Plus tard, ban signifia toute chose publique, ou livrée à tous. Alors, donner une chose à ban, ce fut la laisser à la discrétion du public. Et c'est ainsi que de trois mots à *ban donner*, on en fit un seul, abandonner, dont on se servit pour indiquer qu'on mettait à la merci de qui le voudrait l'objet qu'on avait quitté.

COMBATS DANS L'ILE DE JAVA.*

COMBATS DE CAILLES. — DE GRILLONS. — DE CERFS-VOLANS. — COMBATS DU TIGRE ET DU BUFFLE. — CRIMINELS CONDAMNÉS AUX BÊTES.

Nous avons déjà décrit, d'après un voyage récent, les combats de coqs, qui sont le principal amusement des habitans des îles Philippines (voyez 1833, page 78). Ce goût, ou plutôt cette passion, est générale dans tout l'Archipel indien; mais le coq n'est pas le seul animal dont on se plaise à admirer la colère et le courage. A Java on fait combattre aussi les caillies; et ce qu'il y a de singulier, c'est que l'on dédaigne, pour cet amusement, le mâle, qui est trop petit et trop timide, et que l'on recherche les femelles, dont le caractère irascible et le courage procurent aux amateurs de ces jeux cruels de plus vives jouissances.

Le grillon lui-même, malgré sa petitesse, est souvent excité au combat. On place deux de ces animaux en présence, et on parvient à les mettre aux prises en les titillant avec des brins d'herbes. C'est souvent sur le courage et la force de pareils combattans que des insulaires ne craignent pas de risquer des sommes considérables. Au reste, la puerilité des Javans est poussée si loin dans leurs jeux, qu'ils exposent quelquefois des fortunes entières sur la direction d'un cerf-volant de papier. Le but des efforts de chaque joueur est de détruire le cordon de son adversaire. Aussi voit-on, sur une petite ville, cinquante, soixante cerfs-volans, qui luttent l'un contre l'autre.

Mais il y a d'autres combats destinés aux divertissemens publics; ce sont ceux des animaux féroces; le combat du tigre royal contre le buffle est le plus recherché.

Le buffle et le tigre sont introduits dans une cage faite de forts bambous, et d'environ dix pieds de diamètre; leur première rencontre en ce lieu étroit est terrible; le buffle est l'assaillant, et pousse avec violence son adversaire contre les barreaux, où il cherche à l'écraser; tandis que le tigre essaie de sauter sur la tête et le dos du buffle. Après le premier choc il y a ordinairement une riposte. — M. Crawford fut témoin d'un combat où le buffle écrasa le tigre au premier bond.

D'après Stavorinus, chef d'escadre de la république batave (de 1768 à 1778), les deux animaux sont transportés dans une vaste plaine, garnie tout autour d'un quadruple rang de Javans armés de piques. — Lorsque tout est prêt, on ouvre par le haut la cage du buffle, et on l'excite avec des orties dont la piqure est si insupportable que leur contact exciterait une fièvre de rage chez l'homme le plus impassible; quant au tigre, on le provoque en le piquant avec des bâtons pointus, en l'incommodant par des tourbillons de fumée, et en lui jetant de l'eau bouillante. — Les Javans qui sont chargés du périlleux emploi de faire sortir les animaux de leur cage, ne peuvent quitter la place qu'après avoir plusieurs fois salué le prince, qui leur fait signe alors de se retirer pour aller se placer dans les rangs des autres gardes; il ne leur est cependant permis de le faire que d'un pas fort lent, et jamais en courant.

Il n'y a pas encore long-temps que l'on faisait combattre contre des tigres les criminels condamnés à mort. On commençait par frotter le corps de ces malheureux de *curcuma*; on les revêtait ensuite d'une petite camisole jaune, et on les armait d'un poignard; après quoi ils étaient exposés dans l'arène.

Stavorinus rapporte un événement singulier arrivé à un criminel condamné à être dévoré par les tigres. Lorsque ce pauvre diable fut jeté dans la fosse, il eut le bonheur de tomber à califourchon sur le dos du plus grand tigre, sans que cet animal, qui parut fort effrayé, lui fit le moindre mal; tandis que les autres n'osèrent point l'attaquer. — Il dut néanmoins perdre la vie, le prince ayant commandé qu'on le tuât.

En 1812, deux hommes furent exposés aux bêtes par ordre du sultan de *Yugyukerta*. On donna à chacun d'eux un poignard (*kris*) dont la pointe était émoussée; on ouvrit une cage d'où s'élança un tigre. Le premier des criminels fut bietté mis en pièces; mais le second combattit pendant près de deux heures avec un tel bonheur, qu'il tua son adversaire en le frappant plusieurs fois sur la tête, sous les yeux et sous les oreilles. On jugea que le ciel avait ainsi manifesté l'innocence de cet homme; non seulement il obtint sa grâce, mais il fut élevé au rang de *mantri*, pour l'indemniser des dangers qu'il avait courus.

Maintenant ces cruels amusemens ne se renouvellent presque plus; ils ont même, en général, été abolis par des traités avec les Européens, ainsi que la mutilation et la torture.

Lapis lazuli, bleu d'outremer. — La pierre d'azur, ou lapis lazuli, est le minéral qui fournit la couleur bleue, si précieuse en peinture, et connue sous le nom d'outremer. Les plus beaux échantillons se trouvent en Perse, en Chine, et dans la grande Bucharie, ordinairement en masses roulées, et éparées; quelquefois il est mélangé avec d'autres minéraux. Il est d'un bleu d'azur foncé, d'un grain fin, et tout parsemé ou veiné de petites paillettes brillantes d'un jaune d'or. Ces paillettes sont du sulfure de fer. Le lapis est susceptible de recevoir un beau poli, et quoiqu'il soit rare et d'un haut prix dans le commerce, il entre assez souvent dans la composition des riches mosaïques. Il est assez dur, cassant, et il raie le verre; mais les acides minéraux le décomposent, et finissent par le réduire en gelée. Quoique sa nature chimique soit assez bien connue, on ignore encore à quoi l'on doit attribuer sa couleur. On l'a trouvé composé de silice, de soude, de soufre, d'alumine, de quelques traces d'eau, et d'un peu d'oxyde de fer; mais aucune de ces matières ne pouvant produire la couleur bleue du lapis, il faut en conclure, ou que ce principe colorant est échappé jusqu'à ce jour à l'analyse, ou qu'il résulterait d'un mode particulier d'aggrégation entre les principes constituans du minéral.

Pour approprier le lapis aux usages de la peinture, on lui fait subir quelques préparations. Lorsqu'on le plonge dans un bain de vinaigre, après l'avoir fait chauffer jusqu'au rouge, et qu'il n'éprouve aucune altération, il est considéré comme étant de bonne qualité. On répète plusieurs fois cette immersion, qui le rend plus facile à pulvériser, puis on réduit cette poudre en pâte avec de l'huile de lin, de la résine et de la cire, et l'on pétrit sous l'eau cette pâte enfermée dans un linge. La première eau de lavage est grise, et doit être jetée; la deuxième, qui est d'un très beau bleu, laisse déposer l'outremer, que l'on recueille et que l'on met sécher; enfin la dernière eau ne donne plus qu'un produit peu coloré, connu sous le nom de *centres* dans les arts.

L'outremer est de toutes les couleurs bleues la plus belle, et celle qui résiste le mieux aux causes ordinaires d'altération; les vieux tableaux nous en offrent la preuve. Son emploi ne remonte pas à une époque très reculée. Les anciens ne la connaissaient pas, et se servaient des bleus de cobalt (bleu d'email) et de montagne (cuivre carbonaté bleu). Le premier n'éprouve pas d'altération dans l'acide nitrique (eau-forte), le deuxième s'y dissout en le verdissant, tandis que l'outremer y blanchit. Le bleu d'outremer, que l'on ven-

daît autrefois 400 francs l'once, est encore d'un assez haut prix, quoique sa valeur ait beaucoup diminué depuis quelques années. On doit attribuer cette baisse à la découverte d'un outremer fabriqué de toutes pièces, et dont la préparation est un secret qui appartient encore à son inventeur, M. Guimet. En démolissant un four à soude, il y a environ vingt ans, M. Tassaert trouva qu'il s'y était produit un bleu identique avec celui du lapis. Rappelé à l'attention publique par la Société d'encouragement, ce fait fut l'occasion des recherches de M. Guimet, couronnées en 1828 par un succès complet. — Précédemment on suppléait déjà à l'outremer, dans la plupart de ses usages, par le bleu *Thénard*.

CHATEAU DE TANCARVILLE.

(Département de la Seine-Inférieure.)

Les ruines de ce château, jadis l'un des édifices les plus considérables de la féodalité, sont éloignées d'une lieue environ de Quillebeuf, et de deux lieues seulement de Lillebonne qui fut long-temps la résidence favorite des ducs de Normandie et en particulier de Guillaume-le-Conquérant.

Le voisinage de cette résidence donnait naturellement aux sires de Tancarville une haute influence, et par suite, les exposait à l'envie et aux attaques des seigneurs d'alentour.

On trouve une relation naïve d'une de ces grandes inimitiés, si fréquentes au moyen-âge, dans un ouvrage intitulé : « Les croniques de Normandie, lesquelles ont esté de nouveau corrigées à la vérité, esquelles sont contenues les veillances et proesses des ducs, barons et seigneurs de la noble duché de Normandie, etc. Rouen, Richard Mace, in-4°, goth., sans date. » En voici un extrait :

« Au temps du roy Philippe-le-Bel, après ce que le chevalier au Verd Lyon eut conquis le roy d'Arragon, il y eut grant discétion entre deux grands barons de Normandie; c'est assavoir le sire de Harcourt, et le chambellan de Tancarville, pour cause d'ung moulin, et à prendre la possession eut grant débat. Le Tort de Harcourt (on l'appelait le Tort à cause de quelque difformité naturelle), lui et XL de ses gens armez, battit et naura les gens au dict chambellan de Tancarville, et par force il eut la possession du dict moulin. Quant le chambellan de Tancarville sceut que ses gens estoient villenez, il fit semondre ses hommes et ses amis,



(Vue du château de Tancarville.)

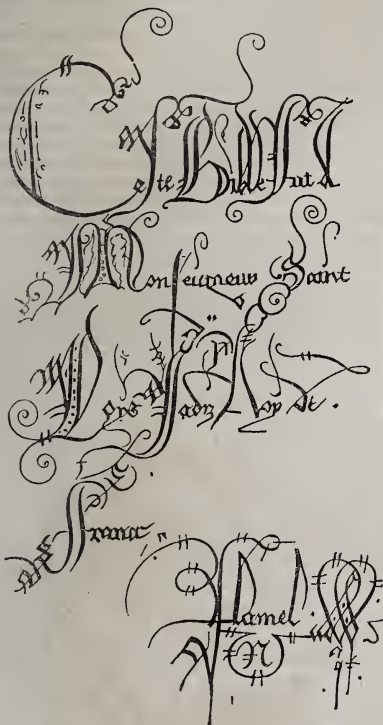
et vint arriver à bien III cents hommes armez à Lyslebonne, où estoient le sire de Harcourt, et le Tort son frère. Là vint courir le chambellan, qui cria au seigneur de Harcourt que, qui lui ouvreroit le ventre, on y trouveroit une fourche à Fyès. Le sire de Harcourt le desmentit, et là y eut grant assaut, car le seigneur de Harcourt yssit aux barrières avec ses gens, et bien se deffendirent; et eut gens tuez d'ung costé et d'autre. Le roy ouyt parler de ce discord. Si les enuoya adjourner par messire Enguerran de Margny, à comparir devant lui. Or advint que, ainsi comme ils alloient en course, le sire de Harcourt trouva le chambellan contre un mur. Le sire de Harcourt lui courut sus et lui creva ung œil, et puis s'en retourna à ses gens. Quant le chambellan fut guéry, il alla vers le roy, et appela de gage le sire de Harcourt. Monsieur Charles de Valois, le frère du roy, aimoit moult le dict sire de Harcourt, et le plega. Si vint en court messire Enguerran de Margny, grant conseiller du roi, qui dist

que le sire de Harcourt avoit fait trahison. Monsieur Charles dist que non; messire Enguerran de Margny desmentit Monsieur Charles, donc après le comparut si chier, que il en fut pendu jà soit qu'il fut Preudhomme. La bataille fust aiugiée, et vint le sire de Harcourt au champ armé de fleurs-de-lys, et se combattirent ces deux barons très fièrement. Le roy d'Angleterre et le roy de Navarre, qui là estoient présens, prièrent au roy de France que la bataille cessast, et que dommage seroit se deux si vaillans hommes comme ilz estoient, s'entretoyoient. Donc fut crié *ho!* de par le roy de France, et furent tous deux faitz contens, et par les dicts roys fut la paix faicte d'eulx deux. Et fut environ l'an MCCC. »

Il n'est resté du château que quelques parties de bâtimens habitables, des fossés desséchés, et des tours couvertes de mousses et de lierre. L'épouse d'un des maréchaux de l'empire, madame la duchesse d'Albufera, a voulu restaurer ces

ruines; peut-être les difficultés d'une entreprise aussi dispendieuse ont-elles dû faire renoncer à ce projet. Les pauvres habitants des chaumières groupés sur le rivage donnent tous les ans l'hospitalité à de jeunes artistes, qui séjournent dans ce délicieux paysage pour faire quelques études, et se reposer de la vie aride et laborieuse de Paris.

BIBLES DE SAINT LOUIS ET DE CHARLES V.



Le XIV^e et le XV^e siècle furent les plus beaux temps des manuscrits; les écritures étaient belles et riches en ornemens; les dessins, presque toujours gracieux et nobles; les vignettes et les miniatures, éclatantes de couleurs, et admirables par le sentiment qui y était exprimé.

Nous avons dit que Charles V fonda la première bibliothèque, et répandit le goût des livres parmi les hommes de son temps (v. t. I^{er}, p. 259); ce goût lui survécut. Sous le malheureux Charles VI, la bibliothèque fut abandonnée, on ne pensa plus à l'augmenter; mais plusieurs seigneurs firent des collections de livres: l'une des plus belles fut rassemblée par Jean, duc de Berry, oncle de Charles VI. Elle se composait de près de deux cents volumes, recueillis tant en son château de Melun qu'à ses hôtels de Bourges et de Paris.

Dans l'inventaire fait après sa mort, on remarque des ouvrages latins, tels que Maxime, Suetone, Ovide, Tite-Live, et beaucoup d'ouvrages de Christine de Pisan, envoyés à estraine le premier jour de janvier.

Le fac-simile que nous donnons en tête de cet article, et où chacun peut lire: « Ceste Bible fut à monseigneur saint Loys, jadis roy de France... Flamel, » se trouve aux der-

nières pages de la Bible de Louis IX. Sur une des feuilles blanches qui sont au commencement, l'on trouve une autre inscription ainsi conçue: « Ceste Bible est à monseigneur le duc de Berry... Flamel »; elle est écrite de la même main et dans le même genre.

Le volume entier, de format in-12, est écrit avec une finesse et une uniformité vraiment remarquables. L'ouvrage est divisé en deux colonnes souvent séparées par une ligne admirablement historiée, qui va s'étendant et encastrant la page. Cet ouvrage, qu'on ne touche qu'avec respect à cause de sa beauté, est celui-là même où Louis IX cherchait des consolations pour supporter tous les malheurs qui l'accablaient sur une terre étrangère.

Dans l'inventaire fait à la mort du duc de Berry, on ne trouve pas cette Bible; peut-être a-t-elle été enlevée lorsque le beau château de Bièvre, qui appartenait à ce prince, fut pillé par les Parisiens, commandés par Legoux.

Flamel (Jean), qui signa le fac-simile que nous donnons, et déclare que ce livre appartenait au duc de Berry, était un des huit secrétaires de ce prince.

Une autre Bible, plus curieuse encore, faisait partie de la collection du duc de Berry; c'est celle de Charles V; elle est en français, écrite sur deux colonnes, avec quelques vignettes remarquables seulement par leurs naïvetés.

Elle est de 1365; le fac-simile que nous donnons porte: « Ceste Bible est à nous Charles le V^e de notre nom roy de France, et est en II volumes, et la fines faire et parler; signé Charles. »

Elle fit partie de la bibliothèque du Louvre; à la mort de Charles V, elle appartient au duc de Berry. Probablement elle resta dans la bibliothèque du roi, car on y voit cette autre inscription, écrite et signée de la main de Henry: « Ceste Bible est à nous Henry III de ce nom roy de France et de Pologne... Henry. »

Ensuite elle fut donnée au cardinal de Bourbon, comme le prouvent les armes qui sont sur le dos des deux volumes; et d'ailleurs une pirase latine, écrite en commémoration de ce don, ne laisse aucun doute.

Les armes de Henri IV se trouvent en outre sur les tablettes de la reliure. On y voit encore ces lignes: « Ceste Bible est à nous Louis XIII. — Ceste Bible est à nous Louis XIV. »

— Ces auteurs qui charment si puissamment nos ennemis, qui nous ravissent à nous-mêmes, à qui Nature a mis en main

une baguette magique, dont ils ne nous touchent pas plutôt que nous oublions les maux de la vie, que les ténèbres sortent de notre âme, et que nous sommes réconciliés avec l'existence, sont à placer entre les bienfaiteurs du genre humain.

DIDEROT.

CAVERNE SAINT-PIERRE.

On donne le nom de caverne de Saint-Pierre à d'immenses carrières du Pitsberg (*montagne de Saint-Pierre*). Cette montagne ou haute colline, qu'on appelle aussi César, s'étend le long de la Meuse, à plusieurs lieues au-dessus de Maëstricht.

Les matériaux qu'on en a tirés depuis plus de deux mille ans y ont laissé des excavations telles, qu'elles présentent un labyrinthe presque inextricable. On extrait sans cesse de la pierre dure, de la pierre tendre et un sable jaune, qui, expédié par millions de quintaux, chaque année, en Hollande et en Allemagne, sert à saupoudrer le plancher des maisons, et à marnier les terres.

La caverne se compose d'environ cent vingt mille galeries ou rues, dont le nombre augmente d'année en année; leurs embranchemens se ramifient en longueur à plus de six lieues, et en largeur à plus de deux lieues, jusqu'à Tongres et à Liège. On y pénètre par six entrées, dont la principale est située sous le fort de Saint-Pierre, immédiatement près de l'escarpement qui fait face au Jaar.

Pendant les différentes guerres qui ont affligé le pays, les habitans des campagnes se sont réfugiés dans cette ville souterraine; cachés avec leurs bestiaux et leurs familles, munis de grandes provisions de vin, ils y ont pratiqué des fours et toutes les commodités qu'on peut se procurer en creusant le sol. L'eau tombe de la voûte en certaines galeries, et il en est même une où suinte, d'une racine d'arbre pétrifiée, une source dont les gouttes sont reçues au milieu d'une jatte de quarz dur et brillant, que la nature semble avoir façonnée tout exprès.

Les naturalistes y trouvent une grande quantité de débris fossiles de presque toutes les espèces de coquillages existans, de beaucoup d'animaux dont les espèces ont disparu, et de bois pétrifiés.

Parmi les inscriptions qui tapissent les parois d'un grand nombre de galeries de la caverne, on remarque les noms du prince de Parme, du duc d'Albe, de Louis XIV, de Frédéric-Henri, de Voltaire, de J.-B. Rousseau, du maréchal de Saxe, et d'une foule de personnages distingués de trois ou quatre siècles, et de toutes les nations. On croit même y déchiffrer ceux de quelques Gaulois, cités dans les *Commentaires* de César, la signature de César lui-même, et celles de plusieurs illustres Romains, entremêlés des célèbres initiales latines S. P. O. R. (*le sénat et le peuple romain.*) Beaucoup de noms sont accompagnés de dates, et l'on y distingue au moins clairement 750, 895, 950, 1050, 1274, etc.

Les gens du pays ont conservé le souvenir de beaucoup de malheurs arrivés à des curieux qui se sont égarés dans ces souterrains; on cite, entre autres, un bourgeois de Maëstricht, dont le cadavre bien conservé, plus de soixante ans après sa mort, fut trouvé en 1793; un moine du couvent voisin, qui ne put retrouver sa sortie, bien qu'il se fût aidé d'un énorme paquet de ficelle, et qui mourut de désespoir et de faim; un homme qui, en 1814, étant venu y enfouir son trésor pour le soustraire aux Cosaques, ne put en ressortir; et beaucoup d'autres personnes. Cependant les ouvriers, qui journellement travaillent fort avant dans la caverne, s'appliquent peu à en étudier les détours, se confiant là-dessus à la sagacité de leurs chevaux, auxquels il suffit d'attacher, en entrant, une lanterne au cou pour qu'ils en ressortent d'eux-mêmes sans se tromper jamais.

On s'est battu quelquefois dans ces galeries de pierre, alors que des détachemens de la garnison de Maëstricht assiégée

s'y rencontraient avec des troupes d'assiégeans. Les deux partis, s'y surprenant réciproquement, s'y livraient des combats sanglans et d'un effet étrange à la lueur des flambeaux.

La température de la caverne Saint-Pierre, à longue distance des ouvertures, est d'environ 8 degrés au-dessus de zéro en hiver, et de 12 au plus en été; c'est deux degrés de moins que dans les caves communes, et dans celles de l'Observatoire de Paris. On raconte qu'il n'y existe aucun insecte, et que les cadavres y entrent en dessiccation, mais jamais en putréfaction. Comme on y creuse plus activement que jamais de nouvelles galeries, il n'y a pas de raison pour que, dans deux mille ans, elle ne s'étende à vingt lieues dans toutes les directions.

Pitié des nègres pour les oiseaux. — Nous lisons dans la correspondance d'un Anglais habitant l'île de Grenade, que les nègres témoignent un sentiment profond de blâme et de mépris pour quiconque dérobe les œufs ou les petits des oiseaux. Dérober un nid, ou même troubler la mère qui veille sur sa couvée, c'est à leurs yeux une action impie. De leur côté, les oiseaux semblent reconnaissans, et habitués à voir leurs nids respectés par l'homme noir, ils se confient à lui jusqu'à les construire quelquefois dans l'intérieur de sa pauvre cabane.

DE LA NEIGE.

DES FORMES DIVERSES DE LA NEIGE. — NEIGE ROUGE OBSERVÉE AU SPITZBERG ET AU GROENLAND.

La neige doit son existence à la congélation des vapeurs aqueuses, qui, saisies par le froid dans leur chute à travers l'atmosphère, passent à l'état solide.

Lorsque le temps est calme, la forme adoptée par la neige de nos climats est ordinairement une étoile à six rayons, mais lorsque le vent souffle, les cristaux en se heurtant se réunissent, s'agglomèrent, et forment ce qu'on appelle des *flocons de neige*. La neige, qui dans nos contrées tempérées ne se présente qu'à certaines époques de l'année, est si commune dans les régions polaires, que, sur dix jours, il en tombe plus ou moins durant neuf jours, pendant les mois d'avril, mai et juin. Elle est beaucoup plus abondante lorsque le vent souffle du sud, parce qu'alors cet air plus chaud, venant à rencontrer la froide bise qui traverse les grandes masses de glace, abandonne promptement à la congélation les vapeurs aqueuses qu'il contient. Aussi, dans ces circonstances, il suffit d'une heure pour que la terre soit recouverte de trois ou quatre pouces de neige. Ces chutes abondantes précèdent toujours les fortes tempêtes.

Nous ne connaissons la neige de nos climats que sous une forme régulière, il est vrai, mais toujours la même; dans les régions polaires elle en présente des variétés innombrables, selon les divers degrés de froid. Scoresby, durant ses voyages au Spitzberg et au Groenland, a observé ces formes au microscope. Lorsque le froid n'est pas très vif, et que la température se rapproche de notre température d'hiver, la neige conserve la forme étoilée qu'elle a chez nous; mais à mesure que le froid devient plus intense, les cristallisations deviennent plus compliquées, sans cesser d'être régulières, et offrent aux yeux des contours élégans et bizarres. Dans les grands froids, sous un ciel serein, on voit flotter en l'air des flocons de neige dont les mille faces étincelantes réfléchissent les rayons du soleil.

Notre gravure pourra donner une idée des modifications que subit la forme de la neige dans ces contrées de frimas. Elle prend tantôt la forme (A) d'une étoile, dont chacun des rayons serait régulièrement dentelé; tantôt celle d'un hexagone (B), au centre duquel se trouverait une étoile entourée d'autres lignes qui toutes forment d'autres hexagones; quelquefois c'est une agglomération de ces mêmes hexa-

gones (C) d'où sortent six rayons symétriquement disposés. Puis elle se complique de plus en plus, elle prend les formes indiquées (D, E, F, G,) et enfin, dans les froids très vifs, elle arrive à la figure H. On y remarque les rayons



(Formes diverses de la neige.)

principaux partant tous d'une étoile centrale, et formant entre eux un angle de 60°. De ces principaux rayons partent de petites fleches qui se dirigent en différens sens, de manière cependant à conserver toujours une régularité inaltérable. Le diamètre de cette figure excède quelquefois un quart de pouce.

Sur la neige rouge. — De nombreux et habiles chimistes ont recherché quel pouvait être le principe colorant de la neige rouge. MM. Wollaston, de Candolle, Thénard et Baüer ont reconnu, après diverses épreuves, que le dépôt des eaux de la neige rouge était de nature végétale. M. Baüer, qui s'est plus spécialement occupé de cette question, est parvenu à la résoudre complètement : ayant exposé à l'air la matière colorante des neiges tenue en suspension dans l'eau, il s'aperçut d'abord que les globules microscopiques se multipliaient, mais après leur accroissement, restaient transparents; il y avait dans l'eau une végétation, mais une végétation incomplète qui n'arrivait pas à maturité. En substituant de la neige à l'eau pendant les mois d'hiver, on vit cette végétation se développer avec plus de succès; le nombre des globules rouges fut à peu près doublé dans un court espace de temps.

Pour exécuter de grandes choses, il faut vivre comme si on ne devait jamais mourir.

VAUVENARGUES.

Une fable de Lessing. — La brebis avait beaucoup à souffrir des mauvais traitements de tous les autres animaux; elle s'en plaignit à Jupiter, qui l'écouta avec bienveillance et lui dit : « Ma bonne créature, je vois bien que je t'ai créée avec trop peu de défense; c'est une injustice qu'il faut que je répare. Veux-tu que j'arme tes pieds de griffes, et ta bouche de dents terribles ? »

— Oh ! non, dit la brebis, je ne veux pas être semblable aux animaux carnassiers.

— Aimes-tu mieux que je cache un venin subtil sous tes dents ?

— Ah ! reprit la brebis, les bêtes venimeuses sont si détestées !

— Eh bien ! que veux-tu donc ? Je vais attacher des cornes à ton front, et donner à ton cou plus de force.

— Point du tout, père bienfaisant ; je pourrais devenir un animal aussi querelleur que le bouc.

— Cependant si tu veux que les autres n'osent le nuire, il faut que tu puisses nuire toi-même.

— Il faut cela ! dit la brebis en gémissant ; alors, père bienfaisant, laissez-moi telle que je suis ; car le pouvoir de nuire m'excite (je crains) le désir, et j'aime mieux souffrir le mal que de le faire.

Jupiter bénit la bonne brebis, et de ce jour elle oublia de se plaindre.

BACON.

Il y a deux hommes dans François Bacon : celui qui s'est immortalisé par son génie, par ses vastes connaissances, par l'influence qu'il a exercée sur la philosophie et la science modernes, et celui qui s'est avili comme politique, comme citoyen ingrat envers ses bienfaiteurs, comme fonctionnaire cupide et concussionnaire. En admirant le génie de Bacon, la postérité a voulu laisser dans l'oubli ses vices et ses bassesses; mais il faut toujours gémir de ne pas rencontrer une haute moralité unie à d'aussi puissantes facultés intellectuelles.

François Bacon naquit à Londres, le 22 janvier 1561. Son père, Nicolas Bacon, était un célèbre juriconsulte anglais, qui occupa des emplois importants sous Henri VIII et Elisabeth; sa mère, Anne Bacon, était également une femme fort distinguée, qui dirigea toute la première éducation de ses deux fils, Antoine et François.

Après avoir étudié à l'université de Cambridge, où le déploya dans toutes les sciences une précocité extraordinaire, François Bacon vint à Paris à la suite de l'ambassadeur sir Amias Powlet. La mort de son père le rappela dans sa patrie, où la médiocrité de sa fortune l'obligea à se créer un état. Il se livra à l'étude de la jurisprudence, et obtint de si grands succès, qu'il fut nommé, à l'âge de vingt-huit ans, conseil extraordinaire de la reine.

En 1594, le comte d'Essex employa tout son crédit pour lui obtenir la place de solliciteur-général; mais Bacon fut refusé, comme étant trop exclusivement préoccupé de travaux spéculatifs. C'est alors que le comte d'Essex, pour le dédommager, lui donna une terre qui fut acceptée avec empressement. Peu de temps après, le bienfaiteur de Bacon ayant été accusé de haute-trahison, celui-ci non seulement l'abandonna dans sa disgrâce, mais plaida contre lui dans l'instruction du procès; le comte d'Essex périt sur l'échafaud. L'ingratitude de Bacon souleva une telle indignation, qu'il fut obligé de se défendre et de composer une apologie. Mais c'est dans sa conduite au parlement qu'il chercha surtout à se relever du mépris public : ayant été choisi, en 1595, pour représenter le comté de Middlesex dans la chambre des communes, il vota toutes les lois populaires contre les ministres.

Malgré les complaisances politiques dont il s'était rendu coupable, Bacon n'avait pas augmenté sa fortune, et il fut arrêté deux fois pour dettes. Mais le règne de Jacques I^{er} vint lui ouvrir la carrière des honneurs.

En 1605 il fut créé chevalier, puis en 1607 nommé solliciteur-général; il épousa, à cette époque, Alix de Barnham, fille d'un riche alderman de la cité. Enfin, en 1619, il fut nommé lord grand-chancelier d'Angleterre, avec le titre de baron de Verulam, qu'il échangea pour celui de vicomte de Saint-Alban. Dans cette haute position, ce grand génie montra une telle avidité, un tel abus de conscience en recevant des sommes d'argent pour des concessions de places et de privilèges, qu'il fut accusé devant la Chambre des Pairs, condamné, sur sa propre confession, à payer une

amende de 40,000 livres sterling (environ un million), et à être emprisonné pendant le bon plaisir du roi; de plus, il fut déclaré incapable d'occuper aucun emploi ou office public, de siéger au parlement, et d'approcher même du lieu où résiderait la cour.

Détournons le regard de cet affligeant spectacle pour contempler le grand philosophe, dont le cœur, partagé entre l'amour de la science et les soucis de l'ambition, était sans cesse en proie à des remords violents et douloureux. Encoutons-en la déclaration sortie de sa propre bouche, dès 1605, dans une lettre à un ami. — « Nul n'a plus le droit que moi de s'écrier avec le psalmiste : *Mon âme a été pour moi une étrangère*. Car je l'avone, depuis que je me connais, elle n'a été pour rien dans les devoirs de mon état; ce qui a été la cause de plusieurs erreurs que j'ai commises, et que je me plais à confesser. Mais ma faute la plus grave est que, me connaissant plus propre à composer des livres qu'à agir, je n'ai pas laissé de consacrer ma vie aux affaires civiles, pour lesquelles la nature ne m'avait pas fait, et auxquelles la préoccupation de mon esprit me rend plus inhabile encore. »

Dès l'âge de seize ans, Bacon avait conçu le projet de réformer le système entier de la philosophie et de la science. Ce projet le maîtrisa au milieu de ses travaux de jurisprudence et de toutes ses occupations politiques. Pour accomplir un aussi vaste dessein, il fallait d'abord faire, selon son expression, *le cens et le dénombrement* des connaissances humaines, et en montrer à la fois le peu de solidité et le peu d'étendue.

Tel fut le but de l'ouvrage intitulé *de Augmentis Scientiarum* (du progrès des sciences) : après avoir rangé toutes les connaissances humaines sous les trois facultés, *mémoire, imagination, raison*, il signale les erreurs accréditées, et indiquant ce qui manque encore à chaque science, il fait pressentir le but éloigné que chacune d'elles peut atteindre.

Mais il ne suffisait pas de critiquer, il fallait reconstruire l'édifice renversé. — Bacon commence par perfectionner les méthodes de raisonnement qui servaient de guides pour arriver à la vérité. Tandis que la logique des écoles se reposait sur le *sylogisme*, dont l'art consiste à déduire successivement les conséquences les plus importantes de certaines propositions, plus ou moins bien discutées, il introduisit, lui, la méthode de l'*induction*, qui consiste à s'élever des faits particuliers, suivis sans intervalle, jusqu'aux axiomes généraux. — On voit dans cette méthode tout le principe de la *philosophie expérimentale*, et l'on reconnaît aussi combien il était important de rappeler les hommes à l'observation des faits, alors que l'on cherchait, au contraire, à expliquer ou à découvrir les phénomènes de la nature, en partant d'axiomes dont quelques uns avaient été énoncés empiriquement depuis plusieurs siècles, tel par exemple que celui-ci : *la nature a horreur du vide*. C'était contre cet empirisme et cette passion de remonter de prime abord aux choses les plus générales que Bacon s'exprimait si nettement lorsqu'il disait : « Il y a deux chemins qui peuvent mener à la connaissance de la vérité. Par l'un on s'élève de l'expérience à des axiomes très généraux; ce chemin est déjà connu : par l'autre on s'élève de l'expérience à des axiomes qui deviennent généraux par degrés jusqu'à ce qu'on parvienne à des choses très générales. Ce chemin est encore en friche, parce que les hommes se dégoûtent de l'expérience, et veulent aller d'un coup aux axiomes généraux pour se reposer. »

Le *Novum Organum*, ou *Nouvel organe des sciences*, qui est le plus considérable et le plus important des ouvrages de Bacon, renferme ses travaux sur la logique.

Après avoir montré la nécessité d'une réforme dans les sciences (*de Augmentis scientiarum*), après avoir perfectionné les méthodes de raisonnement qui servent à la découverte des vérités (*Novum Organum*), il restait à pro-

duire la Nouvelle Encyclopédie des sciences; Bacon a commencé à en rassembler les matériaux.

C'est la physique générale qu'il voulait refondre d'abord, et il avait résolu de faire chaque mois un travail sur un phénomène particulier. Il composa ainsi les *Essais* sur les vents, sur la vie et la mort, etc., et les donna comme des modèles pour la méthode selon laquelle chaque sujet devait être traité. Enfin, dans son ouvrage intitulé *Sylva sylvarum*, il accumula des matériaux abondans, des faits nombreux, et des expériences.

Dans ses travaux comme physicien, Bacon a été sur la voie de plusieurs découvertes importantes. Ainsi il s'est exprimé fort nettement sur le phénomène de l'attraction démontrée par Newton. — « Il faut, disait-il, ou que les corps graves soient poussés vers le centre de la terre, ou qu'ils en soient mutuellement attirés; et dans ce dernier cas, il est évident que plus les corps en tombent s'approcheront de la terre, plus fortement ils seront attirés. Il faudrait expérimenter si la même horloge à poids ira plus vite sur le haut d'une montagne qu'au fond d'une mine : si la force des poids diminue sur la montagne, et augmente dans la mine, il y a apparence que la terre est donnée d'une véritable attraction. »

Bacon mourut le 9 avril 1626, par suite d'une maladie qu'il avait subitement gagnée pendant des expériences.

Ce grand philosophe était sujet à un accident bien singulier, et dont il n'est pas facile de deviner la cause : dans les éclipses de lune, soit qu'il en fût prévenu ou non, il tombait en faiblesse : cet accident durait tout le temps de l'éclipse, et finissait tout-à-coup, sans lui laisser aucune incommodité.



(Bacon.)

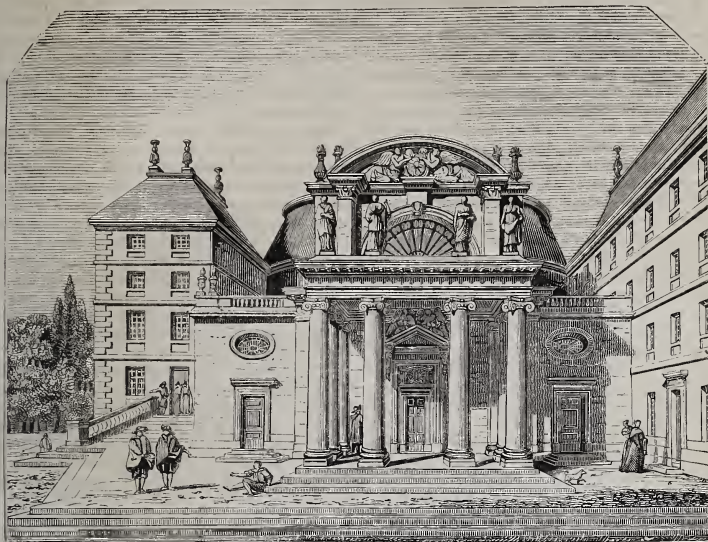
C'est par les lettres de Voltaire, et par le prospectus de l'*Encyclopédie*, où Diderot et d'Alembert déclaraient solennellement qu'ils devaient à Bacon leur art de classification des connaissances humaines, que la célébrité de cet illustre philosophe se fit jour en France.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 50.

PORT-ROYAL.

SA DESCRIPTION. — SON HISTOIRE.



(Vue du portail de l'ancienne église attenant à l'abbaye des dames religieuses de Port-Royal.)

A trois lieues de Versailles est une campagne remarquable par les accidens du terrain, la variété des points de vue, le calme et la fraîcheur du site : c'est la vallée de Chevreuse. Au fond de cette vallée on voit encore les ruines d'un ancien château, et, à quelque distance, un moulin, une grange et une bergerie. Au commencement du XVIII^e siècle c'est là que s'élevait le château de la duchesse de Longueville, et le moulin, la grange et la bergerie, s'appelaient Port-Royal-des-Champs. Ce nom réveille le souvenir de la grande lutte théologique du XVII^e siècle, entre les jésuites et les jansénistes, et reporte la pensée vers les hommes célèbres qui s'étaient retirés dans cette solitude, et ont contribué, par leurs travaux philosophiques et littéraires, à la gloire du siècle de Louis XIV.

Port-Royal fut d'abord un convent de religieuses; il avait été fondé, en 1204, par Eudes de Sully, et soumis à l'ordre de Cîteaux. Vers le XVII^e siècle, la tranquillité et le charme de cette vallée attirèrent quelques hommes de science et de religion, qui, fatigués d'eux-mêmes et du siècle, vinrent chercher au désert la pénitence et l'étude, et se consacrerent à l'éducation de la jeunesse; ils habitaient quelques bâtimens délabrés, groupés autour du monastère. Mais bientôt, tout aux environs, s'élevèrent successivement de jolies maisons, habitées par de grands seigneurs assez détachés du monde pour se plaire aux inspirations de la solitude et aux exemples des solitaires, pas assez toutefois pour renoncer entièrement aux honneurs et aux plaisirs de la ville; parmi ces derniers, les plus illustres étaient le duc de Lynces, le duc de Liancourt, et la duchesse de Longueville; le palais de celle-ci, qui était la plus belle et la plus importante habitation de Port-Royal, servit de retraite aux solitaires à l'époque de leur persécution sous Louis XIV, et dans leur querelle avec les jésuites.

Généralement, on croit que tous les habitans de Port-Royal étaient soumis à une règle, c'est une erreur; les religieuses seules étaient liées par des vœux et une règle obli-

gatoire; mais aucun engagement positif ne retenait les hommes qui étaient venus demander dans cette vallée un asile contre les dissipations du siècle. Seulement, réunis par un même besoin de recueillement, presque tous les solitaires avaient le même directeur spirituel, qui était aussi celui des religieuses, et là se trouvait le lien des deux communautés.

Cette paisible retraite n'était connue que par la science profonde, les vastes études de grammaire, de philosophie et de littérature de ses religieux, quand éclata la discussion du jansénisme, qui attira sur Port-Royal l'attention publique et une vive persécution. La question débattue entre les jésuites et les jansénistes était celle de l'accord de la liberté humaine avec la prescience divine. Pour faire connaître toute la dispute agitée entre les *jansénistes* et les *molinistes*, nous citons les cinq fameuses propositions extraites des ouvrages de Jansénius, et condamnées par le pape Innocent X. Plusieurs pour être bien comprises aujourd'hui exigeraient un long commentaire.

« 1^o Quelques commandemens de Dieu sont impossibles » à des hommes justes qui veulent *accomplir*, et qui font à » cet effet des efforts selon leurs forces. La grâce même qui » leur rendrait ces commandemens possibles, leur manque. »

Les molinistes et les jésuites soutenaient que Dieu n'ordonne rien d'impossible, mais avertit en ordonnant, et de faire ce que l'on peut, et de demander ce que l'on ne peut pas.

« 2^o Dans l'état de nature tombée, on ne résiste jamais à la » Grâce intérieure. »

Cette proposition parut contraire à des passages de l'Evangile et de saint Paul, qui disent que le pécheur résiste toujours à la Grâce de Dieu.

« 3^o Dans l'état de nature tombée, l'homme, pour mériter, n'a pas besoin d'une liberté exempte de nécessité; il » lui suffit d'une liberté exempte de contrainte. »

Cette proposition était déclarée hérétique, parce qu'il est

de foi que le mouvement de la grâce efficace même n'emporte point nécessité.

« 4^e C'est une hérésie de penser que la grâce prévenante » pour les bonnes œuvres, soit telle que la volonté de l'homme puisse s'y soumettre ou y résister. »

Les molinistes soutenaient que l'homme pouvait toujours rejeter ou admettre cette grâce.

« 5^e Jésus-Christ n'est mort que pour les prédestinés, et nullement pour les réprouvés. »

Les molinistes déclaraient cette proposition impie, blasphématoire.

Telles étaient les questions débattues entre les disciples de Jansénius et les jésuites; les textes de cette querelle étaient les ouvrages de saint Augustin, que chaque parti interprétait à sa manière.

La doctrine janséniste avait été condamnée, en 1567 et 1578, par les papes Pie V et Grégoire XIII. Le jésuite Molina ayant publié, à la fin du XVI^e siècle, à Lisbonne, un livre où il soutenait sur la Grâce une opinion toute contraire à celle de Corneille Jansénius, professeur à l'université de Louvain, celui-ci écrivit pour réfuter le jésuite portugais.

Un disciple français de Jansénius, Jean Davergier de Hau-ranne, abbé de Saint-Cyran, convertit à sa doctrine toute la famille Arnaud; et comme cette famille tenait à la cour par le célèbre d'Andilly, au barreau par l'éloquent Lemaitre, à l'Eglise par de Saey, à l'armée par Sérieourt, à la Sorbonne par Antoine Arnaud; Saint-Cyran embrassait en même temps, par la propagation de ses exemples et de sa foi, tous les ordres de l'Etat, toutes les classes de la nation. Port-Royal fut engagé dans le jansénisme, et en devint le représentant par toute cette famille des Arnaud, dont dix-huit membres se retirèrent dans cette retraite; de plus, leur discussion contre les jésuites commença à l'occasion d'un petit écrit composé par la sœur Marie-Angélique Arnaud, nommée abbesse de Port-Royal en 1602, écrit qui parut entaché d'hérésie et de jansénisme, et qui fut dénoncé par la Société de Jésus. Sur ces dénonciations, Richelieu ordonna, en 1658, aux solitaires de quitter Port-Royal-des-Champs; ils se retirèrent auprès de la Ferté-Milon, furent reçus dans la maison du père de Raefin, et c'est ainsi que le poète fut appelé à devenir un jour leur élève. Après la révocation de leur exil, les solitaires s'occupèrent, à leur retour, de l'institution de ces fortes et savantes écoles, qui jetèrent, au XVII^e siècle, de si vives lumières. Les principaux maîtres furent Claude Lancelot et Pierre Nicole. Les jésuites étant parvenus à faire fermer ces écoles et disperser les chefs, ce fut pour les défendre que Pascal, qui s'était retiré à Port-Royal, publia, en 1656, ses *Provinciales*, le seul ouvrage qui ait survécu à cette lutte théologique. Les *Provinciales* envenimèrent la querelle, et attirèrent sur Port-Royal la persécution de Louis XIV. On commença par renvoyer les religieuses de la maison qu'elles occupaient dans le faubourg Saint-Jacques, et où elles avaient été obligées de se retirer à cause des exhalaisons humides des étangs de Chevreuse, qui ajoutaient leurs dangers de mort aux austérités de la pénitence; elles furent reconduites à Port-Royal-des-Champs, ainsi nommé pour le distinguer de cette maison de Paris. Puis, plusieurs des solitaires furent enfermés à la Bastille, comme de Saey, et Fontaine, l'historien de Port-Royal; Antoine Arnaud et Arnaud d'Andilly furent exilés. Ces persécutions, et la mort qui, successivement, vint frapper les plus illustres membres de cette société, les Arnaud, de Saey, Nicole, amenèrent la chute de Port-Royal. Une bulle du pape Clément XI, en 1708, et un arrêt du conseil, en 1710, supprimèrent le couvent de Port-Royal-des-Champs, et ordonnèrent la destruction du monastère, et même des sépultures.

Telle fut la fin de cette célèbre *Thébaïde* moderne, qui, pendant près d'un siècle, a puissamment agité les esprits, a été la plus opiniâtre ennemie des jésuites. a en la

gloire de contribuer par ses ouvrages à perfectionner la belle langue du XVII^e siècle, du sein de laquelle sont sortis ces hommes d'une rare énergie de caractère et d'un vaste savoir : les Arnaud, les de Saey, et qui enfin a produit Racine, Nicole et Pascal.

Toutefois, disons, en finissant, que ces controverses religieuses et philosophiques ont eu peu de résultat important pour l'esprit humain; elles ont été bien dépassées dans leur tendance réformatrice par la philosophie du XVIII^e siècle.

MUSIQUE.

DES DIVERS GENRES DE COMPOSITION MUSICALE.

(Voyez sur l'harmonie et la mélodie, p. 115.)

On peut réduire à quatre les divers genres de musique connus : la *musique sacrée*, la *musique dramatique*, la *musique de salon* et la *symphonie*.

La *musique sacrée* comprend toutes les messes depuis celles du plain-chant jusqu'à celles que l'on ne peut exécuter qu'avec toutes les forces de l'orchestre; les psaumes, hymnes et motets, les oratorios et cantates sacrées. Les admirables psaumes de Marcellus, les messes et motets de Palestrina, le *Miserere* d'Allegri, celui de Leo, celui de Jomelli, la musique d'église et divers oratorios de Jean Sébastien et Charles-Emmanuel Bach; Athalie, Samson, les Machabées, le Messie de Haendel; David pénitent, de Mozart; la Mort de Jésus, de Gram, la Création, les Sept Paroles de Jésus-Christ, de Haydn; le *Requiem* de Mozart, les messes de Chérubini, et entre autres la célèbre messe à trois voix : telles sont en ce genre les compositions qui jouissent de la plus haute renommée.

La *musique dramatique* comprend toutes les compositions destinées à être exécutées sur les théâtres publics. Les musiciens qui se sont le plus illustrés dans ce genre sont, en Italie : Hasse, Leo, Pergolese, au commencement du dernier siècle; plus tard, Paësiello, Cimarosa, Guglielmi; postérieurement encore, et dans un ordre inférieur, Fioravanti, Zingarelli, Paër; de nos jours, Rossini, qui a surpassé tous ses devanciers, et élevé l'opéra moderne à son plus haut point de splendeur. Après lui, quoiqu'aucun ne puisse lui être comparé, on peut nommer Mereadante, Donizetti, Bellini surtout, qui a eu souvent d'heureuses inspirations. L'Allemagne, moins riche dans ce genre que l'Italie, a cependant produit des compositions dramatiques d'un grand talent. Keiser, l'un des plus anciens et créateur en quelque sorte de l'opéra allemand, a écrit un nombre considérable d'ouvrages qui ne se jouent plus depuis les développemens qu'a pris l'orchestre, mais où l'on trouve encore des chants extrêmement heureux; Haendel, qui lui a succédé, a composé des opéras allemands, italiens et anglais; Mozart, plus près de nous, est auteur d'opéras allemands et italiens qui sont considérés comme des chefs-d'œuvre. Nous nommerons après lui Winter et Weigl, compositeurs estimables, mais d'un ordre inférieur. L'Allemagne moderne prononce avec orgueil les noms de Weber, créateur de *Freischütz*, de Spohr, de Meyer-Beer, qui n'a acquis la haute réputation dont il jouit que depuis son bel opéra de *Robert-le-Diable*. La plupart des musiciens qui ont illustré la scène française sont Allemands ou Italiens. Lulli fut le premier; après lui vint Rameau, dont les chants manquaient de grâce et la déclamation de vérité, mais où l'on trouve quelques beaux chœurs, et, en général, un style plus dramatique que celui de Lulli et de ses imitateurs; plus tard, Gluck, auteur des deux Iphigénies, d'Armide, d'Orphée; Piccini, Sacchini, à qui nous devons OEdipe; Spontini, dont les opéras de la Vestale et de Fernand Cortès sont maintenant si connus. Rossini est en ce moment, sans contredit, le musicien le plus recommandable de la scène fran-

gaise *La Muette*, d'Auber, et *Robert-le-Diable*, de Meyer-Beer, ont classé ces deux compositeurs dans un rang élevé sans doute, mais inférieur à celui que doit occuper Rossini, auteur de *Guillaume Tell*, de *Moïse*, du *Siège de Corinthe*. Entre les musiciens dont les productions ont enrichi la scène de l'Opéra-Comique, les plus remarquables sont Monsigny, Philidor, Grétry, Dalayrac, Méhul, Nicolo, Berton, Boieldieu, Auber, Hérold. Leurs compositions sont connues de tout le monde.

La *musique de chambre* ou *de concert* consiste dans les divers morceaux destinés à être exécutés dans les salons, tels que les sonates, concertos, fantaisies, duos, trios, quatuors, quintettes pour les instruments; les cantates, romances, chansons, nocturnes, duos, trios pour les voix, écrits spécialement pour les concerts. C'est un genre de composition d'un ordre inférieur aux deux précédens, mais où plusieurs compositeurs se sont cependant fait un nom distingué. On comprend encore, sous cette dénomination générale de musique de concert, les airs, duos et autres morceaux extraits des opéras joués sur les théâtres, et dont l'accompagnement est réduite pour le piano.

La *symphonie*, dont la coupe est, avec des développemens plus étendus, absolument la même que celle de la sonate ou du quatuor d'instrumens à cordes, est un morceau de musique composé pour un orchestre, et divisé ordinairement en quatre parties distinctes, séparées entre elles par des repos. Ces quatre parties sont : 1^o l'Allegro ou morceau d'un mouvement vif, souvent précédé d'une courte introduction d'un rythme plus grave; 2^o l'Andante ou adagio, morceau plus ou moins lent dont la forme varie; 3^o le menuet à trois temps et d'un mouvement rapide : c'est le plus court des quatre morceaux dont se compose la symphonie; sa forme ne varie jamais; 4^o le presto, rondeau ou finale. Cette dernière partie est toujours celle dont le rythme est le plus vif : le compositeur y déploie toutes les forces de l'orchestre. Nous aurions pu comprendre la symphonie sous le titre général de musique de concert; mais son immense développement nous a prescrit d'en faire un genre à part. Les concerts du Conservatoire nous ont fait connaître la puissance de ce genre de composition où ont excellé Haydn, Mozart, et surtout Beethoven.

Le caractère du faux esprit est de ne paraître qu'aux dépens de la raison. VAUVENARGUES.

CHASSE AU SANGLIER.

On est fier et joyeux au logis, quand le dimanche soir, épuisé de fatigue, couvert de poussière, le front en sueur, nous avons eul'ouvert sur la table notre carnassière sanglante : on crie de plaisir, on se dispute l'honneur de compter les grains de plomb qui tout-à-coup ont arrêté la perdrix dans son vol, de découvrir du doigt l'endroit précis où la balle a percé le ventre ou brisé la patte du lièvre : on flatte Brisquet; on suspend la poire à poudre sculptée et la bouteille d'osier vide du vin généreux qui a soutenu notre courage; on replace aux rayons le volume inachevé qui, vers midi, a hâté notre sommeil sous l'ombrage d'une haie; on s'empresse à détacher nos longues guêtres gercées par le soleil, et à remplacer par une coiffure fraîche et légère notre casque de toile.

Seulement prenons toujours garde qu'on n'admire de trop près notre bon fusil noirci par la fumée; car c'est un souvenir bien précieux que celui d'une journée de chasse où l'on n'a pas fait éclater le canon pour y avoir bourré double charge par mégarde, où l'on ne s'est pas exposé à un suicide en sautant un fossé, où l'on n'a pas tiré dans les jambes d'un ami; où enfin, au retour, le foyer domestique n'a pas été épouvanté d'une détonation imprévue.

Sauf des accidens de cette nature, qu'un peu de prudence

sait éviter, il faut convenir, au reste, que la chasse est vraiment aujourd'hui un passe-temps bien pacifique, un divertissement civilisé, et qui n'a plus rien de son antique barbarie : ce n'est plus une de ces expéditions féroces, simulacres des combats, disent les poètes, où l'on se piquait de risquer sa vie pour l'espoir d'un morceau de venaison, où l'honneur ne permettait de fuir aucun gibier, et où il fallait, sans désespérer, le tuer ou se faire tuer par lui.

Fort heureusement le lion et le tigre ne sont pas de notre pays : quant aux sangliers, lorsqu'ils dévastent les moissons, on les tue de nuit un à un, ou l'on paie une prime aux villageois pour les traquer et les tuer comme des chiens enragés. Mais qu'un joyeux éleveur aille risquer des palpitations de cœur en faisant assaut de plain-pied avec un pareil animal au fond des bois, ce serait vraiment une folie digne du héros de la Manche! Tout au plus est-il raisonnable de hasarder à le viser quand on se trouve posté en un lieu sûr, par exemple, sur un arbre.

Une histoire complète des malheurs arrivés à la chasse, ou plutôt à la guerre aux sangliers, serait d'un intérêt tout mélodramatique. Les anciens ont bien exprimé l'horreur que doit inspirer la férocité et la sauvagerie de cette terrible bête, en l'opposant dans leurs mythes au plus beau des mortels et au plus fort des immortels. C'est un sanglier qui met à mort Adonis; et Hercule ajoute à sa gloire en triomphant du sanglier d'Erinmanthe. Ensuite, parmi une foule de traits, on se rappelle les affreux évènements que causa la chasse du sanglier de Calydon, dont la hure fut offerte à Atalante par le jeune prince Méléagre.

Si l'on en juge par un passage d'Oppien, il y avait d'étranges idées sur le sanglier répandues par les chasseurs de l'antiquité : « On dit du sanglier, rapporte cet » auteur, qu'il a une dent blanche cachée au dedans, ayant » quelque chose de brûlant. Quand les chasseurs l'ont percé » de leurs longs javelots, si quelq'un arrache un poil de cet » animal encore palpitant, et qu'il le mette près de cette » dent, ce poil paraît d'abord grillé et se tourne bien vite en » rond. On voit de même que les chiens, en divers endroits » de leurs côtes, où les dents ardent du sanglier ont touché, » semblent avoir quelques vestiges de feu qui s'étendent sur » leur peau. »

Jacques du Fouilloux, qui écrivait au XVI^e siècle, et qui était un brave chasseur, ne paraît pas trop rassuré quand il traite des sangliers. Il assure en avoir chassé un qui à lui seul massacra en quelques instans quarante chiens sur cinquante. En somme, il ne conseille pas de faire courir à une bonne meute de *telles sortes de bestes*; « car, dit-il, » si les autres espèces esgratignent ou mordent, il y a toujours moyen de remédier à leur morsure; mais au sanglier, s'il blesse un chien de la dent au coffre du corps, » il n'en cuidera jamais échapper. » Et toutefois il ajoute plus loin : « Si une meute de chiens est une fois dressée » pour le sanglier, ils ne veulent plus courir les bestes légères, parce qu'ils ont accoutumé de chasser de près, et » avoir grand sentiment de leur beste. »

Voici ce qu'il dit entre autres choses sur les moyens les moins dangereux de chasser et de se défendre de l'animal : « C'est une » chose certaine que si on met des colliers chargés de sonnettes au col des chiens courans, alors qu'ils courent le » sanglier, il ne les tue pas si tost; mais il s'enfuyra devant » eux sans tenir les abois. Il faut que le piqueur lève la » main haute, et qu'il donne les coups d'épée en plongeant, se » donnant garde de donner au sanglier du côté de son che- » val, mais de l'autre côté; car du côté que le sanglier se » sent blessé, il tourne incontinent la hure : que s'il est en » pays de plaine, le piqueur doit mettre un manteau devant » les jambes de son cheval; puis doit tuer le sanglier à » passalles sans s'arrêter. »

Lorsque le piqueur est à pied, il plonge son couteau de chasse au défaut de l'épaule en s'esquivant légèrement de

l'autre côté. Dans de vieilles estampes qui représentent des illustres capitaines de Germanie à la chasse, on remarque que les javalots sont dirigés surtout à la tête ou à la poitrine.

Les valets et les chiens aimaient peu cette chasse, comme on peut le croire : on était toujours muni d'aiguilles, de fil et de soie pour raccommoder ceux qui étaient éventrés : l'odeur seule du sanglier rebutait souvent la meute ; il fallait les exciter de très près et leur parler d'un ton plein. Les cris en usage étaient : *Hou hou... vel-ci aller, vel-ci aller... hou hou... valets... hou hou... ça va... ça va... hou hou... la ha, la ha ha ha.*

Contre les règles ordinaires de la chasse, s'il y avait trop grande perte de chiens et quelquefois d'hommes, il était permis, mais seulement à la dernière extrémité, d'abattre la bête d'un coup de fusil ou de pistolet.

Il est rare de pouvoir chasser un sanglier en moins de cinq ou six heures, et quelquefois il faut trois ou quatre jours.

Le dernier prince de Coudé affectionnait beaucoup cette chasse, et entretenait des chiens vigoureux qu'on y avait particulièrement dressés ; on rencontre dans les bois de Chan-

tilly des traces nombreuses de sangliers. Dans le nord de l'Europe, on voit encore de belles troupes de chasseurs livrer combat à ces animaux : en Allemagne, on se sert quelquefois de toiles dans lesquelles on les cerne au moyen de grandes battues, et on les laisse ensuite sortir un à un par une étroite ouverture, et on les tire à l'aise sans grand péril.

En Angleterre, au XII^e siècle, il y avait une telle quantité de sangliers, que les environs même de Londres, alors entouré de bois, en étaient infestés. Une portion de terrain du comté de Fife, en Ecosse, était autrefois appelée *Muckross*, ce qui signifie, en langage celtique, la *colline aux Sangliers*. On rapporte qu'avant la réforme, dans la ville de Saint-Andrew, des chaînes suspendaient, à l'autel de la cathédrale, deux dents de sanglier qui avaient chacune de 45 à 16 pouces de hauteur.

En Amérique, le sanglier était inconnu avant l'invasion des Européens ; il abonde dans l'Inde ; mais sa nature paraît y être moins féroce que dans l'Occident.

Les dents du vieux sanglier se tourment en forme de croissant, la pointe vers les yeux ; on les nomme *mire*, ou même



(Moyen âge — Chasse au sanglier.)

contre-miré, quand elles sont entourées ; alors il foule du boutoir si terriblement fort, que ses coups sont souvent plus funestes que ses incisions.

L'animal jusqu'à six mois, en langue de chasse, se nomme *marcassin* ; de six mois à un an, *bête rousse* ; d'un an à deux, *bête de compagnie* ; de deux à trois, *ragot* ; à trois ans, c'est un sanglier à son *tiers an* ; à quatre, un *quartan* ou *quartanier* ; et passé ce temps, c'est un vieux sanglier qu'on appelle *solitaire* et *vieil ermite*. La femelle porte toujours le nom de *laie*.

Le sanglier, qui n'est autre chose que le cochon tel qu'il existe à l'état sauvage, crie et grogne rarement ; mais il souffle avec violence : quand il désespère d'échapper à ses ennemis, il se roule et se vautre à terre, s'élance par bonds, ou s'asseyant dans une cépée, fait face à son ennemi avec fureur. Il y a dans sa puissante colère, dans ses mœurs libres, dans son allure et son apparence farouche, une sorte de poésie qui le distingue de cette commune et grossière

ineptie de la race soumise à la domesticité. Il vit ordinairement seul. En hiver, il se tient loin du voisinage des hommes, dans des espèces de forts hérissés d'épines ; en été, il rôde aux lisières des bois, et pendant la nuit il fait des sorties pour ravager les champs : il se nourrit de vers, de racines, de glands, de faines, de noisettes, de petits lapins, de petits lièvres, d'œufs de perdrix et de perdreaux, de légumes et de grains. Il fait beaucoup de bruit en mangeant, ce qui dénonce sa présence dans l'obscurité ; et quand il est alarmé, au lieu de fuir, il s'arrête pour reconnaître le péril, ce qui peut donner le temps de l'ajuster. On rencontre parfois des troupes de laies et de marcassins, ou de sangliers voyageurs qui se rendent dans les pays lointains ; ils ravagent les campagnes sur leur passage, et s'arrêtent volontiers quelques jours dans les endroits fertiles ; quand ils sont repus, ils poursuivent leur route en traversant les fleuves et les rivières, soit à la nage, soit sur la glace.

SCULPTURES DU PARTHÉNON.

(Voyez les restes du Parthénon. — Tome I^{er}, page 27.)

LE THÉSÉE ET L'ILISSUS.



(Le Thésée.)

Des dépouilles du Parthénon qui ornent aujourd'hui le Musée Britannique, les deux statues principales sont celles que l'on a nommées le Thésée et l'Ilissus. Malgré les mutilations qu'elles ont subies, aux yeux des artistes elles sont encore de précieux modèles de la grandeur et de la simplicité imposantes du style grec.

Le Thésée était placé sur le fronton de l'est, près des chevaux d'Hypérion. Il se repose, à demi couché sur un fragment de roche couvert d'une peau de lion. La belle proportion des diverses parties du corps, les muscles fortement accusés, expriment à la fois une noble élégance et une vigueur exercée. En étudiant cette seule attitude, il semble que l'on comprenne mieux la vie et le caractère de ce jeune héros athénien, qui fut sans contredit le plus aventureux et le

plus civilisé de cette sorte de divine chevalerie grecque formée sur les traces d'Hercule : le repos pesant et la monstrueuse encolure du dieu *aux Douze Travaux* n'eussent pas convenu à celui dont le premier exploit fut de vaincre l'homme-taureau dans l'arène du Labyrinthe pour mériter un sourire de la fille du roi Minos, et qui, plus tard, s'en alla faire la guerre aux Amazones pour enlever leur reine et l'épouser. Thésée était, dans ces temps barbares, un présentiment d'Alcibiade.

La statue de l'Ilissus, déification d'un ruisseau qui coulait dans la campagne au midi d'Athènes, occupait l'angle gauche du fronton de l'ouest du temple. Ce n'est pas une idée de force que cette figure réveille, mais bien plutôt une idée de gracieuse flexibilité. Les lignes du torse ondulent et



(L'Ilissus.)

s'atténuaient avec une douceur merveilleuse. La plupart des connaisseurs regardent le Thésée comme une œuvre plus parfaite ; cependant ce ne fut pas l'avis de Canova lorsqu'il visita Londres ; peut-être doit-on s'expliquer cette préférence du sculpteur italien par la nature même de son talent, où dominait moins, en général, un sentiment vigoureux qu'un voluptueux abandon. On croit que Raphaël s'est inspiré de l'Ilissus dans sa composition d'Héliodore.

POÉSIE.

VERS MÉTRIQUES. — VERS RIMÉS. — VERS BLANCS.

Les langues grecque et latine fondèrent leur versification et leur poésie sur la *quantité*, c'est-à-dire sur la mesure de

la durée du son dans chaque syllabe de chaque mot. Cette mesure ne consiste pas dans la lenteur ou la vitesse accidentelle de la prononciation, mais dans des proportions constantes de brièveté ou de longueur attribuées aux syllabes. Ainsi, que l'on suppose ces deux médecins de Molière (M. Macroton et M. Balis), dont l'un allonge excessivement ses mots et l'autre bredouille, occupés à lire une pièce de vers latins, et la lisant bien, ils observeront également la quantité. Le bredouilleur aura peut-être prononcé plus vite une longue que son camarade une brève, mais ils ne laisseront pas de faire exactement brèves celles qui sont brèves, et longues celles qui sont longues.

C'est cet avantage de pouvoir exprimer, par la longueur ou la brièveté du son, les sentimens lents ou impétueux de

l'âme, qui donne aux vers *métriques* des anciens une cadence et une mélodie que n'ont point les langues modernes. Le poète n'avait qu'à combiner ces longues et ces brèves de la façon qui lui paraissait la plus favorable aux effets qu'il voulait produire, et aussitôt il obtenait une variété d'intonations qui charmait l'oreille. Avec deux longues ou le spondée (—), une longue et deux brèves ou le dactyle (—), il avait déjà l'hexamètre et le pentamètre. De divers autres pieds naissaient différents vers dont il pouvait tirer encore un heureux parti, comme on peut en juger par les chœurs des tragiques grecs, les odes de Pindare et d'Horace, etc.

Notre langue, surtout dans son origine, était aussi peu propre que possible à former une poésie de ce genre. Le latin entraînait par quelque chose dans les éléments dont elle était composée, mais il s'y mêlait une foule d'idiomes plus barbares les uns que les autres, dont les sons rauques et stridents prétaient peu à la cadence grecque et latine.

Aussi la *quantité* n'a-t-elle jamais pu devenir la base de la versification française, malgré quelques tentatives curieuses faites à diverses époques par des écrivains qui ne trouvaient point une compensation suffisante à la prosodie de la poésie ancienne dans les règles principales de notre prosodie.

Etienne Jodelle, qui fut, comme nous l'avons dit, l'une des étoiles de cette pléiade si fameuse sous Henri II, essaya, dit-on, l'un des premiers, de soumettre notre langue à des lois rigoureuses de quantité; et il appela les poètes dans cette direction d'études en composant le distyche suivant par dactyles et par spondées, qu'il mit à la tête des poésies d'Olivier de Maguy, imprimées en 1555.

Phébus, Amour, Cypris, veût saüver, noüir et örnör
Tön vers et tön chef d'ömrö, dö flämmö, dö flöars.

« Voilà, dit Pasquier, qui lui-même fit un grand nombre de ces vers, voilà le premier coup d'essai qui fut fait en vers rapportés, mesurés, lequel est vraiment un petit chef-d'œuvre. » — (Toutefois selon d'Aubigné, l'Iliade et l'Odyssée d'Homère auraient été traduites en vers hexamètres, par un nommé *Moussel*, vers 1550, c'est-à-dire vingt ans environ avant le distyche de Jodelle.)

Pasquier poursuit : « Quelques années après, devisant avecques Ramus, personnage de singulière recommandation, mais aussi grandement désireux de nouveautés, il me somma d'en faire un autre essai de plus longue haleine que les deux précédents. Pour lui complaire je fis, en l'an 1556, une élégie en vers hexamètres et pentamètres. Neuf ou dix ans après, Jean-Antoine de Baif, marri que les vers qu'il avoit premièrement composés ne lui succédoient envers le peuple de telle façon qu'il desiroit, fit vœu de ne faire de là en avant que des vers mesurés, toutefois en ce sujet si mauvais parrain, que non seulement il ne fut suivi d'aucun, mais, au contraire, découragea un chacun de s'y employer, d'autant que tout ce qu'il a fait étoit tant dépourvu de cette naïveté que doit accompagner nos œuvres, qu'aussitôt que cette sienne poésie vit la lumière, elle mourut comme un avorton. »

Et, en effet, cette tentative, ainsi présentée, ne pouvait avoir aucun succès. Les oreilles françaises étaient déjà trop bien faites à la rime pour qu'elles pussent s'en passer facilement. On essaya donc de concilier la quantité et la rime, et de faire des vers métriques rimés. C'est Marc-Claude Butet, dont les poésies parurent en 1561, qui en fit le premier essai dans une ode.

Bonsard lui-même ne fut pas étranger à cette tentative. Il voulut, à l'exemple des poètes italiens, essayer de se contenter de la rime au bout de onze syllabes sans s'astreindre au nombre adopté en France, ni à la mesure des anciens. Mais nul ne suivit son exemple, tant étaient faibles les deux ouës qu'il composa dans ce genre.

Depuis Jean Passerat revint aux vers métriques, sans plus

de succès. Nicolas Rapin fit l'épithaphe de Pierre Ronsard en une ode métrique et rimée qui renferme des passages assez vigoureux et assez poétiques, et qui commence ainsi :

Vous qui les ruisseaux d'Hélicon fréquentez,
 Vous qui les jardins solitaires hantez,
 Et le fond des bois, curieux de choisir
 L'ombre et le loisir;
 Qui, vivant bien loin de la fange et du bruit,
 Et de ces grands que le peuple poursuit,
 Estimez les vers que la Muse après vous
 Trempe de miel doux;
 Élevez vos chants, redoublez votre ardeur,
 Soutenez vos voix d'une brusque verdeur,
 Dont l'accord montant d'ici jusques aux cieus,
 Irrite les dieux!

Ainsi les vers métriques, même avec la rime, n'avaient pu s'acclimater en France. D'autres innovateurs proposèrent de supprimer seulement cette rime, qui ne faisait que gêner le poète, et, pour le reste, d'adopter les autres règles de notre versification. On nomma vers *blancs* cette nouvelle espèce de vers. En Angleterre, les poètes emploient à leur gré les vers blancs ou les vers rimés

Les vers blancs, la prose mesurée de Lamothe, les hexamètres de Turgot, les Eumolpiques de Fabre d'Olivet, ne furent pas plus heureux que les vers métriques de Jodelle, Baif et Ronsard.

Il n'y a pas long-temps encore qu'une nouvelle expérience a été faite. Nous avons sous les yeux un recueil de poésies imprimées en 1827, à Florence, par le comte de Saint-Leu (Louis Bonaparte, ancien roi de Hollande), avec cette épigraphe :

La rime, je le sais, a pour vous ces attraits
 Que Racine et Boileau lui prêtèrent jadis;
 Mais sans eux, sans l'appui de vos fameux poètes,
 La rime est un pédant armé de la férule,
 Qui vient à chaque vers marteler notre oreille,
 Et troubler l'harmonie en voulant la forcer.

Le même auteur nous apprend dans ses notes que lui aussi a pensé d'abord à introduire le rythme des Latins et des Grecs dans notre poésie, mais qu'il a renoncé à ce projet en trouvant un autre moyen de supprimer la rime; et il propose, dans un traité de versification assez ingénieux, des vers qu'on a désignés sous le nom d'harmonico-rhythmiques, et dont il donne de nombreux exemples de sa composition.

Feu Bruguères, baron de Sorsum, qui a donné la traduction de quatre pièces de Shakespeare, *la Tempête*, le *Songe d'une nuit d'été*, *Coriolan* et *Macbeth*, voulant représenter les formes variées de la poésie de l'original, a traduit en prose ce qui est en prose dans l'original, en vers blancs ce qui est en vers blancs, et en vers rimés ce qui est en vers rimés. Ce mélange n'est pas toujours désagréable : souvent quand la rime est interrompue par un passage seulement rythmé, on éprouve une impression semblable à celle que produirait, au milieu d'un chant vif et brillant, la transition d'un récitatif lent et grave. Par exemple, dans cette scène de *la Tempête* :

ARIEL, *génie de l'air invisible*.
 Écoutez, écoutez; j'écoute
 L'hymne éclatant du chanteur du matin,
 Et jusqu'à la céleste voûte
 Sa voix porte notre refrain.

FERDINAND.

D'où provenir ces sons mélodieux?
 De la terre ou de l'air? Je ne les entends plus
 De quelque Dieu de l'île ils forment le cortège,
 Et sans doute qu'au loin ils ont suivi ses pas.
 Tandis que je pleurais, assis sur un rocher,
 Le naufrage où j'ai vu périr le roi mon père,
 Sur la face des mers, cette douce harmonie.

Jusqu'à moi s'est glissée, et ses accords touchans
 Apaisaient à la fois les flots et ma douleur.
 Pensis, je fai suivie, qu' plutôt je le sens,
 J'arrive jusqu'ici par son charme entraîné.
 Hélas ! elle a cessé.... Non, elle reconnoence.

ARIEL.

Tou père dort au fond de la mer bondissante ;
 Ses os sont changés en corail,
 Et la perle arrondie, à l'écaillé luisante,
 De ses yeux remplace l'émail.
 Tout ce qui fut en lui de nature mortelle,
 Tout, hormis son souffle animé,
 En une substance nouvelle
 S'est vu par l'Océan richement transformé.
 Par les nymphes des mers, dans leur verte demeure,
 Son glas est tinté d'heure en heure ;
 J'entends ses sourds bourdonnemens.

CHŒUR DE GÉNIES.

Écoute les frémissemens
 De l'airain frappé d'heure en heure.

.....

De la raillerie. — On peut apprendre à lire et à écrire, mais on ne peut pas apprendre à railler ; il faut pour cela un don tout particulier de la nature, et, à vrai dire, je trouve heureux celui qui ne veut pas l'acquérir : le caractère de railleur est dangereux ; quoique cette qualité fasse rire ceux qu'elle ne mord pas, elle ne nous procure néanmoins aucune estime.

OXENSTERN.

Une opinion sur l'origine du mot tintamarre. — On trouve dans les vieilles chartes du Berry, que Jean, fondateur de la chapelle de Bourges, allant un jour à la chasse, rencontra un grand nombre de vigneron dans un état si misérable, qu'ils les interrogea amicalement, et en eut pitié. Il apprit d'eux qu'on les faisait travailler jusqu'à quinze et seize heures par jour, et pour abolir cette coutume, il ordonna qu'ils n'eussent à se rendre au travail qu'à six heures, et qu'ils pussent s'en revenir à six heures du soir en été, à cinq en hiver. Le duc ne voulut pas que cette promesse fut illusoire, et il enjoignit à ceux qui étaient le plus près de la ville, et qui par conséquent entendaient les premiers sonner l'heure, d'en prévenir leurs voisins, qui devaient l'annoncer aux plus éloignés : « Tellement, dit l'auteur de ce récit, qu'en toute la contrée s'entendoit une grande luée et clameur, par laquelle chacun étoit finalement averti qu'il falloit faire retraite en sa maison. » Tous donnaient cet avertissement en tintant avec une pierre *des- sus leur mare* (mare, c'étoit le nom d'un instrument de labour), d'où il seroit possible que depuis on eût appelé tintamarre, en général, tout ce qui rappelait un bruit de ce genre.

PHARE D'EDDYSTONE.

Si le phare le plus monumental et le plus célèbre parmi les modernes édifices de ce genre est celui de Corolouan, à l'embouchure de la Gironde, si l'un des plus remarquables par son élévation au-dessus du sol, par la hardiesse et la simplicité de sa construction, est celui de Barfleur, dans la Manche, il faut reconnaître que le phare dont l'achèvement a présenté le plus de difficultés, et dont l'histoire offre les détails les plus intéressans, est celui d'*Eddystone*, dans la baie de Plymouth.

A cinq lieues environ de cette ville, et à trois lieues de la pointe de terre la plus avancée, se trouve un étroit rocher, qui, au moment de la haute mer, est entièrement recouvert par les flots. Long-temps il fut l'effroi des marins, et plus d'un beau navire, chargé de précieux ballots,

est venu s'y briser en face du port, après avoir cédé aux dangers d'un long voyage. Tous les navigateurs désiraient ardemment d'y voir dresser un phare ; mais la mer ne permet d'en approcher que rarement ; et l'éloignement de la côte, l'impossibilité de loger les ouvriers sur les lieux, la fréquence des mauvais temps, les grosses lames qui balaient la surface du roc, la difficulté d'établir des fondations, faisaient regarder un tel projet comme au-dessus de la puissance humaine.

Cependant l'essai en fut tenté par un M. Winstanley.

C'étoit un homme fort industrieux, et dont l'imagination se tournait sans cesse vers les travaux mécaniques, mais qui n'étoit point un constructeur de profession. — Sous sa direction, quatre ans furent employés à ériger un phare en pierre, à faces polygonales, formant des angles rentrans et des saillies. Il étoit haut d'environ 90 pieds. Malgré cette élévation, lorsqu'il y avoit une forte tourmente, la mer sautoit par dessus la lanterne, comme, du reste, cela se voit encore aujourd'hui. Cependant l'architecte, loin d'être effrayé des tremblemens que tout l'édifice ressentait, des chocs de la vague qui s'engouffrait dans les angles, s'en allait partout, se riant des gardiens trop timides, et redisant sans cesse qu'il ne désirait rien tant que de se trouver dans son phare, au milieu du plus violent ouragan qui eût jamais soufflé sur la face du globe.

Il fut servi à souhait.

Le 26 novembre 1705, pendant qu'il surveillait quelques réparations, il s'éleva une tempête si violente, que de mémoire d'homme l'Angleterre n'en avoit essayé de pareille.

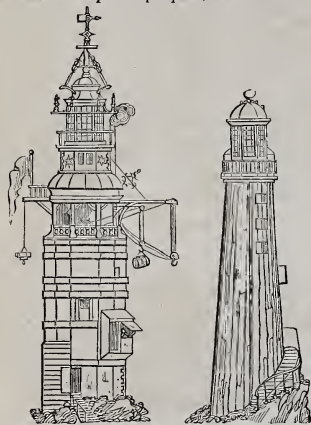
Au matin le phare avoit disparu.

Pas une pierre, pas un morceau de bois, pas une barre de fer ne restait sur le rocher ; la vague avoit tout emporté, sauf un bout de chaîne fortement scellé dans le roc, seul témoignage de quatre années de travaux. — Tel fut le destin du premier phare d'*Eddystone*.

Bientôt après, un vaisseau sorti des ports de l'Angleterre rencontre le rocher, s'y brise, et la majeure partie de l'équipage y périt. — Acte du parlement pour la construction d'un second phare.

John Rudyerd, marchand de soieries, commença à le bâtir en juillet 1706, et deux ans après le fanal allumé reparut aux yeux des navigateurs comme l'étoile de salut. — Cette fois, l'édifice étoit de bois, et parfaitement rond ; il résistait aux coups de vent les plus furieux. Malheureusement le feu y prit le 2 décembre 1733. — Il y avoit alors trois gardiens, dont l'un, Henry Hall, étoit âgé de quatre-vingt-quatorze ans. Ce fut ce vieillard, plein de force et d'activité malgré le poids des ans, qui sonna l'alarme. Mais les autres dormaient profondément ; avant qu'ils fussent réveillés l'incendie gagna ; d'ailleurs, que pouvaient faire trois malheureux obligés d'aller chercher leur eau à 70 pieds au-dessous ? Néanmoins ils travaillaient avec ardeur, lorsque le pauvre Henry Hall reçut sur la tête et les épaules tout un ruisseau de plomb fondu, tombant de la toiture. Cet accident le mit hors de service, et ruina le courage de ses compagnons. Chassés d'étage en étage, les gardiens se retirèrent successivement devant leur cruel ennemi, et finirent par se réfugier dans un trou placé à la base du rocher, qu'heureusement pour eux la mer, alors basse, laissa à découvert. — C'est là qu'on vit bientôt les reprendre. Les pêcheurs ayant aperçu le feu à l'origine, des bateaux de secours furent aussitôt envoyés, et, malgré la mer et les difficultés de l'abordage, on parvint à ramener, au travers des vagues, les trois hommes dont l'état de stupefaction étoit extrême. L'un d'eux, après avoir été posé à terre, prit subitement la fuite, comme frappé d'une panique, et fit un tel usage de ses jambes que jamais on ne put le rattraper ; il ne reparut plus dans le pays. Quant au pauvre vieux Hall, il fut aussitôt confié aux médecins, mais bien qu'il eût encore assez bon appétit, qu'il prit assez facilement sa nourriture, et que

sa santé parût se rétablir, il persistait néanmoins à dire, en hochant la tête, que jamais les docteurs ne le remettraient bien d'aplomb, tant qu'ils ne lui auraient pas tiré de l'estomac le morceau de métal qui avait passé par son gosier, lors de la chute du ruisseau fondu tombé de la lanterne. — Personne ne voulait l'en croire, et chacun, médecin ou autre, s'en prenait à l'imagination frappée du vieux Hall : « Il radote, le bonhomme. » Le douzième jour après l'incendie, Hall, saisi subitement de spasmes et de frissons, expira. On l'ouvrit, et dans son estomac se trouve, adhérent aux chairs, un morceau de plomb long et ovale, du poids de sept onces. — Ce fait extraordinaire est consigné dans les *Transactions philosophiques*, tome XLIX.



(Anciens phares, construits par Winstanley et par Rudyerd.)

Et de deux phares. — M. Smeaton fut chargé du troisième, et en posa la première pierre le 12 juin 1757.

M. Smeaton, fabricant d'instruments de mathématiques, venait de laisser son établissement pour entrer dans la carrière d'ingénieur civil, où son génie l'appelait. Cet homme habile termina le phare en trois années, pendant lesquelles il ne fut possible d'aborder le rocher que quatre cent vingt-et-un jours; la durée totale du temps de travail ne forma que cent onze jours dix heures. Les difficultés sans nombre qu'il a fallu vaincre, les précautions prises en faveur des hommes, dont pas un n'a péri, enfin tout l'historique du phare d'Eddystone, avec de belles gravures, et les détails circonstanciés de la construction, se trouvent dans un magnifique ouvrage publié par Smeaton lui-même.

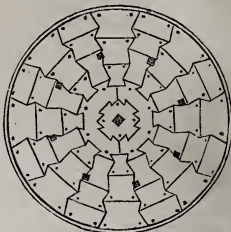
On voit, par le plan que nous donnons, quelle est la disposition de chaque assise; les pierres qui la composent sont toutes assemblées, à queue d'aronde, autour du centre; elles sont, en outre, traversées de haut en bas par des dés en marbre, qui pénètrent aussi dans les pierres de l'assise supérieure. Par suite de ce système, chaque assise forme un ensemble dont pas une pierre ne peut se détacher, et les assises supérieures, liées avec les inférieures, ne peuvent pas glisser sur elles.

Cette disposition était nécessaire pour que, pendant les tempêtes survenues durant le travail de fondation, la vague n'élève pas les assises inférieures.

Le roc lui-même, qui était inégal à sa surface, a fait les frais de la majeure partie des six assises inférieures; il a été entaillé aussi à queue d'aronde, et uni aux blocs de pierre rapportés.

L'édifice tout entier, qui a presque 100 pieds d'élévation au-dessus des basses eaux, présente donc une masse com-

pacte comme un seul bloc, formant en quelque sorte la continuation du rocher, et destinée à durer autant que lui.



(Plan du Phare actuel.)

Indépendamment de cette solidité due à la disposition des matériaux, la forme même du phare, qui va en diminuant vers le sommet, est une nouvelle garantie de sa durée. La courbe gracieuse qui termine l'extérieur du monument n'a pas été seulement adoptée par Smeaton sous le rapport de la beauté, mais sous celui de la solidité. Lorsque la vague arrive et se brise sur le phare, elle glisse, en s'élevant, le long de la surface courbe qui lui est offerte; tandis que, sur une face perpendiculaire, il naîtrait, après le premier effet de cette vague, des chocs brusques dont l'édifice entier serait sans cesse ébranlé. — L'idée de cette forme particulière fut du reste suggérée à Smeaton par la vue de quelques troncs d'arbres très exposés aux vents, et qui présentaient naturellement une courbure semblable.



(Le Phare actuel d'Eddystone.)

Dans une autre livraison, nous parlerons du mode d'éclairage des phares par le système Fresnel, dont il se trouve un modèle à l'exposition de l'industrie.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, pres la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIÈRE, rue du Colombier, n° 30.

JEAN-BAPTISTE GREUZE,
 PEINTRE FRANÇAIS.



(Musée du Louvre; tableaux de genre. — L'Accordée de village.)

Né à Tournus en 1726, Greuze eut un père qui, craignant pour lui l'indigence, voulait l'empêcher d'être peintre. Heureusement, Grandon, le beau-père de Grétry, passa par la ville de Tournus, et fut témoin d'une scène très vive entre le père et le fils. Grandon était un peintre de portraits de quelque talent, et d'une grande réputation à cette époque. Quand il eut vu les dessins du jeune Greuze, il obtint facilement de l'emmener avec lui, d'abord à Lyon, puis à Paris, où il l'aïda quelque temps de sa bourse et de ses conseils.

Bientôt Greuze commença à vivre du prix de ses portraits ; il essaya de composer quelques tableaux qui lui réussirent mal, copiant trop la nature pour être goûté dans ce temps d'afféterie. On lui conseilla de suivre les cours de l'Académie de peinture, où l'on enseignait à altérer la vérité suivant le goût à la mode. Il eut si peu de succès dans les études qu'on lui faisait faire, que ses maîtres lui avaient déjà plusieurs fois conseillé de renoncer à la peinture, quand un jour il leur montra son beau tableau de *La Lecture de la Bible*. On ne voulut pas croire d'abord que cet ouvrage fût de sa main ; mais il en eut bientôt exécuté un autre supérieur au premier. Sa réputation fut vite répandue, et on lui commanda des tableaux pour les plus riches galeries de Paris. M. Delalive en acheta un grand nombre qui furent reproduits par les premiers graveurs.

Alors, sur la proposition de Pigalle, il fut agréé à l'Académie, et il eut la permission d'exposer ses ouvrages au salon. Quelques critiques qui en furent faites l'affligèrent beaucoup malgré l'engouement du public. Sans songer que les beaux-esprits des journaux qui critiquaient ses ouvrages, incapables de les juger par eux-mêmes, ne faisaient que répéter ce qu'ils avaient entendu dire à ses rivaux ; sans penser que

le public seul, qui jugeait sous l'influence immédiate de sa peinture, étranger à toute prévention et à toute jalousie, avait porté un jugement d'une valeur réelle, il se décida à faire le voyage de Rome pour y changer son style. Mais à force de chercher à mettre plus de vigueur dans sa couleur, plus de pureté dans son dessin, il perdit la naïveté originale qui est le principal mérite de sa peinture. Il eut alors le bon esprit de comprendre qu'il s'était fourvoyé en sortant de la nature, et il revint à sa première manière, à sa peinture légère et facile.

Les sujets que Greuze traitait de préférence étaient les scènes d'intérieur d'un ménage de paysans. Il savait grouper avec un rare talent les personnages qu'il introduisait dans ses tableaux, et rendre avec beaucoup de vérité la physionomie particulière et l'expression de chacun. Nous citerons, parmi ses plus belles compositions : *le Père paralitique*, *la Malédiction paternelle*, *la Bonne mère*, *le Gâteau des Rois*, *la Dame de charité*, et *l'Accordée de village* dont la gravure accompagne cet article. Ce tableau, plus que tout autre, peut donner une idée de la manière de l'artiste. Ici, comme dans presque tous les ouvrages de Greuze, le sujet est si heureusement mis en scène, que du premier coup d'œil on reconnaît la position relative de tous les personnages. On pourrait reprocher un peu d'immobilité à ses figures ; mais elles sont généralement pleines de sensibilité. Ses chairs sont fraîches et peintes avec soin ; seulement ses draperies sont habituellement négligées.

Depuis qu'il avait été agréé à l'Académie, Greuze avait laissé passer le temps prescrit sans envoyer son tableau de réception ; enfin il en envoya un qui ne fut pas jugé convenable, et à l'exposition suivante ses tableaux furent refusés. Dès lors Greuze cessa de présenter ses ouvrages au salon, et

il persista dans cette résolution malgré toutes les démarches des académiciens qui voulaient le ramener à eux. Il ne consentit à exposer sa peinture au Louvre que lorsque la révolution eut dissous l'académie, et aboli la censure qu'elle avait exercé jusque là sur les œuvres d'art.

Greuze vécut encore quelque temps, jouissant de la réputation et de l'aisance que son talent lui avait acquises, et mourut le 21 mars 1805, à l'âge de quatre-vingts ans.

Une danse à Mysore (Indes). — Il est à Mysore un divertissement qu'on n'a jamais songé à imiter dans nos ballets, et qui consiste en ceci : — D'un anneau fixé au centre du plafond de l'enceinte où le public est rassemblé descendent huit cordons de soie de différentes couleurs, dont quatre jeunes garçons et quatre jeunes filles tiennent les extrémités. A un certain signal, ces huit enfans commencent une danse dont les pas sont réglés de façon à ce que, peu à peu, ils arrivent à tresser ensemble les huit cordons. Après avoir tourné quelque temps dans un sens, l'orchestre change d'air, et la tresse se détord pour se reformer de nouveau dans l'autre sens. On peut produire les effets les plus agréables par le jeu des couleurs des cordons qui se réunissent comme par enchantement, et par les vêtements variés des enfans, qui, éloignés et isolés lorsque les fils sont libres et séparés, se croisent, se mêlent, semblent se confondre et perdre la règle de leurs pas, pour reparaître bientôt unis ensemble, groupés sous leur large et éclatante tresse.

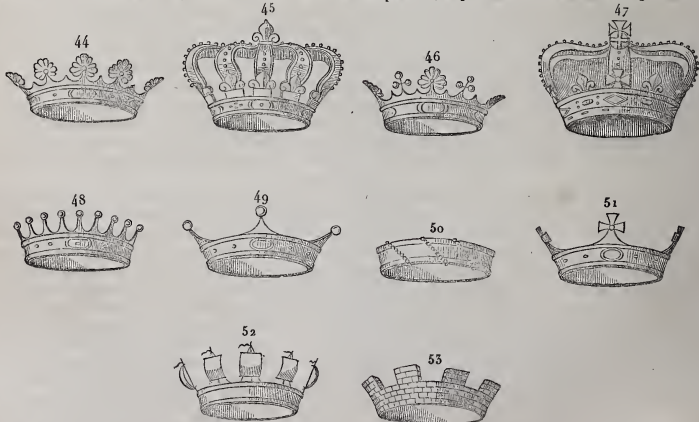
DU BLASON.

(Deuxième article. — Voir page 112).

En accueillant dans la *Magasin pittoresque* les notions élémentaires de ce blason que l'on ne sait comment nommer, car les qualifications d'*art* et de *science* qui lui étaient autrefois attribuées ne lui conviennent plus, nous avons seulement considéré son importance historique. Le

passé ne peut être changé, et le blason n'eût-il été qu'un monument de la vanité humaine, il pourrait encore être intéressant de le connaître; car l'histoire de la vanité humaine, comme il est dit quelque part, fait partie de l'histoire des hommes. — Cependant personne ne peut méconnaître aujourd'hui que pendant la grande association féodale européenne, lorsque tout était fondé sur la transmission héréditaire des dignités et des fonctions, lorsque les relations de famille avaient dû devenir les bases de la politique des hommes et des nations, lorsque du souverain jusqu'au dernier écuyer il existait un ensemble de droits et de devoirs réciproques, fondés sur le rang que chacun occupait dans cette chaîne continue de supérieurs et d'inférieurs; personne ne peut méconnaître, disons-nous, qu'il était utile pour tout gentilhomme de porter toujours avec lui son histoire, celle de sa famille et de sa parenté, et le signe des dignités dont il était revêtu; or, les armoiries étaient cette histoire complète, peinte et décrite dans d'éclatants emblèmes que le blason enseignait à lire. Par leur utile secours, il n'était pas une pièce d'armure, pas un tronçon d'épée ou de poignard, pas un livre, pas un fragment d'argenterie, de nienble, de vêtement, qui ne devint une description historique, souvent fort éloquente.

Les armoiries étant empreintes sur tout ce qui nous reste de ces temps, on peut avancer qu'il est impossible de faire une étude sérieuse du moyen âge sans avoir appris à les déchiffrer, sans connaître les écussons des anciennes familles; car il n'est pas de village, tant isolé qu'il soit, qui n'ait en ses environs quelque château, quelque monastère, quelque débris de tombe; pour lire sur ces vieux monumens, il faut s'aider du blason. — Le blason était un langage emblématique européen, qui formait, comme le latin, un des modes de communications entre les nations d'idiomes divers. Par son aide encore aujourd'hui, et nous en avons été les témoins, l'étranger qui erre autour des sépultures de Saint-Denis ou de Westminster saura reconnaître les personnages qui reposent sous leurs marbres, découvrira leurs alliances et leur parenté, et peut-être, sans savoir la langue de France ou



d'Angleterre, éclaircira à l'inspection des tombeaux quelque point douteux de l'histoire de ces pays; tandis que les nationaux qui l'accompagnent pourront demeurer muets devant ces symboles dont ils n'ont pas étudié la signification.

Dans notre précédent article, nous avons dit qu'une armoirie se composait : 1^o de l'écusson, 2^o des *émaux*, 3^o des *charges*, 4^o des *ornemens*. Nous avons parlé des trois premières parties, nous passons maintenant aux ornemens.

Les *ornemens*. — La *couronne* peut être nommée le principal ornement de l'écusson: c'est elle qui indique le titre nobiliaire que porte le possesseur des armoiries. Les couronnes se distinguent par le genre de diadèmes et de fleurons qui surmontent le cercle qui les compose. La *couronne royale* de France était un cercle d'or surmonté de huit fleurs-de-lis, et fermée de huit diadèmes noués par un neuvième lis (voyez 45). Aujourd'hui le cercle de cette couronne est orné de fleurons et les diadèmes se fermant par un globe.

Celle d'Angleterre est composée de quatre lis et de quatre croix patées; elle est doublée d'un chapeau, et fermée de quatre diadèmes perlés (voyez 47). La couronne ducale (44) est un cercle d'or monté de huit fleurons; la

gnités sont des colliers d'ordre de chevalerie, ou des insignes de fonctions militaires ou civiles, que l'on met autour ou en sautoir du champ; la devise est un cri de guerre ou une profession de foi, que l'on inscrivait au-dessous de ses armoiries; le manteau se drapait autour de l'écu complet, ainsi que sur les épaules; c'était marque de grande dignité. Outre ces ornemens, il en peut exister d'autres; mais ils seraient excisés par le caprice. La figure 54 indique la position respective de l'écu et de ses divers ornemens; le champ de l'écusson est suffisamment désigné par les neuf lettres qui le divisent; le n° 1 indique le cimier; 2, la couronne; 3, le casque; 4, les lambrequins; 5, deux bâtons, marques de commandement; 6, un collier d'ordre de chevalerie; 7, un lion et un monstre, servant de supports; 8, le cordon, qui porte ordinairement la devise.



couronne de marquis (46), un cercle monté de quatre fleurons et quatre trèfles en perles placés alternativement; de comte (48), un cercle à huit perles rangées; de vicomte (49), un cercle monté de quatre grosses perles; de baron (50), un simple cercle rasé, entortillé de rangs de petites perles; de vidame (51), un cercle d'or monté de quatre croix patées. La couronne impériale est un cercle d'or fleuroné, montée de pendans; celle des dauphins de France était le cercle royal fermé de quatre dauphins noués par un lis. Les princes de l'Eglise romaine portaient aussi sur leurs armoiries des couronnes ou des chapeaux: la tiare, entourée de trois couronnes, les chapeaux rouges et les mitres, sont les insignes du pape et des cardinaux. Outre ces couronnes, il en est quelques autres toutes de fantaisie, comme celles 52 et 53, qui sont des couronnes navale et murale; un amiral victorieux pouvait orner son écu de la première. On en voit quelques unes en Angleterre: Vauban aurait pu, sans contredit, se décorer de la seconde. On conçoit facilement qu'il existe, entre les diverses couronnes des souverains et des noblesses de l'Europe, des différences que l'on ne peut énumérer ici. Mais ces différences sont loin d'être capitales, et ne s'écartent que légèrement de la méthode générale.

Sous Napoléon, les couronnes avaient été remplacées, dans les armoiries de la noblesse de sa création, par une toque surmontée d'un nombre distinctif de plumes. Les armes des dignitaires de cette époque témoignent toutes de ce changement de courte durée.

Les casques se portaient sur la cotte d'armes comme preuve de noblesse: ceux des souverains étaient posés de face, et d'or brûlé et damasquiné; tous les autres étaient de profil et d'un métal moins précieux.

Le cimier est un ornement qui se place au-dessus de la couronne; c'est quelquefois un panache; mais ce peut être un animal, un astre, ou toute autre figure.

Les supports sont deux hommes, deux animaux, ou deux monstres placés dans une position quelconque aux côtés de l'écu; les lambrequins sont des festons sur lesquels on place l'écu, ou dont on peut entourer le chef; les marques de di-

droite; H, la base du milieu; I, la base de gauche.

MARSEILLE. — COMMERCE.

Issus des Phocéens qui, les premiers parmi les Grecs, avaient montré la route du golfe Adriatique et de la mer Thyrrénienne, les Marseillais n'ont jamais démenti leur origine; ils ont tourné toutes leurs vues vers le commerce, et le commerce, couronnant leurs efforts, a toujours été la source de leur indépendance et de leur prospérité.

En nous renfermant dans les temps de l'ère chrétienne, nous voyons que, dès le 11^e siècle, les salaisons de la Provence jouissaient déjà d'une grande réputation, et Plin l'ancien nous apprend que les poissons préparés à Marseille, et surtout le thon et les sardines, étaient très recherchés des Romains.

Suivant Grégoire de Tours, cette ville était au 6^e siècle l'entrepôt ordinaire des marchandises de la domination française, et de celles que l'on y transportait des pays étrangers. — C'est aussi dans ce port que, débarquait le vin de Gaza, si renommé dans les Gaules.

En 850, dit l'historien Eginhard, gendre et secrétaire de Charlemagne, les négocians établis à Marseille, importaient déjà de l'Egypte les épiceries de l'Inde et les parfums d'Arabie; ils en tiraient aussi du sucre et de la soie apportée de l'Asie par caravanes; mais ce dernier objet était d'un grand luxe, et les nouvelles mariées faisaient seuls usage de robes de soie, dont la façon coûtait cinq sours.

Les cuirs, les peaux préparées, les laines, devinrent ensuite les objets les plus importans du commerce de Marseille: on sait assez la réputation justement acquise de ses savons; ils forment encore aujourd'hui la branche la plus considérable de son industrie, et leur vente est presque exclusive sur la plupart des marchés de l'Europe.

Lors des premières croisades, les Marseillais veillèrent à ce que les soldats du Christ ne manquassent de rien de ce qui leur était nécessaire pour la traversée, et, en reconnaissance, on leur accorda en Syrie diverses concessions, et

l'exemption de tous droits sur les marchandises importées par leurs vaisseaux.

Les tanneries furent fort encouragées à Marseille vers la fin du XVI^e siècle; l'un des consuls était toujours pris dans la classe des tanneurs. Le quartier qu'ils occupaient dans la ville porte encore le nom de cette fabrication : elle avait son principal débouché sur toutes les côtes de la Méditerranée. L'Italie, et l'Espagne surtout, faisaient une grande consommation de nos eurs; mais les droits considérables dont ils furent frappés vers l'année 1760, diminuèrent beaucoup ce commerce.

En 1423, après la mort de la reine Jeanne, pendant que Marseille éprouvait toutes les horreurs de la guerre sous Alphonse d'Aragon, Gènes et Venise s'étaient emparé, en grande partie, de ses relations avec le Levant; mais bientôt le règne de René, ce Henri IV de la Provence, répara ses pertes. Ce prince établit de sages réglemens, qui préparèrent une nouvelle ère de prospérité, portée au plus haut degré par les franchises qui furent accordées à la ville en 1669.

Cette prospérité ne fut interrompue qu'en 1790; à cette époque Marseille eut beaucoup à souffrir de la suspension générale du commerce, de la loi du *maximum*, et surtout du décret du 51 décembre 1794, qui supprima entièrement la franchise accordée en 1669 et déjà considérablement modifiée par la loi du 4^{er} août 1791. Les longues guerres de l'empire achevèrent de ruiner Marseille; et sa population, où l'on n'apercevait plus les ravages de la peste de 1720, diminua de nouveau si rapidement, que plusieurs quartiers furent en quelque sorte dépeuplés.

La paix y ramena des hommes et de l'argent; le gouvernement s'attacha à favoriser ce retour de l'activité commerciale; par la loi du 16 décembre 1816, il rendit au port ses anciennes franchises, et donna une entière liberté à sa navigation. Mais les privilèges n'étaient plus de notre époque; et l'on reconnut bientôt la nécessité de ramener l'organisation du commerce de Marseille au système général de nos

institutions politiques. Cependant, par un reste de prédilection, un régime spécial fut créé pour cette ville, et les navires étrangers furent exemptés de tous les droits si nombreux et si lourds dans les autres ports du royaume. — Tel a été l'objet de l'ordonnance royale du 40 septembre 1817.

A la faveur de ces immunités, et profitant de l'impulsion générale, Marseille s'est élevé rapidement à un degré de richesse dont la base est un commerce spécial qui ne peut lui être disputé : seul grand port français sur la Méditerranée, Marseille a une position unique vis-à-vis les côtes d'Espagne, d'Italie, de la Grèce, du Levant, de l'Asie et de l'Afrique; et ce n'est point à ces contrées qu'elle borne ses relations commerciales; ses rapports avec la mer Noire, la Baltique et l'Angleterre; ses navires envoyés aux Grandes Indes; ses communications avec les Etats-Unis et les Antilles, enfin ses expéditions pour l'Amérique du Sud, prouvent qu'elle comprend le commerce sur une grande échelle.

Ce vaste mouvement commercial est résumé chaque année dans les tableaux officiels du gouvernement, qui présentèrent en 1852 les résultats suivans :

A L'ENTRÉE.

Navires français (<i>comm. ext.</i>)	1,155	jaugeant	103,973	tonn.
Navires étrangers	1,760		272,342	
Commerce des colonies	129		31,748	
Grande pêche	66		10,794	
Cabotage	4,091		210,926	
TOTAUX	7,201		629,783	

A LA SORTIE.

Navires français (<i>comm. ext.</i>)	841	jaugeant	77,218	tonn.
Navires étrangers	1,071		137,218	
Colonies	117		29,900	
Grande pêche	1		157	
Cabotage	3,812		208,269	
TOTAUX	5,842		472,662	

Les principaux objets qui ont alimenté cette navigation



(La ville et le port de Marseille.)

consistent : à l'importation, en grains, fers et chanvres de la Russie, drogueries du Levant, cotons d'Alexandrie, riz, tabac, cotons et merrains des Etats-Unis, bois de Norwège et fromage de Hollande. La plupart de ces marchandises

sont prises en entrepôt, et leur valeur s'éleva dans l'année 1852 à la somme de 450,452,987 francs. Celles qui sont destinées à la consommation locale acquittent immédiatement les droits, source abondante de revenus pour le tré-

sur, qui, en 1835, a perçu 28,528,000 francs sur la seule douane de Marseille.

Le commerce d'exportation est très varié. Il est alimenté non seulement par les manufactures du Languedoc et du bassin du Rhône, depuis Arles jusqu'à Lyon, Tarare et Châlons, mais encore par l'industrie provençale, dont les produits divers jouissent d'une faveur générale, et sont en outre soutenus par les encouragemens que leur accorde le gouvernement, qui, en 1855, a payé, à titre de prime de sortie, plus de huit millions de francs aux négocians de Marseille.

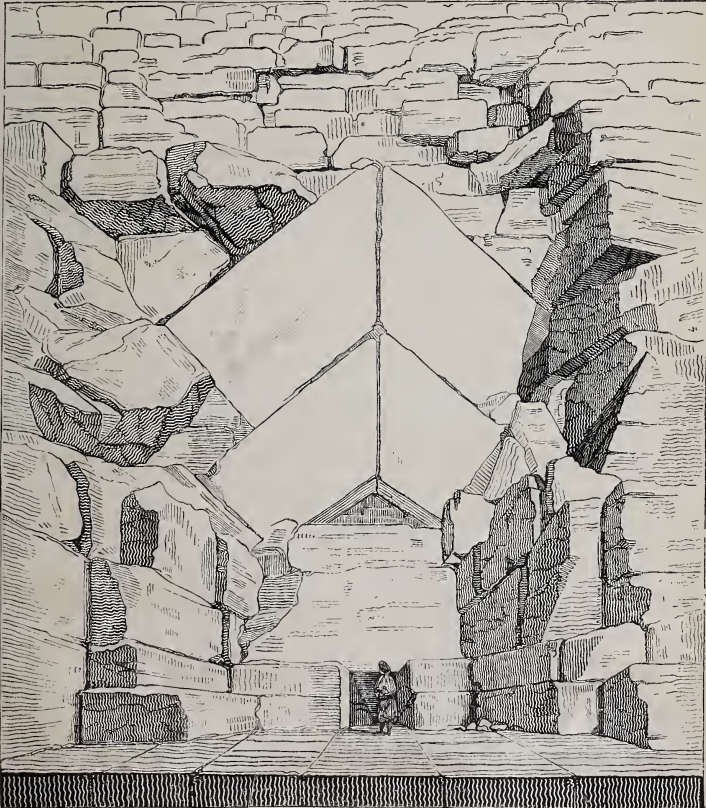
Les habitans de cette ville se livrent peu à la pêche; ils laissent cette industrie aux marins de Cassie, La Ciotat et Martigues, et les soixante-six navires que l'on voit figurer sur le tableau de l'année 1852, sont des terre-neuviens (bâtimens employés à la pêche de la morue), sortis des

ports de Fécamp, Grandville, Dunkerque et Saint-Malo.

Tel est l'état actuel du commerce de Marseille; il est très florissant, et l'on ne peut prévoir le terme de ses prospérités, que paraît devoir accroître la conquête de la régence d'Alger, dont la colonisation, en donnant de l'essor aux essais des esprits aventureux, aux efforts des énergies individuelles, aux combinaisons des spéculations collectives, doit servir à la fois les intérêts de la navigation, du commerce et de l'industrie manufacturière de la Provence.

MONUMENS FUNÉRAIRES CHEZ LES ANCIENS.

On a vu dans nos précédens articles (1835, voyez p. 345 et 346) que les pyramides d'Égypte étaient des tombeaux royaux, et que, par leur construction, ces monumens étaient



(Entrée de la grande Pyramide, le *Chéops*.)

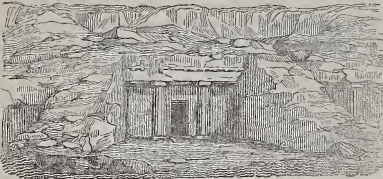
les plus extraordinaires de ce genre que l'antiquité nous ait laissés.

Pour achever de faire connaître *Chéops*, le plus important de tous, nous donnons un dessin de son ouverture dont les arrachemens, semblables à ceux d'une carrière, témoignent du soin qu'on avait mis à en déguiser l'entrée, et des efforts qu'il fallut faire pour la découvrir et la forcer; on peut juger aussi de la proportion colossale des blocs employés dans sa construction, et du peu de hauteur

donnée au couloir par lequel on pénètre dans son intérieur.

La position topographique de ces monumens offre encore cette particularité qu'on ne les trouve que dans la basse Égypte, vers la hauteur du Caire, et qu'au-delà de cette région, c'est-à-dire dans la moyenne et la haute Égypte, les lieux consacrés à la sépulture des rois n'étaient plus des pyramides, mais, comme ceux des simples particuliers, des excavations plus ou moins spacieuses, taillées dans les montagnes, et ornées avec le plus grand soin.

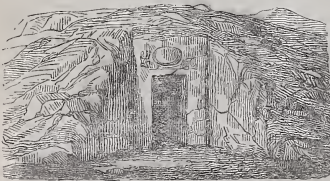
L'entrée des tombeaux de la Thébaine, soigneusement fermée, était souvent indiquée par un simulacre de portique taillé sur le flanc de la montagne; plus souvent encore elle était sans apparence extérieure, murée avec soin, et cachée sous un amas de terre et de pierres.



(Tombeau de Beni-Hassan dans l'Égypte moyenne.)

La Nécropole ou le cimetière de Thèbes occupe, sur une étendue d'une demi-lieue, une plaine comprise à l'occident du Nil, entre ce fleuve et la montagne Arabique. C'est surtout particulièrement vers le pied de cette montagne qu'on avait creusé pour les familles opulentes ces innombrables et vastes grottes, toutes décorées d'inscriptions hiéroglyphiques, de sculptures et de peintures, et qui donnent de si précieux détails sur les usages, les arts et l'industrie des anciens Égyptiens; c'est dans la plaine qu'on inhumait, après les avoir embaumés, les morts de tous âges et de toutes conditions. Le principe salutaire de l'embaumement ayant été consacré par la religion et prescrit non seulement pour les hommes, mais même pour les animaux, les Égyptiens qui, en mourant, n'avaient pas le moyen d'être embaumés à leurs frais, l'étaient aux frais de l'État; c'est ce que fait penser la grossièreté de l'embaumement employé pour ces momies qu'on trouve encore par milliers, entassées dans des puits et autres excavations dépourvues d'ornemens, et qui paraissent avoir été consacrées aux inhumations communes. L'une des excavations les plus importantes de la Nécropole de Thèbes est celle que les anciens appelaient la *Syringue*, véritable dédale où les couloirs immenses aboutissent à d'autres couloirs, à des chambres et à des puits profonds; vastes cavernes qu'on ne peut suivre qu'avec le secours des gens du pays, et à l'aide de flambeaux, de cordes et d'échelles.

Les tombeaux des rois thébains, situés dans la vallée dite *Biban-el-Molouk*, offrent en ce genre les monuments les plus somptueux, et d'une antiquité qui remonte, pour quelques uns, au-delà du XVIII^e siècle avant l'ère chrétienne. Violés, pour la plupart, à l'époque de l'invasion des Perses, sous Cambyse, ils étaient, du temps des Grecs et surtout des Romains, l'objet de la curiosité des voyageurs, qui y traçaient leurs noms.



(Entrée des tombeaux royaux de Thèbes.)

Le plan ordinaire de ces tombeaux consiste en un grand nombre de couloirs quelquefois coupés par des puits profonds et des chambres plus ou moins spacieuses, conduisant par des issues souvent déguisées, à la salle principale au milieu de laquelle était le sarcophage, ordinairement de granit, de basalte et d'albâtre, et dont la longueur variait de 8 à 10 et même 12 pieds, sur une hauteur de 5 à 8 pieds, y compris le couvercle. C'est dans cette lourde cave qu'était

renfermée la momie royale embaumée, le visage et les mains plaqués d'or, enveloppée de bandelettes, et renfermée dans un double ou triple cercueil chargé de riches peintures.

Les parois de l'excavation entière, ainsi que le plafond, étaient couverts de sculptures colorées, et d'inscriptions hiéroglyphiques, où le nom du roi défunt était souvent répétée. On y figurait ordinairement toutes les cérémonies funéraires, la pompe de l'inhumation, la visite de l'âme du mort aux divinités principales, ses offrandes à chacune d'elles; enfin sa présentation au dieu suprême de l'Amenti ou enfer égyptien. Rien n'égale la somptuosité de ces monuments, dont la profondeur et la magnificence étaient proportionnées à la durée du règne et à l'opulence des rois qui les avaient fait creuser durant leur vie.

Douane de mer, à Venise. — Ce solide et magnifique édifice, construit en 1682 par l'architecte Giuseppe Benioni, situé au confluent du grand canal, et du canal plus grand encore de la Giudecca, est adossé à la belle église de Santa-Maria-della-Salute. A son sommet, on voit s'élever un globe soutenu par trois génies. Sur ce globe, une Fortune, statue colossale de bronze, à peine posée sur la pointe du pied, semble prendre son vol, tenant un voile déployé. L'œil effrayé ne peut concevoir une telle masse en équilibre sur un si frêle appui. Un peu de vent s'élève, et l'étonnement redouble! cette statue pesante tourne au moindre souffle, avec la même facilité que la girouette la plus légère.

MONSIEUR DE VATTEVILLE, HISTOIRE DU XVII^e SIÈCLE, RACONTÉE PAR LE DUC DE SAINT-SIMON

«Les Vatteville sont des gens de qualité de Franche-Comté; celui dont il s'agit se fit chartreux de bonne heure, et, après sa profession, fut ordonné prêtre. Il avait beaucoup d'esprit, mais un esprit libre, impétueux, qui s'impatientait bientôt du joug qu'il avait pris. Incapable de demeurer plus long-temps soumis à de si gênantes observances, il songea à s'en affranchir. Il trouva moyen d'avoir des habits séculiers, de l'argent, des pistolets, et un cheval à peu de distance. Tout cela peut-être n'avait pu se pratiquer sans donner quelque soupçon; son supérieur en eut, et, avec un passe-partout, va ouvrir sa cellule, et le trouve en habit séculier, sur une échelle, qui allait sauter les murs. Voilà le prieur à crier; l'autre, sans s'émouvoir, le tue d'un coup de pistolet, et se sauve. A deux ou trois journées de là, il s'arrête pour dîner à un méchant cabaret, seul dans la campagne, parce qu'il évitait tant qu'il pouvait de s'arrêter dans des lieux habités, met pied à terre, demande ce qu'il y a au logis; l'hôte lui répond : « Un gigot et un chapon. — Bon! répond mon détroqué, mettez-les à la broche. » L'hôte lui veut remontrer que c'est trop des deux pour lui seul, et qu'il n'a que cela, pour tout, chez lui; le moine se fâche, et lui dit qu'en payant c'est bien le moins d'avoir ce qu'on veut, et qu'il a assez bon appétit pour tout manger. L'hôte n'ose répliquer, et embroche. Comme le rôti s'en allait cuire, arrive un autre homme à cheval, seul aussi, pour dîner dans ce cabaret; il en demande, il trouve qu'il n'y a quoi que ce soit que ce qu'il voit prêt à être tiré de la broche. Il s'informe combien ils sont là-dessus, et se trouve bien étonné que ce soit pour un seul homme. Il propose, en payant, d'en manger sa part, et est encore plus surpris de la réponse de l'hôte, qui l'assure qu'il en doute, à l'air de celui qui a commandé le dîner. Là-dessus, le voyageur monte, parle civilement à Vatteville, et le prie de trouver bon que, puisqu'il n'y a rien dans le logis que ce qu'il a re-

tenu, il puisse, en payant, dîner avec lui. Vatteville n'y veut pas consentir; — dispute; — elle s'échauffe; — bref, le moine en use comme avec son supérieur, et tue son homme d'un coup de pistolet. Il descend après tranquillement, et, au milieu de l'effroi de l'hôte et de l'hôtellerie, se fait servir le gigot et le chapon, les mange l'un et l'autre jusqu'aux os, paie, remonte à cheval, et tire pays.

» Ne sachant que devenir, il s'en va en Turquie, et, pour le faire court, prend le turban, et s'engage dans la milice. Son reniement l'avance, son esprit et sa valeur le distinguent, il devient bacha, et se conduisit si bien avec les Turcs, qu'il se crut en état de tirer parti de sa situation, dans laquelle il ne pouvait se trouver à son aise. Il eut des moyens de faire parler au gouvernement de la république de Venise, et de faire son marché avec lui. Il prôna verbalement de livrer force plans et secrets des Turcs, moyennant qu'on lui rapportât en bonnes formes l'absolution du pape de tous les méfaits de sa vie, de ses meurtres, de son apostasie, sûreté entière contre les chartreux, et de ne pouvoir être remis dans aucun autre ordre; d'être restitué pleinement au siècle et à l'exercice de son ordre de prêtrise, avec pouvoir de posséder tous bénéfices quelconques.... Le pape crut l'intérêt de l'Eglise assez grand à favoriser les chrétiens contre les Turcs; il accorda de bonne grâce toutes les demandes du bacha. Quand celui-ci fut bien assuré que toutes les expéditions en étaient arrivées au gouvernement en la meilleure forme, il prit si bien ses mesures, qu'il exécuta parfaitement tout ce à quoi il s'était engagé envers les Vénitiens. Aussitôt après, il fut à Rome, le pape le reçut bien, et, pleinement assuré, il s'en revint en Franche-Comté dans sa famille.

» Des événements si singuliers le firent connaître à la première conquête de la Franche-Comté; on le jugea homme de main et d'intrigue; il en lia directement avec le roi, puis avec les ministres, qui s'en servirent utilement à la seconde conquête de cette même province. Il rendit de grands services, mais non pour rien: il avait stipulé l'archevêché de Besançon, et en effet, après la seconde conquête, il y fut nommé; mais le pape ne put se résoudre à lui donner des bulles; il se récria au mentre, à l'apostasie; le roi entra dans les raisons du pape, et il capitula avec l'abbé de Vatteville, qui se contenta de l'abbaye de Baume, la deuxième de Franche-Comté, d'une autre bonne en Picardie, et de divers autres avantages. Il vécut depuis, partie dans son abbaye de Baume, partie dans ses terres, quelquefois à Besançon, rarement à Paris. Il avait partout beaucoup d'équipage, grande chère, une belle meute, grande table et bonne compagnie. Il ne se contraignait sur aucun point, et vivait, non seulement en grand seigneur et fort respecté, mais à l'ancienne mode, tyrannisant fort ses terres, celles de ses abbayes, et quelquefois ses voisins; surtout chez lui fort absolu. Les intendans pliaient les épaules, et, par ordre exprès de la cour, tant qu'il vécut, le laissaient faire et n'osaient le cloquer en rien, ni sur les impositions, qu'il réglait à peu près comme bon lui semblait dans toutes ses dépendances, ni sur ses entreprises, assez souvent violentes. Il vécut de la sorte, et toujours dans la même licence et la même considération, jusqu'à près de quatre-vingt-dix ans.»

Bisaieul, trisaieul. — Au commencement du XVI^e siècle, on était assez embarrassé pour nommer les parens que nous appelons bisaieuls et trisaieuls. Un auteur de 1527 parle du *teraiuel* de Bayard. Un autre, Des Essarts, dit qu'Amadis était fils du fils du fils de je ne sais quel chevalier. A ce propos certain écrivain raconte qu'on voyait à Paris, au cimetière de Saint-Innocent, une épitaphe de Yolande de Bailly, veuve de maître Doint Capel, procureur au Châtelet, portant qu'elle avait vécu quatre-vingt-huit ans, et avait pu voir deux cent quatre-vingt-huit enfans

qui descendaient d'elle : « Imaginez, ajoute-t-il, combien elle eût été empêchée s'il lui eût convenu d'appeler d'un vrai mot, ceux qui étaient distans d'elle en la quatrième génération on lignée ! » L'empêchement serait le même aujourd'hui, car nous avons bien fils, petit-fils, arrière-petit-fils même, mais nous n'allons pas au-delà.

Le serviteur de P. Huber. — Huber, savant distingué auquel on doit les observations les plus curieuses qu'on ait jusqu'à ce jour faites sur les fourmis, était devenu aveugle. Cet affreux malheur avait interrompu toutes ses recherches: la mort ne lui eût pas été plus cruelle. Un poète, un philosophe, un mathématicien peuvent se passer des yeux du corps; c'est aux profondeurs du monde invisible de l'âme et de l'intelligence que leur génie s'élance d'un seul trait pour trouver des inspirations; mais il n'en est pas de même du naturaliste, de l'historien scrupuleux des mœurs et des instincts de tout ce monde visible de la création qui se meut à la surface de la terre. P. Huber se désolait; mais après avoir bien réfléchi un jour, il s'écria : « Je me ferai des yeux; je verrai. » Et il appela un jeune homme qui était à son service : « Ecoute-moi, lui dit-il : tu as du bon sens, l'œil juste, une honnête curiosité; aide-moi, je te prie, à continuer mes expériences : sois mon regard, je serai ta pensée. »

Le pauvre jeune homme, honteux de son ignorance et se défiant de lui-même, hésitait à répondre; mais ému par les prières de son maître, et excité par une secrète ardeur de savoir, il céda, et dès ce moment se dévoua tout entier à sa nouvelle fonction, à son nouveau devoir.

Huber lui enseignait à bien observer, à bien raconter ce qu'il découvrait; il l'écoutait attentivement, il rêvait, il comparait et concluait. « Je vois de mieux en mieux, disait-il quelquefois; ma vue se perfectionne. » Et il en arriva à ne plus regretter ses yeux. Le maître et le disciple ne faisaient qu'un; c'était une même volonté, une même existence; beaucoup d'observations précieuses sont nées de cette touchante association.

Quand Huber mourut, le jeune homme le pleura amèrement. Il n'osa pas continuer seul ses études d'histoire naturelle; mais il ne pouvait plus retomber dans son ancienne condition. Son dévouement avait trouvé sa récompense. Son jugement s'était développé; il avait appris à fixer son attention, à comparer les objets, à reconnaître les analogies et les différences, à distinguer les effets des causes, à enchaîner ses idées et à en tirer des déductions; en un mot, il avait fait un cours naturel de philosophie. Il se livra à l'étude des lois, et devint juge dans un canton de Suisse.

FÊTE DE SAINTE ROSALIE

A PALERME.

Au commencement du XII^e siècle, sainte Rosalie vivait à la cour de Roger, premier roi de Sicile, et petit-fils du célèbre Tancred de Hauteville. Bientôt dégoutée du monde, et ne trouvant les règles d'aucune communauté assez austère, elle se retira non loin de Palerme, sur le mont *Pellegrino*, dans une grotte qui porte son nom. La mort vint l'y surprendre, et, d'après la légende, les anges qui se chargèrent du soin de l'ensevelir ne cessèrent d'entretenir sur le lieu où ils l'avaient déposée, des roses, dont le renouvellement continué trahit plus tard le secret de sa sépulture, à l'époque d'une peste dont l'intercession de la sainte avait délivré la contrée.

Les Palermitains ont conservé la plus vive gratitude pour sainte Rosalie, et célèbrent sa fête dans le mois de juillet, avec un enthousiasme, un luxe d'illuminations, et des di-



Char de Sainte-Rosalie.

vertissemens si animés, qu'on aurait peine à trouver en d'autres pays des cérémonies plus éclatantes. — Les plaisirs durent cinq jours. Dès le premier, la éhâsse de la bienheureuse, saluée par des artifices et des canonades, apparait sur le char dont notre gravure reproduit le dessin. Ce char est traîné par quarante mules et rempli de musiciens; son sommet atteint le faite des plus hautes maisons; il parcourt la principale rue de la ville, au milieu d'un immense concours de peuple. Pendant les cinq jours il se promène, passe et repasse, en provoquant les acclamations. Mais cette promenade est entremêlée de courses de chevaux, montés par des jockeys, ou libres, comme ceux dont nous avons parlé dans la première livraison de cette année. C'est un des spectacles les plus agréables aux habitans de Palerme.

Les illuminations et les feux d'artifice qui ont terminé chaque journée sont surpassés, le soir de la quatrième, par l'illumination de la magnifique cathédrale, placée sous la protection de la sainte; on y compte cinq cents lustres chargés de bougies. L'intérieur de ce vaste édifice présente un spectacle magique. Des franges, des guirlandes de papier, du carton argenté, des petits miroirs font tous les frais de cette décoration; mais leur ensemble est disposé si artistement, que l'imagination se croirait volontiers transportée

dans un palais de féerie. — « Cette architecture sans ombre, est-il dit dans l'ouvrage de l'abbé de Saint-Non, éclairée de toutes parts, paraît comme diaphane. Les lumières, réfléchées sur des lames d'argent ressemblent à autant d'étoiles étincelantes; et en tout, c'est une clarté si brillante et si éblouissante, que les sens en sont étonnés et bientôt fatigués, au point de n'y pouvoir tenir une demi-heure. »

Le cinquième jour est terminé par une longue procession. Chaque confrérie porte le saint qu'elle reconnaît pour son patron sur des estrades dorées et enjolivées avec tout le soin imaginable. C'est à qui marchera le plus vite, et piroettera le plus rapidement en faisant des contremarches et évolutions sans nombre, au milieu des femmes et des enfans qui dansent autour de l'estrade.

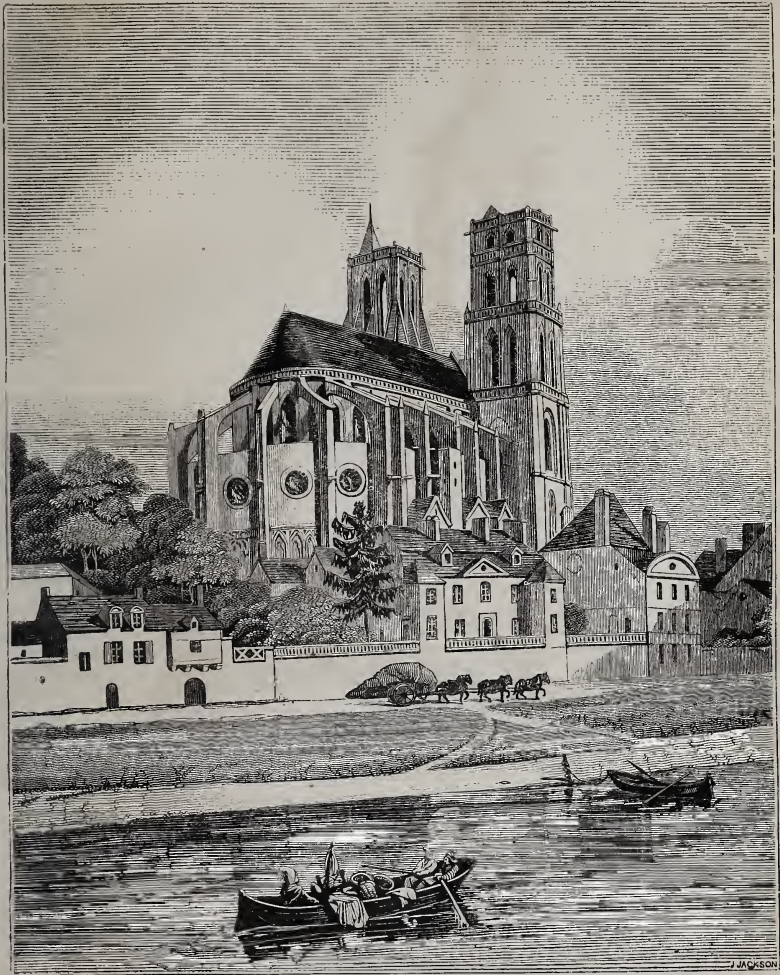
Enfin arrive le char de sainte Rosalie, qui chemine plus gravement, en impose à la joie, au tumulte, fait agenouiller le peuple, et termine la fête.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 50

MANTES.

(Département de Seine-et-Oise.)



(Vue de la ville de Mantes.)

Mantes-la-Jolie! disent les habitans, et ils ont raison, il y a peu de villes françaises aussi élégantes, il y en a peu dont les rues offrent aux regards du voyageur le même air d'aisance et de propreté, peu dont les environs soient aussi riches en belles promenades, en sites variés. Penser aux bords de la Seine auprès de Mantes, c'est se retracer de gracieux paysages, des îles toutes vertes qu'embellissent encore de superbes plantations d'ormes et qui s'animent les jours de fête par le tableau mouvant de la population. Ces nombreux moulins qu'on aperçoit de tous côtés annoncent assez que le genre de commerce le plus en vogue à Mantes est celui du blé.

Sur l'antiquité de Mantes, deux versions sont proposées

par les savans : il en est d'assez hardis pour la faire remonter jusqu'au temps des druides. Suivant une opinion, plus modeste et plus probable, cette ville, dans un siècle déjà assez reculé, se serait élevée au lieu nommé Petro-Mansolum dans l'itinéraire d'Antouin.

Quoi qu'il en soit, Mantes a droit dans nos annales à quelques belles pages : elle prit une part active à toutes les guerres où le sort de la France fut compromis; mais dans aucune de ses épreuves elle n'eut autant à souffrir qu'au passage de Guillaume-le-Conquérant. Le désir d'ajouter à son territoire quelques pouces de terrain, ou plutôt d'enlever à son rival une place importante, faisait revendiquer par ce prince Mantes, que Philippe I^{er} défendait comme sa propriété. De

là un siège en règle durant lequel Guillaume tomba malade. Comme il était d'un excessif embonpoint, le roi de France se prit à plaisanter, et dit « qu'il était en couche, et qu'on verrait de belles relevailles. » Guillaume, indigné, « jura, par la splendeur de Dieu, qu'il traiterait faire ses relevailles à Paris avec dix mille lances en guise de cierges. » Et l'on sait que les menaces d'un tel homme n'étaient pas de vaines paroles ! Il se mit donc à pousser le siège de Mantes avec vigueur, s'empara de la ville, marcha sur ses décombres pour aller accomplir son terrible serment, quand un faux pas de son cheval, qui se brûlait les pieds en franchissant les ruines de Mantes livrées aux flammes, vint l'arrêter tout-à-coup dans sa course, et terminer sa vie et ses conquêtes. Ces évènements se passaient en l'an 1087.

Philippe-Auguste aussi mourut à Mantes. Un fait assez singulier, c'est que le vainqueur de Bouvines fut abbé de l'église de Notre-Dame, cathédrale de cette ville, fondée par Jeanne de France, et originairement desservie par les chanoines de l'abbaye de Saint-Victor.

Mantes joua un rôle important dans la longue lutte qui déchira, plusieurs siècles durant, la France et l'Angleterre. Si elle souffrit de nos revers, elle vit la glorieuse réhabilitation de nos armes, sous le règne du roi Charles VII. Les habitants montrent avec orgueil une vieille tour, reste d'un monument considérable, et témoin mutilé des combats que leurs ancêtres livrèrent pour l'indépendance du territoire national ; on l'appelle la tour Saint-Maclou.

Après le siège de Rouen, Henri IV vint faire à Mantes son principal séjour. Là se trouvèrent quatorze évêques de la communion de Genève, réunis en conférences avec le cardinal Du Perron ; conférences pleines d'intérêt pour nos aïeux, puisqu'elles avaient pour témoin le roi lui-même, puisque chacun des arguments proposés par les théologiens était destiné à faire impression sur le cœur et sur l'esprit de Henri. C'est après ces entretiens que ce prince se décida à embrasser la foi catholique.

On sait que c'est dans les environs de Mantes, à Rosny, qu'était le château de l'ami et du ministre de Henri IV, Sully. De nos jours, la duchesse de Berry a habité cette antique demeure. La ville de Mantes conserve encore le souvenir des fêtes brillantes qui eurent lieu, durant le séjour de cette princesse, dans le manoir héréditaire de la famille des Rosny.

DE LA DANSE.

Un roi de Pont, dans l'Asie Mineure, se trouvant à Rome au temps de Néron, assistait à la représentation des *Travaux d'Hercule*. Il fut si enchanté du danseur qui jouait le rôle du héros, il suivit avec tant de facilité tout le fil de l'action, et en comprit si parfaitement tous les détails, qu'il supplia l'empereur pour obtenir de lui, en cadeau, ce même extraordinaire. « Ne soyez point étonné de ma prière, » ajouta-t-il ; j'ai pour voisins des barbares dont personne n'entend la langue, et qui n'ont jamais pu apprendre la » mienne. Les gestes de cet homme leur feront entendre mes volontés. »

Au récit de cette anecdote, on se rappelle aussitôt le maître à danser du *Bourgeois Gentilhomme*, détaillant les services que son art pouvait rendre à la politique en faisant éviter aux hommes d'Etat les faux pas, fréquents et dangereux sur le chemin glissant de la diplomatie ; mais si le roi de Pont, en envoyant un danseur en ambassade auprès de ses voisins grossiers et sauvages, semble au premier abord justifier la plaisante théorie du maître à danser, on reconnaît, en y réfléchissant davantage, que dans son discours à l'empereur Néron se trouve l'idée la plus philosophique et la plus profonde que l'on puisse donner de la danse. — La danse est le geste de l'homme dans toute son étendue ; la danse, qui sait exprimer les sentimens intérieurs de l'âme

avec toute la magie des formes extérieures du corps, avec toute la grâce des attitudes, toute l'impétuosité des mouvemens, peut devenir, en certaines circonstances, un langage universel, facile à comprendre du sauvage placé au dernier échelon de l'espèce humaine.

Les vieux navigateurs qui, avec une barque de quelques tonnaux, décorée du nom de frégate, ne craignaient point de s'aventurer sous les glaces du pôle, ou chez des peuples barbares, connaissaient bien la puissance de la danse et de la musique, et y avaient recours pour aplanir les difficultés d'une première communication avec les insulaires. Ainsi, lorsque John Davis, pénétrant, en 1585, dans le détroit qui porte son nom, se vit entouré des canots des naturels, ses musiciens se prirent à jouer, et ses matelots à danser ; les sauvages, gens simples et sans mauvaises intentions, comprirent bientôt ce que ces signes voulaient dire ; et ils furent si charmés de l'accueil qu'on leur faisait, qu'en peu de temps il y eut trente-sept de leurs canots le long des deux petits bâtimens de l'expédition.

C'est certainement le besoin instinctif ou raisonné d'exprimer, par les mouvemens cadencés, un ensemble de sentimens que le langage le plus expressif ne saurait rendre, qui a introduit la danse chez tous les peuples, dans tous les siècles, dans toutes les cérémonies, dans la religion et dans la politique, au sein de la douleur comme au milieu des plaisirs.

Ici les prêtres saliens que Numa institua pour desservir l'autel de Mars exécutent des danses dans leurs marches, dans les sacrifices et dans les fêtes solennelles ; ailleurs, et dans une multitude de lieux, ce sont des inspirés, qui, commémorant par une danse mesurée, se sentent peu à peu pénétrés de l'esprit de la divinité qu'ils adorent, se trémoussent violemment, et s'abandonnent à de rapides contorsions décorées du nom de *fureur sacrée*.

Chez les Egyptiens on dansait devant le bœuf Apis dès qu'on l'avait trouvé, on dansait dans les fêtes en son honneur, et quand il mourait, on dansait encore.

La religion juive admettait aussi la danse dans ses cérémonies : David dansa devant l'arche ; et l'Eglise chrétienne elle-même a eu, dans les premiers siècles, une danse sacrée, comme démonstration extérieure de la dépendance des créatures, comme expression primitive de reconnaissance. Ne danse-t-on pas encore devant la porte de l'église, autour du feu de la Saint-Jean ! — Les devichers tués exécutent avec un zèle infatigable, une sorte de *moulinet* si violent et si rapide, qu'ils finissent par tomber épuisés, sans mouvement, prétendant célébrer par ce terrible exercice la fête de leur fondateur *Menelaüs*, qui tourna, en dansant, pendant quatorze jours, dit-on, sans se donner de relâche, au son de la flûte de son compagnon.

Il est tout naturel de danser aux noces, aux festins ; nous ne nous en faisons faute, et cette coutume nous est commune avec tous les peuples anciens, et avec ceux de notre temps qui sont les moins civilisés ; mais il n'est plus de mode de danser aux funérailles comme les Athéniens et les Romains. Les derniers avaient, dans ces tristes circonstances, introduit un usage fort remarquable : c'est celui de l'*archimime*, qui, couvert d'un masque ressemblant au défunt, revêtu de ses habits, peignait par sa danse les actes les plus saillans, bons ou mauvais, du personnage qu'il représentait ; c'était une sorte d'oraison funèbre en action ; on prétend qu'elle était impartiale.

L'histoire nous a conservé une foule de faits relatifs à la danse chez les anciens, et nous savons que les rivalités des danseurs de théâtre ont pu quelquefois soulever des émeutes parmi leurs chauds partisans. — Socrate tenait fort à exécuter les danses qu'il avait apprises d'Aspasie ; le grave Caton, âgé de soixante ans, redevint élève d'un maître à danser pour paraître honorablement dans un bal ; et la querelle de *Pylade* avec *Batyle*, sous le règne d'Auguste, fut si vive, que leurs cabales absorbèrent toutes les autres, au grand

contentement de cet habile empereur qui excitait le goût du théâtre dans un but de politique et de police. Les Romains prenaient une si grande part au spectacle, les danseurs exprimaient leurs sentimens avec une telle vérité de caractère, que souvent la multitude entraînée reproduisait machinalement la scène qui se passait sous ses yeux, jetant les hauts cris, pleurant, partageant les fureurs d'Ajax, se dépoignant de ses habits comme l'acteur qui représentait le héros. Quelques uns même, dans l'excès du délire provoqué par l'imitation, en venaient aux mains, ou rossaient impitoyablement leurs voisins. On avait déjà vu sur le théâtre d'Athènes la danse des Euménides, divinités barbares chargées de la vengeance du ciel, prendre un si effroyable caractère, que le peuple s'était enfui, que de vieux guerriers avaient tremblé de tous leurs membres, et que l'arçopage lui-même s'était senti troublé.

Les chevaux qui jaffient le plus sont en général ceux qui avancent le moins; il est de même des hommes, et l'on ne doit pas confondre cette perpétuelle agitation, qui s'épuise en vains efforts, avec l'activité qui va droit à son but.

M. LE BARON DE STASSART.

SUR LES RACES D'ANIMAUX PERDUES.

Le fond des lacs, non plus que celui des mers, ne constitue point des bassins qui soient permanens dans leur forme. Ces bassins se combient et se modifient tous les jours, par suite des matières solides qui s'y déposent. Il y en a de deux sortes qui contribuent à ce remplissage; les unes de transport, les autres de dépôt proprement dit. Les premières sont charriées, sous forme de boues et de sables, par les fleuves qui se jettent dans ces mers et dans ces lacs; et, bien que cette importation ne soit pas fort considérable, vu la grande étendue des récipients qui lui sont ouverts, cependant il en résulte des exhaussemens fort notables, surtout dans le voisinage des embouchures: on a calculé, par exemple, que le Gange verse journellement dans l'Océan un volume de terre qui équivaut à une des pyramides d'Égypte; à ce compte, on voit qu'il ne faut pas long-temps à ce fleuve pour transporter une quantité de limon comparable à une colline comme celle de Montmartre. La seconde sorte de matière de remplissage provient de la mer elle-même, qui accumule sur son propre fond, soit des substances calcaires qu'elle tenait en dissolution, soit des substances arrachées aux rochers battus par ses flots, soit enfin des débris de coquilles brisées qui deviennent une espèce de sable.

On doit donc considérer que chaque année il vient s'appliquer sur les fonds recouverts par les masses liquides de notre globe une nouvelle couche, et, s'il n'est permis de parler ainsi, un nouveau feuillet de terre: les choses se passent comme dans un grand bassin, où il arriverait constamment de petits filets d'eau trouble, et duquel il ne s'échapperait rien que par l'évaporation, qui n'enlève jamais que de l'eau limpide. Dans ce dépôt annuel, la mer ensevelit tous les objets qui sont venus tomber, durant le même temps, dans sa profondeur: c'est là le vaste cimetière dans lequel se font toutes ses sépultures; et d'autant mieux, que dans ces abîmes règne un repos qui n'est guère troublé, et que la terre qui y tombe descend légère et en silence. Bien des dépoüilles se donnent rendez-vous dans cette demeure dernière: les coquillages, les squelettes des poissons et de toutes les bêtes marines, les plantes, les branchages, les bois, les cadavres d'animaux terrestres, et les choses de toute nature que l'eau courante ramasse sur sa route à travers les continents, et verse ensuite dans le grand réceptacle, comme feraient des égouts venant de tous les recoins de la terre.

Ainsi donc, si, par une cause quelconque, telle qu'un abaissement des eaux, ou un soulèvement des rivages, le fond de l'Océan, près de l'embouchure de quelque grand fleuve, prenons la Seine, se trouvait quelque jour à sec, on verrait alors, dans son entier, la masse des terres d'alluvion apportées par le courant durant tant de siècles; on pourrait ouvrir des tranchées à travers l'épaisseur de toutes ces couches accumulées l'une sur l'autre, et l'on ne manquerait pas d'y rencontrer rangé chronologiquement par ordre d'ancienneté, un curieux musée; on y trouverait sans doute dans les couches les plus voisines du fond, et recouverts déjà d'un massif supérieur considérable, quelques vieux débris des filets grossiers dont se servirent jadis dans ces parages les premiers habitans de la Gaule, quelques uns de leurs outils et de leurs ornemens sauvages, quelques restes de leurs pirogues creusées dans les troncs d'arbre, et au milieu de tout cela les ossemens épars de ceux qui, à cette époque, ont péri dans les flots; plus tard, c'est-à-dire au-dessus, de ces premières couches, des débris d'un autre caractère, appartenant au temps de l'invasion des Romains, ou plus haut encore, à l'invasion des Normands: des armes, de guerre, des fragmens de navires d'une autre forme, des monnaies, des richesses de toute façon, pillées en tout pays, et arrachées par le naufrage aux vaisseaux qui les portaient; des crânes attestant une race différente; enfin, tout au sommet et près de la superficie du sol, des lambeaux de nos étoffes, de nos vêtemens, de nos meubles, tous ces objets sans nom que la Seine charrie, et que la patience d'un antiquaire aurait bientôt démemés et classés. On trouverait dans la carcasse des vaisseaux submergés tous les matériaux pour l'histoire de nos mœurs, de nos relations étrangères, de notre commerce. Et il serait possible de remonter ainsi, non seulement à la connaissance positive des hommes qui ont successivement vécu près de ces courans ou de ces rivages, mais encore de suivre, pour ainsi dire, pas à pas les changemens survenus dans la population des animaux sauvages, peu à peu pourchassés et détruits, ou dans celle des animaux domestiques réunis en troupeaux ou dans la familiarité des maisons; on constaterait, par l'étude de leurs ossemens, l'époque relative de l'introduction des diverses variétés de chevaux, de chiens, de moutons, etc., des diverses variétés d'oiseaux de basse-cour, des divers arbres de jardins et de vergers. On pourrait même peut-être, par la comparaison du volume des terres apportées chaque année, distinguer les années de sécheresse des années pluvieuses, durant lesquelles les crues sont plus fortes, et les eaux plus boueuses.

Ce sont précisément des musées de cette sorte que la nature nous a soigneusement dressés et conservés pour l'intelligence des temps où l'homme n'était pas encore venu sur la terre. De même qu'avec de la patience, et la liberté de fouiller à notre aise dans les alluvions de la Seine, nous pourrions arriver à reconstruire l'histoire des habitans de ses bords durant les siècles passés, sans avoir besoin de la tradition qui est consignée dans les livres; de même, à l'aide des renseignemens que nous offrent les couches entassées dans les bassins desséchés des anciens lacs ou des anciennes mers, nous pouvons arriver à lire dans les temps reculés et mystérieux qui ont précédé l'apparition de l'homme sur le globe où il domine aujourd'hui. Ces dépôts antiques ne sont point rares; sur la plus grande partie de l'étendue des continents actuels ils constituent la roche vive, que l'on rencontre dès que l'on creuse un peu dans la terre végétale; presque toutes les pierres, depuis les marbres les plus durs jusqu'aux moellons les plus grossiers, sont parsemées de débris d'animaux qui ont été jadis ensevelis dans cette pierre tandis qu'elle se formait. Rien n'est plus facile que de classer l'âge relatif de ces fossiles, puisqu'il suffit de constater leur position relative au-dessus ou au-dessous l'un de l'autre; et il n'y a point d'autre ordre à leur donner dans les collections où nous les rassemblons, que

de leur conserver celui que leur avait donné la nature.

Les coquilles de mollusques marins ou d'eau douce sont les dépouilles que l'on rencontre le plus fréquemment, et cela se conçoit, puisque ce sont là les animaux aquatiques les plus communs et les plus nombreux ; mais ces débris ne sont point les seuls qui nous soient fournis par les couches

des différens étages. Depuis que l'attention des savans et des observateurs s'est éveillée sur cet immense sujet, on a vu surgir de toutes parts des ossemens, des empreintes, des signes épars, négligés jusque là, et perdus parmi la poudre des carrières : le génie humain s'est appliqué à ces restes pleins de révélations et de hauts enseignemens, qui s'offraient



(Races d'animaux perdues.)

de toutes parts à son enquête ; et, devant lui, cette vieille population des temps primitifs de la terre, sortant de son silence et s'exhalant de la profondeur de ses sépultures de pierre, a commencé à ressusciter miraculeusement, comme si la voix de Dieu lui avait ordonné de renaitre de nouveau pour se manifester à nos regards. Aux yeux du géologue,

la terre s'est animée comme un grand livre, racontant les merveilles des créations passées ; chaque rocher est devenu une page tantôt calme et majestueuse, et tantôt retentissante et terrible, disant, soit les dépôts lents et tranquilles de l'Océan durant ses années séculaires, soit les révolutions et les secousses des montagnes : le riche langage des figures,

se mêlant à ce récit, est venu montrer la forme et la dimension des êtres qui, tour à tour, se sont succédé dans cette habitation que nous possédons aujourd'hui. D'abord, et dans les couches qui recouvrent toutes les autres, les êtres les plus simples, les végétaux les moins composés : des mollusques, des zoophytes, quelques erustacés, des prêles, des fougères, des roseaux : la vie la plus confuse et la plus élémentaire; quelque chose de comparable pour les animaux à la grossièreté des anciens hommes dont nous parlions tout à l'heure. Au-dessus de ceux-ci, des êtres bien différents encore de ceux qui habitent maintenant la terre avec nous, mais d'un luxe de mouvemens et d'habitudes déjà supérieur à celui des êtres précédens; des poissons de diverses sortes, des reptiles de stature gigantesque et de formes singulières qui ne se sont point perpétués par la chaîne des générations jusqu'à nous; des plantes de plusieurs façons, des arbres chargés de fruits et de feuillages. Enfin, ensevelis dans des terrains plus modernes, des quadrupèdes de toutes sortes, et des animaux à mammelles qui se montrent pour la première fois : animaux différens aussi de ceux que nous possédons, mais plus voisins cependant de la population qui anime aujourd'hui la terre, que tous ceux qui avaient paru avant eux. Classés et nommés par les savans qui les ont fait surgir de leur poussière, ils sont désormais du domaine de la zoologie. Dans les couches les plus constamment superficielles, reposent les animaux sauvages tout-à-fait analogues à ceux qui restent encore dans certaines contrées peu cultivées, et qui bientôt peut-être seront entièrement expulsés à leur tour de la demeure du globe, comme ils le sont déjà sur quelques points. C'est à la suite de ce cortège que paraissent les premières traces de la main de l'homme, quelques unes de ses sculptures, quelques uns des momumens et des produits grossiers de ce premier âge où les métaux n'étaient point encore découverts.

Voilà quelle est la riche galerie que renferment les souterrains du globe, et qui, grâce aux travaux de la science moderne, commence maintenant à en sortir avec éclat. Nous avons seulement désiré de donner ici une première idée de la grandeur de cette histoire du passé, et de la manière dont on a pu parvenir à la fixer et à l'établir. Chaque jour nous roulons du pied, avec les cailloux que notre pas rencontre, les débris de quelques uns de ces êtres descendus jusqu'à nous d'une antiquité sur-lumaine : se baisser un instant pour les considérer, puis comparer et réfléchir, serait le moindre des devoirs envers de si précieux et de si curieux témoignages. Pour être bientôt géologue, il n'en faudrait pas davantage; mais éloignés, la plupart du temps, des études naturelles par les habitudes d'une éducation exclusivement littéraire, bien peu en prennent souci. Nous serions heureux que ce préambule, tout restreint et imparfait qu'il soit, pût éveiller chez quelques uns de nos lecteurs l'intérêt de ces questions si hautes et cependant si faciles à suivre.

La gravure que nous avons choisie pour accompagner cet article peut être comme lui prise pour une sorte de préambule : elle essaye de parler aux yeux, comme l'article de parler aux esprits. Elle représente une scène dessinée, pourrait-on dire, d'après nature, dans l'ancien monde. Les animaux qui y sont figurés sont ceux qui ont caractérisé cette période secondaire, durant laquelle les êtres ne couraient point encore sur la terre; l'océan seul était animé d'une innombrable quantité d'animaux s'appêtant à sortir de leur demeure : humide pour commencer à ramper sur le sol. Les rochers peuvent être considérés comme quelques unes des cimes anciennes des Vosges ou des Ardennes : les végétaux qui y croissent sont des fougères (1), des zammies (2), plantes de la famille des cycadées, quelques thuyas (3), des dragonniers (4), un pin araucaria (5), et enfin, le long du rivage, de grands prêles. Sur le promontoire, dans le fond du

paysage, se dessine un grand lézard (9), connu sous le nom de mégalosaura; il s'en est trouvé qui avaient soixante pieds de longueur. Dans le milieu du bassin est un énorme reptile (10), armé de quatre nageoires, et presque sans cou, nommé ichtyosaure. A côté de lui, et avalant un poisson, un reptile d'un autre genre, ayant une longue tête au bout d'un cou grêle et allongé comme celui d'un cygne; c'est le plésiosaure (11). Dans l'air voltigent de véritables dragons, tels que la fable en a inventé depuis, couverts d'écaillés, mais d'un long bec bien dentelé, s'élevant hors de leurs marécages, sur des ailes de cinq à six pieds d'envergure, sans plumes, et membranenses comme celles des chauve-souris; on les a nommés les ptérodactyles. Une grande libellule (7), espèce de demoiselle, voltige sur le premier plan près d'une tortue (8), qui se traîne sur le sable. Dans la mer sont des nautilles (14) qui tendent leurs tentaules au vent comme des voiles; un grand calmar (15), armé de ses redoutables suçoirs, et des encrinettes (16) qui ouvrent dans le sein des eaux leurs rameaux pareils à des fleurs. Les flots de la mer ou la marée ont jeté sur le rivage quelques coquilles : une grosse ammonite (12) ayant probablement plusieurs pieds de diamètre; un oursin ou hérissin de mer (13) garni de ses piquans; enfin encore près de là quelques autres coquilles roulées avec les cailloux sur la grève. Ce petit tableau est tel que chaque animal ne saurait y être bien distinct, puisqu'il s'agit de donner, non une idée individuelle, mais une idée d'ensemble; mais s'il plait à nos lecteurs, nous pourrions prendre à partie quelques uns des êtres si curieux des temps géologiques pour les leur faire connaître une autre fois plus en détail et plus exactement.

LA VIE DU TASSE.

SES PREMIÈRES ANNÉES. — SON ENTRÉE A LA COUR DE FERRARE. — SON VOYAGE EN FRANCE. — SES OUVRAGES. — SON DUEL.

La destinée de la plupart des grands poètes épiques a été d'être condamnés à la persécution, à la misère, à l'exil, à



(Le Tasse.)

tous les orages d'une existence tourmentée, et par leurs propres passions, et par celles des hommes au milieu desquels ils vivaient; ainsi que le Dante, Milton et le Camoëns, le

Tasse n'a pas échappé à cette rude épreuve. Fils d'un poète, *Bernardo Tasso*, il naquit, le 14 mars 1544, à Sorrente, petite ville d'Italie dont la position est délicieuse. Son enfance est une des plus extraordinaires pour la précocité. Un de ses biographes raconte qu'il n'avait pas encore un an que sa langue se délia, et qu'il commença même à parler sans bégayer, comme font les autres enfans; ce qui serait d'autant plus remarquable, que le Tasse eut, pendant toute sa vie, la parole lente et une sorte de bégaiement. Dès sa première enfance, il était toujours sérieux et grave; on ne le vit jamais ni rire, ni sourire, ni pleurer. Ses premières études furent toutes littéraires; entraîné par l'exemple de son père, il ne s'occupait que de compositions poétiques et de la lecture assidue du Dante, de Pétrarque, de Boccace. Bernardo, effrayé pour l'avenir de son fils de cette vocation de poète, l'obligea à renoncer à ses études de prédilection, et à suivre à Padoue les écoles de droit. En effet, Torquato commença dans sa seizième année l'étude du droit, sous le célèbre Pancirole; et à dix-huit ans, il y avait fait.... un poème épique. C'est le *Rinaldo* (Renaud), poème héroïque en douze chants, publié à Venise en 1562, malgré son père, et qui obtint un succès d'enthousiasme dans toute l'Italie. Ce fut à la même époque qu'il conçut l'idée de son *Jerusalem*, dont il exécuta quelques parties à Bologne; il avait dix-neuf ans. On a conservé trois chants de cette ébauche. En 1565, il fut appelé à Ferrare par le cardinal Louis d'Este, qui l'avait nommé l'un de ses gentilshommes; on célébrait alors le mariage de l'archiduchesse d'Autriche avec le duc Alphonse II. Les fêtes que donna, pendant près d'un mois, cette cour galante et magnifique, frappèrent vivement l'imagination du poète, nourri de la lecture des romans de chevalerie, et qui voyait réaliser dans les joutes et dans les tournois les scènes romanesques les plus brillantes.

Les fêtes finies, le Tasse fut admis dans l'intimité de la famille ducale; il fut présenté aux deux sœurs du duc et du cardinal, Lucrèce et Léonore d'Este. Leur mère, Renée de France, leur avait donné l'éducation la plus soignée, et leur avait inspiré, dès l'enfance, le goût des lettres, de la poésie, de la musique. Toutes deux étaient aimables et belles; mais ni l'une ni l'autre n'étaient plus de la première jeunesse. Lucrèce avait trente-un ans, et Léonore trente. Sur les encouragemens de leur frère Alphonse, le Tasse reprit le travail de son poème interrompu depuis deux ans. A mesure qu'il en composait les chants, il les lisait aux deux princesses. Il était aussi tout occupé à soutenir dans l'académie de Ferrare de nombreuses « thèses d'amour, » quand la mort imprévue de son père interrompit ces jeux de l'esprit très en vogue en Italie à cette époque. Peu de temps après, il partit pour la France, à la suite du cardinal Louis d'Este. Dès sa première visite au roi de France, Charles IX, le cardinal se hâta de lui faire connaître le Tasse, et dit en le lui présentant: « Voilà le chantre de Godefroy et des autres héros français, qui se sont tant signalés à la conquête de Jérusalem. » Charles IX reçut le Tasse de la manière la plus distinguée. Il accorda un jour à sa demande la grâce d'un malheureux poète qui s'était rendu coupable d'une action honteuse. Le Tasse fit la connaissance et rechercha l'amitié de Ronsard, dont la réputation était immense en France. Il lui lut plusieurs chants de son *Godefroy* (premier titre de la *Jerusalem*). Ayant été calomnié auprès du cardinal, le Tasse éprouva des dégoûts, et l'abandonna pour retourner en Italie; il obtint en 1572 un honorable emploi à la cour de Ferrare auprès d'Alphonse. Ce fut pendant ses loisirs que lui laissa un voyage du duc à Rome que le poète composa un drame pastoral, l'*Aminta*, qui est devenu le modèle du genre et est un des chefs-d'œuvre de la littérature italienne. Le *Pastor fido* de Guarini est une imitation de cet ouvrage, qui obtint un éclatant succès européen, lors de sa publication à Venise en 1581. Huit ans après sa représentation, il accompagna le duc de Ferrare dans un voyage que ce prince

fit pour aller au-devant de Henri III; il termina l'année suivante, en 1575, à son retour, son poème de la *Jerusalem délivrée*. De ce moment datent toutes les infortunes du poète. Son œuvre achevée, il perdit avec l'inspiration et l'exaltation du travail, la tranquillité de l'esprit, le mépris des envieux et de toutes les contrariétés de la vie.

L'inquiétude, le soupçon, une profonde tristesse, s'emparèrent de son âme. C'est vers ce temps qu'il eut une aventure qui lit honneur à son courage. Ayant découvert la trahison qu'un homme, qui se disait son ami, lui avait faite sur une confidence, le Tasse le rencontra dans la cour du palais, et voulut s'expliquer avec lui. Le faux ami, au lieu de s'excuser, répondit avec impertinence, et alla même jusqu'à donner un démenti; le poète répliqua par un soufflet. L'ami, lâche autant qu'insolent, se retira sans dire un mot; mais quelques jours après, étant accompagné de ses deux frères, il vit le Tasse passer sur la place publique. Ils s'élançèrent tous à la fois, et coururent pour le frapper par derrière. Le Tasse possédait la science des armes comme la bravoure d'un chevalier: il se détourne, tire son épée, et met en fuite ses trois assassins.

La suite à une prochaine livraison.

RENSEIGNEMENS ETHNOGRAPHIQUES SUR LES LANGUES D'ASIE.

(Deuxième article. Voir page 75.)

SUBDIVISIONS.

Famille sémitique.

Cette famille peut se diviser en cinq branches que nous allons successivement indiquer :

1^o *Langue hébraïque.* — Cette langue, outre son importance religieuse et historique, comme langue savante, doit encore fixer notre attention comme langue vivante, puisque les Juifs l'apprennent et s'en servent (au moins quelques uns d'entre eux) pour des communications orales ou écrites, quoique le plus souvent ils parlent aussi la langue des peuples au milieu desquels ils se trouvent. Nous nous occuperons d'abord de l'hébreu ancien, tel qu'il fut parlé et écrit par les Israélites, jusqu'après la captivité de Babilone, après laquelle il cessa d'être parlé, et devint la langue savante, à peu près, sans doute, comme était le latin au moyen âge. C'est dans cet idiome que sont écrits tous les livres sacrés jusqu'à un prophète Malachie inclusivement.

Il est probable que l'alphabet dont se servent aujourd'hui les Samaritains était celui dont les Juifs se servaient pendant cette période. Mais maintenant ceux-ci emploient des caractères qu'ils rapportent de la captivité, et que l'on devrait appeler chaldéens.

On lit de droite à gauche comme dans toutes les écritures sémitiques.

Le samaritain et le rabbinique peuvent être considérés comme deux dialectes de l'hébreu. La première de ces langues tient aussi du chaldéen et du syriaque. Elle paraît s'être formée dans le VII^e siècle, avant J.-C., du mélange des Hébreux habitant le royaume d'Israël avec les colons Assyriens, envoyés dans la Judée pour remplacer les Hébreux enmenés en captivité à Babilone. — Il existe encore des Samaritains dans différentes villes de l'Asie; mais Naploue, en Palestine, peut être considérée comme leur patrie. Leur langue usuelle est l'arabe vulgaire.

Les savans juifs, qui florissaient au XI^e siècle, fondèrent, à cette époque, le *rabbinique*, du mélange du chaldéen et de l'hébreu ancien. Depuis, il y est entré une foule de mots étrangers, espagnols, italiens, allemands, hollandais, polonais, et de tous les pays, en un mot, où les Juifs se trouvent dispersés. Le rabbinique s'écrit avec les mêmes caractères que l'hébreu ancien (chaldéo-hébraïques), sauf qu'é-

tant une écriture cursive, il a des formes moins arrêtées.

Phénicienne. — Cette langue était parlée sur toute la côte de la Syrie, et différait peu de l'hébreu. Elle fut répandue par le commerce et les colonies des Phéniciens, sur toutes les côtes et dans toutes les îles de la Méditerranée; les médailles d'après lesquelles on a pu comparer leurs caractères, ainsi que quelques inscriptions, paraissent montrer que l'ancien alphabet hébreu, tel que l'ont conservé les Samaritains, en avait été formé.

La langue des Carthaginois était, sinon cette langue phénicienne elle-même, au moins un dialecte peu altéré; elle a dû être portée, avec la puissance carthaginoise, en Afrique, en Espagne, en Sicile, en Sardaigne, à Malte, etc. Quelques inscriptions, quelques médailles, seize vers insérés dans le *Penulus* de Plaute, sont tout ce qui reste de cette langue punique, qui n'est plus parlée nulle part, à moins que l'on n'en retrouve quelques traces dans la langue des Berbers. Des savans ont prétendu l'avoir reconnue dans le Maltais. Il est possible que l'on ait avant peu de nouvelles lumières sur ce point intéressant. Il y a en ce moment, à l'Imprimerie Royale, deux ouvrages sous presse qui ont trait à cette matière.

2° *Syriaque ou araméenne.* — Cette branche comprend deux langues, la syriaque et la chaldéenne, lesquelles se divisent en quelques autres dialectes. Elle est appelée araméenne, du nom des pays où elle était usitée. La Syrie, la Mésopotamie, la Chaldée, l'Assyrie, etc., sont nommées Aram par les auteurs bibliques.

Syriaque. — Cette langue était autrefois répandue depuis la Méditerranée et la Judée jusqu'à la Médie, la Suziane et le golfe Persique, dans toutes les peuplades établies sur les bords du Tigre et de l'Euphrate.

La littérature syriaque a été très brillante pendant les v^e et vi^e siècles de notre ère; mais la langue, telle qu'elle nous est transmise dans les livres, renferme une foule de mots grecs qui ont été introduits pendant la domination des successeurs d'Alexandre. Beaucoup de Pères de l'Eglise ont écrit dans cette langue qui possède aussi quelques ouvrages historiques. La syriaque est encore la langue ecclésiastique et littéraire des Jacobites, des Nestoriens, des Maronites; il fut autrefois répandue dans toute la Perse, et même jusqu'en Tartarie, où les marchands nestoriens le firent connaître. On a dit que quelques peuplades du Kurdistan parlent encore la syriaque; mais ce n'est qu'une assertion qui doit être mieux constatée.

Il y a quatre alphabets syriaques: 1° *l'estranghelo*, le plus ancien, et qui ne se retrouve que sur d'antiques monumens; 2° *le nestorien*, qui semble tiré de l'estranghelo; 3° le syrien ordinaire, dit aussi *maronite*, dans lequel sont imprimés en Europe les livres syriens; 4° celui dit des chrétiens de saint Thomas, parce qu'il est employé par les chrétiens de ce nom dans l'Inde.

Les principaux dialectes du syriaque sont le *palmyrénien*, parlé jadis à Palmyre (Tadmor). Il reste des inscriptions que M. de Saint-Martin a expliquées. Le *nabathéen*, qui est le langage des paysans de Wasit, entre Bagdad et Bassora; le *sabéen*, qui est encore en usage chez les sectaires que les Arabes appellent de ce nom, et qui se nomment eux-mêmes Mendaites, Nazaréens, ou Chaldéens, et parmi une autre secte nommée *Chrétiens de saint Jean*, qui habite les environs de Bassora, dans quelques parties occidentales de la Perse.

Chaldéen. — Il était autrefois parlé dans la Chaldée, aux cours de Ninive et de Babylone. Cette langue, apprise par les Hébreux pendant leur captivité, donna naissance au dialecte dans lequel sont écrits divers commentaires sur les livres saints et quelques parties des livres de Daniel et d'Esdras. Nous avons dit que les caractères hébraïques actuels étaient l'alphabet chaldéen. Cette langue diffère peu du syriaque.

5° *Médique.* — C'est la langue pelevi, parlée autrefois dans l'ancienne Médie, et dans toute la Perse occidentale.

On a dans cette langue une traduction des livres de Zoroastre (Zerdauchsi), et ces traductions sont peut-être aussi anciennes que les originaux. D'autres livres moins anciens, tels que le *Boud dehesch*, le *Bahman iescht*, etc., sont écrits dans cet idiome; mais on y trouve déjà beaucoup de mots persans. Les médailles et inscriptions des Sassanides sont aussi en pelevi. Cette langue, qui emprunte beaucoup de mots au syriaque, est toute persane pour la grammaire: on y remarque aussi plusieurs formes qu'elle tient de la langue Zend. Son alphabet est aussi dérivé de l'alphabet zend, et présente beaucoup d'analogie avec les anciennes lettres syriaques.

4° *Arabique.* — Qui ne comprend que la langue arabe, mais que l'on divise cependant en langue ancienne, littéraire et vulgaire, quoique ce soit plutôt la même langue, considérée à trois époques différentes, que la distinction de trois dialectes divers.

L'arabe ancien ou antérieur à Mahomet se divisait, à ce qu'il paraît, en deux dialectes principaux, nommés *hamiar* et *coréisch*. Le hamiar, qui était parlé dans la partie orientale de l'Arabie, nous est tout-à-fait inconnu; il est probable qu'il ressemblait beaucoup à la langue astumique; on l'écrivait avec un alphabet nommé *mousnad*, qui est perdu, aussi bien que la langue à laquelle il servait. Le coréisch était parlé dans la partie occidentale, et surtout aux environs de la Mecque, par la tribu des Coréisch, à laquelle Mahomet appartenait. Ce dialecte, poli et perfectionné par Mahomet et ses successeurs, devint la langue arabe littéraire commune à toute la nation arabe, et est encore de nos jours la langue écrite et savante de toutes les nations musulmanes. C'est dans cette langue qu'est écrit le Coran. Depuis le ix^e jusqu'au xiv^e siècle, la littérature arabe a joué le plus grand rôle en Orient et en Occident. Non seulement elle a servi à former les littératures persane et turque, mais elle était aussi alors la base de la littérature latine et de la littérature nationale des Espagnols avant l'époque de Ferdinand-le-Catholique. La langue arabe est l'une des plus riches et des plus énergiques que l'on connaisse. Son dictionnaire renferme plus de soixante mille mots; son alphabet contient vingt-huit lettres et trois points qui servent de voyelles. On connaît trois genres d'écritures principales, le *coufique*, ainsi nommé de Coufa, ville sur l'Euphrate. C'est le plus ancien; il ressemble à l'estranghelo. Le *neskhi*, inventé, ou, plus probablement, remis en usage avec quelques modifications par le visir Ebn-Mokla, dans la première moitié du x^e siècle, est maintenant employé par tous les Arabes. Et avec quelques variétés, par tous les peuples musulmans. Les différences que l'on pourrait signaler ne seraient pas plus grandes que celles que l'on remarquerait entre notre écriture bâtarde et celle qu'on appelle *anglaise*, ou, en imprimerie, entre l'italique et le romain. Le genre d'écriture des Arabes d'Afrique, que l'on nomme le *maghrebi*, est celui qui s'en éloigne le plus. Ainsi notre spécimen d'arabe *neskhi* serait lu aussi bien par un Persan et un Turc que par un habitant de l'Yemen ou du Hedjaz. Beaucoup de Persans et de Turcs écrivent encore en cette langue, de même que nos savans du moyen âge écrivaient en latin.

L'arabe vulgaire n'est que l'arabe littéraire privé de ses désinences grammaticales, et réduit à un plus petit nombre de racines avec quelques autres légères différences que l'on pourrait indiquer en quelques lignes. C'est la langue usuelle actuelle de l'Arabie, la Syrie, le Fars, de quelques parties de l'Inde, de l'Egypte et de la Nubie. On n'en a pas d'autre dans tous les états barbaresques, Tunis, Tripoli, Alger, Maroc; dans une grande partie de l'Afrique intérieure, dans les différens états de la côte du Zanguebar, dans l'île de Socotora, le long de la côte de Madagascar, dans les campagnes de Malte, et, à ce qu'il paraît, dans l'Archipel des Laquedives, dans la mer des Indes. On pourrait diviser l'arabe en dialectes.

CARACTÈRES EXOTIQUES.

Hébreu. (Droite.) אבינו אשר בשמים : יקדש שמר תבוא

Samaritain. (Idem.) אבננו אשר בשמים : יקדש שמר תבוא

Syriaque. (Idem.) ܐܒܝܢܘܢܐ ܐܫܪ ܒܫܡܝܡ : ܝܩܕܫ ܫܡܪ ܛܒܘܐ

Nestorien. (Idem.) ܐܒܝܢܘܢܐ ܐܫܪ ܒܫܡܝܡ : ܝܩܕܫ ܫܡܪ ܛܒܘܐ

Arabe ancien. (Idem.) ܐܒܝܢܘܢܐ ܐܫܪ ܒܫܡܝܡ : ܝܩܕܫ ܫܡܪ ܛܒܘܐ

Arabe neskhî. (Idem.) أَبَانَا الَّذِي فِي السَّمَوَاتِ لِيَتَقَدَّسَ اسْمُكَ

(Gauche.) Éthiopien. አብነ፡ ለእሱር ለሰማይ፡ ስምህን ስምህን ፡፡ ትዎ

(Idem.) Copte. Πενυαυτ ετ ζεν κισφνοχι. ωδρεεγτ

(Idem.) Arménien. Նար մեր որ յերկինս ես, սուրբ եղիցի

(Idem.) Slavon. Оче нашъ иже еси на небесахъ, да

(Idem.) Géorgien. ღმერთი ჩუნი რომელი ხარ ცათა შინა

Zend. (Droite.) 𐬀𐬎𐬎𐬀 𐬀𐬎𐬎𐬀 𐬀𐬎𐬎𐬀 𐬀𐬎𐬎𐬀 𐬀𐬎𐬎𐬀 𐬀𐬎𐬎𐬀 𐬀𐬎𐬎𐬀 𐬀𐬎𐬎𐬀 𐬀𐬎𐬎𐬀 𐬀𐬎𐬎𐬀

Persan. (Idem.) ای پدر ما که در آسمان ، پاک باشد نام تو ،

(Gauche.) Sanscrit. तद् एव वचनम् आह प श्रत्यादि नवभिः श्लोकै

(Idem.) Pali. အဝယံ သကံ အတ္တဝနံ ဝက္ခိတ္တံ ဝေယ

(Idem.) Bengali. বাপঃঐতিগিত্তাঃস্বদধিনম্বুক্ত্যাপাঃবাঃ

(Idem.) Tibétain. ཡཱ་ ཟུ་ རྩི་ ཡཱ་ རྩ་ རྩ་ རྩ་

Chinois. (Perpendiculaire et par la droite.) 井 井 井 井 井 井 井 井 井 井

Japonais (Idem.) 井 井 井 井 井 井 井 井 井 井

Mandchou. (Idem.) 井 井 井 井 井 井 井 井 井 井

Mongol. (Idem.) 井 井 井 井 井 井 井 井 井 井

(Idem.) Mongol. 井 井 井 井 井 井 井 井 井 井

ghez ancien ce que l'arabe vulgaire est à l'arabe littéral.

L'amharique. — Cette langue est parlée dans la plus grande partie de l'Abyssinie, dans les royaumes d'Amhara, d'Angobre, d'Angote, etc. Elle est aussi parlée par une peuplade nommée les Gallas, qui a embrassé l'islamisme.

Les personnes dont l'abonnement expire le 30 juin 1834 (26^e livraison), sont priées de le renouveler, afin de n'éprouver aucune interruption à l'envoi du Magasin Pittoresque.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
Sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.
Imprimerie de LACHEYARDIERE, rue du Colombier, n° 50.

3^e Abyssinique. — Les pays où les langues qui composent cette branche sont usitées ne font pas partie de la division géographique de l'Asie; mais ces langues, par leur ressemblance avec l'arabe et les autres langues sémitiques, attestent que les peuples qui la parlent, ont ou une origine commune, ou au moins ont eu de nombreuses relations avec les peuples sémitiques.

Elle se divise en deux autres branches principales, l'axumite et l'amharique.

L'axumite comprend le ghez ancien et le ghez moderne. Le premier de ces dialectes était parlé autrefois dans le royaume d'Axum, et à Saba dans l'Yémen (Arabie-Heureuse). Le ghez moderne, ou tigre, que l'on parle dans le royaume de Tigre démembré de l'empire d'Abyssinie, est au

MUSÉE DU LOUVRE.
PEINTRES ESPAGNOLS.

MURILLO



(Le jeune Mendiant, par Murillo. — Hauteur, 1 mètre 34 centimètres; largeur, 1 mètre 9 centimètres.)

Le dimanche, au Musée du Louvre, si quelque partie du public, après s'être long-temps arrêtée devant les peintures de David et de Girodet, après avoir ri et causé avec les bons Flamands de Teniers, d'Ostade ou de Metzù, se laisse entraîner de tableaux en tableaux, et se hasarde jusqu'à l'extrémité de la grande galerie, il est malheureusement rare qu'il lui reste encore assez de force d'attention, assez de fraîcheur de goût, pour admirer et comprendre, comme il convient, les grands maîtres des écoles italiennes qu'on y a réunis. Peut-être on aura voulu honorer ces vieilles toiles consacrées par le génie, en les dérochant aux premiers empressemens de la curiosité, et en leur réservant le calme des dernières profondeurs du sanctuaire. Mais c'est defen-

dre en quelque sorte au public l'accès des modèles les plus purs et les plus propres à élever le sentiment de l'art : tous ces sujets religieux ou historiques, œuvres sublimes de Raphaël, du Dominiquin, du Titien, de Jules Romain, du Corrège, des Carraches, qui font frémir d'enthousiasme le jeune artiste accouru dès la porte d'un seul trait, sont couverts d'une sorte de brouillard pour les yeux déjà éblouis de la foule, pour les imaginations épuisées par tant de formes, de couleurs et de scènes diverses. On traîne le pas, on étouffe des bâillemens, on ne trouve plus d'observations à se communiquer, et l'on se dit : « Il faut nous en aller, » au moment même ou quelques regards animés de toute la puissance de l'amour du beau que chacun recèle en soi, ennoblieraient

l'esprit et enrichiraient le souvenir mieux que tous les regards prodigués jusque là aux autres merveilles de la galerie.

Nous donnerons la plus grande publicité possible à un choix de ces œuvres qui ne sont appréciées que par un nombre trop peu considérable d'amateurs et de personnes de loisir, sans toutefois cesser de chercher des sujets de gravure dans les autres musées d'Europe. Aujourd'hui, c'est à cette partie éloignée de la galerie du Louvre que nous empruntons le Jeune mendiant de Murillo.

La peau hâlée et rude du pauvre enfant est à peine couverte de quelques baillons; il s'est retiré dans un misérable réduit pour se livrer à un soin qu'il eût été audacieux, pour un pinceau vulgaire, de peindre avec tant de franchise : il cherche à se délivrer de petits supplices que lui attire sa malpropreté. Des fruits dans un vieux panier, une cruche d'eau, des crevettes à demi rongées, sont les préparatifs ou les restes de son frugal repas. Les malheureux se ressemblent beaucoup dans tous les pays; ils ont, en général, peu de costume, et le caractère particulièrement empreint sur leurs figures est commun à tous ceux qui souffrent. C'est une grande famille dont les individus ne se distinguent bien que par l'âge : les plus jeunes ont pour traits remarquables une apparence de force sinon de santé, de habitude de corps qui rappellent souvent celles des animaux avec lesquels la plupart d'entre eux gagnent leur vie, une grande mobilité d'expression, de l'humilité comme masque, de la hardiesse prompte à se réveiller au fond de la physionomie, et par-dessus tout une parfaite insouciance du lendemain ou plutôt du quart d'heure qui va suivre.

Bartolomeo Esteban Murillo, le peintre le plus célèbre d'Espagne, a certes saisi dans ce tableau l'idéal de cette classe des petits pauvres : son pays lui fournissait, il est vrai, une variété et une abondance merveilleuses de modèles, et ses premières études l'avaient familiarisé avec beaucoup de figures et de scènes de ce genre. Il était né, en 1613, dans la ville de Pilas, à cinq lieues de Séville. Ce fut sous la direction de son oncle, Jean de Castillo, peintre de foires et de marchés, qu'il commença à travailler; et lorsque, grâce au profit de la vente de petits sujets de dévotion et de fleurs embarqués pour l'Amérique, il parvint à Madrid, son protecteur et maître fut le fameux Diego Velasquez de Silva, dont le premier titre à la renommée et à la faveur de Philippe IV avait été un petit tableau où l'on voyait un porteur d'eau mal vêtu, la poitrine découverte, et donnant à boire à un petit garçon.

Jamais Murillo n'est sorti de l'Espagne. On a faussement prétendu qu'il avait voyagé en Italie et dans les Indes-Orientales. Il n'eut pour éclairer son génie naturel que les peintures de l'Escorial, de Buen-Retiro et des autres palais que lui fit ouvrir Velasquez. Il s'est principalement proposé pour modèles Paul Véronèse et Van-Dyck; mais il n'est point leur imitateur. Sa manière est originale, et aucun peintre ne lui est supérieur pour la suavité et l'harmonie du coloris, pour la fierté et la vigueur des touches. On lui reproche seulement quelques incorrections, et parfois peu de noblesse.

Le plus grand nombre de ses peintures ont été composées à Séville pour les églises : vingt-trois tableaux qui lui avaient été commandés pour le couvent des Capucins, ont été emportés par ces religieux en Amérique. Il terminait à Cadix le Mariage de sainte Catherine, lorsqu'il se blessa en tombant sur l'échafaudage; et l'on rapporte qu'il mourut des suites de cette blessure, à l'âge de soixante-quinze ans.

Son cercueil fut porté dans l'église de Sainte-Croix de Séville par deux marquis et quatre chevaliers de différents ordres. Il avait été fort honoré par la noblesse pendant sa vie. Charles II lui avait offert le titre de son premier peintre; mais il l'avait refusé, et avait toujours vécu dans une médiocrité aisée. Un ministre des affaires étrangères, don Joseph de Vettia, avait épousé une de ses sœurs, et ses fils avaient obtenu des canonicats et des bénéfices.

Le Musée du Louvre possède, outre le Jeune mendiant, six de ses tableaux : le Mystère de la Conception de la Vierge Marie, la Vierge au chapelet, le Père éternel et l'Esprit saint contemplant l'Enfant Jésus, Jésus sur la montagne des Oliviers, le Christ à la colonne, et Un saint personnage inspiré du ciel.

En 1814, le maréchal Soult offrit à Louis XVIII trois tableaux de Murillo que lui avait donnés la ville de Séville : ces chefs-d'œuvre ont été admirés au Louvre, ainsi qu'une autre peinture de ce maître, à l'exposition de la même année; en 1815, on les rendit à l'Espagne.

RÉCOLTE DU VARECH.

Le varech, ou goémon, est une algue marine dont on se sert pour fertiliser les terres. La grande quantité de soude que contient cette plante lui donne une propriété fécondante très énergique, mais d'assez peu de durée : le fumier d'étables, qui agit moins vivement, fait sentir son effet bien plus longtemps.

Il faut attribuer à l'emploi du varech comme engrais l'extrême fertilité des côtes qui bordent une partie de la France; partout où il peut être employé, les terrains acquièrent une puissance végétative réellement prodigieuse : c'est grâce à cette algue que, sur les côtes de Roscoff et de Plougastel (en Bretagne), les artichauts, les choux-fleurs et les asperges poussent en plein champ et fournissent des récoltes abondantes, même dans une saison rigoureuse.

La coupe du varech a lieu à des époques fixes. Au jour convenu, on voit des populations entières accourir vers la grève, avec tous les moyens de transport qu'elles ont pu se procurer : chevaux, bœufs, vaches, chiens, tous les animaux sont employés, tous les instrumens sont mis en réquisition; on trouve au rendez-vous les femmes, les enfans, les vieillards; personne ne reste au logis ce jour-là : on dirait la récolte d'une manne céleste! Les réunions ainsi formées s'élèvent dans certaines baies à vingt mille personnes et plus. Chacun s'occupe de recueillir la plus grande quantité de varech possible pour en former un monceau sur le rivage; mais il arrive nécessairement que, dans ce pillage régulier, les plus riches fermiers, qui disposent de nombreux attelages et de beaucoup de bras, sont toujours les mieux partagés. Pour obvier à cet inconvénient, les prêtres catholiques du moyen âge avaient établi une coutume aussi ingénieuse que noble; c'était de n'admettre le premier jour, à la récolte du varech, que les habitans peu aisés de la paroisse; ceux-ci empruntaient à leurs voisins des charrettes et des chevaux, et parvenaient ainsi à faire une bonne récolte. Dans le Finistère, où les mœurs antiques se sont en partie conservées, cet usage se retrouve encore : le premier jour de la coupe du goémon s'y appelle *le jour du pauvre*; le prêtre vient à la grève, dès le matin, et si un riche se présente pour récolter : — Laissez les pauvres gens ramasser leur pain, dit le recteur; — et le riche se retire.

Le varech ne se recueille pas toujours sur le rivage; il arrive souvent que les rochers sur lesquels il s'attache sont éloignés de la côte. Dans ce cas, comme les paysans ne peuvent disposer d'un nombre suffisant de bateaux pour transporter leur récolte sur la terre ferme, ils lient les monceaux de varech avec des branches d'arbres et des cordes, et en forment d'immenses radeaux sur lesquels ils se placent avec leur famille; une barrique est habituellement attachée à l'extrémité de cette masse mouvante, un homme s'y tient, et dirige, le mieux possible, de cet endroit, la marche de l'étrange navire. La mer offre alors un spectacle singulièrement bizarre; on voit de loin ces mille montagnes flottantes dériver avec la marée vers le rivage, comme des baleines endormies. Lorsqu'elles approchent, on aperçoit sur leurs sommets des têtes de femmes et d'en-

fans, on entend des chants, des cris de plaisir, de gais Noël lancés au ciel; et parfois, au milieu de ce tumulte joyeux, un de ces monstrueux navires, dérasé par son poids, s'effondre subitement, se rapproche du niveau de la houle; des clameurs d'épouvante s'élèvent... la noire montagne fond dans la mer, et disparaît à tous les yeux! — Il y a une famille de noyée, dit-on à bord des autres radeaux. — Les fronts se déconvent pieusement, et le convoi poursuit la route.

Le varech se récolte aussi après la tempête. Arraché alors des rochers par la vague, il est repêché par les habitans des côtes, qui s'exposent aux plus grands dangers pour saisir au passage ses débris flottans. Après un orage, on voit les récifs couverts de ces hommes penchés sur l'abîme, et qui, un long croc à la main, ramènent vers eux les algues errantes qu'entraînent les flots. Dans le petit archipel qui regarde la pointe ouest de la France, et qui se compose des îles de Ouessant, de Molène, des Glénans, de l'Île Tristan, etc., cette pêche du goémon est presque l'unique industrie des habitans. On y voit les femmes, noires et robustes, dans la mer jusqu'à mi-corps, et occupées des journées entières à ce travail fatigant. Comme les femmes sauvages, elles portent leurs nourrissons attachés sur leurs épaules; c'est là que l'enfant dort, bercé par le bruit des flots et les mouvemens de sa mère. S'il crie, celle-ci le ramène sur sa poitrine, et lui présente le sein; lorsqu'il a bu, elle le replace sur son dos, et continue de lancer son croc à travers la vague pour saisir les épaves de varech.

Le goémon, ainsi recueilli, est ensuite réduit en cendres par les insulaires, et celles-ci sont vendues sur le continent. Mais la misère a aiguë l'astuce des Bretons de ces îles; pour augmenter la quantité de leurs cendres, ils y mêlent, le plus souvent, la terre de bruyère, grise et friable, dont sont revêtus les rochers qu'ils habitent. Il y a quelques années que cette fraude donna lieu à une singulière réclamation; on se plaignit au préfet du département de ce que les habitans de Molène, à force d'enlever la terre de leur île, la transportaient en détail sur le continent. En effet, après examen, la justesse de la plainte fut reconnue, et des mesures furent prises pour arrêter un pareil abus.

Sur les côtes où le bois est rare, le varech séché sert aussi de combustible; enfin quelques manufactures de produits chimiques, établies sur le littoral, commencent à en extraire la soude, qu'elles livrent ensuite au commerce sous différentes formes.

L'ISLANDE ET LE MONT HÉCLA.

(Voyez GREYSERS, 1833, page 224.)

L'Islande (*Ioeland*, terre de glace) située dans le voisinage du cercle polaire, présente à un haut degré le contraste des frimas et des effets du feu. Dans aucune autre partie du globe on ne trouve sur une même étendue de terrain autant de cratères vomissant des flammes, autant de sources d'eaux bouillantes, autant de coulées de lave. L'aspect de cette terre a quelque chose de sauvage et de bizarre; la forme même de l'île entière rappelle l'idée des convulsions et des déclivemens qui l'ont travaillée en tous sens : le long de la côte, de profondes découpures, par où la mer s'engouffre, et d'innombrables langues de terre qui s'avancent au sein des eaux; dans l'intérieur, des lacs et des ruisseaux torrentueux, des chaînes de montagnes.

Vers l'an 861, le pirate norvégien Naddoddi découvrit l'Islande, où il fut jeté par une tempête; il n'y trouva aucun habitant, et l'appela *Suæland*, terre de neige. En 864, Gardar, Suédois, fut aussi poussé par les mauvais temps sur ces côtes désertes; il reconnut qu'elles appartenaient à une île à laquelle il donna le nom de *Gardarsholm*, île de Gardar; ce fut lui qui, à son retour, enflamma par ses

révélations l'imagination des Norvégiens, au point qu'un autre pirate, Floki, résolut de s'emparer de ce pays nouveau. On raconte que la boussole n'étant pas encore connue, Floki prit trois corbeaux pour lui servir de guides; après avoir touché aux îles Féroë, il en lâcha un, qui aussitôt retourna à Féroë; quelques temps après il en lâcha un second, qui ne trouva point de terre et revient à bord; enfin le troisième, parti plus tard, s'en va droit en Islande; et Floki, se dirigeant selon le vol du corbeau, y aborde peu de temps après. Il s'y installa; mais ayant négligé la culture de la terre pour la pêche, il perdit tout son bétail. L'hiver survint, les baies se remplirent de glaces, et notre aventurier, désolé, s'en retourna l'été suivant en Norwège, bien résolu d'abandonner sa conquête, qu'il a cependant nommée du nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Cependant, il paraît que tous ses compagnons ne partageaient pas son avis sur le pays qu'il dédaignait, car Thorulf, l'un d'entre eux, en faisait un éloge pompeux, et pour en donner une idée employait cette expression : « *Chaque brin d'herbe y distille le beurre.* »

Les premiers établissemens en Islande datent de 874; ils furent effectués par deux Norvégiens, Hiorleif et Ingolf. Mais rien ne contribua davantage à peupler cette île que la tyrannie exercée par Harald, roi de Norwège, sur les petits princes qui l'entouraient, et sur ses vaisseaux : en moins de cinquante ans toutes les côtes furent habitées.

L'Hécla, qui jouit de la même célébrité que l'Étna et le Vésuve, n'est cependant pas aussi considérable que quelques uns de ses voisins, soit comme montagne, soit comme centre d'action volcanique; mais il se trouve placé dans la partie sud de l'île, à peu de distance du rivage, en vue des navigateurs qui se rendent au Groënland et dans le nord de l'Amérique; il s'est d'ailleurs fait remarquer surtout par la fréquence de ses éruptions. Le célèbre Bank l'a visité avec Solander et Troil en 1772 (1855, page 64); vers le commencement de ce siècle, il fut examiné et décrit de nouveau, ainsi que toute l'Islande, par ordre du gouvernement danois; et en 1810 M. Mackensie, le docteur Holland et quelques autres, y sont encore montés.

Tous ces voyageurs font mention d'une colline de lave formant autour du volcan une sorte de rempart de 40 à 70 pieds de hauteur; une fois les difficultés de cette dernière franchies, le reste du chemin est facile. Il ne vient ni herbes ni plantes à deux lieues à la ronde; le sol est en partie inondé par des fleuves de pierres fondues; partout des pierres poncees et des cendres.

Le sommet de l'Hécla est divisé en trois pointes, dont celle du milieu est la plus élevée; mais dans certaines directions, et notamment dans celle où l'on a pris le dessin que nous en donnons, la montagne se termine par une simple masse conique. Sa hauteur, au-dessus du niveau de la mer, n'est pas exactement connue; elle paraît être de quatre à cinq mille pieds. — Lorsque Bank et ses compagnons y monterent, le haut de la montagne vomissait des tourbillons de vapeurs; à quatre cents pas du sommet, il trouvèrent un trou de trois pieds de diamètre, d'où il s'échappait une vapeur tellement chaude, qu'aucun thermomètre n'en put déterminer la température, et en même temps-ils étaient entourés de nuages, qui laissaient parfois sortir un vent si violent que les voyageurs étaient obligés de se coucher à plat ventre pour n'être point emportés et jetés dans les précipices. — Au contraire, dans la reconnaissance qui fut faite de l'Islande vers le commencement de ce siècle, les explorateurs atteignirent le sommet en marchant au travers de deux pieds de neige. C'était au mois de juin; ils ne trouvèrent ni fissures, ni fumée, ni feu, ni sources d'eau bouillante; le silence le plus profond et le calme le plus parfait régnaient sur la montagne. Ils redescendirent par le côté occidental, le long d'un ravin profond, qui sillonne l'Hécla du haut en bas, et qui leur parut être la trace de l'éruption de 1500. Les annales rapportent qu'à cette époque

le volcan creva dans toute sa longueur, et fut ouvert jusqu'aux entrailles.

On a remarqué la singulière coïncidence de certaines éruptions de l'Étna ou du Vésuve avec celles des volcans d'Islande, notamment en 1538, 1534, 1656, 1717, 1754, 1755, et en 1766, époque de la dernière grande éruption de l'Hécla.

On ne conçoit que difficilement comment un pays aussi

subject aux terribles effets des volcans peut continuer à être habité. Les annales sont remplies du récit des ravages que les laves, les pierres enflammées, et les tremblements de terre ont causés. Quelquefois, au lieu de feu, des montagnes de glace qui occupent le sommet de quelques volcans se fondent en torrens; en 1728, au contraire, un grand lac fut desséché, et remplacé par un fleuve de lave incandescente, sur quatre lieues de longueur et une lieue et demie de large.



(Vue du mont Hécla.)

En 1785, le *Skaptaa-Jokul* fit une éruption plus terrible que n'avait été aucune de celles de l'Hécla. Neuf mille créatures humaines y perdirent la vie, non pas seulement, il est vrai, par le feu et la pluie de cendres, mais aussi par suite de la disette que causèrent la ruine de la végétation, la perte des troupeaux et la fuite du poisson le long de la côte.

DESAIX

SA MORT A MARENGO. — SON TOMBEAU. — SÉANCE SOLENNELLE DU TRIBUNAT EN SON HONNEUR. — ORAISON FUNÈBRE. — DÉTAILS SUR SA VIE.

De toutes les victoires de Bonaparte, celle de Marengo fut une de celles qui excitèrent en France le plus d'enthousiasme. L'Italie entièrement délivrée du joug autrichien, l'espoir d'une longue paix, les brillans exploits qui signalèrent cette journée, tout contribua à faire de cette fameuse bataille une des plus populaires de noire révolution. Mais la joie universelle fut troublée par la mort d'un homme, dont le courage avait contribué à décider le succès de la journée. Appelé de l'Égypte par Bonaparte pour prendre sa part de gloire dans la campagne d'Italie, Desaix se hâta de se rendre à l'invitation de son général, et arriva peu de jours avant la bataille de Marengo, où il commanda la réserve, le 25 prairial an VIII.

Déjà les ailes de l'armée française étaient tournées et sa cavalerie enfoncée, lorsque Desaix accourut, et chargea les Autrichiens avec une vigueur qui détermina le succès. Ce

fut dans cette charge qu'il recut un coup mortel, et il n'eut que le temps de proférer ces mots : « Allez dire au premier consul que je meurs avec le regret de n'avoir pas assez fait pour la postérité. »

A peine revenu à Paris, Bonaparte s'occupa de faire rendre des honneurs à son illustre général; il fit publier l'arrêté suivant :

« 4° Le corps du général Desaix sera transféré au couvent du Grand-Saint-Bernard, où il lui sera élevé un tombeau.

» 2° Les noms des demi-brigades, des régimens de cavalerie, d'artillerie, ainsi que ceux des généraux et chefs de brigades, seront gravés sur une table de marbre, placée vis-à-vis le monument.

BONAPARTE. »

Tous les autres corps de l'État s'empressèrent d'exprimer leur douleur sur la mort de Desaix; il y eut une séance du *tribunat* uniquement consacrée à la mémoire de ce brave général. Tous les membres se réunirent revêtus de leur grand costume et portant le deuil; un sarcophage, décoré de trophées, fut élevé au milieu de l'enceinte; on lisait sur ses deux faces principales :

AUX MANES DE DESAIX.

Aux braves morts aux champs de Marengo.

Puis le président se leva, et rappela tous les souvenirs de la vie du guerrier dont on déplorait la perte. Nous empruntons à cette oraison funèbre les principaux renseignemens biographiques sur Desaix.

Louis-Charles-Antoine Desaix de Voygoux, né de parens nobles, à Saint-Hilaire-d'Ayat, en Auvergne, au mois d'août



(Monument élevé à la mémoire du général Desaix par l'armée du Rhin, entre Strasbourg et le pont de Kehl.)

1768, venait d'achever ses études à l'école militaire d'Ét-
fiat, quoiqu'à peine âgé de quinze ans, quand il entra en
qualité de sous-lieutenant dans le régiment de Bretagne, où
il se fit remarquer par un caractère grave et studieux. Lors-
que les guerres de la révolution éclatèrent, il entra en cam-
paigne avec son régiment. Son zèle et son activité le firent
bientôt distinguer par les généraux Victor Broglie et Cus-
tines, qui lui conférèrent les grades d'aide-de-camp et capi-
taine-adjoint à l'état-major. Ayant montré une rare bra-
voure et une grande présence d'esprit à la prise des lignes
de Weissembourg, il fut nommé général de brigade.

Desaix exerça promptement une salutaire influence mo-
rale sur les soldats. Il leur donnait surtout l'exemple de la
constance et de la bravoure; aussi l'avaient-ils surnommé le
guerrier sans peur et sans reproche.

Moreau, juste appréciateur du mérite militaire, le nomma
général de division dans l'armée du Rhin et Moselle; Desaix
eut la plus grande part aux victoires de cette brillante cam-
paigne de l'an IV, qui a illustré le nom de Moreau.

Bonaparte s'associa Desaix pour son expédition d'Égypte.
A la prise de Malte, à la bataille de Chebreïss, à celle des
Pyramides, il développa de si grands talens et une si mer-
veilleuse bravoure, que le général en chef lui fit solennelle-
ment présent d'un poignard d'un très beau travail et enri-
chi de diamans, sur lequel étaient gravés les noms des
combats que nous venons de citer. Mais de tous les témoi-
gnages d'estime qu'il reçut de Bonaparte, celui qui le flatta
le plus, fut l'ordre d'aller faire la conquête de la Haute-
Égypte, et d'y achever la destruction des Mameluks: cette
entreprise était périlleuse et difficile; il l'exécuta avec cou-
rage et succès. Il livra divers combats à Sonaguy, à Thèbes,
à Sienna, à Gosseys; partout il fit triompher les armes de la
république. Il fit plus, il sut gagner les cœurs des habitans
du pays qu'il avait soumis, et leur fit connaître, le premier,
les bienfaits d'un gouvernement. Son administration fut
telle, qu'elle lui valut, de la part des vaincus eux-mêmes,
le glorieux titre de *sultan-juste*.

Il s'occupa aussi de rendre son administration utile aux
arts et aux sciences, en procurant aux hommes éclairés
chargés de reconnaître ce pays, non seulement tout ce qui
dépendait de son autorité pour rendre leur voyage le plus

sûr et le plus commode possible, mais encore tous les ren-
seignemens qu'il avait recueillis en recherchant lui-même,
en homme instruit, les ruines et les monumens importants.

C'est dans ces circonstances que Desaix, rappelé par
Kléber de la Haute-Égypte, signa par ses ordres, avec les
Tures et les Anglais, un traité en vertu duquel il s'embar-
qua pour revenir en Europe. A peine arrivé à Livourne,
l'amiral anglais Keith déclara prisonnier, au mépris des
conventions, le général français. L'amiral joignit l'insulte à
la perfidie, en affectant de confondre Desaix avec les sol-
dats qui l'accompagnaient. Desaix ne répondit à ces lâchetés
que par ces mots

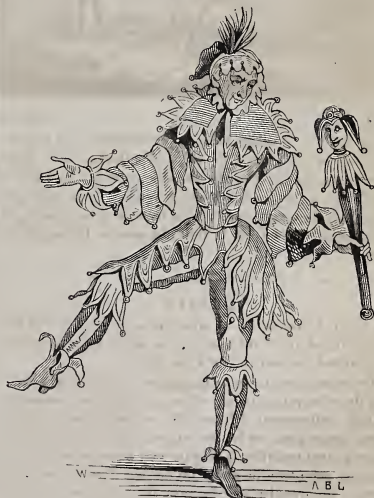
« Je ne vous demande rien que de me délivrer de votre
» présence; faites, si vous le voulez, donner de la paille
» aux blessés qui sont avec moi. J'ai traité avec les Mame-
» lueks, les Tures, les Arabes du grand désert, les Ethio-
» piens, les Noirs de Darfour; tous respectaient leur parole
» lorsqu'ils l'avaient donnée, et ils n'insultaient pas aux
» hommes dans le malheur. »

Délivré des mains de l'amiral Keith, Desaix rejoignit
l'armée d'Italie, et, comme on l'a vu, ce fut pour mourir
glorieusement à Marengo.

D'autres monumens lui furent élevés à Paris, l'un sur la
place Dauphine, qui y est encore, et l'autre sur la place des
Victoires, qui a été remplacé par la statue équestre de
Louis XIV. Celui que représente notre gravure est érigé
sur la rive du Rhin, non loin du pont de Kehl, qu'il avait
défendu avec une valeur remarquable lors de la retraite de
Bavière.

SUR QUELQUES DANSEURS CÉLÈBRES.

(Voyez page 202.)



(M. Ballon.)

C'est à Louis XIV que nous devons la création de l'*Acadé-
mie de danse*; le maître à danser du roi, le maître à dan-
ser de la reine, le maître à danser de Monsieur, le maître
à danser du Dauphin, et cinq ou six autres, en furent les
premiers membres. On sait que ce roi aimait avec passion
les ballets, travestissemens, mascarades et fêtes; qu'il y
jouait un rôle avec les princes, princesses, ducs, duchesses

ses, etc., et qu'il n'était pas un des plus mauvais danseurs de la troupe tirée. Mais l'art tombait en décadence, les seigneurs dansaient mal; peut-être étaient-ils rebutés par les



(Madame Ballou.)

succès des artistes qu'on mêlait dans leurs rangs. Louis XIV eut donc recours à la création d'une académie en 1661, « parce que, dit-il dans ses lettres-patentes, l'art de la danse a toujours été reconnu l'un des plus honnêtes et des plus nécessaires à former le corps aux exercices, par conséquent l'un des plus utiles à notre noblesse, non seulement en temps de guerre dans nos armées, mais encore en temps de paix dans nos ballets. »

Néanmoins il ne paraît pas que la nouvelle académie ait eu grande influence sur les seigneurs, tandis qu'au contraire on vit bientôt apparaître une armée de danseurs dont les noms ne sont pas oubliés, et qu'on retrouve dans les mémoires et les écrits du temps, tels que Pécorat, Beauchamps, Blondy, Feuillet, Desaix, Ballou, etc. Pécorat a composé plusieurs danses : la *bourrée d'Achille*, le *rigaudon des rivaux* et autres, recueillies et écrites par Feuillet et Desaix, dans le *Traité de chorégraphie* publié au commencement du dernier siècle. Ballou et Blondy furent des modèles pour les artistes qui leur succédèrent; le premier excellait, dit-on, dans les *chacottes*. On trouve quelquefois sur les quais une grande gravure représentant mademoiselle de Camargo. L'inscription rappelle que cette danseuse, par son talent original, a surpassé les Ballou, les Blondy.

Lorsque mademoiselle Cupis de Camargo, d'une famille noble d'origine espagnole, apparut sur la scène, elle fut reçue avec une telle admiration qu'elle donna son nom à toutes les modes nouvelles. Ce qui la distinguait surtout était sa grande légèreté et sa gaieté folle : elle avait su se créer un genre à elle, genre de verve et de caprice. Elle dansait véritablement pour son plaisir; c'est elle qui, la première, a battu des entrechats, mais seulement à quatre; depuis on les a fort perfectionnés, car on raconte qu'un danseur les a *frottés à seize en avant*. La Camargo, forcée, par la jalousie de mademoiselle Prévot, de rester parmi les figurantes malgré son éclatant début, se lança de nouveau sur la scène dans un moment d'enthousiasme. On figurait une danse de démons; l'acteur principal manque son entrée en scène; et cependant l'orchestre faisait rouler l'air du solo : murmures du parterre, lapage; embarras des acteurs!

Mais voilà que la jeune débutante, saisie d'une heureuse inspiration, saute au milieu du théâtre, et improvise de verve un pas espagnol qui transporte d'admiration les spectateurs malcontents.

La Camargo, entrée à l'Opéra en 1726, âgée de seize ans, le quitta en 1751. Elle a eu l'honneur d'être célébrée par Voltaire, qui la compare à une autre danseuse aussi célèbre :

Ah! Camargo, que vous êtes brillante!
Mais que Sallé, grands dieux, est ravissante!
Que vos pas sont légers, et que les siens sont doux!
Elle est inimitable, et vous êtes nouvelle!
Les Nymphes s'entent comme vous,
Et les Grâces dansent comme elle.

Mademoiselle Sallé, dont l'histoire n'est point aussi romanesque que celle de mademoiselle de Camargo, qui n'avait point comme elle pour oncle un grand inquisiteur d'Espagne, possédait un genre de danse tout-à-fait différent de celui de son émule; c'était un genre noble et gracieux, sans sauts ni entrechats. Elle ne se borna pas à faire les délices des Parisiens, et courut la chance du théâtre de Londres. Jamais danseuse ne reçut une marque plus positive de l'admiration du public. Le jour de sa représentation à bénédict, elle fut acablée d'une grêle de bourses pleines d'or et de guinées enveloppées dans des billets de banque, qui formèrent, dit-on, un total de 200,000 francs.

En même temps que ces deux nymphes, brillait sur la scène le grand Dupré; c'est lui qui a précédé Gaëtan Vestris. Il avait une taille magnifique et un port plein de dignité.

Lorsque le grand Dupré, d'une marche hautaine,
Orné de son panache, avançait sur la scène,
On croyait voir un dieu demander des autels,
Et venir se mêler aux danses des mortels.

DORAT.

Dupré était de première force dans les *chacottes* et *passacailles*; Noverre l'appelle quelquefois le *Dieu de la danse*, à cause du moelleux de ses mouvements. Pendant trente ans, il demeura le premier d'entre les danseurs, et il fut remplacé par Gaëtan Vestris : celui-ci, à son tour, a régné plus d'un demi-siècle sur l'Opéra, qu'il n'a abandonné définitivement qu'en 1800.

Beaucoup de gens se rappellent encore avoir vu danser Vestris le père, et avoir admiré sa noblesse et sa grâce. On a conservé de lui une foule de reparties qui témoignent de l'importance qu'il attachait à son art. On l'appelait le *beau Vestris*; il donna lui-même à son fils Auguste le titre de *Dieu de la danse*. « Si Auguste est plus fort que moi, disait-il, c'est qu'il a pour père un Gaëtan Vestris, avantage que la nature m'a refusé. »

Faire des châteaux en Espagne. — Cette locution remonte bien loin dans notre langue, puisqu'on la trouve déjà dans le vieux Roman de la Rose. Voici comment on l'explique : on sait que les Maures faisaient de fréquentes incursions en Espagne; pour qu'ils ne pussent y séjourner et s'y établir, les naturels du pays ne pouvaient bâtir dans la campagne des châteaux dont leurs ennemis auraient pu s'emparer, et où ils se seraient retirés. C'est ainsi qu'on dit de celui qui rêve des choses impossibles, qu'il fait des châteaux en Espagne, de même que l'on renvoie aux *calendes grecques* qui n'existaient pas, et que l'on promet un *merle blanc*, quand on ne veut rien donner.

LES QUELÉHS.

L'île de la Guadeloupe, découverte, le 4 novembre 1493, par Christophe Colomb, est divisée en deux parties par un

bras de mer appelé assez inappropriément *rivière salée*, de 10 à 50 toises de largeur, et si peu profond, que les euharations légères et d'un faible tonnage peuvent seules le parcourir.

Ces deux parties de l'île sont d'une nature et d'un aspect essentiellement différens : celle qui fait face à l'est, et que l'on nomme *Grande-Terre*, est généralement nue, aride, privée de sources; mais la conche supérieure du sol est assez fertile pour être consacrée à la culture de la canne à sucre.

L'autre moitié, la *Guadeloupe* proprement dite, est au contraire montagneuse, escarpée, et comme bouleversée par les convulsions souterreines du volcan qu'elle renferme. Des torrens impétueux s'échappent avec fracas du flanc de ses montagnes couronnées de bois hauts et touffus, et tombent de cascades en cascades jusqu'à la mer. Les habitations y sont moins nombreuses, et surtout moins considérables qu'à la Grande-Terre, parce que presque partout la terre manque au sol, et que ce n'est qu'à force d'art, de patience et d'efforts continus, que l'on peut en obtenir quelques produits qui ne sont pas un juste dédommagement à tant de peines.

Sur toute la circonférence de cette partie de la Guadeloupe, règne une route en assez mauvais état, où viennent prendre naissance quelques sentiers à peine frayés, qui mènent à de rares habitations éloignées de la mer. Le centre de l'île n'a été jusqu'à présent que très imparfaitement exploré. Ce ne serait pas sans courir un danger imminent que l'on se hasarderait au milieu de ses forêts vierges, de ses rochers aigus et glissans, de ses torrens fougueux et de ses précipices.

Au milieu de cette nature sauvage, vivent réunis en famille quelques malheureux qui y ont trouvé une existence moins douloureuse que celle que leur avait offerte la civilisation européenne. Ces individus, arrachés à la côte d'Afrique, se sont soustraits aux foudres de leurs maîtres, et ils ont ainsi reconquis une sorte de liberté qui leur fait supporter, avec une force morale bien extraordinaire, les tourmens sans cesse renaissans de la faim et du froid, et des privations de tous genres. Cet état sauvage n'a pas agri leur caractère, ni rendu leurs mœurs plus féroces; car il est sans exemple que les Quelûs se soient rendus coupables du meurtre d'un habitant voisin, ou d'un voyageur égaré. Ils sont même moins enclins au vol que les nègres à demi civilisés du reste de la colonie. Lorsqu'ils ne craignent pas d'être surpris par les gendarmes chargés de l'arrestation des nègres marrons, ils se livrent à un petit commerce avec quelques habitans de l'intérieur des terres, auxquels ils donnent du gibier, de menus ustensiles de ménage, en échange d'alimens et de quelques lambeaux de drap ou de coton.

Le langage de ces misérables est un singulier amalgame de mots empruntés aux différens dialectes de la côte d'Afrique et à la langue créole.

Il est inutile d'ajouter qu'ils ne sont pas inquiétés dans la retraite qu'ils se sont choisie; le reste de l'île est battu dans tous les sens par des gendarmes; mais cette espèce d'oasis de liberté est demeurée jusqu'à présent comme impénétrable.

Prix de la santé. — Nous ne sommes si imprudens à exposer notre santé et à provoquer le mal, par nos imprévoyances ou nos excès, que parce que nous ne réfléchissons pas assez à toutes les conséquences de la maladie. Nous ne parlons pas ici des souffrances physiques qu'elle occasionne, de l'ébranlement irrémédiable qu'elle produit dans notre constitution : il est évident que, après avoir été brisé par le mal, le corps a beau guérir, ce n'est qu'une machine raccommodée qui ne peut retrouver sa première solidité; mais c'est là le moindre inconvénient. A-t-on jamais calculé ce qu'une maladie appelée par notre faute, pouvait produire de tristes résultats? — Perte de temps; et, par suite, renversement de nos projets, espérances trompées, occasions per-

dues! — Perte d'argent; et, par suite, gêne, troubles domestiques, diminution du crédit, misère! — Chagrins et fatigues pour nos proches; et, par suite, maladies pour eux-mêmes, infirmités, morts qui nous jettent dans le désespoir! — Et remarquons que nous ne parlons encore ni de l'affaiblissement de nos facultés qui suit la souffrance, ni de l'altération du caractère, ni de la perte, moins importante, de la jeunesse et de la beauté!

On ne devrait jamais oublier que s'exposer à la maladie, c'est faire des avances au malheur autant qu'à la mort. De tous les capitaux dont nous avons la disposition sur la terre, la santé est celui que nous devrions le plus ménager; si nous le plaçons à fonds perdu chez les vices, ceux-ci nous en paieront l'intérêt en infirmités et en soucis.

Fête de la marque des taureaux, près de la Teste (Gironde). — Pendant l'année, les taureaux paissent en liberté dans la lande; la veille du jour destiné à les marquer, on les rassemble au fond d'une vallée; les jeunes gens qui doivent lutter avec eux se tiennent au pied des dunes, dont les spectateurs occupent le sommet. C'est un véritable cirque formé par la nature. — Un jeune homme lesté s'avance vers un des taureaux, et le harcèle jusqu'à ce que l'animal se précipite sur lui. L'agresseur de s'enfuir et de grimper sur la dune; le taureau l'y suit, s'engage dans le sable et ne peut s'en dépitier. Le hardi jeune homme profite du moment pour saisir son adversaire par les cornes; la lutte est long-temps soutenue; les combattans roulent ensemble sur le sable, et arrivent au pied de la dune, où le taureau finirait par avoir l'avantage, bien qu'il soit toujours saisi par les cornes. — En ce moment accourt un camarade armé de l'étampe brûlante, qui imprime avec adresse sur la crisse de l'animal la marque du propriétaire. Les deux jeunes gens alors se réfugient sur les dunes, et le taureau, furieux et brûlé, se sauve de son côté dans la plaine.

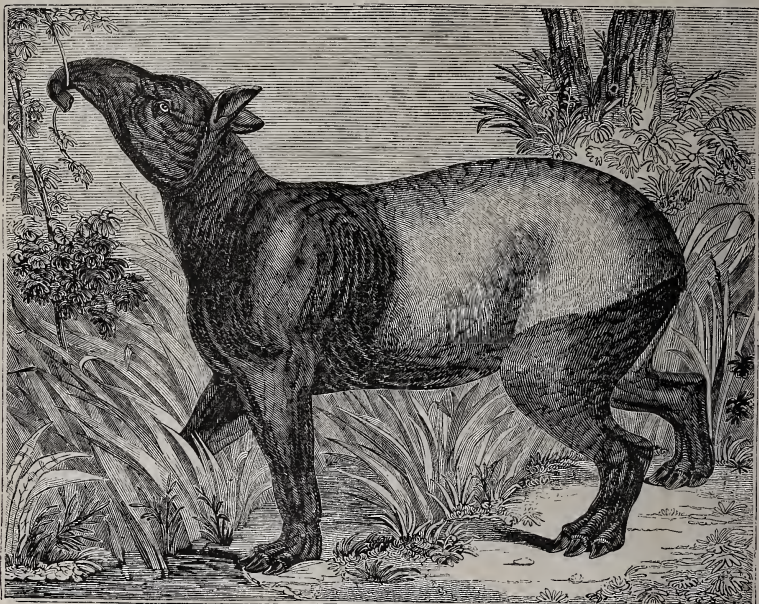
SUR UN TAPIR DE L'INDE

DERNIÈREMENT INTRODUIT DE SUMATRA EN FRANCE
PAR LE NAVIRE LE MÉLAYO, CAPITAINE SALAUN, DE
NANTES.

Une espèce de tapir que Buffon n'avait pas connue, et que, par système, ce grand naturaliste ne croyait pas devoir être jamais rencontrée hors du continent des deux Amériques, où se trouvait déjà le tapir, type de ce genre, fut découverte. Il y a bientôt vingt ans, dans les forêts de la presqu'île Malaye, et bientôt après dans l'île de Sumatra. M. Diard, naturaliste du Muséum, qui explorait ces contrées, adressa à M. Cuvier un dessin exact de l'animal et une première relation de cette découverte, où l'on trouve le passage suivant : « Le tapir de l'Inde est aussi commun dans les forêts de ces contrées que le rhinocéros et l'éléphant; les Musulmans ne mangent pas sa chair, le regardant comme une espèce de cochon. Sa trompe est longue de sept à huit pouces dans les adultes; il est noir partout, à l'exception des oreilles, qui sont bordées de blanc, et du dessus du corps, qui est d'un gris pâle; le jeune est tacheté de blanc et de brun. Le tapir de la ménagerie de lord Moira, continue M. Diard, fut pris, il y a deux ans (1819), par les Malais de Sumatra, auprès des montagnes qui avoisinent la côte occidentale de l'île. Il était avec sa mère, qui s'échappa. Il est très apprivoisé, et aime à être caressé et gratté. L'extrémité de ses oreilles est bordée de blanc; son dos, sa croupe, son ventre et ses flanes, sont également blancs. Partout ailleurs il est d'une couleur noire assez foncée. Quand il est debout, les doigts des pieds, qui sont, comme dans le tapir d'Amérique, trois postérieurement et quatre antérieurement, s'appuient entièrement sur le sol. »

M. Diard avait remarqué que la dentition était presque identique à celle du tapir d'Amérique; si les deux espèces étaient séparées, ce n'était donc que par un faible intervalle et par des caractères peu tranchés. Cependant la

haute prévision de Buffon fut confirmée, au moins en partie, par cette circonstance, que le tapir de l'Inde est plus grand que celui du nouveau continent; et cette remarque de géographie zoologique, vient à l'appui du fait au-



(Le Tapir de l'Inde.)

ourd'hui généralisé, que, dans les genres communs aux deux Mondes, les espèces américaines sont constamment plus petites que les espèces de l'ancien continent. Depuis, M. F. Cuvier a reconnu, après un examen plus attentif, que le tapir de l'Inde diffère de celui d'Amérique par l'absence de la dernière molaire inférieure de chaque côté.

Le tapir indien, le maïba de M. F. Cuvier, ne nous était donc connu que par les descriptions de M. Diard, et par quelques pièces que ce naturaliste y avait pu joindre, la peau entière et une tête osseuse.

A leur passage à Sumatra, MM. Diard et Duvaucel avaient témoigné le vif désir de se procurer le tapir vivant, ou du moins d'enrichir la collection du Muséum de Paris de la dépouille entière d'un animal dont l'existence était paradoxale pour Buffon, et qu'il était intéressant de confronter en tous points avec l'espèce d'Amérique et avec des peintures inexactes des Chinois. Le génie peu rigoureux des artistes de cette nation, en donnant au tapir indien des traits fictifs, comme une trompe allongée, une robe marquée par de larges taches, des griffes de lion, avait fait de cet animal une création fantastique, une sorte de chimère; mais cette indication suffisait toutefois pour prouver qu'ils connaissaient le tapir, au moins à titre d'animal extraordinaire et presque fabuleux.

La connaissance des organes intérieurs, du régime, et des mœurs de cet animal, intéressait donc vivement l'anatomie comparée et la paléontologie; en effet, ces tapirs des deux continents forment un des anneaux les plus serrés de cette chaîne qui unit, parmi les pachydermes, les espèces encore vivantes sur le globe et les espèces perdues, dont M. Cu-

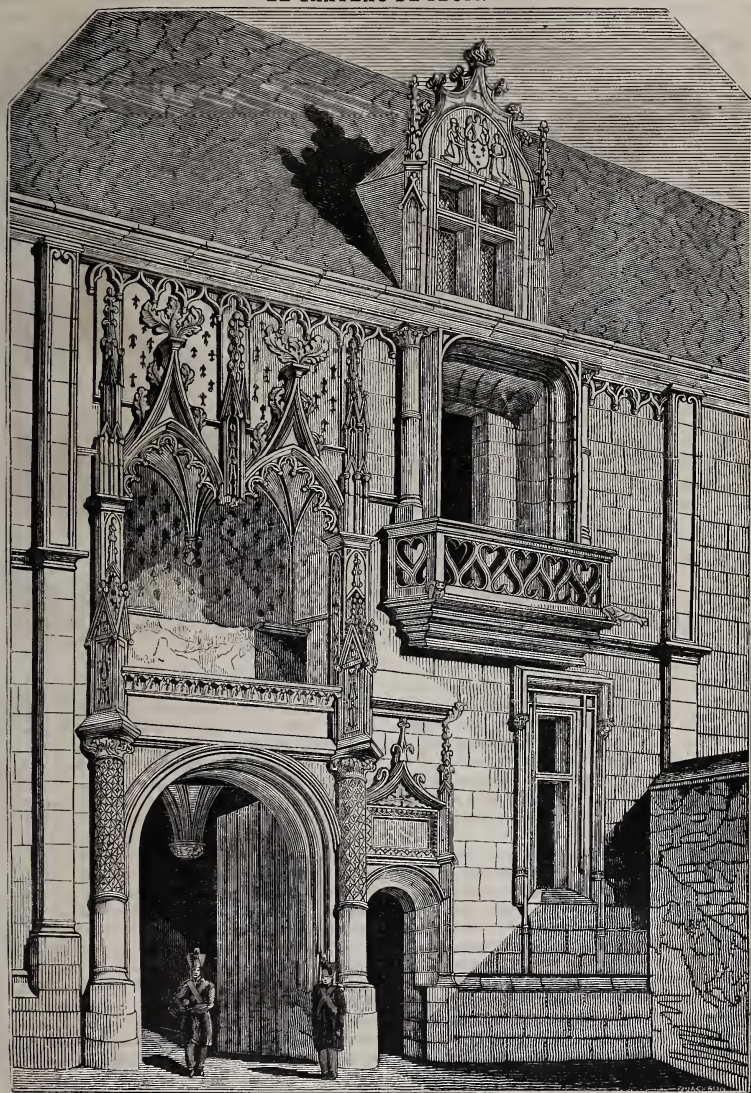
vier a fait renaître, pour ainsi dire, la série à nos yeux. Ainsi le tapir gigantesque de la taille d'un éléphant, et dont les dents ont été trouvées près de Beine, non loin de la rivière de Louze, dans le sud-ouest de la France, dans diverses autres localités des départements de l'Isère, du Gers, dans les terrains tertiaires du département du Loiret, entre Beaugency et Orléans, liait les tapirs aux lophyodons et aux palæotherinus, autres genres fossiles, voisins des gypses des environs de Paris.

D'après quelques renseignements donnés à Sumatra par des correspondans chez lesquels avait demeuré M. Duvaucel, et qui avaient été témoins des recherches ardues et infructueuses de ce voyageur pour se procurer le tapir indien, le capitaine Salaun, du port de Nantes, fit chasser un tapir dans les contrées froides et montagneuses de Pile, et, la capture en ayant été faite, il se chargea de le transporter en Europe. Le tapir, embarqué vivant, arriva en bon état à Nantes, et déjà M. Salaun était en arrangement avec l'administration pour rentrer dans des dépenses onéreuses, lorsque l'animal mourut. Une portion de ses dépouilles est arrivée au Muséum, mais dans un état si incomplet et si détérioré, que la curiosité et le talent d'observation de nos savans zoologues et anatomistes ne pourront être que très imparfaitement satisfaits.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 50.

LE CHATEAU DE BLOIS.



(Une porte du château de Blois. — Façade de l'est.)

ÉTATS-GÉNÉRAUX. — SECONDS ÉTATS DE BLOIS.
— ASSASSINAT DU DUC DE GUISE.

Blois est une des villes le plus agréablement situées sur les bords de la Loire; bâtie en amphithéâtre, elle domine le fleuve et les charmans coteaux qui apparaissent sur l'autre rivage. Au sommet d'une petite colline, à l'extrémité occidentale de la ville, est placé le château, la plus importante et même la seule curiosité de Blois. Ce château

TOME II.

est aujourd'hui la caserne enfumée d'un bataillon d'infanterie; autrefois c'était la demeure des rois de France. Plusieurs princes et plusieurs seigneurs ont contribué à le bâtir. Le corps de l'édifice, situé à l'ouest, fut construit par les ducs de Champagne et de Châtillon; il n'en reste plus qu'une grosse tour. La façade de l'est, qui donne sur la basse-cour, est due à Louis XII, qui naquit à Blois, et dont on voyait autrefois la statue équestre dans la niche gothique située au-

dessus de la porte que nous représentons ; la façade du nord est de François I^{er}. Quant à celle du midi, elle date de plus loin ; les comtes de Blois la firent construire dans le XI^e siècle. Du côté du levant, on voit un petit bâtiment qui est en partie ancien, et en partie moderne ; l'ancien s'appelle la *salle des états*. C'est dans cette antique demeure que se réunirent, en 1588, les états-généraux appelés *les seconds Etats de Blois*.

Les *états-généraux* étaient la réunion des députés des différents ordres de toute la nation française. Ces assemblées se nommaient *états*, parce qu'elles représentaient les différents *états* ou ordres de la nation. Il ne faut pas confondre les *états-généraux* avec les assemblées qui, sous la première race se tenaient au mois de mars, et sous la seconde, au mois de mai, d'où elles furent appelées *champ de mars* et *champ de mai*. Celles-ci n'avaient d'autre qualité que celle de conseil du roi et de premier tribunal de la France ; elles n'étaient d'abord composées que de notables, et furent ensuite réduites aux seuls grands du royaume ; les membres du clergé, qui ne formaient point encore un ordre à part, n'étaient admis que comme grands vassaux de la couronne.

Il n'y eut pas d'autre assemblée représentative jusqu'au règne de Philippe-le-Bel. Ce prince fut le premier qui convoqua une assemblée des *trois états* ou ordres du royaume. Le *tiers-état* s'était formé et constitué par suite de l'affranchissement des communes.

La première assemblée des *états-généraux* fut convoquée par des lettres du 25 mars 1501 ; elle avait surtout pour but de terminer les démêlés de Philippe-le-Bel avec le pape Boniface VIII. Depuis cette époque, l'usage des princes fut de réunir les *états-généraux* dans toutes les circonstances critiques, particulièrement pour les demandes pressantes de subsides ; mais ils ne convoquaient guère ces assemblées qu'à la dernière extrémité, à cause des réformes qui étaient toujours sollicitées et des invectives hardies dont les députés du *tiers* ne se faisaient jamais faute. C'est à compter des Etats de 1614 que disparaissent en France toutes les assemblées représentatives et populaires, jusqu'à leur résurrection en 1789.

Les premiers Etats de Blois s'étaient tenus sous le règne de Henri III, en 1576 ; les seconds furent signalés par un des drames les plus intéressants de la grande lutte de la royauté française contre la ligue catholique, par l'assassinat du duc de Guise, dont la mort entraîna la ruine de son parti, au profit de la monarchie.

La journée des Barricades avait eu lieu ; le duc de Guise avait tenu le roi et sa cour prisonniers dans le Louvre ; forcé de traiter avec ses ennemis, Henri III conçut le dessein de dissimuler et de vaincre par la trahison. Il s'enfuit de Paris, et vint à Chartres, puis à Rouen. De là, il convoqua les états-généraux à Blois pour le 15 septembre 1588. Le roi avait donné la préférence à Blois, d'abord parce que son château était grand, commode et bien situé ; ensuite parce que cette ville était assez éloignée de Paris, dans un pays plutôt huguenot que ligueur, et que ses habitants, gens paisibles et sournis, n'avaient jamais eu d'intelligences avec la *Sainte-Union*.

La cour arriva à Blois ; la ligue avait été presque partout triomphante dans les élections ; sur cent quatre-vingt-onze députés du tiers, il y en eut plus de cent cinquante qui portaient à leur manteau et sur leur bonnet la double croix blanche ; dans la députation du clergé, composée de cent trente-quatre membres, on comptait à peine quelques royalistes ; il n'y eut que la noblesse qui envoya un petit nombre de politiques modérés. Le 16 octobre, les Etats s'assemblèrent. La salle où ils se tenaient était immense ; six grosses colonnes à chapiteaux romains, surmontés d'ares en ogives, la séparaient par le milieu ; toutes les murailles avaient été recouvertes de tapisseries à personnages, reliassées de riches galons, et les piliers étaient entourés de tapis de velours verts, semés de fleurs-de-lis d'or ; entre le troisième et qua-

trième pilier, on avait dressé une sorte d'estrade élevée de trois marches, et couronnée par un grand dais ; c'était sur cette estrade qu'était placé le fauteuil du roi ; à droite, celui de la reine-mère, Catherine de Médicis ; à gauche, celui de la reine régente. Tous les gentilshommes de la maison du roi, au nombre de deux à trois cents, devaient se tenir debout sur l'estrade, derrière le fauteuil du roi.

Au bas de l'estrade, et toujours sous le grand dais, on voyait un siège à bras, sans dossier, couvert de velours violet, qui était destiné à M. de Guise, en sa qualité de grand-maître de France. Enfin, tout autour de la salle, on avait réservé un passage défendu par de fortes barrières hautes de trois à quatre pieds ; et derrière ces barrières on avait permis à quelques bourgeois et personnes notables de la ville de prendre place. Le légat, les ambassadeurs, les seigneurs et dames de la cour étaient sur des galeries supérieures masquées par des jalousies.

Le duc de Guise entra le premier dans la salle en sa qualité de grand-maître de la maison du roi, et parut comme un général qui fait la revue de son armée. Puis, se composant pour un nouveau rôle, il vint avec tous les signes du respect au-devant du monarque. Henri s'avance d'un air aussi serein que s'il fût venu recueillir les témoignages d'amour de fidèles sujets. Il prononça d'un ton ferme et plein de dignité un discours qui semblait renfermer quelque protestation contre les événements de Paris. La physionomie du duc de Guise peignait l'étonnement et la colère. Dès que le roi fut sorti des murmures éclatèrent dans la salle.

Le duc obtint tout ce qu'il voulut de l'assemblée ; malgré cela, le roi le recevait toujours à son audience, à son conseil ; il semblait avoir oublié toute sa haine contre lui. Mais dans le même moment, il n'était occupé qu'à préparer sa vengeance. Après avoir confié son projet à quatre de ses conseillers les plus dévoués, il examina le moyen d'exécution. Comme c'étaient les gardes qui devaient frapper ce coup, il importait de s'assurer de leur chef. Le roi, qui avait souvent éprouvé la fidélité héroïque de Crillon, le fit venir, et lui confia ses intentions en ajoutant : « Je n'aurais jamais pensé » à un coup aussi hardi, si je n'avais été sûr du cœur et » du bras de Crillon. — Ah ! sire, reprit Crillon, je suis » soldat et gentilhomme, je ne ferai jamais l'action d'un » assassin, l'office d'un bourreau. » Le roi se contenta de lui demander le secret, et chercha un autre instrument de son crime, qu'il trouva dans Loignac, officier de ses gardes.

Malgré le profond secret de cette délibération, tous les amis du duc de Guise soupçonnaient un complot de la cour. Il ne recevait pas de lettre où on ne l'avertit de se mettre sur ses gardes. Un inconnu s'était présenté pour lui faire parvenir un avis de ce genre ; mais Guise écrivit au bas du billet ces mots : *Il n'osera!*

Le roi avait indiqué l'heure du conseil un peu plus tôt que d'habitude. A peine le duc de Guise fut-il entré, qu'on ferma les portes : un officier des gardes s'approcha de lui, sous prétexte de lui présenter un plânet de ses soldats qui demandaient leur paie. Le duc ne put s'empêcher de montrer quelque alarme de ce mouvement inusité. Il entra au conseil et salua ceux qui le composaient avec sa grâce ordinaire. Mais l'effort qu'il faisait pour affecter le calme qui n'était pas dans son cœur lui coûtait trop. On le vit pâlir : il tomba un moment en défaillance. Revenu à lui, il fit tout ce qu'il put pour échauffer la cause d'un tel accident, et fit preuve de la plus grande liberté d'esprit. Le secrétaire d'Etat Révol vint l'avertir que le roi voulait l'entretenir dans son cabinet. Il sort, et, sur l'escalier, il se voit entouré de gentilshommes et de gardes dont la figure respire la fureur. Sainte-Malines le frappe d'un coup de poignard à la gorge ; le duc veut tirer son épée ; Loignac et les gardes le frappent à coups redoublés ; il tombe, et ne peut plus proférer que ces mots : « Mon Dieu ! je suis mort. ayez pitié de moi, pardonnez-moi mes péchés. »

Ainsi mourut ce chef turbulent de la puissante réaction populaire catholique contre la réforme; il se nommait Henri de Lorraine, duc de Guise, fils aîné de François de Guise; il était né le 31 décembre 1550, et fut assassiné le 25 décembre 1588.



(Fontaine du Marché aux Herbes, à Blois.)

LA VIE DU TASSE.

(Voyez page 205.)

Le duel du Tasse, et le bruit qui court que l'on imprimait son poème, avant qu'il eût achevé les corrections dont il s'occupait, redoublèrent sa mélancolie. A cet état vinrent se joindre de vives inquiétudes qui s'emparèrent de son esprit au sujet de l'orthodoxie de sa croyance religieuse; il alla consulter l'inquisiteur de Bologne, qui essaya de le tranquilliser, mais en vain.

Un soir, le 17 juin 1577, dans les appartemens de la duchesse d'Urbain, il tira son couteau pour en frapper un des domestiques sur lequel il avait conçu des soupçons; le duc ordonna d'arrêter le poète, et de le renfermer dans de petites chambres qui bordaient la cour du palais. Plus tard, le duc se détermina à le renvoyer de Ferrare, et, sur son désir, le fit conduire chez les moines de Saint-François. Là, le Tasse commença à se laisser traiter par des médecins, mais à contre-cœur, imaginant d'un côté qu'il n'en avait pas grand besoin, craignant de l'autre qu'on ne mêlât du poison dans ses remèdes. Le duc ayant été mecontent de plusieurs lettres qu'il lui avait écrites, lui défendit rigoureusement de continuer cette correspondance. Cette défense redoubla dans l'esprit du pauvre poète son agitation, ses soupçons et ses frayeurs; enfin, il saisit un moment où on l'avait laissé seul, sortit du couvent, et bientôt après de Ferrare; il partit, de nuit, sans argent, sans guide, presque sans vêtemens.

Le Tasse arriva à Sorrente, chez sa sœur aînée Cornelia; là, il retrouva quelque calme dans une des plus belles positions de la terre, sous un ciel pur, en face d'une nature imposante. Mais son humeur mélancolique et son inquiétude le reprit bientôt; il quitta Sorrente, vint à Rome, puis à Ferrare, réclama à la cour ses papiers, ses manuscrits, ses livres, ce qui lui fut refusé. Il se rendit à Padoue, à Venise, sans pouvoir s'y fixer; enfin, parvenu à la cour d'Urbain, il fut plus heureux, et accueilli comme il le méritait. C'est en arrivant à Urbain que le Tasse composa une de ses plus belles poésies. Le duc était à la campagne. Le poète lui écrivit de son palais même; et en attendant la réponse, il commença une grande *canzone* dont nous citons deux strophes :

« Hélas ! depuis le premier jour que je respirai l'air et la vie, que j'ouvris les yeux à cette lumière que ne fut jamais »

» pour son jouet et pour le but de ses traits. Je reçus d'elle » des blessures que la plus longue vie pourrait à peine guérir. » J'en atteste la glorieuse Sirène, près du tombeau de la- » quelle fut placé mon berceau * ; et pourquoi, dès la pre- » mière atteinte, n'y eus-je pas aussi mon tombeau ? J'étais » encore enfant quand l'impitoyable fortune m'arracha du » sein de ma mère. Ah ! je me rappelle en soupirant ces » baisers qu'elle baigna de larmes douloureuses, et ces ar- » dentes prières que les vents fugitifs ont emportés. Je » ne devais plus me retrouver, mon visage près de son vi- » sage, pressé dans ses bras avec de si étroites et de si for- » tes étreintes..... O mon père ! ô mon bon père ! toi qui » me regardes du haut des cieux, j'ai pleuré, tu le sais, ta » maladie et ta mort; j'ai baigné de pleurs en gémissant, » et ta tombe, et ton lit funéraire; maintenant élevé dans les » célestes sphères, tu jouis; on te doit des honneurs et non » des larmes; c'est pour moi que doit s'épuiser la coupe en- » tière de la douleur. »

Le Tasse quitta encore Urbain, poussé par ses soupçons; il séjourna à Turin, puis obtint, à force de supplications, de rentrer à la cour de Ferrare. Mais à peine arrivé, mécontent de la réception qui lui était faite, il se répandit en injures contre le duc Alphonse et toute la cour. Le prince, instruit de cet emportement, eut la cruauté de donner ordre que le Tasse fût conduit à l'hôpital Sainte-Anne, qui était une maison de fous, qu'il y fût mis sous bonne garde, et surveillé comme un frénétique et un furieux. Il fut enfermé au mois de mars 1579.

Le poète resta pendant plusieurs jours dans un état d'é-tourdissement et de stupeur. Les maux du corps se joignirent à ceux de l'âme. Une sorte d'aveuglement qu'il n'avait jamais éprouvé s'empara de lui. La saleté de sa barbe, de ses cheveux, de ses habits, du réduit où il fut détenu; la solitude, pour laquelle il avait toujours eu de l'aversion; les mauvais traitemens que lui prodiguaient les subalternes, avec une dureté dont leur chef, le prieur de l'hôpital, Agostino Mosti, leur donnait l'exemple, le jetèrent dans un état effrayant et attendrissant tout à la fois.

La cause de cette reclusion et du délire du Tasse a exercé long-temps l'esprit des critiques et des commentateurs, et c'est dans une passion fatale qu'ils en ont cherché le sujet. Trois femmes ont passé pour lui avoir inspiré un amour violent : Léonore d'Este, Lucrece d'Este, et Léonore Sanvitale, comtesse de Scandiano. Mais quelle est celle que le poète a chantée dans ses poésies? Les biographes contemporains pensent que c'est Léonore d'Este, sœur du duc de Ferrare.

A tous les tourmens d'âme et de corps qui agitaient le Tasse, un nouveau malheur vint s'ajouter encore. Quatorze chants de la *Jerusalem* furent imprimés, pour la première fois (1580), à Venise, pleins d'erreurs, de lacunes, de fautes grossières, d'après une copie très imparfaite que le grand-duc de Toscane avait eue entre les mains. Six autres éditions suivirent celle-là dans la même année et dans différentes villes d'Italie; mais enfin, par les soins d'un ami, le Tasse parvint à en publier une exacte et conforme à l'original.

Au milieu de sa gloire, au bruit de ces éloges, de ces applaudissemens qui retentissaient de toutes parts, tandis que les éditeurs et les imprimeurs s'enrichissaient du fruit de ses veilles, le pauvre Tasse languissait dans une dure captivité, négligé, méprisé, malade, et privé des choses les plus nécessaires aux commodités de la vie. Ce qui lui était le plus insupportable dans sa prison, c'était d'être sans cesse détourné de ses études par les cris désordonnés dont retentissait l'hôpital, « et par des bruits capables, comme il le dit dans une de ses lettres, d'ôter le sens et la raison aux hommes les plus sages. » Montaigne, qui le vit en passant à

* La fable a placé près de Sorrente le tombeau d'une des Sirènes.

Ferrare, raconte dans ses *Essais* : « J'eus plus de despit » encore que de compassion de le voir à Ferrare en si piteux » estat, survivant à soy-même, mescoignoissant et soy et » ses ouvrages, lesquels sans son sceu, et toutes fois à sa » veue, on a mis en lumière, incorrigez et informes. »

Enfin, sur les vives instances de zélés et puissans protecteurs du Tasse, le duc Alphonse se laissa fléchir, et la liberté fut rendue au poète. Il sortit de Sainte-Anne le 5 ou le 6 juillet 1586, après sept ans deux mois et quelques jours de la plus cruelle captivité!

Le Tasse se retira à Mantoue, auprès du duc Guillaume. Il s'occupa activement de ses travaux littéraires, de sa correspondance, d'un nouveau poème, *Jérusalem conquise*; il se livrait entièrement à des exercices de piété, à l'étude de la théologie, à la lecture des Pères, et particulièrement de saint Augustin. Il fit plusieurs voyages à Rome, à Florence, à Naples; il était depuis quatre mois dans cette dernière ville, quand le cardinal Cinthio imagina de l'attirer à Rome en faisant renouveler pour lui la cérémonie du triomphe au Capitole, qu'on n'avait pas revue depuis Pétrarque. Tasse, quoique paraissant peu touché de ce triomphe en soi, revint à Rome et fut reçu avec de grands honneurs. Mais il était déjà sans forces et même sans espérance : la nature semblait s'affaiblir en lui à mesure que sa fortune s'adoucisait. Au mois d'avril 1595, époque fixée pour son couronnement, il se sentit extraordinairement affaibli. Ne voulant plus être occupé que de sa fin prochaine, il demanda la permission de se retirer dans le couvent de Saint-Onuphre. Peu de jours après, se trouvant encore plus faible, il sentit qu'il était temps de faire ses adieux à l'ami qu'il avait éprouvé le plus fidèle; il écrivit à Costantini cette lettre touchante :

« Que dira mon cher Costantini quand il apprendra la » mort de son cher Tasso? Je crois qu'il ne tardera pas à en » recevoir la nouvelle, car je me sens à la fin de ma vie, » n'ayant jamais pu trouver remède à cette fâcheuse indis- » position qui s'est jointe à toutes mes infirmités habituel- » les, et qui, je le vois clairement, n'entraîne comme un » torrent rapide, sans que j'y puisse opposer aucun obstacle. » Il n'est plus temps de parler de l'obstination de ma mau- » vaise fortune, pour ne pas dire de l'ingratitude des hom- » mes, qui a enfin voulu obtenir le triomphe de me con- » duire indigent au tombeau, au moment où j'espérais que » cette gloire, que notre siècle, en dépit de ceux qui ne le vou- » draient pas, retirera de mes écrits, ne serait pas pour moi » entièrement sans récompense. Je me suis fait conduire à » ce monastère de Saint-Onuphre, non seulement parce que » les médecins en jugent l'air meilleur que celui de tous les » autres quartiers de Rome, mais pour commencer, en » quelque sorte, de ce lieu élevé, et par la conversation de » ces saints religieux, mes conversations avec le ciel. Priez » Dieu pour moi, et soyez sûr que, comme je vous ai tou- » jours aimé et honoré en cette vie, je ferai aussi pour vous » dans l'autre, qui est la véritable, ce qui convient à une » charité vraie et sincère. Je vous recommande à la grâce » divine, et je m'y recommande moi-même.

» Rome, Saint-Onuphre. »

Une fièvre ardente le saisit le 10 avril, et il expira le 25, âgé de cinquante-et-un ans.

Il ne faut pas que la reconnaissance laisse vieillir le bien-
fait.

CHARRON.

LE MARIAGE À LA MODE,

PAR HOGARTH.

Hogarth a composé sur les suites d'un mariage mal as-
sorti une sorte de drame en peinture, qui se divise en six

tableaux, ou plutôt en six actes. Le drame entier porte pour titre ces mots français : *Le mariage à la mode*. Chacun des actes a un titre particulier. Il y a une exposition, une péripétie, un dénouement. Le nombre de personnages qui passent sous les yeux du spectateur est assez considérable, comme dans les pièces de Shakspeare; mais l'unité d'action, sinon de temps et de lieu, est rigoureusement observée, et les deux héros, le mari et la femme, sont toujours en scène, depuis la signature du contrat jusqu'à leur mort.

Tout le sujet est exposé dans le premier tableau. Un vieux seigneur ruiné et un vieux marchand de Londres millionnaire marient leurs enfans : le seigneur, en dépit de son orgueil, trouve bon que son fils déroge, dans l'espoir que la fortune du roturier rendra à sa maison une partie de son ancienne splendeur ; le marchand, en dépit de son avarice, livre sa fille et son or, afin d'effacer sous le reflet d'une alliance avec une famille noble son honorable roture. Le fils du seigneur consent, par amour pour la dot, qui lui permettra de ne refuser aucune satisfaction à ses mauvais penchans : la fille du marchand consent, par amour pour un nom et un titre qui, en l'élevant au rang des nobles dames qu'elle servait autrefois dans la boutique de son père, feront jaunir d'envie ses compagnes d'enfance, et lui ouvriront une vie d'honneurs et de plaisirs. Ils se trompent tous dans leurs rêves de bonheur : bientôt les deux pères, accablés du mépris de leurs enfans, et témoins impuissans de leurs honteuses prodigalités, meurent de désespoir. Les faux amis, les parasites, la ruine, les vices, les crimes même fondent sur la maison des époux. A la fin, le mari est tué en duel dans une taverne; la femme meurt dans un grenier.

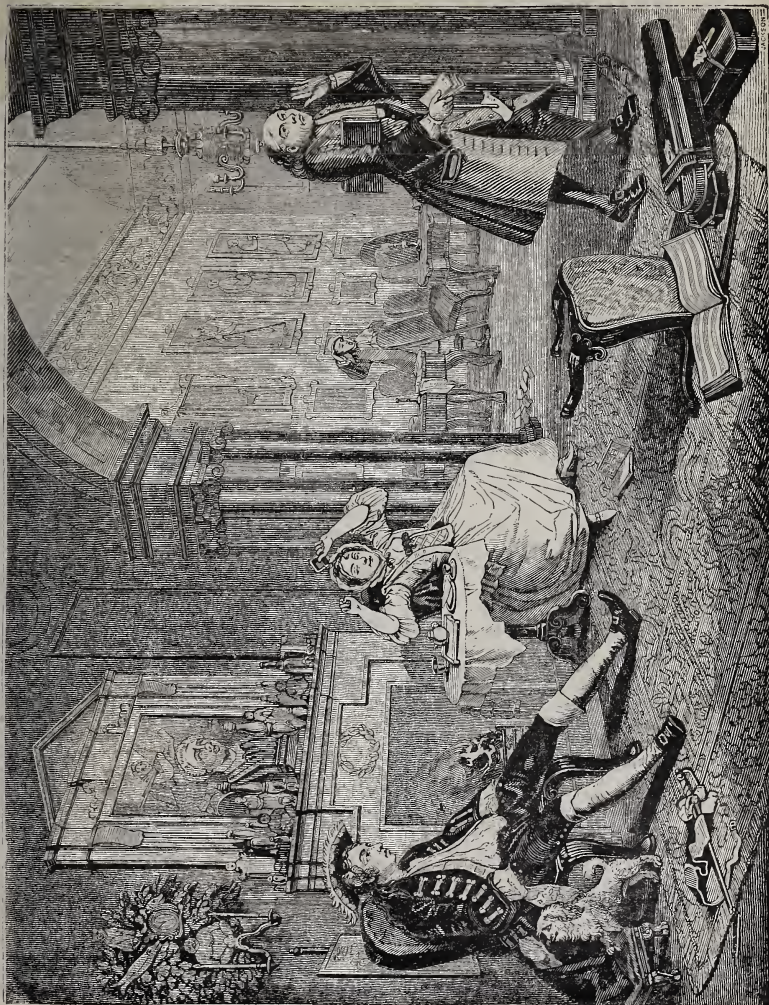
Obligés de choisir parmi les six tableaux du *mariage à la mode*, nous avons reproduit celui qui est intitulé *le Salon* : il nous paraît le plus propre à donner une idée de cet horrible drame de mœurs, peint avec une vérité d'observation qui frappe jusque dans les moindres détails. On y voit tout le passé et tout l'avenir de ces deux types d'époux mal unis : leur caractère est écrit sur leur visage, dans leur attitude, dès qu'on les a étudiés un instant, on les connaît par cœur, et le souvenir ne s'en efface plus.

La scène commence au lever du jour :

« Il n'y a point de plaisirs simples et purs dans un ménage où ne règne aucune affection, aucune concorde. On n'échappe à l'ennui qu'en se jetant dans la dissipation. »

Le mari a passé la nuit hors de la maison à jouer et à boire; il est rentré ivre de vin, d'insomnie, de dégoût : ses vêtements ont été déchirés dans quelque querelle; son épée rompue git sur le plancher; il s'est laissé tomber sur un siège, muet, abruti, incapable de penser et de parler; il ne semble pas même s'apercevoir de l'état de désordre où il retrouve sa maison : d'ailleurs aurait-il le droit de se plaindre?

Madame a donné un grand bal ou *roué*; elle a dormi quelques heures, et, encore toute alourdie de son sommeil fébrile, elle s'est assise, en costume négligé du matin, devant une table de thé. En bâillant, elle jette un regard de dédain sur les traits pâles et hébétés de son mari. Quoique le soleil soit levé et éclairé déjà cette salle, les domestiques n'ont pas eu le temps de faire disparaître toutes les traces des danses et du jeu. Des bougies brûlent encore dans le grand salon : un fauteuil est renversé; des cartes, des cahiers de musique, des boîtes à violon ont été jetés sur les tapis. L'intendant est venu présenter à ses maîtres des mémoires de fournisseurs, des billets échus à payer, des livres de comptes; mais on l'a renvoyé avec mauvais humeur, sans vouloir rien entendre : il se retire, en levant la main et en haussant les épaules, comme s'il disait : « Quelle maison, bon Dieu! avec ce train de vie, il ne leur faudra plus beaucoup de temps pour être tout-à-fait ruinés. »



(Le Mariage à la mode, par Hogarth.)

LE CHAH NAMÈ, POÈME PERSAN,
PAR FERDOUCI.

Le poème dont nous offrons un extrait est célèbre dans tout l'Orient ; il fut composé dans le 1^{re} siècle de l'Hégire, x^e de notre ère, à la demande du célèbre empereur Mahmoud le Ghaznévide. Le *Chah Namè* est une histoire en vers de la Perse, depuis les temps les plus anciens jusqu'à la mort de Yezdegerd III, dernier prince de la race des Sassanides. L'auteur de ce poème s'appelaït Abou'l Kaçem Mangour, mais, ainsi que cela est arrivé à tous les poètes orientaux, il n'est guère connu que par son surnom de *Ferdouci* : l'œuvre est composée de soixante mille distiques ou cent vingt mille vers, et, comme on le pense bien, l'imagination de l'auteur a encore ajouté des tradi-tions, très peu historiques, aux faits qui en sont le fondement. L'événement dont il s'agit ici se passa sous le règne de Minotcheh, sixième roi de la dynastie des Pichdadians : Sam était son premier ministre, et prince héréditaire du Sejestan.

PREMIÈRES ANNÉES DE ZAL-ZER, FILS DE SAM.
(Traduction inédite*.)

...On fut sept jours sans oser annoncer à Sam la naissance d'un tel fils, et tout le gynécée pleurait devant le berceau de l'enfant. Personne n'osait dire à Sam que sa belle épouse lui avait donné un fils portant le caractère de la vieillesse. Enfin une nourrice, hardie comme un lion, entra courageusement près du héros, et lui apprit en ces mots qu'il était père :

« Bonheur et gloire à Sam le héros ! Qu'on arrache le cœur à ceux qui forment contre lui de coupables desseins ! Dieu t'a accordé ce que tu lui demandais, ce qui était l'objet de tous les desirs de ton âme. O prince ! avide de gloire, derrière la voile du gynécée, il t'est né un fils, beau comme la lune, une jeune héros au cœur de lion, qui, tout petit qu'il est, montre déjà une âme courageuse. Son corps est comme un argent sans alliage, sa joue est brillante comme un paradis. Tu ne trouverais dans aucun de ses membres le moindre défaut, seulement sa chevelure est celle d'un vieillard. Tel est le présent que la fortune t'a fait ; il faut savoir t'en contenter, et te montrer digne de ses dons : que ton âme ne soit pas ingrate ni ton cœur affligé. »

Le héros descendit de son trône, et courut au gynécée pour voir ce printemps nouveau-né. A la vue des cheveux blancs qui couvraient la tête de son fils, son cœur n'eut plus d'espérance dans ce monde, son orgueil blessé le jeta dans une violente colère, et il sortit violemment de la voie de la justice et de la vraie science. Il dressa son front contre le ciel, et demanda le combat au Tout-Puissant.

« O toi ! dit-il, qui ne connais ni déclin ni changement, quel bien peut-il résulter de ce coup terrible dont ta volonté me frappe ? Quand même j'aurais commis quelque grand crime, quand j'aurais suivi la religion d'Ahriman, le créateur du monde eût pu, cédant à mes supplications, me le faire expier secrètement, sans publier ma honte. »

En proie à ce sentiment, son âme se repliait sur elle-même, et son sang embrasé bouillonnait dans ses veines.

« Que répondrai-je à mes ennemis quand ils auront vu ce triste rejeton, et qu'ils viendront m'interroger ? Est-ce le fils de quelque démon malfaisant, un léopard à deux couleurs, ou bien quelque Peri ? En secret, en public, les grands du monde souriront sur moi ; cet opprobre me fera fuir la terre d'Iran, je dirai adieu à ce pays. »

Ayant ainsi exhalé sa colère, il détourne sa face, accusant et maudissant son destin.

Par ses ordres l'enfant fut enporté et abandonné dans un pays cloigné, où se trouve une montagne nommée Albourz,

Une traduction allemande de ce morceau, mais d'après un autre manuscrit, a été donnée dans le tome V des *Mines de l'Orient*.

montagne qui est voisine du soleil, et bien éloignée des hommes.

Un simourgh* y avait son nid, car c'était un lieu inconnu aux humains : c'est là qu'ils abandonnèrent l'enfant. Ils revinrent, et un long-temps s'écoula.

Ce pauvre enfant innocent, que son père impitoyable rejette ainsi comme un vil objet, savait-il seulement ce que c'était que le blanc et le noir ? Encore à la manuelle ce pauvre petit est l'objet de la fureur de son père, tandis que l'on rapporte qu'une vieille lionne disait à son fils déjà grand : « T'eussé-je donné le sang de mon cœur, je ne t'en demanderais aucune reconnaissance ; car ta vie c'est mon cœur, » et tu m'arracherais le cœur si tu te séparais de moi. »

Ainsi délaissé, le pauvre enfant n'avait d'autre ressource que de sucer le bout de ses doigts, ou de pousser des cris.

Comme le simourgh avait des petits, il s'envola de son nid, et du haut des airs il vit un tout jeune enfant qui vagissait, car la terre ne lui offrait pas plus de sûreté et de secours qu'une mer bouillonnante. Une roche dure pour berceau, la terre pour nourrice, le corps sans vêtement, les lèvres privées de lait ; tel était l'état de cet enfant, autour duquel s'étendait une nature triste et désolée, et que le soleil brûlait de ses rayons. Plût à Dieu que son père et sa mère eussent été des tigres, il eût pu trouver un abri contre le soleil !

Dieu envoya la pitié dans le cœur du simourgh, et ne lui inspira pas d'en faire sa pâture. L'oiseau descendit du nuage, le prit dans ses serres, et, l'enlevant de dessus ce rocher brûlant, l'emporta sur le mont Albourz où se trouvait son nid. Il plaça l'enfant devant ses petits, pour que, sans égard pour ses pleurs et ses cris, ils en fissent leur nourriture. Mais Dieu leur inspira de la miséricorde, car cet enfant avait une existence marquée dans les décrets du destin. Une voix se fit entendre : « O simourgh ! oiseau fortuné, prends soin de ce tendre nourrisson ; car de lui doivent sortir des héros braves et forts comme des lions furieux. Nous l'avons mis en dépôt dans cette montagne, attends les événements que le temps amènera. »

Le simourgh et ses petits considérèrent cet enfant qui versait des larmes de sang. Chose prodigieuse ! ils furent touchés de compassion, et restèrent stupéfaits devant la beauté de son visage. L'oiseau prit la proie qu'il crut la plus délicate, afin qu'à défaut de lait son nouvel hôte pût en sucer le sang. Il en fut ainsi pendant le long espace de temps que l'enfant demeura caché. Lorsqu'il fut devenu grand, ce fut un homme à la taille semblable au cyprès, emblème de la liberté ; sa poitrine semblait une montagne d'argent, et ses reins étaient flexibles comme un roseau. Les caravanes passaient près de cette montagne, et le signe particulier qui le distinguait fut connu dans le monde, car jamais le bien ou le mal ne demeure caché. Un bruit parvint à Sam, fils de Nérian, concernant cet enfant glorieux et fortuné.

Songe de Sam. — Une nuit que la plaie de son cœur s'était endormie, les événements de la fortune vinrent troubler son sommeil. Il voyait venir en toute hâte des climats de l'Inde un homme monté sur un cheval arabe ; ce fier cavalier, ce héros parfait s'approchait de Sam, lui donnait des nouvelles de son fils, et lui révélait la grandeur de ce rejeton puissant. A peine réveillé, Sam fit appeler les *moubeds* (prêtres) ; et leur tint divers discours à ce sujet. Il leur parla de ce qu'il avait vu en songe, et aussi de ce qu'il avait appris des caravanes. « Que dites-vous de ces choses ? leur dit-il ; votre esprit peut-il savoir si cet enfant vit encore, ou s'il est mort de froid ou par le soleil brûlant de Tanouz ? » Tous, jeunes et vieux, ouvrirent la bouche, et dirent au héros : « Tout homme qui s'est montré ingrat envers le Tout-

* Le simourgh est un oiseau très célèbre dans les anciennes poésies persanes. Son nom, qui signifie *trente oiseaux* , indique sa grandeur. Ce qui en sera dit rappellera à tout le monde le *rokh* des contes arabes.

» Puissant ne saurait jamais connaître ce qu'il y a de bien dans les choses. Sur la terre et dans les rochers, tigres et lions; au fond des eaux, poissons et crocodiles, tous prennent soin de leurs petits, tous font parvenir vers Dieu l'hommage de leur reconnaissance. Mais, toi, tu as brisé l'alliance que Dieu faisait avec toi en faisant un don précieux, et tu as jeté loin de toi cet enfant innocent. Mais ces cheveux blancs, qui t'ont serré le cœur, de quel dés-honneur, de quel opprobre frappaient-ils un corps d'aïeul ? Prends garde de dire que cet enfant ne vit plus; mais lève-toi, prépare-toi à courir à sa recherche, car le froid ni le chaud ne peuvent rien contre celui que Dieu prend sous sa garde. Tourne-toi vers le Seigneur avec d'humbles excuses, car c'est lui qui distribue le bien et qui guide les hommes. » Le lendemain le héros courut en pleurant vers la montagne d'Albourz; quand la nuit fut obscure, il invoqua le sommeil qui accourut plus prompt que la pensée....

Sam va relemander son fils au simourgh. — Lorsqu'il fut éveillé, il assembla les sages, fit monter à cheval les chefs de l'armée, et se dirigea en toute hâte pour aller chercher son fils dans les lieux où il l'avait fait abandonner. Il vit une montagne dont la tête touche aux Pleiades, au point qu'on dirait qu'elle veut abattre les étoiles. Sur un point tellement élevé au-dessus de Kaïnan (Jupiter) qu'il n'avait rien à craindre des influences de cet astre, le simourgh avait porté des colonnes de bois de sandal, d'ébène et d'alôès, qu'il avait entrelacées les unes dans les autres. Sam contemplant ce rocher, cet oiseau terrible, ce nid prodigieux; c'était un asile qui avait son sommet dans la constellation de Sinak (Pépi), et qui n'avait rien à redouter de la main des hommes ni des éléments. Un jeune homme, semblable à Sam, s'y tenait debout, et se promenait autour. A cette vue Sam balaya la terre avec sa face, et rendit grâce au Créateur d'avoir éréé dans ces montagnes un pareil oiseau. Il reconnut alors que Dieu est le puissant, le bienfaisant, le juste, le très haut, dominant toutes les sommités. Alors il chercha le moyen d'arriver sur cette montagne, et comment les animaux y pouvaient monter. « O mon Dieu ! dit-il, qui es au-dessus de toute élévation, de l'intelligence des sages, qui es plus élevé que le soleil et la lune, je me prosterner devant toi en suppliant, et ta crainte anéantit mon âme. Si cet enfant n'est pas né sous l'influence corruptrice d'Ahriman, donne à ton esclave le moyen de gravir cette montagne, ne rejette pas ton serviteur chargé de péchés; rends-moi ce fils que j'ai repoussé. »

A peine eut-il achevé cette prière qu'elle fut agréée du ciel.

Le simourgh, apercevant du haut de la montagne Sam et sa troupe, comprit que leur but était de reprendre l'enfant et non de l'attaquer lui-même. Il dit alors au fils de Sam : « Tu as connu l'affliction dans ma demeure; je t'ai servi de père et de nourrice; je t'ai donné le nom de *Destau-Zend* » (l'Injustice vivante), parce que ton père t'a traité avec injustice; quand tu auras quitté ces lieux, demande que l'on t'appelle toujours de ce nom. Ton père, le plus illustre des héros, est au pied de cette montagne; je vais te porter près de lui. »

A ces mots les yeux du jeune homme se remplirent de larmes et son âme de douleur. Il répondit au simourgh par un discours plein de la sagesse et de la science des anciens temps. Il n'avait pas vu beaucoup d'hommes, mais le simourgh lui avait appris l'art des discours. Il invoqua le secours de Dieu, et écoulez ce qu'il dit au simourgh : « Sans doute vous êtes las et dégoûté de votre compagnon ! Pourtant votre demeure fortunée est mon trône, et vos deux ailes sont la splendeur de ma couronne ! Après Dieu, c'est vers vous que doivent s'élever mes vœux reconnaissans; par vous les affaires les plus difficiles me sont devenues faciles. »

Le simourgh lui dit : « Si tu voyais devant toi le trône et la couronne, le diadème des Kaïfans, peut-être ce séjour ne te plairait-il plus. Va faire l'épreuve des vicissitudes de la fortune; je ne veux pas t'éloigner des combats; je veux te guider à la souveraineté. Il m'est bien doux de t'avoir près de moi, mais il est plus avantageux pour toi que tu t'éloignes. Porte avec toi une de mes plumes, et sois toujours assuré du secours de ma puissance. Quelque chose qui t'arrive, quelque chose que l'on dise de toi, jette cette plume dans le feu, et soudain tu verras ma gloire, car je t'ai élevé sous mon aile, comme un de mes enfans. J'arriverai comme une nuée noire, et je t'apporterai, sans aucun mal, dans cette retraite. Que ton cœur n'oublie pas la tendresse de ton nourricier, car l'affection que j'ai pour toi me brise le cœur. »

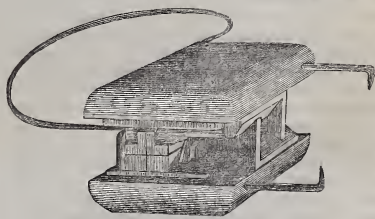
Il le calma ainsi, l'enlève, lui fait traverser les nuages sur son aile, et dans un clin-d'œil le dépose près de son père. Celui-ci, voyant à son fils un corps semblable pour la force à celui de l'éléphant, des joues fraîches comme le printemps, pleura, inclina son front devant le simourgh, et adressa ses vœux au Créateur : « O roi des oiseaux ! que le Dieu juste t'accorde la gloire, la puissance et la force, à toi qui es l'appui des malheureux, le généreux distributeur de la justice. Que ceux qui te veulent du mal soient toujours dans l'impuissance, et que ta force à toi soit éternelle ! »

Le simourgh prit son essor, et les yeux de Sam et de sa troupe restaient fixés sur lui. Ensuite le prince examina le jeune homme des pieds à la tête, et vit qu'il était digne de la couronne des Kaïfans : une force de lion, une figure de soleil, un cœur de chevalier, une main avide du glaive, des cils noirs, des yeux noirs comme la poix, des lèvres de corail, des joues comme du sang; sauf ses cheveux blancs, on ne pouvait lui trouver aucun défaut. Le cœur de Sam fut heureux de la félicité du paradis, et dit, après mille bénédictions : « O mon fils ! montre-moi de la tendresse, oublie le passé, et que l'amour réchauffe pour moi ton cœur. Je suis le dernier des esclaves de Dieu. Depuis que je t'ai retrouvé, j'ai pris envers le ciel l'engagement de n'avoir jamais contre toi le moindre sentiment de colère, et de faire en toutes choses tes desirs. »

Il le revêtit d'un manteau de chevalier, et il s'éloigna de la montagne. Il demanda son cheval et sa robe digne des Kosroës. L'armée entière entoura Sam, pleine de joie et d'allégresse.

Des éléphants portaient en tête ceux qui battaient du tambour; et une troupe nombreuse, semblable à une montagne couleur d'azur, se mit à jouer des timbales et des clairons, et fit entendre le son des cloches d'or et des grelots indiens. Tous les guerriers poussèrent un cri, et s'avancèrent en triomphe vers la ville avec un chevalier de plus....

FONDERIE DE CARACTÈRES D'IMPRIMERIE.



(Moule du fondeur.)

L'imprimerie a commencé par être *tabellaire*, c'est-à-dire que d'abord on gravait chaque page d'un livre sur une pièce de bois; mais on ne tarda pas à concevoir l'idée de

former ces pages avec des lettres mobiles. On évitait ainsi l'embaras de conserver une énorme quantité de planches gravées que l'humidité détériorait, et on avait l'avantage de pouvoir consacrer à imprimer un second volume les caractères qui avaient servi à imprimer le premier.

Les lettres mobiles étaient d'abord en bois : il paraît que Laurent Janszoon Coster en fit les premiers essais à Harlem, en 1437. Il les taillait avec un couteau dans du bois de hêtre, en se promenant dans la campagne. Quelques années après, Guttemberg, associé avec l'orfèvre Fust, s'occupait



(Vue d'une fonderie de caractères d'imprimerie.)

à Mayence de perfectionner le procédé de Coster, lorsque Schaeffer, domestique de Fust, fabriqua le premier des caractères mobiles en métal : ce nouveau pas était presque une seconde création. — Honneur à Coster de Harlem, à Guttemberg, Fust et Schaeffer de Mayence ! ils ont créé un mode illimité de communication entre les hommes et les nations ; ils ont associé les unes aux autres les intelligences humaines !

Nous allons indiquer les opérations principales de la fonte des caractères.

On commence par graver sur l'acier des poinçons en relief, représentant chacun une lettre de l'alphabet. Avec ces poinçons trempés on frappe sur une pièce de cuivre ou d'argent, qui représente alors la lettre en creux ; c'est la matrice ; celle-ci est renfermée dans un moule où le fondeur verse un alliage en fusion, composé généralement de plomb et d'antimoine en certaines proportions. On obtient ainsi une petite lame métallique longue de quelques lignes (10 $\frac{1}{2}$), beaucoup moins large, et encore moins épaisse : elle porte à l'une de ses extrémités la lettre en relief ; c'est le caractère.

Ce sont ces lames terminées par des lettres que l'on assemble côte à côte pour former une ligne du livre ; puis on range une seconde ligne sous la première, une troisième sous la seconde, et ainsi de suite. — On conçoit déjà de quelle importance il est que les caractères soient tous de même hauteur et bien dressés à leur extrémité inférieure, pour que les lettres se trouvent établies sur une surface parfaitement plane et horizontale : on conçoit aussi que les deux faces de la largeur doivent être exactement dressées, pour que toutes les lettres d'une même ligne imprimée se collent l'une contre l'autre, et forment une ligne droite ;

enfin on voit également bien que les faces de l'épaisseur de la lame demandent à être rigoureusement équarries, puis-que sans cela la ligne inférieure ne s'appliquerait pas dans toutes ses parties le long de la ligne supérieure.

On est si bien parvenu à remplir toutes ces conditions, qu'une page étant composée de caractères mobiles, semble ne plus former qu'un seul morceau de métal, et qu'il suffit de l'entourer de quelques tours un peu serrés d'une mince ficelle pour pouvoir l'enlever et la transporter dans tout l'atelier de l'imprimerie avec la plus grande aisance.

On peut voir dans la gravure en tête de l'article la forme du moule où la matrice doit être placée ; la grande *21* avure représente un atelier de fonderie. Sur la droite il y a trois fourneaux ; au premier on distingue le vase où le métal se fond ; au second on aperçoit un fondeur venant de verser le métal dans son moule ; enfin au dernier, on assiste à la séparation des deux côtés du moule. — Au milieu de l'atelier, on polit les faces de chaque caractère. À gauche on range tous les caractères l'un à côté de l'autre, pour avoir plus de facilité à les équarir sur leurs tranches

ERRATA.

Dans un très petit nombre d'exemplaires de la dernière livraison, p. 209, col. 1, ligne 4, lisez Metz au lieu de Mixeu.

Page 212, col. 1. — Au lieu de an vit, lisez an vitr.

Même page, col. 2. — Au lieu de alloué, lisez élevé

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIÈRE, rue du Colombier, n° 50.

L'ARACARI A CRÊTE BOUCLÉE.

(L'aracari à crête bouclée. — *Pteroglossus Uloconus*, GOULD.)

Cet oiseau est une variété de l'une des espèces du genre toucan. Nous renvoyons à un article et à une gravure de notre tome premier, page 409, pour tous les détails relatifs au genre entier et spécialement à l'espèce aracari. Deux individus de la jolie variété que nous représentons aujourd'hui ont été transportés de Rio-Janeiro à Londres. L'un d'eux appartient actuellement au Musée de la Société zoologique, l'autre au Musée breton. — Voici la description de l'aracari à crête bouclée, donnée par M. Gould, auteur de la *Monographie de la famille des ramphastidæ*.

TOME II.

Le bec est allongé : chacune des mandibules présente sur les bords de nombreuses petites dentelures blanches. Celle de dessus est à son sommet d'une couleur orange, bordée d'une longue et étroite raie bleue qui s'étend presque jusqu'à la pointe. Au-dessous de cette raie, les deux côtés de la mandibule sont d'un beau rouge orange ; une ligne blanche entoure les ouvertures des narines. La mandibule inférieure est teinte d'un jaune paille, qui, vers l'extrémité du bec, se fond dans une teinte orange ; une étroite bande marron ceint la base des deux mandibules. La partie la plus élevée

de la tête est couverte d'une crête formée de plumes sans barbe, d'un noir franc comme l'ébène et d'un brillant métallique. Ce plumage, à mesure qu'il s'approche de l'occiput, perd son caractère bouclé, et devient graduellement droit, grêle et en forme de spatule. On ne saurait donner aucune idée de l'éclat et de la richesse de cette crête. M. Gould hésite à décider si la forme des parties qui la composent résulte de la dilatation de la tige de chaque plume, ou au contraire de l'agglutination des barbes en une seule lame. Sur les deux côtés de la tête, derrière et au-dessous des yeux, les plumes ressemblent à celles de l'occiput, seulement elles ont la forme en spatule plus déterminée, et elles sont d'un jaune pâle, qui passe au blanc vers l'extrémité. L'occiput et le dessus de la queue sont du rouge de sang le plus pur; la poitrine est d'un jaune léger, délicat, marqué de lignes transversales roses; la couleur du dos, de la queue et des cuisses est vert d'olive; les penes sont brunes et les pattes couleur de plomb.

Les dimensions des aracaris à crête bouclée représentés dans notre gravure sont celles-ci : — Longueur totale dix-sept pouces, longueur du bec trois pouces neuf lignes, des ailes cinq pouces cinq lignes, de la queue sept pouces, et des pieds deux pouces une ligne.

La philosophie est, à vrai dire, un mal de pays, un effort que l'on tente pour retourner chez soi.

NOVALIS.

KÉPLER.

Jean Képler, né à Weil, dans le duché de Wirtemberg, le 27 décembre 1571, a des droits à l'admiration et à la reconnaissance de la postérité comme ayant, par son génie et ses immenses travaux, reculé les bornes de l'esprit humain. C'est lui qui, ramenant toutes les observations relatives aux mouvemens planétaires à un petit nombre de faits généraux, rendit possible la détermination du principe même de ces mouvemens. Et si Newton, par la découverte de la gravitation universelle, mérite d'être considéré comme le fondateur de l'astronomie physique, il est juste de reconnaître que Képler a fourni les bases inébranlables de ce magnifique édifice.

La vocation de Képler fut fixée de bonne heure. Dès l'âge de 25 ans il publia son premier ouvrage (*Prodomus dissertationum cosmographicarum*), dans lequel il tentait de déterminer le nombre nécessaire des planètes, et leurs distances au soleil d'après les propriétés des corps réguliers de la géométrie. Quoique ne renfermant aucune des découvertes qui depuis ont fondé la gloire de Képler, ce livre dut fixer l'attention des savans. Sur la lecture du *Prodomus*, Tycho-Brahé, l'un des plus assidus observateurs qui aient jamais existé, pressentit dans l'auteur un digne continuateur de ses propres travaux. Tycho, fuyant sa patrie d'où l'exilait de lâches persécutions, venait de trouver auprès de l'empereur Rodolphe un asile honorable. Il désira passionnément avoir auprès de lui un jeune homme de si haute expérience. — « Dans ses lettres, dit Képler, il m'engageait à suspendre toute spéculation à priori, pour m'appliquer exclusivement à l'étude des faits qu'il avait recueillis et qu'il offrait de me communiquer; me représentant qu'une fois appuyé de ces faits, il me serait bien plus facile de m'élever à la connaissance des causes... » — Ce passage précieux fait honneur à la sagacité de Tycho. Il voyait nettement l'écueil où Képler pouvait se perdre, entraîné par la fougue de son génie, et porté par la tournure de son esprit à devancer l'observation, à ériger en principes ses propres conceptions, avant d'être en mesure de les justifier par la réalité des phénomènes. Mais aussi, lorsque cette imagination ardente, lorsque cette immense ambition de pénétrer les

plus profonds mystères de la nature serait en possession des faits, et disposerait de tous les matériaux amassés par de longues veilles, il ne pouvait manquer d'en faire jaillir des vérités fécondes. Tycho-Brahé sut aplanir devant les hésitations de Képler tout obstacle: il obtint pour lui le titre de mathématicien impérial et la pension qui s'y trouvait attachée; il le détermina enfin à venir avec toute sa famille s'établir à Prague.

Plus tard, Képler mettant en œuvre les précieuses observations de Tycho-Brahé, eut plus d'une fois la gloire d'avoir raison contre cet astronome illustre, mais il ne cessa pas un instant de rendre à son bienfaiteur la justice qui lui était due: on aime à l'entendre s'écrier dans son pieux langage, « qu'un aussi excellent observateur que Tycho est un présent de la bonté divine pour la perfection de l'astronomie, et que la reconnaissance de ses successeurs doit être d'établir des théories aussi bonnes que ses observations. »

Képler ne jouit pas long-temps des conseils de Tycho; une mort prématurée enleva aux sciences l'astronomie danois. Képler chargé de construire, d'après le recueil de ses observations, de nouvelles tables astronomiques, consacra à l'accomplissement de ce grand travail six années de sa vie. C'est là qu'il trouva l'occasion unique de déterminer les véritables lois du mouvement planétaire, connues sous le nom de LOIS DE KÉPLER.

Après les grandes découvertes dont il a enrichi l'astronomie, ce qui frappe l'esprit, ce qui est vraiment digne d'admiration dans Képler, c'est son puissant amour pour la science, c'est cet enthousiasme tout plein de religion et de poésie qui l'animent et le soutiennent dans sa carrière. Ce rare génie qui nous a préparé Newton, et dont les travaux seront à jamais un des plus beaux titres de gloire de l'espèce humaine, a vécu dans la misère; pendant onze ans il a souffert à Prague les horreurs de la disette, et à 59 ans il est mort, sollicitant à Ratisbonne les arrérages de ses pensions, et ne laissant pour héritage à sa veuve et à ses enfans qu'un nom honorable. Dans la dédicace de son premier ouvrage, de ce *Prodomus* dont nous avons parlé plus haut, on peut voir que dès lors il avait mesuré les difficultés de la vie qu'il embrassait: « Mais qu'y a-t-il dans les campagnes, dans les villes, dans les royaumes et dans l'Empire même du monde, qui ait assez de bonheur et de durée pour satisfaire aux besoins de l'esprit? C'est à des objets meilleurs qu'il faut tendre: il faut quitter la terre et s'élever au ciel... Les œuvres de Dieu seront alors les seules grandes à nos yeux, et nous trouverons dans leur contemplation la véritable et pure volupté; que d'autres méprisent ces méditations sublimes, qu'ils cherchent partout la fortune, qu'ils amassent des richesses, des trésors! aux astronomes, cette seule gloire suffit qu'ils écrivent pour les vrais philosophes! » — Dans tous ses autres écrits on retrouve un digne sentiment de sa supériorité, une vive jouissance des vérités dont il a dérobé le secret à la nature, et surtout la ferme confiance dans les jugemens de la postérité, ce sentiment que la Providence met au cœur des grands hommes pour les consoler de l'injustice de leurs contemporains. Dans la préface d'un livre où il annonce une de ses plus brillantes découvertes, il craint qu'on n'en apprécie pas bien la valeur: « Après tout, s'écrie-t-il, le sort en est jeté! j'écris pour mes contemporains, ou bien pour l'avenir, cela n'importe pas. Mon livre attendra s'il le faut un lecteur pendant cent ans; Dieu a bien attendu six mille ans un contemplateur qui comprit son ouvrage. »

Képler a été souvent entraîné par l'ardeur de son imagination dans des opinions dont l'expérience n'a pas justifié la hardiesse; mais aussi ses prévisions ont plusieurs fois reçu du progrès de la science une éclatante confirmation. C'est ainsi qu'à une époque où l'astronomie physique n'existait pas encore, il plaçait dans le soleil la source active des for-

ces qui font mouvoir toutes les planètes ; il annonçait la tendance réciproque de la lune et de la terre, attribuant les inégalités lunaires à l'action du soleil sur notre satellite. Il expliquait par l'action de la lune le flux et reflux de la mer, et dans le *Somnium, seu de astronomiâ lunari*, qui parut après sa mort, il explique comme on pourrait le faire aujourd'hui, le mouvement des eaux qui doit avoir lieu à la surface de la lune pendant tout le cours de sa révolution (supposé toutefois qu'il y ait des eaux sur la lune). Enfin il fut conduit par ses idées cosmogoniques à annoncer que le soleil tourne sur lui-même d'occident en orient, ce que Galilée prouva ensuite à l'aide du télescope ; et il annonça aussi une atmosphère lumineuse autour du soleil bien long-temps avant que Dominique Cassini n'eût aperçu la lumière zodiacale.

LE CREUSOT.

Il est dans l'ancien Autunois une vallée étroite, difficilement abordable, et que sa position topographique semblait vouer à un isolement éternel ; quelques vicillards se souviennent encore de l'époque où une ferme unique, centre d'une petite exploitation rurale, s'élevait solitaire au milieu de ses prairies couronnées de bruyères. Mais, il y a environ un demi-siècle, une compagnie de banquiers apprit que des recherches avaient autrefois été faites dans cette localité, et qu'on y avait reconnu un gisement abondant de houille : elle en acquit la propriété, l'exploita sur une très grande échelle, et fonda la manufacture de cristaux et les usines métallurgiques, devenues depuis fameuses sous le nom d'usines du Creusot.

Je connais peu de spectacles plus curieux que celui de cet établissement vu le soir. On ne peut y arriver qu'en traversant une chaîne de collines, ou en suivant les détours d'une petite vallée très sinueuse : quelle que soit la route qu'on prend, on n'aperçoit le Creusot que lorsqu'on en est très près. Alors on est frappé tout d'un coup des flammes de diverses couleurs qui s'élèvent en ondoyant, et sont en quelque sorte multipliées par les nappes d'eau qui les reflètent. A leur leur, on distingue les constructions du Creusot, les hautes cheminées de ses machines à vapeur qui s'élèvent comme des obélisques, et enlin les groupes de montagnes qui ceignent ce paysage, et sur lesquels se projettent les derniers rayons partis de ce vaste foyer.

A mesure qu'on approche, on voit l'ensemble s'animer : le marteau résonne sur l'enclume ; les machines à vapeur font entendre un bruit cadencé ; le feu siffle sous l'action de puissans soufflets ; d'énormes charriots circulent sur des voies de fer ; la cloche appelle les ouvriers au travail, et partout circule une population nombreuse et active, car le Creusot renferme aujourd'hui trois ou quatre mille habitans.

Mais il faut avouer que le jour efface une grande partie de la poésie de ce tableau. Tous ces foyers, qu'on a vus la veille répandre une lumière ardente, ne jettent plus que des torrens d'une fumée noire et épaisse ; le sol est couvert de charbon réduit en poudre fine et pénétrante que le vent le plus léger soulève, et jette en abondance jusque dans les appartemens les plus reculés et les mieux fermés. Les prairies, qui avoisinent encore le Creusot, sont journellement envahies par des monceaux de scories et de cendres. Enfin on est moins disposé à admirer l'activité et l'énergie de cette population de mineurs et de forgerons, lorsqu'on voit de près les hommes qui la composent vêtus d'habits sales et déchirés, couverts de poussière et de sueur, subissant, en un mot, les conséquences des travaux rudes et souvent dangereux auxquels ils se livrent journellement.

Le Creusot se compose de six établissemens distincts :

1° La manufacture de cristaux, qui n'est plus en activité depuis deux ans ;

2° Les mines ;

3° Les hauts fourneaux et les mazieries ;

4° La forge anglaise ;

5° La fonderie ;

6° L'atelier de machines.

S'il faut en croire quelques renseignemens qui paraissent assez exacts, ces six établissemens, joints aux logemens d'ouvriers qui leur sont annexés, n'ont pas coûté moins de 15 millions. Du reste, pour que nos lecteurs puissent en avoir une idée exacte, nous allons les passer successivement en revue

§ 1. — De la manufacture de cristaux.

Ses fours et ses ateliers de taille sont démontés ; les vastes bâtimens dont elle se compose sont ou déserts ou habités par les employés des mines et de la forge. Fondée d'abord à Saint-Cloud, près Paris, sous la protection de la reine Marie-Antoinette, elle fut transportée au Creusot lors de la construction de l'établissement, en 1786. On y suivit, dès l'origine, les procédés anglais pour la composition du cristal et la manière de le travailler ; mais on fut long-temps réduit à tirer de l'Angleterre l'un des élémens essentiels de cette fabrication, le minium ou oxide de plomb. MM. Chagot, qui devinrent plus tard propriétaires de cet établissement, sont les premiers qui, par des procédés chimiques, aient préparé, au Creusot même, cette substance avec le degré de pureté convenable.

Ils parvinrent ainsi à faire à un prix très bas des cristaux, au moins aussi blancs et aussi éclatans que les cristaux anglais ; mais ceux-ci conservaient une supériorité marquée pour la taille sous le rapport de la régularité, de la richesse et du fini des dessins. Le polissage surtout atteignait en Angleterre un degré de perfection auquel les meilleurs ouvriers français ne pouvaient s'élever.

MM. Chagot voulurent voir par eux-mêmes et apprécier les procédés qui donnaient d'aussi beaux résultats. Après plusieurs mois, consacrés, en 1819, à des recherches et des études que la inéficace des manufacturiers anglais rendait fort difficiles, ils furent assez heureux pour se procurer tous les renseignemens nécessaires dans les verreries et ateliers de taille de Londres, Birmingham et Newcastle ; et ils établirent dans leurs manufactures des machines propres à l'application des procédés de taille à l'anglaise. Dès 1825, ils purent présenter à l'exposition des produits de l'Industrie Française une riche collection d'échantillons, sur laquelle fut définitivement jugée en notre faveur la question de la supériorité des cristaux français ; à l'exposition de 1825, comme à celle qui l'avait précédée, et à celle qui la suivit en 1827, MM. Chagot frères ont obtenu la médaille d'or.

Depuis cette époque, ils ne cessèrent, pendant huit ans, de livrer au commerce une immense quantité de cristaux taillés. En même temps, ils s'appliquèrent à faire des cristaux colorés unis, et des cristaux blancs moulés, qu'ils vendirent à un prix au-dessous de toute croyance.

Quoi qu'il en soit, en 1831, la manufacture du Creusot, qui avait toujours été connue sous le nom de fabrique de cristaux de Moncenis, fut acquise par les propriétaires de Baccarat et de Saint-Louis, qui y suspendirent les travaux, et se débarrassèrent ainsi d'une concurrence ruineuse pour eux.

§ 2. Des mines du Creusot.

Les houillères du Creusot constituent l'un des gisemens les plus abondans de France. Elles donnent lieu à trois exploitations distinctes : celle de la principale couche, qui a été la seule exploitée en grand jusqu'à présent ; celle d'une couche de mauvaise qualité, qui est voisine de la première, et dans laquelle on n'a jamais beaucoup travaillé ; enfin la veine du Mont-Chanin, qui est de fort bonne qualité, et qui est exploitée depuis peu de temps. Cette dernière veine est assez éloignée des forges du Creusot, et très voisine du canal

du centre, ce qui fait présumer qu'à l'avenir les produits en seront immédiatement versés dans le commerce.

Quant à la couche principale qui jusqu'à présent a suffi au besoin de toutes les fabrications établies au Creusot, elle a été successivement attaquée par un très grand nombre de puits, et on en retire aujourd'hui de 75 à 80,000 hectolitres de houille par mois : on ne l'a guère exploitée au-delà d'une profondeur de 200 à 250 mètres. Les travaux qu'on y exécute annuellement intéressent le mineur sous plus d'un rapport : d'abord le charbon s'y trouve en masses très grandes (20 à 50 mètres d'épaisseur) ; il n'a souvent pas beaucoup de consistance, et lorsqu'on l'extrait, on a des éboulemens très dangereux à craindre, à moins qu'on ne se décide à en laisser de grandes quantités, ou à exécuter des travaux de sûreté dispendieux ; en outre, comme dans toutes les mines, l'on est exposé à des irrptions d'eau que le mineur ne peut prévenir que par de très grands soins.

Cette exploitation est encore menacée d'un genre de catastrophe dont les journaux ont souvent parlé, et que nous rappellerons ici : le gaz inflammable que les chimistes appellent gaz hydrogène carboné, et auquel les mineurs donnent le nom de *grisou*, paraît de temps à autre dans les galeries d'exploitation. Il en est quelquefois résulté des accidens terribles ; cette année, par exemple, une explosion eut lieu dans une galerie qu'on croyait assainie, et où on avait négligé de se servir de lampes de sûreté. Dix-sept mineurs y furent tués. Le lendemain leurs cadavres furent retirés de la fosse, et ensevelis au milieu d'un concours de 5,000 ouvriers terrifiés, qui, par apathie ou par ignorance, ne profitent pas toujours de ces terribles leçons.

Une partie de la houille du Creusot est employée en nature à la forge anglaise et dans les grilles des machines à vapeur ; une très petite partie est vendue aux consommateurs qui viennent l'acheter sur place. Tout le reste est converti en coke dans des fourneaux exprès, au nombre de cinquante à soixante, pour être ensuite brulé dans les hauts fourneaux et les mazerics.

Presque tout le minerai de fer qui se consomme au Creusot s'extrait des localités voisines dans un rayon de deux à

trois lieues ; il est de qualité médiocre, et cependant il revient, à cause de son éloignement, à un prix assez élevé.

§ 3. — Des hauts fourneaux et des mazerics.

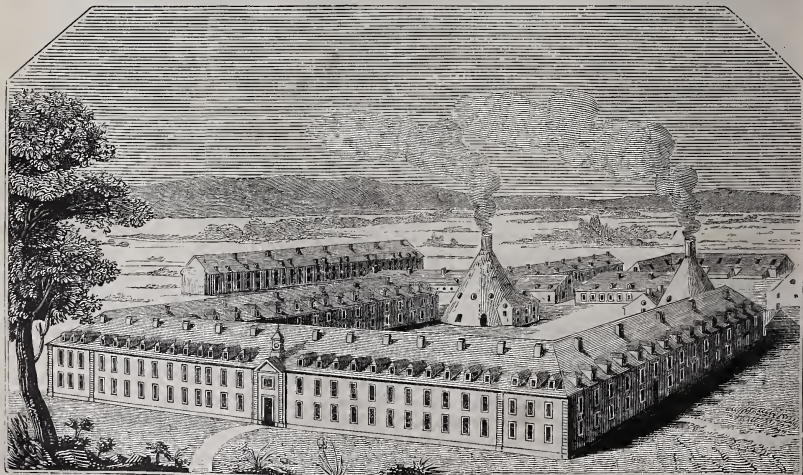
Il y a au Creusot quatre hauts fourneaux de la plus grande dimension, et trois mazerics destinées à l'affinage de la fonte qu'ils produisent. Il n'y a ordinairement en roulement que trois fourneaux et deux mazerics ; ils sont soufflés par une machine à feu de cent chevaux, construite d'après le système de Watt, et qui fonctionne avec la plus grande régularité. Cette machine alimente aussi d'air les deux fours à la Wilkinson de la fonderie. Chaque haut fourneau coule de 8 à 9,000 kilogr. de fonte dans les vingt-quatre heures.

§ 4. — De la forge anglaise.

Nous avons dit que chaque haut fourneau peut donner de 8 à 9,000 kilogr. de fonte par jour ; cette fonte, convertie en fer dans la forge anglaise, en donne de 5 à 6,000 kilogr. On voit donc que la forge peut produire par jour de 45 à 48,000 kilogr. de fer ; mais elle est établie sur des dimensions telles qu'elle peut en fabriquer le double au besoin ; aussi quelques unes de ses parties sont-elles fréquemment en chômage, à moins qu'elles ne soient alimentées par des fontes achetées à l'extérieur.

La forge a été exécutée, en 1827, sur les plans de MM. Manby et Wilson. Trois mois s'étaient à peine écoulés depuis sa fondation, lorsque les travaux y commencèrent. Elle produit chaque année de 4 à 500,000 kilogr. de fer ou de tôle d'excellente qualité. Une machine à vapeur, de la force de seize chevaux, donne le mouvement à deux gros marteaux pour cingler les loupes, et une autre machine, de la force de soixante-quinze chevaux, fait manœuvrer les cisailles et les laminoirs de toute espèce.

Vingt fours à puddler, quatre fours à baller, six fours à réchauffer, groupés autour des laminoirs, leur fournissent sans cesse un aliment bien préparé, et la disposition générale est si bien conçue, que les ouvriers n'ont jamais aucun détour à faire, et que depuis sa préparation jusqu'au dépôt



(Fabrique de cristaux de Moncenis.)

en magasin, ils suivent une ligne circulaire qui ne dévie jamais.

C'est dans cette forge qu'ont été fabriqués les rails en fer laminé nécessaires à la construction de chemin de fer de

Saint-Etienne à Lyon, et de la première partie du chemin de fer d'Epinaac au canal de Bourgogne. Les nouveaux chemins de fer qu'on étudie en ce moment en France offriront nécessairement à la forge du Creusot les moyens d'occuper

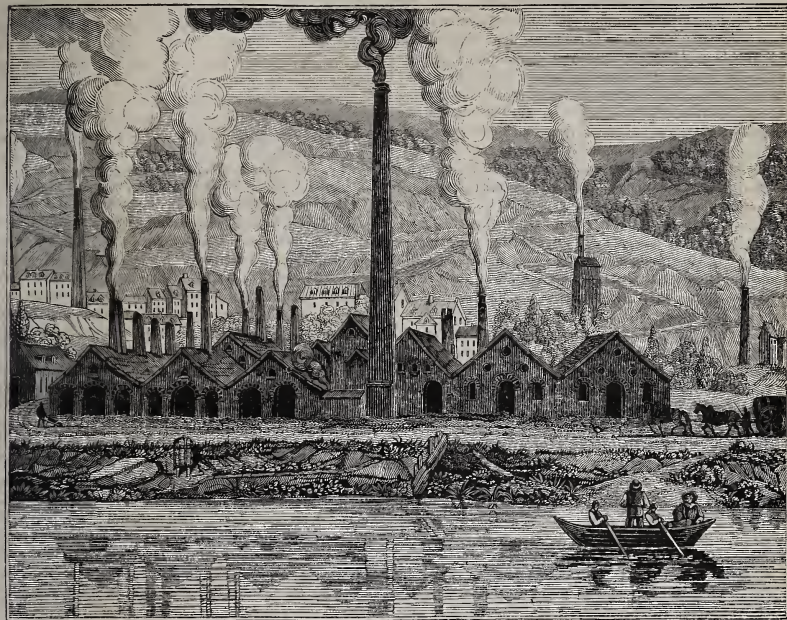
tous ses ateliers, et nous croyons pouvoir assurer qu'elle sera d'un grand secours pour la prompte exécution de ces immenses travaux.

Toutes les machines à vapeur qui sortent des ateliers du Creusot, sont à chaudières en tôle, et la tôle em-

ployée à cet usage est l'un des produits de la forge anglaise.

§ 5. — De la fonderie.

Il n'est peut-être point d'établissement en France où on coule mieux les grandes pièces; on y est arrivé à une telle



(Forge anglaise du Creusot.)

sûreté de procédés, que presque tout ce qui sort de la fonderie est assez parfait pour être livré au commerce. C'est là qu'ont été coulés les plus grands cylindres de fonte qui existent au monde, et parmi lesquels on peut citer le régulateur de la soufflerie du Creusot; c'est là qu'a été exécutée la coupole de la Halle-au-Blé de Paris, entièrement en fonte et en fer. Toutes les pièces de la machine à vapeur établie à Marly, pour remplacer l'ancienne machine hydraulique, ont été aussi fabriquées et ajustées au Creusot. On peut encore citer les vasques et les lions en fonte du Château d'eau du boulevard Bondy, et du palais de l'Institut: ce sont les premières figures en ronde-bosse qui aient été coulées en France. La fonderie du Creusot, dans son état actuel, peut facilement fabriquer 4,200,000 kilogr. par an en objets de mouleries.

§ 6. — De l'atelier de machines.

L'atelier de machines est la partie la moins connue du Creusot, et une de celles qui méritent le mieux de l'être. Grâce à l'habileté avec laquelle il a été monté, il peut aujourd'hui livrer des produits plus parfaits et à plus bas prix qu'aucun établissement pareil de France. Il doit cette supériorité, d'abord à l'avantage qu'il a de trouver sur place les fontes et les fers qu'il consomme, et ensuite à la perfection des procédés qu'on emploie pour fabriquer toutes les pièces élémentaires des machines, telles que les cylindres alésés, les pistons, les vis, les écrous, etc. Le Creusot est, sous ce rapport, un établissement dont on ne saurait trop recommander l'étude aux industriels et aux ingénieurs

— La situation du Creusot offre à ses propriétaires de

grands avantages, mais qui sont compensés par de nombreux inconvénients.

D'un côté, le Creusot est situé sur des houillères qui lui fournissent en abondance un combustible de très bonne qualité; de l'autre, il est obligé d'aller chercher assez loin des minerais très médiocres.

Il est voisin du canal du centre, et peut, par ce moyen, verser des produits du côté de l'Océan par la Loire, et du côté de la Méditerranée par la Saône et le Rhône. Mais le parcours du Creusot au canal est pénible et dispendieux, à cause du mauvais état des routes sur lesquelles il s'opère.

Quoi qu'il en soit, aucune forge ne pourrait en France mettre sur nos marchés autant de fer à aussi bas prix que le Creusot.

ORIGINE DE LA JACQUERIE.

Après la bataille de Crécy et de Poitiers, les possesseurs de castels n'inspiraient plus le même respect ni les mêmes craintes. La plupart des nobles hommes avaient pris la fuite sur le champ de bataille; ils étaient revenus dans leurs manoirs, sans lionneur, et, pour ainsi dire, à la hâte des serfs. Pouvaient-ils craindre encore ces seigneurs, auxquels de simples archers d'Angleterre avaient fait lâcher pied? Ceci, joint à la captivité du roi Jean, aux soulèvements des bourgeois de Paris, jetait une grande agitation dans les campagnes, et ce fut alors qu'éclata la jacquerie, ou révolte des paysans.

On appelait depuis long-temps *Jacques*, *Jacques-Bonhomme*, les vilains qui servaient dans les batailles, soit qu'ils portassent des jaques ou jaquettes, soit qu'on leur donnât ce nom en moquerie. Dans les villes de commune, souvent les magistrats prenaient le titre de *bons-hommes*, équivalant à celui d'assesseurs, de jurés.

Le lundi 21 mai 1557, un soulèvement de paysans éclata dans le Beauvoisis. Voici ce que raconte un chroniqueur : « Plusieurs menu-peuple des bourgs de Saint-Leu, de Cereins, de Noyetel et des environs, s'unirent et coururent sus à plusieurs gentilshommes. Ces gens des villes champêtres ne furent pas mie cent en premiers, et disaient : « Les nobles hommes, loin de nous défendre, nous causent plus de dommages que les ennemis. Tous ces chevaliers et écuyers trahissent le royaume, et ce serait grand bien si tous étaient détruits. » Lors se rassemblèrent et s'en allèrent sans autre conseil, et sans nulle autre armure, que des bâtons ferrés et des couteaux, en la maison d'un chevalier qui près de là demeurait; si tuèrent le chevalier, sa dame et les enfans petits et grands, et ardent la maison. Ainsi firent en plusieurs châteaux et bonnes maisons, et se multiplièrent tant les Jacques, qu'ils furent bien au nombre de six cents. Partout où ils venaient, leur nombre s'augmentait, si que, chaque chevalier, dame, écuyer, leurs femmes, leurs enfans, les fuyaient; et ces méchans gens assemblés, sans chef ni armure, robaient et ardaient tout, et tuaient toutes dames sans pitié, comme chiens enragés. Tous ceux qui refusaient de se joindre à eux, ils les tuaient : il y avait des femmes parmi eux, car lorsqu'ils arrivaient dans un castel, avant de le brûler, les femmes des Jacques se revêtaient des atours des nobles dames et châtelaines; et alors s'entre-saluaient comme seigneurs et gentilshommes. Lorsqu'ils se virent en grand nombre, ils firent un roi ou capitaine; ils choisirent un paysan très fort, du nom de Karlot, et ils le mirent à leur tête, et il l'appelaient *Jacques Bonhomme*. »

Au bruit des ravages de ce torrent destructeur, de cette insurrection générale des hommes des champs contre les habitans des châteaux et des villes, les nobles de toutes les provinces fortifièrent leurs manoirs; les chevaliers de toutes les parties de la France rallièrent leurs forces éparses; ceux de plusieurs pays étrangers se hâtèrent de venir à leur secours. Toutes ces troupes d'hommes d'armes attaquèrent, combattirent et détruisirent en détail cette multitude insurgée, incapable de se concerter, de se rallier, et de régler sa fougue impétueuse. Le roi de Navarre, dans un seul combat, extermina, près de Beauvais, trois mille de ces malheureux, dont le chef, Guillaume Caillet, fut enchaîné par ses ordres, et pendu. Lorsque la masse de ces bandes furieuses fut vaincue et dispersée, on poursuivit partout ses débris; en vain elles voulurent chercher un refuge dans les villages qui n'avaient point pris part à leur révolte. Les habitans de ces bourgades, redoutant leur approche, s'étaient entourés de fossés, de remparts, pour se garantir de toute communication avec elles, et les repoussaient à coups de pierres et de piques. Il se fit un épouvantable carnage de ces malheureux, et la terreur parvint à étouffer cette révolte, première menace des serfs contre la puissance féodale.

MUSIQUE.

DES AIRS NATIONAUX DE DIFFÉRENS PEUPLES.

Chaque peuple a certaines mélodies caractéristiques qui lui appartiennent de même que sa langue, qui se lient à ces souvenirs et résistent aux progrès et aux innovations de l'art. Ces mélodies ont entre elles un air de famille qui les fait assez facilement reconnaître : ainsi personne ne confondra un *ranz de vaches* avec un chant polonais, une *ségnidille* espagnole avec une mélodie irlandaise.

Quant à l'origine de ces airs, il est impossible en général de l'indiquer d'une manière précise. Quelquefois ce sont des chansons militaires composées à l'occasion des hauts faits de quelque guerrier célèbre : telles furent en France les chansons en latin vulgaire rimé, connues sous le nom de *chansons de gestes*, et, dans des temps plus modernes, l'air de *Vive Henri IV*. Souvent ce sont de simples airs de danse auxquels des paroles ont été ajoutées; ailleurs des chants de pasteurs transmis de génération en génération. Les mœurs et usages d'un peuple, ses croyances, la langue qu'il parle, son génie, son enthousiasme guerrier, le climat même et la nature du sol, sont autant d'influences diverses dont l'action se fait sentir sur les airs nationaux.

Il est facile en effet de reconnaître l'oreille d'un peuple sensible au rythme et disposé à la danse dans les *ségnidilles*, *boléros* et *fundangos* espagnols. Ces airs fort animés, et de caractères différens, se dansent et se chantent en même temps avec accompagnement de guitare et de castagnettes. On entend encore en Espagne la *Tirana*, sorte d'air populaire plus grave que les précédens, et dont le chant n'est point mêlé de danse. Les Espagnols qui, dans les temps anciens, étaient, dit-on, les meilleurs chanteurs d'Europe, et maintenant encore savent presque tous jouer de la guitare, répètent le soir ces airs sous les fenêtres des dames, et souvent improvisent aussi des vers à leur louange. Les ouvriers même se rassemblent le soir, et se délassent des travaux de la journée en chantant des boléros qu'ils accompagnent de leur instrument favori.

A Venise, de charmanes barcarolles ont été composées par les gondoliers, qui se les transmettent de père en fils. Ces compositeurs, qui doivent toute leur science à la nature, ont ainsi mis en musique les strophes harmonieuses de la Jérusalem délivrée, et passent souvent les nuits d'été sur leurs barques à les répéter alternativement sur des airs pleins de mélodie; de sorte que, lorsque l'un d'eux a cessé de chanter, une autre voix s'élève de la barque voisine, et reprend la strophe suivante.

C'est au génie musical des pêcheurs napolitains que Naples doit sans doute aussi ses chants populaires. Leurs chansons et celles des gondoliers vénitiens ont été de tout temps fort recherchées en Italie, et l'on n'y voit guère de musicien qui ne se fasse honneur de les savoir, et ne cherche à les faire valoir devant les étrangers.

Quelquefois les mélodies nationales sont dues à la forme, aux accidens du sol sur lequel elles ont été créées : tels sont en Suisse les *ranz de vaches*. Ces mélodies, qui ne portent le plus souvent que sur les notes essentielles de l'accord parfait, sont propres à un pays de montagnes, où elles se font entendre de loin en loin, et se prolongent en échos. Exécutées correctement dans un salon, les chansons suisses sont peu agréables; mais sur le bord des lacs, au milieu des rochers des Alpes, elles acquièrent un charme et une expression indéfinissables, lorsqu'elles sont chantées avec l'accent qui leur est propre : le voyageur étonné ne sait d'où viennent ces sons mélancoliques que les pères se renvoient de l'un à l'autre comme de vagues échos.

Ainsi que les peuples du midi, l'Angleterre, l'Irlande, la Pologne, la Suède, et les autres peuples du nord de l'Europe, ont leurs airs nationaux : ceux de la Pologne surtout, la *Dumka*, romance pleine de mélancolie, et qui n'est pas sans rapport avec les chants suédois; la *Polonaise*, qui se chante et se danse en même temps dans un mouvement assez grave, et dont tous les compositeurs de l'Europe ont emprunté le rythme; le *Irakoviak*, air de chant et de danse plein de gaieté; la *Mazurka*, maintenant bien connue en France, sont autant de mélodies nationales de formes différentes que les Polonais aiment passionnément. Les plus célèbres dumkas sont : *la Mort de Grégoire*, les *Adieux du Cosaq*, la *Voisine*, et les *Lilas*.

Les mélodies irlandaises sont aussi fort remarquables; il

en est de deux sortes : les unes se chantent lentement, les autres dans un mouvement plein de vivacité. Il en est de très communes en France; ce sont celles qui ont servi de thème aux fantaisies, nocturnes, et duos d'instruments de nos compositeurs. Les airs nationaux de l'Angleterre offrent moins d'intérêt; il en est un cependant justement célèbre, *God save the King*, prière pleine de ferveur et d'énergie.

L'invention des ballades écossaises est attribuée, probablement à tort, à Jacques I^{er}, roi d'Écosse. Ce prince fut célèbre comme poète et comme musicien. Depuis son règne jusqu'à celui de Jacques IV, il parut en Écosse une multitude de mélodies, dont un grand nombre subsiste encore. Beaucoup d'entre elles ont pris le nom des villages, des montagnes, des ruisseaux qui parcourent cette contrée, et sur les bords desquels elles ont été souvent chantées.

Les chants nationaux de la France sont nombreux et de genres fort variés : ce sont des airs de danse, des airs de chasse, des chants guerriers, des noëls, des lais et romances chevaleresques, des chansons badines de toutes sortes. Il en est de fort anciens, et dont l'origine est entièrement inconnue, quelques uns même dont on n'a conservé que le nom : telle est la fameuse *chanson de Roland*, que toute la France a répétée, et dont il est fait mention dans plusieurs historiens; peut-être cependant a-t-elle été, à notre insu, conservée sous un autre titre et avec d'autres paroles. Nous possédons un grand nombre de noëls, parmi lesquels il s'en trouve de charmans, dont la musique est due à Certon, Arcadelt, Clément Jannequin, Ducaurroy, et autres compositeurs du même temps. Ces airs ont été chantés par toute la France, souvent avec des paroles différentes, et, dans quelques provinces, c'est encore la seule musique populaire. Deux airs justement célèbres, *Vive Henri IV* et *Charmante Gabrielle*, sont du même Ducaurroy, maître de chapelle de Charles IX, de Henri III et de Henri IV, jusqu'en 1609, époque de sa mort. Il est une romance moins connue : *Viens, aurore, je t'implore*, dont les paroles et la musique, toutes deux pleines de grâce et de sentiment, sont attribuées à Henri IV.

Les lais des troubadours provençaux, et les romances des menestrels et trouvères, furent à la mode dans toute l'Europe pendant les xv^e et xvi^e siècles; les Italiens eux-mêmes les chantaient, et en composaient de semblables sous le titre de *causonette alla francese*. Les Français ont de tout temps montré une grande prédilection pour ce genre de composition, et, de nos jours encore, beaucoup de musiciens ont écrit une foule de romances, dont plusieurs sont devenues populaires. Les chansons badines sont également nombreuses. Ces sortes de compositions, qui n'étaient souvent que de simples refrains, eurent autrefois une si grande vogue, que les compositeurs de musique sacrée furent obligés de les introduire à l'église, et de composer leurs messes et motets sur ces chants peu dignes d'y figurer. Beaucoup ont été des airs de danse auxquels des paroles ont été postérieurement ajoutées; d'autres ont été des airs de classe.

Parmi les airs nationaux modernes, la *Marseillaise* est sans contredit le plus remarquable : c'est l'expression la plus énergique de l'indignation et de la colère d'un peuple, et en même temps l'une des plus belles inspirations musicales connues. Cet admirable chant, dont le sens serait intelligible même sans le secours des paroles, est dû à Rouget de l'Isle, dont on ne connaît guère d'autre composition. Des voyageurs l'ont entendu chanter dans des monastères de Sicile et d'Espagne.

ILES D'HIÈRES (VAR).

« A quatre lieues de Toulon, à une lieue de la mer, on va visiter les délicieuses îles d'Hières, dont le séjour

est recommandé à ceux qui souffrent de la poitrine. »

Telle est l'erreur que, par une confusion de noms et de lieux, une foule d'écrivains ont adoptée, et qui se trouve encore aujourd'hui répandue dans plusieurs livres.

Or, veut-on savoir quelles sont ces nouvelles îles fortunées, séjour enchanteur que les étrangers recherchent et désirent? — Trois à quatre vastes rochers, éloignés de plusieurs lieues de la côte, et qui visitent seules les barques des pêcheurs ou les navires chassés par la tempête.

La première de ces îles est la plus rapprochée du continent; son nom, *Porquerolles*, lui avait été donné à cause des nombreux sangliers qui y passaient de la terre ferme pour manger le gland des chênes verts qui s'y trouvaient en abondance. On y voit aujourd'hui quelques bois épars, une trentaine de maisons, un petit fort gardé par des invalides et les ruines de l'ancien *monastèreum Arcarium*.

Le *Port-Cros* est la seconde et la plus petite; moins grande, mais mieux cultivée, elle nourrit une soixantaine d'habitans : on y remarque une espèce de port et une fabrique de soude artificielle dont les produits servent aux savonneries de Marseille.

Enfin la dernière, à l'est, a conservé le nom de *Titau*, que lui donnaient les Romains, à cause de sa position du côté où le soleil se lève. Les Grecs l'appelaient *Hypœa*, ou l'inférieure, parce que, à l'égard de Marseille, elle était au-dessous de ses voisines; rien n'indique qu'elle ait jamais été peuplée, et aujourd'hui encore elle est inculte et déserte.

Telles sont les îles d'Hières : groupées en face d'une baie assez profonde, elles forment une rade très fréquentée par les bâtimens de Gênes ou de Marseille, dont les vents contrariaient la marche. Il paraîtrait cependant que, du temps des Romains, ces îles étaient plus fertiles et plus cultivées qu'aujourd'hui, si l'on en juge d'après le nom que portaient alors les deux îles importantes, *îles d'or*; c'est sous cet ancien nom que François I^{er} les érigea en marquisat, et les partagea entre deux familles nobles, à condition que celles-ci les défendraient contre les incursions des ennemis.

On aperçoit, au fond de la baie, des marais salans, au-delà une vaste plaine couverte d'oliviers et parsemée d'orangers, et enfin une ligne circulaire de hautes collines entièrement boisées, et sur le revers desquelles s'étend la ville d'Hières, qui seule a droit, par la beauté de son site et la douceur de son climat, à la réputation usurpée par les îles qui portent son nom.

L'abbé de La Marre, né à Quimper vers 1708, auteur de l'opéra de *Zaide*, et l'un des protégés de Voltaire qui l'appelle le *petit La Marre*, n'avait pas le sou, se portait mal, n'avait ni habit, ni pain, ni souliers; le soir, sur les onze heures, lorsque tout le monde dormait, il contrefaisait, avec une pipe à fumer, les cris d'un enfant exposé; et le matin, sur le point du jour, il mettait en train de chanter tous les coqs du voisinage. Il eut une fin bien tragique. Pendant la guerre de 1741, il avait obtenu un emploi dans les fourrages de l'armée. Il fut attaqué, à Egra, d'une fièvre maligne, et, au milieu d'un accès, en l'absence de sa garde, il se précipita par la fenêtre. On prétend qu'avant d'expirer, il dit aux gens qui le relevaient :

« Je ne croyais pas les seconds si hauts en ce pays-ci. »

ANCIENNES CARICATURES FRANÇAISES.

MŒURS DU XVII^e SIÈCLE. — MONSIEUR DE GOGUELU.

Heures des repas. — Le souper.

Jadis, dans toutes les maisons de Paris, on dînait à dix heures du matin et l'on soupaît à six heures du soir. Après ce dernier repas, les gentilshommes et les gens aisés allaient faire une petite promenade, puis chacun rentrait chez soi.

Les portes des maisons se fermaient de bonne heure, au signal du couvre-feu donné par

... La cloche de Sorbonne
Qui toujours à neuf heures sonne...

Poésies de Villon.

Les lumières s'éteignaient, et dans les rues obscures et silencieuses, peu de personnes osaient s'aventurer la nuit : çà et là seulement, on voyait se glisser d'un pas actif quelques bourgeois en retard, munis d'une lanterne et armés d'un bâton ferré; après eux venaient les écoliers, vagabondant en compagnie avec les pauvres mendiants et les sergens du prévôt, qui souvent s'entendaient secrètement avec les voleurs de nuit pour éviter de livrer des combats dont ils redoutaient l'issue. Puis, après eux encore, passait d'un pas lent et solennel, un homme à robe brune, bizarrement bigarré de têtes de morts et d'os en sautoir, agitant sa cloche, et répétant par intervalles d'une voix triste et lugubre :

Réveillez-vous, vous qui dormez,
Priez Dieu pour les trespassés!

Pendant ce temps, les bourgeois, dans leurs maisons, prenant le repas du soir où ils oubliant toutes les affaires de la journée.

Tel était encore l'usage sous Henri IV, c'est-à-dire au commencement du XVII^e siècle. Sully lui-même, dans ses Mémoires, se charge de nous apprendre quelle était alors la façon de vivre de tout homme grave et mesuré dans sa conduite. Il raconte de lui-même qu'il dînait à onze heures, après avoir présidé le conseil d'état et travaillé deux heures avec le roi.

« Ma table, n'étoit, pour l'ordinaire, que de dix couverts, et comme elle étoit servie avec une frugalité qui eût pu déplaire aux seigneurs de la cour, surtout à ces sensuels qui se font une occupation sérieuse de raffiner sur tout ce qui se mange et qui se boit, je n'y conviois presque personne, en sorte que ces places n'étoient, pour l'ordinaire, remplies que par mon épouse et mes enfants, et, au plus, par quelque ami qui n'étoit pas plus difficile que moi.

» De quelque manière que j'eusse passé l'après-midi, et que l'heure du souper fût venue, elle n'étoit pas plutôt arrivée, que je faisais fermer les portes, et défendois qu'on laissât entrer personne, à moins que ce ne fût de la part du roi. Depuis ce moment, jusqu'à l'heure du coucher, qui étoit toujours pour moi à dix heures, il n'étoit plus fait mention d'affaires, mais de dissipation, de joie et d'effusion de cœur, avec un petit nombre d'amis de bonne et surtout d'agréable compagnie. »

On voit que le ministre de Henri IV étoit fidèle au vieux proverbe qui disoit :

Lever à six, dîner à dix,
Souper à six, coucher à dix,
Fait vivre l'homme dix fois dix.

Sous Louis XII l'on dînait à huit heures, et l'on se couchait encore à dix heures; mais ce prince ayant épousé, dans son vieil âge, Marie, la sœur du roi d'Angleterre, dînait le plus souvent à midi pour plaire à sa jeune épouse. Les colléges et les communautés dînaient à onze heures, et les bourgeois dans les grandes villes suivaient cet exemple. Sous Louis XIV, on ne sait trop pourquoi le dîner fut reculé d'une heure.

. . . J'y cours midi sonnant au sortir de la messe.

dit Boileau dans sa satire du *Repas ridicule*.

Bientôt, comme le roi lui-même dînait à midi, les courtisans qui lui faisaient leur cour pendant le repas, furent obligés à dîner une heure plus tard. Au commencement du XVIII^e siècle, il était passé en usage de ne pas se mettre à table avant deux heures; insensiblement on recula jusqu'à

trois, et l'on rejeta de la sorte le souper vers une heure plus avancée de la soirée.

Comme nous l'avons vu, d'après le passage extrait de Sully, le principal repas, celui qui réunissait à la même heure les amis et les parents, c'était le souper. Là, toute affaire était mise en oubli et renvoyée au lendemain. Les jours de fête et le dimanche, les voisins s'invitaient les uns chez les autres, et vers le milieu du XVII^e siècle, le *Roman bourgeois* de Furetière, auteur contemporain, nous apprend que, dans ces réunions bourgeoises, chaque invité apportait son plat, ou, comme l'on disoit alors, son *salmigondis*. Le choix et la réunion de ces divers mets réunis, au hasard, formaient souvent un tout bizarre, dont l'assemblage ajoutait encore à la grosse gaieté des convives. C'est sans doute à l'un de ces repas que court ce maître *Goguelu* dont nous donnons ici la figure, et qui est une des caricatures les plus originales et les plus vives de cette époque. Type de ces effrontés parasites qui abondaient au XVIII^e siècle, *re M. de Goguelu*, tenant d'une main son *fanal* pour se guider à travers les rues boueuses et obscures de Paris, et de l'autre un maigre *gigot* enseveli entre deux larges plats, et portant tous les commensaux de son logis dans sa hotte, marche d'un pas agile, le corps penché en avant, et semble déjà flairer l'odeur des mets variés de la cuisine qui l'attire. Le nom de *Goguelu* que l'auteur donne à ce parasite, est un terme de moquerie dont Ménage n'indique point l'origine précise; on peut supposer qu'il correspondait au sobriquet actuel de pique-assiette.



(Monsieur de Goguelu. — Caricature du XVII^e siècle.)

Est-il rien de plus résolu,
Ni d'une humeur plus incivile,
Que ce monsieur Le Goguelu
Alors qu'il va souper en ville?
A moins que d'être téméraire
Ou goinfre de même que lui,
Il est impossible de faire
Ce qu'il fait au logis d'autrui;
Car cet escornifleur infâme,
Sous ombre d'y porter son plat,
Y porte jusques à sa femme,
Ses enfants, son chien et son chat.

(Légende de l'ancienne gravure.)

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIÈRE, rue du Colombier, n° 50.

VUES DE GRÈCE.

EGINE.

TEMPLE DE JUPITER PANNELLÉNIUS.



(Vue du temple ruiné de Jupiter Panhellénus, dans l'île d'Egine.)

HISTOIRE D'EGINE. — ART ÉGINÉTIQUE. — PLAN ET ÉLÉVATION DU TEMPLE DE JUPITER.

L'île d'Egine, située dans le golfe d'Egine presque en face de l'ancienne Epidauré, fut peuplée, dans les premiers temps, par des Achéens, et ensuite par quelques Doriens d'Argos dont les colonies, vers la même époque, se répandaient dans le Péloponèse, l'Italie et la Sicile.

La configuration de cette île présente un triangle irrégulier dont les côtés auraient une étendue moyenne de 10,200 mètres; sa circonférence est d'environ sept lieues, et son diamètre moyen d'un peu plus de deux lieues. A ne considérer que la faible étendue et l'aridité de cet îlot, on refuserait de croire à son ancienne importance, si le fait n'était confirmé par l'autorité de tous les historiens, et par l'exemple de Gènes, de Venise et d'autres petites républiques modernes, qui ont eu de si grandes destinées. L'industrie des Eginètes dans la culture laborieuse d'un sol pierreux et dans l'exploitation de quelques mines de cuivre, se développa par la mise en œuvre des métaux, et le trafic des divers produits de leurs terres. Peu à peu les relations commerciales et les richesses de ce peuple s'étendirent, et bientôt sa supériorité navale lui donna une puissance d'autant plus formidable, que les récifs dont l'île est environnée la rendaient inaccessible, et en faisaient comme un lieu de refuge pour les personnes, et de sécurité pour leurs biens. Aussi l'île d'Egine devint-elle un point central, un marché ouvert à toutes les richesses d'Asie, d'Afrique et d'Europe. L'esprit mercantile des habitans les portait à trafiquer sur tout ce qui peut être l'objet d'un commerce, et leur cupidité devint proverbiale. Cependant, lorsque

vers l'an 480 avant J.-C., la puissante armée des Perses envahit la Grèce, le peuple d'Egine, abjurant son avarice et déposant sa haine contre les Athéniens, rivalisa de gloire avec eux dans la destruction de la flotte ennemie. Cet événement peut être regardé comme la dernière période de la prospérité des Eginètes. Après la guerre des Perses, les vieilles jalousies d'Egine et d'Athènes s'étant réveillées, cette dernière réussit, vers 450 avant J.-C., à s'emparer de l'île, dont elle expulsa les habitans. Le petit nombre de ceux qui y étaient restés, et ceux qui s'étaient réfugiés dans l'île de Tyrée, furent, à la conclusion de la guerre du Péloponèse réintégrés dans leurs possessions par Lysandre; mais Egine ne recouvra jamais son ancienne splendeur. Sous Vespasien, cette île fut réunie aux provinces romaines avec le reste de la Grèce.

Dès la plus haute antiquité, les Eginètes, doués, malgré leur cupidité, de ce sentiment du beau qui distingua plus tard la nation entière, cultivaient les arts, et ils doivent en partie au travail des métaux, où ils excellaient, l'honneur d'avoir introduit dans la sculpture un style supérieur à tout ce qui l'avait précédé; on leur attribue aussi la fabrication des premières monnaies d'argent. Leur goût des arts et leur opulence les portèrent à embellir leur île d'édifices et de temples magnifiques. Il y en avait, dans la vieille Egine, trois peu éloignés l'un de l'autre: c'étaient ceux d'Apollon, de Diane et de Bacchus; le temple d'Esculape était plus loin; un autre était dédié à Vénus; mais le plus célèbre de tous était celui de Jupiter Panhellenus, dont on retrouve les ruines dans la partie nord-est de l'île, sur l'une des collines qui dominent la mer.

Le Panhellenium (Παν, tout, ἔλλην, Grec) avait été élevé,

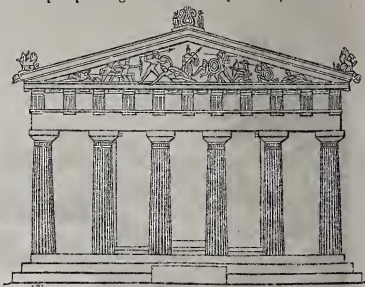
au nom de tous les peuples de la Grèce, à Jupiter, en mémoire d'une famine dont ce dieu les avait délivrés.

Ce monument était d'ordre dorique, et la disposition de son plan, caractérisée d'après les définitions techniques, était *hexastyle*, *périptère* et *hypætre* : il offrait à ses deux extrémités un portique de six colonnes de front (*hexastyle*), et de chaque côté douze colonnes, y compris celles des angles ; le tout formait péristyle autour du temple, appelé pour cette raison *périptère*. La disposition intérieure offrait diverses parties que nous allons indiquer.

La *cella*, ou corps du temple, était un parallélogramme régulier enfermé dans quatre murailles, et divisé en deux parties distinctes, savoir : les ailes de droite et de gauche, soutenues par un double rang de colonnes, et formant portique, ou galerie couverte (*hypætre*), et le *naos*, qui était l'espace à ciel ouvert : compris entre ces deux rangs de colonnes.

Les petits côtés des murailles d'enceinte donnaient ouverture sur le *pronaos* (portique antérieur), et sur l'*Opisthodomé* (arrière-portique), formés l'un et l'autre par le prolongement des deux grands côtés de l'enceinte, et soutenus chacun de deux colonnes de front. On appelle *antes* les

Le temple et son péristyle s'élevaient sur un *stylobate* ou soubassement de trois marches, au-dessus d'une plate-forme qui régnait à l'entour du monument, et qu'on appelait *peribolos*. Cette plate-forme, en partie dallée, et en partie taillée dans le roc, s'étendait à plus de 400 pieds en avant de la façade orientale, mais elle n'avait que 50 pieds de développement à l'ouest et sur les côtés. Une belle muraille avec parapet ceignait de toutes parts le *peribolos*.



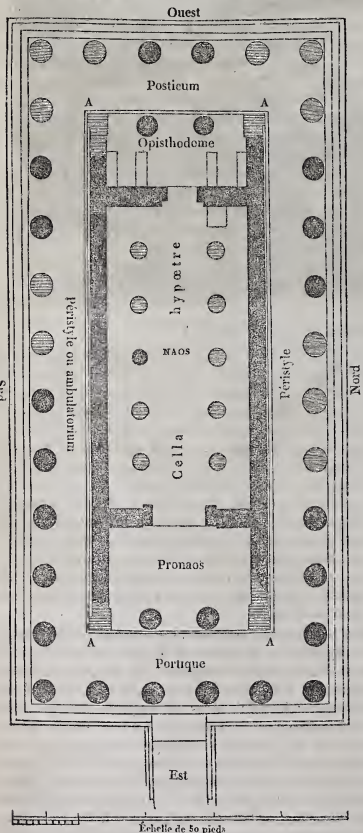
(Élévation restaurée des façades du temple.)

La largeur de la façade du temple, prise au bord du degré supérieur du stylobate, est à peu près de 45 pieds, et sa longueur de côté, de 92. Les colonnes du péristyle ont 56 pouces de diamètre à la base, et s'élevaient avec une diminution du quart de ce diamètre, à la hauteur de 47 pieds 2 pouces, y compris le chapiteau. La hauteur totale du monument est de 54 pieds, à partir du *peribolos* jusqu'à l'angle supérieur du fronton, au-dessus duquel s'élevait un ornement nommé *acrotere*, dont la hauteur était de trois pieds. Le diamètre des colonnes est une des bases d'après lesquelles on calcule les proportions des édifices antiques : celles du Panhellénus ont, à une légère fraction près, 5 diamètres $\frac{1}{2}$ de hauteur. Les colonnes du péristyle, du *pronaos* et de l'*Opisthodomé*, ont 20 cannelures ; celles de l'*Hypætre* sont d'un moindre diamètre, et n'en ont que 16.

L'élévation et le plan joints à cet article donneront une idée précise de la disposition de ce monument et de son état actuel. On a indiqué par la teinte la plus noire les portions de l'édifice et les colonnes encore existantes, ou celles dont la place a été reconnue. La teinte grise désigne les parties rétablies, selon leurs rapports avec les autres parties de l'ensemble.

Le défaut de régularité qu'on remarque dans l'alignement des portes orientale et occidentale du *naos*, paraît dû à quelques travaux exécutés à une époque où ce temple aurait été converti en église chrétienne. Les blocs indiqués dans l'*Opisthodomé* et celui qui se trouve dans l'alignement de l'*Hypætre*, seraient également les restes de cellules pratiquées alors ; il en est de même de l'escalier plus gradué qu'on a pratiqué à l'entrée du temple afin d'en rendre l'accès plus facile, vu la trop grande élévation donnée aux marches du stylobate.

L'élévation représentée ici s'applique aux deux façades du temple, mais les sculptures du fronton appartiennent à celle de l'ouest. La pierre qui a servi à la construction de l'édifice était un calcaire blanc trouvé dans l'île même, et que le temps a couvert d'un brun éclatant. Les dalles ou tuiles plates employées à la toiture de l'édifice étaient de la même matière. Quant aux sculptures du fronton, elles étaient en marbre blanc présumé de Paros, et l'on y a remarqué de nouveaux indices du coloriage de la sculpture architecturale. Le fond ou tympan a été revêtu d'une légère couleur bleue, dont l'effet devait être de donner un relief plus apparent aux figures, qui portaient les traces de



(Plan du temple.)

épaulemens avancés ou points d'arrêt de ces murailles, marqués A sur le plan.

diverses couleurs; il en est de même des moulures de différentes parties de l'édifice.

Le style de l'architecture et des sculptures du Panhellénus semblent indiquer une époque antérieure à celle de Périclès, où s'élevèrent les magnifiques temples d'Athènes, et indiquer la fin du VI^e siècle avant J.-C. Comme, d'un autre côté, les proportions élégantes des colonnes, la hauteur du stylobate et de l'entablement, la hardiesse de l'édifice et d'autres considérations, l'éloignement de l'ancien et lourd dorique de Sicione et de Corinthe, on peut avec toute vraisemblance rapprocher la date de sa construction de celle du Parthénon, et la comprendre dans la période de soixante-dix ans qui s'est écoulée entre la 65^e et la 82^e olympiade (520 à 450 avant J.-C.).

TALISMANS PROTECTEURS DE CONSTANTINOPLÉ.

On sait que les Turcs donnent toujours à Constantinople l'épithète de *la bien gardée*. Voici ce qu'écrivait un auteur musulman au commencement du XVII^e siècle sur les talismans qui, suivant l'opinion populaire, avaient protégé et protégé encore Constantinople.

« 1^o Il y a dans le marché des Femmes (Avret Bazari) une colonne de marbre blanc. Elle fut bâtie par Yanko, fils de Madiou, qui fit sculpter à l'extérieur les figures des peuples qu'il avait vaincus. On voyait autrefois au sommet une belle figure de femme qui une fois l'année poussait un cri tel, que plusieurs centaines de milliers d'oiseaux de toute espèce tombaient à terre et servaient de nourriture aux habitants. Du temps de Constantin les moines y placèrent une cloche pour avertir de l'approche des ennemis. Cette colonne fut renversée à la naissance du prophète par un grand tremblement de terre; mais grâce au talisman elle ne put être entièrement détruite, et elle présente encore un spectacle merveilleux. (C'est la colonne d'Arcadius.)

« 2^o Dans le marché aux Poules (Tawouk Bazari) il y a une autre colonne de porphyre rouge, haute de 100 coudées. Elle fut aussi endommagée par le tremblement de terre qui annonça la naissance du prophète gloire du monde. Constantin avait mis au-dessus un talisman qui avait la forme d'un étourneau. Une fois l'an, l'étourneau secouait les ailes et faisait tomber des oiseaux qui portaient chacun trois olives, une dans le bec et les deux autres dans chacune des pattes. (C'est la colonne de Théodose.)

« 3^o Dans le marché des Selliers (Serradj-Khané), il y a au faite d'une statue qui s'élève au-dessus un morceau de marbre blanc qui sert de tombeau à la fille infortunée d'un ancien roi nommé Byzantin. On en a fait un talisman qui éloigne les fourmis et les serpents. (C'est la colonne de Marcien.)

« 4^o Sur la place des Six-Marbres (Alti-Mermer), on voit six colonnes, sur chacune desquelles il y avait un observatoire bâti par les anciens sages.

« Sur l'une, on voyait la figure d'une mouche noire faite par le sage Filikus. Elle bourdonnait sans cesse et chassait toutes les mouches loin de Constantinople.

« Sur une autre, le divin Hlatoun (Platon) avait mis la figure d'un cousin qui repoussait aussi tous les cousins et les moucherons.

« Sur la troisième, le sage Boerat (Hippocrate) avait placé la figure d'une cigogne dont le cri faisait mourir les cigognes qui auraient fait leurs nids dans Constantinople. En sorte que jusqu'à ce jour il n'en est pas venu une seule faire son nid dans la ville, quoiqu'il y en ait eu abondance dans le faubourg de Abou-Eyyoub-Ansari.

« Sur la quatrième, le sage Socrate avait placé un coq de bronze, qui, toutes les vingt-quatre heures, battait des ailes et poussait un cri auquel répondaient tous les coqs de Con-

stantinople. C'est un fait certain, dit l'auteur, que jusqu'à ce jour les coqs de cette ville chantent de meilleure heure que ceux des autres pays. A minuit, ils font entendre leur *kou kiri kou*, et avertissent les hommes paresseux et négligents de l'approche de l'heure de la prière.

« Sur la quatrième de ces colonnes, Pythagore avait mis, du temps du roi Salomon, une figure de loup en bronze, qui était la terreur de ces animaux, en sorte que les troupeaux pouvaient paître sans berger et vivre en sûreté au milieu des loups.

« Sur la cinquième, il y avait la représentation en airain de deux époux dont les bras étaient enlacés. Si des querelles ou de la froideur venaient troubler un ménage, il suffisait pour les faire disparaître que l'un des époux vint embrasser cette colonne, qui est l'œuvre du sage Aristotali (Aristote).

« Enfin sur la sixième, il y avait deux figures d'étain, œuvres du médecin Galinous (Galien); l'une représentait un vieillard courbé et décrépît, et vis-à-vis de lui une vieille femme à la mine renfrognée et avec des lèvres comme celles d'un chameau. Si quelqu'un ne vivait pas heureux en ménage, il venait embrasser cette colonne, et il était sûr qu'une séparation aurait lieu. Ces talismans sont maintenant ensevelis sous la terre.

« 4^o Sur l'emplacement des bains du sultan Bayazid Veli, il y avait une colonne quadrangulaire de 8 coudées de haut, élevée par un ancien sage nommé Kirbarya. C'était un talisman contre la peste, qui ne régna jamais à Constantinople tant que cette colonne fut debout. Elle fut démolie par ce sultan dont les bains portent le nom, et le jour même un de ses fils mourut de la peste qui depuis n'a cessé d'affliger Constantinople.»

Notre auteur mentionne encore plusieurs autres talismans, tels que la colonne de 150 coudées de haut dans l'At-Meidan, l'obélisque de pierre rouge que l'on y voit encore, et un dragon à trois têtes qui avait la vertu d'éloigner les serpents, mais qui a perdu sa puissance depuis que Selim II l'a frappé de sa masse d'armes. Il y en avait en tout 566, sans compter ceux qui avaient rapport à la mer, et dont les uns éloignaient les vaisseaux ennemis, tandis que d'autres procuraient de bonnes pêches ou éloignaient les tempêtes.

POLE NORD.

Les nouvelles découvertes du capitaine Ross se trouvent indiquées sur la carte qui accompagne cet article, et qui, bien que l'échelle en soit petite, peut cependant donner un aperçu de l'état actuel des connaissances géographiques autour du Pôle Nord, principalement pour l'Amérique Septentrionale.

Les cercles concentriques sont les cercles de latitude; on a marqué le 80°, le 70° et le 60°. Quant aux méridiens, ils sont représentés par les rayons qui partent du pôle; le rayon vertical est le méridien de Paris; il est marqué de 0 dans le cercle de graduation qui termine la carte; à droite et à gauche on a indiqué les portions des méridiens, à l'est et à l'ouest, de 15 en 15 degrés; on ne les a pas continués jusqu'au centre pour éviter la confusion. Les parties de côtes *soulevées* sont celles qui n'ont point encore été reconnues.

Le but des voyages tentés dans les mers polaires depuis le commencement du XVI^e siècle est de pénétrer en Chine par le Nord. Mais y a-t-il un passage? Si le passage existe, sera-t-il suffisamment praticable pour que l'industrie en profite? — Telles sont les deux questions dont on peut prévoir que la solution est prochaine, mais sur lesquelles on ne peut encore rien affirmer, ni rien nier de positif.

Cependant, en repassant dans sa mémoire le nombre de ceux qui ont essayé de forcer cette barrière opposée à leurs désirs, en contemplant leur audace, leur persévérance, leur dévouement jusqu'à la mort; en interrogeant les annales de toutes les nations européennes qui ont tour à tour

visé au même but et dont les essais infructueux n'ont jamais lassé les espérances, on ne peut croire que tant d'efforts et de dépenses soient destinés à demeurer sans résultats. N'a-t-on pas vu les travaux humains les plus spéculatifs et les plus vains en apparence se trouver tout-à-coup justifiés par l'application immédiate dont les rendait susceptibles une découverte inespérée! Telles furent, par exemple, les recherches, long-temps inutiles, des anciens géomètres sur les sections coniques qui se trouvèrent acquérir un haut degré d'importance lorsque Képler eut montré que les planètes parcouraient une ellipse dans leur course autour du soleil.

Or, en supposant que jamais un navire parti de France,

d'Angleterre ou de Hollande, ne puisse, soit en passant sous le pôle, soit en s'enfonçant par les baies de Baffin et d'Hudson, arriver au détroit de Behring; en supposant que jamais traîneaux ne puissent rouler sur ces plaines glacées, et que la coupure de l'isthme de Panama doive rendre vaine la recherche d'une route par le Nord, ne peut-on pas espérer néanmoins que l'industrie ait à recueillir quelques richesses en ces régions inconnues, et que la science ait à y saisir quelque loi de la nature vainement poursuivie jusqu'à ce jour?

Déjà sans les ressources de la baie de Baffin et des mers du Spitzberg, la pêche de la baleine (1854, p. 6) deviendrait d'un mince produit. — Qui sait ce que les sciences naturelles ont



(Carte du pôle Nord où sont indiquées les nouvelles découvertes du capitaine Ross.)

à recevoir de développemens sous cette nature vierge? Nous avons déjà eu occasion d'y admirer la magnifique chute d'eau de Wood (1853, p. 577), et nous y avons trouvé le bœuf musqué jusque dans l'île Melville (1855, p. 587), vers le 75° degré de latitude; nous y avons aussi vu le renne et les chiens des Esquimaux (1855, p. 244 et 275). — C'est près du pôle, sans doute, qu'il faut aller chercher le dernier mot de réponse à toutes les questions que soulèvent les phénomènes de l'aiguille aimantée; car, de même que dans les régions tropicales, certaines lois naturelles se manifestent très vivement, tandis qu'elles échappent à l'observation dans les climats tempérés où les effets sont compliqués de trop de causes perturbatrices, de même il est probable que dans les

régions polaires se trouve le centre d'une action puissante qui, chez nous, se dérobe sous une multitude de petites actions locales: du pôle s'élève, en effet, les aurores boréales qui agissent jusque sur l'aiguille aimantée de nos observatoires, et dont la cause est encore incertaine; c'est aussi là que réside cette force mystérieuse qui commande la boussole, et qui sur tous les points de notre globe préside à la navigation comme une divinité bienfaisante.

Donnons quelques renseignemens sur la carte qui accompagne cet article.

Dans le fond de la baie de Baffin, la lettre *m* marque l'entrée du détroit de Lauenste, déjà reconnu par Baffin vers 1615. A son premier voyage, en 1818, Ross y entra; mais

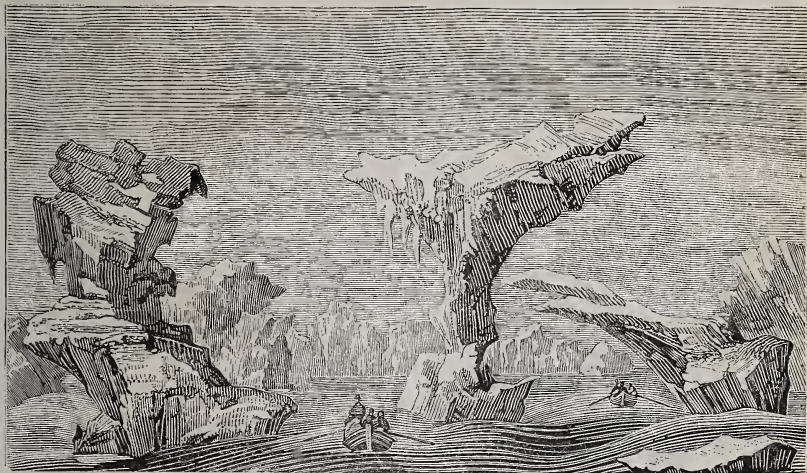
il le trouva barré par les glaces, et le considéra comme une baie fermée. Parry, son lieutenant, se trouvant d'un avis contraire, y retourna tout seul, y pénétra, aperçut l'entrée du canal nommé *Prince-Régent inlet*, découvrit le détroit de *Barrow* qui est à la suite de celui de Lancaster. Dans son expédition, il reconnut la *Géorgie du Nord*, arriva jusqu'à l'île *Melville*, où il hiverna, et d'où il aperçut dès lors la terre *d*, à laquelle il donna le nom de *Terre de Bank*.

A la suite de ce voyage, l'opinion de Parry était que le *Prince-Régent inlet* allait rejoindre la mer d'Hudson, et que sans doute on pourrait y arriver par le détroit d'Hudson sans être obligé de suivre le détroit de Davis, la baie de *Baffin* et le détroit de Lancaster (*m*). C'est ce qu'il essaya de faire dans une troisième expédition de 1821 à 1822. Ayant atteint le *Chenal de Fox* (*a*), il fut contraint d'y passer l'hiver, après avoir en vain cherché un passage dans la partie ouest de ces mers intérieures. Au mois de juillet suivant, il gagna le nord de ce canal, et hiverna dans le chenal nommé *the Fury and Hecla*, du nom de ses bâtimens. Nous n'avons pu écrire le nom de ce chenal sur la carte; c'est celui qui réunit le *Prince-Régent inlet* avec le *Chenal de Fox* (*a*);

il borde la partie septentrionale de la *Péninsule Melville*, désignée par la lettre *b*. Arrivé là, Parry se croyait dans la mer Polaire; mais ayant passé deux ans dans ces hautes latitudes, il ne put y rester plus long-temps pour vérifier ses soupçons.

A sa quatrième expédition, Parry avait conçu le projet de pénétrer de nouveau par le détroit de Lancaster, et de descendre ensuite au sud par le *Prince-Régent inlet*, dont il avait découvert l'embouchure nord lors de son second voyage, et dont il venait, dans le troisième, de découvrir l'entrée du sud. Il ignorait alors, puisqu'on ne le sait que depuis le retour du capitaine Ross, que la presqu'île *c*, appelée *North Sommerset*, interceptait la communication du *Prince-Régent inlet* avec la mer Polaire de l'Amérique septentrionale. Parry fut malheureux cette fois; un de ses navires fut tellement avarié au commencement du voyage, qu'il fallut l'abandonner et retourner en Angleterre sur l'autre.

Un cinquième voyage pour découvrir le passage tant désiré n'effraie point le hardi capitaine Parry; mais ce n'est plus par le nord de l'Amérique qu'il veut passer, c'est par le nord du Groënland; il veut marcher sur le pôle même et se diri-



(Iles de glace dans la mer polaire.)

ger en droite ligne vers le détroit de Behring (voir la carte). C'était un voyage à la fois par glace et par eau; car les glaces ne forment pas une plaine continue; elles sont séparées par des coupures: il fallait donc des bateaux assez légers pour être transportés quand le chemin devenait solide, et cependant assez forts pour recevoir tous les voyageurs, lorsqu'il y avait un chenal à suivre. Ces conditions furent remplies. Parry partit en 1827; mais il ne put aller au-delà de 82°-45 de latitude; on voit sur la carte, au nord du Spitzberg, un petit point noir qui indique jusqu'où il est parvenu.

Nous arrivons maintenant au capitaine Ross, parti, en 1829, sur le bateau à vapeur la *Victoire*, et revenu seulement en octobre 1835. Il a passé quatre hivers consécutifs au milieu des glaces; on avait envoyé à sa recherche peu de temps avant son retour, George Back, qui n'est pas encore revenu. Le résultat géographique de ce voyage a été de constater que le *Prince-Régent inlet* est fermé, et que la pointe nord-est de l'Amérique se termine en une péninsule (*c*) rattachée au continent par l'isthme de *Boothia*, au 70° de latitude. On remarquera sur la carte, directement au-dessous de *c*, et un peu au-dessus de l'isthme, un petit point; c'est là que le capitaine Ross a cru pouvoir fixer le pôle magnétique;

il y a planté un pavillon anglais, et y a inscrit le nom du roi George.

La côte nord de l'Amérique, depuis le détroit de Behring jusqu'au point *p*, qui est le cap *Turnagain*, est presque entièrement reconnue; il ne reste plus à déterminer que les petits espaces compris, d'une part, entre la pointe *Barrow* et la pointe *Beechey*, et de l'autre entre le cap *Turnagain* *p* et l'isthme de *Boothia*.

La gravure qui accompagne l'article donne une idée de ce que peut être la navigation au milieu des glaces; à l'inspection, on se rend compte d'un événement qui est assez commun dans ces parages. L'extrémité inférieure d'un glaçon se fond peu à peu, le sommet devient alors plus lourd que la base; l'équilibre est instable, il est bientôt rompu; la tête tombe; le glaçon, faisant la culbute, plonge et disparaît un instant pour aller se relever plus loin et continuer à flotter. Malheur alors au navire s'il se trouve sur cette masse qui remonte à la surface; il est crevé au flanc et coule. Il y a quelques années, les journaux ont retenti d'un accident de ce genre, arrivé à un de nos bâtimens pêcheurs.

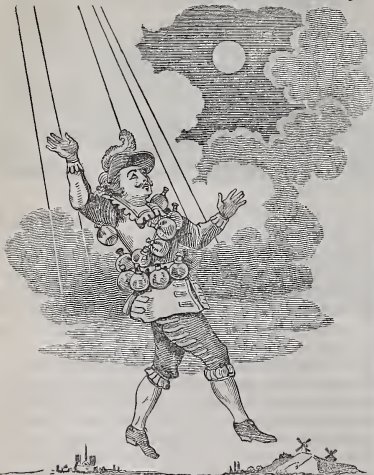
CYRANO BERGERAC.

- J'aime mieux Bergerac et sa burlesque audace
- » Que ces vers où Motin se morfond et nous glace. «
(BOILEAU, *Art poétique.*)

Cyrano Bergerac n'est guère connu du plus grand nombre des lecteurs que par ce jugement dédaigneux de Boileau. Cependant il s'en fait de beaucoup qu'il ait été un homme ordinaire : célèbre pendant sa vie par une valeur qui malheureusement n'eût guère d'autres occasions de se montrer que dans les duels alors fort à la mode, sauf aux sièges de Mouzon et d'Arras (1640), il n'était pas moins renommé pour son esprit distingué, et surtout pour sa prodigieuse imagination. Sa comédie intitulée *Le Pédant joué* a fait une sorte de révolution au théâtre, et ses *Histoires des Etats et Empires de la lune et du soleil*, où l'on reconnaît des études avancées en philosophie et en astronomie, sont évidemment les modèles du *Voyage de Gulliver*, par Swift, des *Mondes*, par Fontenelle, et de *Micromégas*, par Voltaire. On y trouve presque toutes les inventions les plus originales de ces ouvrages ingénieux, comme on pourra en juger par l'analyse suivante du *Voyage dans la lune* :

HISTOIRE COMIQUE DES ÉTAT ET EMPIRE DE LA LUNE.
(Premier article.)

« La lune était en son plein, le ciel était découvert, et neuf heures du soir étaient sonnées, lorsque, revenant de Clamart, près Paris (où M. de Guigy le fils, qui en est seigneur, nous avait régalez plusieurs de mes amis et moi), les diverses pensées que nous donna cette houle de safran nous défrayèrent sur le chemin : de sorte que les yeux noyés dans ce grand astre, tantôt l'un le prenait pour une lucarne du ciel ; tantôt un autre assurait que c'était la platine où Diane dresse les rabats d'Apollon ; un autre que ce pouvait bien être le soleil lui-même, qui, s'étant au soir dépoillé de ses rayons, regardait par un trou ce qu'on



(Bergerac monté à la lune, d'après une gravure de 1709.)

faisait un monde quand il n'y était pas : « Et moi, leur dis-je, je crois que la lune est un monde comme celui-ci, à qui le nôtre sert de lune. » Quelques uns de la compagnie me régalerent d'un grand éclat de rire. « Ainsi peut-être, leur dis-je, se moque-t-on maintenant dans la lune de quelque

» autre qui soutient que ce globe-ci est un monde. » Mais j'eus beau leur alléguer que plusieurs grands hommes avaient été de cette opinion, je ne les obligeai qu'à rire de plus helle. »

Préoccupé de ce sujet, Bergerac rentre chez lui, monte à son cabinet, et trouve sur sa table un volume de Cardan ouvert à l'endroit où ce philosophe dit qu'étudiant un soir à la chandelle, il aperçut entrer, au travers des portes fermées, deux grands vieillards, lesquels, après beaucoup d'interrogations qu'il leur fit, répondirent qu'ils étaient habitants de la lune, et en même temps disparurent.

L'imagination de Bergerac est de plus en plus frappée : il veut aller voir lui-même si la lune est habitée, et il s'enferme dans une maison de campagne, où il fait sa première tentative de voyage.

« J'avais attaché tout autour de moi quantité de fioles pleines de rosee, sur lesquelles le soleil dardait ses rayons si violemment, que la chaleur qui les attirait, comme elle fait les plus grosses nuées, m'éleva si haut, qu'enfin je me trouvais au-dessus de la moyenne région. Mais comme cette attraction me faisait monter avec tant de rapidité, qu'au lieu de m'approcher de la lune, comme je prétendais, elle me paraissait plus éloignée qu'à mon départ, je cassai plusieurs de mes fioles jusqu'à ce que je sentis que ma pesanteur surmontait l'attraction, et que je redescendais vers la terre. Mon opinion ne fut pas fautive, car j'y tombai quelque temps après ; et à compter de l'heure que j'en étais parti, il devait être minuit. Cependant je reconnus que le soleil était alors au plus haut de l'horizon, et qu'il était là midi. Ce qui accrut mon étonnement, ce fut de ne point connaître le pays où j'étais, vu qu'il me semblait qu'étant monté droit, je devais être descendu au même lieu d'où j'étais parti. »

Il rencontre des sauvages qui se sauvent de frayeur, « car, dit Bergerac, j'étais le premier, à ce que je pense, qu'ils eussent jamais vu habillé de bouteilles. » A quelque temps de là, arrive une compagnie de soldats, tambour battant. Deux hommes se détachent du gros pour le reconnaître. Il leur demande dans quel pays il est. « Vous êtes en France, répondent les soldats ; mais quel diable vous a mis en cet état ? Est-ce que les vaisseaux sont arrivés ? Et pourquoi avez-vous divisé votre eau-de-vie en autant de bouteilles ? » Les explications de Bergerac paraissent fort suspectes aux deux miliciens : « Oh ! oh ! vous faites le gaillard ! » Ils saisissent Bergerac, et le mènent vers le vice-roi, qui lui apprend qu'il est en effet en France, mais dans la Nouvelle. Notre voyageur aérien est tombé en Canada !

Bergerac entreprend avec le gouverneur de graves discussions sur les systèmes de Descartes et de Gassendi. Le digne gouverneur croit parfaitement au mouvement de rotation de la terre, et cite même à l'appui l'opinion d'un missionnaire qui avait imaginé que la terre tourne, non par les raisons qu'allégué Copernic, mais parce que le feu d'enfer étant enclos au centre de la terre, les damnés, qui veulent fuir l'odeur de sa flamme, gravissent, pour s'en éloigner, contre la voûte, et font ainsi tourner la terre, comme un chien fait tourner une roue, lorsqu'il court renfermé dedans.

Bientôt l'embarras des affaires de la province rompt les entretiens philosophiques ; Bergerac revient de plus belle au dessin de monter à la lune : il s'enferme dans les bois pour rêver à son entreprise, et enfin, une veille de Saint-Jean, comme on tenait conseil dans le fort pour déterminer si l'on donnerait secours aux sauvages du pays contre les Iroquois, il s'en va tout seul sur une montagne, où il s'assied dans une petite machine de son invention, et se précipite à tout hasard du haut d'une roche....

LES MARSUPIAUX.

DE L'UTILITÉ DES CLASSIFICATIONS.

Le mot marsupial dérivé du latin *marsupium* (bourse), a été employé dès le XVII^e siècle par un anatomiste anglais pour désigner l'animal que nous nommons sarigue, animal qui, comme chacun le sait, porte en effet une bourse où ses petits trouvent un asile pendant les premiers mois de leur existence. Le même mot a été employé depuis par Cuvier pour désigner, non plus la sarigue en particulier, mais tous les animaux qui se rapprochent de celui-ci par les traits les plus saillans de leur organisation, même dans le cas où ils ne portent point de bourse. Les *marsupiaux* forment le quatrième des neuf ordres dans lesquels l'illustre naturaliste partage tous les mammifères; ils sont distribués eux-mêmes en plusieurs familles, lesquelles à leur tour se subdivisent en un certain nombre de genres. Avant d'entrer dans le détail de ces subdivisions, il ne sera peut-être pas inutile de dire quel est le but qu'on se propose, en histoire naturelle, en répartissant ainsi les êtres que l'on considère par genres, par familles, par ordres, etc., ou, en d'autres termes, en établissant des classifications.

D'abord il est aisé de comprendre que toutes les fois que l'on aura à s'occuper d'un grand nombre d'objets de quelque nature qu'ils soient, il y aura toujours un grand avantage à ce que chacun d'eux ait sa place déterminée, et où l'on puisse aller le chercher à tâtons, pour ainsi dire, aussitôt que l'on en aura besoin. Il n'y a pas une ménagère qui ne sache cela aussi bien ou moins qu'un philosophe.

Dans quelques cas le mode d'arrangement sera à peu près indifférent, et pourvu qu'on ne s'écarte plus de celui qu'on aura une fois adopté, quel qu'il soit, il remplira également son but; mais le plus ordinairement il y en aura qui seront infiniment préférables à tous les autres. Je suppose, par exemple, qu'il s'agisse de disposer des livres; l'idée qui se présente naturellement, c'est de mettre tout en bas les plus gros, ceux qui sont le plus difficiles à manier, tandis qu'on placera les plus petits sur les tablettes où l'on ne peut atteindre qu'en alongeant le bras et s'élevant sur la pointe des pieds. Ainsi les in-folio occuperont les rayons inférieurs, les in-4^o viendront au-dessus, puis les in-8^o, et enfin les in-12 qui seront surmontés par les in-18. Pour l'homme qui n'aura qu'un petit nombre de livres, cet arrangement sera suffisant, car, connaissant le format de l'ouvrage dont il a besoin, il saura dans quelle tablette l'aller chercher, et il aura bientôt retenu la place qu'il y occupe. Mais que la bibliothèque se compose seulement de quelques milliers de volumes, et cette distribution en cinq séries ne sera plus suffisante; il faudra absolument avoir recours à un système de distribution plus parfait, et qui puisse soulager la mémoire.

On pourrait disposer les livres comme on dispose les mots dans un dictionnaire, c'est-à-dire en suivant pour les noms des auteurs l'ordre alphabétique, et ce serait évidemment un moyen très sûr d'arriver à trouver sur-le-champ un ouvrage quelconque pourvu qu'on sût par qui il a été écrit; mais on ne tarderait pas à s'apercevoir d'un grand inconvénient attaché à cette méthode de distribution; c'est que les livres qui traitent d'un même sujet, c'est-à-dire ceux que l'on peut avoir besoin de consulter pour une même recherche, ont probablement été composés par des hommes dont les noms ne se ressemblent nullement, et par conséquent se trouveront épars dans tous les coins de la bibliothèque.

Après avoir essayé divers arrangements, on trouvera que le meilleur est celui qui est fait par ordre de matières, et dans lequel les ouvrages sont placés d'autant plus près les uns des autres dans le casier, qu'ils sont plus rapprochés par le sujet, c'est-à-dire par le plus important des traits de ressemblance qu'ils peuvent avoir entre eux.

Ce que nous venons de dire à l'occasion des livres est également applicable à tous les cas où il s'agit d'établir de l'ordre entre les objets qu'on a besoin de considérer; mais c'est pour l'histoire naturelle surtout qu'il est impossible de méconnaître l'immense avantage qui résulte d'une classification bien faite, c'est-à-dire fondée sur l'ensemble des ressemblances que les êtres ont entre eux; sans un pareil secours, l'homme le plus laborieux, le plus heureusement doué ne pourrait jamais arriver à bien connaître qu'un très petit nombre des êtres qui composent, soit le règne animal, soit le règne végétal. Au contraire, une fois que les divisions et subdivisions sont bien établies, quand on a étudié complètement un seul objet, on se trouve déjà fort avancé dans la connaissance de tous ceux qui s'en rapprochent. Nous ne pouvons développer ici cette idée, et nous renvoyons nos lecteurs à ce que dit Cuvier dans son admirable introduction au Règne animal sur la nécessité des méthodes naturelles dans l'étude des êtres organisés.

Aristote, à qui il faut remonter toutes les fois qu'on recherche l'origine d'une grande vue en histoire naturelle, Aristote avait parfaitement senti cette nécessité; et quoiqu'il n'ait pas précisément donné une distribution du règne animal, il est clair qu'il en avait une en vue dont il ne s'écartait point. Comme il y avait en lui un sentiment très juste, très délicat des rapports naturels des êtres, les principales divisions qu'il a indiquées sont encore en grande partie celles auxquelles on se conforme aujourd'hui, et il a même fallu, dans les derniers temps, revenir à plusieurs d'entre elles dont on s'était mal à propos écarté.

Quoique le nombre des animaux sur lesquels Aristote a pu faire des observations, ou obtenir des renseignemens, soit très petit si on le compare au nombre de ceux que nous connaissons aujourd'hui, il est à remarquer que presque aucune des lois générales qu'il avait énoncées ne s'est trouvée infirmée par les découvertes subséquentes; seulement, le cadre zoologique n'a plus été suffisant pour contenir toutes les espèces, et l'on a été depuis dans la nécessité d'élargir quelques divisions, et même d'en ajouter de toutes nouvelles: tel est le cas, en particulier, pour les marsupiaux; et on conçoit bien qu'Aristote n'aurait pu leur préparer d'avance une place, puisque aucun des animaux compris sous ce nom n'habite les pays où les Grecs pénétrèrent même après les conquêtes d'Alexandre.

Les marsupiaux se trouvent en effet dans des contrées où les Européens n'ont commencé à avoir accès que vers le XVI^e siècle; ils sont propres à l'Amérique et à l'Australasie. Quoique les diverses espèces qui appartiennent à ce groupe aient entre elles une ressemblance générale tellement frappante que l'on n'en a fait long-temps qu'un seul genre, elles diffèrent si fort par les dents, par les organes de la digestion et par les pieds, que si l'on s'en tenait rigoureusement à ces caractères, il faudrait les répartir en plusieurs ordres. « Il semble en un mot, dit Cuvier, que les marsupiaux forment une classe distincte parallèle à celles des quadrupèdes ordinaires. »

Les sarigues, qui sont les plus anciennement connus des marsupiaux, forment un genre propre à l'Amérique; les autres genres appartiennent à l'Australasie. Nous nous contenterons, pour ces derniers, d'indiquer les plus remarquables.

La terre de van Diemen nous présente le thylacine qui a la taille, la robe rayée, et presque les habitudes de l'hyène.

La Nouvelle-Hollande a le dasyure, dont quelques espèces se nourrissent de cadavres comme les chacals; des péramèles, qui creusent la terre comme notre blaireau; des protoeros et des kangourous, qui se nourrissent de végétaux, mais qu'on ne saurait rapprocher d'aucun de nos genres herbivores, quoiqu'en raison de l'allongement excessif de leurs jambes postérieures, et de leur manière de marcher par sauts, on les ait voulu d'abord assimiler aux gerboises; enfin des pha-

langers volans, qui ont la peau des flancs étendue entre les jambes, comme les polatouches, et peuvent de même, à l'aide de cette sorte de parachute, se soulever en l'air quelques instans.

D'autres phalangers, dépourvus de cet appareil, se trouvent aux Moluques; ce sont ceux-ci qui ont été long-temps confondus avec les sarigues auxquels ils ressemblent en plusieurs points, notamment dans l'habitude singulière qu'ils ont de



(Sarigues de Virginie.)

se suspendre aux arbres par la queue lorsqu'ils aperçoivent un homme. On parvient, dit-on, en regardant fixement ces phalangers, à les faire tomber de lassitude, ce qui n'arrive pas pour les marsupiaux américains.

L'île de King, enfin, située au sud de la Nouvelle-Hollande, a le phascolome ou Wombat, dont les dents sont comme celles de nos lapins, dont la vie se passe de même en grande partie dans la profondeur des terriers, et dont la chair offre de même une nourriture agréable.

Les sarigues, avons-nous dit, se trouvent seulement en Amérique; cependant parmi les espèces antédiluviennes, qu'il faut comprendre dans ce groupe, quelques unes habitaient les parties du globe qui correspondent, non seulement à l'Europe, mais à la France, à Paris même, car on en a découvert des ossemens dans les plâtrières qui avoisinent cette ville.

Les sarigues ont été quelquefois désignés par l'épithète de *pédimane* à cause que leurs pieds de derrière présentent un pouce assez allongé et opposable aux autres doigts, à peu près comme la main de l'homme; mais c'est un caractère qui leur est commun avec d'autres marsupiaux. Une seule espèce, qui se trouve dans quelques parties chaudes de l'Amérique méridionale, a les doigts réunis par une membrane comme la loutre; c'est celle que Buffon a décrite sous le nom de *petite loutre de la Guyane*. C'est un charmant animal, d'un tiers plus gros qu'un rat, couvert d'un poil long, fin et agréablement nuancé de gris, de brun et de blanc. Il n'existe peut-être pas une plus jolie fourrure; aussi la peau de ce chironecte (c'est le nom que lui ont donné les naturalistes) est-elle fort recherchée dans les

pays qu'il habite; on s'en sert en Colombie pour faire des trosses à cigare, et la queue, qui est fort longue, sert en guise de ruban à maintenir le paquet attaché. L'auteur de cet article a plus d'une fois eu, dans la Colombie, l'occasion de voir au bord des ruisseaux cet élégant marsupial, que l'on connaît dans ce pays sous le nom de *perrito de agua* (petit chien d'eau), comme la vraie loutre a été quelquefois désignée, par les anciens, sous celui de *canis aquaticus*.

Jusqu'à présent on ne connaît que cette seule espèce de sarigue aquatique; quant aux sarigues terrestres, on en reconnaît au moins neuf espèces, dont trois: le sarigue de Virginie (*opossum* des Anglais), le grand sarigue du Paraguay (*gamba*), et le grand sarigue de Cayenne ou *crabier*, sont au moins de la taille d'un chat, et le second même est, pour la grandeur, comparable au renard. Ces trois espèces, de même qu'une quatrième beaucoup plus petite, le *quatre-œil*, ont la queue en partie couverte de poils et en partie nue comme celle d'un rat; toutes sont pourvues d'une poche destinée à recevoir les petits; les suivantes, au contraire, en sont dépourvues. Le sarigue à queue nue, le *cayopollin*, le *grison*, la *marmose* et le *touan*: ces deux derniers sont moindres qu'un rat, les deux précédents sont à peu près de la taille du surmulot.

(La suite à une prochaine livraison.)

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIÈRE, rue du Colombier, n° 53.

JONQUE CHINOISE.



(Jonque chinoise.)

Rien de plus simple que le gréement d'une jonque chinoise : deux ou trois gros mâts portent chacun une voile carrée dont le tissu est une natte de bambou, étendue sur des traverses également de bambou. Les ancres sont de la plus grossière construction : elles consistent en une pièce de bois chargée de pierres, et ne sont destinées à retenir le navire que par leur poids, au lieu d'être façonnées comme les nôtres pour mordre dans le fond de la mer. — Deux longs avirons pareils aux antennes d'un insecte, se projettent sur l'avant de la jonque, et doivent en accélérer les évolutions lorsqu'elle vire de bord.

La navigation est loin d'être avancée chez les Chinois, du moins la navigation de long cours ; car pour celle des rivières et de la pêche, il paraît que les embarcations et les matelots peuvent rivaliser avec les nôtres. Comment, en effet, ce peuple ferait-il des progrès dans la marine lorsque son gouvernement lui défend les voyages lointains et l'émigration, et lorsque les mandarins puniraient sévèrement une innovation dans la construction des navires ?

Les Chinois se réunissent en grand nombre, quelquefois cinquante, et même cent, pour acheter une jonque ; ils en divisent ensuite la contenance en autant de compartiments qu'il y a de propriétaires : chacun s'embarque dans son compartiment avec ses provisions et ses marchandises. Les cloisons de séparation sont fort épaisses, enduites d'un ciment d'huile et de chaux, qui devient extrêmement dur quand il est sec ; elles ne contribuent pas peu à la solidité du corps du bâtiment. Les compartiments sont ainsi indépendants l'un de l'autre, et forment chacun comme un pe-

tit navire ; ils peuvent même contenir de l'indigo liquide.

Indépendamment des propriétaires du bâtiment, qui vont vendre leurs marchandises, il s'entasse encore à bord une foule de passagers, quelquefois au nombre de mille, dont une grande partie est forcée de demeurer sur le pont sans abri pendant toute la traversée. Comme aucune prévoyance générale ne préside à l'approvisionnement, et que chacun se munit de vivres comme il peut, il en résulte souvent d'affreuses disettes.

Avec une installation aussi défectueuse, on ne conçoit guère comment les Chinois osent entreprendre (malgré les lois de l'empire, mais sous la tolérance des mandarins) d'aussi longs voyages que ceux des Philippines, de Java, de la Cochinchine ! Il est vrai qu'ils longent les côtes autant que possible, profitant des moussons régulières qui soufflent tantôt d'un côté et tantôt de l'autre ; et il faut dire en outre qu'il y a chaque année de nombreux désastres à déplorer. On rencontre souvent au large des jonques égarées qui ne peuvent regagner la terre : car elles ne marchent bien que vent en arrière, et ne sont pas susceptibles de revenir dans le vent lorsqu'elles ont dépassé le port où elles ont dessiné de se rendre. — Ce qui contribue encore à remplir les longues listes de naufrages, c'est l'ouragan des mers de Chine, connu sous le nom de *typhon*. « Quand on sonnerait dix mille trompettes, et battraient dix mille tambours à l'avant d'un vaisseau, le bruit du typhon est si terrible qu'on ne pourrait entendre aucun de ces instruments à l'arrière. » Barrow, qui a donné une relation de l'ambassade de lord Macartney, vers 1793, affirme que dans le seul port de

Canton, il se perd tous les ans 42,000 marins ou passagers, et que, lorsqu'un navire part pour une navigation un peu lointaine, il y a autant de chances pour ne plus le revoir, qu'il en a pour son retour. Si ce récit ne pouvait être soupçonné de quelque exagération, voyager serait, pour un Chinois, jouer sa vie à pile ou face.

MONNAIES DE FRANCE.

(3^e article.)

MONNAIES DE LA PREMIÈRE RACE, DÉSIGNÉES SOUS LE NOM DE MONÉTAIRES.

Il est sans doute fort important de faire constater, sur les monnaies même, le nom du fonctionnaire qui a présidé à leur fabrication, afin de rendre celui-ci responsable du bon aloi de ses espèces; mais au lieu d'inscrire ce nom en entier, et de se priver par là de la facilité d'offrir sur la pièce des indications beaucoup plus intéressantes, telles que celles du nom du roi, du millésime, de la valeur, etc., il est à regretter qu'on n'ait pas imaginé, dès le principe, d'adopter, comme on l'a fait depuis, un signe particulier qu'on appelle le *différent* du directeur.

Du temps même des Romains s'était introduit l'étrange usage de remplacer sur les monnaies le nom du prince par celui du fabricant, avec la désignation de sa qualité, *MONETARIUS*, écrite en entier ou en abrégé, soit sur le revers, soit autour de l'effigie du souverain. (Voyez premier article, 4^e liv., p. 86, et les empreintes ci-après.)

Cette pratique fut suivie presque généralement en France sous la première race, en sorte que le plus grand nombre des monnaies qui nous restent de cette époque sont sans nom de roi.

Les amateurs de numismatique les désignent par la dénomination de *MONÉTAIRES*, et elles forment une partie importante de leurs collections. Boutrouë et Le Blanc ont publié près de trois cents pièces de ce genre, et il en existe un assez grand nombre en or au médailler du Musée monétaire.

On range quelquefois dans cette classe toutes celles qui ne portent pas le nom du prince. Il convient cependant de distinguer :

1^o Celles qui n'offrent pas non plus le nom d'un autre personnage; telle est la pièce dont nous avons donné la fig. n^o 6, premier article, 4^e liv., p. 85, et dont il est aussi question à la fin du second article, 21^e liv., p. 467.

2^o Les monnaies sur lesquelles le nom, autre que celui du roi, n'est pas suivi de l'indication de la qualité de Monétaire. La fig. 21 ci-après en offre un exemple. Le revers porte *FIGIDIUS*. C'est alors ordinairement le nom du comte de la province ou du gouverneur de la ville où la Monnaie était établie.

On a coutume de classer les monétaires suivant l'ordre alphabétique des noms de villes, qui y sont presque toujours inscrits, jusqu'à ce qu'on ait reconnu avec quelque certitude à quel prince il faut les rapporter.

Assurément l'histoire des officiers des Monnaies ne paraît devoir présenter ni un grand intérêt, ni une grande importance; néanmoins, comme il est souvent presque impossible de savoir à qui attribuer les monnaies qui n'offrent que le nom du Monétaire, il serait à désirer que l'on pût savoir au moins à quelle époque chacun d'eux dirigeait la fabrication; on pourrait en conclure à quel règne appartient la pièce de monnaie, comme nous l'avons indiqué dans notre 2^e article, 21^e liv., p. 466, pour les sols d'or qui portent le nom du Monétaire *BETONE*, et qu'on doit rapporter à Clovis I^{er}. On en déduirait aussi la conséquence que les villes dont ces pièces offrent presque toujours les noms, et dont plusieurs ne font plus partie de la France actuelle, n'existent plus, ou sont même inconnues, étaient alors sous la domination de tel ou tel de nos rois. Ces renseignements seraient précieux pour l'histoire, car il reste encore beaucoup d'incertitude et d'obscurité sur l'étendue et la division des contrées qui formaient les divers royaumes dont se composait la France sous plusieurs des rois de la première et même de la seconde race.

Au lieu de décrire complètement les monnaies dont suivent les empreintes, nous ne ferons qu'en indiquer les circonstances principales.

Fig. n^o 17. — Tiers de sol d'or, sans nom de roi et sans nom de ville.

(A) Croix à droite de l'effigie. (R) Calice à deux anses, surmonté de trois hosties. (Lég.) *TELAFIVS MONE(TARIUS)*. Cette pièce doit être attribuée à Chérébert I^{er}, roi de Paris, parce que la figure et la forme du calice ressemblent à celles de la pièce n^o 3 portant le nom de Chérébert (premier article, p. 83, fig. n^o 6), et qu'elles diffèrent de celles de Sigebert, son frère, roi d'Austrasie, portant les noms de *GERAUDAN* et *BAGNOLS* (voir la fin du deuxième article, 21^e livraison, p. 467).

Fig. n^o 18. — Tête avec bandeau uni. (Lég.) *ANEGCAVIS* pour *ANDECAVIS*, Angers.

(R) Croix avec un point sous chaque bras. (Lég.) *NVNVS MO(NETARIUS)*.

Fig. n^o 19. — (A) Deux têtes superposées. (Lég.) *AVGVSTVDVNO FI(R)*, fait à Autun. (R) Croix avec pied à deux degrés, entre un A (*alpha*) et une autre lettre qui est peut-être un Ω (*omega*). Voyez pour l'explication de ces deux lettres l'article premier, 4^e liv., p. 83, fig. n^o 4.

La croix terminée par un p, qui est le *rho* ou *r* des Grecs, et quelquefois par une R, était le monogramme de Christ, dont la croix elle-même représentait l'X, ou *chi* grec, que nous avons remplacé par notre *ch* prononcé comme un K. Ainsi les mots *Christus* et *Christ* s'écrivaient anciennement

(N^o 17.)



(Or. — Tiers de sol.)

(N^o 18. — Angers.)



(Or. — Tiers de sol.)

(N^o 19. — Autun.)



(Or. — Tiers de sol.)

(N^o 20. — Orléans.)



(Or. — Tiers de sol.)

(N^o 21. — Nantes.)



(Or. — Tiers de sol.)

(N^o 22. — Troyes.)



(Or. — Tiers de sol.)

(N^o 23.)



(Or. — Tiers de sol.)

CHRISTUS et *CHRIST* usage qui a subsisté pour plusieurs monnaies jusque sous la troisième race.

(Lég.)..... *ORVS MONIT*, pour *MONET(ARIUS)*.

Cette monnaie, rare et curieuse à cause de la double effigie, existe dans le médailler du musée monétaire. Elle ressemble sous le rapport des deux têtes, à un tiers de sol

d'or, publié par Boutrouë et par Le Blanc, qui l'ont attribué à Thierri II et à Brunehaut, dont la seconde tête serait l'effigie. Le nom du Monétaire, qui n'est pas le même, se trouve du côté principal, et le mot *ARGVSTIDVNV* se lit du côté de la croix, dont la forme est différente. Quant à la pièce qui est ici représentée, et dont la seconde tête paraît être celle d'un homme, elle pourrait avoir été frappée à Autun par Brunehaut, en l'honneur de ses petits-fils Théobert II, roi d'Austrasie, et Thierry II, roi d'Orléans et de Bourgogne, dont elle était tutrice.

Fig. n° 20. — (A) On n'aperçoit qu'une partie des lettres du nom du Monétaire placé autour de l'effigie.

(n) Croix ancrée par le haut. (Voir le premier article, 41^e liv., p. 85, fig. n° 9.) (Lég.) *AVRILIANIS*, Orléans.

Fig. n° 21. — (A) Tête avec bandeau uni. (Lég.) *NAMNETIS*, Nantes.

(n) Croix avec deux degrés. (Lég.) *FIGIDIVS*, précédé d'une petite croix; ce nom n'est pas suivi de l'indication de la qualité de Monétaire. (Voyez ci-dessus, § 2.)

Fig. n° 22. — (A) Buste drapé, longue chevelure. (Lég.) *TRECVS CIVITATE*, ville de Troyes.

(n) Croix au-dessus d'un globe; sous les bras de la croix deux caractères qui paraissent être un *c*, ou peut-être un *α* (*alpha*) et un *Ω* (*oméga*) (Lég.).... *V* *MONETARIVS*.

Fig. n° 23. — Tiers de sol d'or sans effigie et sans nom de roi.

(A) Deux croix sans pied; celle du milieu reposant sur une boule et ayant un point au-dessous de chaque bras. (Lég.) *MEDVLO*.

(n) Espèce de rosace à huit rayons, formée sans doute par une double croix. (Lég.) *CAMPO TRECIO*. Ces mots désignent-ils la ville de Troyes? On trouve bien sur les monnaies, pour le nom de cette ville, *Trecas*, *Treci*, *Treca*; mais ordinairement, comme on le voit sur la pièce précédente, fig. n° 22, elle est qualifiée de *civitas*. Cette épithète s'appliquait, ainsi que *URBS*, aux villes principales; *vico*, aux bourgs ou villes moins importantes; *CAMPO*, *castro*, *castello*, aux positions fortifiées; *palatio*, et quelquefois *fisco*, aux châteaux et aux palais ou résidences royales.

Si l'on doit lire sur l'autre côté *Medulo*, nous verrons, quand il sera question des monnaies de la seconde race, que ce mot écrit diversement, *MEDVLO*, *METVLO*, *METALO*, quelquefois avec deux *L*, désignait aussi une ville, *Melle*, suivant les uns, et *Médoc*, suivant les autres.

Comment expliquer alors ces deux noms de ville sur une même pièce; à moins qu'on ne la suppose fabriquée avec deux coins de revers ayant appartenu à deux monnaies différentes. Peut-être l'*M* et l'*O*, répondant à l'intervalle des deux croix, sont-ils les initiales de *monetarius*; les autres lettres *EAVI*, feraient partie du nom de l'officier de la Monnaie, et la pièce ne présenterait plus qu'un seul nom de ville. Nous avons, au reste, choisi cette pièce singulière, d'abord comme exemple de celles de la première race qui n'offrent pas d'effigie, ce qui a lieu rarement; nous verrons, au contraire, que presque toutes celles de la seconde race en sont dépourvues; ensuite, comme preuve des variations nombreuses qu'éprouvait dans ces premiers temps le type de nos monnaies, lequel, au lieu d'être, comme aujourd'hui, assujéti à des règles fixes et précises, le même pour toute la France, et exécuté par l'artiste le plus habile, était abandonné au goût et à l'arbitraire de Monétaires souvent incapables et ignorans. **

Diminution du poisson dans la Seine. — On prenait autrefois de 25 à 50,000 aloses par saison; on n'en prend guère aujourd'hui que la moitié. L'éperlan aussi a diminué de moitié; les mullets de mer, qui se montraient par milliers, ont presque disparu. Une des causes auxquelles on attribue cette diminution, est l'établissement des bateaux à vapeur.

Sur toute la côte de Normandie, comme dans la Seine, les

pêcheurs se plaignent généralement de la disparition du poisson depuis 1814; ils ont long-temps attribué, quelques uns même attribuent encore cette émigration au départ de Bonaparte.

On a cherché à leur expliquer la diminution des produits de la pêche par le plus grand nombre de matelots que la paix a rendus à leurs foyers; par la facilité qu'on a eue soit d'aller pêcher au large jour et nuit, sans craindre d'être happé par les péniches anglaises, soit de tendre dans le canal de la Manche des centaines de filets d'une lieue de longueur; par l'usage de la drague qui racle sur le fond de sable, près du rivage, et empêche le poisson de frayer. Mais ces explications ne sont pas toujours bien accueillies, et malgré toutes ces circonstances, les habitants de la côte répètent encore que les poissons s'en sont allés lorsque Bonaparte est parti.

LÉONARD DE VINCI.

La vie de Léonard de Vinci fut consacrée tout entière à des études d'art et de science si profondes et si variées, que pour apprécier dignement la grandeur de son génie, il faudrait un homme aussi universel qu'il l'a été lui-même.

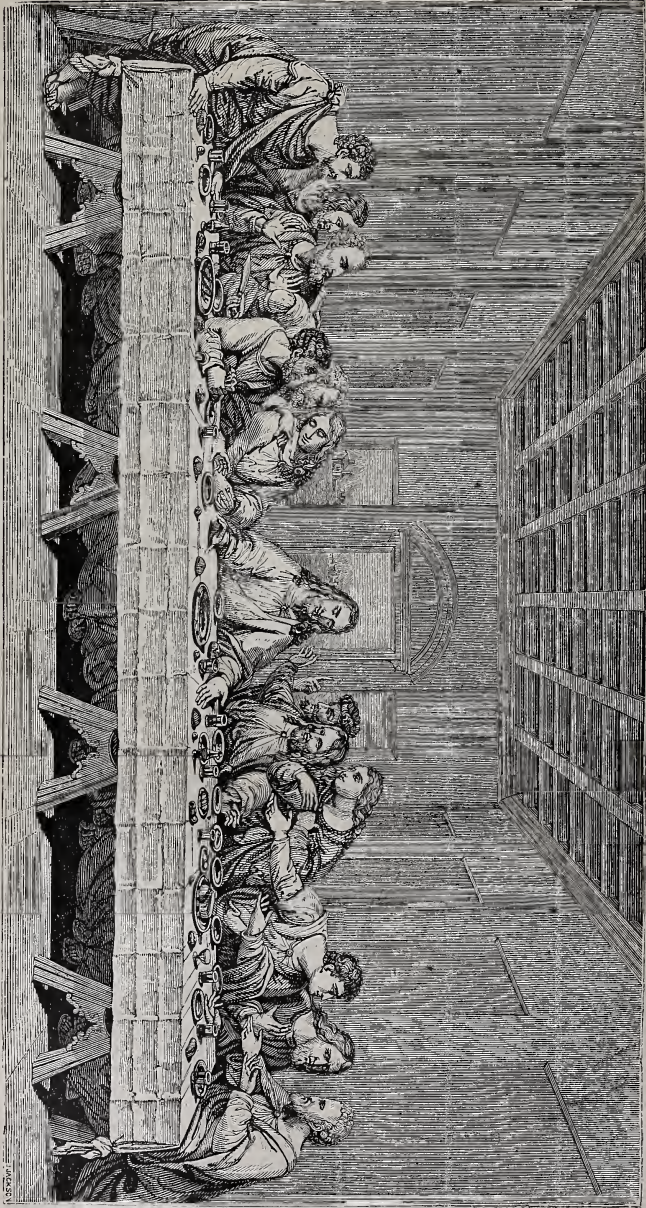
Une admirable avidité de perfectionnement, que rien ne pouvait jamais satisfaire le poussait sans cesse à de nouvelles recherches; plus il savait, plus il voulait savoir. L'activité de son intelligence ne lui permettait pas de se reposer un instant dans la contemplation de connaissances qui, dès qu'il les avait acquises, lui semblaient peu de chose auprès de ce qui lui restait à acquérir: peintre, sculpteur, architecte, mécanicien, chimiste, musicien d'un égal mérite, il n'était pas moins remarquable dans l'anatomie, l'hydrostatique, la métallurgie, le génie civil et militaire. Quant à la poésie, elle ressortait si naturellement de cet ensemble merveilleux d'aptitudes, qu'il pouvait, en s'accompagnant d'instruments de son invention, improviser des pièces de vers de longue haleine sur quelque sujet qui lui plût de s'inspirer. Malheureusement le plus grand nombre de ses poésies sont perdues pour nous, et à peine restait-il çà et là quelques uns de ses sonnets dans les livres des auteurs qui nous ont donné des détails sur l'histoire de sa vie et de ses ouvrages.

Une si riche organisation intellectuelle était encore relevée par tout ce qu'un physique accompli pouvait y ajouter d'éclat. Léonard de Vinci était parfaitement beau; sa haute stature et sa prodigieuse force physique ajoutaient au caractère imposant de sa tête calme et mélancolique. Il excellait dans tous les exercices du corps, dans le maniement des armes de toute espèce, dans la danse, dans l'escrime; il était habile nageur et habile cavalier.

Léonard vint au monde à Vinci, château situé dans le Valdarno, près du lac de Fucecchio, non pas en 1445, comme l'ont prétendu jusqu'ici tous ses biographes, mais en 1452, ainsi que le prouvent les registres conservés dans les archives de Florence. Il devait le jour à Pietro da Vinci, protonotaire de la république.

Il étudia d'abord chez Andrea da Verocchio, peintre, sculpteur et architecte, l'un des plus célèbres artistes qui fussent alors à Florence. En fort peu de temps il acquit un grand talent, au point que Andrea lui ayant fait peindre un ange dans un de ses tableaux, trouva la figure de Léonard si supérieure à tout ce qu'il avait fait, qu'il lui remit sa palette en s'avouant vaincu, et en déclarant qu'il ne voulait pas lutter contre un jeune homme qui débutait par de semblables chefs-d'œuvre. De ce jour-là, Verocchio, qui était déjà vieux, renonça à la peinture pour se livrer à l'architecture plus spécialement qu'il n'avait fait jusque là.

Sans négliger la peinture, Léonard étudiait avec fruit la musique; il suivait assidument les messes de la cathédrale, et rentré chez lui il écrivait de mémoire les airs qu'il avait



La Cène, fresque détruite de Léonard de Vinci.

entendus : comme il ne trouvait pas un seul instrument qui accompagnât sa voix aussi harmonieusement qu'il l'aurait désiré, il se mit à en fabriquer lui-même, et il inventa une espèce de harpe, faite en grande partie avec des laines d'argent et dont il joua habituellement dans la suite.

Le projet du fameux canal de l'Arno occupait alors tous les esprits ; on convenait unanimement de son utilité, mais on niait la possibilité de l'exécution. Léonard alla sur les lieux, leva les plans, et présenta un projet qui résolvait toutes les difficultés. Malheureusement il avait le tort d'être fort jeune, en sorte que tous les hommes graves, dont sa science compromettait l'amour-propre, le traitèrent d'extravagant, et blâmèrent l'étrangeté de ses idées, auxquelles pourtant il fallut bien revenir quinze ans plus tard, quand on voulut définitivement exécuter le canal. Alors son projet, qui n'avait paru jusque là qu'une bizarre imagination, fut reconnu comme le seul qui levât complètement, et de la manière la plus simple et la plus raisonnable, tous les obstacles de l'entreprise.

Dès que Léonard de Vinci s'était aperçu que ses idées ne pouvaient pas être comprises du premier coup, il avait repris ses études particulières avec son assiduité habituelle, et dans un temps où peu de médecins avaient encore songé à établir leur science sur l'étude anatomique, le Vinci cherchait sur les cadavres la science dont il avait besoin pour se rendre compte de toutes les saillies qu'il apercevait à la surface des corps humains. Il a composé des livres où sont consignées les observations qui lui furent suggérées par ces travaux, avec des réflexions très profondes sur l'application de l'anatomie à la médecine.

En même temps que ses agréments personnels le faisaient rechercher par la plus brillante société de Florence, son talent, comme peintre, sculpteur et architecte, lui rapportait des sommes considérables. Sa maison était, et fut toujours dans la suite, montée comme celles des princes de cette époque; il avait des pages et des valets en grand nombre, les chevaux de Florence les plus beaux et les plus fringans. Il était consulté pour les ajustemens de mode et pour les ordonnances de fêtes tout aussi bien que pour toutes les choses d'art et de science.

Léonard poussait chacune de ses études jusqu'à la recherche la plus minutieuse; c'est lui qui, le premier, enseigna à mettre de l'effet dans la peinture, et il est arrivé à une suavité dont il n'y avait pas d'exemple avant lui. Il observait aussi avec une scrupuleuse attention le caractère de toutes les figures vivantes. Souvent, comme le docteur Gall l'a fait de nos jours dans le même but, le Vinci réunissait chez lui des paysans et des hommes du peuple, s'attachait avec eux, leur faisait les contes les plus bouffons, jusqu'à ce que son vin et ses fables les eussent amenés à la gaieté la plus folle; alors l'étudiait le jeu de leurs physionomies, et se retirait de temps à autre pour dessiner celles qui l'avaient le plus frappé. Il suivait ordinairement les condamnés jusqu'au lieu du supplice, étudiant sur leur face toutes les angoisses de leur rapide agonie. Bien plus, il avait toujours sur lui un livre de croquis, et toutes les fois qu'il voyait passer près de lui un homme dont la tête le frappait, il la dessinait sur-le-champ par son caractère le plus saillant; et comme il mettait presque toujours le nom du personnage à côté du dessin qu'il en avait fait, on pourrait retrouver dans ses esquisses la charge de presque tous ses contemporains; les caricatures qu'on a publiées sous son nom après sa mort, avaient été prises çà et là dans ses livres. On conçoit toute la force que devaient avoir les ouvrages d'un homme qui étudiait le laid comme le beau dans la nature, et qui cherchait ses plus grands effets dans leur contraste; on conçoit encore le succès qu'ils devaient obtenir par leur extrême fini, qui les mettait à la portée de toutes les intelligences; aussi la réputation de Léonard de Vinci était immense par toute l'Italie.

Il avait trente ans, ou à peu près, lorsque le duc de Milan, qui tenait à l'avoir dans sa capitale, lui fit demander à quelles conditions il voudrait venir, et à quoi il désirerait être occupé. Léonard répondit dans une lettre (écrite, comme tous ses manuscrits, de droite à gauche, à la manière des Orientaux) qu'à la guerre il pouvait employer des machines nouvelles, telles que ponts, canons, bombardes, pièces de menue artillerie, toutes de son invention, et faisant le plus grand ravage; qu'il pouvait attaquer les places fortes, et les défendre par des moyens non encore pratiqués, etc., etc.; qu'en temps de paix il était capable de faire en peinture, sculpture, architecture, mécanique, conduite d'eau, etc., tout ce qu'on pouvait attendre d'une créature mortelle.

A Milan, le duc avait rassemblé les musiciens les plus célèbres de l'Italie pour un concours; les plus distingués devaient rester à son service, avec des appointemens considérables, tandis que le premier de tous serait chargé de diriger sa musique. Léonard, qui les trouva réunis à son arrivée, fit porter dans la salle où étaient assemblés les concurrents la harpe qu'il avait fabriquée, et quand vint son tour, il improvisa d'une façon si brillante, paroles et musique, sur tous les tons qui lui furent demandés, que tous les musiciens présents s'avouèrent vaincus, et ceux dont le tour n'était pas encore venu renoncèrent à jouer après l'avoir entendu.



(Léonard de Vinci.)

Un début si brillant dans un art étranger à ceux dont on lui savait la connaissance, étonna les auditeurs, et le duc le chargea de la direction de tous les travaux qu'il fit exécuter dans ses Etats. Léonard fortifia les villes, bâtit des maisons, des ponts, des aqueducs, et il trouvait encore du temps pour de grands ouvrages de peinture et de sculpture, car c'est à cette époque qu'il fit la colossale statue équestre de François Sforce, dont le modèle en terre se dessécha et tomba pendant qu'il dirigeait l'ordonnance des fêtes célébrées à propos du mariage de Louis Sforce avec Béatrix d'Est. On trouve en tête de son *Traité de la lumière et des ombres*, cette note écrite de sa main : « 25 avril 1490, je commençai le présent livre et je recommençai le cheval. » Le besoin qu'il avait de se rendre compte de tout dans ses ouvrages, le conduisit à étudier

l'anatomie du cheval. et cette étude, comparée à ce qu'il avait observé par la dissection de la structure du corps humain, lui donna les matériaux d'un *Traité d'anatomie comparée*, qu'il composa à cette époque, et qu'il enrichit d'observations faites sur un grand nombre d'animaux de diverses espèces.

C'est dans ce temps là aussi qu'il peignit, pour le réfectoire des Dominicains de Milan, la fameuse Cène dont nous donnons une gravure, et au sujet de laquelle il a couru mille bruits ridicules. Le tableau original n'a péri qu'à cause de l'humidité extrême du mur sur lequel il a été peint, mais il en existe plusieurs copies, dont quelques unes sont fort belles. Il fit encore un grand nombre de peintures très importantes, entre autres des Saintes Familles d'une suavité et d'une sensibilité admirables.

Au moment où la statue de François Sforce allait être coulée en bronze, Louis XII s'empara de Milan, et livra ce chef-d'œuvre à ses archers, pour leur servir de but et exercer leur adresse. Léonard revint à Florence, où il fit, pour la salle du conseil, les fameux cartons de la guerre de Pise, puis il alla à Rome, où il travailla quelque temps; enfin il fut nommé architecte particulier de César Borgia, et ingénieur-général de ses Etats, par lettres-patentes données à Pavie le 18 août 1502. Il resta dans les Etats de César jusqu'au temps de son voyage en France, où il était venu pour exécuter de grands travaux de peinture et de sculpture; mais pendant tout le temps qu'il y passa, il ne s'occupait guère que d'alchimie et de sciences mathématiques sur lesquelles il composa un *Traité* dans les dernières années de sa vie.

Quand il sentit sa fin approcher, il se prépara à la mort avec la plus parfaite tranquillité. Léonard de Vinci avait toujours été très religieux; il reçut les sacrements de l'Eglise avec une grande dévotion; au moment de la communion, il se fit descendre de son lit, disant qu'il ne devait recevoir son Dieu qu'à genoux, et comme il ne pouvait se tenir sur ses jambes, il fut soutenu par les personnes qui l'entouraient. François I^{er} était présent; il l'avait visité très assidument pendant toute sa maladie. — Léonard mourut dans les bras du roi, qui tenait sa tête dans ses deux mains quand il expira.

LES MARSUPIAUX.

(Deuxième article. — Voyez page 239.)

Les sarigues, avons-nous dit, ont été connus avant tous les autres marsupiaux, et aussi le premier historien de l'Amérique, Oviédo, a donné, en 1526, une description du *quatre-œil*, qu'il désigne sous le nom de *churcha*. Cette description, quoique fort ancienne et faite par un homme qui ne se piquait pas de science, donne une meilleure idée de l'animal que la plupart de celles que nous avons eues depuis.

« La *churcha*, dit notre vieil auteur, est un animal de la grandeur d'un petit lapin, et de couleur tirant sur le fauve; elle a le poil long et menu, le museau pointu, les dents des plus aiguës; la queue, qui est très longue, est faite comme celle d'un rat, et ainsi sont les oreilles. A la Terre-Ferme, la *churcha*, comme en Espagne la fouine, entre de nuit dans les maisons, et tue les poules pour en sucer le sang, car si elle se contentait de manger la chair, une seule poule serait plus que suffisante pour son repas, tandis que ne faisant que boire le sang, elle égorge successivement de dix et douze poules, et davantage même, si on ne vient au bruit. Mais ce qui est singulier, et on peut dire vraiment admirable, c'est que si, dans le temps où la *churcha* fait ses expéditions dans les poulaillers, elle se trouve avoir des petits, elle les porte avec elle dans son giron. Sous le ventre, elle a une bourse formée par deux replis de la peau, dirigés d'avant en arrière, à peu près comme on

en peut faire une dans un manteau en pinçant de haut et de bas les deux plis contigus. Les deux bords de la fente que présente cette bourse dans son milieu, sont, quand l'animal le veut, si étroitement rapprochés, que rien n'en peut sortir; de sorte que, même pendant qu'il court, les petits, contenus dans cette poche, ne sont pas en danger de tomber; quand elle le veut aussi, elle ouvre la bourse et laisse sortir ses petits, qui courent à terre pour venir boire leur part du sang des poules égorgées. Quand la *churcha* entend que l'on vient aux cris des poules, surtout si on vient avec de la lumière, elle remet ses petits dans la bourse et s'enfuit par où elle était venue; on si on lui barre le passage, elle monte le long de la charpente du toit, cherchant quelque trou pour s'y cacher. Comme cependant on les prend souvent mortes ou vivantes, on a pu très bien observer ce que j'en ai dit. On trouve donc les petits cachés dans la bourse, qui renferme aussi les mamelles, et où ces petits restent pour têter tant qu'ils sont en âge de le faire. J'ai vu moi-même la chose, et à mes dépens; car les *churchas* ont plus d'une fois tué des poules dans ma maison. La *churcha* est un animal qui sent très mauvais, et qui, par le poil, la queue et les oreilles, ressemble au rat, mais qui est bien plus grand. »

Un autre sarigué bien plus répandu que celui dont nous venons de parler, c'est le sarigué à oreilles bicolorées ou *oppossum*. C'est aussi celui qui est le mieux connu des naturalistes. Il est presque grand comme un chat, a le pelage mêlé de blanc et de noirâtre, et les oreilles de même, mi-partie de noir et de blanc; la tête est presque toute blanche. C'est un animal qui, dans tous les lieux où il se trouve, est fort redouté des ménagères; car lorsqu'il pénètre dans un poulailler, s'il ne tue pas les jeunes oiseaux, ce qui lui arrive d'ailleurs assez souvent, il ne manque guère de manger les œufs. Ses petits, qui sont au nombre de douze ou quatorze, et quelquefois plus, ne pèsent qu'un grain au moment de leur naissance. Quoique aveugles et presque informes, ils savent trouver la mamelle, et y adhèrent jusqu'à ce qu'ils aient atteint la taille d'une souris, ce qui ne leur arrive qu'au cinquantième jour, époque à laquelle ils ouvrent les yeux. Ils ne cessent de retourner à la poche que lorsqu'ils ont acquis la taille du rat.

L'*oppossum* est connu dans la Colombie sous le nom de *runcho*; comme il a une odeur désagréable, c'est dans presque toutes les provinces un objet d'aversion. Cependant dans la province de Pasto, on fait des pâtés de sa chair, et des personnes qui en ont mangé sans être averties, m'ont dit l'avoir trouvée agréable au goût, et comparable à la chair de poulet.

Les sarigues, en général, perdent dans la langue guarani le nom de *micure*; c'est sous ce nom qu'ils ont été décrits en vers par don Martin del Barco Centenera, dans son histoire de la Plata, et en prose par d'Azara. Ce dernier décrit six espèces, dont la plus grande, qui paraît être celle que Cuvier désigne sous le nom de *gamba*, lui a fourni matière à plusieurs observations intéressantes.

« Le dernier jour d'octobre, dit-il, je tuai, à l'approche de la nuit, une femelle de cette espèce; je la suspendis par une corde en dehors de la maison, et je l'y laissai accrochée jusqu'au lendemain matin, où, visitant sa poche, j'y trouvai treize petits longs de cinq pouces et demi, avec les yeux fermés et le poil qui commençait à poindre. Pour leur faire abandonner la mamelle, il me fallut employer assez de force. Ils ayant jetés à terre, je vis qu'ils se soutenaient déjà sur leurs pieds, et appelaient leur mère par une sorte d'éternement sourd... »

» En novembre, je vis une autre femelle avec treize petits tous semblables à elle, mais moitié moindres de taille. Ils ne étaient plus, et ne cherchaient pas à rentrer dans la poche, qui d'ailleurs n'aurait pu les contenir; mais la mère les emportait très bien, fixés à sa queue, à ses jambes et à son

corps : elle ne pouvait marcher qu'avec beaucoup de peine, et je ne concevais pas comment elle parvenait à nourrir toute cette famille. »

Depuis long-temps on savait que certains sarigues portaient leurs petits sur le dos, mais on croyait que cette habitude n'était propre qu'aux espèces dont la femelle n'a point de bourse sous le ventre, tandis qu'il paraît bien qu'elle est commune à tous.

Je terminerai par quelques mots sur le sarigue-crabier : c'est, suivant de Laborle, un animal fort lesté pour grimper sur les arbres, où il se tient beaucoup plus qu'à terre. Il a de bonnes dents et se défend contre les chiens. Les crabes sont sa principale nourriture. On prétend que lorsqu'il ne peut les tirer de leur trou avec la patte, il se sert de la queue, qu'il recourbe en crochet. Le crabe, ajoute-t-on, le pince quelquefois et le fait crier bien fort. Ce sarigue se familiarise aisément, et s'accommode de tous les aliments ; de sorte que son goût pour les crabes n'est pas du moins un goût exclusif. Il se trouve des gens à Cayenne qui mangent sa chair, et prétendent qu'elle ressemble à celle du lièvre. Celle de l'Oppossum de Colombie est, au contraire, ainsi que nous l'avons dit, blanche comme de la chair de poulet.

Clef des appartemens du roi en Espagne. — Le sommelier et les gentilshommes de la chambre portent tous une grande clef qui sort par la patte de leur poeic droite. Le cercle en est ridiculement large et oblong ; il est doré, et est encore rattaché à la boutonnière du coin de la poeic avec un ruban qui voltige, de couleur indifférente. — Cette clef ouvre toutes les portes des appartemens du roi dans tous ses palais en Espagne... Si un d'eux vient à perdre sa clef, il est obligé d'en avertir le sommelier, qui sur-le-champ fait changer toutes les serrures et toutes les clefs aux dépens de celui qui a perdu la sienne, à qui il en coûte plus de 40,000 écus.

Mémoires du duc de SAINT-SIMON, 1701.

Des caresses dans la famille. — Nos amitiés les plus vraies semblent avoir besoin d'être ranimées par des manifestations extérieures ; aussi les caresses excitent-elles plus vivement la tendresse qui nous porte à les prodiguer. L'enfant caressant est plus aimé de ses parens, et les aime davantage, parce qu'il reveille plus souvent l'affection dans leur cœur et dans le sien. Par malheur, l'âge efface insensiblement cette habitude : devenus grands, nous avons honte de la naïveté de nos expansions ; nous ne nous apercevons pas que la froideur extérieure dont nous nous enveloppons alors nous passe bientôt jusqu'au cœur. De là quelquefois l'indifférence qui s'établit entre les membres d'une même famille ; de là cette désaffection réciproque qui les sépare, vers le milieu de la vie, et les rend étrangers l'un à l'autre, sinon hostiles. Que l'on cherche bien, et l'on verra que peut-être du premier jour où l'on a oublié d'embrasser son père ou sa sœur à son lever on a commencé à les moins aimer. A force de supprimer l'expression d'une émotion, l'homme s'en désaccoutume ; au contraire, la manifestation apparente d'un sentiment l'entretient, le surexcite, l'exalte, comme l'exercice du corps le rend plus fort et plus souple, comme l'usage de la parole accroît l'énergie de l'esprit. Aussi, la perte des habitudes caressantes de l'enfance est-elle un grand malheur dans nos mœurs ; car c'est une des causes les plus propres à détruire l'affection de famille, qui est la plus douce, la plus sûre, et la plus constamment bienfaisante de toutes les amitiés.

LES LUTTES EN BASSE-BRETAGNE.

On sait que la gymnastique était fort en honneur chez les anciens. Ils cultivaient avec un soin particulier tous les exercices qui entretenaient la force et l'adresse corporelles. La plupart des législateurs les firent même entrer dans l'édu-

cation publique. Mais lorsque la civilisation eut rendu la force brutale moins nécessaire dans les combats par l'introduction des armes à feu, et moins utile dans les travaux industriels par la substitution des machines aux bras des hommes, les exercices gymnastiques qui avaient pour premier but d'accroître la vigueur corporelle, furent nécessairement négligés. L'esprit entra en lice à la place du corps, et les études des écoles furent substituées aux jeux de l'arène.

Cependant, dans quelques provinces où beaucoup de traces de l'antiquité sont encore vivantes, et où le temps semble ralentir sa course progressive, plusieurs des exercices de la palestra se sont maintenus. C'est ainsi que l'on retrouve encore dans les montagnes de la Basse-Bretagne la lutte avec toutes ses règles, toutes ses finesses et tous ses usages ; la vraie lutte homérique, restée un art malgré les progrès des siècles, exercée par quelques athlètes célèbres dans leurs paroisses, et ayant enfin, comme aux temps olympiques, ses solennités et ses couronnes.

C'est surtout dans la Cornouaille que cet exercice est demeuré en vigueur. Tous les ans plusieurs luttes s'y célèbrent à l'époque de certains pardons. On annonce alors dans les communes de l'arrondissement que tel jour et dans tel lieu des luttes auront lieu : « *Que ceux qui entendent écou- tent cette annonce*, dit le crieur chargé de faire connaître le programme de la fête, *et qu'ils la redisent aux sourds.* » *Tous les lutteurs sont appelés. L'arbre portera ses fruits comme le pommier ses pommes ; faites passer dans vos manches l'eau des bonnes fontaines* » ».

Au jour convenu, on voit donc arriver la foule au village qui a été désigné. Les sons du bignou, le bruit des danses, les chants des buveurs annoncent de loin la fête. Une aire neuve ou le cimetière servent habituellement d'arène pour le combat. La foule se presse dans l'endroit convenu avec de grands cris. On reconnaît les lutteurs à leur costume particulier. Ils sont simplement vêtus d'un pantalon et d'une chemise de grosse toile qui leur serrent la peau de manière à ne laisser aucune prise. Leurs longs cheveux sont liés sur le sommet de leur tête par une torsade de paille. Ils s'avancent, entourés de leurs partisans et de leurs familles, ils se mesurent d'avance, fièrement, d'un regard sauvage, et leurs noms volent dans la foule attentive. Bientôt un roulement de tambour se fait entendre ; c'est le signal. Les vieillards se réunissent pour choisir les juges du camp. Ces fonctions sont confiées à des lutteurs célèbres, imbus des bonnes traditions, mais que l'âge ou les infirmités éloignent de l'arène. Une fois les juges choisis, l'arbre pyramidal, chargé des gages du combat, est porté comme un drapeau jusqu'au lieu de la lutte. La foule y afflue, et quatre huissiers, nommés par les juges, sont chargés de la maintenir. Trois d'entre eux sont armés de foudres ; le quatrième d'une poêle à frire, qu'il porte majestueusement sur l'épaule, au grand amusement de l'assemblée. Au signal donné par les juges du camp, un grand cri de *liss, liss!* (*place, place*) se fait entendre. Aussitôt les trois foudres se déploient, et font reculer les spectateurs, afin de laisser un espace suffisant aux combattans. L'homme à la poêle à frire régularise les contours du cercle qui se forme, en menaçant de son noir instrument quiconque s'avance, et le frottant avec impartialité contre tous les genoux mal alignés. Enfin, lorsque l'arène est libre, et que chacun a trouvé sa place, un lutteur entre en lice ; il prend un des prix, qu'il enlève à bout de bras si c'est un mouton ou un veau, et qu'il charge sur ses épaules si c'est une génisse, et il se met à faire le tour du cercle en cherchant des yeux un adversaire. S'il achève trois fois ce tour sans que son

* Allusion à l'arbre auquel sont attachés les prix.

Les Bas-Bretons pensent que les eaux de certaines fontaines ont la propriété de donner plus de vigueur aux membres. Ils font couler ces eaux dans leurs manches et le long de leur poitrine pour acquérir plus de force et se rendre invincibles à la lutte.

défi muet ait été accepté, le prix lui appartient ; mais s'il se trouve un adversaire qui veuille le lui disputer, il lui crie : *chom sahue (reste debout)* ; c'est lui annoncer que le gant est relevé, et que le combat va commencer.

Le nouveau lutteur s'avance alors dans l'arène ; il touche à l'épaule son adversaire, lui frappe trois fois dans la main, et fait trois signes de croix ; puis, se tournant vers lui : « — N'emploies-tu ni sortilège, ni magie ? lui dit-il. — Je n'emploie ni sortilège, ni magie. — Es-tu sans haine contre moi ? — Je suis sans haine contre toi. — Allons, alors. — Allons. — Je suis de Saint-Cadon. — Moi, je suis de Fouesneau. » Après avoir prononcé ces mots, ils se déclausent, se frottent les mains de poussière, afin de les avoir plus âpres et moins glissantes ; ils s'approchent l'un de l'autre, se saisissent lentement, en formant de leurs bras une écharpe qui passe de l'épaule droite à l'aisselle opposée de l'adversaire, puis se plient sur leurs reins, poussent un léger cri, et la lutte commence. Nous ne donnerons pas ici une description de ces combats longs et parfois dangereux, dans lesquels l'adresse est opposée à l'adresse, la force à la force, la ruse à la ruse. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que parmi les bons coups qu'enseigne l'art de la lutte, il en est surtout trois qui jouissent d'une grande célébrité, et sont réputés les meilleurs. Ce sont : les *toll scarge*, les *cliquet roon* et les *peeg-gourn*. Le *toll scarge* est un coup par lequel, après avoir enlevé son adversaire sur une seule jambe, le lutteur lui balait l'autre jambe d'un coup de pied. Le *cliquet roon*, ou tourniquet complet, est le coup dans lequel le lutteur, restant immobile, fait tourner autour de lui son adversaire, et le jette à terre par la rapidité de ce mouvement rotatoire. Le *peeg-gourn* est le croc en jambe perfectionné.

D'après les règles de la lutte bretonne, il ne suffit pas de renverser son adversaire pour avoir vaincu, il faut que celui-ci tombe sur le dos. Cette manière de tomber est ce que l'on appelle, en langage de palestre, *ar lam*. Lorsque le lutteur tombe autrement, le saut qu'il a reçu n'est qu'un *costiu*, et ne compte pas.

Les Bas-Bretons ont mêlé leurs croyances superstitieuses à l'usage des luttes, comme à toutes les circonstances de leur vie, ils ont beaucoup de foi dans certaines herbes magiques, qu'il faut cueillir le premier samedi du mois, à minuit, dans certains carrefours hantés. C'est ce qu'ils appellent le *louzou*. Ils pensent que ceux qui sont munis de ce talisman, doivent être invincibles dans la lutte ; mais c'est, disent-ils, au risque de la damnation de leur âme, car le *louzou* est toujours un présent du démon.

L'ERMITAGE DE FRIBOURG.

On trouve l'histoire de cet ermitage, dans *l'État et les délices de la Suisse*. La plupart des voyageurs qui ont écrit jusqu'à ce jour sur la Suisse, renvoient à ce livre, lorsqu'ils traversent près de cet endroit le canton de Fribourg. Voici le passage textuel de *Délices* :

A une lieue de Fribourg, du côté de Berne, la Sane coule dans un lit profond ; sur sa rive droite s'élève une chaîne de rochers hauts de 3 à 400 pieds, fort escarpés et presque tout droits comme si on les avait coupés ; un bois s'étend sur leur sommet. Environ à 206 pieds au-dessus de l'eau, le rocher fait une petite avance sur la rivière : c'est là qu'un ermite se fit chemin jusqu'à une fente de rocher, il y a environ 35 ans (l'auteur écrit en 1750), et y creusa ou tailla une caverne, autant qu'il en fallait pour s'y étendre tout de son long et s'y mettre à couvert des injures de l'air. Mais un autre ermite, venu après lui, nommé Jean Dupré, de Gruyère, ne se contenta pas d'un réduit si étroit. Il entreprit de se tailler un logement plus commode dans le roc, et à force d'y travailler durant 23 ans, avec un valet, il parvint à se faire tout un couvent

On entre d'abord par une cave assez grande, et par un autre caveau où il s'est trouvé, heureusement pour l'ermite, une source abondante de bonne eau. On monte ensuite par un escalier de quelques marches, et l'on trouve une église qui a 65 pieds de long, 56 de large, et 22 de haut. La sacristie, qui est à côté, a 22 pieds de long, autant de large, et 4 de haut. Mais ce qui est le plus digne d'admiration, c'est le clocher qui s'élève, jusqu'au-dessus du rocher, à la hauteur de 70 pieds, sur 6 de large. Entre l'église et le réfectoire, il y a un salon ou antichambre, qui a 44 pieds de long, sur 54 de large. Le réfectoire est petit, comme il le faut pour un ermite ; il a 21 pieds de long, et il est occupé en partie par un lit et un fourneau. A côté, est la cuisine, avec une cheminée, dont le canal est plus admirable encore que le clocher de l'église ; car il a 90 pieds de haut. De là on passe dans une grande salle longue de 95 pieds, sur 22 de large, et qui est percée de grandes fenêtres, aussi bien que toute la partie de la maison qui donne la vue sur la rivière. On ne peut s'empêcher de se sentir saisi de quelque effroi quand on regarde au bas, et qu'on voit la rivière si loin au-dessous. Au-delà, sont deux autres chambres qui font ensemble la longueur de 54 pieds, et au côté de la grande salle, dans l'obscurité, est un escalier dérobé. Il est presque inconcevable comment cet homme a pu faire, avec un seul valet, un si grand et si difficile ouvrage, et surtout couper les canaux du clocher et de la cheminée. Certainement il lui a fallu bien du temps, bien de la peine et de la patience. Dans l'ermitage et dans la petite avance dont il a été parlé, il a pratiqué un petit jardin potager, qui fournit des herbes et des fleurs. Cet ermite avait dessein de pousser son ouvrage plus loin ; mais la mort ne le lui a pas permis. Le pauvre homme se noya l'an 1708, le jour de saint Antoine, qui était celui de la dédicace de son église. Quelques écoliers y étaient allés ce jour-là, qui est le 17 de janvier, pour célébrer sa fête avec lui : il voulut les reconduire au-delà de l'eau, dans un bac qu'il tenait pour cet usage ; malheureu-



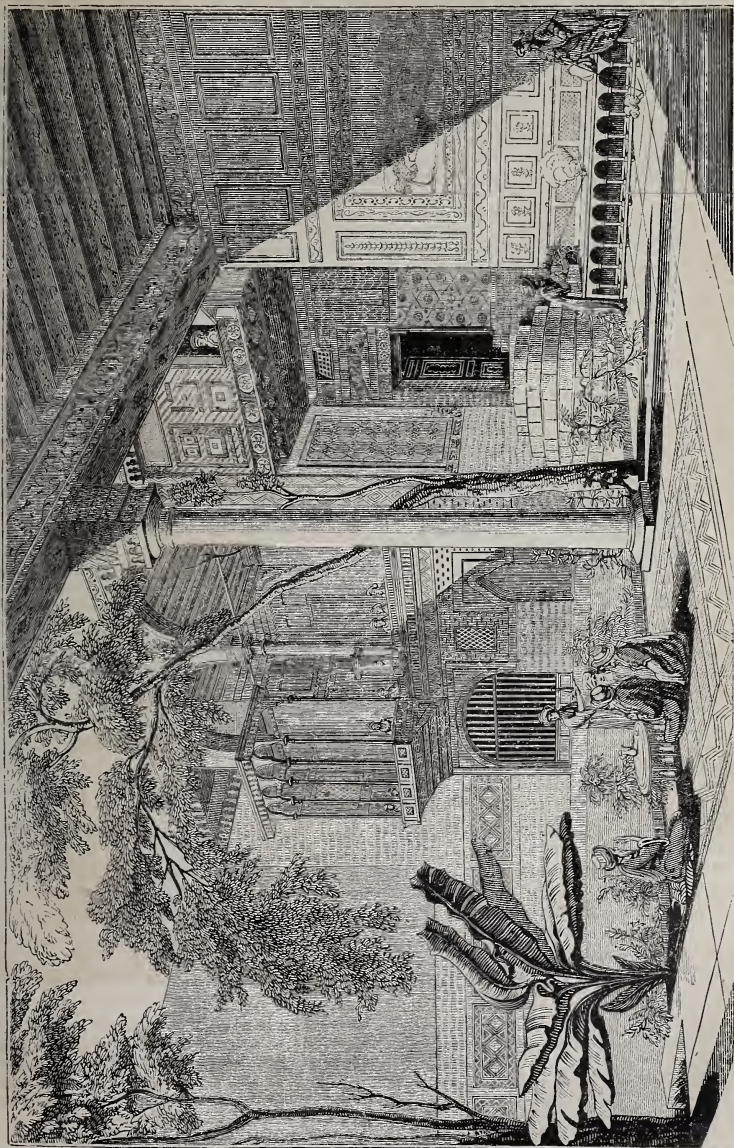
(L'Ermitage de Fribourg.)

sement le bac renversa, et il périt avec les écoliers qu'il conduisait. Son ermitage fut vaçant durant quelque temps ; à la fin, il s'est trouvé un bon prêtre qui est allé remplir sa place. Il tire sa substance des aumônes considérables qu'on lui fait, et aucun étranger curieux qui y va, ne s'en retourne sans lui faire quelque présent ; comme aussi lui, de son côté, offre honnêtement du pain, du vin, et un petit bouquet d'œillets à ceux qui vont le voir.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 50

MAISONS ÉGYPTIENNES.



(Cour ouverte d'une maison du Caire.)

L'usage, dans les villes arabes, est de réserver tout le luxe de l'architecture et des décorations pour l'intérieur des édifices; cette coutume paraît avoir pour origine, en partie la crainte des exactions et des avanies qu'une apparence de richesse attirait infailliblement de la part des

fonctionnaires chargés de la perception des impôts, et en partie la vie retirée des femmes, dont les mœurs sont tout intérieures. Les rues sont étroites, et n'offrent à l'œil qu'un aspect triste et sombre : on ne voit que murailles en pierres sèches, percées de fenêtres grillées. Au contraire, si l'on

pénètre dans les maisons, on trouve des cours assez grands, où sont des fontaines, des palmiers, des colonnettes, des salles basses, et des galeries pour prendre le frais. Les murs sont ornés de rosaces variées; les grilles des fenêtres, déglamement découpées, charment l'œil par les sinuosités, les nœuds et les entrelacements de leurs tiges. Car bien qu'aujourd'hui l'architecture des maisons soit oubliée en Egypte aussi bien qu'en France, quelques unes ont cependant encore assez de traces de la fantaisie arabe pour faire comprendre l'antique réputation du « faste oriental. »

Les beys inameluks sont restés long-temps fidèles à l'habitude de construire de vastes maisons, décorées pour la plupart d'un beau portail, qui en faisait ressortir la monotonie extérieure. On a peine à concevoir comment s'est perpétué, dans les immenses galeries de ces monuments, l'usage incommode de s'asseoir les jambes croisées, usage commun à tout l'Orient, et qu'on a voulu expliquer comme une suite de la vie des camps et de la vie nomade. L'ameublement actuel d'une maison turque se compose encore d'amples *divans* à plusieurs étages, qui garnissent les trois côtés des galeries. Le divan supérieur est placé en saillie sur la rue, couvert, dans les maisons riches, d'élegantes étoffes, et quelquefois de cachemires. — On ne se sert de tables que pour les repas : ces tables sont de vastes plateaux de cuivre élamé ou argenté, posés sur une sellette très basse, d'ivoire ou de nacre. Quelques arabesques de mauvais goût, des perspectives à fresque plus ridicules encore, forment les seuls ornements dont l'art moderne ait décoré les murailles, où l'on ne voit d'ailleurs ni tableaux, ni papiers de tentures, à la faveur desquels se multiplieraient les insectes, déjà si importuns.

Le luxe des jardins est complètement inconnu en Egypte : on entre sans obstacle dans les cours des maisons, où l'on entretient des gazelles, des antilopes ou des autruches. Un portier (ordinairement Abyssinien) se tient sous la porte, et fume ou dort sur une natte.

On ne saurait trop respecter l'innocence de l'enfant : médite-tu quelque action dont tu dois rougir, songe à ton fils au berceau. JUVÉNAL, sat. XIV.

HISTOIRE COMIQUE DES ÉTAT ET EMPIRE DE LA LUNE

PAR CYRANO BERGERAC.

(Second et dernier article. — Voyez page 238.)

Bergerac avec sa machine, au lieu de s'élever dans l'air comme il l'avait espéré, tombe rudement dans la vallée, et se meurtrit tout le corps. Lors il se traîne chez lui, et se frotte de la tête aux pieds avec de la moëlle de bœuf, se frotte le cœur d'une bouteille d'essence cordiale, et retourne chercher sa machine; mais des soldats qu'on avait envoyés couper du bois pour faire le feu de la Saint-Jean, s'étant éparvés, et ayant découvert l'invention du ressort, l'avaient portée sur la place de Québec, où l'on avait trouvé plaisant d'y attacher quantité de rangs de fusées volantes, « d'autant plus, disaient-ou, que leur rapidité les devant enlever bien haut, et le ressort agitant ses grandes ailes, il n'y aurait personne qui ne prit cette machine pour un dragon de feu. » Enthousiasmés de cette belle imaginative, les soldats y avaient déjà approché la mèche, lorsque Bergerac accourt sur la place, voit ce spectacle, s'élançe désespéré, saute dans la machine pour éteindre la première fusée; mais crae, pssspiff...., il est subitement emporté au milieu d'un million d'étincelles. Il s'évanouit d'épouvante : quand un rang de fusées s'éteint, un autre s'allume, et donne un nouvel élan à l'ascension; enfin le dernier rang s'éteint, la machine tombe : ô prodige! Bergerac continue à s'élever; car, dit-il, la lune, qui, pendant ce quartier, avait coutume de sucer la moëlle des animaux, buvait toute celle dont il s'était enduit à cause des meurtrissures de sa chute,

avec d'autant plus de force que son globe était plus voisin, et que l'interposition des nuées n'en affaiblissait pas la vigueur.

La course fut longue : Bergerac voyait diminuer la terre et grossir la lune; tout d'un coup il se sent choir les pieds en haut, sans avoir calculé en aucune façon : il a changé d'atmosphère, et il est précipité avec une affreuse vitesse: après un temps fort long, il se trouve sous un arbre, embarrassé avec trois ou quatre branches assez grosses qu'il avait brisées en passant, et le visage et les lèvres mouillés d'une femme, « qui s'étant par bonheur écachée contre, » avait ranimé de sa saveur ses esprits défaillans.

Il regarde autour de lui, et le premier aspect éblouit ses yeux : la nature est mille fois plus belle, plus riche et plus variée que sur notre terre; les fleurs ont des formes, des parfums, des couleurs, des instincts qui nous sont inconnus; elles ne végètent pas, elles semblent plutôt vivre; les oiseaux et les échos sont meilleurs musiciens; les arbres, sans hyperbole, portent au ciel un parterre de haute futaie; leur front, superbement élevé, semble plier sous la pesanteur des globes célestes, dont on dirait qu'ils ne sentent la charge qu'en gémissant. Bergerac, par l'influence de l'air embaumé qu'il respire, sent sa jeunesse se rallumer; son visage redevient vermeil; il recule sur son âge environ à quatorze ans.

Après avoir cheminé une demi-lieue à travers une forêt de jasmins et de myrtes, l'aperçoit, couché à l'ombre, un bel adolescent qu'il prend pour un dieu; mais ce n'était qu'un habitant de la terre comme lui, qui s'était élevé à la lune au moyen d'un char d'acier poli et d'une boule d'attractif calciné d'aimant qu'il avait adroitement lancée, de distance en distance, au-dessus de son char, dans la direction de la lune.

Ce jeune homme est comme une apparition qui révèle à Bergerac une Genèse mystique de la terre et de la lune; Polésarité des pensées de l'auteur est encore redoublée dans ce passage par de fréquentes lacunes.

Deux habitans de la lune étaient descendus sur la terre entre la Mésopotamie et l'Arabie. Certains peuples les avaient connus sous le nom de... et d'autres sous celui de Prométhée. La lune était ainsi demeurée déserte. Mais le Tout-Sage permit que, peu de siècles après, un de leurs descendants, ennuyé de la compagnie des hommes qui s'écartaient des voies de la justice, voulut se retirer dans la terre Bien-heureuse (la lune), dont son aïeul lui avait tant parlé, et dont personne n'avait encore observé le chemin : son imagination y suppléa; car, comme il eut observé que... il remplit de fumée deux grands vases, qu'il lutta hermétiquement et se les attacha sous les ailes; aussitôt la fumée qui tendait à s'élever et qui ne pouvait pénétrer le métal, poussa les vases en haut, et de la sorte ces vases enlevèrent avec eux ce grand homme. Quand il fut monté jusqu'à 4 toises au-dessus de la lune, il défilé promptement les vaisseaux qu'il avait ceints comme des ailes autour de ses épaules; l'élevation cependant était assez grande pour le beaucoup blesser, sans le grand tour de sa robe, où le vent s'engouffra et le soutint doucement jusqu'à terre.

On remarquera que Bergerac écrivait ces lignes au milieu du XVII^e siècle : or le ballon et le parachute qu'il avait si ingénieusement pressentis n'ont été découverts qu'à la fin du XVIII^e.

Après avoir raconté la rencontre de ce jeune homme, Bergerac parle de nouveau des sensations de sa chute. Il marche, et il est bientôt entouré d'une foule de grands animaux; l'un d'eux le saisit par le col, le jette sur son dos, et le mène dans une ville. Ce nouveau monde est habité par des géans de douze coudées de longueur, qui marchent tous à quatre pattes, et qui vivent trois ou quatre mille ans. Les plus pesans attrapent les cerfs à la course. Deux idiomas seulement sont usités, l'un qui sert aux grands,

et l'autre qui est particulier au peuple. Celui des grands est une suite de tons non articulés, à peu près semblables à notre musique ; quand ils sont las de parler, ils prennent un luth ou un autre instrument dont ils se servent pour se communiquer leurs pensées. Leurs discussions les plus graves sont d'harmonieux concerts. L'idiome du peuple s'exécute par le trémoussement des membres ; l'agitation d'un doigt, d'une main, d'une oreille, d'une lèvre, d'un œil, signifie un discours entier, ou du moins une longue période avec toutes ses phrases. Un petit pli sur le front, le frissonnement d'un muscle désignent des mots. Un babillard semble un homme qui tremble.

Les Lunariens, à la vue de Bergerac, étaient tombés d'accord que cette petite créature ressemblait parfaitement à une autre qui appartenait à la reine. On envoie un message à la cour ; provisoirement un bateleur s'empare de notre voyageur, et l'instruit « à faire le godenot, à faire des » calbules, à figurer des grimaces. » Bergerac, assez confus, amuse là-haut, bon gré mal gré, son public gigantesque ; heureusement il est bientôt délivré par un homme émigré du soleil, qui a long-temps vécu sur la terre, où il a été le génie de Socrate ; cet homme le prend en affection, et le conduit à la capitale de la Lune. En route, on s'arrête dans une hôtellerie, où se passent les scènes suivantes.

« On nous vint quêrir pour nous mettre à table, dit Bergerac, et je suivis mon conducteur dans une salle magnifiquement meublée, mais où je ne vis rien de préparé pour manger. Une si grande solitude de viande, lorsque je périsais de faim, m'obligea de lui demander où l'on avait mis le couvert. Je n'écoula point ce qu'il me répondit ; car trois ou quatre jennes garçons, en sus de l'hôte, s'approchèrent de moi en cet instant, et avec beaucoup de civilité me dépouillèrent de mes vêtements. Cette nouvelle cérémonie m'étonna si fort, que je ne sais comment mon guide, qui me demanda par où je voulais commencer, put tirer de moi ces deux mots, *un potage*. Mais je les eus à peine proférés, que je sentis l'odeur du plus succulent mitonné qui frappa jamais le nez du mauvais riche. Je voulus me lever de ma place pour chercher à la piste la source de cette agréable fumée, mais mon porteur m'en empêcha. Où voulez-vous aller ? me dit-il ; nous irons tantôt à la promenade ; mais maintenant il est saison de manger ; achevez votre potage, et puis nous ferons venir autre chose. — Et où diable est ce potage ? lui répondis-je presque en colère. — Quoi donc, me répliqua-t-il, ignorez-vous que l'on ne vit ici que de fumée ? L'art de cuisinerie est de renfermer dans de grands vaisseaux moulés exprès l'exhalaison qui sort des viandes en les cuisant ; et quand on a ramassé de plusieurs sortes et de différens goûts, suivant l'appétit de ceux que l'on traite, on débouche le vaisseau où cette odeur est assemblée ; on en découvre après cela un autre, et ainsi de suite, jusqu'à ce que toute la compagnie soit repue. — Il n'eut pas plus tôt achevé, que je sentis entrer successivement dans la salle tant d'agréables vapeurs, et si nourrissantes, qu'un moins de demi-quart d'heure je me sentis tout-à-fait rassasié. Ce n'est pas, dit-il, chose qui doit causer beaucoup d'admiration, puis-que vous ne pouvez pas avoir tant vécu sans avoir observé qu'en votre monde les cuisiniers, les pâtisseries et les rôtisseurs, qui mangent moins que les personnes d'une autre vocation, sont pourtant beaucoup plus gras. D'où provient leur embonpoint, à votre avis, si ce n'est de la fumée dont ils sont sans cesse environnés, et laquelle pénètre leur corps et les nourrit. »

« Nous discourûmes encore quelque temps, puis nous montâmes pour nous coucher. Un homme, au haut de l'escalier, se présenta à nous, et nous ayant envisagés attentivement, me mena dans un cabinet dont le plancher était couvert de fleurs d'orange à la hauteur de trois pieds, et mon démon dans un autre rempli d'œillets et de jasmin. Il me dit, voyant que je paraissais étonné de cette magni-

ficence, que c'étaient les lits du pays. Enfin nous nous couchâmes chacun dans notre cellule, et dès que je fus étendu sur mes fleurs, je m'endormis à la lueur d'une trentaine de gros vers luisans enfermés dans un cristal, car on ne se sert point d'autres chandelles. »

Le lendemain, en quittant l'hôtellerie, le démon paie un sixain pour la valeur de l'écot. Quand nous ferions ici rapaille pendant huit jours, dit-il, nous ne saurions dépenser un soumet, et j'en ai quatre sur moi avec deux épigrammes, deux odes et une églogue. — Eh ! plutôt à Dieu que cela fût de même dans notre monde, s'écrie Bergerac, qui lui-même était poète. J'y connais beaucoup d'honnêtes poètes qui meurent de faim, et qui feraient bonne chère si on payait les traiteurs en cette monnaie.

Arrivé à la cour, Bergerac est confronté avec un petit Castellan, qui avait aussi trouvé le moyen de se faire porter jusqu'au monde de la Lune au moyen d'oiseaux. Les grands déclarent, comme le peuple, que ces deux animaux sont de la même race, et on les loge ensemble au palais. Bergerac veut prouver qu'il n'est pas un animal ; il se hâte d'apprendre la langue du pays. On convoque une assemblée des États pour l'entendre soutenir une thèse de philosophie ; par malheur, comme il ne répond aux questions qu'on lui adresse qu'en citant des passages d'Aristote, on conclut d'une commune voix qu'il n'est pas un homme, « mais possible quelque espèce d'autruche, vu qu'il portait comme elle la tête droite, qu'il marchait sur deux pieds, et qu'enfin, moins un peu de duvet, il lui était tout semblable ; » si bien qu'on ordonne à l'oiseleur de le reporter en cage. L'entretien du Castellan, et les attentions des jennes filles de la reine, qui lui fourrent toujours quelques bribes dans son panier, le consolent un peu. Il s'obstine tellement toutefois à vouloir raisonner, qu'on lui fait son procès, à la suite duquel il est condamné à déclarer publiquement que la lune n'est pas une lune, que la terre n'est pas une terre, etc. Au prix de cette condamnation, il recouvre la liberté et parcourt en paix la lune avec son cher démon.

Entre autres choses extraordinaires, voici ce que Cyrano remarque : jamais deux armées ne se battent dans la lune sans que l'on se soit assuré que les forces sont entièrement égales de part et d'autre. — Il y a des villes sédentaires et des villes mobiles ; les maisons des villes sédentaires peuvent s'abaisser à volonté sous le sol à l'aide de fortes vis, de manière à se mettre à l'abri du mauvais temps, du froid, ou de l'excessive chaleur ; les maisons des villes mobiles sont construites sur roulettes, sont armées de voiles et de puissans soufflets, et elles émigrent suivant les saisons. — Les habitans font un cadran si juste avec leurs dents, que lorsqu'ils veulent instruire quelqu'un de l'heure, ils ouvrent les lèvres, et l'ombre de leur nez, qui vient tomber sur leurs dents, marque celle dont le curieux est en peine.

Dans toutes les controverses philosophiques, Bergerac est battu par les Lunariens : on rit de ses préjugés ; on le traite comme un enfant, et il avoue lui-même son infériorité. A la fin, le mal du pays s'empare de lui ; il obtient des passeports, et son démon lui demande en quel endroit de son pays il veut descendre. « Je lui dis que la plupart des bourgeois de Paris, se proposant un voyage à Rome une fois en la vie, ne s'imaginant pas après cela qu'il y eût rien de beau ni à faire ni à voir, je le priaï de trouver bon que je les imitasse. » Le démon enlève Cyrano comme un tourbillon, et après un jour et demi de voyage le dépose en Italie. Dans les commencemens, Bergerac eut grande peine à échapper à la poursuite des chiens, qui, ayant coutume d'aboyer à la lune, sentaient qu'il en venait et qu'il en avait l'odeur ; mais insensiblement il reprit son caractère et toutes ses habitudes d'homme terrestre, se rendit à Rome où son cousin, M. de Cyrano, lui prêta assez d'argent pour gagner Civita-Vecchia et de là Marseille.

MA MÈRE!

Paroles de M. Léon Lafont, Musique de M^{me} Pauline Duchambge.« Heureux qui peut, au sein du vallon solitaire,
« Naître, vivre et mourir sous le toit paternel.

VICTOR HUGO.

Andantino.

Doux pa - ys, té-moin de mes jeux, Col - li-ne où je vi - vais heureux, Vous aus - si

ma dou-ce chaumiè-re, Au re - - voir à bien-tôt j'es-pè-re. Ma mè - - re ma mè - re je vous

quit - te, hé-las! Au nom du ciel ne pleu-rez pas! Mon Dieu! mon Dieu! ne pleu-rez pas

Au nom du ciel ne pleu-rez pas! Mon Dieu! mon Dieu! ne pleu-rez pas!

2.

Je le vois, ces tristes adieux
Mettent des larmes dans vos yeux;
Sur ma poitrine palpitante
Je vous retiens presque mourant.
Ma mère, je vous quitte, hélas!
Au nom du ciel, ne pleurez pas!
Mon Dieu! mon Dieu! ne pleurez pas!

3.

Je suis soldat, il le faut bien!
Nous ne possédons presque rien.
J'ai du courage, allez, ma mère;
Un jour de moi vous serez fière.
Ma mère, je vous quitte, hélas!
Au nom du ciel, ne pleurez pas!
Mon Dieu! mon Dieu! ne pleurez pas!

La romane a été imprimée d'après les procédés ingénieux de M. E. Duverger. Au lieu de graver la musique sur métal, il emploie des caractères *mobiles*. Indépendamment d'une diminution dans les frais, surtout pour les ouvrages qui doivent se tirer à un grand nombre d'exemplaires, les nouveaux procédés permettent d'intercaler des citations musicales dans le texte d'un livre, ce qui auparavant était à peu près impossible. Cette heureuse invention paraît destinée à rendre de grands services.

DE L'AFFRANCHISSEMENT DES COMMUNES.

EST-CE LOUIS VI, DIT LE GROS, QUI EN EST L'AUTEUR ?

— ORGANISATION DE LA COMMUNE. — LECTURE PUBLIQUE D'UNE CHARTE.

C'est dans la dernière moitié du XI^e siècle que les documents historiques présentent, pour la première fois, des

villes constituées en communes ; mais ces documents sont trop incomplets pour qu'on puisse dire en quel pays cette grande révolution a pris naissance. Tantôt propagée de ville en ville, tantôt éclatant dans plusieurs lieux d'une manière simultanée, elle embrasse, dans ses développements rapides, tous les pays de langue romane, à l'exception de l'Espagne, que la conquête des Maures plaçait, pour ainsi dire, hors du mouvement européen.

Les anciens historiens ont établi le préjugé généralement adopté, que l'affranchissement des communes est dû à Louis VI, dit le Gros ; cette erreur a été réfutée par M. Augustin Thierry, dans ses Lettres sur l'histoire de France. Au XII^e siècle le pouvoir royal ne régissait qu'une très petite partie de la France actuelle : la Flandre, la Lorraine, une portion de la Bourgogne, la Franche-



(Affranchissement des communes. — Lecture publique d'une charte.)

Comté, le Dauphiné, étaient sous la suzeraineté de l'empire d'Allemagne ; la Provence, tout le Languedoc, la Guienne, l'Auvergne, le Limousin, le Poitou et la Bretagne, étaient des états libres, sous des ducs ou des comtes qui ne reconnaissaient aucun suzerain ; la Normandie obéissait au roi d'Angleterre, et enfin l'Anjou, quoique soumis féodalement au roi de France, ne reconnaissait nul-

lement son autorité. Il n'y avait donc pas lieu pour Louis VI d'affranchir, par des ordonnances, les villes de ces différents pays, et les vues bienfaisantes qu'on lui prête ne pouvaient se réaliser qu'entre la Somme et la Loire. Or comment se fait-il, si c'est ce roi qui est l'auteur des communes, qu'on les voie s'établir en même temps dans toute l'étendue de la Gaule, et en plus grand nombre dans les

provinces les plus indépendantes de la couronne? L'histoire est là pour attester que, dans le grand mouvement d'où sortirent les communes ou républiques du moyen âge, pensée et exécution, tout fut l'ouvrage des marchands et des artisans qui formaient la population des villes. Les chartes royales ou seigneuriales ne faisaient guère que sanctionner des révolutions opérées d'avance, et sur lesquelles il eût désormais impossible de revenir; ce sont ces concessions qui ont donné à Louis-le-Gros l'honneur de l'initiative dans l'affranchissement communal.

Les habitants des villes qui voulaient se délivrer de l'autorité féodale se réunissaient dans la grande église ou sur la place du marché, et là prêtaient sur les choses saintes le serment de se soutenir les uns les autres, de ne point permettre que qui que ce fût fit tort à l'un d'entre eux, ou le traitât désormais en serf; c'était ce serment, ou cette *conjuratio*, comme s'expriment les anciennes chroniques, qui donnait naissance à la commune. Tous ceux qui s'étaient liés de cette manière prenaient dès lors le nom de *communiens* ou de *jurés*. Pour garantie de leur association, les membres de la commune constituaient un gouvernement, un corps de magistrature élective, dont les fonctionnaires avaient le titre de *jurés*, et s'assemblaient tous les jours dans l'Hôtel-de-Ville, qu'on nommait la *Maison du Jugement*. Les *jurés*, au nombre de quatre-vingts, se partageaient l'administration civile et les fonctions judiciaires. Tous étaient obligés d'entretenir un valet et un cheval de selle, afin d'être prêts à se rendre, sans aucun retard, partout où les appelaient les devoirs de leurs charges.

Ces devoirs n'étaient pas aussi aisés à remplir que ceux des maires et échevins de nos villes modernes; il ne s'agissait pas, en temps ordinaire, de veiller à la police des rues, et, dans les grandes circonstances, de régler le cérémonial d'une procession ou d'une entrée, mais de défendre à force de courage des droits chaque jour envahis. Il fallait vêtir la cotte de mailles, lever la bannière de la ville contre des comtes et des chevaliers, et, après la victoire, ne point se laisser abattre par les sentences d'excommunication dont s'armaient le pouvoir épiscopal.

Chargés de cette tâche pénible d'être sans cesse à la tête du peuple dans la lutte qu'il entreprenait contre ses anciens seigneurs, les nouveaux magistrats avaient mission d'assembler les bourgeois au son de la cloche, et de les conduire en armes sous la bannière de la commune.

La cloche jouait un grand rôle dans les communes, elle annonçait aux bourgeois libres l'ouverture et la fermeture de l'assemblée populaire, les dangers de la cité; elle était placée dans le beffroi. Le beffroi, ou la grande tour communale, bâtie ordinairement au centre de la ville, était un sujet d'orgueil et d'émulation pour les petites républiques du moyen âge. Elles employaient des sommes considérables à la construire et à l'ornier, afin qu'apparue de loin elle donnât une grande idée de leur puissance. C'était principalement parmi les communes du Midi que régnait cette espèce d'émulation; elles cherchaient à se surpasser l'une l'autre en magnificence, et quelquefois en bizarrerie, dans la construction de leurs tours. On donnait à ces édifices des noms sonores et recherchés, comme celui de *Mirandin*, ou la *Nervette*; et il paraît que la fameuse tour de Pise doit à une vanité de ce genre son architecture singulière.

Quand la commune était parvenue à se constituer et à se rendre maîtresse de la ville, l'autorité féodale, soit l'évêque ou le seigneur laïc, se trouvait enfin forcée de reconnaître les droits des bourgeois, et cette révolution se terminait par la délivrance d'une charte. C'est une de ces cérémonies que la gravure représente. Au son de la cloche du beffroi, tous les habitants de la ville, clercs, chevaliers, commerçants et gens de métier, étaient assemblés sur la place, et lecture était faite de la charte. Voici un des plus curieux monuments de ces constitutions du moyen âge.

Charte de Beauvais.

« Tous les hommes domiciliés dans l'enceinte du mur de la ville et dans les faubourgs, de quelque seigneur que relève le terrain où ils habitent, prêteront serment à la commune. Dans toute l'étendue de la ville, chacun prêterait secours aux autres, loyalement et selon son pouvoir.

» Quiconque aura forfait envers un homme qui aura juré cette commune, le majeur et les pairs, si plainte leur en est faite, feront justice du corps et des biens du coupable.

» Si le coupable se réfugie dans quelque château-fort, le majeur et les pairs de la commune parleront sur cela au seigneur du château ou à celui qui sera en son lieu, et si, à leur avis, satisfaction leur est faite de l'ennemi de la commune, ce sera assez; mais si le seigneur refuse satisfaction, ils se feront justice à eux-mêmes sur ses biens et sur ses hommes.

» Si quelque marchand étranger vient à Beauvais pour le marché, et que quelqu'un lui fasse tort ou injuré, dans les limites de la banlieue; si plainte en est faite au majeur et aux pairs, et que le marchand puisse trouver son malfauteur dans la ville, le majeur et les pairs en feront justice, à moins que le marchand ne soit un des ennemis de la commune.

» Nul homme de la commune ne devra prêter ni échanger son argent aux ennemis de la commune, tant qu'il y aura guerre avec eux; car s'il le fait, il sera parjure, et si quelqu'un est convaincu de leur avoir prêté ou échangé quoi que ce soit, justice sera faite de lui, selon que le majeur et les pairs en décideront.

» S'il arrive que le corps des bourgeois marche hors de la ville contre ses ennemis, nul ne parlera avec eux, si ce n'est avec licence du majeur et des pairs.

» Si quelqu'un de la commune a confié son argent à quelqu'un de la ville, et que celui auquel l'argent aura été confié se réfugie dans quelque château-fort, le seigneur du château en ayant reçu plainte, on rendra l'argent, on chassera le débiteur de son château; et s'il ne fait ni l'une ni l'autre de ces choses, justice sera faite sur les hommes de ce château.

» Si quelqu'un envoie de l'argent à un homme de la commune, et se réfugie dans quelque château-fort, justice sera faite sur lui, si on peut le rencontrer, ou sur les hommes et les biens du seigneur du château, à moins que l'argent ne soit rendu.

Après la lecture de la charte, le seigneur ou l'évêque jurait d'abord de l'observer, et les habitants de tout état prêtaient après lui le même serment. En outre, pour donner à ce pacte une garantie plus solide, le roi était invité à le corroborer par son approbation et par le grand sceau de la couronne.

La conquête de ces communes a coûté le plus souvent à nos pères les plus grands sacrifices, et n'a pas été emportée sans faire couler des flots de sang. Les communes n'ont guère conservé leur organisation et leur liberté que pendant trois siècles, jusqu'à la fin du quatorzième. L'agrandissement et la centralisation du pouvoir royal détruisirent insensiblement leurs privilèges. Qu'était-ce qu'une poignée de marchands en présence de l'autorité royale et papale des XIII^e et XIV^e siècles? qu'était-ce que ces petites sociétés bourgeoises jetées çà et là au milieu d'une population de paysans, trop ignorante encore pour sympathiser avec ceux qui reniaient l'esclavage, et prête, au contraire, à servir de milice aux seigneurs contre leurs sujets révoltés?

De toutes les institutions communales, l'échevinage survécut seul jusqu'à la révolution de 1789, comme un simulacre de l'ancienne existence républicaine, et le signe d'une liberté qui n'était plus.

» Noms des magistrats élus.

TABLEAU HISTORIQUE DE L'ART CHEZ LES ÉTRUSQUES.



(Style étrusque ancien. — Premières périodes.)

L'Etrurie ou la Toscie était une contrée de l'Italie dont les habitans, à une époque très reculée, portèrent les arts à un degré de perfection assez avancé. On trouve peu de renseignemens écrits sur l'origine des Etrusques, parce qu'aucun de leurs historiens n'est parvenu jusqu'à nous. Quoique ce peuple fameux se fit rendre maître de presque toute l'Italie avant la fondation de Rome, la longue domination des Romains et les ravages du temps ont laissé à peine subsister quelques inscriptions qu'il est difficile d'expliquer, parce qu'on ignore le fond de leur langue, et même un grand nombre de lettres de leur alphabet. Les Romains semblent aussi avoir affecté de ne point parler des Etrusques, et l'on ne peut guère reconnaître les goûts et quelques uns des usages de cet ancien peuple, qu'au moyen des monumens échappés à la destruction, au moyen de l'analogie qui peut exister entre ces monumens et ceux des nations contemporaines, et enfin des renseignemens en général assez rares fournis par des historiens étrangers.

La première période de l'existence des Etrusques depuis les temps primitifs jusqu'à l'époque où ils perdirent leur liberté originelle paraît descendre jusque vers l'an 4545 avant l'ère chrétienne, époque à laquelle les Pélasges, peuples venus les uns de l'Arabie, les autres de l'Attique, s'établirent chez les Etrusques, et de concert avec eux chassèrent les Umbri du lieu où ils habitaient. D'autres Pélasges étonnans arrivèrent successivement à divers intervalles, se joignirent aux premiers, et se mêlèrent aux Etrusques pour ne former qu'un seul peuple. Vers ce temps déjà, c'est-à-dire plus de 524 ans avant la guerre de Troie, les arts étaient avancés en Italie, où la sculpture et l'écriture avaient été apportées depuis plus d'un siècle.

Deuxième période. — Vers 992 avant J.-C., 295 ans avant la fondation de Rome, les Etrusques étaient devenus très puissans; c'est alors qu'eut lieu une seconde migration composée de Grecs. La nation étrusque ainsi mélangée, se trouvant trop resserrée dans sa patrie, se partagea en deux branches : l'une passa sur les côtes d'Asie, l'autre s'étendit dans l'Etrurie, vers la contrée de Pise, qui prit le nom de Tyrhénie. Fortifiés sans cesse par de nouvelles colonies, les Toscans ou Etrusques, appelés aussi Osques ou Volscques, s'étendirent par toute l'Italie, et développèrent leur commerce au point de faire alliance avec les Phéniciens. Ils étaient partagés en douze cités ayant chacune un chef appelé *lucumon*, et un roi électif, comme était Porsenna. Ils eurent une forme de gouvernement démocratique, et jouirent dans cet état d'une longue paix, alors que les Grecs étaient sans cesse troublés par des dissensions civiles. C'est vers cette époque qu'il faut placer les premières notions de l'art perfectionné chez ce peuple. Les villes de Nola et Capoue s'élevèrent en 901 avant l'ère chrétienne. Rome fut fondée en 754; ses nouveaux habitans adoptèrent les lettres pélasgiques modifiées par les Etrusques, et employèrent des artistes de cette nation. Cependant dès les premiers temps de l'établissement de la république romaine ils eurent avec elle des guerres sanglantes à soutenir. En 509 avant J.-C., Tarquin-le-Superbe, chassé de Rome, se retira chez les Etrusques. Porsenna, *tar*, c'est-à-dire *chef*

des habitans de Clusium, s'arma pour le venger, et cette fois il eut l'avantage. La paix fut accordée aux Romains à des conditions très-dures. En 425 les Samnites s'emparèrent de Capoue, qui était la principale ville des Etrusques; mais les Gaulois à leur tour leur enlevèrent plusieurs parties de territoire; enfin, depuis l'an 585 avant J.-C., les Etrusques soutinrent contre les Romains et d'autres peuples du voisinage plusieurs guerres qui furent si malheureuses qu'un an après la mort d'Alexandre (324 ans avant J.-C.) la nation fut presque entièrement subjuguée par les Romains, et la langue étrusque même, après s'être peu à peu transformée en langue latine, se perdit entièrement. Après la mort du dernier roi Etrusque, tué à la grande bataille qui eut lieu près du lac Lucumo, l'Etrurie fut changée en province romaine. Cette révolution arriva l'an 474 de la fondation de Rome, 280 ans avant J.-C.

Troisième période. — Peu de temps après (vers 265) les Romains qui s'étaient emparés de Volsinium, aujourd'hui Bolsène, la ville des Artistes, suivant la signification de son nom, transportèrent de cette seule ville à Rome 2,000 statues, et il y a toute apparence que les autres villes en renfermaient également un grand nombre, et qu'elles furent dépouillées de même. Les Etrusques, ainsi que les Grecs, dont la destinée fut assez semblable, cultivèrent encore les arts sous le joug des Romains; mais leur style, qui depuis long-temps déjà se ressentait de l'influence des Grecs, dut suivre alors l'impulsion donnée par Phidias, et ne tarda pas à s'effacer entièrement comme leur nationalité s'effaçait sous la domination étrangère. *Fin du premier article.*

Portrait et parure d'une jeune beauté javanaise d'après un poète du pays. — Ses dents sont noires, brillantes et bien rangées; ses lèvres sont de la couleur de l'écorce fraîche du *mangoustan* (vermillon tirant sur le brun); ses sourcils sont comme deux feuilles de l'arbre *imbo*; ses yeux sont étincellans; son nez est aquilin. Sa peau est d'un jaune blouissant; ses bras sont comme un arc; ses doigts, longs et flexibles, ressemblent aux épines de la forêt; ses ongles sont des perles. — Son pied est aplati sur la terre; sa démarche est majestueuse comme celle de l'éléphant.

Cette belle personne était parée d'un *chindi-patola* de couleur verte entouré d'une ceinture d'or; à son doigt était une bague, production de la mer; ses boucles d'oreilles étaient d'émeraudes enclâssées de rubis et de diamans; l'épingle qui attachait ses cheveux était d'or; elle était surmontée de rubis et d'émeraudes. Son collier était formé de sept pierres précieuses.

Elle était parfumée de manière à ce qu'il n'était possible de distinguer l'odeur d'aucun parfum.

Sens des mots basilique, église et cathédrale. — Grégoire de Tours, qui vivait dans la dernière moitié du XVI^e siècle, et les écrivains de son temps, donnent constamment la qualification de *basiliques* aux bâtimens de fondation royale, consacrés au culte chrétien (*basilique* vient du mot grec *basilikos*, royal).

Le mot *église* (formé du mot *ecclesia*, assemblée) n'était jamais employé que pour signifier l'ensemble des fidèles, la réunion du clergé et du peuple.

Aujourd'hui l'on ne donne le nom de *basiliques* qu'à quelques églises principales, par exemple à Saint-Pierre de Rome.

On appelle cathédrale (formé du mot *cathedra*, siège), la principale église d'un évêché où siège l'évêque.

PRÉTENDU POUVOIR DE FASCINATION

ATTRIBUÉ AUX SERPENS.

Est-il vrai que si les yeux d'un serpent rencontrent ceux de l'animal dont il veut faire sa proie, le terrible regard du reptile paralyse sur-le-champ sa victime, lui ôte la faculté de fuir, et même l'attire, comme par un pouvoir magique, jusque dans la gacule ouverte pour la dévorer? Cette croyance populaire est accréditée par quelques naturalistes, et ne manque point de l'appui d'un bon nombre de récits merveilleux. Cependant il s'est trouvé des incrédules qui ont voulu examiner, discuter, et, avant tout, avoir les faits sous les yeux. Mais on ne peut rencontrer que très rarement en Europe, où les serpents n'abondent point, l'occasion d'observer leurs chasses, leurs ruses, leurs moyens de capture, suivant la force, l'agilité, les armes naturelles, du gibier qu'ils poursuivent. L'Amérique est bien plus propre à ces observations; car les serpents y sont très communs et très gros, quoique l'énorme boa ne s'y trouve pas. Le docteur Barton a soigneusement étudié, aux Etats-Unis, les mœurs des serpents de cette contrée, parmi lesquels il faut mettre en première ligne le redoutable boaïra (serpent à sonnettes): il n'a pu rien découvrir qui soit en faveur de l'opinion commune, quoique ses recherches aient été dirigées de manière à ne laisser échapper aucune occasion d'observer les faits dont le témoignage est invoqué. Le résultat de ses curieuses études est consigné dans un mémoire imprimé à Philadelphie. Voici quelques extraits de cet ouvrage plein d'intérêt et de faits instructifs.

Il n'est pas étonnant qu'une femelle d'oiseau, surprise dans son nid par l'apparition d'un serpent, hésite quelques momens avant de se résoudre à quitter ses œufs ou ses petits, et à fuir devant l'ennemi. Si le reptile s'arrête aussi quelque temps à contempler une proie qui ne peut lui échapper, pour trouver la voie qui l'en mettra plus facilement en possession, la terreur et l'irrésolution de la pauvre mère augmenteront; elle perdra peut-être le sentiment de son propre danger, tant elle est préoccupée de celui qui menace sa progéniture. N'a-t-on pas assez d'exemples du dévouement qu'inspire l'amour maternel, surtout à quelques espèces? La femelle du loriot, par exemple, se laisse prendre dans son nid, et si on la transporte dans une cage, elle y couvrera ses œufs et nourrira ses petits jusqu'à ce que le regret de la liberté perdue ait terminé sa vie, ce qui ne tarde guère. Dans tous ces faits il n'y a point de fascination, mais les merveilles de l'instinct, le touchant spectacle d'une nature qui devrait attendrir le cœur de l'oiseleur, s'il connaissait la pitié. Les oiseaux qui posent leur nid à terre, ou sur des buissons à une médiocre hauteur, dans les marécages, au bord des eaux, etc., sont les plus exposés aux incursions des serpents: on devait s'y attendre. Quant aux espèces qui établissent beaucoup plus haut le berceau de leur race, elles n'ont rien à redouter de la voracité des reptiles, suivant M. Barton, qui doute même que le serpent à sonnettes monte jamais sur les arbres. Ce doute est très extraordinaire, car des témoins oculaires, non moins éclairés que le naturaliste de Philadelphie, ont décrit la chasse de l'écreuteur gris par ce redoutable serpent, non seulement jusqu'au sommet des plus grands arbres, mais dans le cas où l'animal poursuivi saute d'un arbre à

un autre, et croit échapper ainsi à la voracité du poursuivant, qui ne l'a pas perdu de vue.

Ce n'est qu'au temps de la construction des nids, de l'incubation, de la nourriture et de l'éducation des petits, que les oiseaux cessent de fuir à l'approche d'un serpent: c'est alors que des préoccupations fortes, imprévisibles, les mettent au-dessus de la crainte, et peuvent les exposer à des périls qu'ils ne braveraient pas en toute autre occasion; mais en tout cela, rien qui s'écarte des lois ordinaires de la nature, rien qui fasse soupçonner une influence mystérieuse, une fascination.

M. Barton a vu quelquefois des couleuvres mises en fuite par les violents coups de bec d'une mère éperdue; mais quelquefois aussi elle partage le sort de sa famille, elle est dévorée. A l'approche de l'ennemi elle pousse un cri douloureux, et ne cesse de le répéter jusqu'à ce que le danger soit passé. Elle choisit près de son nid un poste d'où elle puisse harceler le serpent, fait usage de toutes ses armes, succombe ou triomphe; malheureusement le premier résultat a lieu plus souvent que le second. Les espèces de loriot propres au Nouveau Monde se distinguent, comme celle du loriot de nos bois, par des prodiges d'amour maternel, qui ne leur font pas pardonner les dégâts qu'ils causent quelquefois dans les cultures; le grand dépouilleur des champs de maïs, le loriot aux ailes rouges ou de Baltimore, a l'imprudence de placer son nid trop bas, sur des arbrisseaux qui ne sont pas accessibles à la grosse couleuvre noire de ce pays. On le voit assez souvent aux prises avec cet ennemi de sa race, cramponné sur son cou, s'épuisant vainement à l'accabler de coups de bec, tandis que le reptile est occupé à dilater son gosier pour faire passer la proie qu'il vient d'avalier. Lorsque les petits ont quitté le nid, et commencent à pourvoir eux-mêmes à leur subsistance, comme ils n'ont pas encore assez de connaissance des périls qui peuvent les menacer, ni assez de force pour



(Loriot de Baltimore aux prises avec une couleuvre noire, pour l'écarter de son nid.)

se défendre ou échapper par la fuite, la mère continue à les protéger; elle ne les quitte définitivement que lorsqu'ils n'ont plus besoin de secours. Mais, encore une fois dans tout cela il n'y a point de fascination.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 50.

LES VOITURES A NAPLES.



(Calleso de Naples.)

A Naples et dans ses environs jamais de brouillards, jamais de ciel couvert, de journées incertaines, mais seulement des mois de soleil ou des mois de pluie.

Pendant ces derniers mois, de larges ondées s'infiltrèrent profondément dans la terre, et, rappelées ensuite à sa surface par l'ardent soleil des beaux jours, entretenaient incessamment la rare fécondité du sol.

Pendant les temps de pluie, il ne faut point songer à sortir. La rue de To'ède ressemble au grand canal de Venise, et ce peuple, qui d'ordinaire mange et dort en plein air sur les places et aux carrefours, semble refoulé dans ses demeures par l'inondation.

De cet usage napolitain de rester absolument enfermé quand il pleut, il résulte qu'on ne trouve dans les rues de Naples, en fait de voitures publiques, que des voitures découvertes.

Au retour du soleil, qui promet une longue série de beaux jours, on voit se croiser dans les rues, s'élançant en foule sur les routes, des voitures de toute forme, mais surtout des calèches et des tilburys, *curriculi*, *corriboli*, *calessi*, *calessini*. Ces derniers se ressentent du goût traditionnel qui à Naples donne une forme élégante aux objets dont l'usage est le plus commun, et même aux ustensiles de ménage.

Tenté par les noms magiques que l'adroit conducteur jette à vos oreilles étrangères, vous décidez-vous à une promenade, voilà votre équipage : un cocher en bonnet rouge et en veste brodée, deux chevaux, petits et grêles, mais dont l'humble attitude n'est que modeste (vous les verrez à l'œuvre!), et enfin un siège souvent triangulaire et à trois pieds, quelquefois à un seul pied comme un tabouret de piano, posé sur un train à deux

roues; tout cela est à vous pour un *carlino*, pour huit sous.

Assis sur le siège, vous cherchez la place du cocher; il est déjà monté derrière. Les rênes se séparent et vous embrassent pour se rejoindre dans une de ses mains, tandis que de l'autre il excite du fouet la prompte ardeur de ses chevaux.

Pendant sa voix traînante ne cesse de retentir : *Bata*, *Cume*, *V'Averno*, *Portici*, *Ercolano*, *Pompei*, comme, vers l'entrée des Champs-Elysées, à Paris, le cocher de concou, crie : Boulogne, Saint-Cloud, Versailles; et tandis que vous cherchez à qui peut s'adresser son appel, un nouveau personnage s'est glissé près de vous, et, en se déclarant l'esclave de votre *eccellenza*, s'empare des trois quarts du siège qui vous suffisait à peine. Vous retournez-vous alors pour adresser vos réclamations au cocher, deux nouveaux compagnons de route vous le cachent. Heureux serez-vous encore, si ces derniers venus ne sont pas deux *ciceroni*, qui, pendant le trajet, vous étaleront bucoliquement tour à tour, et quelquefois en même temps, leurs connaissances locales et les noms des grands personnages qui les ont acceptés pour guides, avec la conclusion obligée.

Peu après, le nombre des voyageurs s'accroît encore; les solides bancards deviennent à leur tour des sièges élastiques, et le filet suspendu comme un hamac sous le train, reçoit un chien et un enfant. Tout cela crie, boit ou fume, et se dispute, ou rit à vos dépens.

Pendant les petits chevaux que vous méprisez naguère, semblent ne pas s'apercevoir de cet actif recrutement : ils volent; ce sont des ouragans. Les glands jaunes et rouges des harnais brillent et sautent sur leurs flancs, le clinquant étincelle et bruit à leur crinière, et les roues à rayons dorés tourbillonnent dans la poussière ardente.

Au retour, ne cherchez pas votre mouchoir; prenez un bain, ou passez une heure à votre toilette.

LE COMMERÇANT ANGO A DIEPPE

(XVI^e SIÈCLE).

Ango naquit à Dieppe, en 1484, de parens honnêtes, mais pauvres, qui le destinèrent, dès son enfance, à l'état de marin, ressource ordinaire des Normands au XV^e siècle.

Doué d'un esprit vif et d'un caractère entreprenant, Ango embrassa avec ardeur la carrière aventureuse qui s'offrait à lui. Dès l'âge de 16 ans, il s'embarqua sur un navire marchand qui allait trafiquer dans la Méditerranée; il visita ensuite, en qualité de lieutenant, les côtes occidentales de l'Afrique, et, devenu capitaine, il fit plusieurs voyages aux grandes Indes, où son intelligence et son activité lui acquirent promptement une fortune assez considérable.

De retour dans sa patrie, Ango céda aux instances de sa famille, et quittant le rude métier de marin, il se livra plus tranquillement à son goût pour les entreprises lointaines et pour les spéculations les plus hasardeuses.

Ainsi, pendant que ses nombreux navires allaient disputer aux Portugais le commerce de Ceylan et de Java, il prit à ferme les revenus de plusieurs seigneuries du pays de Caux, entre autres de la vicomté de Dieppe, qui appartenait à l'archevêque de Rouen, et acheta, en 1552, la charge de contrôleur au grenier à sel, emploi très lucratif à cette époque de privilèges.

La fortune le favorisait constamment, et au bout de quelques années il avait amassé d'immenses richesses.

Le premier usage qu'il en fit, fut d'élever dans sa ville natale un hôtel magnifique qui excita l'admiration et l'envie du cardinal Barberini.

En l'année 1554, Ango reçut dans son hôtel François I^{er}, qui, pour la seconde fois, parcourait ses états de Normandie. L'armateur dieppois déploya en cette circonstance un luxe vraiment royal, et les chroniqueurs nous apprennent, entre autres détails, que François ayant manifesté le désir de se promener sur mer, Ango fit immédiatement équiper et armer six nefes légères éclatantes d'or et de sculptures, et les offrit à son gracieux souverain.

Pour prix de cet accueil, Ango reçut du roi de France le titre de vicomte et l'investiture du gouvernement de la ville et du château de Dieppe.

A quelque temps de là, la guerre éclata de nouveau; Ango, jaloux de justifier la bonne opinion que François I^{er} avait de lui, augmenta l'activité de ses constructions navales, et prit une part très active dans les entreprises dirigées contre l'Angleterre.

Ango était parvenu alors à l'apogée de sa prospérité et de sa grandeur; il traitait avec les têtes couronnées, recevait des ambassadeurs, et ressemblait à un souverain dont Dieppe eût été la capitale.

Un seul trait fera juger de la grande puissance de ce négociant.

Les Portugais, rivaux des Normands dans l'Inde, et jaloux de leurs succès, violèrent le droit des gens, attaquèrent et prirent en pleine paix un des navires de l'armateur dieppois: celui-ci, indigné de cet acte déloyal, résolut d'en tirer une vengeance éclatante. Il fait aussitôt armer dix-sept vaisseaux de toutes grandeurs, en confie le commandement à un capitaine audacieux et expérimenté, et lui ordonne de bloquer le Tage pendant que les flottes portugaises étaient occupées dans les mers du Sud.

Les Normands s'emparant d'une foule de petits bâtimens, opérèrent une descente sur la rive droite du fleuve, ravagèrent la côte, et se disposaient à mettre le siège devant Lisbonne, lorsqu'un ordre de leur maître vint les arrêter.

Emmanuel-le-Grand régnait alors en Portugal; surpris de la brusque invasion des Dieppois, il avait incontinent

envoyé un député en France pour se plaindre à son cousin de ces hostilités, au milieu d'une pleine paix entre les deux Etats. François I^{er} renvoya l'ambassadeur à Ango; ce dernier l'accueillit, le traita avec honneur, et, satisfait dans son amour-propre, prescrivit à son escadre de quitter les eaux du Tage.

Telle était l'existence du négociant dieppois.

Mais cette carrière de gloire et d'autorité eut un terme: aux prospérités succédèrent des revers; à la faveur des rois, leur disgrâce; le gouvernement, embarrassé dans ses finances, refusa de rembourser à Ango des prêts considérables qu'il en avait reçus; et des pertes nombreuses, dans des entreprises commerciales, étant venues compliquer sa position, il perdit son opulence, son crédit, son commandement de Dieppe dont il était si fier, et, réduit à un état voisin de l'indigence, il fut contraint d'abandonner son bel hôtel témoin de ses longues années de bonheur, pour se retirer dans une maison de campagne, peu éloignée de la ville, où il mourut quelque temps après de chagrin et d'ennui.

De la reconnaissance. — Il semble que nous ne soyons obligés qu'à ceux qui ont eu un dessein formé de nous être utiles, et non pas à ceux qui, cherchant leur intérêt ou leur plaisir, nous ont rencontrés sur leur chemin, et comme par hasard; mais par cette règle, adieu la reconnaissance. Ainsi, pour la conserver, il faut s'arrêter au bienfait sans remonter à la source. — Il ne faut pas subtiliser en matière de reconnaissance: elle s'évapore en subtilisant.

NICOLE.

Les battus paient l'amende. — On sait qu'autrefois la France était divisée en une foule de provinces et de juridictions régies par des coutumes différentes. Ces coutumes contenaient parfois des dispositions fort étranges. Par exemple, suivant l'ancien usage de la coutume de Saint-Sever, en Gascogne, il était dû une amende au seigneur pour toutes les plaies faites avec armes et volontairement. L'agresseur n'était pas le seul qui dût payer l'amende; elle était aussi prononcée contre celui qui avait blessé, même en se défendant, c'est-à-dire contre le battu. Cette dernière disposition fut abrogée lors de la réformation de la coutume, vers l'année 1514.

Lettre du dauphin, depuis Louis XIII, trouvée par les éditeurs de l'Isographie, dans les manuscrits de Béthune, de la bibliothèque du roi, et donnée par Tallemant des Reaux, tome I^{er}, p. 164.

La voici avec son orthographe:

« PAPA,

» Depuy que you ete pati, j'ay bien donné du paisi à maman. J'ay été à la guere dans sa chambre, je sui allé reconete les enemy; il été tous a un tas en la ruelle du li à mamau où je dorme. Je les ay bien éveillé avec mon tambour. J'ay été à vote asena (arsenal), papa. Moncheu de Rony m'a monté tou plein de belles ames, et tan tan de gou canon, et puy i m'a donné de bonne confiture et ung beau petit canon d'agen; i ne me fau qu'un peti cheval pour le tiré. Maman me renvoie demain à Saint-Gemain, où je pieray bien Dieu pour bon papa, afin qu'il vous gade de tou dange, et qu'il me fasse bien sage, e la gache de vou pouvoi bien vo faire tes humbe seviles. J'ay fort envie de domi, papa, fe fe Vendôme (César de Vendôme, fils de Henri IV) von dira le demeuran, et moi que je sui vote tes humbe e tes obéissan fit fi, papa, et serviten,

» DAUPHIN. »

LES PIGEONS VOYAGEURS DE L'AMÉRIQUE.

Les ornithologistes ont donné à cette espèce de pigeons le nom de *columba migratoria*, et ses habitudes justifient complètement cette dénomination, qui n'est cependant pas assez caractéristique. En effet, tantôt fixée près du golfe du Mexique, et tantôt visitant les côtes de la baie d'Hudson, ses courses lui font parcourir plus de sept cents lieues suivant la direction du méridien. Elle s'étend moins en longitude, et ne dépasse point la chaîne des montagnes rocheuses, limite de ses excursions à l'ouest; quelques individus plus aventureux, ou entraînés hors des régions qu'ils fréquentent le plus habituellement, traversent l'Océan, et viennent quelquefois jusqu'en Écosse. Leur puissance de vol et la portée de leur vue sont étonnantes; de la hauteur à laquelle ils s'élèvent dans l'air, ils aperçoivent sur les arbres les petits fruits dont ils se nourrissent, les baies de genièvre ou les airelles, et lorsqu'ils s'arrêtent au milieu de leurs courses, ce n'est jamais infructueusement. Comme ils volent en troupes nombreuses et serrées, au point qu'ils interceptent quelquefois la lumière du soleil, on a pu mesurer leur vitesse par les moyens qui donnent celle des nuages, et il est avéré qu'ils ne font pas moins de vingt-cinq lieues de poste par heure. Si l'industrie humaine parvenait à s'associer ces rapides courriers, les télégraphes deviendraient presque inutiles; une matinée suffirait pour transmettre un message de la capitale jusqu'à Lyon, Bordeaux, Strasbourg, etc.

La structure et la forme du corps favorisent dans ces oiseaux les longs voyages qu'ils entreprennent. Leurs ailes sont proportionnellement plus longues que dans aucune autre espèce de ce genre; leur queue fourchue et d'une grande surface est un gouvernail proportionné à l'étendue et à la force de leurs ailes. Quant aux couleurs et à leur distribution sur le plumage de ces oiseaux, on remarque une très grande différence entre les deux sexes; l'extérieur modeste des femelles contraste avec la brillante parure des mâles, autant que celui des potes comparé à la magnificence des coqs. Si ces pigeons voyageurs pouvaient s'accoutumer à la vie sédentaire des colombiers, ils seraient un ornement de plus pour les habitations champêtres. Le mâle est non seulement plus beau, mais encore plus grand que sa femelle; depuis le bec jusqu'à l'extrémité de la queue, sa longueur est de près de deux pieds; la tête est d'un bleu d'ardoise, les ailes et le dessus du corps du même bleu parsemé de taches noires et brunes; la poitrine est d'une couleur de noisette rougeâtre, le cou est orné des plus belles couleurs: l'or, le vert, le pourpre, un écarlate magnifique, y brillent de tout leur éclat; le ventre est d'un blanc pur, les jambes et les pieds d'un beau rouge; une large bande d'un noir lustré traverse la queue dans toute sa longueur.

Le caractère distinctif et dominant de cette espèce paraît être l'amour de la société: point d'individus isolés; dans les courses lointaines, point de traîneurs. Leurs bandes sont d'une étendue prodigieuse lorsqu'ils se mettent en route pour chercher dans les forêts un lieu qui fournisse à leur subsistance. M. Audubon, célèbre naturaliste américain, estime à plusieurs centaines de millions une de ces troupes volantes qu'il rencontra près des bords de l'Ohio, et son calcul, loin d'être exagéré, descend peut-être beaucoup trop au-dessous de la réalité. En effet, ce nuage d'oiseaux s'étendait sur une largeur d'environ deux mille mètres, et comme son passage ne dura pas moins de trois heures, sa longueur était au moins de soixante-quinze lieues, ou trois cent mille mètres. En ne comptant que deux oiseaux par mètre cubique, la bande aurait été composée de 4,200,000,000 d'oiseaux; mais la troupe était si serrée qu'elle projetait une ombre sur la terre. M. Audubon ajoute que le bruit de toutes ces ailes mises en mouvement était très fort et d'une monotonie assoupissante. Il faut observer que ces innombrables

troupeaux mobiles se forment par la réunion d'un très grand nombre de troupes distinctes, mais ayant toutes un but commun, exécutant les mêmes manœuvres dans les mêmes lieux; elles ont aussi la singulière habitude de se choisir un même *juchoir*, lieu du rendez-vous où elles arrivent le soir, quelquefois de très loin, et qu'elles quittent le matin pour aller chercher leur subsistance. La forêt qui reçoit ces hôtes est bien mal payée de son hospitalité, car les pigeons s'abattent si impétueusement et en si grand nombre sur les arbres, que de fortes branches sont rompues, et tombent avec leur fardeau. On dirait qu'un violent orage a frappé à coups redoublés cette partie de la forêt.

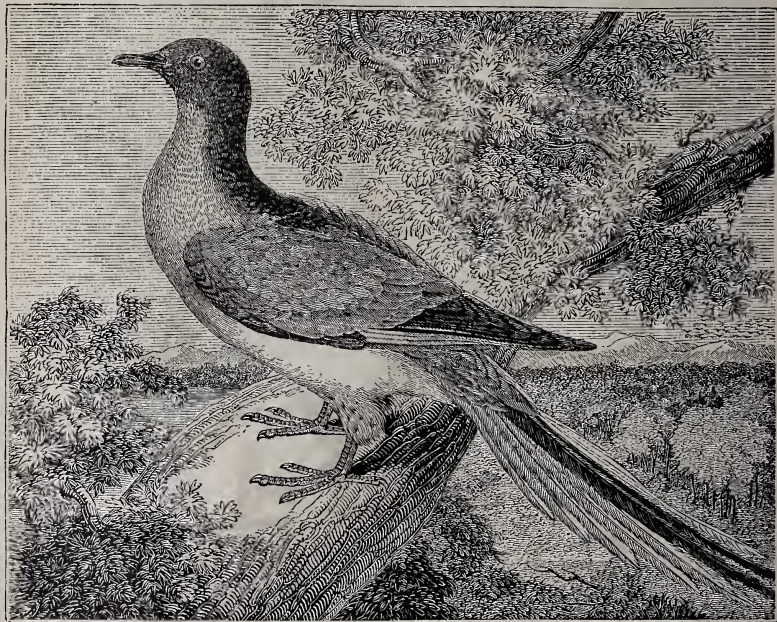
M. Audubon a calculé la quantité de nourriture consommée chaque jour par une grande bande de ces pigeons, en réduisant chaque individu à une ration très modique; car ils ont besoin de manger souvent et beaucoup. On a peine à croire au résultat de cette estimation: une seule de ces populations ailées, qui établit au sein des forêts sa ville aérienne, consommerait quatre ou cinq fois autant que la capitale de France, en ne tenant compte toutefois que du poids des substances! Il n'est donc pas étonnant qu'à l'apparition de l'aurore cette population se disperse pour mettre à contribution un espace équivalent à plusieurs départemens français. Quelques divisions de la grande bande vont prendre leur repas très loin et par conséquent très tard, ce qui ne les empêche pas de revenir ponctuellement au juchoir. Ce lieu de repos a été choisi avec prudence, aussi secrètement qu'il a été possible, loin de l'habitation ordinaire des ennemis naturels de ces pacifiques oiseaux; précautions insuffisantes contre les plus dangereux de ces ennemis, les colons américains. Aussitôt qu'un juchoir de pigeons est découvert, on fait à la hâte les préparatifs d'une expédition de longue durée, et qui occupera tout le monde; outre les armes, les munitions et les provisions indispensables, les chariots transportent des futailles vides, du sel, quelques ustensiles de ménage; toute la famille se met en marche, venant avec elle ses animaux domestiques. Lorsque les classeurs sont réunis et installés, ils conviennent entre eux de divers signaux d'avertissement, établissent une sorte de police pour l'intérêt et la sûreté de tous, et la campagne est ouverte. La fusillade commence le soir, et dure aussi long-temps qu'on peut apercevoir le gibier. De grand matin, et après le départ des oiseaux, on procède à la récolte; mais l'homme a été devancé sur ce champ de carnage par les animaux voraces de la contrée, oiseaux et quadrupèdes, durant la journée; d'énormes tas de pigeons imposent une forte tâche aux personnes chargées de plumer, préparer, encaquer. Cependant la récolte n'a pas été complète: on a laissé la portion des glaneurs; ce sont les cochons qui, durant cette chasse, ne vivent que de pigeons et engraisent à vue d'œil. Si on n'est pas trop éloigné des villes, les marchés y sont abondamment approvisionnés de ce gibier, que les gourmets ne dédaignent point. M. Audubon a vu à New-York un brick uniquement chargé de cette marchandise, et dont la cargaison emplumée eut un prompt et avantageux débit.

La vie des malheureux pigeons est une succession de fatigues et de périls. Attaqués au lieu de leur repos, ils le sont encore à l'époque des soins et de l'éducation de chaque génération nouvelle. Pour ce temps, il faut choisir un domicile et renoncer aux grandes courses. Mais les associations, quoique subdivisées, ne sont pas dissoutes, et les nids, rapprochés autant qu'il est possible, couvrent tous les arbres d'une grande forêt. On a vu, dans l'état de Kentucky, un de ces établissemens qui, sur une largeur de plus d'une lieue, occupait au moins seize lieues en longueur. Tous les nids sont occupés à la fois au commencement d'avril; vers la fin de mai, les petits prennent leur volée, et toute la bande commence ses grands voyages. Il y a, dit-on, jusqu'à trois couvées par an, et très souvent trois nids à construire. Dès

qu'un lieu de nichée est reconnu, ce qui n'est pas difficile, les moyens de destruction sont préparés; les chasseurs arrivent dans la forêt peu de jours avant l'époque du départ, armés de haches, amenant, comme pour l'autre expédition, tout leur ménage, et ce qui est nécessaire pour un campement de quelques jours; les arbres sont abattus, tous les nids dont ils étaient surchargés tombent à la fois; les cris de désespoir des victimes, le bruit de la chute des arbres, et plus encore celui des ailes des pères et mères qui ne cessent de voler autour de leur malheureuse progéniture que lorsque la faim les y contraint, les coups redoublés des haches et les avertissemens des bûcherons, font un vacarme si assourdissant qu'on ne peut se faire entendre qu'en se parlant à l'oreille, et très haut. Les pigeonneaux sont alors très gras. Les indigènes américains ont appris aux colons comment cette graisse peut être mise à profit; ils la recueillent en la faisant fondre, et la conservent dans des pots dont ils ont eu

soin de se munir. Un grand arbre, chargé de nids et de jennes oiseaux, suffit quelquefois pour fournir à une famille sa provision de graisse durant plusieurs mois.

Ces pigeons voyageurs de l'Amérique ne peuvent conserver leurs habitudes que dans les immenses forêts de l'intérieur, au-delà des monts Alleghanis. Les bandes qui s'aventurent à l'est de cette chaîne rencontrent sur leur passage plus d'enneemis, et ne trouvent plus des asiles aussi sûrs. Lorsque la faim les contraint à s'abattre sur les plaines cultivées, une autre arme leur est encore plus funeste que le fusil; les cultivateurs prennent leurs filets, et d'un seul coup ils amènent ordinairement plusieurs centaines de prisonniers. Toute la population est à la chasse; la mousqueterie ne cesse de se faire entendre que lorsque la bande ailée a terminé son passage. On mange alors du pigeon à tous les repas, sans que l'uniformité de ce régime paraisse fatiguer ni déplaire. Mais les Américains n'y sont pas condam-



(Pigeon voyageur de l'Amérique, *Columba migratoria*.)

nés pour toujours; le temps approche où la chasse des pigeons de passage sera beaucoup moins productive. A mesure que la population augmentera dans l'intérieur du continent, ces oiseaux se trouveront resserrés dans un plus petit espace; les associations ne pourront continuer, et l'espèce, toujours poursuivie avec acharnement, diminuera de plus en plus; elle sera forcée à changer ses mœurs, aujourd'hui si remarquables, et vivra dans les forêts de l'Amérique, comme les ramiers dans celles de l'Europe, disséminée, confondue avec les autres espèces du même genre, et n'excitant plus une curiosité particulière.

LA PORTE TAILLÉE, A BESANÇON.

Dès long-temps avant la conquête des Gaules par les Romains, Besançon dut jouer un rôle important dans l'histoire de ce pays; mais les monumens historiques manquent com-

plètement jusqu'à cette époque. Peut-être seulement le nom de Chryso polis, ville d'or, que lui avaient donné les Grecs de la colonie de Marseille, suffit-il pour prouver que dès ce temps-là on exploitait dans cette ville la pêche des parcelles d'or que le Doubs roule dans ses eaux, et que l'on aperçoit encore, çà et là, sur ses rives, briller au soleil à travers le sable.

Quand on observe que l'or était assez commun dans les Gaules pour que le plus grand nombre des guerriers portassent des bracelets et des colliers de ce métal, on ne peut pas douter qu'il n'existât dans ce pays assez d'or pour fournir à une partie de la consommation. D'ailleurs, il existe des titres qui prouvent que l'exploitation de l'or des sables du Doubs fut affermée dans le moyen âge, et qu'elle était encore productive. Il est probable qu'elle avait été abandonnée du temps de César, comme elle l'a été depuis, après avoir été reprise et continuée avec succès pendant plusieurs siècles; car les *Commentaires*, qui, dans une description fort

détaillée de cette ville, nous la montrent comme une place de guerre très importante, située dans un pays riche et fertile, ne disent rien de ses richesses sous ce rapport; ils ne disent rien non plus du percement de rocher dont nous allons nous occuper.

Pour sentir toute l'importance des travaux qu'a nécessités cette entreprise, il faut avoir une idée des lieux où elle a été exécutée. Voici la description qu'en fit Pelisson par ordre de Louis XIV.

« Besançon est située au fond d'un très beau vallon qui représente presque un amphithéâtre qu'on aurait paré ex-près de vignobles, de vergers et de bois, pour le seul plaisir des yeux. Jules-César l'a décrite en ses Commentaires

» comme l'une des plus fortes villes des Gaules, parce que » le Doubs, grande rivière qui coulait sous ses remparts, » l'environnait de tous côtés comme un fossé en forme de » fer à cheval, ne laissant qu'un espace de six cents pas à » l'ouverture, remparé d'une haute montagne dont le pied » plongeait dans la rivière des deux côtés, et qui, étant en » outre fermée d'un mur, servait de citadelle à la ville au » seul endroit par où l'on en pouvait approcher. Depuis, la » ville s'est accrue, et au-delà du Doubs on a vu s'élever » comme une colonie et une autre ville, jointe à l'ancienne » par un beau pont. »

Du temps des Romains on ne pouvait pénétrer dans la ville que par le pont de bois que les Gaulois avaient établi



(Vue de la porte taillée, à Besançon.)

sur la rivière, ou bien en traversant la citadelle, qui, étant le seul chemin pour communiquer avec l'Helvétie et toute la montagne, devait être exposée à un coup de main par l'affluence continuelle des marchands et des voyageurs. Il devait être bien plus à la convenance des vainqueurs de faire de la citadelle une forteresse inabordable, d'où ils pussent commander des routes passant à plus de cinq cents pieds perpendiculairement sous leurs remparts, que de la laisser ainsi ouverte à tout venant.

Tel a été, à ce qu'on prétend, le motif qui a dû les déterminer à faire des chaussées aux pieds des rochers et à percer la roche même dans l'endroit où elle ne pouvait être que difficilement tournée; mais cette explication n'est pas satisfaisante, car il est évident qu'avant l'élévation du niveau

de l'eau par les écluses bâties pour le service des moulins à eau construits dans la ville, il restait un espace libre entre la rivière et le rocher, espace peu considérable, à la vérité, mais suffisant pour le passage des voitures, dont les ornières sont restées empreintes sur le roc, et qu'on aperçoit encore dans les eaux basses. Ainsi, l'ouverture taillée dans le roc n'a pu avoir d'autre but que de donner passage au canal ou aqueduc qui amenait les eaux d'Arcier à Besançon. D'ailleurs, elle était trop étroite et trop peu élevée dans l'origine pour qu'on puisse supposer qu'elle ait été destinée à donner passage à une grande route.

Beaucoup plus tard, lorsque l'aqueduc abandonné cessa d'amener l'eau dans la ville, il est probable qu'on déblaya la place qu'il avait occupée pour en faire un chemin, et que

l'élévation du niveau de l'eau rendant l'ancienne route impraticable, on fut forcé d'élargir cette ouverture, qui ne fut long-temps qu'un passage couvert auquel le roc servait de voûte. Enfin, après la conquête par les Français, Vauban la fit mettre à ciel ouvert lorsqu'il traça les fortifications de la place. Il bâtit aussi la petite tourelle isolée qui la domine, que l'on confie à la garde d'une centaine de fusiliers lorsque la ville est assiégée.

Les historiens sont unanimes sur ce point, que Besançon n'avait jamais été prise avant Louis XIV, et qu'alors même elle ne fut livrée, après vingt-huit jours de tranchée ouverte, que par la trahison et les intrigues de l'abbé de Vatteville, qui reçut en récompense des terres et des seigneuries. Mais ces faveurs profitèrent peu à la famille de l'abbé : la dernière héritière de son nom est morte à Besançon, sous l'empire, dans un état voisin de l'indigence.

LE SUISSE DE LA RUE AUX OURS.

Vers le milieu du siècle dernier, on remarquait au-devant de la maison qui formait l'encoignure de la rue aux Ours et de la rue Salle-au-Comte, une statue de la Sainte-Vierge enfermée dans une grille de fer, et connue dans le quartier, depuis longues années, sous le nom de *Notre-Dame de la Carole*. La piété des fidèles entretenait devant cette image une lampe allumée, et conservait chaque année, par une cérémonie religieuse, la tradition d'un attentat commis autrefois à cette même place. Voici le récit merveilleux de ce crime, tel qu'il a été transmis.

La rue aux Ours, appelée au moyen âge rue aux Oues, ou aux Oyes, était habitée en grande partie par des rôtisseurs, dont le commerce consistait surtout en oies ; de là leur vint le nom d'*oyers*, ou vendeurs d'oies. Cet oiseau était un régal que nos pères affectionnaient, et qu'ils ne manquaient jamais de se permettre les dinanches et les jours de fête. Dans la vieille farce de *Patelin*, l'avocat rusé, en invitant maître Guillaume à souper, n'oublie pas de le prévenir qu'il aura une bonne oie grasse. Les dindons n'étaient pas connus alors, puisque le premier qui parut en France, envoyé du Mexique, fut servi aux noces du roi Charles IX. Or, le 5 juillet 1418, veille de la translation de saint Martin, un soldat sortant de la boutique d'un tavernier rôtisseur, après avoir perdu son argent et ses habits au jeu, frappa d'un couteau l'image de la Vierge en jurant et blasphémant : le sang, dit-on, jaillit aussitôt de la blessure. A la vue de cet étrange miracle, la foule émerveillée se rassemble, et s'empare du malheureux qu'elle conduit avec de grands cris devant messire Henri de Marle, chancelier de France. Le soldat fut mis à mort dans la rue même témoin de son attentat, non sans avoir souffert d'horribles tortures.

Depuis cette époque, et en mémoire de ce drame mystérieux, dont l'issue fut si funeste au misérable archer, chaque année les bourgeois du quartier, réunis en confrérie sous le nom de *Société des bourgeois de la rue aux Ours*, célèbrent, par une cérémonie à la fois religieuse et profane, l'anniversaire de cet événement. C'était pour eux comme l'expiation du sacrilège dont cette rue avait été le théâtre. Aussi, chaque année, au mois de juillet, après avoir élu parmi eux un roi ou chef de la société pour présider la fête, ils faisaient élever au milieu de la rue aux Ours, en face de la rue Salle-au-Comte, un échafaud de forme carrée, dont la décoration imitait les couleurs nuancées du marbre. Trois de ses côtés regardaient les rues Salle-au-Comte, Saint-Denis, et Saint-Martin ; le quatrième côté s'appuyait aux maisons de la rue aux Ours ; sur les trois côtés étaient écrits de mauvais vers.

Pendant plusieurs jours on promenait dans les rues de Paris une grande figure d'osier, couverte d'habits militaires, représentant le héros de l'aventure : puis, le 5 juillet, aux clameurs joyeuses et applaudissements de la foule entassée

dans les rues étroites et boueuses du quartier Saint-Martin, vers les neuf heures et demie du soir, les bourgeois de la société, précédés de tambours et guidés par leur roi, qui tenait en main un flambeau allumé, donnaient le signal du feu d'artifice, au milieu duquel la figure d'osier était solennellement brûlée pendant que le peuple chantait l'antienne *salve Regina*. Les fragmens enflammés de cette image étaient jetés sur la populace, qui s'en disputait les débris. Le lendemain, il y avait grand repas pour les confrères, et feu d'artifice.

Pendant long-temps cette coutume fut religieusement observée ; mais, en 1745, cette fête, dont les scènes s'accordaient mal avec l'événement qui y avait donné naissance, fut interdite par le lieutenant de police, et convertie en une messe solennelle et publique, qui fut célébrée tous les ans dans l'église paroissiale de Saint-Len et Saint-Gilles. On continua à brûler la figure d'osier devant l'image de la Vierge ; mais il n'y eut plus de procession, ni de fête solennelle.

C'est à tort que quelques personnes appellent la figure de cet archer, *le Suisse de la rue aux Ours* : à l'époque où l'on suppose qu'arriva cet événement, c'est-à-dire sous Charles VI, il n'y avait pas de soldats suisses à la solde de la France.

INDUSTRIE MINÉRALE EN ESPAGNE.

Sous les Romains, l'Espagne fournissait du plomb, de l'étain, du fer, du cuivre, de l'argent, de l'or et du mercure ; les Maures gardèrent en activité un assez grand nombre d'exploitations ; mais quand ils furent repoussés en Afrique, l'industrie minérale fut à peu près anéantie par les vainqueurs. — Lors de la découverte de l'Amérique, les rois d'Espagne, pour favoriser les mines du Nouveau-Monde, qui étaient pour eux la source des plus grands revenus, interdirent presque entièrement les exploitations dans la Péninsule, et il ne resta guère en activité que les mines d'Almaden, qui envoyaient chaque année à Mexico 5 à 6 mille quintaux de mercure nécessaires à l'extraction des métaux précieux ; la production annuelle d'Almaden fut même portée à 18 mille quintaux, vers le milieu du dernier siècle, par suite d'accidens arrivés dans une mine du Pérou.

Toutefois les guerres diverses que l'Espagne eut à soutenir, soit avec la France, soit avec les colonies, amènent l'industrie minérale à un état de décadence dont elle atteignit le dernier terme en 1820. — A cette époque, les réglemens qui entravaient les exploitations durent disparaître devant le nouveau gouvernement ; d'ailleurs ils étaient devenus tellement embarrassans, qu'ils ne purent être rétablis au retour de la puissance de Ferdinand, et que, le 4 juillet 1825, la législation des mines en Espagne fut assise sur les principales bases de la législation française.

Les événemens politiques de 1820 eurent sur l'industrie minérale une influence prodigieuse. — Empruntons quelques faits à l'itinéraire du voyage récent de M. Le Play, ingénieur des mines.

« La population de la contrée montagneuse des Alpujarras, qui, depuis l'expulsion des Maures, vivait dans une misère et une démolisation profondes, sortit tout-à-coup de son apathie en apprenant qu'un monopole odieux avait enfin cessé, et se porta avec ardeur vers l'exploitation des mines de plomb, si abondantes dans ce pays. Le succès dépassa les espérances les plus exagérées : un petit nombre de mois suffisait souvent pour créer des fortunes à de pauvres paysans que le hasard favorisait ; les exploitans se multiplièrent à l'infini, et dès 1826 plus de 5,500 mines avaient été mises en exploitation dans les *Sierras* de Gador et de Lujar. Vers le milieu de 1855, j'appris à Adra que plus de 4,000 puits avaient été déjà creusés dans la seule Sierra de Gador.

» Avant 1820, les usines royales, qui seules avaient le

privilege de fondre les minerai qu'elles achetaient à un prix fixé par le gouvernement, ne produisaient par an que 50 à 40 mille quintaux de plomb. En 1825, la production s'élevait déjà à 500 mille quintaux, et en 1827, époque de la plus grande prospérité de la fabrique, celle-ci fournissait 800 mille quintaux.

« Le prodigieux développement de l'industrie fit une grande sensation. Chacun se crut placé sur un sol qui ne demandait qu'à être entr'ouvert pour livrer à d'heureux inventeurs d'inépuisables trésors. Malheureusement le défaut d'une direction intelligente vint s'opposer, dans la plupart des cas, au succès des entreprises. L'Espagne ne s'était pas abstenue impunément du mouvement qui, depuis trente ans, avait été imprimé aux sciences dans le reste de l'Europe! »

Mais le développement subit de l'industrie minière dans le royaume de Grenade fut pour le gouvernement un haut enseignement : deux écoles des mines furent créées, l'une à Madrid, l'autre à Aimaden. Plusieurs clés furent envoyées à l'école de Freyberg en Saxe; on rappela plusieurs personnes qui, bannies à la suite des événements politiques, avaient étudié les sciences et les procédés industriels en France, en Angleterre, en Hollande, et en Allemagne.

Aujourd'hui l'exploitation des richesses minières de l'Espagne se poursuit avec activité, et se développe de toutes parts. Dans l'Andalousie et la Galice, des minerais de fer; près du Portugal, les mines de cuivre de Rio-Tinto; dans la Manche, à Alcaraz, des dépôts de calamine; dans le royaume de Jaen, en Catalogne, du plomb qui s'exploite malgré la concurrence de la Sierra de Gador; dans les Asturies, aux environs d'Oviédo, de puissantes formations houillères. Une compagnie se dispose à exploiter en France la houille qu'elle tire des environs d'Avilés, sur les bords de la mer, dans le golfe de Gascogne, à 85 lieues environ de Bayonne. Les bateaux à vapeur, qui font en 12 heures le trajet de Séville à Cadix sont alimentés par les produits d'un bassin houiller situé auprès de Séville.

MUSÉES DU LOUVRE.

ÉCOLE FLAMANDE.

ADRIEN VAN OSTADE.

Adrien Van Ostade naquit à Lubeck en 1610. Il entra fort jeune dans l'atelier de François Hals, l'un des plus grands peintres de l'école flamande. Doué d'une intelligence rare, Van Ostade eut bientôt compris la peinture de son maître, qu'il imita quelque temps; ensuite il se mit à peindre dans la manière de Brauwer, ce pauvre enfant, qu'il avait connu chez Hals, et qu'il avait souvent soutenu dans son découragement (voir 1855, page 568); il suivit aussi celle de Téniers, qui était à'ors dans toute la force de son talent, mais Brauwer le détourna de toute espèce d'imitation, en lui faisant comprendre qu'un imitateur demeure toujours nécessairement inférieur à son modèle, qu'il se résoudrait ainsi à n'être qu'une espèce de machine dirigée par une intelligence étrangère, et que, si parfaite que soit l'imitation, la renommée de l'imitateur finit toujours par se perdre et se confondre dans celle de l'artiste original.

Ostade, qui avait su devenir un grand homme dans les premiers ouvrages de Brauwer, se pénétra parfaitement des raisons qu'il lui donnait, et comme il avait vraiment en lui la puissance créatrice qui caractérise les hommes d'art, et les individualise, il se fit bientôt une manière qui lui fut propre et lui acquit la grande réputation dont il a joui de son temps, et qui s'est augmentée jusqu'à nos jours.

Les mœurs et les habitudes des artistes flamands ont été essentiellement différentes de celles des artistes des autres pays, et des Italiens surtout. On voit Michel-Ange sénateur

florentin, gouverneur de la ville lorsque la ville est assiégée, avec un pouvoir dictatorial, qu'il abdique pour se remettre aux arts dès qu'il a forcé l'ennemi à lever le siège. On voit Léonard de Vinci ingénieur-général des armées de César Borgia, attaquer des places et les défendre; et il en est ainsi de beaucoup d'autres: hommes d'art, hommes politiques, hommes de guerre, suivant les circonstances, ils étudiaient tout, se mêlaient à tout, et, ce qui est plus merveilleux, réussissaient dans tout. Au contraire, les peintres flamands, absorbés dans la contemplation de la nature pittoresque, à la reproduction de laquelle ils se sont voués corps et âme, demeurent étrangers au drame politique qui se joue autour d'eux. Que leur importe à qui ils appartiendront, de quel prince ils relèveront; leur indépendance de caractère restera la même, leur talent n'en sera pas amoindri, ils n'ont pas de grandes pages d'histoire à écrire, mais ils auront toujours leur pipe, leur pot de bière, et leurs joyeuses tablées de buveurs. Brauwer ne sait pas même si l'on est en paix ou en guerre, et il se laisse arrêter comme espion, en s'obstinant à frapper aux portes d'une ville assiégée. Van Ostade, averti de l'approche des armées ennemies, abandonne son pays, vend tout ce qu'il possède, quitte Harlem, et songe à retourner à Lubeck, pour y travailler sans inquiétude.

Ostade passait à Amsterdam, lorsqu'un riche bourgeois de cette ville, nommé Constantin Sennepot, l'engagea à rester chez lui. Les avantages que le peintre trouva dans une aussi grande ville, où le goût des arts était généralement répandu, le décidèrent à s'y fixer; d'ailleurs son nom y était connu, et ses ouvrages très recherchés; c'était vers l'an 1662; de cette époque datent ses meilleurs tableaux, car, quoi qu'il ne pût suffire aux demandes qui lui arrivaient de toutes parts, il n'en négligea jamais aucun; il produisit autant que quelque autre artiste que ce fût, mais son application continuelle l'empêcha de laisser des ouvrages médiocres ou incomplets. Il passait habituellement la soirée à faire des dessins ou à graver d'après ses tableaux: ses eaux fortes,



(Adrien Van Ostade.)

qui sont très estimées, conservent toute l'originalité et le caractère de sa peinture.

Adrien Van Ostade mourut à Amsterdam, en 1685, à

l'âge de soixante-quinze ans. Son frère Isaac, plus jeune que lui de quelques années, et mort dans un âge peu avancé, a laissé des tableaux qui ne le cèdent en rien à ceux de son aîné.



(Grande galerie du Louvre. — Le Fumeur, par Van Ostade. — Hauteur 27 centimètres; largeur, 23 centimètres.)

Les sujets d'Ostade sont ordinairement pris dans les tavernes, les marchés et les places; ce sont, comme dans Téniers, quelques ivrognes, quelques paysans, une marchande de légumes ou un rémouleur; néanmoins ces deux artistes ont trouvé moyen d'imprimer un cachet remarquable d'individualité à leurs tableaux. Il règne dans les figures d'Ostade tant de justesse d'observation, de finesse et de vérité, qu'on oublie, en les regardant, la laideur peu commune qu'il leur donne presque toujours. Quand il représente un intérieur, il place ordinairement le point de vue très haut, de manière à faire voir par les portes une suite d'appartements, qu'il remplit de figures et de meubles détaillés et exécutés avec la plus grande finesse.

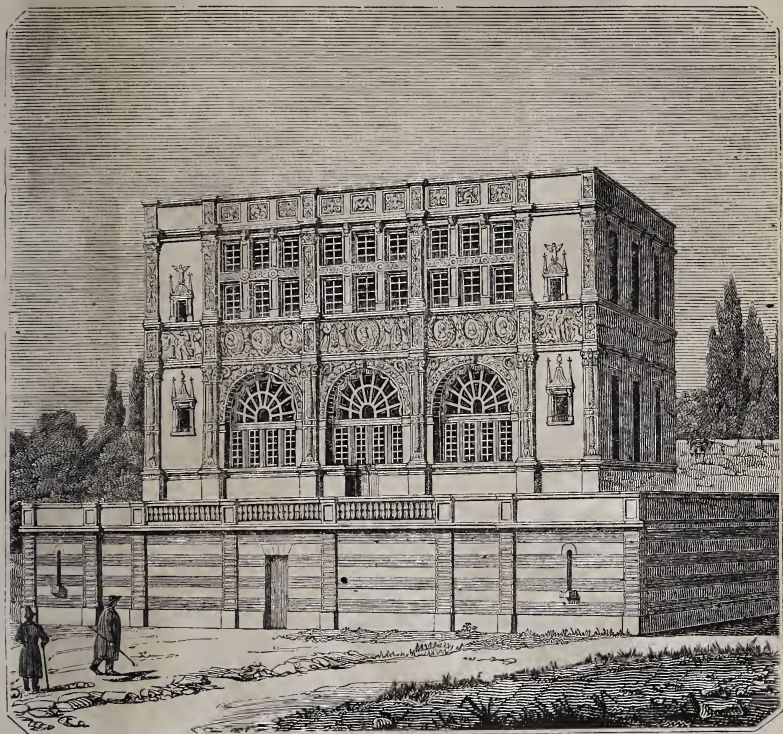
La gravure que nous donnons peut donner une idée de sa manière habituelle. Le tableau qu'elle représente est com-

posé comme tous ceux que cet artiste a faits dans la même proportion; il n'est peut-être pas peint d'une manière aussi délicate que le marchand de poissons, sujet analogue, qui se trouve, comme le précédent, dans la galerie du Louvre. Tous les amateurs se rappellent avoir vu au château de la Muette, à Passy, dans la galerie de M. Erard, deux des plus admirables tableaux de Van Ostade, une *Adoration des bergers* et un intérieur avec un grand nombre de figures.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIÈRE, rue du Colombier, n° 50.

MONUMENS DE LA RENAISSANCE.

MAISON DE FRANÇOIS I^{er} AUX CHAMPS-ÉLYSÉES. — TOMBEAU DE FRANÇOIS I^{er} A SAINT-DENIS.(Maison de François I^{er}, transportée aux Champs-Élysées, à Paris.)

François I^{er}, appelé le *Restaurateur des lettres et des arts*, ne fit que favoriser en France un mouvement commencé en Italie depuis plus d'un demi-siècle. Rome et Florence présentaient déjà les chefs-d'œuvre de l'architecture, de la sculpture et de la peinture. Les guerres des Français en Italie dans le xv^e siècle, en leur faisant contempler tant de merveilles de l'art, leur donnèrent le désir de les imiter, et tous les artistes de la fin de cette époque se mirent à étudier Michel-Ange et Raphaël. Mais ce ne fut que vers le milieu du xvi^e siècle que les beaux-arts prirent en France ce développement original désigné sous le nom de la *renaissance*. François I^{er} eut la gloire de contribuer aux rapides progrès de l'art, en appelant auprès de sa personne les artistes les plus célèbres de l'Italie, et entre autres *Léonard de Vinci* et *Primaticcio* : il établit des écoles, des manufactures, d'où sortirent les hommes de génie qui ont embellis la France de tant de monuments admirables d'élégance, de grâce, de belles proportions dans l'ensemble et de délicatesse dans les détails : Pierre Lescot, architecte; Jean Goujon, sculpteur et architecte; Philibert Delorme, architecte; Jean Bullant, architecte et sculpteur; Pierre Bontemps, sculpteur; Bernard Palissy, potier de terre; Jean Cousin, peintre et sculpteur; Léonard de Limoges, émailleur célèbre; Germain Pilon, sculpteur, etc.

Sous le règne de François I^{er}, l'architecture et la scul-

ture multiplièrent surtout leurs chefs-d'œuvre; le roi donna la direction de ses bâtimens à Pierre Lescot.

Jean Goujon, ami particulier de ce dernier, exécuta les sculptures de la maison construite à Moret, dans la forêt de Fontainebleau, pour servir de rendez-vous de chasse. Ces sculptures consistent dans les ornemens de la principale façade telle qu'elle est représentée par la gravure; dans ceux qui embellissent la porte d'entrée de l'arrière-corps de l'édifice; enfin, dans une magnifique cheminée, dont le travail est un type du style de la renaissance pour l'élégance et la délicatesse. Cette maison n'était nullement disposée pour être habitée, et c'est ce qu'il est facile de voir d'après la disposition intérieure. Ce monument a été vendu par le gouvernement, et transporté en 1826, pierres par pierres, aux Champs-Élysées, Cours-la-Reine, où il existe aujourd'hui; il n'est occupé que par un vieil invalide, qui veille à la garde des précieuses sculptures de Jean Goujon.

Philibert Delorme vint après Pierre Lescot et Jean Goujon; on peut juger de son talent en examinant le corps de bâtiment des Tuileries placé entre les deux ailes, la façade du château d'Anet, transportée des bords de l'Eure à l'école royale des Beaux-Arts de Paris, et surtout le tombeau de François I^{er}, qui se voit dans une des chapelles sépulcrales de l'église de Saint-Denis.

Ce tombeau en marbre blanc fut érigé en 1550. François I^{er}

et Claude de France, sa femme, y sont représentés dans leur état de mort. Ces deux statues, plus fortes que nature, sublimes par leur exécution, et la connaissance profonde de l'anatomie que l'artiste, Pierre Bontemps, sculpteur, né à Paris, y a exprimée, sont posés sur une estrade ornée d'une frise en relief, dont le sujet est la bataille de Marignan, dite *bataille des Géans*. Une grande voûte, composée d'arabesques et de bas-reliefs exécutés par Germain Pilon, représente des génies éteignant le flambeau de la vie; l'immortalité de l'âme, figurée par l'allégorie du Christ, vainqueur des ténèbres, et les quatre prophètes de l'Apocalypse entourent les deux génies.

On voit dans les bas-reliefs du tombeau de François I^{er}, traités à la manière des camées antiques pour la finesse des saillies et du trait, la forme des canons, des habits de guerre du temps, ainsi que l'arbalète introduite dans nos armées sous le règne de Philippe-Auguste; mais ce qu'il y a de plus remarquable dans cette sculpture, ce sont les portraits des principaux capitaines qui se sont distingués à la bataille de Marignan, tels que Trivulce, marquis de Vigerano; Claude de Lorraine, duc de Guise, etc. Ce dernier est représenté sur une des faces du monument, à cheval, auprès de François I^{er}, chargeant l'ennemi.

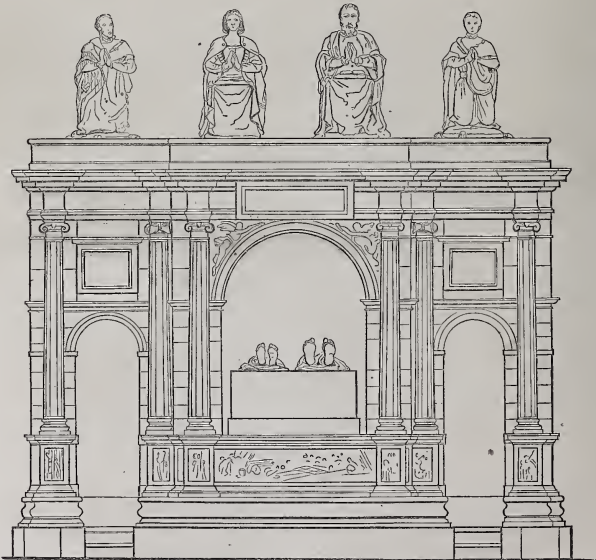
Le vieux maréchal de Trivulce est aussi à cheval dominant des ordres. C'est ce grand guerrier qui mourut de chagrin d'avoir été exilé de la cour de François I^{er}; il ordonna lui-même son tombeau et composa son épitaphe : *Hic quiescit, qui nunquam quievit, Ici repose celui qui ne s'est jamais reposé.*

Les plafonds arabesques qui couvrent les deux passages et tous les ornemens qui décorent ce tombeau ont été sculptés par Ambroise Pesret, Jacques Chantrel, Bastien Galles, Pierre Bigoigne et Jean de Bourges.

On possède une description curieuse des ornemens qui décorèrent l'église de Saint-Denis lors des honneurs rendus au corps de François I^{er}.

La nef, la croisée et toute l'enceinte de l'église étaient tendues de drap noir, avec une draperie de velours chargée d'écussons de France d'or fin. Les chaises du chœur, hautes et basses, étaient couvertes de drap noir, et au-dessus il y avait deux draperies de velours noir semées d'armoiries. Le grand autel et tous les autres étaient également parés de velours noir, avec une croix de satin blanc et des écussons en broderie. Toute l'église était éclairée d'une multitude infinie de cierges et de flambeaux, et surtout la chapelle du chœur, sous laquelle était placé le corps de François I^{er}; cette chapelle ou ce catafalque avait 15 pieds en carré et 36 de haut. Au-dessus de la corniche étaient treize petites pyramides garnies de cierges, et aux quatre pans du catafalque autant de grands écussons en broderie. Tout autour, au-dessous de la corniche, il y avait une draperie de velours frangée d'or et de soie.

François I^{er} mourut, en 1547, au château de Rambouillet, dans la trente-troisième année de son règne, âgé de près de cinquante-trois ans. Ce fut Henri II, son fils et son successeur, qui lui fit élever le superbe mausolée que nous venons de décrire.



Tombeau de François I^{er}, à Saint-Denis.

IDÉE FAMILIÈRE

DU SYSTÈME SOLAIRE.

Il est souvent malaisé de prendre une idée nette et lucide des rapports qui sont exprimés par un nombre de chiffres considérable; il semble que les grandeurs numériques étant les plus abstraites soient aussi celles que notre esprit laisse échapper le plus volontiers. Mais il est peu d'endroits où cette

imperfection de notre intelligence se fasse mieux sentir que dans les questions astronomiques, lesquelles comprennent presque toujours des durées et des étendues qui dépassent toutes les durées et toutes les étendues que nous sommes habitués à nous imaginer. Ainsi, par exemple, lorsque l'on dit que les étoiles sont situées à une distance de notre système planétaire, qui est au moins égale à 6,720,000,000,000,000 lieues, quel est celui de nous qui serait en état de se faire

une idée précise de cette énorme grandeur? quelle imagination s'est jamais représenté une route ou un ruban de six quadrillions sept cent vingt mille trillions de lieues? et quelle impression notre souvenir conserve-t-il d'un tel chiffre, sinon qu'il indique un éloignement qui dépasse toutes les limites de nos mesures? Il en est à peu près de même quand on se contente d'exprimer par des chiffres les rapports qui existent entre la masse de la terre et celle du soleil, ou des principales planètes, entre les diamètres des divers astres et ceux de leurs orbites, ou d'autres rapports aussi compliqués. La géométrie, en un mot, ne se peint pas toujours chez nous d'une façon claire et précise. Aussi, une représentation simple et familière de la figure générale du système planétaire laisse-t-elle dans notre mémoire des traces bien plus lumineuses et plus profondes que tous les enseignemens de chiffres et de relations mathématiques. M. Herschell, dans son *Traité d'astronomie*, n'a point dédaigné d'employer ce langage pour fournir aux yeux un tableau complet et facile à étudier ainsi qu'à retenir des divers astres en compagnie desquels nous vivons. Voici à peu près la comparaison qu'il établit.

Représentons-nous une vaste prairie bien unie et d'environ trois quarts de lieue de longueur en tous sens; nous en ferons le grand plan de l'écliptique que toutes les planètes rencontrent sans jamais s'en éloigner, sinon d'une très petite quantité, soit en-dessus, soit en-dessous; nous pourrions donc nous figurer qu'elles roulent toutes dans leurs orbites comme des boules qui marcheraient sur le gazon. Maintenant, en mettant dans le milieu de notre prairie une boule de deux pieds de diamètre, comme une grosse citrouille, nous en ferons le soleil. Mercure, qui est la planète la plus voisine, tournera sur un cercle à 82 pieds de distance de notre colosse du milieu, et sa grandeur relative sera simplement celle d'un grain de moutarde. Vénus, représentée par un petit pois, tournera dans son orbite à une distance du soleil de 142 pieds. La terre, représentée par un pois un peu plus gros, tournera à 213 pieds; et la lune, par un grain de chenevis, à 5 ou 6 pouces de la terre. Mars, comme une forte tête d'épingle, à 527 pieds. Les quatre petites planètes, Junon, Cérés, Vesta et Pallas, semblables à des grains de sable, seront à 5 ou 600 pieds. Jupiter, semblable à une orange moyenne, sera déjà à 4,100 pieds. Saturne, comme une petite orange entourée d'un anneau de papier d'un demi-pouce de largeur et séparé par un intervalle à peu près pareil du corps de l'orange, se trouvera à une distance du soleil de 2,000 pieds, ou un demi-tiers de lieue. Uranus, figurée par une grosse cerise, tournant en cercle dans un éloignement de 4,100 pieds, ou environ un tiers de lieue, terminera le tableau, et formera la limite extérieure du système solaire. Quant aux comètes que l'on verrait parfois descendre irrégulièrement et en tous sens dans la prairie, les plus petites seraient comme une plume légère qu'un coup de vent transporte; les plus grandes comme la fumée d'un feu de feuilles mortes allumé par quelque bûcheron dans le milieu de la prairie, et se perdant dans l'espace par son extrémité, tout en projetant sa vapeur d'un astre à l'autre.

Ce qui frappe dans ce grand spectacle ainsi rendu saisissable par un seul coup d'œil, c'est l'étonnante disproportion qui existe entre la quantité de matière solide et la quantité d'espace vide où elle se meut. Dans un si vaste champ, à peine dix à douze graines semées! On ne sait de quoi s'étonner davantage, ou de l'avarice avec laquelle la substance sidérale est partagée aux astres qui en sont composés, ou de la magnificence avec laquelle l'étendue a été proliguée à leurs mouvemens et à leurs orbites presque solitaires par l'énorme distance qui les sépare. Mais la main qui entretient les étoiles dans le ciel ne manquait ni de la richesse du nombre pour compenser la petitesse apparente de chacune de ses créatures, ni de la richesse de l'immensité pour doter chacune d'elles

du territoire spacieux qui lui convient. Mais cet enchaînement entre des êtres aussi petits que les planètes et séparés les uns des autres par des distances aussi énormes, devient bien plus frappant et plus surprenant encore quand on quitte notre monde pour élever sa conception jusqu'au monde des étoiles.

En effet, si, après avoir réduit les planètes, comme nous venons de le faire, de manière à les emprisonner dans l'étroite enceinte de quelqu'une de nos vallées, on suppose que les étoiles se soient amoindries et rapprochées dans la même proportion, il faudra voyager bien long-temps avant de parvenir à rencontrer les plus voisines d'entre elles. Quoiqu'on ne sache pas au juste quelle est la distance à laquelle on les devrait trouver, cependant il est certain que l'on pourrait aller à 5000 lieues environ dans tous les sens avant d'en trouver une seule; alors on toucherait sans doute du pied quelque nouvelle boule enflammée, grosse de deux pieds, comme le soleil, ou moins grosse peut-être, ou au contraire plus grosse encore; grosse d'un pied, de quatre, de cinq; de cent, de deux cents! Qui peut savoir les mystères du ciel? On toucherait quelque étoile près de laquelle notre soleil à son tour ne paraîtrait plus que comme une cerise ou un grain de moutarde à côté d'une citrouille; quelque étoile illuminant et échauffant, comme notre soleil, un cortège de planètes dont les dimensions surpassent peut-être aussi tout ce que nous connaissons et qui tournent chacune dans d'immenses orbites de plusieurs lieues de diamètre autour de leur astre central. Puis à des milliers de lieues une lumière nouvelle, des planètes nouvelles! Et des millions de ces soleils se gouvernant ainsi dans leur éloignement réciproque sans se choquer ni se contrarier, après qu'on les aurait examinés, classés, mesurés, se montreraient comme réunis en groupes d'un milliard de lieues de diamètre, séparés peut-être à leur tour par des milliers de milliards de lieues d'autres agglomérations solaires de même nature distribuées dans un autre coin de l'espace. C'est ainsi qu'après avoir réduit un instant les grandeurs du ciel de manière à ce que notre esprit puisse les saisir, nous les voyons bientôt nous échapper de nouveau, malgré la diminution prodigieuse que nous avons supposée, pour se perdre comme auparavant dans les abîmes de l'infini. Voilà la condition de toutes les choses divines et sans mesure. On croit les raptés en en prenant la moitié, puis le quart, puis le dixième; mais on s'aperçoit bientôt qu'il n'y a ni moitié, ni quart, ni dixième dans un tout qui est infini, et que la millième partie est infinie tout aussi bien que le premier infini dans lequel on avait commencé à perdre ses regards.

Que ne se permettra pas envers les autres celui qui aura pris la coupable habitude de mentir devant son père!

TÉRENCE, *les Adelphes*.

ANCIENS COMIQUES.

(Deuxième article, voyez page 163.)

Les frères Parfait prétendent, contre l'opinion de Brossette, que Tabarin, beau-père de Gaultier-Garguille, n'était pas le valet, mais bien l'associé de Mondor, fameux opérateur qui vendait du baume sur le Pont-Neuf; la méprise du public et de Brossette serait venue de ce que, pour attirer les chalans, Mondor et Tabarin faisaient des colloques comiques, dans lesquels ce dernier remplissait le rôle de valet. On aura une idée de l'esprit grossier de ces espèces de parades par l'extrait suivant :

TABARIN. Enfin, j'ai tant fait que nous ferons le banquet. Je n'euise su au monde faire une meilleure rencontre. C'est maintenant la difficulté de dresser les préparatifs. Le sieur Piplagne s'est mis en frais à cause de ses noces : il m'a donné vingt-cinq écus pour aller donner ordre aux pro-

visions de gueule. Il me faut premièrement avoir pour cinq écus de salade, pour cinq écus de sel, pour cinq écus de vinaigre, pour cinq écus de raves, et pour cinq écus de clous de girofle. Mais je n'ai ni pain, ni vin, ni viande! Il vaut

mieux faire mon calcul autrement. J'aurai pour cinq écus de vin, pour cinq écus de pain, pour cinq écus de salade, pour cinq écus de champignons pour l'entrée de table, et pour cinq écus de tripes. Mais je n'ai point de moutarde,



(Théâtre en plein vent de Mondor et de Tabarin, sur le Pont-Neuf, vers 1630.)

il faut que mon calcul ne soit pas juste. J'aurai donc pour cinq écus de pieds de pourceaux pour l'entrée de table, pour cinq écus de cerises pour le second mets, pour cinq écus de confitures pour le troisième service, pour cinq écus de jambon, et pour cinq écus d'andouilles... Il faut que je m'avance pour aller à la boucherie... Mais, à propos, je ne sais pas bien le chemin; il me le faut demander à Francisquine que voici. Ma commère, je vous prie de m'enseigner le chemin de la boucherie.

Francisquine lui offre deux pourceaux qu'elle a dans deux sacs pour vingt écus; Tabarin accepte le marché, et dit qu'il va chercher ce qui lui est nécessaire pour tuer ces pourceaux. Il rencontre Piphagne, lui rend compte du marché qu'il vient de conclure, et revient habillé en boucher. Il découvre l'un des sacs, et, pensant voir un pourceau, trouve que c'est Lucas.

PIPHAGNE. Oimé! quel miracolè prodigio grande qui paraisse.

LUCAS. Au meurtre! on ne veut égorger! Je suis Lucas, et non pas un pourceau.

TABARIN. Vade, sac à noix, tête non pas de ma vie! voilà un pourceau qui parle.

FRISTELIN, qui est dans l'autre sac. Songez à moi, mes amis, je suis mort.

TABARIN. En voici encore un qui est dans ce sac.

FRANCISQUINE. Haye, haye!

TABARIN. Prodige, Messieurs, prodige! voilà les pourceaux qui sautent. Je n'en demeurerai pourtant point là, il faut que je vous étrille. Vous êtes cause que je perds un bon souper.

(Tous se battent.)

En l'honneur de l'esprit de Tabarin et du goût de nos ancêtres, il faut observer que ce passage reproduit seulement la situation des personnages: aucun des acteurs n'apprenait de rôle; chacun d'eux se laissait aller à sa verve, et c'était dans les allusions, les pantomimes, les grimaces et les coups, que se trouvait le principal mérite du spectacle.

Dans une ancienne gravure, on voit attachés, au-dessus du théâtre en plein vent de Mondor et de Tabarin, deux écri-teaux où sont écrits ces vers:

Le monde n'est que tromperie,
Ou du moins charlatanerie;
Nous agitions notre cerveau
Comme Tabarin son chapeau.
Chacun joue son personnage:
Tel se pense plus que lui sage,

Qui est plus que lui charlatan.
Messieurs, Dieu vous donne bon an.

LE CAPITAINE MATAMORE, ou le CAPITAINE FRACASSE des théâtres de l'hôtel de Bourgogne et du Marais, correspondait au Capitano ou au Spezzafero de l'ancien théâtre Italien. c'est un poltron qui fait le brave, et assomme les gens du récit mensonger de ses prouesses. Son costume est en général espagnol.



(Le capitaine Fracasse.)

On lit au bas des gravures qui le représentent :

Tout m'aime ou tout me craint, soit en paix, soit en guerre.
Je croquerai un prince aussi bien qu'un oignon.

Ce capitain plein de boutades,
Estalant en rododomontades
Sa grand' valeur aux assistans,
A tant d'artifice et de grâce
Qu'il nous fait en la moindre farce
Rire et trembler en même temps.

On croit que le nom de Matamore, ou Matamort, lui est venu du titre d'une comédie de Maréchal, tirée du Miles gloriosus de Plaute.

Une des comédies de Scarron est intitulée le capitain Ma-

Matamore : elle est écrite en vers de huit syllabes sur la seule rime *ment*. En tête de la pièce plusieurs prologues sont écrits sous le titre de *Boutades du capitain Matamore*. Voici la dernière stance d'un de ces prologues :

Aujourd'hui des laquais, me trouvant à l'écart,
M'ont donné quantité de bonnes bastonnades,
Mais cet affront m'a mis en de telles boutades,
Que j'en ai dévoré les murs d'un boulevard.
Enfin, tout boursoufflé de dépit, de rancune,
De rage et de fureur,
J'ai roué la Fortune,
Ecorché le Hasard, et brûlé le Malheur.

Dans un passage de l'*Illusion comique*, de P. Corneille, un brave apostrophe ainsi *Matamore* :

Point de bruit,
J'ai déjà massacré dix hommes cette nuit,
Et si vous me fâchez, vous en croîtrez le nombre.

MATAMORE.

Cadedieu! ce coquin a marché dans mon ombre,
Il s'est rendu vaillant d'avoir suivi mes pas;
S'il avait du respect, j'en voudrais faire cas.



(Briguelle.)

BRIGUELLE est le même personnage que le *Brighella* italien : c'était un valet fripon, comme était *Turlupin*.

Briguelle fourbe fait la figue
À tous les démesleurs d'intrigue.

On ignore le nom des acteurs qui ont rempli ce rôle, et presque tous les éloges se rapportent à celui qui a joué en second les *Zani*, depuis 1671 jusqu'en 1675.

On lit au bas de son portrait cette apologie, qui semble témoigner d'un jeu supérieur à celui de la farce et d'une habitude heureuse d'improvisation :

J'aime la comédie, où, riant, je fais rire
Ceux qui prennent plaisir d'écouter de bons mots.
Quand je suis en humeur des traits de la satire,
Je pique également les savans et les sots.

De 1675 jusqu'en 1680, Briguelle a été remplacé par un autre personnage du nom de *Flautin*. Jean Gherardi, qui avait créé ce nouveau rôle, excellait à s'accompagner de la guitare, dont se servait aussi Briguelle.

Avec sa guitare touchée
Plus en maître qu'en écolier.
Il semble qu'il tienne cachée
Une flûte dans son gosier.

JACQUEMIN JADOT jouait sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne vers 1654, dans les beaux temps de la farce. On ne trouve aucun souvenir digne d'intérêt sur ce personnage. Les frères Parfait paraissent avoir supposé à tort que Jac-



(Jacquemin Jadot.)

quemini et Jadot étaient deux acteurs différens. Les vieilles estampes offrent les deux noms réunis, avec cette légende :

Jacquemin, avec sa posture,
Sa grimace et son action,
Nazarde à la perfection,
Et rend quinarde la nature.
On ne peut assez admirer
Les bons contes qu'il nous vient dire,
Qui font qu'à force de trop rire
Nous sommes contraints de pleurer



(Le docteur.)

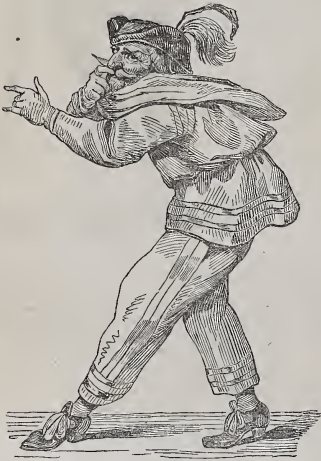
Le DOCTEUR était un personnage bavard qui parlait toujours par sentences et par citations. Ordinairement, il tenait un livre d'*Aristote*, dont il tournait en raillerie les endroits

les plus sérieux. Sur le théâtre Italien, on l'appelait le docteur *Gratian Palardo* : il y a été joué avec succès par Constantin Lolli jusqu'en 1694, et ensuite par Marc-Antonio Romagnesi jusqu'à la suppression du théâtre, le 14 mai 1697. C'était, comme le *Pantracé* et le *Marphurius* de Molière, dans le *Mariage forcé*, un savantasse que l'on ne se faisait pas faute de frapper.

Du fameux docteur Balonarde
Le nez souffre mainte nazarde.

Et ailleurs :

Quand le docteur parle, l'on doute
Si c'est latin ou bas-breton,
Et souvent celui qui l'écoute
L'interrompt à coups de bâton.



(Gandolin.)

GANDOLIN, dont les historiens du théâtre font à peine mention, jouait sur le théâtre du Marais un personnage semblable à celui d'Arlequin. On a conservé sur lui quelques vers assez insignifiants :

Gandolin par sa rhétorique
Nous fait la rate épanouir,
Et pour n'avoir pas la colique
Il faut tant seulement l'ouir.
Quelques fables qu'il nous raconte,
Elles ont un si bel effet,
Que chacun y trouve son compte
Et s'en retourne satisfait.

AGIOTAGE.

BANQUE DE LAW DE LAURISTON. — LA COMPAGNIE FRANÇAISE DES INDES. — LE MISSISSIPPI. — LA RUE QUINCAIPOIX.

Jean Law de Lauriston, né à Edimbourg au mois d'avril 1671, était fils de Jeanne Campbell, de la maison ducal d'Argile, et de William Law, orfèvre, qui avait acquis une grande fortune par ses opérations de banque. A vingt ans, Jean Law quitta sa mère pour courir le monde et satisfaire sa passion des sciences, des voyages et des plaisirs. A Londres, il étudia les secrets du crédit et du commerce ; il se lia avec tous les grands seigneurs, se battit en duel, joua gros jeu, et contracta beaucoup de dettes. A Amsterdam, pour mieux connaître le mécanisme ingénieux de la banque, il se fit commis du résident anglais. A Paris, il taillait le

pharaon. Il n'entraît jamais au jeu avec moins de 400,000 livres, et il gagna des sommes si considérables, que l'intendant de police d'Argenson lui signifia de partir dans les vingt-quatre heures. A Turin, il prêta de l'argent à Vendôme, se fit présenter à Victor Amédée, auquel il exposa son système de finances, et qui lui répondit : « Je ne suis pas assez puissant pour me ruiner. » A Venise, à Gènes, à Vienne, à Bruxelles, partout il joua, partout il gagna. Ses bénéfices s'élevaient à plus de deux millions, il les fit passer en France, et y arriva au moment où Louis XIV venait de mourir.

Le régent, dans l'impossibilité de remplir toutes les obligations de l'État, réduisait les unes, ajournait les autres, élevait la valeur nominale de la monnaie, soumettait les effets exigibles au *visa*, et instituait une chambre de justice pour poursuivre les agioteurs sur les effets royaux, tels que : *promesses de la caisse des emprunts, billets de Legendre, billets de l'extraordinaire des guerres, billets d'État*, etc., etc. Desmarest présenta le tableau de l'année 1716 : dépense de 148 millions, recette absorbée d'avance à trois millions près ; 710 millions d'effets royaux exigibles dans le courant de l'année ; des campagnes dépeuplées, un commerce ruiné, des troupes non soldées et prêtes à se révolter. C'est dans un moment aussi critique que Law proposa son système au régent. Ce prince, ami des novateurs et des savans, s'était occupé de politique, de finances, de chimie, d'alchimie même ; il avait connu Law, apprécié ses talents, compris ses théories. Le conseil des finances ayant rejeté ses offres, Law proposa alors une banque privée établie à ses frais ; ce qui lui fut accordé par l'édit du 2 mai 1716. Le fonds de cette banque fut de 6 millions, divisé en 1200 actions, de 5000 livres chacune. Le haut prix de l'escompte, l'incertitude des monnaies, favorisaient beaucoup l'établissement de Law, et lui permirent, en moins d'un an, de réaliser ce qu'il avait prédit. Avec son fonds, il put émettre jusqu'à 50 et 60 millions de billets, qui circulaient alors dans toute la France. Dès ce moment, sa banque étant devenue banque générale, il songea à y joindre une compagnie de commerce.

Un immense territoire découvert par le célèbre voyageur Delasalle, qui l'appela *Louisiane*, occupait alors tous les esprits : on parlait de sa fertilité, de la richesse de ses mines. Law en obtint la souveraineté pour une compagnie qu'il créa sous le nom de *Compagnie des Indes occidentales*. Le capital de 100 millions, à fournir par les actionnaires, fut divisé en 200,000 actions de 500 livres. La banque qui en prit un certain nombre fut déclarée *banque royale* ; le roi devint garant des billets, Law fut directeur, et le capital remboursé en espèces aux actionnaires. En avril 1719, la demande croissante des billets en fit augmenter l'émission jusqu'à 110 millions. Cependant, comme les actions de la Compagnie montaient peu, Law excita plusieurs seigneurs à en acquérir ; lui-même contracta l'obligation d'en acheter 200 au pair. Il s'engagea, pour rendre le pari plus sûr, à payer la différence d'avance, et consentit à la perdre s'il ne faisait pas l'acquisition convenue : ce fut là le premier exemple de marché à prime. Law ayant obtenu du régent de réunir le commerce des Indes orientales et de la Chine à sa compagnie, créa 50,000 actions de 500 livres pour cette adjonction, et exigea qu'elles fussent payées 550 livres en argent, tant on supposait les avantages considérables.

La fabrication des monnaies présentant 200 millions à gagner sur les refontes, Law, par un édit du 25 juillet 1719, fit attribuer pour neuf ans à sa compagnie des Indes cette fabrication, qu'elle payait 50 millions, le régent ayant besoin de cette somme pour distribuer des faveurs. Songeant toujours à compléter son projet en réunissant les fermes à son système et en remboursant la dette publique, Law imagina de substituer la compagnie à l'État, et de convertir cette dette en actions des Indes. Le bail des grandes fermes ou

perception des impôts fut retiré aux frères Paris, qui avaient essayé de lutter contre Law en formant l'anti-système, et adjugé à la compagnie des Indes, qui en donna au trésor 52 millions par an.

Ainsi, Law qui s'était successivement fait donner le privilège d'une banque générale, l'exploitation des Indes occidentales, le commerce de la Chine et des Indes orientales, la fonte des monnaies, eut encore la perception des impôts, pour laquelle il ajouta à son premier capital une émission de 100,000 actions au capital nominal de 500 livres et au prix de 5,000. Il pouvait ainsi pourvoir aux frais que nécessitait cette nouvelle entreprise, et même satisfaire aux anticipations dont le gouvernement faisait alors un fréquent usage.

La fureur d'avoir des nouvelles actions fut telle, que l'on s'étauffait pour pénétrer à l'hôtel de Nevers, où se déroulaient les souscriptions. Les moindres employés de la Compagnie étaient des protecteurs recherchés. Comme il n'existait pas alors de bourse à Paris, la rue Quincampoix, où habitaient les agioteurs de papiers, était devenue le lieu où l'on débitait les nouvelles pour produire la hausse ou la baisse. On y voyait des nobles illustrés sur le champ de bataille ou honorés dans la magistrature, des gens d'église, des commerçans, des bourgeois paisibles, des domestiques enfin, que des fortunes rapides avaient remplis de l'espérance d'égalier leurs maîtres. Toutes les maisons de cette rue étaient devenues des bureaux pour les marelards de papiers; celles qu'on louait auparavant 7 ou 800 livres en rapportaient 50 ou 60,000. Un savetier, qui avait placé dans son échoppe une table et une écritoire, gagnait 200 livres par jour. Une partie des habitans de Paris avaient transporté leur vie dans ce quartier; ils y venaient le matin, ils y déjeûnaient, ils y dinaient, et lorsque l'ardeur des négociations était calmée, ils jouaient aux quardrilles. Les variations étaient si rapides, que des agioteurs recevant des actions pour les vendre, en les gardant un jour seulement, avaient le temps de faire des profits énormes. On en cite un qui resta deux jours sans paraître, on crut les actions volées; point du tout: il en rendit fidèlement la valeur; mais il s'était donné le temps de gagner un million pour lui. On prêtait des fonds à l'heure, et on exigeait un intérêt dont il n'y a plus d'exemple. On appelait la rue Quincampoix le *Mississippi*, fleuve des pays cédés par le régent à la Compagnie. Le fils de Law fut admis à danser avec le roi, dont il avait l'âge; sa fille, qui comptait à peine six à huit ans, donna un bal chez elle: la noblesse la plus brillante brigua l'honneur d'être admise à cette fête, et des princes demandaient déjà à être fiancés à cette petite fille.

Le régent, séduit comme les autres, enleva les finances à d'Argenson, et destina Law au contrôle-général. Comme il était protestant, l'abbé Tencin fut chargé de sa conversion. Il acheta ostensiblement des terres en France, il ne prenait aucune précaution pour s'assurer une fortune à l'étranger, et rien n'annonçait en lui la crainte de la haine ou de la proscription. Les actions avaient fini par monter jusqu'à 18 et 20,000 livres, c'est-à-dire à trente-six et quarante capitaux pour un. Tout avait été régularisé dans la rue Quincampoix; des gardes y avaient été placés; une commission avait été nommée pour juger sommairement toutes les contestations. Les *Mississippiens* commençaient à se livrer aux plaisirs et aux désordres qui accompagnaient les fortunes rapides. Le régent dégagé de ses soucis, la noblesse qui se croyait enrichie, les agioteurs possesseurs de quantités immenses de papiers, se livraient à toutes les débauches: l'usage du drap d'or était devenu extrêmement commun, on le voyait porté par des gens de toutes les classes. Un nombre innoué d'équipages parcouraient la capitale; les aboutissants de la rue Quincampoix étaient tellement embarrassés par les voitures, que les marchands s'adressèrent au régent pour

se plaindre des obstacles apportés à leur commerce. La fin de 1719 fut le terme de cette funeste illusion. Un certain nombre d'agioteurs plus avisés, commençant à douter, ou pressés de jouer, s'entendirent pour vendre leurs actions. On les vit entrer en possession de beaux hôtels, de superbes terres, et réaliser des fortunes de 50 ou 40 millions. Les actions subirent une première baisse lorsqu'elles furent abandonnées par les *réalistes*. Law fit ce que font tous les gouvernemens dans les mêmes circonstances, et ce qui leur réussit si mal; il commença à recourir aux moyens forcés. Plus ces moyens se multipliaient, plus les actions baissaient. Le régent feignit d'attribuer tout le mal à Law, et lui ôta le contrôle-général pour accorder une satisfaction à l'opinion publique; mais il le reçut en secret et lui donna des consolations. Le mécontentement augmenta de jour en jour; des scènes sanglantes ayant même eu lieu, Law se retira d'abord à sa terre de Guernande, puis demanda des passeports au duc d'Orléans, qui les lui envoya. Le duc de Bourbon, enrichi par le système, lui fit offrir de l'argent et la voiture de M^{me} de Prie; il refusa l'argent, accepta la voiture, et se rendit à Bruxelles, n'important que 800 louis. Le séquestre fut mis sur tous ses biens, consistant en terres et en actions. Il avait été imprudent, coupable même à la fin de son plan; mais il était plus occupé de ses idées que de sa fortune. Tandis que les riches *Mississippiens* avaient acquis des sommes de 40 millions, lui, possesseur de tous les trésors du système, avait à peine gagné 40 millions, les avait placés en France, et n'avait rien envoyé à l'étranger.

Ce génie malheureux, après avoir un moment rempli l'Europe de son nom et de son système, parcourut divers contrées, et se fixa à Venise, où il mourut en 1729, pauvre, oublié, et à peine âgé de cinquante-huit ans. « C'était, dit Montesquieu, le même homme, toujours l'esprit occupé de projets, toujours la tête remplie de calculs et de valeurs numériques ou représentatives. » Il jouait souvent et assez gros jeu, quoique sa fortune fût fort mince, puisqu'elle ne consistait guère qu'en un gros diamant, qu'il mettait en gage ou qu'il retirait, selon que les chances lui étaient contraires ou favorables.

Dominique de Vic, gouverneur d'Amiens et de Calais, vice-amiral de France, avait en la jambe droite emporté d'un coup de fauconneau; quoique guéri de sa blessure qui lui occasionnait néanmoins des douleurs violentes, il s'était retiré dans ses terres en Guienne, et y vivait depuis trois ans, lorsqu'il apprit la mort de Henri III, et le besoin que Henri IV avait de tous ses fidèles serviteurs. Il se fit couper la jambe, vend une partie de ses biens pour aller trouver ce prince, auquel il rendit des services signalés à la bataille d'Ivry et dans plusieurs autres occasions. Deux jours après l'assassinat de Henri IV, de Vic passant dans la rue de la Féronnerie et regardant où avait été commis le crime, fut saisi d'une telle douleur, qu'il tomba presque mort; il expira le lendemain.

« Soyons avarés du temps; ne donnons aucun de nos momens sans en recevoir la valeur; ne laissons sortir les heures de nos mains qu'avec épargne, avec fruit, avec autant de regret que lorsque nous donnons notre or; ne souffrons pas qu'un seul de nos jours s'écoule sans avoir grossi le trésor de nos connaissances et de nos vertus. L'usage du temps est une dette que nous contractons en naissant et qu'il faudra payer avec les intérêts que notre vie stérile a entassés.

LETOURNEUR.

BAIE DE SCRATCHELL

DANS L'ÎLE DE WIGHT.

L'île de Wight, située dans la Manche près de Portsmouth, est la plus importante des îles qui bordent la côte d'Angleterre

Longue de huit lieues et large de quatre, elle possède un sol fertile; ses récoltes abondantes, ses bestiaux nombreux, la douceur de son climat, lui ont fait donner le nom de *Jardin de l'Angleterre*. On y trouve des couches de houille, de la pierre de taille, des terres propres à la fabrication des pote-



(Baie de Scratshell.)

ries, des eaux minérales : le gibier y est abondant, et les côtes sont très fréquentées par le poisson.

Henri VI, à l'occasion de son mariage avec Marguerite d'Anjou, l'épouse en royaume pour le comte de Warwick, qui fut couronné, en 1445, roi de Wight, de Jersey et Guernesey. Ce roi de nouvelle création mourut peu de temps après : c'est le moins remarquable de tous ceux qui ont porté le nom célèbre de Warwick. Il ne faut pas le confondre avec son père Richard Beauchamp, comte de Warwick, ambassadeur auprès du concile de Constance, en 1414, l'un des seigneurs anglais qui montrèrent le plus d'acharnement dans le procès de Jeanne d'Arc à Rouen, et qui, élevé ensuite à la dignité de *régent de France*, en place du duc d'York, gouverna deux ans sous ce titre les conquêtes éphémères des Anglais sur notre continent; il faut encore moins confondre le roi de Wight avec son beau frère, Richard Neville, comte de Warwick, surnommé le *Faiseur de Rois*, qui joua un rôle si important lors de la querelle de la *rose rouge* et de la *rose blanche*, entre le duc d'York et Marguerite d'Anjou.

Les côtes de l'île de Wight sont fort élevées; elles forment dans la plus grande partie de leur étendue un rempart inexpugnable, dont le sommet se dresse parfois à plusieurs centaines de pieds au-dessus des vagues qui en baignent la base. Ces rochers élevés sont habités par de nombreux oiseaux de mer, d'espèces différentes, qui y cherchent en vain un abri contre l'audace des chasseurs.

Il y a dans l'île plusieurs baies; celle dont nous donnons une vue est la baie *Scratshell*, terminée par la dangereuse

chaîne de rochers, célèbre chez les marins, et connue sous le nom de *Needles* (les *aiguilles*). Pour premier plan on a l'arche d'une caverne magnifique, naturelle, de 450 pieds de hauteur, telle qu'il s'en trouve un grand nombre dans l'île. A droite, on aperçoit de grands rochers blancs de calcaire crayeux, traversés par des couches de silex ou d'argile, dont les lignes noires, contrastant singulièrement avec la blancheur du fond sur lequel elles se détachent, semblent des raies d'encre tracées sur une feuille de papier.

Un navire, naufragé à peu de distance des *Needles*, atteste mieux que toutes les descriptions le danger de les approcher. Cependant les *Touristes*, qui des différents points d'Angleterre viennent visiter l'intérieur de l'île et ses côtes, aiment à naviguer autour de ces *aiguilles* où la mer se brise, à passer et à repasser entre elles, malgré la rapidité des courans et l'agitation des eaux. C'est un plaisir recommandé aux esprits romantiques; ils peuvent donner carrière à leur imagination, en louvoyant sous ces rocs sourcilleux, isolés comme des tours ou réunis comme une masse de fortifications imposantes; tandis qu'ils sentent frémir dans sa membrane la barque fragile qui les porte, et que les cris rauques, des oiseaux de mer appellent la brise qui fraîchit.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de LACHEVARDIÈRE, rue du Colombier, n° 50.

JEANNE GREY.



(Salon de 1834. — Exécution de Jeanne Grey, tableau de M. Paul Delaroché.)

LE TABLEAU DE M. PAUL DELAROCHE. —
SES PRINCIPAUX OUVRAGES.

En publiant dans notre 43^e livraison le portrait original de lady Jeanne Grey, nous avons raconté la vie et les derniers momens de cette jeune femme, qui paya de sa tête l'honneur d'une royauté de quelques jours; il nous restait à donner la gravure du tableau inspiré à M. Paul Delaroché par ce pathétique épisode des sanglantes luttes civiles et religieuses de l'Angleterre. L'importance et l'intérêt du travail de M. Delaroché nous ont fait désirer de laisser à l'artiste chargé de le reproduire tout le temps nécessaire pour en rendre les beautés aussi fidèlement qu'il serait possible. Depuis de longues années, nulle œuvre d'art n'avait encore obtenu un succès plus populaire que la *Jeanne Grey*: la curiosité attachante excitée par le sujet, la manière dont il a été exécuté, la disposition des personnes, l'expression des figures, la douleur et la sensibilité répandues dans toute la scène, justifient les suffrages unanimes qui ont accueilli cette nouvelle production du peintre de *Cromwell*.

La situation choisie par l'artiste était naturellement re-

poussante et fort difficile à rendre sans exciter l'horreur ou le dégoût. Une jeune femme que le bourreau va frapper! quoi de plus hideux? Confiez un semblable sujet à un peintre médiocre, vous ne pourrez pas en supporter la vue. Mais, tout au contraire, la toile de M. Delaroché soulève l'émotion la plus vive, sans faire détourner les regards, sans offenser le goût et la délicatesse: il est parvenu à ce résultat en ôtant à l'action sa crudité et sa brutalité, et en charmant les yeux par l'élégance de son dessin et la magie de sa couleur.

Jeanne Grey est agenouillée; ses mains tremblantes, indécises, se baissent pour chercher le billot sur lequel elle doit poser sa tête. Ce mouvement a été rendu par le peintre avec un rare bonheur. Il a conservé à Jeanne Grey tous les traits de la jeunesse et d'une beauté presque enfantine encore; le type de sa tête est d'un choix plein de goût; l'expression de la figure et des mouvemens du corps est l'effroi du coup qui va la frapper, mais non pas l'effroi de la lâcheté. Fidèle à l'histoire, M. Delaroché a donné au bourreau une attitude de respect et de pitié; et il a su exécuter ce per-

sonnage sans tomber dans l'exagération ou le ridicule; le sentiment dont il est animé est délicatement empreint dans l'expression triste de la figure, l'immobilité du corps, la timidité avec laquelle sa main semble se préparer à saisir la hache. Il faut dire que ce bourreau est un chef-d'œuvre pour la hardiesse et la simplicité des lignes, pour la vérité des chairs et du coloris. Jeanne Grey a distribué ses bijoux et ses vêtements aux deux femmes qui l'ont accompagnée; elles sont livrées à la plus vive douleur, et veulent éviter de voir et d'entendre la fatale exécution. Rien de plus heureux que la manière dont le peintre a varié et rendu le désespoir de ces deux femmes : l'une se trouve mal, et est étendue, pâle, immobile; l'autre se retourne avec effroi contre la muraille.

Ce tableau réunit toutes les qualités qui distinguent le talent de M. Paul Delaroche, la pureté du dessin, l'habileté de la composition, la vérité de l'expression, l'harmonie du coloris : cette qualité surtout a été développée avec le plus d'éclat dans Jeanne Grey.

M. Paul Delaroche est jeune encore, et il a déjà composé un grand nombre d'ouvrages. Les premiers tableaux qu'il exposa furent : *Jos dérobé du milieu des morts par Josabet, sa tante*, et un *Christ descendu de la croix*. Mais les deux œuvres qui ont commencé sa réputation sont : *Jeanne d'Arc interrogée dans sa prison par le cardinal de Winchester*, et la *Mort d'Elisabeth*; l'un exposé en 1824, et l'autre en 1827. La *Mort du président Durant*, qu'il fut chargé de peindre dans une des salles du conseil d'Etat, au Louvre, manifesta aussi d'une manière éclatante l'habileté d'exécution et la vivacité d'expression du pinceau de M. Paul Delaroche. Au salon de 1829, *les Enfants d'Edouard*, la *Mort de Mazarin*, *Cinq-Mars* et *Richelieu*, obtinrent un magnifique succès. *Cromwell* fit la vogue du salon de 1831.

Les autres ouvrages de M. Delaroche publiés à différentes époques sont : *Saint Vincent de Paul prêchant pour les enfants trouvés*; *saint Sébastien secouru par Irene*; la *Mort d'Amibal Carrache*; le *dernier Prétendant* et *miss Macdonald*; et *le Jeune Caumont sauvé*; la *Prise du Trocadéro*, la *Suite d'un duel*. La plupart de ces tableaux ont été reproduits par la gravure.

M. Paul Delaroche a été élu, en 1832, membre de l'Académie des beaux-arts.

Il ne suffit pas d'avoir raison; c'est la gêner, c'est la déshonorer que de la soutenir d'une manière brusque et hautaine.

FÉNELON.

DES DIFFÉRENTES PORCELAINES

ET DE LEUR FABRICATION.

La fabrication des poteries est un de ces arts tellement anciens, qu'il semble que l'on doive en chercher des traces jusque vers l'origine des sociétés. Tous les peuples s'y sont livrés en mettant plus ou moins de science dans la préparation des pâtes, et de goût dans la forme des vases.

De toutes nos poteries, la porcelaine est sans doute la plus précieuse; elle doit sa supériorité à la finesse, à la blancheur et à la dureté de sa pâte, à laquelle il ne manque peut-être qu'une seule qualité, celle de résister sans se fendre à toutes les variations de température. On ne sait rien de positif sur l'époque de son invention. En Chine, elle est connue sous le nom de *tsé-ki* : on l'y fabrique depuis des temps fort reculés. D'après les annales de la ville de Fou-Léan, l'art de la porcelaine remonterait au moins à l'an 442 de l'ère chrétienne. A cette époque le fameux bourg de Kin-té-Tchin avait déjà le privilège de fournir la porcelaine aux empereurs, qui nommaient deux mandarins pour en surveiller la fabrication. Suivant d'autres, elle aurait été connue déjà sous la dynastie de Han, qui commença l'an 202 avant J.-C. Plusieurs provinces en fabriquent à présent, et

la forme et la qualité des vases varient presque suivant chaque localité. On lui donne toutes les formes et toutes les dimensions; on l'emploie à tous les usages. Pour les riches on en fait des bassins larges de 4 ou 5 pieds, sur une hauteur presque égale. Dans ces vaisseaux, appelés *kan*, on met des fleurs, des plantes aquatiques ou des poissons dorés. D'autres fois on en fait des lampes, des écuelles, et même des cuillères à l'usage des gens peu fortunés.

Pendant long-temps les porcelaines chinoise ou japonaise ont excité l'admiration des amateurs et l'envie des fabricans européens. Elles sont en effet fort belles, fines, dures, et résistent bien à l'action d'une très haute chaleur; mais depuis que les fabriques françaises nous en ont donné qui réunissent à toutes ces qualités plus de blancheur, il n'est resté à la porcelaine japonaise que son cachet original avec ses formes un peu maniérées et fantastiques, avec ses peintures molles et fines que l'on a trop imitées en Europe.

C'est un père Entrecôles, missionnaire français dans la Chine, que nous devons les premières notions sur la fabrication des porcelaines. Il l'avait étudiée à Kin-té-Tchin, où il était parvenu à former une église. On sut alors que la porcelaine était composée de deux substances : l'une argileuse, blanche et douce au toucher, nommée *kaolin*, paraissant résulter de la décomposition de certaines roches feldspathiques, et l'autre, dure et vitrifiable, connue sous le nom de *pé-tunzé*.

Les Anglais n'ayant pas chez eux ces matériaux, en tirèrent à grands frais de la Chine pour faire des essais; mais ils n'avaient opéré que sur du kaolin, et n'obtinrent qu'une poterie commune. En Allemagne, un chimiste saxon avait par hasard trouvé le secret en combinant des terres à creust. En France on avait réussi à faire une assez belle porcelaine avec les matériaux du pays; mais elle n'avait pas les propriétés de celle de la Chine. Réaumur, qui se livra à des expériences comparatives, constata que nos porcelaines étaient à demi transparentes, qu'elles avaient une cassure unie et vitreuse, qu'elles se vitrifiaient complètement à une haute température, tandis que celles de la Chine, au contraire, étaient d'un blanc opaque, à grains fins, serrés, luisants, et qu'elles résistaient, sans se fondre, à la chaleur la plus élevée de nos fourneaux. De là cette facile conclusion à déduire : que notre porcelaine était le produit d'une matière à demi-fondue, tandis que la porcelaine chinoise était formée d'une pâte infusible, imbibée d'une espèce de verre qui la durcissait et lui donnait son éclat. De cette différence dans les caractères devait naître naturellement la distinction que l'on a faite entre la porcelaine tendre d'Europe, et la porcelaine dure ou chinoise. La première, dont la fabrication est presque abandonnée en France depuis 1803, es aujourd'hui fort estimée des amateurs qui recherchent le vieux Sèvres, et le paient plus cher à mesure qu'il devient plus rare. Ses couleurs étaient fort belles, vives et bien fondues.

La fabrication de la porcelaine se compose d'une série d'opérations qui exigent beaucoup de soins de la part des ouvriers. En premier lieu, la préparation de la pâte demande un broyage assez long et un séjour prolongé dans des cuves ou dans des fosses couvertes. L'espèce de réaction qui s'établit dans la masse lui donne du liant et la rend propre à être travaillée. On a dit qu'en Chine cette macération durait jusqu'à cent ans; quoi qu'il en soit d'un pareil fait, l'expérience prouve que la meilleure pâte est celle qui a séjourné le plus long-temps dans les cuves. Après cette préparation préliminaire, la pâte est *marchée*, c'est-à-dire pétrie par des ouvriers, et réduite en masses rondes ou *ballons*. Viennent alors les *tourneurs*, qui, sur un tour, et à l'aide d'un instrument nommé *tournastrin*, lui donnent la forme de vases; les *mouleurs*, qui, dans certains cas, l'appliquent sur des moules; les *encasteurs* et les *enfourners*, qui sont chargés de mettre les pièces au four; puis les *émaillieurs*,

les fleuristes et les brunisseuses, qui achèvent le travail de la porcelaine.

La porcelaine dure ou chinoise se compose, ainsi que nous l'avons dit, d'une argile infusible (le kaolin) et d'une matière vitrifiable, le petunzé. L'une et l'autre de ces matières se trouvent sur plusieurs points de la France, et principalement aux environs de Limoges, à Saint-Yriez-la-Perche.

Les porcelaines du commerce peuvent être divisées en trois classes, dont chacune reçoit un genre de peinture suivant sa qualité. On réserve l'or pour les plus belles; d'autres reçoivent la peinture à grands dessins; la bleuette est pour les qualités inférieures. On applique ces couleurs avec le pinceau. Ordinairement ce sont des verres colorés par des oxydes métalliques, broyés et délayés avec des essences de lavande ou de térébenthine. Leur cuisson n'exige pas un degré de chaleur très élevé, mais ce degré doit varier presque pour chacune d'elles. On les retrouve après une première fusion, et on les soumet une deuxième fois à la chaleur du four dans des moules qui les tiennent à l'abri de la poussière.

Pendant long-temps la manufacture de Sèvres a fourni les plus belles porcelaines de France; mais les fabriques particulières étant parvenues à rivaliser avec elle pour la beauté des produits, une ordonnance royale de 1776 défendit aux fabricans de faire des fleurs en relief, et de peindre autrement qu'en bleu. Cette prohibition n'ayant pas eu de succès, le monopole tomba avec l'ordonnance. — Par suite de la rivalité d'industrie, la porcelaine française est maintenant arrivée à un beau degré de perfection. Elle est, à la vérité, plus fusible que celle d'Allemagne; et moins estimée que celle de la Chine; mais elles les surpasse l'une et l'autre pour la blancheur.

Jeu du cochon. — En 1425, pendant qu'une partie de la France était tombée momentanément au pouvoir des Anglais, après de longues et terribles guerres, on vit à Paris les habitues, les coutumes et les jeux de la nation victorieuse prendre un instant faveur dans le peuple. Entre autres jeux, on donna aux Parisiens le spectacle d'un amusement empreint d'une ornanté bizarre. Le dernier dimanche d'août 1425, dans l'hôtel d'Armagnac, situé rue Saint-Honoré, et sur une partie de l'emplacement des bâtimens du Palais-Royal, on avait fait dresser un champ-clos, où l'on enferma quatre aveugles armés de gros bâtons, et couverts d'une armure. Avec eux se trouvait également enfermé un cochon destiné à celui des quatre combattans qui viendrait à bout de le tuer. L'historien contemporain qui nous a conservé ces détails, et qui était un riche et considérable bourgeois de Paris, assistait sans doute à cette fête qu'il appelle une *bataille étrange*, et qui réjouit fort les assistants.

A un signal donné, les quatre aveugles, agitant en l'air leurs masses on bâtons noueux, s'avancèrent au hasard pour frapper l'animal, dont la mort seule devait finir le combat. Aux grognemens répétés de la victime, chaque fois qu'ils s'approchaient du côté où ils avaient entendu sa voix, chacun d'eux, accourant à la fois et frappant au hasard, portait de rudes coups, recevait tour à tour et faisait des blessures d'autant plus terribles qu'il était impossible de les parer. Si l'on en croit le bourgeois, auteur du *Journal de Paris*, sous Charles VI, ce jeu ne fit pas fortune. Cette lutte d'aveugles, où ni la force ni l'adresse ne pouvaient trouver leur place, et qui semblait moins un combat qu'un massacre, révolta bien plus qu'elle n'amusa. Quant aux aveugles, « ils se donnèrent, dit l'auteur, de si grands coups de bâton que dépit leur en fut; car quand le mieux euidioient (croyaient) frapper le porcel, ils frappoient l'un sur l'autre; s'ils eussent été armés pour vrai, ils se fussent tués l'un l'autre.... »

Cloches de Saint-Jacques de Compostelle. — La ville de ce nom ayant été prise d'assaut, en 997, par Almanzor, l'un des plus grands guerriers d'entre les Maures d'Espagne, le trésor fut pillé, l'église en partie abattue et les cloches enlevées; celles-ci furent transportées à Cordoue sur les épaules des prisonniers chrétiens, et les plus petites, suspendues à rebours aux voûtes de la grande mosquée, y servirent de lampes pour les prières de nuit. — Lorsqu'en 1236 saint Ferdinand eut pris possession de l'ancienne capitale des califes, il fit reporter à Saint-Jacques de Compostelle, sur les épaules des prisonniers musulmans à leur tour, les cloches dont Almanzor s'était emparé.

MAITRE ADAM,

OU LE MENUISIER DE NEVERS.

Adam Billaut, surnommé maître Adam, était né de parens pauvres aux environs de Nevers, dans le commencement du XVII^e siècle (on ignore la date); il n'eut moyen que d'apprendre à lire et à écrire, et ensuite le métier de menuisier. Dans ses poésies on voit que, dès ses premières années, il éprouva de profonds regrets d'être né dans une position sociale si peu favorable à ses inclinations. Il ne paraît pas même avoir eu dans sa jeunesse cette sorte d'aïssance qu'on trouve chez quelques ouvriers laborieux. Il avait une mère qu'il aimait tendrement, et il la perdit durant une peste qui désola Nevers. Cet événement semble lui avoir inspiré son premier chant de douleur. Il se maria de bonne heure, eut des enfans, et ce ne fut d'abord que dans ses momens de loisir qu'il fit de vers. Le prince de Gonzague, duc de Nevers, fut curieux de le voir et devint son protecteur.

En 1638, il arriva à Paris pour plaider contre le curateur de sa femme; mais il négligea son procès, et composa des vers qui lui valurent une pension du cardinal de Richelieu, pension dont plus tard il fut obligé de solliciter le paiement, comme on le vit, du reste, solliciter l'accomplissement d'une foule d'autres promesses que tant de grands seigneurs lui faisaient libéralement. A cette époque Adam Billaut avait environ vingt-huit ans.

Il est probable qu'il fit plusieurs voyages à Paris. Il y vint d'abord fort pauvre, assez obscur, puis la singularité de voir un artisan poète étonna tous les beaux esprits; Scudery, de Thou, Mezerai, Rotrou, le grand Corneille lui-même, célébrent le menuisier en vers français, en vers latins. Il est peut-être curieux de lire les vers fort peu connus de Corneille :

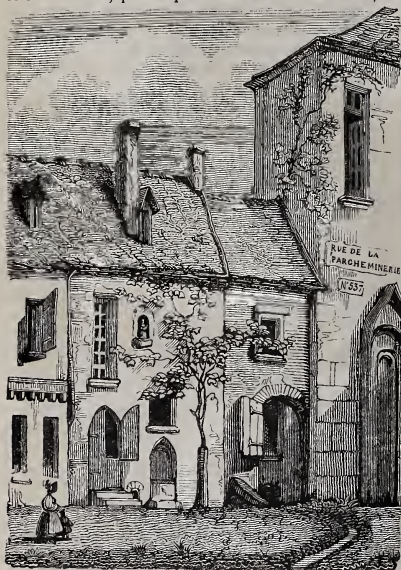
Le dieu de Pythagore et sa métépsychose,
Jetant l'âme d'Orphée en un poète français:
— Par quel crime, dit-elle, ai-je offensé vos lois,
« Digne du triste sort que leur rigueur m'impose ?
« Les vers font bruit en France, on les loue, on en cause,
« Les miens en un moment auront toutes les voix;
« Mais j'y verrai mon homme à toute heure aux abois,
« Si pour gagner du pain il ne sait autre chose.
— Nous savons, dit le dieu, le pouvoir d'un métier :
« Il sera fameux poète et fameux menuisier,
« Afin qu'un peu de bien vous ennuie d'estime. »
A ce nouveau parti l'âme le prit au mot,
Et s'assurant bien plus au rabot qu'à la rime,
Elle entra dans le corps de maître Adam Billot.

Le menuisier de Nevers, vanté de toutes parts, devint presque à la mode parmi les grands. Mais il n'en fut pas plus heureux. Ses idées changèrent; il se sentit mal à l'aise dans les cours; leur railleuse admiration lui devint à charge; il fit un voyage en Italie sans que l'on sût trop pourquoi. Plus tard, on le surprit regardant sa rue paisible de Nevers, son établi, ses outils qui se sont rouillés. Puis, soit que sa vie ait été un peu désordonnée, soit que les largesses des grands n'aient pas été durables, on le voit obligé de reprendre l'état de menuisier pour vivre. A cette époque

maître Adam chante sa pauvreté, le mépris de la richesse et des riches qui se sont joués de lui ; il célèbre son unique protectrice, la princesse Marie, celle qui devait épouser le roi de Pologne : elle résidait habituellement à Nevers. Il chante tristement son départ ; il était alors en proie aux douleurs d'une vieillesse anticipée. Ses affaires n'allaient guère mieux que sa santé. Il était séparé de sa femme ; on lui retira un privilège qu'il avait obtenu sur la vente des eaux de Bourbon-l'Archambault ; il se représente :

Un des pieds chaussé, l'autre nu.

Cependant il est probable que la fin de sa vie fut moins misérable que n'en fut le commencement. Il y a tout lieu de croire qu'il se réunit à sa femme, qu'il avait quittée ; et son fils aîné, pour lequel il sollicitait un bénéfice, ne



(Maison de maître Adam, à Nevers.)

dut pas le laisser dans un besoin absolu. Il mourut, le 19 juin 1662, dans une maison connue sous le nom du *Ravelin* ou de la *maison de l'Arquebuse*. Le duc de Nevers la lui avait donnée en usufruit. Cette habitation appartient encore à la ville. Le portrait d'Adam Billaut et celui de sa femme sont exposés dans la salle des séances du conseil-général.

Maître Adam a laissé trois ouvrages : les *Chevilles*, le *Villebequin*, et le *Rabat*. Ce dernier n'a jamais paru. Les *Chevilles*, imprimées pour la première fois en 1644, renferment des passages bien supérieurs, en général, à ce qu'on rencontre dans le *Villebequin*, qui se sent de la vieillesse et de la misère de l'auteur. C'est dans le premier recueil que se trouve la célèbre chanson : « *Aussitôt que la lumière* », seul monument vraiment populaire en France de ce poète sorti du peuple. Cette chanson si connue a subi, avant de nous parvenir, de nombreuses altérations, et l'on doit la préférer telle que l'auteur l'a faite.

Parmi les morceaux dont se composent les deux recueils dont nous venons de parler, on ne doit pas craindre de dire qu'on trouve des fragmens d'odes et d'élégies empreints du caractère le plus noble, le plus énergique et le plus touchant. Nous citerons ce morceau composé à propos d'une contesta-

tion survenue entre maître Adam et Dupuy, célèbre médecin de ce temps, qui prétendait que l'âme était soumise aux organes. Adam fit les stances suivantes :

Mon corps n'est plus qu'un tronc qui tremble et qui soupire,
Le sang dans ses canaux va perdre sa chaleur ;
Mais l'âme qui soutient ce trébuchant empire,
Est exempte des coups qui causent ce malheur.

Son immortalité brave cette prison,
Et par des sentimens plus divins que profanes,
Elle rit de ces fous qui mettent les organes
Au-dessus du pouvoir qu'elle a sur la raison.

Les rochers, comme nous enfans de la nature,
Ces monstres sourcilleux qui pénétrèrent les airs,
Et qui, dès le moment que l'on vit leur structure,
Ont toujours surmonté la foudre et les éclairs ;
Ces immobiles corps, dont les têtes chenues
Avoisinent les cieus à la honte des nues,
Par les rigueurs du temps ont-ils été détruits ;
Et l'éclatante écho qui leur sert de génie
N'a-t-elle pas toujours la pareille harmonie
Que celle qu'elle avait quand ils furent construits ?

Nous terminerons par cette strophe d'une élégie qu'il publia sous le titre d'*Épithaphe*, à la mémoire de madame Claude de Saulx de Tavannes, morte fort jeune :

Dans cet heureux séjour où tout le monde aspire,
Où les contentemens surpassent les desirs,
Où tout est immortel, où les moindres plaisirs
Sont plus à désirer que l'éclat d'un empire,
Dans les félicités qu'on ne peut exprimer,
Assise sur les bords du céleste rivage,
Elle voit des mortels l'ambitieus orage
Sans crainte de la mer.

LE CLAMYPHORE.

Le clamyphore constitue peut-être la plus singulière de toutes les espèces comprises dans l'ordre des édentés, ordre qui cependant ne se compose guère que d'animaux très étranges. Le nom d'*édentés* par lequel on les désigne collectivement ne peut s'appliquer, rigoureusement parlant, qu'à quelques unes des tribus de ce groupe ; dans le langage des naturalistes, il signifie seulement l'absence de dents à la partie antérieure des mâchoires ; c'est un caractère commun à toutes les tribus, mais tandis que dans celle des paresseux les incisives seules manquent en haut et en bas, dans les tatous et les oryctérotes il y a de plus absence de canines ; enfin, il n'existe de dents d'aucune sorte dans les fourmiliers et les pangolins ; il n'y en a pas non plus dans les monotrèmes, que pour cette raison quelques naturalistes ont comptés au nombre des édentés ; tandis que d'autres, en raison de la conformation de leur bassin, les ont placés parmi les marsupiaux ; au reste, les monotrèmes diffèrent tellement de tous les animaux dont on a voulu les rapprocher, qu'on en doit former au moins un ordre à part, si même on ne les fait entièrement sortir de la classe des mammifères, comme l'ont proposé quelques zoologistes, pour en faire une classe intermédiaire entre celles des mammifères et des oiseaux.

« Les édentés, dit Cuvier, quoique réunis par un caractère négatif, l'absence de dents antérieures, ne laissent pas que d'avoir entre eux quelques rapports positifs. Ainsi, ils présentent en général de gros ongles qui embrassent l'extrémité des doigts, et se rapprochent plus ou moins de la nature des sabots ; de plus, ils sont remarquables par un défaut d'agilité et une lenteur dans les mouvemens qui résultent évidemment de certaines dispositions dans leurs membres. »

Les édentés sont, comme les marsupiaux, des animaux à peu près inconnus aux anciens naturalistes, et qui ne l'ont été des modernes qu'à la suite des découvertes faites par les navigateurs dans le xv^e et dans le xvi^e siècle. Provenant

de pays lointains, il n'est pas extraordinaire qu'ils nous semblent étranges ou étrangers, car ces deux mots ont en définitive la même signification, et dans notre vieux langage se prenaient indifféremment l'un pour l'autre. Aussi quand nous disons que les formes d'un animal sont étranges, cela signifie seulement qu'elles diffèrent des formes que nous avons le plus habituellement sous les yeux, et cela ne veut pas dire qu'elles le rendent moins propre à tenir sa place dans la création ou qu'elles en fassent un être misérable.

Quant au premier point, il faut songer que si l'histoire naturelle avait été cultivée d'abord par les habitans de la Nouvelle-Hollande, leurs livres parleraient probablement de nos bœufs, moutons et chevaux, comme de bêtes très singulières; quant au second point, quoiqu'il présente plus de difficultés pour certains détails, on peut remarquer, en général, qu'à mesure que nous avançons dans la connaissance des mœurs des animaux, nous reconnaissons mieux que chaque être a dans son organisation tout ce qu'il lui faut pour vivre commodément. Ainsi Buffon, quoiqu'ayant d'or-

dinaire un sentiment très juste des harmonies naturelles, s'est tout-à-fait trompé à l'égard du paresseux; et on sait aujourd'hui que ce lent animal, dont le sort lui paraissait si digne de compassion, ne mène pas une vie plus malheureuse que le cerf de nos forêts. Ses membres, à la vérité, ne sont pas disposés pour courir, mais ils lui servent à se transporter commodément sur les branches des arbres où il trouve sa nourriture, et à s'y soutenir sans fatigue pendant tout le temps nécessaire. Ces cris mélancoliques, qu'on supposait arrachés par la douleur que lui cause le mouvement, ne sont rien moins que plaintifs. J'ai vu des animaux de cette espèce vivans et tourmentés d'une manière barbare: la douleur ne leur arrachait aucun gémissement; les sons flûtés qu'ils font entendre la nuit, surtout lorsqu'il fait un beau clair de lune, et qui rappellent les trois notes de l'accord parfait, ont, à la vérité, quelque chose de triste pour notre oreille, mais non pour celle des paresseux, chez lesquels ils sont un appel à leur compagne.

Si nous avons vu en Europe des kangourous empaillés



(Chlamyphores.)

avant d'avoir rien appris des habitudes de ces animaux, en observant leurs petits bras presque inutiles pour la marche, nous aurions peut-être été portés à croire qu'ils ne pouvaient échapper que difficilement aux poursuites, et cependant les premiers voyageurs qui les ont aperçus surent à peine dans les commencemens distinguer quelque chose de leurs formes tant ils fuyaient avec rapidité.

Pour revenir à notre sujet, c'est-à-dire aux édentés, nous dirons que l'ordre des édentés, en n'y comprenant point les *monotrèmes*, se divise en deux tribus, dont la première, celle des *tardigrades*, ne comprend que le genre des paresseux, lequel n'est composé lui-même que de deux espèces, l'*aï* et l'*unau*, l'une et l'autre habitantes des parties chaudes du continent américain.

L'*aï* est remarquable par le nombre des os qui forment la portion cervicale de son épine. Tous les mammifères, depuis la girafe, dont le cou est plus long que le corps, jusqu'aux éctacés, chez lesquels cette portion par sa brièveté ne se distingue pas du tronc, y ont un même nombre de vertèbres,

sept, ni plus ni moins. L'*aï* seul en a neuf, et cette exception est d'autant plus remarquable, que l'*unau*, qui ressemble à l'*aï* par presque tous les autres points, reutre pour celui-ci dans la règle générale.

La tribu des tardigrades, avons-nous dit, ne se compose que d'un seul genre; mais si l'on comprend dans le cadre zoologique les espèces perdues, il faut rattacher à ce premier groupe des édentés deux espèces d'animaux antédiluviens dont les débris ont été aussi trouvés en Amérique. Ils étaient l'un et l'autre dans des proportions colossales, et comparables à celles de l'éléphant, tandis que la taille des paresseux ne dépasse pas celle du chien. On leur a donné les noms de *mégathérium* et de *mégalyonyx*. Le premier diffère des paresseux surtout par l'absence de canines; quant au second, on ne le connaît pas assez bien pour savoir s'il constitue seulement une espèce ou bien un genre distinct.

Les édentés de la première tribu ont un régime purement végétal; ceux de la seconde, au contraire, se nourrissent principalement d'insectes et de cadavres. Les naturalistes

les ont répartis, d'après la considération des dents, en deux groupes, dont l'un comprend les genres *tatou* et *oryctérope*, chez lesquels on trouve encore des dents mâcheïères, l'autre les genres *fourmiliers* et *pangolins*, chez lesquels il n'y a plus aucune sorte de dents. Cette distribution ne paraît pas trop bonne, car, à ce caractère près, les oryctéropes ressemblent de tout point aux fourmiliers, et de même les tatous se rapprochent des pangolins par la cuirasse écaillée dont leur corps est revêtu, par la faculté qu'ont presque toutes les espèces de se rouler en boule lorsqu'elles sont menacées de quelque danger, enfin par leur genre de vie.

Les fourmiliers, comme leur nom l'indique, vivent de fourmis et de termites. Pour attaquer la demeure de ces insectes (demeure souvent maçonnée avec une grande solidité), ils ont les pattes antérieures munies d'ongles très puissants. Afin de ne pas user inutilement ces précieux instruments, les fourmiliers tiennent habituellement les doigts repliés, la pointe des ongles étant reçue dans un creux que présente la paume de leur main, et, pour surcroît de précaution, en marchant, ils ne posent que sur le côté extérieur du poignet. Lorsqu'ils ont ouvert la tranchée dans une fourmière, ils font sortir de leur long museau une langue qui ressemble à un ver de terre, et qui s'allonge énormément. Cette langue est recouverte de viscosités auxquelles les fourmis se collent, et l'animal la ramenant alors dans sa bouche, écrase entre ses mâchoires dépourvues de dents les insectes qui y étaient restés adhérens. Il est remarquable que le pie-vert, qui est le fourmilier des oiseaux, peut aussi faire sortir démesurément sa langue, et qu'il possède, comme l'animal dont nous parlons ici, des moyens énergiques pour creuser, quoique ce soit par un procédé fort différent.

On connaît trois espèces de fourmiliers, dont la plus grande a la taille de Pours, et la plus petite celle du rat. Toutes les trois sont originaires des parties chaudes et tempérées de l'Amérique.

L'*oryctérope*, dont on ne connaît qu'une espèce, se trouve dans le nord de l'Afrique. Ses ongles sont moins bien disposés que ceux des fourmiliers pour entamer une maçonnerie, mais ils sont plus propres, en raison de leur largeur, à creuser promptement, dans un sol peu résistant, les terriers où l'animal se retire.

Les pangolins, comme nous l'avons dit, ont, de même que les tatous, le corps revêtu d'une sorte de cuirasse; mais, pendant que chez les derniers les pièces de l'armure sont disposées en plastrons et en bandes transversales, chez les premiers, elles sont disposées en écailles qui se recouvrent à la manière des feuilles d'un arctichaut.

Des deux espèces de pangolin, l'une, qui a la queue deux fois plus longue que le corps, est originaire d'Afrique; l'autre, dont la queue est proportionnellement beaucoup moindre, se trouve aux Indes orientales. Cette dernière a été vaguement connue des anciens, et Elien en parle sous le nom de Phatagen.

On a trouvé sous terre, dans le Palatinat, une phalange onguéale qui annonce un pangolin de vingt pieds et plus de longueur.

On a trouvé de même en Amérique, à l'état fossile, des ossements d'une tatou de taille gigantesque, et long de dix pieds au moins, sans la queue.

Dans les tatous proprement dits, les diverses pièces de l'armure tiennent intimement dans la peau, ou plutôt sont développées dans son épaisseur même; mais dans le sous-genre des clamphores, cette cuirasse est séparée du corps dans presque toute son étendue; on peut introduire la main entre la face inférieure et la peau qui revêt le dos et les flancs de l'animal, de sorte que l'on serait presque tenté de croire que le clamphore peut, suivant les besoins, revêtir ou quitter ce corselet. Il n'y a que dix ans que l'existence du clamphore est connue aux naturalistes. Il fut apporté du

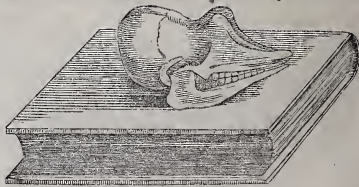
Chili à Philadelphie à la fin de 1824 et décrit l'année suivante par M. R. Harlan.

Nous ne parlerons point de ses formes générales, la figure mise en tête de cet article en donne une plus juste idée que ne le pourrait faire toute description. On remarquera que cette forme le distingue de tous les mammifères connus, puisque, lorsqu'on l'aperçoit de profil, on croirait voir un animal à qui on aurait retranché toute la partie postérieure. Cette apparence est rappelée par l'épithète de *truncatus* (tronqué), qui sert à désigner la seule espèce jusqu'à présent connue.

La taille du clamphore atteint à peine celle de la taupe, à laquelle on peut le comparer en raison de ses habitudes souterraines, et de certaines particularités de structure qui sont liées au reste avec ce genre de vie : tels sont l'extrême petitesse des yeux, organes en effet à peu près inutiles à des êtres qui vivent habituellement dans les ténèbres; un museau robuste, sorte de boutoir nécessaire à tous les animaux destinés à fouir, et dont le cochon nous offre un autre exemple; enfin des bras vigoureux pour exercer le rude métier de mineur, des mains larges pour enlever à la manière d'une pelle la terre remuée, et des ongles forts et tranchants qui puissent entamer le sol quelque dur qu'il soit. Du reste, entre la main de la taupe et celle du clamphore, il y a cette différence, que la première l'a dirigée en dehors et la seconde en dedans. Les membres postérieurs sont faibles chez l'une et chez l'autre, et à la surface du sol il est probable que le clamphore ne se mouvrait pas avec plus d'agilité que notre taupe.

La tête du clamphore est couverte d'un seul plastron à compartimens arrondis. La cuirasse qui revêt le corps résulte de l'assemblage de lames étroites dont chacune se compose elle-même, suivant le rang qu'elle occupe, de 15 à 22 plaques quadrangulaires. Cette enveloppe, qui dans aucun point n'a pas plus d'une ligne d'épaisseur, présente plus de consistance et moins de flexibilité qu'une semelle de cuir également épaisse. Elle est, comme nous l'avons dit, libre partout excepté le long de l'épine et à la nuque; elle est attachée au dos seulement par un prolongement de peau assez lâche, mais elle se fixe plus solidement à la tête sur deux protubérances qui s'élèvent de l'os frontal. Sans cette adhérence et sans la disposition de la queue, qui est fortement recourbée en arc, l'écaille serait facilement enlevée.

Les lames du dos ont la forme d'un buse arqué; celles de la partie postérieure sont plates et ont la figure d'un fer à cheval. Dans l'échancrure qu'offre le bord inférieur de la dernière se loge la partie descendante de la queue qui bien-tôt après se recourbe pour se porter directement en avant, et est terminée par une sorte de pelle ou de spatule.



(Tête disséquée du clamphore.)

Toute la surface du corps est couverte d'un beau poil soyeux plus long et plus brillant que celui de la taupe, mais moins épais. On en voit sortir au-dessus de la dernière rangée des plaques du dos, garnissant ainsi d'une sorte de frange le bord de cette cuirasse. Les oreilles et les yeux sont aussi protégés par de longs poils, au milieu desquels ces organes sont comme cachés, disposition qui n'est pas assez clairement exprimée dans la gravure.

Le clamphore porte dans la langue du pays dont il est originaire, le nom de *pechichiago*.

Amitiés. — Il ne faut pas chercher la cause du peu de durée de nos liaisons de cœur dans la légèreté naturelle à l'homme, mais plutôt dans notre manière de comprendre l'amitié. Au lieu de voir surtout dans cet attachement un sentiment, on y cherche trop souvent un moyen de réussite. Nos amis ne sont pas toujours pour nous seulement des objets d'affection, ce sont en même temps des instrumens que nous employons pour notre bien-être, notre plaisir ou notre fortune. Nous ne nous contentons pas d'en être aimés, nous voulons nous en servir : aussi, au lieu de bâtir dans notre âme à l'amitié un temple en dehors du monde et à l'abri de ses froissemens, nous la mêlons à notre vie extérieure, et nous la rendons dépendante des événemens ; nous nous occupons de son utilité encore plus que nous ne sentons sa douceur ; et notre affection, ainsi liée à notre intérêt, cesse, sans que nous nous en apercevions, aussitôt que celui-ci ne nous sollicite plus. — Il faut aimer son ami pour le bonheur d'aimer, et non pour le profit qu'on en peut attendre.

Jean de Nivelles. — Ce proverbe remonte assez haut dans notre histoire ; aussi la tradition s'en est-elle allée, et dans ces vers de La Fontaine,

Ce n'était pas un sot, non, non, et croyez-m'en,
Que le chien de Jean de Nivelles,

on ne retrouve plus l'origine de cet adage, que l'on rapporte de la manière suivante :

Jean de Nivelles était le fils d'un de nos plus puissans et de nos plus nobles seigneurs ; il s'appelait aussi Jean de Montmorency. D'un caractère naturellement violent, il ne sut pas modérer ses emportemens même à l'égard de son père, et dans une querelle domestique il lui donna un soufflet. Cité pour ce fait devant la cour du parlement, il n'eut garde de comparaître ; en vain fut-il sommé, selon l'usage, à son de trompe, par tous les carrefours de Paris, « tant plus on l'appelloit, dit un auteur, tant plus il se hastoit de courir, et de fuir du costé de la Flandres ; » et le peuple, qui d'ordinaire ne manque pas d'expressions énergiques à appliquer aux objets de son amour ou de son mépris, l'appela « Chien de Jean de Nivelles, qui s'enfuit quand on l'appelle » locution qui depuis est passée en proverbe.

IMPRIMERIE.

DU COMPOSITEUR. — DES CASSES.

Nous avons vu, page 224, que les caractères d'imprimerie consistent en lames métalliques, allongées, parfaitement équilibrées sur leurs quatre faces, et portant chacune à leur extrémité supérieure une lettre en relief.

Pour former une ligne d'écriture, il s'agit de maintenir les lettres juxtaposées l'une contre l'autre ; à cet effet, un ouvrier, que nous désignerons désormais sous son nom de *compositeur*, tient dans sa main gauche le petit instrument dont nous donnons le dessin, et y pose successivement dans le fond les lettres convenables ; quand la ligne est finie, il en forme une seconde, en l'adossant contre la première, de même qu'il avait adossé celle-ci contre le fond de l'instrument, et ainsi de suite.



Le nom de *compositeur* a été donné à cet instrument,

aussi indispensable à l'ouvrier *compositeur* qu'un fusil à un fusilier. On voit qu'il porte une sorte d'équerre *ac*, dont le côté *c* peut glisser le long de la paroi où sont figurés des trous à distances égales, et s'y maintenir à l'aide du boulon ; en outre, le boulon étant reçu dans une rainure pratiquée sur ce même côté *c*, avant d'être serré il permet à l'équerre de glisser par un mouvement doux à droite et à gauche. On obtient ainsi tel écartement que l'on juge nécessaire entre les côtés *a* et *b*, et par suite telle longueur de ligne que l'on désire. Cet écartement détermine ce qu'on appelle la *justification de l'ouvrage*.

Les lettres d'une ligne, posées rapidement au-dessus des lettres de la ligne précédente, dans le cours de la *composition*, ne glisseraient pas avec facilité, ce qui occasionnerait une perte de temps ; c'est pour cela que l'on applique sur la première ligne déjà composée une lame de cuivre bien poli, contre laquelle on pose les lettres de la seconde ligne, et que l'on retire ensuite pour passer à la troisième. La lame de cuivre est un peu plus élevée que les caractères ; elle est figurée sur le *compositeur* dont nous avons plus haut la représentation.

Le *compositeur* en rangeant ses caractères doit avoir grand soin de mettre les lettres toujours dans le même sens, sans qu'on aurait, par exemple, des *i* avec le point en bas, des *g* la queue en l'air, comme on le voit dans le mot suivant : *viflence*. Or s'il lui fallait regarder la lettre lorsqu'il la dispose, le *compositeur* ne ferait peut-être pas le quart de sa besogne ordinaire, sans compter qu'il serait horriblement fatigué de cette attention portée sans cesse sur un petit objet. On a imaginé de faire un ou deux crans sur un des côtés du caractère, de façon que, d'un simple coup d'œil jeté sur le *casselin* où est la lettre qu'il va prendre, le *compositeur* distingue les crans, et sait dans quel sens il doit placer le caractère. Voilà une invention bien simple ; mais si l'on essayait de calculer le temps qu'on a gagné par son secours, l'argent qui a été épargné, le plus grand nombre de livres qui par suite ont été répandus dans le monde, l'instruction acquise..... que de choses !

Le *compositeur* est généralement payé d'après l'ouvrage qu'il fait : au plus habile, à celui qui a la main la plus leste, le coup d'œil le plus vif, à celui qui porte à son ouvrage la plus grande attention, à celui-là revient à la fin de la quinzaine la solde la plus forte. Disons ici, en passant, que MM. les auteurs peuvent être pour quelque chose dans la quantité de besogne qu'un *compositeur* met à fin ; il leur suffit d'écrire lisiblement, clairement ; mais, en général, ce n'est pas leur vertu : de bien s'en faut. Il est certain que, d'une part, l'impétuosité des idées peut être cause de mots à moitié écrits, et que de l'autre, le précepte de Boileau :

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,
Corrigez-le sans cesse.....

amène des ratures, des notes, des additions, etc. ; mais on devrait se faire un cas de conscience de livrer certains manuscrits absolument griffonnés, et tels que le *Chat Murr* d'Hoffmann les eût reniés ; on peut tout concilier en faisant recopier quelquefois.

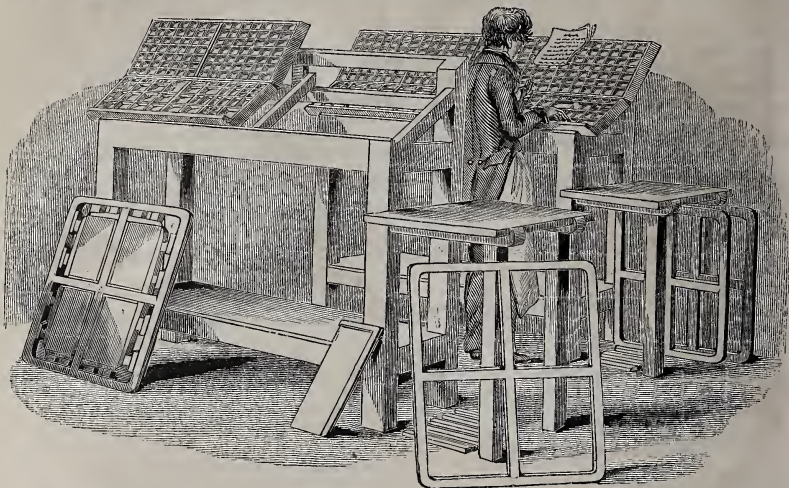
Le *compositeur* contient 6, 8, 40 lignes ; lorsqu'il est plein, on en saisit le contenu avec les doigts des deux mains, et on le pose sur une pièce de bois à rebords, nommée la *galle*. Une certaine adresse est nécessaire pour opérer ce transport ; si on le manque, tous les caractères, qui ne se maintiennent que par leur frottement et la pression des doigts, tombent en désordre ; l'ouvrier a fait un *pâté*, en langage technique ; il est aussi confus qu'un écolier, qui, sur une page d'écriture destinée à souhaiter une *bonne fête*, laisse tomber une grosse tache d'encre, un *beau chapon* ! Du reste ces accidens arrivent rarement.

Nous parlerons dans un autre article de la *mise en pages*, ainsi que de la correction des épreuves : aujourd'hui nous

terminerons en racontant quelques détails sur les compartimens qui contiennent les lettres.

La seconde gravure donne une idée suffisante de ce que nous avons à dire Elle représente deux rangs ; dans celui

du fond, on voit le compositeur devant des *casses* (c'est ainsi qu'on nomme la boîte à compartimens où est renfermé le caractère) ; il a la copie sous les yeux, le compositeur dans la main gauche, et de la droite il saisit un *r* dans



(Intérieur d'un atelier de compositeurs.)

le *cassetin*. Sur le rang du premier plan, il n'y a qu'une *casse*, et l'ouvrier n'y est pas ; on voit à gauche un *châssis*, où quatre pages sont disposées ; d'autres châssis vides sont à droite, et une *galée* est par terre contre le pied du rang. Enfin deux tables horizontales en pierre sont à droite de chaque compositeur pour recevoir les pages.

Une casse se compose de deux parties ou *casseaux* : le *haut* et le *bas* ; dans le *bas* sont les caractères courans *a, b, c, d, ...*, les chiffres, la virgule, etc. ; dans le *haut* sont les petites et les grandes capitales *A, B, A, B, etc.*

Les compartimens ou *cassetins* ne sont point rangés par ordre alphabétique ; on a disposé les lettres qui reviennent le plus fréquemment dans la partie inférieure du casseau d'en bas, la plus proche du compositeur ; sa main a ainsi moins de chemin à faire. — On doit remarquer que, pour la même raison, les compartimens ne sont pas tous d'une égale dimension ; les plus grands contiennent les lettres dont on fait le plus usage : celles-ci sont avec les autres dans une proportion déterminée par l'expérience. L'*e* est la lettre dont on a le plus besoin : ainsi, dans une vente ou *police* de 400,000 lettres, contenant toutes les sortes d'un caractère, il y a pour le *e* 42,000, pour le *s* 8,000, pour le *t*, le *r*, le *t*, 6,000 ; le *a*, le *o*, le *u*, 5,000 ; 5,500 *n*, et seulement 2,600 *m* : on ne compte que 200 *k*. Les grandes capitales sont bien moins nombreuses : il y a 600 *E*, 75 *L* ; les petites capitales encore moins : 400 *e*, 50 *k*.

Ces nombres sont cependant variables : par exemple, si l'on compose des comédies, il faudra plus de capitales, à cause du nom des interlocuteurs ; le *v*, le *z*, courront aussi beaucoup, à cause des secondes personnes du pluriel, *vous venez, vous pensez*, qui se reproduisent souvent ; si l'on compose du technique, il y aura beaucoup d'*y*, pour les mots issus du grec. Quand c'est du latin, il faut beaucoup de *m*, de *n*, de *u*, de *æ* ; si c'est de l'italien, des *i* et des *o* ; si c'est de l'anglais, le *h*, le *t*, courront à cause de la syllabe *the* si fréquente. En anglais, on compte 42,000 *e*, 9,000 *t*, 8,500 *a*, 8,000 *i*, *n*, *o*, *s* ; 400 *k*, etc.

La disposition de la casse dont on se sert aujourd'hui paraît

avoir été en usage dès les temps les plus anciens ; elle était sans doute alors convenablement disposée : aujourd'hui, les modifications de la langue exigeraient quelques changements. M. Théotiste Lefevre, prote d'une imprimerie à Saint-Germain, a fait à ce sujet un travail consciencieux et d'une effrayante longueur : il a calculé les espaces que la main parcourt en allant chercher les lettres dans leurs *cassetins*, tels que ceux-ci sont disposés dans la casse actuelle ; puis il a refait ces mêmes calculs avec une nouvelle disposition de casse de son invention. La comparaison lui a donné des résultats fort curieux dont nous citerons les principaux.

Se douterait-on, par exemple, que la main droite d'un compositeur d'une habileté ordinaire parcourt moyennement dans une année, pendant les 500 jours de travail, 6,928,933 pieds ; près de 600 lieues, c'est-à-dire une distance plus grande que celle de Paris à Constantinople ou à Saint-Petersbourg ? Ce résultat est néanmoins véritable : on concevra donc qu'en rapprochant du compositeur certaines lettres, trop éloignées de lui relativement à la fréquence de leur emploi, on puisse épargner beaucoup de temps. M. Lefevre a trouvé par un premier calcul une économie de 553,000 pieds, qui donne par an au compositeur un bénéfice net de 25 jours de travail.

C'est le treizième du temps ! les compositeurs des gazettes quotidiennes, qui travaillent à la journée, pourraient terminer leur travail une demi-heure plus tôt. Néanmoins ce changement ne saurait s'introduire brusquement : il faudrait qu'un certain nombre de compositeurs appréciaient convenablement par expérience la bonté de chacune des nouvelles modifications, et qu'ils voulassent se soumettre aux premières difficultés d'un changement d'habitude.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE

sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins,

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,

Successors de M. LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

LE LOTUS ÉGYPTIEN.



(Nymphaea caerulea, nymphaea lotus.)

Différens arbres ou arbrisseaux ont été appelés *lotus* par les anciens. — Le *Judaïm*, vanté dans l'écriture pour la suavité de son odeur et la bonté de son fruit, paraît être le *rhamnus lotus* de Linnée, arbre épineux, à feuilles découpées comme celles du houx, et produisant un fruit farineux, gros comme une olive ou une fève. — Homère, dans l'*Odyssée*, représente les compagnons d'Ulysse séduits par l'extrême douceur du fruit du lotus, jusqu'à perdre le souvenir de leur patrie. — Certains peuples qui vivaient sur les côtes d'Afrique, aux environs de la petite Syrte, sont surnommés, par l'historien grec Hérodote, *lotophages* (de *lotos*, *lotus*, et de *phagô*, manger). Le même écrivain compare les fruits du lotus aux dattes. — Théophraste, philosophe grec, auteur d'un *Traité des plantes*, rapporte que l'armée conduite par Ophellus contre Carthage n'eut pendant plusieurs jours d'autres alimens que ces fruits. — L'historien grec Polybe donne une description d'un lotus arbre, où l'on reconnaît les caractères du *zizyphus lotus* plutôt que ceux du *rhamnus lotus* : il ajoute qu'avec les fruits macérés & brisés dans l'eau on composait une liqueur délicate. — Pline le naturaliste parle de cette liqueur comme d'un vin qu'on ne pouvait conserver plus de dix jours. — Enfin, Eustathe, évêque de Thessalonique au XII^e siècle, appuie l'assertion de Pline, et attribue en outre au fruit le goût de la nêfle.

Les anciens ont encore donné le nom de *lotus* aux cinq plantes suivantes : *nymphaea lotus*, *nymphaea caerulea*, *nymphaea nelumbo*, *arum colocasia* et *trifolium melilotus*. Quoique les trois premières aient des rapports communs, elles offrent des différences sensibles. La *nymphaea nelumbo* est incarnat ; la *nymphaea lotus* est blanche, ses pétales extérieures sont seulement un peu rosées à l'extrémité. La *nymphaea caerulea* est bleue. Les feuilles de la *nymphaea lotus* sont orbiculaires, un peu dentées sur les bords et en cœur (voyez le dessin). Celles de la *nymphaea nelumbo*

sont pliées. Les feuilles de la *nymphaea caerulea* sont à peines sinuées.

Les recherches des botanistes modernes sur ces plantes ont aidé à éclaircir certains points obscurs de l'histoire de l'antique Egypte : tant il est vrai que toutes les sciences sont appelées à se secourir mutuellement : l'archéologie doit une part de ses progrès aux progrès de l'histoire naturelle.

Dans Hérodote, que nous avons déjà cité, on lit ce passage : « Les Egyptiens qui vivent dans les lieux marécageux usent des moyens suivans pour se procurer de la subsistance : Quand le Nil est parvenu à sa plus grande hauteur, et que les champs sont submergés, il paraît à la surface de l'eau une immense quantité de plantes ressemblant à des lis et qu'on appelle *lotos* : les Egyptiens, après les avoir coupés, les font sécher au soleil ; ils fabriquent une espèce de pain avec la semence de cette fleur, qui ressemble à celle du pavot ; ils en mangent aussi la racine, qui est ronde, de la grosseur d'une pomme, et d'un parfum agréable. » La description de Théophraste s'accorde assez avec celle-ci ; on y voit de plus que les pédoncules de cette plante soutiennent une belle fleur rosacée, se ferment au coucher du soleil, et se plongent dans l'eau pour repaître à son lever ; ce phénomène a lieu chaque jour jusqu'à ce que la fleur soit tombée et le fruit formé. Le fruit ressemble à celui d'un large pavot, et contient une grande quantité de petites graines, comme celles du millet. Il est question dans le même auteur d'une autre variété de cette plante que l'on mange crue ou cuite ; sa tige est haute de quatre coudées, et de la grosseur du doigt ; sa fleur est grosse comme une fois celle du pavot ; son fruit ressemble à un rayon orbiculaire contenant dans ses loges des fèves bonnes à manger ; ce lotus est le *nymphaea nelumbo*, que Théophraste appelle *kyamos aigyptiakos*.

Cette fleur a été respectée et honorée à cause de la forme

orbiculaire de ses feuilles, qui était chez les anciens un symbole de la perfection, et à cause des différents états que fait éprouver à cette plante la présence du soleil. La *Nymphaea lotus* a dû les mêmes honneurs à l'éclatante blancheur de sa fleur, symbole de la pureté. D'après ces diverses idées, les Égyptiens ont figuré par le lotus le lever d'Osiris ou du soleil, parce qu'ils disaient que cet astre sortait de régions humides. Osiris, dit Plutarque, était habituellement vêtu d'une couronne de lotus; il était d'ailleurs d'usage de faire des couronnes de ces fleurs, qui répandaient une odeur suave de cannelle ou d'œnis. Les Égyptiens avaient fait aussi du lotus un emblème de l'inondation du Nil et de la fertilité de leur sol. Ils y attachaient des idées différentes, suivant les variétés d'espèces, et selon les divers degrés de floraison, depuis le simple bouton jusqu'à l'entier développement de la corolle. Le lotus était consacré comme emblème de la création du monde, qu'on disait sorti des eaux. Ces diverses attributions, et beaucoup d'autres, sont indiquées sur un grand nombre de bas reliefs et sur les peintures qui décorent les caisses des momies; enfin l'on a trouvé dans les tombeaux des couronnes et des bouquets de sa fleur desséchée.

Le lotus d'Égypte était peu connu des Grecs et des Romains, qui l'ont comparé, comme on l'a vu ci-dessus, à des plantes plus communes, et en ont confondu les variétés. On reconnaît sur les monuments égyptiens le fruit du lotus blanc, qui a la même forme que celui du pavot, et c'est à cette ressemblance que l'on croit pouvoir attribuer les erreurs commises à son sujet par les auteurs anciens et par les antiquaires qui ont quelquefois confondu avec les fruits du pavot ceux du lotus figurés sur plusieurs médailles d'Égypte. La *Nymphaea nelumbo*, à fleurs incarnat, serait aujourd'hui inconnue des naturalistes, s'ils ne l'avaient retrouvée dans les Indes orientales, où elle est désignée dans les livres sous le nom de *tamara*, *strischū*, *kamala*. Cette plante y était honorée et considérée, suivant l'ancienne religion des Hindous, comme un emblème de la puissance productrice du monde. Brahma est porté au-dessus de l'abîme sur une fleur de *tamara*; c'est aussi l'attribut d'une déesse de l'abondance. Enfin le dieu Naraayana (ou Bralima) est représenté assis sur une fleur de lotus supportée par des oies; il tient aussi d'une main un lotus, et de l'autre un vase. Le lotus fait allusion à l'origine du monde, qui passait pour être sorti du sein des eaux. (On peut observer le rapport qu'il y a entre cette idée, celles des Égyptiens, et le premier verset de la Genèse.) L'oie, le lotus, le vase, sont des emblèmes communs à l'ancienne religion de l'Inde et à celle de l'Égypte. Mais si le rapprochement des symboles et des doctrines mythologiques de ces deux peuples prouve qu'il y eut autrefois entre eux certains rapports d'origine, les recherches des savans, bien que suivies d'importans résultats, n'ont pas encore fixé l'opinion sur l'antériorité que chacun de ces deux peuples revendique sur l'autre.

M. Delille, auteur des mémoires sur le lotus, insérés dans la grande description de l'Égypte, a retrouvé dans cette contrée les deux espèces de cette plante le plus fréquemment reproduites sur les monuments, et qui se rapprochent le plus des descriptions d'Hérodote et de Théophraste; ce sont la *Nymphaea carulea* et la *Nymphaea lotus*, toutes deux représentées par le dessin qui accompagne cet article. L'espèce blanche (*Nymphaea lotus*) croît dans les fossés, les canaux et les rivières de la basse Égypte, et varie de hauteur suivant la profondeur des eaux; elle atteint jusqu'à 5 pieds: sa racine offre un tubercule arrondi d'environ 15 lignes de diamètre, et recouvert d'une écorce sèche et brune, semblable à du cuir. Ses tiges, cylindriques, ont la grosseur du petit doigt, et offrent cinq épines à leur naissance, ce qui s'accorde avec la description de Théophraste. La *Nymphaea carulea*, à feuilles en fer de flèche, est plus rare.

NAUFRAGE DES ENFANTS DE HENRI I^{er}, ROI D'ANGLETERRE, EN 1120,

PRÈS DE BARFLEUR.

Au mois de novembre 1120, Henri I^{er}, roi d'Angleterre, se trouvait dans son duché de Normandie. Après une guerre longue et opiniâtre, il venait de faire la paix avec le roi de France Louis-le-Gros. Un mariage que Guillaume, son fils aîné, l'héritier de sa couronne, avait contracté avec la fille de Foulques, comte d'Anjou, venait d'ajouter une province de plus à ses possessions du continent. L'ambition du roi était satisfaite; victorieux de tous ses ennemis, il se voyait maître de l'Angleterre et d'une partie de la France; sa fortune ne semblait pas pouvoir monter plus haut. Après une absence de quatre années, il s'en retournait triomphant dans sa ville de Londres.

Il se rendit avec sa famille et ses chevaliers au port de Barfleur, en Normandie, où une flotte venait d'être équipée pour leur passage.

La cour était rassemblée sur le rivage, quand un certain marin, nommé Thomas, s'approcha du roi et lui présentant un marc d'or, lui adressa ces paroles:

« Étienne, mon père, à toute sa vie servi le vôtre sur mer; ce fut lui qui transporta au rivage d'Angleterre le bon duc Guillaume, quand il alla, avec l'aide de Dieu, en entreprendre la conquête. Seigneur roi, je vous supplie de me donner en fief le même office; j'ai pour votre service royal un vaisseau neuf, que l'on appelle *la Blanche-nef*, parfaitement équipé, et manœuvré par cinquante rameurs habiles. »

Le roi lui répondit: « J'ai choisi le navire que je dois monter, et je ne le changerai pas; mais, pour faire droit à ta requête, je confie à ta garde et à ta conduite mes deux fils, Guillaume et Richard, et ma fille Adèle, que j'aime tous comme moi-même, avec un grand nombre de mes chevaliers et mon trésor. »

Le navire du roi partit le premier par un vent du sud, à la chute du jour, et aborda le lendemain matin à Northampton.

La Blanche-nef tarda de plusieurs heures; ses matelots, transportés de joie, entouraient les jeunes princes: des muids de vin furent apportés et distribués avant le départ, et la nuit était venue, que les danses et les chants joyeux duraient encore sur le rivage.

On mit à la voile enfin. Outre Guillaume et Richard, les fils du roi, et leur jeune sœur Adèle, il y avait sur le navire dix-huit dames, filles ou épouses des plus nobles seigneurs, plusieurs évêques et savans prélats, cent quarante barons et chevaliers, la fleur des armées d'Angleterre et de Normandie, tous plus ou moins illustrés par de longues années de combats. On y comptait en tout trois cents passagers.

Plusieurs d'entre eux pourant, les plus prévoyans et les plus sages, descendirent à temps du navire, hésitant à confier leur vie à des matelots privés de raison, qui, dit le vieux chroniqueur, s'emparaient des sièges ou se heurtaient sur les muids de vin et les coffres du trésor royal qui encombraient le pont.

Au signal du départ, l'équipage s'élança à la manœuvre avec ardeur, et *la Blanche-nef* sortit du port aux acclamations; mais voilà qu'au moment d'entrer dans le raz de Gatte, aujourd'hui Gatteville, tandis que ses rameurs, pleins de vin, déployaient leur force, se faisant un point d'honneur de rattraper le vaisseau du roi, elle donna de son flanc gauche sur un rocher que la mer couvrait à peine, et que l'on croit être celui nommé *Quil'ebauf*, dont la tête ronde et blanche commença à sortir de l'eau à mi-marée.

Un cri de détresse fut poussé à la fois par tous les passagers; on l'entendit du rivage, car la mer était calme et belle; mais aucun secours ne vint, personne n'en pouvant soupçonner la cause.

On dit qu'au milieu de la confusion et des ténèbres, Thomas,

le malheureux pilote, chercha entre tous le fils aîné du roi. Il le descendit dans une chaloupe, qu'il fit voler sous ses avirons; mais aux cris de la jeune Adèle, sa sœur, le fils du roi voulut retourner pour la recueillir, et la faible barque, se rapprochant du navire à demi submergé, chavira sous le poids de tous les naufragés qui s'y jetèrent.

Le prince Guillaume avait dix-huit ans; il venait d'épouser Malthide, l'héritière d'Anjou, qui n'en comptait que quatorze. Déjà veuve avant d'avoir quitté l'enfance, la jeune reine comprit tout le malheur de sa destinée, et, pleine de tristesse, finit sa vie dans un monastère.

Tout avait disparu dans ce naufrage, hormis deux hommes, un jeune chevalier, fils de Geoffroy de l'Aigle, et un boucher de Rouen, nommé Bérold.

Tous deux se tenaient cramponnés à la pointe d'une vergue, quand Thomas, le pilote, reparut après avoir plongé; il avait repris ses forces et recouvré sa raison. Il dressa la tête au-dessus de l'eau; n'apercevant plus que ces deux hommes: « Qu'est devenu le fils du roi? leur cria-t-il. — Il a disparu comme les autres, répondirent-ils. — Malédiction sur moi! » dit le pilote, et il se replonga dans l'abîme.

Le temps était resté calme et la mer unie comme une glace; la lune éclaira les flots toute la nuit. C'était une nuit de novembre longue et froide, et les deux naufragés se soulevaient toujours au mat qui les avait sauvés. Bien des fois sans doute ils s'étaient recommandés à Dieu et à leur saint patron; ils avaient promené leurs yeux avides sur la mer, ou tenté si leurs cris de détresse et leurs signaux ne pourraient pas attirer les pêcheurs de la côte.

C'étaient deux existences bien différentes que ces deux compagnons d'infortune disputaient aux flots! Mais dans ce rapprochement fortuit et cette communauté de périls, tous deux s'aidaient et s'encourageaient par des paroles affectueuses.

Enfin le jeune seigneur, plus délicat sans doute, sentit ses forces lui manquer; ses mains, engourdis par le froid et vaincues de lassitude, lâchèrent le bois qu'elles ne pouvaient plus serrer; il s'abandonna à la mer en priant Dieu, dit les chroniques, pour le salut de son compagnon.

Le houcher Bérold échappa seul au naufrage; ses membres, plus robustes, endurèrent mieux le froid de la nuit; des pêcheurs vinrent sur le matin le recueillir dans leur barque. C'était un pauvre hère, vêtu d'une peau de mouton, le plus obscur et le plus misérable des trois cents passagers de la *Blanche-nef*, qui ne l'avaient reçu que par charité, et le seul qui ait transmis ces détails aux chroniqueurs du temps.

Le lendemain de cette terrible nuit, tandis que la mer rejetait à la côte de Barfleur les corps des naufragés, le roi Henri, après une heureuse traversée, attendait sur l'autre rivage l'arrivée du second navire. Tout le jour s'écoula dans l'inquiétude.

La funeste nouvelle se répandit enfin sur le soir; mais nul n'osa se charger d'en informer le roi. Tous ceux qui avaient des amis ou des proches, renfermaient leur douleur en eux-mêmes; tous tremblaient de porter au roi ce coup terrible.

On en chargea un enfant qui se précipita à ses pieds, et lui apprit tout en pleurant. Le roi Henri tomba à terre de douleur, et pendant plusieurs jours ses larmes ne tarirent pas; il appelait tour à tour ses trois enfants, ou recommandait incessamment le récit des prouesses de tous les braves qu'il avait perdus.

De ce jour-là, disent les historiens, on ne le vit plus jamais sourire.

Murmure, murmurer. — Cette onomatopée (voy. t. 1^{er}, p. 143), ne varie point dans le grec, dans le latin, dans l'italien, dans l'espagnol, etc. Ce sont là de ces mots que la nature semble avoir enseignés à tous les peuples.

Leur son peint parfaitement à l'oreille le bruit confus et doux d'un ruisseau qui coule à petits flots sur les cailloux, ou du feuillage qu'un vent léger balance et qui cède en frémissant. Le mouvement vague et presque imperceptible des eaux et des bois élève dans la solitude une rumeur qui interrompt à peine le silence, tant elle est délicate et flatteuse; et c'est de là que les langues ont tiré ces expressions si harmonieuses et si vraies, que, tous les jours répétées, elles paraissent toujours nouvelles.

Tout est changé, tout me rassure;
Je n'entends plus qu'un bruit
Semblable au doux *murmure*
De l'onde claire, pure,
Qui tombe, coule et fuit.

Dans ces vers de Donneville, toutes les syllabes coulent et *murmurent*.

J'ose croire que nous n'avons point à envier, dans cette circonstance, la prononciation des Latins, si elle était telle que Dumasais et beaucoup d'autres grammairiens le présumant. En effet, le mot *murmure*, prononcé à la française, est composé de sons plus liquides et en quelque sorte plus fugitifs que n'étaient ceux de leur *murmour* (*murmur*), et du *mormoria* des Italiens; et l'harmonie n'en peu emphatique de ces derniers nous leur fait perdre, selon moi, quelque chose de leur grâce et de leur fluidité.

Dict. des Onomatopées.

MUSÉE DES PETITS AUGUSTINS.

SON HISTOIRE. — DESCRIPTION DE L'ARG DE GAILLON. — FONDATION DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS. — DESCRIPTION DE TOUTES LES CONSTRUCTIONS COMMENCÉES DANS CETTE ÉCOLE.

Lorsqu'en 1790 l'Assemblée constituante eut déclaré les biens du clergé propriétés nationales, on s'occupa de la conservation des monuments qui ornaient les édifices religieux. Une *Commission des monuments*, composée de savans et d'artistes, fut spécialement chargée de ce soin. Les bâtimens du couvent de la rue des Petits-Augustins furent choisis pour recevoir les tableaux et les sculptures; M. Alexandre Lenoir en fut nommé conservateur, et s'occupa de ranger les monuments par ordre des temps. Ce fut le 1^{er} septembre 1795 que ce précieux Musée fut ouvert au public.

On vit des productions de l'antiquité, du moyen âge, des temps modernes, classées par siècles, et de la manière la plus instructive, la plus propre à faire connaître l'état des arts et leur marche progressive. Depuis 1795 jusqu'en 1814, cette vaste collection s'enrichit continuellement d'objets de la plus haute valeur comme art; toutes les parties des bâtimens des Augustins, l'église, le chœur, le cloître, la cour, et le jardin, nommé *Élysée*, à cause des tombeaux qu'on y avait placés, en furent remplis et décorés. M. Lenoir avait placé dans la nef de l'église plusieurs monuments d'époques différentes, celtiques, grecs, romains, français, et de divers siècles; cette nef se nommait la *Salle d'introduction*. C'était là qu'on voyait les trois Grâces de Germain Pilon les tombeaux de Diane de Poitiers, de François 1^{er}, de Richelieu, etc. Dans la distribution des autres salles, M. Lenoir avait adopté un ordre chronologique. Cinq salles séparées contenaient les productions des arts de cinq siècles; cette division commençait au treizième et se terminait au dix-huitième.

La cour de ce Musée offrait plusieurs objets curieux; mais le plus remarquable qui s'y voit encore est une portion considérable du château de Gaillon, construit en 1500, par le cardinal d'Amboise, premier ministre de Louis XII.

Le XVI^e siècle a été, en France, le plus important pour la perfectionnement des arts. C'est alors que l'on vit dans les

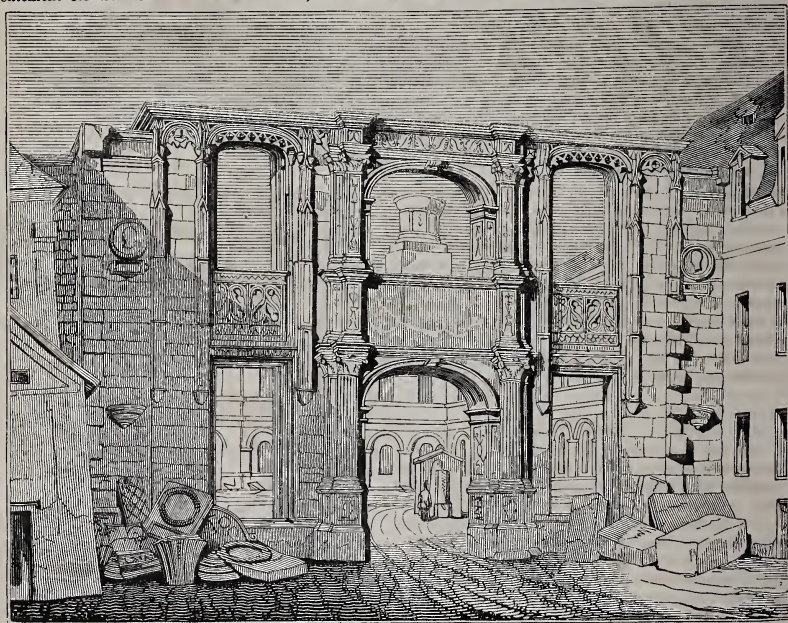
formes des statues, et plus encore dans les bas-reliefs, un principe d'élégance et une grâce naturelle de style, que Jean Goujon et Germain Pilon développèrent avec tant de bonheur. L'architecture multipliait des ornemens et des décorations empruntés aux plus agréables fantaisies de l'imagination. Ce fut le cardinal George d'Amboise qui contribua le plus à ce mouvement, en envoyant des artistes en Italie étudier les chefs-d'œuvre de Raphaël. Le type de cette charmante architecture du XVI^e siècle fut le château de Gaillon, bâti par le cardinal avec une magnificence rare : il employa à la décoration de ses palais Jean Juste, sculpteur, né à Tours, qu'il avait envoyé à Rome, à ses frais, pour étudier les arabesques de Raphaël. Ce château, ayant été démoli, fut recueilli par parties, de 1801 à 1802, au Musée des Petits-Augustins; la partie la plus importante est celle nommée *l'arc de Gaillon*, qui orne la cour du Musée.

Dans cette même cour, on voit une façade qui a partiellement été transférée du château d'Anet, mais dont

l'architecture est inférieure à celle de l'arc de Gaillon.

D'après le plan de M. Alexandre Lenoir, le jardin, appelé *Elysée*, contenait principalement des tombeaux, parmi lesquels on distinguait ceux d'Anne de Montmorency, de Dagobert 1^{er}, et celui d'Abélard et d'Héloïse, transféré depuis au Père-Lachaise.

Ce Musée perdit quelques monumens de peinture et de sculpture, lorsque, par suite du concordat de 1802, on donna une nouvelle organisation au culte catholique : plusieurs églises réclamèrent des objets qu'elles avaient possédés. Mais, en 1815, la suppression de ce Musée fut décidée : une grande partie des richesses qu'il renfermait fut enlevée; toutes celles qui étaient relatives aux princes et princesses des familles royales, tombeaux, statues, bas-reliefs, etc., furent transférés dans l'église de Saint-Denis, où ils avaient été pris. Diverses églises ou maisons religieuses rentrèrent en possession d'autres parties de cette collection qui perdit dès lors la qualification de *Musée*, et reçut celle de *Dépôt de mo-*



(Arc de Gaillon, à l'École des beaux-arts de Paris.)

numens d'arts. En 1816, l'École royale des beaux-arts fut établie sur cet emplacement, et, en 1820, commencèrent de nouvelles constructions destinées à cette école.

Mais, depuis cette époque, le développement qu'a reçu l'École des beaux-arts, l'insuffisance du local réservé aux précieuses collections qu'elle possède encore, et la nécessité de pourvoir à de nouvelles exigences, réclamées par les changemens survenus dans la direction des études, ont forcé l'administration à modifier les anciens projets, et à commander des travaux sur un plan plus vaste. Ces travaux sont maintenant en pleine activité, et promettent un des monumens les plus importants de Paris.

Ce nouveau plan contient trois grandes divisions : la première renferme les salles destinées aux études quotidiennes; la seconde est consacrée aux divers concours; enfin la troisième comprend le musée des études, c'est-à-dire la partie appelée à recevoir toutes les œuvres qui pourront servir de modèles aux artistes. De tout le projet cette partie est la

plus importante : l'architecte a pour but de distribuer les modèles de la manière la plus propre à instruire les élèves, de réparer autant que possible la perte du *Musée des monumens français*, en utilisant les restes précieux qu'on a laissés enfouir dans les caves ou tomber en ruine.

Par un heureux hasard, l'arc de Gaillon, qui seul avec le portique d'Anet a survécu à la destruction de la collection du Musée des monumens français, se trouve précisément dans l'axe du bâtiment principal construit dans le jardin; cette position favorable a déterminé l'architecte à en faire la décoration principale d'une vaste cour d'entrée, qui doit servir d'introduction aux diverses parties de l'édifice. Cette cour, véritable musée en plein air, sera séparée de la rue des Petits-Augustins par une grille de trente mètres de longueur; tout le mur de gauche sera décoré par les nombreux fragmens d'architecture gothique que possède l'école, et représentera l'art français jusqu'au XV^e siècle environ. L'arc de Gaillon, complété par des arcades d'un style varié, et prove-

nant aussi du même château, offrira aux artistes le type de la jolie architecture du siècle de Louis XII, et servira de transition à l'architecture de la renaissance, dont Philibert Delorme nous a laissé le modèle dans le portique d'Anet. Le côté de la cour qui s'aligne avec ce portique conservera le même style d'architecture. Neuf colonnes doriques venant aussi du château d'Anet, et retrouvées dans les caves de l'école, serviront à décorer un large portique à arcades, qui doit donner entrée aux salles des cours et à celles des modèles. L'ancienne église du convent, à laquelle le portique d'Anet sert de façade, sera restaurée de manière à recevoir les fragmens des monumens français qui ne pourraient être exposés à l'action de l'air. Une colonne de marbre rouge, une belle vasque du xv^e siècle, qui doivent être placés dans la cour, compléteront le tableau chronologique de notre architecture nationale.

A travers les arcs à jour de Gaillon, et parallèlement à lui, s'apercevra le monument principal, qui en est séparé par un espace de trente mètres environ; cet espace présente à ses extrémités deux parties circulaires, qui, en dégagant le monument des constructions trop rapprochées, reliera entre elles les diverses portions de l'édifice, et permettra encore de disposer avec ordre les nombreux fragmens que la première cour ne saurait contenir.

Ce musée, consacré à l'étude de l'antiquité, renfermera dans le rez-de-chaussée les modèles d'architecture grecque et romaine. Des salles pour les expositions des concours, pour les conseils d'administration, pour la collection des grands prix de peinture, occuperont tout le premier étage. Un étage en attique, élevé sur la façade de l'édifice, sera destiné à recevoir la bibliothèque, et tous les dessins et manuscrits possédés par l'école. Sur un rez-de-chaussée, percé par des croisées circulaires, s'élèvera encore un étage d'architecture à arcades, séparées par des demi-colonnes corinthiennes. Au-dessus de ce dernier étage, une attique, ornée de pilastres saillans, en satisfaisant au besoin de la localité, complètera l'ensemble de la façade, et permettra au monument de dominer les autres constructions, et d'être aperçu de la rue, au-dessus de l'arc de Gaillon.

ECLAIRAGE DES PHARES.

Si un brasier de charbon de terre ou de bois était placé au sommet d'une tour, on le verrait de tous les points de l'horizon; mais pour que sa portée atteignit à plusieurs lieues, il faudrait une grande consommation de combustible, un soin continuel des gardiens; d'ailleurs, l'intensité pourrait être variable, et l'apparence étant la même que celle de tout autre feu allumé parfois sur la côte, il y aurait danger de les confondre; enfin tous les phares se ressembleraient, et un navigateur, trompé sur sa route (voyez tom. I^{er}, pag. 282), prenant l'un pour l'autre, courrait risque de s'aller briser sur une pointe de roches, au lieu d'entrer dans un passe.

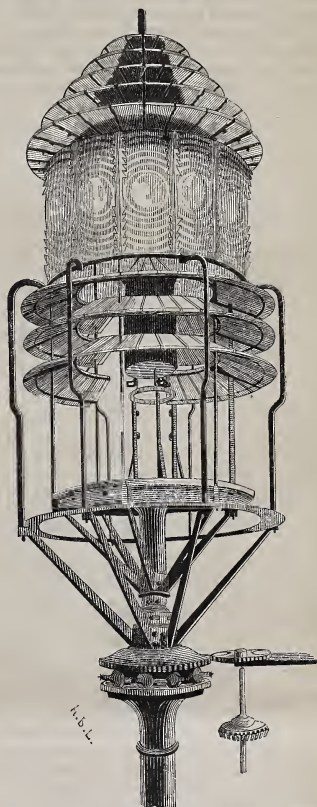
On imagina, vers la fin du siècle dernier, pour le phare de Cordouan, de placer une lampe d'Argent au foyer d'un miroir parabolique argenté. C'est à M. Teulère, architecte-ingénieur de Bordeaux, et à Borda, membre de l'Institut, que l'on doit l'idée et le perfectionnement de cette découverte dont nous allons donner une explication.

On sait que si un point lumineux est placé au foyer d'un miroir concave parabolique, tous les rayons, qui vont frapper dans des directions diverses la surface de ce miroir, sont réfléchis en un faisceau de rayons parallèles; ainsi, l'observateur sur lequel on dirigerait l'axe du réflecteur, recevrait tous les rayons émis par le point lumineux, au lieu de n'être frappé seulement que du petit nombre des rayons envoyés dans sa direction, comme cela arriverait dans l'appareil parabolique.

Cependant cela ne remplacerait point le brasier : la lu-

mière n'éclairerait qu'une direction privilégiée. On pourrait parer à cet inconvénient en disposant plusieurs becs et réflecteurs dans des directions diverses; mais il y aurait toujours des espaces angulaires où jamais la lumière ne parviendrait. On satisfait à toutes les conditions en faisant tourner l'axe qui porte les lampes, de manière à éclairer successivement toutes les directions.

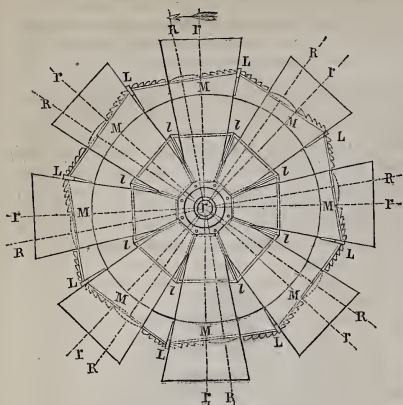
Tel fut le principe de l'éclairage des phares jusque vers 1825. Il y fut fait dans cet intervalle de nombreux et considérables perfectionnemens, surtout par M. Bordier-Marcel. Mais M. Fresnel a changé le principe d'éclairage précédemment fondé sur la réflexion des miroirs, et il a fondé le sien sur celui de la réfraction au moyen d'une lentille.



(Exposition de 1834. — Appareil d'éclairage du phare Saint-Mathieu, par M. Soleil.)

La lentille, comme le paraboloidé, jouit de cette propriété, que tous les rayons lumineux qui arrivent sur elle, de son foyer, dans des directions obliques, en ressortent de l'autre côté en un faisceau de rayons parallèles.

Les gravures qui accompagnent cet article (p. 286) sont destinées à donner une idée du nouveau mode d'éclairage adopté pour les phares de France. On voit dans la fig. 1 le plan, et dans la fig. 2 la coupe de l'appareil tel qu'il fut d'abord imaginé par M. Fresnel, que les sciences ont perdu il y a quelques années.



(Fig. 1.)

Une lampe F (fig. 2) occupe le foyer commun de huit lentilles; tous les rayons lumineux divergens qu'elle projette sur cet entourage forment huit faisceaux de rayons parallèles. Dans la fig. 1, on voit le pourtour des huit lentilles L, L, L, etc., qui ont un mouvement de rotation autour du foyer par le moyen du mécanisme G E (fig. 2). Il en résulte que, pour un navire placé à une certaine distance, la lumière du phare est tantôt vive et brillante, tantôt pâlisante par degrés, et tantôt éclipée, pour reparaitre d'abord pâle, puis s'accroissant par degrés, et enfin vive et brillante de nouveau. Expliquons ces phases diverses.

Le parallélisme et la concentration des rayons divergens a surtout lieu sur le milieu de la lentille, près de son axe; ces effets sont moindres à mesure qu'on s'écarte du centre. Lors donc que, par la rotation, l'axe d'une lentille passe sur un navire à 5 ou 6 lieues en mer, il se manifeste un éclat de lumière qui s'affaiblit à mesure que la lentille tourne. Bientôt il y a éclipse, parce qu'il ne s'échappe pas suffisamment de lumière par les points de jonction L, L, L, L (fig. 1) et parties avoisinantes.

Mais les lentilles verticales qui entourent la lampe ne reçoivent pas tous les rayons échappés du foyer; il y en a qui s'en vont par-dessus et par-dessous; les seules qui atteignent la lentille X X, par exemple (fig. 2), sont comprises dans l'angle X F X. Ceux qui sont au-dessus se perdent dans l'atmosphère. On avait imaginé, pour les recueillir, une petite lentille l inclinée de 45°, qui concentrait les rayons supérieurs à X F; ceux-ci en ressortaient formant un faisceau de rayons parallèles, et se réfléchissaient parallèlement à F L R au moyen d'un miroir: chaque grande lentille LL, LL (fig. 1) était accompagnée d'une lentille moindre H, H, H, etc., et d'un miroir M, M, M, M, qui se projette (fig. 1) sous la forme d'un trapèze.

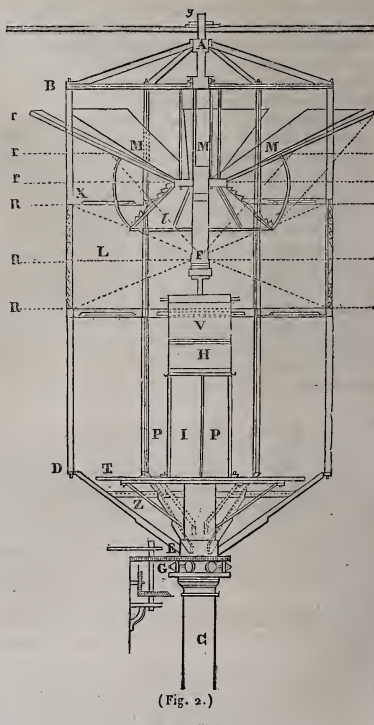
Depuis, on a remplacé ces petites lentilles par des couronnes de miroirs qui opèrent le même effet. Elles sont représentées sur le dessin que nous donnons du phare de l'exposition. On distingue en haut cinq de ces couronnes disposées en jalouses. On en a aussi placé en bas pour recueillir les rayons inférieurs, perdus sans cela autour du pied du phare.

Au moyen de cette lumière fixe, produite par l'appareil subsidiaire des miroirs, d'une moindre portée que celle des grandes lentilles, le navigateur, arrivé à une certaine distance du phare, ne le perd plus de vue, et les éclats ne cessent pas néanmoins de se faire sentir.

Les lentilles sont à échelons; cette disposition, presentée par Buffon, a été trouvée et exécutée par M. Fresnel, et c'est là la principale partie de sa découverte. Elle permet de tra-

vailer les lentilles en plusieurs morceaux et de pouvoir ainsi en obtenir de considérablement plus grandes que celles d'une seule pièce de cristal. En outre, on peut modifier la courbure des différens morceaux, de façon à donner à l'action de la lentille un effet optique plus parfait.

Les lampes qui occupent le foyer de l'appareil sont disposées d'après le système de Carcel, où un mouvement d'horlogerie amène toujours au bec une huile surabondante qui rafraîchit sans cesse la mèche; cette mèche elle-même n'est point unique, il y en a plusieurs concentriques: deux, trois, quatre. — Le résultat est tel qu'une lampe à quatre mèches peut équivaloir à vingt-deux becs d'Argent, et que cette lumière, après avoir traversé la lentille, produit dans le sens de l'axe le même effet que 4,000 becs d'Argent réunis. — On admet que la portée d'un phare du premier ordre peut être, pour les éclats, de 11 à 12 lieues marines, environ 15 à 16 lieues de poste.



(Fig. 2.)

LE MYSTÈRE DE SAINT NICOLAS.

Dans les images de sainteté que l'on trouve aux anciens livres de dévotion et sur les enseignes de nos ancêtres, les peintres représentent ordinairement saint Nicolas avec trois jeunes enfans dans une sorte de baquet. L'aventure à laquelle cette peinture fait allusion, se retrouve dialoguée et mise en scène dans un *mystère* du XVIII^e siècle. C'est un des essais dramatiques de France les plus anciens et les moins connus. Cette pièce, écrite en prose latine assez semblable à celle qu'on chante à l'église, n'a jamais été traduite; elle est notée en plain-chant syllabique, et elle se chante en déclamant et en gesticulant.

PERSONNAGES.

SAINTE NICOLAS. TROIS ÉCOLIERS OU CLERCS. UN VIEILLARD, AUBERGISTE. SA FEMME.

(On entend les lamentations de trois écoliers qui frappent à la porte du vieillard.)

LE PREMIER ÉCOLIER. Le désir de nous instruire dans les sciences nous a conduits dans des pays étrangers, et à cette heure que les rayons du soleil s'éteignent, nous cherchons un asile.

LE SECOND ÉCOLIER. Déjà le soleil est prêt à plonger dans la mer avec ses coursiers rapides, cette contrée nous est inconnue, demandons au plus tôt l'hospitalité.

LE TROISIÈME ÉCOLIER. Voici une femme âgée qui se présente à nous; touché de nos prières, le maître de cette maison se montrera sans doute bienveillant.

TOUTS LES TROIS EN CHŒUR. Cher hôte, par amour de l'étude nous avons quitté notre patrie; donnez-nous l'hospitalité pour cette nuit seulement.

LE VIEILLARD. Que Dieu créateur de toutes choses vous héberge, car, certes, ce ne sera pas moi; à cela je ne vois ni profit ni agrément.

LES ÉCOLIERS, à la femme du vieillard. Que ce soit donc vous, chère dame, qui nous obtienne ce que nous demandons, et pour récompenser ce bon office, Dieu peut-être vous rendra mère d'un fils.

LA FEMME, au vieillard. Par charité, au moins, nous ne pouvons leur refuser l'hospitalité; quel mal y a-t-il à cela?

LE VIEILLARD, à sa femme. Ton conseil est bon et je vais les introduire. (Aux écoliers.) Entrez, entrez, messieurs les écoliers, ce que vous souhaitez vous est accordé.

(Ici les écoliers se couchent et s'endorment.)

LE VIEILLARD, à sa femme. Tiens, regarde donc leurs escarcelles; que d'argent! Il ne tient qu'à nous d'avoir en nos mains ce trésor

LA FEMME. Depuis notre naissance nous portons le fardeau de la misère, mon ami, mais leur mort peut nous en affranchir. Arme-toi donc de ton épée, leur mort va nous enrichir pour le reste de nos jours, et personne ne connaîtra jamais cette action.

(L'hôte égorge les écoliers, et les cache dans un coffre de bois comme de la chair à saler.)

NICOLAS, chantant à la porte de la maison. Pauvre voyageur, accablé de fatigue, mes pieds se refusent à marcher; pour cette nuit, je vous prie en grâce, donnez-moi l'hospitalité.

LE VIEILLARD, à sa femme. Celui-ci mérite-t-il d'être accueilli, chère épouse, qu'en pensez-tu?

LA FEMME. Son extérieur est respectable, il faut le recevoir.

LE VIEILLARD, ouvrant la porte. Étranger, vous nous semblez un homme recommandable, entrez ici, et si vous souhaitez souper, vous n'avez qu'à commander.

NICOLAS, assis à table considérant les mets. Je ne veux rien de tout cela; ce que je veux, c'est de la chair fraîche.

LE VIEILLARD. Je vous donnerai la viande que je possède, mais non pas de la chair fraîche, car je n'en ai point.

NICOLAS. Tu mens, vieillard, tu mens; il y a ici de la chair toute fraîche, et cela par suite du crime horrible que t'a fait commettre la soif de l'or.

LE VIEILLARD ET SA FEMME, ensemble, tombant aux genoux du saint. Ayez pitié de nous! nous reconnaissons en vous un saint du Seigneur; notre crime est abominable, mais n'en saurions-nous être absous?

NICOLAS. Apportez ici ces cadavres, et priez avec une âme repentante; ces malheureux seront rendus à la vie par la bonté divine, et vous obtiendrez votre pardon.

(On tire du coffre le bassin où sont les trois corps, et le saint, s'agenouillant, dit:)

O mon Dieu! dont la main a créé toutes choses, le ciel, la terre, l'air et l'eau, permets que ces enfans revivent, et tu les entendas chanter les louanges.

(Les trois enfans ressuscitent, et tous les acteurs entrent en chœur: Te deum laudamus, etc.)

—D'ordinaire, à la fin de ces pièces, les spectateurs s'unissent d'âme et de voix aux acteurs pour réciter avec eux les prières convenables.

COMBATS DE COQS EN ANGLETERRE.

La charité et l'indulgence sont des vertus plus difficiles et plus lentes à pratiquer de nation à nation qu'individuellement, et les reproches que se renvoient les antipathies nationales se perpétuent, même après avoir cessé d'être justes. Ainsi, depuis long-temps, les Italiens et les Espagnols ne sont plus aussi prompts à jouer du stilet que veulent bien le fêpéter encore nos romanciers et nos voyageurs; ainsi l'on peut traverser aujourd'hui à pied une ville d'Angleterre sans rencontrer deux hommes qui se boxent et une femme qu'on va vendre au marché; un boucher, un charretier, un cavalier qui frapperait sans nécessité un animal, serait réprimandé par tous les témoins de sa colère; et même les combats de coqs, où se pressaient au dernier siècle nobles et bourgeois, sont en pleine voie de décadence.

Au reste, on pouvait présumer sans témérité, il y a cent ans, ces améliorations dans les mœurs anglaises, puisqu'il se rencontrait, dès cette époque, un homme de génie assez hardi pour flétrir énergiquement de son erayon populaire et avec une élévation de conscience digne de nos jours, la brutalité de goût de ses contemporains. Hogarth a peint sous leur aspect le plus repoussant les habitudes vicieuses de son temps; il a accusé audacieusement la noblesse et le peuple d'inhumanité; il a attaqué en face leurs plaisirs ridicules et odieux, leur intempérance, et cette prestation courageuse a été comprise et a insensiblement triomphé. Aujourd'hui, le nom d'Hogarth n'est prononcé dans les rangs du peuple qu'avec reconnaissance et avec respect.

Au centre de son tableau contre les combats de coqs, on voit un personnage très connu du temps d'Hogarth; c'était un gentilhomme aveugle, de fort mauvais renom, le duc d'Albermarle Bertie, qui avait pour le jeu et pour les paris une passion désordonnée: cinq ou sept hommes, placés au-dessus et à côté de lui, le tiraient et le pressent de leurs cris pour l'exciter à parier avec eux: le noble aveugle, ne sachant auquel répondre, exprime l'impatience, et se tient le plus raide possible au milieu de cette bourrasque et de cette confusion de voix; il cherche à défendre de son mieux l'argent et les billets qu'il a amassés dans son chapeau, mais un petit voleur profite de son embarras, et lui dérobe un billet avec une expression diabolique de malice et de moquerie. On suppose que le pistillon déguillé à la figure goguenarde qui est au-dessus du fripon, et qui vient de huerter dans son empressement le bras d'un monsieur fort mécontent, veut avertir l'aveugle du vol; mais il ne peut réussir à se faire entendre: l'attention du gentilhomme est tout entière aux propositions de jeu de ses voisins.

A droite de ce premier groupe, on en voit un second très distinct: des spectateurs, entraînés par leur vive curiosité, se pressent et foulent les rangs qui sont devant eux; on se culbute, on joue des coudes et des poings; l'un rit d'espoir, l'autre grimace de crainte et de rage; cependant personne ne paraît songer à cette bataille de la galerie, sauf deux pauvres diables écrasés sous un vieux lard qui porte un cordon et une croix: l'une des victimes, dont le cou est serré contre l'arène et dont la perruque tombe, réclame en vain avec une physionomie déplorabile.

De l'autre côté, on remarque les trois figures expressives d'un homme qui enregistre les paris, d'un vieillard à la gra-

vité ridicule (le jockey Jackson), qui tient un sac d'où sort la tête d'un coq, et d'un campagnard, joueur enragé, qui place sa pièce d'argent sur l'arène et provoque des paris. Au-

dessus, un pauvre sourd ne paraît rien entendre même de ce que l'on crie avec tant de vigueur dans son cornet. Plus haut encore, un infortuné spectateur, auquel un mar-



Le Combat de Coqs, tableau de Hogarth.

quis français jette du tabac dans les yeux, pleure et éternue tout ensemble. Enfin l'individu qui est accompagné d'un chien et qui fume avec une aisance toute particulière, et le ramoneur à droite, sont des portraits historiques.

Les maîtres des deux coqs sont placés en face l'un de l'autre, et on ne voit que l'ombre d'un des pieds de chacun d'eux sur l'arène.

Les deux misérables coqs, chétifs, sans plumes, sans crêtes et sans queues, se menaçant tristement du bec, et attirant sur eux tant de regards, font merveilleusement ressortir le ridicule de la scène.

Au premier plan, des joueurs, approchant les extrémités de leurs cravaches, concluent des paris : sur le dos d'un des spectateurs on a dessiné à la craie une potence. La lueur d'une lampe (car ces combats avaient lieu à la nuit) projette sur l'arène une grande ombre : les commentateurs anglais assurent que c'est l'ombre d'un homme qu'on a suspendu au

plafond dans un panier pour avoir parié plus d'argent qu'il n'en pouvait payer, et qui, persistant à jouer, offre de mettre sa montre au jeu. On voit l'ombre des deux cordes ou chaînes qui soutiennent le panier.

A la muraille sont suspendus deux tableaux : l'un représente les armes du roi, l'autre est le portrait de Nan Rawl, surnommée Deptfort-Nan, femme célèbre par son talent pour dresser les coqs.

L'ovale qui est au bas de la gravure est le *fac-simile* d'un billet d'arène.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Successieurs de LACROIX, rue du Colombier, n° 30.

MAHOMET II.



(Mahomet II, d'après un dessin de Gentile Bellini.

SON PORTRAIT. — SES GOUTS. — SON CARACTÈRE. — PRISE DE CONSTANTINOPLÉ. — LUTTE CONTRE SCANDER-BEG. — LETTRE DE MAHOMET II A SCANDER-BEG. — NOMBREUSES VICTOIRES DU SULTAN. — SA MORT.

Mahomet II fut le plus illustre empereur des Ottomans, celui qui porta au plus haut degré leur puissance et leur civilisation, qui étendit le plus au loin leurs conquêtes; il signala son règne par l'un des évènements les plus mémorables du xv^e siècle, la prise de Constantinople, dont la chute exerça une si grande influence sur le développement de l'esprit moderne.

Il était fils du sultan Amurath II, et naquit à Andrinople le 24 mars 1450. Son père ayant abdiqué, il monta sur le trône à l'âge de treize ans. L'empire fut menacé par Ladislas IV, roi de Hongrie; Amurath reprit les rênes du gou-

vernement, en 1444, pour les abandonner encore quand le danger fut passé. Quatre mois après, un soulèvement des janissaires, le premier qu'ils eussent osé tenter, et les préparatifs de guerre des chrétiens, apprirent à Amurath que le pouvoir était confié à des mains trop faibles; il remonta sur le trône, et le jeune Mahomet rentra dans la foule des sujets. Enfin la mort de son père le plaça pour toujours au rang des sultans dans sa vingt-deuxième année. De cette époque date un règne qui ne fut qu'une suite de triomphes.

Le nouvel empereur était d'une constitution vigoureuse, d'une taille médiocre, ramassée, et capable de supporter de grandes fatigues; il avait le teint olivâtre, l'œil fier et farouche. La première passion qui agita son esprit fut une ardente émulation et un désir violent de dépasser les jeunes princes de son âge, retenus pour otages, et appelés à partager ses exercices; parmi ces derniers figuraient Georges Cas-

triot, connu sous le nom de Stander-Beg, et contre lequel Mahomet eut plus tard à soutenir une lutte si longue et si acharnée. — Il aimait avec passion la peinture et la musique, et s'appliquait à la ciselure et à l'agriculture; mais son étude principale était celle de tous les arts propres à la guerre: l'usage du canon ayant été inventé dans son siècle, il chercha à en perfectionner le service. L'astrologie fut aussi une de ses occupations favorites, et il sut plusieurs fois employer les connaissances qu'elle lui procurait à se donner l'apparence d'un pouvoir supérieur par ses interprétations de phénomènes naturels. Il possédait plusieurs langues; non seulement l'arabe, exclusivement consacré aux lois ottomanes et à la religion de Mahomet, mais les langues persane, grecque, franque. Son humeur était inégale et violente; ses passions le dominaient, et lui firent commettre des actes nombreux de cruauté.

Tel était ce prince qui, en 1451, monta sur le trône des Ottomans, et fut destiné à être pour sa race un sujet de gloire et de grandeur, pour la chrétienté un sujet de terreur et d'épouvantables calamités. Le but de tous les efforts de Mahomet, la pensée qui préoccupait toute son ambition, c'était la conquête de Constantinople; il s'y prépara par d'immenses travaux. D'abord, il bâtit une forteresse dans une bourgade à deux lieues de la ville, sur la rive septentrionale du Bosphore, en face de celle que son aïeul avait élevée sur la rive asiatique, et l'ayant garnie de troupes et d'une nombreuse artillerie, dont faisait partie une fameuse pièce qu'un ingénieur hongrois lui avait coulée en bronze, et qui lançait à plus de mille toises un boulet de 600 livres, il parvint à fermer l'entrée de la mer Noire aux Latins, à ruiner le commerce de Constantinople, et affama bientôt la capitale en portant le ravage jusqu'à ses portes. Afin d'enlever aux Grecs leurs dernières ressources, il envoya une armée attaquer les places qui leur restaient dans le Péloponèse: Sparte fut la seule que la force de ses murs garantit de la fureur des Turcs. Dans le même temps, Mahomet soumettait les villes que les Grecs possédaient sur les bords de la mer Noire et de la Propontide, ainsi que dans la Thrace. Enfin la troisième année de son règne (2 avril 1453), à la tête de trois cent mille hommes, parmi lesquels on comptait des soldats de toutes les nations, grecs, latins, allemands, hongrois, polonais, soutenus par une artillerie formidable et par une flotte de cent vingt voiles, il parut devant Constantinople. Le siège dura cinquante-cinq jours; malgré l'état de mollesse et de lâcheté dans lequel était tombé l'empire grec, sa capitale se défendit avec courage, grâce à l'exemple donné par l'empereur Constantin-Dracossès, et un général vénitien, Giovanni Giustiniano. La veille du dernier assaut, Mahomet ordonna un jeûne général à ses troupes, et commanda que chacun se lavât sept fois pour se purifier par des ablutions; puis il leur fit de magnifiques promesses, en jurant par l'immortalité de Dieu, par quatre mille prophètes, par l'âme de son père Amurath, par ses propres enfans, et par le sabre qu'il portait à son côté. A une heure après minuit, il fit commencer l'attaque générale; Mahomet était à la tête de ses troupes, ayant à la main une baguette de fer, qui en ces grandes occasions lui servait de bâton de commandement. La ville fut prise, et livrée à un effroyable carnage. L'empire d'Orient fut anéanti, après avoir subsisté onze cent quarante-trois années et quelques mois. L'empereur Constantin, brave souverain, digne d'un meilleur sort, mourut sur la brèche, les armes à la main. Après avoir abandonné Constantinople, pendant trois jours, à la fureur de ses soldats, Mahomet fit cesser le pillage et le meurtre, rendit les honneurs funèbres à Constantin, mit en liberté un grand nombre de prisonniers, et s'occupa de repeupler la ville, en accordant aux vaincus le libre exercice de leur religion. On raconte que lorsque le sultan fit son entrée dans le palais des empereurs grecs, il récita ce distique persan: « L'araignée ourdira sa toile dans le palais

impérial, et la chouette fera entendre son chant nocturne sur les tours d'Efrasiab. »

Mahomet résida trois ans dans sa nouvelle conquête. Il fut enlevé à ses plaisirs, et aux joies de son triomphe, par les défaites que Scander-Beg fit éprouver à ses généraux. Ne pouvant vaincre par les armes l'indomptable Albanais, il essaya de le séduire, et de se l'attacher comme allié. Dans ce but, il écrivit plusieurs lettres à son ancien compagnon de jeux; nous donnons ici la traduction de l'une d'elles, qui fait connaître l'esprit de ce terrible Tartare; on verra comme il emploie tout à tour des paroles de tendresse, de flatterie et de menaces.

Mahomet empereur des Turcs, à Scander-Beg, prince des Albanais et des Epirotes.

Considérez plutôt la cause d'une offense et d'une injure que l'injure et l'offense elles-mêmes.

Il ne faut jamais violer les traités faits sous la loi du serment.

« J'ai toujours admiré ta fidélité et ta probité, illustre Scander-Beg; aussi j'ai eu de la peine à croire que toi, prince si magnanime et si généreux, tu eusses osé violer avec tant de facilité et de témérité la foi et la paix que tu m'avais jurées. Car, comme je l'apprends, tu as franchi les frontières de mon empire, à la tête d'une armée considérable, portant partout le fer et le feu; et emportant un grand butin. Il est certain pour moi, et j'en ai acquis la preuve, que les Vénitiens sont la cause de cette conduite; c'est par leur conseil que tu as été poussé. Séduit par leurs promesses fallacieuses, par leur mensonge et leur astuce, tu m'as fait la guerre, au mépris des traités et du droit des gens; c'est pourquoi je pense que je ne dois pas t'en attribuer la faute, considérant plutôt la cause de cette injure que l'injure elle-même, et rejetant tous les torts sur ces Vénitiens, qui ont toujours été mes ennemis.

« Et pourquoi en avoir agi de la sorte à mon égard, Scander-Beg? As-tu pensé, par cette bravade, atteindre ma puissance étendue sur tant d'hommes et de royaumes? Tu as dévasté nos champs et ravi nos troupeaux, plutôt à la manière d'un brigand que d'un ennemi; et moi, cependant, je ne t'ai donné aucun sujet de plainte. Mais continue, persévère, si cela te paraît juste. Je préfère encore ton amitié et ta bienveillance à tous ces biens qui me sont si précieux, parce que, tu le sais, je t'ai toujours tendrement chéri; car toutes les fois que je pense à notre jeune âge, aux années que nous avons passées ensemble dans le palais de mon père, à Andrinople, je ne puis, en vérité, ne pas te rendre toute espèce de service. C'est pourquoi, cher Scander-Beg, je te prie et te supplie, je te conseille de renouveler notre traité de paix, et de le confirmer par serment. Si tu avais eu la volonté d'observer le premier, jamais tu ne te serais laissé séduire et circonvenir par les Vénitiens. Il est temps encore de traiter ensemble, et de jurer la paix. Si tu y consens, comme je l'espère, et si tu écoutes mes conseils, toi et tes enfans vous règnerez jusque dans la postérité la plus reculée, et tu conserveras tous tes biens; sinon, crois-moi, tu t'en repentiras. Tu connais déjà mes forces, réfléchis sérieusement si tu peux leur résister. Ni les rois tes voisins, ni tes séducteurs vénitiens ne t'arracheront à mon bras et à ma vengeance... Suis donc, Scander-Beg, mes avis; fie-toi à mes promesses, je te le jure, tu n'auras pas à t'en repentir. Adieu.

Scander-Beg continua d'attaquer les troupes de Mahomet; celui-ci fut obligé de marcher en personne contre son ennemi, et fut vaincu; mais le héros de l'Albanie mourut, épuisé par ses fatigues et les nombreux combats qu'il avait livrés.

Mahomet rencontra encore dans Haniade, général des troupes hongroises, un adversaire invincible. Haniade défendit Belgrade contre cent cinquante mille O. lomans; cette défense a immortalisé son nom. Mahomet fut blessé dangereusement au siège de cette place, et sur le point d'être fait prisonnier. Son armée fut obligée de battre en retraite, laissant plus de quarante mille morts.

Mais les conquêtes de Mahomet en Grèce le dédommagent de ces défaites. Il envahit la Morée, s'empara d'Athènes, dont il fit respecter les monumens, assiégea et prit Corinthe. Il soumit ensuite à son empire Trébizonde, la Bosnie, la Caramanie, les îles de l'Archipel, vainquit le roi de Perse. Enfin, sur la mer Noire, Caffa enlevée aux Génois, en 1475; la Crimée forcée de recevoir un khaï de sa volonté; la Géorgie et la Circassie rendues tributaires; la Moldavie, l'Albanie, la Dalmatie, le Frioul, subjugués; l'Italie effrayée de l'apparition d'une armée ottomane et de la prise d'Otrante: tels sont les exploits qui, en 1480, du centre de l'Europe au centre de l'Asie, sur mer et sur terre, fondèrent la gloire militaire de Mahomet. On ne sait plus où se seraient arrêtées toutes ses victoires, si sa mort n'était venu sauver l'Italie et l'Europe chrétienne. Mahomet II fut enlevé à sa gloire et à ses projets de conquête universelle, l'an de l'hégire 886 (de J.-C. 1481). Il mourut dans une bourgade de Bythinie, lorsqu'il menaçait à la fois Rome, la Perse et l'Égypte.

Le portrait que nous donnons a été fait par Bellini, peintre vénitien. Mahomet II ayant demandé un peintre distingué au gouvernement vénitien, Bellini fut envoyé à Constantinople, et vécut dans les faveurs de ce sultan. On a souvent raconté qu'ayant représenté une décapitation dans un de ses tableaux, le sultan lui fit quelque observation sur le retrait qu'éprouvaient les chairs du cou après l'exécution, et demanda un esclave auquel il coupa la tête devant le peintre effrayé, pour justifier la vérité de son observation; mais ce fait est au moins douteux.

LE CINQ MAI.

ODE DE MANZONI SUR NAPOLÉON.

Le poète vivant le plus renommé de l'Italie est Alexandre Manzoni, né à Milan en 1781. Il est petit-fils du marquis de Beccaria, auteur de ce célèbre *Traité des délits et des peines*, où la barbarie des codes criminels est attaquée avec une vigueur de raison qui a fait tant d'impression à la fin du dernier siècle. Les œuvres principales de Manzoni sont des *Hymnes sacrées*, publiées en 1810; deux tragédies: *le comte Carmagnola* et *Adelchi*, publiées, la première en 1820, la seconde en 1825; *le Cinq mai*, ode à Napoléon, publiée en 1822 ou 1825; et le roman des *Fiancés* (*i Promessi sposi*) qui a paru en 1827. On ignore quel ouvrage nouveau doit sortir de la villa où le poète vit retiré, près de Milan. Dans une notice pleine de faits nouveaux et de considérations élevées, que M. Charles Didier, l'auteur de *Rome souterraine*, vient de donner à la *Revue des deux Mondes*, Manzoni est classé comme poète dans l'école de Goëthe, et comme romancier dans l'école de Walter Scott. Cette appréciation critique paraîtra juste à tous ceux qui connaissent déjà les divers ouvrages dont nous avons rappelé les titres: les lecteurs auxquels la littérature italienne serait peu familière, pourront se former quelque idée de la manière de l'auteur, en lisant la traduction littérale du *Cinq Mai* que nous hasardons et où nous avons cherché à rendre aussi fidèlement que possible les inversions, les images, et jusqu'aux demi-obscurités du texte.

Il n'est plus... Comme après le dernier soupir sa dépouille privée d'une telle âme resta immobile et sans mémoire, ainsi frappée et interdite, la terre, à cette nouvelle, reste muette, et pensant à

la dernière heure de l'homme du destin, elle ignore quand le pied d'un semblable mortel viendra fouler sa poussière sanglante.

Mou génie le vit étincelant sur son trône, et s'est tu. Lorsque, jouet des vicissitudes incessantes de la fortune, il tomba, se redressa et retomba, ma voix ne s'est pas mêlée à la rumeur de tant d'autres voix. Pur de serviles éloges et de lâches outrages, maintenant je me lève, tout ému de la disparition soudaine d'une si grande lumière, et j'entonne sur l'urne funéraire un cantique qui peut être ne mourra pas.

Des Alpes aux Pyrénées, du Mançanarès au Rhin, l'éclair jaillissait de sa main toujours calme et pure, et soudain la foudre éclatait: elle éclata de Seilla au Tanaïs, de l'une à l'autre mer.

Fut-ce une vraie gloire? A la postérité la sentence ardue! Nover, inclinons le front devant le suprême arbitre, qui voulut grand en lui une joie vaste empreinte de son esprit créateur.

La joie orageuse et palpitante d'un grand dessein, l'angoisse d'un cœur qui bouillonne indolite en songeant à l'empire, qui y atteint, et qui saisit un but qu'espérer seulement était folie; il éprouva tout.

La gloire, plus grande après le péril, la fuite et la victoire, le trône et l'exil, deux fois dans la poussière, deux fois sur les autels!

Il se nomma. Deux siècles armés l'un contre l'autre se tournèrent vers lui comme à l'attente du destin; il fit silence et s'assit entre eux.

Il disparut, et il finit ses jours dans l'oisiveté d'une plage étroite, objet unique d'immense envie et de piété profonde, d'extinguible haine et d'indomptable amour.

Comme sur la tête du naufragé l'onde se roule et pèse, l'onde où le regard avide du malheureux cherche en vain des rives lointaines, ainsi tomba sur cette âme le chaos des souvenirs. On l'combien de fois il entreprit de se raconter lui-même à la postérité, et combien de fois sur les éternelles pages sa main retomba de lassitude!

Où! combien de fois, à la fin silencieuse d'un jour iverte, ses yeux foudroyans baissés, les bras serrés sur la poitrine, il resta immobile, et la mémoire des jours passés l'assailit!

Et il revit les tentes mobiles et les retentissantes vallées, et l'éclair des escadrons et les flots de la cavalerie, et l'empire convoité et l'obéissance rapide.

Mélas! peut-être devant une telle image son esprit retomba halletant, et il désespéra; mais une main forte descendit du ciel, et, miséricordieuse, le transporta dans un air plus respirable; elle le conduisit par les sentiers fleuris de l'espérance aux champs éternels et à ce but qui surpasse même le désir et où la gloire passée est silence et tendresse.

O Foi! belle, bienfaisante, immortelle Foi! tu es accoutumée aux triomphes; écris encore celui-ci; réjouis-toi! jamais plus superbe tête ne s'inclina devant le débouneur du Golgotha!

Et toi, cloigne toute parole triste de ces cendres fatiguées: le dieu qui terrasse et qui élève, qui contriste et qui console, repose à côté de lui sur sa couche solitaire.

Les crabes de l'île Longue. — L'île Longue, située à l'entrée du canal de Bahama, est un immense rocher de 17 lieues environ de longueur sur 2 ou 3 seulement de largeur, très fréquenté par les navires anglais, qui viennent y chercher des cargaisons de sel blanc et gris. Il est peuplé d'une centaine d'habitans blancs et de 12 à 1500 nègres, qui y exploitent les salines et cultivent à grand'peine quelques cotonniers raboigris et quelques rares plantes qui croissent çà et là dans les fissures des rochers et dans le fond des vallées.

Cette petite Thébaidé est particulièrement remarquable par l'innombrable quantité de reptiles, d'insectes, etc., qu'on y voit ramper sur la terre et obscurcir l'air après le coucher du soleil; les crabes nommés tarlurus ou tourlourous sont surtout tellement nombreux, qu'on ne saurait faire un pas sans en écraser plusieurs. Ils s'avancent en bruisant vers les habitations, et les assiégent, si les portes et les fenêtres ne sont pas hermétiquement closes, en se glissant dans chaque appartement, dans les armoires, et jusque dans les alcôves. Les blancs et les noirs en font une

grande consommation ; car, dans cette sorte de désert, les crabes sont pour eux comme une manne envoyée du ciel.

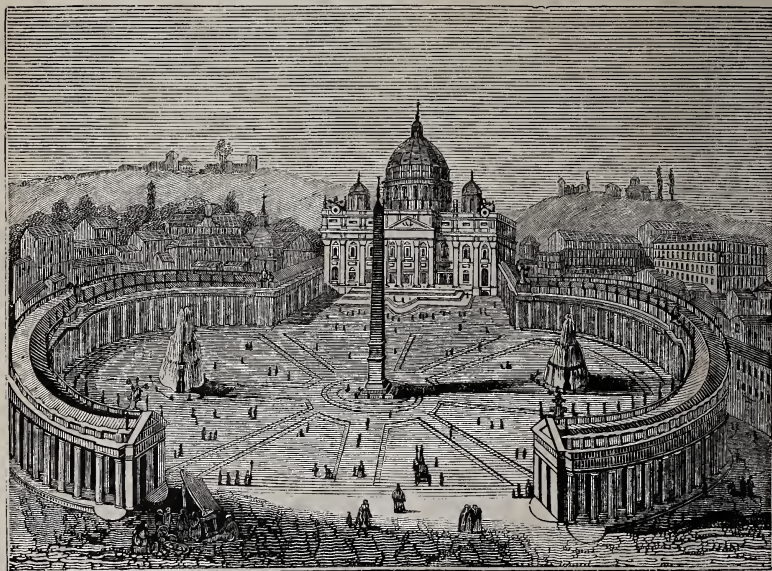
SAINT-PIERRE DE ROME.

Dans la rue Tordinona s'ouvre un passage étroit et obscur où roulent, vers les eaux du Tibre, les immondices du quartier. D'illustres voyageurs, d'élégantes touristes, n'ont pas craint de s'aventurer sous sa voûte sombre et humide, et d'acheter, au prix d'un instant de dégoût, un des plus beaux points de vue de Rome.

À droite s'enfuient les quais pittoresques du Tibre ; au fond s'entassent, pâles et bleues, les collines du Latium ; plus près, c'est le mont Marius ; plus près encore, le château Saint-Ange ; à gauche le pont, et au-dessus le dôme de

Saint-Pierre. C'est d'ici qu'il faut voir le Panthéon d'Agrippa *suspendu dans les airs* ; c'est d'ici, car au-delà du pont Saint-Ange, en approchant de l'édifice, on voit l'orgueilleuse coupole se coucher comme un soleil derrière l'attique de la façade, jusqu'à ce que la croix qui la surmonte ait disparu derrière la statue gigantesque du Christ. C'est là une des imperfections de l'édifice ; on l'attribue, à tort, à Michel-Ange. Ce grand homme avait adopté le plan de Peruzzi, son devancier, qui voulait élever la basilique sur les lignes de la croix grecque ; mais cent ans après, Charles Maderno fit prévaloir le projet du Bramante, qui, avant Michel-Ange, avait préféré la croix latine. Les parties de ralongement, achevées en 1615, firent de Saint-Pierre de Rome le plus vaste édifice du monde ; mais tout l'effet de la coupole fut sacrifié.

Une colonnade elliptique, surmontée de cent quarante statues, règne autour de la place qui précède l'église ; au



(Vue extérieurs de Saint-Pierre de Rome.)

milieu s'élève l'obélisque d'Héliopolis ; à droite et à gauche deux cascades où se croisent les arcs-en-ciel qui s'élancent et retombent depuis trois siècles dans de larges bassins de granit.

Deux galeries droites terminent les portiques du Bernin, et forment une seconde place qui s'élève en amphithéâtre jusqu'aux marches du temple.

Ces marches, nul artiste ne les franchit, pour la première fois, sans émotion ; car tous savent qu'ils vont contempler la plus grande œuvre artistique du christianisme, et redoutent d'avoir à se dire en sortant : « Est-ce là tout ce que peut l'homme ? »

C'est au moins tout ce qu'il a pu ; le temps et la matière ne lui ont pas manqué. Trente pontifes ont livré aux artistes leurs trésors grossis des offrandes des rois et des peuples ; les métaux, les marbres précieux, ont été prodigués ; de grands maîtres et de grands élèves ont consumé leur vie à tailler ces marbres, à fondre ces métaux ; et cependant plusieurs ont osé dire que leur attente avait été trompée. De ce nombre doivent être ceux qui demandent à la basilique ro-

maine la même impression catholique et mystérieuse qu'à nos cathédrales du nord. D'autres ne cherchent que le culte pompeux, la puissance temporelle, la magnificence extérieure de l'église romaine du *xvi^e* siècle ; pour eux, Saint-Pierre est l'expression complète de tout cela.

Le vestibule prépare aux merveilles de l'intérieur. Constantin et Charlemagne, les grands soutiens de la chrétienté, gardent le seuil du premier de ses temples ; cinq portes s'ouvrent sur les cinq nefs ; la principale est de bronze et d'un fort beau travail. La première, à droite, reste murée jusqu'à l'année du jubilé : c'est la porte sainte.

Les ornemens de l'intérieur, exécutés sur des proportions gigantesques, sont tellement en harmonie avec l'ensemble, qu'ils en dissimulent d'abord l'immensité. Ces ornemens consistent en statues colossales dont l'église est peuplée, et en figures de haut et de bas-relief. Les ornemens dits architectures, tels que les moulures et les chapiteaux, sont dorés ou peints, et les parties architectoniques sont revêtues d'incrustations de marbres précieux et de mosaïques, dont une partie reproduit avec exactitude les plus beaux tableaux des

grands maîtres. Sous la grande coupole, s'élève un baldaquin de bronze aussi haut qu'un palais, et, à peu de distance, au dernier pilier de la nef, les fidèles baissent le pied d'une statue de saint Pierre, coulée avec le bronze du Jupiter Capitolin.

Mais la plus intéressante décoration de Saint-Pierre, chacun la voit dans ses tombeaux; exécutés par les grands artistes des derniers siècles, tous éternisent des mémoires illustres. Les derniers Stuarts et Christine de Suède, reposent au milieu des pontifes; Rome, à son hospitalité, ajouta ce dernier honneur. La comtesse Mathilde a un monument fort humble : presque tous ceux des papes sont

d'une grande magnificence. L'un d'eux, celui de Clément XIII, attire généralement l'attention : les statues sont de Canova. On admire surtout celle du pape agenouillé, et les deux lions qui gardent l'entrée du sépulchre. Thorwaldsen, que madame de Staël préfère à Canova, a aussi exécuté le tombeau d'un des derniers papes; mais il est ici resté au-dessous de son rival. Le monument d'Alexandre VII, par Bernin, et celui de Paul III, exécutés sous la direction de Michel-Ange, sont d'une grande beauté. Les autres contiennent tous des parties remarquables.

Sous le grand baldaquin de bronze s'ouvre une église souterraine, où les femmes n'ont la permission d'entrer que



(Vue intérieure de Saint-Pierre de Rome.)

le lundi de la Pentecôte. Cette partie de l'édifice, plus secrète et plus sainte, éclairée par des lampes toujours ardentes, conserve les cendres de plusieurs souverains illustres, et des reliques de martyrs.

Après en avoir visité l'intérieur, il faut parcourir les parties extérieures de l'édifice. Un escalier tournant conduit à la terrasse du portique, où les ateliers des ouvriers de la fabrique, et les onze coupoles, grandes et petites, offrent l'aspect d'une ville. De longues galeries et des escaliers spacieux conduisent ensuite jusqu'au dernier balcon de la lanterne, d'où l'on voit la grande campagne romaine se dérouler jusqu'à la mer.

Le projet de la basilique de Saint-Pierre appartient au pape Paul V. Jules II en posa la première pierre en 1506. Elle fut terminée sous le pontificat d'Urbain VIII, en 1616, et coûta plus de 250,000,000.

CORSAIRES FRANÇAIS. — SURCOUFF.

Pendant nos dernières guerres maritimes contre l'Angle-

terre, des nuées de corsaires sortis des ports de la Manche et de l'Océan, porteurs de lettres de marque, firent un tort considérable au commerce anglais qu'ils désolaient. Ces bâtimens légers, presque tous fins voiliers et montés par des hommes intrépides qui se jouaient de la tempête et des combats, profitaient des temps de brume pour sortir des petites criques qui leur servaient de refuge, et, tombant à l'improviste sur les navires marchands, ils les enlevaient à l'abordage.

Le fameux Surcouff, né à Bénic, village non loin de Saint-Malo, est le type de ces hommes de mer courageux, qui secondèrent si bien nos escadres en harcelant sans cesse les Anglais, non seulement dans les mers de l'Europe, mais aussi dans celles de l'Inde, car il acquit surtout sa réputation et sa fortune en faisant la grande course.

Surcouff était loin de ressembler à la plupart des chefs de corsaires, valeureux, mais brutaux et pillards, dissipant dans les orgies tumultueuses ce qu'ils ont enlevé à coups de hache et de poignard. Son caractère était doux, il avait même des goûts paisibles. Il naviguait au cabotage, lors-

qu'il parvint à se faire aimer d'une demoiselle dont le sollicita la main. Le père de la demoiselle, homme fort riche, ne voulant pas le décourager par un refus positif, lui dit : « Eh bien, mon garçon, si tu veux ma fille il faut la gagner. Pour cela deviens riche, puis tu viendras me trouver, et alors nous verrons. »

Surcouff prit aussitôt sa résolution, qu'il exécuta immédiatement, selon son habitude; il alla tenter fortune dans l'Inde, sachant bien qu'elle pouvait y sourire à un marin hardi. On était alors en 1796.

Arrivé à l'Île-de-France, quelques jeunes gens armèrent un petit corsaire monté par des lascars (marins indiens), et lui en confièrent le commandement. A l'emblouclure du Bengale, il attaqua un petit convoi escorté par un bateau-pilote armé en guerre; il s'en empara et passa à bord avec son équipage. Peu après, avec son bateau, n'ayant que deux canons, Surcouff prit à l'abordage un vaisseau de la Compagnie des Indes, nommé le *Triton*, monté par cent cinquante Européens et ayant vingt-six canons en batterie. Il dut ce succès à une ruse de guerre, car ses hommes, cachés à son bord lorsqu'il accosta l'Anglais, ne parurent que pour sauter sur le vaisseau ennemi. L'abordage fut terrible, mais Surcouff triompha, et il mena sa prise à l'Île-de-France, après avoir renvoyé ses prisonniers à Madras sur son petit schooner. Le leur avait fait signer un cartel d'échange.

Bientôt Surcouff retourne à la mer sur un corsaire plus fort que le précédent. Chassé par trois vaisseaux de la Compagnie dont un porte deux cents soldats passagers, il parvient au moyen d'une manœuvre habile à les isoler; puis, les attaquant séparément, il en enlève deux, et contraint le troisième à prendre la fuite. En montant à l'abordage du premier de ces navires, Surcouff vit un jeune *midshipman* poursuivi par un matelot malais qui cherchait à le poignarder. Vainement prit-il le jeune homme sous sa protection; le Malais frappa sa victime d'un coup mortel. Le capitaine, irrité de la cruauté du matelot, lui brûla sur-le-champ la cervelle.

Après plusieurs courses aventureuses, Surcouff fut sur le point d'être dépouillé du fruit de ses dangers parce qu'il avait écumé la mer sans lettres de marque. Cependant, en considération de ses services, le Directoire lui décerna, à titre de récompense nationale, la valeur de ses prises. Il eut pour sa part 4,700,000 francs, revint en France, et épousa celle qu'il aimait.

Surcouff, riche et considéré, ne resta pas long-temps oisif. Il avait goûté de la mer, comme disent les marins, et la terre lui semblait fade et monotone. Ses tempêtes, ses courses, ses combats, lui manquaient; il partit de nouveau. Plusieurs campagnes heureuses augmentèrent encore sa fortune, et lorsqu'il revint en Europe, en 1813, avec une vieille frégate qu'il avait achetée du gouvernement et armée en flûte, il possédait une fortune qui s'élevait à plus de 5 millions. Le frère du capitaine Surcouff, intrépide marin comme lui, fut son second pendant près de quinze ans, et contribua à ses succès. La mémoire du brave capitaine de corsaire est chère à tous les marins qui l'ont connu, et la France s'en honore comme de l'un de ses plus heureux défenseurs.

Surcouff est mort il y a quelques années à Saint-Malo.

CHASSES A L'OURS EN LITHUANIE

Nous avons déjà montré comment, dans les contrées populeuses de l'Europe occidentale, où l'industrie de l'homme a transformé en nature civilisée toutes les richesses de la nature sauvage, la chasse a perdu visiblement cette gloire et ces charmes qu'elle avait dans les siècles passés. Il y a même quelque chose de mesquin et de cruel à la fois dans les massacres que de grands seigneurs exécutent dans leurs parcs bien fermés, où l'on a concentré des milliers d'ani-

maux en quelques coins pour se donner le plaisir de les tuer.

Au contraire, dans plusieurs contrées du nord de l'Europe, la chasse étant encore d'une nécessité impérieuse pour défendre la propriété et souvent même la vie, elle y a conservé plusieurs de ces traits distinctifs qui la mettaient jadis au nombre des amusemens nobles et chevaleresques. Un des pays les plus remarquables sous ce rapport est sans doute la Lithuanie, couverte d'immenses et de magnifiques forêts, où la nature se déploie grande, majestueuse, pleine de sève et de vie : là habitent le buffle, l'élan, le daim, le sanglier, l'ours, le loup, le lynx, et ils deviennent le but de ces expéditions joyeuses et tumultueuses qu'on ne connaît plus dans notre France, ni dans les pays qui nous sont limitrophes.

Nous ne parlerons ici que de l'ours, aux habitudes solitaires et assez paisibles, et qui serait le moins nuisible de tous les animaux qui parcourent les forêts, sans son goût très prononcé pour le miel et pour l'avoine. Il ramasse avec ses pattes les épis d'avoine encore verts, les suce, et détruit quelquefois pour un repas la quantité qui pourrait nourrir un cheval pendant plusieurs semaines.

Il y a deux espèces d'ours en Lithuanie; l'un grand, dont le poil est de couleur jaune sale, l'autre considérablement plus petit, ayant la pelisse de couleur brune foncée. Ce dernier, à cause de sa prédilection toute particulière pour le miel, et de son adresse pour le dénicher, a reçu des paysans lithuaniens le sobriquet de *garde d'abeilles* (*barnik*). Toutes les deux espèces s'approprivent très facilement. Il y a une vingtaine d'années il existait encore, comme nous l'avons déjà dit (1855, p. 7), deux académies des ours : une à Smorgonié, en Lithuanie, et l'autre à Klevanie, en Wolhynie; c'étaient des fours arrangés d'une certaine manière, sur lesquels on mettait l'apprenti nouvellement arrivé de la forêt, en lui entortillant bien les pattes de derrière; la chaleur lui faisait lever celles du devant, et on lui apprenait par ce procédé peu galant à danser et à faire mille tours. Dans la maison d'un des princes Radziwill, assis connu par ses bizarreries en Pologne et à Paris, on voyait les ours remplissant les fonctions de laquais à la table, et ce genre de service n'aiguisait pas toujours l'appétit des convives.

La chasse à l'ours se fait habituellement en grand par plusieurs propriétaires voisins, dont chacun fournit un certain nombre de chiens, de fusils, de munitions, etc. Les chiens que l'on emploie sont ordinairement de l'espèce des grands dogues, car les chiens courans ne sont bons que pour lancer l'animal. Un fusil à double coup bien chargé, et un contelas, sont les seules armes dont on ait besoin; mais celui qui n'est pas sûr de son adresse, ou qui ne se sent pas capable de conserver le sang-froid nécessaire, reçoit toujours des chasseurs l'avis de *tire l'Horace ou le Virgile*, c'est-à-dire de rester à la maison. — Le bruit et le craquement des broussailles annoncent que l'ours a été lancé de son gîte. En commençant, il cherche toujours à se sauver par la fuite; mais lorsqu'il s'aperçoit qu'il lui est impossible d'échapper; lorsqu'une ou deux balles maladroites l'ont irrité, il prend la résolution de se défendre, et sa fureur augmente avec le danger et la rapidité des attaques. Ce sont les chiens qui s'engagent les premiers : c'est un combat terrible, et il ne finit jamais sans de nombreuses pertes de la part des assaillans. L'ours attaqué sait quelquefois une énorme masse, et la manie d'une manière très habile; quelquefois il déchire en deux l'adversaire le plus acharné, étouffe l'autre dans ses embrassemens, fait voler en l'air le troisième en le lançant à une hauteur de quelques toises. Malheur au chasseur maladroit, si l'ours, sorti victorieux de ce combat, le rencontre sur son passage, car il l'attaque ordinairement en se dressant sur ses pattes de derrière : une balle bien dirigée, ou un coup de contelas, manquent

rarement d'étendre par terre l'animal déjà harassé par les chiens.

Outre cette chasse à l'ours, les habitants des forêts en Lithuanie lui tendent encore différens pièges, dans lesquels il tombe souvent, malgré son caractère prudent et circospect; c'est sa gourmandise qui l'y entraîne, surtout si le miel sert d'appât.

Un de ces pièges est assez ingénieux. Il arrive souvent que dans les troncs de pins sveltes et élancés de la Lithuanie se forment des excavations naturelles qui servent de ruches aux abeilles. Sur la branche d'un de ces arbres on suspend horizontalement une roue par une corde bien solide; on la fait descendre jusqu'à la ruche, et on la fixe tout auprès à l'aide d'un ressort; l'ours, alléché par l'odeur du miel, grimpe sur le pin, et voulant plus commodément dénicher et manger sa nourriture favorite, il s'assied sur la roue; le ressort se détend à l'instant même, et le gourmand reste suspendu dans l'air à une hauteur de 80 à 100 pieds. N'ayant ni assez de courage pour sauter par terre, ce qui au reste l'exposerait à une mort certaine, ni assez d'agilité pour grimper sur une mince corde aux branches supérieures de l'arbre, il attend dans cette position gênante l'arrivée du propriétaire du miel.

Avez-vous des chagrins? attachez vos yeux sur un enfant qui dort, qu'aucun souci ne trouble, qu'aucun songe n'alarme; vous empruntez quelque chose de cette innocence, vous vous sentirez tout apaisé.

CHATEAUBRIAND.

PONT NATUREL DE L'ICONONZO.

(Extrait de M. de Humboldt.)

Parmi les scènes majestueuses et variées que présentent les Cordillères, les vallées sont ce qui frappe le plus l'imagination du voyageur européen.

L'énorme hauteur des montagnes en effet ne peut être saisie en entier qu'à une distance considérable, et lorsqu'on se trouve placé dans ces plaines qui se prolongent depuis les côtes jusqu'au pied de la chaîne centrale. Les plateaux qui entourent les cimes couvertes de neiges perpétuelles, sont, la plupart, élevés de 2,500 à 3,000 mètres au-dessus du niveau de l'Océan. Cette circonstance diminue, jusqu'à un certain point, l'impression de grandeur que produisent les masses colossales du Chimborazo, du Cotopaxi et de l'Antisana, vues des plateaux de Riobamba et de Quito. Mais il n'en est point des vallées comme des montagnes plus profondes et plus étroites que celles des Alpes et des Pyrénées, les vallées des Cordillères offrent les sites les plus sauvages et les plus propres à remplir l'âme d'admiration et d'effroi. Ce sont des crevasses dont le fond et les bords sont ornés d'une végétation vigoureuse, et dont souvent la profondeur est si grande, que le Yésuve et le Puy de-Dôme pourraient y être placés sans que leur cime dépassât le rideau des montagnes les plus voisines. Les voyages de M. Ramond ont fait connaître la vallée d'Ordesa, qui descend du Mont-Perdu, et dont la profondeur moyenne est de près de 900 mètres (459 toises). E. voyageant sur le dos des Andes, de Pasto à la Villa de Ibarra, et en descendant de Loxa vers les bords de la rivière des Amazones, nous avons traversé, M. Bonpland et moi, les fameuses crevasses de Chota et de Cutaco, dont l'une a plus de 1500 et l'autre plus de 1300 mètres de profondeur perpendiculaire.

La vallée d'Icononzo ou de Pandi, dont une partie est représentée dans la gravure, est moins remarquable par ses dimensions, que par la forme de ses rochers, qui paraissent taillés par la main de l'homme. Leurs sommets unis et arides offrent le contraste le plus pittoresque avec les touffes d'arbres et de plantes herbacées qui couvrent les bords de la crevasse. Le petit torrent qui s'est frayé un passage à tra-

vers la vallée d'Icononzo, porte le nom de Rio de la Summa-Paz. Il descend de la chaîne orientale des Andes, qui, dans le royaume de la Nouvelle-Grenade, sépare le bassin de la rivière de la Madelaine des vastes plaines de Meta, du Guaviare et de l'Orénoque. Ce torrent, encaissé dans un lit presque inaccessible, ne pourrait être franchi qu'avec beaucoup de difficultés, si la nature même n'y avait formé deux ponts de rocher qu'on regarde avec raison, dans le pays, comme une des choses les plus dignes de fixer l'attention des voyageurs. C'est au mois de septembre de l'année 1801 que nous avons passé ces ponts naturels d'Icononzo, en allant de Santa-Fé de Bogota à Popayan et à Quito.

La crevasse profonde à travers laquelle se précipite le torrent de Summa-Paz, occupe le centre de la vallée de Pandi sur plus de 4,000 mètres de longueur, dans la direction de l'est à l'ouest. La rivière forme deux belles cascades au point où elle entre dans la crevasse et au point où elle en sort. Il est très probable que cette crevasse a été formée par un tremblement de terre: elle ressemble à un filon énorme dont la gangue aurait été enlevée par les travaux des mineurs. Les montagnes environnantes sont de grès à ciment d'argile: cette formation, qui repose sur les schistes primitifs de Vilela, s'étend depuis la Madelaine. C'est elle aussi qui renferme les couches de charbon de terre de Canoas ou de Chiapa, que l'on exploite près de la grande chute de Tequendama.

Dans la vallée d'Icononzo, le grès est composé de deux roches distinctes. Un grès très compacte quartzeux, à ciment peu abondant, et ne présentant presque pas de fissures de stratification, repose sur un grès schisteux à grains très fins, et divisé en une infinité de couches très minces et presque horizontales. On peut croire que le banc compacte et quartzeux, lors de la formation de la crevasse, a résisté à la force qui déchira ces montagnes, et que c'est la continuation non interrompue de ce banc qui sert de pont pour traverser d'une partie de la vallée à l'autre. Cette arche naturelle a 14^m, 5 de longueur sur 12^m, 7 de largeur; son épaisseur, au centre, est de 2^m, 4. Des expériences faites avec beaucoup de soin sur la chute des corps, et en employant un chronomètre de Berthoud, nous ont donné 97^m, 7 pour la hauteur du pont supérieur au-dessus des eaux du torrent. Une personne très éclairée, qui a une campagne très agréable dans la belle vallée de Fusagasuga, don Jorge Lozano, a mesuré avant nous cette même hauteur au moyen d'une sonde; il l'a trouvée de 112 varas (93^m, 4): la profondeur du torrent paraît être dans les eaux moyennes, de 6 mètres. Les Indiens de Pandi ont formé, pour la sûreté des voyageurs, d'ailleurs très rares dans ce pays désert, une petite balustrade de roseaux qui se prolonge vers le chemin par lequel on parvient au pont supérieur.

Dix toises au-dessous de ce premier pont naturel, s'en trouve un autre auquel nous avons été conduits par un sentier étroit qui descend sur le bord de la crevasse. Trois énormes masses de rochers sont tombées de manière à se soutenir mutuellement; celle du milieu forme la clef de la voûte, accident qui aurait pu faire naître aux Indigènes l'idée de la maçonnerie en arc, inconnue aux peuples du Nouveau-Monde, comme aux anciens habitants de l'Égypte. Je ne déciderai pas la question si ces quartiers de rochers ont été lancés de loin, ou s'ils ne sont que les fragmens d'une arche détruite en place, mais originairement semblable au pont naturel supérieur. Cette supposition est rendue probable par un accident analogue qu'offre le Colysée à Rome, où l'on voit, dans un mur à demi écroulé, plusieurs pierres arrêtées dans leur chute, parce qu'en tombant elles ont formé accidentellement une voûte.

Au milieu du second pont d'Icononzo, se trouve un trou de près de 8 mètres carrés, par lequel on voit le fond de l'abîme. C'est là que nous avons fait les expériences sur la chute des corps. Le torrent paraît couler dans une cavrnée



(Vue du pont naturel de l'Iconzo, d'après M. de Humboldt.)

obscur; le bruit lugubre que l'on entend est dû à une infinité d'oiseaux nocturnes qui habitent la crevasse, et que l'on est tenté de prendre d'abord pour des chauve-souris de taille gigantesque, qui sont si communes dans les régions équinoxiales. On en distingue des milliers qui planent au-dessus de l'eau.

Les Indiens nous ont assuré que ces oiseaux ont la grosseur d'une poule, des yeux de hibon et le bec recourbé. La couleur uniforme de leur plumage, qui est d'un gris bleuâtre, m'a fait croire qu'ils n'appartiennent pas au genre caprimulgus, dont les espèces sont d'ailleurs si variées dans les Cordillères. Il est impossible de s'en procurer, à cause de la

profondeur de la vallée. On n'a pu les examiner qu'en jetant des fusées dans les crevasses, pour en éclairer les parois.

L'élévation du pont naturel d'Iconzo est de 895 mètres (458 toises) au-dessus du niveau de l'Océan.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Successeurs de LACHVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

LA CIGOGNE BLANCHE.



(La Cigogne blanche au repos.)

Cet oiseau juché sur des pattes très élevées est placé par les ornithologistes dans l'ordre des *échassiers* ; et comme les bords de son bec sont tranchans et amincis, pareils à des lames de couteau, il a été renfermé dans la subdivision des *cultrirostres*.

La cigogne est haute de trois à quatre pieds, y compris son long cou. Ses pieds sont palmés, et ses jambes sont si frêles, qu'on a peine à comprendre comment ce corps assez gros s'y tient en équilibre, surtout lorsque, retirant un de ces grêles supports vers le ventre, la cigogne reste immobile sur l'autre. Le bec et les pattes sont d'un beau rouge, le corps est blanc, hors les ailes, qui sont noires.

Cet oiseau n'est pas commun en France; la Lorraine et l'Alsace sont les seules provinces de notre pays où les cigognes daignent poser pied à la suite de leurs longues émigrations. Une culture perfectionnée et le dessèchement successif des marais ayant détruit les repaires les mieux fournis en serpens, en grenouilles et autres animaux des terrains fangeux, gibier préféré de la cigogne, elle s'est exilée de tout l'ouest de la France et de l'Angleterre; en ce dernier pays, on n'en a tué, dans l'espace d'un siècle, que deux, égarés et poussés par la tempête.

Sauf cette exclusion, la cigogne blanche, grâce à ses habitudes de voyages, se rencontre dans les contrées chaudes, froides ou tempérées; elle change de climat, selon que l'influence du soleil réveille tout le peuple de reptiles à l'existence duquel sa vie est attachée; car lorsque l'hiver fait

rentrer tous ces animaux à sang froid dans la profondeur des marais et dans leurs retraites cachées, force est à la cigogne de chercher des latitudes plus chaudes, où les reptiles ne tombent jamais dans la torpeur et où par conséquent sa subsistance est toujours assurée.

Les cigognes passent notre hiver en Arabie et en Egypte, et elles arrivent avec le printemps vers avril et mai dans nos latitudes tempérées, ainsi qu'en Allemagne, en Hongrie, en Pologne, en Prusse, et surtout en Hollande, terre promise des cigognes.

La nidification de ces oiseaux se lie à des mœurs presque domestiques. Ils bâtissent leurs nids sur les clochers, sur les vieilles tours, quelquefois dans les gouttières d'une simple maison, entre les branches d'un arbre mort.

Dans les campagnes de l'Alsace et dans tous les districts marécageux, où la cigogne rend de grands services en détruisant les serpens et les autres reptiles, les habitans lui préparent une aire pour établir son nid; c'est une vieille roue de voiture, portée à plat par le trou du moieu au haut d'un long mât. Les Hollandais disposent des caisses sur le toit des maisons; et eux si propres, si jaloux de la netteté extérieure de leurs édifices, ne refusent jamais à la cigogne la libre disposition de la partie du toit qu'elle a choisie pour établir son nid, malgré les inconvéniens qui en peuvent résulter. Ce nid est construit de bûchettes, de roseaux enlacés, et recouvert en dedans de mousse ou de laine arrachée par les buissons aux troupeaux; il n'est jamais détruit,

et il n'a besoin que d'être renouvelé ; il est habité plusieurs années par un même couple, fidèle à sa première demeure, à son premier berceau. Après un long voyage, les cigognes reviennent le rétablir et y déposer leurs œufs, au nombre de deux au moins, de quatre au plus ; la femelle les couvre avec la plus touchante sollicitude ; on l'a vue préférer la mort à la nécessité de les abandonner. M. Bory-Saint-Vincent a cité un exemple vraiment étonnant de cette persistance de l'amour maternel chez la cigogne. Peu de temps après la bataille de Friedland, le feu mis par des obus se communiqua à un vieil arbre sur lequel une cigogne avait fait son nid et couvait alors ses œufs ; elle ne les quitta que lorsque la flamme commença à s'approcher, et alors, voltigeant perpendiculairement au-dessus, elle semblait guetter l'instant de pouvoir enlever ses œufs au désastre qui les menaçait ; plusieurs fois on la vit s'abattre sur le foyer comme pour combattre la flamme ; enfin, surprise par la chaleur et la fumée, elle périt dans une dernière tentative.

Après tant de soins pendant l'incubation, viennent les soins de l'éducation ; les père et mère ne quittent pas leurs petits d'un instant, et lorsque l'un d'eux est allé au butin, l'autre fait sentinelle. Peu à peu les jeunes oiseaux s'exercent à voliger au-dessus du nid, puis à faire en l'air quelques tours ; enfin, lorsqu'ils ont acquis la force convenable, ils accompagnent les parens dans les pacages pour chasser et pêcher ensemble, jusqu'à la prochaine émigration où se rompent les liens de famille et où toutes les affections se confondent dans l'esprit qui dirige l'association générale de la tribu. Au moment du départ, toutes les cigognes d'un canton se réunissent en rase plaine ; là le conseil se rassemble et paraît délibérer sur la direction à prendre, sur l'instant du départ ; puis une belle nuit.... tout est parti.

Comme, en prenant leur essor, les oiseaux se mettent en longues files, et que les bandes sont nombreuses, on a vu des passages de cigognes durer jusqu'à trois heures.

Les forts et les jeunes soutiennent, dit-on, les vieux et les infirmes, prennent le vent à leur place, et leur évitent ainsi les plus grandes fatigues d'un voyage à tire d'aile. Le vol des cigognes est fort et soutenu ; le cou penché en avant, les pattes rejetées en arrière pour l'équilibre, la cigogne se trouve comme couchée sur l'air, dont elle fend les régions les plus élevées ; c'est de cette manière qu'elle traverse de grands espaces de mer.

Nous avons dit que les eigognes trouvent en Hollande bon accueil, gîte et protection : c'est que la chasse qu'elle fait aux reptiles est très utile dans ce pays. On la voit en Hollande au milieu des vaches, et ne s'effarouchant ni des mouvemens des troupeaux, ni de ceux des gardiens.

Les anciens Egyptiens et ceux de nos jours l'ont respectée et la respectent encore ; l'opinion publique la protège : un homme qui tue un de ces oiseaux est livré à l'animadversion générale et même à des peines sévères : c'est qu'aussi en Egypte la cigogne dévore les nombreux et dangereux serpens qui pullulent dans la fange abandonnée par le Nil.

Nous avons déjà eu occasion de dire que les Turcs ont pour la cigogne le même respect et la même vénération.

A Bagdad ils lui permettent de bâtir son nid sur les plateformes qui terminent les minarets ; on se garde bien de déranger le nid ; et comme il déborde, et que l'oiseau est placé dessus, le tout semble un complément architectural du minaret lui-même.

Les Turcs lui ont donné le nom de Hadji Lug Lug (*Pèlerin Lug Lug*), par le premier mot faisant allusion aux habitudes voyageuses et réputées pieuses de la cigogne, et par la répétition du monosyllabe imitatif, *Lug Lug*, faisant allusion à ce claquement de bec qu'elle produit en agitant ses mandibules, et qui ressemble à celui de deux planchettes fortement choquées l'une contre l'autre. On peut l'entendre à la ménagerie du Muséum. C'est le seul bruit d'aigle et d'effroi de la cigogne, elle n'a

pas d'autre voix. Du reste, le naturel de cet oiseau a été regardé comme le résumé de toutes les vertus : fidélité, patience, amour des parens envers les petits et des petits envers les parens, sagesse, dévotion même (au dire des bons Turcs, qui croient que la cigogne prie comme eux et avec eux, parce que la voyant le cou caché entre ses épaules, bien silencieuse, bien calme, ils pensent qu'elle médite) ; toutes les vertus, disons-nous, seraient son partage ; la vérité est que cet oiseau doux, patient, ne se fait connaître à l'homme que par des bienfaits, et qu'il a ainsi mérité dans les avantages sociaux la part que bien des peuples lui ont concédée par reconnaissance.

Un monument funéraire chez les habitans de la Nouvelle-Hollande. — Après un combat entre deux tribus, vivant dans le voisinage de Wolloumbi, quatre hommes et deux femmes qui avaient été tués, furent ensevelis de la manière suivante au milieu d'un joli paysage. On disposa les quatre hommes en forme de croix ; on les coucha sur le dos, tête contre tête, et on les attacha chacun à une pièce de bois ; ensuite on les couvrit de terre. Les deux femmes qu'on avait laissées à quelque distance, les genoux pliés et attachés au cou, ainsi que les mains, furent placées la tête en bas, et couvertes de deux cônes de terre, hauts chacun de trois pieds. La régularité que ces sauvages avaient observée dans la structure de la croix et des cônes était surprenante ; la hauteur en était si exactement pareille, et les surfaces eu étaient tellement unies, que l'observateur le plus minutieux aurait eu de la peine à y trouver la moindre différence de forme. Alentour ils tracèrent une zone de treize pieds de diamètre, et ils la recouvrirent de morceaux d'écorce, placés l'un à côté de l'autre, de la même manière que les tuiles sur les toits en Europe. Les arbres furent tous, à quelque distance, et à la hauteur de quinze à vingt pieds, marqués de figures grossièrement taillées, représentant des kangourous, des opossums, des serpens, etc., et aussi des armes en usage dans la tribu. Dans le centre de la croix on enterra quatre ouaddis ou massues, afin, disait un indigène, que les morts essent des armes pour chasser le diable, lorsqu'ils viendraient à se relever et que cet ennemi des hommes voudrait les entraîner de nouveau sur la terre !

AIGUES-MORTES.

(Gard.)

On pense généralement qu'à l'époque de l'embarquement de saint Louis pour l'Egypte, la mer baignait les murs d'Aigues-Mortes, et que, depuis ce temps, elle s'est retirée à plus d'un lieue ; c'est une erreur accréditée par Buffon, Voltaire, Velly, Ducange, l'abbé Vertot, etc., elle est accueillie sans examen, et se propage ainsi de génération en génération.

Sans doute il fut un temps où la mer roulait ses ondes sur cette plage déserte ; les étangs et les marais qui la couvrent en sont un témoignage irrécusable ; mais ce temps, que les Romains n'ont pas connu, est bien antérieur à l'existence d'Aigues-Mortes, et il paraît certain qu'au siècle de saint Louis la mer était déjà resserrée dans ses limites actuelles et que la ville se trouvait alors, comme aujourd'hui, à une lieue environ du rivage.

L'examen attentif des localités prouve cette assertion : chaque pas que l'on fait sur cette plage révèle son antique existence. En se dirigeant vers la mer, on est déjà bien loin de la ville lorsqu'on rencontre (sur les bords de la *Grande-Roubine*, dont la construction, attribuée à Marius, remonte à l'an 650 de Rome), les restes d'un édifice dont l'origine est perdue, et qui date de si loin, que les habitans du pays, ayant oublié sa première destination, l'ont appelé la *Pey-*

rade (amas de pierres). Au près de ces débris sont deux étangs qui existent depuis un temps immémorial, ainsi que le prouvent les archives de la ville. A partir du premier, règne un large canal, qui ne se rattache à aucun des travaux exécutés depuis saint Louis.

En suivant la trace de cet antique ouvrage, et près d'arriver à la mer, quelques fragments de murs ruinés frappent tout-à-coup les regards : si l'on marche au milieu de ces ruines, on entend le sol retentir, et le voyageur n'est pas éloigné de penser que de vieux sépulcres sont creusés sous ses pieds. Ce lieu, connu dans le pays sous le nom de *Tombe*, paraît être l'emplacement de l'hôpital que saint Louis fit bâtir pour les pèlerins malades. Ainsi ces tombeaux, respectés par le temps, restent là pour nous désigner la place où deux fois (en 1248 et en 1269) le roi quitta le sol de la France.

En outre, non loin des *Tombe*s, la direction du canal *vieux* et la tradition indiquent l'emplacement du *Grau-Louis*, dont le nom seul existe encore et que l'œil ne peut reconnaître parmi les sables au milieu desquels il était situé.

Voilà donc, à une lieue d'Aigues-Mortes, la grève où venait et où viennent encore expirer les flots de la mer.

Mais ce n'était pas là ce qu'on appelait le port d'Aigues-Mortes; ce port existait sous les murs mêmes de la ville : lorsque les navires voulaient y remonter, ils entraient par le *Grau-Louis* dans le canal *vieux*, suivaient ce canal jusqu'à sa jonction à la *Grande-Roubine*, et là, par une ouverture qui subsiste toujours, mais qui s'est beaucoup rétrécie, pénétraient dans l'étang qui baigne la partie méridionale d'Aigues-Mortes. Cet étang, appelé *Etang de la ville*, et qui, depuis longues années, se comble de jour en jour, était alors très large et très profond, et formait le véritable port. Quoiqu'il ne conserve aucune trace distincte des ouvrages que saint Louis y fit construire, on ne peut néanmoins douter que, même long-temps après la mort de ce monarque, il ne donnât accès aux bâtimens de mer, puisqu'on voit attachés aux remparts de gros anneaux de fer qui servaient à les amarrer.

La diminution sensible de cet étang, et par suite la destruction de l'ancien port d'Aigues-Mortes, doivent être attribuées au changement de direction de la branche droite du Rhône, qui venait autrefois se perdre dans les marais situés au sud de la ville, et qui se jette actuellement, sous le nom de petit Rhône, au *Grau d'Orgon*, où elle forme un côté du delta de la Camargue.

De la conscience. — Le vice laisse comme un ulcère en la chair, une repentance en l'âme qui toujours s'égratigne et s'ensanglante elle-même : car la raison efface les autres tristesses et douleurs, mais elle engendre celle de la repentance, qui est la plus grève d'autant qu'elle naît au dedans, comme le froid et le chaud des fièvres est plus poignant que celui qui vient du dehors... — Il y a je ne sais quelle congratulation de bien faire qui nous réjouit en nous-mêmes, et une fierté généreuse qui accompagne la bonne conscience. Ce n'est pas un léger plaisir de dire en soi : « Qui me verrait jusque dans l'âme, encore ne me trouverait-il coupable ni de l'affection et ruine de personne, ni de vengeance ou d'envie... »
MONTAIGNE.

Ancienneté d'un dicton. — Tout le monde connaît ce dicton vulgaire relatif à l'accroissement des jours sur la fin de décembre; ils augmentent, dit-on,

A sainte Luce,
D'un saut de puce.

Pendant si l'on jette les yeux sur le calendrier, on pourra être étonné de voir que *sainte Luce* tombe le 15 décembre;

les jours ne commencent cependant à augmenter qu'après le solstice du 22 décembre! Cela montre que ce dicton est antérieur à l'adoption du calendrier grégorien en 1582. On sait que les dates se trouvaient alors complètes de dix jours en avance, et que le jour nommé 15 décembre était en réalité le 25 décembre relativement à l'année solaire; ainsi *sainte Luce* tombait véritablement après le solstice d'hiver, et alors on avait grand' raison de dire que les jours augmentaient

A sainte Luce,
D'un saut de puce.

Aujourd'hui cela est faux.

Le corail, sa pêche et ses usages. — Le corail appartient à cette classe de productions marines qui, paraissant emprunter quelque caractère à chacun des trois règnes, animal, végétal et minéral, ont laissé quelquefois les naturalistes incertains sur leur véritable nature. On le considère aujourd'hui comme la tige pierreuse d'un animal rayonné appartenant à l'ordre des polypes à polyptères (1855, page 284). Cette tige a l'aspect d'un arbrisseau sans feuilles, croissant indistinctement dans tous les sens, et fixé aux rochers qui se trouvent sous la mer; elle est enveloppée d'une écorce molle et gélatineuse, dans laquelle vivent une multitude de polypes qui se meuvent autour de cet axe solide.

On trouve le corail dans la mer Rouge et dans la Méditerranée, et l'on a cru qu'il s'y propageait à l'aide d'œufs qui se fixaient au fond de la mer et s'y développaient; mais il est démontré qu'il se multiplie par des bourgeons qui se détachent de la tige et croissent partout où ils trouvent un appui: en sorte que l'on pourrait multiplier le corail avec avantage en le divisant pour en semer les débris dans la mer. Son accroissement est rapide, et quelquefois il atteint une hauteur de six à dix-huit pouces. On en fait la pêche principalement à l'entrée de la mer Adriatique et sur les côtes de Barbarie. Elle dure tout l'été et se pratique souvent sur des bateaux, à l'aide de bâtons garnis d'étoques que l'on traîne au fond de la mer avec un boulet; derrière se trouve un filet à larges mailles, où le corail tombe à mesure qu'il est détaché. A peu près faite au hasard, cette pêche est souvent infructueuse, et d'autres fois elle produit abondamment. Le plus souvent les coralliers plongent à des profondeurs de cinquante ou soixante pieds pour ramasser ce que leurs filets n'ont pu saisir. C'est à Marseille que se fait presque tout le commerce du corail. On le dépouille de son enveloppe pendant qu'elle est fraîche; sa couleur alors varie du jaune au rouge, et il est d'autant plus estimé que cette couleur rouge est plus vive. Considéré sous le point de vue chimique, le corail est presque en entier du carbonate de chaux coloré par un peu d'oxide rouge de fer; sa grande dureté et la précieuse finesse de sa pâte le rendent susceptible d'un poli très brillant. En France il a perdu beaucoup de sa valeur, mais il est très estimé en Orient pour faire les chapelets des pèlerins et décorer les armes des guerriers. Il sied très bien aux Orientaux, qui savent l'employer dans leur parure.

CROSBY-HALL, A LONDRES.

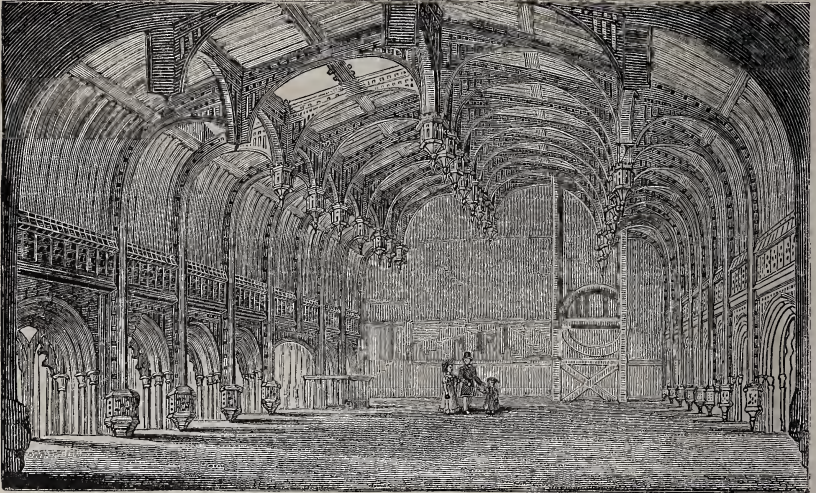
Crosby-Hall, l'un des plus anciens édifices de Londres, est peut-être le seul qui puisse donner une idée des logemens particuliers qu'habitaient les personnes riches dans le xv^e siècle; et, sous ce rapport, aucune autre ville ne peut se flatter de posséder un spécimen mieux conservé, malgré les ravages de l'incendie et de l'esprit d'embellissement: une société nouvellement formée doit s'occuper des moyens d'effectuer la restauration de ce monument, ou au moins de le préserver d'une ruine plus grande.

Il fut érigé, peu de temps après l'an 1466, par John

Crosby, qui l'obtint du couvent de Sainte-Hélène, à la charge d'un bail de 99 ans. On ne sait rien autre chose sur ce personnage, sinon que c'était un marchand qui, après avoir obtenu plusieurs dignités dans sa corporation, mourut en 1475, laissant des richesses considérables acquises dans le commerce; mais la célébrité historique de Crosby-Hall tient surtout à ce que ce palais devint la résidence du duc de Gloucester, depuis Richard III, et c'est à ce titre qu'il en est fait plusieurs fois mention dans Shakspeare. Conquis au profit de la couronne, après la destruction des maisons religieuses, loué ensuite successivement à plusieurs riches marchands, il ne cessa de servir, comme demeure particulière, que sous le *protectorat*; sir John Langham, à cette époque lord maire de Londres, fut le dernier qui y fit sa résidence. Il fut en grande partie détruit par le feu à la fin du XVII^e siècle; les salles que l'incendie épargna servirent de lieu de réunion à plusieurs sociétés religieuses jusqu'en 1778 où on le convertit en un magasin.

Il a été aussi la demeure de plusieurs ambassadeurs étrangers. « Ainsi, dit la notice anglaise à laquelle nous empruntons ces détails, il eut, en 1605, l'honneur d'être occupé pendant quelque temps par le célèbre duc de Sulzy, » tant alors le nom de M. de Rosny. »

Notre gravure représente la grande salle des banquets, mesurant 48 pieds dans sa longueur, 24 dans sa largeur, et présentant, depuis le plancher jusqu'au faite, une hauteur de 54 pieds. Le principal ornement de cette chambre est sa belle toiture de chêne et de châtaignier, de forme elliptique, partagée, selon le style ancien, en compartimens quadrangulaires. C'est un ouvrage de la plus grande beauté et d'une délicatesse parfaite, qui est heureusement très bien conservé. La lumière arrive par douze grandes croisées, six de chaque côté, qui commencent à 17 pieds au-dessus du plancher. Dans le mur septentrional est une immense cheminée: exemple singulier et peut-être unique de cette disposition dans les salles de banquet, où généralement elle était placée



(Architecture du XV^e siècle. — Intérieur de Crosby-Hall, à Londres.)

au centre de la salle, sous une ouverture faite au plafond pour laisser échapper la fumée. Dans le coin du nord-ouest on trouve un petit réduit, espèce de boudoir de ce temps là, d'environ 9 pieds de diamètre, aussi élevé que la salle, éclairé par quatre fenêtres, et qui offre les plus heureux effets dans le travail fini et délicat de sa décoration.

MUSÉES DU LOUVRE.

LIONELLO SPADA,
PEINTRE BOLOGNAIS.

Lionello Spada naquit à Bologne vers 1576, de parens fort pauvres qui ne purent lui donner aucune espèce d'éducation. On ne lui fit pas même apprendre un état qui pût le nourrir, en sorte qu'il était réduit à faire tout ce qui se présentait, un jour une chose, un jour une autre, pour gagner de l'argent, lorsque les Carraches le prirent chez eux comme homme de peine pour nettoyer l'atelier, tendre les toiles et broyer les couleurs. A force de voir peindre et d'entendre causer peinture, il commença à vouloir essayer s'il ne pourrait pas aussi être artiste. Il dessina d'abord, puis il se mit à peindre, et au bout de quelque temps il fut

capable d'aider le Baglione dans les grands travaux qu'il avait à exécuter. Plus tard, il eut à peindre pour son compte plusieurs tableaux d'église qui lui firent une certaine réputation. Ses premières peintures sont faites dans la manière des Carraches, qu'il n'aurait probablement pas quittée s'il n'eût sans les sarcasmes du Guide et des autres peintres de l'école, qui, habitués à ne voir en lui qu'un broyeur de couleurs, le raillaient sur sa peinture. Mais lui, qui avait déjà eu occasion d'étudier plusieurs tableaux d'un maître dont la manière vigoureuse convenait de tout point à son caractère ferme et résolu, les laissa là un beau jour, et partit pour Rome sans rien dire à personne.

Il vint trouver Michel-Ange de Caravage, et il fut saisi d'une telle admiration pour le génie incomparable de ce grand artiste, il fut si touché de sa franchise et de sa bienveillance, quelquefois un peu rude, qu'il devint aussitôt son élève et son ami le plus dévoué; il ne le quitta ni dans la bonne ni dans la mauvaise fortune; il le suivit à Naples après certain meurtre d'un gentilhomme romain qui obligea Caravage à fuir; puis à Malte, enfin partout où son maître pouvait avoir besoin de ses pinceaux pour l'aider dans ses ouvrages ou de son épée pour protéger sa vie. Le Spada était devenu spadassin à l'école du Caravage, car

celui-ci ne souffrait chez lui que des gens toujours prêts à dé-
gainer ; il avait coutume de dire que les hommes lâches et
sans caractère étaient incapables de faire de bonne peinture.

Après la mort du Caravage, Lionello Spada revint à Bo-

logne avec un style absolument différent de tout ce qu'on
faisait alors dans cette ville. Sa manière n'a pas toute la puis-
sance de celle du Caravage ; elle n'est pas aussi intimement
vraie, aussi fidèlement prise sur la nature. Sa couleur a quel-



(Grande galerie du Louvre. — L'Enfant prodigue, tableau de Spada. — Hauteur, 1 mètre 10 centimètres ; largeur, 2 mètres.)

quefois plus de clinquant que de vérité, et son dessin man-
que souvent de science, d'énergie et de précision : cela vient
de ce qu'il consentit trop souvent à sacrifier quelque chose
de ses idées à la manière de voir de ceux qui lui faisaient
faire de la peinture ; mais dans ses bons ouvrages il est
d'une hardiesse et d'une originalité entières, d'une vigueur
et d'une précision peu communes. C'est ainsi qu'il se montra
dans l'église de Saint-Dominique, où il représenta ce Saint

brûlant des livres défendus : cette peinture est certaine-
ment une des meilleures qu'il ait faites à Bologne. Le tableau
qui représente le miracle de saint Benoît, qu'on nomme
vulgairement le *Scarpellino* (le tailleur de pierres) de *Lio-
nello*, ne cède en rien au précédent, non plus que toutes les
peintures qu'il fit soit à l'huile, soit à fresque, concurrent-
ment avec le Tiarini, dans l'église de la Madone de Reggio,
où sont les plus beaux ouvrages de ces deux artistes.

Les peintures de Lionello ne sont pas rares dans les galeries et les collections de tableaux, mais elles sont entre elles d'un mérite et d'un caractère bien différens. Les décorations du théâtre de Parme, qu'il exécuta pour le duc Ranuccio, sont d'une manière large et facile, c'était ce qu'on avait vu jusque là de plus admirable en ce genre; mais ses peintures de la même époque sont d'une manière et d'un style absolument opposés; car, pour plaire au duc, qui le fit travailler jusqu'à sa mort, il se laissa aller à l'imitation du Parmesan, dont il exagéra les défauts. Lionello mourut peu après, en 1622, à l'âge de quarante-six ans.

Les sujets qu'il représentait de préférence sont des décollations de saint Jean-Baptiste, et autres sujets bibliques, qu'il peignait en demi-figures à la manière du Caravage. Il a souvent répété aussi le sujet de l'Enfant prodigue: l'original de la gravure que nous donnons aujourd'hui est dans la galerie du Louvre; ce n'est pas une de ses plus belles peintures, mais elle suffit pour faire apprécier son style et sa manière habituelle.

RENSEIGNEMENS ETHNOGRAPHIQUES SUR LES LANGUES D'ASIE.

(Troisième et dernier article. Voir pages 75 et 206.)

Après avoir donné quelques détails sur chacune des langues sémitiques en usage dans la partie de l'Asie la plus occidentale, nous allons rapidement passer en revue les principales langues des six autres familles qui se partagent le reste de cette partie du globe.

Famille des langues caucasiennes.

Dans la branche des langues caucasiennes, c'est-à-dire de la région comprise entre la mer Caspienne, la mer Noire, le nord de la Perse et les provinces méridionales de l'empire russe, nous ne mentionnons que les deux langues arménienne et géorgienne. La première est connue en Europe par les travaux des religieux lazaristes de Venise, et elle est professée à Paris à l'école des langues orientales vivantes. La seconde est l'objet des travaux de quelques savans, et l'on peut espérer de retrouver dans sa littérature des traductions de plusieurs monumens précieux de l'antiquité. Elles se divisent l'une et l'autre en langue ancienne et langue moderne.

Famille des langues de la Perse.

Le persan moderne peut être regardé comme le centre de toutes les langues qui composent la famille persane. En effet, il est dérivé du *zend*, et plus immédiatement du *parsi*, que l'on peut considérer comme deux langues mortes; et, d'un autre côté, le *kurde*, parlé par diverses tribus nomades, et le *pouetho*, parlé par les nombreuses tribus d'Afghans, sont pour ainsi dire des dialectes du persan, avec lequel ils ont beaucoup de rapports.

Le persan, dont la riche littérature est bien connue des orientalistes européens, s'écrit avec les mêmes caractères que l'arabe (voir le tableau des caractères, p. 208). Il est parlé dans toute la Perse et dans une grande partie de l'Inde. Dans tout l'Orient, il est, ainsi que l'arabe, cultivé par tous les gens lettrés.

Famille des langues indiennes.

Dans les langues de l'Inde, il faut distinguer les langues mortes et les langues vivantes.

Parmi les premières, le *sanskrit* et le *pali* sont deux langues sœurs qui paraissent avoir régné ensemble sur ces vastes régions, l'une en-deçà, l'autre au-delà du Gange.

Le *sanskrit*, qui est depuis quelque temps l'objet de nombreux travaux, paraît être la souche de la plupart des autres

langues: on lui trouve beaucoup d'analogie avec le slave, le zend, le persan, le grec, le latin, et tous les idiomes germaniques. Sa littérature se compose d'un grand nombre d'ouvrages de philosophie, de mathématiques, de morale, d'astronomie et de poésie. Un de ses poèmes, le *mahabharata*, n'a pas moins de 120,000 quatrains. Le *sanskrit* est resté la langue savante et religieuse de l'Inde. Il s'écrit de gauche à droite avec un caractère nommé *devanagari*, dont nous avons donné un spécimen (p. 208).

Le *pali* est resté la langue liturgique des îles de Ceylan, de Java, etc., et de toute l'Indo-Chine, à l'exception de la presque île de Malacca. Il se divise en plusieurs dialectes.

Parmi les langues vivantes de l'Inde (appelées quelquefois langues *pracrit*) et qui sont en très grand nombre, nous distinguerons seulement les principales et les plus connues; ce sont: 1^o l'hindoustani, qui est pour ainsi dire la langue vivante commune à toute l'Inde; c'est un mélange de *sanskrit*, d'arabe et de persan. Elle emploie tantôt le caractère *devanagari*, tantôt le caractère arabe;

2^o Le malabare, langue de la côte de Malabar;

3^o Le cingalais, qui est la langue de l'île de Ceylan;

4^o Le tamoul, parlé sur la côte de Coromandel;

5^o Le telinga, parlé dans le Décan, le Nizam, etc.;

6^o Le carnatare, langage du Mysore;

7^o Le bengali, parlé au Bengale;

8^o Le maliratte, langue de la république militaire qui portait ce nom.

Toutes ces langues, et plusieurs autres qu'il serait trop long d'indiquer, ont des alphabets particuliers. Quelques unes, et surtout le telinga, l'hindoustani, le bengali, le tamoul, possèdent une riche littérature. Les Anglais ont fait traduire beaucoup d'ouvrages en bengali et en hindoustani, et presque toutes ces langues possèdent des traductions plus ou moins bonnes de la Bible, dues au zèle des missionnaires.

Langues de la région transgangeétique.

Nous voici arrivés dans la vaste région transgangeétique comprise entre la petite Boukharie, la Kalmoukie, la Mongolie, la Mantehourie au nord, le grand Océan et la mer de Chine à l'est; entre cette même mer, le golfe de Bengale et l'Inde au sud; entre le détroit de Malacca, le golfe de Bengale et l'Inde à l'ouest. Là, nous trouvons un système grammatical tout différent, et qui n'a point d'analogie dans les autres langues.

Le chinois, auquel se rapportent plus ou moins les langues écrites de ce groupe, abonde en monosyllabes. Il a dans certains cas une construction exactement inverse de la construction naturelle; les mots sont invariables dans leur forme; et les rapports d'annexion et de dépendance, ainsi que les modifications de temps, de personnes, etc., se déduisent seulement de la position des mots, ou se marquent par des mots séparés avant ou après le thème du nom ou du verbe. Les Chinois n'ont point de lettres proprement dites, mais des signes qui expriment des idées. Il y a 214 radicaux ou clefs principales, sous lesquels on range les 40,000 mots ou caractères que l'on reconnaît. Les lignes sont verticales, et se lisent de droite à gauche (1834, pages 134 et 208).

Cette langue se divise en ancienne (*kou-wen*) et moderne (*kouan-hoa*). La première est la langue des *king*, ou livres classiques, et l'on doit la considérer comme morte depuis long-temps; la seconde est parlée et écrite de nos jours.

Le thibétain, qui est la langue des états régnés par les trois pontifes *Dalai-Lama*, *Bogdo-Lama* et *Darma-Lama*, est écrit dans un caractère qui a été formé d'après le *devanagari*.

Le japonais et le coréen emploient des signes syllabiques fabriqués avec des débris de caractères chinois.

La langue japonaise diffère du chinois, mais elle en a adopté beaucoup de mots.

Les autres langues de cette famille sont les langues de l'Indo-Chine, que l'on divise en langues polies et écrites, et en langues incultes non écrites. Les principales de la première classe sont : le birman, le siamois, le panamite, suffisamment indiquées par leur nom. Ces langues doivent avoir beaucoup emprunté du pali, qui est la langue morte des contrées où elles fleurissent maintenant. Elles ont presque toutes des alphabets particuliers.

Famille des langues tartares

L'espace où sont parlées les langues comprises sous le nom de langues tartares serait assez bien indiqué par des plans qui passeraient par l'embouchure de l'Anour dans la Manche de Tartarie, à l'est; par la ville de Nerym sur l'Obi au nord; par la mer Caspienne à l'ouest; par le centre du Thibet au midi. On les divise en trois branches principales : tongouse ou manchoue, tatare ou mongole, et turke. Chacune de ces branches se divise elle-même en une infinité de dialectes qui ont quelque chose de commun entre eux, mais dont les différences proviennent de l'état nomade des tribus qui les parlent. Ainsi, pour la langue turke, nous voyons que l'osmanli, ou turk occidental, a emprunté une foule de mots à l'arabe et au persan, tandis que les tribus errantes dans les steppes de la Russie d'Asie ont reçu du voisinage des peuplades de race finnoise beaucoup de mots appartenant à cette famille de langues.

La langue manchoue est importante à cause du grand nombre de traductions qu'elle possède des livres chinois, sanskrits et mongols. Elle est parlée dans l'empire chinois par les tribus tongouses qui y ont établi leur domination, et dans la partie la plus orientale de l'Asie connue sous le nom de Mandchourie.

Le mongol est parlé par les tribus qui occupent la Mongolie. Sa littérature est riche, et on peut espérer d'y trouver des renseignements relatifs à l'histoire obscure de toutes ces hordes qui ont eu une influence si grande sur les révolutions de l'Europe par leurs invasions successives.

L'alphabet des Mongols est à peu près le même que celui des Mandchoux : on l'écrit en colonnes verticales de gauche à droite. On prétend qu'il a été calqué sur l'alphabet ouïgour, qui serait lui-même d'origine syriaque, ayant été apporté à ces peuples par les Nestoriens. Cette assertion a été combattue dernièrement.

Le kalmonk, qui est une langue de la famille mongole, a un alphabet particulier, mais également imité de celui dont nous parlons.

La famille turke, par les raisons que nous avons indiquées, se divise en une infinité de dialectes, dont les différences tiennent aux migrations et aux positions respectives actuelles des tribus qui les parlent.

Voici les principaux :

L'ouïgour, qui est le plus ancien dialecte turk fixé par l'écriture. C'est la langue parlée dans le Turkestan oriental.

L'osmanli, ou turk proprement dit. C'est la langue commune de l'empire ottoman, et la langue politique et commerciale de toute l'Asie occidentale.

Le tchagatèu, parlé par les Turks du Kharism et du Mawarannahar (l'ancienne Transoxane), et, avec quelques différences, par les Usbeks.

Pour indiquer toutes les autres variétés, il faudrait nommer toutes les tribus répandues dans l'immense carré que nous avons tracé en commençant à parler des langues tartares, en y joignant la Perse et l'Asie-Mineure. Tous ceux de ces peuples qui font usage de l'écriture se servent maintenant de l'alphabet arabe, avec quelques légères additions et altérations.

La littérature turke est connue parmi nous : ses livres originaux sont des ouvrages de géographie et d'histoire; elle possède beaucoup d'imitations ou de traductions de l'a-

rabé et du persan. Il y a des traductions de la Bible dans la plupart des dialectes des langues tartares.

Famille des langues sibériennes.

Les langues de la région sibérienne sont celles parlées par les peuplades misérables comprises dans le climat glacé que bornent à l'ouest la Dwina, au nord l'océan glacial Arctique, à l'est les mers de Behring et d'Ochotsk, et au midi le plan dont nous avons parlé, et qui passerait par la ville de Nerym sur l'Obi.

Aucun de ces dialectes n'a encore été fixé par l'écriture; on a cependant reconnu quelques racines communes avec d'autres idiomes de l'Asie centrale et occidentale. Quelques tribus samôïèdes ont une espèce d'écriture qui consiste en des signes taillés sur des morceaux de bois.

Toutes ces langues ont été divisées en cinq branches principales : famille samôïède, famille jénisseï, famille koryeïe, famille kamtchadale, et famille kourilienne.

Galères à Venise. — De très bonne heure les Vénitiens surent construire de grands vaisseaux qui, outre les rameurs et les hommes nécessaires à la manœuvre, portaient deux cents soldats. Leurs grosses galères avaient jusqu'à 475 pieds de quille; la longueur des galères légères était de 155 pieds. Les premières, qui étaient destinées au transport, n'avaient que deux voiles; les secondes, destinées au combat, étaient grées de manière à exécuter les évolutions avec plus de promptitude et de facilité, et portaient trois voiles. Les unes et les autres allaient aussi à la rame; elles portaient 480, 200, 500 hommes d'équipage. Les coques, ou gros vaisseaux de transport, contenaient jusqu'à 700, 800 et 1,000 hommes. Les Vénitiens avaient une si haute idée de leurs grands bâtimens de guerre ou galées, que ceux qui en prenaient le commandement étaient obligés de s'engager par serment à ne pas refuser le combat contre vingt-cinq galères ennemies.

Les galères légères étaient armées à leur proue d'un rostre ou éperon de fer; les plus grandes portaient suspendue à leur grand mât une grosse poutre, garnie aussi de fer des deux côtés, qu'on lançait sur le pont des navires ennemis, et qui quelquefois les entr'ouvrait. Sur le pont de ces gros navires on élevait des tours pour attaquer les remparts dont on pouvait approcher. Outre les armes de jet, comme l'arc, les javalots et la fronde, les équipages combattaient avec la lance, le sabre et la hache; ils étaient pourvus contre les traits de l'ennemi de casques, de cuirasses et de boucliers.

De tout temps les peuples riverains de l'Adriatique ont joui de la réputation d'intrépides marins et d'habiles constructeurs. Les anciens vantaient les vaisseaux liburniens; et lorsque, vingt siècles plus tard, Pierre-le-Grand voulut créer une marine, ce furent des Vénitiens qu'il chargea de construire les deux premiers vaisseaux lancés sur la mer Noire. Ce fut aussi à Venise qu'il envoya, en 1697, soixante jeunes officiers destinés à être le noyau de sa marine militaire.

Épithape de Clément Marot; par Jodelle.

Querey, la cour, Piémont, l'univers,
Me fit, me tint, m'enterra, me connut,
Querey mon los, la cour tout mon temps eut;
Piémont mes os, et l'univers mes vers.

DAUPHINÉ.

VALLÉE DE GRAISVAUDAN. — CUVES DE SASSENAGE.

Une des vallées les plus remarquables de la France, est celle de Graisivaudan dans le Dauphiné; le voyageur ren-

contre rarement une perspective plus variée, une nature plus riche et plus fertile. M. Giroux, l'un de nos meilleurs paysagistes, a reproduit le caractère de la vallée dans un tableau exposé au Salon de 1854, et actuellement placé dans la galerie du Luxembourg. Le point de vue est pris sur la côte

de Sassenage, petit bourg dont les fromages sont estimés : on aperçoit quelques unes de ses habitations éparées au milieu de beaux groupes de noyers ; quelques usines sont alimentées par le Furon, petit torrent qui va se jeter dans l'Isère : on peut suivre le cours de ce fleuve en promenant



(Vue de la Vallée de Graisivaudan, d'après Giroux.)

a vue sur une plaine immense, qui se prolonge à l'horizon jusqu'au pied des Alpes. A droite on remarque les rochers escarpés de la Balme ; à gauche la montagne qui conduit à la Grande-Chartreuse, ancien monastère, fondé par saint Bruno dans un site sauvage (1855, p. 227). On distingue encore les fortifications de Grenoble, ainsi que quelques uns de ses principaux monuments. Il est rare que les étrangers qui visitent cette ville ne soient pas attirés jusqu'aux cuves de Sassenage, une des merveilles du Dauphiné. On y arrive par un chemin assez rapide pratiqué sur le bord du torrent : les grottes s'annoncent par deux ouvertures semblables à deux grandes arcades ; l'ouverture inférieure a plus de 25 pieds de large ; on y aperçoit des bancs de rocher qui imitent les degrés d'un grand escalier tombé en ruine.

On ne peut parvenir à la grande ouverture que par un sentier fort raide. Après avoir traversé le torrent, on aperçoit une espèce de vestibule, dont la largeur est de 74 pieds sur 48 de hauteur et 45 de profondeur : ce vestibule conduit à d'autres grottes dont les ouvertures sont fort inégales ; la plus considérable est celle qui se présente vers la gauche, et d'où sort le torrent de Germe, dont les eaux serpentant dans l'intérieur de ces grottes, viennent se réunir sur le pallier de cette espèce d'escalier ; de là elles se précipitent avec rapidité et avec un grand fracas, surtout dans la saison des crues d'eau, et elles sortent de la grotte, après avoir formé une très belle cascade.

Lorsqu'on pénètre dans l'intérieur, on aperçoit bientôt, à droite, une autre ouverture qui n'a pas plus de 4 pieds et demi de largeur, sur environ 9 de hauteur ; c'est là que l'on

trouve les cuves : ce ne sont que deux simples excavations, d'une forme à peu près cylindrique, d'environ 5 pieds de diamètre, et dont l'une n'a pas plus de 5 pieds, ni l'autre plus de 48 pouces de profondeur.

Francs bourgeois, grands et petits bourgeois. — Lorsque Hugues Capet eut détrôné la race de Pepin, tout tomba dans une confusion pire que sous les deux premières dynasties. Chaque seigneur s'était déjà emparé de ce qu'il avait pu, avec le même droit que Hugues s'était emparé de la dignité de roi. Toute la France était divisée en plusieurs seigneuries, et les seigneurs puissants réduisirent la plupart des villes en servitude. Les bourgeois ne furent plus bourgeois d'une ville, ils furent bourgeois du seigneur : ceux qui rachetèrent leur liberté s'appelèrent *francs bourgeois* ; ceux qui entrèrent au conseil de ville furent nommés *grands bourgeois*, et ceux qui demeurèrent serfs, attachés à la ville comme les paysans à la glèbe, furent nommés *petits bourgeois*.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE

sont rue du Colomlier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Successeurs de LACHEVARDIERE, rue du Colomlier, n° 30.

THERMES DE JULIEN.



(Ruines des Thermes de Julien, rue de la Harpe, à Paris.)

Les ruines situées rue de la Harpe, et connues sous la dénomination de Palais des Thermes, faisaient partie d'un vaste édifice, autour duquel se forma le premier faubourg de Paris. Placé en regard de la Cité, sur le penchant d'une colline, il avait pour limite, à l'est, une voie antique, aujourd'hui la rue Saint-Jacques. Cet édifice, construit par les Romains lorsqu'ils eurent élevé Lutèce au rang de municipalité, devint l'habitation des chefs militaires qui devaient contenir le pays; sa liaison avec le camp et le fort, ou petit Châtelet, qui protégeait le passage du fleuve, formait au midi de la ville un système complet de défense. Plus d'un empereur romain a séjourné dans ces vieilles murailles, et, aux premiers siècles de la monarchie, les rois les choisirent pour leur résidence habituelle; plus tard, sous Charlemagne, on déploya dans l'intérieur un luxe de décoration digne de ce grand prince, et les voûtes et les parois furent couvertes de mosaïques dorées, alors en usage, comme nous l'apprend un auteur du XII^e siècle, J. Altavilla.

Un beau fragment survit encore à toutes les aliénations successives de ce palais et aux continuelles dégradations qu'ont entraînées les constructions voisines. Indépendamment des ramifications qui se retrouvent dans une partie des maisons du quartier, lorsqu'on entre dans l'enceinte comprise entre les rues du Foin et des Mathurins, on reconnaît facilement le style du grand peuple qui éleva cet

immense édifice, à la vue de la belle salle qui existe encore; et pour juger quel put être le palais entier, il suffit maintenant de voir une de ses dépendances.

Derrière la clôture de planches établie sur la rue de la Harpe, est un fossé qui contient un aqueduc et des substructions parmi lesquelles deux petits escaliers de service conduisaient au sol d'un fourneau destiné à chauffer les bains. On arrive ensuite à un vaste emplacement découvert, que des niches, alternativement carrées et rondes, font reconnaître pour une salle de bains chauds, ou tepidarium, dont la voûte écroulée a disparu. De là on entre dans une pièce qui sert de vestibule à une vaste salle dont notre gravure peut donner une idée; elle recevait directement les eaux d'Arceuil par un aqueduc dont les ruines se suivent jusqu'à quatre lieues de Paris, aux belles sources de Rungis. Distribuée dans des baignoires et dans le grand bassin qui occupe le nord, cette eau, dont on retrouve tous les conduits, était dirigée aussi dans les vases qui surmontaient l'hypocauste ou fourneau.

La position culminante qu'occupe la grande salle, relativement à toutes les ruines qui l'entourent, démontre que, recevant directement les eaux froides de l'aqueduc, elle ne devait offrir que des bains froids; c'était la *cella frigidaria* de Vitruve. De plus, elle est trop ouverte de toutes parts pour faire admettre qu'on y ait jamais pris de bains chauds.

Varron qualifie de *balneum* un bain privé, et de *therma* les bains consacrés au public; la dénomination de Thermes, conservée à cette ruine par tradition, est donc une raison pour croire que le bain fut livré aux Parisiens; sa grande étendue peut faire supposer qu'il était plus que suffisant aux besoins du Palais, et un motif encore plus déterminant pour y reconnaître un bain public, est la présence, dans la grande salle, de huit proues de navires, placées à la retombée des voûtes, où elles font l'office de chapiteaux. Elles étaient l'emblème du commerce de la ville, et par cet attribut de Paris, qui s'est conservé jusqu'à nos jours, peut-être on voulut consacrer un lieu livré aux commerçans par eau (*navite Parisiaca*). Sur la voûte, élevée de 45 pieds, depuis des siècles, existait une couche de terre, de 4 pieds d'épaisseur, qui formait un jardin auquel on arrivait par les greniers des maisons voisines. Si l'on suppose que de cette salle, en faisant ouvrir une des arcades du fond, on passe dans la cour voisine appartenant à l'hôtel de Cluny, à droite et à gauche on trouvera deux murs antiques, celui-ci fort endommagé, celui-là, masqué par des constructions du XIV^e siècle et servant autrefois de paroi septentrionale à une grande pièce carrée, dépendance de celle décrite plus haut; on voit sa face orientale dans une autre cour; la voûte existait encore en 1751, et, comme la première, portait un jardin.

Toutes ces ruines sont au-dessus du sol; des souterrains non moins curieux commencent au vestibule; ils offrent, sous la grande salle, quatre pièces, un aqueduc, qui, après le service des bains, conduisait les eaux à la Seine, puis une large galerie d'occident en orient. Ces souterrains se prolongent jusque sous l'hôtel de Cluny, qui, bâti aux dépens du palais, a conservé de grandes voûtes formant les caves de la galerie dont est décorée la cour, et du principal corps de logis. Ces caves s'étendent jusqu'à la rue Saint-Jacques, sous l'ancien couvent des *Maturins*.

La tradition populaire sur les voûtes secrètes de ce palais est donc confirmée de nos jours, et ce fut peut-être dans un de ces souterrains que se retira Julien, au rapport d'Ammien, son soldat, pour feindre de se soustraire, ou pour se soustraire réellement au vœu des troupes qui le proclamaient empereur au détriment de Constance.

M. Albert Lenoir, fils du créateur de la collection nationale des Petits-Augustins, détruite en 1813, est auteur d'un projet d'une érudition remarquable, dans lequel il propose la transformation de cet édifice en une *Musée français* spécial, où l'on réunirait les débris des monumens romains et des monumens du moyen âge, épars aujourd'hui dans l'enceinte même de Paris, et exposés chaque jour à une ruine complète.

ASTRONOMIE. SYSTÈMES

DE PTOLÉMÉE, DE COPERNIC ET DE TYCHO-BRAHÉ.

Nous voulons conduire le lecteur à la connaissance des vérités fondamentales qu'on désigne sous le nom de *lois de Képler*. L'établissement de ces vérités marque dans la science une époque vraiment mémorable, autant par la vive lumière qui en a rejailli sur les travaux antérieurs, que par les conséquences fécondes qui en ont été déduites. Pour apprécier leur grandeur et leur importance, il ne faudrait donc pas les considérer isolément, mais il faut voir comment elles ont contribué à décider la question du vrai système du monde, débattue entre ces trois grandes renommées, Ptolémée, Copernic et Tycho-Brahé! et aussi comment elles sont devenues la base inébranlable de cette science nouvelle, la *mécanique céleste*, qu'il était réservé à Newton d'édifier.

Cette manière d'envisager la question a d'ailleurs cet avantage, qu'elle nous permettra de présenter aux lecteurs du *Magasin* un tableau succinct des grandes transformations que la doctrine astronomique a subies.

1^o *Système de Ptolémée*. — Les anciens philosophes étaient persuadés que tout corps céleste se refuse, par la supériorité de sa nature, à se mouvoir autrement que dans une courbe circulaire, et avec une vitesse constante. Cette idée plane sur toute l'astronomie ancienne; elle y domine tous les systèmes, et son influence s'étend dans les temps modernes jusqu'à Képler, qui l'a définitivement renversée. Voyons donc premièrement de quelle façon les principales observations se trouvent subordonnées à cette idée dans le système de Ptolémée.

L'auteur de l'*Almageste** suppose, comme on sait, la terre immobile au centre du monde.

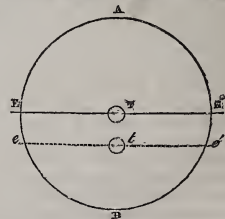
Un mouvement circulaire et uniforme, commun à tous les corps célestes, les entraîne d'orient en occident, et, s'accomplissant en 24 heures, produit l'alternative du jour et de la nuit.

Cependant quelques astres paraissent doués de mouvemens qui leur sont propres. Entre ceux-là étudions d'abord les plus remarquables, le soleil et la lune.

Le soleil ne répond pas toujours aux mêmes points du ciel. Car si vous observez pendant plusieurs soirées consécutives les principales étoiles qui brillent au firmament, vous verrez les plus occidentales se rapprocher de plus en plus des clartés du crépuscule, et finir par s'y confondre. Par exemple, les astres qui se couchent aujourd'hui une heure après le coucher du soleil, se coucheront sensiblement en même temps que lui dans quinze jours. Et encore quinze jours plus tard, les mêmes astres se lèveront le matin environ une heure avant le soleil; car les étoiles qu'on voit le matin à l'orient s'éloignent de plus en plus vers l'occident dans les jours suivans. — Donc, en même temps que le soleil est entraîné chaque jour d'orient en occident par le mouvement diurne, il paraît s'avancer de lui-même en sens contraire, c'est-à-dire d'occident en orient, achevant ainsi le tour du ciel dans l'espace d'une année.

La lune paraît douée d'un mouvement semblable, mais beaucoup plus rapide. Son déplacement est d'ailleurs plus facile à constater, parce qu'on peut chaque nuit la comparer aux étoiles voisines. Alors on reconnaîtra, avec un peu d'attention, qu'elle se rapproche constamment des étoiles placées à son égard vers l'orient, qu'elle les atteint, et bientôt les dépasse, de manière à avoir achevé le tour entier du ciel en un mois.

Pour expliquer ces apparences, on admit d'abord, conformément au principe ci-dessus énoncé, que réellement le soleil et la lune parcourent, dans les intervalles respectifs d'une année et d'un mois, deux cercles dont la terre occupait le centre. Mais un examen des faits plus attentif contraignit bientôt les astronomes à modifier ces suppositions.



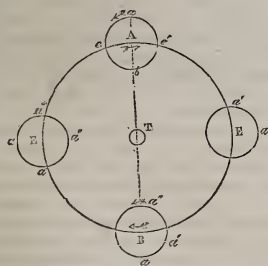
(Fig. 1.)

Par exemple, on s'aperçut que la vitesse apparente du soleil dans les diverses parties de son orbite n'est pas la même. Le célèbre Hipparque, astronome antérieur à Ptolémée, et qui fleurissait environ 450 ans avant notre ère,

* L'ouvrage de Ptolémée portait en grec le nom de *Mégisté syntaxis*, littéralement *grande composition*. Les Arabes, en joignant leur article *al* au premier des deux mots grecs, ont formé le nom d'*Almageste*, qui est resté.

ayant observé avec soin l'instant des équinoxes, reconnut que l'intervalle qui s'écoule de l'équinoxe du printemps à l'équinoxe d'automne, surpasse d'environ 7 jours le temps que le soleil emploie pour passer de l'équinoxe d'automne à celui du printemps. Cependant les positions E, E', que le soleil occupe respectivement à l'époque des équinoxes de printemps et d'automne, ces positions, vues de la terre T, sont directement opposées l'une à l'autre. D'après cela, si la terre T est réellement au centre de l'orbite circulaire EAE'B, la ligne des équinoxes EE', qui passe par le centre de la terre, partage nécessairement l'orbite en deux parties égales. Pour expliquer comment le soleil resterait dans la moitié EAE' sept jours de plus environ que dans l'autre moitié, il faudrait donc admettre que sa marche est plus lente dans la première, plus rapide dans la seconde. Mais, comme nous l'avons dit, tout changement de vitesse répugnait aux idées que les anciens s'étaient faites sur la nature des corps célestes. Il leur semblait que rien ne dût troubler la marche de ces grands corps, images sensibles de leurs divinités..... Pour sauver le principe de l'égalité de vitesse, on supposa que la terre est écartée du centre de l'orbite, comme si, par exemple, on la suppose placée en T. Alors la ligne des équinoxes ee' partage l'orbite en deux parties inégales; et il est simple que le soleil, sans ralentir sa course, mette un temps plus long à parcourir la partie la plus longue. Dans cette supposition, il y a un certain point A de l'orbite, situé vers le lieu du solstice d'été, et dans lequel le soleil se trouve être à la plus grande distance de la terre: c'est l'*apogée*, et il y a un autre point B, vers le solstice d'hiver, dans lequel le soleil se trouve à la plus petite distance de la terre: c'est le *périgée*. L'arc parcouru en un jour sera toujours le même dans tous les points de l'orbite; mais quand le soleil sera à l'apogée, cet arc diurne, vu de la terre, paraîtra plus court, étant plus éloigné; par une raison contraire, il paraîtra plus grand vers le périgée, c'est-à-dire, en d'autres termes, que le mouvement diurne *apparent* sera plus lent vers le solstice d'été, et plus rapide vers celui d'hiver, ce qui est, en effet, conforme à l'observation. — On appelle *excentricité* la distance de la terre au centre de l'orbite, lequel reçoit lui-même le nom d'*excentrique*.

Hipparque proposait d'ailleurs de rendre compte des mêmes apparences par une autre supposition également ingénieuse, quoique un peu moins simple. Nous allons expliquer cette seconde hypothèse, parce que si elle n'est pas indispensable pour le soleil, elle le devient à l'égard de la lune et des autres planètes.



(Fig. 2.)

Rétablissons la terre en T au centre de l'orbite circulaire EAE'B; mais au lieu que le soleil se meuve directement sur cet orbite, supposons-le placé sur un second cercle dont le centre parcourra lui-même le grand orbite. Ce second cercle, dont le centre est mobile, s'appelle *épicycle*; le grand cercle, dont le centre est immobile, s'appelle *déférent*. Le centre de l'épicycle parcourt donc avec une vi-

tesse uniforme la circonférence du déférent; il la parcourt dans l'intervalle d'une année, et dans le sens du mouvement apparent du soleil, c'est-à-dire dans le sens EAE'B; le soleil parcourt lui-même la circonférence de l'épicycle dans l'intervalle d'une année, mais en sens contraire, c'est-à-dire dans le sens eab. Maintenant, le centre de l'épicycle étant en A, si on suppose que le soleil soit en même temps en a, sa distance à la terre sera évidemment la plus grande possible: ce sera l'apogée. En cet instant la vitesse du soleil sur l'épicycle sera directement opposée à celle de l'épicycle lui-même, comme cela est marqué dans la figure par la direction des flèches. Cette circonstance, combinée avec celle du plus grand éloignement, fera paraître d'autant plus lente la marche du soleil. Trois mois après, le centre de l'épicycle aura parcouru le quart de l'orbite, il sera donc en E'. Mais en même temps le soleil aura parcouru le quart de l'épicycle, et sera en a', c'est-à-dire en *arrière* du point E'. Encore trois mois, et l'épicycle sera en B. Mais le soleil qui aura parcouru la demi-circonférence aa'', se trouvera en a'' à la plus petite distance de la terre, c'est-à-dire au *périgée*. En ce point la vitesse du soleil dans l'épicycle sera de même sens que celle de l'épicycle lui-même, comme le marque la direction des flèches. Cette circonstance, jointe à celle d'un plus grand rapprochement, fera paraître la vitesse de l'astre d'autant plus accélérée. Trois mois après le passage au périgée, l'épicycle sera en B; mais le soleil aura passé de a'' en a''', et par conséquent il sera en *avant* du point B. Par cette hypothèse, on voit que le soleil sera plus long-temps d'un côté de la ligne EE' que de l'autre; et son mouvement diurne paraîtra inégal dans les différentes saisons; cette hypothèse explique donc aussi bien que la première les principaux phénomènes.

Excentriques et *épicycles* sont les deux moyens que Ptolémée combine pour tout expliquer sans violer le principe des mouvements *circulaires* et des vitesses *constantes*; mais cela le mène bientôt à une extrême complication.

Déjà il n'est plus maître, à l'égard de la lune, de choisir entre un excentrique et un épicycle; il doit les supposer à la fois l'un et l'autre; c'est-à-dire que, plaçant la lune sur un épicycle, il doit en même temps écarter la terre du centre du déférent, lequel devient alors lui-même un véritable excentrique. Bien plus, Ptolémée ne peut satisfaire à toutes les apparences qu'en faisant tourner le centre même de ce déférent autour de la terre; il admet donc en réalité trois mouvements circulaires distincts pour expliquer le seul mouvement de la lune. Et pourtant il ignore plusieurs inégalités importantes dans le cours de cet astre; inégalités qui l'auraient contraint, s'il les avait connues, à surcharger encore des suppositions déjà si complexes.

Cet article sera continué.

L'ENFANCE DE LOUIS XIV

Après vingt-trois années de mariage, Louis XIII et Anne d'Autriche eurent un fils qui naquit le 16 septembre 1638; ce fils n'avait que cinq ans lorsque la mort de Louis XIII l'appela sur le trône en 1643; il régna soixante-douze ans sous le nom de Louis XIV. Il eut pour précepteur l'abbé Beaumont de Pérelife, évêque de Rhodéz, qu'il nomma plus tard archevêque de Paris: ce prélat écrivit pour son élève cette *Vie de Henri IV* estimée pour la candeur et la facilité de la narration. Malgré les soins de son habile instituteur, le jeune monarque ne manifesta pas beaucoup de goût pour les études sérieuses. Doué d'un tempérament actif et vigoureux, de toutes les grâces et de tous les dons extérieurs, il réussissait à merveille dans l'équitation, dans les armes, au jeu du mail et de la paume. Mazarin, qui était le surintendant de son éducation, lui fit faire ses premières armes assez durement. Point d'équipage, point de table: il était toujours à cheval,

même en route, et mangeait chez le général. On ne le ménagea pas davantage sur les dangers. On le laissait visiter les tranchées et courir aux escarmouches, à travers les balles et les boulets qui tombaient autour de lui, sans qu'il en parût ému. Les troubles de la Fronde contribuèrent beaucoup à déranger ses études; il avait près de dix ans quand ils commencèrent. Plusieurs fois il fut obligé de quitter Paris pour ne pas tomber dans les mains des révoltés. Mazarin ayant absorbé toute l'autorité publique, ne laissa prendre à Louis XIV aucune part active dans le gouvernement. Cet état de choses dura jusqu'à la mort du cardinal. Le jeune roi passait sa jeunesse dans les carrousels, dans les cavalcades et les courses de bagues, dont le costume rappelait le souvenir de l'ancienne chevalerie. La reine-mère, Anne d'Autriche, avait apporté à la cour de France une certaine galanterie noble et fière, qui tenait du génie espagnol de ces temps-là; elle se plaisait à multiplier les bals et les fêtes non seulement par goût, mais



(Musées du Louvre. — Louis XIV enfant, statue en bronze, par Simon Guillain. Hauteur, 1 mètre 53 centimètres.)

pour apprendre à son fils à figurer en public, à s'enhardir, et à chasser cette timidité et cet embarras qu'il manifestait toutes les fois qu'il se trouvait avec des personnes qui ne lui étaient pas familières. C'est cette espèce de gaucherie d'enfance qui faisait croire à quelques courtisans de Mazarin, que le jeune Louis se laisserait gouverner comme Louis XIII; mais le cardinal ne s'y trompait pas; aussi cherchait-il à contenir son ardeur et à le détourner du goût des affaires publiques.

En 1654, après la cérémonie de son sacre, Louis avait fait sa première campagne sous Turcotte. C'est pendant cette absence que le parlement de Paris essaya de résister au cardinal en refusant l'enregistrement de plusieurs édits. A son retour, Louis fut chargé d'intimider les magistrats. Il n'eut point recours à l'appareil des lits de justice. Excité par les sentiments de vengeance de Mazarin, et livré à l'empressement d'un jeune prince enivré de son pouvoir, il se rendit au parlement, précédé de plusieurs compagnies de ses gardes, en équipage de

chasse, un fouet à la main, et commanda l'enregistrement dans ces termes: « Messieurs les conseillers, chacun sait les malheurs qu'ont produits les assemblées du parlement, je veux les prévenir désormais. J'ordonne donc qu'on cesse celles qui sont commencées sur les édits que j'ai fait enregistrer en lit de justice. M. le premier président, je vous défends de souffrir ces assemblées, et à pas un de vous de les demander. » Quelque étonnant que paraisse le fait, l'assurance et la hauteur avec lesquelles furent prononcées ces paroles d'un jeune homme qu'aucune action remarquable n'avait encore distingué, intimidèrent le parlement. Mais le moment de gouverner n'était pas venu; Mazarin vivait encore. En 1660, Louis épousa Marie-Thérèse d'Autriche, fille du roi d'Espagne Philippe IV. La célébration du mariage fut signalée par les plus grandes magnificences. Louis, qui était allé chercher son épouse sur la frontière des Pyrénées, la conduisit avec le plus beau cortège. Pendant une grande partie de la route, on le vit suivre ou précéder la voiture de la nouvelle reine de France, à cheval, le chapeau bas. Ce fut ainsi qu'il fit son entrée à Paris. Ce jour fut le vrai triomphe de Mazarin, mais le dernier; il étala dans le cortège une pompe toute royale, qui surpassa par son faste celle même du monarque et des princes. Au commencement de l'année suivante, en 1661, il fut attaqué de la maladie dont il mourut. La longue enfance de Louis allait cesser. Le 9 mars 1661, jour de la mort du cardinal, les ministres s'approchèrent du roi, et lui dirent, avec assez de légèreté: « A qui nous adresserons-nous? — A moi, » répondit Louis XIV.

SPECTACLE DE LA FATA MORGANA.

Sur les rives du détroit de Messine, qui sépare l'Italie de la Sicile, il se présente souvent un phénomène curieux connu sous le nom de *la fata Morgana* (la fée Morgane). Bien qu'il en soit fait mention dans les plus anciens auteurs, bien que les écrivains de ces contrées en aient donné de longues descriptions, et que peu de voyageurs se soient dispensés d'en parler, cependant ce spectacle merveilleux n'est pas encore parfaitement expliqué dans tous ses détails; ce qui tient sans doute à ce que les voyageurs capables d'en étudier les aspects ne se trouvent pas présents lorsque les circonstances atmosphériques sont les plus propres à sa production la plus complète. On peut dire seulement que ce phénomène est dû à des réfractions et des réflexions variées produites par le miroir des eaux, par l'air et par les vapeurs naugesques qui s'élèvent à la surface de la mer.

« Le 15 août 1643, dit le Père Angelucci, comme j'étais à ma fenêtre, je fus frappé d'un phénomène aussi extraordinaire que ravissant: la mer qui baigne les côtes de Sicile se gonfla, et prit sur une étendue de trois lieues l'apparence d'une chaîne de montagnes sombres, tandis que les eaux du côté de la Calabre devinrent calmes et unies comme un miroir. Sur cette glace on voyait peinte en clair obscur une chaîne de plusieurs milliers de pilastres, tous égaux en élévation, en distance, et en degré de lumière et d'ombre; en un clin d'œil ces pilastres perdirent la moitié de leur hauteur, et parurent se repier en arcades et en voûtes comme les aqueducs des Romains. On vit ensuite une longue corniche se former sur le sommet, et on aperçut une quantité innombrable de châteaux, tous parfaitement semblables. Bientôt ils se fendirent, et formèrent des tours qui disparurent aussi pour ne plus laisser voir qu'une colonnade, puis des fenêtres, et finalement des pins, des cyprès semblables et égaux. »

A la suite de cette citation, voici ce qui est rapporté dans le *Voyage de Henri Swinburne*, vers 1779.

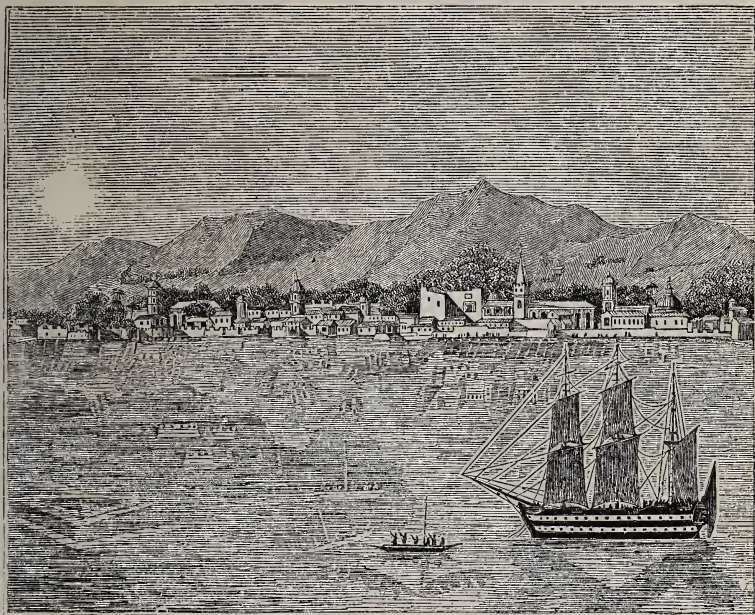
« Pour produire une illusion aussi agréable, il faut un concours de circonstances qui ne se trouvent dans aucun site. Il faut que le spectateur tourne le dos à l'est, et se trouve placé dans quelque lieu élevé derrière la ville, pour voir le

détroit dans toute son étendue. Les montagnes de Messine s'élèvent derrière comme une muraille, et obscurcissent tout le fond du tableau. Il faut qu'il n'y ait pas un souffle de vent, que la surface des eaux soit absolument tranquille, que la marée soit à sa plus grande hauteur, et que les eaux même, poussées par des courans, s'élèvent au milieu du canal à une grande élévation. Lorsque toutes ces circonstances se trouvent réunies, aussitôt que le soleil s'élève au-dessus des montagnes qui sont à l'est derrière la ville, et forme un angle de 45 degrés avec la mer, tous les objets qui se meuvent dans Reggio sont répétés plusieurs milliers de fois sur ce miroir marin, qui, par son mouvement d'ondulation, semble être taillé à facettes. Toutes ces images se succèdent rapidement à mesure que le jour avance et que le courant chasse les eaux.

» De cette manière, les différentes parties de ce tableau mouvant disparaissent en un clin d'œil : quelquefois l'air

se trouve au même moment tellement chargé de vapeurs, et si peu troublé par les vents, que les objets sont réfléchis dans l'air environ trente pieds au-dessus du niveau de la mer, et dans les temps lourds et nébuleux, ils paraissent à la surface même des eaux, bordés des plus belles couleurs du prisme.»

Le voyageur Brydone, l'un de ceux qui a le plus étudié la Sicile, avait, dans des termes à peu près pareils, rendu compte du phénomène de la *fée Morgane* vers 1770. « Les anciens et les modernes, dit-il, ont souvent remarqué que, dans la chaleur de l'été, après que la mer et l'air ont été fort agités par les vents et qu'un calme parfait succède, il paraît à la pointe du jour, dans cette partie du ciel qui est sur le détroit, un grand nombre de différentes formes singulières dont quelques unes sont en repos, et dont d'autres se meuvent avec beaucoup de vitesse. A mesure que la lumière augmente, ces formes semblent devenir plus aériennes, jus-



(Phénomène de la *Fata Morgana* dans le golfe de Reggio.)

qu'à ce qu'enfin elles disparaissent un peu avant le lever du soleil.»

Les récits des voyageurs plus modernes contrarient un peu les précédens, sinon pour la réalité du phénomène, du moins pour l'éclat et la magnificence.

« L'illusion aérienne nommée la *fata Morgana*, dit l'hydrographe anglais Smith, qui a parcouru la Sicile de 1814 à 1816, apparaît durant le calme quand l'atmosphère est chaude et les marées fortes. On dit que la réfraction fait naître dans l'air, en une multitude d'images, les objets situés à la côte : c'est dans le voisinage de Reggio, sur la terre d'Italie, que se montrent les représentations les plus parfaites avec une vérité de ressemblance et une magnificence merveilleuses. Je doute cependant de l'exactitude des descriptions que j'en ai lues ou entendu conter, n'ayant jamais rencontré de Sicilien qui eût vu autre chose que le mirage, très commun en effet, et parfois d'une force extraordinaire dans ces contrées, où je l'ai souvent remarqué.»

Dans le voyage de M. de Sayve, de 1820 à 1824, l'auteur s'exprime d'une manière analogue. « Lorsque j'ai voulu m'assurer par moi-même, dit-il, de l'existence de ce prétendu prodige, soit que le jour ne fût pas propice, soit que je n'eusse pas les yeux de la foi, j'ai trouvé beaucoup d'exagération dans les descriptions que l'on m'en avait données, et le fait en lui-même, tout singulier qu'il est, doit une grande célébrité à l'imagination des voyageurs. Ces apparitions aériennes, ajoute-t-il, sont l'effet des vapeurs qui, s'élevant au-dessus de la mer dans un beau jour, forment une espèce de miroir où se reflètent les objets terrestres d'une manière très vague, et, par cette raison, sous des formes tout-à-fait bizarres.»

M. le comte de Forbin a été bien moins favorisé encore. Il expose, dans les Souvenirs d'un voyage fait en 1820, qu'échappant sur une des forteresses de Messine, la compagnie avec laquelle il se trouvait observa le phénomène, mais que pour lui l'apparition fut nulle, et qu'il ne vit rien de ce qui exi-

taut la surprise de ses voisins. Ceux-ci criaient au prodige : un vaisseau à trois ponts, un évêque colossal avec sa mitre s'offraient à leurs regards : tout cela, dit M. de Forbin, m'échappa, à mon grand regret.

Du sanglier et du porc. — Dans le n° 24 du *Magasin Pittoresque* de cette année, le rédacteur dit en décrivant la classe du sanglier, p. 483, 4^{re} colonne, dernier paragraphe : « Le sanglier, qui n'est autre chose que le cochon tel qu'il existe à l'état sauvage, etc. » Aujourd'hui nous trouvons, relativement à ce fait, des détails nouveaux communiqués récemment par M. le docteur Roulin aux *Mémoires des Savans étrangers*. Nous en offrons un extrait à nos lecteurs :

Les pores furent amenés en Amérique par Colomb, et établis, dès 1495, dans l'île de Saint-Domingue, d'où ils se répandirent dans les parties tempérées du continent américain; moins difficiles à transporter que les autres mammifères domestiques, ils les devancèrent en tous lieux. Errant en liberté autour des habitations, quelques uns ne tardèrent pas à devenir sauvages. Aujourd'hui, on rencontre encore des pores *marrons* en plusieurs localités, même dans celles où existent des animaux carnassiers, couguards et jaguars. Les pores de la Nouvelle-Grenade qui habitent les bois, ont perdu presque toutes les marques de la servitude : les oreilles se sont redressées, la tête s'est élargie, relevée à la partie supérieure; la couleur est redevenue constante; elle est entièrement noire. Les jeunes individus, sur une robe un peu moins obscure, portent en lignes fauves la livrée comme les marcassins. Tels sont, en général, les pores qu'on amène à Bogota : leur poil est rare; à cela près, ils présentent tout-à-fait l'aspect d'un sanglier du même âge (un an à dix-huit mois).

Le sanglier, au reste, peut subir par l'effet de l'esclavage une altération qui le rapproche en ce point des pores de la Nouvelle-Grenade. C'est ce que le docteur Roulin a eu tout récemment l'occasion d'observer en France, dans une ferme des environs de Fougères. Un sanglier, âgé d'environ deux ans, était, depuis le commencement du printemps, nourri à l'étable, parce qu'on voulait l'engraisser avant de le tuer. Quoiqu'il ne fût pas prisonnier en ce lieu, la nourriture qu'il y trouvait depuis deux mois suffisait pour l'y retenir. Plongé dans cette atmosphère humide et chaude, il avait perdu une partie de son poil, et, dans cet état, il ressemblait à s'y méprendre aux cochons de la Nouvelle-Grenade, sauf que deux rides longitudinales sur les côtés du museau, en se prononçant plus fortement, donnaient à son aspect plus de férocité. D'un autre côté, le porc qui, en Amérique, habite les *Paranos*, c'est-à-dire les montagnes élevées de plus de 2,500 mètres, éprouve une modification en sens inverse, et prend beaucoup de l'aspect du sanglier de nos forêts. Son poil devient très épais, souvent un peu crépu, etc.

ERRATUM.

Clamiphores. — Deux fautes d'impression qui se sont glissées dans l'article *Clamiphores*, page 276, rendent le premier paragraphe presque intelligible. A la onzième ligne de ce paragraphe, au lieu d'*incisives* lisez de *canines*, et à la 17^e ligne, au lieu de *monotrèmes*, lisez *marsupiaux*. Voici comment devait être imprimé le passage entier :

« Dans le langage des naturalistes, il (le nom d'*édentés*) signifie seulement l'absence de dents à la partie antérieure des mâchoires : c'est un caractère commun à toutes les tribus; mais tandis que, dans celle des *pareseux*, les incisives seules manquent en haut et en bas, dans les *tatous* et les *orycléropes*, il y a de plus absence de canines; enfin il n'existe de dents d'aucune sorte dans les *fourmilliers* et

» les *pingolins*; il n'y en a pas non plus dans celle des *monotrèmes*, que, pour cette raison, quelques naturalistes ont comptés au nombre des *édentés*, tandis que d'autres, en raison de la conformation de leur bassin, les ont placés parmi les *marsupiaux*. »

ANECDOTES ET PARTICULARITÉS

SUR L'ÉTAT DE PARIS AU TEMPS DU SYSTÈME DE LAW, ET SUR LES PRODIGALITÉS DES PARVENUS.

(Voyez page 270.)

Comme nous l'avons dit dans le précédent article, ce fut au centre de la capitale, dans un quartier alors formé de rues sales, tortueuses, et de chétive apparence, que les agents du système de Law établirent le centre de leurs opérations. La petite rue Quincampoix devint le rendez-vous général de tous les spéculateurs, qui échangeaient leur argent contre des billets d'une valeur fictive : en peu de temps le nombre des actions émises par la banque ne suffit plus, il en fallut créer de nouvelles; l'agiotage se mêla avec une rapidité déplorable aux opérations du système, et l'on vit à la fois de toutes parts des fortunes scandaleuses et des faillites effrayantes. Il semblait que Paris tout entier se ruât tête baissée dans cette révolution d'argent, et grands et petits, nobles ou roturiers, riches et pauvres, tous indistinctement, prirent part à cette grande loterie.

Les laquais devenaient plus riches que leurs maîtres, qui, quelquefois trompés par le sort, se seraient trouvés trop heureux, sauf la honte, de se mettre aux gages de leurs anciens serviteurs. Un valet, nommé Languedoc, avait été chargé par son maître de vendre pour 8,000 livres deux cent cinquante actions; il les vendit à un taux plus élevé, et retira de son marché un bénéfice de 500,000 livres : dès lors il eut des gens à lui, et changeant de nom se fit appeler M. de La Bastille.

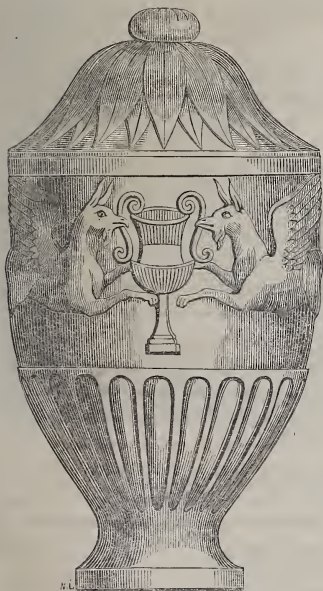
Cet exemple se renouvelait tous les jours : plus d'un parvenu, tel que Maniquez Roux, s'entendait souvent appeler de son nom de valet; quand il passait en carrosse dans les rues, par ses amis de la veille, qu'il ne reconnaissait déjà plus. Ces nouveaux Crésus se montraient mal à l'aise avec ces richesses qu'ils devaient, soit au hasard, soit à leurs liaisons avec Durevest et Vemesobre, et d'autres employés de la banque de Law; ils se livraient à mille extravagances, et semblaient prendre plaisir à se rendre aussi ridicules qu'ils étaient opulents. On vit presque renaître les profusions inouïes de l'ancienne Rome au temps des empereurs. Au jeu de dés de la foire de Saint-Germain, on voyait ces *Mississippiens* (page 271) jouer au piquet des billets de 40,000 livres; quelquefois en moins d'une heure, dit un témoin oculaire, on y perdait plus d'un million. Tous voulaient avoir des carrosses, de façon que la rue Quincampoix et ses environs étaient inabordable pour les voitures, et d'un danger accablé pour les gens de pied; outre que ce quartier, naguère si tranquille, était rempli de fripons et de filous, de pages et de domestiques, qui y menaient grand bruit, non seulement tout le jour, mais encore une partie de la nuit.

Un certain Lespinasse paya une gelinotte 200 livres. — Brognaud, fils d'un boulanger, ne s'enquit que faire de son argent, s'avisait d'acheter toute la boutique d'un orfèvre; et à un souper qu'il donna, sa femme, dans sa sottise vanité, entassa confusément sur les buffets, à la place de la vaisselle, les vases d'église, les calices et des objets de toilette. Ce bizarre assemblage apprêtait à s'indigner aux convives, qui voyaient l'encensoir à la place du sucrier, le bassin aux offrandes, le petit calice, les laçons à parfum, remplacer les salières, etc.

Au milieu de ce luxe extravagant, un d'entre eux trouvait encore le moyen de se faire distinguer : outre plusieurs châteaux, il avait acheté une île pour y établir une colonie,

dont il vouloit se faire le protecteur, sous le bon plaisir du roi, à qui il devait en rendre foi et hommage; des sommes énormes furent par lui dépensées en diamans et en pierres précieuses; et il alla jusqu'à proposer à un cardinal de lui payer d'avance 400,000 livres pour sa croix de chevalier de l'ordre du cordon bleu, dont il n'exigeait la délivrance qu'après la mort de ce prélat. Après avoir acquis pour plus de 4,000 marcs de vaisselle d'argent et de vermeil doré, il acheta encore elle destinée au roi de Portugal; chez lui tout était en argent: guéridons, miroirs, brasiers, chenets, grilles, garnitures de feu et de cheminée, ehandeliers à branche, lustres, plaques, cascolettes, corbeilles, paniers, seaux d'orangers, pots à fleurs, urnes, seaux, cuvettes, carafons, marmites, réchauds, casseroles, tout enfin jusqu'à la batterie de cuisine. Dans ses écuries, on comptait plus de quatre-vingts chevaux, et quatre-vingt-dix domestiques; laquais de tout âge et de toute grandeur, avec de splendides livrées, encombraient les cours et les salles de son hôtel. La dépense de sa maison a monté dans un an à plus de 5,000,000 liv. On servait sur sa table des pois qui coûtaient 100 pistoles le litre; il avait un dessert des fruits artificiels d'où jaillissaient, comme d'une fontaine, des eaux de senteur; et pendant les somptueux repas qu'il donnait, il lui suffisait de frapper du pied pour faire surgir du parquet une figure automate fort ingénieusement travaillée, qui faisait le tour de la table, et versait à boire aux dames.

URNE CINÉRAIRE DÉCOUVERTE EN 1854,
PRÈS PÉZENAS.



Il existait une grande variété dans les formes des urnes destinées par les anciens à renfermer les cendres de leurs morts, et les musées de l'Europe possèdent en ce genre des monumens dont la diversité égale le nombre, et dont l'élégance des formes, le gracieux des sujets le disputent au mérite de l'exécution.

Nous donnons le dessin inédit d'un vase de cette nature récemment découvert dans un champ cultivé à Alignan,

près Pézenas. Cette urne en marbre blanc, parfaitement conservée, contenait des ossemens sur lesquels on a reconnu des traces de combustion. Elle a 2 pieds 6 lignes de hauteur sur 15 pouces dans son plus grand diamètre, et représente sur l'un et l'autre côtés de son pourtour deux griffons tenant un vase. Ces animaux font évidemment allusion à la destination du monument: les griffons étaient considérés, dans l'opinion populaire des anciens, comme veillant à la conservation des trésors dont ils étaient censés défendre l'approche. — Les cendres des morts étant aussi regardées comme choses précieuses et sacrées, par une conséquence de cette allégorie on plaçait des griffons sur les tombeaux pour inspirer aux passans du respect pour les sépultures. Le monument dont il s'agit offre une nouvelle application de cette idée. Cette urne paraît remonter au siècle d'Auguste, si l'on en juge d'après une pièce de monnaie en cuivre à l'effigie d'Agrippa, trouvée près de là dans un puits antique.

Du commerce dans l'archipel Indien. — Les nations de l'archipel Indien sont parvenues à ce degré de civilisation où le commerce est une profession distincte. Les peuples des contrées maritimes s'en glorifient; le souverain lui-même, et ses principaux officiers, sont souvent commerçans. Toutes ces nations connaissent l'usage de la monnaie. Je me souviendrai toujours, que pour les premiers articles de consommation que je voulus acheter avant d'arriver à Java, un simple marin, qui vint dans son canot au-devant de notre navire, me demanda un *apollion* (napoléon); ainsi, pensai-je, le nom de l'homme qui a parcouru en vainqueur toutes les capitales de l'Occident, était déjà vulgaire presque aux antipodes de la France. (*Voyage à Java.*)

IMPRIMERIE.

(Voir page 224 la fonderie de caractères, et page 280 l'atelier de compositeurs.)

CORRECTION DES ÉPREUVES. — BON A TIRE, — TIERCE
— SIGNES DE CORRECTION.

Lorsqu'en lisant votre journal le matin vous trouvez une faute d'impression, un e pour un e, un i pour un l, un u pour un n, ou bien deux lettres transposées, deux mots sans séparation, vous vous en prenez à la rapidité du travail, car vous savez qu'en une nuit et quelques heures il faut que les articles soient rédigés, composés, tirés, la feuille ployée et distribuée; mais lorsque vous apercevez des fautes dans un livre sur beau papier, imprimé avec luxe, sous les yeux de l'auteur, vous vous étonnez de ees bévues qui vous sautent à l'œil tout d'abord, à vous qui ne faites point votre métier de courir à la hâte des lettres retournées, ni des mots mal orthographiés, — et vous eriez contre l'imprimerie. — Que diriez-vous donc si vous saviez qu'un premier correcteur a lu les épreuves avec la copie de l'auteur, que l'auteur lui-même a corrigé et lu deux, trois, quatre épreuves successives, et quelquefois davantage; qu'un autre correcteur différent du premier a relu encore après que l'auteur a donné son *bon à tirer*; et qu'enfin, avant de mettre sous presse, une troisième personne, le prote de l'imprimerie, et souvent le chef de l'établissement, a vérifié de nouveau si les corrections avaient été faites, et a même relu une dernière fois!

Il y a une sorte de fatalité. On dirait d'un malin esprit qui se plaît à brouiller la vue lorsque le mot fautif passe à la lecture des correcteurs, de l'auteur et du prote; on relirait dix fois encore qu'on ne le découvrirait pas; mais en revanche on peut être sûr qu'un premier exemplaire broché ou relié qui arrive entre les mains de l'éditeur, lorsque mille, deux mille volumes sont tirés, et déjà lancés dans le commerce, à la première page qu'il ouvrira, à la pre-

mière ligne sur laquelle ses yeux tomberont, la faute apparaîtra dans toute sa nudité. Oui ; c'était tout exprès gardé pour ce moment. « Mais c'est impossible, dit le prote, voyons la tierce ». » Et sur cette tierce apportée la faute crève l'œil ; bien plus, on y a corrigé à côté du mot malencontreux virgule cassée. « C'est après mon bon à tirer que la faute a été faite ! dit l'auteur furieux. — Apportez le bon à tirer ». » La faute y est encore, elle est sur toutes les épreuves, depuis la première jusqu'à la dernière.

On cite une édition du *Nouveau Testament grec*, par Robert Etienne, en 1549, connue sous le nom de *mirificam*, parce que la dédicace commence par ce mot, et où il ne se trouve qu'une seule faute, *plures* pour *plures*. On comprend d'après cela cette exclamation enthousiaste du bibliophile qui court après les bonnes éditions :

Je la tiens ! Dieu, que je suis aise !
C'est bien la bonne édition ;
car je vois, page neuf et treize,
Les deux fautes d'impression
Qui ne sont pas dans la mauvaise.

Ce même Robert Etienne, l'un des plus célèbres et des plus habiles imprimeurs, avait l'habitude d'exposer sur sa boutique les épreuves qu'il avait définitivement relues, et de

On appelle *tierce* la dernière épreuve lue par le prote, bien qu'elle soit quelquefois la cinquième, la sixième, etc., qu'on ait tirée.

L'auteur écrit ces trois mots avec sa signature et la date du jour sur la dernière épreuve, lorsqu'il croit avoir indiqué assez de corrections.

donner aux écoliers un sou pour chaque faute qu'ils y découvriraient. On raconte que François I^{er} aimait à le visiter ; et qu'enfant un jour pendant que l'imprimeur examinait des épreuves, il ne voulut pas souffrir que celui-ci se dérangeât de son travail, et attendit que les corrections fussent achevées.

Dans les belles éditions, pour les ouvrages importants, un prote ne plaint ni son temps, ni sa peine ; le plaisir de contribuer à la perfection de quelque chose de beau est un dédommagement à l'ennui qu'il éprouve de relire nombre de fois la même page ; mais le public n'étant généralement pas au courant du travail de la correction des épreuves pour la librairie marchande, ne sait pas combien il doit tenir compte à ces hommes laborieux et ignorés, des difficultés et des tribulations de leur emploi. Leur grande expérience des difficultés grammaticales, leur scrupuleuse étude des règles de la ponctuation prêtent souvent beaucoup de clarté au style des auteurs, donnent aux périodes une sorte d'harmonie visible, et contribuent à en faciliter aux lecteurs l'intelligence et le souvenir.

On se sert pour marquer les corrections de signes convenus, connus dans toute la typographie : nous érojons, en les indiquant, rendre service à plus d'un abonné, dans ce temps d'activité déjà si grande de la presse, où peu de personnes peuvent affirmer qu'elles n'iront pas frapper au moins une fois à la porte de l'imprimeur. Nous empruntons le protocole suivant au *Manuel pratique de la typographie française*, rédigé par M. Brun, et imprimé chez MM. Firmin Didot.

PROTOCOLE POUR LA

CORRECTION DES ÉPREUVES.

Folio verso.

Folio recto.

1/2 / m / L'INVENTION de l'Imprimerie n'est pas aussi ^{Lettres ou mots à échanger.}
/ croit moderne qu'on le dit communément. A la
2 / @ / Chique, l'impression tabellaire est en usage ^{Lettres grâces à changer.}
/ ans / de depuis plus de 1600-ans les Grecs et les
/ 2 / g / Romains connaissaient les ^{A mettre en italique.}
/ Ital / mobiles ; et les Livres d'images, qui parurent
/ 6 / su commencement du 15^e siècle, servent de ^{Supérieures à relever.}
A / 1 / s / modèle aux essais tentés par Gutenberg, à ^{Lettres ou mots à ajouter.}
/ de / en Mayence, / 1450, sur des planches / bois
/ 3 / 3 / ces. Ces planches étant sujettes à se déjecter ^{Lettres ou mots à supprimer.}
/ 3 / cet homme si industrieux, aidé de J. Fust, qu'il
/ 3 / 3 / s'associa à cet effet, imagina de les cliquer en ^{Lettres ou mots à retourner.}
/ 3 / 3 / métal ; ~~car~~ il fallait autant de / 3 / planches qu'il
/ 1 / 1 / y avait de pages à imprimer ; ce n'y en lent ^{Lettres ou mots à transporter.}
/ et pénible, joint de corriger, à l'impossibilité
leur suggéra l'idée de sculpter les lettres de ^{Lignes à transporter.}
corps et de bateur, capable de les maintenir
encore à vaincre une grande difficulté, celle
de donner à ces tiges une parfaite égalité de
l'alphabet sur des tiges mobiles. Il leur restait

Lignes à remonter. sous les efforts de la presse ; ils ne parven^y
parvenir que par des moyens irréguliers, lors-
Blanc à jeter. que Schorffer trouva celui de les fonder da^{///}
Blanc à diminuer. des moules, ou matrices ; et, par cette j^{(-)/}
Pour espacer. euse découverte, donna en fin la vie à l'art ty^{# / # /}
A rapprocher. po gr a phie uc. ^{o / o /}
Aligné. abandonné aux ébauches tabellaires de ^{u / y / copie.}
Corrections d'accent. Gutenberg, l'art n'eût probablement pas été à / i /
au-delà ; et sous le rapport de la mobilité des à / i /
types, connue bien des siècles avant lui, ^{o /}
nous ne lui devons presque rien, car elle x / x / x /
ne lui permit de rien exécuter ; l'existence de. / 1 / 1 /
Ligne à redresser. la TYPOGR^{phie} re date d'è e véritablement
Lettres à nettoyer. que de la connaissance de la matrice-poinçon
Corrections d'apostrophe. puisque c'est par elle seule qu'on multiplie ; / i / i /
Lettres basses. mobiles et parfaitement proportionés ; or le / i / e / n /
Lettres hautes. mérite de cette invention est entièrement dû / x / x /
Gr. et petites à p. schorffer. ^{g / s / p. s.}
Capitales.
Bourdon. à l'infini des types identiques, qu'on les rend

Les BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, successeurs de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

MOEURS ITALIENNES.
L'ÉCRIVAIN PUBLIC.

(Un écrivain public français en Italie.)

La noble profession de l'écrivain public va décroissant de jour en jour. Il y a loin du moine lettré, que nos rois des premières races, que nos seigneurs du moyen âge honoraient de leur confiance et souvent de leur commerce intime, à nos pauvres calligraphes en échoppe.

Le premier coplait, pour les souverains et les châtelaines, des missels qu'il enrichissait de curieuses enluminures. C'est lui qui rédigeait les traités de puissance à puissance, les déclarations de guerre, les chartes du royaume, et les cartels des chevaliers.

En marge ou au bas des pages écrites de sa main, les rois apposaient leur sceau, les chevaliers égratignaient le vélin avec la pointe du poignard, et les nobles dames, pour tracer la croix qui remplaçait leur nom, trempaient leurs doigts roses dans l'encre.

Depuis long-temps les rois et les grands seigneurs savent lire et écrire, depuis long-temps les dames ont appris à se passer de secrétaires, et à signer sans trop se noircir les doigts. Aussi l'écrivain public est-il en discrédit, presque en désuétude.

Toutefois, si, écartant tout ressouvenir ambitieux, il veut jour modestement, sans arrière-pensée, des avantages de sa situation présente, nul doute qu'il ne puisse encore, dans une sphère moins élevée, se faire une existence honnête et douce, en dépit de la marche du siècle.

Que lui manque-t-il, en effet? Tranquillement assis, l'été devant sa porte, l'hiver auprès du poêle dont le four lui sert de cuisine, l'écrivain compose, à ses instans de loisir, des couplets de fête, de mariage, ou des devises. Il est encore l'oracle du quartier, et c'est lui qui lit le journal à haute voix.

Si telle est encore à Paris, dans un climat sévère, au lieu d'un peuple éclairé, la situation de l'écrivain public, que d'heureux privilégiés ne doit-elle pas réunir sous un ciel plus doux, au sein d'une population assez avancée pour avoir besoin de l'écriture, pas assez instruite pour se passer de l'écrivain, en Italie par exemple.

Dans cette belle contrée, il semble au premier abord établi d'une façon moins stable, moins régulière que chez nous; on ne lui voit point d'échoppe élégante à vertes jalousies, comme à ses confrères des boulevards de Gand et de la Madeleine; qu'en ferait-il? n'a-t-il pas pour abri les portiques et les colonnades sans nombre des églises et des palais?

Son mobilier, c'est le mot propre, se compose d'une table à tiroir et d'une chaise; il y joint d'ordinaire une enseigne portative en forme de drapeau, qu'on voit flotter au-dessus de sa tête, à tous les encans, à tous les marchés; l'annonce de sa profession est souvent accompagnée de calambours engageans et de la fallacieuse promesse d'un crédit toujours remis au lendemain. Nomade quand le besoin l'exige, il adopte cependant un poste de prédilection. Le personnage principal de la gravure placée en tête de cet article, nous en fournit la preuve; à ses jambes croisées qui semblent prendre possession du sol, à ses cotées reposées et élancées sur sa table, il est facile de voir qu'il est ici chez lui.

Le mot Rome, tracé en gros caractères, sur son enseigne, s'applique ici aux personnages et non pas aux lieux: l'artiste auquel est dû le tableau original reproduit par notre gravure, a placé ses figures dans un cadre de fantaisie. L'écrivain est un personnage existant, son costume et sa pose habituelle sont copiés avec une scrupuleuse exactitude.

Lazzarone à Naples, Facchino à Rome, c'est-à-dire homme du peuple, il a abandonné, comme barbare, le costume national des hommes de sa classe; seulement sa métamorphose date de 1789, et il n'a pu la renouveler depuis cette époque.

Le moindre bénéfice suffit au pain de la journée; tranquille sur ce point, il lui reste encore un beau ciel, le spectacle animé des joies et des querelles de la foule, l'ivresse du tabac et celle d'un vin exquis, et enfin le *far niente*, si doux par ses belles soirées.

Tout cela c'est du bonheur, et du bonheur à bon marché; parmi ceux qui le paient le moins cher, notre écrivain est peut-être celui qui en jouit le mieux. Type de la plupart de ses confrères, qui sont rarement longs et maigres comme à Paris, il se lève chaque matin à l'heure du marché, et vient prendre son poste accoutumé à l'un des angles de la place Navone. Sa santé, qu'une vie régulière et des mœurs douces font chaque jour plus florissante, lui attire les complimens des premiers arrivés; de ce nombre est la fruitière: notez que partout l'écrivain public est au mieux avec la fruitière: elle étale auprès de lui ses corbeilles appétissantes, et lui en confie la garde, tandis qu'aidee de son valet, de son fils ou de son mari, elle parcourt la place, un melon dans chaque main, et provoque les acheteurs. Ceux-ci ne se font pas attendre; entourée, pressée de toutes parts, elle distribue en détail à la foule ces fruits savoureux, dont l'Italie désigne toutes les espèces du nom générique de *cocomero*; et l'on voit hommes et enfans en emporter les tranches ruisselantes, et les dévorer avidement par les rues.

Cependant notre écrivain n'a pas perdu son temps; le *fiasco* de vin d'Orviato, qu'une main amie a déposé ce matin sous sa table, est déjà presque vide, et de plus, nous le voyons occupé par une paysanne dont le costume appartient aux villes et villages de Velletri, d'Albano, de Genzano et de Frascati.

Ceci est un des mille épisodes qui accidentent la vie de l'écrivain public. Il connaît les secrètes pensées de bien des familles; mais la discrétion est à la fois le premier de ses devoirs et le gage le plus assuré de ses revenus: c'est la source féconde d'où coulent sans cesse pour lui des flots de vin d'Orviato et de Montefiascone.

Enfin, quelque déchu que soit la profession, elle est encore assez éloignée, surtout en Italie, de l'extinction qui la menace; si son existence peut, comme celle du monde, se diviser en quatre périodes de décroissance, nous dirons qu'à son âge d'or et à son âge d'argent qui s'arrêtent, le premier à la chute du système féodal, le second à la révolution de 89, a succédé l'âge d'airain qui dure encore. Mais que l'écrivain public se hâte d'exploiter ses privilèges chancelans, qu'il amasse pour l'hiver comme la fourmi; car les temps approchent, et l'âge de fer marche à grands pas.

Quand on court après l'esprit, on attrape la sottise.
MONTESQUIEU, *Pensées diverses*.

ÉPISEDE

DE L'HISTOIRE DES CORTÈS ESPAGNOLES.

DON JUAN DE PADILLA. — IL EST ÉLU CHEF DE LA LIGUE DES COMMUNES. — SA MORT. — SES LETTRES À SA FEMME ET À LA VILLE DE TOLÈDE. — MARIA PACHECO. — SA DÉFENSE DE TOLÈDE. — SA FUITE. — RÉSUMÉ HISTORIQUE DES CORTÈS.

L'institution des Cortès a joué un rôle important dans toutes les époques de l'histoire espagnole; ces assemblées nationales ne cessèrent jamais de participer à la puissance publique, depuis les premiers temps de la monarchie des Goths jusqu'au règne de Charles-Quint, qui anéantit par sa volonté absolue cette représentation populaire. A cette destruction des Cortès espagnoles, dans le seizième siècle, se rattache un des plus intéressans épisodes de l'histoire moderne.

Charles-Quint, à son avènement, voulut d'abord se dispenser de recevoir des Cortès, suivant l'usage, l'investiture nationale; mais celles-ci déployèrent tant d'énergie, que le nouveau roi se soumit et vint prêter serment. A peine cette cérémonie fut-elle accomplie, qu'il viola ouvertement les lois et ses promesses, disposa arbitrairement des subsides, et porta atteinte à l'indépendance du corps municipal et à celle des Cortès. Ce fut alors qu'éclata en Espagne le mouvement national de la révolte des communes, lutte magnanime, dont les héros furent don Juan de Padilla et sa femme, Maria Pacheco.

Don Juan de Padilla, fils aîné du commandeur de Castille, était un jeune gentilhomme qui jouissait à une âme fière et à un courage indomptable de grands talens et une vaste ambition. Il fut élu le chef de la ligue des *comuneros*, et livra plusieurs combats dans lesquels il défait les troupes de Charles-Quint. Mais l'armée de Padilla n'était composée que de soldats peu accoutumés aux lois de la discipline militaire, qui abandonnaient l'armée quand ils avaient fait un butin considérable. Dans une rencontre qui eut lieu le 22 avril 1522, le général de Charles-Quint profita de la désertion qui avait affaibli l'armée de Padilla, pour l'attaquer avec vigueur; les soldats du chef de la ligue, mal aguerris et déconcertés, n'opposèrent qu'une faible résistance, et prirent la fuite. En vain Padilla, avec un courage et une activité extraordinaires, s'efforçait de les rallier; ne voyant plus aucune ressource, il résolut enfin de ne pas survivre au malheur de cette journée et à la ruine de son parti. Il se précipita au milieu des ennemis; mais étant à la fois blessé et démonté, il fut fait prisonnier.

Dès le lendemain, Padilla fut condamné à perdre la tête, sans aucune procédure régulière. On le conduisit aussitôt au supplice, avec don Juan Bravo et don François Maldonado, qui commandaient, l'un les troupes de Ségovie, l'autre celles de Salamanque. Padilla vit les approches de la mort avec la plus grande tranquillité et le plus grand courage; et lorsque Bravo, le compagnon de ses malheurs, laissa éclater son indignation en s'entendant donner publi-

quement le nom de traître, Padilla le reprit, en lui disant : « C'était hier le moment de montrer le courage d'un gentleman; aujourd'hui il faut mourir avec la douceur d'un chrétien. » On lui permit d'écrire à sa femme et à la communauté de Tolède, lieu de sa naissance : la première lettre est pleine d'une tendresse mâle et vertueuse; la seconde respire la joie et les transports que ressent un homme qui se regarde comme martyr de son pays. Voici ces deux lettres :

Don Juan de Padilla à sa femme.

« MADAME,

« Si vos peines ne m'affligeaient pas plus que ma mort, je me trouverais parfaitement heureux. Il faut cesser de vivre; c'est une nécessité commune à tous les hommes; mais je regarde comme une faveur distinguée du Tout-Puissant une mort comme la mienne, qui ne peut manquer de lui plaire, quoiqu'elle paraisse déplorable aux hommes. Il me faudrait plus de temps que je n'en ai pour vous écrire des choses qui pussent vous consoler : mes ennemis ne me l'accorderaient pas, et je ne veux pas différer de mériter la couronne que j'espère. Prenez la perte que vous faites; mais ne pleurez pas ma mort : elle est trop honorable pour exciter des regrets. Je vous lègue mon âme; c'est le seul bien qui me reste, et vous le recevrez comme la chose que vous estimez le plus dans ce monde. Je n'écris point à mon père Pero Lopez : je n'ose le faire; car, quoique je ne sois montré digne d'être son fils en sacrifiant ma vie, je n'ai pas hérité de sa bonne fortune. Je n'ajouterais rien de plus : je ne veux pas fatiguer la patience du bourgeois qui m'attend, ni me faire soupçonner d'allonger ma lettre pour prolonger ma vie. Mon domestique Sossa, témoin oculaire de tout, et à qui j'ai confié mes plus secrètes pensées, vous dira ce que je ne peux vous écrire. C'est dans ces sentimens que j'attends le coup qui va vous affliger et me délivrer. »

Padilla à la ville de Tolède.

« A toi, la couronne d'Espagne et la lumière du monde; à toi, qui fus libre dès le temps des puissans Goths, et qui, en versant le sang des étrangers et celui des tiens, as reconquis la liberté pour toi et pour les cités voisines; ton enfant légitime, Juan de Padilla, l'infortuné comment par le sang de ses veines tu dois renouveler tes anciennes victoires. Si le sort n'a pas voulu que mes actions soient placées au nombre des exploits fortunés et fameux de tes autres enfans, il faut l'imputer à ma mauvaise fortune, et non pas à ma volonté. Je te prie, comme ma mère, d'accepter la vie que je vais perdre, puisque Dieu ne m'a rien donné de plus précieux que je puisse perdre pour toi. Je sais bien plus jaloux de ton estime que je ne le suis de la vie. Les révolutions de la fortune, toujours inconstante et mobile, sont infinies. Mais ce qui me donne la consolation la plus sensible, c'est de voir que moi, le dernier de tes enfans, je vais souffrir la mort pour toi, et que tu en as nourri d'autres dans ton sein qui seront en état de me venger. Plusieurs langues feront le récit du genre de mort qu'on me destine et que j'ignore encore; ce que je sais, c'est que ma fin est prochaine : elle montrera quel était mon désir. Je te recommande mon âme, comme à la patronne de la chrétienté. Je ne parle point de mon corps; il n'est plus à moi. Je ne peux en écrire davantage : car dans ce moment même je sens le couteau près de mon sein, plus touché du déplaisir que tu vas ressentir que de mes propres maux. »

Après avoir écrit ces deux lettres d'un style si éloquent et si noble, Padilla se soumit tranquillement à sa destinée. Il fut décapité.

Sa mort opéra la dissolution de la ligue des *comuneros*. La seule ville qui continua la lutte fut Tolède, exaltée par

Maria Pacheco, veuve de Padilla. Cette femme, au lieu de s'abandonner à une douleur stérile, se prépara à venger la mort de son époux, et à soutenir la cause dont il avait été victime. Elle s'empara de tout l'ascendant que son mari avait eu sur le peuple. Elle écrivit des lettres, fit partir des émissaires pour ranimer le courage et les espérances des autres cités. Elle leva des soldats, et se fit donner par le clergé l'argent nécessaire à leur entretien. Elle ordonna que les troupes porteraient des crucifix au lieu de drapeaux, comme si elles eussent eu à combattre les infidèles. Elle marchait dans les rues de Tolède, montrant son fils enveuf enfant, vêtu d'habits de deuil, monté sur une mule, précédé d'une enseignette qui était peinte le tableau du supplice de son père. Les Français qui protégeaient les révoltés ayant été classés de la Navarre, Maria Pacheco ne se découragea pas. Elle défendit la ville avec la plus grande vigueur. Mais après la mort de Guillaume de Croy, archevêque de Tolède, le clergé se déclara contre elle; le peuple aussi se lassa de la longueur du siège, il se souleva contre dona Maria, la chassa de la ville, et se soumit aux royalistes. Dona Maria se retira dans la citadelle, qu'elle défendit quatre mois entiers avec un courage extraordinaire. Réduite enfin à la dernière extrémité, elle eut encore l'adresse de s'échapper à la faveur d'un déguisement, et se réfugia en Portugal, où elle mourut de misère.

Le président actuel du ministère espagnol, M. Martinez de la Rosa, a composé une tragédie intitulée : *La veuve de Padilla*.

Avec Padilla et sa veuve périt la liberté de l'Espagne. Les Cortès ne furent plus qu'une institution faussée, avilie, changée en une vaine et mentes formalité. Cette grande institution, comme nous l'avons dit, se lie à toute l'histoire de l'Espagne. Son origine remonte aux municipalités créées par les Romains et aux assemblées nationales apportées par les Goths. Sous cette dernière domination, ces assemblées avaient le nom de *conciles*. Il faut bien se garder d'altérer à ce mot une acception purement canonique. De même qu'on appelait alors *vicaire* et *diocèse* le lieutenant et la juridiction d'un officier laïc, on appelait *concile* toute espèce d'assemblée, de conseil. Ces conciles étaient, selon les idées du temps, une véritable assemblée représentative qui disposait de la couronne, non en élisant les rois, mais en réglant le temps, le lieu, les formes de cette élection; elle confectionnait les lois : le clergé et l'armée en faisaient seuls partie, car, à cette époque, il n'y avait d'homme libre que dans ces deux classes.

Après l'expulsion des Arabes, quand les Espagnols eurent reconquis leur nationalité, on vit peu à peu renaître, grandir, et se développer les institutions qu'avaient reçues et fondées leurs pères. A côté de la monarchie élective reparut l'assemblée nationale sous le nom de *concile national*. Le peuple, qui n'était compté pour rien dans la hiérarchie féodale, n'y était pas représenté. A leur origine, les conciles nationaux furent à la fois un synode religieux et une assemblée politique. Plus tard, on sentit le besoin de séparer ces deux institutions. Ce nom de *concile* (concilium), qu'on avait donné d'abord à toute espèce d'assemblée, demeura exclusivement aux assemblées religieuses, et les assemblées politiques prirent un nouveau nom : ce fut celui de *Cortès* (cours).

Dès le treizième siècle se manifesta en Espagne, comme dans tout le reste de l'Europe, ce vaste mouvement social qui introduisit sur la scène politique le tiers-état. A cette époque, le tiers-état espagnol (*estado llano*, état ras, uni) vint prendre place dans les assemblées publiques, à côté du clergé et de la noblesse. Alors apparaissent les véritables Cortès. Ces Cortès, où les députés des villes balançaient et bientôt surpassèrent en pouvoir les deux autres ordres, formèrent un véritable congrès national; et pour que rien ne manquât à son triomphe, le peuple, laissant aux actes de

l'Église l'idiome mort des Pères et des conciles, apporta sa langue dans l'assemblée. Le pouvoir législatif résidait tout entier dans les Cortès. Les rois ne pouvaient, sans leur consentement, établir aucun impôt permanent, ni exiger aucun subside temporaire; elles avaient le droit de se faire rendre des comptes de la situation du trésor et de l'emploi des subsides qu'elles avaient accordés. Elles étaient consultées sur la paix et la guerre, sur les alliances et les ruptures, sur tous les grands objets de la politique.

Ces assemblées nationales furent toutes puissantes jusqu'à Charles-Quint, qui, ainsi que nous l'avons vu, les détruisit.

Toutes les réunions de Cortès qui eurent lieu depuis cette époque jusqu'à nos jours, ne furent que de vaines formalités par lesquelles les rois voulurent donner, à des changemens

dans les lois constitutives de la nation, le simulacre d'une sanction populaire.

En 1808, lors du soulèvement de l'Espagne contre Napoléon, une assemblée, sous le nom de *junte centrale du gouvernement*, décréta une convocation de Cortès générales. Le 24 septembre 1810, elles se constituèrent et déclarèrent qu'en elles résidait la souveraineté nationale. Les Cortès s'assemblèrent jusqu'en 1814, époque à laquelle elles furent dissoutes par Ferdinand VII.

Jusqu'en 1820, des efforts infructueux furent tentés pour rétablir les Cortès; mais les victoires de Riego et de Quiroga obligèrent Ferdinand à les convoquer. On sait que la guerre de la France en 1825 rendit à Ferdinand VII sa puissance absolue. La mort de ce prince a été le signal du retour de ces assemblées nationales.

ARCHITECTURE ET SCULPTURE DU ONZIEME SIECLE. SAINT-GEORGES DE BOCHERVILLE.

(Seine-Inférieure.)



(Saint-Georges de Bocheville.)

Vers la fin du x^e siècle, un bruit déjà ancien avait répandu l'épouvante chez tous les peuples de l'Europe chrétienne : on répétait dans les villes et dans les campagnes que le monde périrait en l'an mille. L'année fatale s'ouvrit, suivit son cours, s'acheva, et le monde survécut à la prophétie : l'angoisse des crédules tomba avec le dernier jour de l'année. Une joie universelle succéda à une longue stupeur, et de toutes parts on vit éclater un redoublement de ferveur religieuse, de toutes parts on vit s'élever de nouveaux mo-

nastères et de nouveaux autels; et, suivant les expressions d'un auteur contemporain (Glaber Radulph.), « on eût dit » que le monde, en s'agitant, eût rejeté ses vieux vêtements » pour se couvrir d'un blanc manteau d'églises. »

Peut-être faut-il attribuer cette sorte de subite explosion des manifestations de la foi, moins à cette attente du jugement dernier dont on suppose que les peuples avaient été si mélancoliquement saisis, qu'à beaucoup d'autres causes, telles, par exemple, que le repos momentané des armes et

l'épanouissement plus sensible de la propagande chrétienne; quoi qu'il en soit, le fait du mouvement imprimé aux fondations pieuses est constaté à la fois par la tradition, par les écrivains et par les monuments. Mézeray dit : « Je ne sais pas de » temps où l'on ait plus bâti d'églises et d'abbayes qu'en ce » In-là. Il n'y avait pas de seigneur qui ne se piquât de cette » gloire. »

En Normandie, sous le seul règne de Guillaume-le-Conquérant, on éleva vingt-trois monastères, sans compter une foule d'églises.

Depuis cette époque, plus de huit cents ans se sont écoulés, et il est bien peu de ces édifices qu'aient épargnés, même en partie, le temps, les guerres et les révolutions; il n'en est assurément aucun qui, en traversant tous ces siècles, ait conservé d'une manière si intacte son caractère primitif que la basilique du village de Bocheville, à deux lieues de Rouen, près de la rive droite de la Seine, sur la lisière de la forêt de Roumare.

Saint-Georges de Bocheville est un des modèles les plus rares et les plus précieux de l'architecture du XI^e siècle : sa forme, l'ensemble de sa construction, les témoignages historiques, et notamment une charte du duc Guillaume, établissent positivement que la date de sa fondation doit être fixée entre 1050 et 1066. Le fondateur est Raoul de Tan-carville, gouverneur et chambellan de Guillaume.

Une fenêtre à ogive et deux clochetons, qui couronnent les tours carrées du portail, sont les seules parties de l'édifice qui soient d'une construction plus récente *. Le style est sim-

ple et sévère : au dehors on ne voit ni ces piliers, ni ces arcs-boutans, dont la hauteur des voûtes nécessita l'usage vers le XII^e siècle. Toutes les arches sont dans le système du plein-cintre, et les principales d'entre elles sont décorées d'ornemens sculptés en forme de dents de scie, de zig-zags, de bâtons rompus, de pointes de diamans, etc. La nef a des bas-côtés parcourus dans toute leur longueur par un cordon en torsade. Les piliers de la nef, d'où s'élancent les longues colonnes supportant les arceaux des hautes voûtes, sont flanqués de colonnes engagées, qui reçoivent les retombées des arches latérales : au-dessus se prolonge un rang de petites arcades. A l'extérieur, l'abside (ou chevet de l'église) est moins large et moins haute que le vaisseau de l'église contre lequel elle paraît comme appliquée, faisant presque corps à part. Cette disposition est observée dans presque toutes les églises du XI^e siècle. La flèche s'élève à 180 pieds à partir du pavé de l'église.

Une des observations les plus curieuses que fait naître l'étude des édifices du XI^e siècle, porte sur la distance extraordinaire des progrès déjà remarquables de l'art de bâtir, aux essais barbares de la sculpture. Les ornemens des portes et des chapiteaux ne manquent pas en général de délicatesse et d'élégance, mais les représentations d'hommes ou d'animaux ne sont guère au-dessus de ce que l'on trouve en ce genre dans les contrées sauvages.

Sous le portail principal de Saint-Georges de Bocheville quelques chapiteaux des colonnes sont couverts de figures, et représentent des sujets, soit religieux, soit profanes; dans



(N° 1.)



(N° 2.)



(N° 3.)

le croisillon gauche de l'église, ainsi qu'au côté opposé, on voit deux bas-reliefs sculptés à même la muraille, et pris dans l'épaisseur de la pierre.

L'un de ces bas-reliefs (n° 1) représente deux guerriers à cheval, se combattant, la lance en arrêt. Ils portent la cotte d'armes ou haubert, le casque pointu et le bouclier : du casque descend le nasal. L'un des deux combattans est en outre armé d'une dague, on peut-être d'une épée. Les chevaux ne sont couverts d'aucune arme défensive.

* M. Achille Deville a publié, en 1827, un essai historique et descriptif sur cette église. Nous avons emprunté à cet ouvrage spécial, écrit avec conscience et estimé par les antiquaires, une partie des détails nécessaires pour l'intelligence des quatre dessins que nous avons fait exécuter à Bocheville.

Derrière l'abside principale, on remarque sur un chapiteau (n° 2), parmi des ornemens bizarres et fantastiques, un ouvrier monétaire, à barbe tressée, levant de la main droite un mallet de fer, et s'appêtant à en frapper le coin que tient sa main gauche : un morceau de métal, taillé et arrondi, et placé sur l'autre coin que porte le billot, est prêt à recevoir la double empreinte. On sait que ce fut sous Henri II seulement, en 1555, qu'on remplaça, pour quelque temps, le marteau à la main par le moulin ou laminoin. Vers le commencement du XVII^e siècle, on fit l'essai du balancier, dont l'usage ne fut définitivement adopté qu'en 1640 à Paris.

Sur un autre chapiteau, que n'a pas reproduit l'ouvrage de M. Deville (n° 3), on voit un personnage armé d'une hache, et frappant un monstre qui dévore des personnages plus petits

que leur libérateur. On peut supposer que l'intention de l'artiste a été de représenter saint Georges vainqueur du dragon, ou de célébrer un trait d'héroïsme de la contrée.

En 1114, Guillaume de Tancarville érigea la basilique en abbaye. Des religieux du diocèse de Lisieux vinrent remplacer les chanoines, qui depuis Raoul le chambellan se succédaient dans le service de l'église. Les bâtiments du manoir sont aujourd'hui détruits; il ne reste plus que la salle du chapitre, appuyée contre l'extrémité du croisillon septentrional de l'église. On reconnaît dans ce monument le passage de l'architecture romane (ou à pleins cintres) à l'architecture gothique (ou à ogives). Les colonnes des chapiteaux sont également couverts dans cette salle de bas-reliefs d'un style très supérieur à ceux de l'église, et représentent Josué arrêtant le soleil, le serpent d'airain, deux moines recevant la discipline, etc. Les fonds sur lesquels se détachent les figures paraissent avoir été barbouillés d'un gros rouge sang de bœuf, et les personnages sont couverts de couches épaisses de plusieurs tons, on domine actuellement le vert-clair.

GROTTES DE CROZON.

La baie de Douarnenez, placée à l'extrémité ouest de la France (dans le Finistère), est remarquable par un grand nombre de grottes naturelles creusées par la mer. Elles sont connues sous la dénomination générale de grôtes de Crozon; mais les plus remarquables portent des noms particuliers, et méritent une description spéciale. Ce sont : la *Grotte des Oiseaux*, le *Trou du Diable* et la *Grotte de Morgatte*.

La *Grotte des Oiseaux* est une excavation d'environ 60 pieds de profondeur, que la mer laisse entièrement à sec lorsqu'elle se retire. On y entre par deux arcades naturelles taillées dans le roc avec une élégance et une hardiesse admirables. Ces arcades n'ont pas moins de 50 pieds d'élévation. La largeur de la grotte est assez considérable pour que 50 personnes, au moins, puissent s'y tenir à l'abri.

Le *Trou du Diable* est d'une forme plus bizarre. Représentez-vous un large fourneau taillé au milieu d'un bloc de rocher, sous un promontoire, avec deux portes en arcades qui permettent de pénétrer dans son intérieur, et au milieu de la voûte supérieure, une longue cheminée montant jusqu'au niveau de ce même promontoire. Lorsque l'on est entré par une des portes, on voit, au-dessus de soi, cette déchirure de rocher, en forme de tuyau de poêle, à travers laquelle brille un lambeau du ciel, et où se penche parfois la tête d'un père curieux, qui garde ses chèvres sur le éteau. Le vent s'engouffre dans cette cheminée avec un cri plaintif, et les oiseaux de mer viennent y déposer leurs nids.

Quant à la *Grotte de Morgatte*, tout en elle est prodigieux et admirable. On n'y pénètre qu'en bateau, par une ouverture fort étroite, et assez basse pour que, dans les hautes mers, celui qui conduit la barque ne puisse s'y tenir debout; mais à peine entré, la grotte s'élargit et s'élève extraordinairement. Au premier moment, vos yeux, habitués à la lumière, ne distinguent rien dans la demi-obscurité qui vous environne; vous entendez seulement de larges gouttes d'une eau jaunâtre tomber une à une dans la barque qui glisse silencieuse, vous écoutez le bruit de la vague qui, renforcée par l'aviron, se précipite dans les anfractuosités du rocher avec un elapotement sinistre et bizarre. On dirait le bouillonnement d'une eau qui se précipite par un entonnoir à une immense profondeur.

Mais au milieu du saisissement causé par tous ces bruits, lorsque votre œil, accoutumé à l'ombre, commence à distinguer les objets, vous ne pouvez retenir un cri de surprise et d'admiration devant le spectacle qui s'offre alors à vous.

La grotte tout entière vous apparaît jaspée de mille

nuances, toute tapissée d'arabesques colorées, de fantastiques veines. Tout aucune parole ne peut rendre l'effet. De longues marbrures, d'un vert émeraude, parcourent le sommet de l'antré, et se fondent, sur les côtés, dans des teintes variées de rose, de blanc, de lilas et de gris perlé. De loin en loin, de larges traînées d'un rouge foncé, fétide et brillant, semblent suinter à travers le rocher, comme des sillons de sang. Des deux côtés, les parois inférieures sont lambrissées par d'énormes galets diaprés de rose et de jame. Au milieu de la grotte s'élève un immense bloc de granit rouge, que l'on appelle *l'autel*. Enfin, dans le fond, s'étend une grève de cailloux, sur laquelle s'ouvre une autre caverne, que l'on sait immensément profonde, mais dont l'entrée est fort étroite, et dans laquelle personne n'a osé pénétrer à plus de quarante pas. Une autre ouverture semblable se trouve encore vis-à-vis de *l'autel*, mais l'antré sur lequel elle s'ouvre ne paraît pas s'étendre bien loin.

La profondeur de la Grotte de Morgatte est d'environ 150 pieds, son élévation de 60 pieds, sa largeur moyenne de 70 pieds. Le nom de Morgatte, ou Morganne, sous lequel elle est connue, paraît venir de deux mots celtiques, *mor* et *gan*, et signifier *né de la mer*. Une particularité qui mérite d'être mentionnée, c'est qu'il existe dans le fond de la Grotte de Morgatte un fragment de maçonnerie qui, à en juger par l'arrangement des pierres et par le ciment, semble appartenir aux Romains. On n'ignore pas que les flottes de ceux-ci parcourent nos bûes, et que Publius Crassus conquiert cette partie de l'Armorique; mais il serait assez difficile d'expliquer actuellement quel motif aurait pu engager les vainqueurs à faire le travail que l'on remarque dans la Grotte de Morgatte. Il paraîtrait plus raisonnable de croire que cette maçonnerie a été faite par les habitants même du pays. Quelques personnes ont aussi prétendu que cette grotte avait servi, lors des persécutions, de refuge à des chrétiens; que les saints offices y avaient été célébrés, et que c'est depuis cette époque que le rocher qui s'élève au milieu de la grotte, a été appelé *l'autel*.

Quoi qu'il en soit, les habitants du pays n'ont conservé aucune tradition bien certaine à cet égard. Ils parlent seulement d'une famille qui fut autrefois surprise par la tempête dans la Grotte de Morgatte, et qui y périt après plusieurs jours d'agonie.

Outre les grottes dont nous venons de parler, il en existe, comme nous l'avons déjà dit, une cinquantaine d'autres plus ou moins profondes, dans la baie de Douarnenez. Toutes sont taillées dans le marbre et dans le granit, et présentent quelques détails curieux dans leur intérieur.

Boire à tire-la-rigault. — Ce proverbe est d'origine normande : Noël Taillepieu, dans son *Histoire des antiquités et singularités de la ville de Rouen*, en donne l'explication suivante. Au XIII^e siècle, l'archevêque Odon Rigault fit présent à la ville de Rouen d'une cloche à laquelle la reconnaissance des habitants ou la vanité du donateur imposa le nom de Rigault. Cette cloche était d'une grandeur et d'une grosseur démesurées; c'était la première que les habitants de Rouen eussent jamais vue ainsi faite. Il fallait une patience et surtout une force peu communes pour la mouvoir; et d'après le raisonnement très simple que les sonneurs doivent être d'autant plus altérés que leur peine est plus grande, il devint d'usage de comparer ceux qui buvaient beaucoup aux sonneurs chargés de *tirer la Rigault*.

De quelques usages de la paille au moyen âge. — Autrefois, quand un chanoine du chapitre de Notre-Dame venait à quitter sa prébende, soit par mort ou par démission, ses draps, son oreiller et son lit de plume appartenait de droit aux pauvres de l'Hôtel-Dieu; alors, les planchers des appartements

mens étaient jonchés de paille et de nattes. On voit en 1208, Philippe-Auguste faire don à l'Hôtel-Dieu de toute la paille d'une chambre et de son palais, lorsqu'il venait à quitter Paris. Les églises étaient également jonchées de paille, mais pendant l'hiver seulement : en été on couvrait le sol de feuilles d'arbre et d'herbes odoriférantes. Comme il n'y avait pas de bancs, ceux des fidèles qui ne prenaient pas la précaution d'apporter leurs sièges avec eux s'asseyaient ou s'agenouillaient à terre. Il en était de même dans les écoles de Paris, où les jeunes élèves étaient couchés çà et là, pèle-mêle avec les pieds des professeurs : et par une singulière et bizarre explication de cet usage, la bulle donnée à cet effet par le pape Urbain V, porte que c'était afin d'inspirer aux écoliers des sentiments d'humilité et de subordination. On sait que la rue du Fouarre, occupée alors par des écoles, ne reçut son nom qu'à cause de la paille ou *feurre* dont elle était couverte.

SUR LES OISEAUX IMITATEURS.

LE MOQUEUR.

(*Turdus polyglottus.*)

Clusius dit avoir vu chez le baron de Sainte-Aldegonde un perroquet qui, chaque fois qu'on l'en priait, riait aux éclats, puis s'écriait avec le ton du plus grand dédain : *ô le grand sot qui me fait rire!* Beaucoup de gens entendant cet oiseau pour la première fois s'éloignaient confus en pensant qu'il se moquait d'eux, et il ne leur venait point à l'esprit que c'était la répétition machinale d'une scène préparée d'avance.

Au reste, il n'y a pas besoin de faire grand frais pour préparer de semblables déceptions, et il se trouve toujours assez de gens disposés à se laisser prendre. Ne pouvant croire que le don de la parole soit distinct de celui de l'intelligence, ils consulteraient volontiers un perroquet sur leurs affaires, et lui demanderaient, par exemple, des numéros pour la loterie. La réputation des perroquets est si bien établie, qu'il n'est pas même besoin qu'ils parlent pour qu'on leur suppose des idées et des sentimens analogues aux nôtres, pour qu'on les croie sensibles au ridicule et enclins à railler. J'ai vu, il y a peu de temps, chez un pharmacien de la rue du Bac, un de ces oiseaux mettre une vieille femme fort en colère parce qu'elle soupçonnait qu'il la contrefaisait. Elle était entrée en toussant, et le perroquet s'était mis à tousser avec les mêmes quintes, les mêmes redoublemens; elle faisait des efforts pour cracher, et l'animal semblait arracher avec une peine extrême quelque chose du fond de son gosier. L'imitation était parfaite, mais la scène qui se prolongeait au grand amusement des spectateurs faillit se terminer tragiquement, car la vieille femme, furieuse de se voir l'objet de la risée générale, voulut s'en venger sur le pauvre animal, et si on ne l'eût emporté au plus vite elle allait lui tordre le cou.

Il est inutile de faire remarquer que dans cette circonstance, comme dans tous les cas semblables, l'oiseau est fort innocent des intentions qu'on lui prête, et qu'ainsi par oiseau moqueur on ne doit entendre qu'oiseau imitateur.

Cette faculté d'imitation existe, comme on le sait, non seulement chez le perroquet, mais chez beaucoup d'autres oiseaux, quoiqu'en général chez ceux-ci elle n'arrive pas au même degré de perfection. On a prétendu qu'elle appartenait exclusivement aux espèces dont la voix naturelle est désagréable, ou du moins que c'était à ces espèces seulement qu'il avait été donné d'imiter la voix humaine. C'est, en effet, le cas pour les oiseaux à qui on donne le plus communément ce genre d'éducation, mais peut-être est-ce justement à cause que le geai, la pie, le corbeau ont naturellement un langage fort déplaisant qu'on prend la peine de leur en enseigner un autre. Quoi qu'il en soit, ils ne sont pas les seuls qui puissent apprendre à parler; l'écorneau, qui

siffle assez bien, prononce très nettement, et au bout de peu de temps des phrases entières; le serin, un de nos plus agréables chanteurs, peut apprendre à parler aussi bien qu'à répéter les airs. J'en ai vu un qui n'avait eu pour maître de langue qu'une perruche, dont la cage était voisine de la sienne, et qui disait tout ce qu'on avait enseigné à sa compagne. Les rossignols même peuvent prononcer des mots bien articulés, et s'il en fallait croire une histoire rapportée par Conrad Gesner (liv. III, p. 534), il s'en trouverait d'assez habiles pour répéter une conversation tout entière.

C'est probablement pour s'associer à ce qui se passe autour d'eux, que des oiseaux privés de la liberté, et éloignés de leurs compagnons naturels, apprennent à répéter soit un chant étranger, soit l'air joué sur la serinette, soit les mots prononcés fréquemment devant eux. Ils se résignent difficilement à un isolement complet, et si rien autour d'eux ne peut leur répondre dans leur langue naturelle, ils apprennent la langue de ce qui les entoure.

Les rossignols sont au nombre des oiseaux les moins sociables; on ne les voit jamais se réunir en troupes comme le font nos chardonnerets, nos linottes, nos tarins; cependant si dans le même bocage deux rossignols ont établi leur nid assez près pour pouvoir s'entendre l'un l'autre, leur chant devient plus vif, plus varié, plus fréquent, il s'établit entre eux une lutte musicale dans laquelle chacun semble déployer tous ses moyens pour l'emporter sur son rival. Si le voisinage ne lui offre aucun oiseau de son espèce, le rossignol place de préférence son nid à portée d'un écho afin que quelque chose du moins réponde à sa voix.

On observe que ce genre d'émulation n'est jamais excité chez les oiseaux en liberté que par le chant de leur propre espèce. Un rossignol ne répond point à une fauvette, ni une linotte à un chardonneret; chacun d'eux a sa langue propre, et ne semble pas prendre garde aux autres langages qui peuvent se parler près de lui; pourtant, le cri d'alarme est compris par tous, quoiqu'il soit prononcé différemment par chacun.

Nous avons en France un oiseau, la rousserole, qu'on désigne dans plusieurs provinces sous le nom de rossignol moqueur, et le même nom s'applique quelquefois aussi à l'effarvate et à la fayette des roseaux. Tous les trois ont en effet dans leur chant plusieurs notes, plusieurs passages qu'on retrouve également dans celui du rossignol; mais ils les ont naturellement, pas du tout par imitation, et il les ont même quand on les élève en cage dans l'intérieur des villes. Il est à remarquer d'ailleurs que dans l'état de nature ils se tiennent dans des parages très différens de ceux qu'affectionnent les rossignols, de sorte qu'ils ne peuvent avoir que bien rarement l'occasion d'en entendre le chant.

Les plus célèbres moqueurs n'appartiennent pas à nos pays, mais aux parties tempérées de l'Amérique septentrionale; tels sont le geai bleu, le manakin babillard, et surtout l'oiseau qu'on nomme par excellence le moqueur (*turdus polyglottus*).

Le moqueur américain a attiré de bonne heure l'attention des Européens qui ont visité le Nouveau-Monde, en raison de la variété de ses notes, de l'étendue de sa voix, et surtout de la faculté qu'on lui attribue de pouvoir contrefaire le chant ou le cri des autres animaux. Suivant Fernandez, Nieremberg, Hans Sloane et autres écrivains, il ne se contente pas d'imiter simplement, il embellit tout ce qu'il reproduit, et donne à chaque son qu'il emprunte une grâce et une douceur particulières. Les indigènes eux-mêmes n'étaient pas moins sensibles à ces talens que les Européens; et dans la langue mexicaine, par exemple, le moqueur était désigné par le nom de *concontlatotli*, l'oiseau aux quatre cents langues.

Le moqueur est de la même famille que notre grive commune (*turdus musicus*), oiseau qui lui-même est un très bon chanteur, et dont la voix est en Eco-se aussi célèbre

que l'est chez nous celle du rossignol. Sa taille est à peu près celle du mauvis; ses couleurs sont celles de la drenne, à cela près qu'il n'a pas le ventre grivelé. Sa robe n'a donc rien de brillant, et quoique ses formes soient assez élégantes, ce n'est réellement que par son chant qu'il peut attirer l'attention; mais ce chant est d'une douceur et en même temps d'une puissance sans égales. Lorsque par une belle ma-

tinée l'oiseau perché sur le sommet d'un buisson, fait entendre sa voix sonore, tous les gazouillements qui partent des buissons voisins et qui dans une autre circonstance charmeraient l'oreille, sont alors oubliés. Le moqueur d'ailleurs compose à lui seul tout un orchestre, il fait parler successivement tous les instrumens, et quelquefois même on dirait qu'il en fait parler plusieurs à la fois. Cette



(Le Moqueur.)

musique se prolonge sans interruption pendant des heures entières et l'oiseau lui-même en paraît transporté de plaisir. Tout son corps frémit; ses ailes, à demi-ouvertes, sont agitées d'une sorte de trémoussement convulsif; parfois son extase monte à un tel point, qu'il ne saurait rester en place, il bondit, il s'élève dans les airs, il y plane quelques instans en faisant entendre ses notes les plus brillantes, puis sa voix baisse par degrés pendant qu'il redescend insensiblement vers la branche d'où il était parti.

A d'autres momens ce n'est plus un chant soutenu, ce sont des notes détachées, ce sont des phrases qui appartiennent à d'autres oiseaux, et qui trompent quelquefois le chasseur; dans certains cas c'est le cri de l'épervier qu'il imite, et alors, assure-t-on, les petits oiseaux s'enfuient tout effrayés. En un mot, parmi tous les bruits de la forêt, il en est peu qui ne se retrouvent plus ou moins ressemblans dans les différens timbres de la voix du moqueur.

Cette variété d'intonation, qui est naturelle à l'oiseau, lui donne quand il est réduit en captivité une grande facilité pour reproduire ce qu'il entend; dans ce cas, il devient réellement imitateur, et il l'est à un degré presque incroyable. Il siffle à la manière du chasseur, et le chien couché près du feu dresse l'oreille, remue la queue, se lève et court vers son maître; il crie à la manière d'un jeune poulet, et la poule arrive les ailes traînantes et les plumes hérissées, toute prête à défendre sa progéniture. Il imite avec la même perfection l'aboïement du chien, le miaulement du chat.

Il est d'ailleurs, comme tous les babillards, très peu diffi-

cile dans le choix de ce qu'il répète, et il ne s'inquiète guère de mettre de la suite dans ce qu'il dit; aussi, après avoir imité avec une perfection inépuisable le chant du serin, il s'interrompt tout-à-coup au milieu d'une roulade, et fera entendre le cri d'une roue de brouette mal graissée ou le bruit de la seie du tailleur de pierre. Heureusement il ne renonce jamais entièrement à son chant naturel, et c'est même le seul qu'il fasse entendre la nuit; car, de même que notre rossignol, il aime à chanter aux heures où tout est silencieux.

Le moqueur ne fuit pas le voisinage de l'homme. Il n'est pas rare de trouver son nid dans un verger à peu de distance de la ferme; il ne prend pas grande peine pour le cacher, et il est toujours prêt à le défendre même contre l'homme.

Pris au piège, il s'apprivoise assez promptement, et son chant dans ce cas est plus parfait et se conserve plus pur de mélange étranger que lorsqu'il a été enlevé du nid et élevé loin des bois. Un moqueur remarquable par l'étendue de la voix se vend fort cher, et aux Etats-Unis on en a vu payer jusqu'à cinquante et même cent dollars (250 et 500 fr.); leur prix ordinaire est de 60 à 80 fr.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Successors de LACHÉVARIÈRE, rue du Colombier, n° 30.

EDIMBOURG.



(Vue du château d'Edimbourg.)

On a surnommé Edimbourg « l'Athènes du nord. » La chaussée, de plus d'un mille de longueur qui la sépare de la mer, rappelle la voie qui conduit au Pyrée; la montagne, surmontée d'un château qui s'élève dans son enceinte, rappelle l'Acropolis. Une immense ceinture de rochers et de collines, la chaîne de Pentland, Braid, Corstorphine, Calton-Hill, le trône d'Arthur, forment autour d'elle un majestueux amphithéâtre digne des immortelles cités de la Grèce: jamais, il est vrai, on ne voit s'y refléter l'ardent éclat du ciel de l'Orient; mais cette atmosphère voilée et cette douce lumière qui baignent l'une des plus belles scènes du monde, ont aussi des charmes que peut envier même un climat d'or et de feu.

Plus d'un voyageur, assis au sommet du trône d'Arthur, a dû comprendre et répéter ces touchantes paroles de Byron:

« Celui qui a une fois contemplé les hautes collines azu-

» rées de l'Ecosse, aime chaque cime qui lui offre cette teinte
 » céleste, salue dans chaque rocher la figure familière d'un
 » ami, et de son âme il étreint les montagnes. — Long-temps
 » j'ai erré sur des terres qui ne sont pas ma patrie; j'ai vu
 » avec respect, avec amour, les Alpes, les Apennins, le Par-
 » nasse, la pente escarpée de l'Ida, et l'Olympe qui cou-
 » ronne l'Océan; mais ce n'était pas la belle nature des
 » collines de l'Ecosse qui me tenaient frémissant sous leur
 » magique empire. »

Une vaste prairie, qui fut jadis un lac, sépare Edimbourg en deux cités: l'une vieille, noire, toute hérissée d'anciens clochers, et toute coupée de rues étroites et montantes: c'est dans cette partie que sont situés le château, le collège, les comptoirs, les marchés, la Rue-Haute (High-Street), qui descend du château et, parcourant un espace de 3,570 pieds, conduit jusqu'à la cour du palais d'Holy-Rood (voyez t. I^{er},

page 196); l'autre cité est toute neuve, blanche, somptueuse, brillante; ses larges rues, tirées au cordeau, sont bordées de trottoirs, de hautes maisons, d'opulents hôtels, et d'églises modernes.

Le nom moderne d'Edimbourg (*Edinburg*), et en celtique ou gaélique *Dun Edin*, ville d'Edin) est formé de celui d'Edwin, l'un des souverains du royaume saxon de Northumberland, qui comprenait une partie de l'Ecosse actuelle. Edwin a régné de 617 à 654.

Il est probable que du temps même d'Edwin une ville s'était élevée autour du château; mais il est certain que cette ville ne devint la capitale de l'Ecosse que plusieurs siècles après. Dans le XIII^e siècle, Malcolm IV, quoiqu'il fixât souvent sa résidence au château d'Edimbourg, désigne encore Scane comme la métropole de son royaume. Jacques II fut le premier roi qui le choisit pour sa demeure habituelle et pour le siège principal de sa cour, après le meurtre atroce de Jacques I^{er}, son père, à Perth, en 1437.

Avant l'invention de l'artillerie, le château d'Edimbourg, assis sur une roche centrale de plus de 550 pieds, était imprenable par force; mais, à défaut de force, la ruse en ouvrit souvent les portes. On cite, entre autres exemples, le stratagème dont William Douglas se servit, en 1541, pour reprendre cette place à Edward III. Il se présenta un jour, accompagné de trois autres gentilshommes, devant le gouverneur : l'un d'eux, s'annonçant comme marchand anglais, prétendit avoir à bord d'un navire, qui venait d'arriver dans le Forth, une cargaison de vin, de bière, et de biseuit épicié; il offrit à goûter au gouverneur une bouteille de vin et une autre de bière : le gouverneur trouva le tout de bonne qualité, et conclut avec eux un marché. Les quatre faux marchands avaient promis de livrer la marchandise le lendemain matin de très bonne heure; et, en effet, au point du jour, Douglas et une douzaine de braves, bien armés et déguisés en matelots, entrèrent avec un chariot qu'ils renversèrent adroitement au milieu de la porte pour empêcher qu'on ne la refermât sur eux; ensuite ils tirèrent le portier et les sentinelles, et, sonnant d'une corne, appelèrent à eux une troupe de leurs compagnons armés, qui attendait ce signal au pied des murailles. La garnison, prise à l'improviste, ne put leur opposer que peu de résistance, et bientôt Douglas fut maître de la place.

On cite plusieurs sièges mémorables du château. En 1575, le brave Kirkaldy de Grange, qui le défendait au nom de la reine Marie, fut forcé de capituler, et, au mépris des conventions, il fut pendu. En 1650, après la bataille de Dunbar, le château arrêta pendant deux mois les troupes de Cromwell. Après la révolution, quoique la ville d'Edimbourg eût embrassé la cause du roi Guillaume, le château fut occupé par le duc de Gordon pour le roi Jacques, jusqu'au milieu du mois de juin 1689.

La chambre du château que les étrangers visitent aujourd'hui avec le plus de curiosité, est celle où l'on montre les *regalia*, ou insignes de la royauté écossaise. Après l'union, en 1707, on avait déposé ces insignes dans un vieux coffre, et il s'était répandu parmi le peuple la croyance que, depuis, ils en avaient été enlevés. En 1818, on ouvrit le coffre, et, contre l'attente publique, on y retrouva la couronne, l'épée, deux sceptres, et quelques morceaux de toile : la découverte de ces reliques vénérées par la vieille Ecosse fit une profonde impression. Une relation étendue a été publiée à cette occasion, en 1829, par le *Bannatyne Club*.

DU LIVRE D'OR.

PREMIER GOUVERNEMENT DE VENISE : CONSULS, TRIBUNS, DOGE. — GRAND CONSEIL DE 1172. — RÉVOLUTION DE 1297. — NOBLESSE DE VENISE.

La puissance illimitée que possédait l'aristocratie héréditaire,

dans une république comme Venise, où la considération et la splendeur n'étaient dues qu'aux heureux résultats de l'industrie et du commerce, est un fait assez étonnant au moyen-âge. Il est difficile aussi d'expliquer comment, malgré les préjugés, cette aristocratie, mercantile et industrielle, a été considérée par les noblesses féodales et guerrières de l'Europe, comme la plus illustre entre toutes et la plus ambitieuse.

L'origine de cette puissance et de cet éclat du patriciat de Venise ne remonte pourtant guère qu'au XII^e siècle. Ce fut du moins vers cette époque que la noblesse remporta sur la démocratie vénitienne la première et peut-être la plus importante de ses victoires.

Padoue, qui avait fondé Venise, l'avait d'abord soumise à l'autorité de trois consuls, qui y régnerent environ trente ans. Vers 455, lorsque Attila battit par Mérovée se replia sur l'Italie épouvantée, quantité de peuplades fugitives achevèrent de peupler le Rialto (que le sénat padouan avait proclamé place d'asile), et les autres îles des lagunes qui depuis ont composé les possessions immédiates de la république. On y envoya alors des tribuns, qui s'érigèrent dans chaque île en petits souverains, et y régnerent jusqu'en 697, où le peuple, las de leur mesquine tyrannie, menaça leur pouvoir : les tribuns eux-mêmes reconnurent leur incapacité gouvernementale. Douze des principaux se concertèrent, et ayant obtenu l'agrément du pape et de l'empereur, ils élurent pour chef unique des lagunes, P. L. Anafesto, le premier duc, on doge, qu'ait en la république, qui en ce temps encore reconnaissait la suzeraineté de Padoue. Ces ducs ne tardèrent pas à devenir de véritables rois absolus, associant leurs parents au pouvoir, et les désignant pour leurs successeurs.

Mais, vers 1172, la noblesse, qui participait alors aux mesures du gouvernement au même titre que la dernière classe des citoyens, réussit à abolir le mode d'élection du souverain qui était le suffrage universel. On établit un grand conseil, chargé dès lors de faire choix du doge. Ce conseil se composa de 240 citoyens, pris indifféremment parmi la noblesse, la bourgeoisie et les artisans. En même temps on créa, pour limiter la puissance ducale, douze tribuns, chargés de contrôler les actes du chef, et de s'y opposer lorsqu'il y aurait lieu.

Cette demi-mesure, cette tentative des patriciens, ne put s'opérer sans devenir la source de graves désordres; la noblesse avançait rapidement vers son but; le peuple, refoulé, revenait sur les droits qu'il avait perdus, murmurait des privilèges que voulait s'arroger la noblesse, et la plaça, par la crainte d'une rétroaction prochaine, dans la nécessité de renoncer à ce qu'elle avait acquis, ou de l'affermir par un dernier coup d'autorité.

Le grand conseil se résolut à terminer cette crise. P. Gradenigo lui parut le seul à qui l'on pût confier le sort de Venise, et on lui conféra le dogat. Bientôt après, en 1297, on proposa de déposer tout le pouvoir entre les mains de ceux qui, à cette époque, exerçaient la magistrature, ou qui en avaient fait partie pendant les quatre années précédentes, en sorte que tous les membres du grand conseil fussent perpétués dans cette dignité, et que tous leurs descendants en héritassent de droit. Cette loi, présentée au grand conseil et à la sanction du prince, fut adoptée, et le gouvernement de Venise devint tout-à-fait aristocratique. Le peuple se trouva définitivement exclus, et du droit de prétendre aux emplois publics, et du droit d'y nommer. Tous les fonctionnaires et dignitaires furent pris parmi les patriciens.

Le livre d'or, que l'on créa à cette époque, et où dès lors dut être enregistrée toute la noblesse, la revêtit d'un caractère tout nouveau; cette institution, en la classant par catégories, régla la mesure de considération qui était due à chacun de ses membres, lui imprima l'esprit de caste au plus haut degré, et forma de cette phalange de patriciens, qu'il bien-

tôt; devait se recruter parmi les rois et les puissans du continent, la plus compacte et la plus ambitionnée des aristocraties.

Le *livre d'or* divisait la noblesse vénitienne en quatre ordres distincts : 1° les familles tribunitiennes ; 2° les nobles ou descendants des nobles qui faisaient partie du grand conseil en 1297 ; 3° les anoblis pendant les guerres contre les Turcs et les Génois ; 4° enfin les nobles vénitiens acceptés parmi les princes et seigneurs étrangers. Ces quatre ordres se sont subdivisés en différentes classes.

Le premier ordre, ainsi qu'on l'a dit, se compose des *nobili di case tribunitie*, descendant des tribuns qui gouvernèrent les lagunes avant l'institution des doges, et des douze qui concoururent à la première nomination du duc Anafesto, vers 697. Voici la liste de ces douze maisons, que l'on nomme les *case vecchie elettorali* : les *Contarini*, les *Morosini*, les *Dadoero*, les *Michieli*, les *Sacardi*, les *Gradenighi*, les *Falieri*, les *Dandolo*, les *Mencini*, les *Tiepoli*, les *Polani* et les *Burazzi*. Nous allons donner quelques renseignements sur les personnages les plus célèbres appartenant à ces familles.

Les *Contarini* ont eu huit doges de leur nom. — Sous André Contarini, en 1579, l'existence de la république fut menacée par les Génois, qui commandait Pierre Doria : le trésor était vide, les vivres manquaient, le roi Louis de Hongrie assiégeait Trévise, l'armée de François de Carrare portait la lagune, la flotte du golfe était détruite, le reste des galères était dans le Levant, la ville de Chiocza, enfermée dans l'enceinte des lagunes, était au pouvoir des Génois. Le doge André suppléa à tout, les marchands arment trente-quatre galères, il les commande, et, le 24 juin 1580, il rentre triomphant dans Venise, après avoir recouvré Chiocza, et avoir fait prisonnières la flotte et l'armée génoises. — Il y a eu aussi un cardinal du même nom, Gaspar Contarini, envoyé comme légat à la diète de Ratisbonne destinée par Charles-Quint à la réconciliation des protestans et des catholiques. Contarini avait une haute mission. Sa conduite fut habile, mais un peu ambiguë. Il a composé plusieurs ouvrages remarquables, qui se ressentent certainement de la philosophie de l'époque.

Les *Morosini*, à qui l'on doit quatre doges et une reine de Hongrie, ont eu un historien, André Morosini, né en 1538, auteur de *l'Histoire de Venise de 1521 à 1615*. — Il y a eu aussi de ce nom l'un des plus grands capitaines du xvii^e siècle, François Morosini. Parmi ses hauts faits, le plus remarquable est la défense de Candie contre les Turcs, de 1667 à 1669. Le grand visir Kopruli commandait l'attaque. Ce siège a été comparé à celui de Troie. Morosini retarda pendant vingt-huit mois la prise de Candie ; l'élite des gentilshommes de France et d'Italie vint prendre part à ses travaux ; enfin il obtint une honorable capitulation. Les Turcs avaient perdu 200,000 hommes.

Les *Dadoero* descendent des *Partecipaccio*. — Ange Partecipaccio organisa la résistance des Vénitiens contre le fils de Charlemagne, Pépin, roi des Lombards. Les bâtimens de ce prince s'étaient emparés de plusieurs îles ; Ange les attira, par des chaloupes légères, en des endroits où, à marée baissante, ils devaient échouer. Nommé doge en 806, il établit à Rialto le centre du gouvernement, et régna dix-huit ans en paix. Sous son règne, le corps de saint Marc fut soustrait à l'église d'Alexandrie. Ange peut être considéré comme un des fondateurs de Venise ; sa maison demeura long-temps la plus puissante de la ville.

Les *Michieli* ont donné trois doges. Dominique Michieli, en 1124, prit une si grande part à la conquête de Tyr, que Baudoin II accorda aux Vénitiens le tiers de la souveraineté de cette ville.

Les *Sacardi* ou *Candiani* sont d'une famille si ancienne qu'elle tire son origine d'un des sept consuls envoyés par Padoue pour bâtir Venise. C'est à cette famille que fut con-

fééré le *duc de l'archipel*, créé par Henri, empereur de Constantinople, au commencement du xiii^e siècle.

Les *Gradenighi* ont eu quatre doges, entre autres celui qui opéra la révolution de 1297 (dont nous avons parlé au commencement de cet article) ; il montra une grande vigueur, une grande habileté, mais il demeura l'objet de la haine du peuple.

Parmi les *Falieri*, se trouve Marino Faliero, doge décapité, en 1555, pour conspiration contre la noblesse (voir 1855, p. 58, 104). Il avait soixante-dix-sept ans. Les plébéiens, qui avaient à venger leur défaite de 1297, s'étaient unis à lui ; ils devaient massacrer tous les patriciens.

Les *Dandolo* faisaient remonter leur famille aux anciens Romains. Ils ont donné quatre doges et une dogaresse couronnée. — Henri Dandolo a rendu son nom célèbre par sa coopération puissante à la croisade pendant laquelle on détruisit l'empire grec de Constantinople. Ce vieillard avait quatre-vingt-cinq ans, et, indépendamment de son courage militaire, il était doué d'une hardiesse d'idées plus grande encore que la hardiesse d'action des princes et seigneurs croisés. Ce fut lui qui les détermina à s'emparer de Zara, malgré la protection du roi de Hongrie, malgré ce qu'on pouvait craindre du pape ; ce fut lui qui ouvrit l'avis de renverser l'empire grec. Monté sur une galère, il présida en quelque sorte à Passau, et fut en vérité la tête de cette expédition. On dit qu'il refusa l'empire donné à Baudouin, comte de Flandres, mais en revanche il fit une bonne part à Venise dans les dépouilles de l'empire grec : les îles de l'Archipel, plusieurs ports sur les côtes de Grèce, la moitié de Constantinople en propriété, à quoi il ajouta l'île de Candie, achetée pour 10,000 marcs d'argent. Le pape l'ayant censuré pour avoir détourné les croisés de la conquête de Jérusalem, il voulut bien recevoir l'absolution.

On peut mettre sur le même rang que les douze maisons électORALES, nommées aussi les *douze apôtres*, quatre familles désignées sous le titre des *quatre évangélistes* : les *Giustiniani*, les *Bragadini*, les *Bembi* et les *Cornari*. — Un Bembo, cardinal, s'est distingué comme l'un des auteurs italiens qui illustrèrent le xv^e siècle. — Catherine, dernière reine de Chypre, appartenait à la famille Cornaro ; elle avait épousé un Lusignan, roi de cette île, qui mourut en 1473. Les Vénitiens l'avaient honorée du titre de *filie de saint Marc*, et par conséquent s'étaient déclarés ses futurs héritiers ; à ce titre d'héritiers et de protecteurs, ils fatiguèrent tellement cette malheureuse femme, qu'ils la déterminèrent à abdiquer la couronne en leur faveur en 1489. Elle vint finir ses jours à Venise, conservant son titre de reine et une petite cour.

Outre les douze apôtres, et les patriarches, il y a encore dans la première classe du *Livre d'or* bon nombre d'autres maisons tribunitiennes : les *Delfini*, les *Quirini*, les *Ziani*, etc. Dans un second article nous parlerons des trois autres classes de nobles.

Bourguignons salés. — Cette qualification rappelait le triste souvenir d'un échec éprouvé par les Bourguignons dans les guerres du xv^e siècle. On sait qu'à cette époque les Bourguignons étaient séparés d'intérêt avec le reste de la France, et qu'ils soutenaient de longues et sanglantes querelles. Dans ces rencontres, où les deux partis obtenaient tour à tour l'avantage, on eut souvent à déplorer de part et d'autre de cruelles représailles. Les habitans d'Aigues-Mortes ayant vaincu la garnison bourguignonne qui leur avait été imposée de force, la passèrent au fil de l'épée, sans pitié ni remords. Puis, à la vue de tous ces cadavres amoncelés, les habitans, craignant une de ces pestes si terribles et si fréquentes à cette époque, rassemblèrent en monceaux ces restes humains, et les couvrirent de sel. Jean

de Serres, dans son *Inventaire de l'histoire de France*, dit que de son temps on voyait encore la cuve qui avait servi à cette triste opération.

Métamorphoses de la barbe du voyageur Saint-John. — « En Europe, dit Saint-John, ma barbe était douce, soyeuse » et à peine ondulée. Aussitôt après mon arrivée à Alexandrie, elle commença à se boucler et à épaissir; et avant que j'eusse atteint Es-Souan, elle était sèche au toucher comme le poil du lièvre, et toute ramassée en petits anneaux autour de mon menton. » Saint-John attribue ces métamorphoses à l'extrême sécheresse de l'air, qui, dans l'intérieur de l'Afrique, ne laisse s'élever qu'une chevelure laineuse et rude sur la tête du nègre.

PEINTRES ESPAGNOLS.

Voyez page 209.)

FRANCISCO GOYA Y LUCIENTES.

Exilé, aveugle, octogénaire, Francisco Goya est mort, il y a pen d'années, à Bordeaux. Son nom est à peine connu en France, même des artistes : un Espagnol ne le prononce qu'avec respect et avec fierté.

Pendant plus de vingt ans, Goya a joui dans toute l'Espagne d'une célébrité dont Lopez de Valence, aujourd'hui premier peintre du roi, a en partie hérité. Peintre religieux, peintre d'histoire, peintre de portraits, peintre de genre, graveur, Goya a montré un talent aussi souple et aussi varié que le génie des vieux maîtres du moyen âge : son existence a été aussi enthousiaste, aussi originale que leur existence. Né en Aragon de parents pauvres, son goût pour la peinture se développa de bonne heure, et, à ce qu'il paraît, sans beaucoup d'obstacles. Il quitta l'Espagne, et, après quelques voyages, il se fixa à Rome, où il étudia avec ardeur. Quand il revint dans sa patrie, il ne demeura pas longtemps sans occasions de se faire connaître : sa fortune fut aussi rapide que sa réputation : il obtint le titre de peintre du roi : malheureusement il tomba dans une surdité si complète que ses amis ne pouvaient plus converser avec lui que par signes. On attribue cette infirmité à sa mauvaise conduite, et on l'accuse d'avoir trempé dans les désordres de cette cour de Charles IV si terriblement châtiée par l'épée de Napoléon. Il n'avait pas oublié cependant le peuple d'où il était sorti. Plus d'une fois, revenant à la fin de la nuit des cercles de la reine, de la princesse de Bénévent, ou de la duchesse d'Albe, il laissait son pinceau ou son burin épancher son mépris pour les joies effrénées des courtisanes en satires sanglantes qui préparaient de loin son exil; et quand le jour réveillait tous les bruits de la cité, il sortait de sa riche demeure, pour oublier la cour sur la place publique et retremper son esprit dans la vie populaire.

En résultat, Goya a-t-il été un grand artiste? Suivant l'opinion que nous avons le plus souvent entendu exprimer, il aurait espéré faire revivre Velasquez; mais il aurait plutôt atteint, pour la peinture sérieuse, la manière de Reynolds : dans la gravure c'est surtout Rembrand qu'il a imité avec un rare bonheur.

L'intérieur de l'église de Saint-Antoine de la Florida, à un quart de lieue de Madrid, est tout couvert de ses peintures. Parmi ses tableaux exposés au Musée de Madrid, les voyageurs rappellent un portrait de Charles IV, un portrait de la reine à cheval, un *picador*, etc. Dans toutes les maisons nobles, on montre quelques uns de ses portraits. Le royaume de Valence possède un grand nombre de ses œuvres.

Il habitait une *villa* délicieuse près de la capitale espa-

gnole; il y vivait en artiste autant qu'en seigneur, et il en avait peint lui-même toutes les murailles. Quelquefois il jetait dans une chaudière des couleurs mêlées, et les lançait avec violence contre un vaste mur blanchi; et se plaisait à faire sortir de ce chaos d'éclaboussures des scènes imposantes de l'histoire contemporaine. C'est ainsi que, dans une de ces fresques, il a représenté avec une cuillère, en guise de brosse, le massacre trop célèbre de nos soldats par les habitants de Madrid.

Ses caricatures, qu'il appelait ses *caprices*, sont plus connues hors de l'Espagne que ses tableaux : quoique sa haine des préjugés et des abus, et son patriotisme, n'y soient que légèrement voilés, elles ne sont pas toutes faciles à comprendre pour les étrangers.

Dans la caricature représentant un âne assis, en robe de chambre, étudiant son histoire généalogique, on croit que Goya voulut faire une allusion au fameux Manuel Godó, le prince de la Paix, ce malheureux politique que l'on prétendait, en dépit de la notoriété publique, faire descendre des anciens rois d'Espagne.



(Francisco Goya, peintre espagnol.)

De bons commentaires sur les œuvres satiriques de Goya seraient un excellent cadre pour décrire les mœurs espagnoles modernes.

Nous avons emprunté notre seconde gravure à une série de caricatures dont tous les personnages sont des sorciers et des sorcières. A bon entendre, salut : nous avouons n'y rien comprendre. Les légendes qui accompagnent ces croquis spirituels et vigoureux sont parfois assez originales : nous en transcrivons deux au hasard :

« *Devota profesion* (la profession de foi). — Jures-tu d'obéir et de porter respect à tes maîtresses et supérieures, de bien balayer de la cave au grenier, de filer de l'étonne, de secouer le grelot, de hurler, de miauler, de voler, de fricasser, de graisser, de cuire, de souffler, de frire, toutes et quantes fois on te l'ordonnera? — Je le jure. — Eh bien! ma fille, te voilà sorcière. Grand bien te fasse! »

« *Despacha, que dispiertan* (dépêche, de peur qu'ils ne s'éveillent). — Les lutins sont les plus affairés et les plus officieux que l'on puisse trouver : pourvu qu'ils soient contents de la servante, ils écumant le pot, cuisent les herbes et les assaisonnent, bercent l'enfant et l'endorment. On a beaucoup disputé pour savoir si ce sont des diables ou non : détrompous-nous, les diables sont ceux qui s'oc-

« cupent à faire le mal ou à empêcher que les autres ne fassent le bien, ou enfin à ne rien faire. »

Le peuple de Madrid raconte une foule d'anecdotes sur Goya.

Un jour, au Prado, Goya s'élance tout-à-coup hors d'un groupe de ses amis; il court, et saisissant à deux mains son chapeau, il en couvre jusqu'aux épaules un petit homme tout noir. — « A moi, mes amis ! s'écrie Goya, venez voir



HASTA SU ABUELO! (Jusqu'à son aïeul!) — Les généalogistes et les rois d'armes ont tourné la tête à ce pauvre Annibal il n'est pas le seul.

le beau scarabée ! » — C'était un alguazil, qui s'échappa du chapeau avec une figure d'un jaune-rouge et furieux comme Ragotin.

Il fallait que Goya fût en effet puissant pour se jouer si publiquement des agens du pouvoir; mais il y avait bien aussi sur les places de Madrid quelqu'un de plus puissant que lui, comme le prouve cette autre histoire :

Goya était grand amateur de courses de taureaux. On le voyait souvent se mêler aux *torreros*. Un jour de course, comme il était pompeusement vêtu de soie et guilloché d'or,

la fantaisie lui vint de frapper à la dérobée, du coupant de la main, les cous nus des *margates*, les muletiers de Valence. A la fin ceux-ci se concertant, et saisissant un instant favorable, entourèrent Goya avec de grandes manifestations d'admiration et d'enthousiasme, en criant : — « Goya, que vous êtes beau ! — Illustre seigneur, que vous avez un galant costume ! — Souffrez, grand artiste, inestimable excellence, souffrez que de pauvres gens vous admirent à l'aise ! » — Et les malicieux *margates* se pressant autour de Goya, surpris et incertain, le flattèrent si bien de la tête aux pieds, avec leurs



SE REPULEN. (Ils font leur toilette.) — C'est un si grand inconvénient d'avoir les ongles trop longs, que cela est défendu même dans la sorcellerie.

mains, noires de l'huile de leurs chariots, qu'en une minute on ne vit plus, à la place de l'éblouissante parure du peintre-courtisan, qu'une sale guenille. Cette fois ce

fut Goya qui joua le rôle de scarabée : mais il prit le parti d'en rire.

NAVIGATION DE LA FRANCE.

Navigation de la France de 1827 à 1835.

(N° 4.)

Années.	COMMERCÉ EXTÉRIEUR.			COMM. DES COLONIES.			GRANDE ET PETITE PÊCHES.			CABOTAGE ET NAVIGAT. INTÉRIEUR.			TOTAUX.		
	Navires.	Tonnage.	Équipage.	Navires.	Tonnage.	Équip.	Navires.	Tonnage.	Équip.	Navires.	Tonnage.	Équipag.	Navire.	Tonnage.	Équipag.
ENTRÉE.															
1827	7,367	724,683	59,356	427	403,928	5,944	5,264	97,851	37,220	66,488	2,409,441	260,000	79,541	3,635,873	363,406
1828	7,756	765,480	62,326	437	418,750	6,180	6,180	117,735	43,757	68,627	2,327,931	280,450	83,300	3,049,916	3,227,4
1829	7,676	813,292	61,358	442	403,512	6,144	6,991	123,837	48,952	68,725	2,435,426	279,021	83,831	3,273,067	388,550
1830	7,584	905,491	67,713	424	404,204	5,854	7,576	123,723	51,666	73,420	2,373,705	282,763	89,104	3,546,882	479,996
1831	6,783	686,524	57,468	440	407,386	6,035	8,283	149,470	53,929	70,740	2,226,000	278,055	86,319	3,139,886	395,057
1832	9,507	1,007,621	76,387	434	406,965	6,943	5,490	127,380	45,468	73,883	2,316,192	291,243	89,314	3,588,158	418,841
1833	8,290	884,844	68,221	386	366,048	5,224	5,940	129,150	46,820	78,423	2,523,632	306,478	92,739	3,633,674	428,733
SORTIE.															
1827	8,353	666,777	64,863	490	449,438	7,044	6,234	124,665	49,095	63,640	2,048,044	247,464	78,717	2,828,918	361,434
1828	7,886	660,197	58,723	518	427,157	7,416	6,945	147,530	50,086	66,591	2,169,270	262,446	81,940	3,074,456	378,704
1829	7,077	607,854	54,530	514	426,336	7,326	7,226	129,430	52,344	65,977	2,146,034	256,283	80,794	2,982,154	370,490
1830	6,045	526,856	49,088	413	402,283	6,029	7,794	138,878	54,483	70,946	2,549,460	282,434	85,538	3,060,437	394,444
1831	7,483	577,904	53,963	460	411,760	6,326	8,412	117,827	54,640	67,292	2,408,473	263,841	83,649	2,895,964	378,770
1832	8,234	598,460	63,050	447	410,629	6,416	5,933	127,185	47,614	72,456	2,293,057	280,872	86,771	3,231,041	397,452
1833	7,916	698,324	59,735	339	355,547	4,714	6,850	130,200	54,220	75,957	2,431,342	297,374	91,062	3,345,410	413,400

NOTA. Si le commerce extérieur et celui des colonies paraissent moins importants en 1833 que dans les années précédentes, c'est qu'on n'a pas compris dans le dernier relevé les navires entrés et sortis *sur test*. Leur nombre s'élève, à l'entrée, à 2,459; à la sortie, à 2,783.

(N° 2.) *Marseille, 1835. (Bassin du Rhône.)*

	ENTRÉE.			SORTIE.		
	Nombre.	Tonnage.	Equip.	Nombre.	Tonnage.	Equip.
Comm. { nav. franç.	1,006	93,975	7,204	697	75,156	5,491
étrang. { nav. étrang.	1,534	179,534	15,063	4,056	143,435	10,314
Colonies.	99	24,691	1,325	99	23,735	1,366
Pêche.	65	11,655	886	»	»	»
Cabotage.	4,427	237,596	19,229	3,785	214,170	17,939
	6,831	567,461	43,769	5,636	453,516	35,110

Sur *test*, entré { 42 navires français.
152 id. étrangers.
Id., sorti { 281 navires français.
500 id. étrangers.

(N° 3.) *Havre, 1835. (Bassin de la Seine.)*

	ENTRÉE.			SORTIE.		
	Nombre.	Tonnage.	Equip.	Nombre.	Tonnage.	Equip.
Comm. { nav. franç.	250	44,934	2,535	180	30,477	1,602
étrang. { nav. étrang.	495	125,059	7,531	264	68,446	3,554
Colonies.	130	32,721	1,645	72	20,569	1,002
Pêche grande.	44	4,946	424	23	3,468	665
Cabotage.	2,521	159,093	9,328	2,257	193,450	9,087
	3,410	306,747	19,662	2,796	320,480	15,900

A l'entrée, 46 navires *sur test*, dont 4 français.
Sortis *sur test*, { commerce { français. 44 { 7,452 { 382
étranger, { étrangers. 217 { 55,913 { 2,715
{ Colonies. 5 { 1,322 { 69

(N° 4.) *Nantes, 1835. (Bassin de la Loire.)*

	ENTRÉE.			SORTIE.		
	Nombre.	Tonnage.	Equip.	Nombre.	Tonnage.	Equip.
Comm. { nav. franç.	96	13,990	858	44	7,642	455
étrang. { nav. étrang.	424	20,396	991	56	7,821	449
Colonies.	42	15,835	945	57	14,841	834
Pêche.	9	1,039	174	17	2,726	270
Cabotage.	2,618	105,465	9,542	1,985	84,083	7,796
	2,959	155,725	12,510	2,159	117,112	9,841

Sur *test*, entré { 4 navires français.
1 id. étranger.
Id., sorti { 11 navires français.
36 id. étrangers.

(N° 5.) *Bordeaux, 1835. (Bassin de la Gironde.)*

	ENTRÉE.			SORTIE.		
	Nombre.	Tonnage.	Equip.	Nombre.	Tonnage.	Equip.
Comm. { nav. franç.	459	30,443	1,574	204	39,540	2,584
étrang. { nav. étrang.	29	48,779	2,452	455	17,694	3,618
Colonies.	67	17,086	1,055	87	21,127	1,236
Pêche.	35	4,515	459	6	1,449	438
Cabotage.	2,472	131,189	13,949	2,307	133,716	13,578
	3,032	224,712	19,839	3,149	206,776	21,151

Sur *test*, entré { 5 navires français.
96 id. étrangers.
Id., sorti { 6 navires français.
52 id. étrangers.

En 1787, la marine française avait recouvré tout l'éclat dont elle brilla sous Louis XIV; notre commerce avait atteint un haut degré de prospérité; nous étions en possession d'approvisionner une partie des nations de l'Europe; Nantes, Bordeaux et Marseille couvraient les mers de leurs vaisseaux. Les deux premières avaient des relations très étendues avec les Grandes-Indes et l'Amérique. Marseille faisait presque exclusivement le commerce du Levant et de la Méditerranée; Saint-Domingue, la reine des Antilles, recevant les produits de notre industrie, offrait à nos bâtimens des

retours sûrs et précieux que nous réexportions presque en totalité à l'étranger.

C'est alors qu'éclata la révolution, et au commencement nous vaisseaux dispersés ou pris, notre marine marchande anéantie, nos ports fermés, nos relations commerciales détruites, l'Angleterre nous remplaçant sur les marchés que jusque là nous approvisionnions exclusivement; tels furent les premiers résultats de cette grande et forte secousse; mais bientôt revenue de sa première stupeur, la France, réduite à elle-même, fit un appel à l'industrie, et l'industrie chargée de

fournir seule aux besoins et aux consommations d'un grand peuple, rempli avec énergie cette noble tâche. Le royaume se couvrit d'établissements et d'usines de toute espèce, la production doubla, la consommation s'accrut, et la prospérité nationale, loin d'être anéantie par ce qui devait occasionner sa perte, en recut un développement extraordinaire, dont la récente exposition a de nouveau fait apprécier toute l'étendue.

Une influence semblable se faisait en même temps sentir sur la navigation commerciale, qui, dès le retour de la paix, prit un essor toujours croissant, dont les tableaux précédents, extraits de documents officiels, peuvent faire connaître les immenses résultats.

La France ne put entrer dans cette nouvelle carrière sans un déplacement total de prospérités et d'intérêts, et sans de nombreuses vicissitudes. Le rôle principal du commerce était, avant la révolution, de faire les affaires des autres peuples; il se borne aujourd'hui à nos com-munautés intérieures; chaque région a dû dès lors prendre les relations dictées par ses besoins.

Les bassins du Rhône, de la Loire, de la Seine et de la Gironde, divisent la France; Marseille, Nantes, le Havre et Bordeaux sont les ports que la nature leur a donnés pour répandre le mouvement et la vie dans toutes les parties du royaume, dont les ports secondaires n'ont, à quelques exceptions près, d'autre mission que d'étendre et subdiviser les relations créées dans ces grands centres d'activité commerciale.

Nous croyons donc avoir donné les moyens d'apprécier l'importance relative de chaque bassin, en publiant le relevé du mouvement des grands ports pendant l'année 1855.

MONUMENS PÉLASGIQUES.

MUSÉE PÉLASGIQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE.

On entend aujourd'hui par monumens pélasgiques les plus anciens murs des villes de la Grèce et de l'Italie, l'architecture de leurs portes, les plans et les triples élévations des enceintes sacrées, qui ne peuvent dater que de l'époque même de la fondation de ces villes, les revêtements en pierre des premiers tombeaux héroïques; enfin tout ancien monument dont l'appareil irrégulier, mais bien taillé et toujours bâti sans ciment, se joint à de nombreux témoignages écrits pour en faire attribuer l'origine au peuple grec anciennement connu dans l'histoire sous la dénomination de Pélasges, et dans la Mythologie sous celle de Cyclopes. Les grands monumens de ce peuple ont été observés principalement dans la Grèce et toutes ses îles : à Argos, Mycènes, Tyrinthe, Nauplie, etc. : en Italie, dans la Sabine, où Varron, Salin de naissance, fait arriver les Pélasges de la Grèce pour s'y réunir avec les Aborigènes, et y bâtir de nombreuses villes, dont il montrait du doigt les ruines qui subsistent encore de nos jours dans tout l'espace des terres comprises entre le Tibre, l'Anio, le Liris : le caractère pélasgique de ces ruines est constaté par les témoignages réunis d'Hérodote, de Strabon, de Denys d'Halicarnasse, de Plin, de Pausanias.

L'étude attentive de ces monumens comparés sur les deux contrées grecques, a fait connaître que, dans leurs constructions de haut appareil, les Pélasges n'ont pas commencé par pratiquer la disposition et la taille rectilignes de blocs de pierre, ainsi que nous en usons généralement de notre temps (voir le n° 4); car le génie de l'homme ne parvient à rien de simple qu'après avoir épuisé la série des combinaisons les plus composées. En effet, Denys d'Halicarnasse nous apprend que Tarquin l'Ancien fit, le premier, usage de l'équerre pour bâtir le quai du grand égoût de Rome qui dure encore depuis 1,568 ans, et qu'avant lui les constructions publiques étaient grossièrement composées de blocs de

toutes formes. Aristote nous apprend que les anciens Pélasges Lesbiens ne se servaient, pour leurs constructions, que d'une règle de plomb qui se pliait à la figure diverse de chaque bloc pour en tracer l'épure et la tailler. On voit la preuve de la continuité de cet usage dans l'appareil de tous les monumens que les voyageurs ont observés et dessinés dans ces diverses régions de la Grèce et de l'Italie, où les Pélasges ont établi leurs colonies.

Pour arriver à construire généralement à l'équerre droite, les Grecs Hellènes, les Etrusques et les Romains ont donc parcouru successivement les trois nuances ou styles d'appareil marqués dans le *specimen* par les nos 1, 2, 5. C'est ce que feu Edward Dodwell a bien constaté par les dessins qu'il a donnés des divers appareils qu'il a remarqués sur les murs des villes grecques, et qu'il a fidèlement représentés.

Depuis plusieurs années on voit publiquement exposée à la Bibliothèque Mazarine une collection de 60 monumens exécutés en gypse colorié, et pour la plupart de haut relief, d'après des dessins faits à la chambre obscure ou claire par feu Dodwell, et successivement d'année en année, depuis 1810, par le même correspondant, et par divers voyageurs de toute nation, qui les ont communiqués à M. Petit-Radel. Il est trop généralement reconnu que cet académicien est le premier qui ait observé et fait observer les monumens pélasgiques sous le point de vue de leurs rapports immédiats avec les époques des fondations des anciennes villes d'origine grecque, pour qu'il soit nécessaire de releasser l'importance de cette idée en citant le suffrage d'Ennio Quirino Visconti, lequel n'hésitait pas d'avouer que la nouvelle théorie de ces monumens dont on n'avait alors considéré encore la très haute antiquité qu'à Tyrinthe et à Mycènes, mais jamais en Italie, « lui avait fait tomber les écailles des yeux. » Ce furent ses propres expressions. Cette théorie, quelque ardue qu'elle puisse paraître dans le détail des conséquences historiques qu'elle produit, est maintenant rendue tellement simple, technique et pittoresque, qu'elle peut se propager même par la seule inspection des modèles du petit Musée pélasgique de la Bibliothèque Mazarine. Les quatre dessins suivans qui en forment le *specimen* élémentaire, représentent les principales constructions en grands blocs taillés avec beaucoup de précision dans leurs joints, sinon toujours à leur surface extérieure, qui ont été signalées jusqu'à présent dans l'appareil des murs de 450 villes antiques de l'Italie et de la Grèce, dont les monumens ont été observés depuis l'année 1810 par 89 voyageurs, antiquaires, artistes, naturalistes, consuls, négocians, justes et comprise l'année 1829, date de l'expédition scientifique de la Morée.

Quand, par l'effet des restaurations nécessairement successives, qui ont été faites aux remparts de ces premières villes de notre civilisation européenne, on observe un mélange quelconque de ces quatre nuances de constructions diverses d'appareil, celle du n° 4 occupe constamment la base du mur, et par les sinuosités qu'elle décrit et fait décrire aux constructions qui la surmontent, elle prouve que son origine primitive est pélasgique et confirme les témoignages historiques qui font connaître que le fondateur primitif était pélasge, et qu'il est nommé le héros tel ou tel dont on trouve la filiation, et par conséquent l'époque approximative dans les généalogies rédigées par Apollodore et Pausanias. En confirmation de chaque fait du même genre, il suffit d'observer attentivement, parmi les modèles du Musée pélasgique, ceux d'Argos et de Mycènes, dont nous devons les dessins bien exacts, et cotés de leurs mesures, à M. Abel Blouet, chef de la section d'architecture de l'expédition de la Morée.

Averti de l'intérêt qu'on avait à vérifier si, dans les remparts de Mycènes, inhabités depuis l'an 475 avant notre ère, il se trouvait des différences de constructions qui attestassent des siècles plus ou moins anciens, M. Blouet a observé et

dessiné une partie de mur parfaitement conforme à celles des drèches de la construction primitive d'Argos. Il a remarqué de plus qu'un autre mur de même appareil de construction pélasgique, mais d'une taille mieux soignée, et



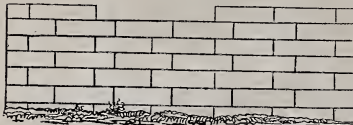
(N° 1.)



(N° 2.)



(N° 3.)



(N° 4.)

formant un arrachement, avait été fondé sur la ruine du mur primitif, et se prolongeait jusqu'à sa jonction avec la Porte-aux-Lions, où il forme un autre arrachement qui se sépare, à l'œil, des blocs de poudingue, presque parfaitement rectilignes de ce bastion. Cette dernière observation était déjà consignée par un modèle exécuté d'après un dessin de Dodwell. De ces trois faits réunis, on a conclu que le plus ancien mur de Mycènes, qui est conforme à celui d'Argos, marquerait l'époque de sa fondation par Mycenæus, petit-fils de Phoronée, roi d'Argos, vers l'an 1790 avant notre ère; que le second mur appartiendrait à quelque siècle un peu moins ancien, mais qu'on ne peut spécifier; et qu'enfin la construction presque rectiligne de la Porte-aux-Lions, considérée comme fondée par Persée, fils de Danaë, et petit-fils d'Acrisius, roi d'Argos, correspondrait exactement à l'an 1590 avant notre ère. Voilà comment la simple observation des différentes constructions d'un mur antique, mais rapprochée de l'histoire, en fait ressortir les époques. On voit donc par cet exemple, choisi entre tant d'autres, comment la collection du Musée pélasgique contenant les éléments rassemblés d'une nouvelle lithologie historique, nous fournit les moyens de vérifier la véracité de notre ancienne histoire écrite, et de nous dégager enfin, par le témoignage des monuments mêmes, des assertions de ceux qui ont prétendu que tout est incertitude au-delà de la première olympiade.

Les modèles de la collection mazarine sont coloriés de manière à faire ressortir, à la simple vue, l'antiquité des diverses époques, et à reproduire au naturel la patine, pour

ainsi dire, de chaque nature de roche calcaire, de poudingue, de granit, de pépérino-volcanique, dont chaque échantillon, pris sur les lieux, est, pour la facilité des comparaisons, scellé sur chaque modèle. On y distingue les constructions cimentées, telles que l'*incertum* et la réticulaire de Vitruve; celles qui sont en briques romaines ou du moyen âge, disposées comme elles sont verticalement ou latéralement intercalées dans les brèches. Toutes ces constructions traient, à l'œil le moins exercé, l'échelle chronologique des temps qui se sont écoulés entre les pélasges et les Sarrasins, dont les Hellènes, les Etrusques, les Latins, les Romains n'ont été que les intermédiaires.

Sur les plate-bandes, les plinthes et autres parties lisses de chaque modèle, on lit, gravés en toutes lettres capitales, les textes grecs et latins qui expliquent succinctement chaque monument, et qui, pour être lus facilement de loin, sont relevés de minium. Cette collection entière a été exécutée peu à peu sous la direction du bibliothécaire, par un des gardiens de l'établissement, et sans autre intérêt, l'un et l'autre, que celui de rendre palpable une grande question d'histoire controversée depuis vingt-quatre ans entre les savans de l'Europe. Pour en donner ici un échantillon, on a choisi la porte de l'Acropole d'Arpino, patrie de Marins et de Cicéron, qui tous deux étaient nés Pélasges d'origine. Cette porte est représentée d'après le dessin fait sur les lieux, par mademoiselle Sarrasin de Belmont, artiste paysagiste distinguée.



(Porte de l'Acropole d'Arpino.)

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Successeurs de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30

TRAITÉ DE GUILLAUME PENN AVEC LES INDIENS.



(Traité de Guillaume Penn avec les Indiens, d'après le tableau de Benjamin West.)

Dans une notice biographique qui accompagne le portrait de Guillaume Penn (1835, p. 207 et 208), nous avons dit comment ce célèbre apôtre du quakerisme devint le fondateur et le législateur de l'Etat de Pensylvanie. Un acte de Charles II, en date du mois de mars 1681, lui avait cédé la propriété d'un terrain considérable de l'Amérique du Nord, contigu au New-Jersey, et situé à l'est de la Delaware : c'était une indemnité pour des avances faites au gouvernement par l'amiral son père, et évaluées à 46,000 liv. sterling.

Muni de l'acte royal, Guillaume Penn offrit publiquement d'accueillir dans sa colonie les sectaires de tous les cultes qui se détermineraient à abandonner l'ancien continent, et à vivre sous ses lois. Bientôt plusieurs familles anglaises et écossaises, la plupart pauvres, répondirent à son appel, et s'embarquèrent pour l'Amérique, sous la conduite de commissaires chargés de les y installer et de présider à leurs premiers travaux.

Mais le territoire ainsi concédé à Londres en toute propriété

et toute souveraineté à Guillaume Penn, était encore occupé par des tribus indiennes qui pouvaient fort bien ne pas être disposées à s'exiler de la patrie de leurs pères à la seule vue d'une signature de Charles II. Un autre homme que Penn, pour leur ôter toute occasion de protester et s'assurer une possession paisible, eût vraisemblablement demandé quelques régimens anglais, et eût fait balayer le sol à coups de fusil : c'était l'usage dans le Nouveau-Monde depuis sa découverte. Les Européens, quand ils voulaient étendre leur domination, allaient à la chasse aux indigènes et, sans sommations, gagnaient du terrain en les refoulant dans les déserts et dans les forêts avec les bêtes sauvages.

Penn, le plus illustre de la secte des amis, Penn, à qui sa foi commandait l'horreur de la guerre et le respect de l'égalité humaine, ne pouvait emprunter aucun secours à la force. Il déclara que l'acte de vente dressé à Londres ne serait pour lui qu'un titre sans valeur, tant qu'il ne serait pas confirmé et ratifié par les détenteurs mêmes du sol. En conséquence, il envoya proposer aux Indiens l'achat de toute la partie de la terre sur laquelle ils avaient des droits à faire valoir, et il leur écrivit une lettre très remarquable, en égard à l'époque et au pays.

Dans cette lettre, il les entretenait d'abord de l'existence d'un grand Dieu tout-puissant, créateur du monde, qui veut que tous les hommes s'aiment, s'entraident et se fassent du bien les uns aux autres. « Je souhaite vous faire comprendre, » continuait-il, « combien je souffre au souvenir des injustices et des cruautés dont jusqu'ici se sont rendus coupables » dans ce pays, les hommes d'Europe, qui ont plutôt cherché à s'enrichir à vos dépens, qu'à vous offrir en eux des exemples de bonté et de résignation. J'ai appris que leur conduite à votre égard a été l'origine de querelles, de haines, et même de débats sanglans ; le grand Dieu en a été irrité. Pour moi, je ne ressemble pas à ces hommes, » et on le sait dans mon pays. J'ai pour vous l'amour et le respect que l'on doit à des frères ; je ne veux conquérir votre amitié et votre alliance que par des transactions justes, douces et pacifiques : tous ceux que j'envoie vers vous sont animés du même esprit et se conduiront d'après les mêmes principes ; si aucun d'eux commet une mauvaise action envers vous, soyez sûrs que vous en aurez une prompte et entière satisfaction : le coupable sera jugé par un nombre égal d'hommes justes choisis parmi les deux nations. »

Il proposait ensuite, pour premières conditions d'alliance, que les Indiens seraient admis à vendre et acheter dans le marché public, et que toute injure ou toute injustice faite à un Indien serait punie avec la même sévérité que si elle eût été faite à un blanc : l'assemblée, chargée de recevoir les plaintes et de prononcer les peines, devrait être composée de six Indiens et de six planteurs.

On convint de part et d'autre que l'assemblée, pour la ratification de l'acte de vente, aurait lieu à Coaquannoc : c'est ainsi que les indigènes appelaient le lieu où est maintenant Philadelphie. Mais lorsque des deux côtés on fut en nombre suffisant pour ouvrir la séance, on remonta un peu plus haut le cours de la Delaware, jusqu'en un lieu appelé Sheckemaxon, où a été bâti dans la suite le village de Kensington. Là, on s'arrêta sous l'ombre d'un grand orme, et voici ce qui se passa suivant la tradition conservée dans les familles quakeresses.

Guillaume Penn était vêtu aussi simplement que d'habitude : il n'avait, dit M. Clarkson, ni couronne, ni sceptre, ni mass, ni épée ; il portait seulement sous son habit une étroite ceinture de soie bleu de ciel. A sa droite était le colonel Markam, son parent et son secrétaire, et à sa gauche son ami Pearson ; ensuite venait un groupe de quakers. Devant lui, on portait quelques marchandises qui furent étalées par terre sous les yeux des sachems (rois indiens). Il tenait dans sa main un rouleau de parchemin qui renfermait

les clauses du traité de vente et d'alliance. Le plus puissant des sachems plaça sur sa tête une espèce de chapelet d'où l'on voyait s'élever une petite corne, emblème de l'autorité dans la vieille Amérique, aussi bien que chez les premiers peuples de l'Orient. Ce signe du sachem avait pour objet de consacrer le lien de la jénunion, et de rendre inviolables tous les assistans. Dès que les Indiens virent s'élever la corne royale, ils jetèrent leurs flèches et leurs arcs, et s'assirent en formant autour de leurs chefs une demi-lune. Puis le grand sachem fit annoncer à Guillaume Penn, par un interprète, que les nations étaient prêtes à l'écouter.

Penn prononça un discours conçu à peu près dans le même sens que sa lettre : il déploya et lut le traité, et en expliqua les articles. La base principale de ce traité était que, même après la vente, les Indiens et les Européens seraient possesseurs du sol à titre égal.

Quand on fut tombé d'accord de part et d'autre, Penn paya le prix demandé et distribua en présens, aux sachems, quelques unes des marchandises exposées devant eux. Puis, après avoir laissé quelque temps le rouleau de parchemin à terre, il le releva, et le présentant au chef indien, lui demanda de faire conserver ce pacte chez son peuple jusqu'à la troisième génération.

C'est ainsi que se termina la séance que Benjamin West, né en Pensylvanie, a représentée dans son célèbre tableau dont nous donnons l'esquisse.

Aucun serment n'avait été prononcé ; aucun article du traité ne fut violé : le petit Etat que Penn avait fondé sur cette seule puissance de l'honnêteté du cœur humain et des lois sociales les plus simples, se soutint, pendant plusieurs générations, au milieu de six nations indiennes, sans armes, sans forteresses. Les sauvages ne désignaient le chef des blancs qu'en l'appelant le Bon.

Philadelphie, l'une des plus belles villes du monde, s'éleva à côté du vieil orme, témoin du traité ; et la petite constitution rédigée par Penn pour son peuple servit, en 1776, de base à la constitution des Etats-Unis.

Ces souvenirs attachent assez d'honneur au nom de Penn pour permettre de rappeler que certaines accusations de vanité, de cupidité, et d'humeur despotique ont été intentées contre lui par quelques écrivains ; malheureusement pour Penn, l'honnête Franklin s'est rangé au nombre de ses accusateurs, dans un ouvrage publié à Londres en 1759, sous ce titre : *Revue historique de la constitution et du gouvernement de Pensylvanie*.

EDIFICE DU QUAÏ D'ORSAY.

Lorsque Napoléon crut avoir assez consolidé sa puissance par le succès de ses armes et assez affermi sur son front sa couronne par son alliance avec une archiduchesse d'Autriche, il porta ses vues sur tout ce qui pouvait contribuer à la prospérité intérieure de la France, et ordonna dans toute l'étendue de son empire des embellissemens qui n'étaient jamais ni trop gigantesques, ni trop magnifiques pour répondre à son sentiment de la grandeur et de la gloire nationales. Ce fut à cette brillante époque que Paris vit s'élever, d'une part des marchés, des abattoirs, des fontaines qui devaient assainir la ville et satisfaire aux besoins de sa nombreuse population, et d'autre part ces temples, ces musées, ces arcs de triomphe qui avaient pour but d'honorer l'armée, d'exalter le peuple, et de transmettre à la postérité d'éternels reflets de l'éclat dont le nom français brillait alors dans le monde entier. Jaloux de donner aux puissances ses alliées une haute idée de la prospérité et de la splendeur de son empire, il voulut que son ministre des relations extérieures donnât audience aux ambassadeurs étrangers dans un palais d'une étendue et d'une magnificence imposantes ; il ordonna donc qu'un palais lui fût élevé près du sien, en face du

jardin des Tuileries, sur le bord de la Seine, et que rien ne fût négligé pour que cet édifice devint à la fois l'ornement d'un des plus beaux quais de la capitale, et annonçât en même temps à quel usage solennel il était consacré.

Le soin de rédiger le projet de ce monument fut confié à M. Bonnard; et le plan de cet architecte ayant été adopté par l'empereur, la première pierre fut posée le 10 avril 1810.

Le terrain consacré à ce nouveau palais est borné au nord par le quai d'Orsay; au sud, par la rue de Lille; à l'est, par la rue de Poitiers; et à l'ouest, par la rue de Belle-Chasse. Sa surface est de 41,000 mètres. Il a coûté 950,000 fr., y compris les maisons qui en occupaient une partie. Les constructions occupent une surface d'environ 6,550 mètres. Les cours et les espaces compris entre les alignements des rues et le pourtour de l'édifice composent le reste, c'est-à-dire 4,450 mètres.

Ces constructions ont coûté, jusqu'à l'interruption des travaux en 1820, la somme de 2,755,984 fr.; ce qui; avec le prix du terrain, forme la somme de 5,685,984 fr.; et, d'après la prévision du devis établi en mai 1855, il faudra dépenser, pour l'entier achèvement de cet édifice, une somme de 5,600,000 fr.

Le plan d'après lequel ce monument a été élevé comprend, 1° un corps de bâtiment double en profondeur, faisant face sur le quai, ayant 115 mètres de long sur 29 de large : Le rez-de-chaussée était destiné à un grand appartement de réception, et le premier étage au logement du ministre et de sa famille; 2° un corps de bâtiment sur la rue de Lille, formant au rez-de-chaussée un portique ouvert servant d'entrée principale, et au premier étage formant le dépôt des archives : ce corps de bâtiment a 115 mètres de long sur 42,50 de large; 3° deux bâtimens en aile, faisant façade sur les rues de Belle-Chasse et de Poitiers, ayant chacun 57 mètres 80 centimètres de long sur 9 mètres 40 centimètres de large : les rez-de-chaussée de ces corps de bâtiment sont destinés aux remises des écuries, logemens de concierges, vestibules, escaliers secondaires, etc. : le premier étage devait être consacré à l'appartement de l'archiviste et du chef de la comptabilité; et l'étage supérieur, à des bureaux; 4° deux corps de bâtiment intermédiaires, à droite et à gauche de la cour principale, contenant au rez-de-chaussée des passages de voitures, vestibules, antichambres, etc.; et au premier étage, les bureaux des différentes divisions. Une cour principale de 58 mètres 20 centimètres de longueur sur autant de largeur, entourée de portiques, donne accès à ces différentes parties de l'édifice : deux cours secondaires de 52 mètres 80 centimètres de long sur 16 de large facilitent les communications intérieures, les débouchés sur les rues de Belle-Chasse et de Poitiers, le passage des voitures dans toute la largeur de l'édifice, et leur arrivée à couvert au pied des grands escaliers.

Ces constructions, établies sur un plan simple et uniforme, répondent aux idées de grandeur attachées à leur destination première. Leur décoration extérieure se compose de deux ordres d'architecture, dorique et ionique, superposés, qui réunissent à l'avantage d'un aspect riche et simple à la fois, celui de convenir et de s'ajuster aux besoins des distributions intérieures.

Depuis l'époque de l'interruption des travaux, en 1820, jusqu'en 1852, l'administration a vainement tenté d'utiliser, en les terminant, ces témoignages incomplets d'une des pensées de Napoléon. Dans ce but, et à différentes reprises, plusieurs projets furent demandés à M. Lacourne, qui, par la mort de M. Bonnard, en était devenu l'architecte. Il fut chargé de faire plusieurs essais pour placer dans ce monument la Cour de Cassation, la Cour des Comptes, la Chambre des Députés, l'exposition des produits de l'industrie, l'Institut, l'Académie de Médecine, et autres sociétés savantes; mais aucun de ces projets ne fut adopté.

Plusieurs fois, dans cette période de douze années, le

ministère des affaires étrangères a voulu s'assurer s'il y avait possibilité d'achever cet édifice, qui lui avait été primitivement destiné, en se renfermant dans une dépense proportionnée à ses ressources financières : de notables changements dans le luxe et la distribution furent proposés, sans produire aucun résultat convenable.

Enfin, l'achèvement de ce monument commencé à grands frais et déjà très avancé, semblait devoir être indéfiniment ajourné, et était menacé de ruine, lorsque le dernier ministre du commerce et des travaux publics conçut le projet de l'affecter au service de son département, en y renfermant aussi toutes les administrations qui en dépendent, telles que celle des Ponts-et-Chaussées, l'École des Mines, la galerie de Minéralogie, etc., etc. Il fallut donc alors rédiger de nouveaux projets, calculer les besoins de ce ministère, résumer les exigences de son service et de son nombreux personnel, afin de s'assurer que, sans de notables changements, le bâtiment dans son ensemble pourrait s'approprier à sa nouvelle destination, avec l'addition toutefois d'un étage en attique qui ne faisait pas partie du projet primitif. Le rez-de-chaussée sur le quai est toujours conservé pour l'appartement d'apparat, et le premier étage, pour le logement du ministre; mais, par suite de la nouvelle distribution, les autres logemens sont supprimés, et consacrés à différents services, suivant la convenance des localités : on a profité aussi de cette occasion pour opérer quelques changements dans la disposition des escaliers. A ces différences près, le monument sera achevé tel qu'il avait été projeté (les constructions étant d'ailleurs trop avancées pour qu'il en puisse être autrement), et il se composera d'un rez-de-chaussée, de deux entresols, d'un premier étage, d'un entresol au-dessus, et d'un étage d'attique.

Le 29 mai 1855, toutes les nouvelles dispositions furent approuvées par le ministre, qui, ayant obtenu des Chambres les fonds nécessaires pour l'achèvement des monuments commencés dans Paris, ordonna la reprise des travaux.

Le long intervalle de temps écoulé depuis l'époque de la cessation des travaux jusqu'à celle de leur reprise avait occasionné quelques détériorations; il a fallu les réparer convenablement, afin de livrer ces constructions en bon état à l'entrepreneur adjudicataire.

Depuis le 4^{er} juillet 1855, époque de la reprise des travaux, 500 ouvriers (terme moyen) ont été journellement employés au monument du quai d'Orsay, sans compter les forgerons, les carriers, les scieurs de long, etc., travaillant hors du chantier. L'édifice sera complètement couvert cette année, et débarrassé de ses échafauds dans le courant de la prochaine campagne. Ces immenses travaux sont dirigés avec activité par M. Lacourne, qui est sans cesse sur les lieux, aidé des nombreux agens que réclame la surveillance d'une construction de cette importance.

PIC D'ADAM

DANS L'ÎLE DE CEYLAN.

La montagne pointue que représente notre gravure est située dans l'intérieur de l'île de Ceylan, à environ 15 lieues de la rade de Colombo, d'où la vue a été prise; sa forme caractéristique la fait reconnaître aisément, et, à la première inspection, les navigateurs qui ont passé dans ces parages nommeront le *Pic d'Adam*. C'est un pèlerinage sacré et méritoire que de gravir ce cône escarpé, élevé au-dessus du niveau de la mer de 2072 mètres; au terme de l'ascension se trouve l'empreinte du pied de Bouddha. — Ce dieu, suivant les livres bouddhistes, avant de monter au ciel, jeta du sommet de cette montagne un dernier salut aux humains, et marqua son dernier pas sur la terre d'une trace ineffaçable. Mais les Musulmans, qui long-temps avant nous traquèrent dans l'Inde, ont changé les personnages de cette

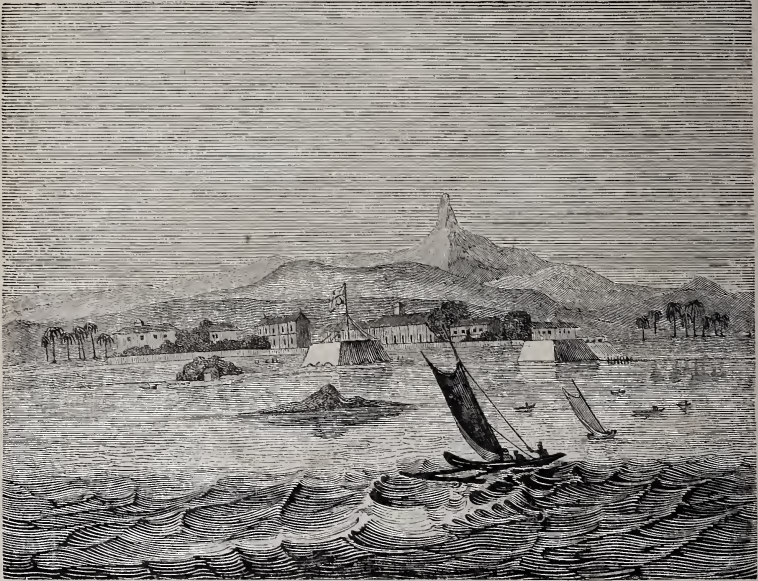
fable, et du pied de Bouddha ils ont fait celui du premier père, Adam; ils ajoutent qu'avant de monter en Paradis Adam demeura sur cette cime, debout sur une seule jambe, à pleurer ses péchés jusqu'à ce que Dieu lui en eût fait remise. — Le nom Chingulais donné à la montagne est, suivant divers voyageurs, *Hamalill*; suivant John Davy, qui parcourut l'île en 1817, c'est *Hamenella* ou *Samenella*.

Le pèlerinage ne peut avoir lieu que pendant la saison sèche de janvier en avril inclusivement. L'ascension est difficile, fatigante et périlleuse; ce qui n'empêche pas que des milliers de Chingulais, vieillards, femmes et enfans, ne viennent faire leurs dévotions devant l'empreinte sacrée. Le roc, en certains endroits, est tellement à pic, qu'on ne pourrait le gravir sans l'aide des chaînes de fer qui y sont attachées. La partie inférieure s'avance parfois au-dessus de la base de la montagne, et l'œil du voyageur aperçoit la vallée au-dessous de lui à plusieurs milliers de pieds: il arrive

fréquemment à quelque malheureux suspendu sur ce précipice d'être saisi de vertige, de perdre la tête et de lâcher la chaîne; il tombe et se brise en pièces.

Le sommet du mont est terminé par une plate-forme de 70 pieds de long sur 22 de large, entourée d'une petite muraille de pierre haute de 5 pieds; le point culminant de cet enclos est un rocher situé au milieu, et dépassant de 6 à 7 pieds le sol environnant; c'est là qu'est le pas sacré, *Sre-Pada*, objet de la vénération des sectateurs de Bouddha. L'empreinte est profonde, longue d'environ 5 pieds sur 2 $\frac{1}{2}$ de large; elle est ornée d'un rebord en cuivre enrichi de pierreries d'une faible valeur, et surmontée d'un toit tendu d'étoffes de couleur; tout le rocher est couvert de fleurs qui lui donnent un air de fête et de gaieté.

« Certainement, dit le voyageur Davy, la cavité présente une ressemblance avec la forme d'un pied humain; mais, à



(Vue du pic d'Adam dans l'île de Ceylan.)

coup sûr, si l'empreinte était réelle, elle ne donnerait pas une haute idée de la beauté du pied de Bouddha. J'ai lieu de croire, ajoute-t-il, que l'art a néanmoins aidé la nature, car, ayant détaché adroitement une petite portion des lignes saillantes qui figurent l'intervalle des doigts, je l'ai trouvé composé de chaux et de sable semblable au mortier ordinaire, matière tout-à-fait différente du reste de la roche.»

Un peu plus bas que l'empreinte, sur le même rocher, il y a une niche en maçonnerie dédiée à *Samen*, divinité gardienne de la montagne; dans l'enclos, une petite hutte sert de demeure au prêtre officiant. Sur la partie Est de la montagne, à côté du parapet, on admire un bosquet de *rhododendrons* que les naturels regardent comme sacré, et comme ayant été planté par *Samen* aussitôt après le départ de Bouddha; ils ajoutent que cet arbuste ne se trouve en aucun autre point de l'île; mais Davy eut plus tard occasion de reconnaître la fausseté de cette assertion, le rhododendron étant commun sur les plus hautes montagnes de l'intérieur de Ceylan.

Pendant que ce voyageur était sur le sommet du Pic, il

vit arriver une compagnie de pèlerins, hommes et femmes, parés de leurs plus beaux habits. Le prêtre en robe jame, debout devant l'empreinte sacrée, leur récita à haute voix, sentence par sentence, les articles de foi de leur religion et les devoirs qu'elle leur prescrivait. Durant cette oraison ils étaient à genoux ou inclinés pieusement, les mains jointes.

Une scène d'épanchemens et de tendresse suivit cette cérémonie; les femmes présentèrent avec respect leurs hommages à leurs maris, les enfans à leurs pères; et les amis s'embrassèrent. Une vieille femme commença à faire ses saluts à un vénérable vieillard, en versant des larmes de tendresse et se prosternant à ses pieds; puis d'autres personnes moins âgées firent pareillement leurs salamales; enfin, ils se saluèrent tous les uns les autres, et échangèrent des feuilles de bétel. — Le but de cette cérémonie est de resserrer les liens d'amitié et de famille.

Chaque pèlerin fait son offrande à l'empreinte du pied sacré et à *Samen*. — Les uns présentent de petites pièces de cuivre, les autres des feuilles de bétel, ceux-ci des noix d'arek, ceux-là du riz ou des étoffes. — M. Marshall, qui fit

aussi le voyage du Pic en 1819, estime le produit des présens à 6,000 francs, somme importante pour le pays.

CHIENS DE TERRE-NEUVE.

L'île de Terre-Neuve fut découverte en 1497 par les Cabot, père et fils, qui en prirent possession au nom du roi d'Angleterre Henri VII. Sous les deux règnes suivans, elle servit fréquemment de point de relâche aux bâtimens anglais que la pêche de la morue attirait dans ces parages; mais ce ne fut que sous Jacques I^{er} qu'on songea à y former un établissement permanent. Cette première tentative n'eut pas grand succès; les colons trouvant la terre beaucoup moins fertile, et le climat bien plus rigoureux qu'ils ne l'avaient supposé d'après les récits qu'on leur avait faits, passèrent la

plupart sur le continent. Sous le protectorat de Cromwell de nouveaux émigrans vinrent s'établir dans l'île; mais n'étant pas soutenus par leur gouvernement, ils ne purent s'opposer à ce que des Français s'y installassent de leur côté. Les deux nations occupèrent donc plusieurs années ce pays, cherchant à se nuire réciproquement, quoiqu'il y eût assez de place pour que tous y pussent vivre sans se gêner les uns les autres; enfin, après diverses vicissitudes, l'île resta tout entière aux Anglais.

Lorsque les premiers colons s'établirent à Terre-Neuve, ils y trouvèrent un grand nombre d'animaux sauvages: sur les bords des rivières, des loutres et des castors; dans les bois, des caribous, des orignals, des ours et des loups. Pour des chiens proprement dits, des chiens domestiques, il n'y en avait point; car, quoique l'île fût quelquefois visitée pen-



(Le chien de Terre-Neuve et son maître.)

Il a paru récemment dans un recueil français une imitation de cette gravure que le *Penny Magazine* a publiée le 11 janvier 1834; nous n'avons pas cru devoir renoncer pour ce motif à une planche exécutée avec habileté et à un sujet intéressant.

dant l'été par des sauvages américains ou par des Esquimaux, dans l'hiver elle était toujours sans habitans. D'où provient donc la belle race de chiens que Terre-Neuve nourrit aujourd'hui? c'est ce qu'il n'est pas aisé de déterminer. A la vérité, Whitebourne prétend qu'elle descend d'un dogue anglais et d'une louve indigène, mais ce n'est probablement de sa part qu'une conjecture; il semble d'ailleurs que si telle était l'origine de ces chiens, ils auraient retenu quelque chose de la férocité de la race maternelle, tandis qu'ils sont, au contraire, remarquables par leur douceur.

Les chiens de Terre-Neuve sont de haute taille, fortement musclés, mais avec des formes élancées, de manière qu'ils sont en même temps très vigoureux et très légers. Leur tête, dont la configuration rappelle celle des épagneuls, est un peu volumineuse, ce qui tient principalement au développement du cerveau; d'ailleurs elle n'a rien de lourd, et leur regard est plein d'intelligence et de douceur. Leur pelage, généralement long et touffu, est d'une finesse et d'une douceur remarquable; il est assez épais pour ces protéger efficacement du froid, et pas assez long pour se

charger inutilement de la boue des marais qu'ils ont souvent à traverser dans leur pays natal. Les chiens de Terre-Neuve ne relèvent point la queue, mais la portent droite, et, sous ce rapport, ils se rapprochent de loup; d'ailleurs, c'est à peu près le seul trait de ressemblance qu'ils aient avec ces animaux pour lesquels ils montrent en toute occasion une aversion déterminée, et qu'ils sont toujours disposés à attaquer.

Ce qui distingue surtout cette race, c'est la disposition naturelle qui la porte à aller à l'eau, disposition qu'une longue habitude a développée, et qui se trouve favorisée par une particularité organique très digne de fixer l'attention. Les chiens ont en général les doigts assujétis l'un contre l'autre par un prolongement de la peau qui s'avance jusqu'à la naissance de la seconde phalange; chez le chien de Terre-Neuve cette expansion se prolonge presque jusqu'aux ongles, mais elle est très large, et permet aux doigts de s'écarter beaucoup, tout en garnissant les intervalles: le pied se trouve avoir ainsi une conformation analogue à celle du pied des canards, ce qui, comme on le juge aisément,

est très avantageux pour l'exercice de la nage. Faut-il croire que cette organisation est le résultat d'habitudes continuées pendant une longue suite de générations, ou doit-on penser plutôt que le chien de Terre-Neuve n'est devenu grand nageur que parce qu'il avait dès le principe les pieds palmés; c'est ce que nous ne prétendons pas décider : mais nous ferons remarquer, avec les auteurs de la ménagerie du Muséum, que pareille disposition du pied se montre, quoique peut-être moins prononcée, dans quelques autres races, et que peut-être en les soumettant pendant plusieurs générations à l'habitude de la nage, on en retirerait les mêmes services que de la race de Terre-Neuve. Quoi qu'il en soit, ajoutent les naturalistes que nous venons de citer, cette race a le grand avantage d'être formée, et il faut avouer que nulle autre de celles qui nous sont connues ne pourrait la remplacer. En effet, les chiens de Terre-Neuve, bien exercés, semblent avoir fait de l'eau leur élément principal; ils s'y soutiennent sans aucun effort, et comme en se jouant; c'est avec une sorte de fureur qu'ils la recherchent; ils ne peuvent en être tirés que par force, et paraissent trouver autant de bonheur à y courir et à s'y précipiter que le chien de chasse à poursuivre et à saisir sa proie. On se tromperait pourtant, ajoutent-ils, si l'on supposait qu'une disposition aussi entraînante, aussi vive, est de même nature que celle qui porte les animaux vraiment aquatiques, tels que les loutres, les castors, etc., à rechercher cet élément : ceux-ci sont poussés aveuglément par leur instinct à rechercher cet élément; les autres n'y sont poussés que par l'éducation; sans elle ils vivraient à la manière de tous les autres chiens; mais elle a sur eux une influence qu'elle n'aurait point sur ceux-ci relativement à la faculté que nous considérons ici.

A l'appui de ces réflexions, je puis citer un fait dont j'ai été témoin. Un de mes amis avait fait venir de Terre-Neuve un chien qui était à peine âgé de deux mois lorsqu'on l'embarqua, et n'avait jamais eu, ni avant ni pendant le voyage, l'occasion d'aller à l'eau : il s'accoutuma bien vite à son nouveau maître, et en quelques jours il apprit à rapporter. Alors pour la première fois on le mena à la rivière, et, après lui avoir fait répéter sur le rivage ses exercices accoutumés, on jeta à l'eau un petit morceau de bois, en l'excitant du geste et de la voix à l'aller chercher; il s'y refusa complètement, et pour l'obliger à entrer dans la rivière, il fut nécessaire de commencer par l'y jeter. En pareille circonstance une loutre n'eût pas hésité à y entrer, sans qu'il lui eût fallu d'éducation préalable, et même en dépit de toutes les habitudes résultant de l'éducation. C'est ce qu'on voit fréquemment chez d'autres animaux aquatiques, et de jeunes canards, même quand ils ont été élevés par une poule, courent, comme chacun le sait, se précipiter dans la première mare qu'ils rencontrent : l'instinct propre à leur race les rendant sourds en ce moment à l'appel de leur mère nourrice, appel auquel ils avaient jusque là constamment obéi. — Au reste, quoique les dispositions qui tiennent à l'instinct même de l'espèce soient beaucoup plus irrésistibles que celles qui se développent dans une race par suite de l'éducation, celles-ci n'en ont pas moins une très grande puissance; et ainsi notre jeune chien de Terre-Neuve, malgré toute la répugnance qu'il avait manifestée pour entrer à l'eau la première fois, eut son éducation faite dans une seule séance, et avant qu'on le ramenât à la maison, il avait déjà plongé pour aller saisir un caillou au fond. Dès cet instant il rechercha l'eau avec passion, et je l'ai vu peu de temps après, lorsqu'il sortait avec son maître pour aller à la promenade, s'échapper dès que l'on approchait de la rivière, et aller en courant s'y précipiter. Si l'on voulait le retenir, alors il fallait lui parler d'un ton sévère; mais c'était le seul cas où l'obéissance lui parût pénible, car dans toutes les autres occasions il semblait chercher à lire dans les yeux de son maître, afin de prévenir ses desirs.

Dans plusieurs races de chiens, chaque individu, quoique susceptible d'un vif attachement pour l'homme qui prend soin de lui, a pour tous les autres au moins de l'indifférence; mais le chien de Terre-Neuve, sans être pour cela moins fidèle à son maître, semble avoir pour l'espèce humaine en général une affection naturelle, qui n'attend que des occasions pour se manifester. Cette disposition bienveillante ne se montre jamais mieux et plus utilement que quand il s'agit de porter secours à des personnes en danger de se noyer, et la facilité avec laquelle l'animal se meut dans l'eau, sa force qui lui permet d'y soutenir des fardeaux très considérables, le rend éminemment propre à ce genre de service. Il y déploie, au reste, autant d'intelligence que de zèle; le fait suivant, qui est bien et dûment attesté, en offre un exemple entre mille.

Un Allemand, qui voyageait à pied pour son plaisir, avait pour compagnon dans son pèlerinage un grand chien de Terre-Neuve. Un jour, en Hollande, se promenant sur les bords d'un canal dont le lit très profond était compris entre deux murs verticaux, son pied vint à glisser; il tomba, et ne sachant pas nager, il perdit bientôt connaissance. En revenant à lui, il se trouva dans une petite maison située de l'autre côté du canal, et entouré de paysans qui lui donnaient les soins nécessaires en pareille occasion. Ces hommes lui apprirent qu'ils avaient aperçu de loin un grand chien nageant, et faisant des efforts considérables pour soutenir au-dessus de l'eau et amener vers le bord un corps volumineux, mais dont à cette distance ils ne distinguaient pas la forme. Après beaucoup d'efforts, ajoutèrent-ils, le chien était parvenu à atteindre un ruisseau qui venait déboucher dans le canal, et dont la profondeur allait en diminuant progressivement. Ce fut alors seulement qu'ils purent reconnaître que c'était un homme qu'il conduisait ainsi; ils s'avancèrent vers le fossé, mais avant qu'ils y fussent arrivés le chien était parvenu à tirer son maître sur le rivage, et il s'occupait à lui lécher le visage. Entre le point où l'homme était tombé à l'eau et celui où il fut conduit par son chien, il n'y avait guère moins de cinq cents pas; mais c'était le premier endroit où la disposition inclinée de la berge permit à l'animal de remonter avec son précieux fardeau.

Il paraît, d'après deux marques de dents que le voyageur se trouva à la nuque et à l'épaule, que le chien l'avait d'abord saisi par le haut du bras, et porté ainsi pendant quelque temps; mais qu'il avait compris ensuite que la tête devait être soutenue hors de l'eau, et que pour cela il l'avait saisi par la peau du cou : c'était en effet de cette manière qu'il le soutenait lorsque les paysans l'aperçurent, et il est probable que s'il eût persévéré dans sa première manière l'homme n'aurait pu être rappelé à la vie.

Ce n'est pas, comme nous l'avons déjà dit, seulement en faveur de leur maître que les chiens de Terre-Neuve font preuve d'un pareil dévouement; on en a vu souvent se jeter à la mer pour aller porter secours à de malheureux naufragés, et les ramener au rivage souvent en faisant un grand circuit, afin de gagner une plage sablonneuse et éviter les rochers. Il faut remarquer, au reste, que ces chiens, quoique se soutenant dans l'eau avec une extrême facilité, et pouvant yager pendant très long temps sans fatigue apparente, ne se tirent pas très bien des brisants, et succombent quelquefois dans ces circonstances où des chiens moins bons nageurs, mais plus vigoureux, parviennent à se sauver; c'est ce qu'on vit, par exemple, dans un naufrage qui eut lieu, il y a quelques années, sur les côtes de l'Ecosse. Le bâtiment avait touché un roe à fleur d'eau, et était sur le point de s'entr'ouvrir : on avait perdu tout espoir de le dégager, et on ne songeait plus qu'à sauver l'équipage. Il fallait pour cela faire arriver une corde jusqu'à terre, et comme par le temps qu'il faisait aucun bateau ne pouvait tenir la mer, on songea à tirer parti pour cela de deux chiens de Terre-Neuve qu'on avait par hasard à bord; ils furent successivement mis

à l'eau portant une corde au cou; mais, après des efforts incroyables, tous les deux se noyèrent. Il restait encore dans le vaisseau un boule-ogive de moyenne taille, mais très fortement consigné. On n'espérait guère qu'un chien qui peut-être de sa vie n'était entré à l'eau pût échapper quand les deux premiers avaient succombé; cependant, comme il faisait profiter même des moindres chances, on le jeta à son tour, et quoique repoussé plus d'une fois par la lame, battu, froissé contre les rochers, il poursuivit intrépidement sa route, et parvint à aborder. Ce fut le salut de l'équipage, que tout secours humain semblait ne pouvoir préserver.

AUFFRÉDY,

COMMERCANT A LA ROCHELLE.

(XIII^e siècle.)

Au commencement du 15^e siècle le commerce de la Rochelle, encouragé par les rois Jean-Sans-Terre et Louis VIII, s'élevait rapidement à ce haut degré de richesses et de prospérité qui firent de cette ville une des places les plus importantes de l'Europe, et le dernier boulevard de l'indépendance religieuse.

Alors, parmi ces fiers bourgeois qui portaient au loin le nom français, vivait un homme honoré de ses concitoyens, et dont le souvenir s'est conservé jusqu'à nos jours comme un exemple de courage et de générosité.

Le commerce de la Méditerranée était presque tout entier à cette époque entre les mains des Rochelois; et parmi les nombreux armateurs de cette ville, Auffrédy passait pour le plus heureux et le plus entreprenant. — Ses navires se montraient à la fois dans les eaux de l'Adriatique et de la Zélande, et toujours de nouvelles richesses venaient répandre dans sa patrie le travail et le bonheur.

Cependant dix bâtimens d'Auffrédy, expédiés depuis plus d'une année à Smyrne et à Constantinople, étaient impatiemment attendus sans que rien annonçât leur retour. — Bientôt le bruit de leur perte se répandit, et le crédit de l'armateur en fut ébranlé. — La plus grande partie de ses richesses était placée dans son expédition du Levant; et lorsque survinrent des engagements antérieurs il se trouva hors d'état d'y satisfaire sans épuiser ses dernières ressources. — Il était homme d'honneur, il paya et fut ruiné.

En tout temps les malheureux ont peu d'amis : ceux d'Auffrédy l'abandonnèrent l'un après l'autre, et un jour il se trouva seul. — Plus faible, il eût succombé à cette dernière épreuve, mais son courage fut plus grand que son infortune. — Il vit au-dessous de lui des hommes qui gagnaient leur vie à la sueur de leur front; il se mêla à ces hommes, et reçut le salaire de l'ouvrier de la main de ceux mêmes que naguère il admettait à sa table. Cette héroïque résolution faisait l'objet de l'admiration des uns, de l'ironie des autres. — Auffrédy seul n'était ni surpris, ni affligé, et chaque jour on le voyait exerçant sur le port le pénible métier de portefaix avec la même résignation et la même bonhomie que s'il fit né dans cette position sociale.

Un soir, fatigué d'avoir roulé, pendant plusieurs heures, de lourdes barriques, il était assis sur le bord du rivage, en considérant les eaux de la mer et les yeux fixés sur le mouvement de la marée. — Tout-à-coup les pavillons de la tour Saint-Jean signalent des navires à la marque de son ancienne maison; un instant il se croit le jouet d'une illusion; mais ces signaux étaient véridiques, et bientôt accoururent vers lui une foule d'ouvriers et de matelots, alors ses seuls amis, pour lui confirmer la nouvelle que ses bâtimens qu'il croyait depuis si long-temps perdus, revenaient chargés d'immenses richesses.

Auffrédy, rendu par cet événement plus opulent que jamais, aurait facilement pu se venger de ses ingrats amis;

mais son âme, forte dans le malheur, fut grande dans la prospérité, et il oublia les injures des puissans pour ne se rappeler que les souffrances et les privations des pauvres au milieu desquels il avait vécu. Ouvrier, il resta l'ami des ouvriers, et une part de ses richesses inespérées fut consacrée à la fondation d'un hôpital.

Mots de Michel-Ange sur les imitateurs. — Michel-Ange disait : « Lorsqu'on ne sait pas travailler d'après soi-même, on ne tire jamais bon parti des ouvrages des autres. » — On lui montrait un beau tableau d'histoire dont toutes les parties étaient copiées d'autres tableaux. Un de ses amis lui demanda son avis. Il répondit : « C'est bien. Mais au jour du Jugement, lorsque tous les membres se rejoindront au corps, il ne restera plus rien de ce tableau. »

SOUVIGNY.

TOMBEAU DU DUC CHARLES ET D'AGNÈS DE BOURGOGNE.

Souvigny, aujourd'hui l'un des chefs-lieux de canton du département de l'Ailier, passe pour la plus ancienne ville du Bourbonnais, et l'on fait remonter son origine bien avant l'invasion des Gaules par César, qui la nomme *Umbravallis*. Nicolaï, dans une *Description du Bourbonnais*, manuscrit de la bibliothèque de Moulins, prétend que vers l'an 400, une colonie de Venètes ou Vénitiens, chassés des bords de l'Adriatique, vint habiter *Umbravallis*, et lui donna le nom de Souvigny (sous Venise). Cette tradition, appuyée sur quelques usages locaux qui existaient avant la révolution, n'a pu résister à une saine critique, et les habitans de Souvigny doivent se contenter de descendre des vieux Gaulois, de quelques Francs et de quelques Romains, comme la plupart de nos villes françaises. C'est au siège de Souvigny que Charlemagne fit ses premières armes dans la guerre de Pépin, son père, contre le duc de Guyenne.

Charles-le-Simple ayant donné à Aymard, seigneur de Bourbon, un territoire dans le pays des Boiens, ce dernier établit sa capitale à Souvigny, qui était comprise dans la donation. Vers le xv^e siècle, le siège de l'administration des seigneurs de Bourbon ayant été transporté à Moulins, Souvigny ne fut plus que l'une des dix-sept châtellenies du Bourbonnais.

Souvigny, qui se recommande à nos amateurs du moyen âge par ses monumens, attire aussi l'attention par sa verrerie, qui occupe un grand nombre d'ouvriers, et par les mines de charbon de terre de ses environs.

En 916, Aymard, sire de Bourbon, jeta à Souvigny les fondemens du monastère de l'ordre des bénédictins, de l'observance de Cluny, et donna à Pierre Vénéral, qui en était abbé, l'église de Saint-Pierre, ainsi que des biens et des privilèges considérables. « Souvigny devint bientôt, dit Coiffier de Moret, historien du Bourbonnais, le Reims et le Saint-Denis des sires, puis des ducs de Bourbon. C'était là qu'ils faisaient leur entrée, lorsqu'ils prenaient possession de leur seigneurie; c'est dans l'église du monastère qu'ils prenaient le serment de rendre une exacte justice à leurs peuples; jamais lieu ne dut être plus imposant pour eux; ils avaient sous leurs yeux les tombeaux de leurs prédécesseurs, et ils pouvaient reconnaître d'avance où serait bientôt le leur. »

L'église de Souvigny, dont une tradition populaire attribue la construction aux fées, est remarquable par sa longueur. La grande nef, qui est un peu étroite, est d'une belle élévation; elle fut bâtie vers le xiv^e siècle, par Geoffroy Chollet, le dernier pricier conventuel; il fut gêné dans ses plans par les restes de l'ancienne église de Saint-Pierre, à laquelle on croit qu'appartenaient les deux vieilles tours carrées qui ornent la façade. On n'a point conservé les tombeaux des premiers Bourbons, mais ceux des ducs se voient



(Tombeau de Charles, duc de Bourbonnais, et d'Agnès de Bourgogne, à Souvigny.)

encore dans deux chapelles que l'on nomme la vieille et la neuve. La première, antérieure à la dernière construction de l'église, fut bâtie par le bon duc Louis II, dont le Bourbonnais conserva long-temps le souvenir.

La chapelle neuve, embellie de riches ornemens gothiques, fut bâtie par Charles I^{er}, duc de Bourbonnais, et suivant Olivier de La Marche, *l'un des meilleurs corps à pied et à cheval, et l'un des plaisans et mondains, non pas seulement des princes, mais des chevaliers de France.*

Aucun des monumens qui la décorent ne mérite plus de fixer l'attention autant que le tombeau du duc Charles

lui-même. Il est couché auprès de son épouse, Agnès de Bourgogne, sur un vaste sarcophage de marbre, soutenu par de nombreuses colonnettes, qui servent de séparation aux niches dans lesquelles sont agenouillées des figures représentant ses dix enfans accompagnés de leurs patrons.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n^o 30, près de la rue des Petits-Augustins

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Successeurs de LACROIX, rue du Colombier, n^o 30.

COLONNE DE DIOCLETIEN,
VULGAIREMENT DITE DE POMPÉE, A ALEXANDRIE.



(Colonne de Pompée en Égypte.)

La colonne connue jusqu'à présent sous le nom de Pompee est le premier objet qui frappe la vue lorsqu'on parcourt le sol d'Alexandrie; de loin elle domine la ville, les minarets, les obélisques et le château du phare; elle sert en mer de reconnaissance aux vaisseaux, et guide les Arabes dans les plaines du désert. L'éminence, ou butte factice sur laquelle elle a été assise, n'offre aujourd'hui, de même que toutes les petites collines environnantes, qu'un monceau de décombres et de maçonnerie; ce monticule paraît avoir été revêtu de degrés pour servir de stylobate au monument.

La construction de la colonne est formée de quatre morceaux de granit rose; piédestal, base, fût et chapiteau donnant une hauteur totale de 28 mètres 75 centim. (88 pieds 6 pouces); le fût à lui seul a 20 mètres 50 centim. (61 pieds 6 pouc.) de longueur, et son diamètre est de 8 pieds 4 pouc. au maximum de son renflement, c'est-à-dire vers le tiers de sa hauteur: c'est la seule pièce des trois principales qui soit d'un goût pur, et par conséquent de la belle antiquité; le chapiteau et le piédestal, trop courts, ont évidemment été ajoutés après coup. Néanmoins, l'élévation donnée au socle de la base, la forme corinthienne du chapiteau, et l'isolement, contribuent puissamment à faire paraître la colonne plus légère et d'un élancement plus hardi que le dorique, qui est l'ordre de son fût. On n'est pas très frappé de la

grandeur absolue de tout le monument lorsqu'on le voit à quelque distance; mais dès qu'on peut le comparer à soi-même ou à quelque objet peu éloigné, on se sent comme accablé de sa masse majestueuse. On peut encore se figurer une partie de ces illusions en cachant et découvrant peu à peu la partie inférieure du dessin qui accompagne cet article.

Le poids total de ce monument a été évalué à 530,492 kil. ou 4,400,984 livres.

Suivant de nombreux passages des auteurs modernes, tant Arabes qu'étrangers, la colonne, telle qu'on la voit aujourd'hui, n'aurait pas été érigée isolément, elle aurait fait partie de quelque édifice magnifique, dont on pourrait, par des fouilles suivies, découvrir les traces. Mais les opinions sont partagées sur la nature de ce monument supposé, et sur le nom du personnage auquel il aurait été érigé.

On savait, par une sorte de tradition que confirmaient la nature et l'examen précédemment fait de cette colonne, qu'elle avait dû porter à son sommet une statue, et le nom de la célèbre Cléopâtre, attaché à divers monuments du voisinage, fit supposer que celui-ci avait été élevé par cette reine à la mémoire de l'illustre Pompée. Mais aucun des auteurs qui ont décrit l'Égypte avec tant de soin, Plin, Diodore de Sicile, ni Strabon, qui vivaient dans le siècle suivant, ne font mention de ce monument, qu'ils n'eussent

certainement pas oublié s'il eût existé. Pooke suppose qu'il fut érigé en l'honneur de Titus ou d'Hadrien, Abou'l-Fedâ l'attribue à l'empereur Alexandre Sévère. Quoi qu'il en soit, s'il reste des doutes sur l'érection primitive de ce monument, on est du moins éclairé sur la dédicace qui en a été faite à une époque fixe de l'histoire. Pooke, en examinant cette colonne et en relevant ses principales dimensions, avait remarqué, aux rayons du soleil, entre onze heures et midi, la trace d'une inscription grecque sur la plinthe de la base, du côté de l'ouest; mais des lacunes nombreuses et l'indécision des lettres avaient empêché d'en déterminer le sens. Enfin plusieurs savans, tant anglais que français, sont parvenus, avec des soins particuliers, à relever l'inscription de manière à la rendre intelligible; ils ont unanimement reconnu que cette colonne avait été dédiée à Dioclétien par un préfet de l'Égypte, en reconnaissance des bienfaits de cet empereur pour les habitans d'Alexandrie. En voici la traduction donnée par le savant Vilbois :

Vo.... (Pomponius, Publius ou Pompée), préfet de l'Égypte, a consacré ce monument à la gloire du très saint empereur Dioclétien Auguste, le génie tutélaire d'Alexandrie.

Quel que soit le nom du préfet, il est certain que cette colonne a été consacrée à Dioclétien; mais l'examen du monument sous le rapport de l'art et de la matière donne lieu de lui supposer une plus haute antiquité. Ainsi le fût est d'un beau galbe et d'un poli admirable, excepté du côté de la mer et du désert, où il a été corrodé par les sables et l'humidité; le piédestal et la base sont au contraire d'un travail brut et de proportions lourdes, comme tous les ouvrages du Bas-Empire; le chapiteau, d'une exécution molle, paraît n'avoir été qu'ébauché. Ces considérations ont fait penser à M. Norry et Saint-Genix que le fût, qui est évidemment d'un travail grec, aurait été érigé primitivement en cet endroit, et que depuis, ayant été renversé et ses parties accessoires mutilées et détruites, on l'aurait réédifié pour le consacrer à Dioclétien; ce qui n'empêcherait pas qu'il ne l'eût été précédemment à l'empereur Alexandre Sévère, comme le pense M. Saint-Genix, qui suppose également que le nom illisible du préfet de l'Égypte était Pompée. Cette circonstance admise expliquerait assez bien l'appellation traditionnelle sous laquelle ce monument était connu. L'ingénieur français pense encore que cette colonne était primitivement un obélisque qu'on aurait arrondi, et cette opinion ne paraît pas invraisemblable.

Les fondations de la colonne ont été contraintes de la manière la plus grossière; des blocs de pierre de toute espèce et de toute dimension y sont placés sans ordre; un de ces blocs est un beau morceau d'albâtre avec des hiéroglyphes sculptés; on y trouve encore d'autres fragmens gravés en caractères égyptiens, et jusqu'à des tronçons de colonnes; mais un bloc surtout est remarquable par sa position et par sa nature, car il soutient presque seul la colonne, et il est d'une espèce de brèche rare dans cette contrée; c'est un tronçon d'obélisque renversé de manière à faire l'office d'un pieu parfaitement enveloppé par la maçonnerie qui l'environnait, et présentant à sa partie supérieure la plus grande de ses surfaces pour recevoir l'assiette de la colonne.

Il est évident, par le désordre des matériaux de cette maçonnerie, qu'on a tenté à diverses époques des fouilles pour chercher dans les fondations du monument les trésors qu'on soupçonnait y être enfouis; c'est à ces travaux qu'il faut attribuer aussi son inclinaison; il penche à l'ouest d'environ 7 pouces. Ces dégradations ont été renouvelées, puis réparées en différens temps; enfin, le pachà d'Égypte a fait récemment recréer toute l'enveloppe du stylobate et de son support de manière à le garantir des fréquentes dégradations commises par des passagers, qui, à force d'en enlever des fragmens, auraient fini par compromettre l'équilibre du monument.

Des voyageurs courageux ont tenté à diverses époques de monter sur le chapiteau; voici le moyen dont ils se sont servis, et qu'ont employé en dernier lieu les savans de l'expédition française en 1798, pour en mesurer exactement la hauteur et les différens diamètres : « On éleva, dit M. Norry, un cerf-volant, à l'attache duquel était suspendue une corde d'une longueur indéfinie. Lorsque le cerf-volant fut enlevé et passé par-dessus le chapiteau, la corde pendante fut saisie de la main, le cerf-volant abattu et séparé de sa corde, qui se trouva ainsi passée au-dessus du chapiteau comme sur la circonférence d'une poulie : à cette première corde on en substitua une plus grosse, qui fut fixée par des piquets au pied de la colonne, et qui était assez forte pour qu'un mousse pût se hisser sur le chapiteau, et y préparer, par le moyen de cordages, un moufle propre à élever tour-à-tour plusieurs personnes assises sur un banc suspendu. En quelques minutes quatre ou cinq personnes se trouvèrent portées sur le sommet du chapiteau dont elles prirent les mesures, tandis que d'autres s'occupaient à relever avec la plus grande exactitude les dimensions de la base, du piédestal, du fût et de ses divers diamètres. »

Le dessus du chapiteau a été creusé circulairement sur 6 pieds de diamètre et 2 pouces $\frac{1}{2}$ de profondeur pour l'encastrement du socle de la statue qui devait le surmonter. Au centre de ce cercle on a trouvé un pavillon de fer battu, sur lequel on avait gravé qu'en 1789 Fauvel, artiste français, avait mesuré la hauteur totale du monument, et lui avait trouvé 86 pieds 9 pouces, dimension qui ne diffère de la plus exacte que de 2 pieds 5 pouces.

Plus récemment, quelques gentilshommes anglais, usant des mêmes moyens d'ascension, ont inscrit leurs noms ignorés avec du goudron et en lettres de 40 pieds de hauteur, vers le haut du fût de la colonne. — C'est là une malheureuse habitude d'une certaine classe de voyageurs : écrivez votre nom sur le rocher dans l'espoir que quelque jour un ami viendra, s'arrêtera surpris et ému, et donnera des rêveries, des regrets, des larmes à votre mémoire; mais ne portez votre main qu'avec plus de choix et plus de discrétion sur les œuvres qui consacrent de grands noms ou de grands souvenirs : n'en troublez pas la majesté, n'en brisez pas l'unité d'impression, ne cherchez pas à y consacrer de force votre individualité inconnue; respectez ceux qui viendront après vous au même lieu élever leur âme; humiliez votre égoïsme devant les monumens du génie, comme vous vous taisez dans le silence du temple sous la pensée de Dieu.

ASTRONOMIE.

SYSTÈMES DE PTOLÉMÉE, DE COPERNIC ET DE TYCHO-BRAHÉ.

(Deuxième article. — Suite du système de Ptolémée. Voy. p. 306.)

Le Soleil, la Lune, se transportent d'occident en orient, et achèvent ainsi le tour du ciel, l'un dans l'intervalle d'une année, l'autre dans l'intervalle d'un mois. Mais ce transport ne s'effectue pas d'une manière uniforme; la vitesse apparente de ces deux astres est *inéga*le dans les diverses parties de leur cours; et c'est pour expliquer cette inégalité que les anciens avaient imaginé, comme nous l'avons expliqué dans un précédent article, les *excentriques* et *épicycles*. Voyons comment ces mêmes hypothèses furent appliquées aux planètes.

Une première contemplation du ciel y fait distinguer, d'une part, le Soleil et la Lune, et, d'autre part, une quantité innombrable d'astres étincelans connus sous le nom commun d'*étoiles*.

Pendant, parmi les étoiles, on a dû en distinguer de bonne heure un petit nombre (cinq pour l'astronomie ancienne) qui paraissent, comme le Soleil et la Lune, doués de mouvemens particuliers; au lieu que toutes les autres, n'étant soumises qu'au seul mouvement diurne, conservent entre elles une position invariable.

Ces cinq étoiles, douées de mouvement propre, furent désignées sous le nom de *planètes*. Leur mouvement a pour résultat définitif de les transporter d'occident en orient, et de leur faire accomplir dans cette direction le tour entier du ciel en un temps qui est plus ou moins long, mais toujours le même pour chacun de ces corps célestes. De plus, ce mouvement est sujet à de bien plus grandes irrégularités que celui du Soleil ou de la Lune; car, non seulement la vitesse apparente des planètes est variable, mais en certains points de leur cours ces astres s'arrêtent et deviennent *stationnaires*. Puis, s'étant arrêtés, ils semblent ensuite reculer, c'est-à-dire qu'ils marchent désormais et pendant un certain temps de l'orient vers l'occident. Alors on dit qu'ils sont *rétrogrades*. Leur vitesse augmente pendant quelque temps dans cette direction; bientôt elle atteint un maximum, puis elle diminue. De nouveau la planète s'arrête, et enfin elle reprend son cours *direct*, c'est-à-dire d'occident en orient. C'est à cause de ces singulières alternatives, qui semblaient échapper à toute loi régulière, que les astres dont nous nous occupons furent appelés *planètes*, d'un mot grec qui signifie *errer* (astres *errans*). Toutefois on put, à l'aide des épicycles, et sans violer la loi des mouvements circulaires, expliquer les irrégularités des planètes.

Nous avons montré, en effet, dans le précédent article, que le mouvement d'un astre dans son épicycle étant à une certaine époque dirigé en sens contraire du mouvement qui entraîne l'épicycle lui-même sur le déferent, l'astre vu de la terre devait à cette époque paraître ralentir sensiblement sa marche. (Voir les fig. de l'article précédent, page 307.) Mais au lieu d'un simple *ralentissement*, dont nous avions besoin pour expliquer l'inégalité du Soleil, on aura évidemment une *rétrogradation* si on suppose que la vitesse de l'astre dans son épicycle surpasse celle de l'épicycle sur le déferent. D'ailleurs, comme, à une autre époque, ces deux vitesses se retrouveront de même sens, le mouvement alors sera nécessairement *direct*, et il y aura en une époque intermédiaire dans laquelle l'astre aura paru *stationnaire*.

En déterminant convenablement ces deux vitesses relatives, on pourra donc expliquer toutes les apparences; et, par exemple, si on suppose que l'astre fasse le tour de son épicycle un certain nombre de fois tandis que le centre de l'épicycle achève sur le déferent le tour du ciel, on pourra reproduire autant d'alternatives de stations et de rétrogradations que l'astre lui-même en présente dans son cours.

Cette ingénieuse explication des stations et rétrogradations des planètes est attribuée au célèbre Apollonius de Perge, qui a laissé un traité très estimé sur les *sections coniques*: mais cela ne suffisait point à rendre compte de toutes les observations. Ptolémée dut premièrement, pour les planètes comme pour la Lune, combiner les deux suppositions d'un excentrique et d'un épicycle; ensuite l'astre ne dut plus rouler sur un premier, mais bien sur un deuxième épicycle porté par le premier; après il fallut considérer tous ces cercles relatifs à une même planète comme n'étant pas renfermés dans un même plan, etc. En un mot, chaque inégalité nouvelle que l'art d'observer, en se perfectionnant, faisait découvrir, contraignait de surcharger la primitive hypothèse par une supposition nouvelle. Aussi le système de Ptolémée, loin d'être confirmé par les progrès ultérieurs de la science, n'a fait que se compliquer de plus en plus: et cela seul, dit Laplace, doit nous convaincre que ce système n'est pas celui de la nature. Mais, ajoute ce grand géomètre, en considérant ce même système comme un moyen de représenter les mouvements célestes, et de les soumettre au calcul, cette première tentative sur un objet si vaste fait honneur à la sagacité de son auteur. Dans un autre passage, Laplace observe que « le système de Ptolémée, étant fondé sur la comparaison des observations, offrait dans cette comparaison même le moyen de le rectifier, et de l'élever au vrai système de la nature dont il est une ébauche imparfaite. » —

Cette appréciation montre assez que si Ptolémée n'a pas trouvé la vérité, il n'a pas moins rendu aux sciences un éminent service en préparant ses progrès ultérieurs.

Ajoutons quelques détails pour compléter l'exposition du système :

La terre était immobile au centre du monde, et le mouvement diurne entraînait le ciel en vingt-quatre heures, les astres étaient placés autour de la terre dans l'ordre suivant, en commençant par les plus rapprochés, savoir : la LUNE, *Mercur*e *Vénus*, le SOLEIL, *Mars*, *Jupiter* et *Saturne*.

On avait eu des raisons décisives pour placer la Lune à la plus petite distance; car, éclipsant si souvent le Soleil, elle était nécessairement plus voisine. D'ailleurs; Aristarque de Samos avait donné une méthode pour comparer la distance de la Lune à celle du Soleil. Suivant lui, le Soleil était dix-neuf fois plus éloigné, résultat fort inférieur à la vérité; mais qui, malgré son inexactitude, reculait les bornes de l'univers beaucoup au-delà de celles qu'on lui avait assignées jusqu'alors. — Après cela, il n'y avait pas de raisons bien déterminantes pour placer *Mercur*e ou *Vénus* plutôt en deçà du Soleil qu'au-delà. L'astronome moderne voit ces deux astres passer quelquefois sur le disque du soleil; mais les anciens n'avaient point observé ces passages; et d'ailleurs, à d'autres époques, le Soleil est réellement entre nous et les deux astres. Mais *Mercur*e et *Vénus* ont cela de particulier, qu'ils ne s'écartent jamais qu'à de petites distances du Soleil, *Mercur*e à 52°, et *Vénus* à 45° au plus. Les trois autres planètes, au contraire, s'éloignent à toute distance du Soleil; et cela, en l'absence de toute autre raison décisive, a pu porter Ptolémée à placer le Soleil entre les deux sortes de planètes qui présentaient des apparences si différentes. — L'ordre des trois dernières planètes a été déduit des temps de leurs révolutions, Ptolémée ayant supposé que les planètes les plus éloignées voulaient un plus long temps pour achever leur révolution. Cela a été confirmé par la découverte du vrai système du monde, mais il faut bien observer que, dans son système, Ptolémée n'avait aucun moyen direct de comparer ces distances.

Claude Ptolémée, qui nous a conservé dans l'Almageste le résumé des travaux de l'école d'Alexandrie, était né à Ptolémaïde en Egypte; il fleurit vers l'an 450 de notre ère. Il a découvert plusieurs faits astronomiques de grande importance, entre autres une des principales inégalités de la Lune. On lui doit aussi d'avoir rassemblé avec soin les déterminations de latitude et de longitude de la plupart des lieux connus; et il a écrit d'importants ouvrages sur des sciences diverses, telles que l'optique, la musique, la chronologie, la gnomonique et la mécanique.

Que toutes les planètes, la terre comprise, tournent autour du Soleil, qui est le centre de leurs mouvements, de même qu'il est le foyer qui verse sur elles incessamment la chaleur, la lumière et la vie; c'est ce dont nous ne pourrions jamais nous convaincre par une contemplation directe, attachés que nous sommes à la surface de notre globe. Mais ce n'est point à dire que nous ne puissions pas posséder cette vérité par des démonstrations qui satisfassent pleinement notre esprit; seulement il faut savoir apprécier la nature de ces démonstrations.

Toutes les fois que nous étudions la nature, nous devons pour la comprendre interpréter par le raisonnement les phénomènes qu'elle nous présente; et, dans ce travail de l'esprit, il est nécessaire surtout de tenir compte des conditions dans lesquelles se trouve l'observateur; car, bien que ces conditions soient étrangères à la réalité du fait observé, elles ont néanmoins une très grande influence sur les qualités phénoménales, c'est-à-dire sur les apparences par lesquelles ce fait se produit à nous. Aussi, sans la continuelle et in-

stinctive attention que nous mettons à traduire par les lumières de l'intelligence le brut témoignage de nos sens, nous tomberions à chaque pas, parmi les circonstances communes de la vie, dans de grossières erreurs. D'après cela, nous en rapporterons-nous seulement à nos sens dans l'étude du phénomène astronomique dont les objets sont si éloignés de notre portée, que, pour les connaître avec quelque exactitude, il a fallu fabriquer de merveilleux instrumens, c'est-à-dire, en quelque sorte, nous créer de nouveaux sens pour suppléer à l'insuffisance de ceux dont nous avons été doués ! Ici, sans doute, moins que partout ailleurs, nous ne pourrions atteindre à la vérité qu'en nous tenant en garde contre nos premières impressions et en les soumettant à un examen approfondi.

D'ailleurs, nous ne devons pas nous dissimuler que pour découvrir la vérité nous sommes placés, à l'égard des faits astronomiques, dans une situation moins favorable qu'à l'égard des faits qui sont l'objet de la physique terrestre. Pour ceux-ci, pour la plupart au moins, nous pouvons à notre gré varier les circonstances des phénomènes, interroger la nature par mille moyens divers, *expérimenter*, en un mot ; au lieu que, dans l'étude des mouvemens célestes, l'homme est complètement passif ; il ne peut qu'*observer*, car il ne lui a pas été donné d'intervenir dans les mutuelles relations des corps célestes comme dans celles des corps sublunaires. L'astronomie, en un mot, est essentiellement une science d'observation, non d'expérimentation ; et par là, elle se distingue des autres branches de la physique générale. Ce caractère de la science astronomique y rend la découverte de la vérité plus longue, plus difficile ; mais, en aucune façon, il n'en exclut la certitude. (*La suite à une prochaine liv.*)

LE GUIDO RENI.

Le Guide est né à Bologne en 1575. Son père, Daniel Reni, était l'un des plus grands musiciens de cette époque, et surtout le plus habile joueur de flûte de toute l'Italie. Cet homme descendant d'une famille de musiciens dont la réputation se transmettait de père en fils, destinait naturellement son fils à la musique. Dès l'âge de neuf ans il lui donna des leçons de clavecin, mais l'enfant sans cesse quittait l'instrument pour écharbonner sur les murs et sur le plancher des figures d'une hardiesse de trait remarquable.

Son père, voyant qu'il n'avait goût à aucune autre chose qu'à la peinture, se décida à le placer chez Denis Calvart, peintre flamand, alors établi à Bologne. Le Guide y acquit bientôt cette rare facilité d'exécution qui caractérise toutes ses peintures ; ensuite il entra chez les Carraches, qui le mirent de suite à travailler à leurs grandes toiles. Il fit des progrès très rapides, et au bout de quelques années il eut acquis un talent tellement incontestable, qu'ayant été chargé de peindre plusieurs tableaux dans une chapelle pour laquelle Louis Carrache travaillait en même temps, les ouvrages du Guide furent trouvés supérieurs, et il fut chargé de travaux très importants.

Sa manière à cette époque ne se distingue guère de celle des Carraches que par un peu plus de recherche dans la couleur et une lumière plus habilement distribuée sur tons les plans de ses tableaux. Il devait ces qualités à l'étude spéciale qu'il avait faite des ouvrages de Paul Véronèse, peintre qu'il a toujours regardé comme le plus savant de tous les coloristes, de même qu'il a toujours regardé Raphaël comme le premier de tous les dessinateurs.

Le Guide était encore fort jeune lors de ses premiers succès, et le dégoût que lui inspirèrent les tracasseries de ses rivaux, joint à l'envie qu'il avait de voir les belles peintures de Rome, le décidèrent à partir pour cette ville. Pen après son arrivée il se présenta chez le cavalier Joesepin : celui-ci se trouva heureux d'avoir un jeune homme d'un aussi grand talent à opposer au Caravage, dont la réputation augmen-

taut tous les jours et commençait à lui porter ombrage. Il fit travailler le Guide chez lui, le présenta au pape, le poussa partout, et fit si bien, qu'on lui donna à faire plusieurs grands ouvrages commandés à Michel-Ange de Caravage.

Le Caravage n'était pas homme à se laisser impunément enlever ses travaux ; il eut avec eux une altercation très violente. Le Joesepin connaissant l'homme à qui ils avaient affaire, se tenait à l'écart ; mais le Guide voulant lui tenir tête, des paroles en vinrent aux coups, et on ne put pas les séparer qu'il n'eût reçu un coup d'épée à travers la figure. Heureusement la blessure, quoique très profonde, n'était pas dangereuse, et il put mener à fin les ouvrages qu'il avait commencés, et en entreprendre d'autres qui lui firent une grande réputation dans Rome.

Paul V le choisit pour peindre sa chapelle particulière de Monte-Cavallo. Il peignit sur l'autel l'Annonciation, à la voûte le Paradis avec une multitude de figures d'anges et de saints, et sur les côtés de petits anges dans toutes les attitudes. Il se fit aider dans cet ouvrage par l'Albane et Lan-



(Guido Reni.)

franc ; mais, contrairement à l'usage des peintres d'alors, et pour faire voir combien il était supérieur aux artistes déjà célèbres qui travaillaient avec lui, il ne retoucha rien à leur peinture. Le pape prenait plaisir à le voir travailler, il était souvent chez lui, et pour le mettre à son aise il l'avait autorisé à demeurer couvert en sa présence. « Il a bien fait, dit le Guide quand il fut sorti, car sans cela j'aurais prétexté une incommodité, et je ne serais devenu de moi-même pour l'honneur que je dois faire rendre à mon art. » Aussi ne voulut-il jamais travailler chez aucun prince couronné, ni faire leur portrait, parce qu'il aurait fallu qu'il se découvrit en leur présence. Cependant le Guide était d'un caractère doux, affable, et prévenant dans toutes les relations de la vie ; mais quand il s'agissait de son art, pour rien au monde il n'eût consenti à compromettre sa dignité d'artiste. Ses amis l'engageant un jour à faire sa cour au légat de Bologne qui avait témoigné le désir de le voir, il répondit qu'il ne trouverait pas le rang que lui faisaient ses pincesaux contre la barrette de cardinal ; que si le légat avait affaire de lui, il pouvait venir, ou envoyer directement quelqu'un de sa part.

Le Guide ne pouvant se faire payer ce qui lui était dû pour la chapelle de Monte-Cavallo, parce que le trésorier vou-



(L'Aurore du Guide, à Rome.)

lait qu'il commençât auparavant celle de Sainte-Marie-Majeure; et d'ailleurs, mécontent du pape, qui lui avait promis la croix de l'ordre du Christ pendant qu'il exécutait ces travaux, il partit secrètement pour Bologne, où il peignit dans l'église de Saint-Dominique l'apothéose de ce saint et le massacre des Innocens.

Le pape, fâché de son départ, voulut à toute force le ravoir; il écrivit au cardinal-légitime de Bologne de le faire revenir promptement à Rome; le légat Pallà trouva dans son atelier, et, ne pouvant le décider à ce voyage, il le menaça de le faire arrêter et de l'y faire conduire par force. Le Guide répondit qu'il était le maître chez lui, et que jusqu'à ce que la force fût venue il ne permettrait à personne de l'y insulter et de l'y menacer. Comme la querelle en venait à la dernière violence, les personnes qui étaient présentes s'interposèrent. Le cardinal s'adoucit, et le Guide consentit à partir, à condition qu'il traiterait directement avec le pape et qu'il n'aurait plus affaire à aucun de ses ministres. Le légat lui remit en outre le titre des appointemens qu'il avait demandés et qu'il devait toucher le premier de chaque mois.

À son arrivée les cardinaux envoyèrent leurs équipages au-devant de lui jusqu'au *Ponte-Mole*, comme cela se pratique à l'entrée des ambassadeurs des puissances de premier ordre. Le pape le reçut fort bien, lui fit payer ce qui lui était dû, le logea magnifiquement, et mit un de ses carrosses à sa disposition. Le Guide peignit la chapelle de Sainte-Marie-Majeure, puis il retourna à Bologne, où il achève les peintures de l'église de Saint-Dominique; ensuite le sénat de cette ville le chargea de peindre, dans l'église des Mendicants, saint Charles et les quatre protecteurs de la ville.

Le Guide fut appelé à Gènes pour l'exécution de grands ouvrages; ensuite il peignit à Naples, où il eut à lutter contre les intrigues de la coterie de Belisario; puis il retourna à Rome, où il fut chargé par la fabrique de Saint-Pierre de peindre l'histoire d'Attila. Mais ayant perdu au jeu les cinq cents écus d'arrhes qu'il avait reçus pour cette peinture, il emprunta cette somme, qu'il rendit à la fabrique, et partit pour Bologne après avoir fait gratter les fresques commencées.

La malheureuse passion du jeu s'était tellement emparée de lui, que, malgré les sommes énormes qu'il avait gagnées, elle le réduisit à la dernière misère. Il n'était plus possible d'obtenir de lui un tableau, et il ne travaillait que lorsqu'il avait perdu jusqu'à son dernier sou. Il lui arriva même quelquefois de jouer le prix d'une peinture qu'on venait de lui commander avant de l'avoir commencée. C'est à cette funeste manie qu'on doit attribuer l'extrême faiblesse de quelques uns des ouvrages du Guide, car dans ses belles œuvres il s'est placé à un rang distingué entre tous les peintres d'Italie; et pour l'apprécier convenablement, il faut le juger d'après les belles peintures qu'il a laissées à Rome, à Ravenne, à Forlì, à Bologne, à Gènes, à Modène, etc.

Devenu vieux, sans amis, sans ressources, il eut des retours sur lui-même qui le plongèrent dans une mélancolie profonde dont il mourut en 1642, à l'âge de soixante-sept ans.

L'Aurore orne un plafond du palais Rospigliosi à Rome. Le Musée du Louvre possède vingt-deux tableaux du Guide.

ÉTATS-GÉNÉRAUX DE 1560.

MALHEUREUSE CONDITION DES GENS DE LA CAMPAGNE À CETTE ÉPOQUE. — PRIVILÈGE ÉTABLI EN LEUR FAVEUR.

Les trois ordres du royaume réunis en États-Généraux à Orléans, sous la présidence du chancelier Michel de L'hospital, en l'année 1560, s'attaquèrent avec vigueur aux abus dont le peuple avait à souffrir, et, suivant une

expression de Voltaire, ils doivent être mémorables par la séparation éternelle qu'ils mirent entre l'épée et la robe.

Un nombre des dispositions de l'ordonnance rendue sur les plaintes de ces États-généraux, nous en avons remarqué une qui accorde un privilège aux gens de la campagne et aux mercenaires; elle nous a paru digne de ressouvenance, en ce qu'elle témoigne de la malheureuse condition du bas peuple à cette époque, et de l'esprit nouveau qui s'insinua dans le corps représentatif de la nation. Voici le texte de cette disposition :

« Contre les condammes à payer certaine somme de deniers deüé par cédulle ou obligation, seront adjugez les dommages et interest requis pour le retardement du payement, à compter du jour de l'adjournement qui leur aura été fait. Et ce, à raison, à savoir entre marchans, du denier douze, et entre toutes autres personnes, du denier quinze. *Exceptez toutefois les laboureurs, vigneronniers et mercenaires, envers lesquels les debtours seront condammes au double de la somme en laquelle ils seront redevables, sans que noz juges la puissent modérer.* »

Un auteur du temps, Joachim du Chalaré, avocat au grand conseil, explique ainsi les motifs de cette disposition dans son ouvrage intitulé : *Sommaire des ordonnances du roi Charles IX, sur les plaintes des trois estats de son royaume tenuz à Orléans, l'an 1560.*

« Faire laisser l'agriculture (qui est un bien public), aux pauvres laboureurs, vigneronniers et mercenaires, pour les faire venir demander leurs debtes, et poursuivre le payement de leurs travaux et sueurs, est chose fort mal faite, déplaisante à Dieu, comme l'Escriture sainte le tesmoigne, et cas qui deuroit être bien et asprement puny par la justice. Le droict ancien et nouveau, pour leur vacation (travail) tant profitable, généralement les a dispensez et privilégiéz par-dessus le commun... Toutesfois à présent, ce sont les moins favorizez, et les plus foulez par toutes sortes de vexations, d'extorsions et pilleries. »

Le même auteur, dans cet ouvrage assez rare aujourd'hui, cherche à apitoyer, en de fréquens endroits, sur le sort des campagnards avec un style ferme et animé, qu'on ne lit pas sans charme.

« Les pauvres laboureurs et villageois, après avoir labouré, semé, fumé les terres, traavaillé tout le jour, enduré l'extremes chaleur du soleil, la rigueur du froid, quelquefois les morsures des serpens, sué sang et eau toute l'année pour accoustrer leurs champs, espérant en recueillir les fruits; soudain voicy une gresle, une gelée, une tempeste, une bruuine, un frimas qui les defraudera de toute leur espérance: à l'un, ses brebis et vaches mourront; à l'autre, les gendarmes, pendant qu'il est au labour, luy rauront ce qu'il a, de sorte que quand il est de retour à sa maison, au lieu de recevoir consolation, et trouver repos, sa femme tempeste, les enfans pleurent, toute sa famille lamente et crie la faim. Outre ces vices et playes, qui leur sont cauterres penetrant jusques en l'ame de leur ame, ils sont tonsiours en doulteur perpétuelle: tantost ils ont matière et occasion de se plaindre d'une chose, tantost de l'autre, tantost de la pluye trop abondante, tantost de la sécheresse excessive, tantost des chenilles, tantost des vents et tempestes; mais surtout, les nobles, qui les rongnonent et battent, qui ruensent leurs bleds en chassant, et leurs font mille autres inhumaines extorsions. Par cela se complaignant, disoit le rustique :

Les nobles me mangent mon bien,
En outre, me font mille allarmes :
Puis les sergens et les gendarmes,
Me battant, vont pillant le mien.

« Je ne puis contenir de dire que de toutes les angoisses que pourroient recevoir les laboureurs, les plus poignantes pro-

» cedent des nobles (qui font comme le monstre Endiriaque,
 » lequel suçea et le lait et le sang de sa mère nourrisse); ils en
 » tirent ce qu'ils peuvent arracher, ils les rongent jusques
 » aux os, et s'ils leur denyent quelque chose, voyla leurs
 » seruiteurs ou les gendarmes qui les vont tons de ce pas
 » battre et piller. On serait mieux traité des Seythes, Get-
 » thes, Eselaons, et toutes autres nations barbares, cruel-
 » les et felonnes. Les peuples labourours sont ainsi mal me-
 » nez, sont aiasi tourmentez iournellement, et ne peuvent
 » avoir raison de leurs droitts autour des iuges pedanees,
 » si les seigneurs s'en meslent; car les pources iuges n'ose-
 » roient bailler appointemens ou sentence qui leur desa-
 » grea, à quoy le Roy et ses officiers deuroient donner or-
 » dre. Il faut espérer du Roy, puisqu'il commence à marcher
 » de si bon pied, et zele si feruent, qu'il y mettra bonne
 » police. Je ne veux pas taxer tous nobles iey par vue in-
 » uective generale.... Dieu maintienne et face prospérer
 » les bons, ameliore les mauuais, et les excite à humanité,
 » clémence et douceur, tant envers leurs sujets que les
 » autres. »

ANTIQUITÉS DE LA PERSE.

LE ROI-PONTIFE.

A Persépolis, dans les ruines d'un palais, situé à quelque distance du *Tchitminar* (palais des quarante colonnes), il y a des sculptures aussi remarquables par la beauté de l'exécution que par la régularité des sujets qu'elles représentent.



(Sculptures de Persépolis.)

Sur le portail et dans plusieurs autres parties de l'édifice, on voit divers groupes représentant un combat entre un homme et un animal fantastique. C'est un de ces groupes que nous reproduisons ici. L'homme, qui est d'une taille colossale, est vêtu d'une longue robe; sa chevelure est attachée avec un diadème, et il porte une barbe pointue et étagée. Le diadème et la forme de la barbe ne permettent pas de douter que la statue ne représente un des anciens rois de la Perse divinisé. Il a les bras nus, et tient d'une main une des

cornes de l'animal, tandis que de l'autre il lui plonge une large épée dans le ventre.

L'animal est une espèce de chimère; il a une tête de loup, des cornes de taureau, des jambes d'aigle, une longue queue dont on voit toutes les vertèbres; il est debout sur ses jambes de derrière, et appuie avec rage ses deux griffes de devant dans les bras de son adversaire. Ce même sujet est sculpté dans d'autres parties de l'édifice; souvent l'animal est différent; dans un endroit, il a une tête d'aigle et des pattes de lion; tandis que dans d'autres il a une tête de bœuf: ailleurs on voit ces différentes figures animales lutter entre elles. Ces sculptures sont certainement symboliques; on est fondé à croire qu'elles font allusion au mythe principal de l'ancienne religion des Perses, et qu'elles représentent le combat d'Ahri-mane, ou l'esprit des ténèbres, contre Ormuzd, l'esprit de lumière. Le bœuf *Aboudad* et ses composés représentent le bon principe: le lion-griffon, le loup, sont l'emblème du premier animal impar. Ce mythe a une analogie frappante avec le combat de l'archange Michel contre Satan.

Le roi Loys XI disoit: « Quand on combat à lances d'ar-
 » gent, on a souvent la victoire. »

JOACHIM DV CHALARD.

IMPRIMERIE.

(Voir Fonderie, page 223; Compositeurs, page 279; et Correction des épreuves, page 319.)

VUE DE L'ENSEMBLE D'UNE IMPRIMERIE.

Jean Stradanus, de Bruges, peintre habile de la fin du XVII^e siècle, a représenté dans une collection de dessins plusieurs opérations des arts industriels, tels qu'ils étaient pratiqués de son temps. C'est d'après lui qu'est gravée la vue de l'imprimerie hollandaise qui accompagne cet article. Bien qu'aujourd'hui la disposition des ateliers ne soit plus la même, bien que la forme des presses soit aussi fort différente, cependant, en examinant les détails de cette curieuse gravure, le lecteur peut prendre une idée de l'ensemble des travaux qui s'exécutent dans une imprimerie.

Vers la gauche, plusieurs compositeurs sont assis fort commodément sur des banes; l'un d'eux même, celui qui est sur le premier plan, s'est muni d'un coussin, il porte la dague au côté, et sa longue épée est auprès de lui contre la colonne. Ce privilège, alors si important, dont jouissaient les compositeurs de tous les pays, ce droit de porter l'épée, montre assez en quelle estime leurs travaux étaient tenus. Et en effet, ceux qui passent leur vie à contribuer aux progrès de l'enseignement et de la diffusion des connaissances humaines, ont un titre bien réel aux distinctions sociales.

Habituellement les compositeurs ne sont point assis, comme ceux du tableau de Stradanus; leurs mouvemens ne seraient point assez libres, l'ouvrage n'irait point assez vite; il leur faut être debout, malgré la fatigue de cette position. —Auprès de la colonne on remarque un vieillard avec des lunettes; c'est probablement un des correcteurs d'épreuves, qui a blanchi dans le métier. Si les journaux eussent été dès lors à la mode, comme aujourd'hui, on pourrait croire que la feuille qu'il lit avec tant d'attention lui donne les nouvelles du jour, et va lui fournir matière à dissertation; ce qui arrive fréquemment en ce temps-ci, où l'on sacrifie volontiers quelques minutes de travail pour se tenir au courant des événemens, et profiter des enseignemens de la presse; cela vaut bien les instans qu'on perdait autrefois à se distraire au cabaret.

A l'entrée, un homme est chargé de papier humide qu'il va déposer sur une table dressée entre les deux premières colonnes, pour le service des deux imprimeurs qui travaillent aux presses. Un de ces imprimeurs, le chapeau sur l'orcille, agit à l'extrémité d'un levier et fait tourner une

vis qui exerce sa pression sur une large planche carrée; une feuille de papier humide est placée entre les caractères et la planche; celle-ci, au-dessous de laquelle se trouve d'ailleurs une sorte de coussinet, presse moelleusement le papier sur les caractères préalablement frottés d'encre. De là résulte une feuille imprimée que le jeune apprenti en tablier et calotte courte empile sur la table située au premier plan du tableau. L'autre *imprimeur*, à tête nue, est représenté au moment où il passe ses tampons imprégnés d'encre sur les caractères; au-dessous de sa table est le pot à encre. Mais tout ce travail d'impression a été considérablement perfectionné; tel qu'il est ici indiqué il devait être très lent; nous parlerons dans une autre livraison des moyens expéditifs employés aujourd'hui.

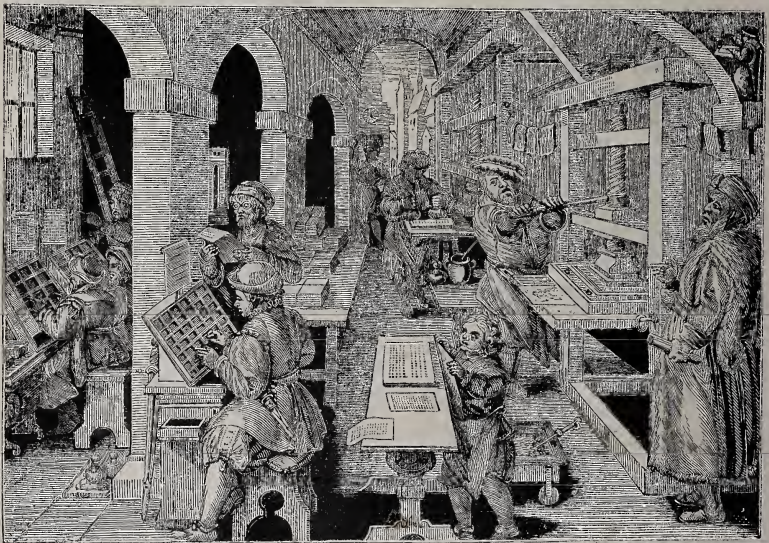
À droite, on aperçoit le chef de l'imprimerie, en robe fourrée, à longue barbe, couvert d'une sorte de turban, et tenant en main un rouleau de papier qui contribue à lui donner l'apparence d'un magicien. Véritable magicien, en effet! plus puissant que ceux d'Égypte; plus puissant avec ses caractères, ses presses et son papier, que s'il eût pos-

sédé la pierre philosophale ou l'aubeau de Salomon; car l'imprimerie a changé la face du monde.

Entre les deux presses, et au-dessus de la tête de l'imprimeur en chef, des feuilles de papier sont à sécher sur des cordes tendues; et enfin, dans un petit coin, par une échappée, au-dessus des voûtes, on distingue le prote épiant les fautes d'impression à la clarté d'une lampe.

Dans cette ancienne imprimerie, tout est réuni en un même endroit. Il ne doit point en être ainsi pour l'intérêt du travail. Les compositeurs ont besoin de galeries à part, bien éclairées, de gauche à droite autant que possible; les presses, situées dans d'autres galeries, doivent recevoir aussi un jour bien franc et bien pur; le travail bruyant des imprimeurs nuit au travail silencieux des compositeurs; la nature des mouvemens de ceux-là génère les mouvemens de ceux-ci. Il arriverait force accidens typographiques; force perte de temps s'ensuivrait.

Avant de passer à la description des presses, il est nécessaire de connaître quelque chose de l'imposition, opération réservée ordinairement au *metteur en pages*: ou appella-



Intérieur d'une ancienne imprimerie hollandaise, par Stradanus.)

ainsi le compositeur spécialement chargé de suivre l'impression d'un livre; c'est lui qui en reçoit toute la copie, qui la distribue aux compositeurs, et réunit ensuite l'ouvrage de chacun d'eux pour disposer le tout en pages dans un châssis en fer. La gravure de la 53^e livraison montre quelques châssis. Les pages doivent être placées dans l'intérieur de ce châssis de façon qu'elles se retrouvent selon l'ordre de pagination lorsque la feuille de papier sera pliée. Prenons pour exemple le *Magasin pittoresque*. — Lorsque vous en recevez une livraison, la 45^e par exemple, et que vous la dépliez dans toute l'étendue de la feuille, vous voyez que la page 537 est au-dessous de la page 540, et la page 544 au-dessous de la page 541. Il a fallu imposer les quatre pages, formant un des côtés de la feuille de papier, dans l'ordre que vous avez sous les yeux, afin qu'en les repliant elles se trouvent à la suite l'une de l'autre; dans ce cas-ci le format est *in-quarto*, parce que le châssis est divisé en quatre parties; il serait *in-octavo* si le châssis était divisé en huit parties, et alors l'imposition des pages dans ce châssis affecterait un autre ordre.

Les pages sont tenues écartées à des distances convenables pour faire les marges: cela s'obtient au moyen de pièces de fonte, nommées *garnitures*, qui sont moins hautes que les caractères. Lorsque les distances sont convenablement disposées, on serre le tout contre le châssis au moyen de réglettes et de coins qu'on enfonce à coups de marteau; et cet ensemble de caractères et de garnitures ne fait plus qu'un seul corps avec le châssis. On peut le soulever impunément sans que la moindre pièce s'en détache; on a alors une *forme*; c'est elle qui est livrée aux imprimeurs, et qui est mise sous la presse pour fournir des milliers de copie par les procédés rapides dont nous nous occuperons une autre fois.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n^o 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Successeurs de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n^o 30.

NAPOLÉON.



(Imitation de la gravure de Calamatta, représentant le masque de Napoléon, moulé à Sainte-Hélène par le docteur Antommarchi.)

LES DIFFÉRENTES FIGURES DE NAPOLÉON.

La figure de tous les hommes reçoit, des habitudes de leur vie, du genre de leur éducation, de la direction de leur pensée, de l'emploi de leurs facultés, de la nature de leurs passions, de leur position sociale et des diverses fonctions dont ils sont revêtus, certaines modifications qui la changent presque entièrement, et finissent par y imprimer un type nouveau sous lequel ils passent à la postérité, quand la nature les a faits pour vivre dans les âges. Les grands artistes, les grands capitaines, les grands princes, surtout ceux qui ont passé par toutes les épreuves de la fortune, justifient constamment cette observation. Chaque époque de leur destinée met un cachet particulier sur leur physionomie, qui devient comme un livre révélateur de leur situation présente. J'ai trouvé une nouvelle preuve de la vérité de cette observation dans les différentes métamorphoses extérieures de Napoléon, qui a été pour moi l'objet d'une attention continue, depuis son apparition sur la scène jusqu'à son départ pour Sainte-Hélène*.

* Les faits et les impressions dont cet article rend compte sont trop personnels à son auteur pour qu'il soit permis de le laisser

J'ai vu Napoléon, pour la première fois, le lendemain de la journée du 13 vendémiaire, dans la cour des Tuileries; il était à cheval; raide, sans grâce, assez mal assis. Il n'avait aucunement ce qu'on appelle une tournure militaire. Il était pâle, maigre, il avait les joues creuses; les cheveux plats qui tombaient en *oreilles de chien** de deux côtés de son visage, lui donnaient un air défait. Je ne sais toutefois à quoi il faut attribuer l'expression méprisante des belles dames de la société de madame de Beauharnais, qui l'appelaient « le vilain général. » On peut ne pas plaire, mais on ne saurait être laid avec une figure comme la sienne, avec un sourire charmant et des yeux qui lançaient des éclairs. Il paraissait grave, sévère, peu content de la fortune. Son extérieur ne portait point encore l'enseigne de son génie et de sa destinée. En le voyant, personne n'aurait dit: « Voilà un grand homme. » Le grand homme demeura caché, tout le temps qu'il fut condamné à rester sous la main du directoire, et

attribuer, suivant l'habitude de la direction, à une plume incon nue. Ces pages sur Napoléon nous ont été communiquées par l'un des écrivains de ce temps dont le goût et le style sont le plus estimés, par M. P.-F. Tissot, membre de l'Académie française et professeur au collège de France.

* Expression du temps.

réduit aux obscures fonctions du commandement de la dix-septième division militaire. Il ne se révéla que sur le sommet des Alpes, en montrant à notre armée, depuis trop long-temps captive sur les montagnes, les plaines de la féconde Italie. Dans ce moment sublime, il apparut aux soldats et aux généraux comme le génie du commandement revêtu d'une autorité irrésistible. Malheureusement pour le succès de mes études de ce modèle, je n'ai pu le surprendre à l'époque de sa première ascension vers les hautes régions qu'habitent ses pareils; je ne l'ai pas vu au milieu de ses inspirations, dans l'enfement de ses prodiges, et quand il dictait les immortelles proclamations qui commandaient à nos soldats des choses que sa pensée et leur audace pouvaient seules croire possibles.

Au retour d'Italie, soit que le calme naturel ou étudié de sa physionomie, soit que le voile dont il s'enveloppait pour ne pas éveiller les soupçons d'une autorité ombrageuse, eussent effacé la grande empreinte de l'Italie sur sa figure, je ne trouvai point dans Napoléon en repos, le caractère qu'il avait à Montenotte, sur le pont d'Arcole, sur le plateau de Rivoli, où il paraissait plus grand que nature à tous les yeux comme à toutes les imaginations. Au lieu d'avoir vieilli vite sur les champs de bataille *, il semblait être rajeuni, sa figure était plus pleine et moins pâle; il y régnait un air de contentement et de sérénité. Ses paroles brèves et précises avaient de la portée, mais ne ressemblaient pas encore à des oracles.

Peu de jours après, j'assistai, dans la cour du Luxembourg, à la cérémonie de la présentation des drapeaux de l'armée d'Italie. Au milieu des applaudissemens dont retentissaient la cour du Luxembourg et toutes ses avenues, Napoléon, la tête élevée, les regards étincelans et l'air calme, avait repris l'expression héroïque de sa figure d'Italie, mais ce même général qui avait tenu une cour de roi à Milan et prélude à son rôle d'empereur, ne laissait échapper aucune trace d'un orgueil blessé par l'hommage qu'il se voyait obligé de faire de sa couronne de lauriers aux membres du directoire; rien ne pouvait annoncer qu'il méditait le dessein que lui-même avait trahi par ce mot si remarquable à l'un de nos agens diplomatiques auprès du gouvernement de Venise : « *Je serai le Brutus des rois, et le César de la France.* »

La poésie sublime de sa pensée et tout son génie respiraient dans ses regards et sur son front de César, à la bataille des Pyramides et à cette autre bataille d'Orient, après laquelle Kléber, l'un des géans des guerres de la révolution, courut au-devant de lui en criant : « Venez, mon cher général, que je vous embrasse, vous êtes grand comme le monde. » Mais, au rapport de tous les témoins et de tous les acteurs de l'expédition d'Égypte, la plume comme le pinceau manquent d'expression, pour rendre le calme de Napoléon à la nouvelle du désastre de la flotte d'Aboukir. Ses desseins étaient avortés; l'Orient lui échappait; le retour vers la France lui était fermé; captif désormais dans sa conquête, la plus grande faveur que pût lui promettre la fortune, était de mourir soudain d'Égypte, si l'armée française consentait à un exil éternel; enfin sa gloire, arrêtée dans sa course, pouvait se perdre comme le Nil dans les déserts. Tous ces grands sujets d'une grande douleur devaient bouleverser son âme orageuse; maître de lui-même, il se montra supérieur à la fortune, comme il se montra d'un sang-froid imperturbable, après l'explosion de la machine infernale au 5 nivose. L'armée se rassura en regardant son chef qui acceptait le malheur d'Aboukir comme une obligation de faire de plus grandes choses.

Après le retour miraculeux d'Égypte, et ce voyage en France qui ressemblait à une prise de possession, Bonaparte, d'une maigreur extrême, le teint cuivré comme un

Africain, la figure altérée comme celle d'un homme dont quelque mal profond et caché dévore l'existence, ne semblait pas promettre de vivre long-temps. Toute la beauté de sa figure avait disparu; à peine si on pouvait le reconnaître lorsque, dans une voiture à six chevaux, entouré d'un cortège militaire, suivi de quelques hommes du peuple indifférens et muets sur son passage, il quitta le palais du directoire pour aller habiter la demeure des rois. A peu de temps de là, je rencontrai le premier consul montant en voiture découverte à Saint-Cloud; je ne sais de quelles pensées il était agité, s'il venait de découvrir quelque nouvelle conspiration contre ses jours, mais il ressemblait à Tibère, violemment irrité au-dedans, et résolu à punir.

L'air de la France, le nouveau passage des Alpes ouvertes devant lui, comme devant Annibal, par des prodiges de constance et de génie, la journée de Marengo et ses conséquences inouïes, la conquête de la paix surtout, rendirent à Napoléon sa santé, son teint clair, ses regards d'aigle, la beauté antique du caractère de sa tête, dont le haut, sni-vaud David, ressemblait à César, et le bas, à Brutus. Je le vois encore tel qu'il nous apparut, le jour de la publication du traité d'Amiens. Il était à l'une des fenêtres du pavillon de Flore; les vives couleurs du soleil couchant éclairaient son front serein; ses yeux rayonnaient de lumière et de joie, il recevait avec bonheur les touilantes expressions de la reconnaissance populaire. Raphaël, Michel-Ange, David et leurs plus dignes émules, eussent été impuissans à reproduire cette tête environnée d'une espèce d'aurore qui frappait tous les regards.

Toute cette magie avait fait place au calme, à un air réfléchi, à une attention marquée d'honorer le génie de l'éloquence, lorsque Bonaparte visita l'exposition des produits de l'industrie française avec l'illustre Fox. Tout le monde se ressentit du désir qu'il animait, de montrer au Démétrius anglais combien il honorait ce commerce et cette industrie, qui ont fait la grandeur de notre rivale. Le sourire de la bienveillance ne quitta point les lèvres du consul; ses paroles graves et pleines de sens étaient en même temps caressantes et propres à exciter l'émulation. Fox, dans sa dignité simple, et avec cette espèce de bonhomie, qui semblait cacher son génie, quand on ne regardait pas ses yeux étincelans et ce vaste front, siège des grandes pensées, semblait être sous le charme de Bonaparte.

Le jour de son mariage, en s'avancant dans les Tuileries avec Marie-Louise, au milieu du peuple et de l'élite des soldats de la France, il avait l'air satisfait d'un prince, qui croit avoir fixé la fortune et fondé sa dynastie.

Il était engraisé; sa tête devenue plus forte avait pris le caractère monumental qui se remarque dans ses bustes par Chaudet et par Canova. Assis sur un trône, dans une salle dont les murs étaient ornés des trophées de ses victoires, coiffé du chapeau à la Henri IV, où brillait le *regent*, le plus beau diamant de la couronne, ayant devant lui les rois de Bavière, de Wurtemberg, de Saxe, une foule de princes souverains, debout et déconcertés, autant qu'il n'en souvenne, ses yeux rayonnaient comme l'escarboucle. Jamais je ne lui trouvai au même degré cette expression indéfinissable d'orgueil contenu, de grandeur simple, et du sentiment profond d'un triomphe que Louis XIV, à la tête de son siècle, n'aurait pu obtenir.

Ceux qui l'ont vu à Dresde, au milieu de sa cour de rois, et à Tilsit, où il fit deux parts du monde, l'une pour lui, l'autre pour l'empereur Alexandre, peuvent seuls ajouter quelque chose à ce portrait tracé d'après nature. On sait avec quelle grâce, et par quelles heureuses inspirations il tempéra son orgueil et son triomphe dans ces deux circonstances.

Après le désastre de 1812, en Russie, nulle trace de faiblesse ou d'abattement sur la figure de Napoléon de retour aux Tuileries, mais l'empreinte d'une profonde tristesse,

* Expression de Napoléon.

d'une résolution forte, et pourtant une sorte de déliance de l'avenir perçait dans l'attitude et dans les paroles. Il ne rêvait plus le partage du monde, et prévoyait la coalition générale de l'Europe contre celui qui avait contracté l'obligation d'être toujours victorieux.

Avant d'ouvrir la campagne de 1814, il avait dit à l'un de ses ministres : « A présent qu'on fait la guerre avec » douze cent mille hommes, je ne puis pas répondre que les » alliés ne feront pas une pointe jusqu'à Paris. » Or, comme Napoléon comprenait bien que, la capitale prise, tout était perdu, ce mot n'annonçait que trop qu'il avait désespéré de la fortune; cependant, avec ses cent mille hommes, il faillit l'emporter sur l'Europe entière à force de génie, et jamais il ne se montra plus grand capitaine. Impassible dans les revers, inépuisable en ressources, les succès enflammaient son ardeur et rendaient à sa figure l'expression de la confiance dans l'heureuse fatalité attachée à son nom.

Pendant le séjour de l'île d'Elbe, et ce repos inquiet auquel il se trouvait condamné après avoir tenu entre ses mains les destinées de l'Europe, je ne sais quelle révolution intérieure s'était passée qui avait modifié toute sa personne d'une manière étrange. On ne trouvait en lui aucune trace des émotions profondes, des espérances sublimes dont la conquête de la France par un seul homme et sans armes aurait dû imprimer l'expression sur sa physionomie. Il paraissait affaibli; il avait vieilli avant l'âge; ses cheveux, devenus plus rares, laissaient son front presque nu; sa tête avait l'air pauvre; son attitude n'était plus ferme et soutenue; son esprit, toujours supérieur, ne lançait plus d'éclairs; il était inquiet au-delans, et ne montrait plus la sérénité de la bonne fortune, ou la confiance prophétique du génie qui se croit maître des évènements.

Rien de si mobile que la physionomie de cet homme extraordinaire. Quel que temps après, je le vis à cheval, écoutant dans la cour des Tuileries la pétition des ouvriers du faubourg Saint-Antoine et du faubourg Saint-Marceau. Napoléon avait repris sa physionomie de César ou d'Auguste; sa tête, belle comme l'antique, était pâle, grave et sévère. Il se contenait pour ne pas laisser voir l'étonnement et peut-être la colère que lui causaient les paroles fières et courageuses de ces hommes, qui demandaient la liberté en offrant le secours de leurs bras.

La harangue finie, l'empereur prit sa course pour passer entre les rangs des ouvriers, qui criaient de toute leur force : « Vive Napoléon ! vive l'empereur ! » Il allait au galop, comme un homme pressé d'abrégier une scène qui le fait souffrir. Mais quel changement dans l'aspect de l'homme ! ce n'était plus l'ardent général de l'armée d'Italie et d'Orient sur un coursier arabe aussi vite que le vent; son corps avait pris un embonpoint considérable; il montait un cheval pesant, qui semblait le porter avec peine. Hélas ! me dis-je à moi-même en le voyant, devancera-t-il encore le lever du soleil, comme à Austerlitz ? Pourra-t-il encore renouveler les prodiges des marches de César et donner des batailles de cinq jours, où les victoires se pressent sur les pas des victorieux ?

Le grand capitaine débuta pourtant par deux succès dignes de lui, après avoir surpris des ennemis qui l'attendaient chaque jour; et, sans la fatalité qui empêcha une partie de l'armée française de marcher sur le canon de l'empereur, non seulement un corps de trente mille Prussiens, arrivé sur la fin de l'action, était contraint de mettre bas les armes ou écrasé, mais encore Wellington, battu toute la journée, acculé à la forêt de Soignes, courait le risque de perdre son artillerie, ses bagages et son armée. La fortune abandonna le génie, mais le génie n'avait pas fait tout ce qu'il en fit autrefois pour l'enchaîner et la dompter. Il semble que la grande âme du héros n'avait pu prendre tout son essor pour flouer, comme autrefois, sur le champ de bataille, et commander à la destinée.

Je ne voulus pas laisser partir Napoléon sans avoir salué cette grande adversité. C'était la dernière ou l'avant-dernière soirée qu'il dût passer au palais de l'Elysée. J'arrive; presque personne dans la cour; presque personne dans les appartemens, qui me parurent plus vastes parce qu'ils étaient déserts. Un ancien militaire m'avait introduit, mais il m'avait bientôt quitté; j'entrai dans le jardin. Napoléon était seul, debout, calme, sans abattement, mais sans ces regards de flamme, sans cette expression qui vient du travail de l'âme aux prises avec les hautes résolutions; on lisait sur le haut de sa figure, vivement colorée, quelque chose qui révèle un trouble de l'intérieur. Devant lui, sa mère se promenait en travers du jardin; de grosses larmes tombaient de ses yeux par intervalles, et ne l'empêchaient pas de conserver la majesté de la douleur. Sur la droite, un peuple immense, assemblé dans l'avenue de Marigny, au bas du mur très peu élevé du jardin de l'Elysée, ne cessait de crier vive l'empereur ! On l'attendait, on l'appelait même pour le conduire au camp sous Paris. Napoléon, jugeant sans doute qu'il n'était plus temps, semblait ne pas écouter les cris et les vœux de l'enthousiasme populaire.

J'abordai l'empereur avec plus de respect que s'il eût été aux Tuileries et sur le trône. Après quelques momens d'un entretien politique dans lequel je lui témoignai un profond regret de son départ au moment où il pouvait encore rendre un service immortel à la France par une victoire que son génie avait jugé inmanquable, j'ajoutai la promesse de rester fidèle aux intérêts de sa gloire. Il me remercia dans les termes les plus affectueux, et me laissa partir en m'adressant un dernier regard dont l'expression ne s'effacera jamais de ma mémoire.

J'avais le cœur si serré en quittant Napoléon, il occupait tellement toute ma pensée, que j'oubliai d'offrir un tribut de respect et de regret à sa mère, qui ressemblait en ce moment à la mère d'un empereur romain en deuil de la fortune de son fils.

J'ai toujours vivement regretté de n'avoir pas suivi Napoléon à Sainte-Hélène, comme j'en avais le désir. Quelle occasion perdue de le contempler, de l'étudier dans sa lutte avec l'adversité ! Avec quelle avidité j'aurais recueilli les paroles du héros quand il retraçait sa fortune, ses travaux, ses batailles, ses fautes noblement avouées, et surtout ses desseins pour la grandeur de la France ! Que d'impressions profondes et variées m'aurait faites le Prométhée de Sainte-Hélène parlant de lui-même à son siècle et à la postérité ! Quels beaux souvenirs j'aurais gardés d'un tel spectacle et d'un tel homme ! Comme je me serais appliqué à retracer son portrait de chaque jour ! Au rapport des témoins de sa captivité, il fut souvent plus admirable à voir pendant les tortures de Sainte-Hélène, que lorsqu'il siégeait couronné de gloire sur un trône respecté de l'Europe.

Au reste, la mort même n'a pas pu altérer le beau type de sa figure, et son masque, pris par le docteur Antommarchi, conserve un grand caractère. Par une singulière métamorphose, Napoléon semble revenu au moment du consulat; seulement il y a quelque chose de plus fort dans toutes les dimensions du visage. Au premier aspect on se rappelle un portrait de Bonaparte par le célèbre Gérard, le peintre de tous les rois de l'époque, portrait plus grand que nature, et d'une très belle expression *. Le masque du héros offre plusieurs choses remarquables : le front paraît plus large et plus élevé; les yeux, qui ne sont pas tout-à-fait fermés, conservent une certaine finesse d'expression qui se retrouve dans la bouche, malgré son altération; le nez, droit et effilé, sans être maigre, révèle un sentiment de douceur; ce sentiment réside aussi dans la lèvre supérieure, qui a perdu en partie sa forme, tandis que la lèvre inférieure

* Ce portrait, que j'ai vu dans l'atelier de l'artiste, n'a point été gravé.

est restée comme elle était pendant la vie. Vu à droite, le profil est presque entièrement celui de Bonaparte après la paix d'Amiens, sauf la contraction de la lèvre de ce côté; à gauche, il présente un aspect plus sévère; de face, le masque respire quelque chose de grave, de pensif et d'élevé, de calme, comme le sommeil vivant; l'empreinte de la mort n'est que dans la bouche; seule aussi elle annonce les souffrances qui ont été les préludes de la fin de l'existence. Mais si vous élevez en l'air le masque en le renversant un peu, de manière à le voir de bas en haut, alors vous lui trouvez une profonde empreinte de douleur, et vous croyez voir un Alexandre mourant. Un peintre anglais, le célèbre Lawrence, qui a voulu reproduire l'image de Napoléon sur la toile, n'a pu, pendant plus de deux heures de l'examen le plus attentif, se rassasier de la contemplation du masque de Napoléon, qui effectivement est une source inépuisable d'études, pour tous les genres d'observations.

M. Calamatta a fait tout ce que son art permettait de faire; sa gravure du masque de Napoléon, admirable de burin et d'effet, conserve le caractère de la figure, et une grande partie de la beauté de l'expression que la mort lui avait laissée. Sous ce rapport, l'œuvre de l'artiste donne un grand prix à l'image de Napoléon pour les témoins des prodiges de sa carrière, et plus encore pour toutes les personnes qui n'ont pu contempler le premier homme de son siècle, et le rival des plus hautes renommées du monde.

Autrefois ton âme était grande, ardente, vaste; le cercle entier de l'univers trouvait place dans ton cœur... O Carlos, que tu es devenu petit, que tu es devenu misérable depuis que tu n'aimes personne que toi! SCHILLER.

LA CHASSE AU MIEL, DANS LE NORD DE L'AMÉRIQUE.

Tous ceux qui ont lu les romans de Cooper se rappellent avec plaisir Paul Hover, ce chasseur aux abeilles si friand de bosses de bison, digne et brave compagnon du Trappeur durant les tribulations de *la Prairie*. Mais comme Paul, au milieu des plaines, n'a pas l'occasion de déployer ses talents ordinaires, le lecteur, qui s'intéresse à lui, demeure étranger aux détails du métier; en voici une description extraite d'un Voyage dans le nord de l'Amérique.

Les personnes choisies pour reconnaître les arbres ramassent un certain nombre d'abeilles au milieu des fleurs qui bordent les forêts; ils les renferment dans de petites boîtes au fond desquelles est un morceau de rayon de miel: sur le couvercle est un verre assez grand pour recevoir la lumière de tous les côtés. Lorsqu'on suppose que les abeilles ont eu le temps de se rassasier de miel, on en laisse échapper deux ou trois, et on observe attentivement la direction qu'elles prennent en volant, jusqu'à ce qu'on les perde de vue. Le chasseur s'avance alors vers le lieu où il a cessé de les apercevoir, et donnant la liberté à une ou deux autres prisonnières, remarque la direction qu'elles prennent comme il a déjà fait pour les premières. Ce procédé est répété jusqu'au moment où les abeilles, au lieu de suivre la même direction que les précédentes, volent dans une direction opposée. Quand cela arrive, le chasseur est convaincu qu'il a dépassé l'objet de ses recherches; car il est généralement reconnu que si on enlève une abeille de dessus une fleur située à certaine distance au sud de l'arbre où elle habite, et qu'on la transporte, dans la prison la mieux fermée, au nord du même arbre, on la verra, aussitôt qu'il lui sera permis de s'échapper, décrire un cercle en volant, et prendre directement sa course vers son logis. — Lors donc que le chasseur juge, par le changement de direction des abeilles,

qu'il est aux environs de l'arbre, il place sur une brique chauffée un morceau de rayon de miel, dont l'odeur est assez forte pour engager aussitôt toute la tribu à descendre de la citadelle et à voler à sa recherche; il ne reste plus alors qu'à abattre l'arbre, et il est rare que la quantité de miel qu'on trouve dans son tronc creux ne dédommage très amplement le chasseur de sa persévérance; on en tire souvent 70 et quelquefois 150 livres.

LA BOURSE DE VALENCE.

Le voyageur n'entrera pas sans quelque tristesse dans l'enceinte de Valence, si ses souvenirs se reportent à ce que furent autrefois la splendeur et l'activité de cette ville, si ses yeux s'égarant à chercher les cent mille habitans qui l'animaient, ses bazars renommés où se déployaient les plus riches étoffes, où l'on résonnait sans cesse sur les comptoirs; les armes de ses guerriers incrustés d'or et de pierreries étincelant au soleil, ses fêtes, ses festins après les combats, et la magnificence des héros païens ou chrétiens qui l'ont tour-à-tour gouvernée: Miramolin Almanzor, Abdarraman, ou Ruiz Dias le Cid Campeador, et don Jayme d'Aragon le Conquérant; et cependant il reste même aujourd'hui les traces d'un passé glorieux. Sur le territoire de Valence, les Romains, les Goths, les califes arabes, les rois maures, y ont élevé tour-à-tour des monumens que le temps n'a pas tous détruits: puis la nature n'a pas changé, et l'on aurait peine à trouver ailleurs un ciel plus pur, un climat plus doux, une campagne plus riante, une végétation plus vigoureuse et plus variée, des eaux plus transparentes, ou un sol plus fécond.

C'est sous la domination des Maures que Valence parvint à l'apogée de sa puissance: les victoires successives des rois ligüés de Castille et d'Aragon, en rendant la ville aux mains des chrétiens, devinrent pour elle le signal d'une ruine rapide. Un homme supérieur à son siècle, don Jayme I^{er}, qui ne fut pas seulement un grand capitaine, mais encore un habile législateur, s'efforça de faire revivre, parmi les nouveaux habitans de Valence, presque tous soldats ignorans, l'amour des arts, de l'industrie et du commerce, que les Maures y avaient importés; il excita ses sujets au travail, répandit les encouragemens, et ouvrit des débouchés aux productions du sol et des manufactures, constitua les marchands en confréries, les investit d'honneurs et de dignités, et leur bâtit un palais où devaient se tenir leurs assemblées et s'opérer toutes les transactions commerciales, sous l'égide et la surveillance d'un tribunal consulaire. Près de trois siècles après, en 1482, cet édifice tombait en ruines, lorsque Ferdinand le Catholique le reconstruisit dans le même but d'intérêt général, en lui conservant le nom de *Lonja* ou *Casa de contratación*, qu'il avait reçu de don Jayme. C'est de ce palais que nous offrons une esquisse.

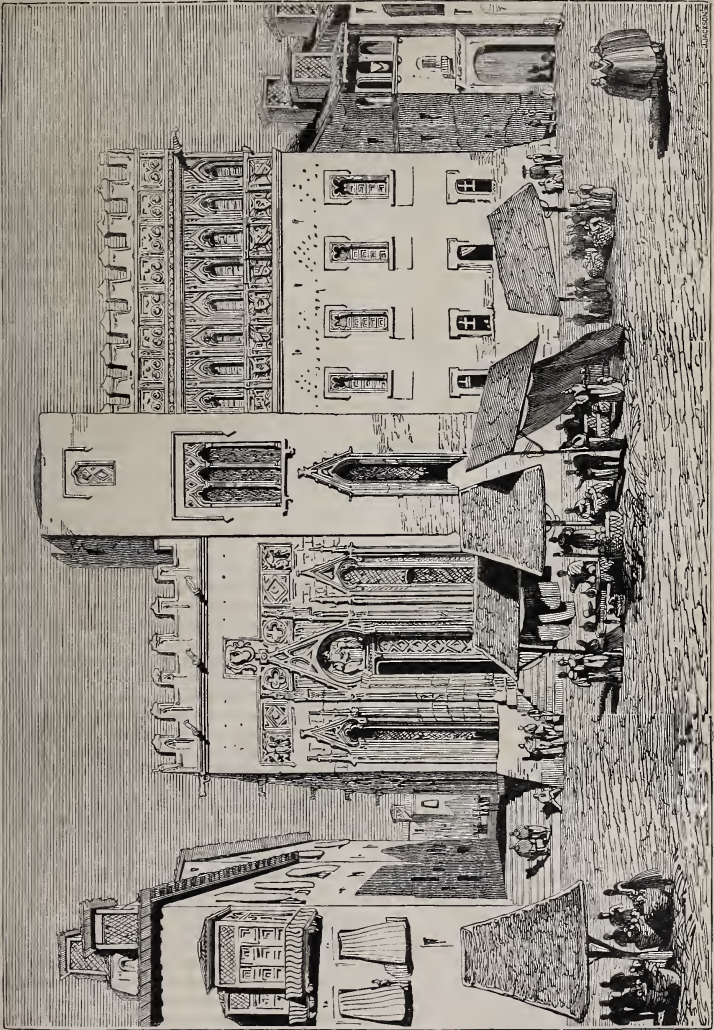
La *Lonja*, ou *Bourse*, est un monument vaste mais irrégulier, plus remarquable par l'originalité de sa construction que par la beauté ou l'élégance de ses formes; il se divise en deux parties bien distinctes, liées ensemble par une tour massive et carrée.

Le côté gauche est dépourvu d'ornemens jusqu'aux deux tiers de sa hauteur, mais là se trouve une longue galerie de l'effet le plus pittoresque; on y rencontre un singulier amalgame des deux architectures gothique et sarasine. Entre chacune des fenêtres en ogive, ornées de dentelures d'une grande finesse, s'élève d'élégantes colonnettes, supportant les bustes et les armoiries des rois d'Aragon et de Castille; le côté droit au contraire, nu dans sa partie supérieure, est surchargé, jusqu'à la moitié de son élévation, d'une foule de détails d'architecture agréables par leur va-

riété et la pureté de leur exécution. Des créneaux, ayant la forme de couronnes royales, surmontent la totalité de l'édifice, et contribuent à lui donner une physionomie qui lui est toute particulière.

On entre par un bel escalier dans une salle qui peut

avoir 450 pieds de longueur, sur une largeur d'environ 80. C'est la bourse proprement dite; elle attire l'attention des curieux par une suite de colonnes torses qui règnent dans tout son pourtour, et s'élançant avec une prodigieuse hardiesse jusqu'à la voûte qu'elles soutiennent : puis viennent la



(La Bourse de Valence, en Espagne.)

pièce où le tribunal consulaire tient ses séances, une chapelle où l'on remarque d'assez beaux tableaux, et un jardin spacieux.

La Lonja est située sur la place du marché, qui serait fort belle si on la dégagait de quelques maisons basses et d'un aspect désagréable. Elle se trouve au centre du quartier le plus peuplé; aussi est-elle sans cesse encombrée par une

foule de marchands, de bourgeois et de mendiants, qui vendent, achètent, ou se chauffent aux rayons du soleil. Elle est ornée d'une fontaine, la seule qui existe dans la ville, ce qui doit d'autant plus étonner, qu'un fleuve coule sous ses murs, et que les habitans des quartiers éloignés en sont réduits à boire l'eau des puits toujours saumâtre et malsaine.

Sur cette même place se trouvent encore deux monuments remarquables : le couvent de la *Magdalena* et l'église *San Juan del Mercado*, dont on ne peut se lasser d'admirer les sculptures gothiques et les peintures.

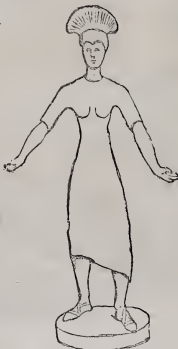
TABLEAU HISTORIQUE DE L'ART CHEZ LES ÉTRUSQUES.

(Deuxième et dernier article. Voyez page 255.)

Première période (1645-992 av. J.-C.).—Le style des artistes étrusques a eu, comme celui des Égyptiens et des Grecs, ses différents degrés et ses différentes époques, depuis les formes simples de leurs premiers temps jusqu'à l'âge le plus brillant; ce style offre, pour ainsi dire, les mêmes phases que l'histoire de l'Etrurie, où l'on distingue aussi diverses périodes qui dûrent influer puissamment sur l'état de l'art chez ce peuple. On peut donc poser en principe que l'art étrusque a eu trois styles différents : l'ancien, le subséquent et le dernier, qui prit une autre forme par l'imitation plus servile des ouvrages grecs.

La première période est celle de l'Etrurie libre. C'est le style ancien qui comprend l'époque où ce peuple s'étendit dans toute l'Italie jusques aux confins de la Grèce. Les ouvrages de ce style offrent une gradation conforme à la marche indiquée par la nature. Les premiers essais furent dignes des siècles barbares; c'étaient des espèces de marionnettes en bois, ressemblant moins à la nature animée qu'à des squelettes aux formes sèches et anguleuses; mais bientôt la culture et l'expérience modifièrent la grossièreté de ce style primordial, et amenèrent le style ancien proprement dit.

Les caractères du style ancien sont : 1° un dessin procédant par lignes droites et donnant aux figures une position raide et une action forcée, des contours grêles, des corps en fuséau et des muscles peu indiqués; 2° un type commun et sans choix indiquant l'idée imparfaite de la beauté. Ce défaut se trouvait aussi dans l'art des Grecs des premiers temps. La forme des têtes est un ovale allongé, et qui paraît rétréci à cause du menton terminé en pointe. Les yeux sont tirés obliquement en haut de



(Figure en bronze d'ancien style.)

même que les angles de la bouche, et c'est là un des points les plus marqués de leur ressemblance avec les figures égyptiennes. Ce style avait, aux yeux des anciens, un caractère si tranché qu'ils lui avaient donné le nom du pays où il était

en vigueur, en l'appelant *Tuscanien* ou *Toscan*. Strabon dit qu'il est semblable au style égyptien ou au style grec très-ancien, et le rhéteur Quintilien le distingue de ce dernier en disant que les ouvrages d'Égésias et de Calon n'ont pas tout-à-fait la raideur et la dureté des statues toscanes.

On peut se former une idée nette de ce style par les médailles les plus anciennes de la grande Grèce ou des provinces citériennes de l'Italie, qui caractérisent aussi bien les ouvrages de l'ancien style étrusque, que ceux des premiers temps de l'art grec ou de l'école d'adaldienne qui dut en être le type

Deuxième époque (992-509 av. J.-C.).—Les artistes étrusques ayant acquis plus de connaissances, abandonnèrent l'ancien style, au lieu de procéder comme les Grecs, qui préférèrent au commencement les figures drapées; les Étrusques semblent s'être attachés davantage au dessin du nu, particularité propre au second style, aussi bien qu'au premier.—On ne peut guère fixer l'époque où ce second style a pris de la consistance; mais il est probable qu'il s'est formé dans le temps où l'art se perfectionnait en Grèce. Cette seconde période est celle de l'Etrurie en rapport avec les Romains, et pendant laquelle les artistes étrusques travaillaient à Rome.

Les qualités et les caractères du second style sont principalement une indication sensible des articulations et des muscles, des attitudes et des actions forcées, et la recherche du terrible dans quelques figures; ce qui rend cette manière souvent dure et peinée, bien que ce style ait produit des figures charmantes. Pour obtenir cette vigueur d'expression, on donnait aux figures les mouvements les plus propres à produire les effets violens qu'on cherchait; on choisit les contours ressentis, au lieu des touches molles; on tint les muscles dans une contraction plus ou moins violente. Ce style est bien marqué dans le *Mercur* barbu du Capitole et dans la fameuse pierre gravée représentant *Tydée*, figure remarquable par ce sentiment exagéré de l'anatomie. Cependant les formes s'y rapprochent davantage de la belle nature. Les figures de guerriers casqués que l'on voit dans les cabinets appartiennent à ce second style. — Les pierres gravées des Étrusques, même les plus anciennes, sont le contraire des figures de bronze et de marbre; on y remarque des formes et des contours mous et arrondis; mais cette particularité n'est que le résultat de leur peu d'habileté à manier le *touret* qui servait à leur exécution. Toutefois les pierres gravées prouvent, comme les autres monuments, que chez eux le perfectionnement de l'art a commencé par une grande force dans l'expression, et par une indication très sensible des diverses parties de leurs figures. Cette force de l'expression est la marque caractéristique des meilleurs temps de l'art étrusque.

Troisième époque (509-265 av. J.-C.).—Jusqu'ici nous avons vu l'art propre aux Étrusques avant qu'ils eussent mieux connu les ouvrages des artistes grecs. Les colonies de cette dernière nation, après s'être emparé de la partie citérienne de l'Italie et d'autres contrées le long de la mer Adriatique, fondèrent des villes puissantes, et cultivèrent les arts où elles firent plus de progrès que dans la Grèce même. Ce fut de là que leur goût se répandit dans le voisinage et vint éclairer les Étrusques qui s'étaient maintenus dans la Campanie. Ceux-ci, reconnaissant les Grecs pour leurs maîtres, trouvèrent le chemin frayé et les prirent pour modèles; c'est la troisième époque, celle qui commence au temps où la Grèce eut des relations avec les Romains, et où les artistes grecs affluèrent à Rome pour y porter leur art.

Cette période comprend le siècle de Phidias et la fin de l'existence des Étrusques en corps de nation. On peut, du reste, regarder le siècle de Phidias comme celui de la restauration des arts dans cette contrée. La révolution que ce génie opéra fut prompt et s'étendit à la fois sur diverses régions. Les Étrusques, après avoir long-temps surpassé les Grecs,

restèrent dès cette époque loin derrière eux. L'invention de l'ordre d'architecture, dit *toscan*, est due aux Etrusques, chez qui la peinture avait également fleuri dès avant la fondation de Rome.

Caractères généraux du style étrusque. — On ne saurait préciser l'époque où a commencé l'influence des Grecs sur l'art des Etrusques; car leurs bas-reliefs les plus anciens offrent souvent des sujets tout grecs, et dévoilent déjà l'influence de ces derniers sur les arts de la vieille Italie; d'un autre côté, les idées mythologiques des Etrusques, des Grecs, et par suite des Romains, offrent entre elles tant d'analogie, que les premières peuvent s'expliquer par les deux autres. Cette conformité de dogmes et de style, en indiquant que ces deux peuples ont toujours vécu dans une certaine liaison, s'accorde aussi avec les anciennes traditions qui leur donnaient une origine commune en les faisant descendre des Pélasges. On conçoit, d'après cela, qu'il doit être souvent difficile de distinguer l'étrusque de l'ancien grec, d'abord à cause des analogies de style et de sujets chez les deux peuples, ensuite par l'identité des lieux où les monuments ont été trouvés et qui furent habités tour à tour ou simultanément par les uns et les autres. Aussi n'appartient-il qu'à une critique fort exercée et appuyée d'une grande érudition de saisir les nuances les plus délicates dans ces divers ouvrages, et d'en établir la distinction. Toutefois on peut réunir quelques données assez certaines pour empêcher au moins que les produits les plus habituels de l'art étrusque ne soient confondus avec ceux des Egyptiens, et quelques indices qui permettent de les distinguer de ceux des Grecs.

Quant aux ouvrages égyptiens, malgré la ressemblance que peut donner une certaine raideur de forme qui leur était commune avec les Etrusques, il est facile de les reconnaître aux caractères hiéroglyphiques dont ils sont presque toujours accompagnés, ainsi qu'à la configuration et aux attributs de leurs personnages, les Etrusques n'ayant d'ailleurs jamais fait de figures en gaines ni à têtes d'animaux sur un corps humain. Cette observation n'exclut pas cependant d'autres rapports existant entre les produits de l'art primitif des Etrusques et des anciens Grecs, et ceux des Egyptiens, rapports si frappants qu'ils ne permettent pas de douter que ce dernier peuple n'ait plus ou moins contribué à la formation de l'art chez les deux autres. Les données historiques confirment d'ailleurs l'idée de cette transmission, tant par des colonies égyptiennes que par l'intermédiaire d'autres peuples tels que les Phéniciens, les Pélasges, etc. Les Etrusques faisaient aussi, comme les Egyptiens, des scarabées en terre cuite.

Les ailes sont un attribut donné à presque toutes les divinités étrusques, et les artistes en mettaient même aux chars et aux chevaux pour indiquer leur vitesse. On peut faire la même remarque sur certains ouvrages des anciens Grecs.

Les Etrusques ornaient de la foudre leurs principales divinités; mais, en général, les attributs de leurs dieux étaient ceux des Romains, qui leur en empruntèrent la plupart; ainsi, Vulcain tient un marteau et des tenailles, Hercule une massue, Mars un casque et une épée. Les Etrusques figurèrent aussi des animaux en terre cuite ou en métal, des chimères, des quadrupèdes ailés, et autres bizarreries fondées sans doute sur des croyances populaires ou religieuses; mais le style de ces ouvrages et l'ignorance des règles du bel art y sont les défauts auxquels on peut aisément les reconnaître.

Dans un grand nombre de leurs productions ils marquaient les figures des dieux et des héros par leurs noms, ce qui n'était guère pratiqué en Grèce dans les siècles florissans de l'art; quand les monuments portent une inscription, la forme des signes alphabétiques et leur marche de droite à gauche ne laissent aucun doute sur leur origine, et c'est aussi l'un des signes essentiels auxquels on distingue les vases étrusques proprement dits des vases grecs avec lesquels on les a

long-temps confondus. Nous ajouterons une seule observation relative aux draperies regardées par quelques antiquaires comme signe distinctif du style étrusque. Cette draperie est serrée, rangée en plis parallèles et tombant d'à-plomb comme on peut le voir par le dessin ci-après, qui représente Leucothoë, tenant Bacchus enfant sur ses genoux; et par le bas-relief du Capitole déjà cité. Ces deux monuments sont



(Bas-relief de Leucothoë.)

en terre cuite et de l'ancien style. Mais il serait d'autant plus abusif d'en conclure que toutes les statues ainsi drapées sont l'ouvrage des artistes d'Etrurie, qu'on trouve cette espèce de draperie sur plusieurs monuments reconnus pour grecs, et que c'est l'un des principaux caractères auxquels on reconnaît en particulier les ouvrages de l'ancienne école d'Égine. (Voyez art égyptique, page 255.)

Tel donne à pleines mains qui n'oblige personne;

La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.

P. CORNEILLE, *le Menteur*, act. I, sc. 1.

Effets de la gelée et de la pluie sur les forêts. — Dans le Haut Canada, on a rarement de la pluie pendant l'hiver, mais quand il en tombe, elle est toujours accompagnée d'une gelée très piquante. Rien ne surpasse alors la beauté des forêts. La pluie se gèle à mesure qu'elle tombe; et si elle continue à tomber avec abondance, les troncs des arbres, leurs branches et leurs rameaux, sont si complètement couverts de glace et garnis de glaçons, que la forêt semble transformée en un innombrable assemblage de chandeliers de cristal, qui réfléchissent dans leurs festons élégamment taillés, les rayons de la lumière avec toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Le soir, lorsque les rayons de la lune descendent sur la scène, et viennent l'éclairer de leur lumière argentée, il semble que les sommets des arbres soient revêtus d'or, et que les perles et les améthystes y soient semés avec profusion.

Voyage de Tabot.

LE ROCHER DE SHAKSPEARE.

(Voyez la vie de Shakspeare, 1833, p. 179.)

Au troisième acte du *Roi Lear*, le duc de Cornouailles, gendre du roi, fait attacher à une chaise le duc de Gloucester, et, pour se venger de ce qu'il a donné secours à son vieux souverain, il lui arrache les deux yeux. — Au quatrième acte, le malheureux Gloucester prend pour guide, sans le connaître, son fils Edgar qu'il a maudit.

GLOUCESTER, *aveugle*. Sais-tu le chemin de Douvres?...

EDGAR. Oui, maître.

GLOUCESTER. A Douvres est un rocher dont la tête élevée se penche et regarde les profondeurs d'un abîme effrayant: Conduis-moi au bord le plus escarpé de ce rocher, et je soulagerai ta misère, je te donnerai un riche présent que j'ai sur moi. Quand je serai à cet endroit, je n'aurai plus besoin de guide.

EDGAR. Donne-moi ton bras : le pauvre Tom te conduira au rocher.

GLOUCESTER. Quand arriverons-nous au sommet.

EDGAR. Vous commencez à le graver : ne vous en apercevez-vous pas à la fatigue?

GLOUCESTER. Il me semble que je suis toujours en plaine.

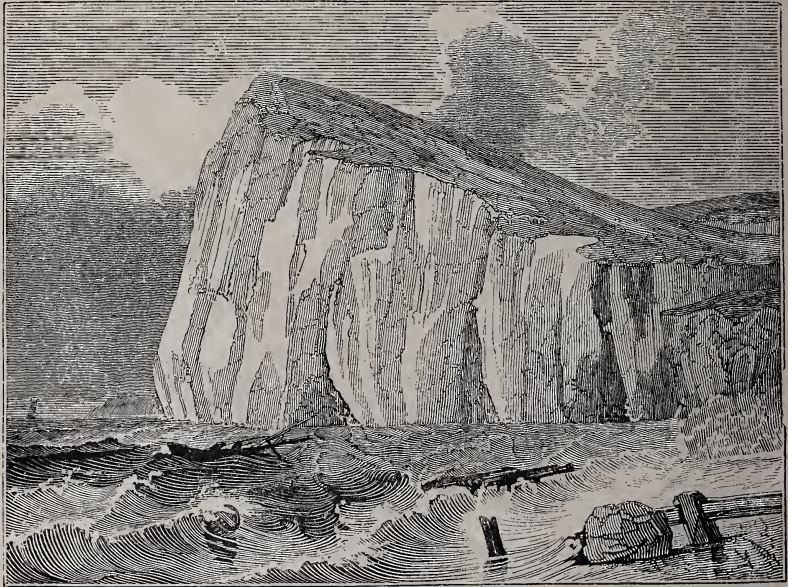
EDGAR. L'horrible sentier ! Paix ! N'entendez-vous pas le bruit de la mer?

GLOUCESTER. Non, sur ma parole !

EDGAR. Vraiment ! Il faut donc que la douleur de vos yeux ait affaibli vos autres sens.

GLOUCESTER. Cela est possible..... Mais il me semble que ta voix est changée. Tu parles mieux, tes expressions sont mieux choisies.

EDGAR. Vous vous trompez..... Approchez. Vous êtes arrivé. Ne bougez pas. Oh ! qu'il est effrayant de regarder



(Le rocher de Shakspeare à Douvres.)

en bas : comme la tête me tourne ! Les corneilles et les choucas, qui volent entre nous et la mer, paraissent à peine de la grosseur des cigales. Vers le milieu du rocher, un homme suspendu cueille du fenouil marin ; c'est un dangereux métier ! Il ne semble pas plus gros que sa tête. Les pêcheurs qui marchent sur la grève ont l'air de souris : ce gros bâtiment, qui est à l'ancre, ne paraît pas plus gros que sa éhalonpe, et sa chaloupe est comme une bouée, un point noir qu'on distingue à peine. Les murmures de cette longue chaîne de vagues, qui se brisent sur les cailloux du rivage, sont trop éloignés pour monter jusqu'à nous. — Je ne veux plus regarder. Le vertige s'emparerait de moi, ma vue se troublerait, et je sens que je me jetterais en bas la tête la première.

GLOUCESTER. Placez-moi à l'endroit où vous êtes.

Edgar a deviné l'intention de Gloucester, et il ne l'a pas conduit au bord du rocher : le vieillard, en croyant se précipiter dans la mer, ne tombe que de sa hauteur, sur un terrain plat. Il demeure étendu et évanoui quelques instans.

Bientôt Edgar reparait, le relève, et contrefaisant sa voix, s'étonne de ce qu'un homme tombé de si haut ne se soit pas tué : Gloucester, persuadé que Dieu ne veut pas qu'il meure, renonce à l'idée de se donner la mort.

Ce passage d'un épisode assez indifférent de l'admirable drame du *Roi Lear*, a fait donner au rocher de Douvres, décrit par Edgar, le nom de *Rocher de Shakspeare*. Cette imposante falaise est telle aujourd'hui qu'on la voit dans la gravure : depuis le siècle de Shakspeare, les vents ont dégradé et bouleversé sa cime, les flots ont dévoré sa base, mais aussi long-temps qu'il lui restera une pierre à opposer à la tempête, elle sera sacrée comme le souvenir du poète.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Successors de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

MUSEE DU LOUVRE.

JOSEF DE RIBERA, DIT *L'ESPAGNOLET*, PEINTRE ESPAGNOL.

(Grande galerie du Louvre. — L'Adoration des bergers. — Hauteur, 2 mètres 38 cent.; largeur, 1 mètre 79 cent.)

Les Italiens ont soutenu long-temps que cet artiste était né à Gallipoli, dans le royaume de Naples; mais, depuis, on a trouvé dans les registres baptisaires de *Xavita*, aujourd'hui *San Felippo*, royaume de Valence en Espagne, la preuve qu'il était né dans cette petite ville le 12 janvier 1588. Son père, gentilhomme espagnol, qui avait passé la plus grande partie de sa vie dans les armées, destinait son fils à la carrière militaire. Mais, auparavant, il était bien aise de développer son intelligence par des études littéraires: il l'envoya donc à l'université de Valence, où Ribera fit connais-

sance avec un élève de Ribalta, qui lui donna à copier les dessins qu'il faisait chez son maître. Peu après, notre jeune artiste entra dans l'atelier de ce peintre, et y fit en peu de temps de rapides progrès: ses parents se décidèrent à le laisser partir pour l'Italie.

Il suivit donc son frère aîné, qui allait prendre le commandement d'une compagnie de cavaliers espagnols, dans le royaume de Naples; mais, peu à près, les deux frères furent séparés par les événements de la guerre, en sorte que Ribera demeura sans ressource, dans un pays dont il ne

comprenait même pas encore bien la langue; mais il ne se découragea pas : il s'en alla comme il put jusqu'à Rome, où il vécut tant bien que mal, étudiant tout le jour, et dormant la nuit sur la terre dure, ou sous l'abri d'un portique. La finesse de ses dessins, et la recherche qu'il y mit aït, fixèrent l'attention du cardinal de Borgia, qui le recueillit dans son palais, et, le mettant sur le pied des officiers de sa maison, lui laissa tout son temps pour étudier comme il l'en eudrait. Lui qui était de cette nature mélancolique de jeune homme, qui sait passer une journée délicieuse, seul avec ses imaginations, s'en allait par la ville, insouciant, s'amusant de rien, dormant au soleil et regardant aller les passans. Mais un jour il songea combien sa nouvelle vie le faisait nul et inceptable. Alors il laissa la brillante livrée et les somptueux repas, pour reprendre les haillons qu'il avait quittés, et se remettre à vivre au jour le jour d'une poignée de figures ou d'un morceau de pain, que lui abandonnaient ses camarades, en échange de ses dessins.

Après avoir étudié quelque temps Raphaël et les Carraches, il fut si frappé de la peinture puissante des tableaux de Michel-Ange de Caravage, qu'il résolut de ne rien négliger pour obtenir d'être admis dans son atelier. Dans une école qui convenait si bien à son tempérament, il marcha vite, et fut bientôt peintre, car avant la mort de Caravage, survenue en 1609, Ribera, qui n'avait pas encore vingt-deux ans, s'était fait une manière aussi puissante et aussi énergique que celle de son maître.

C'est vers cette époque que commença la grande réputation du Corrège par toute l'Italie. Ribera vint à Parme pour voir les grands ouvrages de cet artiste. Transporté d'admiration à l'aspect de ces chefs-d'œuvre de snavité, il en copia un grand nombre et revint à Rome avec un style de peinture tout nouveau, qui ne ressemble ni au Corrège, ni au Caravage, mais que l'on sent formé par la méditation de ces deux maîtres.

Malgré la supériorité incontestable de son mérite, Ribera pouvait à peine vivre de son travail : les marchands lui conseillaient de se remettre à la manière du Caravage qui était goûtée de tout le monde, et qui lui rapporterait beaucoup d'argent. Enfin, las de toutes ces tracasseries, il partit pour Naples, sans autre recommandation que son talent. Après avoir été quelque temps en proie à la plus affreuse misère, il eut à faire quelques portraits, entre autres celui d'un riche marchand, qui fut frappé de la vérité et de la puissance de cette peinture. Cet homme se lia avec lui, et lui donna en mariage sa fille unique, qui passait pour la plus belle femme du pays.

La fortune de Ribera était faite, sa réputation le fut bientôt. Un jour qu'il avait mis secher au soleil un martyr de saint Barthelemi, la foule s'arrêta si nombreuse devant ce tableau, que le vice-roi qui l'apercevait des fenêtres de son palais, voulut en savoir le motif : il se fit apporter le tableau et voulut en connaître l'auteur : quand il sut que Ribera était Espagnol, il le nomma son premier peintre, avec une pension considérable. On lui commanda des tableaux pour les églises de Naples, pour les couvens, pour les palais, pour le roi d'Espagne; et tous les jours, la puissance, la vérité et la précision de ses ouvrages, lui en faisaient demander de nouveaux. Le succès de sa fameuse descente de Croix des Chartreux, et de sa Madona Bianca passe toute croyance.

Ribera devint fort riche, il avait une maison montée sur le plus haut pied, sa femme ne sortait jamais qu'en carrosse, avec des écuyers à cheval à ses deux portières. Il donnait de brillantes soirées, où se trouvaient les plus grands seigneurs de la cour, et souvent le vice-roi lui-même. On y dansait, on y faisait de la musique, et parfois, pendant ce temps-là, Ribera faisait des croquis d'après les personnes présentes, ou cherchait la composition de ce qu'il peindrait le len-

demain. Son application au travail était telle, qu'il lui arrivait quelquefois de passer la journée sans boire ni manger; comme cette distraction dérangeait sa santé, il fut obligé d'avoir toujours auprès de lui un homme qui lui disait de temps en temps : *« Seigneur Ribera, vous travaillez depuis » tant d'heures. »*

On raconte qu'un jour, deux officiers qui s'occupaient d'alchimie, étant venus lui proposer d'être de moitié dans leurs bénéfices s'il voulait leur avancer la somme nécessaire pour faire de l'or, il répondit qu'il savait en faire; comme ils avaient l'air d'en douter, il ajouta que s'ils voulaient venir le lendemain matin il leur montrerait son secret. Quand ils vinrent à l'heure indiquée, les faiseurs d'or le trouvèrent à peindre. Il les pria de l'excuser et d'attendre un instant. Les heures se passaient et nos hommes commençaient à s'impatienter, quand Ribera remit la peinture qu'il avait faite à son domestique, en lui disant de la porter chez tel marchand et de lui en rapporter quatre cents ducats. A son retour, il défait les rouleaux sur la table en disant aux visiteurs : *« Messieurs, vous m'avez vu faire; voilà, si je n'y connais, de bon or d'Espagne, plus que l'alchimie n'en saurait faire dans le même temps. »*

Ribera avait deux filles d'une parfaite beauté qu'il peignait souvent dans ses tableaux; elles furent recherchées par les plus brillans cavaliers; l'aînée fut mariée à un gentilhomme qui était secrétaire d'Etat et qui devint premier ministre du gouvernement espagnol à Naples; l'autre eut une destinée tout différente. Ribera avait obtenu de l'Infant Don Juan d'Autriche qu'il assisterait à ses soirées. Celui-ci fut tellement frappé de la beauté de la jeune fille, qu'il fit en sorte d'être admis dans l'intimité de la famille; il commanda plusieurs fois son portrait au peintre et le lui fit graver, et pour récompense il lui enleva sa fille.

Quand Ribera sut la trahison, il résolut d'en tirer une vengeance sanglante. Il prit tout l'argent qu'il put se procurer, et, suivi d'un domestique sûr, il se mit à la poursuite du puissant ravisseur. Depuis ce jour on ne sut pas ce qu'il était devenu, on n'a jamais eu de nouvelles ni du maître ni du serviteur....

Cet homme nerveux et irritable eut un talent d'une finesse, d'une précision et d'une vigueur vraiment incroyables. Dans sa peinture tout est d'une vérité de couleur et d'effet que nul peintre n'a surpassée; rien n'égale la suavité de ses chairs, et personne n'a su peindre mieux que lui les vieillards; il rend les rides, les saillies des os, le grisonnement des cheveux avec une finesse et une recherche qui n'ont cependant rien à la largeur de sa peinture; il traitait de préférence les sujets terribles et mélancoliques. Il a fait des eaux fortes où l'on retrouve toute la science de sa peinture, elles sont très recherchées, et les belles épreuves se vendent fort cher.

L'Adoration des bergers est le seul tableau de Ribera que possède le Musée du Louvre.

MONUMENS FUNÉRAIRES DES ANCIENS.

(Suite. — Voyez p. 197 et 311.)

Chez les Grecs, les plus anciens tombeaux étaient de simples *tumuli* ou monticules factices, tels que ceux qu'on voit encore aux environs de Troie et qu'on trouve décrits dans Homère. Des bosquets d'arbres verts entouraient ces tertres sur lesquels plus tard on éleva des tronçons de colonnes ou cippes, portant l'épitaque gravée du défunt et quelquefois les insignes de sa profession. Tel était le tombeau d'Archimède sur lequel on avait tracé un compas et un cercle, emblèmes des sciences mathématiques dans lesquelles il s'était rendu célèbre.

Les tombeaux qu'on élevait aux frais de l'Etat aux citoyens illustres étaient les plus remarquables, tant par les propor-

tious que par les sculptures dont on les décorait ; mais ceux des simples particuliers étaient ordinairement ornés d'une seule pierre, figurant un *tronçon de colonne* ou en forme d'autel.



Le tombeau ou cippe en forme d'autel que nous donnons ici après est tiré du musée des antiques du Louvre, et fournit un de plus jolis modèles de goût et d'exécution que l'art antique offre en ce genre.

On remarque parmi les riches sculptures de ce monument, des masques de Jupiter Ammon reconnaissable à ses cornes de bélier, et celui de Méduse entre deux cygnes dont les ailes sont en partie engagées dans la chevelure de la Gorgone. On admire le beau style et le travail des aigles qui tiennent des lapins dans leurs serres et la légèreté des guirlandes appliquées au cippe. Dans le bas de chaque côté sont des masques de profil accompagnés de divers attributs champêtres, tels que le *Rython*, vase à boire en forme de corne, un *tympanum*, ou tambour de basque et le *lituus*, bâton angulaire. Entre ces deux masques est une gracieuse composition représentant une Néréide et trois génies enfans qui traversent les flots sur un cheval marin, et se jouent en voguant vers les *îles fortunées*. Ce sujet fait allusion au passage de cette vie dans l'autre. Le cheval marin a des nageoires à la tête. Les petits côtés du cippe offrent des têtes de béliers, des sphinx et des oiseaux qui mangent des serpens. Ces diverses allégories se reproduisent souvent



sur les monuments de ce genre. Le cartel qui devait renfermer l'inscription sépulcrale est resté vide ; cette particularité dont les cippes funéraires offrent de fréquents exemples,

s'explique par l'usage où l'on était, comme aujourd'hui, lorsqu'on n'en voulait pas faire la commande, d'acheter ces ouvrages tout faits et sur lesquels il ne restait plus qu'à graver l'inscription.

Les Romains désignaient par le mot *sépulchre*, le tombeau ordinaire où l'on avait déposé le corps entier du défunt ou ses cendres, s'il avait été brûlé. Les tombeaux plus magnifiques étaient appelés *monumens*, *mausolées*, et ils offraient une assez grande diversité ; quelques uns étaient des tours à plusieurs étages, comme celui de saint Remy en Provence ; mais le mausolé le plus remarquable de tous était celui de l'empereur Adrien, élevé à Rome, et connu aujourd'hui sous le nom de Château-Saint-Ange. On cite également la pyramide de Cestrus, construite en marbre de Paros, et qui contenait une chambre ornée de belles peintures.

Les tombeaux les plus ordinaires chez les Romains étaient, comme ceux des Grecs, des cippes en pierre plus ou moins considérables, plus ou moins ornés, de forme ordinairement quadrangulaire et portant sur la face principale l'inscription latine qui rappelait les noms, titres et filiations du défunt ; on y lit aussi quelquefois son âge, en années, mois et jours. Les inscriptions funéraires commencent ordinairement par les lettres D. M. *Dis Manibus*, c'est-à-dire aux mânes du défunt, dont les noms suivaient ces deux lettres.

On appelait *cénotaphes*, les monumens élevés à la mémoire des morts, sans que leurs corps y fussent inhumés. On y célébrait les mêmes cérémonies funéraires que si le corps eût été présent, et leurs formes étaient absolument les mêmes et aussi variées que celles des tombeaux véritables ; ils portaient les mêmes ornemens que les sarcophages, urnes, cippes, etc. L'inscription gravée sur la partie antérieure du monument indiquait d'ordinaire sa destination.

Les personnes d'une classe aisée avaient quelquefois dans leur palais ou dans un local préparé à cet effet, des voûtes sépulcrales, ou l'on renfermait dans différentes urnes les cendres de leurs ancêtres, des chefs de famille, enfans, proches, affranchis ; c'étaient les tombeaux de famille. Les murs intérieurs étaient percés de niches cintrées, et dans chacune on plaçait et scellait une ou plusieurs urnes cinéraires rangées par étages, et sur lesquelles on inscrivait les noms et qualités des défunts. Les Romains appelaient ce lieu *Columbarium*, *colombaire*, à cause de la similitude de ces niches avec les trous où les pigeons font leurs nids. (Voyez 4855, page 104.)

Souvent les Romains faisaient sculpter sur les tombeaux les portraits du défunt, soit seul, soit avec sa femme ou ses enfans. — Plusieurs monumens de ce genre qu'on a trouvés seulement ébauchés et en assez grand nombre dans un même lieu, prouvent qu'on en faisait d'avance comme les cippes ordinaires, les têtes étant seulement ébauchées, de manière à ce qu'on n'eût plus qu'à la terminer à la ressemblance du mort, et y ajouter l'inscription.

LE CASOAR.

Pendant près de vingt ans le jardin du Muséum d'histoire naturelle a renfermé deux animaux qui attirait l'attention générale par la singularité de leur structure. De la taille d'un petit mouton, couverts d'une toison qui rappelait celle de lours plutôt que la robe d'un oiseau, portant aux membres antérieurs, au lieu de longues plumes, des piquans semblables à ceux du porc-épic, ils n'avaient extérieurement de l'oiseau que la tête et les pieds ; ces animaux étaient des casoars rapportés, en 1804, par Péron, de la Nouvelle-Hollande.

D'autres casoars avaient été vus long-temps auparavant en France ; mais ceux-là provenaient de l'Inde, et appartenaient à une espèce un peu différente. La ménagerie de

Versailles reçut, en 1671, deux individus appartenant à cette dernière espèce, et qui y vécutent environ quatre ans. Ceux-là même n'étaient pas les premiers qu'on eût vus en Europe, et, dès l'année 1597, les Hollandais en avaient amené un qui leur avait été donné comme une chose rare par un prince de l'île de Java.

Le casoar de l'Inde, figuré assez exactement dans la vignette, présente une apparence encore plus étrange que le casoar australien, en raison des caroncules qui recouvrent une partie de son cou et du casque dont sa tête est surmontée.

Ce casque, qui s'élève de la base du bec et s'étend jusqu'au milieu du sommet de la tête ou même un peu au-delà, est formé par un renflement des os du crâne, et recouvert d'une enveloppe dure à couches concentriques, très analogues pour la substance à la corne de bœuf. Les premiers naturalistes qui ont parlé du casoar ont prétendu que ce

corne tombait tous les ans comme le bois des cerfs, mais les observations qu'on a faites en Europe sur ces oiseaux ne confirment pas cette assertion.

Le bec du casoar est fort, comprimé latéralement, et largement fendu; il est moussé par le bout, et les narines viennent s'ouvrir très près de son extrémité. L'œil offre quelque chose de fort étrange, c'est l'extrême petitesse de la prunelle qui n'a que trois lignes de large environ quand le globe de l'œil entier a un pouce et demi de diamètre. Ce trait, joint à la grande ouverture de la bouche, contribue à donner au casoar une physionomie singulière, un air hagard et presque farouche. L'ouverture de l'oreille est très apparente, et n'est protégée ni par un bouquet de plumes, ni par une touffe de poils. Toute la tête de l'oiseau, au reste, est nue, ainsi que la moitié supérieure de son cou. La peau qui recouvre ces parties est rugueuse, mais peinte de couleurs les plus brillantes, bleu azuré en avant, violet sur les



(Casuars de l'Inde.)

côtés et rouge de feu en arrière. En bas et en avant, cette peau se prolonge en caroncules charnues de la nature de celles du dindon.

Le casoar a les ailes encore plus petites que l'autruche et tout aussi inutiles pour le vol; elles sont armées de quelques piquans comparables à des tuyaux de plumes, et qui contiennent dans leur cavité une espèce de moelle semblable à celle des plumes naissantes des autres oiseaux. Celui du milieu, qui est le plus long de tous, a environ un pied de longueur et trois lignes à peu près de diamètre.

Le casoar n'a qu'une seule espèce de plumes sur tout le corps, même aux ailes et au cou. La plupart de ces plumes sont doubles, chaque tuyau donnant ordinairement naissance à deux tiges plus ou moins longues et souvent inégales entre elles. Les tiges sont plates, noires et luisantes, divisées en dessous par nœuds, de chacun desquels sort une barbe ou un filet. Dans toute la moitié supérieure de la plume ces barbes sont courtes, souples, branchues et comme

dévêtées; dans la partie inférieure elles sont plus longues plus dures et de couleur noire; et comme ces dernières sont les seules qui paraissent au dehors, le casoar, vu à quelque distance, semble être un animal velu et du même poil qu'un ours.

Les plumes les plus longues se trouvent autour du cou, elles ont jusqu'à 14 pouces, et retombent sur la partie postérieure du corps, elles tiennent lieu de la queue qui manque absolument.

Les cuisses et les jambes sont revêtues de plumes jusqu'au-dessus du genou; les pieds, très gros, ont trois doigts, qui tous les trois sont dirigés en avant. Il paraît que l'oiseau se sert de ses pieds pour sa défense; mais les uns disent qu'il frappe en avant comme le coq frappe de ses ergots; les autres prétendent qu'il donne des coups de pied en arrière et en fuyant; d'autres, enfin, soutiennent qu'il va au-devant de l'ennemi en s'approchant de lui obliquement, et qu'arrivé à portée, il se retourne pour détacher sa ruade.

Le casoar est le plus grand de tous les oiseaux après l'aigle, dont il diffère du reste par son organisation intérieure aussi bien que par l'extérieur. Il est au moins aussi rapide à la course, et ne se laisse pas atteindre même par le meilleur lévrier.

Sa nourriture se compose de fruits, de racines succulentes, d'œufs d'oiseaux, mais il ne mange pas de graine.

La femelle pond plusieurs œufs d'un gris verdâtre et parsemés de petits grains saillans d'un verd foncé, et un peu moins gros, mais plus allongés que ceux de l'aigle.

Le casoar à casque ne couve point ses œufs, la chaleur du soleil dans les lieux qu'il habite suffisant pour faire éclore les petits; mais il paraît que le casoar de la Nouvelle-Hollande a des habitudes différentes. On sait que l'aigle, dans les régions tropicales, se contente d'exposer ses œufs à l'action du soleil et qu'elle les couve dans les pays plus tempérés. Du reste, en quelque lieu qu'on l'ait observée, on n'a jamais été fondé à la représenter comme une mauvaise mère, car partout elle défend son nid avec courage.

PONTS SUSPENDUS.

(Voyez 1833, pages 96 et 311.)

Le premier pont suspendu a été construit aux Etats-Unis

d'Amérique, en 1796; ce fut en 1814 seulement que les Anglais songèrent à mettre à profit ce moyen économique de faire communiquer entre elles les deux rives opposées d'un fleuve. Depuis cette époque, les différens peuples de l'Europe ont multiplié chez eux les ponts suspendus. En France, le nombre de ces constructions commence à être grand; Paris à lui seul en compte déjà quatre.

Les figures qui accompagnent notre texte, et celles que nous avons données précédemment, montrent assez les diverses formes que l'on peut donner à un pont suspendu. Les piles intermédiaires, dont le nombre est susceptible d'être réduit à une seule, comme on le voit au pont suspendu de l'île Barbe, à Lyon; ces piles, disons-nous, sont les supports sur lesquels passe le câble en fil de fer ou la chaîne destinés à soutenir le plancher du pont, que l'on appelle encore, en terme d'art, le *tablier*: pour cela, des barres de fer, ou des liens en fil de fer, sont fixés aux diverses parties du plancher, et montent verticalement vers le câble principal, ou la chaîne, et y sont fortement attachés. Enfin, le câble, ou la chaîne, sont arrêtés aux deux extrémités du pont, dans deux puissantes masses de maçonneries, qui portent le nom de *culées*.

Lorsqu'un pont suspendu est soutenu par plusieurs piles, la partie de la chaîne comprise entre deux piles voisines décrit une courbe géométrique, que l'on appelle une *para-*



(Pont suspendu en chaînes de l'île Barbe, près Lyon, construit par M. Favier.)

bole. Quand le pont n'a qu'une seule pile, la chaîne décrit de chaque côté une *demi-parabole*.

En comparant les ponts suspendus aux ponts en pierres ordinaires, l'avantage restera à ces derniers sous le rapport de la solidité et de la durée; mais si l'on entre dans le détail des dépenses et du temps qu'exigent séparément chacune de ces constructions; si l'on estime la facilité que l'ouverture des arches d'un pont donne à la navigation d'un fleuve, les ponts suspendus seront préférés aux autres dans la plupart des circonstances.

Dans les premiers temps qui suivirent l'emploi de la vapeur, comme force motrice, de nombreuses explosions de chaudières firent appeler les hommes de l'art à donner toute leur attention au perfectionnement de ces machines puissantes dans leurs résultats quand elles sont maîtrisées, mais terribles quand on ne sait pas les guider. De savantes études, récemment encore dirigées sur ce point, ont rendu extrêmement rares les malheurs qui se répétaient si fréquemment à l'origine des machines à vapeur. — On peut dire qu'il en est de même des ponts suspendus. Plusieurs d'entre eux, sur le point d'être livrés au public, ont pendant qu'on y circulait, se sont rompus, et ont encombré de leurs débris les

rivières qu'ils devaient servir à franchir. Comme tout ce qui commence, les ponts suspendus ont été d'abord très imparfaits; l'art de leur construction n'a point encore atteint sa dernière limite, quoiqu'il ait déjà fait de grands progrès. On se doute bien que c'est le mode de suspension qui en forme le point capital, et nous allons en dire quelques mots.

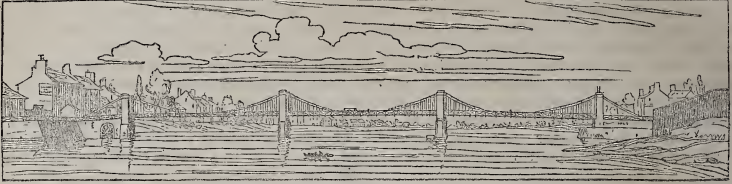
Le fer, comme métal le plus tenace et à meilleur marché, sert à former la chaîne principale ainsi que les liens qui soutiennent le tablier du pont. Mais ici s'élève la question encore en litige aujourd'hui. La chaîne principale sera-t-elle formée de chaînons à grosses dimensions, ou bien sera-t-elle un gros câble, formé d'une multitude de fils de fer? Les liens qui supportent le tablier seront-ils de simples barres de fer, ou des câbles formés encore de fils de fer?

Ces deux modes de suspensions ont leurs inconvéniens et leurs avantages. Mais le second, celui où l'on emploie des câbles en fil de fer, paraît être celui qui réunit le plus de partisans. — Le fer forgé, tel qu'il est nécessaire de l'employer pour les chaînons et les barres verticales, est sujet à des variations qui trompent souvent les meilleurs calculs. La température et la manière dont l'ouvrier le travaille, influent beaucoup sur sa ténacité: ainsi le fer forgé, que l'on

trouve d'excellente qualité à la température ordinaire de l'éché, ne peut, sans se briser, soutenir des chocs pendant les gelées; le fer le plus nerveux, étant placé dans le sens de la longueur de l'enclume, perd tout son nerf par dix ou quinze coups de marteau qu'il reçoit à froid; il le perd également s'il est chauffé seulement jusqu'au premier degré de la chaleur lumineuse; il devient alors très aigre et très fragile. Il résulte de ces faits que les ouvriers, même les plus habiles,

ne peuvent répondre de la solidité des pièces qu'ils ont préparées

Pour concevoir la différence qui existe entre le mode de suspension par chaînes, et le mode de suspension par câbles en fils de fer, il faut se rappeler que ces câbles sont formés par une réunion de fils de fer, non tordus ensemble, mais juxtaposés parallèlement, afin qu'ils supportent tous également, autant que possible, la charge du tablier du pont *



(Pont suspendu en chaînes de Dercy, par MM. Bayard et Verghès.)

Le point difficile à obtenir est précisément la répartition égale de la charge entre tous les fils de fer, et c'est là une des objections contre leur emploi; l'affaiblissement de leur ténacité par la rouille en est une autre. Au moyen d'un vernis que l'on renouvelle souvent, on croit pouvoir se mettre assez aisément à l'abri de la rouille, de manière à la redouter peu. — Au reste, nous le répéons encore, les constructeurs sont tellement partagés sur l'emploi soit du fil de fer soit des chaînes, que les uns ou les autres donnent une préférence à peu près exclusive au mode de suspension qu'ils adoptent.

Un pont suspendu n'est jamais livré à la circulation, sans avoir été préalablement soumis à une épreuve dans laquelle il supporte une charge qui dépasse de beaucoup celle qu'il supporterait s'il était couvert d'hommes se couloyant les uns les autres. Cette épreuve dépasse de beaucoup aussi la pression que pourrait produire sur le tablier du pont un ouragan capable de renverser les arbres. En effet, l'on exige qu'un pont suspendu puisse supporter, pendant 24 heures, la charge de 200 kilogrammes par mètre superficiel; or, des hommes se couloyant n'y produiraient, terme moyen, qu'une charge de 70 kilogrammes, et l'ouragan le plus terrible, que celle de 68 kilogrammes par mètre superficiel.

Il est bon d'ajouter ici que, pour ne pas ébranler les manœuvres fraîches, on permet provisoirement, pour six mois, le passage sur le pont, après qu'il a subi une demi-épreuve, dans laquelle le tablier n'est chargé que de 400 kilogrammes par mètre superficiel; mais pendant ces six mois, à l'expiration desquels l'épreuve entière doit être faite, le concessionnaire est tenu de se soumettre à tous les règlements de police ordonnés par l'administration, dans l'intérêt de la sûreté publique.

Ce n'est pas seulement contre la charge supportée par le pont suspendu pendant que des hommes en grand nombre ou des charrettes, ou des troupeaux, le traversent, qu'il doit pouvoir résister; il faut encore que les chaînes, ou les câbles soient assez forts pour lutter contre les mouvemens cadencés qu'impriment au tablier les fardeaux qui le traversent. On dit que la texture même des câbles en fil de fer s'oppose à toute vibration intime, capable de produire leur rupture; mais qu'il n'en est pas de même du fer en barre, surtout pendant les grands froids. Des mouvemens ondulatoires, violemment imprimés au tablier, peuvent se communiquer aux chaînes, et les rompre; telle a été, par exemple, la cause de la chute du pont suspendu de Broughton, près Manchester, en Angleterre. Voici à peu près dans quels termes cette chute est racontée: « Le 12 avril 1831, le pont suspendu construit depuis peu d'années sur la rivière d'Irwell, à Broughton, s'est écroulé au moment du passage

d'un détachement de soixante hommes d'artillerie... Lorsque le détachement s'avança sur le pont, les hommes marchaient au pas sur quatre de front; ce mouvement régulier et cadencé ne tarda pas à imprimer au pont un balancement correspondant, et comme ces vibrations amusaient les soldats, ils se firent un jeu d'en suivre les mouvemens, et l'un d'eux se mit même à siffler un air pour rendre leur marche plus régulière. Mais à mesure qu'un plus grand nombre d'hommes s'avancèrent, les vibrations allèrent en croissant, et enfin au moment où la tête de la colonne allait atteindre la rive opposée, un bruit très fort, ressemblant à une décharge régulière d'armes à feu, se fit entendre: en cet instant, un des piliers en fer, supportant les chaînes, tomba sur le pont, entraînant avec lui une grosse pierre du piédestal auquel il était fixé. L'un des coins du tablier, se trouvant ainsi abandonné à lui-même, s'affaissa immédiatement, et plongea dans la rivière.

» Plus de quarante soldats furent, ou précipités dans la rivière, ou jetés avec une grande violence contre les garde-fous, et une vingtaine reçurent des blessures plus ou moins graves. »

* Chaque fil de fer, de 1 jusqu'à 4 et 5 millimètres de diamètre, porte moyennement, 60 kilogrammes sans se briser.

Moralité représentée à Limoges en 1556. — Jeanne, fille unique d'Henri, duc d'Albret, prince de Béarn, etc., avait hérité, au décès de son père, entre autres possessions, du vicomté de Limoges, lequel, plus tard, fit partie des immenses domaines dont Henri de Bourbon son fils enrichit la couronne de France, par son avènement au trône sous le nom de Henri IV.

En 1556, Jeanne d'Albret et Antoine de Bourbon, roi de Navarre, son époux, firent dans la ville de Limoges une entrée solennelle, relatée par trois manuscrits in-folio conservés en la mairie de Limoges.

On avait élevé un théâtre devant la porte Maigne, qui renfermait le beffroi de la ville et a été détruite en 1707. On y représenta une espèce de pastorale dialoguée, ou *moralité*, en vers.

Les personnages de cette moralité sont trois bergers, Limoges et sa fille.

Les bergers vantent d'abord les avantages de la vie champêtre, l'antiquité de Limoges, et son bonheur de recevoir enfin son seigneur, de la race si notable de saint Loys; à quoi le tiers (troisième) berger répond :

« Tu racontes une belle aventure

Pour ce pays, qu'un prince de tel nom,
 Ung second Mars, qu'à tel bruit et renom,
 Vient visiter l'ancien homme Limoges!
 Allons le doux trouver dedans ses loges,
 Pour l'advertir du fait tant soucité.

« Lors ils s'adressent vers Limoges, qui tenoit contenance
 de prendre repos, » et le premier berger le réveille en lui
 annonçant la venue du roi, son seigneur et son viconte.

« Limoges, personnage gris et aagé, habillé à l'ancienne
 mode, » remercie Dieu de ce bonheur, puis fait un com-
 pliment au roi. « Et alors, disent les auteurs des manu-
 scrits, monstra de sa main un grand cœur rouge, cou-
 vrant une pomme dans laquelle estoit ung enfant de l'age
 de dix ans, acônstré en fille et déesse, ayant sa chevelure
 blonde crespelée et esparse sur les épaules... Ledict cœur
 fut mipati et ouvert; et la pomme estant en dedans
 escartellée, dans iceluy s'aparut ladictte fille, tenant en
 sa main une clé d'argent (la clef de la ville)... Et subit-
 tement fut ladictte fille transportée (par une machine) au-
 devant de la personne dudict seigneur.

« Ce prince prit la clé et la garda jusqu'en son logis, le-
 quel fut espris d'un souverain plaisir, tant d'avoir entendu
 paisiblement le contenu en ladictte moralité, aussi de la
 bonne grâce dudict enfant, qui très bien avec grand con-
 tentement joua son personnage. »

Vers du poète LA MOXNOYE sur les soldats invalides.

Moins vous êtes entiers et plus on vous admire,
 Semblables à ces troncs, jadis si révéris,
 Que la foudre en tombant avait rendus sacrés.

LE TAMARIN.

Le tamarin est un arbre originaire des régions tropicales, mais que l'on devrait essayer de naturaliser dans nos pays tempérés, ne fût-ce que pour servir à l'ornement des parcs et des jardins publics. Sa taille égale celle de nos plus grands châtaigniers, et son feuillage semblable à celui de l'acacia, mais plus élégant encore, est d'une telle épaisseur, que rien n'égale la fraîcheur de l'ombre qu'il répand autour de lui. Dans les pays chauds le voyageur le cherche au loin des yeux pour y faire la halte du milieu du jour, car non seulement il y trouve un abri contre l'ardeur du soleil, mais il a dans le fruit une sorte de conserve avec laquelle il peut préparer en quelques instans une boisson aussi agréable que salutaire. Cette même pulpe au besoin lui fournit un médicament tout préparé et le plus efficace peut-être contre les indispositions qui résultent souvent des fatigues de la route.



(Fruit du tamarin.)

Le tamarin appartient à la famille des légumineuses, famille des plus importantes pour l'homme et qui fournit à une foule de besoins divers. Pour donner une idée de l'utilité des végétaux dont cette famille se compose, il nous suffira

d'en citer quelques uns dont les usages sont bien connus. Elle offre, par exemple, en graines propres à nous servir de nourriture, les *haricots*, les *feves*, les *pois*, les *lentilles*, etc.; en fourrages pour les bestiaux, les *trèfles*, les *sainfoins*, les *luzernes*; en bois propres à la teinture, les *brésillets* des Indes, de Fernambouc et de Caupèche, qui donnent une couleur violette; en féculs colorantes, les *indigos* des Indes et de l'Amérique, qui donnent le bleu le plus solide; en plantes curieuses et remarquables par le mouvement instantané de leurs feuilles, la *sensitive* et le *sainfoin oscillant*; enfin, en substances médicinales, le suc de *réglisse*, les folioles de *séné*, la *gomme adragant*, la pulpe de la *casse* et celle du *tamarin*.

La pulpe du tamarin, qui forme un article assez important dans le commerce de la droguerie, nous vient en partie des Grandes-Indes et en partie de l'Amérique tropicale. L'arbre cependant paraît n'être pas originaire du nouveau continent, du moins les premiers écrivains qui nous ont fait connaître ce pays ne le comptent pas au nombre des végétaux que les Espagnols y trouvèrent à leur arrivée. Ovidio, par exemple, n'en parle pas, quoiqu'il ait soin de faire remarquer qu'on trouve à Saint-Domingue et sur le continent voisin un arbre à casse un peu différent de celui qui croît aux Indes orientales. Gomara, Garcilasso et Lact gardent le même silence. Aujourd'hui encore, le tamarin ne se trouve en Amérique que dans les cantons qui sont ou qui ont été habités par les descendants des Européens; on ne le rencontre point dans l'intérieur des forêts, du moins je ne l'y ai jamais vu. Tout porte donc à croire qu'il a été introduit dans ce pays vers la fin du XVI^e siècle par les Portugais ou par les Espagnols, comme l'avaient été quelques années plus tôt diverses espèces d'orangers et de manguiers, la canne à sucre et le bananier-figue.

La canne et la banane avaient été d'abord naturalisées aux Canaries, et c'est de là qu'elles furent transportées au nouveau continent; peut-être le tamarin fit-il également une halte en chemin, et il y a même quelques motifs pour croire qu'il était arrivé dans le midi de l'Espagne avant que Colomb en partît pour son premier voyage. Lorsque l'ourenfort visita Grenade vers la fin du XVII^e siècle, il vit dans les jardins de l'Alhambra plusieurs tamarins, dont quelques uns étaient si vieux, qu'on les pouvait faire remonter jusqu'au temps des Maures.

Le premier écrivain qui ait donné une description satisfaisante du tamarin est un médecin portugais, Garcia de la Huerta, dont on a des dialogues sur les drogues de l'Inde, imprimés à Goa en 1565. Il nous apprend que le mot de tamarin (*tamarindo*) est d'origine arabe, et formé de deux mots, *tamar hendi*, qui signifient palmier de l'Inde. Ce n'est pas, dit-il, que cet arbre ait aucune ressemblance avec le palmier, mais c'est que d'abord les Arabes n'en connurent que la pulpe, qu'ils assimilaient à certaines conserves faites réellement avec le fruit du dattier.

« Le tamarin, dit Garcia, est un très bel arbre, comparable pour la taille à nos noyers et à nos châtaigniers. Son tronc est d'un bois ferme, qui n'est ni spongieux ni fongueux, comme le sont souvent ceux des arbres de ce pays. Les branches sont nombreuses, garnies de feuilles serrées, et composées chacune d'un grand nombre de folioles, qui sont disposées symétriquement des deux côtés d'une tige commune. Le fruit est une gousse un peu arquée et qui rappelle la figure d'un doigt à demi fléchi. L'écorce en est d'abord verte, mais par l'effet de la maturité elle se dessèche, prend une couleur gri-âtre, et alors elle s'enlève aisément. A l'intérieur sont des graines semblables, pour la grandeur, à celles du lupin comestible, aplaties, lisses, d'un brun rougeâtre et d'une forme qui n'est pas parfaitement ronde. Ces graines se jettent et l'on ne fait usage que de la pulpe au milieu de laquelle elles sont plongées, pulpe qui est mollasse, visqueuse et comme gluante. Ce qui est très digne de remarque, c'est

que, lorsque le fruit est encore attaché à la branche, on voit aux approches de la nuit les feuilles voisines s'abaisser sur lui et le couvrir comme pour le préserver du froid jusqu'au moment où reparaitra le soleil.

» Le fruit encore vert est très acide, mais cette acidité a quelque chose de suave. La pulpe, bien inondée et mêlée avec quantité suffisante de sucre, sert à faire un sirop que j'emploie de préférence au sirop de vinaigre, et dans les



(Le Tamarin.)

mêmes occasions : cette pulpe est un purgatif très sûr et très doux, et que les naturels emploient fréquemment, en l'associant avec l'huile de pignon d'Inde. Les médecins du pays ordonnent dans le cas d'érysipèle un cataplasme fait avec les feuilles de tamarin broyées.

» Nous autres Européens établis dans l'Inde, le principal usage que nous faisons des fruits du tamarin est de les employer pour relever le goût des alimens à défaut de vinaigre, et nous trouvons qu'ils le remplacent fort bien. On en confit dans le sel pour les empêcher de se moisir, et dans cet état on les envoie en grande quantité dans l'Arabie, la Perse, l'Asie-Mineure et le Portugal. Lorsqu'ils ne doivent pas voyager ils se conservent fort bien dans leur écorce, et je ne fais subir aucune préparation à ceux que je garde pour mon usage.»

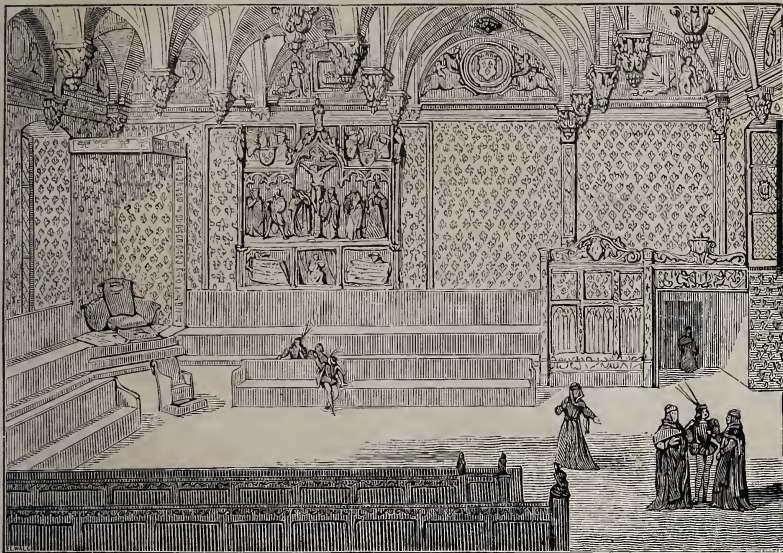
Plus d'un demi-siècle après la publication des dialogues de Garcia, parurent d'autres dialogues sur la matière médicale de l'Inde, et dans lesquels le tamarin ne fut pas non plus oublié. L'auteur était un médecin de Rotterdam, nommé Bontius. A cette époque ses compatriotes avaient déjà en partie expulsé les Portugais de leurs possessions d'outre-mer,

et il eut pour étudier les productions de l'Orient autant de facilités au moins qu'en avait eues son prédécesseur. Ce qu'il dit sur le tamarin ne contient cependant rien de bien nouveau, si ce n'est la recette d'une liqueur fermentée que les Hollandais avaient appris à faire à l'exemple des habitans de Java et qu'ils buvaient à défaut de bière. Il y entrait trente cruchons d'eau de rivière, deux livres de sucre brun de Java, deux onces de pulpe de tamarin et deux citrons coupés par tranches; le tout était mis dans un baril bien cerclé, bouché, et tenu vingt-quatre heures à l'ombre. Au bout de ce temps on avait une boisson qui, suivant Bontius, était au moins aussi agréable au goût que la meilleure bière de mars, et infiniment plus saine dans un pays aussi chaud que celui-là.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Successeurs de LACHÉVARDIERRE, rue du Colombier, n° 30.

GRAND' CHAMBRE ou CHAMBRE DORÉE



(Ancien palais de justice de Paris. — La Chambre dorée.)

C'est sur l'emplacement de la salle où siège la Cour de Cassation, que l'on avait construit du temps de saint Louis la Grand'Chambre ou Chambre Dorée; le parlement y a tenu ses seances, jusqu'au jour où il a été supprimé.

Fournel, dans son Histoire des avocats, décrit cette salle, telle qu'on la voyait au commencement du xiv^e siècle.

Les parois en étaient revêtues de riches étoffes de velours bleu, parsemées de fleurs-de-lis d'or, relevées en bosse, et terminées par des franges artistement travaillées. Les croisées ou fenêtres étaient d'une dimension appropriée à celle de la chambre : de superbes vitraux colorés, habilement agencés les uns dans les autres, offraient dans leur ensemble des tableaux intéressants. Les vitraux brisant la force de la lumière, ne laissaient pénétrer dans la salle qu'une demi-teinte, et favorisaient une obscurité convenable à la majesté du lieu; du plafond descendaient des pendentifs revêtus de boiseries et ornés de fleur-de-lis d'or. Le parquet était couvert de magnifiques tapisseries. Le siège ou lit du roi était d'un éclat éblouissant. Le président portait un grand manteau d'écarlate fourré d'hermine et un bonnet de velours à bandes de galons d'or en forme de mortier. Le premier huissier était revêtu d'une robe de pourpre, et avait la tête couverte d'un chapeau orné de paillettes d'argent et de perles. Les avocats consultants portaient sur leur sarras de soie moirée, un mantelet d'écarlate doublé d'hermine, et attaché par de riches agrafes. Les mantelets des avocats *plaidans* étaient d'écarlate violette, et ceux des avocats *écoutans* d'écarlate blanche (Voy. 1853, page 266, Histoire du costume des avocats).

Près de la porte qui communiquait de cette chambre dans la grand-salle aux piliers, on voyait un lion doré ayant la tête baissée et la queue entre ses jambes; ce qui signifiait, suivant Corrozet, que *« toute personne, tant soit grande en ce royaume, doit obéir, et se rendre humble, soubz les lois »* et *« jugement de la dicte court. »* Monstrelet raconte que dans une cause plaidée le 15 juin 1464, entre l'évêque d'Angers et un riche bourgeois accusé d'hérésie, l'avocat ayant répété en plaidant, les blasphèmes attribués à l'accusé, aussitôt la

voûte de la grand'chambre se mit à trembler et à lancer des pierres sur l'auditoire; le lendemain, l'avocat ayant voulu recommencer, la même scène se renouvela, et les fragmens de la voûte restèrent suspendus comme une menace sur la tête des assistans : *« dont euidrent tous mourir ceux qui estoient cécans, dit le naïf chroniqueur, et vuidèrent si impetueusement de la chambre, qu'aucuns y laisserent leurs bonnets, et les autres, leurs chaperons, leurs patins et »* autres choses, et ne plaida-t-on plus en cette chambre *»* jusques à tant qu'elle fût bien refaite et rassurée. »

Fra Giovanni Giocondo (Joconde), que Louis XII avait fait venir d'Italie, et qui a construit le pont Saint-Michel, le bâtiment de la cour des comptes, et, suivant quelques auteurs, le château de Gaillon, fut chargé de décorer la grand'chambre sur nouveaux frais. La gravure représente la décoration qu'il a composée et qui rappelle les plus beaux travaux de la transition du gothique à la renaissance. Le tableau du Christ, conservé dans le plan de Joconde, était une œuvre précieuse du commencement du xv^e siècle.

Louis XII, afin d'être plus à portée du palais, s'était ménagé un petit logement dans la partie de l'édifice qui fut affectée au bailliage, et qui était situé dans l'emplacement de la grille actuelle. Comme il était goutteux, il montait sur une petite mule pour se rendre jusqu'aux portes de l'audience en traversant la grande salle. On avait pour cela pratiqué une pente douce en planches et en nattes qui couvrait tout le grand escalier.

En 1722, on a changé les décorations de Joconde; Germain Bosfraud, chargé de cette nouvelle restauration, respecta la voûte; mais il substitua à l'élégante simplicité des premiers ornemens, le goût bizarre et mesquin de l'époque de Louis XV. C'est alors que fut percée la porte principale qui communique avec la grand-salle en face de la galerie des Merciers; sur la cheminée voisine de cette porte, on voyait un bas-relief de Coustou, représentant Louis XV entre la Vérité et la Justice. Aujourd'hui la voûte de cette salle a été remplacée par un plafond uni. Il y a peu de temps,

on l'a décorée à neuf ainsi que le petit couloir qui conduit de la galerie des prisonniers à la Cour de Cassation.

ASTRONOMIE.

SYSTÈMES DE PTOLEMÉE, DE COPERNIC, ET DE TYCHO-BRAHÉ.

(Troisième article. Voyez pages 306 et 338.)

Poursuivons notre étude des anciens systèmes.

Déjà, avec Ptolémée, nous nous sommes rendu compte, par des combinaisons d'épicycles et d'excentriques, des principales *inégalités* du soleil et de la lune, surtout des singulières apparences de *station* et de *rétrogradation* des planètes. Voyons maintenant si ces mêmes phénomènes, étudiés avec plus d'attention, n'offriront pas quelque circonstance qui, convenablement interprétée, soit de nature à simplifier et perfectionner la première hypothèse.

Rappelons d'abord que, dans le système de Ptolémée, nous ignorons à quelles distances de la terre se trouvent les planètes; ou, plus exactement, nous ignorons dans ce système quelles sont les grandeurs respectives des divers orbites excentriques (*déférens*) sur lesquels sont portés les épicycles des planètes. Ainsi, l'auteur de l'*Almageste* fait les orbites de Vénus et de Mercure inférieures à celui du soleil, et cela, comme nous l'avons dit, sans raisons bien décisives. Mais, d'ailleurs, la grandeur réelle de ces orbites est *arbitraire*, comme celle des orbites de Mars, Jupiter et Saturne, c'est-à-dire qu'on peut rendre également compte des apparences *quelque grandeur qu'on attribue aux déférens*. Seulement la grandeur de l'épicycle d'une planète dépend de celle qu'on a donnée à son déférent. Le rapport de ces deux cercles est déterminé par la dimension apparente de l'arc de rétrogradation. Aussi, bien que Ptolémée ne donne pas les distances, il détermine cependant pour chaque planète le rapport de son épicycle à son déférent.

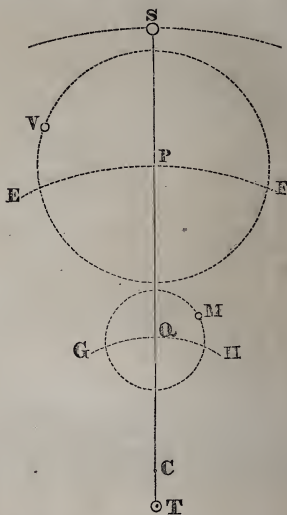
Tout cela posé, voici à l'égard de Vénus et de Mercure une circonstance extrêmement remarquable, c'est que les moyens mouvements qu'on devrait attribuer à leurs épicycles sont tous les deux sensiblement égaux au mouvement moyen du soleil. Bien plus, les centres de ces deux épicycles, à quelque distance réelle qu'ils soient de la terre, paraissent demeurer constamment sur le *rayon vecteur* du soleil, c'est-à-dire sur la ligne droite menée de cet astre à la terre. D'où il suit que les deux astres (Vénus et Mercure) se trouvent constamment périégés ou apogés lorsqu'ils sont en *conjonction* avec le soleil, c'est-à-dire lorsqu'ils répondent au même point du ciel que le soleil.

C'est ce que nous avons rendu sensible par la figure ci-jointe, dans laquelle nous n'avons d'ailleurs cherché à conserver aucune des proportions de la réalité.

AB est une portion de l'orbite excentrique que le soleil S décrit autour du point C, la terre étant en T. EF et GH sont des portions des déférens respectivement parcourus par les épicycles de Vénus et de Mercure, déférens dont les rayons CP et CQ demeurent arbitraires dans le système de Ptolémée, ainsi que nous venons de le dire. Le soleil étant donc en un point quelconque S de son orbite, les centres des deux épicycles sont au même instant sensiblement sur la ligne TS, c'est-à-dire aux points P et Q, tandis que les deux astres eux-mêmes sont en des points quelconques V et M de leurs épicycles. Et comme les points P et Q, centres des épicycles, suivent tous les deux le mouvement de S, il est facile de voir que Vénus et Mercure seront apogés ou périégés, alors qu'on les verra de la terre au même lieu que le soleil, c'est-à-dire dans la ligne TS.

Or, puisqu'on peut se donner arbitrairement les rayons des excentriques, on pourra donc supposer que les deux excentriques de Vénus et de Mercure sont tous les deux égaux à l'orbite du soleil. Alors les points P et Q, comme étant toujours vus sur la ligne TS, coïncideront avec le centre du soleil, c'est-à-dire que les deux épicycles auront

pour centre mobile le soleil lui-même. Ce que nous exprimerons de la sorte : *on peut rendre compte des apparences de Vénus et de Mercure, en supposant que ces deux planètes tournent autour du soleil, chacune dans son épicycle; le soleil parcourant lui-même son orbite annuel.*



Cela est déjà beaucoup plus satisfaisant que de faire tourner les deux planètes autour de deux points fictifs P et Q, qu'on suppose eux-mêmes se mouvoir circulairement. Ici, Mercure et Vénus tournent autour d'un corps matériel, le soleil; et celui-ci les emporte dans sa propre révolution autour d'un autre corps matériel, la terre. — (Prévenons seulement le lecteur que, pour la facilité des explications, nous avons attribué aux apparences une simplicité qui n'existe pas en toute rigueur; mais les irrégularités qu'on pourrait observer résulteraient de la nature même des orbites, déférens et épicycles, qu'on ne peut pas sans erreur supposer exactement circulaires; en leur restituant la véritable forme, les résultats que nous avons énoncés subsisteraient.)

Il est remarquable que les anciens Egyptiens, au témoignage de *Macrobe*, faisaient tourner Vénus et Mercure autour du soleil comme dans un épicycle. *Vitruve*, dans son célèbre ouvrage sur l'architecture (liv. IX), dit formellement que Mercure et Vénus entourent le soleil et tournent autour de son centre, ce qui produit leurs stations et rétrogradations. Un auteur du 1^{er} siècle, *Martianus Capella*, a développé fort au long le même système, qui a été également adopté dans le 11^{ème} siècle par *Bède* dit *le Vénérable*, en son livre sur la *Constitution du Monde*.

On ne peut guère admettre que Ptolémée ait ignoré l'ancienne opinion des Egyptiens, et on pense que s'il ne l'a pas adoptée, c'est que, ne trouvant pas le moyen de l'étendre aux autres planètes, il aura craint de troubler l'uniformité de son système. Quoi qu'il en soit, nous allons trouver dans les autres planètes, Mars, Jupiter et Saturne, une particularité de mouvement non moins remarquable et qui nous conduira à un résultat analogue.

Ces trois planètes, ainsi que nous l'avons déjà dit, s'éloignent à toute distance du soleil, différant par là de Vénus et de Mercure, qui ne s'en écartent jamais que dans d'étroites limites. Or, voici ce qu'on remarque : — Chacune des planètes, Mars, Jupiter et Saturne, obtient sa plus grande

vitesse de *retrogradation* précisément à l'époque où elle se trouve, par les effets combinés de son propre mouvement et du mouvement du soleil, éloignée de celui-ci de 480°, c'est-à-dire de la moitié du ciel, ou bien encore, comme s'expriment les astronomes, lorsqu'elle est en *opposition*. Elle n'a, au contraire, sa plus grande vitesse lorsqu'elle est située dans la même région du ciel que le soleil, c'est-à-dire lorsqu'elle est en *conjonction*. C'est donc dans les époques intermédiaires que la planète est stationnaire.

D'après cela, on reconnaît, dans le système de Ptolémée, que la période de mouvement de chacune de ces trois planètes, dans son propre épicycle, est précisément égale à celle d'une révolution solaire.

Ainsi, pour les deux planètes, Vénus et Mercure, les centres des épicycles parcouraient leurs déferens dans un temps précisément égal à la révolution du soleil, les temps de révolution des deux astres dans leurs propres épicycles étant d'ailleurs très différens.

Au contraire, pour Mars, Jupiter et Saturne, les mouvements sur les trois épicycles sont égaux à la période solaire, tandis que les temps des révolutions totales autour du ciel, c'est-à-dire sur les déferens, sont très inégaux.

Ces singulières coïncidences, ces rapports des mouvements planétaires avec le mouvement du soleil sont en quelque sorte incroyables si on laisse, comme Ptolémée, les distances réelles indéterminées. Mais déjà nous avons vu comment ces coïncidences s'expliquent, et combien ces rapports paraissent naturels à l'égard de Vénus et de Mercure lorsqu'on suppose que leurs déferens sont égaux à l'orbite solaire. Quant aux trois autres planètes, il est naturel de supposer leurs épicycles égaux à l'orbite solaire, puisque ce sont leurs périodes dans les épicycles qui sont égales à la période du soleil. Les trois déferens recevraient une détermination correspondante et seraient inégaux entre eux, puisque les arcs de *retrogradation* de ces planètes sont différens. Mais alors on prouve, par une très simple considération géométrique, que les mêmes apparences peuvent subsister en donnant aux trois planètes l'orbite du soleil pour commun déferent, et les faisant tourner autour de cet astre dans des épicycles inégaux.

Ainsi on arrive à cet important résultat qui jette déjà beaucoup de jour sur le vrai système du monde, savoir : que toutes les apparences planétaires se peuvent expliquer en supposant que chaque planète accomplit sa propre révolution en un certain temps autour du soleil, le soleil tournant lui-même autour de la terre dans l'espace d'une année, la lune continuant d'avoir son orbite distincte et indépendante.

Ainsi nous avons encore une combinaison d'épicycles et d'excentriques, mais pour tous les épicycles un seul excentrique, l'orbite du soleil; mais surtout aucun de ces points fictifs, centres de mouvement et mobiles eux-mêmes autour de la terre, imagination qui répugnerait aujourd'hui à toutes les notions de physique. Surtout nous avons l'immense avantage de connaître les distances de toutes les planètes au soleil, sinon d'une manière absolue, au moins par leur rapport avec la distance de la terre elle-même au soleil; car nous avons dit que le rapport de l'épicycle à l'excentrique était déterminé et se déduisait des observations; or, le rayon de l'épicycle, c'est désormais la distance de la planète au soleil; le rayon de l'excentrique, c'est la distance du soleil à la terre.

Nous idées se trouvent donc à la fois éclaircies et étendues. De nouvelles considérations viendront nous y confirmer dans la suite. Mais jusqu'ici qu'avons-nous fait, que d'expliquer et d'interpréter des apparences dont Ptolémée avait négligé de chercher l'explication et l'interprétation? Voici à ce sujet ce que dit l'illustre Laplace: « Une modification aussi simple et aussi naturelle du système de Ptolémée a échappé à tous les astronomes, jusqu'à Copernic; aucun d'eux ne paraît avoir

été assez frappé des rapports du mouvement géocentrique (mouvement vu de la terre) des planètes avec celui du soleil pour en chercher la cause: aucun n'a été curieux de connaître leurs distances respectives au soleil et à la terre: on s'est contenté (pendant près de 1500 ans) de rectifier, par de nouvelles observations, les éléments déterminés par Ptolémée sans rien changer à ses hypothèses. » (*Exposition du système du monde*, page 537.)

La récompense la plus agréable qu'on puisse recevoir des choses que l'on fait, c'est de les voir connues, de les voir caressées d'un applaudissement qui vous honore.

MOLÈRE.

QUINTIN MESSIS

Quintin Messis, que plusieurs auteurs désignent seulement par le surnom de « maréchal d'Anvers, » qui lui resta de sa première profession, naquit en cette ville vers 1440. Il était encore fort jeune lorsqu'il perdit son père, mais c'était déjà un ouvrier très habile dans la pratique de son état; il mettait dans ses ouvrages une recherche et une élégance de forme qui auraient pu faire deviner l'âme active et intelligente d'un artiste. Le goût exquis qui caractérisait tous ses ouvrages en a fait conserver quelques uns; on montre encore des grilles et des balcons qui lui sont attribués; mais sa plus belle œuvre en ce genre et surtout la plus authentique, est sans contredit le puis qu'il se trouve devant la cathédrale d'Anvers. On peut voir la place qu'il occupe dans le dessin que nous avons donné de cette église (*Voy. 1855*, page 65).

À l'âge de vingt ans, Messis fut atteint d'une maladie longue et dangereuse, qui le mit hors d'état de gagner sa vie et celle de sa mère qu'il soutenait de son travail. Alors il essaya de graver en bois quelques unes des images de confrérie qui se distribuaient aux processions; il les copia d'abord grossièrement, puis mieux, puis il se mit à les composer lui-même.

Dès qu'il fut guéri, il reprit le marteau, et travailla encore le fer pendant plusieurs années: il acquit la réputation du plus habile ouvrier de tout le pays. Enfin il songea à se marier. Il aimait la fille d'un peintre, en grande réputation à Anvers; après beaucoup d'hésitation, il se décida à demander sa main. Mais le père, tout offensé d'une semblable prétention, répondit que sa fille n'était pas faite pour un forgeron, et que personne, autre qu'un peintre du plus grand mérite, ne deviendrait son époux.

Quintin ne fut pas déconcerté de ce refus. Il se rappela ce qu'il avait pu faire dans sa maladie, pendant les instans de répit que lui laissait la douleur, et il se demanda pourquoi il ne deviendrait pas peintre, maintenant qu'il était en bonne santé et résolu à travailler avec la plus grande assiduité. Son parti fut bientôt pris: il quitta sa boutique et se mit à voyager pour tâcher d'acquiescer le talent sans lequel il ne voulait pas retourner dans son pays. Il parcourut plusieurs villes de Flandres, de Hollande et d'Allemagne; quelques auteurs prétendent qu'il serait allé à Rome, mais cela n'est pas probable, car on ne trouve pas trace d'une pensée italienne dans sa manière, non plus que dans son style. Peut-être a-t-il voyagé en Angleterre; nous avons déjà eu occasion de dire que l'on montre au château de Windsor la tombe en fer d'Edouard IV, comme étant une œuvre de Messis (1854, page 6).

Quand il eut acquis un talent incontestable, il reprit le chemin d'Anvers. On raconte qu'introduit dans l'atelier du peintre, il peignit sur la croupe du cheval auquel il travaillait, une mouche avec tant de vérité, que celui-ci étant tenté d'essayer plusieurs fois de la chasser avant de s'apercevoir qu'elle était peinte; enfin, l'ayant touchée pour s'en assurer,

il déclara que celui qui saurait peindre une tête humaine avec autant de perfection, pourrait lui demander la main de sa fille. On lui montra des tableaux peints par Quintin, et il n'eut plus de raison pour s'opposer à son mariage.

Quintin Messis devint un des premiers peintres de son

époque. Il a beaucoup travaillé, et pourtant ses tableaux sont assez rares, ce qu'on doit attribuer à la précision et à la recherche minutieuse avec laquelle il les terminait jusque dans les détails les plus indifférens, car il mourut très vieux, vers 1329. Il a laissé un fils qui a toujours travaillé dans sa



Les Avars, par Quintin Messis.

manière, mais avec un moindre talent; cependant quelques uns de ses tableaux le cèdent peu à ceux de son père.

Les ouvrages de Quintin Messis ont été extraordinairement recherchés; on les a payés aussi cher que ceux des plus grands maîtres. Les amateurs anglais les achetaient à tous prix. Un de ses plus beaux tableaux est une descente

de croix qu'il peignit pour le corps des menuisiers de la ville d'Anvers; le Christ est peint avec âme, et les Maries sont extrêmement belles; sur un des volets qui ferment ce tableau, on voit le martyre de saint Jean-Baptiste, et sur l'autre, Hérodiade qui reçoit la tête du saint en présence d'Hérode. Philippe II, roi d'Espagne, a souvent offert de ce tableau

des sommes considérables, sans que ce corps de métier consentit à le vendre; enfin, dans un besoin d'argent on le mit en vente, et la municipalité l'acheta pour le prix de quinze cents florins

(L'épithaphe suivante de Quintin Messis est enchâssée sur le mur extérieur de la cathédrale d'Anvers, en face du puits. On a gravé en latin, au-dessous des attributs de maréchal et de peintre, sur l'une des pierres : « A Quintin Messis, peintre incomparable, la postérité, en témoignage d'admiration et de reconnaissance, a consacré cette pierre, etc. » Et sur l'autre pierre : « L'amour conjugal a fait d'un forgeron un Apelle. »)



Comme tous les artistes de son temps, Quintin Messis traita ordinairement des sujets de sainteté; cependant, lorsque ses tableaux n'étaient pas destinés à des églises, il lui arrivait quelquefois de s'emparer de quelque action de la vie commune; très souvent il a peint des avarés comptant de l'argent, avec des bijoux et des pierreries devant eux. La galerie du Louvre possède un tableau représentant en demi-figures un joaillier qui pèse des pièces d'or, ayant auprès de lui sa femme qui feuillette un livre orné de miniatures. Celui dont nous donnons la gravure, et qui est actuellement au château de Windsor, est en demi-figures aussi. Messis a fait encore un grand nombre de portraits d'un fini extraordinaire, et pleins de physionomie.

ASSOCIATION DE CHASSEURS DANS LA VIEILLE ALLEMAGNE.

L'Allemagne était anciennement couverte de forêts, et les Germains nommaient la chasse *le mystère des bois* et

des rivières. Les chasseurs du moyen âge formaient entre eux de vastes associations, qui, semblables à toutes les corporations d'artisans, avaient leurs initiations mystérieuses, et une langue à part, d'une richesse et d'une variété infinies; un auteur a recueilli deux cent cinq crins de chasse, un autre prétend en avoir découvert plus de sept cent cinquante. Ils avaient aussi leurs couleurs et les nombres symboliques *trois* et *sept*; ils avaient encore leurs signes, leurs demandes et réponses communes, au moyen desquelles le chasseur, comme l'ouvrier, pouvait partout se faire reconnaître et bien accueillir de ses frères.

Voici quelques passages de ces dialogues qui rappellent la vie joyeuse et passionnée du chasseur allemand :

D. Bon chasseur, dis-moi pourquoi le chasseur est appelé maître chasseur?

R. C'est qu'un chasseur adroit et sûr de son coup est jugé digne par tous les princes et seigneurs d'être appelé maître dans les sept arts libéraux.

D. Dis-moi, bon chasseur, où donc as-tu laissé ta gentille compagne?

R. Je l'ai laissée sous l'arbre majestueux, sous le vert feuillage où je la rejoindrai. Vive la jeune fille à la robe blanche qui me souhaite tous les matins bonheur et santé; chaque jour, comme la rosée, elle revient à la même place; quand je suis blessé et sanglant, c'est la belle fille qui guérit mes blessures. Bonheur et santé au chasseur, dit-elle; puisse-t-elle rencontrer un noble cerf!

D. Bon chasseur, sais-tu ce que dit le loup au cerf en hiver?

R. Sus, sus, corps sec et maigre, je t'emporterai dans la forêt sauvage et tu passeras par mon gosier.

D. Bon chasseur, qu'a fait le noble cerf sorti du bois dans la plaine?

R. Il a foulé l'avoine et le seigle, et les paysans sont furieux.

D. Dis-moi, gentil chasseur, quelle est la plus haute trace du noble cerf?

R. C'est quand le noble cerf élargit sa noble ramure, et qu'il en frappe les arbres, et qu'il renverse le feuillage avec sa haute couronne.

D. Bon chasseur, quelles sont les gens inutiles en chasse?

R. Un chasseur bien mis qui ne tire pas, un limier qui court et ne prend rien, un levrier qui se repose, voilà les gens inutiles en chasse.

D. Dis-moi, bon chasseur, ce qui précède le noble cerf dans le bois?

R. Son haleine brûlante qui va devant lui dans le feuillage.

D. Dis-moi ce qu'a fait le noble cerf dans le courant limpide?

R. Il s'est rafraîchi et il a ranimé son cœur.

D. Bon chasseur, dis-nous ce qui a fait au cerf sa corne si jolies?

R. Ce sont les petits vers qui ont fait au cerf sa corne si jolies.

D. Chasseur, gentil chasseur, dis-moi encore de quoi le chasseur doit se garder?

R. De parler et de babiller, c'est la peste du chasseur.

D. Pourrais-tu me dire, bon chasseur, si tu as vu courir ou aboyer mes chiens?

R. Oui, bon chasseur, ils sont sur la bonne voie, je t'en réponds; ils étaient trois chiens, l'un était blanc, blanc, blanc, et chassait le cerf de toute sa force; l'autre était fauve, fauve, fauve, et chassait le cerf par monts et par vaux; le troisième était rouge, rouge, rouge, et chassait le cerf à mort.

Quand on donne la curée au chien, le chasseur lui disait :

Compagnon, brave compagnon, tu chassais bien le noble cerf aujourd'hui quand il franchissait la plaine et les haliers; compagnon, honneur et merci. Les chasseurs peuvent

maintenant se réjouir, boire le vin du Rhin et du Neckar, grand merci, fidèle compagnon! honneur et et merci

MONNAIES DE FRANCE

(Quatrième article. Voyez p. 242.)

MONNAIES DE LA SECONDE RACE.

Les monnaies de la seconde race, ou des Carolvingiens, comparées à celles des Mérovingiens, donnent lieu principalement aux remarques suivantes :

Elles sont toutes en argent, tandis que celles de la première race étaient en or.

Presque aucune n'offre la tête du roi, tandis que les monnaies mérovingiennes sont, en général, empreintes de l'effigie du prince.

On n'y voit plus le nom du monétaire, mais habituellement celui du roi, ou son monogramme.

Sur le revers on lit ordinairement le nom de la ville écrit en toutes lettres ou en abrégé.

Leur épaisseur, très peu considérable, et la régularité de leur circonférence, prouvent évidemment qu'on ne les fabriqua qu'avec des lentilles coulées, comme les sols et tiers de sols d'or de la première race.

(Voyez notre premier article, 41^e livraison, page 86.)

On avait long-temps employé à la fabrication de nos monnaies d'or celles des empereurs romains; cette ressource dut finir par s'épuiser.

La rareté et le prix élevé de l'or le rendaient moins propre aux besoins du commerce habituel et surtout de celui de l'intérieur et de détail, que la monnaie d'argent.

Une fois consacrée à cette destination, cette dernière monnaie devint susceptible, par son indispensable nécessité, de conserver une valeur fictive ou conditionnelle souvent bien supérieure à sa valeur intrinsèque. Ce fut un motif secret pour les princes, à qui sa fabrication offrait la facilité de retirer un bénéfice considérable, de la préférer à la monnaie d'or qui ne peut se prêter à une semblable fiction, parce qu'elle sert principalement à réaliser les valeurs et au commerce étranger.

Quoiqu'on cite quelques monnaies d'or de la seconde race (le Blanc a publié deux sols d'or de Louis le Débonnaire), on doit les considérer en quelque sorte comme des médailles et des pièces d'essai ou de plaisir plutôt que comme des monnaies usuelles.

L'ordonnance la plus ancienne sur nos monnaies, qui est de Pépin le Bref, rendue au parlement tenu à Verneuil en 775, celle de Charles le Chauve, donnée au parlement de Pistie en 854, malgré son étendue et quoiqu'elle contienne plusieurs dispositions sur le commerce et les ouvrages en or; enfin toutes celles de la seconde race ne font aucune mention de la monnaie d'or.

Les sols d'or furent-ils remplacés par les sols d'argent? Il est question de sols d'argent dans les ordonnances de Pépin et de Charlemagne.

Pépin réduisit leur taille à 22 par livre de poids usité pour les monnaies.

S'il s'agit de la livre gauloise, qui remplaça la livre romaine vers le commencement de la seconde race, et qui ne vaut que 42 de nos onces actuelles, le sol d'argent devait être de 285 grains $\frac{2}{3}$ de notre poids de marc.

Charlemagne eleva le poids des sols d'argent. Il n'en fallut plus que 20 pour faire le poids d'une livre, ce qui donne pour le poids d'un sol d'argent 515 grains 8 dixièmes.

Le poids du sol d'argent, quelquefois diminué dans les Monnaies pour obtenir un plus grand bénéfice sur la fabrication, fut encore augmenté dans la suite par les ordonnances, notamment sous Louis le Débonnaire et sous Charles le Chauve; la taille en fut de 48 dans une livre, ce qui donne pour le sol d'argent 534 de nos grains.

Les sols d'argent étaient-ils une monnaie réelle ou simplement une monnaie de compte, comme on a pu le croire avec vraisemblance?

Quoi qu'il en soit, il ne nous reste point de ces sols d'argent, mais seulement des deniers et des demi-deniers.

Nous venons de dire que Charlemagne avait établi le rapport de 20 sols à la livre, chaque sol valait 12 deniers.

Telle est l'origine de la monnaie de compte usitée en France jusqu'à l'adoption du système décimal.

Vingt sols ont toujours continué à faire 4 livre, et 42 deniers 4 sol, quoique ces mots de livre, sol et denier aient exprimé des valeurs de poids bien différents du poids réel et de la monnaie réelle de Charlemagne, puisque les sols et les deniers, d'abord d'argent, ont fini par être de cuivre, que 20 sols d'argent équivalaient originairement à un marc et demi d'argent, tandis que 20 sols en cuivre n'en valent pas la soixante-douzième partie.

Le denier d'argent étant toujours le douzième du sol, son poids varia d'après les données ci-dessus. Il fut pour la taille de 22 sols à la livre, de 25 à 24 de nos grains; pour celle de 20 sols à la livre, d'un peu moins de 20 grains, et pour ceux de 48 sols à la livre, de 52 grains. Ce dernier poids, qui est en effet le poids moyen des deniers les mieux conservés, répond à 4 grammes 7 dixièmes.

Les deniers devaient être d'argent fin, ou au moins à 41 deniers 42 grains, ou 960 millièmes; mais leur titre, bien plus que leur poids, éprouva de grandes variations, et ils furent souvent tellement surchargés d'alliage, que ce ne fut plus que du bilion au lieu d'argent.

L'argent étant devenu successivement plus commun que l'or, la proportion de l'or à l'argent, qui, sous la première race, n'était guère que de 9 à 1, s'éleva à 41 environ sous Pépin; à 15, sous Charlemagne; à 15, sous Louis le Débonnaire (en supposant que les sols d'or eussent conservé le même poids, qu'ils fussent aussi au titre de 960 millièmes, et valussent 40 deniers); on sait que cette proportion est fixée aujourd'hui à 15 et $\frac{1}{2}$.

Le numéraire était, en général, si rare vers le commencement de la seconde race, qu'on est aujourd'hui frappé de l'extrême modicité du prix des denrées à cette époque. En 794, un bœuf destiné à la table du roi ne valait que 2 sols d'argent ou 7 liv. 40 s.; un bon cheval, quoique rare et trois fois plus cher qu'un bœuf, ne coûtait que 6 sols ou 22 liv. 40 s. L'amende, peine infligée pour la plupart des délits, au nombre desquels étaient comptés, comme les plus graves, les péchés et les infractions aux règles de l'église, quoique son maximum ne dépassât pas 20 sols, valant aujourd'hui environ 72 liv., était alors un châtimant rigoureux, puisqu'elle équivalait à la valeur de sept bœufs engraisés.

Le diamètre ou module des deniers d'argent est de 8 à 9 lignes, ou varie de 47 à 20 millimètres.

S'ils n'offrent presque jamais l'effigie du roi, on doit attribuer cette circonstance à la difficulté de reproduire par la gravure sur les métaux un portrait avec un peu de ressemblance et de perfection à une époque où les arts étaient dans l'enfance et la barbarie. On dut trouver même alors si grossières et si ridicules les figures représentées par des ouvriers inhabiles, qu'on jugea plus simple et plus économique de ne faire tracer sur les coins des monnaies que des signes peu compliqués, tels que des cercles, des croix et des lettres. La croix à quatre branches égales, entourée d'un cercle, remplaça donc l'effigie du prince. L'opinion religieuse, contraire aux images, put contribuer à cette suppression. On sait quelle fut l'aversion des juifs et ensuite des musulmans pour les images. Elles furent long-temps réprochées par l'Eglise grecque, et même par l'Eglise romaine, qui en retablit ensuite le culte, et rangea au nombre des hérésies l'opinion des iconoclastes.

(La suite de cet article, insérée dans la prochaine livrai-

son, donnera la description des deniers d'argent de la seconde race)

LE LION.

SE BATTRE LES FLANCS. — L'ONGLE DE LA QUEUE DU LION. — LA PATTE DU LION. — UN COMBAT.

Il n'est aucun animal sauvage dont le nom nous soit aussi familier que celui du lion, aucun dont les habitudes ou les penchans aient fourni à nos langues européennes un aussi grand nombre de métaphores. Cela est d'autant plus remarquable que le lion n'a jamais habité qu'une très petite partie de l'Europe, et que depuis un grand nombre de siècles il en est complètement disparu. A la vérité beaucoup de locutions, dans lesquelles son nom figure, ont été empruntées des Hébreux, qui avaient en de fréquentes occasions de connaître à leurs dépens sa force et son audace; mais long-temps même avant que les livres saints ne fussent connus dans l'Occident, le lion y était pour les poètes et les orateurs un sujet favori d'images et de comparaisons. Il était aussi l'objet de nombreuses descriptions dans lesquelles l'imagination avait eu sans doute autant de part que l'observation, mais où se trouvaient aussi beaucoup de traits d'une parfaite justesse, et dont quelques uns ont été à tort révoqués en doute par les naturalistes modernes. On ne devrait pas rejeter un fait parce qu'il se trouve accolé à une explication absurde, et c'est cependant ce qui a eu lieu fréquemment en histoire naturelle, relativement aux faits qui nous ont été transmis par les anciens. L'histoire du lion nous en offrirait plusieurs exemples, je me contenterai d'en indiquer un seul.

Parmi les locutions métaphoriques, empruntées aux habitudes du lion, il en est une qui s'emploie fréquemment dans le langage familier; on dit qu'un homme se *bat les flancs* pour faire une chose, ce qui signifie qu'il s'exerce par des moyens artificiels à agir d'une manière peu conforme à ses goûts, à ses dispositions, ou à ses habitudes. Pour comprendre l'origine de cette manière de parler, il faut se rappeler que la colère, quand elle n'est pas accompagnée de frayeur, se manifeste dans les premiers momens par des mouvemens d'impétuosité: c'est ce qui se remarque chez les animaux comme chez l'homme; dans le lion, c'est surtout la queue qui s'agite, et se porte d'un côté à l'autre avec une vitesse et une violence d'autant plus grandes que l'irritation est plus vive. On semble avoir pris l'effet pour la cause, et avoir supposé que le noble animal, lorsqu'il recevait une injure, avait besoin pour sortir de son calme habituel et punir l'agresseur de s'exercer par une douleur physique.

L'image du lion battant ses flancs de sa queue se trouve déjà dans Homère, qui peut-être même l'avait empruntée à des poètes plus anciens; mais c'est Lucain qui le premier y a vu l'intention dont nous venons de parler: au reste, en le peignant en ses vers ampoules, peut-être ne faisait-il que céder au besoin qui pèze partout dans son poème de rechercher sur ce qui a été dit avant lui. Quoi qu'il en soit, Pluie prit au sérieux l'hyperbole de Lucain, et son assertion fut répétée par beaucoup de ceux qui puisèrent ensuite dans sa vaste compilation.

Aucun de ces écrivains cependant n'avait indiqué dans la queue du lion une disposition singulière, qui pouvait donner un peu de probabilité à l'étrange opinion qu'ils soutenaient. La découverte de cette particularité était réservée à Dedyne d'Alexandrie, un des premiers commentateurs de l'Iliade: il trouva à l'extrémité de la queue, et caché au milieu des poils, un ergot corné, une sorte d'ongle pointu, et il supposa que c'était là l'organe qui, lorsque le lion au moment du danger agitaït violemment sa queue, lui piquait les flancs à la manière d'un éperon, et l'excitait à se jeter sur ses ennemis.

L'observation du commentateur fut traitée avec le plus

profond mépris par les naturalistes modernes, et ils ne le jugèrent même pas digne d'une réfutation. Personne n'y songeait plus lorsque Blumenbach fut conduit par hasard à reconnaître l'exactitude du fait. A une époque postérieure un naturaliste français, M. Deshayes, a retrouvé l'ergot sur un lion et une lionne morts tous les deux à la ménagerie du Muséum. Cet organe est fort petit, ayant à peine trois lignes de hauteur; il est adhérent seulement à la peau, et il s'en détache sans beaucoup d'effort: aussi on ne le trouve pas d'ordinaire sur les lions empaillés que l'on conserve dans les galeries d'histoire naturelle.

Un membre de la Société zoologique de Londres a trouvé un éperon semblable chez un léopard d'Asie; mais il paraît que la plupart des espèces appartenant au même genre en sont privées; ce qui est certain, c'est que cette partie manque chez notre chat domestique.

Il pourra sembler étrange aux personnes qui ne sont pas familières avec les classifications des naturalistes de voir ainsi rapprocher le chat du lion; si elles pouvaient étudier en détail l'organisation de ces animaux, elles verraient que le rapprochement n'a rien que de très légitime, et que la ressemblance entre toutes les espèces que l'on comprend dans le genre *felis* (chat), le lion, le tigre royal, le léopard, la panthère, le jaguar, le couguar, et une foule d'autres espèces qu'il serait trop long de nommer, et dont notre chat domestique n'est pas encore le plus petit, ne peut être distinguée que par les différences peu importantes de taille, de couleur, et de longueur des poils.

La ressemblance entre ces divers animaux se montre jusque dans les moindres détails de leur structure. On ne s'avisera pas de dire du lion, comme on dit du chat, qu'il *fait patte de velours*, et cependant la disposition qui a donné lieu à cette locution, devenue proverbiale, se trouve chez l'un aussi bien que chez l'autre.

Les ongles sont, pour toutes les espèces appartenant au genre *chat*, des armes puissantes, mais qui ne peuvent avoir leur utilité qu'autant qu'elles sont entretenues constamment en bon état. Ces ongles sont longs, aigus, tranchans; s'ils étaient dis-ossés comme chez les autres mammifères ongulés, chez les chiens, par exemple, leur pointe touchant le sol à chaque pas serait bientôt émoussée; mais ces ongles, quand l'animal n'en fait pas usage, sont à l'abri de tout frottement, ce qui dépend d'une disposition particulière des phalanges ou os des doigts: la phalange qui porte l'ongle est articulée avec la suivante, de manière à pouvoir se renverser sur cette dernière, et à venir se loger dans une cavité que celle-ci lui présente.

Le renversement de la dernière phalange a pour résultat, non seulement de ménager la pointe de l'ongle, mais encore d'empêcher que le doigt ne soit luxé lorsque l'animal se sert de sa patte pour frapper. C'est, en effet, une habitude commune à toutes les espèces de ce genre, grandes ou petites, que d'assommer ou au moins d'ébourdier leur proie d'un coup de patte avant de la dévorer; c'est ce qu'on peut voir fréquemment chez notre chat domestique, et ce que les voyageurs en Afrique ont également observé chez le lion; seulement ce dernier porte ses coups avec une telle violence qu'il lui suffit d'un seul pour enfoncer le crâne épais d'un buffle. Cette puissance d'action dépend en partie de la dureté et de la densité des os de la patte, qui représente ainsi un lourd marteau, et en partie de l'énergie des muscles qui la meuvent.

Doté de cette force prodigieuse, muni d'armes redoutables, et pouvant d'un seul bond franchir un espace considérable, le lion ne trouve dans toute la nature vivante aucun ennemi qu'il puisse redouter; si donc on le voit rarement donner des signes de frayeur; si, lorsqu'il ne juge pas à propos de combattre, on le voit se retirer d'un pas tranquille devant des agresseurs trop faibles pour exciter en lui le sentiment du danger, il n'y a peut-être pas lieu à s'en étonner.

de son courage. Il est même à remarquer que lorsqu'il médite une attaque, et qu'il peut prévoir quelque résistance, il procède presque toujours par surprise; il se présente de nuit, ou bien il se glisse de buisson en buisson jusqu'à ce

qu'il soit à portée d'arriver sur sa proie d'un bond. Quoique l'homme ne semble pas être pour lui un adversaire bien à craindre, il hésite souvent à l'attaquer, surtout dans les pays où l'usage des armes à feu est un peu répandu. L'audace des



lions du cap de Bonne-Espérance a notablement diminué depuis que les Européens ont formé des établissemens dans ce pays; et si dans les parties reculées de la colonie ces animaux sont encore redoutables pour le bétail, ils le sont rarement pour l'homme, à moins que celui-ci ne devienne l'agresseur.

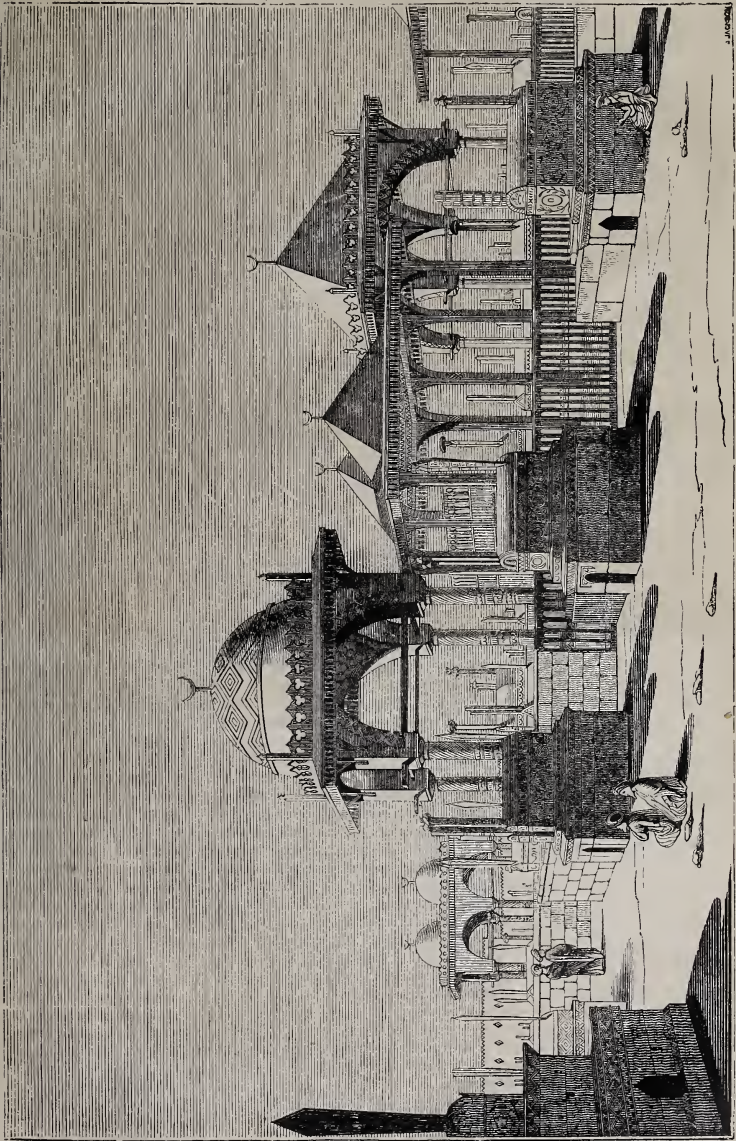
On trouve dans les relations écrites par les premiers colons, qui se fixèrent au cap de Bonne-Espérance, de nombreux détails sur leurs démêlés avec les lions, soit que ces animaux vinsent les visiter de nuit pour enlever quelque tête de bétail, soit qu'eux-mêmes allassent de jour les attaquer dans leur repaire, afin de se délivrer de voisins aussi incommodes. Le livre de Pringle contient à lui seul un grand nombre de ces aventures arrivées à lui ou à ses compagnons; je me contenterai d'en rapporter une seule.

« Notre première rencontre avec les lions eut lieu, dit-il, pendant que j'étais absent du village, mais voici ce que me contèrent les personnes qui prirent part à cette expédition. M. Rennie, un jeune fermier de notre bande, s'aperçut qu'il lui manquait un cheval; après quelques recherches, on reconnut que l'animal avait été tué par un lion, et comme ses traces étaient visibles en plusieurs points, on résolut de les suivre, et d'aller attaquer le ravisseur. Les Hottentots s'étant mis sur la piste, conduisirent nos chasseurs à un mille environ du lieu où le cheval avait été tué. Le lion l'avait emporté jusque là pour pouvoir le dévorer à loisir, comme c'est presque toujours la coutume de ces animaux en pareille occasion. A l'approche des chasseurs, le lion se leva, et, après quelque hésitation, il entra dans un fourré situé à peu de distance, et au fond d'une ravine; nos hommes le suivirent de loin, et, après s'être posté sur une hauteur qui

commandait le ravin, ils commencèrent à tirer des volées de coups de fusils vers le fourré. Toute cette mousqueterie cependant, ne produisit pas d'effet apparent; le lion resta à couvert, déterminé, en apparence, à ne pas livrer bataille. Cependant, quand on lâcha les limiers pour le harceler, il les fit rétrograder plus d'une fois précipitamment, et grondant d'une manière terrible. A la fin, le chef des chasseurs, M. Rennie, jeune homme d'une intrépidité extraordinaire, perdit patience en voyant l'inutilité de toutes ces tentatives, et, laissant ses compagnons sur la colline, il descendit jus qu'au fond du ravin, et commença à jeter des pierres dans le taillis. Cette témérité excita enfin la colère du lion; il s'élança hors du fourré, et du second bond il allait tomber sur M. Rennie, lorsque, heureusement, son attention fut détournée par un chien qui se précipita vers lui en aboyant avec fureur. Le pauvre animal, à qui le danger de son maître avait fait oublier le soin de sa propre sûreté, était venu se placer à portée de la patte du lion, et un seul coup le renversa mort sur la place. Mais, grâce à son généreux de vouement, M. Rennie fut sauvé; il avait eu le temps de faire un saut en arrière, et ses compagnons, placés sur le rocher, firent feu sur le lion, qui tomba percé de plusieurs balles.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Successeurs de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

CIMETIÈRE MUSULMAN,
AU CAIRE.

(Cimetière musulman, au Caire.)

Malgré les grandes révolutions qui ont renouvelé les mœurs, la religion et les habitudes sociales de l'Égypte, les rives du Nil sont toujours ce qu'elles étaient autrefois, le lieu où l'on respecte le plus la cendre des morts; on ne voit point là, comme dans la plupart des cimetières de nos contrées, les ossemens humains dispersés presque à la sur-

face d'un sol en désordre, ou à peine recouverts de quelques tables d'herbes; rien n'égale, surtout dans les villes, la somptuosité et le luxe des sculptures funéraires: partout des arbres et des fleurs ombragent les tombes; des sièges sont disposés de loin en loin, et les intervalles réguliers laissés entre les monuments forment comme les galeries d'un temple. Cette magnificence funéraire, comparée à la simplicité des habitations, rappelle naturellement cette idée religieuse des anciens Egyptiens, que « les maisons sont des lieux de passage, des hôtelleries, mais que les tombeaux sont des maisons éternelles. »

Près de chaque grande ville, il y a une ville des morts (nécropolis) plus ou moins spacieuse et qui souvent l'environne presque entièrement. Des forêts de colonnes, de cénotaphes, de mausolées, couvrent des espaces immenses; on dirait en effet des villes somptueuses que leurs habitants auraient abandonnées la veille. Les mosquées et les palais des grands égalent à peine en richesse quelques uns de ces mausolées. Nous citerons surtout ici les cimetières qui se trouvent au midi et au sud du Caire, et qu'on élève autrefois les khalyfes et les autres personnages puissans de cette capitale. La première de ces nécropoles commence au mausolée de l'iman Châféy, dont elle a pris le nom, et s'étend à une lieue vers le sud: c'est plus de la moitié de la ville du Caire; on y voit des monumens de toutes les grandeurs, des cippes innombrables, et pour ainsi dire des plaines semées de tombeaux.

Après de Tourab-el-Iman (les tombeaux de l'iman) sont les tombeaux de Qarafa, et plus loin ceux appelés el-Séydeh. Cette continuité de cénotaphes s'étend, à perte de vue, dans une plaine sablonneuse, dont l'immensité et la solitude sont d'un effet qu'on ne peut guère se figurer dans nos contrées. Le marbre, l'or, l'outremere et autres couleurs brillantes, sont proligués avec un goût exquis; un des tombeaux les plus riches est celui d'Aly-Bey.

De grandes enceintes sont particulièrement réservées aux familles opulentes; la famille Chérqa-ouy a donné son nom à l'une d'elles. Une mosquée est souvent l'édifice principal de ces grands monumens; la tombe du fondateur y occupe une place de distinction, soit dans une chambre ornée d'un cénotaphe; soit sous une coupole ombragée d'arbres, et qui s'élève au milieu d'une cour environnée d'un péristyle; parfois on trouve à côté une fontaine pour les ablutions. Quelques uns de ces monumens sont fermés par des portes en pierre roulant sur leurs gonds, et des gardiens entretiens sur les fonts légués par les morts y veillent toute leur vie.

On voit souvent sur les tombes des fleurs et des feuillages sculptés, revêtus d'or et de couleur rouge, verte ou jaune. Les colonnes et les cippes sont chargés d'inscriptions arabes sculptées de la même manière; l'intérieur des coupoles est orné de caissons sculptés en relief.

Au levant du Caire est l'autre ville des tombeaux, connue sous le nom de *Tourab Qayd-Bey* (les tombeaux de Qayd-Bey), et dont l'étendue est aussi d'environ une lieue. Ces tombeaux ne sont ni moins magnifiques, ni moins imposans, pour le luxe de l'architecture, que ceux de Qarafa. Beaucoup d'entre eux sont, en petit, de véritables mosquées dont les minarets, les coupoles et tous les détails d'architecture, sont sculptés avec une richesse d'ornemens et un luxe de travail dignes d'admiration. Ces monumens sont séparés entre elles par de larges rues, et environnées d'une enceinte où l'on enterrait aussi les esclaves ou les serviteurs des familles. Tous ces monumens remontent à des époques plus ou moins reculées dans l'histoire moderne de l'Egypte; les plus anciens peuvent dater des VIII^e et IX^e siècles; et c'est parmi ceux-là qu'on remarque souvent le plus de simplicité et de grandeur dans le style. Ils s'étendent de ce côté, à travers une plaine déserte, jusqu'à la Koumbéh, autre nécropole, située sur le chemin de l'ancienne Heliopolis, et qui est le lieu de réunion de la grande caravane de

la Mecque. On distingue encore au-delors du Caire les tombeaux de Bâb-el-ouzir, el-Ghorayb, el-Nasr, Qâsed, etc., ainsi nommés des portes auprès desquelles ils sont situés; à l'intérieur même de la ville, on rencontre plusieurs cimetières, mais leur étendue et leur beauté sont moins remarquables.

Le plus grand nombre des tombeaux de personnages aisés ne consistent qu'en une coupole enrichie de sculptures, et recouvrant une salle au milieu de laquelle est un bloc de maçonnerie carré oblong, sous lequel reposent les ossemens du fondateur.

Les tombeaux plus simples que ceux que nous venons de décrire se composent (comme on peut le voir dans la gravure) d'un grand soubassement en pierre, surmonté de quatre ou six colonnes, qui supportent des arcades et une toiture, soit en forme de dôme, soit en forme de pyramide: les corps sont déposés dans le soubassement. Quant aux tombes les plus ordinaires, elles consistent en un soubassement ayant à une extrémité un cippes surmonté d'un turban, et sculpté en marbre blanc, et à l'autre une pierre plate carrée ou en losange allongé, sur laquelle on a gravé l'inscription du défunt. Les tombes des pauvres sont encore un diminutif de celles-ci: quand ils n'ont pu se procurer une pierre tumulaire en marbre, ils se contentent d'un morceau de granit ou d'une simple pierre de taille, sans aucune sculpture. Quelquefois même un bloc informe couvre un tombeau; cela suffit à la piété indigente: chacun fait de son mieux pour honorer la mémoire de ses parens.

Le vendredi, qui, pour les musulmans, répond au dimanche des chrétiens, est le jour particulièrement consacré à la visite des tombeaux. Les femmes et les enfans accompagnent les hommes; une longue foule de visiteurs, qui s'achemine au loin, annonce l'emplacement de ces nécropoles. On y prie pour les mânes des défans; on s'entretient de leur vie, on se rappelle leurs paroles, et l'on plante des fleurs. C'est un spectacle à la fois touchant et pompeux, qui étonne toujours les Européens.

MONNAIES DE FRANCE.

(Cinquième article. — Voyez page 366.)

MONNAIES DE LA SECONDE RACE.

Fig. n° 24. — Denier d'argent de Pepin.

(A) PIPINUS, Pepin. Trois points au milieu.

(R) REX FRANCORUM, Roi des Francs. Un point entre les deux lettres R et F.

D'autres monnaies de Pepin à peu près semblables présentent cinq points ou six points au revers; d'autres quatre points de chaque côté. On a conjecturé qu'ils indiquaient la valeur de la pièce, suivant la notation adoptée sur les monnaies des Romains; mais le nombre en varie sur des deniers de même valeur. Indiqueraient-ils l'année du règne? ou plutôt ne sont-ils pas une marque particulière ou signe de reconnaissance, semblables aux points secrets fort usités par la suite, pour distinguer les ateliers monétaires et l'époque de la fabrication, et aider à reconnaître les contrefaçons?

Fig. n° 25. — Denier d'argent de Charlemagne (Charles I^{er}).

(A) CARLES, Charles. — On a remarqué que sur les monnaies de Charlemagne et dans les titres qui nous sont restés de lui, le nom de Charles est écrit en latin, par un C, et non par un K comme le firent les autres rois de France; et souvent sans O, ou avec un *omicron* ou petit O. Spelman observe à ce sujet que *Carolus* (Charles) ne vient pas de *charus* (cher), mais du mot *carl*, qui dans les langues du Nord signifie *vir* (homme ou guerrier). D'autres monnaies de ses successeurs présentent aussi le mot *Carlus* au lieu de *Carolus*.

(R) CANNORIS, Chartres. Au milieu, un neud ayant la

forme du chiffre 8. — D'autres monnaies de Charlemagne, frappées dans les divers pays réunis à son vaste empire, et qui sont d'un plus grand module et exécutées avec plus de soin depuis sa conquête de l'Italie, offrent, du côté principal, une croix entourée d'un cercle et d'une légende circulaire : CARLUS REX FR(ANCORUM), Charles, roi des Francs. D'autres, outre le nom du roi, présentent ordinairement au revers, dans un cercle, son monogramme figuré à peu près comme celui de la pièce fig. n° 54, mais plus en petit et avec un arc lien d'un K. On a donc prétendu à tort que Charles-le-Chauve était le premier qui eût fait mettre son monogramme sur les monnaies. Plusieurs titres de Charlemagne portent son monogramme pour signature. D'autres frappés à Rome sont ornés d'une effigie d'empereur debout, couronné, tenant le glaive de la main gauche, et de la droite le globe surmonté d'une croix.

Il nous est resté plusieurs beaux deniers portant le nom de Charles emp(ereur) Auguste, dont plusieurs pourraient appartenir à Charlemagne; mais comme trois de nos rois, Charles I^{er}, Charles II et Charles III, ont porté le titre d'empereur, il est difficile de déterminer avec certitude auquel de ces trois empereurs ils doivent être rapportés. Les amateurs de numismatique les classent à part, pour ce motif, dans leurs collections, sous l'indication de *Charles empereurs*.

Fig. n° 26. — Denier de Carloman, frère de Charlemagne. (Voyez la fin de cet article.)

(A) CARL(O)M(AN)US, Carloman. Un trait d'union au-dessus des lettres.

(R) AR. Ces deux lettres, suivant Le Blanc, signifient A(USTRASIAE) R(EX), roi d'Austrasie. — A et R sont peut-être les initiales de AR(LA) ou AR(ELATUM), Arles, une des villes monétaires les plus anciennes de France. Le = placé au-dessus de deux lettres AR paraît indiquer non seulement une abréviation, mais la réunion des deux lettres; tandis que dans l'abréviation R.F. que l'on remarque sur la pièce précédente, le point mis entre les deux lettres semble avertir au contraire qu'il s'agit de deux mots différens.

Fig. n° 27. — Denier d'argent de Louis I^{er}, dit le Débonnaire.

(A) *MLVDVICVS IMP(ERATOR), Louis, empereur. Dans un cercle perlé, croix cantonnée de quatre points.

La petite croix, dans la forme de celle que nous appelons croix de Malte, se remarque sur plusieurs deniers de Charlemagne. L'usage de la placer avant le nom du roi fut constamment suivi par ses successeurs; cette croix précède aussi les noms de villes.

La lettre H qui précède le nom de Louis se remarque devant plusieurs noms propres, non seulement d'hommes, comme HLOTHARIUS, Lothaire (voy. fig. n° 50), mais encore de villes comme HVRONIS, Tours; HREDONIS, Rennes. Cette lettre H n'était qu'un signe servant à modifier la prononciation, et non l'abrégé de *heris*, en allemand *her*, maître, seigneur, comme l'ont imaginé quelques savans. Ludovicus est écrit avec deux v.

(R) *RISTIANA RELIGIO, religion chrétienne. — Frontispice d'église surmonté d'une croix, avec une autre petite croix sur le portail, qui tient lieu de la lettre X (chi) initiale du mot *christiana*. (Voy. ci-après, fig. n° 29 (A).)

La plupart des deniers de Louis I^{er} offrent cet emblème de la religion avec la même légende. On trouve aussi l'un et l'autre sur un denier de Charlemagne et sur un denier de Carloman, fils de Louis-le-Bègue. Le portail d'église se remarque sur les monnaies de plusieurs autres rois de la seconde race, mais il est la représentation particulière de la cathédrale de la ville, dont le nom forme la légende au lieu des mots *christiana religio*. — Le revers de plusieurs autres deniers ne contient, comme celui de la fig. 59 ci-après, que le nom de la ville inscrit en grosses lettres, et en une, deux, ou trois lignes,

Fig. n° 28. Autre denier d'argent de Louis I^{er}.

LYDOVICVS IMP(ERATOR) AVG(VSTVS), Louis, empereur auguste. Buste du roi à droite, drapé, couronné de laurier. (R) *STRASVURG(VS), Strasbourg. La porte flanquée de deux tours ou pilastres surmontés de boules, ressemble plutôt à une porte de ville ou d'hôtel-de-ville qu'à une église.

Ce denier d'argent, qui existe au Musée monétaire, est précieux en ce qu'il est un exemple assez rare des monnaies d'argent de la seconde race avec effigie. Le Blanc en a publié trois semblables, qui ont pour légende, au lieu de Strasbourg, les noms d'une des villes : Arles, Tours, Orléans.

La tête de l'empereur, comme sur les deux pièces d'or dont nous avons parlé précédemment, est aussi couronnée de laurier.

Il nous reste de Louis-le-Débonnaire trois ordonnances sur les monnaies: celle de 819, rendue au parlement d'Aix-la-Chapelle, est la première qui ait porté des peines contre les faux-monnayeurs.

Fig. n° 29. — Demi-denier d'argent de Pepin roi d'Aquitaine, fils de Louis le Débonnaire.

(A) *PIPPINVS REX, Pepin roi. Croix entourée d'un cercle de perles. (Voyez la fin de cet article.)

La lettre X du mot *rex* est absolument semblable à la petite croix qui précède le mot *Pipinus*. Cette lettre X, qui tient aussi lieu du X ou *chi* grec, est souvent supprimée; parce que, suivant l'usage des *Monétaires* de faire servir souvent une lettre à deux mots, la croix qui précède le nom du roi tient aussi lieu de l'X qui doit terminer le mot *REX*. Voyez fig. n° 27 (R).

(R) AQVI-TANIA, Aquitaine.

Il existe plusieurs deniers, et surtout des demi-deniers des rois d'Aquitaine, à commencer par Louis-le-Débonnaire.

Fig. n° 50. — Denier d'argent de Lothaire, empereur, fils de Louis le Débonnaire.

(A) *LOTHARIUS IMP(ERATOR), Lothaire empereur. (Voyez la fin de cet article.) Croix dans un cercle perlé. (Voyez, pour l'H qui précède le nom, la fig. n° 27 (A).)

(R) VENECIA, Venise. — *Venezia* signifiait aussi Yannes. Il s'agit sans doute ici de Venise; sous Lothaire et les autres carlovingiens qui furent empereurs, des monnaies furent frappées en leur nom dans plusieurs villes d'Italie, telles que Bénévent, Luques, Milan, Pavie, Rome, Venise.

Fig. n° 51. — Denier d'argent de Charles II, dit le Chauve.

(A) *GRATIA D(OM)I N(OST)R(US), par la grâce de Dieu, roi.

Monogramme formé des lettres K(A)ROL(VS), Charles, entouré d'un cercle. Les deux premières lettres K. R., et les deux dernières L. S., sont à l'extrémité des branches d'une croix, et l'o au centre, figuré, comme on le voit souvent sur les monnaies, par un losange.

Le monogramme tenait aussi lieu pour Charles-le-Chauve, ainsi que nous l'avons dit pour Charlemagne, de la signature du roi sur les actes ou titres.

L'ordonnance de Charles-le-Chauve, rendue au parlement de Piste en 854, prescrit distinctement le type de ses deniers: « d'un côté notre nom écrit circulairement (*in gyro*) » et au milieu le monogramme de notre nom; et de l'autre » côté le nom de la ville et la croix au milieu. »

Cependant il n'existe qu'un très petit nombre de deniers dont le côté principal présente son nom autour de son monogramme; tandis que presque tous portent la légende GRATIA D I REX suivie quelquefois de FR(ANCORUM).

Cette formule: par la grâce de Dieu, est donc en quelque sorte la marque distinctive des nombreux deniers attribués à Charles-le-Chauve, et portant le nom de tant de villes différentes; on la voit aussi sur quelques uns de ceux de ses successeurs, et même avant lui sur ceux de Charlemagne. Elle fut adoptée par la suite par tous les souverains sur leurs monnaies et dans leurs titres, et même par tout prince ayant

droit de battre monnaie, non seulement en France, mais dans tous les pays de la chrétienté.

(R) LVGDVNI CLAVATI à Laon. — Croix dans un cercle perlé.

Les deniers de Louis II, dit le Bègue, portent pour légende MISERICORDIA D'I (pour DEI) REX, par la miséricorde de Dieu, roi. Charlemagne s'était aussi servi de la même formule.

Le monogramme de son nom en offre toutes les lettres en comptant un des v deux fois, suivant l'usage des *Monétaires*. Fig. n° 32. — Denier d'argent de Louis III.

(A) ✱ LVDO-VVIC(vs), Louis (écrit en deux lignes), un point au milieu.

(R) ✱ TVRONES, Tours. — Croix entourée d'un cercle perlé.

Louis III et Carloman succédèrent en 879 à leur père

N° 24. — Pepin.



Argent. — Denier

N° 25. — Charlemagne.



Argent. — Denier.

N° 26. — Carloman.



Argent. — Denier.

N° 27. — Louis I.



Argent. — Denier.

N° 28. — Louis I



Argent. — Denier

N° 29. — Pepin, roi d'Aquitaine.



Argent. — Demi-denier.

N° 30. — Lothaire, empereur.



Argent. — Denier.

N° 31. — Charles II.



Argent. — Denier,

N° 32. — Louis III.



Argent. — Demi-denier.

N° 33. — Charles III.



Argent. — Denier.

N° 34. — Charles III.



Argent. — Demi-denier.

N° 35. — Louis IV.



Argent. — Denier.

Louis II, et régnerent ensemble. Plusieurs de leurs monnaies, frappées séparément au nom ou de Louis (HLVDOVICVS ou LVDOVICVS) ou de Carloman (CARLOMANVS) ou de CarlomanVS) offrent, par une circonstance remarquable, le monogramme de leur aïeul Charles-le-Chauve.

Il ne reste point de deniers qu'on puisse avec certitude attribuer à Charles-le-Gros; ceux de Eudes sont rares et recherchés. Ils ont pour légende circulaire: GRATIA D-I REX ou MISERICORDIA D-I, et pour monogramme ODO au-dessous d'une petite ✱; l'O lui-même a la forme d'une croix avec un losange au centre. Voyez fig. n° 54 (A).

Fig. n° 53. — Denier d'argent de Charles III, dit le Simple.

(A) ✱ CAROLVS REX FR(ANCORVM). Charles roi des Francs. — Croix cantonnée de quatre points.

(R) REMIS CIVITAS, ville de Rheims. — Frontispice d'église. Voyez fig. n° 27 (R).

Fig. n° 54. — Demi-denier d'argent de Charles III.

(A) Le monogramme seul de K(A)ROL(VS), Charles.

(R) ✱ METVLLO. Melle ou Médoe. — Petite croix dans un cercle.

Un grand nombre de monnaies de la seconde race offrent les mots *Medolus* ou *Medogus*, *Metellus*, *Metulo*, *Metullo*, *Metullum*, *Metao*, *Metallum*. Leur explication a beaucoup exercé la sagacité des commentateurs et des amateurs de nu-

mismatique. On a prétendu que METVLLVM signifiait simplement argent; mais *metallum* se dit de toute sorte de métal. Ce mot, placé exactement de la même manière que tous les autres noms de ville, était suivant les uns le nom de Médoe dans le Bordelais, et suivant les autres de Melle en Poitou; les différences dans l'orthographe tiendraient alors à ce qu'il n'indiquait pas toujours le même lieu, et à ce que le même nom de lieu s'est écrit diversement suivant les époques ou d'après les habitudes, soit du graveur, soit d'un *Monétaire* plus ou moins ignorant.

Un denier de Charlemagne offre d'un côté ✱ METVLLO dans la légende et dans le champ du revers METVLLVM. Cette singularité, au lieu d'éclaircir la question, semble justifier les deux opinions: on ne peut admettre que le nom de la même ville soit répété et écrit d'une manière différente sur les deux surfaces de la pièce.

Les monnaies de Raoul sont rares.

Fig. n° 55. — Denier d'argent de Louis IV, dit d'Outre-Mer.

(A) ✱ GRATIA D-I (DEI) REX. Par la grâce de Dieu, roi. Monogramme LVDO(VICVS). Louis.

Voyez ce que nous avons déjà dit des monogrammes.

(R) CASTIS PRVIVINS. Provins, en Brie. Castis est sans doute une abréviation de *castris* (*castrum camp*) ou de *castellis* (*castellum*, château), dérivé lui-même de *castrum*

dont il est le diminutif. On lit sur d'autres monnaies *Castris Avalons*, Avalons. *Castris Arriovis*, Avalons ou peut-être Avignon.

Il reste peu de monnaies de Lothaire, fils de Louis IV.

On ne connaît pas de monnaies de Louis V, dit le Fainéant, second fils de Louis IV, qui ne régna qu'un an, et fut le dernier roi de la race des Carolingiens.

Carloman, frère de Charlemagne; Pépin, roi d'Aquitaine, et Lothaire, empereur, n'étant pas compris dans la série des rois de France, les monnaies de ces princes, quoiqu'ils fussent de la race des Carolingiens, telles que celles qui ont été décrites ci-dessus (lig. n° 26, 29, et 30), ne peuvent être considérées comme des monnaies royales de la seconde race. Quelques antiquaires les classent donc parmi celles qu'on désigne sous le nom général de monnaies des princes, comtes et barons.

STATUE DU RHÉTEUR ROMAIN EUMÉNIUS.



(Statue du rhéteur Euménius à Clèves.)

Rome envoyait souvent au loin des hommes instruits et capables, dans le but de répandre le plus rapidement possible, chez les peuples conquis, sa langue, ses mœurs et sa civilisation : cette habitude avait en outre quelquefois l'avantage de délivrer le gouvernement d'esprits éclairés que la pauvreté, l'avidité, l'ambition, ou peut-être l'amour sincère de la patrie rendaient turbulents et dangereux. D'après ce principe, l'empereur Constantin avait choisi, pour diriger et illustrer l'école de Cologne sur le Rhin (alors colonie romaine), un maître de mémoire et de rhétorique (*magister memoriæ et rhetorices*), nommé Euménius, et il lui avait fait assigner par la ville des appointemens annuels de soixante mille sesterces. — Mais Euménius avait apparemment un grand désintéressement ou une fortune particulière assez considérable : car il fit don de son traitement aux bourgeois de Clèves : ceux-ci consacrèrent la somme entière à la propagation de l'instruction; et, en témoignage de reconnaissance, élevèrent à Euménius vivant la statue que représente notre gravure *. Le rhéteur est vêtu d'une robe d'étoffe damassée; sa ceinture est ornée d'une boucle et de boutons d'or. Dans sa main gauche il tient la fêrule, insigne de ses fonctions magistrales, le sceptre des pédans comme dit Martial (*ferulam magistralem*); sa main droite soulève une corbeille de pommes, don de ses disciples; sur sa tête

on voit un bonnet brodé, et à ses pieds une des espèces de chaussure en usage chez les Romains. — Stéphane Phrygius dit dans son ouvrage intitulé : *Hercule proditio*, que « la statue d'Euménius était élevée en dehors des murailles du château de Clèves, non loin de la petite porte qui conduisait à la ville. »

MICHEL MONTAIGNE.

Michel, seigneur de Montaigne, en Périgord, naquit le 28 février 1533 : il fut envoyé en nourrice dans un des plus misérables villages de la dépendance de son père, et tenu sur les fonts baptismaux par des personnes de la plus humble condition, afin qu'il se formât à la frugalité et à l'austérité. Vers 1554, il fut pourvu à Bordeaux d'une charge de conseiller, et durant cette fonction il se rendit plusieurs fois à la cour, où il reçut de Henri II le cordon de Saint-Michel. Il a beaucoup voyagé en France et en Italie. On dit qu'il a servi de secrétaire à Catherine de Médicis dictant ses instructions à son fils, et que Marguerite de France a souvent philosophé avec lui. A Rome, il reçut des lettres de bourgeoisie romaine, et y apprit que « les messieurs de Bordeaux » l'avaient élu maire de leur ville. A l'époque des divisions de la Ligue, vers 1585, la Guienne devint le foyer des guerres civiles, et le château du moraliste ne fut pas toujours respecté : Montaigne, dont la conduite était guidée par une pensée de modération, et qui ne tenant exclusivement à aucun parti s'était jusqu'alors bien trouvé de cet état de milieu, devint par cela même en butte à toutes les factions.

Il mourut le 15 septembre 1592 : son tombeau est à Bordeaux, dans la chapelle du Lycée.

Nous avons déjà donné plusieurs fois des *Pensées* de Montaigne. Nous aurons occasion de revenir sur son livre des *Essais*, l'un des ouvrages les plus importants dont puissent s'honorer la pensée humaine, le génie de la langue française, et la bonne foi du cœur.

Aujourd'hui nous extrairons de cet ouvrage, et nous rapprocherons les uns des autres, certains passages où Montaigne décrit sa personne, quelques unes de ses habitudes matérielles et son éducation.



(Michel Montaigne.)

Je suis d'une taille un peu au-dessous de la moyenne, forte, et ramassée; le visage non pas gros, mais plein; la

* Aldenbrück, Dissertation sur la religion des villes anciennes. Cologne, 1749.

complexion entre le jovial et le mélancolique, moyennement sanguine et chaude. La santé forte et all-gre. D'adresse et de dispositions, je n'en ay point eu. De la musique, ny pour la voix, que j'ay très incpte, ny pour les instrumens, on ne m'y a jamais seen rien apprendre. A la danse, à la paume, à la latule, je n'y ay pu acquerir qu'une vulgaire suffisance. A nager, à escrimer, à voltiger, et à sauter, nulle du tout. Les mains, je les ay si gourdes que je ne scay pas seulement escrire pour moy : de façon que ce que j'ay harbouillé j'ayne mieux le refaire que de me domer la peine de le desmêler, et ne fis guères mieux. Je ne scays pas dorre à droict une lettre, ny ne sceus jamais tailler une plume, ny trancher à table qui vaille, ny équiper un eheval de son harnois, ny porter à point un oyeau et le bacher : ny parler aux chiens, aux oyeaux, aux chevaux. J'aymois à me parer quand j'estois cadet, et me séoit bien : il y en a sur qui les belles robes pleurent.

Je m'esbranle difficilement, et suis tardif partout, à me lever, à me coucher, à mes repas. C'est ma'in pour moy que sept heures : et où je gouverne je ne dine ny avant onze, ny ne soupe après six heures. Le dormir a occupé une grande partie de ma vie, et le continue encore en la vieillesse huit ou neuf heures d'une haleine.—Je ne choisis guères à table, je me contente aisément de peu de mets, et bay l'opinion de Favorinus, qu'en un festin il faut qu'on nous dérobe la viande où nous prenons appétit. Je suis friand du poisson, et fais mes jours gras des maigres, et mes festes des jours de jeûne.

Je ne voyage sans livres, ni en paix, ni en guerre. Toutefois il se passera plusieurs jours et des mois sans que je les employe : ce sera tantost, dis-je, ou demain, ou quand il me plai : le temps court et s'en va sans me blesser. Chez moi, je me destourne un peu plus souvent à ma librairie, d'ou tout d'une main je commande à mon message. Là je feuillette à cette heure un livre, à cette heure un autre, sans ordre et sans dessein, à pièces descousues : tantost je rêve, tantost j'enregistre et dicte mes songes. Ma librairie est au troisième étage d'une tour ; le premier c'est ma chapelle, au second une chambre et sa suite, où je me couche souvent pour être seul. C'étoit, au temps passé, le lieu le plus inutile de ma maison ; je passe là et la plupart des jours de ma vie, et la plupart des heures du jour : je n'y suis jamais la nuit. Si je ne craignois non plus le côté que la d. pense, j'y pourray facilement coudre, à chaque coté, un galerie de cent pas de long à plein pied, ayant trouvé tous les murs montez pour autre usage à la hauteur qu'il me faut. Tout lieu retiré requiert un pourmeoir. Mes pensees dorment si je les assieds.—Ma librairie a trois veues, de riche et libre prospect, et seize pas de vide en diamètre. En hyver, j'y suis moins continuellement ; car ma maison est incluse sur un tertre, comme dit son nom, et n'a point de pièce plus éventée que celle-ci. C'est là mon siège ; j'essaye à m'en rendre la domination pure, et à soustraire ce seul coin à la communauté conjugale et filiale et civile. Partout ailleurs je n'ai qu'une autorité verbale en essence confuse. Misérable, à mon gré, qui n'a chez soy où être à soy, où se faire particulièrement sa cour, où se cacher. J'ay l'esprit tendre, et facile à prendre l'essor ; quand il est empêché à par soy, le moindre bourdonnement de mouche l'assussine.

J'ay veu en trois sortes de condition, depuis être sorti de l'enfance ; le premier temps, qui a duré près de vingt années, je le passay n'ayant d'autres moyens que fortuits, et de pendant de l'ordonnance d'autrui. Ma dépense se faisoit avec d'autant moins de soin, qu'elle estoit toute en la témérité de ma fortune : je ne fus jamais mieux. — Ma seconde forme, ça esté d'avoir de l'argent. A quoy m'estant pris, j'en fis bientôt des réserves notables ; car, disois-je, si j'estois surpris d'un tel ou d'un tel accident ! Allois-je en

voyage ? il me sembloit jamais être suffisamment pourvu ; et plus je m'estois chargé de monnoye, plus aussi je m'estois chargé de crainte ; tantost de la seurté des chemins, tantost de la fidélité de ceux qui conduisoient mon bagage. Laissoy-je ma boyte chez moi ? combien de soupçons et pensemens épineux : tout compté, il y a plus de peine à garder l'argent qu'à l'acquérir. Pour avoir plus de moyen de dépenser, la dépense ne m'en coûtoit pas moins. Car, comme disoit Bion, autant se fasche le chevelu comme le chauve qu'on lui arrache le poil. — Je fus quelques années en ce point : je ne scay quel bon d. mon n'en jeta hors très utilement. Par où je suis retombé à une tierce sorte de vie, certes plus plaisante et beaucoup plus réglée. C'est que je fais courir ma dépense quant et quant ma receipte, tantost l'une devance, tantost l'autre ; mais c'est du peu qu'elles s'abandonnent. Je vis du jour à la journée, et me contente d'avoir de quoy suffire aux besoins présens et ordinaires : aux extraordinaies, toutes les provisions du monde n'y scauroient suffire. Si j'amasse, c'est pour acheter du plaisir et non des terres, de quoi je n'ai que faire.

Éducation de Montaigne.

C'est un bel et grand agencement sans doute que le grec et le latin, mais on l'achete trop cher ; je diray ici une façon d'en avoir meilleur marché que de costume, qui a été essayée en moy-mesme : s'en servira qui voudra. L'expiant que mon père trouva, ce fut qu'en nourrice, et avant le premier desnoement de ma langue, il me donna en charge à un Allemand, qui depuis est mort fameux medecin en France, ignorant de notre langue, et très bien versé en la latine ; cet Allemand n'avoit continuellement sur les bras. En outre, deux autres, moindres en scavoir, étoient pour me suivre et soulager le premier : ceux-ci ne m'entretenoient d'autre langue que latine. Quant au reste de la maison de mon père, c'étoit une règle inviolable, que ny lui-mesme, ny ma mère, ny valet, ny chambrrière, ne parloient en ma compagnie qu'autant de mots latins que chacun avoit appris pour jargonner avec moi. C'est merveille du fruit que chacun y fist ; mon père et ma mère y apprindrent assez de latin pour l'entendre, et en acquirèrent à suffisance pour s'en servir à la nécessité, comme lisent aussi les autres domestiques qui estoient plus attachés à mon service. Somme, nous nous latinizames tant, qu'il en regorgea jusques à nos villages tout autour, où il y a encore, et ont pris pied par l'usage, plusieurs appellations latines d'artisans et d'outils. Quant à moy, j'avois plus de six ans, avant que j'entendisse non plus de françois ou de périgordin, que d'arabesque ; et sans art, sans livre, sans grammaire ou précepte, sans fouët et sans larmes, j'avois appris du latin, tout aussi pur que mon maître d'école le scavoit : car je ne le pouvois avoir meslé ny altéré.

Quant au grec, duquel je n'ay quasi du tout point d'intelligence, mon père desseinna de me le faire apprendre par art, mais d'une voye nouvelle, par forme d'esbat et d'exercice. Nous pelotons nos déclinaisons à la manière de ceux qui, par certains jeux de tablier, apprennent l'arithmétique et la géométrie. Car, entre autres choses, il avoit esté conseillé de me faire goûter la science et le devoir, par une volonté non forcée, et de mon propre désir : et d'eslever mon âme en toute douceur et liberté, sans pigneur et contraindre. Parce qu'aucuns tiennent que cela trouble la cervelle tendre des enfans, de les eveiller le matin en sursaut et de les arracher du sommeil, tout-à-coup et par violence, mon père me faisoit eveiller par le son de quelques instrumens. Cet exemple suffira pour juger du reste, et pour recommander aussi et la prudence et l'affection d'un si bon père.

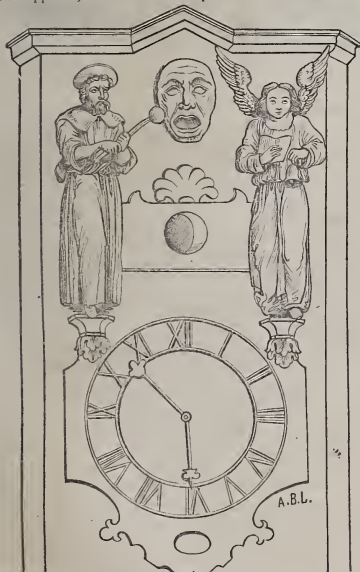
Comme ceux que presse un farieux desir de guérison, se laissent aller à toute sorte de conseil, semblablement le bon homme, ayant extrême peur de faillir en chose qu'il avoit tant à cœur, se laissa enfin emporter à l'opinion commune,

qui suit toujours ceux qui vont devant, comme les grûes : et se rangea à la coutume, n'ayant plus autour de lui ceux qui lui avoient donné ces premières institutions : il n'en voya, environ mes six ans, au collège de Guyenne, très florissant pour lors, et le meilleur de France, et là, il n'est pas possible de rien adjouster au soin qu'il eust, et à me choisir des précepteurs de chambre suffisans, et à toutes les autres circonstances de ma nourriture, en laquelle il réserva plusieurs façons particulières, contre l'usage des collèges ; mais tant y a que c'estoit toujours college. Mon latin s'abastardist.

J'accuse toute violence en l'éducation d'une âme tendre qu'on dresse pour l'honneur et la liberté. On m'a ainsi eslevé : ils disent qu'en tout mon premier âge, je n'ay tasté des verges qu'à deux coups, et bien mollement. J'ay dû la pareille aux enfans que j'ay eus : ils me meurent tous en nourrisse : mais Léonor, une seule fille qui est eschappée à cette infortune, a atteint six ans et plus sans qu'on ait employé à sa conduite, et pour le châtiement de ses fautes puérides, autre chose que paroles, et bien douces.

L'HORLOGE DE JEAN D'IÉNA.

Sur l'une des tours de l'hôtel-de-ville d'Iéna, on voit une horloge très curieuse et très ancienne, dont notre gravure est une copie fidèle. Au-dessus du cadran est une tête couverte en bronze d'une laideur remarquable, et dont la bouche, chaque fois que l'heure sonne, s'ouvre comme pour avaler une pomme d'or fortement attachée au bout d'une baguette, que la figure d'un vieux pèlerin lui présente quand le marteau frappe la cloche, et qu'elle retire à l'instant même où la pomme semble sur le point d'être avalée : en sorte que le pauvre *Hans de Jena* (Jean d'Iéna) comme on l'appelle, est condamné depuis des siècles au sort de



(L'horloge de Jean d'Iéna.)

Tantale. — A gauche de cette tête, est un *Aage chantant* (ce sont les armes de la ville d'Iéna) : il tient un livre de

plain-chant, et se lève vers ses yeux toutes les fois que l'heure sonne, en agitant de l'autre main une clochette. Cette horloge, qui porte communément le nom de la tête monstrueuse *Hans von Jena* (Jean d'Iéna), a donné lieu à un proverbe répandu dans toute l'Allemagne, et souvent cité par les écrivains allemands tant anciens que modernes. *Hans von Jena* veut dire, un homme curieux, flâneur, se mêlant de tout et courant après les affaires qui ne le regardent point.

Dans le Sermonaire de Luther, on lit ce passage de la prédication sur l'Evangile de Math. 22, v. 1-14. — « Un roi puissant de la terre, étant sur le point de se marier, » fit préparer un repas de noces splendide, et y invita beaucoup de monde. — Alors, on vit accourir de toutes parts les *Jeans de Jena* qui se pressaient dans les rues, pour voir le luxe et l'éclat de cette fête royale, » etc., etc.

Le désordre complet des archives de la ville d'Iéna est cause qu'on ne peut rien savoir de positif sur l'auteur de cette curieuse horloge et sur l'époque de sa construction. Toutefois, un dicton populaire très accrédité fait croire que *Hans von Jena* représente les traits du fameux Klaus, bouffon du prince Ernest, électeur de Saxe. On dit qu'après la mort de l'électeur, alors que les princes ses héritiers se partageaient entre eux le pays, le fou Klaus fut estimé 80,000 rixdalers (520.00 fr.), somme énorme, surtout pour l'époque : « Les plus sages et les plus habiles, disent les chroniqueurs, pouvaient aller à l'école de ce bouffon de la cour, » et les princes mêmes manquaient rarement de lui demander des conseils. »

PROCESSION DES PÉNITENS BLANCS, CONFRÉRIE INSTITUÉE PAR HENRI III (1585).

Au mois de mars 1585, Henri III institua une confrérie dite des *pénitens blancs* ; le costume de ces pénitens était de blanche toile de Hollande en forme d'aube, leur couvrant la tête et leur voilant entièrement le visage comme un masque ; deux ouverts étaient pratiqués à l'endroit des yeux. On les appela aussi *blancs-battus*, parce qu'ils se frappaient par humilité avec des disciplines. Les plus notables personnes du parlement, de la chambre des comptes et de la haute bourgeoisie furent invités à s'enrôler sous cette bannière dont le roi s'était déclaré chef, et dans laquelle il fit entrer le duc de Guise et le duc de Mayenne. La confrérie fut mise sous l'invocation de la sainte Vierge, et sa chapelle fut établie dans l'église des Grands-Augustins. La première procession solennelle eut lieu le vendredi 28 mars, jour de l'Annonciation. Au milieu d'une foule immense, accourue pour assister à ce spectacle, on vit tous les confrères sortir dans les rues et défilier lentement deux à deux aux sons d'une musique harmonieuse. Le duc de Mayenne, maître des cérémonies, ouvrait la marche ; puis venait le cardinal de Guise, portant la croix ; après eux, frère Edmond Auger, suivant *L'Etoile*, « bateleur de son premier métier, dont il avoit encore tous les traits et farces, » conduisait le reste du cortège avec un nommé Dupeira, chassé de Lyon, sa ville natale, pour crimes atroces, disent les mémoires du temps. Le roi marchait avec eux, mêlé dans la foule, sans distinction d'habit ni de rang ; à la suite, des chaufres vêtus de semblables habits et séparés en trois compagnies distinctes chantaient les litanies en faux-bourdon. Une pluie abondante tomba toute la journée sans que pour cela la procession fût interrompue ; les confrères continuèrent leur marche, et sur leur passage purent entendre le menu peuple rire et tonner en moquerie leur position fâcheuse. Quelqu'un même improvisa ce quatrain, qui courut aussitôt partout :

Après avoir pillé la France
Et tout son peuple dépouillé,
N'est ce pas belle pénitence
De se couvrir d'un sac mouillé !

Les pénitens n'eurent pas seulement à essayer la pluie et à souffrir les risées de la foule : il leur fallut encore endurer les âpres remontrances du moine Poncet, qui, prêchant le carême à Notre-Dame, accusa Henri et ses compagnons d'avoir mangé de la viande au retour de la procession quoique ce fût un vendredi.

« Ah ! malheureux hypocrites ! s'écriait-il, vous vous mo-

» quez donc de Dieu sous le masque, et portez pour conte-
» nance un fouet à votre ceinture ? Ce n'est pas là, de par
» Dieu, où il le faudroit porter, c'est sur votre dos et sur
» vos épaules, et vous en étréfler très bien : il n'y a pas un
» de vous qui ne l'ait bien gagné. » (*Journal de L'Etoile.*)
Le roi n'en fit que rire, et l'appelant vieux fou, le renvoya
à Melun, en son abbaye de Saint-Père. Avant son départ
le duc d'Epéronne le voulut voir, et lui ayant dit, par raille-



(La procession des Pénitens blancs, d'après une gravure satirique de 1853.)

ric, qu'il ne convenait pas à un prédicateur de se montrer plaisant en chaire, ainsi qu'il faisait : « Monsieur, répondit Poncet sans s'étonner autrement, je veux bien que vous sachiez que je ne prêche que la parole de Dieu, et ne vient point de gens à mon sermon pour rire, s'ils ne sont méchants ou athéistes ; et aussi n'en ai-je jamais tant fait rire en ma vie que vous en avez fait pleurer. » Le duc ne sut rien trouver à répliquer : Poncet retourna à Melun, dans son couvent de Saint-Père, d'où le roi, quelques mois après, le fit revenir : il lui rendit sa cure, à Paris, sous la condition de ne plus prêcher séditieu- sement.

Les pages eux-mêmes se moquèrent ouvertement de la procession, et firent à leur manière une cérémonie grotesque, se promenant dans une salle basse du Louvre avec des mouchoirs qui leur voilaient la face, à l'imitation des confrères de l'Annonciation ; ils chantaient des chansons joyeuses de lansquenets en guise de psaumes : le roi en fit foutter plus de cent. Le jeudi-saint, 7 avril de la même année, il fit de nuit une nouvelle procession aux flambeaux : lui et les pénitens visitèrent ainsi un grand nombre d'églises, convertis de leurs longues robes : quelques uns même d'entre eux faisaient des stations dans les rues pour se fustiger publiquement. Les railleries et les brocards ne leur manquèrent pas encore cette fois, et *L'Etoile*, dans son journal de Henri III, dit qu'on en fit des pasquils ou pasquinades ; des vers satiriques furent trouvés inscrits avec du charbon dans la chapelle de la confrérie, à l'église des Augustins ; et des plaisans parodièrent ainsi la suscription des actes publics et des ordonnances royales.

« Henri, par la grâce de sa mère, inerte roy de France et de Pologne, imaginaire concierge du Louvre, marguillier

» de Saint-Germain-l'Auxerrois, basteleur des églises de
» Paris, gendre de Colas, gauderonneur des collets de sa
» femme et friseur de ses cheveux, mercier du Palais, visi-
» teur des étuves, gardien des quatre méridians, père con-
» scrit des blancs-battus et protecteur des capucins, etc. »
A tout cela le roi ne faisait nulle réponse ; il continuait son genre de vie, menant de front ses folies et ses dévotions ; et semblait par avance mettre en pratique la fameuse maxime de Mazarin : Qu'ils chantent, pourvu qu'ils paient ! — car il venait de lever une somme de 200,000 livres sur les habitants de Paris, malgré les remontrances du gouvernement de la ville et de plusieurs seigneurs de la cour les plus considérés.

Là-dessus, nouvelles pasquinades ; les satires parurent de tous côtés ; en voici une qui donnera une idée des autres :

Le roy pour avoir de l'argent
A fait le pauvre et l'indigent
Et l'hypocrite.
Le grand pardon il a gagné ;
Au pain, à l'eau, il a jeûné
Comme un hermite ;
Mais Paris qui le connoist bien
Ne voudra plus lui prester rien
A sa requeste ;
Car il a déjà tant presté
Qu'il a de lui dire arresté :
Allez en quête !

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Successeurs de LACREVAIRIERE, rue du Colombier, n° 30

ITALIE.

LA RÉPUBLIQUE DE SAN-MARINO.



(San Marino).

LETTRE I.

Depuis cinq jours, j'attends C... à Rimini. Devant quelle statue se sera-t-il pétrifié? Hier, après déjeuner, ne sachant que devenir, j'ai fait un voyage dans la république de San-Marino : j'ai parcouru le pays dans tous les sens; j'ai visité ses villages, ses villes; j'ai esquissé quelques uns de ses paysages; j'ai étudié son histoire, ses mœurs, et je suis rentré le soir à Rimini, un quart d'heure avant le souper. Maintenant je sais mon San-Marino par cœur; je l'ai dans mon album; je l'ai dans ma tête; c'est comme une vieille médaille, ou comme une petite miniature égarée des anciennes républiques que j'ai trouvée sur ma route, et que je sens encore remuer dans le creux de ma main.

Une montagne aride, escarpée, à trois lieues et demie de Rimini; quelques collines autour de la montagne, quelques hameaux, un ou deux bourgs, une ville, *la Città*; une église, un couvent, une tour çà et là sur les rochers; voilà toute la république. On traverse le territoire dans sa plus grande largeur en moins d'une heure. La population se compose de sept mille âmes.

La capitale est située à deux mille pieds environ au-dessus du niveau de la mer. C'est une jolie petite ville, élégante, bien entretenue, ornée de plusieurs édifices d'un bon style. On ne voit dans les rues ni boutiques, ni hôtellerie; il est expressément défendu aux habitants de rien vendre.

Je suis monté sur la plate forme de la prison : d'un côté je voyais la belle Rimini et les sombres eaux de l'Adriatique; de l'autre, les Apennins, et au sommet de l'une de leurs pointes, la célèbre forteresse de San-Leo. — Sous la prison règnent des souterrains obscurs et humides, qui n'auraient donné une assez mauvaise idée de l'humanité de la

république, si l'on ne s'était empressé de me dire que de mémoire d'homme on n'y a fait descendre personne : le geolier n'avait sous sa garde qu'un seul prisonnier, coupable d'une peccadille, et se traitait comme un garde national à Bazancour. Pour m'édifier sur l'amour de la justice qui anime les magistrats de San-Marino, on me raconta l'histoire d'un Vénitien qui était venu réclamer dans la Città le paiement d'une somme que lui devait depuis long-temps un des *cittadini* conduit dans la maison du chef provisoire de la république, il s'attendait à y retrouver en diminutif la pompe et la solennité magistrales de Venise; mais quel fut son étonnement quand on lui désigna comme le grand juge du pays un homme, les bras et les pieds nus, foulant et refoulant, au fond d'une vinée, des raisins dans une cuve. Sans s'interrompre, le juge suprême entendit la plainte, rendit un mandat verbal d'arrêt contre le mauvais débiteur, invita ce dernier à décliner ses moyens de défense, et les trouvant mauvais, le condamna à la prison et ordonna que sa maison fût vendue sans délai. Le lendemain, le Vénitien quitta la ville, payé jusqu'au dernier sol, et charmé d'une justice si expéditive. Aussi, quelques mois après, comme il poursuivait une autre affaire devant les tribunaux de Venise, et qu'il était exaspéré par les délais et les formalités ordinaires, il s'emporta jusqu'à s'écrier (du moins à ce que prétendait mon narrateur) : « *Val più un pistad'uea di San-Marino che dieci parrucchine di Venezia.* » — Un presseur de San-Marino vaut mieux que dix perruques de Venise.

La constitution de la république est moins populaire qu'aristocratique. Il est bien vrai que l'on professe de nom le suffrage universel, et que, suivant les anciennes chartes, le souverain pouvoir est censé résider dans un grand conseil nommé *P. Arango*, où chaque famille de la république, pauvre

ou riche, doit être représentée par un de ses membres; mais, en fait, toute l'autorité est aujourd'hui abandonnée au *Conseil des soixante*: encore ce conseil n'est-il composé que de quarante citoyens choisis parmi les familles les plus riches.

Dependant on assemble de loin en loin, dans les grands dangers, l'Arenge. Pour toute convocation, on sonne alors une grosse cloche dont les tintemens vont surprendre les députés jusqu'aux extrémités les plus reculées de la république. Une vieille loi condamne tout membre, qui ne se rend pas immédiatement à son poste, à payer une amende de la valeur d'environ deux sous de notre monnaie, et ce, dit le texte, *sans aucune diminution ou remise* (sine aliqua diminutione aut gratiâ).

Tous les six mois, en mars et en septembre, le conseil des soixante choisit, dans son sein, dix membres, parmi lesquels on tire au sort deux *capitanei reggenti*; la juridiction de l'un se renferme dans la ville, et celle de l'autre s'étend sur le reste du pays. On ne peut être réélu à l'une de ces fonctions suprêmes, qu'après un intervalle de trois années. Les personnages les plus importants de la république, après les capitanei, sont : 1^o un commissaire que la vieille loi charge de juger toutes les causes. Il doit être né hors du territoire, n'être allié à aucune famille de la république, et jouir d'une réputation d'habile docteur en droit et d'honnête homme. 2^o et 3^o Le médecin et le maître d'école : le médecin est élu pour trois ans, et il est obligé légalement d'entretenir un cheval pour se rendre en hâte, de nuit ou de jour, sur tous les points de l'Etat où son ministère serait requis.

Un châtiment des querelleuses dans le vieux temps. — Parmi les peines les plus curieuses, usitées au moyen âge,



(La Bouteille du Bourreau)

en France, en Allemagne et dans le nord de l'Europe, celle

de la pierre au cou était encore souvent appliquée dans le XVII^e siècle. Les calomniatrices et les querelleuses étaient condamnées à se promener dans les rues de la ville, ayant une pierre suspendue à leur cou : si la faute était plus grave, elles étaient précédées, dans ces promenades, par un eornet ou une trompette, et faisaient trois fois le tour de l'Hôtel-de-Ville, les jours de marché. Dans l'origine, au lieu de la pierre, on leur attachait un chien, une roue de charrette, etc.; mais, dans la suite, ce fut toujours une pierre dont la forme différait seulement suivant les pays. Quelquefois cette pierre était sculptée en tête de femme, avec une langue haletante, comme celle d'un chien fatigué; d'autres fois, c'était l'image d'un chien ou d'un chat, ou bien encore c'était une bouteille que l'on nommait « la bouteille du bourreau; » et de là naquit le proverbe « boire de la bouteille du bourreau. » Notre gravure représente une pierre de cette dernière forme, que l'on conserve encore aujourd'hui à Budissin, en Hongrie. Les deux figures que l'on y voit sont celles de deux femmes qui s'étaient publiquement battues à Budissin*, et qui ont subi pour la dernière fois cette peine, le 15 octobre 1675.

SUR LES DÉBRIS FOSSILES D'ANIMAUX.

(Voyez, sur les races d'animaux perdus, page 203.)

Nous avons, dans un précédent article, essayé de donner une idée des diverses populations d'animaux qui se sont progressivement succédées sur le globe que les hommes habitent aujourd'hui. Nous essaierons, dans celui-ci, de donner une idée de la nature et de l'état de conservation des pièces de conviction sur lesquelles repose toute la certitude de la chronologie géologique, et, dans cette intention, nous promènerons un coup d'œil rapide sur la galerie des fossiles, témoignages qui sont pour le géologue ce que les médailles sont pour l'historien. Ce sujet paraîtra peut-être moins attrayant et moins curieux que celui par lequel nous avons commencé; mais sa gravité n'est cependant pas sans quelque charme : ce n'est pas toujours assez de savoir, il faut encore connaître comment l'on est arrivé à savoir; et les imaginations que l'on doit le plus estimer sont les imaginations de la réalité desquelles on ne saurait faire aucun doute, et qui peuvent se présenter sans crainte devant le jugement de l'esprit.

Montrons donc d'abord nettement quels sont les restes que les animaux antiques ont laissés dans les terrains formés de leur temps par les eaux, et détruisons les opinions fausses ou imparfaites que quelques uns de nos lecteurs pourraient avoir préconçues sur ce sujet.

Tout le monde sait qu'en empâtant un objet quelconque, et un animal aussi bien qu'autre chose, dans une substance molle et ductile, telles que du plâtre, de la glaise, ou même de la chaux, on obtient un *moulage* plus ou moins parfait de l'objet empâté de la sorte. C'est ainsi, par exemple, qu'on prend souvent l'effigie des personnes qui sont mortes afin d'en conserver un souvenir officiel et durable. On peut concevoir à la rigueur que des moulages de cette façon puissent se produire naturellement à l'égard de cadavres d'animaux transportés par quelque accident dans des circonstances favorables; mais un pareil fait, on le conçoit aussi, ne pourrait qu'être excessivement rare, et les moules eux-mêmes, abandonnés au hasard, sans rien qui les préserve, après la décomposition de l'animal qui formait leur noyau, ne pourraient guère à leur tour, à moins de circonstances tout-à-fait exceptionnelles, résister aux chances de destruction accumulées de toutes parts contre eux. Enfin, dans tous les cas, ces empreintes creuses n'auraient pas une solidité assez grande pour se conserver sans altération à travers les siècles, et se perpétuer ainsi jusqu'à une postérité bien

* On trouve des détails étendus sur cette pierre dans les ouvrages de Dreyer (*Comm. de lithophoriâ s. lapidum gestatione ignominiosa*, 1752.) et de Ducauge, tome V, page 997.

reculée. Ce n'est donc point par des empreintes de leurs corps, enterrés dans les couches de sédiment ou de transport, que les animaux des temps anté-historiques nous témoignent leur existence. On trouve parfois des traces confuses se rapportant à quelques anciens ensevelissements de cette sorte, mais cela est fort rare et toujours fort indistinct. De pareils moulanges sortis des mains de la nature seraient assurément pour nous, observateurs modernes, d'un grand et précieux secours; mais enfin ces moulanges ne nous ont pas été donnés, et il faut que la science humaine apprenne à s'en passer sans être pour cela empêchée de marcher à son but.

Il existe des productions d'une autre espèce résultant aussi de l'action du règne minéral sur les résidus du règne végétal ou animal, et se rapprochant d'ailleurs considérablement, quant au fond, des productions dont nous venons de parler; ce sont les *incrustations*. Il y a en diverses localités des sources nommées pétrifiantes, dont les eaux jouissent de la propriété de déposer fort promptement un enduit siliceux ou calcaire à la surface des objets que l'on y plonge. L'épaisseur de ce dépôt grossit chaque jour, tellement qu'à près un certain temps l'objet paraît entièrement perdu, caché, comme il l'est, dans le milieu d'une grosse pierre peu à peu formée autour de lui; mais tant que le dépôt est assez mince, il ne constitue qu'une légère couche qui se colle comme un vêtement sur les moindres courbures de l'objet qu'elle recouvre, et traîne furtivement à son extérieur sa forme générale. Plusieurs fontaines de France, et notamment la fontaine de Sainte-Allyre à Clermont, jouissent de cette propriété singulière, et l'on voit dans maint cabinet de curiosités des produits de l'élégante industrie de leurs eaux. Néanmoins il ne faut pas perdre de vue que ces divers corps ne sont nullement *pétrifiés*, mais simplement *incrustés*, c'est-à-dire revêtus d'un vernis de pierre qui est opaque, et qui persiste par sa propre solidité alors même que l'objet qu'il recouvrait s'est détruit ou mis en poussière. Du reste la surface extérieure de ces incrustations ne reproduit jamais d'une manière tout-à-fait exacte les contours de l'objet naturel; et pour en tirer des indications vraiment précises, il faudrait consulter, non pas leur dehors, mais leur intérieur, ce qui les ramènerait à ne plus être pour le savant que de simples moulanges comme ceux dont nous parlions tout à l'heure. Ces prétendues pétrifications de bouquets de fleurs et de fruits, de nids d'oiseaux, etc., que l'on rencontre dans les collections de certains amateurs, ne sont donc point encore les vrais *fossiles* de la géologie, et ne se rapportent en général qu'à des corps tout-à-fait modernes, et soumis à dessin par la main des hommes à l'action des fontaines.

Il y a à la vérité une sorte de pétrification réelle qui se produit dans quelques eaux minérales sur les bois que l'on y abandonne, et dont la précédente n'a que l'apparence: cette pétrification a lieu par une lente injection de la matière pierreuse dans les petits canaux de la fibre ligneuse; mais nous n'en parlerons point ici parce que cette question se rapporte bien mieux au chapitre des fossiles végétaux: bien que ces phénomènes de pétrification véritable ne soient pas complètement étrangers à certaines modifications éprouvées par les fossiles animaux, ils ne jouent cependant pas un rôle essentiel dans la conservation de ces corps, et nous préférons ne point faire intervenir les considérations qui s'y rapportent afin de ne point troubler inutilement la simplicité naturelle de notre sujet.

Le corps de la plupart des animaux renferme des parties solides, impitrescibles, et très lentement décomposables. Ces parties, dont la forme ne s'altère point par la mort de l'être auquel elles ont appartenu, sont les seules qui nous aient été conservées dans le sein des couches de terre où elles ont été successivement ensevelies. Quant aux parties molles, charnues, pitrescibles, c'est-à-dire qui n'ont de persistance que par la vie, elles sont perdues pour nous. Elles auraient pu, à

la rigueur, se marquer d'une manière durable par des empreintes et des incrustations; mais, comme nous venons de l'indiquer tout à l'heure, les renseignements de cette espèce, obtenus jusqu'aujourd'hui, sont si peu de chose, qu'on peut les considérer comme s'ils n'existaient pas. La putrescibilité, différence radicale à notre point de vue entre les tissus mous et les tissus solides, a causé irrévocablement la perte des premiers*. D'après cela, les anciens animaux, dont les races ne se sont point inaltérablement perpétuées par la voie des générations, ne nous sont donc point connus directement par l'ensemble de leur organisation, mais seulement par le témoignage des parties solides qui ont jadis été du domaine de leur individualité. Ces parties solides, quelles que soient les modifications secondaires qu'elles ont pu éprouver par suite du laps du temps et de leur ensevelissement dans le sein de la nature minérale, ces parties solides sont ce que l'on nomme les *fossiles*. Le corps d'un être perdu, et dont la mémoire est uniquement consacrée par les fossiles, nous est donc préliminairement d'autant plus connu, que les parties solides, durant sa vie, y ont occupé des fonctions plus importantes et une place plus étendue. Avec la seule connaissance des diverses pièces fossiles, et soutenue par l'étude approfondie de la constitution corporelle des animaux actuellement existants, la science s'est élevée jusqu'à la connaissance des anciens animaux eux-mêmes, du moins entre certaines limites, et elle a créé l'histoire naturelle des temps qui ne sont plus, comme nous créons à l'aide des monuments et des médailles la chronique des anciens peuples et les portraits de leurs grands hommes. Mais nous ne devons point entrer ici dans cette matière délicate, et nous devons nous borner, comme nous en avons pris l'engagement, à faire connaître rapidement les diverses sortes de débris fossiles que l'on rencontre dans le sein des couches minérales.

Les *zoophytes*, ou *animaux-plantes*, nommés ainsi à cause de la simplicité d'organisation de la plupart de leurs espèces, et de la disposition rayonnante de leurs organes qui les fait souvent ressembler à des fleurs, figurent encore aujourd'hui pour une portion très notable dans le dénombrement général de la population terrestre. Mais quelle que soit leur importance actuelle dans l'ensemble de la vie subalunaire, leur rôle, dans les âges primitifs, a été bien plus vaste encore et plus prépondérant. Une masse considérable des couches de pierre qui forment les continents ou les sociétés humaines habitent maintenant est presque uniquement formée de leurs débris, et a été, pour ainsi dire, construite par eux. Néanmoins, malgré la proportion énorme de fossiles appartenant à cette grande classe d'animaux, il s'en faut de beaucoup que nous puissions nous flatter de connaître tous

* Si les cadavres des anciens animaux avaient pu se trouver, par certaines occasions naturelles, soustraits, comme les momies, aux ravages de la putréfaction, leurs membres se seraient conservés en entier jusqu'à nous. Cela a lieu, en effet, mais dans des cas extrêmement rares. Tout le monde sait que la glace joint de la propriété de conserver sans altération la chair des animaux; donc les animaux qui, au lieu d'être enfouis dans la terre, comme cela a lieu en général, se sont trouvés enfouis au contraire dans de l'eau congelée, et transportés dans des lieux du globe où la glace ne fond jamais, ont dû être, par cet ensemble de circonstances favorables, totalement préservés de la destruction, du moins quant à la forme de leurs cadavres. Lors des grandes débâcles des temps anté-historiques, causées par les courants qui se précipitaient du centre du continent asiatique vers la mer Glaciale, les cadavres des animaux noyés par l'inondation et portés rapidement vers le pôle ont précisément rencontré les circonstances favorables dont nous venons de parler, et l'on en a retrouvé avec leurs poils et toutes leurs parties charnues dans certaines alluvions glacées des côtes de la Sibirie; mais cette découverte, extrêmement rare et précieuse, est tout-à-fait exceptionnelle. On peut encore en rapprocher cependant ce qui est relatif à la conservation de diverses espèces d'insectes de l'ancien monde dans des boules de sucin. Les animaux englobés dans cette gomme, qui décollait de certains arbres, y ont trouvé le même milieu protecteur et conservateur que les animaux asiatiques dans les morceaux de glace.

ceux qui ont pu vivre sur le globe dans les âges antérieurs. Beaucoup d'espèces en effet sont uniquement pourvus d'un corps mou et sans parties solides, et il est évident que leurs analogues des temps antiques ont dû disparaître complètement après leur mort sans laisser d'autres traces de leur passage que quelques molécules de pourriture qui persistent peut-être encore, et forment cette substance feide qui se retrouve dans certains dépôts géologiques. Par compensation beaucoup d'autres espèces de zoophytes renferment au contraire une grande proportion de matière solide; ce sont, pour ainsi dire, des végétaux dont toute la tige est de matière calcaire ou cornée, et dont l'écorce seule est formée par la matière molle et gélatineuse. Il y a dans les entrailles de la terre des milliers d'espèces de fossiles de cette sorte. Nous ne pensons pas à les décrire, et nous ne pourrions même pas essayer de les nommer toutes. Ce sont des éponges, des madrépores, des coraux, des tubipores, des

oursins, des encrines, des astéries, etc. Il est peu de tables de marbre que l'on ne puisse considérer comme une jolie collection de ces divers êtres, qui, brisés et découpés de toutes façons, en émaillent agréablement la surface. Ballottés long-temps comme ils l'ont été par les vagues de la mer, il est rare que ces zoophytes, surtout ceux qui se divisent en anneaux, soient demeurés dans leur entier; mais on peut dire cependant que ce sont là des animaux pour l'étude de lesquels la nature morte nous fournit presque autant d'éléments que la nature vivante.

Nous donnons ici comme exemple de ce genre de fossiles une tige d'une espèce particulière d'*encrinite* qui appartient exclusivement à certaines couches du milieu de l'âge secondaire, et qui se trouve assez abondamment dans plusieurs localités de la Lorraine. Les ramifications supérieures de la tige sont réunies et rapprochées comme les pétales d'une fleur un instant avant de s'ouvrir. La tige se brise par petits



(Zoophytes. — Encrinites moniliformis.)

disques à chaque articulation, et c'est dans cet état d'isolement que ces débris fossiles se rencontrent le plus habituellement.

Les animaux articulés composent la troisième division du règne animal. Parmi ces animaux, comme parmi les précédents, il en est dont le corps ne renferme que des parties molles et non susceptibles de fossilisation, et d'autres, au contraire, chez lesquels les parties cornées ou solides acquièrent un grand développement; cette dernière organisation est même la plus commune. Les anneaux articulés qui entourent le corps et les membres, comme les pattes et les antennes, sont presque toujours suffisamment durs pour pouvoir se prêter à la fossilisation. Il est vrai qu'ils sont souvent d'une consistance assez flexible pour céder à la moindre pression, et donner lieu par conséquent à des fossiles défor-

més et aplatis; mais ce n'est là qu'un inconvénient de second ordre, et auquel il est facile à la science de remédier. La disposition remarquable des parties dures chez ces animaux qui en ont tout le corps enveloppé comme d'une sorte de cuirasse, cause cet avantage que le fossile ne reproduit pas simplement la forme de quelque pièce interne, ou de quelque appendice de l'animal, mais bien sa forme extérieure tout entière. Il est aisé en effet de comprendre que la carapace fossile d'une écrevisse donnerait à un observateur les mêmes indications que celle qu'une écrevisse vivante pourrait lui fournir à la première vue, et qu'une mouche convenablement serrée entre deux feuillets de schiste comme entre deux feuillets de papier, se laisserait aussi facilement définir qu'une mouche dont les dimensions n'auraient souffert aucun gêne. Les fossiles d'insectes sont d'une détermi-



(Arthropodes. — Trilobites fossiles. — Névroptère fossile.)

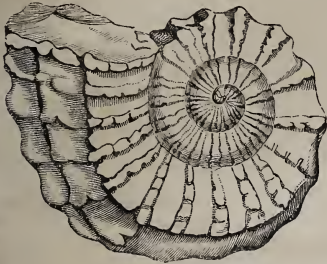
nation très facile, mais malheureusement ils sont assez rares: la ténuité de leur corps est une raison qui a dû faire que la plupart se sont perdus, roulés par le vent à travers la campagne, ou disloqués dans le courant des ruisseaux, avant de parvenir dans quelque bassin où ils auraient trouvé une sépulture protectrice au sein des dépôts d'argile ou de calcaire; en outre, beaucoup d'espèces de ces animaux servant également de pâture aux oiseaux et aux poissons, n'ont pu réellement échapper, après leur mort, à la voracité de cette double classe d'ennemis que par des accidents fort rares. Les figures que nous choisissons ici pour exemple sont celles de deux

espèces de ces animaux que Cuvier considérait comme la souche primitive des animaux articulés, qui se lient d'une part aux mollusques par les oscabrions, et de l'autre aux crustacés, et que l'on a désignés sous le nom de trilobites à cause des trois lobes de leur queue. Ces animaux figurent parmi les premiers qui aient paru sur le globe; ils se rencontrent dans les plus anciens dépôts de l'Océan, et ne se montrent plus dans les dépôts postérieurs. En certains pays, et notamment en Angleterre, on en trouve, dans les terrains formés de leur temps, des quantités prodigieuses. Les terrains d'ardoises des environs d'Angers en renferment également un as-

sez grand nombre; ils sont aplatis entre les feuillets du schiste, et se laissent encore très bien distinguer. Nous donnons aussi la figure de l'empreinte d'un insecte ailé appartenant à l'ordre des névroptères et à l'époque secondaire.

Les mollusques dont le vaste ensemble constitue une autre division de la nature animale, sont, ainsi que les polypiers, ces êtres dont les débris fossiles sont le plus richement ré-

panclus dans le sein des couches minérales. Aucun de ces animaux ne possède de squelette, et leur corps est entièrement mou; mais une propriété très singulière, et qui appartient à la plupart d'entre eux compense largement cet inconvénient : c'est la propriété de former à leur surface une coquille de substance calcaire ou cornée, mais dans tous les cas éminemment propre à devenir fossile. Cette coquille,



(Mollusques. — Ammonite ordinaire. — Ammonite sciée par le milieu.)

comme tout le monde le sait, n'est autre chose qu'une sueur qui est sécrétée par le peau, et dont les couches s'ajoutent journellement les unes sur les autres, et s'étendent en longueur à mesure que l'animal grandit de manière à lui of-

frir toujours une chemise solide qui garantit son corps. C'est un détail que chacun peut voir sur une huître ou sur un escargot. Dans ce cas la coquille est donc, à proprement parler, le véritable moule de l'animal qu'elle contient, et grâce à



(Vertébrés. — Squelette fossile du Plésiosaure. — Squelette restauré.)

cette relation si intime, on comprend qu'il est aisé de déduire, de la seule observation de la coquille, des observations qui se rapportent à l'animal lui-même. Certains terrains calcaires, déposés autrefois par l'Océan, renferment une telle multitude de coquilles, qu'ils en sont presque uniquement composés. Il est vrai que ces coquilles ne sont pas toujours dans un état de conservation aussi parfait que le géologue pourrait le désirer : battues long-temps par les eaux de la mer sur les rochers et sur les grèves, elles se sont changées en

un sable ou souvent l'on ne reconnaît plus rien qu'un amas de débris agglutinés les uns contre les autres. Néanmoins il est vrai de dire que les coquilles fossiles sont les véritables richesses du géologue. Il n'est presque pas de couche de terre où, en cherchant bien et avec patience, on ne réussisse à en trouver de fort belles; et comme chaque dépôt renferme certaines coquilles qui appartiennent en propre à son époque, qui n'existaient point dans les temps antérieurs, et qui ne se sont point propagées dans les temps postérieurs, la dé-

couverte d'un seul de ces fossiles caractéristiques suffit pour déterminer exactement l'âge du dépôt, lui donner son nom, et le rapprocher des autres dépôts contemporains. Les fossiles sont donc sous ce rapport de véritables inscriptions monumentales, et l'on en conçoit aisément tout le prix. Les figures en tête de la page précédente représentent une *ammonite*. Ces fossiles qui, par leur forme et leur grandeur, jouissent souvent, dans les pays où ils se trouvent, du privilège d'attirer particulièrement les regards, et sont vulgairement connus sous le nom de *cornes d'amon*, appartenait à un genre d'êtres fort remarquables de l'ancien monde. Quelques uns sont d'une taille énorme, et qui égale parfois le diamètre d'une roue de voiture : l'intérieur est composé d'une série de chambres séparées l'une de l'autre par des cloisons; l'animal passant d'une chambre à l'autre à mesure de l'accroissement de son corps, ne tenait qu'à la dernière chambre mais armé, de ses tentacules comme un nautilus, il se déployait bien au-delà de cette étroite enceinte, et nageait légèrement dans les eaux en traînant après lui, comme un léger appendice, cette forte coquille dont le volume inaccoutumé nous étonne.

Enfin, dans la division la plus élevée du règne animal, celle des *animaux vertébrés*, les parties solides qui se sont conservées à l'état fossile, beaucoup plus compliquées que dans les divisions précédentes, résultent directement du caractère général d'organisation commun à tous ces êtres. Chez ces animaux le corps et les membres sont, ainsi que nous le voyons tous les jours, soutenus par une charpente composée de pièces résistantes mutuellement liées, et mobiles les unes sur les autres; ces pièces sont ce que l'on nomme les os. Le cerveau et le tronc principal du système nerveux sont renfermés dans une enveloppe osseuse qui se compose du crâne et des vertèbres sur les côtés desquelles s'attachent les côtes et les membres locomoteurs. Les muscles recouvrent les parties de la charpente qu'ils mettent en mouvement et y prennent leurs attaches. La tête et le tronc contiennent les viscères. Il est donc aisé de comprendre, sans insister davantage sur cette matière, quelles relations intimes existent entre la forme et la disposition des os, et tous les autres éléments de l'organisation de l'être vivant : tellement que le squelette étant entièrement connu, il est presque permis de dire que l'animal auquel il a appartenu l'est entièrement aussi, et de prévoir que ce qui peut encore manquer à cette connaissance sera un jour facilement comblé par les progrès de la science. Ce ne serait donc pas un grand embarras que de traiter de l'histoire des anciens animaux vertébrés si l'on possédait les squelettes complets et en bon ordre de tous ces animaux; mais malheureusement il n'en est point ainsi. Les cadavres abandonnés sur le sol, défaits par la pourriture ou par la dent des animaux carnassiers, puis accidentellement entraînés par les torrents d'orages, n'ont guère pu fournir aux dépôts de l'Océan que des ossements épars, disloqués, mêlés. Lors même que les courants ont pu charrier des cadavres récents et non endommagés, la décomposition et les attaques des poissons ont dû les déchirer bien vite, et parsemer les ossements du même individu en diverses places des rivages. On trouve donc fort rarement toutes les pièces du squelette d'un même animal rapprochées dans leur connexion naturelle : ici est une mâchoire, plus loin une côte ou une vertèbre; dans un autre dépôt se trouve le crâne ou le fémur. Comment mettre l'ordre dans ce chaos? et avec quelle autorité pénétrer dans cet immense charnier du monde antique pour décider quels ossements sont parens et ont appartenu à la même espèce quoique désassociés aujourd'hui et détachés les uns des autres? quels autres, au contraire, sont étrangers et hétérogènes, quoique voisins et entrecroisés aujourd'hui dans une fosse commune? C'est en ce point que, pour marcher avec assurance, la géologie est obligée d'appeler à son aide l'admirable lumière que jette sur les choses l'anatomie comparée. Les rapports intimes qui lient chacun des membres d'un animal à

tous les autres pour l'accomplissement d'un même dessein harmonique se dévoilent, et une sorte de chaîne, visible seulement pour l'esprit, réunit dans un même groupe tous les débris qui ont jadis appartenu à une même unité vivante. Nous ne pouvons, dans cet article, où il nous a fallu déjà condenser tant de choses, entreprendre encore de donner l'idée de cette autre science à laquelle la géologie est si redevable. Il suffit d'ailleurs à notre propos que nous puissions nous appuyer sur le mode de reconstruction anatomique par le rapprochement direct des parties. Ainsi, que dans un endroit on trouve une tête fossile unie encore aux vertèbres du cou; dans un autre, ces mêmes vertèbres du cou avec les vertèbres dorsales qui font leur prolongement; ailleurs ces vertèbres dorsales avec une portion des membres antérieurs ou du bassin, et ainsi de suite; de cet ensemble de témoignages résultera évidemment le droit de rattacher à un même type toutes ces pièces éparses, et d'affirmer qu'elles ont toutes appartenu à une même espèce animale. Du reste, dans bien des cas, on trouve le squelette dans son entier, et après l'avoir analysé et en avoir redressé les parties rompues ou déformées, ce squelette sort d'objet de comparaison pour les fragmens isolés de la même espèce qui peuvent se représenter autre part. Les squelettes de poissons et de reptiles sont ceux que l'on observe le plus souvent dans leur entier; mais ils ne sont cependant pas les mieux connus faute d'une étude approfondie et spéciale. Les squelettes de mammifères sont ceux dont les savans, et particulièrement Cuvier, se sont le plus occupés. Quant aux squelettes d'oiseaux, ils sont fort rares et généralement dans un grand état de dislocation. L'exemple que nous avons choisi est un des plus beaux squelettes fossiles qui aient été déterminés jusqu'ici; c'est celui du *plésiosaure* de Lyme-Regis, en Angleterre. Ce grand reptile, qui vivait dans la mer, présentait des formes dont aucun des reptiles du moule actuel n'approche (voyez page 205, figure 11 de la gravure). Sa tête, maigre et allongée comme une tête de serpent, était attachée à l'extrémité d'un cou long et flexible comme celui d'un cygne; son corps se rapprochait de celui du crocodile, et ses quatre membres terminés en nageoire, de ceux de la baleine. Quelques uns de ces animaux avaient vingt-cinq et trente picds de longueur depuis l'extrémité des mâchoires jusqu'à celle de la queue. L'une des figures représente le fossile dans son état naturel, et l'autre le fossile restauré et ramené à la véritable disposition du squelette primitif.

Nous terminons ici cet article, un peu aride peut-être, mais moins à cause de sa nature sans doute qu'à cause de l'étroit espace auquel il convenait de le réduire. Nos lecteurs sentiront que c'est une matière que nous avons voulu leur laisser entrevoir bien plutôt que nous n'avons voulu l'épuiser; mais nous espérons cependant que, malgré le peu de développement que nous lui avons donné, beaucoup d'entre eux y auront pris quelques idées assez simples et assez nettes pour la ranger désormais dans le domaine des connaissances familières. Il serait bien heureux que, l'attention publique se réveillant, une hospitalité bien peu coûteuse assurément s'ouvrit de toutes parts pour ces fossiles, gages précieux de l'histoire antique de notre globe, que le hasard amène parfois en lumière dans tout leur netteté, et que, faute de savoir, l'on rejette avec dédain parmi le reste des pierres, comme des étrangers magnifiques et savans que l'on repousserait follement dans la tourbe des rues.

Origine du mot. Dandin. — Pasquier dérive ce mot du terme *dândan*, qui exprime le bruit des cloches, parce que la marche d'un *dandin*, d'un homme hébété, d'un badaud qui chemine lentement et au hasard, en ne s'occupant que de choses vaines et communes, représente assez bien le mouvement des cloches ébranlées.

Cette dénomination s'est retrouvée souvent dans le style

satirique, témoins *Thénot Dandin*, *Perrin Dandin*, *Georges Dandin*.

Cette racine se retrouve en anglais pour désigner un homme à manières flatteuses et caressantes, *dandler*. Il faut peut-être y rapporter aussi *dandy*, un homme maniéré, qui se *dandine* en marchant. *Dictionn. des Onomatopées.*

Les personnes dont l'abonnement expire le 31 décembre prochain (52^e livraison) sont priées de le renouveler, afin de ne éprouver aucun retard dans l'envoi des livraisons suivantes. — Les conditions d'abonnement sont les mêmes pour 1835.

Le second volume du *Magasin pittoresque* sera mis en vente dans le courant du mois de décembre.

Prix du volume broché. Pour Paris. 5 fr. 50 c.

Pour les départements, franco par la poste. 7 50

Prix du volume relié à l'anglaise. 7

L'administration des postes ne se charge point de l'expédition des volumes reliés.

PRESSE MECANIQUE.

(Voyez Fabrication du papier, page 103 et 143; — Fonderie de caractères, page 224; — Atelier de compositeurs, page 280; — Imprimerie, Correction des épreuves, page 311; — Vue de l'ensemble d'une imprimerie, page 343.)

La Presse mécanique dont nous offrons le dessin dans la page suivante, est sortie des ateliers de M. Cowper à Londres.

Il y a deux machines semblables occupées sans cesse à imprimer le *Magasin pittoresque*; une d'elles, la plus grande qui existe en France, peut tirer deux et même trois livraisons à la fois.

Expliquons les détails de la machine.

A est une roue mise en mouvement par la vapeur; B, une courroie qui transmet le mouvement à la roue C; cette roue C engrène avec la grande roue dentée qui est au-dessus d'elle, et celle-ci avec sa voisine. Ces deux roues et tous les cylindres E, F, G, H, I, K, L sont en mouvement et tournent. DD est une table bien plane et bien dressée, qui reçoit de la roue C, au moyen d'un système caché sous la machine, un mouvement horizontal de *va-et-vient*. C'est sur cette table que sont placées les deux formes de la 48^e livraison du *Magasin pittoresque*, dont l'une contient les pages 577, 580, 581, 584, et l'autre les pages 578, 579, 582 et 585.

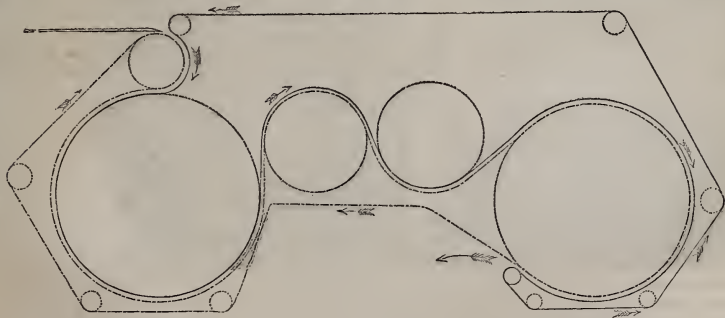
Voici maintenant la pensée générale de la machine: lorsque le commencement de la feuille de papier blanc enroulée sur le cylindre H passe sur l'arête de contact du cylindre et de la table DD, il rencontre précisément le commence-

ment d'une forme tout enroulée; à mesure que le cylindre roule, la forme s'avance dans le même sens que lui, et le milieu, par exemple, de la feuille de papier rencontre le milieu de la forme; lorsque la fin du papier va quitter l'arête de contact du cylindre et de la table DD, il rencontre la fin de la forme, et est imprimé. — Il n'y a qu'un côté d'imprimé; pour le second côté, la feuille sortie du cylindre II va se rendre sur le cylindre L dont la rotation est liée au *va-et-vient* de la seconde forme, comme la rotation de II l'est au *va-et-vient* de la première forme.

Mais il faut retourner le papier? — C'est l'office des deux petits cylindres I et K. Suivez la feuille sortie de II. Le côté imprimé s'enroule sur la surface de I; le côté blanc est en dehors; ce côté blanc s'enroule ensuite sur la surface de K, et le côté imprimé est en dehors. Enfin, ce côté imprimé s'enroule sur la surface de L, et le côté blanc demeure en dehors pour recevoir à son tour l'impression.

Mais qui tient le papier enroulé sur les cylindres, et qui le fait se promener ainsi de l'un à l'autre? — Ce sont des rubans dont le jeu ingénieux est indiqué sur la figure placée au bas de cette page. Il y en a deux systèmes l'un sur l'autre, le premier représenté en ligne pleine, le second en ligne ponctuée. Chacun d'eux suit le mouvement des cylindres autour desquels il serpente; il tourne avec la même vitesse qu'eux: le papier placé entre ces rubans est bien obligé de les suivre. Suivez cette feuille blanche qui en haut se trouve poussée sur le ruban M, est saisie par lui, pressée par le ruban N et entraînée jusqu'à sa sortie que l'on montre en bas par la flèche. On a triché un peu dans le dessin, et on a expressément forcé la distance qui sépare le cordon de dessus du cordon de dessous. — La vue générale de la machine montre qu'il y a cinq groupes de rubans pour maintenir le papier par cinq endroits de sa surface.

Mais comment sait-on juste le moment où il faut livrer une feuille de papier aux rubans? — La machine la saisit elle-même au moment convenable. Cet homme qui est debout se contente de prendre une feuille de papier au tas qui est à son côté, et de la poser sur deux larges rubans à une position bien fixée. Ces rubans sont au repos, mais susceptibles de recevoir un mouvement horizontal qui sert à conduire le papier entre les systèmes de cordons que nous venons de décrire. Pour leur imprimer ce mouvement, on a fixé une de leurs extrémités sur un rouleau attaché à une portion de roue dentée que l'on aperçoit à gauche, dans le haut de la machine, auprès du tas de papier. La grande roue porte aussi sur le côté, en un certain endroit, une portion de roue dentée qui, lorsque l'instant est venu, saisit suc-



(Course des rubans conduisant la feuille à imprimer.)

cessivement les cinq dents du rouleau et fait basculer celui-ci: les deux larges rubans sont alors entraînés avec le papier entre les cordons. Les cinq dents passées, un contre-poids ramène

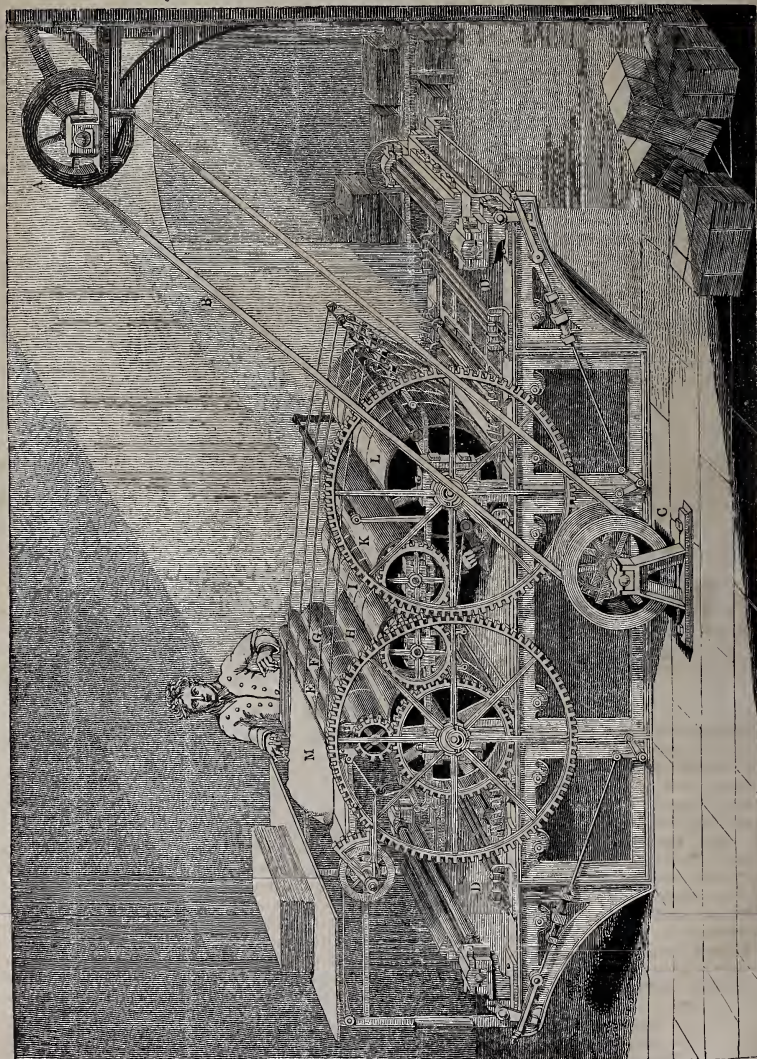
la petite roue à la position de repos, et les rubans sont immobiles pour recevoir de nouveau le papier.

Par cette ingénieuse combinaison, la machine corrige

d'elle-même ce qu'il y aurait d'irrégulier dans le mouvement de l'homme.

Enfin, une dernière question : Comment met-on l'encre sur les formes? — La machine s'en charge encore : la ta-

blette horizontale qui porte les formes se prolonge des deux côtés, et se termine par une table de bois en D et en D. Regardez à gauche, par exemple; tout-à-fait au bout vous voyez deux rouleaux : l'un d'eux tourne dans le réservoir



(Presse mécanique de Cowper employée pour l'impression du Magasin pittoresque)

d'encre et en donne à l'autre : la table D, chaque fois qu'elle passe sous celui-ci, s'y remplit elle-même d'encre, que les trois minces rouleaux qui sont un peu à droite de D se chargent d'éendre et d'égaliser. Cette table porte à son tour l'encre à deux ou trois rouleaux plus gros, que l'on aperçoit un peu en dedans de la circonférence de la grande roue dentée; on les voit mieux à droite : ils passent en ce moment sur la forme, dont on distingue quatre pages entières et le

commencement des quatre autres; en passant sur cette forme ils l'encrent à leur tour, et ainsi de suite alternativement de chaque côté.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Successeurs de LACHEVARDIERE rue du Colombier, n° 30.

EGLISE DE SAINT-GERMAIN L'AUXERROIS.



(Vue de Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris.)

Plusieurs auteurs croient que l'église de Saint-Germain l'Auxerrois a été fondée par le roi Childébert I^{er}, en 538 ; mais l'opinion la plus générale est que, dans ce même siècle, l'évêque de Paris, plein de vénération pour saint Germain, évêque d'Auxerre, dont il portait lui-même le nom, fit le premier ériger, en l'honneur de ce saint, une petite chapelle ronde, sous le nom de *Saint-Germain-l'Auxerrois*. L'église s'est élevée sur cet emplacement. — En 653, saint Landry, évêque de Paris, y fut enterré.

Abbon, chanoine de Saint-Germain-des-Prés, fut témoin, en 886, du siège de Paris par les Normands ; il publia sur cet événement un poème latin. On voit dans cet ouvrage que l'église de Saint-Germain (dite Saint-Germain-le-Rond, à cause de la forme qu'elle avait encore alors) fut prise par les Normands, qui s'y fortifièrent, et l'entourèrent de palissades et de fossés.

La rue voisine a pris la place de ces fossés, dont on retrouve encore les vestiges, et qui sans doute lui ont fait donner le nom qu'elle porte encore aujourd'hui, *rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois*.

Les moines de cette abbaye ayant été sécularisés, ce monastère devint l'église collégiale, entourée d'un cloître pour les chanoines (devenu depuis la *rue des Prêtres*), et d'une école pour l'instruction des clercs, ce qui a fait donner à la partie du quai où elle était située, le nom de *quai de l'Ecole* ; à l'entour régnaient des plantations, que l'on voit dans une gravure d'Israël Silvestre (1660).

L'église, à demi ruinée, a été rebâtie, vers l'an 1000, aux frais du roi Robert.

Le grand portail qui s'élève en arrière-corps du portique n'a été construit qu'en 1455. Ce portail, très riche d'architecture et de sculpture, a été exécuté par Jean Gausel, maçon-tailleur de pierre, pour la somme de 960 livres.

Le joli portique gothique, qui précède ce portail, est d'un bon style, et très estimé ; nous ne partageons pas l'opinion de quelques écrivains, qui en placent la construction à un ou plusieurs siècles après celle du grand portail ; nous pensons que si Jean Gausel n'en est pas l'auteur, il n'y a pas de doute qu'un de ses confrères, maçon-tailleur de pierre, qui en aura pris l'entreprise, ne se soit entendu et concerté avec lui pour s'accorder sur le style et le genre d'architecture, afin d'élever et de lier ensemble leurs deux constructions, car les matériaux sont les mêmes, les corps d'assises se relient dans toutes les parties sur le même niveau, les voûtes se raccordent parfaitement ; enfin le caractère de l'architecture est partout semblable.

Il est inutile de faire observer que la misérable construction en plâtre, qui surmonte et dépare ce joli portique, n'a été élevée qu'à une époque très moderne, pour le service particulier de la fabrique.

Les façades latérales ont chacune un portail débouchant à la *croisée* de l'église : à droite du portail du midi, il y avait une tour surmontée d'une flèche très délicatement sculptée. Là était la cloche qui donna, dit-on, le premier signal du massacre

de la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572; depuis cette époque la tour et la flèche ont disparu. La tour actuelle, servant de clocher, est très moderne, et bien moins élevée que l'ancienne; elle est si basse qu'on ne peut la voir du pourtour de l'église, et qu'elle est généralement ignorée.

La petite porte, donnant du rond-point nord-est de l'église vers le derrière du cloître, bâtie dans le xv^e siècle, est d'un style tout différent de celui du reste de l'édifice. Le plan général de l'église est d'une grande régularité, ce qui est rare dans les édifices gothiques.

Parmi les antiquités curieuses que renferme l'intérieur de l'église Saint-Germain, on remarque les tombes de personnages distingués en tous les genres, entre autres : Bellière, chancelier de France; Concini, maréchal de France; Phéippeaux, secrétaire d'État; d'Aligre, chancelier de France; Malherbe, poète; Henriette Sélincart, femme d'Israël Silvestre, dont le portrait, fort estimé, était peint sur le marbre de son tombeau par le célèbre Lebrun; Dacier, des Académies française et des Belles-Lettres; Caylus, antiquaire; Warin, peintre, sculpteur et graveur; Samson, géographe; Mellan, peintre et graveur; Houasse, peintre, directeur de l'Académie de France à Rome; Hella, Santerre et Coypel, peintres; Sarrasin, Desjardins et Coyssevox, sculpteurs; Leveau et Dorbay, architectes, etc.

On serait tenté de chercher parmi ces mausolées celui de Claude Perrault, à qui l'on doit la colonnade du Louvre; mais Claude Perrault demeurait avec son frère Charles, l'Académicien, dans le *pays latin*, et son tombeau était dans l'église de Saint-Benoît, sa paroisse, où il a été inhumé en 1688. Cette église, qui a long-temps servi de magasin à farine, est devenue le théâtre du Panthéon.

En 1795, Saint-Germain-l'Auxerrois fut convertie en atelier de salpêtre. — Les théophilantropes prêchèrent ensuite quelque temps dans son enceinte. — En 1805, Bonaparte rendit l'église à sa destination religieuse. — On scrupelle le mouvement populaire du 15 février 1831, à l'occasion de la célébration, à Saint-Germain-l'Auxerrois, d'un service funèbre en mémoire du duc de Berry, et de l'inauguration, sur le catafalque, du buste de son fils. L'intérieur et l'extérieur de tout l'édifice furent alors menacés de destruction, et, depuis ce jour, l'église est restée dans un état complet d'abandon, sans réparation et sans entretien. Il a été question d'en ordonner la démolition pour l'ouverture de la rue Louis-Philippe. Des voix éloqu coastes se sont élevées pour en demander la conservation, et l'on a vu se renouveler à ce propos toutes les argumentations qu'avait soulevées autrefois l'industrie de la bande noire.

L'AIGLE D'UNE LÉGION ROMAINE

DÉCOUVERTE EN 1820 DANS UN COMTÉ D'ALLEMAGNE.

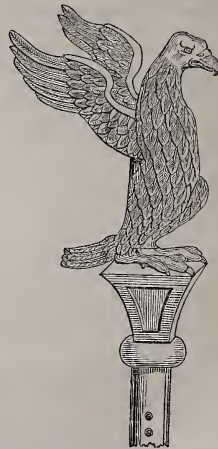
L'aigle (*aquila*) était l'étendard des armées romaines; on la portait à l'extrémité d'un bâton. Les aigles des légions entières étaient ordinairement plus grandes que celles des demi-légions, cohortes et autres petits détachemens, qui avaient encore plus souvent pour enseignes de petites figures en bronze, représentant des louves, des lions, des ours, des chevaux, etc. On appelait ce dernier genre d'enseignes *signa* (signes); par extension, on se servait du mot *aquila* chez les Romains, pour désigner une légion en général, et des mots *aquila signaque*, pour désigner une légion entière avec tous ses détachemens.

Pendant le combat, l'*aquilifer* (porte-aigle) portait cet étendard en avant, et, au moment du campement, il se mettait au milieu de l'armée où était ordinairement la place du commandant de la légion. C'est encore de là que dérivent les expressions latines de stratégie : *figere, movere, evellere, efferre aquilas* (planter, mouvoir, arracher, enlever les aigles, c'est-à-dire par métonymie, les légions).—

On préférerait les aigles en argent à celles qui étaient dorées; car les premières étant bien polies, jetaient plus d'éclat que les autres. — Pour distinguer les légions, on donnait aux aigles des formes différentes; tantôt on les représentait debout, tantôt assises; tantôt on leur mettait des foudres aux serres; mais les ailes étaient toujours déployées comme symbole d'une activité permanente. Aux jours de victoire, on ornait les aigles de guirlandes de fleurs, et sous les empeurs, de couronnes de lauriers. Les aigles romaines étaient entourées d'une grande vénération: on jurait par elles, et ces sermens étaient regardés comme les plus sacrés: on leur rendait un culte presque divin; et, comme les croix au moyen âge, elles protégeaient ceux qui étaient menacés de la mort.

Jusqu'à ce jour, un seul cabinet a la prétention de posséder l'aigle d'une légion romaine entière; on n'est parvenu à la découvrir en aucun endroit, pas même dans les fouilles d'Herculanum, de Pompéi et de Stabie, qui ont fourni tant d'objets précieux. Cette aigle, que la gravure ci-jointe représente au quart de sa grandeur, fut trouvée par hasard, en 1820, parmi des débris de fortifications romaines, sur les terres du comte d'Erbach, souverain d'un petit comté d'Allemagne. Le comte d'Erbach, amateur d'antiquités, a inséré dans un écrit périodique allemand, sur ce curieux bronze, plusieurs détails dont nous donnerons à nos lecteurs un extrait.

« L'aigle, dit le comte d'Erbach, qui, suivant mon opinion, a appartenu à une légion romaine entière, est coulée en bronze, fortement dorée, d'un style supérieur, et pèse plus de huit livres. Les aigles que j'ai vues dans plusieurs cabinets d'antiquités, appartenaient toutes à de petits détachemens d'une légion; car on y apercevait les traces visibles du *velum* ou *vezillum* (bannière) qu'on y attachait, comme on peut le voir sur les bas-reliefs de la colonne Trajane; tandis que l'aigle de ma collection n'a pas de trace de ce genre, et est deux fois plus grande. Je sais qu'on peut opposer à mes conjectures des citations de Plutarque, Appien, Cicéron, et autres écrivains romains, qui disent que les aigles des légions entières étaient en or ou en argent; mais je crois pouvoir considérer cette expression *en or* comme ne devant pas être prise dans un sens littéral. Une aigle, pour être vue de toute la légion, ne pouvait être plus petite que celle de ma collection, qui pèse, comme je l'ai déjà dit, plus



(Aigle d'une légion romaine entière.)

de huit livres, et pèserait bien davantage si elle était en or pur. Malgré tous les prestiges de sainteté qui entouraient les ai-

gles, si elles avaient été coulées en un métal aussi précieux que l'or, elles auraient pu tenter d'autres ennemis que les *barbares*. Je suis porté à croire que les aigles des légions entières étaient seulement dorées ou argentées : les médailles romaines, parvenues jusqu'à nous, prouvent jusqu'à quel point de perfection les Romains possédaient l'art de plaquer, dorer et argenter les métaux.

» J'ose de plus conjecturer que mon aigle appartenait à la 22^e légion ; car nous possédons des documents qui constatent son séjour dans nos contrées. — Cette aigle fut trouvée ensevelie à deux pieds et demi seulement dans le sol, et recouverte soigneusement de pierres. — Il est donc très probable que dans une rencontre où la légion romaine fut assaillie par les Allemands, l'aquilifer ne pouvant se sauver de la mêlée avec l'enseigne, aura séparé l'aigle du bâton qui la supportait, et l'aura ensevelie dans la terre ; ce qui se pratiquait souvent dans les déroutes, et ce qui est arrivé, par exemple, pendant la bataille de Trasimène, où les Romains furent battus par les armées d'Annibal. »

Conséquences coutumières du privilège de chasse. — Les bourgeois qui possédaient des terres situées dans l'étendue de la justice d'un seigneur haut-justicier pouvaient bien encaier leurs possessions pour en former un parc, mais ils étaient contraints de laisser dans le mur, d'égale en égale l'une de l'autre, deux ouvertures de 8 à 9 pieds de largeur, afin que le seigneur pût y entrer pour chasser toutes les fois qu'il lui plairait, ou bien le bourgeois, s'il le préférait, devait faire faire deux portes dont il donnait les clefs à son seigneur, et celui-ci, de son côté, s'engageait à n'y venir chasser qu'en temps convenable et sans causer de dommage. En plusieurs endroits, divers arrêts des parlements attestent ces privilèges, qui subsistèrent jusque dans le siècle dernier.

TIPOU SAIB.

Haider-Aly-Khan, père de Tipou ou Tipoo, était fils d'un tisserand du Maïssour ; il se fit soldat de bonne heure et parvint au grade de bas-officier ; ses intrigues et son habileté l'élevèrent bientôt au poste de premier ministre du rajah du pays. Sous son gouvernement, le Maïssour devint le noyau d'un nouvel Etat auquel des guerres heureuses donnèrent une vaste étendue. Toutes les pensées de Haïder étaient tournées vers l'expulsion des Anglais de la presqu'île. Il était engagé dans une guerre avec eux, lorsqu'au commencement du mois de décembre 1782, une maladie l'emporta ; le 7 du même mois, Tipou son fils, né en 1749, hérita de sa puissance. Tipou avait été connu, dans sa jeunesse, sous le nom de Feth-aly-Khan, et, à seize ans, il occupait déjà le poste de divan (intendant) de la province de Bednor ; il avait accompagné son père dans une partie de ses expéditions, et avait donné des preuves de capacité ; ses succès militaires lui valurent le nom de Tipou-Saïb (*Saïb*, homme distingué), sous lequel il est connu en Europe. Les Anglais éprouvèrent sa valeur, particulièrement lorsque, à la tête d'un grand corps de cavalerie, il poursuivit leurs troupes fuyant de toutes parts, jusqu'à Madras dont il saccagea la partie appelée *ville-noire*.

Au moment où Tipou succéda à son père, il se trouvait avec un corps de troupes dans la province de Tandjaour ; débarrassé d'un ennemi aussi redoutable que Haïder, les Anglais voulurent profiter de l'occasion pour terrasser son fils : vers la fin de février 1783, le brigadier-général Matthews, se mettant en mouvement, débuta par quelques succès, et s'empara de plusieurs villes dans l'une desquelles une partie de la famille du prince tomba entre ses mains ; mais Tipou eut bientôt sa revanche : le 9 avril suivant, parais-

sant devant Bednor, il enleva cette ville, et par une capitulation força les Anglais à abandonner le territoire qu'ils venaient de conquérir. Ces derniers cherchèrent à sauver l'or et l'argent, en dépit de la convention ; mais ils furent surpris par Matthews avec son frère et sa garnison ; s'il faut en croire les vaincus, il fit empoisonner son prisonnier et trancher la tête du frère qui fuyait chargé d'or et de bijoux.

Tipou fut moins heureux dans son attaque contre Mangalore, et il était occupé au siège de cette place, quand la paix signée entre la France et l'Angleterre le força à déposer les armes, le 41 mars 1784. Ce traité le remit en possession de toutes les places qu'il avait perdues ; mais de son côté il rendit Calicut, conquête de son père, s'engagea à évacuer les Etats des Rajahs de Tandjaour et de Travancor, alliés des Anglais, et renonça à ses prétentions sur le Carnate.

Immédiatement après la conclusion de la paix, Tipou, dédaignant le titre de lieutenant dont son père s'était contenté, prit la qualification de sultihan et même celle de padichah (empereur), et séquestra complètement la famille royale.

Sa laine profonde pour les Anglais le faisait sans cesse rêver aux moyens de se débarrasser d'un voisinage aussi dangereux. En 1787, il chargea des ambassadeurs d'aller en France solliciter des secours de Louis XVI ; ceux-ci, partis de Pondichéry, le 22 juillet, arrivèrent à Paris le 9 juin 1788 ; leur réception à la cour de Versailles eut lieu avec pompe, et l'ancien traité fut renouvelé ; mais là se borna le succès de la mission : les circonstances politiques étaient loin d'être favorables. Le Maïssour vit les ambassadeurs de retour au mois de mai suivant.

Tipou ne se laissa point décourager. Une discussion avec les Hollandais au sujet de quelques places du royaume de Cochin lui mit de nouveau les armes à la main ; au mois de juin 1789, il marcha sur Cranganor, et le 29 décembre suivant, il se précipita sur le pays de Travancor ; mais les Anglais avaient les yeux sur lui ; ils intervinrent, et, le 4^{er} juin 1790, Tipou est attaqué dans ses lignes par les troupes du rajah, assisté d'un ennemi que le prince maïssourien devait toujours trouver opposé à ses desseins ; celui-ci se tira avec habileté de ce mauvais pas, et pendant la campagne sait éviter une action décisive ; mais, l'année suivante, la prise de Bangalore par le général Cornwallis ouvre le Maïssour à l'invasion de ce côté, tandis qu'une autre armée partie de Bombay, sous les ordres d'Abercromby, s'empara de Cananor. Ayant opéré leur jonction, les deux généraux paraissent devant Seringapatnam, capitale de Tipou en 1791, et au milieu de leurs préparatifs pour le siège de cette place, se voient forcés, par les maladies et la disette, de s'éloigner.

Tipou profite de ce répit pour faire de nouvelles propositions à Louis XVI ; mais le moment était plus critique encore que la première fois. Le 3 février 1792, lord Cornwallis se présente de nouveau devant Seringapatnam, à la tête d'une armée composée d'Anglais, de Malhates et de soldats du Nizam du Dekan ; il attaque le camp retranché maïssourien qui est emporté, et les troupes qui le défendaient sont refoulées dans la ville ; le 24 février, menacé d'un assaut, Tipou écoute les propositions de l'ennemi et capitule le 48 mars ; ce traité lui coûte la moitié de ses Etats et il se voit contraint de livrer comme otages deux de ses fils, âgés de huit et dix ans. Il perdit dans cette campagne soixante-sept forts, huit cents pièces d'artillerie et 50,000 hommes.

Débarrassé de ses adversaires implacables, Tipou cherche partout à leur susciter des ennemis ; il entame des pourparlers avec Chah-Zemân, roi de Caboul, qu'il veut attirer dans son alliance, mais ses efforts demeurent sans succès. Alors il songe à la république française ; une ambassade part secrètement et arrive à l'île de France, le 17 janvier 1793. Le général Malartic fut passer dans le Maïssour un secours insuffisant et qui même ne put arriver sans

que les Anglais n'en fussent instruits. A la même époque, un émissaire dépêché par Bonaparte, alors en Egypte, fut saisi à Bombay, se rendant auprès de Tipou pour le pousser à une diversion. Armé d'aussi bons prétextes, le

gouverneur général de l'Inde, lord Wellesley, fait partir de Madras une armée sous les ordres du général Harris, tandis que celle de la présidence de Bombay, commandée par Stuart, arrivait à Cananor. Le nouvel orage n'ébranle



point Tipou, rassemblant toutes ses troupes, il vint à la tête de 60,000 hommes offrir bravement le combat à Stuart; l'affaire de Sidasir, le 6 mars 1799, ne lui est point favorable; laissant un rideau de troupes devant son adversaire, il se dérobe à lui et se porte avec rapidité sur Harris et l'attaque avec la plus grande vigueur, le 27 du même mois, à Malavely, position à huit lieues de sa capitale. Après une heure de combat, ses troupes se trouvant en pleine déroute, il se renferme dans Seringapatnam et y est investi le 4 avril; dans cette situation désespérée il cherche à nouer des négociations, mais la dureté des conditions lui fait préférer le hasard des combats. Le 4 mai, la brèche étant praticable, les assiégeans franchissent vers une heure et demie le Cavery, rivière au milieu de laquelle s'élève l'île où est située Seringapatnam, et donnent un assaut général. Les Français au service de Tipou rallient plusieurs fois les soldats maïssouriens; mais l'heure fatale avait sonné pour le malheureux fils d'Haïder, et il perd la vie à l'âge de cinquante ans, après un règne de seize ans et demi. Son premier ministre, soupçonné d'avoir trahi la cause de son maître, fut massacré par les soldats, et enterré sous des babouches (pantoufles); ce qui, dans l'Orient, est la plus grande marque de mépris. Le butin fait dans le palais fut immense; on peut en juger par un seul fait: lorsque Tipou

rendait la justice, il siégeait entre deux tigres en or, de grandeur naturelle, et dont chacun des yeux était formé d'un énorme diamant.

Après la mort de ce prince, la famille de l'ancien rajah fut replacée sur le trône de ses ancêtres, mais avec un état très réduit, une garnison anglaise et un résident de cette nation. La famille de Tipou fut elle-même confinée à Vellore, dans le voisinage de Madras; en 1808, une espèce de complot de deux régimens de Cipayes fit juger que les princes étaient encore trop rapprochés du pays où leur père et leur aïeul avaient joué un si grand rôle, et Calcutta leur fut assignée pour résidence.

Le portrait que nous donnons a été copié sur un dessin que M. de Jouy, de l'Académie française, a bien voulu nous communiquer: ce dessin est exécuté d'après le tableau original appartenant au marquis de Wellesley, ancien gouverneur-général des établissemens anglais dans l'Inde.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Successeurs de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

WATTEAU



(Un concert de famille d'après Watteau.)

Parée à la française, un jour dame Nature
Fut le désir coquet de voir sa portraiture :
Que fit la bonne mère ? Elle enfanta Watteau.

LA MOTTE-HOUDARD.

Cette fiction exprime assez bien la *manière* de Watteau. — Belle ou gracieuse, austère ou riante, suivant le pays, suivant le temps, dame Nature, comme l'appelle Houdard après La Fontaine, pose devant chaque génération d'artistes. Poètes, peintres, sculpteurs, se groupent autour d'elle, de près ou de loin, sous une lumière ou sous une autre ; ils la voient bien ou mal, selon leurs yeux ; ils l'habillent bien ou mal, selon leur goût ; ils lui prêtent une expression fausse ou vraie, un caractère humble ou élevé, naïf ou digne, selon leur jugement, selon leurs passions : mais, en somme, tous s'en inspirent, et quelle que diverse que soit leur manière de la copier, elle empreint un air de famille sur toutes leurs œuvres. Ceux qui ont eu le don de la comprendre et de l'observer le mieux, reçoivent les noms de *maîtres* et de *chefs* des écoles : ces maîtres vieillissent, ces écoles meurent, la génération passe : dame Nature, toujours jeune, change un trait à sa physiognomie, un ruban à ses cheveux, un pli à sa robe : à l'œuvre, jeunes artistes, voici un nouveau modèle ; divisez-vous le travail ; que chacun de vous imite suivant son génie ; et toi, public, toujours nouveau, applaudis aux nouveaux maîtres des nouvelles écoles.

Dans le sens figuré du poète, on peut croire que, vers la fin du règne de Louis XIV, dame Nature était ennuyée d'avoir été peinte et sculptée, mille et mille fois, en déesse mythologique, en naïade, en princesse, en marquise, dans les châteaux du grand roi, dans les boudoirs, dans les jardins des Tuileries et de Versailles. Le XVIII^e siècle com-

mençait ; elle quitta les poses majestueuses, la représentation royale, dépouilla les draperies de bronze, de marbre ou d'écarlate, revêtit la robe de soie bourgeoise, se donna un petit ton de comédie italienne, et regardant à travers les portes d'atelier, elle passa sans frapper à ceux des peintres de cour ; mais elle entra folâtement, en fredonnant une *canzonetta*, dans le grenier d'un pauvre jeune peintre, de pauvre origine, de pauvre renommée, de pauvre figure. Les gazouillements de sa robe et de ses rubans, ses cadences perlées, les ris du cortège de gais compagnons empressés à prendre place à ses pieds, à ses côtés, derrière elle, incitèrent le jeune homme à lever son front pâle, ses yeux battus par l'insomnie, par le découragement : il regarda, il sourit ; c'était le modèle qu'il avait rêvé, qu'il attendait : sans mot dire, il prit son pinceau, une toile, puis un autre, une autre encore, et cent autres, à mesure que les mouvements du groupe qu'il avait devant lui variaient, et devenaient plus aimables et plus gracieux.

C'était Watteau, fils d'un couvreur de Valenciennes ; il était venu à Paris avec un décorateur, qui espérait de l'emploi à l'Opéra : tous deux obtinrent en effet quelques décorations à peindre ; mais congédiés au bout de peu de mois, il leur fallut chercher à vivre autrement dans Paris. Alors Watteau fit des tableaux à quinze francs, à dix francs, à cent sous, jusqu'au jour bienheureux où il reçut cette belle visite qui changea sa destinée, c'est-à-dire, sans allégorie, jusqu'au jour où il reçut l'inspiration.

Le peintre Gillot l'appela chez lui, et lui facilita les moyens d'étudier à l'aise la galerie de Rubens, qui était au Luxembourg. Watteau concourut pour le prix de l'Académie, et l'emporta. Mais à quoi bon ? Il se découragea, retourna dans sa ville natale, y fut malheureux, revint à Paris,

exposa deux tableaux au Louvre, et sollicita modestement les moyens d'aller continuer ses études à Rome. — « A Rome! s'écria Lafosse, directeur de l'Académie de peinture, eh! mon ami, que voulez-vous aller chercher à Rome, vous qui avez trouvé la *Nature* à Paris. Restez ici, Watteau, venez à l'Académie vous asseoir au milieu de nous et nous enseigner à peindre. » Watteau secoua la tête; Lafosse l'entraîna par le bras, et le conduisit à ses confrères; quelques jours après, Watteau apprit, à son lever, qu'il était académicien.

Avec les honneurs, l'aisance entra chez lui. Il aurait dû être heureux : mais déjà le travail l'avait épuisé. Un instant ingrat envers Paris, il voulut se fixer en Angleterre, et y aborda en 1720. La tristesse du pays lui resserra le cœur, et il se sauva en France : il était trop tard : en 1721, il mourut à Nogent, près Paris, âgé seulement de trente-sept ans.

Son œuvre devient rare ; quelques amateurs possèdent environ cinq cent soixante-trois pièces gravées d'après ses tableaux ou ses dessins, par Boucher, Audran, Thomassin, Desplaces, Tardieu, Cochin, etc. On a voulu caractériser son talent en disant qu'il est dans le gracieux ce que Téniers est dans le grotesque. Beaucoup de personnes aiment ces formules de jugement.

Il n'existe au Musée du Louvre qu'une ébauche de Watteau : l'embarquement pour l'île de Cythère.



(Watteau.)

LE LIVRE D'OR.

SUITE DE LA NOBLESSE DE VENISE. — LIVRES D'OR
DE GÈNES, FLORENCE, ETC.

(Deuxième et dernier article. Voyez pag. 322.)

Nous avons donné quelques détails sur les principales maisons nobles rangées dans la première des quatre classes dont se composait la noblesse de Venise.

La deuxième classe comprend les familles qui commencent à être inscrites au Livre d'Or, lorsque P. Gradenigo refondit l'aristocratie; cette noblesse est nombreuse; parmi elle figurent les Balbi, les Balbi, les Barbari, les Barbi, famille d'où est sorti le pape Paul II, etc.

Dans cette classe se trouvent aussi les Corrari, les Donati, les Erizzi, les Foscari, à qui appartenait le doge dont Byron

a célébré l'infortune; les Foscariini, les Loredani, la maison de Mocenigo, l'une des plus illustres de la république: sept de ses membres ont été souverains de Saint-Marc; les Rossi, famille jadis souveraine à Parme; les Valieri, les Venieri, etc.

La troisième classe se compose des familles qui, lors des guerres contre les Turks ou la république de Gènes, achetèrent la noblesse en versant à la Seigneurie des sommes considérables destinées à couvrir les frais de la guerre ou à tirer la république de ses embarras de finances. La plupart de ces maisons doivent leur origine à des marchands, à des artisans de Venise, ou à des nobles de Padoue et d'autres villes d'Italie.

Dans une chronique manuscrite du temps de la guerre de Gènes, qui donne le rôle de ceux qui furent anoblis en cette occasion, on trouve que sur trente, qui la plupart aujourd'hui font remonter leur généalogie à des souches royales ou fabuleuses, les deux tiers étaient des artisans et des marchands de la dernière classe bourgeoise : Marc *Cicogna*, apothicaire (un *Cicogna*, élu doge en 1585, fit bâtir le pont du Rialto); *Nani* de san Mauricio, vendeur de fromages; Pierre *Pencino*, tailleur d'habits; Rafael *Barisan*, vendeur de poisson; Jean *Negro*, épicier; Antoine *Darduin*, marchand de vin; *Garzoni*, épicier, etc., etc. Ces familles devinrent pour la plupart célèbres, et prirent rang dans le patriciat, ainsi que les *Condolmieri*, qui descendent d'un marchand de cette même promotion, et qui donnèrent Eugène IV à la chaire de saint Pierre.

Ces trois ordres formaient la noblesse sujette de la république, la quatrième classe se composant de membres étrangers. Entre ces trois ordres de patriciens et le peuple de Venise, il existait une classe intermédiaire que l'on pourrait comparer à ce que nous nommons les gens de robe et de finances; c'étaient les *citadins*, bourgeoisie qui se divisait en *citadins de naissance*, issus des familles qui participaient à l'élection du doge en 1297; et les *citadins de second rang*, qui obtenaient ce titre par leur mérite ou à prix d'argent. Tout ce qui était *gentilhomme* hors de Venise, quoique résidant sur les terres et les conquêtes de la république, portait le nom de noble de terre ferme, sauf quelques familles agrégées à la troisième classe.

Les étrangers, qui composaient le quatrième ordre, se subdivisaient en deux classes : ceux à qui la république avait accordé le titre de noble vénitien, comme une marque de la considération qu'elle avait pour leurs vertus ou leur puissance; et ceux qui avaient mérité cet honneur par des services rendus à Saint-Marc, en commandant ses flottes, ses armées, ou en servant sa politique près des cours étrangères.

La maison de Bourbon appartenait à la première classe. Il est douteux, quoiqu'on l'ait affirmé, que Henri III ait été inscrit au Livre d'Or; il paraît que cette faveur ne fut accordée qu'à Henri IV, qui la fit solliciter pour lui et ses descendants, afin de témoigner hautement son obligation à Venise de ce que la première entre les nations elle l'avait reconnu pour roi légitime. La famille des Bourbons y demeura inscrite jusqu'en 1796. A cette époque, pressé par le Directoire, le Sénat ayant ordonné à Louis XVIII, à qui précédemment il avait accordé la protection de son territoire, de sortir des Etats vénitiens, ce prince, avant de s'y conformer, redemanda l'armure dont Henri de Navarre avait fait présent à la république; et, s'étant fait ouvrir le Livre d'Or, il y effaça de sa main le nom et les armes des Bourbons. Les autres maisons de ce rang qui ont été inscrites sont : la maison de Savoie, en la personne d'Amédée V, qui, en 1514, fit lever au Turck le siège de Rhodes; les *Lorraine*, en 1480, par René, petit-fils du duc d'Anjou; les *Lusignan*, maison royale de Chypre; les *Luxembourg*, comtes de Saint-Pol; les *Brunswick*; puis les suivantes, qui sont toutes familles papales : les *Cibo-Malaspina*, les *Della Rovere*, les

Médicis, les *Varnèse*, les *dei Monti*, les *Borromée*, les *Aldo-brandini*, les *Borghèse*, les *Chigi*, les *Rospigliosi*, et les *Odescalchi*, etc., tous neveux ou parents des papes régnans à l'époque de leur agrégation.

Parmi les nobles étrangers pour mérite, se trouvent les comtes bressans *Araguari*, les *Savorgnans*, pour avoir mis le Frioul sous la domination de Venise; les *Benconi*, alliés à tout ce qu'il y avait de puissans en Italie; les *Bentivogli*, les *Colonne*, princes romains célèbres; les *d'Este*, ducs de Modène; les *Gonzagues*, les *Malatesta*, les *Orsini*, princes romains; les *Sforza*, ducs de Milan; les *Joyeuse*, en la personne du duc de ce nom, beau-frère de la femme de Henri III; les *Richelieu*, par le cardinal-duc, qui fit demander cette faveur par son ambassadeur à Venise; le cardinal *Mazarin*, à qui la république l'accorda à l'époque de sa disgrâce.

Cette liste, quoique incomplète, présente cependant une série de noms assez historiques pour justifier la célébrité et la prépondérance du *Livre d'Or* de Venise sur ceux des diverses républiques italiennes de la même époque. Gènes, cependant, l'éternelle rivale de Saint-Marc en pouvoir et en magnificence, avait inscrit sur les pages du sien des noms qui ne le cèdent à aucuns en illustrations: les *Doria*, les *Fregosa*, les *Adorni*, les *Fiesque*, les *Spinola*. Plusieurs étrangers célèbres appartenaient à la noblesse génoise; en 1748, le maréchal duc de Richelieu et ses descendans furent déclarés nobles de Gènes par le Sénat, en reconnaissance des services qu'il avait rendus à cette république contre les Autrichiens. En 1797, lorsque Bonaparte détruisit l'ancien gouvernement de Gènes, le *Livre d'Or* fut brûlé. De semblables registres de noblesse existaient à Florence, à Lucques, à Milan, etc.; et l'histoire de la famille des Bonaparte nous montre que cette maison était inscrite parmi les patriciens florentins et sur le *Livre d'Or* de Bologne.

UN SALIEN, PRÊTRE DE MARS GRADIVUS.

(*Salius, Martis sacerdos.*)

Le bronze antique représenté par la gravure se trouve dans la collection d'antiquités appelée Beningk-Donop, à Meiningen, en Allemagne; autrefois il faisait partie du cabinet particulier de Ferdinand, roi de Naples, qui l'a donné à la comtesse de Beningk. Cette œuvre assez grossière est évidemment d'un style antérieur à celui des bronzes romains imités de l'art grec.

Le métal de cet antique est une composition d'argent, de cuivre, d'étain et d'une petite quantité de fer. Cet alliage, qui résiste le mieux à la destruction, était très peu usité par les anciens, et on le trouve rarement dans leurs bronzes. Ce morceau rare et précieux sous le rapport de l'histoire de l'art, l'est plus encore si on le considère comme témoignage de l'une des institutions théocratiques et militaires les plus anciennes et les plus curieuses qui aient jamais existé.

Il représente un adolescent dont la bouche est ouverte comme celle d'une personne qui chante: la position de ses bras et de ses jambes indique qu'il danse ou qu'il se prépare à danser. Sur sa tête on voit un casque qui, par devant, retombe sur la poitrine, et, par derrière, sur les épaules: ce casque s'appelait *kynea* chez les Grecs, et *galerus* chez les Romains. Il est revêtu d'une tunique romaine qui recouvre une cuirasse d'airain. Sur l'épaule gauche est suspendue une chaîne qui servait de porte-épée; dans la main gauche l'adolescent porte un bouchier rond, et dans sa droite on aperçoit le tronçon brisé d'une épée ou d'un dard.

D'après tous ces signes on croit reconnaître dans ce bronze la figure d'un *salius* romain, tel qu'on peut l'imaginer d'après Tit-Live (liv. 1). Pline l'Ancien (*Numa Pompilius*), Denys d'Halicarnasse (liv. II), Ovide (*Fastes*, liv. III), et autres auteurs de l'antiquité,

Selon les écrivains mentionnés ci-dessus, les prêtres de Mars, nommés *salii*, étaient de jeunes patriciens romains consacrés depuis leur enfance au culte de *Mars Gradivus*, et élevés dans les temples de ce demi-dieu. Pendant les



(Un *Salien*. — Bronze antique.)

jours de fête de Mars, les *salii* parcouraient la ville en sautant, en dansant et en chantant les chansons appelées *examenta*, qui déjà du temps de Cicéron n'étaient plus intelligibles.

Les conseils durs ne font point d'effet; ce sont comme des marteaux qui sont toujours repoussés par l'enclume.

HELVÉTIUS.

SYSTÈME PÉNITENTIAIRE.

Toute réforme nouvelle a besoin d'un vocabulaire nouveau. Celle des prisons n'est pas encore assez avancée en France pour avoir fait le sien, mais en attendant elle a puisé dans le vocabulaire anglais et américain, et en a tiré le mot *système pénitentiaire*. Ce mot (car il lui en fallait un quelconque pour avoir un nom et se faire connaître dans le monde) a puissamment servi la réforme: il en a fait sentir le besoin urgent; il en a rendu le vœu populaire, ainsi que l'atteste le succès de l'ouvrage sur le *Système pénitentiaire en Europe et aux États-Unis*, par M. Ch. Lucas; et sur le *Système américain*, par MM. Beaumont et de Tocqueville. Mais quant aux principes, aux conditions, aux moyens de la réforme, le mot attend son sens scientifique et pratique d'une *théorie de l'emprisonnement*. Le plan ci-après est une première application des recherches les plus avancées. Ce plan, approuvé par le conseil des Bâtimens civils, est en cours d'exécution à Châlons-sur-Saône; C'est celui d'une prison départementale.

Pour comprendre la signification de l'expression *départementale*, il faut connaître la classification de nos prisons en France. Elles se divisent en prisons départementales et prisons centrales: les prisons *centrales* sont destinées aux condamnés correctionnellement à plus d'un an d'emprisonnement et aux condamnés à la réclusion. Les prisons départementales ont trois destinations et dénominations distinctes: elles sont

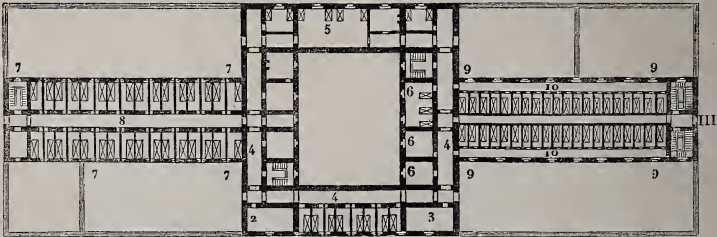
maisons d'arrêt pour les individus en prévention; maisons de justice pour les individus renvoyés devant la cour d'assises par l'arrêt de la chambre d'accusation; et enfin, maisons de correction pour les petits correctionnels condamnés à un emprisonnement d'un an et au-dessous.

Ce n'est qu'à un chef-lieu de cour d'assises, tel que Châlons-sur-Saône, que la prison départementale réunit sa triple destination de maison d'arrêt, de justice et de correction: c'est là qu'assurément le problème du classement des moralités se présente le plus difficile à résoudre pour l'architecture; car, outre ce triple faisceau de moralités distinctes, il se rencontre encore des détenus pour dettes, des détenus politiques, des prisonniers de passage, etc., etc.; et à tout cela il faut ajouter la complication des deux sexes.

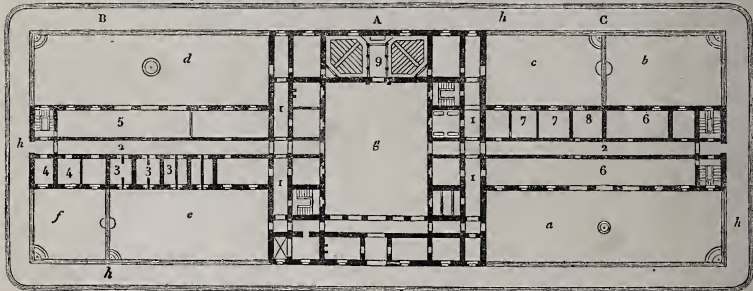
Ce plan s'adresse précisément à une partie de la réforme

des prisons, jusqu'ici négligée non seulement dans la théorie, mais dans la pratique. Le système pénitentiaire, ou ce que l'on désigne sous ce nom, ne s'est préoccupé exclusivement, même aux Etats-Unis, que des condamnés à de longues détentions. Quant à la détention avant jugement, ou à la détention après jugement, pour petits délits correctionnels, pour délits politiques, pour dettes envers l'Etat ou envers les particuliers, pour contravention aux lois fiscales, etc., etc., cette partie est à la fois la plus importante et la plus difficile non seulement dans l'intérêt de l'empêchement du mélange des moralités, mais dans celui des garanties de la liberté individuelle: c'est aussi celle qui est restée jusqu'ici en dehors des efforts et des résultats de la réforme dite pénitentiaire.

Ce plan est donc à la fois la date d'une nouvelle ère pour la ré-



Echelle métrique



(Système pénitentiaire. — Prison de Châlons-sur-Saône.)

I Coupe et façade principale.

II Rez-de-chaussée.

III Premier étage.

A Bâtiment des services et de l'administration.

B Maison de justice et d'arrêt.

C Maison de correction.

Rez-de-chaussée.

a Cour ou préau de la maison de correction.

b Préau des enfants.

c Préau des femmes.

d Préau de la maison d'arrêt et de justice.

e Préau des condamnés aux travaux forcés.

f Préau des passagers.

g Cour centrale du bâtiment des services et

de l'administration, et préau des détenus pour dettes et pour délits politiques.

h h Chemin de ronde.

1 1 Couloir d'inspection centrale.

2 2 Galeries latérales d'inspection.

3 3 3 Cellules pour les condamnés aux travaux forcés.

4 4 Chambres des passagers.

5 Promenoir et atelier facultatif de la maison d'arrêt et de justice.

6 6 Ateliers de la maison de correction.

7 7 Ateliers des femmes.

8 Femmes passagères.

9 Chapelle. On remarquera qu'elle est disposée de manière à ce que les différentes ca-

tégories de détenus voient le prêtre sans se voir entre elles.

Premier étage.

1 1 1 Chambres du quartier des détenus politiques et des détenus pour dettes.

2 Parloir des détenus politiques.

3 Parloir des détenus pour dettes.

4 4 4 Galeries centrales d'inspection.

5 Infirmerie et dépendances.

6 6 6 Logement des sœurs et dépendances.

7 7 7 Cellules de la maison d'arrêt et de justice.

8 Couloir d'inspection.

9 9 Cellules de la maison de correction.

10 10 Galeries latérales d'inspection.

forme, et sa première application en matière de construction.

En soumettant ainsi à l'appréciation de nos lecteurs l'étude du classement des moralités nous appelons leur

attention spéciale sur les deux catégories de détenus politiques et des détenus pour dettes, qui, dans la disposition de ce plan, réunissent toutes les convenances de logement,

et satisfont toutes les exigences de séparation des autres classes de détenus

L'ARBRE A MANNE.

Linnée classe l'arbre à manne (*fraxinus ornus*) parmi les variétés du frêne commun. Cet arbre est originaire de la

Sicile et du midi de l'Italie. Il s'élève rarement au-delà de 20 à 25 pieds; à la première vue, on serait disposé à le prendre pour un jeune orme, mais la manière dont la feuille est attachée à la branche dissipe promptement cette méprise. On a observé trois espèces, ou plutôt trois variétés de cet arbre. Le premier a les feuilles longues et droites comme celles du pêcher; les feuilles du second ressemblent à celles



(L'arbre à manne.)

du rosier; et celles du troisième participent de ce double caractère.

C'est au temps des grandes chaleurs que la sève est la plus abondante. A compter de la mi-août, on fait chaque jour une incision au tronc, en commençant au pied et en s'élevant successivement de deux pouces en deux pouces

jusqu'aux branches inférieures; ces incisions ont deux pouces de largeur horizontale et environ un demi-pouce de profondeur.

Lorsque le couteau a pénétré l'écorce (ce qui exige un certain effort de la part de l'opérateur), la manne coule aussitôt, d'abord limpide comme un filet d'eau, mais ensuite

plus épaisse et plus lente. La saison pluvieuse, vers la fin de septembre, interrompt la récolte : la chaleur n'a plus la force de faire monter la sève qui se recoule au pied de l'arbre.

Jean Houel, peintre du roi, a observé, en 1776, les travaux de récolte de la manne tels qu'on les a représentés dans la gravure.

Au moment où elle s'échappe de l'écorce, la manne a une sorte d'âpreté et d'amertume qu'elle perd lorsque les parties aqueuses se sont évaporées : la douceur qui lui reste a en général quelque chose de fade et de nauséabond.

Suivant une tradition populaire qui ressemble à un apologue, les rois de Naples ayant voulu enclore les jardins d'OENOTRIE qui produisent la meilleure manne de Calabre, et soumettre la récolte à un impôt, la manne tarit tout-à-coup, et elle ne s'écoula de nouveau que lorsque l'impôt fut levé.

ASTRONOMIE.

(Quatrième article;
COPERNIC.

« Si jamais, dit un historien de l'Astronomie, on a proposé un hardi système, c'est celui de Copernic. Il fallait contredire tous les hommes qui ne jugent que par les sens ; il fallait leur persuader que ce qu'ils voient n'existe pas. En vain depuis leur naissance où le jour a frappé leurs regards, ils ont vu le soleil s'avancer majestueusement de l'orient vers l'occident, et traverser le ciel entier dans sa course lumineuse ; en vain les étoiles libres de briller dans son absence, s'avancent sur ses pas et font le même chemin pendant la nuit ; en vain le soleil paraît, chaque jour et dans le cours de l'année, s'éloigner des étoiles qui se dégagent de ses rayons : soleil, étoiles, tout est immobile ; il n'est de mouvement que dans la lourde masse que nous habitons. Il faut oublier le mouvement que nous voyons, pour croire à celui que nous ne sentons pas. C'est un homme seul qui ose le proposer, et tout cela pour substituer une certaine vraisemblance de l'esprit, sentie par un petit nombre de philosophes, à celle des sens qui entraîne la multitude. — Ce n'est pas tout : il fallait détruire un système reçu, approuvé dans les trois parties du monde, et renverser le trône de Ptolémée, qui avait reçu les hommages de quatorze siècles. Sans doute les difficultés produisent le courage, sans doute les entreprises hardies ont des succès proportionnés. Un esprit séduiteux donne le signal, et la révolution s'opère. Copernic avait aperçu la vraisemblance du système, il osa secouer le joug de l'autorité, et il débarrassa l'humanité d'un long préjugé qui avait retardé tous les progrès. » (Baillif, *Hist. de l'Astron. mod.*)

Plusieurs philosophes de l'antiquité avaient pressenti la vérité touchant le système du monde. Ainsi le philosophe syracusain *Nicetas* avait pensé que le ciel, le soleil, la lune, les étoiles, ne tournent point chaque jour autour de la terre d'orient en occident ; mais que la terre tournant en réalité sur elle-même dans le sens contraire, ou d'occident en orient, faisait paraître tout le reste en mouvement. Plusieurs pythagoriciens, et entre autres le célèbre *Philolaüs*, voulaient que la terre eût un mouvement annuel autour du soleil, immobile lui-même au centre du monde.

Copernic, dans son livre sur les *Revolutions des orbes célestes*, rappelle ces opinions des anciens, autant pour s'en faire un appui auprès de ses contemporains que pour laisser voir comment il a été conduit à ses découvertes. Pour nous, ayons garde d'oublier que l'idée des pythagoriciens était demeurée stérile. C'était une simple conception philosophique oubliée, perdue dans les livres, une vue de l'esprit qui ne s'était point essayée sur la réalité, qui n'avait point pris possession des faits. Bien plus, l'école d'Alexandrie en subordonnant toutes les observations connues au principe de la terre immobile, avait donné à ce principe une sorte de valeur scientifique et une réelle autorité ; de sorte qu'on ne

pouvait le renverser qu'à la condition de reconstruire sur le principe contraire tout l'édifice de la science. C'est ce qu'a fait Copernic, et c'est pourquoi la postérité reconnaissante a justement attaché son nom au vrai système du monde.

Copernic admit donc premièrement le mouvement diurne de la terre sur son axe. Ce mouvement unique simplifiait infiniment les conceptions astronomiques, en rendant inutiles une foule de mouvements dont la simultanéité était au fond très difficile à concevoir. Quel mystère en effet que ces milliers d'étoiles semées sur le firmament et dont les lunettes ont augmenté pour nous le nombre dans une proportion infinie, dussent s'accorder si merveilleusement que de maintenir invariablement leurs distances mutuelles malgré la rapidité de leur révolution ! Les anciens n'avaient pu se tirer d'une telle difficulté, qu'en attachant tous ces points étincelans à une sphère de cristal transparent. Mais ensuite les planètes qui sont indépendantes entre elles, qui toutes ont des mouvemens contraires aux mouvemens de tous les jours ; puis les comètes qui semblent n'avoir presque aucune ressemblance avec les autres corps célestes, quelle apparence que tous ces astres se réunissent pour tourner chaque jour tous ensemble autour de la terre. — Imaginera-t-on, comme quelques uns l'ont voulu, pour chaque planète une sphère solide et transparente, enchâssant ainsi tous cesieux de cristal les uns dans les autres, sauf encore à démêler le mouvement de cesieux ; ou, comme d'autres, et particulièrement comme *Riccioli*, l'un des plus célèbres défenseurs de l'immobilité de la terre, préposera-t-on une intelligence supérieure, un ange, à la conduite de chaque planète ? — Cependant toutes ces inextricables difficultés s'évanouiront siôt que vous ayez voulu voir des yeux de l'esprit la terre tournant sur elle-même en 24 heures, de même qu'à l'aide du télescope vous pourrez voir des yeux du corps Mars tourner en 24^h, 39^m, 21^s. — Jupiter en moins de dix heures, lui qui est près de 1500 fois plus gros que la terre ! — Saturne et le cortège de ses anneaux merveilleux à peu près dans le même temps que Jupiter ; — Vénus et Mercure sensiblement dans le même temps que la terre ; et enfin le soleil lui-même en 25 jours. — C'est pourtant la masse solaire avec tout le cortège des planètes, avec tout l'ensemble des étoiles qu'il faudrait faire tourner chaque jour autour de la terre. Et pourquoi notre globe n'aurait-il pas bien plutôt un mouvement de rotation que nous retrouvons dans tous les corps célestes assez voisins de nous pour permettre une telle observation ?

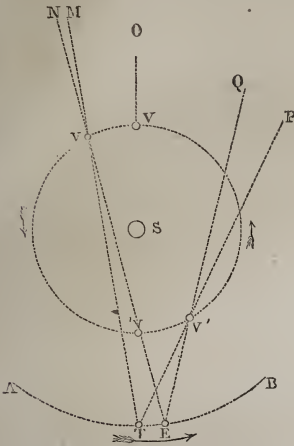
Copernic ne pouvait pas appuyer l'idée de la rotation du globe sur cette remarquable rotation du soleil et des autres planètes, puis que les lunettes astronomiques n'étaient pas encore inventées de son temps. C'est Galilée qui reconnut le premier la rotation de Jupiter et celle du soleil. Plus tard, et à mesure que les télescopes se perfectionnèrent, on étendit le même résultat à Mars, Saturne, Vénus et Mercure. Copernic n'avait pour lui que la grande simplicité de son hypothèse ; mais cette simplicité suffit pour la rendre très vraisemblable, et c'est déjà une véritable démonstration pour qui veut s'affranchir des préjugés de son enfance.

La révolution diurne du ciel n'étant donc qu'une illusion produite par la rotation de la terre, il était naturel d'attribuer à la terre un second mouvement, un mouvement de translation autour du soleil afin d'expliquer l'apparente révolution annuelle du soleil emportant avec lui tout le cortège des planètes.

D'ailleurs en faisant la terre se transporter dans l'espace, Copernic se sauvait de la disposition des épicycles, ou du moins il s'en sauvait à l'égard des stations et rétrogradations des planètes. Ces singulières apparences, qui avaient tant préoccupé l'ancienne astronomie, reçoivent du mouvement de la terre la plus simple explication qu'on puisse désirer.

Soit par exemple Vv'V'v' l'orbite de Vénus, et ATB

une portion de l'orbite de la terre. Les deux planètes circulent dans le même sens comme cela est indiqué par les flèches, mais l'observateur placé sur la terre n'aperçoit pas



son propre mouvement, il se croit en repos; et, de même que le voyageur placé sur un navire ou dans une voiture dont la course est rapide, il attribue sa propre vitesse, mais en sens contraire, à tous les objets qu'il aperçoit sur sa route. D'après cela, la terre étant au point T de son orbite, considérons d'abord Vénus lorsqu'elle est en V, c'est-à-dire, en conjonction supérieure à l'égard du soleil; et dans sa plus grande distance (apogée) à l'égard de la terre. — Si nous étions immobiles lorsque Vénus marche dans son orbite depuis V jusqu'à V', nous la verrions s'avancer, comme elle s'avance en effet, d'occident en orient; l'ayant rapportée d'abord vers la région de la sphère étoilée marquée par O, nous la rapporterons vers la fin de ce mouvement à la région M sur le prolongement de Tv. Mais étant avancés nous-même jusqu'en E, nous voyons Vénus sur le prolongement de EN, c'est-à-dire, encore plus à l'occident que si nous n'avions pas bougé. — Donc lorsque Vénus est en conjonction supérieure avec le soleil ou dans son apogée, le mouvement réel de la terre concourt avec le propre mouvement de la planète pour nous la faire avancer d'occident en orient.

Mais supposons maintenant que Vénus soit en V', dans sa conjonction inférieure ou périégée. Lorsqu'elle aura parcouru l'arc V'v nous la verrions sur le prolongement de Tv' ou dans la région P si nous étions demeurés en place. Ainsi Vénus passant de la région O à la région P se serait avancée de l'orient vers l'occident; elle aurait rétrogradé. Cependant, comme nous sommes arrivés en E, nous la voyons en Q et non pas vers P; elle nous semblera donc, par l'effet du mouvement de la terre, s'être portée moins loin vers l'occident; malgré cela, elle aura toujours rétrogradé à l'égard du point O, parce que la vitesse angulaire de la terre étant moins grande que celle de Vénus, nous ne nous serons pas avancés d'une quantité assez grande pour empeser pleinement le déplacement, qui aurait eu lieu depuis O jusqu'à P.

En étudiant le mouvement d'une planète dont l'orbite entoure celui de la terre, comme Mars ou Jupiter, on prouverait par des considérations analogues que la vitesse apparente de la planète est directe dans sa conjonction avec le soleil, et rétrograde dans son opposition.

LES PLAISANTERIES DE NASER-EDDIN-KHODJA.

Naser-Eddin-Khodja est un personnage très populaire parmi les Ottomans. Cette espèce de *Jean le sot* est à la fois pour eux Sancha-Pança et Figaro. Au milieu d'une foule de lazzis des plus grossiers, on retrouve souvent beaucoup de sens et des critiques qui ne manquent pas de justesse et de portée. Il serait difficile de donner des détails exacts sur la vie de ce personnage, au compte duquel on a mis une foule d'anecdotes et de bons mots qui ne lui appartiennent pas, et qui composent aujourd'hui encore le répertoire comique de ces conteurs qui parcourent les cafés du Levant, et parmi lesquels il y en a de fort amusans. Beaucoup de ces anecdotes tirent un grand prix de l'expression et de certaines associations de mots dont il est impossible de donner le moindre idée; en voici au reste quelques unes.

Le Khodja avait un mouton qu'il aimait beaucoup: quelques uns de ses amis voulant lui jouer un tour et manger son mouton, dépêchèrent un d'eux qui s'en vient dire au Khodja: « Mon cher, que fais-tu de ce mouton? ne sais-tu pas que demain arrive la fin du monde? » Le Khodja n'en crut mot; mais il en vint un second, et puis un autre lui dire la même chose. « Eh bien donc! dit-il, amusons-nous, allons à la campagne, et nous mangerons moi mouton. » Lorsqu'ils furent arrivés, le Khodja leur dit: « Vous, mes chers amis, allez vous amuser; moi je ferai la cuisine. » Les autres jetent alors leurs habits et leurs turbans, et vont se divertir. La première chose que le Khodja fait, c'est d'allumer un grand feu qu'il entretient avec les habits de ses camarades. Ceux-ci avaient gagné de l'appétit, et revenaient en riant du bon tour joué au pauvre Khodja; mais voyant leurs habits brûlés, ils s'écrièrent: « Es-tu donc fou? pourquoi as-tu brûlé nos vêtements? — Eh! messieurs, est-ce que vous ne croyez plus à ce que vous dites? qu'avez-vous besoin d'habits pour le jour de la résurrection? »

Un jour, le Khodja alla pour tirer de l'eau de son puits; en regardant au fond il voit la lune. Il court bien vite chez lui, prend un eroc et une corde qu'il descend dans le puits, et se met à tirer. Le eroc s'étant pris à une pierre, il redouble de force; le eroc se dégage, et voilà le Khodja sur le dos, la face au ciel. « Ah! par Dieu, dit-il en y apercevant la lune, je me suis fait mal au dos, mais j'ai remis la lune à sa place. »

On lui demandait un jour pourquoi dans le monde les uns vont d'un côté, les autres d'un autre. « Eh! ne le voyez-vous pas? c'est que si tous allaient du même côté, un bout emporterait l'autre, et la machine chavirerait. »

On célébrait une noce dans le quartier du Khodja; il y avait grand festin: il s'y rendit, et voyant que le maître de la maison donnait les places d'honneur aux gens les mieux habillés, et qu'on ne faisait pas attention à lui, il courut à sa maison, prend une superbe pelisse, et revient à la noce. On le place alors avec distinction, et on lui sert toute espèce de mets. Il mange; mais il prend ensuite le pan de sa pelisse qu'il invite à manger aussi. « Khodja! es-tu fou? lui dit-on; qu'est-ce que cette conduite? — Je ne suis pas fou; car enfin n'est-ce pas aussi à ma pelisse que vous avez fait tant de politesse? »

Un jour en disant son *tesbich* (chapelet), il fit cette prière: « Oh mon Dieu! donnez-moi mille pièces d'or; mais pas une de moins, car autrement je ne les prendrais pas. » Un Juif Pentendit, et voulut l'éprouver. Il mit dans une bourse 999 pièces d'or et la jeta sur le chemin de Khodja. Celui-ci la prend, compte les ducats et n'en trouve que 999. « Ah! dit-il alors, Dieu n'en a donné 999; il lui sera bien facile de me compléter le mille. » Le Juif voyant qu'il l'empoignait les réalisme. « Passe ton chemin, maudit Juif! lui répondit l'autre; c'est Dieu qui vient de me donner cet or. » Le Juif menaçait de caill. « Allons devant lui, dit le Khodja; mais

je n'ai pas de manteau pour pouvoir m'y présenter. — Je te prête celui-ci, dit le Juif. » Et les voilà à l'audience. Quand le demandeur eut fini sa plainte : « Qu'as-tu à dire ? dit le cadi au Khodja. — Rien, si ce n'est qu'il n'y a pas du tout à se fier à ce Juif ; car vous allez voir que tout à l'heure il va dire que ce manteau que j'ai sur le dos lui appartient. — *Ayoua ! ayous !* dit le Juif en jetant les hauts cris. Je viens de lui prêter ce vêtement ; il faut qu'il me le rende. » Le cadi en colère le fait chasser du tribunal, et le Khodja s'en retourne chez lui avec la bourse et le manteau.

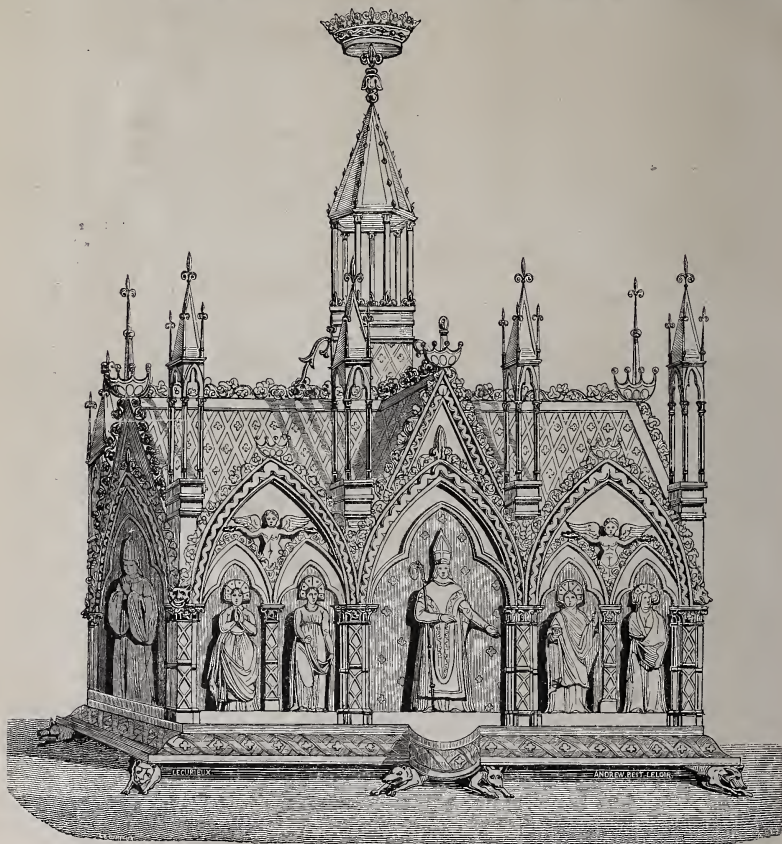
Un jour le Khodja était au pied d'un minaret, et on lui

demanda ce que c'était. « C'est, dit-il, un puits que l'on a retourné et mis à sécher. »

Le Khodja ne possédait rien au monde ; un jour des voleurs pénétrèrent dans la maison qu'il habitait. On l'en avertit ; mais il ne bougea pas. « Laissons-les faire, dit-il ; j'irai ensuite leur demander à partager. »

LA CHASSE DE SAINT-SPIRE, A CORBEIL
(Département de Seine-et-Oise).

Dans un article précédent (page 148) nous avons rappelé



(Châsse de Saint-Spire, à Corbeil.)

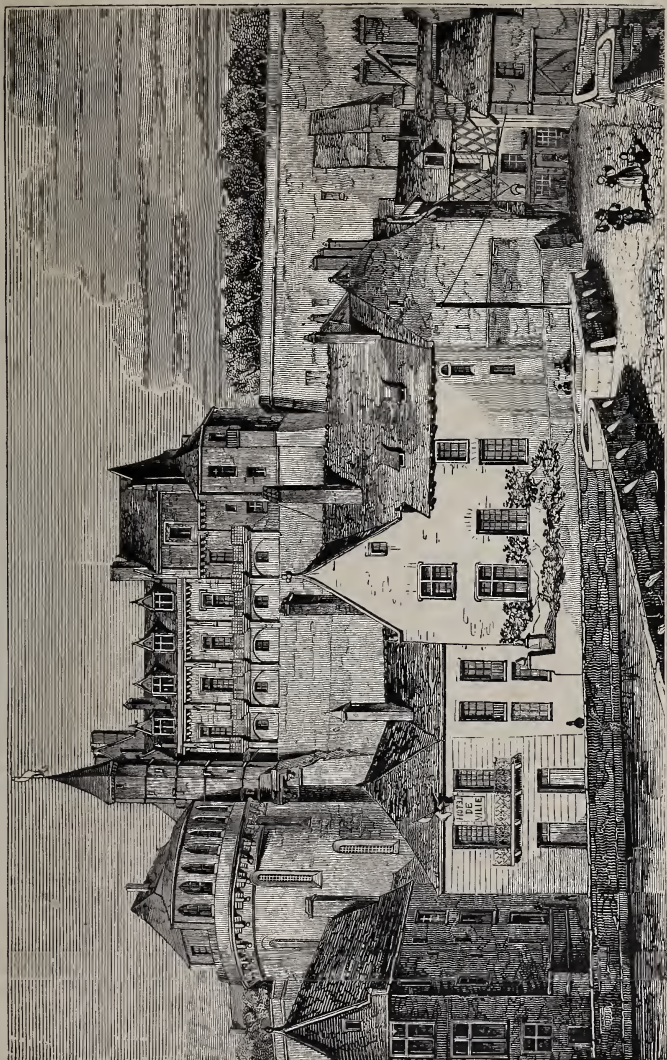
qu'à la fin du dernier siècle, on voyait dans l'église de Saint-Spire, à Corbeil, près Paris, beaucoup d'œuvres curieuses, en orfèvrerie, en sculpture et en peinture ; et en témoignage nous avons représenté vingt-quatre sculptures des Miséricordes ; aujourd'hui, nous publions un dessin exact de la châsse célèbre de cette église, où étaient conservées les reliques de saint Leu, de saint Regnobert et de saint Spire. Ce précieux reliquaire était en vermeil, et renfermait trois têtes de même métal, figurant les têtes des saints. Au temps de la Convention la municipalité de Corbeil fit don au gouvernement de ces chefs-d'œuvre d'orfèvrerie, qui bientôt furent fondus à l'Hôtel de la Monnaie

A la même époque les reliques avaient été jetées dans la Seine ; mais on assure qu'un habitant parvint à les sauver de l'eau, et que tous les ans, au mois de mai, le jour de la fête de saint Spire, elles sont exposées à la vénération des fidèles dans trois châsses de bois doré.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Successeurs de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

TUMULTE D'AMBOISE. — 1560.



(Vue du château d'Amboise.)

De Barry, seigneur de La Renaudie, gentilhomme péripatéticien, brave au combat, habile à la harangue quoique sans éducation, avait été accusé de faux et forcé de sortir de France. A Genève, où il avait embrassé le calvinisme, il établit des relations avec les protestans de France, d'Allemagne et des Pays-Bas, s'associa dans ces deux derniers pays les réfugiés français par des paroles d'espérance, et revint en France, où, sous le nom de Laforêt, il parcourut les provinces méridionales, visitant les églises réformées, s'instruisant de leurs ressources, et se mettant partout en

communication avec les citoyens mécontents de la faiblesse du jeune roi François II, qui gouvernaient le cardinal de Lorraine et son frère le duc de Guise. L'opposition gagna de proche en proche; le nombre des ennemis des Guises s'augmentait chaque jour; enfin La Renaudie indiqua aux principaux conjurés une assemblée générale à Nantes, pour le 1^{er} février 1560. Là il fut décidé que des députés iraient supplier le roi d'éloigner les Guises, de rendre libre l'exercice du calvinisme, ou tout au moins de convoquer les Etats-généraux. En cas de re-

fus, ils devaient arracher, même par la force, la personne du roi à la domination des Guises. A la suite de cette assemblée, La Renaudie se rendit à Paris pour s'entendre avec le ministre Chandien et les anciens de l'Eglise réformée, et aussi pour conférer avec le chef véritable de la conspiration que l'on disait être le prince de Condé.

Il descendit dans le faubourg Saint-Germain, chez un avocat nommé Pierre des Avenelles, qui professait aussi la religion réformée et tenait un hôtel garni pour ceux de son parti : le nombre et les discours des conjurés qui venaient de jour et de nuit donnerent à l'avocat des soupçons; La Renaudie fut réduit à lui révéler le secret de toute l'entreprise; Avenelles en parut d'abord joyeux, puis il perdit la tête, et eut tout raconté à Millet, secrétaire du duc de Guise. La cour était alors à Blois : le duc de Guise, sous le prétexte d'une partie de chasse, fit aussitôt partir le jeune roi pour Amboise, dont le château était en état de soutenir un assaut. Cependant les conjurés, alarmés de ce départ subit de la cour, résolurent de précipiter le dénouement de leur entreprise. Le prince de Condé se rendit à Amboise pour écarter les soupçons, et se mit maladroitement dans l'impuissance d'agir en faveur de ses partisans.

Le jour décisif devait être le 16 mars 1560 : de tous les côtés arrivèrent vers Amboise et dans les environs des troupes de gens armés, sous divers noms et divers déguisements; ils se logeaient pour la plupart dans les hôtelleries des faubourgs, et ils y étaient arrêtés à mesure qu'ils arrivaient; les autres étaient saisis dans les bois et dans les villages qui avoisinaient le château, et amenés chaque jour dans la ville. Les chefs étaient jetés en prison, et les soldats, jugés provisoirement, étaient sur-le-champ pendus tout bottés et éperonnés soit aux créneaux du château, soit à ce balcon de fer qu'on voit dans la gravure, soit à de longues perches scellées dans les murailles.

Pendant ces sanglantes exécutions, La Renaudie parcourait la campagne, pressait l'arrivée des soldats, et conservait l'espérance de se rendre maître d'Amboise. Sur ces entre-faites, il est rencontré dans la forêt de Château-Renaud par le jeune de Pardailhan son cousin, qui s'avance vers lui le pistolet en main. La Renaudie saute à bas de son cheval, et, marchant droit à son adversaire, le perce de deux coups d'épée; au même instant lui-même tombe sur le cadavre de son cousin, mortellement blessé d'une arquebuse dirigée contre lui par le page de Pardailhan. Son corps porté dans Amboise est attaché à une haute potence placée au milieu du pont, avec cette brève inscription : *La Renaudie, dit Laforêt, chef des rebelles.*

Après sa mort, Labigne, son secrétaire, arrêté avec son chiffre et ses papiers, révéla le secret de la conspiration. C'est par lui qu'on apprit que le véritable chef était le prince de Condé; mais comme ce dernier avait toujours fermement et hautement repoussé cette accusation, et qu'il n'existait d'ailleurs aucune preuve écrite de ses rapports avec les conjurés, il fallut bien feindre de l'en croire sur parole.

Les Guises penchaient à sévir rigoureusement contre tous les conjurés; le chancelier Olivier et le jeune roi lui-même les forcèrent à proclamer une amnistie, et la cour oblia bientôt, dans l'étonnement des fêtes et des plaisirs, les craintes d'une nouvelle conspiration. Tout-à-coup, d'autres troupes de conjurés parurent sous les murs de la ville, quatre capitaines les commandaient; mais un seul, le ministre Chandien, tenta l'attaque de la porte de la ville dite des Bons-Hommes, et il ordonna une décharge d'arquebuse en signe de bravade contre ceux qui gardaient les murailles, ensuite il se retira. L'amnistie fut révoquée et le sang recommença à couler; des soldats lancés sur toutes les routes eurent ordre de massacrer ceux qu'on rencontrerait en armes; dans la ville on attachait les réformés à la potence, ou on les jetait pieds et poings liés dans la Loire. Les chefs, après avoir été soumis à la question, furent exé-

cutés, et toute la cour assista des fenêtres du château à ce spectacle. Un nommé Briquemar de Villemongis monta sur l'échafaud le dernier, et levant au ciel ses mains trempées dans le sang de ses compagnons, il s'écria à haute voix en présence de la cour : « Père céleste, c'est le sang de tes enfans qui erle vers toi et dont tu tireras vengeance. »

La duchesse de Guise, mère des deux princes, ne put soutenir la vue de ces odieuses scènes; elle courut se renfermer dans son appartement, et répondit à Catherine de Médicis qui l'y alla visiter : « Hélas ! que de sang qui retombera un jour sur la tête de mes malheureux enfans. » L'édit de Romorentin suivit de près ces sanglantes mesures; la connaissance du crime d'hérésie fut retirée au parlement et déferée aux évêques. La persécution contre les protestans continua, et les victimes ne manquèrent pas au nouveau tribunal, à la fois juge et partie dans sa propre cause. A quelque temps de là, Charles IX remplaça au trône son frère François, et douze ans plus tard, par une belle et claire nuit d'août, le tocsin de Saint-Germain-l'Auxerrois réveillait Paris et tinteait la saint Barthelemy, dont le *tumulte d'Amboise*, suivant l'expression des chroniqueurs, n'avait été qu'un prélude.

LA RÉPUBLIQUE DE SAN-MARINO.

LETTRE II.

L'origine de cette petite république, qui a su conserver son indépendance au milieu de la ruine de tant d'Etats libres et puissans, dont elle était jadis entourée, paraît remonter à la fin du 11^e siècle de l'ère chrétienne. Vers ce temps, l'empereur Dioclétien fit venir de la Dalmatie où il était né, des artistes et des ouvriers de tout genre pour relever les murailles et restaurer les édifices de la ville de Rimini, qu'on appelait alors de son nom latin *Ariminum*. Un vieil historien, Clémentin, témoin de ce fait : « *Venne ad Ariminum un grand numero di architetti, scaltellini, o, diciamo, taglia-pietri e muratori, e un infinità d'operai schiavoni.* — Il vint à Ariminum un grand nombre d'architectes, de diseurs, ou, disons mieux, de tailleurs de pierre, de maçons, et une infinité de manoeuvres esclavons. » Parmi ces ouvriers il y en avait un nommé Marino, homme habile et disciple fervent de l'Eglise chrétienne alors établie en Italie. Or, en l'année 503, Dioclétien commença ses persécutions sanglantes contre les chrétiens : le peuple catholique se révolta contre ses ennemis, et résista surtout avec avantage à *Ariminum*. Marino prit les armes avec l'évêque de Forli, Forlimpopoli, et quelques autres prêtres : il repoussa d'abord les soldats du proconsul de l'empereur, mais bientôt il fut obligé de se réfugier sur le mont Titano (c'est ainsi qu'on appelait alors la montagne de San-Marino). Là il se livra à des pratiques religieuses qui répandirent au loin le renom de sa sainteté, et attirèrent autour de lui une partie des pauvres familles émigrées de Dalmatie, et une foule d'Italiens persécutés.

Quelque temps après sa première retraite, Marino descendit de la montagne pour assister à un conciliabule ecclésiastique tenu à Rimini : il y siégea avec le titre de diacon ou diacon - les architectes ou constructeurs de maisons avaient alors un rang dans la hiérarchie religieuse. A sa mort, Marino fut enterré au sommet de la montagne; depuis il a été canonisé, et son nom a été donné au mont Titano. Autour de son tombeau on a élevé une église; on voit sur le maître-autel sa statue dont une main tient une *petite montagne couronnée de trois tours* (ce sont les armes de la république.)

Peut-être la république de San-Marino a dû la conservation de sa liberté autant à la vénération religieuse qui protégeait sa montagne, qu'à sa pauvreté et à son esprit pacifique. Un peu d'ambition faillit la perdre : elle avait voulu étendre à prix d'argent son territoire dans le 11^e siècle - et

dans le XIV^e elle accepta quelques donations de la cour de Rome, qu'elle avait secourue dans ses débats avec les Malatesta, seigneurs de Rimini. L'importance qu'elle avait ainsi acquise tenta ses voisins, et elle fut successivement dépouillée, partagée et réduite à ses limites actuelles. En 1759, le cardinal Albéroni crut plaisir au pape en s'emparant, avec une poignée de soldats, de San-Marino; mais le pape fit demander aux républicains s'il leur agréait réellement, comme le disait le cardinal, de se soumettre à sa domination temporelle; toute la population de San-Marino poussa jusqu'au Saint-Siège un cri d'indignation, et le pape les pria de se rassurer et de rester libres.

Lorsque Bonaparte, à la tête de l'armée d'Italie, passa dans les environs de San-Marino, il envoya, le 11 février 1797, une députation à la petite république pour la féliciter, au nom de la France, d'avoir su conserver depuis si long-temps sa liberté, et pour lui offrir quatre pièces de canon et un accroissement de territoire. Le gouvernement de San-Marino accepta les félicitations, les pièces de canon, et refusa prudemment le reste.

San-Marino a été de tout temps un lieu de refuge pour les mécontents politiques, et quelquefois aussi pour les condamnés civils.

On rapporte que vers la fin du dernier siècle, un habitant de Rimini, ayant osé dire, dans un accès de colère, que San-Marino était le repaire des voleurs, des banqueroutiers et des vagabonds de l'Italie, le conseil des Soixante fut aussitôt convoqué et une loi rendue pour exclure à perpétuité du territoire le calomniateur, sa famille, ses descendans, et tous ceux qui porteraient son nom. On croirait qu'une telle loi est tombée en désuétude; mais l'orgueil de la patrie a de la mémoire. Il y a quelques années, au milieu d'une nuit orageuse, un homme et une femme s'étant égarés, frappent à la porte d'un paysan de Serravalle, hameau situé aux confins de la république. On leur ouvre, on s'empresse de leur offrir une place au foyer; mais dans le cours de la conversation, l'étranger, s'adressant à la dame qu'il accompagnait, a le malheur de l'appeler du nom de *Bava*. « *Signora Bava!* s'écrie le paysan saisi d'horreur, *signora Bava!* (c'était le nom du calomniateur condamné trente ans auparavant) *Via di casa mia ognuno col nome di Bava.* Hors de ma maison quiconque porte le nom de *Bava*. » Et sans rien écouter, malgré l'orage, la dame fut chassée du logis.

En général les habitans sont pauvres; mais ils ont peu de désirs. Le sol produit de bons fruits en abondance; les pâturages sont excellens. Il n'y a point de sources et de fontaines dans le pays, mais l'eau des pluies et des neiges est précieusement conservée dans de profondes excavations. Les vins de la montagne sont estimés, et un vieil historien de la république en fait un éloge qui n'est pas médiocre. « *I vini sono così amabili, purificati, graziosi e buoni che non hanno da invidiare i claretti di Francia.* Les vins sont si agréables, si purs, si veloutés et si bons, qu'ils n'ont rien à envier au claret de France. »

POTHIER.

SA VIE. — SES OUVRAGES.

Robert-Joseph Pothier, l'un des plus célèbres jurisconsultes des temps modernes, naquit à Orléans le 9 janvier 1699; son père était conseiller au présidial de cette ville; mais le jeune Pothier n'avait encore que cinq ans lorsqu'il eut le malheur de la perdre. Il fut d'abord placé au collège des Jésuites, et ensuite à l'université d'Orléans.

Après avoir lu site quelque temps sur le choix d'un état, et balancé entre la profession religieuse et la magistrature, son attachement pour sa mère le décida à embrasser cette dernière carrière, et, en 1720, il fut pourvu d'une charge de conseiller au présidial d'Orléans.

Après douze ou quatorze ans d'études suivies, Pothier parvint à acquérir une parfaite connaissance des lois romaines. Il avait été plus à même que personne de sentir toute l'imperfection et tout le désordre qui régnaient dans les diverses compilations de ces lois. Les difficultés de la science s'accroissaient beaucoup de ce désordre. Chaque jurisconsulte était obligé de les sarmouter à force d'application; mais aucun n'avait osé entreprendre de les aplanir pour les autres, ou du moins ceux qui l'avaient essayé, dégoûtés d'un projet qui paraissait d'une longueur interminable et d'une exécution presque impossible, y avaient bientôt renoncé. Pothier entreprit, pour sa propre utilité, de ranger le nombre énorme de lois renfermées dans les Pandectes dans un ordre plus méthodique et plus rationnel. Il se forma un plan et réussit à l'appliquer sur plusieurs titres importants. Ces essais communiqués à quelques amis en reçurent la plus complète approbation. Ces hommes honorables en parlèrent au chancelier d'Aguesseau, et leurs instances, unies à celles de ce magistrat célèbre, l'emportèrent sur la modestie de l'auteur. Elles le déterminèrent à continuer, pour le livrer au public, un ouvrage qu'il n'avait d'abord commencé que pour lui-même.

Pothier employa douze années entières d'un travail non interrompu et de chaque jour à cet immense ouvrage; encore fut-il aidé dans l'exécution, à peu près pendant le même temps, par son ami M. de Guienne, avocat au parlement de Paris. Mais il dut être récompensé de ses veilles et de ses fatigues par le succès qu'il obtint: ce ne fut pas un succès d'estime ordinaire; on reconnut qu'il avait triomphé de tous les obstacles. Son livre, volumineux et d'un prix élevé, écrit en latin sur une matière étudiée par peu de personnes, eut, malgré cela, un débit assez rapide; les étrangers enlevèrent la plus grande partie de l'édition, et les cloges les plus unanimes lui furent prodigués de toutes parts. Reimprimé très souvent depuis, placé dans les bibliothèques de tous les jurisconsultes, cité devant les tribunaux, il est demeuré comme un modèle; et il est encore considéré dans toute l'Europe comme un ouvrage essentiellement classique, et indispensable à tous ceux qui veulent acquérir une connaissance approfondie du droit romain ou de quelque une de ses parties.

Après les Pandectes, Pothier s'occupa de divers ouvrages sur le droit français; il publia successivement un Traité des Obligations, des Traités sur le Contrat de Mariage, sur la Vente, et sur les Principaux Contrats; un Commentaire sur la Coutume d'Orléans, etc. Tous ces ouvrages sont fort estimés; les rédacteurs du Code civil qui nous régit aujourd'hui n'ont fait qu'en reproduire la doctrine et la distribution; ils y ont même littéralement puisé la plupart des dispositions du titre du code sur cette matière. On pourrait en dire à peu près de même du titre du Contrat de Mariage pour la partie relative au Régime de la Communauté, ainsi que des titres de la Vente, du Louage, des divers Contrats, de l'Usufruit, de la Possession, de la Propriété, de la Prescription, etc.

En 1747, Pothier fut élu échevin.

En 1749, M. le chancelier d'Aguesseau lui confia une place beaucoup plus conforme à ses goûts et à ses talens. Il le nomma professeur de droit français à l'université d'Orléans; Pothier institua des conférences où les jeunes gens s'exerçaient entre eux, des concours où ils luttaient ensemble, et des prix consistant en médaillles d'or et d'argent qu'il faisait frapper à ses frais et qu'il décernait aux vainqueurs.

Avec les immenses connaissances que Pothier avait acquises, il eût été impossible de trouver un juge plus éclairé, on admirait surtout la justesse et la pénétration de son esprit. Quelquefois peut-être il s'abandonnait trop vite à cette pénétration; ainsi, quand il présidait comme doyen des conseillers, dès qu'il avait saisi une affaire, il ne donnait plus le temps ni aux avocats de l'expliquer, ni aux autres

juges de l'entendre. Il interrompait les plaidoieries, et prétendait les borner à ce qu'il croyait être les moyens concluans de l'affaire. Présomption fâcheuse, même de la part d'un homme aussi éclairé.

Un des contemporains de Pothier, M. Lethrosne, avocat du roi au présidial d'Orléans, nous apprend qu'on évitait de le charger des procès dans lesquels on prévoyait que la *Question* pouvait être ordonnée parce qu'il ne pouvait en supporter le spectacle. « Cette impuissance, ajoute le même narrateur, comme pour disculper Pothier, procédait beaucoup plus de la sensibilité des organes physiques que du sentiment moral. » Mais diverses notes des ouvrages du grand juriconsulte démentent cette opinion; elles prouvent que s'il ne pouvait supporter de voir torturer des accusés, il faut en faire honneur à la bonté de son cœur et non à la délicatesse purement physique de ses organes; elles attestent que, d'accord avec tous les philosophes, il regardait la *Question* comme un moyen aussi cruel et aussi inhumain que peu propre à découvrir la vérité.



(Pothier.)

Après avoir fait connaître Pothier comme écrivain et comme juriconsulte, comme professeur, comme magistrat, il nous reste à rapporter sur sa vie privée et sur sa personne quelques particularités.

Chargé de l'examen et du rapport d'une affaire, il avait omis de rendre compte d'une pièce décisive en faveur de la partie qui perdit son procès; cette perte pouvait aussi légitimement être rejetée sur la négligence des défenseurs ou sur l'impéritie des juges. Mais Pothier ne capitulait point avec sa conscience; il se hâta d'indemniser le plaideur victime de son inadvertance.

Lorsqu'il se rendit à Paris, sur l'invitation de M. d'Aguesseau, qui désirait le connaître, et conférer avec lui du plan de son ouvrage sur les *Pandectes*, s'étant présenté à l'hôtel de la Chancellerie, on lui dit que M. le chancelier n'était pas visible. Il s'en alla, et il voulait repartir pour Orléans. Ses amis eurent assez de peine à l'en empêcher et à le ramener chez M. d'Aguesseau, qui, dès qu'il apprit qu'il était dans son antichambre, s'empressa de venir au-devant de lui et de le recevoir avec distinction.

Il se levait toujours avant cinq heures, allait à la messe, déjeûnait à six heures, se mettait ensuite au travail, soit

jusqu'à dîner, soit jusqu'à l'heure de l'audience; dinait à midi, donnait sa leçon à une heure et demie, et rentrait dans son cabinet jusqu'au soir. S'il avait quelques visites à rendre, il choisissait ordinairement le dimanche, avant vêpres, ou le jeudi. Il soupait régulièrement à sept heures, ne travaillait jamais après souper, se couchait à neuf heures et dormait sur-le-champ. Il aimait beaucoup le café, mais il s'abstenait d'en prendre; il avait remarqué qu'il avait plusieurs fois empêché de dormir jusqu'à dix heures, et il disait qu'une heure de sommeil valait mieux qu'une tasse de café.

Sa figure n'avait rien qui prévint en sa faveur; sa taille était haute, mais mal prise et sans maintien. Marchait-il, son corps était tout penché d'un côté, sa démarche raide et singulière. Était-il assis, la longueur de ses jambes l'embarrassait. Toutes ses actions avaient un air peu commun de maladresse. A table, il fallait presque lui couper les morceaux; s'il voulait attiser le feu, il commençait par se mettre à genoux, et il n'y réussissait pas mieux. Cependant, s'il avait mauvaise tournure dans l'ensemble de sa personne, ses traits exprimaient une bonté et ses yeux une finesse peu communes.

Il avait pour travailler une méthode fort singulière; il jonchait de livres le parquet de son cabinet, puis il se mettait à genoux, ou même se couchait à plat-ventre pour se livrer aux recherches dont il avait besoin.

Il avait apporté en naissant un tempérament faible, mais il le fortifia par sa tempérance et la régularité de ses habitudes. Il mourut le 2 mars 1772, âgé de plus de soixante-treize ans.

La mort de Pothier fut à Orléans le signe d'un deuil général. Son corps, peut-être d'après l'intention qu'il en avait exprimée, fut inhumé dans un des endroits les plus écartés du cimetière commun; mais, par les soins des échevins, un marbre placé sur le mur voisin, et une épitaphe qui rappelait les principaux traits de son caractère, lui payèrent, au nom de la patrie, le tribut de la reconnaissance publique. Ce cimetière ayant été abandonné en 1829, les cendres de Pothier ont été recueillies et transférées dans l'église cathédrale de Sainte-Croix: elles y reposent dans une chapelle latérale, souvent visitée par les étrangers. Au-dessus de sa tombe, on lit l'ancienne épitaphe et une inscription nouvelle portant la date de la translation. La ville a aussi donné le nom de Pothier à la rue dans laquelle est située la maison qu'il habitait, et l'on a inscrit sur la maison elle-même : *Maison de Pothier*.

LES PERROQUETS

« Les animaux que l'homme a le plus admirés, dit Buffon dans son histoire des oiseaux, sont ceux qui lui ont paru participer à sa nature; il s'est émerveillé toutes les fois qu'il en a vu quelques uns faire ou contrefaire des actions humaines; le singe, par la ressemblance des formes extérieures, et le perroquet, par l'imitation de la parole, lui ont paru des êtres privilégiés, intermédiaires entre l'homme et la brute; faux jugemens, produits par la première apparence, mais bientôt détruits par l'examen et la réflexion. »

Le perroquet doit certainement la meilleure partie de sa renommée à la facilité avec laquelle il reproduit tous les sons, toutes les articulations de la voix humaine; mais, indépendamment de cela, il a beaucoup de qualités qui suffiraient pour attirer sur lui l'attention. L'imitation de la parole est chez lui, il est vrai, un acte tout machinal et qui ne prouve en aucune manière la supériorité de son intelligence, mais ce n'en est pas moins le plus intelligent de tous les oiseaux, et celui qui peut le mieux servir de compagnie à l'homme, parce qu'il est susceptible d'attachement et de reconnaissance.

Les affections du perroquet sont, en général, très con-

stantes, et le plus souvent elles ne paraissent pas être déterminées par l'intérêt. L'oiseau d'ailleurs n'est pas prodigue de son amitié, et les gens qui lui sont indifférens ne doivent pas se permettre envers lui de familiarités inconvenantes,

car il a les moyens, et presque toujours la volonté de les faire repentir de leur indiscretion. Il est même assez sujet, et ce n'est pas là le trait le plus aimable de son caractère, à prendre certaines personnes en aversion, sans que souvent

B



A. Ara Macao. — B. Perruche-ara de la Caroline. — C. Perruche-ara magellanique. — D. Psittacule, moineau de Guinée. — E. Psittacule, inséparable. — F. Perroquet à tête d'épervier. — G. Amazone à tête blanche, ou perroquet de la Martinique. — H. Cacatoes des Moluques. — I. Cacatoes de Banks. — K. Perroquet à trompe, ou perroquet-goliath.

on en puisse deviner la cause. Quelquefois pourtant c'est le souvenir de quelque mauvais procédé qu'on a eu pour lui, ou même le ressentiment pour une injure faite à ceux qu'il

aime. Ce dernier cas n'est pas aussi rare qu'on peut le supposer, et j'en vais citer un de l'authenticité duquel je puis répondre.

Une dame qui se recommandait par mille bonnes qualités, mais qui à la malheur d'avoir le caractère un peu trop vif, et la voix beaucoup trop ériarde, conserve depuis plusieurs années un perroquet, auquel elle prodigue les plus grandes friandises, et les plus tendres discours. L'oiseau cependant n'a jamais pu s'accoutumer à cette voix, qui semble gronder même quand elle dit des douceurs, et si, pendant longtemps, il a consenti à recevoir les caresses de sa maîtresse, du moins ne les a-t-il jamais rendues. Il s'est, au contraire, dès le premier abord, laissé toucher le cœur par la voix flûtée d'un petit orphelin élevé dans la maison, et cet enfant fait de lui tout ce qu'il veut.

Un beau jour, le bambin reçut de la vieille dame, en présence du perroquet, un châtement qu'il avait bien mérité sans doute, mais auquel il ne se soumit pas sans se débattre violemment, et sans pousser des cris aigus. L'oiseau pendant tout ce temps était lui-même dans la plus vive agitation, et, s'il n'eût été captif, il aurait certainement couru au secours de son jeune ami.

Le lendemain matin il était libre quand sa maîtresse entra dans la chambre où on le laissait pendant la nuit; à peine l'eut-il aperçue, qu'il courut sur elle, les plumes hérissées, et s'efforça de la mordre. Il fut à son tour sévèrement châtié, mais il n'en continua pas moins à témoigner toujours les mêmes intentions, de sorte qu'on ne lui permit plus de sortir de sa cage. Plus de deux ans se sont écoulés depuis cet événement, et sa raucune est toujours la même, malgré ce qu'on lui a fait de la dame pour la flechir.

L'enfant a été envoyé au collège dans une ville voisine, et est resté pendant dix mois de suite absent. Son premier soin, lorsqu'il est revenu, aux vacances dernières, a été d'aller rendre visite au perroquet; mais celui-ci l'avait reconnu à la voix, et avant qu'il n'eût ouvert la porte de la chambre, et déjà il témoignait par ses battements d'ailes la joie qu'il éprouvait du retour de son ami.

Je ne cite pas cette dernière circonstance comme ayant rien d'extraordinaire, et je pourrais rapporter beaucoup d'autres exemples de cette affection qui ne s'affaiblit point par l'absence.

On parle souvent de la constance des tourterelles; celle des perroquets serait de même devenue proverbiale, si nous avions eu, en Europe, occasion d'observer ces oiseaux dans leurs habitudes naturelles. Quelques espèces vivent en sociétés; et on les voit, deux fois le jour, voler en troupes nombreuses; le matin pour se rendre aux champs, où ils trouvent leur nourriture, le soir pour regagner les forêts, où ils passent la nuit. Ces bandes ne présentent point un arrangement régulier, comme celui des grues ou des canards, mais il n'y a pas non plus de confusion, et, à la première vue, on distingue les couples; les deux oiseaux volent sur la même ligne, et si près l'un de l'autre, que leurs ailes semblent se toucher. Les grandes espèces, telles que les aras, ne volent point ainsi en sociétés nombreuses, et ne quittent guère les bois. Cependant on les aperçoit quelquefois traversant l'air à une grande hauteur, et, à quelque époque de l'année que ce soit, on est certain de les voir deux ensemble.

Il y a un grand nombre d'espèces de perroquets, différentes par la taille, les couleurs, la forme de la queue, les ornemens de la tête, etc. On en trouve en Afrique, en Asie, en Amérique, et dans l'Australasie; l'Europe seule n'en a point. Buffon pensait que ces animaux ne peuvent exister, sans la protection de l'homme, au-delà des tropiques; mais nous ferons voir bientôt que cette opinion n'est pas fondée, et qu'on trouve des perroquets jusque dans les froides plaines parcourues par les Datagons.

Les perroquets n'ont été connus en Europe qu'à l'époque de l'expédition d'Alexandre, et l'espèce qu'on suppose avoir été vue la première a reçu, pour cela, des naturalistes le nom de *psittacus Alexandri*; c'est celle qu'on nomme

grande perruche à collier. Onésicrite, commandant de la flotte du prince macédonien, la rapporta de l'île de Taprobane. Il en vint d'abord si peu, qu'Aristote paraît n'en avoir jamais vu, et n'en parler que par relation.

Les Romains n'eurent aussi dans les premiers temps que des perroquets de l'Inde, qui, en raison de leur rareté, se vendaient extrêmement cher, de telle sorte que leur prix était quelquefois égal à celui qu'on donnait pour un esclave; ils devinrent un peu moins rares sous le règne de Néron, parce qu'on en découvrit dans la haute Egypte. Mais ce n'est que depuis les découvertes des navigateurs modernes qu'ils sont devenus très communs en Europe.

Le nombre des espèces connues est aujourd'hui si grand, que, pour éviter la confusion, les naturalistes ont dû les répartir en plusieurs groupes; ce sont: les *aras*, grandes espèces à couleurs éclatantes, qui ont les joues dérangées de plumes, la queue longue et pointue; les *perruches-aras*, qui, avec les mêmes formes, sont plus petites, et n'ont de nu que le contour de l'œil; les *perruches à queue en flèche*, qui ont des plumes jusqu'aux yeux, et les deux pennes de la queue beaucoup plus longues que les autres; les *perruches à queue large*, qui ne se distinguent des précédentes que par ce seul caractère; les *cacatoès*, dont la crête est ornée d'une huppe qui se redresse au gré de l'animal; les *perroquets proprement dits*, à queue, en général, assez courte, à tête dépourvue de crête; les *psittacules*, qui se distinguent des perroquets par une taille beaucoup plus petite, et par une queue plus courte encore, toute proportion gardée; enfin les *perroquets à trompe*, qui ressemblent un peu aux cacatoès par la crête, aux perroquets proprement dits par la forme de la queue, aux aras par la nudité des joues, et se distinguent de tous par la forme de leur bec.

Aras. — Le plus beau de tous les aras est celui qu'on nomme *ara macao* (A); toute sa tête, à l'exception des joues, qui ne sont couvertes que d'une peau blanchâtre, est du rouge le plus éclatant; il en est de même du cou et de la partie supérieure du corps. Le dessus de la queue est également rouge dans le milieu et bleu sur les côtés. La couleur bleue se montre encore sur tout ce qui paraît des longues plumes des ailes. Les épaules sont vertes, nuancées de jaune. La poitrine et le ventre sont d'un rouge brun très riche; il en est de même du dessous des grandes plumes de l'aile et de la queue. L'ara macao vient des parties chaudes de l'Amérique méridionale. Du même pays nous vient l'ara jaune et bleu, qui est aussi grand, et presque aussi magnifiquement vêtu.

Perruches-aras. — Elles appartiennent également à l'Amérique, mais elles s'avancent jusque dans les pays tempérés. Ainsi, dans toutes les parties méridionales des États-Unis, se trouve la perruche dite de la Caroline (B). Elle y apparaît par bandes nombreuses à l'époque de la maturation des fruits, qui sont tous de son goût, à l'exception des fraises. Sa nourriture cependant se compose principalement des graines de cyprès, dont elle ouvre les balles avec beaucoup d'adresse. Elle fait beaucoup de dégâts quand elle entre dans les verges, parce qu'elle hache une grande quantité de pommes pour se procurer les pepins, qu'elle préfère à la chair.

La perruche de la Caroline a le dessus du corps d'un vert qui passe à l'olive, et le dessous d'un vert jaunâtre; cette robe assez terne est relevée, il est vrai, par la couleur de la gorge, qui est d'un bel orange, et par celle de la tête, jaune chez la femelle, aurore chez le mâle, avec le front rouge-cerise.

La perruche magellanique (C) appartient aussi à cette famille; le pays qu'elle habite est beaucoup plus froid, et ses couleurs sont beaucoup plus ternes. Le mantec est vert, comme dans la perruche de la Caroline; mais les parties inférieures, au lieu d'être jaunâtres, sont d'un brun de suie.

Perruches à queue en flèche. — L'espèce la plus connue

est la petite perruche à collier rosé, que l'on voit très communément en France, et qu'on recherche non seulement à cause de l'élegance de ses formes et de la beauté de sa robe, mais encore à cause de sa docilité. Une autre espèce remarquable, en ce qu'elle est la première qui ait été connue en Europe, la perruche d'Alexandre, à tout le corps d'un beau vert, avec une tache noire sous la gorge, et un collier rouge sur la nuque.

Perruches à queue large. — On en connaît un grand nombre d'espèces, dont la plupart habitent l'archipel des Indes. Elles sont, en général, remarquables par des couleurs très brillantes, quelquefois très variées, et d'autres fois uniformes sur tout le corps, comme dans la perruche dorée.

Perroquets proprement dits. — On en trouve en Afrique, aux Indes et en Amérique; on distingue quelquefois ces derniers par le nom d'*amazones*. Quelques espèces propres aux Indes Orientales, et remarquables par la prédominance du rouge dans leur plumage, ont reçu le nom de *lori*. Des espèces africaines, la plus connue est le perroquet gris de Guinée, ou *Jaco*. Il est entièrement cendré, à l'exception de la queue, qui est rouge vermillon; il a le bec et les pieds noirs. C'est de tous les perroquets celui qui parle le plus facilement et le mieux. Souvent on est tout étonné de lui entendre répéter des phrases entières, qu'on n'a jamais pris la peine de lui apprendre, et qu'on ne le soupçonnait pas d'avoir écoutées. Aldrovande cite l'anecdote d'un perroquet de cette espèce, qui appartenait à Henri VIII, et qui, étant tombé à la Tamise, appela les bateliers à son secours, comme il avait entendu les passagers les appeler du rivage. Le perroquet gris fait, dit-on, son nid en terre, ce qui n'a encore été observé d'aucune autre espèce. Les Nègres, pour prendre les petits, enfoncent dans le trou un long bâton garni d'étoiles, l'oiseau, pour se défendre, présente les serres, et s'empêtre dans la filasse, si bien qu'on le retire avec le bâton.

Parmi les espèces américaines, celle qui nous est apportée le plus souvent, est l'amazone à tête blanche (G), plus connue sous le nom de perroquet de la Martinique. Il a le front blanc; les joues, la gorge et le devant du cou, d'un rouge vif; les plumes du dessus de la tête, du cou et de tout le corps, d'un vert brillant, et entourées d'un cercle noir.

Le perroquet à tête d'épervier (F) a reçu ce nom, parce que les plumes qui couvrent cette partie de son corps sont mêlées, par traits, de brun et de blanc, comme celles de plusieurs oiseaux de proie. Les plumes du tour du cou, que l'oiseau relève quand il est en colère, sont de couleur pourpre bordées de bleu. Le manteau et le milieu de la queue sont verts, le bord des ailes et de la queue bleu.

Cacatoës. — Ce sont les plus grands perroquets de l'ancien continent; ils apprennent difficilement à parler, et cependant ils sont très intelligents, et en général très doux. Celui que nous voyons le plus communément en France, est le cacatoës à huppe jaune, qui nous est apporté des Moluques (H). A la huppe près tout son plumage est blanc extérieurement, avec une teinte légèrement soufrée aux parties intérieures. Les plumes de sa huppe sont effilées, recourbées vers le haut, et recueillies sur les bords, de manière à représenter chacune un petit canal dont l'ouverture regarde en haut; ce panache est mobile au gré de l'oiseau.

Le cacatoës à huppe couleur de rose est beaucoup plus rare. Il y en avait un à Florence qui s'était acquis une sorte de célébrité par sa vieillesse. Réaumur voulut savoir quel était son âge, et voici ce qu'il apprit de sources bien authentiques. Le perroquet avait été apporté à Urbain en 1685, par la grande duchesse Julie Victoire d'Urbin, lorsqu'elle vint épouser le grand duc Ferdinand, et il était alors, suivant ce que dit la princesse, le plus ancien serviteur de sa maison. On l'a connu à Florence près de cent ans; ainsi il n'a pas vécu moins de cent vingt.

Il y a une troisième espèce de cacatoës, qui est entière-

ment blanche; une autre, le cacatoës de Banks (I), a, au contraire, le plumage généralement noir, avec quelques taches jaunes, la queue assez longue, et un peu arrondie; elle présente au milieu deux plumes entièrement noires; les autres plumes ne le sont qu'à la base et à l'extrémité, et le reste est d'un beau jaune orangé.

Psittacules. — Cette famille ne se compose que d'espèces très petites, et dont quelques unes ne dépassent pas la taille du moineau. Tel est celui que les oiseaux désignent, quoique mal à propos, sous le nom de moineau de Guinée (D). Elle est verte, avec le bec, le front et la gorge rouges; la queue est rouge à la base, noire au milieu, et verte à l'extrémité. Une autre espèce propre à l'Amérique, mais que l'on ne voit guère en Europe, parce qu'elle est trop délicate pour supporter la traversée, est celle des *inséparables* (E). On leur donne ce nom, parce qu'on ne peut, en captivité, les conserver que par paires, et que lorsqu'un des deux vient à mourir, l'autre meurt de même au bout de quelques jours. Tous les psittacules sont, en général, très doux, mais ils sont peu intelligents, et ils n'apprennent jamais à parler.

Perroquets à trompe. — On n'en connaît que deux espèces: l'une noire, et l'autre gris foncé (K); toutes les deux sont originaires des Indes Orientales. Les perroquets à trompe se distinguent, comme nous l'avons dit, de tous les autres par la forme de leur bec. La mandibule supérieure est énorme, l'inférieure est courte et échancrée de manière à ce que le bec ne se ferme pas complètement; la langue, beaucoup plus longue que chez les autres perroquets, est cylindrique et terminée par une sorte de tubercule corné. C'est assez mal à propos d'ailleurs qu'on l'a désignée par le nom de trompe puisqu'elle n'est point creusée à l'intérieur.

Les assiettes en bois du 26 juin 1750. — Auguste, roi de Pologne et électeur de Saxe, dépensait souvent des sommes énormes pour satisfaire des goûts bizarres. Le 26 juin 1750, pendant le grand campement à Zeitzlein, sur les bords de l'Elbe en Saxe, il fit servir à toute son armée, composé de 50,000 hommes, un dîner splendide. Les chroniqueurs polonais et saxons consacrent des chapitres entiers à la description de ce repas original, où l'on voyait les bœufs rôtis en entier dans de vastes éuelles, où le dessert était dressé par l'architecte général du royaume, et où les gâteaux étaient décomposés à la hache par les charpentiers. Le luxe des assiettes était extraordinaire; car, outre les assiettes ordinaires, on en avait sculpté 50,000 en bois, et chacune d'elles portait le millésime, la date du jour de la fête, et un bas-relief représentant un sujet de circonstance. Aussitôt que le dîner fut fini, l'armée se rangea sur les bords de la rivière, et, au commandement des chefs, les 50,000 assiettes en bois furent jetées à la fois dans l'Elbe, pour porter la nouvelle de la munificence du roi Auguste à tous les rivages arrosés par le fleuve et baignés par l'Océan. Ce moyen singulier de publicité n'a pas manqué son but. Aujourd'hui encore les familles qui habitent les bords de l'Elbe conservent et montrent les assiettes en bois portant la date du 26 juin 1750.

Les enfans perdus du maréchal de Brissac. — On donnait ce nom à un régiment de volontaires commandé par le maréchal de Brissac. Cette garde était composée de 50 à 60 soldats choisis parmi les gentilshommes condamnés au bannissement ou perdus en effigie. Quand on demandait au maréchal pourquoi il s'entourait de pareils vauriens qui déshonoraient l'armée, il avait coutume de répondre: « Dans notre vie aventureuse, il ne se présente » que trop de circonstances où les chances du combat sont » loin d'être égales, et où il faut s'exposer à une mort presque » inévitable. Quoique chaque soldat doive y aller de bon » cœur, si on le lui commande, j'y envoie de préférence mes » enfans perdus, et ils y courent gaiement comme à une fête. » S'ils succombent, leur mort a du moins été utile à l'Etat;

« s'ils échappent au danger, la pensée d'avoir rendu un service à la patrie, et l'influence de la bonne discipline, reveillent en eux le sentiment de l'honneur, et la société retrouve ses enfans perdus. »

LA VIEILLE LÉGENDE DE SAINT CHRISTOPHE.

Avant d'être chrétien, saint Christophe se nommait *Offerus*. C'était une espèce de géant. Il avait un gros

moins fort que le Christ? Alors je veux servir le Christ. » Et *Offerus* continua seul sa route. Il rencontra un bon ermite et lui demanda : « Où est le Christ? — Partout, répondit l'ermite. — Je ne comprends pas cela, dit *Offerus*; mais si vous dites vrai, quels services peut lui rendre un serviteur robuste et alerte? — On sert Jésus-Christ par les prières, les jeûnes et les veilles, ajouta l'ermite. — Je ne peux ni prier, ni jeûner, ni veiller, répliqua *Offerus*; enseignez-moi donc une autre manière de le servir? » L'ermite le conduisit au



(Fac-similé de la gravure en bois de 1423, conservée au cabinet des estampes de la Bibliothèque royale.)

corps, de gros membres, et une grande figure où respirait la bonté. Quand il fut à l'âge de raison, il se mit à voyager en disant qu'il voulait servir le plus grand roi du monde. On l'envoya à la cour d'un roi puissant qui fut bien réjoui d'avoir un serviteur aussi fort. Mais un jour, le roi entendant un chanteur prononcer le nom du Diable, fit aussitôt le signe de la croix, avec terreur. « — Pourquoi cela? demanda Christophe. — Parce que je crains le Diable, répondit le roi. — Si tu le crains, tu n'es donc pas si puissant que lui? Alors je veux servir le Diable. » Et *Offerus* quitta la cour. Après avoir long-temps marché, il vit venir à lui une grande troupe de cavaliers : leur chef était noir et lui dit : « *Offerus*, que cherches-tu? — Je cherche le Diable pour le servir. — Je suis le Diable, suis-moi. » *Offerus* suivit le Diable. Mais un jour, la troupe rencontra une croix sur le chemin, et le Diable ordonna de retourner en arrière : « Pourquoi cela? dit *Offerus*. — Parce que je crains l'image du Christ. — Si tu crains l'image du Christ, tu es donc

bord d'un torrent furieux qui descendait des montagnes et il dit : « Les pauvres gens qui ont voulu traverser cette eau, se sont tous noyés. Reste ici, et porte ceux qui se présenteront à l'autre bord sur tes fortes épaules; si tu fais cela pour l'amour du Christ, il te reconnaîtra pour son serviteur. — Je veux bien le faire pour l'amour du Christ, répondit *Offerus*. » Il se bâtit donc une petite cabane sur le rivage, et il transportait nuit et jour tous les voyageurs d'un côté à l'autre du torrent.

Une nuit, comme il s'était endormi de fatigue, il entendit la voix d'un enfant qui l'appela trois fois par son nom : il se leva, prit l'enfant sur ses épaules et entra dans le torrent. Tout-à-coup les flots s'enflèrent et devinrent furieux, et l'enfant pesa sur lui comme un lourd fardeau; *Offerus* déracina un grand arbre et rassembla ses forces; mais les flots grossissaient toujours, et l'enfant devenait de plus en plus pesant. *Offerus*, craignant de noyer l'enfant, lui dit en levant la tête : « Enfant, pourquoi te fais-tu si lourd, il me semble que je porte le monde. » L'enfant répondit : « Non seulement tu portes le monde, mais celui qui a fait le monde. Je suis le Christ, ton Dieu et ton maître, celui que tu dois servir. Je te baptise au nom de mon père, en mon propre nom, et en celui du Saint-Esprit. Désormais, tu appelleras *Christophe* » (c'est-à-dire porte-Christ.)

Depuis ce jour, *Christophe* parcourut la terre pour enseigner la parole du Christ; et il fut, selon l'opinion la plus connue, martyrisé en Lycie, durant la persécution de Déce, vers 251.

La bonté de saint *Christophe* a été l'origine de plusieurs proverbes. On di-

sait entre autres choses :

« Qui le mané, vident nocturno tempore rident. »

Ceux qui verront saint *Christophe* le matin riront le soir.

La gravure du *saint Christophe* dont nous donnons le fac-similé est la plus ancienne gravure en bois portant une date; et n'en existe plus que trois épreuves : celle du cabinet des estampes de la Bibliothèque royale, une autre dans la bibliothèque de lord Spencer en Angleterre, et la troisième en Allemagne.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Successors de LECHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.

GRAVURE SUR BOIS. — STÉRÉOTYPIE



(La Vierge à la chaise de Raphaël d'Urbain. — Imitation sur bois de la gravure de Raphaël Morghen.)

Lorsque la gravure sur bois fut inventée ou introduite en Europe vers le commencement du xv^e siècle (1450 — 1450), il y eut un grand cri de douleur et de scandale parmi les amis exclusifs de l'art. On était arrivé, à cette époque, au plus haut degré de perfection dans la miniature et dans l'écriture. Les Bibles étaient ornées de petites peintures fines et spirituelles où resplendissaient harmonieusement les plus riches couleurs : les lettres, les mots, les lignes élégamment dessinés sur la chair délicate du parchemin semblaient vraiment vivre et parler aux yeux. Les cartes inventées près d'un siècle avant le règne de Charles VI n'étaient pas moins admirables : leurs fonds étaient d'or ; les figures de roi, de chevalier, de dame, de valet, tracées avec un goût à la fois naïf et distingué, étaient revêtues d'habits d'écarlate et d'azur. Mais les livres de dévotion et les cartes étaient rares, hors de prix, et seulement à l'usage des communautés religieuses, des châteaux et de quelques riches habitants des villes. Tout-à-coup on vit se répandre en profusion, dans la bourgeoisie et parmi le peuple, de grossières images de saints rudement esquissées, aux figures contournées et barbares, des rois, des reines de cartes grotesquement croqués et dépourvus de leurs éclatantes robes : c'était la gravure sur bois qui faisait descendre l'art à la portée du plus grand nombre, qui introduisait l'art à bon marché. Bientôt des

légendes imprimées à l'aide de lettres taillées en relief comme les figures sur les blocs de bois, accompagnèrent les gravures pour les expliquer : et de là le besoin de la lecture, se propageant petit à petit, mena insensiblement à l'invention des caractères mobiles, et enfin à l'imprimerie perfectionnée, qui commença pour la popularité de la science la révolution que la gravure en bois avait commencée pour la popularité de l'art.

On peut juger par nos *fac-simile* du *saint Christophe* et du *valet de carte* la rudesse des premiers essais de la gravure en bois. Lorsque des artistes de génie eurent pris en main ce nouvel instrument d'art, ils en tirèrent des effets admirables ; mais, de même que les miniatures des Bibles, ces essais, très difficiles à imprimer, devinrent à leur tour d'un haut prix et réservés à peu de personnes. — Le problème actuel est d'arriver progressivement à réunir les doubles avantages de l'époque de l'invention et de l'époque du perfectionnement, c'est-à-dire à répandre avec profusion et à vil prix des gravures sur bois qui ne soient pas au-dessous des progrès de l'art.

Parmi les graveurs les plus célèbres, on cite, en Allemagne, Pleydenwurff, Wolgemut, Albert Durer, Altdorfer, Hisbel Pen, Virgil Solis, etc., etc. ; en Italie, les élèves du Titien ; dans les Pays-Bas, Vicchem, Jegher, etc. ; en Angleterre,

Bewick, etc.; en France, Jollat, Guillaume Leblé, Jean Pierre Marchand, Jean Leclerc, Christophe de Savigny, Cousin, le Petit Bernard ou Bernard Salomon. Moni, Cruche, Duval, Pierre Paillot, Etienne de Rivières, Georges

Dubellay, Pierre et Vincent Lesueur, les Papillon, etc.

Dans les derniers temps, c'est en Angleterre que la gravure sur bois a fait le plus de progrès. Il y a quelques années, on ne comptait que peu de graveurs sur bois en France : leur nombre s'accroît chaque jour à Paris, depuis la fondation des Magasins et depuis la popularité des livres à gravures due au perfectionnement des moyens qui permettent de tirer, à peu de frais et en peu de temps, un grand nombre d'épreuves d'une seule gravure.

Un des principaux avantages de la gravure sur bois, ou, si l'on veut, de la *gravure en relief*, consiste en ce qu'on peut tirer des épreuves conjointement avec les caractères de fonte qui servent à l'imprimerie, et encadrer ainsi à son gré les figures au milieu même du texte, dans les endroits qu'elles servent à compléter ou à expliquer : au contraire, les gravures en taille-douce, présentant les traits du dessin *en creux*, exigent un tirage à part très lent, très difficile, et ne fournissent d'ailleurs qu'un nombre d'épreuves beaucoup moins considérable.

C'est sur le bois de buis que travaillent les graveurs. On tire une quantité considérable de blocs de buis du Caucase, de l'Égypte, de l'Espagne, du midi de la France, etc. La plus grande partie de ces blocs se vendent aux tourneurs,

tabletiers, etc. On réserve pour la gravure les plus beaux morceaux taillés perpendiculairement aux fibres du bois, car on ne travaille plus aujourd'hui que sur le *bois-debout*.

Il faut que la surface du bois soit parfaitement polie et qu'il ne s'y rencontre aucun nœud. Souvent lorsqu'il conserve encore de la verdure ou qu'il est exposé à des températures différentes, le bois travaille et se fend sous la main du graveur ; les morceaux réunissant les qualités convenables sont rares et de petite dimension : aussi l'on est souvent obligé d'en joindre étroitement plusieurs ensemble à l'aide de vis pour obtenir une étendue suffisante.

En général, le graveur ne dessine point : on lui porte le dessin tracé sur la surface du bois à l'aide de la mine de plomb, de la plume ou du pinceau : les ombres sont formées soit de hachures, qu'on évite autant que possible de mêler et de croiser pour faciliter le travail des graveurs, soit de lavis ou même d'estompe. Le dessinateur renverse les objets de manière à ce que la surface du bois les représente comme les représenterait un miroir : lorsque le graveur a terminé son travail minutieux et patient, lorsqu'à l'aide de ses pointes il a rigoureusement enlevé, évidé toutes les parties que le dessinateur avait laissées blanches, et mis en relief toutes les lignes tracées ou toutes les parties noires, on encra la surface et l'on applique le papier comme sur des caractères d'imprimerie : le dessin apparaît alors sur le papier tel

que l'avait tracé le dessinateur, seulement tous les objets sont de nouveau renversés et paraissent alors dans leur sens naturel.

Une des vignettes du *Livre des Métiers* (ouvrage rare et curieux, publié à Francfort en 1624) représente un atelier de graveurs en bois. Le graveur, assis devant une table, appuie sa main gauche sur un morceau de bois et burine de sa main droite. Une pointe semblable à celle dont il se sert et une espèce de gouge ou de cisoir sont à côté de lui : rien de plus. Si la curiosité vous conduisait un soir dans l'atelier de l'un des graveurs du *Magasin pittoresque*, le tableau qui s'offrirait à vous serait presque aussi simple. Une lampe, des boules de verre comme celles des cordonniers, remplies d'eau colorée en vert par un sel de cuivre, des loupes, de petits coussins circulaires de cuir pleins de sable pour soutenir les bois et nommés en quelques endroits « la troisième main du graveur » enfin, quelques pointes de dimensions et de formes variées, et peut-être une petite presse à main pour tirer des épreuves, voilà tout ce qui frapperait vos regards. Les pointes ont été successivement améliorées et ont changé de nom. Papillon, dans son *Traité historique et pratique de la gravure en bois* (Paris, 1766), parle de *butte-avants*, de *fermoirs nez-rouds*, etc. Aujourd'hui, l'on distingue le *burin à tracer*, qui sert à suivre les contours et à cerner d'un filet extrêmement fin les parties du dessin de teintes différentes; la *langue de chat*, qui creuse le bois plus profondément; le *burin carré* et le *burin losange*, avec lesquels on enlève les intervalles de blanc carrés ou losangés entre les hachures; l'*échappe plate*, employée pour enlever les petits points carrés; l'*échappe ronde*, pour éviler les grands fous blancs; l'*onglette*, dont la pointe extrêmement fine effleure à peine la surface du bois, fend les tailles tenues en deux, etc.

La gravure de la célèbre *Vierge à la chaise* de Raphaël, que nous opposons au saint *Christophe* et au *valet de carte*, est une imitation scrupuleuse de l'une des gravures



(Le Valet de carte, gravure ancienne.)

les plus hardies de Raphaël Morghen. Nous avons laissé en blanc la partie du *verso* correspondante à la planche, de peur que l'ombre des caractères pergant la feuille, ne se mêle aux traits de la gravure et n'y jette de la confusion. Le genre du dessin n'était pas ce qui convenait le mieux à la gravure en bois; mais toutes ces difficultés qu'il est ordinairement inutile d'imposer au graveur, ont paru de nature à faire ressortir le progrès accompli depuis quatre siècles dans la gravure populaire.

Cette planche a été exécutée par l'un des meilleurs graveurs en bois de notre temps, par M. Jackson; c'est à lui et à MM. Andrew, Leloir, Best, Quartley, Sears, Lee, etc., que sont dues toutes les gravures du *Magasin pittoresque*.

L'extrême patience et l'incroyable adresse nécessaires pour conserver cette multitude de blancs à peine saisis par l'œil, ne peuvent être que difficilement appréciées. Le procédé du graveur en taille-douce qui suit seulement et comme de la pointe les lignes du dessin, est loin d'être aussi ingrat.

Les anciennes œuvres de graveur sur bois les plus recherchées sont : *Arts moriendi*, l'Art de mourir; *Biblia pauperum*, la Bible des pauvres, publiée entre 1450 et 1450; la *Chironomie* du docteur Hartlieb (1448); *Speculum salutis*, le Miroir du salut; la *Chronique de Schedel*, publiée à Nuremberg (1493); les gravures d'Albert Dürer; les *Triomphes de Maximilien*, exécutés par divers artistes en 1513, 1517, 1518 et 1519; la *Danse de la Mort*, d'après Holbein (1550); les *Métamorphoses d'Ovide*, l'*Histoire de Psyché*, l'*Enéide* de Bernard Salomon, vers 1550, etc.—Papillon parle d'un *buste d'une femme coiffée à la romaine*, gravé sur bois par Marie de Médicis, femme de Henri IV (voyez la vie de Médicis, 1855, p. 289) avec cette mauvaise inscription écrite en marge : *Gravé par la royne Maïee au bonest*.

Nous terminerons les détails qui concernent la fabrication d'une livraison du *Magasin pittoresque*, en disant quelques mots du stéréotypage.

Lorsque les gravures en bois sont encadrées dans la forme avec les caractères mobiles, on pourrait livrer cette forme aux Pressiers, qui la mettraient sous la Presse mécanique (p. 584).—Mais chaque tour des cylindres ne donnerait qu'un exemplaire.—Ainsi, en raisonnant, sur 100,000 exemplaires de chaque livraison, il faudrait, puisque le *Magasin* paraît une fois la semaine, qu'on en tirât environ 17,000 par jour de travail; ce qui, en supposant qu'on travaillât jour et nuit sans perdre un instant, exigerait un tirage de 700 livraisons par heure.

Sept cents livraisons par heure! cela est possible; une machine simple en tire régulièrement 800. Mais si l'on fait entrer en ligne de compte le temps de la mise en train, les moments de chômage nécessaires pour remédier aux mille petits accidents de détail qu'il faut surveiller avec le soin le plus minutieux; si l'on réfléchit, d'une part, à la presque impossibilité de maintenir les machines à vapeur sans réparations dans un travail aussi rigoureux, et de l'autre, aux frais énormes qu'entraînerait un service d'ouvriers assez nombreux pour résister à des fatigues si continues, on voit qu'en travaillant les nuits et même le dimanche, il serait fort difficile d'atteindre à un tirage de 100,000 par semaine; ce qui limiterait forcément la quantité de souscripteurs auxquels aurait droit de prétendre un recueil populaire.

Mais la difficulté du temps nécessaire au tirage ne serait pas la seule; les gravures en bois seraient notablement avariées, gâtées et même détruites, long-temps avant d'avoir essuyé cent mille fois les pressions du cylindre, et cent mille fois le frottement des trois rouleaux à encre.

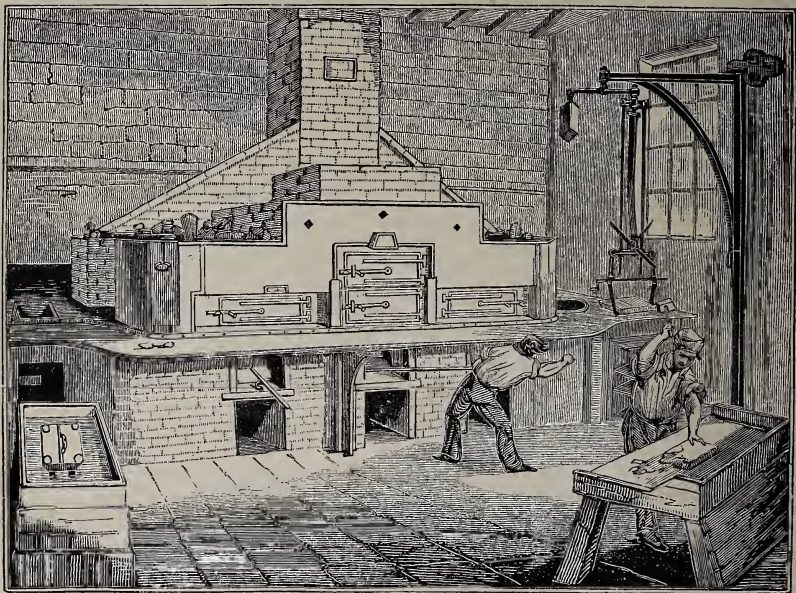
Il y aurait bien un moyen de remédier à ces inconvénients, ce serait de faire une seconde, une troisième composition, et de graver chaque dessin sur un second, un troisième morceau de bois; on aurait ainsi deux ou trois formes semblables que l'on soumettrait à deux ou trois presses mécaniques.—Mais que de dépenses! Il y a telle de nos grandes gravures pour laquelle on a dû payer plus de SIX CENTS FRANCS; il faut bien des DEUX SOUS pour couvrir ces énormes frais, qu'il ne serait pas prudent de doubler ou de tripler.

C'est dans ces circonstances que le stéréotypage vient prêter à l'imprimeur son utile secours : cette opération consiste à reproduire, par l'empreinte, un certain nombre de fac-simile de la forme.

Voici les détails principaux de cette opération :

Chaque page de la livraison du *Magasin pittoresque*, caractères et bois gravés, est mise dans un châssis en métal. Un premier enduit d'un corps gras est passé sur la page ;

puis avec un pinceau on applique une bouillie liquide formée avec du plâtre de Montmartre, tamisé au tamis de soie le plus fin possible. Le plâtre de Montmartre (gypse) est le meilleur pour cet usage ; c'est aussi celui qu'on emploie à



(Intérieur d'une stereotypie.)

Londres. Avec une seconde brosse durc et fine on frappe légèrement sur la bouillie pour la faire pénétrer dans les traits les plus déliés des caractères ou du bois gravé, puis on verse sur le tout une couche de cette même bouillie de plâtre jusqu'au niveau d'un second châssis mobile, dont on a entouré le premier pour maintenir le plâtre à l'épaisseur voulue.

On laisse durcir le plâtre ; on l'enlève de dessus les caractères, et on a le moule ou matrice, qui est une contre-épreuve où la page du *Magasin* est à l'envers de ce qu'elle était sur le caractère mobile et les bois. Cette matrice est placée dans un four fortement chauffé pour être tout-à-fait séchée.

Cette contre-épreuve va nous donner maintenant une épreuve redressée. Voici comment : on la renferme dans une boîte en métal percée de deux trous, que l'on plonge dans une chaudière remplie d'un alliage de plomb et d'antimoine, le même qui sert à la fabrication des caractères. Cet alliage est tenu en liquéfaction par la chaleur ; il entre dans la boîte et s'empreint sur le moule en plâtre, puis il est soumis à l'action du rafraichissoir, qui détermine la formation de la planche avec tous ses déliés. — Il ne s'agit plus que de casser le moule de plâtre, et de livrer la planche métallique, que l'on désigne généralement sous le nom de *cliché*, au piqueur. Le piqueur est chargé de suivre scrupuleusement toutes les lettres du texte, et aussi les détails de la gravure ; son travail exige beaucoup de soin et de précision.

Ainsi, par le procédé de stéréotypage, on a obtenu une épreuve de métal, un *cliché* exactement semblable à la page sur mobile. — Rien n'empêche d'en prendre ainsi une seconde, une troisième, une quatrième.

On peut donc avoir plusieurs *fac-simile* d'une livraison du *Magasin pittoresque*, et employer au tirage autant de presses que cela est nécessaire. — La Presse mécanique dont nous avons donné la description est assez grande pour que la table (ou le *marbre*) puisse recevoir, à côté l'un de l'autre, deux clichés de la même livraison ; on obtient de la sorte deux livraisons d'un même coup de presse, c'est-à-dire 1600 livraisons par heure ; elle peut à elle seule livrer pendant la journée de travail environ 17,000 livraisons. D'ailleurs on a des clichés de rechange, et lorsque les traits de la gravure commencent à perdre de leur netteté par suite des pressions du cylindre, on substitue un cliché tout neuf au cliché usé.

Les personnes dont l'abonnement expire le 31 décembre prochain (52^e livraison) sont priées de le renouveler, afin de n'éprouver aucun retard dans l'envoi des livraisons suivantes. — Les conditions d'abonnement sont les mêmes pour 1835.

Le second volume du *Magasin pittoresque* sera mis en vente dans le courant du mois de décembre.

Prix du volume broché. Pour Paris. 5 fr. 50 c.

Pour les départemens, franco par la poste. 7 50

Prix du volume relié à l'anglaise. 7

L'administration des postes ne se charge point de l'expédition des volumes reliés.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombar, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Successieurs de LACHEVARDIERE, rue du Colombar, n° 30

TABLE DES ARTICLES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

(Les astérisques indiquent les gravures.)

- Abandonner (étymologie de ce mot), 178.
 Abbaye de Saint-Martin d'Anchely, 9.
 Abbe (l') de La Marre, 231.
 Adrien Van Ostade **, 263.
 Affranchissement des communes *, 253.
 Agiotage. Banque de Law, 270, 310.
 Aigle d'une légion romaine *, 386.
 Aignes-Mortes (ville), 298.
 Aïrs nationaux de différents peuples, 230.
 Alexandrie (prise d') en Égypte *, 171.
 Alger *, 3.
 Amitié, 127.
 Anciens comiques français****, 163, 267.
 Ango, commerçant à Dieppe, 258.
 Animaux fossiles (débris d')****, 378.
 Arabes, leurs incursions, 147.
 Aracari à crête bouclée, oiseau *, 225.
 Arbre à manne *, 393.
 Arbre upas à l'île de Java *, 161.
 Arc de Gaillon à Paris *, 281.
 Arc de triomphe à Bayonne *, 150.
 Arche de Noé, coquillage *, 173.
 Archives du royaume, 94.
 Armement d'un chevalier *, 33.
 Auffredy, commerçant à La Rochelle, 335.
 Autoutate, jouenn d'échecs, 155.
 Bacon *, 183.
 Baie de Scrutell *, 272.
 Ballade de Louise Brachmann, 26.
 Bambons, plantes *, 77.
 Barbiers chinois, 166.
 Bara on Varra, à Messine *, 136.
 Bass-Rock, en Écosse *, 113.
 Bastille (projets pour l'emplacement de la) *, 159.
 Battus paient l'amende, 258.
 Bibles de saint Louis et de Charles V **, 181.
 Bibles de Souvigny, 75.
 Bisaieul, trisaieul, 199.
 Blason (éléments généraux du) **, 111, 194.
 Blosses dans les Landes, 139.
 Boire à tre-à-rigant, 318.
 Bone calcemire du Jardin des plantes à Paris *, 169.
 Bonrgnignons salés, 323.
 Bourse de Valence en Espagne *, 348.
 Bouteille du bonrrean *, 378.
 Broeck en Hollande, 150.
 Cabinet des médailles, à Paris, 29.
 Cacoyer *, 108.
 Cadran, coquillage *, 173.
 Cafe (découverte du), 158.
 Caout-chouc, arbre *, 144.
 Caprification, ou moyen de hâter la maturation des figes, 20.
 Caractères exotiques, 208.
 Caresse dans la famille, 247.
 Caricature française au xvii^e siècle *, 231.
 Casoar, oiseau *, 355.
 Casques (les), coquillages *, 174.
 Cathédrale de Strasbourg **, 67.
 Castille (le président du conseil de), 166.
 Caverne Saint-Pierre, 182.
 Chabl-Namé, poème persan, 222.
 Chambre des Pairs à Paris *, 97, 146.
 Chambre dorée de l'ancien Palais de Justice à Paris *, 361.
 Chamaue arabe *, 55.
 Chanvre, plante *, 63.
 Charles Meigné, capitaine des gardes de Henri II *, 19.
 Charte d'Angleterre *, 51.
 Charte de Beauvais, 254.
 Chasse au miel dans le nord de l'Amérique, 348.
 Chasse au sanglier *, 187.
 Chasse à l'ours en Lithuanie, 291.
 Chasse de saint Spire, à Corbeil *, 396.
 Chasseurs (association de) dans la vieille Allemagne, 365.
 Char de sainte Rosalie *, 200.
 Château de Dunbaron *, 11.
 Château de Tanearville *, 180.
 Château de Windsor *, 4.
 Châteaux en Espagne (faire des) 214.
 Châtiment des querelleuses dans le vieux temps *, 378.
 Chemins de fer *****, 27, 61.
 Chevaux dépiquant le blé *, 79.
 Chien de Montargis *, 89.
 Chien de Terre-Neuve *, 333.
 Chicu à clapiet *, 145.
 Chronogrammes, 59.
 Cigogne blanche *, 297.
 Cinetière musulman, au Caire *, 369.
 Cinq-Mai, ode de Manzoni sur Napoléon, 291.
 Clamaphore **, 276.
 Clef des appartements du roi en Espagne, 247.
 Clément Marot, son épitaphe, 303.
 Clepsydre, 88.
 Cliches, 408.
 Cochenille, insecte qui fournit la couleur écarlate **, 130.
 Code civil (trentième anniversaire du), 11.
 Code ecclésiastique d'Islande, 127.
 Colonne de Pompée en Égypte *, 237.
 Colonne Trajane à Rome *, 21.
 Colosses de Memnon *, 83.
 Combats de coqs en Angleterre *, 287.
 Commerce dans l'archipel Indien, 311.
 Composition musicale (des divers genres de), 186.
 Conscience (de la), maxime, 299.
 Course de chevaux libres à Rome, 1.
 Contrastes dans les couleurs, 63, 90, 98.
 Controverse chinoise, fragment inédit, 102.
 Conversation, 151.
 Copernic *, 391.
 Coquillages (choix de) *****, 173.
 Corail, sa pêche et ses usages, 299.
 Cortès espagnoles (épisode de l'histoire des), 314.
 Cour ouverte d'une maison du Caire *, 249.
 Cônes ou cornets (les), coquillages *, 174.
 Corps (de l'exercice du), 175.
 Corps-de-garde turc *, 105.
 Corsaires africains, 159.
 Corsas (les) de l'île Longue, 291.
 Creuzot (le), forges, fonderies et manufacture de cristaux, 227.
 Crosby-Hall, à Londres *, 299.
 Cuivre rouge, laiton, chrysolane, 106.
 Cyrano de Bergerac *, 238, 250.
 Cylindres, coquillage *, 173.
 Dandin, origine de ce mot, 382.
 Daugers de la pêche de la balme kine **, 65.
 Danse (de la) 202.
 Danseurs célèbres **, 213.
 Daubenton, naturaliste, couleur élevée à sa mémoire *, 127.
 Dégradation d'un chevalier *, 129.
 Dams (formes diverses des), 149.
 Départ d'une caravane, chameaux arabes *, 56.
 Dessaix, général français *, 212.
 Dietou (ancienneté d'un), 299.
 Diminution du poisson dans la Seine, 243.
 Divertissement de la cour de Russie sous Pierre I^{er}, 168.
 Domiquet de Vic, vice-amiral de France, 271.
 Dot d'une demoiselle russe au xvii^e siècle, 144.
 Dronte, oiseau *, 25.
 Ductilité de l'or, 72.
 Éclipses, 34.
 Écriture chinoise (origine et modification de l'), 135.
 Écrivains français en Italie, 313.
 Effets de l'air corrompu; 55.
 Église de la Madeleine à Paris **, 49, 92.
 Église de St.-Germain-l'Auxerrois *, 383.
 Enfance de Louis XIV *, 307.
 Enfants perdus du maréchal de Brissac, 403.
 Enseignement du droit à Paris, 22.
 Enseignement mutuel. Intérieur d'une école ****, 45.
 Ermitage de Fribourg *, 248.
 États-généraux de 1560, 342.
 Étoffes de laine, leur fabrication, 43.
 Euménias, rhéteur romain *, 373.
 Eurotas, fleuve *, 39.
 Exécution de Jeanne Gray *, 273.
 Expériences microscopiques *****, 23, 162.
 Fable de Lessing, 183.
 Fabrique de cristaux de Mont-Cenis *, 228.
 Faiblesse (divers degrés de la), 20.
 Fascination des serpents *, 256.
 Feux de la Saint-Jean en Bretagne, 71.
 Fonderie de caractères d'imprimerie **, 223.
 Fontaine du marchand aux Herbes à Blois *, 219.
 Forge anglaise du Creuzot *, 229.
 Fort de Joux, prison de Mirabeau et de Toussaint-Louverture *, 73.
 Fourches caudines, 134.
 Francisco Goya, peintre espagnol ***, 324.
 Frances-bourgeois, grands et petits hourgeois, 304.
 Fronton de la Madeleine, 92.
 Galères à Venise, 303.
 Grande charte d'Angleterre, 53.
 Gravure sur bois, 405.
 Grottes de Crozon en France, 318.
 Grotte de Napoléon près Ajaccio, 47.
 Guépard *, 119.
 Guido Reni, peintre **, 380.
 Guillaume Penn, son traité avec les Indiens *, 329.
 Guy-Patin, médecin du xvii^e siècle, 91.
 Hahnemann, fondateur de la médecine homœopathique 50.
 Harmonie et mélodie, 115, 186.
 Hélices, coquillages *, 173.
 Héroïsme d'un soldat français à Sarrelouis, 94.
 Hilous à clapiet *, 145.
 Horloges et Jaquemarts, 79.
 Horloge de Jean d'Éna *, 375.
 Honnête (l') enfant fait l'honnête homme, 54.
 Huîtres *, 173.
 Îles d'Hyères près Toulon, 231.
 Îles de glace dans la mer polaire *, 237.
 Ilyssus, sculpture du Parthénon *, 189.
 Impôts en France, 13, 38, 70.
 Imprimerie, quelques expériences sur cet art **, 279, 311, 343.
 Industrie française. Description des quatre bâtimeus de l'exposition de 1834, 138.
 Indra Sabah à Ellora **, 60.
 Industrie minière en Espagne, 262.
 Influence des gravures, 2.
 Instruction et éducation, 132.
 Islande (l') et l'Hécla, 211.
 Jaquerie (origine de la), 229.

- Java (combats dans l'île de), 179.
- Jardins chez différents peuples, 47.
- Jean-Baptiste Greuze, peintre français. L'Accordée de village *, 193.
- Jean de Nivelles, proverbe, 279.
- Jeanne Grey *, 99.
- Jeu d'échecs *****, 14.
- Jeu du cochon, 275.
- Jeux chinois *, 241.
- José de Ribera, dit l'Espagnol et peintre espagnol, 353.
- Joutes et tournois *, 57.
- Jubé de Saint-Etienne du Mont à Paris *, 41.
- Képler, astronome, 226.
- Lamartine (Alphonse de), 175.
- La Monnoye, poète, 359.
- Lapis lazuli, bleu d'outremer, 179.
- Lectures en famille, 88.
- Légende de Hang, 71.
- Légende de saint Christophe, 404.
- Légende, 10.
- Léonard de Vinci, la Cène **, 243.
- Le Tasse **, 205, 219.
- Lettre de Louis XIII enfant, 258.
- Lion *, 367.
- Liouello Spada, peintre bolonais *, 300.
- Livre d'Or, 322, 390.
- Loterie, son origine, etc., 118.
- Luttes en Basse-Bretagne, 247.
- Luxe des Orientaux. Une fête de Tamerlan, 39.
- Lyon, son industrie **, 156.
- Mahomet II, empereur des Ottomans *, 289.
- Maison de campagne de M. de Lamartine *, 176.
- Maison de François I^{er}, aux Champs-Élysées, à Paris *, 265.
- Maison de Jeanne d'Arc à Domremy **, 43, 119.
- Maître Adam *, 275.
- Ma mère! romance et musique, 252.
- Mantes (Vue de) *, 201.
- Mariage à la mode *, 220.
- Marseille (commerce de), 195.
- Marsupiaux (les) *, 239, 246.
- Meung-tseu, philosophe chinois *, 53.
- Messiaë (la), poème, 110.
- Métamorphose de la barbe du voyageur Saint-John, 314.
- Michel-Auge (mois de) sur les initiateurs, 335.
- Michel Montaigne *, 373.
- Milton, **, 31.
- Miséricordes de Saint-Spire à Corbeil, 24 *, 149.
- Monnaies de France, 242, 366.
- Monument funéraire dans la Nouvelle-Hollande, 298.
- Monnaies de France *****, 84, 166, 242, 366, 370.
- Monument élevé à la mémoire du général Desaix *, 213.
- Monuments funéraires chez les anciens *, 197, 311, 354.
- Monsieur de Vatteville, histoire du xviii^e siècle, 198.
- Moqueur, oiseau *, 319.
- Moralité représentée à Limoges en 1556, 358.
- Moule, coquillage *, 1-3.
- Mouvement des vagues, 6.
- Muge, poisson volant *, 96.
- Murènes chez les Romains, 162.
- Murillo, peintre espagnol. Le jeune Meudiant *, 209.
- Murmur, murmure, 283.
- Musée des Petits-Augustins *, 280.
- Musée plélasque de la bibliothèque Marine *, 327.
- Mystère de Saint Nicolas, 286.
- Nains (célébrité de quelques) 171.
- Naissances, mariages, décès, 23.
- Nancy, Place Royale (de) *, 81.
- Napoléon, son majesté *, 345.
- Naser-Eddin-Khodia, (les plaisanteries de), 395.
- Navfrage des enfans de Henri I^{er}, roi d'Angleterre, 282.
- Navigation de la France. Tableau de la différence des années 1827 à 1833, 326.
- Neige (formes diverses) *, 182.
- Nicelle historique sur le cabinet des médailles, 29.
- Nymphæa cerulea, lotus *, 281.
- Observatoire de Greenwich près de Londres *, 151.
- Oiseaux secrétaires *, 12.
- Olivier, arbre *, 32.
- Origine des noms propres en France, 3.
- Ouvrages d'art (exposition publique d'), 114.
- Païen, origine de ce mot, 103.
- Palais de Justice de Rouen *, 109.
- Papier, sa fabrication **, 103, 142.
- Particularités sur les couleurs, 63.
- Pêche à la ligne en mer, 74.
- Pêche de la baleine **, 6, 65.
- Pêche de la morue, 122.
- Pêche du corail, 299.
- Peignes, coquillages *, 173.
- Perroquets *, 401.
- Perse (antiquités de la) *, 313.
- Pestalozzi, instituteur *, 59.
- Phare d'Eddystone **, 191.
- Phares (éclairage des) **, 285.
- Pic d'Adam dans l'île de Ceylan * 331.
- Pigeons voyageurs *, 259.
- Poésie, vers métriques, vers rimés vers libres, 189.
- Pôle nord, découvertes du capitaine Ross *, 235.
- Polichienne (histoire de) dans l'antiquité et dans les temps modernes ****, 115.
- Poissons volans *, 96.
- Pont de l'Éaripus et la ville d'Egripos en Grèce *, 87.
- Pont suspendu en chaînes à l'île Barbe près Lyon **, 357.
- Pont suspendu de Bercy, 258.
- Pont naturel de l'Iconoazo, 295.
- Porcelaine, coquillage *, 174.
- Porcelaines (des différentes) et de leur fabrication, 274.
- Port de La Rochelle **, 17.
- Port-Royal *, 185.
- Portrait de Jeanne-d'Arc à Ratisbonne, 119.
- Porte de l'Acropole d'Arpino *, 328.
- Porte du château de Blois *, 217.
- Porte taillée à Besançon *, 261.
- Poillier, jurisconsulte *, 399.
- Poussin, sa mort *, 137.
- Presse mécanique **, 383.
- Procession des pénitens blancs *, 375.
- Production et consommation des grains en France, 178.
- Progrès dans les sciences, 99.
- Puits de Moïse à Dijon *, 177.
- Pyramide (entrée de la grande) d'Égypte, 197.
- Quai d'Orsay (édifiée du), 330.
- Quelela, aux Antilles, 214.
- Quintin Messis **, 363.
- Races d'animaux perdus *, 203.
- Râpe à tabac *, 48, 64.
- Raphaël des chats (le), 168.
- Reconnaissance (de la), 258.
- René II, duc de Lorraine **, 82.
- Renue *, 100.
- Renseignemens ethnographiques sur l'Asie, 75, 206, 302.
- République de San-Mariuo *, 377, 378.
- Richard Cromwell en témoignage à Westminster-Hall, 127.
- Roche de Shakspeare *, 352.
- Rochers (singulière forme de), 11.
- Roi-leet huppé, son nid *, 36.
- Rome (manière de compter l'heure à), 157.
- Ruines du temple d'Apollon épicurien à Fégalie *, 167.
- Rubrique, voyageur français en 1253, 42, 66, 126.
- Saint Charles Borromée, statue colossale dans *Psola Bella* en Italie *, 72.
- Saint-Christophe (vieux légende de) *, 404.
- Saint-Etienne, église cathédrale de Vienne en Autriche *, 153.
- Saint-Georges de Bocherville, église **, 316.
- Saint-Germain - l'Auxerrois, 383.
- Saint-Malo (vue et porte de) **, 76, 132, 133, 134.
- Saint-Pierre de Rome **, 292.
- Sainte-Chapelle à Paris *, 121.
- Sainte-Rosalie (fête de) à Palerme, 199.
- Salien, prêtre de Mars *, 391.
- Saug (globes du), 114.
- Sanglier (du) et du porc, 310.
- Sante (prix de la), 215.
- Sarigues de Virginie *, 240.
- Secau du roi Jean, grande chartre d'Angleterre *, 53.
- Sciences occultes, divination, chiromancie **, 123.
- Serviteur de P. Hulber, 199.
- Sicèle de la reine Anne, 73.
- Sourds-muets, recherches statistiques, 106.
- Spectacle de la Fata-Morgana, dans le golfe de Reggio *, 308.
- Statique, dynamique, poids des corps, 79.
- Statistique commerciale sur Alger, 3.
- Stataire Chrysoléphantine ***, 35.
- Stéréotypé, 407.
- Suaise de la rue aux Ours, 262.
- Sarcouff, corsaire français, 293.
- Système solaire (idée familière du), 266.
- Système de Ptolémée, de Copernic et de Tycho-Brabé **, 306, 338, 362, 394.
- Système pénitentiaire **, 391.
- Tableau de Gérard Dow à Amsterdam, 175.
- Tableau historique de l'art chez les Étrusques, 255, 350.
- Tableaux sans personnages, 102.
- Talismans protecteurs de Constantinople, 235.
- Tamarin, arbre *, 359.
- Tapis de l'Inde *, 215.
- Taret, ver rongeur *, 173.
- Temple du soleil, à Palmyre *, 141.
- Temple ruiné de Jupiter Panhellénus, dans l'île d'Égine **, 233.
- Thermes de Julien, rue de la Harpe, à Paris, 305.
- Thésée, Sculpture du Parthénon *, 189.
- Tintamarre (opinion sur l'origine du mot), 191.
- Tipon Saib *, 387.
- Tombau de Beul-Hasan dans l'Égypte moyenne *, 198.
- Tombau de Charles, duc de Bourbonnais, et d'Agnes de Bourgogne à Souvigny *, 335.
- Tombau de François I^{er}, à Saint-Denis *, 266.
- Tombaux royaux de Thèbes *, 198.
- Tour de Montlhéry *, 36.
- Tremblement de terre de Calabre en 1783 **, 95.
- Traulte d'Ambrose *, 397.
- Urne cinéraire découverte en 1834, près Pézenas *, 311.
- Usages de la paille au moyen âge, 318.
- Vallée de Graisivaudan, dans le Dauphiné *, 303.
- Varech (récolte du), 210.
- Veuisse, son gouvernement, ses consuls, tribuns, doge, sa noblesse, 322.
- Verre (altération du), 175.
- Ville et port de Marseille *, 196.
- Vierge à la chaise, 405 et 407.
- Voitures à Naples *, 257.
- Vue du château d'Edimbourg en Écosse *, 321.
- Vue extérieure et intérieure de Saint-Pierre à Rome **, 292.
- Vues de Lyon, 157.
- Vue du moult Hécla *, 212.
- Watteau **, 389.
- York (vue de la ville d') *, 93.
- Zal-zar, fils de Sam, 222.

TABLE DES ARTICLES PAR ORDRE DE MATIÈRES.

ARGUMENT DE LA TABLE.

PEINTURE.
SCULPTURE. — NUMISMATIQUE.
ARCHITECTURE.
MUSIQUE.
THÉÂTRE.
POÉSIE. — VARIÉTÉS LITTÉRAIRES.
MORALE. — PENSÉES.

BIOGRAPHIE.
INSTITUTIONS, LÉGISLATION.
HISTOIRE, MŒURS, COUTUMES.
LANGUES, ÉCRITURES, ETYMOLOGIES.
VOYAGES, GÉOGRAPHIE.

HISTOIRE NATURELLE.
CURIOSITÉS NATURELLES.
ASTRONOMIE ET MARINE.
VARIÉTÉS SCIENTIFIQUES
COMMERCE, INDUSTRIE, MÉCANIQUE.

PEINTURE.

TABLEAUX, FRESQUES, CROQUIS.

Musées du Louvre, écoles anciennes. — L'adoration des bergers par Josef de Ribera, dit l'Españolet, 555. L'enfant prodigieux, par Lionello Spada, 501. Le jeune Mendiant, par Murillo, 209. Le fumeur, par Ostade, 264. L'accordée de village, par Greuze, 195.

Exposition de 1854. — Exécution de Jane Grey, par Delaroche, 275. Mort du Poussin, par Granet, 157. Corps-de-garde ture, par Decamps, 105. Scène de chiromancie, par Gigoux, 125. Vallée de Graisivaudan, par Giroux, 504. Exposition des ouvrages d'art, 114.

MUSÉES ÉTRANGERS, GALERIES PARTICULIÈRES, CABINETS D'ESTAMPES, ETC.

La Cène, par Léonard de Vinci, 245. Vierge à la chaise de Raphaël, 405. L'aurore, par Guido Reni, 541. Les avares, par Quintin Messis, 564. Traité de Penn avec les Indiens, par West, 529. Concert de famille, par Watteau, 516. Mahomet II, par Gentile Bellini, 289. Chien de Montargis, 89. Procession des pénitents blancs 575. M. Goguelu, 252. Mariage à la mode, par Hogarth, 220. Combat de coqs, par le même, 288. Caricatures, par Goya, 524. Masque de Napoléon, grave par Calmatta, 545. Vieilles figures sur bois : saint Christophe, 404. Valet de carte, 407.

Notice sur un tableau de Gerard Dow, à Amsterdam, 175. Tableaux sanspersonnages, 102. Sur un portrait de Jeanne d'Arc, 119.

Portraits, V. *Biographie.*

SCULPTURE.

MARBRÉS, BRONZES, IVOIRES, BOIS, ETC.

Statues anciennes et modernes. — Le roi-pontife à Persépolis, 545. Colosses de Memnon, 85. Statue de Chrysnélid, hantée, 55. Le Thésée et Phléas, au Parthenon, 189. Statues étrusques, 255, 550. Un prêtre de Mars, 591. Marcus, polichinelle romain, 116. Le rhéteur Euménides, 575. Aèle romaine, 586. Statue de Meign, 19. Statue de Borromée, 72. Poits de Moïse, 177. Statue de Louis XIV, 507.

Bas-reliefs anciens et modernes, estelles, curiosités, etc. — Bas-reliefs de Saint-Georges de Bercherville, 516. Prise d'Alexandrie, bas-relief de l'Étoile, par Chéponnière, 172. Fronton de la Madeleine, par Lemaire, 92. Miséricordes de Saint-Suire, 148. Châsse de Saint-Spire, 596. Echoes de Charlemagne, 15. Raps à tabac, 48, 64. Le Jacquet de Dijon, 79. La bara, char allégorique à Messine, 155. Le char de sainte-Rosalie à Palerme, 200. Jean d'Éna, 575. Trente mille assiettes de bois, 405. Bouteille du bourreau, 578. Cypres, coiffes, tombeaux, etc. V. *monuments.*

Numismatique. — Notice sur le cabinet des médailles de Paris, 29. Vols commis dans ce cabinet en 1804 et en 1851, 29. Monnaies mérovingiennes ou de la première race, 84, 166. Monnaies des rois

d'Austrasie, 166, 167. Monétaires, 242. Monnaies de la seconde race, 566, 570.

ARCHITECTURE.

MONUMENTS ANCIENS.

Monuments pélasgiques (Italie), 528. Acropole d'Argino (Italie), Indra Sabah à Ellora (Inde), 60. Temple d'Apollon Epicurius à Phygale (Grèce), 168. Temple de Jupiter Panhellénus à Égine, plan, élévation Grèce, 255, 255. Ruines de Palmyre (Syrie), 140. Thermes de Julien (France), 505. Colonne trajane à Rome, 20. Colonne de Pompée à Alexandrie, 557.

Monuments funéraires, 197, 511, 554. Tombeaux de Thèbes (Égypte), 198. Tombeau de Beni-Houssan (Égypte), 198. Cippus romain, 555. Urne cinéraire découverte à Pézénas en 1854, 511.

MONUMENTS MODERNES.

Saint-Pierre de Rome, 292, 295. Saint-Georges de Bocheville, 516. Jubé de Saint-Etienne-du-Mont, 41. La Sainte-Chapelle à Paris, 121. Saint-Etienne, cathédrale de France (Allemagne), 155. Cathédrale de Strasbourg, 67. Abbaye de Port-Royal, 185. Abbaye de Saint-Martin d'Auchy, 9. Cathédrale de Nantes, 201. Église de la Madeleine à Paris, 49. Saint-Germain l'Auxerrois, 585.

Château d'Elimbouurg (Écosse), 521. Château de Windsor (Angleterre), 4. Crosby-Hill (Angleterre), 500. Tour de Montfithry, 56. Château de Tanearville, 180. For de Joux, 75. Château de Blois, 217. Château d'Amboise 597. Porte taillée de Besançon, 261. Palais-de-Justice de Rouen, 109. Chambre des pairs, 97. Chaubert dorée à Paris, 561. Hôtel de Soubise, 94. Étude du quai d'Orsay, 550. Musée des Petits-Augustins, 285. Arc de Gailion, 285. Cimetière au Caire, 569. Tombeau de François 1^{er} à Saint-Denis, 266. Tombeau du duc Charles et d'Agnès de Bourgogne à Souvigny, 555. Pierre tumulaire de Quintin Messis, 565. Monument funéraire de Desaix, 215. Colonne de Dautheuton, 128. Éléphant de la Bastille, 159. Bourse de Valence (Espagne) 348.

Maison de Jeanne d'Arc, 45. Maisons de François 1^{er} aux Champs-Élysées à Paris, 265. Maison de maître Adam, à Nevers, 276. Cour d'une maison du Caire, 249. Hermitage de Fribourg, 248. Donau de mer à Venise, 198.

MUSIQUE.

Instruments de musique au XII^e siècle, 51. L'harmonie et la mélodie, 115. Des divers genres de composition musicale, 186. Des airs nationaux de différents peuples, 250. Ma mère, romance de mad. Pauline Duchambge, 252.

THÉÂTRE.

Histoire de Polichinelle dans les temps anciens et modernes, 115. Mystère de saint Nicolas, 287. Mystère représente à Limoges, en 1556, 558. Moralités, sottises,

théâtre de l'hôtel de Bourgogne, théâtre de l'hôtel du Marais, 165. Théâtre de Mondor et de Tabarin, 267. Gros Guillaume, Gaultier Garguille, Tur-lupin, 164. Guillot Gorju Jodelet, 165. Capitaine Fracasse, 268, Briguette, Jacquemin Jodot, le docteur, 269. Gamolin, 270. Histoire des ballets, 202, 215. M. et mad. Ballon, Binndi, la Sallé, la Camargo, Dupré, Vestris, 215. Épisode du roi Léar, 552.

POÉSIE.

Vers métriques, vers rimés, vers blancs, 189. Le Chah Namé, poème persan de Ferdouci, 222. Chant élégiaque arabe, 147. Portrait et parure d'une jeune fille javanaise, 255. Vers de Guillaume de Machault, 51. D'Eustach et Deschamps, 54. Mariage de Jaiqumar, 80. Épithaphe de Clément Marot, par Jodelle, 505. Vers de maître Adam, 275, 276. Vers de Bonneville, 285. De la Monnoye, 559. Œuvres de Milton, 71. Légende allemande de Hang, 71. Légende de saint Christophe, 404. Fable de Lessing, 185. Christophe Colomb, ballade de Louis Brachmann, 26. La Messia de Klopstock, 119. Œuvres du Tasse, 205, 219. Vers de Lamartine, 176. Le 5 mai, ode sur Napoléon, par Manzoni, 291.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES.

Histoire comique des états et empire de la Lune, par Cyrano de Bergerac, 258, 250. Plaisanteries de Nasir Eddin Chouhja, 555. Naufrage des enfans de Henri 1^{er}, roi d'Angleterre, 252. Bible de Souvigny, 75. Bibles de saint Louis et Charles V, 181. Lettre de Louis XIII enfant, 258. Le suisse de la rue aux Ours, 262. Chronogrammes, 59.

MORALE.

Influence des gravures, 2. L'honnête enfant fait l'honnête homme, 54. Lectures en famille, 88. Hérosisme d'un soldat à Sarcelon, 94. Contre-verse chinoise, 102. Esprit d'ordre, 115. De l'amitié, 127. Durée de l'amitié, 279. L'instruction et l'éducation, 151. De l'exercice du corps, 175. Pitié des nègres pour les oiseaux, 182. De la railerie, 191. Le serviteur de P. Huber, 199. Prix de la santé, 215. Des caresses dans la famille, 247. De la conscience, 299. Système pénitentiaire, 591.

Pensées. — Agapet, 155. Beauchêne, 155. Charon, 220. Châteaubriant, 295. Christine, 74. Colbert, 108. Granelle, 551. Diderot, 5, 181. Fénelon, 118, 274. François 1^{er}, 67, 142. Helvetius, 591. Juvenal, 250. Letourneur, 271. Louis XI, 545. Madame Maintenon, 120. Michel-Ange, 555. Molière, 122, 565. Montaigne, 299. Montesquieu, 514. Nicole, 258. Novalis, 226. Osenstern, 191. Pas cal, 259. Plutarque, 175. Le cardinal de Retz, 20, 150. J.-J. Rousseau, 151. Salomon, 404. Schiller, 543. Senèque, 175. Madame de Sévigné, 158. Shakspeare, 87. Madame de Staël, 47. De

Stassart, 205. Swift, 42, 159. Térénce, 267. Thucydide, 165. Voltaire, 178. Vauvenargues, 108, 185, 187.

BIOGRAPHIE.

Delaroché, 275. Goya, 525. Greuze, 195. Mind, 168. Murillo, 209. Ostadé, 265. Poussin, 157. Quintin Messys, 365. Reni (Guido), 540. Ribeira, dit l'Espagnol, 355. Spada (Lionello), 501. Vinci Léonard, 245. Watteau, 589. Ponce-Jacquo, 20. Milton, 51. Tasse, 205, 219. Klopstock, 110. Lamartine, 175. Adam, menuisier, 275.

Bradley, 151. Copernic, 594. Flamsteed, 151. Halley, 151. Kepler, 226. Legendre, 10. Maskeline, 178. Ptolémée, 559. Buffon, 127. Daubenton, 172. Hahnemann (Homœopathe), 50. Huber, 199. Bacon, 185. Mengi-Seu, 55, 102. Montaigne, 573. Borromée, 72. Penn, 529. Pestalozzi, 59. Pothier, 599.

Ango, 258. Auffredi, 355. Lavo, 270.

Napoleon, 47, 291, 545. Mahomet II, 289. Scanderberg, 290. Sobieski, 154. Solimmar-le-Grand, 154. Toussaint-Louverture, 74. Cara Mustapha, 254. Charles-le-Téméraire, 81. Desaix, 152.

RËcher, 272. Tippou Saïb, 587. Louis XIV, 507. René de Lorraine, 81. Surcouf, 295. Warwick, 275. Juan de Paredillo, 514.

Jane Grey, 99. Reine Anne, 78. Stanislas de Lorraine, 81. Maisons nobles de Venise, 552.

Abbé de la Marre, 251. Dominique de Vic, 271. Guy Patin, 91. Vatteville, 198.

Acteurs, auteurs, v. théâtre, musique.

INSTITUTIONS, LÉGISLATIONS.

Chevalerie, 53, 58, 129. Blason, 111, 194. Pairie en France, 146. Chambre des pairs, 97. États de 1560, 542. États des Provinces, 175. Les cortès, 516. Président du conseil de Castille, 166. Affranchissement des communes, 255. Grande charte d'Angleterre, 51.

Des impôts en France. Contributions directes et indirectes, 15, 58, 70. De la loterie, 118. Enseignement du droit, 22. Trentième anniversaire du Code civil, 11. Archives du royaume, 94. Code ecclésiastique en Islande, 127. Les battus paient l'amende, 258.

Ecole d'enseignement mutuel, 45.

HISTOIRE, MŒURS ET COUTUMES.

Sièges de Vienne en Autriche, 154. Siège de Nancy par Charles-le-Téméraire, 81. Fourches Caudines, 154. Surprise du château de Dunbarton, 11. Les sires de Tancarville, 180. Histoire du château de Monthéry, 36. Guerre de La Jacquerie, 229. Tumulte d'Amboise, 599.

Procession des pénitents blancs, 375. Histoire de Port-Royal, 185. Siècle de la reine Anne, 78. Livre d'Or de Venise, 522, 590. Mot de Richard Cromwell, 127. Chien de Montargis, 89.

Enfants perdus de Neuf-Brisach, 405. République de San-Marino, 577 et 598. Joutes et tournois, 58. Armement d'un chevalier. De la danse, 202, 215. Danse à Mysore, 194. Basse-Bretagne: louages et fiançailles, 247; feux de la Saint-Jean, 71; luttes, 247. Fêtes de la marque des taureaux à la teste, 215. Jeu du cochon à Paris en 1425, 275. Fête de sainte Rosalie à Palerme, 200. Fête de la Varrà à Messine, 156. Courses de chevaux libres à Rome, 1. Un divertissement à la cour de Russie, 168. Fête de Tamerlan, luxe des orientaux, 59.

Promenade du matin en Espagne, 135. Clef des appartemens du roi en Espagne, 247. Galesso à Naples, 257. Ecrivain public à Rome, 515. Mœurs des Arabes, 147. Talismans protecteurs de Constantinople, 255. Tacticiens dans

l'armée turque, 105. Barbiers chinois, 166. Querelleuses, 578.

Des jardins chez les différents peuples, 47. Chevaux dépiquant le bled, 79. Usages de la paille au moyen âge, 518. Monument funéraire à la Nouvelle-Hollande, 298. Portrait d'une beauté javanaise, 255. Mûrènes chez les Romains, 162. Dot d'une demoiselle russe, 144. Corsaires africains, 159. Echecs, 14.

LANGUES, ÉCRITURES, ETYMOLOGIES.

Division générale des langues de l'Asie, 75. Langue hébraïque, 267. Phénicienne, syrienne, chaldéenne, médique, arabe, 207. Spécimen de vingt-un caractères asiatiques, 208. Langue abyssinienne, 208. Caucasiennes, persane, indienne, transgangeétique, 502. Tartare, sibérienne, 505.

Décomposition de mots chinois, 134. Bibles de saint Louis et de Charles V, 181. Origine du mot païen, 105, du mot tintamarre, 191, du mot Dandion, 582. Murmur, 285. Basilique, église, cathédrale, 255. Origine des noms propres en France, 517. Les battus paient l'amende, 258. Boire à tire-la-rigaud, 518. Bourguignons salés, 525. Le chieu de Jean de Nivelle, 279. Faire des châteaux en Espagne, 215. Jean d'Éna, 575.

VOYAGES, GEOGRAPHIE.

Rubruquis, vieux voyageur français, 42, 66, 126. Voyage au pôle nord, Ross et Parry, 255.

Aumale, 9. Aigues-Mortes, 298. Îles d'Hyères, 250. Mantes, 201. Nancy, 81. La Rochelle, Saint-Malo (France), 76, 134.

Bass-Rock (Ecosse), 115. Broek (Hollande), 151. Egripos, Euripus (Grèce), 87. Eurrotas (Grèce), 59. Ile de Wight (Angleterre), 272. Irlande, 211. Palmyre (Syrie), 142. Yorek (Angleterre), 92. Guadeloupe et Quelchs, 215.

HISTOIRE NATURELLE.

Utilité des classifications, marsupiaux, édentés, monotrèmes, 259, 246, 277.

Chien de Terre-Neuve, 535. Chiens de Prairies, 145. Lion, 567. Guépard, 119. Sarigues, 240. Chlamyphores, 277. Tapir de l'Inde, 216. Sauglier, Porc, 187 et 510. Chamcau arabe, 55. Renne, 100. Bouc cachemire, 169. Baleine, 6, et 65.

Oiseau secrétaire, 12. Hibou à clopeter, 145. Oiseau moqueur, 519. Ivoirelet huppé, 56. Aracari à tête bouclée, 225.

Perroquets, 401. Pigeons voyageurs, 259. Casars, 355. Cigogne blanche, 297. Dronie ou Dodo, 25.

Poisson volant, 96. Crabes de l'île Longue, 96. Coquilles diverses, 175. Cochenille, 150. Expériences microscopiques sur les insectes, 25, 162. Fascination des Serpens, 276.

Ruées d'animaux perdus, 205. Les fossiles, 378.

Arbre à manne, 395. Arbre upas, 161. Bamboo, 77. Cacaoyer, 108. Café, 159. Caoutchouc, 144. Chanvre, 65. Caprification, 20. Figueur, 20. Nymphaea lotus, 281. Olivier, 52. Opium et pavot blanc, 98. Tamarin, 599.

Association de chasseurs en Allemagne, 565. Chasse aux sangliers, 187. Chasse au miel en Amérique, 548. Chasses à l'ours en Lithuanie, 295. Privilèges de chasse, 587. Combats d'animaux dans l'île de Java, 179. Diminution du poisson dans la Seine, 245.

CURIOSITÉS NATURELLES.

Mont Néla (Islande), 211. Pic d'Adam (Ceylan), 555.

Grotte de Napoléon à Ajaccio, 47. Grottes de Crozon près de Brest, 518. Cavernes de St.-Pierre, 182. Caves de Sassenage en Dauphiné, 505.

Bas-Rock (Ecosse), 115. Les aiguilles dans la baie Scratchell, 272. Rocher de Shakspeare en Angleterre, 55. Singularités formes de rochers, 11. Pont naturel de l'Icoinoizo, 295.

Tremblement de terre en Calabre, 95. Blouses sur la côte des Landes, 159.

La fata Morgana en Sicile, 509. La gelée dans les forêts du nord, 351.

De quelques néans cibles, 171. Barbe du voyageur Saint-John, 524. Fascination des serpens, 276.

ASTRONOMIE ET MARINE.

Ideé familière du système solaire, 267. Systèmes de Ptolémée, Copernic et Ticho-Brahé, 506, 538, 562, 595. Lois de Kepler, 227. Manière de compter l'heure à Rome, 153. Proverbe: à St.-Luce d'un saut de puce, 299. Utilité des éclipses pour la chronologie, 54. Observatoire de Greenwich, 151.

Pêche de la baleine, 6, 65. Pêche de la morue, 122. Pêche à la ligne en mer, 74. Pêche du corail, 299.

Port de La Rochelle, 19. Port de Saint-Malo, 76 et 152.

Eclairage des phares, phare d'Edystone, 285, 191. Mouvement des vagues, 6.

Navigation au pôle nord, 257. Spectacle de la mer, 47.

Galères de Venise, 505. Jonque chinoise, 241. Le corsaire Surcouf, 295.

VARIÉTÉS SCIENTIFIQUES.

Doctrines homœopathique d'hahnemann, 50. Théorie du contraste dans les couleurs, d'après les travaux de M. Chevreul, 63, 90, 98. Formes diverses de la neige, neige rouge, 182. Travaux mathématiques de Legendre, 10.

Eclairage des phares, 285. Expériences microscopiques, 25, 162. Sciences occultes, divination, chiromancie, 125.

Progrès dans les sciences, 99. Statique, dynamique, poids des corps, 79. Durabilité de l'or, 72. Cuivre rouge, cuivre jaune, laiton, 106. Lapis Lazuli, 179.

Altération du verre, 178. Clepsydre, 88. Air corrompu, 55. Formes diverses des dents, 149. Globules du sang, 114.

Faits relatifs aux sourds-muets; statistique, 106. Proportions des naissances, des mariages et des décès en France, statistique, 15. Terrain employé à la culture en France, statistique, 56.

COMMERCE, INDUSTRIE, MÉCANIQUE.

Commerce des grains en France, 178. Commerce d'Alger, 5. Commerce de Marseille, 195. Commerce de Saint-Malo, 134. Commerce dans l'Archipel Indien, 511. Agiotages, banques de Law de Lawrston, 270, 511. Commerce du corail, 299. Pêches, voir marine. Auffredi, commerçant à La Rochelle, 555.

Ango, commerçant à Dieppe, 258.

Expositions de l'industrie française, 138. Industrie de Lyon, 156. Introduction des cachemires en Europe, 170.

Fabrication des étoffes de laine, 45. Teinture de cochenille, sa culture à Alger, 150. Industrie minière en Espagne, 262. Fabrication des porcelaines, 274.

Récolte du varech en Bretagne, 210. Chemins de fer, 27 et 61. Ponts suspendus, 557. Description générale des forges, fonderies et cristallerie du Creuzot, 227. DÉTAILS relatifs à la publication du *Magasin Pittoresque*: Fabrication du papier, 105, 162. Fonderie de caractères d'imprimerie, 224. Compositeurs, 279. Correction des épreuves, 511. Vue générale d'une imprimerie, 545. Presse mécanique, 585. Graveur sur bois, 405. Stéréotypie, 407.

Automate, joueur d'échec, 156.

ERRATA, 48, 88, 224, 510.

DE L'ALUN



(Paysage d'Hack-Fall. — Source d'alun.)

L'alun est un minéral d'un grand usage dans les arts. Incorporé au papier, il l'empêche de boîre en formant un vernis qui ne permet pas à l'encre liquide de pénétrer dans la pâte. Il est employé pour conserver les poils aux pelletteries, pour retarder la putrefaction des matières animales, pour donner de la fermeté au suif des chandelles. La chirurgie s'en sert à l'état d'alun calciné pour ronger les chairs; la médecine le prend comme astringent. Mais c'est surtout dans les teintures que son emploi est à la fois le plus

important et le plus étendu : il forme le principal mordant que le teinturier ait à sa disposition pour fixer les couleurs sur les étoffes.

L'emploi du mordant est, comme l'on sait, une des bases de l'art du teinturier; les matières colorantes ont rarement une grande affinité pour la substance organique à laquelle on veut les fixer; la plupart d'entre elles seraient entraînées par l'eau des lavages, et l'étoffe se déteindrait promptement, si l'on ne se servait de certains intermédiaires qui, ayant à la

fois une affinité vigoureuse et pour les fibres organiques du tissu et pour les matières colorantes, servent de lien entre les uns et les autres, en fixant d'une manière indestructible la couleur sur l'étoffe. Ce sont ces intermédiaires qui ont reçu le nom énergique de *mordans* : les oxides d'étain et de fer, le tan, et surtout l'alumine qui entre dans l'alun, sont les substances qui réussissent le mieux.

L'alun est un sel blanc, d'une saveur astringente, formé d'acide sulfurique, d'alumine, de potasse ou d'ammoniaque; pour employer le langage chimique, c'est un sulfate double composé de sulfate d'alumine uni à un sulfate alcalin de potasse ou d'ammoniaque. An sulfate double d'alumine et de potasse est réservé spécialement le nom d'*alun*; si l'on veut désigner l'autre, on emploie le terme d'*alun ammoniacal*. — Les savans ont reconnu seulement vers le milieu du dernier siècle que l'alun contenait une terre (l'alumine) exactement semblable à celle qui fait la base de toutes les argiles; la présence de la potasse et la véritable composition du sel n'a été reconnue que plus récemment encore, par Vauquelin et Chaptal. C'est de cette époque surtout qu'il fut possible à un grand nombre de fabricans nationaux de s'affranchir d'un tribut onéreux payé à des étrangers, en préparant eux-mêmes de toutes pièces l'alun dont ils avaient besoin.

L'alun se produit naturellement en plusieurs lieux, où il se forme par la réaction des substances sulfureuses, aluminées et alcalines. Il effleurt à la surface du sol mêlé avec d'autres terres; on le trouve ainsi abondamment dans les déserts de l'Égypte, en quelques localités de Bohême et de Saxe. Il existe encore de la même manière près de certains volcans, dans le royaume de Naples, dans l'archipel de la Grèce, à la Guadeloupe; enfin il se forme dans des houillères embrasées.

On peut aussi obtenir l'alun en traitant convenablement les substances minérales connues sous le nom d'*alunites*, qui renferment les élémens constitutifs de l'alun. C'est ainsi que les pays favorisés de ces substances, la Hongrie, et surtout la *Tolfa* dans les Etats Romains, produisent le sel estimé qu'elles livrent au commerce. — Dans les fabrications de Liège et d'Angleterre, on obtient l'alun en soumettant les schistes pyriteux à de longues manipulations.

Il y a enfin la fabrication de toutes pièces, qui s'opère dans les lieux où l'on peut préparer séparément et à peu de frais le sulfate d'alumine et celui de potasse.

La Syrie a conservé pendant long-temps le privilège exclusif de fabriquer l'alun, dans la ville de Rocca d'où provient la dénomination d'*alun de roche*. Vers le quinzième siècle l'Europe disputa à l'Orient les bénéfices de la fabrication, qui fut bientôt établie dans toute l'Italie. D'autres exploitations s'élevèrent successivement en Allemagne et en Espagne.

Il s'en établit une en Angleterre vers l'an 1600 : les produits en sont impurs, contenant, outre une quantité de sulfate de fer plus considérable que ceux des autres contrées, une matière animale huileuse. Néanmoins, la découverte d'une localité propre à la fabrication de l'alun fut considérée en Angleterre comme fort intéressante; elle fut due à sir Thomas Chaloner. Dans un voyage en Italie, ce gentilhomme, parcourant la *Solfatarra*, avait soigneusement examiné le mode de fabrication et les substances minérales que fournissait le sol; il s'était particulièrement attaché à reconnaître le caractère du terrain et les effets de la végétation; n'examinant au reste, dit-on, toutes ces choses que par suite de ses habitudes d'observation et sans nourrir aucune arrière-pensée. Quelques années après, en passant dans les environs de Guisborough, sir Thomas Chaloner observa, dit Camden, que la verdure des arbres y était d'une nuance plus faible qu'ailleurs; que les chenes poussaient de fortes racines, mais ne les enfonçaient pas profondément en terre; que le sol était formé d'une argile blan-

châtre, marbrée de plusieurs couleurs jaunâtres et bleues; enlin, il reconnut par une foule d'indices que le pays était doté d'une mine d'alun. Il se passa long-temps avant que les procédés industriels les plus convenables à la nature de la mine fussent définitivement trouvés; les difficultés de détails ne furent entièrement levées que par l'assistance de Lambert Russel et de deux ouvriers français de La Rochelle.

La contrée où se trouvent les mines d'alun est célèbre en Angleterre par la beauté, la richesse et la variété du paysage d'Hack-Fall, dont nous montrons un des points de vue en tête de l'article. C'est une vallée profonde, sombre, écartée, dont la superstition lit autrefois le séjour des sorcières. Les eaux du petit ruisseau dont on voit les sources sont imprégnées d'alun.

GROTIUS.

TRAITÉ DU DROIT DE LA PAIX ET DE LA GUERRE.

Grotius est un des plus fameux publicistes du dix-septième siècle. Il était Hollandais. Il naquit en 1585, à Delft, d'une famille distinguée. Son pays venait de s'affranchir de la domination du roi d'Espagne, et la jeune république des Provinces-Unies, qui commençait à s'élever, demandait des citoyens zélés et savans qui pussent soutenir sa liberté. Grotius, à peine âgé de vingt-quatre ans, se vit revêtu des magistratures les plus importantes. Il était Pensionnaire de Rotterdam, et membre des Etats-Généraux, lorsqu'ayant pris parti pour la cause de l'indépendance dans la lutte qui s'était élevée à ce sujet entre Barneveldt et le stathouder Maurice, il se vit enveloppé dans le procès qui termina cette affaire, et condamné à une détention perpétuelle dans une forteresse. Il n'était âgé que d'une trentaine d'années lorsque la carrière politique lui fut ainsi fermée.

Il demeura deux ans et demi dans sa prison, soumis au secret le plus dur, et occupant ses loisirs forcés par l'étude de l'antiquité et de la théologie. Sa femme, par un acte de dévouement devenu célèbre et qui a trouvé plus d'une imitation glorieuse, le rendit à la liberté. Ayant obtenu du gélier la permission de faire parvenir à son mari les livres nécessaires à ses études, Madame Grotius avait pris l'habitude de lui envoyer de temps en temps ceux dont il avait besoin dans une grande caisse; ceux qui ne lui étaient plus nécessaires sortaient par le même canal. Dans les premiers temps, on visitait avec grand soin cette caisse à son entrée et à sa sortie pour tenir le compte exact de ce qu'elle contenait. Mais après tant de temps, la caisse faisant toujours ses voyages régulièrement, et ne contenant jamais rien de suspect, la vigilance des gardiens s'endormit tout-à-fait; et un beau jour, que le commandant de la citadelle était absent, la discipline se trouvant encore moins sévère qu'à l'ordinaire, Madame Grotius ayant fait cacher son mari dans la caisse en guise de livres, le fit emporter hors de la prison par deux gardiens qui, sans s'en être doutés, mirent ainsi leur prisonnier à la porte. Cette dame généreuse fut d'abord retenue prisonnière à la place de son mari, qu'elle avait si ingénieusement et si courageusement délivré de ses verroux; mais après quelque temps elle fut mise en liberté, et tout le monde s'accorda à la louer.

Grotius se retira en France et vint à Paris, où il trouva un excellent accueil auprès de quelques personnes distinguées qui avaient connaissance de son mérite. Comme ses biens avaient été confisqués et qu'il se trouvait réduit avec sa famille au plus strict nécessaire, le roi de France lui donna une pension, comme réfugié et en mémoire des bons services qu'il n'avait cessé de rendre à la France dans les négociations où il s'était trouvé mêlé. Il s'adonna plus que jamais à l'étude, comme on en trouve la preuve dans le recueil de sa correspondance, et composa un grand nombre d'ouvrages

tant théologiques que politiques. Celui qui a le plus illustré son nom, et qui en effet mérite le plus d'attention, est son fameux traité intitulé : *De jure pacis et belli* (du droit de la paix et de la guerre); il est écrit en latin, mais il a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. C'est un livre politique de la plus haute importance - nous allons en dire quelques mots.

Comprenant bien la nécessité de la guerre comme seul moyen de mettre fin aux discussions qui s'élevaient entre les nations, puisqu'il n'existe entre elles aucun tribunal où elles puissent porter les affaires en litige; mais frappé en même temps de l'abus des armes qui se commet si souvent parmi les princes, lorsqu'ils calculent, avant de se mettre en campagne les uns contre les autres, leurs forces bien plutôt que leurs droits, Grotius s'efforce d'établir le code de la guerre. Il fixe les cas où la guerre peut être justement entreprise, et ceux dans lesquels elle est un attentat criminel. La guerre n'est pas contraire au droit naturel; la nature nous donne partout l'exemple d'individus en guerre les uns contre les autres. La conservation de la liberté et de la vie, ou l'acquisition des choses nécessaires à l'existence, sont des motifs de guerre légitimes et invariables. Seulement, tandis que la condition des animaux est telle qu'ils sont réduits à demeurer dans une lutte perpétuelle les uns avec les autres, et que les armes que la nature leur a départies restent continuellement à leur côté, l'homme prend ou dépose ses armes à volonté, il n'entre en guerre contre ses semblables qu'accidentellement, et son but doit être de ne tirer l'épée que pour ramener le règne de la justice et de la paix. La guerre n'entraînant que trop de maux à sa suite, il faut prendre bien garde d'en commettre d'inutiles à la fin qu'elle se propose. Le combat ne doit avoir lieu qu'entre les armées; les populations ne sont que spectatrices, et rien ne saurait autoriser les guerriers à commettre des vexations gratuites à leur égard. Le meurtre, les dévastations, les sévices déréglés, sont aussi criminels en temps de guerre qu'en temps de paix: il n'y a pas deux morales, l'une à l'usage des temps de guerre, l'autre à l'usage des temps de paix. La modération est le premier devoir du vainqueur; c'est une sorte d'expiation du sang qu'il a été contraint de verser. L'autorité à laquelle Grotius fait constamment appel pour tous les points du droit qu'il établit, est l'autorité du genre humain lui-même. Les enseignemens de l'histoire, les paroles des philosophes, des publicistes, des poètes de toutes les époques et de tous les pays, mais spécialement de l'antiquité grecque et romaine, sont les textes sur lesquels il appuie chacune de ses propositions; et sous ce rapport on peut dire que son livre est une œuvre aussi admirable d'érudition que d'humanité et de profondeur politique.

Ce livre dédié à Louis XIII, à qui l'auteur, ainsi qu'il l'exprime dans son épître, en faisait hommage à cause du surnom de *Juste* qui lui avait été décerné, ne fit pas à sa première apparition beaucoup d'effet en France. Il fut beaucoup plus goûté à l'étranger. Grotius, depuis que le cardinal de Richelieu était parvenu au gouvernement, ne se trouvait plus aussi bien de son séjour en France. Le ministre, qui était catholique et monarchiste par excellence, ne se souciait pas beaucoup du Hollandais républicain et protestant, banni de son pays pour avoir lutté de toutes ses forces contre la centralisation des pouvoirs. La pension dont il avait vécu jusque là fut bientôt retirée à l'illustre proscrit. Heureusement la Suède lui offrit un asile. Oxenstiern, jaloux d'avoir auprès de lui un homme d'un si rare mérite, le fit venir à Stockholm, et le nomma conseiller-d'état. Peu de temps après, il le choisit pour aller en France occuper le poste d'ambassadeur de Suède. Ce choix qui était embarrassant pour le cardinal de Richelieu, dont Grotius avait si peu à se louer, fit que Grotius, durant ce second séjour à Paris, se montra peu dans les cercles de la cour. Il vivait fort retiré et toujours aussi modeste que lorsqu'il était le pauvre réfugié hol-

landais. Il s'acquittait régulièrement de ses fonctions d'ambassadeur, mais s'occupait fort peu d'intrigues politiques.

En 1645, le cabinet suédois mal satisfait, à ce qu'il paraît, d'un diplomate si peu remuant, lui ayant désigné un successeur, Grotius se mit en route pour retourner en Suède; mais ayant été surpris par une brusque maladie sur les bords de la mer Baltique, il mourut presque subitement au milieu de son voyage. Ce fut un homme d'un grand savoir, d'un esprit profondément religieux et porté vers la liberté, et dont tous les travaux ont été inspirés par cette haute philanthropie qui nous montre le genre humain tout entier comme une seule famille.

SENTIMENT MUSICAL

TRÈS DÉVELOPPÉ CHEZ UNE IDIOTE.

Une femme âgée de 60 ans environ, entrée depuis son jeune âge dans la division des aliénés à l'hospice de la Salpêtrière, n'a jamais eu qu'une intelligence extrêmement bornée. Ses actions semblent purement instinctives : manger et boire, aller au-devant de la nourriture quand elle la voit arriver, tendre la main pour avoir un sou avec lequel elle sait acheter des fruits, c'est à peu près tout ce qu'elle peut faire. Elle a toujours été incapable d'apprendre à s'habiller, à travailler ou même à parler. Quand elle veut exprimer quelque chose, elle fait entendre une sorte de grognement ou un cri rauque qu'elle répète jusqu'à ce qu'on l'ait comprise. Néanmoins elle est musicienne, et sa capacité pour la musique est même portée à un très haut degré. Voici dans quelle circonstance les médecins de l'établissement reconnurent pour la première fois en elle cette faculté.

Une jeune femme, figurante dans un des petits théâtres de Paris, était entrée, dans l'année 1854, à la Salpêtrière pour y être traitée d'une aliénation mentale récente : ses habitudes de théâtre lui revenant par intervalles, elle chantait, déclarait, gesticulait et dansait, suivant les rôles qu'elle croyait remplir. Un jour, elle tenait les deux mains de la vieille idiote, et chantait une chanson dont elle marquait la mesure en sautant. L'idiote suivait la chanson, non de la parole, puisqu'elle ne parle pas, mais de la voix, sautait aussi en mesure, et paraissait y prendre un grand plaisir. L'infirmière alors dit au docteur Leuret et à quelques autres personnes, qui s'étaient arrêtés avec lui pour contempler cette scène, que l'idiote chanterait tout ce qu'ils voudraient. Sa danse finie, on la pria de chanter *Marlborough, Vive Henri IV, la Marseillaise*. Elle chanta tant que les personnes présentes surent lui dire ce qu'il fallait chanter, et leur répertoire de chansons fut épuisé avant le sien. Il lui suffisait, disait l'infirmière, d'avoir entendu un air pour le retenir, et elle le répétait chaque fois qu'on l'en priait. On en fit aussitôt l'expérience. M. Guerry, auteur de plusieurs ouvrages de statistique, et qui s'occupait à cette époque de recueillir des documents sur les aliénés et les idiots, accompagnait en ce moment M. le docteur Leuret. Il improvisa un air que l'idiote suivit d'un bout à l'autre, et qu'elle répéta dès qu'on l'en pria. M. Guerry improvisa le commencement d'un autre air, elle le suivit encore; mais, au lieu de s'arrêter en même temps que le chanteur, elle acheva l'air commencé; et la fin, toute de sa composition, répondait au commencement.

On désira savoir quel effet ferait sur elle un instrument de musique. On joua de la flûte; elle était tout yeux et tout oreilles. On se demanda si une excellente musique ferait plus. M. Listz eut la complaisance de se prêter à cette expérience. Il vint, et joua du piano devant l'idiote, qui éprouva les plus vives et les plus profondes sensations. Immobile, et les yeux fixés sur les doigts de l'artiste, ou bien se contractant en mille sens divers, se mordant les poings; elle était dans un état difficile à décrire. On eût dit qu'elle vibrât

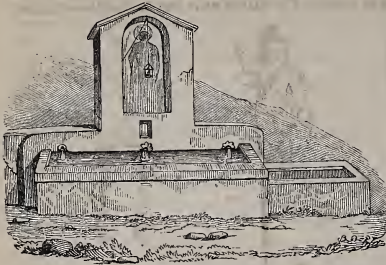
avec chacune des cordes de l'instrument, qu'elle sentait tout ce qu'il y avait d'impression dans l'âme du musicien. Elle ne répétait plus ce qu'elle entendait, soit qu'elle fût trop vivement saisie, soit qu'elle craignit de se priver par le moindre bruit du plaisir dont elle jouissait.

Le passage subit des sons graves aux sous aigus agissait sur elle avec une force prodigieuse, et occasionait une commotion comparable à celle qu'eût produite une décharge électrique. L'expérience répétée plus de vingt fois dans le cours de la séance ne manqua pas une seule fois de produire cet effet.

Cette femme aime beaucoup les fruits, et les recherche avec avidité; M. Leuret voulut savoir si elle les préférerait à la musique. Il l'entraîna dans un coin de la salle, et la faisant asseoir le dos tourné à l'instrument, il mit devant elle sur ses genoux une grande quantité d'abricots; et, afin que son attention fût autant que possible dirigée vers les fruits, il lui en donna seulement un, et lui montra les autres. La tentation était forte, la musique la comprima cependant. M. Listz ayant recommencé, l'idiote tourna aussitôt la tête vers lui, et tant qu'il joua, elle ne regarda que lui. Pour les abricots, elle y revint seulement quand elle cessa d'entendre la musique.

Une disposition analogue, mais à un moindre degré peut-être, s'est rencontrée plusieurs fois chez les idiots. M. Foderé en cite un cas dans son *Traité du délire*, et M. Esquirol, dans les leçons cliniques qu'il faisait, il y a quelques années, à l'hospice de la Salpêtrière, en rapportait plusieurs exemples

LA MADONE



(Madone à Borghetto, miserable village situé à trois postes de Rome, au pied d'une colline boisée qui domine la plaine arrosée par le Tibre. La peinture est grossière et presque effacée. Une petite corde accrochée près de l'image suspend une lanterne pour éclairer le soir les pètons et les chaises de poste qui passent près de là, à sept ou huit pieds au-dessus. Les voyageurs arrivant du Milanais par Bologne rencontrent avec plaisir l'eau claire et fraîche de la fontaine que l'on a mise sous l'invocation de cette Madone, car le fleuve est fangeux. Une auge construite à côté de la fontaine sert à abreuver les bestiaux.)

La *Madona!* combien ce mot est révérend sous le ciel de l'Italie! la Madone est le type de la beauté par excellence et le la miséricorde infinie. Jamais une idée de réprobation ou de peines éternelles ne s'attache à sa personne, à son image ou à son nom.

Dès qu'un enfant vient au jour, on attache à son cou un petit sachet de toile renfermant une figurine de Marie. S'il tombe malade, la famille suppliante s'empresse de parer de fleurs l'autel de Marie; s'il succombe, c'est lui-même que l'on pare de fleurs et que l'on offre encore à Marie en la priant de prendre sous sa protection cette âme innocente sitôt ravie à l'amour de sa mère.

Per la Madona! c'est le serment le plus inviolable d'un Italien.

Dans toutes les églises, les murs des chapelles consacrés



(Madone sur une place de Subiaco, petite ville aux environs de Rome. Elle est peinte avec soin; le balcon est toujours orné de fleurs.)



(Autre Madone près de Subiaco.)

à la Madone sont couverts d'*ex-voto*, de petits tableaux représentant des malheureux écnappés à une mort qui paraissait certaine, de bijoux de jeunes filles, de belles chevelures,

de cœurs d'argent. Malheur à celui que les hommes du peuple verraient rire et plaisanter devant ces offrandes !

Qui compterait le nombre infini des Madones éparses dans les pays de vive foi catholique ? Ici son image a été attachée au flanc d'une roche pour protéger un passage dangereux ; là, dans la plaine déserte, son modeste monument appelle le voyageur qui cherche un abri contre les ardeurs du jour, contre l'orage, et lui offre un banc pour se reposer, souvent l'ombre rafraîchissante d'un arbre touffu et l'eau pure d'une fontaine ; à tout angle de chemin on rencontre la Madone ; on la retrouve sur mer dans la barque du matelot, comme sur le rivage, dans sa *porera casa*. Mais c'est surtout dans les villes que les images de la vierge sont multipliées, sur les places publiques, aux carrefours, à l'angle des rues, et toutes ont leur fête particulière, où leur balcon est chargé de guirlandes et brillant de lumières. Le soir, la clarté de leurs lampes guide la marche des passans, et chaque habitant, avant de rentrer au logis, s'incline devant la dernière qu'il rencontre pour lui demander la *felicissima notte*. Il y a une heure, avant le silence du sommeil, où tant de voix des villes et des campagnes s'élèvent vers les Madones, que j'as un souffle de l'air ne passe qui ne porte un *ave Maria*.



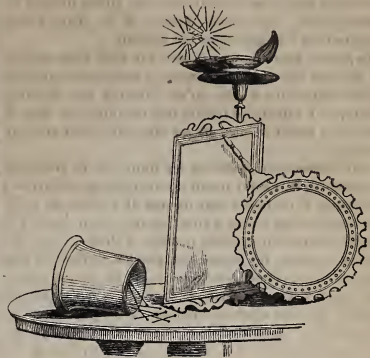
Madone à Spolète. Elle est placée d'une manière pittoresque au dessus des arcades d'une espèce de grande cave servant de la voir. La peinture, quoique médiocre, est d'un effet agréable.)

TOILETTE D'UNE DAME ROMAINE SOUS L'EMPIRE.

(Extrait du Palais de Scaurus)

«... Rome offrit à Brennus moins de trésors pour sa rançon, que Scaurus n'en a réuni dans l'appartement de Lollia, son épouse; jamais mortel n'a, je crois, rassemblé en un même lieu tant de différens genres de richesses. Croirais-tu qu'une seule perle d'un des colliers de Lollia a coûté six millions de sesterces. La quantité d'objets consacrés à sa parure m'a effrayé. Je ne saurais faire l'énumération de cette immensité de choses destinées à la toilette des dames romaines. On nous montra des vases de toutes formes et de tous métaux, contenant, soit des parfums, soit des compositions pour donner à leurs cheveux, qui sont généralement noirs, la

teinte blonde, on rendit à leurs visages les couleurs fraîches et nûres de la jeunesse.



(Miroirs en verre et en métal poli, écran, épingles, etc., trouvés dans les fouilles de Pompéi.)

» Des armoires précieuses renfermaient, les unes des robes de prix pressées sous des poids nombreux qui leur conservent le lustre et l'éclat qu'elles avaient en sortant de la main de l'ouvrier, les autres, des tissus d'une grande finesse pour se laver, des miroirs de métal, et d'autres de verre que l'on fait venir de Sidon.

» Quant aux ornemens, c'est un délire chez les Romains; elles mettent tout l'univers à contribution: l'Egypte leur fournit des étoffes xylines (le xilon était une espèce de lin ou de coton); Tyr change pour elles la blancheur éblouis-



(Épingle, boucles d'oreilles, anneaux, trouvés dans les ruines de Pompéi.)

sante des toisons en une pourpre éclatante; l'or et la soie, mélangés avec art, composent le tissu varié de leurs vête-

mens; des émeraudes d'un vert azuré, des perles que recèlent les mers profondes de l'Orient, couvrent leurs robes, se balancent à leurs oreilles, ou brillent dans leur coiffure. Mais c'est trop peu de ces richesses, dont la valeur peut être appréciée; elles se sont créées des raffinements de luxe qui n'avaient aucun prix sans leur folie. Les fleurs sont pour elles sans parfums et sans charmes, si elles ne leur sont apportées des pays étrangers; encore leur préfèrent-elles des couronnes de fleurs artificielles, dont on va chercher la matière et le parfum au-delà de l'Indus. Mais, le croirais-tu, Sigimer? elles se dépeillent elles-mêmes du plus noble ornement dont la nature se soit plu à les embellir; elles se rasant la tête pour la parer de chevelures blondes achetées à prix d'or aux jeunes vierges de la Gaule et de la Germanie.

» A côté de ce cabinet de toilette, nous vîmes les pièces où les esclaves de Lollia préparent et conservent ses nombreux vêtements. On nous fit remarquer sur toutes les portes des racines que ces femmes crédules y plaçant pour éloigner les mauvais génies de l'endroit qu'elles habitent. »

Sur le mot sac. — Jean Goropius, auteur brabançon surnommé *Becanus*, prétend, dans ses *Origines antverpianæ*, que le flamand ancien était la langue qu'Adam parlait dans le Paradis terrestre. Ailleurs il dit ingénument (et cela semblerait une mauvaise plaisanterie) que si le mot *sac* est commun à la plupart des langues (comme *sakkos* en grec, *saccus* en latin, *sakk* en goth, *sac* en anglo-saxon, *sack* en allemand, en anglais, en danois et en belge; *sacco* en italien, *saco* en espagnol, *sac* en français, *sak* en hébreu, en chaldéen et en turc; *sac* en luthique, *sach* en teuton, etc.), la raison en est toute simple : c'est que, lors de la confusion des langues, personne n'oublia son *sac* en quittant le chantier de Babel.

Des commentateurs fort persuadés de l'antiquité de leurs langues font aussi remonter le bas-breton et le basque à l'origine du monde.

De soleil-ci n'est pas le véritable, je m'attends à mieux.

DU CIS.

MÉTAMORPHOSE DES INSECTES.

La *métamorphose* est un des principaux caractères qui distinguent les insectes de ceux d'entre les animaux dont leur organisation les rapproche; au lieu de se développer par degrés insensibles et de recevoir en naissant la forme qu'ils conserveront toute leur vie, les insectes sont obligés de passer par divers états, souvent si différens entre eux, qu'il serait impossible d'y reconnaître le même animal, si l'observation ne permettait de s'en assurer.

L'insecte commence par être *œuf*; il devient ensuite *larve*, puis *nymphé*, et enfin *insecte parfait*.

DE L'ŒUF. — On rencontre les œufs, soit isolés, soit groupés en tas, soit réunis en chaîne, en collier ou en chapelet, au moyen d'une substance gommeuse. Leur forme est très variable; non seulement il y en a de globuleux, d'ovales, de plats, de coniques, de cylindriques, d'hémisphériques, de pyramidaux, mais encore on en voit qui représentent la poire, le melon, le tambour, le bateau, le turban; on en trouve qui portent à leur extrémité une couronne de sept épines, et d'autres qui sont sculptés, ou ornés de dessins d'une infinie variété. Leur couleur, généralement blanche, affecte souvent toutes les nuances de l'arc-en-ciel; parfois ils sont tachetés, rayés ou zonés. La plupart changent de teintes à mesure qu'ils approchent du moment d'éclore. — Il n'est pas

besoin de dire que la taille de ces œufs échapperait souvent à la vue de l'observateur, si celui-ci ne s'aïdait des ressources de l'optique. Le plus gros œuf connu a 5 lignes de long, et approche de celui de certains oiseaux monches. En général, l'œuf qui doit donner naissance à la femelle surpasse en grosseur celui qui doit produire le mâle.

Ce qu'il y a de vraiment admirable, ce sont les précautions maternelles que prennent les insectes pour préserver de tout danger les globules délicats d'où doit sortir la génération future.

Les uns renferment les œufs dans une poche dont ils recèlent eux-mêmes la matière; d'autres les enveloppent d'un vêtement composé de poils qu'ils attachent à leur propre corps, et qu'ils disposent savamment pour en tisser un abri imperméable à l'eau; la femelle expire après s'être ainsi dépouillée et mise à nu. Les jeunes branches des arbrisseaux forment parfois un abri naturel dont profitent plusieurs insectes, en les perçant avec leur bec, leur scie ou leur tarière, et déposant leurs œufs à la file dans ce trou; c'est d'une manière semblable que les charançons introduisent les germes de leur postérité dans l'intérieur des grains de blé ou des noisettes; quelquefois aussi on rencontre des feuilles d'arbres roulées en cornet par des insectes. Certaines espèces sont dispensées du soin de préparer un abri pour leurs œufs; c'est le corps de la mère qui a cette destination, telle est l'espèce des *puçerons*. La femelle, collée sur une feuille et immobile, se gonfle de manière à ne plus laisser la moindre apparence de tête ni de membres; les œufs sont poussés entre son ventre et la feuille, et quand tous sont sortis, elle meurt, laissant son corps comme une sorte d'enveloppe et de toit au-dessus de tout cet amas.

Le lieu où la femelle dépose ses œufs est toujours choisi avec un instinct admirable pour la nourriture que doit prendre l'animal après l'éclosion. Nous avons déjà mentionné dans le *Magasin Pittoresque* (1833, p. 268), la *guêpe ichneumon*, qui tue des sauterelles, creuse une fosse, et y renferme ses œufs avec le cadavre qui servira de proie à ses larves. Le nombre d'œufs produit par les insectes est très variable. La *mouche commune* n'en pond que 2; la *puce*, 12; le *bombyx du ver à soie*, 500; la *guêpe ordinaire*, 50,000, la *reine de l'abeille*, 40 ou 50 mille; enfin une espèce de *termite* en pond 60 à la minute. Linné disait, par allusion à cette multiplication indéfinie des insectes, que trois mouches consommeraient le cadavre d'un cheval aussi vite qu'un lion.

Quoiqu'on puisse énoncer que tous les insectes se présentent d'abord sous la forme d'un œuf, il faut cependant remarquer deux exceptions apparentes : — 1^o pour certaines espèces, l'œuf éclôt dans le sein de la femelle, et l'animal sort vivant; ce cas se rencontre chez la *mouche de viande*, chez les *punaïses de terre*, les *puçerons*, etc.; — 2^o pour d'autres espèces, non seulement l'œuf a éclot dans le sein de la femelle, et a produit la *larve*, mais encore celle-ci y a effectué son développement, et se trouve au moment où elle sort prête à subir une seconde transformation, et à devenir nymphé. — Ces deux genres d'insectes ne sont donc pas seulement ovipares, mais encore ovovivipares.

LARVE. — Le second état de l'insecte après celui d'œuf est celui de *larve*. L'animal se présente sous la forme d'un corps sans ailes, mou et ressemblant à un ver; — la *chenille* est une *larve*. — Ce nom a été imaginé par Linné pour exprimer que sous cette forme l'insecte était comme *masqué*. (Le mot latin *larva* signifie *masque*, *spectre*.) Dans cette période, l'animal mange avec beaucoup de voracité, et change plusieurs fois de peau, après quoi, il cesse de manger, se repose en un lieu sûr, et perdant une dernière peau, laisse apparaître un être nouveau différent de la larve, qui est l'insecte à son troisième état, ou la *nymphé*.

Chez toutes les larves on distingue, toutefois avec plus ou moins de difficultés, des incisions transversales qui divisent leur corps en segments ou anneaux ordinairement au nom-

bre de douze, non compris la tête; sauf ce caractère général de ressemblance, il y a une extrême variété dans la forme du corps, qui est cependant le plus souvent cylindrique.

Ce corps se compose de la *tête*, formée généralement d'une substance plus dure que le reste de l'animal, et des *segmens* : les trois premiers segmens portent les six pattes antérieures et peuvent être regardés comme le tronc. Les autres, pourvus aussi de pattes (mais différentes des premières) et de divers appendices qui quelquefois servent à la respiration, peuvent être regardés comme formant l'abdomen.

Parmi les larves, il en est beaucoup dont la tête est dépourvue d'yeux; nous ne parlerons point des différentes pièces qui forment cette partie du corps et qui se retrouvent dans l'insecte parfait; nous ne parlerons pas davantage, et pour la même raison, du tronc ni de l'abdomen. — Un grand nombre de larves sont nues; d'autres recouvertes de poils; quelques unes d'épines. En général, les larves qui vivent dans l'obscurité éprouvent, comme les plantes, un étiolement qui les laisse incolores; celles qui vivent en plein air présentent, au contraire, des couleurs brillantes, souvent dessinées et nuancées sur leur corps avec une grande variété.

Le phénomène le plus singulier offert par les larves est leur *mue*. La mue est une crise par laquelle l'animal se dépouille de sa peau ou des appendices de cette dernière pour réparaître avec des parties analogues: elle diffère de la métamorphose en ce que dans celle-ci il y a apparition de nouvelles parties. — Un ou deux jours avant la mue, la larve cesse de prendre de la nourriture; ses couleurs se flétrissent; elle cherche une retraite où la crise puisse s'opérer en sûreté. Quand elle s'est fixée, elle exécute une suite de mouvemens pénibles; elle gonfle et contracte alternativement ses anneaux jusqu'à ce que sa peau se fende sur le dos. Après de nouveaux efforts, l'animal se dégage de sa prison; la larve qui vient de passer par ce rude travail demeure pendant quelque temps extrêmement faible et ne peut recommencer à manger qu'après plusieurs jours; mais elle ne tarde pas à se récompenser largement de sa longue abstinence.

La larve dans la durée de son existence augmente singulièrement en grosseur; il y en a qui, après avoir atteint leur maximum, pèsent 72,000 fois plus qu'au moment de la naissance; on a vu des larves de mouches à viande devenir 200 fois plus pesantes en vingt-quatre heures.

Lorsque les larves sont arrivées à la plénitude de leur croissance, elles se préparent une retraite pour subir leur troisième transformation. Il est pour elles très important d'assurer leur existence; car pendant l'état de *nymphes* elles sont généralement réduites à une sorte d'engourdissement ou de sommeil. Nous ne pouvons entrer aujourd'hui dans le détail intéressant de tous les moyens que l'instinct inspire à ces animaux pour leur conservation, ni dans la description de l'adresse merveilleuse avec laquelle ils exécutent des manœuvres qui sont très compliquées eu égard à leur conformation. C'est à cette époque de leur existence que certaines espèces se construisent un cocon. Quelque curieuse que soit cette construction, nous devons aussi nous borner à la signaler dans cet article de généralités. — Après un intervalle de temps d'une durée fort variable, la larve se dépouille une dernière fois de sa peau et laisse apparaître un corps de forme nouvelle qui est la nymphe.

NYPHE. — On a dit que dans cet état la plupart des insectes ressemblent assez bien à une momie entourée de ses bandelettes, ou à un enfant emmaillotté dans ses langes. En général, les nymphes ne prennent aucune nourriture, peuvent changer de place, et contiennent une substance fluide blanchâtre, laiteuse, dans laquelle on peut considérer comme flottans les membres encore informes de l'insecte parfait. Ces membres deviennent de plus en plus visibles, et le fluide qui les entourait est en partie absorbé par eux, en partie évaporé

Il est bon d'établir quelques divisions parmi les nymphes; il y en a qui ressemblent, plus ou moins, à la larve, et que l'on peut désigner sous le nom de *semi-nymphes*; elles sont mobiles et prennent de la nourriture; dans les autres, au contraire, la métamorphose est complète, et la nymphe, presque immobile, ne ressemble point à la larve. Parmi celles-ci, on devra distinguer celles qui sont, en quelque sorte, emmaillottées, et qui ont reçu le nom spécial de *chrysalides*; les nymphes de tous les lépidoptères (classe où se trouvent les papillons) sont des *chrysalides*. Ce nom provient de ce que le plus grand nombre présente une parure dorée éclatante, comme si on les eût peintes avec de l'or brun: on a même cru jusqu'à Réaumur que c'était de l'or véritable.

La durée de l'état de nymphe est fort variable; on peut la modifier par la chaleur qui hâte l'évaporation du fluide intérieur. Arrive enfin le moment où l'insecte parfait brise sa prison, et s'envole pour pondre bientôt à son tour ses œufs et mourir. La description de l'insecte parfait est la plus importante; elle demande qu'on fasse connaître l'anatomie de l'animal et qu'on aide le lecteur de quelques figures.

On reprochait à la lionne qu'elle ne mettait qu'un petit au monde. — Oui, un seul, répondit-elle, mais c'est un lion.
Emprunté à ESOPPE.

Chiens errans dans Paris. — On empoisonnait autrefois les chiens que l'on rencontrait dans Paris en état de vagabondage; l'administration craignait que le manque de nourriture régulière ne les exposât plus que les autres à contracter la terrible maladie de la rage. Toutes les fois que la police avait recours à cette mesure, elle dépensait environ une douzaine de mille francs. — Depuis quelques années il paraît qu'on a renoncé à cette destruction générale, parce qu'on a reconnu que le nombre des cas d'hydrophobie ne présentait pas un accroissement proportionnel avec celui des chiens errans, et que d'ailleurs la plupart des accidens de cette espèce provenaient de chiens non vagabonds. Actuellement la police s'en remet, pour la destruction des animaux errans, aux chiffonniers à crochet, qui les assomment la nuit, et les portent ensuite à Montfaucon où ils les vendent. Cette mesure donne certainement quelques économies; mais il nous semble que les sentimens d'humanité en sont offensés. Quoiqu'il ne s'agisse que de chiens, la classe d'industriels qui les poursuit et les assomme à coups de crochet est ainsi maintenue par le désir du lucre dans une sorte d'habitude perpétuelle de meurtre nocturne, tous-jours fâcheuse.

Les chiens errans ont d'autres ennemis non moins redoutables dans ceux qui fournissent aux physiologistes les animaux destinés aux expériences. L'adresse de ces chasseurs est si grande, qu'en les prevenant la veille on a pour le lendemain une centaine de victimes dont les souffrances au moins doivent servir au progrès de la science.

MONUMENT DE LYVOIS A ALGER.

Nos lecteurs n'ont pas oublié la terrible tempête qui, au commencement de février dernier, désola toute la côte de l'Algérie. Le vent, par sa violence, rappelait les ouragans des Antilles; il manqua d'enlever et de jeter à la mer un officier-général; il mit en un imminent péril même les navires qui s'étaient réfugiés dans le port d'Alger. Depuis plusieurs jours, la côte était couverte de débris, et le mauvais temps continuait de régner, lorsque le 14 février un trois-mâts russe, la *Vénus* de Bionberg, vint s'échouer sur les rochers escarpés, situés au bas de l'hôpital de Caratine; il avait à sa gauche le brick

français *le Cygne*, stationnaire du port, et à droite le trois-mâts belge, *le Robuste*. La population d'Alger était sur le rivage, s'efforçant de porter secours à l'équipage de la *Vénus*; mais la mer se déchainait avec tant de fureur que toutes les tentatives faites pour établir une communication entre la terre et le trois-mâts échoué étaient demeurées infructueuses. Cependant le temps s'écoulait; la brise forçait encore, et la position des naufragés devenait à chaque instant plus désespérée.

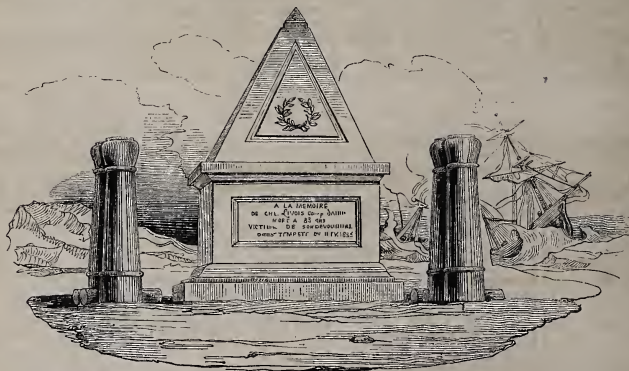
Alors se présenta un jeune officier d'artillerie, de Lyvois, un de nos anciens camarades de l'École Polytechnique, doué de l'esprit le plus actif, du courage le plus résolu, et d'une générosité de cœur qui déjà l'avait exposé à plus d'un péril.

Se fiant à une adresse déjà éprouvée, et à une vigneur peu commune, il se fait attacher par une corde, descend par la fenêtre de l'hôpital, et, triomphant des flots, aborde le trois-mâts belge; de là il gagne à la nage, avec le plus grand bonheur, le navire russe, et lui porte le bout d'une corde qui établit une communication entre les deux bâtiments. Cependant, à bord de la *Vénus*, on hésitait à se confier à ce moyen de salut, qui en définitive sauva les naufragés; de Lyvois, pour donner l'exemple, s'accroche au cordage, et, porté par la force des poignets s'avance

vers *le Robuste*. Il était à moitié route, quand une vague énorme soulève *le Robuste* et le pousse vers la *Vénus*; le généreux officier est plongé dans les flots; une seconde vague survient, le lance sur le rocher et l'engloutit sans retour. La mer a gardé sa proie.

La population d'Alger et l'armée sont frappées de consternation à la vue de ce funeste événement. Aussitôt on sent le besoin de perpétuer le souvenir de ce dévouement sur le théâtre même où il avait brillé; on ouvre une souscription qui est immédiatement comblée pour élever un monument à la mémoire de Lyvois; c'est celui dont nous représentons le projet adopté par l'administration.

La place de ce monument est en vue de toutes les parties du port d'Alger, à l'extrémité du môle de la Santé, lorsqu'en regard du rocher où notre malheureux camarade a trouvé la mort. Construit avec des pierres apportées de Toulon, il aura une douzaine de pieds de hauteur; quatre canons provenant de la Cazabul forment une simple et digne décoration pour l'officier d'artillerie qui avait échappé au feu de la citadelle d'Anvers. Le cénotaphe porte quatre plaques de marbre; sur celle de devant est l'inscription que montre la gravure; deux couronnes, l'une de laurier, l'autre de chêne, sont sculptées en relief sur les deux plaques tré-



(Monument élevé sur le rivage d'Alger, avec cette inscription : *A la mémoire de Ch. de Lyvois, capitaine d'artillerie, mort à 33 ans, victime de son dévouement, dans la tempête du 11 février 1835.*)

gulaires supérieures; et sur celle de derrière sont inscrites ces honorables paroles :

ÉLEVÉ PAR L'ARMÉE ET LA POPULATION D'ALGER.

Charles de Lyvois était né à Paris en 1801, d'une famille originaire de Bretagne; son père, ancien officier de l'empire, avait été nommé par Louis XVIII gentilhomme de la chambre. Le jeune Charles avait fait son éducation dans les institutions Fauchon et Liautard. Sorti de l'École Polytechnique en 1825, pour entrer dans l'école d'Application de Metz, officier d'artillerie, il brûlait de se distinguer. Déjà il avait refusé la survivance de la paisible charge de son père à la cour, préférant, disait-il, à une fortune assurée une carrière plus en harmonie avec ses sentimens libéraux. Au siège d'Anvers, il était capitaine d'état-major: désigné parmi ceux qui devaient ouvrir la tranchée, il assista pendant vingt-quatre heures consécutives à la mise en train des opérations. Quelques jours après, dans une surprise faite par les Hollandais, il rallia les soldats en désordre, chassa les ennemis, les poursuivit, et prit de ses propres mains, sous le feu du fort, un sergent hollandais, haut de plus de six pieds. Cet acte de vigneur fut porté à l'ordre du jour de l'armée; il parut d'autant plus remarquable, que de Lyvois

était lui-même d'une taille fort au-dessous de la moyenne.

Il se distingua encore dans plusieurs occasions, et au retour de l'expédition, reçut à Douai, dans une revue, la croix d'honneur des mains du roi.

De Lyvois, ennemi du repos, était parti pour Alger afin de prendre part aux expéditions contre les habitans de l'Atlas. Son caractère aventureux eût trouvé de nombreuses occasions de se signaler; mais un péril nouveau et étranger se présenta devant lui, un acte de dévouement s'offrait à accomplir: de Lyvois n'a pu résister. Sa mort a été glorieuse, et, dans ce temps de repos et de paix, sa vie suffisamment active et bien remplie.

Les personnes dont l'abonnement expire le 31 décembre 1835 (52^e livraison) sont priées de le renouveler, afin de n'éprouver aucun retard dans l'envoi des livraisons suivantes. — Les conditions d'abonnement sont les mêmes pour 1836.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colomlier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET
rue du Colomlier, n° 30.

TABLE DES ARTICLES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

(Les astérisques indiquent les gravures.)

- Abbaye de Westminster, 323.
 Acide pectique, 174.
 Adanson le naturaliste, 142.
 Ajone d'Europe*, 339.
 Albiuisme, 53.
 Album du baron de Burkana, 50.
 Algérie, 163, 184, 350, 407.
 Aluu*, 401.
 Amitié chez les Dalmates, 196.
 Amphithéâtres, 55, 329.
 Amsterdam*, 201.
 Analyse de la beauté, par Hogarth, 378.
 sucre (marine)*, 18.
 Angleterre et France, 242.
 Anne d'Autriche*, 261.
 Anne Du Bourg, 243.
 Antiope*, 223.
 Apprentis (les Deux), par Hogarth****, 19, 51.
 Aqueduc d'Evora*, 385.
 Araignée mineuse*, 95.
 Arbre à poivre, piment*, 81.
 Arbre de Pope*, 317.
 Arc de l'Etoile*, 33.
 Arc de Septime Sévère*, 32.
 Arc-en-ciel, 91.
 Archéologie, 40, 341.
 Armateur, 55.
 Arrosage, irrigations, 60.
 Art de persuader, 318.
 Artus et Merlin, 101.
 Assemblées législatives depuis 1789 jusqu'à 1830, 361.
 Assises de Jérusalem, 99.
 Associations d'ouvriers en Allemagne, 186, 343.
 Atelier d'un peintre de portraits au dernier siècle, 75.
 Aurengeze*, 113.
 Auxerre*, 49.
 Avis aux Abonnés 352.

 Balbec en Syrie*, 171.
 Bal d'insectes*, 136.
 Ballet du tabac à Lisbonne, 3.
 Barbes à la vapeur*, 249.
 Barbiers, 151.
 Baromètre, 167.
 Bataille de Guadalete, 275.
 Batacu sauveurs*, 219.
 Beauté, par Winckelmann, 75.
 Beauvais*, 227, 337.
 Bénédictins en Italie****, 100.
 Benvenuto Cellini*, 95, 221.
 Béranger (Maison du poète), à Passy*, 45.
 Bernini, peintre, 289.
 Besoin d'affection, 342.
 Betteraves, 69.
 Bibliothèque des Récollets, 303.
 Billets de spectacle chez les anciens*, 271.
 Blandy (Château de)*, 215.
 Bon camarade, chanson, 202.
 Boite curieuse à La Fayette, 99.
 Bore sur le Gange*, 304.
 Boudins gigantesques, 198.
 Bougie, 350.
 Bourses de commerce*, 285.
 Bourse de Paris*, 72, 285.
 Brachystochrone*, 2.
 Brest (port de)*, 359.
 Breughel* 245.

 Buhale*, 328.
 Cabaret, 229.
 Californie, 307.
 Campo-Formio, 135.
 Canards sauvages*, 192, 193.
 Canons d'Alger aux Invalides, 256.
 Canots, chaloupes*, 357.
 Capitole aux Etats-Unis*, 156.
 Caprices de Bracelli*, 28.
 Caravanseraï*, 145.
 Cardan (Vision de), 205.
 Caricature à Pompéi*, 332.
 Carraches (les), 347.
 Carrasses*, 16.
 Cartes à jouer de la Restauration, 150.
 Cartes à jouer républicaines****, 147.
 Cartes d'entrée de députés à l'Assemblée nationale, à l'Assemblée législative, à la Convention, au conseil des Cinq-Cents****, 360.
 Carton de Raphaël*, 393.
 Cathédrale de Beauvais*, 225.
 Cerf-cochon*, 223.
 Cimetière cosaque*, 277.
 Cimetières turcs*, 319.
 Cinq-Mars et de Thou, 326.
 Citronniers, 389.
 Chandelier du khalife Mansour, 314.
 Chantilly (Château de)*, 17.
 Chapelle de Henri VII*, 325.
 Charlatanisme, 262.
 Chasse-marée, chehec, cutter*, 356.
 Clemeins de fer, 215.
 Cleux de l'Asie centrale, 391.
 Chiens errans, 407.
 Chorégraphie****, 27.
 Christine à l'Académie, 47.
 Christophe Colomb*, 297, 316.
 Chronologie des rois de France, 374.
 Classification des animaux, 397.
 Cloches de Moscou*, 160.
 Cloche des ouvriers, chanson, 182.
 Combats d'animaux, 330.
 Comédie inédite du treizième siècle, 126.
 Comète de Halley*, 88.
 Commeny (Mines de), 97.
 Compagnons menuisiers, 342.
 Compiegne, 337.
 Condé, Turenne, 17, 312.
 Conditions pour juger un tableau, 70.
 Confucius (morale de), 207.
 Constellations*, 189.
 Constitution physique de la lune, 10.
 Continens*, 115, 158.
 Coq de Sonnerat*, 375.
 Cordonnier, 287.
 Corneille (P.), biographie*, 23.
 Costumes russes****, 293.
 Couagga*, 264.
 Coucher de Louis XIV, 345.
 Croix de la reine Eléonore*, 177.
 Cruauté (Gravures sur la), 379.
 Cuisines romaines****, 300.
 Cuisiniers de la Grèce, 146.

 Cuvier enfant, 83.
 Cycloïde*, 205.
 Cynocephale du Luxor*, 384.

 Dogre*, 357.
 David enfant, statue*, 79.
 Découverte de l'Amérique, 298, 314.
 Della Maria, 327.
 Défilé de trois peintres, 90.
 Département de l'Oise, 337.
 Descente de croix de Rubens*, 25.
 Diamant d'Aurengeze, 136.
 Diane à la biche*, 399.
 Dindons sauvages*, 61.
 Diphtongue oi, 213.
 Division du travail, 391.
 Dolet (Estienne), 94.
 Dominiquin (Le)*, 281.
 Domsday-book, 390.
 Duc du Maine à l'académie française, 354.
 Duchesse de Longueville*, 308.
 Dupuytren*, 157.
 Dynamomètre, 386.
 Dziguetai*, 223.

 Eclipses de soleil, 103.
 Ecorceuse de chêne*, 241.
 Ecronelles guéries par le roi de France, 218.
 Egagropiles, 175.
 Effets de lune sur mer, 107.
 Effet d'éloquence, 35.
 Emigration des Kalmouks, 350.
 Emploi des capitaux, 138.
 Enée enlevant Anchise*, 281.
 Enfant de Paris, 209, 226.
 Enfants perdus, 381.
 Epitaphe, 47.
 Erable à sucre*, 273.
 Erase*, 231.
 Errata, 4, 24, 40.
 Erreurs archéologiques, 341.
 Escaliers dans une usine*, 284.
 Esclaves anciens*, 117.
 Esprit d'ordre, 167.
 Etats maritimes, 287.
 Evangélistes, de Jordans*, 321.
 Evora, 313, 385.
 Excommunication*, 35.

 Fauconnerie****, 103, 123, 175.
 Faux Martin Guerre, 290.
 Fer en France, 261.
 Feux de la Saint-Jean, 43.
 Fierté, 23, 205.
 Fierté de saint Romain, 203.
 Fille du roi d'Aragon, 174.
 Flammans*, 165.
 Folie (la), par Erasme, 231.
 Fontainebleau, 277.
 Fontaine de l'Oranger, 191.
 Fontaines de Rome*, 289.
 Force de l'homme, 371.
 Force des animaux, 386.
 Forêts en France, 194.
 Fours à œufs*, 103.
 Frégate et harpies, 23.

 Funérailles antiques, 340.
 Furgole, 146.
 Gallicismes (Rivarol), 71.
 Gélatine, 111.
 Gil Blas****, 63.
 Glacières naturelles, 351.
 Gladiateurs****, 333.
 Gladiateur mourant*, 329.
 Gohemoutou, 175.
 Goëlette*, 356.
 Gout (le), par Edmond Burke, 75.
 Graal, légende, 259.
 Granja (Palais de la), 199.
 Gras et Maigres*, 245.
 Graville*, 349.
 Gros*, 171, 371.
 Grotius, 402.
 Guerres de Succession, 82, 322.
 Guerre de 1808, 303.

 Harmonies de la végétation, 87.
 Harold à la Dent hieue, 263.
 Havre*, 91, 207.
 Heidelberg*, 92, 180.
 Hémiône*, 223.
 Henri III*, 304.
 Histoire du Pont-Neuf, 62.
 Hogarth*, 19, 51, 119, 161, 217, 377.
 Homère, 295.
 Hôtels-de-Ville, 57, 130.
 Hôtel-de-Ville de Louvain*, 57, 130.

 Idiote musicienne, 403.
 Ile de Malte*, 127.
 Ile de Melons, 316.
 Ile desable (mer des Indes), 279.
 Il fait chaud, il fait froid, 387.
 Inauguration d'un canal, 314.
 Incendie des chambres du Parlement, à Londres*, 83.
 Indigo, pastel, 95.
 Indolens, 323.
 Industrie des vieux souliers, 274.
 Industrie et Paeux****, 19, 51.
 Inuspruck*, 297.
 Insectes, 355, 406.
 Introduction de la soie en Europe, 134.
 Invocation à Dieu, 142.
 Invention de la houssole, 341.
 Ischia*, 247.

 Ivrognes punis, 312.
 Jacquart*, 256.
 Jackson, président*, 86.
 Jeu du Pèlerin, 126.
 Jeu du Shinty*, 209.
 Jeux et divertissemens anciens****, 265, 329.
 Jombsbourg, 263.
 Jordans, 321.
 Joueurs à la Bourse, 359.

 Kébabé et la Mecque*, 131.
 Kirghizes cosaques*, 276.
 Kimri*, 208.
 Kohayles à Alger, 163.

- Lalande, musicien, 306.
Lancier de Cyrus-le-Grand *, 71.
Landes de Gaseogue *, 353.
Laurent de Médiéis, 106.
Laurier *, 9.
Légon de style en Perse, 160.
Léopold Robert *, 360.
Librairie dans l'Inde, 35.
Lit de justice sous Henri II, 243.
L'Hospital, élanœcier *, 394.
Logarithmes (Calcul des), 391.
Lors anciennes sur le jeu, 67.
Lougre *, 356.
Louvain, 300.
Lume (Constitution de la), 10.
Lynx *, 305.
Lyvois, 407.
- Madones en Italie **, 404.
Maison Bouzard à Dieppe*, 240.
Maison carrée à Alger *, 184.
Maison de Mozart *, 392.
Malapétrure électrique *, 283.
Mariages dans l'Hindoustan, 143.
Marmottes *, 7.
Marsouin *, 397.
Masearct *, 304.
Masques **, 63, 65, 268.
Maximilien I^{er}, 233.
Meeque et Kéabé *, 131.
Médailles des membres du conseil des Anciens, du conseil des Cinq-Cents, du Sénat, du Tribunal, du Corps-Législatif, du Conseil-d'Etat, de la Chambre des Députés **, 364, 365.
Médailles de la Bibliothèque royale *, 308.
Médecine en Turquie, 198.
Médiéis, bas-relief d'Étex *, 105.
Médiéis (les) **, 106, 152.
Médecin indien, 228.
Ménages (Paix des), 219.
Mère pompéienne reconnaissant le squelette de son fils *, 340.
Mérinos-moutons *, 47.
Merle blanc, 58.
Merveilles de Bagdad, 322.
Métamorphoses des insectes, 406.
Michel-Ange et le bras de sa statue *, 125.
Milo (Île de) *, 55.
Mines de houille **, 97, 308.
Mines et usines à fer de France, 261.
Miroirs, 351.
Mogol (le grand) *, 113.
Monnaies de France **, 107, 243, 301.
Monoogrammes **, 78, 123.
Montagnes de la lune, 10.
Monumens de l'Égypte (Volney), 82.
Monument de Lyvois *, 408.
Morcellement de la propriété, 243.
Moreau (Monument à) *, 287.
Mormyre oxyrhynque *, 341.
Mort de Guise *, 169.
Mort de Léonard de Vinci *, 76.
Mort de Pitt, 23.
- Mort d'un aspirant à bord, 107.
Mort volontaire de faim, 251.
Morts, funéraires, 319.
Mosaïque de Pompéi *, 41.
Musicien au désespoir *, 119.
Musique populaire, 139.
- Nauffrage du Kent en 1825, 293.
Navicella *, 199.
Navires du second ordre, 356.
Navire romain *, 340.
Nez (Faits relatifs au), 90.
Nid d'hirondelles à bord, 211.
Noblesse chez les Chinois, 102.
Noées d'or et d'argent, 59.
Noyou, 337.
- Obélisque de Suéno *, 187.
Oiseau euebe, 204.
Olivier Basselin, 219.
Omaï *, 133.
Orang-outang *, 295.
Orangers *, 389.
Oratoire musulman *, 229.
Oratorio de Judith, 381.
Ordre des Templiers, 127.
Oreille de Mozart *, 392.
Orfèverie **, 211.
Ornilhorique *, 337.
Otahiens, 150.
- Paix d'Amiens, 190.
Paléographique (Note), 174.
Papier de coton, 198.
Paradis du Dante, 118.
Parthénon (Sculptures du) **, 235.
Pastel, indigo, 95.
Pauvre poète *, 217.
Pêche des Esquimaux, 82.
Peking, 399.
Pensées diverses. — Augustin Thierry, 319; Bacon, 339; Bagesse, 312, 391; Chateaubriand, 19, 230; Chénier, 295; Daguesseau, 139, 279; Droz, 139; Dubay, 168; Dui-eis, 406; Duolos, 59, 205; Du Delfant (Mad.), 314; Esopoe, 407; Goethe, 207, 347; Franklin, 35, 103, 394; Lady Morgan, 341; Montaigne, 111, 150, 318, 376; Montesquieu, 50, 66; Moutcar, 312; Oxens-tiern, 314; Quesnay, 318; Rapin, 111; Salomon, 3, 279; Shah-Abbas, 146; Sénèque, 215, 339; Vaue-nargues, 83, 223; Voltaire, 199; Zimmermann, 323, 387.
Pensiero, statue de Michel-Ange *, 153.
Perfection (Un mot sur la), par Michel-Ange, 43.
Percco *, 180.
Persépolis, antiquités de Perse, 71.
Perspective ridicule, par Hogarth *, 161.
Philosophie du théâtre, 23.
- Pierrehou (Chasse aux) *, 252, 288.
Pierrefonds (Château de) *, 377.
Piété filiale à la Chine, 121.
Pitt, comte de Chatham *, 257.
Place de la Bourse *, 72.
Poire d'angoisse, 27.
Poison wourail, 239.
Poisson Nicole, 350.
Points brillans, 194.
Pompéi, 41, 329, 340, 373, 405.
Pont-Neuf, 69.
Porte à Canterbury *, 279.
Porte Notre-Dame à Sens *, 112.
Porte de Peking *, 368.
Porte de Trèves *, 185.
Portrait du Diable, 313.
Prédications de saint Jean-Bap-tiste, par Champmartin, 129.
Prisonnier de Chillon *, 73.
Prix décennaux, 154, 171.
Probité, 358.
Propriétaires et pauvres en France et en Angleterre, 303.
Puerta del Sol à Madrid, 55.
- Qualité de l'eau, 314.
Quadrille, par Keller, 13.
Querelles d'ours marius, 2.
- Raceoelles, par Giraud *, 89.
Raug d'Ornon, 343.
Refrain des ouvriers (romance), 141.
Régiment des dromadaires, 339.
Régimens des patineurs *, 59.
Renouleur de Teniers *, 1.
Renouciation des veuves à la communauté, 395.
Résistance à la chaleur, 359.
Rialto *, 143.
Robert-Courte-Boite, 287.
Roi Blanc *, 233.
Rotterdam, 11.
Roussette de Java *, 29.
Routes forestières, 162.
Royaume de Valence, 59.
Ruines en Perse, 304.
- Sabre d'Ali *, 387.
Sae, 406.
Sacrifice d'un boue à Jodelle, 138.
Saint Antoine général des Portugais, 71.
Saint Barthélemy à Troyes, 178.
Saint Paul à Adènes *, 393.
Saint-Remy *, 167.
Salle d'asile *, 237.
Salle provisoire du Luxembourg *, 181.
Salon de 1835 (Note sur), 80.
Samaritaine au pont Neuf *, 259.
Sandales au désert, 111.
Sauvetage des naufragés, 259.
Scanderberg, 254.
Scopolisme, 42.
Sensils, 337.
Sens (Ville de), 186.
Shaddoek *, 345.
- Signatures de Napoléon **, 3.
Silence, peinture d'Annal Car-raches *, 347.
Sloop, 358.
Société d'horticulture, 383.
Soie, 134.
Soldat marchand d'encre *, 232.
Son (Sur le), 119.
Sophie Germain, 39.
Spectateurs en gaieté *, 379.
Spifame (Raouil), libelliste, 167.
Sucre (Extraction des différentes espèces de), *, 67, 230.
Sybillins (Livres), 187.
- Tabatières, 240.
Tables de Citrus, 372.
Tannin, 242.
Tartares Nogais *, 183.
Tautochrone *, 205.
Temple romain à Evora *, 313.
Teniers *, 2.
Théâtres grecs et latins **, 265.
Toast d'un puer, 275.
Toilette d'une dame romaine **, 405.
Tombe de Munatius *, 340.
Tonnerre, 30.
Traité de paix de Gêlon, 50.
Traité de Presbourg, 46.
Transmission de la couronne de France (Montesquieu), 66.
Trappe (la) **, 196.
Trèves (ville) *, 185.
Triptique *, 164.
Tristesse (la), 111.
Trois morts et trois vivans, moralité inédite, 234.
Troupeaux dans les abattoirs, 226.
Truffe, 67.
Tunnel sous la Tamise **, 37.
Tyrol, 297.
- Usuriers sous Charles IX, 191.
- Valence *, 59.
Vaisseaux espagnols au détroit de Gibraltar, 118.
Vases antiques **, 373.
Vases à Versailles *, 40.
Vase Barberini ou de Portland *, 204, 373.
Vers à soie, 110.
Ver de neige, 343.
Vie (Une longue), 219.
Vieux mots, 31, 54.
Villamena *, 232.
Villes de Cluse, 368.
Vin de la rose, 39.
Voile (velarium), 268, 335.
Voiles carrées, auriques, latines *, 357.
Voix humaine, 174.
- Washington (Ville de) *, 155.
Waterloo **, 137.
Wells, cathédrale *, 121.
Zèbre rayé *, 264.

TABLE DES ARTICLES PAR ORDRE DE MATIÈRES.

ARGUMENT DE LA TABLE.

PEINTURE ET SCULPTURE

ARCHITECTURE.

THÉORIE DE L'ART.

THÉÂTRE.

MUSIQUE.

POÉSIE. — VARIÉTÉS LITTÉRAIRES.

— GRAMMAIRE.

MORALE

MŒURS. — COUTUMES.

LÉGISLATION. — INSTITUTIONS.

HISTOIRE.

BIOGRAPHIE.

HISTOIRE NATURELLE. — CURIOSITÉS NATURELLES.

VARIÉTÉS SCIENTIFIQUES.

COMMERCE, INDUSTRIE, MÉCANIQUE.

ASTRONOMIE ET MARINE.

VOYAGES. — GÉOGRAPHIE.

PEINTURE ET SCULPTURE.

MUSÉE DU LOUVRE.

Peinture. — Énée sauvant son père Anchise de l'incendie de Troie, par le Dominiquin (école bolonaise), 251. Le Silence, par Annibal Carrache (même école), 547. Les quatre évangélistes, par Jordens (école flamande), 521. Le Remouleur, par Teniers, (même école), 2.

Sculpture antique. — La Diane à la biche, 539.

Sculpture moderne. — Statue d'Anne d'Autriche, par Simon Guillain, 261. Buste de Henri III, par Prieur, 544.

SALON DE 1855.

Peinture. — Bataille de Waterloo, par Steuben, 157. Mort de Goïse, par Paul Delaroche, 169. Le prisonnier de Chillon, 75. Prédication de S. Jean-Baptiste, par Champinartin, 129. Mort de Léonard de Vinci, par Gigoux, 76. Les Raccoteurs, par Giraud, 89.

Sculpture. — Les Mélicis, bas-relief, par Étex, 105. David, vainqueur de Goliath, par Chapouinière, 79. Benvenuto Cellini, par Léon Feuchère, 95.

MUSÉES ÉTRANGERS. — GALERIES PARTICULIÈRES.

Peinture: Tableaux d'histoire, tableaux de genre, caricatures, etc. — Scènes tragiques et comiques du théâtre ancien, 259, 270, 271, 272. Peinture religieuse dans une cuisine antique, 501. Peinture dans une salle du Panthéon, à Pompeï, 501. Peinture antique représentant un souper de famille, 575. Caricatures sur les murs de Pompeï, 552. Saint Paul à Athènes, carton de Raphaël, 595. Esquisse d'un tableau de Michel-Ange, 125. Descente de croix, par Rubens, 25. Le roi blanc (Maximilien I), 255. Mort de Pitt, par West, 257. Portrait d'Erasme, par Holbeïn, 252. Portrait d'Omai, par Reynolds, 155. Aurengezèbe à cheval et sa suite, 115. Gravures de Reidinger représentant des fauconniers, 104, 125, 176. Masques allemands et hollandais, d'après les tableaux de Van Boons, 65. Costumes et carrosses milanais, d'après un ancien maître, 16. Histoire des deux apprentis, par Hogarth, 19, 51. Le pauvre poète, par le même, 217. Exemples de perspective, ridicule, par Hogarth, 161. Le musicien au désespoir, 119. L'oratorio de Judith, 581. Un auditoire en gaîté, 579. Le soldat italien, marchand d'encre, par Villamena, 252. Grottesques, par Bracelli, 28. Gras et maigres, 245. La barbe à la vapeur, par Grandville, 249. Un bal d'insectes, par le même, 156. Prix décennaux, 171.

Sculpture: Bas-reliefs, mosaïques, vases, ciselures, curiosités d'art, etc. — Obélisque de Luxor, figure du piédestal, 584. Un lancier de Cyrène-le-Grand, à Persépolis, 71. Bas-reliefs du Parthéon, 558. Le gladiateur mourant, 529. Masques de théâtres antiques, 268, 269. Bas-reliefs funéraires antiques: combats de gladiateurs, 552, 555. Une mère pompéienne découvrant le squelette de son fils, 540. Un navire romain, 540. Bas-relief antique représentant des esclaves, 116. Grande mosaïque de Pompeï, 40. Mosaïques en verre, 269, 272. Bas-relief de l'église de Graville, 549. Vases antiques en verre, 501. Vase de terre cuite; le rhyton; vases grotesques, 575. Vase Barberini, 204, 572. Choix d'armes antiques, 556. Miroirs, boucles d'oreilles, anneaux, épingle de dames romaines, 405. Mansiole de Laurent de Médecis, due d'Urbain; *il pensiero*, par Michel-Ange, 152, 155. Fontaines de Rome, 289. Benitiers d'Italie, 100. Madones, 404. Triptique, 164. Vase du parc de Versailles, 40. Tonne d'Heidelberg, 95. Perkeo, statue grotesque, 180. La reine des cloches, 160. Orfèvrerie française; vases de Ballin et de Charton, 212, 215.

NUMISMATIQUE.

Monnaies de France, de la troisième race, 107, 245, 501. Médaille de François I par Benvenuto Cellini, 225. Médaille d'argent du duc et de la duchesse de Longueville, 508. Médailles des membres du conseil des Anciens, du conseil des Cinq-Cents, du Sénat, du Tribunal, du Corps-Législatif, du Conseil-d'État, de la Chambre des députés, 564.

ARCHITECTURE.

MONUMENTS ANCIENS.

Plans des ruines de théâtres grecs et romains, 56, 265. Amphithéâtre de Pompeï, 554. Temple romain, à Evora, 585. Arc de Septime Sévère, 52. Ruines antiques de Saint-Remy (départ. du Rhône), 168. Tombes de Scarus, de Munatius et tombe circulaire à Pompée, 540. Ruines de Balbec, en Syrie, temple circulaire, 171. Ruines en Perse, 504. Monuments d'Égypte, 82.

MONUMENTS MODERNES.

Cathédrale de Beauvais, 225. Église de Graville, 549. Abbaye de Westminster, 525. Chapelle de Henri VII, 525. Porte d'enceinte de la cathédrale de Canterbury, 279. Cathédrale de Wells, 121. Croix de la reine Éléonore, 177. La navicelle, à Rome, 199. Oratoire musulman, 229. Cimetières turcs, 519. Cimetières cosaques, 277. La Mecque et le Kéahé, 181.

Château de Chantilly, 17. Château de Pierrefonds, 577. Château de Blandy, 215. Salle provisoire du Luxembourg, 181. Place de la Bourse, à Paris, 72. Intérieur de la Bourse, 255. La Samaritaine du Pont-au-Change, 260. Porte Notre-Dame, à Sens, 112. Ruines des chambres du Parlement anglais, 84, 85. Obélisque de Suéno, en Erose, 187. La Granja, en Espagne, 199. Fontaine à Constantinople, 228. Maison carrée à Alger, 184. Hôtel-de-ville de Louvain, 57. Porte Noire, à Trèves, 185. Le Capitole, aux États-Unis, 156. Le Rialto, 145.

Maison de Mozart, à Salzbourg, 592. Maison de Béranger, 45. Maison de Bouzard, à Dieppe, 240. Monument de Moreau, à Dresde, 287. Monument de Lyvois, à Alger, 407.

THÉORIE DE L'ART.

Conditions pour juger un tableau, 70. Un mot de Michel-Ange sur la perfection, 45. Pensées de Winckelman sur la beauté, 75. Pensées d'Edmond Burke, sur le goût, 75. Prix décennaux, 154, et 171. Analyse de la beauté, par Hogarth, 578. Notes archéologiques, 40 et 541.

THÉÂTRE.

Théâtres grecs et romains: leur construction, 265. Machines, 266. Décorations, 267. Rideau, 267. Velarium, 268. Masques d'acteurs, 268. Une répétition, 269. Costumes, 270. Troupes d'acteurs, directeurs, allées, prix des places, billets de spectacle, 271. Distribution des places; moyens d'approbation et d'improvement, 270. Le Jeu du Pèlerin, 126. Comédie inédite du XIII^e siècle, 126. Moralité des trois morts et des trois vivans, 254. Philosophie du théâtre de Corneille, 25. Chorégraphie; gigue de Roland, 27.

MUSIQUE.

Contrealtans et walses, par Keller, 15. Refrain des ouvriers (romance), par Paul de Kock et Bruguière, 141. Cloche des ouvriers (romance), par les mêmes, 182.

Musique populaire, 159. Chanson d'Umland, 202. Della Maria, 527. Lalande, 506. Oreille de Mozart, 592. Le Musicien au désespoir, par Hogarth, 119.

POÉSIE. — VARIÉTÉS LITTÉRAIRES. — GRAMMAIRE.

Paradis du Dante, 118. Arbre de Pope, 517. Prisonnier de Chillon, par Byron, 74. Poème turc de Falzi, 142. Le Poète pauvre, 217. Homère, 205. Vieux vers, 51, 54. Harold à dent bleue, 265. Le Graal, 259. Fontaine de l'Oranger, 191. La fille du roi d'Aragon, 174. Artus et Merlin, 101. Association d'ouvriers, réception des compagnons, 186, 524. Fierté de Saint-Romain, 205.

Christine à l'Académie, 47. Le Duc du Maine à l'Académie, 554. Art de persuader, 518. Lecou de style en Perse, 160. Effet d'éloquence, 55.

Éloge de la folie, 251. Vision de Cardan, 205. Mort d'un aspirant à bord, 107. Enfans perdus, 581. Chat de Wittington, 22. Album du baron de Burkana, 50. Toast d'eau pure, 275. Atelier d'un peintre de portraits au dernier siècle, 75. Deix de trois peintres hollandais, 90. Michel-Ange et la statue, 125. Portraits du

diable, 515. Faits relatifs au net, 90. Histoire du Pont-Neuf, 6a. Poire d'angoisse, 27.

Vieux mots, 51, 54. Gallicismes de Rivarol, 71. Monogrammes, 78, 125. Note paléographique, 174. Diphthongue of, 215. Fier comme Artaban, 25. Cordonnier, cordwainer, 237. Bibliothèque des Récollets, 505.

MORALE.

De la probité, 558. Morale pratique de Confucius, 207. Moralité des trois morts et des trois vivans, 254. Invocation à Dieu, 142. Piété filiale à la Chine, 121. Cimetières, 519. Une longue vie, 219. Réflexions sur un homme mort volontairement de faim, 251. Histoire d'un enfant de Paris, 209, 226. Gil Blas, 45. Couvent de la Trappe, 196. Esclaves grecs et latins, 117. Les hôtels-de-ville, 57, 150. Industrie et Paresse, 19, 51. Les Indolens, 525. Salle d'Asie, 257. Propriétaires et pauvres, 505. Morcellement de la propriété, 245. Emploi des capitaux, 158. Armateur de corsaires, 55. Noblesse des Chinois, 105. Monumens d'Égypte, 82. Angleterre et France, 242. Esprit d'ordre, 167. Tristesse, 111. Fiéret, 205. Charlatanisme, 262. Amitié chez les Dalmates, 196. Besoin d'affection, 524. Troupeaux à l'abattoir, 225. Cruauté envers les animaux, 579. Il fait chaud, il fait froid, 587. Santé des gens de guerre, 579. — Voy. les Pensées à la table alphabétique.

MŒURS. — COUTUMES.

Jeux et divertissemens anciens, 265, 529. Mœurs et costumes russes, 295. Kirghizes-Cosiques, 276. Tartares Nogai, 185. Mougols, 115. Emigration des Kalmouks, 550. Kobayles, 165. Otahitiens, 150. Californiens, 507. Habitans des landes de Gascogne, 555.

Excommunication, 55. Livres sybillins, 187. Cimetières, 277, 519. Oratoire musulman, 229. La Merque, 151. Saint-Antoine, général des Portugais, 71. Cloches de Moscou, 160.

Coucher de Louis XIV, 546. Guérison des écrouelles par le roi, 218. Association d'ouvriers, 186, 542.

Cuisiniers de l'ancienne Grèce, 146. Cuisines publiques sous l'empire romain, 501.

Masques et mascarades, 65, 65. Jeu de Shinty, en Ecosse, 209. Ballet du tabac, à Lisbonne, 5. Promeneurs à la Puerta del Sol, 55. Feux de la Saint-Jean, 45.

Noces d'or et d'argent, 59. Mariages dans l'Indoustan, 145. Paix des ménages, 219. Mémoire d'un médecin Indien, 228. Boudins gigantesques, 198. Épreuve curieuse de la qualité de l'eau, 514.

Merveilles de Bagdad, 522. Vin de la rose, 59. Canons d'Alger, aux Invalides, 256. Cartes républicaines et de la restauration, 147. Chandelier du khalife Mansour, 514. Tables de citrons, 572. Boîte curieuse à Lafayette, 99. Carrosses, 16.

LÉGISLATION. — INSTITUTIONS.

Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, 127. Confrérie des barbiers, 151.

Excommunication, 55. Assises de Jérusalem, 9. Lit de justice sous Henri II, 243. Lois anciennes sur le jeu, le cabaret et les usuriers, 67, 191, 228, 512. Routes forestières, 162. Renonciation des veuves à la communauté, 594. Scopellisme, 45. Procès du faux Martin Guerre, 290. Lois sur les crimes décennaux, 171.

HISTOIRE.

Guerres de succession, 82, 522. Bataille de Guadalete, 275. Traité de paix de Gelon, 50. Domesday-Book, 590.

Chronologie des rois de France, 374. Transmission de la couronne de France, 66. Saint-Barthélemy, 178. Cinq-Mars et de Thou, 525. Pierrefonds, 577. (Voir aussi à la Géographie, description des villes.)

Régiment des dromadaires, 559. Régiment des patineurs, 59. Marche des Tartares, 185.

Histoire contemporaine. — Paix d'Amiens, 190. Traité de Presbourg, 46. Campo-Formio, 155. Guerre de 1808, 503. Revue des assemblées législatives, depuis 1789 jusqu'à 1850, 561.

BIOGRAPHIE.

Le Bernin, 289. Breughel, 245. Carrache, 547. Dominiquin, 281. Jordans, 521. Hogarth, 577. Léonard de Vinci, 76. Téniers, 2. Villamena, 259. Benvenuto Cellini, 95, 221. Lalande, 506. Basselin, 191. Corneille, 25.

Érasme, 251. L'Hospital, 534. Anne Dubourg, 245. Etienne Dolet, 94. Roul Spifame, 167. Furgole, 146. Coras, 343. Gardan, 205.

Christophe Colomb, 297, 516. Ali, genre de Mahomet, 587. Les Médiéls, 165, 150. Anne d'Autriche, 261. Maximilien I, 255. Guise, 169. Condé, Turenne, 17, 512. Robert Courte-Boie, 287. Aurengzèbe, 115. Scanderberg, 256.

Ballon, orfèvre, 212. Omai, 155.

Biographie contemporaine. — Gros, 571. Léopold Robert, 560. Della Muria, 527. Mozart, 592. Cuvier enfant, 85. Adanson, 142. Sophie Germain, 59.

Signatures de Napoléon, 5. Général Jackson, 86. Dupuytren, 157. Jacquart, 256. De Lyrois, 407.

HISTOIRE NATURELLE. — CURIOSITÉS NATURELLES.

Orang-outang, 295. Cynocephale, 584. Roussette de Java, 29. Loup-cervier ou lynx, 505. Phoques, 252, 288. Marmottes, 7. Outilhoriques, 587. Chevaux de l'Asie centrale, 591. Couagga, 264. Zèbre rayé, 264. Dziguettai ou hémione, 225. Cerf-cochon, 225. Antiope, 225. Bubale, 528. Mérinos, 47. Marsouin, 597. Poisson Nicole, 550. Querelles d'ours marins, 2. Mormyre oxyrhynque, 541. Malajère électrique, 285.

Faucons, 103, 125, 175. Frigates, 25. Cotinga, oiseau cloche, 204. Merle blanc, 58. Hirondelles, 211. Dindons sauvages, 61. Coq de Sonnerat, 375. Flammarin, 165. Canards, 192.

Bal d'insectes, 156. Insectes, 555. Métamorphose des insectes, 406. Ver-à-soie, 110, 154. Ver de neige, 545. Araignée mineuse, 95.

Chasse aux phoques, 252. Chasse aux faucons, 103, 125, 175. Chasse aux canards sauvages, 192, 195. Pêche des Esquimaux, 82. Laurier, 9. Citronniers, oranges, shaddock, 546, 549. Érabie à sucre, 275. Arbre à poivre, 81. Tannin, 42. Forêts en France, 194. Ajonc, 559. Pastel, indigo, 95. Betterave, 250. Truffe, 67. Harmonies de la végétation, 87. Société d'horticulture, 585.

Adanson le naturaliste, 142. Classification des animaux, 597. Combats d'animaux, 550. Force des animaux, 588. Troupeaux à l'abattoir, 226. Gobe-mouton ou épagroffe, 175. Four à œufs, 105. Kirmi, 208. Voix humaine, 174. Propriétés nutritives de la gélatine, 111.

Changement de forme des contiens, 115. Glacières naturelles, 551. Mascaret, Bore, Pororoca, 504. Ile de Sable dans la mer des Indes, 279. Ile de melons, 516. Cométyre, 97. Effets de la foudre, 50. Arc-en-ciel, 91. Diamant d'Aurengzèbe, 155. Poison Wourali, 259. Albinisme, 58.

Jardins des plantes à Paris. — Phoques, 252, 288. Dziguettai ou hémione, 225. Cerf-cochon, 225. Antiope, 225. Bubale, 528. Mérinos, 47.

VARIÉTÉS SCIENTIFIQUES.

Brachystochrone, 2. Tautochrone, 205. Cycloïde, 205. Baromètre, 167. Dynamomètre, 586. Points brillans, 194. Antiquité et changements de forme des continents, 115, 158. Calcul des logarithmes, 591. Résistance à la chaleur, 559. Gede pectique, 174. Gelatine, 111. Sur le son, 113. Tonnerre, 50. Force de l'homme et des animaux, 571, 586. Médecine en Turquie, 198.

COMMERCE, INDUSTRIE, MÉCANIQUE.

Bourses de commerce, 285. Joueurs à la bourse, 559. Commerce du Havre, 206. Commerce de librairie dans l'Inde, 55.

Chemins de fer, 215. Tunnel sous la Tamise, 57. Inauguration d'un canal, 514. Escaliers remplacés dans les usines, 284. Anniversaire de la mort de Jacquart, 256.

Mines de houille, 97, 508. Fer : mines et usines, statistique, 261.

Sucre : fabrication, récolte ; cannes, betterave, érable ; vue de moulins à sucre ; statistique, 67, 250, 275. Introduction et récolte de la soie, 110 et 154. Récolte du tannin, 242. Alun, 401. Pastel, indigo, 95. Forêts en France, 194.

Four à œufs, 105. Miroirs, 551. Tabatières, 240. Papier colon, 198. Racommodages des vieux souliers, 274.

ASTRONOMIE ET MARINE.

Comète de 1855, avec une carte, 88. Étude du ciel et carte des constellations, 188. Constitution physique de la lune, 10. Éclipse de soleil, 105.

Brick, goëlette, lougre, dogre, chébec, chasse-maree, cutter, sloops, canots, chaloupes ; voiles carrées, auriques, latines, 366, 557. Navire roman, 540. Ancre et mouillage, 18. Armateur, 55.

Société des naufrages et sauvetage des naufrages, 259. Bateaux sauveurs, 219. Naufrage du Kent, 225. Naufrage de la Venus, 407. Naufrage à l'île de Sable, 279. Explosion de deux vaisseaux, 118.

Port de Brest, 559. Port du Havre, 91. Bouzard à Dieppe, 240. Dévouement de Lyrois, 407.

Invention de la boussole, 541. Découverte de l'Amérique, 298, 514. États maritimes, 287. Effet de lune sur mer, 107.

VOYAGES. — GÉOGRAPHIE. — VILLES.

Voyage de Christophe Colomb, 298, 514. Voyage de Koltzbaue, 150, 507.

Algérie, 165, 184, 350, 407. Département de l'Oise, 557. Auxerre, 49. Beauvais, 558. Compiègne, 558. Havre, 91, 207. Fontainebleau, 277. Noyon, 558. Sens, 111. Senlis, 559.

Ile de Malte, 227. Ile de Milo, 55. Ile d'Ischia, 247. Californie, 507. Amsterdam, 201. Bougie, 550. Heidenberg, 92, 180. Innspruck, 227. Peking, 599. Rotterdam, 111. Trèves, 185. Tyrol, 297. Valence, 595. Villes de Chine, 568. Washington, 15.

GETTY CENTER LINRARY



3 3125 00676 2005

